Shelf No. M010.5 P59

DISCARDED
By the
TORONTO PUBLIC LIBRARY

TORONTO PUBLIC LIBRARY.

Reference Department.

THIS BOOK MUST NOT BE TAKEN OUT OF THE ROOM.

MAY 1922

POLYBIBLION

REVUE

BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

Journal 16
17

Journal

1876

SAINT-QUENTIN. — IMPRIMERIE JULES MOUREAU

POLYBIBLION

REVUE

BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

PARTIE LITTÉRAIRE

DEUXIÈME SÉRIE. — TOME TROISIÈME

(SEIZIÈME DE LA COLLECTION.)

16 — 17

554426
6.12.52

PARIS

AUX BUREAUX DU POLYBIBLION

35, RUE DE GRENELLE, 35

1876

Z
1007
P73
t. 16-17

MAY 22 1922

LE PRINCE AUGUSTIN GALITZIN

C'est avec un profond sentiment de tristesse que nous venons payer ici un juste tribut d'éloges et de regrets à la mémoire d'un des membres du Comité de rédaction du *Polybiblion*, qui était venu s'associer à notre œuvre avec cette énergie et ce dévouement qu'il savait mettre au service de la vérité et de la science.

Le prince Augustin Galitzin nous a été enlevé le 17 décembre, à l'âge de cinquante-deux ans ; atteint, au printemps dernier, du mal inexorable qui devait l'emporter, après de longues et indicibles souffrances, il a vu venir la mort avec un courage et une sérénité admirables, et s'est endormi du sommeil du juste, fortifié par les secours de l'Église, et par la bénédiction du Souverain-Pontife. C'est ainsi qu'il a couronné sa vie, et s'est montré, jusqu'à la fin, digne du nom qu'il portait.

Descendant des grands ducs de Lithuanie, issu d'une race qui avait donné des martyrs à la foi catholique, le prince Galitzin avait tout sacrifié à ses convictions religieuses : richesses, honneurs, patrie. Venu en France à l'âge de douze ans, il devait y passer le reste de sa vie, sans pour cela oublier un seul moment sa chère Russie, à laquelle plusieurs de ses productions sont consacrées. Tous ceux qui l'ont approché ont pu apprécier le charme de ses relations, la finesse de son esprit, l'étendue de ses connaissances ; mais ceux qui sont entrés dans son intimité savaient seuls tout ce qu'il y avait dans son âme d'abnégation, d'exquise bienveillance, de fermeté chrétienne.

Il est mort sur le champ de bataille, luttant avec ardeur. Ceux qui restent doivent maintenir haut et ferme leur drapeau, en s'efforçant de remplir dignement leur tâche, et avec l'espoir de ne point être d'inutiles soldats de la cause de la vérité.

Le Président du Comité de rédaction,
G. DE BEAUCOURT.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

ROMANS, CONTES ET NOUVELLES

La grande Vestale, par Mme ALLARA-NIGRA. Paris, Dentu, 1875, in-18 j. de 288 p. 3 fr. — *Le Chariot d'or*, par HENRY CAUVAIN. Paris, Lecoffre, 1875, in-18 j. de 344 p. 2 fr. — *Le capitaine Gueule-d'Acier*, par CHARLES BUET. Paris, Téqui (Œuvre de Saint-Michel), 1875, in-18 j. de 350 p. 2 fr. 50. — *La Dame noire de Myans*, par LE MÊME. Paris, Olmer, 1875, in-18 j. de 280 p. 3 fr. — *Ameline du Bourg*, par ALFRED FRANKLIN. Paris, Sandoz & Fischbacher, 1875, in-12 de 297 p. 3 fr. — *Un drame sous Catherine II*, par le prince JOSEPH LUBOMIRSKI. Paris, Didier, 1875, in-12 de 315 p. 3 fr. — *Maître Olivier, épisode du temps de la Terreur en Alsace*, par CHARLES DUBOIS. Paris, A. Le Clère, 1875, in-18 j. de 325 p. 2 fr. — *Les Mille et une Nuits parisiennes*, par ARSÈNE HOUSSAYE, Paris, Dentu. 1875, 4 vol. in-8 illustrés, de 396, 382, 380 et 384 p. 20 fr. — *Renée Mauperin*, par EDMOND & JULES DE GONCOURT. Paris, A. Lemerre, 1875, in-12 de 278 p. (édition elzévirienne), 6 fr. — *Silex*, par HENRY DE LA MADELEINE. Paris, Charpentier, in-12 de 300 p. 3 fr. 50. — *Flamarande*, par GEORGE SAND. Paris, Michel Lévy, 1875, in-18 j. de 323 p. 3 fr. 50. — *Le Bleuet*, par GUSTAVE HALLER, Paris, Michel Lévy, 1875, in-18 j. de 233 p. 3 fr. 50. — *Carméla*, par la princesse OLGA CANTACUZÈNE. Paris, E. Paul, 1875, 2 vol. in-12 de 344 et 368 p. 6 fr. — *La Loi qui tue*, par CAMILLE DELAVILLE. Paris, Amyot, 1875, in-18 j. de 497 p. 3 fr. — *Benedicte*, par S. BLANDY. Paris, Didier, 1875, in-12 de 340 p. 3 fr. — *Jeanne et Germaine*, par Mme la comtesse DE MIRABEAU. Paris, Didier, 1875, in-12 de 320 p. 3 fr. — *Mademoiselle de Petit-Vallon*, par MATHIEU WITCHE. Paris, Dillet, 1875, in-18 j. de 250 p. 2 fr. — *La Bande Cadet*, par PAUL FÉVAL. Paris, Dentu, 1875, 2 vol. in-18 j. de 372 et 355 p. 6 fr. — *Le Chevalier Ténèbre*, par LE MÊME. Paris, Dentu, in-18 j. de 374 p. 3 fr. — *Le Mannequin*, par H. ESCOFFIER. Paris, Dentu, 1875, in-18 j. de 332 p. 3 fr. — *La Piste du crime*, par WILKIE COLLINS, traduit de l'anglais par CAMILLE DE CENDREY. Paris, Hachette, 1875, 2 vol. in-18 j., de 280 et 288 p. 2 fr. 50. — *Patira*, par RAOUL DE NAVERY. Paris, Ch. Blériot, 1875, in-18 de 415 p. 3 fr. — *Les Convoitises*, par TONY RÉVILLON. Paris, Dentu, 1875, in-18 j. de 426 p. 3 fr. — *Le Docteur Ox*, par JULES VERNE. Paris, Hetzel, 1875, in-18 j. de 304 p. 3 fr. — *La Borgnesse de la Guillotière*, par LOUIS THIABAUD. Paris, Degorce-Cadot, 1875, in-18 j. de 230 p. 1 fr. 50. — *Une semaine au château de Kernoz*, par la marquise DE LONGUERUE. Paris, A. Ghio, 1875, in-18 de 202 p. 3 fr. — *Jeux de plume*, par JULES D'ARGIS. Paris, Librairie de la Société des gens de lettres, 1875, in-32 de 212 p. 75 cent. — *Le Roi d'une île déserte*, par A. CHALLAMEL. Paris, même librairie, 1875, in-32 de 200 p. 75 cent. — *Contes du printemps*, par EMILE RICHEBOURG. Paris, E. Plon, 3 vol. in-32 de chacun 188 p. à 75 cent. — *Contes d'été*, par LE MÊME. Paris, même librairie, 1875, 3 vol. in-32 de chacun 188 p. de 75 cent.

Comme d'habitude, nous commençons notre revue semestriellepar les romans historiques.

— Voici la *Grande-Vestale* de Mme Allara-Nigra, œuvre à prétentions, que l'auteur a dédiée à M. Jules Sandeau, de l'Académie française. Le sujet n'est pas neuf, et il a été traité, l'an dernier, d'une façon magistrale, dans les *Juifs de la porte Capène*, par M. Quinton (d'Orléans). La grande vestale est cette célèbre Cornélia qui fut condamnée à être enterrée vive pour avoir violé ses vœux de chasteté.

Mme Allara-Nigra suppose, au contraire, que Cornélia resta vierge et qu'elle fut condamnée à l'horrible supplice précisément pour avoir résisté à la passion sacrilége de l'empereur Domitien. Ce qui n'empêchait pas la prêtresse de Vesta de brûler, d'un feu pur il est vrai, mais ardent et incandescent pour le patricien Lucinianus, tribun du peuple. Cette lutte entre Lucinianus et Domitien donne au roman une certaine vie. Sans cela, il serait froid, ennuyeux ; d'autant que Mme Allara-Nigra, probablement très-ferrée sur l'histoire ancienne, n'a pas épargné les expressions latines, afin de faire mieux comprendre les mœurs de l'époque. En ceci, elle prouve son érudition, mais elle déroute souvent le lecteur. Nonobstant, Cornélia est une grande figure, chaste et passionnée, fière et tendre, une vraie Romaine. — Dans ce roman, Mme Allara-Nigra ne souffle mot des chrétiens. On dirait qu'ils n'existaient pas, et, déjà pourtant, le christianisme avait des adhérents dans la maison même des Césars. Mais pas de chicane : le silence vaut encore mieux que des impiétés ou des blasphèmes.

— Le *Chariot d'or* nous transporte en plein quinzième siècle. Les Anglais occupent encore une partie de la Normandie et de la Bretagne. Charles VII est rempli de bonne volonté. Il ne demanderait pas mieux que de compléter l'œuvre patriotique commencée par Jeanne d'Arc. Mais, s'il est vrai que l'argent est le nerf de l'intrigue, il n'en est pas moins certain que l'argent est aussi le nerf de la guerre. Le connétable de Richemont écrit au roi que les troupes, faute de solde, ont beaucoup à souffrir de la campagne entreprise contre les Anglais. Comment les payer ? Où prendre l'argent? L'argent ne manquera point. Jacques Cœur, le grand patriote, sous la robe bourgeoise duquel bat une âme de gentilhomme, fournit au roi les sommes nécessaires, et elles sont considérables. Comment transporter cet argent de Bourges en Normandie, par ces temps de tuchins et de routiers? On le met dans un chariot couvert de foin, de planches et de bois de chauffage. C'est le Chariot d'or. La direction du convoi est confiée à Didier de Malforest. Il se déguise en paysan, et à la garde de Dieu ! Hélas ! il ne tarde pas à être attaqué, et par son propre père, Guillaume de Malforest, le chef des Écorcheurs. Celui-ci est à la dévotion d'un chevalier félon, le sire Raoul de Maubraye, qui veut accaparer à son profit l'argent prêté par Jacques Cœur à la France. Le jeune Didier est laissé pour mort par les truands. Et le chariot d'or? Il est perdu ? Non, grâce au dévouement d'une jeune égyptienne, Aïda, qui joue, dans le roman de M. Cauvain, le rôle d'une nouvelle bergère de Domremy. Bientôt, le Chariot d'or se retrouve ; il arrive intact au camp du connétable, et le traître Maubraye, démasqué, reconnu, est tué en duel par Didier de Malforest. — M. Cauvain ressuscite avec bonheur l'histoire du spectre de la forêt du Mans, qui

provoqua la folie de Charles VI. Il décrit aussi avec beaucoup de vérité les *Mystères* et les *Sotties* des confrères de la Passion. Jamais, non plus, il ne sacrifie la vérité historique à la fantasque imagination. Ce qui ne veut pas dire qu'il n'y ait pas d'imagination dans le *Chariot d'or*.

— Ces précieuses qualités sont, à un degré plus éminent encore, l'apanage de M. Charles Buet. L'auteur des *Gentilshommes de la Cuiller* poursuit, avec un succès toujours croissant, ses narrations historiques. Cette fois, il nous donne le *Capitaine Gueule-d'Acier* et la *Dame noire de Myans*. — Le *Capitaine Gueule-d'Acier* fait suite aux *Gentilshommes de la Cuiller*, et nous initie aux tristes mystères de l'établissement du protestantisme à Genève. L'auteur nous montre, dans leur déshabillé, et l'implacable Calvin, et l'envieux Farel, et l'onctueux Viret. Quels vilains hommes! Quelle froide hypocrisie! Quelle abominable astuce! Évidemment, Audin a ici beaucoup servi à M. Buet. Mais celui-ci a eu le talent d'encadrer les documents historiques de l'érudit dans un drame des plus émouvants. Ce capitaine Gueule-d'Acier, qui répand partout l'épouvante, que l'on croit être un corsaire barbaresque, le fantôme de quelque huguenot qui se venge, le diable en personne, n'est autre qu'Urbain Talichet, le chef de ces protestants de Savoie, qui lutta si longtemps contre le brave Maudrant, le bras droit catholique des Gentilshommes de la Cuiller. Gueule-d'Acier se venge, lui aussi; il se venge de tout et de tous, même de sa famille et de sa mère, la vieille Gudule, une mégère fanatisée par Calvin, laquelle, pourtant, sur ses derniers jours, revient à la vraie foi. Miracle des miracles, accompli par un ange de vertus et de grâces, Marcelle Bernard! Ce nouveau livre de M. Charles Buet a une valeur réelle. Il y a des tableaux à la Salvator Rosa et des situations exceptionnellement attachantes. Nous le préférons, comme conception et comme exécution, à la *Dame noire de Myans*. Ce n'est pas, certes, que la *Dame noire* soit sans mérite. Mais elle est moins fouillée, moins travaillée. Signalons toutefois une belle page : c'est l'écroulement du mont Granier sous les incantations d'un affreux sorcier, Haroun-bel-Adel. Le mont Granier se coupe en deux, et la vierge éthiopienne, la vierge noire, œuvre de saint Luc l'évangéliste, reste intacte dans sa niche au-dessus de l'immense précipice. M. Buet, dans ce récit légendaire, a fait très-ingénieusement intervenir la magie, la sorcellerie et les autres sciences occultes. — Inutile d'ajouter que M. Buet est un romancier absolument catholique, et qu'il n'est pas tendre pour le protestantisme quand il le rencontre sur son passage.

— Tout autre est le cas de M. Alfred Franklin. Très-modérée dans la forme, son *Ameline Du Bourg* est, au fond, un violent pamphlet contre le culte et les croyances catholiques. Cette Ame-

line est la fille du célèbre Anne Du Bourg, conseiller au Parlement, dont la conduite fut si équivoque. M. Franklin en fait un martyr, victime de l'Inquisition, représentée à Paris dans la personne d'un certain Antoine de Mouchy, cafard et cruel. Le livre s'ouvre par la grillade de deux hérétiques en place de Grève, et c'est le cardinal de Lorraine qui allume le bûcher. *Ab uno disce omnes.* Tous les catholiques mis en scène dans *Ameline Dubourg* ne valent pas cher : tous les protestants, au contraire, sont de petits saints. Du milieu de ces antithèses injustifiées, émerge la figure rabelaisienne de « l'escholier » François Morel, amoureux de la belle Ameline. Morel (et encore pas jusqu'à la fin) est le personnage vraiment sympathique du roman. M. Franklin a publié un grand nombre d'ouvrages d'érudition sur le vieux Paris et ses anciennes bibliothèques. Nous préférons l'érudit au romancier.

— Passons au dix-huitième siècle. Dans *Un drame sous Catherine II*, le prince Joseph Lubomirski évoque devant nous la société russe sous le règne d'une femme qu'on a trop légèrement qualifiée de Grande, car elle fut l'esclave de ses passions et se laissa constamment dominer par ce que Michelet appelle, dans son langage terriblement réaliste, « la fatalité du ventre. » Et, à ce propos, nous estimons que le prince Lubomirski a peint un peu trop crûment certains épisodes de la cour dissolue où brillaient les Orloff et les Potemkin. Le drame, en lui-même, est l'histoire d'une mystérieuse et vaillante aventurière qui, sous le nom de princesse Tarakanoff et en se présentant comme la fille de l'impératrice Élisabeth, faillit ébranler le trône de Catherine. Celle-ci tint bon cependant, et, quand sa rivale tomba entre ses mains, la Goule du Nord la brisa comme verre. La princesse Tarakanof fut noyée dans le cachot de la forteresse de Saint-Pétersbourg, sous les flots de la Néva débordée. Était-elle réellement une aventurière ? ou le fruit d'un mariage clandestin entre Élisabeth et le feld-maréchal Razomowski ? L'auteur d'*Un drame* ne se prononce pas. Il se contente de broder, sur ce canevas, un roman fort curieux, toutes réserves faites.

— *Maître Olivier*, de M. Charles Dubois, a des visées moins hautes. Il s'agit tout simplement ici d'un fermier que l'amour de l'or rend malhonnête et que le retour à la foi ramène au bien, à la probité, à la passion de la justice. Nous sommes en pleine Révolution, en Alsace, dans cette Alsace qui fut alors, comme elle l'est encore aujourd'hui, malgré tout, si française et si chrétienne. Le comte d'Apremont a été forcé d'émigrer. Maître Olivier, son fermier, achète à vil prix le château d'Apremont et ses dépendances. Tout d'abord, on suppose en lui une grande générosité. On croit qu'il a acheté pour restituer plus tard aux vrais propriétaires. Il n'en est rien. Influencé par son fils, le Rougeaud, mau-

vais drôle, gangrené par les nouvelles doctrines, maître Olivier a bel et bien acheté pour lui le domaine d'Apremont. Heureusement, la fatale influence du Rougeaud est neutralisée par la céleste influence de Jeanne, fille d'un second lit du fermier ambitieux et coupable. L'ange l'emporte sur le démon, et maître Olivier répare noblement sa faute. Ce que la Révolution fut en Alsace, elle le fut partout. Aussi ne saurait-on trop répandre l'excellent roman de M. Charles Dubois. Il a sa place marquée dans les bibliothèques paroissiales, à côté des consciencieuses et utiles productions d'Edmond Lafond, de M. de Melun, d'Antonin Rondelet, et de Jean Loyseau. *Maître Olivier* est un livre de propagande, de nature à inspirer une horreur profonde pour l'époque révolutionnaire.

— Abordons maintenant les romans de mœurs, lesquels mentent quelquefois à leur titre. Par exemple, il faut bien se garder de mettre entre toutes les mains les *Mille et une nuits parisiennes*, de M. Arsène Houssaye. On y nage en plein dans le demi-monde et même dans le quart de monde. M. Arsène Houssaye est une sorte de Pétrone moderne qui, avec les meilleures intentions (il le dit du moins), fouille, farfouille et s'arrête plus qu'il ne convient dans les boudoirs et les alcoves. Les sous-titres seuls des *Mille et une nuits parisiennes* sont des indications suffisantes. En voici quelques-uns : *Le marquis de Satanas*, *le Péché de Jeanne*, *la Confession de Caroline*, *la Princesse aux grains de beauté*, *la Dame au diamants*, *Un ange sur terre*. Par exemple, je proteste contre ce dernier titre. Il faudrait dire : *Un diable sur terre*. Il est vrai que l'héroïne est blonde, qu'elle possède une figure angélique, et qu'elle a les yeux des madones de Raphael. Mais elle a une âme de diablesse rougie à tous les feux d'enfer. C'est un séraphin de corruption et de perdition. Elle enlace dans ses filets perfides le brave capitaine Fleuriot, qui la prend pour femme. Une fois mariée, le masque séraphique tombe. L'ange-démon ruine son mari, ruine sa famille, se livre ostensiblement à la galanterie folle. Fleuriot apprend tout, et meurt des infidélités de Dalila. Celle-ci contemple son agonie avec un sourire démoniaque. Rien de poignant comme la lutte entre cet homme de droiture et cette femme, vipère au masque de vierge. Évidemment, en ce cas, la moralité est dans l'horreur qu'inspirent les faits eux-mêmes. Mais il n'en est pas ainsi du *Péché de Jeanne* et de la *Confession de Caroline*, pas plus que des autres *Nuits parisiennes* dont M. Arsène Houssaye nous raconte les mystères. Le *mundus muliebris* y est pris sans doute sur le vif de ses vices, de ses vanités, de ses passions stériles et vénales. On y voit de grandes dames (des grandes dames à la façon de celles de la *Tour de Nesle*) y disputer leurs soupirants à des courtisanes. On y rencontre de prétendues princesses, Danaés peu mythologiques, se faisant enlever par

des Jupins blasés et libertins, manifestant ensuite des velléités de vertu, puis, encore, comme ces chiennes dont parle l'Écriture, retournant à leurs vomissements. Le marquis de Satanas est le chef d'orchestre de ces bacchanales. Desgenais infernal qui joue ici le rôle qu'Asmodée remplissait vis-à-vis de Gil-Blas de Santillane! Il n'est pas boiteux cependant : c'est Asmodée, gentilhomme qui, pour séduire Jeanne d'Aramillac, la duchesse aux grains de beauté et autres filles d'Ève, n'a besoin ni de descendre par les cheminées ni de monter par les fenêtres. — Mais j'en ai assez dit pour donner à comprendre que, dans les *Mille et une nuits parisiennes*, l'élégance confine à la débauche et que les feuilles de rose voltigent sur des lacs malsains. Parfois, ce sont des traits de satire à l'emporte-pièce, des flagellations ironiques de la vie mondaine. Mais ces bons mouvements sont rares. L'auteur, en général, décrit trop complaisamment les raffinements de la sensualité, l'ostentation du luxe éhonté, les frivoles joies des voluptés faciles. Il entoure ses pécheresses d'une auréole, et n'a pas, à l'adresse de ses viveurs, les énergiques flétrissures qu'appellent leurs joues pâlies d'ignominies et d'opprobres. Il y a pourtant, çà et là, des pensées fines, délicates, incisives — celles-ci, à tout hasard : « La vertu est comme la beauté, on ne sait où elle commence ni où elle finit.» — « La pudeur est sublime, parce que c'est la nature qui se défend. La pruderie est odieuse, parce que ce n'est qu'un masque. » — « Tant vaut l'homme, tant vaut la femme. » — « Le premier trait d'esprit d'une femme, c'est sa figure ; le dernier, c'est son cœur. » Enfin, pour être juste, disons que, dans ces peintures trop hardies de la vie parisienne, les chroniqueurs de l'avenir pourront trouver de curieux détails, éclairant tout un coin de l'histoire des mœurs au dix-neuvième siècle.

— Étant donnée une jeune fille qui a été élevée d'instinct, librement, sans contrainte, qui a tout entendu, tout lu, qui connaît tout, qui parle comme un homme, qui n'est pas prude, qui n'a pas de scrupules, qui est exempte de toute timidité, cette jeune fille peut-elle rester jusqu'à sa mort moralement irréprochable, vertueuse et chaste ? Tel est le paradoxal problème qu'ont essayé de résoudre les frères de Goncourt dans *Renée Mauperin*. Ils ont peint la jeune fille moderne, comme la fait l'éducation à la Benoîton et faussement artistique qu'on lui donne dans certaines familles. Renée est fantasque ; elle est taquine ; elle dit tout ce qui passe par sa folle tête ; elle frise l'inconvenance ; elle cotoie l'abîme sans y tomber. Et pourtant elle est sympathique, car c'est une âme fière, un cœur haut placé, que les choses honteuses rebutent. Elle garde pour son père des trésors de tendresse filiale. Renée a un frère, Henri, qui est la suffisance et l'insignifiance mêmes. Verbeux et remuant, il cherche le bruit qui mène au succès

dans notre siècle ; il est médiocre avec éclat ; son cœur est un charbon de terre ; son cerveau est en briques; sa pensée est à échappatoire. Ce ne serait rien, mais ce *raisonnable* jeune homme affecte ostensiblement des principes qu'il viole en cachette. Il veut épouser une riche héritière — après avoir eu avec la mère des relations coupables. Son nom de Mauperin ne lui suffit pas. Il demande à y joindre le nom de Villacourt. Mauperin de Villacourt! cela fait admirablement dans le paysage. Tant de cynisme révolte Renée ; elle apprend que le nom de Villacourt n'est pas éteint et que cette ancienne famille lorraine a encore un représentant. Immédiatement, sans réfléchir, elle lui envoie le *Moniteur*, en soulignant la décision du garde des sceaux relative à son frère. Le vrai Villacourt, un gentilhomme campagnard, passablement sauvage, arrive à Paris et tue en duel Henri Mauperin. Terrifiée du mal qu'un élan de sa conscience lui a fait commettre, Renée, faible et délicate déjà, se sent atteinte dans les sources mêmes de la vie. Elle s'alite. Le médecin déclare qu'il n'y a plus de remède et que la mort est une question de temps. Nous assistons alors à une touchante et navrante agonie, qui se termine par une fin chrétienne. A mesure que l'heure dernière approche, Renée devient et se sent devenir femme. Elle perd ses allures garçonnières. Elle se rappelle les paroles qu'elle a dites, les audaces qu'elle a eues. Elle n'oserait plus rien de cela. Les pages qui racontent cette mort sont remplies d'émotion pénétrante et sincère.

C'est un livre dangereux et charmant que ce roman des frères de Goncourt ! Il est à la fois très-réaliste et très-idéaliste : réaliste dans le langage, idéaliste dans la pensée. Certains types sont caractéristiques : par exemple, celui de Bourjot, le vieux libéral de 1830 qui, par peur de la Sociale, s'est fait conservateur, presque légitimiste, tout en ne jurant que par Voltaire et en fredonnant les gaudrioles de Béranger. Nous voudrions voir disparaître de ce roman deux ou trois pages inutiles, consacrées à une entrevue plus que risquée entre Henri Mauperin et Mme Bourjot. Quant à Renée, c'est une exception. Sur cent jeunes filles élevées de la même façon, quatre-vingt-dix-neuf seraient devenues des gourgandines ou des pétroleuses. Il n'y a pour la femme moderne qu'une éducation véritablement salutaire, véritablement féconde : c'est une éducation chrétienne.

— Le dernier roman de M. Henri de la Madelène, *Silex*, a eu un certain retentissement. M. Armand de Pontmartin en a donné, dans la *Gazette de France*, une critique des plus sévères, mais aussi des plus fondées. Sous prétexte de retracer des scènes de la vie dévote en province, l'auteur de ce bijou littéraire qui a nom *Jean des Baumes*, a cette fois forcé odieusement la note et a essayé de jeter du ridicule sur la vraie piété. Il a beau dire, dans une préface qui a la forme

d'une plaidoirie, qu'il n'a voulu faire que de l'art pour l'art, personne ne le croira. Il n'y a pas, en effet, à Carindol (lisez Carpentras), que des dévots grotesques comme Faravel, le hanneton de Saint-Sigefroy, et Mlle Brigitte, le cinquième vicaire. Il y a des personnes réellement pieuses et dignes de tous les respects. Que signifient ensuite des phrases du genre de celle-ci, à propos des Frères des écoles chrétiennes : « Il n'avait pas ce type de triste cafardise particulier aux ignorantins ? » N'est-ce pas là une insulte voulue, gratuite, systématique ? — La seule croyante, vraiment sympathique, mise en scène par l'auteur de *Silex* est Blanche Martelly. Or, parce que, dans une scène d'horrible fanatisme dont le moyen âge lui-même eût été incapable, la foule ameutée a tué Paul Morand, un Parisien poëte que Blanche aimait, celle-ci, cette catholique ardente (ô invraisemblance !) s'en prend à la religion et à Dieu. Son cœur se change en caillou (Silex). Franchement, M. de Pontmartin n'a pas eu tort de fustiger M. de la Madelène. Disons un peu, à sa décharge, que l'auteur de *Silex* a reproduit, dans un appendice au volume, les semonces de l'éminent critique de la *Gazette*. Pour les lecteurs intelligents, le remède est ici à côté du mal. Il est fâcheux, d'ailleurs, que ce livre soit empreint de partialité et d'hostilité envers les croyants de la bonne ville de Carpentras, car il contient de piquants détails sur la vie provençale. Un personnage qui n'est pas trop maltraité et qui a dû poser devant le peintre, c'est le curé Raimbaud. Ce brave curé a des colères bleues pour des riens, et ses originalités sont des plus pittoresques. Quoi de plus réussi que ce bout de sermon qu'il fait à une vieille femme acariâtre et ennuyeuse se plaignant sans cesse des débordements de son mari : « Ah ! ah ! » dit le terrible abbé Raimbaud, « votre mari découche ? « Il a joliment raison. Vous êtes plus laide que les sept péchés capi- « taux ! Vous avez un caractère abominable ! Vous êtes toujours à « espionner, à cancaner avec des commères, et vous ne vous confessez « que des péchés de votre homme ! Ne méritez-vous pas de recevoir « soir et matin une bonne râclée de coups de bâton ? Ah ! il passe son « temps au cabaret ? Comme on comprend ça et comme je l'excuse ! « Au moins pendant qu'il boit, le pauvre homme oublie peut-être son « épouvantable malheur d'être à jamais lié avec une mégère telle que « vous. » Voilà un speech sincère, autant que propre à détendre les nerfs irrités d'un pasteur, et l'on conçoit tout de suite — sans l'absoudre absolument de sa grande liberté de parole — qu'après s'être ainsi soulagé, le curé de Carindol aille souper de bon appétit et dormir du sommeil des justes.

— Il n'est pas rare de rencontrer des gens teintés de littérature établir des distinctions entre ce qu'ils appellent la première et la seconde manière de George Sand. La première manière, c'est *Indiana*,

Lélia, Leone Leoni, Jacques; la seconde manière, c'est *Valvèdre*, c'est le *Marquis de Villemer*, c'est *Flamarande.* Autant ces moutons de Panurge blâment la première manière du romancier, autant ils approuvent la seconde manière. Eh bien! ces distinctions sont arbitraires et subtiles. Aujourd'hui, si nous en jugeons du moins par *Flamarande*, la seconde manière de Mme George Sand n'est pas plus morale que la première, et celle-ci a même sur l'autre un réel avantage, c'est qu'elle est beaucoup plus mouvementée, moins guindée et moins ennuyeuse. Dans *Flamarande,* nous avons un mari désagréable, jaloux, insupportable, et un amant modèle. Qu'y a-t-il de plus dans *Lélia*, dans *Jacques*, dans *Valentine?* Et n'est-ce pas toujours la même thèse? — Marié à une femme délicieuse, Flamarande, sous prétexte qu'il ne se croit pas aimé, ne néglige rien pour se faire haïr. Véritable émule d'Othello, il conçoit des soupçons à l'endroit de son meilleur ami, M. de Salcède. Un soir, il le surprend dans une chambre que la famille de Flamarande avait quittée le matin; il provoque M. de Salcède en duel et le blesse grièvement. Un enfant étant né quelques mois plus tard, le comte de Flamarande accuse intérieurement la comtesse sa femme de l'avoir trahi, fait disparaître le fruit du prétendu adultère et le confie aux soins d'un domestique qui abandonne son fardeau dans une étable, chez des paysans du département de la Creuse. Suit une série d'aventures plus ou moins vraisemblables, lesquelles se terminent dans un autre roman, les *Deux Frères*, qui n'est que la continuation de *Flamarande* — avec la même correction harmonieuse et monotone, limpide et soporifique. Il y a, dans *Flamarande*, un domestique impossible et agaçant : c'est le sieur Louvier. En l'entendant faire l'important et le fâcheux, on voudrait l'avoir une heure à son service, pour jouir de la satisfaction de le rouer de coups de bâton et de le flanquer à la porte.

— Le *Bleuet*, de Gustave Haller, est à sa cinquième édition. On doit avouer que ce gracieux volume a tout ce qu'il faut pour plaire. Il est bien imprimé; l'adorable fleur dont il porte le nom s'étale sur fond blanc au milieu de la couverture, et cette fleur a été dessinée par Carpeaux, le célèbre artiste qui vient de mourir; George Sand, dont nous parlons plus haut a écrit la préface de l'œuvre, et l'auteur est une femme du grand monde politique et financier qui se cache sous un pseudonyme. Enfin, la thèse abordée par Gustave Haller est des plus hardies. Vous connaissez ce passage de La Bruyère : « L'amitié peut subsister entre les gens de différents sexes, exempte même de toute grossièreté. Une femme cependant regarde toujours un homme comme un homme et réciproquement un homme regarde une femme comme une femme. Cette liaison n'est ni passion ni amitié pure, elle fait une classe à part. » La Bruyère a dit encore : « Il y a un goût dans

la pure amitié où ne peuvent atteindre ceux qui sont nés médiocres.» La thèse de l'auteur des *Caractères* est soutenue avec talent par l'auteur du *Bleuet*. Franz Tillmann, le héros, aime d'amitié Renée de B. et aime d'amour Augusta, la cousine de Renée. Ces deux affections sont fort dissemblables. Franz apprend qu'Augusta n'est plus digne de lui, et son amour se change en mépris, tandis que son amitié pour Renée va toujours s'augmentant et s'idéalisant. Renée épouse le comte Malcinski, gentilhomme polonais. Ici commence l'épreuve. L'attachement de Franz pour Renée ne souffre pas de ce mariage. Mais un pareil sentiment n'est pas compris par le monde. Franz est calomnié auprès du comte. C'est le coup de grâce. L'ami de Renée est une nature d'élite ; il meurt de son amitié incomprise et méconnue. Gustave Haller a traité ce sujet délicat avec une grande modération de langage. Néanmoins ce n'est pas un livre (quoiqu'il n'ait rien d'immoral) à mettre entre les mains des jeunes filles. Leur imagination pourrait en être troublée. C'est un roman psychologique où est étudiée une des manifestations les plus originales de l'âme humaine. Le cadre en est ravissant. Le sujet tient même un peu de l'idylle, une idylle qui commence par des sourires et qui finit par des larmes. L'idée-mère n'est pas cependant tout à fait neuve. Elle est indiquée dans *Renée Mauperin* (amitié de Renée et du philosophe Denoisel). Sainte-Beuve, dans plusieurs de ses *Études*, s'est occupé aussi de l'amitié entre jeune homme et jeune fille. Seulement, le sceptique écrivain refuse à cette amitié le désintéressement, et l'appelle « l'antichambre de l'amour. » Gustave Haller, lui, va jusqu'au bout. Il est vrai que son Franz Tillmann est plus parfait que nature. Maintenant, voulez-vous savoir qui est Gustave Haller ? Eh bien ! c'est Mme Gustave Fould.

— Le *Polybiblion* a, l'an dernier, rendu compte du début littéraire de la princesse Olga Cantacuzène. Il s'agissait d'un roman des plus pathétiques, *Tante Agnès*. Cette année, *Tante Agnès* a une sœur, *Carmela*, laquelle a toutes les qualités de son aînée. Ange dans un corps de femme, Carmela Villani n'a d'humain que l'enveloppe. Elle voit les misères, les faiblesses de l'humanité, mais jamais sa sérénité ne l'abandonne. Elle traverse le monde sans toucher la terre, consolant ceux qui souffrent, excusant les coupables, se sacrifiant pour tous et ne demandant pour elle aucune récompense. La récompense arrive quand même, et c'est une récompense providentielle. Carmela, l'orpheline italienne, devient la comtesse de Teligny. Mais cette haute position n'est qu'un stimulant de plus pour une âme aussi dévouée. Elle fait le bonheur de son mari aveugle et sauve sa mère, à elle, de la dégradation. Ce nouveau livre de la princesse Cantacuzène est très-finement écrit. Les paysages italiens surtout sont rendus avec une

vérité saisissante. Il y a aussi de belles et chaleureuses pages sur la morale évangélique.

— Une simple remarque. Les femmes réussissent généralement mieux que les hommes dans l'analyse des sentiments et dans la peinture de certains caractères. Ainsi, Mme Gustave Fould et la princesse Olga Cantacuzène viennent de produire presque deux chefs-d'œuvre : *Le Bleuet* et *Carmela*. Voici un autre roman : *La loi qui tue*, signé Camille Delaville, que je soupçonne être d'une plume féminine, et qui, dans son genre, égale les deux autres. La loi qui tue, c'est notre loi française actuelle sur la séparation de corps. Elle est toute au profit de l'homme, toute au désavantage de la femme. Ce n'est pas une loi chrétienne. Telle est la conclusion qui ressort, selon nous, du livre de Camille Delaville. Madeleine Vaucrey a épousé Charles Desnoyers, un homme violent et abominable. Un jour, accablée d'insultes, rouée de coups, Madeleine déserte le domicile conjugal. Alors commence pour elle une vie d'épreuves, de persécutions et de tortures. Desnoyers invente contre sa femme une machination infâme, obtient du tribunal gain de cause, se sépare d'elle, et, le Code à la main, la met dans l'épouvantable alternative ou de mourir de faim ou de se prostituer. La pauvre femme reste vertueuse ; mais elle meurt. La loi l'a tuée. Il y a néanmoins, dans ce livre, un grand défaut : l'auteur généralise trop. A l'en croire, tous les hommes d'affaires seraient d'affreux scélérats. S'il se trouve des avoués ou des notaires qui abusent de leur situation, c'est, Dieu merci ! encore l'exception. La masse des officiers ministériels ne donne pas prise aux mercuriales indignées de l'auteur de la *Loi qui tue*. Nous devons blâmer aussi cette injuste épigramme qui termine le livre : « Desnoyers se remaria, fut nommé député, et il est aujourd'hui un des plus enragés conservateurs. » Les hommes du genre de Charles Desnoyers, quand ils deviennent députés, ne vont pas d'habitude grossir le nombre des vrais défenseurs de la religion, de la famille et de la propriété. Ils vont grossir les groupes sceptiques de nos Parlements.

— Encore un roman de mœurs dû à une femme : *Benedicte*, par Mme S. Blandy. Benedicte est la fille d'un noble polonais. Le comte Wyniecki s'est longtemps battu pour la « sainte Pologne. » Vaincu, il a émigré en France avec sa bien aimée Benedicte et son fidèle lancier Ladislas. Pour le cœur, le comte Wyniecki est un héros ; pour le caractère, c'est un enfant. Il ne tarde pas à dissiper, par générosité folle, les débris de sa fortune. Que fait alors Benedicte ? Elle se met bravement à l'œuvre et va donner des leçons de musique dans les riches familles bourgeoises de Lyon. Elle traduit en français les romans d'Arabella Lawson, un bas-bleu qui n'a aucun des défauts de l'emploi. Benedicte sauve ainsi son père de la misère. Elle pousse

l'amour filial jusqu'au sublime. Son dévouement n'a d'égal que celui du pauvre Ladislas qui, pour épargner un chagrin à ses maîtres, tente de se détruire. Inutile de dire qu'au dénoûment le ciel se rassérène et qu'un brillant mariage dissipe tous les nuages.

— Il serait à désirer que cette mijaurée de Jane Lecoq, dont Mme la comtesse de Mirabeau nous raconte si spirituellement et si rondement les mésaventures, eût le caractère de Benedicte. Paturot en jupons, elle ne serait pas constamment à la recherche d'un mari et finirait autrement, je vous le jure, que par coiffer sainte Catherine. Mais aussi est-il possible d'être plus orgueilleuse, plus dédaigneuse, plus sotte et plus infatuée de sa beauté que ce Narcisse femelle? Vous séchez sur la plante, Mademoiselle ! C'est bien fait. Pourquoi avez-vous joué avec l'amour du capitaine Ritters. Il vous fallait des damoiseaux mieux peignés, mieux titrés. Voyez-vous cela ? Ne dirait-on pas que vous sortez de la cuisse de Jupiter? Allons! si vous restez pour graine, vous n'avez à vous en prendre qu'à vous-même et à votre mère. Ceci pour conclure que l'histoire de *Jane* est celle de bien des jeunes filles. Il en est de même de l'histoire de *Germaine*, une fourbe, une hypocrite qui calomnie ses bienfaiteurs et qui, de belle, devient laide. Punition méritée et toute naturelle ! Germaine se marie ; mais mieux eût valu pour elle s'enfermer dans un couvent pour y pleurer ses fautes. Son mariage est un enfer.

— C'est le contraire pour Mlle de Petitvallon. Elle va au couvent, mais pour y pleurer les fautes de son père, un de ces hommes qui aspirent à la fortune par tous les moyens possibles. Baptiste Tourniquet de Petitvallon, comte de contrebande, fait condamner innocemment un de ses employés, Georges Didier, qui avait surpris le secret de ses opérations frauduleuses. A sa sortie du bagne, Didier vient reprocher à Petitvallon son infâme conduite. L'entrevue est telle que Petitvallon tombe frappé d'apoplexie. Élisabeth, sa fille, soupçonne vaguement les manœuvres de son père. Elle agit tant et si bien qu'elle réconcilie le mourant avec Dieu et lui arrache un écrit attestant l'innocence de Didier. Après la mort de Petitvallon, Élisabeth est tout simplement héroïque : elle proclame l'innocence du condamné, lui rend les biens que lui avait volés son père et entre comme novice chez les Petites-Sœurs des Pauvres. *Mademoiselle de Petitvallon* fait partie de la collection Dillet. Cette indication est une garantie de moralité irréprochable.

— Nous en avons fini avec les romans de mœurs, et M. Paul Féval, inépuisable et infatigable, nous ramène aux romans d'aventures. On a, non sans raison, accusé Ponson du Terrail d'avoir abusé de Rocambole. Il le mettait à toutes les sauces. Ne pourrait-on pas, la question de talent exceptée, adresser les mêmes reproches à M. Paul Féval, à

propos des *Habits-Noirs?* Il nous semble que les fameuses *Veste Nere* reviennent un peu souvent dans ses œuvres. Nous les avons vues dans la *Rue de Jérusalem*, dans *Cœur d'acier*, dans les *Maman Léo*, dans je ne sais plus quoi. Les voici encore dans la *Bande Cadet*. Nous avions cru le chef de la mystérieuse association, le colonel Bozzo-Corona, le père à tous (*Il Padre d'Ogni*), endormi jusqu'au dernier jugement dans sa tombe du Père-Lachaise. Et pas du tout! Il revient encore ici arracher à Cadet-l'Amour, son successeur, le trésor mythique, fantastique, diabolique. Cette fois, le Trésor est représenté par la fortune de la noble et antique famille des Fitz-Roy de Clare. Autour de cette fortune colossale papillonnent la plus jolie collection de scélérats qui se puisse imaginer : et le marquis de Tupinier, et le bon Jaffret, et la comtesse Marguerite, et le docteur Samuel, et Comayrol. Tout ce monde-là cultive en grand l'assassinat, la captation, les suppositions d'enfants, l'estrapade, l'incendie. C'est une orgie de crimes. A Tupinier seul est appliquée la loi du talion. Les autres s'esquivent par la tangente, et probablement M. Paul Féval les réserve pour d'autres exploits. La *Bande Cadet*, malgré des ficelles, a néanmoins des épisodes du plus puissant intérêt. Il y a le récit de l'évasion de Clément le Manchot, à la barbe de toute la police, qui est admirablement conté. Mais, à dire vrai, nous sommes un peu blasés sur Cadet-l'Amour, Echalot et Similor. Nous préférons le *Chevalier Ténèbre*. C'est l'histoire piquante et très-dramatique de deux escrocs du grand monde, qui, vers les derniers temps de la Restauration, choisissent pour théâtre de leurs équipées le salon de Mgr de Quélen, archevêque de Paris. Le *Chevalier Ténèbre* devrait s'intituler : *les Chevaliers Ténèbres*, car ils sont deux, le grand et le petit, se servant très-habilement d'une légende hongroise et rappelant certains aventuriers célèbres du dix-huitième siècle. Au début du livre, se trouve un portrait de Mgr de Quélen : « C'était, dit M. Paul Féval, non-seulement un prélat fort éminent, mais encore un parfait gentilhomme. Il avait une habitude bien connue, ce prélat dont quelques misérables, insultant au vrai peuple en prenant le nom de peuple, devaient incendier la demeure au lendemain de la révolution de Juillet. Il s'était fait une règle de distribuer aux pauvres, après chacune de ces réceptions, une somme égale aux frais de sa fête. »

— *Trop gratter cuit, trop parler nuit.* Un parisien, M. d'Humbart, éprouve un jour, à son grand détriment, la vérité de ce proverbe. C'était à l'époque où les atroces boucheries de Tropmann occupaient Paris et la France entière. M. d'Humbart voulut dire un soir, au cercle, par manière de plaisanterie, que rien n'était plus facile que de commettre un crime et d'en faire disparaître toute trace. « Supposons, « disait-il, que je vinsse à tuer ma femme; mes précautions seraient si

« bien prises que je suis sûr de n'être jamais inquiété. » Or, en rentrant chez lui, le plaisant lugubre trouva sa femme assassinée. Le jour même des obsèques il est dénoncé comme l'auteur du meurtre, par la Saint-Gaudens, sa belle-sœur, une créature diabolique. D'Humbart n'a pas tué sa femme : l'assassin est un de ses amis, M. de Weindel. Mais tout accuse d'Humbart, tout l'accable. Une seule personne croit à son innocence : c'est le lieutenant Lefrançois, son beau-frère. Celui-ci jure de découvrir le vrai coupable. Il y parvient. Seulement, en dénonçant M. de Weindel, il perd M. d'Humbart. C'est tout un mystère. M. d'Humbart a un vieux cadavre sur la conscience. Avant de se marier, il a tué un de ses parents pour s'emparer de sa fortune, et Weindel possède le terrible secret. Que faire ? Les événements servent à merveille le lieutenant Lefrançois. Il tue en duel Weindel qui a insulté sa fiancée Marguerite Leival, et d'Humbart meurt de remords à Mazas. Sa fortune mal acquise revient à la véritable héritière, Marguerite Leival, qui épouse le courageux et loyal lieutenant. Maintenant, pourquoi ce titre cabalistique : *Le Mannequin?* Voici : Le malheureux d'Humbart a tué M. de Bertillon à coups de pied de cheval, un matin que la victime se promenait en lisant tranquillement son journal. Or, pour en arriver là, il paraît qu'il avait fait construire un mannequin, à seule fin de dresser au meurtre le cheval-assassin. L'histoire du mannequin étant connue, on s'explique comment d'Humbart empêche Lefrançois de dénoncer Weindel à la justice. Malgré son titre bizarre, le roman de M. Escoffier ne ressemble pas aux autres. L'auteur a su se passer des moyens ordinaires. Le début est nouveau, saisissant, empoignant. L'action se développe avec une heureuse hardiesse, et les principales figures sont peintes d'une main vigoureuse. M. Escoffier a pourtant un peu trop travaillé dans le noir.

— Nous en dirons autant de Wilkie Collins, dans la *Piste du crime*. L'auteur de la *Femme en blanc* a marché sur les brisées d'Edgar Poë. Les déductions de la *Piste du crime* n'ont pourtant pas la netteté et la précision de la vertigineuse dialectique qui règne dans l'*Affaire de la rue Morgue*. Voici le résumé de la *Piste du crime*. Valeria Brinton a épousé un gentleman, Eustache Woodville. Cet Eustache ne s'appelle pas Woodville : il s'appelle Mac-Clallan, et a changé de nom, parce qu'il a été autrefois condamné à Edimbourg pour avoir empoisonné sa première femme. Le texte du jugement tombe sous les yeux de Valeria ; elle est frappée des contradictions que ce document renferme, et, comme elle aime sincèrement son mari, elle se met à la recherche du vrai coupable. Effectivement, elle arrive à son but. Eustache n'a pas matériellement empoisonné sa femme ; mais il n'est pas non plus indemne de tout reproche. Sa première femme s'est empoisonnée parce qu'il ne lui était pas fidèle. Wilkie Collins a brodé sur ce thème

un récit fort émouvant. Il va sans dire que ce n'est pas en dormant que Valeria découvre la vérité. Il lui faut passer par de tristes déboires et de cruelles épreuves, principalement dans les entrevues qu'elle est forcée d'avoir avec Miserrimus Dexter, cul-de-jatte, avorton, fou, maniaque, être fantastique, qui sait comment s'est perpétré l'empoisonnement et qui prend mille prétextes bizarres pour ne pas le dire. La *Piste du crime*, comme tous les romans anglais en général, est très-correcte au point de vue de la décence des expressions ; mais c'est d'une moralité froide qui ne dit rien à l'âme.

— Tel n'est point le cas de *Patira*, la dernière production de Mme Raoul de Navery. Le sentiment chrétien qui en inspire toutes les pages — sans nuire en rien, au contraire, à l'intérêt dramatique — donne à cette œuvre une chaleur communicative qui pénètre et qui s'impose. C'est avec une sorte de chagrin que l'on voit arriver la fin du récit. L'histoire se passe en Bretagne, quelques années avant la Révolution. Les Coëtquem sont trois frères : le marquis Tanguy, l'honneur et la bonté même ; le comte Florent, la perversité incarnée ; le vicomte Gaël, l'hypocrisie en personne. Tanguy a épousé Blanche Halgan, fille d'un caboteur des îles Malouines. Dieu a béni cette union : Blanche va donner un héritier à la vieille maison des Coëtquem. Cela ne fait pas les affaires de Florent et de Gaël. Ces deux cadets envieux ont juré d'hériter tôt ou tard du marquis Tanguy. Ils enferment Blanche dans les oubliettes de la Tour-Ronde. La pauvre femme n'a plus qu'à se laisser mourir ; mais Dieu visiblement la protège. Un petit abandonné, un petit bohémien, Patira, apprenti et souffre-douleurs dans la boutique de Jean-l'Enclume, a l'habitude d'aller chaque nuit, se griser d'air pur, de liberté, de solitude. Un soir, il entend une voix plaintive et gémissante sortir d'une des fenêtres cloisonnées de la Tour-Ronde. Cette fenêtre donne sur un lac. Patira ne se rebute point ; il se construit un vaste radeau en osier et vogue vers la tour. La voix était celle de Blanche qui vient de mettre un fils au monde. Elle le baptise, lui donne le nom d'Hervé, et, après l'avoir marqué sur la poitrine d'un signe de reconnaissance, le confie à Patira. C'est ici que l'œuvre de Mme Raoul de Navery devient véritablement empoignante. L'affection de cet être faible, Patira, pour un être plus faible que lui, change le petit bohémien en homme. Il accomplit des prodiges. Il sauve l'héritier des Coëtquem de toutes les embûches que lui tendent ses ennemis. Il devient une sorte de Providence. Cette création fait vraiment honneur à l'auteur des *Idoles*. Les personnages qui prennent part à l'action ne sont jamais insignifiants : il y en a d'odieux, il y en a de sympathiques. Ceux-ci pratiquent la vertu en héros ; ceux-là cèdent aux convoitises malsaines. — Absolument comme ces bohêmes stériles, ces médecins sans clients, ces avo-

cats sans cause, ces poëtes sans conscience, ces ouvriers orgueilleux que nous présente M. Tony Révillon, dans un roman socialiste, qui a précisément pour titre : *Les Convoitises*. C'est vigoureusement écrit ; mais, au lieu de combattre les appétits malsains, l'auteur les absout et les excuse en quelque sorte. Il donne tort à la société, devant ce qu'il appelle « la grande armée des misérables, » qui est plutôt la grande armée de la paresse, de l'irréligion, de la débauche et de la haine. M. Révillon est un rêveur égalitaire, et, pour soutenir sa thèse, il a recours à tous les sophismes, à toutes les séductions littéraires. Seulement, il ne s'est pas aperçu que le dénoûment des *Convoitises* offre un démenti formel à toutes ses chimériques théories. L'ouvrier Michal, sur lequel l'auteur a mis toutes ses complaisances et qu'il nous donne comme un républicain honnête, instruit, modéré, sincère, en arrive, sous la fatalité de la logique révolutionnaire, à approuver l'insurrection parisienne de 1871 et à crier en mourant : « Vive la Commune ! » Le père de ce Michal est, au contraire, un ouvrier laborieux, modeste, content de son sort, ne demandant qu'au travail le pain de chaque jour. Voilà celui qu'il eût fallu mettre au premier plan, et alors les *Convoitises* eussent été un bon livre. Nous ne pouvons pas leur rendre ce témoignage.

— Cette fois, M. Jules Verne quitte les régions de la science pure pour nous donner du fantastique. C'est, en effet, une conception à la Hoffmann que *Maître Zacharius*. Horloger à Genève, maître Zacharius a inventé les montres à échappement. Il en est tellement fier qu'il devient fou, qu'il donne sa fille à Satan et qu'il se croit Dieu. Sa mort terrible est celle d'un Réprouvé de la Science. Le *Docteur Ox*, du même auteur, tient aussi du fantastique ; mais c'est d'un fantastique plus folâtre. Le docteur Ox se fixe un jour à Quiquendonne, ville imaginaire du pays de Flandres. Il cultive la chimie à outrance. Quiquendonne est une ville béate et placide. On ne s'y querelle jamais ; on n'y élève jamais la voix ; la vie s'y écoule avec la tranquillité d'une eau courante, claire, unie et jamais troublée. Ce n'est pas la vie, c'est la somnolence. Le docteur Ox conçoit le projet de réveiller Quiquendonne, en saturant d'oxygène l'air ambiant. Dans ce but, il monte une grande usine. L'expérience réussit, mais réussit trop tôt. Semblables naguère aux Sept-Dormants de la légende, les Quiquendonnois ne tiennent maintenant plus en place. Ils ont du vif-argent dans les veines. Hier, au théâtre, il fallait six heures pour l'exécution du quatrième acte des *Huguenots*. Aujourd'hui, tout l'opéra de Meyerbeer est expédié en dix-huit minutes. Ce ne sont que disputes, criailleries, gens qui courent, gens qui se heurtent, coups de pieds, coups de poing, appels aux armes. Il n'est pas jusqu'au grave bourgmestre Van Tricasse qui ne provoque en duel le flegmatique conseiller Nicaise. Bref,

tout est sens dessus dessous. Par bonheur, l'usine du docteur Ox fait explosion, et, le gaz méphistophélique se disperse. Alors l'atmosphère revient à ses habitudes et tout rentre dans le calme. Cette fantaisie montre sous un nouveau jour le talent de M. Jules Verne. Son nom rime avec Sterne. Son talent aussi, du moins dans le *Docteur Ox*, qui a quelque chose des allures humoristiques du *Voyage sentimental.*

— M. Louis Thiabaud a des veilléités de même genre; mais, il a encore pas mal d'huile à brûler avant de devenir un maître. Sa *Borgnesse de la Guillotière* n'a de fantastique et de fantaisiste que le titre. C'est une vieille mégère qui tient une sale cambuse où viennent se griser les canuts de Lyon et les bateliers du Rhône. Cette borgnesse a une fille qui est courtisée par un certain Gustave de Moutaret, caissier d'une maison de banque, à Genève, lequel a épousé pour son argent une certaine Angelina de Blangy, laquelle divorce avec le Moutaret, après l'avoir poussé au vol de sa caisse, et se marie avec un contrebandier savoyard. M. Thiabaud pose en moraliste. Son livre contient des tirades indignées qui viennent là comme mars en carême. Le canevas du roman n'est pourtant pas, on le voit, des plus innocents. Certaines situations sont d'une puérilité dont *Victor ou l'Enfant de la forêt*, de Ducray-Duminil, peuvent donner une idée. Mais ce qu'il y a de plus bizarre, c'est le style. On trouve, dans la *Borgnesse de la Guillotière*, des phrases de ce genre : « Son air était morne comme en hiver un reflet d'aurore..... Les malades marinent dans la moisissure des tristesses funèbres..... Aimer de force, c'est entasser dans son imagination de grandes roches enchanteresses. » Du temps de Molière, M. Louis Thiabaud eût été le chef des Précieux ridicules. Cela nous rappelle certain huissier qui cultivait aussi la périphrase et l'ampoulure. Il était allé porter une assignation à un contribuable récalcitrant, et avait mis son cheval au vert dans une prairie. Quand il eut fini, il avise un paysan, et, au lieu de lui dire en parlant comme tout le monde : « Ramène-moi mon cheval, » il lui crie d'une voix tragique, avec un geste à la Talma : « Agreste, fais faire un pas d'approximation à ma bête chevaline ! » Naturellement le paysan ne bougea point. Et parbleu ! il n'avait pas compris. C'était pour lui du javanais.

— En terminant, il nous reste à dire un mot de quelques recueils de nouvelles qui ne sont pas indignes d'attention. Ainsi *Une semaine au château de Kernoz*, par Mme la comtesse de Longuerue; le *Roi d'une île déserte*, par A. Challamel; *Jeux de plume*, par Jules d'Argis ; *Contes du printemps* et *Contes d'été*, par Émile Richebourg. — La douairière de Kernoz a réuni une brillante société de dames et de demoiselles, dans son manoir de Basse-Bretagne. En hiver, les soirées sont longues. Comment les employer ? En racontant des anecdotes et des histoires.

De là, sept nouvelles charmantes, recueillies par une auditrice, la comtesse de Longuerue. De ces sept nouvelles, les mieux dites, les mieux réussies, sont : *Trois jeunes filles*, *le Dépôt*, *la Médaille*, *l'Expiation* et *Tante Pauline*. Cela est simple, naturel. La vertu n'y prend que des airs aimables, et tout laisse dans l'esprit des impressions salutaires.

— *Le Roi d'une île déserte* est une réduction de Robinson Crusoé. L'auteur prend occasion de son titre pour décrire, en passant, les beautés de l'île, située dans une latitude quelconque. L'Océan est si vaste, comme dit Hésiode.

— Les *Contes* de M. Émile Richebourg obtiennent un franc et légitime succès. Cela s'explique. L'auteur s'adresse aux familles et parle le langage que doivent parler les livres mis à la portée des jeunes intelligences. Ses *Contes* sont amusants, instructifs, agréables. Ils font aimer le bien, tout en faisant souvent rire. Que veut-on de plus? Les meilleurs, sans contredit, se nomment : *Le Père Biscuit*, *la Jeune fille aux oiseaux*, *la Chienne de Jemmapes*, *la Bague*, *le Chasseur noir*, *Une prise de voile*. Comme Andersen, le conteur du Nord, M. Émile Richebourg a su habilement rajeunir certaines vieilles légendes.

— C'est pareillement un spirituel conteur que M. Jules d'Argis ; mais, il est plus mondain, plus léger. Son style a moins de naturel. Il vise parfois à imiter Alfred de Musset. Ses *Jeux de plume* contiennent trois histoires, dont deux, *Magnolius* et les *Amours de Gaston*, témoignent de réelles qualités littéraires. Il y a, dans les *Amours de Gaston*, une scène très-originale. Il s'agit du baptême de la fille d'un châtelain des environs de Carpentras. Le parrain et la marraine se chamaillent sur le nom à donner à l'enfant. On ouvre le calendrier. Toutes les saintes sont passées en revue. On ne veut pas de Geneviève, parce que ce nom rappelle Geneviève de Brabant. Catherine, Pélagie, Thérèse, Eulalie, Joséphine sont des noms de cuisinières. Sainte Barbe a le menton velu et n'aime que le bruit du canon. Louise est réservée au sang royal de France. On ne saurait choisir ni Jeanne, ni Marguerite. Songez-donc ! Jeanne de Naples, Marguerite de Bourgogne ! On s'arrête finalement à Marie, et cela fournit à M. Jules d'Argis l'occasion d'écrire quelques lignes émues en l'honneur de la Vierge. C'est fort bien de sa part. Mais pourquoi avoir tant maltraité toutes ses pauvres saintes?

FIRMIN BOISSIN.

DE QUELQUES PUBLICATIONS ORIENTALES

The first Hebrew book, by the Rev. THOMAS ARNOLD. London, Rivingtons, 1875, in-12 de 246 p. — *Mandâische Grammatik*, von THEODOR NÖLDEKE, Halle, Waizenhauses, 1875, in-8 de XXXIV-486 p. — *Bet-ha-Midrasch*, von Dr AD. JELLINEK, tom. V. Vienne, Winter, 1875, in-8 de LX-208 p. — *Zur geschichte der Jüdischen tradition*, von I. H. WEISS, 1re partie. Vienne, Herzfeld, in-8, de 242 p. — *Histoire de la ponctuation ou de la massore chez les Syriens*, par l'abbé MARTIN. Paris, Maisonneuve, 1875, in-8 de 128 p. avec huit planches lithographiées. — *Liber Thesauri, de Arte poetica Syrorum*, necnon de eorumdem poetarum vitis et carminibus, per P. D. GABRIELEM, CARDAHI, Maronitam, e monte Libano, Romæ, Libr. Propag., 1875, in-8 de 203 p. — *Actes du Brigandage d'Éphèse*, par l'abbé MARTIN. Paris, Maisonneuve, 1875, in-8 de 180 p. — *Saint Pierre et saint Paul dans l'Église nestorienne*, par l'abbé MARTIN. Paris, Maisonneuve, 1875, in-8 de 153 p. de traduction et de 67 p. de texte. — *Discours de Jacques de Saroug sur la chute des idoles*, par l'abbé MARTIN. Leipzig, 1875, in-8 de 48 p. — *The Records of the Past*. London, Bagster, 1875, 5 vol. in-12. — *Bibliothek der Kirchenväter* de Kempten. Livraisons 41, 44, 58, 81, 82, 86, de 60 à 80 p. chacune. — *The Resurrection of Assyria*, a lecture delivered in Renfield presbyterian Church, Glasgow, in January 31 1875, by W. R. COOPER, London, Bagster, 1875, in-12 de 63 p. — *L'Eyypte et Moïse*. 1re partie : les Vêtements du Grand-Prêtre et des Lévites, par l'abbé VICTOR ANCESSI. — *Critico-biblical disquisition on the time during wich Christ lay in the tomb*, by Francis De Hieronymo JOVINO, S. J. Woodstock, 1875, in-8 de 218 p. — *A Sketch of samaritan history, dogma and literature*, by J. NUTT. London, Trübner, 1874, in-8 de 172 p. — *Islam, its history, character, and relation to Christianity*, by J. ARNOLD. London, Longmans, 1874, in-8 de XII-474 p.

Le désir de combler une lacune dans les revues du *Polybiblion*, et de fournir à ses lecteurs quelques renseignements généraux sur tout ce qui peut être pour eux un objet d'étude, avait depuis longtemps inspiré la pensée de consacrer un des comptes rendus mensuels aux littératures orientales. Il y avait certainement une excellente idée dans ce projet; le tout était d'en rendre l'exécution pratique. Ce n'est pas, en effet, chose facile, que de parler des littératures orientales. Des rives de la Phénicie aux îles du Japon, il y a loin, et ce ne serait point l'affaire d'un seul homme que de raisonner pertinemment sur toutes les littératures qui vivent ou ont vécu sur une aussi grande portion du globe : chaque littérature a elle-même ses départements, non pas peut-être aussi nombreux que chez nous; mais, là encore, on distingue, un volume de grammaire d'un volume d'histoire, un recueil de poésies d'un traité de versification.

Et ce n'est pas tout : si nous ne parlons pas de la rareté des productions littéraires de l'Asie et de l'extrême difficulté qu'il y a quelquefois à se les procurer, il faut bien dire au moins qu'une seule branche d'une littérature, la poésie hébraïque, par exemple, fournirait difficilement matière à un compte rendu de quelque étendue. Il ne se passe pas d'années, où il ne se publie quelque chose, quelque volume, ou quelque dissertation, sur chaque rameau des études orientales; mais l'ensemble de ces travaux présente rarement un tout assez important pour mériter l'honneur d'un compte rendu à part.

Les revues spéciales françaises, allemandes, anglaises, le *Journal asiatique de Paris*, la *Zeitschrift der Deutschen morgenländischen Gesell-*

schaft, les deux *Journaux asiatiques* anglais, le *Journal asiatique* américain, la *Revue archéologique*, etc., tiennent toujours le haut bout dans ce genre d'études et sont les arsenaux où tous les savants vont chercher leurs armes, mais que tous les savants prennent aussi soin d'approvisionner. Il est impossible de se tenir au courant des études orientales sans recevoir au moins un de ces recueils : outre les travaux particuliers et spéciaux qu'on y rencontre, il y a des articles de revue générale (comme dans notre *Journal asiatique*), qui tiennent continuellement l'esprit en éveil, en lui signalant les publications nouvelles ou en lui exposant le résultat des publications déjà parues.

Il est vrai que, pour lire ces revues avec fruit et avec intérêt, il faut être le plus souvent initié, et même très-initié aux mystères de la science des langues. C'est là un reproche qu'on a souvent adressé aux orientalistes. On les a accusés d'être spéciaux et de ne pas vulgariser leurs connaissances, de ne s'adresser qu'à un public restreint, et de perdre leur temps à discuter des questions sans portée ou sans intérêt, et il faut avouer que le reproche est un peu mérité. Jusqu'ici, en effet, on a trop cru que la science des langues consistait à produire des grammaires et des lexiques : chaque auteur a voulu faire quelque chose sous ce rapport, et la quantité de livres qu'on a composés en ce genre est vraiment incroyable ; aussi faut-il ajouter que, la plupart du temps, ces livres se répètent, et qu'on ne distingue A de B qu'en ce que A a été imprimé à Berlin, tandis que B a paru à Oxford ou à Cambridge.

Si on veut donc vulgariser l'étude des langues asiatiques, et en particulier l'étude des langues mortes, il faut montrer qu'il y a un intérêt réel à les connaître, et que toute l'utilité qu'on peut tirer de cette connaissance ne se borne pas seulement à pouvoir établir quelques points de comparaison entre cet idiome-ci et cet idiome-là ; il faut qu'on exhume les vieux monuments, qu'on publie les textes anciens intéressant l'histoire, la religion, la philosophie, et qu'on les fasse entrer dans le courant des sciences humaines, comme on l'a fait pour les chefs-d'œuvre de la Grèce et de Rome.

On n'obtiendra jamais, sans doute, pour les idiomes sémitiques, les mêmes résultats que pour les littératures dites classiques : le grec et le latin sont en possession de nos écoles, et jamais l'hébreu, le syriaque, l'arménien, le copte, l'arabe et même le sanscrit n'arriveront à les supplanter. Cependant, le nombre de ceux qui cultivent ces idiomes pourrait s'accroître, si on arrivait à réaliser deux conditions : la première serait de faire un bon cours d'ouvrages classiques pour chaque langue, et la seconde consisterait à mettre ces ouvrages à la portée de tous ceux qui se sentent, avec l'amour de l'étude, le désir de pénétrer dans les mystérieux replis de l'antiquité asiatique.

Des ouvrages comme le *First Hebrew book* d'Arnold seraient toujours

bien accueillis et auraient même du succès, pourvu que chaque auteur ne voulût pas faire le sien. Ce n'est pas un livre savant, mais ce n'est pas non plus un simple alphabet; il occupe très bien le milieu entre Gesenius et Vosen, qui représentent, l'un, la haute science, et l'autre, la littérature hébraïque rudimentaire. L'exposé est clair, court, méthodique, et l'ouvrage contient, en outre, un petit lexique avec quelques exercices gradués. Ces derniers ne sont peut-être pas assez nombreux, et, au lieu de les disperser à travers le texte, il eût mieux valu, pensons-nous, les grouper tous ensemble à la fin du petit volume.

— M. Nöldeke nous avait déjà donné, il y a quelques années, un essai sur la grammaire de cet idiome mélangé et corrompu qu'on appelle le mandéen ou le mandaïte. L'essai s'est développé, et est devenu un gros volume, un volume conçu avec cette largeur que M. Nöldeke porte dans toutes ses recherches et rédigé avec cette plénitude de détails, avec cette richesse d'érudition qui caractérisent toutes les productions de l'infatigable professeur. Ce n'est pas une œuvre de vulgarisation, c'est une œuvre de science que vient de faire le docte professeur de Strasbourg ; mais c'est une œuvre qui comble une lacune dans les études sémitiques et qui prépare les voies à un écrit plus simple et plus classique, si tant est que jamais le mandéen trouve un groupe d'élèves voulant le cultiver.

— Il faut des livres comme ceux de M. Nöldeke ; il en faut même comme le *Beth Ha-Midrasch*, où le docteur Ad. Gellinek a recueilli des textes choisis dans la littérature hébraïque du moyen âge, ou comme ceux où M. H. Weiss publie les textes qui ont plus spécialement rapport à la tradition juive ; mais ces ouvrages tout spéciaux ne compteront jamais beaucoup de lecteurs. Il s'écoulera de longues années encore avant que des écrits hébreux ou rabbiniques puissent circuler dans de nombreuses mains, en-dehors de celles des juifs et des rabbins.

— Des dissertations comme l'*Histoire de la ponctuation ou de la massore chez les Syriens* feront avancer la science, en éclaircissant des points douteux et en comblant des lacunes, mais ne contribueront pas notablement à vulgariser l'étude du syriaque. Nous devons en dire autant, à plus forte raison, d'un livre, pourtant fort utile, qui vient de paraître dernièrement à Rome, moitié en arabe, moitié en syriaque, sur la poésie syrienne ; nous voulons parler du *Kitâb El-Kanzi-ec-çamini fi sanacati cha Cri essourianii,* dans lequel l'auteur, Gabriel Cardahi, un jeune et docte maronite, a recueilli tout ce qu'on savait jusqu'à ce jour sur la poésie et sur les poëtes syriens. Il y a bien quelques lacunes, que nous signalerons peut-être dans un autre recueil, mais l'ouvrage contient des détails qu'on chercherait vainement ailleurs, et ne manquera pas d'être bien accueilli de ceux qui s'inté-

ressent à la poésie orientale en général et à la poésie syrienne en particulier.

— Des publications comme les *Actes du Brigandage d'Éphèse*, ou comme *Saint Pierre et saint Paul dans l'Église nestorienne*, comme le discours de Jacques de Saroug sur la *Chute des idoles*, feraient mieux comprendre l'intérêt qu'il y aurait, pour le clergé catholique, à cultiver tous les rameaux des idiomes de l'Asie occidentale, dont les monuments littéraires sont presque tous exclusivement consacrés à la religion et au christianisme. Malheureusement les préoccupations de notre époque ont pris une autre direction, et ceux qui voudraient fixer l'attention d'un public un peu nombreux feront bien de poursuivre tout autre chose que les études orientales.

— On sent toutefois le besoin de vulgariser ces connaissances, et c'est à ce besoin, à ce désir d'élargir le cercle des initiés, qu'on doit deux publications parues, l'une, en Allemagne, l'autre, en Angleterre.

Après avoir donné, il y a quelques années, une série d'articles sur la littérature syrienne, dans le *Litterarischer Handweiser*, articles qui ont été suivis plus tard de travaux consacrés à l'archéologie dans le *Katholik* de Mayence, M. Bickell, professeur à Innspruk, a repris le même projet, mais plus en grand, dans la *Bibliothek der Kirchenväter* de Kempten. Cette bibliothèque, destinée à vulgariser la connaissance des Pères, contient un choix de morceaux empruntés aux écrivains de l'Église syrienne. La livraison 41e est consacrée à Cynillonas et à Baléus ; la 44e à saint Isaac d'Antioche, la 58e à Jacques de Saroug. Le P. Zingerlé a donné, lui aussi, dans les livraisons 81, 82 et 86, des fragments d'un auteur à l'étude duquel il a consacré sa longue existence, nous voulons parler de saint Ephrem.

Ce travail de vulgarisation qu'on a tenté en France et en Allemagne pour le syriaque, on l'essaye en ce moment en Angleterre, pour les études assyriennes et égyptiennes, dans les *Records of the Past*. Les volumes I et III sont affectés à l'Assyrie, le IIe à l'Égypte. Ces trois volumes contiennent les traductions des principales inscriptions découvertes jusqu'à ce jour. Le IVe et le Ve volumes viennent de paraître au moment où nous écrivons ces lignes. — Il faut ranger encore dans la même catégorie la lecture de M. Cooper intitulée : *La Résurrection de l'Assyrie*, qui n'est autre chose que le dépouillement des *Records of the Past* et des autres publications assyriologiques, dans le but de tenir le public anglais au courant des découvertes contemporaines.

— C'est aussi un travail de vulgarisation que poursuit M. l'abbé Ancessi dans *L'Egypte et Moïse*. La première partie, qui vient de paraître, est consacrée aux vêtements du grand-prêtre et au sacrifice des colombes. Dans cette étude, fort intéressante, l'auteur discute à fond les points de contact que présente la législation mosaïque et le

rituel égyptien. Ces contacts, on les avait soupçonnés, mais personne n'en avait encore précisé la portée et l'étendue. M. l'abbé Ancessi entreprend là une belle tâche, et nous sommes sûr d'avance qu'il l'accomplira avec succès.

— Il nous reste encore à signaler l'étude du P. Jovin sur le temps que Jésus passa dans le tombeau. Y demeura-t-il trois jours entiers, ou bien seulement une partie des trois jours ? Telle est la controverse qui a été soulevée à nouveau en Amérique. Le P. Jovin démontre, en s'aidant des sources orientales, la légitimité de la croyance catholique. Écrit en latin, ce livre présente en regard la traduction anglaise. C'est là un trait de mœurs américaines dont on ne trouverait point, croyons-nous, d'exemple sur le continent européen.

— Signalons enfin deux livres qui, comme le précédent, n'appartiennent pas exclusivement à la littérature orientale. Le premier est l'*Histoire des Samaritains* par M. Nutt, sous-bibliothécaire de la Bodléienne. C'est une curieuse histoire que celle de ces Samaritains, qui, au milieu de toutes les révolutions de l'Asie occidentale, se sont maintenus aux lieux mêmes où ils eurent leur berceau, et s'y sont perpétués jusqu'à notre temps. Personne encore n'avait exposé, d'une manière suivie, les singulières destinées de ce peuple. M. Nutt vient de combler ce vide dans l'histoire de l'Asie ; il suit les Samaritains à travers les siècles, nous signale les principaux faits de leur existence, et s'attache, en particulier, à nous renseigner sur leur littérature.

— Une pensée d'un ordre supérieur a inspiré à M. Arnold la composition d'un remarquable ouvrage sur l'*Islamisme, son histoire, ses caractères et ses rapports avec le christianisme.* Le but que poursuit cet auteur est de faciliter aux missionnaires européens l'œuvre du prosélytisme chrétien. Tout n'est peut-être pas également sûr dans ce volume, on pourrait y retrancher, sans qu'il perdît de son intérêt et de son utilité, deux ou trois chapitres qui n'ont que faire dans un ouvrage sur l'islamisme ; mais il y a dans cette exubérance même d'érudition, une preuve palpable que l'auteur est profondément versé dans le sujet qu'il traite. Cet ouvrage a déjà reçu l'honneur d'une traduction allemande ; nous hésitons à croire qu'il fût possible de le traduire en français ; pourtant, avec les matériaux que ce livre renferme, ou même en opérant simplement un certain nombre de coupures, il serait facile d'en tirer un opuscule substantiel, qui rendrait plus d'un service aux Européens désireux de connaître l'Orient.

M. Arnold n'a eu, sans doute, en vue que les missionnaires protestants d'Angleterre ; mais, sans le savoir, il a travaillé aussi pour les missionnaires catholiques, et nous signalons volontiers son livre à ceux qui ont reçu de l'Église le soin d'évangéliser l'Orient chrétien ou musulman.

Les quelques opuscules que nous venons de citer ne donnent pas une idée exacte du grand travail qui s'accomplit, chaque année, dans le champ si vaste des études orientales. Ce n'est là qu'une goutte d'eau détournée d'un grand fleuve ; nous avons à peine dit un mot de trois ou quatre idiomes, et nous n'avons parlé que de quelques genres de littérature. Ce sont, en effet, les seuls matériaux qui aient été remis entre nos mains.

Le *Polybiblion* aurait volontiers rendu compte d'autres ouvrages de littérature orientale, s'ils lui avaient été envoyés, et il ne demande qu'à les recevoir pour en parler à l'avenir plus amplement.

P. Martin.

OUVRAGES DE PHILOLOGIE

La Vie du langage, par W. D. Whitney, professeur de sanscrit et de philologie comparée à Yale College (Etats-Unis). Paris, Germer-Baillière, 1875, in-8 de vii-264 p. Prix : 6 fr. — *Introduction à l'étude de la science du langage*, par Domenico Pezzi, docteur agrégé de la faculté des lettres et de philosophie à l'université de Turin, traduit par V. Nourrisson. Paris, Sandoz et Fischbacher, 1875, in-12 de 239 p. Prix : 3 fr. — *Ueber Entwickelungsstufen der Mythenbildung*, von A. Kuhn. Berlin, Dummler, 1874, in-4 de 35 p. — *Ueber die Sprache der Etrusker*, von W. Corssen. Leipzig, Teubner, 1874, in-8 de xxxvi-1016 p. Prix : 40 fr. — *Précis de la déclinaison latine*, par F. Buecheler, traduit par L. Havet. Paris, Vieweg, 1875, in-8 de xxii-229 p. Prix : 8 fr. — *Théorie de la déclinaison des noms en grec et en latin*, par A. Ed. Chaignet. Paris, Thorin, 1875, in-8 de vii-127 p. Prix : 4 fr. — *Nouvelle grammaire française*, par Auguste Brachet. Paris, Hachette, 1875, gr. in-18 de xix-248 p. Prix : 1 fr. 50. — *Morceaux choisis des grands écrivains du seizième siècle*, par Auguste Brachet. Paris, Hachette, 1875, gr. in-18 de ci-318 p. Prix : 3 fr. — *Trésor étymologique, ou Étude sur les mots français tirés de la langue grecque*, par Théodore Lepetit. Paris, librairie de l'*Echo de la Sorbonne*, 1875, un vol. in-12. Prix : 1 fr. 25. — *Andsiedelungen und Wanderungen deutscher Staemme zumeist nach hessischen Ortsnamen*, von Wilhelm Arnold. Marburg, Elvert, 1875, in-8 de xiv-240 p. Prix : 1 fr. 25.

La Vie du langage, de M. Whitney, l'*Introduction à l'étude de la science du langage*, de M. Pezzi, peuvent être considérées comme des travaux d'une réelle valeur. Leurs auteurs sont au courant du sujet qu'ils traitent, autant qu'il est possible, là où il s'agit d'une matière dont les détails sont si variés. Personne ne me reprochera de me mettre en contradiction avec les éloges que je donne, quand je ferai la remarque que M. Whitney, qui habite les États-Unis, connaît l'histoire de la langue anglaise mieux que l'histoire de la langue française ; quand je dirai, par exemple, que M. Whitney s'est trompé, lorsqu'il a écrit (p. 164) que le français « vraiment » vient du latin *vera mente :* de *vera mente* la forme française est « voirement » ; « vraiment » suppose le primitif latin *veraci mente*. Mais j'adresserai à M. Whitney une critique d'un ordre différent. M. Whitney étudie, entre autres questions, celle de l'origine du langage. Il affirme que, dans l'état actuel de la linguistique, il est impossible de prouver, par les moyens que cette science met à notre disposition, l'unité primordiale du genre

humain ; la plupart des linguistes sont d'accord avec lui sur ce point : la linguistique nous a rapprochés de ce grand résultat sans y atteindre jusqu'à présent ; mais M. Whitney va beaucoup trop loin quand il avance que jamais cette science ne démontrera que le genre humain ait, à l'origine, formé une seule société (p. 221). Car il ignore, comme nous, quels seront dans l'avenir les progrès de la linguistique. Il admet que réciproquement la linguistique ne peut démontrer la variété originaire des races et des espèces humaines (*ibidem*), et il a ici raison contre Schleicher (*Compendium*, 2e édition, p. 2). Mais, lorsqu'il avance (p. 237-238) que le cri naturel est l'origine du langage, il sort du domaine de la linguistique, qui ne peut nous faire remonter à une date si reculée, ou qui du moins ne l'a pas fait jusqu'ici ; par conséquent, en émettant cette assertion, il abandonne le terrain solide de la science pour se lancer dans la voie périlleuse des conjectures. Le cri naturel est l'interjection, et le système qui prend l'interjection pour la première forme des racines se fonde sur une hypothèse qu'aucun argument emprunté à la linguistique ne peut justifier. Je considère donc comme fausse, d'une fausseté rigoureusement démontrée, l'assertion suivante de M. Whitney, qui est la conséquence de sa prétention de tirer les racines des interjections : « La doctrine de la vraie nature du langage, *telle qu'elle est établie par la science linguistique,* détruit complètement, du moins dans son ancienne forme, le dogme de l'origine divine du langage (p. 249). » Un savant français, dont les écrits lumineux jouissent d'une légitime autorité, a affirmé le contraire : « Le temps reculé où les premières racines se sont dégagées de quelques cris involontaires est *hors de la portée de la philologie comparative*... Il faut, ajoute-t-il, le concours d'autres sciences pour résoudre ce problème. » Mais, comme aucune science, autre que la linguistique, ne nous éclaire sur l'origine des racines, ceux qui affirment que les racines sont issues des interjections, font par là une excursion non seulement hors de la linguistique, mais dans le champ des hypothèses et, en général, hors du domaine de la science. Contradiction singulière ! On rejette le dogme de la création de l'homme, et, avec ce dogme, la doctrine de la création du langage qui en est la conséquence ; on les rejette parce que l'appui de la méthode expérimentale leur manque, et on accepte un système qui attribue à l'homme primitif la faculté de transformer les interjections en racines, quand l'expérience nous montre l'homme dépourvu de cette faculté, et quand il aurait été si simple de répéter avec Schleicher (*Die deutsche Sprache*, 2e édition, p. 38) : « l'origine du langage est au-delà du domaine de la linguistique. »

Dans cette critique, je n'ai cité que M. Whitney, je n'ai point parlé de M. Pezzi. M. Pezzi avoue (p. 210) ne pas savoir quelle doctrine

substituer à la doctrine de l'origine divine du langage, qu'il repousse de par l'autorité des maîtres contemporains, sans donner de raison (p. 188). C'est une lacune dans son enseignement : une phrase l'en console : « Nous pouvons, dit-il, montrer sans peur, des hautes cimes désormais en notre pouvoir, les terres promises de l'avenir. » *Et nunc plaudite !* mais, dans ces terres promises, il ne dit pas ce qu'on trouvera.

— Le mémoire de M. A. Kuhn, sur le développement graduel et la formation du mythe, est un tirage à part des Mémoires de l'Académie royale des sciences de Berlin : il contient un résumé des principes de la mythologie comparée, et ce résumé est accompagné de plusieurs exemples curieux. On sait que les mots appelés par nous pronoms sont les seuls vrais noms, et que les mots, auxquels nos grammaires élémentaires attribuent le titre de noms, sont, étymologiquement du moins, des adjectifs qui expriment seulement un caractère abstrait de l'objet qu'ils déterminent. Le même objet, ayant un grand nombre de qualités abstraites, peut donc recevoir un grand nombre de noms ; de là, à l'origine des langues, la *polyonymie*. Dans les Védas, la terre a vingt-et-un noms, la nuit vingt-trois, l'eau cent ; la nuit, par exemple, porte un nom qui veut dire *la noire*, un autre nom qui veut dire *l'humide*, un autre nom qui veut dire *la froide*. Mais, comme la nuit n'est pas seule noire, seule humide, seule froide, et que ces qualités conviennent aussi à d'autres objets, *l'homonymie* s'est produite en même temps que la *polyonymie*. De là une confusion d'où est née la mythologie. Plus tard, quand l'élimination progressive des synonymes a eu fait disparaître la cause originaire de la formation des mythes, un principe de création mythologique a survécu dans l'usage des métaphores poétiques, qui, pour désigner un objet, nous font employer un mot déjà exclusivement affecté à la désignation d'un objet différent : il y a là une cause permanente d'erreur pour le vulgaire et, par conséquent, une cause permanente de formation mythologique. M. Kuhn fait suivre ces principes d'une étude pleine d'intérêt et de science sur le mythe des vaches célestes et sur celui de la Toison d'or ; il jette par là un jour merveilleux sur une foule d'autres points de l'ancienne mythologie, notamment de la mythologie grecque.

— Nous éprouvons un grand embarras à parler du savant ouvrage de M. Corssen sur la langue des Étrusques. Les travaux de cet érudit sur la langue latine lui ont conquis la réputation la mieux justifiée. Il y a, chez les linguistes, unanimité pour admirer ce que le célèbre professeur de Milan, M. Ascoli, dans l'introduction de ses *Corsi di glottologia*, appelle *la dotta et cauta mole dei lavori fondamentali di Guglielmo Corssen*. M. Corssen, dans son traité tout récent de la langue des Étrusques, ne cesse pas d'être l'homme supérieur que nous connais-

sons. Dans ce volume de 1062 pages, toutes pleines d'érudition et d'ingénieux rapprochements, il y a énormément à apprendre, et, quelle que soit, sur la conclusion de ce livre, le jugement définitif de la critique, cet ouvrage fera certainement faire des progrès, et de grands progrès, à la science. Mais nous espérions voir, pour ainsi dire, sauter aux yeux l'évidence de l'assertion émise par M. Schweizer-Sidler en 1872, dans la *Zeitschrift* de M. Kuhn (t. XXI, p. 279), à savoir que l'étrusque est un idiome non-seulement indo-germanique mais italique. C'était déjà la conclusion à laquelle paraissaient conduire cinq mémoires publiés, de 1869 à 1872, par M. Elia Lattes, professeur à Milan. « Nous apprenons, » ajoutait M. Schweizer-Sidler, « que notre vigoureux Corssen a obtenu des résultats analogues, et que, dans une publication prochaine, il les exposera avec les développements les plus étendus. » La première partie de la publication annoncée par M. Schweizer-Sidler est depuis un an entre les mains des érudits. Mais nous ne sommes pas convaincus de l'exactitude de la thèse de M. Corssen. Le doute que nous exprimons, de plus compétents l'ont émis avant nous. Pour nous prononcer définitivement, attendons que l'achèvement de l'ouvrage et une table complète et exacte, comme celles que M. Corssen a jointes à ses livres précédents, nous mettent à même d'apprécier si le même mot a toujours le même sens dans les traductions dont le savant auteur accompagne les textes qu'il reproduit ; alors on pourra se rendre un compte précis de la valeur de ces traductions qui sont la base de son système.

— M. Buecheler et M. Louis Havet, en traitant de la déclinaison latine, marchent sur un terrain moins neuf, mais dont la solidité ne peut être contestée. M. Havet a placé, en tête de la traduction du livre allemand, une introduction où il expose, avec une remarquable lucidité, la théorie du thème, celle du vocatif, qui est identique au thème, celle du rôle joué par le thème dans la composition. Je n'y releverai qu'une erreur de détail : le terme bas latin *auca*, « oie, » que M. Havet reconstitue par les procédés de la linguistique, dont il indique l'origine, et qu'il croit inédit, se trouve dans Marculfe et dans un capitulaire, comme Du Cange nous l'apprend. Je ne puis que recommander vivement la lecture de la publication de M. Havet : tous nos professeurs de grammaire devraient étudier à fond ce petit volume.

— Je ne ferai pas le même éloge de la brochure écrite sur le même sujet par M. Chaignet. M. Chaignet avait entre les mains le texte allemand du livre de M. Buecheler, qu'il cite, et il l'a gâté en essayant d'y ajouter du sanscrit, langue dont il ne sait pas le premier mot. Ainsi, le nominatif singulier du thème sanscrit *acman*, « pierre, » est *açmâ*, et non *acman*, comme il le dit (p. 21) ; le nominatif singulier des thèmes sanscrits *dâtar*, « donateur, » *mâtar*, « mère », est *dâtâ*, *mâtâ*, et

non *dâtar*, *mâtar* (p. 23). Le sanscrit *avi-s* (p. 24) veut dire brebis, et n'est pas le correspondant du latin *avis* « oiseau » (*ibid.*). L'équivalent latin du sanscrit *avi-s* est *ovi-s* ; et c'est le sanscrit *vi-s* qui est l'équivalent du latin *avi-s*. Plus loin, cherchant l'origine du génitif homérique πολιταο, dans la période classique πολίτου, M. Chaignet rejette l'explication donnée par Bopp (*Grammaire comparée*, traduction Bréal, t. Ier, p. 419), suivant lequel πολίταο = πολιτασιο. M. Chaignet ignore que la chute des deux lettres subséquentes σι s'explique par une loi de la phonétique grecque. Il imagine de tirer πολίταο de πολίτας (?), génitif primitif suivant lui, dont l'ας final serait changé en αο par une loi phonétique du sanscrit, où souvent *as* final devient *o*. Mais *o* n'est pas *ao*. En outre, cette loi sanscrite n'est en vigueur qu'en construction devant les consonnes sonores; et ailleurs, même en sanscrit, elle cède la place à d'autres lois; enfin, elle est étrangère à la langue grecque, qui conserve intacte, en toute situation, la désinence ας.

— Si M. Chaignet s'est aventuré sur un terrain qui lui était inconnu, on ne reprochera pas à M. Brachet de l'avoir fait, quand il a écrit sa *Nouvelle grammaire française* et la *Grammaire du seizième siècle* qui précède ses *Morceaux choisis*. Il a publié là deux livres qui seront très-utiles, s'ils se répandent dans le monde enseignant. On dira qu'il a eu tort de vouloir innover, et remplir l'esprit des élèves de notions au-dessus de leur portée. La vérité est que ces doctrines nouvelles intéressent l'élève, et qu'elles sont au niveau de son intelligence, tout autant que les doctrines erronées de la grammaire traditionnelle. C'est du côté du professeur, c'est dans ses habitudes routinières qu'est le véritable obstacle. Le reproche que mériterait plutôt M. Brachet serait d'avoir trop cédé à la tyrannie de l'habitude. Il est faux, par exemple, que le caractère distinctif du pronom soit de tenir la place du nom (p. 88). Le pronom a la faculté de tenir la place du nom, puisqu'il est le vrai nom, mais il peut aussi remplir un autre rôle sans cesser d'être lui-même. La grammaire scientifique sait, aujourd'hui, distinguer la forme de la fonction, et ce n'est pas sur la fonction des mots qu'elle fonde ses définitions. Si M. Brachet avait quelquefois inspecté les écoles primaires, s'il était, par exemple, délégué cantonal, il saurait quelles innombrables difficultés crée aux enfants la distinction imaginaire entre *le* article et *le* pronom, entre *ce* pronom et *ce* adjectif déterminatif; malheureusement, notre enseignement primaire est entre les mains de maîtres assez peu instruits pour croire que ce luxe de distinctions fausses facilite le progrès des études. Il est regrettable que M. Brachet soit resté l'esclave de ce vieux préjugé.

— On peut regretter aussi que les ouvrages de M. Brachet n'aient pas été mieux connus de M. Th. Lepetit, quand cet auteur a écrit son *Trésor étymologique*, ou étude sur les mots de la langue française

tirés de la langue grecque. A un grand nombre d'étymologies exactes qu'on trouve partout, ce livre mêle un certain nombre d'assertions erronées que M. Lepetit pouvait facilement éviter. Depuis que M. Brachet a vulgarisé les découvertes de la science moderne sur l'histoire de la langue française, il ne devrait plus être permis de tirer du grec des mots français d'origine évidemment germanique, comme *achoppement*, *balle*, *esquif*, et des mots d'origine évidemment latine, comme *calendes*, *cène*, *colonne*, *foyer*, *froid*, *glas*. Et si M. Lepetit, qui s'occupe d'étymologie grecque, connaissait le bel ouvrage écrit sur cette matière par M. G. Curtius, et qui a fait à ce savant une réputation si méritée, il saurait ce qu'a dit ce linguiste des mots latins *calendæ*, *cena*, *columna*, *frigidus*, *classicum*.

— M. Guillaume Arnold, dans ses recherches sur les migrations de la race germanique, d'après les noms de lieux, a entrepris de traiter un sujet curieux, auquel je crains qu'il ne soit pas suffisamment préparé. Il fait observer avec raison que M. Foerstemann, en éliminant de son dictionnaire des vieux noms de lieux germaniques les noms celtiques et les noms slaves, a par là diminué la valeur ethnographique de cet ouvrage si remarquable et si utile à tant de points de vue, et qui, en France, n'a pas d'équivalent. Il soutient, non sans apparence de raison, contre M. Foerstemann (col. 1574), que le nom le plus ancien du Weser, *Visurgis*, est celtique (p. 44) : en effet, la désinence *urgis* paraît étrangère aux langues germaniques qui ne connaissent pas de suffixe dont *rg* forme l'élément consonnantique (Grimm, *Deutsche Grammatik*, tome II), tandis que le gaulois paraît nous offrir ce phénomène (*Grammatica celtica*, 2e édition, p. 795). Mais, en général, M. Arnold, pour démontrer l'origine celtique des nombreux noms de lieux allemands qu'il cite à partir de la page 43, s'appuie principalement sur Mone, qui n'est pas une autorité. Des noms de lieux d'Allemagne, recueillis dans des documents du onzième siècle ou plus récents, et rapprochés de noms irlandais modernes, ne prouvent rien ; il faudrait, à l'aide des lois phonétiques, restituer des formes plus anciennes. Il y a une circonstance où M. Arnold essaye de remonter à ces formes anciennes, c'est quand il prétend expliquer par l'allemand le nom actuel de la ville de Metz, et donner à ce nom une origine teutonique. *Mettis*, aujourd'hui Metz, viendrait de la même racine que le gothique *maitan*, couper, et signifierait lieu de sacrifice. M. Arnold, qui est professeur à Marburg, en Hesse, suppose que les Chattes, aujourd'hui les Hessois, s'étant un jour emparés de *Divodurum Mediomatricorum*, y ont immolé à Odin un certain nombre de prisonniers. De là serait venu le nom de Mettis, aujourd'hui Metz. Toutefois, l'érudit allemand n'est pas sûr que cette hypothèse soit exacte. Je n'en suis pas sûr non plus.

H. d'Arbois de Jubainville.

THÉOLOGIE

Commentarius in evangelium secundum Matthæum, *aliis evangelistis pro concordia historica, præsertim in omnibus iis quæ ad passionem Christi spectant, collatis, ad usum seminarii Brugensis, per quæstiones et responsa digestus*, auctore J. A. Van Steenkiste, canonico hon. eccl. cathedr. Brug., s. Theolog. Lic. in univ. cath. Lovan., et s. Scripturæ prof. in sem. Brugensi. — Altera editio, multum adaucta. Brugis, apud Beyaert-Defoort (Parisiis, ap. Lethielleux), 1876, 2 vol. in-8 de 692 p. — Prix : 10 fr.

C'est avec une véritable satisfaction que nous signalons à l'attention des lecteurs sérieux l'ouvrage dont on vient de lire le titre. Son auteur, ancien élève de l'université de Louvain et du Collège romain, enseigne, depuis bien des années, l'Écriture sainte au grand séminaire de Bruges, et nous lui devons déjà plusieurs excellents travaux d'exégèse, parmi lesquels nous nommerons ses Commentaires sur les psaumes et l'Ecclésiaste, sur les Actes des apôtres et les Épîtres de saint Paul. Le nouvel ouvrage qu'il vient de publier fait honneur à sa science autant qu'au séminaire qui possède de tels maîtres. — Fruit de longues et consciencieuses recherches, l'ouvrage de M. Van Steenkiste se fait remarquer par la solidité et la sûreté de la doctrine, par une saine et bonne érudition, unies à une grande netteté et clarté du langage. On l'a fait remarquer avant moi, la science belge, grâce à la position du pays, a l'avantage de réunir les qualités de la science française et allemande : elle a la clarté, la précision de l'une, et la profondeur de l'autre. Cette remarque s'applique parfaitement à l'auteur qui nous occupe.

Ce qui distingue son livre des autres travaux analogues, lesquels ne manquent pas, c'est avant tout la méthode catéchétique, procédant par questions et réponses et ayant cet avantage, constaté par l'expérience, qu'elle tient en éveil l'attention de l'élève, marque mieux la succession des faits historiques et les grave davantage dans la mémoire. De temps en temps, des questions générales résument ce qui a été expliqué par partie et donnent ainsi au lecteur l'occasion de grouper ensemble divers passages analogues ; ou bien une série de questions, venant à la suite d'un long passage, oblige le lecteur à y chercher par lui-même la réponse. Dans un livre comme celui-ci, destiné à un but éminemment pratique, ces questions incidentes trouvent leur justification, qu'elles n'auraient pas dans un exposé purement scientifique.

On pourrait croire que la méthode catéchétique, adoptée par l'auteur, l'ait condamné à se renfermer dans le cercle étroit des notions élémentaires. Ce serait une erreur ; il n'y a chez lui d'élémentaire que la forme ; car le fond de l'ouvrage est à la fois solide et riche :

sous les modestes dehors d'une méthode simple et naturelle, on est surpris de découvrir un exposé remarquablement substantiel. On sent de suite que c'est l'œuvre d'un homme profondément versé dans l'exégèse biblique et au courant des travaux des grands interprètes anciens et modernes. Plus on avance dans la lecture du livre, plus on acquiert la conviction de ce que l'auteur n'a rien négligé pour le mettre à la hauteur de la science moderne et qu'il a largement profité de nombreuses conquêtes que notre siècle a faites dans le domaine de l'archéologie biblique.

Au reste, il sait, au besoin, rompre les entraves de la méthode habituelle; s'agit-il de mettre en lumière quelque texte difficile de l'Évangile, il entre dans des développements qui deviennent comme autant de petites dissertations. C'est ainsi que, pour ne citer que les exemples les plus marquants, à propos du texte : *Tu es Petrus,* la question de l'infaillibilité papale est longuement traitée et établie d'après les témoignages de l'Écriture sainte (q. 417 et suiv.); de même, l'indissolubilité du mariage, à l'occasion du texte de saint Matthieu, v, 32 (q. 239); la violence du supplice de la croix (q. 658-667) et les instruments de la Passion (q. 693 *bis*). En parlant de ces derniers, l'auteur invoque constamment le témoignage de M. Rohault de Fleury, dont tout le monde connaît le *Mémoire* classique.

Ce qui rend le livre de M. Van Steenkiste utile, non-seulement aux jeunes lévites, mais encore aux pasteurs des âmes et à tous ceux qui exercent le ministère de la prédication, c'est l'élément homélitique auquel l'auteur a accordé une large place, suivant en cela le conseil de son vénérable évêque, Mgr Fayet, prélat d'une haute sagesse et qui, lui aussi, a fourni une longue carrière dans l'enseignement théologique. Ç'a été même un des buts qui ont présidé à la composition des commentaires. De là vient qu'ils sont, pour ainsi dire, émailllés de textes des saints Pères, surtout de saint Chrysostome, qu'on trouve parfois des paragraphes entiers contenant des applications homélitiques et une quantité de réponses pouvant servir de cadres à des sermons sur tel ou tel passage de l'Évangile. Nulle part, cependant, cet élément n'a reçu tant de développement que dans la partie consacrée à la passion de N.-S., où l'on trouve, dès le début, douze plans de sermons sur ce grand et émouvant sujet.

Quant à la passion elle-même, l'auteur l'a traitée, d'après le récit des quatre évangélistes, avec un soin tout particulier et une ampleur exceptionnelle, puisqu'elle remplit à elle seule presque tout le second volume. Depuis le départ du divin Sauveur du cénacle au jardin des Olives jusqu'au moment de sa glorieuse entrée au Ciel, l'auteur le suit pas à pas, heure par heure, jour par jour, en retraçant, d'après nos livres saints et les données de la tradition, jusqu'aux moindres

circonstances des événements relatifs à cette période de la vie terrestre de notre Rédempteur. Dans le cours du récit, il entre dans une foule de détails aussi intéressants qu'ils sont peu connus des fidèles, sans rien négliger de ce qui peut nourrir la piété des âmes chrétiennes et enflammer le zèle des ministres qui en ont la charge. Aussi les prêtres lui sauront gré de leur avoir fourni un si utile secours dans l'exercice de la prédication.

Pour que rien ne manquât à son travail, M. Van Steenkiste a ajouté à la fin un tableau synoptique de la vie de Jésus-Christ, rédigé par ordre chronologique, avec les indications géographiques nécessaires. Il y a ajouté l'évaluation de quelques distances, mesures et monnaies, et une table à l'usage des prédicateurs. Cette table donne, par ordre chronologique, les principaux sujets de dogme et de morale, avec l'indication des endroits du commentaire qui se rapportent à chacun d'eux. — Enfin, une belle carte de la Palestine, sortant des ateliers de Justus Perthes, de Gotha, sert de digne illustration à l'excellent livre dont il est question.

Je ne dirai pas qu'il soit à l'abri de tout reproche ; il n'y a pas de livre qui le soit entièrement. On a reproché à sa latinité quelques incorrections de style, des tournures peu élégantes, l'usage du *quod* suivi de conjonctif ; je ne le nie pas, mais ces taches, clair-semées d'ailleurs et à peine perceptibles dans un ouvrage de 700 pages environ, n'empêchent pas que son latin ne soit d'une grande clarté, coulant et naturel. Encore moins peuvent-elles amoindrir la valeur intrinsèque de l'ouvrage, que des juges compétents n'ont pas hésité à reconnaître. Je ne veux pas reproduire ici les éloges qui lui ont été décernés par les *Études religieuses*, de décembre. Je me bornerai à dire que Mgr Fayet, évêque de Bruges, a chaudement recommandé au clergé de son diocèse, dans l'approbation placée en tête de l'ouvrage comme il avait déjà approuvé la première édition publiée en 1871.

J. Martinov.

Cours de Religion, *d'après l'ouvrage allemand du R. P. Wilmers*, S. J. par l'abbé Grosse, directeur du collége de Sierck, chanoine-honoraire de Metz. Paris, Vivès, 1874, 6 vol. in-8. — Prix : 40 fr.

Parmi les nombreux *Cours de religion*, publiés en Allemagne dans ces vingt dernières années, il y en a deux qui sont devenus populaires, parce que, outre le caractère scientifique auquel prétendent tous ces ouvrages, ils avaient, de plus, l'avantage d'inspirer le goût de la vertu et de porter à la piété. L'un est dû au docteur Schuster, curé du diocèse de Rottenbourg (Wurtemberg), mort il y a quelques années : ce sont quatre volumes in-8 compactes ; les deux derniers ayant au moins le double chacun des deux premiers, et arrivés à la qua-

trième édition (*Katholisches Handbuch oder faszliche und gründliche Unterweisung der Jugend in der Katholischen Religion.* Fribourg en Brisgau, Herder). L'autre a pour auteur le R. P. Wilmers, de la Compagnie de Jésus : il est aussi en quatre volumes, et a eu de même plusieurs éditions. M. l'abbé Grosse, longtemps directeur du collége ecclésiastique de Sierck (Lorraine), récemment fermé par les Prussiens, comme tous les établissements semblables de l'Alsace, a tiré grand parti de ce dernier ouvrage pour l'instruction de la jeunesse catholique placée sous sa direction ; et il a pensé rendre service à ses « confrères dans le sacerdoce » en le faisant passer dans la langue française. Ce fut un long travail, que facilitait pour lui la parfaite connaissance de l'allemand. Non pas que M. Grosse ait traduit l'ouvrage ; il l'a plutôt commenté et en certains points développé, si bien que les quatre volumes allemands sont devenus en français six forts et beaux volumes. L'auteur s'est tellement identifié, confondu même avec son guide, qu'on ne distingue plus ce qui est du P. Wilmers et ce qui appartient en propre à M. l'abbé Grosse. Pourtant, des additions notables ont été faites « sur la révélation, la création, l'Église, les actes humains, la conscience, le péché, la grâce, la prière, les sacrements, notamment sur les dogmes définis par le concile du Vatican. »

Les deux premiers volumes traitent des objets de la foi (Dieu, la création, la rédemption, l'Église). Le troisième et la première moitié du quatrième, sont consacrés à la morale (commandements de Dieu et de l'Église, péché, vertu, et tout ce qui met dans la voie de la perfection chrétienne). La grâce, les moyens de l'acquérir et de la conserver (prière), les sacramentaux et les sacrements remplissent la deuxième moitié du quatrième volume et les deux suivants (V^e^ et VIe). On voit ainsi d'un coup d'œil l'ensemble et l'ordre logique des matières.

La sûreté de la doctrine que renferme cet ouvrage est garantie d'abord par la science du R. P. Wilmers, qui assistait, en qualité de théologien, Mgr Meurin, vicaire apostolique de Bombay, au concile du Vatican ; puis, par une flatteuse approbation de Mgr Dupont des Loges, basée sur un consciencieux rapport de M. l'abbé Schmitt, professeur au grand séminaire de Metz. Il ne m'appartient pas d'y rien ajouter. L'examinateur a eu raison de signaler le mérite de la partie relative à la grâce : cette délicate matière, « peut-être généralement trop peu expliquée aux fidèles, y est traitée d'une manière aussi complète que possible. » Je ferai remarquer encore qu'elle est traitée à sa véritable place, comme introduction aux sacrements, et non rejetée, comme dans plus d'un catéchisme, dans la partie de la justice chrétienne.

Les points de doctrines qui doivent être de préférence exposés aux fidèles, sont prouvés par l'Écriture sainte, par la tradition et par la

raison théologique. L'exégèse vient en aide, quand il le faut, pour l'intelligence du texte sacré : tout cela dans un style simple, clair et coulant. Rien n'est sacrifié à la phrase ou à la rhétorique. Des exemples, empruntés à l'histoire et à la vie des saints, choisis avec une judicieuse sobriété, montrent, réalisés dans la pratique, les points d'abord exposés théoriquement.

L'auteur annonce dans sa préface qu'il « néglige généralement les questions de controverse. » Il indique cependant les doctrines ou les faits controversés, et en résume quelques-uns d'une manière fort satisfaisante. Voyez, par exemple, les trois paragraphes sur la création du monde (t. Ier, p. 458-461).

Quelquefois les titres ne disent pas tout ce qu'ils renferment. Ainsi, dans le tome V, sous la rubrique *Prière*, vous trouvez (art. III, § 2), les litanies de la sainte Vierge. Lisez ce chapitre : vous serez étonné de l'abondante matière que ces litanies peuvent fournir, non-seulement au catéchiste, mais encore au prédicateur. Avec ce fond d'instruction, l'on ne sera embarrassé de prêcher sur aucune fête de la sainte Vierge; et tous ceux qui ont tant soit peu l'expérience du ministère pastoral savent que ce n'est pas le sujet le plus facile. Du reste, c'est le caractère général de l'ouvrage de se prêter aisément aux développements de la chaire, tant il est plein de doctrine. Quelques moments de lecture attentive suffiront à donner le plan et le fond d'un discours, que la méditation fécondera mieux ensuite que de longues recherches. A la suite de chaque sujet, il y a encore des réflexions pratiques, qui indiquent le genre de développement et d'application dont la matière est susceptible.

L'ouvrage est imprimé sur papier vergé; le caractère ne fatigue pas la vue. Une seconde édition, et j'augure qu'elle ne tardera pas beaucoup, fera disparaître des expressions comme *profliger*, que l'on comprend si on sait le latin, mais qui ne se trouve dans aucun dictionnaire. Elle rectifiera aussi quelques inexactitudes, comme celle de placer sous le règne de Louis XIV l'exécution de Chapelle et de Bouteville : c'est Louis XIII qui fit expier à ces deux seigneurs le mépris de la loi contre le duel. — En somme, la correction du texte laisse moins à désirer que pour beaucoup de livres sortis des presses de Paris et des provinces. *Non ego paucis offendar maculis ubi plura nitent...* Si j'ai relevé quelques vétilles, l'auteur me le pardonnera. J'ai lu son ouvrage avec l'attention qu'il mérite, et je fais des vœux pour qu'il ait beaucoup de lecteurs dans les rangs des laïques aussi bien que dans ceux du clergé.

P. Mury.

Cours abrégé de religion, par le P. F. X. Schouppe, de la Compagnie de Jésus; 2e édition. Paris, Bray et Retaux, 1875, gr. in-18 j. de 445 p. — Prix : 3 fr. 50.

On sait de quelle importance est l'instruction religieuse dans une éducation complète : l'étude des sciences et la connaissance de la religion doivent y marcher de front et s'aider mutuellement. Dans quel ouvrage les jeunes gens puiseront-ils cette instruction nécessaire? L'enfant, à l'âge où l'on croit naturellement, se contente des simples indications du catéchisme; plus tard, formé par l'étude, il se montre à bon droit plus exigeant : il veut des preuves et des démonstrations.

Pour répondre à ce besoin, une multitude d'ouvrages ont été composés. Nous rangeons parmi eux, mais à une place spéciale, le *Cours abrégé de religion* du P. Schouppe. L'auteur s'est proposé un but essentiellement pratique; il destine son livre à remplacer entre les mains des jeunes gens le catéchisme devenu pour eux insuffisant, et, par suite, à servir de plan ou de résumé aux instructions qui leur sont adressées. C'est donc un ouvrage technique : on y trouve le plan, les définitions et les démonstrations d'un cours complet de théologie, placés, dans un seul volume, à la portée des jeunes lecteurs, avec une précision et une netteté remarquables. Nécessité d'une religion; — Preuves de la véritable religion et de la véritable Église; — enfin dogmes et morale de cette Église : tels sont les sujets traités sans développements, mais avec l'indication de tous les points, dans un ordre logique et naturel.

Cet ouvrage mérite le succès qu'a obtenu la première édition; nous lui en souhaitons d'autres, et nous avons pour garant son utilité pratique. Déposer, dans les jeunes esprits surtout, un ensemble de connaissances religieuses, nettes et précises, est une œuvre bien importante, à une époque où le scepticisme cherche, sous mille formes, à ébranler les convictions et à renverser les croyances. L. Chazot.

La Somme du catéchiste, par M. l'abbé Regnaud. Tomes Ier et II. Paris, V. Palmé, 1876, 2 vol. in-12 de xviii-900 et xviii-31*-846 p. — Prix : 8 fr.

Les travaux de M. l'abbé Regnaud sont déjà connus des catéchistes. Le *Moniteur des persévérants* avait publié son *Cours de religion et d'histoire sainte*, et de nombreuses lettres de l'épiscopat français avaient encouragé cet ouvrage. Aujourd'hui, l'auteur reprend à nouveau et sous une autre forme son travail. Ce n'est pas une simple réédition ; M. l'abbé Regnaud a complété et développé, sur la plupart des points, les notions qu'il donnait dans le *Moniteur des persévérants*. Le style est plus élégant et plus soutenu. Voilà pourquoi ce livre sera, nous l'espérons, accueilli favorablement. L'ordre des matières est celui du catéchisme de Paris. Dans les deux premiers tomes, les seuls parus jusqu'ici, le dogme et la grâce sont étudiés avec soin. Chaque

réponse du catéchisme est suivie d'une explication détaillée où se trouve résumé l'enseignement des Pères et des théologiens. De nombreux renvois permettent, soit de contrôler les citations dans les sources, soit de les compléter, soit encore de comparer entre eux les différents passages de l'auteur qui s'éclairent mutuellement. Enfin, des traits d'histoire, pour la plupart nouveaux et recueillis par l'auteur dans ses lectures, seront d'un utile secours aux catéchistes qui veulent intéresser les enfants qu'ils instruisent.

Il faut encore remarquer que les arguments invoqués par l'auteur répondent aux objections actuelles. C'est un livre fait pour l'heure présente, mérite qui n'est pas commun. Nous ne pouvons, du reste, que nous associer aux éloges qu'adressait naguère à M. l'abbé Regnaud Mgr le coadjuteur de Paris dans la lettre qu'a publiée la *Semaine religieuse*. Nous ne doutons pas que les autres volumes ne vaillent les premiers et ne permettent de rendre hommage à l'auteur, non plus pour une partie, mais pour l'ensemble de l'ouvrage.

E. Beurlier.

Avesta, *livre sacré des sectateurs de Zoroastre*, traduit du texte par C. de Harlez, chanoine honoraire de la cathédrale de Liége, professeur à l'université de Louvain, membre de la Société orientale allemande. Tome Ier. *Introduction. Vendidâd.* Liége, Grandmont-Donders; Louvain, Ch. Peters; Paris, Firmin-Didot, 1875, gr. in-8 de 292 p. — Prix : 5 fr.

Les livres qui portent le nom de Zoroastre sont extrêmement précieux pour la philologie et l'ethnographie, pour l'histoire de l'humanité et des religions antiques et, par conséquent, pour la théologie chrétienne elle-même ; nulle part les vérités naturelles n'ont été moins altérées ; nulle part les notions de l'unité, de la spiritualité de Dieu, des devoirs et des destinées de l'homme n'ont été mieux conservées. C'est à un Français, Anquetil-Duperron, que nous devons ces livres et la seule traduction qui existât jusqu'ici en notre langue (Paris, 1775), si l'on peut donner toutefois le nom de traduction à une œuvre remplie, d'un bout à l'autre, de contre-sens, par la faute des prêtres parsis qui expliquaient mal le texte à l'intrépide voyageur. Il existe de l'*Avesta* une traduction allemande par Spiegel, qui a fait jusqu'ici autorité parmi les savants, mais nous ne craignons pas d'affirmer qu'elle sera détrônée par celle de M. le chanoine de Harlez, laquelle l'emporte en exactitude et en clarté.

Il n'y a guère qu'un professeur qui puisse entreprendre un travail aussi difficile que celui que vient d'exécuter avec tant de succès M. de Harlez. Les connaissances que réclame une telle entreprise, malgré tous les progrès de la philologie et de la linguistique, peuvent se rencontrer difficilement en un seul homme. Il ne suffit pas de connaître le zend, la langue en laquelle est écrite l'*Avesta*, il faut savoir encore

le vieux persan, le pehlvi, le parsi, le persan moderne, le sanscrit, et cela ne suffit pas encore pour résoudre toutes les difficultés et élucider toutes les obscurités; il faut de plus avoir étudié les littératures des vieux peuples aryens, leurs usages, leurs mœurs, leurs coutumes, l'antiquité grecque et latine, les innombrables publications de la philologie européenne, les récits des voyageurs anciens et modernes qui ont visité l'Iran et l'Hindoustan. Ce n'est qu'en enseignant dans une université et grâce à une application soutenue pendant de longues années, que l'on peut accumuler une telle masse de connaissances, et c'est là ce qui a permis, en effet, à l'éminent professeur de Louvain de publier une œuvre hors ligne. Quoique nous n'ayons encore que le premier volume, il est permis de juger par celui-là ce que sera l'ouvrage entier.

L'auteur résume, dans une savante introduction, les doctrines de Zoroastre et les faits principaux dont la connaissance est nécessaire pour l'intelligence de l'*Avesta* et des institutions mazdéennes. Chaque fargard ou chapitre du *Vendîdâd* est précédé d'un sommaire critique. La traduction est accompagnée de notes philologiques et explicatives qui en forment comme le commentaire. La version elle-même est aussi littérale que l'a permis la nécessité de la rendre intelligible au lecteur français. Une version mot à mot du texte aurait été souvent d'une obscurité impénétrable. Du reste, les mots ajoutés pour rendre le sens plus clair sont placés entre parenthèses ou bien la traduction littérale est indiquée au bas des pages. L'auteur n'a donc rien négligé pour rendre son œuvre aussi parfaite que possible, et l'on ne saurait lui donner trop d'éloges. Il faudra désormais que les savants, et en particulier les apologistes et les théologiens, qui font si souvent usage de l'*Avesta* pour l'étude de la révélation primitive, abandonnent la traduction d'Anquetil-Duperron, par laquelle ils ont été souvent induits en erreur, pour ne plus s'appuyer que sur celle de M. le chanoine de Harlez.

Malgré toute la science du traducteur, il reste encore quelques points obscurs dans le *Vendîdâd*. Ce livre renferme des détails minutieux qu'on ne réussira peut-être jamais à expliquer, et il n'y a pas lieu d'en être surpris pour un livre aussi ancien et rappelant des usages depuis si longtemps et à jamais éteints.— A la page 285, la section première devrait avoir un titre : *Doctrine*. Ce n'est qu'un oubli. J. K.

JURISPRUDENCE

Des cours d'eaux navigables et flottables, par Alfred Plocque, docteur en droit, juge suppléant au tribunal de la Seine. Paris, Durand et Pédone-Lauriel, 1875, 2 volumes ensemble de 992 p. — Prix : 15 fr.

Ces deux volumes offrent une étude approfondie et embrassent, dans

leur ensemble, toute la législation des eaux et de la navigation. Ce qu'a été le régime des cours d'eaux dans notre ancien droit, ce qu'il est devenu dans le droit moderne, c'est là un sujet dont l'importance et l'intérêt se développent à mesure qu'on l'applique davantage. Comme toutes les matières qui touchent à l'intérêt public en même temps qu'à l'intérêt privé, celle-ci embrasse une multitude de points de vue, en même temps qu'elle soulève les questions les plus délicates.

Depuis l'époque où Justinien faisait triompher à Constantinople cette règle que les fleuves sont choses publiques : *Flumina autem omnia publica sunt*, jusqu'à celle où notre code civil, dans son article 538, dit que les rivières navigables font partie du domaine public, quelle a été l'histoire juridique de la navigation fluviale ? C'est ce que l'auteur examine dans quelques pages d'introduction, qui ont peut-être le tort d'être trop brèves, et de ne pas se détacher assez de la période moderne où la législation fluviale s'est singulièrement compliquée. Ici se pose une première question, dont la solution semble d'abord facile, et qui a pourtant donné lieu à des appréciations contradictoires.

La navigabilité d'un cours d'eau peut exister dans des degrés divers selon son importance ; le caractère de son lit, de ses bords, enfin de ses affluents, tout cela exige une appréciation quelquefois difficile, et sert à déterminer les règles spéciales qui devront lui être appliquées, en d'autres termes, dans quelle mesure les droits des riverains devront céder le pas au domaine de l'État, représentant l'intérêt public. C'est, on le voit, une des plus importantes matières du droit administratif. Les servitudes imposées aux propriétaires riverains des cours d'eaux navigables doivent être soigneusement déterminées, pour prévenir les nombreuses difficultés que se suscitent l'un à l'autre le domaine public et le domaine privé. Cette partie du sujet une fois développée, l'auteur examine dans quel sens et dans quelle mesure intervient l'État : d'abord par les droits perçus sur les rivières navigables, puis par la police de la navigation fluviale, enfin par l'organisation administrative du service de la navigation ; c'est ici une des parties les plus intéressantes et qui soient présentées avec le plus de netteté.— Après la grande navigation, il en existe une autre, de moindre importance, mais qui ne laisse pas que d'offrir des difficultés, parce qu'elle rencontre aussi des points de vue divers et des intérêts contradictoires : nous arrivons au régime des cours d'eau qui, sans être navigables, sont seulement flottables, soit en trains, soit à bûches perdues : ici encore, servitudes nécessaires pour les propriétés voisines, puis intervention de l'État par la situation légale faite aux agents du commerce et du transport des bois, par les exigences de la police, enfin par les droits de navigation afférents au simple flottage aussi bien qu'à la grande navigation. Les moulins et

autres établissements fluviaux, les prises d'eau, avec leurs divers caractères et les buts différents qu'on se propose en les ménageant, enfin les conditions auxquelles on peut les acquérir, qu'elles soient concédées dans l'intérêt des irrigations ou dans celui des usines, ce sont là autant de sujets délicats, où des règles précises doivent prévenir des difficultés fréquentes.

L'intérêt public revendique ici ses droits avec autant de souci que lorsqu'il s'agit de la grande navigation ; de là les chômages et suppressions des usines, lorsque l'avantage général, voire celui du seul flottage, les rend nécessaires.

Les épaves fluviales forment la matière du dernier chapitre : ce n'est pas sans un certain étonnement que le lecteur étranger à ces notions du droit fluvial apprend que l'inventeur n'a aucun droit sur les épaves, et que, au cas où il cherche à se les approprier, la question se pose de savoir s'il peut être considéré comme voleur. — On peut voir, par ce résumé, à combien de matières touche le droit fluvial : ce livre a donc sa place marquée dans la bibliothèque des jurisconsultes.

A. de Richecour.

Manuel de législation forestière, par Alfred Puton, professeur de droit à l'École forestière, ancien élève de cette école, avocat à la cour de Nancy. Paris, Auguste Goin, 1876, gr. in-18 de 358 p. — Prix : 3 fr. 50.

M. Alfred Puton, ancien sous-inspecteur des forêts, professeur de droit à l'École forestière et avocat à la cour de Nancy, vient de faire paraître, sous le titre de *Manuel de législation forestière*, une étude approfondie sur le Code forestier. Ce livre, destiné à l'enseignement des écoles secondaires organisées par le Directeur général des forêts, continue une série de *Manuels* sur la *Sylviculture*, la *Botanique* et l'*Arpentage*, publiés par les professeurs de l'école de Nancy. Il ne contient, comme le dit très-bien l'auteur, ni discussion de doctrine, ni analyse d'arrêts, ni opinions de jurisconsultes; il se limite à l'exposé concis d'une législation aujourd'hui bien assise par la jurisprudence, et éclairée par les impartiales études de M. Meaume, le docte prédécesseur de M. Puton à l'École forestière.

Le savant professeur suit, presque pas à pas, le programme tracé par l'arrêté ministériel du 8 avril 1870, tout en s'efforçant d'en élargir le cadre. Presque à chaque page, il oppose le droit général au droit spécial, les intérêts des particuliers à la situation faite à l'administration : méthode excellente et qu'on ne saurait trop approuver. On ne comprend bien l'exception, en effet, qu'en opposant la règle générale à la règle spéciale ; il n'y a, du reste, de bonne gestion que celle qui s'inspire constamment des droits du public.

M. Puton nous entretient d'abord de l'organisation de l'autorité ju-

diciaire ; il nous parle ensuite de l'organisation de l'autorité administrative, et entre dans des détails précis sur les fonctions des magistrats, des préfets, des conseils de préfecture, des sous-préfets et des maires. Il nous fait voir ces derniers agents du pouvoir central et représentants des intérêts locaux ; il nous les montre nommés par le gouvernement, ne touchant, et avec raison, aucun traitement, ayant une autorité réglementaire relativement à la police municipale et rurale et à la voirie, n'exerçant plus, — à tort, à notre avis, — les fonctions d'officiers de police judiciaire, et ayant avec les agents forestiers des rapports déterminés ; il nous fait connaître ensuite l'organisation forestière et le rôle de l'administration dans la gestion, et des forêts de l'État, et des forêts communales, et des bois des particuliers. Il parle très-brièvement de la destruction des animaux nuisibles, ayant déjà traité ce sujet dans ses recherches sur la *Louveterie*, et aborde alors le service forestier proprement dit. Avec M. Alfred Puton, nous étudions successivement le contentieux civil, le contentieux administratif et le contentieux correctionnel ; nous partageons ses idées et sur les délits ordinaires et sur les délits des ajudicataires et sur les délits des usagers, mais nous ne pouvons ne pas reconnaître aux agents forestiers le pouvoir de faire des visites domiciliaires. Les agents n'ont-ils pas le droit de requérir la force publique ? Ne peuvent-ils seconder les gardes dans la répression des délits, la recherche et la saisie des bois coupés en fraude ?

Nous voici à l'aménagement des forêts domaniales et communales et aux quarts de réserve. Nous faisons ensuite connaissance avec le personnel forestier, avec les brigadiers, les gardes et les cantonniers ; nous étudions le classement administratif des produits forestiers, les modes de vente, les formalités des adjudications, le récolement et le réarpentage, les menus produits, les locations de chasses, dans les forêts de l'État et dans les bois des communes, et les droits d'usage, de pâturage, de pacage et de glanage. Puis viennent les travaux dans les forêts et leurs modes d'exécution, et enfin quelques observations sur le défrichement des bois des particuliers. M. Puton constate les formalités que doit remplir un propriétaire ayant l'intention de livrer sa forêt à l'exploitation agricole, mais il ne proteste point, et nous le regrettons, contre un fait aussi déplorable. Au lieu de laisser déboiser les montagnes, on devrait forcer à planter là où on a arraché. Reboisons surtout les collines, et considérons cette manière d'agir comme un moyen infaillible d'atténuer, sinon de supprimer, les effets d'inondations aussi terribles que celles qui sont venues, entre autres, atteindre dernièrement les contrées de la France.

Le *Manuel de législation forestière* est, à notre avis, un livre de valeur et un ouvrage de mérite. Il intéresse non-seulement le corps

forestier, mais aussi les communes et les particuliers ; il est écrit avec élégance et facilité : aussi est-il digne du succès qu'il a déjà obtenu.

A. Albrier.

SCIENCES ET ARTS

Livre de lectures, *ou fragments d'études sur l'homme et la société*, par M. N. Jacquinet. Paris, Didier, 1875, gr. in-18 de 336 p. —Prix : 3 fr. 50.

Bien que « n'appartenant pas à la nation française, » comme il prend soin de nous le dire dans sa préface, M. Jacquinet s'est exercé dans un genre essentiellement français : *les Pensées*. Il est difficile d'analyser un pareil ouvrage, qui effleure un peu tous les sujets et touche à tout sans s'arrêter à rien. C'est, du reste, une imperfection du livre de M. Jacquinet de n'avoir point un but bien déterminé et de ne point obéir dans son ensemble à une idée précise, ni se rattacher à des principes définis.

La première partie, intitulée : *Notes prises dans une bibliothèque*, occupe plus de la moitié du volume. Ce sont des passages heureusement choisis dans tous nos auteurs, accompagnés de réflexions et de remarques souvent ingénieuses, mais dont nous ne saurions toujours approuver l'esprit. Ainsi, traitant de la littérature classique, l'auteur nous a paru croire que le beau était une affaire de convention. — L'adhésion donnée, au moins tacitement (p. 150) à ce vers de Voltaire :

Qui naquit dans la pourpre en est rarement digne

nous semble plus blâmable. — Nous aurions aussi des réserves à faire relativement à certains jugements portés (p. 161) sur la « Rome des Papes. » D'ailleurs, le caractère de l'ouvrage de M. Jacquinet est de manquer un peu de cet esprit religieux qui élève et anime les esprits des auteurs français dont les « pensées » sont la gloire de notre littérature.

Sous la rubrique assez étrange de *Chimie intellectuelle et morale*, on lira une analyse délicate des sentiments et des facultés de l'homme. Les pages sur la « puissance de la musique » feront aussi plaisir ; il en est de même du dernier chapitre qui contient, sur « l'humanité et ses progrès » des aperçus intéressants.

En somme, ce livre est l'œuvre d'un esprit cultivé et fécond en pensées ingénieuses, exprimées toujours avec correction, souvent avec élégance.

A. C.

Catéchisme politique à l'usage des Français, par un homme d'État. Paris, Blond et Barral, 1875, in-8 de IV-934 p. — Prix : 8 fr.

Les grands principes politiques ont été admirablement exposés par les auteurs catholiques, mais jusqu'ici aucun d'eux n'était descendu aux

détails du droit public pratique. Nous avions souvent regretté que pour étudier ces questions, il fut nécessaire de recourir aux ouvrages de B. Constant, ou aux dictionnaires de Block et de Garnier-Pagès. Cette lacune est aujourd'hui comblée. Le *Catéchisme politique*, par un homme d'État, répond parfaitement au besoin qui se faisait sentir d'un livre de droit constitutionnel pratique, s'appuyant sur les doctrines les plus sûres.

Le plan est large et bien conçu. D'abord une exposition rapide des principes qui sont la base de toute politique. Les deux premiers chapitres forment un petit traité de droit naturel chrétien que devraient connaître et méditer tout ceux qui veulent entrer dans la vie publique. Viennent ensuite, dans des chapitres séparés, les matières qui touchent à la politique : Souveraineté. — Formes de gouvernement. — Différents corps de l'État. — Questions économiques. — Administration. — Justice. — Cultes. — Instruction publique. — Presse. — Armée. — Il n'est pas une des questions qui se discutent aujourd'hui, qui ne soit posée et résolue de la façon la plus satisfaisante, pas un point obscur ou difficile sur lequel ne soit projetée la lumière de la raison la plus droite, éclairée par la foi catholique.

La méthode de l'ouvrage est excellente comme le plan : il contient une richesse de documents et de textes de lois, d'emprunts heureux à la législation étrangère, qui en font un manuel indispensable à ceux qui prennent intérêt aux affaires politiques. Aujourd'hui que le droit public chrétien va, grâce aux nouvelles universités, reprendre place, en France, dans l'enseignement, nous croyons que le *Catéchisme politique* sera d'une grande utilité, et pourra servir aux étudiants de guide et de memento.

N'ayant qu'à louer le fond et l'esprit de ce beau travail, nous aurons quelques légères critiques à faire quant à la forme. L'auteur a voulu faire un *catéchisme*, et il a adopté la division par demandes et par réponses, ce qui nous eût semblé excellent dans un ouvrage succinct; mais, dans un gros in-8 de 930 pages, nous eussions préféré une division plus méthodique par sections et paragraphes, avec titres marginaux ; la lecture eût été plus facile et le style y eût gagné.

On trouve aussi çà et là trop de détails sur nos luttes d'hier et d'aujourd'hui ; nous ne voudrions pas voir, dans un livre qui est destiné à rester, les caractères d'une œuvre de polémique actuelle.

Enfin, nous souhaitons que la prochaine édition contienne une table alphabétique des matières, qui fera de cet ouvrage un vrai dictionnaire de politique, et le meilleur de tous assurément.

Résumons-nous en disant que, suivant le vœu de l'auteur, son livre « contient tout ce que la France doit connaître et pratiquer pour être sauvée. »

A. C.

Cours de géologie comparée, professé au muséum d'histoire naturelle, par M. Stanislas Meunier, Paris, Firmin-Didot, 1874, in-8 de 373 p. — Prix : 6 fr.

Cours de géologie des environs de Paris, *ou description du terrain et énumération des fossiles qui s'y rencontrent, suivie d'un index géographique des localités fossilifères.* Cours professé au Muséum d'histoire naturelle, par M. Stanislas Meunier. Paris, J.-B. Baillière et fils, 1875, in-8 de 510 p. — Prix : 10 fr.

M. Meunier avait déjà fait paraître; pendant le siége de Paris, le *Prodrome de géologie comparée*, où étaient développés de nombreux mémoires, adressés par lui à l'Académie des sciences, sur la question des météorites. Appelé, en 1873, à exposer, dans la chaire de géologie du Muséum, les principes et les faits généraux de la géologie comparée, le cours qu'il a publié l'année suivante est la reproduction de cet enseignement.

Le terme de *géologie,* il faut le remarquer, est ici un terme impropre, puisqu'il s'agit de la structure des planètes, mais nous n'en connaissons pas de plus convenable que l'auteur eût pu employer. Les fragments détachés, qui, sous l'aspect de bolides, traversent notre atmosphère et éclatent à la surface de la terre, fournissent, par leur texture, quelques notions sur celle des masses extra-terrestres d'où ils proviennent. Il faudrait lire en entier l'intéressant *Cours* de M. Meunier pour comprendre à l'aide de quelle puissante induction scientifique l'auteur a pu tirer des résultats certains ou probables de faits aussi clairsemés et souvent aussi mal étudiés par des observations insuffisantes, que l'a été souvent la chute des bolides.

En effet, ce qui rend la lecture de cette publication si attrayante, ce n'est pas seulement l'étude des phénomènes lumineux, de la grosseur, de la rapidité, de l'explosion et de la précipitation de ces corps aériens ; ce n'est pas non plus celle de leurs caractères, qui ont fourni à M. Daubrée les éléments d'une classification naturelle savamment développée par M. Meunier, non plus que l'observation de certaines combinaisons chimiques particulières jusqu'ici aux météorites ; c'est surtout la valeur inattendue des conséquences fournies par cet examen. Les différentes substances constatées dans ces météorites variant de densité, de même que des échantillons terrestres pris dans différentes assises de notre globe, et offrant cependant entre elles de grandes analogies, M. Meunier a été conduit à penser que ces fragments proviennent d'un ancien astre brisé, et part de là pour esquisser, d'après les progrès de l'astronomie, une théorie cosmogonique d'accord en ses principes avec celle de Laplace qu'elle complète. L'ensemble de notre système solaire est pour lui un grand tout géologique dont les planètes constituent les membres successivement détachés de la masse centrale du système, masse qui persiste encore dans le soleil à l'état

de noyau incandescent. De ces planètes, les unes, plus anciennes et plus éloignées du centre, c'est-à-dire (par ordre d'ancienneté), Neptune, et Uranus, à l'état exclusivement gazeux, forment l'atmosphère du système ; Saturne et Jupiter, à l'état d'eau, les couches liquides plus intérieures; Mars, la Terre, Vénus et Mercure, partiellement solidifiées, la roche compacte au-dessous de laquelle brûle encore le feu central ou solaire. L'ensemble du système planétaire représente donc, sur une échelle immense, la coupe de notre globe ; la lune qui sert à ce dernier de satellite, parvenue à une période plus avancée que lui, en raison de sa petitesse plus grande, a perdu son atmosphère et son eau, employées dans la constitution de son sol, et commence, témoin le phénomène des rayures, à se rompre en fragments visibles pour l'œil de l'astronome. Il y a bien longtemps, la terre avait un second satellite déjà brisé, dont les morceaux circulent autour de notre atmosphère, et, quelquefois entraînés par la gravitation, en traversent les couches plus rapidement qu'un boulet de canon : tel est le bolide, qui s'échauffe par le frottement de l'air au point de devenir lumineux, et dont les débris jonchent quelquefois plusieurs kilomètres d'étendue.

Cette brève analyse suffira pour donner à nos lecteurs quelque idée de la grande importance du *Cours de géologie comparée*, dont les développements sont en partie fondés sur les découvertes personnelles de l'auteur.

Depuis le mémorable travail de Cuvier et de Brongniart, dont la dernière édition date de 1835, la géologie des environs de Paris n'avait été l'objet d'aucune étude d'ensemble. Le chapitre que d'Archiac lui avait consacré, dans son *Histoire des progrès de la géologie*, en 1851, était difficile à consulter à l'intérieur de ce volumineux ouvrage, sans compter que, depuis cette époque, la géologie parisienne a dû des découvertes nombreuses, au point de vue stratigraphique, à M. le professeur Hébert, pour la faune à M. Deshayes, pour la flore à MM. Watelet et de Saporta. Aussi M. Meunier a-t-il comblé une véritable lacune en offrant aux nombreux amateurs et explorateurs du bassin parisien un manuel étendu où sont abordés de front et dans toutes leurs difficultés s'ils ne sont pas toujours résolus, les nombreux problèmes suscités par la disposition et les fossiles des terrrains de nos environs. M. Meunier indique pour chaque étage les rapports des couches qui le composent, soit entre elles, soit avec les étages voisins, les accidents divers que l'on y remarque, et décrit avec grand soin les fossiles d'origine animale qui en marquent les niveaux. M. Meunier a moins insisté sur les fossiles végétaux, qui sont d'ailleurs moins connus, et qui lui sont évidemment moins familiers.

Plusieurs des sujets de ce livre dénotent que l'auteur ne s'est point borné au rôle de compilateur, notamment l'étude des divers dépôts

du terrain quaternaire, que l'on rapportait encore, il y a quelques années, d'une manière générale et un peu vague, à l'action d'immenses glaciers. Il faut aussi savoir gré à M. Meunier de ce qu'il a rassemblé toutes les preuves qui obligent, suivant nous, à placer les sables de Saint-Prest, près Chartres, dans l'époque quaternaire. Par là tombent les opinions en apparence le mieux établies qui ont affirmé l'existence de l'homme pendant l'époque tertiaire, à laquelle M. l'abbé Bourgeois lui-même avait rattaché ce terrain. EUG. FOURNIER.

Traité de thérapeutique médicale, *ou Guide pour l'application des principaux modes de médication à l'indication thérapeutique et au traitement des maladies;* par M. le Dr A. FERRAND. Paris, J.-B. Baillière et fils, 1875. In-12 de 848 p. — Prix : 7 fr.

Le grand reproche que l'on fait aujourd'hui à la faculté de médecine de Paris, et que quelques médecins vieillis dans la pratique adresse aux nouveaux venus, c'est le peu de part qu'on donne à la thérapeutique, sinon dans l'enseignement officiel, du moins, dans la mise en œuvre des connaissances médicales. Bien des professeurs, dans leurs leçons, bien des élèves, dans leurs épreuves professionnelles, semblent étudier la maladie pour elle-même, comme des naturalistes avides de scruter les secrets du monde qui les entoure, et non pour le malade, comme des guérisseurs préoccupés de l'application, hélas! toujours incertaine de leurs principes et de leur expérience. Aussi, ne peut-on que saluer, a priori, avec plaisir un livre de thérapeutique, qui est, avant tout, un livre d'application, et qu'on doit à un médecin des hôpitaux, c'est-à-dire à un praticien dont le savoir a été consacré par l'un des concours les plus spéciaux et les plus difficiles qu'il y ait à subir dans notre pays (où ce genre d'épreuves ne manque pas), et par le jugement de ses pairs. Appréciant mieux que personne l'insuffisance des études thérapeutiques actuelles, du moins au point de vue de l'application journalière, M. Ferrand a suivi une méthode nouvelle ; et, tandis que tous les traités spéciaux publiés en France ou à l'étranger font l'histoire naturelle du médicament, et prennent pour point de départ l'agent médicateur lui-même ; tandis que les ouvrages dogmatiques de pathologie sacrifient actuellement le côté thérapeutique de chaque question au diagnostic et plus encore à l'anatomie pathologique, il a saisi pour base de sa classification non le médicament et la maladie, mais l'*indication*, le terme, dit-il, le plus vrai et le plus fécond, qui a l'avantage de se prêter mieux que les autres aux faits particuliers : or, la pratique médicale n'est que la considération successive d'une infinité de faits particuliers dans lesquels l'âge, la constitution du malade, la diathèse héréditaire, constituent chaque fois à la maladie un cadre particulier qui en doit, sous peine d'insuccès, modifier et conditionner le traite-

ment. On n'attendra pas de nous que nous entrions ici dans l'appréciation des détails de ce *Traité de thérapeutique*. Il nous suffira de le caractériser en ne le recommandant pas aux malades, non plus qu'aux élèves peu avancés; il faut, en effet, avoir déjà de longues années d'études pour profiter des conseils, toujours assez concis, de l'auteur, qui, sous le but modeste d'application, a déguisé à son insu une des œuvres le plus fortement empreintes du meilleur esprit scientifique.

EUG. FOURNIER.

BELLES-LETTRES

Recueil de poésies françaises des quinzième et seizième siècles, morales, facétieuses, historiques, réunies et annotées par MM. ANATOLE DE MONTAIGLON et JAMES DE ROTHSCHILD. Tome X. Paris, Paul Daffis, 1875, in-16 de 392 p. — Prix : 5 fr.

M. de Montaiglon allait, nous dit-il, terminer le glossaire et la table qui devaient composer le dixième et dernier volume du recueil d'anciennes poésies des quinzième et seizième siècles, quand M. James de Rothschild a mis le plus gracieusement du monde à la disposition de la *Bibliothèque elzévirienne* toutes les plaquettes de sa riche collection, et, de plus, toutes les copies des nombreuses pièces du même genre qui sont éparses dans diverses collections françaises ou étrangères, et qu'il avait prises en vue de sa Bibliographie des poésies du quinzième et du seizième siècle. On s'est demandé, tout d'abord, si l'on publierait ces nouvelles pièces en un recueil distinct, ou si l'on en ferait la continuation de l'ancien recueil. C'est ce dernier parti qui a été adopté, et je crois que c'était le meilleur. Nous aurons donc, au lieu des dix volumes annoncés, une dizaine d'autres volumes, qui seront l'œuvre commune de M. de Montaiglon et de M. de Rothschild. Le nom du savant professeur de l'École des Chartes était déjà pour les lecteurs une sûre garantie ; le grand zèle et la grande érudition spéciale de son collaborateur seront pour eux une nouvelle et bien précieuse garantie. Soit pour la fidélité de reproduction des textes, soit pour l'exactitude d'un commentaire où il s'agit d'expliquer mille questions difficiles, les deux éditeurs ne nous laisseront rien à désirer. J'en trouve la preuve dans le présent volume, qui renferme vingt-trois pièces fort curieuses et la plupart excessivement rares. Quelques-unes ont été inconnues de l'auteur du *Manuel du libraire* et de tous les autres bibliographes ; plusieurs n'existent qu'à l'état d'unique exemplaire ; il en est qui se cachaient dans nos bibliothèques, notamment dans celle de la Sorbonne, d'autres dans les bibliothèques de Genève et de Londres ; d'autres, enfin, sont tirées des collections de

divers bibliophiles. Parmi ces pièces, dont un certain nombre a de l'importance au point de vue philologique, comme l'a constaté M. N. de Wailly, dans une des dernières séances de l'Académie des Inscriptions (décembre 1875), voici celles qui méritent d'être étudiées comme documents historiques : *L'Apologue nouveau du débat d'Eole et Neptune contenant les dangers de la court* (1545), qu'accompagne une ingénieuse note sur la manière dont on doit interpréter cette pièce relative à l'amiral Chabot (p. 18-40) ; *le Monument des François morts dedans Luzignen durant le siége*, 1575 (p. 276-294); *la Deffianche du Roy de Franche faicte au très-noble empereur Charle, et la response dudit seigneur*, 1526 (p. 305-350). Deux érudits distingués, M. Émile Picot, l'auteur de la *Bibliographie cornélienne*, et le docteur Alfred Fournier, ont fourni chacun d'excellentes notes, le premier sur les imitations étrangères de la pièce : *le Débat de l'Yver et de l'Esté* (p. 41-53) ; le second sur la pièce : *le Médecin courtizan* (p. 96-109). Nous n'avons qu'un souhait à former pour les volumes qui suivront : c'est qu'ils soient aussi intéressants que celui-ci. T. DE L.

Correspondance de Lamartine, publiée par Mme VALENTINE DE LAMARTINE. Tome cinquième (1834-1841); tome sixième (1842-1852). Paris, Hachette et Furne, 1875. 2 vol. in-8 de 591 et 473 p. — Prix : 7 fr. 50 le vol.

A propos de ces deux nouveaux volumes, on doit redire, tardivement en apparence, mais toujours à temps, les critiques et les éloges mérités par les quatre précédents, dont nous avons rendu compte. L'impression, la mise en pages, le papier, en un mot toute l'apparence du livre, sont très-soignés : nous n'en pouvons dire autant du fond. Les notes explicatives, déjà réclamées, manquent presque toujours ou sont insuffisantes, et leur absence devient plus sensible à mesure que la vie de Lamartine prend un caractère plus politique et plus complexe. Surtout les ciseaux qui arrangent ce trop touffu bouquet ne coupent pas assez hardiment les fleurs sans éclat et sans parfum ; je n'en veux pour preuve que ce début de la première lettre du tome V, qui est déjà la cinq cent soixante-dix-neuvième de la collection : « Mon cher père, 1° envoyez-moi la peau de tigre; 2° faites mettre le tabac dans mon cabinet, etc. » Comme ce recueil énorme gagnerait à être trié ! Tout ce qui concerne la santé de l'auteur, ses embarras financiers, les vulgaires détails de sa vie matérielle, tout cela, une fois indiqué dans une préface et rappelé en note au besoin, devrait disparaître d'une publication vraiment littéraire. Quant à son enivrement vaniteux pour toutes les phrases sorties de sa bouche et tous les ouvrages échappés à sa plume, c'est un délire chronique dont le lecteur, enfin, se fatigue et s'ennuie.

Loin de moi, certes, de nier l'intérêt de cette correspondance, et de la critiquer systématiquement! Mais Mme de Sévigné n'a pas écrit seulement les lettres immortelles qui font sa gloire; elle noircissait aussi du papier pour donner des ordres à son intendant ou mander son marchand; ce papier-là n'a pas été livré à l'imprimeur, et tant mieux! A l'apparition des nouvelles lettres de Sévigné découvertes par le savant M. Capmas, j'ai entendu ce cri d'un délicat : « Il y en a déjà trop! » — N'aurait-il pas été sage de choisir avec discernement, dans tout ce que Lamartine a écrit d'une main affairée et surmenée chaque jour de sa fiévreuse vie, les pages vraiment dignes de lui et du public? Dans ce trouble torrent, d'ailleurs, il y a des paillettes qui valent la peine qu'on les cherche. — En 1834, Lamartine, ayant accepté la députation, avoue que ses amis fidèles à la légitimité ne le peuvent comprendre : « La suite, dit-il, justifiera le présent. » Mais la suite ne justifie rien, qu'une trop confiante opinion de soi-même. A la Chambre et à Mâcon, dans l'État et dans l'Europe, seul il voit clair, seul il est orateur, seul il est oracle. Cette infatuation de son mérite, naïve à l'excès, ne diminue point ses trésors d'amitié pour ceux qui lui font depuis longtemps cortége : c'est de tout cœur qu'il s'aime, et qu'il aime avec soi Virieu, Ronot, Biennassis, Pierreclos, puis MM. de Champvans et de La Grange, et avant ces derniers déjà M. et Mme Émile de Girardin. — Comment suivre Lamartine dans sa ligne politique, qu'il ne connaît pas bien lui-même? Sous la première moitié du règne de Louis-Philippe, ses lettres nous le montrent ambitieux et entreprenant sans suite ni principe; il se grise de ses phrases, souvent vides et sonores, quelquefois spirituelles et acérées, comme ce trait : « M. Thiers, c'est la fin du monde (p. 452)! » — Il voit mourir son père, et le pleure avec plus d'éloquence que de douleur; puis il s'emporte de nouveau dans la passion de briller, de s'enrichir, d'*arriver*. Espérant un ministère, dédaignant une ambassade, il se déclare en 1841 « un grand et honnête démocrate en réserve, plus révolutionnaires que les démagogues (p. 562, 563). » — Je terminerais là-dessus le compte rendu de ce volume, si je ne lisais encore avant de le fermer : « Qu'est-ce que des hommes sans la fortune? D'excellents numéros qui ne sortent pas. Est-ce la faute du chiffre? Non; c'est la volonté du sort. Adieu, et soyons Turcs, c'est-à-dire bénissons Allah, maître de tout (p. 575)! » Interprète qui pourra, admire qui voudra! Et cependant il était poëte.

Le tome sixième ne manque point d'attrait, ni, par une triste coïncidence, d'à-propos. Certes, il est douloureux de voir un poëte de génie engagé dans de mauvaises affaires pécuniaires et politiques; mais ses traités avec les éditeurs dévorants qui exploitent sa fécondité affamée

ne nous importent guère ; tandis que sa marche inconsciente et continue dans la voie républicaine qui mène à la démagogie nous peut, aujourd'hui plus que jamais, sevir de leçon flagrante : là est le plus grand intérêt de ce volume. Quelle étrange mosaïque on en peut tirer ! Dès 1842, Lamartine se sent compromis aux yeux de ses vrais amis ; mais il entrevoit son étoile : « Ne croyez pas aux bêtises qu'on vous dit sur moi. Je sais où je tends, comme la boussole sait le pôle (p. 7). Ne vous inquiétez pas des raccommodements de M. Thiers et de la gauche (p. 23). » — En 1844 : « La révolution rétrograde d'un siècle : royauté, clergé, religion dominante et monarchie platement dynastique, tout cela déborde ou débordera de plus en plus ; on y mettra seulement une couche d'impérialisme pour chauviniser les apparences (p. 133). » Il met Thiers et Berryer dans le même sac, en les traitant *d'intrigants* (p. 129), et « il veut porter la lumière et la honte sur tout le gâchis national (p. 133). » — En 1846, il est élu à Mâcon ; donc tout est pour le mieux : « Les conservateurs se sont embrassés avec les républicains (p. 210). » — En 1847, il vend l'*Histoire des Girondins* et s'écrie : « Des femmes les plus élégantes ont passé la nuit pour attendre leur exemplaire ; c'est un incendie !... Ce livre fait une révolution (p. 231, 232). C'est surtout le peuple qui m'aime et qui m'achète... Mais ne parlez pas encore des éditions populaires, pour laisser écouler celles de vingt francs d'abord (p. 233). » — Le voilà lancé dans le *banquet*, à la fois *sublime* (trois mille convives !) et *déplorable :* il pleut à verse sur le veau démocratique (p. 255). — Tout cela le mène et nous mène à l'émeute de février 1848 ; écoutons le garde du corps de Louis XVIII, le chantre du sacre de Charles X : « La République nouvelle, pure, sainte, immortelle, populaire et transcendante, pacifique et grande, est fondée (p. 301). La France est sublime du haut en bas (p. 303). » Il ne voit ni le sang ni la lie ; mais, dès le mois de mars, il est forcé de déclarer que « la République doit être *nationale* (p. 309). » Était-elle donc déjà *internationale ?* « Il ne désire pas le poste suprême (p. 330). » Mais il accepterait la présidence de la République : « on peut la sevrer (p. 338). » — En 1849 : « Dieu est pour Dieu, et la République est sa cause (p. 356). La masse du peuple gravite vers l'ordre dans la République (p. 360). Tout tend à la bonne et religieuse République (p. 362). — En 1850 : « Ne soyons ni blancs ni rouges, mais bleu-pâle (p. 377). Le rouge ne sera jamais la couleur de ce siècle (p. 387). La République honnête et modérée, comme je l'ai baptisée, tiendra (p. 411). » — En 1852 : « Nous avons péché par excès de liberté en 1848. La démagogie a amené cet inévitable châtiment le despotisme (p. 448). »

Cependant, avec ses illusions d'homme d'État, sa fortune s'est absolument abîmée. Une folle entreprise d'agriculture en Orient a

échoué ; il commence à vendre ses beaux domaines, et il devient, pour le reste de ses jours, « un galérien de plume (p. 424). » Au milieu de tant d'erreurs et de désastres, l'honneur est sauf, et le poëte survit.

C. J. J.

HISTOIRE

Le Cœur de l'Afrique (1868-1874). *Voyages et découvertes dans les régions inexplorées de l'Afrique centrale*, par le Dr George Schweinfurth. Ouvrage traduit avec l'autorisation de l'auteur, sur les éditions anglaise et allemande, par Mme H. Loreau, et contenant 139 gravures et 2 cartes. Paris, Hachette et Ce, 1875, 2 vol. in-8, ensemble de IV-950 p. — Prix : 20 fr.

M. le Dr Schweinfurth a inscrit son nom parmi ceux des plus célèbres explorateurs, et nous devons un reconnaissant hommage à Mme Loreau, pour avoir traduit de l'allemand, en notre langue, le journal de voyage du savant naturaliste. Parti d'Europe en 1863, notre auteur avait déja visité le littoral de la mer Rouge et recueilli une ample moisson de renseignements sur la faune et la flore de ces régions peu connues, ainsi que sur les mœurs des habitants. C'est alors que germa dans son esprit le projet d'un voyage à entreprendre dans des contrées, cette fois, tout à fait inexplorées. Diverses circonstances l'obligèrent à en remettre l'exécution jusqu'en 1868. Quittant de nouveau l'Europe, il se dirige résolûment au cœur de l'Afrique, vers les pays compris entre le septième et le quatrième degré de latitude nord. En tête des peuples visités par le Dr Schweinfurth, il convient de mentionner celui des *Niams-Niams*, ou comme ils s'appellent eux-mêmes, de *Zandés*, vivant au sud du *Dar-Fertit* et sur les rives de l'*Ouéllé*. Depuis tantôt une vingtaine d'années, l'attention du public savant s'était trouvée vivement attirée sur ces hommes à queue, et qui avaient, au dire des narrateurs musulmans, l'habitude de dévorer tous les étrangers traversant leur territoire. L'infortuné Fioggia avait, il est vrai, déjà eu l'occasion de les visiter, et sa relation suffit à faire tomber une grande partie des fables dont ils étaient l'objet. Il nous apprend effectivement qu'ils se présentent toujours munis d'un appendice remarquable par sa longueur. Ajoutons seulement que cet accessoire, formé d'une bande de cuir ou d'une queue de veau, fait partie, non de la personne, mais simplement du costume. En revanche, les laver du reproche d'anthropophagie semble plus difficile, pour ne pas dire absolument impossible. Avec les Momboutons, leurs voisins du sud, ces peuples méritent d'être cités au nombre des plus effrénés mangeurs de chair humaine qui existent. On se figurerait volontiers ces nations d'ogres, plus semblables à des brutes qu'à des hommes, vivant dans des antres, et étrangers aux arts les plus usuels. Il n'en

est rien toutefois. Le seul aspect du Niam-Niam, sa physionomie franche, ouverte, où respirent le courage et la fierté, ses cheveux non point crépus, mais flottants sur les épaules, ses yeux grands et bien fendus décèlent, en lui, l'un des représentants les plus nobles de la race noire. Si, en fait d'occupation, il ne connaît guère que la chasse et la guerre, en revanche sa compagne s'occupe avec succès des travaux agricoles. Elle sait tirer du sein de la terre une partie notable de la subsistance du ménage et fabriquer, avec la graine d'éleusine, cette sorte de bière, très-supérieure au *bouza* des Nubiens, que notre auteur déclare avoir bue avec plaisir. Enfin les cases et greniers de ces peuples se distinguent par leur cachet de propreté et d'élégance. Ajoutons que les Mombouttons, plus cannibales encore que leurs voisins du nord, montrent une véritable habileté comme métallurgistes, et qu'ils fournissent les produits de leurs forges à toutes les tribus des environs. L'esprit de famille atteint, chez ces hommes féroces, un degré de développement vraiment extraordinaire, et la femme y est mieux traitée, jouit d'un sort beaucoup plus doux que chez maintes nations, soit de l'ancien, soit du nouveau monde.

Une autre race bien singulière également, et sur laquelle l'intrépide voyageur fournit de précieux renseignements, c'est celle des *Akkos*, prototypes évidents des *Pygmées* de l'antiquité classique. Si ces petits hommes, vivant dans les solitudes du sud, ne passent pas, comme le voulait le bon Homère, tout leur temps à la guerre contre les grues, du moins se distinguent-ils par l'exiguité de leur taille, qui n'atteint jamais plus de 1^{m} 50. Cette particularité, ainsi que la teinte jaune de leur peau, une existence nomade et toute consacrée à la chasse, décident le narrateur à les regarder comme frères des *Boschesmans* du Cap. Il conviendrait donc de voir en eux les débris de ces races primitives qui occupèrent l'Afrique australe avant l'arrivée des nègres proprement dits.

Notre explorateur avoue modestement que son court séjour au sein de nations dont souvent il ignorait la langue, ne lui permit pas d'étudier à fond l'ensemble de leurs doctrines religieuses. Constatons néanmoins avec lui que ces peuples ne semblent pas s'élever au-dessus du niveau le plus humble. Point de sacerdoce, ni de culte organisé, rien que quelques croyances vagues et obscures, quelques pratiques incohérentes. Le fétichisme des noirs du Congo serait, en comparaison, quelque chose de très-perfectionné. A cet égard, le farouche Niam-Niam, aussi étranger que possible à toute spéculation théologique, rappellerait un peu certains beaux-esprits du dix-huitième siècle, incrédules de profession, sans être pour cela exempts des superstitions les plus puériles et les plus sottes.

Mais il est temps de quitter ces terribles hôtes de la zone équato-

riale et de passer un peu à l'étude de la nature. Avec ses indescriptibles splendeurs, sa richesse exubérante en essences forestières, la flore africaine n'en offre pas moins un caractère assez frappant d'uniformité. Nombre d'espèces éthiopiennes se retrouvent jusque sur les bords du Pacifique. Cela ne tiendrait-il pas à la structure géologique du continent africain? Là, points de ces grandes chaînes de montagnes, offrant un obstacle insurmontable aux migrations végétales. Ce que les géographes arabes racontent du prétendu *Djebel-el-Komri* ou « Montagne de la lune, » longeant la frontière méridionale du Soudan, doit-être relégué au rang des fables. Les rivières et torrents traversés par le Dr Schweinfurth constituent, sans exception, autant d'affluents du Nil. En Afrique, comme dans l'Amérique du Sud, la ligne de séparation des eaux court donc du midi au nord, et non pas d'orient en occident, ainsi qu'on l'avait longtemps supposé.

Pour la majorité des lecteurs, la partie la plus intéressante du livre du Dr Schweinfurth, c'est, sans contredit, celle qu'il consacre à la question de la traite des nègres en Égypte. A la vérité, le gouvernement des vice-rois, voulant donner une satisfaction apparente aux réclamations de nos philanthropes, a interdit cet odieux trafic, mais sur le papier seulement. L'on arrête les cargaisons de chair humaine suivant la route du Nil; mais les captifs, bien loin d'être rapatriés, vont grossir, s'ils sont valides, les rangs de l'armée égyptienne. Quant aux femmes, enfants et vieillards, l'agent du pouvoir s'en sert pour faire de petits cadeaux à ses amis et connaissances, à moins qu'il ne préfère les affecter à son usage personnel. Certains fonctionnaires poussent même le zèle jusqu'à ravir aux trafiquants les épouses noires dont ils ont eu des enfants, et les donnent comme compagnes, ou plutôt comme esclaves, à leurs subordonnés.

En revanche, la route de terre, plus meurtrière pour les captifs que la voie par eau, reste parfaitement libre aux caravanes, et les cités égyptiennes continuent à être aussi abondamment approvisionnées de bétail humain que par le passé. C'est qu'on s'est trop longtemps bercé de l'espoir d'une rénovation de l'islamisme, et que la diplomatie occidentale a admis bien légèrement l'Empire du Croissant dans le concert européen. Il n'y a là-dessus, nous dit le sagace observateur, nulle illusion à se faire. Le monde musulman reste plus inaccessible à nos idées, plus incivilisable, dans le vrai sens du mot, que les sociétés de Peaux-Rouges. Le seul emprunt réel qu'il nous ait fait jusqu'à présent, c'est celui du costume, et, certes, cela ne tire guère à conséquence. Jamais les mahométans n'accepteront le progrès à l'européenne qu'imposé par la force. Si, donc, les événements qui semblent se préparer du côté de l'Orient peuvent alarmer notre patriotisme, néanmoins le résultat semble en devoir être heureux au point de vue plus

général de l'humanité. Tout vaut mieux à cet égard que le maintien de l'affreux état de choses dont nous sommes spectateurs. L'Angleterre a montré, dans l'Inde, qu'elle sait comment s'y prendre pour *encadrer* les musulmans et les forcer à entrer dans la voie de la civilisation.

Veut-on maintenant avoir une idée de la façon dont se rend la justice dans les heureuses régions soumises à l'autorité du Khédive? C'est là, on peut le dire, une question toute d'actualité. Eh bien, que le lecteur ouvre le deuxième volume de la relation de notre voyageur, et il sera on ne peut mieux édifié. Là-bas, un magistrat intègre serait un phénomène aussi rare que le serait chez nous un juge prévaricateur. En dépit des témoignages les plus unanimes, des preuves les plus accablantes, la partie qui aura su capter, par les procédés habituels, la bienveillance du tribunal, sera toujours sûre de gagner sa cause. Il semble que ces orientaux ne possèdent pas la plus grossière notion de ce que c'est que la justice publique, et si jamais nos concitoyens leur devaient passer entre les mains, c'est alors qu'ils seraient bien à plaindre.

Ce trop court résumé ne donne qu'une faible idée de l'intérêt offert par la lecture du livre de M. Schweinfurth. Tout le monde en pourra faire son profit, et l'homme du monde, et l'ethnographe, et le naturaliste, et même l'homme politique. H. DE CHARENCEY.

Hagiographie du diocèse d'Amiens, par l'abbé J. CORBLET. Tomes IV et V. Paris, Dumoulin, 1874-1875, 2 vol. in-8 de 712 et VIII-360 p. — Prix : 10 fr.

En rendant compte du tome premier de cet ouvrage (t. I, p. 279-81) et des deux suivants (t. XI, p. 157-8), nous annonçions le quatrième volume comme devant être le dernier : la masse de renseignements hagiologiques accumulés et non encore utilisés par l'auteur l'a rendu heureusement insuffisant. Il renferme tout d'abord la fin de la série alphabétique (lettres V et W) des saints qui appartiennent au diocèse d'Amiens par leur naissance, par leur mort ou par leur séjour prolongé (p. 1-114) : ce sont saint Vaast, évêque d'Arras et de Cambrai; saint Valery et son compagnon saint Vadolein ; saint Vulphy, curé de Rue; saint Walbert, comte de Ponthieu, et saint Witmar, moine de Corbie. L'appendice qui suit et qui occupe la plus grande partie du volume (p. 126-695) ouvre une nouvelle série alphabétique ; l'auteur n'a pas cru devoir négliger les saints « dont la vie ne se lie que par quelques circonstances transitoires » aux annales du diocèse d'Amiens, aussi bien ceux qui n'y ont fait qu'un rapide séjour, que ceux qui ont édifié le pays pendant plusieurs années : sans entreprendre leur biographie, il leur accorde une rapide mention au point de vue local. Cet appendice est surtout consacré à l'histoire ou à l'indication

des reliques qui sont honorées ou l'étaient jadis dans le diocèse, ainsi qu'à l'histoire du culte local des saints, « au point de vue de la liturgie, des patronages, des pèlerinages, des traditions populaires et de l'iconographie. » Quelques corrections et additions aux quatre volumes terminent celui dont nous parlons (p. 597-710); un supplément se trouve dans le tome cinquième et dernier (p. 66-79), dont il nous reste à dire quelques mots. Il renferme les tables, au nombre de sept, qui couronnent dignement l'œuvre de M. Corblet: 1° Saints du diocèse d'Amiens classés par catégories de professions ou de dignités (p. 1-3); 2° Topographie hagiographique du diocèse (p. 4-7); 3° Chronologie des principaux faits hagiographiques (p. 8-20); 4° Calendrier hagiographique très-complet du diocèse (p. 21-40); 5° Anciens calendriers de l'église d'Amiens (1291, 1528, 1667 et 1746) comparés au propre actuel (p. 41-65); 6° Table analytique des matières très-détaillée (p. 81-356); 7° Table des dessins (p. 357). — Par sa méthode critique, comme par l'ampleur de ses recherches, M. l'abbé Corblet a produit un modèle qui obtiendra des imitateurs. En achevant ce grand ouvrage, l'auteur en a entrepris un non moins vaste, sous le titre d'*Histoire dogmatique, liturgique et archéologique des sacrements*, dont la partie consacrée au baptême formera deux volumes et verra le jour prochainement, sans doute.

C. U. J. Chevalier.

Vie de madame de Saint-Léonard, en religion, mère du Saint-Cœur de Marie, fondatrice et première supérieure générale de l'Institut des Filles de la Miséricorde du Saint-Cœur de Marie, par l'abbé P. H. Mabire, vicaire général du diocèse de Bayeux. Caen, Chenel, 1875, in-8 de viii-603 p. — Prix : 6 fr.

La vie de madame de Saint-Léonard aura un attrait particulier pour les personnes du monde et un attrait bienfaisant. Madame de Saint-Léonard était du monde, et du meilleur, par sa famille et par celle de son mari ; elle en a goûté toutes les joies, en a connu les déceptions et en a pratiqué tous les devoirs. Fille, sœur, épouse et mère, elle a été un modèle que l'on peut étudier avec fruit sans même aspirer à la perfection qu'elle a atteint. Dès son enfance, sa douceur et sa vertu lui donnèrent un salutaire empire sur tous les siens. Nous la voyons plus tard « faire plus d'une fois des concessions sur le terrain des pratiques religieuses, qui auraient été pour elle une jouissance et un délassement; elle sut se priver et s'abstenir, quand la loi ne parlait pas, afin d'être forte et exigeante, quand Dieu et sa conscience commandaient. » C'est après avoir perdu son mari, dont elle fut, durant de longues années, la dévouée garde-malade, après avoir vu une de ses filles entrer au couvent et marié l'autre, qu'elle se consacra à Dieu pour servir les pauvres et les enfants au moment où tout la sollicitait à jouir paisiblement de la vie. Bien des lecteurs seront

surpris de voir que son affection pour les siens ne perdit rien de sa vivacité, et à ceux qui supposeraient que l'égoïsme ne soit pas étranger à sa détermination, comme le monde en accuse beaucoup de ceux qui le quittent volontairement, nous répéterons avec une amie de madame de Saint-Léonard : « Je croyais autrefois qu'on se faisait religieuse pour son plaisir; mais je suis bien revenue de cette illusion, en voyant ce qu'il en a coûté à madame de Saint-Léonard. »

Cette seconde phase de sa vie ne le cède pas en intérêt à la première; elle ne pouvait trouver un meilleur historien que M. l'abbé Mabire, si versé dans la science de l'éducation et dans la direction des âmes. Il a su faire un heureux choix des avis et des conseils donnés par la pieuse fondatrice des Filles de la Miséricorde, qui, joint à ses propres réflexions, feront goûter ce livre des institutrices et des religieuses. On se plaît à suivre les progrès de cet institut, dont le but est de former des sœurs qui aillent élever les petites filles dans les campagnes, s'occupent des orphelins, et donnent des retraites aux personnes du monde et aux institutrices. Il dirigeait trente-huit établissements à l'époque de la mort de la mère du Saint-Cœur de Marie (1871). On ne peut s'empêcher d'admirer les voies de la Providence qui suscite deux prêtres, dont l'un, le P. Madelaine, tempère et dirige le zèle ardent de madame de Saint-Léonard, et partage avec elle le mérite de la fondation, tandis que l'autre, M. l'abbé Achard de Saint-Manvieu, qui avait aussi été dans le monde avant de se consacrer à Dieu, en fut comme le père temporel en lui donnant asile dans son établissement de Blon.

René de Saint-Mauris.

Le Ministère de M. de Martignac, *sa vie politique et les dernières années de la Restauration*, par E. Daudet. Paris, Dentu, 1875, in-8 de 422 pages. — Prix : 6 francs.

« La Restauration était honnête. » Voilà ce que disait dernièrement à l'Assemblée un des hommes les plus avancés du parti démocratique, M. Marcou. Oui, la Restauration était honnête, et ce mot qui exprime tant de choses explique l'intérêt sympathique avec lequel nous nous reportons vers cette époque. Le temps des irritations et des calomnies est passé ; les champions qui combattaient pour ou contre la monarchie de 1814 ont disparu; l'esprit de parti a fait place à la vérité; l'heure de l'histoire est sonnée, et les hommes impartiaux doivent remercier M. Daudet d'avoir répandu une si vive clarté sur une période dont la disparition peut causer légitimement les plus vifs regrets, et dont l'étude peut avoir pour nous d'utiles enseignements.

« Bien qu'il n'ait vécu que pendant quinze années, dit l'historien de M. de Martignac, le gouvernement de la Restauration a laissé, dans l'his-

toire de ce pays, une trace plus profonde qu'aucun de ceux qui lui ont succédé, et, dans les mémoires impartiales, un impérissable et glorieux souvenir. Pour tout esprit tolérant et de bonne foi, la somme de ses bienfaits dépasse le total de ses fautes. Après un demi-siècle, durant lequel la passion la plus ardente s'est librement donné carrière pour ou contre lui, on peut affirmer, sans témérité — même en admettant que ses fautes aient justifié ses revers — que sa ruine fut pour la France et pour la cause des libertés publiques un irréparable malheur. Ce jugement, le seul équitable, se fixe chaque jour plus solidement dans l'opinion publique à l'égal d'une incontestable vérité. »

En choisissant pour sujet de son livre le ministère de M. de Martignac, M. Daudet a pris la Restauration au moment où, si l'on n'avait pas eu à redouter l'exaltation des partis extrêmes, on était peut-être le plus en droit de croire à la durée d'une ère nouvelle et réparatrice. Il s'est senti, du reste, particulièrement attiré vers cette époque du règne de Charles X par la douce et à la fois grande figure de l'homme illustre dont il a fait le centre de son ouvrage. Insigne orateur comme le comte de Serre, désintéressé comme lui, — il avait à peine cent mille francs de fortune en quittant la plus haute position, — tout dévoué au roi, comprenant les exigences de son temps, M. de Martignac fut l'un des hommes les plus remarquables de la Restauration. Et quelle belle fin pour une telle vie ! Il mourut après avoir disputé à la Révolution victorieuse la tête de son ancien adversaire, le prince de Polignac, après avoir usé ses dernières forces à combattre l'odieuse proposition Bricqueville. Un tel homme méritait bien de trouver l'historien qu'il a rencontré dans M. Daudet. L'auteur n'a rien négligé de tout ce qui pouvait jeter quelques lueurs sur le sujet qu'il traitait; il a, comme on le pense bien, consulté tous les documents imprimés, et, en outre, il a mis à profit, avec beaucoup de tact, quantité de renseignements inédits. Que de lettres, de simples phrases qui semblent sans importance au moment où elles sont tracées, et qui, plus tard, répandent des clartés inattendues sur les événements et sur les hommes du passé !

L'auteur, pour apprécier les faits, et c'était tout naturel, se place sur le même terrain que M. de Martignac. Ce point de vue ne sera pas toujours celui que choisiront beaucoup des lecteurs de M. Daudet. Ceux-là, et nous sommes de ce nombre, penseront que les lois du 16 juin 1828 auraient dû exciter pour le moins une expression de regret. Il se rencontrera aussi des lecteurs qui croiront que le ministère de M. de Martignac — étant données les conditions où il se forma — offrait peut-être à la monarchie moins de chances de salut que la politique de M. de Villèle, et qui, plus que ne l'a fait M. Daudet, excuseront chez Charles X des hésitations, des méfiances provoquées non par des

hommes dont le dévouement était connu, mais par la ligne suivie. Ils reconnaîtront, du reste, ces lecteurs, que si M. de Martignac ne réussit pas dans sa noble tâche, il faut en accuser l'exaltation de partis contraires et qu'on vit trop souvent donner l'exemple des plus déplorables coalitions. M. Daudet s'est dit qu'il y aurait profit à rappeler les fautes qui furent commises alors. Il croit — et nous craignons bien que ce ne soit une illusion — que ce souvenir peut avoir son utilité pour nous, et ne considère pas notre avenir sans quelque confiance. Si de telles espérances devaient être trompées, il lui resterait, du moins, la gloire d'avoir rendu justice à une époque longtemps calomniée et l'honneur d'avoir dignement retracé la vie d'un grand citoyen.

TH. DE PUYMAIGRE.

Les Origines de la France contemporaine, par H. TAINE. Tome Ier : l'*Ancien régime*. Paris, Hachette, 1876, in-8 de VIII-554 p. — Prix : 7 fr. 50.

M. Taine vient de publier le premier volume du grand ouvrage qu'il prépare sur les *Origines de la France contemporaine*. Ce premier volume a pour objet l'*Ancien régime*, et se divise en cinq livres : *la Structure de la société ; les Mœurs et les Caractères ; l'Esprit et la doctrine ; la Propagation de la doctrine ; le Peuple.*

Qu'était-ce au fond que l'ancien régime ? Comment ce vieil édifice populaire a-t-il succombé en si peu de temps ? Comment la réforme jugée par tous indispensables est-elle devenue une révolution que nul ne souhaitait ? Telles sont les questions que M. Taine se pose, après Tocqueville, et à l'examen desquelles il a consacré de patientes recherches et un esprit habituellement impartial. M. Taine est de ceux qui, comme M. Montégut, croient à la « banqueroute » de la Révolution et qui estiment que « la forme sociale et politique dans laquelle un peuple peut entrer et rester n'est pas livrée à un arbitraire, mais déterminée par son caractère et son passé (p. III). » Il y avait assurément, en 1789, bien des réformes à faire ; nul ne le nie, et M. Taine, comme tout le monde, le dit et le prouve ; mais, « en fait d'histoire, il vaut mieux continuer que recommencer (p. 35). » Malheureusement, à la fin du dix-huitième siècle, tout conspirait à amener un bouleversement général. Le système féodal qui avait eu une origine légitime et nationale dans la résistance à l'oppression et à l'invasion, dans la protection du faible par le fort, du timide par le brave — M. Taine explique très-bien cette origine — le système féodal avait été ruiné systématiquement par la royauté qui, depuis Richelieu et Louis XIV, avait accaparé tous les pouvoirs, ne laissant aux seigneurs que des honneurs sans autorité et des priviléges purement pécuniaires ; le système féodal était devenu inutile ; il était resté, non pas tyrannique comme le disent les « déclamateurs de la Révolution, » mais gênant. Le sei-

gneur, absent de ses domaines et retenu à Versailles, ne connaissait point ses vassaux; le bien qu'il faisait était attribué à ses régisseurs; le mal qu'il faisait lui était imputé à lui-même. Dans le luxe de la cour, les mœurs s'étaient corrompues; c'est un triste tableau à tracer que celui de la Régence et du règne de Louis XV. Alors parurent les philosophes du dix-huitième siècle qui, à la corruption du cœur, vinrent ajouter la débauche de l'esprit. C'est le chapitre que M. Taine intitule : *l'Esprit et la doctrine*, celui dans lequel il cherche à expliquer le mouvement irrésistible en quelque sorte qui fit échouer les tentatives de réforme et amena le bouleversement. Il y eut deux causes, suivant lui, à ce mouvement : ce qu'il nomme l'acquis scientifique et ce qu'il nomme l'esprit classique. Le premier, en portant les études du côté des sciences naturelles et expérimentales, habitua les esprits à ne reconnaître d'autres règles que les sens ou une raison orgueilleuse et indépendante, à répudier, comme au-dessous d'eux, toute vérité surnaturelle et révélée. On conçoit que, dans ce chapitre, nous aurions bien des réserves à faire sur les opinions très-connues de M. Taine. Quant à l'esprit classique, il avait substitué le convenu au naturel; il avait créé une sorte de type universel dans lequel on faisait tout rentrer; il envisageait non pas tel ou tel homme, non pas le citoyen de telle ou telle nation, mais l'homme, le citoyen en général, une sorte d'être imaginaire dont le principal tort était de n'exister pas. Ces idées, popularisées par les philosophes, surtout par Rousseau, prévalurent chez les législateurs de la Constituante et plus tard de la Convention; on ne s'occupa pas de faire une Constitution pour la France, en tenant compte de son passé et de ses aptitudes; on fit une déclaration des Droits de l'homme, base d'une constitution trop théorique pour être pratique.

Comment ces doctrines se propagèrent-elles avec tant de facilité? Précisément parce que la société d'alors vivait dans les salons et non dans ses châteaux, dans un monde convenu et non dans le monde réel. En Angleterre, Bolingbroke et ses amis essayèrent vainement de les acclimater; ils échouèrent devant le bons sens pratique des hommes d'État et des populations. En France, les idées de Rousseau et de Voltaire furent mises en vogue par ceux-là mêmes contre qui elles étaient dirigées, et, quand elles eurent été établies comme principes, le peuple se chargea de l'application. Non pas qu'en 1789 le peuple fût aussi misérable qu'il l'avait été sous Louis XIV et Louis XV. M. de Tocqueville a déjà remarqué et M. Taine confirme que, sous le règne de Louis XVI, la prospérité publique était croissante. Mais c'est précisément parce que le peuple était plus aisé qu'il sentait plus vivement l'inégalité des conditions, et fut plus ardent à renverser les priviléges qui en étaient la source.

Nous l'avons dit plus haut, nous aurions de nombreuses réserves à faire sur cet ouvrage, particulièrement au point de vue des opinions religieuses, et même au point de vue de certaines opinions historiques. Nous ne sommes pas plus que M. Taine partisans de l'ancien régime ; mais nous ne pouvons oublier qu'avant de se ruiner lui-même il avait fait la carte de France, et nous croyons que le tableau que l'auteur a tracé de ses abus est parfois un peu chargé en couleur. M. Taine a dépouillé aux Archives bien des correspondances d'intendants ; ces documents sont très-authentiques assurément ; mais peut-être aussi les intendants, dans les derniers temps surtout, étaient-ils emportés par le courant du jour qui déclarait tout mauvais. A plus forte raison faut-il se défier des renseignements donnés par des écrivains comme Champfort, Diderot, etc., qui, pour le succès de leur système, avaient intérêt à exagérer encore le mal, très-réel d'ailleurs, nous le reconnaissons. Nous aurions à relever aussi diverses assertions inexactes, celle-ci, par exemple : le peuple, suivant M. Taine, était « sans autre enseignement que le prône du dimanche. » Les savantes recherches de MM. de Beaurepaire, Fayet, Dabeau, l'abbé Allain ont démontré que l'instruction primaire, en 1789, avait, au contraire, atteint un développement remarquable. Mais, ces réserves faites, nous tenons à signaler le mérite d'un livre intéressant, consciencieux, plein de documents et de faits, et qui, sur bien des points, notamment sur les services du clergé (p. 1 à 8, 43) et sur la douceur de la domination des seigneurs (p. 42, 392), est appelé à dissiper des préjugés enracinés par l'esprit de parti. — Nous attendons avec impatience le second volume sur la *Révolution*.

M. DE LA ROCHETERIE.

Les États-Unis contemporains, *ou les mœurs, les institutions et les idées depuis la guerre de la Sécession*, par CLAUDIO JANNET, ouvrage précédé d'une lettre de M. LE PLAY. E. Plon, 1876, gr. in-18 de XXIV-514 p.— Prix : 4 fr.

Les États-Unis sont, depuis un siècle, une de nos grandes illusions. Nous leur avons prêté notre concours pour se séparer de la mère patrie, et, depuis lors, nous les avons suivis de nos vœux, et plusieurs fois nous avons tenté de les imiter. Quelques-uns de nos écrivains les plus admirablement doués se sont dévoués à cette cause et l'ont embellie de tout le charme de leur style. Tout était beau de l'autre côté de l'Océan, les mœurs et les institutions, les hommes et les choses. Tel était l'idéal dans lequel nous nous complaisions et que quelques années devaient détruire. Dans cette société américaine, où tout est rapide, la décadence est bien près de la prospérité. Cette décadence vient d'arriver pour les États-Unis, et le livre que nous présentons au public est destiné à en marquer, étape par étape, le point de départ et le but.

M. de Tocqueville, prévenu en faveur des institutions démocratiques, nous avait montré l'Amérique prospère et pleine d'avenir ; que s'est-il réalisé de toutes ces belles espérances? Voilà ce que nous apprend le livre de M. Jannet, qui a, sur M. de Tocqueville, l'immense avantage de s'appuyer sur la méthode d'observation, telle que M. le Play l'a appliquée à l'étude des ouvriers européens. Nous parcourons, avec l'introduction de cet ouvrage, les principales périodes de l'histoire des États-Unis, puis nous voyons successivement ce que les partis ont fait de l'œuvre de Washington, comment le faux principe de la souveraineté du peuple a corrompu la République, la guerre de la sécession et ses résultats. Le parti radical, le suffrage universel, le gouvernement des politiciens, la justice et les juges, la presse, les honnêtes gens, les mœurs, la prospérité matérielle, les vraies libertés, le gouvernement local, la religion, l'instruction, les sociétés secrètes, la question ouvrière, la crise et ses issues possibles.

Tel est le cadre de cet ouvrage ; il saisit les États-Unis par tous les points, et j'ose dire que rien n'a échappé à l'auteur de ce livre remarquable. Nous touchons du doigt chacune des plaies de cet immense empire, nous constatons jusqu'à l'évidence les causes de sa décadence prématurée, nous voyons en action cette société fiévreuse qui court à sa ruine par des chemins inconnus à nos vieilles sociétés. Tout est nouveau dans ce livre : la méthode et les conclusions; tout y est vivant, quoique tout y montre la décadence et la mort.

C'est un solennel avertissement au vieux monde et au monde nouveau qui semblent l'un et l'autre se précipiter dans une ruine commune. En montrant comment les nations finissent, M. Jannet montre comment elles ressuscitent, le remède est à côté du mal, il ressort du mal lui-même.

Apprenons d'un peuple tranger éle secret de notre propre faiblesse. Heureux les peuples qui n'ont point d'histoire, a-t-on dit ; plus heureux ceux qui en ont une comme la nôtre, qui ne l'ont point déchirée, et savent demander au passé les leçons du présent. Les États-Unis n'ont point d'histoire, ils n'ont point de racine dans le passé, le moindre vent peut les déraciner de ce sol où ils ne tiennent pas; il leur manque les fondements qui sont la base de toute société. Ces fondements, nous les avons, et au lieu d'élever sur le sable des institutions éphémères, élevons, sur ces fortes assises, l'édifice de l'avenir.

E. Demolins.

Patria belgica. *Encyclopédie nationale ou exposé méthodique de toutes les connaissances relatives à la Belgique ancienne et moderne, physique, sociale et intellectuelle,* sous la direction de M. Eug. Van Bemmel. Bruxelles, Bruylant-Christophe, 1874-75, 3 vol. in-8. — Prix : 40 fr.

Je crois être utile aux lecteurs du *Polybiblion,* en leur faisant con-

naître un ouvrage qui n'est pas seulement utile à ceux qui habitent la Belgique, mais même à tous les étrangers. Ils auront ainsi sous la main un ouvrage résumant tout ce qui est relatif à un pays qui, malgré son peu d'étendue, n'en a cependant pas moins d'importance. Le but de l'ouvrage est de réunir, en un ensemble méthodique, toutes les connaissances relatives à la Belgique. Comme le dit M. Van Bemmel dans l'introduction : « Nous avons dressé son bilan, énuméré ses ressources, réuni en un faisceau toutes ses forces vives, en un foyer tous ses rayons de lumière, et nous lui montrons ce qu'elle est, afin de lui faire comprendre ce qu'elle peut. » La tâche était lourde et difficile ; et cependant je crois ne pas me tromper en disant qu'on a réellement atteint le but qu'on s'était proposé. L'ouvrage se divise en trois parties. La première résume tout ce qui est relatif à la Belgique physique. Chaque science y a un article séparé. Ainsi la géologie, l'orologie, les mines et carrières, la paléontologie, la géographie, botanique, la flore médicale, l'économie rurale, etc. La seconde partie embrasse la Belgique politique et sociale : l'ethnologie, la géographie, la statistique, les différentes parties de l'histoire du pays, son droit public, son organisation administrative et judiciaire, etc. La troisième partie s'occupe de la Belgique morale et intellectuelle. On y trouve des articles sur la philosophie, le droit canon, l'histoire des religions, la philosophie, les beaux-arts, etc. Chaque article est suivi d'une bibliographie assez complète de cette partie de la science. Ce qui donne de la valeur à tous ces résumés, c'est qu'ils ont tous pour auteurs des hommes spéciaux, la plupart professeurs aux universités ou membres de l'Académie. M. Van Bemmel a été heureux dans son choix, et l'on peut dire qu'un grand nombre d'hommes éminents ont collaboré à son œuvre. Qu'ils nous suffise de citer MM. Quetelet, P. J. van Beneden, Thonissen, le baron Guillaume, Le Roy, Faider, Visschers... Nous en passons et des meilleurs. On comprend que chaque article a d'autant plus de valeur, que l'état actuel de la science y est présenté par un homme qui en a fait sa spécialité. Certes, on pourra bien y rencontrer, si l'on veut être difficile, tel ou tel article qu'un autre aurait peut-être pu mieux traiter. Mais lorsqu'on a à trouver un savant de bonne volonté pour un si grand nombre de branches différentes, c'est l'esprit général qu'il faut apprécier sans entrer dans les plus petits détails. De même on pourrait faire des critiques au sujet de certains points d'histoire. Charlemagne, par exemple, aurait mérité un peu plus d'admiration. Mais on comprendra que, pour une œuvre aussi étendue que variée, il serait injuste de s'appesantir sur les détails. On peut dire, qu'après la lecture de chaque article, on a une idée précise du sujet ; et l'on ne regrette que trop souvent qu'il soit si court (l'ouvrage entier a cependant au-delà de 2,600 p.). Quoique

M. Van Bemmel appartienne à l'université de Bruxelles, l'ouvrage n'est pas fait dans un esprit de parti; le ton général en est très-modéré et l'on ne peut que le louer d'avoir su mener à bonne fin une œuvre aussi difficile. Aussi le congrès géographique de Paris lui a-t-il décerné une médaille d'honneur. Il serait à désirer que son exemple fût suivi par d'autres nations : on serait utile non-seulement à ses compatriotes, mais aussi aux étrangers.

Ad. de Ceuleneer.

BULLETIN

Unsere Symbole, ihre Geschichte und ihr Recht (*Nos symboles, leur histoire et leur légitimité*). *Eine Synodarbeit*, von Gottfried Braun, Senior und Pfarrer in Eyrichshof. Erlangen, Eichert, 1875, in-8 de 66 p.

Il n'est pas sans intérêt pour les catholiques de suivre les évolutions de la pensée protestante et de savoir quelle est l'attitude de l'église évangélique en face des envahissements toujours croissants du rationalisme. Tous ses membres éprouvent plus ou moins l'embarras qu'avoue M. Braun, celui de découvrir un juste milieu entre la fidélité aux confessions de foi qu'on voudrait garder et l'esclavage à l'égard de ces mêmes confessions de foi qu'on voudrait éviter, — car le mot de liberté exerce aujourd'hui une telle fascination sur la plupart des esprits qu'ils s'imaginent qu'il faut sauvegarder leur indépendance, même vis-à-vis de ce qu'ils croient être la vérité ! Le pasteur de l'Eglise évangélique voit les ennemis les plus dangereux de sa foi dans les socialistes et dans ces savants qui, enivrés de leur science de la nature, ne reculent devant aucune négation. Après avoir étudié rapidement les sources de la foi et les confessions de foi, il cherche à établir que ces confessions conservent toujours leur valeur, malgré les attaques dont elles sont l'objet, et qu'il faut prêcher la nécessité de s'y soumettre, en expliquant dans quel sens elles obligent, c'est-à-dire que, sans en exagérer l'importance, il faut tenir ferme pour sauver les principes fondamentaux de l'Évangile. A la bonne heure ! mais le rationalisme n'est-il pas le développement logique du principe du protestantisme, et qui peut lui dire avec efficacité, dans le sein de l'Église évangélique : Tu t'arrêteras ici, tu n'iras pas plus loin ? G. K.

Saint Jean-Chrysostome (IVe siècle). Enseignements pratiques de l'Evangile, avec une préface de Sa Gr. Mgr Mermillod, évêque d'Hébron, vicaire apostolique de Genève. Paris, Palmé, 1875, in-16 de ix-644 p. *Bibliothèque de piété des gens du monde.* — Prix : 3 fr.

Les *Enseignements pratiques de l'Évangile* sont tirés du commentaire de saint Jean-Chrysostome sur l'Évangile de saint Matthieu, par l'auteur des conseils de piété. Mgr Mermillod, dans sa préface, raconte qu'un jour le grand docteur de l'Église, saint Thomas d'Aquin, à qui l'on faisait admirer la ville de Paris et à qui l'on demandait s'il n'aimerait pas de posséder toutes les merveilles qu'elle renfermait, répondit : « Ah ! que j'aimerais mieux avoir les homélies de Chrysostome sur l'Évangile de saint Matthieu ! » L'illustre vicaire apostolique de Genève, après avoir rapporté ce trait,

conclut en disant : « Je ne sais si jamais livre a obtenu suffrage plus éclatant. » Que peut-on désirer, en effet, après un tel éloge, sorti de la bouche de l'ange de l'école ? On peut alléguer, cependant, encore une autorité plus grande. L'Église, dans son bréviaire, quand elle a à commenter l'Évangile de saint Matthieu, dans le troisième nocturne de matines, emprunte ce commentaire à saint Jean-Chrysostome. L'éditeur de la *Bibliothèque de piété des gens du monde* nous donne ici la fleur des homélies de l'éloquent évêque de Constantinople. Il n'en a pas fait une traduction nouvelle ; il s'est servi de la traduction de Marsilly, recommandée par Bossuet, en y retranchant seulement ce qui n'entrait pas dans le plan du livre, et en ne changeant le français qu'autant que les exigences de notre langue actuelle l'exigeaient rigoureusement. Ce volume est imprimé, comme les autres de la même collection, sur beau papier, en beaux caractères, avec les lettres initiales des chapitres ornés et des culs de lampe : c'est une véritable édition de luxe, quoique le prix en soit très-modéré. G. K.

Le Phylloxera. *Histoire de la nouvelle maladie de la vigne et des moyens employés pour la guérir. Etudes pratiques à l'usage des vignobles menacés*, par Claude Ladrey, professeur à la faculté des sciences de Dijon. Paris, Savy, 1875, in-18 de 244 p. — Prix : 4 fr.

Notice sur le Phylloxera vastatrix. *Histoire de son origine, son mode de propagation, moyens curatifs proposés, nos craintes et nos espérances pour les vignes de la Savoie*, par Pierre Tochon, président de la Société centrale d'agriculture de la Savoie. Chambéry, imp. Ménard, 1875, in-8 de 48 p. — Prix : 1 fr.

« Tu planteras une vigne, tu la façonneras, mais tu n'en auras pas du vin et tu n'en tireras rien, parce qu'elle sera détruite par les insectes. » Ce passage du *Deutéronome* (chap. xxviii, v. 29) nous revenait à l'esprit en lisant les intéressantes études que viennent de publier, sur le *phylloxera*, MM. Claude Ladrey, professeur à la faculté des sciences de Dijon, et Pierre Tochon, président de la Société centrale d'agriculture de la Savoie ; à peine a-t-on trouvé des remèdes énergiques pour préserver nos vignobles des attaques de l'*eumolpe* ou *écrivain*, de l'*attelade*, de l'*altise*, de la *pyrale* et de la *cochylis*, qu'il faut imaginer un moyen efficace de combattre les effets désastreux produits par un nouvel insecte, inconnu jusqu'alors, le *phylloxera vastatrix*. Qu'est-ce donc que ce redoutable puceron qui attaque si audacieusement nos cépages et menace d'anéantir en peu d'années les vignes françaises ?

Cet insecte, importé d'Amérique, appartient à l'ordre des hémiptères et a reçu de M. Planchon le nom de *phylloxera vastatrix*. MM. Ladrey et Tochon, qui ont étudié le sujet avec soin, nous montrent le genre phylloxera composé de femelles aptères, c'est-à-dire privées d'ailes, et de femelles ailées ; ils nous font voir l'insecte sous la forme aptère, vivant sous terre, sur les racines des vignes, et, sous la forme ailée, habitant sur le sol, fendant l'air et s'enfermant parfois dans les galles bursiformes des feuilles.

Une vigne atteinte par le phylloxera meurt généralement au bout de deux à trois ans. A peine, en effet, une souche est-elle épuisée que l'insecte s'en éloigne pour se pendre aux racines des souches saines, et, plus on s'écarte du foyer primitif, plus le nombre des pucerons est considérable. On comprendra donc facilement comment, de 1864 à 1875, le phylloxera a pu détruire deux cent mille hectares de vignes et en atteindre encore près d'un million, et ce surtout dans les départements de la Gironde, de Vaucluse, des

Bouches-du-Rhône, du Var, de l'Hérault, du Gard, de l'Ardèche, de la Drôme, des Charentes, de l'Isère et du Rhône. Un fait précieux à constater : au fur et à mesure que l'on s'éloigne du Midi, la maladie diminue d'intensité. MM. Ladrey et Tochon s'en réjouissent bien vivement. Le président de la Société d'agriculture de Chambéry, tout en pensant que le phylloxera s'arrêtera affamé devant les montagnes glacées de la Savoie, recommande cependant de veiller avec soin et d'éviter l'introduction d'un seul cep enraciné venu d'un pays phylloxéré.

De tous les remèdes préconisés jusqu'à ce jour, un seul est efficace : la submersion totale ; mais ce moyen ne peut être employé partout, et, bien que M. Ladrey, adoptant l'idée de M. l'ingénieur Dumont, recommande la création d'un canal de dérivation des eaux du Rhône, permettant d'inonder cent mille hectares environ, c'est encore vers les insecticides qu'il faut porter nos regards. Il faut trouver une substance d'une action certaine sur le phylloxera et d'une inocuité parfaite pour la vigne, une substance n'occasionnant pas de trop grandes dépenses et pouvant être facilement employées. Le savant professeur de la faculté des sciences de Dijon recommande particulièrement l'hydrogène sulfuré, l'ammoniaque, le sulfure de carbone, et surtout, avec M. Dumas, le sulfocarbonate de potassium, expédients d'une efficacité douteuse paraît-il. A. Albrier.

Précis de géographie, par Levasseur, membre de l'Institut, professeur au Collége de France. Paris, V. Masson, 1875, in-12 de 296 p. — Prix : 2 fr. 50.

Cet ouvrage fait partie d'une collection de résumés, composés par une réunion de professeurs, pour répondre au programme officiel du baccalauréat ès science. C'est dire le but de son auteur, et nommer l'auteur, c'est affirmer l'utilité pratique du livre et en garantir le succès. Rien de plus complet pour un petit volume, rien de plus clair et de plus précis. L'auteur n'a pas cru devoir intercaler de cartes dans le texte. Les aspirants devront donc étudier le *Précis* avec un atlas sous les yeux. M. Levasseur a divisé son travail en trois parties. La première (p. 1 à 88) comprend la *Géographie générale :* ce sont les définitions élémentaires, mais indispensables, et de courtes notions générales pour toutes les parties du monde autres que l'Europe. La seconde partie (p. 88 à 197) est consacrée à l'*Europe, moins la France.* Un premier chapitre traite de la géographie physique, océans, golfes, côtes, relief du sol, eaux douces, climat ; et le second comprend la géographie politique et économique ; il est divisé en six sections, éthnographie générale, États du nord-ouest, du centre, du sud, de l'est et du nord. Enfin la troisième partie (p. 197 à 295) décrit la *France et ses Colonies,* d'abord au point de vue physique, puis au point de vue historique et politique : viennent ensuite des notions de géographie économique, administrative et coloniale. — Les paragraphes 221 à 226, exposant la *formation du territoire* suivant les vicissitudes successives des diverses époques depuis l'indépendance de la Gaule jusqu'au traité de Francfort (10 mai 1872), nous ont paru le résumé le plus substantiel que nous ayons vu jusqu'ici, quoiqu'il soit fort succinct. F. R.

Un hiver à Rome. *Portraits et souvenirs,* par le marquis de Ségur. Paris, Bray et Retaux, 1876, gr. in-18 de ix-374 p. — Prix 3 fr. 50.

M. de Ségur a passé à Rome l'hiver de 1864. « C'était hier ; hélas ! il y a plus de cent ans, » dit-il dans son introduction. C'est la Rome de Pie IX

qu'il a contemplée, et aujourd'hui on ne voit plus que le Rome de Victor-Emmanuel. Quel contraste à la lecture de ces pages! Que de tristes et chers souvenirs évoqués! Que de figures éminentes et sympathiques qui revivent un instant à nos regards! On comprend tout ce que la plume chrétienne et élégante du marquis de Ségur a trouvé de souvenirs intimes à rappeler, lui qui a connu et fréquenté Mgr de Merode, Mgr Bastide, Mgr Amanton, Arthur Guillemin; d'impressions intimes à retracer, lui qui a eu l'insigne honneur de s'asseoir à la table de Pie IX, après avoir reçu la communion de sa main; de descriptions vivantes à nous faire, lui qui a tout vu avec l'âme du catholique, avec le sentiment du poëte. Nous félicitons l'auteur d'avoir ajouté à tant d'écrits charmants, qui sont entre toutes les mains, un nouveau volume qui aura le même succès que ses devanciers.

G. DE B.

Rome et Vendée. *Scènes, tableaux et récits*, par J. CRÉTINEAU-JOLY. Paris, Bray et Retaux, 1876, in-12 de 258 p., avec portrait de l'auteur. — Prix : 2 fr. 50.

Voilà un double recueil de morceaux inédits. La première partie comprend quelques tableaux de Rome chrétienne, peints avec toute la chaleur de la foi et de la jeunesse; mais, comme l'auteur écrivait il y a plus de trente ans, il n'est pas étonnant que son style ait vieilli, et il faut excuser certaines redondances qui témoignent de son âge et du goût de l'époque. Le même reproche ne s'appliquerait guère aux récits sur la Vendée; ils sont très-propres à ranimer des sentiments toujours vivants chez quelques-uns : la haine pour la Révolution, la pitié pour les âmes généreuses qu'elle a trompées, la sympathie ou l'admiration pour ses victimes. Ce sont des épisodes imaginaires d'une histoire trop réelle; mais il fallait bien posséder cette histoire pour montrer, chacun à sa place, les hommes de ce temps et peindre chacune de ses couleurs. L'indignation, sans doute, a tenu sa plume; mais une indignation sincère, qui prête au style toute sa vertu. Rien n'est plus sain à lire, et nous en croyons volontiers les éditeurs, quand ils nous disent qu'avec ce petit volume, ils ont songé surtout à faire du bien : nul n'oserait leur faire ce reproche, qu'encourent tant de collecteurs posthumes, de n'ajouter rien ni à la gloire ni à l'honneur de l'écrivain. G. PHILIPPON.

Madame en Vendée, par HENRY DE GRAMMEY. Paris, V. Palmé, 1876, gr. in-18 de 121 p. — Prix 3 fr.

M. de Grammey a publié, dans le *Figaro*, une étude assez étendue sur l'héroïque épisode de 1832. S'inspirant des travaux de Nettement, de Walsh, de Germain Sarrut, du général Dermoncourt, il a raconté le voyage de Mme la duchesse de Berry en Vendée, et a suivi la princesse jusqu'à sa sortie de la citadelle de Blaye. Ce sont ces pages qui viennent de reparaître dans un joli petit volume, orné d'une photographie et accompagné d'un *fac-simile* d'une lettre de MADAME à M. Meyer, consul de Naples à Bordeaux. X.

Un mot sur la danse, *adressé aux pères et mères de famille et à leurs enfants*, par J.-J. NYSSEN, curé-doyen de Stavelot. 3e édit., revue et augmentée. Bruxelles, Closson, 1875, in-18 de XII-96 p. — Prix : 75 cent.

Cette brochure a été honorée des injures des feuilles libres-penseuses en Belgique; c'était une recommandation pour le public catholique : aussi deux éditions, tirées à 3,000 et à 4,500 exemplaires, ont-elles été enlevées

rapidement. Elle traite une question très-grave et dont beaucoup ne se sont point assez préoccupés ; elle la traite avec autorité, puisque l'auteur s'appuie sur des faits et sur des témoignages irrécusables. Les dangers sont signalés, les témoignages des auteurs sacrés et profanes, les anathèmes des docteurs de l'église enregistrés, les objections examinées et réfutées. — Nature de la danse ; historique ; dangers de la danse ; prétextes invoqués ; les *teneurs de danse*, telles sont les divisions de cet ouvrage, plein de renseignements précieux, d'observations décisives, mais qui aurait gagné à avoir un style meilleur et un peu plus de méthode. L. C.

Récits américains, par Xavier Marmier, de l'Académie française. Tours, Mame, 1875, petit in-8 de 141 p. — Prix : 1 fr. 20.

Nous empruntons, dit la préface de ce petit livre, aux *Lettres sur l'Amérique*, de M. Marmier, et surtout à son roman intitulé *Gazida*, quelques-unes de ces pages gracieuses, de ces récits touchants, où l'étude du cœur humain s'allie si bien à celle de la nature, où l'intérêt toujours soutenu, fournit en même temps une agréable distraction pour l'esprit et une saine nourriture pour le cœur. » — « Le Canada, ajoute l'éditeur, est de tous les points de l'Amérique visités et décrits par l'éminent voyageur celui qui l'a le plus charmé, celui qu'il se plaît à dépeindre... Dès le début de *Gazida*, M. Marmier nous donne la clef de cette préférence qu'en toute occasion il témoigne pour les rives du Saint-Laurent. D'âge en âge, dit-il, l'amour de la France est resté implanté dans le cœur des Canadiens ; ils s'honorent d'appartenir, par leur origine, à la France ; ils gardent fidèlement ses anciennes coutumes, ses traditions religieuses, sa langue ; ils se plaisent à entendre parler de la France ; et, lorsqu'il leur arrive quelque voyageur de ce pays de leurs aïeux, ils vont eux-mêmes au devant de lui ; ils lui ouvrent leurs demeures avec empressement, et l'accueillent avec une sorte de confraternité. » — Cela suffit, pensons-nous, pour donner une idée de ce joli recueil, et chacun peut se dire que, si quelque chose convient à de jeunes imaginations et à de jeunes cœurs, c'est bien certainement ces émotions pures et ces nobles pensées dont M. Marmier sait trouver des trésors dans les pays les plus divers. G. Philippon.

Le Rire dans la vie et dans l'art, par Victor Courdaveaux, professeur à la faculté des lettres de Douai. Paris, Didier, 1875, in-12 de 296 p. — Prix : 3 fr.

Ce morceau de psychologie sur le rire offre un certain nombre de vérités incontestables que l'auteur prend parfois trop de peine à démontrer ; mais on y trouvera peu de conclusions, peu d'idées précises, peu d'esprit philosophique, et, il faut bien l'ajouter, un oubli de la langue et un style fort regrettables chez un professeur. C'est peut-être le plus grand défaut de cet ouvrage, assez insignifiant, d'ailleurs, pour le fond. G. Philippon.

Zur Geschichte der französischen Litteratur. *Drei akademische Vorlesungen.* (*Pour servir à l'histoire de la littérature française, trois conférences académiques*). Von E. Laur. Mannheim, J. Schneider, 1874, petit in-8 de 119 p.

Le titre donné par M. Laur à ses trois conférences, si modeste qu'il soit, est trompeur : il laisse croire à des études littéraires, tandis qu'il ne recouvre que de courtes notices biographiques. Les vies de Bernard Palissy, de La Rochefoucauld et de Rivarol en sont l'objet. C'est à peine si M. Laur indique en passant que Bernard Palissy appartient par quelque point au

monde des lettres. Les *Mémoires* de La Rochefoucauld ne lui fournissent que des anecdotes, et les *Maximes* que quatre pages de critique. Rivarol, cependant, n'ayant été qu'écrivain, est forcément mieux traité : sa vie est toute dans ses œuvres. M. Laur les énumère et analyse même assez longuement le *Discours de l'universalité de la langue française*. Ce qui lui a fait préférer ces trois lettrés aux autres représentants de la littérature française pendant les seizième, dix-septième et dix-huitième siècles, il ne le dit pas ; mais il donne La Rochefoucauld en exemple aux écrivains trop féconds qui publient un nouveau livre tous les trois mois et aux savants qui s'intéressent aux questions les plus minimes et les plus oiseuses, « passant indifférents et muets devant le plus profond et le plus beau des problèmes : le cœur humain (p. 76 et 77). » D'ailleurs, aucune comparaison entre ces écrivains, leurs devanciers et leurs imitateurs, aucune appréciation de l'influence qu'ils ont pu exercer autour d'eux ou après eux, aucun examen de ce qui, dans leurs idées ou dans la forme qu'ils leur ont donnée, leur appartient en propre et constitue leur originalité; M. Laur se contente de rappeler les principaux faits de leur biographie, sans s'embarrasser de critique littéraire. Et peut-être faut-il lui en savoir gré, car il ne s'écarte de son sujet que pour laisser tomber de sa plume des choses étonnantes. Pour lui, François Ier « que les historiens se plaisent à appeler *le chevaleresque*, mériterait bien mieux le surnom de *le ridicule* (p. 5) ; » pour lui, Bossuet n'est que « le puissant antagoniste de l'infaillibilité papale (p. 76) ; » pour lui, le siècle de Louis XIV n'aurait pas dû recevoir ce nom, la plupart des renommées d'alors s'étant faites avant ou après ce monarque. A propos des pamphlets de Rivarol émigré contre la Révolution, il se plaît aussi à reconnaître que « injurier l'ennemi qui vient de les mettre en fuite est un trait du caractère des Français (p. 115). »

On se demande pourquoi M. Laur, aimant si peu les Français, se met en peine de leurs littérateurs. Il l'explique : la dernière guerre a enfin permis aux Allemands de nous apprécier à notre juste valeur, et voici comment : « Ces dernières années seulement d'immenses batailles au loin retentissantes ont enfin créé la lumière, changé l'ennemi toujours menaçant et trop admiré en un ennemi vaincu, à peine notre égal, que nous pouvons juger sans animosité : qui gît à terre ne gêne pas la vue de qui reste debout (p. 83). » Espérons être bientôt à même de *juger sans animosité* les écrivains allemands.

EMM. DE SAINT-ALBIN.

Notice biographique sur M. l'abbé Jubineau, chanoine théologal de Nantes, par M. l'abbé CLAUET, chanoine de la même cathédrale. Nantes, Sibaros et Mazean, 1875, in-12 de VII-211 p. — Prix : 1 fr. 25.

La *Notice biographique*, que M. le chanoine Clauet vient de consacrer à retracer la belle vie et les nombreuses œuvres de zèle de M. l'abbé Jubineau, nous donne des détails circonstanciés sur plusieurs œuvres locales dont les origines ne sont pas assez connues. Elle énumère un certain nombre de noms propres et de noms de lieux, sur lesquels on sera heureux d'avoir quelques renseignements, principalement dans le département de la Loire-Inférieure. Ecrite avec une simplicité et une clarté qui sont loin d'exclure l'élégance du style, cette notice répond parfaitement au but que s'est proposé l'auteur. Elle nous fait connaître brièvement, et cependant sous toutes ses faces, la biographie d'un saint prêtre qui sut être à la fois littérateur distingué, orateur éminent, missionnaire rempli d'un zèle tout apostolique, et supérieur de communauté aussi prudent et réservé que vigilant et actif.

D. F. P.

VARIÉTES

LA BIBLIOGRAPHIE RUSSE

A PROPOS DES RÉCENTES PUBLICATIONS DE M. MÉJOV.

« La littérature et la science ont fait en Russie, depuis vingt ans, des progrès trop sensibles pour être contestés. La liberté accordée à la presse, bien que dans une mesure limitée, lui a permis de prendre des développements tels qu'ils dépassent tout ce qu'on pouvait rêver jusque-là. Si, d'une part, on voit sans cesse des publications périodiques disparaître après une existence plus ou moins longue, de l'autre, le nombre des éditions nouvelles va en croissant dans une proportion encore plus grande. On peut dire que, depuis 1854, c'est-à-dire depuis le règne actuel, le chiffre des éditions périodiques a triplé. Il en est de même des livres en général.

» Cette statistique a son éloquence. Elle montre combien il est important de suivre les productions de la presse contemporaine. Sous ce rapport, le service que rend la bibliographie ne saurait être contesté. Sans elle, la littérature et la science ressemblent à de vastes nécropoles riches en trésors cachés, mais dont l'accès est d'une extrême difficulté. La bibliographie est l'alphabet de toutes les sciences. Sans elle, tout travail scientifique devient presque impossible, et son secours sera d'autant plus précieux que ses données seront plus exactes et plus complètes. »

Les considérations qu'on vient de lire appartiennent à M. Vladimir Méjov, bibliographe russe par excellence et auteur de plusieurs travaux remarquables, parmi lesquels le volumineux *Catalogue systématique des livres russes de Bazounov*[1], avec ses six suppléments, et la *Bibliographie de la littérature russe et générale*[2], figurent au premier rang. — Dans la préface, placée en tête de celle-ci, et dont nous avons extrait le passage cité plus haut (p. XVIII), l'auteur donne, sur la bibliographie russe, quelques notions générales que les lecteurs du *Polybiblion* seront peut-être bien aise de connaître. Ils apprendront ce qu'il y a déjà de fait et ce qui reste à faire.

D'abord quant à la *littérature de la bibliographie russe*. On possède, sous ce titre, un travail de M. Grégoire Ghennady, spécialiste en renom, publié en 1858. En y ajoutant ce que M. Méjov a inséré sur le même sujet, pour les douze années suivantes, dans son grand indicateur bibliographique de la littérature russe et générale (p. 123-194), on aura l'inventaire le plus complet de tous les catalogues ou guides de livres qui aient paru jusqu'en 1870 inclusivement. Il offre des lacunes, sans doute ; mais elle ne tarderont pas à disparaître. Déjà plus d'une est comblée. Ainsi M. Néoustroiev, si connu par les dons généreux qu'il a faits à différentes bibliothèques, et par son goût pour les livres, a fait connaître toutes les publications périodiques du siècle dernier, à partir de 1703, année où avait parn la première gazette russe. Cette revue des périodiques a été remaniée, sur un plan systématique, et continuée jusqu'en 1855 d'abord, puis de 1861 à 1875, par M. Méjov, l'intervalle de six années, entre 1855 et 1861, ayant été étudié par MM. Lambine. — De son côté, M. Ghennady prépare un dictionnaire complet des écrivains russes, dont plusieurs fragments ont été insérés dans les *Archives russes* de M. Barténev et ailleurs. C'est encore dans M. Ghennady que la bibliographie russe anonyme a trouvé son commentateur [3].

1. St-Pétersbourg 1869-1875, 4 vol. in-8. Le dernier, qui vient de paraître, est de V-414 p., et le premier de VIII-998 p.
2. Un gros et beau vol. in-8 de XIII-710 p., à deux colonnes, contenant 1575 numéros.
3. *Liste des livres anonymes avec les noms de leurs auteurs et traducteurs.* St Pétersb., 1874.

Il y a d'autres branches qui ont été déjà cultivées avec succès. Ainsi, grâce aux travaux de Kalaïdovitch, Karataïev, Kœppen, Oundolski, Popov, Sakharov, Schiriaev, Sopikov, Stroev, Victorov, nous connaissons maintenant presque tous les livres imprimés en caractères slavons, dont le nombre est fort considérable, puisque, avant le règne de Pierre Ier, on ne connaissait point l'alphabet qui est en usage aujourd'hui, et qu'on continue toujours à imprimer en vieux slavon une foule de livres liturgiques et de piété. Tout ce que peuvent espérer ceux qui voudront explorer de nouveau ce champ, c'est d'y glaner quelques épis, en perdant beaucoup de temps.

Les éditions dites de *l'Age de Pierre Ier* ont été inventoriées et suffisamment décrites par feu Pékarski et M. Bytchkov, académiciens. Les livres postérieurs à 1725, année de la mort de Pierre Ier, sont énumérés dans le célèbre *Essai de la bibliographie russe*, par Sopikov, qui s'arrête à l'année 1813. La cinquième et la dernière partie de cet ouvrage, devenu d'une rareté excessive, fut publiée par Anastasievitch, en 1820, après la mort de Sopikov. Ce précieux travail en provoqua d'autres : ainsi parurent les catalogues des grands libraires, tels que Plavilchtikov, Smirdine, Olkhine, Glazounov, auxquels il faut ajouter celui de M. Méjov, que nous avons annoncé plus haut.

La journalistique a trouvé des bibliographes encore plus nombreux ; ils sont tous énumérés dans la *Littérature de la bibliographie russe* de M. Ghennady ; et parmi eux, feu M. Longuinov, qui a été longtemps à la tête du comité de la censure, et qu'on pourrait appeler le Quérard russe, mérite une mention toute spéciale. — Voilà ce qui est déjà fait.

Mais il reste encore beaucoup à faire. Car, malheureusement, la plupart des travaux indiqués jusqu'à présent ont un défaut qui en rend une révision indispensable : ils manquent de méthode et d'unité. Chacun suivait des vues personnelles, en prenant conseil des circonstances accidentelles autant que d'un plan arrêté. De là vient que des centaines et des milliers de publications se répètent plusieurs fois, sans parler d'un grand nombre d'omissions provenant soit de la négligence des éditeurs, soit de la rareté des ouvrages. Pour remédier à cet inconvénient, il faudrait entreprendre un grand travail bibliographique, qui réunît toutes les données éparses dans des recueils particuliers, en les coordonnant d'après un plan général, et un système rigoureusement méthodique. « Un pareil travail, dit M. Méjov, ne saurait être entrepris et mené à bonne fin, que par la Bibliothèque publique, qui a pour l'accomplir et les éléments et les ressources nécessaires. C'est même son devoir. Une dizaine d'années lui suffiraient pour s'en acquitter. et, en le faisant, non-seulement elle enrichirait le pays d'un secours bibliographique inappréciable, elle aurait encore élevé un véritable monument à elle-même et à la science.»

Ces vœux semblent avoir déjà reçu un commencement de réalisation. Témoin le *Catalogue systématique des livres russes de la Bibliothèque publique, concernant la jurisprudence, les sciences politiques et statistiques*, publié en 1863, par V. Pfaff, aux frais du prince Yousoupov. Témoin encore, l'excellent travail que M. Méjov a consacré à la littérature russe et étrangère, prenant le mot de littérature dans son sens le plus large — véritable mine à exploiter par quiconque voudra étudier ce sujet à fond.

Le nouveau supplément de son catalogue Bazounov, annoncé au début de ces pages, ainsi que sa *Littérature de la géographie, la statistique et l'éthnographie russes*, pour les années 1869-1872 [1], apportent également un riche contingent à la bibliographie systématique, et hâtent le moment où, de la région idéale, sa pensée favorite passera dans la réalité.

1. Saint-Pétersbourg, 1873 et 1874, t. IVe et Ve.

Un mot avant de finir. On demande parfois si la Russie possède un recueil périodique dans le genre de la *Bibliographie de la France*. Hélas ! non. A moins qu'on ne veuille lui comparer l'*Indicateur officiel de la presse*, paraissant tous les quinze jours, et indiquant les ouvrages qui sont publiés en Russie, n'importe en quelle langue, ou qui, étant de provenance étrangère, y sont admis par la censure. Il en serait fait de l'honneur de la presse russe, si l'on devait la juger sur cette comparaison. Il est difficile, en effet, de s'imaginer une feuille faite avec moins de soin que ce moniteur de la censure. Tout y porte le cachet d'une négligence vraiment étrange, tout, jusqu'à la manière de plier les feuilles. Quant aux fautes dont il fourmille, les omissions qui sont nombreuses, elles ont été déjà signalées par M. Méjov, obligé, malgré lui et faute de mieux, de puiser à cette source si peu sûre, quoique officielle. Toutefois, mon estimable compatriote me paraît injuste, lorsqu'il dit que personne n'ira consulter l'*Indicateur*, à la fin de l'année, que l'absence de l'index général des noms et des matières lui ôte tout son prix. Son véritable prix vient d'ailleurs. Organe officiel de la censure, l'*Indicateur* accompagne tous les écrits publiés à l'étranger de son visa, déclarant si l'écrit est permis ou défendu, s'il l'est absolument, ou seulement en partie. Pour le futur historien de la presse et de la civilisation en Russie, ces qualifications seront très-instructives. Il y a là matière à une étude fort curieuse. Les éléments en sont nombreux, et c'est ce qui fait le prix de l'*Indicateur*. Ce prix, il le conservera toujours. J. Martinov.

CHRONIQUE

Nécrologie. — Le prince Augustin Galitzin, qui vient de mourir à Paris, le 17 décembre 1875, dans la force de l'âge, était né à Saint-Pétersbourg, au mois de juin 1823. Comme écrivain, il appartenait exclusivement à la France. Membre de la Société des bibliophiles françois, collaborateur du *Correspondant*, des *Etudes de théologie*, du *Polybiblion*, du *Bulletin*, *du bouquiniste*, etc., il avait une prodigieuse activité intellectuelle et aimait passionnément les livres.

Voici la liste à peu près complète des publications du prince Augustin Galitzin, telle qu'elle a été dressée par M. Grég. Ghennady, dans ses *Écrivains franco-russes*, sauf quelques modifications de peu d'importance : *Luther condamné par Photius* (Paris, 1855, in-8). — *Légende de saint Nicolas*, par la comtesse Ida Hahn, traduction de l'allemand (Tours, 1855, in-16 de 34 p.). — *Un missionnaire russe en Amérique*, par le prince Dimitri Galitzin, précédé d'une notice sur sa vie et ses vertus. Traduction de l'anglais (Paris, Douniol, 1855, in-12 de xxxii-244 p.; 2e édit., Paris, 1859, in-18). — *Notice sur le prince Dimitri Galitzin* (1770-1840) (3e édit., Lyon, Perrin, 1860, in-8 de ix-41 p.). — *Discours de l'origine des Russiens et de leur miraculeuse conversion*, par le cardinal Baronius, traduction en français, par Marc Lescarbot. Nouvelle édition revue et corrigée (Paris, Techener, 1856, in-12 de xiv-60 p., avec introduction de l'éditeur). — *Relation des particularités de la rébellion de Stenko-Razin contre le grand-duc de Moscovie*. Episode de l'histoire de Russie du dix-septième siècle, précédée d'une introduction et d'un glossaire, par le prince A. G. (Paris, Techener, 1856, in-16 de 46 p.). — *Inventaire des*

me ubles, bijoux et livres estant à Chenonceaux le huit janvier MDCIII, précéde d'une histoire sommaire de la vie de Louise de Lorraine, reine de France ; suivi d'une notice sur le théâtre de Chenonceaux (Paris, Techener, 1858, in-8, avec portrait). — *Document relatif au patriarcat moscovite*, 1589, traduit pour la première fois par le prince A. G. (Paris, Techener, 1857, in-16 de 96 p.). — *Saint-Louis apprécié à Moscou* (traduction d'une leçon de M. Granovsky) (Angers, 1867, in-8 de 21 p.). — *Relation de trois ambassades de Monseigneur le comte de Carlisle, de la part du sérénissime et très-puissant prince Charles II, roi de la Grande-Bretagne, vers leurs sérénissimes Majestés Alexis Michailovitz et grand duc de Moscovie, Charles XI, roi de Suède et Frédéric III, roy de Danemark et de Norwége, commencées en l'an 1663 et finies sur la fin de 1664*. Nouvelle édition revue et annotée (Paris, P. Jannet, 1857, in-16 de XXI et 368 p.). — *Le faux Pierre III*, par Alexandre Pouckine, traduction du russe (Paris, H. Plon, 1858, in-18 de 192 et 196 p. Les notes de l'original sont omises. A la fin se trouvent des extraits des ouvrages de Beauplan et de Haithausen). — *Cosmographie moscovite*, par André Thevet, recueillie et publiée par le prince A. G. (Paris, Techener, 1858, in-16 de XVI-179 p.). — *Cérémonies de l'abjuration de Henri IV*, prononcée à Saint-Denys, le 25e jour de juillet 1593 (Lyon, Perrin, 1858, in-8, tiré à 50 exemplaires, avec une préface du prince Aug. Galitzin ; réimpression fac-simile). — *Légende du bienheureux Raoul de la Roche-Aymon, de l'ordre de Cîteaux, archevêque de Lyon, en MCCXXV* (2e édit., Lyon, 1858, in-8, tiré à 60 exemplaires). — *Discours merveilleux et véritable de la conqueste faite par le jeune prince Démétrius, grand-duc de Moscovie, du sceptre de son père, avenue en ceste année* 1605, tirés de bons advis par Barèze Barezi ; nouvelle édition, précédée d'une introduction et annotée par le prince Aug. G. (Paris, Techener, 1858, in-16 de XVI-189 p.). — *Notice sur Mme Galitzin, religieuse du Sacré-Cœur* (1795-1843) (Tours, 1858, in-8 de 39 p. Extrait des *Etudes de théologie*, etc., Paris, 1857). — *Vie d'une religieuse du Sacré-Cœur* (Paris, Techener, in-12). — *Pierre Ier, membre de l'Académie des sciences* (Techener, in-12, 1859. Extrait du *Bulletin du bibliophile*). — *Récit du sanglant et terrible massacre arrivé dans la ville de Moscou, ainsi que de la fin effrayante et tragique du dernier des Démétrius*, 1606 ; trad. pour la première fois en français (Paris, Techener, 1859, in-16). — *Description de l'Ukraine*, par le chevalier de Beauplan, nouvelle éd. (Paris, 1860, in-16 de XXIV-209 p.). — *Témoignage d'un contemporain sur saint Vladimir*, traduit par le p. A. G. (Paris, 1860, in-16 de 76 p.). — *Quelques lettres inédites de Henry IV, relatives aux affaires d'Italie* (Paris, 1860, in-8, extrait du *Correspondant*). — *Quelques lettres de Henry IV, relatives à la Touraine* (Tours, Mame, 1860). — *La Chemise sanglante de Henry le Grand* (Paris, Aubry, 1860). — *De la destruction du pouvoir temporel des papes* (*Ib.*, 1860, in-8.) — *La Décoration du pays et duché de Touraine* (Tours 1861, in-8). — *L'émancipation des serfs en Russie* (Paris, Douniol, 1861, in-8 ; extrait du *Correspondant*.) — *L'Église gréco-russe* (Paris, 1861, in-8, traduit en italien, par Candiani, Turin, 1863). — *L'Église russe et l'Église catholique*. Lettres inédites du P. Rozaven (Paris, Duprat, 1862, in-12). — *L'Eglise russe est-elle libre?* (Paris, 1861, in-8). — *Souvenirs d'un exilé en Sibérie* (le prince Eugène Obolensky) traduit du russe (Leipzig, 1862, in-12 de VI-88 p.). — *La Russie au dix-huitième siècle, mémoires inédits sur le règne de Pierre le Grand, Catherine Ire et Pierre II* (Paris, 1862, in-8 ; seconde édit. *ibid.*, 1863, in-12). — *Mélanges sur la Russie* (Leipzig, Bär et Herman, 1863, in-12 de XVI-188 p.). — *Messire René Benoit Angevin, confesseur de Henry IV* (Angers, 1864, in-8). — *De la réunion de l'Église russe avec l'Église catholique*,

avec une lettre de Mgr l'évêque d'Orléans (Paris, Douniol, 1864, in-12). — *Le Saint-Siége et la Russie* (1864 in-8). — *La Vie de la Mère Jeanne de Matel (forézienne), fondatrice de l'ordre du Verbe incarné*, précédée d'une lettre de Mgr l'évêque de Limoges au prince Galitzin (Paris, Douniol, 1863, in-12). — *La Vie et légende de Monsieur Sainct-François*. Nouvelle édition (1865, in-18).— *Notices sur un bibliophile émigré* (Paris, 1865, in-8, extrait des *Mélanges publiés par la Société des bibliophiles françois*). — *Légationes Alexandrina et Ruthenica ad Clementem VIII* (Paris, Duprat, 1866, in-12 de xv-442 p.). — *De la liberté de la presse au point de vue religieux* (*ibid.*, 1866. in-8). — *Fumée*, de Tourguénief, traduit du russe (Paris, Douniol, 1867, in-8, et deux éditions de Hetzel, 1868 et 1869, in-12). — *Ivan le terrible*, roman historique, par le comte A. S. Tolstoï, traduit du russe (Paris, Œuvre de Saint-Michel, 1872, in-12 de xv-412 p.).

Il faut ajouter à ces ouvrages de nombreux articles sur les personnages russes, publiés dans la *Nouvelle Biographie générale*, à partir de Boris Godounoff, et des articles publiés dans divers journaux et revues dont l'énumération serait trop longue. Citons seulement, dans le recueil de la *Bibliothèque russe* : Les *Mémoires sur la Russie* par Manstein (t. Ier et II) ; — *La Religion des Moscovites* (fasc. III) ; — *Histoire d'Eudoxie Fédorowna, première épouse de Pierre le Grand* (t. VI.) ; — et dans la *Bibliothèque russe et polonaise* (1858-1861, 8 vol.) : Meyerberg, *Voyage en Russie ;* — *Voyage en Pologne en* 1688-89 ; — *Voyage du boyard Boris Chérémétef à Cracovie, Venise, Rome et Malte ;* — *Théâtre de Moscovie;* — *Histoire d'Ivan III ;* — *Histoire de la guerre des Cosaques contre la Pologne ;* — *Récit de la révolte des Strelitz* (par Korb).

— Mgr Jacques-Marie-Achille Ginouilhac, archevêque de Lyon, est mort à Montpellier, sa ville natale, le 17 novembre. Il y avait vu le jour le 3 décembre 1806. Il a été vicaire général d'Aix, évêque de Grenoble (1853), puis archevêque de Lyon. Son ouvrage capital est l'*Histoire du dogme catholique pendant les trois premiers siècles de l'Eglise et jusqu'au Concile de Nice* (2 vol. in-8, 1852). On lui doit plusieurs lettres sur le pèlerinage de la Salette, et un grand nombre de mandements remarquables embrassant les sujets les plus divers. Citons sa *Lettre à un de ses vicaires généraux sur la vie de Jésus par E. Renan* (1863).

— Mgr Jean-Paul-François-Marie-Félix Lyonnet, archevêque d'Alby, est mort dans sa ville archiépiscopale le 24 décembre. Il était né à Saint-Etienne (Loire), le 12 juin 1801. Ordonné prêtre à 23 ans,il a dirigé les séminaires de Blois et de la primatiale de Lyon ; il a été chanoine de l'Eglise cathédrale de Lyon ; il accompagna Mgr Pavy en Algérie, fut grand vicaire de Mgr de Bonald et a occupé les siéges épiscopaux de Saint-Flour (1851), de Valence (1857) et d'Alby (1865). Il a été un des premiers rédacteurs des *Annales de la propagation de la foi*. On lui doit : *Tractatus de contractibus hodiernis Galliarum legis accommodatus juxta mentem saniorum theologorum et jurisperitorum* (in-12, 1837). — *Tractatus de justitia et jure* (in-12, 1837). — *Tractatus de matrimonio, ad usum seminariorum* (in-12, 1837). — *Le cardinal Fesch, archevêque de Lyon, fragments biographiques, politiques et religieux pour servir à l'histoire contemporaine* (2 vol. in-8, 1841). — *Histoire de Mgr d'Aviau Dubois de Sansay, successivement archevêque de Vienne et de Bordeaux* (2 vol. in-8, 1847). — *Appendice sur le prêt en général et sur le prêt en particulier ;* — *l'Eglise de Lyon au cinquième siècle ;* — *La Primatie de l'Eglise de Lyon sur les provinces de Tours, de Sens, de Rouen et de Paris, etc.* Les œuvres de Mgr Lyonnet ont été publiées par l'abbé Migne dans ses *Orateurs sacrés*.

— M. Michel-Louis-Achille Jubinal était né à Paris le 24 octobre 1810. Élève de l'École des chartes, il publia, de 1834 à 1845, divers textes inédits du moyen âge, ainsi que des ouvrages à gravures. En 1839, il était professeur de littérature étrangère à la faculté de Montpellier. En 1845, il adressa à M. de Salvandy une série de lettres au sujet des manuscrits de la Bibliothèque royale. En 1849, il tenta, dans sa lettre à M. Paul Lacroix, de défendre M. Libri, accusé de détournements considérables de livres et de manuscrits dans les dépôts publics de France, et attaqua avec beaucoup de vivacité l'ancien ministre de l'Instruction publique, M. Carnot, dans sa *Lettre inédite de Montaigne* (1850). En 1852, il fut nommé député au Corps législatif par la circonscription de Bagnères. Ses principales publications sont : *Jongleurs et trouvères* (1835, in-8). — *Mystères du onzième siècle* (1835-37, 2 in-8), *avec une introduction historique et des notes.* — *Les anciennes tapisseries historiques* (2 vol. in-fol. av. pl. 1837), collection des monuments les plus remarquables de ce genre du quinzième au seizième siècle.— *Rapport à M. de Salvandy sur les bibliothèques de la Suisse* (in-8). — *La Armeria real* (1837, 2 vol. in-fol. fig.) *et supplément* (1846, in-fol.) — *Description des principales pièces du Musée d'artillerie de Madrid.* — *Les œuvres complètes de Rutebœuf* (1838, 2 vol. in-8). — *Nouveau recueil de contes, dits fabliaux, et autres poésies inédites des treizième, quatorzième et quinzième siècles, pour faire suite aux collections Legrand d'Aussy, Barbazan et Méon, mis au jour pour la première fois* (2 vol. in-8, 1839-42). — *Recherches sur l'usage et l'origine des tapisseries à personnages, dites historiées, depuis l'antiquité jusqu'au seizième siècle inclusivement* (in-8 avec 4 pl., 1840). — *Explication de la danse des morts de la Chaise-Dieu, fresque inédite du seizième siècle, précédée de quelques détails sur les autres monuments de ce genre* (in-4, avec grav. in-fol., 1840). — *Lettres à M. le comte de Salvandy sur quelques-uns des manuscrits de la Bibliothèque royale* (in-8, 1846). — *Une lettre inédite de Montaigne, accompagnée de quelques recherches à son sujet, précédée d'un avertissement et suivie de l'indication détaillée d'un grand nombre de soustractions et mutations qu'a subies depuis un certain nombre d'années le département des manuscrits de la Bibliothèque nationale* (in-8, avec 2 fac-simile, 1850). — *Mémoire sur les manuscrits de la bibliothèque de l'Ecole de médecine de Montpellier, contenant la correspondance de Christine de Suède* (in-8, 1850). — *Vers à Napoléon III* (1853) *et à l'armée de Crimée* (1855). — *Impressions de voyages. Les Hautes-Pyrénées* (in-12, 1859 ; in-8, 1862). — *Napoléon et M. de Sismondi en* 1815 (in-8, 1865). On a encore de lui un *Catalogue des livres et objets d'art* qu'il a donnés en 1853 à la ville de Bagnères. Il fut le fondateur de la Société académique des Hautes-Pyrénées. Il a donné sa collaboration à plusieurs journaux, notamment comme correspondant de l'*Indépendance belge* et comme directeur du *Messager*, et à plusieurs revues littéraires et scientifiques.

— M. Louis-Pierre-Eugène-Amélie Sédillot, né à Paris le 23 juin 1808, est mort le 3 décembre 1875. Simultanément reçu licencié ès lettres et en droit, il fut reçu, en 1831, agrégé d'histoire. Professeur d'histoire aux colléges Bourbon, Henri IV et Saint-Louis, il devint, à la mort de son père, dont il était l'élève pour les langues orientales, secrétaire du Collége de France et de l'École des langues orientales vivantes (1832). Il publia, en 1834, la traduction du *Traité des instruments astronomiques des Arabes* (tome Ier et II, in-4), qui avait, en 1810, mérité à son père un des grands prix décennaux, et le compléta par un *mémoire* inséré au *Recueil des savants étrangers.* Il donna ensuite un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels : *Lettres sur quelques points de l'astronomie orientale* (1834 et 1859). — *Manuel de chronologie universelle, comprenant des notions préliminaires sur la chronologie mathématique,*

un tableau synchronique de l'histoire universelle, des tables chronologiques et généalogiques, pour les États anciens et modernes, 1re partie seule publiée, (in-18 1835, 6e édition, in-18, 1865).— *Mémoire sur un sceau du sultan Schah-Rokh, fils de Tamerlan* (1840 in-8). — *Mémoires sur les systèmes géographiques des Grecs et des Arabes, et en particulier sur la coupole d'Arine* (1842, in-4). — *Matériaux pour servir à l'histoire comparée des sciences mathématiques chez les Grecs et les Orientaux* (2 in-8, avec tableaux, planches et cartes, 1845-49). — *Prolégomènes des tables astronomiques d'Olongbeg*, publiées avec notes et variantes et précédées d'une introduction (2 vol. in-8, 1847-53). — *Lettre à M. Alexandre de Humboldt sur les travaux de l'École arabe* (in-8, 1853). — *Histoire des Arabes* (1854). — *Deuxième lettre à M. de Humboldt sur quelques points de l'histoire de l'astronomie et des mathématiques chez les Orientaux* (in-8, 1859). — *Courtes observations sur quelques points de l'histoire de l'astronomie chez les Orientaux* (in-8, 1863). — *Sur l'origine de nos chiffres* (in-4, 1865), Lettre à M. le prince Buoncompagni.) On lui doit des articles dans la *Biographie Michaud*, la *Revue Encyclopédique*, la *Revue britannique*, le *Journal asiatique*, le *Bulletin de la Société de géographie*, etc.

— M. Louis-Étienne-Arthur Du Breuil-Hélion, vicomte de La Guéronnière, né en 1816, d'une famille noble du Poitou, est mort à Paris, le 23 décembre 1875. Il débuta, en 1835, dans l'*Avenir national*, de Limoges, par quelques articles légitimistes, et contracta avec M. de Lamartine, une liaison à laquelle il dut beaucoup de relief. Le *Bien public*, de Mâcon, fondé en 1846, ayant tenté de prendre rang dans la presse parisienne; il lui prêta sa plume. Il appartint ensuite quelques mois à la *Presse*, pour retourner, en 1850, à M. de Lamartine, qui lui confia la direction en chef du *Pays*. Quelques temps avant le 2 décembre 1851, il entreprit une série de portraits politiques qui s'ouvrit par une étude sur le Président de la République. Il fut, sous l'Empire, député ; membre du Conseil d'État ; chargé, au Ministère de l'Intérieur, de la direction générale du service de la librairie et de la presse ; sénateur ; ambassadeur à Bruxelles, puis à Constantinople, au moment de la chute de l'Empire. Les catholiques n'ont pas oublié la part qu'il prit, comme publiciste, par des brochures anonymes, aux événements qui ont amené la perte du pouvoir temporel du Souverain-Pontife. Il a écrit dans le *Moniteur* et a fondé le journal la *France*. — Voici la liste de ses principaux ouvrages : *Portraits politiques contemporains. Napoléon III* (in-12, 1852; traduit en arabe, par Rochaïd-Dahdah (1860, in-8). — *Études et portraits politiques contemporains* (in-8, 1856). — *L'Empereur Napoléon III et l'Angleterre*, brochure anonyme (1858). — *Souvenirs et notes sur M. Bineau et les finances de l'Empire* (1858, anonyme). — *Le Pape et le Congrès* (1859, in-8). — *La France, Rome et l'Italie* (1861 in-8). — *De la politique intérieure et extérieure de la France* (1862, in-8). — *L'Abandon de Rome* (1862, in-8). — *L'Empereur Napoléon III et l'Italie* (1863, in-8, anonyme).

—M. Charles-Auguste-Désiré Filon, né à Paris en 1800, est mort à la fin de l'année dernière. Après avoir quelque temps suivi les cours de la faculté de droit, il entra dans l'Université, en 1823, comme agrégé des classes supérieures, et se voua à l'enseignement de l'histoire. Il fut reçu docteur ès lettres en 1840, avec une thèse *sur la méthode historique*. La même année, il fut nommé maître de conférences à l'École normale, et en 1853 doyen et professeur d'histoire à la faculté des lettres de Douai; il revint plus tard à Paris, comme inspecteur d'académie. On a de lui : *Éléments de rhétorique française* (1826, in-12). — *Nouvelles narrations françaises* (1828, souvent réimprimées). — *De la diplomatie française sous Louis XIV* (in-8, 1843). — *Du pouvoir spirituel dans ses*

rapports avec l'État, depuis l'origine de la monarchie française jusqu'à la Révolution de 1830 (in-8, 1844). — *Histoire de l'Italie méridionale, depuis l'établissement des colonies grecques dans ce pays jusqu'à la conquête romaine* (in-8, 1849). — *Histoire du sénat romain depuis son origine jusqu'à la chute de l'empire d'Orient* (in-18, 1850). — *Histoire de la démocratie athénienne* (in-8, 1854). — *L'Alliance anglaise au dix-huitième siècle, depuis la paix d'Utrecht jusqu'à la guerre de la succession d'Autriche* (in-8, 1860).

— M. Alexis-Jacob Azevedo, littérateur et critique français, né à Bordeaux le 18 mars 1813, de parents israélites, est mort à la fin de décembre. Après avoir étudié sous la direction de son père, il vint à Paris en 1832 et fut admis au Conservatoire. En 1843-44, il donna des articles de critique musicale au *Siècle*, à la *Notomanie* et à la *France musicale*. En 1859, lors de la fondation de l'*Opinion Nationale*, il y fut chargé du feuilleton musical. Il écrivit aussi dans le *Ménestrel*. Ses principales publications sont : *Félicien David, avec portrait et autographes* (1863, gr. in-8). — *Rossini, sa vie et ses œuvres* (1865, gr. in-8). — *Sur le livre de M. Scudo intitulé : Critique et littérature musicales* (1852, broch. in-18). M. Azevedo a longtemps travaillé à une *Philosophie de la musique*.

— M. Robert de Mohl, jurisconsulte allemand, est mort à Carlsruhe dans les premiers jours de novembre. Il était né à Stuttgard le 14 août 1799. Il enseigna le droit dans les facultés de Tubingue et de Heidelberg. Sa carrière dans l'enseignement lui ouvrit la carrière politique. Il a été ministre, et était, au moment de sa mort, membre du Parlement. Il était, depuis 1857, correspondant de l'Académie des sciences morales et politiques pour la section de législation. Parmi ses nombreux ouvrages, écrits en allemand, nous citerons : *Droit public du royaume de Wurtemberg* (1829). — *La science de la police d'après les principes de l'État légal* (3 vol., 1832-1834). — *La responsabilité des ministres dans la monarchie constitutionnelle* (1837). — *Indications historiques sur les mœurs des étudiants de Tubingue au seizième siècle* (1840). — *Le système de la justice préventive.* — *Histoire et littérature de l'Économie politique* (1855).

— M. Jules de Mohl, frère du précédent, né aussi à Stuttgard, en 1800, mais naturalisé Français, est mort à Paris, le 3 janvier. C'était un de nos orientalistes les plus distingués. Élève d'Abel Remusat et de Sacy, il succéda à Burnouf à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, en 1844 ; à Amédée Jaubert, en 1847, dans sa chaire de persan au Collége de France. Il a publié la traduction latine du *Chi-King* (Stuttgard, 1828) ; — le texte persan de *Fragments relatifs à Zoroastre* (Paris, 1829) ; — la traduction latine du *Y-King* (Stuttgard, 1834) ; — la traduction et le texte du *Schah-Name* ou *livre des Rois* d'Abou l'Kasim Firdous, dans la collection orientale de l'imprimerie impériale (1838-1855).

— M. Francis Monnier, ancien professeur au collège Rollin et ancien précepteur du prince impérial (de 1864 à 1867), est mort le 5 décembre, à Beaumotte-les-Pins (Haute-Marne). Il laisse : *Histoire des luttes politiques et religieuses dans les temps carlovingiens* (1852). — *De Gothescalci et Johannis Scoti Erigenæ controversia. Insunt decem Gothescalci carmina hactenus inedita* (1853). — *Alcuin et son influence littéraire, religieuse et politique chez les Franks* (1853), — *Le Chancelier d'Aguesseau, sa conduite et ses idées politiques et son influence sur le mouvement des esprits pendant la première moitié du dix-huitième siècle* (1860). — *Guillaume de Lamoignon et Colbert. Essai sur la législation française* (1862).

— M. Jean-François Samazeuilh est mort à Nérac, à l'âge de 85 ans. Il était

membre des Sociétés savantes d'Agen et de Bordeaux et correspondant du ministère de l'Instruction publique pour les travaux historiques. On a de lui : *Histoire de l'Agenais, du Condomois et du Bazadais* (1847). — *Souvenirs de Saint-Jean-de-Luz* (1857). — *Biographie de l'arrondissement de Nérac* (5 vol., 1857-1861). — *Voyage de Bayonne aux Eaux-Bonnes et aux Eaux-Chaudes* (1858). — *Monographie de la ville de Casteljaloux* (1860). — *Les Pyrénéennes ;* Nouvelles (1862). — *Dictionnaire géographique, historique et archéologique de l'arrondissement de Nérac* (1864). — *L'Ile des Faisans, épisode des noces de Louis XIV* (1864).

— M. Ignace Einhorn, connu sous le nom de Horn, vient de mourir à Pesth, où il occupait le poste de secrétaire d'État au ministère du commerce. Né à Vag-Ujhely, en 1825, et obligé de s'expatrier après avoir pris part à l'insurrection hongroise, en 1849, il vécut successivement en Allemagne, en Belgique et en France, où il se fit naturaliser sous l'Empire, en 1866. Il fut un des grands organisateurs des réunions publiques, en 1868 et 1869. Il était membre de la Société des Économistes ; le *Journal des Économistes* a publié plusieurs de ses travaux ; il écrivait dans le *Journal des Débats*. L'Académie des sciences morales et politiques lui a décerné un prix, en 1866, pour son mémoire sur la *Vie et les travaux de Boisguilbert*. Tous ses travaux sont relatifs à la politique et à l'économie sociale : *La Hongrie et l'Autriche de 1848 à 1859* (1859), extrait de la *Revue contemporaine*. — *La Hongrie et la crise européenne* (1860). — *La Hongrie devant l'Autriche* (1860). — *Liberté et nationalité* (1860). — *Les finances de l'Autriche* (1860). — *La Crise cotonnière et les textiles indigènes* (1864). — *Du progrès économique en Égypte*, discours de réception prononcé à l'Institut égyptien (1864). — *La Liberté des banques* (1866). — *L'Économie politique avant les physiocrates* (1867). — Il a commencé, en 1859, la publication d'un *Annuaire international du crédit public*. On lui doit aussi une introduction pour l'ouvrage de M. Batbie, le *Crédit populaire* (1863).

— M. Georges Seigneur vient de mourir à Paris, dans un âge peu avancé. Il a donné sa collaboration à plusieurs journaux et revues catholiques, où il montra toute l'ardeur de ses convictions. Il avait fondé le *Croisé*, en 1859. Parmi ses publications, nous rappellerons : *La Question divine. M. Hello et M. Renan* (1859). — *La Pologne et l'Europe* (1863). — *Le Salon de 1864, impressions de M. de la Palisse* (1864). — *M. Prévost-Paradol à l'Académie française* (1863). Il avait entrepris une *Histoire de Saint-Anselme*, dont le premier volume, paru en 1865, fut anéanti par l'auteur lui-même, qui espérait le refaire.

— M. Jean-Alphonse Gilardin, premier président de la Cour d'appel de Paris, est mort le 9 novembre au château de Champollon, près de Jujurieux (Ain). Il était né le 15 mai 1805, à Turnhout (Belgique). Avocat aux barreaux de Bourg et de Lyon, il entra dans la magistrature comme substitut du procureur général de Lyon. Il devint plus tard premier président de la Cour de cette ville, puis de celle de Paris. On a de lui des discours de rentrée, des écrits de jurisprudence et de philosophie : *Études philosophiques sur le droit de punir* (1841). — *De la philosophie de l'histoire* (1857). — *Du surnaturel et du mysticisme* (1861).

— M. Emile Kopp, savant chimiste, l'un des créateurs de la théorie atomique, vient de mourir à Zurich. Il était né le 3 mars 1815, à Wasselonne (Bas-Rhin). Après s'être pourvu du diplôme de docteur ès sciences, il professa la toxicologie à l'École supérieure de pharmacie de Strasbourg. Nommé représentant du peuple, en 1849, par le département du Bas-Rhin,

ses opinions politiques le compromirent et le forcèrent à s'expatrier. Il alla en Suisse et en Angleterre, puis il revint à Paris, où il prit la direction du laboratoire de Gerhardt, passa en Italie pour fonder une chaire de chimie au Muséum de Turin,et, depuis 1871, il occupait, au Polytecnicum de Zurich, la chaire de chimie.

— On annonce encore la mort : du R. P. Lazare Reynaud, né le 17 décembre 1811, à Marseille, où il est mort, le 26 novembre dernier, directeur des *Etudes religieuses* des Pères de la Compagnie de Jésus ; — de M. L. Jeannez, conseiller à la cour de Besançon, mort à Monnière (Jura), auteur des *Notes historiques sur Notre-Dame-de-Mont-Roland et sur le prieuré de Jouhe* (1856), et des *Essais sur les monnaies du comté de Bourgogne*, avec M. Plantet (Lons-le-Saulnier, 1857) ; — de M. Alphonse Mas, président de la Société d'horticulture de l'Ain, et de la Société de pomologie de France, mort le 15 novembre âgé de 59 ans. Il a écrit un grand ouvrage sur la pomologie ; — de M. Paul Panon Desbassayns, baron de Richemont, ancien sénateur, né à Suresne (Seine), le 29 août 1809, mort à Paris le 4 décembre. On lui doit, outre quelques discours tirés à part, une *Étude sur la compagnie de Madagascar* (1868).

Institut. — *Académie française.* — L'Académie a renouvelé son bureau pour le premier trimestre de 1876. Ont été élus : M. Legouvé, directeur ; M. Camille Rousset, chancelier.

— L'Académie française, dans sa séance du 19 décembre, a nommé membres MM. Dumas, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, et Jules Simon, en remplacement de MM. Guizot et de Rémusat. Nombre de votants, 28. Première élection : M. Dumas, 25 voix ; M. de Bornier, 1 voix ; bulletins blancs, 2. — Seconde élection : M. Jules Simon, 15 voix ; M. de Bornier, 11 voix ; bulletins blancs, 2.

Académie des sciences. — Dans sa séance du 3 janvier, l'Académie a renouvelé son bureau pour l'année 1876, en nommant président, M. l'amiral Paris ; vice-président, M. E. Péligot.

L'*Académie des sciences* a tenu sa séance publique annuelle le 27 décembre, sous la présidence de M. Fremy. — Avant l'éloge historique du général Poncelet, lu par M. J. Bertrand, secrétaire perpétuel, M. Fremy, président pour 1875, a passé la revue rapide des donations dont dispose l'Académie.

Voici, dans son ensemble, la liste des prix décernés :

Grand prix des sciences physiques. — Décerné à M. Künckel, aide-naturaliste au Muséum, pour ses *Etudes sur les changements qui s'opèrent dans les organes intérieurs des insectes pendant la métamorphose complète.*

Mécanique. 1° *Prix Poncelet.* — Décerné à M. Darboux, géomètre de grand avenir, pour ses travaux d'analyse et de géométrie.

2° *Prix Plumey.* — Décerné à M. Madamet, ingénieur de la marine.

3° *Prix Fourneyron.*—Décerné à M.Sagebien pour la roue qui porte son nom.

Astronomie. Prix Lalande. — Décerné à M. Perrotin, de l'observatoire de Toulouse, qui a découvert plusieurs petites planètes.

Physique. Prix Lacaze. — Décerné à M. Mascard, professeur au Collége de France, pour ses beaux et nombreux travaux sur l'optique. La commission a beaucoup apprécié également les recherches de MM. Le Roux et Cornu.

Statistique. Prix Monthyon. — Décerné à M. le docteur Borius, pour ses *Recherches sur le climat du Sénégal.* — *Mentions honorables*, à M. le docteur Maher, pour sa statistique médicale de Rochefort (Charente-Inférieure) ; à M. le docteur Ricoux, pour sa contribution à l'étude de l'acclimatement des Français en Algérie ; à M. le docteur Lecadre, pour la brochure intitulée *Le Havre en* 1873, *considéré sous le rapport statistique et médical*; à M. le docteur

François de Rochebrune, pour son *Essai de statistique médicale, suivi d'observations chirurgicales sur les ambulances* ; à M. Antony Rouillet, pour ses *Études statistique sur la population : des morts-nés.*

Chimie. 1° *Prix Jecker.* — Décerné à l'unanimité à M. Edouard Grimaux, en récompense de ses travaux importants de chimie organique, et notamment de ses recherches sur la série urique ;

2° *Prix Lacaze.* — A M. Favre, doyen de la faculté des sciences de Marseille, qui a traité d'une manière magistrale la corrélation des forces de la nature et l'équivalence des travaux dus aux forces de diverses origines.

Botanique. 1° *Prix Barbier.* — M. Rigaud obtient un prix Barbier de la valeur de 2,000 francs pour son *Traitement curatif des dilatations variqueuses des veines superficielles des membres inférieurs.* — M. Albert Robin obtient un encouragement de 1,500 francs pour ses très-consciencieuses *Recherches sur l'action du jaborandi*, et M. Hardy pour ses *Recherches sur les principes actifs du jaborandi.*

2° *Prix Desmazures.* — Partagé entre MM. Emile Bescherelle, pour ses études sur les mousses du Mexique, et Eugène Fournier, pour ses recherches sur les fougères du Mexique et de la Nouvelle-Calédonie.

Médecine et chirurgie. 1° *Grand prix de médecine et de chirurgie.* — Un seul concurrent s'est présenté, M. le docteur Onimus. La commission a pensé que les travaux de l'auteur, sur les effets physiologiques de l'électricité et de ses applications à la pathologie et à la thérapeutique, méritaient le prix.

2° *Prix Monthyon.* — La commission accorde un prix de 2,500 francs à M. le docteur Alph. Guérin, de l'Académie de médecine ; un autre prix de 2,500 francs à M. Legouest pour un *Traité de chirurgie d'armée*; un autre, de 2,500 francs, à M. le docteur Magitot, pour un *Traité des anomalies du système dentaire des mammifères.* — *Mentions* : 1,500 francs à M. le docteur Berrier-Fontaine pour ses *Etudes relatives à la capacité du système artériel*; 1,500 francs à M. le docteur Pauly, pour son étude sur les *Climats et endémies, esquisse de Climatologie comparée*; 1,500 francs à M. le docteur Raphaël Veyssière, pour ses *Recherches cliniques et expérimentales sur l'hémianesthésie de cause cérébrale.* — La commission accorde, en outre, des mentions honorables à MM. Budin et Coyne, Saint-Cézard, Herrgott, Luton, Morache, A. Ollivier, Raimbert et Saint-Cyr.

3° *Prix Godart.* — Valeur, 2,000 francs. Décerné à M. Alphonse Herrgott, pour son travail *De l'Extrophie vésicale dans le sexe féminin.*

4° *Prix Serres.* — La commission accorde, à titre de récompense, à MM. Campana et G. Pouchet, une somme de 3,000 francs, savoir à M. Campana, pour son volumineux ouvrage sur l'*Anatomie et la Physiologie des appareils digestifs et des sécreuses des oiseaux*, et à M. G. Pouchet, pour ses *Recherches sur le développement du squelette et en particulier du squelette céphalique des poissons osseux.*

5° *Prix Chaussier.* — Le prix de 10,000 francs est partagé entre MM. Gubler, Legrand du Saulle, Bergeron, L'Hôte et Manuel : 5,000 francs à M. Gubler, pour son livre *Commentaires thérapeutiques du Codex, ou Histoire de l'action physiologique des effets thérapeutiques des médicaments insérés dans la pharmacopée française.* 2.000 francs à M. Legrand du Saulle pour son *Traité de médecine légale et de jurisprudence médicale.* 2,000 francs à MM. Bergeron et L'Hôte, pour leurs *Etudes sur les empoisonnements lents par les poisons métalliques.* 2,000 francs à M. Manuel, pour son Mémoire adressé à l'Institut à l'appui d'une brochure adressée à l'Assemblée nationale pour demander la constitution de l'assistance médicale en service public rétribué par l'État.

Physiologie. 1° *Prix Monthyon.* — Décerné à M. Faivre, doyen de la faculté des sciences de Lyon, pour l'ensemble de ses travaux sur les fonctions du système nerveux des insectes.

2° *Prix Lacaze.* — Décerné à M. Chauveau, pour l'ensemble de ses travaux de physiologie expérimentale appliquée à l'étude des maladies virulentes et contagieuses.

Prix Tremont. — Décerné à M. A. Cazin, pour la suite de ses travaux de physique. Une somme de 500 francs est, en outre, accordée à M. Sidot, pour ses recherches sur les divers états du carbone et sur le protochlorure de carbone.

Prix Gegner. Décerné à M. Gaugain pour l'aider à poursuivre ses travaux sur l'électricité et le magnétisme.

Académie des inscriptions et belles-lettres. — Dans sa séance du 3 décembre, l'Académie a élu membre ordinaire, en remplacement de M. Brunet de Presle, décédé, M. Bréal, par 19 voix contre 13 données à M. Boutaric et 5 à M. Barbier de Meynard.

— Dans sa séance du 24 décembre, l'Académie a élu MM. Albert Dumont, Castan et Tamizey de Laroque, correspondants, en remplacement de MM. Deville, l'abbé Cochet et Eichhoff, décédés.

Dans sa séance du 7 janvier, elle a renouvelé son bureau, qui se trouve ainsi composé : M. N. de Wailly, président; M. Ravaisson, vice-président.

Académie des sciences morales et politiques.— Dans sa séance du 11 décembre, l'Académie a nommé membre titulaire, dans la section de philosophie, en remplacement de M. de Rémusat, décédé, M. Francisque Bouillier, par 22 suffrages contre 5 donnés à M. Waddington et 1 à M. Fouillée.

Académie des beaux-arts. — Dans sa séance du 18 décembre, l'Académie a nommé M. Bailly, membre titulaire, dans la section d'architecture, en remplacement de M. Labrouste, décédé. — Dans sa séance du 29, elle a nommé M. Thomas, membre titulaire, dans la section de sculpture, en remplacement de M. Barye, décédé. — Dans sa séance du 8 janvier, elle a nommé M. Bouguereau, membre titulaire, dans la section de peinture, en remplacement de M. Pils, décédé.

Concours. — L'Académie de législation de Toulouse propose les sujets suivants pour 1876 : 1° Étude sur les capitouls ; 2° De la protection à organiser en faveur des enfants vis-à-vis desquels les père et mère ne remplissent pas leurs devoirs. — Pour 1877 : 1° Étude sur la vie et les travaux de M. Ortolan, criminaliste français ; 2° Étude théorique et pratique sur le principe et le fonctionnement des juridictions administratives françaises. — Les prix sont de cinq cents francs. Les mémoires doivent être déposés le 30 avril au secrétariat de l'Académie de législation, rue des Renforts, 15, à Toulouse.

— L'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique (classe des beaux-arts), vient de mettre au concours pour 1876, les sujets suivants : 1° « Rechercher les origines de l'école musicale belge. Démontrer jusqu'à quel point les plus anciens maîtres de cette école se rattachent aux déchanteurs français et anglais du douzième, du treizième et du quatorzième siècle ; » — 2° « Faire l'histoire de la céramique au point de vue de l'art, dans nos provinces, depuis l'époque romaine jusqu'au dix-huitième siècle ; » 3° « Faire l'histoire de l'école de gravure sous Rubens. Donner un aperçu historique sur les éditeurs des produits de cette école et sur l'exploitation commerciale contemporaine qui fut faite de ces gravures dans tous les pays ; » — 4° « Déterminer les caractères de l'architecture ita-

mande du seizième et du dix-septième siècles. Indiquer les édifices des Pays-Bas dans lesquels ces caractères se rencontrent. Donner l'analyse de ces édifices. »

La valeur des médailles d'or, présentées comme prix pour chacune de ces questions, est de *mille francs* pour la première et pour la quatrième, et de *huit cents francs* pour la deuxième et pour la troisième.

Les mémoires envoyés en réponse à ces questions devront être adressés, avant le 1er juin 1876, à M. J. Liagre, secrétaire perpétuel de l'Académie.

Lectures faites a l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Dans les séances des 26 novembre, 3, 24 et 28 décembre, M. Victor Duruy a donné lecture de son travail sur le régime municipal romain. — Dans la séance du 10, M. de Longpérier a communiqué une lettre de M. le commandant Robert Mowat sur le dieu gaulois Tricephale. Dans les séances du 10 et du 17, M. Heuzey a achevé la lecture de son étude sur la ville de Dyrrachium. — Dans les séances du 17 et du 28, M. Alexandre Bertrand a communiqué un travail sur la valeur des expressions « celtes » et « galates » dans Polybe. — Dans la séance du 28, M. le baron de Witte a fait une communication au sujet d'un camée antique, inédit jusqu'à ce jour, et appartenant à la collection de M. le baron Roger.

Lectures faites a l'Académie des sciences morales et politiques. — Dans la séance du 27 novembre. M. de Parieu a lu un mémoire sur le siége et la capitulation de Brisach en 1638. — Dans la séance du 4 décembre, M. Fustel de Coulanges, a continué la lecture de son mémoire sur les institutions politiques du temps de Charlemagne. M. le docteur Bouchut a lu un mémoire sur le principe de la vie. — Dans la séance du 11, M. Rosseuw-Saint-Hilaire a lu un fragment inédit de son *Histoire d'Espagne* sur l'expulsion des jésuites. — Dans la séance du 18, M. Ch. Waddington a lu le troisième chapitre de son mémoire sur Pyrrhon et le pyrrhonisme. — Dans la séance du 24, M. Emile Laurent a commencé la lecture d'un mémoire sur l'état actuel de la question des enfants assistés.

Livres a l'Index. — La sacrée Congrégation de l'Index vient de publier, le 7 décembre 1875, un décret condamnant les ouvrages suivants : *La Republica di Venezia e la Corte di Roma ne rapporti della Religione*, par Cecchetti Bartolomeo, Venise, imprimerie de Naratovich, 1871. — *La Foi et la science, explosion de la libre pensée, en août et septembre* 1874. Discours annotés de MM. Tindal, du Bois-Reymond, Owsen, Huxley, Hooker et sir John Lubbock, par l'abbé Moigno, chanoine de Saint-Denis, rédacteur en chef des *Mondes*. Paris, 1875, opusc. in-8, xxiv-216 p. *Opus prædamnatum ex Regula II, Indicis Trid., non tamen ob notas et præfationes editoris.* — *Risposta all'orazione di Monsignor Lucido Parochi Vescovo di Pavia*, della nella Chiesa Prepositurale di S. Francisco l'otto decembre 1872 e publicata nel 1873 sull' Immacolata Concezione di Maria. Ossia Ripetizione della *Protesta* colla sua giustificazione contro il nuovo e falso dogma dell Immacolata Concezione di Maria e *Protesta* contro l'altro nuovo e falso dogma dell' Infallibilita del Papa quando parla della Cattedra, che in sacerdote Giuseppe Grignoni, uno dei preti scomunicati, pubblica anche a nome di altri fedeli cattolici dell' uno e d'all' altro sesso. Pavia, 1874, imp. Bezzoni. *Opus prædamnatum ex Regula II, Indicis Trid. Dec. S. Off. fer.* — iv. *die* 21 *julii* 1875. — *L'Anima santissima di Gesu Cristo mostrata nelle sua vera origine e grandezza.* Contenplazioni dedicati agli amanti della medesima, per Giovanni Battista Pritoni (Minore osservante e chiomato Padro Pio da

Bologna). Opuscolo. Bologne, 1871, imp. Giacomo Monti. *Decr. S. Off. fer V. loco* IV, *die* 9 *septembris* 1875. — Auctor operis cui titulus : *Programma nel diritto ecclesiastico* per Carlo Cuaca, prohib. Decr. 19 decembre 1861, *laudabiliter se subjecit et opus reprobavit.*

— La Société scientifique de Bruxelles. — Il vient de se fonder à Bruxelles une société scientifique dont les membres, tous catholiques et ayant acquis déjà pour la plupart un rang honorable dans la science belge, se proposent de démontrer l'accord de la raison et de la foi. Dans sa séance d'ouverture, qui a eu lieu le 18 novembre 1875, le R. P. Charbonnelle, et le Dr Lefebvre, professeur de médecine à l'université de Louvain, l'un secrétaire, l'autre président de la Société, ont fait entendre en ce sens d'éloquentes paroles. Les journaux catholiques les ont reproduites; nous nous abstiendrons de les répéter, d'autant que nos lecteurs pourront les lire dans une brochure publiée à Bruxelles, chez Alfred Vromart, sous ce titre : *Société scientifique de Bruxelles. Séance inaugurale.* — Le nombre des membres de la Société, au 18 novembre, était de quatre cent cinquante-trois Dès que leurs ressources le permettront, ils se proposent de fonder un nouvel organe trimestriel de la science catholique. La *Revue des questions scientifiques*, tel en doit être le titre, prendra, dans les sciences naturelles, la place qu'occupe depuis dix ans la *Revue des questions historiques* dans le domaine de l'histoire Elle paraîtra par cahiers de 350 pages formant deux volumes par an. Le prix d'abonnement sera probablement de 20 francs, avec réduction pour les sociétaires.

— L'Académie de Saint-Thomas-d'Aquin. — Sous ce nom qui contient pour l'avenir de glorieuses promesses, il vient de se constituer à Rome une association d'études qui fait appel aux philosophes, aux théologiens et aux médecins : huit cardinaux, vingt archevêques et évêques, deux cent quarante professeurs, docteurs, théologiens et philosophes, en font déjà partie. Une revue mensuelle, la *Scienza italiana,* donnera un centre d'action à ses membres. Cette revue sera publiée à Bologne. La première livraison doit paraître dans le courant de janvier. Le prix d'abonnement sera de 12 francs par an.

Un manuscrit de la bibliothèque du président Bouhier revendiqué par la Bibliothèque nationale. — Il s'est jugé, dans le mois de décembre (audiences des 8, 15 et 22), un procès qui intéresse à divers titres le monde savant, et qui montre clairement la manière dont se compléta successivement le riche dépôt de la Bibliothèque nationale. Me Victor Lefranc plaidait pour l'État, Me Pinard pour M. Bachelin-Deflorenne. — On connaît l'ouvrage de Gratien sur la concordance des canons antinomiques; de nombreuses copies en furent faites aux treizième, quatorzième et quinzième siècles, et sont dispersées aujourd'hui dans plusieurs bibliothèques. Le président Bouhier en possédait un exemplaire. Le catalogue manuscrit de sa bibliothèque, conservé à Montpellier, porte qu'il était annoté par deux savants de Bologne, de Prato et Bertholdi; les enluminures, la pagination, tout s'accorde avec le manuscrit contesté. La bibliothèque de Bouhier passe à M. de Bourbonne, puis au marquis d'Avaux qui la vend pour 135,000 livres à l'abbaye de Clairvaux, en 1784. En 1789, les biens religieux sont attribués à l'État et placés sous la surveillance de la commission des arts jusqu'en 1796 environ. En 1801, le ministère envoie M. Chardon de la Rochette et M. Prunelle avec mission de rechercher dans les bibliothèques centralisées au chef-lieu des départements les livres et manuscrits à transporter à la Bibliothèque nationale. La ville de Troyes possède le catalogue des pièces retenues par les deux savants;

c'est un titre de décharge ; il porte 173 numéros et le Gratien y figure. En 1805, un catalogue d'incorporation des manuscrits de Bouhier à la Bibliothèque nationale ne porte que 115 numéros. Les autres n'avaient pas été incorporés. Mais, à la mort de Chardon de la Rochette, de Prunelle et d'autres amis de ces savants, on retrouve successivement quelques manuscrits complétant la liste des 173 numéros de Bouhier. Le 16 avril 1856, on dresse une liste des manquants, encore au nombre de trente-neuf, pour attirer l'attention, et le 9 février 1874, on découvre, dans une vente faite par Perkins, en Angleterre, le précieux manuscrit de Gratien. Il n'y a d'estampille d'aucune des bibliothèques où il a passé ; sa couverture en velours noir est changée en cuir de Russie, mais le corps du manuscrit reste, à n'en pas douter, le même.

La généalogie du manuscrit offrait de grandes preuves à Me Victor Lefranc ; d'autre part, l'infidélité du fonctionnaire Chardon de la Rochette présentait de grandes incertitudes que fit valoir avec talent Me Pinard ; M. le substitut Laval conclut à l'admission de la demande ; enfin, le tribunal, s'inspirant des faits que nous venons d'énumérer rapidement, déclara la Bibliothèque seule et véritable propriétaire du manuscrit de Gratien qui a été saisi-revendiqué aux mains de M. Bachelin-Deflorenne. — R. de L.

Louis XV et Madame de Pompadour. — Nous avons sous les yeux un opuscule intitulé : *Louis XV et Madame de Pompadour, peints et jugés par le lieutenant des chasses du parc de Versailles* (Paris, J. Baur, 1876, pet. in-8, 32 p.), dont il n'a été destiné au commerce que 100 exemplaires (plus 5 sur papier vergé), et qui est précédé d'un avant-propos signé A. P.-M. (Auguste Poulet-Malassis). L'ouvrage avait été déjà imprimé à Paris, chez Valade, en 1802 (Paris, in-8 de 36 p.), et Sainte-Beuve, un fin chercheur, en avait dit quelques mots (*Portraits littéraires*, t. III) : « L'auteur, qui avait eu l'occasion de voir continuellement Louis XV dans ses chasses, parle de ce roi d'un ton de vérité plutôt bienveillant, mais il insiste autant que personne sur sa timidité, sa défiance de lui-même, son impuissance totale de s'appliquer et cette inertie, cette apathie incurable, qui ne fit que croître avec les années. »

Georges Leroy, peu connu de nos jours, était l'auteur d'un livre remarquable : *Lettres sur les animaux*, réimprimé en 1862, à Paris ; fort libéral de sa plume, il avait écrit les deux portraits dont il est question pour son ami Rulhière ; ils devaient trouver place dans une *Histoire de la Révolution de Pologne*. La publication faite en 1802, tirée à fort petit nombre et destinée à quelques amis, est restée ignorée de la plupart des écrivains de notre époque qui se sont le plus occupés du dix-huitième siècle ; ainsi MM. de Goncourt et de Lescure ne les ont cités nulle part. M. de Beaucourt, seul, s'en est servi dans son étude sur le *Caractère de Louis XV*, publiée dans la *Revue des questions historiques*.

Voici une citation qui fera juger de l'intérêt du portrait tracé par Leroy : « La figure de Louis XV était véritablement belle ; il avait les cheveux noirs et bien plantés, le front majestueux et serein ; ses yeux étaient grands, son nez bien formé, sa bouche était petite et agréable ; il n'avait pas les dents belles, mais elles n'étaient pas assez mal pour défigurer son sourire qui était charmant. Un air de grandeur très-remarquable était empreint sur sa physionomie, qui était encore rehaussée par l'habitude qu'il s'était faite de porter sa tête. Cette manière était noble sans être exagérée, et, quoique ce prince fût naturellement timide, il avait assez travaillé sur son extérieur pour que sa contenance ordinaire fût ferme, sans la moindre apparence de morgue. »

Le Centenaire de Boccace. — Les centenaires sont en grande vogue en

Italie, et, comme les grands hommes ne lui manquent pas, elle finira par en avoir pour tous les jours de l'année. C'est maintenant le tour de Boccace, mort il y a cinq siècles. A l'occasion de cette nouvelle solennité, M. Papanti va publier à Livourne, chez Raffaello Giusti, un volume fait pour intéresser vivement les philologues. Ce volume ne contiendra qu'une seule nouvelle de Boccace — et bien courte, elle ne forme guère qu'une page ; — mais cette nouvelle sera traduite dans plus de sept cents langues et dialectes. On pourra la lire dans tous les patois italiens, dans les dialectes de la Dalmatie, de l'Istrie, de la Corse, de Nice, de San Marino, de Monaco, de la Suisse italienne, du Tyrol italien, en albanais, en arabe, en grec moderne, en roman-slave, en slave, en allemand (langues étrangères parlées dans diverses parties de la péninsule) et enfin en ancien français, en provençal, en wallon, en catalan, en portugais, etc., etc. Une grande quantité de notes dues aux hommes les plus compétents enrichissent ce volume de 750 pages, dont le prix a été fixé à 15 francs.

Une tragédie de Jeanne d'Arc en Italie. — Un de nos collaborateurs, le comte de Puymaigre, a publié, dans le *Correspondant* du 10 décembre, une étude sur tous les poëtes dramatiques qui ont essayé de mettre la Pucelle en scène. Cette longue liste, qui commence à 1439 et finit à 1875, n'est déjà plus complète. La *Rivista europea* nous parle d'une tragédie de *Giovanna d'Arco,* due à Vittorio Salmini et qui vient d'être représentée en Italie. D'après la revue florentine, le poëte a suivi assez exactement l'histoire. « Quant au personnage de Jeanne d'Arc, dit le critique, l'auteur a souvent reproduit avec bonheur les détails fournis par les deux procès de la Pucelle.. Les autres figures sont peintes selon les chroniques et les mœurs de l'époque. » Salmini a fait de Pierre Cauchon un athée théorique et pratique, une sorte de Faust. Le départ de Domremy, la lutte de Jeanne avec ses voix qui lui ordonnent de quitter la maison paternelle et tout ce qu'elle a de plus cher, son arrivée à la cour de Charles VII, le sacre, sont rendus avec autant de vérité qu'on peut le demander à un drame. Où Salmini s'est écarté de l'histoire, c'est en montrant, après le sacre, Jeanne s'obstinant à conserver le commandement de l'armée et à la conduire sur Paris. Vaincue, elle reconnaît qu'elle a été punie pour avoir refusé de suivre son père qui l'engageait à retourner à Domremy. Le critique italien trouve, avec raison, que la donnée réelle était préférable à cette dernière conception.

La Bibliothèque de la jeunesse et Jean de Gersen. — *La biblioteca della Gioventù*, dont il a été longuement parlé dans le *Polybiblion*, continue le cours de ses intéressantes publications; elle a donné depuis peu la traduction en vers de l'*Odyssée*, de Piudemonte, la *Circe* de Gelli, le second volume de la *Vie de Dante*, de Balbo, la *Scisma d'Inghilterra* de Davanzati et les nouvelles choisies de Lanza. Elle a de plus envoyé à ses souscripteurs un carton destiné à compléter l'introduction mise en tête de l'*Imitazione di Cristo*. L'auteur de cette introduction entre dans beaucoup de détails sur Giovanni de Gersen auquel il maintient plus que jamais l'honneur d'avoir écrit l'admirable livre. M. Loth a écrit dans la *Revue des Questions historiques* deux articles bien intéressants sur l'*auteur de l'Imitation*. On y lisait au sujet de Gersen : « Il n'a pu être question jusqu'ici de Jean Gersen, abbé du couvent de Saint-Étienne de Verceil au treizième siècle, mis en avant au dix-septième siècle par Cajetan et soutenu par les bénédictins de la congrégation de Saint-Maur. En effet, le manuscrit de 1406 n'empêche pas qu'il soit l'auteur de l'*Imitation*, mais ni l'existence de ce saint personnage qu'on s'est donné beaucoup de peine à prouver, ni ses droits ne sont encore assez

bien établis, pour qu'en retirant l'*Imitation* à Gerson et à Thomas a Kempis, on la lui donne.» Nous voudrions voir M. Loth dire son avis sur les nouvelles publications qui, en Italie, mettent tant en relief le personnage de Giovanni Gersen.

La Rome italienne *Opuscoli religiosi, litterati et morali* (tome XII, p. 434) parle enfin de Jean Gersen dans un article sur l'édition de l'*Imitazione* donnée à Bologne, en 1874, par Gierppi Turcini. L'auteur de ces articles M. B. Varetti, ne s'exprime du reste que d'une manière peu affirmatiue sur l'attribution faite au moine de Verceil.

Sceaux inédits de l'Aunis et de la Saintonge. — M. Audiat, conservateur de la Bibliothèque de Saintes, vient de résumer, en une brochure qui a paru récemment sous ce titre à Saintes (In-8 de 27 p. avec grav. intercalées), ce que l'on connaissait déjà de sceaux de sa province, et y ajoute douze types inédits; l'un donne l'initiale de E., abbé de la Tenaille, non mentionné dans le *Gallia Christiana.* Nous avons remarqué ce que M. Audiat expose à propos du sceau de Cognac représentant un cavalier : on a cru, jusqu'ici, que ce cavalier était François Ier; l'ancien sceau de Cognac, de la fin du treizième siècle, porte déjà un homme à cheval tenant une masse d'armes, qui n'est autre que le *Maïeur* de la commune. Nous souhaitons que notre collaborateur continue ses recherches sigillographiques, persuadé que dans les collections particulières il trouvera de quoi donner une suite à ce premier travail. Nous l'engageons à ne pas se borner aux types en cuivre, et à recueillir aussi les empreintes en cire qui disparaissent si facilement.

Guide de l'acheteur de monnaies anciennes. — Les monnaies antiques sont quelquefois achetées dans les ventes, ou chez les marchands, à des prix exorbitants : telle monnaie cotée 5 ou 10 francs dans l'ouvrage classique de Mionnet trouve des acheteurs qui ne reculent pas à l'acquérir au prix de 100 francs et plus. Et cependant, comme le dit M. Cohen dans une brochure qu'il vient de publier (*Guide de l'acheteur en médailles romaines et byzantines, ou tableaux du prix des médailles romaines et byzantines dans tous les métaux*, par Henry Cohen. Paris, J.-B. Dumoulin, 1876, in-8 de 15 pages), depuis un siècle, le prix des monnaies antiques n'a pas haussé dans ces proportions. Ces prix énormes sont motivés par le caprice des collectionneurs qui ne croient pas payer trop cher des pièces que leur conservation et leur style mettent hors ligne. En fait, les monnaies antiques convenablement conservées se trouvent encore à des prix raisonnables. M. Cohen, si bon juge en pareille matière, a voulu donner aux numismatistes un tableau du prix moyen des monnaies romaines, que la rareté du type ou l'état parfait de conservation ne rangent pas dans la catégorie des exemplaires réservés aux amateurs plus admirateurs de l'art que de la science.

Un Sou d'or inédit du roi Childebert. — Dans une dissertation publiée sous ce titre (Toulouse, A. Chauvier. In-8 de 8 p.), M. G. de Clausade décrit un sou d'or mérovingien découvert aux environs de Béziers. Il s'agit d'une pièce de Childebert III, frappée à Marseille; on connaît de ce roi plusieurs exemplaires, très-rares, de sous d'or; celui que fait connaître M. de Clausade est une variété nouvelle en ce que, devant le profil du roi, on aperçoit une espèce de fleur, au lieu de la croix, de l'A et du B, qui y sont ordinairement. Les monnaies mérovingiennes de Marseille paraissent avoir été imitées dans le midi de la Gaule, et la fabrique de ce nouveau sou d'or me porterait à penser qu'il est une de ces imitations.

La Station celtique de Crochemelier. — M. l'abbé R. Charles vient de rendre compte des résultats des fouilles opérées dans une enceinte antique

située entre Igé et Belléme, et déjà signalée par M. le Dr Jousset (*La Station celtique de Crochemelier* (Orne). Tours, P. Bouserez, 1875. In-8 de 24 p., avec gravures intercalées). Cette enceinte, suivant lui, remonte à l'époque gauloise. On y a trouvé des haches en silex poli, des fragments de poteries, des fusaïoles, de petits cônes en terre cuite, généralement considérés comme des poids et qui se trouvent encore à l'époque gallo-romaine; une pointe de lance et un ciseau en bronze et deux monnaies gauloises. Nous considérons les travaux du genre de celui dont nous parlons ici comme très-utiles, parce qu'ils constatent des faits certains sans idée systématique. Toutes les fouilles devraient être ainsi étudiées.

Académie de législation de Toulouse. — L'Académie de législation de Toulouse vient de faire paraître le vingt-troisième volume de son *Recueil*, correspondant à l'année 1874. Peu de sociétés peuvent offrir, croyons-nous, des travaux plus considérables et plus sérieux, et ce recueil est l'exacte reproduction du mouvement juridique contemporain. Le droit romain et le droit français y sont l'objet d'études approfondies, qui portent souvent la signature de maîtres distingués ; les publications les plus récentes, parues soit en France soit à l'étranger, fournissent la matière de *rapports* non moins remarquables par les questions qui y sont soulevées que par la façon intéressante avec laquelle ils sont présentés ; nous y trouverons aussi, soit comme *notices nécrologiques*, soit comme *études spéciales*, des portraits saisissants des jurisconsultes français et contemporains. Le volume que nous signalons aujourd'hui contient une étude de M. Labatut sur *la délimitation de la propriété immobilière à Rome ;* — un mémoire sur *les champs abandonnés*, en droit romain, par M. Humbert ; un mémoire sur *le taux du prêt à intérêt*, à propos du Rapport présenté sur ce sujet à l'Assemblée nationale par M. Sacase ; — une étude de M. Rosy sur *l'organisation et la compétence du Conseil d'Etat*, à propos d'une brochure de M. Migneret ; — des observations de M. Jules Lacointa sur *les réformes à introduire dans notre législation en matière de séduction ;* — des notes fort intéressantes sur les *gages de l'exécuteur de la haute justice à Toulouse avant* 1790 ; — enfin, un mémoire inédit du regrettable M. Rodière, intitulé : *Quelques séances mémorables du Conseil d'État sous le Consulat* (question du *divorce*). Ce savant infatigable avait fourni également un travail sur le code de procédure italien qui, avec un rapport de M. Molinier sur les travaux de M. Emilio Brusa, et une communication de M. Lacointa sur la fondation en Belgique d'un *Institut de droit international*, constituent la partie de notre volume rélative aux législations étrangères. Signalons encore deux études biographiques ; l'une sur M. Rodière, par M. Gustave Bressolles ; l'autre sur M. Dufaure, par M. Dubédat.

Tel est le volume que nous voulions signaler aux lecteurs du *Polybiblion*. L'Académie s'y montre toujours fidèle au programme de son institution, qui est la défense, dans la sphère juridique, des grands principes sur lesquels repose la société. — Terminons en posant une question. D'où vient que le *Recueil de l'Académie de législation* ne se trouve pas à la Bibliothèque nationale ? Le dépôt légal a dû être fait à Toulouse, et l'absence que nous signalons ne peut être causée que par une omission fort regrettable dans les expéditions. — J. Bressolles.

Collections et collectionneurs alsaciens. — Parmi les collections ou les collectionneurs que signale M. Arthur Benoît (*Collections et collectionneurs alsaciens*, 1600-1820. Strasbourg, Noiriel et Simon, 1875, in-8 de 82 p.), il y en a de toutes sortes ; il y a des bibliophiles, des iconophiles et des amateurs de tableaux ; il y a des collections de manuscrits, de médailles et de curio-

sités naturelles. Le plus ancien curieux découvert par l'auteur est un nommé Schafelitzky, auquel Gaston d'Orléans offrit 24,000 florins pour 18,000 monnaies ou médailles; il appartient donc au commencement du dix-septième siècle. Successivement nous trouvons quelques détails intéressants sur un négociant de Strasbourg, Louis-Balthazar Kiënast, qui avait réuni plus de 3,000 gravures; sur le numismate Charles Patin; sur le cardinal de Rohan, qui se rendit, moyennant 36,300 livres, acquéreur de la célèbre bibliothèque de Thou; sur l'historien Schœpflin; sur le négociant Mayno, qui avait recueilli beaucoup de tableaux de maîtres; enfin, sur un nombre considérable de savants, d'artistes ou de notables qui, soit pour leurs travaux de tous les jours, soit pour leur distraction, avaient formé des cabinets dans lesquels ils mettaient à l'abri de la destruction des documents utiles, des objets précieux ou des œuvres d'art qui, sans eux, n'auraient pas manqué de disparaître. Depuis quelques années, on semble de tous côtés accorder aux collectionneurs une importance que précédemment on leur refusait volontiers; cette façon d'agir est conforme à l'équité, car l'amateur, celui qui recueille les objets rares, de quelque nature qu'ils soient, rend à l'histoire, à l'archéologie et à l'art des services signalés, et supplée aux musées et aux collections publiques, insuffisants pour tout contenir, et trop mal dotés généralement pour tout acquérir. — G. D.

Catalogues a prix marqués. — Nous avons déjà eu l'occasion de parler des catalogues publiés par la librairie A. Fontaine, comme offrant, au point de vue bibliographique, des renseignements utiles; nous avons aujourd'hui sous les yeux un autre inventaire du même genre, celui des ouvrages précieux et rares qui se trouvent en vente chez MM. Morgan et Fatou (1173 numéros). Il atteste la valeur très-élevée, fort exagérée selon nous, qu'on donne à certains livres à la mode. Nous comprenons très-bien l'intérêt qui s'attache aux éditions originales de nos grands classiques français; nous disons volontiers avec Charles Nodier qu'elles sont inappréciables aux yeux des gens de goût, puisque leurs moindres variantes révèlent le travail du génie. Mais n'est-ce pas dépasser les bornes que d'évaluer de fort minces in-12, d'impression des plus médiocres, *Amphytrion* et le *Mariage forcé*, à 1,200 francs, parce que ce sont les éditions primitives de ces deux comédies de Molière? C'est aussi à 1,200 francs qu'est taxé le *Sicilien*, tandis que les *Précieuses ridicules* montent à 1,500 francs! Racine est coté moins haut que Molière; toutefois, il faudra payer 500 francs le *Mithridate* de 1673, édition originale. Il est permis également de regarder comme fort peu raisonnables les prix qu'on attache à des volumes, très-souvent dépourvus de tout mérite intrinsèque, mais que recommande au caprice de quelques amateurs une reliure attestant qu'ils ont appartenu à quelque personnage célèbre à divers titres. Un bouquin, petit in-8, les *Diverses Leçons de Pierre Messie* (Paris 1572), mérite-t-il qu'on en donne 1,250 francs, parce qu'il porte les armes de Louis XIII et d'Anne d'Autriche? Les armes de la comtesse du Barry suffisent-elles pour justifier le prix de 1,600 francs attribué à la traduction de Suétone par La Harpe (1777, 2 vol. in-8, qui trouveraient à peine acheteurs à 3 ou 4 francs, en condition ordinaire)? Le catalogue dont il s'agit mérite, d'ailleurs, d'être lu par les amis de la science des livres, fort indifférents aux manies du jour. Ils y trouveront des indications d'éditions non citées au *Manuel du Libraire* (*la Vénerie de Iaques du Fouilloux*. Poitiers, s. d., in-4, entre autres); parfois des notes instructives touchant quelques volumes peu connus (n° 441 : *Les premières œuvres de Jehan Grisel*, Rouen, 1599; n° 196, *le Quadragésimal spirituel*. Paris, s. d. (vers. 1510, in-4).

La Bibliothèque a 25 centimes. — A la fin de janvier, paraîtront, sous les auspices de la Société Bibliographique, les premiers volumes d'une *Bibliothèque à 25 centimes* (in-32 de 128 pages), destinée à combattre, sur le terrain de la religion, de la morale, de l'économie sociale et de l'histoire, la *Bibliothèque démocratique* et autres collections similaires. Les premiers volumes seront consacrés aux sujets suivants : *Les Sociétés ouvrières, Le Massacre des otages, en 1871; Le Travail d'après la Bible; Jeanne-d'Arc ; Les Libertés populaires au moyen âge.*

Histoire littéraire de la Congrégation de Saint-Maur. — M. Ulysse Robert, employé au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, s'occupe de donner un supplément d'abord, puis une continuation à l'*Histoire littéraire de la Congrégation de Saint-Maur* de Dom Tassin. Il a déjà réuni les matériaux de plus de cent cinquante notices nouvelles. Il serait obligé aux personnes qui voudraient bien lui transmettre, sur le sujet dont il s'occupe, les renseignements qu'elles auraient pu ou pourraient recevoir dans les bibliothèques et archives provinciales durant le cours de leurs recherches sur d'autres matières. Il serait désireux, surtout, de connaître ceux des travaux des bénédictins que Dom Tassin a omis, c'est-à-dire le titre exact de ces ouvrages, les noms et prénoms de leurs auteurs.

— M. Small a publié, dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires d'Écosse*, un curieux travail sur les anciens alchimistes de cette contrée. Voici un passage de son étude, qui montre où en étaient les connaissances chimiques sous le règne de Jacques VI d'Ecosse, c'est-à-dire, à la fin du seizième siècle : « Georges Erskine prenait un pot ou vase de terre vernissée, il le remplissait de résidus de toute espèce, et l'exposait ensuite à l'action de la chaleur, dans un four, durant seize semaines. On croyait que, de la décomposition de ces matières, naîtraient des reptiles venimeux, tels que les scorpions, lesquels abandonneraient leur puissance subtile et pénétrante au résidu qui les aurait produits. Ce résidu alors appliqué aux métaux inférieurs leur communiquerait une pureté telle, qu'ils se transformeraient en or ou en argent. »

— La prochaine célébration du centenaire de l'indépendance des Etats-Unis de l'Amérique du Nord a fait éclore un grand nombre d'ouvrages relatifs à l'histoire du preimer siècle de cette grande république. Nous signalerons, entre autres, la *Table générale des documents officiels de l'Union ;* les *Annales biographiques du Gouvernement civil des Etats-Unis, durant le premier siècle de son existence*, par Ch. Lauman, ouvrage contenant environ 7,000 notices biographiques et en outre plus de 8,000 noms de personnes ayant joué un rôle dans le gouvernement ; l'*Histoire de l'université de la Virginie*, du professeur Schele de Vere ; l'*Histoire des Etats-Unis*, de MM. Bryant et Sidney Howart Gay, dont le premier volume va paraître. L'ouvrage formera quatre énormes volumes. Le premier des auteurs, M. Bryant, est dans sa quatre-vingt-deuxième année, et jouit d'une assez bonne santé pour espérer de voir achevée la publication de son livre.

— Sous le titre de *Exempla Codicum Latinorum*, le docteur Zangemeister, de Heidelberg, et le professeur Wattenbach, de Berlin, vont faire paraître, une collection de quarante-neuf planches photographiées, représentant les *fac-simile* des plus anciens manuscrits latins, écrits en lettres capitales ou onciales. Seize offrent des spécimens des papyrus d'Herculanum et des manuscrits en lettres capitales du Vatican. Les autres planches, en lettres onciales, reproduisent des pages des plus précieux manuscrits de Rome, Florence, Vérone, Paris, St-Gall, Vienne, etc.

— M. W. Astor, qui vient de mourir à New York, dans sa quatre-vingt-quatrième année, avait continué l'œuvre commencée par son père, de la bibliothèque qui porte son nom, avec une libéralité digne de sa grande fortune. Cette bibliothèque, la plus riche du monde en ouvrages de linguistique, de technologie et de bibliographie, compte aujourd'hui plus de 150,000 volumes, et a coûté aux deux Astor, père et fils, 756,000 dollars (quatre millons de francs).

— Le supplément du tome VII du *Corpus inscriptionum latinarum*, publié à Berlin par le professeur Hübner, vient de paraître. Il renferme, sous le titre de *Inscriptiones Britanniæ Christianæ*, toutes les inscriptions latines découvertes en Angleterre et en Écosse du cinquième au onzième siècle de notre ère. L'Irlande n'a rien fourni à cette collection, à cause de la date plus récente des inscriptions qui se trouvent dans cette île. Les inscriptions sont reproduites en *fac simile*, et accompagnées de notes historiques et géographiques. Le professeur Kiepert a dressé pour le volume une carte indiquant les localités où ont été trouvées des inscriptions chrétiennes.

— Parmi les manuscrits arabes, dont s'est enrichi le *British Museum* pendan le cours de 1875, nous citerons les suivants d'après *the Academy* : *Kitab-al-Tawarikl*, traité de chronologie du treizième siècle de notre ère; *Ackhbar-al-Batarikah*, vies des patriarches d'Alexandrie, depuis saint Marc l'évangéliste jusqu'à Pierre, qui mourut en 1442; — des fragments d'une copie du *Coran*, en lettres d'or avec enluminures du douzième siècle ; — *Histoire des Juifs*, écrite au quinzième siècle; *Takwim-al-Sikhah*, traité de médecine écrit en 1213, par le roi d'Alep, etc.

— M. W. F. Skene vient de mettre sous presse, à Édimbourg, un ouvrage intitulé *L'Écosse celtique*, qui formera trois volumes. Le premier traite de l'histoire et de l'ethnologie, le second de l'Église et de l'instruction, le troisième de la terre et de la population.

— Nos lecteurs ont pu, à de nombreux articles publiés dans ce recueil, s'apercevoir de l'importance du mouvement littéraire et scientifique qui se produit en Sicile. Nous n'avons pas encore pu publier un compte rendu sur l'*Histoire de Casteltermini*, mais nous voulons, dès aujourd'hui, dire quelle récompense cette ville a décernée à son historien. M. Gaetano di Giovanni a reçu de ses concitoyens une médaille d'or portant cette inscription : *Al chiarissimo signor di Giovanni Gaetano, autore delle notizie storiche della sua patria, questo segno di affetto e di meritato encomio, il municipio di Casteltermini offre.* »

— Nous sommes heureux de constater le succès croissant de l'ouvrage de M. l'abbé Gay, sur *la Vie et les vertus chrétiennes considérées dans l'état religieux*. Dix mille exemplaires s'en sont écoulés en moins de dix-huit mois. La quatrième édition, en deux volumes in-8, qui vient de paraître, se distingue des précédentes par une complète refonte des tables. Jusqu'ici, les principales divisions de l'ouvrage étaient seules paginées, ce qui rendait assez difficiles les recherches à faire pour retrouver tel passage qui semblait appeler l'étude. L'éditeur a répondu à un besoin en introduisant dans les tables une pagination plus détaillée, qui renvoie non-seulement aux principaux chefs d'idée, mais encore aux idées secondaires qui en sont le développement. — Une cinquième édition, en 3 volumes in-18 comme la troisième est sous presse, et est annoncée pour le mois de mars.

— M. Henri Gaidoz, directeur de la *Revue celtique*, est au moment d'ouvrir, 16, rue Taranne, un cours d'histoire et de littérature celtiques. Le cours se composera des douze leçons suivantes : Histoire des études celtiques

en France et à l'étranger; — Les monuments dits Celtiques ou Druidiques; — La langue gauloise; — La race gauloise; — La civilisation gauloise; — La mythologie gauloise; — Le pays de Galles et sa littérature au moyen âge; — L'ancienne Irlande et sa conversion au christianisme; — La littérature irlandaise au moyen âge; — Ossian et la question Ossianique; — Le Théâtre national en Basse-Bretagne; — Les Celtes au dix-neuvième siècle.

— La livraison de janvier de la *Gazette des Beaux-Arts* est entièrement consacrée à Michel-Ange, et forme un volume de plus de trois cents pages, ainsi composé : *Le Génie de Michel-Ange dans le dessin*, par M. Charles Blanc, de l'Institut; — *Michel-Ange sculpteur*, par M. Guillaume, directeur de l'École des beaux-arts; — *Michel-Ange peintre*, par M. Paul Mantz; — *Michel-Ange architecte*, par M. Ch. Garnier, de l'Institut; — *Michel-Ange poëte*, par M. Mézières, de l'Académie française; — *La Vie de Michel-Ange* et *Bibliographie des ouvrages relatifs à Michel-Ange*, par M. Anatole de Montaiglon, professeur à l'École des Chartes. Cette livraison est illustrée d'environ quatre-vingts gravures dans le texte et de cinq gravures hors texte, dans l'ordre suivant : *Portrait de Michel-Ange*, par M. A. Dubouchet; — *Moïse*, par M. J. Jacquemart; — *Le Crépuscule* (*Chapelle des Médicis*), par M. F. Gaillard; — *La Sainte Famille* (*Musée des Offices*), par M. A. Jacquet; — *La Création de la Terre* (*plafond de la Sixtine*), par M. L. Flameng.

— Dans le *Recueil bibliographique russe*, *Bukazatel po dielam petchati* (*l'Indicateur de la presse*) du 1er novembre 1875, (p. 325-326), on trouve indiqué, parmi les ouvrages interdits en Russie, l'*Avenir de l'Église russe* et le *Règlement ecclésiastique de Pierre le Grand*, par le P. Tondini, barnabite, publiés sous les auspices de la Société Bibliographique, en 1874.

— Une société de Saint-Jean, pour l'encouragement de l'art chrétien, vient de se fonder, à Montpellier, sur le modèle de celle de Paris.

— La Société royale de littérature de Londres, se propose, nous dit l'*Athenæum*, de publier un *fac-simile* d'un curieux manuscrit de Milton. C'est un carnet contenant les notes et réflexions du grand poëte sur quatre-vingts ouvrages environ, qu'il avait lus aux différentes périodes de sa vie.

— La cinquième livraison des *fac-simile* de manuscrits publiés par la Société anglaise de paléographie vient de paraître. Elle renferme plusieurs planches reproduisant un ancien texte d'Homère, des fragments latins de l'évangile de saint Luc et de l'historien Josèphe, tirés de papyrus de la bibliothèque Ambroisienne de Milan, etc. La série des manuscrits orientaux est en préparation.

— La Société de Saint-Jean, pour le développement de l'art chrétien, vient de faire tirer à part le rapport présenté cet été au congrès de Poitiers; il forme une petite brochure in-18, qui est distribuée gratuitement et envoyée *franco* aux personnes qui en feront la demande. On peut s'adresser à la librairie de la Société bibliographique, 35, rue de Grenelle, où un dépôt a été établi.

Publications nouvelles. — *Histoire de Bertrand du Guesclin et de son époque, la Jeunesse de Bertrand*, par Siméon Luce (in-8, Hachette). — *Les Origines de la France contemporaine*, par H. Taine (t. Ier, in-8, Hachette). — *Etudes littéraires sur les classiques français de la Rhétorique et du Baccalauréat ès lettres*, par G. Merlet (in-18, Hachette). — *Channing, sa vie, sa doctrine*, par René Lavollée (in-18 j., Plon). — *Un château en Seine-et-Marne*, par le marquis de Mun (in-18, Dentu). — *Don Carlos VII et l'Espagne carliste*, par le comte de Valras (2 vol. in-8, Féchoz). — *Storia degli Italiani*, par C. Cantu (t. VI,

Torino, Union typog. editrice). — *De Paris à Pékin par terre*, par Victor Meignan (in-18 j., Plon). — *Un hiver à Rome*, par le marquis de Ségur (in-12, Bray et Retaux). — *Les Lys et les Roses*, par J. Loyseau (in-12, Dillet). — *Les Révolutions d'autrefois*, par G. Genevay (in-12, Albanel). — *Philosophie mondaine*, par X. Aubryet (in-18, Dentu). — *L'Exode et les monuments égyptiens*, par H. Brugsch-Bey (in-8, Leipzig, J.-C. Heinrichs). — *La Paternité pontificale devant l'ordre social*, par le R. P. Félix (in-8, Jouby et Roger). — *Œuvres de Mgr Gerbet*, 1re série, mandements et instructions pastorales (2 vol., Tolra). — *Le Gnosticisme et la franc-maçonnerie*, par M. Ed. Haus (in-8, Bruxelles, H. Goemaere). — *Petit Catéchisme du Syllabus*, par Mgr Gaume (in-32, Gaume).

Publications annoncées. — *Pie IX, sa vie, son histoire, son siècle*, par J.-M. Villefranche. — *Fabienne et son père*, par Mme Bourdon. — *Mémoires d'Odilon Barrot* (t. III). Visenot.

QUESTIONS ET RÉPONSES.

QUESTIONS

—

Sur un mot dit au maréchal d'Hocquincourt. — On lit dans la *Chronologie historique des rois de France*, qui fait partie de l'*Art de vérifier les dates* (édit. in-8, tome VI, 1818, p. 211) : « Malgré sa proscription, le cardinal [Mazarin] part de Cologne au commencement de 1652, et rentre en France par Sedan, escorté par six mille hommes, que le roi lui avait envoyés, sous les ordres des maréchaux d'Hocquincourt et de Grancei. Le parlement nomme deux conseillers pour aller lui enjoindre de s'en retourner et d'observer son ban. L'un d'eux nommé Béraud, arrêté par un parti, tandis que son collègue prend la fuite, est amené à d'Hocquincourt, qui l'interroge sur son état et ses fonctions. *Je ne vous parlerai*, répondit il avec fermeté, *que lorsque je vous verrai sur la sellette.* » Le mot est-il bien authentique ? Quels sont les auteurs contemporains qui le rapportent ? Ce qui me fait un peu douter, c'est que les rédacteurs de l'*Art de vérifier les dates* ont trop facilement accepté, dans les pages relatives à notre histoire de fort contestables anecdotes. Et, à ce propos, qu'il me soit permis de dire combien il serait désirable que la Société Bibliographique donnât une nouvelle édition de la *Chronologie historique des rois de France*, où toutes les lacunes seraient comblées et toutes les erreurs rectifiées d'après les documents originaux ! J'indiquerai, puisque j'en trouve l'occasion, deux inexactitudes dans le passage ci-dessus transcrit. Loin d'être parti de Cologne au commencement de 1652, le cardinal Mazarin, était déjà en France le 30 décembre 1651, et, dès le 4 janvier, il écrivait d'Epernay une lettre à la reine Anne d'Autriche. Le conseiller au Parlement qui aurait adressé au maréchal d'Hocquincourt une si fière et si noble réponse, ne s'appelait pas *Béraud*, mais bien *Bitaut* (François). Ajoutons, pour réparer une petite omission des Bénédictins, que le conseiller dont la lâche conduite contrasta si fort avec la ferme attitude de son collègue, s'appelait Jacques de Geniers du Coudray. T. de L.

Drouet, comte d'Erlon. — Jean-Baptiste *Drouet*, né à Reims en 1765, a été successivement : soldat au régiment de Beaujolais, 1782 ; caporal aux chasseurs de Reims, 1792 ; capitaine, 1793 ; général de brigade, 1799 ; de division, 1803 ; maréchal de France, 1843. Il est mort deux ans après, et il a sa statue à Reims.

Il a reçu du premier Empire, le titre de comte d'Erlon.

Erlon est un village du département de l'Aisne, arrondissement de Laon, canton de Marle.

Est-ce de cet *Erlon*, que Drouet, ancien serrurier, a reçu le titre?

Si oui, pourquoi? Si non, de quelle localité Drouet tire-t-il son titre de comte? V. T.

Le pays de Cocagne. — Qu'est-ce que c'était que le pays de Cocagne? Quand en a-t-il été parlé pour la première fois? D'où vient ce nom? H. B.

Dante et Hugues Capet. — Où Dante a-t-il pris l'idée de faire un boucher du père de Hugues Capet? D'autres auteurs italiens ont-ils répété la même fable? H. B.

Contarini, général des Jésuites. — M. Rosseuw Saint-Hilaire a donné lecture à l'Académie des sciences morales et politiques, dans la séance du 11 décembre 1875, d'un fragment de son *Histoire d'Espagne*. Nous serions fort curieux de savoir quelles sources lui ont servi : car, entre autres nouveautés, il a découvert un général des Jésuites du nom de *Contarini*, qui nous semble être resté inconnu jusqu'alors (voir le *Journal officiel* du 15 décembre 1875, p. 10351). J. A. DE BERNON.

—

RÉPONSES

Chronique de Dino Compagni (XIII, 556). — M. S. V. demande «les raisons qu'on allègue pour contester que Dino Compagni ait *écrit* la chronique qui porte son nom.» Cette question est trop vaste pour qu'il me soit possible d'y répondre ici. Je ne puis qu'indiquer à M. S. V. les plus récents travaux parus à ce propos en Allemagne et en Italie : SCHEFFER-BOICHORST, *Florentiner Studien* (Leipzig, 1874, in-8, de IX-283 p.); — P. FANFANI, *Dino Compagni vendicato della calunnia di scrittore della cronaca* (Milano, 1875, in-12 de XXIV-311 p.).

Quant aux travaux français, je ne connais, comme ouvrage sérieux, rien autre chose que la thèse de doctorat soutenue en 1860, par Karl Hillebrand, à la faculté des lettres de Paris (Paris, A. Durand, 1861, in-8 de 416 p.). Mais la question de l'authenticité de la *cronaca* n'y est traitée qu'incidemment (V. appendice VI, p. 391-396).

Les conclusions de MM. Scheffer-Boichorst et Fanfani — *contre* l'authenticité de la chronique de Dino Compagni — paraissent avoir été adoptées par les principaux critiques d'Allemagne et d'Italie. P. B.

Le chancelier d'Aguesseau (XIV, 558). — Un bon livre sur ce sujet, c'est celui qu'a publié M. Francis Monnier, alors professeur au collège Rollin : *Le Chancelier d'Aguesseau, sa conduite et ses idées politiques et son influence sur le mouvement des esprits, pendant la première moitié du dix-huitième siècle, avec des documents nouveaux, et plusieurs ouvrages inédits du chancelier* (1 vol. in-8 de 499 p. Paris, Didier, sans date). Dans son *Introduction*, M. Monnier s'occupe (p. 10-22) de la plupart des travaux qui ont précédé le sien, et les juge avec autorité. Je rappellerai que M. de Montalembert a fait quelque part un grand éloge du consciencieux et complet ouvrage de M. Monnier. T. DE L.

— Il y a une quinzaine de notices ou d'éloges sur le chancelier, dans le catalogue de l'Histoire de France, à la Bibliothèque Nationale de Paris (L n 27, nos 131-145), parmi lesquels on remarque : A. Boulée (1835, 2 vol. in-8), l'Anglais Butler, le Grec Koraï, l'étude de M. Fr. Monnier (1860), celle de M. J. J. E. Roy (Lille, 1860 et 1872), outre la biographie en tête de l'édition des œuvres complètes d'Aguesseau, par E. Falconnet (1865). S.

Le Gérant, L. SANDRET.

SAINT-QUENTIN. — IMP. JULES MOUREAU.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

PUBLICATIONS RÉCENTES SUR L'ÉCRITURE SAINTE

Biblia sacra vulgatae, editionis, Sixti V Pontificis maximi jussu recognita et Clementis VIII, auctoritate edita. Editio emendatissima, probata S. Indicis congregationis decreto et iterum evulgata anno MDCCCLXXV. Augustæ Taurinorum, ex officina typographica Hyacinthi Marietti; Paris, Lethielleux, in-8 de XVI-843 p. Prix : 6 fr. 50. — *De divinitate et canonicitate sacrorum Bibliorum generatim et singulatim*, tractatus JOH. FRANCISCI MARCHINI, jam in R. Taurinensi Athenæo divinarum litterarum et litterarum orientalium professoris. Editio secunda, pluribus annotationibus aucta, curantibus A. GIOVANNINI & S. VILLORESI, SS. Scripturæ professoribus, et speciali D. N. Archiepiscopi Taurinensis commendatione honestata. Turin, H. Marietti; Paris, Lethielleux, 1874, in-8 de VIII-508 p. Prix : 6 fr. — *Grundlinien zur Geschichtstypik der hl. Schrift* (*Principes de la science du sens typique de la sainte Ecriture*). Ein Beitrag zum Verständniss der hl. Geschichte und der Weltgeschichte, Nebst einen Anhange über die Typik des Buches Ruth. Von Dr PHILIPPUS KREMENTZ, Bischof von Ermland. Fribourg en Brisgau, Herder, 1875, in-12, X-166 p. — *Egyptische Einwirkungen auf hebraische Culte.* (*Influence de l'Égypte sur le culte hébraïque*). Untersuchungen von MAX BÜDINGER. Correspondirenden Mitgliede der Kais. Akademie. Vienne, Karl Gerold's Sohn, 1873, 2 br. in-8 de 32 et 54 p. — *L'Exode et les monuments égyptiens.* Discours prononcé à l'occasion du congrès international d'orientalistes à Londres, par HENRI BRUGSCH-BEY, délégué de son altesse Ismael Ier le Khédive d'Égypte. Accompagné d'une carte. Leipzig, J. C. Hinrichs, 1875, in-8 de 35 p. — *Juda's Verhältniss zu Assyrien in Jesaja's Zeit, nach Keilinschriften und Jesajanischen Prophetieen* (*Des rapports de Juda avec l'Assyrie, du temps d'Isaïe, d'après les inscriptions cunéiformes et les prophéties d'Isaïe*). Ein Beitrag zur historischen Exegese des Jesaja von Dr A. HILDEBRANDT. Marburg, Oscar Ehrhardt. 1874, in-8 de 84 p. — *Psalterium juxta Hebræos Hieronymi* e recognitione PAULI DE LAGARDE. Accedit corollarium criticum. Leipzig, Teubner, 1874, in-8 de XVI-168 p. — *Salomon et l'Ecclesiaste*, étude critique sur le texte, les doctrines, l'âge et l'auteur de ce livre, par l'abbé A. MOTAIS, prêtre de l'Oratoire de Rennes, professeur d'Écriture sainte au grand séminaire. Tome Ier: le texte, les doctrines. Tome II : l'âge et l'auteur. Paris, Berche et Tralin, 1876. 2 vol. in-8 de XV-539 et 520 p. — *Einleitung in das Neue Testament* (*Introduction au Nouveau Testament*), von FRIEDRICH BLEEK. Erste und zweite Auflage herausgegeben von JOHANNES FRIEDRICH BLECK, Pfarrer. Dritte Auflage besorgt von Dr WILHELM MANGOLD, Professor der Theologie an der Universität Bonn. Berlin, G. Reimer, 1875, in-8 de XII-924 p. — *Le Nouveau Testament de N.-S. Jésus-Christ.* Traduction nouvelle avec introduction, sommaires et notes, par M. l'abbé A. GAUME, chanoine de Paris. 2e édition, approuvée à Rome et publiée avec l'autorisation de l'ordinaire. Paris, Gaume, 1875, in-18 de XXIII-1041 p. Prix : 5 fr. — *Novæ Evangeliorum Harmonia et Synopsis*, in quibus quatuor Evangelistarum textus in unam et concordem coalescunt narrationem simulque integri et distincti leguntur, auctore J. Carolo RAMBAUD, diœcesis Aginnensis Presbytero. Agen, Michel et Medan; Paris, Bray et Retaux, 1874, gr. in-8 de XI-320 p. Prix : 5 fr. — *La grande Christologie prophétique et historique, philosophique et théologique, archéologique, traditionnelle*, etc., ou Jésus-Christ avec ses preuves et ses témoins, par M. l'abbé MAISTRE, chanoine honoraire de Troyes, professeur de théologie, etc. T. Ier : *Nouvelle préparation évangélique ou Introduction aux preuves du Christianisme. Nouvelle démonstration du dogme de la Sainte-Trinité;* T. II : *La divinité de Jésus-Christ pleinement démontrée et mise hors de toute possibilité de doute. Incarnation de Dieu le Verbe. La Vierge;* Tome III : *De la divinité temporelle du Christ, de son enfance et de ses prodiges, de sa vie cachée et laborieuse, 1° selon les oracles des anciens prophètes, les traditions des anciens docteurs d'Israël, celles des nations et des philosophes de l'antiquité profane; 2° suivant les relations historiques des apôtres, les monuments traditionnels des Pères primitifs, des Juifs infidèles, des païens, des peuples contemporains.* Paris, Wattelier, 1869-1875, 3 vol. in-8 de 501, VIII-494 et 385 p. Prix : 18 fr. — *La Vie de Notre-Seigneur*, par G. J. HURDEBISE, curé de Louveigné, ancien professeur au collége Marie-Thérèse.

3e édition, revue. Bruxelles, Cosson; Paris, Douniol, 1875, in-18 de XII-352 p. Prix : 8 fr. — *Sechs Bücher des Lebens Jesu (Six livres de la vie de Jésus)*, von Dr PETER SCHEGG, erzbischöfl. geistl. Rath und o. ö. Professor der Theologie an der K. B. Universität München. Fribourg en Brisgau. Herder, 1874-1875, 2 vol. in-12 de XV-583 et 616 p. — *Geschichte Jesu (Histoire de Jésus)*, nach akademischen Vorlesungen, von Dr KARL HASE. Leipzig, Breitkopf et Hartel, 1876, in-8 de VIII-612 p. — *Les Paraboles de l'Évangile*, par le chanoine E. TISSERAND, officier d'académie, aumônier du lycée de Nice. Nice, Labonne, 1874, in-18 de 136 p. — *Apparitions de Notre-Seigneur à ses disciples*. Tours, Jules Bouserez, 1875, in-8 de 88 p. — *Saint Paul's Epistle to the Galatians*, with a critical and grammatical Commentary, and a revised translation, by CHARLES J. ELLICOTT D. D. Bishop of Gloucester and Bristol. The fourth edition corrected. Londres, Longmans, 1867, in-8 de XXXII-169 p. — *Saint Paul's Epistle to the Ephesians*, par LE MÊME, 4e édition, 1868, in-8 de XVI-190 p. — *Saint Paul's Epistle to the Thessalonians*, par LE MÊME. 3e édition, 1866, in-8 de XVI-167 p. — *Saint Paul's Epistle to the Philippians, the Colossians and Philemon*, par LE MÊME. 4e édition. 1875, in-8 de XX-278 p. — *The pastoral Epistles of Saint Paul*, par LE MÊME, 4e édition, chez les mêmes éditeurs, 1869, in-8 de XX-263 p. — *Saint Paul's Epistles to the Colossians and to Philemon*, a revised text with introduction, notes and Dissertations. By J. B. LIGHTFOOT, D, D. Canon of Saint Paul's ; Hulsean Professor of Divinity and honorary Fellow of Trinity College, Cambridge. Londres, Macmillan, 1875, in-8 de VII-424 p. — *Vita, viaggi e predicazione dell' Apostolo S. Pietro*. Opera originale di BARTOLOMEO AMBROSI, arciprete di Biadene (Fait partie de la *Nuova Biblioteca di civile e cristiana sapienza*). Tome Ier. Parme, Fiaccadori, 1875, in-18 de 438 p. Prix : 2 fr. 20. — *Itala und Vulgata (L'ancienne Italique et la Vulgate). Das Sprachidiom der urchristlichen Itala und der katholischen Vulgata, unter Berüchsichtigung der römischen Volkssprache, durch Beispiele erlautert*, von HERMANN RÖNSCH, diak. zu Lobenstein. Zweite, berichtigte und vermehrte Ausgabe. Marburg, Elwert, 1875, in-8 de XVI-526 p.

Le célèbre éditeur de Turin, M. Hyacinthe Marietti, vient de publier un nouveau tirage de sa Bible latine, approuvée par la sacrée Congrégation de l'Index. L'édition de M. Marietti se distingue par la commodité du format, la correction du texte, et la netteté du caractère : c'est un petit chef-d'œuvre de typographie. L'éditeur a réussi, grâce à un type habilement choisi, à faire entrer en huit cents et quelques pages, parfaitement lisibles, non-seulement tout l'Ancien et le Nouveau Testaments, mais aussi la prière de Manassès, le troisième et le quatrième livres d'Esdras, les préfaces de saint Jérôme, la table des passages de l'Ancien Testament cités dans le Nouveau, l'interprétation des noms hébreux, chaldéens et grecs de la Bible, la chronologie du Nouveau Testament et le grand index de noms et de choses qu'on place communément à la fin des Bibles. On n'a pas reproduit l'index géographique qui se trouve dans un grand nombre d'éditions, non plus que le catalogue des rois d'Israël et de Juda et la chronologie de l'Ancien Testament. Cette chronologie a-t-elle été omise à cause des difficultés qu'elle présente? Quant à la chronologie du Nouveau Testament, nous devons faire observer que celle qui a été adoptée est inexacte, d'après l'opinion commune, pour la date de la naissance de Notre-Seigneur qu'elle place en l'an 1. On admet universellement aujourd'hui que Denys le Petit s'est trompé dans ces calculs pour fixer le commencement de notre ère, et que Notre-Seigneur est né en réalité avant l'an 1, ainsi qu'on le voit d'ailleurs dans plusieurs éditions de la Bible. L'interprétation des noms propres demanderait aussi quelques

corrections, les découvertes modernes ayant fait connaître la vraie signification, jusqu'ici inconnue, de plusieurs noms orientaux ; mais ces observations ne portent que sur des points accessoires et ne sauraient enlever sa grande valeur à cette édition remarquable de notre Vulgate latine.

— Le même éditeur vient de faire reparaître un important ouvrage du siècle dernier, de *Divinitate et Canonicitate sacrorum Bibliorum*, par J. Fr. Marchini. L'auteur, né à Verceil, en Piémont, au mois de mai 1713, mourut en juillet 1773. Il avait professé les humanités et la théologie et possédait le grec, l'hébreu, le chaldaïque, le syriaque et l'arabe. Son introduction aux livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, comme on l'appellerait aujourd'hui, jouit d'une autorité méritée, et M. Migne l'a insérée dans le tome troisième de son *Cursus completus Scripturæ sacræ*. La première édition a paru à Turin, en 1770. M. Hyacinthe Marietti, en la réimprimant cent quatre ans après, a compris qu'il était à propos, pour la rendre plus utile, d'y ajouter des notes qui répondraient aux besoins actuels ou qui expliqueraient et préciseraient quelques passages un peu vagues ou manquant de clarté. MM. Giovannini et Villoresi se sont heureusement acquittés de leur tâche d'annotateurs. Dans la première partie, qui traite des questions générales de l'introduction, les notes consistent surtout dans des renvois aux auteurs récents qui ont bien traité la même question. Dans la notion de l'inspiration, Marchini n'est pas aussi précis qu'il serait à désirer : ses annotateurs suppléent à ce défaut. La seconde partie contient une introduction spéciale à chacun des livres de l'Ancien et du Nouveau Testament. C'est là surtout que MM. Giovannini et Villoresi donnent de nombreux renseignements bibliographiques. Ils indiquent aussi les difficultés soulevées par les rationalistes contre les saints livres et la réponse qu'on peut y faire. Les auteurs auxquels ils renvoient sont la plupart catholiques, tous ne le sont pas cependant, mais ils ne recommandent les hétérodoxes qu'en ayant soin d'ajouter la restriction suivante qu'un enfant docile de l'Église ne doit, en effet, jamais oublier : *quos nemo nisi sibi data venia legere debet.*

— Mgr Krementz, évêque d'Ermland, a toujours eu, comme les Pères et les docteurs de l'Église, une prédilection marquée pour le sens allégorique des Écritures. Il vient d'en donner les règles et la méthode dans ses *Principes de l'allégorie historique de la sainte Écriture*. Une première partie est consacrée à l'étude du type ou du sens allégorique considéré en lui-même : nature et importance du sens allégorique ; ses espèces ; les moyens de le reconnaître ; ses rapports avec le sens littéral ; les preuves extrinsèques et intrinsèques de son existence. La seconde partie considère le sens allégorique dans son

objet et, en particulier, en Jésus-Christ préfiguré dans l'histoire du judaïsme et manifesté dans l'histoire de son Église. Un appendice contient l'explication allégorique du livre de Ruth dans laquelle sont appliquées les règles exposées par l'éminent prélat. Il va sans dire que tout ce qui est avancé dans ce livre ne saurait être prouvé rigoureusement, quant aux détails, mais le fond n'en est aucunement arbitraire et repose, au contraire, sur des arguments très-sérieux. Tous ceux qui aiment le sens allégorique feront bien de l'étudier à l'école d'un maître si sûr et parfaitement expérimenté. L'ouvrage, surtout dans la première partie, est écrit avec une clarté et une précision qu'on n'espérerait pas rencontrer en une si difficile matière.

— L'étude des rapports des Hébreux et des Égyptiens est une question importante qui mérite de fixer l'attention. Depuis que, grâce aux découvertes archéologiques si considérables de notre siècle, les mœurs et les usages des Égyptiens nous sont mieux connus que ne le sont ceux de nos ancêtres, sous les premières races de nos rois, on peut rechercher avec chance de succès quelle empreinte a laissée la civilisation pharaonique sur la civilisation hébraïque. Le résultat des recherches de M. Max Büdinger, dans son opuscule *Des influences égyptiennes sur le culte hébraïque*, est que les Hébreux ont beaucoup moins emprunté, qu'on ne serait de premier abord porté à le croire, à ceux au milieu desquels ils s'étaient habitués à la vie sédentaire. Ils ont même repoussé formellement plusieurs de leurs usages, en particulier en ce qui concerne la hiérarchie sacerdotale et les vêtements des prêtres, les sacrifices, les lustrations, la manducation des victimes. Ces conclusions de M. Büdinger sont parfaitement justes, mais nous ne saurions également admettre bon nombre d'affirmations disséminées dans ses recherches. Esprit ingénieux et subtil, l'auteur se laisse entraîner par son imagination et émet des propositions vraiment extraordinaires que les rationalistes, même les plus avancés, croyons-nous, ne voudront point ratifier. Il n'admet point l'unité du Pentateuque, et partage, à cet égard, les opinions de Knobel, qu'il cite à chaque instant comme une autorité décisive. L'histoire de Joseph n'est qu'un mythe à ses yeux, la circoncision est incontestablement d'origine égyptienne, et n'est devenue une loi chez les Israélites qu'après la mort de Moïse ; Aaron n'était pas Hébreu et n'était pas frère de Moïse ; Marie était sœur d'Aaron, mais non pas de Moïse, etc. La plus grande partie du travail de M. Büdinger est consacrée à établir ces assertions inadmissibles.

— Au congrès des orientalistes, tenu à Londres en 1873, M. Henri Brugsch-Bey, délégué au congrès par le khédive d'Égypte, lut, le 17 septembre, un mémoire sur l'Exode et les monuments égyptiens, dont on s'occupa beaucoup alors dans les journaux et les revues.

GEORGETOWN PUBLIC LIBRARY

M. Brugsch vient de publier son mémoire en français, à Leipzig. Il y proteste de son respect pour la Bible. « Ceux qui craignent de rencontrer, dit-il, dans ces nouvelles suppositions des attaques contre les récits de la sainte Écriture, ce dont Dieu me préserve, ou des doutes prononcés relativement à l'exactitude de la tradition sacrée, peuvent se rassurer complétement. Loin de diminuer l'autorité et la valeur des livres fondamentaux de la religion, les résultats auxquels l'auteur de ce mémoire est parvenu, grâce aux indications authentiques des monuments, serviront, au contraire, de témoins pour constater la suprême véracité des livres sacrés, et pour prouver l'antiquité de leurs origines et de leurs sources. » Le savant égyptologue établit, en effet, l'exactitude minutieuse de certains détails donnés par la Bible, des titres de Joseph, par exemple, *Zaphnat panéakh* = l'égyptien *Za-p-u-nt-p-àa-ânkh,* « le gouverneur du district du domicile de Ankh ; » *ab le-pharao* = *Ab en pirao,* « officier supérieur de Pharaon » et non « père de Pharaon. » Il n'est cependant pas toujours d'accord avec l'Exode, il s'en faut bien, car il rejette le caractère miraculeux du passage de la mer Rouge. Son autorité en géographie égyptienne est incontestable et les savants travaux qu'il a publiés sur la matière depuis vingt ans lui donnent le droit d'avoir une opinion personnelle au sujet de la route suivie par les Hébreux à la sortie d'Égypte. Nous n'aurions qu'à applaudir à ses recherches, sans en craindre le résultat, si, tout en s'écartant des systèmes reçus jusqu'ici, elles acceptaient le texte sacré dans son intégrité ; dès lors qu'elles contredisent quelques-unes des données bibliques, elles reposent sur une base fausse. Le *Discours* de M. Brugsch contient des renseignements très-précieux et du plus haut intérêt, mais l'idée de faire passer les Hébreux par la langue de terre qui séparait la Méditerranée du lac Sirbonis n'est pas une hypothèse heureuse. L'auteur ne prouve point que ce lac soit réellement le *Yam Souph,* il ne justifie pas non plus rigoureusement la position qu'il attribue à Phihahiroth et à Béelséphon. Espérons que de nouvelles découvertes amèneront le savant géographe de l'Égypte antique à modifier son système sur l'Exode, de telle sorte qu'il puisse être à l'avenir accepté de tous.

— Parmi ceux qui font une étude comparée des inscriptions cunéiformes et des saintes Écritures, il en est qui s'occupent de chercher, dans les premières, des objections contre les secondes, plutôt que des éclaircissements ou des explications. Le Dr Hildebrandt est malheureusement de ce nombre. Pour lui, les prophéties d'Isaïe ne sont que des prévisions humaines, plus ou moins sagaces, qu'il prétend trouver plus d'une fois en défaut. Son livre est un recueil intéressant des documents assyriens se rapportant à l'époque d'Isaïe, mais on ne peut accepter ses conclusions.

— Nous aurions à dresser une longue liste, si nous voulions énumérer toutes les publications de M. Paul de Lagarde, en nous bornant même à ne faire connaître que ses travaux dans le domaine de l'exégèse. Il a rendu, il y a un an, un nouveau service à la critique sacrée, en publiant une savante édition de la traduction latine des Psaumes faite sur l'hébreu, par saint Jérôme. On sait que ce grand docteur avait traduit, en 405, les Psaumes, comme le reste de l'Ancien Testament, mais que la nouvelle version ne réussit pas à remplacer l'ancienne italique que tout l'Occident savait, pour ainsi dire, par cœur. Cette version, de l'aveu de tous les orientalistes, a une grande valeur. Bossuet l'avait bien compris, lorsque, dans son commentaire des Psaumes, il la faisait imprimer en regard de la Vulgate. Cependant, malgré son mérite, elle est comme perdue pour le grand nombre, enfermée qu'elle est dans les œuvres complètes de saint Jérôme, qui ne comptent pas moins de onze volumes in-folio dans l'édition de Vallarsi, à Vérone, 1734-1742, ou dans d'autres collections de difficile accès ou même aujourd'hui introuvables. M. Paul de Lagarde a donc rendu un grand service aux lettres sacrées en publiant une édition séparée, facilement accessible à tous, de la traduction hiéronymienne. Presque en même temps que notre savant critique, Tischendorf, S. Baer et Franz Delitzsch, poussés par le motif dont nous venons de parler, publiaient à Goettingue, *Liber Psalmorum hebraicus atque latinus ab Hieronymo ex hebræo conversus*, 1874, mais, au point de vue critique, l'œuvre de M. Paul de Lagarde est bien supérieure. Tandis que les éditeurs de Goettingue se bornaient à reproduire, à peu de chose près, le texte de Vallarsi, il a collationné un très-grand nombre de manuscrits qu'il énumère dans sa préface et dont il fait connaître les variantes au bas des pages de la version, dont elles occupent généralement un tiers environ. L'illustre orientaliste nous a ainsi donné une véritable édition critique de très-grand prix et très-propre à faire pénétrer de plus en plus le lecteur dans l'intelligence de ces admirables cantiques. Nous regrettons de ne pouvoir louer également sans réserve les notes placées à la fin du volume. Ce qu'il dit (page 161), sur les emprunts faits aux Perses par les Hébreux, étonne et afflige : une telle assertion ne peut avoir aujourd'hui une ombre de vraisemblance, et l'auteur se laisse égarer, par trop de science et de connaissances, dans des combinaisons ingénieuses, mais sans fondement.

— M. l'abbé Motais, professeur d'Écriture sainte au grand séminaire de Rennes, a publié un travail très-considérable sur le livre de l'*Ecclésiaste*. De prime abord, l'étendue de son œuvre fait éprouver quelques appréhensions. Pourquoi, se demande-t-on, écrire deux gros volumes sur un opuscule de douze courts chapitres, qui tiennent aisément en une dizaine de pages ? Que peut-il y avoir tant à dire sur ce

sujet, et un commentateur qui écrit si longuement ne sera-t-il pas délayé, diffus, comme sont tentés de l'être la plupart des commentateurs, glossateurs, annotateurs? Eh bien, non. Si l'on ouvre le livre avec cette impression de crainte, on ne tarde pas à être rassuré. Les deux in-octavo de M. l'abbé Motais sont pleins, et s'il a écrit longuement, c'est qu'il avait beaucoup à dire. L'*Ecclésiaste*, dans sa brièveté, soulève de nombreux et graves problèmes ; il offre au lecteur de véritables difficultés; il a une histoire, il a d'ardents ennemis. Le professeur d'Écriture sainte du grand séminaire de Rennes n'a voulu laisser sans réponse aucune des questions que se pose le chrétien, le théologien, le critique au sujet de cet ouvrage de Salomon. Le premier volume s'occupe du texte et des doctrines. Le texte original n'est pas reproduit, mais il est expliqué par une traduction littérale, accompagnée de notes qui justifient ou expliquent le sens adopté par le traducteur. La version est suivie d'une paraphrase et d'une analyse destinées à marquer la liaison des pensées, point d'une extrême importance dans l'étude de ce livre. M. Motais étudie ensuite les doctrines du *Koheleth* et les venge des accusations de scepticisme, de fatalisme et d'épicurisme dont elles ont été si souvent l'objet, en particulier de la part du Dr Knobel. Le second volume recherche à quelle époque et par qui a été composé l'*Ecclésiaste*. L'auteur établit qu'il est l'œuvre de Salomon et, d'après son opinion, c'est après que Jéroboam a essayé de soulever contre lui le nord de la Palestine, que le fils de David l'a écrit; le Sage touche alors à la fin de sa vie; il est dégoûté des vanités terrestres, et, sentant le néant de tout ce qui n'est point Dieu, il revient sincèrement au Dieu de sa jeunesse. Mais ses désordres, son idolâtrie, ont été pour son peuple une cause de scandale. C'est afin de réparer le scandale que Salomon adresse à ses sujets le *Koheleth*. Selon M. Motais, ce livre n'est pas un dialogue, c'est un discours fait au peuple, discours politique et religieux, dont le sujet n'est pas la vanité des biens de ce monde ou le bonheur de l'homme, mais la Providence. Les vues du nouveau commentateur sont souvent neuves, quelquefois cependant peut-être plus ingénieuses que solides. Il fait preuve d'une grande science et il est bien à désirer que notre pays produise beaucoup d'œuvres de ce mérite. Il y aurait néanmoins à relever quelques erreurs de détail. Ainsi, il n'est pas exact qu'il soit question de Moïse et de l'Exode dans les papyrus Sallier et Anastasi. Il est vrai que M. l'abbé Motais ne se trompe ici qu'à la suite de M. Charles Lenormant, mais il y a longtemps qu'on a fait remarquer que les conclusions de l'article publié par ce savant dans le *Correspondant* de février 1858, sous le titre : *les Livres chez les Égyptiens*, ne pouvaient pas être soutenues.

— L'*Introduction au Nouveau Testament* de Frédéric Bleek, dont

le Dr Wilhelm Mangold vient de publier la troisième édition, est une riche mine de renseignements. L'auteur, professeur à l'université de Bonn, est mort le 27 février 1859. Frappé des excès de la critique négative de l'école de Tubingue, il avait voulu se placer sur un terrain qui fût à l'abri de toute attaque, et il avait cru le trouver dans l'histoire. Son livre est donc moins une introduction proprement dite qu'une histoire critique du *Nouveau Testament*, du moins, dans sa partie principale. Après des prolégomènes sur la bibliographie, les parties et la langue du *Nouveau Testament*, il étudie les *Quatre Évangiles*, les *Actes*, les *Épîtres* de saint Paul, lesquelles prennent chronologiquement leur place dans la vie du grand apôtre qui leur sert de cadre, et enfin, après les *Épîtres canoniques*, l'*Apocalypse*. L'histoire du canon et l'histoire du texte terminent le volume. Quoique le Dr Bleek soit conservateur, il est partisan du libre examen et fait beaucoup de concessions fâcheuses. Les critiques catholiques d'Allemagne, en appréciant les éditions précédentes, ont reconnu qu'elles contiennent des recherches sérieuses, faites avec soin, exposées avec clarté, ainsi que des remarques et des arguments précieux en faveur des saints livres, tirés de leur examen intrinsèque, mais ils ont eu à relever plusieurs erreurs de détail et à blâmer l'esprit général. Il faut en dire autant de la nouvelle édition, qui est complétée et mise au courant, mais non foncièrement modifiée. La première et la seconde éditions avaient été publiées par le fils de l'auteur, M. Jean Bleek. Celui-ci étant mort le 3 août 1869, le soin de publier la troisième a été confié à un professeur de théologie de l'université de Bonn, M. Mangold. M. Jean Bleek avait fait quelques additions, M. Mangold a ajouté la valeur de sept feuilles d'impression environ, dans lesquelles il continue jusqu'à nos jours l'histoire des travaux critiques qu'à vu naître l'Allemagne sur l'introduction et les livres du *Nouveau Testament*.

— La traduction du *Nouveau Testament* de M. le chanoine Gaume, mérite d'être recommandée à tous les fidèles. Elle est faite sur la *Vulgate;* elle est fidèle, exacte, claire et précise. Dans une introduction générale, l'auteur explique ce qu'on entend par Nouveau Testament, de quoi il se compose, quels trésors il renferme et dans quelles dispositions il faut le lire. Une concorde des *Quatre Évangiles* nous présente, dans un tableau synoptique, l'*Histoire de la vie de Notre-Seigneur* : on ne peut lui faire qu'un reproche, c'est de se borner à indiquer où commencent les passages des évangélistes auxquels on renvoie, sans indiquer où ils finissent. Cette concorde est accompagnée d'une table harmonique des paraboles et d'une autre des miracles de Jésus-Christ, par ordre alphabétique. Les *Épîtres* et l'*Apocalypse* sont précédées de véritables introductions sous le titre de *Notes pré-*

liminaires. En tête de chaque chapitre, se trouve un sommaire qui en résume le contenu. Le texte est éclairci par un commentaire, en forme de notes détachées, placées au bas des pages. Ces notes sont au nombre d'environ quatre mille. Elles expliquent tout ce qui pourrait paraître obscur au lecteur et résolvent toutes les difficultés théologiques et historiques. Leur orthodoxie nous est garantie par l'approbation du P. Gigli, maître du Sacré-Palais. M. l'abbé Gaume, ne s'adressant pas aux savants, ne s'occupe pas des objections des rationalistes, mais il n'omet rien de ce qu'il était utile de dire à la classe de lecteurs pour laquelle il écrit, c'est-à-dire pour ceux qui veulent lire le *Nouveau Testament* seulement afin de s'édifier et de s'instruire de leur religion.

— Rien n'est plus utile pour étudier la vie de Notre-Seigneur que d'avoir sous les yeux le texte harmonisé des *Quatre Évangiles*. On ne saurait donc trop recommander à ceux qui veulent connaître bien l'histoire du Sauveur les livres du genre de celui de M. l'abbé Rambaud. Comme il le fait observer avec raison, celui qui lit successivement les *Quatre Évangiles* n'est éclairé que par un flambeau à la fois, tandis que celui qui les lit tous ensemble, dans une concorde, les lit à la lumière de quatre flambeaux réunis qui projettent le plus vif éclat sur la figure adorable du divin Maître. — L'auteur n'a point essayé de justifier l'ordre qu'il a suivi dans sa classification des textes évangéliques. Elle nous paraît assez peu heureuse en quelques endroits. On ne peut comprendre, par exemple, pourquoi le commencement de l'évangile de saint Jean, qui établit la génération éternelle du Verbe, est relégué au paragraphe 22, après l'enfance de Notre-Seigneur, son baptême et la tentation dans le désert; pourquoi la généalogie de Jésus-Christ, d'après saint Luc, est placée au paragraphe 18 et la même généalogie, d'après saint Matthieu, au paragraphe 6, etc. Cet ouvrage a cet avantage particulier que le tableau synoptique, *synopsis*, présentant sur plusieurs colonnes parallèles les passages analogues des évangélistes, est suivi du texte harmonisé, *harmonia*, offrant, en un récit ou un discours unique et suivi, tout ce qui n'est pas une répétition dans les écrivains sacrés. Cette combinaison des différents textes est généralement faite avec beaucoup d'habileté, et elle est d'une lecture plus facile que celle du texte par colonnes. Les membres de phrase qui ne sont que des répétitions, dans le même récit, sont imprimés en caractères italiques dans le tableau synoptique, afin qu'on puisse reconnaître, au premier coup d'œil, quelles sont les parties qui ne seront pas reproduites dans le texte harmonisé. Deux numéros, placés à la suite de chaque extrait des évangiles, indiquent, le premier, le paragraphe où se trouvait le passage précédent du même évangile, et, le second,

le paragraphe où se trouvera le passage suivant, de telle manière qu'avec ces points de repère, il est très-aisé de reconstituer l'Évangile entier, selon qu'il a été composé par l'écrivain sacré. On voit par là combien les procédés employés par M. l'abbé Rambaud sont ingénieux et combien son livre est utile et précieux.

— M. l'abbé Maistre est un compilateur très-laborieux et fort estimable. Il a publié un grand nombre d'ouvrages : *Les Personnages typiques*, préfigurant prophétiquement le Christ, l'*Histoire des apôtres*, en cinq volumes, celle des soixante-douze disciples, etc. La *Grande Christologie* s'ouvre par une *Nouvelle préparation évangélique ou Introduction aux preuves du christianisme*, dans laquelle sont exposés les sources scientifiques des preuves évangéliques, les questions relatives aux prophéties, ce que sont les Talmuds et les Targums des Juifs par rapport aux oracles divins et à leur interprétation catholique, les témoignages des antiques monuments de toute nature qui établissent l'authenticité et la véracité des récits évangéliques. Après cette introduction, l'auteur démontre le dogme de la très-sainte Trinité par les prophètes de l'Ancien Testament, par les docteurs de la synagogue, antérieurs et postérieurs à Jésus-Christ, par le Nouveau Testament, par les Pères, les hérétiques mêmes et les monuments de tous les peuples du monde. Le second volume démontre d'une manière analogue le dogme de la divinité de Jésus-Christ et l'Incarnation du Verbe ; le troisième expose, en suivant la même méthode, la nativité temporelle de Notre-Seigneur et sa vie cachée et laborieuse.

Ce grand ouvrage a maintes ressemblances avec celui d'un autre ecclésiastique, également studieux et érudit, *la Bible sans la Bible*, de M. l'abbé Gainet. Les deux œuvres sont conçues sur un plan tout différent, mais elles se rencontrent souvent sur le même terrain ; elles ont les mêmes mérites, on peut leur reprocher aussi un défaut commun : celui de n'avoir pas une critique assez sévère dans le contrôle des sources. Nous ne pouvons que répéter ici ce qu'a déjà dit le *Polybiblion* au sujet de l'*Histoire de saint Pierre* : « Les sources auxquelles M. Maistre a puisé sont diverses; il en est que la foi proclame sacrées ; il en est d'autres que la science déclare authentiques ; il en est d'autres enfin sur lesquelles la critique pourrait s'agiter. » On peut reprocher, en effet, à l'auteur de la *Grande Christologie* d'avoir accepté trop facilement des documents forts suspects et d'une valeur au moins très-douteuse. Il ne les donne ordinairement, il est vrai, que pour ce qu'ils valent, mais n'y attache-t-il pas encore trop d'importance ? On lit très-volontiers dans son livre la traduction des Évangiles apocryphes, mais quelle autorité historique peut-on leur attribuer ? Ce que dit, par exemple, M. l'abbé Maistre (t. III, p. 241-242), sur l'Évangile de l'Enfance, prête le flanc aux plus graves

objections. Mgr Freppel dit dans ses *Pères apostoliques*, 3me édit. (p. 49), que l'*Évangile de l'Enfance* est un de ceux qui ont le moins de valeur historique. L'énumération des sages, des docteurs et des sénateurs d'Israël, qui admirèrent, dans le temple de Jérusalem, Jésus à l'âge de douze ans, n'est pas moins contestable. L'auteur aurait dû penser, quand il parle si longuement de la légende de Krischna, à l'abus qu'en a fait M. Jacolliot. On s'explique difficilement qu'il s'exprime sur les sibylles avec tant d'assurance, après la publication des *Oracula sibyllina* de M. Alexandre. Combien une œuvre aussi sérieuse et aussi importante n'aurait-elle pas gagné à n'être construite qu'avec des matériaux sévèrement éprouvés ? Terminons par une critique moins importante. Pourquoi la transcription du titre hébreu de la croix (t. III, p. 65), est-elle faite en prenant tous les mots au rebours ? Elle n'est pas d'ailleurs inutile, car près de la moitié des lettres hébraïques sont fautives. Dans quel but l'auteur nous apprend-il que *Jesou* a, en hébreu, la valeur numérique de 316 ? Toutefois, malgré ces reproches que nous n'avons pu nous dispenser de faire à la *Grande Christologie* il est juste de conclure comme pour l'*Histoire complète de saint Pierre :* « Tel qu'il est, ce livre est sérieux, instructif et digne d'éloges. »

— Le petit volume dans lequel M. Hurdebise raconte la *Vie de Notre-Seigneur* renferme, sous son apparence modeste, plus de science que maints livres de grande dimension. Il a atteint sa troisième édition et, vraiment, son succès est mérité. Nous n'acceptons pas toutes les opinions de l'auteur sur les points de détail, quelques-unes sont pour le moins très-contestables ; il nous semble aussi qu'il ajoute parfois trop facilement créance à d'anciennes légendes, mais, dans l'ensemble, il est tout à fait irréprochable et il condense, en quelques pages, de vrais trésors de savoir et d'érudition. Renseignements historiques, chronologiques, archéologiques, géographiques, en un mot, tout ce qui peut servir à une plus complète intelligence du récit sacré et peut être désiré par un lecteur intelligent, tout cela est donné brièvement et nettement par M. le curé de Louveigné. Les faits sont bien disposés et parfaitement enchaînés, quelques réflexions judicieuses et pieuses sont entremêlées au récit. Une carte, un peu maigre, mais néanmoins suffisante pour connaître la Palestine au temps de Notre-Seigneur, accompagne ce volume, qui est véritablement excellent et mérite d'être connu et propagé. Il est à la portée de tous et peut être utile à tous. Relevons en terminant une erreur géographique. Jérusalem ne s'élève pas au-dessus de toutes les villes de la Judée, comme l'auteur l'affirme (p. 33). Hébron est plus élevée que Jérusalem de 350 pieds environ.

— M. le docteur Schegg vient de résumer dans sa *Vie de Notre-*

Seigneur le résultat de plus de trente ans d'études et d'enseignement. Né en 1815 à Kaufbeuern, ordonné prêtre en 1838, M. Pierre Schegg est professeur d'Écriture sainte depuis 1843 et il est regardé, non seulement par les catholiques, mais même par les protestants, comme l'un des plus éminents exégètes de l'Allemagne. Ses *Commentaires* sur les Psaumes et les Prophètes sont des ouvrages de valeur, non sans défauts cependant, mais ses *Commentaires des Évangiles* sont une œuvre tout à fait hors ligne. Après avoir travaillé dans ce dernier ouvrage, nous dit-il, le diamant évangélique, après lui avoir consacré tant d'années de sa vie, après avoir fait un voyage aux saints Lieux, il a voulu enfin enchâsser ce diamant divin dans ses *Sechs Bücher des Lebens Jesu*. Nous ne pouvons pas en faire de meilleur éloge qu'en assurant que la monture est digne de la pierre précieuse dont elle a pour but de relever l'éclat. L'illustre professeur d'exégèse de l'université de Munich, après avoir touché brièvement la question d'authenticité des Évangiles dans sa préface, expose ingénieusement, dans son introduction, l'origine de nos quatre récits sacrés, en les faisant remonter aux catéchèses, à l'aide desquelles les apôtres et leurs premiers disciples enseignaient aux premiers fidèles la doctrine du Sauveur. Les Évangiles de saint Matthieu et de saint Marc sont de l'an 43 environ, dix ans après l'ascension de Notre-Seigneur ; celui de saint Luc de l'an 63 et celui de saint Jean de l'an 93, à peu de chose près. Saint Matthieu reproduisit les catéchèses de Jérusalem ; saint Marc, celles de saint Pierre, à Rome ; saint Luc, celles de l'école d'Antioche, qui avaient pour premier auteur, comme celles de Jérusalem et de Rome, saint Pierre. Cinquante ans après les deux premiers synoptiques, trente ans après le troisième, saint Jean compléta les uns et les autres, selon les besoins et les exigences de la fin du premier siècle, en y ajoutant celles de ses propres catéchèses qu'il jugea propres à atteindre le but qu'il se proposait dans la rédaction de son Évangile. Les six livres de la vie de Notre-Seigneur sont ainsi divisés : le premier, depuis la naissance de Jésus-Christ jusqu'au commencement de sa vie publique en Galilée, l'an 781 de Rome ; le second s'étend jusqu'au deuxième séjour de Jésus-Christ à Jérusalem, à la fête des Purim, le 18 mars 782 ; le troisième jusqu'au troisième séjour de Jésus-Christ à Jérusalem, à la fête des Tabernacles, le 12 octobre 782 ; le quatrième, jusqu'à l'entrée solennelle du Sauveur à Jérusalem, le dimanche des Rameaux, le 2 avril 783 ; le cinquième, jusqu'à la veille de Pâques, le jeudi 6 avril 783 ; le sixième, jusqu'à l'Ascension, le 18 mai 783. Tout cela est traité de main de maître. Comme l'auteur possède parfaitement sa matière, il dit beaucoup de choses en peu de mots, ce qui n'est pas une qualité fort commune en Allemagne ni même dans les ouvrages antérieurs de notre exégète. Il se contente

assez souvent d'affirmer sans preuves : la démonstration résulte de ce qu'a de lumineux et par là-même de convaincant son exposition, ou bien on peut aller la chercher en détail dans ses volumineux *Commentaires des Évangiles*. En tête de chaque volume se trouve une table harmonique des quatre Évangiles. A la fin du second, est une carte du lac de Génésareth, un plan de Jérusalem et du Calvaire. On comprend difficilement pourquoi on ne nous donne pas en même temps une carte de Palestine. Il y a lieu de regretter aussi que l'auteur ait été si avare de titres : dans toutes les subdivisions des chapitres, on ne trouve qu'un chiffre, sans aucune indication du contenu.

— L'*Histoire de Jésus* du Dr Hase n'est point conçue sur le même plan ni exécutée dans le même esprit que la *Vie de Jésus* du Dr Schegg. Les deux auteurs ont cela de commun, qu'ils écrivent sur des matières qui, depuis longues années, font la matière de leur enseignement, — M. Hase a donné ses premières leçons sur les évangiles à Tubingue, en 1823-1824 ; — mais, excepté ce trait de ressemblance, tout diffère chez eux. L'auteur de l'*Histoire de Jésus* est protestant, et, qui pis est, malgré sa modération, rationaliste. La *Vie de Jésus* de M. Schegg est un récit, l'*Histoire de Jésus* est surtout une critique des évangiles. L'introduction remplit près d'un tiers du livre. On y trouve une bibliographie complète et une appréciation de tous les écrivains qui se sont occupés de la concorde des évangiles et de la vie du Sauveur. Elle renferme un grand nombre d'observations judicieuses et importantes pour la réfutation des exégètes libres-penseurs. Les tendances et les idées de M. Hase ne donnent que plus de poids aux jugements qu'il porte contre Strauss et M. Renan. Voici les principaux traits de sa critique sur ce dernier : « Il y a pour nous, dans son livre, un peu de l'emphase française... M. Renan brouille les quatre évangiles comme un jeu de cartes, et les arrange ensuite à son gré et d'après son sens esthétique, à la façon d'une mosaïque : de la comparaison des passages parallèles, de la réalité des faits de détail, il n'en a cure ; sa narration marche infaillible, dégagée, libre... Jésus mène d'abord une vie idyllique en Galilée,... ensuite, après ses rapports avec le Baptiste, plongé dans l'atmosphère brûlante des espérances messianiques, il annonce un royaume céleste,... c'est un rêveur enthousiaste... Enfin, depuis l'expérience qu'il a faite à Jérusalem, où il n'a fait aucune impression avec sa suite de paysans naïfs, brouillé avec le judaïsme, il prêche le mépris du monde et déclare la guerre à la nature,... il se regarde comme un être surnaturel... il ne se retrouve que dans sa passion... Ainsi parle le nouvel évangéliste : l'intérêt esthétique le met fréquemment en contradiction avec la vérité historique. Celle-ci ne connaît point cette période idyllique avant le baptême. Le contraste des deux autres périodes est mis en relief avec

art, en détachant violemment du contexte quelques paroles de Jésus et en en forçant le sens ; mais le Christ historique est toujours également digne... Le passage de la conscience de son humanité, dans la première période, à sa royauté universelle et surhumaine, demeure tout à fait inexpliqué. M. Renan a emprunté cette triple gradation, non pas à l'Évangile, mais au Koran... On lit son livre comme un roman ; là où le sujet est triste, il l'égaye par le sentimentalisme et des peintures pastorales... On le lit aussi comme une tragédie, dont le héros est grand et digne de larmes, mais ne meurt point sans tache... La foi chrétienne, comme la critique historique, a beaucoup à reprocher à cette vie de Jésus. »

Tout ce que M. Hase dit sur les évangiles, en particulier, sur saint Matthieu et sur saint Marc, est loin d'être irrépréhensible, mais il donne, en faveur de l'authenticité de saint Jean, de fort bonnes raisons. Quel dommage qu'au milieu de tant d'observations justes, ingénieuses et utiles, il y en ait un trop grand nombre, dans l'histoire même, que nous ne saurions approuver ! L'auteur termine par ces mots : « Cent semestres se sont écoulés depuis que j'ai professé pour la première fois l'histoire de Jésus dans cette académie. Je me repose maintenant de ces leçons pour toujours, non sans tristesse, le cœur plein de reconnaissance pour la grâce divine. »

— Les paraboles sont une des parties de l'Évangile les plus saisissantes et les plus intéressantes. Elles sont à la portée de tous, elles résument tout l'enseignement du Sauveur et elles renferment des leçons pour ainsi dire inépuisables. M. l'abbé Tissandier, aumônier du lycée de Nice, a voulu recueillir, au profit de ceux qu'il est chargé d'instruire, quelques-unes de ses leçons. Les paraboles évangéliques lui fournissent la matière de trente et une instructions. Il les commence par le texte même de la parabole, et il les fait suivre de réflexions morales, pratiques, exprimées avec simplicité, sans longs développements, trop brèves quelquefois. Elles renferment toutes, du reste, quelques sentences, quelques traits, quelques mots bien frappés et propres à graver profondément dans la mémoire, la vérité que Notre-Seigneur a renfermée dans son enseignement. Voir, par exemple, au septième jour, la Perle et le Marchand.

— La concorde des quatre récits évangéliques sur les apparitions de Notre-Seigneur n'est pas sans difficulté. L'auteur anonyme des *Apparitions de Notre-Seigneur à ses disciples* avait déjà résolu, en 1870, la partie la plus difficile de la question dans *les Saintes Femmes au tombeau de Notre-Seigneur*. Il achève aujourd'hui son étude des dix manifestations du Sauveur : 1° le matin du jour de Pâques, à Marie-Madeleine ; 2° peu après, aux autres saintes femmes, — elles sont l'objet de la publication de 1870 ; — 3° à saint Pierre, à un moment

indéterminé après les deux précédentes ; 4° au déclin du jour, aux disciples d'Emmaüs ; 5° le soir, aux apôtres réunis au cénacle, en l'absence de saint Thomas ; 6° huit jours plus tard, aux apôtres réunis dans le même lieu avec saint Thomas ; 6° à sept disciples sur le bord de la mer de Tibériade ; 8° aux apôtres, sur une montagne de Galilée ; 9° le jour de l'Ascension, à Jérusalem, dans le cénacle ; 10° enfin, le même jour, sur le plateau de Béthanie, au moment de monter au ciel. L'auteur, après avoir justifié son harmonie des textes évangéliques, étudie dogmatiquement les actes et les paroles de Jésus-Christ ressuscité et en tire les preuves de la résurrection, la mission des apôtres et le pouvoir qu'ils ont de remettre les péchés, la nécessité de la foi pour le salut, la primauté de saint Pierre, etc. Ce travail est clair, lucide, concis, tout à fait satisfaisant. Le critique ne s'est-il pas créé une difficulté inutile en inférant (p. 14), de Luc, XXIV, 33, que saint Thomas était présent quand les deux disciples d'Emmaüs arrivèrent au cénacle ? Le mot « les onze » est une expression générique pour désigner les apôtres qui n'implique pas rigoureusement la présence de saint Thomas. L'expression « les dix » eût été peu intelligible, et, de même que l'expression « les apôtres » n'eût pas renfermé nécessairement tous les apôtres sans exception, de même l'expression « les onze, » qui est synonyme, ne les renferme pas tous.

— Les œuvres exégétiques de MM. Ellicott et Lightfoot méritent d'être signalées en France. Elles jouissent en Angleterre d'une grande réputation, et cette réputation est justifiée. Les catholiques ne doivent pourtant les lire qu'avec la discrétion et les précautions requises, parce que ces deux auteurs sont protestants : le premier est évêque anglican de Gloucester, le second est chanoine de Saint-Paul et professeur de théologie. Mais, cette réserve faite, c'est justice de reconnaître la profonde science des deux commentateurs. Ils suivent l'un et l'autre une méthode à peu près analogue. Ils reproduisent tous deux le texte original des Épîtres de saint Paul et en expliquent tous les mots dans des notes copieuses, où l'on retrouve fréquemment, avec un grand plaisir, les explications des Pères de l'Église, alléguées comme autorités. M. Ellicott cite, en particulier, très-volontiers et presque à toutes les pages, saint Jean-Chrysostome, qui paraît être son auteur de prédilection. Il ne néglige pas non plus de se servir des meilleurs commentateurs catholiques de saint Paul, comme Estius. La connaissance des Pères n'est pas moindre chez M. Lightfoot. Il résume en quelques mots, qui prouvent combien il est maître de sa matière, toutes les opinions des Pères sur les passages difficiles. L'érudition des deux commentateurs est d'ailleurs vraiment étonnante. Un des mérites particuliers de leur commentaire, c'est, en-dehors de leur science patrologique, l'usage qu'ils savent faire des auteurs profanes

de l'ancienne Grèce. Ils les possèdent, en quelque sorte, mot pour mot, et ils les font contribuer tour à tour à éclaircir, par des passages bien choisis, les phrases de saint Paul, qui, rapprochées de leurs textes, semblent avoir plus de précision et plus de force, en même temps que plus de clarté. Inutile de dire que les deux exégètes ont soigneusement étudié les interprètes allemands et qu'ils en font un grand usage. Ils mettent souvent aussi à profit les anciennes versions et, en particulier, la version syriaque, dont la valeur est si considérable. Enfin, ils étudient scrupuleusement les diverses leçons des différents manuscrits des Épîtres et en font une sérieuse critique. Tout cela est dit, du reste, brièvement et sobrement et avec une mesure parfaite.

M. Ellicott fait suivre son commentaire d'une traduction anglaise de l'épître expliquée, dans laquelle il marque en note les variantes des principales versions, écrites en la même langue. M. Lightfoot n'a pas joint de traduction à son travail. Le *Commentaire de l'épître aux Colossiens*, de ce dernier, est précédé de trois études aussi importantes par leur étendue que par la manière dont les sujets y sont traités, sur les églises du Lycus, sur l'hérésie colossienne et sur les esséniens. Ce sont autant de petits chefs-d'œuvre d'érudition et de science que nous regrettons de ne pouvoir analyser ici. A propos des esséniens, il réfute victorieusement les erreurs des rationalistes modernes à leur sujet et il établit, en particulier, que saint Jean-Baptiste, saint Jacques et les premiers chrétiens n'étaient point des esséniens et ne se rapprochaient pas des esséniens. Une quatrième étude, moins développée, a pour objet le caractère et le contenu de l'épître aux Colossiens. On remarque, à la suite du texte commenté, des observations sur les diverses leçons de l'épître, sur le sens du mot πλήρωμα et sur l'épître aux Laodicéens. L'épître à Philémon est précédée d'une longue et intéressante introduction. L'ouvrage se termine par une table alphabétique des matières et des mots grecs.

M. Ellicott n'a pas étudié les questions qui se rattachent à l'épître aux Colossiens, non plus qu'aux autres épîtres de saint Paul qu'il a commentées et dont nous allons parler, avec la même ampleur et les mêmes développements que M. Lightfoot : ses introductions remplissent à peine deux pages. Elles touchent à tout mais très-brièvement. Il donne pour date à l'*épître aux Galates*, l'an 54 ou 55 ; à l'*épître aux Ephésiens*, l'an 62 ; à l'*épître aux Colossiens*, la première partie de l'an 62, très-probablement ; à l'*épître aux Philippiens*, l'an 63 ; à la *première aux Thessaloniciens*, la fin de l'an 52 ou le commencement de l'an 53 ; à la *seconde*, avec beaucoup d'hésitation, l'automne de l'an 53 ; à la *première à Timothée*, l'an 66 ou 67, et à la *seconde*, l'an 67 ou même 68, ce qui est une date trop tardive, puisque les recherches les plus sérieuses placent en l'an 67 le martyre de saint

Paul. La date de l'*Épître à Tite* est fixée à l'an 66 ou 67. — Les diverses épîtres de saint Paul, dont nous mentionnons ici les commentaires, sans avoir autant d'importance que les grandes épîtres dogmatiques aux Romains, aux Corinthiens, touchent cependant à une foule de points graves de la doctrine chrétienne. L'auteur évite volontiers d'entrer dans les discussions dogmatiques, pour se borner au commentaire littéral, grammatical et critique du texte de saint Paul. Ainsi, sur le verset 13 du second chapitre de l'épître aux Philippiens : « Dieu opère en vous et le vouloir et le faire, » il se contente de renvoyer à Justiniani pour connaître l'interprétation des catholiques sur ce passage et à Ebrard, *Dogmatique chrétienne*, pour connaître l'interprétation des protestants. Il développe cependant la doctrine protestante sur la grâce dans son commentaire de l'épître aux Galates. M. Lightfoot ne ménage pas, à l'occasion, les rationalistes : ainsi il traite rondement de « monstrueuse » l'opinion de Schwegler, qui a voulu voir, dans Evodie et Syntiche, les représentants de deux partis dans l'Église (*Philipp.*, IV, 2). — La méthode employée par le docteur Ellicott est la même dans toutes les épîtres : il suit pas à pas le texte sacré et en donne le commentaire grammatical, critique, littéral et historique.

— Le premier volume de la *Vie de saint Pierre*, par M. l'archiprêtre Bartolomeo Ambrosi, le seul qui ait encore paru, ne s'occupe que des faits de la vie du prince des Apôtres racontés par les Évangiles. Il se compose de deux chapitres, divisés chacun en dix articles. Le premier chapitre a pour sujet la vie privée de Simon-Pierre : sa patrie, sa condition et son éducation, l'époque de sa naissance, son mariage et son établissement à Capharnaum. Pour que le lecteur puisse mieux apprécier le rôle que jouera bientôt le chef du collége apostolique, l'auteur montre alors le Messie universellement attendu, l'état du judaïsme à Jérusalem et les effets de la conquête romaine ; il dépeint la venue de Jésus-Christ et la situation dans laquelle se trouvait en ce moment le monde ; enfin, il fait apparaître saint Jean-Baptiste. La vocation de saint Pierre à l'apostolat est l'objet du second chapitre : tous les faits qui se rapportent à sa vie jusqu'après la Transfiguration y sont rapportés, et tous les passages des Évangiles qui établissent sa primauté y sont commentés et leur sens solidement établi par l'histoire et la tradition. — M. Ambrosi n'en est pas à son coup d'essai. Il a déjà publié une *Vie de saint Paul* fort estimable. Cette première partie de la *Vie de saint Pierre* est une étude solide et sérieuse, digne de recommandation. L'auteur déclare lui-même qu'il n'a point voulu écrire un livre dogmatique ou canonique, mais bien un livre historique et critique. Il a parfaitement tenu parole. Il lui est échappé quelques dis-

tractions ; Georges le Syncelle est appelé Grégoire, p. 56, 57, etc. Il doit traiter, dans le second volume, la question des voyages et de l'établissement de saint Pierre à Rome avec tous les développements que demande son importance. Espérons que ce second volume ne tardera pas à paraître. M. Ambrosi ne juge digne de mention, parmi les vies de saint Pierre, que celle de l'abbé Cuccagni. Qu'il nous permette de lui en signaler une nouvelle, qui vient de paraître chez M. Mame, à Tours : *Histoire de saint Pierre*, par M. l'abbé Janvier, doyen du chapitre de l'église métropolitaine de Tours.

— Terminons cette revue des publications sur l'Écriture sainte par un livre qui, quoique composé par un protestant, est à la gloire de notre Vulgate. L'auteur, M. Rönsch, y étudie scientifiquement et y justifie la langue de l'ancienne italique et de la version de saint Jérôme. Il examine tour à tour les caractères propres du latin de ces antiques traductions et le résultat de ses recherches est précieux, non-seulement pour le théologien, mais aussi pour le philologue et pour l'historien. M. Rönsch admet l'origine africaine de l'ancienne italique. Il montre ensuite, dans la langue qu'elle emploie, ainsi que la Vulgate, le commencement de nos langues romanes. Dans cette période de transition, l'idiome des vainqueurs du monde est moins synthétique et devient peu à peu plus analytique; on emploie les propositions au lieu des cas simples, etc. Les anciennes versions latines, et surtout la Vulgate, ont exercé une influence très-considérable sur la civilisation de l'Occident et sur les études, en général, au moyen âge. Voilà ce que montre très-bien *Itala und Vulgata.* C'est la seconde édition que vient de publier la librairie Elwert, de Marbourg. Elle se distingue de la première par quelques corrections et quelques additions. J. C.

OUVRAGES SUR L'AGRICULTURE

Les Ouvriers de la ferme. Le Berger, par ERNEST MENAULT, ouvrage contenant 23 figures. Paris, Hachette, 1874, in-32 de 186 p. Prix : 50 cent. — *Les Ouvriers de la ferme. Le Vacher et le Bouvier*, par ERNEST MENAULT, ouvrage contenant 23 figures. Paris, Hachette, in-32 de VIII-184 p. Prix : 50 cent. — *Bibliothèque des campagnes. Le Trésor du cultivateur, cours familier d'agriculture, notions élémentaires, théoriques et pratiques*, par ISSARTIER père, 2e édition, revue, corrigée et annotée par le docteur H. ISSARTIER. Paris, Paul Dupont, 1875, in-18 de 478 p. Prix : 2 fr. 50 — *Amélioration du fumier de ferme par l'association des engrais chimiques et la création de nitrières artificielles*, par le docteur L. LÉVY. Paris, Lib. agricole, 1874, gr. in-8 de XII-140 p. Prix : 2 fr. — *Le Fumier de ferme, son action, sa préparation son emploi. Conditions de l'établissement d'une fumière avec plan et dessin*, par ANTONIN ROUSSET, sous-inspecteur des forêts. Paris, Nancy, Berger-Levrault ; Nice, Giletta, 1875, in-32 de 54 p. Prix : 1 fr. — *Des Fumiers et autres engrais animaux*, par J. GIRARDIN, correspondant de l'institut, recteur honoraire, etc., etc., 7e édition, revue et augmentée, avec 60 figures dans le texte. Paris, G. Masson et Garnier frères, 1876, in-8 de XX-380 p. Prix : 3 fr.—*L'Œuvre agricole de M. de Béhague. Compte rendu d'une visite de la Société centrale d'agriculture de France sur le domaine de Dampierre*, par J. A. BARRAL, secrétaire perpétuel, précédé d'un discours et d'un tableau, par M. E. CHEVREUL, président. Paris, V. Masson, 1875, in-18 de 204 p. (1 carte et 7 gravures). Prix : 3 fr. 50. — *Bibliothèque du cultivateur. Pratique des irrigations en France et en*

Algérie, par F. VIDALIN, ancien élève de l'École polytechnique, agriculteur en Limousin (Ouvrage médaillé par la Société des agriculteurs de France). Paris, Libr. agricole, 1874, gr. in-18 de XXIV-155 p. Prix : 1 fr. 25. — *Le Phylloxera de la vigne ; son organisation, ses mœurs ; choix des procédés de destruction, avec gravures et cartes*, par M. MAURICE GIRARD, docteur ès-science, délégué de l'Académie des sciences, ancien président de la Société entomologique de France. Paris, Hachette, 1874, in-32 de 120 p. Prix : 50 cent. — *Le Phylloxera, Étude de la maladie de la vigne*, par ETIENNE LAPIERRE-BEAUPRÉ. Paris, Douniol, 1875, in-12 de 14 p. Prix : 50 cent. — *Bibliothèque du jardinier. Conifères de pleine terre*, par A. DUPUIS, membre de l'Académie royale de Turin, de la Société linnéenne de Bruxelles. 47 gravures. Paris, Libr. agricole (sans date), in-18 de 156 p. Prix : 1 fr. 25. — *Bibliothèque du jardinier. Arbrisseaux et arbustes d'ornement de pleine terre*, par LE MÊME, 25 gravures. Paris, Libraire agricole (sans date), gr. in-18, de 120 p. Prix : 1 fr. 25.— *Aviculture : Faisans, perdrix, colins. Initiation à l'élevage par un éleveur*. E. LEROY. Illustrations par E. Bellecroix, 2e édition. Paris, Firmin-Didot, 1875, gr. in-18 de XXI-405 p. Prix : 3 fr. — *Sur la culture et l'ensilage du maïs*, par AUGUSTE GOFFART, membre correspondant de la Société centrale d'agriculture de France, etc., agriculteur à Burtin (Loir-et-Cher). Paris, G. Masson, février et avril 1875, 2 broch. in-8 de 62 et 36 p. Prix : 1 fr. 50. — *Culture et ensilage du maïs-fourrage et des autres fourrages verts*, par ED. LECOUTEUX, propriétaire-agriculteur, rédacteur en chef du *Journal d'agriculture pratique*, membre de la Société centrale d'agriculture, etc., etc. Paris, Libr. agricole, 1875, gr. in-18 de IX-144 p. Prix : 1 fr. 25. — *Catéchisme agricole ou Principes généraux d'agriculture par demandes et par réponses*, par CHARLES ALLIER, sous-directeur de la ferme-école de Berthaud. Tome Ier. Grenoble, typographie F. Allier père & fils, 1875, gr. in-18 de VII-268 p. Prix : 3 fr. — *Le Melon vert à rames*, par M. BOSSIN. Paris, Ch. Blériot, 1875, in-32 de VII-127 p. Prix : 1 fr. 50.— *Études agricoles. La Camargue et Le Plan-du-Bourg (Bouches-du-Rhône)*, par ALF. LÉGER, ingénieur des arts et manufactures. Paris, J. Dejey & Ce, 1875, in-8 de 146 p. avec une carte du Delta du Rhône (Extrait des *Mémoires de la Société des ingénieurs civils*). — *Rapports publiés par le Ministère de l'agriculture et du commerce. Direction générale de l'agriculture. L'agriculture à l'Exposition universelle de Vienne*, par M. EUG. TISSERAND, inspecteur général de l'agriculture, membre du Jury international, président de la cinquième section (groupe II) de l'Exposition universelle de 1873 à Vienne (Autriche). Paris, G. Masson, 1874, gr. in-8 de 235 p. Prix : 5 fr. — *Rapport sur le reboisement, présenté au Conseil général de la Drôme*, par M. FÉLIX GERMAIN. Paris, Guillaumin, 1873, in-8 de 100 p. Prix : 2fr.—*Histoire du chêne dans l'antiquité et dans la nature. Ses applications à l'industrie, aux constructions navales, aux sciences, aux arts*, etc., par A. COUTANCE, pharmacien, professeur de la Marine, professeur d'histoire naturelle à l'École de médecine navale de Brest. Paris, J.-B. Baillière, 1873, in-12 de 558 p. Prix : 8 fr.

Chaque année voit éclore un grand nombre de publications relatives à l'agriculture. Les analyser toutes serait une chose impossible. On nous saura gré du moins de signaler soit les plus importantes, soit les plus usuelles parmi celles qui ont paru depuis peu.

— Mentionnons d'abord deux toutes petites brochures in-32 essentiellement pratiques, essentiellement à la portée des cultivateurs sachant lire et écrire. L'une est intitulée : *Le Berger ;* l'autre s'appelle : *Le Vacher et le Bouvier*. Toutes deux ont pour auteur M. Ernest Menault, toutes deux sont éditées par la maison Hachette, au prix de 0 fr. 50 l'une, et contiennent autant de vignettes dans le texte que les développements de celui-ci en comportent. L'histoire naturelle pratique du mouton, la description de ses différentes races, l'exposé de ses maladies, des soins nécessaire à son hygiène, l'art de conduire et de mener à bien les troupeaux ; l'art de dresser les chiens destinés à être les auxiliaires du berger, voilà, en quelques mots, le sujet du petit livre appelé : *Le Berger*. — Le même plan est suivi dans *Le Vacher et le Bouvier*, avec les différences résultant de la différence

même des objets ; car, si le mouton est cultivé exclusivement, ou à peu près, pour sa laine et sa viande, sans parler de l'engrais qu'il fournit comme toutes les variétés de bétail, l'espèce bovine nous donne laitage, travail, viande et cuirs. Ce sont deux petits traités pratiques et élémentaires, excellents à répandre.

— Autant peut-on en dire d'un ouvrage plus volumineux que les précédents, mais traitant de matières beaucoup plus étendues. *Le Trésor du cultivateur* justifie son titre, malgré ce qu'il a d'un peu prétentieux. C'est la nouvelle édition, par M. le Dr Issartier fils, d'un *Cours familier d'agriculture*, par Issartier père, publié par la librairie classique de Paul Dupont. Simple, clair, méthodique et d'ailleurs bien écrit, ce volume in-18 s'adresse plus particulièrement aux jeunes garçons des champs, pour leur enseigner comment l'on doit comprendre et raisonner la culture qu'ils voient faire et qu'ils font sous la direction de leurs parents. — Notions élémentaires de physique, de physiologie végétale et même de chimie appliquées au sol, à l'atmosphère et aux plantes dans leur rôle en agriculture ; classement et études des différents sols, leur amendement ; le travail de la terre ; soins à donner aux bestiaux ; production et étude raisonnée des engrais ; culture proprement dite des céréales et des plantes fourragères ; enfin culture spéciale de la vigne et des arbres fruitiers ; tel est le résumé succinct des matières traitées dans ce volume. Il serait à désirer qu'il fût entre les mains de tous les instituteurs, et, par leurs soins, mis sous les yeux des jeunes gens les plus laborieux et les plus intelligents de chaque commune rurale.

— Le traité de l'*Amélioration du fumier de ferme par l'association des engrais chimiques et la création de nitrières artificielles* est un opuscule moins volumineux, mais plus savant. Il s'adresse aux agriculteurs lettrés et agronomes en situation de prêcher d'exemple autour d'eux. L'auteur, le Dr Levy, préconise un de ces systèmes mixtes qui, s'écartant également de l'esprit de système et de l'esprit de routine, sont le plus souvent, surtout en matière aussi contingente que l'agriculture, la plus complète expression de la vérité pratique. Si la doctrine des engrais chimiques est, à ses yeux, un grand et incontestable progrès, il n'en considère pas moins les fumiers de ferme comme la base même de toute fumure : mais il démontre combien, en leur associant rationnellement les engrais chimiques, on peut en augmenter la puissance et l'action fertilisante sur le sol. Cette brochure n'est pas une des moins bonnes de la collection in-18 de la Librairie agricole.

— A un point de vue différent, M. Antoine Rousset, sous-inspecteur des forêts à Nice, part du même principe, et s'élève seulement contre l'exagération avec laquelle certains agronomes avaient cru pouvoir transformer en loi absolue la théorie des engrais chimiques et

en faire une application exclusive. Dans sa brochure in-32, *Le Fumier de ferme — Conditions d'établissement d'une fumière*, il constate que, depuis l'origine du monde, l'amélioration et la fertilité de la croûte terrestre ont toujours été en augmentant. Pourquoi? parce que les végétaux puisent, dans l'air atmosphérique plus encore que dans le sol, les éléments de leur nutrition et de leur développement, et que, retournant ensuite au sol sous forme de détritus végétaux ou animaux, ils lui rendent plus qu'ils n'en ont reçu. Étant acquise cette vérité de l'existence dans l'atmosphère des principaux éléments nutritifs des plantes, M. Rousset veut qu'on l'applique à la confection et à l'amélioration du fumier de ferme, au lieu d'abandonner cette amélioration au hasard, comme cela se fait plus ou moins partout. De là son système d'établissement de *fumières*, sortes d'usines à manipulation et amélioration des fumiers de ferme. Il y a, dans cet opuscule, des vues neuves et ingénieuses que nous signalons aux agronomes et aux praticiens éclairés.

— M. Girardin ne paraît pas avoir connu le petit écrit de M. Rousset, lorsqu'il a composé ce très-important et très-substantiel chapitre sur la manière d'employer les fumiers, dans son livre intitulé : *Des fumiers et des autres engrais animaux*. Il y eût puisé des idées originales et des considérations qu'on ne trouve pas ailleurs. Le volume de M. Girardin est du reste un traité complet sur la matière. Il étudie et analyse toutes les catégories d'engrais animaux parmi lesquels les excréments de l'homme occupent une place importante et en rapport avec la grande puissance fertilisante de cet engrais trop négligé en France. Il traite, avec les développements les plus étendus, de tous les soins à donner aux fumiers pour en obtenir le maximum d'effet. Il en indique les différents modes d'emploi et donne ensuite d'excellents renseignements sur la formation des composts et sur l'emploi des engrais industriels. On trouverait difficilement, croyons-nous, une étude plus complète et écrite avec plus de compétence sur un tel sujet que ce substantiel volume.

— *L'Œuvre agricole de M. de Béhague*, par M. Barral, secrétaire perpétuel de la Société centrale d'agriculture, est le compte rendu d'une visite, faite par une délégation de cette société, à un domaine de près de 2,000 hectares, sinon absolument créé, du moins entièrement transformé par l'un de ses membres. De 11 fr. 15, revenu de l'hectare moyen en 1826, époque de l'acquisition du domaine de Dampierre (Loiret), par M. de Béhague, ce revenu s'est élevé graduellement jusqu'à 28 francs, en 1861, et à 41 francs, en 1874. Sur cette étendue de 2,000 hectares, 1,136 sont à l'état de forêts, dont 822 hectares semés ou plantés dès le début par l'acquéreur, qui a fait, de ces reboisements, dans les plus mauvaises des très-mauvaises terres du domaine,

la base de son œuvre de régénération agricole. Il est peu d'exemples, croyons-nous, plus complets et plus concluants que celui-là, de ce que peut l'intelligence agricole, servie par des labeurs constants et persévérants, pour la progressive amélioration de la terre. Tout grand propriétaire rural devrait lire et étudier l'*Œuvre agricole de M. de Béhague*.

— Si le rapport de M. Barral doit être proposé surtout à ceux qui pratiquent la grande culture, la *Pratique des irrigations*, par M. Vidalin, s'adresse plutôt à la moyenne et à la petite cultures, bien que ce volume, qui fait partie de la Bibliothèque du cultivateur publiée par la Librairie agricole, puisse être utilement consulté aussi par les heureux possesseurs de vastes prairies naturelles. C'est une étude approfondie et complète ; l'auteur l'a divisée en trois parties : Aménagement des eaux, aménagement du terrain, utilisation des eaux. Eaux atmosphériques, sources, eaux courantes naturelles, eaux fournies par les canaux, machines d'arrosage, voilà pour l'aménagement des eaux. Pour celui des sols, autre est la marche à suivre s'il s'agit de sols plats, de terrains en pente légère ou moyenne, ou de prairies de montagnes : dans chacun de ces cas, une méthode spéciale est à adopter. Enfin, quand tout est disposé pour l'établissement d'irrigations fertilisantes, il faut savoir donner l'eau en plus ou moins grande quantité ou s'abstenir suivant l'heure et suivant la saison, en régler le débit suivant la quantité dont on dispose, combiner avec les arrosages les fumures les mieux appropriées. L'auteur termine par un excellent chapitre sur la submersion des vignes infestées par le phylloxera : la submersion est, en effet, un excellent remède... à la condition que les vignes soient placées en terrains irrigables, ce qui, malheureusement, ne se réalise guère que par exception.

— C'est ce que fait remarquer fort judicieusement M. Maurice Girard, docteur ès sciences, dans une brochure in-32 fort substantielle, intitulée : *Le Phylloxera de la vigne, son organisation, ses mœurs*, etc. La submersion des vignes phylloxérées ne peut, comme leur ensablement, être employée que dans des cas spéciaux. Aux yeux de M. Maurice Girard, qui fait une histoire complète, et du fléau dans son ensemble et de l'insecte qui le cause considéré individuellement, le remède principal, et applicable dans tous les cas, à apporter aux vignes envahies par le phylloxera, consiste dans l'introduction soit isolée, soit combinée avec une forte fumure, de substances toxiques dans le sol. Le composé proposé par M. Dumas, le sulfocarbonate de sodium ou de potassium, paraît à M. Girard le point de départ de la solution du problème.

— Un procédé curatif infiniment plus simple serait celui que propose M. Lapierre-Beaupré, dans une brochure in-12 d'une douzaine de

pages, intitulée : *Le Phylloxera : Etude de la maladie de la vigne.* Malheureusement, l'auteur se borne à décrire une expérience répétée un nombre de fois fort restreint, et ne présente aucune considération scientifique, aucune tentative d'explication théorique ou pratique à l'appui. Son procédé consisterait simplement dans une sorte de récépage ou coupe rez terre des ceps. De forts et vigoureux rejets seraient sortis des souches de tous les pieds de vignes traités par lui de la sorte ; ces rejets auraient porté fruit dès la seconde année, et n'auraient offert aucune trace de la maladie. Fort bien : mais on se demande comment l'enlèvement de la tige peut agir sur l'insecte qui s'attache aux racines. Est-ce l'excès d'abondance de la séve aux racines, lorsqu'elle n'a plus de canaux pour s'écouler en dehors, qui arrête l'action du phylloxera ? Mais alors ce résultat est-il définitif ou seulement temporaire ? Il aurait fallu approfondir ces questions. Toutefois, ce que n'a pas fait l'auteur de la brochure, d'autres peuvent le faire, et il y a matière, à cet égard, à de nouvelles et intéressantes expériences.

— Des vignes aux parcs et aux jardins, la distance n'est pas énorme, et nous pouvons, en quittant le phylloxera, passer aux *Conifères de pleine terre* de M. A. Dupuis, sans transision trop brusque. Ce petit in-18, qui appartient à la Bibliothèque du jardinier, publiée par la Librairie agricole, est une succession de courtes monographies des principales espèces de conifères indigènes ou naturalisés dans nos jardins et dans nos squares. Écrit essentiellement dans un sens horticole, cet opuscule n'est complet qu'au point de vue d'un modeste jardinier. Ni le rôle de ces arbres au point de vue forestier et industriel, ni leur importance pour la mise en valeur des terres improductives ne sont développés ou seulement indiqués. La pensée de l'auteur, du reste, ne paraît pas avoir été de dépasser l'horizon des amateurs de jardins, et, dans ces limites très-restreintes, son livre peut être recommandé.

— Ces observations s'appliquent identiquement aux *Arbrisseaux et arbustes d'ornement de pleine terre* du même auteur, formant un in-18 semblable au précédent, dont il est le complément nécessaire. Ce petit volume donne, pour les plantes ligneuses à feuilles caduques ou persistantes, non conifères, de petite et moyenne dimensions, les mêmes renseignements, les mêmes indications que les *Conifères* pour les végétaux de toute grandeur qui portent ce nom. Vingt-cinq vignettes complètent le texte. Recommandé aux amateurs de jardins paysagers.

— Une volière ne dépare aucun jardin, et l'*aviculture*, c'est-à-dire l'élève ou l'élevage des oiseaux s'allie on ne peut mieux à l'horticulture. Si quelque amateur de jardins se rencontre qui soit en même temps chasseur, — cela se voit, — l'*Aviculture* des *faisans, perdrix*,

colins de M. E. Leroy est un livre fait pour lui. Ce volume traite de l'art d'élever, non-seulement en volière et en basse-cour, mais aussi en liberté et à titre de repeuplement des parcs, garennes et boqueteaux, la plupart des oiseaux méritant vraiment le nom de gibier de plume : faisans, perdrix, bartavelles, colins ou perdrix d'Amérique, de Virginie, de Californie, coqs de bruyère, grouses, tétrus, gélinottes, etc. L'auteur réunit le double et rare mérite de joindre, à une méthode parfaitement claire et didactique, un style humoristique et enjoué qui en rend la lecture non-seulement pleine d'intérêt, mais véritablement amusante pour tout le monde, y compris les personnes les plus complétement étrangères aux matières dont il s'occupe. De nombreuses vignettes, intercalées dans le texte ou placées en vedette des chapitres, complètent le charme de ce fort in-18, dont l'édition est soignée comme toutes celles qui sortent de la maison Didot.

— Moins attrayantes, sans doute, à la lecture, mais plus importantes au point de vue des intérêts généraux de la production du sol, sont trois brochures que nous avons sous les yeux et qui traitent de *La Culture et* de l'*Ensilage du maïs-fourrage*. Des deux moins fortes quant au nombre des pages, la première (février 1875) est un mémoire présenté à la Société d'agriculture de France, par M. Auguste Goffart, propriétaire agriculteur en Loir-et-Cher, sur ses procédés d'ensilage à grande échelle de ses maïs-fourrages, qui lui permettent de nourrir pendant l'hiver un abondant bétail aux conserves de fourrage vert. Les résultats excellents obtenus par l'auteur sont démontrés, agronomiquement, par les analyses, et, pratiquement, par des faits constatés, qui luttent victorieusement contre les contestations dont ces produits et ces méthodes avaient été l'objet.

— La seconde brochure, du même auteur, publiée un mois plus tard sous le même titre, se compose principalement d'un Rapport fait à la Société centrale d'agriculture « sur la question du maïs-fourrage haché vert, » par une commission de cette société, chargée d'examiner l'œuvre, en cet ordre, de M. Goffart. Ce rapport conclut d'une manière on ne peut plus favorable à l'exploitation qu'elle a examinée, basée sur la culture du maïs à hauts produits dans des terres peu susceptibles de culture plus relevée, et sur la conservation du maïs-fourrage en silos.

Scientifiquement écrites, ces deux brochures s'adressent aux agriculteurs-agronomes plutôt qu'aux cultivateurs proprement dits.

— Bien que les données agronomiques ne fassent pas défaut au traité en 144 pages in-18, que donne M. Lecouteux, sous ce titre : *Culture et ensilage du maïs-fourrage et des autres fourrages verts*, ce petit volume est un traité pratique de la culture des plantes à cultiver

pour fourrages verts de conserves, principalement des diverses variétés de maïs. Dans les contrées où les sécheresses périodiques ou fréquentes rendent impossible une production suffisante et régulière en herbages, et où, par conséquent, l'industrie du bétail ne peut prendre les développements désirables, la culture des fourrages verts, susceptibles de se conserver à cet état vert pendant une grande partie de l'année et surtout pendant l'hiver, a une importance considérable, et peut amemer la rénovation agricole des pays secs. C'est par l'*ensilage* ou l'emmagasinement de ces fourrages dans des silos, que l'on peut arriver à rendre l'industrie du bétail prospère en tous pays.

L'auteur s'est proposé d'enseigner aux cultivateurs la culture du maïs et des autres plantes à fourrage vert, les procédés et la méthode à suivre pour les ensiler, de manière à ce qu'ils puissent, sans altération aucune, servir à la nourriture du bétail pendant tout l'hiver, enfin sur le rôle du maïs et de la betterave dans les assolements. Cet opuscule, écrit pour être à la portée du plus grand nombre, nous paraît appelé à rendre de réels services.

— S'il est un livre élémentaire, méthodique, clair, accessible aux intelligences les moins développées, c'est assurément le catéchisme agricole de M. Charles Allier. Destiné aux enfants et aux jeunes gens, il appelle sans doute les commentaires et les développements de l'instituteur rural, si ce dernier a sur les principes culturaux, des notions suffisantes. Mais tout *Catéchisme*, quel que soit l'objet de son enseignement est dans ce cas. Nous en avons sous les yeux le premier volume qui traite, (I) des notions élémentaires de chimie et de physiologie végétale ; (II) des *opérations* de l'agriculture, telles que fertilisation et amélioration des terres, irrigations, semailles, récoltes, constructions rurales ; (III) des plantes de la grande culture, céréales, légumes verts et secs, racines alimentaires, plantes industrielles, prairies naturelles et artificielles. Nous attendrons, pour apprécier l'ensemble de cet ouvrage, qu'il soit complet, le tome Ier nous ayant seul été communiqué jusqu'ici.

— Aimez-vous le melon et possédez-vous un potager, voire un simple jardinet d'agrément? lisez *Le Melon vert à rames* de M. Bossin, et vous y apprendrez à connaître et à cultiver, sans grands soins ni grand'peine, un petit melon à chair verte et savoureuse qu'il suffit de laisser grimper sur un espalier ou sur des ramilles plantées à cet effet. Chaque pied, de fin juillet à fin octobre, vous donnera dix à quinze fruits pouvant, une fois cueillis, se conserver cinq à six jours. *Le Melon vert* de M. Bossin rendra service aux gourmets et aux jardiniers avisés qui sauront spéculer à propos sur les faiblesses des premiers.

— *La Camargue et le Plan-du-Bourg*, de M. Alfred Leger, ingénieur, est une étude agricole très-savante, très-étudiée, mais très-aride, bourrée de chiffres et de faits, d'un puissant intérêt, en somme, pour les habitants des Bouches-du-Rhône et pour tous ceux qui ont des intérêts dans l'intérieur et aux abords du delta du Rhône.

Après avoir donné une description très-détaillée et très-complète de cette région, conditions générales, situation agricole, culture du sol, élevage des bestiaux, l'auteur passe en revue et discute pied à pied les douze ou treize systèmes successivement proposés par quinze ou seize ingénieurs, agronomes, sociétés industrielles ; il montre le défaut de la cuirasse de chacun d'eux. Après quoi il propose le sien, qu'il appuie sur l'étude de tous les autres, en cherchant à combler les lacunes des uns et à parer aux difficultés pratiques des autres. Il veut que l'on commence préalablement par établir un champ d'exprience, une place d'essai dans de bonnes conditions moyennes, afin de ne se lancer dans le grand qu'appuyé sur des précédents, sur une expérience acquise ; puis qu'on organise un syndicat général de tous les propriétaires et syndicats partiels de la région ; enfin, que l'on organise une combinaison financière pour faire les avances de fonds nécessaires, non-seulement aux particuliers, mais à l'État, au département, aux Compagnies qui ont fait des offres et qui, les uns et les autres, seraient appelés à coopérer à cette œuvre qui serait d'une haute importance pour l'accroissement de la richesse privée et publique.

Une bonne carte du delta du Rhône accompagne cette compacte brochure.

— Peu de publications agricoles présentent un intérêt plus général et plus complet que *L'Agriculture à l'Exposition universelle de Vienne*, de M. Eugène Tisserand, inspecteur général de l'agriculture, membre du jury international, etc., de l'Exposition universelle de 1873, à Vienne (Autriche). Très-succinct, cet exposé est en même temps très-littéraire ; et par là nous n'entendons pas dire qu'il soit écrit avec une recherche et une hauteur de style que le sujet ne comporte point : nous voulons dire qu'il est rendu de telle sorte que la lecture en est facile, agréable et attachante.

Il est un peu tard maintenant, deux ans après la clôture de l'exposition dont il rend compte, pour faire de ce livre le compte rendu spécial et développé qu'il mériterait. Bornons-nous à dire que l'agriculture du monde presque entier ayant été représentée à Vienne, c'est le tableau de l'état agricole de toutes les contrées civilisées, même plus ou moins, qui est placé sous les yeux du lecteur. Toutefois, il ne faudrait pas croire que l'importance relative de chaque pays, au point de vue agricole, y fût représentée.

L'Angleterre, nation essentiellement commerciale, industrielle, ex-

portante en même temps qu'agricole, y occupait, avec ses innombrables colonies, le premier rang, comme importance des objets exposés ; les Etats-Unis venaient en second, et la France ne se trouvait qu'au sixième rang, après l'Allemagne, l'Autriche et la Hongrie. Évidemment ce n'est pas sur ce fait que l'on peut juger de la puissance comparative de production agricole de chaque pays. Comme le fait, avec une grande justesse, observer M. Tisserand, c'est à un autre point de vue qu'il faut envisager une exposition internationale d'agriculture ; car de toutes les industries, l'agriculture est celle qui se prête le moins à ce genre de manifestation...

Arrêtons-nous. Sous peine de commencer une analyse longue et développée, nous devons nous borner à renvoyer le lecteur à l'exposé de M. Tisserand : une œuvre de cette importance ne saurait s'analyser en quelques lignes.

— En ouvrant le *Rapport sur le reboisement* présenté au conseil général de la Drôme par M. Félix Germain, au nom de la commission chargée d'examiner les travaux de reboisement, nous nous attendions à lire un compte rendu sérieux et impartial des travaux effectués en vue de cette opération d'une importance de premier ordre en même temps que délicate, difficile, épineuse et poussée généralement avec le plus grand zèle de la part des fonctionnaires qui la dirigent. Bien promptement déçus avons-nous été, car, dès la seconde page, l'esprit de dénigrement systématique se fait jour et la recherche d'une vaine popularité transpire presque à chaque ligne de ce recueil de critiques acerbes, malveillantes et de parti pris, mal dissimulées sous une modération apparente de langage qui, d'ailleurs, ne sait pas toujours se contenir.

Nous ignorons complétement quelle est la composition politique du conseil général de la Drôme ; mais nous serions étrangement surpris si l'on nous disait que le rapporteur appartient au côté droit de l'assemblée départementale. Par contre, nous ne le serions en aucune façon d'apprendre que cet honorable à des tenants avec le parti radical, et qu'en décrivant le mode d'exécution de l'œuvre du reboisement, il cherche à faire sa cour aux électeurs de ce parti que touche peu, naturellement, le haut intérêt général auquel correspond une œuvre de cette importance.

— M. Coutance, professeur d'histoire naturelle à l'École de médecine navale de Brest, a publié une *Histoire du chêne dans l'antiquité et dans la nature* qui est bien le traité le plus complet qui ait jamais été écrit sur ce roi de nos forêts. Les récits historiques et légendaires concernant le chêne chez les Juifs, les Grecs, les Germains, les Gaulois, comme chez les poëtes, et à l'époque de la chevalerie, n'occupent qu'une faible partie du volume. C'est une manière d'introduction.

Mais la description botanique de cet arbre avec la classification de toutes ses variétés, mais l'exposé de sa répartition sur les divers pays du globe, mais sa description physiologique, culturale et entomologique, mais son rôle et son importance dans les constructions navales, enfin les services accessoires qu'il rend à la médecine, à l'alimentation, aux industries de la tannerie, de la teinture, du liége et quelques autres, — voilà ce qui fait l'objet essentiel de ce volume fort curieux, mais écrit un peu trop au point de vue exclusif du chimiste, du pharmacien, et du pharmacien de marine qui plus est.

SALTUS.

THÉOLOGIE

Scritti apologetici di VINCENZO DI GIOVANNI, professore di filosofia nel seminario arcivescovile di Palermo. Parlerme, Antonio Palomes, 1875, in-12 de VIII-493 p. — Prix : 5 fr.

Le nom de M. Vincenzo di Giovanni n'est pas inconnu à nos lecteurs ; déjà bien des fois le *Polybiblion* a parlé des livres de l'érudit sicilien. Ce nouveau volume comme quelques-uns de ceux qui l'ont précédé est formé d'articles publiés dans divers recueils italiens, mais ici ce sont surtout des travaux inspirés par les attaques auxquelles la religion est plus que jamais en butte, que M. di Giovanni a eu la bonne pensée de réunir. Nous ne pouvons nous arrêter à chacun de ces travaux si nombreux et faits pour intéresser vivement les catholiques, montrer M. di Giovanni combattant Renan et Strauss, discutant avec Gioberti, réfutant Stuart Mill, Hebert Spence et Max Müller, renversant les arguments avec lesquels M. Bianchi-Giovini voudrait prouver la fausseté des Évangiles, et repoussant cette active propagande à laquelle les protestants se livrent dans sa patrie, bien inutilement d'ailleurs, car, suivant M. di Giovanni « l'Italie pourra être rationaliste et incrédule, mais protestante, jamais (p. 332). » « La plus grande partie de mes livres, dit l'auteur dans une préface dont nous voulons au moins citer quelques lignes, a été consacrée à l'histoire littéraire et philosophique de la Sicile et de l'Italie ; d'autres ont eu pour but l'enseignement de la philosophie et l'étude de la langue italienne ; celui-ci est consacré à ma foi de laquelle je n'ai jamais rougi et que je sens, au contraire, plus vigoureuse à mesure qu'on la combat et qu'on l'insulte davantage... Je ne crois pas, dans ma vie, avoir rien écrit sans une bonne intention, je n'ai pas tiré de profit matériel de mes ouvrages ; grâce au temps dans lequel nous vivons ils m'ont souvent attiré des désagréments : il en sera peut-être encore ainsi pour ce volume, mais, quel que soit son destin, je m'y complais comme à une bonne action.»

TH. DE PUYMAIGRE.

SCIENCES ET ARTS

La Morale et l'athéisme contemporain, par l'abbé Élie Méric, professeur de théologie en Sorbonne, Paris. Albanel, 1875, in-18 de 458 p. — Prix : 3 fr 50

Ce volume est la quintessence des nombreuses leçons professées en ces derniers temps à la Sorbonne, par M. l'abbé Méric, sur les rapports de la morale avec l'idée divine. Aujourd'hui, des hommes se sont rencontrés qui, dans l'immensité de leur orgueil, ont essayé, au nom même de la Science, de couper le câble qui unit le ciel à la terre. Ils ont érigé l'athéisme en système. Ils le prêchent publiquement dans leurs écoles, dans leurs journaux, dans leurs clubs et dans leurs livres. Ils veulent trouver, en dehors de Dieu dont l'existence pour eux est incertaine ou chimérique, dans l'utilité matérielle de l'homme et de l'État, le fondement même de la morale et la loi du devoir. C'est contre ces désolantes doctrines que M. l'abbé Méric a écrit son livre. Le savant professeur de Sorbonne expose d'abord l'état actuel de la philosophie morale en France, en Allemagne et en Angleterre. Puis il prend chaque théorie en particulier et en démontre, à la double lumière de la raison et de la révélation, les erreurs philosophiques et le néant scientifique. MM. Littré, Robin, Auguste Comte, Charles Renouvier, Hartmann, Hockel, Stuart Mill, Herbert Spencer, Huxley, Moleschott, Vogt, Buchner, Tissot, Vacherot, Darwin, Broca et Schopenhauer sont, par lui, épluchés, analysés, réfutés dans leurs paradoxes, leurs négations et leurs sophismes. M. l'abbé Méric s'attache parallèlement à démontrer que la morale utilitaire, la morale indépendante, la morale positiviste et la morale déterministe, outre qu'elles n'ont ni base scientifique sérieuse, ni sanction absolue, ont pour résultats ultimes le doute, le désespoir et la haine. Dieu seul, dit-il, est le fondement et la sanction de la morale. Si la morale dérive de l'homme, l'homme peut impunément la violer — personne ne saurait l'en empêcher. Il n'y a qu'une morale éternelle, simple, vraie, immuable : c'est celle dont le principe est l'affirmation d'un Dieu créateur et législateur. Un système de morale qui n'a pas pour fondement l'idée du vrai Dieu est un édifice bâti sur un sable mouvant, et les défenseurs de la morale athée sont condamnés, par la logique, à des négations qui n'attaquent pas seulement l'économie surnaturelle du christianisme, mais qui ébranlent même les vérités essentielles à la conscience humaine et les bases naturelles de l'ordre social. Telles sont les conclusions de M. l'abbé Méric. Ce sont celles de la véritable science, du bon sens et de l'expérience. Si, en effet, certains philosophes modernes se contentent de limiter leurs tristes théories dans le domaine de la pensée pure, il n'en est pas de même

des peuples à qui l'on enseigne la haine de Dieu et de toute autorité. Ils traduisent, eux, l'idée en fait; ils en tirent brutalement les conséquences ; nous en avons vu quelques échantillons sous la Commune. Ce n'est pas beau.

Le livre de M. l'abbé Méric se recommande par de grandes qualités d'exposition et de discussion. Le style en est clair, concis et rapide. L'auteur est très-modéré envers les personnes et très-énergique contre les erreurs. Il a mis en pratique la maxime de saint Augustin : *Diligite homines, interficite errores.* Les jeunes gens des écoles, qui se laissent trop aisément séduire par certaines nouveautés, devraient faire de la *Morale et l'athéisme* une étude approfondie. Ils seraient prémunis et cuirassés contre les erreurs de la science contemporaine.

FIRMIN BOISSIN.

Traité de zoologie, *appliquée à l'industrie, au commerce et à tous les arts technologiques*, par M. A. F. NOGUÈS. Paris, G. Masson, 1875, 4 vol. in-8. — Prix : 15 fr.

Des quatre volumes que vient de publier M. Noguès, le premier traite de la classification et des mammifères; le deuxième, des vertébrés ovipares et des invertébrés; le troisième, de la physiologie comparée de l'homme et des animaux; le quatrième, de notions étendues sur l'élevage et les qualités des animaux domestiques, sur l'apiculture, la sériciculture et l'hygiène. On voit que cet ouvrage forme à lui seul l'équivalent d'une petite bibliothèque : compilation sans doute, mais, savamment faite et accompagnée de la citation des sources où l'on a puisé; il n'y manque même pas certaines notions de médecine. Bien conçu, l'ouvrage s'adresse à un public varié. M. Noguès a eu le mérite de rapprocher, dans certaines classes, l'étude des types fossiles de celle des types vivants. Sur certaines questions délicates, où les auteurs consultés par lui sont loin de s'entendre, il a dissimulé son embarras en citant les classifications ou les opinions contradictoires; sur celle de l'origine de l'homme, il l'admet comme quaternaire, mais lui refuse, avec grande raison, l'antiquité de l'âge tertiaire ; c'est déjà beaucoup que de lui assigner une date antérieure à celle de la période glaciaire. Comme dans tous les travaux faits par juxtaposition de documents, certaines parties y sont développées aux dépens des autres; celle de l'homme et des animaux domestiques y tient la plus large place ; celle des infusoires aujourd'hui soupçonnés ou même convaincus d'être l'origine de tant de maladies infectieuses, est réduite à une trop simple expression. Un grand nombre de dessins bien choisis et bien gravés rendent l'ouvrage des plus instructifs pour la jeunesse, à laquelle des livres plus savants sur certains points spéciaux seraient loin de donner certaines notions précises de zootechnie dont on sent trop souvent le défaut dans la vie usuelle.

EUG. FOURNIER.

Guide de l'art chrétien. Etudes d'esthétique et d'iconographie, par le comte DE GRIMOUARD DE SAINT-LAURENT. T. VI et dernier. Paris, Didron ; Poitiers, Oudin, in-8 de XVI-450 p. avec planches et vignettes.— Prix : 10 fr.

Nous avons à plusieurs reprises (t. IX, p. 168 ; XI, p. 78 ; XIII, p. 224) rendu compte en détail de l'œuvre de M. le comte de Saint-Laurent. Elle est aujourd'hui terminée, et nous la croyons appelée à rendre de réels services aux archéologues et aux artistes. Se rendant à un désir que nous avons exprimé ici-même, M. de Saint-Laurent a consacré une partie de ce volume supplémentaire à des tables qui faciliteront singulièrement les recherches : 1° table des saints dont il est parlé dans l'ouvrage, donnant non-seulement le nom de chacun d'eux, mais l'indication des scènes où il figure, des études dont il est l'objet, etc.; ainsi, pour n'en citer qu'un exemple : « *Abel;* son type d'immortelle jeunesse, V, 55, 57 ; son sacrifice, II, 370, V, 69 ; sa mort, II, pl. X, 167, IV, 29, 40 ; Abel dans les limbes, V, 53. » — 2° Table des artistes dont il est parlé dans l'ouvrage : M. de Saint-Laurent donne la date de la naissance et de la mort, l'indication des œuvres principales, l'énumération de celles qui sont citées ou reproduites dans son livre. — 3° Table des auteurs et des écrits, rédigée d'après les mêmes principes que la précédente. — 4° Table générale fort détaillée.

Elles sont suivies d'une explication sommaire des planches de chaque volume, qui forme elle-même une sorte de table analytique des gravures.

La seconde partie du tome VI est remplie par des notes qui complètent certaines études déjà parues ou forment de nouvelles études sur différents monuments de sculpture ou de peinture. L'auteur y a placé plusieurs planches d'un grand intérêt.

Enfin, pensant que « l'Art, quand on prend ce terme dans sa généralité, s'entend des beaux-arts, et les comprend tous, » M. de Saint-Laurent a consacré quelques pages à des considérations sur la musique et l'architecture chrétiennes. Nous avons dit déjà tout le bien que nous pensions et tout l'effet que nous espérions de ce bel ouvrage. Nous ne pouvons mieux faire aujourd'hui que transcrire ces lignes adressées à l'auteur par Mgr l'évêque de Poitiers : « Vous avez mené à fin une œuvre laborieuse, difficile, importante. Les juges les plus compétents, et ceux que, en cette matière, on doit nommer les maîtres, ont loué votre travail. Ils y admirent non-seulement les connaissances variées et étendues de l'érudit, mais la très-remarquable sagacité de l'observateur, jointe à cette hauteur de vue et à cette sûreté de jugement qui sont le privilége des vrais savants chrétiens. Je n'ai qu'à souscrire à des éloges trop unanimement décernés, pour n'être pas mérités. »

J.-M. RICHARD.

Vita di Michelangelo Buonarroti *narata con l'aiuto di nuovi documente* da Aurelio Gotti, direttore della R. Galleria di Firenze. Florence, tip. della *Gazetta d'Italia* 1875, 2 vol. in-8 de XIII-332 et de 295 p. — Prix : 15 fr.

Sculpteur, peintre, architecte, poëte, immense dans les arts, grand dans les lettres, Michel-Ange devait apparaître comme le sujet des plus intéressantes études à bien des écrivains. A Condivi, G. Vasari, Quatremère de Quincy, John Herford, Er. Grimm ont raconté la vie et ont apprécié les œuvres de celui que Pindemonte appelait un homme à trois âmes. Tant de prédécesseurs n'ont pas effrayé M. Aurelio Gotti. M. Gotti n'a voulu, lui, ni se livrer à des considérations esthétiques sur Michel-Ange, ni grouper derrière Buonarroti les personnages et les événements de la grande époque où il apparut. M. Gotti — et c'était le moyen d'être neuf et de vivement intéresser — a eu surtout l'intention de faire connaître l'homme. « J'ai cherché, dit-il, à devenir son familier ; racontant les faits avec simplicité, éloignant tout artifice de style, tout embellissement de fantaisie. Tout le monde comprendra, du reste, que la grandeur d'un tel homme se montre mieux dans ce qu'il fit et dans ce qu'il écrivit que dans tous les efforts de celui qui voudrait la dépeindre. Toutes les fois que j'ai pu prendre sur sa bouche ou sur celle de ses contemporains les paroles propres à mon récit, je me suis efforcé de le faire en reproduisant, dans leur entier ou par fragments, des lettres et des documents de son temps. »

M. Gotti, en situation de lire les pièces si nombreuses qui composent l'*Archivio* Buonarroti, — mis d'une manière trop avare à l'abri des regards des curieux, — a pu faire ce qu'il n'avait été possible à aucun de ses devanciers de tenter. Ce n'est pas un spectacle peu intéressant de voir Michel-Ange, encore grandi peut-être par la distance, nous apparaissant en quelque sorte idéalisé comme une de ces magnifiques statues qui l'ont immortalisé, descendre pour ainsi dire de son piédestal et prendre tout à coup quelque chose d'humain, de vivant, se montrer dans les affaires, les tracas, les préoccupations de la vie intime. Une telle épreuve ne serait certes pas sans danger pour beaucoup de personnages illustres, mais Michel-Ange en sort à son honneur; il se montre fils tendre et dévoué, bon parent, non envieux des succès d'autrui, désintéressé, généreux. On ne voit guère dans sa longue vie qu'un seul point noir, c'est sa fuite de Florence, au moment de la guerre, fuite que n'explique pas très-bien une lettre de lui (t. Ier. p. 190, t. II. p. 64) et au sujet de laquelle on serait tenté de se rappeler le bouclier jeté par Horace. Buonarroti, cependant, déclare que ce départ ne lui fut pas conseillé par la peur et qu'il ne fut causé que par le désir de visiter la France.

Le premier volume de M. Gotti contient la vie de Michel-Ange ; le

second, imprimé en plus petit texte, renferme, sous le titre d'appendice, une énorme quantité de documents de toute espèce : généalogie des Buonarroti, lettres écrites par Michel-Ange ou à lui adressées, conventions relatives à divers travaux, projets d'édifices, de statues, musique composée pour trois de ses *madrigali*, cahiers de dépense, inventaires de meubles, de vêtements;... en parcourant toutes ces pages, on se croirait au lendemain de la mort du grand homme. Cette illusion, on l'éprouve, du reste, souvent, dès le premier volume, et là, ce qui la produit, c'est le style de l'auteur. Il semble s'être fait le contemporain de Michel-Ange par la manière même dont il écrit. M. Gotti a dû beaucoup lire les vieux classiques italiens dont sa phrase nous a bien des fois rappelé la belle langue.

La Vita de Michelangelo a été publiée avec un certain luxe, le papier est beau, l'impression très-nette. Elle est ornée de fac-simile, de reproductions d'armoiries, d'un portrait et de nombreuses vignettes à mi-page. TH. DE PUYMAIGRE.

Eaux-fortes de Jules de Goncourt. *Notice et Catalogue*, par PHILIPPE BURTY. Paris, Librairie de l'Art et Ch. Delagrave, 1876, in-fol. de XVIII-20 p. de texte et 20 planches. — Prix : 100 fr.

Le recueil d'eaux-fortes que nous annonçons est un ouvrage de luxe ; il est tiré à un petit nombre d'exemplaires, et est destiné particulièrement aux curieux que les raretés bibliographiques ou iconographiques intéressent. Les eaux-fortes de M. Jules de Goncourt ont été gravées par le jeune écrivain, enlevé trop tôt aux lettres et à ses amis, sans prétention aucune ; elles étaient distribuées à des intimes, qui les classaient dans leurs cartons à côté des estampes gravées par les amateurs du dix-huitième siècle, et si elles voient le grand jour, c'est que les éditeurs ont pensé qu'il y avait actuellement en France assez de collectionneurs à la piste des petites curiosités de l'art, pour récompenser leur entreprise. Quelques-unes des planches qui composent ce volume ont été publiées dans l'*Art du dix-huitième siècle*, une série de fascicules imprimés avec luxe, à Lyon, par L. Perrin, que l'on rencontre bien difficilement aujourd'hui ; mais la plupart n'avaient tiré que quelques épreuves. Une notice par M. Ph. Burty fait connaître un côté de la vie de Jules de Goncourt que l'on connaissait peu ou point ; un catalogue raisonné de l'œuvre du littérateur-artiste permettra aux curieux, qui font une recherche spéciale des estampes dues à la pointe des graveurs-amateurs, de se rendre un compte exact des eaux-fortes gravées par ce descendant de Watelet, et du comte de Caylus, et de Lalive de Jully. G. DUPLESSIS.

BELLES-LETTRES

Fables choisies de La Fontaine. Édition à l'usage des classes supérieures annotées par Frédéric Godefroy, auteur de l'*Histoire de la littérature française* et du *Lexique comparé de la langue de Corneille*, ouvrages couronnés par l'Académie française. Paris, Gaume, 1875, in-12 de VII-428 p. — Prix : 3 fr. 50.

Morceaux choisis des poëtes et prosateurs français du seizième siècle, *accompagnés de notices développées sur chaque auteur, de notes grammaticales, littéraires et historiques, précédés d'une grammaire abrégée de la langue du seizième siècle, d'études générales sur l'état de la poésie et de la prose à cette époque, et suivis d'un glossaire explicatif et étymologique de tous les termes sortis de l'usage, qui se rencontrent dans ce volume*, par le même. Paris, Gaume, 1875, in-12 de XXXI-520 p. — Prix : 3 fr. 50.

Les deux nouvelles publications de M. Godefroy méritent les mêmes éloges que ses publications précédentes, et elles auront, je l'espère bien, le même succès.

Son édition des *Fables* de La Fontaine diffère, comme il le fait remarquer, de toutes celles qui ont été données jusqu'à ce jour en ce que l'infatigable travailleur a voulu y réunir deux conditions qu'il n'a trouvées rassemblées nulle part : 1° offrir un texte si sévèrement expurgé qu'il satisfasse les plus scrupuleux; 2° présenter des études biographiques et littéraires, et un commentaire continu, qui puissent rivaliser avantageusement avec les plus renommés travaux en ce genre, en leur empruntant ce qu'ils ont de meilleur, et en les complétant largement à bien des égards. Ce double programme a été parfaitement exécuté, et M. Godefroy a eu le droit d'ajouter (p. V et VI) : « Nos notes éclaircissent tous les points de grammaire, de lexicographie, d'étymologie, de style, de goût, d'histoire, de mythologie, de géographie, de morale, qui se rencontrent dans cet auteur si varié, celui de tous les classiques, peut-être, qui fournit le plus d'occasions naturelles d'initier les enfants et les jeunes gens à une foule de connaissances qu'ils compléteront ultérieurement. » L'excellente annotation des *Fables* de La Fontaine fera vivement désirer que M. Godefroy poursuive avec activité sa collection des principaux auteurs classiques, dans laquelle il nous promet de placer tout d'abord Pascal et Boileau.

Dans le volume consacré aux poëtes et prosateurs du seizième siècle, les morceaux ont été choisis avec autant de goût qu'ils ont été judicieusement commentés. Notices, notes, glossaire, tout est digne du lauréat de l'Académie française et de l'Académie des Inscriptions. En cherchant bien, je trouve à peine quatre ou cinq petites observations à soumettre à M. Godefroy. Il dit (p. 375) que Raymond Sebonde est un « philosophe espagnol du quinzième siècle. » M. l'abbé

Reulet a récemment démontré (*Un inconnu célèbre. Recherches historiques et critiques sur Raymond de Sebonde*; Palmé, 1875) que l'auteur du *Livre des Créatures* est né à Toulouse. — On lit (p. 423) : « Linceul, du latin *linteolum*, petit morceau de linge, de *linteum*, linge, de *linum*, lin, se disait pour drap de lit. Cette signification a duré encore quelque temps après d'Aubigné. » Cette signification a duré dans quelques provinces bien plus de temps que ne le croit M. Godefroy, et il y a quelques années à peine, en Gascogne, les notaires signalaient, dans les contrats de mariage, le nombre de *linceuls* qu'apportait en dot la future épouse. — La lettre du roi Henri IV à Marie de Médicis, rapportée page 456, et qui renferme le célèbre éloge de Plutarque, n'a pas paru authentique à de bons juges, et je crains bien qu'il ne faille y voir qu'un pastiche assez bien réussi. Le cardinal d'Ossat n'est pas né en 1536, à Cassagnalère (p. 462), mais en 1537, à Larroque (canton de Castelnau-Magnoac). Enfin, rien ne prouve (p. 470) que Bernard Palissy soit né dans un petit village du Périgord, à la Chapelle-Biron. On sait seulement qu'il est né dans l'Agenais. T. DE L.

L'Argénis de Barclai. Thèse présentée à la faculté des Lettres de Rennes, par ALBERT DUPOND, ancien élève de l'Ecole normale supérieure. Paris, E. Thorin, 1875, in-8 de VIII-196 p. — Prix : 3 fr. 50.

M. A. Dupond s'occupait, dès 1869, de l'*Argénis de Barclai*; mais diverses circonstances l'empêchèrent d'apporter à la préparation de sa thèse toute l'activité qu'il aurait voulu y mettre, et il ne déposa son manuscrit entre les mains du savant doyen de la faculté de Rennes qu'au mois de juin 1874. A ce moment, M. Boucher, ancien professeur au gymnase protestant de Strasbourg, présenta et soutint à Paris (10 juin) une thèse latine sur le même sujet. M. Dupond craignit d'abord que son prédécesseur n'eût épuisé la matière, mais il fut bientôt rassuré : tout en rendant hommage au mérite de M. Boucher, il constate que cet érudit n'arrive pas aux mêmes conclusions que lui. Pour M. Boucher, Barclai a écrit un traité de politique et n'a nullement songé à faire un livre d'histoire. M. Dupond croit pouvoir démontrer que l'écrivain a voulu, dans son ingénieux roman, non-seulement exposer ses idées sur la manière de gouverner, mais encore peindre une époque. « Tandis que M. Boucher, dit-il (p. VII), repousse toute interprétation allégorique, nous pensons, au contraire, que l'*Argénis* est une perpétuelle allégorie, où le rôle de l'imagination s'est borné à travestir les personnages dans le but (*sic*) de piquer la curiosité, où l'auteur n'a presque rien inventé que quelques héros ou quelques épisodes secondaires ; qu'en un mot, son roman appartient à l'histoire, non à la philosophie. »

M. Dupond, soit dans l'*Introduction*, soit dans les six chapitres inti-

tulés : *Analyse du roman de l'Argénis ; Explication de l'allégorie ; Critique littéraire ; Du style de l'Argénis ; Religion et philosophie de Barclai ; Politique de Barclai*, a réuni un grand nombre de curieuses observations. La biographie de Jean Barclai est très-exactement retracée et tout ce que M. Dupond dit de l'*Argénis* me semble excellent. Je n'hésite pas à écrire avec lui, comme, du reste, avec la plupart de ceux qui ont examiné de près ce livre jadis si célèbre, que c'est d'un bout à l'autre, un tissu d'allusions à des événements et à des personnages de la fin du seizième siècle. Après la thèse si consciencieuse et si concluante de M. Dupond, il ne sera plus possible de soutenir que l'*Argénis* n'est pas un tableau voilé des troubles et des luttes qui remplirent les dernières années du règne de Henri III. T. DE L.

A History of english dramatic Literature to the death of Queen Anne, by A. W. WARD, M. A., etc. London, Macmillan and C°, 1875, 2 vol. in-8 de XLVII-604 et 643 p.

Avant que notre grand siècle littéraire, éclipsant par son éclat toutes les célébrités des siècles précédents, fût venu imposer à l'Europe l'admiration de ses chefs-d'œuvre aussitôt devenus les suprêmes modèles de l'art et du goût, et faire tomber dans l'oubli, comme des productions barbares, tout ce qui n'avait pas été soumis à ses propres règles, deux pays, bien différents de race et de génie, l'Espagne et l'Angleterre, s'étaient créé un théâtre national. Ce théâtre, leur plus sûr titre à la gloire littéraire, tout indigène et tout imprégné de la saveur du sol natal, s'était formé spontanément et librement, sous le seul contrôle du jugement populaire, par la seule impulsion de quelques grands poëtes. Il ne procéda d'aucune imitation classique ou étrangère, mais se façonna peu à peu d'après les idées, les mœurs, le tempérament de tout un peuple ; il concentra, pour son développement et son épanouissement, tout l'effort des plus hautes intelligences ; il eut parfois la bonne fortune de susciter des génies, mais son charme propre et sa marque distinctive furent, avant tout, l'originalité.

M. Ward, déjà connu par des travaux historiques estimés, vient de livrer au public un volumineux ouvrage sur l'*Histoire de la littérature dramatique de l'Angleterre*. Bien que l'auteur ait cru devoir s'arrêter à la mort de la reine Anne, et laisser ainsi de côté, comme n'ayant rien ajouté de personnel à l'œuvre de leurs devanciers, des écrivains d'une certaine réputation, Fielding, Goldsmith et Sheridan, son travail forme cependant un tout complet. Le théâtre anglais, à la fin du siècle dernier, était en pleine décadence pour avoir méconnu « ces deux forces qu'aucune littérature dramatique ne peut impunément négliger : les lois de la morale et le génie national. »

M. Ward prend le drame anglais à son origine, dans les *mystères* du moyen âge, le suit dans ses premiers développements, et arrive aux prédécesseurs de Shakespeare, Lyly, Kyd, Marlowe, Greene, Thomas Lodge. Puis il s'occupe de Shakespeare lui-même, de ses contemporains et de ses successeurs, Ben Jonson, Heywood, Beaumont et Fletcher, Webster, Massinger. Il termine enfin par Dryden, Howard, Lee, Otway, Congreve. Avec Addison, se clôt la liste des poëtes tragiques; avec Richard Steele, celle des comiques. Cette longue étude, dans sa partie la plus importante et la plus soigneusement traitée, s'applique donc particulièrement à l'époque où le théâtre anglais était vivant et original, c'est-à-dire à cette époque qui va de la fin du seizième au commencement du dix-huitième siècle. De ce moment, la tradition du vieux drame anglais est perdue : la tragédie s'étiole dans des imitations françaises ; la comédie, bourgeoise et sentimentale, tombe dans l'immoralité.

Une œuvre aussi considérable échappe à l'analyse par son étendue même. L'auteur accorde peu à l'agrément; il se montre très-sobre de citations des écrivains dont il parle ; il catalogue leurs pièces, et en indique sommairement le sujet, ainsi que la valeur intrinsèque ou relative. Le lecteur est censé les connaître. La partie biographique est aussi très-brièvement traitée : les faits principaux et incontestables sont relatés sans recherche d'effet; la légende, le roman ne trouvent aucune grâce devant l'impitoyable critique. Enfin, peu de dissertations générales et de vues d'ensemble. Il semble que M. Ward craigne que la place lui manque, dans ces treize cents pages in-8, pour tout ce qu'il veut dire. Dans sa hâte d'utiliser tous les documents ayant trait à son sujet, il résume, condense, extrait, entasse les noms, les dates, les titres, les faits, les opinions d'autrefois, les découvertes d'hier et d'aujourd'hui, ses recherches et ses appréciations personnelles ; il connaît tout, il dit tout, toujours aussi pressé que positif et imperturbable, et vous renvoie sans cesse pour plus de détails à de nombreuses monographies anglaises et allemandes. Son livre est une exposition claire, rapide, minutieuse et complète de l'état actuel de toutes les questions de critique, de biographie, de chronologie, de bibliographie, avec la solution que l'érudition moderne a pu leur donner.

C'est un livre bien anglais : des faits, des faits et encore des faits. En France, nous comprenons autrement la critique littéraire : nous ne sommes pas fâchés qu'elle se déride parfois un peu et nous laisse reprendre haleine. Cette différence explique sans doute pourquoi M. Ward n'a tiré aucun parti des études de nos compatriotes sur le théâtre anglais. Il en nomme quelques-uns : MM. Guizot, Villemain, Victor Hugo, Mézières, etc.; mais il ne semble pas s'être donné la peine de les lire. Il cite M. Guizot d'après une traduction anglaise, et

Voltaire lui-même, dont le sans-façon vis-à-vis de Shakespeare méritait d'être relevé, a eu besoin, pour arriver jusqu'à lui, de l'intermédiaire de deux critiques allemands, MM. Hettner et Elze.

Une introduction, où l'auteur définit d'une façon générale et exacte le drame, la tragédie, la comédie, etc., et un index détaillé complètent cette œuvre de beaucoup de patience et d'érudition.

EMM. DE SAINT-ALBIN.

Frédéric II philosophe, par G. RIGOLLOT, professeur de philosophie Paris, E. Thorin, 1875, in-8 de 270 p. — Prix : 4 fr. 50.

Le moment semblera peut-être mal choisi pour présenter au public français un panégyrique du roi de Prusse Frédéric II. M. Rigollot a-t-il cherché à rendre moins pénible l'épreuve à laquelle il a cru devoir soumettre notre impartialité en nous parlant du philosophe plutôt que du roi ? Si les relations de la France avec le roi de Prusse n'ont pas toujours été des plus agréables, on ne peut nier que Frédéric II, par les idées, par la forme, par la langue même, ait été philosophe français. Mais il faut convenir aussi que ce n'est pas son côté le plus original et le plus brillant. Grand roi et habile capitaine, il n'a su être, comme philosophe, qu'un amateur, très-sincère sans doute et très-persévérant, mais aussi médiocre que peu convaincu. Sainte-Beuve a dit de lui que « le fond de sa nature était le goût des choses de l'esprit, et qu'il était, avant tout, un homme de lettres. » C'est, en effet, comme homme de lettres qu'il est devenu philosophe, les belles lettres étant alors très-envahies par la philosophie : elles furent toujours son péché mignon et son refuge préféré au milieu des soucis du gouvernement.

Non-seulement il n'a créé aucun système, mais il ne s'est attaché à aucun ; partisan de Leibniz, il passe tout d'un coup à Voltaire, puis il hésite, se contredit, prouve l'existence de Dieu, nie celle de l'âme, admet l'éternité de la matière, et finit par avouer que « les questions métaphysiques sont au-dessus de notre portée, » et « qu'il est plus important de digérer que de connaître l'essence des choses. » Singulier philosophe ! D'abord religieux et libertin, il devient sceptique, prêche la morale et défend d'insulter aux croyances établies. Il ne s'acharne pas aux questions insolubles, il quitte la discussion : « Plus on quintessencie cette matière, dit-il, plus on s'embrouille. » Cette bonne foi ne vaut-elle pas mieux que l'entêtement ordinaire des sophistes ? Il doute donc de la métaphysique elle-même, qui ressemble « à un charlatan : elle promet beaucoup, mais l'expérience fait connaître qu'elle ne tient rien. » Il pousse le doute plus loin encore ; dans son désespoir d'arriver à aucune certitude, il dépasse les bornes

ordinairement reconnues : les mathématiques lui paraissent « susceptibles d'illusion. »

Cependant il croit fermement à la morale ; mais, malgré toute sa bonne volonté, il ne s'y *embrouille* pas moins. Sur quoi faire reposer la morale, quand on nie l'existence de l'âme ? Sur l'intérêt, pense-t-il, qui doit être notre premier principe d'action ; et la vertu est notre plus grand intérêt. Si ce motif n'est pas assez puissant, il reste « la force et le bourreau. » Tels sont les moyens. Le but est le bonheur, car « le vrai bonheur est fait pour les cœurs vertueux. » Mais, comme s'il ne parvenait pas à se convaincre lui-même, il avoue que le bonheur « n'est qu'une illusion, » que c'est une « affaire de tempérament. »

Tel est l'homme qu'il fallait suivre pas à pas dans toutes ses incertitudes et ses contradictions. M. Rigollot s'est tiré avec honneur de la tâche difficile qu'il s'est imposée. Il le laisse parler, rassemblant avec art et patience des phrases, des mots caractérisques mais épars, analysant, s'éclairant souvent de l'ordre chronologique pour mettre un peu d'ensemble dans cette absence de système. A ce point de vue, il faut louer ce consciencieux travail. En même temps que le philosophe, M. Rigollot étudie forcément l'homme privé, le souverain. Il est rempli d'indulgence pour son héros : on sent qu'il ne condamne qu'à regret ses actes les plus blâmables et ses théories les moins admissibles. Toutes les opinions de l'auteur ne sont pas dictées par un jugement assez sévère, par une croyance assez haute et assez ferme : bien des lecteurs s'étonneront de le voir comparer Frédéric II à saint Louis et de l'entendre dire que « le scepticisme a affirmé, le premier, les droits de l'homme. »

EMM. DE SAINT-ALBIN.

André-Marie Ampère et Jean-Jacques Ampère. Correspondance et Souvenirs (de 1805 à 1864), recueillis par Mme H. C. Paris, Hetzel, 1875, 2 vol. in-12 de 508 et 461 p. — Prix : 7 fr.

Le volume intitulé *Journal et correspondance de Marie-André Ampère* nous avait déjà fait pénétrer très-intimement dans les fraîches amours et le gracieux ménage du grand homme (voir t. VII, p. 187). Toutes ces joies pures du mariage chrétien sont emportées avec sa digne et bien-aimée femme Julie Carron ; à la fleur de l'âge et de la gloire, voilà le cœur d'Ampère ravagé. Il écrit à son ami Bredin des lettres désespérées de tout, même de la religion (I, 22). Bredin se donne à tâche de le ramener à la foi, tâche facile, car, au fond, Ampère n'a jamais cessé d'être chrétien ; ces courtes défaillances sont bientôt guéries, et pour toujours. Son vaste génie s'adonne à la philosophie avec autant de passion et de succès qu'à toutes les sciences ; de là

une correspondance avec Maine de Biran. Cependant ses amis ont la malencontreuse idée de le pousser à une seconde union, qui fut aussi malheureuse que la première avait été douce. D'ailleurs son activité d'esprit et de cœur reste infatigable : métaphysique, mathématiques, physique, chimie, tout est son domaine ; et la tendresse anxieuse de son amour paternel, pour l'enfant qui deviendra Ampère l'historien, ne l'empêche pas d'aimer jusqu'à souffrir de leurs moindres maux ses amis, les hommes, la patrie. Quel directeur d'études pour ce jeune homme, et quelles touchantes expansions entre le père et le fils !

A vingt ans, ce lauréat de tous les concours est présenté à une ancienne amie de sa famille, Mme Récamier, qui, alors âgée de quarante-trois ans, était encore dans toute la puissance de la grâce et de la beauté, et tenait doucement le sceptre du goût, de l'esprit, de l'amitié et de la conversation dans son petit royaume exquis de l'Abbaye-aux-Bois : Jean-Jacques Ampère a trouvé sa *patrie* (II, 230), et il ne la quittera plus, de cœur j'entends ; car il en sera le plus vagabond citoyen ; mais, de tous les coins du monde, il y reviendra toujours.

D'abord, comme les autres, il subit le charme de l'enchanteresse : le voilà amoureux. Mais, si enthousiaste ou désespéré qu'il se montre dans maint billet (I, 208, 211, 217, 225), il est évident qu'aucune espérance ne lui est donnée ; on veut être son amie, rien que son amie, et l'on y parviendra en dépit de lui. Comment une lettre du 25 octobre 1825 a-t-elle pu faire imaginer à l'éditeur « la possibilité d'un divorce (I, 366) ? » Mme Récamier divorçant à quarante-huit ans pour épouser un garçon de vingt-cinq, neuf ans après que le divorce a été aboli définitivement par la loi formelle du 8 mai 1816, cela fait sourire ! Si, comme c'eût été convenable, on eût mis en regard de cette correspondance quelques-unes des réponses de Mme Récamier déjà publiées par Mme Lenormant, sa fille adoptive, on aurait vu avec quel art affectueux la fée de l'Abbaye-aux-Bois savait contenir ce beau feu dans lequel il y avait beaucoup d'imagination et surtout de jeunesse ; un « petit mot » suffisait pour le calmer, et, courrier par courrier, Ampère demandait « pardon de ses rabâcheries (I, 366). » Pourquoi l'éditeur nous a-t-il privés de ces « petits mots ? » Mme Récamier, appartenant comme les Ampère à la vieille bourgeoisie lyonnaise et connaissant les chagrins de leur intérieur, s'intéressait vivement à la vocation littéraire et morale du futur académicien ; elle lui donnait des conseils maternels sur la vie et sur la religion ; elle cherchait à le marier et s'associait aux espérances de son père qui rêvait une union avec Mlle Cuvier : la lettre du 26 octobre 1826 en fait foi ; et si le hardi voyageur refuse, l'obstacle ne vient point d'une passion sans espoir, mais, comme il le dit fièrement, « du sentiment de son indépendance (I, 395). » Il y a chez le jeune Ampère une exubérance de sensibilité

qui déborde tantôt en accès de mélancolie comme quand il est jaloux de Mme Swetchine (I, 361), et tantôt en joie enfantine comme celle qu'il éprouve à la réception d'un portrait (I, 423). Mais, dès 1824, lorsque le salon de l'Abbaye-aux-Bois se transporte pour un temps à Rome, quelque ardeur qu'il mette à suivre Mme Récamier, et si passionné qu'il se dise, ses amours sont déjà Saint-Pierre et le Colisée (I, 256, 258, 261). En peu d'années, la violence de ses premiers sentiments se modère, pour faire place à cette exquise affection si finement observée par La Bruyère au chapitre *du Cœur* : « L'amitié peut subsister entre des gens de différents sexes. Une femme cependant regarde toujours un homme comme un homme, et réciproquement un homme regarde une femme comme une femme. Cette liaison n'est ni passion ni amitié pure ; elle fait une classe à part. » Désormais les sentiments du jeune Ampère pour sa belle protectrice seront de cette nuance rare et délicate, que rien ne pourra jamais altérer ni ternir.

Dans l'agitation perpétuelle qui le mènera jusqu'au dernier jour à travers la terre et la mer, d'Égypte en Écosse et de Suède en Amérique, il sait acquérir et garder beaucoup d'amis ; il ne cesse jamais de penser à sa famille et surtout à son père : « Je suis entouré de gens bien malheureux; je ne veux m'occuper que de la destinée des autres (I, 301). » En 1829, il conduit à Hyères l'illustre savant, déjà malade, et dont six ans plus tard la dernière lettre sera pour son fils : « Je succombe à la fatigue d'écrire ; je te quitte avec une tendresse que rien ne peut surpasser (II, 96). » Et il meurt.

Un des attraits de cette correspondance est de nous donner des échantillons du style familier de quelques hommes célèbres tendrement liés avec J.-J. Ampère, comme Adrien de Jussieu, Alexis de Tocqueville, Ozanam : « Vous êtes l'auteur, lui écrit celui-ci, de toute ma prospérité ; vous m'avez pris comme un frère dans la maison de votre saint et glorieux père (II, 132). » Cette effusion fraternelle fait regretter que le recueil de Mme H. C. ne renferme qu'*une* lettre d'Ozanam à Ampère, et *aucune* d'Ampère à Ozanam. Le professeur tout chrétien de la Sorbonne eut une influence considérable sur son collègue un peu tiède du Collége de France, et après la mort d'Ozanam, Ampère a consacré plusieurs mois à revoir les épreuves des manuscrits de son ami. Les lettres d'Alexis de Tocqueville sont, au contraire, fort nombreuses, et l'on y trouve des mots échappés au courant de la plume, qui n'auraient pas dû être imprimés; il les eût certainement désavoués (II, 280). Est-ce bien avec l'approbation des auteurs ou de leurs héritiers qu'ont été livrées au public toutes les lettres signées de grands noms qu'on lit dans le second volume ?

La révolution de 1848 trouve Ampère, filial et dévoué, entre Mme Récamier aveugle et Chateaubriand qui s'éteint. A propos de

Louis Bonaparte, la politique lui inspire de sévères réflexions : « Revenir à des princes, quand ils ne sont plus des principes, faire la restauration de l'illégitimité et de l'usurpation, c'est vraiment par trop reculer (II, 161). » Il accompagne le corps de Chateaubriand à Saint-Malo, et rend compte de la cérémonie à Mme Récamier dans de longues lettres émues (II, 163, 165, 167, 168). Puis c'est elle qui meurt, puis Ozanam, puis Tocqueville. Tant d'épreuves ne diminuent, point l'activité ni la fécondité de son travail incessant, jusqu'à ce que la mort le prenne lui-même tout à coup, le crayon à la main.

A la fin de ce recueil, on trouve un fragment dont le testament d'Ampère paraissait interdire implicitement la publication (II, 430, 431) ; il serait téméraire de le regarder comme une profession de foi. En 1859, six ans avant sa mort, Ampère a écrit quelques pages un peu exaltées et mystiques, où il hésite à se reconnaître tout à fait chrétien ; et parce qu'il ne les a pas détruites ou expliquées, elles s'étalent incomplètes, à la suite de sa correspondance, comme un testament religieux ! Mais un peu de légèreté et d'indiscrétion semble s'être glissé dans la confection de ces deux volumes. Je ne parle pas de petites erreurs de fait ou de date, ni d'une orthographe qui travestit des noms très-connus. Mais pourquoi révéler en détail des afflictions intimes que, dans toutes les familles, on dérobe autant que possible à l'indifférence ou à la malveillance du public ? Ne suffit-il pas de savoir d'une manière générale que le père ne fut heureux ni dans son second mariage ni dans celui de sa fille, pour admirer la puissance sereine de son génie parmi de si poignantes préoccupations ? N'est-ce pas assez aussi pour expliquer comment le fils, toujours hors de chez soi, s'est refait dans l'amitié la famille qu'il ne pouvait trouver dans la parenté ? Initier minutieusement le public à des malheurs privés, pour qu'il n'ignore absolument rien dans la vie d'un grand homme, c'est, par un sentiment louable en apparence, oublier la pudeur domestique et violer le secret du foyer. Ainsi, les Ampère ont un cousin dont ils ne sont pas fiers ; pendant trente-six ans, il le font vivre, le cachent autant que possible, et enfin l'enterrent honorablement : le petit scandale qu'ils se sont donné tant de peine à atténuer, le voilà imprimé tout au long (II, 117). Cette intempérance de révélations atteint au risible : la postérité saura qu'à Paris J.-J. Ampère faisait faire son ménage par sa portière, et que, dans sa valise, en voyage, il mettait son argent « dans sa chaussette (*sic*, II, 85, 87). »

Laissons ces misères. Quand on contemple ces personnages qui, presque nos contemporains, semblent déjà d'un autre âge, quand on évoque cette société disparue des Ampère, de Mme Récamier, de l'Abbaye-au-Bois, on redit avec La Bruyère : « Il y a un goût dans la pure amitié où ne peuvent atteindre ceux qui sont nés mé-

diocres, » et l'on se demande avec tristesse si notre siècle, sur sa fin, ne produit plus que médiocrité. C. J. Jeannel.

Lettere inedite di Silvio Pellico a suo fratello Luigi, publicate del sac. prof. C. Durando. Tome LXXXIV de la *Biblioteca della Gioventù italiana*. Turin, Libreria dell'Oratorio di S. Francesco di Salles, 1875, in-16 de 269 p. — Prix : 75 cent.

Tous ceux de nos lecteurs qui entendent un peu la langue italienne voudront lire le petit volume dont la *Biblioteca della Gioventù* vient d'augmenter ses publications. Le souvenir des *Prigioni* suffit pour recommander les lettres que l'auteur adressait à son frère, et qui sont imprimées pour la première fois. Cette correspondance ne peut, sans doute, être comparée à celle du comte de Maistre ou d'Alexis de Tocqueville ; les sujets traités n'appartiennent, en général, ni à la politique, ni à la philosophie : ce sont des détails de vie intime auxquels se complaît surtout Silvio Pellico, mais on aime à voir cet écrivain si sympathique, pour ainsi dire, en robe de chambre. Au reste, les aperçus ingénieux, les pensées élevées ne manquent pas dans ce recueil. Ils se mêlent à chaque instant aux nouvelles que Pellico rassemble pour distraire son frère malade, qui mourut bien peu de jours après la dernière lettre que renferme le volume. Pellico se préoccupe beaucoup de ce qui se passe en France ; beaucoup de Louis-Philippe et de M. Thiers. Au sujet du premier, il écrit en 1840, que le gouvernement de Juillet ne peut manquer d'aboutir à une république : « Cette république peut tarder plus ou moins, selon l'habileté de Louis-Philippe ; mais, selon moi, elle arrivera par une inévitable nécessité de logique. » Ces réflexions sont amenées par la présence de M. le comte de Chambord à Florence : « Il paraît, dit Pellico, que le duc a plu à tout le monde par un mélange de courtoisie, de naturel et de manières très-dignes... Il se montre très-attaché à tous les Français, quel que soit l'étendard qu'ils suivent ; il est plein d'égard pour tous les mérites et fait voir le désir de s'instruire plutôt que le goût des plaisirs de la jeunesse (p. 190). » Pellico parle fréquemment d'autres personnages contemporains et aussi de certaines questions littéraires. Lorsqu'il s'exprime sur lui-même, il le fait avec beaucoup de modestie. « Arrivant à moi, dit-il, voici ce qu'il m'en semble. Un esprit discret, un goût, une manière, m'ont valu un *tantinet* de célébrité ; mes malheurs l'ont augmentée. En disant cela suffit comme cela, je suis la prudence et me conduis selon le sentiment que j'ai de mes faibles forces. »

L'éditeur nous fait espérer qu'il publiera beaucoup d'autres lettres de Pellico, si ce volume est reçu avec plaisir. — Nous croyons qu'il ne peut, à cet égard, exister le moindre doute.

Th. de Puymaigre.

Œuvres de MM. Alfred, Gustave et Jules de Wailly, réunies et publiées par Gustave de Wailly, ancien maître des requêtes au Conseil d'État, ancien inspecteur général de la liste civile du roi Louis-Philippe. Paris, Firmin-Didot. — Théatre, 2 vol. in-8 de 629 et 577 p. — L'Enéide, livres I, II, III, IV, traduction nouvelle en vers français, avec le texte en regard, par M. Gustave de Wailly. 1 vol. in-8 de 317 p. — Prix : 13 fr.

L'extrême difficulté de traduire Virgile en vers français n'a pas effrayé M. Gustave de Wailly. Doué d'un style vraiment poétique, il laisse rarement apercevoir la gêne qu'impose un tel texte à suivre mot à mot ; il cherche à rendre les nuances, les effets, et il y réussit souvent. Pour les amateurs, c'est un plaisir de comparer l'interprète et l'auteur, de suivre cette lutte incessante du texte qui résiste impassible, et de la traduction qui attaque, tantôt habile et tantôt audacieuse : elle ne triomphe pas toujours, mais elle ne recule presque jamais. Pour ceux qui sont privés d'admirer directement la splendeur de Virgile, cette image sera encore une des plus colorées et des moins infidèles ; et l'on doit féliciter l'Académie d'avoir si bien placé une de ses dernières couronnes. Peut-être, par endroits, M. G. de Wailly traduit-il un peu longuement :

Venit summa dies et ineluctabile tempus
Dardaniæ : fuimus Troes, fuit Ilium, et in-
[gens
Gloria Teucrorum ; ferus omnia Juppiter
[Argos
Transtulit — (*Æn.*, II, 321).

Il est venu ce jour fatal, inévitable,
Le dernier jour de Troie ! Il fut une Ilion !
Peuple fameux hier, peuple aujourd'hui sans
[nom,
Il n'est plus de Troyens ! Troie accablée ex-
[pire,
Troie est morte à jamais ! Gloire, puissance,
[empire,
Le souverain des dieux, contre nous irrité,
A tout, dans sa colère, en Argos transporté

Nul ne niera le mérite de la traduction ; mais le modèle ! Cette concision forte qui n'ôte rien à l'ampleur ni à la clarté, est un des secrets de l'art virgilien. L'idée, frappée en trois vers, s'affaiblit paraphrasée en sept lignes.

Passons de Calliope à Thalie. Le théâtre original et spirituel de MM. de Wailly comprend seize pièces : quatorze comédies et deux drames. De ceux-ci, le premier : *Amour et Intrigue*, a été inspiré par Schiller, et la comparaison avec le maître allemand ne semble pas défavorable aux imitateurs français. D'ailleurs, rien n'y manque des éléments constitutifs du drame sentimental, pas même *la croix de ma mère* (I, p. 108). Cette pièce, écrite en vers élégants et faciles, reste l'une des meilleures du genre ; il y a des caractères touchants, l'émotion s'y soutient sans fatigue, et l'on n'en commence pas la lecture sans aller jusqu'au bout. L'autre drame, soi-disant historique, suppose que François II n'est pas mort le 5 décembre 1560. Endormi par un narcotique et emprisonné, comme un Masque de fer, au château de Calais, il fuit en Écosse, déguisé en troubadour, et meurt assassiné au moment où Marie Stuart le reconnaît. Il n'y a rien de remarquable

qu'un gracieux duo d'amour entre ces deux royaux époux qui sont encore des enfants.

Mais c'est dans la comédie de mœurs que réussit le mieux le talent collectif ou séparé de MM. de Wailly. Tout leur théâtre comique mérite d'être lu. On y trouve, en général, des caractères naturels et finement tracés, des intrigues amusantes et bien menées, une verve gauloise de bon aloi, un style pur et franc, enfin, du bon sens et de l'esprit toujours, de la morale quelquefois. On n'y peut guère reprocher qu'un malin penchant à dépeindre sans cesse la fragilité conjugale. — Le *Mort dans l'embarras*, major prussien laissé comme tué sur un champ de bataille, croit habile de ne pas démentir son faux décès, et se trouve pris dans un imbroglio où il lui devient aussi gênant de rester dans le tombeau que de ressusciter. — L'*Oncle Philibert*, prodigue et viveur, entreprend l'éducation d'un neveu et d'une nièce de seize ans : adieu la couture et le code ; vivent les bals et les chevaux ! Tout se termine pour la plus grande gloire du pôt-au-feu et de Justinien. — La *Folle*, qui a été jouée par Jenny Vertpré, n'a perdu la raison que par désespoir d'amour et la retrouve au retour de l'infidèle. — L'amusante bluette d'*Anglais et Français* a été composée pour le célèbre acteur anglais Abbott; c'était un de ses triomphes. — Le *Comité de bienfaisance* offre une intéressante étude de mœurs ; *Moiroud et Cᵉ* et les *Premières armes de Blaveau* sont de jolis actes sur des données un peu scabreuses ; *Anatole* est un très-honnête homme entouré de trop de vilaines gens. — Les *Trois Lunes* nous font suivre deux ménages pendant vingt-cinq ans; au début, c'est la lune de miel; dix ans après, c'est la lune rousse ; puis, plus tard encore, c'est une nouvelle lune de miel qui se lève pour les enfants. — On rit de bon cœur aux aventures d'un usurier, d'un garde de commerce et « d'*Elzéar Chalamel Iᵉʳ*, élève de neuvième année, professeur de toute espèce de sciences, telles que billard, lansquenet, bouillotte, etc. (II, p. 44). » — *Ma place et ma femme* expose le tableau ressemblant, mais peu flatté, de la bureaucratie ministérielle. Le chef de division, le sous-chef, le solliciteur, le garçon de bureau, les femmes dans la coulisse, tout le personnel est sur pied, pris sur le vif, et mêlé à une intrigue amusante.— Dans *Le Mari à la campagne*, la prétendue campagne pour laquelle s'absente si souvent Monsieur est le salon d'une belle voisine, aussi aimable que Madame, guidée par sa mère, se montre sévère et revêche ; grâce aux conseils d'un ami, que la belle-mère a d'abord mis à la porte, Madame sait aussi devenir aimable, et Monsieur revient de la campagne. — Malgré quelques personnages comiques, la grande pièce historique de *Monk*, donnée comme comédie, mériterait plutôt le titre de drame par la hauteur de plusieurs scènes et de certains caractères; la seconde moitié de l'acte IV pousse l'émotion au comble et s'élève au niveau de

la tragédie : *vocem comœdia tollit* (II, p. 166-178). — Enfin, une comédie pleine d'actualité, malgré ses vingt-sept ans de date, c'est *Une famille d'ouvriers en* 1848. Il est impossible de mettre en scène avec plus de vérité, d'émotion et d'à-propos le résultat désastreux des creuses théories sociales ; ce serait rendre service à la société que de répandre et de représenter cette fidèle peinture des folies et des vertus populaires.

M. Gustave de Wailly est doublement modeste ; par cette publication collective, il n'a d'autre ambition que de se réunir encore aux deux frères dont la mort l'a séparé, et sa piété fraternelle lui fait mettre sous le nom de tous une œuvre qui lui appartient en propre pour les trois quarts : il en sera récompensé par la juste renommée qu'elle attirera sur son nom et sur le leur. C. J. Jeannel.

HISTOIRE

Atlas de poche des départements et colonies de la France (108 cartes). Paris, au Comptoir géographique de Lassailly frères, 1875, in-12, relié en toile. — Prix : 12 fr.

S'il entrait dans l'esprit des éditeurs de cet *atlas-bijou* de le destiner aux enfants et aux gens du monde et non aux écoles primaires, ils ont parfaitement atteint leur but. Il réunit, en effet, toutes les conditions désirables de netteté dans le tracé et d'élégance dans l'exécution ; mais son format même semble l'exclure des écoles où les grands atlas et surtout les cartes murales sont indispensables à l'enseignement. La petitesse de chaque carte ne nuit nullement ici à sa clarté, et le graveur a vaincu une difficulté sérieuse en rassemblant tous les renseignements géographiques nécessaires sur une aussi faible échelle, tous... sauf un : — le relief montagneux fait absolument défaut. Mais, si c'est une excuse, combien d'autres atlas d'un format plus grand laissent à désirer sous ce rapport ! Les cours d'eau sont marqués en bleu, les chemins de fer, les routes nationales et départementales sont indiqués ainsi que les limites des arrondissements et des cantons, et, outre les préfectures, sous-préfectures et chefs-lieux de cantons, toutes les communes au-dessus de cinq cents habitants. La série des cartes pour chaque département s'ouvre par une carte générale de l'Europe, une de la France coloriée, une des chemins de fer et une carte physique donnant par courbes fines les équidistances de 100 mètres et, par courbes fortes, celles de 500 mètres. Les dix-sept dernières cartes sont celles d'Alsace-Lorraine, des colonies françaises (dont quatre pour l'Afrique) et un plan de Paris colorié. Les cartes des colonies laissent un peu à désirer (notamment celle de la Réunion) sous le rapport des détails ; mais nous savons que les éditeurs préparent déjà une nouvelle édition plus complète. Nous ne voulons point en attendre

l'apparition pour recommander celle-ci et les féliciter d'avoir mené à bon terme une entreprise présentée au public dans de pareilles conditions d'exécution et de prix. Ils viennent de publier également, sous la direction de C. Flammarion, un *atlas astronomique de poche* du même format (prix : 75 cent.), comprenant neuf tableaux avec notices générales sur le système planétaire et solaire, sur les étoiles, etc., et qui nous paraît digne d'être signalé aux amateurs. Ils ne s'arrêteront pas dans cette voie nouvelle de vulgarisation scientifique ; la petite et remarquable carte de l'*Herzégovine* éditée tout dernièrement dans les mêmes conditions, au prix de 15 cent., est la première feuille d'un atlas général qui s'écoulera rapidement, nous n'en doutons point. F. R.

L'Egypte et Moïse. — Première partie. *Les Vêtements du grand prêtre et des lévites; le Sacrifice des colombes, d'après les peintures et les monuments égyptiens contemporains de Moïse* par l'abbé Victor Ancessi. Paris, Ernest Leroux, 1875, in-8 de 151 p. avec 9 planches de gravures. — Prix : 10 fr.

La pensée d'interpréter divers passages de la Bible à l'aide de l'histoire, de la littérature et des coutumes égyptiennes ne date pas d'aujourd'hui. Elle avait déjà frappé les Pères de l'Église, et si elle était pour eux d'une réalisation difficile parce que les documents leur manquaient, ils comprenaient du moins tout l'avantage qu'on pourrait tirer de ces donneés pour l'explication des saintes Lettres. L'expérience a prouvé depuis que leur supposition n'était point vaine, car on a réussi plus d'une fois non-seulement à commenter, à *illustrer*, au moyen des monuments de l'ancienne Égypte, les textes bibliques où il est explicitement fait question de ce pays, mais encore à expliquer des ressemblances de mœurs et d'idées qu'on avait remarquées entre ses habitants et le vieux peuple hébreu. Deux exégètes allemands, Hongstenberg, et plus récemment M. Ebers, ont publié d'importants travaux à ce sujet ; marchant sur leurs traces, M. l'abbé Ancessi, connu du monde savant par plusieurs excellents essais philologiques, a eu l'heureuse pensée de doter la France d'un ouvrage du même genre, entrepris sur une plus large base, et c'est la première partie de son travail que nous avons actuellement sous les yeux. Elle se compose d'une introduction, de deux dissertations et de conclusions finales. Dans l'introduction (p. 7-26), l'auteur nous fait connaître son dessein. Après avoir tracé à grands traits l'histoire des humbles débuts d'Israël, auxquels il oppose le tableau de la splendide civilisation de l'Égypte à la même époque, il nous montre les fils de Jacob conduits providentiellement dans la terre de Gessen, y vivant d'abord en amis et bientôt en esclaves des Égyptiens, s'initiant de gré ou de force, durant ces deux périodes, aux arts et à l'industrie de leurs hôtes ou de leurs

maîtres, en adoptant à tel point les habitudes, qu'au dire d'Eusèbe « il ne semblait plus y avoir aucune différence dans la manière de vivre des deux peuples. » Serait-il possible que deux races qui s'étaient pénétrées l'une de l'autre de la sorte, durant plusieurs siècles, n'eussent rien gardé après leur séparation ? Assurément non ; nous devons donc nous attendre à découvrir dans la Bible des traits nombreux communs aux deux nations. Ces traits, M. l'abbé Ancessi nous promet de les chercher pour nous ; il veut nous faire voir sur plus d'un point *Hebræos ægyptizantes*, suivant l'expression barbare mais correcte de Kircher ; il veut, par là même, tenter de jeter un nouveau jour sur plusieurs endroits de l'Ancien Testament demeurés obscurs jusqu'à nous, en dépit des commentaires anciens et modernes. Tel est son plan dans toute son étendue.

Les deux dissertations qui forment la partie principale de ce volume (p. 27-134) ont pour objet : la première, les Vêtements du grand prêtre et des lévites, la seconde, le Sacrifice des colombes. La marche qu'y suit l'auteur est simple et logique. Après avoir cité le texte qu'il veut éclaircir à l'aide des monuments égyptiens, il en établit nettement la signification, en faisant rejaillir sur lui toutes les lumières que peuvent prêter la philologie, la critique, les anciennes versions, les interprètes de tous les temps. Cela fait, il étale sous nos yeux quelques gravures empruntées à la vie de l'Égypte antique; la comparaison a lieu d'elle-même et le lecteur s'aperçoit, à sa grande joie et à sa grande surprise, que des détails incompris jusqu'alors deviennent parfaitement clairs. Grâce à ces ingénieux rapprochements, nous pouvons voir, toucher en quelque sorte l'*Ephod*, le *Pectoral* et les autres vêtements des prêtres juifs; nous assistons au sacrifice des colombes, et, au besoin, nous pourrions les sacrifier nous-mêmes sans omettre la moindre rubrique. Et qu'on n'aille pas croire que ces discussions de textes, que ces commentaires soient arides et d'une lecture difficile : tout cela est, au contraire, très-vivant et très-intéressant. Ajoutons que les conclusions de l'auteur nous paraissent généralement sérieuses et solides ; il procède avec une réserve qu'il n'est pas toujours facile de garder lorsqu'on écrit *con amore* sur un sujet neuf et qu'on suit des routes à peine frayées.

Mais si les Hébreux sont « égyptisants » à ce point, que devient le caractère révélé des saints Livres ? L'auteur prévient cette objection dans les dernières pages de son travail (p. 135-151), où il prouve sans peine que Dieu révèle rarement *in abstracto*, mais qu'il greffe le plus souvent ses révélations sur les circonstances de temps, de lieux et de personnes, ce qui ne les empêche nullement d'être des révélations. Le raisonnement aurait eu, croyons-nous, beaucoup plus de force, si l'auteur eût établi une distinction plus profonde entre les mœurs et le

dogme, s'il eût montré que le dogme hébreu est tout à fait indépendant des dogmes égyptiens, bien qu'il y ait des ressemblances entre les coutumes et les mœurs des deux peuples.

En somme, cet ouvrage nous a paru très-satisfaisant, et nous en attendons impatiemment la continuation, souhaitant que M. l'abbé Ancessi ravisse à l'Égypte son riche butin, qu'il emploiera, comme autrefois les Hébreux, au service de la religion et des choses saintes.

L. Beuvray.

Arnaldo da Brescia e la rivoluzione romana del XII secolo. Studio di Giov. de Castro. Livorno, Vigo, 1875, in-8 de viii-567 p. — Prix : 5 fr.

Peu de noms dans l'histoire sont devenus aujourd'hui plus populaires en Italie que celui d'Arnaud de Brescia. On l'a pris comme la personnification de la résistance au pouvoir pontifical et le symbole des aspirations de la moderne démocratie. Arnaud, dit-on, « résume les énergies libérales de son temps. » La passion politique a rendu au tribun du douzième siècle une gloire posthume. « La malédiction de la curie romaine, écrit M. G. de Castro, a pesé sur lui pendant des siècles ; notre siècle retourne à lui avec amour. » M. de Castro est loin, en effet, de montrer le défaut de logique de ce politique qui prétend servir la liberté en supprimant ce qui en est la garantie dans le monde, le pouvoir des Papes ; l'auteur estime qu'Arnaud n'est pas ennemi du catholicisme, car, dit-il, il veut seulement dégager cette institution des liens terrestres qui l'oppriment, afin de la rendre plus libre d'agir dans la sphère spirituelle. Arnaud, continue M. de Castro, « appartient comme Abélard, Roscelin, Dante (?) à cette minorité qui, touchée de compassion du sort de l'Église, tente de s'y opposer : fils de la bourgeoisie, Arnaud n'a pas d'autres sentiments que ceux qui animent (?) les habitants des communes : désarmer la féodalité et détruire le principat politique de l'Église ; il annonce et seconde cette tendance.» On voit ainsi le point de vue auquel se place l'auteur. Il regrette que la Papauté n'ait pas compris Arnaud, car « si la Papauté l'avait compris, le catholicisme acquérait une vigueur nouvelle. « Ah ! s'écrie-t-il, si elle avait adhéré aux desseins d'Arnaud, ce qu'elle a perdu n'est rien en comparaison du mal qu'elle a dû tolérer, permettre (?) et même faire (??) pour conserver un fragment de l'Italie. L'Église est plus que jamais en retard, le réformateur brescian est plus que jamais un moderne et un Italien. » Voilà en son entier le thème soutenu par M. G. de Castro : l'histoire d'Arnaud n'est que l'occasion de le développer. Quelques lignes résument tout ce qu'on sait d'Arnaud ; pour faire un livre avec ces quelques lignes, il a fallu que le cadre fût beaucoup

plus grand que la toile ; il a fallu parler successivement de la lutte entre l'Église et l'Empire, de la renaissance des lettres, etc. L'auteur l'a fait, mais, on peut le dire, les préjugés politiques et religieux nuisent à un ouvrage dont certaines parties sont bien étudiées ; de telles déclamations font perdre à l'histoire sa dignité. Les érudits italiens engagés dans la même voie que M. de Castro devraient en être persuadés. H. DE L'E.

Vie de la Mère Marguerite Hallahan, *fondatrice de la Congrégation anglaise de Sainte-Catherine-de-Sienne du tiers-ordre de Saint-Dominique,* par les Religieuses de sa Congrégation, avec une préface de Mgr Ullathorne, évêque de Birmingham, traduite de l'anglais par une religieuse dominicaine. Paris, Librairie internationale catholique ; Tournai, veuve Casterman, 1875, gr. in-8 de XVI-519 p. avec 1 grav. — Prix : 6 fr.

La vie de la mère Marguerite Hallahan est tout à fait de l'histoire contemporaine, car elle s'est écoulée entre les années 1803 et 1868. Issue d'une famille Irlandaise, qui occupait une honorable position, puis tomba dans la détresse, Marguerite commença son éducation dans l'école établie à Londres par le fameux abbé Caron, et, privée de bonne heure de ses parents, se vit dans la nécessité d'entrer au service. Ce fut une épreuve utile pour son caractère et favorable au développement de toutes les vertus dont le germe était déposé dans son cœur. Là elle commença sa mission d'apôtre, où l'ascendant irrésistible de sa vertu joua un si grand rôle. Elle a pu dire en toute simplicité : « Je n'ai jamais cherché à gouverner personne, mais les circonstances m'y ont toujours obligée; je n'ai donc jamais su ce que c'est que la véritable dépendance. » Les « circonstances, » ou, si l'on aime mieux, la Providence, se trouvent à chaque page de sa vie. Elle suit ses maîtres en Belgique, à Bruges; là, elle subit l'influence d'une atmosphère catholique, reconnaît les premiers symptômes sérieux d'une vocation religieuse, entre dans le tiers-ordre de Saint-Dominique et établit une petite communauté de dominicaines. Les « circonstances » la ramènent en Angleterre ; elle suit Dom Ullathorne dans sa mission de Coventry, et peu après jette, sous sa direction (en 1844) les fondements de sa congrégation. Nous ne pouvons la suivre dans tous les détails de la fondation, des épreuves, des accroissements du bien qu'elle fait. Cette pauvre domestique est morte après avoir formé une centaine de religieuses, fondé cinq couvents, bâti trois églises, établi un hospice d'incurables, des orphelinats et des écoles pour les pauvres. On trouve mêlés à ses œuvres tous les grands noms du catholicisme en Angleterre. Sa vie fournit d'intéressants renseignements, notamment sur le mouvement du catholicisme et sur l'éducation des enfants pauvres. Ses filles ont recueilli, avec un soin scrupuleux,

tous les détails de sa vie : ils ont un grand prix pour elles, et ils sont accompagnés de beaucoup de sages conseils de direction. Mais le public étranger y trouvera quelques longueurs nuisibles au bien d'édification que doit produire une existence si pleine de bonnes œuvres accomplies avec tant de vertu, et une si grande science des choses de Dieu et de la vie spirituelle. Cette biographie, d'abord écrite en anglais, a été traduite en français, avec quelques légères et inévitables modifications, par une religieuse de la congrégation de Bonnay.

René de Saint-Mauris.

Histoire des juifs de Bordeaux, par Théophile Malvezin. Bordeaux, Lefebvre, 1875, in-8 de 375 p. — Prix : 7 fr. 50.

Ce volume est le résultat de longues et patientes recherches ; il aborde un sujet curieux et peu connu ; deux écrivains s'en étaient déjà occupés, Beaufleury, mort avant 1800, et Detcheverry en 1850 ; ce dernier, conservateur des archives de la ville de Bordeaux, avait mis à profit les documents contenus dans ce vaste dépôt, aujourd'hui détruit par un incendie ; mais il avait complétement laissé de côté une importante réunion de pièces historiques, les archives départementales ; c'est là que M. Malvezin a largement puisé. Les minutes des notaires, les registres des églises et des communautés religieuses lui ont fourni de précieuses indications. Il a pu exposer, en connaissance de cause, les longues relations des juifs avec le pouvoir royal et avec l'administration municipale, les jalousies commerciales que les marchands espagnols et portugais ne tardèrent pas à susciter, les rivalités qui séparaient les tribus de Juda et de Lévi des Avignonais et des Allemands descendants de la tribu de Benjamin ; la police intérieure de la colonie israélite, et bien d'autres points, qu'il serait trop long d'énumérer, ont de même été mis en lumière.

Dès le neuvième siècle, on trouve des traces de la présence des Israélites à Bordeaux ; plus tard, expulsés d'Espagne, un grand nombre d'entre eux se retirèrent en Portugal; mais, en 1496, le roi Emmanuel les ayant frappés d'un édit de bannissement, bien des familles cherchèrent un refuge dans le midi de la France ; établis à Bordeaux sous la dénomination de nouveaux chrétiens, les juifs furent en général protégés par les autorités locales, le Parlement et les Jurats. Des arrêts d'expulsion rendus contre eux ne furent point exécutés. Ce ne fut que dans la seconde moitié du dix-huitième siècle qu'ils furent reconnus comme professant la religion de Moïse et qu'ils cessèrent d'être astreints aux mariages à l'église et aux sépultures catholiques. Poursuivant jusqu'à l'époque actuelle cette histoire parfois étrange, l'auteur indique souvent des faits curieux et fort oubliés aujourd'hui.

Lorsque le régime révolutionnaire domina la cité girondine, un juif d'une taille colossale, joua un rôle dans l'ignoble parodie qu'on appelait la *Fête de la raison,* où l'on vit une comédienne presque nue promenée sur un char, escortée d'un nain grotesque, revêtu des ornements pontificaux du Pape.

La République s'amusait, mais elle se montra plus sérieuse lorsqu'elle frappa de riches Israélites accusés du crime de négociantisme. D'énormes amendes, dont le trésor public ne profita nullement, leur furent infligées. Les considérants de ces arrêts sont caractéristiques ; prenons-en deux au hasard. Moïse Lange, accusé d'avoir montré des « sentiments pusillanimes et indignes d'un républicain et d'être un de ces hommes faibles sur lesquels la patrie ne peut guère compter, » est condamné à une correction fraternelle, qui servira à lui donner cette énergie qui caractérise le bon républicain : c'est-à-dire à 80,000 livres d'amende. Jean Perpignan, accusé « d'insouciance pour la République, et de n'être pas exact au service de la garde nationale ni assidu aux réunions de sa section, » 50,000 livres d'amende et détention jusqu'à la paix.

Les frères Raba furent condamnés, le 30 octobre 1793, à une amende de 500,000 livres, et Peixoto de Beaulieu, banquier, reçut l'injonction de payer 1,200,000 livres ; il fut, en outre, stipulé qu'il resterait en prison jusqu'au payement. Une forte partie de ces amendes était applicable aux sans-culottes de Bordeaux, qui trouvaient fort agréable cette façon de se procurer l'argent qu'ils se hâtaient de dépenser dans de dégoûtantes orgies. Plusieurs Israélites furent condamnés à mort, mais ils parvinrent à s'enfuir; un seul, J. Mendès, fut conduit au supplice, le 20 juillet 1794, presque à l'instant où tombait la sanglante dictature de Robespierre.

Le livre de M. Malvezin, fort instructif et très-exact, ne peut qu'être accueilli avec sympathie par tous les amis des études historiques. G. B.

Étude sur l'une des origines de la monarchie prussienne, *ou la marche de Brandebourg sous la dynastie ascanienne,* par Ernest Lavisse, professeur agrégé d'histoire au lycée Henri IV, docteur ès lettres. Paris, Hachette, 1875, in-8 de x-268 p. — Prix : 7 fr. 25.

Jusqu'au commencement du dix-septième siècle, l'histoire du Brandebourg, comme son existence, est distincte de celle de la Prusse proprement dite. Cette histoire remonte aux jours d'Otton le Grand et de Henri l'Oiseleur ; mais c'est sous les margraves de la dynastie ascanienne, de 1134 à 1319, qu'elle offre le plus d'intérêt pour la connaissance du moyen âge germanique. Les matériaux en ont été rassemblés par

l'érudition allemande, M. Lavisse a su les mettre en œuvre à la manière française.

Créée en 963 par Otton le Grand, pour contenir les tribus slaves ou wendes, encore barbares et idolâtres, les conquérir et les convertir, la Marche du Nord, après de longues vicissitudes, passa, en 1134, à Albert l'Ours. Ce prince ayant hérité des États du duc slave Pribislaw de Brandebourg, les réunit à son fief, et constitua ainsi la marche de ce nom. Cette nouvelle marche eut, en Allemagne, une situation exceptionnelle. Les margraves ascaniens, descendants d'Albert l'Ours, chambellans de la couronne germanique et comme tels électeurs du Saint-Empire, sont également mêlés à la politique intérieure de l'Allemagne et occupés à étendre et à organiser la marche. En querelle avec tous leurs voisins, ils tirent profit de toutes les occasions, et lorsque, en 1319, leur dynastie s'éteint, il se sont avancés jusqu'à la Vistule.

L'Allemagne était, du côté des Slaves, le boulevard de la civilisation chrétienne : c'est là sa grande gloire historique. Mais, dans la *lutte civilisatrice* du catholicisme romain contre la barbarie septentrionale, ce ne sont pas les margraves qui occupent le premier rang. Certes, les moines inconnus de l'abbaye de Lehnin, les archevêques de Magdebourg, Wichmann surtout, ont exercé une influence plus puissante et meilleure que ces princes prodigues, dont les folles dépenses épuisaient les ressources, et rendaient les impôts écrasants.

Justice est rendue à tous dans le livre de M. Lavisse. On ne peut lui faire qu'un reproche, c'est de n'avoir peut-être pas donné à son ouvrage un développement suffisant. Toutefois, grâce à l'indication des sources, il sera facile de compléter soi-même les renseignements qui ne sont pas fournis. Le chapitre consacré aux institutions du Brandebourg est particulièrement instructif pour l'histoire du droit au moyen âge : la condition des personnes et des biens, dans la marche, l'administration du pays, la nature et l'étendue du pouvoir margravial, sont des questions importantes pour tous ceux qu'intéresse l'organisation de l'Europe féodale.

Pourquoi M. Lavisse se montre-t-il sévère à l'égard des procédés de la conquête allemande à cette époque ? Il semble que les témoignages contemporains lui donnent raison : les vieux chroniqueurs reprochent aux Saxons leur rapacité ; ils attribuent à leurs vices le peu de progrès que fait le christianisme parmi les Slaves. Toutefois, il ne faut pas oublier que ceux-ci étaient des voisins terribles : de nos jours, il y a des veines où le sang wende coule encore, et la vraie Allemagne en sait quelque chose. J. A. de Bernon.

Histoire de la monnaie romaine, par Théodore Mommsen, traduite de l'allemand par le duc de Blacas, et publiée par J. de Witte, membre de l'Institut. Paris, au bureau de la *Revue numismatique*, t. Ier, 1865, gr. in-8 de clxviii-415 p.; t. II, 1870, gr. in-8 de xi-559 p.; t. III, 1873, gr. in-8 de vi-564 p.; t. IV, 1875, gr. in-8 de lii-119 p. et xl planches.— Prix : 40 fr.

Le grand ouvrage dont nous venons de trancrire le titre a demandé dix années pour être imprimé et a exigé probablement un espace de temps non moins long pour être rédigé et traduit ; il émane de l'auteur de la savante *Histoire de Rome*, connue en France par l'élégante traduction qu'en a donnée M. Alexandre, conseiller à la cour d'appel. Ce travail si approfondi sur la numismatique a eu la bonne fortune de tomber entre les mains de deux savants français des plus éminents, sous les yeux de deux juges des plus compétents par leurs travaux antérieurs, à savoir: MM. le duc de Blacas et le baron J. de Witte. Déjà au tome Ier de la traduction, qui a paru encore du vivant de M. le duc de Blacas, celui-ci rend hommage au précieux concours de M. le baron de Witte, « dont tous les archéologues, dit-il, connaissent l'obligeance ; on peut dire qu'elle n'est égalée que par sa science. » Cet éloge se retrouve si bien dans la bouche de tous les amateurs contemporains de ces sortes de travaux, qu'il est permis de le reproduire ici à titre de témoignage irrécusable.

Du reste, la réunion de ces deux collaborateurs n'est pas superflue, en présence de l'importance et de la multiplicité imposante des sujets examinés à propos de la monnaie romaine. Le cadre qu'elle embrasse est beaucoup plus étendu qu'on ne le suppose de prime abord. « Le sujet est nouveau, disait le duc de Blacas, dans son *Avertissement* au tome Ier ; il pourra sembler aride à ceux qui ne cherchent dans l'histoire que le récit émouvant des grands événements et des révolutions ; mais ceux qui désirent approfondir l'étude de l'antiquité et connaître plus particulièrement les institutions civiles du gouvernement romain liront avec intérêt les diverses péripéties de ce que M. Mommsen appelle, dans sa préface : ce résultat si remarquable et en même temps cet agent si actif de la civilisation antique.

« L'historien trouvera, dans les curieuses recherches de l'auteur, l'explication de plusieurs passages obscurs des annales romaines. L'économiste pourra se rendre compte des ressorts de cette administration complète et simple tout à la fois ; il la suivra depuis sa première institution jusqu'à sa centralisation entre les mains d'une société de banquiers et d'usuriers, qui, pour conserver leur monopole, résistèrent souvent aux édits des empereurs et mirent plus d'une fois en danger la sécurité de l'empire. Il trouvera, dans ces pages, des remarques précieuses sur le pied monétaire des pièces, leur titre, le rapport des métaux entre eux, tant à Rome que dans les pays successivement absorbés dans son vaste empire. Le jurisconsulte lira avec

intérêt les détails, nouveaux pour la plupart, que donne le savant professeur de droit à l'université de Berlin, sur la législation monétaire des Romains en Italie, dans les colonies et dans les provinces, sous la République et sous les empereurs. »

Le mérite capital du présent ouvrage, — malgré les progrès accomplis dans le domaine de la numismatique grecque depuis l'apparition du tome Ier, — c'est de vulgariser une science peu connue jusqu'à nos jours et dont le nombre d'adeptes est bien restreint. Combien de gens du monde, et même des lettrés, connaissent les termes techniques de lettres numérales, ou barrées, la ponctuation, les ligatures, les abréviations, l'emploi des voyelles ou diphtongues, des consonnes, de leur redoublement, des lettres aspirées, de la suppression des finales (t. II, p. 187-96)? — Voilà l'un des nombreux détails que nous enseigne cet ouvrage. Bien que l'auteur du texte allemand ait reconnu qu'il est arriéré d'un certain nombre d'années, et n'ait pas été au courant des modifications apportées dans l'histoire des origines de la monnaie, notamment en ce qui concerne la Grèce et l'Asie-Mineure, par suite de la découverte de nouvelles médailles antiques, il n'en est pas moins vrai que, pour la monnaie romaine, nous avons sous les yeux un traité irréprochable. Ce qui parle le plus à la vue, c'est le nombre fort respectable des planches qui s'y trouvent et forment une série plus ou moins complète de ce qu'il y a de plus intéressant. Elles offrent, avec l'explication aussi minutieuse que détaillée, des pièces qui les composent, la partie la plus substantielle du tome IV.

Ces planches offrent encore un autre avantage : celui de présenter un compendium, un ensemble synthétique de l'œuvre ; elles pourraient servir même d'analyse, si nous ne la trouvions pas en tête de l'ouvrage, écrite de la main même du duc de Blacas, qui s'est exprimé en ces termes : « Après quelques réflexions sur les échanges, le commerce et la monnaie en général ; après quelques considérations, qui tiennent plutôt à l'économie politique qu'à la numismatique, sur la division des monnaies et la nécessité de baser le système monétaire sur un seul métal, en ne considérant l'autre que comme une marchandise, sujette aux fluctuations du cours, M. Mommsen entre dans son sujet. Ce n'est point en métrologue ni en numismatiste, c'est en historien qu'il veut étudier la monnaie romaine. Tandis que le numismatiste se contente d'étudier le type et la légende qui lui servent à fixer la patrie et l'âge des pièces, et que le métrologue considère exclusivement leur poids et leur valeur intrinsèque, l'historien examine soigneusement l'origine de chaque monnaie, son utilité comme agent commercial, l'étendue de sa circulation, sa durée, sa dépréciation, les causes et l'époque de sa demonétisation, comment ou pour quels motifs elle fait place à une

autre ; il approfondit les importantes et difficiles questions de droit public qui s'y rattachent ; droit de battre monnaie, inhérent à la souveraineté et apanage de l'autonomie ; droit de battre monnaie partagé entre diverses autorités, ou exercé par délégation. Tel est le vaste champ que l'auteur s'est proposé d'explorer. »

S'il est vrai que l'usage de battre monnaie est une invention due aux Grecs, et bien qu'en effet, dès le sixième siècle avant l'ère vulgaire, on trouve en abondance des monnaies grecques, pourtant l'origine même du mot est purement romaine ; puisque ce fut dans le temple de *Juno Moneta* que l'on frappa à Rome les premières monnaies. Certes, l'art monétaire est, en Occident, d'origine hellénique, et ce sont les Grecs qui l'ont propagé dans l'ancien monde. Mais leur système n'a été si bien développé et si bien appliqué que par le peuple maître du monde, maître des moindres détails administratifs, maître souverain de tout ce qui pouvait contribuer à l'extension de sa puissance et de son influence.

Toutefois, le système monétaire des Romains, — ainsi que le disait feu M. A. Duchalais en résumant la question, dans l'*Encyclopédie moderne*, — eut un autre point de départ que celui des Grecs. Chez ceux-ci, la monnaie véritable était l'argent ; ils regardaient l'or comme une marchandise, et le bronze comme un appoint. A en croire Pline, la monnaie romaine remonterait à l'époque des rois ; mais aucun monument contemporain de cette époque n'est parvenu jusqu'à nous, et M. Charles Lenormant a prouvé que les monnaies romaines les plus anciennes et les plus pesantes que nous possédions, ne remontent guère au-delà de cent ans avant la première guerre punique, c'est-à-dire, vers l'an 350 avant l'ère vulgaire.

C'est probablement sous l'influence de ces considérations que M. Mommsen avait conçu l'idée première de chercher, dans les légendes peu connues des médailles romaines, républicaines ou impériales, des éclaircissements nouveaux pour son grand travail d'histoire. Puis, étendant le champ de ses investigations, il s'est trouvé en présence de matériaux considérables qu'il n'avait plus qu'à classer et à coordonner pour les mettre au grand jour. Ainsi, remontant à l'origine du monnayage, il en a élucidé successivement les diverses étapes qui sont, — avant Rome, — la Grèce, l'Asie-Mineure, la Perse, etc. Nous ne saurions suivre l'auteur dans toutes ses études dont voici l'énumération pure et simple :

Première partie : Systèmes monétaires des Latins, des Étrusques, des Romains et de leurs alliés avant l'an 486 de Rome (268 avant Jésus-Christ). Deuxième partie : depuis la réduction de l'as, l'an de Rome 486 (268 avant Jésus-Christ), jusqu'à la mort de César. Troisième partie : l'Empire (jusqu'à la douzième année du règne de Justi-

nien). Quatrième partie : colonies et alliés, y compris un tableau comparatif entre la valeur de la monnaie romaine et celle de la monnaie française.

Telles sont les divisions et les classifications tracées par le feu duc, dans son résumé ou plan de l'ouvrage, œuvre posthume trouvée parmi les papiers manuscrits laissés par le regretté numismate et que M. de Witte s'est empressé d'imprimer pour la placer en tête de l'ouvrage complet comme 'une préface ou table des matières. L'on aura ainsi sous les yeux une sorte de panorama de cette encyclopédie monétaire, présentée avec plus de méthode et une succession plus logique que dans l'œuvre originale de l'écrivain allemand. Aussi bien, on trouvera très-juste que la section relative à la Grèce et à l'Asie, formant une espèce de prodrome, corresponde, dans la traduction, au premier chapitre de l'*Introduction historique* (t. Ier, p. 1-101), et que la section concernant la position monétaire de l'Italie et de la Sicile réponde au chapitre II de cette même *Introduction* (t. Ier, p. 102-170). Pour éviter toute confusion et permettre au lecteur de contrôler la version de MM. le duc de Blacas et le baron de Witte, ce dernier a tracé une « Concordance de la traduction française avec le texte allemand » (pp. CIX-CXI). Enfin, par un même sentiment de coordination, dont nul ne songera à contester l'utilité, de légers déplacements ont eu lieu. Ainsi, voici une transposition au tome Ier : le chapitre III, p. 215-234, intitulé « Monnaies étrusques, » répond aux pages 215-228 du texte allemand ; le chapitre IV, p. 235-267, ou « Rapports de la monnaie du système libral avec la monnaie d'argent et divers systèmes de divisions et de calculs adoptés dans l'Italie centrale. — Monnaies d'or et d'argent frappées en Campanie pour le compte des Romains. — Transition à un nouveau système monétaire, » répond aux pages 196-214 du texte allemand. De même, on a détaché de la quatrième partie de l'ouvrage de M. Mommsen tout ce qui concerne les colonies et les alliés, p. 308-346 du texte allemand, pour joindre ces recherches à la division qui a pour titre : Colonies et alliés. Ces paragraphes détachés répondent aux chapitres I, II et III de la quatrième partie de la traduction française (t. III, p. 177-233), et dont voici les titres : chapitre I, Colonies latines ; chapitre II, Droits monétaires des villes ou états indépendants de l'Italie ; chapitre III, Droits des villes admises au droit de cité.

Nous avons insisté, longuement peut-être, sur les détails de la disposition, du classement des matières, parce qu'il importe de démontrer que nous ne sommes pas en présence d'une simple version juxta-linéaire. Ceux qui l'ont entreprise étaient fort au courant de la matière et la connaissaient aussi bien que l'auteur allemand, même parfois mieux.

Pour s'en convaincre, il suffit de comparer la liste bibliographique, fort étendue, de tous les livres dont M. Mommsen s'est servi pour écrire son histoire, telle qu'elle est définitivement rédigée dans la présente version (p. CIII-CLXVIII), avec les quelques pages consacrées à ce sujet dans le texte allemand (p. XXI et suiv.) — Les notes bibliographiques recueillies par le duc étaient fort incomplètes, et cela se comprend ; car, quand la mort le surprit, il n'avait pas achevé la traduction de l'ouvrage, et l'impression du tome II était à peine commencée. Aussi, M. de Witte a comblé de nombreuses lacunes, corrigé des erreurs notables et refait complétement ce travail en le soumettant à une révision générale. C'est une œuvre de patience, bien plus pénible qu'on se l'imagine, et dont les fruits sont recueillis par les érudits qui ne peuvent se passer des recherches de cette nature.

Il est même étonnant, à ce propos, qu'un investigateur aussi laborieux que M. Mommsen, comme le sont en général les Allemands, n'ait pas tiré un bon parti du *Repertorium* de Koner (Berlin, 1852-53, 2 vol. in-8), où il y a une foule d'indications pour la numismatique, tirées spécialement de tous les recueils scientifiques publiés de 1800 à 1850. Tous ces documents de secours sont indispensables pour compléter les renseignements sur un point donné.

Ces qualités du bibliographe, de l'amateur des citations exactes et d'une bonne nomenclature, nous les trouvons dans la notice biographique sur le duc de Blacas que M. de Witte a écrite en tête du tome IV. Grâce à cette notice, les profanes, qui n'ont pu pénétrer les secrets de la science numismatique auront, du moins, un avant-goût des jouissances que peut procurer la culture de l'esprit appliquée à l'art et à l'antiquité.

M^se^ SCHWAB.

Trésor généalogique de Dom Villevieille, publié par HENRY et ALPHONSE PASSIER. Paris, librairie Champion, s. d. (1875). Tome Ier, 2 fascicules in-4 de LXX-412 p.; tome II, première partie, 1 fascicule in-4 de 240 p. — Prix : 10 fr. le fascicule.

Aucun titre ne convenait moins à l'œuvre du bénédictin Dom Villevieille, que celui que lui-même lui donna. Cet immense recueil de pièces, analysées brièvement, n'a point été fait en vue de généalogies fantaisistes, comme on les comprend de nos jours ; le peu de soin apporté par l'auteur à l'identification des noms propres en est une preuve irréfutable. MM. Passier éditeurs du *Trésor généalogique*, après de fort consciencieuses recherches, nous donnent d'abord une notice biographique dans laquelle ils sont parvenus à reconstituer en entier la vie passablement accidentée de Dom Villevieille et à laquelle sont jointes de nombreuses pièces justificatives. Employé par le ministre Bertin, vers le milieu du siècle dernier, pour amasser des

documents inédits, et en communiquer la copie au dépôt des chartes, Dom Villevieille reçoit de Moreau, ce compliment non équivoque. « J'ai reçu, mon révérend Père, l'inventaire des archives de Saint-Bénigne... c'est un des bons ouvrages que j'aye vu en ce genre, et ce seroit le plus grand avantage pour la diplomatique, que nous en eussions de pareils de tous les chartriers. » Malheureusement, certaines portes se fermaient devant le bénédictin ; de riches dépôts lui étaient interdits, malgré l'appui du ministre ; il en témoigne son chagrin, et annonce l'intention de continuer un travail, — « ses généalogies, » comme il le dit lui-même, — plus en rapport avec ses goûts d'indépendance. Il y travailla vingt ans, parcourant, plus facilement cette fois, les abbayes, les châteaux, les collections particulières, analysant sans cesse, souvent très-sommairement, et laissant parfois les noms propres sous leur forme latine ou « familière. »

La plupart des pièces vues par lui sont aujourd'hui détruites et cependant quelques-unes d'entre elles offrent le plus grand intérêt pour l'histoire des coutumes et des personnes dans certaines provinces. C'est là la meilleure recommandation du *Trésor généalogique*.

Les éditeurs ont apporté tous leurs soins à la publication : aussi à part quelques fautes légères, inséparables d'un travail de si longue haleine, nous ne pouvons que les féliciter de leur excellente idée, et de la conscience apportée à cette reproduction littérale d'un texte souvent obscur ou incomplet. — La deuxième partie du tome II s'arrête au mot Arthus ; ont voit qu'ils ont une longue carrière à fournir.

Henry Bouchot.

Mélanges de droit, d'histoire et d'économie politique, par J. J. Thonissen, professeur à l'université catholique de Louvain. — Louvain, Veuve Fonteyn ; et Paris, Ghio, 1873, in-8, de 490 p. — Prix : 6 fr.

Les études qui composent cet ouvrage ont déjà paru dans la *Revue catholique* de Louvain, ou dans le *Bulletin de l'Académie royale*, de Belgique. — Il n'est pas facile d'en donner une idée exacte au lecteur, car elles traitent d'un grand nombre de sujets différents. Toutes méritent d'être lues et le seront avec intérêt. Le chapitre intitulé : *Marat jurisconsulte* sera particulièrement remarqué. C'est une analyse critique d'un ouvrage de « l'Ami du peuple » (*Plan de législation criminelle*. — Paris, 1790). M. Thonissen aborde ici d'une façon très-intéressante les grandes questions du droit pénal. Nous avons été étonnés de trouver sous sa plume certaines expressions comme celles-ci : « Au siècle dernier, les principes essentiels du droit et les exigences de l'humanité étaient complétement inconnues. » Il nous semble qu'il y avait lieu de tenir compte davantage des heureuses réformes introduites depuis longtemps dans les lois criminelles, sous l'influence de

l'Église. — M. Thonissen nous était connu comme jurisconsulte, comme historien et comme économiste. Dans l'étude consacrée à *une Bibliothèque belge de l'an MVC*, il fait preuve de connaissances profondes en bibliographie et en histoire littéraire. L'auteur a eu la bonne fortune de découvrir le catalogue de la bibliothèque d'un monastère du douzième siècle; il le fait connaître au lecteur en l'accompagnant de notes savantes. — La lecture de ce catalogue donnera une idée du savoir et de la culture intellectuelle des moines de cette époque. — Le dernier chapitre traite de l'unité de l'espèce humaine.

Toutes les idées exprimées dans ce livre ne seront pas partagées par les lecteurs français, notamment en ce qui concerne la peine de mort ; mais tous apprécieront la vaste érudition et le talent d'écrivain de l'auteur. A. C.

Bibliographie cornélienne, *ou description raisonnée de toutes les éditions des Œuvres de Pierre Corneille*, des imitations ou traductions qui en ont été faites et des ouvrages relatifs à Corneille et à ses écrits, par Émile Picot. Paris, Auguste Fontaine, 1876, gr. in-8 de xiv-552 p. — Prix : 25 fr., et sur papier Whatman, 50 fr.

On ne saurait trop approuver le zèle avec lequel quelques amis de l'étude, dévoués aux plus brillantes gloires littéraires de la France, entreprennent de dresser l'inventaire exact et complet de tout ce qui les concerne au point de vue bibliographique. Ce qu'un pareil travail exige de temps, de patience, de recherches infatigables, d'investigations minutieuses, est réellement effrayant. M. Paul Lacroix a déjà accompli ce rude labeur à l'égard de Molière; il s'occupe aujourd'hui de la Fontaine ; M. Picot vient de mettre au jour le résultat de ses études touchant Pierre Corneille, et il annonce une œuvre du même genre consacrée à Racine. Plus tard, sans doute, viendront Boileau (à l'égard duquel M. Berriat Saint-Prix, dans sa très-bonne édition publiée en 1834, 4 vol. in-8, a déjà donné de longs et précieux détails), Bossuet, Fénelon, La Bruyère et les autres grands écrivains qui forment une des plus belles portions de nos gloires nationales.

On comprend qu'un ouvrage dans le genre que celui que nous signalons, n'est guère susceptible d'analyse, et ne présente que des faits exactement vérifiés et classés selon les lois d'une méthode rigoureuse. La *Bibliographie cornélienne* est divisée en vingt et un chapitres, qui eux-mêmes, se partagent quelquefois en diverses sections. C'est ainsi que le chapitre xv (traductions ou imitations des ouvrages de Corneille en diverses langues) renferme seize divisions ; nous y apprenons que le *Cid* a été traduit en grec et imprimé à Athènes en 1868; *Cinna*, joint à la *Phèdre* de Racine, a eu le même honneur en 1838; *Polyeucte* a passé deux fois dans l'idiome arménien, d'abord en 1838,

par les soins de Georges Hurmaz, archevêque de Stoussik ; ensuite il a eu pour interprète le docteur Z. Hekimtan, et il a paru à Constantinople en 1867.

Les chapitres relatifs à « l'histoire de Corneille et de sa famille, » celui qui a pour titre : *Discours, éloges, critiques, parallèles, relatifs à Corneille,* attestent de bien laborieuses investigations ; M. Picot a inventorié les opéras et ballets tirés des œuvres de Corneille, les pièces de vers en son honneur, les pièces de théâtre, scènes dramatiques et cantates relatives à ce grand homme ; que de fouilles à travers des volumes oubliés, des recueils délaissés n'a-t-il pas fallu entreprendre pour rassembler la masse d'informations que le lecteur parcourt sans fatigue aucune, mais, s'il est juste, en tenant compte à l'auteur de celle qu'il a dû éprouver ? M. Picot expose le plan qu'il a suivi; il s'est attaché à réunir avec la plus grande exactitude toutes les éditions publiées du vivant de Corneille, en distinguant soigneusement celles auxquelles il est resté étranger. I l a réuni, dans ses cinq premiers chapitres, tous les livres qu'il est indispensable de consulter pour établir un texte authentique. Dans le but d'enlever à son livre un peu de la monotonie que présente un simple catalogue, l'auteur y a introduit des notices historiques sur chacun des ouvrages de Corneille. Sans avoir la prétention de donner des faits nouveaux, il a pu, sur divers points, relever quelques détails qui n'avaient pas encore été recueillies. Un chapitre digne d'attention est celui qui décrit les nombreuses pièces relatives à la querelle du *Cid;* M. Picot a été assez heureux pour pouvoir décrire des pièces que ses devanciers n'avaient pu se procurer, en particulier cette fameuse *Deffense du Cid*, vainement cherchée par M. Taschereau. La crainte de grossir démesurément un volume déjà épais a fait laisser de côté une iconographie cornélienne pour laquelle des matériaux importants avaient été réunis; espérons que plus tard elle verra le jour, mais du moins on a placé en tête de cette *Bibliographie* le plus ancien portrait de Corneille qui est en même temps le plus rare et le moins connu ; les amateurs verront avec plaisir la gravure de Michel Lasne, que le procédé de M. Armand Durand a permis de reproduire avec la plus grande fidélité.

N'oublions pas d'ajouter que des tables rédigées avec le plus grand soin fournissent aux travailleurs toutes facilités pour les recherches ; la table des imprimeurs et des libraires est intéressante au point de vue bibliographique. G. B.

BULLETIN

Entretiens pratiques à l'usage des femmes du monde. *Religion et Monde*, par la princesse Caroline de Sayn-Wittgenstein (née Iwanowska). Paris, E. Plon, 1875, gr. in-18 de 212 p. — Prix : 3 fr.

Dans une série d'entretiens, dont la partie doctrinale relève directement de sainte Thérèse, de Gerson, de saint François de Sales, de Fénelon, et des grands maîtres de la vie spirituelle, Mme la princesse de Sayn-Wittgenstein explique aux femmes du monde (à qui l'ouvrage est dédié) quels sont leurs devoirs envers Dieu, leurs devoirs envers elles-mêmes, leurs devoirs envers leur famille, leurs supérieurs, leurs inférieurs, leurs égaux et la société. Des ouvrages du genre de celui-ci ne s'analysent pas. Il suffit d'indiquer l'esprit dans lequel ils sont conçus et les réflexions qu'ils inspirent. Or, *Religion et Monde* est écrit dans le véritable esprit catholique. La religion y est présentée sous son vrai jour, lequel est, non l'anéantissement, mais le perfectionnement et la purification de la nature humaine. A l'instar du P. Monsabré, dans *Or et Alliage*, l'auteur de *Religion et Monde* établit, en très-bons termes, les différences qui existent entre la vraie et la fausse piété. Plus loin, Mme de Sayn-Wittgenstein réfute, avec autant d'éloquence que de logique, ce funeste préjugé d'après lequel un divorce irréconciliable existerait entre le Beau et le Bien, entre l'esthétique et l'éthique. Cette page est à lire. Il y a aussi d'utiles et très-pratiques conseils donnés aux femmes, sur la conduite qu'elles ont à tenir comme épouses, comme mères, comme maîtresses de maison. Mme la princesse de Sayn-Wittgenstein réduit aisément à néant toutes les utopies aujourd'hui à la mode sur l'émancipation féminine. Elle en démontre spirituellement l'absurdité, l'irréalisation et le danger. Elle conclut que, si ces théories étaient mises en pratique, ce serait le « deuil du bonheur pour la femme. » Les dernières pages du livre sont consacrées à expliquer ce que c'est que le monde, le mauvais monde, le monde hostile à Dieu, le monde de la futilité, des plaisirs malsains et des joies décevantes, qu'il ne faut pas confondre avec le milieu social, les relations de famille et d'amitié, la société. En un mot, *Religion et Monde* est l'œuvre d'une femme de talent, nourrie de la bonne moëlle des doctrines chrétiennes.

Firmin Boissin.

Madame de Maintenon. Choix d'entretiens et de lettres. Paris, Douniol, 1876. In-16, de 232 p. — Prix : 3 fr.

Une dame, qui ne se révèle que par les initiales A. B., vient de publier avec les approbations de NN. SS. les évêques de Versailles et d'Orléans, un excellent choix, fait pour sa fille, dans les entretiens et les lettres de madame de Maintenon. Elle y a joint une intéressante notice et un portrait de l'auteur. En trente chapitres environ, elle a réuni des sujets de lecture aussi utiles que variés, se rapportant à la religion, à la morale, à la direction, à la conduite dans le monde. Voici quelques titres : — *Sur le bon esprit; — Sur les excuses et les réponses mal à-propos ; — Sur le choix d'un confesseur ; — Sur la civilité ; — Il faut s'accoutumer a peu parler.* — Tout porte l'empreinte de la haute sagesse, de la grande expérience, de l'élévation et de la distinction d'esprit de madame de Maintenon, et l'éditeur a mis tous ses soins pour que cette bonne publication fût un joli livre, dont ne profiteront pas seulement les jeunes filles auxquelles il est plus spécialement destiné.

R. de St-M.

Petit catéchisme du Syllabus, par Mgr Gaume. Paris, Gaume. In-32 de 94 p. — Prix : 20 cent.

On parle beaucoup du *Syllabus* et d'autant plus qu'on le connaît peu. Mgr Gaume a voulu en vulgariser la connaissance par son *Petit catéchisme*, où il fait précéder chaque citation d'explications très-claires et très-nettes ; il a naturellement adopté la forme populaire par questions et par réponses, qui ne contribue pas moins à la clarté que la division même de cet opuscule. C'est donc un ouvrage bon à répandre et qui servira à combattre une ignorance fâcheuse et des erreurs malheureusement trop répandues. R.

Les vrais amis du peuple, par A. S. de Graffigny. Paris, Jules Vic, 1875. In-18 de 36 p. — Prix : 5 cent.

Cette petite brochure de propagande, qui est promptement arrivée à la cinquième édition, est destinée à faire connaître et aimer les Frères des écoles chrétiennes. L'auteur expose le but de leur institution, son histoire, ses développements, donne les détails statistiques les plus concluants en faveur de leur enseignement et cite les témoignages les plus flatteurs, de la presse, des orateurs sacrés et des hommes d'État. C'est une excellente apologie, utile à faire connaitre. R. S.

Histoire d'un jeune détenu, par Gabriel Joret-Desclosières. Paris, lib. du *Moniteur universel*, 1876. In-12 de 116 p. avec 4 grav. — Prix : 1 fr. 50.

Ce petit livre a pour but de montrer les funestes conséquences des mauvais exemples donnés par les parents, et les avantages qu'offrent aux détenus la société de patronage. Mais il entre dans des détails techniques qu'il est tout à fait inutile, sinon dangereux, de porter à la connaissance du public, en-dehors de ceux qui en ont usé. Jules Segrain a un père paresseux et débauché qui l'abandonne à lui-même et le laisse sans ressources. Il s'associe à une bande de voleurs, on l'arrête et on l'enferme à la Roquette. Là, la réflexion lui vient, puis de bonnes exhortations de l'aumônier, et de bons conseils des membres du patronage des jeunes détenus. Sa bonne conduite lui fait obtenir sa mise en liberté provisoire. Il est placé chez un bon patron, résiste avec le concours de ses protecteurs aux tentatives de séduction de ses anciens camarades, et se réhabilite complétement, tandis qu'ils finissent leur vie en prison. R. S.

Cheval de chasse et de service. *L'hygiène, la condition, le traitement*, suivi d'un manuel vétérinaire, par le baron de Fleury. Paris, Amyot, 1875, gr. in-18 de IV-360 p. — Prix : 3 fr.

Le baron de Fleury se propose, dans cet ouvrage, de démontrer la nécessité d'une préparation, d'un entraînement pour tout cheval auquel on a à demander un service rigoureux soit à la chasse, soit sur les routes ; l'importance des soins journaliers qu'il réclame, et enfin le moyen de remédier aux accidents et maladies qui peuvent lui survenir, soit lorsque l'on ne peut avoir le secours d'un homme de l'art, soit lorsque le mal dont est affecté le cheval n'exige pas sa présence. Du reste, comme il est toujours avantageux de pouvoir reconnaître soi-même ce dont souffre le cheval, M. de Fleury,

dans la deuxième partie de son ouvrage, traite successivement de toutes les maladies qui peuvent survenir aux chevaux, en étudiant les symptômes qui peuvent les faire distinguer, les causes qui peuvent les produire et les traitements les plus propres à les arrêter. M. de Fleury a emprunté aux autorités les plus compétentes dans la médecine vétérinaire, tant en France qu'en Angleterre, leurs divers remèdes, choisissant ceux que l'expérience a montrés les plus satisfaisants. Comme il le dit lui-même, le baron de Fleury n'a pas eu l'intention de faire ici un cours de médecine vétérinaire, mais, pour les propriétaires de chevaux de chasse et de service, un manuel d'une utilité pratique. Il s'est, du reste, parfaitement acquitté de la tâche qu'il s'était proposée, et l'on trouvera, dans ce traité, des remèdes et des indications sur toutes les maladies et tous les accidents qui peuvent survenir aux chevaux. H. DE B.

Des lettres pontificales et de la portée qu'elles ont dans la pensée du Saint-Père. *Trois lettres à un jeune homme*, par le P. D. MÉLOT, de la Compagnie de Jésus. Louvain, 1875, in-8 de 61 p. — Prix : 1 fr.

Ces lettres ont déjà obtenu un certain retentissement dans la presse, lors de leur publication par les *Précis historiques* de Bruxelles. L'orthodoxie de leur doctrine est ressortie de la critique dont elles avaient été l'objet, et l'attention est restée fixée sur le fond même de la question. L'auteur se propose de vulgariser quelques notions de théologie et de droit ecclésiastique sur des documents qui sont sans cesse en discussion dans les conversations et la presse. Quelles sont les diverses espèces de lettres émanant du Saint-Siége, leur nom, leur forme, leur valeur : lettres apostoliques, brefs, rescrits, décrets, etc. Toutes n'ont pas la même autorité dogmatique. Nous signalons spécialement ce qui concerne la valeur à attribuer aux approbations données aux auteurs, à leurs livres, à leur doctrine. C'est une brochure d'une lecture facile et qui donne des notions que devraient posséder tous les catholiques. R.

Études littéraires sur les classiques français de la rhétorique et du baccalauréat ès lettres, par Gustave MERLET, professeur de rhétorique au lycée Louis-le-Grand. Paris, Hachette 1875, gr. in-18 de VII-516 p. — Prix : 3 fr. 50.

M. Merlet n'a pas voulu écrire un simple *memento*, il a voulu faire une œuvre littéraire et y a parfaitement réussi. Un style clair et élégant, un sain esprit de critique, des aperçus ingénieux recommandent son livre d'une manière toute particulière. Les notices consacrées à chacun des écrivains dont il examine les œuvres sont composées avec soin et impartialité. Nous aurions voulu, cependant, dans les pages sur Racine et sur Pascal, trouver des expressions moins bienveillantes à l'égard des jansénistes. Il eût été bon, peut-être, de rappeler là, par un mot, le danger des doctrines des *pieux solitaires*. Le chapitre sur le *Cid*, nous suggère une observation d'un autre genre et d'importance moindre. Le mot *Campeador*, dont on a fait un surnom pour Rodrigue de Bivar, ne veut pas dire *l'homme des combats singuliers*, il vient du verbe *campear*, « courir la campagne avec des troupes. » Encore une ou deux petites remarques : page 116, M. Merlet dit que Louis XIV punit dans Fénelon le censeur indiscret qui osait enseigner que

les rois sont faits pour les peuples et non les peuples pour les rois. Mais Massillon avait pu sans danger répéter cette vérité à Louis XIV. Est-ce que ce prédicateur n'avait pas dit que c'est la loi qui devait régner, est-ce qu'il n'avait pas ajouté : « Comme la première force de l'autorité vient de nous, les rois n'en doivent faire usage que pour nous? » Plusieurs fois M. Merlet s'exprime d'une manière qu'au temps de notre jeunesse on regardait comme peu correcte : « Les ducs d'Anjou et de Bourgogne. » « Comparaison des procédés espagnol et français. » Est-ce que cela ne tombe pas sous le coup de la règle qui défend de dire *les père et mère, les premier et second étages?* Mais laissons ces chicanes et revenons à l'impression favorable que nous a laissée l'ensemble de ce livre, très-propre à former, suivant une heureuse expression de l'auteur, « une conscience littéraire. » TH. DE PUYMAIGRE.

Notions théoriques sur la rhétorique et sur les principaux genres littéraires, par J. BRISBARRE, ancien élève de l'École normale, agrégé de l'université. Paris, G. Masson, 1876, in-12 de 72 p. — Prix : 1 fr. 80.

Ce petit volume offre, de toutes les parties de la rhétorique, des définitions courtes et, en général, satisfaisantes ; les exemples cités sont bien choisis, et, grâce à cette brochure, quelques heures d'attention peuvent mettre l'élève doué d'un peu de mémoire en état de satisfaire sur bien des points aux exigences du baccalauréat. TH. P.

Balladen vom Elsass. *Ballades sur l'Alsace.* Stuttgard, Cotta, 1876, petit in-8 de 92 p.

« Ce dont le cœur et la pensée des ancêtres, est-il dit dans une pièce d'introduction, se sont nourris pendant des siècles s'est amassé en un riche dépôt dans la belle ville de Strasbourg (*das floss zur schœnen Strassburg hin*); elle a conservé avec soin ce trésor *sous la domination étrangère*, et en offre *volontiers* des preuves au nouvel Empire. » Il ne faut pas demander si l'auteur est un Allemand ; aucun Alsacien ne parlerait ainsi. Les Allemands se trahissent en faisant l'Alsace du genre masculin (DER *Elsass*) et Strasbourg, ainsi que Metz, du féminin (DIE *schœne Strassburg*, DIE *stolze Metz*), contrairement à toutes les traditions du pays. Ils ne peuvent non plus cacher leurs préoccupations politiques. Ce recueil renferme vingt-six légendes, dont douze se rapportent à des localités de la Basse-Alsace, et onze à des châteaux, villes ou vignobles du Haut-Rhin. Le fond des ballades est emprunté aux *Légendes d'Alsace*, publiées il y a longtemps par Aug. Stöber, pasteur à Mulhouse. La composition n'est pas sans mérite. Le vers est facile ; le rythme est chantant et en général assez bien soutenu ; quelques rimes sont forcées. Le récit est rapide, l'intérêt médiocre. La malice a pris plaisir à mettre en scène un évêque grand buveur (*Der Bischof von Mauderscheidt*), un abbé parjure (*Das Haberkreuz bei Neuenberg*) et des moines (*Versunkene Mœnche*) engloutis par le Rhin en punition de leurs désordres. X.

Dalles et Planches, par E. K. Paris, Paul Dupont, 1876, in-8 de 156 p. — Prix : 4 fr.

Deux amis de collége se retrouvent après vingt ans d'absence. Ils ont pourtant suivi tous deux des routes bien différentes. L'un est prêtre, l'autre comédien. Leur amitié d'autrefois ne s'en réveille pas moins, et, en se

quittant, le prêtre pour retourner dans sa paroisse, le comédien pour reprendre ses costumes, ils se promettent de s'écrire et de se raconter leurs impressions, leurs idées, leurs sentiments et mêmes leurs aventures. C'est ce qu'ils font. De là, ce titre un peu singulier : *Dalles et Planches*. C'est une correspondance entre un prêtre et un comédien. L'auteur qui l'a publiée et qui, cela se voit de reste, y a mis beaucoup du sien, est un artiste en chair et en os, M. Kauffmann, attaché à un des grands théâtres de Paris. — Le but de l'écrivain-acteur est évidemment de faire aimer le théâtre et de détruire dans l'âme du prêtre certaines préventions. « Autrefois, dit-il, nous résumons sa pensée, l'Église excommuniait les comédiens; aujourd'hui, elle se montre plus tolérante; elle admet même que certaines pièces peuvent, à raison de leur morale élevée, de leurs nobles sentiments, exalter tout ce que l'âme humaine a d'excellent et porter l'homme au bien; alors, les deux professions, celle du prêtre et celle de l'acteur se touchent par un côté : le prêtre et l'acteur sont les interprètes d'une morale supérieure. Tel est le lien mystique qui peut réunir deux professions si opposées. » Posée dans ces conditions, la thèse est acceptable. Mais que de fois, du côté du comédien, le lien se rompt, et alors, entre les les *Dalles* et les *Planches*, s'élève un mur infranchissable! — Le livre que nous analysons est l'œuvre d'un esprit élevé, plein de généreuses intentions, profondément imbu du sentiment chrétrien. ardemment épris de toutes les grandes, nobles et belles choses. Il sait réprouver énergiquement certains égarements honteux de l'art dramatique. Il voudrait réconcilier Bossuet et Molière, l'Église et la scène. La dernière page de son travail est un splendide éloge de la vie claustrale, de là vie monacale. Néanmoins, non par mauvais esprit, mais par l'effet de son éducation et du milieu dans lequel il vit, — M. E. Kauffmann émet, çà et là, certaines idées qui peuvent être mal interprétées. Il généralise trop; sa foi, très-poétique, manque souvent de précision. Enfin, le prêtre qui correspond avec lui et qui a eu aussi « ses aventures, » rappelle involontairement Jocelyn. Il est vrai qu'il finit beaucoup mieux que le faux et dangereux héros de Lamartine.

FIRMIN BOISSIN.

Les Souliers de Sterne, par CHARLES MONSELET. Paris, Michel Lévy, 1875, in-18 de 400 p. — Prix : 3 fr. 50.

Il ne faudrait pas trop se fier à ce titre. M. Charles Monselet est un humouriste « non » sentimental. Les choses intimes, idéales, le séduisent peu. Il s'arrête de préférence sur les réalités pittoresques, voyantes et piquantes, parfois sur les trivialités. C'est un habile homme d'ailleurs, et un maître ouvrier dans l'art d'écrire. Il sait parfaitement tirer parti des objets les plus prosaïques, et possède l'art de mettre en lumière les originaux, les oubliés et les dédaignés qui posent devant lui. Pas une physionomie excentrique des villes où il séjourne, pas une illustration locale des cantons qu'il traverse, dont il ne nous donne l'intéressante silhouette. Témoins : Jérôme Cotton, à Lyon; Dupérier de Larsan, à Bordeaux; Durand, la bonne fourchette, à Toulouse, etc. Les « souliers » de M. Monselet sont comme les bottes de l'Ogre. Ils font des pas de sept lieux, car notre voyageur, poussé par sa fantaisie, n'est pas plustôt à Nantes que nous le voyons à Séville, et, au moment où nous le croyons à Lisbonne, nous le trouvons à Londres. C'est dire que les récits de l'auteur des *Souliers de Sterne* ne font nullement concurrence aux *Guides-Joanne*. Ce sont des esquisses, des coups

de crayon, des impressions fugitives, des anecdotes rétrospectives — le tout présenté avec esprit, bonhommie, gaieté, comme il convient à un flâneur parisien. Il n'y a pourtant rien, dans ce livre, qui attaque ce que nous aimons et qui outrage ce que nous respectons. Signalons une histoire racontée en français de Marseille, qui est, à notre avis, un petit chef-d'œuvre : l'*Histoire du patron Jean*. Le patron Jean est un marin qui a voyagé avec M. de Forbin : sur ses vieux jours, il se bâtit une cabane à la Cannebière et se fait barbier. On exproprie sa boutique. Il ne veut pas céder et va trouver le roi à Versailles qui, charmé de sa naïveté et de sa bonne humeur, lui donne gain de cause. Signalons aussi les *Compagnons de voyage*. Il y a le portrait du voltairien qui n'est pas flatté et qui est écrit à l'emporte-pièce.

FIRMIN BOISSIN.

Sur la stèle de Mésa, peut-on, au lieu de Chamos, mettre Jéhovah ? *Données nouvelles sur la religion moabite offertes à l'apologétique par l'inscription de Dhiban*, par A. DESCHAMPS, vicaire général de Châlons-sur-Marne. Paris, Palmé, 1876, in-8 de 40 p. — Prix : 75 cent.

MM. Renan et Soury ont essayé de se faire une arme contre nos livres saints de la stèle du roi de Moab, Mésa, qui confirme si merveilleusement ce que nous raconte le troisième chapitre du quatrième livre des Rois. Ils prétendent l'un et l'autre, dans la *Revue des Deux-Mondes*, qu'un Israélite aurait pu parfaitement écrire cette inscription, avec cette seule différence qu'au lieu de nommer son dieu Chamos, comme l'a fait Mésa, il l'aurait appelé Jéhovah. C'est une manière d'attaquer la religion hébraïque en insinuant qu'elle ne valait ni plus ni moins que les religions des peuples voisins. M. l'abbé Deschamps établit scientifiquement et péremptoirement la fausseté de l'assertion de MM. Renan et Soury. Quelque courte que soit l'inscription moabite, le docte vicaire général de Châlons y relève deux différences essentielles entre le culte israélite et le culte du roi Mésa : celle des sacrifices humains acceptés par Chamos, et proscrits par la loi de Moïse, et l'existence d'une déesse ou au moins d'une divinité androgyne chez les Moabites, tandis que, dans la Bible, comme l'avoue M. Réville lui-même, « nulle part nous ne voyons Jéhovah associé à une déesse. Puisse le clergé français, produire beaucoup de travaux de ce genre! L. G.

La Proscription du projet de dîme royale et la mort de Vauban, par A. M. DE BOISLISLE. Mémoire lu à l'Académie des sciences morales et politiques. Paris, A. Picard, 1875, in-8 de 48 p. — Prix : 1 fr.

Parmi les nombreuses accusations d'égoïsme et d'ingratitude formulées par Saint-Simon contre le grand roi, il en est une plus particulièrement grave à raison de celui qui en aurait été la victime. La proscription de la Dîme royale aurait, d'après le célèbre chroniqueur, déterminé la mort de Vauban. M. de Boislisle s'est proposé de rechercher dans quelle mesure les faits peuvent justifier cette imputation, et d'heureuses découvertes dans les manuscrits de la Bibliothèque nationale lui ont fourni une réponse, dont l'Académie des sciences morales et politiques a eu la primeur. On ne saurait le nier, le rigoureux arrêt rendu par le Conseil privé, les 14 février-14 mars 1707, ne fut pas étranger à la fatale issue de la maladie dont le maréchal avait sans doute contracté le germe dans la campagne de l'année précédente. Le chancelier Pontchartrain, comme le trop fidèle exécuteur de ses ordres,

Voyer d'Argenson, assument de ce chef devant l'histoire une lourde responsabilité. Mais, l'intervention personnelle de Louis XIV dans cette douloureuse affaire demeure encore, ce nous semble, à prouver, et le langage, que met dans sa bouche le véridique journal de Dangeau à la nouvelle de la mort de son illustre serviteur, diffère essentiellement des sentiments que lui attribuent les *Mémoires*. H. DE L.

Bossuet und die Unfehlbarkeit, (*Bossuet et l'Infaillibilité*), von E. LAUR, privatdocent à l'université de Heidelberg. Mannheim, J. Schneider, 1875, in-12 de 91 p.

Bossuet associé aux vieux catholiques ; la politique religieuse de Louis XIV mise sur la même ligne que celle de Guillaume, voilà les rapprochements auxquels se livre l'auteur de cette brochure. Assurément, le grand Roi eut le tort de ne pas respecter une autorité dont sa couronne, sans doute, ne dépendait pas, mais qui était d'un ordre supérieur; et l'attitude de Bossuet à cette occasion fut plus celle d'un chambellan que d'un évêque. Mais, cela dit, tout est dit Seules, la mauvaise foi, la folie ou la passion vont plus loin : Le *herr privatdocent* n'a qu'à choisir entre les trois. Pour parler son langage, on se demande si c'est un échappé de Charenton qui a écrit ces lignes (p. 86) : « Le Pape n'osa donc pas, devant la ferme attitude de Louis XIV, condamner les quatre articles de la déclaration de 1682 ! » Le point d'exclamation est dans le texte allemand. J. A. DE BERNON.

Précis de la guerre franco-allemande, par le colonel FABRE. Paris, E. Plon. 1875, gr. in-18 de 368 p. — Prix : 4 fr.

Après tant d'ouvrages publiés en France, comme à l'étranger, sur la guerre de 1870, on avait besoin d'un résumé impartial et exact de travaux trop considérables pour être lus par tout le monde. C'est la tâche que le colonel Favre s'est imposée, pensant que « la vérité peut sortir plus complète et surtout plus utile de la comparaison des ouvrages écrits dans les deux camps. Son point de vue est, du reste, tout militaire. Il écrit pour l'armée et pour les personnes qui s'occupent de l'armée. C'est à l'art militaire, à la stratégie, que se rapportent les réflexions qui naissent de son récit. Il est impossible de se montrer plus dégagé que ne l'est l'auteur de toute préoccupation de parti. Il accuse de nos revers, « bien moins les hommes qu'une organisation et des institutions qui ne semblent qu'imparfaitement corrigées aujourd'hui même. » Aussi, propose-t-il un grand nombre de réformes, dont beaucoup semblent raisonnables, et professe-t-il cette opinion assurément très-juste, que, si nous voulons relever notre armée, c'est à la science, aux lentes améliorations, aux efforts incessants, aux observations prolongées qu'il faut uniquement nous fier.

Il y a donc grand profit à faire de la lecture de l'ouvrage du colonel Fabre. On y trouvera un tableau lumineux des opérations de la guerre franco-allemande, des fautes de nos généraux et des manœuvres par lesquelles les chefs de l'armée prussienne ont su en profiter. Le tout est éclairé par des cartes stratégiques intercalées dans le texte, et qui complètent l'exposition déjà si claire et si précise de l'auteur. Pour n'être point fait de première main, ce travail n'en a pas moins une valeur sérieuse, et les spécialistes, comme les gens du monde, feront bien de ne pas le négliger.

G. B. DE P.

Archives diplomatiques. Politique allemande en Orient. — *Rapt de la Bukovine, d'après les documents authentiques.* Paris, Guillaumin, 1875, gr. in-8 de 78 p. — Prix : 2 fr.

Encore des documents inédits. Ceux-ci concernent un fait peu connu de la seconde moitié du dix-huitième siècle, l'annexion de la Bukovine à l'Autriche. Le cabinet de Vienne qui, depuis longtemps, convoitait la Moldavie et la Valachie, trouva l'occasion bonne, après le premier partage de la Pologne et la paix conclue entre la Russie et la Porte. Se basant sur ce que, dans le démembrement de la Pologne, elle avait reçu la Pocucie, jadis fief de la couronne d'Étienne le Grand, elle réclama comme dépendances de ce petit pays, les districts les plus fertiles de la Moldavie, et elle les occupa, au fur et à mesure que les troupes russes les évacuaient. Vainement, le prince Grégoire Ghyka et les boyards moldaves protestèrent-ils énergiquement. La corruption vint au secours de la force. Un poignard enrichi de diamants donné à Reis Effendi, une tabatière décorée de brillants offerte à Romantzow levèrent les scrupules du cabinet de Constantinople et l'opposition de celui de Saint-Pétersbourg; et, en dépit de la patriotique et opiniâtre résistance de Ghyka, la convention du 7 mai 1775 ratifia l'occupation de la Bukovine par l'Autriche.

Tels sont les faits racontés dans les dépêches du prince de Kaunitz à l'internonce Thugut. Comment ces dépêches, conservées aux archives secrètes de Vienne, sont-elles livrées à la publicité? L'auteur ne le dit pas. Il y aurait, cependant pour les historiens, intérêt à le savoir. M. R.

Petite histoire du Canada illustrée, par le vicomte de Lastic Saint-Jal. Poitiers, chez l'auteur, et chez Mothe, 1875, in-12 de VIII-375 p.

L'auteur de la *Petite histoire du Canada illustrée* s'est préparé de longue main à ce travail; il y a longtemps qu'il a commencé à écrire sur le Canada; c'est dire qu'il possède son sujet, parce qu'il l'a aimé. Que de consciencieuses recherches, que de minutieuses études, que de connaissances préalables exigent un résumé! M. le vicomte de Lastic Saint-Jal a condensé en un volume toute l'histoire du Canada, et ce précis n'a rien de sec ni d'analytique, parce qu'il sait bien ce qu'il raconte et le raconte fort bien. On le lit avec le plus vif intérêt. Voici Cartier, voici Champlain, voici Mons; après les guerriers, les explorateurs, les missionnaires, les administrateurs. M. de Lastic Saint-Jal a d'excellentes pages sur ces illustres pionniers de la première heure. Quels beaux chapitres consacrés à Frontenac, à Lemoyne d'Yberville, au chevalier de Caillère, au marquis de Vaudreuil, au marquis de Montcalm! Puis vient le récit de l'occupation anglaise et les noms propres saxons remplacent les noms poitevins, saintongeais, normands et bretons. A l'histoire, l'auteur a joint un peu de géographie et il a bien fait. Nous avons ainsi le climat, les productions, la zoologie et la minéralogie du Canada, l'agriculture, le commerce et l'industrie; la population, la religion, l'éducation et le gouvernement. Des gravures étaient nécessaires. Il y en a un très-grand nombre répandues dans le texte. Elles sont un attrait de plus de l'ouvrage qu'elles commentent et expliquent. Que d'enfants seront charmés de cette *Histoire illustrée!* Que d'hommes y trouveront à s'instruire! Louis Audiat.

VARIÉTÉS

BIBLIOGRAPHIE RAISONNÉE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

I. — HISTORIENS DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE OU DE GROUPES ACADÉMIQUES (*suite*).

Six articles ont été omis dans notre premier chapitre (t. XIV, p. 151), dont les épreuves ne nous étaient pas parvenues à temps et qui contiennent quelques fautes typographiques que le lecteur a sans doute déjà corrigées (1). Les deux premiers articles devraient être intercalés entre les nos 10 et 11, le troisième et le quatrième entre les nos 13 et 14; le cinquième entre les nos 18 et 19; et le sixième entre les nos 21 et 22; mais nous leur donnerons des numéros à la suite, pour ne pas interrompre la série du second paragraphe.

28. — EDOUARD FOURNIER. *Histoire du fauteuil de M. Berryer à l'Académie française.* Série d'études publiées dans la *Revue française*, à partir du 10 mars 1855. On sait que cette revue, que dirigeaient MM. Morel et Oger, a paru de 1855 à 1859.

29. — PHILARÈTE CHASLES. *Les fauteuils de l'Académie française.* Série d'études publiées en 1855 et 1856, dans la même *Revue française*, parallèlement à celles que le même auteur publiait simultanément dans le *Musée des familles* (voir n° 27), et qui ne s'écoulaient pas assez vite à son gré. Nous trouvons, en septembre 1855, le fauteuil de Sainte-Beuve (deux livraisons); en février et mars 1856, le fauteuil de Louis Vitet (trois livraisons). Cette série d'études n'a pas été achevée.

30. — *Liste de l'Académie depuis son établissement.* — Paris, Demonville, 1776, in-8. — Les statuts et règlements sont imprimés à la suite. C'est la seule liste que nous connaissions imprimée isolément. — L'abbé d'Olivet, dans une lettre au président Bouhier, parle cependant d'une « superbe liste » dont il se faisait une *nouvelle édition* en 1737, et qu'il lui adresse peu après. — Nous avons déjà cité un certain nombre de listes publiées à la suite des diverses éditions de l'*Histoire de l'Académie* par Pellisson et d'Olivet, à la suite de l'*Histoire de M. P. Mesnard.* — Voy. aussi les *Recueils de harangues* ou de pièces couronnées, que nous citerons plus loin (§ 3), les *Curiosités littéraires* de M. Lud. Lalanne, etc., etc.

31. — *Liste par ordre alphabétique des membres de l'Académie française*, depuis sa fondation jusqu'à nos jours, dressée par Albert Rance et Étienne Charavay. — Publiée par séries de dix à vingt noms dans l'*Amateur d'autographes* (Paris, Ét. Charavay, in-8, revue bi-mensuelle). Cette liste donne les dates de la naissance, de la réception et de la mort de chaque académicien, ses qualifications littéraires, les noms de son prédécesseur et de son successeur. C'est la meilleure et la plus complète qui ait été publiée. Malheureusement on n'en a point fait de tirage à part.

32. — *Mémoires pour servir à l'histoire de la vie et des ouvrages de MM. de Fontenelle et de la Motte*, tirés du *Mercure de France* 1756, 1757 et 1758 et du *Dictionnaire de Moréri*, édition de 1759, par M. l'abbé TRUBLET. Amsterdam, Marc Michel Rey, 1759, in-12, et seconde édition corrigée et augmentée, *ibid.*, 1759 1 vol. in-12, 460 p. C'est une compilation sans ordre qui renferme beaucoup de renseignements curieux sur tous les littérateurs de cette époque, mais qui justifie parfaitement l'épigramme de Voltaire sur le chanoine de Saint-Malo. On trouvera aussi dans ce volume des mémoires sur Mme de Staal.

1. Au n° 1, art. a, au lieu de *Fowens*, lisez *Foppens*; — art. b, au lieu de *Courlie*, lisez *Courbé*; — art. d, au lieu de *Abloncourt*, lisez *Ablancourt*; — au n° 9, au lieu de *depuis* 1855, lisez *depuis le mois de juillet* 1856; et au lieu de *jusqu'en* 1870, lisez *jusqu'en août* 1872; — au n° 26, au lieu de *cession*, lisez *session*.

33. — *Les Académiciens protestants* : Conrart, Gombauld, Perrot d'Ablancourt, Pellisson... Étude publiée dans le *Bulletin de la société de l'histoire du protestantisme français*, livraison de janvier-février 1856.

34. — *Le quarantième fauteuil de l'Académie française.* Étude publiée par M. Ch. L. Livet, dans le *Moniteur universel* au mois d'octobre 1875, à l'occasion de la vacance du fauteuil de M. Guizot. — M. Livet a publié à divers intervalles plusieurs études du même genre, où l'on trouve d'excellents renseignements et beaucoup de rectifications, mais lui-même en a perdu le souvenir précis, et il ne peut nous en promettre la bibliographie que pour notre supplément.

35. — On peut enfin joindre aux ouvrages énumérés dans ce paragraphe, le suivant qui, s'il ne porte pas le titre académique, appartient véritablement à cette série.

Guizot. — *Corneille et son temps.* Étude littéraire, Paris, Didier et Cᵉ, 1852, in-8 et in-12, souvent réimprimée depuis cette époque : comprenant une étude sur l'état de la poésie en France avant Corneille, un essai sur la vie et les ouvrages de Corneille et des notices sur trois contemporains du grand poëte : Chapelain (de l'Académie), Rotrou et Scarron. — Cet ouvrage avait déjà paru en 1813, sous le titre de : *Vie des poëtes français du siècle de Louis XIV*, tome Iᵉʳ. Paris, Scholl, in-8, et devait avoir 3 volumes. On sait d'après une déclaration de M. Guizot, dans la préface des dernières éditions, que Mᵐᵉ Guizot, Mˡˡᵉ Pauline de Meulan, a eu la plus grande part aux études sur Chapelain, Rotrou et Scarron.

N. B. — Nous n'avons placé dans ce premier chapitre que les études historiques proprement dites, réservant pour un groupe spécial les études ou notices critiques, satiriques, etc., qui tiennent plus du pamphlet ou du panégyrique que de l'histoire.

II. ACTES, EXTRAITS, PIÈCES ET DOCUMENTS OFFICIELS POUR SERVIR A L'HISTOIRE GÉNÉRALE DE L'ACADÉMIE.

36. — *Discours contenant le projet de l'Académie.* — Paris, Camuzat, 1634. — Ce discours fut rédigé par Faret pour être soumis au cardinal de Richelieu. On en trouve des extraits au premier chapitre de l'*Histoire de l'Académie*, par Pellisson, qui affirme qu'on en fit imprimer trente exemplaires. Ces exemplaires furent remis à tous les académiciens déjà choisis, pour avoir leurs observations, et tous furent rapportés avec des notes. — Nous ne sachions pas que ces documents fort précieux aient été conservés.

37. — *Lettres patentes* pour l'établissement de l'Académie. — Paris, Camuzat, 1635, in-4. — Elles ont été rédigées par Conrart et sont datées de Paris, janvier 1635. On les trouve insérées au premier chapitre de l'*Histoire de l'Académie*, par Pellisson, à la suite du *Choix de discours de réception, etc.* Paris, Demonville, 1808, 2 vol. in-8 (§ III ci-dessous), etc.

38. — *Statuts et réglements de l'Académie françoise* (donnés par Mᵍʳ le cardinal de Richelieu). — Paris. J.-B. Coignard, 1708, in-4. — Ils ont été reproduits : 1° à la suite de la *Liste de l'Académie depuis son établissement*, etc. (n° 30 ci-dessus) ; — 2° à la suite du *Choix de discours de réception*, précédemment cité; — 3° à l'appendice de l'édition Livet de l'*Histoire de l'Académie*, par Pellisson.

39. — *Lettres patentes* relatives au droit de *Committimus* au grand sceau accordé aux membres de l'Académie française. — Paris, 1673, in-4. — Elles ont été reproduites, de même que celles de 1667, par M. Livet, en appendice au deuxième volume de son édition de l'*Histoire de l'Académie.*

40. — *Catalogue des livres donnez par le Roy à l'Académie françoise.* —

Paris, de l'impr. de Pierre le Petit, impr. de S. M. et de l'Académie, 1674, petit in-4, 64 p. — L'abbé d'Olivet dit qu'il y en a un autre imprimé à Nancy, le 21 août 1673.

41. — *Lettre de M. l'abbé d'Olivet*, de l'Académie française, — à M. le président Bouhier, où il répond aux objections faites contre l'usage de demander et de solliciter avant que d'être reçu à l'Académie et aux raisons qui le portaient à ne point continuer l'histoire de cette compagnie depuis 1700. — Paris, Coignard, 1733, in-12.— Cette lettre en contient réellement deux : la première, écrite à l'occasion de la candidature de l'avocat Normant qui avait refusé de faire des visites, se retrouve aussi dans le *Recueil d'opuscules littéraires.*, Amst. Hartevelt, 1767, in-12. — La seconde, qui concerne l'histoire même de l'Académie, a été imprimée, en 1754 dans les *Mélanges historiques et philologiques* de Michault, avocat au parlement de Dijon. — Paris, Tilliard, 2 vol. in-12. — M. Livet a reproduit les deux lettres en appendice à son édition de l'*Histoire de l'Académie*, par Pellisson et d'Olivet, II (394-402), avec une lettre curieuse de Fraguier à d'Olivet, une vie de l'abbé Genest, déjà imprimée dans les *Mélanges* de Michault, et de nombreux extraits de la correspondance inédite de l'abbé d'Olivet au président Bouhier, relatifs à l'histoire de l'Académie française.

42. — *Règlements pour l'Académie françoise.* — Du 30 mai 1752, en douze articles.— Paris, Brunet, 1752, in-4. — Ces nouveaux règlements, donnés par Louis XV, ont aussi été reproduits à la suite du *Choix de discours de réception*, précédemment cité.

43. — *Harangues de l'Académie en corps ou en députation* à ses protecteurs, aux rois, princes, princesses, français ou étrangers, et à divers personnages illustres, prononcées en diverses circonstances à titre d'honneur ou de remercîments, etc.—Voy. la bibliographie des recueils de harangues académiques, à notre § 3. — M. Livet a fait le relevé de tous ces discours prononcés depuis la fondation de l'Académie jusqu'en 1700, dans son édition de l'*Histoire de l'Académie.* II (33-35).

44. — *Almanach des beaux-arts*, contenant les noms et les ouvrages des gens de lettres, des sçavans et des artistes célèbres qui vivent actuellement en France. — Paris, Duchesne, 1752, in-18, et 1753, in-18. — Ce recueil qui est de Duport du Tertre, commence par la description des académies. Il n'a paru que pendant deux ans, et a été remplacé par :

45. — *La France littéraire, ou les Beaux-Arts*, contenant les noms et les ouvrages des gens de lettres, des sçavans et des artistes célèbres qui vivent actuellement en France; augmentée du catalogue des académies établies tant à Paris que dans les différentes villes du royaume. Paris, Ve Duchesne, 1756, in-24, réimprimé par Formey à Berlin (Hande et Spener) en 1757. — Ce recueil est de l'abbé de la Porte qui le réédita avec des additions en 1758, 1760, 1762 et 1764; puis, s'étant adjoint l'abbé d'Hébrail, il le transforma en :

46. — *La France littéraire*, contenant : 1° les académies établies à Paris et dans les différentes villes du royaume : 2° les auteurs vivants, avec la liste de leurs ouvrages; 3° les auteurs morts depuis l'année 1751 inclusivement avec la liste de leurs ouvrages; 4° le catalogue alphabétique des ouvrages de tous ces auteurs. — Paris, Ve Duchesne, 1769, 2 vol. in-8. — On a un supplément, formant le 3e volume donné par l'abbé de la Porte seul en 1778, et les nouveaux éditeurs du *Dictionnaire des anonymes* de Barbier attribuent le *Nouveau supplément* de 1784 à l'abbé Guyot.

47. — Consulter la collection des « *Estat de la France, comme elle est*

gouvernée en l'an N... » qui remonte à l'année 1648. On a les années 1650 par La Marinière, 1651 par Lingendes, 1653 par La Lande. Les éditions de 1656 à 1698 ont été rédigées, dit le *Dictionnaire des anonymes*, par N. Besongne; celles de 1699 à 1718 par Trabouillet, celle de 1722 par frère Ange, celle de 1727 par frère Simplicien, celle de 1736 par les Augustins déchaussés et enfin celle de 1749 par les Bénédictins de Saint-Maur.

48. — Consulter aussi la collection de l'« *Almanach royal*, présenté à Sa Majesté pour la première fois en 1669 par Laurent d'Houry, éditeur. » Paris, Laurent d'Houry, Ve d'Houry, puis Debure, 1699-1793. 95 vol. in-8.

49. — *Assemblée constituante.* — Rapport de Lebrun au nom du comité des finances le 16 août 1790, et discussion de ce rapport. (Motions de Boutidon, Lanjuinais, Grégoire, etc., publié aux *Actes de l'Assemblée constituante*, — *Ancien Moniteur*, etc.

50. — *Convention nationale.* — 8 août 1793. — Rapport de Grégoire à la Convention sur les Académies, au nom du Comité d'instruction publique. Publié aux *Actes de la Convention nationale.* — *Ancien Moniteur*, etc. — Ce rapport fut suivi de la suppression des académies.

51. — *Organisation primitive de l'Institut.* — Loi du 3 brumaire an IV (25 octobre 1795). — Publiée au *Bulletin des lois.* — Les titres IV et V sont reproduits dans les *Annuaires de l'Institut* (Voy. n° 65 ci-dessous).

52. — *Loi du 15 germinal an IV* (4 avril 1796) portant un *Règlement pour l'Institut.* — V. *Bulletin des lois* et *Annuaires de l'Institut.*

53. — *Loi du 11 floréal an X* (30 avril 1802). — Attributions nouvelles données à l'Institut. — V. *Bulletin des lois* et *Annuaires de l'Institut.*

54. — *Décret de réorganisation de l'Institut.* — Arrêté consulaire du 3 pluviôse an XI (23 janvier 1803), établissant la nouvelle organisation, et arrêté du gouvernement du 8 pluviôse nommant les membres de l'Institut. — V. *Bulletin des lois* et *Annuaires de l'Institut.* On sait que la 2e classe de l'Institut, sous le titre de classe de grammaire et de littérature, fut la représentation exacte de l'ancienne Académie, avec le nombre de 40 et les mêmes successions, mais sans le nom.

55. — *Arrêté du gouvernement pour la translation de l'Institut* au pavillon des Quatre-Nations. — Réimprimé dans le *Magasin encyclopédique*, année 1805, t. II, p. 421. — L'Institut était auparavant au Louvre.

56. — *Institut national.* — *Extrait du procès-verbal de la séance générale extraordinaire* (des 4 classes) du 7 brumaire an XIV. — Paris, de l'imprimerie de Baudouin, imprimeur de l'Institut national, s. d. in-4, 8 p. — C'est une proposition d'adresse à S. M. l'empereur et roi, avec le projet de l'érection d'une statue en son honneur, dans la nouvelle salle des séances publiques.

57. — *Exécution du chant d'inauguration de la statue de S. M. l'empereur et roi.* — Feuille volante, réimprimée dans le *Magasin encyclopédique*, 1807, II, 197, etc.

58. — *Organisation et réglements de l'Institut des sciences, lettres et arts.* — Paris, Baudouin, impr. de l'Institut, janvier 1807, in-18 de XII-276 p. — Recueil très-complet.

59. — *Décret du 24 fructidor an XII* (10 septembre 1804) et du 28 novembre 1809 sur les prix décennaux. — Voy. *Bulletin des lois.* — *Annuaires de l'Institut* et notre § 3 des prix et harangues.

60. — *Observations sur quelques-unes des propositions* contenues dans une lettre adressée par M. Pelletan à l'Institut national. — La lettre du docteur Pelletan est de 1804 et fut distribuée à tous les membres de l'Institut : elle demandait de remplacer *national* par *impérial* et de mettre le nouvel empe-

reur hors pair. Les *observations* sont de l'académicien Arnault. Elles ont été publiées ainsi que la lettre du docteur Pelletan dans le tome V de ses œuvres. Paris, Bossange, 1827, in-8.

61. — *A la classe de la langue et de la littérature française,* au sujet du désordre qui régnait dans sa dernière séance publique.— Par A. V. Arnault. *ibid.* — On trouve dans ce tome V des œuvres d'Arnault, un assez grand nombre de pièces intéressantes, sous la rubrique générale de *Mélanges académiques.* — Plusieurs concernent les occupations et les travaux de l'Académie, en particulier le Dictionnaire. Nous les citerons au chapitre spécial qui traitera de ces travaux.

62. — *Ordonnance royale de réorganisation de l'Institut.* — 5 mars 1815 — Voy. *Bulletin des lois.* — *Annuaires et journaux.*

63. — *Décret impérial du 24 mars* 1815, annulant l'ordonnance précédente. — (Voy. *ibidem.*)

64. — *Ordonnance royale du 21 mars* 1816, réorganisant l'Institut et rétablissant définitivement l'Académie française. — (Voy. *ibidem.*)

65. — *Institut (national, impérial ou royal) de France.* — *Annuaire pour les années* 1796 à 1875. — Paris, Baudouin, puis F. Didot, imprimeurs de l'Institut. 80 vol. in-18. N'a pas paru en 1815. — C'est un recueil contenant des extraits des ordonnances et règlements constitutifs de l'Institut, suivi d'une liste de tous les membres, avec leurs adresses.

66. — *France.* — *Académies.* — *L'Institut.* — Notice historique et bibliographique, par Quérard, insérée au journal *Le Quérard,* 2e année, 1856, in-8, livraison de mai p. 317-325. — Notice malheureusement incomplète, où nous avons puisé d'excellents renseignements.

67. — *Institut royal de France.* — *Notice historique,* par M. Achille Comte, dans l'Annuaire des Sociétés scientifiques et littéraires en France et à l'étranger. — Paris, Masson, 1846, gr. in-8 de XVI-1019 p. (1-72).

68. — *Registres de l'Académie,* ou procès-verbaux des séances. — Ces registres, qui ne sont pas destinés au public, sont conservés au secrétariat général de l'Institut ; mais ils ne sont complets que depuis la réorganisation de l'Institut et commencent seulement en 1672. On sait que Morellet réussit à sauver, pendant la Révolution, une partie des archives, des registres, et les cahiers du dictionnaire. Il déposa ces précieux recueils, en 1805, à la Bibliothèque de l'Institut.

69. — *Institut royal de France.* — *Séance publique annuelle des cinq académies, du jeudi 2 mai* 1839. — Discours d'ouverture de M. le Président (Chevreul). — De l'Institut considéré par le triple rapport de son histoire, des liens mutuels qui unissent les cinq académies dont il se compose et de l'esprit académique de ses membres. — Paris, Didot, 1839, in-4, 29 p. — Voy. aussi la séance du 2 mai 1844. — Discours du président Ch. Dupin (Didot, in-4). — Et en général les recueils des harangues, rapports à S. M. l'empereur et roi, etc..., décrits ci-dessous[1].

(*A suivre.*) RENÉ KERVILER.

1. N. B. — Nous serons très-reconnaissant envers les érudits qui voudraient bien nous signaler les lacunes que comportera nécessairement ce premier essai bibliographique sur l'Académie. Nous en composerons un supplément à la suite de nos sept chapitres.

CHRONIQUE

Nécrologie. — La Russie vient de perdre Michel Pogodine, le vétéran de ses historiens et membre de l'Académie, decédé, après une courte maladie, le 8/20 décembre à Moscou, où il était né soixante-quinze ans auparavant. Personne ne connaissait mieux que lui le pays qu'il avait, dans sa jeunesse, parcouru en tous sens; personne aussi ne jouissait d'une plus grande popularité. C'était un type d'écrivain russe; historien ou romancier, journaliste ou poëte, il a toujours conservé le cachet national de sa physionomie littéraire. Auteur d'une foule d'écrits traitant d'histoire, sous forme d'ouvrages volumineux, de mémoires, de dissertations, de cours, de manuels, il écrivait en même temps des brochures politiques et des tragédies, des récits et des notes de voyages, rédigeait des journaux, collaborait dans les différentes revues, ne laissant passer aucun événement, aucun fait remarquable sans dire son mot. Patriote ardent, il défendait avec une noble indépendance les droits du peuple auquel il appartenait lui-même par son extraction. Panslaviste déclaré, il a travaillé de toutes ses forces à rapprocher de sa nation les autres peuples slaves, et prêchait, *opportune importune*, la théorie, quelque peu idéale, d'une grande confédération slave, sous le protectorat russe. Académicien, il savait écrire sur des questions difficiles, d'une façon intelligible et simple; orateur éloquent et spiritnel, il usait largement du talent qu'il avait reçu du ciel de parler en public. Ami de Pouschkine et de Gogol, il était lui-même un des écrivains les plus remarquables par l'originalité de son talent autant que par la fécondité de sa plume. Il avait un style à lui, clair et imagé, énergique et bref. Dans l'histoire, il s'est fait un nom comme défenseur de l'authenticité de la chronique de Nestor et de l'origine scandinave des Varégo-Russes; il avait un grand respect pour Schlœzer et admirait Karamzine, qui avait encouragé ses premiers essais d'historien. Il a occupé pendant dix-huit ans la chaire d'histoire à l'université de Moscou, où il avait achevé ses études en 1821. Mais il y avait dans Pogodine, à côté de l'écrivain, l'homme d'action, ce qui, joint à l'originalité de son langage, explique l'intérêt général qu'excitaient ses écrits; et cette ardente activité, il l'a conservée jusqu'aux derniers moments de sa vie. Il semblait être né écrivain. A l'âge de quatorze ans, il avait traduit les œuvres de Chateaubriand, dont *René* fut imprimé dans l'ancien *Messager de l'Europe;* étudiant, il traduisit les *Odes* d'Horace qui furent également imprimées aux frais de l'université. On peut juger de la fécondité de sa plume par la liste suivante de ces écrits les plus considérables :

De l'origine des Russes (1825). — *Cyrille et Méthode, apôtres des Slaves* (1825). — *Récits divers* (1832). — *Leçons de politique et de commerce des anciens peuples*, d'après Heeren (1835). — *Aphorismes historiques* (il en existe une traduction allemande, de la même année, publiée à Leipzig (1836). — *La Chronique de Pscov* (1837). — *Recueil historique russe*, (en 7 vol. in-8 1837-1844). — *Précis d'histoire russe* (1838). — *Bibliothèque historique universelle* in-8, (1838-40). — *Nestor*, étude historique et critique sur l'origine des Russes (1839). — *Une année à l'étranger, journal de voyage*, 4 vol. (1839-1844). — *Modèles de paléographie sloveno-russe* (1840-1841). — *Œuvres de Posochkov*, 2 vol. (1842-63).— *Éloge historique de Karamzine* (1845). (*Id.*, nou-

velle édition de 1846). — *Recherches, remarques et leçons sur l'histoire russe*, 7 vol. (1846-57). — *Fragments historiques*, en deux parties (1847-67). *Le prince André Bogolubski* (1850). — *Album historique russe* (1853). — *La Période normande de l'histoire russe* (1859). — *Procès du tsarévitch Alexis*, épisode de la vie de Pierre Ier (1860). — *Un œuf de Pâques offert aux paysans* (1861). — *Le Tsarévitch Alexis, d'après de nouveaux documents* (1863). — *Couronne sur la tombe d'Innocent, archevêque de la Tauride* (1863) (1867, *Idem*, nouvelle édition). — *Matériaux pour servir à la biographie du général Yermolov* (1864). — *M. Guedéonov et son système touchant l'origine des Russes* (Inséré dans les Mémoires de l'Académie, t. VI.) (1864). — *Recueil en honneur de Cyrille et Méthode*, publié à l'occasion de leur anniversaire millénaire (1865). — *Nicolas Karamzine, d'après ses écrits et les jugements des contemporains*, 2 volumes (1866). — *La Question polonaise*, recueil des pièces écrites là dessus depuis 1831 (1867). — *Histoire ancienne de Russie jusqu'au joug mongol*, 2 volumes avec un atlas archéologique, géographique et généalogique (1870). — *Recueil des discours prononcés depuis* 1830, 3 volumes (1870). — *Un exposé fort simple des choses fort compliquées* (1873). (Nouvelle édition de 1874.) — *Pierre Ier*, tragédie en 5 actes, composée en 1831 (1873). — *Critique de l'histoire russe de M. Kostomarov* (dans la *Gazette de Moscou*, quatre articles, nos 280 et 293 de 1873, et 48 et 64 de 1874 (1873-1874). — *Guerre à mort contre les nouvelles hérésies historiques* (1874). — *Lettres historiques et politiques écrites durant la campagne de Crimée* (1853-1856) (1874).— *De quelques opinions philosophiques devenues à la mode chez nous* (1875). — *Les dix-sept premières années de Pierre Ier* (1672 1689) (1875)

Outre ces ouvrages, imprimés presque tous à Moscou, Pogodine écrivait dans plusieurs journaux, et en a rédigé lui-même plus d'un ; d'abord, il y a trente ans de cela, le *Messager de Moscou* et le *Spectateur*, puis le *Moscovite*, et, dans les dernières années : *Le Russe*. — Quelques semaines avant sa mort, il a fait, dans la Société d'histoire et d'antiquités russes, une lecture sur le *Premier voyage de Pierre Ier à Arkhangelsk*.— C'est un nouveau chapitre du travail critique consacré à ce monarque, dont l'auteur, malgré ses tendances slavophiles, n'a jamais cessé d'admirer le génie et d'exalter les mérites.

— M. Alexandre Gorski, recteur de l'Académie ecclésiastique de Moscou, décédé le 23 octobre dernier, a été un des membres les plus éminents du clergé russe. Né en 1812, il avait étudié d'abord au séminaire de Kostroma, puis à l'Académie de Moscou, d'où il sortit avec le diplôme de licencié en théologie, n'ayant pas encore vingt ans accomplis.Malgré son âge peu avancé, il fut chargé, dès 1833, d'enseigner à l'Académie l'histoire ecclésiastique, ce qu'il fit durant trente années consécutives. Il remplissait, en même temps, les fonctions de bibliothécaire, si conformes à son goût pour les livres et les études sérieuses. Mais cet amour de la science qu'il savait unir à la piété n'était point stérile : témoins les nombreux travaux qu'il a insérés dans différentes revues et qui sont tous relatifs à l'histoire de l'Église en général, ou bien à celle de l'Église russe. Nous n'en citerons qu'un seul, c'est l'excellente étude sur saint Cyrille et saint Méthode, publiée en 1843 et en 1865, à Moscou. Mais son œuvre capitale, et qui fait le plus grand honneur à la science russe, c'est la *Description des manuscrits slavons de la bibliothèque synodale de Moscou* (Moscou, 1855-1862, 4 vol. in 8). Malheureusement, ce travail est resté inachevé, la mort ayant enlevé aussi M. Névostrouïev, collaborateur de Gorski et son digne continuateur. En 1860, Gorski reçut la prêtrise, à laquelle il aspirait depuis longtemps, mais qu'il ne

voulut accepter qu'en restant à la fois membre du clergé séculier et célibataire — ce qui est tout à fait contraire aux usages de l'Église russe. L'exception faite en sa faveur donne la mesure de l'estime qu'on avait de ses mérites. Deux ans après, il fut nommé recteur de l'Académie, obtint la mître et le diplôme de docteur en théologie, quitta la chaire d'histoire et prit celle de théologie qu'il occupa jusqu'à la fin de sa vie.

— Les archéologues russes viennent de perdre leur doyen dans la personne de Paul Stroïev, mort octogénaire, le 17 janvier. Il avait débuté dans la carrière littéraire par la publication d'un *Abrégé d'histoire russe*, qui eut deux éditions (1814 et 1819). En 1815, il publia un *Aperçu de mythologie russe* et rédigeait en même temps son *Observateur de la littérature russe*. Bientôt après, il se livra à la recherche des documents historiques pour ne plus quitter cette voie. Son édition de la chronique novgorodienne dite de sainte Sophie (Moscou, 1820-1822, 2 vol. in-4) a de la valeur encore de nos jours. On lui doit aussi une *Description* des manuscrits slovéno-russes de la bibliothèque du comte Tolstoï (Moscou, 1825, in-8) et celle des manuscrits de Tsarski (Moscou, 1836), à laquelle il joignit plus tard (1843) un catalogue raisonné des anciens livres appartenant au même. Chargé, en 1829, d'une expédition scientifique dans le but d'explorer les bibliothèques et les archives de l'empire, il en revint avec une riche moisson. Les documents qu'il y avait recueillis, et dont le nombre s'élevait à trois mille environ, servirent de base à la grande collection des actes que la Commission archéographique, dont M. Stroïev a été un des membres les plus zélés, se mit à publier en 1831, et qui se continue encore de nos jours. C'est encore lui qui a enrichi d'une table générale les huit premiers volumes de la collection complète des annales publiées par la même Commission, ainsi que les douze volumes de l'histoire de Karamzine. Ce dernier travail date de 1836. Six ans après, Stroïev devint académicien.

— M. le comte Modeste Korff, membre du Conseil de l'empire, secrétaire d'État et conseiller intime actuel, est mort dans la nuit du 13 au 14 janvier, à l'âge de soixante-quinze ans. Homme d'État et homme de lettres, il a rendu dans l'une et l'autre carrière des services signalés. Nommé directeur de la bibliothèque publique de Saint-Pétersbourg, il lui donna une nouvelle organisation qui la fait rivaliser avec celles de Londres et de Paris ; il en rendit l'accès plus facile et y créa la fameuse section des *Russica* contenant presque tous les ouvrages qui ont été écrits sur la Russie en langues étrangères. Aussi la salle qui les renferme fut-elle appelée de son nom. Le comte Korff est l'auteur des deux ouvrages intitulés : *Avènement de l'empereur Nicolas Ier* (Saint-Pétersbourg, 1857, in-8) et *Vie du comte Spéranski* (*Ibid.*, 1861, 2 vol. in-8). — Le premier de ses livres eut plusieurs éditions et fut traduit en français. On dit qu'il a laissé de nombreux manuscrits parmi lesquels une *Vie de l'empereur Nicolas* en plusieurs volumes in-fol. En sa qualité de directeur au département des lois, il a pris une part active dans les réformes du règne actuel ; le titre de comte lui fut accordé, il y a quelques années, en récompense de ses travaux. Lorsqu'en 1867 il célébrait son jubilé de cinquante ans de service, il reçut des adresses écrites en trente langues diverses ; elles ont été imprimées seulement à deux exemplaires dont l'un est conservé à la bibliothèque publique de Saint-Pétersbourg.

— M. Marc-Dufraisse, né en 1811, est mort à Paris le 22 janvier. Député en 1848 et en 1871, il fut exilé en 1851. Pendant son séjour hors de France, il occupa une chaire à l'École polytechnique fédérale de Zurich. Il a publié

l'Histoire du droit de guerre et de paix, a traduit de l'allemand les *Motifs du projet de code de commerce*, de Muzinger, et a donné, à Bruxelles, sous le pseudonyme de Cremutius Cordus : *Ce que coûte l'Empire, les finances, ses traitements* (broch. 1853).

— M. André Imberdis, ancien conseiller à la cour d'Alger, puis président de chambre à la cour d'appel d'Agen, né à Ambert en 1810, est mort récemment à Agen. Il est auteur d'une *Histoire des guerres religieuses en Auvergne pendant les seizième et dix-septième siècles* (1840-1841, 2 vol. in-8) ; — des *Nuits d'un criminel* (1844, 2 vol. in-8) ; — de *L'Auvergne depuis l'ère gallique jusqu'au dix-huitième siècle* (1863).

— M. Hermann Ebel, professeur de philologie comparée à l'université de Berlin, né en 1820, est mort le 20 août à Misdroy. Il s'est occupé spécialement des langues celtiques. Il est auteur d'une *Grammatica celtica* (Berlin, 1868-1871) et de travaux sur les langues greco-latines et slaves.

— M. le docteur Adrien-Joseph-Marie Gaussail, professeur honoraire à l'école de médecine de Toulouse, né à Verdun (Tarn-et-Garonne), en 1805, est mort à Toulouse dans les derniers jours de janvier. Il a écrit : *Des progrès de l'anatomie pathologique considérés dans leurs rapports avec l'étude et la guérison des maladies* (1841). — *De l'influence de l'hérédité sur la production de la surexcitation nerveuse, sur les maladies qui en résultent, et des moyens de les guérir* (1845). — *Etudes sur l'aliénation mentale* (1858). — *De l'érudition en médecine dans ses rapports avec les progrès de la science et de l'art* (1859). — *Institution d'Hippocrate* (1865).

— Le 14 décembre 1875, s'éteignait à Nancy M. Charles-Joseph d'Arbois de Jubainville, ancien magistrat et ancien bâtonnier de l'ordre des avocats. Il était né à Nancy en 1804. Le 11 août 1825, il se faisait inscrire au tableau de l'ordre des avocats et un an après, le 18 août 1826, il entrait dans la magistrature, qu'il quitta le 15 septembre 1830, par le fait d'une destitution, étant substitut du procureur du roi à Lunéville. Il revint alors reprendre sa place au barreau, se livra à des études juridiques, spécialement sur le droit forestier et le droit ecclésiastique ; il cultivait en même temps les études historiques, dans lesquelles son fils, notre savant collaborateur, s'est acquis un juste renom. Sa science était à la disposition de tout le monde ; il était l'avocat des pauvres et des communautés religieuses, et laisse une mémoire entourée du respect et de l'estime de tous ses concitoyens. Il a publié : *Observations sur le défrichement des forêts, les inondations, la diminution des sources, les reboisements, et sur les modifications que réclame à cet égard la législation forestière* (Nancy, 1845, in-8). Il a pris une grande part aux deux ouvrages de son ami, M. l'abbé Dieulin, vicaire général de Nancy : *Le guide des curés, du clergé et des ordres religieux, pour l'administration des paroisses et pour leurs rapports légaux avec les fabriques, les communes, les écoles, les diverses autorités et les particuliers*...5e édition, revue, corrigée et augmentée par M. d'Arbois de Jubainville (Nancy, 1860, 2 vol. in-8). — *Le bon curé au dix-neuvième siècle, ou les devoirs du prêtre dans sa vie privée et dans sa vie publique.* Nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée par Mgr l'évêque de Rodez, avec le concours de M. d'Arbois de Jubainville (1864, Nancy, 2 vol. in-8). Il avait composé un commentaire complet du code forestier ; mais il ne crut pas devoir le faire éditer après la publication de M. Meaume. L'*Impartial* a aussi publié quelques articles de lui.

— Mgr Frédéric-Gabriel de Marguerye, ancien évêque d'Autun, est mort à Paris le 20 janvier, dans sa soixante-quatorzième année. Il était né le 8 mars 1802 à Sainte-Marguerite-des-Loges (Calvados). Ancien élève de l'insti-

tution Liautard à Paris, il fut successivement ordonné prêtre à Bayeux, en 1825, préfet de la religion au collége Stanislas, secrétaire du cardinal de Rohan, dont il prononça l'oraison funèbre en 1833, vicaire général de Soissons, préconisé évêque de Saint-Flour le 2 octobre 1837 et évêque d'Autun le 15 mars 1852. Il donna sa démission en 1872, et fut nommé la même année chanoine de premier ordre du chapitre de Saint-Denis. Nous ne croyons pas que ce prélat ait écrit d'ouvrages en dehors de ses nombreux mandements et lettres pastorales qui sont pour lui de véritables titres littéraires, et où il a traité toutes les questions qui ont le plus préoccupé les esprits. Il n'en a pas donné moins de quatre-vingt-six pendant qu'il occupait le siége de Saint-Flour, et cent quatre-vingt-onze étant évêque d'Autun. En dehors des sujets purement religieux, voici les titres de quelques-uns de ses mandements : *Devoirs des pères et mères de famille par rapport à l'éducation de leurs enfants* (1844); — *Le mouvement catholique en Angleterre* (1845) ; — *Devoirs réciproques des riches et des pauvres dans la société chrétienne* (1849) ; — *Avantages sociaux de la loi du repos sacré des dimanches et fêtes* (1854) ; — *Devoirs pastoraux à l'égard des colléges, pensionnats et écoles* (1855) ; — *Dangers des mauvaises lectures* (1863) ; — *Visite pastorale de Mgr l'évêque d'Autun en* 1871 (19 mars 1871), où il raconte l'envahissement de son palais épiscopal par les troupes de Garibaldi ; — *Éducation donnée aux enfants par les congrégations religieuses* (1872) ; — *Les œuvres destinées spécialement aux hommes* (1872).

— M. Jules-Henri Vernoy de Saint-Georges, né à Paris, en 1801, vient d'y mourir le 23 décembre. C'était un de nos auteurs dramatiques les plus féconds. Il a signé presque tous les ballets, opéras et opéras-comiques qui ont paru sur la scène française depuis quarante ans. Il avait débuté dans le roman en 1821 par les *Nuits terribles;* il a donné, dans le même genre, l'*Esprit du grand monde* (1851, 7 vol.) ; — *Un mariage de prince* (1851, 2 vol. in-8) ; — *Le livre d'heures* (1857) ; — *Les princes de Maquenoise* (1860, 6 vol. in-8). — *Le bilan d'argent* (1864), etc.

— M. Jean-Antoine-René-Edouard Corbière, né à Brest en 1793, est mort à Morlaix le 27 septembre. Après avoir servi dans la marine sous le premier empire, il aborda la carrière des lettres, écrivit des comédies, des romans maritimes, et collabora à la *France maritime* et au *Journal du Havre*. Il a publié *Les jeux floraux,* comédie (1818) ; — *La Marotte des ultras* et *Philippiques françaises*, poésies (1820) ; — *Contes du Nord* ; — *Le Négrier* (1832) ; — *Les aspirants de marine* ; — *Le Banian* ; — *Les trois pirates* ; — *Tribord à babord* (1840) ; — *Les pilotes de Martin Vaz* (1842) ; — *Pelado* (1843) ; — *Cric-Crac* (1846) ; — *Les pilotes de l'Iroise* (3e édit., 1865).

— M. Nicolas-Valentin Haussmann, ancien intendant militaire, père de l'ancien préfet de la Seine, vient de mourir à Paris. Il était né à Versailles le 21 octobre 1787. Il a été rédacteur du *Temps* et du *Moniteur de l'Armée*, et collaborateur de M. Block pour son *Dictionnaire d'administration*. On a de lui : *Des subsistances de la France. Du blutage et du rendement des farines, et de la composition des pains de munition* (1848).

— Nous avons omis parmi les publications du vicomte de la Guéronnière (T. XVI, p. 87), son dernier ouvrage : *Le Droit public et l'Europe moderne*, (2 vol. in-8, 1875) et *Aux électeurs de France, le vote du* 8 *mai* (1870).

— Nous n'avons fait qu'annoncer, dans la livraison de novembre, la mort du comte Alexis Tolstoï, qui est arrivée le 11 octobre. Cet écrivain russe avait débuté par des poésies, publiées dans divers recueil ; il avait abordé ensuite le drame et avait une propension pour le drame historique. Il a donné *le Prince Serebryanny* et *Yvan le Terrible* (1866-1869), traduit par

le prince A. Galitzin (1872), trilogie dramatique, comprenant *la Mort d'Yvan le Terrible*, donné en 1866 ; *Le Tzar Fedor Jounnovisch*, 1868, et le *Tzar Boris, Godunof*, 1869.

— On annonce également la mort de M. Esparbié, rédacteur en chef du *Mémorial de Lille* qu'il dirigeait depuis 1866, décédé à Lille le 18 janvier. Il était né à Pau le 23 mars 1820. Il a été rédacteur de la *Liberté*, d'Arras, du *Journal de Lille*, de la *Patrie*, du *Pays*, de la *France*, de la *Normandie;* — de M. Gauja, ancien préfet, ancien collaborateur d'Armand Carrel au *National*, mort à Tours, le 25 décembre ; — de M. Collet-Meygret, ancien directeur de la sûreté générale, ancien préfet, ancien receveur général sous l'Empire, fondateur du *Salut public* de Lyon et de la *Présidence*, mort à Paris, le 13 janvier ; — de M. Frédérick Lemaitre, le célèbre acteur, mort à Paris le 26 janvier ; il était né au Havre en 1798 ; — de M. Léon Michel, ancien secrétaire de la rédaction du *Journal officiel*, mort à Vincennes le 28 décembre ; — de M. le Dr Oscar Peschel, de Leipzig, géographe distingué, éditeur pendant vingt ans du recueil intitulé *Das Ausland*, et auteur de nombreux ouvrages géographiques ; — du poëte russe Basile Karotschkin, traducteur de Molière, Béranger, A. de Musset, V. Hugo, etc. ; — de Nicolas Muller, poëte allemand, aussi traducteur des modernes lyriques français, anglais et italiens ; — du révérend James Anderson, d'Édimbourg, auteur de plusieurs ouvrages historiques; — de M. Zachariæ, professeur de droit à l'université de Göttingue ; — de M. Stanislas Clerc, ancien rédacteur du *Censeur*, mort à Loyes (Ain), le 11 janvier à l'âge de 73 ans ; — de M. Charles-Auguste Frossard, général commandant le 2e corps d'armée en 1870, auteur d'un *Rapport sur les opérations du 2e corps d'armée pendant la campagne de* 1870 (in-8, 1872), mort à Chateauvillain (Haute-Marne), dans l'automne de 1875 ; — de Sir Georges Harvey, membre de l'Académie royale de Londres, président de l'Académie royale d'Écosse, peintre d'histoire, mort à Édimbourg, le 22 janvier, à l'âge de 71 ans.

Institut. — *Académie des sciences.* — Dans sa séance du 19 janvier, l'Académie a élu M. Nordenskiold, à Stockholm, correspondant, pour remplir la place vacante dans la section de géographie et navigation, par suite du décès de M. D. Livingstone.

Académie des beaux-arts. — L'Académie a ainsi composé son bureau pour 1876 : Président, M. Meissonnier, peintre ; vice-président, M. Louis François, graveur.

Académie des sciences morales et politiques. — Dans sa séance du 8 janvier, l'Académie a procédé au renouvellement de son bureau, qui se trouve ainsi composé pour l'année 1876 : M. Bersot, président ; M. Ad. Vuitry, vice-président.

— Dans la séance du 15 janvier, l'Académie a procédé à l'élection de deux associés étrangers, en remplacement de MM. de Raumer et Quetelet, décédés. La commission mixte présentait, pour la place laissée vacante par le décès de M. de Raumer : en première ligne, M. Motley ; en seconde ligne, M. Bancroft, tous deux déjà correspondants de la section d'histoire ; pour la place laissée vacante par la mort de M. Quetelet : en première ligne, M. Roscher ; en seconde ligne, M. Marco Minghetti, correspondants de la section d'économie politique. Au premier tour, MM. Motley et Minghetti ont été élus par vingt-cinq suffrages sur vingt-six votants.

— L'Académie a, dans la même séance, décerné le prix de 3,000 francs dans le concours de la fondation Léon Faucher. Le sujet était *l'Éloge de M. Léon*

Faucher. Le prix a été décerné à M. Georges Michel, rédacteur à la préfecture de la Seine.

Musée du Louvre. — Les collections du Louvre vont s'enrichir, dans le département de la sculpture, d'un précieux monument de l'art italien de la fin du quinzième siècle : la porte monumentale du palais de Stanga, à Crémone, a été acquise par la France au prix de 80,000 francs. Son transport à Paris a déjà été effectué. La dépense a été prélevée sur le budget spécial des musées ; on se souvient que l'Assemblée nationale, avant de se séparer, a doublé la somme de 75,000 francs fixée primitivement pour ce chapitre. L'administration des beaux-arts n'a participé en rien aux frais de cette acquisition ; c'est donc à tort que certains journaux lui reprochent à ce propos d'employer ses fonds de manière à léser les intérêts de nos artistes et l'art national.

Collége de France. — Par décret du 28 janvier, M. Paul Meyer a été nommé professeur titulaire de la chaire de langues et de littérature de l'Europe méridionale, en remplacement de M. Edgar Quinet, décédé.

Congrès. — Un congrès de philologues se réunira à Copenhague du 18 au 21 juillet. Le comité directeur est composé de professeurs des cinq universités scandinaves.

— La réunion des sociétés savantes des départements aura lieu à la Sorbonne les 19, 20 et 21 avril, et la distribution des récompenses, le 22.

Concours. — M. Abraham-Richard Dusgate, par testament en date du 11 janvier 1872, a légué à l'Académie des sciences 500 francs de rente pour, avec les arrérages annuels, fonder un prix quinquennal de 2,500 francs, à délivrer tous les cinq ans à l'auteur du meilleur ouvrage sur les signes diagnostiques de la mort et sur les moyens de prévenir les inhumations précipitées. Un décret, en date du 27 novembre 1874, a autorisé l'Académie à accepter ce legs ; en conséquence, elle propose de décerner le prix Dusgate, pour la première fois, dans sa séance publique de l'année 1880. Les ouvrages ou mémoires seront reçus au secrétariat de l'Institut jusqu'au 1er juin 1880.

— Sur les propositions faites par MM. H. Passy et E. Levasseur au nom de la section d'économie politique, l'Académie des Sciences morales et politiques, dans sa séance du 1er janvier, a adopté :

1° Comme sujet du concours pour le prix du Budget, la question suivante : *Du cours forcé des émissions fiduciaires et de ses effets en matière économique et commerciale.* — Programme : « Le cours forcé existe dans plusieurs grands États du monde civilisé, et les effets qu'il produit sont devenus assez distincts pour offrir, en ce qui le concerne, des informations suffisamment exactes et précises. Les concurrents auront à étudier ces effets, à tenir compte des circonstances particulières dont ces effets peuvent avoir à subir l'influence, à signaler ce qu'ils ont de constant et de général, à ne rien négliger pour en constater et en faire connaître le véritable caractère. »

2° Comme sujet du concours pour le prix Léon Faucher, la question suivante : *Rechercher l'influence économique qu'ont exercée, depuis un demi-siècle, les moyens et les voies de communication par terre et par mer.* — Programme : « Depuis un demi-siècle, la navigation à vapeur et les chemins de fer ont changé la carte routière des mers et des continents, modifié la direction des courants commerciaux, étendu les relations, stimulé la production agricole et industrielle, et exercé une grande influence sur les déplacements et sur les accroissements de population. Les concurrents étudieront la révolution économique produite par l'application de la vapeur à la locomotion. Ils de-

vront traiter aussi des routes ordinaires, des canaux et des voies de navigation intérieure et de leur situation devant la concurrence des chemins de fer. Ils devront rechercher l'influence exercée par cette révolution : 1° sur l'étendue des débouchés ouverts aux produits et sur le rayon d'approvisionnement des grands centres de population ; 2° sur la production agricole et manufacturière; 3° sur le prix des transports et sur le prix des marchandises ; 4° sur les marchés et sur la formation et l'accroissement des villes ; 5° sur la législation commerciale. » — Le terme de ces deux concours est fixé au 31 décembre 1877.

— L'*Union des œuvres ouvrières* (32, rue de Verneuil, à Paris) ouvre un concours dramatique avec deux prix de cinq cents francs chacun à l'auteur du meilleur drame chrétien et de la meilleure comédie. Les rôles de femmes sont interdits ; le drame doit être en vers et les œuvres inédites. Les manuscrits devront être adressés avant le 1er juillet, 47, rue de l'Université, au secrétariat de la Société de Saint-Jean, où l'on trouvera des programmes détaillés.

Séances des thèses a l'École des Chartes. — Le 17 et le 18 janvier dernier, les élèves de la promotion 1876, à l'École des Chartes, ont soutenu leurs thèses devant le jury d'examen, composé des professeurs de l'école et des membres du Conseil de perfectionnement et présidé par M. N. de Wailly. Les sujets choisis étaient les suivants : *Simon de Montfort, comte de Leicester*, par M. Charles Bémont ; *Étude sur Richard de Cluni*, par M. Elie Berger ; *Aymeri de Narbonne, texte critique et commentaire*, par M. Louis Demaison ; *Histoire de l'administration du trésor de Notre-Dame de Paris*, par Henri de Flamare ; *La justice royale dans les îles normandes*, par M. Julien Havet ; *De l'état des terres et des personnes dans la paroisse d'Amblainville*, par M. Aymar de Manneville ; *Étude sur la vénerie et la fauconnerie royales en France au moyen âge*, par M. Henry Martin ; *L'ordre du Temple et la série de ses commandeurs en Roussillon*, par M. Charles de Raymond ; *La juridiction commerciale à Lyon*, par M. Joseph Vaesen. Les résultats de cette soutenance ayant été, selon l'usage, combinés avec ceux des examens de fin d'année, la liste des élèves proposés au ministre pour le diplôme d'archiviste-paléographe, a été dressée dans l'ordre suivant : MM. Havet, Berger, Bémont, Demaison, de Manneville, Vaesen, Martin, de Flamare.

Lectures faites a l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Dans la séance du 7 janvier, M. Léon Heuzey a fait une communication sur les travaux des écoles d'Athènes et de Rome. — Dans la séance du 14, M. Duruy a continué la lecture de son mémoire sur le régime municipal romain. — Dans la séance du 24, M. George Perrot a communiqué un travail sur une inscription découverte à Cyzique. — Dans la séance du 28, M. Thurot a communiqué une note sur la prononciation de l'E, lorsque cette voyelle précède immédiatement la syllabe tonique. M. E. Le Blant a communiqué, en seconde lecture, son mémoire sur Polyeucte et le zèle téméraire. M. Ravaisson a lu une note sur un vase peint d'origine grecque, récemment acquis pour le Musée du Louvre. M. Léon Heuzey a donné lecture d'une note sur une inscription d'Halos, en Thessalie.

Lectures faites a l'Académie des sciences morales et politiques. — Dans la séance du 8 janvier, M. Émile Laurent a achevé la lecture de son mémoire sur l'état actuel de la question des enfants assistés. — Dans les séances des 8, 15 et 22 janvier, M. E. Levasseur a commencé la lecture d'un mémoire sur la question de la houille. — Dans la séance du 22, M. E. Caro a donné lecture d'un travail sur les origines du droit naturel : la per-

sonne humaine et le respect de la personne. — Dans la séance du 22, M. G. Massé a lu une étude sur le projet de code de commerce du royaume d'Italie. M. Ch. Waddington a continué la lecture de son mémoire sur Pyrrhon et le pyrrhonisme.

Commission de la topographie des Gaules. — La Commission de la topographie des Gaules a terminé le premier volume du *Dictionnaire archéologique de la Gaule* (époque celtique), comprenant les lettres A-G, en 1076 pages. Voici le catalogue des planches qui sont jointes au texte. Les planches ne sont pas numérotées, mais le titre de chaque planche, exactement répété sur la feuille d'explication correspondante, rendra l'intercalation facile. Quant à l'ordre relatif des planches elles-mêmes, il ne pourra être déterminé d'une manière définitive qu'à la fin de l'ouvrage. Toutefois il a paru utile d'adopter dès maintenant les grandes divisions suivantes : 1° terrains et alluvions quaternaires ; 2° cavernes ; 3° temps primitifs de la Gaule, âge de la pierre ; 4° dolmens et allées couvertes ; 5° âge du bronze ; 6° époque gauloise ; 7° inscriptions gauloises ; 8° monnaies.

L'ordre logique des 57 planches publiées jusqu'à ce jour serait donc : 1. Terrains quaternaires. Coupes de la vallée de la Somme ; 2. Alluvions quaternaires. Haches en silex, n. 1 à 2 ; 3. *Idem*. Haches en silex, n. 3 à 4 *bis* ; 4. *Idem*. Haches en silex, n. 5 à 9 ; 5. Alluvions et cavernes ; types comparés, n. 1 à 6 ; 6. Cavernes ; type du Moustier, n. 1 à 5 ; 7. *Idem* ; type de Solutré, n. 6 à 16 ; 8. *Idem* ; type de La Madeleine, n. 17 à 32 ; 9. *Idem* ; caverne d'Aurignac, n. 1 à 12 ; 10. *Idem* ; objets travaillés ; cavernes du Périgord, n. 1 à 19 ; 11. *Idem* ; objets travaillés ; cavernes du Périgord, n. 20 à 27 ; 12. Temps primitifs de la Gaule ; âge de la pierre : objets de parure, n. 1 à 5 ; 13. Dolmens et allées couvertes ; Gavr'inis en Baden ; 14. *Idem* ; Gavr'inis en Baden ; pierres sculptées, n. 1 à 6 ; 15. *Idem*, n. 7 à 11 ; 16. *Idem*, n. 12 à 15 ; 17. *Idem*, n. 16 à 21 ; 18. *Idem*, n. 22 à 27 ; 19. *Idem* ; Mané-Lud en Locmariaker ; 20. *Idem* ; Mané-Lud en Locmariaker ; pierres sculptées, n. 1 à 6 ; 21. *Idem*, n. 7 et 8. Mané-er-H'roëk et les *Pierres-Plates* en Locmariaker ; 22. Céramique des dolmens, n. 1 à 5 ; 23. *Idem*, n. 6 à 9 ; 24. Types de l'âge du bronze ; épées et poignards, n. 1 à 11 ; 25. *Idem*, n. 12 à 25 ; 26. *Idem* ; haches, n. 1 à 11 ; 27. *Idem*, n. 12 à 24 ; 28. *Idem* ; bracelets, n. 1 à 10 ; 29. Types de l'âge du bronze ; découverte de Vaudrevanges ; 30. *Idem* ; vase de Graeckwyl ; 31. Époque gauloise ; vases en bronze (cimetières de la Marne), n. 1 et 2 ; 32. *Idem* ; céramique des cimetières de la Marne, n. 1 à 6 ; 33. *Idem*, n. 7 à 11 ; 34. *Idem* ; fibules en bronze des cimetières de la Marne, n. 1 à 10 ; 35. *Idem*, n. 11 à 28 ; 36. *Idem* ; statue d'un Gaulois (musée d'Avignon) ; 37. *Idem* ; armes ; détails du bouclier : l'*umbo* ; 38. Murs gaulois ; oppidum de Mursens (Lot) ; 39. Inscriptions gauloises, n. 1 à 3 *bis* ; 40. *Idem*, n. 4 à 6 *bis* ; 41. *Idem*, n. 7 et 8 ; 42. Monnaies gauloises, n. 1 à 15 ; 43. *Idem*, n. 16 à 31 ; 44. *Idem*, n. 32 à 43 45. *Idem*, n. 44 à 61 ; 46. *Idem*, n. 62 à 79 ; 47. *Idem*, n. 80 à 91 ; 48. *Idem*, n. 92 à 109 ; 49. *Idem*, n. 110 à 121 ; 50. *Idem* ; trouvaille d'Alise-Sainte-Reine, n. 122 à 142 ; 51. *Idem* ; trouvaille d'Alise-Sainte-Reine, n. 143 à 163 ; 52. *Idem* ; trouvaille d'Alise-Sainte-Reine, n. 164 à 184 ; 53. *Idem* ; trouvaille du Mont-Beuvray, n. 185 à 205 ; 54. *Idem* ; trouvaille du Mont-Beuvray, n. 206 à 226 ; 55. *Idem* ; trouvaille du Mont-Beuvray, n. 227 à 232 ; — Trouvaille du camp de La Cheppe (Marne), n. 233 à 238. — Trouvaille de La Villeneuve-le-Roi (Haute-Marne), n. 239 à 244 ; 56. *Idem* ; trouvaille de La Villeneuve-le-Roi, n. 245 à 272 ; 57. *Idem* ; provenances diverses, n. 272 à 293.

La Société des anciens textes. — Cette société doit publier annuellement quatre volumes. Les ouvrages annoncés pour 1875 étaient les suivants : 1° *Les premiers monuments de la langue française*, avec fac-simile des *Serments de* 842, de la *Cantilène de sainte Eulalie*, et du *Poème de Clermont*, publiés par M. Gaston Paris ; — 2° *Chansons normandes du quinzième siècle, avec la musique*, publiées par M. G. Paris et Gevaert ; — 3° *Aiol et Mirabel*, publié par MM. Regnaud et Normand ; — 4° *Le Débat du héraut d'armes de France et d'Angleterre*, publié par M. Léopold Pannier. Les trois premiers ouvrages vont paraître incessamment ; la publication du dernier a été arrêtée par la mort du regrettable éditeur. — Sont annoncés pour l'année 1876 : *Brun de la Montagne* (éditeur, M. Paul Meyer) ; — *Acquin* (M. A. Longnon); — *Le Pèlerinage en Terre-Sainte* (1395) en prose (MM. A. Longnon et Bonnardot) ; — *Raoul de Cambrai* (MM. Meyer et Longnon).

L'Almanach de Gotha pour 1876. — Qui ne connaît ces petits livres élégamment reliés, ornés de portraits des personnages illustres et paraissant longtemps avant la fin de chaque année, avec leurs tableaux généalogiques des familles souveraines ou princières et la statistique des divers États des deux mondes? L'*Almanach de Gotha* de 1876 ressemble en tout à ses nombreux devanciers, sauf quelques innovations peu importantes dans le plan général et quelques additions exigées par les circonstances. Ainsi, par exemple, la distinction des familles princières et comtales y est supprimée ; la statistique des armées a reçu de considérables développements ; un plus grand soin a été aussi apporté dans l'article sur la Turquie, grâce aux événements dont ce pays est aujourd'hui le théâtre.

Puisque l'attention se porte, à l'heure qu'il est, sur la Bosnie et ses deux provinces voisines, il ne sera pas inutile de reproduire ici les principales données statistiques de l'*Almanach*. Selon ses calculs, la Bosnie comptait, en 1873, environ 1,387,000 habitants sur 60,569 kilomètres carrés, et sur 8,396,005 de la population totale de la péninsule dont 3,619,353 sont mahométans et 4,701,357 chrétiens. Elle formait un vilayet dont on vient de détacher l'Herzégovine pour en faire un vilayet à part. En Serbie, dont la superficie occupe 43,555 kilomètres carrés, il y avait 1,338,505 habitants tous de la religion grecque non-unie, sauf 34,009 catholiques, 4,965 mahométans et 1,560 israélites. Au Montenegro, qui s'étend sur 4,427 kilomètres carrés, il n'y aurait que 120,000 habitants. Ce dernier chiffre est sujet à discussion. L'auteur de la *Nouvelle géographie universelle* l'élève à 196,000, tout en faisant observer que ces statistiques officielles ont été peut-être forcées dans l'intention d'effrayer les Turcs par un nombre fantastique des guerriers, comme l'on fait parfois des batteries de troncs d'arbres simulant des bouches à feu (t. I, p. 296). Il est donc possible que le chiffre indiqué par l'*Almanach de Gotha* soit plus proche de la réalité.

En général, les données statistiques de ce recueil méritent confiance, vu la facilité que ses rédacteurs ont de puiser aux bonnes sources. C'est une justice que nous rendons volontiers à ses rédacteurs, M. le Dr Neumann, qui a la direction de la partie généalogique, et M. le Dr Wagner, chargé de la statistique ; mais nous avons aussi des réserves à faire, surtout quant à la statistique religieuse. Sur ce point, la rédaction de l'almanach laisse beaucoup à désirer. Ouvrez, par exemple, le calendrier placé à la tête du livre et parcourez la colonne consacrée à l'Église russe, vous y trouverez des noms bizarres qui font sourire : saints Eythème ou Euphème, Euplé, Démètre, Joannique, Léonte, Longine, Nestore, Sisoa, Tycho, Zephanja, au lieu de Sophonias, etc. On le voit, l'hagiographie est un terrain assez étranger à la

rédaction; on peut en dire autant de la terminologie religieuse. Ainsi, l'Église russe non-unie est appelée tantôt orthodoxe grecque, tantôt grecque catholique ; de la même manière, les *vieux catholiques* sont confondus avec les vrais catholiques, ceux qui sont soumis au Saint-Siége. Le Dr Reinkens non-seulement y porte le titre d'évêque *catholique* tout court, il est, en outre, gratifié de la note suivante qui mérite d'être reproduite textuellement, comme un échantillon de style : «*Le rapport diocésain s'étend à tous les catholiques de la monarchie s'étant soumis à la juridiction de l'évêque docteur Reinkens* (p. 416). »

En revanche, les légitimes pasteurs de Posen, Paderborn et Fulda sont marqués d'une simple lettre N..., comme si les titulaires de ces siéges n'existaient plus. Toutefois, l'illustre et courageux prisonnier d'Ostrovo n'est pas entièrement dépouillé de ses titres, car voici en quels termes il figure sur la liste des cardinaux, p. 857 : « Miecislas Ledochowski, né à Gork, le 29 octobre 1822, *archevêque de Poznanie in p. i.*, créé cardinal le 15 mars 1875. » *Archevêque de Poznanie in partibus infidelium* est le sublime du genre. Assurément le très-docte rédacteur de la partie statistique de l'almanach (c'est M. le Dr Wagner) ne se doutait guère qu'en donnant à Son Eminence Mgr Ledochowski un pareil titre, il énonçait une sanglante vérité et stigmatisait la conduite de son gouvernement envers l'Église catholique en Allemagne.

Notons encore quelques inexactitudes. En parlant des différents cultes qui existent en Russie, le même docteur dit que le grecs-*unitaires* (*sic*), en Pologne, sont au nombre de 229,260 et que leur administrateur s'appelle *Popriel !* sans s'apercevoir de l'anachronisme que contient son dire. Le chiffre de 922,079 auquel il réduit les rascolniques est plus conforme aux documents officiels qu'à la vérité, la plupart des auteurs russes s'accordant à dire qu'il en existe plusieurs millions. Peut-être fallait-il augmenter aussi le nombre des catholiques *romains* exilés en Sibérie et que l'almanach fixe à 24.754.

Une dernière remarque. Plus d'une fois l'*Almanach* renvoie le lecteur au recueil allemand que publient MM. les docteurs Behm et Wagner et qui a pour titre : *La population du globe* (*Die Bevoelkerung der Erde*). C'est le docteur Behm qui va remplacer son savant collaborateur dans la rédaction de la partie statistique de l'almanach. Nous lui souhaitons de grand cœur d'avoir pour étrennes de l'an prochain des éloges unanimes de la presse indigène et étrangère. — J. M.

Les Bibliothèques aux États-Unis. — Le *Journal officiel* a publié récemment une intéressante étude sur les bibliothèques américaines, d'après les renseignements qui lui ont été communiqués par un statisticien de New York ; il en résulte que le nombre des bibliothèques publiques s'accroît sans cesse aux États-Unis, en même temps que l'effectif des volumes se développe dans chacune d'elles. Voici une liste des principales bibliothèques publiques aux États, avec le nombre de volumes qu'elles possèdent.

État de New York. — *New York :* Astor Library, 160,000 volumes ; Mercantile Library, 131,060 volumes ; Apprentices Library, 50,000 volumes ; American Institute, 10,000 volumes ; Library Young Men's association, 10,000 volumes ; — *Albany :* New York State Library, 85,000 volumes ; Young Men's association, 13,000 volumes ; — *Brooklyn :* Mercantile Library, 39,500 volumes ; Brooklyn Institute, 10,000 volumes ; — *Buffalo :* Young Men's association Library, 23,000 volumes.

Pensylvanie. — *Philadelphie :* Library Company of Philadelphia, 95,000 vo-

lumes ; Apprentices Library Company, 20,000 volumes ; — *Pittsburg :* Young Men's Mercantile Library, 11,250 volumes ; — *Harleysville :* Cassels Library, 10,000 volumes.

Ohio. — *Colombus :* Ohio State Library, 36,100 volumes ; — *Cincinnati :* Public Library of Cincinnati, 33,958 volumes; Young Men's mercantile Library association, 33,175 volumes ; — *Cleveland :* Cleveland Library association, 10,000 volumes.

Massachusetts. — *Boston :* Athenæum, 200,000 volumes ; Public Library of Boston, 183,000 volumes ; Mercantile Library association, 20,000 volumes ; Massachusetts State Library, 32,000 volumes; Boston Library association, 19,500 volumes ; Social Law Library, 11,000 volumes ; Handel and Haydn Society, 40,000 volumes ; — *New Bedford* : Free Public Library, 23,000 volumes ; — *Newburyport :* Public Library, 13,261 volumes ; — *Lynn :* Lynn Free Public Library, 14,000 volumes ; — *Sprinsfield :* City Library association, 30,000 volumes ; — *Charlestown :* Public Library, 13,000 volumes ; — *Cambridge :* Haroad Universal Library, 150,000 volumes.

Michigan. — *Lansing :* Michigan State Library, 40,000 volumes.

Minnesota. — *Saint-Paul :* Minnesota Historial Society, 13,500 volumes.

Nebraska. — *Lincoln :* Nebraska State Library, 10,200 volumes.

New Hampshire. — *Manchester :* Manchester City Library, 15,300 volumes ; — *Concord :* New Hampshire State Library, 12,000 volumes.

Rhode Island. — *Newport :* Redwood Library and Athenæum, 18,289 volumes ; Athenæum Library and Peoples Library, 13,000 volumes.

South Carolina. — *Charleston :* Charleston Library Society, 14,000 volumes.

Vermont. — *Montpellier :* Vermont State Library, 13.883 volumes.

Virginia. — *Richmond :* Virginia State Library, 25,000 volumes.

Wisconsin. — *Madison :* State Historical Society of Wisconsin, 50,000 volumes.

District de Columbia. — *Washington :* Library of Congres, 230,000 volumes; Patent office Library, 21,000 volumes ; Young Men's Christian association Library, 12,000 volumes.

Californie. — *San Francisco :* Old Fellows Library, 20,000 volumes ; Mercantile Library (Mémoire).

Connecticut. — *Waterbury :* Silas Bronson Library, 13,000 volumes ; — *Hartford :* State Library of Connecticut, 12,000 volumes; Watkinson Library of Reference, 24,000 volumes.

Delaware. — *Dover :* State Library, 30,000 volumes.

Illinois. — *Chicago :* Chicago Historical Society, 112,000 volumes ; Chicago public Library (Mémoire).

Indiana. — *Indianapolis.* : Indiana State Library, 12,500 volumes.

Iowa. — *Des Moines :* Iowa State Library, 11,000 volumes.

Maine. — *Augusta :* Maine State Library, 31,000 volumes ; — *Bangor :* Bangor, Library association, 11,000 volumes.

Maryland. — *Baltimore :* Old Fellows Library, 21,126 volumes ; Mercantile Library association, 26,000 volumes.

La bibliothèque la plus importante des États-Unis, en volumes, est celle du Congrès, qui est installée à Washington, et qui compte 230,000 volumes ; viennent ensuite celle de l'Athenæum de Boston, qui compte 200,000 volumes, la Public Library de Boston, qui a 183,000 volumes.

Le total des livres répartis dans les bibliothèques, dont nous avons donné la liste, s'élève à 2,262,544 volumes ; mais ce serait une erreur de croire que c'est à ce chiffre seulement que monte l'effectif des livres que le public

peut consulter aux États-Unis. Il y a encore beaucoup d'autres bibliothèques dans les colléges, dans les institutions diverses. Aucune de ces bibliothèques n'a dépassé le chiffre de 10,000 volumes.

Bien que le district de Columbia possède la belle bibliothèque du Congrès, c'est dans l'État de Massachusetts que l'on trouve le plus grand nombre de livres. L'État de New York ne vient qu'après. La Pensylvanie et l'Ohio occupent le quatrième et le cinquième rang.

Une plaquette de 1528 réimprimée par Perrin. — Deux amateurs lyonnais, dont nous respecterons l'anonyme, viennent de faire reproduire, avec une merveilleuse fidélité qui fait le plus grand honneur à la maison Perrin, de Lyon, une très-curieuse plaquette datant vraisemblablement de l'année 1528 et relatant quelques phénomènes astronomiques qui, se montrant dans le ciel, en 1527 et 1528, après les tristes guerres de Charles-Quint et de François Ier, émurent l'âme de nos bons aïeux. Évidemment, cette plaquette n'a pas un grand intérêt historique. Tout au plus nous donne-t-elle, sur l'apparition d'un bolide, des détails dont l'érudition scientifique peut faire son profit, et consigne-t-elle des interprétations qui témoignent de la naïve foi de nos pères, source d'espérance dont beaucoup ont aujourd'hui perdu le secret. Au point de vue artistique, la reproduction est un petit chef-d'œuvre. Il n'est pas jusqu'aux fautes, jusqu'aux empâtements, aux irrégularités dans les lettres qui ne soient reproduits avec la plus scrupuleuse fidélité. La première page de la plaquette porte une vignette représentant le soleil de la France sortant des ténèbres; la dernière est ornée des armes du pape Clément VII de la famille des Médicis. Les éditeurs qui sont, si je ne me trompe, des dessinateurs fort distingués, ont ajouté, avec un titre explicatif et une préface en français du seizième siècle, d'intéressantes notes bibliographiques et littéraires, et quatre charmantes petites vignettes, dont la principale représente saint Michel portant en main l'écu de France et terrassant un démon, sous les traits duquel on peut reconnaître un des plus illustres et des plus implacables persécuteurs de l'Église contemporaine; au-dessous les paroles latines extraites du texte de plaquette : *Non prævalebit in micus adversus lilium.* A la suite de la préface, une grande fleur de lys supporte trois écussons, l'un aux armes de Lyon, les deux autres présentant, à côté d'ornements héraldiques particuliers, les initiales des deux éditeurs. Cette nouvelle édition porte le titre de : *Brief discours des horrificques et celestialles visions...* Elle a été tirée à 58 exemplaires, dont 53 sur papier de Chine, numérotés à la presse, avec dédicaces imprimées, 5 sur peau vélin, non numérotés. Elle porte la date *du 30e d'octobre de l'an mil huict cent septante et cinq* et le nom de MM. *Alph. Louis Perrin et Marinet*, imprimeurs, *à Lyon, sur le Rosne.*

L'Ephemeris epigraphica. — Le quatrième fascicule du second volume de l'*Ephemeris epigrafica, Corporis Inscriptionum latinarum supplementum*, publié par l'Institut archéologique de Rome, contient une longue critique de l'ouvrage de M. E. Desjardins, sur les *Monuments épigraphiques du Musée national hongrois.* M. Desjardins avait donné une série d'inscriptions qui, suivant lui, doublait presque la collection éditée par M. Mommsen; de plus, il rectifiait ou complétait la lecture d'un certain nombre de textes. M. Mommsen, à son tour, vient discuter les assertions et les lectures du savant académicien avec toute la vivacité que l'on peut attendre d'un Allemand s'exprimant en latin. Il semble urgent que M. Desjardins réponde à M. Mommsen, et c'est seulement après cette réplique qu'il nous sera possible de résumer le débat. Les objections du savant allemand sont tellement graves, surtout au point de vue de la lecture de certaines inscriptions, que nous attendons avec quelque impatience le dernier mot de M. Desjardins.

Les Spectateurs sur le théâtre. — C'était un singulier abus que l'usage qui permit si longtemps aux spectateurs d'élite d'envahir la scène, d'en occuper les deux côtés, au point de laisser à peine aux acteurs la facilité de se mouvoir. A une représentation d'une pièce de Fouart, la foule fut telle qu'un seul personnage put paraître à la fois. Le 16 décembre 1739, il devint impossible de finir *Athalie*, tant était grande l'élégante cohue des marquis, des chevaliers, des financiers qui encombraient le théâtre. Que pouvait être l'illusion lorsque l'on voyait, comme le raconte Collé, César dépoudrer un fat assis au premier rang, l'ombre de Ninus effleurer un fermier général, Camille tomber morte sur M. de Marivaux ou M. de Sainte-Foix? Le bon sens réclamait contre cette invasion, Voltaire la combattait, le parterre murmurait, mais tout cela en vain, les comédiens avaient pour faire la sourde oreille d'excellentes raisons. Ces places si inducment occupées se louaient fort cher; de plus, pour loger ailleurs ce public privilégié des travaux coûteux eussent été nécessaires. Ce fut un grand seigneur qui mit fin à ce ridicule usage; le marquis de Lauraguais consacra une soixantaine de mille livres à délivrer le théâtre français de ces incommodes spectateurs. — Il faut lire tous ces détails dans la brochure que vient de publier M. Adolphe Jullien (*Les spectateurs sur le théâtre, établissement et suppression des bancs sur les scènes de la Comédie-Française et de l'Opéra, avec documents inédits, extraits des archives de la Comédie-Française, un plan du théâtre avant 1759, d'après Blondel, et une gravure à l'eau-forte de M. E. Champollion, d'après Charles Coypel.* Paris, A. Detaille, 1875, grand in-8 de 32 p.), qui a su égayer ses recherches par de curieuses citations, par de jolies anecdotes. Ce nouvel opuscule continue à merveille la série de travaux analogues du même auteur; il est édité avec un luxe qui le fera bien venir des bibliophiles; il aura encore pour eux un autre mérite, celui de la rareté; trois cents d'entre eux seulement pourront le placer sur l'un de leurs rayons consacrés à la littérature théâtrale. — Th. P.

Livre d'énigmes strasbourgeoises. — Sous ce titre : *Die erste zu Strassburg um's Jahr 1505 gedruckte deutsche Raethselsammlung, Straessburger Raethselbuch.* (Strasbourg, Trübner. 1876, in-8 de 38 p.), M. A. F. Butsch vient de publier une réimpression de l'édition originale du *Livre d'énigmes strasbourgeoises* qui aurait échappé jusqu'ici à tous les bibliophiles et bibliographes. Le livre, format petit in-4, ne porte point de date. L'éditeur croit pouvoir donner 1505, de sorte que ce serait le premier Recueil d'énigmes paru en Allemagne; mais la solution de l'énigme 100e me laisse un doute au sujet de cette date. Que le lecteur prononce ! « Une belle figure et en même temps une pure créature fut circoncise dans sa jeunesse et à souffert la mort pour l'amour de l'homme. Tous les jours de sa vie, elle marcha nu-pieds et fut pour les hommes un modèle de pénitence. Les laïques en font rarement usage, les prêtres journellement avec du vin. Devinez ce que cela peut être. Voici la réponse : « Die figur ein ey die creatur ein han wird beschnissen und gefsen, » c'est-à-dire la figure, c'est un œuf; la créature, un coq, etc. Il me semble qu'avant la réforme on aurait mieux reconnu dans le sujet de l'énigme le corps de Notre-Seigneur. Le style du livre est un mélange de dialecte alémannique et alsacien. On y rencontre le premier exemple de style macaronique (énigme 110e), antérieur d'une vingtaine d'années, si l'on admet l'exactitude de la date 1505, au *Ketzerkalender* de Murner, que l'on croyait (Gödeke, *Grundriss der deutschen Dichtung*) avoir le premier employé en Allemagne ce genre de style.

Ces indications sont tirées d'une savante Introduction (p. IV-IX), où l'éditeur fait l'histoire de l'énigme littéraire, depuis sa première apparition dans

l'Écriture sainte (Samson. Cf. énigme 173e), puis dans la littérature grecque (Homère et Sophocle) et latine, jusqu'au moyen âge. Le recueil publié par M. Butsch contient 336 énigmes, dont un certain nombre sont rimées, probablement les plus anciennes. Plusieurs rappellent les questions et les réponses, relevées par Guizot dans l'enseignement d'Alcuin à l'École palatine (*Histoire de la civilisation en France*, t. II, p. 191-195) et en semblent même la reproduction ou du moins l'imitation. (Cf. « Si je savais ce que c'est qu'un vaisseau.... p. 193, et l'énigme 166e : « Es hot weder plut noch fleisch, tregt plut und fleisch und geet ein weg den niemand spiiren mag. *Antwort* : Es ist ein Schiff. » Il n'a ni sang, ni chair, il porte sang et chair et va par un chemin dont nul ne peut trouver la trace.— C'est un vaisseau. ») Les vingt-deux premières, puis celles qui sont comprises entre les chiffres 150 et 212, roulent sur toute espèce de sujets. Les autres sont classées par ordre de matières : Dieu (23-35), les Saints (36-42), la prière (43-50), l'eau (51-65), les oiseaux (92-104), les poissons (105-110), le chien et d'autres animaux (111-149), les métiers (213-241), le ciel (242-255), la terre (256-264), l'homme (265-325), les lettres et l'Écriture (326-336).

Parmi ces énigmes, il y en a de religieuses, même de mystiques ; il y en a de morales, servant à l'instruction ; il y en a de malicieuses et de satiriques, surtout contre les aubergistes et les meuniers ; il y en a de plaisantes, aussi de naïves ; il y en a qui sont de simples jeux de mots ou de mauvais calembourgs ; il y en a d'impertinentes et beaucoup d'ordurières (notamment 66-91) que l'éditeur aurait pu supprimer sans aucun inconvénient. Mais il aurait craint de « nuire à l'originalité de l'ensemble ; » et d'ailleurs il aime tant la vieille langue et la vieille littérature de l'Allemagne! Il ne se sent pas d'enthousiasme (Begeisterung) à la pensée que « la chère Alsace, cette vieille terre allemande, est de nouveau reconquise ! » Les Alsaciens sont bien ingrats d'être si peu sensibles à ces explosions de tendresse, qui ne laissent pas que d'étonner de la part d'un Bavarois.

M. Butsch a enrichi sa publication d'un *Index rerum* qui facilite les recherches, et d'un dictionnaire, à notre sens trop incomplet, des mots qui s'écartent le plus de l'idiome moderne.

— Manuscrits San Laurenço. — On écrit de Lisbonne que le gouvernement vient d'acquérir la précieuse collection de manuscrits qui appartenait à la maison de feu le comte de San Laurenço, actuellement représentée par la comtesse sa veuve et par son fils le marquis da Sabugosa.

Les documents qui composent cette collection sont au nombre de 897 ; ils sont définitivement acquis pour le Portugal, bien que, comme on l'assure, le *British museum* ait désiré les avoir. Ils sont tous relatifs à l'histoire ancienne et contemporaine de ce pays. Parmi ces documents précieux se trouvent 64 lettres autographes de personnages historiques célèbres, tels que don Juan de Castro, illustre vice-roi des Indes portugaises ; Jeromino Osorio, surnommé le *Cicéron du Portugal* : on lui doit de nombreux livres religieux, dont plusieurs ont été traduits en français ; Jean de Barros, l'auteur des grandes chroniques des Indes portugaises ; André de Rezendo, savant érudit, professeur des langues grecque, latine et hébraïque ; Alvaro de Castra, illustre général espagnol du treizième siècle : il combattit les Maures sous Ferdinand III ; Etienne de Gama fils de Vasco de Gama, qui comme son père, fut un grand navigateur et gouverneur des Indes portugaises : Alexis de Menesses, archevêque de Goa, etc. — Dans cette collection se trouvent aussi des documents fort intéressants relatifs aux cortès de Torres Novas, si peu connues, et dont la convocation souleva quelques troubles. Il

s'agissait d'élire une régence du roi don Duarte ou Edouard. Les cortès la confièrent à don Pedro, à l'exclusion de la mère du jeune prince héritier, Alphonse V. Cet événement amena des guerres cruelles. — La collection entière de ces manuscrits a été estimée dans l'inventaire à 25,000 francs, et le marquis da Sabugosa eût pu en retirer un prix plus élevé en la cédant à un amateur étranger ; mais il a préféré la conserver à son pays.

(*Journal officiel.*)

La Chanson de la Croisade. — M. Paul Meyer vient de publier, pour la société de l'Histoire de France, la *Chanson de la Croisade contre les Albigeois, commencée par Guillaume de Tudèle et continuée par un poëte anonyme* (tome premier renfermant le texte, le vocabulaire et la table des rimes, grand in-8 de 452 p.) — Il suffit de parcourir quelques-unes des pages de ce volume pour reconnaître combien le texte établi par le savant secrétaire de l'Ecole des Chartes est supérieur au texte qu'avait donné Fauriel dans sa *Collection des documents inédits*. On peut dire que les fautes fourmillent dans la première édition et qu'elles sont aussi rares que possible dans la nouvelle édition. Le second tome, qui paraîtra, nous l'espérons, avant la fin de 1876, contiendra la traduction, les notes historiques, la table des noms de lieux et de personnes, des corrections au texte, et sera accompagnée de la preface destinée au présent volume. M. Meyer déclare, dans une note où il a consigné quelques *errata*, qu'il sera bien reconnaissant aux critiques qui voudront bien lui indiquer des corrections pour les passages de la *Chanson* qui restent inintelligibles. En répétant ici son appel, je crains bien qu'il n'y soit pas répondu, les difficultés qui ont arrêté l'éditeur me paraissant insurmontables. Là où deux érudits comme M. Meyer et son commissaire, M. Boutaric, s'avouent vaincus, qui donc oserait se flatter de réussir? — T. de L.

La Collection des grands écrivains. — La librairie Hachette et Cᵉ vient de mettre en vente le tome III des *Œuvres du cardinal de Retz* publiées par MM. A. Feillet et J. Gourdault, et faisant partie de la collection des grands écrivains de la France. Il ne sera point inutile, à ce propos, de rappeler quels sont les ouvrages faisant partie de cette collection :

1° Editions terminées : Corneille : *Œuvres*, nouvelle édition, par M. Ch. Marty-Laveaux, 12 volumes et un album. — Malherbe : *Œuvres*, nouvelle édition, par M. Ludovic Lalanne, 5 volumes et un album. — Racine : *Œuvres*, nouvelle édition, par M. P. Mesnard, 8 volumes, la musique des chœurs et un album. — Mᵐᵉ de Sévigné : *Lettres de Mᵐᵉ de Sévigné, de sa famille et de ses amis*, recueillies et annotées par M. Monmerqué. Nouvelle édition. 14 volumes et un album.

2° Editions en cours de publication : La Bruyère : *Œuvres*, nouvelle édition, par G. Servois, 3 volumes (les deux premiers ont seuls paru). — La Rochefoucauld : *Œuvres*, nouvelle édition, par MM. D.-L. Gilbert et J. Gourdault, (les deux premiers ont seuls paru). — Molière : *Œuvres*, nouvelle édition, par Eug. Despois, environ 10 volumes (deux volumes parus). — Retz (Cardinal de) : *Œuvres*, nouvelle édition, par MM. A. Feillet et J. Gourdault, 8 volumes (trois volumes parus).

3° Editions sous presse ou en préparation : La Fontaine : *Œuvres*, nouvelle édition, par MM. Julien Girard et Desfeuilles. Environ 8 volumes. — Pascal : *Œuvres*, nouvelle édition, par M. Faugère. Environ 8 volumes. — Boileau : *Œuvres*, par M. Jacquet. — Saint-Simon : *Mémoires complets et authentiques*, par M. A. Chéruel.

L'Abbaye de Lehnin. — Cette abbaye, de l'ordre de Cîteaux, c'est-à-dire directement ou indirectement colonie de la France monacale en Allemagne, fut longtemps, pour la marche de Brandebourg, un centre de lumière et de vertu. Ses pieux habitants, dédaignés de l'histoire, semblaient n'avoir plus à attendre que de Dieu seul la récompense de leurs travaux. L'érudition moderne les a tirés de l'oubli. Des savants protestants, MM. Heffter et Hagen, dit la *Germania*, se sont faits leurs panégyristes : cette impartialité les honore. Nous regrettons de ne pouvoir donner, sur leurs études, des renseignements plus complets.

La Mosaïque de Die. — Il existe à Die, dans une salle occupée par les archives et qui servait, dit-on, de chapelle aux évêques, une mosaïque fort curieuse qui remonte peut-être au onzième siècle. Elle n'est pas *inédite* : on en trouve une reproduction dans Artaud (*Histoire abrégée de la peinture en mosaïques, suivie de la description des mosaïques de Lyon et du midi de la France, ainsi que d'un aperçu relatif au déplacement de ces pavés*, 1 vol. in-4 et un atlas in-fol., Lyon. Rossavy, 1835, Planche 33 de l'atlas). Malheureusement cette reproduction est défectueuse. M. G. Vallier en publie un dessin plus exact, avec un texte explicatif, dans la trente-sixième livraison du *Bulletin d'archéologie de la Drôme*. C'est un service à rendre aux antiquaires de leur signaler cette mosaïque et de leur indiquer, pour plus amples informations, le travail du patient archéologue dauphinois.

Diodore de Sicile et le passage de la mer Rouge. — M. Bonnetty, l'éminent directeur des *Annales de Philosophie chrétienne*, signale, dans le cahier de septembre, une erreur qu'aurait commise un de nos collaborateurs, M. le chanoine Delvigne, curé du Sablon, à Bruxelles, en se refusant à voir, avec Rohrbacher, Des Vignoles, etc., dans un texte de Diodore de Sicile, une réminiscence du passage de la mer Rouge par les Hébreux. Il appartient à notre collaborateur de se défendre ; le *Polybiblion* entend laisser à chacun la responsabilité de ses assertions, et c'est bien ici le cas de dire : *in dubiis libertas ;* mais, dès à présent, nous devons constater que M. Bonnetty a réuni un bon nombre d'observations intéressantes d'où il paraît résulter que l'interprétation du passage en question n'aurait point été faite d'une manière erronée par les écrivains ecclésiastiques visés par M. le chanoine Delvigne.

Béranger jugé par Barthélemy. — *L'Amateur d'autographes* de septembre 1875 contient une lettre assez curieuse adressée par l'auteur de la *Némésis* — à l'époque où il était républicain — à son neveu, Amédée Gabourd : « ... L'homme le plus illustre en fait de chansons n'est guère, à mes yeux, au-dessus de celui qui distile (*sic*) des vers pour les bonbons du jour de l'an. M. Béranger, dont on parle tant, est, selon moi, le plus misérable poëte de l'époque ; ses chansons ne sont pas même bonnes pour faire égosiller des gens pleins de truffes et de champagne. Il n'y a pas d'exemple de réputation ainsi escroquée comme la sienne. »

Jean Chapelain. — Si jamais un intéressant ouvrage a été tiré à un trop petit nombre d'exemplaires, c'est celui-ci, qui vient d'être formé par la réunion des articles sur Chapelain, que M. René Kerviler a fournis, en 1875, à la *Revue de Bretagne et de Vendée* (in-8 de 178 p.) ; il n'existe, en tirage à part, que douze exemplaires. Mais j'espère bien que l'habile biographe du chancelier Séguier ne tardera pas à faire réimprimer un travail qui mérite d'avoir pour lecteurs tous les amis de l'histoire littéraire du XVIIe siècle. Le grand mérite de l'étude de M. Kerviler sur Chapelain, c'est d'être nouvelle en bien des points. L'excellent critique ne s'est pas contenté de lire, d'analyser, de discuter tout ce qui a été écrit sur l'auteur de la *Pucelle*, par ses contempo-

rains comme par les nôtres; il a tiré le meilleur parti possible des œuvres inédites de Chapelain, soit en vers, soit en prose, que possède la Bibliothèque nationale, surtout de la curieuse et précieuse correspondance que l'ami de Balzac entretenait avec les principaux personnages de son temps. M. Kerviler a étudié, avec une respectueuse sympathie, la vie et les ouvrages d'un homme dont le grand mérite et dont l'honoaable caractère ont été trop méconnus : son travail est le plus étendu, le plus exact, le meilleur qui ait encore été consacré à celui qu'ont successivement tant estimé Richelieu, Mazarin et Colbert, et moi qui, depuis plus d'une année, vis dans l'intimité de Chapelain, je déclare que je serais bien embarrassé pour y rien signaler d'incomplet ou d'erroné. — T. de L.

La Presse périodique en Italie. — Nous avons sous les yeux une brochure admirablement imprimée sur papier fort — ce qui n'est pas toujours le cas pour ce qui sort des presses italiennes — et qui porte ce titre : *La Stampa periodica, il commercio dei libri e la tipografia in Italia* (Milano, G. Brigola, 1875, gr. in-8 jésus de 78 p.). Elle contient une statistique dressée par M. G. Ottino, sous les auspices du président de l'*Associazione Tipocrafico-Libraria Italiana*, pour être présentée à l'exposition universelle de Vienne. On y trouve d'abord une notice préliminaire sur *la presse périodique en Italie*, où l'auteur constate que le nombre des périodiques s'élevait, pour toute l'Italie : en 1836, à 185; en 1864, à 450; en 1870, à 723; en 1871, à 765; enfin, en 1873, date à laquelle s'arrête la statistique, à 1,127; une autre notice sur *la librairie et la typographie en Italie*, où sont donnés les chiffres suivants pour la production littéraire : 1835, 2,819 ouvrages; 1842, 3,024; 1863, 4,243; 1872, 15,973 (dont 6,509, il est vrai, étaient la continuation de travaux en cours de publication). Vient ensuite la liste alphabétique des publications périodiques, avec les indications techniques les plus complètes, un recueil des mêmes publications classées par province, et enfin une troisième liste classée par ordre de matières. La brochure contient encore un tableau-statistique de la production par province, comparativement à la population et se termine par une bibliographie des ouvrages concernant le commerce des livres, la presse, la typographie en général, la typographie italienne, la typographie par provinces et par villes, en Italie.

Il serait bien à désirer qu'un semblable travail fût publié dans chaque pays, et nous émettons, en terminant ce bref aperçu, le double vœu que l'exemple donné par M. Ottino trouve des imitateurs, et que lui-même, dans des éditions successives, destinées, non plus aux amateurs, mais au grand public, nous tienne, tous les deux ou trois ans, au courant du mouvement de la presse périodique en Italie.

Publications périodiques belges. — Déjà nous avons, pour la Belgique, un travail analogue à celui dont nous parlions tout-à-l'heure, bien qu'il soit fait sur un autre plan. La section littéraire de la commission des échanges internationaux, créée par arrêté royal en date du 17 mai 1871, voulant établir des relations avec les commissions existant pour le même objet à l'étranger, a jugé nécessaire de procéder à un relevé général de tous les écrits périodiques publiés en Belgique, soit par des particuliers, soit par des administrations publiques, soit par des associations ou des sociétés savantes. Le résultat de ce travail forme une *Introduction à la Bibliographie générale de la Belgique* qui se publie depuis le 18 février 1875 (Bruxelles, Alexis Manceaux, in-8 de 132 p.).

Ce volume, que nous avons sous les yeux, contient :

1° Le relevé de toutes les sociétés par ordre alphabétique avec la liste de leurs publications,

2° La liste alphabétique des publications périodiques avec toutes les indications techniques, et, en particulier, pour un certain nombre, celle des volumes publiés jusqu'ici.

Les Lépreux au moyen age. — Une nouvelle étude sur cette question vient d'être donnée par un savant professeur de la faculté de droit de Caen, M. L. Guillouard. C'est surtout au point de vue du droit que l'auteur se place, au point de vue de leur condition juridique ; il recherche ses renseignements dans les textes périodiques. Nous signalons son opinion que l'incapacité civile des lépreux, admise dans la coutume de Normandie, est d'origine scandinave.

Le Discours de Saint-Roch du P. Lacordaire. — On se rappelle le bruit que fit, en 1853, le discours prononcé à Saint-Roch par le P. Lacordaire, sur la *Grandeur du caractère* ; ce discours, qui avait donné lieu aux commentaires les plus divers, ne fut point imprimé. A ceux qui, l'impression du premier moment un peu calmée, avaient pressé le P. Lacordaire de publier son sermon, il avait répondu : « Le publier maintenant serait une bravade, le modifier serait une lâcheté ; je ne veux faire ni l'un ni l'autre ; dans vingt ans, le moment sera venu de le faire paraître. » — M. le docteur Ozanam, qui possédait depuis cette époque une copie de la sténographie, conservée précieusement, vient de la livrer au public, et le discours de Saint-Roch a paru dans le *Contemporain* du 1er février. Ajoutons que si le manuscrit original avait été livré aux flammes, à Sorrèze, par le P. Lacordaire, en 1860 ou 1861, on avait une autre copie qui a été retrouvée dans les papiers du P. Captier et qui a servi pour l'établissement du texte, enfin une troisième version du discours avait été donnée par la *Revue de l'enseignement catholique*.

— Le véritable trésor d'autographes que possède la bibliothèque de l'Institut a été saccagé, il y a une trentaine d'années, par des voleurs habiles qui demeurèrent ignorés et impunis. De temps à autre, dans les ventes publiques, on remet la main sur des pièces précieuses, connues pour avoir appartenu à la Bibliothèque. Il faut ou les acheter, ou les obtenir gratuitement de la générosité des possesseurs, afin de les restituer au dépôt originel. — C'est ainsi que M. Etienne Charavay est parvenu à ressaisir, à différentes reprises, des autographes dont il connaissait la provenance, et à les réintégrer dans les archives de l'Institut. Il vient encore d'adresser à l'Académie deux autographes, l'un de Marillac, l'autre de Jos. Scaliger.

— Une commission vient d'être instituée au ministère, à l'effet de publier le catalogue de la collection des médailles gauloises qui font partie du cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale. Cette commission est composée de MM. de Saulcy, Charles Robert, A. de Barthélemy, de Watteville, Chabouillet et Muret.

— Le British Museum va mettre avant peu en vente une collection de médailles anglaises qu'il a en double. Ces médailles proviennent en grande partie du cabinet de feu M. Edward Hawkins. Elles appartiennent à cette partie historique de l'histoire des médailles qui comprend le règne d'Élisabeth jusqu'à celui de la reine Anne. (*Academy.*)

— M. le marquis de Godefroy Ménilglaise vient de publier, pour la Société historique et littéraire de Tournai, la *Chronique de Hainaut*, rédigée par Gilbert, chancelier du comte de Hainaut (1040-1195). Nous reviendrons sur cette importante publication, qui forme deux volumes in-8.

— M. Remi Simeon vient de publier la Grammaire de la langue mexicaine composée au commencement du seizième siècle, par le franciscain André de

Olmos, missionnaire (*Mission scientifique au Mexique et dans l'Amérique centrale*, ouvrage publié par ordre du ministre de l'instruction publique. *Linguistique. Grammaire de la langue nahuatl ou mexicaine, et éclaircissements.* Paris, imprimerie Nationale, 1875, in-8 de 274 p.). Il s'est servi de deux manuscrits, dont il indique scrupuleusement les variantes. Cette édition est accompagnée de notes nombreuses, mais toutes utiles, et d'une traduction d'exhortations, composées en mexicain, recueillies par le P. A. de Olmos.

— Le P. Prat, de la Compagnie de Jésus, qui travaille depuis longtemps à des *Recherches historiques sur la Compagnie de Jésus en France, au temps du P. Coton*, est au moment de terminer son travail, qui sera accompagné de documents originaux fort importants. L'ouvrage aura 4 volumes ; le premier est déjà imprimé.

— La *Semaine religieuse* d'Autun donne, dans son numéro du 22 janvier, la copie du testament de la bienheureuse Marguerite Alacoque, passé le 19 juin 1671, par devant Declessy, notaire royal, à Saint-Martin-d'Ozolles.

— Miss Isabella Bird a fait paraître une relation bien écrite et intéressante de son séjour aux îles Sandwich (*the Hawaiian Archipelago*), séjour qui a duré six mois. L'île d'Hawaï est formée des flancs du volcan le plus actif et le plus vaste qui se rencontre sur notre planète. Le sol de l'île est d'une grande fertilité, mais les récoltes souffrent beaucoup des ravages des insectes, et malheureusement le pays ne possède aucun oiseau insectivore. Depuis quarante ans, des missionnaires américains ont amené les indigènes à renoncer au culte des idoles ; un gouvernement constitutionnel a été établi; maintenant, il est question d'annexer l'île aux États-Unis, et cette question est l'objet de discussions fort vives.

— Dans un livre intitulé : *Oriental Zigzags*, M. P. Hamilton trace un tableau fort peu satisfaisant, trop exact peut-être, de l'administration du Khédive. Le pays gémit sous le poids de taxes exorbitantes dont on a exigé le payement par anticipation jusqu'en 1879 ; la misère est profonde, et malgré les vexations, malgré l'avidité du fisc, les finances du vice-roi demeurent dans la situation la plus embarrassée.

— Un médecin, le docteur Litton Forbes, a publié, en Angleterre, le récit de son séjour pendant deux années aux îles Fiji, cet archipel polynésien que la Grande-Bretagne n'a pas dédaigné de joindre à ses vastes possessions; il trace un portrait peu satisfaisant de la population de cette colonie.

— Parmi les manuscrits orientaux acquis récemment par le *British museum*, se trouve un *Dictionnaire Tamoul-Français et Français-Tamoul*, par le Rév. Père Constant-Joseph Beschi, 1744.

— La Société anglaise d'archéologie biblique a tenu sa première séance de l'année le 4 janvier. Les mémoires les plus remarquables lus dans cette séance sont : Une nouvelle inscription cypriote, par D. Pierides ; les Tablettes de la création et la première institution du sabbat, par M. Fox Talbot ; Le nombre des Juifs à toutes les époques, par le Rév. J. Miller ; Un récit chaldéen de la construction de la Tour de Babel, par W. Boscawen ; Une inscription hiéroglyphique de Darius à El-Khargeh, par S. Brich, etc.

— La Société paléographique de Londres vient de publier la cinquième livraison de ses collections de fac-simile d'anciens manuscrits orientaux, dont le Dr Wright a entrepris la reproduction. Cette livraison se compose de 50 planches, représentant autant de pages de manuscrits des langues sanscrite, arménienne, arabe, persanne, éthiopienne, syriaque, samaritaine et hébraïque. L'exécution, due à un procédé photographique, est aussi parfaite qu'on peut le désirer. Les spécimens en langue arabe sont du

huitième et du neuvième siècles de notre ère. Les planches qui reproduisent le manuscrit sanscrit sur feuilles de palmier de 1229, et un texte samaritain du Pentateuque, d'une haute antiquité, méritent une mention spéciale. Chaque fac-simile est accompagné de notes succinctes, relatives à la date, à la matière, au format, aux particularités paléographiques des manuscrits.

— Le second volume de la grande *Histoire constitutionnelle d'Angleterre*, par William Stubbs, vient de paraître. Il renferme l'histoire de la constitution anglaise depuis la grande charte du roi Jean jusqu'à la déposition de Richard II.

— Les négociants chinois établis en Angleterre ont établi une chaire de la langue du Céleste-Empire, à Oxford. C'est le Dr Legge qui, probablement, sera le premier titulaire de cette chaire.

— Parmi les curieux documents insérés dans la dernière livraison du journal de la Société archéologique de la Grande-Bretagne, on remarque un mémoire de M. H. W. Henfrey sur les monnaies frappées à Bristol, depuis la période saxonne jusqu'à la suppression de cet atelier monétaire; une description de la Sainte-Lance de Nuremberg, par le R. S. M. Maghew; une collection de chartes de l'impératrice Mathilde, avec une photographie du sceau de cette princesse, etc.

— Le vice-chancelier de l'université de Cambridge a fait annoncer que l'élection d'un professeur des beaux-arts, aura lieu le 13 février. Ce professeur est tenu de faire annuellement au moins douze leçons sur l'histoire, la théorie et la pratique des beaux-arts. Il est élu pour trois ans, et peut être rééligible. Il recevra, comme traitement, la rente d'une somme de 12,000 livres sterling placée en 3 0/0. Il n'est pas obligé de résider au siége de l'université.

— Un très-curieux manuscrit vient d'être découvert aux îles Açores. Il renferme l'histoire d'une colonie d'émigrants d'Oporto, d'Aveiro et de l'île de Terceira, établie, l'an 1500, dans l'Amérique du Nord. L'auteur de ce livre est François de Souza, qui vivait en 1570. On assure qu'il va être édité par un savant des îles Açores. Cette publication ne peut manquer de jeter un grand jour sur la question si discutée de la première découverte de l'Amérique.

— La deuxième livraison de l'*Association catholique* paraîtra le 15 février et contiendra, entre autres travaux : *Le Pape*, par M. Keller ; — *L'enseignement pour les classes ouvrières à Paris*, par le baron Dallemagne ; — *Philosophie de la Révolution française*, par F. Lorrain et la *Conférence faite au Havre* par le comte A. de Mun.

Publications nouvelles. — *Pensées sur Dieu*, par J.-B. Thibault (in-12, Didot). — *Les Douleurs humaines*, par l'abbé Georges de Rafélis de Broves (in-18, Plon). — *Problèmes de morale sociale*, par E. Caro (in-8, Hachette). — *L'Enseignement supérieur et les universités catholiques*, par le R. P. Didon (in-12, Didier). — *La Liberté de l'enseignement supérieur devant l'Assemblée nationale*, par l'abbé Le Nordez (in-8, Douniol). — *Le Droit pénal de la République athénienne*, précédé d'une étude sur le *Droit criminel de la Grèce légendaire*, par J.-J. Thonissen, professeur à l'université de Louvain (in-8, Durand et Pedone-Lauriel). — *Le Droit municipal*, première partie de la *Condition et de l'Administration des villes chez les Romains*, par R.-J. Armand Houdoy (gros vol. in-8, Durand et Pedone-Lauriel). — *Études sur les Tarifs de Douanes et sur les Traités de commerce*, par M. Amé (2 vol. in-8, Guillaumin). — *De la Démocratie dans ses rapports avec le droit international*, par

H.-C. Mailfer (in-8, Guillaumin). — *Guerres des Français et des Anglais du onzième au quinzième siècle*, par M. J. Lachauvelaye (2 vol. in-8, Dumoulin). — *Louis XIII et Richelieu*, étude historique accompagnée des lettres inédites du roi au cardinal, par Marius Topin (in-8, Didier). — *Corneille inconnu*, par Jules Levallois (in-8, Didot). — *Flavia*, scènes de la vie chrétienne au quatrième siècle, par l'abbé Hurel (in-8, Didier). — *Histoire des troubles religieux de Valenciennes* (1560-1567), par Charles Paillard, t. III (in-8, E. Leroux). — *Archives de la Bastille*, documents inédits, recueillis et publiés par M. François Ravaisson, t. VIII ; *Règne de Louis XIV* (1675 à 1686), (gr. in-8, Durand et Pedone-Lauriel). — *Biographie, Mémoires* 1765-1792, par A.-C. Thibaudeau (in-8, Champion). — *Histoire d'un club jacobin en province, Fontainebleau pendant la Révolution*, par Ch. Constant (in-12, Champion). — *Souvenirs de l'année* 1848, par Max. du Camp (gr. in-18, Hachette). — *Mémoires secrets et témoignages authentiques*, par A.-J. de Marnay (in-8, lib. des Bibliophiles). — *Essai sur la légende du Buddha, son caractère et ses origines*, par E. Sénart (in-8, Leroux). — *Histoire des littératures étrangères*, par A. Bougeault, t. Ier (in-8, Plon). — *La Langue et la littérature hindoustanies*, par M. Garcin de Tassy (in-8, Maisonneuve). — *Histoire de l'action commune de la France et de l'Amérique pour l'indépendance des États-Unis*, par G. Bancroft, trad. du comte Adolphe de Circourt (3 vol. in-8, F. Vieweg). — *Channing, sa vie et sa doctrine*, par René Lavollée (in-12, Plon). — *La Turquie, ses créanciers et la diplomatie*, par Benoit Brunswick (in-8, Leroux). — *Monseigneur de Mérode*, par le chanoine T. J. Lamy (in-12, Bruxelles, Closson et Ce). — *Vie du vénérable Louis-Marie Grignion de Montfort*, par l'abbé Pauvert (in-8, Poitiers, Oudin). — *Les Villes mortes du golfe de Lyon : Illiberis, Ruscino, Narbon, Agde, Maguelone, Augues-Mortes, Arles, Les Saintes-Marie*, par Charles Lenthéric (in-18, en caractères elzéviriens, avec 15 cartes et plans, Plon). — *Les Compagnons du désespoir*, par A. de Lamothe (3 vol. in-18, Blériot). — *Le Lieutenant aux gardes*, par Paul Laumère (in-18, Dentu). — *La Famille Kersanne*, par Mme Louise Dorval (in-12, Bray et Retaux). — *Le Poème de la vie*, par Gaston David (in-18, Didier). — *Le Livre des sonnets* (in-12, Lemerre). — *Lamartine*, par Émile Chasles (br. in-8, lib. de l'*Écho de la Sorbonne*). — *Le grand mystère de Bethléem*, composé de noëls tant vieux que nouveaux (Nîmes, 1876, in-8). — *Les Députés des communes du Bugey, en* 1789 *et en* 1876, par M. Etienne Recamier (in-8, Paris, Chaix). — *Les Soirées amusantes* (4e série), *Contes d'automne*, par Émile Richebourg, t. X et XI (in-8, Plon). — *Les Ménages militaires* (2e série), *les Filles du colonel*, par Mme Claire de Chandeneux (in-18, Plon). — *Voyage au pays de Babel* ou *explorations à travers la science des langues et des religions*, étude élémentaire de philosophie comparée, par Félix Julien (in-18, Plon). — *La France ecclésiastique, almanach du clergé pour l'an de grâce* 1876 (in-18, Plon). — *La Russie épique*, par Alf. Rambaud (in-8, Maisonneuve). — *Du gouvernement d'une maison chrétienne*, par l'abbé H. Chaumont (in-12, Palmé). — *La Merlette*, par Mlle Eudoxie Dupuis (in-12, Delagrave). VISENOT.

Le Gérant, L. SANDRET.

SAINT-QUENTIN. — IMP. JULES MOUREAU.

POLYBIBLION
REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

OUVRAGES D'INSTRUCTION CHRÉTIENNE ET D'ASCÉTISME.

Traité de la confession des enfants et des jeunes gens, par M. l'abbé TIMON-DAVID, Chanhon. de Marseille et d'Avignon, Directeur de l'œuvre de la Jeunesse pour la classe ouvrière de Marseille; troisième édition. Paris, Sarlit, 1875, 2 vol. in-12 de 412-478 p. Prix : 7 fr. — *L'Aumône, Conférences aux Dames de la Miséricorde de Reims*, par Mgr LANDRIOT, archevêque de Reims. Paris, Palmé, 1875, in-18 j., de VIII-525 p. Prix : 3 fr. 50. — *De sanctissimo Missæ sacrificio Dissertatio dogmatica quam ad gradum Doctoris in S. Theologiâ in universitate-catholicâ Lovaniensi consequendum conscripsit* H. E. C. LAMBRECHT, *presbyter diœcesis Gandavensis*. Louvain, Vanlinthout frères, 1875, in-8 de XV-338 p. Prix : 4 fr. — *Du sacré Mystère de l'autel*, Opuscule du pape Innocent III, traduit pour la première fois en français et annoté par M. l'abbé COUREN, aumônier des religieuses du Sacré-Cœur de Marseille. Paris, Plon & Ce, 1875, in-12 de XXIII-424 p. Prix : 3 fr. 50. — *L'Homme-Dieu souffrant, ou la divinité de Jésus-Christ resplendissant dans les opprobres et les tourments de sa passion*, par le P. SÉRAPHIN, passioniste. Tournai et Paris, Casterman, 1875, in-18 de 340 p. Prix : 2 fr. — *Le Cantique spirituel et la vive Flamme d'amour*, par le B. Père saint JEAN DE LA CROIX, premier carme déchaussé et directeur de sainte Thérèse. Traduction nouvelle, publiée par les soins des Carmélites de Paris. Paris, Douniol et Ce 1876, 2 vol. in-12 de XIV-416-379 p. Prix : 6 fr. — *Il Cuor di Gesù studiato nel Vangelo : Letture-prediche del sacerdote Severino* FERRERI. Turin, Marietti, 1875; Paris, Lethielleux, in-12 de 368 p. Prix : 4 fr. — *Lettres spirituelles écrites à plusieurs personnes de piété, vivant en religion et dans le monde, touchant la direction de leur intérieur* par le R. P. PAUL LE JEUNE, de la Compagnie de Jésus; revues par le R. P. F. FRESSENCOURT, de la même Compagnie. Paris, Palmé, 1875, in-12 de XXVIII-535 p., avec portrait. Prix : 3 fr. 50. — *La Vie parfaite*, par saint FRANÇOIS DE SALES, avec une préface par Mgr MERMILLOD. Seconde édition. Paris, Palmé, 1875; gr. in-18 oblong de XXII-360 p. Prix : 3 fr. 50. — *Le nouveau Livre d'or ou Méditations inédites du* P. EUDES *sur l'humilité*. Tours, A. Mame et fils, 1874, in-32 de 255 p. Prix : 40 cent. — *Du demi-christianisme, ou Nécessité de choisir entre l'esprit de Jésus-Christ et l'esprit du monde*, par l'abbé DESGEORGE, supérieur des Missionnaires de Lyon. Lyon, Josserand; Paris, Jules Vic, 1875, in-18 jésus, de 298 p. Prix : 2 fr. — *Des Pèlerinages et de leur rôle providentiel dans les sociétés chrétiennes*, par le R. P. GAUTRELET, de la Compagnie de Jésus. Lyon, E. Briday, 1874, in-18 de VIII-162 p. Prix : 1 fr. 25. — *L'opportunité et les raisons contemporaines du culte de saint Joseph, ou saint Joseph et la France de notre époque*, par M. l'abbé B. BION. Paris, Palmé, 1875, in-18 j., de 238 p. Prix : 3 fr. 50. — *Esprit et morale universelle de la Bible*, tirés de l'Ancien et du Nouveau Testaments, écrits en italien par M. l'abbé MARTINI, traduit en français par M. DE NEIRA. Paris, G. Téqui, 1874, in-32 de XXV-733 p. Prix : 1 fr. — *Le très-saint Cœur de Marie d'après saint Alphonse, ou Méditations pour le Mois de Marie, pour ses fêtes et pour tous les samedis de l'année*, tirées des œuvres du saint Docteur, par le P. SAINT-OMER, de la congrégation du Très-Saint Rédempteur. Liége, Dessain; Paris, Magnin, 1875, in-32 de XVI-496-LXIII p. Prix : 1 fr. 50. — *Mois de Marie des âmes intérieures et religieuses*, basé sur la *Cité mystique* de Marie d'Agréda, par C. VERHAEGE, de la congrégation de Picpus. Tournai, Casterman; Paris, 1875, in-32 de VIII-375 p. Prix : 80 cent. — *Visites des malades, ou Entretiens spirituels pour consoler et exhorter les malades*, tirés de l'Écriture et des Pères, par M. l'abbé BLANCHET, curé au diocèse d'Autun. Lyon, Josserand, 1875, in-18 de XII-168 p. Prix : 1 fr. 25. — *Le Chemin de la croix de la sainte Vierge, ou les douze stations de la Voie douloureuse de la Mère de Dieu*, par Alex. DE SAINT-ALBIN. Poitiers et Paris, H. Oudin, 1875, in-24 de VII-256 p. Prix : 2 fr. 25. — *L'Indulgence de la Portioncule*, par le R. P. ROMBAUT, de l'ordre des Frères-Mineurs Capucins. Tournai, Casterman; Paris, 1875, in-32 de 216 p. Prix : 60 cent. — *Prières de sainte Gertrude, ou Vrai esprit des prières que Jésus-Christ lui-même a révélées, pour la plupart, à sainte Gertrude et à sainte Mechthilde;* traduites par le R. P. A. DENIS, de la Compagnie de Jésus. Nouvelle édition. Tournai, Casterman; Paris, 1875, in-32 de XX-444 p. Prix : 1 fr. 20.

— Le ministère le plus redoutable de la charge pastorale est, sans contredit, celui de la purification et de la direction des âmes au

tribunal de la Pénitence. Mais il devient plus important, sinon plus difficile, quand il s'agit des enfants, qui sont l'espérance de la famille chrétienne et de l'Église. Qu'on invente, tant qu'on voudra, d'ingénieux ou brillants systèmes d'éducation : la jeunesse ne peut se former que par le développement et la prédominance de la conscience, et il n'est point de conscience valable en-dehors de la religion et de la crainte de Dieu. Pour qui feindrait d'en douter, il n'y a qu'à regarder autour de soi, dans ce siècle où tout progresse excepté les caractères, c'est-à-dire l'homme et la moralité publique, c'est-à-dire ce par quoi les nations sont quelque chose. Bien diriger l'enfance, sur ce terrain des évolutions de l'âme, est œuvre de science, d'expérience, de prudence, où le seul dévouement ne suffit pas. Les jeunes confesseurs, de plus âgés même, ne pourraient désirer un guide plus sûr que M. l'abbé Timon-David ; son *Traité de la Confession*, déjà deux fois réimprimé, est pour eux un trésor. Dévoué depuis trente ans à une institution populaire qu'il a fondée à Marseille, ayant été appelé à connaître de près et à guider spirituellement plus de vingt mille enfants et jeunes gens, le vénérable et pieux auteur est des mieux placés pour parler en docteur sur ces matières ; et vraiment il s'en acquitte avec le plus remarquable succès. Les questions ne sont nulle part, dans son livre, abordées au seul point de vue de la pratique ; la théologie s'y trouve noblement exposée, avec ses principes, ses règles, ses applications, la discussion des opinions permises, la science en un mot, mais la science claire autant que solide, avec ses conclusions justifiées. Ce manuel à la main, il n'y a plus de cas embarrassant, et la lumière afflue sur la direction d'ensemble. Ajoutons que ces pages si utiles, si solides, se font remarquer encore par un touchant esprit d'apostolat et de tendre piété qui saisit, échauffe le lecteur, lui communique le feu sacré du zèle ; elles font, littérairement, le plus grand honneur à M. l'abbé Timon-David. On n'écrit pas avec plus de facilité, d'élégance, de mouvement et de sévère justesse. — Un mot du plan. Après une dissertation de quelque étendue sur la confession en général, sur les connaissances et les qualités indispensables au confesseur de la jeunesse, nous entrons dans la doctrine spéciale : les soins à donner aux enfants les plus petits, l'âge où il faut commencer à les entendre, les fautes dans lesquelles ils tombent le plus ordinairement, comment elles doivent être envisagées pour une appréciation exacte de la culpabilité ; la confession générale ; les interrogations à faire, les dispositions à exiger, les exhortations à donner ; le tout dans un ordre rigoureux et méthodique. Après les enfants, les jeunes gens, envers qui le ministère devient plus épineux d'une part, plus fécond et plus consolant de l'autre. Car c'est l'heure où la nature va prendre tout son essor, et où le prêtre s'efforcera de lui assurer pour guide la

vertu. Si l'auteur est théologien, il est philosophe aussi ; il connaît, de plus, les choses de la physiologie, de l'anthropologie ; il sait les tempéraments, la part des sens et de la volonté réfléchie, l'influence accidentelle ou habituelle du physique sur le moral. On peut donc le suivre en toute sûreté, comme avec le plus grand fruit ; et pour le prêtre ce livre est d'une lecture extrêmement attachante. Notons qu'il a été approuvé et loué par l'autorité ecclésiastique de Marseille, par NN. SS. les Évêques d'Angers, d'Autun, de Genève, et par Mgr de Ségur.

— Nombreux sont les ouvrages de prédication, d'apologétique chrétienne, d'exhortation pieuse, dus à l'esprit apostolique de Mgr Landriot. *L'Aumône*, publié après sa mort, sera comme le testament de l'éminent et docte prélat. On sait qu'il aimait surtout à instruire la femme chrétienne, dans la conviction que, par elle, c'était la famille entière qu'il atteignait et sauvait. Réunies souvent auprès de lui, dans la chapelle de la Miséricorde à Reims, elles goûtaient un bonheur religieux à entendre cette parole grave dans sa simplicité, persuasive par la charité qui la dictait, nourrie de pensées solides, et toujours conduisant au positif de la pratique journalière, à travers des considérations supérieures. Mgr Landriot connaissait admirablement l'Écriture et les Pères, dont il savait fortifier tous ses discours ; et ce n'était pas là le moindre de ses mérites. Quant à son cœur, c'était le dévouement même. L'éditeur a toute raison de le dire : non-seulement dans ses conférences pour les femmes, mais dans ses fréquentes prédications, dans toutes les pages qu'il a écrites, depuis les sublimes hauteurs du *Christ de la tradition* jusqu'aux paternels avis de la direction épistolaire, une pensée domine tout dans l'âme de cet apôtre : rendre à la religion, défigurée par les uns, méconnue par les autres, ses véritables traits et sa divine beauté. « Il n'y a rien, a-t-il écrit lui-même, d'aussi pur, d'aussi radieux, d'aussi chaud, que le rayon de la vérité divine. » Et il semblait que ce rayon s'échappât de ses travaux auprès des âmes, car ils les pénétraient aussitôt et leur communiquaient la plus expansive ferveur ; et telle est la séve cachée des ouvrages de l'Archevêque de Reims, la raison du bien considérable qu'il lui a été donné d'accomplir. — Les présentes conférences, comme celles qui les ont précédées, ne visent point à l'éclat du style ; tout y est dit simplement, en termes clairs, sans cette méthode de gradation classique qui fait de chaque discours une thèse oratoire. Ce sont des *conférences* et non pas des *sermons*. L'aumône entendue selon le sens le plus large du mot, c'est-à-dire tout don fait avec amour, dans l'ordre matériel ou dans l'ordre moral ; l'aumône chrétienne présentée comme solution de l'un des plus menaçants problèmes de notre époque, et en même temps comme ce qu'il y a de plus élevé dans la vie spirituelle ; ses diverses

formes, l'obligation qui en est imposée à tous ; puis ses avantages si merveilleux devant la foi, ses qualités nécessaires pour être digne du chrétien : tels sont les principaux points envisagés successivement ici. On voit la largeur du plan, et qu'il ne laisse rien d'essentiel. Les deux dernières conférences sont consacrées à une comparaison entre le pauvre et le riche, et elles abondent en observations d'une évidente justesse sur la situation réelle de l'homme opulent, facilement envié de gens cinquante fois plus heureux que lui dans leur médiocrité. La pensée sur laquelle insiste avec prédilection l'orateur, c'est de faire le bien en regardant uniquement le ciel, par une vue surnaturelle, sans s'arrêter jamais à aucun calcul humain. — Sainte Élisabeth fut le modèle de l'aumône chrétienne : le volume renferme cinq conférences complètes sur elle, où, à l'occasion et au courant du sujet, le prélat expose de nouveau les principes, les fondements, les motifs et les résultats de la charité. Enfin, on y a joint une oraison funèbre prononcée par M. l'abbé Tourneur, vicaire capitulaire de Reims, et une notice sur Mgr Landriot due à M. l'abbé Duchêne, supérieur du petit-séminaire d'Autun. — Les personnes du monde aimeront à se munir de cette lecture, et les ecclésiastiques chargés d'annoncer la parole y puiseront exemple et matériaux.

— La dévotion aux âmes du Purgatoire est touchante par son objet. M. l'abbé Sanson lui offre, dans son ouvrage intitulé *Purgatoire et Ciel*, un aliment solide. Ce livre est tout à fait recommandable, et pour la doctrine, et pour le plan, et pour la rédaction : un seul point excepté, les indications de sources. Elles sont fréquentes, mais à peu près inutiles. Car, si je demande à vérifier, suffira-t-il, comme on le fait ici dans la plupart des cas, de me renvoyer au titre du livre consulté, titre même parfois incomplet? Encore même ce défaut a-t-il d'autres inconvénients : celui-ci, par exemple. A la page 91, l'auteur cite une histoire vraiment intéressante, qu'il emprunte littéralement à la traduction des *Merveilles divines* de Rosignoli, composées en italien par cet écrivain du siècle dernier; mais il se trouve que cette histoire n'est point dans Rosignoli, elle a été ajoutée par le traducteur, avec plusieurs autres, ainsi qu'il est dit à la préface de la traduction : il fallait donc indiquer l'ouvrage français, l'édition et la page. En outre, M. l'abbé Sanson nous avertit qu'il a travaillé sur un *vieux livre*, que le canevas du sien et les idées principales viennent de là. « Vieux livre » est bientôt dit : le lecteur intelligent et curieux aimerait à savoir de qui est ce livre, quelle autorité il peut avoir, tout au moins à quelle époque il fut composé, et dans quelle langue. Est-ce trop exiger? Il y a mieux : à la page 15, l'auteur, indiquant l'ouvrage de M. Martin, doyen de la faculté des lettres de Rennes, l'appelle *M. l'abbé Martin...* Cette observation faite, il ne nous reste

qu'à louer. Encore une fois, ces pages sont bien distribuées, riches de doctrine, pleines de douce piété, et se lisent avec infiniment de charme et de profit pour l'âme. — Elles se divisent en trois parties. Dans la première, après l'enseignement catholique et positif sur l'existence du Purgatoire, on entre dans la considération des attributs de Dieu, particulièrement de sa sainteté, qui s'y montre éclatante. Les motifs d'intervenir en faveur de ces âmes, les défauts qui peuvent se glisser dans cette dévotion même, occupent des sections à part. La seconde partie, nous ramenant vers nous-mêmes, s'arrête à faire voir la miséricorde divine dans l'établissement du Purgatoire, qu'on peut presque appeler, avec le P. Faber, « un huitième sacrement, » suppléant à l'effet des sept véritables, et donnant aux survivants l'admirable et si fraternelle occasion de s'immiscer par la charité dans les actes de l'éternelle justice. La troisième manifeste la munificence du Créateur et Rédempteur, en peignant la gloire et les joies du paradis. Afin de donner plus de mouvement et de vie à ce tableau, éminemment attrayant, l'auteur accompagne l'âme, depuis sa sortie du Purgatoire et son entrée dans le Ciel, jusqu'au moment où elle prend sa place dans le chœur des bienheureux. Les anecdotes, les apparitions, les légendes, les traits de tout genre, jettent un intérêt soutenu sur cette lecture, dont on a peine à se détacher. Les indulgences, la sainte Messe, le Chemin de la Croix, le jeûne, la prière avaient une place naturelle dans cet enseignement théologique et ascétique : on la leur a ménagée.

— Pendant que la culture des langues classiques suit la décadence générale des esprits, si palpable de nos jours, l'Église en conserve fidèlement les grandes traditions, dans ses conciles, dans ses décrets, dans ses écoles. Cette pensée se présentait à nous en lisant la belle dissertation latine de M. l'abbé Lambrecht sur le *Sacrifice de la Messe.* On l'a vu au titre, c'est une thèse pour le doctorat en théologie, et cette thèse a les proportions et les conditions d'un traité complet, et dans un latin du meilleur lieu. La matière est grave; elle touche à tout ce qu'il y a de plus élevé, de plus mystérieux, de plus fondamental dans la foi catholique; elle offre aussi ce que cette foi a de plus consolant. Les notions patristiques, scripturaires, liturgiques, s'y confondent avec les décisions dogmatiques et les faits de l'histoire. Aucun de ces aspects n'a été omis par le nouveau docteur, sauf cependant le côté liturgique, indiqué plutôt qu'abordé. Il y a cinq parties : de l'essence, du sacrifice en général, de la vérité de la Messe comme sacrifice, de l'essence particulière de ce même sacrifice eucharistique, de son efficacité, de la convenance de son institution : tous points appartenant directement à l'exposé dogmatique. La marche est méthodique et ferme, les preuves présentées avec force, les autorités nom-

breuses, discutées avec soin et sagacité. Il va sans dire que, pour étudier avec avantage un tel livre, il faut être un peu du métier, et qu'il s'adresse aux professeurs, aux séminaristes, aux catéchistes, de préférence à toute autre classe de lecteurs.

— Le même sujet est traité, mais d'une manière toute différente, dans l'opuscule d'Innocent III, *Du sacré Mystère de l'autel*, traduit par M. l'abbé Couren. L'illustre pontife s'attache surtout à l'explication des rites, cérémonies et prières du saint sacrifice; encore les envisage-t-il plus spécialement dans la messe célébrée solennellement par les papes. La doctrine ne manque pas, cependant, d'obtenir une place suffisante, au livre IVe, c'est-à-dire au moment de la consécration; là se déroule une longue et riche dissertation sur l'Eucharistie en général et sur diverses questions théologiques. M. l'abbé Couren a respecté l'ordre du texte. Il l'a d'ailleurs rendu avec bonheur; c'est un style aisé, élégant et clair; et, comme le fond est parfait, il en résulte un livre de tout point recommandable, où l'on sera frappé, non-seulement de l'érudition sacrée d'Innocent III, mais des plus magnifiques pensées qui viennent sous sa plume. Celle-ci, entre autres : elle va à considérer les rites et les paroles qui constituent le sacrifice eucharistique, non uniquement comme le mémorial et le renouvellement mystique de l'immolation faite au Calvaire d'une manière sanglante, mais, en outre, comme le tableau en raccourci des trente-trois années que le Verbe incarné a passées sur la terre au milieu des hommes. — Le livre Ier, dans une série de soixante-quatre chapitres, dont bon nombre sont assez courts, expose tout ce qui regarde les ministres de la messe pontificale, depuis les clercs et les chantres jusqu'au Souverain-Pontife; et ensuite les vêtements et ornements sacerdotaux; mais, dans cette dernière explication, le côté historique est presque complétement négligé, pendant que les significations mystiques se multiplient et s'étendent, sur des données empruntées à l'Ancien Testament comme au Nouveau. Au second livre, commence l'interprétation des cérémonies même, depuis l'entrée du pontife à l'autel jusqu'à la préface inclusivement. Tout cela présente vraiment le plus pieux intérêt, et porte le lecteur à un renouvellement de foi et de recueillement. La partie comprise entre la préface et la consécration remplit le livre IIIe, le plus court de l'ouvrage. Nous venons de dire l'objet du IVe livre. Le Ve et le VIe achèvent le sacrifice. — L'ouvrage est donc un monument précieux pour l'étude de la liturgie pontificale à cette époque. Mettons au compte de l'habile traducteur une bonne notice historique sur Innocent III et d'assez fréquentes notes explicatives, qui attestent en M. l'abbé Couren la pleine possession de ces matières difficiles, et beaucoup de connaissances historiques et même littéraires.

— La lecture des scènes de la passion du Sauveur excite ordinairement la pitié, et devient pour certain genre d'incrédulité un sujet de scandale sur lequel ont écrit tous les Pères et tous les Docteurs. Le P. Séraphin veut envisager autrement les choses, dans son *Homme-Dieu*, et tirer de ces ignominies mêmes une preuve manifeste de la divinité du Seigneur. Sur quelques points, la démonstration est depuis longtemps faite ; sur les autres, le seul énoncé de la proposition surprend et intéresse. Or, cette proposition, dans toute son étendue, est absolument établie par ce bon et solide écrit. Un chapitre préliminaire rappelle les arguments théologiques, irréfutables, basés sur les miracles et l'ensemble de la vie de Notre-Seigneur; puis on aborde ses souffrances, et on se convainc que là éclate la divinité, peut-être plus que dans maint prodige de résurrection ou de guérison. Belle thèse, fortement établie, et dont l'étude est de nature à élever et consoler la foi.

— Le *Cantique spirituel*, par saint Jean de la Croix, mérite encore plus l'attention des âmes attirées à l'oraison. Jean de la Croix fut, au témoignage de sainte Thérèse, l'une des plus pures et des plus saintes âmes qui aient illustré l'Église de Dieu. Modèle d'humilité, de pauvreté volontaire, de pénitence, d'obéissance, de charité brûlante, de toutes les vertus en un mot, il présente l'une des plus attachantes figures de saints de ce seizième siècle qui en a tant fourni. Les carmélites ont gardé précieusement l'héritage de sa mémoire avec le bienfait de ses œuvres. Elles nous donnent cette traduction nouvelle, qui sera bien accueillie, et à cause de la valeur intrinsèque et notable du livre, et parce que la version elle-même paraît excellente si on en juge à la simple lecture. Nous voulons dire qu'elle est en très-bon français : ce qui n'est point un mérite si commun, particulièrement quand il s'agit de rendre un texte espagnol. La première version française, ou du moins l'une des premières, est du P. Cyprien de la Nativité, carme, et parut en 1641. On lui reproche d'être incomplète et diffuse, et d'un style suranné, parfois inintelligible. Le P. Maillard, de la Compagnie de Jésus, en publia une autre en 1695, et c'est la plus répandue, car elle a été rééditée deux fois de nos jours, en 1850 et en 1864. Mais, disent les nouveaux traducteurs, comme le vrai texte, le texte original de saint Jean de la Croix, ne fut trouvé qu'au commencement du dix-huitième siècle, le P. Maillard a traduit ce qu'à son époque on connaissait du bienheureux carme, c'est-à-dire des fragments : et ainsi le grand théologien mystique n'est là qu'une ombre de lui-même. Le présent travail a été fait sur l'édition espagnole publiée à Séville, en 1702, par l'archevêque Mendosa, lorsque le texte entier fut réuni et coordonné. C'est par les soins et sous la direction de M. l'abbé Le Rebours, l'ecclésiastique de France peut-être le plus versé dans

la connaissance de tous les documents et ouvrages concernant le Carmel, qu'il a été commencé et conduit à bonne fin. On l'a fait précéder d'un certain nombre de lettres du P. Berthier, où sont exposés l'idée générale des œuvres spirituelles de saint Jean de la Croix, leur caractère, l'excellente doctrine qu'on y recueille : lettres qui forment, à part si l'on veut, un traité de spiritualité élevée. On y a joint divers éloges du saint, tirés de sources différentes, et tous faisant ressortir sous d'autres formes la valeur et la sainteté du serviteur de Dieu. — Maintenant, qu'est-ce que l'ouvrage en lui-même ? C'est un commentaire du *Cantique des Cantiques,* ou plutôt de ce *Cantique* tel qu'il avait été traduit en vers castillans : par qui ? on ne nous le dit pas. Peut-être par saint Jean lui-même. Il y a quarante strophes, donnant matière à quarante chapitres. L'ordre de ces strophes correspond à l'ascension d'une âme depuis le moment où elle commence à servir Dieu jusqu'à celui où elle arrive à l'état de parfaite union, parcourant les trois voies purgative, illuminative, unitive. Remarquons que les dernières strophes parlent de l'état béatifique, qui est le véritable objet des aspirations de l'âme parvenue à la perfection. — La *Vive flamme d'amour*, qui remplit plus de la moitié du second volume, est aussi l'explication d'une hymne, en quatre strophes, à l'amour de Dieu, dans le style et l'esprit du *Cantique des Cantiques :* en réalité, une continuation de l'enseignement mystique du saint sur la transformation de l'âme et sa fusion en Dieu. Enfin, on trouvera là aussi deux discours de Mgr Landriot, prêchés aux carmélites de Reims, les 24 novembre 1867 et 1872, jour de la fête du saint, et qu'on peut appeler des panégyriques.

— M. l'abbé Séverin Ferrèri, invité à prêcher à la Visitation de Turin le mois du Sacré-Cœur, en 1870, a voulu étendre l'utilité de sa prédication aux fidèles et à tout le clergé, en publiant son *Cuor di Gesù,* qui sera, en effet, nous n'en doutons pas, goûté particulièrement, même après tant d'ouvrages très-bons sur le même sujet. Ce sont des sermons, mais dont la nouvelle rédaction fait aussi bien un cours de lectures spirituelles pour le soir. Piété, élévation d'idées, doctrine abondante, bonnes divisions, clarté et élégance du style, le tout avec un peu de cette emphase italienne qui n'est point un défaut de l'autre côté des monts : voilà les qualités que nous y avons vues. Le mois est divisé en trois décades, dont la première développe les richesses du Cœur de Jésus, la seconde ses bienfaits envers nous, la troisième les souffrances que pour nous il a endurées. D'amples notes, au bas des pages, contiennent ou des explications plus précises, ou des textes de l'Écriture *in extenso,* ou des notions historiques, exégétiques, etc. Traduit en français, le livre serait certainement accueilli avec reconnaissance parmi nous.

— Il y a eu, au dix-septième siècle, deux PP. Le Jeune, nés la même année (1592) et morts à peu d'intervalle l'un de l'autre. Celui dont le P. Fressencourt fait réimprimer aujourd'hui les *Lettres spirituelles* n'est point le célèbre oratorien, mais un jésuite un peu moins connu, bien qu'il n'ait pas manqué de notoriété dans son temps. Paul Le Jeune, originaire de Châlons-sur-Marne, appartenait à une famille protestante et se convertit à l'âge de seize ans. Six ans plus tard, il était admis dans l'ordre de Saint-Ignace, y faisait ses vœux, et, après quelque séjour à Rouen, puis à Dieppe, on l'envoyait supérieur de la maison du Canada, a peine fondée. Sa vie y fut celle d'un apôtre qui n'épargne ni ses labeurs, ni sa santé, ni son existence. Il faut lire ces touchants et curieux détails, dans la notice placée par l'éditeur en tête du volume. C'était un homme de retraite profonde, au milieu même des sauvages, mais surtout lorsqu'il eut été rappelé à Paris. En cette dernière résidence, où il mourut en 1664, il fut recherché, comme directeur des âmes, dans les hauts rangs de la société; les malades réclamaient son assistance pour apprendre de lui à bien mourir; il fut souvent mandé dans les communautés religieuses pour entendre les confessions, examiner les vocations, faire des instructions, donner les exercices spirituels. Ces relations de ministère ont fourni l'occasion de ces *Lettres*, datant presque toutes du retour d'Amérique, et qui n'ont été collationnées qu'après la mort du vénérable auteur. Encore, malheureusement, l'ont-elles été sans dates et sans noms propres. Le P. Fressencourt nous avertit qu'il a respecté le texte, légèrement suranné, sauf quelques incorrections trop fortes qu'il fait disparaître, et trois lettres tout à fait altérées qu'il supprime. — Les *Lettres spirituelles* du P. Le Jeune sont en général courtes, sans recherche, d'une diction commune, mais riches de fond, d'une onction suave, remarquables par la clarté, pleines de maximes précieuses, exactes dans la doctrine, c'est-à-dire éloignées des exagérations, dans quelque sens que ce soit; elles sont, de plus, très-pratiques, et répondent aux besoins et aux situations diverses des âmes vouées au service de Dieu et visant à la perfection. On y sent un souffle de saint François de Sales, pour la douceur et l'aménité dans les avis et instructions. Toutes les vertus y sont traitées, tous les penchants de la nature examinés et sondés, les voies de la grâce décrites. Mais pourquoi n'avoir pas classé plus logiquement les sujets, et, n'ayant aucune entrave de dates, n'avoir pas adopté un ordre méthodique?

— De cet ouvrage on peut, tout naturellement, rapprocher la *Vie parfaite*, livre tiré des œuvres de saint François de Sales. « On reléguait, dit Bossuet, dans les cloîtres la vie intérieure et spirituelle, et on la croyait trop sauvage pour paraître dans la cour et dans le grand monde : François de Sales a été choisi pour l'aller chercher

dans sa retraite, et pour désabuser les esprits de cette créance pernicieuse. Il a ramené la dévotion au milieu du monde. » Dans ces extraits donc, on retrouvera le grand et doux évêque, l'autorité de sa science, le charme si complet de sa parole, la sûreté de sa doctrine, sa pénétration du cœur humain, sa force unie à une incroyable tendresse. Le compilateur a rangé les textes sous quatre titres : Sentiments de l'âme qui tend à la perfection, épreuves qui aident l'âme à devenir parfaite, vertus essentielles pour parvenir à la vie parfaite, règles de conduite et de perfection. L'éditeur conserve le style et l'orthographe du temps, et il fait bien ; mais pourquoi, dès-lors, écrit-il *Térèse* d'une manière que n'a point connue saint François de Sales, que la grammaire repousse, et qui est absolument barbare pour qui sait le grec, l'espagnol et le français ?

— A la perfection chrétienne se rattachent les Méditations du P. Eudes réunies dans le *Nouveau Livre d'or*, petit volume portatif qu'on a complété par les Prières de la Messe et des Vêpres, et quelques autres d'un usage quotidien. Ces méditations sont au nombre de dix-sept. On y a aussi maintenu le vieux style, qui n'a d'ailleurs que peu de mots susceptibles de présenter de l'obscurité au commun des lecteurs. Opuscule, au résumé, pieux, substantiel, rempli de l'esprit évangélique et de la séve des divines Écritures, ainsi que le remarquait Mgr Dufêtre en lui donnant son approbation.

— Ce qui est tout opposé à la perfection, c'est ce *Demi-Christianisme* examiné et flétri par M. l'abbé Desgeorge, de qui le talent d'écrivain est connu. Il ne nous donne point, dit-il, un livre de controverse, il ne s'adresse pas aux ennemis de la foi, mais à cette multitude de chrétiens incomplets de qui la manière de vivre tranche par trop avec la foi qu'ils professent de bouche et de volonté. Ils ne voudraient pas se séparer de la famille chrétienne, mais le monde a pour eux des attraits auxquels ils ne savent résister ; et dès lors ce sont les serviteurs de deux maîtres bien opposés. M. l'abbé Desgeorge a pour objet de les tirer de cette fausse voie, où ils se perdent et risquent de perdre avec eux tout ce qui les entoure. — La définition du *monde*, telle que la formule l'auteur (p. 6), est certainement juste : ce n'est ni la société des hommes, ni une portion quelconque de cette société, mais un ensemble de maximes, de préjugés, d'erreurs. Cette définition ne pourrait-elle pas cependant être simplifiée en appelant le monde « le verbe de Satan, » opposé, dès le paradis, au « Verbe de Dieu, » et, comme celui-ci, se transmettant à travers les âges ? Il nous semble bien que tout est dans ces trois mots. — Quant à la marche de l'ouvrage, M. l'abbé Desgeorge, dans un premier livre, montre l'antithèse radicale de l'esprit de l'Évangile et de l'esprit du monde, ce qui force tout esprit logique à opter entre les deux, puisqu'il est

impossible de les concilier. Au second livre viennent les motifs de se déclarer pour Jésus-Christ, et le troisième et le quatrième en marquent la manière et les moyens : les sacrements, et surtout l'Eucharistie. — Les doctrines de l'auteur n'ont rien d'exagéré : c'est la foi sans doute, mais c'est aussi le fardeau dégagé du poids qu'y pourrait ajouter le rigorisme : en sorte que tout le monde lira sans effroi ces nobles et entraînants conseils.

— Notre âge, qu'on croirait sceptique et irréligieux, a vu renaître ces *pèlerinages* des siècles de foi qui mettaient en mouvement, à l'heure des jubilés par exemple, une bonne partie de l'Europe chrétienne. Il nous sera permis de remarquer que l'à-propos et les avantages s'en mesurent à la colère et aux rugissements de la presse impie, en présence de ces grandes et nationnales manifestations d'un sentiment catholique qu'elle proclamait éteint. Pie IX n'a-t-il pas prononcé lui-même cette mémorable parole : « Les pèlerinages nous sauveront ? » Ils nous sauveront, et par les prières ardentes qu'ils arrachent de cœurs plus émus, et par la puissance de l'association fraternelle, et par le dernier coup porté aux hontes du respect humain, et par cette affirmation solennelle d'un peuple qui ne peut pas vivre sans Dieu. Ces thèses consolantes, le R. P. Gautrelet les étudie et les démontre dans sa brochure *des Pèlerinages*, dont il a couronné le texte d'un recueil de prières spéciales, afin d'en faire aussi un manuel de piété pratique en telle circonstance. On lira avec bonheur et avantage les considérations de l'auteur sur les caractères d'une nation chrétienne, sur la situation actuelle de celles qui furent autrefois les plus attachées à l'Évangile, sur l'apostasie de plusieurs gouvernements, et la nécessité de réagir contre elle pour sortir des voies désolées où elle a jeté les peuples. Or, les pèlerinages publics ont plusieurs caractères qui les recommandent : ils sont une protestation contre les erreurs contemporaines, ils nous ramènent à Dieu et reconnaissent son souverain domaine sur les hommes, ils rapprochent les nations chrétiennes de l'Église leur mère, et de plus les unissent par les liens d'une fraternité tout autre que celle de la Révolution. De ces idées, le P. Gautrelet passe à dire quelques mots des principaux pèlerinages : la Terre-Sainte et le Saint-Sépulcre, les sanctuaires de la Mère de Dieu, les tombeaux des Apôtres. C'est court, substantiel, bien écrit, complet, édifiant et instructif.

— Volontiers donnerons-nous les mêmes éloges au travail de M. l'abbé Bion sur le *Culte de saint Joseph*. On se rappelle que, à la demande de l'épiscopat catholique, le Saint-Père a proclamé saint Joseph patron de l'Église universelle. Des événement semblables, observe à bon droit l'auteur, ne se produisent point au hasard ; il y a toujours une vue providentielle qu'il est utile d'étudier. Ici, elle apparaît sans

peine. Les honneurs rendus à l'homme humble et laborieux par excellence, au saint qui ne connut et ne voulut suivre que la divine volonté en tout, ne répondent-ils pas d'une manière frappante aux plaies de ce temps? Temps où la triple concupiscence signalée par l'Apôtre, esprit de cupidité, d'orgueil, de volupté, a tout envahi, jusqu'à l'enfance ; temps d'anarchie, où l'on ne sait plus ce que c'est que l'honneur de la soumission ; temps d'avidité, où l'on ne voit dans le travail qu'un amoindrissement ou un moyen de faire de l'or ; temps qui a, sinon proclamé, du moins accompli en partie la déchéance du mariage, de la famille et du patriotisme ; temps de persécution pour l'Égilse et la religion, d'abaissement des caractères et de révolte contre toute supériorité, toute autorité, tout frein. L'image du saint ouvrier de Nazareth, du pauvre journalier volontaire et soumis, de l'humble serviteur de la vérité, pouvait-elle se présenter rayonnante à une époque qui en eût davantage besoin? Le culte de Joseph, dans les proportions actuelles, est moderne, récent ; mais, dit le P. Faber en son style poétique, « il y a des fleurs qui laissent échapper leurs parfums dans l'ombre, et dont l'odeur devient plus douce à mesure que le soleil monte plus haut dans les cieux. Elles sont cachées sous la couche épaisse d'un gazon frais et verdoyant, sous les ombrages d'arbres robustes et majestueux : et cependant, lorsque l'air échauffé de midi a attiédi la fraîcheur de la forêt, elles exhalent doucement leur suave encens, et, à travers le feuillage, elles en remplissent au loin l'atmosphère. Leur parfum donne un caractère de poésie à la scène rustique, et c'est lui qui, plus tard, en rappellera le souvenir. Telle est la douce odeur de Joseph dans l'Église. » M. l'abbé Bion l'a montré avec sagacité, piété, éloquence, et son livre est digne des fidèles à qui il est destiné.

— C'est surtout dans la sainte Écriture que se trouvent les règles de la sagesse : et avec quelle variété de points de vue, quelle énergie d'expression, quelle puissance de pensées et d'images! Nous nous sommes étonnés souvent, pour notre part, que ceux qui écrivent pour l'édification des fidèles n'aillent pas davantage puiser à cette source admirable et si divinement riche. Les livres sapientiaux abondent en pages qui, au seul regard littéraire, n'ont jamais été égalées : que serait-ce si nous parlions de la doctrine? M. l'abbé Martini avait composé en italien un petit recueil intitulé *Esprit et morale universelle de la Bible*, où se rencontrent dans un ordre simple et juste les plus belles sentences de ces livres, aussi bien que du Nouveau Testament. Traduit par M. de Neira, cet opuscule utile était devenu très-rare, et c'est pourquoi la société de Saint-Michel pour les bons livres vient de le faire réimprimer, en y ajoutant des prières qui en font aussi un manuel d'offices. Après les considérations sur Dieu, le texte sacré,

bien distribué, rappelle à l'homme ses devoirs envers le Créateur, envers les hommes ses semblables et envers lui-même. L'édition est, en outre, très-soignée comme typographie.

— Voici deux *Mois de Marie* nouveaux, dont le premier, tiré des écrits de *saint Alphonse de Liguori* et dû au P. Saint-Omer, rédemptoriste, contient également des méditations pour les fêtes de la sainte Vierge et pour tous les samedis de l'année. On sait la dévotion ardente du saint docteur pour la Mère de Dieu, et d'autre part la sûreté de ses doctrines, proclamée par le Siége apostolique. C'est plus spécialement le *Cœur de Marie* qu'a en vue l'auteur de l'opuscule, et c'est le titre qu'il inscrit en tête du livre. Une bonne introduction sur l'excellence et l'opportunité de la dévotion au Cœur de Marie, œuvre propre du P. Saint-Omer, ouvre à propos la série des matières et forme une nstruction à part, où abondent la doctrine et les aperçus judicieux. Le plan général est celui-ci : — *Première partie :* sainteté du Cœur de Marie, création, sanctification, coopération ; — *Seconde partie :* noblesse du Cœur de Marie, bonheur dans la possession de Jésus, martyre, béatitude finale ; — *Troisième partie :* bonté du Cœur de Marie. Ces considérations, divisées en trente et un jours, occupent tout le mois de mai. Suivent cinq fêtes de la sainte Vierge, parmi lesquelles nous sommes surpris de ne trouver ni l'Immaculée Conception (il est vrai qu'elle a un chapitre au second jour du mois de mai) ni la Présentation au temple (21 novembre). On a placé ensuite une neuvaine à Notre-Dame du Perpétuel-Secours, et enfin les méditations hebdomadaires pour tous les samedis de l'année. De nombreures prières, un certain nombre de cantiques complètent le volume, devenu, lui aussi, un manuel pratique. Le format est élégant et commode ; on peut même dire que c'est un bijou de typographie, et le fond est digne du soin avec lequel on l'a traité. Tout cela nous a paru solide et pieux.

— Le second de ces *Mois de Marie*, par M. Verhaege, vise particulièrement les personnes consacrées à Dieu dans la vie religieuse. C'est dans la *Cité mystique* de Marie d'Agréda que l'auteur prend le texte de ses réflexions. L'ouvrage espagnol a donné lieu à de longues controverses et même à quelques condamnations, malgré les qualités sérieuses qui le recommandent sous plusieurs rapports : c'est pourquoi M. Verhaege a jugé utile, et nous croyons qu'il a bien jugé, de faire dès le début la déclaration suivante : « Nous n'avons pas prétendu donner aux paroles de la vénérable religieuse une importance qu'elles n'ont pas. Nous ne leur reconnaissons d'autre autorité que celle que l'Église elle-même attribue à ces sortes d'écrits : c'est-à-dire qu'on peut les lire avec fruit pour son âme, voilà tout. » (p. v). La rédaction est nourrie. On s'y occupe moins du côté historique, et davantage des vertus de la sainte Vierge : sa foi, son amour

des souffrances, sa prudence, son esprit de prière, son abandon à la Providence, etc. C'est pour l'âme intérieure un modèle parfait, présenté avec intérêt et dévotion. Ces quelques mots suffisent pour faire apprécier l'ouvrage.

— Quant aux *Visites des malades*, de M. l'abbé Blanchet, le volume s'adresse aux prêtres chargés de ce délicat et parfois pénible ministère. Il leur suggère les meilleures considérations à présenter dans ces circonstances où la douleur conduit souvent à l'impatience et au murmure. La division est naturelle pour le choix des considérations. Les malades, en effet, passent ordinairement par trois états différents : maladie sans danger, danger sérieux, menace d'une terminaison fatale. M. l'abbé Blanchet suit cet ordre, et gradue ses avis, ses exhortations, ses conseils, suivant l'état présent qu'il envisage. A cet égard, les amis chrétiens d'un malade se serviront aussi utilement du livre que le prêtre lui-même. Et celui-ci trouvera avec plaisir, outre ce que nous venons de dire, une exhortation particulière pour l'administration du sacrement d'Extrême-Onction, et même plusieurs autres (on ne s'y attendait guère dans un tel ouvrage) pour les sacrements de Baptême et de Mariage, et pour les relevailles.

— Les exercices du *Via crucis* ou *Chemin de la croix* s'appliquent aux souffrances de Notre-Seigneur dans sa passion. Mais Marie, elle aussi, associée à la rédemption du genre humain, a subi les angoisses de la route douloureuse. M. Alexandre de Saint-Albin, écrivain éminent, nous redira ces grandes scènes dans son *Chemin de la sainte Vierge*, ouvrage que nous ne saurions assez recommander aux cœurs religieux. Il se présente honoré de nombreuses approbations épiscopales, et il suffit d'en lire quelques pages pour constater le mérite qui le distingue. Nous pouvons bien dire ici encore, et mieux que pour les précédents, que c'est un joyau d'impression, avec ses guirlandes de lys encadrant partout le texte, d'une netteté charmante pour l'œil. M. de Saint-Albin prend Marie dès le début de sa vie, la montrant attachée au calvaire de la souffrance dans sa jeunesse d'orpheline, dans le silence de Joseph, dans la prophétie du vieillard Siméon, dans la fuite en Égypte, etc., mais surtout au pied de la croix où Jésus expire : en tout, douze stations, douze méditations, douze contemplations. L'auteur, en composant sous l'inspiration de sa foi, ne réussissait point à détourner sa pensée, à propos de Marie protectrice de la France, des expiations que nous avons subies. « Que la France, au milieu de ses grands désastres, ne donne pas un regard à cette exubération, à cette pléthore de prospérité matérielle où elle s'endormait d'un sommeil léthargique dont Dieu, dans sa miséricorde, l'a tirée soudain; mais qu'elle pleure ses égarements, qu'elle pleure sur un trop grand nombre de ses enfants qui ont oublié les vertus de leurs

pères, qu'elle pleure sur l'état général du monde, dont elle avait été si longtemps et dont elle devait être toujours la bienfaitrice, et dont elle a été depuis un siècle la corruptrice par ses leçons et par ses exemples. » (p. 19.)

— L'*Indulgence de la Portioncule*, par le P. Rombaut, est un petit traité qu'aimeront aussi les chrétiens qui font de la piété l'aliment et la consolation de leur âme. C'est le 2 du mois d'août que le trésor de ces faveurs spirituelles est ouvert dans les églises et chapelles des Frères-Mineurs, et ce jour-là elles sont assiégées par la foule des pèlerins. « Je voudrais, dit l'auteur de l'opuscule, dilater leur cœur, en leur faisant mieux comprendre combien est privilégiée cette faveur, l'une des plus précieuses qui nous soient venues des trésors de la miséricorde divine. » Et il trace l'historique de la révélation qu'eut saint François d'Assise, des promesses de Notre-Seigneur et de la promulgation de l'indulgence ; il en discute et en démontre l'authenticité : détails véritablement intéressants, où se rencontrent également les notions théologiques sur les indulgences en général et sur leur application aux défunts. Pourquoi n'avoir pas ajouté à ces considérations et renseignements un recueil de prières pour l'application pratique ? Il y a aussi plusieurs textes latins sans traduction, ce qui arrêtera en plus d'un endroit les fidèles qui ignorent cette langue.

— Terminons notre revue par la nouvelle édition des *Prières de sainte Gertrude et de sainte Melchthilde* traduites par le P. Denis : précieux trésor, de l'aveu de tous ceux qui le connaissent. A peine en a-t-on lu quelques pages, qu'on est délicieusement surpris d'y trouver tout ce que la piété la plus simple et la plus sublime, la plus tendre et la plus éclairée peut inspirer. « Bien des hommes spirituels ont avoué que, dans leurs froideurs, leurs sécheresses, leurs dégoûts, épreuves que subissent parfois les âmes les plus ferventes, une seule de ces prières avait suffi pour les ranimer et les enflammer. » (p. VIII.) Elles sont ici disposées dans un ordre excellent, selon les heures, les circonstances et les besoins ordinaires de la vie ; et même on les a complétées par d'autres formules en usage dans la journée chrétienne. Il ne faut pas oublier que, dans leurs communications miraculeuses avec Jésus-Christ, c'est de sa bouche divine que les saintes ont appris la plupart des oraisons qu'elles ont ensuite rédigées.

V. POSTEL.

PUBLICATIONS MÉDICALES

Résumé d'anatomie appliquée, par V. PAULET, professeur au Val-de-Grâce. Paris, Masson, 1875. Prix : 5 fr. — *Compendium de Physiologie humaine*, par le professeur J. BUDGE, traduit de l'allemand par E. VINCENT. Paris, Masson, 1874, in-18 j. de 570 p. Prix : 6 fr. — *Précis d'hygiène privée et sociale*, par A. LACASSAGNE, professeur agrégé au Val-de-Grâce. Paris, Masson, 1876, in-18 j. de 554 p. Prix : 6 fr. — *Hygiène des professions et des industries*, par le Dr ALEX. LAYET, professeur agrégé à l'École de médecine navale de Rochefort, Paris, J.-B. Baillière, 1875, in-12, XII-547 p. Prix : 5 fr. — *Dictionnaire annuel des progrès des sciences et des institutions médicales*, par P. GARNIER, 10e année, 1874, 11e année, 1875. Paris, Germer-Baillière, 2 vol. in-12 de XX-568 et XX-560 p. Prix du vol. : 7 fr. — *De la transfusion du sang*, par le Dr Louis JELLIEN, de Lyon, avec figures. Paris, J.-B. Baillière, 1875, in-8 de 329 p. Prix : 5 fr. — *L'Uricémie, Pathologie expérimentale, affections de la peau, des muqueuses, du poumon, du foie, des reins, du système nerveux, du système circulatoire, des articulations; diabète, cancer;* par le Dr GIGOT-SUARD, médecin-consultant aux eaux de Cauterets. Paris, J.-B. Baillière, 1875, in-8 de VIII-303 p. Prix : 4 fr. 50. — *De l'urine et de ses altérations pathologiques*, leçons professées à University College, à Londres, par le Dr G. HARLEY, traduites de l'anglais par le Dr T.-L. HAHN, avec 35 grav. Paris, Ad. Delahaye, 1875, in-12 de 473 p. Prix : 6 fr. — *De l'inanition minérale dans les maladies*, par L.-O. DUSART. Première partie : *Rachitisme, phthisie, dyspepsie*. Paris, A. Delahaye, 1874, in-16 de 225 p. Prix : 3 fr. — *Hygiène de la première enfance, guide des mères pour l'allaitement, le sevrage et le choix de la nourrice*, par M. BOUCHUT, médecin de l'hôpital des enfants malades. 6e édit. Paris, J.-B. Baillière, 1874, in-12 de 430 p. Prix : 4 fr. — *La Vérité sur les enfants trouvés*, par le Dr BROCHARD, avec une lettre de M. A. DE LA GUÉRONNIÈRE. Paris, E. Plon, 1875, gr. in-18 de 403 p. Prix : 4 fr. — *Les Préjugés populaires sur les maladies de l'enfance*, par le Dr Emile BESSIÈRES. Paris, Henri Bellaire, 1876, in-18 de 123 p. Prix : 1 fr. 50 — *Le tabac et l'absinthe, leur influence sur la santé publique, sur l'ordre moral et social*, par le Dr Paul JOLLY, membre de l'Académie de médecine. Paris, J.-B. Baillière, 1875, in-18 de 206 p. Prix : 2 fr. *Le Tabac, qui contient le plus violent des poisons, la nicotine, abrège-t-il l'existence? est-il cause de la dégénérescence physique et morale des sociétés modernes?* par le Dr H.-A. DEPIERRIS. Paris, E. Dentu, 1876, in-8 de 512 p. Prix : 6 fr. — *De l'alcoolisme considéré dans ses rapports avec l'aliénation mentale*, par E. MARFAING. Paris, J.-B. Baillière, 1875, in-8 de 82 p. Prix : 1 fr. 50. — *Les Aliénés dans la famille et dans la maison de santé. Etudes pour les gens du monde*, par Mme RIVET, née Brierre de Boismont. Paris, G. Masson, 1875, in-12 de 310 p. Prix : 3 fr. 50. — *La Folie du doute (avec délire du toucher)*, par le Dr LEGRAND DU PAULLE, médecin de l'hospice de Bicêtre. Paris, A. Delahaye, 1875, in-8 de 76 p. Prix : 2 fr. 50. — *La Femme médecin*, par G. RICHELOT. Paris, E. Dentu, 1875, in-18 de 154 p. Prix : 2 fr.

Il est nécessaire de mettre un certain ordre dans l'examen des ouvrages divers dont les titres viennent d'être énumérés. Les uns sont des résumés techniques d'une branche des études médicales, et, par conséquent, ne peuvent convenir qu'à un nombre peu considérable de lecteurs. Les autres ont plutôt pour objet l'étude de questions déjà présentées au public, et qui ont pris à ses yeux une importance plus ou moins marquée. On s'y efforce de faire ressortir l'importance pratique et sociale de certaines questions médicales.

Trois des volumes qui rentrent dans la première catégorie ont été édités avec grand soin par la librairie MASSON. Ils forment de jolis petits volumes bien reliés, avec tranche rouge, de l'aspect le plus séduisant.

M. Paulet, professeur au Val-de-Grâce, a déjà publié un traité d'anatomie topographique, comprenant les applications à la pathologie et à la médecine opératoire. Dans ce court volume, il a voulu

présenter un résumé de cet important ouvrage. — Son but a été, dit-il, non de faire un manuel, mais un simple memento, dans lequel chacun puisse en quelques instants revoir tel ou tel point d'anatomie, avec les applications pratiques qu'il comporte. Le livre n'est donc point destiné à ceux qui ne savent pas ; mais bien à ceux qui savent ; ceux-là seuls pourront en tirer quelque profit en revoyant d'un coup d'œil ce qui a pu leur échapper. — Ce petit ouvrage est divisé en 51 leçons, comprenant chacune l'étude d'une région et embrassant dans leur ensemble toute l'anatomie topographique. Un texte spécial appelle l'attention sur les applications pathologiques et opératoires. — Même en nous mettant au point de vue où se place l'auteur, nous doutons que ce livre ait beaucoup d'utilité. Il est trop court, même pour ceux qui ont su parfaitement. — Qui ne s'est aperçu, souvent avec désespoir, de la difficulté qu'on éprouve à bien comprendre, après un certain temps, les notes que l'on a prises soi-même, lorsqu'elles ne sont pas suffisamment étendues. A ce point de vue, rien ne saurait remplacer les notes marginales, que l'on rencontrait si souvent autrefois, et qui tendent à disparaître de plus en plus des livres classiques.

— Le livre de physiologie du Dr Budge, professeur à l'université de Greifswald, est classique au-delà du Rhin. M. Vincent, en le traduisant, a voulu nous donner un exposé clair et suffisamment étendu de l'état de la science chez nos voisins. — Nous n'avons pas à en discuter le fond. Mais il est jusqu'à un certain point susceptible des mêmes reproches que l'ouvrage précédent. L'étudiant qui veut apprendre ne doit pas craindre les gros livres.

— En publiant ce traité d'hygiène, M. Lacassagne, professeur agrégé au Val-de-Grâce, a voulu réunir les notions que la science a fournies jusqu'ici sur cet important sujet, grâce surtout aux belles recherches de M. Claude Bernard. Il a une grande confiance dans la science et dans les résultats pratiques qu'elle peut fournir. Cette pensée le rend sévère pour les auteurs antérieurs qui ont rempli de trop de banalités, dit-il, les ouvrages qu'ils ont écrit sur cette question si importante de l'hygiène. L'expérience, même lorsqu'elle n'est pas scientifique, peut bien cependant servir à quelque chose en cette matière. Ceci dit, rendons hommage aux connaissaaces de l'auteur et à la façon dont il a exécuté son plan. — Il examine successivement l'influence qu'ont sur la santé de l'homme les modificateurs physiques (chaleur, lumière, électricité, son, pesanteur, mouvement) ; les modificateurs chimiques (air atmosphérique, sol, eau, aliment, excrétions). Chacun de ces agents est étudié dans ses caractères, dans son action physiologique et pathologique. Puis on déduit des règles pour l'hygiène privée et l'hygiène sociale. L'auteur étudie ensuite très-rapidement les modificateurs biologiques, c'est-à-dire ceux qui appartiennent à l'individu (âge, sexe, constitu-

tion, hérédité), et sociologiques qui dépendent de l'état de la société et du rôle que l'individu y remplit. — Notons, en terminant, un oubli ordinaire dans les livres scientifiques de notre époque. Quelques lignes consacrées aux prescriptions disciplinaires de l'Église, par exemple, au repos dominical, n'auraient point été déplacées dans un traité d'hygiène. Nous lui attribuons une influence capitale sur la santé de l'âme et du corps.

— M. Layet, dans son livre : *Hygiène des professions et des industries*, se propose de montrer les dangers attachés à chaque profession et d'en indiquer les remèdes. Son but est exposé dans une préface assez courte, sous forme d'une dédicace à M. Le Roy de Méricourt, médecin en chef de la marine. — L'ouvrage est divisé en deux parties. Dans la première, l'auteur envisage la question au point de vue général et passe en revue les diverses affections qui peuvent résulter pour l'homme des conditions de son travail ; c'est ainsi, par exemple, qu'il donne d'intéressants et substantiels détails sur les troubles de la vue dans l'exercice de certaines professions. — Il consacre quelques pages à l'hygiène des milieux où travaillent les ouvriers, et aux règles générales qui doivent présider à leur assainissement. La seconde partie comprend l'hygiène spéciale à chaque profession. L'auteur à employé l'ordre alphabétique pour faciliter les recherches. Après un bref exposé de la manière dont se fait le travail, et l'indication précise du genre de danger qui en résulte pour la santé, l'auteur donne les règles qui s'appliquent à chaque cas particulier. Toutes les professions sont ainsi passées en revue. — Ajoutons que l'auteur a mis, à la fin de chaque article, un index bibliographique, dans lequel on pourra trouver les matériaux de recherches plus étendues. Ce livre rendra de grands services, malgré son petit volume.

—Le *Dictionnaire annuel des progrès des sciences et des institutions médicales* échappe à toute analyse. L'auteur rassemble, par ordre alphabétique, des articles courts et substantiels, destinés à mettre le lecteur au courant des questions traitées et des progrès accomplis pendant l'année qui s'est écoulée. Un volume est consacré à 1874. L'attention fut attirée alors sur plusieurs questions d'une grande importance pratique ; les principales sont : l'hémostase chirurgicale par la compression élastique ; l'injection du chloral dans les veines comme anesthésique ou moyen thérapeutique ; les applications nouvelles de la transfusion. Notons aussi des recherches, encore peu concluantes, sur la localisation des fonctions cérébrales, le traitement de la fièvre typhoïde par les bains froids. On nous saura gré de signaler au public un fait contenu dans ce volume. Un individu vigoureux peut être pris brusquement, en se baignant, d'un étourdissement violent, s'affaisser sur lui-même. et mourir noyé. On a remarqué que le danger était annoncé alors par

l'apparition d'une rougeur intense sur tout le corps. Dès que ce signe apparaît, il faut se hâter de faire sortir du bain la personne ainsi menacée. Par le peu que nous venons de dire, on comprend que ce livre sera lu avec profit par tous ceux qui s'intéressent au progrès des études médicales.

Un autre volume est consacré à 1875 ; d'après M. Garnier, l'année qui vient de s'écouler ne fut signalée par aucune découverte importante. N'oublions pas cependant le *jaborandi*, auquel on a reconnu une action si intense sur les sécrétions glandulaires. La question de la localisation cérébrale, agitée à la Société de biologie, ne paraît pas avoir fait de progrès bien marqués. Notons l'article sur les ferments ; il semblerait résulter d'intéressantes observations que l'apparition des organismes inférieurs est la conséquence et non la cause de la suppuration. Notons encore des observations curieuses sur la théorie de la chorée ; des essais de transfusion de sang d'agneau pratiqués, en Italie, dans des cas d'aliénation mentale. Enfin, signalons, en terminant, un article sur l'hystérie, consacré en grande partie, à Louise Lateau, la stigmatisée du Bois-d'Haine. Ce volume sera consulté avec le même intérêt que le précédent.

— Dans son *Étude sur la transfusion du sang*, le docteur Jullien nous a donné un travail complet sur cette importante question. Il n'y a pas pour un médecin de situation plus pénible que celle d'assister, impuissant, à la mort d'un homme vigoureux qui succombe à une hémorrhagie abondante. Ces cas ne sont pas rares, principalement après les accidents de chemins de fer. Des organes sains meurent faute d'un sang qui leur est nécessaire pour continuer à vivre. Ce sang, on a essayé de le leur rendre en pratiquant la transfusion. Les premières tentatives sont très-anciennes. Après avoir eu des alternatives de faveur et de discrédit, des partisans enthousiastes et des adversaires acharnés, cette opération est remise de nouveau à l'ordre du jour. Le docteur Jullien consacre de longs et intéressants détails à la physiologie expérimentale. Il étudie successivement la transfusion du sang complet entre animaux de même espèce, ou d'espèce et même de classes différentes, puis la transfusion du sang défibriné, et il rapporte un grand nombre d'expériences intéressantes. Après avoir insisté sur les cas où la transfusion a été pratiquée, il réunit en quelques pages les conclusions où il a été amené ; elles se résument en ceci : la transfusion est indiquée nettement par l'anémie aiguë due à une hémorrhagie grave, et elle peut et doit être pratiquée, en cas d'urgence, avec des instruments vulgaires ; la défibrination est inutile. Le volume se termine par une bibliographie étendue.

— Le volume du docteur Gigot-Suard sur *l'Uricémie*, est destiné à démontrer expérimentalement que la présence de l'acide urique et

des urates dans le sang, en quantité supérieure aux proportions normales, est nocive et se manifeste par divers symptômes pathologiques. M. Gigot-Suard est grand partisan de la pathologie expérimentale. La seconde partie de son ouvrage renferme le récit des expériences qu'il a faites sur des herbivores et des carnivores auxquels il faisait prendre de l'acide urique. Puis il établit un parallèle entre l'uricémie spontanée et l'uricémie expérimentale. Il nous semble voir beaucoup trop souvent l'action de l'acide urique, action que nous sommes loin de contester cependant, et sur laquelle M. Gigot-Suard a déjà eu antérieurement le mérite d'appeler l'attention.

— Le docteur Harley réunit aujourd'hui en volume les leçons qu'il a faites à University College sur *l'Urine et ses altérations*, et qui ont déjà paru dans le *Medical Times*. Après avoir étudié l'urine normale et les modifications qu'elle éprouve sous l'influence des aliments et des boissons, et envisagé d'une manière générale l'action des médicaments et de la maladie, l'auteur passe en revue ses divers éléments. Il les envisage au point de vue chimique, physiologique et pathologique, et insiste sur l'importance clinique de leur apparition. Nous ne pouvons citer tout ce qui est contenu dans cet excellent ouvrage ; mais nous appellerons l'attention sur les chapitres consacrés à l'acide urique, à la glycosurie et à l'albuminurie. Ce livre est essentiellement pratique, débarrassé de tout ce qui pourrait être superflu au point de vue scientifique, donnant une large place à la question clinique, clairement et sobrement écrit. Nous n'en pouvons faire un meilleur éloge.

— Sous ce titre : *De l'Inanition minérale dans les maladies*, M. Dusart rassemble un certain nombre d'observations ayant trait à la phthisie, au rachitisme, à la dyspepsie. Les sels calcaires, et en particulier le phosphate et le carbonate de chaux, sont parfois utiles, en rendant à l'organisme épuisé des éléments qui lui sont indispensables. Les maladies énumérées ci-dessus sont-elles dues à la disparition de ces substances ? La chose est fort contestable. Néanmoins, on s'est souvent trouvé bien de l'emploi de ces médicaments. M. O. Dusart les administre sous une forme nouvelle, le sirop de lacto-phosphate de chaux. Il a fait ce livre, qui doit être bientôt suivi d'un second, surtout, à ce qu'il paraît, en vue d'une réclame commerciale.

— Le Dr Bouchut, en écrivant son livre sur *l'Hygiène de la première enfance*, a voulu offrir les conseils de son expérience aux jeunes mères. Nulle question ne semble devoir plus intéresser que celle-là. Hélas ! combien souvent nous la voyons laissée de côté, et même, disons-le, combien de mères ne le sont plus qu'à demi, et considèrent la maternité comme un fardeau, dont elles se débarrassent sur des mains mercenaires. Le Dr Bouchut a une particulière compétence sur ce

sujet, puisqu'il est médecin de l'Hôpital des Enfants. Après avoir étudié rapidement les accidents de la grossesse, et parlé de l'hygiène du nouveau-né aussitôt après la naissance, il passe à l'importante question de l'allaitement. Trop de mères se dispensent d'être mères jusqu'au bout. L'allaitement est cependant, qu'on le sache bien, le commencement de l'éducation ; car il est certain que la nourrice a, par son lait, une influence sur l'état moral de l'enfant. Le Dr Bouchut traite ensuite du choix des nourrices, et consacre d'intéressants chapitres au sevrage des enfants, aux soins dont on doit les entourer à cette époque, et au moment de la dentition. Nous avons ainsi suffisamment fait connaître ce livre ; il est excellent. Néanmoins nous ne le recommanderions qu'avec réserve, parce que rien ne saurait remplacer complétement le médecin auprès d'une mère, et qu'un livre qui envisage tous les cas ne peut être souvent que d'une faible utilité dans un cas déterminé.

— Le Dr Brochard s'est consacré à la défense d'une classe d'enfants malheureusement trop nombreuse, et dont la triste situation attire peu l'attention ; je veux dire les enfants trouvés. L'Institut a couronné en 1866 son livre : *De la mortalité des nourrissons en France.* Pour intéresser le public à cette question, il a eu recours à la presse, et il a vivement critiqué le système suivi en France, depuis la loi du 5 mai 1869, qui enlève aux mains des établissements hospitaliers, le soin et la surveillance des enfants trouvés pour les remettre aux administrations départementales : modification qui paraît avoir produit de déplorables résultats. Ce livre est encore une œuvre de polémique, et une vive attaque contre le système suivi. Mais l'auteur s'élève au-dessus d'une simple affaire personnelle, et donne sur la question tout entière des détails très-intéressants ; il a rassemblé un grand nombre de statistiques navrantes ; d'où il résulte que près de cinquante mille enfants trouvés périssent chaque année. Le Dr Brochard appelle l'attention sur des modifications qui lui paraissent utiles ; nous trouvons entre autres le rétablissement du tour, la restitution des enfants aux établissements hospitaliers, l'institution d'inspections médicales. Ajoutons, en terminant, que le Dr Brochard publie un journal mensuel illustré intitulé : *La Jeune Mère.*

— Enfin, nous avons à signaler un troisième volume consacré à l'enfance. Sous forme de lettres à sa fille, le Dr Bessières attaque, d'une façon humouristique, les *préjugés populaires sur les maladies de l'enfance.* Ce petit volume a déjà été couronné par la société protectrice de l'enfance de Paris. Nous le recommandons sans hésiter. Finement écrit, il répond à toutes ces idées absurdes qui circulent partout, et qui sont parfois si préjudiciables.

— Les funestes effets de l'usage du tabac et des boissons alcooliques

ont été déjà mis bien souvent sous les yeux du public. La consommation néanmoins s'élève dans une très-forte et très-rapide proportion — tant on semble considérer comme une chimère le danger qui peut en résulter pour la santé et l'intelligence. Deux associations ont été fondées pour le combattre en 1869 et en 1872. Espérons qu'elles contribueront à enrayer le mal. Nous avons à examiner aujourd'hui deux ouvrages de valeur différente, qui se proposent tous deux d'éclairer le public à ce sujet.

L'ouvrage du Dr Jolly est court et substantiel ; quoiqu'il soit l'œuvre d'un ennemi ardent du tabac et de l'absinthe, il ne se perd pas en des déclamations inutiles. Après avoir décrit avec vivacité les funestes effets de ces deux substances nocives, tant sur la santé et l'intelligence de l'individu que sur ses rapports sociaux, il donne un court aperçu sur l'histoire du tabac et ses divers modes d'emploi. Il entre ensuite dans le côté médical et pathologique de la question, et montre, pièces en main, que le danger, loin d'être imaginaire, est bien une triste réalité. Il envisage l'alcool de la même façon, quoique avec plus de brièveté. Nous ne pourrions que recommander la lecture de ce livre.

— L'ouvrage du Dr Depierris, sur *le tabac*, est plus volumineux, et non moins véhément dans ses attaques. Mais elles perdent ici la couleur scientifique que nous avons trouvée dans l'ouvrage précédent, pour se transformer souvent en récits plus ou moins excentriques. L'intention est excellente, mais elle est réalisée d'une façon peu sérieuse. L'auteur parle de tout à propos du tabac : d'histoire, qu'il ferait bien d'apprendre, de morale, de philosophie, de religion et de bien d'autres choses encore. Il y a dans ce livre beaucoup de bonnes idées, d'observations justes ; mais elles sont exprimées de telle façon que la lecture n'en est guère supportable.

— La thèse inaugurale de M. Marfaing sur l'*Alcoolisme considéré dans ses rapports avec l'aliénation mentale*, nous servira de transition. Après avoir constaté le nombre continuellement grandissant des cas de folie d'origine alcoolique, il décrit les symptômes propres à cette affection, en étudie les différentes formes, et indique les conditions du pronostic. On trouve dans cette thèse des observations intéressantes, recueillies par l'auteur à l'asile de Charenton ou empruntées à divers médecins.

— Nous sommes naturellement amené à parler du livre de Mme Rivet : *Les Aliénés dans la famille et dans la maison de santé*. Fille de M. Brierre de Boismont, qui s'est acquis un si légitime renom dans l'étude des maladies mentales, Mme Rivet est directrice d'asile depuis l'âge de dix-huit ans, et elle possède, comme le prouve la lecture de son livre, un esprit plein de bonté, de tact et de finesse. Elle met, avec beaucoup d'art, sous les yeux du public, cette lamentable

et délicate question de la folie. Elle l'étudie sous les différentes formes qui se sont présentées à ses regards ; notons les pages qu'elle consacre à la folie suicide et homicide, aux habitudes puériles et destructives des aliénés, à la folie religieuse et à la folie politique. Elle se borne à raconter ce qu'elle a vu, choisissant dans sa mémoire un certain nombre de faits intéressants et variés, qu'elle relate avec beaucoup d'art, et qu'elle fait suivre de quelques réflexions. Elle n'a point la prétention d'écrire un traité ou une monographie scientifique. Quant au but qu'elle a voulu atteindre en écrivant ce livre, elle nous le montre elle-même. Les malheureux fous sont ordinairement, par le soin même de leur famille, mis en traitement et enfermés dans les asiles. Le public est porté à s'indigner de cette conduite et à taxer au moins de précipitation la séquestration immédiate de l'aliéné. Mme Rivet a voulu défendre à la fois les familles et les directeurs d'asile, en montrant la nécessité et les avantages de cette conduite. — Ce livre sera lu avec intérêt.

— Dans sa nouvelle brochure, M. Legrand du Saulle, médecin de l'hospice de Bicêtre (service des aliénés), dessine avec un très-remarquable talent d'écrivain une nouvelle forme de folie partielle, qu'il a appelée *la folie du doute avec délire du toucher*. Si la folie anéantit quelquefois totalement la raison, chacun sait qu'il n'en est pas toujours ainsi. La folie peut porter seulement sur un nombre plus ou moins restreint d'idées, ou d'images ou de sensations. En-dehors de cela, les malades jouissent de la plénitude de leur raison. Dans les cas particuliers décrits par le docteur Legrand du Saulle, les personnes atteintes jouissent d'une santé parfaite ; leur intelligence est très-nette ; mais elles sont tourmentées par des images ou des pensées fixes ; elles-mêmes se rendent un compte exact de leur état, et elles le décrivent minutieusement au médecin auquel elles s'adressent. Les malades sont portés à l'inquiétude, ils se demandent ordinairement la raison de choses abstraites ; plus tard, ils ont peur de subir le contact d'un ou plusieurs objets déterminés. L'auteur consacre quelques pages au pronostic de cette affection et à son importance au point de vue médico-légal.

— L'homme et la femme ont une mission différente à remplir sur la terre. Aussi, la femme qui veut être respectée doit rester dans le rôle qui lui a été confié par le Créateur. N'est-ce donc pas assez pour elle que l'honneur d'être mère de famille et la noble mission de former le cœur de ses enfants ? Si la femme a le droit d'apparaître au chevet d'un malade, c'est seulement auprès de ceux qui lui sont chers, ou dans l'exercice sublime de la charité ; autrement elle y est déplacée. Philaminte, devenue médecin, n'est pas plus supportable que Philaminte philosophe. A ceux qui ne partageraient pas notre sentiment,

nous recommanderons la lecture du petit volume que le Dr Richelot a consacré à *la femme-médecin*. Il expose avec finesse toutes les raisons qui s'opposent à cette prétention nouvelle de la femme de se faire en tout l'égale de l'homme. L. Lefebvre.

THÉOLOGIE

Le Triomphe du Christ, *ou découverte d'une science immense perdue depuis 5,000 ans*, par Hippolyte Clauzel. Bergerac, chez l'auteur, 1875, in-8 de 246 et 8 pages, plus six planches. — Prix : 3 fr. 50.

Voici la thèse que M. Clauzel développe dans son livre : Il fut un temps où il n'y avait sur la terre qu'un langage, qu'une croyance, où tous les hommes, très-éclairés et civilisés, étaient rassemblés en un seul lieu ; ils appartenaient donc à une seule famille, issue d'un père unique et remontant à une antiquité peu reculée. La date récente de l'apparition de l'humanité implique l'impossibilité de toute erreur en ce qui concerne l'origine et les croyances. Cette origine et ces croyances, acceptées par les hommes primitifs, sont les mêmes que celles que nous raconte Moïse. Nous devons croire, par conséquent, aux paroles de Moïse, et nous devons croire aussi à Jésus-Christ, auquel les premiers hommes ont cru, dont Moïse a parlé et qui s'appuie sur les écrits de Moïse. L'histoire de l'humanité primitive est donc le triomphe du Christ et la science des premiers hommes nous conduit aux pieds du Rédempteur.

Le fond de la thèse de M. le Dr Clauzel est vrai, malgré les exagérations de forme et de détail : il y a eu une révélation primitive ; elle est le fond commun des traditions de la plupart des anciens peuples, quoique ces traditions soient souvent très-dénaturées ; le Messie a été promis au commencement des temps, après la chute du premier homme, etc. Il faut reconnaître pourtant que toutes les raisons données par l'auteur ne sont pas également bonnes ; ses explications paraissent plus d'une fois arbitraires, et sa critique n'est pas toujours sûre. Il a fait de très-grands travaux, et son érudition est d'autant plus surprenante qu'il a travaillé loin des grands centres intellectuels, mais on serait tenté de lui reprocher d'avoir trop de science et un esprit trop ingénieux. Citons-en un exemple : le bœuf Apis, dit-il, représentait le Christ ; il devait porter sur lui la double marque d'un scarabée et d'un aigle, parce que c'étaient deux emblèmes dont Mercure s'était servi, l'un pour marquer la résurrection et l'autre la divinité. Le bœuf Apis portait aussi un triangle blanc sur le front et une demi-lune sur le côté droit, c'est-à-dire les signes les plus énergiques

de la trinité de Dieu et de la déchéance de l'humanité, « car cette demi-lune prétendue était tout simplement le fruit d'Eden partagé par le milieu (p. 57). » Les lecteurs ne jugeront-ils pas que M. le Dr Clauzel en sait trop long sur cette demi-lune ? L. G.

SCIENCES ET ARTS

Un continent perdu, ou l'esclavage et la traite en Afrique (1875), *avec quelques observations sur la manière dont ils se pratiquent en Asie et dans d'autres contrées, sous le nom de système contractuel de la main-d'œuvre,* par Joseph Cooper. Ouvrage traduit de l'anglais et contenant une préface de M. Ed. Laboulaye, membre de l'Institut. Paris, Hachette, 1876, gr. in-8 de 160 p. avec une carte. — Prix : 6 fr.

Le mémoire de M. J. Cooper est une protestation éloquente contre cette horrible plaie de l'esclavage qui désole et ruine l'Afrique en *dégradant l'Europe et affligeant l'humanité,* car telles sont les expressions dont le congrès de Vérone a flétri la traite. Il est rempli de renseignements et de documents fort intéressants, mais non moins incomplets, ce qui tient, nous n'hésitons pas à le dire, à la communion religieuse de l'auteur. M. J. Cooper est non-seulement philanthrope convaincu, mais quaker très-partial. Il ne suffit pas d'exposer, en termes plus ou moins bien sentis, la honte de la traite, les affreuses misères des esclaves, les cruautés des traitants. Assurément rien n'est plus douloureux que ce fait : chaque année, de l'intérieur de l'Afrique, un million d'hommes sont enlevés à leurs familles, à leurs tribus, les quatre cinquièmes meurent en route et 200,000 seulement parviennent à destination — et quelle destination ! — après avoir enrichi les *marchands d'Ebènes...* Nous voudrions voir M. Cooper proposer un remède efficace à un mal si odieux, mais il ne trouve rien de mieux à dire que ceci : « L'esclavage fait de l'homme une propriété ; donc la question est commerciale (!) et, par conséquent, elle est soumise aux lois qui régissent l'offre et la demande. »

Alors, évidemment, tant qu'il y aura des acheteurs d'esclaves, il y aura des vendeurs, et il paraît que cela n'est pas près de finir, malgré les progrès de la civilisation et les tentatives philanthropiques des esprits généreux ; car l'auteur avoue que, depuis quelques années, la traite s'est étendue. — Il dénonce également la servitude des *coolies* chinois et la traite des sauvages d'Australie au profit des colons, lesquels, si nous ne nous trompons, appartiennent pour une très-importante majorité à la race anglaise ; ce qui, pour le dire en passant, donne un singulier démenti aux éloges pompeux que, dans sa préface, M. Laboulaye adresse à l'hérétique Angleterre comparée à la catholique

Espagne ! Que n'aurions-nous pas à dire sur ce rapprochement utopique, qu'un quaker ne se fût sans doute point permis avec une aussi tranquille et perfide aisance : car s'il est vrai, selon M. Laboulaye, que « ces excellents hommes » (les quakers) sont les premiers qui « aient pris au sérieux la morale de l'Évangile (!!), » il a tort, d'abord, de traiter de *dérisoire* leur dénomination de *quakers*, signe de leur inspiration par l'Esprit-Saint, et il est probable, en second lieu, que ceux-ci auraient davantage rendu justice aux efforts tentés par l'Église catholique pour l'abolition de la traite et l'amélioration morale et physique de ces populations abandonnées. Néanmoins, il ne faut pas trop se fier à l'impartialité d'un sectaire, et le présent ouvrage en fournit plus d'une preuve. Son but est excellent, d'accord, et les détails qu'il renferme, pleins d'intérêt. Il cite quelque part (p. 111) cette opinion du colonel Cameron sur les missions : « S'il doit y avoir des missions, ces missions doivent être industrielles ; » mais Cameron ajoute que cela ne suffit pas et que la mission (anglaise) de Zanzibar se trompe en faisant, des jeunes gens, des *messieurs* sachant lire et écrire, mais n'ayant aucun moyen d'existence... « La mission française de Bagamoyo a été une heureuse tentative, » avoue le colonel. Il aurait pu, et l'*excellent* quaker M. J. Cooper aurait dû s'étendre un peu sur cette mission française ; cela rentrait parfaitement dans le sujet. Puisqu'ils trouvent que les missions doivent non-seulement instruire et s'occuper de l'intelligence de leurs élèves et avoir des subordonnés capables d'apprendre aux naturels des états manuels, industriels, etc., nous en pouvons conclure que déjà ce désidératum prouve combien les missions purement philanthropiques de l'Angleterre sont frappées de stérilité sur ce point.

Il est, en effet, trop connu que ses missionnaires sont, avant tout, des commerçants ou des agents diplomatiques, et que tout leur zèle religieux, toute leur propagande moralisatrice (pour nous c'est tout un) se bornent à d'interminables discussions théologiques et à quelques essais de traduction de la Bible en langue indigène. Mais cette mission française de Bagamoyo qui, de l'aveu de notre auteur, se distingue si heureusement des autres, pourquoi n'avoir pas dit qu'elle a été fondée par l'abbé Fava, aujourd'hui évêque de Grenoble, et continuée par le P. Horner ? pourquoi cacher qu'elle élève des enfants, garçons et filles, ne se contente pas de leur apprendre à lire et à écrire, mais en fait des chrétiens ? qu'elle possède des ateliers de forge, d'ajustage, de menuiserie, etc., dirigés par des frères, et que les enfants qui y sont recueillis et élevés deviennent d'excellents ouvriers, notamment pour tous les travaux de la marine ?... C'est à ce point que, au commencement de 1874, le consul anglais de Zanzibar faisait remettre à cette mission, et non

à la mission anglaise, quarante enfants, treize filles et vingt-sept garçons, provenant d'un bautre chargé d'esclaves noirs, capturé dans les eaux de Madagascar, etc... Mais il aurait fallu dire que cette mission était catholique et dirigée par les Pères du Saint-Esprit, qui en ont une semblable, plus ancienne et plus considérable encore, sur la côte orientale....

Il est vrai que M. J. Cooper, de peur sans doute de contrister M. Ed. Laboulaye, qui recommande son livre par une préface si humanitaire, ne dit pas non plus que, le plus souvent, sur la côte d'Afrique, les officiers de la marine anglaise font, sous main, la traite pour leur propre compte et en tirent de jolies collections de guinées...

En somme, la question de l'esclavage n'est pas près d'être résolue ; et, malgré quelques bons travaux techniques comme celui, — sauf certaines réserves, — de M. J. Cooper, tous les éléments n'en sont même pas réunis, vu la systématique partialité de ceux qui prétendent l'étudier en-dehors de l'Église catholique. F. DE ROQUEFEUIL.

Géologie des environs de Paris. Cours professé au Muséum d'histoire naturelle par STANISLAS MEUNIER, aide naturaliste au Muséum, docteur ès sciences. Paris, Baillière et fils, 1875, in-8 de 510 p. et 112 fig. — Prix : 10 fr.

Promenade géologique à travers le ciel, par LE MÊME. Paris, Sandoz et Fischbacher, 1875, in-32 de 186 p. — Prix : 30 cent. (*Bibliothèque Franklin*.)

Dans l'*Explication de la carte géologique de France*, l'illustre Elie de Beaumont et son collaborateur Dufrénoy ont indiqué la disposition qu'affectent les terrains jurassiques sur la majeure partie de notre territoire. Ils les ont comparés à une double boucle, à un 8 ouvert par le haut. La boucle méridionale circonscrit un dôme granitique proéminent, surmonté des roches volcaniques de l'Auvergne ; la boucle septentrionale forme le contour d'un bassin dont Paris occupe le centre et qui est composé « d'une succession d'assises à peu près concentriques, comparables à une série de vases semblables entre eux, qu'on fait entrer l'un dans l'autre pour occuper moins d'espace. » Les deux centres apparaissent comme les deux pôles de notre sol et exercent autour d'eux des influences contraires : l'un est en creux et attractif, l'autre est en relief et répulsif ; tout converge vers l'un qui est devenu la capitale de la France et du monde civilisé, tout semble fuir de l'autre qui est resté un pays pauvre et presque désert. « Comme Athènes et Sparte, dans la Grèce, l'un réunit autour de lui les richesses de la nature, de l'industrie et de la pensée ; l'autre, fier et sauvage, au milieu de son âpre cortége, est resté le centre des vertus simples et

antiques, et, fécond malgré sa pauvreté, il renouvelle sans cesse la population des plaines par des essaims vigoureux et fortement empreints de notre caractère national. » Non-seulement cette structure a décidé de l'emplacement de Paris dont l'influence intellectuelle s'étend librement au dehors par la frontière ouverte du N-E., mais, en outre, les couches sédimentaires dessinent autour du centre une sextuple circonvallation dont la mémorable campagne de 1814 a montré l'importance militaire.

Cette région est classique dans l'étude de la géologie, en raison de sa situation aux portes de Paris, de sa constitution relativement facile à saisir, de la richesse de sa faune fossilifère. Brongniart et Cuvier, avec une grande largeur de vues, ont posé les principes de la science dans leur *Description géologique des environs de Paris*. Depuis la dernière édition de ce célèbre ouvrage (1835), les travaux et les découvertes, loin de se ralentir, ont pris une activité nouvelle, sous la direction de maîtres éminents, Elie de Beaumont, d'Orbigny, Constant Prévost, d'Archiac, Deshayes, MM. Hébert, Belgrand, etc. Coordonner en les discutant tous les renseignements épars dans d'innombrables mémoires, compléter, par la meilleure interprétation des documents anciens et par la connaissance des faits nouveaux, le tableau tracé jadis par Brongniart et Cuvier ; telle est l'œuvre qu'a su mener à bien M. Stanislas Meunier, dans un cours dont les leçons publiées aujourd'hui deviendront rapidement un manuel classique.

La Seine déploie sa large vallée du S-E au N-O, et reçoit de nombreux affluents, entre lesquels s'élèvent des collines dont les assises, minces, lenticulaires, à peu près horizontales, se correspondent en général d'un côté à l'autre des vallées. Jadis la mer crétacée a déposé les premières de ces assises, la craie, formation de haute mer assez semblable à la vase de l'océan Pacifique. Ensuite le golfe Parisien, tantôt abandonné et tantôt envahi par l'océan, a été peu à peu comblé par les formations tertiaires si variées, soit par leur origine marine, lacustre ou même éruptive, soit par leur caractère minéralogique, argileux, marneux, calcaire, gypseux ou siliceux à l'état solide ou à l'état meuble, soit par la distribution de leurs faunes spéciales à des niveaux constants, soit aussi par les matières utiles qu'elles fournissent à l'industrie. Plus tard enfin, par l'effet d'une dénudation violente, ou par l'influence continue de vastes glaciers, ou plus encore par l'action lente de grands fleuves, se sont opérés le creusement de nos vallées et le dépôt des terrains diluviens avec lesquels apparaissent d'incontestables témoignages de la présence de l'homme.

Telles sont les phases principales de l'histoire que nous raconte l'auteur de la *Géologie des environs de Paris*. Un grand nombre de coupes et de figures accompagnent les descriptions ; des tables fort soignées,

et un index des localités que leur richesse en fossiles recommande spécialement à l'étude, complètent l'ouvrage en rendant toute recherche prompte et facile. On peut toutefois regretter que l'auteur n'ait pas joint à son excellent travail, au moins une petite carte des environs de Paris, sur laquelle les localités indiquées dans l'index se seraient détachées nettement. Un seul coup d'œil aurait suffi pour faire reconnaître à tout promeneur les points qui méritent un arrêt ou même un détour. Si nous insistons sur ce détail, c'est que l'auteur se propose avec juste raison, pour encourager l'étude de la géologie, de ranimer le goût des excursions et des collections. Rien n'est plus sain en effet pour le corps, qui prend un exercice bienfaisant au grand air de la campagne, et pour l'esprit, qui contemple avec admiration les merveilles de l'œuvre de Dieu. Il serait bien à souhaiter, et le livre de M. Stanislas Meunier y contribuera pour sa part, que chacun, dans l'emploi de ses moments de loisirs, se souvînt davantage de l'avis de Montaigne : « La considération de la nature est une pasture propre à nos esprits ; elle nous esléve et enfle, nous fait desdaigner les choses basses et terriennes, par la comparaison des supérieures et des célestes. »

— Sous le titre un peu fantaisiste de *Promenade géologique à travers le ciel*, le même auteur, qui a fait de la *géologie comparée*, pour ainsi dire, son domaine propre, a condensé avec talent, en quelques pages, toutes les notions que possède la science sur la constitution de notre système solaire. C'est d'abord l'hypothèse de Laplace, confirmée par l'analyse spectrale et la composition des météorites, qui révèlent l'unité de matière et d'histoire dans tous les éléments de notre système. C'est ensuite le développement graduel des astres, dont le soleil nous offre l'état embryonnaire et la terre le type normal, tandis que les planètes extrêmes, plus vieilles et cependant encore liquides ou gazeuses, semblent arrêtées dans leur transformation, et que la lune desséchée et crevassée paraît un astre mort. Plus tard l'astre mort se brisera, comme la planète dont les nombreux fragments irréguliers voyagent entre Mars et Jupiter, ou disparaîtra comme notre second satellite dont la poussière forme les innombrables météorites. Ici l'auteur n'a qu'à présenter les résultats de ses savants travaux sur les pierres tombées du ciel : il nous montre leur composition minéralogique, leurs caractères géologiques, et compare leur noyau et leur surface au globe terrestre et à son écorce ; il les force à témoigner de la démolition spontanée des astres et à révéler l'avenir de la terre. Au terme de cette *promenade* dont il semblait que l'imagination dût être le seul guide, on reconnaît, au contraire, que son rôle a été sagement restreint et que le dernier mot de la science dans ses plus magiques progrès est toujours celui du saint roi : « Les cieux racontent

la gloire de Dieu, et le firmament publie la beauté de ses ouvrages ! »

A. Delaire.

La Synthèse chimique, par M. Berthelot, membre de l'Institut. *Bibliothèque scientifique internationale* ; Paris, G. Baillière, 1875, in-8 de VIII-294 p. — Prix : 6 fr.

M. Berthelot, professeur au Collége de France, s'efforce aujourd'hui de donner une synthèse de la science qui jusque là avait été le plus exclusivement analytique. Il était déjà entré dans cette voie, en publiant, en 1860, son livre : *Chimie organique fondée sur la synthèse.* Des résultats forts importants ont été obtenus par l'auteur, après une suite d'admirables travaux. La chimie organique n'est plus un ensemble de faits isolés ; tout s'y groupe et s'y enchaîne ; et, en même temps, elle commence à se relier étroitement à ce qu'on a appelé jusqu'ici la chimie minérale. Là aussi, le caractère d'unité qui marque toutes les œuvres du Créateur commence à apparaître. — M. Wurtz avait essayé de grouper les corps d'une manière naturelle, en prenant pour base leur constitution atomique ; M. Berthelot se montre l'adversaire de cette théorie : il lui reproche de ne pas être en conformité rigoureuse avec l'expérience ; d'introduire une notation chimique plus compliquée : le langage nouveau qu'elle emploie devient même dangereux, car l'expression qui représente un corps composé est formée de deux ou plusieurs termes, lesquels représentent des corps qui ne peuvent exister à l'état de liberté ; on est amené cependant à croire à leur existence par suite de l'emploi habituel de mots défectueux. Et il rapporte les paroles suivantes de M. Sainte-Claire-Deville : « On peut facilement s'expliquer le développement de ces théories allemandes, si on remarque le scepticisme qui dominait à l'époque où parurent ces idées nouvelles, c'est-à-dire il y a vingt ans. L'homme est ainsi fait qu'il ne peut rester sans croire à quelque chose, et quand on met en doute ce qui a une existence évidente, pour le remplacer, on invente des fables (affinité, forces catalytiques, affinité élective). C'est ainsi que les atomes d'Épicure et de Lucrèce ont été remis en honneur, qu'on a donné à la nature la propriété de l'être vivant; bien plus, de l'être intelligent. Le matérialisme brutal, triste aberration de l'esprit, est moins dangereux que cette forme de matérialisme qui met l'esprit dans la matière. »

Ce livre doit être le résumé de tous les travaux de l'auteur. Dans l'introduction, M. Berthelot donne une idée de ces deux grandes méthodes, l'analyse et la synthèse, et arrive à cette conclusion : l'analyse doit précéder la synthèse ; la synthèse doit vérifier les résultats et contrôler les expériences de l'analyse. Puis il fait l'historique des progrès de la chimie organique, et, après avoir montré rapidement ce qu'a

été la synthèse en chimie organique jusqu'en 1860, il consacre le second livre à la « chimie organique fondée sur la synthèse, » et il s'attache surtout à développer avec détails la synthèse des carbures d'hydrogène et des alcools.

M. Berthelot termine son ouvrage par un coup d'œil d'ensemble ; et, en voyant les résultats qu'il a obtenus, il ne doute plus de la puissance de la science : « Ce livre, dit-il, est consacré à l'étude des méthodes par lesquelles on peut réaliser la formation des principes immédiats, sans le secours de forces particulières à la nature vivante. » (p. 271) M. Berthelot a droit d'être fier de son œuvre, car elle est grande ; peut-être en exagère-t-il la portée, lorsqu'il dit que le chimiste, après avoir ainsi saisi le sens et le jeu des forces éternelles (?) et immuables qui président dans la nature aux transformations de la matière, peut arriver à les faire agir à son gré, dans son laboratoire (p. 274), et que la chimie possède maintenant la faculté créatrice, comme l'art lui-même (p. 275). Tout cela commande certaines réserves de notre part. L. Lefebvre.

BELLES-LETTRES

Dictionnaire arabe-français (langue écrite), par Auguste Cherbonneau, correspondant de l'Institut, ancien directeur du collége arabe-français d'Alger. Paris, imprimerie Nationale (en vente chez Hachette), 1876, 2 vol. petit in-8 à pagin. continue de x-1436 p. à 2 col. — Prix : 20 fr.

M. Auguste Cherbonneau, auteur d'un grand nombre d'ouvrages scolaires, qui ont largement contribué à l'enseignement de l'arabe en France, présente aujourd'hui au public le fruit de longues années de travail, en un *Dictionnaire* très-commode, d'un format très-maniable, et surtout moins fastidieux à consulter que ceux de ses prédécesseurs, Castell, Meninski, Freytag, et enfin Kasimorski. Il a résolu le problème si délicat « d'abréger la nomenclature sans la tronquer, » en éloignant une foule de synonymes, en conservant seulement pour l'explication des racines les sens réels et les expressions usitées. Il est arrivé à une économie notable de place, et, par suite, à un prix de revient bien inférieur et bien plus accessible à la généralité des étudiants ; parce que, en-dehors de ce triage dans l'énumération des acceptions ou des variétés de sens, M. Cherbonneau a adopté encore une autre mesure : lorsque deux ou plusieurs formes dérivées des verbes ont exactement la même signification, il les place sur la même ligne avec leur numéro d'ordre.

Ceux donc qui voient avec satisfaction le développement donné de nos jours aux études orientales, applaudiront au nouveau plan de ce

Dictionnaire et à l'esprit de simplification qui a inspiré son auteur. Si nous n'allons pas jusqu'à partager le purisme plus que sévère du cheikh El-Balfiki, invoqué par Ibn-Khaldoun, et rappelé par M. Cherbonneau (p. II), du moins, on se l'explique aisément. « L'ingénieuse corruption du sens naturel des mots, dit l'auteur des *Prolégomènes* (t. III, p. 393), avait été poussé si loin par les coryphées du style fleuri, *al-bedi'a*, que le cheikh El-Balfiki, ne pouvant maîtriser le dégoût que lui inspiraient de telles excentricités, s'écria devant moi : « Ce « qui me plairait le plus au monde, ce serait de voir prendre quelque « jour les rhéteurs qui cultivent la science des ornements, soit en « prose, soit en vers, d'être présent pendant qu'on leur administrerait « une bonne correction et qu'un crieur publierait leurs méfaits. Il y « aurait là un avertissement salutaire pour leurs élèves, qu'on empê- « cherait ainsi de s'exercer follement à un art de nature à compro- « mettre la saine éloquence. »

Ce lexique n'a pas les allures d'un *Thesaurus* et n'est pas un « Océan » comme le *Kamous;* cependant, il en contient bien des éléments. Ainsi, tantôt l'auteur indiquera, à côté de la racine arabe, comment elle offre l'étymologie de mots devenus usuels, par exemple Julep; tantôt il notera le rapprochement avec la racine latine ou la racine grecque, par exemple *gelidus*, γένος. Les verbes sont présentés avec les nombreuses formes qu'ils comportent et qui comprennent l'ordre généalogique des diverses acceptions : ce qui n'est pas, comme l'on sait, une des moindres complications de la grammaire arabe. Ce n'est pas seulement la richesse lexicographique des termes qui embarrasse l'étudiant; il doit encore surmonter l'inconvénient d'adapter les sens les plus divers à une même racine, selon qu'elle est affectée de lettres serviles, préfixes, suffixes, augments, redoublements, etc. Ce sont surtout les exemples placés par l'auteur à la suite des particules, conjonctions ou prépositions, qui permettent à l'élève d'avoir des notions exactes de la syntaxe arabe, de ses difficultés et de ses anomalies.

Toutefois, puisqu'il s'agit de langue écrite ou littéraire, nous devons adresser à l'auteur quelques critiques peu importantes de détails : 1° au lieu de la manière africaine de ponctuer le *fi* et le *qof*, pourquoi ne pas employer le système d'un usage général? 2° Si l'on a bien fait de ne pas traduire en français les termes obscènes, il fallait, selon le précepte de Boileau, recourir au latin. 3° Nous eussions souhaité que les exemples cités fussent traduits plus littéralement, pour que l'élève puisse serrer de près les moindres nuances. Enfin, une dernière observation, plutôt à l'adresse des éditeurs : il faut, autant que possible, renfermer le cadre d'un dictionnaire en un seul volume, en laissant de côté la question de format; et, au lieu d'un in-12, on aurait dû publier un grand in-8 raisin, qui n'eût pas dépassé 700 pages.

Nous n'avons pas dissimulé nos moindres *desiderata* sur ce sujet, parce que nous ne cachons pas non plus tout l'intérêt que nous portons à ces travaux dont la légitime autorité est bien justifiée, dont l'utilité est incontestable. M^se^ SCHWAB.

Poëtes catalans. — Les Novas rimadas. — La Codolada, par MANUEL MILA Y FONTANALS, professeur à l'université de Barcelone, président de l'Académie des belles-lettres, membre correspondant de la Société pour l'étude des langues romanes. Paris, Maisonneuve; Montpellier, au bureau des publications de la Société pour l'étude des langues romanes, 1876, in-8 de 72 p.

Bien des fois, il a déjà été parlé ici de M. Mila y Fontanals, l'un des savants éminents et des littérateurs les plus distingués de l'Espagne contemporaine. Nous avons à annoncer une nouvelle publication de l'érudit professeur de l'université de Barcelone. Cette fois, c'est dans notre langue que M. Mila a écrit, c'est à Montpellier et par la Société pour l'étude des langues romanes qu'a été éditée la brochure dont nous voulons dire quelques mots. M. Mila nous y donne des renseignements sur deux genres de poésies cultivées en Catalogne. Le nom de *Noves* paraît avoir autrefois été appliqué, dans cette contrée, à des narrations de faits récents réels ou du moins passant pour tels. Plus tard on appela *Novas rimadas* des récits en vers, rimant deux par deux, et enfin des poëmes non narratifs, mais dans le même rhythme. M. Mila publie l'analyse et de nombreux fragments de plusieurs compositions de cette sorte, et il y joint d'autres œuvres connues sous le nom de *Codolada*. « Ce genre de pièces offre, dit-il, une suite de vers alternativement longs et courts, rimant par couples ou paires. Le vers long était, dans les premiers temps, de huit syllabes; plus tard, il est devenu de sept, équivalent à l'*Octosilabo* castillan. Le vers court est de quatre et exceptionnellement de trois. » M. Mila remarque que l'ancienne poésie française et l'ancienne poésie provençale présentent quelques exemples de ce système de versification. Dans la *Codolada*, d'une inspiration semi-populaire et qui est encore cultivée aujourd'hui à Majorque, on traite des sujets fort variés. Dans les nombreuses citations empruntées par M. Mila, soit à des livres, soit à des manuscrits, on trouve des satires fort vives, des *débats*, des poésies morales et religieuses, et nous regrettons de ne pouvoir nous arrêter à quelques-unes de ces pièces. Les recherches de M. Mila sont faites pour intéresser tous ceux de nos lecteurs qui s'occupent de littérature romane. Nous saisissons l'occasion que nous offre cette publication, pour répondre à une question que plusieurs d'entre eux nous ont adressée. On trouve aussi chez Maisonneuve l'important ouvrage de M. Mila dont il a été parlé dans le *Polybiblion*, et avec plus

de détails dans la *Revue des questions historiques* (janvier 1875) : *De la poesia heroico popular castellana.* TH. P.

Memoirs of Celebrated Etonians, by J. HENEAGE JESSE. London, Bentley and Son, 1876, 2 vol. in-8 de 730 p. — Prix: 32 francs.

The Eton Portrait Gallery, consisting of short Memoirs of the more Eminent Eton Men. By a Barrister of the Inner Temple. With twelve steel Engravings, designed and executed by Cavalier Gabrielli. Eton College, Williams et Son; London, Simpkin and Marshall, 1876, in-8 de 584 p. — Prix : 26 fr. 50.

A History of Eton College, 1440-1875. By H. C. MAXWELL LYTE, M. A. London, Macmillan, 1876, in-8 de 540 p. — Prix : 35 francs.

Il serait curieux que les Anglais ne fussent pas fiers de leurs écoles publiques ; tandis que nos lycées et nos colléges ne réveillent en nous que de tristes souvenirs, l'attachement de nos voisins d'Outre-Manche aux *Grammar Schools* où ils ont été élevés est facile à comprendre Malgré certains défauts évidents et qui, d'ailleurs, nous choquent parce que nous ne sommes pas aussi familiers avec l'esprit de l'éducation anglaise que nous devrions l'être, Eton, Harrow, Rugby, Westminster, pour ne citer que ces écoles, sont des foyers de lumière et de moralité auxquels nous aurions bien des emprunts à faire, et l'excellent rapport de MM. Montucci et Demogeot leur a rendu, il y a quelques années, ample justice.

On pourrait cataloguer déjà toute une littérature sur les *Grammar Schools.* M. Tom Hughes, dans son *Tom Bram's school days*, et le docteur Farrar, dans *Eric* et *Saint-Winifred*, en ont tracé, pour ainsi dire, le roman; M. Havard Stanton a fait paraître, en 1869, un volume très-utile embrassant l'histoire des principales écoles publiques de l'Angleterre ; mais, à l'exception d'un travail assez médiocre de M. Creasy, je ne sache pas qu'il existât aucune monographie spéciale avant la mise en vente des trois ouvrages dont je vais rendre compte.

Les deux volumes de M. Heneage Jesse, et la « galerie » du *barrister* anonyme sont des recueils de notices biographiques assez maigres, qui se complètent l'un l'autre. M. Jesse n'a pas voulu aborder ici l'histoire du collége d'Eton, sujet qui cependant méritait bien d'être traité à fond; il a esquissé, sans méthode aucune, cinquante-sept portraits, et il nous donne de véritables articles de dictionnaire au lieu d'appréciations telles que nous avions le droit de les attendre d'un écrivain aussi distingué. Le *barrister* peut revendiquer du moins la palme de la méthode et d'un arrangement systématique ; il groupe ses héros selon leurs professions diverses : ecclésiastiques, hommes d'état, médecins, littérateurs, etc. De plus, il fait précéder son ouvrage d'une espèce d'introduction historique, où il nous raconte

les origines du collége d'Eton, son développement, le système d'études et de discipline qui y prévaut, et les réformes successivement introduites depuis le quinzième siècle jusqu'à nos jours.

Si nous n'avions à mentionner que ces deux ouvrages, nous pourrions dire hardiment qu'Eton n'a pas encore vraiment d'histoire; mais voici un travail d'une valeur bien différente, et dont nous sommes redevables à M. Maxwell Lyte. Ce *Gentleman* s'est évidemment mis à la besogne *con amore*, et il ne reste plus rien à dire après lui sur la grande école aristocratique de l'Angleterre. C'est en 1440 que le jeune roi Henri VI résolut de fonder une *Grammar School* qui alimentât l'université de Cambridge; au pied des murs du château de Windsor, une douzaine de pauvres élèves, réunis dans un collége sous l'invocation de la sainte Vierge, et confiés aux soins de quelques maîtres obscurs, formèrent le noyau d'une fondation qui, après cinq siècles, est devenue une des plus riches du monde. Lorsque l'on songe que sir Robert Walpole, lord Bolingbroke, Chatham, Wellington, Fielding et Hallam ont inscrit leurs noms sur les registres du collége d'Eton, on conçoit facilement l'orgueil avec lequel les *Etoniens* de l'an de grâce 1876 parlent de leur *alma mater*. M. Maxwell Lyte a rempli son excellente monographie de détails fort curieux; on voit qu'il sait par cœur tout ce qui se rapporte à son sujet favori, et qu'il a consulté les sources les plus authentiques. Il a l'exactitude d'un antiquaire et la plume brillante d'un écrivain consommé; l'enthousiasme qui l'inspire se reflète jusque dans les moindres particularités de sa narration. Voyez, par exemple, ce qu'il nous dit de l'histoire d'Eton pendant les guerres des Roses. Suivant que la maison d'York ou celle de Lancastre obtenait le dessus, les autorités du collége prêtaient le serment de fidélité au vainqueur, et prononçaient leur *mea culpa* pour s'être acquittées du même devoir envers le monarque déchu. Lors du couronnement de Richard III, le prévôt d'Eton et trois des *Fellows* durent se rendre à Londres pour obtenir les bonnes grâces du nouveau roi, et obtinrent de lui le don de son portrait, que l'on peut voir encore aujourd'hui dans la grande salle du collége. S'ils avaient pu prévoir, dit M. Lyte, le résultat de la bataille de Bosworth, auraient-ils montré autant d'empressement? Henri VIII laissa à Eton des traces sanglantes de son despotisme : Edouard Powel, principal du collége sous son règne, fut condamné à avoir la tête tranchée, et périt sur l'échafaud parce qu'il refusait de reconnaître la suprématie royale et la validité du mariage de Catherine Parr.

Je ne m'abandonnerai pas davantage au plaisir de glaner des anecdotes dans le livre de M. Lyte, et je conseillerai tout simplement à mes lecteurs de se procurer cette intéressante histoire du collége d'Eton.

GUSTAVE MASSON.

William Godwin, his Friends and Contemporaries. With Portraits and Fac-similes of the Handwriting of Godwin and his Wife. By C. Kegan Paul. London, King and C°, 1876, 2 vol. in-8 de VIII-727 p. — Prix : 32 francs.

Parmi les écrivains anglais qui ont brillé au commencement de ce siècle et qui ont exercé sur le mouvement politique et littéraire une influence décisive, il faut nommer Godwin. On cite souvent en France son roman de *Caleb Williams*, traduit par Garnier; mais on oublie ses titres les plus sérieux à la gloire, ses brochures politiques, ses idées philosophiques, sa réaction contre l'utilitarianisme de Bentham. Il y a entre Godwin et John Stuart Mill plus d'une analogie, et il serait impossible d'écrire une histoire du mouvement libéral de l'Angleterre contemporaine sans faire une part très-grande au publiciste qui, dans son ouvrage sur la *justice politique*, battait en brèche les traditions tories. Jusqu'à ces derniers temps, néanmoins, il n'existait aucune biographie de Godwin; deux ou trois notices de William Hazlitt et d'autres journalistes, des articles insérés dans les encyclopédies et les dictionnaires, des mentions plus ou moins détaillées qu'il fallait glaner çà et là : avec des éléments aussi maigres, aussi insuffisants, il n'y avait guère moyen de bien connaître l'ami de lord Melbourne, de Mistriss Opie, de Coleridge, le célèbre époux de la non moins célèbre Mary Wolstonecraft. Il n'en est plus de même aujourd'hui, et M. Kegan Paul a composé sur Godwin une excellente biographie en deux volumes. Les matériaux, certes, ne manquaient pas : lettres, journaux, documents de toute espèce existaient, on le savait du reste, et le petit-fils de l'illustre écrivain, sir Percy Shelley, les gardait soigneusement en vue d'une publication probable, lorsque la postérité aurait commencé pour les nombreux amis de Godwin.

Je ne saurais, dans un article de quelques lignes, donner plus qu'une idée très-sommaire du talent incontestable de M. Kegan Paul comme écrivain, et surtout comme biographe ; il groupe autour de son héros les grandes figures historiques de l'Angleterre contemporaine, et les extraits judicieux qu'il nous présente des lettres de Godwin et de ses amis, ne laissent absolument rien à désirer. Sir Walter Scott, Bentham, Mackintosh, Paw, Coleridge, Charles Lamb : — voilà les principaux acteurs qui paraissent dans ces deux volumes ; correspondants dont on a le droit d'être fier, et qui, par la variété de leurs talents et la tournure diverse de leur esprit, ajoutent beaucoup à l'intérêt et à l'agrément de l'ouvrage.

Godwin avait en politique et en religion des idées qui me semblent fausses, mais on ne peut lui refuser sans injustice des sentiments généreux, et, comparé avec lui, le fameux Bentham paraît singulièrement méprisable. Envisagé comme simple littérateur, il mérite de ne

pas être oublié ; son *Caleb Williams* fit école, et il ne serait pas difficile de trouver dans le premier des romans de Bulwer, *Pelham,* des traces frappantes de l'influence de Godwin qui, du reste, comme M. Kegan Paul le démontre, donna le sujet d'*Eugène Aram.* Il y eut un moment où le traité de la justice politique sembla devoir assurer à son auteur une position et une certaine aisance, mais ce ne fut qu'une illusion ; le désordre se mit dans ses affaires, et lorsqu'il mourut, en 1836, ses seules ressources provenaient des appointements d'une place très-obscure, et du produit d'une souscription organisée par les représentants de l'opinion libérale. GUSTAVE MASSON.

Histoire de la poésie. L'Allemagne dans sa littérature nationale, *depuis les origines jusqu'aux temps modernes,* par F. LOISE, docteur en philosophie et lettres, professeur de rhétorique latine à l'Athénée royal d'Anvers, etc. 2e édition. Bruxelles, Alfred Vromant, 1875, in-8 de 356 p. — Prix : 4 fr.

Il y a deux manières d'écrire l'histoire d'une littérature : l'une consiste à lire soi-même les œuvres dont on veut parler, à se transporter par de longues études aux époques où elles furent produites et à les juger d'après son propre goût. L'autre à recourir à ceux qui se sont donné cette besogne ardue et à fondre leurs appréciations dans un ensemble plus ou moins habilement coordonné. C'est ainsi que M. F. Loise a écrit, il y a quelques années, un volume sur la poésie castillane. Nous serions assez tenté de penser que c'est encore d'après ce second procédé — en partie du moins — que M. Loise a composé le livre dont nous avons à parler. Cependant, si, dans son précédent ouvrage, M. Loise laisse soupçonner une très-médiocre connaissance de la langue espagnole, on doit supposer que cette fois il comprenait l'idiome des poëtes qu'il a célébrés. Comment M. Loise, si fier de la pensée que les Belges peuvent réclamer une origine germanique, n'aurait-il pas étudié la langue allemande ? — Il respecte et admire bien l'Allemagne, M. Loise ; il a pour elle de telles sympathies, que nous avons fort à faire pour conserver, à son égard, toute notre impartialité. Un lecteur français se sent blessé dès le début du livre par cette homélie sur la *fraternité* des peuples. Cette fraternité lui en rappelle une autre qui ne vaut pas mieux, celle qui inspira ces vers :

> Heureux temps que le siècle où l'homme dit à l'homme :
> Soyons frères ou je t'assomme.

Les épithètes de *sincères* et de *naïfs* appliquées aux Allemands nous semblent aussi peu à leur place (p. 31). Enfin, quel besoin avait M. Loise de nous rappeler Sedan, Metz et nos désastres (p. 11) ? Mais laissons ces points irritants. — L'auteur a écrit l'histoire de la poésie allemande depuis ses plus lointaines origines jusqu'aux temps mo-

dernes, qu'il fait commencer à Martin Opitz. Sans rechercher ce que M. Loise a pu devoir à ses devanciers, à Eichhoff, Heinrich et quelques autres, nous dirons qu'il donne une idée exacte de l'ancienne poésie germanique et que, si souvent — au sujet de la *Chanson de Roland,* par exemple — il est beaucoup trop bref pour satisfaire une certaine classe de lecteurs, il offre des notions suffisantes à cette partie du public à laquelle il suffit d'avoir ce genre de connaissances qu'on appelle une *teinture;* nous ajouterons que les lecteurs de cette catégorie ne liront pas sans profit et sans plaisir le livre de M. Loise — sauf, bien entendu, les passages que nous avons indiqués plus haut et quelques autres; — que ce livre n'est pas mal coordonné, et que s'il est trop souvent d'un style prétentieux, d'autres fois il est écrit avec éclat. Nous ajouterons que le sentiment religieux semble très-vif chez M. Loise, qu'il lui a dicté de bonnes pages, des pages qui pourront ne pas plaire partout en Allemagne, et inspiré une conclusion faite pour donner quelque consolation aux vaincus.

Th. P.

HISTOIRE

Streifzüge im Kaukasus, in Persien, und in der Asiatischen Turkei (*Excursion dans le Caucase, la Perse et la Turquie asiatique*), par le baron Max von Thielmann. Leipzig, Duncker et Humblot, 1875, in-8 de viii-492 p. — Prix : 15 fr.

Ce volume contient le récit d'un voyage accompli par l'auteur, du 10 août 1872 au 1er janvier 1873, en prenant comme point de départ Odessa et comme point d'arrivée Beyrouth. Ce n'est pas l'ouvrage d'un savant, c'est l'ouvrage d'un explorateur attentif, observateur et minutieux. Le côté archéologique occupe très-peu de place dans son récit et l'histoire en est complétement bannie. Ceux donc qui chercheraient dans ce livre des détails scientifiques, littéraires ou archéologiques seraient complétement déçus; mais les touristes qui ont besoin d'un guide sûr, d'un ouvrage qui leur signale les hôtelleries, les routes à suivre, le prix d'un cheval et d'un domestique, les points à visiter, les distances qui séparent une localité d'une autre et le temps dans lequel on peut les franchir, les touristes trouveront dans le livre du baron Thielmann ce qu'ils peuvent désirer de mieux. Nous ne nous étonnons donc pas que ce volume ait déjà obtenu les honneurs d'une traduction en Angleterre, et nous sommes certains que cette traduction aura du succès. L'auteur décrit soigneusement l'état des lieux qu'il traverse, et ne recule même pas devant le menu d'un repas qu'on lui a servi. A ce point de vue essentiellement pratique, l'ouvrage peut être

considéré comme un excellent guide de touriste. Pour ce qui concerne une partie des côtes de la Crimée, le Caucase, l'Aderbeidzan, le Kurdistan, la Mésopotamie et le désert, il contient les vues de quelques villes, est accompagné d'une carte, et suivi d'une liste alphabétique des localités que l'auteur a visitées. Le baron de Thielmann a résumé enfin, jour par jour, et verste par verste, tout son voyage, depuis la première heure jusqu'à la dernière.

Il suffit de choisir, au hasard, dans la table, quelques noms célèbres, pour voir que l'auteur est peu au courant de l'histoire des contrées qu'il a parcourues. Il ignore tout ce qui touche à l'archéologie américaine, persane et syrienne ; il ne tranche et ne soulève aucun problème, mais il voit et décrit très-bien. C'est déjà quelque chose, si ce n'est pas tout ce qu'on pourrait désirer. C'est même, nous le pensons du moins, tout ce que demanderont la plupart des lecteurs de M. de Thielmann. Lui-même ne s'est pas proposé d'autre but que d'éclairer ceux qui ont l'amour des voyages, et ce but, nous croyons qu'il l'a suffisamment atteint. P. Martin.

The Chaldean account of Genesis, *containing the description of the creation, the fall of man, the deluge, the tower of Babel, the times of the patriarchs, and Nimrod; Babylonian fables, and legends of the gods;* from the cuneiform inscriptions, by Georges Smith, of the department of oriental antiquities, British Museum. With illustrations. London, Sampson Low, 1876, in-8, xvi-319 p. — Prix : 20 fr.

M. George Smith a acquis une réputation européenne par ses publications assyriologiques et par le zèle infatigable avec lequel il poursuit ses recherches en Orient ; les journaux nous disaient tout récemment encore qu'il avait résolu de faire, sur les bords de l'Euphrate, des fouilles nouvelles, et qu'il espérait triompher enfin du mauvais vouloir des autorités locales ; c'est ce que nous verrons bien. Si la faute remonte jusqu'au sultan lui-même, il serait temps que les gouvernements européens alliés de la Sublime-Porte intervinssent pour mettre fin à un état de choses aussi scandaleux ; si, d'un autre côté, ce sont les pachas ou délégués de la cour de Constantinople qui refusent au voyageur anglais le bénéfice du firman dont il est porteur, le sultan devrait veiller à ce que des actes d'arbitraire ne se renouvellent plus. Rendons compte, en attendant, du volume nouvellement publié par M. George Smith.

Le récit du déluge d'après les textes assyriens est déjà connu ; diverses brochures en ont parlé ; il a figuré même dans les colonnes du *Times*, et des commentateurs expérimentés, tels que M. François Lenormant et M. Fox Talbot, l'ont pris pour le sujet de leurs doctes interprétations ; ce n'est pas sous ce rapport que l'ouvrage dont je parle ici mérite une mention spéciale dans le *Polybiblion*; mais notre

assyriologue a réuni en un exposé succinct et complet tout ce que les inscriptions cunéiformes découvertes et expliquées jusqu'ici nous disent de la création du monde, du déluge, de la chute, de la tour de Babel et de Nemrod, qu'il faut bien reconnaître, jusqu'à nouvel ordre du moins, dans le personnage auquel M. Smith a donné le nom d'Izdubar. Il y a là, on le comprendra sans peine, une large part à faire aux hypothèses, et il est fort possible que des fouilles ultérieures obligent les archéologues à modifier certaines de leurs théories, ou même à les rejeter entièrement ; mais M. Smith n'en mérite pas moins la reconnaissance du public pour nous avoir mis sous les yeux les pièces du procès, et, d'ailleurs, plusieurs de ses conjectures ne manquent pas de vraisemblance.

Un des points capitaux du volume qui m'occupe en ce moment est la description de ces splendides bibliothèques de Ninive et d'autres grandes villes d'Assyrie, où la brique tenait lieu de papier, et dont les livres se composaient de tablettes de terre cuite, placées bout à bout. M. Smith nous raconte comment ces bibliothèques ont été créées, et il nous montre les agents d'Assurbanipal visitant Babylone, Borsippa, Akkad, Ur, Ered, etc., etc., pour y réunir toutes les inscriptions qu'ils pouvaient trouver, les envoyer à Ninive, et les faire copier à l'usage de la grande collection littéraire et historique qui formait un des ornements principaux de la métropole. Le catalogue des compositions (si on peut employer un mot aussi ambitieux) gravées sur ces briques, est intéressant à connaître ; M. Smith ne l'oublie pas, et on aime à voir que les monarques assyriens dont la Bible nous parle, tels que Sennacherib et Tiglath-Pileser, pour être des guerriers redoutables, n'en avaient pas moins le goût de la littérature.

On sait que le musée britannique possède 20,000 fragments couverts d'inscriptions en caractères cunéiformes ; ce qu'il y a de plus curieux, c'est que les découvertes nouvelles se rejoignent sans difficulté aux morceaux déjà recueillis, et on peut espérer, par induction, qu'il en sera de même par la suite ; de telle sorte que la science moderne aura probablement à sa disposition, dans quelques années, sauf le bon plaisir du sultan, un texte continu d'après lequel on pourra se former une idée exacte de l'histoire de l'empire d'Assyrie aux temps les plus reculés.

Je citerai, en terminant, le chapitre excellent que M. Smith consacre aux auteurs classiques qui nous ont laissé des fragments sur les pays conquis entre le Tigre et l'Euphrate. Un savant anglais, M. Cory, avait déjà réuni et publié ces débris dans un ouvrage fait avec beaucoup de soin ; malheureusement ce livre, imprimé il y a quarante ans, est depuis longtemps épuisé, et la notice de M. Smith n'en paraîtra que plus opportune.

GUSTAVE MASSON.

The History of Joseph : *viewed in connection with Egyptian antiquities, and the customs of the times in which he lived.* By the Rev. THORNLEY SMITH. Cinquième édition. Edimbourg, W. Oliphant, 1875, in-16 de XVI et 277 p. — Prix : 4 fr. 50.

L'*Histoire de Joseph*, racontée par M. Thornley Smith, mérite d'être connue en France. Elle a déjà atteint sa cinquième édition en Angleterre. Ce succès est mérité. Il est dû surtout à l'usage habile qu'a su faire l'auteur des découvertes égyptiennes pour éclairer le récit sacré. Les détails qu'il donne sont d'un vif intérêt : il montre sur le tombeau de Chroumhotep à Beni-Hassan des Sémites revêtus de vêtements analogues à cette robe de diverses couleurs qui excita la jalousie des frères de Joseph ; il signale, parmi les parfums qui servaient à préparer les momies, le laudanum, *lot*, que les marchands ismaélites portaient en Egypte et dont l'odeur se dégage encore des antiques hypogées des sujets de Pharaons, quand on sort les morts de leurs cercueils; il décrit les fonctions de l'échanson et du grand-panetier, d'après les monuments figurés, etc., etc. Tout le livre est rempli de détails de ce genre. M. Smith se range à l'avis des égyptologues les plus compétents : il fait de Joseph un ministre du Pharaon *Apophis*, un des rois pasteurs de la quinzième dynastie. Nous ne pouvons analyser ici son livre : il suit pas à pas l'historien sacré, en faisant ressortir la beauté du récit biblique, en l'entremêlant de courtes mais solides réflexions morales, en montrant partout la Providence, en se servant enfin de toutes les découvertes modernes pour confirmer la narration de Moïse et l'éclairer d'un jour nouveau. Dans l'impossibilité où nous sommes de résumer, même sommairement, l'*Histoire de Joseph*, mentionnons du moins une excellente description de l'Egypte et un bon commentaire de la prophétie de Jacob. Ce que dit M. Thornley Smith est généralement très-juste et très-intéressant. Il aurait pu cependant dire davantage, par exemple, au sujet des songes des serviteurs du Pharaon et des songes du Pharaon lui-même ; on s'attend, mais en vain, à trouver les songes plus ou moins analogues que nous ont révélés les monuments égyptiens. C'est que l'auteur ne connaît que les publications des auteurs anglais ou du petit nombre d'auteurs étrangers qui ont été traduits en anglais. C'est là une véritable lacune, car un grand nombre de travaux importants sur l'Egypte ont été publiés hors de la Grande-Bretagne. Cette lacune néanmoins, quelque regrettable qu'elle soit, ne saurait infirmer la valeur des documents réunis dans l'*Histoire de Joseph*. Il est nécessaire cependant de faire aussi des réserves sur les interprétations des mots égyptiens qui sont souvent fautives, en particulier en ce qui concerne les noms égyptiens que nous a conservés la Genèse (p. 74, 75, 79). G. K.

Sept siècles de l'histoire judaïque, *depuis la prise de Jérusalem par Nabuchodonosor jusqu'à la prise de Bettir par les Romains*, par F. de Saulcy, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Paris. A. Lévy, 1874, in-12 de 403 p. — Prix : 3 fr.

M. de Saulcy commence son récit après la prise de Jérusalem par Nabuchodonosor. Ce récit est généralement sommaire et rapide. L'auteur ne fait que résumer Josèphe et les histoires plus développées qu'il a publiées lui-même sur les différentes parties de cette période. Il suit simplement l'ordre chronologique, sans adopter ni indiquer absolument aucune division : la narration se continue tout d'un trait depuis la première page jusqu'à la dernière. La réputation de M. de Saulcy comme numismate, chronologiste et explorateur de la Palestine, est européenne, et l'on s'aperçoit bien vite, en lisant son livre, combien sa réputation sur tous ces points est méritée, quoiqu'on ne soit pas toujours de son avis sur quelques détails. Son livre est digne des plus grands éloges, non pas cependant, disons-le avec tout le respect dû à l'illustre membre de l'Institut, sans quelques restrictions, dont quelques-unes même sont graves. Nous savons combien ses intentions sont droites, il n'y a que justice à le reconnaître ; mais il est nécessaire de relever quelques-unes de ses assertions. On peut regretter d'abord qu'il n'ait pas conservé l'orthographe et la transcription reçue des noms propres. N'était-ce point à propos dans un résumé qui ne s'adresse pas directement aux savants ? Parmi ceux-là même qui savent assez bien leur histoire sainte, combien n'auraient-ils pas de peine à reconnaître *Godolias* dans le *Djedaliah* de M. de Saulcy, et peut-être aussi les Juifs dans les Yehoudim, qui nous apparaissen quelquefois sous cette dernière forme ? La transcription Djedaliah et autres n'a pas même le mérite d'être la reproduction exacte de la forme hébraïque, qui est *Gedalyâhû*. Mais arrivons à des observations autrement importantes. Page 13, l'auteur semble dire que Daniel parle grec à Balthasar. — Page 69, l'histoire d'Héliodore, châtié surnaturellement dans le temple de Jérusalem qu'il voulait piller, par des êtres très-visibles qui le flagellèrent (II Macch., III, 25-26), est ainsi racontée : « Lorsqu'il (Héliodore) essaya de pénétrer dans le sanctuaire, il fut assailli par des êtres invisibles, dit la tradition, qui le laissèrent sur le seuil plus mort que vif. » Page 278, nous lisons : « Si l'un des évangélistes fait aller Jésus enfant en Égypte, un autre dit tout le contraire. » Quel est cet évangéliste qui dit que Jésus n'est pas allé en Égypte ? Aucun. Il n'y a point de contradiction dans nos Évangiles.

M. de Saulcy n'a pas étudié le Nouveau Testament et ses commentateurs comme Josèphe ; autrement il n'aurait pas écrit cette phrase et moins encore les phrases suivantes (p. 267) : « La date de la mort d'Hérode coïncide avec l'année IV avant Jésus-Christ. Il est donc bien

difficile d'admettre que la naissance de Jésus de Nazareth ait eu lieu du vivant de ce prince... C'est sous le règne d'Archélaüs, qui sur ses monnaies ne porte que le nom d'Hérode, ethnarque, que Jésus est né. C'est précisément l'identité du nom des deux souverains qui aura causé la confusion qui attribue à Hérode Ier, dit le Grand, des faits qui ne peuvent concerner que son fils Hérode Archélaüs.» Cette assertion a de quoi surprendre de la part d'un chronologiste aussi éminent que M. de Saulcy. Si elle était fondée, nos Évangiles contiendraient une erreur historique très-grave. L'auteur de *Sept siècles de l'histoire judaïque* avait déjà énoncé son opinion, il y a quelques années. Elle fut alors relevée par l'*Univers*, et il en résulta une polémique qui ne paraît pas avoir convaincu M. de Saulcy de son erreur. Notons d'abord que l'explication qu'il donne, dans l'intention de justifier l'évangéliste, est inadmissible. S. Matthieu a si peu confondu Hérode le Grand avec Hérode Archélaüs, qu'il dit au chapitre II, verset 22 : «(Joseph) ayant appris qu'Archélaüs régnait en Judée à la place de son père Hérode, etc. » Reconnaissons en second lieu que M. de Saulcy a parfaitement raison de soutenir qu'Hérode dit le Grand est mort l'an IV avant l'ère chrétienne. Mais là où il se trompe, c'est quand il admet sans discussion que Notre-Seigneur est né l'an Ier de l'ère chrétienne. Or il est certain qu'il est né plus tôt. Nous ne pourrions le démontrer ici ; mais c'est ce qu'admettent tous les savants qui font autorité dans la matière, le Père Pétau, *de Doctrina temporum*. Anvers 1703, t. Ier, in-8, p. 370 ; l'*Art de vérifier les dates*, 3me édition, Paris, 1783, in-fol. t. Ier, p. 98 ; et, pour citer en dernier lieu un des savants qui ont précédé M. de Saulcy à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, Fréret, dans son mémoire intitulé : *Éclaircissement sur l'année et sur le temps précis de la mort d'Hérode le Grand, roi de Judée*, imprimé dans l'*Histoire de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, t. XXI (Paris, 1754, p. 278-298). Denys le Petit, en fixant notre ère vulgaire, a bien cru que c'était en l'an Ier qu'était né Notre-Seigneur Jésus-Christ, mais ses calculs étaient faux, et ils ont induit en erreur M. de Saulcy.

C. J.

Histoire de la Grèce sous la domination romaine, par L. Petit de Julleville, professeur à la faculté des lettres de Dijon, ancien membre de l'Ecole française d'Athènes, Paris, Thorin, 1875, in-8 de VIII-400 p. — Prix : 7 fr. 50.

Du jour où Flamininus proclame aux jeux isthmiques, en 196, la liberté des villes grecques, la Grèce n'est plus qu'une province romaine, et pour en retrouver l'histoire, il faut l'aller chercher par fragments, dispersée dans les historiens généraux de l'empire, ou semée çà et là dans le désordre des anecdotes, des biographies et des

inscriptions. A ceux qui sont curieux de savoir ce que devient la Grèce conquise et conquérante de son brutal vainqueur, M. Petit de Julleville a voulu épargner le labeur de fouiller Polybe, Tite-Live, Diodore, Strabon, Plutarque, Tacite, Appien, Suétone, Aulu-Gelle, Pausanias, Athénée, Dion, Philostrate et vingt autres ; il a rassemblé et coordonné tous les matériaux et les a mis en œuvre pour composer, suivant un plan et des principes qui lui sont propres, un volume où il raconte la fortune de la Grèce pendant six siècles, depuis la première guerre des Romains en Macédoine jusqu'à l'invasion d'Alaric. M. Petit de Julleville voit dans les dissensions civiles des Grecs la cause principale de leur asservissement ; partout lutte incessante entre Etoliens et Achéens, entre aristocratie et démocratie, ou, pour parler clairement, entre *riches*, conservateurs, et *pauvres*, avides de partage ; là où la démagogie triomphe, à Sparte, par exemple, s'implantent bientôt d'abominables tyrannies. Ce sont les démagogues et les tyrans qui se jettent le plus témérairement dans la lutte disproportionnée avec Rome : « L'histoire, dit l'auteur, a le droit d'être sévère pour ces hommes, bien qu'ils soient morts pour une grande cause, parce qu'ils n'étaient pas dignes du rôle qu'ils usurpèrent (p. 95). » M. Petit de Julleville n'aime pas le parti populaire en Grèce, et il a bien raison ; mais peut-être aime-t-il un peu trop les Romains et le parti aristocratique prudemment rangé sous leur tutelle. Aujourd'hui, vingt siècles après le sac de Corinthe, il est facile de blâmer Athènes d'avoir contre Sylla invoqué les glorieux souvenirs de la guerre persique, et soutenu jusqu'à la famine un siége de dix mois, aussi insensé qu'héroïque ; sans doute il nous semble, à nous qui connaissons le résultat final, qu'il eût été plus avantageux et de meilleure politique d'accepter d'abord la paix romaine ; mais je ne puis consentir à traiter de « coupable » ce soulèvement du sentiment national (p. 171). J'aime à voir la petite Grèce épuisée, démoralisée, dégénérée, se redresser pourtant contre Rome à toute occasion et se faire écraser sans cesse pour la liberté, ou ce qu'elle croit la liberté, avec Philippe, avec Antiochus, avec Persée, avec Mithridate contre Sylla, avec Pompée contre César, avec Antoine contre Octave ; et pour cette persévérante folie patriotique, je suis tenté de lui pardonner tout le reste. — Dans plusieurs chapitres intéressants, M. Petit de Julleville fait ressortir la glorieuse vitalité de cette Athènes qui, ruinée et ensanglantée, reste quand même la capitale intellectuelle et artistique du monde ; il analyse et apprécie la merveilleuse influence qu'elle exerça sur Rome et tout l'empire ; il dépeint et explique la tranquillité et la prospérité relatives dont la Grèce, comme les autres provinces, jouit sous la domination des Césars ; et même une ingénieuse philanthropie lui fait prendre parti pour Tibère contre Thraséas (p. 248). A côté de l'his-

toire proprement dite, d'attrayantes études littéraires et philosophiques nous montrent Cicéron et saint Paul à Athènes, et initient à l'organisation et à l'esprit de ces écoles athéniennes où affluait la jeunesse lettrée d'Europe, d'Afrique et d'Asie : c'étaient de véritables universités sophistiques. Mais la décadence arrive à grands pas, et l'on peut dire que les Goths ne trouvent plus de Grèce, mais seulement les lieux où fut la Grèce. C'est à l'absence du christianisme, à la persistance des mystères païens et au scepticisme philosophique qu'il faut attribuer surtout cet anéantissement moral du pays qui fut évangélisé par saint Paul (p. 399).

Cette incomplète analyse montre que, sans approuver toutes les appréciations de l'auteur, on trouvera beaucoup d'intérêt à lire d'un bout à l'autre ce livre plein de science, de méthode, de bonnes idées exprimées dans un style élégant, ferme, un peu sententieux ; et l'on ne s'étonnera pas qu'il ait su attirer les faveurs de l'Académie. Mais, certes, on s'étonnera que M. Petit de Julleville donne comme absolument neuve une étude déjà faite en Angleterre par M. Finlay, dans son livre *Greece under the Romans* (1857), et en Allemagne par M. F. Hertzberg, dans ses trois volumes intitulés *Geschichte Griechenlands unter der Herrschaft der Römer* (Halle, 1866-1875). Pourquoi oublier de prévenir le lecteur que ce sujet intéressant a déjà été étudié de l'autre côté de la Manche et du Rhin? Pourquoi négliger la discussion précise des opinions émises par les auteurs antérieurs et étrangers ? Il y a là une lacune à combler pour la seconde édition.

C. J. Jeannel.

Histoire du sentiment national en France, *pendant la guerre de cent ans,* par Georges Guibal, professeur à la faculté des lettres de Poitiers. Paris, Sandoz et Fischbacher, 1875, in-8° de 532 pages. — Prix : 7 fr. 50.

Sous ce titre malheureux, pour ne pas dire bizarre, se voile une étude non dépourvue d'érudition sur cette fatale époque de notre histoire qui s'étend depuis Jean le Bon jusqu'au milieu du règne de Charles VII. On pourrait même dire que c'est une histoire de la guerre de cent ans : tous les faits politiques y sont rapportés, et le *sentiment national* n'apparaît guère, en définitive, que dans l'introduction et la conclusion de l'ouvrage. Nous avons néanmoins cru comprendre que l'idée qu'a voulu développer M. Guibal est que le sentiment national naquit pendant la guerre de cent ans, sous l'influence des maux causés par l'invasion anglaise. Nous ne discuterons pas cette opinion, que l'étude des temps antérieurs nous empêche d'admettre : le sentiment national, autrement dit le patriotisme français était né depuis des siècles, il n'a pu que se développer en face de l'étranger.

Le corps de l'ouvrage est divisé en trois livres. Le premier a pour

titre : *Jean le Bon, Etienne Marcel, Charles V;* — Le second : *Charles VI;* — et le troisième : *Jeanne d'Arc*. C'est une œuvre, nous l'avons dit, qui ne manque pas de valeur ; l'auteur s'est inspiré des meilleures sources et a parsemé son récit de citations. Néanmoins nous aurions à y faire de graves réserves. Dans son avant-propos, M. Guibal se demande « si les patientes investigations des érudits dans nos archives et nos bibliothèques ne porteront point atteinte à l'austère dignité de l'histoire. » Il a déparé son œuvre par des allusions contemporaines qui, elles, sont bien propres « à porter atteinte à l'austère dignité de l'histoire. » Il voit dans les partis qui divisaient la France sous Charles VI, une *terreur rouge* et une *terreur blanche* (p. 242). Il a de fréquents rapprochements avec nos derniers malheurs ; il glorifie la révolution (p. 529), et il a trouvé place pour un pompeux éloge de M. Thiers (p. 530). D'ailleurs, les idées de M. Guibal sont loin d'être orthodoxes : après avoir fait l'éloge de Jeanne d'Arc (qu'il appelle *Darc*), il ajoute : « Sa mémoire n'appartient pas à un parti, *à une église*, à une coterie, elle appartient à la France, à la France toute entière, à la France renouvelée et rajeunie par la grande révolution de 1789... Dans son martyre et sur son bûcher, Jeanne Darc a vaincu le grand péché du moyen âge, l'Inquisition (p. 476). »

Le style de M. Guibal pourrait bien, lui aussi, ne pas convenir à l'histoire. L'auteur s'est enthousiasmé pour son sujet, et il a eu raison ; mais l'enthousiasme ne doit pas se traduire par un style emphatique et déclamatoire : « Les Jacques, dit-il, n'étaient plus des hommes, plus même des taureaux qui frappaient de leurs cornes, c'était quelque chose de pis encore (p. 77). » Il a des rapprochements ridicules : « Le 9 thermidor des Cabochiens est arrivé (p. 241). » Et plus loin : « Caen fit une belle résistance, ce fut le Strasbourg de l'époque (p. 264.) » Il appelle le sentiment de ceux qui sont partisans des Anglais, « l'anglomanie (p. 324), » etc.

Tel est l'ouvrage de M. Guibal. Il est vraiment regrettable que ce livre perde une partie de sa valeur historique par suite des préoccupations politiques de l'auteur. ERNEST BABELON.

Mémoires secrets et témoignages authentiques. *Chute de Charles X, royauté de juillet, 25 février* 1848, par A.-J. DE MARNAY. Paris, librairie des Bibliophiles, 1875, in-8 de xx-440 p. — Prix : 8 fr.

Ce volume est un recueil de pièces, de témoignages : les uns sont inédits, les autres ont déjà été imprimés. Les plus importants sont : Une lettre écrite le 10 août 1830 par Bazin, l'auteur de l'*Histoire de Louis XIII*, à Michaud, alors en Orient, sur les événements de juillet (p. 5 à 28) ; — Une lettre écrite par un Anglais témoin de l'arrivée de Charles X à l'île de Wight (p. 28 à 50) ; — *La Curée*, pièce de vers

publiée en 1830 par Auguste Barbier (p. 58-60) ; — Soixante-une lettres familières d'un magistrat, écrites de juillet 1830 à février 1848 (p. 61 à 296) ; — Trois relations écrites par des officiers de service aux Tuileries pendant les journées de février (p. 297 à 367). Plusieurs pièces moins importantes viennent ensuite, à savoir le texte de l'abdication de Louis-Philippe dont M. de Marnay donne un *fac-simile;* le testament du duc d'Orléans ; une lettre du prince de Joinville sur la marche du gouvernement en novembre 1847, etc., etc. Rien n'indique la provenance des *Lettres d'un magistrat :* pour que ce livre ait quelque autorité, il faudrait donner ces indications; sans cela on pourrait y voir un pastiche. Ce magistrat, qui parfois parle politique, et le plus souvent s'occupe du mouvement de la société, de la littérature, des artistes, etc., a des mœurs faciles et de singulières idées : il estime que « les trappistes marchent dans une route au bout de laquelle est bientôt l'imbécillité. » — Comme démonstration, il ne trouve « rien de plus faible que les pensées de Pascal..., » etc. Le recueil est précédé d'un avant-propos dont le but est de montrer (le montre-t-on ?), en invoquant l'autorité d'un écrit de M. le duc Decazes, publié en 1868, qu'il faut faire retomber sur le gouvernement la responsabilité des ruines et des malheurs d'une révolution, parce que les gouvernements ont adopté un système de résistance tantôt déloyal, tantôt aveugle, toujours vaincu. Aussi M. Decazes conseille-t-il, dans l'écrit que l'on cite, de ne jamais faire tête au flot qui monte, au peuple qui réclame ses droits. — M. de Marnay annonce qu'il a en préparation plusieurs volumes pareils sur notre histoire contemporaine, et il prie tout lecteur ayant connaissance de quelque document, mémoire, témoignage sur cette époque de lui en donner communication. H. DE L'E.

Pro nihilo. *Les antécédents du procès d'Arnim.* Paris, Plon, 1876, in-8 de 236 p. — Prix : 4 fr.

Voici, en quelque sorte, le second tome du recueil de documents diplomatiques contemporains dont nous rendions compte ici même, il y a quelques mois (t. XIV, p. 256). Après les pièces du procès, après les débats de l'affaire, nous avons l'apologie de l'accusé qui en appelle à l'opinion publique de la sentence des juges de Berlin.

Cette nouvelle brochure, publiée avec un certain bruit à Zurich, est évidemment écrite sous la dictée même de M. d'Arnim, si elle n'a pas été composée par l'ancien ambassadeur lui-même ; elle va, dit-on, donner lieu à un nouveau débat. En tout cas, elle n'a pas dû plaire à M. de Bismarck, car c'est une attaque perpétuelle de sa conduite. L'auteur soutient cette thèse que M. d'Arnim est tombé victime de la jalousie du chancelier de l'empire, que le grand ministre prussien,

ayant cru trouver dans l'ambassadeur en France un dangereux rival, n'a reculé pour le perdre devant aucune accusation, quelque injuste qu'elle soit, enfin que le malheureux comte a été disgracié, poursuivi, condamné *pro nihilo*, comme disait autrefois saint Bernard, — lequel est invoqué ici on ne sait trop pourquoi.

Il nous est impossible d'analyser en détail cette intéressante brochure, ni de dire ce qu'il y a de vrai et de faux dans la défense de M. d'Arnim. Lorsque deux hommes d'État peu scrupuleux sont aux prises, c'est d'ordinaire le plus faible qui est battu. M. de Bismarck ne pouvait supporter qu'un ambassadeur placé sous ses ordres s'appliquât à suivre une politique différente de la sienne. M. d'Arnim a voulu résister, il a été brisé. Cela nous a valu de curieuses révélations et une suite de dépêches, dont les plus précieuses, pour nous, sont celles qui ont trait à la chute de M. Thiers. On les trouvera dans ce petit volume, tant dans le corps du plaidoyer qu'à l'*Appendice*. Là est pour nous toute la valeur de l'œuvre, et elle est assez grande pour que tous ceux qui s'intéressent à l'histoire contemporaine réservent une place dans leur collection au *Pro nihilo*. G. B. DE P.

Storia degli Italiani, per CESARE CANTÙ. Tomes V et VI, Torino, unione tipografico-editrice, 1875, 2 vol. in-12 de 572 et 535 p. — Prix : 7 fr.

Avec le cinquième volume de la *Storia degli Italiani*, commence l'histoire du moyen âge. Loin de faire des idylles sur le moyen âge italien, M. Cantù entend ne dissimuler aucune de ses plaies; mais comme il en sait aussi les grandeurs, il raconte les unes et les autres avec cette verve érudite et élégante où l'on sent l'homme de la science plongé dans l'étude du passé et l'homme de la politique engagé dans les luttes actuelles. Cette association, facile à reconnaître, est un des caractères de son grand talent. Le cinquième volume commence à Odoacre, à Théodoric et au dernier déclin des lettres latines avec Boece et Cassiodore pour se terminer aux Croisades; le sixième volume traite de l'origine des communes, des luttes d'Arnaud de Brescia et de Frédéric Barberousse, de l'établissement des Normands en Sicile, d'Innocent III, de la lutte des guelfes et des gibelins, des hérésies et du commencement de l'inquisition, de la scolastique et des universités, de Frédéric et de la fin des Croisades. M. Cantù connaît parfaitement l'histoire de l'Italie et sait animer, par un style abondant et facile, les scènes qu'il raconte. A côté du grand événement, il montre aussi le petit fait qui vient indiquer son caractère, ses prémisses ou ses conséquences. Sa pensée élevée et loyale se refuse à suivre certains publicistes de nos jours qui, égarés par la passion, ont blâmé les Italiens de ne pas s'être soumis aux Lombards, parce que ceux-ci, disent-ils, auraient donné à l'Italie l'unité de gouvernement, et ont reproché aux Papes d'avoir

résisté à ces peuples dont ils font les patriotes par excellence. M. Cantù, demande simplement, et avec raison, d'où aurait pu sortir la lumière qui illumina plus tard l'Europe, si les Lombards avaient éteint tous les restes de la civilisation romaine. L'historien dit très-bien que les Italiens regardaient alors les Papes comme les représentants non-seulement de la vraie foi, mais de la nationalité : ils unissaient les cités qui ne voulaient pas recevoir le joug lombard, ni supporter le despotisme grec. M. Cantù parle ensuite des moines, de leurs services et prouve l'injustice des déclamations qui les poursuivent; il dit les bienfaits dont l'humanité est redevable à l'Église, et, à l'encontre de publicistes récents, il montre comment il a anéanti l'esclavage. Son esprit catholique lui donne la lumière qui, après avoir reconnu les services, fait apparaître les fautes, et son œil exercé discerne la différence de situations qui ont leur raison d'être dans une différence de conduite. Tandis qu'après la première guerre avec l'Empire, dit-il, l'Église, vaincue en apparence, était en fait très-puissante, à la paix de 1274, au contraire, l'Église, qui semblait alors victorieuse, entrait néanmoins dans une période de décadence. C'est que, pour échapper aux Allemands, les Papes se sont jetés dans les bras des Français; c'est que les armes spirituelles se sont mises au service d'intérêts secondaires, que les excommunications ont paru motivées par des haines personnnelles, etc..., et ainsi la puissance exercée dans l'opinion par la cour romaine a diminué. On le constatera avant peu, lorsque Clément V viendra chercher un abri en France. — Les personnes qui veulent lire en italien une histoire d'Italie ne sauraient prendre un meilleur et plus agréable ouvrage que la *Storia degli Italiani*. On connaît le passé, et on reçoit pour le présent les enseignements que donne le passé. H. DE L'E.

Storia d'Italia con cenni sopra i principali avvenimenti degli altri Stati europei, del prof. G. ANT. TERRENO. Turin, librairie de Saint-François de Sales, 1875, 2 vol. in-8 de IV-350 et 408 p.

Nous croyons que les critiques dédaignent quelquefois un peu trop les ouvrages destinés à l'instruction des jeunes gens, et, quant à nous, nous apporterons toujours une attention particulière à des travaux de ce genre, car ils peuvent avoir, en bien ou en mal, une grande influence. C'est avec soin que nous avons examiné les deux volumes de M. Terreno. Nous les croyons propres à satisfaire le public auquel ils s'adressent. Le tome premier, portant pour sous-titre *le Moyen Age*, a son point de départ bien avant cette époque : il commence au règne d'Auguste et finit à la découverte de l'Amérique : le tome second, conduit le lecteur jusqu'à nos jours, jusqu'à la formation du royaume d'Italie. L'auteur ne s'occupe pas seulement des événements qui se

sont succédé dans sa patrie ; il raconte aussi, mais plus rapidement, l'histoire des autres États de l'Europe. En ce qui concerne la France, pour les époques contemporaines, M. Terreno a été plus d'une fois mal renseigné. Il est évident que, dans ce qu'il dit de Louis XVIII et de la Restauration, il a été égaré par des écrivains dont il aurait dû se défier (t. II, p. 370). Il peint Louis XVIII comme voulant refaire le passé, il montre son gouvernement comme l'auteur de maux qu'au contraire il répara. Nous rappellerons à M. Terreno ces lignes de Guizot : « C'est vraiment une absurde injustice de s'en prendre à la Restauration de la présence des étrangers que l'ambition insensée de Napoléon avait seule amenés sur notre sol, et que les Bourbons pouvaient seuls en éloigner par une prompte et sûre paix. » Que M. Terreno veuille bien lire tout le passage auquel nous empruntons ces mots, et qui est trop long pour être cité ici dans son entier ; il le trouvera dans les *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*, t. 1er, p. 29 et 30. Que M. Terreno veuille bien encore ouvrir l'*Histoire de la Restauration*, de Lamartine, à la p. 232 du t. II, il y rencontrera une magnifique page, terminée par cette phrase qui la résume : « Bonaparte s'était appelé lui-même le destin. Les Bourbons, en 1814, pouvaient s'appeler la Providence. » En parlant de la chute de Louis-Philippe, M. Terreno continue à se montrer injuste « La nation, dit-il, voulait un gouvernement qui la tirât de l'*abjection dans laquelle elle se trouvait depuis* 1815. » Ne croirait-on pas qu'on a affaire à un révolutionnaire de l'école du *Siècle?* Il n'en est pas ainsi, cependant, M. Terreno est, au contraire, ce que, dans cette école, on nomme un clérical. C'est probablement la crainte de se montrer partial qui a poussé l'historien à ramasser les *clichés* du vieux *Constitutionnel*. Nous désirons que, quand l'historien s'occupera d'une nouvelle édition de son livre, il fasse disparaître ces appréciations iniques qui le déparent ; alors nous n'aurons plus guère que des louanges à donner à la *Storia d'Italia*.

TH. DE PUYMAIGRE.

Le Brigandage en Italie depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, par ARMAND DUBARRY. Paris, E. Plon, 1875, gr. in-18 de 388 p. — Prix : 3 fr. 50.

Si ce livre nous est donné comme un livre d'histoire, on ne peut l'accepter ; si l'auteur a voulu raconter des scènes capables d'exciter les nerfs et de faire frémir, il a peut-être réussi ; mais alors pourquoi mêler à ce récit de soi-disant considérations historiques où le style est celui du roman, sans que le fonds s'en éloigne aucunement? Après être remonté au brigand Cacus que Virgile a immortalisé, et à Romulus, coupable d'assassinat et de rapt, après avoir nommé le brigand Spartacus et maints autres illustres, l'auteur nous assure que « pen-

dant dix siècles et demi (de 400 à 1453), l'Europe ne connut d'autre droit que celui du plus fort, et tomba, politiquement parlant, dans les ténèbres les plus épaisses.... On ne voit, de quelque côté qu'on tourne les yeux, que crimes repoussants, par exemple, « la famine se dresse livide, et l'on en vient à vendre de la chaire humaine rôtie sur les marchés. » L'auteur du *Brigandage* est persuadé que « toutes les superstitions, toutes les pratiques absurdes dont le culte fourmille dans l'Europe méridionale viennent des ténèbres du dixième siècle et des insanités du clergé pendant ce temps. » Il est convaincu qu' « au quatorzième siècle, comme au dixième, comme au onzième, comme au douzième, la dépravation de la moinerie (*sic*) débordait ; » puis il fait cette remarque que « les contrées où les brigands pullulaient le plus, étaient celles où le clergé régulier et le clergé séculier possédaient le plus de terres, étaient en nombre disproportionné. » On voit quelles sont les idées de l'historien ; j'en passe et des plus étranges. Ce qu'il dit ensuite de Sixte-Quint est un roman odieux; assurément l'auteur n'a pas seulement lu les pages de M. de Hübner. Mais ce ne sont là que des préludes. L'ouvrage commence véritablement lorsque « 1789 sonne aux peuples la diane de la régénération sociale sous l'étendard des droits de l'homme. » Alors, « la civilisation se lève, » et la politique occasionne une recrudescence de brigandage. Le roi de Naples soudoie le brigandage contre les Français, et, une fois organisés, les brigands se plaisent à cette vie. Voilà le thème. Les histoires horribles se succèdent : les coups de poignard donnés, le sang bu à pleins verres, les cœurs des victimes mangés, sont autant d'épices qui assaisonnent ce récit des hauts faits de Fra Diavolo, de Cedrone, de Panici, de Gasparrone, etc. Il y a là des scènes *à sensation*. C'est écrit au courant de la plume ; on y trouve toujours quelques renseignements, et le lecteur est tenu en haleine. H. DE L'E.

The constitutional History of England. By WILLIAM STUBBS, M. A. Vol. II Oxford, Clarendon press, 1875, in-8 de 626 p. — Prix : 15 fr.

M. Stubbs vient de publier le second volume de son *Histoire d'Angleterre ;* c'est un ouvrage de la plus haute valeur, et, même après Hallam, on peut dire que le savant professeur d'Oxford a traité son important sujet de manière à faire oublier tous ceux qui l'avaient déjà abordé. L'espace de temps compris dans cet ouvrage s'étend depuis la signature de la grande charte jusqu'à la déposition de Richard II; deux faits surtout y sont mis en évidence, savoir : 1° l'organisation du Parlement comme représentant à la fois les intérêts locaux et ceux des différentes classes de l'Etat. et 2° la prédominance de la Chambre des communes dans le gouvernement du pays. On pourrait reprocher

à M. Stubbs de faire remonter trop haut la puissance du tiers-état; il l'attribue, en effet, au treizième siècle, et au règne d'Edouard Ier, ce qui est une erreur manifeste. Le pouvoir resta entre les mains des barons sous l'administration de Henri III et d'Edouard II, et, pendant toute cette époque, la législation fut le résultat de leur initiative, jointe à la volonté royale. Au commencement du règne d'Edouard III, les barons cédèrent, sous ce rapport, la place au clergé ; mais, en 1341, la Chambre des communes secoua sa torpeur, fit l'essai d'une force dont elle ne se rendait pas compte elle-même, et se plaça au premier rang pendant tout le reste du règne. Cependant le progrès, ici comme en tant d'autres points d'histoire constitutionnelle, s'accomplit peu à peu, et c'est sous Richard II seulement que le tiers-état fit admettre la nécessité absolue de son libre concours pour légaliser les statuts décrétés en cour du Parlement. Entre le roi et les communes, la lutte se poursuivit fort longtemps ; car, si le bon plaisir de la couronne reçut une rude atteinte pendant la session de 1377, il serait ridicule de croire qu'il fut détruit pour jamais ; et, même à l'avénement de Henri IV, la bataille n'était pas encore gagnée. Notre auteur pense qu'on ne doit pas juger du succès de la cause constitutionnelle d'après les résultats actuellement obtenus, mais d'après les droits que le tiers-état se croyait en mesure de pouvoir réclamer; et, à ce point de vue, il se sépare de son prédécesseur Hallam, qui écrivit son histoire d'après des idées conçues *a priori,* et s'attacha à prouver que, depuis la signature de la grande charte, le libéralisme politique s'était lancé dans une glorieuse carrière dont chaque étape marquait un progrès.

La question se présente naturellement à l'esprit du lecteur : qu'entendait-on par les communes en Angleterre, au treizième et au quatorzième siècles? M. Stubbs ne peut pas revendiquer l'honneur d'avoir résolu le problème, et ce qu'il nous raconte des *vilains* n'est ni très-clair ni très-exact; il y aurait aussi quelque chose à redire à sa description des droits légaux dont jouissaient les femmes; mais, malgré ces réserves, le second volume de la *Constitutional History of England* est un ouvrage très-remarquable. Les défauts de M. Stubbs résultent surtout d'un excès de prudence et de la ferme résolution qu'il a prise de s'en tenir partout et toujours aux documents reconnus pour authentiques.

GUSTAVE MASSON.

The Impeachment of Mary Stuart, sometimes Queen of Scots, and other Papers, Historical and Biographical. By JOHN SKELTON. With a design for a Portrait of MaryStuart, by Sir J. NOEL PATON, R. S. A. — Edimbourg, Blackwood and Sons, 1875, in-8 de 362 p. — Prix : 15 fr.

Encore un coup porté à M. Froude, encore un champion pour Marie

Stuart! M. Skelton a réuni, en un volume fort intéressant, un certain nombre de notices biographiques et critiques qui se trouvaient dispersées à droite et à gauche dans différents *Magazine*, et il en a formé un recueil qu'on ne saurait manquer de lire avec beaucoup de plaisir. Dryden, Bolingbroke, Charles-James Napier sont les personnages les plus connus de cette série, outre la malheureuse reine d'Écosse. En véritable avocat qu'il est, M. Skelton prend fait et cause pour ses clients; il les défend au tribunal de la postérité, et, se constituant juge après avoir plaidé en leur faveur, il prononce un verdict d'acquittement. Dryden, par exemple, est indignement traité par lord Macaulay, qui l'accuse, on se le rappelle, d'avoir abjuré le protestantisme pour obtenir une pension de Jacques II. C'est là une calomnie atroce, et M. Skelton le prouve d'une manière qui n'admet pas de réplique. Que n'a-t-on pas dit de Bolingbroke ? Il semble que, jusqu'ici, les historiens se soient donné le mot pour le peindre sous les couleurs les plus noires et les plus repoussantes. M. Skelton ne pouvait en faire un modèle de vertus publiques et privées; mais il a montré combien il faut rabattre de l'appréciation qu'ont formulée les écrivains whigs, et, en tout état de cause, le littérateur-ministre qui comptait parmi ses amis Pope et Swift, n'était pas un homme vulgaire.

L'essai sur Marie Stuart donne son nom au volume, et en forme la partie la plus considérable ; écrit à l'origine pour le *Fraser's Magazine*, dont M. Froude était le rédacteur en chef, il est aujourd'hui réimprimé avec des changements et des additions notables, qui fournissent à M. Skelton l'occasion de réfuter quelques-uns des arguments mis en avant par M. Burton. Notre critique ne prétend pas que Marie ignorât les projets de meurtre formés contre Darnley par la noblesse écossaise ; elle avait perdu tout sentiment de respect ou d'affection pour lui, et tout ce qu'on peut lui reprocher, c'est de n'avoir pas essayé de le sauver. De là à une participation délibérée au meurtre, il y a loin, et ce n'est pas surtout un amour supposé pour Bothwell qui aurait pu, dit M. Skelton, influencer la reine d'Écosse.

Les fameuses lettres de la cassette, auxquelles les calomniateurs de Marie attachaient tant d'importance, sont discutées par M. Skelton et traitées comme elles le méritent. Le scrupule ne semble pas avoir été la qualité dominante au seizième siècle, et, pour satisfaire les vengeances publiques et privées, tous les moyens semblaient bons. Un critique a dit qu'on saurait à peine trouver un document de l'époque de la réformation qui ne soit pas suspect ; cela n'est malheureusement que trop vrai. Ce qu'il faut regretter, c'est que, de nos jours, l'esprit de parti cherche à se faire une arme de certaines pièces dont la fausseté a été vingt fois prouvée. Mais l'heure de la justice vient tôt ou tard ; on commence à reconnaître, même dans le parti libéral, que lord Macau-

lay ne mérite pas la réputation dont il a joui si longtemps ; M. Froude ne vivra pas, devant la postérité, autant que lord Macaulay.

GUSTAVE MASSON.

Inscriptions de la France du cinquième siècle au dix-huitième, recueillies et publiées par M. F. DE GUILHERMY, membre du Comité des travaux historiques, etc. Tome II. *Ancien diocèse de Paris.* Paris, imprimerie Nationale, 1875, in-8 de 707 p. avec planches gravées et nombreuses gravures intercalées.

Le second volume de ce recueil si important pour l'histoire de France vient de paraître ; nous ne reviendrons pas sur le jugement favorable porté par nous sur l'ouvrage, lorsque le premier volume fut mis à la disposition du public. Même exactitude dans les descriptions ; même sûreté d'appréciation ; même sobriété dans les commentaires. — Aujourd'hui, M. le baron de Guilhermy entreprend de relever les inscriptions qui existent encore à Paris sur les monuments publics ; il passe ensuite à celles des paroisses annexées qui, jadis, formaient la banlieue. Puis vient tout ce qui reste, en fait d'épigraphie, dans les paroisses formant l'ancien doyenné de Montmorency. Saint-Denis, qui se trouve dans cette circonscription, a fourni au savant éditeur les pages les plus intéressantes de ce volume.

Il était vraiment temps que le savant archéologue dressât un inventaire méthodique des monuments épigraphiques encore existants ; il y en a, en effet, un certain nombre qui n'est plus connu que par les notes prises jadis par M. de Guilhermy, et par les estampages exécutés pour lui. On ne saurait croire avec quelle facilité une belle dalle peut disparaître ; quelquefois, c'est par suite d'une incurie inexplicable ; le plus souvent elle court de grands risques lorsqu'on peut l'utiliser dans quelque construction. Remarquons que, sur les quatre-vingt-quatorze villes, bourgs ou paroisses dont se composait l'ancien doyenné de Montmorency, nous comptons seize localités qui n'ont pas fourni au recueil la moindre inscription; et cependant M. de Guilhermy cherche avec soin sur le pavé, sur les cloches, dans les murs et sur les vitraux.

Comme dans le tome Ier, l'auteur ne néglige aucune occasion d'instruire ses lecteurs et de faire parler les pierres. Parfois même, et avec une naïveté que je trouve très-malicieuse, il fait sourire. N'est-il pas amusant, par exemple, de voir un académicien qui, dans son temps, fut une autorité scientifique, proposer de lire : *Hoc pius Albo nobile fecit opus*, sur une mosaïque où les conservateurs du Musée des monuments français étaient parvenus à déchiffrer : *Bono frater hæc ecclesiæ fecit hoc opus*, et où M. de Guilhermy lit, avec beaucoup plus de probabilité : *Hoc abbas Ybo nobile fecit opus ?*

A. DE B.

Die Aechtelt der Moabitischen Alterthumer grepruft (*L'Authenticité des antiquités moabites examinée*), par le prof. E. Kautzsch et le prof. A. Socin, de Bâle, avec deux planches. Strasbourg et Londres, 1876, in-8 de 191 p.

Depuis la découverte de la stèle de Mésa, et spécialement depuis l'année 1872, les voyageurs en Terre-Sainte ont pu se procurer très-facilement, à Jérusalem ou dans le pays de Moab, des poteries de formes diverses, dont plusieurs portent des inscriptions et paraissent remonter à une haute antiquité. L'arrivée de ces poteries en Europe a attiré l'attention des orientalistes : c'est en Allemagne surtout que cette question a été sérieusement discutée. Deux professeurs de Bâle, MM. Kautzsch et Socin, entrent dans la lice à leur tour, et contestent l'authenticité de ces pièces avec une abondance de preuves qui paraissent irrécusables. L'ouvrage est divisé en deux parties.

La première, rédigée par M. Socin, comprend l'histoire de ces découvertes; mais l'auteur ne s'est pas contenté de présenter à ses lecteurs un simple récit, il discute, avec toute la finesse d'un juge d'instruction, les circonstances qui ont précédé, accompagné ou suivi les trouvailles; il se livre à une véritable enquête archéologique, et, après avoir lu son livre, il faudrait être doué d'un entêtement déraisonnable pour ne point reconnaître la vérité. Il ressort de cette intéressante enquête que ces poteries ont été fabriquées à Jérusalem par un certain Selim-el-Qari, guide habituel des derniers explorateurs de la Palestine. Un voyageur anglais, prématurément enlevé à la science, M. Drake, a obtenu d'un potier arabe, Ab-el-Baqui, une lettre dans laquelle celui-ci déclare que Selim et son frère sont venus le trouver à diverses reprises et l'ont prié de lui confectionner de grands et de petits vases en terre glaise. Abd-el-Baqui fournissait la terre, Selim l'emportait chez lui pour la façonner, puis rapportait au potier des vases en forme d'oiseaux, de statues, de têtes, de mains, de cuillers, etc. Ce dernier les faisait cuire et les rendait à Selim, qui avait toujours soin de compter les objets en les apportant et en les reprenant, de manière à ne jamais laisser de traces de sa fraude. Cette lettre, rapportée par l'auteur (p. 49), est capitale pour la thèse qu'il soutient; il s'est également appuyé sur les recherches de M. Clermont-Ganneau, qui avait très-attentivement étudié un grand nombre de ces poteries, exposées en vente, en 1873, chez un marchand de Jérusalem, nommé Schapira. M. Ganneau avait immédiatement pensé que le faussaire ne pouvait être que Selim.

Dans la seconde partie, M. Kautzsch s'est livré à une discussion scientifique très-approfondie de ces antiquités. Il a examiné les inscriptions au point de vue religieux et historique, mais il s'est étendu particulièrement sur les considérations tirées de la paléographie. La

matière, la conservation et la forme artistique des poteries lui fournissent également l'occasion d'entrer dans des détails très-intéressants. Les conclusions des deux collaborateurs sont identiques; ils sont arrivés par des chemins différents à un même résultat, qui est de nier l'authenticité de la façon la plus formelle. ANT. HÉRON DE VILLEFOSSE.

Catalogue descriptif et raisonné des manuscrits de la Bibliothèque de Tours, par A. DORANGE, conservateur, membre de la Société archéologique de Touraine, officier d'académie. Tours, imprimerie de Jules Bouserez, 1875, grand in-4. de 582 p.

Dans son très-remarquable *Rapport au ministre sur la collection des documents inédits de l'histoire de France*, M. le baron de Watteville signale (p. 12), avec beaucoup de raison, la publication des catalogues de manuscrits des bibliothèques des départements comme l'une des œuvres les plus opportunes et les plus utiles aux études nationales, et même aux études en général. Déjà le ministère de l'instruction publique a fait paraître les catalogues des manuscrits de l'école de médecine de Montpellier, du séminaire d'Autun, puis des villes de Laon, Montpellier, Alby, Troyes, Saint-Mihiel, Saint-Omer, Épinal, Saint-Dié, Schelestadt, Arras, Avranches, Boulogne-sur-Mer. Il n'est pas un seul de ces catalogues qui ne fasse connaître aux érudits bien des richesses absolument ignorées.

A côté des efforts tentés par le ministère, on doit louer ceux de quelques villes; plusieurs ont publié, par leur initiative propre, des catalogues qui ne sont pas moins destinés à rendre de signalés services. Entre toutes, la ville de Tours a donné un exemple remarquable, et l'administration municipale, en votant les fonds nécessaires pour une aussi splendide publication, a mérité tous les éloges. Il est vrai que Tours est justement fier de sa riche collection de manuscrits, et M. Jules Taschereau écrivait, en 1871, que c'était « une collection justement célèbre. »

Elle le deviendra de plus en plus, à mesure qu'elle sera mieux connue, et le travail de M. Dorange, que nous annonçons ici, portera partout la connaissance des trésors qui s'y trouvent renfermés. Une première preuve de l'intérêt que présentent ces manuscrits, c'est que des savants comme MM. Léopold Delisle, H. Michelant, H. Zotenberg, K. Wescher et A. Molinier ont bien voulu prendre part à la rédaction de ce travail en aidant l'auteur de leurs connaissances spéciales. On peut alléguer aussi, comme preuve de l'intérêt que présente cette collection, les trois sources principales d'où elle est sortie. La bibliothèque de Saint-Gatien, c'est-à-dire de la cathédrale, a fourni trois cent neuf numéros ; celle de l'abbaye de Saint-Martin en a apporté cent quarante ; celle de Marmoutier, deux cent soixante-trois. Beau-

coup de ceux de cette dernière catégorie surtout sont du plus grand prix par leur antiquité et les ouvrages qu'ils contiennent. Presque tous les anciens établissements religieux de la Touraine ont fourni leur contingent. Il serait injuste d'oublier la précieuse collection de M. André Salmon, si riche en documents historiques sur la Touraine.

Cette indication, nécessairement très-sommaire, ne saurait donner une idée des trésors contenus dans les quinze cent trois manuscrits décrits dans le catalogue de M. Dorange. Le laborieux auteur ne s'est pas contenté de l'indication des ouvrages ; il fait connaître avec précision chaque partie, décrit chaque miniature, et cite souvent tout au long les passages les plus importants.

Il ne s'agit pas ici de questions de philologie ou d'iconographie ; nous avouons que plusieurs textes sont sujets à la critique, et plusieurs interprétations de peintures sont inexactes : comment en serait-il autrement sur un si grand nombre de textes et d'images disparates ? Mais le point important, c'est d'avoir sous la main une indication précise, claire, abondante de toutes les richesses renfermées dans l'une des plus riches bibliothèques de France. Très-peu de lecteurs seront arrêtés par les minimes défauts que nous devions indiquer ; tous seront heureux de pouvoir désormais puiser à une source aussi abondante.

Dom Paul Piolin.

Lettres d'un bibliographe. *Quatrième série, ornée de six planches et de plusieurs fac-simile.* Paris, Ernest Leroux, 1875, gr. in-8 de xv-287 p. — Prix : 15 fr.

De justes éloges ont, à plusieurs reprises, été donnés ici aux trois premières séries des *Lettres d'un bibliographe.* La quatrième série de ces lettres augmentera encore l'estime que doivent avoir pour leur infatigable auteur tous ceux qui aiment la noble science des livres. M. Madden, dans ces nouvelles *Lettres,* reste fidèle à l'excellente méthode qui, auprès de tous les bons juges, a fait le succès des premières : tout ce qu'il avance, il a eu soin de le vérifier lui-même, et les nombreux faits bibliographiques qu'il signale ont le double mérite de l'exactitude et de la nouveauté. Rien ne ressemble moins que son précieux recueil à ces « compilations de seconde main » où, suivant son expression (p. vi), « on trouve peu de renseignements et beaucoup d'erreurs. » Patient pour chercher, habile pour découvrir, M. Madden est un fervent bibliophile, doublé (ce qui est plus rare qu'on ne croit) d'un sagace critique, et il a raison d'espérer qu'un jour la plupart penseront sur son compte comme M. A. F. Didot, de l'Institut, comme le docteur L. Ennen, l'archiviste et l'historien de la ville de Cologne, et quelques autres pensent aujourd'hui. « J'ai, dit-il avec une charmante bonhomie (p. ix), trop conscience de la sincérité des efforts

que je tente afin de lancer la bibliographie dans sa véritable voie, pour douter qu'un jour, mais un jour que je ne verrai pas, il ne se rencontre un plus grand nombre d'approbateurs de mon sérieux travail ; je retrempe mon courage dans cet espoir, et je me dis à moi-même, comme Mœris à Daphnis :

Carpent tua poma nepotes. »

Le peu d'espace dont je dispose ne me permet pas de m'étendre comme je le voudrais sur la quatrième série des *Lettres d'un bibliographe*. Je rappellerai seulement que le résultat le plus important des recherches commencées dans les trois premières séries, et continuées dans celle-ci, a été de mettre en évidence le grand rôle, jusqu'à présent méconnu, qu'en matière typographique la ville de Cologne a joué pendant la seconde moitié du quinzième siècle. Indiquons, en courant, diverses observations dignes d'attention sur une erreur de La Serna Santander (p. VII); sur une erreur de tous les bibliographes relative à Ulric Zel (p. 3-12) ; sur William Caxton (p. 13-39) ; sur Jean Mentelin (de Schelestadt), et sur plusieurs erreurs commises au sujet de cet imprimeur par Leibniz, par Daunou, par Auguste Bernard, etc. (p. 40-54) ; sur une erreur de Lambinet, reproduite dans les *Curiosités bibliographiques* (p. 59) ; sur Jacques le Grant, de Toulouse, un des plus éloquents prédicateurs du quatorzième siècle (p. 69) ; sur le franciscain Robert Carracioli de Licio, qui fut célèbre au quinzième siècle, par ses discours et par ses écrits (p. 100-104) ; sur quelques erreurs du docteur Desbarreaux-Bernard, dans son étude sur le *Speculum quadruplex* (p. 108-109) ; sur diverses erreurs de M. Émile Littré dans l'article : *Jean de Balbis* du tome XXII de l'*Histoire littéraire de la France* (p. III), et de Ginguené, dans l'article de la *Biographie universelle* qu'il a consacré au même personnage (p. 112) ; sur deux psautiers et deux missels sans nom d'imprimeur (p. 123-181) ; sur d'autres impressions de Weidenbach (p. 183-213) ; sur le roman *L'homme au latin*, attribué à tort à Voltaire, et qui est de Siret (p. 236-239) ; sur la véritable traduction du mot *litura*, traduction donnée dans une note rectificative qui était adressée, le 15 août 1873, au comité de rédaction de la présente Revue, et qui, par un regrettable oubli, n'y a pas été insérée (p. 244-247) ; sur l'*Alde Manuce* de M. Didot (p. 270-277) ; enfin sur le libraire Edwin Tross, mort à Paris en août 1875 (p. 286-287). Dans toutes ces observations, M. Madden a parfaitement justifié le titre de « savant et profond investigateur » qui lui a été conféré par un des plus renommés critiques de l'Allemagne, et comme ce critique, M. Ennen, nous appelons de tous nos vœux la continuation des *Lettres d'un bibliographe*.

T. DE L.

BULLETIN

La Fin du protestantisme, par G. L. B. Paris, Georges Le Barbier, 1875, in-8 de 72 p. — Prix : 1 fr. 50.

Le Protestantisme, *courte réponse à M. de Laveleye*, par Jules Camauer, Bruxelles, Closson; Paris, Dillet, 1875, in-18 de 116 p. — Prix : 60 cent.

Ce qui se passe, en ce moment, au sein de toutes les communautés protestantes provoque l'attention des observateurs sérieux et leur inspire les réflexions les plus salutaires. Il y a longtemps qu'on avait prévu ce qui arrive, et on s'étonne même que le protestantisme ait résisté tant d'années à ce puissant dissolvant qui s'appelle le rationalisme. N'était l'appui que les pouvoirs de ce monde, dans un but tout d'intérêt d'ailleurs, accordent à la réforme du seizième siècle, il y a longtemps que c'en serait fait d'elle. Ce ne sont pas seulement les catholiques qui l'ont dit, ce sont les protestants qui l'ont reconnu et avoué. Les deux brochures dont nous parlons sont pleines de ces aveux, qui, hélas ! nous le craignons, ne convaincront personne, dans les rangs du protestantisme. Il y a des gens qui ont trop d'intérêt à ne pas être convaincus.

La seconde doit son origine aux attaques que M. de Laveleye dirigea, il y a six mois, contre le catholicisme et les races latines, attaques qui valurent à son livre une préface de la main de M. Gladstone. La réfutation de M. Camauer, qui a paru d'abord dans la *Gazette de Liége*, est écrasante de témoignages et de faits; et, cependant, nous ne craignons pas d'être démenti, on n'en continuera pas moins à dire que le protestantisme est une religion d'ordre et de liberté ; qu'elle fait les âmes généreuses et patriotiques; qu'elle assure aux nations l'aisance et la prospérité, de même qu'on continuera à dire encore que le catholicisme abaisse les esprits, détruit les caractères, nourrit l'égoïsme, éteint l'amour de la patrie, ruine les empires, etc.

Les succès de la Prusse et la prospérité de la race angio-saxonne tournent toutes les têtes et font qu'on ne se demande même plus, 1° si on ne pourrait pas expliquer les triomphes des nations protestantes par d'autres causes que par le protestantisme, et 2° si la décadence des races latines est due uniquement ou principalement au catholicisme.

Quand on se place à ce point de vue, on ne saurait proclamer trop haut la nécessité de brochures et de *tracts* dans le sens des deux opuscules que nous annonçons.

P. Martin.

Nos maux et nos remèdes, par l'abbé E. de Cazalès. Paris, Douniol, 1876, in-12 de 327 p. — Prix : 3 fr.

Beaucoup d'écrivains se sont occupés de nos maux et de leurs remèdes; mais, comme il n'est pas difficile à un Français de gémir sur ce que nous voyons, ni à un chrétien de dire où est le salut, ce ne sont pas ceux qui exercent le plus leur imagination sur ce sujet qui font la meilleure œuvre et ramènent le plus d'égarés. C'est ce que M. l'abbé de Cazalès n'avait pas oublié dans le livre qu'il laisse en quittant ce monde. Ce n'est point un pamphlet, et la politique y tient peu de place : l'auteur, sans s'y complaire, ne craint pas de l'aborder. Il n'y a rien, jusqu'à la disposition matérielle de l'ouvrage (et ceci est un tort) qui soit fait pour attirer le lecteur frivole : point de table des matières, point de têtes de chapitres, point de petits alinéas, point d'artifices d'éloquence : mais une gravité continue, un style sobre et ferme, un discours tissu de textes, où tout appartient aux pro-

phètes, aux pères, aux grands écrivains, ou plutôt à un homme nourri de leurs œuvres et pénétré de leurs doctrines. Voilà, en peu de mots, ce qu'on trouvera dans ce livre, et c'est assez montrer qu'il ne s'adresse qu'aux esprits sérieux, capables de méditer, autrement qu'en passant, sur les desseins de Dieu et sur leurs propres devoirs. G. Philippon.

L'Annuaire de l'Union pour l'an 1875. Tours, Mame; Paris, Dentu, 1875, in-12 de xvi-442 p. — Prix : 2 fr.

L'*Union de la paix sociale,* fondé par M. Le Play, publie pour la première un annuaire où elle expose son programme, son organisation, ses travaux, et fait connaître le nombre toujours croissant de ses adhérents. A côté de ces documents, se trouvent des travaux que nous devons nous contenter ici de signaler, sur le décalogue en général, sur le quatrième commandement, etc. Voici des titres, qui suffiront, joints aux noms des auteurs, pour attirer l'attention sur ce volume : *Le décalogue dans l'ancienne France,* par M. Ch. de Ribbe; *le Repos dominical et le service des chemins de fer,* par MM. J. Michel et E. Cheysson ; *le Respect de la femme,* par M. C. Jacquier ; *le Mensonge masqué par l'abus des mots,* par M. Em. de Curzon ; *la Liberté du testament et la prospérité de l'Angleterre,* par M. F. Le Play ; *la Liberté du testament et la prospérité du commerce,* par le comte de Butenval ; *la Force publique, la Famille et la Province,* par M. Lahaussois. On ne peut traiter de questions plus à l'ordre du jour et sur lesquelles les classes dirigeantes ont plus besoin d'être éclairées. R. J.

Congrès de Reims. *Compte rendu de la huitième assemblée générale des directeurs d'œuvres* (23-27 août 1875), par Camille Rémont. Paris, Bureau central de l'Union des œuvres, 32, rue de Verneuil, 1876, gr. in-8 de 389 p. — Prix : 5 fr.

Le huitième congrès des directeurs d'œuvres, organisé par le Bureau central de l'Union des œuvres ouvrières catholiques que dirige Mgr de Ségur, s'est tenu l'année dernière à Reims, sous la présidence de Mgr Langénieux. Nous venons d'en parcourir le compte rendu avec le plus grand intérêt, tant à cause des sujets qui y sont traités que de la manière dont ils le sont : on n'est point arrêté par la sécheresse obligée des procès-verbaux, qui n'occupent qu'une très-petite place. M. Rémont publie les rapports présentés aux assemblées générales, quelques-uns très-complets et faits avec un véritable talent, soit sur des œuvres utiles à connaître, soit sur des questions générales se rattachant aux œuvres : la *Question du dimanche,* par M. Leseur; la *Corporation ouvrière,* par le R. P. Marquigny; les *Institutions économiques,* par le comte E. de Germiny; l'*Imagerie populaire,* les *Conférences,* les *Cours,* les *Récréations dramatiques* dans les œuvres. A côté de tout ce qui est destiné à faire connaître l'*Union des œuvres,* son esprit, ses travaux, ses ressources, ses développements, il y a des monographies d'œuvres paroissiales et rurales très-bonnes à lire. Nous devons une mention spéciale à la monographie de la *Société bibliographique* par M. de Beaucourt, et au rapport du R. P. Marin de Boylesve sur *les Bibliothèques dans les œuvres,* la *Propagande des journaux, des tracts,* etc. Victor Moryat.

L'Unité dynamique des forces et des phénomènes de la nature, *ou l'Atome tourbillon,* par M. Félix Marco, professeur de physique au lycée Cavour, à Turin. Paris, Gauthier-Villars, 1875, in-18 de xii-192 p. (*Actualités scientifiques,* publiées par l'abbé Moigno.) — Prix : 2 fr. 50.

La philosophie naturelle repose entièrement aujourd'hui sur le principe

de l'*indestructibilité de la matière et de ses mouvements*. Nettement entrevu déjà par Descartes et Huyghens, au grand siècle où la science et la foi marchaient ensemble à la conquête de la vérité, ce principe a été peu à peu mis en lumière, d'abord par la chimie, puis par la physique ; enfin il a permis à la mécanique moléculaire d'esquisser une synthèse générale de l'univers. M. Félix Marco, qui l'un des premiers s'est engagé dans cette voie avec le P. Secchi, MM. Maxwell, Thomson et Helmholtz,... expose, dans un résumé substantiel, la conception des atomes-tourbillons, et ramène à des transformations de mouvement tous les phénomènes de la physique. Le mouvement en tourbillons des atomes de l'éther, fluide impondérable partout répandu, engendre les atomes de la matière, et donne lieu, en modifiant la pression de l'éther, aux effets de la gravitation, de la cohésion et de l'affinité. L'atome ainsi constitué peut recevoir un mouvement vibratoire qui provoque les ondes de la lumière et de la chaleur; il peut également subir des variations de densité et de pression qui se manifestent sous la forme d'électricité ; enfin l'orientation des axes des tourbillons se lie aux actions magnétiques. Quelque élégante et ingénieuse que soit cette exposition, on ne saurait prétendre sans doute que la raison dernière assignée ainsi à chaque phénomène soit toujours absolument satisfaisante : plus d'une fois le vague et l'obscurité ne sont qu'en partie dissipés. Néanmoins, et c'est là son très-grand mérite, ce petit livre résume parfaitement toute la physique moderne ; et il fait pénétrer l'esprit, bien plus qu'on ne pouvait l'espérer, dans la nature intime des faits. A. D.

English Litèrature, by the Rev. Stoppford Brooke. London, Macmillan and C°, 1876, in-18 de 167 p. — Prix : 1 fr. 25.

L'histoire de la littérature anglaise, écrit l'auteur, est très-longue, car notre littérature commence environ en 670. Aucun peuple, ajoute t-il avec fierté, ne peut faire remonter la sienne aussi loin ; aucun ne peut présenter une pareille suite d'écrivains ; aucun n'a écrit autant et si bien. » Parmi ces assertions patriotiques, deux au moins sont incontestables. Notre auteur, en premier lieu, a dû parcourir en quelques pages l'histoire littéraire de près de 1,200 ans, 670 à 1837. En second lieu, si on a pu mieux écrire dans d'autres pays, on n'a certainement, dans aucun, écrit davantage, ni dans des genres plus variés. Notre auteur a donc eu un grand mérite à résumer, aussi bien qu'il l'a fait, l'histoire d'une période de temps aussi longue et aussi remplie. Son livre, quoique très-abrégé, est très-complet ; bourré de noms, de dates, de titres, il est très-intéressant ; l'auteur a su (talent assez rare peut-être chez un Anglais) tempérer la profusion des détails par des vues d'ensemble et des théories très-bien raisonnées et très-clairement exposées. Chaque phase de la littérature anglaise est marquée judicieusement. Tous les genres sont énumérés et définis, et Dieu sait s'il y en a !

Depuis le poëme guerrier des premiers temps, les traductions de l'Écriture sainte par Béda (735) ou par Wyclif (1380) qui contribuent tant à fixer la prose anglaise, le drame de Shakespeare, jusqu'au roman contemporain connu dans le monde entier, jusqu'à l'écrit ou au discours politique, à l'article de revue, aux *tracts* du P. Newman dans le fameux mouvement d'Oxford et même jusqu'au récit de voyage, quelle abondance et quelle variété de productions ! Et si les genres sont nombreux, que dire des écrivains ? Un auteur moins jaloux des gloires nationales en eût peut-être sacrifié quelques-uns ; mais il n'y a pas lieu de se plaindre. Après tout, quelques mots

suffisent pour dire ce qu'il faut savoir de la vie, des ouvrages, de l'esprit de la plupart d'entre eux : les plus illustres gardent la place privilégiée qui leur appartient. C'est ainsi que Shakespeare, pour ne citer que lui, est le sujet d'une étude courte encore, mais très-nourrie et pleine d'intérêt. Nous ne finirons pas cette notice sans louer la clarté du style, et, par-dessus tout, l'impartialité et la modération des jugements, qui font, en résumé, de ce petit livre, un excellent ouvrage. L. E.

Les Femmes du monde, par Bachaumont. Paris, Dentu, 1876, in-18 j. de 260 p. — Prix : 3 fr.

Ce livre est une sorte de chronique mondaine et l'on sait que ce genre est périlleux. L'auteur lui-même se moque de ses confrères qui parlent des salons, où ils ne vont pas : il prend, pour sa part, la « femme du monde » partout où il la trouve : et, commençant sa tournée par le faubourg Saint-Germain, il initie ses lecteurs aux habitudes du *beau monde* et du *high life :* je me sers de ses expressions, mais elles ne me semblent pas heureuses. C'est surtout par les nuances que pèche ce petit ouvrage, écrit non sans affectation, mais avec cette habitude que donne un long usage du public. G. P.

Souvenirs de l'année 1848, par Maxime du Camp. Paris, Hachette, 1876, gr. in-18 de 316 p. — Prix : 3 fr. 50.

Voici un livre agréablement écrit et marqué au bon coin de l'esprit. C'est l'histoire de Paris pendant cette triste époque qui va du 22 février au 24 juin 1848, comprise entre deux insurrections et coupée par deux ou trois émeutes. C'est bien ce que nous avons tous vu ; nous assistons à cette campagne des banquets et aux prouesses de la garde nationale, ravie de donner une leçon à Louis-Philippe, au risque de le culbuter ; ce sont des patrouilles continuelles pour dissiper les rassemblements, préludes de manifestations où court le peuple de Paris ; alors on bat le rappel : il faut endosser l'habit de garde national, et pendant cinq mois la vie, déshabituée des affaires, se passe en un *qui vive* continuel ; un jour on envahit l'assemblée, le lendemain on monte à l'assaut des barricades. — M. du Camp a parfaitement retracé cette physionomie du temps, et il l'a fait avec entrain : l'anecdote plaisante, la scène amusante ou comique se rencontrent à côté du fait sérieux et lugubre. L'auteur a de l'esprit ; il est fâcheux seulement qu'il n'ait point compris la moralité des événements, et qu'une si riche nature que la sienne « ait, à vingt-cinq ans, — c'était son âge en 1848, — été atteinte d'indifférence politique, indifférence que l'âge, nous dit-il, et les événements ont rendue incurable. » Triste état de bien des âmes, qui ayant perdu avec la lumière des principes la force de s'attacher à la vérité, sont entraînées à la dérive, jouets des révolutions, subissant tour à tour l'atteinte de ces gouvernements d'aventure qui déshonorent et perdent la France. H. de l'E.

Un vaincu. *Souvenirs du général Robert Lee,* par Mme Boissonnas. 4e édit. Paris, Hetzel, 1876, in-18 jésus, de vii-295 p., avec portrait et carte. — Prix : 3 fr. 50.

Le livre de Mme Boissonnas est une émouvante apologie du général Lee. C'est l'œuvre d'une mère, désirant montrer à ses fils le type parfait de l'homme de devoir : l'illustre soldat américain, dont la vie tout entière fut dirigée vers cet idéal, était bien celui sur lequel son choix devait s'arrêter. L'homme qui est l'objet de cette étude, et le but dans lequel elle est faite,

ont porté bonheur à l'écrivain ; le style est partout à la hauteur de l'inspiration. Ajoutons que, dans cette œuvre d'enthousiasme, l'admiration n'a pas nui à la justesse du jugement. Mme Boissonnas n'absout pas le parti auquel Robert Lee consacra son talent, et qu'en Europe on a flétri du nom d'*esclavagiste*. Peut-être le Sud n'était-il pas aussi ennemi de l'abolition des esclaves que ses ennemis ont réussi à le faire croire ; toujours est-il qu'en prenant en main la cause de l'humanité, ceux-ci ont su tourner vers eux toutes les sympathies. Grâce à l'impartialité du biographe, l'esprit, dégagé de toute préoccupation, se laisse prendre tout entier au charme de cet homme qui trouvait, en son âme chrétienne, un calme égal dans la victoire comme après la défaite.

Assez d'historiens ont insisté sur les ressources inépuisables de la stratégie du général Lee, conté ses courses en Maryland et sa défense quatre fois heureuse et toujours renouvelée des murs de Richemond. Il restait à nous peindre l'homme : c'est ce dernier trait, délicat et intime, que le talent de Mme Boissonnas vient d'ajouter au portrait du héros. A. D.

Le Comte Gaston de Raousset-Boulbon, par Henry de la Madelène. Paris, Charpentier, 1876, gr. in-18 de VIII-322 p. — Prix : 3 fr. 50.

M. de la Madelène, le romancier dès longtemps apprécié, en devenant l'historien exact du comte de Raousset-Boulbon, semble n'avoir pas changé de genre, tant les aventures de son héros rappellent l'époque où les chevaliers errants vagabondaient dans le domaine de la fantaisie. Celui-ci mène d'abord à Paris la bande joyeuse des désœuvrés, puis fait en Algérie un essai malheureux de colonisation En 1848, nous le retrouvons, — c'est là le trait le moins original de son existence, — candidat à la députation ; l'année suivante, sans ressources mais la tête haute et pleine de ses ambitieuses rêveries, il débarque à San Francisco, où tour à tour il est déchargeur sur le port, pêcheur, chasseur, marchand de bestiaux. Les hasards d'une concession douteuse le poussent dans la Sonore, qu'il parcourt à la tête d'une compagnie de 250 hommes ; bientôt il est en guerre avec le Mexique, vainqueur à Hermosillo, puis forcé par la maladie de renoncer aux espérances de ce premier succès. Une seconde tentative à main armée échoue misérablement, et M. de Raousset-Boulbon, le 12 août 1851, est fusillé par un peloton mexicain. L'élégante intrépidité et l'imagination pleine de ressources qu'il montre dans ses courses à travers les deux mondes, font naître l'intérêt et l'indulgence pour ce héros incomplet, désabusé par la mort seule de ses aspirations chimériques. A. D.

Journal de la guerre de 1870-1871 à Dijon et dans le département de la Côte-d'Or, par Clément Janin. 1re partie, 14-31 octobre 1870. Dijon, J. Marchand et Mannière-Loquin, 1873. 2e partie, 1er novembre 1870-1er mars 1871. Dijon, Warion, 1875. 2 vol. in-8 de VI-97 et VI-229 p. — Prix : 1re partie, 2 fr. ; 2e partie, 3 fr.

La Bourgogne pendant la guerre et l'occupation allemande (1870-1871), d'après la *Gazette officielle de Carlsruhe,* traduction du Dr Louis Marchand. Dijon, J. Marchand et Mannière-Loquin, 1875, in-8 de XX-262 p. — Prix : 3 fr.

Le premier de ces ouvrages est un journal fidèlement tenu par un habitant de Dijon que nous croyons bien renseigné, quoique nous ayons

relevé plusieurs inexactitudes : la vérité était bien difficile à discerner au milieu de tous les bruits qui circulaient. Il prétend à l'impartialité, ce qui veut dire qu'il n'en a pas toujours. Il rend assez bien la physionomie de Dijon pendant la guerre. La prise de la ville est racontée en détail. On ne relève pas beaucoup de faits nouveaux ; on ne peut s'attendre à en trouver après tout ce qui a été écrit et dit sur ce sujet. Pour les documents dijonnais, ils sont plus complets dans les *Murailles de Dijon pendant la guerre ;* nous avons noté quelques traits échappés sur Garibaldi. Ainsi, l'auteur constate (II, 60) que le plan d'attaque du général Bressolles, qui substituait la force à la surprise, ne fut pas accepté par Garibaldi. Voici encore une dépêche que nous ne croyons pas consignée dans les deux volumes de dépêches du Gouvernement de la défense nationale distribués aux membres de l'Assemblée nationale : « Ministre de la guerre, dit le général Bressolles, me télégraphie de laisser Garibaldi agir librement et tout entier à ses entreprises aventureuses (II. 71). »

— Le volume traduit par le Dr Marchand est l'œuvre d'un « reporter » de journal allemand qui ne se pique pas plus d'exactitude que ses confrères de France, que nous avons pu juger par nous-mêmes. Il est surtout intéressant comme étude des mœurs, des dispositions d'esprit des Allemands, de leur manière de nous juger. La *Gazette officielle de Carlsruhe* ne nous flatte pas ; elle ne nous traite pas en amis. Elle nous dit quelquefois des vérités en termes qui ne sont peut-être pas agréables à entendre, mais dont nous pouvons profiter. Ses correspondances vont du 29 octobre 1870 au 25 mars. Elles sont suivies d'un appendice sur la bataille de Nuits, tiré de l'ouvrage du capitaine Lochlein. R. de S.-M.

Un château en Seine-et-Marne. — 1870,— par le marquis de Mun. 4e édition. Paris, Dentu, 1876, gr. in-18 de 278 p. — Prix : 3 fr.

Le marquis de Mun a pensé, avec raison, que l'on oublie si vite en France qu'il n'est point sans utilité de montrer « l'état moral et matériel des choses pendant l'invasion, dans une région qui n'a pas connu l'émotion des luttes, mais les douleurs lentes de l'occupation. » Le mérite de ses récits n'est pas seulement, comme il le dit, dans l'exactitude et dans la précision ; il y règne un charme pénétrant et un souffle de foi et de patriotisme qui élève l'âme. C'est un livre où l'auteur a mis son cœur en même temps que son talent, et l'on y trouvera bien tout ce que, pendant ces tristes jours, il a « vu, pensé, souffert et detesté. » Nous ne craignons pas de dire que c'est une des lectures les plus utiles et les plus attrayantes qu'on puisse faire. X.

Un jour de repos par semaine, par M. l'abbé Auguste Bosia. Paris, Palmé, 1875, in-18 de 64 p. — Prix :

Cette nouvelle brochure sur le dimanche s'adresse plutôt aux chrétiens pour les instruire, qu'aux indifférents et aux ignorants pour les convertir. M. l'abbé Bosia s'étend beaucoup sur les relations entre la loi du dimanche et la loi du sabbat imposée aux juifs, entre les devoirs du dimanche et les devoirs du sabbat. La partie la plus pratique et la plus neuve de son travail concerne les œuvres défendues le dimanche : il donne des règles qui sont trop généralement ignorées. Sa modestie lui fait emprunter à l'excellent ouvrage de M. Perennès de très-fortes considérations sur les avantages sociaux du dimanche. Il affirme l'obligation pour les gouvernements d'intervenir dans cette question, et montre que les gouvernements « libéraux »

d'Angleterre et des États-Unis n'y manquent pas. Son dernier mot est un appel aux chrétiens pour propager la sanctification du dimanche.

R.

L'Éducation par la charité, par le chanoine E. Tisserand. Nice, Labonne, in-12 de 72 p. — Prix : 1 fr.

Cette brochure, début d'une série qui doit en comprendre douze, une pour chaque mois, ne répond pas parfaitement à l'idée qu'on peut s'en faire par le titre. Nous n'y trouvons, en effet, que d'excellentes considérations sur la charité, sur la miséricorde et des traits de charité empruntés à la vie des saints.

V. M.

Voltaire ennemi de Dieu, de la France et du peuple, par un ermite en vacances. Bordeaux, L. Coderc, 1875, in-18 de 24 p. — Prix : 15 cent.

L'intention de cette brochure de propagande est de combattre l'influence que Voltaire exerce encore sur toutes les classes, en montrant ce qu'il pensait de Dieu, de la France, sa patrie, et du peuple qui lui servait de marchepied. Il se sert de citations puisées dans ses œuvres, qui dévoilent son impiété, ses sentiments anti-patriotiques et son mépris pour les classes populaires. Les citations pourraient être plus nombreuses, mieux groupées, et gagneraient à n'être pas noyées dans les réflexions de « l'ermite en vacances. »

V. M.

Les Libertés populaires au moyen âge, par Edmond Demolins. Paris, librairie de la Société bibliographique, 1876, in-32 de 128 p. — Prix : 25 cent., et 35 cent. *franco. (Bibliothèque à vingt-cinq centimes.)*

La Société bibliographique a pris l'initiative d'une publication, entreprise sur une vaste échelle, et destinée à combattre par des expositions contraires les innombrables brochures de la *Bibliothèque démocratique* et autres collections du même genre. Cette publication paraît sous ce titre : *Bibliothèque à vingt-cinq centimes*, par petits volumes in-32 de 128 pages, et la brochure que nous annonçons est la première parue; elle est la condensation du livre si remarqué de M. Edm. Demolins sur le *mouvement communal*, et ne peut manquer d'être accueillie avec la même faveur que le livre du jeune et brillant écrivain.

L. C.

Le Massacre des otages en 1871, par Urbain Guérin. Paris, librairie de la Société bibliographique, 1876, in-32 de 128 p. — Prix : 25 cent , et 35 cent. *franco. (Bibliothèque à vingt-cinq centimes.)*

Cet opuscule forme le second volume de la *Bibliothèque à vingt-cinq centimes;* il est le résumé, fait d'après les sources et avec le plus grand soin, des récits du sanglant épisode de la Commune, qu'il est plus que jamais opportun de rappeler à la mémoire, au moment où le triomphe du parti radical dans les élections du 20 février inspire les craintes les plus légitimes. Les faits parlent assez haut, et ils sont parfaitement mis en lumière.

L. C.

VARIÉTÉS

—

BIBLIOGRAPHIE RAISONNÉE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

III. — HARANGUES. — DISCOURS DE RÉCEPTION. — RAPPORTS ACADÉMIQUES ET PRIX DÉCERNÉS [1].

N. B. — Il est très-difficile de procéder avec ordre dans la bibliographie très-complexe et fort embrouillée de cette section : personne ne l'a encore tenté et presqu'aucun de nos grands dépôts publics ne contient de collection complète de ces documents. Nous joignons les prix aux discours de réception et aux harangues générales, parce que les recueils ont toujours donné pêle-mêle toutes ces pièces, et le premier recueil connu, celui de Pierre Le Petit, commence par les pièces couronnées.

70. — *Discours de réception prononcés par les récipiendaires et les directeurs de l'Académie,* à l'occasion de toutes les réceptions académiques, publiés séparément.

On sait que l'usage des discours de réception date de la harangue de Patru en 1640. Depuis cette époque, les discours de réception ont presque tous été imprimés au moment même en format in-4. Il serait fastidieux d'en reproduire ici la liste, qui comprendrait près de quatre cents articles se bornant à l'indication monotone des noms des récipiendaires et des directeurs. Nous nous contenterons de renvoyer à toutes les listes académiques et de donner ici la suite des imprimeurs-libraires de l'Académie qui ont édité ces discours. Ce sont : 1° de 1634 à 1643, Jean Camuzat ; — 2° de 1643 à 1686, Pierre Le Petit ; — 3° de 1686 à 1689, J.-B. Coignard Ier ; — 4° de 1689 à 1713, J.-B. Coignard II ; — 5° de 1713 à 1749, J.-B. Coignard III ; — 6° de 1749 à 1760, Jacques-Bernard Brunet ; — 7° de 1760 à 1765, la veuve Brunet ; — 8° de 1765 à 1773, Regnard, puis sa veuve, puis celle-ci et Demonville ; — 9° de 1773 à 1792, Ant. Guénard-Demonville ; — 10° de 1795 à 1805, Bossange-Masson et Besson ; — 11° de 1805 à 1812, Baudoin ; — 12° de 1812 jusqu'à nos jours, les Didot, de père en fils.

Les titres de ces pièces sont ainsi libellés :

Avant la Révolution : *Discours prononcés dans l'Académie françoise,* le.... à la réception de M. N... — A Paris, chez N..., impr. de l'Académie françoise (date).

A partir de la réorganisation en 1803, on lit : *Discours prononcés dans la séance publique tenue par la classe de la langue et de la littérature françoises de l'Institut national,* le..... pour la réception de M. N... (date). — A Paris, etc...

Enfin depuis 1816, on lit : *Discours prononcés dans la séance publique tenue*

1. L'appel que nous avons fait aux érudits, dans la dernière livraison du *Polybiblion,* a déjà produit de bons résultats. C'est ainsi que M. Victor Fournel nous a signalé, pour notre § Ier, des études sur les fauteuils de MM. de Carné et Dufaure, qu'il a publiées dans la *Revue française* de M. Amat, en février et avril 1861, ainsi qu'une étude sur le fauteuil de M. Prévost-Paradol qu'il a donnée dans la *Gazette de France.* Nous saisissons cette occasion pour réparer, à l'égard de M. Victor Fournel, une omission de notre n° 10. Il ne faut pas que l'on confonde ses études avec celles de M. Chasles indiquées sous le même numéro. Celles de M. Fournel sont beaucoup plus sérieuses et surtout plus critiques. Il y a là toute la différence qui sépare un fantaisiste d'un érudit aimable qui fait part de ses observations sans pédanterie.

par l'Académie française pour la réception de M... le.. (date). — Paris, Didot, imprimeur de l'Académie française.

Nous devons ajouter que, depuis 1855, la librairie académique Didier et Cᵉ publie, en format in-8°, les discours prononcés dans les séances de réception, sous le titre de : « *Institut de France. — Discours de réception de M... — Réponse de M..., directeur de l'Académie française, — Lus à la séance publique du* ... — Paris, Didier et Cᵉ, etc., » avec faux-titre spécial à chaque discours.

Enfin un certain nombre d'académiciens ont fait paraître les discours prononcés à leurs séances de réception, chez divers éditeurs étrangers à l'Académie, tels que : Réception Montalembert, chez Sagnier et Bray, 1852, in-8. — Réception Dupanloup, chez J. Lecoffre, 1854, gr. in-8. — Réception Émile Augier, chez M. Lévy, 1858, in-8. — Réception Prévost-Paradol, *ibidem*, etc., etc.

On sait aussi que le *Journal officiel* (et avant 1869 le *Moniteur universel*), reproduit régulièrement *in extenso* les discours de réception et de réponse et que presque tous les journaux qui se piquent de littérature suivent son exemple.

Arrivons maintenant aux recueils spéciaux, et suivons l'ordre chronologique.

71. — *Collection Pierre Le Petit. — Recueil de quelques pièces de prose et de vers, proposez de la part de l'Académie françoise en* 1671. Paris, Pierre Le Petit, imprimeur et libraire du roy et de l'Académie françoise, rue Saint-Jacques, à la Croix-d'Or, 1671, in-12, 378 p. Il y a un faux-titre avant les discours et un autre avant les poésies. Le privilége est du 19 septembre 1671, pour cinq ans. Ce premier concours avait pour sujet d'éloquence *De la Gloire ;* ce fut Mˡˡᵉ de Scudéry qui l'emporta ; et pour sujet de vers *Le Duel aboli*. La couronne fut décernée à La Monnoye, plus tard académicien. Ce premier volume a eu, à notre connaissance, au moins quatre autres éditions : deux par Cauterot, acquéreur du fonds Le Petit en 1686, et deux par J.-B. Coignard, successeur de P. Le Petit, comme imprimeur de l'Académie. Nous en décrirons trois dans les collections Cauterot et Coignard, et nous ne signalerons ici que la quatrième ; édition isolée par Cauterot en 1693, in-12, avec le même titre et suivie d'un extrait des règlements de l'Académie sur les prix et d'une liste des sujets proposés depuis 1671 jusqu'en 1685 (382 p.).

Les autres volumes publiés successivement par P. Le Petit portent un titre différent du premier : *Recueil de plusieurs pièces d'éloquence et de poésie présentez à l'Académie françoise pour le prix de l'année* 1673. — Paris, P. Le Petit, etc. 1673, in-12 (200-36 p.), avec pagination séparée pour la prose et pour les vers. Le privilége est du 22 août 1673, pour sept ans. — *Id.* pour l'année 1675. Paris, 1675 (374 p.), à pagination suivie pour la prose et les vers, avec nouveau privilége du 29 août 1675, pour dix ans. — *Id.* pour l'année 1677. Paris, 1677 (192 p.). — *Id.* pour l'année 1679. Paris, 1679 (154 p.). — *Id.* pour l'année 1681. Paris, 1681 (XXII-136 p.), suivi du « discours prononcé à l'Académie françoise pour la distribution des prix par M. Doujat, directeur, le jour de saint Louis 1681, » à pagination spéciale. — *Id.* pour l'année 1683. Paris, 1683 (74 p.). — *Id.* pour l'année 1685. Paris, 1685 (96 p.). — Cela fait en tout huit volumes. Pierre Le Petit mourut en 1686 ; mais nous joindrons à sa collection le volume suivant qui ne se rattache pas aux collections ultérieures : *Recueil de plusieurs pièces d'éloquence et de poésie, présentez à l'Académie françoise pour les prix de* 1687 donnez le jour de la saint Louis de la mesme année, avec plusieurs autres discours qui y ont esté prononcez. — A Paris, en la boutique de Pierre Le Petit, chez Jean Villette, le fils, rue

Saint-Jacques, à la Croix-d'Or. 1687, in-12 (440 p.). Achevé d'imprimer le 15 juillet 1688 (*sic*). En sorte que la collection Pierre Le Petit se compose en somme de neuf volumes[1].

72. — *Collection Cauterot.* — Quelque temps après la mort de Pierre Le Petit, Jean Cauterot acquit son fonds et son privilége et réimprima tous les précédents recueils en collection tomée ainsi qu'il suit : *Recueil de plusieurs pièces d'éloquence et de poésie présentez à l'Académie françoise* pour le prix de l'année 1671. Tome premier. A Paris, chez Jean Cauterot et Louis Guérin, rue Saint-Jacques, à l'Image Saint-Pierre, s. d. (1687), 520 p. Ce tome premier, quoique le titre ne porte que l'indication de l'année 1671, contient aussi le concours de l'année 1673, sans pagination spéciale, mais avec un frontispice distinct, suivi du privilége obtenu par Pierre Le Petit en 1675. — *Id.* pour l'année 1675. Tome second, s. d. (1687) 577 p. Contenant les trois concours de 1675, 1677 et 1679, à pagination continue et avec faux-titres spéciaux pour chaque année. — *Id.* pour l'année 1681. Tome troisième, s. d. (1689) 756 p., contenant les cinq concours de 1681, 1683, 1685, 1687 et 1689, avec faux-titres spéciaux. — Le concours de 1681 est suivi d'un cantique de Charpentier et du discours de Donjat précédemment cité; celui de 1687 des *discours de réception* de l'abbé de Choisy et du duc de Saint-Aignan ; celui de 1689 de plusieurs discours « qui ont esté prononcez et de plusieurs pièces de poësie qui ont esté leues dans l'Académie en différentes occasions. »

A cette époque, Cauterot céda son privilége à J.-B. Coignard, nommé imprimeur de l'Académie, qui continua pendant quelque temps cette série tomée. On a ainsi deux autres volumes : *Recueil*, etc., pour l'année 1691, *avec plusieurs discours qui y ont esté prononcez et plusieurs pièces de poësie qui y ont esté leues en différentes occasions*. Tome quatrième. Paris, veuve J.-B. Coignard, imprimeur du roy, rue Saint-Jacques, à la Bible-d'Or, et J.-B. Coignard, fils, imprimeur du roy et de l'Académie, rue Saint-Jacques, au Lion-d'Or. 1691, in-12, 600 p., dont 300 pour le concours de 1691 et 300 pour le concours de 1693, — ce qui prouve que le livre a été imprimé en deux parties, puisque le titre est antidaté de deux ans sur la fin du volume. — *Id.* pour les années 1695 et 1697. Tome cinquième. A Paris, J.-B. Coignard. 1700, in-12 (600 p.). Cette série tomée, qui comprend cinq volumes, n'a pas été continuée.

73. — *Collection Coignard.* — En succédant à Pierre Le Petit, comme imprimeur de l'Académie française, Coignard prit le parti de joindre aux pièces couronnées dans les concours, tous les discours prononcés et toutes les pièces lues en différentes occasions, soit en séance de l'Académie, soit dans les députations. C'est ce qui rend sa collection très-précieuse. Il réimprima, du reste, tous les volumes antérieurs, mais avec le libellé des titres anciens, de sorte que la mention des pièces académiques ne s'y trouve qu'à partir de 1687 ; et le volume du concours de 1687, dans sa série, contient toutes les harangues prononcées depuis 1670 jusqu'en 1685. On y joignit même plus tard les panégyriques de saint Louis prononcés annuellement devant l'Académie par des orateurs non académiciens, les pièces d'éloquence et de poésie envoyées annuellement par l'Académie de Soissons d'après ses statuts, diverses pièces adressées par d'autres académies provinciales, etc. La collection Coignard est une véritable encyclopédie académique pendant un siècle presque entier. Il y a un certain nombre de variantes dans les titres des différents volumes, en particulier au moment des successions des différents Coignard ;

1. Il est bon d'ajouter que presque toutes les pièces de poésie ou d'éloquence couronnées par l'Académie depuis l'origine ont été publiées isolément : mais il nous a semblé qu'il n'était utile de donner ici que la bibliographie de leurs recueils.

mais nous ne reproduirons pas toutes ces variantes, qui ne changent en rien le fond de l'intitulé. Un grand nombre des volumes de la collection a dû être réimprimé plusieurs fois, en sorte qu'il est très-rare de trouver des collections d'édition uniforme. Nous n'en connaissons qu'une seule complète, en quarante-trois volumes, à la bibliothèque de l'Arsenal. Brunet n'en connaissait que trente-neuf. A la bibliothèque nationale, on n'en a que trente-sept; la nôtre en a quarante et un, et la bibliothèque de l'Institut possède bien le quarante-troisième, mais on n'a pas pu nous présenter le n° 42. Quoi qu'il en soit, voici l'énumération rapide de tous les volumes de la collection, en remarquant qu'aucun titre des volumes Coignard proprement dits ne porte de tomaison, mais que la date de leurs premières éditions et leur nombre sont indiqués à partir de 1725. C'est la veuve Regnard qui commença la tomaison des volumes, à partir du quarantième.

I. — *Recueil de quelques pièces de prose et de vers*, faites pour les prix qui avoient été proposez de la part de l'Académie françoise en 1674. Paris, J.-B. Coignard, 1696 et 1715, in-12 (368 p.)

II. — Concours de 1673. Paris, Veuve J.-B. Coignard et J.-B. Coignard fils, 1694 (260 p.) et J.-B. Coignard, 1715 (260 p.)

III. — Concours de 1675. Paris, J.-B. Coignard, 1695, 1698, 1719 et 1721, in-12 (338 p.).

IV. — Concours de 1677 et de 1679. — Les deux concours ont été édités séparément par Coignard, le premier en 1695 (192 p.), le second en 1696 (166 p.), avec la harangue de Rose au roi pour la paix; mais l'édition de 1719, qui constitue les volumes de la série générale, les a réunis ensemble en un volume de 354 pages, à pagination continue.

V. — Concours de 1681, 1683 et 1685. — Ces trois concours ont aussi été édités séparément par Coignard, le premier en 1697 (144 p.); le second en 1698 (80 p.) et 1720 (112 p.); le troisième en 1698 (122 p.); mais l'édition de 1719, qui constitue les volumes de la série générale, les a réunis en un volume unique à pagination continue (306 p.).

VI. — Concours de 1687. — Éditions de 1697 et 1724 (318 p.). C'est ce volume qui contient pour la première fois la collection des harangues académiques depuis 1670 jusqu'en 1685.

VII. — Concours de 1689. — Éditions Coignard, en 1689, 1705 et 1720 (336 p.). — C'est le volume de l'édition de 1689 qui porte la mention de la cession par Cauterot des anciens priviléges de Pierre le Petit, à J.-B. Coignard.

VIII. — Concours de 1691. — Éditions Coignard en 1691, 1698 (324 p.) et 1721 (316 p.). — Coignard Ier était mort en 1689; sa veuve, puis Coignard II lui succédèrent. C'est Coignard II qui a publié l'édition de 1691.

IX. — Concours de 1693. — Éditions de 1693, 1708 et 1729 (364 p.).

X. — Concours de 1695. — Édition de 1695 (268 p.).

XI. — Concours de 1697. — Édition de 1697 (302 p.).

XII. — Concours de 1699. — Édition de 1699 (180 p.). On supprime, à partir de ce moment, les pièces de poésie lues en-dehors des concours, et le titre porte simplement, après *Recueil*, etc. : « *avec plusieurs discours qui ont été prononcez* dans l'Académie françoise, en plusieurs occasions. » Il y a eu deux éditions à la même date et avec des monogrammes différents. L'une des deux, comprenant 192 pages, se termine par une liste des membres de l'Académie avec les prédécesseurs de chacun.

XIII. — Concours de 1701. — Édition J.-B. Coignard, 1701 (266 p.) sans liste à la fin, et 2e édition, Veuve Brunet, imprimeur-libraire de l'Académie. 1761, in-12 (246 p.).

XIV. — Concours de 1703. — Nouveau titre; on rétablit les pièces de vers

lues en séance : « *Recueil des pièces d'éloquence et de poësie* qui ont remporté les prix de l'Académie en l'année 1703, avec les discours et pièces de poésie prononcés ou lues dans l'Académie. » — Paris, J.-B. Coignard, 1703 (270 p.), 1709 et 1721 (320 p.), et Veuve Brunet, 1762, in-12 (320 p.).

XV. — Concours de 1704. — Encore quelques variantes au titre. Deux édit. : J.-B. Coignard, 1704 et J.-B. Coignard fils, 1725 (260 p.).

XVI. — Concours de 1705. — Éditions J.-B. Coignard, 1705 et J.-B. Coignard fils, 1730 (240 p.).

XVII. — Concours de 1707. — Édition J.-B. Coignard, 1707 (228 p.), avec les pièces envoyées pour la première fois par l'Académie de Soissons, à pagination séparée (28 p.) ; — 2e édition, J.-B. Coignard fils, 1726 (256 p.).

(*A suivre.*) René Kerviler.

CHRONIQUE

M. Pierre Laurentie, né au Houga (Gers), le 21 janvier 1793, est mort à Paris, le 9 février 1876. A l'âge de treize ans, il entra au collége de Saint-Sever. Il y fit de solides études et y demeura ensuite comme régent de sixième, puis de rhétorique. La vocation littéraire apparut en lui de bonne heure, et s'exprima d'abord par des compositions poétiques, justement remarquées de ses supérieurs. Des stances à Mme la duchesse d'Angoulême, imprimées en 1814, à l'imprimerie ambulante qui suivait l'armée du maréchal Soult, marquèrent l'éveil de sa vocation royaliste. Le duc d'Angoulême venait d'entrer en France. La maison de Bourbon apportait à la nation, brisée par tant d'années d'une guerre incessante et en proie à l'invasion attirée sur elle par les revers de Napoléon, l'espérance du salut qu'elle sut si promptement réaliser. M. Laurentie comprit, comme tous les hommes sensés de sa génération, qu'elle était l'unique ressource de la France agonisante, et il se rangea avec un patriotique enthousiasme à l'opinion qu'il a honorée par une longue vie de labeur et de fidélité. Il vint à Paris en 1816, et ayant été présenté à M. Michaud, directeur du journal *la Quotidienne*, il fut, en 1817, attaché à la rédaction de cette feuille, dont il fut le collaborateur assidu, et dont, à la fin de la Restauration, il devint à son tour le directeur, lors de la retraite de M. Michaud. Il occupa dans l'administration royale divers emplois. Mais l'instruction publique avait ses préférences. Il fut répétiteur à l'École polytechnique, et, sous le ministère de Mgr Frayssinous, inspecteur général de l'Université. Il contribua à la fondation de la Société des bonnes lettres, et prit une part brillante à ses réunions, où il fut témoin des premiers succès de Victor Hugo. Membre de l'*Association pour la défense des intérêts catholiques*, il se joignit au groupe qui défendait, contre les prétentions d'un gallicanisme dangereux et suranné, la pureté de la foi romaine, et fut en communion d'idées et en relations amicales avec M. de La Mennais. Après 1830, il continua à combattre avec une noble énergie pour la liberté religieuse et, en particulier, pour la liberté d'enseignement ; il ne suivit, ni dans ses erreurs religieuses ni dans ses erreurs politiques, ce même groupe et son chef, qui fondèrent alors le fameux journal *l'Avenir*. Demeuré purement catholique et purement royaliste, M. Laurentie défendit d'abord la cause de la légitimité dans deux journaux créés par lui, le *Rénovateur* et le *Courrier de l'Europe*, puis il reprit la direction de *la Quotidienne*, qu'il n'a plus quittée jusqu'à sa mort. C'est, en effet, ce même journal qui s'appelle aujourd'hui l'*Union*. L'énergie

et le talent qu'il y a dépensés, sans jamais épuiser l'incroyable vigueur d'une intelligence demeurée jeune jusque dans l'extrême vieillesse, ont à peine besoin qu'on les rappelle, tant ils demeurent présents à tous ceux qui ont quelque souci des choses de l'intelligence. M. Laurentie avait une force de travail bien supérieure à sa tâche quotidienne. Aussi se délassait-il de ses labeurs de polémiste par d'autres labeurs, où l'histoire et la philosophie occupaient le premier rang. On trouvera plus loin la liste de la plupart de ses ouvrages. Ils sont écrits, comme tout ce qui est sorti de sa plume, dans une langue forte et savante, nourrie de la substance des grands modèles qu'il méditait jour et nuit. Tacite et Bossuet étaient ses auteurs préférés. Il avait le goût du latin, et sa prose en témoigne. La poésie, par où s'étaient fait jour les premières aspirations de son talent, lui demeura chère. Il n'a jamais cessé de la cultiver. L'*Union* publiait parfois de courtes pièces signées de la lettre *L*, et qui sont de M. Laurentie. Durant sa dernière et cruelle maladie, qui l'a tué sans l'abattre, il trompait les longues heures de l'insomnie en mettant sur leurs pieds quelques vers latins. Il avait, avec le goût des lettres, celui des beaux-arts. Il savait très-bien la musique et a composé aussi, en ce genre : plusieurs morceaux qu'on chante dans nos églises sont de lui. Il avait écrit des airs pour plusieurs poésies anciennes et notamment pour la célèbre ballade de Charles d'Orléans : *le Renouveau*. Mais ces talents aimables semblent comme effacés sous la grandeur de son caractère de chrétien et de royaliste, auquel ses adversaires, comme ses amis et ses disciples, se sont plu à rendre hommage par leurs éloges publics, et par leur concours respectueux autour du cercueil du vénéré doyen de la presse française.

Voici quelles ont été les productions littéraires de M. Laurentie : *De l'éloquence politique, de son influence dans les gouvernements populaires et représentatifs*. Paris, 1819, in-8, et 1821. — *De l'Université*, extrait de la *Quotidienne*, in-8, 1820. — *Études littéraires et morales sur les historiens latins*. Paris, 1822, 2 vol. in-8. Une deuxième édition, très-augmentée, a paru sous le titre de *Histoire, morale et littérature*. 1840, 2 vol. in-8. — *De la justice au dix-neuvième siècle*. Paris, 1822, in-8. — *Questions du jour*. Paris, 1823, in-8. — *Considérations sur les constitutions démocratiques et en particulier sur la charte portugaise par rapport à la politique de l'Angleterre et de l'Europe*. Paris, 1826, in-8. — *Introduction à la philosophie, ou traité de l'origine de la certitude des connaissances humaines*. Paris, 1826, in-8. — *Methodus nova instituendæ philosophiæ*. Paris, 1827, in-8; 2e éd., 1830. — *Rapports présentés au Conseil général de la Société catholique des bons livres*, par M. Laurentie, secrétaire de la direction, 1827, in-12; 1829, in-8.— *De la persécution de l'Église catholique au sujet des ordonnances sur les petits séminaires*. 1828, in-8, deux éditions. — *De l'Étude et de l'Enseignement des lettres*. Paris, 1828 et 1851, in-8. — *Vie d'Agricola*. Traduction de Tacite. Paris, 1829, in-18, insérée dans les *Historiens latins*. —*De la légitimité et de l'usurpation*. Paris, 1830, in-8. — *Notice sur M. l'abbé Jourdan, ancien recteur de l'Académie de Pau*. 1831, in-8. — *De la Révolution en Europe*. Paris, 1832, in-8. — *Histoire des ducs d'Orléans*. Paris, 1832-34, 4 vol. in-8. — *Lettres sur l'éducation*. Paris, 1835, in-18. — *Lettres à un père sur l'éducation de son fils*. 1836, in-18. — *Lettres à une mère sur l'éducation de son fils*. Paris, 1836, in-18. — *Lettres à un curé sur l'éducation du peuple*. Paris, 1838, in-18. — *Histoire de France*. Paris, 1839-55, avec un complément en deux volumes (1855) sous le titre d'*Histoire de la Révolution, du Consulat et de l'Empire*, 1857 et 1873, 8 vol. in-8; 1858, 8 vol in-12. — *Théorie catholique des sciences. Introduction à l'Encyclopédie du dix-neuvième siècle*. Paris, 1841, in-8. — *Liberté d'enseigne-*

ment. Paris, 1844, in-8. — *Liberté d'enseignement; lettres à M. Thiers.* Paris, 1845, in-8. — *Un chapitre de rhétorique. De la convenance du style.* Paris, 1849, in-32. — *A mon pays.* Auch, 1849, in-8. — *De la démocratie et des périls de la société.* Paris, 1849, in-16. — *De l'esprit chrétien dans les études.* Paris, 1852, in-8. — *La Papauté, Réponse à M. de Tutcheff, conseiller de S. M. l'Empereur de Russie.* Paris, 1852, in-32. — *Le Pape et le Czar.* Paris, 1852, in-8. — *Notice nécrologique sur M. Hipp. de la Porte.* 1852, in-8. — *Dona Isabelle.* 1855, in-8. — *Notice sur Choron et son École.* Extrait de la *Maîtrise.* Paris, 1858, in-8. — *Les Rois et le Pape.* Paris, 1860, in-8. — *Rome et le Pape.* Paris, 1860, in-8. — *Rome (Rome est à moi).* Paris, 1861, in-8. — *Histoire de l'Empire romain, avec une introduction sur la Révolution romaine.* Paris, 1861-62, 4 vol. in-8. — *L'athéisme scientifique, réponse à M. Renan.* Paris, 1862, in-8. — *Le Livre de M. E. Renan sur la vie de Jésus.* Paris, 1863, in-8. — *Le duc de Lévis.* Paris, 1863, pet. in-8. — *Philosophie de la prière.* Paris, 1864, in-18. — *Mélanges.* Paris, 1866, 2 vol. in-8. — *Épisode de l'émigration française.* Paris, 1869, in-8. — *L'Athéisme social et l'Église, schisme du monde nouveau.* Paris, 1869, in-8. — *Lettres sur Rome,* par Henry de Riancey, précédées d'une *biographie* de l'auteur, par P. S. Laurentie. Paris, 1870, in-8. — *Les Crimes de l'éducation française.* Paris, 1872, in-8. — M. Laurentie a fourni au *Plutarque français* l'article sur « Philippe de Commines. » Il a donné l'*Introduction* à « l'Histoire des Papes jusqu'à nos jours, » par Beaufort, et à *Pont-Levoy, son abbaye, son école,* album, par MM. Léon Rabillon et Raymond Pornin. Il a encore écrit : *Politique royale en France* (in-32), qui a eu cinq éditions. Il a écrit dans le *Journal des connaissances utiles;* — le *Journal des jeunes personnes;* — l'*Encyclopédie du XIXe siècle;* — le *Dictionnaire de la conversation.* Il a dirigé la publication d'une *Bibliothèque choisie* (22 vol. in-18), dans laquelle il a donné lui-même avec des préfaces : *Choix de dialogues des morts* (1829); — *L'Esprit de Montaigne* (1829); — *Historiens latins; Tite-Live, Salluste, Tacite* (1829); — *Lettres d'Euler* (1829); — *Œuvres choisies de Madame de Lambert* (1829); — *Choix de Plutarque* (1830). Et avec Charles Nodier : *Les trois conjurations : Fiesque, Wolstein, les Espagnols contre Venise* (1830). En 1829, il a publié une édition du *Traité du choix et de la méthode des Études* (in-18), de l'abbé Fleury, dans la Bibliothèque des familles chrétiennes. En 1820, il écrivait dans les *Lettres champenoises, ou correspondance morale et littéraire,* rédigée par MM. Michaud, de Feletz, O'Mahony, Mely-Janin, Laurentie, Saint-Prosper, etc., qui ont paru jusqu'en 1823; en 1850, il avait entrepris la publication de l'*Autorité,* revue critique de la révolution politique, philosophique et littéraire, qui n'a eu que trois livraisons.

— M. Henri-Joseph-Guillaume Patin, né à Paris, le 21 août 1793, est mort dans cette même ville, le samedi 19 février 1876. Ancien élève de l'École normale, il y fut nommé, en 1815, maître de conférences de littérature ancienne et moderne. Il avait été reçu docteur ès lettres l'année précédente. Le sujet de sa thèse était : *De l'usage des harangues chez les historiens.* En 1818, il devint professeur de rhétorique au collége Henri IV. En 1830, M. Villemain le choisit pour son suppléant à la faculté des lettres, où il fut chargé, en 1833, après la mort de Lemaire, du cours de poésie latine. En 1865, il succéda comme doyen, à M. Victor Leclerc. Il fut, sous Louis-Philippe, bibliothécaire du palais de Meudon (1840), puis de celui de Versailles (1847). En 1842, il avait été élu membre de l'Académie française dont il devint secrétaire perpétuel en 1871. Il fut élevé, en 1874, au grade de grand-officier de la Légion d'honneur. C'était moins un critique délicat,

un écrivain distingué, qu'un littérateur proprement dit. M. Patin a relativement peu produit. Ses premiers ouvrages, un discours sur la vie et les œuvres de l'historien de Thou, les éloges de Bossuet, de Le Sage, de Bernardin de Saint-Pierre furent écrits pour des concours académiques. De 1841 à 1843, il publia ses *Études sur les tragiques grecs*, livre justement estimé ; vers 1859, une traduction d'Horace, et en 1869, une *Étude critique sur la poésie latine*. M. Patin est mort dans la pleine lumière de la foi catholique et fortifié de tous les secours de la religion.

Voici la liste des publications de M. Patin : *Usage des harangues chez les historiens* (Paris, 1814, in-4) ; — *Éloge de Bernardin de Saint-Pierre* (Paris, 1816, in-8) ; — *Éloge de Le Sage* (Paris, 1822, in-4) ; — *Discours sur la vie et les ouvrages de J.-A. de Thou* (Paris, 1824, in-4) ; — *Éloge de Bossuet* (Paris, 1827, in-4) ; — *Mélanges de littérature ancienne et moderne* (Paris, 1840, 2 vol. in-8) ; — *Études sur les tragiques grecs* (Paris, 1841-43, 3 vol. in-8 ; 1857 et 1865, 4 vol. in-8 et in-12) ; — *Traduction des œuvres d'Horace* (Paris, 1860, 2 vol. in-12) ; — *Discours de réception à l'Académie française de M. Dufaure*. Réponse de *M. Patin*, 7 avril 1864 (Paris, 1864, in-8) ; — *Discours de réception à l'Académie française de M. Claude Bernard* et *Réponse de M. Patin*, 27 mai 1869 (Paris, 1869, in-8) ; — *Œuvres choisies de Th. Loyson, publiées par M. Grimaud, avec une lettre du P. Hyacinthe, et des notices bibliographique et littéraire par MM. Patin et Sainte-Beuve* (Paris, 1869, in-8) ; — *Études sur la poésie latine* (Paris, 1869, 2 vol. in-12) ; — *Valérius Caton* (Saint-Germain, 1869, in-8) ; — *Poésies d'Hésiode*, traduction nouvelle (Paris, 1875, in-8). — Il a écrit de nombreux articles dans le *Lycée français* (1819-20), — le *Répertoire de la littérature* (depuis 1824), le *Globe*, la *Revue Encyclopédique*, la *Revue des Deux-Mondes*, le *Journal des savants* (depuis 1838), etc.

— La science vient de faire une perte considérable en la personne de M. Adolphe-Théodore Brongniart, doyen de la section de botanique à l'Académie des sciences, professeur de botanique (anatomie et physiologie) au Muséum d'histoire naturelle, inspecteur général honoraire de l'enseignement supérieur, ancien membre du Conseil supérieur de l'instruction publique, vice-secrétaire de la Société centrale d'agriculture, président honoraire de la Société centrale d'horticulture, mort à l'âge de soixante-quinze ans, le 18 février dernier. Comme savant, M. Brongniart exerçait, depuis quarante ans, une influence prépondérante sur l'enseignement de la botanique. Né, pour ainsi dire, au Muséum, où Alexandre Brongniart, son père, professait la géologie, allié à d'autres familles de professeurs, beau-frère de M. Dumas, l'illustre chimiste, il s'était placé, très-jeune encore au premier rang de la science par des travaux qui ont exercé une action puissante sur la marche de la science, bien qu'ils n'aient pas été très-nombreux. Il publiait, à l'âge de vingt-un ans, son premier mémoire sur la classification et la distribution des végétaux fossiles, et doit être regardé comme le fondateur de cette branche de la science qu'on désigne aujourd'hui sous le nom de paléontologie végétale, qu'il a résumée dans son *Histoire des végétaux fossiles* (1826) et sur laquelle, il y a six mois encore, il a donné à l'Académie des sciences un mémoire plein des déductions les plus remarquables. Comme physiologiste, il a éclairci par son *Mémoire sur la génération et le développement de l'embryon dans les végétaux phanérogames* (1827), l'une des questions les plus délicates sur laquelle la science ait eu à se prononcer.

D'abord professeur agrégé à la faculté de médecine, M. Ad. Brongniart

fut bientôt appelé à suppléer au Muséum, Desfontaines devenu aveugle (1829), puis à le remplacer définitivement dans sa chaire au Muséum, comme à l'Académie des sciences (1834). La replantation de l'École de botanique, faite par lui en 1843, sur un plan différent du précédent, lui donna l'occasion d'appliquer un principe nouveau dans la méthode naturelle, la suppression des apetales de Jussieu, et leur répartition parmi les autres groupes de plantes dicotylédones, principe duquel découlent presque toutes les modifications qu'on fait encore aujourd'hui subir au *Genera plantarum*. Le système de M. Brongniart a été résumé par lui, dans une brochure célèbre, *Énumération des genres de plantes cultivées au Muséum de Paris, suivant l'ordre établi dans l'école de botanique en* 1843 (Paris, 1843); dont une deuxième édition a paru en 1850. Comme descripteur, M. Brongniart a publié, outre des mémoires sur les bruniacées, les rhamnées et les broméliacées, la *Botanique du voyage autour du monde, exécuté sur la corvette la Coquille* (Paris, Arthus Bertrand, 1829), et il s'est occupé très-fructueusement, avec le concours de son aide-naturaliste A. Gris et de plusieurs botanistes, de la flore de notre colonie dans l'Océan austral, la Nouvelle-Calédonie. M. Brongniart était l'un des derniers représentants d'une époque où les savants pouvaient encore embrasser dans toute son étendue le champ de la science qu'ils cultivaient. Il en a donné, il y a quelques années une preuve, en publiant le *Rapport sur les progrès de la botanique phytographique* (Paris, Hachette, 1868), qui fait partie, avec le rapport de M. Duchartre, sur les progrès de la botanique physiologique, de la collection publiée sous les auspices du ministère de l'instruction publique, à l'imprimerie impériale, à l'occasion de l'exposition universelle.

— M. l'abbé Edmond de Cazalès vient de mourir, le 21 janvier, chez son frère, en Bretagne, où il s'était retiré depuis quelque temps. Il était né le 21 août 1804, à Grenade-sur-Garonne (Haute-Garonne). C'est une des existences les plus curieuses que l'on puisse rencontrer. Après ses études, commencées dans le Midi, achevées à Paris, il parut à la cour comme page du comte d'Artois; peu après, on le trouve officier de dragons, puis attaché au cabinet du ministre de la guerre, le duc de Clermont-Tonnerre. Il quitte les armes pour entrer dans la magistrature; de 1827 à 1829, il est juge-auditeur à Provins. Il abandonne la magistrature pour s'attacher à La Mennais, dont il fut un des premiers à se détacher, frappé surtout de son manque de cœur. Il se donne alors à la littérature, se lie avec une foule d'écrivains et entretient une curieuse correspondance, écrit dans une foule de revues, voyage dans l'Europe entière, apprend à parler l'anglais, l'allemand et l'italien, en même temps qu'il possède le grec et l'hébreu, fonde le premier *Correspondant* avec MM. Wilson, de Caux et Lenormant, et prend place dans une chaire de l'université catholique de Louvain, où il fait un cours sur l'histoire générale de la littérature. Il passe à l'étude de la théologie, qu'il fait à Rome, et il est ordonné prêtre en 1843. Il débuta pour la vie religieuse dans un ordre où il resta peu de temps, et fut appelé par l'évêque de Montauban à la direction de son grand séminaire. Il fut enlevé de ce poste en 1848 pour aller représenter à la Chambre le département du Tarn-et-Garonne. Il s'y montra surtout énergique défenseur de la liberté d'enseignement. Le coup d'Etat le rendit à une vie plus calme : il fut nommé un peu plus tard chanoine de la cathédrale de Versailles.

Ses œuvres principales sont : *Le Mois de juin consacré à honorer le précieux sang de N.-S. Jésus-Christ*, traduit de l'italien avec une *Notice sur Gaspard de Bufalo* (Paris, 1845, in-32). — *Études historiques et politiques sur l'Allemagne contemporaine* (Paris, 1853, in-12), parues d'abord dans la *Revue des*

Deux-Mondes. — *La douloureuse passion de N.-S. d'après les révélations d'Anne-Catherine Emmerich*, traduction de l'allemand de Clément Brentano (30 éditions). — *Vie de la sainte Vierge*, traduit du même. 1 vol. Sagnier (Paris, 1853, in-12). — *Vie de N.-S. Jésus-Christ*, traduit du même (Paris, 1866, 6 vol. in-12). — *Vie de la sœur Emmerich*, traduit du P. Schmœger (1870, 3 vol. in-8). — *Nos maux et leurs remèdes* (Paris, 1875, in-12). On a encore de lui un *Discours sur les avantages de l'éducation religieuse dans les classes pauvres*, lu à l'Académie catholique de Rome, en 1844. Une partie de son cours, professé à Louvain, a paru dans l'*Université catholique*, dirigée par M. Bonnetty. Il a publié, dans la *Revue des Deux-Mondes*, de 1838 à 1842, des études sur l'Allemagne et sur les établissements russes dans l'Asie occidentale. Il a donné une active collaboration au *Correspondant* : Études sur la réforme, sur le divorce, sur la condition des classes pauvres en Angleterre. Il a aussi écrit, dans l'*Univers, les Annales de philosophie chrétienne*, l'*Encyclopédie du dix-neuvième siècle*.

— M. Charles-Edmond-Henri de Coussemaker, né à Bailleul (Nord), le 19 avril 1805, vient de mourir à Lille. En même temps qu'il étudiait le droit pour entrer dans la magistrature, il suivait les cours du Conservatoire de musique. Ses loisirs de magistrat étaient consacrés, soit à composer des œuvres musicales, soit à écrire des mémoires sur des questions d'archéologie se rapportant presque toujours à la musique. Il était correspondant du Comité des travaux historiques institué au ministère de l'Intérieur, président du Comité de la langue flamande, membre de l'Académie royale de Belgique et correspondant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. M. de Coussemaker a publié : *Mémoire sur Hucbald et ses traités de musique* (1841 in-8), *suivi de recherches sur la notation et sur les instruments de musique*; — *Notice sur les collections musicales de la bibliothèque de Cambrai* (1843) *et des autres villes du département du Nord* (paru d'abord dans les Mémoires de la Société d'Émulation de Cambrai ; — *Histoire de l'harmonie au moyen âge* (1852), couronné par l'Académie des inscriptions et belles-lettres ; — *Chants populaires des Flamands de France, avec les mélodies originales* (Gand, 1856, in-8) ; — *Chants liturgiques de Thomas à Kempis* (Gand, in-8, 1856) ; — *L'Harmonie au moyen âge* (1857, in-4), extrait des *Annales archéologiques*; — *Notice sur un manuscrit musical de la bibliothèque de Saint-Dié* (Lille, 1859, in-8) ; — *Drames liturgiques du moyen âge* (Rennes, 1860, in-4) ; — *Orfévrerie du treizième siècle. Châsse et croix de Bourbecques*, (Lille, 1861, in-4); — *Essai historique sur le Hoop* (Lille, 1862, in-8) ; — *Les harmonistes des douzième et treizième siècles* (Lille, 1864, in-8) ; — *L'Art harmonique aux douzième et treizième siècles* (Lille 1865, in-4) ; — *Traités inédits sur la musique, au moyen âge* (1865, in-4) ; — *Scriptorum de musica medii ævi novam seriem a Gerbertino alteram collegit* (1865-67, 3 in-4). M. de Coussemaker a traduit de l'allemand *le Voyage historique dans le Nord de la France*, de Bethmann.

— M. Louis Marcein, comte de Carné, de l'Académie française, est mort le 11 février dernier, à Quimper, où il était né le 17 février 1804. Il entra, sous la Restauration, dans la carrière diplomatique. En 1839, il fut envoyé à la Chambre, où il lutta en faveur de la liberté d'enseignement et des associations religieuses. La révolution de 1848, qui le surprit (voir son livre sur les *Fondateurs de l'unité nationale*), le fit rentrer dans la vie privée et le ramena à la culture exclusive des lettres. Il fut nommé, en 1863, membre de l'Académie française, où il fut reçu par M. Viennet ; il succédait à M. Biot et avait pour concurrent M. Littré, dont les opinions matérialistes causaient alors un juste effroi.

Voici quels sont les ouvrages publiés par M. de Carné : *Du système de l'équilibre, à l'occasion de la nationalité polonaise* (Paris, 1831, in-8) ; — *Vues sur l'histoire contemporaine* (Paris, 1833, 2 vol. in-8) ; — *Vues des intérêts nouveaux en Europe, depuis la Révolution de* 1830 (Paris, 1838, 2 vol. in-8) ; — *Du gouvernement représentatif en France et en Angleterre* (Paris, 1841, in-8) ; — *Études sur l'histoire du gouvernement représentatif en France, de* 1789 *à* 1848 (Paris, 1855, 2 vol. in-8) ; — *Études sur les fondateurs de l'unité nationale* (Paris, 1848, 2 vol. in-8), réimprimé sous ce titre : *Les Fondateurs de l'unité française* (Paris, 1856, 2 vol. in-8) ; — *Un drame sous la Terreur. Guiscriff, précédé d'une notice historique sur la Chouannerie* (Paris, 1856, in-12) ; — *La Monarchie française au dix-huitième siècle ; Études historiques sur les règnes de Louis XIV et de Louis XV* (Paris, 1859, in-8) ; — *Discours de réception à l'Académie française, avec la réponse de M. Viennet* (Paris, 1864, in-8) ; — *L'Europe et le second empire* (Paris, 1865, in-12) ; — *Les États de Bretagne et l'Administration de cette province jusqu'en* 1789 (Paris, 1868, 2 vol. in-8) ; — *Souvenirs de ma jeunesse au temps de la Restauration* (Paris, 1872, in-8) ; — *Théophile Foisset* (Paris, 1873, in-8) ; — *Étude sur la vie et les ouvrages de Chateaubriand* (Paris, 1875, in-8). A tous ces ouvrages, il faut ajouter de nombreux articles dans le *Correspondant*, dont il fut un des premiers écrivains et qui insérait encore ses travaux en 1875 ; dans la *Revue des Deux-Mondes*, dont il rédigea quelque temps la quinzaine politique ; — la *Revue européenne*, l'*Encyclopédie du dix-neuvième siècle*, le *Dictionnaire de la Conversation*, le *Journal des Débats*, l'*Ami de la Religion*. On a encore de lui un *Rapport sur les prix de vertu* (1874).

— M. Gabriel Andral, savant et médecin célèbre, né à Paris, le 6 novembre 1797, est mort le 13 février. Il était membre de l'Académie de médecine depuis 1824, et fut appelé en 1843 à l'Académie des sciences, en remplacement de Double. Reçu docteur en 1821, il fut chargé, en 1828, à la faculté de médecine de Paris, du cours d'hygiène, en 1830, du cours de pathologie interne, et il succédait à Broussais, en 1839, dans la chaire de pathologie et de thérapeutique générale. — Ses principaux ouvrages sont : *Clinique médicale* (1823-1826), qui a eu quatre éditions ; — *Précis élémentaire d'anatomie* (1829) ; — *Traité de l'Auscultation médicale et du cœur* (1836) ; — *Cours de pathologie interne* (1836) ; — *Traitement de la fièvre typhoïde par les purgatifs* (1837) ; — *Recherches sur les modifications de quelques principes du sang ;* — *Essai d'hémathologie pathologique* (1843).

— M. A. Thomé de Gamond, le fameux ingénieur qui a mis en avant le projet d'un tunnel sous-marin pour relier la France à l'Angleterre, vient de mourir à l'âge de 68 ans. Il était ancien élève de l'École d'hydrographie des Pays-Bas, et s'était spécialement consacré à l'étude du régime des eaux. Ses principales publications ont été consacrées aux questions spéciales de sa carrière d'ingénieur : *Étude pour l'avant-projet d'un tunnel sous-marin entre l'Angleterre et la France* (1857, in-4) ; — *Carte d'étude pour le tracé et le profil du canal de Nicaragua*, etc. (1859, in-4) ; — *Mémoire sur le projet de chemin de fer de Seine-et-Oise, type de chemin de fer à bon marché*, etc. (1865, in-4) ; — *Mémoire sur le projet d'agrandissement de la ville de Lisbonne*, etc. (publié en français, en anglais et en portugais, in-4, 1870) ; — *Mémoire sur l'établissement de la république fédérale en France*, dédié aux cantons de la République (Paris, 1871, in-8). — *Mémoire sur le régime général des eaux courantes* (Paris, 1871, in-8) ; — *Mémoire sur le projet de rétablissement du port de Narbonne*, etc. (in-4, 1872). Il avait publié, en 1870, les *Poésies intimes* de Mlle C. Goupy, recueil posthume distribué à la famille et aux amis de l'auteur.

— Le R. P. Auguste Gilliodts, né à Bruges, le 15 mars 1798, est mort à Alost, le 2 janvier 1876. Il était entré dans la Compagnie de Jésus le 9 octobre 1818. Nous citerons parmi ses ouvrages : *Souvenir de la retraite à l'usage de la jeunesse* (Gand, 1841, in-18; 16e édition, Tournai, 1858; nouvelle édition revue et augmentée, Le Mans, 1875); — *Vruchten der geestelyke Oefeningen tot nut Jeugd* (Gand, 1842); — *Congrégation de la bonne mort, érigée dans les églises de la Compagnie de Jésus en Belgique* (Gand, 1857, in-18 ; — 3e édition, 1858), traduit en flamand ; — *Stimuli divini amoris seu exposition et explanatio titulorum Domini nostri Jesu Christi* (Gand, 1860, in-8. 2e édition, 1861) ; — *Praxis divini amoris seu virtutes morales Domini nostri Jesu Christi* (Gand, 1864) ; — *Stimuli ad colendum Deiparam* (Gand, 1869).

— Le R. P. Narcisse Larcher, né à Acquigny (Eure), le 16 octobre 1832, est mort le 22 février 1876, à l'école Sainte-Geneviève de Paris où il professait la physique et la chimie. Il était entré dans la compagnie de Jésus, le 28 septembre 1852. Il a écrit plusieurs articles, dans les *Études religieuses*, en particulier : *Les Étoiles filantes pendant la nuit du 13 novembre* (3e série, t. XIII, p. 564-585). — Il a aussi surveillé les éditions françaises de l'ouvrage du P. Secchi : *Le Soleil*.

— M. Louis Bailhache, ancien professeur au lycée du Mans, né à Saint-Laurent-des-Cuves (Manche), en 1806, est mort au Mans, le 3 octobre. Il a écrit dans plusieurs journaux et dans les bulletins de diverses sociétés savantes, et un certain nombre de travaux publiés à part : *Introduction à la littérature anglaise en France, ou première rencontre des classiques et des romantiques* (Cherbourg, 1843, in-8); — *La Genèse écrite dans les noms propres* (Valognes 1844); — *Discours prononcé le 13 août 1846 à la distribution solennelle des prix du collége du Mans ;* — *Notice sur la vie et les travaux de Milton, pour servir d'introduction au Paradis retrouvé, traduit en français* (Le Mans, 1860); — *Traduction de la guirlande de Marie,* ouvrage publié en Allemagne par Mme la comtesse Hahn-Hahn; convertie à la religion catholique (Le Mans, 1861); — *Trait d'union entre les deux grandes familles des langues aryenne et sémitique* (Le Mans, 1866).

— M. Jean-Claude-Achille Guillard, docteur ès sciences, né à Marcigny-sur-Loire (Saône-et-Loire), le 28 septembre 1799, est mort le dimanche 20 février à 76 ans, à Paris. Il a écrit : *Exposé et rappel de la méthode d'émancipation intellectuelle, avec application à la lecture,* etc. (Lyon, 1829, 5 vol. in-12) ; — *Analyse de la langue latine* (1850) ; — *Formules botaniques et mémoires sur la formation des organes floraux* (1854); — *Éléments de statistique humaine* (1855) ; — *Biographie de L. Jacotot, fondateur de la méthode d'émancipation intellectuelle* (1860). Il a donné sa collaboration aux *Annales des sciences naturelles,* à *l'Annuaire de statistique* et au *Journal des Économistes.*

— M. Hippolyte J.-L. Dussard, né en 1798, le 4 septembre, à Morey (Jura). collaborateur de l'ancien *Temps,* du *Siècle,* du *Bulletin de Férussac,* du *Répertoire de l'industrie étrangère,* rédacteur en chef du *Journal des Économistes,* ancien préfet et ancien conseiller d'État sous le gouvernement de la République, un des promoteurs des écoles laïques, vient de mourir à Paris. Il avait été chargé par M. Dufaure d'une mission en Angleterre, pour y étudier les institutions de charité. Il a publié de l'*État financier de l'Angleterre et des mesures proposées par les whigs et les tories* (1848) ; — *L'Exposition universelle de Londres* (1851) ; — *Le Crédit et la production agricole.* Il a travaillé à la révision et à l'annotation des *Œuvres de Turgot,* dans la collection des principaux économistes. Il a traduit de l'anglais les *Principes d'économie politique* de J. Stuart Mill.

— M. l'abbé Léon-Henri Beaulieu, né à Pontvallain (Sarthe), le 3 avril 1842,

mort au Mans, le 2 octobre, auteur de l'*Année de Marie*... d'après le manuscrit d'un moine bénédictin, daté de l'année 1517 (Paris, Haton, 1870, 4 vol. in-18).

—M. Alphonse Denis, ancien maire d'Hyères, ancien député et agronome, né à Paris, le 24 décembre 1794, mort dans le courant de février. Sorti de l'École de Saint-Cyr, il servit quelque temps dans l'armée, pour ensuite se consacrer aux lettres et à l'agriculture. Il a donné la *Bague ou l'ami du mari*, comédie en vers, et *Promenades pittoresques à Hyères ou Notice historique et statistique sur cette ville, ses environs et les îles* (in-fol. 1833), dont une troisième édition, parue en 1853, est augmentée d'une dissertation médicale par le docteur Bayle. Il avait fondé, avec Abel Hugo, la *Revue de l'Orient* (1843).

— On annonce encore la mort de M. Baudry, mort à Monrétal (Canada), où il exerçait des fonctions dans la magistrature, à l'âge de 59 ans ; on lui doit un *Code des curés* (1850) ; il a collaboré à plusieurs recueils de jurisprudence ; — de M. Chambon, ancien conseiller général et ancien directeur des *Mélanges ocitaniques*, publiés à Montpellier, après 1830, le premier organe légitimiste dans le Languedoc, transformés plus tard en *Écho du Midi*, mort à Lunel, à l'âge de 85 ans ; — de M. Mathieu Bossin, auteur de plusieurs publications d'horticulture, mort le 2 février 1876, à Hanneucourt, près Nantes ; — de M. Charles d'Orbigny, frère d'Alcide d'Orbigny, et ancien aide-naturaliste au Muséum, auteur de publications estimées sur la géologie, mort âgé de 69 ans, à l'hôpital de la Riboisière, le 15 février.

L'abondance des matières nous force à renvoyer à la prochaine livraison les notices sur MM. le baron Séguier, Ambroise-Firmin Didot et le marquis de la Grange, tous les trois membres de l'Institut.

Institut. — *Académie des inscriptions et belles-lettres.* — L'Académie, dans sa séance du 24 février, a procédé au remplacement de M. Mohl. Notre collaborateur M. Boutaric, chef de section aux archives nationales, professeur à l'École des Chartes, a été nommé par 20 voix, contre 10 données à M. Gaston Paris, et 7 à M. Foucart.

Écoles des langues orientales. — Le conseil de perfectionnement de l'École des langues orientales vivantes s'est réuni le 26 janvier, sous la présidence de M. Jourdain, secrétaire général du ministère de l'Instruction publique, pour procéder à la présentation de deux candidats à la chaire de grec moderne, vacante par suite du décès de M. Brunet de Presle, membre de l'Institut. M. Miller, membre de l'Institut, a été présenté en première ligne ; M. Émile Legrand, en seconde ligne. Les deux candidats ont réuni l'unanimité des voix. — Au cours de la séance, et avant de proposer les candidats, M. Schefer, administrateur, avait fait part au conseil d'une disposition testamentaire de M. Brunet de Presle, qui a légué à l'École des langues orientales tous les ouvrages de sa riche bibliothèque se rapportant à la littérature grecque moderne. Le conseil de perfectionnement, en témoignage de sa gratitude, et pour perpétuer le souvenir du généreux donateur, a décidé que les livres légués par M. Brunet de Presle formeraient un fonds spécial qui prendrait le nom de *fonds Brunet de Presle*.

— Par décret en date du 19 février, M. Miller a été nommé professeur titulaire de la chaire de grec moderne à l'école spéciale des langues orientales vivantes, en remplacement de M. Brunet de Presle.

Faculté des lettres de Paris. — M. Gazier, professeur au lycée Saint-Louis, a soutenu, en décembre 1875, ses thèses pour le doctorat ès lettres ; les sujets étaient : *De Santolii Victorini sacris hymnis*, et *les dernières années du cardinal de Retz*.

M. l'abbé Gonnet, professeur au petit séminaire de Notre-Dames-des-Champs, a soutenu, le 9 février, ses thèses pour le doctorat ès lettres. Les sujets étaient : *De sancti Cyrilli Hierosolymitani archiepiscopi catechesibus.* — *Degré de signification en grec et en latin, d'après les principes de la grammaire comparée.*

— M. Désiré Nolen, ancien élève de l'École normale, agrégé de philosophie, a soutenu, le 25 février, les deux thèses suivantes pour le doctorat : Thèse latine : *Quid Leibnizius Aristoteli debuerit?* — Thèse française : *la Critique de Kant et la Métaphysique de Leibniz.*

Concours. — L'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique (classe des lettres) offre, pour le prix de Saint-Genois, conformément à la volonté du fondateur et à ses généreuses dispositions, pour la *première période décennale* de ce concours, un prix de *quatre cent cinquante francs* au meilleur travail en réponse à la question littéraire suivante : « Indiquer les rapports qui, à diverses époques, ont existé entre la poésie flamande et le développement du sentiment patriotique national, et déterminer l'influence qu'elle a exercée dans cet ordre d'idées. » — D'après les dispositions testamentaires de feu M. de Saint-Genois, ce travail doit être rédigé *en flamand.* Il sera lisiblement écrit et adressé, franc de port, à M. J. Liagre, secrétaire perpétuel de l'Académie, au Musée, avant le 1er février 1877.

—La Société bibliographique met au concours les deux questions suivantes :

1° « Faire le catalogue raisonné des documents (livres ou pièces d'archives) relatifs à l'histoire des Corporations et Confréries ouvrières depuis leur origine jusqu'en 1789. »

Par *catalogue raisonné,* la Société bibliographique entend une liste méthodique, où l'indication de chaque document sera accompagnée de quelques lignes qui en préciseront la valeur. Les concurrents sont particulièrement invités à mentionner tous les statuts et règlements des anciennes corporations. Ils devront se restreindre à la France et aux pays de langue française. Sans vouloir leur imposer un plan, la Société désire, en outre, que leur travail soit divisé en deux parties : 1° Catalogue des documents, 1° *par ordre chronologique;* 2° *par ordre logique.* Ceux d'entre eux qui signaleraient les documents manuscrits auraient, dans ce concours, un avantage facile à comprendre..

Le prix est d'une valeur de 1,500 francs.

2° Faire le catalogue raisonné de tous les documents relatifs à Jeanne d'Arc, considérée sous tous les aspects. »

Ce catalogue doit comprendre les imprimés, manuscrits et monuments figurés de tout genre : livres, brochures, parties ou passages de livres et brochures, articles de revues et journaux, anciennes chroniques, actes officiels ou juridiques, extraits, lettres, pièces de théâtre, poésies, etc., peinture, sculpture, sceaux, médailles, etc.

L'indication de chaque document devra être, autant que possible, accompagnée de quelques lignes qui en préciseraient la valeur. Il importerait aussi d'en indiquer exactement la provenance et la généalogie.

Sans imposer aux concurrents aucun plan, la Société désire que le travail soit divisé en deux parties : 1° Ordre chronologique; 2° ordre logique.

Le prix est de la valeur de 1,000 francs.

Les manuscrits devront être remis au siége de la Société bibliographique, rue de Grenelle, 35, à Paris, avant le 1er avril 1877.

Ces manuscrits devront ne porter aucun nom d'auteur, et être uniquement munis d'une devise.

Cette devise sera reproduite sur une enveloppe, où chaque concurrent renfermerait l'indication de son nom et de son adresse.

Le prix sera solennellement décerné dans l'assemblée générale annuelle de la Société bibliographique.

Les mémoires couronnés seront publiés aux frais de la Société.

— L'Académie de la Rochelle a tenu, le 18 décembre dernier, une séance solennelle pour décerner les prix du concours de poésie ouvert par elle. M. Beltremieux, président de la section des sciences naturelles, président de l'Académie pour 1875, a fait un rapport général sur les travaux des quatre sections pendant l'année. M. le Dr Gustave Drouineau, de la section de médecine, a parlé de l'œuvre de la société protectrice de l'enfance. M. Meschenet de Richemond, archiviste, a montré la Rochelle en 1604, au moment de la visite de Sully. M. Lusson, professeur au lycée, de la section des sciences naturelles, a lu un travail sur les plantes carnivores. M. Paul Gaudin, secrétaire de l'Académie, a fait le rapport sur le concours. Le sujet était un sonnet. L'Académie avait à juger 580 sonnets. Le prix a été décerné (médaille d'argent, grand module), à M. Emmanuel des Essarts, professeur à la faculté de Clermont-Ferrand, pour un sonnet à son *Épouse;* une mention honorable a été accordée à Mlle Mélanie Bourotte, de Guéret, pour ses quatorze vers sur le *Facteur*. Ont été en outre données : une médaille de bronze à M. Hégésippe Cler, journaliste à Cahors, pour un sonnet sur les *Oreilles;* une deuxième mention, à M. J.-B. Goux, membre de l'Académie des sciences et arts d'Agen, pour sa *Fleurette;* enfin une médaille de bronze, offerte par l'Académie du sonnet, à M. Xavier Gaultier de Claubry, ancien professeur au lycée de la Rochelle, professeur libre à Paris, pour un sonnet où il raille fort agréablement les sonnettistes.

— L'Académie d'Amiens décernera, dans sa séance publique du mois de décembre, un prix de 200 francs au meilleur ouvrage sur cette question : De l'importance des jeux au point de vue de l'éducation physique et morale des enfants et des jeunes gens; les comparer aux exercices gymnastiques.

Les Jeux floraux de Barcelone. — Nous venons de nous trouver transporté, non pas au temps de Clémence Isaure — puisqu'il paraît qu'elle n'a pas vécu — mais à l'époque où le savant Enrique de Villena fit fleurir à Barcelone des fêtes semblables à celles dont s'énorgueillissait Toulouse. Nous avons reçu la *convocatoria* que les sept mainteneurs catelans adressent : « als experts y honorables trovadors de Catalunya y tots les comtats y antiques reyalmes ahont la nostra llengua es parlada o coneguda. » C'est le premier dimanche de mai qu'aura lieu la fête poétique. La première *ioie* est une églantine d'or; elle sera décernée à celui qui aura le mieux *trouvé* sur un fait historique, glorieux pour la Catalogne, ou sur d'anciens usages de cette contrée; le second prix, une violette d'or et d'argent, sera remis à l'auteur de la plus remarquable composition lyrique. La troisième récompense, guerdon d'honneur et de courtoisie, consiste en une fleur naturelle entourée d'un lien richement brodé, elle sera accordée au meilleur morceau sur un sujet au choix du troubadour. Le poëte qui obtiendra cette fleur devra, suivant l'ancienne coutume, l'offrir à la dame qu'il préfère et qui sera proclamée reine de la fête. Les poésies devront être inédites et écrites en catalan antique ou en langage moderne, littéraire, de cette province, de Valence ou de Majorque. On recevra également les pièces composées dans les dialectes du midi de la France, pourvu que leurs auteurs évitent l'influence d'idiomes étrangers aux pays de langue d'oc. Diverses sociétés savantes, pour contribuer à l'éclat de ces réjouissances intellectuelles, proposent, de leur côté, différents sujets à traiter. Parmi les récompenses pro-

mises nous remarquons l'*Histoire des Croisades*, de Michaud, et la *Jeanne d'Arc*, de M. Wallon, si splendidement éditée par la maison Didot. — Il y a longtemps qu'en Espagne la Pucelle d'Orléans a conquis des sympathies qui, nous le voyons avec joie, n'ont rien perdu de leur vivacité.

La *Convocatoria* du *Consistori dels jochs florals* se termine ainsi, comme au beau temps des troubadours :

« Que le Seigneur vous donne à tous la lumière de l'intelligence et le feu » du sentiment pour chanter avec un esprit bien catalan, la patrie, la foi » et l'amour.

» Fut écrit et signé le présent cartel en la cité de Barcelone, le 28 de » janvier de l'an 1876, par sept mainteneurs : Luis Cuchet, président, — » Antoni de Bofarull, — Damar Calvet, — Père de Rosello, — Enrich C. » Girbal, — J. Roca y Roca, — Joseph Blanch y Piera, secrétaire. »

Congrès. — L'association française pour l'avancement des sciences se réunira cette année à Clermont-Ferrand, le 15 août et jours suivants.

Lectures faites a l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Dans les séances du 4 et du 11 février, M. N. de Wailly a donné communication en seconde lecture de son mémoire sur la langue de Reims au treizième siècle. Dans la séance du 11, M. Michel Bréal a communiqué des extraits de son dictionnaire étyomlogique de la langue latine. — Dans la séance du 18. M. A. Bertrand a communiqué la dernière partie de son mémoire sur les Celtes et les Galates ; M. Clermont-Ganneau a communiqué une note sur quelques inscriptions funéraires du moyen âge, trouvées par lui à Jérusalem.

Lectures faites a l'Académie des sciences morales et politiques. — Dans la séance du 5 février, M. Ch. Waddington a achevé la lecture de son mémoire sur Pyrrhon et le pyrrhonisme. — Dans les séances du 12 et du 19, M. Pont a donné lecture d'un mémoire de M. D. Serrigny sur le Jubilé des Juifs. Cette lecture a donné lieu à une discussion à laquelle ont pris part MM. A. Franck et Passy. — Dans les séances du 19 et du 26, M. E. Sayous a commencé la lecture d'un mémoire sur les Capétiens de Hongrie. Dans la séance du 26, M. Lévêque a commencé la lecture d'un mémoire de M. le docteur Azam, professeur à l'École de médecine de Bordeaux, sur un cas d'annésie périodique.

Sociétés savantes. — La Société des bibliophiles de Guyenne vient d'ajouter une publication nouvelle à celles qu'elle a déjà mises au jour et parmi lesquelles on remarque la *Reprise de la Floride*, par Dominique de Gourgeon, et la reproduction du texte de l'édition, originale des *Essais* de Montaigne (*Bordeaux*, 1580, différant sensiblement de celles qui l'ont suivie). Le volume qui vient de paraître (1876, in-8) est du genre le plus sérieux ; c'est une réimpression d'un écrit devenu d'une rareté extrême : *Supplément logarithmique*, par Leonelli (Bordeaux, *Brossier*, an XI). Une notice préliminaire, de M. J. Houel, montre que cet ouvrage mérite une place distinguée dans l'histoire de la science ; c'est là que se trouve exposée pour la première fois l'ingénieuse invention des logarithmes d'addition et de soustraction si utile aux calculateurs et qui a été attribuée généralement à l'illustre Gaufs, bien que ce grand géomètre, assez riche d'ailleurs de son propre fonds, n'eût jamais songé à se l'approprier, et qu'il en ait lui-même fait expressément connaître le véritable auteur. M. Houel donne quelques détails sur l'existence peu connue de Leonelli, qui, né à Crémone, en 1776, se consacra à l'étude des sciences mathématiques et physiques, se transporta successivement à Rome, à Milan, à Bordeaux, à Venise, à Carlsruhe, à Vienne et enfin à Corfou, où il mourut le 12 octobre 1847.

Ajoutons que la *Société des bibliophiles* de Guyenne a sous presse deux ouvrages offrant un véritable intérêt historique : *Louis XIII à Bordeaux*, relation inédite, éditée par M. Ph. Tamizey de Larroque, et la *Chronique bordelaise*, de J. de Gauffretot, mise au jour par M. J. Delpit.

— Les recherches historiques du Dr Wentrzynski, sur la nationalité des anciens habitants de la Prusse occidentale, ont éveillé parmi les Polonais de cette province, l'idée d'une société scientifique, dont le but principal serait l'histoire de ces contrées faisant partie pendant des siècles de l'ancienne Pologne. La société vient d'être fondée à Thorn ; les statuts élaborés par un comité nommé *ad hoc* furent acceptés et ratifiés. — M. Ignace Lyskowski, nommé président, l'abbé Polomski, vice-président, et M. Konsinowski, secrétaire de la société. Un des grands propriétaires du pays, M. Sigismond Dzialowski fit don à la société de sa riche bibliothèque et d'un musée d'armes, un autre, M. Komierowski, d'une collection numismatique. Il faut espérer que les travaux de la société, heureusement inaugurés, profiteront à l'extension des connaissances historiques.

La Société historique et archéologique du Maine. — On vient de fonder au Mans une Société historique et archéologique dont l'action s'étend, non-seulement sur le territoire des deux départements de la Sarthe et de la Mayenne, mais encore sur les portions de l'ancien diocèse du Mans qui, depuis la Révolution, ont été annexées aux départements voisins. Le but de cette nouvelle société est de faire revivre l'esprit provincial, d'étudier et de mettre en relief l'histoire des institutions, des hommes et des monuments de la province du Maine, et de rappeler la mémoire des grandes traditions du passé. Pour atteindre ce but, la Société publie une *Revue* paraissant tous les deux mois, et formant, chaque année, un volume de 600 pages, accompagné de dessins, gravures, chromo-lithographies et *fac-simile*. La Société se propose, en outre, de mettre au jour d'importants ouvrages qu'elle publiera en son nom ou dont elle patronnera la publication. Par sa constitution, la Société historique et archéologique du Maine diffère de la plupart des sociétés savantes de province qui, à l'instar des grandes académies, appliquent surtout leurs efforts à se constituer en réunions périodiques, à tenir des séances que la parole de certains membres s'efforce de rendre intéressantes et variées. *Res non verba*. Des actes et non des discours, telle serait la devise qu'aurait pu adopter la nouvelle association. A des lectures ou discussions, souvent oiseuses, elle préfère la publication de documents précieux qu'on pourra toujours consulter. Etant donné ce but, l'organisation devait être aussi simple que productive. A cet effet, les statuts présentent trois classes de membres, savoir : membres fondateurs, titulaires et associés. Les membres associés s'engagent seulement à souscrire à la *Revue*, dont le prix de publication est fixé à 15 francs par an. En réalité, ce sont de simples abonnés. En outre de l'abonnement à la *Revue*, les membres titulaires s'engagent de plus à souscrire à tous les ouvrages, publications et réimpressions édités ou patronnés par la Société. Mais, comme il convenait de fixer une limite à cet engagement, la Société a décidé que le maximum de ces souscriptions ne dépasserait pas 15 francs par an. Quant aux membres fondateurs, ils acceptent les charges des membres titulaires, et, de plus, s'engagent à verser en faveur des publications entreprises par la Société, une souscription supplémentaire annuelle qui ne peut être inférieure à 50 francs. La nouvelle Société n'a qu'une existence de quelques mois seulement, et déjà elle a recueilli plus de 220 adhésions.

Voici la liste des travaux qui paraîtront dans les livraisons de la *Revue historique et archéologique du Maine*. La première livraison contient : 1° *La*

Bataille de la Brossinière, épisode des guerres des Anglais dans le Maine (septembre 1423), par M. Le Fizelier ; 2° *L'église et la paroisse de Souvigné-sur-Même*, par M. l'abbé Robert Charles, étude historique et archéologique, avec planches ; 3° *Relation des souffrances endurées par les prêtres déportés pour la foi dans la rade de Rochefort durant les années* 1793 *et* 1794, lettre inédite de Simon Guilloreau au docteur Pierre Hesmivy d'Auribeau, publiée avec notes et introduction par le R. P. Dom Paul Piolin, prieur de l'abbaye de Solesmes; 4° *Généalogie de la famille Gaucher*, document où sont reproduites, dans un langage à la fois naïf et élevé, les mœurs simples et austères d'une famille de magistrats au commencement du dix-septième siècle, publié par M. de Chauvigny; 5° *Une occupation du château de Lude au quatorzième siècle*, par M. Siméon Luce ; 6° des lettres historiques inédites, une chronique et une bibliographie du Maine pour l'année 1875. — Paraîtront dans les numéros suivants : *Le Prieuré de Saint-Célestin*, par M. le vicomte Samuel Menjot d'Elbenne ; *Les Cordeliers de Précigny*, par M. l'abbé Ledru ; *L'ancienne Abbaye de Perseigne*, par M. Fleury ; *Les Merseme et l'hospice de Mansigné*, par M. l'abbé Persigan, chanoine du Mans ; *Le Tombeau de Langey du Bellay* dans la cathédrale du Mans ; *Recherches sur le lieu d'origine et la généalogie de Guillaume des Roches, sénéchal d'Anjou*, par M. G. Dubois ; *Documents inédits pour servir à l'histoire du Maine*, publiés et annotés par M. Arthur Bertrand; *la Jeunesse de Jean Chouan*, d'après des documents inédits, par M. Duchemin, archiviste du département de la Mayenne ; *Documents sur le mouvement insurrectionnel du* 15 *août* 1792 *dans le département de la Mayenne*, publiés par le même ; *les Prisonniers de Rocroy, à l'abbaye de Saint-Vincent du Mans* (1643), par M. Brindeau ; *État complet du fief de la province du Maine sous Louis XIV*, par M. E. Hucher ; *Nécrologium Sancti Juliani Cenomanensis*, publié par M. l'abbé G. Esnault ; *Relation de la prise de la ville du Mans par les Chouans, en* 1799, publié par le R. P. Dom Piolin ; *Mémoires inédits de Messire J.-B. Le Prince d'Ardenay* (1737-1819), publiés par l'abbé G. Esnault, etc.

La Société des Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis. — La Société des *Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis*, que nous avons déjà signalée à nos lecteurs, se propose de publier, entre autres choses, dans ses prochains volumes, le *Mémoire* rédigé en 1699 par l'intendant Bégon, ainsi que des lettres et papiers de cet administrateur habile, qui fut aussi un homme de goût, un collectionneur. Elle compte publier aussi les débris subsistants des archives de l'ancien prieuré de Saint-Eutrope, près de Saintes.

Cartulaires du Maine. — Informé qu'il entre dans le plan de la *Société historique et archéologique du Maine* d'exhumer des bibliothèques où ils sont ensevelis et de mettre au jour certains documents inédits d'une grande valeur pour la province. M. le duc de Chaulnes a voulu s'associer à cette pensée. Digne petit-fils du duc de Luynes, il a spontanément offert de publier, à ses frais, une suite de *Cartulaires du Maine*. Sa libéralité va, sans délai, recevoir un commencement d'exécution, et c'est l'Ordre bénédictin, si courageusement rétabli dans son voisinage, qui en recueillera les premiers fruits. Dans sa séance du 18 décembre 1875, le bureau de la Sooiété a décidé de livrer d'abord à l'impression le *Cartulaire de l'abbaye de la Couture du Mans et du prieuré de Solesmes*, qui en dépendait avant la Révolution ; la direction de ce travail a été confiée à notre collaborateur dom Piolin, l'infatigable éditeur de la *Gallia christiana*, le savant historien de l'*Eglise du Mans*.

Bibliothèque nationale. — M. Chéron, bibliothécaire, a adressé à M. l'administrateur général, sur la salle publique de lecture de la rue Colbert, un rapport dont nous extrayons quelques renseignements intéressants.

« L'inauguration de cette salle eut lieu le 2 juin 1868, quelques jours avant celle de la salle de travail du département des imprimés. Le mouvement des lecteurs du 2 juin 1868 au 31 décembre 1875.

« 1868, 16,890. — 1869, 34,472. — 1870, 27,572. — 1871, 24,235. — 1872, 35,538. — 1873, 48,165. — 1874, 52,708. — 1875, 51,000. — Total, 290,480.

« On peut remarquer tout d'abord l'influence exercée sur le nombre des lecteurs par les événements de 1870-71. L'année 1868 avait donné, pendant sept mois, un total de 16,890 personnes, représentant pour les douze mois, en supposant que la salle eût fonctionné pendant l'exercice entier un total de 28,956 lecteurs. En 1869, on en compte déjà 34,472; ce chiffre s'abaisse subitement en 1870 (27,572), descend encore en 1871 (24,235), pour remonter, dès 1872, à un niveau supérieur à 1869 (35,538). Depuis cette époque, le mouvement ascensionnel a continué et on atteint les chiffres de 48,165 lecteurs en 1873, 52,708 en 1874; mais l'année 1875 accuse une légère diminution, car le chiffre des lecteurs est descendu à 51,000. Les mois d'hiver sont ceux où le nombre des lecteurs est le plus considérable, tandis que les mois de la belle saison accusent un ralentissement marqué dans le mouvement du public.

« La moyenne quotidienne des lecteurs, pendant l'année 1875, a été, en janvier, de 158,66. — Février, 184,5. — Mars, 165,5. — Avril, 138,66. — Mai, 113,00. — Juin, 125,03. — Juillet, 133,51. — Août, 133,87. — Septembre, 137,67. — Octobre, 133,87. — Novembre, 1356. — Décembre, 177,6. — Moyenne générale en 1875 : 144,07 lecteurs par jour.

« Dans la pensée des créateurs de la salle, et de ceux qui constituèrent le fonds de ses collections, celles-ci devaient particulièrement fournir aux classes laborieuses les éléments d'une instruction générale et des ressources spéciales en vue des études technologiques. On avait surtout songé aux ouvriers, et c'était surtout en leur faveur qu'on avait résolu d'ouvrir cette salle, même le dimanche, en y rassemblant un important noyau d'ouvrages relatifs à la pratique des diverses professions manuelles.

« Or, il faut bien le dire, ces espérances ne se sont qu'en partie réalisées. Certainement la salle publique reçoit, surtout le dimanche, d'assez nombreux lecteurs appartenant à la classe ouvrière ou à la catégorie des petits employés, qui demandent des ouvrages de science vulgarisée, de comptabilité, de tenue des livres, etc.; mais la masse de ce public recherche plutôt les ouvrages de littérature, et c'est ce genre de livres qui alimente la portion de beaucoup la plus considérable de ces lecteurs. Dans la section d'*histoire*, les récits de voyages sont particulièrement recherchés, ainsi que ce qui a trait à nos annales nationales, surtout pour l'époque moderne et contemporaine. Dans la section des *belles-lettres*, on voit peu à peu, si l'on peut ainsi parler, s'élever le goût de cette foule désœuvrée qui ne vient guère à la bibliothèque que pour y chercher un asile et une lecture amusante. Les romans, dont on avait réuni une collection, à l'effet, sans doute, d'attirer le public à l'origine de la salle Colbert, les romans ont été peu à peu retirés de la circulation, et les demandes se reportent, soit sur des ouvrages d'histoire, soit sur les œuvres de nos grands classiques, soit sur des *Magasins* ou des ouvrages illustrés toujours plus ou moins instructifs.

« Pour donner une idée de l'assiduité relative des lecteurs qui fréquentent notre salle, il suffit de jeter les yeux sur le relevé suivant, poursuivi pen-

dant dix jours de suite. Pendant ces dix jours, la salle a reçu 1,112 personnes ; sur ce nombre :

« 12 venues 10 fois, 7 venues 9 fois, 15 venues 8 fois, 11 venues 7 fois, 12 venues 6 fois, 17 venues 5 fois, 30 venues 4 fois, 60 venues 3 fois, 91 venues 2 fois, 857 venues 1 fois.

« Ce relevé, qui date déjà d'un certain temps, se modifie tous les jours en ce sens que le nombre des travailleurs assidus à peu près pendant toute l'année est de plus en plus considérable.

Le mouvement des volumes, du 2 juin 1868 au 31 décembre 1875, a été le suivant : 1868, 33.940 ; 1869, 57.383 ; 1870 (la salle a été fermée du 16 septembre au 22 octobre), 48,284 ; 1871, (le service a été interrompu du 22 mai au 4 juin), 41,001 ; 1872, 55,941 ; 1873, 76,139 ; 1874, 83,442 ; 1875, 80,227.

« La moyenne des volumes communiqués a présenté les variations suivantes depuis 1868 :

« 1868, 2 vol. par lecteur. 1869, 1,66 vol. par lecteur. 1870, 1,75 vol. par lecteur. 1871, 1,69 vol. par lecteur. 1872, 1,57 vol. par lecteur. 1873, 1,58 vol. par lecteur. 1874, 1,58 vol. par lecteur. 1875, 1,57 vol. par lecteur.

« Cette moyenne tend à osciller, comme on voit, autour d'un volume et demi par lecteur.

« Le nombre moyen des volumes communiqués par jour, pendant l'année 1875, a été pour janvier, 243,56 ; février, 294,68 ; mars, 264,00 ; avril, 227,56; mai, 184,93; juin, 202,03; juillet, 204,84; août, 198,56; septembre, 212,63 ; octobre, 206,13 ; novembre, 284,79 ; décembre, 251,08. — Moyenne générale : 226, vol. 63, par jour.

« Il est intéressant de voir quelle est la part des diverses sections bibliographiques dans ces différents résultats. Les collections de la salle publique ont été divisées, pour la commodité du service, d'une manière fort simple, en cinq grandes classes, rangées sous les cinq voyelles de l'alphabet comme il suit :

« A. Théologie. E. Jurisprudence. I. Sciences et arts. O. Belles-lettres. U. Histoire et géographie.

« Voici comment se partagent, entre ces cinq sections, les *ouvrages* communiqués pendant l'année 1875 :

Théologie	569 soit	0,928 p. 0/0
Jurisprudence.....	4,228 —	6,894 —
Sciences et arts.....	13,051 —	21,281 —
Belles-lettres.....	25,866 —	42,178 —
Ilis'oire et géographie,.....	17,612 —	28,719 —
	61,326 soit	100,000

« Ce sont ces 61,326 ouvrages qui donnent les 80,227 volumes communiqués en 1875.

« Ces chiffres montrent que près de la moitié du public recherche des ouvrages de littérature, tandis qu'un sixième, environ, demande des livres d'histoire ou de géographie, et un huitième, à peu près, des ouvrages de sciences et arts.

« Le nombre de bulletins non satisfaits va toujours en diminuant. Ainsi, en 1874, pour 83,442 volumes communiqués on compte 3,514 bulletins non satisfaits, soit 4,21 p. 0/0 ; en 1875, pour 80,227 volumes donnés en communication, nous n'avons eu que 3,058 ouvrages non communiqués, soit seulement 3,81 p. 0/0.

« Ce résultat est satisfaisant et démontre que la salle publique tend à suffire d'une manière de plus en plus complète aux besoins des personnes qui

recourent à elle. Ce résultat, je crois pouvoir l'attribuer, pour une bonne part, aux catalogues méthodiques fort détaillés, que nous avons mis, depuis deux ans, à la disposition du public.

« Ces catalogues, qui ont été refaits entièrement sur plan destiné à faciliter le plus possible les recherches de travailleurs souvent peu exercés, sont constamment consultés par les lecteurs. Ceux-ci y trouvent, minutieusement dépouillées, toutes nos grandes collections, et, au lieu de demander au hasard tel ou tel ouvrage relatif à la matière qui les intéresse, ouvrage que souvent la salle ne posséderait pas, ils peuvent préciser immédiatement le volume dont ils ont besoin pour leurs études. Malheureusement, ces catalogues, souvent maniés sans précautions, se détériorent rapidement, et nous serons, sous peu, obligés de les refaire. J'ajouterai, enfin, que le zèle des employés du bureau s'ingénie à tirer le meilleur parti possible de nos ressources et parvient souvent à donner satisfaction complète aux travailleurs sans qu'il soit besoin de les renvoyer à la salle de travail. »

Publication des documents inédits relatifs aux États généraux. — Le *Journal officiel* insérait dernièrement dans ses colonnes, avec une circulaire de M. le Ministre de l'Instruction publique, un intéressant rapport de M. Georges Picot au Comité des travaux historiques, sur lequel nous croyons devoir appeler l'attention de nos lecteurs. La pensée de reconstituer les annales authentiques de nos vieilles assemblées remonte à l'époque même où M. Guizot instituait le Comité historique. Dès 1835, le *Journal des États-Généraux de* 1484 inaugurait la série projetée ; il était suivi quelques années après (1842), des *Procès-verbaux des États généraux de* 1593. Depuis lors aucun nouveau volume n'a paru. Ce n'est pas que le Comité ait jamais perdu de vue une publication qui a sa place marquée au premier rang dans la collection des documents inédits de l'histoire de France. Elle a fait, à maintes reprises, l'objet de ses délibérations ; de précieux matériaux ont été recueillis ; des éditeurs ont été désignés et se sont mis à l'œuvre. Le rapport dont le comité a adopté les conclusions dans la séance du 6 décembre 1875, a pour but d'assurer enfin la réalisation d'un programme arrêté il y a plus d'un quart de siècle, et en donnant à ce programme les plus larges et les plus heureux développements. Le plan de l'éditeur, que le jugement de l'Académie désignait actuellement pour cette entreprise considérable, s'étendait en effet à toutes les sessions des États généraux de 1301 jusqu'à la convocation avortée de 1651, et la publication devrait comprendre, pour chacune de ces sessions, les lettres royales de convocations, quelques exemples de procuration ou de procès-verbaux d'élections, les cahiers particuliers, le texte complet des procès-verbaux des séances de chaque ordre, avec les harangues, les cahiers généraux des trois ordres, accompagnés des réponses royales, que suivrait l'énumération des actes royaux dus à la sollicitation directe des députés, enfin, comme appendice, les relations en mémoires des principaux personnages. M. le Ministre de l'Instruction publique a transmis le rapport de M. Picot aux sociétés savantes, aux correspondants du ministère ainsi qu'aux conservateurs des archives administratives et judiciaires, en réclamant leur concours. Nous ne doutons pas que son appel soit entendu de tous, et que tous ne tiennent à honneur de fournir leur contingent à cette publication véritablement nationale. — H. de L.

Catalogue de la numismatique gauloise. — Le ministre de l'instruction publique a décidé la publication d'un ouvrage destiné à tenir une place importante parmi les livres d'archéologie mis par le gouvernement français à la disposition des savants pour fournir à leurs études de précieux et nombreux documents. Il s'agit d'un recueil qui comprendra l'ensemble de la numis-

matique gauloise. L'ouvrage projeté se compose de deux parties. — La première sera le catalogue raisonné et méthodique de la collection des monnaies gauloises du cabinet de France, à la Bibliothèque nationale. Cette série est unique aujourd'hui depuis qu'à l'ancien fond sont venues se joindre d'abord la suite donnée par le duc de Luynes, ensuite la magnifique collection de M. de Saulcy, acquise en 1873 par un vote spécial de l'Assemblée nationale. — La seconde partie comprend un texte explicatif et de nombreux dessins exécutés par Ch. Robert, membre de l'Institut, d'après les pièces originales qu'il a pu retrouver. Ce recueil sera publié sous la surveillance de la commission de topographie des Gaules, qui compte parmi ses membres les numismatistes et les archéologues les plus spécialement versés dans la connaissance des antiquités et de l'histoire des Gaulois. — Le ministre fait un appel à toutes les bibliothèques, à tous les musées de France et de l'étranger, à tous les possesseurs de collections particulières, afin d'avoir connaissance des pièces qui n'existent pas dans la collection de la Bibliothèque nationale, ou qui ne sont pas représentées dans les cartons de M. Robert. Ces monnaies viendraient ainsi, d'après de bonnes empreintes, compléter le recueil.

Les collections Dyce. — On vient de publier les catalogues des collections léguées au musée de South-Kensington par le Rév. Alexandre Dyce, mort en mai 1869, à 71 ans; ces volumes de catalogues, sont précédés d'une introduction de M. John Forster, qui contient d'intéressants détails sur le personnage en question et sur l'importance de ses collections. Nous empruntons à une assez longue notice, publiée dans le *Journal officiel,* d'après le *Standard,* les renseignements relatifs aux collections.

Dans le legs de M. Dyce, sont compris 62 manuscrits, dont plusieurs d'un grand intérêt, et 9,823 volumes plus ou moins curieux ou rares. Comme on pouvait s'y attendre d'après les études favorites de M. Dyce, les ouvrages relatifs à l'art dramatique sont les plus nombreux. Immédiatement après, sous le rapport de la richesse, viennent les éditions d'anciens classiques, et sur la même ligne on peut placer une très-belle collection d'œuvres des savants et des critiques des seizième et dix-septième siècles. La littérature italienne est très-convenablement représentée, et il y a un assortiment très-considérable d'œuvres d'un intérêt général.

Les diverses collections variées sont peut-être d'une valeur moindre, quoiqu'on ne puisse dire qu'elles sont moins intéressantes. Les peintures et les miniatures sont au nombre de 147, les dessins de 986, les gravures et les esquisses au nombre de 3,249. — Les anneaux et les divers objets sont curieux dans leur genre ; la plupart des pierres garvées proviennent de la célèbre collection Hertz. Parmi les objets non classés se trouve le beau buste en plâtre de mistress Siddous, un morceau du mûrier de Shakespeare avec une inscription autographe de M. Dyce, et 200 empreintes en plâtre des plus belles pierres gravées antiques. — Le nombre total des articles catalogués est de 14,365.

Un laboratoire de chimie dans la Bibliothèque de Bruxelles. — Le dépôt qui renferme l'ancienne bibliothèque des ducs de Bourgogne à Bruxelles, est connu de toute l'Europe, et l'on sait les trésors qu'il renferme. Or, l'administration communale n'a rien trouvé de mieux — il faut dire que cette administration s'était déjà signalée par un hommage public rendu au citoyen Barodet — que d'installer, au-dessous de la salle qui contient les manuscrits..... un *laboratoire de chimie !* Nous ne chercherons point à expliquer le motif qui a porté cette intelligente municipalité à prendre cette mesure. Nous nous bornerons à dire que c'est en vain qu'ont protesté les trois classes

de l'Académie : le gouvernement belge n'a point encore remédié à cet état de choses, que nous croyons devoir signaler à l'attention du monde savant, et qui, nous l'espérons, ne saurait se prolonger longtemps.

Diodore de Sicile et le passage de la mer Rouge par les Hébreux. — L'éminent directeur des *Annales de philosophie chrétienne* a consacré naguère un article de six pages à une note publiée par nous (t. XIV, p. 78). En contestant l'authenticité d'un passage de Diodore de Sicile, nous nous sommes trompé de tout point. Sous l'empire d'une préoccupation, nous ne savons laquelle, nous avons concentré nos recherches sur les paragraphes de la *Bibliothèque historique* où l'auteur s'occupe des Ichthyophages, ayant des demeures fixes. (Traduction de M. Hœfer, livre III, chap. xv-xx ; nous citons cette œuvre vulgarisée par la librairie Hachette). Nous perdions de vue que Diodore parle plus loin d'Ichthyophages et de Troglodytes nomades. Comment ne pas avoir des soupçons d'inexactitude, quand un historien aussi sérieux que M. Cantù *(Hist. univ.*, livre II) nous fait voir cette tradition maintenue chez les *Héliotophages (sic)?* — M. Zchokke, professeur à l'université de Vienne *(Historia sacra Antiqui Testamenti*, 1872), nous a remis sur la bonne voie. Il cite Diodore, n° xxxix. M. Hœfer, dont la traduction est substantiellement la même que celle de Terrasson, ajoute même cette note au bas de la page 224 : « Il est curieux de comparer cette tradition avec le récit de Moïse, d'après lequel les Israélites, poursuivis par l'armée de Pharaon, passèrent la mer Rouge à sec. *Exode*, xiv, 21. » — Tout doute au sujet de l'interprétation à donner au passage de Diodore (livre III, chapitre xxxix) est impossible. Il nous reste à remercier M. Bonnetty d'avoir relevé, dans l'intérêt de l'apologétique chrétienne, une erreur très-involontaire de notre part. — Ad. Delvigne.

Jean Gersen, auteur de l'Imitation. — Telle est la conclusion d'une brochure de M. l'abbé Ducis, le savant archiviste de la Haute-Savoie (*L'auteur du Traité de l'Imitation de Jésus-Christ*. Annecy, 1875, in-8 de 24 p.). Ce n'est pas le lieu de discuter ses arguments, tirés tant de l'âge des manuscrits que du caractère et de la position de Jean Gersen, dont une partie sont empruntés au *Mémoire sur le véritable auteur de l'Imitation de Jésus-Christ* de M. de Grégory (Paris, 1827). Nous renvoyons les curieux à ce travail. Relevons seulement un décret d'*imprimatur* donné le 14 février 1639 par la Congrégation de la Propagande sous le nom de Jean Gersen.

Un quatrain restitué a Corneille. — Dans un article sur Maurice de Saxe, publié par le *Correspondant* du 25 février 1876, nous lisons ce qui suit : « Favart peint ses ressentiments dans le quatrain, souvent répété de nos jours, avec des noms nouveaux :

Qu'on parle bien ou mal du fameux maréchal,
Ma prose ni mes vers n'en diront jamais rien ;
Il m'a fait trop de bien pour en dire du mal,
Il m'a fait trop de mal pour en dire du bien.

Si le général Ambert, auteur de l'article, attribue à Favart la paternité de ces vers, il est dans l'erreur. Favart n'a fait que les prendre à Corneille, en changeant un seul mot et en commettant, si la citation est exacte, une faute de versification. Corneille avait écrit *cardinal*, et songé à Richelieu ; son premier vers, grâce à une autre construction, n'était pas léonin. Le voici tel qu'on peut le lire dans l'édition de M. A. Regnier (t. X, p. 86, Hachette, 1872) :

Qu'on parle *mal* ou *bien* du fameux cardinal.

Lettres de Silvio Pellico. — Il a été, il y a peu de temps, parlé dans ce recueil des *Lettere inedite di Silvio Pellico al fratello Luigi*. M. l'abbé Durando

vient de mettre sous presse deux autres volumes de lettres inédites du sympathique écrivain. Nous en entretiendrons les lecteurs du *Polybiblion* dès qu'elles auront paru.

Opuscules sur Jeanne d'Arc. — Le personnage de Jeanne d'Arc excite un tel intérêt, que nous pensons être agréable à nos lecteurs en leur indiquant divers travaux de M. A. de Latour, qui auraient pu échapper à leur attention. La premier en date, *Jeanne d'Arc à Montmorency*, a paru dans la *Revue britannique* du mois de novembre 1875. Le second (gr. in-8 de 44 p) a été tiré à 200 exemplaires seulement, et publié par M. Herluison à Orléans; il est intitulé *La Vierge guerrière Jeanne de France*. C'est une traduction, texte latin en regard, du passage du poëme d'Astezan relatif à la Pucelle. Une introduction sur l'auteur, et des notes, complètent cette traduction, faite avec autant d'exactitude que d'élégance et éditée de manière à plaire aux bibliophiles. *Jeanne d'Arc sur la scène espagnole*, et *Jeanne d'Arc chez les historiens espagnols*, tels sont les titres de deux très-intéressants articles que M. de Latour a donnés, en 1874 et 1875, dans la *Revue britannique*. Ne quittons pas Jeanne d'Arc sans dire qu'un libraire d'Orléans, M. Herluison, celui-là même qui a publié *La Vierge guerrière Jeanne de France*, s'est donné pour mission de réunir tous les livres relatifs à l'héroïne. Nous venons de parcourir un catalogue fort curieux qui lui est consacré, et qui ne renferme pas moins de 2,484 articles. Il est terminé par un catalogue d'estampes et de médailles.

La librairie en Allemagne. — La *Borsenblatt*, organe de l'Association des libraires allemands, ayant son siége à Leipzig, vient de publier son relevé annuel des productions de la librairie dans l'empire allemand, pendant l'année écoulée. En 1875, il a été publié, en Allemagne, 12,516 ouvrages nouveaux, contre 12,070 en 1874. Dans ce nombre, les livres de pédagogie figurent pour 1,328 articles; la jurisprudence, la politique et la statistique, 1,177; la théologie, 1,084; les belles-lettres, 1,051; la médecine et l'art vétérinaire, 791; le commerce et l'industrie, 576; les beaux-arts, 478; les machines, chemins de fer, mines, constructions, 394; l'art militaire, 316; la géographie et voyages, 314; cartes géographiques, 216; les mathématiques, 200, etc.

La vente L. de M***.— Nous avons sous les yeux le *Catalogue des livres rares et précieux composant la bibliothèque de M. L. de M****, dont la vente aura lieu le 27 mars 1876 et jours suivants (Paris, Labitte, in-8 de xvi-216 p). 991 numéros forment l'inventaire de cette bibliothèque, une des plus remarquables qui aient été livrées aux enchères depuis quelques années, Il n'est guère de volumes qui ne soient recouverts de maroquin par les relieurs les plus renommés; bon nombre d'entre eux ont figuré dans les collections des amateurs contemporains les plus distingués (Solar, Radziwil, Yemeniz, baron J. Pichon, J. Ch. Brunet, etc.). D'autres ont appartenu à d'illustres personnages, tels que Grolier, Henri III, le président de Thou, Longepierre, le comte d'Hoym, le duc de La Vallière.

Mentionnons quelques-uns de ces beaux livres, qui feront l'ornement des cabinets dans lesquels ils seront placés. D'abord la *Bible*, édition de 1789-1804, 12 vol. in-4, exemplaire unique comprenant les 300 dessins originaux, à l'encre de Chine, de Marillier et de Monciau (ce dernier s'était chargé des *Evangiles*); en 1804 ces dessins furent *donnés* pour 1,100 francs à la vente Détienne; en 1849, époque peu favorable, ils ne dépassèrent pas 1,299 francs à la vente De Bure; M. de la Bédoyère les acheta, et plus tard, en 1862, les 12 volumes brochés furent adjugés à 720 francs, tandis que les 300 dessins étaient payés séparément 3,995 francs; depuis ils ont été réunis dans une riche

reliure de Capé. — L'*Imitation*, traduite en vers par P. Corneille, Leyde, 1652 (un des volumes les plus rares de la collection elzevirienne). — La rarissime édition originale des *Essais* de Montaigne, 1580, exempl. Radziwil, adjugé à 2,060 francs. — Le *Pastissier françois*, Amsterdam, 1655, la plus rare des productions de la typographie elzevirienne ; sans cette circonstance, ce petit volume n'aurait aucune valeur, mais elle suffit pour lui donner, aux yeux des bibliomanes, un prix qu'il est permis de regarder comme insensé. L'exemplaire de M. de Montesson, adjugé à 2,710 francs, en mars 1870, a été revendu 3,255 francs, sans les frais, à la vente Benzon, en avril 1875.

Les vieux poëtes français, Villon, Gringore, Alain Chartier, Marot, Mellin de Saint-Gelais, Louise Labé, et bien d'autres, sont représentés par de précieuses éditions du XVIe siècle ; les meilleurs auteurs du XVIIe et du XVIIIe, Boileau, La Fontaine, et jusqu'au fade Dorat (dont les vers ne sont recherchés qu'à cause des gravures qui les accompagnent) se montrent en exemplaires splendides. Le théâtre n'est pas moins riche ; citons Grevin, Jean et Jacques de la Taille, Larivey ; des éditions, soit originales, soit elzeviriennes, de nombreuses pièces de Corneille ; de très-précieuses éditions de Molière de 1666, 1674, 1675, 1682. Dans la classe des fictions, un superbe exemplaire du Rabelais de 1741, 3 vol. in-4 ; les *Songes de Pantagruel*, édition originale ; celles de divers ouvrages de Mme de La Fayette et de Le Sage ; le *Parangon des nouvelles honnestes*, édition de 1531. On rencontre également, dans la section de l'histoire, nombre d'ouvrages du plus grand prix. Nous nous bornerons à signaler (n° 873) la fort curieuse suite d'estampes historiques gravées sur bois et sur cuivre, par Tortorel et Perissin, et relatives aux troubles de la France, 1559-1570 ; cet exemplaire se recommande d'autant mieux qu'il contient trois planches doubles, tellement rares, que ni M. Robert-Duménil, dans son *Peintre-Graveur français*, ni M. Hennin, dans ses *Monuments de la France*, n'en ont fait mention. Ajoutons que la reliure porte le monogramme d'Henri IV.

Le catalogue de M. L. de M*** est d'autant plus digne d'être conservé que ce n'est point une simple nomenclature de livres d'un grand prix : bien des articles sont accompagnés de notes qui renferment d'intéressantes informations bibliographiques. Nous mentionnons au hasard les nos 329, *Elégies* de J. Doublet, 1559 ; 371, *Œuvres poétiques* de J. Grisel, 1599 ; *Œuvres du sieur Gaillard*, 1634 ; 880, *Satyre Menippée*, 1593.

— M. l'abbé Duchesne, membre de l'Ecole française de Rome, vient de transmettre à l'Institut, par l'intermédiaire de M. Léon Renier, une importante nouvelle. Les récentes fouilles sur l'emplacement de l'ancien forum, exécutées par M. Pietro Rosa, viennent de mettre à découvert de nouveaux fragments des vastes capitolins appartenant au principat d'Auguste.

— M. Joseph Vaesen, archiviste-paléographe, a été désigné par le Conseil de la Société de l'histoire de France pour poursuivre la publication des *Lettres missives de Louis XI*, travail commencé il y a de longues années par Mlle Dupont, l'éditeur de Pierre de Fenin et de Commynes, et repris il y a un an par le regrettable M. Léopold Pannier. — Le premier volume pourra, sans doute, être mis sous presse dans le courant de l'année.

— M. le chanoine T. J. Lamy, professeur à l'université catholique de Louvain, a publié à part l'intéressante notice qu'il avait donnée dans la *Revue catholique de Louvain* (*Mgr de Mérode*, Bruxelles, Closson, in-18). C'est moins une biographie qu'un tableau mettant parfaitement en relief le caractère et les traits principaux de l'éminent pro-ministre des armes de Pie IX.

— L'*Investigateur*, journal de la Société des études historiques, contient

dans sa dernière livraison de 1875, plusieurs articles intéressants. Nous avons remarqué un fragment inédit d'un ouvrage de M. l'abbé Tolra de Bordas, sur saint François d'Assise en Roussillon, et un très-intéressant rapport de M. Nigon de Berty, sur l'*Histoire de l'éducation en France,* par M. Théry : tout en louant cet ouvrage comme il mérite de l'être, l'auteur signale avec raison une lacune regrettable, au sujet de l'instruction primaire.

— La librairie A Normand (11, rue des Saints-Pères) vient de mettre en vente un nouveau tirage de l'*Album historique et généalogique des Princes de la Maison de Bourbon,* qui forme une histoire complète des princes de la maison de Bourbon depuis saint Louis jusqu'à nos jours. Cette histoire est renfermée dans huit grands tableaux de 62 centimètres sur 47 centimètres. Dans ces tableaux, plus de deux cents notices ont été réunies sous forme d'arbres généalogiques ; on y compte aussi soixante-quatre blasons. Les généalogies et les notices se poursuivent jusqu'à ce jour (Prix : 8 francs).

— Les journaux de Vienne annoncent la vente de la bibliothèque, curieuse et unique dans son genre, du bibliophile Franz Hardinger, mort le 15 janvier dernier, et qui n'avait abandonné que depuis peu sa profession de maître d'hôtel dans laquelle il avait succédé à son père. Sa bibliothèque comprend 21,000 volumes ; elle est surtout riche en pièces allemandes du seizième siècle et contient probablement la seule collection complète qui soit à Vienne des annonces des théâtres et spectacles de la ville depuis le commencement du dernier siècle jusqu'au temps présent. Il avait toutes les éditions des classiques allemands, tels que Schiller, Gœthe, Lessing, etc., et connaissait parfaitement la littérature allemande du moyen âge. Il a aussi écrit sur les chants lyriques et les chansons populaires de l'Allemagne.

— M. le comte d'Ideville, l'auteur du *Journal d'un diplomate* qui a obtenu un si légitime succès, vient de publier, sous ce titre : *Une visite au Maréchal Canrobert* (Paris, Blond et Barral, gr. in-18 de 36 p.), une page à la fois historique et littéraire dont la *Revue de France* avait eu la primeur, et qui en est déjà à sa 3e édition.

— L'éditeur Palmé vient de mettre en vente, en une brochure populaire, *Les Devoirs des chrétiens dans la vie civile,* par Mgr Freppel, évêque d'Angers, au prix de 25 centimes et 15 francs le cent. Le produit de la vente de cet opuscule, si utile à lire et à répandre, doit être attribué aux œuvres épiscopales de l'infatigable prélat.

—Parmi les publications parues récemment dans l'est de la France, mentionnons : *Histoire du canton de Sennecey-le-Grand (Saône-et-Loire) et de ses dix-huit communes, topographie, géologie, organisation religieuse et administrative,* par M. Léopold Niepce, conseiller à la cour de Lyon, t. Ier (Lyon, impr. Aimé Vingtrinier, in-8 de XIX-564 p.) ; — *Documents inédits relatifs à la Savoie, extraits de diverses archives de Turin* et publiés par Auguste Dufour, général d'artillerie : dixième décade : *Topographie de Chambéry au quinzième siècle* (Chambéry, impr. Albert Bottero, in-8 de 43 p.); — *Etudes d'histoire et d'archéologie : du lieu ou s'est livrée la bataille qui a précédé l'investissement d'Alise,* par M. Ernest Lory (Dijon, impr. Jobard, in-8 de 15 p.); — *Variétés bibliographique : Charles Theveneau de Morand,* par M. A. Albrier (in-8) ; — *La Valbonne étymologie et histoire,* d'après les documents authentiques, par M. E. Révérend du Mesnil (Lyon Aug. Brun, in-8 de 213 p.).

Publications nouvelles. — *La Science sacrée* par l'abbé Berseaux (4 vol. in-8, Blond et Barral). — *Pratique de l'enseignement du catéchisme,* par l'abbé A. Maudcuit (2 vol. in-18, Lithielleux). — *Instructions et conseils adressés aux familles chrétiennes,* par Mgr Meignan (2e édit., in-16, Douniol). — *Mémorial*

de famille, par Mlle A. Durand de la Grangère (in-16, Douniol). — *Sermons* par l'abbé H. Perreyn (in-12, Douniol). — *Études historiques*, par l'abbé H. Perreyve (in-12, Douniol). — *Sainte Jeanne-Françoise Frémyot de Chantal, sa vie et ses œuvres*, tome III. *Œuvres diverses* (2e série) (in-8 Plon). — *Traité de droit français privé et public*, par A. Moullart (in-8, Guillaumin). — *Dictionnaire des sciences philosophiques*, par une société de professeurs et de savants, sous la direction de M. A. Franck (gr. in-8, Hachette). — *Histoire de la philosophie moderne*, par F. Papillon (in-8, Hachette). — *Dictionnaire annuel des progrès des sciences et institutions médicales*, par M. Garnier, 11e année (gr. in-18, Germer-Baillière).— *L'Année scientifique et industrielle*, par L. Figuier (gr. in-18, Hachette). — *Études sur les fibres végétales textiles employées dans l'industrie*, par Vétillart (in-8, Didot). — *Les Pères de l'Église latine*, par l'abbé F. Botton (in-12, E. Belin). — *Histoire de la langue et de la littérature française au moyen âge*, par Ch. Aubertin, (t. I, in-8, E. Belin). — *Études littéraires sur les chefs d'œuvres des classiques français*, par G. Merlet (in-8, Hachette). — *Les grands écrivains de France. Molière*, t. III (in-8, Hachette). — *Les Annales du théâtre et de la musique*, par Édouard Noël et Edm. J. Stoullig, 1re année, 1875 (gr. in-18, Charpentier).— *Le Comte de Raousset-Boulbon*, par de la Madelène (gr. in-18, Charpentier). — *Le Trésor du souterrain*, par J. Grange (in-12, Blériot). — *Storia degli Italiani*, par C. Cantù (t. VII, in-12). — *Études économiques sur l'Alsace ancienne et moderne*, publiées sous les auspices de la Société industrielle de Mulhouse, par l'abbé A. Hanauer, professeur au collége libre du Haut-Rhin, tome Ier : *Les Monnaies* (in-8, Durand et Pedone-Lauriel). — *Le Pape de Rome et les papes de l'église orthodoxe d'Orient*, par le P. Césaire Tondini (gr. in-18, Plon). — *L'Église catholique en Pologne sous le gouvernement russe*, 1772-1875, par le R. P. Lescœur (2 vol. in-8, Plon). — *Histoire des littératures étrangères*, par Alfr. Bougeault, tome II (in-8, Plon). — *Mémoires d'Odilon Barrot*, tome III (in-8, Charpentier). — *La France ce qu'elle pourrait être*, par E. A. Colas (in-8, Guillaumin). — *Géographie militaire du bassin du Rhin*, avec une carte du bassin du Rhin et 10 plans de forteresses hors texte, par le commandant A. Pichat (in-8, Delagrave). — *Deux chanceliers, Alexandre Gortchakof et Otto de Bismarck*, par M. Julian Klaczko (in-8, Plon). — *Les Prussiens en Allemagne* (2e partie). *Suite du voyage au pays des milliards*, par Victor Tissot (gr. in-18, Dentu). — *L'Héroïsme en soutane*, par le général Ambert, 2r édition (gr. in-18, Dentu). — *Les Libertés populaires au moyen âge*, par Edmond Demolins (br. in-32). — *Le Massacre des otages*, par Urbain Guérin (br. in-32). — *Les Associations ouvrières*, par Xavier Roux (br. in-32).

VISENOT.

CORRESPONDANCE

La Conspiration des Poudres.— Pour répondre au désir exprimé par un de nos correspondants (XIV, p. 558), nous donnons ici la bibliographie des travaux relatifs à la conspiration des poudres et dont les éléments se trouvent réunis dans une excellente brochure du R. P. Neut, qui est citée plus loin.

I. — Ouvrages spéciaux sur la question : *Consideration to move all to aknowledge that the proceedings with the Jesuits have been both mild and merciful*. S. L., 1601, in-4. — *A true relation of the faction begun at Wisbich*, by FA. EDMONDS, alias WESTON, a Jesuit, 1595, and continued since by F. WALLEY, alias GARNET, etc., *against the secular priests should be governed by Jesuits*, S. L., 1601, in-4. — *A true and certain relation of sundry machinations and*

plots of the Jesuits. London, S. A., in-4. — Matth. Sutcliff. *A chatlenge concerning the Romish Church, her Doctrine and Practices, against. Parsons, Garnet and Blackwell.* London, 1602, in-4. — *In homines nefarios qui Parliamenti jampridem habendi domum pulvere bombardico evertere sunt machinati, scilicet 5 novembris* 1605. Cantabrigiæ, 1605, in-4. — *Lettre écrite en latin et datée : « Bruxellæ, 4 julii, » sur les derniers jours et la mort du jésuite H. Garnet, qui fut pendu et écartelé le 3 mai* 1606 *à Londres.* S. L. et A., in-fol. — *Relation of the Proceedings against Henry Garnet a jesuite and his confederates, the Traitors in the Gunpowder Plot.* London, 1606, in-4. — *Procès du P. Henri Garnet, provincial des jésuites en Angleterre, exécuté à mort à Londres, le* 28 *de mars* 1606. S. L., 1606, in-8 ; S. L., 1607, in-8. — *Actio in Henricum Garnetum Soc. Jes. in Anglia superiorem et ceteros qui proditione longe immanissima Sereniss. Britanniæ Magnæ regem et regni Angliæ ordines pulvere fulminari e medio tollere conjurarunt : una cum orationibus Dominorum Delegatorum. Adjectum est supplicium de H. Garneto Londini sumptum.* Omnia ex Anglico a G. Camdeno latine versa. Londini, 1607, in-4. — *Ad actionem proditoriam Ed. Coqui Apologia pro R. P. H. Garneto anglo. (Ab Eudomonio Lydonic). Coloniæ,* 1610, in-8. — *Narratio fidelis et succincta de nupera illa immanissima a jesuitis et conjuratis in magnum Magnæ Britanniæ regem intenta.* Lugd. Bat., 1607, in-4. — *Notitie van tyhene ghepasseert is inde examinatie van M. Henrick Garnet, opperste Provinciael van de Societeyt der Jesuiten in Enghelandt, geschiet den* 8 *April* 1606... Ghedruckt tot ulissinghem by Maerten Abramssz van der Nolick. S. L. ni A., petite plaquette de 8 p. — *The Jesuits Miracles or new Popish Wonders. Containing the Straw, the Crowne, and the Wondrous Child, with the confutation of them and their follies.* London, 1607, pet. in-4. — *Monachus reformatus hoc est. Examen examinis Jesuitici, de quæstione valde magistrale. Becani Jesuitæ moguntini..., cum episodio notarum in Joa. Wilhensoni testimonium de spica miraculosa Garneti,* per quemdam fratrem Ord. Jacobitarum. Wittemberg, 1612, in-4. — *An admonition for the fifth of November.* S. L. ni A., in-8. — *Processus judicialis contra H. Garnetum institutus ex jure civili et canonico defenditur. Item suprema Principum potestas explicatur et asseritur.* Oxoniæ, 1608, in-4. — *Antilogia adversus Apologiam Andreæ Eudæmon Joannis jesuitæ pro H. Garneto,* author R. Abbota. Londini, 1613, in-4. — *Exercitationes Is. Casauboni ad Card. Baronii Prolegomena* (Exercit. I, n° 4). Londini, 1614, in-fol., et Genevæ, 1663, in-4. — *Responsio ad caput IV primæ Exercitationis Is. Casauboni, et ad antilogiam Rob. Abboti adversus apologiam P. Garneti.* Col. Agripp., 1615, in-8. — *Oratio de proditione longe immanissima, qua Romane-Catholici Jesuitarum impulsa, Magnæ Britanniæ regem floremque totius regni selectissimum, domo Parlamentaria fragore fulminis infernalis subruta Non. Novembris* 1605 *e medio tollere conjurarunt a fratribus germanis Baptistæ et Jo. Salicis de Salis recitata.* Basileæ, 1617, in-4. — *The fifth of november, or the popish and schismatical rebels;* with their horrid plots, fair pretences,... weighed one against another. Oxford, 1644, in-4. — *A discourse concerning the original of the powderplot ; with a relation of the conspiracies against queen Elizabeth, and the persecution of the protestants in France.* London, 1674, in-4. — *History of the gunpowder treason.* London, 1678, in-4. Réimprimé au tome III de : *The Harleian miscellany.* London, 1744-46, 8 vol. in-4, et 1808-13, 10 vol. in-4. — *A true account of the gunpowder plot...* by M. A. Tierney. London, S. A., in-8. — *Process Garnet's superiors der Jesuiten in England, und seiner Mitschuldigen, oder die Pulververschwörung in Jahre* 1605. Iena, 1828, in-8. — *Le P. Henri Garnet, S. J. et la Conspiration des poudres* (extrait en partie des *Précis historiques),* par A. Neut, S. J. Gand, 1876, in-8 de 29-22 p.

II. — Ouvrages dans le plan desquels rentre l'histoire de la conspiration. *Bibliothèque des Écrivains de la Compagnie de Jésus,* par Aug. et Al. de Backer. Liége, 1853-58, série I à IV, gr. in-8. — *Calendar of State Papers : Domestic series of the reign of Elizabeth,* 1591-1601 ; *item of James I,* 1603-1610, et addenda, 1580-1625. — *Litteræ annuæ Soc. J. ad annos* 1606 *et* 1607. — *Firmamento religioso de luzidos astros en algunos claros varones de la Compania de Jesus...,* por el P. Juan Eusebio Nieremberg. Madrid, 1644, in-fol. — *Morres illustres et gesta eorum de Soc. J. qui in odium fidei, etc., necati sunt,* auctore Ph. Alegambe. Romæ, 1657, in-fol. — *Historia missionis anglicanæ Soc. J. a* 1580 *ad* 1619, collectore H. Moro. Audomari, 1660, in-fol. — Bartoli (Dan.). *Istoria della Compagnia di Gesu cioe l'Inghilterra.* Roma, 1667, in-fol. (trad. en latin par le P. L. Janin). — *Kerckelycke Historie van de gheheele wereldt... pdoor den Eerw. P. Corn.* Hazart. 1669. — *Consirations d'Angleterre de* 1600 *à* 1679. Cologne, 1680, in-12. — *Historiæ Soc. J. pars quinta.* Tomus posterior, auctore Jos. Juvencio. Romæ, 1710, in-fol. — *Collections towards illustrating the biography of the Scotch, English, and Irish members of the Society of Jesus,* by R. D. Oliver. London, 1845, in-8. — *The condition of Catholics under James I. Father Gerard's narrative of the Gunpowder plot,* edited with his life, by John Morris. Seconde édition. London, 1872, in-8. — Reeve (J.). *A short view of the history of the Christian Church.* York, 1820, in-8. — Crétineau-Joly. *Histoire de la Compagnie de Jésus.* 1846-48, vol. in-8. — Destombes (le chan.). *La Persécution en Angleterre sous les successeurs d'Élizabeth.* Douai, 18 , in-8. — *Memoirs of missionary Priests,* etc..., by bishop Challoner. Derby, 1843, in-8. — *Societas Jesu usque ad sanguinis et vitæ profusionem militans,* auctore P. M. Tanner. Pragæ, 1675, in-fol.

QUESTIONS ET RÉPONSES

QUESTIONS.

Mandements de carême. — A quelle époque remonte l'usage, adopté généralement aujourd'hui par l'épiscopat catholique, d'envoyer un mandement de carême ? — Quel serait, par ordre de date, le plus ancien mandement de carême, tel que nous le concevons aujourd'hui ? X.

Société des Treize. — *Le Bulletin de la Société protectrice des animaux,* n° d'octobre-novembre par p. 393, contient la phrase suivante. « Nous avons reçu les statuts, le règlement et le *questionnaire* de la Société des Treize. Cette société a pour but de combattre les préjugés populaires. » On désirerait avoir des renseignements sur cette société, et surtout avoir communication de son questionnaire. H. G.

Ouvrages de métallurgie. — 1° Quels sont les libraires de Paris qui ont la spécialité des ouvrages de métallurgie ?

2° Existe-t-il une bibliographie spéciale des ouvrages de métallurgie ?

3° Quelles sont les principales Revues françaises et étrangères s'occupant de métallurgie ? H. G.

Hobbes. — On demande une bibliographie complète de Hobbes, tant en France qu'à l'étranger, tant sur sa vie que sur ses œuvres. R. M.

Le moyen âge. — Depuis quand l'époque comprise entre la chute de l'empire romain d'occident et la prise de Constantinople par les Turcs a-t elle reçu cette dénomination ? Ceux qui l'ont employée les premiers n'y ont-ils pas attaché un sens défavorable ? J.-A.-B.

Charlemagne. — Quelles sources, quelles histoires pourrait-on consulter sur son règne et son époque, au point de vue administratif, militaire, religieux, littéraire, géographique? etc. P.

RÉPONSES.

E pur si muove. — Dans la livraison de novembre du *Polybi-*

blion, a été posée la question suivante : « Quel est l'écrivain qui a, le premier, rapporté le célèbre *E pur si muove* attribué à Galilée ? Ce mot semble avoir été inconnu avant le dix-neuvième siècle ? La réponse à cette question se trouve dans une note de M. Ph. Gilbert, vers la fin de son second article, sur *le procès de Galilée* (*Revue catholique*, nouvelle série, t. II, 1869, 2e semestre, p. 538. Tirage à part, p. 105). Voici ce qu'il y dit : « En voilà, je pense, plus qu'il ne faut pour établir l'absurdité du conte qui représente Galilée affirmant, devant l'Inquisition, que « pourtant la terre tourne. » M. Ed. Heis, professeur d'astronomie à Munster, a mis en évidence la fausseté de cette histoire dans un opuscule intitulé : *Das Unhistorische des dem Galilei in den Mund gelegten* E PUR SI MUOVE (Munster, 1868, in-8). Il montre que la première apparition de cette fable date de 1789, dans un dictionnaire historique publié à Caen. » D. S.

Dante et Hugues Capet.— (XVI, 96) Sans prétendre répondre complétement à cette question, je dirai que Villani a répété le même conte sur l'origine de Hugues Capet: « Per lo pici si dice ch'l padre fu un grande e ricco borghese di Parigi, stato di natione di beccai overo mercante di bestie. » (*Rerum italicarum scriptores*, t. XIII, p. 97.) TH. P.

Le Pays de Cocagne (XVI, 96). — Le pays de Cocagne est connu pour ainsi dire partout. En portugais, c'est le *pair de cucanha*, en italien le *paese di cuccagna*, en espagnol moderne, le sens de ce mot est rendu par *tierra de pipiripao*, mais en vieux castillan, c'est la mot *cucana* qui était en usage, comme le prouvent deux passages de l'archiprêtre de Hita. En Angleterre, on parlait aussi du pays de *Cokaigne*. Quant aux Allemands, ils nomment ces heureuses régions *Schlarafenland*. On lit, dans le *Dictionnaire de Trévoux* : « Cocagne ou plutôt cocaigne, c'est le nom que l'on donne en Languedoc à un petit pain de pastel, avant qu'il soit réduit en poudre et vendu aux teinturiers. On en fait un très-grand trafic dans ce pays-là, et, parce qu'il ne vient que dans les terres fertiles et qu'il rapporte un très-grand profit à ses maîtres, vu qu'on en fait cinq ou six récoltes par an, quelque-uns ont nommé le haut Languedoc un pays de Cocagne, et c'est là-dessus qu'est fondée la fable du pays de Cocagne, de ce pays où les hommes vivent fort heureux sans rien faire. »

Cette étymologie est certainement fort mauvaise, ce qui n'a pas empêché M. Napoléon Landais de la répéter dans son *Dictionnaire*.. Cocagne vient sans doute de *coquinare*, faire la cuisine ou de *coquino*, et partout ce mot porte les traces d'une origine appartenant à ce que Montaigne appelait la *science de la gueule*. Un tableau nous dépeint le pays de Cocagne comme étant l'empire de la bonne chère et des plaisirs matériels. Sur tous les chemins, dans toutes les rues, étaient des tables dressées où l'on pouvait librement s'asseoir ; des boutiques ouvertes où l'on prenait sans payer. La coulait une rivière de vin, là régnait un printemps éternel, là les mariages ne duraient qu'une lune de miel. Enfin, dans cette ravissante contrée était la fameuse fontaine de Jouvence. Dans le *Décaméron* (G. VIII, Nov. III) Bruno et Buffalmaco persuadent à Calandrino qu'il existe une région, le *Bengali*, qui est un vrai pays de Cocagne. Rabelais paraît s'être souvenu de ces fictions dans ce qu'il dit des gastrolâtres, et au chapitre XLII du livre V de *Pentagruel*. — En 1631, on joua une farce intitulée les *Roulles bon temps de la haute et basse Cocagne*. En 1718, Legrand donna le *Roi de Cocagne*, pièce en trois actes et en vers, dont Quinault fit la musique. TH. P.

— Cette expression, qui signifie « un pays imaginaire où tout abonde, où l'on trouve tout à souhait (Littré)» vient probablement de ce que le commerce du pastel en *coque* ou *cocagne* (forme de pains coniques) avait tellement enrichi le haut Languedoc, au moyen âge, que, pour désigner un lieu riche et abondant, on le comparait à cette contrée. — Voyez mémoire de M. de Puymaurin, ancien député, adressé, en 1840, à la chambre de commerce de Toulouse, analysé dans le *Journal de Toulouse* du

15 septembre 1840. Voyez aussi Monteil, *Histoire des Français des divers États*, 1843, édit. in-8, tome II, p. 191 et tome VII, p. 384; dom Vaissette. — *Histoire du Languedoc*, in-fol., tome V. Preuves n° 12 :—M. Littré (*Dictionn.*, au mot *Cocagne*, signale cette étymologie sans l'approuver; il préfère celle qui viendrait de certains mots, qu'il emprunte à divers dialectes ou langues, et signifiant tous *cuisine*, — comme si le pays de cocagne désignait le lieu où l'on faisait bonne chère! L'auteur cite, du reste, un fabliau du treizième siècle où se trouve le mot *pays à non coquaiyne*.

G. B.

Claude d'Espence. (XI-120).— M. T. de L. demande quel est l'ouvrage de Claude d'Espence dont il est question dans une lettre du cardinal d'Armagnac. — On trouve, dans la *Biographie châlonnaise*, par Amédée Lhote (Châlons-sur-Marne, Martin, in-8, 1870), une notice assez étendue sur Claude d'Espence, suivie d'une liste qu'on peut croire complète de ses nombreux ouvrages, tous très-rares aujourd'hui. Beaucoup de ces ouvrages traitent de controverse religieuse, la plupart ont été imprimés postérieurement au colloque de Poissy.

Quoique n'ayant lu aucun des ouvrages de Claude d'Espence, j'engage l'auteur de la question à consulter le livre suivant quej'indique d'après la *Biographie châlonnaise* :

Apologie contenant ample discours, exposition, réponse et défense de deux conférences avec les ministres. — De la religion prétendue réformée. — Continuation de tierce conférence avec les ministres. — Aphopthègmes ecclésiastiques.

La *Biographie châlonnaise* est muette sur le lieu et la date de l'impression de cet ouvrage.

On peut consulter sur Claude d'Espence : — *Les Mémoires de Nicéron*, t. XIII; — *Les Auteurs ecclésiastiques*, par Ellies Dupin, t. XXVII; — *Scævolæ Sammarthani elogiorum*, lib. II; — et *Le Collége de Dormans Beauvais*, par le R. P. Chapotin, des Frères prêcheurs.

B. DE F.

Drouet, comte d'Erlon. — (XVI, 95). *De quelle localité a-t-il tiré son nom de comte d'Erlon?* — Aucune des notices biographiques du maréchal Drouet, que nous avons pu consulter, ne répond à cette question.

Le maréchal a écrit sa vie militaire. (Paris, Barba, 1844, in-8 de 119 pages.)

Cette notice, qui se termine par l'état de ses services, ne mentionne même pas l'époque à laquelle le titre de comte lui a été conféré.

Suivant l'*Illustration* (t. IX, p. 352), ce titre lui aurait été conféré en 1807. C'est aussi cette date que donne l'*Annuaire de la Marne* (1850, p. 451). Cet annuaire a donné une notice sur Drouet, en 1845, p. 272; en 1854, p. 322 et 370, et ne s'explique pas sur l'origine du nom d'*Erlon*.

Dans *Reims, Essais historiques*, par Prosper Tarbé, on lit (p 154) : « Au fond de cette ruelle (*la ruelle aux Crocs*), se trouvait, dans le siècle dernier une de ces maisons où les marchands des halles empruntent à gros intérêts pour quelques jours ou même quelques heures. Près d'elle s'élevait la boutique enfumée où Drouet, comte d'Erlon, jeune alors, maniait le marteau. C'est de là qu'un patriotisme sans ambition l'enleva pour le conduire à la gloire. »

Erlon, arrondissement de Vervins, département de l'Aisne, paraît être la seule localité qui porte ce nom en France. Il y avait autrefois, à Reims, beaucoup de familles du nom de Drouet. (*Voir la Table générale des Archives administratives et législatives de la ville de Reims.*) Peut-être la famille du maréchal Drouet était-elle originaire d'Erlon ou se rattachait-elle à cette localité par une circonstance inconnue et la distinguait-on des autres familles du même nom par celui de *d'Erlon*. Milleville (*Dictionnaire historique du département de l'Aisne*) ne parle pas de la famille Drouet au mot *Erlon*.

B. DE F.

Le Gérant, L. SANDRET.

SAINT-QUENTIN. — IMP. JULES MOUREAU.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

OUVRAGES RELATIFS A LA LITTÉRATURE RUSSE

Études slaves, par L. LEGER. Paris, 1875, in-12 de VIII et 347 p. Prix : 3 fr. 50. — *Histoire des littératures étrangères*, par ALFRED BOUGEAULT, tome deuxième (contenant les littératures slaves). Paris, Plon, 1876, in-8 de 570 p. Prix : 5 fr. — *Histoire de la littérature contemporaine en Russie*, par C COURRIÈRE. Paris, Charpentier, 1875, in-12 de VIII-442 p. Prix: 3 fr. 50.— *La Russie épique*, par ALFRED RAMBAUD. Paris, Maisonneuve, 1876, in-8 de XV-504 p. Prix : 10 fr. — *Istoritcheskiia pesni malorousskago naroda*, par ANTONOVITCH & DRAGOMANOV (*Chants historiques du peuple petit-russien*). Kiev, 1875, 2e vol. in-8 de XI-166 p. Prix : 15 fr. — *Pesni sobrannyïa Kiréevskim*, etc. [Chansons recueillies par KIRÉEVSKI, publiées et commentées par BEZSONOV] Moscou, 1874, t. Xe, in-8 de 492 p. Prix : 6 fr. — *Kniga o kievskikh bylinakh* (*Livre des bylines kiéviennes*), par AVENARIUS. Saint-Pétersbourg, 1876, in-8 de XXI-280 et XXXIV p. Prix : 10 fr. — *Zametchaniia na slovo o polkou Igorévé* (*Remarques sur le chant d'Igor*, par le prince Paul VIAZEMSKI. Pétersbourg, 1875, in-8 de XLVI-517 et 105 p. Prix : 20 fr. — *Igor, Kniaz Severski* (*Igor, prince de Séversk*), par GUEBBEL. Saint-Pétersbourg, 1876, in-8 de 123 p. — *Bratskaïa pomostch* (*Secours fraternel*). Ibid., 1876, in-8 de 493 p. Prix : 12 fr. — *Rodnyié otgoloski* (*Echos nationaux*), publiés par POLEVOÏ. Paris et Pétersbourg, 1876, in-8 de 118 p. Prix : 15 fr. — *Dramatitcheskaïa trilogïa* (*Trilogie dramatique*), par le comte A. TOLSTOÏ. Saint-Pétersbourg, 1876, in-8 de 451 p. Prix : 10 fr.— *Rousskaïa biblioteka* (*Bibliothèque russe*), tome VI, ibid., 1876, in-8, de XVI-434 p. Prix : 3 fr. — *Nicolas Ivanovitch Novikov*, par NÉZÉLONOV. Ibid., 1875, in-8 de XIV-446 p. Prix : 10 fr. — *Istoritcheskoïé rozyskaniié o rousskikh povremennykh izdaniiakh* (*Recherches historiques sur les éditions périodiques en Russie, de* 1702-1803), par A. NÉGOUSTROÏEV. Saint-Pétersbourg, 1875, in-8 de LXXII-878 p. Prix : 25 fr. — *Etimologia drevniago tserkovno-slavianskago i rousskago iazyka*, etc. (*Etymologie de l'ancien slavon ecclésiastique et de la langue russe comparée à celle des langues grecque et latine*), par BÉLIAÉVSKI. Moscou, 1875, in-8 de XIV-170 p. Prix : 5 fr.

Un homme de génie écrivait, il y a plus d'un siècle, les lignes suivantes : « La langue russe, non-seulement par l'étendue des régions où elle domine, mais aussi par sa propre immensité et sa richesse, surpasse toutes celles de l'Europe. Cette assertion semblera invraisemblable aux étrangers, et même à certains Russes. Celui qui étudie sans préjugés sera certainement de mon avis. Charles-Quint avait l'habitude de dire qu'il faut parler l'espagnol avec Dieu, français avec ses amis, allemand avec ses ennemis, italien avec les personnes du sexe. S'il avait connu le russe, il aurait trouvé qu'on peut le parler avec tout le monde. Il y aurait trouvé la magnificence de l'espagnol, la vivacité du français, la force de l'allemand, la délicatesse de l'italien, et, par dessus tout cela, la richesse et la forte concision du grec et du latin. » Cet éclatant témoignage rendu à l'idiome russe par un juge aussi autorisé que l'était Lomonosov, créateur de la langue littéraire, contient, malgré son exagération évidente, un grand fond de vérité. Ce qui n'est pas moins vrai, c'est que, depuis quelque temps, la littérature russe excite de plus en plus la curiosité publique et qu'on la voit cultivée en France avec une application jusque là inconnue. On dirait que l'idiome russe participe en quelque sorte à l'influence que

l'immense empire du Nord exerce aujourd'hui sur les destinées de l'Europe. Ainsi que l'a fait remarquer l'auteur des *Études slaves*, auxquelles nous avons emprunté le passage cité plus haut, on sent qu'il « tend à devenir une des grandes langues du monde (p. 230). » Dès lors, il y a un véritable intérêt à tenir le public français au courant des publications relatives à la littérature russe. Commençons par celles qui ont paru dernièrement en France et appartiennent à des auteurs français. Ce sera le premier groupe, et le second se composera des ouvrages écrits en russe.

Les *Études slaves* de M. Leger, dont nous parlions tout-à-l'heure, servent de complément à l'ouvrage publié par le même auteur sous le titre de *Monde slave*. Elles se composent des articles qui ont été déjà insérés dans diverses revues et qui, par conséquent, n'apprennent rien de nouveau à ceux qui les ont lus par morceaux. Toutefois l'auteur a bien fait de réunir ces pièces en un seul volume, et de les rendre accessibles à un plus grand nombre de lecteurs. Les deux tiers du livre sont consacrés à la Russie. M. Leger y raconte son voyage à Kiev, à Nijni-Novgorod, Kazan et Vladimir, et, chemin faisant, il touche aux questions d'histoire, d'archéologie, de littérature et de religion. Le récit de voyage est suivi de considérations sur les contes populaires, les études slaves en Russie et sur la langue russe (ch. VIII, IX et X). Le chapitre sur la langue russe offre un intérêt tout particulier, et, à notre avis, il aurait mieux figuré en tête du livre. C'est la leçon d'ouverture du cours de langue russe que M. Leger a professé à l'École des langues orientales vivantes, pendant l'année scolaire de 1874-1875. L'auteur y démontre que l'étude du russe répond à un besoin véritable, qu'il est grand temps de s'y mettre et que, en-dehors de tout intérêt pratique et matériel, la langue russe, qu'il range parmi les plus belles de l'Europe, mérite d'être étudiée en elle-même et pour la littérature dont elle est l'instrument. L'esquisse qu'il donne de cette littérature, en quelques traits rapides, est une des plus belles pages de son livre (p. 232), et bien propre à inspirer au lecteur un vif désir de connaître les chefs-d'œuvre russes en leur original. La langue serbe, la comédie moderne en Pologne (il s'agit d'Alexandre Fredro (1819-1845) et de sa comédie *la Revanche de l'échanson*), la situation politique de la Bohême en 1871, et une étude sur Palaçky, l'historiographe tchèque, font le sujet des quatre derniers chapitres. Tel est le contenu des *Études slaves*, dont la lecture instruit et plaît. Nous les aurions dites recommandables à tous égards, si certaines appréciations de l'auteur ne nous commandaient la réserve. Ainsi, pour ne citer que ces deux exemples, il nous est impossible de partager ses vues sur la grande tolérance pour les cultes existants qu'il dit avoir toujours trouvée en Russie (p. 70). La

récente abolition du culte grec-uni à Khelm l'aurait dû suffisamment édifier sur ce point. N'est-ce pas aussi pousser trop loin l'indulgence que de vouloir justifier la rigueur de la loi russe, qui défend au sujet « orthodoxe » de changer de religion, de ne la trouver monstrueuse et absurde que de prime abord et seulement en apparence (p. 143)? Nous n'insisterons pas davantage; nous aurions été même heureux de n'avoir aucune tache à signaler dans les *Études slaves*, d'autant plus qu'étant écrites d'une manière agréable et spirituelle, elles peuvent avoir une grande diffusion, et qu'elles contiennent, en outre, une bonne somme de données non-seulement intéressantes, mais encore bien exactes, — double mérite que nous leur reconnaissons très-volontiers.

— Le grand travail de M. Alfred Bougeault ne saurait être passé ici sous silence, puisqu'il s'occupe aussi de la littérature russe (t. II, p. 321-429). Le tableau qu'il en trace ne manque ni de grâce, ni de fidélité; c'est tout au plus si l'on y découvre quelques légères inexactitudes, plutôt historiques que littéraires. Ce qui plaît aussi dans cet exposé succinct, mais substantiel, et bien pondéré dans ses parties, c'est l'esprit sincèrement chrétien qui anime l'auteur à toutes les pages, et donne à ses appréciations un nouveau poids. Voici la marche qu'il suit. Après une courte notice sur les peuples slaves, l'auteur parcourt les diverses périodes de la littérature, en commençant par celle des fables légendaires et des bylines, et en terminant par l'époque où nous vivons. Les trois premiers chapitres nous conduisent au règne de Catherine II, auquel est consacré le chapitre quatrième tout entier. C'était le siècle de Derjavine, Von Vizine, Dmitriev, Novikov et autres. L'auteur y place aussi Krylov et Karamzine, sans doute parce que leur activité littéraire date de ce temps-là, quoique l'un et l'autre appartiennent plutôt à notre siècle. L'auteur a mis un soin particulier à tracer le portrait du La Fontaine russe, Krylov (1768-1844). En le nommant le *poëte national* par excellence, il l'a défini on ne peut plus exactement. En général, tout ce qu'il dit sur son compte prouve que M. Bougeault a étudié à fond les écrits de l'immortel fabuliste russe, qu'il a pour lui une sorte de prédilection. On le conçoit : il y a plus de vingt ans, il consacrait déjà à sa mémoire une étude spéciale, intitulée : *Kryloff, le La Fontaine russe, sa vie et ses fables* (Paris, 1852). C'est aussi la raison pour laquelle j'insiste sur ce point. La Russie, sous les trois règnes suivants (de Paul, d'Alexandre Ier et de Nicolas), avec la nombreuse pléiade d'écrivains ayant à leur tête le grand poëte Pouschkine, fait le sujet du cinquième chapitre; dans le suivant, il s'agit de la lutte entre les éléments national et étranger, de travaux historiques, de la critique littéraire (Merzliakov et Bielinski), de Lermontov et Gogol. Les deux derniers cha-

pitres sont réservés à la littérature contemporaine, qui se distingue, suivant l'auteur, par son caractère national et *militant* (ou négatif). — A celui qui voudrait avoir sur la littérature russe une vue d'ensemble, nous conseillerons les pages, hélas! trop abrégées, de l'excellent livre de M. Bougeault.

— Ce que celui-ci ne fait qu'effleurer, l'ouvrage de M. Courrière le développe longuement et en détail. Le titre qu'il porte dit même moins que ne le donne le texte, car, outre l'histoire de la littérature contemporaine, on y trouve encore un aperçu succinct de la période ancienne, laquelle va jusqu'au second quart de ce siècle. M. Courrière s'était proposé de prouver que la Russie a une littérature qui mérite d'être connue et étudiée ; ce but, il l'a parfaitement atteint, et il aura, en outre, l'honneur d'être le premier qui ait donné à la France une histoire assez complète de la littérature actuelle. Aussi la presse russe lui a-t-elle fait un accueil très-favorable ; tout en lui reprochant quelques inexactitudes de détail, quelque manque d'impartialité dans certaines appréciations et des lacunes, elle lui a reconnu, — et c'est justice, — un caractère sérieux, une connaissance peu commune du sujet qu'il a traité et un talent réel d'exposition.

Dans l'impossibilité d'analyser une analyse, nous préférons renvoyer les lecteurs au livre lui-même, assuré qu'ils ne regretteront point les moments qu'en demandera la lecture. Nous sommes également convaincu que l'*Histoire* de M. Courrière ne restera pas longtemps à sa première édition, et c'est pour cela que nous avons jugé à propos de signaler à l'auteur quelques légères incorrections, qu'il lui sera facile d'éviter dans la nouvelle édition de son livre.

A la page 11, on lit en note : le manuscrit d'*Ignatief*, au lieu de *Ipatiev*. En citant la *Vie apostolique et épîtres de saint Paul* (p. 24, en note), l'auteur voulait, sans doute, parler du livre des *Actes des Apôtres*, etc... Le *Citoyen* (Grajdanine), que publie le prince Méstcherki est bien une revue pétersbourgeoise et non moscovite, ainsi que le dit l'auteur (p. 422), qui lui applique, en outre, et bien gratuitement, le sobriquet de *bigot*. L'ancien rédacteur du *Monde russe* s'appelait non pas Kostomarov (p. 427), mais Komarov (M. Courrière m'excusera si j'écris ces noms d'une manière différente de la sienne). On est quelque peu surpris de voir le mariage de Jagellon (1386) associé au prétendu « jésuitisme polonais » (p. 26) ; de lire que Catherine II a introduit dans la littérature russe l'élément moral (p. 37), à moins qu'il ne s'agisse de la morale indépendante, ou bien que Krylov, dont la langue est d'une remarquable pureté, avait *un style vulgaire* (p. 46). En revanche, on ne peut qu'applaudir à la conclusion finale de l'auteur touchant l'opportunité et l'utilité d'un organe périodique qui soit consacré à l'étude de la Russie. — Le moment nous paraît, en effet, très-favorable.

— De tous les écrivains de France et même d'Occident, M. Alfred Rambaud est le premier qui ait entrepris, sur l'épopée russe, une étude complète et méthodique. Pour la plupart des lecteurs, son livre sera une révélation véritable. Qui d'entre eux a pensé seulement que les Russes possèdent sur leurs origines des traditions poétiques d'une richesse presque digne d'envie ? C'est pourtant ce qui ressort avec dernière évidence du beau travail de M. Rambaud, et ce qu'il n'hésite point d'avouer lui-même. Comme le *Polybiblion* doit consacrer un article spécial à l'ouvrage, je me bornerai ici à quelques remarques qui me paraissent être à leur place. J'appellerai d'abord l'attention des lecteurs sur le côté bibliographique du livre dont il s'agit. Ils y trouveront, en effet, l'indication de tous les travaux un peu importants qui aient traité de la poésie épique en Russie. Pour juger d'un livre, il suffit souvent de consulter les sources auxquelles l'auteur a puisé ses données et les auteurs dont il invoque les témoignages. Appliqué à l'ouvrage de M. Rambaud, ce critérium lui est tout à fait favorable. Les auteurs qu'il cite avec un soin scrupuleux formeraient une longue liste, et ils sont des plus estimés.

L'ouvrage se divise en quatre parties intitulées ainsi : épopée légendaire, historique, adventice et petite-russienne. La première traite des *bylines*, la seconde contient l'histoire du peuple faite et chantée par lui-même, la troisième parle des traditions empruntées à d'autres peuples, la quatrième enfin s'occupe de la poésie ukrainienne. On peut se demander pourquoi quatre parties au lieu de trois, puisque l'auteur n'admet lui-même que trois groupes de poésies épiques; pourquoi surtout l'épopée petite-russienne est rejetée après l'épopée *adventice*, ou exotique, comme si elle était étrangère à la nation russe non moins que les traditions du cycle troyen ou les souvenirs du poëme byzantin sur Digenis Akritas? L'auteur a parfaitement établi l'origine kiévienne des bylines, en rejetant la théorie qui leur assigne une origine orientale. Cela posé, il devait, ce semble, présenter les *doumas* ou chants historiques de l'Ukraine comme une forme nouvelle de l'ancienne épopée kiévienne , comme la suite des *bylines*, faisant pendant à l'épopée historique de la Grande-Russie. Les bylines et les doumas sont deux branches du même arbre, deux enfants issus du même berceau qui est l'Ukraine.

— Depuis quelque temps, la littérature populaire a pris en Russie des proportions considérables. Il est à remarquer que ce revirement en sa faveur coïncide avec l'émancipation des serfs dont elle semble avoir partagé le bienfait. Le fait est qu'elle est devenue l'objet d'études parfois très-remarquables et qu'on en recueille avec un grand soin jusqu'aux moindres parcelles. A côte du recueil de Kiréevski viennent se ranger ceux de Rybnikov, Schein, Hilferding, Roud-

chenko, Vessel, etc. L'importance des chants populaires au point de vue de l'histoire du peuple qui les a créés en reçoit un nouveau relief. C'est là, en effet, qu'on saisit mieux que partout ailleurs certains traits de la vie intime du peuple qui échapperont et à l'historien et à l'archéologue. De là l'utilité et le prix des recueils de ce genre, surtout lorsqu'ils ont la bonne chance d'avoir des éditeurs comme MM. Antonovitch et Dragomanov, dont personne ne saurait revoquer en doute la compétence. Leur recueil se composera de cinq volumes dont deux sont déjà publiés. Les chants contenus dans le premier volume se rapportent à la lutte des Cosaques contre les Tatars et les Turcs ; ceux du second parlent de la guerre contre la Pologne du temps de Bogdan Khmelniçki, le héros favori des Ukrainiens. Dans les volumes qui ont paru, le texte de ces *doumas* est enrichi de variantes et de notes parfois très-détaillées. Ceux qui voudraient prendre connaissance de l'épopée petite-russienne pourront satisfaire leur désir en lisant dans la *Russie épique*, de M. Alfred Rambaud, la quatrième partie. Quant à l'édition des deux professeurs russes, on s'accorde généralement à dire qu'elle est faite avec autant de science que de critique et pourrait servir de modèle aux autres publications de ce genre, tant la critique de ses éditeurs est sensée et l'érudition sobre et discrète.

— On n'en dit pas autant du recueil dont la rédaction a été confiée par la Société des amis de la littérature russe, à un de ses membres, M. Bezsonov. Les critiques reprochent à l'éditeur d'avoir abusé de la confiance de ladite société, en noyant le texte dans des commentaires à perte de vue et qui n'ont aucun rapport direct avec la question. D'où il est arrivé qu'au lieu de quatre volumes ou tout au plus cinq, l'édition en compte dix, et devient par là même d'un accès plus difficile aux lecteurs. Aussi demande-t-on qu'à la nouvelle édition, les interminables dissertations du premier éditeur soient impitoyablement retranchées et imprimées dans des volumes à part, de manière à avoir le texte pur des chansons telles qu'elles avaient été recueillies par feu Kiréevski. Ces critiques nous paraissent trop sévères. Sans nier le défaut dominant de l'édition dont il s'agit, nous ne voulons pas en rejeter la responsabilité sur l'éditeur seul. La *Société littéraire* connaissait fort bien le genre d'érudition de celui à qui elle avait elle-même confié cette tâche : elle aurait pu, ce semble, user de son droit de contrôle. D'ailleurs, ce que les hommes du métier trouvent d'étrangement superflu dans les commentaires de l'éditeur, le commun des lecteurs, en Russie comme à l'étranger, peut au contraire, le trouver utile et nouveau ; ce qui n'empêche pas ladite Société de donner une nouvelle édition du texte seul et sans commentaires.

— Le *Livre* d'Avénarius est une espèce de concordance de vingt-quatre *bylines* du cycle kiévien ; il est orné de douze gravures et du portrait du rhapsode populaire Riabinine. Le mérite de ce recueil consiste en ce qu'il offre un texte passé par le crible de la critique, dégagé de tout alliage postérieur, de nombreuses interpolations et d'anachronismes, ainsi que de tout ce qui blessait la délicatesse du lecteur ou péchait contre les lois de la versification, corrigé, épuré, et disposé d'après l'ordre chronologique. En somme, le travail est très-satisfaisant, malgré la difficulté de la tâche et malgré l'omission de certains détails caractéristiques que l'éditeur aura trouvés trop sans gêne peut-être. Nous avons ainsi, dans ce *Livre des bylines*, tout ce que la tradition a conservé sur les douze héros du cycle primitif et du cycle de Vladimir. M. Avénarius n'a rien omis pour rendre sa concordance aussi parfaite que possible : il a ajouté des notes, des index détaillés et des dessins fort bien exécutés.

— Il faut avouer, cependant, que c'est à la *Chanson d'Igor* qu'appartient l'insigne privilége de captiver l'attention des littérateurs russes. Aucun autre monument littéraire n'a eu en Russie tant d'éditions et de commentaires. On en compte déjà vingt-cinq traductions en vers ou en prose, sans parler des versions faites en langues étrangères, et la matière est encore loin d'être épuisée. Elle l'est si peu que M. le prince Paul Viazemski vient de publier un nouveau commentaire de plus de 650 pages, portant le titre modeste de *Remarques sur le chant d'Igor*. Fruit de vingt-cinq années de recherches et d'étude, ce travail contient une foule de données les plus variées, et qui intéressent à la fois le philologue, l'historien, l'éthnographe et le mythologue. Le côté original de l'ouvrage, c'est le rôle qu'y jouent l'influence byzantine ou grecque sur les traditions populaires en Russie et celle des doctrines gnostiques, si répandues dans l'Europe entière, dès les premiers siècles du christianisme, et qui ont pénétré en Russie sous la forme de l'hérésie bogomile, hérésie essentiellement slave. Contrairement à l'opinion accréditée, l'auteur croit reconnaître dans le poëme d'Igor les traces des traditions *troyennes ;* il identifie le poëte *Boïan* dont parle le poëme avec le chantre immortel de l'Iliade, etc., etc. Ce n'est pas le lieu d'insister davantage sur un sujet qui demanderait un travail à part ; il suffira de dire que l'auteur a réuni tout ce qui a été dit par d'autres sur les moindres questions controversées du *Slovo*, qui en a tant. Quoi qu'il en soit de ses théories et de ses hypothèses, M. le prince Viazemski, en les soumettant de nouveau au jugement du public, mais renforcées et munies d'une triple armure, provoquera sans doute de nombreuses répliques, et contribuera à parvenir plutôt sur les traces de la vérité. Quant à la forme littéraire, l'humble commentateur du *Slovo* étant le premier à la déclarer défectueuse, le courage

nous manque de lui en faire un reproche ; d'autant plus que le manque d'unité et d'ordre, qui rend la lecture des *Remarques* un peu fatigante, est largement réparé dans l'excellente *Table analytique* placée à la fin du volume et résumant, à chaque article, tout ce qui a été dit là dessus dans les divers endroits du texte, lequel y reçoit même de nouveaux développements. Nous attendons avec impatience la nouvelle édition du texte du *Slovo* que l'auteur promet de nous donner, et nous le prions de ne pas tarder longtemps à tenir sa promesse.

— Autant les intéressantes *Remarques* laissent à désirer sous le rapport de la forme, autant celle-ci a été soignée dans la traduction du même poëme, que vient de publier M. Guerbel, et qui est déjà à sa cinquième édition. L'infatigable auteur, à qui l'on doit tant d'autres belles publications sur la littérature russe et étrangère, a pris à tâche de rendre la nouvelle édition aussi parfaite que possible, en profitant de toutes les remarques qu'on a faites sur les éditions précédentes et en se rapprochant encore davantage de l'original dont le texte est placé en regard de la traduction faite en russe moderne et en vers. — Un aperçu chronologique de toutes les traductions précédentes (au nombre de vingt-cinq) et six dessins complètent cette nouvelle édition, et lui assurent la sympathie générale.

— Lors de la famine qui désolait le gouvernement de Samara, les lettrés russes s'étaient empressés de témoigner leur compassion à la misère de leurs concitoyens, et ils firent paraître un recueil intitulé *Cotisation*, imprimé à la fois dans onze typographies diverses et contenant plus de quarante morceaux en prose et en vers, portant la signature de toutes les célébrités littéraires. C'est sur ce modèle, et dans un but également bienfaisant que le Comité slave, section de Saint-Pétersbourg, vient de publier un recueil semblable sous le titre de *Secours fraternel;* il se vend au profit des familles bosniaques et herzégoviennes qui ont souffert pendant la guerre actuelle. Le fond en est aussi riche que varié ; on y trouve les noms des écrivains les plus estimés, et représentant les diverses branches de la littérature. Bref, les gens de lettres ont fait tout ce qui dépendait d'eux pour réunir et publier, dans l'espace de deux mois, cet excellent recueil, qui fait honneur à leur sentiment chrétien plus encore qu'à la sympathie naturelle qu'inspire la communauté de race.

— Un recueil analogue, mais consacré uniquement à la poésie, est celui que M. Polevoï vient de publier à la fois à Paris et à Pétersbourg. Il contient cinquante morceaux dus à la plume des meilleurs poëtes russes, parmi lesquels Pouschkine, Lermontov, Joukovski, Baratynski, Maïkov, Koltsov, Nekrasov, etc., etc. Le titre en est justifié par l'idée toute patriotique qui a présidé au choix de ces pièces se rapportant toujours à la vie du peuple russe et au pays qu'il habite. Mais

ce qui fait le mérite exceptionnel de ces *Échos*, ce qui les distingue de tant d'autres publications littéraires, c'est surtout son côté artistique. Le volume, peu considérable d'ailleurs (il n'a que 118 p.), est orné de dessins où l'artiste, M. Panov, a prodigué les ressources de son inépuisable imagination, tout en conservant à la gracieuse variété des sujets le caractère indigène et le coloris local. Il y a longtemps que la Russie n'a pas eu d'édition illustrée d'un si haut mérite.

— Les deux auteurs dont il va être question sont depuis longtemps connus et estimés, non-seulement en France, mais dans le monde entier. Je parle du feu comte A. Tolstoï et de M. J. Tourguéniev. Qui n'a pas lu *Ivan le Terrible*, du premier, ou bien son drame intitulé *la Mort de Jean le Terrible*, lequel a eu même les honneurs de la scène parisienne ? Ce drame a été suivi de deux autres du même auteur : le *Tsar Fédor Ivanovitch* et *le Tsar Boris Godounov;* — de là le nom de *Trilogie dramatique* donné à leur nouvelle édition. Si le premier de ces drames eut plus de retentissement, le second eut, en revanche, les préférences de l'auteur. Le comte Alexis Tolstoï voyait, dans *le Tsar Fédor*, son chef-d'œuvre par excellence et le mettait au-dessus de tout ce qu'il ait jamais écrit en vers ou en prose.

Cependant il était avant tout un poëte lyrique, et, sous ce rapport, il primait dans son pays comme M. Tourguéniev prime parmi les romanciers russes. — Le nouveau volume de la *Bibliothèque russe* se compose des fragments empruntés aux dix meilleurs récits de M. Tourguéniev, parmi lesquels les *Mémoires d'un chasseur* et *la Fumée,* pour ne citer que les morceaux les plus connus du public français. La traduction française de la *Fumée* a été faite, on le sait, par feu le prince Augustin Galitzin, le même qui a traduit *Ivan le Terrible*, roman historique du comte Tolstoï. Les récits de M. Tourguéniev sont précédés d'une notice biographique et ornés de son portrait, travail de M. Sériakov. Les cinq premiers volumes de cette bibliothèque populaire sont consacrés à Pouchkine, Lermontov, Gogol, Joukovski et Griboiédov; le septième qui est déjà sous presse, contiendra les morceaux choisis de M. Nekrasov. Le nom de l'éditeur, M. Stasulévitch, celui qui dirige le *Messager de l'Europe,* espèce de *Revue des Deux-Mondes* russe, dit assez que l'édition ne laisse rien à désirer ni au point de vue de l'exécution matérielle, ni à celui du choix des matières.

— Le nom de Nicolas Novikov, ignoré en France, jouit en Russie d'une grande réputation. Là, tout le monde connaît l'éditeur de *l'Ancienne Bibliothèque*, du *Peintre*, du *Bourdon*, et de tant d'autres livres et revues qui formeraient une bibliothèque. Dans les derniers temps surtout, Novikov a été l'objet de nombreuses études dont les résultats sont malheureusement encore loin d'être définitifs. L'auteur de la remarquable monographie consacrée à sa mémoire,

M. Nézélonov, s'est proposé, de l'étudier, à son tour, comme éditeur de journaux, de rechercher si Novikov était aussi écrivain, et quelles étaient les idées ou les doctrines qu'il propageait par le moyen de ses journaux, et si ces idées ont exercé quelque influence sur la société contemporaine ; enfin, si on peut le considérer comme représentant de la franc-maçonnerie russe de son temps. Avant de répondre à toutes ces questions demeurées jusque là indécises, M. Nézélonov trace, dans les deux premiers chapitres, un tableau des mœurs de la société russe sous le règne de Catherine II et une esquisse historique de la franc-maçonnerie russe durant la même époque. Il montre que le mouvement maçonnique, doublé d'un faux mysticisme, dont Nicolas Novikov fut un des représentants, a été une réaction contre le voltérianisme implanté en Russie sous le règne de Catherine II et contre l'immoralité qui résulta de la prétendue philosophie. — Ces deux chapitres mériteraient d'être reproduits en leur entier.

— Novikov, comme éditeur de journaux et de revues, se retrouve souvent sur les pages de l'excellent travail de M. A. Néoustroïev ; il y occupe même une place fort honorable, et quiconque veut connaître tous les produits de son activité littéraire doit nécessairement recourir à ce travail, fruit de longues et consciencieuses recherches. En traçant le tableau minutieusement détaillé de la presse périodique durant le premier siècle de son existence (1703-1802), l'auteur des *Recherches historiques* a rendu un service signalé à la république des lettres. Aussi l'Académie des sciences décerna-t-elle à son livre le prix Ouvarov. Il faut ajouter que M. Néoustroïev avait déjà réédité séparément les *Bulletins savants de Saint-Pétersbourg* pour 1777, publiés par Novikov, et un grand nombre d'autres travaux bibliographiques qui l'ont mis au rang des bibliographes russes les plus renommés. Aujourd'hui, il prépare un grand *index systématique* de tous les noms et sujets dont il est parlé dans ses *Recherches*.

— Les ouvrages que nous venons de passer en revue contiennent soit des études critiques soit des chefs-d'œuvre littéraires ou des recueils de poésies populaires. Celui de M. Béliaévski est consacré à l'étude de la langue elle-même ; mais il l'étudie à un point de vue presque entièrement nouveau, ce qui, joint à la solidité de ses déductions, fait le vrai mérite du livre. Jusqu'ici la philologie russe n'a appliqué la méthode comparée qu'au slavon : grâce à l'heureuse initiative de M. Bouslaïev, auteur d'une *Grammaire historique* de la langue russe et littérateur éminent, l'étymologie russe, dans les écoles, va aujourd'hui de pair avec celle de l'idiome liturgique. Ce que M. Bouslaïev a fait pour le slavon, M. Béliaévski l'a tenté pour les langues classiques, et il l'a tenté avec succès. En élargissant ainsi le cercle de la méthode comparée, il a, en même temps, répondu aux nouveaux besoins créés

par l'enseignement classique que le programme officiel, depuis quelque temps, renforce de plus en plus. La comparaison du russe avec l'ancien slavon montre l'affinité de celui-là avec les langues classiques, — affinité qui s'étend non-seulement aux racines et à la formation des mots, mais encore à toutes les modifications de ces derniers. Ayant conservé les formes primitives bien plus que ne l'ont fait les autres langues modernes, les idiomes slaves rendent cette comparaison avec les langues classiques plus facile et plus fructueuse. En France, il existe déjà plus d'un ouvrage de ce genre; mais personne, que je sache, n'a encore pensé à employer la méthode comparée à l'étude du russe ; ce serait cependant un excellent moyen d'en aplanir bien des difficultés (pour ceux au moins qui savent le grec et le latin), et d'arriver à la connaissance de l'idiome russe non pas superficielle ou machinale, mais qui soit assise sur une base scientifique.

J. Martinov.

OUVRAGES POUR LA JEUNESSE

Fabienne, par Mme Bourdon. Paris, H. Allard, 1876, in-12 de 247 p. Prix : 2 fr. — *La Famille de Selnac*, par Brun. Paris, veuve Casterman, 1875, in-12 de 315 p. Prix : 1 fr. — *La Fiancée du Maronite*, par Mme N. G. Kittl. Paris, veuve Casterman, in-12 de 215 p. Prix : 1 fr. — *Les Colombes de la Forlière*, par G. d'Ethampes. Paris, Perisse, in-12 de 350 p. Prix : 2 fr. 50. — *L'Orphelin d'Evenos*, par la comtesse de la Rochère. Paris, H. Allard, 1876, in-12 de 258 p. Prix : 2 fr. — *La Maison maudite*, par C. Guénot. Paris, veuve Casterman, 1875, in-12 de 199 p. Prix : 1 fr. — *Robert*, épisode de l'année 1848. Paris, veuve Casterman, 1875, in-12 de 222 p. Prix : 1 fr. — *Chassez le naturel*, par le R. P. Franco Paris, veuve H. Casterman, 1875, in-12 de 242 p. Prix : 80 c — *Marcel Laville*, par Hervé du Pontrais. Paris, Perisse, 1875, in-12 de 340 p. Prix : 2 fr. 50. — *La Femme du Sous-Préfet*, par la comtesse de Chabannes. Paris, Casterman. 1872, in-12 de 216 p. Prix : 1 fr. 25. — *Foi et Patrie*, par Etienne Marcel. Paris, J. Vic. 1875, in-12 de 276 p. Prix : 2 fr. — *Viviane*, par Mme Bourdon. Paris, Mollie, in-12 de 270 p. Prix : 2 fr. — *Les Fiancés de Saint-Cyprien*, par E. Gay. Paris, Lethielleux, 1876, in-12 de 209 p. Prix : 2 fr. — *Le Rocher de Sisyphe*, par M. Auvray. Paris, veuve Casterman, 1875, in-12 de 214 p. Prix : 1 fr. — *Pied-Léger*, par G. d'Arvor. Paris, Tolra, 1876, in-12 de 247 p. Prix : 2 fr. — *La Ferme des Rosiers*, par G. de Beugny d'Hagerue. Saint-Omer, 1875, in-8 de 152 p. Prix : 1 fr. — *Vatandono*, par Mme d'Arvor. Paris, Tolra, 1875, in-12 de 240 p. Prix : 2 fr. — *Les Forêts vierges* de Mayne Reid. Limoges, Eug. Ardant, gr. in-8 de 214 p. Prix : 3 fr. — *Le Désert*, par Mayne Reid, traduit par Bourdier. Limoges, Eug. Ardant, gr. in-8 de 206 p. Prix : 3 fr. fr. — *Le Livre d'or*, par Alf. Driou. Limoges, Eug. Ardant, in-4 de 240 p. Prix : 2 fr. 50. — *La Conquête de l'air*, par A. Brown. Traduit de l'anglais. Paris, Glady, 1875, 2e édition, in-12 de 447 p. Prix : 3 fr. — *Les jeunes chasseurs de la Nouvelle-Galles*. Traduction par M. S. Lepage. Paris, Bonhoure, 2 vol. in-12 de 315 et 306 p. Prix : 6 fr. — *Le Canot de sauvetage*. Traduit de l'anglais par M. S. Lepage. Paris, Bonhoure, 1876, 2 vol. in-12 de 258 et 235 p. Prix : 6 fr. — *Henry et le génie Savantin*, par M. S. Lepage. Paris, Bonhoure, 1876, in-12 de 237 p. Prix : 2 fr. 50. — *Les Hommes de demain*, par Mme Nelly Lieutier. Paris, Bonhoure, 1876, in-12 de 312 p. Prix : 3 fr. — *Défauts et Vertus de l'enfance*, par Mme Testas. Paris, Blériot, 1868, in-18 de 221 p. Prix : 2 fr. — *Contes*, par Mme Testas. Paris, Blériot, 1868, in-18 de 293 p. Prix : 2 fr. — *Récits de Monsieur Jean-Antoine*, par Mme Testas. Paris, Blériot, 1869, in-18 de 276 p. Prix : 2 fr. — *Une jonchée de fleurs*, par Mme Testas. Paris, Blériot, 1875, in-18 de 259 p. Prix : 2 fr. — *Toinette et Louison*, par Mlle Eud. Dupuis. Paris, Delagrave, 1876, in-18 de 136 p. Prix : 60 c. — *La Merlette*, par Eud. Dupuis. Paris, Delagrave, 1876, in-12 de 292 p. Prix : 2 fr. — *Scènes villageoises*, par Eug. Muller. Paris, Albanel, in-18 de 308 p. Prix : 2 fr. — *Histoire naturelle pittoresque*, par

La Blanchère. Paris, Albanel, in-18 de 366 p. Prix : 2 fr. — *Le Trésor de l'île des flibustiers*. Traduit de l'allemand Hoffmann, par Alf. d'Aveline. Paris, veuve Casterman, 1873, in-8 de 135 p. Prix : 1 fr. 20.— *Clémence*, par Van Looy. Paris, Casterman, in-8 de 140 p. Prix : 1 fr. 20. — *Récits anecdotiques et moraux*, par Van Looy. Paris, Casterman, 1873, in-8 de 136 p. Prix : 1 fr. 20. — *Madame de Maintenon*, par Laurent. Paris, Casterman, 1875, in-8 de 134 p. Prix : 1 fr. 20. — *Sigismer*, par Guénot. Paris. Casterman, 1873, in-8 de 160 p. Prix : 1 fr. 20. — *Le Fils aîné de l'Eglise*, par Guénot. Paris, Casterman, 1874, in-8 de 159 p. Prix : 1 fr. 20. — *Le Sanctuaire d'Irmensul*, par Guénot. Paris, Casterman, 1875, in-8 de 59 p. Prix : 1 fr. 20.— *Yves le Mayeur*, par Guénot. Paris, Casterman 1872, in-8 de 158 p. Prix : 1 fr. 20. — *Le Maître de Hongrie*, par Guénot. Paris, Casterman, 1873, in-8 de 157 p. Prix : 1 fr. 20. — *Histoire du duc de Bourgogne*, par M. Arth. de Seine. Limoges, Barbou, in-18 de 141 p. Prix : 75 c. — *Marie Stuart*, par Mme Beaugier. Limoges, Barbou, in-8 de 143 p. Prix : 1 fr. — *Histoires et légendes*, traduites de l'italien par Louis Redon. Paris, Casterman, 1875, in-8 de 140 p. Prix : 1 fr. 20.— *Les Lys et les roses*, par Jean Loyseau. Paris, Dillet, 1875, in-12 de 286 p. Prix : 2 fr. — *Le Bâton perdu*, par J. Loyseau. Paris, Dillet, 1876, in-12 de 267 p. Prix : 2 fr. — *Les Conférences du foyer*, par H. Huré. Limoges, Eug. Ardant, in-8 de 239 p. Prix : 2 fr. 50.— *Les Scènes de la vie de famille*, par Alf. Driou. Limoges, Eug. Ardant, in-8 de 236 p. Prix : 2 fr. 50. — *Episodes du banquet de la vie*, par Alf. Driou. Limoges, Eug. Ardant, in-8 de 238 p. Prix : 2 fr. 50.

Le choix des livres pour les jeunes filles, est souvent difficile. Beaucoup d'auteurs, principalement des femmes, consacrent leur plume à ce genre de littérature. Mais le résultat ne répond pas toujours aux intentions. Mme Bourdon, cependant, dans sa longue et féconde carrière d'écrivain, a résolu bien des fois ce problème. Elle vient de le faire encore en écrivant *Fabienne*. On suit avec un vif intérêt cette charmante jeune fille dans les péripéties de sa triste vie. Sa mère, dont elle partageait toutes les croyances, meurt, et elle reste avec son père, esprit sceptique et frondeur, ayant perdu sa place de professeur dans un collége à cause de son enseignement matérialiste ; à la suite de sa disgrâce, M. Dalines a fondé un journal de la libre pensée. Fabienne a aussi un jeune frère que sa mère lui a recommandé en mourant, mais Raymond lui échappe bientôt ; il veut suivre l'exemple de son père, dit-il. Celui-ci fait la connaissance d'une jeune fille frivole et mauvaise, et Fabienne doit accepter Marthe comme belle-mère. A bout de force et de courage, elle veut se faire religieuse, mais elle n'a pas la vocation. Elle retourne dans le monde, où elle est en butte aux railleries et au dédain de Marthe et de ses amis. L'éducation de Raymond porte ses fruits : à peine majeur, il réclame la fortune de sa mère, se lance dans les spéculations, se ruine et ruine les siens. Marthe ne peut supporter un mari pauvre et vieux ; elle abandonne le domicile conjugal et son petit enfant. A Fabienne de combler tous les vides, et elle s'en acquitte à merveille. — Cet ouvrage offre une bonne, saine et attrayante lecture.

— *La Famille de Selnac* appartient au même genre. Ici c'est une mère dont le fils, le neveu et la nièce sont devenus esprits forts par le contact avec le monde. Mme de Selnac les ramène au bien et aux saines doctrines, d'abord par son exemple, et aussi par de salutaires

enseignements. Ce livre est écrit dans un très-bon esprit ; il renferme beaucoup de bonnes pensées, d'utiles leçons, mais il est à craindre que les jeunes filles, à qui il est destiné, trouvent les sermons un peu trop longs; le style est lourd. Il y a là l'histoire d'un criminel se soumettant à une pénitence publique, chose peu usitée à notre époque.

— L'histoire de la *Fiancée du Maronite* se passe en plein Orient. Aussi l'auteur a-t-il cru devoir prodiguer les descriptions. La donnée de son livre est romanesque. Une jeune fille druse aime un Maronite et pour le suivre se déguise en homme. Francis le Maronite s'attache à son compagnon Ismaël, qui n'est autre que Sarah; puis ils se séparent, et, après bien des péripéties, Francis revoit Sarah dans le costume de son sexe; la croyant la sœur d'Ismaël, il s'éprend d'elle : Sarah, convertie par une famille européenne, se fait catholique, et, naturellement, cela finit par un mariage. C'est un ouvrage de médiocre valeur. Les événements invraisemblables, les scènes violentes, les vengeances, les poursuites, y abondent. L'ensemble manque d'intérêt, parce que les caractères sont forcés.

— Le nom seul de Mlle d'Ethampes est une garantie pour recommander un livre. Nous voudrions pouvoir louer sans réserve *les Colombes de la Forlière ;* malheureusement il y a des longueurs qui nuisent à l'intérêt du récit. Les colombes de la Forlière sont les deux filles jumelles de M. de Boismorand, châtelain de la Forlière, vieux gentilhomme breton fidèle à son Dieu et à son roi. Mlle d'Ethampes nous reporte aux mauvais jours de la révolution et à la guerre de la Vendée. Un enfant trouvé, élevé dans le château, dévoré d'envie contre les nobles et les riches, trahit ses bienfaiteurs. Il est cause de leur emprisonnement et de leur ruine. Mais apprenant, par hasard, sa noble origine, Remi répare ses torts autant qu'il est en lui, se convertit et devient prêtre. A tout prendre cet ouvrage est bon, mais il est regrettable qu'il s'y trouve bien des invraisemblances.

— Le même sujet a été traité par Mme de la Rochère dans l'*Orphelin d'Evenos*, et il me semble qu'elle a su en tirer un meilleur parti. L'orphelin a été recueilli et élevé par un curé de campagne, aidé de sa nièce. Douce et sereine figure que celle de Dorothée ! C'est en Provence que se passe ce petit drame. Les horreurs révolutionnaires sont racontées avec notes à l'appui. Il y a des pages charmantes.

— Encore même époque et même sujet, dans *la Maison maudite*, par M. C. Guénot. Bonne intention de la part de l'écrivain, mais assez médiocre résultat. Il a eu surtout en vue de faire ressortir le danger des mauvaises lectures : deux frères, nés au sein d'une honnête famille, élevés de même, suivent des voies bien différentes. L'un reste bon ; l'autre, esprit faussé par de pernicieuses doctrines puisées dans

des livres apportés au village par un colporteur, adopte toutes les idées révolutionnaires et tombe dans tous les excès. Cette thèse est bonne à soutenir et est intéressante par elle-même. L'auteur aurait dû se dispenser d'entasser tant d'événements dans son ouvrage ; il y aurait gagné en vraisemblance.

— Avec *Robert*, nous voyons encore où mènent les doctrines socialistes. C'est en 1848. Robert, le héros, est un ouvrier faible de caractère, qui se laisse entraîner par un journaliste, venu de Paris à Marseille pour y inculquer au peuple les idées nouvelles ; le comte de Maupuis fait échec à ce novateur de la pire espèce. Grâce au comte, Robert rentrera dans la bonne voie et deviendra un bon chef de famille, repentant de ses erreurs passées. Cet ouvrage n'est pas sans valeur, à part un peu trop de digressions qui entravent le récit. Il convient mieux aux jeunes gens qu'à des jeunes filles.

— Aux jeunes gens aussi s'adresse le Père Franco, dans son très-bon ouvrage : *Chassez le naturel*. Ce livre est traduit de l'italien ; le style s'en ressent un peu. L'auteur démontre très-bien la vérité de l'adage. Le héros de son histoire s'est livré à la passion tyrannique du jeu, espérant s'en rendre maître lorsqu'il le voudra, et il fait la triste expérience que la passion n'abandonne pas facilement ses victimes. Au moment de se marier, alors que tout semblait lui sourire, il cède encore une fois à l'attrait fatal. Les conséquences de sa faute sont terribles : un des joueurs lui cherche querelle, et il est tué en duel.

— *Marcel Laville* est certainement écrit par une femme ; l'auteur a voulu se cacher sous un nom d'homme, mais la plume féminine se trahit à chaque page par les aperçus fins, les pensées délicates. Profondément convaincu en politique et en religion, Hervé du Pontrais sait intéresser à ses personnages, parce qu'il leur prête des sentiments vrais. Il y a de charmants détails dans son livre. Le caractère fier de Gisèle, la jeune fille noble qui sait supporter si bravement la pauvreté, est très-bien rendu. Fort gracieux est celui de Berthe, la fille de l'homme déloyal qui a trahi ses maîtres. Marcel aime Berthe. L'amour pur et chaste des deux jeunes gens est décrit de manière à ne choquer personne. Ce livre peut être mis dans toutes les mains.

— *La Femme du sous-préfet* est aussi un ouvrage moral et pouvant être lu sans le moindre inconvénient. La donnée est un peu banale.

— *Foi et Patrie*, d'Etienne Marcel, est une œuvre sortant au contraire tout à fait de l'ornière commune : c'est une des plus jolies nouvelles qui se puissent lire. L'auteur nous transporte en Pologne, dans une de ces familles de vieille roche chez lesquelles tous les nobles sentiments sont restés intacts. Foi et Patrie, telle est bien la devise mise en pratique par le comte Kamienski. L'intérieur de cette

famille patriarcale est décrit de main de maître. Wladyslas, le fils du comte, revient d'un voyage à Berlin, et il amène avec lui un de ses amis. Max est Allemand et protestant. Wanda, la sœur de Wladislas, et son père, accueillent l'étranger avec la plus franche cordialité, et lui offrent de tout cœur la bonne et large hospitalité polonaise. Wanda est un type ravissant de jeune fille, simple, fière et chaste. Max ne peut vivre longtemps dans cette douce familiarité que font naître la vie à la campagne, les courses à cheval à travers bois, les soirées passées à l'étude des poëtes allemands ou remplies par la musique, sans que son cœur ne s'attache à Wanda ; mais l'aveu de l'amour qu'il ressent reste suspendu à ses lèvres, jusqu'au jour où il sauve d'une mort certaine la jeune fille. Wanda aime aussi l'étranger, et elle consent à devenir sa femme. Max n'est-il pas l'ami de son frère ? Wladislas, mis au courant, se montre ravi. Personne ne doute du consentement du comte. Rien de mieux fait que la scène où Kamienski, revenant chez lui après une absence, apprend par Wanda qu'elle s'est engagée à Max. Quelle lutte entre la tendresse et le devoir ! L'amour de Wanda fait pencher la balance ; mais, dans l'autre plateau, il y a la religion et la patrie. Wanda irait au pays des oppresseurs de sa race. Mariée à un hérétique, reniera-t-elle la Pologne et la religion de ses pères ? Et les enfants, que devront-ils croire et aimer ? Cependant le vieux preux laisse sa fille libre du choix de sa destinée. Wanda renonce à Max. Il part sans la revoir. Puis vient l'insurrection polonaise de 1863. Wladislas est tué. C'est par une lettre de Wanda, qui a cédé au vœu de son père en devenant la femme d'un des principaux chefs de l'insurrection, que Max apprend la mort de son ami. Tous les détails de ce petit roman sont d'une délicatesse infinie. Cette grande, belle et austère figure de Kamienski reste gravée dans le souvenir, non moins que celle si poétique et si suave de Wanda. On vit avec les personnages ; on s'attache à eux ; on regrette de les quitter en fermant le livre : toutes les pages sont imprégnées d'un parfum de mélancolie. Le style est simple, pur et original, mais cet ouvrage ne me paraît pas convenir à de très-jeunes filles. Le souffle passionné qui l'anime est peut-être trop accentué pour des imaginations neuves sur lesquelles la froide raison n'a pas encore opposé son contre-poids.

La seconde nouvelle qui forme le volume ne vaut pas, à beaucoup près, la première. Peut-être est-ce le voisinage de celle-ci qui lui fait tort ? On y trouve de bonnes morales et de bonnes intentions, mais pas grand intérêt. Un jeune médecin sceptique se convertit par amour. L'affection pleine d'estime que lui inspire une de ses clientes, modèle de toutes les vertus, change sa nature égoïste. Maurice retarde son mariage avec Nadine pour aider sa mère veuve à élever ses jeunes frères. La nouvelle est intitulée *Sous les lilas*,

parce que Nadine est apparue la première fois au docteur à l'ombre de ces jolies fleurs.

— *Viviane* est le nom de la première nouvelle d'un volume signé de Mme Bourdon. La meilleure, à mon sens, la plus vraie, est celle qui a pour titre : *le Dedans et le Dehors*. C'est l'histoire d'une jeune fille noble et sans fortune s'alliant à une famille de parvenus pour lesquels l'argent est tout. Les déceptions, les ennuis, les tristesses de la pauvre Edmée sont racontées avec naturel. La fin s'arrange peut-être trop vite et trop bien. C'est du reste un reproche à faire à tous ces récits. Ils sont écourtés. Le dernier, *une Idée de Mme Aubray*, est fort romanesque. Il est rare qu'une liaison comme celle qui existe entre Adrienne, la pauvre buraliste de la poste, et Marcel, le fils de la riche veuve d'un banquier hollandais, finisse par un mariage.

— Donnée fausse aussi dans les *Fiancés de saint Cyprien*. Ce n'est pas pour en faire leurs femmes que les jeunes gens poursuivent à Toulouse les grisettes des faubourgs. Clairette l'orpheline le comprend, et elle ne pense plus à René, dès qu'elle connaît Simon, le jeune ouvrier. Ils se fiancent. La scène se passait il y a peu de temps, l'année dernière, au moment de la terrible inondation de la Garonne. Il eut été préférable, ce me semble, d'employer un style moins hyperbolique pour raconter ces événements. En tout, cet ouvrage est assez médiocre comme fond et comme forme.

— Sous le titre original du *Rocher de Sysiphe*, M. Auvray a écrit un vrai roman, où il cherche à prouver que la fable mythologique peut s'appliquer à tout le monde, et que chacun porte avec soi son fardeau de peines, véritable rocher de Sysiphe retombant sans cesse sur le cœur pour le meurtrir. C'est un livre bien fait, amusant, quoiqu'il y ait des situations très-invraisemblables; mais les événements sont groupés avec art, le récit est rapide, et l'intérêt se soutient. Le caractère de Philippe Archer, le bourru bienfaisant, principal personnage de l'ouvrage, est bien rendu. Le baron de Senozan, entiché d'une noblesse usurpée, est un type réussi. Il y a assez de romanesque dans l'action pour que des mères un peu difficiles trouvent préférable de ne pas le donner à de trop jeunes personnes.

— *Pied-Léger* est l'histoire intéressante et fort bien racontée d'un jeune montagnard qui puise dans l'amour pour sa mère la force de vaincre la pauvreté par le travail. Mlle de Mérange, venue aux Pyrénées pour sa santé, aide les premiers efforts de l'enfant, et joue pour lui le rôle de la Providence. Ceux qui ont visité la ravissante ville de Bagnères et ses pittoresques environs retrouveront avec plaisir dans *Pied-Léger*, les noms d'Asté, de Campan, de Médous, de Salut, de la fontaine ferrugineuse, de tous les endroits aimés des touristes. Puis ils suivront Pied-Léger à Toulouse, et retourneront ensuite avec lui à

Asté, où, devenu père de famille, il jouit d'un bien-être difficilement, mais légitimement acquis.

— André Thévenot nous présente un type bien différent, dans la *Ferme des Rosiers*. Le désir de posséder la fortune lui fait commettre toutes sortes de crimes. Il se fait l'espion des Allemands dans la dernière guerre, mais rien ne lui profite. Ce petit drame est émouvant et bon à lire.

— *Vatandono* est un épisode intéressant au point de vue historique et religieux du séjour des premiers missionnaires au Japon.

Après les romans, voici quelques livres destinés plutôt aux adolescents : ce sont les récits de voyages, les aventures extraordinaires qui les intéressent; aussi, peut-on leur offrir les *Forêts vierges* de Mayne Reid, où ils feront connaissance avec la Louisiane, ses caïmans, ses chasses au cheval sauvage et les Indiens de l'intérieur des terres. Tous ces récits sont un peu fantaisistes, il faut l'avouer, mais ils offrent de l'intérêt.

— *Le Désert* est du même auteur. Il a déjà été publié sous le titre de la *Maison du désert*. Cet ouvrage est du même genre que le *Robinson suisse*. Mayne Reid a écrit en anglais. La traduction laisse un peu à désirer. Bien qu'il ne soit pas beaucoup question de religion, on voit très-bien que l'auteur est protestant. C'est l'odyssée d'une famille anglaise émigrée en Amérique pour s'enrichir.

— *Le Livre d'or* est utile à répandre ; c'est un résumé à peu près exact de toutes les merveilles et les curiosités du globe. L'auteur seul est en scène ; il fait voyager ses lecteurs du nord au midi, d'un pôle à l'autre ; il les instruit en les amusant.

— Il en est de même pour l'ouvrage intitulé : la *Conquête de l'air*. Il ressemble à ceux de J. Verne. La donnée est la même que celle de *Cinq sémaines en ballon*. Du reste, l'auteur le dit dans sa préface. A la suite d'un pari, un Français, M. Valdy, s'engage à faire le tour du monde en quarante jours. Le pari est tenu ; le courageux aéronaute part d'Arcachon. Quarante jours après, il était de retour à Bordeaux, après avoir vu le monde à vol d'oiseau. C'est instructif au point de vue géographique. Il y a beaucoup de descriptions, d'incidents dramatiques qui fixent l'attention. Seulement, le Créateur paraît bien oublié dans tous ces ouvrages.

— *Les jeunes chasseurs* rentrent dans la catégorie des romans américains de Cooper, mais il faut avouer que la copie ne vaut pas l'original. L'Indien Plume-Rouge ressemble de loin à Chingacook des Mohicans, et Jacques le Trappeur, au fameux Bas-de-Cuir. Cependant, ce serait un ouvrage qui pourrait plaire aux enfants; mais il y a une scène qu'il eût mieux valu supprimer, c'est le chapitre de l'amour

d'Henry et de Catherine. Henry est un des jeunes chasseurs partis avec Charles, le frère de Catherine, pour chercher aventure dans les forêts de l'Amérique septentrionale. Au retour, il se marie avec la sœur de son ami. Cet ouvrage est protestant et traduit de l'anglais.

— Le *Canot de sauvetage* est un charmant ouvrage, aussi traduit de l'anglais et protestant, mais il n'y est pas question de religion. Bax le capitaine a un caractère très-attachant. Lui et son petit mousse, Tommy, passent leur vie à venir en aide aux naufragés ; aussi les a-t-on surnommés les héros de la côte. Il y a de jolies descriptions, des notions instructives et du mouvement dans le récit.

— Mme Le Page a écrit pour les enfants *Henry et le génie Savantin*, livre qui doit leur plaire. Sous la forme d'un conte de fée, elle leur enseigne une foule de choses fort utiles. Henry est un enfant gâté, despote et égoïste; le génie Savantin se charge de lui prouver combien nous avons tous besoin les uns les autres. Au moyen d'un miroir magique, il lui fait voir les transformations subies par les plantes, les métaux, etc., pour devenir les objets dont nous nous servons tous les jours. Ce petit ouvrage est fait d'une manière très-ingénieuse. La morale en est bonne, pour un conte de fée.

— *Les Hommes de demain :* voilà encore un livre destiné aux enfants. Malheureusement,quoi qu'en dise la préface fort élogieuse qui précède les quatre petites nouvelles formant le volume, l'auteur ne fait pas l'œuvre d'un vrai moralisateur,il n'est aucunement question de religion dans ces récits. Les secours d'en haut ne semblent pas nécessaires à l'amélioration des caractères; ce genre de morale est plus dangereux qu'utile. Du reste, ces petites nouvelles sont de médiocre valeur.

— Je préfère de beaucoup les œuvres de Mme Testas. L'auteur, directrice d'une salle d'asile, a pu étudier les tendances bonnes et mauvaises de l'enfance, et elle a su mettre à profit ses observations. Ses *Contes* sont très-courts, mais la leçon est toujours saillante ; en regard d'un défaut, elle place la vertu contraire. L'enfant saisit facilement le contraste; tout lui est prétexte à de bonnes et utiles leçons. Les fleurs et les animaux servent d'auxiliaires. Il y a bien quelques inexactitudes, mais, à tout prendre, Mme Testas peut se féliciter de sa tentative : le genre qu'elle a adopté est peut-être un des plus difficiles.

— Mlle Eudoxie Dupuis a aussi parfaitement réussi dans *Toinette et Louison*, et surtout dans *Merlette*. Toinette et Louison sont deux pauvres orphelines recueillies par une parente acariâtre. Le charmant caractère de Toinette, protectrice de sa jeune sœur, finit par adoucir l'humeur irascible de sa vieille tante. Merlette est une enfant abandonnée, adoptée par un pauvre cantonnier. Il est seul dans sa masure ; l'isolement le pousse à aller chercher des distractions au cabaret.

L'affection que lui inspire bientôt sa protégée, le guérit de sa passion pour la boisson. L'enfant, ignorante de tout, s'instruit par le désir d'être utile. Les caractères du père Martin et da la vieille voisine Françoise, qui enseignent à Merlette à devenir une vaillante ménagère et une bonne et honnête fille, sont très-bien dessinés. Le récit est simple, mais il est émaillé de pensées délicates, de sentiments purs et généreux. La seule ombre à ce tableau, c'est que la religion n'y joue pas le rôle qui lui appartient. Elle semble ici n'être qu'un accessoire dans la vie. Le reproche que nous adressons à Mlle Dupuis s'adresse malheureusement à bien des auteurs de nos jours.

— *Les Scènes villageoises* ne sont ni un bon, ni un mauvais livre. Un père, voulant corriger son fils orgueilleux, lui laisse croire qu'il est ruiné. Tout ce petit drame est échafaudé sur un mensonge, ce qui tendrait à prouver que la fin justifie les moyens. Ensuite, la tendresse de Jeannet, le fils du paysan, pour Siméone, la fille du capitaine, est peut-être un peu précoce. Cela finit comme une pastorale. C'est bien écrit, mais assez pauvre d'idées.

— *L'Histoire naturelle pittoresque* pourrait être donnée à des enfants, si le volume n'était pas terminé par une sorte de nouvelle, nullement bonne pour eux. Il est plus qu'inutile qu'ils lisent les amours de Gretchen et du sapeur.

—*Le Trésor de l'île des Flibustiers* est traduit de l'allemand. C'est dans le genre des contes du chanoine Schmidt avec plus de développement, ou de Ducray-Dumesnil, genre un peu passé de mode. Enfant enlevé, bandit s'emparant de papiers précieux, séquestration, rien n'y manque. Ce livre, dont la moralité est irréprochable, et où l'auteur s'est efforcé de faire ressortir l'action de la Providence, punissant le vice et récompensant la vertu, a sa place dans les bibliothèques paroissiales ou dans les collections pour distributions de prix.

— Il en est de même pour *Clémence*, dont le canevas est presque identique.

— L'auteur de *Clémence*, M. Van Looy, offre à ses lecteurs un ouvrage plus intéressant dans ses *Récits anecdotiques*. On y apprend des traits fort bien choisis sur Florian, Mme de Staël, Bernardin de Saint-Pierre, etc.

— L'esquisse sur *Mme de Maintenon* est un ouvrage de valeur. Le grand caractère de cette femme est parfaitement mis en relief. Le choix des lettres est très-bien fait. C'est un bon livre à répandre.

— M. Guénot nous fournit une suite de romans historiques. Dans *Sigismer*, ce sont les débuts de la monarchie française, sous Clodion et Mérovée ; puis vient le *Fils aîné de l'Église*, Clovis. Dans le *Sanctuaire d'Irmensul*, nous voyons Charlemagne et la défaite des Saxons. Dans *Yves le Moyeur*, Louis VI et l'institution des communes, pour

battre en brèche le pouvoir féodal, et saint Louis dans le *Maître de Hongrie*. Ces ouvrages sont instructifs et ne manquent pas d'intérêt C'est aussi dans un très-bon esprit que sont écrits l'*Histoire du duc de Bourgogne*, par M. A. de Peine et celle de *Marie Stuart*, par Mme Baugier.

— Les *Histoires* et les *Légendes* sont traduites de l'italien. Elles ont presque toutes un parfum du moyen âge. Il y en a de très-originales. C'est une fort bonne lecture.

— Excellents aussi sont les ouvrages de J. Loyseau, l'infatigable apôtre des ouvriers. Ce n'est pourtant pas à ceux-ci spécialement qu'il s'adresse dans *les Lys et les Roses*, et *le Bâton perdu*. Les lys et les roses, ce sont les martyrs, les vierges, les saints que produit seul le jardin de l'Église catholique. Le pèlerinage à la sainte Baume, pour ne citer qu'un seul de ces récits, est ravissant. Le *Bâton perdu* est la vie de saint Martial, évêque de Limoges. L'épître dédicatoire, adressée à Mgr Duquesnay, est un petit chef-d'œuvre de verve spirituelle et de vérité.

— *Les Conférences du foyer* sont une suite d'entretiens sur des sujets différents. Un père veut se charger de l'éducation de ses enfants, et tout lui est matière à leçons ; aussi leur parle-t-il tour à tour du divin Sauveur, de Michel-Ange et de Raphaël, d'un âne, du poulailler etc. La conférence sur la médisance est bien faite, et, hélas! fort utile. C'est un très-bon livre, et il convient à tous les âges.

— *Les Scènes de la vie de famille*, et les *Épisodes du banquet de la vie*, par Driou, sont le produit de très-bonnes intentions. Il n'y a pas grand chose à en dire. L'analyse en serait difficile, parce que ces nouvelles fourmillent d'événements assez peu vraisemblables, surtout la fin du banquet de la vie. D. de Boden.

THÉOLOGIE

Egypt and the Pentateuch. *An address to the Membres of the open air Mission.* By W. R. Cooper, Secretary of the Society of biblical Archeology. London, Samuël Bagster, 1875, in-12 de 103 p.

L'opuscule de M. Cooper contient plus d'observations neuves, de remarques ingénieuses, de réflexions sagaces, de véritables découvertes, malgré quelques affirmations arbitraires et quelques idées très-contestables, que n'en contiennent souvent de gros volumes. Le sujet de sa conférence, d'ailleurs si pleine, est moins étendu que ne le ferait supposer le titre, c'est l'influence négative de la littérature et de la mythologie égyptiennes sur les premiers livres de la sainte Écriture. La thèse établie et prouvée par l'auteur, c'est que le silence de Moïse sur

plusieurs points importants s'explique par les rapports de son peuple avec les Égyptiens et la connaissance que les Hébreux avaient de leur doctrine. Il le prouve en en faisant l'application à sept points particuliers : 1° L'Être suprême. Comme le Dieu suprême égyptien, Amon-Ra, agissait par l'intermédiaire de dieux inférieurs, l'auteur du Pentateuque, pour bien faire ressortir le caractère du vrai Dieu et l'action immédiate de sa Providence, dut se servir de formules anthropomorphiques et le représenter, par exemple, étendant son bras pour sauver lui-même son peuple, etc. — 2° La doctrine de la Trinité. Les divinités égyptiennes étaient groupées en triades, composées du père, de la mère et du fils. N'était-il pas sage de la part de Moïse de ne pas parler explicitement de la Trinité véritable, pour ne pas exposer son peuple à y attacher le sens que les Égyptiens donnaient à leur triade divine et ne pas leur fournir de la sorte une occasion de tomber dans le polythéisme? — 3° Le caractère et les fonctions royales. Le Pharaon était regardé comme un dieu par ses sujets. Le législateur d'Israël n'établit point une monarchie, pour couper court à ce danger d'idolâtrie. — 4° L'organisation particulière du sacerdoce lévitique s'explique également en partie par les abus du sacerdoce égyptien. — 5° Les prêtresses qui jouaient un grand rôle en Égypte, mais un rôle qui déshonorait trop la religion dont elles étaient les ministres, sont exclues du culte mosaïque. — 6° Les réticences de Moïse sur le caractère personnel du Messie sont aussi expliquées par M. Cooper, par les croyances égyptiennes sur le Rédempteur. Il y rattache les réticences du Pentateuque sur la nature de l'autre vie, et nous croyons que c'est là, en effet, une des causes principales du silence des premiers livres inspirés sur ce dogme important. — 7° Les Égyptiens donnaient des noms propres à tous leurs ustensiles, armes, ameublements, etc. Cet usage, sujet à beaucoup d'inconvénients, n'est pas indiqué dans la loi, le législateur se proposant sans doute par là de le faire tomber en désuétude. — C'est ainsi que Moïse, inspiré de Dieu, ne rejette point ce qui s'était conservé des traditions primitives dans la religion égyptienne et se garde cependant de favoriser les abus, en approuvant expressément ce qui eût pu être facilement mal interprété ou aurait donné lieu à des pratiques pernicieuses. Il reste encore beaucoup à dire sur les rapports de l'Égypte et des Hébreux, mais M. Cooper a, pour sa part, jeté sur ce sujet beaucoup de lumière.

L. G.

Les Éléments raisonnés de la religion, par l'abbé VAN WEDDINGEN, docteur en théologie, aumônier de la Cour. Bruxelles, Guillaume Lebrocquy, 1875, in-8 de XXII-464 p. — Prix : 4 fr.

Les attaques dirigées contre la religion chrétienne ont pris en ce siècle une forme particulière : la fausse science prétend rejeter les

dogmes de la foi au nom de l'observation. La méthode expérimentale n'admet pas les sciences métaphysiques, et, par conséquent, la théologie qui est l'une d'elles. En réponse à ces objections, M. van Weddingen veut donner à la démonstration de la vérité « adressée à la jeunesse généreuse des écoles un caractère concret, historique. » « Pour cela, ajoute-t-il, il suffira de l'asseoir sur la réalité et de partir des faits présents sous nos yeux, pour arriver par eux à leurs principes générateurs, à l'idée dont ils sont l'expression et le symbole. » Dans ces quelques lignes est exposée l'idée mère de l'ouvrage. Il s'agit de donner aux élèves des écoles ce que, malheureusement, ils ne rencontrent pas souvent : un manuel scientifique de religion, comme ils ont un manuel de géométrie ou d'histoire naturelle.

L'auteur examine successivement les différentes religions, qu'il compare au catholicisme, et il conclut, recueillant l'aveu de M. Jules Simon, « que le protestantisme est une tendance de la religion positive à se rapprocher de la religion naturelle, tandis que le catholicisme peut être justement appelé l'idéal d'une religion positive. »

Cette formule donnée, le lecteur est conduit à l'étude de la religion elle-même. Cette étude est divisée en trois parties. La première partie ne contient à proprement parler que des préliminaires. L'homme, possesseur de la certitude philosophique, arrive à la certitude religieuse. En face de la négation positiviste, la raison établit l'existence d'un principe immatériel, libre et immortel. Au-dessus de l'âme humaine, Dieu règne sur les êtres contingents qu'il a créés. Contre Kant et les panthéistes, l'auteur établit la personnalité de l'Être infini, sa souveraine perfection et son indépendance. Les rapports de l'homme avec Dieu sont réglés par la loi morale, qui régit en même temps les relations des hommes entre eux.

A ces vérités naturelles, la révélation ajoute les dogmes surnaturels. Prouver la valeur historique des documents qui contiennent ces dogmes, c'est-à-dire de la sainte Écriture, montrer la préparation de la loi nouvelle dans l'ancienne loi, tel est le but de la deuxième partie.

Il reste dans la troisième à étudier l'organisation de l'Église, chargée de répandre et de conserver dans le monde cette révélation, et à exposer les vérités qu'elle enseigne.

Cela fait, l'ensemble de la démonstration chrétienne est achevé.

Le caractère dominant de l'ouvrage est, comme nous le disions, d'être un manuel scientifique, semblable aux manuels scolaires employés pour les autres sciences. De là l'emploi fréquent de formules, un peu abstraites peut-être, mais qui dispensent de longues périphrases.

Toutes les questions à l'ordre du jour sont traitées sommairement : l'infaillibilité du Pape, les rapports de l'Église avec la société, les

sciences, l'enseignement. Différents points d'histoire sont éclaircis : l'Inquisition, la Saint-Barthélemy, etc.

Parfois, il est vrai, la question n'est qu'indiquée, et les différentes opinions ne sont qu'énoncées sommairement ; mais les notes citent une série d'ouvrages très-bien choisis et où la question est traitée plus en détail. A la fin de chaque chapitre, un questionnaire peut servir à résumer ce qu'on vient d'apprendre. Développé par un maître habile, ce livre peut servir d'excellent guide et aider à résumer les leçons.

Puisse la jeunesse belge étudier ce livre, et puisse la jeunesse française ne pas le négliger! La science et la foi y trouveront profit.

E. Beurlier.

Die Trinitarische Lehrdifferenz zwischen der abendländischen und der morgenländischen Kirche *(De la différence doctrinale sur la Trinité entre l'Église d'Occident et l'Église d'Orient). Eine dogmengeschichtliche Untersuchung,* von Dr Joseph Langen. Bonn, Ed. Weber, 1876, in-8 de IV-127 p. — Prix : 3 fr. 75.

On est saisi d'une profonde douleur, quand on voit des professeurs d'une haute science, comme le Dr Reusch et le Dr Langen, dont toutes les âmes catholiques souhaitent ardemment le retour dans le giron de leur mère, l'Église de Rome, consacrer leurs veilles à la défense de la cause perdue et si manifestement mauvaise du vieux catholicisme. Le nouveau travail du Dr Langen n'est pas un plaidoyer direct en faveur de l'erreur qu'il a eu le malheur d'embrasser, mais, bien qu'il ait évité de se prononcer explicitement et de tirer des conclusions expresses, il veut, quoi qu'il en dise, ménager le rapprochement des églises orientales et de la secte révoltée, et concourir ainsi à l'œuvre d'union tentée dans les conférences de Bonn. Il est bien étrange que ceux qui se sont ainsi séparés de la communion catholique ne prêchent maintenant que paix et concorde avec les schismatiques. Comment le vieux catholicisme pourra-t-il s'allier aux Grecs et aux Russes, si ce n'est aux dépens de la vérité ? Si l'on pouvait en douter, on en aurait la preuve dans la nouvelle publication du Dr Langen. Il ne peut arriver à son but qu'en sacrifiant la tradition et l'autorité de l'Église. Il résume les sentiments des Pères sur la procession du Saint-Esprit, depuis les origines du christianisme jusqu'à Charlemagne, d'une manière qui prouve en lui une grande érudition patrologique, attestée d'ailleurs également par son livre : *Les Pères de l'Église et le Nouveau Testament*, publié en 1874 ; mais on ne peut accepter l'interprétation qu'il donne de plusieurs de leurs passages. On peut accepter bien moins encore, s'il est possible, ce principe tout à fait nouveau et tout à fait contraire à la foi de l'Église dans tous les siècles, qu'on ne doit admettre comme dogme que ce qui est contenu d'une manière précise dans le Nouveau Testament.

L. M.

L'Imitation de Jésus-Christ, traduction de Michel de Marillac, garde des sceaux de France, précédée d'une préface par Louis Veuillot. Paris, Librairie du XIXe siècle, Glady frères, 1876, in-8 de 481 p. — Prix : 50 fr.

Voici, je n'hésite pas à le déclarer, un des plus beaux livres de notre temps. Les éditeurs ont mis leur gloire à nous donner une *Imitation de Jésus-Christ* qui ne laissât rien à désirer aux plus exigeants, rien à regretter aux plus délicats. Admirablement secondés par les artistes et par les écrivains dont ils ont eu le bonheur de pouvoir s'entourer, MM. Glady viennent de publier une œuvre qui honore à jamais leur maison. J'ajoute, et c'est, j'en suis sûr, l'éloge qui les flattera le plus, qu'il était impossible de rendre plus digne de leur piété filiale l'hommage qu'ils font à leur mère, en une touchante dédicace, de cette édition d'un livre que les mères chrétiennes aiment d'un amour particulier.

Quand j'aurai dit que le volume est imprimé par Alcan-Lévy, que les dessins et les gravures sont dus (pour citer quelques noms seulement) à Charles Garnier, Charles Lameire, Delaunay, Laugée, H. Lehmann, Maillot, Em. Reiber, Brunet-Debaines, Jules Jacquemart, Léon Gaucheret, Courtry, Chapon, j'aurai certes dit beaucoup, et pourtant il est juste d'annoncer que l'imprimeur et les artistes ont cherché et ont réussi à se surpasser eux-mêmes. Les frontispices, les fleurons, les têtes de chapitre, tous les ornements, en un mot, sont d'une ravissante pureté, et, parmi les gravures, on distinguera la tête du Christ d'après le dessin original de la Cène de Léonard de Vinci, le portrait de Michel de Marillac, la reproduction de cinq tableaux de Paul Delaroche, etc. Tout cela est d'une sereine et grave beauté, et l'*Imitation* a heureusement inspiré le groupe d'artistes auxquels MM. Glady avaient demandé le concours d'un talent déjà consacré par les plus brillants succès.

Mais l'élégance de l'impression et la richesse de l'illustration ne suffisaient pas : à côté de ces merveilles de l'art, il fallait de l'érudition, et de la meilleure ; il fallait de l'éloquence, et de la plus élevée. Cette érudition de première qualité, c'est M. Arthur Loth qui s'est chargé de la fournir, c'est-à-dire l'homme qui, par ses travaux spéciaux si remarqués (*Revue des questions historiques* du 1er avril 1873 et du 1er janvier 1874), était naturellement désigné pour raconter l'histoire de l'*Imitation de Jésus-Christ.* Quant à l'éloquence, de qui l'attendre, si ce n'est de l'illustre écrivain dont le style reste incomparable même aux yeux de ses plus passionnés adversaires ?

M. Louis Veuillot, qui a tracé tant de pages que la postérité placera tout près de celles des grands maîtres, n'en a peut-être jamais tracé d'aussi belles que les trentes pages qui servent de *préface* à l'*Imitation.* Là, rien de banal, rien de cherché, rien qui sente la rhétorique :

simple et nette, souple et nerveuse, la prose de M. Veuillot a quelque chose ici du langage même de l'auteur de l'*Imitation*. On n'avait pas encore aussi admirablement loué ce « guide assuré dans la recherche de la paix. » Dieu sait pourtant le nombre des éloges qui lui ont été donnés depuis plus de trois siècles ! Tous ceux qui ont goûté le charme souverain du livre qui console, qui rafraîchit, en même temps qu'il enseigne et qu'il éclaire, sauront gré à M. Veuillot d'avoir exprimé en quelques pages exquises leurs propres impressions. N'oublions pas d'indiquer une saisissante comparaison entre le livre de Job et l'*Imitation* (p. 35-55), morceau qui, à lui seul, établirait à jamais la réputation d'un écrivain.

La *Notice historique et bibliographique* de M. Arthur Loth renferme (p. 415-470) tous les renseignements vraiment utiles à connaître sur l'*Imitation*. C'est un résumé aussi clair que complet des principaux travaux antérieurs, résumé auquel l'auteur a eu le mérite de joindre des considérations toutes nouvelles. Le lecteur, à l'aide de cette notice si savante et si bien faite, peut apprendre fort agréablement en une heure tout ce qu'au prix d'un mois de pénibles recherches, il n'aurait pas su d'une manière aussi précise. Bon nombre de fines remarques s'y mêlent à d'excellentes rectifications, et, fidèle aux vieilles traditions françaises, M. Loth montre une érudition non moins spirituelle que solide. Faisons des vœux pour que l'habile critique ne tarde pas trop à publier la troisième et dernière partie de ses études sur l'origine de l'*Imitation*, où nous trouverons peut-être le mot d'une des énigmes qui ont le plus excité la curiosité des savants, et aussi une édition critique du texte latin, laquelle nous rendrait dans toute sa pureté native le chef-d'œuvre de la littérature religieuse du moyen âge.

Il me reste à parler de la traduction adoptée par les éditeurs. Ici encore ils ont eu la main heureuse, car aucune autre traduction n'est plus vivante et plus gracieuse que celle de Michel de Marillac. La langue naïve et pittoresque d'un temps qui, entre le seizième siècle qui finit et le dix-septième qui commence, semble avoir quelque chose de la souriante beauté de l'aurore, ajoute une saveur toute particulière aux versets de l'*Imitation*. On s'est bien gardé de reproduire l'édition (trop souvent fautive) publiée en 1854 par M. S. de Sacy. On a choisi, pour la réimprimer, l'édition de 1631, qui a profité de la patiente révision faite par le garde des sceaux, dans sa prison, de la traduction qu'il avait mise en lumière dix ans auparavant. Bien préférable, en ce qui regarde la fidélité de l'interprétation, aux autres éditions contemporaines, l'édition de 1631 est moins correcte que celle de 1626. On n'a pas manqué de supprimer, en prenant la version de l'une, les fautes d'impression de l'autre, et, à force de soins, on a pu donner au

texte de 1876 toutes les qualités réunies de ceux de 1626 et de 1631, sans aucun de leurs inconvénients. T. DE L.

JURISPRUDENCE

Le Droit municipal. Première partie : *De la condition et de l'administration des villes chez les Romains,* par R.-J. ARMAND HOUDOY, docteur en droit, lauréat de la faculté de Paris. Paris, Durand et Pedone-Lauriel, 1876, gr. in-8 de VIII-672 p. — Prix : 15 fr.

M. Houdoy, lauréat de la faculté de droit de Paris, vient de publier un savant ouvrage sur le droit municipal chez les Romains. Ce n'est là, du reste, que la première partie d'un travail plus considérable. M. Houdoy, en effet, se propose d'étudier les libertés communales de quelques grandes cités de la France, et de rechercher quelle a été l'influence du régime municipal romain sur notre révolution communale du douzième siècle. Pour apprécier cette influence, pour reconnaître, sous les deux premières races de nos rois, les vestiges du droit municipal romain, l'auteur a été naturellement amené à bien déterminer d'abord la condition et l'administration des villes chez les Romains. Il nous apprendra plus tard ce que devinrent ces institutions sous les barbares.

Ce n'est pas en quelques lignes que l'on peut rendre compte d'un ouvrage comme celui de M. Houdoy. Non-seulement il a résumé savamment les nombreux travaux qui ont déjà paru sur ce sujet en France, en Allemagne et en Belgique, mais encore il a élucidé quelques points douteux. Il a mis largement à profit les découvertes épigraphiques les plus récentes, surtout ces bronzes d'Ossuna, si précieux pour l'histoire des municipalités. Les inscriptions sont, en effet, aujourd'hui la source la plus sûre et la plus abondante où l'on puisse trouver les règles des colonies et des municipes.

Après avoir caractérisé la politique de Rome vis-à-vis des peuples vaincus, l'auteur nous montre les deux phases de l'histoire des municipalités romaines. D'abord une période de grande prospérité dans les premiers siècles de notre ère, surtout sous les Antonins : il semble que toute la vie de l'Empire romain se réfugie alors dans les municipalités provinciales. Les plus mauvais empereurs eux-mêmes favorisent ce développement. Cette force vitale se manifeste de mille manières ; les magistratures des municipes sont recherchées et les attributions des magistrats sont importantes ; le decurionat est un grand honneur ; puis les monuments s'élèvent, les grands travaux publics s'exécutent partout ; et enfin tous les citoyens, prenant part à l'administration, ont à cœur la prospérité de leur cité.

Mais, au quatrième siècle, vient la décadence. M. Houdoy l'attri-

bue à la centralisation administrative qui, écartant les citoyens de l'administration, provoqua leur indifférence et amena le dépérissement de la cité. Sans doute, la centralisation fut une des causes de décadence ; mais le véritable mal était ailleurs à notre avis. Une cité se ressent toujours de la prospérité ou de la décadence générale d'une nation. Or, l'Empire romain se mourait : il se mourait non pas de la centralisation, mais de maux plus profonds : la centralisation ne fit peut-être que retarder sa fin. C'est précisément cette mort lente de l'Empire romain qui réagit sur la vitalité des municipes. Leur antique indépendance ne les eût pas sauvés contre cette cause générale de ruine.

Quoi qu'il en soit, la décadence se manifeste de toutes parts. On déserte la curie, les magistratures deviennent une cause de ruine : être exempté du décurionat est un privilége vivement ambitionné. Alors, on condamne aux *honores* comme peine ; on frappe d'une amende celui qui n'assiste pas à l'assemblée populaire. — La tutelle administrative, qui existait déjà, se développe : le *curator reipublicæ*, ce tuteur des cités, va concentrer dans ses mains presque tous les pouvoirs. Quel curieux chapitre d'histoire ; quel contraste entre cette prospérité et cette décadence ! Dans la première période, on voit la loi prendre mille précautions pour assurer la loyauté des élections, réprimer la brigue, empêcher la vénalité des suffrages. Dans la seconde période, on ne trouve plus de candidats ; on les désigne malgré eux.

M. Houdoy, hâtons-nous de le dire, a évité toute allusion, tout rapprochement avec notre temps. Il a traité surtout son sujet au point de vue du droit. Son œuvre est principalement un travail d'érudition. Non-seulement il appuie toutes ses assertions sur des textes, mais chose très-précieuse, il insère ces textes eux-mêmes.

Parmi les points les plus intéressants de son ouvrage, et il y en a beaucoup, je me bornerai à citer les suivants. — Il montre très-bien qu'un seul élément composait le *jus italicum*, c'est la qualité que reçoit alors le sol d'être possédé quiritairement. — Il écarte les deux autres éléments que M. de Savigny ajoutait : l'indépendance municipale et l'exemption d'impôts. — Ailleurs, il a combattu avec beaucoup de force une opinion généralement admise, soutenue par Roth et Savigny, à savoir que la charge de décurion serait devenue héréditaire au quatrième siècle. M. Houdoy distingue les *subnexi curiæ*, les curiales, comme on les appelle bientôt, des décurions. Quand le décurionat devint un honneur dangereux à raison de la perception de l'impôt, on élut, on créa les décurions parmi les *subnexi curiæ*. Or, d'après M. Houdoy, les fils de décurion étaient simplement *subnexi curiæ*, et non pas décurions par hérédité : c'est-à-dire qu'ils se trouvaient seulement dans la catégorie des personnes obligées d'accepter le décu-

rionat quand une vacance se présentait. L'auteur réfute également l'opinion si accréditée d'après laquelle tout possesseur de vingt-cinq *jugera* aurait été de plein droit décurion. Toute sa dis cussion est fort intéressante. Cette théorie, que nous ne pouvons discuter ici complétement, ne nous paraît cependant devoir être admise qu'avec une certaine réserve. Car, au Bas-Empire, il y a un fait général que M. Houdoy constate lui-même : la plupart des professions deviennent non-seulement obligatoires, mais héréditaires, et il semble bien que le décurionat, obligatoire certainement, ait été aussi héréditaire. — Citons encore un chapitre remarquable sur l'administration et la responsabilité des magistrats dans les cités.

Sans doute, nous aurions des réserves à faire sur plusieurs points de détail. Ainsi, M. Houdoy admet bien que tout décurion devait payer une somme à la cité à raison de sa nomination (*sportulæ*) : peut-être n'insiste-t-il pas assez sur ce fait mis en lumière par de récentes découvertes. Il y avait là, en effet, une précieuse ressource pour le budget des cités. Ainsi, à Lambèse, chaque décurion devait payer 2,000 sesterces ; — à Cirtha (Constantine), chaque décurion payait 10,000 sesterces. C'est ce qui explique l'admission de jeunes gens, d'enfants de moins de huit ans, dans les rangs des décurions, *prætextati;* on les admettait parce qu'ils payaient une somme. C'est ce qui explique encore le terme *gratis allectus*, admis gratuitement au rang des décurions. Car nous admettons pleinement, avec M. Houdoy, cette interprétation, plutôt que celle présentée par M. Giraud. — Mais M. Houdoy, si nous l'avons bien compris, ne pense pas que les magistrats eussent à payer une nouvelle somme à raison de leur magistrature; il croit que ces magistrats n'avaient à payer une somme, que s'ils l'avaient promise avant leur élection (p. 298). Nous pensons qu'il y avait une somme honoraire obligatoire pour eux. Ils pouvaient promettre plus, mais ils devaient au moins acquitter la somme honoraire en-dehors de toute promesse. Des inscriptions établissent ce fait.

Enfin, nous aurions désiré que M. Houdoy, en parlant de la substitution de l'évêque au *flamen Romæ et Augusti*, nous montrât que c'était là l'origine de la division en diocèses, fait qui a de l'importance pour l'histoire des municipalités, et qui est encore fort peu connu. Nous ferons aussi quelques réserves sur les développements qu'il donne à propos du *præfectus fabrum*. Mais, encore un fois, ce sont là des points de détail sur lesquels il est inutile d'insister.

L'ouvrage de M. Houdoy, qui se recommande par tant de qualités, nous fait désirer vivement l'achèvement de son travail. La seconde partie du *Droit municipal* promet d'être très-intéressante, si l'on en juge par la première.

B. Terrat,
professeur à l'université catholique de Paris.

Des droits d'usage dans les forêts, par Léon Bruand, ancien élève de l'École forestière, attaché au secrétariat général du Ministère des Finances. Paris, F. Pichon, 1875, gr. in-8 de 227 p. — Prix : 6 fr.

La question des droits d'usage est une des plus intéressantes parmi celles qui se rattachent à l'administration des forêts ; elle méritait d'être traitée avec les développements que lui a donnés M. L. Bruand, au double point de vue historique et juridique. Des textes nombreux, établissent la haute antiquité des droits d'usage, dont la concession était fréquente dans des temps et dans des pays où le bois était commun et n'avait, par conséquent, qu'une médiocre valeur. D'autres fois, ces droits se sont fondés par une sorte de possession confirmée par le temps et la coutume. Mais on ne tarda pas à reconnaître les dangers qu'ils constituaient pour le domaine forestier. « Les forêts, a-t-on dit, reculent devant la civilisation ; » elles ont si bien reculé en France, qu'aujourd'hui nous sommes menacés de les voir disparaître dans un avenir assez rapproché ; la France se déboise chaque jour, et cette situation défavorable, qui avait ému Colbert, ne fait qu'empirer chaque jour. En ce qui concerne les droits d'usage, depuis longtemps les forestiers ont cherché à en affranchir les bois dont ils étaient les propriétaires ou les gardiens, tantôt par un rachat en argent, tantôt par un *cantonnement*. Cette opération consiste à donner à l'usager, en échange de son droit, la pleine propriété d'une certaine portion de forêt. Grâce à de récents travaux (*Annales forestières*, nov. 1869) et à ses propres recherches, M. Bruand a pu établir qu'elle remontait au douzième siècle, tandis qu'Henrion de Pansey et M. E. Meaume, le savant professeur de l'École forestière, lui attribuaient une origine toute moderne. Les textes qu'il a réunis sont nombreux et intéressants. Peut-être, cependant, eût-il pu développer davantage cette partie historique de son travail, en insistant sur certains détails que lui offraient ces documents si précieux pour l'étude du régime forestier au moyen âge.

La partie juridique est la plus étendue de son livre ; M. Bruand y traite successivement de la nature de la servitude usagère, des conditions nécessaires pour pouvoir l'exercer dans les forêts de l'État, des droits et des obligations de l'usager, et de l'extinction du droit d'usage. Il n'hésite pas — et avec raison — à reconnaître dans ces droits des servitudes réelles, contrairement à la doctrine de Proudhon, mais d'accord avec presque tous nos vieux juristes et avec la jurisprudence moderne. Il admet, comme mode d'extinction, le cantonnement, le rachat et la prescription, bien que, dans certains cas, l'application de l'article 706 du code civil me paraisse être bien rigoureuse pour l'usager forestier. Il termine son livre par quelques aperçus des procédés employés par le gouvernement prussien pour arriver au dégrèvement

de ses forêts, procédés qui ont produit les plus heureux résultats. En résumé, c'est un exposé lumineux de cette question si curieuse et si complexe des droits d'usage, écrit avec la double compétence d'un forestier et d'un jurisconsulte; on se plaira à le lire et à le consulter.

J.-M. Richard.

SCIENCES

Del materialismo e panteismo nelle scienze naturali, pel Dott. Marcellino Venturoli. Seconda edizione, riveduta ed assai aumentata. Bologna, tipogr. Mareggiani, 1875, in-12 de xvi-312 p. — Prix : 2 fr. 50.

Il y a une dizaine d'années que parut la première édition de cet excellent petit livre, composé d'études publiées déjà dans le *Conservatore*, journal catholique de Bologne, et dès lors assez remarquées. Il n'est pas étonnant que M. le Dr Venturoli ait été invité à le republier avec des additions qui le mettent au courant de la polémique actuelle. Car, ainsi qu'il le dit fort bien (p. vii), « depuis dix ans, on a vu se multiplier sans cesse, en Italie, les disciples de Darwin, de Haeckel, de Vogt, de Büchner, etc., qui répandent l'erreur dans les écoles, dans les académies, dans les journaux et jusque dans les almanachs, et, en affichant la prétention de s'en tenir aux faits et à une science revêtue du nom pompeux mais menteur de *positive*, veulent imposer comme un principe l'hypothèse de l'éternité de la matière et du monde, celle de la transformation des espèces, etc. » M. Venturoli insiste avec raison (p. xi) sur la nécessité où se trouvent les catholiques en Italie, comme en France, en Angleterre et en Allemagne, de combattre sans cesse, de disputer et de reprendre le terrain usurpé par la fausse science au détriment du salut des âmes et du véritable progrès. Il fait à ce propos sa profession de foi philosophique : le retour à la philosophie scolastique lui paraît le seul moyen de renouveler et de faire avancer les hautes études (p. xii-xvi).

Cet attachement de M. Venturoli au nouveau thomisme se révèle de temps en temps dans ce volume, par exemple, quand il venge les générations spontanées des scolastiques de tout soupçon de solidarité avec certaines doctrines modernes (p. 196 et s.), ou qu'il explique le jugement des animaux par *l'estimative* des péripatéticiens (p. 57), ce qui, pour le dire en passant, ne coule peut-être pas la difficulté à fond. Mais, en général, les pages de ce livre peuvent être lues, comprises et goûtées par ceux mêmes qui n'accepteraient pas sans réserve le programme philosophique renfermé dans les dernières pages de l'introduction.

On trouve ici cinq dissertations : la première, sur l'intelligence

humaine comparée au mode de connaissance des brutes, avec un appendice sur l'instinct; la seconde, sur la distinction absolue du règne végétal et du règne animal; la troisième, sur l'hétérogénie; la quatrième, sur l'*homme-matière*, avec un appendice sur le libre arbitre; la cinquième, sur les causes finales et la providence. Partout l'auteur est soucieux de poursuivre sous ses formes les plus actuelles la vieille erreur matérialiste, et, au seul point de vue de la curiosité, il y a, dans le texte et les notes de chacun de ces chapitres, des indications fort intéressantes. Je recommanderai seulement, dans les pages sur l'intinct, la discussion à laquelle il soumet la doctrine de Gleisberg sur l'activité organique, et celle de M. Herzen sur les *actions réflexes*. Les erreurs de M. Herzen sur le libre arbitre, que nous exposions ici naguère (*Polybibl.*, t. XIV, p. 416), sont également combattues un peu plus loin (p. 247 et s.). M. Venturoli analyse et discute en physiologiste et en philosophe, rare et précieuse alliance de talents! toutes les formes du matérialisme contemporain : matière et force de Büchner, pensée identifiée au mouvement ou aux vibrations électriques des filaments du cerveau (Moleschott et Huschke), vraie sécrétion du cerveau (Vogt), etc. Il nous révèle, en ce genre, des types bons à connaître : un M. Manetta, qui a montré, dans un livre *ad hoc*, que la race nègre, par sa constitution même, était mieux faite pour l'esclavage que pour la liberté (p. 218); un recueil scientifique quasi-officiel, la *Rivista italiana di scienze, lettere ed arti* de Turin, enseignant que le suicide est une chose toute naturelle et quelquefois imposée par les lois de la nature (p. 233), etc.

Nous avons particulièrement remarqué (p. 293-297) une réponse à M. Charles Daremberg, au sujet de quelques phrases malsonnantes de son livre *la Médecine, histoire et doctrines*, sur les causes finales. Nous condamnons, comme M. Venturoli, le quasi-scepticisme du regrettable écrivain sur cette grave question. Nous devons pourtant faire remarquer au savant italien que M. Daremberg, malgré bien des préjugés fâcheux, n'était pas un rationaliste, mais un chrétien convaincu et pratique; de plus, que la considération du péché originel, en réponse aux difficultés sur l'origine du mal, ne doit pas prendre, en philosophie naturelle, la place que le zélé docteur de Bologne semble lui attribuer; cette réponse a même ici le grave inconvénient de favoriser les exagérations de M. Daremberg sur l'antinomie qu'offrirait la double affirmation de la Providence divine et de l'existence du mal.

Au reste, nous n'avons qu'à féliciter l'excellent docteur d'avoir fait œuvre d'apologiste pour la religion et pour la société; il a bien raison de le dire à la fin de son livre, « on cache dans les sciences naturelles les mines qui doivent faire sauter les fondements de la société

humaine; il est temps que l'on voie en Italie des hommes qui s'appliquent, ou par leurs propres études ou par l'appui prêté aux entreprises de ce genre, à débarrasser la philosophie, et en particulier les sciences naturelles, des funestes erreurs du siècle. Ce sera travailler pour le triomphe de la vérité et pour le salut et la tranquillité des peuples. »

LÉONCE COUTURE.

L'Habitude et l'instinct, *études de psychologie comparée*, par ALBERT LEMOINE, inspecteur de l'Académie de Paris. 1 vol. in-12 de VIII-186 p. Paris, Germer-Baillière, 1875 *(Bibliothèque de philosophie contemporaine)*. — Prix : 2 fr. 20.

Cet estimable travail est une œuvre posthume de l'un des meilleurs psychologues de l'école universitaire. M. Albert Lemoine mourut vers la fin de 1874, à l'âge de cinquante ans à peine. Reçu agrégé en 1847, il avait été maître de conférences à l'École normale supérieure de 1862 à 1872; son mérite s'était révélé par sa thèse pour le doctorat sur *Charles Bonnet* (1850), par deux ouvrages considérables : *Du sommeil* (1855), et *l'Aliéné devant la philosaphie, la morale et la société* (1862), et surtout par d'élégants et fins mémoires sur les questions de psychologie, publiés dans la *Revue européenne* et réunies dans un volume intitulé *l'Ame et le corps*. Il avait encore ajouté à sa réputation par un petit livre sur le *Vitalisme et l'Animisme de Stahl*, (1864), et par un autre travail, encore plus neuf et plus ingénieux, sur *la Physionomie et la parole* (1865). Enfin, soucieux de dégager de ces études empiriques les conclusions élevées qu'elles renfermaient, il avait commencé à lire, devant l'Académie des sciences morales et politiques un traité *de la Spiritualité de l'âme*, quand la mort vint briser prématurément sa carrière. Un affreux malheur de famille lui porta le coup mortel. On trouvera à la page VII du présent volume une dédicace à un fils, « aussi bon qu'intelligent, » que l'auteur plaint d'avoir été privé injustement de beaux succès déjà acquis et *qu'il avait pourtant bien payés de sa vie*. Ces mots seront une énigme pour la plupart des lecteurs. On nous permettra d'en donner le mot, d'après le récit que publièrent les journaux d'alors : ce jeune homme, élève très-distingué du lycée Henri IV, mit fin à sa vie par un suicide, qui fut attribué à des préoccupations religieuses !

Les dernières pages du présent travail avaient été laissées à l'état d'ébauches; deux élèves de M. Lemoine les ont revues : « MM. Elie Rabier, professeur de philosophie au lycée Charlemagne, et Victor Egger, agrégé de philosophie, avec le concours d'un de ses plus anciens amis, M. Émile Beaussire. Le travail de révision s'est borné d'ailleurs aux corrections les plus indispensables. On n'a pas cru devoir compléter les développements qui manquaient et on a scrupu-

leusement respecté le texte partout où il offrait un sens suffisamment clair. Les éclaircissements qui ont été jugé nécessaires ont été mis en notes avec les initiales de leurs auteurs. » Ils se réduisent à fort peu de chose.

La première partie, qui a pour objet *l'habitude* (p. 1-78), paraît achevée de tout point; elle avait été lue dès 1869, à l'Académie des sciences morales et politiques. Dans les quatre chapitres où l'auteur étudie la nature et l'origine de l'habitude, ses effets généraux, ses rapports avec l'intelligence et la sensibilité, puis surtout avec l'activité libre, aussi bien que dans le cinquième, où il conclut en montrant son importance dans la vie humaine, il faudrait signaler une foule d'analyses fines et patientes, revêtues d'un style excellent, comme l'école spiritualiste contemporaine n'en avait guère produit depuis Jouffroy. On me permettra de citer l'image par laquelle se termine très-heureusement l'étude générale de l'habitude : « Il est certains rivages que ronge incessamment le fleuve qui les baigne, mais il en est d'autres où le flot poussé par le flot dépose en se retirant une couche de limon inappréciable sur le fond qu'il exhausse et qu'il féconde. Ainsi les phénomènes passent sur la substance vivante, sensible et raisonnable; mais chacun, en disparaissant, laisse plus pleine et plus puissante la substance qu'il a couverte un moment. Les phénomèmes, sensations ou pensées, sont emportés comme les flots par le cours du temps, c'est la proie qui lui appartient; mais l'être demeure, comme le rivage, enlevant toujours quelque chose au temps qui s'écoule, et le présent de l'homme, grâce à l'habitude, se compose de la nature première accrue et enrichie des alluvions du passé (p. 28). » — Ainsi comprise, l'habitude (sous l'empire de la raison, ce que l'auteur sous-entend) est « le progrès lui-même (p. 75). » Car « à mesure qu'un acte, devenant moins pénible, n'exige plus, pour être répété, qu'un moindre effort, l'excédant de puissance que la cause ne dépense pas pour le reproduire et le surcroît de force qu'elle a conquis par l'exercice deviennent en quelque façon disponibles pour des efforts nouveaux et supérieurs (p. 77). » Il est vrai que les nécessités de l'organisme et les lois de la vie et de la mort physiques sont une limite toujours imposée à ce progrès; mais la mort ne frappe pas nécessairement l'âme avec son instrument. C'est par cette perspective de l'immortalité que se termine ce mémoire sur l'habitude, où il peut rester bien des lacunes, mais où tout nous a paru sage, mesuré, conforme à la vraie méthode psychologique, si déplorablement pervertie par un certain psychologisme contemporain.

Il n'y aurait pas moins de bien à dire de la seconde moitié du volume, sur *l'instinct*, étudié dans l'homme ainsi que dans les animaux (en quoi l'auteur dépasse à quelques égards l'excellent livre

de M. Joly), si M. Lemoine avait eu le temps de l'achever. Du moins la partie critique est bien complète, et l'on ne saurait mieux discuter l'explication de Montaigne qui ramène l'instinct à l'intelligence, celle de Condillac qui le réduit à l'expérience et à l'habitude individuelles, ainsi que les systèmes plus profonds de Lamarck et de Darwin, qui le rapportent l'un à l'habitude héréditaire, l'autre à l'hérédité en général. Ce ne sont pas ici des réfutations à outrance; la discussion devient une analyse proprement dite, recommencée plusieurs fois sur divers points; chaque explication garde, en définitive, sa part certaine ou probable de vérité relative, mais aussi le terrain conquis reste à l'abri de toute attaque, et tout esprit attentif accepte cette conclusion (p. 130) : « Il existe certainement quelque instinct qui n'est ni une habitude, ni un héritage, qui n'est pas acquis, mais primitif... »

Le troisième chapitre sur *les lois générales de l'instinct* a de très-bonnes parties, mais il n'est ni aussi complet ni aussi clair que les précédents, peut-être parce que l'auteur n'y a pas mis la dernière main. Quant au quatrième, sur *l'instinct dans la vie morale et intellectuelle de l'homme*, il n'offre que des fragments à peine ébauchés. — Ce défaut ne saurait nous défendre de recommander sans réserve ce double essai, comme un modèle de recherches psychologiques et comme une sérieuse réfutation de quelques-unes des erreurs de la prétendue science contemporaine. LÉONCE COUTURE.

La Chiesa e lo Stato, del P. LIBERATORE. Naples, tip. Giannini ; Paris, Taranne, 1872, in-8 de VI-446 p. — Prix : 5 fr.

Le livre que nous recommandons traite des rapports de l'Église et de l'État. Il est composé en grande partie d'articles publiés dans la *Civiltà cattolica ;* il a donc à la fois l'intérêt d'un écrit d'actualité et d'une œuvre de fond. Les lecteurs y trouveront l'enseignement des écoles théologiques sur les questions actuelles ; ils y verront réunies les déclarations les plus importantes qu'a faites le Saint-Siége depuis cinquante années ; ils remarqueront la vive polémique, — très-oubliée maintenant, — que suscita en France la publication de la bulle *Quanta cura*, il y a dix ans. Ce livre sera surtout utile aux publicistes qui défendent la cause de l'Église. Trop souvent nous manquons d'idées nettes et d'enseignements précis : le P. Liberatore traite les questions en philosophe et en théologien ; il ne cherche point la mise en scène, il ne vise point à l'effet : il veut la doctrine et les preuves.

Il a divisé son livre en trois chapitres, et j'admire de quelle sorte les articles, écrits pour répondre aux attaques de chaque jour, ont formé une œuvre parfaitement déduite. Dans le premier chapitre, il expose la situation normale de l'Église et de l'État vis-à-vis l'un de l'autre : c'est le dogme du livre, si je puis parler ainsi. Le second

chapitre montre quels maux résultent pour la société civile de la séparation, tant prônée maintenant, de l'Église et de l'État. L'auteur termine son livre en défendant les droits inaliénables de l'Église, quelle que soit d'ailleurs sa situation officielle en face de l'État.

Ce serait rendre un véritable service à la cause catholique que de traduire en français le livre du P. Liberatore. Nous estimons que ce travail serait d'autant plus facile, que les diverses parties de ce volume ont été faites pour une revue, et que les allures militantes et le style plus vif de la polémique conviennent mieux à notre langue.

E. Pousset.

Essai sur l'intempérance, par Edmond Bertrand, substitut au tribunal de la Seine. Paris, Guillaumin, 1876, in-8 de viii-410 p. — Prix : 7 fr. 75.

Bien que l'intempérance ne consiste pas uniquement dans l'abus des liqueurs fortes, et que la consommation qui s'en fait ne soit pas l'unique mesure de ce vice, c'est néanmoins à ce point de vue trop exclusif que s'en tiennent les auteurs qui écrivent sur ce sujet. Ce côté de la question a pris en effet, de nos jours, un tel développement qu'il paraît l'absorber tout entière. Tout en faisant ses réserves à ce propos, l'auteur du nouveau mémoire dont nous rendons compte a suivi l'usage général, répondant d'ailleurs au programme que l'Académie des sciences morales et politiques avait elle-même tracé, dans le but de saisir le mal sous sa forme la plus fréquente et de le combattre de la manière la plus efficace.

De jour en jour, en effet, l'alcool entre davantage dans les besoins réels ou factices de la population, surtout dans les contrées et les villes manufacturières. Ce qui s'en consomme est effrayant, et les chiffres rapportés dans la première partie de cet ouvrage sont tristements éloquents. Si les pays du nord ont eu le pas sur le nôtre, nous paraissons rattraper promptement l'écart. Disons toutefois que l'auteur témoigne d'une quiétude relative, car, rappelant le mot de Villermé en 1839, qu'on « exagérait beaucoup les progrès de l'intempérance en France, » il ajoute qu'on se les exagère encore aujourd'hui dans une certaine mesure. Pour lui, l'abus de la boisson n'est qu'un des signes de l'intempérance ; il faut lui assigner « mille autres causes, nées des conditions de la vie moderne, et qui ont diminué la force de résistance » de l'individu et de la société.

Sans contester ce qu'il y a de fondé dans cette allégation, nous croyons que le mal s'agrandit de jour en jour, et que, pour provenir de causes multiples, il n'en est pas moins un danger de plus en plus menaçant ; mais ce n'est pas notre intention d'ouvrir ici une discussion. Nous devons dire que l'auteur fait à merveille ressortir l'action de l'intempérance dans la misère. Elle étend le paupérisme, cette autre

plaie si souvent mise à nu dans les mémoires des savants, si inutilement combattue jusqu'ici ; et peut-il en être autrement en présence du défaut d'éducation auquel semblent condamnés les enfants qui appartiennent aux classes peu aisées ! Cet ouvrage insiste sur ce point. Sans instruction et sans éducation, l'homme se perd ; il devient victime de l'oisiveté ; ses facultés s'atrophient ; pour ne pas s'élever, il s'abaisse. D'un autre côté, l'instruction sans éducation, c'est un outil entre les mains de quelqu'un qui, n'ayant pas appris le moyen de s'en servir, peut en faire un usage nuisible et dangereux. L'intempérance est un mal social autant qu'un vice de l'individu. La démonstration de cette vérité découle de la troisième partie du mémoire, qui traite surtout de son influence sur la criminalité et sur la mortalité, sans compter qu'une de ses conséquences habituelles est de provoquer un état maladif qui trop souvent conduit à l'aliénation mentale.

Mais de semblables maux peuvent-ils être combattus ? Quels remèdes apporter ? Comment prévenir, réprimer ou diminuer l'abus des boissons alcooliques ? Cette dernière partie est la conclusion de l'ouvrage, et se divise en plusieurs chapitres relatifs aux moyens employés par les gouvernements ou par les individus eux-mêmes. L'auteur n'a qu'une médiocre confiance dans une réglementation législative. Examinant l'effet des lois promulguées dans diverses contrées, dans le but de réduire la fabrication et la consommation de l'eau-de-vie, l'auteur affirme que, si parfois, comme en Suède, le but fiscal et prohibitif a été atteint, il n'en a pas été ainsi du but moral. D'ailleurs, en ce qui le concerne, M. Bertrand est peu partisan d'un système répressif, et ne croyant même pas au droit de l'État de condamner les infractions à la morale, il pense que le principe de la nouvelle loi sur l'ivresse est faux, et il n'en attend pas des effets sérieux. Selon lui, on obtiendra peut-être de meilleurs résultats des sociétés de tempérance et d'autres moyens individuels, car on fait appel alors aux sentiments moraux de chacun, et ces sentiments puisent dans l'association un nouvel élément de force et d'énergie. Nous regrettons que l'auteur ait trop peu développé cette partie. GASTON DE SENNEVILLE.

Géologie et Révélation, *ou Histoire ancienne de la terre considérée à la lumière des faits géologiques et de la religion révélée*, avec 43 gravures, par le R. GÉRALD MOLLOY, docteur en théologie, etc. Ouvrage traduit de l'anglais, par l'abbé HAMARD, prêtre de l'Oratoire de Rennes. Paris, Hatton, 1875, in-8 de XII-455 p. — Prix : 6 fr.

On a fait grand bruit, en notre temps, des découvertes de la géologie ; et quelques-uns ont voulu demander à cette science, née d'hier, des arguments irréfutables contre le récit de Moïse, au premier chapitre de la Genèse. Dernièrement encore, on imprimait, en Amérique, un livre sur les prétendus *Conflits de la science et de la religion ;* et l'ap-

parition de cet ouvrage était saluée comme un événement par toute la presse impie de l'ancien et du nouveau continent. Il importait donc que l'apologie chrétienne répondît à ces attaques, et deux questions s'imposaient tout d'abord au savant qui prétendait contrôler, au nom de la foi, les assertions de la géologie. — La géologie est-elle en possession de vérités bien acquises sur l'antiquité de notre globe terrestre? — Y a-t-il quelque contradiction entre ces faits scientifiquement certains et la foi chrétienne?

Le Dr Molloy résout ces deux questions, dans le livre que M. l'abbé Hamard vient de traduire en notre langue. Une première partie, dont nous ne pouvons donner ici qu'un résumé fort succinct, expose les découvertes de la géologie, et conclut à la haute antiquité de la terre. Que de siècles n'a-t-il pas fallu pour former ces immenses couches de houille qui, dans certains pays (Pays de Galles), n'ont pas moins de trois kilomètres d'épaisseur? Cependant, la houille n'est qu'une partie des terrains *primaires*. Au dessus, nous rencontrons les terrains *secondaires*, dont la craie est un des dépôts principaux. Cette craie n'est qu'une réunion de coquilles imperceptibles, et qui se sont accumulées au fond des eaux, pendant une période que l'imagination peut à peine se figurer. Comment concevoir, en effet, « combien il a fallu de générations de ces animalcules, pour entasser de pareilles masses de craie (souvent mille pieds), et combien de temps a été employé à cette œuvre gigantesque?» Enfin, dans les terrains *tertiaires*, qui forment une des couches supérieures de l'enveloppe terrestre, on retrouve encore d'énormes amas de débris, restes de vastes forêts, squelettes d'animaux, troncs d'arbres, qui ont de deux à trois pieds de diamètre. Tous ces faits prouvent d'une manière manifeste la durée presque incalculable des périodes géologiques.

Mais cette théorie, si savamment exposée par l'auteur dans la première partie de son livre, peut-elle se concilier avec le récit de la création tel que Moïse nous l'a conservé? « La Bible nous dit que le monde a été créé, il y a environ six ou huit mille ans; la géologie, au contraire, prétend que six ou huit mille ans sont comme un seul jour, dans l'histoire des révolutions par lesquelles la terre a passé (p. 320).» Est-ce la science, est-ce la foi qui se trompe ici? ou plutôt le conflit n'est-il pas plus apparent que réel?

C'est ce que le Dr Molloy se propose de démontrer; et d'abord il rapporte les diverses hypothèses imaginées par des savants et des théologiens, pour harmoniser le récit biblique avec les conclusions de la science. Trois hypothèses principales ont été proposées par les défenseurs du texte sacré; toutes trois permettent de trouver dans le récit de Moïse ce long intervalle, sans lequel les phénomènes géologiques seraient inexplicables.

Les partisans de la première, — dite hypothèse de Buckland, — placeraient cette période indéterminée entre la création du ciel et de la terre et le commencement du premier jour. Pour les partisans de la seconde, — hypothèse des jours-périodes, — ces miliers d'années seraient répartis entre les six jours mosaïques, dont chacun deviendrait ainsi une période d'une durée indéterminée. D'autres enfin, pensent qu'on peut légitimement, et sans faire violence aux paroles de l'écrivain inspiré, admettre ces deux hypothèses en même temps.

Nous voici donc en possession de trois solutions, ou plutôt de deux, puisque la troisième n'est qu'une réunion des deux autres. Il s'agit de les justifier et de montrer que rien, dans la tradition chrétienne, rien dans la Bible, ne s'oppose à cette interprétation du texte sacré. Nous ne pouvons suivre l'auteur dans le développement de sa thèse. Il cite les témoignages des plus illustres défenseurs de la vérité chrétienne depuis saint Basile, saint Chrysostome, saint Ambroise, saint Augustin, jusqu'aux maîtres des écoles théologiques modernes. Les textes invoqués dans le corps de l'ouvrage sont réunis dans un appendice ; ce n'est pas sans un profond intérêt qu'on entendra les Pères du quatrième siècle indiquer une interprétation de la Bible, que plusieurs se persuadent à tort avoir été imaginée pour les nécessités nouvelles de l'apologie chrétienne.

Les objections des adversaires sont exposées avec toute leur force et discutées l'une après l'autre. Les plus spécieuses sont tirées de l'Écriture. La principale prétend que le mot jour (en hébreux *yom*), employé par Moïse, dans le récit de la création, exclut l'hypothèse de périodes de plus de vingt-quatre heures. Le Dr Molloy explique l'Écriture par l'Écriture, et apporte un grand nombre de passages où ce même mot signifie évidemment une période de temps beaucoup plus longue que le jour solaire.

L'auteur ne se borne pas à repousser les attaques que l'on dirige contre la révélation biblique ; il termine son œuvre en mettant sous les yeux du lecteur les harmonies du récit de Moïse avec les résultats acquis de la science géologique. « Trois jours sont spécialement mentionnés par l'écrivain inspiré, comme remarquables par la création de la vie animale et végétale : ce sont le troisième, le cinquième et le sixième (p. 393). » Ces trois grands âges de la vie organique, les géologues en retrouvent l'empreinte dans les couches terrestres, objet de leurs observations. Comme dans Moïse, le premier grand âge géologique est particulièrement caractérisé par ses plantes et ses arbres. Au second âge géologique, comme au cinquième jour de la Bible, apparaissent les énormes reptiles, les monstres marins, les oiseaux en grand nombre. Enfin, le troisième âge géologique, comme le sixième des jours génésiaques, est caractérisé par ses animaux terrestres

qui furent alors plus développés tant en grandeur qu'en nombre...

En écrivant le livre que nous venons d'analyser, le Dr Molloy a bien mérité de la cause chrétienne. Il a prouvé, une fois de plus, que la vérité ne saurait se contredire elle-même, et que l'Auteur de la nature a parlé dans ses œuvres, comme parle dans les livres inspirés l'Auteur de la révélation.

D. Le Hir.

BELLES-LETTRES

Dictionnaire allemand-français et français-allemand par Théobald Fix. Paris, Hachette, 1876. 2 vol. gr. in-8 de xxxvi-769 et 883 p. à 3 col. — Prix : 20 fr.

Ce *Dictionnaire* est l'œuvre d'un professeur distingué, mort bibliothécaire du Conseil d'État, qui, après avoir fait ses études à l'université de Leipzig, avait enseigné l'allemand pendant de longues années au collége Henri IV et à l'École polytechnique, et avait siégé comme juge dans les concours pour l'agrégation d'allemand. Indiquons brièvement la manière dont il a été conçu, et formulons les critiques dont nous le trouvons susceptible.

Le mot qui fait l'objet de chaque article est composé en caractère gras, et, au lieu d'être en retrait sur la colonne de texte, se détache en légère saillie, disposition qui facilite beaucoup les recherches ; le mot porte toujours un signe indiquant l'accent tonique, ce qui manque dans tous les dictionnaires allemands ; tous les mots d'origine étrangère sont marqués d'un astérisque ; les acceptions d'un mot sont données avec méthode, en partant du sens propre et en arrivant au sens figuré par une succession pratique d'idées ; toutes les explications sont données en français, dans l'un comme dans l'autre *Dictionnaire;* les noms propres sont très-complets et forment dans chaque volume une table spéciale ; beaucoup de mots composés et de termes techniques; une table des abréviations allemandes est placée en tête du premier volume, où nous trouvons également d'excellents *Tableaux de grammaire.*

Tous les participes des verbes irréguliers se trouvent dans le texte, mais, le plus souvent, l'auteur renvoie au verbe sans autre explication; c'est un inconvénient, et cela occasionne une perte de temps inutile. Pourquoi n'avoir pas fait pour tous les participes ce qu'on fait, par exemple, pour *gewächsen*, crû? L'auteur aurait dû mettre dans son *Dictionnaire français-allemand* les pluriels des substantifs, et ces mêmes pluriels des substantifs allemands devraient se trouver dans le *Dictionnaire allemand-français.* Il aurait pu aussi faire voir les analogies entre de nombreux mots composés latins et allemands.

Ce sont là des améliorations qu'on pourra introduire dans des édi-

tions subséquentes; mais, dès à présent, nous n'hésitons pas à recommander le nouveau *Dictionnaire* comme un travail original, très-complet au point de vue scientifique, très-soigneusement traité dans toutes ses parties, et qui est appelé à rendre de grands services.

R.

Voyage au pays de Babel, *ou Explorations à travers la science des langues et des religions. Étude élémentaire de philologie comparée,* par Félix Julien. Paris, E. Plon, 1876, gr. in-18 de xii-252 p. — Prix : 2 fr. 50.

Avant de recevoir cet intéressant volume, n'ayant lu dans les journaux qui l'annonçaient que la première partie du titre, je m'attendais à parcourir sous sa conduite les ruines de Babylone et de la Chaldée. N'avions-nous pas déjà, pour favoriser cette illusion, le *Voyage aux pays rouges* et le *Voyage au pays des milliards?* Aussi, grande fut ma surprise en voyant que j'avais affaire non pas à des travaux assyriologiques, mais à un ouvrage de philologie comparée. Toutefois, également ami de ces deux sortes d'étude, je me hâte de dire que j'ai été simplement surpris sans être déçu, d'autant mieux que M. F. Julien consacre tout son premier chapitre à décrire « ce qui reste de Babylone, » spécialement la célèbre *tour des langues*, et que, dans le cours de son livre, il revient fréquemment à l'assyriologie. Après tout, n'est-ce pas à Babel qu'eut lieu la confusion du langage, et toute étude comparative des idiomes humains ne nous ramène-t-elle pas, en fin de compte, dans la vaste plaine de Sennaar ?

M. Julien se propose de résumer, de coordonner, de vulgariser les observations et les faits qui resultent des fouilles entreprises dans le monde de la linguistique. Dans ce but, il a « prêté l'oreille à tout ce qui se dit de nos jours à ce sujet, dans les livres et dans les journaux, dans les revues et dans les académies » (p. viii). Ces nombreuses lectures, faites de la manière la plus complète et la plus judicieuse, lui ont permis de réunir des matériaux considérables, qu'il a quintessenciés, puis méthodiquement classés, pour en faire jouir sans fatigue le lecteur ordinaire qui désire s'instruire sans travailler beaucoup. Il nous met au courant des découvertes et des discussions les plus récentes ; il n'est pas un point important relatif au langage et à son histoire qu'il ne traite avec plus ou moins de détails, d'une façon précise et lumineuse. De gros ouvrages ont été condensés dans ce petit volume qui, s'il n'ouvre pas d'horizons nouveaux, — ce n'était d'ailleurs nullement son objet, — rappelle agréablement, utilement, à l'initié des choses déjà connues, tandis qu'il peut servir au commençant de parfait *Manuel* introducteur. Ajoutons qu'il y règne toujours une douce chaleur religieuse qui fortifie la foi. Comme on le sait, la religion a été mêlée plus d'une fois aux études de grammaire comparée, et, plus d'une fois

aussi, on a prétendu trouver dans les découvertes modernes des arguments irréfutables contre telle ou telle révélation. Aussitôt qu'une attaque de ce genre se présente, M. Julien entre vaillamment en lice contre ses adversaires; il devient apologiste, et, muni des armes de la science, il réfute les objections ouvertes, dévoile et renverse les perfides insinuations. Ce n'est pas un des moindres mérites de son œuvre, et nous tenons à l'en féliciter. L. Beuvray.

La Russie épique, *Étude sur les chansons héroïques de la Russie*, traduites ou analysées pour la première fois par Alferd Rambaud, professeur à la faculté des lettres de Nancy, membre de plusieurs sociétés savantes russes. — Paris, Maisonneuve 1876, in-8 de xv-504 p. — Prix : 10 fr.

Ce volume, qui se rattache à l'histoire de la littérature populaire, intéresse d'autant plus que, jusqu'ici, les chants de la Russie nous étaient à peu près inconnus. Ces chants se divisent en deux classes ; à la première appartiennent les inspirations lyriques, à la seconde les compositions épiques. Ce sont ces dernières qui ont fourni à M. Rambaud le sujet de son livre. Elles se partagent elles-mêmes en quatre groupes : l'épopée légendaire, renfermant le cycle bien curieux des héros primitifs ; l'épopée historique, partant de la *Chanson d'Igor*, du douzième siècle peut-être, côtoyant ensuite l'histoire de la Russie comme les romances côtoyent l'histoire d'Espagne, et arrivant jusqu'à l'invasion française de 1812, jusqu'aux guerres de Nicolas Ier, jusqu'à nos jours ; l'épopée que M. Rambaud a nommée *adventice*, parce qu'elle a pour motifs des emprunts faits à d'autres pays, c'est là qu'on trouve les fables sur Salomon, sur la belle Hélène, sur Alexandre de Macédoine ; enfin l'épopée petite-russienne qui s'est développée dans une branche spéciale de la race russe et dont Mazeppa est l'un des personnages les plus célèbres.

Au commencement de ce siècle, eurent lieu les premières recherches sur les *bylines*, tel est le nom des chants populaires de la Russie. A Rybinikof appartient l'initiative de ces investigations. Il fut suivi par Hilferding et bien d'autres savants, parmi lesquels deux des derniers venus, Kirejevski et Bezonof, ont publié un immense recueil de bylines. Les bylines, pendant des siècles, n'avaient dû leur conservation qu'à la tradition orale ; l'un des plus anciens manuscrits où l'on ait pris soin d'en transcrire quelques-unes ne date que de 1619. Les personnages appartenant à l'épopée légendaire sont plus mythiques qu'historiques. Les pages que M. Rambaud consacre à ces héros sont très-attachantes, et les étranges aventures dont ils lui fournissent le récit offrent quelquefois, avec les contes populaires de contrées bien éloignées, des analogies que M. Rambaud n'a pas voulu indiquer toutes. J'en citerai quelques-unes pour ceux de mes lecteurs qui s'intéressent

à des comparaisons de ce genre. Les épreuves auxquelles on soumet Wassilissa la Sage, pour reconnaître si elle ne cache pas son sexe, se retrouvent, outre les ressemblances mentionnées par l'auteur, dans un conte italien : *Il Drago* (*Canti e racconti del popolo italiano*, publ. da Comparetti, t. I, p. 70). L'aventure prêtée à Apraxie (p. 97) a pris place dans le *Poëme de Joseph*, publié par MM. de Gayangos et E. de Vedia. Il nous semble que le conte épique sur Wladimir (p. 123) rappelle le *Roman du roi Florès et de la belle Jehanne*, la nouvelle XIV du *Patranuelo* de Timoneda, la nouvelle IX de la seconde journée du *Décaméron*, le roman de la *Violette*, *Federica*, la *Moglie calunniata* des *Racconti del popolo italiano*, etc. La manière dont Salomon s'y prend pour adjuger un héritage en litige fait le sujet d'un de nos fabliaux : la façon dont le même monarque se fait reconnaître de sa femme a une foule de parallèles dans toutes les littératures, et se rencontre fréquemment dans notre poésie populaire. — Si M. Rambaud avait eu nos vieux romans plus présents à l'esprit, il n'eût peut-être pas avancé qu'on ne pourrait citer dans nos anciens poëmes un *vilain* jouant, comme dans certaines bylines, un rôle important, héroïque même ; nous croyons que plusieurs chansons de geste le contrediraient sur ce point.

M. Rambaud, pour expliquer les bizarres rencontres dont nous venons de parler, est disposé à faire remonter un grand nombre de fictions à une origine aryenne. C'est en adoptant ce système aujourd'hui très en faveur, et qui a certainement quelque chose de fort plausible, que l'auteur combat victorieusement M. Stasof, prétendant que les bylines n'ont presque rien de russe et ne sont guère que les copies des poëmes de l'Indoustan.

La Russie épique s'adresse tout particulièrement aux personnes qui font une étude spéciale de la littérature populaire ; mais elle doit aussi vivement intéresser le lecteur occupé d'études historiques, car elle fait connaître le caractère, les mœurs, les croyances de la nation qui a produit tous ces chants. Ajoutons que le livre de M. Rambaud est bien coordonné, bien écrit et que ces mérites de composition et de style en rendent la lecture agréable et facile. TH. DE PUYMAIGRE.

The Tragedy of Israel. I : *King Saul.* — II : *King David.* — III : *King Salomon.* By GEORGE FRANCIS ARMSTRONG, M. A., Professor of History and english Literature in the Queen's College, Cork, Queen's University in Ireland. London, Longmans, and Green, 1872-1874-1876, 3 vol. in-18 de 156, 215 et 241 p. — Prix : 20 fr.

Il y a encore chez nos voisins des poëtes qui composent des poëmes bibliques. M. Stützle a publié en Allemagne un *Joseph en Égypte* qui a déjà plusieurs éditions. M. Ch. Wells a publié aussi, à Londres,

une nouvelle édition de *Joseph and his brethren*, et M. Alfred Austin *the Tower of Babel*. M. G. F. Armstrong vient de terminer sa trilogie de la *Tragédie d'Israël*, dont la première partie avait paru en 1872. C'est là une grande œuvre, mais il l'a menée à bonne fin. Poëte comme son frère Edmond, mort il y a quelques années, M. G. Francis Armstrong s'était fait connaître par un recueil de *Poëmes lyriques et dramatiques* et par une tragédie d'*Ugone*, quand il donna *le Roi Saül* qui a justement augmenté sa réputation, accrue encore par *le Roi David* et *le Roi Salomon*.

La Tragédie d'Israël n'est pas faite pour être représentée mais pour être lue. Ce n'est pas, à proprement parler, un drame, mais une simple peinture de caractères sous une forme dramatique. Le poëte s'est attaché si exclusivement à peindre ces personnages, qu'il a éloigné de la scène tout ce qui aurait le plus prêté au spectacle, par exemple, l'apparition de Samuël à Saül, à Endor, etc. Il a impitoyablement sacrifié tout ce qui aurait été théâtral au développement du caractère de son héros. Dans *Saül*, l'action commence au moment où le premier roi des Hébreux désobéit à Jéhova en épargnant Agag et les Amalécites. Il pose un peu en incrédule et en révolté. L'auteur, tombant ici dans l'anachronisme qu'a commis Schiller, dans son *Don Carlos*, quand il prête ses propres idées au marquis de Posa, l'auteur, dis-je, fait penser et parler Saül comme il pense lui-même et comme ne pensait certainement aucun Israélite d'alors. Il dépeint du reste avec force et vigueur les ravages et les ruines que le doute amoncelle dans une âme. La désobéissance de Saül, fruit de ses doutes, est punie par ses doutes mêmes qui le rendent profondément malheureux. Il n'est pas assez incroyant pour pouvoir mépriser les menaces que Samuël lui à faites au nom de Dieu; il se sent donc poursuivi par la vengeance divine; une jalousie violente contre le jeune David s'éveille dans son cœur; le découragement s'empare de lui, malgré la tendresse de ses enfants, malgré l'amitié fidèle d'Abner, et il est déjà moralement vaincu et battu avant que soit livrée la bataille où il doit trouver la défaite et se donner la mort, à Gelboé. On ne peut lire le *Saül* de M. F. Armstrong sans se rappeler celui d'Alfieri. Les chœurs du drame italien sont des chefs-d'œuvre de poésie lyrique : le poëme anglais renferme plusieurs passages qui peuvent leur être avantageusement comparés.

Le caractère de David, qui commence à être ébauché dans la première partie de la *Tragédie d'Israël*, est achevé dans la seconde. Des années se sont écoulées depuis la mort de Saül, David règne paisiblement sur toutes les tribus de Jacob, il est dans tout l'éclat de sa gloire. Un monologue du prophète Nathan, assis à Hébron, pendant la nuit, près du tombeau d'Abner, ouvre le drame et jette sur tous les événe-

ments qui vont suivre une lueur mystérieuse et mélancolique. Aussitôt après, la translation solennelle de l'arche sur le mont Sion nous montre toutes les splendeurs et la piété de David, mais le moment de ses défaillances approche : il a vu Bethsabée. Le châtiment ne tarde pas à suivre le crime, le déshonneur flétrit sa propre famille et l'on voit déjà poindre la révolte d'Absalon. Nathan annonce au roi coupable la punition de son crime. Le poëte n'a point essayé de lui faire redire la belle parabole que nous rapporte le livre des Rois, l'entreprise était malaisée, mais il met dans la bouche du prophète un noble et beau langage. David nous apparaît maintenant dans la générosité de sa pénitence et la grandeur de son humilité, et ces derniers traits achèvent la peinture de ce grand caractère, mélange de passions opposées, mais où prédominent toujours à la fin la piété et la confiance en Dieu. Cette seconde partie de la trilogie se termine par la mort de David, quand il a désigné Salomon pour son successeur. Citons parmi les plus belles scènes, celle où le roi, tramant la mort d'Urie, cherche à étouffer par de spécieux sophismes, le cri de sa conscience qui proteste; celle où Thamar, avec le chœur, erre dans les rues de Jérusalem, etc.

La troisième partie de la *Tragédie d'Israël* nous conduit au milieu des cours : à Tyr chez Hiram, à Damas avec Rezon, dans les montagnes d'Edom avec le roi Hadad, à Bubaste chez Sésac, roi d'Égypte, à Jérusalem avec Salomon, auprès duquel nous trouvons d'abord Balkis, la reine de Saba. M. G. F. Armstrong nous peint, dans le fils de David, le monarque pacifique, le prince plein de magnificence qui élève des monuments splendides et est entouré de tout l'éclat de la pompe orientale; il fait surtout jaillir de ce cœur royal des trésors de tendresse. Mais cette sensibilité même de Salomon, qu'il ne sait point ou ne veut point diriger et maîtriser, devient pour lui une source d'amertumes, de malheurs et de chutes : il tombe dans l'idolâtrie, et il est puni par la révolte des Iduméens et des Ephraïmites, qui empoisonne ses derniers jours. Il meurt agité de sombres pressentiments et profondément dégoûté par la vanité de toutes les choses humaines.

Telle est cette trilogie. Est-ce véritablement la *Tragédie d'Israël?* Non, dans le grand sens du mot, car la tige de Jessé n'a pas encore donné toutes ses fleurs, elle ne produira que plusieurs siècles après le Rédempteur du monde, qui sera immolé sur le Calvaire. Oui, dans un sens restreint, comme le poëte a soin de nous l'expliquer. Saül, qui a fondé la monarchie, David, qui a été le plus grand roi d'Israël, Salomon, qui en a été le plus sage, ont exercé sur les Hébreux une influence profonde. C'est la période la plus brillante de leur histoire, la seule pendant laquelle ils ont été unis et compactes. « Avec moi meurt Israël, » dit Salomon. Et quand il a rendu le dernier soupir,

Jabud s'écrie : « Tu es mort, Israël, avec ton roi; mort, mort. » En effet, les douze tribus ne seront plus réunies désormais sous un même sceptre, le schisme va être consommé à jamais.

Ce poëme est écrit en vers blancs, tout empreints de couleurs orientales. L'auteur a abusé un peu des monologues. G. K.

Algunas poesias de Don Antonio de Latour, traducidas al castellano o imitadas por varios ingenios espanoles y precedidas del discurso por el autor leido ante la real Academia de buenas letras de Sevilla en el dia de su reception publica. — Sceaux, Charaire, rue Houdan, 1875, in-12 de 72 p.

Beaucoup de savants et de littérateurs étrangers sont à même d'exprimer élégamment leurs pensées dans deux ou trois langues. C'est là ce qu'ont souvent prouvé Comparetti, Mila y Fontanals, Liebrecht, de Gubernatis. En France, il faut en convenir, cette faculté est beaucoup plus restreinte. Voici cependant un joli petit volume qui nous montre qu'un de nos écrivains sait très-bien se servir d'une langue qui n'est pas la sienne. M. Antoine de Latour, reçu membre de l'Académie de Séville, n'a pas hésité, lors de sa réception, à s'adresser à ses nouveaux confrères dans leur propre idiome. Il l'a fait avec une facilité et un charme qui prouvaient combien le nouvel académicien était digne de la haute distinction dont on venait de l'honorer. M. de Latour avait fort heureusement choisi pour sujet de son discours l'examen des œuvres d'un écrivain aujourd'hui un peu trop dédaigné et qui se rattache à la France et à l'Espagne : Florian. M. de Latour a jugé avec beaucoup de tact et de finesse les nombreux volumes de l'auteur d'*Estelle* et bien apprécié le rôle important qu'il eut en qualité d'imitateur. — Peut-être M. de Latour a-t-il fait la part trop belle à Florian, en plaçant quelques-unes de ses imitations d'Iriarte au-dessus de leurs modèles. J'aime beaucoup mieux, quant à moi, *El burro flautista* que *l'Ane et la Flûte*.

Le discours de M. de Latour est suivi de plusieurs des poésies du même auteur, traduites ou imitées en castillan par plusieurs *ingenios espanoles*. C'est à ces poëtes que notre compatriote a dédié son petit volume, qui est, je le crois, peu connu en France, et qui, à tous égards, méritait une mention dans le *Polybiblion*.

Th. de Puymaigre.

Œuvres de Molière. Nouvelle édition publiée par M. Eugène Despois. Tome III. Paris, Hachette, 1876, in-8 de 438 p. — Prix : 7 fr. 50. (*Les grands écrivains de la France*, nouvelles éditions, publiées sous la direction de M. Ad. Regnier.)

Nous avons déjà parlé de l'édition de Molière (t. XI, p. 282 et t. XIII, p. 325) donnée dans la *Collection des grands écrivains*, pu-

bliée sous la direction de M. Ad. Regnier. Nous pouvons aujourd'hui annoncer le troisième volume, qui contient *les Fâcheux*, *l'École des femmes*, *la Critique de l'École des femmes* et *l'Impromptu de Versailles*. Chacune de ces pièces est accompagnée, comme dans les précédents volumes, d'une notice et de notes abondantes.

A la suite de la comédie *les Fâcheux*, l'éditeur a reproduit les lettres de La Fontaine à Maucroix, racontant la fête de Vaux où fut représentée, pour la première fois, la pièce improvisée par Molière en quinze jours. — *L'École des femmes*, le plus grand succès dramatique de Molière, fut, on le sait, le point de départ d'une longue querelle qui lui fut suscitée par ses envieux et qui nous a valu *la Critique de l'École des femmes* et *l'Impromptu de Versailles*. « Ce sont, dit M. Despois, comme trois combats livrés dans une campagne d'une année. » Cette campagne est racontée ici d'une façon érudite et pleine d'intérêt ; c'est un curieux chapitre de l'histoire littéraire du temps. — Entre *l'École des femmes* et *la Critique de l'École des femmes*, est intercalé le *Remercîment au roi*, adressé par Molière à Louis XIV, qui venait (1663) de lui donner une pension : c'est pour observer rigoureusement l'ordre chronologique que cette pièce a trouvé place ici. D'ailleurs, comme le remarque très-bien M. Despois, « il n'est pas indifférent de savoir si une faveur qui avait pour Molière, selon les idées du temps, une signification si haute, lui a été accordée au moment même où *l'École des femmes* avait à lutter contre le mauvais vouloir de tant de gens, ou seulement six mois plus tard. » En précisant la date, en plaçant ici le *Remercîment*, l'éditeur a ajouté un élément important à son exposé des faits. G. DE B.

Les Contemporains de Molière, *recueil de comédies rares ou peu connues jouées de* 1650 *à* 1680, *avec l'histoire de chaque théâtre, des notes et notices biographiques, bibliographiques et critiques,* par VICTOR FOURNEL. Paris, Didot et Cᵉ, 1863-1866-1875, 3 vol. in-8. — Prix : 18 fr.

L'histoire littéraire du dix-septième siècle a été pendant longtemps très-incomplète : on passait brusquement de Malherbe à Boileau, de Balzac à Pascal ou à Bossuet, de Garnier à Corneille et de Hardy à Molière, en supprimant d'un seul coup les nombreux auteurs de la période de transition et en donnant à peine un souvenir à Maynard, à Chapelain, à Rotrou, à Mairet, à la première académie tout entière, dont les fondateurs appartiennent presque tous à cette époque de transition mémorable qui engendra directement le grand siècle. Depuis quelques vingt années, grâce aux travaux remarquables de MM. Guizot et Cousin sur les principaux personnages de cette période littéraire, le goût du public et des érudits semble s'être reporté avec une persistance toute particulière sur les laborieux émancipateurs de notre langue

française, et nous aurions fort mauvaise grâce personnellement de ne pas le trouver bon, puisque nous devons à cette circonstance d'avoir depuis dix ans concentré toutes nos études sur l'histoire de la vie et des ouvrages des premiers membres de l'Académie française. M. Victor Fournel est aussi, et depuis plus longtemps encore, un fervent explorateur de l'histoire littéraire de second ordre au dix-septième siècle. Après avoir publié un recueil de curieuses et élégantes notices sur la *littérature indépendante et les écrivains oubliés* des règnes de Louis XIII et de Louis XIV, après nous avoir donné une très-piquante monographie du *rôle des coups de bâton dans les relations sociales et en particulier dans l'histoire littéraire*, il a été frappé de voir combien de comédies aujourd'hui complétement oubliées renfermaient de détails et d'idées d'autant plus dignes d'attirer l'attention que beaucoup d'entre elles ont fourni des scènes presque entières à notre grand comique, et c'est ainsi que, pour nous présenter ses personnages dans des cadres dignes de leur valeur, il a été amené à faire l'histoire complète du théâtre de l'hôtel de Bourgogne et du théâtre du Marais, histoire pleine de révélations curieuses et inattendues qui n'avait pas été tentée avant lui.

Le but de M. Fournel n'a pas été, du reste, un but purement littéraire : il était intéressant au point de vue historique proprement dit, de réunir et de grouper des documents en général peu connus, et de jeter, soit par la nature et le choix des pièces, soit par les notes et les notices auxquelles elles ont donné lieu, une lumière nouvelle sur les côtés intimes et familiers du dix-septième siècle, non-seulement sur ses mœurs, ses idées, sa littérature, mais sur ses usages et ses habitudes, ses amusements, ses modes, les personnalités qui occupaient à divers titres l'attentien et tout spécialement sur Molière lui-même. Et quelle époque plus propice aux observations de toute sorte que celle dont l'étendue, déterminée nettement par le titre de l'ouvrage, commence au temps où Molière courait la province et faisait représenter pour la première fois à Lyon *l'Étourdi*, vers 1653 ou 1654, après l'apaisement définitif des dernières agitations de la Fronde, pour se terminer vers 1680, après la fusion des diverses troupes de Paris en une seule, dont la réunion dans la salle de la rue Mazarine constitua enfin le Théâtre-Français !

Chaque théâtre a été, de la part de M. Fournel, l'objet d'un travail préliminaire, où il s'attache, avec une érudition puisée aux meilleures sources, à reconstituer exactement son histoire, à dégager sa physionomie spéciale, à suivre ses variations et ses développements principaux, à indiquer la nature de son répertoire habituel, enfin à établir la liste sommaire, mais aussi complète que possible, de ses acteurs favoris, avec les dates essentielles, c'est-à-dire celles de leur entrée

et de leur sortie, ou celle de leur mort. Nous y apprenons quantité de détails piquants sur les deux Baron, sur Mlle Baupré, sur le capitan Bellemore, sur les Bellerose, sur Bruscambille, Champmeslé, Jean Farine, Gaultier-Garguille, Turlupin, Jacquemin Dadot, Mondory, Jodelet et tous leurs camarades. Nous assistons aux contestations des comédiens de l'hôtel de Bourgogne avec le sieur d'Angoulevent, prince des sots et légitime héritier du chef des *Enfants sans souci*, aux commencements pénibles et ténébreux de la troupe du Marais « dont la question des origines est plus obscure que celle des sources du Nil ; » aux rivalités sans cesse renaissantes des deux théâtres s'arrachant, pour conquérir la foule, acteurs et auteurs. L'histoire de la troupe du Marais a été traitée avec un soin tout particulier par l'auteur qui est parveuu à déchiffrer plusieurs questions historiques souvent contestées et d'autant plus intéressantes qu'elles touchent au grand nom de Corneille.

Quant au choix des comédies reproduites, il a été le plus judicieux, et c'était là le point délicat d'une pareille œuvre. M. Fournel a surtout cherché, parmi les œuvres représentées dans chaque théâtre, entre les dates précédentes, celles qui, réunissant une certaine valeur littéraire à un intérêt historique et moral se recommandent, en outre, par leur rareté ou leur *curiosité*. C'est pourquoi il a éloigné impitoyablement toutes celles qui sont restées au répertoire, ou que les recueils divers sur notre ancien théâtre ont maintes fois publiées ; son intention n'était pas de fournir des modèles de style et de goût, mais des points de rapprochement et de comparaison destinés surtout aux érudits, aux bibliophiles et aux curieux ; c'était en effet le meilleur moyen de donner à ses recueils une physionomie neuve et attrayante.

Nous remarquons en particulier le soin extrême de l'auteur de rechercher toutes les comédies jouées sur les divers théâtres pour ou contre Molière, et celles qui fournissent des rapprochements curieux avec ses ouvrages, ou qui offrent avec eux des rapports de sujet, des ressemblances de détail, d'où il a tiré quelque scène ou quelque trait, qu'il a imités ou qui ont été imités de lui. Quant aux autres, ce sont toutes des comédies de mœurs et de caractère, œuvres de circonstance et d'allusions, petits tableaux anecdotiques et familiers, portraits d'intérieurs, peintures de la société par ses côtés petits ou grands, renfermées dans un cadre d'actualité, roulant sur les hommes et les choses du jour, sur les vices, sur les travers, sur les habitudes... celles, en un mot, qui peuvent le mieux servir à reconstituer la physionomie de l'époque. On comprendra facilement qu'un pareil recueil n'est pas de ceux qui puissent se mettre entre les mains des jeunes filles, car on y rencontre même certaines farces qui ont gardé quelque chose de l'allure hardie du vieil esprit gaulois et dont l'expression est souvent peu

mesurée : elles sont courtes et rapides, et, dans leur grossièreté, malheureusement inévitable, elles ont une certaine saveur de gaieté et de verve, et elles abondent en détails de mœurs pris sur le vif et franchement rendus.

Chaque auteur est honoré d'une biographie sobrement rédigée, mais très-substantielle, où abondent les renseignements nouveaux et les rectifications d'erreurs accréditées. Quinault, Boisrobert, Boursault, Lambert, Montfleury, Chapuzeau, Poisson, Gilbert, Tristan l'Hermite, Cyrano de Bergerac, Scarron, de Visé, et bien d'autres moins connus, défilent ainsi devant nous, dans cette galerie curieuse, revêtus d'habits pimpants et parés de leurs plus brillants atours. Lisez dans le dernier volume, le *Parasite*, de Tristan; le *Docteur de verre*, de Quinault; la *Désolation des filous*, de Chevalier; les fragments du *Pédant doué*, de Cyrano, et vous remercierez M. Fournel de vous avoir fait lier connaissance avec les contemporains de Molière.

René Kerviler.

Histoire abrégée des principales littératures de l'Europe anciennes et modernes, par L. L. Buron, professeur de belles-lettres. Paris, Ernest Thorin, 1876, in-12 de 444 p. — Prix : 3 fr. 50.

Ce livre peut rendre des services dans les circonstances où l'on n'a pas une bibliothèque un peu considérable à sa disposition. Il contient la nomenclature d'une énorme quantité d'écrivains, de la vie desquels il donne les dates principales, et dont il mentionne les œuvres les plus connues. Malheureusement, les indications ne sont pas toujours exactes. Page 103, il fallait au moins émettre un doute sur l'existence de Clémence Isaure. Page 104, pourquoi attribuer des *pièces de théâtre* aux trouvères. Page 109, il fallait rappeler l'origine orientale de beaucoup de fabliaux. Page 110, il ne fallait pas dire que Marie de France en a composé ; le lay diffère du fabliau. Page 117, il était inutile de citer sur Villon les deux vers de Boileau ; Villon n'a pas songé à *débrouiller l'art confus de nos vieux romanciers*. Page 119, c'est une erreur d'attribuer à Alain Chartier l'*Histoire de Charles VII*. Page 121, c'est une autre erreur de considérer Gerson comme l'auteur de l'*Imitation de Jésus-Christ*, etc., etc. Ce volume est une sorte de course en train express dans l'histoire littéraire, à partir des Grecs et des Romains, à travers la France, l'Italie, l'Allemagne, l'Espagne, l'Angleterre, les Pays-Bas, la Russie, la Pologne. Pour la France, M. Buron s'arrête à trop de stations. Il n'y aurait eu aucun inconvénient à passer devant des écrivains d'aussi peu de valeur que Grécourt, Pixérécourt, Bouilly et bien d'autres. Dans les pages relatives aux autres littératures, les omissions sont nombreuses. Il était aisé, avec les œuvres de MM. Heinrich, Étienne, de los Rios, Tichner, de se renseigner

mieux. Pour l'Espagne, M. Buron a dû, tout au plus, parcourir le médiocre volume de M. Baret. M. Buron a perdu souvent un espace dont il devait être très-économe en se livrant à des citations inutiles. Pour caractériser le moyen âge, il y avait mieux à faire que de citer les vers de Voltaire (p. 101) :

Oh ! l'heureux temps que celui de ces fables....

Au point de vue du style, nous aurions aussi quelques observations à faire ; quant à l'ordonnance du livre, elle n'est pas mauvaise et les tableaux synoptiques que l'auteur a joints à son texte peuvent être utiles aux jeunes gens. TH. P.

HISTOIRE

Les Villes mortes du golfe de Lyon : *Illiberis — Ruscino — Narbon — Agde — Maguelonne — Aiguesmortes — Arles — les Saintes-Maries,* par CH. LENTHÉRIC, ingénieur des ponts et chaussées. Ouvrage renfermant 15 cartes et plans. Paris, Plon, 1876, gr. in-18 de 524 p. — Prix : 5 francs.

Malgré l'appareil scientifique dont il s'entoure, le savant guide de cette intéressante parégrination sur la place qui s'étend de Port-Vendre à Marseille, a écrit un livre où l'on trouve de l'archéologie, de l'histoire, de la poésie, en un mot, un livre qu'on ne peut, une fois ouvert, fermer qu'à la dernière page ; et cette dernière page est peut-être la meilleure du volume par les preuves historiques et géologiques qu'elle apporte à la tradition de la descente et du séjour des saintes femmes et de Lazare sur la côte de Provence. Chacun des autres chapitres offre, d'ailleurs, quelque particularité digne d'être retenue et ayant son mérite spécial. La première partie développe en trois chapitres toute la théorie, appuyée de faits historiques et d'observations scientifiques, de la formation des plages et des deltas. C'est de la géographie physique dans la plus large et la plus sincère acception. La deuxième partie présente une étude complète de la place du golfe de Lyon et de ses modifications depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours; il y a là plus que des travaux techniques. — M. Ch. Lenthéric appartient à cette école de chercheurs qui appuient les faits naturels de citations littéraires et les déductions scientifiques de preuves historiques : l'archéologie, la numismatique ne lui sont pas plus étrangers que la géologie ou la physique. Le chapitre sur Aiguesmortes est une page importante de l'histoire de saint Louis, et il le complète, comme les autres, par des notes et pièces justificatives du plus haut intérêt : les planches si nettes et si élégantes que l'auteur a jointes à son livre et dont les unes représentent soit l'état actuel des lieux, soit des plans anciens,

sont un autre élément de succès pour un livre que nous voudrions voir servir de modèle à des travaux analogues sur les côtes occidentales de la France. F. DE ROQUEFEUIL.

Journal de mon troisième voyage d'exploration dans l'empire chinois, par M. l'abbé ARMAND DAVID. Paris, Hachette, 1875, 2 vol. in-12 de 348-384 p., avec 3 cartes. — Prix : 7 fr.

M. l'abbé Armand David est déjà, pour beaucoup de nos lecteurs, une vieille connaissance. On se souvient que ce docte lazariste fut, sur la demande de l'administration du Muséum, déchargé des soins de la prédication évangélique. Voici plusieurs années déjà que la meilleure partie de son temps se trouve consacrée aux études d'histoire naturelle. Nous jugerions superflu de mentionner ici les nombreux et importants services rendus par l'infatigable missionnaire à la cause de la science. Le premier, il a reconnu, observé et classé une foule d'espèces animales ou végétales, propres à l'Extrême-Orient, et dont l'existence n'était pas même soupçonnée en Europe. Quelque intérêt que puisse offrir sa lecture pour le naturaliste et le géographe, l'ouvrage publié aujourd'hui par notre savant compatriote n'est point de ceux qui se prêtent facilement à l'analyse. Il renferme le journal d'explorations entreprises dans le centre et les régions boréales de la Chine proprement dite. Certaines questions que traite notre auteur semblent néanmoins d'une portée assez générale pour pouvoir être comprises et appréciées même par les personnes étrangères à la science, et c'est sur elles que nous attirerons de préférence l'attention du lecteur. L'étude exclusive des faunes et flores soit de l'Europe, soit de l'Amérique du Nord avait longtemps induit les naturalistes à déclarer certaines formes, éminemment caractéristiques de zones bien tranchées. Il y a seulement un siècle, qui donc eût osé prétendre que l'on rencontrerait des quadrumanes, des perroquets, des palmiers, des fougères arborescentes ailleurs que dans les contrées équatoriales? A mesure toutefois que s'étendait le cercle de nos connaissances, en ce qui concerne les productions des régions tempérées de l'hémisphère austral, on commença à sentir ce que ces vues *à priori* offraient de trop absolu. La Nouvelle-Zélande, la Terre de feu, auxquelles ne conviendrait guère la qualification de *pays chauds*, abondent néanmoins en types à physionomie franchement tropicale.

Les investigations auxquelles s'est livré M. David, dans la Chine et les pays adjacents, auront sans doute pour résultat de dissiper tout ce qui nous peut rester de préjugés à cet endroit. L'existence de deux espèces de singes au moins, dans les parties les plus froides de la Chine et du Thibet, ne saurait plus être aujourd'hui contestée, et le palmier chanvre, qui vit en pleine terre à Pékin, y brave chaque hiver

des froids plus rigoureux que ceux du nord de la France. Tout ceci fournira, sans doute, ample matière aux méditations des géologues. Ne se sont-ils pas laissé aller un peu trop facilement à juger du climat des âges antérieurs au nôtre, uniquement par le *facies* des fossiles propres à chaque terrain?

Un fait surtout semble avoir vivement frappé le savant ecclésiastique, c'est celui de la *localisation des genres*. Ainsi, toutes les espèces connues de faisans, dont le nombre s'élève à une quarantaine, sont originaires des régions avoisinant le grand massif asiatique; au contraire, nous n'en rencontrons pas une seule propre aux autres portions du globe. D'où cette conclusion, que ces prétendues espèces pourraient bien tirer leur source d'un type unique, diversement modifié par l'action du temps, du climat et autres circonstances extérieures. Ainsi, le plus souvent, ce que nos ouvrages classiques d'histoire naturelle désignent comme *genres* ne serait au fond que des espèces, et ce qu'ils indiquent comme *espèces* ne constitue que de simples variétés. Il y a loin de cette ingénieuse théorie au darwinisme brutal, professé par certaines écoles contemporaines, et, pour notre part, nous la jugerions fort plausible.

Mais les recherches scientifiques n'ont pas seules attiré l'attention du missionnaire, et l'on rencontre, dans son journal, plus d'une page attrayante sur les mœurs, usages, croyances du peuple chinois, ainsi que sur son gouvernement. Nous regrettons d'en être réduits à les indiquer, mais il ne faut pas dépasser les bornes d'un simple article de revue. M. David nous apprend en terminant que le mauvais état de sa santé l'a obligé à quitter la Chine pour retourner en France. Le climat de la patrie lui rendra bientôt, nous osons l'espérer, assez de vigueur et de force, pour qu'il puisse reprendre le cours de ses précieux travaux, et continuer à enrichir la science de nouvelles découvertes.

H. de Charencey.

Le Pape de Rome et les Papes de l'Église orthodoxe d'Orient, *d'après les documents originaux grecs et russes*, avec un appendice sur les moyens de coopérer efficacement à la réunion des églises, par le P. Césaire Tondini, barnabite. Paris, E. Plon, 1876, gr. in-18 de xiv-444 p. (Études sur la question religieuse de Russie). — Prix : 3 fr.

Un diplomate russe, aujourd'hui catholique, a conçu les premiers doutes sur la vérité de son église, en réfléchissant à la fréquente répétition des noms impériaux dans la liturgie. L'examen sérieux des rapports de l'Église russe avec l'État lui découvrit bientôt le manque total de liberté et il ne tarda pas à se convaincre qu'une église asservie ne saurait être la vraie gardienne des vérités révélées. Cette idée se dégage avec la dernière évidence dans le livre du R. P. Tondini,

qui a pour objet le gouvernement extérieur de l'Église d'Orient en général et celui de l'Église russe en particulier. L'auteur y prouve, en quatre chapitres, que l'Église d'Orient est soumise à une administration, dont la nature est contradictoire à sa propre doctrine, qu'elle est divisée en plusieurs églises formant comme autant de papautés, qu'elle est sujette aux mêmes révolutions que les sociétés civiles, qu'elle ne saurait enfin trouver d'autre refuge plus sûr que la papauté romaine.

Pour développer ces idées, le R. P. Tondini a mis à leur service, avec les ressources du talent, une solide érudition et un zèle infatigable à étudier les documents originaux grecs et russes. Peut-être cette abondance même de matériaux l'a-t-elle empêché quelquefois de donner plus de relief à sa pensée et de serrer de plus près ses adversaires avec les vigoureux arguments de son implacable logique; mais si la lecture de son livre en devient, dans certains endroits, plus difficile pour les profanes, ceux qui sont initiés à ce genre d'études n'y verront pas moins une démonstration péremptoire de cette parole aussi spirituelle que profonde d'un de nos compatriotes, qu'en Russie il ne saurait y avoir de lutte entre l'Église et l'État, parce que l'Église est absorbée par l'État.

La première question qui se présente est la comparaison de la doctrine avec la pratique. En théorie, l'Église d'Orient enseigne que Jésus-Christ est le chef invisible de l'Église universelle et que les évêques sont *les chefs, les têtes visibles* des églises particulières. Sans examiner la valeur de cette doctrine, voyons si elle est appliquée en pratique. Sur les bords enchanteurs de la Néva, s'élève un édifice aux apparences officielles, où siégent les quelques évêques et prêtres nommés par l'empereur membres du *très-saint synode dirigeant;* ce sont eux qui, depuis les réformes de Pierre Ier, ont entre les mains le gouvernement de l'Église et ne sont aidés dans leur mission que par un *officier hardi*, chargé d'être l'œil du Tsar et ayant sous ses ordres, pour mieux voir, la chancellerie synodale, avec toute une filière de chancelleries diocésaines, qui dépendent uniquement du procureur laïque du synode. Affirmer que le synode est un concile est un effort en pure perte pour soutenir la proposition insoutenable que le gouvernement synodal est un gouvernement conciliare. M. Katkov lui-même a eu le tact d'avouer que cette affirmation ne supporte pas l'examen (*Gazette de Moscou*, 1866, n° 216). Qu'est-ce donc que le très-saint synode? C'est un organe, un instrument de l'autorité suprême pour administrer les affaires ecclésiastiques, absolument semblable aux autres colléges, institués par le Tsar Pierre Ier pour les affaires profanes et transformés en ministères par Alexandre Ier.

Y a-t-il bien des preuves à l'appui de la définition énoncée? Les

origines historiques du synode suffiraient à elles seules pour notre justification. C'est Pierre Ier qui l'a créé de sa propre autorité, le soumettant au même règlement que les autres colléges, limitant sa juridiction, lui assignant sa sphère d'action, l'obligeant sous la foi du serment à le reconnaître pour juge suprême dans toutes les affaires. Et, afin de mettre cette question en pleine lumière, nous rappellerons ici que, de par la loi, le pouvoir administratif et législatif, même quant aux affaires spirituelles, est entre les mains du Tsar. En effet, d'après les articles 40, 42, 43 du Code des lois, « le synode est une institution de l'État par le moyen de laquelle l'autorité suprême autocratique agit dans les affaires de la confession orthodoxe. » Voici, pour l'administration ; quant à la législation, les articles 49, 50, 51 du Code des lois fondamentales nous enseignent qu'aucune autorité n'a le droit de créer une loi nouvelle, et qu'aucune loi ne peut entrer en vigueur si elle n'est confirmée par l'empereur. Le synode, tout comme le Sénat et les ministres, n'a d'autre privilége que celui de présenter des projets de loi à l'approbation du souverain.

Les articles du code, que nous venons de citer, sont expliqués par les juristes, avec Speranski et Mikhaïlov à leur tête, dans le sens de la plus complète subordination du synode et de toute la sphère ecclésiastique en général au pouvoir suprême et à l'autorité personnelle du Tsar. Et, en vérité, si les membres du synode, qui sont censés gouverner l'Église, s'engagent par serment à reconnaître le monarque de toutes les Russies comme juge suprême, dans toutes les affaires, la plus simple logique ne permet pas d'interpréter autrement les lois déjà assez explicites du code.

L'auteur a eu ici l'heureuse idée d'élargir le cercle de ses considérations pour montrer que le simple fait de l'asservissement ecclésiastique est passé dans le domaine doctrinal de quelques théologiens. Les réticences et les affirmations des trois plus célèbres catéchismes de Théophane Prokopovitch, de Platon et de Philarète présentent sous ce rapport un ensemble d'idées assez curieux, qui peut se résumer à peu près ainsi : le Tsar est la première autorité après Dieu, les *gouverneurs* spirituels ne viennent qu'après lui ; le Tsar doit veiller aux affaires ecclésiastiques et chercher ce qui est le meilleur pour ses sujets en matière spirituelle (p. 145, 146). Comment s'y prendre pour concilier ces affirmations avec la lettre des patriarches d'Orient (1672), et la confession orthodoxe de Pierre Moghila, qui jouissent d'une si haute autorité parmi les théologiens russes ?

Ces doctrines, du reste, viennent de bonne source : on sait ce que Pierre Ier pensait et disait des patriarches ; Catherine II, dans l'ukase du 12 août 1762, affirme sans hésiter que tous les monarques sont investis par Dieu de l'autorité suprême dans l'Église, et Paul Ier, dans

l'acte de succession (1797), donne à tous les souverains de Russie le titre de *chefs de l'Église*, laissant aux futurs légistes le soin fastidieux d'atténuer dans des notes le titre incommode du texte impérial. Laissons ici Voltaire s'extasier sur les réformes ecclésiastiques de Pierre Ier, dignes d'un homme d'État et d'un père de l'Église ; laissons M. l'archiprêtre Vassiliev (dans sa lettre à Monseigneur de Nantes) se féliciter d'avoir trouvé des défenseurs fidèles dans les autorités laïques ; nous n'en conclurons pas moins avec l'auteur que le synode n'est qu'un instrument entre les mains du Tsar, que l'Église russe est asservie par l'État et que, partant, son gouvernement actuel est en opposition flagrante avec sa propre doctrine. Quelque chose d'analogue se retrouve dans les églises orthodoxes en Grèce et en Turquie.

Mais la nécessité d'un chef visible quelconque pour une église visible s'impose d'une manière trop absolue par la logique des faits pour qu'on puisse y échapper. Aussi voyons-nous, dans les églises d'Orient, qui ont rejeté le pape divinement institué, surgir autant de papes qu'il y a d'églises séparées et plus ou moins indépendantes. Bien qu'on ait quelque peine à faire suivre ici le développement de l'auteur, qui d'ailleurs ne manque pas d'originalité et de profondeur, on ne saurait se refuser à admettre ses conclusions qu'en Russie, le pape est remplacé par le Tsar, en Grèce par le roi, en Orient par une espèce d'oligarchie de patriarches. Et ces chefs sans mission font peser sur leurs subordonnés une main bien plus lourde que celle du vrai vicaire de Jésus-Christ. Le secret de la confession, soumis à la révélation dans certains cas par Pierre Ier, la dispense accordée par l'empereur Alexandre Ier à son frère Constantin de contracter un nouveau mariage du vivant de sa première femme sont des faits qui doivent inspirer de sérieuses inquiétudes à tous les hommes de bonne foi, et leur prouver que les successeurs des apôtres ont seuls grâce d'état pour conserver intactes les vérités divines.

Une autre conséquence inévitable : lorsqu'une autorité humaine usurpe le gouvernement de l'Église, c'est le manque de stabilité, ce sont les changements inséparables de toute administration purement humaine. Nous regrettons que l'auteur se soit limité aux réformes de Pierre Ier. Un champ bien plus vaste s'offrait ici à ses judicieuses observations : dans l'origine, l'Église russe n'avait que des évêques et des métropolitains, pour la plupart grecs de nation, qui la maintenaient dans une certaine dépendance de Constantinople. Le génie oriental de Boris Godounov lui donna des patriarches, qu'un titre plus élevé rendait plus libres et dont la puissance parvint à son apogée au dix-septième siècle, lorsque le siége patriarcal fut occupé par le père du jeune Tsar Michel Romanov. Vers la fin du même siècle, le célèbre Nicon défendit courageusement les droits de l'Église contre les empié-

tements d'Alexis, et, succombant dans la lutte inégale, emporta dans la tombe, avec sa fermeté inébranlable, l'indépendance des patriarches. Enfin l'année 1721 vit surgir le synode créé par Pierre Ier, malgré la résistance des orthodoxes d'ancienne roche. Tels sont les trois grands changements, ou si l'on veut, les trois révolutions qui ont bouleversé l'Église russe et qui jettent une très-vive lumière sur la thèse de l'auteur. Les exemples qu'il cite pour la Grèce et la Turquie inspirent un intérêt spécial à cause de leur actualité.

Tous ces inconvénients ne se trouvent pas dans la papauté romaine divinement instituée pour gouverner l'Église. Les limites de son autorité sont si bien établies que les abus mêmes de ce pouvoir ne sont pas à craindre. Une explication plus détaillée n'entrant pas dans le plan de l'auteur, il renvoie à des ouvrages qui épuisent la matière.

Ceux qui liront ce livre devront avouer que, malgré la franchise et la vigueur des raisonnements quant au fond, l'auteur a su garder dans la forme un langage modéré et des allures chrétiennement courtoises. On y voit avec plaisir le fruit d'une recherche consciencieuse, entreprise dans le but de dissiper des malentendus déplorbales.

P. Pierling, S. J.

Le vénérable Guillaume, abbé de Saint-Bénigne de Dijon, réformateur de l'Ordre bénédictin au onzième siècle, par M. l'abbé G. Chevallier. Paris, Palmé, et à la Librairie de la Société bibliographique; Dijon, Ratel, 1875, in-8 de xxiv-306 p. — Prix : 5 fr.

Ni la société ni l'Église n'ont traversé d'époque plus lamentable que le dixième siècle, le siècle de fer, *sui asperitate ac boni sterilitate ferreum, mali exundantis deformitate plumbeum, inopia scriptorum obscurum*, dit Baronius dans ses *Annales* (an. 900). La civilisation menacée ne trouve pas de meilleurs défenseurs que des moines suscités par Dieu et tirés de leurs cloîtres.

C'est de l'un d'eux, le vénérable abbé Guillaume, que M. l'abbé Chevallier s'est donné mission de rappeler la vie, et il le fait avec science et talent. On le lit avec un extrême intérêt, soit qu'il raconte l'origine italienne et les premières années de Guillaume, soit qu'il le montre voué dès l'âge de sept ans à la vie monastique dans l'ordre de Saint-Benoît, soit qu'il nous le fasse suivre dans ses diverses fondations de maisons de son ordre, notamment à Fécamp et dans la Haute-Italie, soit qu'il expose ses vertus, son action sur son temps, sa grande création artistique de Saint-Bénigne, à Dijon, où Guillaume se fait architecte, surveillant, décorateur et aussi quêteur, afin de conduire à bonne fin cette vaste et noble entreprise. L'ouvrage de M. l'abbé Chevallier n'est pas seulement une vie de saint comme on l'entend ordinairement, c'est une belle page d'histoire, une étude solide sur l'état de la société

pendant cette période du moyen âge, et sur l'influence religieuse et sociale des institutions monastiques. Les autorités sur lesquelles il s'appuie sont les vraies sources où doit puiser l'historien, et il les indique scrupuleusement.

L'institution, au moyen âge, d'écoles libres et essentiellement gratuites, dit quelque part l'auteur, est un fait qui doit être remarqué. N'est-ce pas une réponse péremptoire à toutes les accusations d'obscurantisme portées contre l'Église? Peut-on, sans injustice, oublier si légèrement les services rendus à une époque difficile et laborieuse de la société? » Il montre quelle a été l'action de l'Église catholique, ce qu'elle a fait pour nous en des jours ténébreux, avec ses clercs, ses moines et ses évêques. « Le rationalisme moderne, dit-il, qui se montre si peu reconnaissant de tant de services, est cruellement injuste. Ne ressemble-t-il pas, comme dirait Joseph de Maistre, *à un enfant qui veut battre sa nourrice?*

Au nombre des meilleures créations dues au vénérable Guillaume, il faut noter la confrérie *des jongleurs*, mot qui n'avait point alors, à beaucoup près, le sens abaissé qui s'y est depuis attaché. Il s'agissait, tout au contraire, de relier, par une fraternité spirituelle, les nombreux poëtes et trouvères qui parcouraient l'Ouest de la France, et de les prémunir contre les dangers d'immoralité où les tenait continuellement leur vie nomade et dissipée. C'était donc une sorte d'académie religieuse, comme on en a fondé un grand nombre à des époques plus rapprochées de nous.

Une légère erreur historique a échappé à M. l'abbé Chevallier (p. 4) : Paris, au dixième siècle, n'était point un archevêché, mais un simple évêché. Il y a, en outre (p. 95), des vers latins où l'auteur, à la manière dont il les transcrit, ne paraît pas avoir reconnu des distiques.

V. Postel.

Histoire de saint François de Paule et de l'ordre des Minimes, par Mgr Dabert, évêque de Périgueux. — Paris, V. Palmé, 1875, in-8 de vi-571 p. — Prix : 6 francs.

Il est de saints personnages dont la vie est difficile à bien écrire; la légende s'y trouve tellement mêlée à l'histoire qu'il est souvent difficile de distinguer le vrai du faux, et le biographe se trouve placé entre deux écueils qu'il doit également éviter : celui de croire trop facilement aux faits merveilleux et celui de trop écarter le surnaturel.

Nul n'était assurément plus capable que Mgr Dabert de surmonter heureusement ces difficultés, et le nouveau volume que vient de publier l'éminent prélat est digne des deux ouvrages si intéressants dans lesquels il a naguère raconté l'histoire de saint Thomas de Villeneuve et la belle vie de M. Vernet.

La vie de saint François de Paule n'a été, en quelque sorte, qu'un long miracle, et ce grand thaumaturge a été, pour son siècle, ce que saint François d'Assise fut pour une autre époque. Nous avons, d'ailleurs, un motif particulier de nous intéresser à tout ce qui concerne les fondateurs de l'ordre des Minimes : c'est que saint François de Paule appartient en réalité à la France. Quoique originaire d'Italie, c'est dans notre pays qu'il a passé la plus grande partie de sa vie ; son nom est écrit dans notre histoire nationale, et notre Église le compte parmi ses plus douces gloires. Malheureusement, la Réforme, puis la Révolution, ont détruit presque tous les sanctuaires consacrés à ce grand saint ou habités par les religieux de l'ordre qu'il avait fondé : aussi son culte, jadis si populaire, est-il aujourd'hui bien abandonné. Puisse le livre de Mgr Dabert contribuer à la faire revivre !

CH. DE F.

Louis de Blois. Un bénédictin au seizième siècle, par GEORGES DE BLOIS. Paris, Palmé, 1875, in-12 de 404 p., avec une grav. — Prix : 3 fr. 50.

Le nom de Louis de Blois n'est guère connu que des écrivains ascétiques et des personnes pieuses, et on aurait peine à le trouver ailleurs que sur le dos de quelques livres de dévotion. Ce n'est point assez ; un auteur, qui lui est attaché par les liens du sang et par ceux de la foi, a voulu, dans un livre bien écrit, intéressant, sentant le profond penseur en même temps que le narrateur élégant, restituer au saint abbé dont il porte le nom, une place en rapport avec sa position et le rôle qu'il a joué. Louis de Blois n'est pas seulement un auteur mystique du plus grand mérite et des plus justement goûtés ; ce titre ne donne que plus de relief à ses relations avec Charles-Quint, dont il fut le page-aumônier dans sa première jeunesse, pour rester toujours son conseiller, et que ne dut pas être son influence sur l'abdication du monarque et sa retraite à Yuste. Il usa plusieurs fois de son crédit pour le bien de la religion et notamment en faveur des jésuites, dont l'introduction en Belgique souleva bien des hostilités. Il fut un savant abbé, réformateur de l'ordre de Saint-Benoît dans l'abbaye de Liessies, où ses soins donnés à la direction spirituelle ne nuisirent en rien à l'administration du temporel : il commença la reconstruction, qui fut achevée par ses successeurs, de ces magnifiques bâtiments et de la riche bibliothèque dont il avait réuni les premiers matériaux dont il ne reste plus aujourd'hui que des ruines. Il doit être aussi considéré comme une des barrières qui ont le plus efficacement arrêté en Belgique le flot de l'invasion du protestantisme. M. Georges de Blois fait bien ressortir la douce sérénité de cette belle figure au milieu des troubles de l'époque où elle parut ; il la montre façonnée par une pieuse mère dès ses pre-

mières années et par son admirable sœur, Françoise de Blois, comme lui consacrée à Dieu.

Aux détails donnés dans le cours de son ouvrage, M. G. de Blois en ajoute dans un appendice (251-400 p.) sur la mort de Louis de Blois, sur sa famille, sur l'abbaye et sur les abbés de Liessies. Son introduction sur le développement de la mystique dans le monde mérite aussi d'être signalée par la hauteur et l'originalité des vues autant que par la noblesse des sentiments.

René de Saint-Mauris.

Le cardinal de Bérulle et le cardinal de Richelieu, par M. l'abbé M. Houssaye. Paris, Plon, 1876, in-8 de 604 p. — Prix : 7 fr. 50.

M. l'abbé Houssaye vient enfin d'achever le monument qu'il s'était proposé d'élever à la mémoire du cardinal de Bérulle. Nous avons successivement rendu compte, lors de leur apparition, des deux premiers volumes précédemment publiés : il nous reste à dire aujourd'hui que cette dernière partie ne le cède en intérêt à aucune des deux autres. Tout au contraire, à mesure que Mgr de Bérulle avance dans la vie, son rôle grandit, et son habile historien nous conduit vers un plus vaste théâtre. Ce ne sont plus seulement les Carmélites ou l'Oratoire qui réclament l'attention et occupent le temps du saint prêtre : les intérêts politiques les plus graves vont se trouver entre ses mains.

Le premier chapitre du volume contient le récit du voyage du P. de Bérulle à Londres, à la suite d'Henriette de France, devenue reine d'Angleterre : il est plein de tristes et intéressants détails sur la situation des catholiques et sur le caractère de Charles Ier. Dans les chapitres suivants, nous retrouvons l'éminent religieux en France, et occupé des plus graves négociations avec l'Espagne, sans que ces importants travaux l'empêchent de s'occuper du développement des deux ordres religieux auxquels il s'est consacré. Bientôt le Pape lui confère le chapeau de cardinal (1627) et, par un bref spécial, lui conserve le gouvernement de l'Oratoire et du Carmel.

C'est aux prières incessantes, non moins qu'aux sages conseils du nouveau prince de l'Église, que M. l'abbé Houssaye attribue une part considérable dans les succès obtenus par Richelieu contre les protestants et notamment dans la prise de la Rochelle. Toutefois les services rendus, en cette circonstance et en maintes autres occasions, par le cardinal de Bérulle, n'empêchaient pas le premier ministre d'attaquer et de combattre celui qui l'avait si fidèlement servi.

C'est peu de temps après sa disgrâce que mourut le fondateur de l'Oratoire. Cet illustre et saint prélat n'avait que cinquante-quatre ans lorsque Dieu l'appela à recevoir la récompense de ses travaux et de ses vertus.

Tels sont, en quelques mots, les principaux traits de cette noble vie, qui vient enfin de trouver un historien digne d'elle. Le livre de M. l'abbé Houssaye nous semble un véritable et parfait modèle de cet art si difficile d'écrire la vie des saints. On voit que l'auteur traite son sujet *con amore*; le style est toujours noble et soutenu; l'intérêt ne languit pas; les détails sont assez nombreux pour intéresser, assez sobrement mesurés pour ne point fatiguer l'attention. C'est, en un mot, un bon et beau livre, dont la lecture ne saurait être trop recommandée. CH. DE F.

Histoire numismatique du règne de François Ier, roi de France, par F. DE SAULCY. Paris, C. Van Peteghem, 1876, in-4 de 262 p., avec grav. intercalées dans le texte. — Prix : 20 fr.

La monographie numismatique du règne de François Ier peut être considérée comme un spécimen du travail que M. de Saulcy se propose de publier sur les monnaies des rois de France de la troisième race; c'est une œuvre considérable, de nature à effrayer toute personne qui ne possède pas la facilité de travail, l'ardeur infatigable du savant académicien. M. de Saulcy a pris la peine de compulser tous les documents relatifs aux monnaies conservés aux archives de Paris et des départements, à la Bibliothèque nationale, à la Monnaie de Paris, à la Sorbonne; il a pu ainsi recueillir tout ce qui reste d'ordonnances, de règlements, de décisions émanées de la Cour des monnaies; il a classé tous ces documents, puis a cherché à reconnaître les pièces émises à leurs dates. Pour le règne de François Ier, M. de Saulcy a déjà retrouvé plus de cinq cents variétés dont il peut fixer la date, le nombre d'émissions, l'atelier, et il avoue qu'il y a encore autant à chercher; avis aux curieux qui aiment à faire des découvertes et à compléter des séries; l'auteur leur en fournit l'occasion.

Dans ce livre, on trouve la liste des ateliers monétaires du règne de François Ier, avec l'indication du signe ou *différent* qui en était la marque; le résumé de l'histoire de chacun de ces ateliers; la série des maîtres particuliers et tailleurs ou graveurs avec leur *différent* personnel; l'analyse des documents d'archives relatifs à chaque espèce de monnaie, enfin la description des pièces elles-mêmes.

Il est rare que M. de Saulcy publie un livre sans que l'on y trouve quelque chose de complétement inédit. Dans ce volume, nous remarquons un chapitre qui, pour la première fois, fait connaître l'histoire des monnaies frappées à Turin par François Ier, de 1538 à 1544. Les numismatistes italiens avaient négligé ce fait important. A. DE B.

Œuvres du cardinal de Retz, nouvelle édition, revue sur les plus anciennes impressions et les autographes, et augmentée de morceaux inédits, des variantes, de notices, de notes, d'un lexique des mots et locutions remarquables, d'un portrait, de fac-simile, etc. par MM. A. Feillet et J. Gourdault. Tome III. Paris, Hachette, 1875, in-8 de III-557 p. — Prix : 7 fr. 50. (*Les grands écrivains de la France*, nouvelles éditions publiées sous la direction de M. Ad. Regnier.)

Nous avons naguère rendu compte (t. IX, p. 36) des deux premiers volumes de cette édition. Un double malheur a retardé l'apparition du troisième. La maison qu'habitait M. Feillet, à Neuilly-sur-Seine, et où il avait déposé ses livres et ses manuscrits, a été détruite pendant la Commune. Entre autres papiers précieux, l'incendie a consumé la copie toute prête pour l'impression de la fin des *Mémoires de Retz*. M. Feillet lui-même a, peu après, succombé. M. Gourdault, chargé de reprendre sa tâche, s'est attaché « à donner désormais, avec une fidélité plus minutieuse encore que ne le faisait M. Feillet, le fac-simile du précieux original » — « J'ai voulu, dit-il, qu'éventuellement notre texte pût suppléer au texte autographe. » Il a continué à relever fréquemment les variantes des éditions de 1837-1866, afin de justifier l'exactitude des leçons adoptées par lui. Il l'a fait moins souvent, au contraire, pour les éditions antérieures, dont le texte, non collationné sur le manuscrit autographe, a trop peu d'autorité pour qu'il y ait lieu de tenir grand compte des variantes qu'elles fournissent. Le volume que nous annonçons comprend la suite de la seconde partie des *Mémoires*, depuis le mois de janvier 1650 jusqu'au mois de septembre 1651. En *appendice* est publié un « traité conclu entre les amis des princes prisonniers au Havre et les chefs des Frondeurs » (janvier 1651). Ce traité a été transcrit sur le texte original qui se trouve inséré, entre les folios 198 et 199, dans la copie des *Mémoires* connue sous le nom de manuscrit Caffarelli. Il existe une copie de ce même traité dans un manuscrit conservé à la bibliothèque de l'Arsenal (*Histoire de France*, n° 204, in-12 de 32 folios). M. Gourdault a eu pour auxiliaires dans la préparation de ce volume MM. Henri Regnier fils et M. Coster. Nous souhaitons que l'édition puisse être menée maintenant sans encombre à bonne fin. M. S.

Histoire de l'action commune de la France et de l'Amérique pour l'indépendance des États-Unis, par George Bancroft, ancien ministre plénipotentiaire des États-Unis près des cours de Paris et de Berlin ; traduit et annoté par le comte Adolphe de Circourt, membre honoraire de la Société historique de Massachusetts, accompagné de documents inédits. Paris, Vieweg, 1875, 3 vol. in-8 de 400, 560 et 360 p. — Prix : 21 fr. 50.

Pour composer ce grand ouvrage, M. Bancroft a joui d'une situation

exceptionnellement favorisée. Successivement ministre des États-Unis à Paris et à Berlin, il a vu s'ouvrir devant lui toutes les archives, non-seulement celles de France et de Prusse, mais celles d'Autriche, de Hollande, d'Angleterre, d'Amérique ; documents publics, documents particuliers, tout a été mis à sa disposition avec une libéralité dont on a malheureusement trop peu d'exemples. De là est sorti un livre plein de faits nouveaux, écrit avec la sagacité d'un diplomate habitué à démêler les fils embrouillés de la politique des cabinets. Les relations de l'Angleterre et de la Hollande, la part prise par la Russie à la ligue des neutres, les négociations qui ont précédé la paix de 1783, sont particulièrement éclairées d'un jour nouveau. Quant au récit des faits militaires, il est tracé avec une sobriété et une netteté qui guident sûrement le lecteur au milieu d'opérations très-étendues et, par là même, souvent très-compliquées.

Nous devons dire, toutefois, que, dans l'appréciation de la conduite des diverses cours européennes, M. Bancroft s'est parfois laissé entraîner par d'assez étranges préoccupations. A ne consulter que son livre, il semblerait vraiment que la puissance de l'ancien monde qui a le plus fait pour les États-Unis, ce n'est pas la France, c'est la Prusse. Frédéric II a toujours fait des vœux pour l'indépendance des colonies ; c'est lui qui a sans cesse encouragé le cabinet de Versailles à déclarer la guerre à l'Angleterre. Évidemment, des deux missions que M. Bancroft a eu à remplir en Europe, il a conservé plus de souvenirs de Berlin que de Paris. La vérité est cependant que, si Frédéric a fait des vœux pour les États-Unis, ces vœux ont été singulièrement platoniques et stériles. Tandis que Louis XVI compromettait sa marine et épuisait ses finances pour la cause des Américains, le roi de Prusse leur refusait l'entrée du port d'Embden. Mais la raison de ces préférences germaniques de M. Bancroft nous est révélée tout entière par un long chapitre — véritable hors-d'œuvre à vrai dire — où l'auteur, reprenant l'histoire d'Allemagne depuis les Germains, salue, dans la terre d'Outre-Rhin, la patrie de Luther, et, dans la Prusse, la grande puissance protestante du continent.

Si nous avons ces réserves à faire sur l'œuvre de M. Bancroft, en revanche, nous n'avons qu'à louer sans arrière-pensée la belle introduction de M. de Circourt, introduction qui, nous ne savons pourquoi, est reléguée à la fin du deuxième volume. Les conséquences de la guerre d'Amérique, son influence sur les destinées de l'Europe et en particulier sur celles de la France, y sont admirablement appréciées. M. de Circourt établit avec une rare clairvoyance ce qu'il y avait de généreux et ce qu'il y avait de chimérique dans ce qu'il appelle l'*école américaine;* il montre comment la différence de génie des deux nations fit que, partant d'un point de départ presque identique, on aboutit

d'un côté, à la constitution d'un État puissant et respecté, de l'autre, à une révolution désastreuse. « La première, dit-il (l'Amérique), ne fit que ce qui était nécessaire pour assurer au peuple des États-Unis son existence indépendante et la direction souveraine de ses actions. Elle ne voulut rien changer dans l'ordre social, sauf des améliorations successivement et prudemment opérées dans la législation civile... La chaîne des temps ne fut nullement brisée ; les souvenirs du passé continuèrent à être gardés avec un respect affectueux et une fierté qui, dans les anciennes familles, ne contrariait en rien le sentiment de l'égalité devant la loi. » (II, 334.) En France, au contraire, « l'école américaine vint renverser brusquement le cours des idées reçues, introduire dans les imaginations ardentes et légères d'une génération plus spirituelle que sérieuse, des notions étrangères, que leur nouveauté même semblait recommander, et, de la sorte, rendre vaines les préparations qu'un roi bienfaisant, des conseillers graves, des amis sincères du peuple, faisaient, depuis l'avénement de Louis XVI, pour arriver à une réforme méthodique des institutions. L'histoire fut abandonnée pour le roman ; la réflexion calme pour l'emportement chimérique. En voulant éviter les routes battues, on se précipita vers les abîmes. » (II, 321.)

Le troisième volume est tout entier rempli de documents inédits. Nous y relevons des extraits de la correspondance de Frédéric II avec ses ministres à Versailles et à Londres. Ces extraits nous font désirer vivement que la révélation commencée soit complétée. Il serait bien à souhaiter que les archives de Berlin se montrassent aussi libérales que celles de Vienne, et qu'à un jour prochain, la publication des rapports du comte de Goltz à son maître permît d'établir un parallèle et un contrôle avec les dépêches si curieuses du comte de Mercy à Marie-Thérèse, mises au jour par M. d'Arneth. Ce jour-là, nous pourrions avoir l'histoire vraie du règne de Louis XVI.

MAXIME DE LA ROCHETERIE.

Don Carlos VII et l'Espagne carliste. *Histoire politique et militaire de la guerre carliste de* 1872 *à* 1876, par le comte DE VALRAS. Ouvrage enrichi d'une carte générale de l'Espagne carliste et de huit cartes stratégiques et précédé d'une introduction par M. POUJOULAT. Paris, Féchoz, 1876, 2 vol. in-8 de XVI-242-289 p. — Prix : 15 fr.

Les derniers événements donnent une double valeur à cet ouvrage, le seul, croyons-nous, qui retrace avec ensemble les diverses phases de la lutte entreprise par Don Carlos. Seulement, aujourd'hui que la fortune des armes a fait des loisirs à l'auteur, nous voulons croire qu'il nous donnera, dans un troisième volume, le récit des dernières péripéties de la guerre : il s'arrête, en effet, à l'affaire de Lucar,

en sorte que, sous ce point de vue, son travail est loin d'être complet. Nous voudrions aussi que la part de la politique fût moins parcimonieusement ménagée dans le récit des événements. Dans les deux volumes actuels, nous regrettons de n'avoir point trouvé le détail si pittoresque de la reconnaissance de Don Carlos comme seigneur de Biscaye, le texte de ses déclarations sur la liberté de l'Église dans les provinces carlistes, certaines proclamations sauvages des généraux alphonsistes, etc., etc.... Ce sont là des documents que l'histoire doit enregistrer minutieusement, pour attacher à chacun d'eux l'honneur ou la flétrissure qu'ils méritent.

Mais c'est assez critiquer, et l'auteur se convaincra facilement que ces réflexions nous sont inspirées autant par l'admiration pour ses héros que par le juste souci de voir briller la *vérité* la plus absolue sur tous les actes, documents ou événements. Si ces détails *anecdotiques* font ici un peu défaut, au gré du lecteur attiré par une histoire qui rappelle par tant de côtés celle de la *Vendée militaire*, nous n'avons que des remerciments et des éloges à adresser à l'auteur pour son récit technique des faits de guerre. Toute la deuxième partie, comprenant les opérations militaires depuis les premiers soulèvements locaux des bandes de l'Alava, de la Biscaye, de la Navarre et du Guipuzcoa, en février 1872, jusqu'à la défaite de Loma à Lucar, en février 1875, est du plus vif intérêt. On assiste à la formation et au développement du premier noyau de cette armée, à tous ses combats, à ses victoires (Samorostro, Abarzuza, etc.), comme à ses souffrances et à ses vicissitudes. Le dernier chapitre de cette seconde partie est consacré à Ramon Cabrera qui, aussitôt Alphonse XII proclamé par Martinez Campos, entre en scène publiquement par la porte odieuse de la trahison... Depuis cette époque et ces événements, il s'est écoulé toute une période dont le marquis de Valras tiendra sans doute à honneur de retracer les péripéties. Quant à la première partie, elle est non moins remarquable, et nous la recommandons à l'étude des philosophes et des politiques, aussi bien que la seconde à celle des militaires. Dans un premier chapitre, l'auteur discute et établit les droits de Don Carlos au trône de Philippe V par des documents et des preuves dont la plupart étaient peu connus jusqu'ici. Les deux chapitres suivants font connaître l'*État carliste*, c'est-à-dire l'organisation politique, administrative et financière des provinces soulevées pour la légitimité, et les anciens *fueros* dont elles jouissaient, selon la garantie des souverains, jusqu'à Ferdinand VII. Une éloquente préface de M. Poujoulat ajoute encore à la valeur de cet ouvrage.

F. DE ROQUEFEUIL.

La Turquie, ses créanciers et la diplomatie, par M. Benoit Brunswick. Paris, Ernest Leroux, 1875, in-8 de 168 p. — Prix : 3 fr.

Il y a deux parties dans ce travail dû à un homme qui connaît les choses actuelles de la Turquie : 1° l'indication du mal ; 2° la proposition des remèdes. — La première partie était la plus facile : c'est aussi la mieux réussie. M. Brunswick montre bien l'inanité des espérances que paraissent nourrir les créanciers de la Turquie, ou du moins ceux qui parlent en leur nom. Il est impossible, en effet, qu'en quelques années le pays arrive à subir une transformation complète pour entrer dans une ère de prospérité qui lui permette de satisfaire aux engagements souscrits par Mahmoud Pacha. Comme remèdes, l'auteur conseille deux choses : l'exploitation coopérative des richesses du pays par une association entre le Sublime-Porte et ses créanciers ; — en second lieu, l'établissement d'un contrôle préventif avec le concours d'employés européens.

J'avoue ne pas me rendre bien compte de ce que produirait une exploitation coopérative, si tant est qu'on pût l'installer. Quant au contrôle, je le considère comme absolument chimérique.

M. Brunswick me paraît, au contraire, entrer dans la voie propre à éclaircir la situation, lorsqu'il montre le caractère fallacieux des réformes opérées sous les vizirats de Réchid, de Fuad et d'Ali. Ne faudrait-il pas remonter plus haut et se prendre au principe même de centralisation inauguré par le sultan Mahmoud et même par Selim ? De bons esprits se demandent si la Turquie n'a pas tari les sources mêmes, je ne dirai pas de sa grandeur, mais de son existence, en détruisant d'une manière systématique toutes les autonomies que Mahomet le Conquérant avait respectées. Le Turc a été un *gouvernant* habile et supportable. Est-il possible qu'il devienne jamais un *administrateur* supportable ?

Quoi qu'il en soit, le Turc a beaucoup baissé dans l'opinion générale, et ce n'est pas seulement parce qu'il a écorné le coupon, c'est aussi parce qu'il a déçu toutes les espérances qu'on fondait sur sa capacité administrative. Il a eu jusqu'au dernier moment l'appui moral des catholiques, qui a bien sa valeur : il l'a perdu par la persécution contre les Arméniens, et c'est toute justice. Il faut espérer que le Sublime-Porte tombera encore plus bas pour expier ce coup de pied de la fable. A. A.

Le Monténégro contemporain, par G. Frilley, officier de la Légion d'honneur, et Jovan Wlahovitz, capitaine au service de la Serbie. Ouvrage orné d'une carte et de 10 gravures. Paris, Plon, 1876, gr. in-18 de 504 p. — Prix : 4 fr.

Dans une introduction historique de 80 pages, les auteurs ont résumé les annales du Monténégro depuis le dixième siècle jusqu'en

1860. Ce morceau préliminaire, quoique trop abrégé sur certaines périodes, initie suffisamment le lecteur à l'étude du *Monténégro contemporain*, qui est traitée avec tous les développements désirables. Sur plusieurs points, les auteurs rectifient l'ouvrage moins récent de F. Lenormant, intitulé *Turcs et Monténégrins*. L'ouvrage est terminé en février 1875, à une époque où rien ne faisait encore présager les graves événements survenus depuis en Herzégovine. Les dix-huit chapitres qui composent le travail de MM. Frilley et Wlahovitz font parfaitement connaître la configuration de ce curieux pays, les mœurs et coutumes de ses habitants, peuples guerriers par excellence, pour lesquels la suprême injure est celle-ci : « puisses-tu mourir dans ton lit ! » Ils sont bien tels que devait nous les faire pressentir la collaboration d'un militaire distingué et d'un médecin diplomate. Aucune partie n'est négligée au profit d'une autre, et les chapitres sur l'hydrographie, l'ethnographie, la vie réelle, les coutumes et traditions sont aussi complets et aussi intéressants, aussi remplis de détails inédits et d'observations précieuses, que ceux qui traitent de la guerre de 1862, de la politique, du gouvernement, des réformes, de l'insurrection de 1869. Nous ne pouvons que féliciter les auteurs d'avoir, pour ainsi dire, révélé ce pays et ce monde si peu connus et si dignes de l'être.

F. de Roquefeuil.

Statistique monumentale du département du Cher. — *I. Canton des Aix-d'Angillon*. In-4 de 82 p. et 22 pl. — *II. Canton d'Argent*. In-4 de 72 p. et 12 pl. Paris, Ve A. Morel, 1875.

M. Buhot de Kersers continue avec courage la belle publication qu'il a entreprise pour établir la statistique monumentale du Cher par cantons. Au commencement de l'année dernière, il faisait paraître a première livraison, et tout dernièrement le second canton fournissait un second fascicule. Ces livraisons ont un double mérite ; avec des illustrations nombreuses, qui donnent à l'ouvrage un aspect pittoresque et artistique qui ne nuit en rien à l'exactitude archéologique, on trouve un texte nourri, sobre, et une abondance de documents empruntés aux archives. C'est une véritable statistique monumentale dans laquelle l'antiquaire et l'historien rendent l'archéologie accessible à tous les lecteurs.

Le second fascicule comprend quatre communes, Argent, Blancafort, Brinon et Clémont. A notre époque, où l'on voit disparaître peu à peu tant de souvenirs des temps anciens, il est utile que des hommes zélés et compétents, aient le courage d'entreprendre des ouvrages qui sont des inventaires précieux des richesses monumentales de la France. Il est indispensable aussi que chacun, dans sa province, fasse connaître mille détails curieux qui peuvent être plus tard employés dans des études générales.

Nous souhaitons à M. Buhot de Kersers le succès qu'il mérite. Son livre doit être accueilli avec faveur dans le département du Cher ; hors du Berry, il ne peut manquer de trouver de nombreux lecteurs.

A. DE B.

BULLETIN

Mémorial de Famille, par Mlle A. DURAND DE LA GRANDIÈRE. Paris, Douniol, 1876, in-16 de 219 p. — Prix : 3 fr.

Voici encore des récits intimes, des épanchements de cœur, qui viennent se produire devant le public. Certains succès ont poussé à ce genre de littérature et ont fait que ce qui était et devait rester une exception est devenu très-fréquent. Si ces mémoires sont écrits avec la préoccupation du public, on n'y trouve plus ce qu'on y cherche : au lieu d'une âme se repliant sur elle-même pour s'étudier, on a devant soi une personne qui pose ; si, au contraire, le cœur s'épanche librement, il paraît, quoi qu'il en soit, sous un costume avec lequel il ne doit pas se montrer. Ces ouvrages manquent de naturel et de simplicité, ou bien ils pèchent par le laisser-aller, la négligence, s'ils ne réunissent pas ces deux genres de défaut. C'est l'impression que nous a produit le *Mémorial de famille*. Mlle de la Grandière exprime dans un langage poétique les sentiments les plus purs, les plus nobles, les plus élevés, les plus chrétiens. Elle traduit avec émotion tout ce qui s'est passé dans son cœur aux jours douloureux de sa vie, marqués par la perte de tout ce qu'elle avait de plus cher au monde : sa mère, son frère, son fiancé, et aussi par des revers de fortune. Tout son livre est empreint d'une douce mélancolie. Mais est-ce bien naturel ? Toutes ses pensées étaient-elles à publier ? Ainsi est-ce à une fille à « bénir » son père et ses oncles de leur piété filiale ? N'est-ce pas une des plus déplorables erreurs de l'éducation moderne de faire des parents les « amis » de leurs enfants ?

R. DE ST.-M.

Congrès catholique de Poitiers, 18, 19, 20, 21 et 22 août 1875. Paris et Poitiers, H. Oudin, 1875, in-12 de CXXXII-396 p. — Prix : 5 fr.

Voici un ouvrage recommandable aux mêmes titres que le compte rendu du Congrès de Reims, dont nous avons parlé dans la précédente livraison ; encore a-t-il l'avantage d'embrasser un plus grand nombre de questions. Avec la liste des membres, on trouve dans la première partie l'éloquente homélie, si bonne à lire, de Mgr Pie, sur l'utilité du congrès, le discours de Mgr Nardi sur Rome, et l'analyse de celui de Mgr Cartuyvels sur l'université de Louvain. La seconde partie est consacrée aux travaux des commissions, aux rapports qui ont été lus, aux vœux qui ont été émis. Dans le nombre, nous nous permettrons de signaler le rapport de M. de Longuemar, sur l'art chrétien au point de vue de la décoration des églises rurales ; de MM. Lallemand, Guyot de Salins et de Moussac, sur les Comités catholiques et l'Union catholique ; du R. P. Sambin, sur les universités catholiques ; de M. de Curzon, sur les bibliothèques catholiques ; de M. de L'Épinois, sur la Société bibliographique ; de M. le vicomte de Chaulnes, sur le colportage ; du R. P. Taupin, sur l'enseignement de l'Église par rapport à la presse ; de M. Baudon, sur la diffusion de la bonne presse, de M. Faure, sur le mariage. Il y a là d'abondants matériaux et d'utiles renseignements pour les hommes d'œuvres.

VICTOR MORYAT.

Instructions et conseils adressés aux familles chrétiennes. Le mariage, les enfants, la famille, par Mgr Meignan, évêque de Châlons. Paris, Douniol, 1876, 2e édition, in-16 de xi-255 p. — Prix : 3 fr.

Nous avons déjà rendu compte (t. XIV, p. 252) de la première édition de cet excellent ouvrage, où Mgr Meignan trace, avec autant d'autorité que de raison et de talent, aux parents et aux époux chrétiens les devoirs qu'ils ont à remplir. Nous n'avons qu'à signaler cette nouvelle édition dans un format élégant qui donnera plus d'attrait aux précieux enseignements qu'il renferme. R.

La liberté de l'enseignement supérieur devant l'Assemblée nationale, par M. l'abbé Le Nordez. Paris, Douniol, 1875, in-8 de 104 p. — Prix : 3 fr.

M. l'abbé Le Nordez prend, dans cette brochure, la question de la liberté de l'enseignement supérieur par son côté philosophique, c'est-à-dire qu'il fait connaître son état avant qu'elle arrive devant l'Assemblée nationale et qu'il résume les débats en groupant méthodiquement les arguments proposés de part et d'autre. La liberté de l'enseignement supérieur se fonde sur l'abaissement intellectuel dans lequel nous sommes tombés, sur l'enseignement athée donné plus d'une fois par les professeurs de l'État. Le monopole est d'autant plus exorbitant que non-seulement c'est l'État qui rédige le programme, mais que c'est encore lui qui en vérifie l'application par la collation des grades : aussi, M. l'abbé Le Nordez considère-t-il la concession de la collation des grades comme le corollaire indispensable de la liberté d'enseignement.

En des temps plus réguliers, ce coup d'œil rétrospectif sur une question tranchée n'eût eu qu'un intérêt et une portée secondaires. Mais, aujourd'hui, les débats peuvent se rouvrir; il est bon d'avoir toujours sous la main la réponse à alléguer, l'argument à opposer suivant les circonstances ; il faut que chacun puisse se rendre promptement compte de la situation.

R. de St-M.

Considérations sur l'enseignement obligatoire, par Mgr de Haerne, membre de la Chambre des représentants. Louvain, typ. Charles Peeters, 1875, in-8 de 130 p. — Prix : 3 fr.

Mgr de Haerne traite dans ce mémoire une question déjà bien vieille et bien rebattue, et si les circonstances ne se chargeaient de la rajeunir, il l'aurait fait lui-même par la manière dont il la traite. En effet, ce ne sont point les considérations philosophiques et morales qu'il met en avant. Elles ont peu de prise sur la généralité des esprits : ce qu'il faut à notre siècle, c'est du positif. Il est servi à souhait par Mgr de Haerne, qui combat l'obligation par des faits. Ces faits, il les emprunte aux documents officiels belges et allemands. Avec eux, il réduit à ses justes proportions les « merveilleux » effets de l'instruction obligatoire, qui sont dus, non à l'obligation, mais à l'organisation de l'enseignement. L'obligation est une cause de décadence, tant vis-à-vis des maîtres que vis-à-vis des élèves; elle est l'antipode de la liberté d'enseignement qui, à titre de liberté, devrait être chère à tous les *libéraux,* et fort heureusement elle ne convient pas au caractère de tous les peuples. Destiné aux Belges, et publié d'abord dans l'excellente *Revue catholique de Louvain,* ce travail est plein d'actualité et d'intérêt pour les Français.

R. de St-M.

L'Enseignement supérieur et les universités catholiques, par le P. Didon, de l'ordre de Saint-Dominique. Paris, Didier, 1876, in-18 j. de 310 p. — Prix : 3 fr.

Le R. P. Didon prend la question de haut : il nous dit ce qu'est et ce que doit être l'enseignement supérieur, ce que doivent être les universités catholiques,—car pour elles, à peine nées, il ne peut être question de ce qu'elles sont. La faiblesse et l'insuffisance de l'enseignement supérieur est un fait avoué par les personnes les plus compétentes et les moins suspectes de partialité. Le P. Didon, en le rappelant, fait un tableau peu séduisant, mais malheureusement trop vrai, de l'abaissement du niveau intellectuel de la France. Les sciences positives seules y sont en honneur et en progrès ; les sciences intellectuelles sont reléguées parmi les objets de luxe, comme bonnes au petit nombre,et les sciences divines sont absolument rayées des programmes officiels. Il manque dans l'enseignement une base servant de point d'appui pour élever les intelligences ; cette base, c'est une doctrine, et il n'y a qu'une doctrine vraie, féconde, celle de l'Église catholique ; la théologie doit être un centre autour duquel rayonnent toutes les autres sciences. C'est la mission des universités catholiques d'enseigner cette doctrine salutaire, d'en imprégner les esprits. Elles ne doivent pas se borner à être des universités régies par des catholiques. Si elles veulent agir efficacement, elles doivent rompre avec la routine universitaire, avoir des programmes à elles, répartissant l'enseignement des diverses sciences dans un ordre plus normal.

Tel est, en substance, le livre du P. Didon, écrit avec chaleur et éloquence, et que nous recommandons vivement pour qu'on se fasse une grande et exacte idée de ce que doivent être les universités catholiques. Mais ce n'est pas à dire que nous approuvions tout dans cet ouvrage. Ainsi, nous regrettons, quoique la pensée de l'auteur puisse se justifier, qu'il vienne dire, maintenant que les choses sont engagées, qu'il eût mieux valu ne fonder qu'une université modèle au lieu de disperser ses forces. Est-ce bien le moment de se railler de ceux qui se disputent sur des formes de gouvernement, et que vient faire ici la révocation de l'édit de Nantes et l'appréciation qui en est donnée, bien qu'elle émane du P. Lacordaire ?

R. de St-M.

Le Matérialisme et le Socialisme devant le sens commun, par Maxime Gaussen. Paris, P. Dupont, 1875, in-12 de 288 p. — Prix : 3 fr.

Le but de l'auteur est de vulgariser les principes sociaux énoncés dans les remarquables ouvrages de M. Le Play. Sous une forme toujours vive et souvent avec un grand bonheur d'expressions, il démontre que l'idée religieuse doit être à la base, il enseigne que le travail est la condition de tout progrès, il défend la légitimité de la richesse, il invite tous les hommes intelligents à la pratique du devoir social. Faut-il faire un reproche à ce livre de n'avoir pas la netteté d'un exposé didactique, ou n'est-ce pas là plutôt l'inévitable défaut d'une œuvre destinée à mettre à la portée de tous la science un peu abstraite de l'*Organisation sociale?* E. P.

Le Couronnement de saint Michel et la Résurrection de la France, par Henri Mézerette. Laval, chez l'auteur, 1876, in-12 de 26 p. — Prix : 40 cent.

Cette brochure est inspirée par les sentiments religieux et patriotiques les plus ardents et les plus purs. En conviant ses lecteurs aux fêtes du cou-

ronnement de saint Michel, dans l'incomparable merveille du Mont-Saint-Michel, M. Mézerette rappelle la glorieuse et chrétienne mission de la France, par laquelle elle s'est élevée au premier rang des nations, tandis que, toutes les fois qu'elle y a été infidèle, elle est tombée sous les coups de la vengeance divine. Il énumère tous les motifs que nous avons d'espérer la résurrection de la France et de nous confier en la protection de saint Michel. Ces pages élèvent l'âme et reconfortent le cœur; mais elles gagneraient à être dégagées de certains détails personnels et de prophéties dont l'authenticité n'est pas indiscutable. V. M.

Études littéraires sur les chefs-d'œuvre des classiques français (dix-septième et dix-huitième siècles), par GUSTAVE MERLET. Paris, Hachette, 1876, in-8 de VII-516 p. — Prix : 6 fr.

Nous avons eu dernièrement à parler (voir p. 160) dans ce recueil des *Études littéraires sur les classiques français de la rhétorique et du baccalauréat ès lettres*. Nous disions que nous avions lu ce livre avec profit et plaisir. Il nous semblait pouvoir s'adresser à d'autres lecteurs que ceux dont il devait faciliter les examens. C'est ce qu'il fait aujourd'hui ; il se présente en un beau volume in-8 sous un titre plus propre à le faire admettre dans une bibliothèque et avec une préface nouvelle, fort bien pensée et fort bien écrite. Pour le reste, le volume est le même ; nous n'avons donc pas à en parler derechef, nous n'aurions qu'à répéter que ce que nous avons déjà dit : nous tenons seulement à féliciter l'auteur de la bonne pensée qu'il a eue de donner à son œuvre un aspect plus en rapport avec tout ce qu'elle offre d'intéressant et de judicieux, qu'à appeler l'attention du public lettré sur un livre duquel, trompé par un premier titre trop modeste, on aurait pu d'abord ne pas se faire une opinion assez favorable. TH. P.

Études contemporaines. Les Domestiques, *étude de mœurs et d'histoire,* par EDMOND ROBERT. Paris, Germer-Baillière, 1875, in-18 de 206 p. — Prix : 3 fr. 50.

Ce livre traite de la domesticité depuis l'origine, mais ce serait trop de dire qu'il en fait l'histoire : le valet de théâtre y tient la plus grande place. l'ancien régime y paraît avec ses noirceurs, la Révolution avec son auréole, et la conclusion de ces études est dans ces quelques lignes, qui peuvent donner une idée de tout le reste.

« Vous serez comme des dieux, dit *le Méphisto* de Moïse. Les hommes l'ont été, ils ont respiré l'encens et le sang, ils ont inspiré la terreur et le culte. Que notre effort, à nous, soit d'être comme des hommes : que rien d'humain ne nous soit indifférent et que rien de français ne nous soit étranger. Sachons hausser nos mœurs à la hauteur de nos lois; effaçons sous le travail libre les derniers vestiges de l'oisive servitude. Le progrès, cette fois, fait un rêve d'Orient, le rêve des dieux de jade et des bonzes immobiles, car la domesticité a pour idéal le néant. Que ne peut-on, au sujet de la domesticité tout entière, faire la réponse qu'adresse à celui qui lui demande comment se porte un cocher, la Lisette de l'*Amour médecin* : « Fort bien : il est mort ? » Le titre même de cette comédie indique le moyen qu'il en soit ainsi : nul mal social n'est incurable, quand on prend l'amour pour médecin. » — Tout le livre est écrit de ce style.

G. PHILIPPON.

Philosophie mondaine, par XAVIER AUBRYET. Paris, Dentu, 1876, in-18 jésus de 182 p. — Prix : 3 fr.

Il est assez difficile d'analyser la « philosophie » de M. Aubryet : son

livre est une suite de morceaux détachés, sous des titres divers, qu'il a pris soin d'indiquer sur la couverture du volume : Étude liminaire : la maladie à Paris, le joli et le beau, le triumvirat du travail : Balzac, Meyerbeer, Delacroix; de l'amour des enfants et des vieillards, la comédie canine, les ultramondaines. Parmi tant de sujets, le lecteur n'a qu'à choisir : il trouvera partout des pensées ingénieuses et quelquefois vraies, des sentiments délicats, de la finessse et de l'esprit; mais trop de métaphores et de mots *pittoresques*. « Ce style figuré » a beau être à la mode, il ne vaudra jamais ce qu'il coûte ou semble coûter de peine aux écrivains.

G. Philippon.

La Gaule et les Gaulois, *d'après les écrivains grecs et latins*. Ouvrage orné de 29 figures. Paris, Hachette, 1876, in-16 de 160 p. — Prix : 50 cent.

S'il nous était permis de dire le nom de l'auteur de ce petit volume, nous n'aurions pas besoin d'appeler l'attention de nos lecteurs sur le soin avec lequel il a été rédigé. L'auteur a voulu revoir lui-même les textes originaux des anciens écrivains qui ont parlé des Celtes et des Gaulois et réunir ces données dans une forme facile et prompte à lire. Sans système préconçu, sans chercher à approfondir les points douteux qu'il note cependant, il expose la question historique de manière à laisser à chacun la liberté d'étudier plus à fond les nombreux problèmes qui se présentent dans les commencements de notre histoire nationale Il ne pouvait agir autrement à cette heure où la discussion est ouverte, et où les savants, en s'occupant des Celtes et Gaulois, travaillent à transformer complétement les théories admises jusqu'à ce jour. Nous n'avons qu'une seule critique à faire, et elle ne s'adresse pas à l'auteur; nous aurions voulu que, pour les gravures, la maison Hachette eût donné quelques dessins plus exacts et plus intéressants. Nous aurions voulu, surtout que, sur le frontispice, ne parût pas un *coq* dont la présence, là, n'est nullement justifiée.

A. de B.

Histoire d'un club jacobin en province. *Fontainebleau pendant la Révolution*, par Charles Constant. Paris, Champion, 1875, in-16 de VIII-100 p. — Prix : 5 fr.

Tel est le titre d'une courte mais substantielle brochure; c'est l'histoire d'un club de province pendant la Révolution. La trop fameuse *Société des Amis de la Constitution* avait, on le sait, rayonné dans tous les départements, non-seulement dans des chefs-lieux, mais dans les petites villes; dès le 5 mai 1791, Fontainebleau eût son club affilié à celui de Paris. Comme à Paris, il ne tarda pas à devenir le centre du mouvement révolutionnaire. C'est dans son sein que prennent naissance les mesures les plus odieuses et les plus violentes. C'est lui qui fait brûler en holocauste, aux mânes de Marat, les plus admirables toiles de la galerie du château; c'est chez lui que des jeunes citoyens de cinq ans et les élèves de la pension Lacorèze viennent protester de leur patriotisme et jurer de rosser les aristocrates; c'est lui qui organise les fêtes de la Raison. Toute l'autorité est concentrée entre ses mains; il surveille la municipalité et délivre des certificats de civisme. C'est là qu'on parle, c'est là qu'on agit, c'est là qu'on décrète. Et cela dure ainsi jusqu'à la réaction du 9 thermidor. L'auteur nous promet, dans un avenir prochain, l'histoire du *Comité révolutionnaire* de Fontainebleau ; nous l'attendons avec impatience.

M. de la R.

La France, ce qu'elle pourrait être, suivie d'une réponse aux travailleurs parisiens de 1871, par D. A Colas, ouvrage accompagné de deux cartes inédites. Paris, Guillaumin, 1876, in-8 de 110 et 22 p.

L'auteur, on le voit par le titre de l'ouvrage, ne pense pas que la France soit dans un état satisfaisant. En cela on peut partager son avis. Mais pourquoi, d'après lui, la France est-elle dans une situation désavantageuse? c'est qu'après la ruine causée par la guerre malheureuse de 1870, et bien qu'en présence de « l'oppression bismarkienne..., les partis se sont déchaînés les uns contre les autres, et qu'ils laissent encore subsister, pour mieux favoriser leurs desseins, tous les abus d'autrefois. » D'ailleurs, un seul moyen existe pour nous, relever la fondation en France d'une république définitive, car, chez nous, un « gouvernement monarchique ne peut exister que par l'intrigue, la ruse, le favoritisme et l'absolutisme le plus déplorable. » Encore faudrait-il que le clergé revînt aux traditions apostoliques. « Si l'on passe en revue, dit l'auteur, l'histoire des papes et hauts dignitaires de l'Église, depuis l'établissement du pouvoir temporel jusqu'en 89, on en voit peu qui marchèrent sur les traces de saint Pierre, des apôtres et de leurs premiers successeurs. » Nous donnons l'affirmation pour ce qu'elle vaut. Elle fait connaître l'esprit de l'ouvrage ; nous pouvons ajouter qu'il ne se dément pas. On le retrouve dans les chapitres où l'auteur expose ce que devraient être la France et l'Europe, et indique les conseils qu'il importerait de donner et de faire adopter aux divers peuples qu'elle renferme, ainsi que la division nouvelle, appuyée de cartes, à laquelle il voudrait arriver.

G. de S.

Terre-Sainte et Liban. *Caravane française de* 1873. *Bonheur et facilité du pèlerinage de Jérusalem et de Bethléhem.* Paris, G. Téqui, 1875 (Collection Saint-Michel), in-12 de 347 p. — Prix : 2 fr. 50.

Ce récit animé et plein de charme d'un pèlerinage accompli en Palestine, avec la caravane française de Pâques, de l'année 1873, est l'œuvre d'une femme distinguée et spirituelle dont nous ne dévoilerons pas le nom, puisque l'auteur a cru devoir se cacher. C'est, en même temps, une bonne action, l'ouvrage se vendant au profit des écoles catholiques du Liban. En le lisant, on voit défiler tour à tour, devant ses yeux, les croquis fidèles, esquissés d'une main aussi nette que délicate, de toutes les villes que la caravane a visitées. Quelques-unes n'ont été qu'entrevues chemin faisant; nous n'en avons alors qu'une sorte de silhouette légèrement tracée; d'autres, comme par exemple Jérusalem, ont été parcourues pendant plusieurs jours ; aussi le tableau qui en reproduit l'image est-il plus achevé. Nous assistons, avec émotion, à toutes les cérémonies de la semaine sainte, telles qu'elles se célèbrent sur les lieux mêmes qui ont servi jadis de théâtre au drame divin de la passion. A Bethléhem, nous saluons également avec attendrissement le berceau du Christ. A Nazareth, nous nous prosternons sur l'emplacement de l'humble demeure où il a vécu pendant trente ans. Sur les bords du lac de Tibériade, à Capharnaum, sur le mont des Béatitudes, puis à Cana, nous foulons de nouveau les traces que le Sauveur y a imprimées. Transportés ensuite au mont Carmel, nous admirons ce vaste couvent et le magnifique coup d'œil dont on jouit du plateau élevé qu'il occupe. De là, après avoir traversé rapidement Saint-Jean-d'Acre, Tyr et Sidon, nous gagnons Beyrouth, la reine actuelle du Liban. Ici se termine, à proprement parler, le pèlerinage raconté par l'auteur, mais non l'ouvrage que nous analysons; car nous y trouvons encore bien des détails intéressants sur Damas, sur les incomparables ruines de Balbec, sur les cèdres du Liban, sur Smyrne, sur Constantinople et sur Athènes. Que de noms cé-

lèbres et que de souvenirs, bien faits pour captiver l'attention du lecteur, surtout quand ils sont évoqués par une imagination poétique et impressionnable qui a à son service un crayon fin et délié que Mme de Sévigné n'aurait pas dédaigné souvent ! V. G.

Le Glaneur sur le chemin de Jérusalem, *ou mon pèlerinage en Terre-Sainte*, par l'abbé Lacoste, curé de Brochon. Dijon, J. Marchand, 1875, in-8 de 522 p.

Cet ouvrage est le résumé d'un autre pèlerinage en Terre-Sainte exécuté dans le commencement de l'année 1874 par l'abbé Lacoste, curé de Brochon, en compagnie de dix-sept pèlerins français et de deux pèlerins espagnols. L'auteur, sans chercher à approfondir aucune question, effleure chacunes d'elles à mesure qu'il les rencontre sur sa route. La relation de son pèlerinage ne peut donc contribuer à résoudre définitivement aucun des problèmes que soulève l'étude de la Palestine et des nombreux sanctuaires qui parsèment cette contrée célèbre. Tel n'est pas, du reste, le but qu'il s'est proposé, mais, comme il nous le dit lui-même, il s'est contenté de glaner, en parcourant le pays, de pieuses traditions et des souvenirs propres à édifier son lecteur. Un plan de Jérusalem permet à celui-ci de mieux le suivre dans tous les développements qu'il consacre aux différents sanctuaires de la ville sainte. Une vue de Nazareth accompagne également la description de cette petite mais immortelle cité. V. G.

CHRONIQUE

Nécrologie. — M. Armand-Pierre, baron Séguier, mort à Paris le 14 février, appartenait à une illustre famille parlementaire. Il était né en 1802, le 13 juillet, à Montpellier, et commença sa carrière par la magistrature. A l'âge de trente ans, il siégeait à la cour royale de Paris, dont son père était président.

Un goût inné le porta toujours vers la mécanique, et, après diverses expériences, il publia, *sur les chaudières à vapeur*, un mémoire, en 1832, qui attira l'attention de l'Académie, dont il fut élu membre libre, l'année suivante, en remplacement de Rosily-Mesros.

Doué d'une activité infatigable, il visitait toutes sortes d'ateliers et abordait les questions les plus variées. Il eut l'idée d'une pendule à balancier compensé par du mercure contenu dans des tubes. Elle fut construite par M. Vhinnert et fonctionne toujours. Puis, songeant aux défauts des roues à aubes ordinaires, pour la grande navigation, il inventa et fit exécuter sur un petit bateau des palettes qui se retournaient dans le plan parallèle à la quille, dès qu'elles n'étaient pas dans l'eau pour pousser, et qui prenaient à volonté cette position dans l'eau, pour ne pas opposer d'obstacles à la marche à la voile.

Sa bienveillance attirait les inventeurs, qu'il éclairait par les conseils d'une pratique d'autant plus sûre, qu'il exécutait lui-même les premières idées, tant il était adroit tourneur et ajusteur. Lorsque le daguerréotype parut, il s'occupa naturellement de cette invention si extraordinaire, sans pour cela cesser des expériences fort curieuses sur la position de la lumière par rapport à la charge des armes à feu, d'où il résultait que c'était vers le milieu de l'espace occupé par la poudre qu'il convenait de placer la lumière. Les fusils se chargeant par la culasse excitèrent aussi son attention, bien avant qu'il fût question de les mettre entre les mains des soldats. Il exécuta aussi des poulies, dont l'estrope en fil de fer prenait sous les extrémités de l'axe, au lieu d'appuyer sur le bas de la caisse en bois, qui

éclate souvent sous ce genre d'effort. L'axe était en deux tôles embouties et unies par des rivets, tandis que l'extérieur de la caisse et les clous qu'elle forme étaient aussi en tôle. Ces poulies très-solides, et d'une confection qui serait devenue économique, pesaient moins que celles en bois et ne séchaient pas au soleil.

En 1843, alors que les chemins de fer étaient encore nouveaux, M. Séguier fut frappé des difficultés éprouvées pour monter les moindres pentes et des travaux énormes nécessités par une voie toujours de niveau. Il eut alors l'idée d'obtenir l'adhérence nécessaire, non plus par le poids de la locomotive sur les rails, mais au moyen d'un troisième rail placé entre les deux autres ; ce rail additionnel était pris entre deux roues à gorge suivant le mouvement de la machine. Pour comprimer suffisamment le rail dans cette sorte de laminoir, les roues étaient placées aux bouts des branches d'une sorte de grande paire de ciseaux, à l'autre bout de laquelle était attachée une chaîne, du milieu de laquelle partait la traction du train. Il résultait de cette disposition que plus la résistance augmentait, plus la chaîne était tendue et, par suite, plus les roues comprimaient le rail central pour y trouver une plus grande adhérence. Pour la descente, une sorte de parallélogramme employait l'impulsion des trains à comprimer le rail central et modérait la vitesse. M. Séguier avait installé de la sorte une voiture à ressort avec un petit train et il la faisait grimper ou descendre le long d'un mur sans que la vitesse éprouvât de grandes différences. Pour les tracés d'exécution, il s'entendit avec un ingénieur distingué, M. Duméry. Cette idée a été mise longtemps après en pratique par M. Fell, pour le passage des rampes rapides du Mont-Cenis. Il s'est beaucoup occupé aussi de l'application de la vapeur à la navigation et à la traction sur les routes ordinaires, de l'horlogerie, des serrures, des instruments d'agriculture.

Il faut avoir connu de près M. Séguier pour apprécier les services qu'il a rendus à des industriels déjà connus ou encore obscurs, en les aidant avec bonté de ses conseils, comme de sa bourse. Il exposait leurs idées ou leurs résultats devant les commissions ou les nombreuses sociétés dont il faisait partie. Les expositions lui firent jouer un rôle important, notamment celle de Londres en 1862, où il fut juré des récompenses. Déjà, en 1849, M. Ch. Dupin avait rendu justice à son amour infatigable pour les arts mécaniques, ainsi qu'à l'esprit ingénieux qui cherchait sans cesse à les perfectionner.

A la mort de son père, survenue en 1848, M. Séguier quitta la magistrature et se voua aux arts mécaniques ainsi qu'à des recherches facilitées par une adresse manuelle remarquable. Il était vice-président de la Société pour l'encouragement de l'industrie nationale et membre de plusieurs sociétés savantes, et entouré de l'estime de ses confrères de l'Académie, que, dans sa longue carrière, il avait vu presque tous renouvelés.

— M. Joseph-Daniel Guigniaut, né à Paray-le-Monial, le 15 mai 1794, est mort à Paris le 12 mars. Il entra à l'École normale en 1811, puis devint professeur au collége Charlemagne. En 1818, maître de conférences à l'École normale, licenciée en 1822, il entreprit de populariser en France les travaux de la science allemande sur la mythologie antique, par une traduction de la *Symbolique* de Creuzer. Le premier volume parut en 1825, sous ce titre : *Religions de l'antiquité considérées principalement dans leurs formes symboliques et mythologiques*, traduit de l'allemand du docteur F. Creuzer, refondu en partie, complété et développé. Cette publication ne fut achevée qu'en 1851 et comprend quatre volumes in-8. M. Guigniaut fournit aussi à Burnouf, pour sa traduction de

Tacite, deux dissertations, l'une sur la *Vénus de Paphos et son temple* (1827), l'autre sur *le dieu Sérapis et son origine* (1828). En 1829, il donna une édition du *Prométhée enchaîné d'Eschyle* (Paris, in-8); et en 1835 présenta comme thèses à la faculté des lettres : *De* Ερμοι *seu Mercurii mythologia* (in-8), *et la Théogonie d'Hésiode* (in-8). En même temps, il prêtait sa collaboration au *Globe*, au *Lycée*, au *Journal de l'Instruction publique*, à l'*Encyclopédie des gens du monde*. Lors du rétablissement de l'École normale, sous le titre d'École préparatoire, il y reprit les fonctions de maître de conférences et reçut en 1826 le titre de directeur qu'il garda jusqu'en 1835. Deux ans plus tard, en 1837, il remplaça M. Van Praët à l'Académie des inscriptions. En 1835, il était devenu professeur de géographie à la faculté des lettres. En 1854, il fut chargé de suppléer Michelet au Collége de France; en 1866, il devint membre du Comité de l'instruction publique. Il a beaucoup contribué à l'établissement de l'École française d'Athènes. M. Guigniaut a été secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1850 à 1873.

— M. Ambroise Firmin-Didot, qui est mort le 22 février 1876, était né à Paris le 20 décembre 1790. Il appartenait à la célèbre famille de libraires dont il a notablement contribué à accroître la renommée : car, en même temps qu'il gérait les affaires et introduisait dans l'imprimerie et dans les industries accessoires une foule d'heureux perfectionnements, il avait cultivé la science avec ardeur, et mérita à ce titre d'entrer à l'Institut. L'Académie des inscriptions et belles-lettres l'admit comme membre libre le 29 novembre 1872, en remplacement de M. de Cherrier. Il s'était de bonne heure adonné à l'étude du grec : il eut pour maîtres Boissonade et Diamant Coray, et alla se perfectionner dans le pays, où il passa plusieurs années Les services qu'il rendit plus tard à la Grèce lui valurent le titre de citoyen d'Athènes, dont il se glorifiait à juste titre. Libraire, éditeur et auteur, M. Didot était aussi un bibliophile distingué : il laisse une bibliothèque extrêmement précieuse.

Voici les productions sorties de la plume de M. A. F. Didot : *Souscription française en faveur des Grecs.* (Appel.) 3 pages in-8, signées : A. F. D., s. l n. d. (Paris, 1820), in-8 ; — *Notes d'un voyage fait dans le Levant en* 1816 *et* 1817 (anonyme). Paris, 1826, in-8. Une seconde partie de cet ouvrage est restée inédite, sauf quelques fragments insérés dans le *Voyage dans la Grèce*, de Pouqueville (Paris, 1820-22, 5 vol. in-8, et 1826-27, 6 vol. in-8). — *Réponses aux questions soumises par MM. les membres de la Chambre de commerce de Paris, à M. Ambroise-Firmin Didot, sur la situation de la librairie, de l'imprimerie, de la fonderie de caractères, et de la papeterie.* Mars 1831. Sans titre, in 8, de 30 p ; — Introduction, mise en tête du *Thesaurus græcæ linguæ* de H. Estienne. Paris, 1831, in-fol ; — Thucydide. *Histoire de la guerre du Péloponèse.* Traduction française par Ambr. F. Didot, avec le texte en regard. Paris, 1833, 4 vol. in-8 ; — 2e édit., en 3 vol.; ibid., 1872, t. Ier (t. II et III en cours de publication) ; — *Question des primes de librairie.* (Discours prononcé le 13 janvier 1836 dans la séance générale des conseils du commerce, de l'agriculture et des manufactures.) S. l. (Paris, 1836), in-8, de 15 p.; — *Note sur la propriété littéraire et sur la répression des contrefaçons faites à l'étranger.* S. l. n d. (Paris, 1836), in-8, de 15 p.; — *Avis de l'éditeur sur la publication du* Corpus Inscriptionum latinarum (Extrait du procès-verbal d'une commission établie à cet effet; séance du 10 juillet 1843). In-8 de 4 p.; — *Discours* prononcés au Cercle de la librairie, le 12 mai 1848 et le 22 juin 1849. In-8, 3 et 8 p. (Extraits du *Journal de la librairie.*) ; — *Discours* prononcé le 5 décembre 1849 au banquet offert aux membres du cercle de la

librairie, etc., qui ont obtenu des récompenses à l'Exposition de 1849. In 8, 8 p.; — *Essai sur la Typographie* (Extrait de l'*Encyclopédie moderne.*) (Paris), 1852, in-8, de 405 p. à 2 col.; — *L'Imprimerie, la Librairie et la Papeterie, (à l'Exposition universelle de 1851 à Londres). Rapport du Jury.* Paris, 1853, in-8 ; 2e édit., *ibid.*, 1854, in-8 ; — Compte rendu de l'ouvrage d'Aug. Bernard : *De l'Origine et des débuts de l'imprimerie en Europe.* (Dans l'*Athenæum français* du 9 juillet 1853 ; la valeur de 20 p. in-8) ; — *Discours* prononcé sur la tombe de Pierre Didot, le 2 janvier 1854. (Extrait du *Journal de la librairie.*) In-8, 2 p.; — *Du Droit d'octroi sur le papier. Considérations présentées au Conseil municipal dans la séance du 25 janvier* 1855. Sans titre, in-8, de 20 p.; — *Souvenir d'une excursion à Boulogne-sur-Mer, les 10 et 11 juin* 1855. (Paris, 1855), in-8, de 7 p. (contient le discours prononcé par M. Didot à l'arrivée du Lord-Maire de Londres) ; — *Discours* prononcé à la cérémonie de la pose de la première pierre pour la reconstruction de la Sorbonne (*Moniteur universel*, du 14 août 1855) ; — *Les Estienne.* (Extrait de la *Biographie générale.*) In-8 de 41 p. à 2 col.; — *Sur le prix du papier dans l'antiquité. Lettre à M. Egger.* (Extrait de la *Revue contemporaine et Athenæum français,* du 15 septembre 1856.) Paris, 1857, in-8, de 22 p.; — *Funérailles de M. Adolphe Maréchal* (médecin à Dreux). *Discours* prononcé le 18 août 1858. In-8, 3 p.; — *Dissertations sur la vie et les travaux de Jean sire de Joinville* (en tête de l'édition des *Mémoires* de Joinville, donnée par M. Francisque Michel), Paris, 1858-1871 (quatre éditions), in-12. Ces *Dissertations* refondues, en partie pour l'édition de 1871, avaient d'abord paru à part sous le titre d'*Études ;* Paris, 1870, in-12, de 252 p. avec grav.; — *Gutenberg* (article dans la *Biographie générale ;* 1858, in-8), 25 col.; — *Les Alde Manuce.* (Extrait de la *Biographie générale*). In-8, de 15 p. à 2 col ; — *Le Missel de Jacques Juvénal des Ursins.* Paris, 1861, in-8, de 56 p.; — *Observations présentées à la Commission de la propriété littéraire et artistique.* Ibid., 1862, in-8, de 16 p.; — *Essai typographique et bibliographique sur l'histoire de la gravure sur bois.* Ibid., 1863, in-8. de 315 col.; — *Notice sur Anacréon.* Ibid., 1864, in-8, de 62 p.; — *Odes d'Anacréon avec LIV compositions par Girodet. Traduction d'Amb. Firmin Didot.* Ibid., 1864, in-16. (En tête, se trouve reproduite la *notice* ci-dessus, mais avec l'omission des notes et de quelques passages.) — *Thucydides* (article dans la *Biographie générale;* 1866, in-8), 33 col. — *Société des correcteurs. Assemblée générale du* 1er *novembre* 1866. *Discours de M. Didot, président honoraire.* Paris, 1866, in-8, de 27 p.; — *Discours* prononcé sur la tombe de A. Noël des Vergers, le 9 janvier 1867. In-8, 7 p.; — *Catalogue raisonné des livres de la bibliothèque de M. A. F. Didot,* 1re livraison : *Livres à figures sur bois. Solennités. Romans de chevalerie.* Paris, 1867, in-8. (La 2e livraison, qui terminera le volume, est en cours de publication.) — *Observations sur l'orthographe française, suivies d'un exposé historique des opinions et systèmes sur ce sujet, depuis* 1527. Ibid., 1867, in-8 ; — 2e édit., revue et consid. augmentée ; ibid., 1868, in-8 ; — *Résumé des Observations sur l'orthographe présentées à l'Académie française.* S. l. n. d., in-8, de 16 p. — *L'Imprimerie à Paris* (article dans *Paris-Guide ;* Paris, 1867, 2 vol. in-12 ; t. 1er) ; — *Société des correcteurs.* Discours prononcé le 19 avril 1868. In-8, de 23 p.; — *Discours prononcé à la distribution des prix du collége Rollin.* Ibid., 1868, in-8, de 15 p.; — *Distribution de prix d'encouragement aux apprentis de la papeterie.* Discours. (Extrait de l'*Union nationale du commerce et de l'industrie* du 9 février 1870.) In-8, de 20 p.; — *Credo de Joinville. Fac-simile d'un manuscrit unique précédé d'une dissertation.* Paris, 1870, pet. in-8.; — *Essai de classification méthodique et synoptique des romans de chevalerie inédits et publiés.*

Ibid., 1870, in-8; — *Des Apocalypses figurées, manuscrites et xylographiques.* Ibid., 1870, in-8; — *Observacions sur l'écrit intitulé : Programe oficiel de la nouvèle ortografe, adoptée en* 1870 *par le Comité santral de la Société néografique suisse.* Ibid., 1871, pet. in-12, de 25 p.; — *Remarques sur la Réforme de l'ortografie française.* Ibid., 1872, in-8; — *Étude sur Jean Cousin, suivie des notices sur Jean Le Clerc et Pierre Woeiriot.* Ibid., 1872, in-8, portraits; — *Recueil des œuvres choisies de Jean Cousin.* contenant 41 pl. dont 3 en couleur. Ibid., 1873, in-fol; — *Banquet offert le* 20 *mars* 1873 *à M. Ambroise Firmin-Didot à l'occasion de sa réception à l'Institut.* Discours de M. Didot. In-8, de 22 p.; — *Alde Manuce et l'Hellénisme à Venise.* Ibid., 1875, in-8, portr. et fac.-sim.; — Vient de paraître : *Les Drevet* (Pierre, Pierre-Imbert et Claude). *Catalogue raisonné de leur œuvre précédé d'une introduction.* Ibid., 1876, in-8, portr.; — En cours de publication : *Portraits français, Catalogue raisonné des portraits gravés de l'École française faisant partie de la collection de M. Didot,* 2 vol. in-8. (Le t. Ier est terminé, et le t. II, sous presse.); — *Opuscules et mélanges littéraires,* in-8. — *Holbein et ses gravures sur bois.* 1 vol. in-4 avec des *fac-simile.*

Il est juste de mentionner ici quelques-unes des importantes publications auxquelles A. Firmin-Didot a attaché son nom, telles que : la *Bibliothèque grecque-latine,* en 63 vol. gr. in-8; — le *Glossarium mediæ et infimæ latinitatis,* de Du Cange, en 7 vol. in-4; — le *Thesaurus linguæ græcæ,* de H. Estienne, en 9 vol. in-fol.; — la *Biographie universelle,* en 46 vol. in-8; — l'*Encyclopédie moderne,* en 44 vol. in-8; — le *Manuel du libraire,* de Brunet, en 6 vol. in-8; — *Le Dictionnaire de la conversation,* en 16 vol. gr. in-8, et supplément, t. I à IV; — l'*Encyclopédie d'histoire naturelle,* en 31 vol. in-4; — l'*Univers pittoresque,* en 67 vol. in-8.

— M. Adélaïde-Édouard Le Lièvre, marquis de la Grange et de Fourilles est mort à Paris le 17 janvier (notons que le *Dictionnaire des Contemporains* l'a fait mourir en 1859.) Il était né en 1796 le 17 décembre. Il a servi dans l'armée et la diplomatie, et a abordé la carrière politique comme député et sénateur. Il était président de la section d'archéologie du Comité des travaux historiques, et, depuis 1846, membre libre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Il était sous l'Empire, président de la Commission du sceau des titres. Il a publié : *Les Suédois à Prague* (1827) *et la délivrance de Bude* (1829), romans traduits de l'allemand de Caroline Richelet; — *Notice sur cent-quatre-vingt seize médailles romaines en or, trouvées en* 1834 *à Ambenay* (in-8, 1834); — *Pensées de Jean-Paul,* extraite de tous ses ouvrages et traduites de l'allemand (in-8, 1836, 2e édit.); — *Réponse à l'écrit de M. Duvergier de Hauranne sur la convention du* 13 *juillet* (1841); — *Exposé de la situation politique du pays* (1842); — *Mémoires authentiques de Jacques Nomper Caumont, duc de la Force* (1843, 4 vol. in-8); — *Considérations sur les octrois en général et dans leurs rapports avec les boissons. Paris et ses octrois* (1844); — *De la noblesse considérée comme institution impériale* (1857); — *Voyaige d'oultremer en Jérusalem par le seigneur de Caumont, l'an MCCCCXVIII,* publié pour la première fois d'après le manuscrit du musée britannique (1858); — *Les Jeux d'esprit ou la promenade de la Princesse de Conti... par Mlle de La Force,* publié pour la première fois avec une introduction (Trésor des pièces rares ou inédites, 1862); — *Hugues Capet* (Paris, Franck, 1864); — *La Prophétie du Roy Charles VIII,* par M. Guilloche, Bordelois (Paris, Académie des Bibliophiles 1869); — *Pensées,* par le marquis de La Grange, membre de l'Institut (Paris, 1872); — *Nouvelles lettres de Mme Swetchine* (Paris, 1875.)

— M. Alexandre-Léon-Jean-Baptiste-Adrien Pillon, né à Amiens, le

5 octobre 1792, vient de mourir à Clermont-sur-Oise. Il était ancien conservateur de la Bibliothèque nationale et de la Bibliothèque du Louvre. C'était un helléniste distingué. Il a publié : *Nouveau choix de pensées de Platon* (1825) en grec ; — *Dictionnaire grec-français* (1836) ; — *Conciones historiæ græcæ* (in-12, 1840) ; — *Synonymes grecs recueillis dans les écrivains des différents âges de la littérature grecque*, etc. (in-8, 1847) ; — *Vocabulaire grec-français des noms propres* (1858). Il a aussi donné des éditions classiques de Sophocle et de Thucydide, et traduit *les Sept Chefs* d'Eschyle. Il a écrit quelques pièces de théâtre, et des vers. Il a collaboré à l'*Encyclopédie des Grecs du monde*, à l'*Encyclopédie du XIXe siècle*, à l'*Histoire des villes de France*, à la *Nouvelle Biographie générale*, etc.

— M. Léon Cornudet est mort à Paris, le 9 mars. Né à Champigny (Loire) le 29 octobre 1808, il fit presque toute sa carrière au conseil d'État, où il entra en 1836, pour en sortir comme président de section. M. Cornudet a pris une grande part à toutes les œuvres de notre temps, qu'il a aidés de son action et de ses conseils : Société de Saint-Vincent de Paul, Société d'éducation et d'enseignement, Œuvre du vœu national, etc. On ferait une longue liste de ses mémoires, rapports et discours. Mais nous ne connaissons de lui qu'une production littéraire dont il n'a, du reste, été que l'éditeur : ce sont des lettres de Montalembert : *Lettres à un ami de collége*, 1827-30 (Lecoffre 1873).

— M. Pierre-Gabriel-Arthur Ponroy, né à Issoudun, le 25 mars 1816, est mort à Vouvreuil-sur-Vienne. Il commença par étudier la médecine en 1837 et ne débuta qu'en 1841 dans la littérature par des opuscules en vers et en prose, qui demeurèrent inaperçus. Il se fit ensuite connaître par une tragédie, le *Vieux Consul* (1844), qui fut suivie de *Mirabeau* (1852) et *Minervine* (1854). Il a publié un grand nombre de feuilletons et de brochures, et collaboré, après 1848, à différents journaux. Il a publié après la guerre, à Versailles, puis à Poitiers, un journal légitimiste : *Le Spectre blanc*. Voici quels sont ses ouvrages : *Pamphlet littéraire* (Paris, 1841, in-12) ; — *Formes et couleurs* (ibid., 1842, in-12) ; — *Le Vieux Consul*, tragédie (ibid., 1844, in-8) ; — *Les légendes orientales* (ibid., 1842, in-12) ; — *Les Orateurs nouveaux traités en Atrides, humble épître à M. Jules Janin* (ibid., 1848, in-8) ; — *Le maréchal Bugeaud, récit des champs, des camps et de la tribune* (ibid., 1849, in-12) ; — *Le Monde romain, les Bacchanales* (ibid., 1854, in-12) ; — *La Cité maudite* (ibid., 1858, 2 in-8) ; — *Une Fille de Monk* (ibid., 1859, 5 in-8) ; *Le Monde gallo-romain*, — *Les Révoltés de Gergovie* (ibid. 1858, in-8) ; — *La Paroisse de Valnay*, suivie de *Cendrillon*, nouvelle (ibid., 1859, 2 in-8) ; — *Le Monde mêlé, étude dramatique en cinq actes et en prose* (ibid., 1860, in-12) ; — *Aristote*, — *Ni l'un ni l'autre* (dans le *Théâtre des salons*, publié par E. Rasetti, 1859, in-16) ; — *Le Présent de noces* (ibid., 1862, in-12) ; — *Le Lion de Lucerne, lettres familières à un membre de l'Académie des sciences morales et politiques* (ibid., 1863, in-8) ; — *Le Château de Combes* (ibid., 1863, in-12). — *Nouvelle visite au lion de Lucerne et à Sa Majesté Henri V* (1872). — *Le Roi gris, le dauphin rouge* (1873).

— M. Louis-Xavier Eyma vient de mourir à Paris le 29 mars. Il était né à Saint-Pierre (Martinique) le 16 octobre 1816. Littérateur, industriel, journaliste, romancier et auteur dramatique, il s'est essayé un peu dans tous les genres. Il a longtemps habité l'Amérique où il a été chargé de plusieurs missions par divers ministères et sur laquelle il a publié : *Les Femmes du Nouveau-Monde* (1853) ; — *Les deux Amériques* (1853), devenues *La République américaine* (1861) ; — *Excentricités américaines* (1859) ; — *Scènes de mœurs et Voyages dans le Nouveau-Monde* (1862) ; — *La Vie dans le Nouveau-*

Monde (1863) ; — *Légendes, fantômes et récits du Nouveau-Monde* (1863). Il préparait les *Mystères de Philadelphie*. Parmi ses romans, on peut citer : *Le Médaillon* (1840) ; — *Emmanuel* (1841) ; — *Le Cordon et la Corde* (1851) ; — *Le Masque blanc* (1853) ; — *Les Peaux-Rouges* (1854) ; — *Le Médailler* (1856) ; — *Les Peaux-Noires* (1856) ; — *Les deux Manoirs* (1860) ; — *Le Trône d'argent* (1860) ; — *Mademoiselle Topaze* (1860) ; — *Aventuriers et Corsaires* (1861) ; — *Le Roman de Flavio* (1862) ; — *Les Trente-quatre étoiles de l'Union américaine* (1862) ; — *Les Poches de mon parrain* (1863) — *La Chasse à l'esclave* (1866) ; — *La Mansarde rose* (1867) ; — *Les Gamineries de Mademoiselle Rivière* (1874). Il a écrit quelques vaudevilles : *Capitaine... de quoi?* (1850). — *La baronne Bergamotte* (1851) ; — *Le Renard et les raisins* (1851) ; — *Le Mariage au bâton* (1853). On lui doit aussi *Nice et le département des Alpes-Maritimes* (1864). Il a été rédacteur du *Journal des Actionnaires*, de la *Liberté* où il était chargé du *Monde littéraire*, du *Figaro*, du *Nouvelliste*, qu'il a fondé et de la *Patrie*. Il a écrit sur la politique l'*Introduction à une politique générale* (1844), et sur l'économie sociale : *La Circulation libre des coupons à revenu fixe* (1864). Il a traduit de l'anglais, l'*Histoire de la conquête de Grenade* (1864) de Washington Erwing, l'*Essai sur la nature* (1865) et les *Lois de la vie* (1864) de R. W. Emerson. Il a signé parfois du pseudonyme de *Amey*.

— M. Antoine-Jérôme Balard, membre de l'Académie des sciences, né à Montpellier, le 30 septembre 1802, est mort à Paris, le 1er avril. Son nom est attaché à une importante découverte en chimie qu'il fit en 1826, celle d'un corps simple, le brôme. D'abord pharmacien, il devint préparateur de chimie, puis professeur à la faculté des sciences de Montpellier. Il vint à Paris occuper la chaire de chimie de Thenard à la faculté des sciences ; il a été maître de conférences à l'École normale, et professeur de chimie au Collége de France, en remplacement de Pelouze. En 1844, il fut nommé membre de l'Académie des sciences, à la mort de Darcet. M. Balard n'a pas écrit de livre : c'est dans les *Annales de physique et de chimie* et dans les *Mémoires* de l'Académie des sciences qu'il faut chercher ses travaux.

— M. Paul-Louis-Balthazar Caffe, docteur en médecine, directeur du *Journal des connaissances médicales pratiques de pharmacologie*, membre de plusieurs sociétés savantes, né à Chambéry (Savoie), le 29 décembre 1803, est mort à Paris, le 19 janvier dernier. Issu d'une ancienne famille de Savoie, Paul Caffe suivit d'abord les cours de droit de l'université de Turin, puis se livra à l'étude de la médecine et vint se fixer à Paris, chirurgien aide-major au 24me de ligne, le 8 février 1831. Il fut reçut docteur en 1833 et se fit bientôt remarquer par ses connaissances ; il devint, en 1834, chef de clinique à l'Hôtel-Dieu, puis à la Pitié. En 1837, il fut chargé d'aller étudier l'ophthalmie militaire qui sévissait en Belgique et en Allemagne, et reçut en récompense la croix de la Légion d'honneur (10 décembre 1844). On lui doit *Considérations sur l'histoire médicale et statistique du choléra-morbus de Paris* (Paris, 1832, in-8) ; — *Paris vu dans ses causes*, (Paris, 1835, in-8) ; — *Rapport à M. le ministre de l'agriculture et du commerce sur l'ophthalmie régnante en Belgique, accompagné de considérations sur la statistique de ce pays* (Paris, 1840, in-8) ; — *L'hygiène des hommes livrés aux travaux de l'esprit*, (*Revue administrative*) ; — *Leçons pratiques sur l'amaurose* (Paris, 1846, in-12), etc. Le docteur Caffe a en outre collaboré au *Dictionnaire de médecine usuelle et d'hygiène*, au *Dictionnaire des Études médicales pratiques*, à la *Gazette de santé*, à l'*Encyclopédie catholique*, etc. — A. A.

— Le 25 février 1876, est mort, à Léopol, Séverin Goszczynski, poëte éminent polonais, âgé de 73 ans. Né en Ukraine, en 1803, élevé par les piaristes et les basiliens de cette province, il fut l'un des chefs de l'école poétique,

dite ukrainienne, qui puisait ses inspirations dans les légendes et les chants populaires de cette contrée. Son grand poëme *Le Château de Kaniov*, fait époque dans la littérature polonaise du dix-neuvième siècle. Fervent patriote, Goszczynski fit partie de toutes les sociétés secrètes qui préparèrent l'insurrection de 1830, et fut l'un des dix-huit héroïques jeunes gens, qui la provoquèrent, dans la nuit du 29 novembre. Il raconta depuis, dans un langage des plus simples et des plus mâles, toutes les péripéties de ce drame, dans un travail intitulé : *La Nuit du Belvédère*, publié à Paris, à la librairie du Luxembourg, en 1870. Il fit la campagne de 1831 comme aide-de-camp du ministre de la guerre, et entré en Prusse avec le gros de l'armée polonaise, il se réfugia en Galicie, d'où, en 1838, il vint à Paris, qu'il ne cessa d'habiter, jusqu'à la fin des troubles de la Commune, consacrant son temps aux travaux poétiques et littéraires. Lié avec Miekiewciz, Bolislas Zaleski, Stowacki et tous les poëtes et esprits éminents de l'émigration polonaise, il parvint à un grand épanouissement des sentiments religieux, qui devinrent, avec l'amour de la patrie, l'essence même de sa vie. Entre beaucoup de poésies lyriques, il publia plusieurs poëmes, dont le principal, après le *Château de Kanior*, que nous avons déjà mentionné, porte le titre de *Sobotka;* un autre intitulé : *Machoritzki* ou le *Roi du vieux château*, eut un grand retentissement en Pologne ; son dernier ouvrage poétique de plus longue haleine est le *Message à la Pologne*, publié à Paris en 1869 ; c'est un vrai testament de chrétien, de poëte et de citoyen. Sobre dans la vie et austère pour lui-même, il était entouré du respect de ses compatriotes pour la droiture et l'inflexibilité mâle de son caractère ; pauvre toujours, il eut beaucoup à souffrir pendant le dernier siége de Paris, et, au milieu des privations de ce temps, sa bibliothèque s'en alla pour chauffer sa petite chambre et faire sa soupe d'assiégé, Après les événements de la Commune, appelé par ses anciens amis en Galicie. il se transporta à Léopol, où il passa les trois dernières années de sa vie ; plus de cinquante mille personnes assistèrent à ses funérailles. On publia de son vivant des recueils de ses poésies, en 1852, à Breslau, et, en 1872, à Leipzig, en deux volumes; on va s'occuper immédiatement à Léopol d'une édition complète de ses œuvres.

— Mme Louise Colet, née Revoil, est morte à Paris, le 9 mars dernier. Née à Aix le 15 septembre 1810, elle vint à Paris en 1835, et se tourna vers la littérature. Le titre de ces ouvrages indique qu'ils sont inspirés d'un autre esprit que ce recueil. En voici la liste : *Fleurs du Midi* (Paris, 1836, in-8) ; — Traduction de la *Tempest de Shakespeare* (Ibid., 1836, in-8) ; — *A ma mère* (Ibid., 8 juin 1839, in-8) ; — *Penserosa* (Ibid., 1839, in-8) ; — *Musée de Versailles* (Ibid., 1839, in-8) ; — *Jeunesse de Gœthe, comédie en un acte et en vers* (Ibid., 1839, in-8) ; — *Funérailles de Napoléon* (Ibid , 1840, in-8) ; — *La Jeunesse de Mirabeau* (Ibid., 1841, in-8, et in-4 illustré, 1854) ; — *Les Cœurs brisés* (Ibid., 1839, 2 in-8) ; — *Charlotte Corday et Mme Roland, tableaux dramatiques* (Ibid., 1842, in-8) ; — *Deux mois d'émotion* (Ibid , 1843, in-8) ; — *Le Monument de Molière, poëme, précédé de l'histoire du monument élevé à Molière, par M. A. Martin* (Ibid., 1843, in-8) ; — *Il est un Dieu pour les maris* (Ibid., 1844, in-8) ; — *Folles et Saintes* (Ibid., 1844, 2 in-8) ; — *Historiettes morales* (Ibid., 1844, in-8) ; — *Mezza vita* (Ibid., 1843, in-8) ; — *Le Marabout de Sidi-Brahim, poëme, suivi de la chanson des soldats d'Afrique* (Ibid., 1845, in-8) ; — *Les Chants des vaincus, poésies nouvelles* (Ibid., 1846, in-8) ; — *Deux femmes célèbres* (Ibid., 1845, 2 in-8) ; — Réédité en 1854, sous ce titre : *Madame Duchâtelet, Thomas Campanella, Jacques Delille* (Ibid., in-4

illustré) ; — *Les Exilés* (Ibid., 1848, 2 in-8) ; — *Une Famille en 93, drame en cinq actes et en vers* (Ibid., 1851, in-8) ; — *Ce qui est dans le cœur des femmes, poésies, suivies du poëme de la colonie de Mettray* (Ibid., 1852, in-12) ; — *Le Poëme de la famille, en six récits* (Ibid., 1853-54, in-8) ; — *Ce qu'on rêve en aimant, poésies nouvelles suivies de l'Acropole d'Athènes* (Ibid., 1854, in-12) ; — *Madame Hoffmann-Tanska, La Provinciale à Paris, l'Institutrice, comédie* (Ibid., 1854, in-4) ; — *Les Enfances célèbres* (Ibid., 1854, 1865, in-12) ; — *Quatre poëmes couronnés par l'Académie française* (Ibid., 1855, in-32) ; — *Une Histoire de soldat* (Ibid., 1856, in-8) ; — *Le Poëme de la femme* (Ibid., 1856, in-8) ; — *Promenade en Hollande* (Ibid., 1859, in-12) ; — *Lui, roman contemporain* (Ibid., 1859, in-12) ; — *Naples sous Garibaldi* (Ibid., 1861, in-12) ; — *Pèlerinage à Versailles et à Trianon* (Ibid., 1861, in-12) ; *Richesse oblige*, (1862, in-12) ; — *L'Italie des Italiens* (1862-64, 4 in-12) ; — *Les derniers marquis* (1867, in-18) ; — *Les Lettres d'amour, comédie en un acte* (1866, in-8) ; — *Les derniers abbés* (1868, in-18) ; — *La Satire du siècle* (1868) ; — *Les Dévotes du grand monde* (1873). — On lui doit encore des éditions ou des traductions de : *Œuvres morales de Mme de Lambert* (1843, in-8) ; — *Nouvelles morales de Pr. Soave, Œuvres choisies de Campanella* (1844, in-8) ; — *Quarante-cinq Lettres de Béranger, et détails sur sa vie* (1857, in-16).

— La ville de Nantes vient de perdre son bibliothécaire, M. Emile-Jules-Fulgence Peuan, mort le 6 mars. Il était né à Guérande, le 19 janvier 1813, avait été avocat au barreau de Paris, puis professeur aux colléges de Vienne et de Tarascon, avant d'occuper les fonctions de conservateur de la bibliothèque de la ville de Nantes, qu'il a exercées pendant 28 ans. Il laisse avec plus de 100,000 volumes et 40,000 pièces un établissement qui ne comptait, à son arrivée que 36,000 volumes et quelques milliers de pièces.

Voici la liste des ouvrages qu'il a publiés : *Sonnets* (Paris. 1835 in-18), nouvelle édition en 1875, sous le titre de *Sonnets et poésies*. — *Catalogue méthodique de la Bibliothèque publique de Nantes* (1860-1872, 6 vol. gr. in-8) ; — *Jeanne de Belleville*, poëme (Nantes, 1868, 2 vol. in-12). — *Jeanne la Flamme*, poëme, première partie : *Siége de Nantes* (gr. in-18, 1872). La seconde partie devait se nommer *le Siége d'Hennebont*, et former un volume, qu'auraient suivi, pour compléter la chanson de geste d'Olivier de Clisson : *La Bataille d'Auray ; — Du Guesclin et Clisson ; — Le Château de l'Hermine*, etc. — Dieu ne lui a pas laissé le temps de parachever son œuvre.

— Mme Marie Catherine-Sophie de Flavigny, comtesse d'Agoult, dite Daniel Stern, morte à Paris, le 5 mars, était née à Francfort-sur-le-Mein en 1805. A la mort de son père, elle fut mise en pension au Sacré-Cœur de Paris et en 1827, épousa le comte d'Agoult. Après de fréquents voyages en Suisse, en Italie et en Allemagne, elle a publié dans la *Presse* deux nouvelles : *Hervé* (1864) et *Valentia* (1842), et des *Salons* en (1842 et 1843), et, dans la *Revue des Deux-Mondes*, sous le nom de *Daniel Stern*, plusieurs études sur l'état politique et intellectuel de l'Allemagne, qui furent achevées dans la *Revue Indépendante* (1847). Tous ses ouvrages témoignent d'un ardent amour pour la liberté qui n'a pas été sans exercer une certaine influence sur sa vie. On lui doit : *Nélida, roman* (Paris, 1846, in-8) ; — *Essai sur la liberté humaine* (Ibid., 1846, in-8, et 1862, in-12) ; — *Lettres républicaines* (Ibid., 1848, in-8) ; — *Esquisses morales et politiques* (Ibid., 1849, 1856 et 1859, in-8 et in-12) ; — *Histoire de la Révolution de 1848* (Ibid., 1851, trois in-8) ; — *Jeanne d'Arc, drame historique en 5 actes et en prose* (Ibid., 1857, in-12) ; — *Florence et Turin* (Ibid., 1862, in-12) ; — *Trois journées de la vie de Marie Stuart* (Ibid., 1856, in-8) ; — *Dante et Gœthe* (Ibid., 1866, in-8).

— M. Charles-Léon Thenaisie vient de mourir à Nantes, au commencement de mars, à l'âge de 56 ans. Il était membre de la Société des gens de lettres et de la société archéologique de Nantes. Il a publié *La Cornette, chronique de Bretagne*, 1588-1589 (2 in-8, 2e édit. Paris, 1846). — *La Tombe d'un Vendéen* (1849). Il a écrit dans la *Revue de l'Anjou*, la *Revue de Bretagne et de Vendée*, la *Semaine des Familles* où il a donné une étude sur la bataille de Cholet. Il laisse inachevé un mémoire sur des fouilles faites à Montrevault (Maine-et-Loire).

— On annonce encore la mort de M. A. Garcin, rédacteur de la *France* et ancien rédacteur de l'*Ami de la Religion*, mort à 44 ans ; — de M. Léon-François Vleminkx, président perpétuel de l'Académie de médecine de Bruxelles, mort à Bruxelles, à l'âge de 76 ans ; — de M. Etienne de Chabré, rédacteur de l'*Union du Finistère* ; — de M. Frédéric Dufour, propriétaire et ancien rédacteur du *Courrier de l'Ain*, mort à Bourg (Ain), à l'âge de 78 ans ; — de M. Amédée Matagrin, secrétaire de la rédaction du *Constitutionnel*, mort à Paris à 53 ans ; — de M. J. B. Lascoux, conseiller à la Cour de cassation, vice-président de la section d'histoire du comité des travaux historiques, membre du conseil de la Société de l'histoire de France, mort à Paris le 13 mars ; — de M. Francesco Maria Piave, auteur des libretto de *Ernani, Rigoletto*, la *Traviata*, etc. ; — de M. Adolphe Wolf, conservateur de la bibliothèque impériale de Vienne, mort le 16 octobre, à l'âge de 50 ans ; — du docteur J. P. Heye, poëte hollandais, mort le 25 février, à Amsterdam, à l'âge de 67 ans ; — de M. Fontana, artiste qui a travaillé dans beaucoup de journaux illustrés, mort à Milan, à l'âge de 33 ans.

Institut. — *Académie française*. — L'Académie, dans sa séance du 2 mars, a procédé à la réception de M. John Lemoinne, en remplacement de M. Jules Janin. M. Cuvillier-Fleury, directeur de l'Académie, a répondu au nouvel académicien.

Dans sa séance du 30 mars, l'Académie française a nommé secrétaire perpétuel, en remplacement de M. Patin, décédé, M. Camille Doucet, par 21 voix, contre 7 données à M. Camille Rousset, 1 à M. de Sacy et un bulletin blanc.

Dans la même séance, l'Académie a renouvelé son bureau trimestriel, qui se trouve ainsi composé : Directeur, M. Saint-René Taillandier ; chancelier, M. John Lemoinne.

Académie des inscriptions et belles-lettres. — Dans la séance du 10 mars, l'Académie a nommé M. Germain, professeur à la faculté des lettres de Montpellier, membre libre, en remplacement de M. le marquis de La Grange, décédé. Il y a eu deux tours de scrutin. Au premier tour, M. Germain a obtenu 15 voix ; M. Ch. Nisard, 15 ; M. Baudry, 12 ; au second, M. Germain, 25 ; M. Nisard, 14 ; M. Baudry, 12.

Muséum d'histoire naturelle. — M. Alfred-Louis-Olivier Legrand des Cloizeaux a été, par décret du 7 mars, nommé professeur titulaire de la chaire de minéralogie, en remplacement de M. Delafosse, admis à la retraite.

M. Alphonse Milne-Edwards, aide-naturaliste, a été, par décret du même jour, nommé professeur titulaire de la chaire de mammalogie et d'ornithologie, en remplacement de M. Henri Milne-Edwards, démissionnaire.

Faculté des lettres de Paris. — Un décret, du 6 mars, a créé une chaire d'archéologie à la faculté des lettres de Paris. M. Perrot, membre de l'Institut, en a été nommé titulaire.

— Par arrêté du 17 mars, M. Wallon a été nommé doyen de la faculté des lettres de Paris, en remplacement de M. Patin, décédé.

— M. Léon Moy, ancien élève de l'Ecole normale et professeur au lycée de Douai, a soutenu le 27 mars, ses thèses pour le doctorat es lettres. Les sujets étaient : *C. Plinius secundus ; — Étude sur les plaidoyers d'Isée.*

Collége de France. — Par décret du 14 mars, M. Laboulaye a été nommé administrateur du Collége de France pour une nouvelle période de trois ans.

Concours. — La Société nationale d'éducation de Lyon met au concours, pour 1876, le sujet suivant : « Quels peuvent et doivent être, dans l'état actuel de la société, les rapports de l'instituteur primaire avec les parents de ses élèves. » — Le prix est de 500 francs.

— La Société de Médecine du Nord décernera un prix de 1,000 francs au meilleur mémoire inédit sur le sujet suivant : « Résumé de l'état actuel des connaissances acquises en hématologie normale et pathologique.» — Les mémoires devront être envoyés, avant le 1er janvier 1877, au secrétaire général, 5, rue Sainte-Catherine, à Lille.

— La Société des Études historiques avait mis au concours, pour l'année 1876 (prix Raymond), la question suivante : « Historique des Institutions de prévoyance dans les divers pays, et spécialement en France. » Aucun des mémoires reçus n'ayant rempli les conditions réglementaires du concours, la même question est continuée pour 1877. Deux prix, l'un de 1,500 francs et l'autre de 500 francs seront accordés aux auteurs des deux meilleurs mémoires. Il pourra, en outre, être décerné des médailles. Les manuscrits devront être envoyés, avant le 1er janvier 1877 (dernier délai), à l'administrateur, M. le comte de Bussy, rue Gay-Lussac, 40.

Lectures faites a l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Dans la séance du 10 mars M. G. Perrot a lu une note sur la situation de l'ancienne ville de Synnada. M. Haureau a donné communication d'un mémoire sur deux écrits du moyen âge, intitulés *De motu cordis.* — Dans la séance du 17, M. de Witte a communiqué une note sur un vase grec. — Dans les séances du 17 et du 24, M. Chodzkiewickz a achevé la lecture de la suite de son travail sur l'interprétation d'une inscription persépolitaine. — Dans la séance du 24, M. Baudry a communiqué un travail sur l'origine des caractéristiques dans la conjugaison latine. — Dans la séance du 31, il est donné communication d'une lettre de M. Albert Dumont, sur les résultats des fouilles d'Olympie. M. Léon Heuzey a communiqué une note sur le parthénon de Néopolis.

Lectures faites a l'Académie des sciences morales et politiques. — Dans la séance du 4 mars, M. Ed. Sayous a continué la lecture de son mémoire sur les Capétiens de Hongrie. M. Zeller a donné lecture d'un mémoire de M. J. Armingaud sur Cosme de Médicis et sa correspondance inédite. Dans les séances du 4 et du 18, M. H. Doniol a donné la lecture d'un mémoire sur la famille et l'enfance du marquis de La Fayette. Dans les séances du 11, du 18 et du 25, M. Naudet a achevé la lecture de son mémoire sur l'administration de l'Empire romain.— Dans la séance du 25, M. Baudrillart a communiqué un fragment d'une étude sur le faste funéraire.

Mandements pour le carême de 1876. — Nous empruntons au *Monde* l'indication des sujets traités par NN. SS. les évêques dans leurs mandements : Agen : La famille. — Aire : La liberté de l'Église, ce qu'elle a été en France, son influence. — Aix : La divine loi du dimanche. — Ajaccio : La fréquentation des sacrements et la préception pascale. — Albi : Les temps sont mauvais — Amiens : Le respect humain. — Angers : Les devoirs du chrétien dans la vie civile. — Angoulême : La vérité et l'illusion dans la pratique de

la vie chrétienne. — Annecy : Les devoirs des fidèles en temps d'élection. — Arras : Le devoir et les avantages de la piété chrétienne. — Auch : La foi. — Autun : La justice. — Avignon : Le couronnement de sainte Anne. — Bayeux : L'esprit paroissial. — Bayonne : Notre sanctification et l'imitation de Jésus-Christ. — Beauvais : Le respect dû aux enfants. — Belley : Le baptême. — Besançon : La famille. — Blois : Le jubilé. — Bordeaux : Dispositif. — Bourges : Le culte des saints. — Cahors : Les mauvaises lectures. — Cambrai : Le jubilé. — Carcassonne : L'action de grâce, point central de la religion. — Chalons : L'Eglise, son enseignement, son institution. — Chambéry : La foi et sa nécessité par rapport à la morale. — Chartres : Les miséricordes du Seigneur et la reconnaissance qu'elles doivent exciter. — Clermont : Les enseignements de la religion. — Coutances : Annonce du sacre de Mgr Germain. — Digne : Le carême. — Dijon : Caractères qui résument l'enseignement de Jésus-Christ. — Evreux : Le repos du dimanche. — Fréjus : Le décalogue, unique moyen d'ordre et de salut. — Gap : L'amour du prochain. — Grenoble : Jésus-Christ, homme pénitent, homme parfait, homme-Dieu. — Langres : Spectacle que nous offre l'état présent de la société. — Laval : La société contemporaine considérée dans son ensemble. — Limoges : Ostension septennale du précieux chef de l'apôtre saint Martial. — Luçon : Le prix du temps. — Lyon : L'attachement et la fidélité que nous devons au Sauveur Jésus. — Le Mans : La foi. — Marseille : Le courage chrétien. — Maurienne : L'obéissance. — Meaux : La révélation. — Mende : Le progrès dans la vie spirituelle. — Metz : L'union des fidèles et des prêtres. — Montauban : Les adversités et leurs avantages, — Montpellier : La notion chrétienne de Dieu. — Moulins : La prière : ce que nous faisons de la prière, ce que Dieu fait de la prière. — Nancy : La prière publique. — Nantes : La grandeur du chrétien. — Nevers : Sur l'enseignement laïque. — Nice : L'amour de Dieu. — Nimes : Le recrutement du sacerdoce. — Orléans : Retour de Rome. — Pamiers : Le culte du cœur de Jésus. — Paris : Dispositions des enfants de l'Église aux époques des grandes tribulations de leur mère. — Périgueux : La doctrine catholique et les erreurs modernes relatives au règne de Jésus-Christ et de l'Église. — Perpignan : Érection de la cathédrale en basilique mineure. — Poitiers : Etat de la société, appréhensions pour l'avenir. — Le Puy : La conscience. — Quimper : Droits et titres que le prêtre possède à la confiance et à l'obéissance des fidèles. — Reims : L'adoration perpétuelle du Saint-Sacrement. — Rennes : Des cléricaux : ce qu'on doit entendre par ce mot. — La Rochelle : Histoire et culte de sainte Eustelle. — Rodez : Jésus-Christ, salut du monde ancien et du monde nouveau. — Rouen : La Providence : ses consolations. — Saint-Brieuc : Dispositif. — Saint-Claude : Les fruits du jubilé. — Saint-Dié : La dévotion au sacré cœur de Jésus. — Saint-Flour : L'éducation chrétienne de la jeunesse. — Seez : Les universités catholiques : leur importance, moyen d'en assurer le succès. — Sens : La charité et son double objet ; Dieu et le prochain.—Soissons : L'abandon des devoirs religieux. — Strasbourg : L'enseignement et état des écoles en Alsace. — Tarbes : La foi. — Tarentaise : De l'émigration rurale et de ses conséquences dangereuses. — Toulouse : Les leçons de la providence dans nos récentes calamités. — Tours : Le courage chrétien. — Troyes : La sanctification du dimanche. — Tulle : Dispositif. — Valence : La conservation sociale par le christianisme. — Vannes : Sur deux grands devoirs que les catholiques ont à remplir de nos jours. — Verdun : Fruits du jubilé. — Versailles : Le zèle et les saints du treizième siècle : saint François d'Assises, saint Thomas d'Aquin, saint Louis. —

Viviers : Le succès du jubilé. — Alger : Dispositif. — La Basse-Terre : La pénitence. — Constantine : Le baptême. — Oran : (Siége vacant.) — Saint-Denis (Réunion) : Le carême. — Saint-Pierre : Dispositif.

Collection des lois étrangères. — Par arrêté de M. le garde des sceaux, ministre de la justice, en date du 27 mars, inséré au *Journal officiel* du 5 avril, il sera formé au ministère de la justice une collection des lois étrangères. — Un comité, dont les membres sont désignés par le garde des sceaux, est chargé de donner son avis sur le mode de formation de cette collection, et de veiller au classement et à la conservation des documents qui doivent y figurer; il signale au garde des sceaux les lois étrangères dont il lui paraît utile de publier des traductions.

Par arrêté en date du même jour, ont été nommés membres du comité institué par l'arrêté ci-dessus : MM. Aucoc, président de section au conseil d'État; Reverchon, avocat général à la cour de cassation; de Rozière, membre de l'Institut; Duverger, professeur à la faculté de droit de Paris; Villefort, sous-directeur au ministère des affaires étrangères; Dareste, avocat au conseil d'État et à la cour de cassation; Templier, avocat à la cour d'appel de Paris, membre du conseil de l'Ordre; Picot, juge au tribunal de la Seine; Le secrétaire général du ministère de la justice et des cultes; Le directeur des affaires civiles; Le directeur des affaires criminelles et des grâces. MM. Yvernès, chef du bureau de la statistique, et Gonse, chef du bureau de législation et d'administration, rempliront les fonctions de secrétaires du comité, avec voix consultative.

Les divers jeux rustiques de Joachim du Bellay. — La réimpression des *Divers jeux rustiques* fait vraiment honneur à la typographie Motteroz (*Divers jeux rustiques et autres œuvres poétiques de Joachim du Bellay, Angevin*, collationné sur la première édition. Paris, 1658. — Paris, Is. Liseux, 1875, in-18 de x-168 p. Prix : 3 fr. 50), et tous les bibliophiles qui ne possèdent pas le précieux volume de Frédéric Morel seront heureux d'enrichir leur collection du recueil des plus agréables vers qui, comme l'a déclaré Sainte-Beuve et comme l'a rappelé M. Liseux, soient sortis de la plume de Joachim Du Bellay, l'un des illustres de la pléiade française, « le premier après Ronsard. » La fidèle et élégante édition des gracieuses poésies de Joachim du Bellay ne s'adresse pas à tout le monde, je n'ai pas besoin de le dire, l'extrême liberté de langage du seizième siècle étant bien connue. Il faut regretter que M. Liseux, dans les six pages dont il a fait précéder les *Divers jeux rustiques*, se soit livré à des plaisanteries d'un goût douteux sur Du Bellay *catholique libéral* et sur la nouvelle *université d'Angers*. M. Liseux paraît, du reste, avoir oublié, quand il montre avec tant d'insistance le poëte érotique dans le chanoine de Notre-Dame de Paris, que Joachim Du Bellay obtint son canonicat en 1555, qu'il en prit possession au mois de juin 1556, et qu'il s'en démit au mois de juin 1557, c'est-à-dire qu'il fut aussi peu que possible homme d'Église. M. Liseux se trompe encore quand il affirme que « ce docte et gentil poëte » venait d'être nommé à l'archevêché de Bordeaux, lorsque la mort le surprit, le 1er janvier 1559. Comme l'a reconnu un bien exact et bien savant critique, M. Célestin Port (*Dictionnaire historique, géographique et biographique de Maine-et-Loire*), « c'est pur rêve que de lui prêter, comme on le fait, la succession anticipée du cardinal Jean, son oncle, à l'archevêché de Bordeaux. » — T. de L.

Une correspondance littéraire au seizième siècle. — M. L. Jarry vient de publier (Orléans, Herluison, 1876) une très-curieuse brochure de 96 pages gr. in-8, sous ce titre : *Pierre Daniel, avocat au Parlement de Paris, et les*

érudits de son temps, d'après les documents inédits de la Bibliothèque de Berne (extrait des *Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais).* La bibliothèque de Berne possède, comme le rappelle (p. 6) le savant écrivain, les collections amassées par Bongars, « habile diplomate orléanais, résidant pour Henri IV auprès des princes d'Allemagne. Bongars lui-même avait acquis les manuscrits de Cujas et la moitié de ceux d'un plus modeste érudit, Pierre Daniel, bailli du célèbre monastère de Fleury ou Saint-Benoît-sur-Loire. » Quoique ces collections aient été explorées déjà par MM. Jubinal, Chabaille et de Certain, sans parler des travailleurs indigènes, M. Jarry y a trouvé beaucoup de documents nouveaux dont il a tiré le plus heureux parti pour reconstituer la biographie de l'éditeur de l'*Aulularia* et des *Commentaires de Servius,* de celui que les rédacteurs du *Dictionnaire* dit de Moréri appellent « un homme d'une littérature non commune, » et pour retracer, autour de cette biographie, un tableau fidèle, animé de l'érudition au seizième siècle. Parmi les savants qui, amis ou correspondants de l'avocat orléanais, ont particulièrement attiré la sagace attention de M. Jarry, signalons Bongars, Barnabé Brisson, Georges Buchanan, Calvin, Casaubon, Florent Chrestien, Cujas, Lambert Daneau, Paul de Foix, Gifanius (Hubert Van Giffen), le chancelier de l'Hospital, Lambin, Henri de Mesmes, Pierre de Montdoré, Ramus, Joseph Scaliger, Turnèbe, Elie Vinet, etc. Les rectifications abondent dans les excellentes pages de M. Jarry et sa notice, que complète une table alphabétique des noms des contemporains de Daniel cités par son biographe, ne pourra être négligée d'aucun de ceux qui s'occuperont désormais de l'histoire littéraire du seizième siècle. — T. de L.

Le Domesday-Book. — Bien des siècles se sont écoulés depuis que le célèbre livre connu sous le nom de *Domesday-Book* a été compilé. Jusqu'à notre temps aucune œuvre du même genre n'avait été entreprise. Enfin, après un travail de trois ou quatre ans le Local government Board vient de publier un nouveau Domesday-Book sous le titre de : *Rapport sur les propriétaires fonciers de l'Angleterre et du pays de Galles, non compris la métropole.* Cet ouvrage forme deux volumes in-4°, imprimés en petit texte, et contient en tout 1,800 pages. Voici, d'après le *Journal officiel*, auquel nous empruntons ces détails, à quelle occasion cette publication a été entreprise. A la séance de la chambre des lords du 19 février 1872, sur une interpellation de lord Derby, le vicomte Halifax, lord du sceau privé, déclara que son attention avait été appelée sur les assertions produites dans les journaux et les réunions publiques relativement au nombre extraordinairement restreint des propriétaires fonciers en Angleterre. Nous devrions savoir, a-t-il dit, quel est leur nombre exact et il n'y aurait aucune difficulté à obtenir cette information. En effet, le noble lord tenait à la main le relevé d'une paroisse donnant le nom de chaque propriétaire, l'indication de sa propriété foncière, sa superficie et l'évaluation de son revenu. De semblables rapports existant pour toutes les paroisses de l'Angleterre, il était très-désirable qu'un rapport général fût préparé, dans lequel on donnerait la liste de tous les propriétaires de terres avec l'indication de leur propriété toutes les fois qu'elle serait au moins d'un acre. Quant aux propriétaires possédant moins d'un acre il suffirait de constater quel était leur nombre dans chaque comté. C'est ce relevé général qui a été entrepris et qui est aujourd'hui terminé ; il forme les deux volumes dont nous venons de parler, et comprend : 1° le nom du propriétaire ; 2° son adresse ; 3° l'étendue de sa terre ; 4° l'estimation de son revenu ; enfin il est divisé par comté. Le total nous donne 972.836 propriétaires, dont 703,289 possédant moins d'un acre,

et 269,547 possédant plus d'un acre ; c'est parmi les propriétaires une proportion de 72,3 p. 100 possédant moins d'un acre, et de 27,7 p. 100 possédant davantage.

Le Droit de marque au moyen age. — L'Académie des inscriptions et belles-letttres avait accordé une mention honorable, dans le concours des antiquités nationales de 1867, à la thèse que M. René de Mas-Latrie avait présentée aux examens de l'École des Chartes sur le droit de marque ou droit de représailles au moyen âge. Encouragé par ce succès, le jeune érudit a pensé que son travail, accueilli déjà dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, pouvait être utilement publié de nouveau (*Du droit de marque ou droit de représailles au moyen âge, suivi de pièces justificatives*, nouvelle édition. Paris, Baur, 1875, in-8 de 123 p.). Sans chercher, nous dit-il, à l'étendre en-dehors du bassin de la Méditerranée, il a fait de son mieux pour l'améliorer. Il a trouvé, pour cela, des facilités toutes particulières dans une mission qui lui avait été confiée par le ministère de l'Intérieur pour étudier en Italie l'organisation des archives de notaires : il a ainsi pu revoir et compléter les pièces justificatives originales qu'il avait déjà eu l'occasion de recueillir au-delà des Alpes. Il n'a pas manqué non plus de revoir attentivement les collections de la Bibliothèque nationale et des archives nationales, ce qui lui a procuré la découverte de diverses pièces intéressantes. Quelques chapitres ont été développés ; dans quelques autres, les renseignements ont été donnés avec plus de précision ; en un mot, les observations de M. de Mas-Latrie ont, dans leur ensemble, beaucoup gagné à ces nouvelles recherches, et son mémoire est maintenant irréprochable. Disons, pour ceux qui ne connaissent pas encore cette étude sous sa forme définitive, que l'avertissement, la discussion et les conclusions occupent les cinquante-six premières pages de la brochure, et que les pièces justificatives sont au nombre de vingt-deux, lesquelles s'étendent du 21 février 1246 au 17 mars 1467. M. R. de Mas-Latrie, en prouvant si bien que le droit de marque ou de représailles fut, au moyen âge et dès le commencement du quatorzième siècle, réglementé à peu près partout et soumis à une procédure internationale définie et régulière, et en éclaircissant ainsi une des pages les plus obscures de l'histoire du droit maritime, s'est montré digne d'un nom depuis longtemps cher à l'érudition. — T. de L.

La Bibliografia siciliana. — Nous avons déjà parlé de cette très-importante publication (*Bibliografia siciliana* de M. Giuseppe M. Mira), qui est tout à la fois un dictionnaire bibliographique, un dictionnaire biographique, dans lesquels on trouve des renseignements non-seulement sur les œuvres imprimées ou inédites, antiques ou modernes, d'auteurs siciliens, mais encore des détails sur tous les livres publiés n'importe dans quel pays et relatifs à la Sicile : et nous avions craint que cette entreprise, dont nous ne connnaissions que les premières livraisons, ne fût pas continuée, nous sommes rassurés sur son destin, puisque nous venons de recevoir les fascicules

M. le docteur Carteron et la Bibliothèque de Troyes. — La ville de Troyes possède une de nos plus riches bibliothèques de province. Son catalogue de manuscrits, imprimé depuis longtemps, suffit pour en faire foi, et le fait s'explique quand on sait que son fonds principal vient de l'abbaye de Clairvaux où avaient passés les trésors amassés par les Bouhier. On se souvient, du reste, que ses richesses ont tenté plus d'un amateur indélicat. Une nouvelle série de collections vient de prendre place sur ses rayons Ce sont celles auxquelles a consacré une grande partie de sa vie un enfant de Troyes, M. le docteur Carteron, mort en 1866. Sa fille, Mme Léon Pigeotte, don-

nant un exemple que nous aimons à citer, n'a pas cru pouvoir mieux entrer dans les intentions de son père qu'en assurant la conservation de toutes les pièces laborieusement et amoureusement réunies par leur incorporation dans la bibliothèque de Troyes. Une partie a été cédée à très-bas prix et l'autre très-libéralement offerte, et ce qui ajoute au mérite de cette générosité, c'est que M. Léon Pigeotte a rédigé avec un soin tout filial le *Catalogue d'ouvrages et pièces concernant Troyes, la Champagne méridionale et le département de l'Aube provenant du cabinet du docteur François Carteron et appartenant à la bibliothèque de Troyes* (Troyes, Bertrand-Hu, 1875, in-8 de XI-384 p.), comme il avait déjà publié en 1869 le *Catalogue des documents concernant l'histoire de la médecine à Troyes, provenant du cabinet de M. F. Carteron.* Tout n'est pas également important dans cette énumération qui ne compte pas moins de 2,618 numéros : il y a bien des pièces anciennes, mais il en est beaucoup qui tirent leur importance moins d'elles-mêmes que de l'ensemble dont elles font partie. La partie la plus curieuse et la plus importante est relative à l'époque de la Révolution et à l'histoire ecclésiastique du diocèse de Troyes. Il y a un très-grand nombre de mandements, beaucoup de documents sur le jansénisme, des lettres de part. M. Carteron n'avait rien rejeté de ce qui pouvait intéresser l'histoire de son pays. M. Pigeotte nous permettra de signaler une erreur qui s'est glissée dans la table. Il y est question des écoles des frères de la *doctrine chrétienne,* et les renvois visent des pièces concernant les frères des *écoles chrétiennes.*

La Querelle des bouffons. — M. Aug. P. Malassis a eu la bonne fortune de découvrir sur un quai, confondu avec des bouquins sans valeur, un recueil de divers opuscules relatifs aux querelles survenues vers 1750 entre les amateurs de la musique italienne et les partisans de la musique française (*La Querelle des Bouffons*, Paris, J. Baur, 1875, in-8° tiré à 100 exemplaires). Ce qui donne à ce recueil un prix tout particulier, c'est qu'il avait été formé par Jean-Jacques Rousseau, qui y a apposé sa signature et qui a consigné diverses notes sur les marges. On y trouve, entre autres, choses la clef d'un opuscule de Grimm qui fit quelque bruit à l'époque de sa publication : *Le petit Prophète de Brœmischbroda ;* une brochure que le *Dictionnaire des anonymes* de Barbier attribuait également à Grimm, est restituée à son véritable auteur, Diderot.

M. A. P. Malassis profite de l'occasion pour examiner ce qu'est devenue la bibliothèque que Rousseau avait formée ; elle se composait d'un millier de volumes presque tous fort ordinaires ; leur propriétaire, s'en dégoûtant, finit par les céder, moyennant une rente viagère, à Louis Dutens, qui habitait l'Angleterre. Il est donc très-rare de trouver en France des volumes accompagnés de la signature ou de notes autographes de Jean-Jacques. M. Malassis n'en connaît que quatre, parmi lesquels figurent un traité de trigonométrie et cette édition latine de l'*Imitation* que M. Tenant de Latour a fait connaître et qui, à sa vente, fut acquise au prix de 376 francs, pour Mgr le duc d'Aumale. Donnons-nous le plaisir d'augmenter cette liste bien courte en indiquant un volume qui s'est montré à la vente Aimé Martin, faite en novembre 1847 par le libraire Techener (n° 302 du catalogue, p. 50) : *Dissertation sur la musique moderne.* Paris, 1743, édition originale, avec une longue note de la main de Rousseau, adjugé à 76 francs.

Palestine inconnue. — Lors du congrès international de géographie qui a eu lieu à Paris en août 1875, nous avons noté ici même (t. XIV, p. 267-272) la part vraiment scientifique prise à l'exposition de ce congrès par l'ancien chancelier du consulat de France à Jérusalem. Ce jeune orientaliste a profité

d'un assez long séjour en Palestine, pour opérer des fouilles sur divers points de la Terre-Sainte, et il a été assez heureux pour découvrir une foule d'objets du plus haut intérêt archéologique et historique, tels que des inscriptions en diverses langues, en hébreu, en grec, en latin, des ossuaires, des vases funéraires, des sarcophages, etc. Les principaux résultats de ces fouilles, entreprises sous les auspices d'une société anglaise d'archéologie biblique, ont été provisoirement dessinés ou photographiés, et ont figuré à la section de l'exposition géographique représentée par l'Angleterre. Une simple légende tracée à la main, devait expliquer aux visiteurs quels étaient les objets ainsi reproduits, où ils avaient été trouvés et à quelle époque ils se rapportaient. La réunion de ces planches pouvait former un bel album, révélant ainsi au grand jour bien des détails enfouis jusqu'à ce jour sous le sol de la Terre-Sainte. De là vient le titre adopté par l'auteur de : *Palestine inconnue*, devant résumer une conférence faite à Londres, sur lesdites découvertes, en présence des membres de ladite Société (*La Palestine inconnue*, par Ch. Clermont-Ganneau ; lecture faite à l'institution royale de la Grande-Bretagne, Meeting du *Palestine exploration Fund*. Paris, Leroux, 1876, in-16 de 69 p.) Si le petit volume que nous avons sous les yeux était enrichi de gravures ou de dessins, reproduisant les objets décrits, rien ne manquerait à l'édification des lecteurs ; et nous pourrions aisément partager le plaisir qu'ont éprouvé les auditeurs anglais, lorsqu'ils ont entendu la description des vues et photographies placées sous leurs yeux. Tel qu'il est cependant, ce travail nous offre un bon résumé, non-seulement de l'état des découvertes déjà accomplies, mais encore de ce qui reste à faire, des mœurs locales et de la conduite que le pionnier doit tenir. Du reste, l'auteur nous promet pour une époque prochaine, le développement de toutes ces questions dans un volume intitulé : *Recherches archéologiques en Palestine*, de 1866 à 1874. Nous lui retournerons le pressant appel qu'il adressait à son auditoire, en disant : Hâtez-vous de terminer la grande tâche dont vous avez pris le noble souci et de poursuivre votre laborieuse enquête. — Mse S.

Etudes économiques sur l'Alsace. — Nous signalons à l'attention des numismatistes et surtout à celle des économistes, l'apparition du premier volume d'un ouvrage que publie M. l'abbé C. A. Hanauer, professeur au collége libre de la Chapelle (Haut-Rhin). M. Hanauer est bien connu par les excellents travaux qu'il a déjà publiés et qui ont porté une vive lumière sur plusieurs points de l'histoire et du droit en Alsace. En abordant ses *Études économiques sur l'Alsace ancienne et moderne* (Paris, Durand et Pedone-Lauriel, in-8), le savant ecclésiastique s'adresse aux amateurs des anciennes monnaies de l'Est, et il traite cette question dans le cadre le plus large, puisqu'il cherche à retrouver la valeur des monnaies, l'appréciation du prix du denier, du taux des salaires et des amendes, enfin tout ce qui peut servir à comparer l'état financier des siècles passés avec l'état actuel. Nous examinerons dans un article spécial les résultats obtenus par M. Hanauer ; nous chercherons à voir si, sur ces questions délicates et considérées jusqu'ici comme le plus souvent insolubles, il a trouvé toujours le mot de l'énigme, mais dès à présent nous devons annoncer l'apparition du 1er volume, consacré aux *monnaies ;* le second volume, qui ne se fera pas attendre, traitera des *Denrées et des salaires* depuis le quatorzième siècle jusqu'à nos jours. Nous reviendrons sur cette importante publication quand elle aura paru.

Fouilles sépulcrales de la Marne. — M. Morel, de la Société française d'archéologie, a publié les deux premières livraisons de l'ouvrage entrepris par lui sous le titre de *Publications illustrées des cimetières de la Marne*. (On

souscrit à l'ouvrage chez Honoré Champion, au prix de 6 francs la livraison.) Le département de la Marne fait partie d'une région dans laquelle de nombreuses sépultures, depuis les temps les plus reculés de l'histoire de la Gaule jusqu'à l'époque franque, révèlent des découvertes du plus haut intérêt archéologique. M. Morel a résolu, de donner un album dans lequel seront dessinés les objets les plus intéressants provenant de ses fouilles ; et, ce qui est le plus important, de représenter exactement la place occupée par chaque objet dans les tombes. Ces inventaires archéologiques sont d'une sérieuse utilité et donnent le moyen le plus sûr de dater des objets pour lesquels, souvent, on n'a pas de terme de comparaison. Longtemps on a eu à déplorer l'inintelligente curiosité avec laquelle les fouilles étaient faites ; aujourd'hui on recueille avec le même soin un fragment de vase, un mince objet de fer, et la science en profite et marche en avant. M. Morel fera paraître ultérieurement une introduction dans laquelle il compte indiquer la marche à suivre dans les explorations archéologiques.

La Correspondance de Frédéric II. — Il est question, à Berlin, de publier la *Correspondance politique de Frédéric II*. Ce projet avait déjà été mis en avant, vers 1869, par le directeur des archives royales d'alors : mais il avait dû être abandonné, à cause des événements. L'an dernier, on a renouvelé la proposition, qui a été portée devant l'Académie des sciences de Berlin, avec prière qu'elle se chargeât de l'entreprise. Le directeur actuel des archives vient, à son tour, d'en saisir l'Académie, à laquelle il a présenté un rapport détaillé, où il indique l'abondance des matériaux où l'on aura à puiser. Même après avoir élagué toutes les pièces qui n'ont point d'importance historique, il ne faudra pas moins de trente volumes pour cette collection de lettres, qui ne peut manquer de présenter un vif intérêt

L'Académie l'a compris ainsi ; en conséquence, elle aurait, s'il faut en croire la *Gazette nationale*, résolu de prendre l'affaire en main, et de nommer une commission chargée de la direction et de l'exécution du travail. Ce travail commencera dès que le ministère de l'instruction publique aura autorisé l'appropriation des fonds assignés par l'Académie et que l'empereur aura permis de se servir des archives intimes ; un jeune archiviste sera chargé de la rédaction proprement dite. Une fois les travaux préparatoires achevés, on espère être en mesure de faire paraître deux volumes par an de cette volumineuse correspondance. (*Journal officiel.*)

La Presse italienne. — La *Gazzetta d'Italia* publie une courte statistique des journaux italiens. Leur nombre, augmenté de quelques-uns en 1875 et au commencement de 1876, était à la fin de 1874 de 906, dont 396 politiques, 31 administratifs, 44 religieux, 84 industriels et commerciaux, 59 agricoles, 113 artistiques et littéraires, 82 scientifiques, 11 judiciaires, 6 illustrés, 22 journaux de théâtre, 5 de musique, 30 humouristiques, 17 journaux d'éducation, de pédagogie ou d'instruction spéciale, 6 de médecine.

Le Catalogue Giustiniani. — Il est bien rare de voir passer aux archives une bibliothèque particulière ne comprenant pas moins de 14,333 numéros. Né à Imola en 1807, Giustiniani, après avoir parcouru diverses régions du nord de l'Europe, se fixa à Saint-Pétersbourg : « il se livra alors à sa manie de bibliophile qui se développa au point qu'elle devint une passion. Son unique délassement était de se mettre à la recherche d'ouvrages rares et anciens pour se former une bibliothèque nombreuse et choisie.» Le catalogue dont il s'agit (*Catalogue des livres rares et précieux composant la bibliothèque de feu*

M. Giustiniani, improvisateur et lecteur de la langue italienne, à Saint-Pétersbourg, St-Pétersbourg, W. Grimm, in-8 de 5 fts et 624 p.) est partagé en diverses sections, et l'ordre alphabétique recommence à chacune d'elles. Les ouvrages en langue française y dominent; ensuite viennent ceux en italien; quelques-uns en allemand. Il n'y a d'ailleurs, dans ces légions de volumes, que bien peu d'ouvrages d'une grande rareté. Nous indiquerons trois anciennes éditions de l'*Orlando furioso*, 1553, 1556 et 1559; l'*Isolario* de Bordone, imprimé à Venise, en 1528, etc. Il serait facile de relever dans ce catalogue diverses erreurs de classement : le *Traité du sublime* de Longin, par exemple, placé parmi les ouvrages relatifs aux beaux-arts, mais ces détails ont trop peu d'importance pour qu'on s'y arrête.

La Chronique de Hans Fründ. — Hans Fründ, annaliste officiel (*Landschreiber*) de Schwyz, entre 1437 et 1453, puis greffier de Lucerne, sa ville natale, jusqu'en 1469, année de sa mort, a laissé une *Chronique* dont la partie relative aux guerres civiles de son temps est de la plus haute valeur. Par son emploi et ses relations, Hans Fründ a eu connaissance d'un grand nombre de détails ; une foule de documents officiels lui ont été communiqués ; il en donne le texte. M. C Kind, archiviste cantonal de Coire, chargé par la Société historique de Suisse d'éditer cette source précieuse, vient de la faire paraître à Bâle, chez F. Schneider, en un volume grand in-8 de 305 pages, avec une introduction de quarante-trois pages. — J.-A. B.

— *Natur und Offenbarung* est une revue catholique consacrée à l'étude des sciences naturelles. Depuis plus de vingt ans qu'elle existe, ses travaux lui ont acquis un rang distingué parmi les publications de ce genre. C'est donc rendre service au public savant que de faciliter, par une table d'ensemble, les recherches dans une collection déjà volumineuse. Notre collaborateur le R. P. Kuncze, de l'ordre de Saint-Benoît, professeur d'histoire naturelle et bibliothécaire au Mont-Sacré de Pannonie, près Raab, a entrepris ce travail. Il vient d'en publier la première partie, comprenant les dix premières années de la *Revue* (1855-1864) (*Repertorium zur Monatschrift Natur und Offenbarung*, von Leo Ferd. Kuncze, O. S. B., professor der Naturgeschichte und Bibliothekar im Erzstifte Martinsberg, bei Raab. 1 Band : für die Jahrgänge I-X. Raab, 1855, gedruckt bei Victor Sauervein, 1875 in-8 de viii-227 p.); la seconde, portant sur les tomes XI à XX, paraîtra vers la fin de 1876. Cette table est divisée en cinq parties : index alphabétique des matières (p. 1-205) ; liste des travaux par noms d'auteurs (p. 206-210) ; liste des citations (p. 211-215) ; illustrations (p. 216-224); table des matières par sections (p. 225-227). — J.-A. B.

— Notre collaborateur, M. Tamizey de Larroque a publié, dans la *Revue de Gascogne* (janvier) deux intéressants documents inédits. Le premier est un chaleureux plaidoyer d'Antoine de Bourbon, roi de Navarre, qui, dans une lettre à Catherine de Médicis, se plaint des efforts que font ses ennemis pour le « ruiner de réputation et d'honneur » et envoie vers le Roi et la Reine son cousin, le célèbre cardinal d'Armagnac : « Je l'ai prié, Madame, s'en allant devers le roy et vous, ainsi qu'il fera dedans ung jour ou deulx, pour vous baiser les mains et satisfaire à l'obligation de mon obéissnce et servitude. » Cette lettre est datée de Mussidan, le neuvième jour d'octobre 1560. — Le second document est une lettre de Henry de Sallette, évêque de Lescar, au chancelier Séguier, auquel il recommande M. de Casaux. On sait que l'évêque de Lescar écrivit contre les calvinistes des ouvrages aujourd'hui bien oubliés, mais qui eurent, à leur époque, un grand retentissement.

— Notre collaborateur, M. Auguste Longnon, prépare une nouvelle édi-

tion, entièrement refondue et augmentée de renseignements inédits, de son étude si intéressante sur *François Villon*.

— L'Association de Saint-François de Sales a reçu, en 1875, 576,433 francs; 66,594 francs de plus qu'en 1874. Sur cette somme, 107,581 francs ont été employés en dons de livres, bibliothèques et objets de missions.

— Le chiffre de vente des almanachs de la Société de Saint-Vincent de Paul a été, pour 1876, de 353,000 exemplaires; c'est 60,000 exemplaires de plus que l'année précédente. *L'Almanach de l'atelier* figure dans ce nombre pour 185,000; l'*Almanach du laboureur*, pour 140,000; le *Coin du feu*, pour 28,000.

— M. l'abbé Desilve vient de publier sous ce titre : *Hucbaldi, Elnonensis monachi, de Laude Calvorum carmen mirabile*, un poëme *à la louange des chauves*, offert par Hucbald à Charles-le-Chauve, et qui se compose de cent trente-six vers dont tous les mots commencent par C. Ce poëme a été maintes fois réimprimé, mais aucun des éditeurs n'avait jusqu'ici consulté le manuscrit le plus ancien, écrit à Saint-Amand un siècle environ après la mort d'Hucbald, et conservé à la bibliothèque de Valenciennes. M. Desilve nous donne donc une édition plus correcte, accompagnée d'une traduction française et précédée d'une savante introduction.

— *Ce sont les chroniques de Languedoc colligées par Louis de la Pijardière garde des archives de l'ancienne Province, etc. etc. On les vend dans les bonnes villes de Languedoc en la boutique des libraires de renom, avec privilége :* tel est le titre fantaisiste et grotesque que M. Louis de la Pijardière, connu jadis sous le nom de Louis Lacour envoie aux abonnés des *Chroniques du Languedoc* pour servir de couverture aux volumes de cette publication ; le tout est en lettres gothiques avec majuscules ornées comme dans les manuscrits du moyen âge. Où l'archaïsme va-t-il se nicher ?

— La *Revue historique, nobiliaire et biographique* a publié (décembre 1875) une lettre inédite du cardinal de Richelieu à M. de Saint-Georges, gouverneur du Pont de l'Arche. Cette lettre, datée de Rueil, le 26 août 1636 est un mandat d'arrêt contre le sieur de Saucourt accusé d'avoir livré à l'ennemi la ville de Corbie.

— Le *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Vaast* d'Arras, rédigé au douzième siècle par Guimann, vient d'être publié, pour la première fois, au nom de l'Académie d'Arras, par M. le chanoine Van Drival, nous reviendrons sur cette importante publication, qui est de la plus grande importance pour l'histoire du moyen âge.

— M. Jules Baux publie, dans la *Revue de la Société littéraire historique et archéologique de l'Ain*, la correspondance inédite de Samuel Guichenon, avec les savants de son temps. La bibliothèque de la faculté de Montpellier possède 34 volumes in-f° de ses manuscrits. Sa correspondance forme un volume inédit à la bibliothèque de l'Institut.

— Nous signalons à ceux qui s'occupent de l'histoire de l'art l'important travail de M. C. de Linas, publié dans la *Revue de l'art chrétien*, sur les *Origines de l'orfèvrerie cloisonnée* Sept articles ont déjà paru et l'étude n'est pas encore terminée.

— Dans le numéro de septembre-octobre de la même *Revue* se trouve un article assez court de M. Elie Petit, intitulé : *D'un prétendu manuscrit de 1406 contenant divers fragments de l'Imitation de Jésus-Christ*. On n'a pas oublié les remarquables articles de M. Arthur Loth, publiés dans la *Revue des questions historiques*. M. Elie Petit vient contredire l'opinion de M. Loth, en soutenant que la date de 1406 donnée au manuscrit n'est pas exacte. Nous croyons savoir que M. Loth n'a pas dit son dernier mot sur la question, et il

aura sans doute une occasion prochaine de discuter la thèse soutenue dans la *Revue de l'art chrétien.*

— M. Curteis vient de publier une *History of the Roman Empire,* qui s'étend depuis la mort de Théodose le Grand jusqu'au couronnement de Charlemagne, et offre la substance d'un cours fait à l'École de Shelborne. C'est comme un pont jeté sur l'intervalle qui sépare l'histoire ancienne de la moderne. De bonnes cartes accompagnent ce volume, qui fait partie d'une collection de manuels historiques destinés aux écoles supérieures et que publie M. Browning à Éton.

— Edmond Burke occupe un rang des plus distingués comme orateur et comme écrivain, mais un certain nombre de ses écrits sont loin de présenter aujourd'hui un intérêt bien vif, et il se trouve bien peu de lecteurs disposés à aborder les 8 ou 12 volumes qu'offrent certaines éditions de ses œuvres complètes. C'est ce qu'a compris un *fellow of the University of Oxford,* M. J. T. Payne, et les *Œuvres choisies* de Burke qu'il a mises au jour sont précédées d'une introduction judicieuse.

— Le *Master of the Rolls* (titre correspondant à celui de directeur général des archives) de la Grande-Bretagne, vient d'ajouter trois nouveaux volumes à la collection déjà nombreuse des documents historiques publiés aux frais de l'État; l'un est un inventaire de pièces relatives à l'Irlande en 1608, 1609 et 1610; l'autre forme la troisième partie du livre noir de l'Amirauté; le dernier est le 5e volume du *Polychronicon,* de Ranulphe Higden, avec une traduction anglaise.

— On ne connaît guère en France le nom de Sydney Dobell. Né en 1824, il fit paraître en 1850 et en 1853, deux poëmes, *the Roman* et *Balder,* suivis plus tard de deux volumes de sonnets qui se rapportent surtout à la guerre de Crimée, opération militaire dont les autres sonneurs de sonnets se sont peu occupés. Les vers de Dobell sont loin d'être exempts de graves défauts, mais parfois de véritables beautés y jettent de l'éclat. Un de ses amis, M. John Nicoll, professeur de littérature anglaise à l'université de Glasgow, en a donné, en deux gros volumes, une édition trop complète, car elle renferme des morceaux sans valeur qu'il eût été préférable de laisser dans l'oubli; il y a du moins joint une notice biographique étendue et qui n'est par dépourvue d'intérêt.

— La librairie de Firmin-Didot vient de mettre en vente : *Les Drevet, (Pierre, Pierre-Imbert et Claude),* catalogue raisonné de leur Œuvre, précédé d'une introduction par M. Ambroise Firmin-Didot, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, orné du portrait inédit de P. Drevet, d'après H. Rigaud, gravé à l'eau-forte par P. Le Rat; in-8 raisin, de XLVIII et 136 pages, tiré à 660 exemplaires, dont 60 exemplaires sur papier Whatman (40 seulement seront mis dans le commerce), et 600 exemplaires sur papier vergé de Hollande.

La même librairie annonce comme étant en cours de publication les ouvrages posthumes suivants de M. Ambroise Firmin-Didot : *Thucydides,* texte et traduction française, 2e édition (le tome II paraîtra à la fin d'avril, le tome III et dernier, en juillet suivant); — *Catalogue raisonné des livres de la Bibliothèque de M. A. Firmin-Didot,* 2e livraison (suite et fin des analyses des *Romans de Chevalerie*); — *Portraits français. Catalogue raisonné des portraits gravés de l'école française faisant partie de la collection de M. A. Firmin-Didot,* 2 vol. in-8 (le tome Ier est terminé et le tome II, sous presse); — *Opuscules et Mélanges littéraires* (1 vol. in-8); — *Holbein et ses gravures sur bois* (1 vol. in-4, avec des fac-simile).

— M. Nourrisson, membre de l'Institut, qui a publié récemment dans la

Revue de France une étude fort remarquée sur *Bailly*, publiée séparément à un petit nombre d'exemplaires, prépare en ce moment un travail beaucoup plus étendu sur le même sujet.

Publications nouvelles. — *Œuvres pastorales de Mgr Darboy* (2 vol. in-8, Le Clere). — *L'Eucharistie, traité dogmatique, philosophique et moral*, par le R. P. Albert Fermé (in-12, Bray et Retaux). — *Œuvres complètes de J. de La Bruyère*, par A. Chassang (2 vol. in-8, Garnier). — *Manuel des blessés et malades de la guerre*, par le comte de Riencourt (in-12, Dumaine). — *Journal humoristique d'un Médecin phthisique*, par le Dr X (in-18, G. Masson). — *La Séduction*, par Albert Millet (in-12, Cotillon). — *Les Utopies et les réalités de la question sociale*, par X. Roux (in-12, Albanel). — *Seconde lettre à M. Minghetti sur la nouvelle loi militaire italienne, et ses conséquences pour le clergé*, par Mgr l'évêque d'Orléans, membre du Sénat (in-8, Douniol) — *Questions concernant la nationalité des habitants de l'Alsace-Lorraine*, par M. Robinet de Cléry (in-8, A. Cotillon). — *La Sépulture au point de vue du droit et de la loi*, par Maurice André (in-8, A Picard). — *Mémoires-Journaux de Pierre de l'Estoile*. Tome II (in-8, librairie des Bibliophiles). — *Marie Stuart, son procès et son exécution*, par R. Chantelauze (in-8, Plon).— *Histoire de Marie Stuart, reine de France et d'Écosse*, par G. A. Petit (2 vol. in-8, Blond et Barral). — *Vie de Henri IV*, par M. de Lescure (in-18, Hachette). — *Jeanne d'Arc*, par Marius Sepet (*Bibl. à 25 cent.* de la Soc. bibliogr.).— *Les Soirées fantastiques de l'artilleur Baruch*, par A. Sallières (in-18, Plon). — *La Hollande pittoresque : Les Frontières menacées*, voyage dans les provinces de Frise, Groningue, Drente, Over Yssel, Gueldres et Limbourg, par Henry Havard (in-18 ill., Plon). — *Voyage de la Haute-Égypte*. Observations sur les arts égyptien et arabe, par M. Charles Blanc, membre de l'Institut (gr. in-8 avec dessins, Loonis). — *La Révolution de Thermidor : Robespierre et le Comité de salut public en l'an II*, par Ch. d'Héricault (fort vol. in-8, Didier). — *Nouveau système du monde*, par Eugène Lavaux (in-8, Gauthier-Villars). — *Le Monde terrestre*, par Ch. Vogel. 1re livraison (in-8, Reinwald). — *Le Portugal historique, commercial et industriel*, par L. de la Saigne (gr. in-8, A. Lévy). — *En pays lointains*, par X. Marmier (in-18, Hachette). — *Le Monde américain*, par L. Simonin (in-18, Hachette). — *Chroniques parisiennes*, par C. A. Sainte-Beuve (gr. in-18, Calmann-Lévy). — *Antoine Loisel et son temps*, par A. Demasure (in-8, Thorin). — *Scènes villageoises*, par Eug. Muller (in-12, Baltenweck). — *Fabienne et son père*, par Mme Bourdon (in-8, Allard). — *Le long de la vie*, par Mme A. M. Blanchecotte (in-18, Didier). — *Eugène Laurent*, par J. d'Arsac (in-12, Plon). — *Le Poëme de la jeunesse*, par F. Franck (in-18. C. Levy). — *Le Sergent d'Armagnac, le Ressuscité*, par A. Fiévée (in-18, Plon). — *Le Capitaine aux mains rouges*, par R. de Navery (in-18, Le Clere). — *La Coupe*, par George Sand (gr in-18, Calmann-Lévy). — *L'Évangile devant la raison* par Auguste Nicolas (in-8). — *Souvenirs du régiment des zouaves pontificaux*. Notes et récits reunis par de Charrette (Mame). Visenot.

Errata. — Dans la livraison de février (p. 182), sous la rubrique *Massachusetts*, on lit : « *Haroad Universal Library* » au lieu de : « *Harvard University Library*, » c'est-à-dire l'université Harvard, la plus ancienne aux États-Unis.

Dans la livraison de mars (p. 287) ; à l'article *Le Pays de Cocagne*, il y a : « En portugais c'est le *pair* de cucanha, il fallait *paiz*.

Dans la même livraison (p. 166, ligne 40), il faut lire *de Coux* au lieu de *de Caux*.

QUESTIONS ET RÉPONSES

QUESTIONS.

Rostoptchine et Panine. — Dans quelle année (de 1820 à 1830) et dans quel journal a été publiée la correspondance du comte Rostoptchine avec le comte Panine? X.

Sur le baron de Laugnac, le chef des Quarante-Cinq. 1. — Quel était son prénom? Beaucoup l'appellent *Honorat* ou *Honoré*. Est-ce bien cela?

2. — Comment s'appelaient son père et sa mère? Son grand-père et sa grand'mère? Si j'en crois des renseignements tirés de divers papiers de famille, il aurait été fils cadet de François Ier de Montpezat, seigneur de Laugnac, et de Nicole de Livron, fille de François de Livron, seigneur de Bourbonne et de Bonne du Châtelet, et il aurait été institué héritier universel de son frère aîné, François II de Montpezat, par un testament du 16 juin 1589. Mais les généalogistes ne connaissent bien ni le père ni la mère de François Ier de Montpezat, les uns le faisant fils d'Alain de Montpezat, auquel les autres n'attribuent que deux filles. J'ai proposé (*Documents inédits relatifs à l'histoire de l'Agenais*, in-8, 1874, p. 127, note 2) de donner pour père à François Ier de Montpezat un certain Arnaud de Montpezat dont j'ai trouvé le testament (1542) dans les archives du château de Xaintrailles. Cette hypothèse s'accorde-t-elle avec les documents imprimés ou manuscrits que l'on pourrait connaître?

3. — Quel rôle joua le baron de Laugnac dans l'assassinat du duc de Guise? Y prit-il une part active, comme quelques-uns l'ont écrit, ou ne fut-il que le *spectateur de la tragédie*, comme d'autres l'ont assuré?

4. — Que faut-il penser de ce récit de Scipion du Pleix (*Histoire de Henri III*, in-fol., p. 181)? « Laugnac n'étant point de ceux que le roi avait choisis, aussi ne le frappa-t-il pas, quoiqu'il fût particulièrement son ennemi : toutefois, il s'était bien offert à Sa Majesté pour l'attaquer homme à homme; mais le roi jugea qu'il y aurait en cela autant de hasard que de générosité, et ne lui voulut pas permettre. » Bayle (*Dictionnaire critique*, article *Lognac*) dit, au sujet de la présente citation : « Je n'ai lu cette dernière circonstance dans aucun autre historien, et c'est à Crillon que l'on attribue constamment d'avoir offert à Henri III de le défaire du duc de Guise par un duel. Davila raconte que Crillon ayant fait cette offre, en refusant la commission de faire tuer le duc, laissa ce monarque dans une extrême perplexité, qui dura jusqu'à ce que Lognac lui eut promis de faire faire l'exécution. »

5. — Le baron de Laugnac fut-il chassé de la cour par Henri III pour lui avoir demandé « une place de sûre retraite, à cause de l'inimitié que la maison de Guise lui portait? » — C'est la version de Pierre Victor Cayet (*Chronologie novenaire*), — ou le roi lui accorda-t-il, en 1588, un gouvernement (*celui d'Anjou et Touraine*), afin d'éloigner de la cour un ancien favori qui avait cessé de lui plaire? — C'est la version de Pasquier (*Lettres*, livre XIII, t. II, p. 67).

6. — Le baron de Laugnac — qui, en ce cas, n'aurait pas été disgrâcié, ou qui, du moins ne l'aurait pas été longtemps, — assista-t-il à la mort de Henri III? Est-ce lui, dont le nom a été coupé en deux par une malencontreuse virgule (*Mompesacus Loniacus*) dans le texte de J. A. de Thou (lib. XCVI, p. 300), qui, avec Jean de Levis-Mirepoix, renversa Jacques Clément et le cribla de coups d'épée? Est-ce lui qui, selon Davila, lequel aussi le divise en deux personnages (livre X, p. 586), jeta le corps du moine assassin par la fenêtre?

7. — Cayet a-t-il été bien informé quand il a raconté que Laugnac, s'étant retiré en Guyenne, y fut tué peu de temps après d'un coup de pistolet, « ainsi qu'il sortait de son château pour aller à la chasse, par un gentilhomme, sien voisin, contre qui il avait querelle? » D'autres contemporains ont-ils parlé de cet événement et en ont-ils précisé les détails? Sait-on, par exemple, le nom du meurtrier, la date exacte du meurtre?

8. — Est-ce le fils ou le petit-fils de notre Laugnac (leurs prénoms, s'il vous plaît? qui figure dans ce passage

de *l'Usage des duels* (1617, in-8) de Vital d'Audiguier (p. 439)? « Si c'est Loignac [qui, en 1585, se montra si barbare à l'égard d'un de ses adversaires, à l'occasion du duel du baron de Biron, fils du maréchal Armand de Gontaud, et de Carency, fils du comte de la Vauguyon], il en a été puni en ses successeurs, car les derniers Loignacs, père et fils, ont été tous deux tués en duel, depuis quatre ou cinq ans, l'un en Rouergue par le baron de Mègelas, et l'autre ici, auprès de Bicêtre, par le baron de Rabat, etc. » Tout n'est pas exact dans le récit. V. d'Audiguier se trompe, par exemple, quand il appelle ses deux victimes *les derniers Loignacs*. Loin de s'éteindre dès les premières années du règne de Louis XIII, Charles de Montpezat, seigneur et comte de Laugnac, dit fils d'Honorat de Laugnac, se maria, le 8 mars 1618, avec Serène de Durfort, et ses descendants se perpétuèrent en Agenais jusqu'à la fin du XVIIe siècle, un autre Charles de Montpezat, comte de Laugnac, petit-fils du premier, étant mort le 20 décembre 1695 et n'ayant laissé de son mariage avec Gilberte Charlotte-Françoise de Monestey-Chazeron, qu'une fille, Marie-Charlotte de Montpezat, morte à l'âge de 6 ans, en 1700. T. DE L.

La Landru. — Dans la sixième lettre écrite par La Fontaine à sa femme, pendant son voyage en Limousin, il fait, à propos de la ville de Poitiers, non loin de laquelle il passe, ces deux couplets. Ce qu'il regrette, dit-il :

Ce n'est ni la Pierre-Levée
Ni le rocher Passe-Lourdin ;
Pour vous en dire ma pensée,
Je les ai laissés sans chagrin ;
Et quant à cet autre cousin,
Mon âme en est fort consolée ;
Mais je voudrois bien avoir vu
La Landru.

Toutefois, ayant le cœur tendre,
Je suis certain que Cupidon
N'eût jamais manqué de me prendre,
S'il m'eût tendu cet hameçon ;
Et puis me voilà beau garçon,
Car au départ il se faut pendre ;
Je serois fâché d'avoir vu
La Landru.

Qu'est-ce que La Landru ? Y a-t-il quelque tradition, quelque locution poitevine pouvant servir à l'explication de ce mot. V. F.

Education des jeunes enfants. — Un père de famille, désirant s'occuper de l'éducation et de l'instruction à donner à ses enfants dès leur premier âge, aimerait à connaître les ouvrages qu'il pourrait consulter utilement pour se former à ces fonctions et acquérir l'esprit qu'il doit inculquer à ses élèves (âgés de 3 à 6 ans). X.

Poëme de saint Avite. — On demande d'indiquer les travaux qui ont pu être faits sur le poëme *de Creatione mundi* et *de Lapsu hominis* de saint Avite, évêque de Vienne : n'y a-t-il pas eu des thèses passées en Sorbone sur ce sujet? E.

Ouvrages sur l'hypothèque maritime. — On voudrait avoir la bibliographie complète des ouvrages, monographies, articles de journaux traitant en France la question de l'hypothèque maritime et l'indication des principaux ouvrages publiés sur ce sujet à l'étranger. Z.

—

RÉPONSES.

Ouvrages de Métallurgie (XVI, 286). — Peu de libraires de Paris publient des livres sur cette question. Cependant, Hachette a donné, à la fin de l'année dernière, un petit volume intéressant, intitulé : *Le fer, la fonte et l'acier*, par C. Delon, 1875, in-18. — Parmi les revues françaises, il n'y a guère que l'*Economiste français*, de M. P. Leroy-Beaulieu, qui s'occupe de ces matières. On trouve quelquefois aussi des renseignements sommaires dans le journal *La Houille*. — Signalons enfin un article récent, publié dans le *Contemporain* du 1er mars 1876, dans lequel M. G. Baguenault de Puchesse a résumé tout un ensemble d'informations sous ce titre : *La crise métallurgique et l'industrie française*. X.

Le Gérant, L. SANDRET.

Saint-Quentin. — Imp. Jules Moureau.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

DE QUELQUES TRAVAUX DE PHILOLOGIE ET D'ETHNOGRAPHIE

Le Kalévala, épopée finnoise, traduit sur l'original par M. Ch. E. de Ujfalvy de Mezoe Kœvesd, 1re livraison. Paris, Ernest Leroux, 1876, in-8 de 40 p. Prix : 2 fr. — *Eléments de grammaire magyare*, par M. Ch. E. de Ujfalvy. Paris, Leroux, 1875, in-8 de 130 p. Prix : 6 fr. — *Vocabulaire français-esquimau, dialecte des Tchiglits*, par le R. P. Petitot. Paris, E. Leroux, 1876, in-4 de 114 p. Prix : 50 fr. — *Dictionnaire de la langue dénè-dindjié, dialectes Montagnais ou Chippewayan, Peaux-de Lièvre et Loucheux*, etc., par le R. P. Petitot. Paris, E. Leroux, 1876, gr. in-4 de LXXXVIII-367 p. avec planches. Prix : 80 fr. — *L'Origine touranienne des Américains Tupis Caribes et des anciens Égyptiens*, par M. le vicomte de Porto-Seguro. Vienne, 1876, in-8 de 158 p. — *The Etruscan language*, by M. Isaac Taylor. London, Trübner, 1876, in-12 de 24 p. — *Le Basque et les langues américaines*, étude comparative lue au congrès des américanistes, à Nancy, le 23 juillet 1875, par M. Julien Vinson. Paris, Maisonneuve, 1876, in-8, de 39 p. — *La Colonisation de la Russie et du Nord scandinave et leur plus ancien état de civilisation*, essai d'archéologie préhistorique comparative, discours prononcé à la Société des antiquaires du Nord, dans les séances du 21 mars et du 18 avril 1871, par M. Worsae. Nouvellement traduit en français par E. Beauvois. Paris, Maisonneuve, 1876, in-8 de 124 p. avec gravures.

La grande épopée finnoise du *Kalévala* a déjà, on le sait, été l'objet de plusieurs traductions dans la plupart des langues de l'Europe. Citons, pour la France, celle de M. Léouzon-le-Duc, et pour l'Allemagne, celle de M. Schiefner. La première, malheureusement, s'éloigne trop du texte finnois, dont elle constitue moins une traduction qu'une paraphrase élégante, mais peu fidèle. Quant à la seconde, elle est en vers, et, malgré l'habileté déployée par le poëte allemand, ne saurait donner une idée complète et précise de l'œuvre originale. Tel est le motif qui décida un savant hongrois, M. de Ujfalvy, professeur à l'École des langues orientales, à publier en français une traduction nouvelle, et, cette fois, aussi exacte que possible, de l'épopée septentrionale. Le premier chant a déjà paru dans les *Actes* de la Société philologique. Le lecteur y pourra admirer, tout à son aise, cette étrange poésie, ces récits cosmogoniques qui nous rappellent ceux des antiques races de la Chaldée et de l'Inde, et que récitent, aujourd'hui encore, à la façon des rhapsodes, les chantres ambulants de la Finlande.

— Nous devons au même érudit la première grammaire magyare-française qui ait été publiée. Le but que s'est proposé l'auteur est tout pratique : c'est de fournir à notre public un moyen court et facile de s'initier à la connaissance de la langue hongroise. Aussi M. de Ujfalvy a-t-il soigneusement laissé de côté les dissertations scientifiques, les recherches de pure linguistique, qui n'offrent guère d'intérêt que pour

les savants de profession. Somme toute, la publication de cet intéressant ouvrage ne sera pas un des moindres titres que M. de Ujfalvy se soit acquis à la reconnaissance de nos compatriotes. Cette reconnaissance serait plus grande encore, s'il voulait bien compléter son œuvre en joignant à la grammaire en question un bon dictionnaire français-magyar et magyar-français. Nous en possédons déjà un de cette espèce, mais qui laisse trop à désirer.

— De l'Europe orientale, nous allons passer d'un bond, si le lecteur veut bien le permettre, à l'Amérique du Nord. On a déploré longtemps, et avec raison, l'indifférence des linguistes relativement aux dialectes de tant de tribus sauvages, menacés de disparaître sans retour devant les progrès de la civilisation. Un grand progrès est, sur ce point, accompli, grâce à la générosité d'un jeune et savant voyageur, M. A. Pinard : grâce aussi à l'activité infatigable de nos missionnaires. Le R. P. Petitot, l'apôtre des rives du Mackenzie, vient de faire paraître, dans la Bibliothèque de linguistique et d'ethnographie américaines, deux ouvrages d'une importance capitale, l'un est un vocabulaire esquimau-français ; le second, un dictionnaire de la langue des *Dénè-Dindjiès*. L'auteur consacre spécialement son premier travail au dialecte esquimau des Tchiglits, mais l'on n'y trouve pas moins dans l'introduction, qu'il qualifie de monographie, des remarques fort intéressantes sur la comparaison de cet idiome avec les patois congénères, tels que le groënlandais, le tchouktchis d'Asie et d'Amérique.

Ce qui frappera surtout la curiosité du lecteur, ce sont les passages relatifs aux croyances et traditions de toute la race esquimaude. L'auteur y expose les raisons qui lui paraissent militer en faveur d'une origine asiatique à attribuer à ces peuples. Nous ne demandons pas mieux, pour notre part, que de nous ranger à son avis. Qu'il nous soit permis, néanmoins, de faire quelques réserves. Au double point de vue de la langue et des traditions, la parenté des Esquimaux avec les autres races du Nouveau-Monde ne peut guère être contestée. Si donc, nous faisons venir les uns d'Asie, il faudra en agir de même à l'égard des derniers. Or, jusqu'à présent, aucune affinité bien caractérisée n'a été signalée entre les idiomes purement agglomérants de l'Extrême-Orient et les dialectes si éminemment polysynthétiques des Américains. Ne pourrait-on pas admettre simplement l'établissement en Sibérie de certaines tribus de race rouge, qui ensuite, seraient revenues dans leur pays natal, pour y donner naissance aux peuplades esquimaudes ? Plus on étudie la question de près, et plus on signale de vestiges du séjour de tribus américaines dans l'Extrême-Orient. Le type peau-rouge apparait souvent d'une façon bien caractérisée au Japon, chez les Aïnas des Kouriles, les Ton-

gauses du sud de la Sibérie et surtout chez les *Yakouhes* des rives de la Léna, lesquels, cependant, parlent aujourd'hui un dialecte turk. Ajoutons que les collectionneurs japonais ont été parfois surpris de la ressemblance des instruments de pierre polie qu'ils trouvent dans les grottes de leur pays avec ceux dont se servent aujourd'hui encore les indigènes de la côte Est du Pacifique.

Quoi qu'il en soit, au reste, le plus important des travaux édités par le Père Petitot, c'est certainement celui qui concerne les dialectes dénnés; il débute par un mémoire sur les traditions de ces peuples, que suit une étude grammaticale assez détaillée. La majeure partie du livre est consacrée à un dictionnaire de trois des principaux dialectes parlés par cette race (le loucheux, le montagnais ou chippewayan et le peaux-de-lièvre). Grâce à ces savantes recherches, ces idiomes, encore peu connus, sont définitivement entrés dans le domaine de la philologie comparée.

— Nous voudrions pouvoir porter un jugement aussi favorable sur le livre de M. le vicomte de Porto-Seguro. Malheureusement, si l'auteur fait preuve à la fois et d'érudition et d'un ardent amour de la science, le véritable esprit de critique semble lui faire souvent défaut. Il entreprend d'établir que les Tupis du Brésil descendent de colons cariens, venus en Amérique par l'Atlantique, mais originaires de la Sibérie centrale. Pour prouver cette thèse, il s'étend spécialement sur les affinités du vocabulaire brésilien avec celui de l'ancienne Égypte. La plupart des rapprochements qu'il établit sembleront, à pre mière vue, fort contestables, et si parfois certains termes offrent une ressemblance singulière, leur nombre est si restreint que l'on n'en saurait rien conclure. D'ailleurs, quelle conséquence tirer de l'identité d'usages, de procédés industriels qui se retrouvent, pour ainsi dire, partout où il y a des hommes? A coup sûr, si les Tupis ont l'habitude de oindre leurs cheveux de certaines drogues ou onguents, s'ils se servent de flèches à pointe de bois et de canots non pontés, on ne saurait inférer de là qu'ils se soient trouvés en relations avec les riverains du Nil ou les montagnards de l'Altaï. Néanmoins, tout en déclarant peu acceptables les conclusions de l'auteur, il convient de rendre justice à ce qu'il y a de vraiment bon dans son livre. Le lecteur y trouvera réunis une foule de documents précieux sur les mœurs et croyances des anciens Brésiliens.

— Nous passerons rapidement sur la nouvelle brochure de M. Taylor, relative à la langue étrusque. L'écrivain anglais ne fait que reprendre en sous-œuvre, pour ainsi dire, la thèse déjà soutenue dans son grand ouvrage sur l'idiome et la race des anciens habitants de la Toscane. Nous en avons déjà fait, ici même, un compte rendu, où nous exposions notre façon de voir à ce sujet. Le *touranisme* (que

l'on nous passe cette expression barbare) des Étrusques semble la chose du monde la moins prouvée, et le peu que nous savons de la grammaire et du vocabulaire de leur langue indiquerait bien plutôt une parenté avec le grec, le latin et peut-être même les idiomes celtiques. Certes, il n'est pas conforme à la vraie méthode philologique de prendre par ci par là un mot toscan, dont le sens même n'est pas toujours clairement établi, pour le comparer à un vocable plus ou moins analogue du finnois, du turk, du mongol ou du samoyède. Avec un pareil système, on serait sûr, à l'avance, de trouver des liens de parenté entre tous les idiomes imaginables, et la linguistique deviendrait une vraie science de fantaisie.

— C'est encore vers l'Amérique que nous reporte le travail de M. Vinson ; l'auteur y poursuit un but unique et spécial : démontrer à quel point est peu fondée l'opinion de ceux qui prétendent découvrir un lien de parenté réel entre l'idiome euskarien et ceux du Nouveau-Monde. Il débute par une classification des divers dialectes parlés sur terre en trois grands groupes ou classes : 1° le groupe monosyllabique ou isolant ; 2° le groupe des langues agglomérantes ; 3° celui des dialectes à flexion. M. Vinson établit, avec beaucoup de justesse, le caractère exclusivement morphologique de ce mode de classement. Pour lui, les langues agglomérantes ont débuté par la juxtaposition, et ce n'est qu'en se perfectionnant qu'elles ont donné naissance aux idiomes à flexion. Nous voyons avec plaisir notre docte compatriote répudier hautement la doctrine soutenue par certains philologues allemands, et d'après laquelle chacune des grandes souches linguistiques serait irréductible l'une à l'autre. Maintenant, ses conclusions se trouvent-elles bien d'accord avec les principes par lui posés? C'est ce que nous aurons à examiner tout à l'heure.

M. Vinson, passant de là à un examen plus approfondi de la question qui fait l'objet spécial de son mémoire, s'efforce d'établir que chacun des points de ressemblance signalés entre les idiomes basques et canadiens, reste sans valeur au « point de vue ethnographique. » Ils peuvent, d'après lui, s'expliquer simplement par le degré de développement philologique qu'ont atteint les peuples parlant ces dialectes. S'il ne s'agissait ici que des procédés généraux d'agglomération, de l'incorporation au verbe, du pronom régime soit direct, soit indirect, on n'hésiterait pas, sans doute, à se ranger de son avis ; mais il existe entre le parler des montagnards Pyrénéens et celui des Canadiens d'autres affinités, plus difficiles à expliquer par une telle hypothèse. Par exemple, la ressemblance, on pourrait dire la presque identité des pronoms personnels, ainsi que l'emploi prédominant de la méthode *polysynthétique*. M. Vinson applique ce mot exclusivement au procédé de brisure des radicaux, qui permet parfois de renfermer en un seul

mot tout un membre de phrase. Ainsi, le Mohégan dira : *kitagischgouk*, espèce de serpent nocturne, formé de *kitamen* « timere ; » *gischgouk* « sol » et *Aschgouk* « serpens » etc. Sans doute, quelques exemples d'un procédé analogue de formation se retrouveraient à peu près dans toutes les langues, par exemple, en latin *malo*, pour *magis volo*, mais nulle part, que nous sachions, sauf chez les Euskariens et certaines tribus de peaux-rouges, il n'est devenu, à proprement parler, une des lois contitutives du langage.

M. Vinson argue de la différence des vocabulaires pour repousser toute idée de parenté entre les familles d'idiomes en question. A ce compte, il faudrait déclarer absolument étrangers les unes aux autres, malgré la similitude extrême de leur génie grammatical, les groupes de langues en vigueur chez les races de l'Amérique du Nord. C'est, qu'en réalité, les affinités lexicographiques si décisives lorsqu'il s'agit de l'étude d'idiomes à organisme supérieur, perdent beaucoup de leur importance, lorsque l'on passe à celle de dialectes n'ayant jamais été fixés par l'écriture et parlés par des races plus ou moins barbares. Nous ne pouvons, sur ce point, que renvoyer notre auteur à ce qu'a établi M. Max Müller.

Il semble que l'une des grandes préoccupations de M. Vinson soit de combattre l'opinion des partisans de l'unité originelle du langage. Toute recherche faite dans cette voie lui paraît, à l'avance, vaine et entachée de l'esprit de système. Nous ne serions, pour notre part, nullement surpris, qu'un jour, on en arrivât à établir, par voie démonstrative, la parenté primitive de tous les dialectes en vigueur sur la surface du globe. Si, au point de vue anatomique et physiologique, nous avons les plus sérieux motifs de regarder les hommes comme issus d'un seul couple, peut-on se refuser à croire qu'une certaine parenté doive aussi se manifester entre leurs dialectes ? Il est bien clair, en effet, que le langage, dans ses origines, nous reporte au berceau même de l'humanité. A cet égard, comme à bien d'autres, les savants libres-penseurs qui par aversion pour ce qu'ils appellent la thèse spiritualiste, prétendent parquer soit les familles de langues, soit les races humaines en groupes absolument séparés et distincts, poussent évidemment la science dans une fausse voie et rendent tout progrès impossible. Sans même s'en douter, ils se montrent les plus cruels ennemis de la cause qu'ils pensent servir.

— De tous les mémoires sur l'archéologie préhistorique qui nous sont tombés sous les yeux, nous n'en signalerions guères de plus intéressants que celui de M. Worsae. L'histoire des âges de pierre soit taillée, soit polie, de bronze et de fer, chez les races de l'Occident, peut être considérée, aujourd'hui, comme assez bien connue, au moins quant à ses caractères essentiels. A l'homme

primitif, chasseur de rennes et de mammouths et dont les migrations vers le nord ne dépassèrent pas le Danemark et les rives de la Baltique, succédèrent les tribus déjà à demi civilisées de l'âge de la pierre polie. Celles-ci avaient certainement reçu, soit de l'Orient, soit du Midi, les éléments de leurs arts et de leur industrie. La fonte progressive des glaciers qui occupaient encore une partie notable du continent européen, leur permit de donner à la Suède, à la Finlande, aux provinces de la Russie du nord-ouest, sa première couche de population. L'origine orientale de l'art de travailler le bronze et le fer ne semble pas davantage pouvoir être contestée. L'âge du bronze dut évidemment être précédé d'une période où le cuivre était encore seul en usage et où l'on ne savait pas encore augmenter la dureté de ce dernier métal au moyen d'un alliage. Or, cet âge de cuivre n'a, pour ainsi dire, pas laissé de traces en Europe, et il faut aller jusque dans les régions de la Haute-Asie pour en retrouver de sérieux vestiges. Tous ces faits ne laissent pas que d'ébranler la vieille théorie qui prétendait voir, dans les Finnois de l'Oural, les plus anciens métallurgistes de notre continent. Enfin, l'emploi du fer est, en Europe, d'autant plus récent que l'on s'éloigne davantage des côtes asiatiques. Sans doute, il en est fait mention dans l'Iliade ; mais on le place encore au rang des métaux précieux. Hésiode, qui était à peu près contemporain d'Homère, et devait vivre, par conséquent, dix siècles environ avant notre ère, garde un souvenir très-net de l'époque où les hommes n'employaient encore que l'airain à la confection de leurs armes et de leurs instruments d'agriculture. Au contraire, en Scandinavie, il faut en arriver presqu'à l'époque de la naissance de Jésus-Christ, pour voir poindre les débuts de la période du fer.

Ajoutons que, pendant bien des siècles, les objets soit de bronze, soit de fer, propres aux régions du sud, de l'ouest et du nord-ouest de l'Europe, offrent une certaine ressemblance de formes. On reconnaît en eux l'œuvre de races participant, dans une assez large mesure, à un même système de civilisation.

Il en est autrement, si nous tournons nos regards vers les régions situées à l'est de la Vistule. Presque tous les ustensiles de bronze trouvés en Russie (les rives de la Baltique et du Pont-Euxin exceptées) se font remarquer par un cachet asiatique. Ils rappellent bien plus les objets exhumés de tombeaux de la Sibérie que ceux du reste de l'Europe. Dès les débuts de l'âge des métaux, les régions en-deça de l'Oural auraient donc reçu l'influence d'un double courant de civilisation : le premier, partant des contrées situées au sud-est de la Méditerranée, fit sentir son action en Grèce, en Italie, dans l'Occident et les pays scandinaves : le second, qui paraît avoir pris naissance du côté des monts Altaï, s'arrêta dans les plaines de la Russie.

Ce n'est qu'à la période scandinave, en plein âge de fer, que l'industrie moscovite commence à prendre un caractère plus européen. Quant à la Pologne et aux provinces adjacentes, elles se font remarquer par le peu de développement de la période du bronze. Ce n'est pas à dire, sans doute, que ces régions fussent alors inhabitées, mais elles formaient une sorte d'îlot entre les pays visités par les deux courants dont nous venons de parler. Rien d'étonnant, par suite, à ce que l'usage de la pierre polie s'y soit maintenu plus longtemps qu'ailleurs.

M. Worsae ne consacre que quelques lignes, en passant, à la métallurgie des races du Nouveau-Monde. Nous regrettons sa concision à ce sujet. Il est vrai qu'il n'avait point à le traiter avec plus de developpement dans un mémoire consacré à l'Europe orientale. Quoi qu'il en soit, l'usage du fer comme métal paraît avoir été ignoré des Américains, avant la découverte. Tout au plus, quelques tribus du Mackensie, du Groënland et du Rio de la Plata savaient-elles tirer parti des masses de fer natif fournies par les météorites. Les anciens Mount Builders du Mississipi ne travaillaient qu'à froid le cuivre de leurs mines. Aussi, M. Lubbock a-t-il pu dire, avec raison, que, malgré leur connaissance de ce métal, ils en étaiant réellement restés à l'âge de la pierre. Les indigènes des Grandes-Antilles ne se trouvaient, en réalité, pas plus avancés, bien qu'ils se fabriquassent des bijoux en or pur ou mêlé de cuivre. En revanche, nous retrouvons au Pérou, dans l'Amérique centrale et au Mexique, de véritables procédés métallurgiques. L'on y employait le cuivre tantôt seul, tantôt mêlé à un alliage notablement différent de ceux des bronzes asiatiques et européens. De là, cette conclusion que l'art métallurgique aurait eu, au sein de la race rouge, un développement tout à fait original. Ajoutons que l'usage des instruments en pierre, spécialement en obsidienne, se continue au Mexique jusqu'à nos jours. Enfin, nous n'oserions donner comme conforme à la réalité des faits cette tradition d'après laquelle les nations policées de l'Amérique auraient, en le trempant, donné au cuivre la ténacité de l'acier. Rien ne prouve que les grossières sculptures en basalte et autres pierres dures de la Nouvelle-Espagne n'aient pu être obtenues au moyen du bronze. Au reste, il suffira amplement à la gloire de M. Worsae d'avoir élucidé la question, si obscure avant lui, des origines de l'industrie métallique en Russie.

H. de Charencey.

LIVRES SCOLAIRES DE PHILOSOPHIE

Notions de philosophie, par CH. JOURDAIN, membre de l'Institut. 15e édition, conforme aux derniers programmes officiels. Paris, Hachette, 1875, in-12 de IV-516 p. Prix : 4 fr. — *Précis de philosophie, rédigé d'après le programme officiel de l'enseignement secondaire classique*, par J. BRISBARRE. 2e édition, entièrement refondue. Paris, G. Masson, in-12 de 463 p. Prix : broché, 3 fr. 75 ; cartonné, 4 fr. — *Cours de philosophie, adapté au programme du baccalauréat*, par l'abbé FARGES, professeur au petit séminaire d'Autun, etc. Paris, Firmin Didot, 1873, in-12 de XVI-534 p. Prix : 4 fr. — *Précis de philosophie chrétienne, à l'usage des maisons d'éducation*, par M. l'abbé FICHAUX, professeur de philosophie au collége de Tourcoing. Paris, V. Palmé ; Tourcoing, Mathon ; Lille, Quarré, 1875, in-8 de 505 p. Prix : 6 fr. — *Études sur les ouvrages philosophiques de l'enseignement classique prescrits pour la classe de philosophie des lycées et les examens du baccalauréat ; analyses, commentaires, appréciations*, par HENRI JOLY, professeur de philosophie à la faculté des lettres de Dijon. Paris, J. Delalain, 1875, in-12 de VIII-324 p. Prix : 3 fr. — PLATON, *La République, septième livre et extraits des autres livres*, trad. de GROU, avec introduction et notes, suivi d'éclaircissements et d'extraits relatifs à la théorie des idées, par M. FOUILLÉE. Paris, Delagrave, 1875, in-12 de XLIV-384 p. Prix : 4 fr. — CICÉRON, *Des vrais biens et des vrais maux*, livres Ier et II. trad. REGNIER-DESMARAIS, avec introductions et notes, suivie d'extraits et d'éclaircissements relatifs à l'histoire de l'épicurisme, par ALFR. FOUILLÉE. Paris, Eug. Belin, 1875, in-12 de XI-351 p. Prix : 3 fr. 50, et sans les extraits et les éclaircissements, 1 fr. 50. — CICÉRON, *Des suprêmes biens et des suprêmes maux*, trad. DESMARAIS, revue, avec introductions et notes suivis d'éclaircissements relatifs à l'histoire de l'épicurisme, par M. GUYAU, professeur délégué de philosophie au lycée Fontanes. Paris, Delagrave, 1875, in-12 de XXXII-400 p. Prix : 4 fr. — PASCAL, I. *Entretien avec de Saci sur Epictète et Montaigne*, suivi d'extraits de Montaigne ; II. *De l'autorité et du progrès en philosophie*, suivis d'extraits et d'éclaircissements relatifs à l'histoire de l'idée de progrès, par M. GUYAU. Paris, Delagrave, 1875, in-12 de 403 p. Prix : 4 fr. — LEIBNIZ, *Essais de théodicée, extraits reliés entre eux par de courtes analyses, précédés d'une introduction et d'une analyse générale, accompagnés d'appréciations critiques*, par TH. DESDOUITS, professeur de philosophie au lycée de Versailles. Paris, J. Delalain, *s. d.*, in-12 de LII-219 p. Prix : 2 fr. 50.

Nous sommes heureux de commencer cette revue de livres scolaires de philosophie, presque tous d'origine universitaire, par un manuel depuis longtemps cher aux maîtres et aux élèves. Quelque objection qu'on puisse faire aux *Notions de philosophie* de M. Ch. Jourdain, on ne saurait guère leur contester, sur la plupart des livres semblables, une éclatante supériorité, quant à la clarté et à l'agrément de la forme, sans parler de l'irréprochable pureté de la doctrine. M. Jourdain a fait goûter la saine philosophie à beaucoup de jeunes esprits peu disposés aux études sévères ; il y aurait de l'ingratitude à ne pas lui tenir un grand compte de ce mérite. On ajoute volontiers qu'il ne creuse pas et ne discute pas à fond ; mais, quelle que soit la portée de ce reproche (que nous croyons fondé à plusieurs égards), reste à savoir si les nécessités de l'enseignement secondaire actuel permettent communément de faire beaucoup plus, et s'il n'y a pas de graves dangers à suivre d'autres guides plus curieux mais moins sûrs. M. Jourdain a préféré, dans une exposition nécessairement restreinte, les vérités vulgaires, mais capitales, à ce qu'il appelle les hautes parties de la science (p. 111) ; il peut y avoir là quelque timidité métaphysique, mais il y a aussi un sentiment sérieux et profondément respectable du rôle moral et religieux de l'enseignement philosophique. En face de beaucoup d'inno-

vations funestes ou suspectes, nous le félicitons, en somme, de se méfier de prétendues découvertes qui, trop souvent, cachent, comme il le dit, « l'inanité du fond sous l'arrogante sécheresse des formules, » sans compter quelque chose de pire que le vide ; nous le félicitons surtout d'avoir accepté et de professer expressément le *spiritualisme chrétien*. Nous n'avons pas lu sans attendrissement, dans son avant-propos, le retour qu'il fait sur son enseignement d'autrefois (1842-1848), à Stanislas, avec mention d'anciens élèves : MM. Caro, Nourrisson, Foucher de Careil, le P. Lescœur, le comte de Sugny, l'abbé comte de Briey, ancien précepteur du roi des Belges, vicaire général de Poitiers, aujourd'hui évêque nommé de Saint-Dié.

Ce livre est trop connu pour qu'il y ait lieu d'en présenter ici l'exposé. Nous sommes de ceux qui ne se contenteraient pas de certaines analyses, évidemment trop peu approfondies (nous citerons pour exemple la réfutation du panthéisme (p. 274), les premiers chapitres de la morale, excellents d'ailleurs, mais où manque la formule précise de la loi du devoir, etc.) Mais il est facile à un maître attentif de suppléer plus ou moins, suivant les besoins de ses élèves, à ces défectuosités, qui ne sont jamais dans le fond de la doctrine, tandis qu'il lui serait difficile de rencontrer un manuel plus propre à captiver de jeunes esprits par la noblesse et la grâce du langage et à les former sans trop d'ennui à la composition philosophique. Les programmes imposés à l'enseignement permettent-ils aujourd'hui une ambition plus haute au professeur ?

Nous avons parcouru, sans trouver place à un reproche sérieux, cette nouvelle édition, où se rencontrent de nombreux remaniements et additions exigés, les uns par les modifications officielles du programme, les autres par l'importance qu'ont prises certaines erreurs contemporaines. Ces dernières sont, du reste, plutôt sapées dans leurs principes généraux que poursuivies dans leurs détails.

— Il y a un peu plus d'appareil scientifique dans le précis de M. Brisbarre, qui a su pourtant garder toujours une clarté de langage irréprochable. Il est *spiritualiste*, comme M. Jourdain, mais sans ajouter à ce substantif l'épithète de *chrétien*. Hâtons-nous de dire que le fond de ses doctrines est toujours sain, et qu'il faudrait peu de chose pour ôter une légère teinte de rationalisme qui se trahit çà et là, par exemple dans la conclusion (p. 296-297) et dans l'appréciation de la philosophie de Pascal (p. 433). Cette dernière appréciation est d'ailleurs équitable, et ne condamne que les exagérations du jansénisme et du fidéisme; mais quand l'auteur repousse «les esprits absolus qui, sans rien avoir du génie de Pascal, prétendent, comme lui, ne faire naître et fleurir la foi que sur les ruines de la raison humaine, » à qui en veut-il ? Peu importe au fond : seulement, il a l'air d'ignorer que ces

excès ont été constamment, et surtout dans ce siècle, improuvés et condamnés par l'Église catholique et par le Saint-Siége.

Nous tenions à faire cette remarque ; mais ce serait en exagérer de beaucoup la portée que d'y voir une exclusion prononcée contre ce livre, où M. Brisbarre a montré une sage fidélité aux meilleures traditions du spiritualisme français, non sans faire aux questions nouvellement introduites dans la philosophie courante une part légitime. C'est principalement sur ce terrain que nous avons admiré la solidité et l'honnêteté scientifique de l'honorable auteur. Nous l'avions apprécié déjà dans les articles de philosophie qu'il a fournis au *Dictionnaire des lettres, des arts et des sciences morales*, de Bachelet et Dezobry, articles qui ont encouru l'anathème, à notre avis fort honorable, de M. Ed. Scherer (*Etudes sur la littérature contemporaine*, 3e série, p. 290 ss.). Ce critique, si hostile à toute philosophie officielle, n'aurait pas dû contester absolument la nouveauté de plus d'un aperçu de M. Brisbarre (voyez son art. *Déterminisme* dans le *Dictionnaire* cité). Ici, je signalerai les questions sur lesquelles de récents travaux ont amené de nouvelles lumières, par exemple, le langage, l'instinct et l'habitude, les systèmes sur le principe vital, etc. On s'étonnera pourtant, à bon droit, que M. Brisbarre mette le *vitalisme* et *l'animisme* au nombre des systèmes *qui nient explicitement* (!) *la distinction de l'âme et du corps*. Mais, en général, ses théories et ses critiques sont également judicieuses et bien informées. Son érudition est réelle (pourtant qu'on ne la juge pas sur son *Histoire de la philosophie*, qui est par trop étriquée), mais il n'en abuse jamais, et ses citations sont presque toujours des mieux choisies. Il me permettra de répondre ici à une question qu'il a posée lui-même (p. 242). « Je ne sais, dit-il, à propos de la preuve de l'existence de Dieu tirée de la conception des vérités éternelles, si Bossuet est véritablement l'inventeur de cette preuve. Il ne serait pas impossible que, nourri comme il l'était des Pères et de la scolastique, il l'eût prise, etc. » Que M. Brisbarre consulte le traité de saint Augustin *de libero arbitrio* : il y trouvera un développement de cette preuve, plus large et plus éloquent encore que celui de Bossuet (l. II, c. III-XVI).

— Nous respirons un air tout différent de l'atmosphère universitaire en abordant le *Cours de philosophie* de feu M. Farges. La publication posthume de ce livre est un hommage à la mémoire de cet excellent prêtre, mort le 30 décembre 1868, au petit séminaire d'Autun, où il professait la philosophie depuis la loi de 1850. « Il était, dit une biographie citée au début de ce livre (p. 15), de ces maîtres chrétiens qui pouvaient, comme son savant prédécesseur le cardinal Pitra, et son illustre ami l'archevêque de Reims, défendre les classiques païens. Entre ses mains, ils rendaient un son chrétien et, nouveau saint Basile,

il savait, de ces auteurs mêmes, tirer un or pur, un miel savoureux que ses lèvres sacerdotales purifiaient de tout venin... Je le vois encore en classe, dans ses belles et religieuses digressions, nous exposer les systèmes philosophiques, passer peu à peu à la Bible, à la théologie, puis finir par nous dire avec le feu d'un apôtre : « Allons au ciel, allons « au ciel, pour connaître, savoir tout cela, et le voir dans sa beauté « réelle. »

On devine l'un des caractères distinctifs de ce cours. L'abbé Farges est philosophe dans le vrai sens du mot, mais en même temps il est apologiste ; sur toutes les questions où la philosophie confine au dogme, il trouve d'excellentes occasions de faire connaître, admirer, aimer les leçons divines de la religion. Mais ce qui caractérise plus spécialement la doctrine philosophique du pieux maître, c'est une tendance générale à se ranger aux enseignements de la scolastique, sans en suivre exactement toutes les habitudes. Il semble même que cette position, où l'auteur a fini par s'arrêter, a dû être précédée d'une évolution dans une tendance opposée, celle de l'ontologisme. De là probablement cette disposition, peu conforme aux habitudes de l'école et même absolument peu justifiable, qui place l'ontologie en tête du cours, pour passer ensuite à la psychologie, et en troisième lieu à la logique. (Notez, par la même occasion, que la morale précède ici la théodicée, ordre que le nouveau programme a interverti pour des raisons que M. Brisbarre déclare ignorer, mais qui ne peuvent être un mystère pour qui songe aux arguments de la morale indépendante.) De là aussi quelque défaut de cohésion entre certains points de doctrine ou du moins certaines formules successivement acceptées. Ainsi, quand M. Farges a rapporté les idées relatives à l'expérience et les idées absolues à la raison (p. 100-106), on est un peu surpris de le voir se rallier purement et simplement à l'idéologie thomiste. Il est vrai que, d'après son exposition, l'intellect agent *extrait de lui-même*, à l'occasion des sensations, les « vérités nécessaires éternelles et immuables (p. 111) ; » n'est-ce pas là précisément l'innéité, que l'auteur prétend exclure ?

Quoi qu'il en soit, le cours de M. Farges offre des parties assez remarquables ; les problèmes les plus délicats de la science y sont parfois bien posés et suffisamment discutés ; ainsi la théorie des corps (l'auteur accepte le système scolastique, tout en le trouvant moins facile que s'est plu à le dire le P. Liberatore) ; ainsi l'analyse des idées d'*espace* et de *temps* (p. 61-78) ; l'étude du principe vital (l'*animisme seul est vrai*, p. 213) ; l'âme des bêtes, sur laquelle l'auteur s'éloigne de la métaphysique scolastique, au point d'accueillir presque les rêveries palingénésiques de Ch. Bonnet et de M. de Mirville. Il est bien d'autres points où son respect intentionnel pour l'école n'a pas tenu

contre des influences opposées ; ainsi il ne craint pas d'emprunter à Port-Royal (p. 98) une critique fort contestable des catégories d'Aristote, dont il ne se fait pas certainement une idée juste, lorsqu'il les présente, à la page suivante, comme une classification des *vérités premières*. La question des universaux est mieux comprise (p. 160), et M. Farges la complète très-logiquement par un article sur la question, aujourd'hui fort oubliée, du principe d'*individuation*.

En résumé, ce cours, plus étendu que la plupart de ses pareils (car il ne renferme, malgré ses 568 pages et ses formes généralement précises, ni l'histoire de la philosophie, ni des analyses d'auteurs), se recommande par une foule de dissertations qu'on ne trouverait guère dans nos manuels français. Il lui manque une certaine unité de doctrine et de forme, une certaine vie animant les membres un peu disjoints d'un tout inachevé. On hésitera peut-être à le prendre pour guide principal dans l'étude de la philosophie ; mais on ne le consultera presque jamais sans fruit sur les principales questions philosophiques.

— Si M. Farges n'est qu'un demi-scolastique, M. l'abbé Fichaux est un scolastique tout d'une pièce. Il a cru, du reste, en soumettant aux conditions de l'enseignement élémentaire de nos colléges la philosophie de l'école dans sa rigueur, obéir à un devoir que les circonstances présentes rendent plus pressant que jamais : « Au moment où une ère nouvelle s'inaugure au profit du haut enseignement, au moment où les affirmations franches tendent de plus en plus à remplacer les timides réticences d'une foi pusillanime, il me semble que, nous prêtres surtout, organes de l'Église, nous devons, coûte que coûte, à nos élèves l'enseignement philosophique que recommande l'Église. » Ceux mêmes qui n'interprèteraient pas avec la même rigueur les directions et les conseils auxquels ces derniers mots font allusion, ne refuseront pas une attention sérieuse et bienveillante à cet essai de vulgarisation, qui dénote une intelligence très-ouverte aux questions philosophiques et un don d'exposition fortifié par l'exercice.

Il n'y a, dans le volume qui est sous nos yeux, que la logique, l'ontologie, la cosmologie, la psychologie et la théodicée. La morale devait paraître en janvier et peut-être a-t-elle paru en effet, quoique nous ne l'ayons pas reçue. — Les parties que nous avons examinées renferment une exposition assez complète des questions essentielles. Ce qui montre que l'auteur est maître de sa matière, c'est qu'il choisit, et que, malgré son adhésion absolue à la philosophie scolastique, il sait négliger les détails secondaires, de sorte que son cours n'est pas (sauf quelques pages) plus difficile à lire ou à apprendre que la plupart des manuels consacrés à une philosophie plus superficielle. Il nous semble que le chapitre de l'induction, dans la logique, manque un peu de développements et d'indications pratiques, mais non d'exactitude

et de profondeur. La psychologie offre une alliance généralement assez heureuse de l'observation des modernes et des subtiles analyses du péripatétisme. Nous avons le regret d'ajouter que les deux parties capitales du cours, savoir la théorie de la constitution essentielle des corps, en cosmologie, et de l'origine des idées, en psychologie, nous ont paru d'une exposition laborieuse, compliquée, obscure, au moins si on les compare à la remarquable clarté de la plupart des autres pages. Il est vrai que cela tient, en partie, à la difficulté inhérente à ces profonds problèmes; peut-être aussi notre critique est-elle préventivement exigeante à l'égard surtout de la première de ces théories, qui ne nous a jamais paru, à moins qu'on n'y ajoute un élément indiqué par saint Bonaventure, pouvoir rendre compte de l'idée du *nécessaire*.

— Nous revenons à la philos phie officielle avec M. Henri Joly et ses *Études sur les ouvrages de philosophie* prescrits par les programmes mais nous y revenons avec un guide des plus estimables, dont nous avons déjà fait connaître deux excellentes publications (tome. IX, p. 189, et tome XII, p. 6). Son livre d'auj urd'hui est un vrai service rendu aux élèves de nos colléges, qui ne peuvent guère se passer de travaux analytiques concernant les ouvrages dont on leur demande une connaissance fort difficile à acquérir. Il est vrai que les livres de ce genre ne leur manquent pas; mais aucun, à notre humble avis, n'a su se tenir, aussi heureusement que celui de l'éminent professeur à la faculté de Dijon, à égale distance des sommaires décharnés et rebutants et des dissertations trop abstruses ou trop prolixes, sans parler de la vie qui anime ses pages, de leur excellent style et de la saine doctrine qu'elles offrent partout.

A propos de chaque traité prescrit pour les examens, M. Joly donne une notice instructive et assez complète sur l'auteur, suivie parfois (comme pour Platon et Leibniz) d'un aperçu général très-clair et très-saisissant de son système, puis une analyse assez détaillée du livre, et enfin une appréciation raisonnée de ses mérites et de ses défauts. Il est inutile de parcourir ici les treize études qui remplissent cet utile volume. Nous aurions à répéter pour chacun les même éloges, sans y mêler aucun reproche sérieux. Nous recommandons spécialement aux vrais juges l'analyse du *Discours de la méthode:* il semble qu'il n'y a pas, dans notre littérature philosophique, de sujet plus épuisé; et cependant l'auteur a su trouver, dans les deux dernières parties surtout, des points de vue importants qui avaient échappé, ce me semble, à ses devanciers. En rendant pleine justice à la profondeur et à la solidité de cette analyse et de l'appréciation qui la suit, on pourra trouver M. Joly trop favorable au cartésianisme; cette indulgence reparaît dans ses jugements sur la *Logique de Port-Royal* et sur la philosophie de Pascal. Elle n'a d'ailleurs rien de bien dangereux, parce qu'elle

réserve tous les droits de la vérité, quoiqu'elle ne les revendique peut-être pas assez rigoureusement en face de certaines tendances suspectes. Nul ne parle avec plus d'admiration que M. Joly des idées philosophiques de Pascal ; et pourtant presque aucun de nos professeurs n'a été soigneux comme lui de repousser les erreurs jansénistes. Mais, comme le P. Gratry, il s'est attaché à faire ressortir, dans la théorie de l'auteur des *Pensées*, la part faite au cœur, à la volonté, à la droiture morale, pour la recherche du vrai. On profitera de cette vue, qui a sa vérité et son importance, en regrettant que la part d'erreur mêlée par le jansénisme à la philosophie de Pascal ne soit pas plus nettement dégagée. Un peu de la même sévérité nous paraît encore manquer à l'excellent chapitre consacré à Leibniz, quoique ses erreurs n'y soient point dissimulées. Les exagérations de Fénelon sont très-judicieusement notées (p. 278, 279), malgré l'admiration où se fond cette critique. Nous n'avons qu'à louer le chapitre sur Bossuet, si ce n'est que M. Joly nous paraît le faire un peu plus cartésien et un peu moins thomiste qu'il ne l'était en réalité. Mieux on connaîtra la scolastique, plus on verra que Bossuet philosophe, quoiqu'il en ait dépouillé les procédés méthodiques et le luxe de questions accessoires, procède presque tout entier de cette philosophie si méconnue depuis.

— Le volume où M. Fouillée a groupé, autour du *septième livre* de la *République* de Platon, une foule de morceaux, qui en font un manuel assez complet de l'idéalisme platonicien, n'a pas besoin d'une longue analyse. Ce sont des textes bien connus des philosophes, quoique les jeunes gens auxquels on les adresse ne soient peut-être pas, pour la plupart, très-disposés à les approfondir. La seule partie originale est la notice préliminaire sur la dialectique de Platon. Les longues études de M. Fouillée sur ce philosophe recommandent assez ce morceau remarquable, qui est purement analytique, sauf une conclusion doctrinale où l'auteur montre l'origine des erreurs de Platon dans sa méconnaissance de la volonté et des droits de l'individu. C'est incomplet, sans doute, mais juste au fond. Viennent ensuite : 1° la *Vie de Platon*, par Diogène Laerce ; 2° des fragments plus ou moins considérables des six premiers livres de la République, traduction du P. Grou, avec quelques notes très-succinctes (p.35-119) ; 3° le livre VII tout entier, avec des divisions et des titres particuliers, qui en facilitent l'analyse ; 4° des fragments des derniers livres (p. 161-195). — Le reste du volume renferme les « Extraits et éclaircissements relatifs à la théorie des idées et à son histoire. » Ce sont d'abord des extraits de Platon, de Xénophon (antécédents de la dialectique), d'Aristote (critique de Platon), de Sénèque et d'Epictète, des néo-platoniciens puis des Pères et des Docteurs (morceaux très-courts). La théorie des idées chez les modernes est développée ensuite dans des pages im-

portantes de Descartes, de Fénelon, de Bossuet, de Malebranche, de Leibniz. Les théories négatives de Locke et de Condillac, l'idéalisme funeste de Kant et de Hegel sont aussi représentés par de courts extraits, qui ne suffisent pas, ce me semble, pour rendre dangereux ce volume si plein, où tous les amis de la philosophie seront heureux de trouver réunies tant de richesses sur les plus nobles tendances de l'intelligence humaine.

— Nous recommanderons aux maîtres chrétiens un peu plus d'attention touchant l'édition donnée par le même professeur du traité de Cicéron *Des vrais biens et des vrais maux*, où nous n'aurions pas voulu trouver insérées, sans la moindre note critique, des pages de Montaigne et de Spinoza. Sauf cette réserve, ce volume, fort bien composé, nous paraît très-intéressant et très-utile. Il s'ouvre par une notice (vraiment insuffisante) sur l'épicurisme. Vient ensuite la traduction française des premiers livres du *De finibus*, avec des notes abondantes, quelquefois d'une certaine importance pour l'histoire de la philosophie ancienne. Parmi les *éclaircissements et extraits*, groupés à la suite et qui remplissent la plus grande partie du volume (p. 135-347), nous signalerons : l'épicurisme réfuté d'avance par Socrate (Xénophon) et par Platon, des fragments d'Aristote sur le bien et le bonheur et sur l'amitié, des extraits du traité de Plutarque : *On ne peut vivre heureux en suivant Épicure* (trad. Ricard), la critique de l'épicurisme par Épictète et Marc-Aurèle, enfin, d'assez longs morceaux du P. André (*sur l'amour désintéressé*), de J.-J. Rousseau (*Profession de foi du vicaire savoyard*), de Kant (*Critique de la raison pratique*), de Victor Cousin (*Du vrai, du beau et du bien*).

— Si nous avons joint une légère réserve à la recommandation méritée par cet utile recueil, nous serons plus sévères pour une autre édition du *De finibus*, préparée dans le même goût, par un professeur de la même école, M. Guyau. On dirait qu'il a voulu, laissant à son maître le soin de réunir, à la suite de la critique de l'épicurisme tracée par Cicéron, les autres critiques du même système faites par les philosophes anciens et modernes, se réserver la tâche de colliger les fragments les plus caractéristiques des défenseurs mêmes de l'épicurisme. Son but n'a pas été, certes, de favoriser la doctrine toujours séduisante et dangereuse de la morale du plaisir, mais de la faire mieux connaître pour aider sans doute à sa réfutation. Mais qui peut ignorer que le moyen est absolument sans proportion avec la fin, surtout dans un livre qui s'adresse à de jeunes intelligences à peine initiées aux études philosophiques ? — Si nous mettons de côté cette considération essentielle, nous ne refuserons pas à M. Guyau les éloges que mérite son double travail de critique et de compilation. Il a mis, en tête de ce volume, une analyse (qui est plus que cela) des

deux premiers livres du *De finibus*. « Nous croyons, dit-il, à propos des reproches faits à l'exposition et à la réfutation d'Épicure par Cicéron, qu'il serait possible de retrouver, sous le désordre réel ou apparent du *De finibus*, et de restituer en son entier la morale d'Épicure, ainsi que les arguments subtils par lesquels les stoïciens, les péripatéticiens et les académiciens y répondirent : c'est ce travail que nous avons essayé d'indiquer... » Ce n'est pas un travail achevé, en effet, mais tel qu'il est, il mérite l'attention, aussi bien que toute l'annotation et jusqu'aux têtes de chapitres ajoutées par le savant éditeur à la traduction des deux livres de Cicéron.

La plus grande partie du volume reste aux *Éclaircissements relatifs à l'histoire de l'épicurisme* (p. 135-390); et ces éclaircissements ne sont que des extraits. Il y en a de Diogène Laerce (sur Leucippe, Démocrite, Aristippe et Épicure), d'Épicure lui-même (lettres à Hérodote, à Pythoclès, à Ménécée, maximes), du poëme de Lucrèce (p. 204-290, trad. Lagrange et Blanchet), de Cicéron, de Sénèque, de Marc-Aurèle. Ces derniers sont plutôt cités pour l'exposition que pour la réfutation de la morale épicurienne. Vient ensuite l'épicurisme et l'*utilitarisme* des modernes, exposé par Hobbes, La Rochefoucauld, Helvétius, Saint-Lambert, Volney, Bentham et Stuart Mill. Curieux pandémonium de la morale de l'intérêt, qui, réuni au volume de M. Fouillée analysé tout à l'heure, fournirait une petite bibliothèque épicurienne et anti-épicurienne, commode et utile pour les recherches sur la critique et l'histoire des idées morales. Quant à confier indiscrètement à de jeunes élèves de philosophie, surtout à une époque où les systèmes de morale utilitaire reprennent crédit sur plus d'un point, ces longs extraits favorables à une doctrine si funeste, sans le correctif d'une réfutation, c'est un parti auquel pas un homme sage ne saurait s'arrêter. Ce livre restera donc entre les mains des maîtres, qui pourront y trouver des textes précis pour l'exposition des systèmes. Ils ne regretteront pas, d'ailleurs, que M. Guyau ait négligé le travail de réfutation qu'exigeait le système d'Épicure et de Lucrèce : il y a des points où il fera aussi bien de s'abstenir. Qu'on lise la note qu'il a placée, par distraction sans doute (car c'est à peu près la seule de ce genre), au bas de la page 265. Il s'agit de cette pitoyable assertion de Lucrèce que « nos membres n'ont pas été faits pour notre usage, mais qu'on s'en est servi parce qu'on les a trouvés faits. » L'annotateur a cru devoir contredire son auteur, mais en quel sens ! Lisez cette note, dont nous nous garderions de dérober un mot : « Sur ce point les théories scientifiques modernes contredisent Lucrèce et Épicure. L'organe n'a pas préexisté à la fonction et ne l'a pas produite; c'est, au contraire, la tendance à la fonction qui crée l'organe : on voit sans doute parce qu'on a des yeux, mais on a des

yeux parce qu'on a cherché à voir [et pourquoi a-t-on cherché à voir?]; l'être ne reçoit pas ses organes, il les fait, comme l'ouvrier l'instrument dont il se sert. » Voilà la Providence divine et le bon sens bien vengés! Et tels sont les sentiments religieux de certains maîtres accrédités pour achever la formation intellectuelle de la jeunesse française, par l'enseignement oral et par les livres!

— Nous sommes obligé de mettre les mêmes réserves à l'éloge que mérite l'édition, donnée par le même M. Guyau, des deux opuscules de Pascal prescrits, pour la classe de philosophie, par le dernier programme officiel. Ces deux textes réunis ne tiennent qu'une quarantaine de pages. Mais le volume a peine à contenir les extraits destinés à les éclaircir. A l'appui de l'*Entretien avec M. de Sacy*, le professeur du lycée Fontanes cite d'abord de très-longs extraits de cet immense chapitre des *Essais* de Montaigne intitulé *Apologie de Raimond Sebond* dont j'ai eu occasion de signaler ailleurs la tactique perfide et les négations déguisées en doutes. Un beau texte pour les méditations religieuses des jeunes lycéens! M. Guyau a placé à la suite divers extraits sur Pascal, tirés du *Port-Royal* de Sainte-Beuve, qui ne sont pas plus propres à relever et à fortifier leurs croyances. Mais la plus grosse partie du volume (167-398) se compose d'extraits *relatifs à l'histoire de l'idée du progrès*. Et voici les témoins qui déposent l'un après l'autre, dans cette enquête sur les variations de cette idée si ondoyante et si perfide : Lucrèce, Sénèque, Roger Bacon, Pic de la Mirandole, Rabelais, Fr. Bacon, Descartes, Pascal, La Bruyère, Leibniz, Fontenelle, Perrault, Vico, Turgot (210-251), Condorcet (252-291), Mme de Staël, Herder, Kant, Schelling, Hegel, Aug. Comte (329-373), petit texte, un extrait fort intéressant pour les jeunes positivistes de collége! Stuart Mill, Herbert Spencer. Toute une bibliothèque progressiste sous le plus petit format possible! Nous la recommandons très-volontiers aux lecteurs compétents ; il serait insensé de la mettre communément entre les mains de jeunes élèves. Au point de vue scientifique du choix des auteurs et des morceaux, il ne faudrait pas la croire complète; la plus frappante lacune, c'est l'absence de l'idée chrétienne et théologique du progrès. Que M. Guyau ne voie pas ici une réclame pour les conférences du P. Félix! Il y a une série de textes remarquables sur le progrès dans nos théologiens, depuis Vincent de Lérins jusqu'à Joseph de Maistre et au P. Newmann, dont les idées ne sont pas autant à dédaigner que notre docte éditeur pourrait le croire, puisqu'elles ont obtenu l'attention d'un des meilleurs juges en matière de philosophie, M. Ravaisson, qui n'en a pas, d'ailleurs, saisi la portée précise.

— Nous avons déjà fait connaître trois éditions scolaires des *Extraits* de la théodicée de Leibniz, et en rendant pleine justice à la science

des trois éditeurs, nous n'avons pu dissimuler de graves réserves en fait de doctrine (voir tome XIII, p. 313). Il importe cependant de ne pas confier aux jeunes philosophes de nos écoles un texte aussi mêlé de vérité et d'erreur que celui de Leibniz, sans le secours d'un commentaire rectificatif digne de toute confiance. M. Th. Desdouits nous le fournit. Sous des apparences modestes, son édition des *Extraits* de la *Théodicée* présente, dans l'introduction et les notes, tous les éclaircissements scientifiques, toutes les réfutations doctrinales qu'exige une sérieuse étude de cette œuvre capitale. Il n'est pas pour cela décidé que cette étude ait été judicieusement imposée aux candidats de baccalauréat ès lettres; mais enfin s'ils doivent aborder ce livre, mieux fait pour d'autres lecteurs, ils trouveront dans l'analyse et les notes de M. Desdouits un secours d'autant plus précieux, que l'excellent professeur du lycée de Versailles joint à la clarté de l'exposition et à la solidité de la science une foi religieuse aussi ferme qu'éclairée.

LÉONCE COUTURE.

THÉOLOGIE

L'Égypte et Moïse, première partie, par M. l'abbé VICTOR ANCESSI. Avec 9 planches. Paris, Ernest Leroux, 1875, in-8 de 153 p. — Prix : 10 fr.

Ce n'est pas sans raison que nous avons appliqué à la Bible le nom de livre par excellence. Si le fidèle y retrouve, avec la parole de Dieu, une règle infaillible pour la foi et les mœurs, l'historien, l'archéologue n'auront, pendant bien longtemps encore, qu'à feuilleter les pages du livre sacré pour y faire de nouvelles et nombreuses découvertes. C'est ce que nous prouverait, au besoin, une fois de plus, l'intéressante publication de M. l'abbé Ancessi. Grâce à ses mémoires sur les langues de Sem et de Cham, insérés dans les *Actes de la Société philologique*, l'auteur s'était acquis une place des plus honorables dans le monde savant. En démontrant (ce qui n'avait point encore été tenté d'une façon vraiment méthodique) la parenté de l'ancien égyptien avec l'hébreu et l'arabe, l'auteur, on peut le dire, avait fait faire un pas important à la question de l'origine du langage, et déterminé le mode de développement de ces racines sémitiques, si réfractaires à l'analyse, si différentes en apparence des racines de tous les autres idiomes connus. Aujourd'hui, notre auteur prend le texte du Pentateuque pour objet de ses recherches. Certains passages, spécialement ceux qui nous parlent du sacrifice des oiseaux, du costume sacerdotal chez les Israélites, étaient restés fort obscurs. M. l'abbé Ancessi a eu l'heureuse idée de chercher dans les monuments de l'Égypte la solution du problème. Aussitôt la difficulté s'est évanouie, et nous

pouvons dorénavant constater la ressemblance, sur tous les points, des usages religieux de la Judée avec ceux des riverains du Nil.

Hâtons-nous d'ajouter que l'auteur ne cesse de se montrer fidèle aussi croyant qu'érudit distingué. Il a grand soin de réfuter par avance certaines objections que des esprits hostiles pourraient prétendre tirer de son livre contre l'authenticité des livres saints. La Bible dit positivement que Dieu lui-même révéla à Moïse la forme des vêtements sacerdotaux. Comment donc se résoudre à voir, dans le costume des lévites une simple copie du costume égyptien? M. l'abbé Ancessi, que l'on nous passe cette expression, justifie parfaitement le bon Dieu du reproche de plagiat. L'éclat des cérémonies, les pompes extérieures constituaient certainement le moyen le plus efficace de rendre le peuple fidèle aux pratiques de la religion. Le souvenir des solennités égyptiennes restait, d'un autre côté, toujours présent à sa mémoire. C'est ce que prouve notamment l'histoire du *Veau d'Or*. Il fallait donc qu'Israël fût mis à même de comparer chaque jour la magnificence du culte de Jéhovah avec celui des déités de l'Égypte. Or, ce but se trouvait précisément rempli par l'affectation aux prêtres hébreux d'un uniforme analogue à celui des prêtres des bords du Nil, et dont il ne se distinguait que par un plus grand degré de magnificence.

Ce compte rendu ne donnera, malheureusement, au lecteur, qu'une faible idée de l'intérêt offert par l'ouvrage de M. l'abbé Ancessi. On nous affirme que l'auteur doit, sous peu, faire paraître un mémoire concernant le livre de Job. Nous ne pouvons qu'appeler de tous nos vœux la publication de ce nouveau travail, dans lequel seront traitées, et sans aucun doute élucidées, plusieurs des questions les plus importantes de critique biblique et d'archéologie sacrée.

H. DE CHARENCEY.

Das Kreuz Christi. Religionshistorische und kirchlich-archäologische Untersuchungen; zugleich ein Beitrag zur Philosophie der Geschichte (*La Croix du Christ. Recherches d'histoire religieuse et d'archéologie ecclésiastique, et contribution à la philosophie de l'histoire*), von Dr O. Zöckler, ordentl. Professor der Theologie zu Greifswald. Gütersloh, Bertelsmann, 1875, in-8 de XXIX et 484 p.

M. Zöckler, connu par quelques-uns des meilleurs commentaires publiés dans le *Theologisch-homiletisches Bibelwerk*, de Lange, nous donne, sur la croix de Notre-Seigneur, un livre complet, instructif, intéressant. Il commence par la bibliographie du sujet. Quoiqu'elle soit considérable et soit évidemment le résultat de longues reherches, elle a cependant des lacunes. Signalons, par exemple, dans la partie archéologique, l'omission du grand travail de M. Rohault de Fleury

sur *les Instruments de la Passion*, et, dans la partie mystique, l'omission du *Foot of the Cross*, du P. Faber.

L'ouvrage comprend sept chapitres, contenant l'histoire de la croix : 1° avant Jésus-Christ, comme signe de bénédiction et comme signe de malédiction ; 2° sur le Golgotha, d'après les Évangiles et d'après les témoignages apostoliques ; 3° avant Constantin ; 4° du temps de Constantin (le labarum) ; 5° au moyen âge (la croix considérée dans sa puissance, dans son culte, dans l'art chrétien, dans l'ascétisme, dans la théologie) ; 6° depuis la réforme ; 7° de nos jours. Treize appendices, non compris la bibliographie dont nous avons déjà parlé, traitent autant de questions curieuses, plus ou moins importantes, et se rapportant, de près ou de loin, à la croix : de l'usage du signe de la croix comme pur ornement sur les monuments antérieurs au christianisme ; opinions anciennes et modernes sur le sens symbolique de la croix ansée égyptienne ; le paradis, d'après les opinions anciennes et modernes ; réfutation de l'opinion que certains peuples manquent totalement de religion ; Jésus-Christ a-t-il pu être attaché à une croix à trois bras, sans sommet ; circonstances et détails du crucifiement ; exposition du passage de l'Épître aux Ephésiens, III, 18 ; défense de la croix contre Claude de Turin, par Amalaire, Dungal et Jonas ; le poëme de Hraban-Maur : *de Laudibus sanctæ crucis ;* Scott Erigène et Fulbert de Chartres, chantres de la croix ; les légendes sur le bois de la croix au moyen âge, etc. On voit combien l'ouvrage de M. le Dr Zöckler est complet et varié. La lecture en est très-attachante. Comme le dessin de toutes les formes de croix est donné dans le texte, il est très-facile de suivre les descriptions de l'auteur. Nous n'avons qu'un reproche à faire à ce livre, ce sont les idées protestantes qui le déparent pour nous, surtout dans le chapitre VI. Un traducteur catholique français, en élaguant ces idées, et en le modifiant selon le goût et les besoins de notre pays, pourrait en tirer un livre aussi solide qu'utile et instructif. Comme l'a dit saint Bonaventure, cité par M. Zöckler, la croix est toujours *flos aromaticus, fructus desideratus, frutex salvificus.* G. K.

La Science sacrée, par M. Berseaux, ancien professeur au grand séminaire de Nancy. Paris, Bloud et Barral ; Bar-le-Duc, typographie des Célestins, 1876, 4 vol. in-8 de 564, 722, 652 et 612 p. — Prix : 20 fr.

Le tome Ier de cet ouvrage se compose de deux livres ; l'un est intitulé : « Tout homme raisonnable doit être religieux » l'autre a pour titre : « L'homme religieux doit être chrétien. » Le tome IIe contient trois livres, dont voici les titres : « Tout chrétien doit être catholique. — La Trinité chrétienne considérée comme la raison dernière de ce qui est,

comme l'explication suprême du comment et du pourquoi des choses; — Le Dieu-Homme et la Vierge-Mère. » Le tome III comprend deux livres : « Le Dieu-Homme et la Vierge-Mère *(suite et fin)*.— Les sept sacrements considérés aux points de vue, philosophique, moral, social, traditionnel, liturgique et polémique. » Le tome IV contient deux livres, savoir : La suite du traité des sacrements (l'Ordre et le Mariage); — Les splendeurs du culte, ou le culte considéré dans son sujet, son objet, ses moyens, ses usages, ses pratiques et ses cérémonies. Dans les deux derniers volumes, l'auteur adopte généralement la forme oratoire, convenable pour un « Catéchisme de persévérance. » Les deux premiers volumes s'adressent à des lecteurs plus instruits, déjà initiés aux études philosophiques et théologiques.

Je ne m'arrêterai pas à relever çà et là quelques négligences de style et quelques expressions choquantes. Il suffirait de feuilleter chacun de ces quatre volumes pour être frappé de l'abondance des citations, soit d'anciens auteurs païens, soit de nos saints docteurs, soit de grands écrivains modernes. Parmi nos saints docteurs, saint Augustin et saint Thomas d'Aquin ont été spécialement mis à contribution; parmi les écrivains modernes, Bossuet, Bonald, Chateaubriand, de Maistre reparaissent le plus souvent. Pour les détails d'érudition, les *Annales de la philosophie chrétienne*, publiées par M. Bonnetty, et le *Dictionnaire encyclopédique*, traduit de l'allemand par M. l'abbé Goschler, sont les sources habituellement exploitées.

Le cartésianisme est condamné beaucoup trop sévèrement, à mon avis, par M. Berseaux (t. Ier p. 73). Suivant lui, « c'est de cette philosophie, *bien entendue* (sic), qu'est sortie et que sort chaque jour la lutte contre l'Église.... C'est le cartésianisme qui a produit Kant, Fichte, Hégel, Schelling !...

Les occupations administratives de M. l'abbé Berseaux l'ont empêché probablement d'étudier les erreurs anti-chrétiennes propagées depuis vingt ans, et surtout depuis une quinzaine d'années sous le couvert des sciences naturelles et des sciences historiques. En géologie, par exemple, les écrits de Cuvier, de Mgr Wiseman et de Marcel de Serres sont les plus récents qu'il paraisse avoir lus et dont il tienne compte. Ces écrits contiennent assurément des vérités inébranlables, que M. Berseaux a bien résumées ; mais quelques-unes de leurs thèses, reproduites par notre auteur ne paraissent plus soutenables.

Après avoir cité (t. Ier, p. 527) un passage de l'ouvrage de M. de Bonald sur la *Législation primitive*, M. Berseaux déclare que ce passage « est entaché de l'erreur de Baïus, de Quesnel, de Jansénius. » Un peu plus loin (p. 538), il accuse M. Auguste Nicolas d'avoir « reproduit l'erreur de M. de Bonald, et ainsi l'erreur de Baïus formulée dans les

propositions 23e et 24e. » Mais Baïus avait nié la gratuité de la grâce donnée au premier homme avant sa chute ; cette grâce, disait-il, était due à la nature saine et intègre. Le fondement de cette erreur consistait en ce que, selon Baïus, il n'y a pas de milieu entre la charité surnaturelle et la concupiscence vicieuse. Or, ni M. de Bonald, ni M. A. Nicolas, n'ont reproduit ces erreurs.

Ébloui par des aperçus ingénieux, profonds même, de M. de Bonald, M. l'abbé Berseaux a cru découvrir, dans les analogies du monde avec le mystère de la sainte Trinité, la clef de ce qu'il appelle la philosophie « altissime. » « Il faut nécessairement, dit-il (t. II, p. 435), entrer dans l'ordre d'idées que j'ai développées, si on veut faire de l'apologétique en grand, et comprendre, dans leur sens le plus profond et le plus élevé, les formules de l'orthodoxie. » L'auteur ne s'est-il pas énormément exagéré les avantages de sa théorie et les services qu'il croit avoir rendus à l'enseignement de la théologie, au point de vue de l'apologétique? Son enthousiasme lui a fait écrire des choses étranges, telles que celles-ci : « Le monde matériel correspond au Père : en effet, Dieu le Père représente l'être incréé, à son premier degré ; or, le monde matériel, lui aussi, est l'être créé, à son premier degré, car la matière, selon saint Augustin, est comme un milieu entre le néant et l'être... »

Après avoir signalé des choses que je regrette dans l'œuvre de M. Berseaux, je suis heureux d'en indiquer les parties les plus remarquables : dans le tome Ier, la réfutation du panthéisme (p. 35-119) et le chapitre intitulé : « la Bible n'est pas le résultat d'emprunts faits aux doctrines régnantes (p. 407-421) ; » dans le tome II, les huit chapitres où l'auteur prouve que l'humanité déchue était incapable de se relever elle-même (p. 631-787) ; dans le tome III, le chapitre intitulé : « Harmonies des sacrements avec les besoins généraux de l'humanité, » (p. 219-229) ; dans le tome IV, les trois chapitres relatifs à « l'origine divine du sacerdoce catholique ; » réfutation de quelques assertions de M. Guizot (p. 9-42) ; et quatre chapitres concernant le célibat ecclésiastique.

A. Ch.,
ancien professeur de théologie.

JURISPRUDENCE

Le Droit public et l'Europe moderne, par le vicomte de la Guéronnière, ancien ambassadeur de France. Paris, Hachette, 1876, 2 vol. in-8 de 468 et 440 p. — Prix : 15 fr.

Cet ouvrage, le dernier sorti de la plume de M. de La Guéronnière, et qui a paru quelques semaines avant sa mort, peut être regardé comme son testament public : on y retrouve les qualités et les défauts

de ce publiciste le plus brillant peut-être qu'ait fait surgir la période du second Empire, ce style élégant, remarquable par son abondance et sa correction, cette imagination vive et chatoyante qui saisit les questions par leur côté quelquefois plus théorique que pratique, mais toujours attrayant, enfin ce souffle patriotique qui contraste avec les tendances, hélas ! trop réalistes, de tant d'auteurs contemporains.

« Cette étude, dit M. de la Guéronnière, a été entreprise, en d'autres temps, à la suite de l'exposition universelle de 1867, lorsque la France, après avoir reçu le double hommage des rois et des peuples, semblait appelée à assurer, par ses exemples comme par ses efforts, la transformation économique de l'Europe. » Ces lignes nous montrent les illusions que M. de La Guéronnière partageait avec un petit nombre de fervents serviteurs de l'Empire, de ce gouvernement dans lequel certains mirages trompeurs pouvaient cacher à des imaginations comme la sienne les causes de décadence accumulées dans ses profondeurs.

Après avoir jeté un regard sur les transformations du droit public en Europe, dans les derniers siècles, notamment depuis la révolution française, après avoir traité successivement les principales questions de droit public agitées dans ces derniers temps, l'auteur, considérant les conditions actuelles du droit européen, les traités violés, les promesses méconnues, la force primant le droit, la violence se substituant partout à la liberté, en arrive à cette conclusion : « A l'heure présente il n'y a plus de droit public en Europe ! » Cette affirmation n'est que trop conforme à l'évidence et à la réalité de l'histoire contemporaine. Mais pourquoi le regard de l'écrivain se trouble-t-il si facilement sur les causes de ce fait ? pourquoi ne voit-il pas que les violations de l'heure présente ne sont que les conséquences pratiques des fausses théories et des défaillances qui ont caractérisé plus ou moins nos régimes politiques, défaillances dans lesquelles le dernier Empire a eu une si large part ?

Pour se convaincre de cette vérité : que le vague de ce qu'on a nommé les aspirations modernes ne saurait remplacer le solide terrain des principes, il suffit de parcourir le chapitre intitulé : *Rome et l'Italie.* L'auteur de la fameuse brochure : *Le Pape et le Congrès* qui, en 1860, a passionné l'Europe, devait être bien mal à l'aise pour apprécier l'influence qu'a exercée, au point de vue du développement du droit moderne, la politique de Napoléon III vis-à-vis de Pie IX ; en vain s'efforce-t-il de raconter les faits avec une apparente impartialité : malgré ses efforts, il ne réussit pas à tracer une page véridique : on ne trouve dans ce récit qu'un plaidoyer, qui consiste à laisser de côté tout ce que l'on ne veut pas dire, pour amuser le regard du spectateur en dissimulant les véritables agents derrière les agents secondaires.

Quel lecteur pourra juger sainement ce qu'on a nommé la question romaine avec des phrases comme celle-ci ? « Il (*Victor-Emmanuel*) a agrandi son royaume avec le territoire sacré du pape. Il a porté son trône et son parlement, et son commandement militaire et politique jusque dans Rome. Et la diplomatie de l'Europe l'y a suivi. *Il n'est pas venu à Rome, on l'y a conduit : c'est son parlement, c'est son pays libre qui l'a couronné au Quirinal.* S'il y reste avec un certain embarras, qu'on ne lui dise pas que c'est pour y opprimer deux cents millions de catholiques dans leur chef auguste : une telle pensée révolterait son âme, et c'est ainsi qu'au milieu de difficultés inextricables, d'une situation jusqu'ici insoluble, on a évité des périls qui, malheureusement paraissent encore inévitables. » Mais si ces périls sont inévitables (et qui songerait à le nier?), on ne les a donc pas évités. Alors, pourquoi cette constatation si sereine d'un résultat si déplorable ? En effet, ajoute l'auteur, « il n'y a pas d'illusions à se faire, la crise religieuse est menaçante, et, dans certains pays, elle prend déjà le caractère d'une persécution : la situation mal réglée du chef de l'Église est une des causes de cette crise. »

En d'autres termes, M. de la Guéronnière avoue que l'Europe et la civilisation souffrent par une cause qui est l'atteinte portée à la papauté. Ainsi, la droiture actuelle de cet esprit, meilleur que son milieu, que ses illusions et que son temps, lui fait pousser un cri d'angoisse. Il retrouve ici l'instinct du droit et de la vérité. Pourquoi donc n'en n'a-t-il jamais eu la perception nette et franche? pourquoi, en proclamant le droit, absout-il tous ceux qui l'ont violé dans la personne de Pie IX ?

Le but que poursuit la révolution dont M. de La Guéronnière est, comme tant d'autres, un agent plus ou moins conscient, est plus que suffisant pour nous donner la réponse. Quoi qu'il en soit, tout le livre de M. de La Guéronnière est dans ces contradictions ; on y retrouve trop souvent ce vague de la pensée toutes les fois qu'il s'agit de presser les principes et de les affirmer. Malgré son attrait, ce livre présente donc un péril qu'il convient de signaler. A la veille des crises qui nous menacent, une telle incertitude des âmes et des doctrines est notre plus grand malheur; de ce mal moderne, M. de La Guéronnière, esprit orné, intelligence supérieure, penseur hardi, nature loyale et sympathique, a été l'un des fauteurs inconscients, en même temps qu'il en est le reflet saisissant. C'en est assez pour justifier nos réserves sur cet ouvrage, malgré l'intérêt qu'il présente et le talent d'observation et de synthèse qui s'y fait jour.

Je ne veux pas dire que tous les jugements du publiciste y soient critiquables : au contraire, un bon nombre de ces pages sont empreintes d'un véritable esprit politique et philosophique : mais le critérium n'est

pas sûr, parce que la notion des vrais principes y fait défaut, et surtout parce que l'impartialité d'un juge y fait trop souvent place à la défense systématique d'un régime politique qui s'est visiblement condamné lui-même par ses propres actes. A. DE RICHECOUR.

Programme du cours de droit criminel fait à l'université de Pise, par le professeur F. CARRARA. Traduction française par PAUL BARRET, avocat. Paris, Maresq, 1876, in-8 de 450 p. — Prix : 8 fr.

Les travaux de l'éminent professeur de droit criminel à l'université de Pise, M. Carrara, ne sont pas inconnus en France. Une brochure éditée à Toulouse, en 1874, a déjà fait connaître dans notre pays la haute portée de l'enseignement du droit criminel à Pise, sous la direction de ce savant jurisconsulte.

Il a publié, en Italie, le programme de son cours de droit criminel; et c'est sur la quatrième édition de son livre, et sous ses yeux, que M. Paul Barret, avocat à la cour de Paris, vient de faire paraître une traduction française de cet important ouvrage.

Le volume que nous mentionnons ici n'est que la première partie de la théorie philosophique du droit de punir.

La science pénale est développée par l'auteur, en faisant toujours abstraction de ce qu'on a pu édicter dans les différents codes humains, et en tâchant de lire la vérité dans le code invariable de la raison. La comparaison des diverses applications du droit de punir, en usage chez les différents peuples, ne doit être qu'un complément de cette science.

Mais cette science, qu'est-elle dans son caractère propre? Selon l'auteur, trois faits la constituent : la violation de la loi par l'homme; la volonté de la loi que cet homme soit puni; la vérification de la violation par le magistrat, et l'application du châtiment: le délit, la peine, le jugement. En droit pénal, l'ordre des matières dépend de la nature des choses : il est inaltérable. Cette première partie, tout entière de théorie et de spéculation, est donc l'interprétation d'une loi éternelle et indéfectible, type suprême auquel doivent se conformer les opinions de tous les savants, et auquel doit obéir le législateur lui-même. Mais la science pénale, pour être complète, appelle une seconde partie pratique et positive : celle-ci consiste, quant aux jugements, à examiner dans chaque pays les procédures suivant lesquelles on les rend ; et, quant aux délits *in specie*, quels sont les notions et les rapports respectifs on lesesquels ils sont définis et mesurés par les lois existantes.

La science pénale, pour être complète, doit donc embrasser ce double aspect : d'abord l'étude de la loi éternelle et de l'immuable fondement du droit de punir; puis, en second lieu, l'interprétation de

la loi humaine et variable, autorité à laquelle tous doivent se soumettre tant qu'elle est en vigueur. La raison de l'obéissance à la première est la vérité : la raison de l'obéissance à la seconde est le précepte.

Ce volume nous présente la déduction philosophique des principes qui règlent les deux premiers des trois faits dont l'ensemble constitue la synthèse du droit pénal : la théorie du délit est la théorie de la peine. Les penseurs, les philosophes, les criminalistes trouveront dans ce livre un arsenal pour leurs méditations et leurs travaux. Le caractère abstrait de ces déductions les placent au-dessus de la portée du public ; mais l'élévation de ce travail fait honneur à l'école italienne, qui, s'inspirant des principes élevés de la philosophie romaine et des sources chrétiennes, en matière pénale, a su élever son enseignement universitaire à une hauteur qui confine aux principes communs à toute l'humanité. A. DE RICHECOUR.

Le nouveau manuel des conseillers de préfecture, par M. BRUN. *Troisième édition* augmentée d'un supplément et mise en rapport avec la législation actuelle et la jurisprudence jusqu'en 1875 inclus. Paris, Larose, 1876, 2 vol. in-8 de VII-410 et 452 p. — Prix : 15 fr.

Cet ouvrage contient le résumé par ordre méthodique de toutes les lois qui régissent les conseils de préfecture et déterminent les limites de leur juridiction. Ce résumé est accompagné des décisions par lesquelles, antérieurement à 1861, le Conseil d'État et les cours souveraines ont fixé le sens et l'interprétation de ces lois, de sorte qu'il offre à la fois les avantages d'un traité méthodique et d'un recueil de jurisprudence et peut être utile non-seulement aux conseillers de préfecture et aux administrateurs, mais encore à tous ceux qui tiennent à être fixés sur l'étendue de leurs obligations ou de leurs droits.

Malheureusement cette prétendue troisième édition ne diffère de la seconde, parue en 1862. que par l'addition d'un appendice, et, bien que depuis 1860, la jurisprudence du Conseil d'État « se soit sensiblement modifiée sur bien des points en même temps qu'elle s'enrichissait d'une immense quantité de décisions nouvelles, » aucun emprunt postérieur à cette date ne lui a été fait, et la publication d'un appendice de 42 pages qui contient, sans aucun commentaire, le texte même des lois faites de 1862 à 1876, ne saurait autoriser l'éditeur à annoncer, comme il le fait dans le titre que nous venons de transcrire, que cette *troisième édition* est « mise en rapport avec la législation actuelle et la jurisprudence jusqu'en 1875 inclus. » A. B.

SCIENCES ET ARTS

Morale et progrès, par Francisque Bouillier, inspecteur général de l'instructionse condaire. Paris, Didier, 1875, in-12 de IV-338 p.— Prix : 3 fr. 50.

Le sujet traité par M. Francisque Bouillier est de ceux qui passionnent encore un siècle revenu de tant d'illusions ; il implique, d'ailleurs, les plus graves problèmes de métaphysique, de morale, de psychologie, de politique et d'histoire. Malheureusement la doctrine du progrès a été presque toujours une déduction systématique de tel ou tel principe posé *a priori;* et, de nos jours surtout, la double tendance de l'idéalisme et du positivisme a fait du progrès continu de l'humanité une loi absolue, fatale, mathématique : erreur des plus funestes à tout progrès réel et durable, qui suppose une direction éclairée et vertueuse de l'activité libre.

M. Bouillier a bien saisi et bien réfuté le côté faux et funeste des théories sur le progrès nécessaire. Il a su démêler les conditions et les éléments du progrès dès le début de son livre, et montrer le point de départ de toute vraie doctrine sur ce sujet dans la liberté et la responsabilité humaines. Il a fait voir que le progrès total renferme trois éléments irréductibles l'un à l'autre : matériel, intellectuel et moral. Ce triple progrès suppose à la fois des conditions immuables dans les lois de notre nature, et des conditions variables dans l'exercice de l'activité. Tout cela est d'une justesse incontestable ; mais l'auteur n'a-t-il pas poussé à l'extrême une idée juste au fond, lorsqu'après avoir démontré que la supériorité matérielle et intellectuelle n'entraîne pas nécessairement la supériorité morale, il en conclut l'impossibilité de préférer raisonnablement, quant à la moralité, un siècle ou un pays à un autre ?

Il nous paraît évident qu'il y a là une analyse incomplète, qui projette ses obscurités sur plusieurs pages, d'ailleurs très-curieuses et très-instructives, concernant les jugements optimistes ou pessimistes portés par toutes les époques sur elles-mêmes, l'histoire de la querelle des anciens et modernes, etc. La vertu, le mérite ne sont que dans l'effort personnel, qui ne saurait résulter fatalement d'aucune condition matérielle ou intellectuelle, c'est vrai ; mais le milieu social et les autres éléments qui président à la formation morale des individus, sans déterminer rigoureusement aucun acte pris à part, déterminent sûrement une somme supérieure de moralité dans la masse, à proportion qu'ils sont plus favorables à l'ordre moral dans toutes ses manifestations. M. Janet a eu tort, en combattant sur ce point M. Bouillier, de lui supposer une vraie sympathie pour les imperfections sociales comme condition de la vertu (p. 127). Mais il a eu raison,

avec M. Caro, de lui reprocher son paradoxe sur l'impossibilité d'apprécier la valeur morale d'une époque. Il est vrai que leurs objections ont des côtés faibles que M. Bouillier a pu ruiner. Pourquoi M. Janet s'en tient-il à faire valoir le bien dans les actions instinctives? pourquoi M. Caro accorde-t-il qu'il y aura « moins de mérite » dans un milieu plus favorale à la moralité ? Il y a là une confusion : il fallait dire « moins d'occasions offertes au mérite exceptionnel, à l'héroïsme ; » mais il y aura sûrement, si les âmes sont mieux formées à la vie morale, plus d'efforts vertueux en tout genre, partant, dans toute la force du terme, « plus de mérite. »

On nous pardonnera notre insistance sur un défaut qui nous paraît avoir enlevé à ce livre une partie de l'ampleur, de la vie et de l'utilité qu'il pouvait avoir. Il n'aura d'autre portée que de réfuter les théories fatalistes du progrès et de recommander la liberté morale : c'est beaucoup, mais on avait le droit d'attendre davantage; il y avait, dans un livre sur le progrès moral, une large place toute marquée pour les facteurs sociaux de ce progrès. Je ne doute pas que beaucoup de lecteurs ne songent, malgré eux, en parcourant certaines pages de M. Bouillier, à des pages tout autrement expérimentales, pratiques, positives, dans le vrai sens du mot : je veux dire à celles de M. Le Play sur l'organisation de la famille et de l'atelier. A ce point de vue vraiment philosophique et vraiment vital, il aurait fallu faire à l'élément religieux une autre part que celle qui lui est faite dans *Morale et progrès.* M. Bouillier repousse constamment les données irréligieuses des philosophies négatives de ce temps ; il rejette en particulier, quoique avec trop peu de précision scientifique, la morale indépendante (p. 51-54). Mais il n'aborde pas, il semble presque ne pas apercevoir l'inévitable question des rapports de la religion proprement dite (qui n'est pas la religion naturelle) avec le progrès moral. Au reste, chaque fois qu'il est amené à toucher au domaine de la théologie, l'auteur fait voir, sinon une exactitude parfaite de doctrine et une appréciation rigoureusement équitable, au moins des intentions et une profession éloquente de respect (p. 303-308) que nous nous plaisons à reconnaître. Mais voilà toujours une lacune notable et qui ne peut s'expliquer que par un grave défaut dans la position générale du problème.

L'honorable maître retrouve tous ses avantages dans les chapitres polémiques où il montre que le progrès moral ne peut être un fait de simple hérédité (VIII), qu'il ne saurait se réaliser définitivement par le seul fait d'un état constitué en conformité avec la raison (IX), et surtout quand il combat l'idée du progrès séparée de tout élément moral par Buckle et par M. Littré (X). Il y aurait encore à louer hautement la pensée qui anime les derniers ou plutôt les

avant-derniers chapitres de l'ouvrage (le dernier offrant des conclusions exagérées sur l'impossibilité d'apprécier la valeur morale d'une époque) : la civilisation moderne, avec ses progrès matériels et la diffusion des lumières, n'est qu'un danger de plus pour l'avenir de l'humanité, sans l'éducation morale, sans la formation des mœurs et du caractère. LÉONCE COUTURE.

La Métaphysique en présence des Sciences. *Essai sur la nécessité d'une philosophie fondamentale,* par M. DOMET DE VORGES. Paris Didier, 1875, in-12 de VII-288 p. — Prix 2 fr. 50.

Malgré des lacunes et des imperfections incontestables, ce travail, d'un esprit à la fois très-versé dans les sciences positives et très-apte aux analyses profondes de la philosophie, mérite une sérieuse attention et une étude personnelle de la part des hommes voués à ces graves recherches. Le livre de M. Domet de Vorges est, d'ailleurs, par lui-même, un fait des plus intéressants : c'est une réhabilitation de la théorie scolastique des sciences, dans toute sa rigueur, ou peu s'en faut; et cette réhabilitaton ne vient pas d'une école ou d'une inspiration ecclésiastique quelconque, mais du travail pleinement indépendant d'un homme qui paraît surtout s'appliquer aux études physiques. Il est vrai que l'auteur avait été amené, il y a plus de vingt ans, à étudier la philosophie de saint Thomas d'Aquin, pour répondre à une question proposée par l'Académie des sciences morales et politiques, qui accorda une mention honorable à son mémoire. « Laïque et vivant dans le monde laïque, dit M. Domet de Vorges, j'ai été naturellement conduit à appliquer mes premières études aux idées qui préoccupent la société contemporaine, et il en est résulté pour moi la conviction que la philosophie du moyen âge bien comprise fournit des données tout à fait propres à faciliter la conciliation jugée si difficile aujourd'hui de la science et de la philosophie, de l'expérience et de la raison, de la matière et de l'esprit (p. II). » Cette conciliation résultera précisément du caractère éminemment positif des théories péripatéticiennes; il faudra, certes, abandonner les données reconnues fausses et les hypothèses *a priori* des scolastiques; mais leur méthode et les principes de leur métaphysique, qui sont « les principes essentiels de la raison humaine (p. VI),» doivent être rétablis dans la philosophie, pour la renouer à la science dont elle n'aura plus à rejeter ou à suspecter aucun résultat, aucune théorie sérieuse.

Tel est le beau programme dont l'auteur se flatte d'avoir au moins préparé la réalisation par cet « essai, » dont il nous paraît difficile de contester le caractère scientifique et le talent d'analyse. Mais une discussion de ces divers chapitres, si pleins et si concis, nous mènerait loin, surtout à propos de quelques points difficiles où M. de Vorges

non plus que les autres modernes scolastiques, ne paraît pas avoir atteint le vrai nœud de difficultés toujours pendantes. — Il suffira d'indiquer le plan général de l'ouvrage, en signalant quelques passages plus particulièrement dignes d'attention.

Les trois parties (*de l'origine des notions fondamentales*; *des conditions métaphysiques de l'être; de Dieu*) correspondent à peu près à la logique, à l'ontologie générale, à la théodicée des cours de philosophie, en restreignant pourtant la logique à la théorie des idées et des principes nécessaires, et en ajoutant à l'ontologie générale les questions les plus importantes de ce que l'école appelait *physique*. — Dans la première partie, l'auteur expose très-nettement la doctrine scolastique sur l'origine et la formation des jugements universels à partir des connaissances particulières et concrètes. Il abandonne l'école, en établissant une différence essentielle entre la sensation et la perception sensible; et, sur ce point, nous croyons bien qu'il est dans le vrai, ou du moins sur la voie de l'analyse la plus exacte, mais il lui faudra combler une lacune, en montrant que, malgré l'intermédiaire de la sensation, la perception sensible proprement dite (celle du tact) porte son caractère intrinsèque de certitude objective, inaccessible aux objections idéalistes. Les dernières pages de cette première partie nous paraissent, au contraire, pécher, comme tous les manuels néoscolastiques de ce temps, par une explication inexacte de la *nécessité* proprement dite, appartenant aux principes, et qui ne peut leur venir, même avec le secours de l'abstraction, des vérités particulières prises dans l'expérience.

Ce défaut, s'il est réel, n'a pu être sans influence, soit sur l'idée générale de la métaphysique donnée par M. de Vorges dans sa remarquable *introduction* (p. 1-8), soit sur sa troisième partie, qui traite de *Dieu*. Il y a peut-être trop peu d'élan et de largeur dans ces dernières évolutions de la philosophie atteignant son dernier terme, l'infini. Quoi qu'il en soit, la modestie, à ces hautes sphères, est de bon exemple; la timidité même a son excuse, d'une part, dans les naufrages sinistres d'un spiritualisme audacieux ; d'une autre, dans la prédominance aujourd'hui tyrannique de l'esprit positif, qui n'accepte aucune connaissance scientifique de l'infini. Nous ne ferons pas d'autre remarque sur la troisième partie, qui est d'ailleurs bien courte, et où à peu près tout nous paraît à la fois louable et insuffisant.

La seconde partie est de beaucoup la plus approfondie et la plus satisfaisante, non que les détails contestables y soient moins nombreux (c'est plutôt l'inverse), mais l'analyse et la discussion y sont presque toujours poussés fort loin. Les premiers chapitres où sont étudiés les forces qui se manifestent dans l'univers seront lus partout avec fruit. L'auteur dégage la vie des phénomènes physiques et chimiques qui la

manifestent; il fait aux théories comtemporaines, y compris le darwinisme, toutes les concessions, non-seulement nécessaires, mais possibles, et, loin de perdre par là un pouce de terrain, il ne revendique et ne démontre que mieux le principe vital, sans lequel il n'y a pas d'évolution et qui ne peut être l'évolution elle-même. Cette judicieuse analyse le conduit à reconnaître au moins cinq classes de faits (p.179) absolument irréductibles les uns aux autres, ce qui ruine « l'hypothèse matérialiste de l'unité de la matière et de la force. » Il ne s'arrête pas là, et plusieurs chapitres sont consacrés à la difficile étude de la *composition des corps* ou de l'essence de la matière, et des problèmes métaphysiques qui s'y rattachent. Ici, nous flatterions M. Domet de Vorges, ou nous nous flatterions nous-même, si nous disions que toutes ses réfutations et toutes ses démonstrations nous ont paru sans réplique ou sans obscurité. Mais les esprits sérieux voudront y voir par eux-mêmes, et nous n'avons pas besoin de leur recommander davantage ce remarquable travail. LÉONCE COUTURE.

Quatre années en Océanie, *histoire naturelle de l'homme et des sociétés qu'il organise*, par ANT. ED. FOLEY, docteur-médecin. Paris, J.-B. Baillière. 1866-1876. 2 vol. in-8 de 300 et 370 p.; avec 5 pl. — Prix : 14 fr.

« Le Progrès est le développement de l'Ordre. » Ce mot, emprunté à Auguste Comte, sert d'épigraphe à l'ouvrage, et suffit à indiquer, sinon le guide que l'auteur a suivi, du moins dans quelle direction il a laissé divaguer sa rêverie. M. le Dr Foley est, en effet, de ceux qui voient dans les sauvages les plus abjects l'image de ce que furent nos ancêtres. Pour lui « l'homme est *un* et d'une organisation telle qu'il ne peut vivre sans grandir physiquement aussi bien que mentalement; grandir sans s'améliorer; et s'améliorer sans embellir (t. II, p. 3). » Aussi va-t-il chercher les premiers chapitres de l'histoire des sociétés parmi les Papous les plus dégradés de la Nouvelle-Hollande, non sans faire même plus d'un emprunt à « la vie privée, domestique, civique et politique des chiens sauvages de l'Australie heureuse (p. 189 et suiv.) » Nous ne suivrons pas l'auteur dans ses capricieuses digressions sur les divers états de la « variable végétative océano-papoue » de notre espèce. Nous croyons d'ailleurs qu'il aura réservé, pour les tomes suivants, tout ce que ses carnets de voyages pouvaient renfermer d'intéressant. Mais si l'œuvre est souvent indigeste, parfois nauséabonde, la doctrine dont elle relève ne saurait être trop combattue.

Suivant la théorie de l'évolution, la morale et la religion sont dans un perpétuel devenir; l'homme se les fait à lui-même, à mesure qu'il s'avance dans la voie du progrès. Fille de l'orgueil, cette vieille erreur a rencontré de nos jours un puissant auxiliaire dans le transformisme. Après avoir dit que le plus infime des organismes, par une adaptation

spontanée au milieu ambiant, s'est peu à peu transformé au point de produire tous les êtres jusqu'à l'homme même, on a été conduit à penser que le sens moral et le libre arbitre ne sont que les dernières créations de cette lente évolution. Sans discuter ici cette théorie, on peut au moins répondre à nos modernes sceptiques que, pour échapper ainsi au surnaturel en niant que l'homme par privilége ait reçu en don la nature spirituelle, ils invoquent, en fait, un miracle mille fois plus étrange. Qu'une chaîne de filiation ininterrompue relie en effet tous les êtres dans une seule série qui n'admette ni sauts, ni hiatus, alors chaque grain de cette poussière que le vent soulève dans nos rues est un terme de cette série. Chacune de ces cellules vivantes, d'où sortira un microphyte, un animalcule ou un ferment putride, doit contenir en outre le germe intellectuel et moral qui, après un progrès séculaire, s'épanouira pour devenir Platon ou Descartes, bien plus encore saint Vincent de Paul ou une Fille de la Charité.

Sans doute, nos efforts doivent tendre à réaliser le progrès social; mais on a singulièrement abusé du mot. Les merveilleuses inventions que le génie de l'homme a enfantées de notre temps, ont grisé sa vanité. Il a cru que la loi morale était aussi son ouvrage, et qu'il lui était loisible de la perfectionner. Là est l'erreur funeste. Dans l'ordre matériel, à la vérité, le progrès s'accomplit par la découverte de conceptions ou de faits nouveaux ; et l'histoire des sauvages peut souvent nous aider à comprendre comment nos ancêtres ont conquis leur pouvoir sur la nature. Mais, dans l'ordre moral, le progrès consiste seulement dans la meilleure pratique des vérités connues. Il n'a rien été ajouté par les sages à la loi suprême révélée par Dieu au premier homme, interprétée par Notre-Seigneur Jésus-Christ. L'histoire est unanime sur ce point : les conquêtes de l'industrie humaine suivent une marche continue ; mais la culture morale ne présente nulle part cette croissance progressive, fatale, ininterrompue que suppose la doctrine positiviste. Au contraire, pour les sociétés, comme pour les individus, l'oubli de la loi de Dieu entraîne toujours la déchéance ; et les peuples corrompus s'abaissent ou disparaissent entre les nations, comme s'évanouissent aussi entre les hommes ceux que le vice a déclassés. Ainsi le progrès social n'est que le libre développement, dans les intelligences et dans les cœurs, de la vérité morale, immuable et révélée, et ce ne sont pas les Papous dégradés et abêtis par le manque de nourriture, ni même les chiens sauvages, malgré leurs vertus, qui peuvent nous apprendre l'origine de la morale et la loi des sociétés.

A. Delaire.

Recueil de statuts et de documents relatifs à la corporation des tapissiers, de 1258 à 1875. Réflexions concernant cette corporation, par l'auteur, J. Deville, président de la Chambre syndicale. Paris, imp. Chaix, 1875, in-8 de 408 p.

Ce livre a l'avantage, qui n'est point sans valeur, d'être écrit par un homme compétent : « Entré en apprentissage en 1840, dit l'auteur, j'ai depuis passé par tous les échelons de notre industrie ; apprenti, ouvrier, commis, patron, membre de la chambre syndicale, et enfin, grâce à la bienveillance de mes collègues, président de cette même chambre. » Arrivé à cette haute position, M. Deville a eu l'heureuse idée de recueillir et de réunir les documents relatifs à l'histoire de sa corporation ; ils forment la plus grande partie de son livre (380 pages). Le premier de ces documents est la préface d'un recueil, imprimé en 1756, retraçant avec beaucoup d'érudition l'histoire des « marchands tapissiers. » Ils composaient une des corporations les plus nombreuses et les plus anciennes de la ville de Paris, formée elle-même par l'accession successive de six communautés distinctes à l'origine et ayant eu des statuts et règlements particuliers ; ces communautés étaient celles : 1° des *tapissiers hautelissiers ;* 2° des *tapissiers sarrazinois ;* 3° des *tapissiers nostrez ;* 4° des *tapissiers courtepointiers ;* 5° des *courtepointiers ;* 6° des *coustiers.* Dès 1301, les deux premières s'étaient réunies et avaient adopté un statut commun ; la fusion définitive de toutes les communautés en un seul corps s'opéra en 1636. Les tapissiers avaient aussi leur confrérie où l'on honorait spécialement sainte Geneviève, saint Sébastien, saint Louis, roi de France, et saint François d'Assise, patrons des différentes communautés que nous venons d'énumérer. Au dix-huitième siècle, saint Louis est le principal patron de la confrérie.

Les documents qui suivent sont nombreux et bien choisis : statuts d'Etienne Boileau, statuts de 1622, lettres-patentes de 1656 et 1719, arrêts et sentences de diverses dates, « liquidation des communautés de tapissiers, de la ville et faubourgs de Paris » (1719), édit de 1777 qui marque l'agonie de ces vieilles communautés, « état des tableaux qui, en conformité de l'arrêt du 22 juillet 1726 ont été fournis depuis le 1er janvier par différents peintres de l'Académie pour être exécutés dans la manufacture royale de Beauvais » (document inédit), estimation des tapisseries du château de Fontainebleau (1780), la table du commissaire Dupré indiquant les pièces concernant les tapisseries déposées aux Archives, etc.

M. Deville ne s'est pas arrêté à la Révolution ; il nous donne le règlement de la Société de secours mutuels de Saint-François, fondée en 1818, les statuts de la chambre syndicale établie en 1868 et ceux du comité de patronage des apprentis de 1873 ; ces documents permettent

au lecteur de faire avec les règlements anciens des comparaisons très-intéressantes.

La seconde partie comprend les « réflexions de l'auteur; » là nous nous trouvons en face d'un des plus grands problèmes qui se posent devant notre société moderne : la question ouvrière. M. Deville se prononce énergiquement contre la participation de l'ouvrier aux bénéfices du patron; il incline à prendre quelque chose aux anciens statuts de la corporation; parlant des conditions imposées jadis aux ouvriers (brevet d'apprentissage, etc.), il ajoute : « Les patrons n'emploieraient que les membres de la communauté sachant leur métier; la famille, la corporation serait reformée, elle gagnerait pour sûr en force, en capacité, en réputation; mais que deviendraient les principes de liberté proclamés en 1789, dont on a abusé, il est vrai, mais qui, aujourd'hui, sont admis par tous et pour tous, nationaux ou étrangers? » En tout cas, il conseille l'étude des vieux règlements : nous sommes d'accord sur ce point. Tout est à louer dans les quelques pages où il étudie le côté artistique de sa corporation; elle a derrière elle un glorieux passé dans l'art français, et il appartient à son président de le lui rappeler. Mais, nous ne l'ignorons pas, elle a malheureusement à lutter contre le mauvais goût du siècle et contre la profusion de ces produits de bazars qui envahissent les étalages et fascinent par leur bon marché apparent les yeux de la foule. M. Deville termine son livre en traçant à la chambre syndicale cette double mission qu'elle doit remplir : « La première celle de stimuler la capacité, l'honnêteté, la confraternité chez tous les membres de sa corporation; la seconde, celle d'expertiser les mémoires sujets de désaccord, de concilier les parties, acheteurs et vendeurs. »

J'ajouterai que ce volume reproduit en chromolithographie les bannières des tapissiers de Paris, Bordeaux, Tours et Lyon, et je souhaite de voir chaque corporation posséder ainsi son recueil, qui serait le livre d'or de l'industrie française. J.-M. Richard.

L'Enquête parlementaire sur les conditions du travail en France, conférences ouvrières, par Léon Rostaing. Vienne, Savigné, 1875, in-8 de 430 p.

L'auteur, suivant l'ordre indiqué dans les trois questionnaires officiels, a disposé les matières en quinze chapitres : *Hygiène, habitation, alimentation, institutions de prévoyance, associations syndicales, salaire, suppléments de salaire, participation des ouvriers aux bénéfices, durée du travail, chômages, coalitions, éducation, instruction, repos du dimanche, cercles et corporations.*

En traitant de l'*hygiène*, l'auteur eût bien fait de résumer des statistiques navrantes établies par les médecins sur la dégénérescence et

l'infécondité des populations de France ou d'autres pays (les États-Unis, par exemple). A propos de l'*habitation*, pourquoi ne pas mentionner la nécessité *urgente* de reléguer l'industrie loin des grandes villes, autant que faire se pourra? Parmi les faits intéressants énumérés sur l'*alimentation*, l'auteur eût pu citer celui-ci : au lendemain du jour où la Compagnie d'Orléans a ouvert un buffet à ses ouvriers des ateliers d'Ivry, le nombre des malades a été réduit d'un quart. Sans compter que les cabarets d'alentour se sont trouvés en partie fermés : les ouvriers ayant pris goût à acheter, à l'économat de la Compagnie, café ou chocolat pour se donner des soirées de famille. — Les *institutions de prévoyance*, et surtout les sociétés de secours mutuels, reçoivent un éloge mérité de la part de M. Rostaing. C'eût été le lieu de traiter à fond, au double point de vue de la législation et des assurances, la question des *indemnités pour mort ou blessures*.

Salaire ! — En présence de la terrible équation de l'offre et de la demande, « rien de plus efficace que le régime du patronage, lequel (dit M. Le Play) se reconnaît surtout à une permanence de rapports entre patrons et ouvriers. Que le patron se garde, aux époques de prospérité, d'accroître à tout prix sa production, etc. » — Nous regrettons de ne pas voir rappelés ici deux excellents moyens d'affermir les rapports de l'ouvrier et du patron : 1° (selon le conseil donné précisément, je crois, par M. Le Play) engager les ouvriers pour une longue durée, un an, par exemple, en telles industries ; 2° (à l'exemple de M. Harmel) engager les familles tout entières, hommes, femmes, et enfants, et, lorsqu'on renvoie un des membres, renvoyer la famille.

Supplément de salaire : paye à la journée ? ou paye à la tâche ? — Admiration un peu excessive, selon nous, pour le second système. En général, le *marchandage*, ce débat continuel des prix entre l'ouvrier et le patron, est assurément, pour tous les deux, un encouragement à l'esprit d'invention et à l'énergie ; mais, l'abus de cette méthode n'offre-t-elle pas des inconvénients moraux ? D'ailleurs, ne fait-elle pas injustice aux vétérans et aux invalides de l'atelier ? et n'est-elle pas un excitant pour l'activité fébrile de la jeunesse ?

Durée du travail : M. Rostaing affirme le droit que la société possède d'empêcher que les patrons ne surmènent leurs ouvriers. « En Angleterre, dit-il, Mgr le comte de Paris cite vingt *factories acts*, ou lois intervenues dans le but d'améliorer le sort des enfants et des femmes employés dans l'industrie ; et le législateur, malgré tout le respect dont il entoure la liberté individuelle, ne compte pas s'arrêter en cette voie de la réglementation.

L'ouvrage contient des réflexions judicieuses sur les chômages et sur les coalitions. — Et enfin, il considère, au point de vue élevé du

chrétien et du parfait catholique, l'*éducation*, l'*instruction*, le *repos du dimanche* et les *cercles ou corporations ouvrières*. — Nous ne partageons peut-être pas absolument toutes les opinions de l'auteur sur ce dernier sujet ; nous pensons qu'on a beaucoup trop confondu jusqu'ici, parmi les catholiques, l'idée déterminée d'une corporation catholique avec l'idée multiple et féconde de l'association catholique.

Parvenu au terme de notre tâche, nous exprimons un vœu : c'est que l'auteur étende et complète cet excellent travail ; c'est qu'il transforme son livre en un *Dictionnaire d'économie sociale :* c'est qu'il résume ainsi l'histoire et la description de tout ce qui a été fait en France, et surtout qu'il nous expose les conceptions et les œuvres des catholiques de la Belgique, de l'Angleterre, de l'Allemagne et des États-Unis. — Ainsi faisant, M. Léon Rostaing rendra encore un éminent service.

EM. DESMOUSSEAUX DE GIVRÉ.

Memorials of Millbank and chapters in Prison History, by ARTHUR GRIFFITHS. London, Henry S. King and C°, 1876. 2 vol. in-8.

M. Griffiths est un ancien capitaine au 63me régiment d'infanterie anglaise qui, mis à la demi-solde, a demandé et obtenu l'emploi de gouverneur-adjoint de la prison de Millbank. Comme beaucoup d'hommes de guerre, après avoir manié l'épée, il a éprouvé le besoin de manier la plume, et n'ayant pas grand'chose à dire sur son régiment, il a raconté les fastes de sa prison. Le moment est bien choisi pour cette publication, car, dans peu de temps, le célèbre pénitencier aura disparu, et son personnel aura été transféré dans le nouveau local qu'on construit en ce moment sur la vaste lande appelée *Wormwood Scrubs*. Millbank compte à peine un demi-siècle d'existence, mais de sa fondation date une nouvelle ère dans l'histoire des prisons anglaises, une révolution dans le système pénitentiaire de la Grande-Bretagne. Le célèbre philanthrope Howard avait exhalé ses gémissements sur l'état des maisons de détention de son pays, véritables sentines de corruption morale et physique; il avait exploré le continent et avait été favorablement impressionné par ce qu'il avait vu en Flandre, notamment par la maison de force de Gand. A son retour en Angleterre, il s'efforça de faire construire des pénitenciers sur ce modèle. Le duc de Richmond, lord lieutenant du comté de Sussex, prêta l'oreille à ces suggestions et s'en trouva bien. Comme il arrive souvent en Angleterre, des particuliers prirent l'initiative de la réforme. Le célèbre Jérémie Bentham eut le premier l'idée de construire ce qui devait être plus tard le pénitencier de Millbank. Mais ce ne fut qu'une vingtaine d'années après qu'il eut soumis ses plans au gouvernement que l'État prit à son compte le projet et l'exécuta. Il faut lire, dans le livre du capitaine Griffiths, toutes les péripéties

par lesquelles passa la fondation de la prison : elles rappellent le fameux *Tantæ molis erat* de Virgile. Enfin le 27 juin 1816, le premier pentagone étant prêt — l'établissement entier se compose de six corps de bâtiments de forme pentagonale disposés en cercle autour de la chapelle, — trente-six prisonniers de Newgate y furent amenés. Peu à peu, et au fur et à mesure que l'édifice entier se complétait, il recevait de nouveaux pensionnaires : une partie étant destinée aux hommes, l'autre aux femmes. Auparavant, les prisonniers étaient entassés les uns sur les autres, chargés de fer, livrés à l'oisiveté, exploités enfin par leurs geôliers qui entreprenaient de les nourrir à forfait : on essaya d'un régime contraire. Dans la nouvelle prison, les détenus avaient des cellules séparées, du moins pendant la nuit, et pendant le jour ils devaient se livrer à un travail rémunérateur à la fois pour eux et pour l'établissement. On voulut essayer de l'influence que la persuasion et les bons conseils pourraient exercer sur les natures perverties. Le livre du capitaine Griffiths nous apprend que le résultat fut tout l'opposé de ce qu'on attendait. De nombreuses révoltes attestèrent la difficulté d'établir le règne de la discipline parmi les criminels : une seule femme, Julia Newman, faillit rendre fous le gouverneur, l'aumônier et la matrone. Passant d'un extrême à un autre, l'administration veilla avec un soin excessif sur le bien-être des détenus ; leur nourriture devint presque luxueuse, à tel point qu'on disait en plaisantant que le gouverneur de Millbank n'aurait pas de précautions à prendre pour empêcher ses prisonniers de s'enfuir, que sa seule difficulté serait d'écarter les candidats trop nombreux qui solliciteraient l'honneur d'être admis dans son établissement. Malgré cette plaisanterie, et quoique la prison ressemble à un labyrinthe (un vieux gardien qui avait blanchi dans ses murs ne retrouvait son chemin qu'en traçant de loin en loin des signes à la craie), les tentatives d'évasion occupent un chapitre assez long dans l'ouvrage du capitaine : la fuite et la capture de Punch Howard forment un épisode des plus dramatiques, et digne de Harrison Ainsworth. Nous recommandons aussi les deux chapitres consacrés aux principaux détenus qui ont honoré Millbank de leur présence : on lira avec intérêt les hauts faits de l'Honorable et Révérend ***, de la belle Louisa M. et de la séduisante Emily L. Le livre du capitaine Griffiths abonde en faits ; ils ne sont pas toujours disposés avec art, mais ils sont scrupuleusement exacts. Le brave officier a tenu à faire voir qu'il savait le français et il emploie le mot « eseroc. » Pourquoi avoir recours à une langue étrangère ? les Anglais sont, sous ce rapport, très-riches, et possèdent en grande variété et la chose et le mot pour l'exprimer.

F. de Bernhardt.

BELLES-LETTRES

Histoire de l'origine des inventions, des découvertes et des institutions humaines, par D. Ramée, architecte et auteur de l'*Histoire générale de l'architecture*. Paris, Plon, 1875, gr. in-8 de VIII-590 p. — Prix : 8 fr.

En lisant l'indigeste compilation de M. Ramée, je me suis souvenu du mot de l'antiquité : *Un grand livre est un grand mal.* Dans cette prétendue *Histoire de l'origine des inventions, des découvertes et des institutions humaines*, les choses inutiles abondent et les inexactitudes dépassent toute mesure. Parmi les cinq cent soixante-deux articles dont se compose l'ouvrage, il en est bien peu qui vaillent la peine d'être consultés. Avant de prouver, par quelques citations, combien certains passages de ce gros et vide volume sont insignifiants, combien certains autres passages sont erronés, j'adresserai au recueil tout entier un grave reproche : l'auteur ne daigne jamais indiquer les sources où il a puisé. Pas une seule référence dans ces 590 pages! Il faut croire M. Ramée sur parole, même, sans doute, lorsqu'il affirme que la « confession auriculaire a été introduite par le pape Léon Ier, en l'année 450, » alors que chacun sait (y compris les enfants qui vont au catéchisme) que l'existence de la confession auriculaire, antérieurement au pontificat de saint Léon, est attestée par les plus irrécusables témoignages. Un recueil où n'est pas formellement signalée la provenance de chaque renseignement, doit, par cela seul, être déjà frappé de suspicion. Mais dans quel discrédit un tel recueil ne tombera-t-il pas, quand on aura constaté que l'auteur donne, tantôt des informations aussi instructives que celle-ci (p. 4) : « Primitivement, les accouchements se faisaient par les sages-femmes, » et tantôt des informations aussi exactes que celle-là (p. 170) : « Le sieur de Pibrac a publié en 1666 : *Quatrains*, avec la traduction latine en autant de distiques. » En 1666, le sieur de Pibrac, comme l'appelle M. Ramée, avait une excellente raison pour ne pas publier des quatrains : c'est qu'il était mort depuis quatre-vingt-deux ans (27 mai 1584), dix ans après avoir fait paraître le petit livre (1574) qui devait avoir plus de cinquante éditions. Si M. Ramée ne connait pas l'époque où a vécu un des hommes les plus célèbres du seizième siècle, que connaît-il donc, et pourquoi s'avise-t-il de traiter avec tant d'assurance *de omni re scibili?* Veut-on avoir une idée de sa compétence en géographie? Il en est encore, après tant de travaux qui ont renouvelé l'histoire de la poudre à canon et de l'artillerie, à placer en Auvergne la forteresse de *Puy-Guillaume* (lisez *Puyguilhem*), devant laquelle, d'après le document mémorable mentionné par Du Cange, le canon retentit en 1338, forteresse qui était située en Péri-

gord. Mais on peut ne pas posséder à fond l'histoire et la géographie, et briller dans d'autres parties. M. Ramée, qui est architecte, doit être très-versé dans tout ce qui touche à l'archéologie, et, par conséquent, savoir sur le bout des doigts la biographie des antiquaires fameux. Il en est un, Édouard Corsini, qui a laissé un grand nom. M. Ramée, trébuchant dès les premiers pas (p. 1), nous apprend que Corsini « a écrit, sur les abréviations grecques, un volume in-folio, Florence, 1709. » L'auteur des *Fasti attici* aurait, à ce compte, été singulièrement précoce, car, comme il naquit en octobre 1702, il aurait eu sept ans à peine quand aurait paru son in-folio, assurément plus haut que lui. C'eût été le cas de dire que cet enfant-prodige était savant jusqu'aux dents... de lait. Dans toutes les questions d'histoire littéraire et de bibliographie, il advient à M. Ramée quelque mésaventure, comme on peut le vérifier en lisant les chapitres *anacréontiques* (*vers*), *anecdotes*, *anthologie*, etc. Je tiens à citer en entier l'article relatif aux *Mémoires* (p. 322) : « Catégorie d'ouvrages historiques écrits par Philippe de Comines, et qu'on fit paraître en 1523 sous ce titre : *Mémoires de Philippe de Comines.* Ils contiennent les règnes de Louis XI et de Charles VIII, de l'année 1464 à l'année 1498. Depuis, il y a eu une avalanche de *Mémoires.* » Malheureusement, pour l'origine indiquée par M. Ramée, la première édition des récits de Commynes ne portait pas le titre de *Mémoires*, mais bien celui-ci : *Chronique et histoire faicte et composée par feu messire Philippe de Comines... contenant les choses advenues durant le règne du roy Louys XI*e (1524 et non 1523). Cette édition ne contient que les six premiers livres, et s'arrête à la mort de Louis XI, en 1483. Ce fut seulement en 1552 que l'ouvrage de Commynes fut intitulé : *Mémoires* (Paris, Galliot du Pré). On voit qu'il n'y a guères que trois bonnes erreurs dans les quatre lignes que M. Ramée consacre aux *Mémoires.* Le style de M. Ramée n'est pas de meilleur aloi que son érudition : il ne craint pas de dire, par exemple (p. 87), au sujet de Malthus, l'inventeur des bombes : « Il les employa *en premier* au siége de la Molte, en Lorraine, » et (p. 464) : « Jean de Bonnefons, avocat, mort en 1614, *inculqua au* rondeau la pureté de la langue. » Restons-en là, sans nous demander quel est le funeste professeur qui a pu *inculquer* à M. Ramée la corection et l'harmonie de son français.

T. DE L.

Corneille inconnu, par JULES LEVALLOIS. Paris, Didier, 1876, in-8 de XIV-384 p. — Prix : 7 fr.

On pourrait croire, à l'appel du titre de cet ouvrage, qu'il s'agit ici de révélations inédites et de documents nouveaux, venant changer le cours des idées généralement admises sur l'histoire de la vie et des ouvrages de notre grand tragique. Il n'en est pas ainsi, et plus d'un

curieux éprouvera en le parcourant, une première déception, qui ne tardera pas à se transformer, par la lecture, en une fort agréable surprise. En étudiant attentivement les œuvres de Pierre Corneille pendant les tristes loisirs de la guerre, M. Jules Levallois fut frappé de voir combien de beautés spéciales et d'indications précieuses pour un biographe contiennent une foule d'ouvrages divers auxquels on attache habituellement peu ou point d'attention, tout attiré qu'on est par les beautés consacrées et classiques de l'auteur du *Cid*, d'*Horace*, de *Cinna* et de tant d'autres chefs-d'œuvre. Or, si l'on ne veut considérer dans Corneille que ses œuvres principales, celles de sa forte maturité, sans tenir suffisamment compte de celles qui ont précédé ou de celles qui ont suivi, on se place dans des conditions très-défavorables pour comprendre et pour apprécier le caractère essentiel de son génie, dont on fait une énigme, quelque chose de prodigieusement anormal, et, selon l'expression de M. Levallois, une sorte de monstre intellectuel. Comment expliquer, en effet, cette soudaine supériorité dans l'art, succédant chez le même écrivain à une médiocrité déplorable pour aboutir rapidement à une entière décadence? C'est cependant ainsi, « comme un éclair perdu entre deux obscurités également profondes » que la légende cornélienne, acceptée par la critique sans qu'elle ait osé pénétrer le mystère, nous représente le sublime fondateur de notre théâtre tragique.

Telle est l'idée fausse et préconçue que M. Levallois s'est efforcé de combattre, en prenant, dans leur succession chronologique, la série de toutes les compositions de Corneille, en se tenant également à l'écart des exagérations romantiques et des fougueux élans des panégyristes absolus, et en démontrant de cette manière que le génie du poëte n'a pas été affranchi des conditions auxquelles est soumis l'esprit humain; que l'accroissement de sa force morale s'est accompli selon les lois qui président à l'évolution interieure; que le *Cid* et le *Menteur*, qui sont des coups de maître, ne furent pas des coups d'essai, et qu'enfin la décadence ne commença nullement au lendemain de *Polyeucte;* car, en dépit des assertions de Voltaire, il se trouve, parmi les dernières œuvres de Corneille, plusieurs pièces qui, loin d'être sifflées, obtinrent un éclatant succès, et jamais son génie ne fut plus honoré qu'en 1659, au moment où l'on représentait *Œdipe* et la *Toison d'or*.

Voilà la thèse nettement posée. On ne peut nier qu'il n'y ait là une étude intéressante dans ses aperçus judicieux et dans ses développements : les chapitres sur le succès persistant du théâtre de Corneille et sur le caractère du poëte sont riches en détails curieux et finement touchés : ceux qui traitent de ses amours, de ses rapports avec Richelieu, de son ménage et de ses finances ne sont pas moins atta-

chants et contiennent une foule d'appréciations justes et piquantes. Nous signalons, en particulier, l'étude des relations de Corneille avec le cardinal, au sujet desquelles M. Levallois fera bien de lire le récent ouvrage de M. Topin, lorsqu'il préparera une nouvelle édition de son livre. Mais tout cela est-il réellement *inconnu?* et aucun érudit avant M. Levallois n'avait-il cherché, dans Corneille, l'homme à la place du génie ? Franchement, nous eussions préféré un autre titre à ce volume; il est très-alléchant, mais il force un peu la note. Nous avons appris quantité de particularités curieuses dans le livre de M. Levallois ; ce sont cependant plutôt les appréciations que les faits qui lui donnent le principal attrait. Il y a ici un art tout particulier de grouper les moindres coïncidences pour en tirer des déductions lumineuses ; et ce sont les qualités d'analyste consommé, fin et délicat, acquises sans doute dans un long commerce avec M. Sainte-Beuve qui donnent le plus de relief à l'œuvre de M. Levallois.

Quoi qu'il en soit, il n'est pas nécessaire d'être érudit pour prendre le plus grand plaisir à la lecture de ce livre écrit d'un style remarquablement délié ; ceux qui se piquent d'érudition seront étonnés d'y trouver réunis tant de menus détails qui leur avaient échappé, et tous les lecteurs seront de l'avis de l'élégant écrivain en ses conclusions, à savoir que Corneille mérite mieux que les titres de classique et de modèle : au sens le plus étendu, le plus profond, le plus énergique de l'expression, il est un maître. Si, pendant longtemps, les sommets seuls de son œuvre ont reçu la lumière et seuls la renvoyaient, le reste demeurant perdu dans l'ombre, il est bien établi désormais que tout s'y tient étroitement et qu'on y trouve, presque dans ses moindres parties, une source inépuisable d'aspirations généreuses et de nobles sentiments. René Kerviler.

Le Président de Brosses, sa vie et ses ouvrages. Thèse présentée à la faculté des lettres de Paris, par Henri Mamet, agrégé d'histoire, ancien membre de l'École française d'Athènes, professeur au lycée de Lille. Paris, E. Thorin, grand in-8 de VIII-270 p. — Prix : 5 fr.

On s'est beaucoup occupé, dans ces dernières années, du président de Brosses, et les notices de M. Foisset, de M. R. Colomb, de M. Sainte-Beuve, sont présentes à toutes les mémoires. Mais il restait encore beaucoup à dire sur la vie et les ouvrages du grand érudit bourguignon. M. H. Mamet aurait voulu examiner d'une manière approfondie chacun de ses ouvrages, si nombreux et si divers, mais il ne le pouvait sans dépasser de beaucoup les limites d'une thèse pour le doctorat; d'un autre côté, comme il le remarque (p. VII), « négliger entièrement telle ou telle partie de ses œuvres, c'était laisser dans l'ombre le trait le plus caractéristique de sa physionomie,

c'est-à-dire cette prodigieuse variété d'aptitudes et de connaissances qui lui donne son originalité propre; être incomplet, c'était être inexact. » M. Mamet a cru devoir prendre un moyen terme en étudiant à loisir certains livres de Charles de Brosses et en passant plus rapidement sur les autres. S'il a choisi, ajoute-t-il, pour en faire l'objet d'un examen plus détaillé, son *Histoire romaine*, c'est parce qu'elle est son œuvre capitale, en quelque sorte le résumé de tous ses travaux, et aussi parce qu'elle rentre dans le genre d'études auquel il s'est spécialement consacré. M. Mamet déclare que, parmi les ouvrages du docte président, il en est qui mériteraient d'être examinés presque aussi attentivement que l'*Histoire romaine*, notamment son *Traité de la formation des langues*. Loin de se flatter d'avoir épuisé le sujet, il espère que son essai décidera quelque travailleur à nous faire connaître à fond les études de Charles de Brosses sur la géographie, l'histoire des religions et la linguistique.

Il faut souhaiter à ce travailleur autant de zèle, autant de talent, autant de compétence qu'en montre M. Mamet dans les quatre parties de sa thèse : I. *Biographie du président de Brosses;* II. *Voyages en Italie;* III. *Histoire romaine;* IV. *Œuvres diverses*. Fidèles récits, claires analyses, judicieuses appréciations, tout est à louer dans cette substantielle monographie, et j'en dirai d'un mot tout le bien que j'en pense en déclarant qu'elle mérite, à tous les points de vue, d'être dédiée à un homme de goût et de savoir comme M. Auguste Geffroy.

T. DE L.

HISTOIRE

Le Monde américain. *Souvenirs de mes voyages aux États-Unis*, par L. SIMONIN. Paris, Hachette, 1876, gr. in-18 de XI-400 p.— Prix : 3 fr. 50.

M. Simonin a fait, de 1859 à 1875, cinq voyages aux États-Unis, où il était chargé de différentes missions scientifiques. A peu près chacun de ses voyages nous a valu un volume de *Souvenirs*. Celui qu'il nous donne aujourd'hui contient une série d'esquisses, de chapitres détachés, qui ont déjà paru l'année dernière, sous forme d'articles, dans la *Revue des Deux-Mondes*.

L'auteur nous promène successivement de New York, la Cité-Empire, la métropole de l'Atlantique, à Chicago et à Saint-Louis, les reines de l'Ouest, des grands lacs intérieurs du continent américain, et des riches exploitations minières qui les entourent, aux placers aurifères des montagnes Rocheuses et à ces mines d'argent du Nevada dont la production, par son abondance imprévue, trouble en ce moment tous les marchés monétaires. Voilà, assurément, beaucoup de choses et de bien grands voyages! Cependant, ce n'est pas là *le Monde américain*

tout entier : ce sont à peine quelques sites, quelques coins de ce monde aussi divers dans ses aspects moraux et ses conditions économiques que variés dans ses régions, qui s'étendent sur un espace presqu'aussi grand que l'Europe entière.

M. Simonin est non-seulement un conteur plein de charme, en compagnie duquel on voyage fort agréablement au coin de son feu ; c'est encore un savant qui excelle à décrire les procédés des arts usuels. La description qu'il donne de l'exploitation des mines et du service des chemins de fer aux Etats-Unis sont, à notre avis, la partie la plus intéressante de ce volume. Il faut aussi mentionner les pages où il raconte le fonctionnement des services publics destinés à faire vivre matériellement cette grande agglomération new-yorkaise, qui égale presque Londres et Pékin. Il y a là un ou deux chapitres fort curieux, qu'on rapprochera du livre de M. Maxime Du Camp sur *Paris, sa vie et ses organes.*

Incidemment M. Simonin touche à quelques-unes des plaies morales de la société américaine, et le lecteur trouvera dans son livre plus d'une anecdote intéressante. Sa description des quartiers mal famés de New York et de la population dangereuse qu'ils renferment étonnera bien des gens habitués à croire, sur la foi de leurs journaux, que le paupérisme des grandes villes européennes est un legs de l'*ancien régime*, un fruit du *monarchisme* et du *cléricalisme!* Cependant, cette partie de l'ouvrage de M. Simonin appelle une réserve importante. L'auteur fait un éloge exagéré de certaines institutions de charité de New York, la *Children's aid Society* et le *Juvenile Azylum,* qui se sont donné pour mission de recueillir les enfants qui errent dans les rues. Le but est fort louable, sans doute ; mais la pratique l'est beaucoup moins. Armées de lois votées par la législature, au mépris des droits de l'autorité paternelle et de la liberté individuelle, ces sociétés s'emparent des enfants des Irlandais et des Allemands catholiques que leurs agents rencontrent dans les rues ; elles les séquestrent dans leurs établissements où ils sont élevés de force dans le protestantisme. Ils sont ensuite expédiés dans l'Ouest, où ils sont livrés à des *farmers*, moyennant rétribution et sous un nom supposé, de telle sorte que leurs malheureux parents en perdent complétement la trace. Ces *vols d'enfants* ont été signalés à bien des reprises par les évêques catholiques et ont été justement flétris par les derniers conciles de New York et de Baltimore. Ces abus exorbitants, ces crimes qui se commettent ainsi en pleine civilisation, sont l'objet des réclamations incessantes de la part des catholiques : jusqu'à présent, au moins, à New York, les majorités protestantes leur ont opposé une force d'inertie invincible et la situation s'est même récemment aggravée par le vote d'une loi sur l'instruction obligatoire.

En même temps la gestion économique de ces sociétés laisse beaucoup à désirer, et plus du tiers de leur revenu passe en traitement de maîtres et d'employés, en impressions de rapports naturellement tout à l'honneur de leur administration. Il est fâcheux que M. Simonin ne se soit pas livré à un examen contradictoire sur ce sujet et qu'il ait jugé ces institutions uniquement d'après leurs propres publications.

E. D'A.

Sainte Jeanne Françoise de Fremyot de Chantal, sa vie et ses œuvres. *Œuvres diverses,* tome II, *Méditations, opuscules divers,* etc. Paris, Plon, 1876, in-8 cav. de XIV-549 p. — Prix : 8 fr.

Cette publication est la troisième d'une remarquable série de mémoires et de traités, dont nous avons déjà fait connaître, à deux reprises différentes, les précédents volumes, sur l'histoire de la vie et des œuvres de sainte Chantal. Suivant le conseil de l'Esprit-Saint, les religieuses de la Visitation n'ont pas voulu laisser perdre une seule parcelle du précieux héritage de leur fondatrice : elles ont recherché avec un soin jaloux ses moindres écrits, ainsi que les nombreuses exhortations tombées de sa bouche. Cette fois, elles nous donnent un recueil particulièrement édifiant de ces opuscules, véritables reliques d'une âme toute détachée des choses de ce monde. Ce sont d'abord des *méditations* pour les solitudes ou retraites annuelles, tirées des œuvres de saint François de Sales et enrichies *d'affections* capables d'inspirer le désir des plus héroïques vertus : un petit traité sur *l'oraison* dans lequel sainte Chantal s'élève aux hauteurs de la contemplation la plus sublime, dévoile à ses sœurs les secrets les plus intimes de ce mode de converser avec Dieu, indique les voies à suivre, signale les obstacles à vaincre, les illusions à éviter et fait profiter les âmes encore novices, aussi bien que celles qui sont plus avancées dans ces pieux exercices, de son expérience personnelle et des conseils de son angélique directeur ; — des *sentences* pour tous les jours de l'année, choix de bonnes pensées et de bons sentiments qui nous saisissent et nous transportent au-dessus de la terre et de nous-mêmes... Mais le morceau capital du volume, celui qui vaut à lui seul tous les autres et qui donne un prix inestimable à la nouvelle publication des religieuses d'Annecy, c'est la *Déposition de sainte Chantal pour la canonisation de saint François de Sales.* Ce témoignage rendu par la sainte à celui qui avait été son directeur et son guide est à la fois d'un intérêt puissant et d'une valeur historique sans égale c'est ici le portrait le plus vrai qui puisse exister du grand évêque, et comme il faut être de la famille des saints pour bien comprendre et exprimer la sainteté des autres, on a dans cette déposition l'esquisse la plus autorisée et la plus édifiante à la fois de la vie de saint Fran-

çois de Sales. On pourra bien ajouter au récit, le compléter sur plusieurs points, mais on ne peindra jamais avec tant de charme et de parfum pénétrant la douce figure de l'apôtre de la Savoie. Nous n'avons jamais rien lu d'aussi touchant que cette « précieuse et angélique production, » ainsi que l'a appelée Mgr Rey, évêque d'Annecy; « le cœur vous brûle en parcourant ces lignes divinement enchantées,» et l'on se sent, après cette lecture, meilleur et plus raffermi dans les voies de Dieu et de la grâce. René Kerviler.

Vie du vénérable Louis-Marie Grignon de Montfort, par M. l'abbé Pauvert. — Poitiers, H. Oudin, 1876, in-8 de xxvi-684 p. — Prix : 6 fr.

Il n'est pas de livres plus utiles que ceux qui nous retracent la vie des saints; leur lecture fortifie et console; elle forme, d'ailleurs la meilleure et la plus efficace des prédications. C'est particulièrement dans les temps troublés qu'il est nécessaire de méditer sur l'utilité des épreuves et des contradictions. Sous ce rapport, la vie du vénérable Grignon de Montfort est toute pleine d'enseignements : malgré la pureté de ses intentions, malgré sa foi et son zèle, malgré ses incomparables vertus, il est sans cesse contredit, calomnié, méconnu, blâmé, attaqué même par ceux dont l'appui lui semblait naturellement dû.

Au milieu d'un siècle corrompu, le saint missionnaire prêche la folie de la croix, l'amour de la souffrance, le mépris de toute considération humaine. Sans ressources et sans appui, il fonde deux grandes congrégations, celle des prêtres missionnaires de la Compagnie de Jésus et celle des Filles de la Sagesse, et, au milieu de ses innombrables occupations, il trouve le moyen d'écrire plusieurs admirables ouvrages de piété.

M. l'abbé Pauvert a donc conçu une bonne pensée en écrivant cette nouvelle biographie, qui met dans un jour nouveau les actions et les vertus de ce pieux personnage. Après avoir achevé la lecture si édifiante de ce livre, on ne peut s'empêcher de s'associer au vœu que forme l'éminent évêque de Poitiers, lorsqu'il termine sa lettre d'approbation en exprimant le désir que la publication du travail de M. l'abbé Pauvert hâte l'heure où il nous sera donné d'invoquer le fondateur des Filles de la Sagesse sous le titre de *Bienheureux*. Ch. de F.

Histoire politique et religieuse de la France, par l'abbé P. Mury, ancien supérieur du petit séminaire de Strasbourg. 2e édition, revue et augmentée. Paris, Bray et Retaux, 1875. 4 vol. in-12 de vii-416, 412, 360 et 344 p., avec tableaux généalogiques. — Prix : 14 fr.

M. l'abbé Mury vient de donner une seconde édition de l'histoire de France qui avait paru il y a quelques années et qui fut alors re-

marquée. Dans le premier volume, il commence par raconter l'histoire des Gaulois et de leurs établissements, ou migrations, en divers pays, et il s'arrête à Hugues Capet, après avoir donné un aperçu du régime féodal et de l'état social sous la féodalité ; le second volume comprend les événements qui vont de la troisième race jusqu'au traité de Westphalie, en 1648 ; le troisième va de 1648 à la fin de l'Empire, en 1814 ; le quatrième raconte les faits passés de 1814 à 1852. On voit ainsi que, conformément aux programmes, les auteurs d'histoires de France font aujourd'hui une part très-grande à l'histoire des deux derniers siècles, et dans ces deux derniers siècles, une part très-grande à l'histoire des quarante dernières années avant le second Empire. Mais cela même offre une grande difficulté. Tel sera très au courant des luttes contemporaines pour ainsi dire, qui n'aura pas fait les études nécessaires pour connaître suffisamment les conditions de la société du sixième au dix-huitième siècle, et réciproquement. M. l'abbé Mury a su, en général, être exact dans les faits et équitable dans ses jugements : il a souvent puisé, et c'est là un des mérites de son travail, dans les historiens allemands qui se sont occupés de nos annales. Mais il suit ordinairement M. Guizot, tout en le rectifiant et le complétant parfois ; cependant il eût bien fait de ne pas s'en tenir aux théories de M. Guizot sur l'origine du fief féodal, continuation, disait-on, du *beneficium* mérovingien ; il eût dû remarquer que la question de la loi salique est aujourd'hui plus élucidée, que lorsque le célèbre professeur citait l'opinion de M. Wiarda, dont le livre a paru en 1808 ; sur plusieurs points, il y aurait eu profit à suivre de plus près les savants prolégomènes mis par M. Guérard en tête du polyptique d'Irminon et des cartulaires publiés par lui. Il y aurait, néanmoins, injustice à ne pas remarquer que M. l'abbé Mury est au courant des récents travaux d'érudition, et c'est ainsi que, d'après la démonstration de M. de Beaucourt, il venge Charles VII de calomnies souvent répétées, et refuse à Agnès Sorel l'honneur d'avoir fait rougir ce prince de son inaction, puisque Agnès ne parut à la cour que quatorze ans après la mort de Jeanne d'Arc. Lorsqu'il s'agit d'apprécier la politique suivie par Henri IV et Richelieu de combattre la maison d'Autriche, M. l'abbé Mury prend parti pour la politique contraire, suivie par Marie de Médicis, car, dit-il, « cette rivalité entre les deux maisons de France et d'Autriche a perdu l'une et l'autre, en se prolongeant à l'excès au dix-septième siècle, et, avec elles, a blessé au cœur l'Europe catholique. » Ces derniers mots indiquent le point de vue auquel M. l'abbé Mury cherche toujours à se placer, le seul point de vue catholique : aussi son récit élève l'âme et développe toujours de généreuses pensées. Ses jugements sur l'histoire contemporaine sont, en général, justes et modérés ; je dis : *en général*, car,

lors de la mort du duc d'Enghien, je ne vois pas comment « l'impartiale histoire, qui établit la parfaite innocence de la victime, hésite pourtant à condamner l'action du premier consul d'une manière absolue ; » si, « sans oser la justifier, elle cherche à l'expliquer, » il faudrait ajouter que les explications données révoltent la conscience sans prouver que l'intérêt de la France motivât le crime, puisque dix ans après, l'Empire, auquel ce crime enleva un dernier obstacle, amenait sur notre pays des malheurs incalculables dont nos récents désastres ne sont encore qu'une conséquence. N'est-ce pas aussi se montrer bien sévère que de trouver que la loi sur l'instruction secondaire, en 1850, n'a pas été une loi de liberté? Il semble cependant qu'elle avait brisé assez d'entraves, et si son tort aux yeux de plusieurs était d'être appelée la loi Falloux, les résultats obtenus, grâce à elle, devraient la mieux justifier. Tels se présentent à nous avec leurs mérites et quelques négligences faciles à réparer les quatre volumes de cette nouvelle édition de l'*Histoire de France,* estimable et déjà très-justement estimée de M. l'abbé Mury. H. de l'E.

Michel de L'Hospital avant son élévation au poste de chancelier de France, 1505-1558, par E. Dupré-Lasale, conseiller à la cour de cassation. Paris, E. Thorin, 1875, in-8 de 366 p. avec 2 grav. — Prix : 6 fr.

Villemain et d'autres ont écrit l'histoire de L'Hospital, mais aucun historien jusqu'ici n'a étudié cette grande figure avec le soin scrupuleux qu'y a apporté M. Dupré-Lasale. La partie de la vie du célèbre chancelier, qui forme l'objet de ce livre, était la moins connue dans ses lignes principales, et la plus difficile à approfondir pour qui en voulait pénétrer tous les détails : la généalogie de L'Hospital, l'origine de sa fortune politique, après la trahison du connétable de Bourbon et la disgrâce qui, pour sa famille, en avait été le contre-coup, ses pérégrinations à Padoue, à Rome, à Bologne, ses relations avec les lettrés et les jurisconsultes du temps, puis son retour en France, son entrée en faveur près de la duchesse de Berry, son séjour à Bourges, et enfin sa nomination à la présidence de la Cour des comptes, par un coup de volonté d'Henri II, tous ces épisodes contiennent de nombreux problèmes que la consciencieuse érudition du nouvel historien a réussi à résoudre. M. Dupré-Lasale a eu raison de croire « que l'intervalle qui sépare le début des grands hommes de leur élévation n'est pas la période la moins intéressante de leur existence. »

Lorsqu'en effet, L'Hospital arriva au faite du pouvoir, les années, les longues et laborieuses études et le contact des hommes avaient depuis longtemps mûri son intelligence et trempé son caractère ; c'est dans cette première période de son existence qu'il faut suivre cet inté-

ressant développement psychologique, dont nous connaissons maintenant tous les secrets. Une des phases les plus curieuses est précisément la lutte du futur chancelier contre le président Séguier, qui s'obstinait à protester contre la nomination irrégulière du nouveau président de la Chambre des comptes. La lutte entre les deux adversaires est des plus dignes d'attention, autant par l'importance de ces deux personnages que par la courtoisie et en même temps l'énergique obstination qu'ils apportent dans le débat. Il ne fallut rien moins que tout le mérite de L'Hospital dans l'exercice de sa charge, pour apaiser un adversaire qui avait pour lui les droits et les traditions de la plus puissante compagnie du royaume.

M. Dupré-Lasale a multiplié, avec raison, les citations empruntées à la correspondance et aux écrits divers du chancelier : elles aident à le faire mieux connaître ; c'est ainsi que la malignité de ses vers latins nous révèle la cause et l'acharnement de plus d'une inimitié qui s'attacha à ses pas : les blessures d'amour-propre sont bien peu guérissables. Plusieurs appendices terminent ce volume : nous y remarquons une bibliographie des poésies de L'Hospital, une dissertation sur ses portraits (celui de Jean Wiérix est reproduit en tête du livre), une lettre inédite de L'Hospital au chancelier Séguier, plusieurs pièces également inédites concernant sa famille, une lettre de Cujas et son discours de réception à Bourges, dont un fragment seulement avait été publié par M. de Savigny. J'espère que le second volume qui viendra compléter ce bel ouvrage, en nous retraçant la partie la plus brillante de la vie du chancelier, ne tardera point trop à paraître.

J.-M. Richard.

Mémoires-journaux de Pierre de l'Estoile, édition pour la première fois complète, etc. Tome II, *Journal de Henri III*, 1581-1586. Paris, Librairie des bibliophiles, 1875, in-8 de 416 p. — Prix : 15 fr.

Voici le second volume des *Mémoires* de l'Estoile (voyez, pour le tome Ier, notre tome XIV, p. 420). Il ne le cède en rien au premier pour le luxe de l'impression et le soin apporté à la publication. Les savants éditeurs poursuivent leur tâche avec une louable activité : leur œuvre nous est encore à demi voilée, puisque les notes sont réservées pour un volume spécial et qu'elles suivront le texte au lieu de l'accompagner ; mais nous pouvons être assurés que cette dernière partie du travail satisfera les plus difficiles.

Le tome deuxième comprend six années entières du règne de Henri III, de 1581 à 1586. Les principaux événements dont il est parlé sont le triomphe momentané du duc d'Alençon dans les Flandres, ses fautes et sa chute, bientôt suivie de sa mort. La formation de la Ligue en est la conséquence naturelle, puisque la couronne n'a

plus alors d'autre héritier qu'un protestant, le jeune roi de Navarre. Le règne des favoris, les dépenses incroyables du roi à l'occasion du mariage du duc de Joyeuse sont pour le chroniqueur l'occasion de bien des murmures, et il se fait largement l'écho du mécontentement public. Les épigrammes se multiplient et elles sont conçues en des vers d'une liberté qui n'effraye point les éditeurs. Une fois pourtant ils nous font grâce de quatre-vingt-deux vers (p. 84), qui dépassaient, paraît-il, toute mesure. En parcourant les autres, on ose à peine se demander ce que ceux-là peuvent bien être. L'Estoile d'ailleurs aime beaucoup conserver ces pièces qui ont le mérite presque unique, mais très-réel, de peindre sur le vif les mœurs du temps : il appelle cela un *Ramas* ou des *Pasquins*. Il y en a plus de cent cinquante pages dans le présent volume. Le vieil auteur a soin de les accompagner de cette naïve maxime : « Prenez le bon, laissez le mauvais. » C'est ce que le lecteur qui veut être respecté devra prudemment faire. Ajoutons que nous ne sommes pas en présence d'une édition populaire, et que parmi les érudits auxquels s'adresse cette belle publication, il n'en est point qui s'attendent à voir fleurir la pudeur et la vertu à la cour de Catherine de Médicis et de Henri III.

GUSTAVE BAGUENAULT DE PUCHESSE.

Louis XIII et Richelieu, *étude historique accompagnée des lettres inédites du roi au cardinal de Richelieu,* par MARIUS TOPIN. Paris, Didier 1876, in-8 de XII-450 p. — Prix : 7 fr. 50. (et 2e édit., in 12, 3 fr. 50).

Plus on avance dans le dix-neuvième siècle, qui pourra porter à bon droit chez nos neveux le nom de siècle de la critique historique, plus on acquiert la conviction intime que toute l'histoire de France est à reprendre de fond en comble. Longtemps on n'a connu, à la place d'histoire de France, que la simple biographie des rois et de leurs premiers ministres et la revue de leurs guerres offensives ou défensives : la vie propre du pays n'était point soupçonnée : l'histoire provinciale qui la résume dans ses traits principaux était à peine abordée dans ses détails intimes et ce n'est que depuis fort peu d'années qu'on s'est attaché franchement à écrire l'histoire des Français. Mais voici qu'on s'aperçoit que la biographie même des souverains et de leurs ministres n'a pas été puisée aux sources les plus sures; et des personnages complétement nouveaux remplacent déjà sous les mêmes noms plusieurs de ceux qu'une fausse tradition présentait à nos mémoires. Comment ne pas devenir sceptique en matière d'histoire, lorsqu'on voit se produire des renversements de faits matériels aussi complets que celui que M. Topin nous présente aujourd'hui sur Louis XIII? Jusqu'ici, ce prince était connu sous les traits d'un caractère faible et irrésolu, sorte de roi fainéant qui avait subi Riche-

lieu sans l'aimer, voire en le détestant; et le jugement du P. Griffet avait été admis sans contrôle par tous les historiens, à savoir : que « l'autorité presque sans bornes, que Louis XIII laissa usurper au cardinal, fit la gloire de son règne, mais obscurcit en même temps le mérite de sa personne, et que sa fermeté inébranlable à le soutenir contre sa propre inclination, fut une marque honorable de sagesse et de discernement. » Voltaire, Montesquieu, Anquetil, Bazin, MM. Lavallée, H. Martin, de Carné, Dareste, Michelet, Guizot... tous ceux qui ont rencontré sous leur plume ce contraste saisissant d'un roi absolu maintenant au pouvoir un ministre qu'il haïssait, sont restés impuissants à déchiffrer le problème et se sont ingéniés à chercher mille explications pour justifier à la fois cette répugnance instinctive et cette fidélité raisonnée du monarque pour un serviteur abhorré.

Seuls MM. Cousin, Poirson et Capefigue avaient émis des doutes sur cette opinion reçue et sur ce problème inexplicable : ils avaient insinué que le fils d'Henri IV, le père de Louis XIV n'avait été indigne ni de son glorieux devancier, ni de son immortel successeur, et que, loin de subir, en l'exécrant, le joug de Richelieu, il avait participé aux grands actes de son ministre dont il *aimait* la personne et *admirait* le génie. Sans avoir été aussi catégorique à cet égard, nous croyons nous rappeler avoir porté nous-même un jugement favorable à Louis XIII dans notre histoire du *Chancelier Séguier*. Quoi qu'il en soit, M. Marius Topin, ayant découvert au ministère des affaires étrangères plus de deux cents lettres authentiques et inédites adressées par Louis XIII à son premier ministre, vient de démontrer d'une façon fort inattendue que MM. Cousin et Capefigue ont eu raison contre tous leurs devanciers : toutes écrites de la main même du roi, ces lettres révèlent le plus souvent une participation directe et intelligente aux choses de l'état, et toujours une profonde et sincère affection pour le cardinal. Rien de plus caractéristique. Sachant que le cardinal, prenant trop souvent ses craintes pour des réalités, s'inquiétait des moindres bruits de disgrâce que faisaient courir ses ennemis en dénaturant les actes et les paroles du roi, Louis XIII accablait Richelieu de prévenances, comblait tous ses désirs, veillait même sur sa santé, l'entourait, en un mot, de toute sa sollicitude et lui montrait à tout instant et à tout propos l'affection qu'il ressentait pour lui. D'un autre côté, ces lettres royales permettent de constater chez Louis XIII une certaine initiative dans les affaires du gouvernement, en particulier dans celles de la guerre et de l'administration des armées. C'est un tout autre roi que celui de la légende, et M. Topin a pu dire sans exagération qu'il allait entreprendre la réhabilitation complète de ce prince. Il y a réussi.

Les lettres inédites du roi, publiées avec de savants commentaires et des notes puisées aux sources de la plus sûre érudition, sont, en effet, encadrées dans des chapitres d'histoire où M. Topin a déployé toutes les qualités déjà remarquées dans ses précédents travaux, avec cette différence que le terrain sur lequel il marchait pour découvrir le masque de fer était un terrain peu solide et presque mouvant, tandis qu'ici, appuyé sur des documents irréfutables, il ne craint pas que le sol puisse se dérober sous ses pieds. Une étude très-approfondie du caractère de Louis XIII depuis le berceau jusqu'à la mort et composée à l'aide des mémoires historiques récemment publiés sur son époque, lui ont permis d'éclairer d'un jour nouveau les actes de ce prince, d'expliquer d'une manière très-rationnelle sa mélancolie et de justifier sa conduite politique vis-à-vis de ses frères naturels et de sa mère. Il y a là tout une série de dissertations bien conduites et de problèmes heureusement résolus, couronnés par des tableaux parfaits de la mort de Richelieu et de celle du roi. Le meilleur éloge qu'on puisse faire de ces derniers morceaux, c'est que l'émotion est irrésistible à leur lecture : et cependant l'on doit se défier de l'émotion en histoire; mais ici elle jaillit de la simple réalité.

Est-ce à dire que, dans ce duel d'une espèce particulière, Richelieu perde quelque chose de ce que gagne Louis XIII? En aucune façon. Au premier, M. Topin laisse les hautes conceptions, les grandes vues d'ensemble, les ressources inépuisables d'un génie supérieur : il montre, dans le second, un collaborateur incessant, actif, intelligent autant qu'un ami sincère de son ministre. Il nous paraît que tous les deux gagnent ensemble à ce véritable aspect de leur rôle et de leurs efforts.

René Kerviler.

Cartulaire de l'abbaye de Saint-Vaast d'Arras, rédigé au douzième siècle par Guimann et publié pour la première fois, au nom de l'académie d'Arras, par M. le chanoine Van Drival. Arras, 1875, in-8 de xxx-488 p. — Prix : fr.

L'Académie d'Arras a obéi à une heureuse inspiration en décidant la publication du *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Vaast*, rédigé au douzième siècle par l'un des moines de l'abbaye, nommé Guimann. Non moins heureuse a été la pensée de confier ce travail d'éditeur et de critique à son savant secrétaire général, M. le chanoine E. Van Drival. Celui-ci s'est acquitté de sa tâche avec tout le succès que l'on pouvait attendre d'une plume aussi exercée et d'un érudit aussi versé dans les antiquités de son pays. L'abbaye de Saint-Vaast que Guimann aima tant et qu'il habita longtemps comme moine, M. Van Drival l'aime aussi passionnément et l'habite depuis vingt-cinq ans comme chanoine.

En éditeur consciencieux, M. Van Drival ne s'est pas contenté de

reproduire fidèlement les manuscrits que possède la ville d'Arras, dont deux seulement sont entiers, et une foule de copies partielles; il a consulté les dépôts publics de Paris et surtout les archives du Pas-de-Calais. Avec une méthode rigoureuse et parfaitement claire, il a collationné les différentes leçons qui offrent souvent des variantes très-importantes. Il va ainsi, par une suite précieuse de documents, du douzième siècle, au treizième siècle, au quatorzième siècle, au seizième siècle, au dix-septième siècle, et, de tous ses documents comparés et contrôlés avec soin l'un par l'autre, on peut conclure, sans hésiter, à une édition critique, sérieuse, à un *textus genuinus* qui représente véritablement celui de Guimann. Tel est le plan que s'est tracé M. Van Drival, et tel est celui qu'il a réellement accompli. Pour s'en assurer, il suffit de comparer son introduction dans laquelle il fait connaître les manuscrits qui ont échappé au temps et aux révolutions.

Ajoutons que le docte éditeur ne s'est pas borné à offrir un texte aussi correct que possible; il offre, dans deux planches fac-simile hors texte, la reproduction fidèle de deux chartes de 674 et 877, d'après des copies de l'année 1100. Plusieurs planches reproduisent des sceaux encore appendus à des chartes originales de Saint-Vaast, et présentent l'intérêt propre à ces petits monuments que l'archéologue n'étudie jamais sans en retirer d'utiles connaissances.

Quant au texte même du cartulaire, on y remarquera surtout des diplômes de Thierry III (674), de Charles le Chauve (877), du roi Eudes (891), des bulles des papes Benoît VIII, Paical II, Innocent III; des priviléges accordés par les évêques de Cambrai et d'Arras, et par l'archevêque de Reims, Hincmar : toutes pièces auxquelles les moines de l'abbaye attachaient la plus grande importance. Au point de vue purement historique, ils présentent encore un véritable intérêt comme plusieurs autres du même recueil.

On trouve rarement, dans les cartulaires d'églises, de monastères ou de villes, une charte plus riche en renseignements précieux que celle qui se lit à la page 332 et suivantes. Elle nous montre, en effet, des échevins à Arras, en 1115; elle nous fait assister à une séance de justice, dans la chambre de l'abbé, au milieu des notables et des habitants les plus respectables de la cité ; elle nous donne un véritable tableau, plutôt qu'un récit de ce qu'était alors la société.

Mais, quelle que soit l'abondance des renseignements sur l'état des personnes et des choses que nous offrent les chartes du cartulaire de Saint-Vaast, il est surtout remarquable par les données topographiques qu'il contient. M. Van Drival s'est appliqué spécialement à les étudier, et a relevé tous les lieux et mêmes les villages cités par Guimann avec les noms anciens et modernes. Telle est la précision et

la clarté des données fournies par le moine artésien que son savant éditeur a pu rétablir le plan complet d'Arras au douzième siècle; tous les noms et la situation des églises, des monastères, des places et des rues se trouvent déterminés dans une description étendue et dans une carte qui reproduit Arras ville, car Arras cité était d'une autre juridiction. DOM PAUL PIOLIN.

Deux chanceliers. Le prince Gortchakof et le prince de Bismarck, par M. JULIAN KLACZKO, ancien député au parlement de Vienne. Paris, E, Plon, 1876, in-8 de 449 p. — Prix : 8 fr.

Personne mieux que M. Klaczko ne connaît les graves incidents diplomatiques de ces quinze dernières années. Il en avait déjà donné la preuve dans deux ouvrages de premier ordre destinés à mettre en relief, l'un les négociations relatives au Danemarck et à la Pologne, l'autre les préliminaires de Sadowa. Aujourd'hui, c'est une sorte de parallèle à la Plutarque qu'il nous offre, en traçant à grands traits l'histoire des deux hommes d'État qui ont fait le plus de mal à la France. Selon lui, c'est à l'entente intime de ces deux puissants personnages qu'il faut attribuer les événements qui ont si fortement ébranlé l'équilibre de l'Europe.

Dans cette action *à deux,* c'est évidemment le chancelier allemand qui joue le plus grand rôle; mais tout ce qu'il a si audacieusement accompli en si peu de temps lui aurait été impossible sans la connivence directe du premier ministre russe. Rien, par exemple, n'a été nuisible, à la France en 1870, rien n'a contribué à son écrasement total, comme cette *ligue des neutres*, tant pronée par le prince Gortchakof, et grâce à laquelle l'Autriche, l'Angleterre et l'Italie se virent toujours arrêtées dans les timides efforts que ces puissances tentèrent en notre faveur. M. J. Klaczko a mis ces divers incidents en pleine lumière, avec une finesse, une sagacité, et, il faut ajouter, une bienveillance pour la France dont nous devons lui être singulièrement reconnaissants.

C'est à l'école de semblables publicistes qu'il faudrait envoyer nos diplomates malhabiles dont les illusions ou les fautes nous ont été si préjudiciables. Et pourtant l'auteur n'a pas mis en œuvre, pour découvrir la vérité, quelques-unes de ces indiscrétions à la mode dont M. d'Arnim et M. de Bismarck lui-même nous ont donné le très-peu édifiant spectacle. C'est dans l'observation intelligente des événements et des hommes, dans l'examen attentif des textes et des dépêches, que l'auteur a puisé les éléments de son attachante étude. Nous la recommandons à tous ceux qui s'intéressent aux événements contemporains et qui sont désireux d'en tirer la leçon. Ils ne trouveront nulle part des renseignements plus précis, exposés dans un meilleur

langage. Beaucoup de Français s'arrangeraient d'écrire aussi purement et aussi facilement ; et bien peu, malheureusement, seraient capables de manier ainsi une langue étrangère.

G. Baguenault de Puchesse.

Histoire de la persécution religieuse dans le Jura bernois : 1873, 1874, 1875. Paris, Albanel et Baltenweck, 1876, 2 vol. in-8 de 440 et 460 p. — Prix : 8 fr.

L'histoire de la persécution religieuse, déchaînée depuis trois ans, dans le Jura bernois, nous a montré, une fois de plus, sur une terre qui se disait essentiellement libre, le spectacle de la première des libertés, la liberté religieuse, de la foi jurée, du respect des traités et des droits de la conscience, foulés aux pieds par l'arbitraire et la haine des sectaires. Cette haine que nous voyons à l'œuvre depuis tant de siècles, a pris, ici, une forme nouvelle. Elle s'est revêtue d'un double masque : d'une part, l'apparence de je ne sais quelle forme religieuse, volant au culte catholique ses églises et jusqu'à son nom ; d'autre part, l'appui d'un gouvernement étranger : ainsi qu'a pu le dire, au grand conseil de Berne, un protestant indigné contre les menées du fanatisme radical, « cette église bernoise est tout simplement prussienne ; ses nouveaux curés, et quels curés ! ont été institués par Reinkens, un prétendu pape étranger !! »

Ces événements, où le burlesque le dispute à l'odieux, sont encore dans la mémoire de tous : mais, perdus dans des feuilles éphémères, dans des publications qui n'ont qu'un jour ou qui ne sont pas dans toutes les mains, ces souvenirs auraient bientôt disparu de la mémoire des hommes. Ils méritaient une histoire pour la gloire de l'Église qui inspire, comme aux premiers jours, des dévouements sublimes, pour l'honneur des catholiques et du clergé jurassien, si fermes dans la persécution, et qui viennent de montrer à d'autres peuples comment on reste debout dans la défaite apparente. D'ailleurs, cet exemple n'a pas passé inaperçu. Le monde catholique a prêté une oreille attentive à ces cris de douleur qui lui arrivaient des frontières de la Suisse : les accents de la plus vive sympathie, les éloges n'ont pas manqué aux prêtres et au peuple du Jura : les feuilles publiques les leur ont apportés de toutes les parties du monde, en même temps que des souscriptions ouvertes de toutes parts, pourvoyaient, par les deniers de la charité publique, à de véritables infortunes ; l'heure était donc venue d'un récit plus complet : c'est ce récit que contiennent, dans un style calme et digne, les deux volumes que nous annonçons. Cette histoire est faite de pièces officielles, arrêts, rapports, adresses, protestations, correspondances qui ont reçu un caractère public, et qui, provenant de sources authentiques, se présentent avec un titre

de véracité incontestable : les faits sont signés par les acteurs, qui ont, jour par jour, adressé leurs réclamations et le récit de leurs souffrances aux organes de la publicité. On ne saurait donc attribuer à ces pages un caractère fantaisiste : et l'on peut juger à leur lecture ce que valent aujourd'hui les théories et les promesses des prétendus réformateurs de Berne. On trouve aussi dans ces deux volumes la véritable physionomie du clergé exotique qui a été recruté dans les pays étrangers pour la fondation du nouveau culte, mensongèrement appelé catholique. Le douloureux intérêt qui s'attache à ces pages se tire de la grandeur du conflit dans lequel l'Allemagne et la Suisse devançent d'autres nations de l'Europe. Ainsi que le disait, dans un langage saisissant, Mgr Mermillod : « Il s'agit, en effet, de savoir qui l'emportera de la liberté de l'Évangile ou de l'État païen ressuscité par le protestantisme et par la franc-maçonnerie, coalisés sous le souffle du Nord ? »

A. DE RICHECOUR.

Histoire de la Floride française, par M. PAUL GAFFAREL, professeur à la faculté des lettres de Dijon. Paris, Firmin-Didot, 1875, in-8 de 523 p. avec 2 cartes. — Prix : 8 fr.

Si la France ne parvient pas à fonder, dans les heureuses régions, un établissement durable, du moins y a-t-elle laissé de glorieux souvenirs; nous devons vivement remercier M. Gaffarel du zèle pieux et empressé avec lequel il les a recueillis dans son intéressant ouvrage. Les faits, déjà fort intéressants par eux-mêmes, y sont exposés d'une façon claire, substantielle et éminemment propre à captiver l'attention du lecteur. Nous avons prédit à ce livre un succès dont il semble digne à tous égards, non-seulement auprès des érudits, mais encore auprès de ces gens du monde que l'histoire de leur propre pays ne trouve jamais indifférents.

L'auteur débute par nous initier aux projets de l'amiral de Coligny. Ici, l'enthousiasme pour son héros l'entraîne un peu loin et lui fait excuser trop facilement les erreurs et les fautes dont celui-ci put se rendre coupable, en faveur de sa haute valeur intellectuelle et de ses sentiments patriotiques. Quoi qu'il en soit, ce grand capitaine, qui fut également un homme d'État éminent, voyait avec douleur l'Espagne, alors notre plus redoutable ennemie, s'arroger l'empire exclusif des mers et étendre sa domination sur les régions les plus fertiles du Nouveau-Monde. L'idée lui vint d'établir une colonie de réformés français de l'autre côté de l'Atlantique; c'était continuer la politique si brillamment inaugurée déjà par François Ier, lorqu'il envoya Cartier à la découverte du Canada. En cas de réussite, d'ailleurs, un triple résultat était aussitôt atteint.

Les progrès de la domination espagnole se trouvaient irrévocable-

ment arrêtés; la France prenait rang parmi les puissances maritimes de premier ordre. Enfin, l'émigration volontaire des huguenots qui rencontraient, dans les solitudes américaines, un asile assuré pour la liberté de conscience, pouvait préserver notre pays des horreurs de cette guerre de religion dont on se sentait déjà menacé.

Le commandement de la première expédition en Floride fut confié à un gentilhomme protestant, renommé pour sa bravoure et du nom de Jean Ribaut. Il partit du Havre le 18 février 1563, et, avant de fonder le premier établissement français que l'on ait vu dans ces parages, longea, pendant une soixantaine de lieues, les côtes de la Géorgie et des deux Carolines. Les suites de cette tentative ne furent pas heureuses; nos compatriotes, que leur humeur enjouée et sociable avait d'abord rendus fort sympathiques aux Indiens, ne tardèrent pas à leur être à charge. Tout Européen qui se rendait au Nouveau-Monde prétendait y mener une vie de grand seigneur et être nourri grassement à ne rien faire. Les indigènes se lassèrent bien vite d'être ainsi obligés de pourvoir à leur subsistance, et refusèrent d'échanger des vivres contre les marchandises européennes. D'ailleurs, la guerre civile venait d'éclater en France, et le gouvernement n'avait plus le loisir de songer aux colons de la Floride. Bref, ceux-ci prirent le parti de retourner en Europe, où ils arrivent après avoir pensé mourir de faim en route.

Coligny, toutefois, ne se laisse pas rebuter, et, peu après la paix d'Amboise, reprend ses projets maritimes. Il envoie Laudonnière en Amérique.

Malgré la bonne volonté et les qualités solides du nouveau chef, les mêmes causes, qui avaient fait avorter le précédent essai, faillirent amener un résultat identique. Après s'être révoltés contre leur commandant, nos compatriotes, réduits à la plus extrême misère par leur imprévoyance, aux trois quarts brouillés avec les Indiens, songeaient à quitter la colonie. L'arrivée inespérée d'un vaisseau parti de France à leur intention les fit changer de résolution. Ce fut pour leur malheur. Quelques mois plus tard, Mélendès arrive à la tête d'un corps d'Espagnols, détruit sans retour les établissements français dans ces parages, et, joignant l'ironie à la cruauté, massacre les colons, « non en qualité de Français, dit-il, mais en qualité d'hérétiques. » Presque tous, effectivement, appartenaient à la religion réformée. Le récit de la vengeance tirée de ce crime par l'illustre Dominique de Gourges sert, pour ainsi dire, d'épilogue et de conclusion au livre de M. Gaffarel. L'ouvrage se termine par diverses pièces justificatives. Citons notamment un extrait de la relation de Laudonnière, à laquelle son vieux style, à la fois si vivant et si naïf, donne réellement beaucoup de charme.

Le récit de ce qui se passa en Floride fournirait, sans doute, un argument spécieux à ceux qui prétendent nos compatriotes dépourvus d'aptitudes colonisatrices. En tout cas, l'exemple du Canada conduit à une conclusion opposée. Le Français, bien dirigé, peut devenir un excellent colon. Et puis, ainsi que le fait observer l'auteur, si nous sommes, sous ce rapport, demeurés inférieurs aux Espagnols et aux Anglais, nos aventuriers ont du moins, plus que les leurs, su respecter les droits de l'humanité. Le cœur ne se soulève pas de dégoût à la lecture de chaque page de nos annales d'outre-mer, et cela seul peut suffire à calmer nos regrets. H. DE CHARENCEY.

BULLETIN

L'Héroïsme en soutane, par le général AMBERT. 4e édition. Paris, Dentu, 1876, in-18 j. de IV-373 p. — Prix : 3 fr. 50.

Pour n'avoir pu parler de ce volume dès les premiers jours, nous n'avons plus qu'à constater son succès attesté par quatre tirages, en quelques semaines. Son titre indique ce qu'on doit y chercher et le nom de son auteur est fait pour lui donner un attrait particulier. A qui convient-il mieux qu'à un général de faire l'éloge du patriotisme du clergé français, d'exalter la religion qui l'inspire et en est la véritable source! Qui pourrait avoir plus d'autorité pour montrer à quel abîme nous a déjà menés cette prétention des esprits forts d'autrefois, des libres-penseurs d'aujourd'hui, qui veulent reléguer Dieu dans le ciel, pour se réserver le gouvernement de la terre. Le général Ambert remonte le cours des âges pour bien mettre en évidence le rôle du prêtre catholique dans tous les temps et l'action de l'Église sur la civilisation et sur la France. Mais c'est surtout à l'histoire contemporaine et aux derniers événements qu'il emprunte ses traits « d'héroïsme en soutane. » Nous voyons le prélat transformant son palais en ambulance; le curé de campagne s'interposant auprès de l'ennemi et offrant sa vie pour sauver ses paroissiens; l'aumônier sur le champ de bataille et dans les hôpitaux; les frères, les sœurs ramassant les blessés sous les balles meurtrières et veillant à leur chevet; les otages souffrant le martyre et donnant généreusement leur vie pour le salut de leurs frères et de leur patrie. Tout le monde connait ces faits; mais c'est plus que jamais le moment de les rappeler, et on ne pouvait le faire avec plus de chaleur, avec des accents plus chrétiens et des considérations plus nobles et plus élevées. C'est là ce que nous appelons un bon livre destiné à faire beaucoup de bien. Aussi nous voudrions le voir répandu à profusion, et, pour cela, il en faudrait une édition populaire, peut-être même réduite, d'un prix moins élevé. En vue des nouvelles éditions, qui ne feront certainement pas défaut, nous nous permettrons quelques observations. Il serait juste de dire que ce sont les difficultés administratives qui ont retenu le clergé au moment des guerres de Crimée et d'Italie. Les considérations sur l'étendard des zouaves pontificaux, les conseils aux aumôniers ne sont pas là à leur place. Le général est dur pour la bourgeoisie, et il a bien raison; mais peut-être serait-il bon de dire qu'il y a, dans la bourgeoisie qu'il stigmatise, beaucoup de ce qu'on appelait autrefois des nobles et des vilains, et n'y a-t-il pas une intention trop peu déguisée et capable aujourd'hui de détourner plus d'un lecteur, dans l'épisode de la visite de l'impératrice au cholériques d'Amiens. R. DE ST-M.

Les Mystères de la Passion. Dialogue entre la vierge Marie et Dominique, par DORLAND LE CHARTREUX, traduit par l'abbé D. REULET. Paris, Jouby et Roger, 1876, in-12 de 144 p. — Prix : 1 fr. 50.

L'abondance extraordinaire des livres de piété nouveaux fait goûter davantage les œuvres anciennes qui remontent à une époque où l'on réfléchissait beaucoup avant d'écrire, et où l'on méditait ses pensées et les retournait en tous sens avant de les livrer au public. C'est un livre de ce genre que vient de nous donner M. l'abbé Reulet, dans une bonne et fidèle traduction d'un écrit de Pierre Dorland, chartreux brabançon mort en 1507. Sous forme de dialogue entre la Vierge et Dominique, on y trouve un commentaire des mystères de la Passion plein de naïveté et de fraîcheur en même temps que substantiel, réchauffant le cœur et nourrissant l'esprit de la plus pure et solide doctrine. Nous avons rarement trouvé de livres de piété d'une lecture aussi attachante. C'est une partie de la *Violette de l'âme* que Dorland, par une modestie qui surprendrait de nos jours, avait fait passer sous le nom de Raymond de Sebonde. M. l'abbé Reulet n'a fait d'autre changement à l'œuvre primitive que de la diviser en chapitres.

V. M.

Le Tunnel sous la Manche. Etat actuel de la question, par PAUL-LOUIS BARBIER, ingénieur civil. Paris, Dejey, 1876, in-8 de 20 p. et 2 cartes. — Prix : 1 fr. 50.

Émise pour la première fois en 1751 par l'ingénieur Desmarets, dont le mémoire fut couronné par l'Académie d'Amiens, dans un concours sur l'étude des moyens de faciliter les rapports commerciaux entre les deux nations anglaise et française, l'idée d'un passage souterrain sous la Manche fut reprise plusieurs fois au commencement de ce siècle : mais c'est à M. Thomé de Gamond, ingénieur civil hydrographe et des mines, docteur en médecine et en droit, qu'on doit l'étude approfondie du gigantesque projet qui va recevoir, sans tarder, de sérieux commencements d'exécution. Dans un travail substantiel, conçu dans un style net et précis, M. Barbier vient de retracer l'historique des nombreux essais de l'infatigable ingénieur, depuis 1833 jusqu'en 1867, et d'exposer la probabilité voisine de la certitude du succès de cette colossale entreprise. Six années de travail et 150 millions de dépenses : qu'est-ce aujourd'hui, après le percement de l'isthme de Suez et du mont Cenis? Les gens le moins versés dans l'art de la construction liront cette brochure avec le plus grand intérêt, et s'empresseront de devenir actionnaires du tunnel, car toutes les objections sont habilement réfutées. Que M. Barbier cesse d'employer la locution *se rappeler de*, mais qu'il nous donne beaucoup d'études comme celle-ci sur les grandes entreprises contemporaines.

RENÉ KERVILER.

Monographie du cini *(Fringilla Serinus)*, par NÉRÉE QUÉPAT. Paris, J.-B. Baillière, 1875, in-8 de II-60 p. — Prix : 5 fr.

M. Nérée Quépat, dont nous avons signalé déjà les travaux ornithologiques, nous offre, sous ce titre, la description d'un genre fort intéressant à tous égards et que, d'ailleurs, il fait connaître amplement. L'habitat, les mœurs, les coutumes du *cini* sont successivement exposés, ainsi que la manière de le prendre. L'ouvrage est complété par deux planches coloriées, qui donnent une idée fort exacte des couleurs du cini. Cette monographie donne, sous un petit volume, les détails les plus précis et les plus complets; les sources auxquelles a puisé l'auteur, lorsqu'il ne s'est pas fié à ses longues observations personnelles, sont indiquées avec un soin scrupuleux.

E. DE B.

Le Matérialisme politique en Angleterre, par M. Dupont-White. Paris, A. Pougin, 1875, in-8 de 35 p.

Il y a quelques mois, nous annoncions l'ouvrage publié par M. Herbert Spencer sous le titre : *Introduction à la science sociale*, et nous le signalions comme un des indices les plus graves du mouvement matérialiste qui, après avoir produit le darwinisme dans l'ordre des sciences naturelles, aboutit à la doctrine dite de l'*évolution* dans l'ordre moral et politique. C'est à la réfutation de ces théories, si creuses en dépit des oripeaux scientifiques dont on cherche à les revêtir, que M. Dupont-White vient de consacrer quelques pages aussi remarquables qu'opportunes. L'auteur n'est pas encore un chrétien; nous le regrettons, car sa discussion n'aurait pu qu'y gagner en soli dité. Telle qu'elle est, cependant, cette brochure porte, au nom du simple bon sens, des coups décisifs à la pseudo-philosophie qui, si elle parvenait à se populariser, ferait la honte de notre époque. M. Dupont-White y déploie la verve quelque peu caustique, l'heureuse hardiesse de langage, en un mot, les brillantes qualités de forme et de fond qui lui ont valu dès longtemps une place à part au premier rang des écrivains contemporains. Ces armes de polémique, toujours puissantes entre ses mains, deviennent irrésistibles au service d'une bonne cause et d'une idée juste. A. de Claye.

Qu'est-ce qu'un franc-maçon? *Réponse, pièces en mains*, par Poisson-Grandval. Paris, Dignonnaux, 1875, in-8 de 204 p.— Prix : 1 fr. 35.

Le petit volume de M. Poisson-Grandval est, à notre sens, une des publications les mieux faites pour démontrer, aux braves gens qui ne veulent voir dans la maçonnerie qu'une association inoffensive de plaisir ou de bienfaisance, tout le danger de cette société secrète répandue sur le monde entier, qui a la prétention de remplacer la religion, et qui sert, en définitive, au recrutement de toutes les sectes anti-religieuses et de tous les complots anti-sociaux. Les sources auxquelles l'auteur a puisé sont sûres, ses citations sont bien choisies, son style est très-clair : avec toutes ces qualités, c'est un excellent livre de propagande pour des lecteurs d'un niveau intellectuel moyen. X.

Les Pères de l'Église latine. — Extrait de leurs principaux ouvrages, par M. l'abbé F. Bottov, directeur de l'école ecclésiastique des hautes études, à Lyon. Paris, Eugène Belin, 1876, in-12 cartonné de viii-378 p. — Prix : 2 fr. 25.

L'auteur n'est pas un ennemi des classiques voulant les chasser de l'école pour les remplacer par les Pères; c'est un ami de l'antiquité, qui pense que, à côté des maîtres de la langue, il y a place pour ceux de la religion. Aussi ne présente-t-il pas le style des Pères latins comme irréprochable. Il signale les fautes de grammaire, parfois celles de goût, en même temps qu'il fait ressortir les beautés cachées sous leur rude écorce. Les extraits de chaque auteur sont précédés d'une notice où la vie de l'écrivain est résumée, et ses principaux écrits indiqués. A l'appui de ses assertions, M. Bottov cite les critiques les plus autorisés du dix-septième siècle ou de notre temps. Fénelon, dans ses dialogues sur l'éloquence, ou sa lettre à l'Académie; MM. Ampère Villemain, de Montalembert, Charpentier, Mgr Freppel, l'abbé Lagrange, etc. Chaque morceau est précédé lui-même d'un sommaire et accompagné de notes grammaticales, philologiques ou littéraires. Tertulien

ouvre la marche. Avec lui, Lactance, saint Jérôme, saint Ambroise, saint Augustin, saint Bernard, etc. représentent les prosateurs ; saint Paulin de Nole et Prudence, les poëtes. Dans les morceaux choisis, on lit peu de narrations ; la plupart ont un caractère philosophique très-élevé. Nous pensons que ce recueil ne peut être destiné qu'à des jeunes gens d'un âge déjà plus avancé. E. Beurlier.

Fénelon directeur de conscience, par A. de Grisy, docteur ès lettres. Paris, Didier, sans date, in-8 de 95 p. — Prix : 1 fr. 50.

Il a semblé à M. de Grisy que « l'heure est venue d'apprécier Fénelon comme auteur des *Lettres spirituelles*, et de le montrer tel qu'il fut dans son zèle élevé de directeur des consciences. » M. de Grisy rend un juste hommage à celui qu'il appelle « le plus aimable et le plus ingénieux des écrivains de spiritualité. » Il traite successivement des relations de Fénelon avec ses correspondants, de ses idées sur la direction, telles que nous les révèlent les *Lettres spirituelles*, de ses fonctions de directeur de conscience, du mysticisme et de quelques subtilités que l'on a cru pouvoir reprocher aux *Lettres spirituelles*, enfin du style de ces *Lettres*, dont il dit (p. 76) qu' « il est plein de grâce, de délicatesse et de naturel. » De nombreux rapprochements avec les écrits de Sénèque, de saint François de Sales, de Bossuet, doublent l'intérêt d'une étude où M. de Grisy se montre, tout ensemble, élégant écrivain et critique judicieux. Il faut se réjouir de ce que cet admirateur du génie de l'archevêque de Cambrai, revenant sur un sujet qui lui est cher et qui lui est familier, va bientôt publier un autre ouvrage où il s'occupera de Fénelon considéré comme missionnaire et prédicateur. Plus on étudiera la vie et les œuvres de ce grand homme, plus on les aimera et les admirera. T. de L.

Choix d'opuscules philosophiques, historiques, politiques et littéraires de Sylvain van de Weyer. Troisième série. Londres, Trübner, 1875, in-12 de xi-380 p.

M. S. Van de Weyer a tenu, dans les lettres et dans la diplomatie, une place importante que lui méritaient la culture, la profondeur et en même temps la souplesse de son intelligence. Un de ses admirateurs a recueilli un certain nombre de ses opuscules, et les a fait réimprimer (sans pagination continue). C'est une série d'études philosophiques, politiques, littéraires, quelques-unes en vers : *Coup d'œil sur la philosophie d'Hemsterhuis, Lettre sur la Révolution belge, Il faut savoir dire Non, Études de critique littéraire sur le livre de M. de Pradt, Du jésuitisme ancien et moderne*, etc. On y retrouve la marque d'un esprit très-lettré et très-observateur, plusieurs épigrammes sont très-spirituellement tournées, et la pointe en est finement aiguisée ; mais il faut reconnaître que plus d'un trait a vieilli ; pour ne citer qu'un exemple, l'éloge de la fameuse dénonciation de M. de Montlosier, s'il a pu être remarqué en son temps, n'a plus guère d'intérêt aujourd'hui.

J.-M. R.

Petit manuel d'histoire nationale d'après le cours de Mgr A. J. Namèche, recteur de l'université catholique de Louvain. Louvain, Fonteyn, 1875, in-16 de vi-152 p. — Prix : 60 cent.

L'étude de l'histoire de Belgique présente des difficultés particulières, à cause des nombreuses divisions de ce pays au moyen âge, de ses vicissitudes, des divers gouvernements étrangers qui se sont succédé. M. Swolfs,

professeur au petit séminaire de Malines, à qui nous devons ce résumé, les a habilement surmontées. Son petit livre, dont le but est tout pratique, présente les qualités de clarté, de concision et d'exactitude qui conviennent à cette sorte d'ouvrages. J.-M. R.

VARIÉTÉS

LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE EN 1875.

Le rapport de M. Léopold Delisle, administrateur général, au ministère de l'instruction publique, des cultes et des beaux-arts, sur l'administration de la Bibliothèque nationale pendant l'année 1875, a été publié dans le *Journal officiel* des 23 et 29 février, 1er, 6 et 7 mars 1876. Nous croyons être agréables à nos lecteurs en reproduisant presque intégralement cet important document.

Énumérer les travaux accomplis en 1875 dans chacun des départements de la Bibliothèque nationale, signaler les principaux articles dont les collections se sont accrues, indiquer les services que l'établissement a pu rendre au public, tel est l'objet de ce rapport, dans lequel je voudrais justifier l'emploi des ressources mises à notre disposition, acquitter une dette de reconnaissance envers de généreux bienfaiteurs, rendre hommage au dévouement de collaborateurs aussi modestes que savants, et fixer le souvenir de faits qu'il faut avoir présents à la mémoire pour mesurer les progrès accomplis, et pour préparer sagement et sans secousse les améliorations reconnues nécessaires.

Ressources financières. — Sans parler des crédits affectés au personnel et au matériel proprement dit, la somme inscrite au budget de l'année 1875 pour les acquisitions, la reliure et l'entretien des collections s'élevait à 114,350 francs. A cette somme vient maintenant s'ajouter le produit de la fondation du duc d'Otrante. En réunissant les arrérages de cette fondation, 2,380 francs, aux crédits du budget, le fonds d'acquisition, de reliure et d'entretien pour l'année 1875 s'est monté à 116,730 francs, somme qui, en chiffres ronds, a été répartie comme suit entre nos différents services : Département des imprimés 57,730 francs ; — Section géographique 4,000 francs ; — Département des manuscrits 19,000 francs ; — Département des médailles 19,000 francs ; — Département des estampes 17,000 francs.

Ces chiffres pourront être un peu plus élevés en 1876. En effet, l'Assemblée nationale, dans sa séance du 29 juillet dernier, sur la proposition de MM. Carron, Delpit, Giraud, de Kerdrel, de La Borderie et Waddington, a bien voulu porter à 150,000 francs la somme inscrite au budget de 1876 pour le fonds d'acquisitions, de reliure et d'entretien. Nous avons provisoirement réparti comme il suit les ressources de cet exercice : Imprimés : 67,000 francs, plus 2,000 francs sur la fondation d'Otrante ; — Section géographique : 4,000 francs ; — Manuscrits : 25,000 francs, plus 2,000 sur la fondation d'Otrante ; — Médailles : 25,000 francs ; — Estampes : 20,000 francs ; — Somme réservée pour aider les départements qui auraient à supporter les plus lourdes charges : 9,000 francs.

Département des imprimés. — Le nombre des lecteurs qui ont fréquenté la salle publique de la rue Colbert s'est élevé à 51,564. On a communiqué 80,217 volumes dans la salle publique et 187,165 dans la salle de travail. Total : 102,564 lecteurs, et 267,382 volumes.

Les collections du département des imprimés s'augmentent, chaque année, par la voie du dépôt légal ou du dépôt international, par des dons et par des acquisitions. En 1875, le dépôt légal a fait arriver à la Bibliothèque nationale environ 29,500 articles, 11,100 dont 4,000 ou environ appartiennent à des publications périodiques. De ces 29,500 articles, 11,100 ont été fournis par la ville de Paris ; — 1372 par Seine-et-Oise ; — 1118 par la Gironde ; — 1002 par le Nord ; — 891 par la Haute-Vienne ; — 769 par le Rhône ; — 553 par Meurthe-et-Moselle ; — 516 par Indre-et-Loire ; — 471 par Seine-et-Marne : — 451 par la Somme ; — 442 par les Bouches-du-Rhône ; — 426 par la Seine-Inférieure ; — 381 par l'Oise ; — 370 par Vaucluse ; — 362 par l'Hérault ; — 345 par la Seine, Paris excepté, etc.

Le dépôt international n'a fait entrer à la Bibliothèque que 75 articles formant 160 volumes, la plupart dépourvus de réelle importance.

Dons. — Le nombre des volumes inscrits au registre des dons pendant l'année 1875 s'élève à environ 2,600. Beaucoup sont dus à différentes administrations françaises qui depuis longtemps s'empressent d'envoyer à la Bibliothèque leurs propres travaux, les publications qu'elles encouragent par des souscriptions et les documents que diverses circonstances font tomber en leur pouvoir. De ce côté, cependant, il reste à combler de regrettables lacunes qu'il suffira, je l'espère, de signaler pour les faire disparaître.

De l'étranger nous arrivent un assez grand nombre de volumes, que les gouvernements et les corporations ou les sociétés savantes tiennent à voir figurer sur nos rayons.

Des auteurs français ou étrangers se font un devoir d'offrir leurs œuvres à un établissement dont ils ont souvent consulté les collections avec profit. Cet usage serait plus généralement pratiqué si le public n'était pas persuadé que le dépôt légal nous fournit toutes les impressions françaises et que nous pouvons acheter tout ce qui paraît d'important à l'étranger. Beaucoup d'écrivains ne manqueront pas, j'en ai l'assurance, de nous venir en aide, pour que leur œuvre soit enregistrée au grand complet sur nos catalogues. Quand ils sauront ce que nous possédons de leurs travaux, ils s'efforceront de nous procurer ceux qui nous manquent et qui souvent n'ont été ni déposés ni mis dans le commerce. J'en ai fait l'expérience en communiquant un extrait de nos catalogues à plusieurs savants dont les recherches ont contribué, de nos jours, à jeter beaucoup de lumière sur l'histoire, les antiquités et la littérature de quelques-unes de nos provinces. Tels sont MM. Ed. Fleury, à Vorges, près Laon ; Germain, doyen de la faculté des lettres de Montpellier ; Gosselin, archiviste, greffier de la cour d'appel à Rouen ; Marchegay, archiviste honoraire de Maine-et-Loire aux Roches-Baritaud ; Morand, membre non résidant du comité des travaux historiques à Boulogne-sur-Mer, et Tamizey de Larroque, correspondant de l'Institut, à Gontaud. Tous ces savants ont fait hommage à la Bibliothèque d'un assez grand nombre de leurs travaux qui ne nous étaient pas arrivés. Leur exemple sera suivi, je l'espère, par beaucoup d'auteurs.

Acquisitions. — Le nombre des articles entrés en 1875 par cette voie est de 3,811. Presque tous sont des ouvrages récemment publiés à l'étranger, qu'il est indispensable d'acquérir, pour que nos collections ne restent pas trop au-dessous du progrès continuel de la science. Cependant, sur la somme de 40,000 fr. ou environ que nous avons consacrée à l'achat de livres imprimés, nous avons pu faire une petite part aux livres anciens ; nous avons réussi à nous en procurer un certain nombre, les uns pour servir aux études historiques et littéraires de nos lecteurs, les autres pour compléter nos séries de monuments de l'art typographique. En dehors des livres courants qui nous

ont été donnés ou vendus pendant l'année 1875, on peut citer les suivants, comme exemple des accroissements que reçoivent nos collections :

— « Missale secundum usum monasterii Majoris Monasterii Turonensis. » Achevé d'imprimer à Tours, le 15 février 1508 (v. st.), par maître Mathieu Latheron. In-folio.

— « Heures à l'usaige de Tours, » imprimées à Paris pour Simon Hadrot ; avec un calendrier pour la période comprise entre les années 1527 et 1543. In-octavo. Imprimé sur vélin.

— Fragment d'un livre d'heures à l'usage d'Angers. L'examen attentif auquel sont soumis tous les fragments manuscrits ou imprimés que l'atelier de reliure trouve dans les anciennes reliures nous a procuré cette année une découverte intéressante pour les origines de l'imprimerie à Poitiers. D'une couverture de livre, pouvant remonter à la fin du quinzième siècle, ont été retirés quatre cahiers d'un petit livre d'heures à l'usage d'Angers. Dans les fragments qui nous ont été ainsi conservés, on remarque le frontispice aux armes de France, un calendrier, une partie d'office terminé par la souscription

Explicit officium beate ma
rie virginis secundum usum
ecclesie andegavensis

et une grande et belle marque typographique, renfermant les mots *Poictiers J. Bouyer* et *P. Bellescullee*. C'est là évidemment la marque de deux des premiers imprimeurs de Poitiers. Pierre Bellesculée, dont M. Richard, archiviste de la Vienne, a rencontré la mention, à la date du 26 janvier 1492 (n. st.), dans les titres de Notre-Dame-la-Grande, de Poitiers, doit être le même que l'imprimeur du même nom, depuis longtemps connu pour avoir achevé d'imprimer la coutume de Bretagne, à Rennes, le 26 mars 1485 (n. st.).

— Partie d'été d'un Bréviaire de Ratisbonne. In-folio, caractères gothiques (Peut-être la seconde partie du n° 3883 de Hain.)

— « Consuetudines totius presidatus seu Turonensis baillivie, jam nunc supreme Parlamenti curie stabilimento roborate. » Imprimé à Paris par Jacques Poussin, imprimeur, pour Hylaire Malicam, libraire de Blois, et pour Jehan Margerie, libraire de Tours. In-8. Avec les commentaires de Jean Sinxon, lieutenant du bailli de Touraine au siége de Châtillon-sur-Indre, qui a mis en tête une première dédicace du cardinal René de Prie (1507-1516) et une seconde dédicace à Guillaume Sireau, lieutenant-général de Touraine, et à l'avocat Emeri Lopin. Les commentaires se terminent par un éloge de Louis de la Trémoille : « Domino meo domino Trimollo... qui sua stranuitate omnem colustrat militum cuneum

Ut nitido totum radios diffundit in orbem
Cum Titam puro splendidus axe micat »

— « Visio revelata divinitus quod mundus debeat de proximo reformari per Carolum octavum, Francorum regem christianissimum. » In-4 de 5 feuillets, en caractères gothiques.

« De dolendo semperque deplorando reverendissimi patris ac domini Georgii Ambasiani cardinalis Galliarum legati archiepiscopique Rotomagensis, obitu lamentabilis elegia... » Rouen. In-4 de 6 feuillets.

— « Ung traictiez en brief de la deffianche du roy de Franche faicte au très-noble empereur Charle, et la response du dit empereur. » Petit livret gothique, de 8 pages, dont la dernière est remplie par la marque de l'imprimeur Jacques de Liesvelt. Cette pièce, dont aucun autre exemplaire n'est connu, a figuré à la vente de M. J. Capron, où nous avons pu l'acquérir, grâce

au désintéressement de M. le baron James de Rothschild, qui, dans cette circonstance comme dans plusieurs autres, a bien voulu s'effacer devant la Bibliothèque nationale, sacrifice d'autant plus méritoire que M. de Rothschild connaissait toute la valeur de la pièce, comme il l'a montré en la réimprimant avec M. de Montaiglon dans le *Recueil des poésies françaises des quinzième et seizième siècles* (t. X, p. 305-317).

— Journal de Nancy, de 1778 à 1787.

— Journal général du département d'Indre-et-Loire, de l'an V à l'an VII.

— Journal politique et littéraire d'Indre-et-Loire, de 1808 à 1874. Collection bien complète en 65 volumes, qu'avait formée M. Taschereau.

— Documents imprimés pour l'Assemblée nationale, depuis 1871 jusqu'en 1875.

— Documents imprimés pour le conseil d'État, à partir de 1871. Les pièces de cette collection, aux termes de la concession qui nous en a été faite, ne peuvent être communiquées au public que dix ans après la date de l'impression. Surtout depuis les incendies de 1871, il est déplorable que nous ne possédions pas au complet cette série importante, et que nous n'ayons sur nos rayons ni les travaux du conseil d'État de la Restauration, ni ceux du conseil d'État du règne de Louis-Philippe.

— Napoléon III devant la presse contemporaine en 1873. Recueil, en trois grands volumes in-folio, des articles que les principaux journaux de l'Europe ont publiés à l'occasion de la mort de Napoléon III. (Envoi de M. Dulau, de Londres.)

— Napoléon III et la caricature anglaise de 1848 à 1872. Recueil en trois volumes des caricatures qui ont été publiées en Angleterre sur Napoléon III depuis 1848 jusqu'en 1872. (Même origine.)

— Un assez grand nombre des volumes des *Calendars of State papers* et des *Rerum britannicarum medii ævi scriptores*. Ces deux collections, qui, pour les temps modernes aussi bien que pour le moyen âge, sont le fondement de l'histoire d'Angleterre, ne présentent plus chez nous de lacune; tous les volumes qui nous manquaient ont été libéralement mis à notre disposition par le Maître des rôles.

— Documents publiés pour la chambre des lords depuis 1870, et pour la chambre des communes depuis 1874. Cette collection, non moins intéressante que volumineuse, nous a été accordée par le gouvernement anglais, à l'instance du regretté comte de Jarnac, à qui M. de Mofras, membre du comité des travaux historiques, avait cordialement recommandé la cause de la Bibliothèque nationale.

— Le *Times*, de Londres, à partir de l'année 1841. — La Bibliothèque nationale est à peu près complétement dépourvue de collections de journaux étrangers, quoiqu'il y ait là d'inappréciables matériaux pour l'étude de l'histoire contemporaine. Nous espérons pouvoir combler peu à peu cette lacune, et nous nous efforçons de nous procurer, pour chacun des grands États, au moins un journal dans lequel soient consignés les documents officiels et les informations les plus sûres et les plus dignes d'attention.

« Registrum de Panmure. » Edimbourg, 1874. Deux vol. in-4. Précieux recueil sur la généalogie d'une famille écossaise, qui par ses origines se rattache à l'histoire de plusieurs localités de l'Ile-de-France et de la Normandie. Un exemplaire nous en a été offert par les exécuteurs testamentaires du dernier comte de Dalhousie.

— Les procès-verbaux de la diète de Suède, depuis 1871. Cet envoi du gouvernement suédois ne comporte pas moins de cent volumes.

— « Le ministre parfait, ou le comte-duc dans les sept premières années de sa faveur, avec des réflexions politiques et curieuses. Par M. de Galardi. » A la Haye, chez Pierre Adrien, 1675. — L'Éloge de Jaspar de Guzman, publié sous ce titre, est l'un des livres les plus rares de la série elzévirienne.

— Le *National Zeitung*, de Berlin, depuis l'année 1848, date de la fondation de ce journal.

— Recueil d'environ 136 pièces relatives aux événements de Naples, pendant les années 1647 et 1648. Ce sont presque tous placards, qui furent affichés dans la ville au nom du duc de Arcos, au nom de Gennaro Annese, au nom du duc de Guise, et enfin au nom de don Juan d'Autriche. L'une des affiches, en date du 11 juillet 1647, est signée du fameux Masaniello : « Tomase Aniello d'Amalfi. » En feuilletant ce curieux recueil, on assiste, pour ainsi dire, à tous les événements dont les rues de Naples furent le théâtre, depuis le mois de juillet 1647, jusqu'au mois d'avril 1648,

— Treize volumes de M. G. Ricciardi, ancien député au parlement italien, sur la littérature et sur les événements politiques dont l'Italie a été le théâtre en 1848 et auxquels M. Ricciardi a été mêlé. (Don de l'auteur.)

— « Papers relating to the foreign relations of the United States. » Vingt-cinq volumes de cette série, que nous espérons pouvoir compléter un jour, nous ont été offerts par l'intermédiaire de M. deMofras, par M. Washburne, ministre des États-Unis à Paris, et par M. Hunter, sous-secrétaire d'État à Washington.

— Documents imprimés et autographiés relatifs à l'affaire de l'*Alabama*. Nous en avons pu acquérir une collection qui peut passer pour complète, et dont la formation présenterait aujourd'hui d'insurmontables difficultés ; on y peut étudier non-seulement un des plus curieux épisodes de la guerre de sécession, mais encore un point très-délicat du droit international.

— Catalogue des manuscrits de la bibliothèque Mejanes à Aix. Par un excès de scrupule, l'auteur, M. Rouard, n'a ni terminé ni publié cet ouvrage qui lui aurait fait honneur. Un exemplaire des 128 premières pages, les seules qui aient été tirées, nous a été offert par Mme Rouard.

— « L'architecture ottomane, » texte français et allemand. Constantinople, 1873. In-folio. (Don du gouvernement ottoman.)

— La Grammaire grecque de Lascaris, achevée d'imprimer à Milan le 30 janvier 1476 (1477, nouv. style?) : c'est le premier livre qui ait été imprimé en grec. A la suite était reliée la première édition du texte grec de la Vie et des Fables d'Esope (la première des trois parties dont se compose l'ouvrage décrit par Brunet, I, 83), avec les signatures que les relieurs ont fait disparaître de la plupart des exemplaires. Cette acquisition est un des fruits de la mission que M. le ministre de l'instruction publique a confiée à M. Charles Graux, en Espagne.

— « Nestoris Dionysii Novariensis, ordinis Minorum, [onomasticon]. » Milan, 1483. In-folio. Exemplaire donné à un couvent italien, de l'ordre des ermites de Saint-Augustin, par « Paulus de Sancto Beneiso, episcopus Heleaponensis. »

— L'illustre théâtre de Mons. Corneille, (Leyde, 1644, in-12). Cette édition, dont cinq exemplaires seulement sont connus, est le premier ouvrage que nous ayons acquis sur le produit de la fondation du duc d'Otrante.

— Trois éditions rares du *Moyen de parvenir*.

La série musicale s'est accrue de 4,784 morceaux, arrivés par la voie du dépôt légal. En outre, et sans parler de quelques acquisitions, Mlle Pelletan, qui avait précédemment offert à la Bibliothèque un exemplaire sur grand papier des partitions de l'*Iphigénie en Aulide* et de l'*Iphigénie en Tauride*, de

Gluck, publiées par ses soins, nous a donné, dans le courant de cette année, un exemplaire sur papier ordinaire des mêmes partitions, et plusieurs ouvrages de Berlioz, parmi lesquels il convient de citer un exemplaire de la partition des *Troyens*, contenant des morceaux supprimés à la représentation, et la deuxième édition publiée en Italie de la *Messe de Requiem*, édition qui présente d'importantes modifications apportées par l'auteur à l'œuvre primitive.

MM. Enoch, éditeurs de musique à Paris, ont donné plusieurs des volumes de musique classique publiés dans la collection Litolff. Parmi ces volumes figurent les œuvres de Mozart pour piano et pour piano et violon, les sonates de piano et les trios de Haydn, les sonates de Hummel et les œuvres de piano de Weber et de Schubert.

Rangements et catalogues. — Le total des articles entrés en 1875 au département des imprimés, non compris les pièces de musique, est d'environ 36,000. Il a fallu les vérifier, pour en constater les lacunes, et pour en rapprocher les différentes parties, travail minutieux et dont l'étendue peut s'apprécier par un simple détail : à lui seul, le dépôt légal de Paris nous a fourni 51,462 feuilles ou livraisons, appartenant à 1,130 journaux, revues ou ouvrages publiés par livraisons.

Les 36,000 articles dont le département des imprimés s'est accru, je n'oserais pas dire enrichi, ces 36,000 articles ont été rattachés à nos différentes séries bibliographiques, et les cartes en ont été préparées en double exemplaire, pour servir plus tard à la rédaction d'un catalogue méthodique et d'un catalogue alphabétique. Une tâche aussi longue, et qui se renouvelle tous les jours, absorbe la meilleure part du travail qui peut être exigé des employés du bureau du catalogue. Aussi, l'ancien fonds des livres non catalogués ne cesse pas de présenter une masse effrayante, et le but poursuivi depuis tant d'années ne saurait être atteint d'ici longtemps, si des mesures plus expéditives n'étaient promptement adoptées pour obtenir non pas certainement un catalogue complet et irréprochable, mais un simple inventaire à l'aide duquel on puisse, d'une part, s'assurer si la Bibliothèque nationale possède, oui ou non, un ouvrage demandé, et d'autre part trouver sans la moindre hésitation, un ouvrage mentionné à l'inventaire. Ce difficile problème est, en ce moment même, étudié par une commission que vous avez bien voulu, monsieur le ministre, instituer le 16 octobre dernier. Le moment n'est pas encore venu de vous rendre compte des délibérations de cette commission et de soumettre à votre approbation la solution qui lui a paru la meilleure. Aujourd'hui, je dois me borner à vous indiquer les progrès du catalogue, dont l'impression a été entreprise sous la direction de M. Taschereau, et à laquelle M. Schmit ne cesse pas de donner les soins les plus assidus.

Un volume paru en 1870 (t. X) contenait la fin du catalogue proprement dit de l'Histoire de France, et un supplément aux premiers chapitres de ce catalogue, le volume suivant (t. XI), dont la mise sous presse a été retardée par les événements, renferme la suite de ce supplément : dans le courant de l'année 1875, les feuilles 39-58 en ont été tirées ou mises en bon à tirer, et le supplément du chapitre III (histoire par règnes) s'y trouve conduit jusqu'à la révolution du 4 septembre 1870.

L'impression du tome III de la médecine est restée stationnaire : les deux premières feuilles seulement en ont été tirées.

Conformément à une promesse consignée dans le rapport de M. Taschereau, du mois de juillet 1874, l'autographie du catalogue de l'histoire d'Angleterre a été entreprise, de façon à mettre ce catalogue entre les mains de tous les lecteurs qui ont intérêt à le consulter, et en même temps d'en assurer la conservation et de fournir, au moyen de découpures, les matériaux de divers

répertoires, dont l'utilité pourra être reconnue. Les pages 1-196 sont tirées; elles contiennent la notice d'environ 3,000 ouvrages, classés dans quatre chapitres : Descriptions générales, Histoires générales, Histoires par époques, et Détails de l'histoire jusqu'à l'année 1702.

La collection de livres et de documents que le docteur Payen avait formée sur la vie et les ouvrages de Montaigne, et que la Bibliothèque nationale a pris l'engagement de laisser en un seul corps, vient d'être rangée et catalogguée par M. Richou, archiviste-paléographe, dont le travail ne tardera pas à être imprimé à Bordeaux par les soins de M. Jules Delpit.

Depuis le commencement de l'année 1875, les lecteurs admis dans la salle de travail peuvent, dès les premiers jours de chaque mois, parcourir une liste autographiée de tous les livres étrangers provenant de dons, de dépôts ou d'acquisitions, qui, dans le courant du mois précédent, ont été ajoutés aux différentes séries bibliographiques du département des imprimés. Ils ont aussi, sous la même forme, un état sommaire des publications périodiques qui nous arrivent de l'étranger. Dans les douze cahiers du bulletin mensuel qui ont été autographiés en 1875, figurent 2,151 ouvrages, en 2,768 volumes. De ces 2,151 ouvrages, 78 appartiennent à la théologie, 73 au droit, 149 à l'histoire de France, 382 à l'histoire d'Allemagne, de Suisse et des pays du nord et de l'est de l'Europe, 153 à l'histoire d'Angleterre, 443 aux autres branches de l'histoire, 467 aux sciences et 406 aux lettres. Quant aux langues dans lesquelles ils sont écrits, ces 2,151 ouvrages se répartissent comme il suit : latin, 83; français, 395; allemand, 852; anglais, 463; italien, 111; autres, 247.

Combiné avec les livraisons hebdomadaires de la Bibliographie de la France, le bulletin autographié fait connaître, à peu près sans exception, tous les livres modernes qui viennent s'accumuler sur les rayons de la Bibliothèque nationale.

Reliure. — A l'atelier qui existe dans les bâtiments mêmes de la Bibliothèque, et auxquels sont confiés de préférence les travaux urgents et délicats, notamment les réparations, 8,212 volumes ou pièces ont été constitués, réparés, consolidés ou cartonnés. Les ouvriers de l'extérieur ont cartonné 7,500 volumes ou pièces; ils ont donné des demi-reliures à 1,325 volumes. C'est en somme un peu plus de 17,000 articles qui ont passé dans les ateliers de reliure et qu'il a fallu soigneusement examiner au départ et à la rentrée, pour bien indiquer la nature du travail à exécuter et pour vérifier si la tâche a été convenablement remplie.

Un artiste spécial est chargé de la restauration des anciennes reliures. En 1875, il a ramené à leur fraîcheur primitive 406 volumes, dont six appartenant au département des manuscrits.

Salle publique de lecture. — Indépendamment de la salle de travail, réservée aux personnes qui justifient de leurs droits à obtenir une carte d'entrée, une salle publique de lecture, dont l'entrée est rue Colbert, est ouverte tous les jours, même le dimanche, de dix heures à quatre heures, depuis le 2 juin 1868; toute personne âgée de plus de seize ans peut s'y présenter, sans avoir la moindre formalité à remplir. L'utilité de cette salle est attestée par le nombre des lecteurs qui la fréquentent et par celui des volumes qui y sont communiqués. Les chiffres consignés dans un rapport spécial de M. Chéron, sont de nature à lever toute espèce de doute sur l'opportunité d'une mesure qui avait été recommandée en 1858 par la commission de réorganisation de la Bibliothèque. En 1875, on a reçu à la salle de la rue Colbert 51,000 lecteurs et communiqué 80,227 volumes; en 1869, on n'avait compté que 34,472 lecteurs

et 57,383 communications. Pour 1875, la moyenne journalière des lecteurs a été de 144, et celle des communications de 226. Nous espérons pouvoir, dans le courant de l'année 1876, augmenter assez notablement le fonds des livres affectés à la salle publique ; il est à désirer que la jeunesse studieuse y trouve les ouvrages dont elle a besoin, non-seulement pour terminer les études classiques, mais encore pour préparer les examens des facultés et des écoles spéciales.

Section géographique. — Le nombre des articles entrés en 1875 à la section géographique s'élève à 334, savoir : 187 par le dépôt légal, 67 par acquisition et 80 par don.

Les principaux bienfaiteurs ont été, en France, le dépôt de la guerre, le ministre de la marine et celui des travaux publics ; à l'étranger, l'amirauté anglaise, l'Ordonnance-Survey de la Grande-Bretagne, la Société de géographie de Londres, l'Amirauté néerlandaise, le gouvernement portugais, le commissariat allemand de l'exposition géographique de 1875, la société géographique de Vienne, la commission européenne du Danube, la Société impériale de géographie russe, le gouvernement des États-Unis, l'Institut historique et géographique du Brésil.

Le crédit mis à la disposition de la section géographique est si réduit, qu'elle peut à peine se procurer les plus indispensables des cartes ou atlas qui se publient dans la plupart des pays de l'Europe et même des autres parties du monde. C'est tout à fait accidentellement qu'elle accroît son vieux fonds de monuments anciens, gravés ou manuscrits ; en 1875, elle n'y a guère ajouté qu'une petite série de plans manuscrits du port, de la ville et des environs de Brest. Heureusement, ce vieux fonds est d'une incomparable richesse. On a pu s'en faire une idée à l'exposition que M. Cortambert, secondé par M. Perin, alors inspecteur des bâtiments de la Bibliothèque, avait organisée cet été dans la galerie Mazarine et qui a attiré un si grand nombre de visiteurs, du 15 juillet au 31 octobre. Cette exposition, que vous avez, monsieur le ministre, honorée de votre visite et qui nous a fourni l'occasion de mettre en lumière tant de précieux monuments, à peine soupçonnés du public, a montré combien est incommode et insuffisante l'étroite galerie dans laquelle la section géographique est provisoirement installée depuis 1 862. Nous en sommes réduits à entreposer dans des combles d'un accès difficile des morceaux du plus haut intérêt, tel que l'exemplaire assemblé de la grande carte de France, qui a obtenu un si légitime succès à l'exposition géographique du palais des Tuileries et que M. le ministre de la guerre a daigné offrir à la Bibliothèque nationale.

Département des manuscrits. — On évalue en moyenne à 51 le nombre des communications qui se font journellement au département des manuscrits. Ce chiffre s'élève sensiblement à mesure que des catalogues ou inventaires, imprimés ou manuscrits, sont librement mis à la disposition du public et permettent à chaque travailleur de rechercher lui-même les pièces qui se rattachent à l'objet de ses études.

A moins d'événements extraordinaires, les accroissements du département des manuscrits ne sauraient plus être considérables. Tous les ans, cependant, des articles importants viennent s'ajouter, par suite de dons et d'acquisitions, à la plupart des séries anciennement constituées. En 1875, 59 articles ont été portés au registre des dons, et 57 au registre des acquisitions. Voici l'indication des plus remarquables :

Fonds orientaux. — Fragments de mss. pâlis sur olles, contenant différentes parties de l'Abidhamma Pitaka, l'une des trois sections des écritures sacrées des bouddhistes. Don du capitaine Sener. — Plusieurs manuscrits sans-

crits, parmi lesquels peuvent être cités le Praçnôttara ratnamâlâ, ou Guirlande précieuse des demandes et des réponses, et un recueil des formules du mysticisme bouddhique au Népal. — Fac-simile d'un grand nombre d'inscriptions en nagari, grantha, canari et telougou, recueillies dans l'Inde par sir Walter Elliot. (Ind. 112.) Don de M. le comte de Noer. — Fragments de deux exemplaires du Livre des morts. (Papyrus égyptiens, nos 231-235). L'un de ces exemplaires est d'une bonne époque et fournit, pour le chapitre XVII du Livre des morts, des variantes qui pourront servir à l'établissement d'un texte critique. — Deux manuscrits amhariques, donnés par M. Defrémery, qui les avait recueillis dans le cabinet de feu M. d'Avezac, son beau-père. La langue amharique, l'idiome le plus répandu en Abyssinie, est encore peu connue en Europe. L'un des volumes donnés par M. Defrémery renferme un vocabulaire.

Fonds grec. — Chronique de Morée : Copie d'après le mss. de Paris et de Copenhague, avec notes et variantes, par feu M. Landois. Don de Mme veuve Landois.

Fonds latin. — Explication des évangiles du temps et des saints, mis en rapport avec les figures de l'Ancien Testament et les récits des ouvrages des naturalistes et des bestiaires; les rectos sont occupés par le texte, et les versos par des peintures accompagnées de légendes qui sont généralement en vers. A la suite, tableaux symboliques des préceptes de la loi, des vices et des vertus et des demandes de l'oraison dominicale ; puis le texte latin du Miroir de la salvation humaine. Les légendes de beaucoup de tableaux sont en allemand. Ce manuscrit, qui forme un gros volume in-folio, sur papier, a été achevé de copier à Vienne en Autriche, le 20 décembre 1471, par un prêtre nommé Jean Jarallter. (Nouv. acq. lat. 2129.) — Le Pastoral de Saint-Grégoire et le Comput de Hilpéric, ms. du onzième siècle, venu du chapitre de Saint-Omer (Nouv. acq. lat., 1249). — Recueil des lois germaniques : loi Salique, loi des Allemands, loi des Bavarois, loi des Bourguignons et Bréviaire d'Alaric, ms. incomplet, du dixième siècle, au fol. 77 duquel se trouve la formule d'immunité que M. de Rozière (I, 35, n° XXV) a publiée d'après un autre texte (Nouv. acq. lat. 204). — Recueil de pièces de droit français, formé au quinzième siècle, et renfermant, entre autres, le Style du parlement et les coutumes de Nivernais (Nouv. acq. lat. 198). — Fragment d'un exemplaire de la chronique d'Adon, venu, selon toute apparence, de l'abbaye de Cluni. Don de M. Guigue, archiviste de la ville de Lyon. — Bulle de Silvestre II, par Théotard, évêque du Puy, datée du 23 novembre 999. Pièce originale sur papyrus, dont on n'a donné jusqu'à présent qu'un texte incorrect et incomplet. Entre autres particularités qui recommandent ce très-précieux document à l'attention des diplomatistes, il faut signaler une suscription en notes tironiennes, qui est probablement de la main même de Gerbert (Nouv. acq. lat., 2507) ; — Bulle d'Innocent IV pour les frères de l'hôpital de Notre-Dame des Teutoniques à Jérusalem, du 21 avril 1246 (n° 12070 de Potthast). Vidimus daté du 19 octobre 1277 et revêtu des sceaux, parfaitement conservés, de Bonacursus, archevêque de Tyr, et de Gaillard, évêque de Bethléem (Nouv. acq. lat. 2160) ; — Collection de chartes de l'abbaye de Cluni, du dixième et du commencement du onzième siècle (Nouv. acq. lat. 2154) : Cette collection fournira des additions importantes au recueil qu'avait préparé M. Auguste Bernard et que M. Bruel publie dans la collection des documents inédits ; — Cartulaire du chapitre de la cathédrale de Bourges (Nouv. acq. lat. 1274). Ce cartulaire, écrit par différentes mains dans le cours du treizième siècle, est celui que M. Raynal cite, dans son *Histoire du Berry*, comme appartenant au libraire Vermeil. L'une des divisions est datée de l'année 1232. Le ré-

dacteur de la majeure partie de ce cartulaire, Etienne de Galardon, est qualifié de prévôt de l'église de Bourges. L'un des continuateurs de l'œuvre d'Etienne de Galardon fut maître Girard Vogrin, qui s'intitule aussi prévôt de la cathédrale. Outre les chartes, les notes, les états de cens, les statuts et autres actes qu'on trouve ordinairement dans les cartulaires de cathédrales, celui de Bourges contient divers morceaux parmi lesquels je citerai un fragment de la légende de S. Blaise (p. 327) et le dialogue entre Philippe-Auguste et Pierre le Chantre (p. 607), qui a été publié dans la *Bibliothèque de l'école des Chartes*, 1re série, II, 398. Comme singularité, on peut relever les termes « Contra Mediricum imperatorem nominalem non realem, » employés (p. 44 et 45) pour désigner Frédéric II. — Recueil de pièces originales relatives à la Touraine, comprenant : 1° une grande charte de Hérard, archevêque de Tours, pour l'abbaye de Villeloin, en date du 19 mai 859; 2° trois chartes du treizième siècle ; 3° des lettres-patentes du roi Charles V pour la chartreuse du Liget, datées du Louvre au mois de décembre 1372 ; 4° un rouleau concernant les biens du surintendant Jacques de Beaune de Semblançay, du 1er avril 1539 (n. st.). (Nouv. acq lat. 2506, don des héritiers de M. Taschereau) ; — Titres originaux relatifs à des domaines situés à Chavigny (Aisne, canton de Soissons), depuis 1276 jusqu'en 1775 (Nouv. acq. lat. 2155-2159) ; — Copie d'un recueil de lettres ou de modèles de lettres intitulé « Liber epistolaris quondam domini Ricardi de Bury, episcopi Dunelmensis. » (Nouv. acq. lat. 1265 et 1266). Ce recueil très-important pour l'histoire anglo-française de la fin du treizième et du commencement du quatorzième siècle, n'est connu que par l'exemplaire de l'abbaye de Saint-Edmond, aujourd'hui possédé par M. J. R. Ormsby-Gore, esq. M. B. (Brogyntyn, co. Salop.) On ne saurait donner trop d'éloges à la libéralité de M. Ormsby-Gore, qui, sur la recommandation du Rév. H. O. Coxe, s'est empressé de nous confier son précieux manuscrit et nous a autorisés à en faire exécuter une copie. L'importance du recueil avait été signalée au monde savant par un dépouillement de M. Alfred J. Horwood, qui ne remplit pas moins de 36 colonnes, in-folio, d'un caractère très-serré, dans le rapport publié en 1874 par la commission royale des manuscrits historiques ; — Huit pages mutilées d'un livre de médecine, partie en onciales, partie en minuscules du septième ou du huitième siècle. On jugera de la barbarie du style par quelques lignes relevées sur le fol. 3 v° : « Incipit epistola Ypogratis de naturas humana vel conceptionem corus. Nunc ex Gregorum liber certatus sum et in latino eloquio thensauro abconditum pertulit a quibus compaginibus fomana materie contenemur in utero materno...» Ce curieux fragment a été donné par M. Chassaing, juge au Puy, qui l'avait remarqué dans la reliure d'un ouvrage de Nicolas de Lire imprimé en 1487 (Nouv. acq. lat. 203) ; — Abrégé de Festus dédié par Paul Diacre à Charlemagne (Nouv. acq. lat. 207). Belle copie du quinzième siècle faite pour Alphonse Ier de Naples, comme l'attestent les armes du frontispice (écu écartelé au 1 et 4 d'Aragon, au 2 et 3 de Calabre), armes que nous avions déjà, disposées de la même façon, dans cinq autres mss. latins et dans deux mss. italiens. Au dix-septième siècle, ce ms. de Festus, qui a conservé sa reliure originale, faisait partie de la bibliothèque de l'abbaye de Vendôme.

Fonds français. — Le songe du Verger, copie sur parchemin, avec peintures, datée du 26 août 1480 (Nouv. acq. fr. 1040) ; — Chronique en vers de Bertran du Guesclin, par Cuvelier. Manuscrit sur papier, du quinzième siècle, avec une reliure aux armes de C. d'Urfé (Nouv. acq. fr. 993) ; — Statuts du métier de cirerie de la ville de Rouen, confirmés par Louis XI en 1468, et statuts du métier d'apoticairerie et d'épicerie de la même ville, confirmés par Louis XII en 1508. Manuscrit sur parchemin, avec peintures du commencement du seizième siècle. Reliure originale, bien conservée, dont

l'un des plats représente l'Arbre de Jessé (Nouv. acq. fr. 4060); — Lettre originale attribuée à Philippe de Commines ; — Lettres originales de Mme de Maintenon à M. de Guignonville (Nouv. acq. fr. 4051); — Recueil relatif aux camps, siéges, batailles, etc., du maréchal de Saxe dans les Pays-Bas, en 1744-1748, et aux combats et siéges de la campagne de 1744 sur le Rhin. Ce recueil comprend une centaine de grandes cartes et de plans (Nouv. acq. fr. 3287) ; — Lettres et documents relatifs aux émigrés rassemblés à Jersey, en 1794 et années suivantes (Nouv. acq. fr. 1029) ; — Lettre de Léopold Robert , adressée à M. Charles Lenormant (Don de M. Muret, employé au département des médailles) ; — Inventaire de la collection des autographes conservés à la bibliothèque de Saint-Pétersbourg (Nouv. acq. fr. 4074 et fr. 4076) ; C'est un des résultats de la dernière mission que M. Gustave Bertrand a remplie en Russie pour le ministère de l'instruction publique ; — Fragments du roman de Mainet. Par les soins de M. Gazier, professeur au lycée Saint-Louis, le département des manuscrits a recueilli six feuillets d'un manuscrit français du treizième siècle, qui avaient servi à recouvrir une grande boîte en carton. Ces feuillets, fort mutilés, sont tout ce qui nous reste du Mainet, poëme du douzième siècle, relatif à l'enfance et à la jeunesse de Charlemagne. M. Gaston Paris, qui a publié dans la *Romania* (IV, 305-337) les fragments ainsi retrouvés du Mainet, a montré quelle place tient ce poëme dans le cycle carlovingien ; — Recueil de poésies latines et françaises, la plupart en l'honneur de Notre-Dame, écrit en 1498, par maître Regnault, pour Jehan Le Maire (Nouv. acq. fr. 4061). On remarque dans ce petit volume, qui a conservé sa reliure primitive : « 1° Les nobles dictiers composez à l'onneur de la Vierge Marie, par feu messire George Chastelain, orateur du duc Philippes de Bourgogne, en son temps demourant en la bonne ville de Vallenciennes ; 2° Serventois fait par maistre Jehan Molinet, orateur de l'archiduc, résident en la dicte ville de Vallenciennes ; 3° une oraison composée par Jehan Le Maire, de la dicte ville de Vallenciennes ; » — Vies des poëtes tourangeaux, par Colletet (Nouv. acq. fr. 3074). Ces vies, tirées du manuscrit du Louvre brûlé en 1871, se sont retrouvées dans la collection de M. Taschereau et appartiennent aujourd'hui à la bibliothèque de Tours. Nous en devons une copie à la libéralité de l'administration municipale de Tours et à la complaisance du bibliothécaire, M. Dorange. C'est un notable supplément à la copie incomplète de l'œuvre de Colletet cédée en 1872 à la Bibliothèque nationale par le libraire Claudin ; — Recueil de Beffara, intitulé « Hommages à Molière, Regnard, Quinault, Lully, etc. » (Nouv. acq. fr. 1003-1008). C'est le complément du recueil plus anciennement déposé à la Bibliothèque et formant les nos 12515-12530 du fonds français. — Vie du P. Malebranche, par le P. André (Nouv. acq. fr. 1038). Précieux document pour l'histoire de la philosophie française, dont Victor Cousin avait déploré la perte.

Fonds divers. — Catalogues des manuscrits castillans et latins de la bibliothèque de l'Escurial (Espagnol 414); — Chronique du roi Henri IV par Diego Enriquiz de Castilla. Manuscrit du seizième siècle (Espagnol 410) ; — Fac-simile des manuscrits relatifs aux « Brehon-Laws » (Celtique 72-88. Don de MM. les commissaires des Lois Brehon) ; — Le livre des mascarades de Nuremberg. Manuscrit avec peintures du seizième siècle (Allemand 259).

Classements et catalogues. — Les bibliographes sont partagés sur la question de savoir dans quelle mesure les catalogues de livres imprimés doivent être livrés à l'impression ; ils sont unanimes à déclarer que les catalogues de manuscrits doivent être publiés. C'est là une obligation à laquelle la Biblio-

thèque nationale peut se soustraire moins que tout autre établissement. Fidèle à ses anciennes traditions, elle a promis au monde savant le catalogue de toutes ses collections manuscrites, et si elle est encore loin d'avoir tenu ses promesses, c'est que les ressources ne sont pas proportionnées à l'étendue de la tâche.

Les fonds orientaux continuent à être l'objet des travaux les plus persévérants et les plus consciencieux. L'exemple a été donné par M. Zotemberg, qui, après avoir rédigé et imprimé les catalogues des manuscrits hébreux et syriaques, termine, en ce moment, avec autant de dévouement que de science, le catalogue des manuscrits éthiopiens. Les neuf premières feuilles en sont déjà tirées ou bonnes à tirer.

M. le baron de Slane, à qui la littérature arabe a tant d'obligations, a bien voulu entreprendre le catalogue des manuscrits arabes. Il a rédigé d'une manière définitive les notices des manuscrits 1-1275 de l'ancien fonds et des manuscrits 1-1000 du supplément.

M. E. Fagnan, sur la désignation du regretté M. Mohl, a été chargé de préparer le catalogue des manuscrits persans. Son examen a jusqu'ici porté sur les nos 1-131 de l'ancien fonds et sur les no 1-500 du supplément.

M. Léon Feer a soumis à une dernière révision son catalogue des manuscrits pâlis ; ce travail aurait déjà pu être livré aux compositeurs, si l'imprimerie nationale eût possédé les types nécessaires pour reproduire en caractères orientaux les textes singhalais, birmans et cambodgiens, cités dans les diverses notices de ce catalogue. — En outre, dans le cours de l'année 1875, M. Feer a mis en ordre les 1,421 manuscrits tracés sur olles que possède la Bibliothèque. Tous ces manuscrits sont aujourd'hui placés dans des boîtes numérotées, de telle façon qu'aucun désordre ne peut s'y introduire. Voici un tableau sommaire de cette section de nos fonds orientaux.

Premier groupe. Pâlis, sans distinction d'écriture, 578 ; — singhalais, 43 ; — birmans, 55 ; — siamoins, 44 ; — cambodgiens, 34 ; — javanais, 13.

Second groupe. Sanskrits, en caractères bengali, 95 ; — id. en caractères granthani, 34 ; — id. en caractères telinga, 67 ; — tamouls, 416 ; — télingas, 23 ; — indiens, langues et écritures diverses, 19.

Le conservateur du département des manuscrits, M. Michelant, activement secondé par M. Deprez, poursuit l'impression du tome III du Catalogue des manuscrits français, qui sera comme le tome II, principalement consacré à des correspondances originales et à divers documents historiques du seizième et du dix-septième siècles. Dans le cours de l'année 1875, 22 feuilles ont été tirées ou mises en bon à tirer. Le volume a atteint la page 304 et contient la description de 227 manuscrits, cotés 3767-3993.

Le fonds français, qui s'arrêtait au no 25696, s'est augmenté d'une série de 788 volumes (nos 25697-26484), composée à peu près exclusivement de pièces sur parchemin, du quatorzième au dix-septième siècle, dont le public n'avait pu jusqu'à présent obtenir communication, malgré l'intérêt qu'elles présentent pour les travaux historiques.

Cette série comprend :

1° Environ 100,250 pièces originales, provenant des rebuts de l'ancienne Chambre des comptes, que le Bibliothèque avait acquises dans la seconde moitié du dix-huitième siècle. Le classement de ces pièces, entrepris à différentes époques et par divers fonctionnaires du département des manuscrits, a été dans ces derniers temps mené à bonne fin par M. Ulysse Robert, qui, en tenant compte de quelques essais de classement antérieurs, les a disposées comme il suit : — *Chartes royales*, au nombre de 10.561, rangées chronologiquement dans cinquante-cinq volumes cotés 25697-25751. — *Comptes de*

bouche, au nombre de 1,621, rangés chronologiquement dans douze volumes cotés 25752-25763. — *Montres*, au nombre de 12,859, rangées chronologiquement dans cent trent-huit volumes cotés 25764-25901. — *Rôles de fouage*, au nombre de 9,068, rangés chronologiquement dans quarante-deux volumes cotés 25902-25943. — *Quittances et autres pièces pour servir à l'histoire des différentes villes ou localités*, au nombre de 1,270, rangées par ordre alphabétique de noms de lieux, dans six volumes cotés 25944-25949. — *Quittances des Suisses*, au nombre de 4,978, classées chronologiquement dans seize volumes cotés 25950-25965. — *Quittances ecclésiastiques*, au nombre de 6,288, rangées par ordre alphabétique de noms d'établissements, dans vingt-six volumes cotés 25966-25991. — *Quittances et pièces diverses*, au nombre de 53,609, classées chronologiquement dans deux cent soixante-onze volumes cotés 25992-26262.

2° Les titres originaux que DOM VILLEVIEILLE avait réunis et classés suivant l'ordre alphabétique des noms de famille ; cet ordre a été respecté dans les trente-sept volumes consacrés au recueil de Villevieille et cotés 26263-26299.

3° Les titres originaux du généalogiste JAULT, rangés pareillement suivant l'ordre alphabétique et remplissant neuf volumes, nos 26300-26308.

4° Les titres originaux de BLONDEAU, qui sont restés dans l'ordre adopté par ce généalogiste *(Fiefs, Domaines* et *Mélanges)* et qui ont formé cent soixante-seize volumes, nos 26309-26484.

La collection des titres scellés de Clairambault présente beaucoup d'analogie avec plusieurs des séries de pièces de la Chambre des comptes qui viennent d'être rattachées au fonds français. Elle est depuis longtemps mise à profit par les savants ; mais le système de classement adopté par Clairambault en rend l'usage fort incommode. En effet, les actes y sont rangés suivant l'ordre alphabétique des noms d'hommes, de sorte que, pour y trouver tous les documents relatifs à une époque ou à un événement, il faudrait feuilleter les deux cent quatre-vingt volumes dont se compose la collection. Le conseil de perfectionnement de l'École des chartes a pensé qu'il y aurait la plus grande utilité à en rédiger une table à la fois analytique et chronologique : il a confié le commencement de ce travail à M. Richou, archiviste paléographe, à qui le dépouillement des quarante-deux premiers volumes a déjà fourni environ sept mille notices. Avec cette table, il faut s'attendre à voir bientôt la collection de Clairambault très-fréquemment consultée, et par là même les innombrables sceaux qu'elle contient exposés à de plus grandes chances de détérioration et de destruction. Ce mal, qu'il n'est pas en notre pouvoir d'empêcher, sera jusqu'à un certain point conjuré par les empreintes que M. Demay tire, pour la collection sphragistique des Archives nationales, de tous les sceaux et cachets compris dans les volumes de Clairambault ; le moulage a déjà porté sur les quatre-vingts premiers volumes.

Des différentes séries du cabinet des titres, l'une des moins connues, mais non des moins importantes, est celle des Carré, de d'Hozier. Acquise en 1851, elle était restée en paquets, sans qu'il fût possible d'en vérifier exactement le contenu et d'en faire profiter le public, qui n'aura pas seulement des renseignements généalogiques à y puiser. Aujourd'hui, les quatre-vingt-onze premiers volumes en sont reliés ; ils renferment les dossiers relatifs aux familles dont les noms sont compris entre le commencement de l'alphabet et le mot *Bezu*. Le classement et la reliure de cette série seront poursuivis sans interruption.

En dehors du cabinet des titres, les papiers de Joly de Fleury, si importants pour l'histoire du dix-huitième siècle, sont à peu près la seule collection du

département des manuscrits dont le classement soit encore en souffrance. Ils formeront environ deux mille six cents volumes, dont les quatre cinquièmes sont définitivement constitués. M. Molinier, archiviste-paléographe, désigné par le conseil de perfectionnement de l'École des chartes, s'est occupé en 1874 et en 1875 du rangement des papiers non encore classés ; il a réuni les éléments d'une notice qui provisoirement tiendra lieu de catalogue et d'après laquelle une cote pourra être assignée à chaque volume.

Le catalogue qu'Eugène de Ochoa a rédigé en 1844 des manuscrits espagnols de la Bibliothèque nationale est depuis longtemps reconnu incomplet et insuffisant ; mais pour le remplacer, il fallait s'assurer la collaboration d'un bibliographe qui eût étudié à fond la langue, la littérature et l'histoire de l'Espagne. Ces conditions étaient remplies par M. Morel Fatio, qui a entrepris le travail sous les auspices du conseil de perfectionnement de l'École des chartes et qui le mènera à bonne fin pour le compte de la Bibliothèque. Il a déjà rédigé cent quatre-vingt-neuf notices : c'est à peu près la moitié de la tâche qui lui est actuellement imposée.

M. Bordier, bibliothécaire honoraire, continue, avec une persévérance exemplaire, à relever et décrire les peintures et les dessins qui ornent les manuscrits grecs. Le travail qu'il a entrepris sur ce fonds sera terminé dans le cours de l'année 1876. LÉOPOLD DELISLE.

II

BIBLIOGRAPHIE RAISONNÉE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

III. — HARANGUES. — DISCOURS DE RÉCEPTION. — RAPPORTS ACADÉMIQUES ET PRIX DÉCERNÉS (*suite*).

XVIII. — Concours de 1709. — Édition J.-B. Coignard, 1709 (500 p.), suivie d'une liste de l'Académie de xiij p. — 2e édition, J.-B. Coignard fils, 1726 (504 p.).

XIX. — Concours de 1711. — Éditions J.-B. Coignard, 1711 (342 p.) et fils. 1726 (436 p.).

XX. — Concours de 1713 et 1714. Édition J.-B. Coignard, 1714 (402 p.). On trouve aussi séparément le concours de 1713 (168 p.) et celui de 1714 (230 p.) ; mais le volume de la série tomée comprend les deux.

XXI. — Concours de 1715. — Éditions J.-B. Coignard, 1715 (312 p.) et fils. 1726 (376 p.).

XXII. — Concours de 1717. — Éditions J.-B. Coignard, 1717 (320 p.) et fils. 1726 (436 p.). Notons, à propos de ce volume, que la table des matières se trouve à la fin, et que, dans presque tous les autres, elle est au commencement.

XXIII. — Concours de 1719, éditions J.-B. Coignard, 1719 (212 p.), et fils. 1726 (292 p.).

XXIV. — Concours de 1720 et 1721. — Édition J.-B. Coignard, 1721 (192 p.).

XXV. — Concours de 1722. — J.-B. Coignard, 1723 (288 p.).

XXVI. — Concours de 1723. — J.-B. Coignard, 1723 (272 p.).

XXVII. — Concours de 1725. — J.-B. Coignard fils. 1725 (viij-416 p.). J.-B. Coignard III venait de succéder à son père comme imprimeur-libraire de l'Académie. — On trouve en tête du volume une récapitulation de tous les volumes de la collection et à la fin une liste de tous les sujets de prix

donnés depuis 1671. Il en sera désormais de même pour les volumes suivants.

XXVIII. — Concours de 1727. — *Ibid.*, 1727 (viij-388 p.). Le titre porte désormais : « *Recueil,* etc., *avec plusieurs discours*, etc., *depuis le recueil précédent.* »

XXIX. — Concours de 1729. — *Ibid.*, 1729.

XXX. — Concours de 1731. — *Ibid.*, 1732.

XXXI. — Concours de 1733. — *Ibid.*, 1734 (x-184-iiij p.) avec une liste de MM. de l'Académie au mois de juillet 1734.

XXXII. — Concours de 1735 à 1737. — *Ibid.*, 1737 (vj-496 p.).

XXXIII. — Concours de 1738 à 1741 — *Ibid.* 1741 (xij-332 p.).

XXXIV. — Concours de 1743. — *Ibid.* 1744 (iv-496 p.).

XXXV. — Concours de 1744 à 1746. — *Ibid.*, 1741(xij-312 p.).

XXXVI. — Concours de 1747 à 1753. — A Paris, au Palais, chez Bernard Brunet, imprimeur de l'Académie française, 1754, in-12. Bernard Brunet succédait comme imprimeur de l'Académie au troisième Coignard, mort en 1749. Il publia immédiatement la collection séparée des poésies et des discours couronnés que nous décrirons à nos numéros 76 et 77 pour ne pas faire ici de confusion.

XXXVII. — Concours de 1753 à 1759. — *Ibid.*, 1760 (xij-444 p). On sait qu'à partir de 1753, il y eut liberté complète du sujet pour le prix de poésie, qui ne fut indiqué formellement qu'en 1776, 1779, 1782 et 1789.

XXXVIII. — Concours de 1760. — A Paris, au Palais, chez la Veuve de Bernard Brunet, imprimeur de l'Académie française. 1762, in-12 (xij-336 p.).

XXXIX. — Concours de 1761. — *Ibid.*, 1762 (xij-354 p.). Le bibliographe Brunet arrête ici à tort la collection, car nous possédons les deux volumes suivants.

XL. — Concours de 1762 à 1765. — A Paris, chez la Veuve Regnard, imprimeur de l'Académie française, 1767, in-12 (428 p.). On lit à la fin : *Fin du quarantième volume.* C'est la première fois que la série se trouve tomée en chiffre : elle ne l'était que dans un tableau récapitulatif général, qui remplissait ordinairement l'une des feuilles liminaires.

XLI. — Concours de 1765. — Les discours divers prenant une place exagérée, on les supprime et le titre porte seulement : « *Recueil des pièces d'éloquence qui ont remporté le prix de l'Académie françoise en* 1765. » A Paris, chez la Ve Regnard, imprimeur de l'Académie, rue Basse-des-Ursins, 1768, in-12. (404 p.). Ce volume ne contient que les éloges de Descartes par Thomas, Gaillard et Couanier Deslandes.

XLII. — Concours de 1766. — *Ibid.*, 1769.

XLIII. — Concours de 1767 à 1771. — Les discours de réception sont rétablis, et sur le titre on voit figurer en grosses lettres tome XLIIIe. A Paris, chez Demonville, imprimeur-libraire de l'Académie françoise, rue Saint-Séverin, 1777 (384 p.) — Il est remarquable que ce volume qui clôt cette série s'arrête justement à l'année 1771. La collection commença en 1671. Cela donne une période exacte d'un siècle.

74. — *Collection Regnard et Demonville.* — Nous n'avons trouvé cette collection, qui complète la précédente jusqu'à la suppression de l'Académie, qu'à la Bibliothèque de l'Institut. Elle comprend cinq volumes sous le titre : « *Pièces d'éloquence qui ont remporté le prix de l'Académie françoise depuis* 1671 *jusqu'en* 1748. Tome I, à Paris, chez Regnard imprimeur de l'Académie françoise, grand'salle du Palais et rue Basse-des-Ursins, 1766 (406 p.). Ce volume ne contient en réalité que la période de 1671 à 1711. — Tome II.

Ibid., 1766, (422 p.), comprenant la période de 1714 à 1748. — Tome III, depuis 1750 jusqu'en 1763. — *Ibid.*, 1764 (408 p.). — Tome IV, depuis 1765 jusqu'en 1771, à Paris, chez A. Demonville, imprimeur-libraire de l'Académie française, rue Saint-Séverin, vis-à-vis celle de Zacharie, 1774, I (424 p.) Ce volume contient les éloges de Descartes, par Thomas et Gaillard; les Malheurs de la guerre, par La Harpe; les Avantages de la paix, par Gaillard; Charles V, par La Harpe; Molière, par Chamfort, et Fénelon par La Harpe. — L'éditeur dit en tête du volume qu'il a publié un volume des pièces de poésie couronnées de 1671 à 1762. — Tome V, depuis 1773 jusqu'en 1781. A Paris, chez Demonville, imprimeur-libraire, rue Christine n° 12, 1795; (394 p.). — Contient les éloges de Colbert, par Necker; de Catinat, par La Harpe, de l'Hospital, par l'abbé Remy; de Suger et de Montauzier, par Garat.

75. — *Pièces de poésie qui ont remporté le prix de l'Académie françoise* depuis 1671 jusqu'en 1747. — Paris, Coignard, 1747, in-12; et seconde édition, de l'imprimerie de Brunet, imprimeur l'Académie. 1750, 1 vol. in-12, (338 p.) avec un « extrait de l'histoire de l'Académie françoise, » au sujet de la fondation.

76. — *Pièces d'éloquence qui ont remporté le prix de l'Académie françoise* depuis 1671 jusqu'en 1748. — Paris, Brunet, 1750, 2 vol. in-12, (406 et 426 p.). — On peut joindre à ces deux volumes un troisième imprimé sous le même titre général et comprenant les pièces d'éloquence de 1750 à 1763. Paris, Regnard, 1764, in-12.

77. — *Recueil des deux premières pièces d'éloquence* qui ont été imprimées par ordre de l'Académie française, depuis l'année 1671 jusqu'à présent, avec quelques discours qui ont été prononcés dans l'Académie. Tome I, à Rotterdam, chez Reinier Leers, 1707. (396 p.). — Ce volume s'étend jusques et y compris 1689. Nous ne sachions pas que cette série ait été continuée.

78. — *Choix d'Éloges couronnés par l'Académie française,* composé des éloges de Marc-Aurèle, d'Aguesseau, Duguay-Trouin et Descartes, par Thomas; de La Fontaine et Molière, par Chamfort; de Fénelon, Racine et Catinat, par La Harpe; de Suger, Fontenelle et Montauzier, par Garat, et de Louis XII, par M. Noël, précédé de l'Essai sur les éloges par Thomas. Paris, J. H. Chaumerot, 2 fort vol. in-8, 1812. — Compte rendu dans l'*Esprit des journaux,* à l'année 4812 et dans les *Annales littéraires* de Dussault. Paris, Maradan et Lenormant, 1818, 4 vol. in-8, t. III, 558 p. etc.

79. — *Choix d'éloges français les plus estimés*, contenant : Essai sur les éloges, par Thomas; éloges de Marc-Aurèle, de Descartes, de Duguay-Trouin, par le même auteur; de Molière et de La Fontaine, par Chamfort; du roi de Prusse, par Guibert; de Newton, de Tournefort, etc., par Fontenelle; de Franklin, par Condorcet; de Buffon, par Vicq d'Azyr. — Paris, d'Hautel, 1812, 7 vol. in-18. — Compte rendu dans l'*Esprit des journaux.*

80. — *Les Poëtes lauréats de l'Académie française.* — Recueil de poëmes couronnés depuis 1800, avec une introduction (1671-1800) et des notices bibliographiques et littéraires, par MM. Edmond Biré et Emile Grimaud. — Paris, A. Bray, 1865, 2 vol. in-18 jésus. — Excellentes études dont M. de Pontmartin a rendu un compte rendu élogieux dans les causeries du samedi, et qui méritent largement ces éloges. Le 1er volume (396 p.) s'ouvre par une introduction qui embrasse l'intervalle compris entre la fondation du prix de poésie en 1671 et le dernier concours du dernier siècle en 1792. C'est une vue d'ensemble qui reproduit les traits saillants des luttes poétiques et des physionomies des poëtes lauréats les plus remarquables. La fin du premier volume et le second tout entier sont consacrés à la période moderne,

depuis 1800 jusqu'à nos jours et reproduisent *in-extenso* toutes les pièce couronnées, précédées de notices donnant à la fois la physionomie du concours et la biographie du lauréat. Les auteurs annonçaient une seconde collection sous le titre de « *Les Prosateurs lauréats,* » qui, malheureusement, n'a pas encore paru.

81. — On a, depuis 1800, la collection des *prix d'éloquence* imprimés séparément sous le titre de leur sujet « ouvrage qui a remporté le prix d'éloquence décerné par la classe de la langue et de la littérature française de l'Institut, dans la séance du... par M... » Paris, Beaudouin, imprimeur de l'Institut, jusqu'en 1815 et à partir de 1816, chez Didot.

82. — *Panégyriques et Harangues,* à la louange du Roy, prononcez dans l'Académie françoise en diverses occasions. — Paris, 1680, un-vol. in-8, avec un beau frontispice dessiné et gravé par Seb. Leclerc, vignettes, culs de lampe, lettres ornées, etc.

83. — *Recueil des harangues prononcées* par Messieurs de l'Académie françoise dans leurs réceptions et dans d'autres occasions différentes, depuis l'establissement de l'Académie jusqu'à présent. — Paris, J.-B. Coignard 1698, in-4. — 2e édition, revue et augmentée. — *Ibid.*, 1714, 3 vol. in-12 ; le premier s'étendant de 1640 à 1681, le second de 1682 à 1693, le 3e de 1694 à 1713. — 3e édition, *ibid.*, 1735, 4 vol. in-12. Ce recueil, continué successivement par les différents libraires de l'Académie, forme, 8 vol. in-12. Le quatrième (J.-B. Coignard, 1735) s'étend de 1714 à 1730 ; le cinquième (Ve Brunet, 1763), de 1731 à 1744 ; le sixième (*ibid.*, 1764), de 1745 à 1761, et les deux autres, chez Demonville, atteignent 1789.

84. — *Recueil des harangues*, etc., comme précédemment. Amsterdam, aux dépens de la Compagnie, 1709, 2 vol. in-12. frontispice gravé. — L'avertissement dit qu'il y a eu déjà dix-sept recueils de pièces de ce genre, données depuis 1671.

85. — *Choix de discours de réception à l'Académie française,* depuis son établissement jusqu'à sa suppression ; suivis de la table chronologique de tous les membres et de ses statuts et règlements, avec une introduction par L. Boudou. —. Paris, Demonville, imprimeur-libraire, rue Christine, n° 2, 1808, 2 vol. in-8. (xliv., 484, 537 p.). —Voyez un compte rendu de ce recueil dans les *Annales littéraires* de Dussault. Paris, Maradan et Lenormant, 1818, 4 vol. in-8, t. II, p. 465, etc.

86. — *Recueil des discours, rapports et pièces diverses,* lus dans les séances publiques et particulières de l'Académie française. — Paris, typographie de Firmin Didot, imprimeur de l'Institut, 1847-1869, 10 vol. in-4, ainsi distribués :

1re Série. 1803-1819. Première partie publiée en 1847, comprenant tous les discours de réception et les réponses.— Deuxième partie publiée en 1847, contenant : 1° les rapports des secrétaires perpétuels sur les concours d'éloquence et de poésie ; 2° les éloges d'académiciens et autres pièces lues dans les séances publiques ; 3° les pièces divers lues en séance publique par les membres de l'Académie.

2e Série. 1820-1829. Un seul volume, publié en 1843.

3e Série. 1830-1839. Un seul volume, publié en 1841.

4e Série. 1840-1849. Deux volumes, distribués comme dans la première série, et publiés en 1850.

5e Série. 1850-1859. Première partie (1850-1854), publiée en 1856 ; — seconde partie (1855-1869), en 1860.

6e Série. 1860-1859. Première partie (1860-1865), publiée en 1866. — seconde partie (1865-1869). en 1870.

87. — *Les prix de vertu fondés par M. de Montyon.* — Discours prononcés à l'Académie française par MM. Daru, Laya, etc , réunis et publiés avec une notice sur M. de Montyon, par MM. Frédéric Lock et de Couly d'Aragon (1819-1856). Paris, Garnier frères, 1858, gr. in-18, 2 vol. — On sait que le prix Montyon a été fondé en 1819. (Voir plus bas au § IV). On a la collection de tous les discours isolés, chez Didot, format in-18 (voir le numéro suivant):

88. — Institut (royal, national ou impérial) de France. — Académie française. — *Prix de vertu, fondé par M. de Montyon.* Discours prononcé par M..... dans la séance publique du ..... sur les prix de vertu décernés dans cette séance; suivi d'un livret contenant les récits des actions vertueuses qui ont obtenu des médailles dans cette même séance. — Paris, imprimerie de Firmin Didot frères, etc., 1833-1875, 42 broch. in-24.

On lit en tête des premières brochures : « Extrait du registre des séances de l'Académie française. — Pour répandre les bons exemples, faire connaître les actions vertueuses, et encourager à les imiter, l'Académie a arrêté que non seulement le discours prononcé par son directeur serait imprimé, mais aussi que son secrétaire perpétuel rédigerait un livret contenant les récits des traits de vertu, de dévouement et de bienfaisance qui ont mérité des médailles; que ce livret serait imprimé à la suite du discours et le tout tiré à *dix mille exemplaires.* Il en sera envoyé à MM. le préfets, avec invitation de les faire distribuer à MM. les sous-préfets et maires des communes de leur département. — Certifié conforme. — Le secrétaire perpétuel. — Arnault. »

A partir de 1835, cette mention n'indique le tirage qu'à *huit mille.* Elle est supprimée à partir de 1837. — En 1842 et 1843, on trouve cette mention en tête du livret qui suit le discours : « L'Académie a l'habitude d'inscrire, dans son livret, le récit détaillé des belles actions qui n'ont pu être indiquées dans le discours de son directeur . Ces belles actions étant d'un ordre un peu moins élevé que celles qui obtiennent des prix, ne reçoivent que des médailles ; mais il est bon de les raconter, parce qu'elles enseignent que le plus pauvre est toujours assez riche pour faire un peu de bien. »

A partir de 1852, le titre ne porte plus la mention du livret, quoique la brochure le contienne toujours.

(*A suivre.*) René Kerviler.

CHRONIQUE

Nécrologie. — M. l'abbé Jules Jacquemet, chanoine de second ordre de Saint-Denis, est mort à Saint-Denis le 1er avril. Né le 5 décembre 1805 à Hell, en Belgique, où son père était fonctionnaire, il fut élevé avec son frère, plus tard évêque de Nantes, au petit séminaire de Saint-Jean-d'Angély. Il acheva ses études au collége Stanislas, à Paris, fit son droit et entra dans le barreau. C'est là que M. de Clermont-Tonnerre vint le chercher pour se l'attacher comme secrétaire. Ces occupations ne détournèrent pas le jeune avocat des études littéraires, de la polémique et des œuvres de charité. Il réunissait en conférences de jeunes avocats et collaborait aux *Annales de philosophie chrétienne* et au premier *Correspondant.* En 1840 il publia une brochure, qui fit sensation, sur la liberté d'enseignement : *De la liberté de*

l'enseignement et du monopole universitaire (Paris, in-8). Quelque temps après, il quittait la robe d'avocat pour entrer au séminaire de Saint-Sulpice. Après son ordination, nous le trouvons aumônier de plusieurs communautés religieuses, attaché à la maison des hautes études ecclésiastiques dans l'ancien couvent des carmes qui abrite aujourd'hui l'Université catholique de Paris, professeur de droit canonique à la faculté de théologie de Paris et, enfin, chanoine de Saint-Denis. Il a publié, en 1867, une monographie de la basilique de Saint-Denis, *L'Église de Saint-Denis. La Crypte, ses tombeaux, ses chapelles, son trésor* (Paris, Putois-Cretté, 1865, in-18 de VII-216 p.) et *Les pèlerinages de Saint-Denys, Études historiques* (in-8, 1875).

— M. Gino Alexandre-Joseph-Gaspard, marquis Capponi, né à Florence, y est mort le 14 décembre 1792. Aveugle depuis quarante-huit ans, Capponi, dont l'éducation avait été très-forte et qui avait, en outre, dans de nombreux voyages, appris beaucoup de langues, ne cessa de se livrer à d'importants travaux historiques. Il avait pris une part très-active à la fondation de *l'Archivio storico italiano*, et la *Rivista europea* du mois de mars a publié, à ce sujet, d'importantes lettres inédites de Capponi, de Cantù et de Viesseux. La politique tient aussi une place dans la longue existence du noble écrivain. Il fut très-apprécié du duc Léopold II, au *benemerenze* duquel il a rendu pleine justice dans son *Histoire de la République florentine (Storia della repubblica di Firenze*, Florence, 1875, 2 vol. gr. in-8), qui est son œuvre capitale. Un désaccord l'éloigna ensuite des affaires. Depuis l'unité italienne, Capponi avait été fait grand'croix de l'ordre des SS.-Maurice et Lazare et sénateur du royaume. La mort de l'illustre historien a causé une profonde émotion dans toute l'Italie. On trouvera beaucoup d'articles de lui dans l'*Onthologie italienne* et les recueils des différentes académies dont il faisait partie.

— M. G. Samuel Drake, qui vient de mourir à Boston, était né à Pittsfield, en 1798, le 10 octobre. Maître d'école avant d'être auteur, il a écrit *Indian Biograhpy*, qui a reparu en 1833, sous le titre de *The Book of the Indians*, et a eu un grand nombre d'éditions; *the Indian Captivities*, et *New England register* (1847). On lui doit aussi le récit des premières luttes contre les tribus indiennes et une histoire de Boston. Il laisse une bibliothèque importante, où se trouve une collection des plus anciennes revues de l'Angleterre et des États-Unis.

— M. Louis-Joseph Hubert, professeur d'accouchement à l'université de Louvain, est mort le 28 février. Il était né à Rogenée en 1810. C'était une des sommités de la science médicale en Belgique. Son grand ouvrage sur l'art obstétrical lui a valu le prix quinquennal des sciences médicales.

— M Camille Cremer, qui vient de mourir à Paris le 3 avril, et dont les funérailles ont été l'occasion d'une affligeante démonstration des libres-penseurs, était né à Sarreguemines, le 6 août 1840. Ancien élève de Saint-Cyr et de l'École d'état-major, il fit brillamment la campagne du Mexique dont il a rapporté des souvenirs et des impressions consignés dans *Quelques hommes et quelques institutions militaires, Souvenirs rétrospectifs*, par l'ex-général Cremer (in-18 jésus, de III-210 p. Paris, Dentu, 1872). Il débuta dans la guerre franco prussienne comme aide-de-camp du général Clinchant, et, au moment de l'armistice, il se trouvait à la tête d'une division dans l'armée de l'Est. Le récit de sa campagne a été donné par son chef d'état-major : *L'Invasion dans l'est. Le général Cremer. Ses opérations militaires en* 1870-1871, par un officier d'état-major (le colonel Poullet) Paris, 1871. Il n'avait

pas été étranger à la rédaction de ce volume, si l'on en juge par le titre de cette autre publication : *Appendice nécessaire à la campagne de l'Est, publiée chez J. Rouquette, par MM. Cremer et Poullet*, suite et fin de cette campagne, par l'ex-colonel Poullet (in-4, 87 p. Paris, à la librairie des célébrités contemporaines, 1875).

— M. John Dobrée Dalgairns, en religion Père Bernard Dalgairns, de l'Oratoire de Londres, vient de rendre son âme à Dieu, à Londres, le 5 avril. Né dans l'île de Guernesey en 1818, il suivit les cours de l'université d'Oxford, où il entra dans le mouvement puséiste qui devait le conduire au catholicisme. Il abjura à Aston, quelques jours avant le P. Newman. Il vint faire ses études religieuses à Langres, et reçut l'ordination des mains de Mgr Parisis. De là, il partit pour Rome, où il rejoignit le P. Newman et fit son noviciat d'oratorien ; il revint plus tard à Londres pour y fonder une maison de son ordre. Il a collaboré, en 1844, aux *Vies des saints anglais*, dans lesquelles il a donné les vies de saint Etienne Harding et de saint Aelred. Il a écrit dans le *British Critic*, la *Revue de Dublin*, le *Contemporary*. On lui doit deux ouvrages de piété sur le *Sacré-Cœur* et la *Sainte communion*, qui ont été traduits en français et en allemand.

— Le Père François Kestens, né à Bruxelles, le 19 novembre 1824, est mort à Louvain, le 8 avril 1876. Il était entré dans la compagnie de Jésus en 1843 et fut recteur du collége d'Anvers. Il a écrit plusieurs ouvrages dont voici la liste : *Les Humanités et l'examen officiel*, réflexions soumises au parlement belge (Anvers, 1860, in-8, 79 p.) ; — *Observations sur le nouveau projet de loi qui rétablit le grade d'élève universitaire*, Appendice à la brochure : *Les Humanités et l'examen officiel* (Anvers, in-8, 13 p.) ; — *La Liberté des cultes et le droit de l'Église*, (Louvain, 1864, in-12, 28 p.; 2e édition augmentée ibid., in-12, 32 p.) ; — *Les Missionnaires jésuites sont-ils des commis-voyageurs?* (Louvain, 1869, in-12, 18 p.) ; — *L'Éducation intellectuelle, ou le latin, et le grec dans les humanités* (Extrait du *Catholique*). (Louvain. 1869, in-8, 109 p.) ; — *Vie de Mme Criquelion, née Clara Bourquart* (Louvain, 1872, in-12, VII-210 p.; nouvelle édition, Tournay, 1874) ; — Edition de l'ouvrage du P. de Ravignan : *De l'existence et de l'institut des jésuites* (Bruxelles, 1869) ; — *Vie du R. P. de Decker*, de la compagnie de Jésus (Louvain, 1876, in-8, 222 p.).

— M. Willem Herman Cost Jordens est mort, à l'âge de soixante-treize ans, le 23 novembre 1875, à Deventer (Hollande) sa patrie ; c'était un des numismates de Hollande les plus distingués, amateur, collectionneur et auteur. il a écrit beaucoup de petits mémoires, parmi lesquels nous citerons : *Penning op de verovering der spaansche Zilvervloot* (1849) ; — *Munt van Deventer, Kampen et Zwolle* (1853). — *Munt te Hasselt* (1851) ; — *Bijdragen tot de geschiedenis der Deventer munt* (1854 et 1855) : travaux insérés dans le *Overijsselsche Volks*; — *Almanack Vroor udheid en letteren*.— *Kamper stempels. Bijdrage tot de Kamper munt* (Deventer, 1857, in-4) ; — *De munt te Hasselt* (1860) ; — *Een woord over zekere dusgenoemde Kamper noodmuntjes van* 1578 (1860) ; — *Nog iest over zekere dusgenoemde Kamper noodmuntjes van* 1578 (1862) : travaux publiés dans le *Verslagen en mededeelingen van de Vereeniging*, etc.

— Un autre numismate hollandais vient également de mourir : M. Willem Jacob de Voogt, né à Nimègue, en 1837, a succombé, après une longue maladie, le 16 décembre dernier, à Amsterdam. Il avait réuni la collection la plus complète des monnaies et médailles frappées par la ville de Nimègue, à laquelle il a joint plus tard tout ce qu'il a pu réunir de monnaies de la

Gueldre. Ces collections furent le point de départ d'intéressantes publications pour sa province. Il a publié le premier volume de l'histoire monétaire des Pays-Bas depuis 1576, dans lequel il donne la monographie des monnaies provinciales de la Gueldre et il avait le projet de continuer le même travail pour toutes les autres provinces de Hollande. Il a donné un certain nombre d'articles dans la *Revue belge de numismatique*. Parmi ses autres publications citons : *Bijdragen tot de numismatek von Gelderland* (1867, 1869); — *Geschiedenis van het muntwezen der vereenigde Nederlanden* (Deel I, Provincie Gelderland. Amsterdam, 1874).

— Nous trouvons encore, dans la *Revue belge de numismatique*, l'annonce de la mort de M. Raoul Henckel, qui remonte au 25 octobre. Il est mort à Berlin, où il était né le 9 octobre 1843. Collaborateur de cette revue, M. Henckel avait continué les travaux de numismatique de son ami, M. A. Durand, laissés encore inachevés : *Dictionnaire biographique des graveurs de monnaies et de médailles*.

— M. John Forster, né à Newcastle en 1812, est mort à Londres, à la fin de janvier. Il s'était acquis une grande réputation comme journaliste : il a écrit dans l'*Examiner Foreign quarterly Review*, le *Daily News*, qu'il a dirigé après la retraite de son ami Charles Dickens, et la *Revue d'Edimbourg*. On lui doit une série de biographies sur les hommes d'État d'Angleterre. *Lives of the States Men*. Il a écrit la biographie de Charles Dickens, et venait de publier celle de Swift.

— M. Alphonse de Pistoye, né à Saint-Mihiel en 1806, est mort à Cagnes, le 21 avril. Avocat au barreau de Paris, il fut appelé en 1842 au ministère des travaux publics comme chef de bureau. Il était attaché, depuis sa fondation, à la *Gazette des tribunaux*. Il a écrit : *Des irrigations suivant la loi du 16 septembre* 1807 (in-8, 1844) ; — *Du Conseil d'État, de son organisition, de son autorité, de ses attributions* (in-8, 1845) ; — *De la destruction des étangs marécageux et insalubres* (in-8, 1849) ; — *Traité des prises maritimes* (2 vol. in-8, 1854-1859), avec la collaboration de M. Charles Duverdy. — Il a mis au courant de la législation la troisième édition du *Cours d'administration et de droit administratif* de M. Macarel.

— M. Édouard Moriac est mort à Paris, le 7 avril, à l'âge de trente-trois ans. Il avait collaboré à des journaux de nuances très-diverses : *Paris-Journal*, l'*Opinion nationale*, où il rédigeait des *échos*, le *Gaulois*, le *Figaro* et la *Gazette*, de fondation récente. Comme à beaucoup d'autres, la guerre lui fit échanger la plume contre le fusil ; il la reprit bientôt pour écrire : *Un témoin oculaire : Paris sous la Commune, 18 mars au 28 mai, précédé des commentaires d'un blessé*, par Henri de Pène (Paris, in-18 j., 1871) ; — et *les Conseils de guerre de Versailles* : Première série, *La Commune, Comité central* (Paris, 1872, in-18 j.). — On lui doit encore : *Les grands faits contemporains ; Le Centenaire de Napoléon Ier* (Paris, in-18, 1869.)

On annonce encore la mort de : M. Alexandre-Jules de Parseval-Grandmaison, ancien président de l'Académie de Mâcon et de la Société botanique de Paris, mort aux Pérrières, près de Mâcon, à l'âge de 81 ans, le 11 avril ; — de M. Emmanuel-Joseph Lardin, directeur du *Journal des Postes* ; — de M. Charles Mène, né à Paris en 1827, fondateur de *la Chimie*, auteur d'ouvrages scientifiques, notamment de *la Géologie et Minéralogie du département du Rhône*, commentés en 1861 (gr. in-8) ; — de M. Charles Douniol, éditeur, gérant du *Correspondant*, mort à Paris, le 1er mai, à l'âge de 66 ans ; — de M. Émile Villars, ancien collaborateur de la *Vie parisienne* et du *Grand-Journal*.

Institut. — *Académie des Inscriptions et belles-lettres.* Dans sa séance du 7 avril, l'Académie a nommé M. Charles Nisard membre libre, en remplacement de M. Firmin-Didot, décédé. Il y a eu deux tours de scrutin. Premier tour : M. Baudry, 20 voix ; M. Charles Nisard 20 voix ; deuxième tour, M. Baudry, 19 voix ; M. Nisard, 21 voix.

M. Adolphe Régnier, rapporteur de la commission du prix Lalande-Guérimeau, a fait connaître à l'Académie que ce prix avait été décerné à M. James Darmenster, élève de l'école pratique des hautes études, pour son *Haurvatas et Ameratas*, étude sur la mythologie de l'Avesta.

Académie des sciences. — Dans sa séance du 10 avril, a élu M. Borchardt, de Berlin, correspondant dans la section de géométrie, en remplacement de M. Le Besgue, de Bordeaux, décédé. Il y a eu deux tours de scrutin. Au premier, M. Borchardt a réuni 26 voix ; M. Catalan, 12 ; M. l'abbé Aoust, 10 ; M. Brioschi, 3 ; M. de Jonquières, 1 ; M. Fisher, 1 ; quatre bulletins blancs.— Au second tour : M. Borchardt. 29 voix ; M. Catalan, 19 ; M. l'abbé Aoust, 1 ; M. Brioschi, 3 ; quatre bulletins blancs. — Dans la séance du 24, l'Académie a élu M. de Baer, de Saint-Pétersbourg, associé étranger, en remplacement de sir Charles Wheatstone, décédé.

Muséum d'histoire naturelle. — Par décret du 20 avril, M. Jean-Octave-Edmond Perrier, été nommé professeur de zoologie (annélédides, mollusques et zoophites), en remplacement de M. Deshayes, décédé.

Congrès. — Le congrès des comités catholiques a tenu sa réunion annuelle à Paris, du 18 au 22 avril. Un grand nombre de membres s'y étaient donné rendez-vous de tous les points de la France, et y ont étudié les nombreuses questions posées par le programme. Dans le vaste cercle qu'il embrasse et les œuvres multiples dont on s'est occupé, ce qui touche à l'enseignement et à la presse a plus particulièrement attiré notre attention. Dans la section de la presse, nous signalerons trois remarquables rapports : de M. de Beaucourt, sur la propagande intellectuelle ; de M. le marquis de Biencourt, sur les journaux ; et de M. le vicomte de Ginestous, sur le colportage. Ce dernier n'a pas pu être lu en séance publique, mais il sera publié dans le compte rendu.

Réunion des sociétés savantes a la Sorbonne. — Conformément à un usage, qui a déjà quatorze années de date, les délégués des sociétés savantes des départements se sont réunis, pendant la semaine de Pâques, à la Sorbonne. La session a été ouverte par une allocution vivement applaudie de M. Léopold Delisle. L'honorable président de la section d'histoire du comité des travaux historiques, en souhaitant aux délégués la bienvenue, a réclamé leur concours, ainsi que celui de leurs commetttants, pour l'exécution d'un plan qui, s'il parvenait à se réaliser, contribuerait dans une large mesure, aux progrès des études scientifiques et littéraires : il s'agirait de dresser, sans commentaires et sans jugements critiques, un inventaire, une table générale des travaux contenus dans les volumes de procès-verbaux et de mémoires publiés annuellement par les sociétés et qui se comptent déjà par centaines. Nous voulons espérer que cet appel sera entendu et qu'ainsi bien des découvertes, des observations importantes, demeurées jusqu'à ce jour forcément dans l'ombre, arriveront à la connaissance des savants qui pourraient en tirer parti.

Trois séances ont été consacrées par les sections à des lectures aussi nombreuses que variées. Il y en avait 69 inscrites au programme de l'histoire et de la philologie, 37 au programme de l'archéologie et 100 à celui des sciences. Le *Journal officiel* a reproduit, dans ses numéros des 20, 21, 22 et 23 avril, l'analyse de ces intéressantes communications. Nous avons le regret de ne

pouvoir ici que nous borner à une très-sèche nomenclature, même en nous renfermant dans le domaine de l'histoire et de l'archéologie.

La première des deux sections auxquelles nous avons restreint notre examen, a entendu 35 lectures, dont voici les titres : La transformation de la méthode historique par les études géographiques et l'application des réformes du congrès de Paris, par M. Drapeyron, membre de la société de géographie de Paris et de la société d'émulation du Doubs ; — Le passage de la topographie à la géographie, par un autre membre de ces deux mêmes sociétés, M. Hennequin ; — Le Droit germanique et le Droit romain au quinzième siècle, et la prédominence du premier dans le nord de la France, étudiés dans les épisodes d'une guerre de six ans entre les bourgeois de Saint-Omer et des Flamands de la châtellenie de Cassel (1416-1422), par M. de Lauwereyns de Rosendaele, membre de la société des antiquaires de la Morinie; — L'instruction populaire dans les Hautes-Cévennes de la réforme à la Révolution française (1560-1789), par M. Maggiolo, de l'Académie de Stanislas ; — Recherches historiques sur l'instruction primaire dans le Soissonnais, avant et depuis Charlemagne, jusqu'au douzième siècle, par M. Choron, membre de la société archéologique, historique et scientifique de Soissons ; — Attache officielle à l'université des lois d'Orléans, des maîtres de tutelle enseignant grammaire et arts libéraux, démontrée par suite de la découverte dans les ruines de l'église Saint-Benoît du Retour de la sépulture de maître Legendre, par le docteur Charpignon, membre de la société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans ; — Introduction à une histoire de Naples sous la dynastie d'Anjou (1262-1382), fragments lus par M. d'Argis, membre de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen ; — Étude biographique de M. Guillouard, membre de la société des antiquaires de Normandie, sur le baron de Béthencourt, roi des Canaries ; —Documents tourangeaux sur les Etats généraux, et particulièrement sur deux assemblées tenues dans les premières années du quinzième siècle, à Selles-en-Berry et à Clermont en Auvergne, dont la première était demeurée jusqu'à ce jour inconnue, extraits des archives de Tours, par M. Grandmaison, membre de la société archéologique de Touraine ; — Deux arrêts du Parlement de saint Louis, analysés par M. de Salies, membre de la société archéologique et historique de l'Orléanais ; — Notice sur les procès criminels, suivis au moyen âge, contre des animaux, dans la Picardie et le Valois, par M. Sorel, membre de la société historique de Compiègne ; — Le procès criminel de Pierre Barrière, dit La Sarre, jugé comme régicide et exécuté à Melun, au mois d'août 1593, d'après une relation manuscrite du temps, par M. Lhuillier, secrétaire général de la société d'archéologie, sciences, lettres et arts de Seine-et-Marne ; — Les archives de l'imprimerie en Saintonge et en Aunis, par M. Audiat, président de la société des archives historiques de ces deux provinces; — L'introduction de l'imprimerie à Montauban, par M. Forestié, membre de la société archéologique de Tarn-et-Garonne ; — La chapelle de la Roquette à Coutances et son pèlerinage, par M. Quénault, vice-président de la société académique du Cotentin; — Les confréries bretonnes, leur origine, leur rôle, leurs usages et leur influence sur les mœurs, par M. Léon Maitre, membre de la société archéologique de Nantes ; — Notes biographiques, sur la famille des Goulas, seigneurs de la Motte en Brie, par M. Constant, membre de la société d'archéologie, sciences, lettres et arts de Seine-et-Marne ; — Relations de la France avec le Portugal, au temps de Mazarin, d'après un journal inédit du chevalier de Jant, envoyé de la Cour de France à celle de Lisbonne, par M. Tessier, membre de l'académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen ; — Les premiers éditeurs de Mme de

Sévigné, lecture de M. Capmas, faisant suite à celle de l'année dernière, dans laquelle l'honorable membre de l'académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon avait signalé la précieuse découverte qu'il venait d'avoir la bonne fortune de faire d'un recueil manuscrit plus complet des lettres de l'inimitable épistolaire du grand siècle :— Invasion de la France en 1707, ou chronique de la campagne de Provence et du siége de Toulon, par le baron Textor de Ravisi, membre de la société d'agriculture, industrie, sciences et belles-lettres de la Loire; — Les provençalismes de la langue de Molière, relevés par le docteur Espagne, membre de la société pour l'étude des langues romanes, à Montpellier, et venant, si besoin était, attester le séjour de notre grand poëte comique dans le midi de la France ; — Correspondance inédite de Louis XIV et de la République helvétique, après la réunion de l'Alsace et de la Franche-Comté, par M. Combes, professeur à la faculté des lettres de Bordeaux ; — Un chapitre de la vie de l'abbé Nollet, le savant physicien de Pimprez (Oise), et les droits de priorité qu'il peut prétendre à la découverte de l'électricité, par M. l'abbé Lecot, de la société historique de Compiègne ; — Commission militaire siégeant à Granville en l'an II de la République, par M. Sarat, secrétaire général de la société académique du Cotentin ; — Notice historique et archéologique sur Montmort, chef-lieu de canton, par l'abbé Boitel, délégué de la société d'agriculture, commerce, sciences et arts de la Marne ; — Une guerre théologique au seizième siècle, Erasme et Jacques Lefebvre d'Etaples, par M. Cat, membre de la société académique de Boulogne-sur-Mer ; — Etude sur le roman de Rabelais, ou quelques pages sur cette question : le cinquième livre de Rabelais est-il apocryphe ? par M. Damien, professeur à la faculté des lettres de Clermont-Ferrand ; — Appel aux philologues français et étrangers, sur un projet de Glossaire picard, par M. Vion, membre de la société des antiquaires de Picardie ; — Notes pour une édition critique de Quintilien, par M. Fierville, correspondant du ministère à Saint-Brieuc ; — Notes sur l'authenticité des quatre textes d'Epicharme cités par Diogène de Laërce, par M. Denis, membre de la société des antiquaires de Normandie ; — Une tradition séquanaise concernant Arioviste, par M. Delacroix, membre de la société d'émulation du Doubs ; — Etude sur la constitution des colonies grecques, par M. Caillemer, doyen de la faculté de droit de Lyon ; —Du principe et des effets de la loi morale dans les civilisations antiques, par M. Rey-Lescure, de la société archéologique de Tarn-et-Garonne; — Les légendes généalogiques de la Grèce ancienne, par M. Hanriot, professeur à la faculté des lettres de Clermont; — Des rapports des légendes orientales avec les récits bibliques, de M. David, membre de l'académie des belles-lettres, sciences et arts de Caen.

Plus heureuse que la section d'histoire, la section d'archéologie a presque épuisé son ordre du jour. Plusieurs communications ont donné lieu à des discussions ou à des observations intéressantes. Telles sont la notice de M. Godard-Faultier, membre de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers, sur une statuette romaine de Mercure, trouvée récemment près de la gare, à Angers; — Un travail de M. Buhot de Kersers, secrétaire de la Société des antiquaires du Centre, sur l'architecture féodale aux douzième et treizième siècles dans le département du Cher ; — Le mémoire de M. Foisset, correspondant du ministère à Dijon, sur l'ancien palais de justice de Beaune, détruit en 1874 ; — Un autre et fort curieux mémoire de M. J. de Baye, de l'académie de Reims, sur l'usage des silex à l'époque mérovingienne ; — Une note de M. Mosnier, de la Société académique du Puy, relative à un plafond héraldique dans l'ancien hôtel du doyen du chapitre noble de Brioude;

— Le mémoire de M. Morel, de la société d'agriculture, commerce, sciences et arts de la Marne, sur la découverte, faite en 1873, à Somme-Bionne, de la sépulture d'un guerrier gaulois inhumé sur son char avec ses armes et divers objets de provenance étrusque, communication dont l'intérêt s'est accru par le récit improvisé qu'a fait M. Bertrand, conservateur du musée de Saint-Gauvain, d'une découverte analogue toute récente à Somme-Tourbe près Somme-Tarde; — Enfin l'étude de M. de Dion, de la société archéologique de Rambouillet, sur l'église de Maule-sur-Mandre.

Voici la nomenclature des autres mémoires lus dans les trois séances des 19, 20 et 21 avril : le monnayage anglo-français dans l'Aquitaine, par M. Ducrocq, vice-président de la Société des antiquaires de l'Ouest; — Note sur une découverte récente de bijoux de l'époque mérovingienne à Valmery, par M. de Beaurepaire, secrétaire de la Société des antiquaires de Normandie; — Étude sur la topographie de la première guerre punique par M. E. de Sainte-Marie, délégué de la Société archéologique de Constantine; — Note sur une sépulture gauloise découverte à Vaux-le-Pénil, par M. Leroy, correspondant du ministère à Melun; —Les Karres de la voie romaine de Saint-Honoré, au pied du Beuvray, vestiges de constructions antiques étudiés par M. Bulliot, président de la Société éduenne; — Découvertes des époques préhistoriques dans les environs de Clamecy, par M. Darlet, membre de la Société nivernaise des lettres, sciences et arts; — Note sur le pas romain, considéré comme mesure itinéraire, par M. Gros, de la Société archéologique et littéraire d'Alais; — Notice sur un mode musical usité dans la très-haute antiquité grecque, par M. Durand-Morimbau, membre de l'Académie nationale de Savoie; — Origine des arts graphiques : l'art dit celtique, dissertation de M. de Vesly, membre de la Société d'émulation du commerce et de l'industrie de la Seine-Inférieure; — Restitution d'un milliaire qu'on devra appeler le milliaire de Saint-Florent-sur-Cher, par M. Ragon, professeur, à la faculté de Droit de Poitiers; — Le mythe de l'aurore dans les récits populaires du pays Basque, par M. Cerquand, président de la Société des sciences, lettres et arts de Pau; — Mémoire sur un tumulus de l'âge des dolmens, près Pornic, par M. le baron de Wismes, membre du comité central de la Société archéologique de Nantes; — Note sur deux mosaïques découvertes en janvier 1876 dans une villa gallo-romaine au bourg de Fouqueure, par M. de Rencogne, président de la Société archéologique et historique de la Charente; — Les forts vitrifiés de la Creuse et particulièrement celui du Puy-de-Gaudy; époque et mode de formation de ce dernier, par M. Thuot, membre de la Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse; — Notice sur l'île de Belmard et particulièrement sur son église et ses fondateurs, par M. Parrot, membre de la Société des antiquaires de Normandie; — Dissertation de M. Chevrier, vice-président de la Société d'histoire et d'archéologie de Châlons-sur-Saône, sur une statue inédite de Vénus par lui rapportée de Naples; — Essai d'interprétations nouvelles des médailles anépigraphes de la Gaule-Belgique, antérieures à César, par M. de Vertus, vice-président de la Société historique et archéologique de Château-Thierry; — Communication verbale de M. l'abbé Joyeux, curé de Vicq, sur la découverte de deux camps romains sur les monts Cey et Gargan (Haute-Vienne); — Vallum funéraire du mont Vaudori, près Héricourt, et caverne sépulcrale à Cravanche, par M. Varlet, délégué de la Société d'émulation de Belfort; — Provenance d'une Renommée en bronze faisant partie actuellement du musée du Louvre, et enlevée, le 5 novembre 1792, au mausolée du duc d'Épernon, dans l'église de Saint-Blaise Cedillac, par M. Ch. Braquehaye, membre de la Société

d'archéologie de Bordeaux ; — Le réseau des voies antiques du grand *pagus lugdunensis*, déterminé par les hôpitaux du moyen âge, par M. Guigue, membre de la Société littéraire, historique et archéologique de Lyon ; — Étude sur la fabrication des haches aux âges préhistoriques, par M. Reboux, membre de la Société archéologique de Vitry-le-Français.

La distribution solennelle des récompenses a eu lieu le samedi 22 avril à la Sorbonne, sous la présidence de M. Waddington, ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

Sur le rapport de MM. Hippeau, Chabouillet et Blanchard, secrétaires des sections, elles ont été proclamées dans l'ordre suivant :

Section d'histoire. — Trois prix de mille francs chacun ont été décernés à la Société des antiquaires de Normandie, à Caen ; à la Société pour l'étude des langues romanes, à Montpellier ; et à l'académie de Reims.

Section d'archéologie. — Trois prix de mille francs également ont été obtenus par l'académie du Gard, la Société archéologique de l'Orléanais, qui déjà l'an dernier avait reçu pareille distinction sur la proposition de la section d'histoire, et par la Société d'émulation des Côtes-du-Nord. Des mentions honorables ont été, en outre, accordées à la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts de la Marne, ainsi qu'à la Commission des monuments historiques du Pas-de-Calais, et des rappels de médailles à la Société d'émulation du Doubs, ainsi qu'à la Société éduenne.

Section des sciences. — Cinq médailles d'or ont été décernées à MM. Abria, doyen de la faculté des sciences de Bordeaux, — travaux de physique; Clos, professeur à la faculté des sciences de Toulouse, — travaux de botanique; Dumortier, membre de la Société linnéenne de Lyon, — travaux de paléontologie; Filhol fils, à Toulouse,— travaux de géologie; Lortet, directeur du muséum d'histoire naturelle de Lyon, — travaux de zoologie et de paléontologie. — Dix médailles d'argent ont été décernées à MM. Besnon, à Avranches, — travaux de botanique; Fabre, inspecteur des forêts à Alais, — travaux de géologie; Fauvel, membre de la Société linnéenne de Normandie, — travaux d'entomologie; de Folin, capitaine de port à Bayonne, — travaux de zoologie ; Mouchet, professeur au lycée de Tours, — travaux de physique; Périer, pharmacien à Pauliac, — travaux de zoologie; Dr Quélet, membre de la Société d'émulation de Montbéliard, — travaux de botanique; Tissot, ingénieur des mines à Constantine, — travaux de zoologie; Mayet, à Montpellier, — travaux d'entomologie ; Violle, professeur à la faculté des sciences de Grenoble, — travaux de physique.

Assemblées générales de sociétés. — La Société de l'histoire de France a tenu son assemblée générale annuelle le mardi 2 mai, à trois heures et demie, sous la présidence de M. Jourdain, membre de l'Institut, inspecteur général de l'Instruction publique, président. — M. le président a prononcé l'éloge de quelques-uns des membres de la Société morts pendant l'année : MM. Patin, Brunet de Presle, le marquis de La Grange, Rathery, Léopold Pannier et Lascoux; M. Desnoyers, secrétaire, a présenté son rapport sur les travaux de la Société depuis la dernière assemblée générale jusqu'à ce jour. La séance a été terminée par une lecture de M. N. de Wailly, sur les *Récits d'un menestrel de Reims au treizième siècle,* dont il prépare une édition pour la Société. L'auteur de ces récits, dit le savant académicien, est un conteur et non un chroniqueur : la vérité chez lui n'est que l'accessoire de la fiction. Toutefois, son livre est curieux pour la connaissance des mœurs d'un temps où la liberté, comme de nos jours, existait avec ses écarts et ses chutes : ce n'est pas l'idée qu'on se fait ordinairement du siècle de

saint Louis. Le *menestrel* de Reims a recueilli de nombreuses traditions qu'il a faites siennes par l'originalité du récit. — Avant de lever la séance, M. le président a proclamé le résultat du vote pour le renouvellement des membres du conseil sortants ou décédés. Le nombre des votants était de 54; la majorité absolue de 28 voix. Ont obtenu : MM. Maury, 54 voix; Vuitry, 53; le baron de Watteville, 53; le baron de Ruble, 52; Boulatignier, 52; de la Villegille, 51; le comte de Puymaigre, 47; de Boislisle, 42; Jules Lair, 34; le baron de Witte, 31; le comte de Luçay, 31. Ces onze sociétaires ont été proclamés membres du conseil. — Venaient ensuite : MM. Henri Martin, membre sortant, 26 voix; Guadet, 25; G. Picot, 15; G. Monod, 9, etc.

— La Société des études historiques a tenu le dimanche 23 avril, dans la grande salle de l'hôtel de la Société d'encouragement, sa séance publique annuelle, sous la présidence de M. F. C. Barbier, conseiller à la Cour de cassation. Après une allocution dans laquelle il a rappelé que, l'année dernière, l'éminent et regretté M. Patin présidait la séance. M. Barbier a caractérisé, dans une rapide synthèse, les diverses manières d'écrire l'histoire, et montré combien les sources d'information modernes sont différentes de celles que les chroniqueurs et les historiens du passé ont eues à leur disposition. M. Gustave Duvert, secrétaire général adjoint, a retracé les travaux de la Société en 1875, et annoncé le prix mis au concours pour 1877. — M. Jules David, vice-président de la Société, a lu une notice sur quatre châteaux historiques du département de l'Yonne : Chastellux, Saint-Fargeau, Tanlay et Ancy-le-Franc. — M. Gabriel Joret-Desclosières, secrétaire général, a recherché l'origine du *Médecin malgré lui*, dont l'idée première se trouve dans un fabliau du moyen âge, *Le Vilain mire* (le paysan médecin). M. le baron Carra de Vaux a lu un travail sur l'*Expédition de Labiénus, lieutenant de César, contre Lutèce*, et M. Rougeault, ancien professeur de littérature à Saint-Pétersbourg, a lu un mémoire : *Esquisse du mouvement intellectuel et social en Russie depuis un siècle*. La séance a été terminée par la lecture d'une poésie de M. le baron Papion du Château, *le Retour au foyer paternel*.

— La Société des publications populaires a tenu sa séance générale annuelle, sous la présidence de M. le vicomte de Melun. M. de Lauriston-Boubers, son secrétaire, a présenté le rapport sur les travaux de la Société, qui a examiné, dans l'année 1875, cent soixante-trois ouvrages; cent huit ont été admis, cinquante-cinq, refusés. Elle a livré à ses membres, pendant cette année, pour près de cinquante mille francs de livres.

Lectures faites a l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Dans la séance du 7 avril, M. de Saulcy a fait une communication au sujet d'une découverte importante de M. Chabas pour la chronologie égyptienne, fixant la place du règne du roi Manchérès. M. de Witte a communiqué une note de M. Dumont sur un miroir grec. M. Egger a communiqué un mémoire sur les dépôts de livres dans les grandes villes grecques et leurs catalogues. Dans les séances du 7 et du 21, M. E. Desjardins a continué la lecture d'un mémoire de M. Tissot sur la géographie comparée de la Maurétanie tingitane. Dans la séance du 12 avril, M. N. de Wailly a communiqué une notice sur six manuscrits de la chronique de Reims. Dans les séances des 12, 21 et 28, M. Joseph Halévy a lu un mémoire sur l'origine de l'écriture cunéiforme. Dans la séance du 21, M. Paul Foucard a lu un mémoire sur les cultes les plus anciens de Zeus, en Péloponèse. Dans la séance du 28, M. Edmond le Blant a lu un mémoire sur la richesse et le christianisme à l'âge des persécutions. M. Victor Guérin a lu son quatrième et dernier rapport sur sa mission en Palestine.

Lectures faites a l'Académie des sciences morales et politiques. — Dans la séance du 1er avril, M. Henri Baudrillart a achevé la lecture de son mémoire sur le faste funéraire. Dans la séance du 8, M. Paul Janet a lu un fragment d'un ouvrage inédit sur la doctrine d'évolution. Dans les séances du 8 et du 22, M. Magy a continué la lecture de son mémoire sur la nature de l'âme. Dans la séance du 22, M. Levasseur a communiqué un mémoire sur l'instruction primaire.

Livres mis a l'Index. — La Congrégation de l'index, par décret du 6 mars, a condamné les ouvrages suivants : *Le concile du Vatican, son histoire et ses conséquences politiques et religieuses,* par E. de Pressensé. Paris, 1872. Opus prædamnatum ex Regula II Judicis Trid. — *La genèse de l'humanité,* par Louis Jacolliot, Paris, 1875, — *O Brazil mystificado na questão religiosa. Latinæ :* Brasilia in religiosa quæstione illusa. Rio de Janeiro, 1875. — *Der Cœlibatswang and dessen Aufhebung gewürdigt,* van Dr Joh. Friedrich von Schulte. Latine : De Cœlibatu coacto et ejus abrogatione, disceptatio ; auctore D. Joanne Friderico de Schulte. Bonnæ, 1876. Opus prædamnatum ex Regula II Judicis Trid. — *Der Mechianismus der Vatikanischen religion,* von Dr F. Friedrich : Zweite auflage. Latine : Mechianisma religionis Vaticanæ : auctore D. F. Friedrich. 2 editio, Bonnæ, 1876. — *Dei doveri della donna* (Des devoirs de la femme). Pensieri di Adalgisa Costa di Milano. Roma Catta e compagno, Tip. del Regno. Decr, S. Off. Fev. IV. die 16 febr. 1876. — Auctor Operis cui titulus : *L'anima santissima di Jesu Cristo* mostrata nella sua vera origine e grandezza : contemplazioni dedicati agli amanti della medesima per Giovanni Battista Pritoni (Minore Osservante e Chiamato P. Pio da Rologna) prohib. Decr. 6 dec. 1875. *Laudabiliter se subjecit et opus reprobavit.*

La Légende de Sapho et de Phaon. — Encore une histoire qui n'était qu'un conte. Il faut renoncer à croire à l'amour de Sapho pour Phaon, au saut du promontoire de Leucade et même à l'existence de Phaon, — voilà ce que M. Domenico Comparetti nous prouve dans un savant et intéressant article publié par la *Nuova Antologia.* Dans son magnifique livre : *Virgilio nel medio evo,* M. Comparetti nous a déjà montré avec quel tact, quelle science, quelle sûreté d'induction, quelle perspicacité critique il sait débrouiller les trames compliquées des légendes. L'érudit professeur a appliqué toutes ces précieuses facultés à l'examen des événements au milieu desquels on a placé la muse de Mytilène. Ce récit, comme il nous le dit lui-même, n'est qu'une de ces fables poétiques qui, pareilles aux feux follets, fuient devant le critique quand il veut les saisir et s'évanouissent quand il pense les étreindre. Ce n'est pas dans quelques lignes que nous pouvons analyser les recherches et les raisonnements par lesquels M. Comparetti nous fait voir qu'il exista deux Sapho ; que Phaon trouvant la jeunesse et la beauté par la protection d'une déesse n'est qu'un personnage légendaire et peut-être myhtique ; qu'aucun témoignage digne de foi n'atteste le désespoir amoureux de Sapho ; que le saut de Leucade était considéré, non comme un moyen de suicide, mais comme un remède violent qui guérissait les amours malheureuses. Il faut lire tout cela dans les pages de M. Comparetti. Il y a plaisir à le voir dégager la vérité de toutes ces fictions étranges, et, au milieu de ces recherches prodiguer les idées neuves et les aperçus ingénieux. M. Comparetti a prévu que les moutons de Panurge pourraient le critiquer d'avoir annihilé un récit fait depuis des siècles, et, au commencement de son œuvre, il va au devant de ce reproche par des observations que nous tenons à reproduire :

« Celui-là aurait tort qui voudrait s'irriter contre la critique moderne parce qu'elle détruit impitoyablement beaucoup d'illusions. La valeur poé-

tique de certains faits est indestructible, et demeure, quand bien même on prouverait que ces faits sont faux. Qu'importe au sentiment poétique que Médée et Iphigénie aient ou non vécu, qu'importe que Guillaume Tell n'ait pas existé ? Si demain on démontrait que Françoise de Rimini n'a pas vécu, cette figure serait-elle moins belle et moins poétique ? D'un autre côté, cependant, l'histoire a ses droits et ses obligations. Vérifier la réalité de récits traditionnels, rétablir les faits tels qu'ils furent, montrer comment et de quelle manière ils furent altérés ou inventés, c'est là une tâche que personne n'osera déclarer vaine et inutile. » — Ferons-nous une indiscrétion en disant que l'article de M. Comparetti est le précurseur d'un livre entier sur Sapho ? — Th. P.

— Rodrigues Pereire. — M. Félix Hément a consacré une brochure à retracer les travaux de Rodrigues Pereire pour l'instruction des sourds-muets (*Jacob Rodrigues Pereire, premier instituteur des sourds-et-muets en France*, Paris, Didier, 1875, in-18 de 59 p.). Un intérêt particulier s'attache à tout ce qui a été fait pour le soulagement et l'éducation de cette classe de déshérités de la nature. R. Pereire compte certainement parmi un de ceux qui lui ont rendu le plus de services. L'auteur eût été plus goûté, s'il fût resté toujours l'historien et ne se fût transformé en un avocat défenseur qui inspire quelquefois de la défiance. Il a eu l'heureuse pensée de donner en note l'indication des sources où il a puisé; c'est le commencement d'une intéressante bibliographie sur les sourds-muets.

La fausse Jeanne d'Arc et le Figaro. — On connaissait sur la fausse Jeanne d'Arc de curieux documents réunis par M. Quicherat à la suite des deux procès. On pouvait lire encore sur cet épisode un article de la *Revue des questions historiques*. Voici du nouveau; le *Figaro* en sait bien plus sur ce point que M. Quicherat, M. Jean de Paris nous raconte, dans le numéro du 8 avril, qu'on prétendit que la Pucelle avait été enlevée au ciel par des anges; qu'une fausse Jeanne d'Arc fut brûlée vive à Paris; que, dix ans après le bûcher de Rouen, une autre aventurière, reconnue comme étant l'héroïne, s'était retirée à Domremy et avait paisiblement terminé ses jours dans la famille de la vraie Jeanne d'Arc ; enfin qu'il y eut de *sérieuses discussions* entre les historiens sur la mère de la Pucelle. Voilà ce que nous dit M. Jean de Paris :

> Mais où prend *son* esprit toutes ces gentillesses ?

C'est ce qu'il ne nous dit pas, et c'est vraiment bien dommage.

Une histoire chinoise de la guerre. — Une histoire en huit volumes de la guerre franco-allemande de 1870, a été récemment offerte à la bibliothèque du *British Museum* par les deux auteurs, les lettrés Wang-Taou et Chang-Tsung. Cet ouvrage, composé sur les matériaux recueillis dans les journaux étrangers, offre la preuve d'aptitudes remarquables de critique et d'écrivain dans les auteurs. Ils comparent l'état actuel de l'Europe à celui de la Chine cinq cents ans avant l'ère chrétienne, époque de troubles et de révolutions, et ils jugent que la paix ne sera pas de longue durée entre les nations européennes. Le seul moyen qu'ils proposent pour empêcher la guerre d'éclater est une alliance étroite entre la France, l'Angleterre, la Russie et la Prusse. Leur récit commence par une vue générale de l'Europe en 1870, et par l'exposé des causes de la guerre. Vient ensuite la narration des faits : l'entrevue fameuse de Benedetti, qu'ils appellent *Pen-ni-teh-ti*, et du roi de Prusse à *Im-Sze* (Ems), les batailles diverses, le désastre de *Sze-tan*, le siége de Paris, etc. Tout est décrit avec plus ou moins de fidélité.

Le livre se termine par l'élection du maréchal *Makma-han* comme président de la république française.

Une erreur et une omission du dictionnaire des ouvrages anonymes. — Il y a beaucoup de bien à dire de la troisième édition du *Dictionnaire des ouvrages anonymes* revue et augmentée par MM Olivier Barbier, René et Paul Billard (Paris, Paul Daffis, en cours de publication). Mais rien n'est parfait en ce monde, et surtout les grands travaux bibliographiques. Je crois donc que chaque lecteur devrait aider un peu, suivant l'occasion, les consciencieux éditeurs. Pour ma part, je leur signale aujourd'hui l'erreur et l'omission que voici : On lit (tome I, 2e partie, 1872, col. 598) ? « *Chronique des favoris*, s. l. n. d., in-12, 56 p., Satire contre les Luynes. L'auteur est Langlois, dit Fancan, chanoine de Saint-Honoré, qui a été envoyé pour cet ouvrage à la Bastille, où il est mort. » Langlois, dit Fancan, ou mieux le sieur de Fancan Langlois. comme l'appellent ses contemporains, ne fut jamais chanoine de Saint-Honoré : il était abbé de Beaulieu et chantre de Saint-Germain-l'Auxerrois. Il ne fut pas mis à la Bastille pour une satire contre les Luynes, dont on ne songait guères, en l'an de grâce 1627, à venger les injures, mais, suivant le document intitulé : *Journal fait durant le grand orage*, etc., « pour caballes contre le dessein du siége de la Rochelle. »

Quant à l'omission, c'est (*ibidem*, col. 830-861) celle d'un recueil fort intéressant et bien connu des érudits : *Curiosités historiques* (Amsterdam, 1759, 2 vol in-18). L'auteur du *Manuel du libraire* n'a pas manqué de mentionner ce recueil (*Table méthodique*, n° 23293). — T. de L.

La Madone de l'église de Notre-Dame a Bruges. — Nous avons parlé (t.XVI, p. 280) de l'attribution à Michel-Ange de la célèbre madone de Bruges, et nous avons cité à l'appui une brochure de M. F. Reiset. Le *Messager des sciences historiques* de Gand nous apporte un nouveau témoignage fort curieux, et qui est fourni par M. Emile Varenbergh. Le chroniqueur Marcus van Vaernewyck, Gantois, qui mourut en 1570, après avoir occupé dans sa ville natale des postes importants, dit, dans son *Historie van Belgis* (édition 1574, fol. 132 vo) en parlant de la ville de Bruges : « Et dans l'église de Notre-Dame se trouve également une statue de Marie en marbre blanc aussi grande que nature, exécutée par la main habile de Michel-Ange Buonarotti de Florence ; elle a été amenée de Rome à grands frais et payée fort cher. On évalue ce qu'elle a coûté à 4,000 florins sans les frais qu'on y a encore faits. » Voici le passage original : « Ende in Onser Lieve Vrouwen kerke is oock een Marienbeelde van witten marmer, alsoo groot als tleven ghedaen by die seer constighe handt van Michael-Angelus Bonarotus van Florencen ; ende is van Roomen met groote costen ghehaelt en betaelt. Men schattet op bet van iiii duysent guldenen sonder de costen die daer noch aen ghehenghen werden. »

Le Roman de Paris et de la Belle Vienne. — *La Revista historica* de Barcelone a publié, dans son numéro de février, des fragments de ce roman, découvert par M. de Gayangos, dans la reliure d'un manuscrit arabe. Ce qu'ils offrent de curieux, c'est qu'ils ont été écrits, bien que le texte soit castillan, en caractères arabes. Ce texte est évidemment l'œuvre d'un Morisque. On sait que l'on donnait ce nom aux descendants dégénérés des anciens conquérants de l'Espagne. Les Morisques avaient oublié leur idiome à ce point qu'à la fin du seizième siècle on pouvait compter ceux d'entre eux qui étaient en état de le parler et de l'entendre; mais ils ne cessaient pas d'employer les caractères propres à une langue qu'ils ne connaissaient plus. Cet emploi fut cause que, pendant un certain temps, on s'imagina que des livres rédigés en espa-

gnol ou en *aljancia* (dialecte propre aux Morisques) étaient des textes arabes. — *Le roman de Paris et de la belle Vienne* paraît avoir eu beaucoup de succès. Dès 1405, Francisco Imperiar y faisait allusion dans une pièce que nous a conservée le *Concionero de Baena*. En 1481, *l'Histoire du très-vaillant chevalier Paris et de la belle Vienne* était imprimée à Anvers. Peu après, il en parut des traductions en italien, en anglais, en catalan et en flamand. En 1524, ce roman fut publié en espagnol, à Burgos. M. Ed. Saavedra, auteur de l'article de la *Revista historica*, pense que le fond de ce livre célèbre appartient à la France et y voit une allégorie de la réunion du Dauphiné à la France que, selon lui, représente Paris, tandis que l'héroïne Vienne, dont le nom est celui de l'ancienne capitale du Dauphiné, est la personnification de cette province. M. Saavedra croit qu'ensuite cette donnée historique fut altérée par un traducteur provençal, dont la version fut probablement mise à profit par le Morisque dont il vient d'examiner l'œuvre et qui, sans doute, vivait au seizième siècle. — Cette même livraison de la *Revista historica* contient la traduction de l'article que le *Polybiblion* a consacré au dernier livre de M. Milà y Fontanals.

— Les livres rares et précieux, imprimés et manuscrits, composant la bibliothèque de M. L. de M..., ont été vendus récemment, à l'hôtel Drouot. Cette vente avait attiré une foule de bibliophiles parisiens et étrangers. Nous ne citerons que quelques ouvrages : *La Sainte Bible*, traduite en français, par Lemaistre de Sacy, édition ornée de 300 figures, d'après les dessins de Masillier et Monsiau ; Paris, Defer de Maisonneuve et Gay, 1789-1804, 12 vol. gr. in-4, papier vélin, fig. mar. rouge, dos orné, fil., tr. dor. (Capé), adjugée à 24,500 fr.— *Passio Domini nostri Jesu Christi secundum Johannem*, petit in-8, mar. rouge, doublé de vélin blanc, larges dent., tr. dor. (Trautz-Bauzonnet), 7,510 fr. — *Heures latines*, petit in-8 réglé, maroquin bl., compart. doublé de vélin, fil., tr. dor. (Trautz-Bauzonnet), 3,050 fr. — *Les diverses poésies du sieur de la Fresnaie Vauquelin*, à Caen, chez Charles Macé. 1612, in-8, mar. bl., dos orné, filets dent. (Bauzonnet), 2,300 fr. — *Œuvres diverses du sieur Boileau Despréaux*, avec le *Traité du sublime ou du merveilleux dans le discours*, traduit du grec de Longin ; Paris, Denis Thierry, 1701, 2 vol. in-12, réglés, frontispice et figures, mar. citron et reliure ancienne ; dernière édition, publiée du vivant de l'auteur ; précieux exemplaire aux armes et au chiffre de Mme de Chamillart, 3,920 fr. — *Le Théâtre de P. Corneille*, revu et corrigé, suivant la copie, imprimé à Paris (Amsterd., Abr. Wolfgank), 1664 à 1676, 4 vol., superbe exemplaire, 4,100 fr. — *La Virginie romaine*, tragédie de M. Le Clerc, suivant la copie imprimée à Paris (Leyde, les Elzevier), 1645, petit in-12, mar. rouge, fil., tranche dor. (Bauzonnet), 5,700 fr. — *L'Intrigue des filoux*, comédie (par l'Estoile), suivant la copie imprimée à Paris (Leyde, les Elzevier), 1649, petit in-12, dos orné, mar. rouge, fil., tranche dorée (Capé), 3,350 fr. — *Œuvres de Monsieur de Molière*. Paris, Jean Guignard fils, 1666, 2 vol. in-12, 2 front. gravés par Chauveau ; mar. bl. doublé de mar. rouge, dentelé (Trautz-Bauzonnet), 5,700 fr. — *Œuvres de Racine*, à Paris, de l'imprimerie de Pierre Didot l'aîné, 1801, 3 vol. in-fol., papier vélin, 57 gravures de Prud'hon, Girodet, Gérard et Chaudet (Capé), 2,150 fr. — *Œuvres de maître François Rabelais*, Amsterdam, 1741, 3 vol. (Padeloup), 6,000 fr. — *Lettres d'une Péruvienne*, par Mme de Graffigny, etc., 1797, in-8 (Courteval), 2,300 fr. — *Contes des Fées*, par Ch. Perrault (en prose) 1781, 2,400 fr. — *Lettres de Mme de Rabutin-Chantal, marquise de Sévigné, à Mme la comtesse de Grignan, sa fille*. 2 tomes en 1 volume, 1726 (Trautz-Bauzonnet), 4,900 fr. — *Les Vies des hommes illustres, grecs et romains*, par Plutarque de Chéronée, translatées du grec en

français, par Jacques Amyot. Paris, Vascosan, 1567, 7 vol., 4,100 fr. — *Œuvres complètes de Voltaire*, avec des notes, etc., 72 vol gr. in-8 (Capé), 3,150 fr. — *Œuvres complètes de Berquin*, Paris, Renouard, 1803,17 tomes en 19 vol. in-18, 6,999 fr. — *Collection des classiques français*, avec les notes de tous les commentateurs. Paris, Lefevre (imp. de Jules Didot), 1821-1828, 73 vol. (Capé), 7,600 fr. — *Les Mœurs des Israélites*, par C. Fleury, abbé de Loc-Dieu. Paris, P. Aubouyn, 1690, 4,900 fr. — *Titi-Livii, Historiarum libri*, 3 tomes en 6 vol. petit in-12, 5,800 fr., etc. — Total de la vente, 508,626 francs.

— L'*Athenæum* nous apprend que le catalogue des manuscrits espagnols du *British Museum*, dressé par le Dr Pascual de Gayangos, va bientôt être entièrement terminé. La 3e classe (histoire) est achevée ; elle comprend près de 900 pages de catalogue. Les deux autres classes (Théologie et Lettres), sont moins avancées. Ce catalogue n'est pas une simple reproduction du titre des manuscrits. Il offre la description complète des volumes, avec l'inventaire détaillé des matières qu'ils renferment.

— Nous lisons, dans le même recueil, que le *Catalogue raisonné des cartes à jouer* du *British Museum* est actuellement sous presse. La partie descriptive sera d'une introduction contenant l'histoire des cartes à jouer; et les séries des paquets, qui offrent un caractère politico-historique, seront illustrées par une revue des faits auxquels les cartes se rapportent. On y trouvera des détails intéressants et curieux, sur l'application des cartes à la divination et leur connexion supposée avec la philosophie du culte de l'ancienne Égypte.

— A la vente Paul Foucher, on a vendu : une lettre de Théophile Gautier, 75 fr.; une lettre d'Alfred de Musset, datée du château de Cogners, septembre 1833, 150 fr.; une lettre de Déjazet (septembre 1838), 110 fr.; une intéressante lettre de Théophile Gautier, contenant une chanson inédite, de novembre 1834, 300 fr.; une pièce de vers inédite, du même, 300 fr..; lettre et vers d'Alfred de Musset, 199 fr.; une lettre de George Sand, contre le régime impérial, datée de 1854, 100 fr.; une lettre de Talma (1821), 100 fr. — La vente a produit 4,113 fr. 50.

— MM. Morgan et Fatout viennent de publier les numéros 3 et 4 du *Bulletin* de leur librairie. Nous ne nous occuperons qu'au point de vue des renseignements qu'on y rencontre au sujet de la science des livres et qui ne sont point indignes de figurer dans ce *Supplément au Manuel du Libraire* dont la maison Didot a commencé l'impression. Plusieurs livrets non cités jusqu'ici par les bibliographes méritent d'être indiqués: nos 1620 et 1782 pièces concernant la fin tragique d'Urbain Grandier; n° 1717, *Discours de la fin du monde*, 1623; n° 1658, le *Bouquet du Lys et de la Rose*, pièce de vers de Garnier, 1624; etc. Divers articles sont accompagnés de notes qui fournissent des indications touchant quelques livres peu connus. Nous avons remarqué un manuscrit du quinzième siècle, intitulé : *Petit livre des fortunes et infortunes de toute créature humaine selon les douze mois de l'an et selon les douze signes lesquels sont colloqués au zodiaque.* C'est d'après le *très-sage philozophe et astrologien Plholomé*, qu'a été compilé ce manuel d'astrologie, témoignage curieux des préjugés de l'époque. — Les personnes étrangères aux caprices de la bibliomanie pourraient trouver un peu élevés quelques-uns des prix auxquels MM. Morgan et Fatout offrent certains ouvrages en leur possession; les éditions originales de trois comédies de Molière (*L'Ecole des maris*, 1661 ; *L'Estourdy*, 1663, les *Fâcheux* 1662), 1,500 francs chaque; les *Essais de Montaigne*, 1588, exemplaire aux armes de Mme de Pompadour, 1,500 francs également; et, ceci est plus fort, les *Baisers* de Dorat, froidement et très-justement délaissés, 2,500 francs ; il est vrai que

c'est aux figures dont ce triste poëte accompagnait ses écrits, qu'ils doivent la très-brillante fortune qu'ils ont conquise depuis quelques années.

— Le tome V et dernier de l'*Histoire de la Conquête normande* par M. Freeman, vient d'être publié à Londres. Il contient : 1° Un examen détaillé du *Domesday-booky*, portant spécialement sur les confiscations et les concessions de terres sous le règne du Conquérant; 2° l'histoire des règnes de Guillaume le Roux, de Henri Ier et d'Etienne, au point de vue de la fusion des races normande et anglaise ; 3° des chapitres traitant de l'influence de la conquête normande sous le rapport politique, social et ecclésiastique, sur la langue, la littérature, l'architecture, etc.; 4° Une esquisse rapide du règne de Henri II, toujours au point de vue de la fusion des races, avec un sommaire du règne suivant jusqu'à celui d'Édouard Ier, époque où la fusion peut être regardée comme complète, et où le royaume d'Angleterre a complètement recouvré son caractère anglo-saxon.

— Le comte George Tolstoy vient de faire paraître, à Saint-Pétersbourg, en russe et en anglais, une très-importante collection de documents relatifs aux quarante premières années des relations politiques et commerciales entre l'Angleterre et la Russie. Un des sujets les plus intéressants qu'ils offrent, c'est l'insistance d'Ivan le Terrible auprès de la reine Élisabeth pour conclure une alliance offensive et défensive, avec cette clause singulière de s'assurer réciproquement un asile dans leurs états respectifs en cas de révolution et l'intention formellement exprimée du Czar d'épouser une Anglaise. Il ne nomme pas la reine, mais il est aisé de comprendre que le terrible autocrate doit être ajouté à la longue liste des prétendants à la main de la *Reine-Vierge*.

— M. Max Müller entreprend la publication, avec traduction, des livres sacrés de tous les peuples de l'univers; elle formera six sections : 1° religion des Brahmes (sanscrit); 2° religion de Bouddha (pâli, sanscrit); 3° religion de Zoroastre (zend); 4° religion de Confucius (chinois); 5° religion de Laose (chinois); 6° religion de Mahomet (arabe). L'éditeur s'est assuré la collaboration des orientalistes les plus distingués d'Angleterre.

— La librairie Williams et Norgate, de Londres, vient de faire paraître les *Inscriptiones Britanniæ christianæ* de Hübner. C'est le complément indispensable du VIIe volume du *Corpus inscriptionum latinarum*, renfermant les inscriptions romaines de la Grande-Bretagne antérieures au sixième siècle de notre ère. Ce nouveau volume contient toutes les inscriptions du sixième au dixième siècle, au nombre de 233, appartenant en grande partie au pays de Galles, et aux comtés de Devon et de Cornouailles.

— Nous lisons dans l'*Athenæum* que le révérend Isaac Taylor vient de réunir les matériaux d'un nouveau volume sur la langue étrusque, où il montrera que, loin de se rattacher à la source aryenne, elle offre une alliance étroite avec les langues finnoises, turques et autres de la race altaïque.

— L'importance du *Catalogue des documents scientifiques* formé et publié par la Société royale des sciences de Londres, en six volumes in-4, est appréciée de tous ceux qui cultivent les sciences. C'est, à vrai dire, une histoire de la science dans l'univers entier, depuis le commencement de ce siècle jusqu'à 1863. On y trouve les titres des travaux publiés dans les mémoires des sociétés et dans les périodiques en toutes langues pendant soixante-trois ans. Ce catalogue va être continué par périodes décennales, et la 1re suite (1864-1873), prête à mettre sous presse, formera deux volumes de même format. Les dépenses de la compilation ont été à la charge de la Société; l'impression des six volumes à été faite aux frais de l'Etat. (*Athenæum.*)

— M. l'abbé R. Charles, vice-président de la Société historique et archéo-

logique du Maine, a fait un tirage à part de son intéressante monographie de l'Eglise et de la paroisse de Souvigné-sur-Même (*étude historique et archéologique sur l'Église et la paroisse de Souvigné-sur-Même*, Mamers, impr. G. Fleury, 1876, in-8 de 34 p., avec deux gravures dans le texte) parue dans la première livraison de la *Revue historique et archéologique du Maine*. Il fait l'histoire de la paroisse, et, à l'aide des comptes de la fabrique, l'histoire de la construction de l'Église et de tout son ameublement dispersé par la Révolution. Il relève tous ces détails, précieux pour l'histoire locale, par des intéressants renseignements sur les fabriques et les lépreux. Une liste des seigneurs et des curés termine cette notice.

— La librairie Simpson, Low et C°, de Londres, va donner une traduction de l'*Histoire d'Angleterre* de M. Guizot; l'ouvrage original paraîtra en même temps en France, par les soins de Mme de Witt.

— Parmi les publications récentes de la *Camden Society*, nous signalerons un livre qui intéresse notre histoire de France, *le Siège de Rouen*, par M. Gairdner.

— On s'occupe d'une nouvelle édition des œuvres de Boscan, conforme à celle de 1543, et qui ne doit être tirée qu'à cinq cents exemplaires.

— M. L. A. de Cueto a donné à l'impression le tome III de la collection des poëtes espagnols lyriques du dix-huitième siècle.

— Le Japon n'aura bientôt plus rien à envier aux États européens. L'annuaire de l'université impériale de Yedo, pour 1875, vient de paraître. Ce volume témoigne des succès obtenus par le gouvernement dans la réforme de l'instruction publique. Onze étudiants, choisis dans les classes supérieures de l'université, ont été envoyés à l'étranger pour y poursuivre leurs études: le nombre total de ceux qui étaient inscrits sur les registres du collége était de 349, le corps enseignant comprend 13 Japonais et 26 étrangers, dont 6 Anglais, 7 Français, 5 Allemands et 8 Américains.

— *Actes du gouvernement de la défense nationale du 4 septembre* 1870 *au* 8 *février* 1871, tel est le titre du tome Ier de l'enquête parlementaire faite par l'Assemblée nationale, publication qui comprendra sept volumes, publiés mensuellement, du prix de 16 francs; chaque volume contient une table analytique, et une table générale et nominative terminera le VIIe volume, qui paraîtra en octobre 1876. — Le présent volume contient la situation générale : Du jour de la déclaration de guerre au 4 septembre 1870. — Actes diplomatiques du Gouvernement et de la Délégation. — Procès-verbaux des délibérations du Gouvernement de la Défense nationale, du 4 septembre 1870 au 6 février 1871. — Communications postales et télégraphiques. — Ligne du Sud-Ouest. — Camp de Toulouse. — Événements de Dreux. — La journée du 4 septembre à Paris et ses suites. — Examen, au point de vue militaire, des actes du Gouvernement de la Défense nationale dans Paris. — Emprunt Morgan.

— M. Grandin, libraire à Bourg, vient de publier un *Bulletin bibliographique de l'Ain*, et il annonce la publication d'une *Bibliographie de l'Ain pendant vingt-cinq ans* (1850-1876) *pour faire suite à la Bibliographie de M. Sirand*.

— Le cardinal Manning, archevêque de Londres, a obtenu du Saint-Père l'autorisation nécessaire aux agents du gouvernement anglais, pour examiner, dans les archives du Vatican, les documents relatifs à l'histoire d'Angleterre, et en prendre des copies.

— La deuxième collection de manuscrits hébreux recueillis en Crimée appartenant à feu Abraham Firkovitz a été achetée par le gouvernement russe 68,000 roubles.

— Le professeur Lorawitz, de Vienne, s'occupe de préparer une vie d'Erasme. Il invite les personnes qui posséderaient ou connaîtraient des lettres inédites de cet auteur à l'en informer.

Publications récentes. — *Le dix-neuvième siècle,* en face de la conscience et de l'Église, conférences de Notre-Dame de Paris, par le R. P. Roux, S. J. (in-8, Jouby et Roger). — *Les Mystères de la Passion,* par l'abbé D. Reulet (in-12, Jouby et Roger). — *Quatre conférences sur l'éducation,* par le R. P. Pététot (in-18, Plon). — *La Sépulture au point de vue du droit et de la loi,* par M. André (in-8, Toulouse, Ed. Privat). — *Études sur les origines,* par E de Marin de Carranrais (in-8, Haton). — *Chansons populaires grecques,* par E. Legrand (in-8, Maisonneuve). — *Histoire des littératures étrangères,* par M. Alfred Bougeault, tome III et dernier. Littératures : italienne, espagnole, portugaise, grecque (in-8). — *La Cour et la ville de Madrid vers la fin du dix-septième siècle.* Deuxième partie : *Mémoires de la Cour d'Espagne,* par la comtesse d'Aulnoy. Édition nouvelle revue et augmentée par Mme B. Carey (in-8, Plon). — *Archives de la Bastille,* documents inédits recueillis et publiés par F. Ravaison, t. VIII (in-8, Durand). — *Les Femmes de la cour de Louis XV,* par Imbert de Saint-Amand (gr. in-18, Dentu). — *Le comte de Plélo, un gentilhomme français au dix-huitième siècle, guerrier, littérateur et diplomate,* par E. J. B. Rathery (in-8, Plon). — *Mémoires et souvenirs* 1813-1873, par le comte John Russell, trad. de Ch. Bernard-Derosne (in-8, Dentu). — *L'Ennemi héréditaire,* par V. de Saint-Genis (gr. in-18, Dentu). — *Le Parrain d'Antoinette,* par Mlle Marie Maréchal (gr. in-8, Blériot). — *Le Roman d'une jeune fille pauvre,* par Elise Gay (gr. in-18, Lethielleux). — *Le Gladiateur et les communeux de Rome ancienne,* par A. Quinton (gr. in-18, Lethielleux). — *Les Soirées fantastiques de l'artilleur Baruch,* par A. Salières (in-18, Plon). — *Les Immortelles,* par C. L. Verzier (in-18, Plon). — *La Littérature contemporaine en province. Portraits biographiques et littéraires,* par Th. Geslain, 2e édit. (in-8, Librairie de la Société bibliographique). — *Saint-Just,* par Eugène Loudun; *Le 21 janvier,* par Maxime de la Rocheterie (br. à 20 cent. de la Société bibliographique). Visenot.

NOTA. — L'abondance des matières nous force à renvoyer à la prochaine livraison la *Correspondance.*

QUESTIONS ET RÉPONSES

RÉPONSES

Poëme de saint Avite (XVI, 384). — M. l'abbé Parizel (que M. l'abbé Bauzon écrit fautivement Parizet dans la nouvelle édition de Dom Ceillier, tome X, p. 569) a publié, en 1859, une étude approfondie sur *Saint Avite, sa vie et ses écrits* (328 pages in-8). Plus de cent pages de cette dissertation inaugurale, présentée à la faculté des lettres de l'université de Louvain pour l'obtention du diplôme de docteur, sont consacrées à l'examen des poésies du saint évêque de Vienne. Il y a des rapprochements très-ingénieux entre ces poëmes du prélat gaulois et le *Paradis perdu* de Milton. M. Parizel est aujourd'hui professeur de rhétorique au collége épiscopal de Dinant.

Ad. Delvigne.

Education des jeunes enfants (XVI, 384). — On trouvera d'excellents conseils dans les ouvrages suivants : l'*Enfant,* par Mgr Dupanloup. Paris, Douniol, 1869 (extrait de son grand ouvrage sur l'éducation). — *Traité de l'éducation chrétienne des enfants,* composé à la de-

mande de saint Charles Borromée, par le cardinal Antoniano. Traduit de l'italien par Ph. Guignard, 2e édit. Gr. in-18, XXXVII-445 p. Paris, Palmé, 1873. — *Les Vrais Principes de l'éducation chrétienne rappelés aux maîtres et aux familles.* Dispositions requises pour en faire une heureuse application, et devoirs qui en découlent; par le P. A. Montfat, de la Société de Marie. In-12, VIII-366 p. Paris, Bray et Retaux, 1875. — *Traité pratique de l'éducation maternelle,* précédé d'instructions préliminaires sur l'archiconfrérie des mères chrétiennes, son règlement et ses fêtes, par l'abbé Pichenot. In-18 j., 347 p. Paris, Bray, 1869. — *De l'éducation dans la famille, le collége et les institutions,* par le P. Champeau. In-12, 300 p. Paris, Ruffet, 1868. — *L'Education dans la famille et dans les écoles,* questions pratiques par le P. Tissot. In-16, 173 p. Lyon, Briday, 1872. — *L'Education dans la famille.* Lettres d'un chef d'institution aux parents de ses élèves à l'approche des vacances, par le R. P. Marie, supérieur du collége de Chézal-Benoît (Cher). In-18, 72 p. Paris, Lecoffre, 1875. — *L'Education maternelle,* par J. Rambosson. Paris, Didot, 1872. — *L'Education physique des garçons,* ou avis aux familles et aux instituteurs sur l'art de diriger leur santé et leur développement, par Fonssagrives. In-18 j., XII-373 p. Paris, Delagrave, 1870.

Ouvrages sur la Métallurgie (XVI, 286, 384). — *Traité complet de métallurgie,* par J. Percy, traduit par MM. E. Petitgand et Ronna (5 vol. in-8, Paris, Baudry, 1865-1867). — *Rapport sur la question des souffrances de l'industrie métallurgique,* par Jules Cambfort. Paris, Guillaumin, 1868. — *Cours de métallurgie générale,* rédigé sur les notes du cours fait à l'Ecole des arts et manufactures et des mines de Liége, par Aug. Gillon, Paris, Baudry, 1869. — *Coup d'œil sur la métallurgie du fer dans l'est et le sud-est de la France,* par D. Lemonnier, Paris, E. Lacroix, 1869. — *Introduction à l'étude de la métallurgie du fer,* par M. E. Julien. Dernier mémoire publié en janvier 1873. Annexe au *Traité théorique et pratique de la métallurgie du fer.* Paris, Baudry, 1873, in-4. — *Rapport du jury international* (de l'exposition de 1867) *sur l'acier,* par M. Goldenberg, Paris, Dupont, 1868, in-8.—*De l'acier et de sa fabrication,* par L. Gruner. In-8, 127 p. et 6 pl. Paris, Dunod, 1868. — *Résumé de mes recherches sur l'aciération,* par Jullien. In-18, 212 p. Paris, J. Baudry, 3 fr. 1868 — *Coup d'œil sur les richesses métallurgiques du Mexique,* par Pignotti. In-8, 160 p. Paris, Gauthier-Villars, 1868. *La Métallurgie à l'Exposition universelle de* 1867, *à Paris.* Le cuivre, son histoire, ses usages. Etat présent, méthodes et procédés de traitement, etc., par E. Petitgand, membre des jurys de 1862 et 1867. In-8, 100 p. Paris, M. Noblet, 11, rue Saint-Dominique, 1868. — *Mémoire sur l'Exposition universelle de* 1867, contenant des considérations générales sur les expositions universelles, des observations critiques sur le palais de l'exposition de 1867 et une revue des progrès réalisés dans la métallurgie, par H. Fontaine et A. Chenot. In-8, 116 p. Saint-Nicolas, imp. Trénel, 1869. — *Essai sur la transformation de la métallurgie au bois dans l'Ariége,* par H. Frontault. In-8, 70 p. Paris, Dunod, 1870. — *Les métaux, mines, mineurs et industries métallurgiques,* par With. In-8, 432 p Paris, Furne, 1872. — *Traité théorique et pratique de la fabrication du fer et de l'acier,* accompagné d'un exposé des améliorations dont elle est susceptible, principalement en Belgique, par B. Valérius, docteur ès sciences, etc.; 2° édition originale française, publiée d'après le manuscrit de l'auteur et augmentée de plusieurs articles, par H. Valérius, professeur à l'université de Gand. Vol. gr. in-8,

Le Gérant, L. SANDRET.

Saint-Quentin. — Imp. Jules Moureau.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE

Histoire de la philosophie, par ALFRED FOUILLÉE, maître de conférences à l'École normale supérieure. Paris, Delagrave, 1875, in-8 de XVII-550 p. Prix : 6 fr. — *Pythagore et la philosophie pythagoricienne, contenant les fragments de Philolaus et d'Archytas*, traduits pour la première fois en français, par A. ED. CHAIGNET, professeur de littérature ancienne à la faculté des lettres de Poitiers. Paris, Didier, 1873, 2 volumes in-8 de XXVIII-354 et 393 p. Prix : 12 fr. — *De Democrito philosopho hæc apud facultatem litterarum parisiensem disputabat*, L. LIARD, olim Sch. norm. al. Parisiis, Ladrange, 1873. In-8 de 61 p. Prix : 2 fr. — *La Philosophie de Socrate*, par ALFRED FOUILLÉE (ouvrage couronné par l'Académie des sciences morales et politiques). Paris, Germer Baillière, 1874. 2 vol. in-8 de XX-432 et 567 p. (*Collection historique des grands philosophes*). Prix : 16 fr. — *Essai critique sur la philosophie de saint Anselme de Cantorbéry*, par l'abbé A. VAN WEDDINGEN, docteur en phil. et en théol., aumônier de la Cour. Bruxelles, F. Hayez, in-8 de VI-408 p. (Extrait du tome XXI des Mémoires couronnés et autres mémoires publiés par l'Académie royale de Belgique.) Prix : 5 fr. — *Le Cartésianisme ou la véritable rénovation des sciences*, ouvrage couronné par l'Institut, suivi de la théorie de la substance et de celle de l'infini, par BORDAS-DEMOULIN. *Nouvelle édition*. Paris, Gauthier-Villars, 1874, in-8 de [VIII] IV-683 p. Prix : 7 fr. — *De veritatibus æternis apud Cartesium, hæc apud facult. litt. paris. disputabat*, EM. BOUTROUX, olim Sch. norm. al. Parisiis, Germer Baillière, 1874, in-8 de 71 p. Prix : 2 fr. — *Histoire de la philosophie en Angleterre depuis Bacon jusqu'à Locke*, par CHARLES DE RÉMUSAT, membre de l'Institut. Paris, Didier, 1875, 2 vol. in-8 de VIII-420 et 416 p. Prix : 14 fr.—*Lord Herbert de Cherbury, sa vie et ses œuvres, ou les origines de la philosophie du sens commun et de la théologie naturelle en Angleterre*, par LE MÊME. Paris, Didier, 1874, in-18 de VIII-312 p. Prix : 3 fr. 50. — *La Philosophie de David Hume*, par GABRIEL COMPAYRÉ, docteur ès lettres. Paris, Ern. Thorin, 1873, in-8 de 514 p. Prix : 7 fr. 50. — *Examen de la doctrine de Kant*, par CHARLES SARCHI. Paris, Ladrange, 1872, gr. in-8 de IV-236 p. Prix : 4 fr. — *La Philosophie de Kant d'après les trois critiques*, par THÉOPHILE DESDOUITS, prof. agrégé de philos. au lycée de Versailles. (Ouvrage couronné par l'Acad. des sciences morales et politiques.) Paris, Ern. Thorin, 1876, in-8 de 478 p. Prix : 8 fr. — *Storia della filosofia, rispetto alla conoscenza di Dio da Talete fino ai giorni nostri*, del Dott. R. BOBBA. Lecce, tip. Salentina, 1873. Vol. 3, pet. in-8 de 820 p. Prix : 10 fr. Vol. 4, 1874. Prix : 7 fr. — *Storia della filosofia in Sicilia da' tempi antichi al sec. XIX*. libri quattro di VINCENZO DI GIOVANNI. Palermo, Pedone-Lauriel, 1873, 2 vol. in-12 de VIII-430 et 627 p. Prix : 10 fr. — *Histoire de la philosophie moderne dans ses rapports avec le développement des sciences de la nature*, ouvrage posthume de FERNAND PAPILLON, publié sur le désir de sa famille par CH. LEVÊQUE, membre de l'Institut, avec une notice biographique. Paris, Hachette, 1876, in-8 de XXII-351 p. Prix : 7 fr. 50.

Nous rappellerons, en commençant cette revue, notre premier travail d'ensemble sur les ouvrages philosophiques, à l'égard desquels on pouvait nous reprocher quelque retard (*Polybiblion*, t. XII, p. 5 et 267). Nos lecteurs trouveront, au début de notre premier article de juillet 1874, des promesses qu'il serait peut-être plus prudent de ne pas leur faire relire. Mais il est bon de dire que le présent travail achève notre règlement de compte; après quoi nos engagements, dont l'effet, Dieu merci, ne s'est pas fait attendre jusqu'à ce jour, seront tenus avec une assiduité et un soin tout nouveaux; nous espérons bien ne pas laisser passer une seule production philosophique de quelque importance, en France du moins, sans en faire, dans un délai raisonnable, un sérieux examen.

— Celle qui ouvre notre série actuelle a été trop peu remarquée, croyons-nous. En attendant que M. Fouillée publie ses *Éléments de philosophie*, depuis longtemps annoncés, c'est dans ce livre scolaire, encore mieux que dans ses grands ouvrages sur Socrate et sur Platon, qu'on trouvera, de sa philosophie, si hardie et déjà si influente, un développement, sinon complet, au moins suffisant pour permettre de la juger. Faute d'un tel secours, nous avons nous-même fait quelque peu fausse route en examinant ici (t. XII, p. 10) le seul travail théorique qu'il ait publié, son livre si obscur sur *la Liberté et le déterminisme.* C'est dans cette *Histoire de la philosophie* que nous avons saisi nettement pour la première fois la méthode suivie par l'auteur, non-seulement pour la critique des systèmes, mais pour la philosophie elle-même, et en même temps sa métaphysique, qui procède à la fois de Descartes, de Maine de Biran, de Kant et de Schopenhauer. La méthode de M. Fouillée, on le sait déjà, c'est la méthode de conciliation, qui se ? également à la fois de l'éclectisme et de l'hégélianisme, en ce qu'elle suppose un principe plus profond que celui de Cousin, moins compréhensif que celui d'Hégel ; savoir, que les systèmes opposés, reposant sur les antinomies de la matière et de l'esprit, des sens et de la raison, du mécanisme et du dynamisme, de la nécessité et de la liberté, se concilient au bout de leur voie, de sorte qu'il n'y a qu'à les pousser à leurs dernières conséquences logiques pour les voir coïncider dans l'absolu. Il est vrai que ce point final est lui-même défini contradictoirement par les divers systèmes; il est, par exemple, la liberté pour les uns, la fatalité pour les autres. Mais le progrès de la philosophie indique la liberté comme le principe absolu qui donne au moins une solution pratique à ce qui est théoriquement insoluble ; car la liberté est sa loi à elle-même. Dès lors, on peut pressentir comment le progrès se traduit, pour M. Fouillée, dans la succession des systèmes philosophiques.

Voyez les métaphysiques primordiales de l'Inde, de la Perse, de la Judée. Le panthéisme brahmanique, éclos d'un polythéisme *primitif* (les critiques les plus judicieux le contestent), paraît déjà plein de grandeur et d'originalité : n'y voit-on pas l'activité première qui se déploie par la création ? Dans le dualisme des Perses, le bien lutte contre le mal et doit en triompher. Chez les Hébreux, la volonté, la liberté, soit divine, soit humaine, éclatent vivement, et les idées morales se purifient peu à peu jusqu'à Hillel, vrai précurseur de l'esprit chrétien (mais la religion de Moïse est-elle une métaphysique ?). — En Grèce, Héraclite donne le perpétuel devenir, loi du monde phénoménal ; les atomistes analysent le mécanisme de la matière ; Pythagore en cherche les harmonies mathématiques; Anaxagore y joint la conception d'une force extérieure, en attendant que la philosophie con-

çoive cette force à la fois comme intérieure et comme supérieure. La critique des sophistes montre l'insuffisance de chaque solution exclusive. Bientôt la dialectique de Socrate et de Platon développe les raisons idéales, mais en méconnaissant la liberté ; Aristote met l'activité au premier plan de sa théorie, mais sans s'élever jusqu'à la liberté absolue ; l'atomisme d'Épicure fait une part au dynamisme dans la formation du monde et dans l'activité humaine ; le stoïcisme donne une idée plus profonde, quoique incomplète, de l'effort volontaire, ainsi qu'une ébauche du droit fondé sur l'égalité ; le néoplatonisme enfin développe l'idée religieuse ; jusqu'à Proclus, qui essaye une vaste conciliation de la liberté humaine avec la divine Providence. — Au moyen âge, Duns Scot représente le plus haut point de la métaphysique, et dépasse de beaucoup saint Thomas, en ce que non-seulement il place le principe d'individuation dans l'activité libre (M. Fouillée en est-il sûr ?), mais encore il met la volonté au-dessus de l'intelligence en l'homme et en Dieu. — Dans la philosophie moderne, l'historien favorise Bruno et Campanella, parce qu'ils enseignent que « tout est animé, » que « tout vit. » Rien ne lui paraît plus profond, dans la philosophie de Descartes, que ce point abandonné par toute son école : Dieu *fait librement la vérité*, même métaphysique ; malheureusement, les parties de la doctrine cartésienne ne se relient pas solidement, soit entre elles, soit à cette vue de génie. Ni Malebranche, ni Pascal ne le satisfont, parce que l'activité s'éclipse dans le premier, et est sacrifiée par le second à une donnée mystique. Spinoza est un adversaire, mais il est traité avec complaisance, parce que, poussant jusqu'au bout les conséquences de son principe, il conduit son déterminisme à une théorie libérale de l'État, tandis que Hobbes s'était arrêté à l'idée moins avancée du despotisme. Leibniz offre un merveilleux essai de conciliation du mécanisme et du dynamisme, mais sa doctrine, dominée en somme par le déterminisme de la raison suffisante, méconnaît le caractère absolu de la liberté. Au dix-huitième siècle, l'idée d'activité brille moins dans la métaphysique, mais elle prend possession de la politique, surtout avec J.-J. Rousseau, qui a compris « le vrai principe de l'ordre social, » qui est la volonté libre (*sic*). — On devine la prédilection de l'auteur pour Kant et pour Schopenhauer (malgré ses réserves), sa sévérité pour Victor Cousin, ses développements complaisants (avec des critiques) pour les socialistes de toute nuance, etc.

On voit le sens général de cette histoire ; je ne le discute pas, je l'expose. Et encore je n'insiste ni sur la doctrine politique, qui est celle de la démocratie radicale, ni sur la tendance religieuse, qui est, au fond, l'hostilité au christianisme, lequel a la charité, mais non pas l'idée de justice et de droit : erreur que le P. Gratry a si bien réfutée dans M. Vacherot.

Quant à l'érudition de M. Fouillée, elle est considérable, quoique inégale. Les grands systèmes lui sont tous très-familiers ; la philosophie anté-socratique est savamment traitée ; mais ce qui regarde la philosophie des Gaulois est digne de M. Jean Raynaud, c'est-à-dire d'une science dominée par l'imagination et puisée à des sources souvent apocryphes ou suspectes. La philosophie chrétienne n'est pas de première main, et ce qui concerne la scolastique est tout à fait superficiel et insuffisant. M. Fouillée serait bien empêché de nous dire où il a pris que «Rome défendit la lecture du livre» de l'*Imitation de Jésus-Christ* (p. 214).

Il ne nous en coûte pas d'ajouter que nul manuel de ce genre n'a peut-être aussi heureusement résolu le difficile problème de concilier la concision et la profondeur avec l'intérêt et la clarté. L'auteur parle une langue très-nette et très-animée. Sa matière est divisée avec une sage prévoyance : les noms de troisième ordre sont généralement supprimés ; les travaux secondaires sont traités en quelques lignes (même quand il s'agit de Bossuet ou de Fénelon) ; les grands systèmes ont toute la place nécessaire, sans appareil bibliographique, sans questions accessoires : la biographie même est réduite à des notes placées au début des chapitres. Les citations sont nombreuses, mais le plus souvent courtes, fondues dans l'exposition ; les appréciations ne manquent pas ; elles consistent surtout à dégager de chaque système son principe générateur, et à montrer sa part dans le progrès accompli. Les sommaires analytiques sont rédigés avec un tel détail qu'ils suffisent pour une étude rapide de l'ouvrage tout entier.

— L'Académie des sciences morales et politiques avait mis au concours, dès 1868, pour le prix Victor Cousin, l'étude de la philosophie pythagoricienne ; ce concours, dont la date de clôture fut prorogée jusqu'en juillet 1871, était accompagné d'un programme que je vais citer, parce qu'il offre déjà une sorte d'analyse du livre de M. Chaignet : « 1° Soumettre à un examen critique les traditions que l'antiquité nous a laissées sur la personne et les doctrines de Pythagore ; 2° Expliquer et comparer entre eux tous les fragments qui nous restent de ses disciples immédiats, en discuter l'authenticité, en montrer les ressemblances et les différences, en dégager le fonds commun ; 3° Rechercher l'influence que le pythagorisme a exercée sur les autres systèmes philosophiques de l'antiquité grecque, particulièrement sur le platonisme et le néoplatonisme ; 4° Suivre la tradition pythagoricienne à travers le moyen âge et la renaissance ; 5° Faire la part de la vérité et de l'erreur dans la philosophie pythagoricienne ; montrer l'influence qu'elle a eue non-seulement sur la philosophie, mais encore sur les sciences. »

Le rapport présenté à la docte compagnie par M. Nourrisson, dans

la séance où fut couronnée l'œuvre du savant professeur de Poitiers, nous apprend que ce lauréat n'eut pas de concurrent. Son succès n'en est pas moins mérité. Il a rempli suffisamment un programme d'une rare difficulté, vu la double obscurité des faits et textes à discuter et des doctrines à exposer et à juger. M. Nourrisson apprécie bien les difficultés du sujet et les mérites de l'auteur. Son rapport, imprimé à la fin du premier volume de l'ouvrage, facilitera la tâche des lecteurs studieux qui voudront se rendre compte des cinq parties de ce livre, qui répondent aux cinq divisions du programme déjà cité. Mais si M. Chaignet a rendu service à ses lecteurs et à lui-même par cette insertion, il a peut-être moins consulté les intérêts de M. Nourrisson lui-même; on trouvera quelque pesanteur dans ce mémoire académique, et, dans les critiques qu'il oppose à M. Chaignet, l'auteur n'a montré qu'une connaissance imparfaite du sujet et particulièrement de la bibliographie du pythagorisme (voyez, par exemple, t. II, p. 301, une discussion décisive de M. Chaignet sur une objection de l'honorable rapporteur).

D'ailleurs, ses jugements généraux paraissent justes. Il faut reconnaître, avec lui, que les trois premières parties de l'ouvrage sont vraiment bonnes, sans être parfaites. Il est vrai que M. Chaignet avait d'excellents guides; les faits et les textes recueillis par l'illustre historien de la philosophie grecque, M. Zeller, lui ont été particulièrement utiles. Mais il ne les a ni copiés, ni acceptés servilement. Il s'éloigne, sur plus d'un point, des opinions adoptées par le grand critique allemand, et ses discussions paraissent chaque fois, sinon décisives, au moins graves et judicieuses. Il y a, d'ailleurs, des travaux, italiens surtout, qui renferment sur la date, l'*ordre*, les relations, les doctrines de Pythagore, des données assez éloignées des siennes; M. Chaignet les a sans doute ignorés, puisqu'il ne leur accorde pas même une mention. Je citerai seulement le *Pitagora* de M. Centofanti. M. Chaignet aurait donc quelque chose à ajouter à ses quatre premiers chapitres, d'ailleurs si pleins, — un peu trop pleins, ce semble, parce que les matières s'entassent quelquefois plutôt qu'elles ne se développent; — mais il pourrait y retrancher aussi quelque chose, en particulier, dans le parallèle qu'il établit entre les institutions pythagoriciennes et certains usages catholiques. Je citerai cette erreur matérielle (p. 146) : « Il ne faut pas oublier que les constitutions des jésuites, qui ont avec la société pythagoricienne des rapports si frappants, sont tenues très-cachées et on peut dire (?) secrètes. »

Le travail de M. Chaignet, en-dehors de quelques excentricités de ce genre, brille par l'exactitude plutôt que par l'originalité. La seconde partie surtout n'ajoute à peu près rien à ce que l'on savait déjà sur l'authenticité des fragments de Philolaüs et d'Archytas. Mais

c'est un mérite suffisant d'avoir résumé les travaux antérieurs, ceux de Bœckh principalement, sur ces questions délicates. Il y a encore plus de mérite dans la troisième partie (t. II), où est débrouillée la philosophie de Pythagore, si obscure, par le double caractère mathématique et poétique de sa forme, et par la difficulté de fixer le sens vrai des formules mystérieuses qui l'encombrent. L'auteur a généralement bien éclairci et enchaîné les textes essentiels, en discutant, au besoin, les opinions des autres interprètes, M. Zeller, M. Ravaisson, M. Fouillée, etc. On ne peut guère lui contester l'honneur d'avoir dégagé, un peu plus que ses devanciers, un grand système philosophique des nuages qui l'envelopperont toujours en partie. On ne saurait surtout refuser son admiration au travail infatigable, aux aptitudes variées, à l'esprit encyclopédique, dont témoignent des pages pleines de textes et de références, et où les mathématiques, la musique, l'astronomie se présentent quelquefois avec l'étrange appareil de leurs données antiques. Voyez surtout la discussion sur l'harmonie pythagoricienne (t. II, p. 128-140), et une note sur le *De musica* de saint Augustin (p. 324).

L'histoire du pythagorisme est traitée avec le même soin, d'après les meilleurs travaux ; cependant la partie relative à la renaissance paraît très-inférieure à celle qui concerne la philosophie grecque ; le cardinal de Cusa, le plus illustre des néopythagoriciens, méritait surtout une étude plus complète et plus profonde.

La critique de M. Chaignet est large, mais un peu indécise, comme le dessin même et la couleur de presque toutes ses pages. Il est difficile de ne pas désirer, au sortir de ces nuages, un rayon plus pénétrant, quelque échappée sur la vérité religieuse ou, du moins, sur la philosophie complète, comme le christianisme l'a rendue possible. Mais tenons compte au savant professeur d'un travail honnête, utile, consciencieux, et ne nous plaignons pas, par trop grand désir du mieux, de ce qui, en somme, est bien.

— M. Liard, aujourd'hui professeur de philosophie à la faculté des lettres de Bordeaux, a traité, dans sa thèse latine pour le doctorat ès lettres, de la philosophie de Démocrite. Les deux premiers chapitres de ce savant travail roulent sur la vie et les écrits du philosophe atomiste ; et l'on ne peut que rendre hommage à l'érudition patiente et judicieuse avec laquelle l'auteur choisit et interprète les mentions, parfois contradictoires, des écrivains de l'antiquité, encore bien que la liste des ouvrages attribués à Démocrite reste, même après lui, pleine de problèmes insolubles. Le troisième chapitre, *De placitis Democriti*, renferme une exposition remarquable de cette antique doctrine. M. Liard, tout en avouant (p. 61) que cette « physique rationnelle » est défectueuse en beaucoup de points, croit qu'elle

possède une part notable d'éternelle vérité; il ne serait pas loin, peut-être, de la trouver plus complète et plus logique que celle d'Épicure, qui l'a un peu fait oublier en la remplaçant. Quoi qu'il en soit, les textes relatifs à l'enseignement de Démocrite sont soigneusement recueillis dans Aristote, Diogène Laerce, Plutarque, Sextus Empiricus, etc., et surtout habilement éclairés et enchaînés; car la contexture logique est ce qui a particulièrement préoccupé le savant professeur. En montrant mieux qu'on n'avait fait jusqu'ici l'unité de ce système, M. Liard ne propose pas d'interprétation entièrement nouvelle; mais il y a des points où son opinion personnelle en matière controversée est soutenue avec quelque originalité. Il prétend, malgré la grave autorité de M. Zeller, que les atomes de Démocrite sont *sans poids*, et, non content d'appuyer sa manière de voir du silence d'Aristote, il montre que la série logique des idées du philosophe d'Abdère se tient bien sans cet élément, de sorte qu'il lui appliquerait volontiers le mot de Descartes (p. 44) : Donnez-moi de l'étendue et du mouvement et je ferai le monde. Il interprète aussi dans un sens très-favorable et vraiment cartésien la doctrine fameuse des idées-images, qui se réduirait à un mouvement intermédiaire entre l'objet physique et l'organe sensitif (p. 51-54) : cette vue se justifie, du reste, plutôt par l'étude intime du système que par des textes formels. En général, la critique verbale a peu à voir dans la thèse sur Démocrite; M. Liard profite de certaines corrections de textes faites avant lui, mais n'en propose pas de nouvelles. Sa philosophie propre ne se montre guère ici; on peut soupçonner cependant qu'il accepte, à peu près, un vaste mécanisme physique, complété par un idéalisme et un dynamisme transcendants, puisés à l'école de M. Lachelier, auquel est dédiée la remarquable thèse française soutenue en même temps par M. Liard (*Des définitions géométriques et des définitions empiriques*, in-8 de 211 pages), et qui se rattache à la thèse de M. Lachelier lui-même sur le syllogisme (voir notre t. XII, p. 270).

— En décembre 1868, M. Vacherot, rapporteur de la section de philosophie de l'Académie des sciences morales et politiques, après le concours Victor Cousin relatif à *Socrate considéré surtout comme métaphysicien*, s'exprimait en ces termes sur le mémoire de M. Fouillée, l'un des huit mémoires examinés : « Le meilleur de tous, d'un mérite vraiment rare, nous semble destiné à prendre rang parmi les livres les plus remarquables publiés depuis trente ans sur l'histoire de la philosophie ancienne. » Cet éloge était accompagné de plusieurs critiques particulières, qui ne lui enlevaient rien de son prix et à la plupart desquelles M. Fouillée a, du reste, répondu en corrigeant, améliorant et remaniant d'un bout à l'autre son important travail.

La plupart des juges en ont parlé à peu près comme M. Vacherot; il est impossible, en effet, de porter plus de pénétration exégétique, plus de *flair* dans l'étude d'un système. Mais les critiques qui mettent la discussion précise des faits et des textes au-dessus de la faculté, pour ainsi dire, divinatoire d'un esprit synthétique se sont tenus dans une réserve plus sévère. Il est vrai que M. Fouillée justifie ses procédés dans un morceau préliminaire intitulé : *Méthode à suivre dans l'étude des doctrines de Socrate* (p. IV-XX). On y voit que le savant professeur n'a pas pris son seul instinct pour *criterium*. Il fait la part respective de Xénophon, de Platon et d'Aristote comme témoins de l'enseignement de Socrate. La fidélité du premier n'est pas contestée, mais il ne montre que l'homme et le moraliste, et il y avait de plus, en Socrate (Xénophon lui-même le laisse voir), un vrai philosophe, qu'il faut rechercher dans Platon : mais on ne l'y trouvera que mêlé à Pythagore, à Parménide, à Platon même. La critique philosophique n'est pas heureusement sans moyens de l'en dégager. Aristote, surtout, quand on peut avoir son témoignage, décide en dernier ressort. Tout cela est juste, mais laisse peut-être à l'incertitude un peu plus de terrain que ne le dit M. Fouillée. Ajoutons cependant que nul ne paraît plus capable que lui de discuter ces nuances. A proportion qu'on lit son travail, on se défait en grande partie de la juste défiance éveillée par les pages de sa préface, où il insiste trop sur « l'œuvre d'art » de l'historien de la philosophie, « plus difficile que l'œuvre d'érudition, » et où il en vient à souhaiter que Socrate, lisant son livre, pût s'écrier : « Combien de choses que j'ai dites ! combien de choses aussi que j'avais pensées ! oui, ce sont bien là les fruits légitimes de mon intelligence ; ce sont là, tout ensemble [tant pis !], et les vérités que j'ai mises au jour, et les vérités dont mon âme était grosse. » M. Fouillée l'avoue donc, il a plus d'une fois, pour emprunter la métaphore, d'ailleurs toute socratique, de M. Vacherot, *accouché Socrate*, mais, encore un coup, il a mis principalement dans leur meilleur jour les enseignements réels du père de la philosophie.

Nous ne ferons qu'indiquer rapidement l'ordonnance de ce beau travail. Le premier livre, sous ce titre : *Dialectique des pensées*, épuise ce qui concerne les débuts de Socrate, sa méthode et ses visées ; il aboutit surtout à fixer la différence qui sépare les *définitions* de Socrate des *idées* de son illustre disciple. Le maître reste sur le terrain logique, que le disciple dépasse infiniment, mais la philosophie du premier engendre celle du second. — Au deuxième livre, la *théorie de la volonté*. C'est la partie la plus neuve de l'ouvrage, sur laquelle il semble que l'on a donné raison à M. Fouillée ; d'après lui, Socrate supprime involontairement la liberté humaine, en la confondant d'une part avec le désir, de l'autre avec l'intelligence. Mais ici encore, en

s'aidant surtout de la comparaison de certains textes d'Aristote avec les *Mémoires* de Xénophon et le *Petit Hippias*, il distingue le système de Socrate de celui de Platon : pour ce dernier, la volonté proprement dite est invinciblement tournée vers le bien ; mais, du moins, il y a lutte dans les domaines du désir et de l'opinion ; la négation de Socrate, au contraire, est absolue. — Le troisième livre (qui achève le premier volume, avec le rapport de M. Vacherot imprimé à la suite) renferme les principes de la morale socratique, « chef-d'œuvre d'analyse et de critique, » dit le savant rapporteur, mais où se mêle toujours aux textes, si nombreux et si beaux, un travail personnel d'interprétation parfois hardi.

Le quatrième livre complète la morale par les doctrines sociales et politiques de Socrate. Les quatre livres suivants développent sa théologie (double preuve de l'existence de Dieu par la causalité et par la finalité), son esthétique et sa théorie de l'amour, sa religion, enfin sa lutte contre les sophistes et ses autres adversaires, y compris ceux qui le firent mourir. On voit qu'après de longues discussions métaphysiques, toujours animées d'ailleurs par un ardent amour de son sujet, l'auteur amène ses lecteurs à des pages narratives, dont l'intérêt très-vif les récompense de leur assiduité. Les interprétations de M. Fouillée, dans les nombreuses questions traitées en ce volume, sont toujours des plus favorables à la pureté de la doctrine et de la vie de Socrate, mais avec une étude sérieuse des textes afférents. Sur le démon de Socrate, en particulier, l'historien ne peut accepter ni l'hypothèse brutalement pathologique de tel ou tel aliéniste, ni l'explication purement métaphorique admise par beaucoup de modernes, mais inconciliable avec plusieurs paroles précises du philosophe lui-même. Il s'arrête à l'idée d'une « hallucination psychologique, » c'est-à-dire qu'au fonctionnement rationnel qui caractérise intimement cette voix mystérieuse, il adjoint un phénomène physiologique, que, du reste, il serait peut-être permis de déterminer un peu plus nettement.

La conclusion, qui tient le dixième livre tout entier (II, p. 439-563), reprend un à un, pour les serrer plus fortement dans leur unité systématique, et aussi pour les apprécier en eux-mêmes et dans leur influence, les divers points de l'enseignement de Socrate ; elle couronne bien ce magnifique travail. Mais pas une âme chrétienne ne verra sans quelque regret en quels termes, trop étrangers à toute croyance religieuse, l'auteur donne comme seul résultat impérissable de cet enseignement « la foi indomptable à la toute-puissance du bien. »

— Le R. P. H. de Valroger a déjà présenté aux lecteurs du *Polybiblion* (XIV, p. 490) l'*Essai critique* de M. van Weddingen *sur la philosophie de saint Anselme de Cantorbery*, avec l'autorité qui s'attache au suffrage d'un esprit aussi sévère qu'élevé. Si nous y revenons ici,

ce n'est pas pour ajouter ou retrancher quoi que ce soit à l'éloge, mais pour indiquer aux amis de l'histoire de la philosophie quelques traits particuliers d'un si remarquable travail.

M. van Weddingen a bien compris les conditions de méthode qui lui étaient imposées. Il s'agissait moins d'une doctrine absolue à juger que d'une pensée philosophique à ressaisir dans son intégrité et à replacer dans le courant de la tradition. « C'est de ce point de vue, dit-il (p. II), que nous voudrions qu'on jugeât ce mémoire. » Là se trouvent, en effet, et son caractère le plus frappant, et son principal mérite ; mais l'auteur, par là même qu'il croit à la philosophie chrétienne, ne s'arrête jamais au seul côté historique des questions ; il sait faire dériver sa critique jusqu'à l'appréciation doctrinale des théories et des arguments, et nous l'en félicitons. Tout au plus pourra-t-on le soupçonner, sur quelques points, de donner une valeur trop objective à des discussions purement logiques des premières écoles du moyen âge. Encore est-il là-dessus plus réservé que la plupart de ses prédécesseurs, y compris M. de Rémusat et M. Hauréau, qu'il rectifie en plus d'un endroit, mais avec des formules louangeuses qui dépassent même peut-être la juste mesure (voy., par ex., p. 17, note).

Son premier chapitre traite de l'enseignement dialectique et grammatical de saint Anselme, avec une bonne esquisse de ses antécédents. Le second, qui a beaucoup plus d'importance (p. 56-190), développe sa métaphysique générale et sa théorie de la connaissance. Il réduit la haute philosophie du saint docteur au lien nécessaire qui unit la perception rationnelle à Dieu même ; il défend la théorie de l'exemplarisme divin contre des attaques injustes ; mais il repousse toute solidarité entre saint Anselme et le moderne ontologisme. La théorie du *De veritate* ne différerait donc pas au fond de celle des thomistes. La suprême intelligence n'apparaît que dans les œuvres finies : « L'œil de l'esprit, dit éloquemment l'auteur, ne saurait la contempler ici-bas. Il l'entrevoit derrière le voile des apparences, sous les emblèmes créés qui portent son empreinte ; *il la pressent dans ses aspirations vers la vérité immuable et l'idéale beauté.* Ainsi, dans le chef-d'œuvre de Phidias (Pallas voilée), on devinait la divine figure de Minerve, fille de Jupiter, à la vue des génies et du sphinx sacré, plongeant dans l'espace sans bornes son regard d'une mélancolie éternelle. » Nous avons cité ces lignes, moins pour donner idée de la forme élégante que le jeune lauréat de l'Académie royale sait donner à sa pensée, que pour noter l'élément qu'il introduit dans la théorie thomiste pour en combler une lacune : l'infini serait, non perçu par l'intelligence, mais désiré par tous les appétits de l'âme raisonnable. Cette vue, plus personnelle à l'auteur qu'il n'a soin de le dire, nous la retrouvons (après avoir traversé le troisième chapitre, consacré à l'exposition et à la défense du

réalisme un peu vague, mais non excessif, de saint Anselme) dans le quatrième chapitre : *Théodicée.*

C'est encore une excellente étude, plus complète et plus sévère que les travaux antérieurs, si nombreux et si renommés (Bouchitté, Rémusat, Em. Saisset, Ubaghs, etc.). La preuve du *Monologium* est ramenée ici (p. 261) à l'argument tiré de la contingence des créatures. Quant à la démonstration fameuse du *Proslogion*, M. van Weddingen, fidèle aux données prudentes de la philosophie traditionnelle, n'hésite pas à reconnaître qu'elle est vicieuse, au moins dans sa forme dialectique ; car on peut expliquer favorablement, par des hypothèses, il est vrai, les antécédents de l'idée de perfection qui sert de base à la preuve anselmienne. Ici se représente la théorie de l'auteur, très-conciliable avec la doctrine de l'école, sur l'infini, terme nécessaire, non de l'intuition rationnelle, mais des tendances de l'âme. — Quant à son paragraphe sur l'influence exercée par la preuve de saint Anselme, pourquoi l'auteur a-t-il simplement repris, avec beaucoup de talent du reste, les faits déjà étudiés avant lui? Il avait cité des textes curieux d'anciens théologiens, de Aguirre, Valentia, sur ce sujet ; il aurait dû suivre *la fortune de l'argument ontologique* dans les théologiens modernes; plusieurs sorbonistes y ont mis la main, et un sulpicien (Lafosse, dans le Traité *de Deo* attribué à Tournely) en a trouvé la formule peut-être la plus savante ; mais je pourrais désigner tel traité ontologiste de nos jours, où ce tour de force méthaphysique a été pris et repris en cent façons extrêmement curieuses.

Un dernier chapitre sur les rapports de la science et de la foi d'après saint Anselme et les scolastiques, chapitre peu nouveau pour les théologiens, mais très-nécessaire pour rectifier les erreurs et les ignorances de nos critiques les plus vantés, termine cet excellent travail, qui restera comme une exposition intelligente d'un système philosophique du onzième siècle, et aussi comme une défense indirecte de la philosophie traditionnelle des écoles catholiques.

— Un disciple de Bordas-Demoulin, M. Hanegraef, a fait réimprimer le bel ouvrage de ce profond métaphysicien sur le *Cartésianisme.* C'est une pensée d'autant plus heureuse que cet ouvrage manquait dans le commerce depuis de longues années, quoiqu'il fût de plus en plus apprécié. M. Ravaisson écrivait en 1868 (*La Philosophie en France au dix-neuvième siècle*, p. 29) : « A partir de la publication du *Cartésianisme*, Victor Cousin se réclama uniquement de Descartes. Mais le Descartes qu'invoque Victor Cousin n'est pas celui de Bordas-Demoulin.» Ce n'est pas en effet Descartes psychologue, c'est Descartes rénovateur de la métaphysique et des sciences, que le philosophe de Bergerac a révélé à une génération trop peu attentive, en joignant à son interprétation une étude personnelle et une critique complète, dont l'étendue et la

portée effrayent. Ce mémoire fut couronné en 1840, *ex æquo*, avec un livre des plus estimables, mais qui n'avait en aucune façon la même originalité philosophique (l'*Histoire de la philosophie cartésienne*, de M. Fr. Bouillier). La première édition parut en 1843 (Hetzel, 2 vol. in-8), avec un long *Discours préliminaire* de Fr. Huet et un appendice de hautes mathématiques par M. Lamarle. L'éditeur actuel a cru devoir supprimer ces morceaux étrangers, en reproduisant avec une fidélité scrupuleuse le texte de la première édition, sauf quelques additions et corrections très-légères notées sur un exemplaire de la main même de l'auteur.

Ce livre est connu et jugé (ou du moins il devrait l'être) depuis trop longtemps, pour qu'il y ait lieu de l'étudier ici en détail. Il faut le considérer à la fois comme une exposition philosophique et scientifique et comme un travail original. Ce n'est pas seulement Descartes que Bordas juge ici, ce sont toutes les philosophies d'avant lui et d'après, et il ne les juge qu'en achevant (il le croit du moins) la construction de la philosophie définitive, y compris une théorie physique des forces, la théorie mathématique du calcul différentiel, une théorie théologique de la chute originelle et de la grâce divine. Ces doctrines ressortent du livre sur le *Cartésianisme*, mais elles se complètent par deux morceaux très-remarquables de métaphysique, imprimés à la suite de ce travail : la théorie de la substance constituée essentiellement, pour Bordas, par l'union de la grandeur et de la perfection (p. 587-634) ; et celle de l'infini (637-680), qui est, pour lui, le fond même de l'être, quoique les infinis relatifs soient néant devant l'infini absolu de Dieu.

Bordas a résumé lui-même son mémoire sur le *Cartésianisme* dans ces lignes rapides (*Œuvres posth.*, t. Ier, p. 95) : « La philosophie commence par rappeler la pensée à elle-même ; la pensée, rappelée à soi, trouve les idées et les substances ; l'âme et le corps étudiés, il faut examiner leur union, et si l'homme, qui résulte de cette union, n'a subi aucune révolution : voilà les quatre chapitres de la première partie. — Après la philosophie viennent les sciences naturelles. D'abord se présentent le système du monde ou les tourbillons, ensuite la lumière et le mouvement qui font partie des tourbillons, et les mathématiques qui servent à tout calculer : tels sont les quatre chapitres de la seconde partie. — Restent certaines questions qui tiennent à la fois de la philosophie et des sciences naturelles : s'il y a un ordre dans le monde, s'il est le meilleur, s'il faut rester en nous-mêmes ou se placer dans l'entendement divin pour expliquer les choses, et laquelle de ces deux voies a conduit aux grandes découvertes. »

Quant à la forme de ce travail, feu M. l'abbé Sénac, qui l'écrivit sous la dictée de l'auteur, en exprimait ainsi le caractère étrange,

dans une lettre familière : « Figurez-vous le *patriarche* exposant la philosophie, les mathématiques, la physique, l'astronomie, la mécanique, la dynamique, etc., toutes les sciences humaines, ou plutôt les faisant exposer par les plus puissantes intelligences du plus grand des siècles ; sur chaque question que chacune d'elles présente, constatant la vérité dans l'un, l'erreur dans l'autre, mettant le holà et fournissant la solution lorsque cette solution a échappé à tous.... Au lieu d'exposer la doctrine d'un écrivain, il le fait parler toujours lui-même. C'est à peine s'il se permet quelques mots de transition, de sorte que son mémoire, œuvre de conscience et, j'ose dire, de génie, ne paraîtra à ces baladins qu'une œuvre d'érudition... » Il fut plus justement apprécié que ne le craignait l'excellent ecclésiastique ; mais il n'a certainement été placé à son rang que beaucoup plus tard, si tant est qu'il y soit encore. Au reste, Bordas a eu contre lui, non-seulement l'austérité de sa forme, d'ailleurs si remarquable, et les détails abstrus de haute physique et de mathématiques supérieures qui remplissent la moitié de son livre, mais encore l'âpreté de sa franchise philosophique, son ton tranchant sans vaine formule de modestie, et enfin le tribut qu'il a payé à l'erreur malgré l'assurance de ses convictions : je ne veux point parler de sa théorie des idées, quoiqu'elle paraisse au moins à éclaircir et à terminer, ni de plusieurs autres points controversables ; mais la partie théologique de ce mémoire repose sur une erreur grave : la confusion de l'ordre naturel et de l'ordre surnaturel, d'où découlèrent toutes les erreurs religieuses de Bordas-Demoulin. Ce n'est pas que, dans le *Cartésianisme*, il ne se maintienne à une juste distance du pélagianisme et du jansénisme ; mais sa discussion sur ce point ne peut valoir tout au plus que dans la question philosophique du *concours divin ;* dans celle de la grâce, la pure philosophie n'a rien à voir. Je sais bien que Bordas considérait ces idées comme des nouveautés funestes, mais il est très-facile de prouver que, sans avoir été fixées autrefois, par saint Augustin, par exemple, dans la forme rigoureuse qu'elles ont acquise depuis, elles sont la conséquence absolument nécessaire de ces trois dogmes catholiques : la liberté humaine, la nécessité de la grâce divine et sa gratuité.

— Un des points de la philosophie de Descartes que Bordas repousse avec le plus de force et par où il la montre inclinée au spinosisme, c'est celui qui fait dépendre les vérités nécessaires de la libre volonté de Dieu (voyez le *Cartésianisme*, p. 419 et ss.). Or, c'est précisément, nous l'avons vu, le point que M. Fouillée regarde comme le plus profond dans la doctrine cartésienne, en regrettant que toute cette doctrine ne s'y relie pas assez logiquement. Dans sa thèse latine *De veritatibus æternis apud Cartesium*, dédiée à M. Lachelier, un jeune écrivain de talent, M. Boutroux, a voulu reprendre toute la philoso-

phie de Descartes en la rattachant à ce seul principe ; et ce n'est pas là un pur exercice dialectique : il déclare lui-même (p. 12) qu'il a prétendu, sur ce sujet, *Cartesii defensionem suscipere.* Sa doctrine personnelle achève d'ailleurs de se révéler dans les conclusions de sa thèse française, dont une grande partie (sauf l'obscurité) est d'ailleurs excellente : *De la contingence des lois de la nature* (194 p., in-8). — Donnons un extrait sommaire de sa thèse latine.

M. Boutroux, dans une courte introduction, ramasse les passages de Descartes relatifs à cette singulière opinion, pour montrer qu'il y fut constamment fidèle et qu'il la considéra toujours comme une vérité de premier ordre. Il consacre ensuite la première partie de sa thèse à l'étudier en elle-même, la seconde à y rattacher tout le système cartésien. — 1° Nous concevons Dieu à la fois comme souveraine puissance et comme souveraine perfection, en d'autres termes, comme suprême indifférence et absolue actualité : conceptions contradictoires et pourtant nécessairement unies ! C'est que les contradictions relatives sont admises dans l'infini, qui n'exclut que la contradiction absolue (c'est-à-dire la négation de l'absolu lui-même). Aussi les vérités métaphysiques sont contingentes pour Dieu, qui les a créées librement, comme un milieu entre notre intelligence et son absolue perfection, seule vraiment nécessaire avec son absolue indifférence. — 2° Cette absolue indifférence ou volonté pure (indéterminée) est la source naturelle du *doute méthodique;* le *cogito ergo sum* ne donne la certitude (relative) que parce qu'il contient la volonté avec l'intelligence ; l'*évidence* personnelle n'a sa pleine autorité que lorsque j'ai saisi l'Être parfait comme créateur de mon intelligence et de ma volonté. La distinction de l'âme et du corps, la doctrine du libre arbitre confondu avec le jugement, la méthode et la morale cartésiennes se rattachent elles-mêmes à ce principe, qui est proprement *cartesianæ philosophiæ quasi cardo*, et qui aboutit à nous montrer en Dieu, et imparfaitement dans chaque être fini, l'unité de ces deux contraires, *indifférence*, *actuation*, cause mutuelle l'un de l'autre. — M. Boutroux se plaît à croire que Descartes l'entendait ainsi, au moins implicitement, et qu'on le justifie de la sorte d'avoir pris pour premier principe tantôt l'intelligence, tantôt la volonté, tantôt l'unité de ces deux termes. — Il s'agirait maintenant d'apprécier cette ingénieuse construction ; à notre humble avis, elle échappe à la réfutation par son principe sur les contradictoires ; mais elle se dérobe aussi à la croyance et même à l'intelligence (sauf une intelligence purement logique ou subjective) par ce même principe, parfaitement incompatible avec les lois du jugement.

— M. Charles de Rémusat, dans sa longue et brillante carrière, partagea ses affections entre la littérature, la politique et la philoso-

phie. Il semble pourtant que cette dernière, ayant été sa première vocation, eut la meilleure part de son activité ; son dernier ouvrage a été encore un tribut payé à l'histoire de la philosophie, si chère à son école. Il avait déjà attaché son nom à des livres estimés sur Abélard, saint Anselme et François Bacon ; mais le cadre de son dernier travail, qui a précédé sa mort de si peu, est bien autrement étendu. Ce n'est pourtant qu'un fragment détaché d'une étude complète de la philosophie britannique ; mais c'est encore une grande et belle période que celle qui s'étend de la naissance de Bacon à la mort de Locke, un siècle et demi ! « Ce que l'*Histoire de la philosophie française au dix-septième siècle*, de Damiron, celle de la *philosophie cartésienne*, de M. Bouillier... ont fait pour la France, j'ai tenté, dit-il lui-même (p. 11), de le faire pour l'Angleterre. Sans doute, pendant la même période de temps, il ne s'est rien passé dans ce pays d'aussi grand et d'aussi important que la révolution accomplie dans le nôtre par le génie de Descartes ; mais il me semble qu'il s'est produit un plus grand nombre d'esprits libres et variés. » On pressent que l'auteur a l'amour de son sujet : il trouve, en effet, dans la philosophie anglaise, comme notes dominantes, un spiritualisme prudent et pratique, un libéralisme politique de plus en plus prononcé, c'est-à-dire les qualités mêmes ou les habitudes de son esprit. C'est aussi du point de vue d'une philosophie très-attachée aux grandes vérités, quoique peu assurée sur leurs bases scientifiques, que M. de Rémusat jugera ici tous les systèmes. Mais on y verra éclater également une autre foi encore plus indécise dans ses fondements, encore plus ardente dans ses applications : un libéralisme religieux qui ne s'accommode guère que d'une religion séparée de la vie sociale et scientifique. De là une constante faiblesse pour le protestantisme mitigé et de déplorables préventions, compliquées d'ignorance, à l'égard de l'Église catholique. M. de Rémusat n'est pas éloigné de croire que la théologie naturelle n'a pu être acceptée que par l'église anglicane (p. 79) ; il est certain, au contraire, que c'est le privilége de la foi catholique seule d'*exiger* la reconnaissance de ces préambules de la foi. Cette singulière sympathie pour le protestantisme, qu'on a pu remarquer mille fois chez M. de Rémusat et chez d'autres politiques de juste-milieu, peut seule expliquer comment, avec ses principes d'absolue liberté religieuse, il ne reconnaît qu'à regret ce qui manquait en ce genre à ses Anglais, même aux indépendants, dont la tolérance était, disait-on, la *grande Diane*, et qui ne se montraient pas moins, à l'occasion, persécuteurs fanatiques.

L'introduction étendue (p. 1-101), qui précède ce livre, remonte très-haut, et véritablement trop haut. On gagnerait à réduire au vingtième les trois premiers articles sur les origines de la nation britan-

nique, de la littérature en Angleterre, et enfin de la langue et de la littérature anglaises. En revanche, le quatrième article, consacré à la scolastique anglaise, est plein d'intérêt et fait désirer plus de détails sur des hommes tels que Duns Scot, Roger Bacon, Bradwardine, Wicliffe. On lira également avec curiosité, non sans y noter les fâcheuses tendances que l'on sait, le dernier article sur les rapports de la religion et de la philosophie en Angleterre, depuis la réforme jusqu'à la fin du dix-septième siècle.

L'ouvrage comprend quatre livres. Dans le premier, apparaissent les philosophes prédécesseurs et contemporains de Bacon : Wilson, Digby, Davies, Fotherby, des renaissants plus ou moins émancipés de la scolastique, plus érudits qu'inventeurs ; deux esprits distingués, moins philosophes qu'hommes d'action, Cooker et le célèbre Walter Raleigh ; Bacon lui-même, dont on n'a ici qu'une esquisse, le portrait en pied étant une œuvre déjà faite ; enfin des hommes d'école, dont la tendance surtout méthodique donne lieu à insérer là toute une histoire de la logique en Angleterre ; mais aussi un philosophe assez original, trop peu étudié d'après notre auteur, lord Herbert de Cherbury, dont la vie et la doctrine sont exposées dans un volume spécial qui va passer tout à l'heure sous nos yeux.

Le second livre comprend les philosophes du temps de la Révolution d'Angleterre : lord Brook, un soldat de cette révolution, qui écrit un traité sur la vérité ; Culverwel et Chillingworth, qui introduisent, dans le rigide puritanisme du temps, une veine de théologie plus humaine ; d'autres figures encore plus effacées (nommons pourtant Digby, un catholique connu par quelques relations avec Descartes), et aussi le plus grand philosophe de l'époque, Hobbes, qui a un long chapitre (p. 325-370), mais encore, à notre avis, insuffisant pour l'exposition et la discussion complètes d'un système de première importance.

Les noms se pressent dans le troisième livre (la philosophie après la révolution), mais le principal intérêt se porte sur les platoniciens de Cambridge, Cudworth, H. More, Cumberland ; on suit encore sans ennui les controverses à la fois philosophiques et religieuses et les travaux de théologiens et de prédicateurs comme Taylor et Tillotson. La vie de ces graves personnages, le milieu où ils se sont exercés préoccupent l'auteur au moins autant que le développement de leur doctrine, et le lecteur ne s'en plaint pas. Il arrive ainsi à Newton, qui termine ce livre, et à Locke, qui remplit tout le livre quatrième et dernier : travail vraiment complet de biographie, d'exposition et de critique. Le jugement de M. de Rémusat sur Locke est, en somme, beaucoup plus favorable que celui de M. Cousin, tout en restant hostile aux données métaphysiques et morales du système.

En somme, le livre de M. de Rémusat mérite de prendre la place

qu'il ambitionne dans notre littérature philosophique ; mais on ne peut lui accorder ni la constante sûrete du jugement, ni la possession puissante de la science, ni même une forme irréprochable dans l'exposition, parfois un peu vague, de certaines doctrines.

— Il avait publié, en 1874, comme un épisode détaché de cette histoire, un livre sur la vie et les œuvres de lord Herbert de Cherbury, qu'il voulait sans doute faire arriver à un grand nombre de lecteurs. Il croyait montrer, en effet, dans cette monographie, « les origines de la philosophie du sens commun et de la théologie naturelle en Angleterre. » Il rappelait, dans la préface, les mots sinistres écrits par un savant médecin contemporain (M. Robin) à l'éloge d'un ami : « Il est mort sans préjugés métaphysiques. » Cela répugnait fort à M. de Rémusat, et la vivacité de ses convictions spiritualistes l'honore. Mais était-il bien fondé à regarder, comme utile à leur propagation l'étude d'une vie comme celle de Cherbury, le chef du déisme anglais? Elle n'excitera que l'indignation des chrétiens et la pitié des libres-penseurs.

Qu'est-ce, en effet, que la vie de ce correspondant de Grotius et de Gassendi, de cet ami de Montmorency et de Buckingham? Elle défraye le premier chapitre du livre, qui a une centaine de pages ; et les mémoires du héros fournissaient abondamment de quoi le remplir. Mais Horace Walpole, qui trouva et publia ces mémoires, en appelait l'auteur un *Don Quichotté*. Et de fait, on le voit, dans sa vie aventureuse, beaucoup moins occupé d'études graves ou d'affaires diplomatiques (il fut député à la cour de Louis XIII) que de duels et de galanteries. Ce bretteur est-il vraiment le Socrate de la philosophie du bon sens, le Messie de la religion naturelle?

Sa doctrine (chap. II) rachète mal, quoi qu'en dise son biographe, l'irrégularité de sa vie. Il a fait une métaphysique (*De veritate*, Paris, 1624) ; mais c'est là l'œuvre d'un esprit fort, essentiellement pratique et anglais, plus préoccupé du point d'arrivée que du point de départ. Il philosophe décemment sur la définition de la vérité, sur la portée des facultés, etc. ; mais son idée fixe est d'éliminer les religions positives et de dresser le symbole de la religion naturelle. Il y arrive sans beaucoup de peine, et en voici les cinq articles : 1° il y a un Dieu, auteur et conservateur du monde ; 2° les hommes sont obligés de lui rendre un culte ; 3° ce culte consiste principalement dans la pratique de la vertu ; 4° le repentir obtient le pardon des péchés ; 5° il existe une autre vie de peines et de récompenses. L'auteur hésitait à publier ce code religieux : il y fut décidé par une sorte de prodige qu'il raconte lui-même (p. 95). Est-ce que tous les libres-penseurs ne s'écrieront pas là-dessus, avec M. Cuvillier-Fleury (*Études et portr.*, 2e sér., p. 418) : « *Habemus confi-*

tentem? lord Herbert peut nous dire maintenant tout ce qu'il voudra. »

— En passant de la philosophie de Locke, exposée par M. de Rémusat, à celle de Hume, exposée par M. G. Compayré, aujourd'hui professeur de philosophie à la faculté des lettres de Toulouse, on ne peut s'empêcher de regretter que ce dernier n'ait pas rattaché historiquement la doctrine qu'il étudie à ses antécédents. Il est peut-être entré trop brusquement dans son sujet; mais ce léger défaut n'enlève à peu près rien à la solidité de son travail : le système de Hume est si particulier et si complet en lui-même! L'*Introduction* de ce livre (lequel est, croyons-nous, une thèse pour le doctorat ès lettres) renferme une bonne notice sur la vie si remplie de David Hume. La narration attache et les jugements sont inspirés par un excellent sens philosophique et littéraire, et surtout par une sévère moralité. M. Compayré semble quelquefois tout près d'avoir quelque faiblesse pour son héros; il le défend de l'accusation de servilisme, intentée par Macaulay (p. 18), et, en partie, du reproche d'anti-patriotisme que lui adresse M. Villemain (p. 440); il vante à bon droit sa vigueur intellectuelle, sa puissance de travail, ses hautes qualités d'écrivain philosophe et d'historien. Mais il sait bien ce qui lui manque au point de vue intellectuel, il le dit même avec quelque exagération en parlant quelque part de son « bon sens un peu épais. » C'est surtout son défaut moral qu'il révèle dans ces lignes éloquentes : « Il ne fut toute sa vie qu'un serviteur de sa propre intelligence. Il n'ouvrit jamais largement son âme à des affections désintéressées. Cette stérilité de cœur est la cause de l'impression de tristesse que nous laisse, après tout, sa vie, même étudiée avec déférence et sympathie. Ceux-là seuls, parmi les hommes, obtiennent d'être aimés complétement, qui ont aimé eux-mêmes autre chose que des abstractions et des idées pures! »

L'exposition de la doctrine de Hume nous paraît épuisée dans ce livre, et elle n'y est jamais séparée d'une critique pénétrante, qui poursuit au besoin l'erreur et le sophisme du maître chez ses disciples de notre temps, les positivistes anglais. L'auteur étudie d'abord les principes de la psychologie empirique ou phénoménale, qu'ils ont empruntée à Hume, et fait ressortir l'impossibilité pour cette prétendue science d'établir des lois et de sortir du scepticisme. Les différentes parties de la doctrine de Hume donnent lieu à une série de chapitres presque également intéressants. A sa théorie, d'ailleurs remarquable, de l'association des idées, le critique reproche de ne rendre compte ni des idées *a priori*, ni de l'activité même de l'esprit. Il rend justice, d'ailleurs, aux efforts de l'école anglaise pour la réduction des principes d'association : je lui reprocherai pourtant, à ce sujet, d'oublier qu'en France même et dans l'Université, on avait

devancé en ce point les données d'Alex. Bain; je lui rappellerai Cardailhac et l'excellente formule du manuel d'Amédée Jacques.

M. Compayré aborde successivement la théorie de la certitude, la notion de causalité, le principe de l'induction, l'explication de la croyance à la matière et au moi (chap. III-VIII). Il rend toute justice à l'inflexible logique de son auteur, lui assure l'honneur d'avoir montré que l'idée de causalité est étrangère à l'expérience (p. 160), et trouve que son subjectivisme absolu se défend à merveille contre l'empirisme de Stuart Mill. Mais il fait voir aussi ce qui manque à ses analyses psychologiques, et il ne lui passe pas son explication purement syncrétique du moi, encore bien que cette explication se retrouve dans le moi-polype de M. Taine (p. 313). L'appui de l'école anglaise contemporaine ne l'empêche pas de tracer une ligne infranchissable entre la simple *habitude* des associations d'idées et la *croyance* qui est la base de l'induction.

Nous devrions louer encore ce qui concerne : le Dieu de Hume, Dieu nullement démontré et d'ailleurs privé de son attribut essentiel, l'infinitude ; sa théorie de la liberté, qui n'a rien laissé à faire aux positivistes; sa morale, qui se flatte en vain de remplacer l'obligation rationnelle par le plaisir, etc. Il est vrai que dans ces discussions il n'y a rien de tout à fait nouveau. Mais une philosophie sage et solide, heureusement employée à la réfutation d'erreurs toujours vivantes, est une excellente façon d'originalité. L'ouvrage de M. Compayré méritera toujours d'être consulté comme une exposition claire, complète, raisonnée du système de Hume. Si la philosophie du critique se trouve peut-être en défaut quelque part, c'est en ce qui regarde la théodicée, au moins dans ses parties les plus hautes : l'auteur a un faible (c'est son expression) pour les barrières opposées par Hume et par Kant aux audaces de la pensée (p. 349). N'y a-t-il pas là quelque inconséquence? et l'autorité de nos facultés doit-elle reconnaître ce *veto*, qui ne lui est intimé que par le scepticisme? — J'ai fait plus haut un reproche à l'auteur d'avoir trop séparé Hume de ses prédécesseurs ; je dois ajouter que, dans les pages qui terminent son livre, il montre du moins à merveille quelle a été son influence sur la philosophie moderne et en particulier sur Kant, sur Reid, sur Auguste Comte.

— M. Ch. Sarchi a dédié à M. Isaac Pereire, son ami (et peut-être son coreligionnaire), un très-sérieux *Examen de la doctrine de Kant*, inspiré par une hostilité nullement dissimulée contre le kantisme. Il est persuadé que ce système n'a conquis sa popularité que faute d'une critique attentive; il croit que l'obscurité même du philosophe de Kœnigsberg l'a protégé contre toute enquête, toute discussion rigoureuse, et que les complications de sa dialectique ont suffi pour lui procurer une réputation scientifique qu'il ne méritait pas. « Parvenu

au déclin de la vie, poursuit l'auteur, dégagé dès lors complétement de toute préoccupation ambitieuse, nous ne sommes poussé que par un ardent amour de la vérité... »

Cet essai mérite d'être lu, mais il est d'une lecture un peu difficile. M. Sarchi a la clarté qui réside dans l'expression et dans la contexture du discours ; mais il n'a pas celle de la suite et de l'ensemble d'une œuvre. Il n'a ni ces synthèses préliminaires ou finales qui soutiennent, rassurent et reposent, ni ces vues générales qui sont la condition de l'ordre lucide dans le livre et de l'intérêt dans le lecteur. Ainsi, dès le premier chapitre, il faut aborder l'*Esthétique transcendantale* par l'étude immédiate des concepts d'espace et de temps, sans avoir la moindre idée du but et de la portée de la critique entreprise par Kant. Une discussion succède à une autre, sans que l'unité se fasse jamais. Elle se fait d'autant moins que M. Sarchi est particulièrement soigneux de noter les contradictions qu'il prétend rencontrer fort souvent dans la doctrine qu'il étudie. Du reste, son *Examen* mérite, par là, une attention particulière ; quoique toutes les inconséquences qu'il reproche à Kant ne nous paraissent pas réelles, il justifie parfois assez bien ses reproches (Voyez, par ex., p. 32 et ss.).

L'extrême sévérité du critique est ce qui frappe le plus dans ce long examen, inspiré d'ailleurs par un spiritualisme très-prononcé, mais non pas très-nettement défini même sur les points les plus graves (par exemple la destinée humaine, p. 227 et ss.). Notons, d'ailleurs, qu'on n'a là qu'une laborieuse analyse de la *Critique de la raison pure*, quoique le dernier chapitre soit consacré à la raison pratique : il y manque donc, pour une appréciation vraiment complète, vraiment équitable du kantisme, les éléments indispensables qui ne se trouvent que dans la *Critique de la raison pratique* et dans la *Critique du jugement*.

— Or, cette analyse et cette appréciation entières nous sont fournies par un juge à la fois très-sévère et très-sympathique, M. Th. Desdouits, dans un ouvrage couronné par l'Académie des sciences morales et politiques. C'est une exposition des trois *Critiques*, faite par un esprit naturellement lucide et que les habitudes de l'enseignement ont formé à ce luxe de simplifications, de rapprochements, de résumés qui finit par forcer l'intelligence ; —c'en est aussi une appréciation, au point de vue du spiritualisme, non-seulement français, mais chrétien, qui ne cède pas un pouce du terrain de la vérité religieuse ou philosophique, même au nom de ces principes de conciliation et d'unité supérieure que l'on a trop mis à la mode ; — c'est enfin une histoire du kantisme dans ses polémiques et ses développements jusqu'à son légitime héritier Schopenhauer. Notez que ces trois objets constituent, conformément au programme de l'Académie, les trois parties de l'ou-

vrage : exposition (des trois *Critiques* successivement), discussion (*idem*), histoire. Une introduction très-nette et très-remplie renferme les origines et les antécédents du criticisme. La partie historique avait été trouvée insuffisante dans le mémoire envoyé au concours ; mais elle a été complétée dans le volume imprimé, que nous pouvons aujourd'hui recommander comme le meilleur guide pour l'intelligence et l'appréciation de Kant.

Ce philosophe a parmi nous, des partisans qui ont l'habitude d'accuser tous ses adversaires, à commencer par Victor Cousin, de défigurer leur héros par malice ou par inintelligence. Il est bien douteux qu'ils osent reprocher à M. Desdouits de ne pas l'avoir entendu. Il l'a compris, certes, dans tous les détails importants de son œuvre, et surtout dans l'unité de cette œuvre, que de trop laborieuses constructions dialectiques dissimulent presque toujours, même aux lecteurs les plus attentifs. Il a compris Kant, et il le fait comprendre ; j'avoue que, pour ma part, certaines parties de la *Critique de la raison pure* m'avaient toujours déconcerté par leur excessive complication, par exemple le *Schématisme de l'entendement pur :* dans l'analyse de M. Desdouits, ces détails, comme les autres, acquièrent une clarté que je serais tenté d'appeler excessive, car elle porte à louer Kant lui-même d'une qualité qui ne lui appartient pas.

Autant l'exposition est nette et liée dans toutes ses parties, autant la discussion est calme, méthodique, exacte jusqu'à la minutie. Elle se complète d'ailleurs, et par les détails que fournit l'examen des systèmes hostiles ou dérivés, analysés dans la troisième partie, et surtout par la conclusion générale de l'ouvrage où l'auteur, après avoir énuméré les éléments précieux fournis par Kant à la philosophie, reprend la justification entière de la métaphysique contre son scepticisme partiel. Tout cela nous a paru satisfaisant de fond et de forme, et bien digne de l'attention et de la reconnaissance des philosophes chrétiens. Nous avons cherché vainement un sujet de reproche, et ce n'est pas notre faute si nous n'avons que des éloges pour cet excellent livre, dont les dernières phrases révéleront pleinement l'esprit : « Issue de Dieu, notre raison ne peut avoir d'autre destination que de le penser ; par conséquent, la métaphysique est légitime et l'esprit humain n'a pas le droit d'y renoncer ; faits pour l'infini, créés par conséquent pour connaître et aimer Dieu, nous devons le chercher dans les lois de la nature, qui sont la manifestation de sa sagesse et de sa puissance ; le chercher dans les lois de notre pensée, qui est l'image même de sa raison ; le chercher enfin, par la foi religieuse, qui seule peut donner aux aspirations de notre âme une satisfaction complète, et qui est, en même temps, une condition de progrès pour la métaphysique, car elle inspire aux philosophes une insatiable ardeur pour

les problèmes de l'infini, et les préserve des égarements dont les plus grands génies, laissés à leurs propres forces, n'ont jamais été exempts. »

— Un directeur de collége de l'Italie méridionale, M. R. Bobba, a préparé, durant les courts loisirs de la vie universitaire, et publié dans sa ville, à Lecce, une histoire de la philosophie depuis Thalès jusqu'à nos jours, au seul point de vue du problème théologique. Il y a des époques et des écoles où c'est un autre problème, par exemple le problème cosmologique, ou le problème logique, qui domine la spéculation philosophique tout entière; mais la question de Dieu a une connexion si nécessaire avec les autres, qu'il s'en faut peu que l'histoire de cette question ne se confonde avec celle de la philosophie entière. C'est donc une œuvre bien vaste que M. Bobba a osé entreprendre, avec les ressources évidemment très-bornées d'une ville de province; et toutefois nous ne connaissons guère de livre analogue qui porte plus clairement le témoignage d'un travail de première main sur toutes les sources importantes. Sur les philosophes de la renaissance, par exemple, pythagoriciens, mystiques, peripatéticiens, que nos manuels français expédient avec des phrases et des indications qui traînent dans tous les dictionnaires, M. Bobba présente des extraits consciencieux et vraiment neufs.

Les deux premiers volumes, qui malheureusement ne nous sont pas parvenus, traitaient de l'étude de Dieu (l'auteur dit *théosophie*) dans l'antiquité et au moyen âge. Le troisième renferme la fin de la renaissance, la période moderne de Galilée à Leibniz, et de Leibniz à Kant. M. Bobba met en relief le rôle prépondérant de l'Italie jusqu'à Galilée, auquel il attribue très-justement l'honneur du renouvellement scientifique. Bacon représente pour lui l'empirisme, qui aboutit à l'athéisme de Hobbes; Descartes, le psychologisme, qui aboutit au panthéisne de Spinoza. Leibniz rétablit la méthode compréhensive, à laquelle se rattachent les Italiens Vico, Genovesi, Gerdil; mais son *harmonie préétablie* n'échappe point au fatalisme. De là une nouvelle période qui débute par le criticisme. — Les systèmes contemporains remplissent le dernier volume, dont l'Allemagne prend la plus grande partie. L'éclectisme français et écossais obtient une cinquantaine de pages, et tout finit par un très-long et très-intéressant chapitre sur les systèmes italiens de théosophie depuis Miceli jusqu'à M. Mamiani. On y trouvera des indications et des textes précieux sur des philosophes dont la France se voit obligée de s'inquiéter, mais qui nous sont encore fort mal connus. Aussi recommandons-nous volontiers cette source nouvelle d'information. Du reste le talent d'exposition de M. Bobba n'est pas moins estimable que sa méthode de recherche; et sa critique, bien qu'un peu systématique (il se place au

point de vue de l'ontologisme le plus modéré), ne nuit ni à son impartialité d'historien, ni à l'intérêt de curiosité et d'instruction qui anime son travail.

— Nous venons de nommer Miceli, qui serait à peu près inconnu en France sans quelques travaux de M. Beaussire. Mais l'homme qui a le plus fait pour la gloire du philosophe de Palerme, c'est M. V. di Giovanni, dont le nom a paru plus d'une fois dans le *Polybiblion*. Quel que soit le prix des diverses œuvres religieuses, littéraires, historiques, philosophiques de ce prêtre distingué, nous doutons qu'il ait rien fait de mieux que cette modeste mais très-savante et très-judicieuse *Histoire de la philosophie en Sicile*. Sujet un peu singulier, au premier abord, et qu'on pourrait croire ingrat, mais qui, en réalité, a le mérite d'offrir, dans un cadre bien déterminé, une vue complète de tous les développements de la pensée philosophique, depuis les cosmologies antiques (Empédocle) jusqu'aux systèmes contemporains, presque tous fort bien représentés en Sicile.

Sur l'antiquité, sur la scolastique arabe et latine, M. di Giovanni n'apporte pas de découvertes, mais il est admirablement au courant et il expose avec une compétence parfaite. Il pousse même la conscience jusqu'à dépouiller de son mieux les péripatéticiens latins des derniers siècles, qui n'ont probablement guère ses sympathies. Mais c'est dans l'exposition des systèmes modernes que brillent surtout la pénétration de son esprit et la sûreté de ses informations. Le cartésianisme domine longtemps en Sicile, et il a pour premier patron Borelli, que M. Bouillier (*Hist. de la phil. cartés.*, troisième édition, t. II, p. 522) fait naître à Naples, à la suite de presque tous les biographes, mais qui était de Messine. Sur lui, sur Fardella, sur le poëte Campailla, dont M. Bouillier cite des vers sans prononcer son nom qu'il a ignoré (*op. cit.*, p. 534), on trouvera des renseignements très-neufs et très-curieux dans le livre de M. di Giovanni. C'est encore là qu'il faut chercher la doctrine si étrange de ce Miceli qu'on peut nommer un Spinoza catholique et qui a eu en Sicile une innombrable postérité intellectuelle. Rien de plus attachant que les travaux qui mirent en correspondance avec M. Cousin de respectables ecclésiastiques siciliens : M. Mancino, le P. Romano, jésuite, le P. d'Acquisto, franciscain, mort archevêque de Palerme. Ces derniers étaient ontologistes ; l'ontologisme domine encore en Sicile. M. di Giovanni lui-même appartient à cette école ; mais il est impossible de porter plus d'impartialité et de bienveillance qu'il ne le fait dans l'exposition des systèmes les plus opposés au sien, de celui du P. Ventura, par exemple.

Une grande partie du second volume est occupée par des pièces diverses, des fragments inédits de plusieurs miceliens, une bibliographie philosophique sicilienne et d'autres contributions plus ou moins

importantes à l'histoire de la philosophie. On y remarquera particulièrement un travail intitulé *Dom Deschamps et Miceli*, parallèle historique entre le philosophe palermitain dont je parlais tout à l'heure et ce moine français dont M. Beaussire a révélé la philosophie athée, comme un antécédent français de la doctrine hégélienne. M. di Giovanni réclame pour son compatriote le privilége de la sincérité et d'une orthodoxie personnelle incontestable ; mais il faut convenir que les systèmes avaient quelque parenté. Notre savant critique a conjecturé aussi que le panthéisme de l'*Esquisse d'une philosophie* dérivait de Miceli, et que Lamennais en aurait reçu le germe de quelque micelien de Rome. On aurait tort d'écarter *a priori* cette conjecture assez vraisemblable. M. di Giovanni pourrait pousser ses recherches plus loin. Il a dû remarquer que, parmi les propositions ontologistes improuvées par l'Inquisition romaine, en septembre 1861, il y en a deux, la sixième et la septième, qui ont bien l'air micelien. Or, elles ont été prises, croyons-nous, dans des cahiers théologiques autographiés à Vals en 1837, et qui ont eu, pendant plusieurs années, une action dont la trace peut se constater encore çà et là. Mais il est bien probable que ces idées n'étaient pas d'origine purement française ; peut-être faut-il remonter pour s'en rendre compte à l'influence que M. di Giovanni soupçonne et qui pourrait sans doute se déterminer avec plus de précision. Est-il bon de laisser à la postérité le soin de résoudre des problèmes littéraires dont les données seront de plus en plus obscures ?

— Nous ne faisons qu'annoncer le premier volume de l'*Histoire de la philosophie moderne dans ses rapports avec le développement des sciences de la nature*, chef-d'œuvre, hélas ! inachevé sur quelques points, de ce génie enlevé dès son aurore, Fernand Papillon. On sait avec quelle puissance cet étonnant jeune homme s'était élevé des bas-fonds du positivisme à la conception la plus spiritualiste de la nature. Certes, il avait encore du chemin à faire pour arriver à la vérité complète, mais la sincérité de son âme et la force de son talent recommandent à l'attention des esprits sérieux ses moindres ébauches. Nous espérons que la publication du second volume de l'ouvrage nous permettra bientôt de faire connaître à nos lecteurs l'ensemble des vues de Papillon sur le progrès de la science depuis le dix-septième siècle jusqu'à nos jours.

LÉONCE COUTURE.

THÉOLOGIE

Œuvres pastorales de Mgr Darboy, *comprenant ses mandements et ses allocutions depuis son élévation au siége de Nancy jusqu'à sa mort.* Paris, Adrien le Clere, 1876, 2 vol. in-8 de XVI-495 et 421 p., avec une photographie de Mgr Darboy. — Prix : 12 fr.

Le jour où Mgr Darboy tomba sous les balles de l'insurrection pari-

sienne, l'Église et la France durent également prendre le deuil : car la première perdait par ce crime l'un de ses plus éminents évêques, et la seconde se voyait privée d'une de ses gloires littéraires les plus pures. De cette foule d'écrivains, dont les noms sont consignés dans le dictionnaire des contemporains illustres, il en est bien peu que n'attende point l'oubli. Mgr Darboy sera du nombre des privilégiés dont le nom restera dans nos annales littéraires, et dont la postérité voudra relire les œuvres. C'est que Mgr Darboy possède à un degré éminent ces qualités de penseur et d'écrivain qui constituent la gloire des plus illustres représentants de notre littérature classique. Son style est sobre, ferme, précis, absolument dépourvu de cette enflure et de cette emphase que des esprits, illustres du reste, ont eu le tort de vouloir acclimater dans notre pays. Sa caractéristique est la force ; mais il a ses jours d'émotion touchante, et les lecteurs de ses œuvres, toujours convaincus par cette dialectique vigoureuse, ne laisseront pas que de sentir quelquefois des larmes leur monter dans les yeux. Dans les œuvres de Mgr Darboy, l'exposition des dogmes de la religion catholique tient une place assez restreinte : il a cru sans d ute que rester à ce sujet dans les traditions de nos grands sermonnaires français, ce serait parler à notre génération une langue désapprise. Aussi se plaît-il davantage dans l'exposition de certaines questions morales auxquelles il sait toujours donner une conclusion chrétienne. Le *devoir*, le *travail*, la *souffrance* sont tour à tour le sujet de ses instructions pastorales, et les notions philosophiques, clairement exposées et logiquement déduites, s'illuminent des clartés chrétiennes au milieu desquelles l'éminent prélat sait toujours les faire resplendir. Les œuvres de Mgr Darboy possèdent une incontestable actualité ; elles constituent une apologie victorieuse des doctrines que la sophistique matérialiste attaque avec un acharnement redoublé. Puissent-elles raffermir les âmes chrétiennes dans leur attachement à cette religion divine à laquelle, — Mgr Darboy nous l'a montré, — les plus grands esprits donnent spontanément le témoignage de leur intelligence, et les grands cœurs le témoignage de leur sang.

E. P.

SCIENCES ET ARTS

Les Ancêtres d'Adam, *Histoire de l'homme fossile*, par Victor Meunier. Paris, J. Rothschild, 1875, gr. in-18 de xviii-284 p., cartonnage anglais. — Prix : 3 fr. 50.

M. Victor Meunier travaille, depuis longtemps, à vulgariser ce qu'il appelle *la Science*, dans la foule très-peu méditative et très-peu savante

dont les journaux révolutionnaires sont l'aliment intellectuel. Il a sur les sciences naturelles, toutes les connaissances dont il a besoin pour atteindre son but, d'une manière brillante et lucrative. La fréquence de ses colères anti-cléricales, sa foi exaltée au *Progrès* nécessaire par *la Science* et la *République*, lui ont procuré un succès constant parmi les héritiers fanatiques des girondins et des jacobins. Ce qu'il publie trouve des lecteurs nombreux, disposés à le croire sans examen.

Le titre du livre qu'il vient de publier : *Les Ancêtres d'Adam*, indique assez clairement ce qu'il attaque, à propos de l'*homme fossile* et de son histoire conjecturale.

Dans *l'avant-propos*, il dénonce à ses lecteurs un grand scandale : Une partie des ouvrages (très-nombreux et très-peu lus) de M. Boucher de Perthes a été vendue par enchère, et « la plupart ont été vendus au PILON ! » Or, un des ouvrages de M. Boucher de Perthes « appartient à l'histoire de la Science et à celle de la France. Il porte ce titre célèbre : *Antiquités celtiques et antédiluviennes*... De sa publication date la paléontologie humaine. Cent mille ans de notre histoire y sont remontés par un descendant des croisés... Les découvertes innombrables au moyen desquelles se reconstitue, depuis une vingtaine d'années, l'histoire des ancêtres d'Adam, ont été en très-grande partie suscitées par lui. Les trois volumes des *Antiquités celtiques et antédiluviennes* sont, pour l'anthropologie ce que le *Messager céleste*, les *Dialogues* et l'*Essayeur* de Galilée ont été pour l'astronomie, dont ils ont fondé l'indépendance et la liberté... Le coup porté à l'anthropologie biblique par le savant français rappelle le coup porté à l'astronomie sacrée par le savant italien (p. VII, VIII, IX.)... Eh bien, c'est contre un des auteurs de cette nouvelle genèse et de cet évangile nouveau qu'est accompli l'acte violent qu'on vient de signaler, et dont s'étonnera quiconque a le respect de la pensée et le culte des morts. Un temps a été où, sur une terre glorieuse, la seule immortalité ambitionnée et comprise fut celle de l'homme qui se survit dans ses œuvres et dans la mémoire du genre humain. C'est de cette immortalité qu'on prive M. Boucher de Perthes, autant qu'il est au pouvoir de personne de le faire (p. XI, XII.)... » Mais « les livres de cet illustre savant sont aujourd'hui dans une foule de bibliothèques publiques ou privées, où le *pilon* ne saurait les atteindre... Son esprit est en tous ceux qui, comme anthropologistes, antiquaires ou géologues, édifient de concert la belle science dont il a posé les fondements. Enfin,... la quintessence de son œuvre principale est renfermée dans le livre que voici... La suppression des *Antiquités celtiques et antédiluviennes* ajoute une valeur de circonstance au peu de valeur intrinsèque que notre travail pouvait avoir (p. XII). »

Voilà M. Boucher de Perthes bien vengé ! Son immortalité *dans la*

mémoire du genre humain est assurée désormais; et le petit volume de M. V. Meunier est, en même temps, recommandé d'une façon qui n'est pas malhabile!... M. V. Meunier connaît la rhétorique qui plaît à ses lecteurs.

Mais a-t-il lu complétement les *Antiquités celtiques et antédiluviennes*, dont il promet de donner *la quintessence?* J'en doute un peu. Du moins il a transformé *la quintessence* de cet ouvrage, en y infusant un *esprit* nouveau qui n'est plus l'esprit de M. Boucher de Perthes.

L'archéologue picard croyait avoir découvert les instruments et même quelques ossements d'une espèce humaine anéantie par un grand déluge, bien antérieur au déluge de Noé, et même à la création d'Adam. M. de Quatrefages a signalé, dans le *Journal des savants*, un passage dont M. Meunier ne tient pas compte, et dans lequel M. Boucher de Perthes disait expressément : « Ces hommes n'ont plus leurs héritiers sur la terre ; nous n'en sommes point les fils... Ils ont appartenu à des temps en-dehors de toutes les traditions et de tous les souvenirs. Le chaos, puis le néant, les séparent de la création actuelle. »

S'ils avaient été anéantis avant la création actuelle, ils n'ont pas été *les ancêtres d'Adam*. La Bible n'a pas eu à nous renseigner sur leur histoire; elle n'est pas plus un manuel de paléontologie qu'un manuel d'astronomie. Si des interprètes mal avisés ont prétendu lui faire trancher des problèmes obscurs, qu'elle ne tranche pas, elle n'est pas responsable de ces imprudences.

Je n'adopte nullement l'hypothèse de M. Boucher de Perthes, qui ne paraît ni démontrée, ni démontrable; mais je la crois inoffensive. Pour la mettre à l'abri des objections qu'on peut diriger contre elle, il suffit, je pense, de la modifier légèrement, ou de la mieux expliquer.

A cette hypothèse inoffensive, M. Meunier substitue des assertions conjecturales, hétérodoxes et agressives, qu'il attribue faussement à M. Boucher de Perthes et à la science.

Quoi qu'il en dise, ni M. Boucher de Perthes, ni les continuateurs de ses recherches, n'ont *remonté cent mille ans de notre histoire*. On a découvert, depuis vingt ans, dans les terrains meubles qu'on appelle *diluviens, quaternaires, tertiairss supérieurs (pliocènes)*, ou même *tertiaires moyens (miocènes)* un grand nombre d'objets fossiles qu'on rapporte vaguement à l'homme pour des motifs plus ou moins vraisemblables. Mais cela ne suffit pas pour *reconstituer l'histoire des* prétendus *ancêtres d'Adam*.

Toutes les reliques de *l'homme fossile* sont d'époques inconnues; les dates qu'on leur assigne sont arbitraires; on peut dire seulement que ces reliques ambiguës sont antérieures ou postérieures à d'autres

fossiles trouvés soit au-dessus, soit au-dessous d'elles, et qu'elles sont contemporaines des fossiles ensevelis avec elles dans une même couche. Est-ce là une chronologie scientifiquement prouvée? Et qu'est-ce qu'une histoire de cent mille ans, où l'on ne trouve pas même les premiers éléments d'une chronologie?

H. DE VALROGER,
de l'Oratoire.

Le Cerveau et ses fonctions, par J. LUYS, médecin de l'Hospice de la Salpêtrière; avec fig. dans le texte. Paris, G. Baillière, 1876, in-8, XI-258 p. — Prix: 6 fr. (*Bibliothèque scientifique internationale.*)

Quoique le cerveau ait été étudié par un grand nombre d'anatomistes illustres, c'est encore, à l'heure actuelle, la partie du corps humain la moins connue, dans sa structure. En employant des procédés nouveaux d'étude, M. Luys s'est efforcé de faire progresser la science de ce côté. — Il a imaginé de conserver, au moyen dela photographie, la reproduction fidèle des coupes variées et très-minces qu'il faisait à travers la substance cérébrale, afin de les étudier à loisir, d'une façon plus approfondie. — Il admet que, des cellules grises corticales, partent à la fois des fibres commissurales, qui unissent les deux hémisphères cérébraux, et des fibres qui convergent vers les couches optiques du même côté. Là se trouvent, sur une ligne antéro-postérieure, quatre noyaux de substance grise; à chacun de ces noyaux aboutissent les fibres émanées d'une région déterminée de la substance grise corticale. A ces noyaux aboutissent également des fibres grises ascendantes, prolongement des faisceaux postérieurs de l'axe spinal. Les corps striés jouent le même rôle par rapport aux faisceaux antéro-latéraux de la moelle.

Pour beaucoup d'anatomistes, cette structure si simple n'est pas suffisamment démontrée. Mais il est inutile d'insister. M. Luys ne consacre à cet exposé anatomique que le quart de son livre (62 p.) Il a des visées plus hautes, et, en effet, à quoi sert le fait, si on ne se hâte de l'interpréter? Tout le reste du volume est donc consacré à l'interprétation de cette première partie. — M. Luys nous montre, sans la moindre hésitation, comment il suffit de ces cellules, de ces fibres, de ces noyaux, étroitement unis, pour expliquer l'homme tout entier, si seulement on les suppose douées de leurs propriétés vitales. Je ne sais si M. Luys a assisté à toutes les transformations qu'il expose et s'il a pris, pour ainsi dire, la vie sur le fait. Mais il parle avec tant d'assurance qu'on serait presque tenté de le croire.

On conçoit que nous ne puissions donner une idée complète de ce livre; nous voulons seulement le faire connaître d'une manière suffisante.

Comme il est naturel, M. Luys ne se préoccupe pas des opinions qui

ont pu être émises avant lui. Quand la science parle, tout doit faire silence ! M. Cruveilhier, une des gloires de la faculté de médecine de Paris, reconnaissait que, à côté du moteur physiologique, il fallait admettre un moteur psychologique, et il disait, en modifiant la définition de M. de Bonald : « L'homme est une intelligence unie à des organes destinés à la servir. » M. Luys n'a pas besoin de cette « hypothèse. » — L'homme est matière, et s'il y a en lui quelque chose que l'on désigne habituellement par les mots d'intelligence, de volonté, il déclare tranquillement que ces phénomènes ne sont que des transformations de la sensibilité.

Nous citerons seulement le résumé des longues explications où se complaît l'auteur. Nous en extrairons le suc, pour ainsi dire.

« La notion de notre personnalité intime est le résultat d'une série d'opérations organiques qui se combinent et se prêtent un mutuel appui. Soumise aux oscillations du substratum, qui la supporte, elle est. susceptible de s'allanguir, de s'exalter et de tomber avec lui (p. 192) »

« L'idée est un souvenir de l'objet absent... Les idées mères que nous portons en nous-mêmes ne sont que les irradiations du monde extérieur primitivement imprégnées en nous (p. 198-99). »

« Les idées nous dominent fatalement, et nous n'avons aucune autorité sur leur évocation et leur direction (p. 200). »

« L'opération de juger est un *processus* régulier physiologique, qui se développe suivant des lois fixes, des conditions organiques fatales, et qui, comme les différents phénomènes de l'activité musculaire, exprime la vie en exercice et la puissance nérveuse en période dynamique (p. 228). »

« C'est le monde extérieur, avec toutes ses sollicitations, qui entre en nous par la voie des sens, sous forme d'incitations sensorielles ; et c'est le même monde extérieur qui, modifié, réfracté par son conflit intime avec les tissus vivants qu'il a traversés, sort de l'organisme et se réfléchit au dehors en manifestations variées de motricité volontaire (p. 258). »

Ajoutons que la langue dont se sert M. Luys est tellement étrange que l'esprit accoutumé à des lectures plus saines se trouve entièrement dérouté et a peine à se reconnaître.

L. Lefebvre.

Journal humoristique d'un médecin phthisique. — Pau. — Dax. — Alger. — *Du choix d'une station hibernale*, par le Dr X***. Paris, G. Masson, 1876, in-12 de III-503 p. — Prix : 3 fr. 50.

Ce titre a quelque chose qui étonne ; rien ne semble si peu propre à inspirer des idées humoristiques que cette maladie qui, saisissant l'homme dans la plénitude de son intelligence, l'achemine peu à peu vers ce terme effrayant et inévitable que les plus courageux ont

peine à envisager de sang-froid, la mort. Médecin distingué, et ayant foi dans la médecine et les ressources qu'elle peut offrir (ce qui est plus rare qu'on ne le pense), M. X*** ne s'est point effrayé, en sentant les atteintes de la redoutable maladie, et il s'est mis à lutter résolûment contre elle. Satisfait des heureux résultats qu'il a obtenus, il nous présente, d'une façon « humoristique » et avec beaucoup de verve, le tableau de son existence, de ses luttes, de ses pensées, et de ses émotions même. Rien donc de didactique dans ce volume; mais un véritable journal, où l'auteur a noté à mesure qu'ils se présentaient les détails de sa vie, pendant un séjour de trois mois à Alger (19 janvier-21 avril 1875). Nous signalerons le soin que prend l'auteur d'insister sur l'hygiène, sur le régime, sur l'arrangement de la vie, si l'on peut parler ainsi, nécessaires au malade qui peut tirer profit de son séjour en Algérie. L'auteur revient souvent à cette question capitale et trop négligée par les malades, qui semblent croire que le seul séjour, dans un pays chaud, suffit pour amener la guérison. Nous signalerons surtout des pages que nous n'avons pas coutume de trouver dans les livres écrits par des médecins. L'auteur, mis en présence de la pensée pour ainsi dire journalière de la mort, et porté, par suite, à une continuelle « désespérance, » s'est roidi contre cette perplexité qui abat le corps en même temps qu'elle tourmente l'esprit; il s'est tourné vers Dieu, il a appris à prier et à espérer. « Le poitrinaire a besoin de prière, dit-il, non pas seulement au point de vue religieux, mais au point de vue médical... Le calme de l'esprit est le premier des médicaments ; car, à la vue de la mort, il y a pour celui que ne soutiennent pas depuis longtemps une foi vive et la pratique assidue de ses devoirs, un moment d'angoisse épouvantable. Alors, que la prière soit notre ressource. La matière se ressent du bonheur de l'âme... Deux livres ne doivent pas nous quitter : l'Imitation de Jésus-Christ et l'Évangile... Avec la prière, la mort n'a que des charmes (p. 290). »

Mais le docteur X***, en publiant « son observation, » comme l'on dit en médecine, a voulu faire de sa maladie un enseignement. La phthisie a été regardée comme incurable, parce qu'elle n'a pas été combattue comme il convenait. Rien n'est meilleur que de mettre le malade dans de bonnes conditions climatériques, en rapport avec la forme de maladie dont il est atteint. Le choix d'une station hibernale est donc très-important. Mais la science de l'hibernation est encore peu avancée, et le docteur X*** s'efforce de combler cette lacune, pour sa part, en publiant les remarques qu'il a faites sur les stations de Pau, Dax et Alger, où il a résidé. L'esprit médical de l'auteur se reconnaît dans ces pages, et elles seront lues avec grand profit.

L'auteur nous avertit, en terminant, qu'il a passé l'hiver dernier,

en France, dans une ville de l'Ouest, sans inconvénient pour sa santé. Que ce dernier détail, s'ajoutant à tout ce qui est renfermé dans cet intéressant volume, fasse bien voir au médecin et au malade que la phthisie peut être vaincue! L. LEFEBVRE.

Der Gœtze der Humanitæt oder das positive der Freimaurerei (*La déification de l'humanité ou le côté positif de la franc-maçonnerie,* par G. M. PACHTLER, S. J. Fribourg en-Brisgau, Herder, 1875, gr. in-8 de XIII-754 p. — Prix : 7 fr. 50.

Le père Pachtler, savant jésuite allemand, dans un volume paru il y a deux ans, sous ce titre : *Der stille Krieg der Freimaurerei gegen Thron und Altar* (*La Guerre sourde de la franc-maçonnerie contre le trône et l'autel*), avait montré quel était l'agent de cette guerre universelle contre l'Église et les institutions sociales auxquelles nous assistons. Cette œuvre de destruction, c'est le côté *négatif* de la révolution ou de la maçonnerie; il s'agit maintenant de voir ce qu'elle veut mettre à la place de l'édifice social né du christianisme, c'est-à-dire d'étudier son *côté positif;* tel est l'objet du nouveau volume publié aujourd'hui.

Mettre l'humanité à la place de Dieu, voilà, en deux mots, le but final de la maçonnerie. « Cette expression d'*humanité*, avec le sens équivoque qui lui a été donné depuis un siècle et demi, est employée, dit le père Pachtler, par des milliers d'hommes, dans un sens confus, sans doute, mais toujours, cependant, comme le mot de guerre d'un certain parti pour un certain but, qui est l'opposition au christianisme positif. C'est cette notion qui pose en thèse l'indépendance absolue de l'homme naturel dans le domaine intellectuel, religieux et politique, et qui nie, pour lui, toute fin surnaturelle. »

La marche successive de cette erreur se résume dans ces trois formules : *l'humanité sans Dieu, l'humanité se faisant Dieu, l'humanité contre Dieu.*

Le père Pachtler en cherche d'abord le germe dans la philosophie moderne. « Bacon et Descartes, dit-il, ont rompu les liens de subordination qui existent entre la science et la révélation. » Puis il montre comment, dès 1717, les loges maçonniques anglaises l'ont proclamé dans des *constitutions* qui ont servi de règle à tout le mouvement de propagande accompli sous leur direction. C'est l'objet d'un chapitre très-important intitulé : *Organisation de l'humanité dans les loges.*

Naturellement cet ouvrage est surtout précieux par les renseignements qu'il contient sur l'œuvre de la franc-maçonnerie en Allemagne. On y voit comment Goethe, Schiller, Kant, Herder, Fichte, qui étaient tous francs-maçons, ont popularisé les idées qui faisaient le fond de la doctrine des loges. La maçonnerie est devenue, en Alle-

magne, une institution prussienne. Depuis l'époque de la Sainte-Alliance, elle a préparé le mouvement qui a abouti, en passant par la guerre de 1866 et par celle de 1870, au combat furieux livré par M. de Bismarck à l'Église catholique. Le consciencieux auteur cite, à l'appui de ses révélations, de nombreux articles de journaux maçonniques et des discours tenus dans les loges, qui montrent que la révolution accomplie par l'empereur Guillaume est ouvertement célébrée comme un triomphe de la maçonnerie.

Les limites de cet article ne nous permettent pas d'analyser plus en détail cet important ouvrage. Il est plein de faits et de documents écrits avec beaucoup de clarté et une grande hauteur de vues. Dans un avertissement placé en tête du volume, l'éditeur permet les traductions françaises et italiennes. Ce serait avec une grande satisfaction que nous le verrions traduit en notre langue. C. J.

Essai sur l'iconographie de la Compagnie de Jésus, par le R. P. Alfred Hamy, de la même compagnie. Paris, Rapilly, 1875, in-8 de 207 p. — Prix : 6 fr.

Le but de l'auteur de ce volume est de faire connaître tous les documents relatifs à la Compagnie de Jésus qui existent. Non-seulement les monuments gravés, lithographiés ou photographiés venus à la connaissance du R. P. A. Hamy sont indiqués, mais les statues, les peintures ou les dessins ont également trouvé leur place dans cet inventaire, qui ne comprend pas moins de trois mille cent cinquante-cinq mentions. Un grand nombre des pièces signalées dans l'ouvrage se trouvent, dès à présent, réunies dans la bibliothèque du collége Notre-Dame, à Boulogne-sur-Mer; un nombre à peu près égal manque à la collection qui s'augmente tous les jours. On comprendra aisément que, dans un livre de cette nature, les images de sainteté tiennent une plus grande place que les œuvres d'art proprement dites. Si le R. P. Hamy avait exclu tout ce qui n'offre pas un caractère d'authenticité parfaitement établi, il eût été amené à réduire singulièrement les proportions de son livre; aussi a-t-il préféré laisser à chacun le soin de faire un choix dans cette collection énorme, et s'est-il attaché à cataloguer tout ce qu'il connaissait, sans se préoccuper de séparer le bon du mauvais, le faux du vrai. Quelques indications sur le degré d'estime qu'il faut accorder à certaines planches auraient ajouté certainement à l'intérêt du volume. G. D.

Iconographie molièresque, par Paul Lacroix (bibliophile Jacob), conservateur de la bibliothèque de l'Arsenal. Seconde édition, revue, corrigée et considérablement augmentée. Paris, Auguste Fontaine, 1876, gr. in-8 de xliii-392 p. — Prix : 25 fr.

M. Paul Lacroix a autant amélioré la seconde édition de l'*Iconogra-*

phie molièresque, qu'il avait amélioré la seconde édition de la *Bibliographie molièresque*, et tous ceux qui connaissent l'abondance et l'exactitude des renseignements réunis dans ce dernier ouvrage (1875) comprendront tout ce que contient d'éloges cette simple assertion. L'*Iconographie molièresque* de 1872 (tirée à cent exemplaires bien vite épuisés) n'était qu'une esquisse. Maintenant le cadre est parfaitement rempli, et si l'on avait à se plaindre de quelque chose, ce serait plutôt de l'exubérance que de l'insuffisance des détails recueillis par un des plus zélés et des plus habiles chercheurs qu'il y ait au monde. Fidèle à son premier plan, qui était excellent, M. P. Lacroix a successivement décrit tous les portraits de Molière (tableaux, dessins, miniatures, gravures, lithographies, bustes, statues et médailles) ; les diverses maisons qu'il habita, soit à Paris, soit à Auteuil, ainsi que les meubles qui lui ont appartenu (fauteuils, tapisseries, tableaux) ; les salles de spectacle où il joua et fit jouer ses pièces ; les costumes qu'il porta dans chacun de ses rôles ; les portraits de sa femme (Armande Béjart) ; les portraits de ses maîtres, de ses condisciples, de ses amis, de ses collaborateurs, de ses libraires, de ses protecteurs ; les portraits de ses ennemis ; ceux des comédiens et des comédiennes de sa troupe ; les estampes relatives à ses ouvrages et à sa vie ; les vues et plans des villes, des monuments, des habitations et des localités, auxquels se rattache quelque épisode de sa vie ; sa sépulture et son tombeau ; les séries de figures pour ses œuvres ; les estampes, peintures, dessins, tapisseries, sculptures qui représentent des scènes ou des personnages de ses comédies, etc. Ce n'est pas encore assez. A l'appendice, on trouvera la liste des portraits des auteurs anciens et modernes dont Molière a traduit ou imité les ouvrages ; des portraits de ses biographes et de ses panégyristes ; des portraits des auteurs dramatiques qui ont composé des pièces de théâtre sur sa vie ou en son honneur ; des portraits des traducteurs ou imitateurs de ses pièces ; des portraits des poëtes qui ont composé des vers sur lui ; des portraits des éditeurs, commentateurs et critiques de ses œuvres ; des portraits des artistes (peintres, sculpteurs, graveurs, lithographes) qui ont peint, ou dessiné, ou gravé le portrait de Molière, ou qui ont fait des tableaux, des dessins ou des estampes sur ses comédies. Le livre, du reste, n'est pas entièrement consacré à l'art, et le savant auteur a eu raison de dire (*Préface*, p. XII) que son recueil ne sera pas inutile aux bibliophiles et aux amis de la littérature dramatique, car, à leur intention, il a jeté çà et là, dans son travail iconographique, une foule de notes et de commentaires historiques qui concernent Molière, sa vie et ses œuvres. M. P. Lacroix me reprocherait de ne pas ajouter qu'il a eu un bien actif et bien précieux collaborateur en M. Mahérault, dont il dit avec la plus aimable modestie (p. II) : « Nous avons

à cœur de lui attribuer tout ce qu'il y a de bon dans notre ouvrage, en gardant pour nous seul la responsabilité des imperfections et des erreurs qui peuvent s'y trouver. » — J'oubliais de signaler une petite méprise de M. Paul Lacroix : il reproduit (p. 332-334) de curieux vers latins inédits, adressés à Molière par un certain Jean Maury, et il fait de ce Jean Maury (p. 329) un *jésuite*. Je ne crois pas que Maury ait jamais été jésuite, et j'en appelle à l'excellent collaborateur des PP. de Backer, le P. Ch. Sommervogel.

T. DE L.

Les Artistes français à l'étranger, par L. DUSSIEUX. Troisième édition. Paris et Lyon, Lecoffre, 1876, in-8 de 643 p. (Ouvrage couronné par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, en 1859.) — Prix : 12 fr.

N'y a-t-il pas quelque chose de surprenant à voir un livre d'art atteindre, en France, une troisième édition? Lorsque l'on sait les difficultés qu'éprouvent d'ordinaire les éditeurs, à épuiser cinq cents exemplaires d'un livre qui traite de l'histoire de la peinture, de la sculpture, de l'architecture ou de la gravure, on se demande comment un ouvrage, uniquement consacré à faire connaître l'influence que l'école française a exercée de tout temps sur l'art étranger, a pu à ce point captiver l'attention qu'une troisième édition soit devenue nécessaire. En consultant le livre de M. Dussieux, on se rendra compte des causes de ce succès fort mérité. Il a été écrit avec passion par son auteur qui a pour son pays un amour sans bornes, qui n'a négligé aucune source d'informations et qui n'a reculé devant aucune fatigue pour arriver à son but. Dans une introduction substantielle, M. Dussieux fait connaître la direction qu'a toujours suivie l'art français, la doctrine qui a toujours été en honneur parmi nous, l'homogénéité de notre art national. Après cette introduction, qui fournit un résumé clair et précis de l'histoire de l'art français, l'auteur énumère tous les travaux que les peintres, les sculpteurs, les architectes et les graveurs français ont exécutés hors de leur patrie. Il a extrait, des catalogues des collections publiques ou privées de tous les pays, la mention des tableaux exposés aux regards des visiteurs ; et il a indiqué aussi la part très-grande que l'on accorde dans les galeries de l'Europe aux œuvres de nos nationaux. On ne pouvait mieux plaider une cause que l'on avait à cœur de faire triompher, et, après l'exposé des faits qui parlent plus éloquemment que les dissertations les plus étendues, la conclusion apparaît clairement à tous, et n'a nul besoin d'être indiquée.

G. D.

BELLES-LETTRES

An elementary Grammar; with full Syllabary and progressive reading book, of the assyrian Language, *in the cuneiform type.* By the Rev. A. H. Sayce, M. A. Fellow and Tutor of Queen's College, Oxford. Londres, Sam. Bagster, 1875, in-4 de VI-129 p. — Prix : 15 fr. (*Archaic Classics.*)

Il s'est formé en 1872, en Angleterre, une *Société d'archéologie biblique* qui a déjà rendu de grands services aux études scripturaires. Ce n'est pas un des moindres que d'avoir ouvert, comme elle l'a fait à Londres, au commencement de 1875, deux cours destinés à répandre la connaissance des langues qui, en-dehors de l'hébreu, sont les plus propres à faire progresser l'archéologie biblique, c'est-à-dire l'assyrien et l'égyptien. Les publications de M. George Smith, en particulier sa traduction du récit cunéiforme du déluge, ont rendu, en quelque sorte, l'assyrien et l'écriture cunéiforme populaires en Angleterre. Aussi, quand la Société d'archéologie biblique a fait ouvrir le cours d'assyrien à Londres et l'a confié à un savant éminent, M. Sayce, les élèves n'ont pas manqué. Une cinquantaine d'élèves ont suivi cette année ses leçons et celles de M. Birch, professeur d'égyptien. Peu d'études, il est vrai, ont devant elles un avenir aussi brillant que l'assyrien. Plusieurs milliers de tablettes cunéiformes sont là, enfermées dans le British Museum, contenant les plus précieux secrets pour l'histoire de la religion, de la civilisation, des mœurs, des sciences et des arts, n'attendant que des interprètes. Il y a de quoi tenter l'ambition de tous ceux qui ont l'amour de l'étude, de l'histoire et de la Bible. Seulement, pour pénétrer dans ces études si intéressantes, il faut des guides, il faut au moins une grammaire, en attendant qu'on puisse avoir un dictionnaire. Pour le dictionnaire, on a déjà les parties publiées par M. Norris, que la mort a malheureusement frappé avant qu'il eût pu terminer son œuvre ; on a les dictionnaires des autres langues sémitiques qui prêtent le plus utile concours, on a les nombreuses traductions interlinéaires ou littérales déjà publiées par MM. Oppert, Ménant, Schrader, George Smith, etc. ; mais rien ne peut tenir lieu d'une grammaire. Celle de M. Oppert et celle de M. Ménant (aujourd'hui épuisée) n'ont point de syllabaire ou n'ont qu'un syllabaire insuffisant. Le *Syllabaire assyrien* de M. Ménant est surchargé de détails et les deux gros volumes qu'il comprend sont d'une acquisition difficile. M. Sayce, qui avait déjà publié une *Grammaire assyrienne*, destinée aux philologues et aux savants, a mis véritablement entre les mains de ses élèves le livre qu'il leur fallait, en composant sa *Grammaire élémentaire de la langue assyrienne*, et il a fourni, en même temps, à tous ceux qui voudront s'initier à cette langue importante, le moyen

d'apprendre tout ce qui est nécessaire pour se familiariser avec elle. Sa grammaire est faite sur le modèle des grammaires grecques et hébraïques que l'on met entre les mains des commençants. Elle s'ouvre par le syllabaire, qui est la plus grande difficulté de l'assyrien. M. Sayce a éliminé, avec raison, tous les caractères d'un usage rare, et n'a pas établi toutes les distinctions de formes qui avaient leur place marquée dans le *Syllabaire* savant de M. Ménant, mais qui encombreraient inutilement un ouvrage élémentaire. Son syllabaire n'en compte pas moins cinq cent vingt-deux numéros, sans tenir compte des numéros répétés. Peut-être aurait-il pu être réduit. M. Friedrich Delitzsch, dans ses *Assyrische Lesestücke*, n'en donne pas un aussi grand nombre. Cependant, comme on n'est pas obligé de les apprendre par cœur, l'abondance ici ne saurait nuire. On peut même regretter quelques lacunes, pour les valeurs en particulier, par exemple l'omission de la valeur *lub*, au n° 320. Les caractères sont d'ailleurs disposés avec beaucoup d'intelligence, non pas d'après l'alphabet hébreu, comme dans la *Grammaire* et le *Syllabaire* de M. Ménant, mais dans un ordre logique, d'après le nombre et la forme des clous, comme l'a fait M. de Chossat dans un *Essai d'une classification du syllabaire assyrien*, comme le fait M. Friedrich Delitzsch dans ses *Assyrische Lesestücke*. Ce dernier a mis, toutefois, à part, et non sans raison, les valeurs idéographiques, disposition qui rend les recherches plus courtes et plus faciles.

Le syllabaire, qui comprend les quarante-huit premières pages, est suivi de la grammaire proprement dite, exposée brièvement, mais d'une manière suffisamment complète, avec clarté et simplicité. Sur le verbe, l'école assyriologique anglaise n'est pas d'accord avec l'école française. Elle admet des temps dont M. Oppert nie l'existence, mais nous sommes loin de reprocher à M. Sayce d'avoir admis ce qu'il appelle le temps permansif. La *Grammaire* se termine par une série de leçons graduées et fort bien choisies. Puisse cette excellente grammaire se répandre en France, où nous n'en possédons point d'analogue, comme elle s'est répandue en Angleterre, et contribuer à former parmi nous de nombreux assyriologues. L. G.

Dictionnaire anglais français et français-anglais, composé sur un nouveau plan, etc., par E.-C. Clifton et Adrien Grimaux. *Anglais-français*. Paris, Garnier frères, 1876, gr. in-8 jésus de xiv-1062 p. à 3 col. — Prix : 10 fr.

M. Clifton est l'auteur d'un petit *Dictionnaire anglais-français et français-anglais* qui a obtenu un grand succès et de travaux fort estimés sur la langue anglaise. Il est mort avant le complet achèvement de l'œuvre que nous annonçons ; mais il a été suppléé par M. A. Gri-

maux, longtemps son collaborateur, qui n'a eu qu'à suivre la voie tracée.

On trouvera, dans ce dictionnaire, non-seulement tous les mots employés par les écrivains classiques des deux pays, mais aussi tous les mots nouveaux admis dans les meilleurs dictionnaires français ou anglais, sans oublier certains mots qui, bien que d'un usage fréquent, ne se trouvent dans aucun dictionnaire ; on y trouvera également les termes spéciaux relatifs aux arts, aux sciences, au commerce et à l'industrie. Tous les mots sont classés alphabétiquement, y compris les noms propres et les noms de lieux, etc. Les mots composés sont groupés à la suite du premier des éléments qui servent à les former. Les abréviations sont placées au commencement de chaque lettre ; les définitions sont données en français, et de nombreux exemples sont fournis. Une introduction est consacrée à l'exposé de principes de la prononciation anglaise ; mais, on aura beau faire, ce n'est pas dans des livres qu'on pourra apprendre à parler l'anglais.

Le compendieux travail que nous avons sous les yeux ne comprend que le *Dictionnaire anglais-français*. Il marque un progrès sérieux sur les autres travaux analogues, et nous ne pouvons que faire des vœux pour qu'il reçoive bientôt son complément. L. C.

L'Assedio di Parma nel 1242-1248, *racconto storico* di Luigi Silva. Parme, 1875, in-8 de 522 p. — Prix : 6 fr.

Le Siège de Parme rappelle ce qui se faisait chez nous il y a une quarantaine d'années, c'est un roman historique offrant une épigraphe à chaque chapitre, comme les romans de Walter Scott ou le *Cinq-Mars* d'Alfred de Vigny, orné de descriptions et animé de dialogues qui, du reste, ne manquent ni de mouvement, ni de vérité. L'auteur, — ce que ne faisaient pas toujours ceux de nos compatriotes qui s'exerçaient dans ce genre de production, — a, du reste, bien étudié l'époque intéressante qu'il voulait peindre et les personnages qu'il a mis en scène : Enzo, Ezzelino, l'empereur Frédéric II... Nous nous étonnons qu'ayant autant lu l'histoire, M. Silva ait dit que la tyrannie était, au moyen âge, d'autant plus audacieuse que, comme toujours, la religion la favorisait (p. 16). Une telle assertion indique un fâcheux parti pris d'hostilité. Th. P.

Histoire des littératures étrangères, par Alfred Bougeault. Paris, Plon, 1876, 3 vol. in-8 de vii-523 570 et 580 p. — Prix : 24 fr.

Écrire l'histoire de la littérature en Europe à partir de ses origines jusqu'à nos jours, ce serait là, pour l'homme le plus érudit et possédât-t-il les plus vastes connaissances philologiques, une tâche impos-

sible, s'il voulait tout voir de ses yeux et remonter aux œuvres mêmes de tant d'écrivains si différents par les temps, par le génie, par la langue. Une pareille entreprise ne peut être tentée qu'en se servant des travaux d'autres critiques. M. Bougeault a donc fait un travail de seconde main, un travail du reste bien exécuté dans plusieurs de ses parties, écrit élégamment et semé de pensées justes et d'aperçus judicieux. M. Bougeault commence ses longues études par l'Allemagne. Mme de Staël, MM. Eichhof, Marmier, Heinrich, Ph. Chasles, ont dû être là ses principaux guides. Il a su, en moins de quatre cents pages, traiter un immense sujet, le traiter d'une manière assez détaillée, avec assez de citations, pour qu'il demeurât intéressant. Dans une conclusion qui touche à l'histoire et à la politique, l'auteur, après avoir fort impartialement apprécié les qualités du peuple allemand, aborde des considérations d'un ordre élevé, et montre les conséquences du protestantisme et les résultats de la maxime barbare : la force prime le droit. Que M. Bougeault nous permette de relever dans cette conclusion une assertion inexacte : d'après ce qu'il dit (p. 372), on croirait que des dialectes germaniques étaient usités dans toute la contrée récemment perdue par la France. La langue allemande, totalement et de tout temps inconnue à Metz, n'existait, et à l'état de patois, que dans une petite partie de l'ancien département de la Moselle. Signalons encore à l'auteur une petite erreur dans son chapitre sur Gœthe : il y avance (p. 259) que Calderon mit au théâtre l'histoire de Faust; M. Bougeault fait sans doute allusion au *Prodigioso Magico*, mais cette pièce a pour point de départ une tout autre légende.

L'auteur termine son premier volume par l'histoire de la littérature en Danemarck, en Suède, en Finlande et en Hongrie; il passe ensuite à l'histoire de la littérature anglaise, qui occupe la plus grande partie de son second volume. Nous connaissons peu la littérature des Pays-Bas, moins encore celle de la Russie et de la Pologne. De la Bohême, de la Servie, nous n'avons guère lu que quelques chants populaires. Parler des écrivains de ces divers pays, c'est entretenir la plupart des lecteurs de choses nouvelles pour eux; aussi les derniers chapitres de ce tome exciteront-ils particulièrement l'intérêt. Cet intérêt, que cause surtout une curiosité à satisfaire, l'histoire des lettres en Italie devait moins aisément le faire naître. On a déjà tant écrit sur ce fécond pays, les auteurs éminents qu'il a produits ont été tant de fois lus, examinés, discutés, commentés, que, sur plusieurs d'entre eux et des plus grands, il est difficile de recommencer une étude. On ne peut guère que les indiquer dans quelques pages dont le petit nombre fait un singulier contraste avec l'importance de ces hommes illustres. C'est ce qui est arrivé plus d'une fois à M. Bou-

geault, c'est ce qui lui est arrivé pour Dante notamment. La *Divina Commedia*, attentivement considérée, peut cependant donner encore lieu à bien des découvertes. C'est ainsi qu'en l'examinant en théologien, M. l'abbé Daniel (*Essai sur la divine Comédie*. Paris, Berche et Tralin, 1873) a su y répandre des clartés inattendues. C'est ainsi encore que Comparetti a écrit, sur les motifs qui déterminèrent Dante à prendre Virgile pour guide, des pages excellentes. Nous croyons que M. Bougeault n'a peut-être pas assez souvent profité de récents travaux critiques qui eussent pu lui fournir quelques aperçus nouveaux. Il ne nous paraît avoir consulté ni les *Italiani illustri*, ni la *Storia della letteratura* de Cantù, ni le *Machiavel* de Gioda, ni les études si variées publiées dans la *Nuova Antologia*, le *Propugnatore*, la *Rivista Europea*, la *Rivista di filologia romanza* et tant d'autres importants recueils. Si M. Bougeault eût parcouru le livre de L. Corio (*Rivelazioni storiche intorno al Ugo Foscolo*), il est probable qu'il n'eût pas autant respecté le piédestal de l'auteur de *Jacopo Ortis*. Comment M. Bougeault n'a-t-il rien entendu de la discussion sur l'authenticité de la chronique de Dino Compagni? Il eût été bon de dire un mot de cette polémique. En parlant de l'Italie contemporaine, M. Bougeault a quelques oublis à se reprocher : G. Pitrè, Salvatore Salomone Marino, Vigo, Vincenzo di Giovanni, auxquels la Sicile doit tant de reconnaissance ; d'Ancona, qui a éclairé tant de points de la littérature italienne au moyen âge ; Domenico Comparetti, qui s'est placé au premier rang des érudits par son magnifique *Virgilio nel medio evo*...

La partie du livre de M. Bougeault relative à l'Espagne peut donner lieu à des observations semblables à celles que nous faisions tout à l'heure. Il est fâcheux que, ne pouvant tout voir par lui-même, M. Bougeault n'ait pas profité des recherches de De los Rios, de Clarus, de Wolf, de Milà y Fontanals. Un bon livre de ce dernier fournit de précieux renseignements sur les chansons de geste, sur les *romances* et aussi sur l'influence de la littérature de la langue d'oil, influence que l'auteur néglige de signaler. M. Bougeault a, selon nous, passé trop rapidement devant les chroniqueurs : enfin il n'a pas été juste à l'égard du *Cancionero de Baena;* nous lui reprocherons de même de s'être montré trop dédaigneux pour Juan de Mena. M. Bougeault nous a donné tant de preuves de son bon goût, que nous sommes tenté de penser qu'il n'a pas examiné le *Labyrinthe* d'assez près, et qu'il a pu ne le voir qu'à travers Sismondi, Viardot et quelques autres critiques d'une médiocre autorité. Nous avons aussi une lacune à signaler. L'auteur ne nous dit rien de la littérature catalane, dont le rôle fut si important et qui, de nos jours, compte encore des écrivains distingués. Si nous descendions à des critiques de détails, nous aurions aussi à relever quelques petites erreurs. La charte d'Aviles

(p. 273) a été reconnue apocryphe (V. *Jahrbuch.*, VII, 290; *Grammaire* de Diez, 1,88); le *Libro de las querellas* ne peut plus être attribué à don Alphonse X, etc.

Wolf, qui aurait pu être utilement consulté pour l'Espagne, eût été aussi un guide sûr dans l'ancienne littérature portugaise. Nous recommandons à M. Bougeault les *Studien zur Geschichte der spanischen und portugiesichen Nationalliteratur.* Nous lui recommandons également les travaux de M. Braga, notamment son *Étude sur Amadis* et ses collections de *romances : Cancioneiro geral portugues* (Porto, 1867, 3 vol.), *Cantos populares do Archipelago açoriano* (Porto, 1869). Ces recueils, qui ont suivi le *Romanceiro* d'Almeida Garrett et les *Wolkslieder und romanzen* de Bellermann, prouvent que les *romances* portugais n'ont pas été aussi négligés que le croit M. Bougeault (p. 451). Un mot au sujet de Macias, que l'auteur a placé parmi les poëtes portugais : Portuna n'était pas le nom du mari jaloux qui tua le troubadour, mais de la ville dont le meurtrier était originaire (p. 452). Disons encore à M. Bougeault qu'il aurait pu lire cinq des poésies de Macias dans le *Cancionero de Baena.* Elles ont passé de là dans bien d'autres *cancioneros* — et non *cancioneri* (p. 452).

La Grèce a aussi sa littérature; elle a eu, au moyen âge, ses poëmes, qu'a étudiés M. Gidel; elle a eu de belles poésies populaires, qui ont été recueillies par MM. Fauriel, de Marcellus, Passow, Legrand; elle a, depuis le dix-huitième siècle, un réveil de littérature classique. M. Bougeault a écrit de bons chapitres sur cette contrée, et c'est par eux que se termine l'ouvrage dont nous aurions voulu parler plus longuement et dont les critiques mêmes que nous nous sommes permises attestent l'importance. Quand on a affaire à un écrivain distingué, on se trouve à l'aise; on n'hésite pas à indiquer les points sur lesquels on est en désaccord avec lui; on se dit que ces observations pourront un jour avoir leur utilité, car on entrevoit la possibilité d'une seconde édition. Nous serions très-heureux, quant à nous, de contribuer, si peu que ce soit, à rendre parfaite une œuvre déjà bonne dans son ensemble, instructive, d'une lecture facile, qui peut être mise entre toutes les mains, et qui, comme livre de *vulgarisation* (grâce pour ce néologisme), doit rendre de grands services.

TH. DE PUYMAIGRE.

Œuvres complètes de J. de La Bruyère. Nouvelle édition, par A. CHASSANG, inspecteur général de l'instruction publique. Paris Garnier frères, 1876, 2 vol. in-8 de LX-485 et 485 p. — Prix : 15 fr.

C'est à M. Servois que revient l'honneur d'avoir, le premier, donné une édition des œuvres de La Bruyère que l'on peut considérer, comme définitive. Après lui sont venus plusieurs autres éditeurs, qui,

profitant de ses découvertes, ont cherché à l'imiter. Jusqu'ici M. Chassang seul l'a égalé, s'il ne l'a pas surpassé. En effet, l'édition qu'il vient de publier chez les frères Garnier se recommande non-seulement par l'exécution matérielle, qui en fait un véritable chef-d'œuvre typographique, mais encore par des qualités plus sérieuses qui lui donnent droit à un accueil favorable de la part des amateurs de bons livres. Elle se compose d'une notice biographique aussi complète que possible, pour laquelle M. Chassang a utilisé les travaux les plus récents faits sur La Bruyère. Sur cette notice, nous ne ferons qu'une simple observation. Pourquoi, au sujet du caractère de La Bruyère, M. Chassang, qui a publié une lettre de La Bruyère découverte dernièrement, ne l'a-t-il pas citée à l'appui de l'assertion de Valincour? La notice bibliographique qui suit comprend et l'énumération des éditions des œuvres de La Bruyère et des ouvrages consacrés au grand écrivain. Elle paraît complète.

La meilleure partie du travail de M. Chassang consiste dans le texte et surtout dans les notes. Le texte a été établi d'après les dernières éditions publiées du vivant même de l'auteur; des notes philologiques, biographiques et historiques aussi nombreuses qu'intéressantes prouvent que les soins donnés par M. Chassang à son édition égalent sa haute compétence. « Pour l'orthographe (p. III), l'éditeur a suivi celle qui est généralement adoptée dans les éditions données aujourd'hui des classiques du dix-septième siècle. » Si M. Chassang avait voulu faire une édition seulement à l'usage des lycées et des colléges, il aurait peut-être eu raison d'adopter une pareille méthode. Nous disons « peut-être, » car, maintenant que l'étude d'auteurs français relativement anciens fait partie de l'enseignement, les élèves qui sont en état de les comprendre pourront mieux encore lire dans le texte original un écrivain dont l'orthographe ne diffère pas essentiellement de la nôtre. En effet, ce qu'il y a de plus archaïque dans La Bruyère, ce n'est pas tant l'orthographe que les expressions. Si, au contraire, M. Chassang s'adresse au public familiarisé avec les écrivains du siècle de Louis XIV, ses scrupules sont encore moins justifiés. A notre humble avis, l'orthographe devrait toujours être très-rigoureusement respectée, aussi bien pour les écrivains du dix-septième siècle que pour les plus anciens; car modifier l'orthographe, c'est altérer, au moins en partie, le caractère de la littérature d'une époque.

A la suite des *Caractères* viennent le *Discours sur Théophraste, les Caractères de Théophraste*, le discours de La Bruyère à l'Académie française, les *Dialogues sur le quiétisme*, les lettres de La Bruyère, qui ont été divisées en trois séries : celles qui sont adressées au prince de Condé, les lettres diverses et celles qui sont d'une authenticité douteuse. Ces divers morceaux, il est à peine besoin de le dire, ont

été, aussi bien que les *Caractères*, de la part de M. Chassang, l'objet d'une étude approfondie. Enfin, le lexique et la table des matières, qui terminent l'ouvrage, font de cette édition le travail le plus complet qui ait été donné jusqu'à ce jour. U. R.

HISTOIRE

Nouvelle Géographie universelle; *la terre et les hommes,* par Elisée Reclus. Paris, Hachette, 1876, soixante-trois livraisons gr. in-8, parues, à 50 cent. la livraison.

La soixante-troisième livraison de cet ouvrage (qui doit en avoir cinq cents) termine, avec la page 1012, le premier volume comprenant l'*Europe méridionale ;* les pays rangés sous cette rubrique, par l'auteur, sont : la Grèce, la Turquie, la Roumanie, la Serbie, l'Italie, l'Espagne et le Portugal. Les livraisons du volume suivant doivent être uniquement consacrées à la France ; nous ne doutons pas que la publication ne continue régulièrement, et la maison Hachette a trop habitué ses clients à la perfection typographique des ouvrages sortis de ses presses, pour que nous nous permettions même d'émettre un vœu à cet égard. Mais l'exécution matérielle n'est pas tout ce à quoi les lecteurs ont droit; si la grandeur du plan, l'habileté avec laquelle il est rempli, la précision scientifique, le charme des descriptions, l'éclat des gravures et des cartes (ce premier volume contient soixante-treize gravures et cent soixante-dix-sept cartes, dont quatre en couleur) sont des conditions indispensables, et magnifiquement réalisées ici pour la vulgarisation la plus attrayante de notions précieuses et utiles à tant d'égards, il faut quelque chose de plus encore pour qu'un tel livre ne soit pas seulement l'ornement d'une bibliothèque, mais puisse être mis, sans danger, entre les mains de tous. Or, nous le constatons avec regret, mais c'est pour nous un devoir de conscience, les réserves de nos premiers comptes rendus (*Polybiblion*, t. XIII, p. 501 et t. XIV, p. 421) nous ont paru d'autant plus justifiées que nous avancions davantage dans la lecture de la *Nouvelle Géographie universelle :* c'est surtout dans les chapitres *Italie et Espagne* que le détestable esprit anti-religieux et révolutionnaire de l'auteur s'accentue et s'affiche avec plus d'inopportunité et d'intensité ; nous pourrions ici faire de nombreuses citations. Une ou deux suffiront : la page 628, entre autres, exigerait des réfutations et des explications qui prouveraient, chez l'auteur, une singulière ignorance des notions les plus élémentaires du droit et de l'histoire. Parlant de la vacance du siége papal, M. Reclus dit : « Pour l'élection définitive, le vote des deux tiers des voix (des conclavistes) ne suffit pas ; il

faut, en outre, l'assentiment des gouvernements de France, d'Autriche, d'Espagne et de Naples, devenu aujourd'hui celui d'Italie; alors seulement le nouvel élu est proclamé. » Selon l'auteur, l'élection du Souverain-Pontife est donc soumise au bon plaisir des gouvernements? C'est avouer bien ingénieusement la confusion jetée dans son esprit par l'*exclusion* que ces gouvernements ont, à certaines époques de l'histoire, réclamée comme un droit, tandis qu'elle n'a jamais été qu'un incident, un fait le plus souvent d'oppression, et, en tout cas, une tolérance formellement proclamée comme telle par les constitutions de l'Église. Mais voici mieux encore : trois lignes plus bas, nous lisons ce passage vraiment curieux : « En vertu de la formule de l'*Église libre dans l'État libre*, si souvent rappelée depuis Cavour, il (le pape) est investi de tous les droits royaux, il convoque, à son gré, les chapitres et les conciles, nomme à toutes les charges ecclésiastiques, possède son propre télégraphe et sa poste, sa garde noble et sa garde suisse, jouit en toute propriété, sans payement d'impôts, du palais du Vatican, etc... » En sorte que le monde catholique tout entier et le Souverain-Pontife lui-même n'ont qu'à rendre grâce à cette formule de l'*Église libre dans l'État libre*, *en vertu* de laquelle le Vicaire de Jésus-Christ a acquis enfin, au bout de dix-huit siècles, les droits royaux, la faculté de convoquer les conciles, d'avoir sa poste et d'habiter le palais de ses prédécesseurs, devenu le sien propre... En fait de géographie, c'est là une découverte qui ne fait pas honneur à M. Reclus..... Rien ne l'obligeait à traiter ces questions dans un ouvrage technique où il lui était si facile de rester supérieur : mais de pareils passages, outre qu'ils sont là parfaitement déplacés, ne peuvent, nous le constatons avec regret, que faire tort, auprès de beaucoup de lecteurs, à un travail recommandable à d'autres titres.

Il n'y a pas que l'histoire contemporaine qui soit ainsi maltraitée. Parlant de Rome ancienne et des catacombes, l'auteur trouve moyen de rééditer les vieilles erreurs d'une école tombée scientifiquement dans le discrédit : « Ces tombeaux chrétiens, dit-il (p. 467), révèlent une croyance populaire fort différente de celle qui se trouve exprimée dans les écrits des contemporains,... ils contrastent bien plus encore avec les monuments des âges postérieurs du christianisme, etc. »

Parmi tant d'auteurs consultés par M. Reclus, et dont il donne la liste, il aura oublié Rossi; c'est un tort sans excuse, puisqu'il voulait parler d'un sujet si étranger à ses études spéciales.

Il est vraiment regrettable qu'un ouvrage qui aurait pu être sans défaut, soit ainsi déparé par des assertions aussi blessantes pour la *vérité*, et à propos desquelles on n'a le choix qu'entre deux hypothèses, également radicales : ou ignorance ou mauvaise foi.

F. de Roquefeuil.

Galileo Galilei und die rœmische Curie, von Karl von Gebler, Stuttgart, 1876, gr. in-8 de XIII-433 p.

Urbano VIII e Galileo Galilei, Memorie storiche del sacerdote Sante Pieralisi, bibliotecario della Barberiniana. Roma, tipografia poliglotta della S. C. di Propaganda fede, 1875, gr. in-8 de 387 p.

Beaucoup d'écrits considérables ont paru, en France et en Italie, sur Galilée : jusqu'à présent l'Allemagne ne nous avait guère donné que des articles et des brochures, dus à la plume de MM. de Reumont, Friedlein, Reitlinger, Wohlwill, Cantor, Reusch, etc... M. de Gebler a voulu combler ce qu'il regardait comme une lacune, en présentant un travail complet, étendu sur les rapports de Galilée avec la cour romaine. On sait l'objet du débat : les uns, dit M. de Gebler, ont loué Galilée comme un admirable martyr de la science et ont représenté l'inquisition comme ayant été très-cruelle; les autres se sont montrés les défenseurs des actes de l'Inquisition et l'ont justifiée aux dépens de Galilée; tous, en suivant l'une et l'autre voie contredisent la vérité. Or, c'est la vérité seule que M. de Gebler veut défendre. En parlant ainsi, il vient se ranger parmi les hommes qu'il a oublié de nommer, qui ont voulu aussi dire la vérité, en exposant les faits tels qu'ils se sont passés, et les expliquant comme ils doivent être expliqués, par les idées et les papiers du temps. Hagemann en 1787, avait pressenti; Wohlwill, en 1870, sans avoir connu, paraît-il, l'écrit de Hagemann, a enseigné, et d'autres depuis ont répété, que, d'après les actes mêmes de l'Inquisition romaine, la condamnation de Galilée repose sur une injustice. En effet, dit-on, la défense qui lui aurait été intimée le 26 février 1616 de ne pas défendre le système de Copernic n'a pas été faite. L'acte trouvé dans les archives du Vatican est faux. Galilée, conformément à l'ordre du pape, le 25 février, a été seulement averti d'abandonner cette opinion (*moneat ut deserat*). M. de Gebler après avoir loué « l'excellent écrit » où M. Wohlwill indique la contradiction qui, selon lui, existe entre la seconde partie de l'acte du 26 février et l'ordre du pape, contradiction non motivée par un refus d'obéissance, expose que cette seconde partie de l'acte est aussi en désaccord avec le rapport sur les faits passés le 26 février, présenté par le cardinal Bellarmin le 3 mars, à la réunion de la Congrégation. Il en résulte, dit-il, qu'on n'a pas fait à Galilée une défense spéciale, que l'avertissement porté à sa connaissance était le même pour lui comme pour tout le monde, enfin que la seconde partie de la pièce trouvée dans les archives du Vatican n'est pas vraie, qu'elle contient une fausseté, et que, sans doute, elle aura été écrite (bien après 1616 lorsqu'on a eu la pensée d'intenter le procès) afin d'avoir un texte d'après lequel on pût condamner. M. de Gebler n'admet pas l'explication donnée par M. le professeur Reusch

que cet écrit serait seulement le brouillon d'un acte préparé au cas où Galilée eût refusé d'obéir : comme il a obéi, ce brouillon n'a pas servi, et, au lieu d'être détruit, il aurait été laissé parmi les papiers de l'Inquisition, où, en 1632, on l'a trouvé, et, avec bonne ou mauvaise foi, on l'a produit contre Galilée comme un acte vrai.

Tel est le fonds du travail de M. de Gebler : d'après cet auteur, il était presqu'impossible que Galilée ne fût pas attaqué. Jusqu'alors le clergé et les jésuites, plus éclairés que tous autres avaient eu la direction du mouvement intellectuel; cette direction, grâce à l'impulsion donnée à la science par le laïc Galilée leur échappait, ils voulurent se défendre, en arrêtant le livre révolutionnaire, en ruinant la réputation morale de son auteur, d'autant mieux, ajoute M. de Gebler, qu'il y avait sur le trône pontifical un pape de rude et cruelle nature qui s'intéressait fort peu aux sciences, Paul V. Ce jugement paraît sèvère, et M. de Gebler ajoute lorsqu'un tel homme portait la tiare, l'atmosphère de Rome pouvait être malsain pour ce hardi pionnier de la science; aussi il semble prêter à Galilée des sentiments que celui-ci ne partageait pas, lorsqu'il dit qu'il ne lui paraissait pas très-convenable de publier son œuvre dans le temps où l'on fondait la Propagande et où l'on mettait au rang des saints les fondateurs de l'ordre des jésuites Loyola et Xavier. Après avoir établi que Galilée a été condamné sur un acte faux, M. de Gebler examine les diverses opinions auxquelles a donné lieu le procès. Il ne croit pas que Galilée ait eu la pensée de représenter Urbain VIII sous les traits ridicules de Simplicius, seulement, dit-il, ses ennemis l'ont dit, par une calomnie bien calculée, et l'ont fait croire au pape qui en a été très-irrité. L'amour-propre blessé, joint à l'evidente intention de protéger les intérêts de l'Église et l'autorité de la Bible, la mauvaise humeur d'avoir été trompé par Galilée au sujet de la permission d'imprimer son ouvrage, tels furent, dit M. de Gebler, les motifs qui entraînèrent Urbain VIII à poursuivre le procès. En apparence, la cour romaine s'efforçait avec ostentation de montrer à Galilée de grands égards, mais au fond, remarque l'auteur, cette faveur n'était pas si étendue ; tandis que plusieurs trouvent que le procès traînait en longueur pour fatiguer le vieillard, M. de Gebler estime que l'on déployait une ardeur presque vertigineuse pour se hâter de livrer Galilée au jugement de l'Inquisition. La séance qui termina les interrogatoires fait peine. On ne peut dit, M. de Gebler, lire le triste appel de Galilée à la clémence de ses juges, sans ressentir la plus grande pitié pour ce malheureux vieillard obligé, par peur du bûcher, de renier ses convictions. M. de Gebler est trop instruit pour croire encore à la torture infligée, disait-on, à Galilée; il n'y en a pas la moindre trace et plusieurs faits démentent cette supposition. L'auteur fait observer que si on avait exécuté la menace qui lui en a été

faite, c'eût été une erreur si grossière et si contraire aux conclusions de la Congrégation, qu'on ne peut la supposer. Entrant ainsi, comme il le dit, dans l'empire de la fable et de l'invention maligne, M. de Gebler repousse comme des contes ce qu'on a écrit sur les prétendus cachots, la chemise, le *pur si muove*, la prison après la condamnation, les yeux crevés, etc. Mais il déplore la sentence qui forme une des plus haïssables taches dans les si tristes annales de l'Inquisition. Aussi, dit-il, si Galilée n'a jamais été torturé corporellement, on l'a torturé moralement, et par son pénible procès, et par cette honteuse abjuration.

L'ouvrage dont nous venons de donner une courte analyse est le résultat d'un travail sérieux. Sans doute on y rencontre la trace de quelques préjugés, notamment au sujet des jésuites. Un esprit aussi distingué, aussi instruit que M. de Gebler aurait dû s'en dégager car ils ne tiennent pas devant les faits. Mais, une fois de plus, nous voyons ici faire justice des calomnies que l'ignorance ou la mauvaise foi répètent encore chaque jour. Une grande thèse se dégage de cet écrit, et en est pour ainsi tout le fondement, c'est celle de MM. Wohlwill, Cantor, Gherardi, etc. qui, ici, est exposée avec tous ses développements, à savoir que Galilée a été condamné sur un acte faux, inventé exprès pour le perdre. Cette accusation, produite il y a quelques années, acceptée, on le voit, par la plupart des savants, est très-grave : nous nous réservons de l'examiner ailleurs à fond.

— Plusieurs écrits ont paru il y a quelques années, à l'occasion de l'inauguration de la statue de Galilée ; mais la plupart, pour mieux exalter Galilée, ont maltraité le pape Urbain VIII. M. l'abbé Sante Pieralisi s'en est ému ; conservateur de la riche bibliothèque réunie dans le palais de cette illustre famille des Barberini à laquelle appartenait Urbain VIII, il a pensé qu'il avait le devoir d'examiner de plus près quels avaient été les rapports du savant et du pontife, et de montrer, après cet examen, combien leur amitié avait été éclatante et continue, combien dès lors tout sentiment bas et personnel avait été étranger aux événements de 1633. « Galilée, remarque notre auteur, n'a rien à y perdre, Urbain VIII, maltraité par tant d'écrivains, peut y gagner. » Chaque fait avancé par l'abbé Sante Pieralisi est attesté par un document, et tous les textes qui ont rapport à la question sont ici rapportés *in extenso*, bien qu'ils aient été déjà publiés, soit par M. Alberi dans les œuvres complètes de Galilée, soit par Marini, soit par nous-même dans la *Revue des questions historiques*. Réunis ensemble, ils s'éclairent les uns les autres. L'auteur a eu, du reste, la bonne fortune de trouver dans les archives du palais Barberini, dont il a la garde, quelques lettres inédites du cardinal Barberini, de Buonarotti, de Peiresc, etc., et une du commissaire de l'Inquisition Vincent de Figueruolo, datée du 28 avril 1633. Cette dernière pièce est importante :

elle vient expliquer un texte que j'ai publié, en apprenant que le P. Vincent (après le premier refus de Galilée de reconnaître son tort d'avoir publié les *Dialogues*, refus qui entraînait nécessairement contre lui la poursuite rigoureuse de la procédure), demanda à la congrégation, et obtint d'elle, la permission de traiter extra-judiciairement avec Galilée, afin de l'amener à lui faire toucher du doigt son erreur, en lui montrant que son livre excédait les limites permises. Après une grande discussion, Galilée consentit, en effet, à le reconnaître. La marche de l'auteur peut être un peu embarrassée par toutes ces citations, plus complètes que ne les avait faites jusqu'ici aucun auteur, mais elle est sûre et le lecteur peut juger pièces en main. Si, sur le fonds du débat, il n'y a, pour ainsi dire, rien de changé, il n'en est pas moins vrai que, par ce rapprochement, les textes donnent à certains détails un aspect nouveau, et il y a, sur la jeunesse d'Urbain VIII, des faits intéressants à connaître. Un chapitre spécial est consacré à la question de savoir si Galilée a été ou non torturé ; dans un autre chapitre, l'auteur examine si le personnage de Simplicius, dans les *Dialogues*, désigne ou non le Souverain-Pontife. Sur ces deux questions, M. l'abbé Pieralisi prouve la négative. Ce volume fait le plus grand honneur à l'esprit de méthode et à l'érudition du savant bibliothécaire du palais Barberini. H. DE L'EPINOIS.

Histoire de Bertrand du Guesclin et de son époque, par SIMÉON LUCE. — *La Jeunesse de Bertrand* (1320-1364). Paris, Hachette, 1876, in-8 de 624 p. — Prix : 7 fr. 50.

L'Institut vient de décerner le grand prix Gobert au livre de M. S. Luce ; je ne pense pas qu'un seul de ses lecteurs n'ait cordialement approuvé la juste récompense attribuée par l'Académie des inscriptions et belles-lettres à un ouvrage d'érudition qui, tout en s'appuyant à chaque page, à chaque ligne, sur les documents contemporains les plus authentiques, a tout le charme d'un roman historique. Comme l'annonce le titre, il s'agit de Bertrand du Guesclin et de l'époque pendant laquelle il vécut ; la scène et l'acteur principal sont bien faits pour captiver l'attention.

Nous vivons, en effet, dans un temps où l'on repasse avec une curiosité intéressée la période de l'histoire nationale qui n'est pas sans analogie avec le temps présent. Pendant le quatorzième siècle, la France fut envahie par un ennemi que sa supériorité dans l'art de la guerre rendait redoutable aux plus vaillants ; l'occupation étrangère, devenue permanente, couvrait une portion considérable du territoire ; pendant la captivité du roi Jean, les ambitions des grands personnages unies aux convoitises des classes inférieures pactisaient avec l'étranger, sacrifiant à leurs intérêts personnels l'honneur et le salut

de la patrie; jamais la France ne fut plus rabaissée, et cependant, elle se releva. Souvenir consolant qui peut nous donner l'espérance dans l'avenir. C'est sur cette scène de désolation que paraît un cadet de famille, ayant tous les caractères de la nationalité bretonne à laquelle il appartenait. Il était tenace jusqu'à l'entêtement, fidèle observateur de la parole donnée, courageux jusqu'à la témérité; à la grande différence de tous les brillants batailleurs ses contemporains, il se battait pour vaincre, sans merci, s'occupant peu de ces spéculations militaires qui faisaient épargner la vie d'un ennemi pour en obtenir une riche rançon; il était terrible contre les pillards. Cette valeur indomptable, cette soumission à la foi jurée, cette humanité envers les classes populaires, qu'il protégea toujours contre le soldat, firent de Bertrand le héros de son siècle. On considérait ses revers comme des calamités publiques qui ne diminuaient pas son prestige; on restait émerveillé de ses hardis et brillants faits d'armes. Bertrand du Guesclin, de son vivant, était le sujet d'une légende dans laquelle l'imagination et la popularité n'altéraient pas la vérité historique.

Le volume que vient de publier M. Luce traite de la jeunesse de Bertrand; il le conduit jusqu'à l'âge de quarante-quatre ans. Nous assistons à son enfance turbulente; nous le voyons commencer ses premières armes vers l'âge de vingt-cinq ans. C'était le temps où le souverain légitime de la Bretagne avait contre lui les Anglais, alliés de son compétiteur. Bertrand fut fidèle à saint Charles de Blois jusqu'à la fin, jusqu'au désastre d'Auray. M. Luce nous montre successivement Bertrand du Guesclin chef de bandes, admis dans la chevalerie, prenant part au siége de Rennes, pourvu de la capitainerie de Pontorson, lieutenant en Basse-Normandie. dans les comtés du Maine, du Perche et d'Anjou. Nous le voyons faire une guerre sans relâche aux Anglais et aux Compagnies, puis se livrer comme otage de saint Charles de Blois. Après la prise de Mantes et celle de Meulan, nous assistons à la glorieuse victoire de Cocherel dans laquelle Bertrand se montra digne, par son habileté, du titre de général en chef qu'il devait au choix de ses pairs.

A propos de son héros, M. Luce a écrit des pages remarquables sur l'état de la France pendant le deuxième et le troisième quarts du quatorzième siècle. Au sujet de la vie privée, nous signalons une étude très-complète, qui donne une juste idée de cette époque sur laquelle tant de gens déraisonnent par pure ignorance. Notons qu'ici il s'agit d'histoire sérieuse; aussi l'auteur, parfois, donne des détails très-crûs, parfaitement à leur place dans un livre d'érudition; on pourra les sous-entendre si, un jour, comme je l'espère, on songe à donner une édition qui soit mise dans toutes les mains. Ce scrupule

m'est inspiré par le vif désir de voir vulgariser un livre composé dans un excellent esprit, qui peut réveiller utilement des idées de patriotisme et de confiance. — M. Luce a consacré aussi des chapitres non moins bien étudiés à la bataille de Poitiers, aux Grandes Compagnies; il présente sous un jour nouveau l'empereur Charles IV et le pape Innocent VI, dont la France ne doit pas oublier la bienfaisante sympathie alors qu'elle était plongée dans le malheur.

Le volume est terminé par soixante-six pièces inédites et par un tableau des lieux forts occupés en France, de 1356 à 1364, par les compagnies anglo-navarraises : il y a là cent soixante-six pages qui offrent aux travailleurs des matériaux choisis et précieux ; à elles seules elles pourraient former une publication recherchée. — N'oublions pas que nous n'avons encore qu'un *premier volume*. Nous supplions M. Luce de ne pas nous faire trop attendre ceux que nous avons le droit d'exiger. Il est du nombre de ceux que *talent oblige*.

A. DE B.

La Révolution de thermidor. *Robespierre et le Comité de salut public en l'an II,* d'après les sources originales et les documents inédits, par CH. D'HÉRICAULT. Paris, Didier 1876, in-8 de 515 p. — Prix : 7 fr. 50.

« La Révolution du 9 thermidor présente, au premier aspect, nous dit M. d'Héricault, un caractère assez rare de mystère, d'imprévu et de spontanéité. » C'est l'impression de certains historiens qui en sont restés au côté superficiel des choses; mais, quand on creuse le sujet, on découvre tout un travail souterrain qui se prépara de longue main, on se rend compte de ces luttes intestines, de ces compétitions violentes; on découvre la part d'action et de responsabilité qui appartient à chacun. L'an II marque le point culminant du triomphe de la Révolution : c'est « la grande année, l'année politique, l'année gouvernementale de la République. » Le champ a été déblayé, à l'intérieur comme à l'extérieur; il ne reste plus sur la scène « qu'une espèce particulière de maîtres-esclaves, espèce tout à fait caractéristique de cette époque. » Ils se divisent en trois classes : les ambitieux, les audacieux, les philosophes. Mais à leur tête apparaît une personnalité qui s'impose et dont chacun reconnaît l'ascendant : Robespierre. Qu'était-ce que Robespierre? Comment arriva-t-il à ce rôle prépondérant? Comment cet homme « vraiment probe, porté vers la vertu par un instinct naturel, tomba-t-il à ce point que chaque accroissement de sa puissance était accompagné d'un redoublement de tyrannie féroce? » Comment, « se parant obstinément de cette dégradation politique, intellectuelle et morale comme d'une vertu émanée de la divinité nouvelle, sut-il se faire le grand, le seul prêtre de la religion révolutionnaire? » Comment « la suppression de ce petit

être, jadis si ridicule, se trouve-t-elle être l'un des immenses événements de la République française? » Voilà ce que M. d'Héricault nous fait connaître dans des pages très-curieuses, pleines de détails minutieusement étudiés, de traits mis en relief d'une façon saisissante, de portraits finement peints, où l'artiste se retrouve derrière l'historien. C'est comme la chronique politique intime de l'an II; c'est l'échiquier si embrouillé où se meuvent toutes ces pièces qui ont chacune leur marche, et où n'est point absent le *roi*, — comme le disait naïvement Cécile Renault : « Qui est donc Robespierre? demandait-elle à un pompier. — C'est le *Président du Comité de salut public.* » — C'EST DONC UN ROI? » — Robespierre est le maître, il est le pontife, il est le Roi, et c'est au moment même où il a brisé toutes les résistances et tous les obstacles, qu'il s'ensevelit dans son triomphe.

Quel tableau plus saisissant et plus instructif, quels enseignements pour notre époque, où la Révolution, frémissante, est prête à secouer le joug! Il faut lire cet exposé historique si fouillé, si véridique, si complet, fait avec tant d'art et d'un pinceau si vigoureux. Et qu'il nous soit permis, en terminant cet aperçu rapide, d'encourager M. d'Héricault à joindre à cette remarquable histoire de l'an II, celle de l'anarchie thermidorienne et des luttes du Comité de Salut public contre la Convention et contre l'opinion publique, qui — il l'avoue — « n'est pas sans tentation pour sa plume. » G. DE B.

Correspondance inédite du roi Stanislas-Auguste Poniatowski et de Mme Geoffrin (1764-1777), *précédée d'une étude sur Stanislas-Auguste et Mme Geoffrin* et accompagnée de nombreuses notes, par M. CHARLES DE MOUY. Paris, E. Plon, 1875, in-8 cav. de IV-529 p., avec portraits et fac-simile. — Prix : 8 fr.

La correspondance inédite publiée dans ce volume appartient à la famille Poniatowski, et comprend cent soixante-neuf lettres se répondant exactement pour la plupart. Chose curieuse! les originaux des deux correspondants se trouvent réunis dans les mêmes archives. Cela tient à ce que Mme Geoffrin, à la suite d'un démêlé assez vif avec Stanislas Poniatowski, lui renvoya, en septembre 1768, toutes ses lettres. Postérieurement à cette date, les lettres du roi sont données sur les minutes qu'il avait conservées; les originaux, d'ailleurs, furent détruits par ordre de Mme Geoffrin, quelque temps avant sa mort.

Ce livre est une révélation à la fois littéraire et historique. On avait peu de lettres de Mme Geoffrin, et on ne la connaissait pas sous l'aspect tout à fait nouveau où elle se présente ici. D'un autre côté, le caractère de Stanislas-Auguste, sa sincérité et son patriotisme, les difficultés invincibles qu'il rencontra dans la présomption et les passions anarchiques des Polonais, les causes véritables du premier

partage de la Pologne, tout cela est mis en lumière d'une façon pleine d'intérêt. Mais ce qu'on cherchera aussi dans ce livre, et ce qui n'en est point la partie la moins piquante, c'est cette étrange liaison entre une femme du monde, ou plutôt une bourgeoise qui réunissait dans son salon toutes les célébrités du temps, et ce jeune Polonais qui avait traversé Paris, et qui fut appelé soudain à ceindre la couronne des Jagellons. Mme Geoffrin avait été mariée à quinze ans à l'un des fondateurs de la manufacture des glaces, fort riche, et aussi nul que laid ; mais, malgré le peu de place que tint son mari dans son existence, elle ne donna jamais prise à la plus légère médisance. Son amabilité, son enjouement, le charme de ses relations auraient suffi à lui donner une cour. « On pourrait la comparer, dit M. de Mouy, à un chef d'orchestre qui, sans faire de bruit, donne sa valeur à tous les instruments et est indispensable à leur ensemble. » Les relations de Mme Geoffrin et de Stanislas furent celles d'une mère et d'un fils. On ne saurait imaginer plus de tendresse dévouée, plus de sollicitude inquiète et parfois jalouse d'un côté, plus de respect, de déférence, d'affection filiale de l'autre..

M. de Mouy a fait précéder cette curieuse correspondance d'une étude pleine d'intérêt sur le roi Stanislas-Auguste et sur Mme Geoffrin : là se trouvent tous les détails qui permettent au lecteur de suivre avec profit et en pleine connaissance de cause toutes les péripéties de cette correspondance qui commence en 1764, et qui, un moment interrompue par le voyage de Mme Geoffrin à Varsovie, se poursuit jusqu'en avril 1777, c'est-à-dire jusqu'à la mort de la femme célèbre qui avait, pendant cinquante ans, selon le mot de l'abbé Morellet, « fait le charme de la société. » E. D'A.

BULLETIN

Manuel d'instruction religieuse, *à l'usage des maisons d'éducation,* par l'abbé Grosse, directeur du collége de Sierck, chanoine honoraire de Metz. Paris, Belin, 1874, in-8 de 518 p. — Prix : 6 fr.

Le *Cours de religion,* dont j'ai rendu compte dans la livraison de janvier (p. 37-39), est l'ample développement du *Manuel* dont on vient de lire le titre. Le premier ouvrage rendra service à ceux qui doivent exposer la doctrine chrétienne ; le second sera plus particulièrement utile à la jeunesse studieuse. En même temps que celui-ci peut « servir au maître de thème à expliquer et à commenter, » il servira aux classes supérieures de *memento* pour se rappeler les explications entendues et de guide pour en faire d'exactes rédactions. Un *Questionnaire* fait avec soin est destiné à tenir toujours le sujet, d'une manière nette et précise, devant les yeux des jeunes gens. — Le livre se divise en trois parties : *Foi, morale* et *sacrements :* l'ordre et la méthode sont les mêmes que dans le *Cours de religion.* « Les élèves, en apprenant ce *Manuel,* dit Mgr de Metz, dans une approbation motivée, acquerront une instruction religieuse solide et, relati-

vement à leur âge et à leur état, plus que suffisante. » Instruire dans la vérité, fortifier dans le bien, porter aux pratiques de la piété, c'est tout ce qui peut combler les désirs de l'auteur et être pour lui la plus douce récompense d'un « travail de plus de vingt années. » P. M.

Seconde lettre à M Minghetti *sur la nouvelle loi militaire italienne et ses conséquences pour le clergé,* par Mgr l'Évêque d'Orléans, membre du Sénat. Paris, Douniol, 1876, in-8 de 48 p. — Prix : 1 fr.

Tout le monde a lu ces lettres fameuses qui ont excité autant d'admiration que de colère. On sera bien aise de les conserver sous une forme moins fugitive que celle du journal. Cette seconde lettre ne le cède en rien à la première comme éloquence, comme puissance d'argumentation, comme exposé écrasant des faits; ceux qui aiment à voir la révolution confondue dans ses mensonges aimeront ce noble et fier langage; ils comprendront pourquoi le Saint-Père s'est empressé d'envoyer à l'illustre évêque un bref de félicitations. G. P.

Lettres d'un catholique, par Léon Gautier. Paris, V. Palmé, 1876, in-12 de 371 p. — Prix : 3 fr.

M. Léon Gautier n'est pas de ces érudits qui ne s'arrachent jamais aux travaux préférés et ne descendent point dans l'arène des luttes quotidiennes; sa nature essentiellement militante lui fait embrasser avec la même ardeur l'étude de la question sociale, par exemple, et celle de l'origine de nos épopées, et, après avoir fait à l'École des chartes son cours de paléographie, il insère, dans le *Monde,* une page brûlante, inspirée par la foi du chrétien et de l'apôtre. C'est là ce qui donne à son talent un charme tout particulier, ce qui le rend éminemment sympathique. Lisez ce nouveau volume; lisez ces lettres intitulées : *La miséricorde, La science, Les universités libres, Les œuvres ouvrières, De quelques réformes dans l'enseignement, De l'instruction des jeunes filles, Contre certaines images, Le choix d'une carrière, Au presbytère, Au château, Les publications populaires, La vie chrétienne,* vous pourrez, sur des points de détail, ne pas être toujours du même avis que l'auteur, mais vous ne vous arrêterez qu'à la dernière, et, en fermant le livre, vous rendrez hommage à la verve, à l'esprit, à la chaleur d'âme de l'auteur. G. de B.

Les Utopies et les réalités de la question sociale, par Xavier Roux, rédacteur de la *Gazette de France,* précédées d'une lettre de M. F. Le Play. Paris, Albanel, C. Baltenweck, 1876, in-18 j. de xviii-290 p. — Prix : 3 fr.

La question sociale est pendante, en France, depuis tantôt un siècle, et les événements de ces dernières années l'affirment sous les plus sombres couleurs. L'hostilité, l'antoganisme du capital et du travail vont s'accentuant chaque jour davantage. Quel peut être le remède à une situation qui engendre les haines les plus funestes pour l'avenir du pays? Beaucoup l'ont déjà, mais inutilement, recherché. M. Xavier Roux s'est proposé d'aborder à son tour ce difficile problème. Il lui a semblé que la cause primordiale du mal doit être imputée à la législation révolutionnaire de 1791, qui, rompant brusquement avec les traditions d'un passé dix fois séculaire, a sup-

primé les corporations, et, en attribuant à l'ouvrier une indépendance, une liberté absolues, l'a, du même coup, condamné à l'isolement, à l'impuissance. Par des renseignements puisés aux sources officielles, l'auteur établit, entre l'état économique et social de l'ancienne France et celui de la nouvelle, un parallèle curieux, qui n'est pas entièrement, tant s'en faut, à l'avantage des temps présents. Des chapitres spéciaux sont consacrés à l'étude des diverses formes d'association tentées pour l'émancipation du salariat (chambres et associations syndicales, associations coopératives de consommation, associations coopératives de production, association de l'ouvrier aux bénéfices du patron), et amènent à cette conclusion, que nulle d'entre elles n'est assez féconde pour calmer nos divisions et ramener la paix sociale, que cette paix ne saurait résider que là où toutes les générations l'ont trouvée : dans l'association naturelle du patron et de l'ouvrier, aussi ancienne que le monde ; dans le rétablissement des libres pratiques, qui constituent l'un des traits essentiels de tous les ateliers prospères, et que M. Le Play a résumées ainsi : Permanence des engagements réciproques du patron et de l'ouvrier ; entente complète touchant la fixation du salaire ; dans les ateliers soumis au chômage, alliance des travaux de l'atelier et des industries domestiques rurales ou manufacturières ; union indissoluble entre la famille et son foyer ; respect et protection accordée à la femme. Une lettre du maître accompagne le livre de M. Roux, et lui rend un témoignage auquel nous nous associons bien volontiers. H. DE LUÇAY.

Facultés de médecine et universités libres, par le Dr FERRAND. Paris, V. Palmé, 1876, in-8 de 32 p. — Prix : 2 fr.

Brochure courte, substantielle et écrite avec beaucoup de clarté. Après avoir passé rapidement en revue les divers reproches que l'on peut adresser à l'enseignement officiel, l'auteur envisage la fondation d'une faculté libre de médecine. Les difficultés seront considérables ; l'auteur les résume en quelques pages, et, en terminant, il appelle l'attention sur une forme nouvelle qui pourrait être donnée tout d'abord à cet enseignement. Il veut parler des conférences médicales. On donne ce nom à une réunion de dix à vingt étudiants qui se groupent, dans le but de travailler ensemble à la préparation d'un concours, autour d'un chef de conférence. Tout le travail est fait par les membres, le président n'a qu'à le diriger et ce travail est très-profitable. Il y a là certainement un procédé d'études qu'une nouvelle faculté devra recueillir et cultiver avec soin. L. LEFEBVRE.

L'Enseignement du droit dans les facultés catholiques, première conférence donnée à Lyon, le 15 mai 1876, par M. LUCIEN BRUN. Paris et Lyon, Lecoffre, 1876, in-8 de 21 p. — Prix : 50 c.

On trouve, dans cette première conférence, toute l'élévation d'esprit et la chaleur de conviction auxquelles M. Lucien Brun nous a habitués dans ses discours. Il consacre ce qu'on a appelé l'introduction à l'étude du droit. Il montre l'infériorité où se trouvent placées, vis-à-vis des facultés libres, les universités de l'État, condamnées à l'indifférence des doctrines, afin de ne froisser aucune croyance, pour aborder les grandes questions du droit, de la justice, de la propriété, etc., qui vivifient et fécondent les études du jurisconsulte et le sortent du terre à terre classique du texte positif. M. Lucien Brun exposera ces problèmes à la lumière des enseignements de l'Église et sous la sauvegarde de son autorité tutélaire. De telles leçons sont une bonne fortune pour les étudiants de Lyon et un honneur pour la faculté qui les a provoquées et a choisi un si éloquent professeur. R. DE ST-M.

La Collation des grades et la liberté de l'enseignement supérieur, par Charles Jacquier, professeur à la faculté catholique de droit de Lyon. Paris, Lecoffre, 1876, in-8 de 34 p. — Prix : 1 fr.

M. Jacquier a écrit par anticipation une réfutation vive et concluante, pour la raison s'entend, du rapport que M. Spuller vient d'être chargé de présenter à la Chambre des députés. Après s'être étonné qu'on revînt sur une loi longuement délibérée et qui n'a encore pu être que très-incomplétement appliquée et aussi témoigné l'inquiétude que lui cause, au point de vue du respect de la loi, cette tergiversation du législateur, il aborde franchement la question, montre la connexion qui existe entre la liberté de l'enseignement supérieur et le droit pour les universités libres de délivrer ou au moins de participer à la délivrance des diplômes. La liberté ne peut exister qu'à condition que les universités soient sur le pied de l'égalité ; on ruine les universités libres en leur donnant pour juges les professeurs des universités rivales de l'État, on nuit à la considération de leurs professeurs en mettant en doute leur capacité et leur impartialité. L'abaissement du niveau des études, qui sert de prétexte à la suppression des jurys mixtes dont l'expérience n'est pas faite, devrait être une raison décisive pour renoncer à la routine. M. Jacquier examine quels sont les droits de l'État, et, à ce sujet, distingue avec raison dans le diplôme le titre scientifique, qui regarde l'université qui le délivre, et le certificat d'aptitude, qui permet d'aborder certaines carrières, et qui, sauf pour la médecine, ne dispense pas d'examens professionnels ou de conditions de stage. Le jeune professeur défend avec chaleur une cause qui lui est doublement chère et persuadera tous les lecteurs de bonne foi.

R. de St-M.

La Réforme de l'enseignement supérieur en Belgique, par Ad. de Ceuleneer et Charles Dumercy. Louvain, Charles Fonteyn, 1876, in-8 de 75 p. — Prix : 1 fr.

La réforme de l'enseignement supérieur est à l'ordre du jour en Belgique comme en France. Cette brochure, écrite dans le but d'indiquer quelques-unes des réformes que devraient introduire les Chambres de Belgique, ne sera pas lue sans utilité chez nous. Il est impossible de faire l'analyse du travail de MM. de Ceuleneer et Dumercy, parce qu'ils entrent dans une foule de détails techniques. Nous retiendrons seulement quelques-unes des idées qu'ils émettent, renvoyant à leur ouvrage les hommes du métier. Parmi les causes de l'abaissement des études supérieures, ils indiquent celle-ci que, par le fait de notre goût pour les choses positives, les universités, au lieu de rester des foyers scientifiques, en sont réduites à n'être plus que des écoles préparatoires aux professions libérales. Ils demandent plus de faveurs et d'encouragements pour la science et aussi plus de liberté : nous avons, disent-ils, la liberté de l'enseignement, mais nous n'avons pas la liberté de la science. Ils condamnent également le jury central et le jury mixte et proposent des examens scientifiques et des examens professionnels ; ils demandent que les examens ne se passent point à époques fixes pour ne pas forcer le candidat à se présenter avant d'être suffisamment préparé ; que l'étendue des programmes d'examen soit remplacé par la sévérité, qu'on revienne aux épreuves écrites ; qu'on crée un doctorat ès sciences historiques et ès sciences philologiques, etc., etc.; et proposent comme modèles les universités allemandes.

R. de St. M.

Chefs-d'œuvres des classiques français du dix-septième siècle ou extraits de nos meilleurs écrivains en prose, avec des notices et des explications, par MM. Aurélien de Courson et Vallery-Radot (nouvelle édition). Paris et Lyon, Lecoffre, 1876, in-12 de xii-528 p. — Prix : 3 fr.

C'est une nouvelle édition, où, pour mieux dire, un nouveau tirage d'un ouvrage déjà ancien, dont le mérite justifie le succès. Il serait difficile de faire un meilleur choix de beaux morceaux de littérature. Les notices biographiques et littéraires sur les auteurs sont excellentes; elles sont consacrées à Balzac, Descartes, Voiture, Mezerai, La Rochefoucauld, le cardinal de Retz, Pascal, Nicole, la marquise de Sévigné, Bossuet, Fléchier, Mme de Maintenon, Malebranche, Racine, La Bruyère, Fénelon, Massillon et Saint-Simon. Les auteurs ont donné à leur recueil un caractère d'unité très-remarquable en se confinant dans le grand siècle où tout favorise le but qu'ils se sont proposé : développer l'esprit chrétien en développant le goût littéraire. On fera bon accueil à leur œuvre dans les familles chrétiennes et les maisons d'éducation religieuse. R. de St-M.

Les Annales du théâtre et de la musique, par Ed. Noel et Ed. Stoullig, avec une préface de M. F. Sarcey, première année. Paris, Charpentier, 1876, gr. in-18 de xii-668 p. — Prix : fr.

L'on ne peut qu'approuver l'idée qui a inspiré ce livre. Si, comme nous l'espérons, il est continué, il sera, pour nos descendants, un curieux répertoire, et nous offrira à nous-mêmes une lecture agréable et qui a son importance au point de vue littéraire. On a eu l'*Année littéraire*, on a l'*Année scientifique*, l'*Année politique;* il était bien juste d'avoir l'*Année dramatique*. Les auteurs racontent les succès et les revers de tous les théâtres de Paris, durant les douze mois qui viennent de s'écouler, rappelant les reprises, analysant les pièces nouvelles, donnant les noms des acteurs qui y ont joué, rassemblant enfin tous les détails qui, de près ou de loin, tiennent à leur sujet. Les appréciations de MM. Noël et Stoullig nous ont paru, en général, judicieuses et impartiales. Peut-être aurions-nous voulu un peu plus d'admiration pour la *Fille de Roland*. A propos de Charlemagne, les auteurs ont eu une petite distraction; ils l'ont appelé l'empereur *saxon* (p. 58). — Nous n'avons rien à dire de douze pages de préface que M. Sarcey a jointes aux *Annales du théâtre*, si ce n'est qu'elles n'ajoutent absolument rien à la valeur du livre. Th. P.

Recueil dramatique, *à l'usage des réunions de jeunes gens, maisons d'éducation, cercles catholiques, associations patronages*, etc., par A. de Chauvigné. Paris, Th. Olmer, 1876. Gr. in-18 de xxvii-363 p. — Prix : 3 fr. 50.

Dans beaucoup de maisons d'éducation, on a la bonne coutume de faire jouer aux élèves de petites comédies, ce qui est très-propre à donner à leurs jeunes acteurs la diction, le maintien et l'assurance. La grande difficulté est de les trouver, ces comédies qui doivent être parfaitement pures, et ne pas contenir de rôles de femmes. C'est avec la suppression de ces rôles et d'autres modifications que nous avons vu représenter certaines pièces modernes, *la Grammaire* de Labiche par exemple, et quelques pièces de l'ancien répertoire, comme l'*Avocat Patelin*. Nous le reconnaissons, c'était encore fort gai, mais ce n'était que cela : point de but moral, au contraire ; dans l'*Avocat Patelin*, on a l'exemple d'un fils trompant son père avec le concours d'un valet. M. de Chauvigné a voulu écrire un théâtre spécial pour les jeunes gens,

n'ayant pas les inconvénients qu'offrent les pièces destinées à un autre public, et que dans sa préface il a si bien signalés. M. de Chauvigné a réussi à composer une série de saynetes irréprochables au point de vue de la morale, ce qui ne les empêche nullement d'être animées et amusantes. Il a fait parler avec beaucoup de vérité les soldats de *Devant l'Ennemi*, les écoliers de l'*Équipée*, les jeunes gens des *Deux Robinsons*, les divers personnages de la *Dernière lettre*, espèce de petit drame où il y a de l'intérêt et du sentiment. M. de Chauvigné a du trait dans ses dialogues, et souvent ses conceptions ont un comique de bon aloi.—Nous dirons franchement que nous ne regardons pas comme telle l'idée d'avoir donné au cuisinier des *Suites d'une faute* le nom de Lamartine. Respectons nos grands hommes, nous n'en n'avons pas trop depuis quelque temps.

La presse a fait, au volume de M. de Chauvigné, un accueil qui promet à l'auteur de légitimes succès sur les modestes scènes pour lesquelles il s'est mis à l'œuvre. Si, comme nous le souhaitons, il écrit de nouvelles comédies, nous lui demanderons de compliquer un peu plus les intrigues. Peut-être aurait-il tort de négliger une vieille source qui ne sera jamais épuisée : ces quiproquo, qui, depuis Plaute jusqu'à Scribe, n'ont jamais cessé d'amuser les spectateurs, et qui ont un charme particulier pour des esprits non blasés sur les combinaisons dramatiques. TH. P.

Clé de la langue allemande ou Manuel des verbes irréguliers allemands, simples et composés, par E. HUMBERT (DES VOSGES), quatrième édition. Paris, Berger-Levrault et Cᵉ et A. Ghio, in-8 de 160 p. — Prix : 2 fr. 50 cent.

Depuis nos derniers malheurs, l'étude de la langue allemande s'impose à tous les Français, comme un devoir impérieux. A l'heure où le centre de l'Europe se germanise, il est vraiment patriotique de nous initier au langage du vainqueur, de plier nos esprits à cette laborieuse assimilation, et de ne plus trouver gloire à demeurer muet devant un Prussien.

La brochure de M. Humbert a le rare mérite de s'adresser à l'intelligence, bien plus qu'à la mémoire. Dans la langue allemande, si riche en mots composés, il existe un grand nombre de verbes forts (*sic*), irréguliers qui, par l'adjonction de certaines particules, forment eux-mêmes d'autres verbes : ces derniers à leur tour donnent naissance à une foule de mots et d'adjectifs. Ce sont ces verbes, la véritable Clé de la langue, que l'auteur a eu l'ingénieuse idée de réunir, non point dans l'ordre alphabétique, mais en les classant d'après la voyelle du radical. A coup sûr, voilà une bonne classification, elle rapproche tous les verbes qui ont les mêmes temps irréguliers, et permet en outre à l'esprit de les retenir avec une facilité exceptionnelle.

Au-dessous de chaque verbe primitif, au-dessous de la série des composés, se trouvent de petites phrases usuelles, renfermant les principaux germanismes : de plus, elles servent comme à encadrer ces mêmes verbes. Ces phrases qui sont marquées d'un chiffre, et possèdent une traduction française en regard, forment en réalité le corps de l'ouvrage de M. Humbert.

Le principal mérite de cet opuscule, est, comme le dit fort modestement l'auteur, d'enseigner à l'élève comment, par l'adjonction d'un préfixe ou d'une préposition, le même mot prend les acceptions les plus variées, et comment aussi, à l'aide de ce mécanisme ingénieux, un seul verbe peut donner naissance à une foule de composés. A. VELLOT.

L'Année géographique. *Revue annuelle des voyages de terre et de mer, des explorations, missions, relations, et publications diverses relatives aux sciences géographiques et ethnographiques*, par M. Vivien de Saint Martin. Tome XIII, 14e année, 1875. Paris, Hachette, 1876, in-12 de 473 p. — Prix : 3 fr. 50.

Les lecteurs de ce précieux recueil partageront le « profond regret et le véritable sentiment de tristesse » avec lesquels l'auteur en abandonne la publication. Le présent volume, treizième de la série, termine la collection. M. Vivien de Saint-Martin, accablé par le travail de révision, la lecture des épreuves et la surveillance de l'impression de ses deux dictionnaires de géographie historique et de géographie moderne, annonce qu'il est obligé de renoncer à donner au public ces résumés si lumineux, si substantiels et qui seront dans l'avenir d'un prix inestimable pour l'histoire de la géographie. Il témoigne l'espoir d'avoir un successeur, et c'est aussi le vœu le plus ardent de ceux qui ont suivi depuis 1862, une publication aussi intéressante et aussi savamment rédigée. Il est impossible que l'*Année géographique* ne soit pas continuée, et nous ne doutons pas que la retraite regrettable de l'éminent écrivain ne soit le signal d'un élan nouveau pour marcher dans la voie si magistralement ouverte par lui. Est-il besoin de dire que le présent volume contient des renseignements qui ne le cèdent en rien à ceux des volumes précédents ?... La bibliographie comprend 874 numéros, dont 423 français. En somme, les treize années réunies en donnent 9,134 dont 3,884 français. — Il y a là, indépendamment des notions et des résumés, une immense et très-précieuse masse de renseignements et d'indications de sources. Le public ne saurait trop proclamer les services ainsi rendus à la science géographique par un auteur qui ne quitte un travail que pour se livrer avec ardeur à un autre plus important encore.

F. de Roquefeuil.

Voyage d'un jeune garçon autour du monde, édité par Samuel Smiles, auteur de *Self Help*, traduit de l'anglais par Mme Charles Deshorties de Beaulieu, ouvrage orné de gravures et de cartes. Paris, Plon, 1876, gr. in-18 de 285 p. — Prix : 3 fr.

L'auteur de ce livre est un tout jeune homme. Tombé malade, à l'âge de seize ans, d'une inflammation de poumons, les médecins déclarèrent qu'il fallait lui faire faire un long voyage en mer, et, avec cette liberté et cette initiative hardie qui appartiennent aux Anglais, son père l'embarqua seul sur un navire à voiles, en partance pour l'Australie. Il y resta deux ans, et, quand il fallut revenir, au lieu de prendre la route directe, il revint par San Francisco et l'Amérique. C'est le récit de ce voyage et de ce séjour qui est publié aujourd'hui. Ce sont des notes sans prétention, prises au jour le jour, mais par là même pleines de vérité et souvent d'ingénieuses observations. Tandis que la plupart des voyageurs ne font que traverser l'Australie et la jugent en courant, le jeune Smiles s'est enfoncé dans l'intérieur des terres ; il a vécu de la vie des colons et vu de près celle des mineurs. Il la décrit telle qu'elle est, avec ses hasards, ses aventures et ce charme de l'inconnu qui exerce tant de prestige sur les imaginations. On trouve assurément bien des récits de voyages plus savants et d'une plus haute portée politique ; on en trouvera peu de plus frais et de plus attrayants.

M. de la R.

Touriste et Pèlerin, par Gabriel de Beugny d'Hagerue, Paris, Lefort, in-8 de 196 p. — Prix : fr.

Sous ce titre et sous forme de lettres, M. de Beugny d'Hagerue a écrit d'un style facile et agréable ses excursions à Chartres, Auray, Lourdes, la Garde, la Salette, Paray-le-Monial. Comme l'auteur l'a indiqué par le titre de son livre, il a mêlé les impressions du touriste à celles du pèlerin et dépeint les paysages, les grands sites qu'il a vus dans son pieux voyage. Les bannières de Metz et de Strasbourg rencontrées à Lourdes et à Paray-le-Monial ont causé à l'auteur une émotion qu'il sait faire partager à ses lecteurs.

Les Apparitions libératrices. — *Panégyrique de Jeanne d'Arc, prononcé dans la cathédrale d'Orléans,* le 8 mai 1876, par Mr l'abbé d'Hulst, vicaire général de Paris. Orléans, Herluison, 1876, in-8 de 40 p. — Prix : 1 fr.

M. l'abbé d'Hulst, vicaire général de Paris, chargé cette année de prononcer le panégyrique de Jeanne d'Arc dans la cérémonie religieuse et patriotique du 8 mai, a trouvé le plan de son discours dans une belle coïncidence que lui a fournie le bréviaire romain fixant au même jour la fête de l'apparition de l'archange saint Michel sur le mont Gargan. — Apparition de l'Archange à Jeanne, apparition de Jeanne à la France du quinzième siècle, qu'elle a sauvée, apparition de Jeanne triomphante, marquant du haut du ciel à la France de tous les temps la voie et les moyens de son salut, telles sont les *Apparitions libératrices* évoquées par l'orateur dans la cathédrale de Sainte-Croix. « Un peuple qui n'a plus de passé, s'est écrié en terminant Mr l'abbé d'Hulst, est un peuple qui n'a pas d'avenir. Grâces à Dieu, nous avons l'un et l'autre !... Le nom de Jeanne d'Arc sert de lien entre l'un et l'autre : sa gloire illumine à la fois l'un et l'autre : sa gloire illumine à la fois les deux extrémités du temps, et partout où se portent nos regards, ils rencontrent sa radieuse image comme une appparition du génie de la France et de sa destinée. »

M. S.

Le Programme radical, par Th. Ymbert, docteur en droit. Langres, L'Huillier ; et Paris, Paul Dupont, 1876, in-8 de 28 p. — Prix : 25 c.

On trouve, dans ces courtes pages, une vigoureuse et lumineuse réfutation des erreurs répandues par le parti radical et sur lesquelles il s'appuie pour formuler ce qu'il appelle ces revendications. Les dangers et l'injustice de ses exigences sont mises en plein jour. M. Ymbert s'est mis à la portée de tous les lecteurs par la simplicité de son style et la clarté de son raisonnement. On y apprendra en peu de mots, ce qu'il faut penser, et au besoin répondre, sur l'amnistie, la liberté de la presse, l'instruction gratuite obligatoire et laïque, la séparation de l'Église et de l'État, l'impôt progressif, etc., etc. Mais M. Ymbert n'est-il pas trop accommodant lorsqu'il dit que « les bons citoyens n'ont plus qu'une chose à faire : se contenter, sous le nom de République, d'un minimum de garanties d'ordre matériel et moral. »

R. S.

La République de 1793 et les radicaux d'aujourd'hui (Extrait de l'*Echo de l'Yonne*). Auxerre, imp. E. Robert, 1876, in-18 de 36 p. — Prix : 20 c.

« Le programme de 1793 agrandi en 1848 » paraît être le rêve de quelques-uns de nos contemporains. A ceux que pourrait séduire, ou que n'ef-

frayerait pas assez ce retour en arrière, l'auteur de ces articles rappelle, par quelques traits saisissants, ce qu'étaient les hommes de 93. leurs tribunaux révolutionnaires qui ont immolé tant d'hommes du peuple, leur avilissement et leur lâcheté, leur méfiance de l'armée, etc. Le tableau n'est pas fait pour inspirer confiance à ceux qui prétendent marcher sur leurs traces.

S. M.

Recherches sur la navigation aérienne, essai de comparaison entre les divers systèmes; par M. Duroy de Bruignac, ingénieur des arts et manufactures. Paris, Baudry, 1875, in-8 de 45 p. — Prix : 4 fr.

Deux systèmes de navigation aérienne sont en présence : 1° l'*aérostation*, qui emploie des ballons plus légers que l'air et cherche seulement à les diriger (système Dupuy de Lôme) ; 2° l'*aviation*, qui a recours à des appareils pesants qu'un propulseur doit élever et conduire (systèmes Penaud et du Temple). Après avoir étudié analytiquement les conditions mécaniques auxquelles il faut satisfaire, l'auteur estime qu'un appareil aéronautique doit consister essentiellement en un propulseur agissant horizontalement, et en une surface oblique, plane peut-être, sorte de cerf-volant que la pression horizontale de l'air soutiendrait et qui serait d'ailleurs plus ou moins allégé par le concours d'un ballon. Quelque ingénieux que soient ces calculs théoriques, on doit reconnaître qu'ils s'appuient sur des données expérimentales encore trop rares pour que les résultats comportent une rigueur suffisante. Tout au plus peuvent-ils aider la pratique en éclairant la voie ; mais il appartient toujours à l'expérience de prononcer sur l'exactitude de leurs conclusions.

A. D.

La Sculpture au salon de 1875, par Henry Jouin. Paris, E. Plon et Cᵉ, 1876, in-8 de 67 p. — Prix : 2 fr.

On connaît déjà les consciencieux écrits de M. Jouin intitulés *la Sculpture au salon de* 1873 et *la Sculpture au Salon de* 1874. Voici une troisième étude qui vient attester le dessein très-formel chez cet écrivain d'art de venger notre école de sculpture de l'indifférence du public. « Aux peintres le festin, les miettes aux statuaires », dit M. Jouin dans son nouvel écrit, mais ce verdict injuste, il le relève et le combat. S'adressant tout à la fois au public et aux artistes, le critique traite cette année, dans son introduction, *du Procédé*. C'est un curieux chapitre de philosophie et de science technique qui ne le cède pas aux études du même écrivain sur *l'Œuvre sculptée* et *le Marbre*, publiées précédemment.

Ce nouvel écrit de M. Jouin ne peut manquer de rencontrer un accueil sympathique. Tous ceux que préoccupent les questions d'art voudront apprendre de lui ce qu'il faut penser d'un groupe d'artistes sur le compte desquels la presse quotidienne s'obstine trop souvent à garder le silence.

Manuel des blessés et malades de la guerre, à l'usage des personnes charitables qui désirent faire valoir les titres de ces militaires et ceux des veuves, orphelins et ascendants aux pensions, gratifications et secours, par le comte de Riencourt. Paris, Dumaine, 1876, in-18 de 103 p. — Prix : fr.

M. le comte de Riencourt met une persévérance et un zèle admirables pour venir en aide aux victimes de la guerre. Le *Polybiblion* a déjà parlé (T. XVI, 34) des *Militaires blessés et invalides, leur histoire, leur situation en France et à l'étranger*. Aujourd'hui, nous avons à signaler un petit manuel, tout pratique,

spécialement destiné aux personnes charitables, souvent embarrassées sinon découragées par toutes les formalités à remplir, et tous les renseignements à se procurer. Elles trouveront les indications les plus nettes et les plus exactes qui leur éviteront les fausses démarches et les pertes de temps et leur permettront d'arriver plus sûrement à faire valoir les droits de leurs protégés et de leur famille à une retraite ou à une pension. Les renseignements sont dans un ordre et avec une table qui rend ce petit volume facile à consulter. V. M.

CHRONIQUE

Nécrologie. — Les savants continuateurs de l'œuvre de Bollandus viennent de faire une perte considérable dans la personne du R. P. Victor de Buck, mort à Bruxelles, le 23 mai. Il était né à Audenarde, le 24 avril 1817. Entré dans la Compagnie le 11 octobre 1835, il consacra toute sa vie à la continuation des *Acta sanctorum*. L'histoire et l'archéologie lui étaient également familières. Il possédait un grand nombre de langues et écrivait le latin avec une grande correction. On lui doit : *Acta sanctorum*, tomes VII à XII du mois d'octobre ; — *Historie van O. L. V. Ten Kerselaer, binnen de Parochie Edelaer by Audenaerde*, Brussel, 1844 ; — *Passieboeksken of woorden, werken en lyden van O. H. Jesus Christus*, Brussel, 1851 et Bruges, 1874 ; — *Le Ver rongeur dans l'éducation*, par l'abbé Gaume, précédé d'un *Avertissement*, par un théologien du diocèse de Malines (le P. de Buck.) 1845 ; — *Examen historicum et canonicum libri R. D. M. Verhoeven. De Regularium et sæcularium clericorum juribus et officiis*, Gand, 1847 ; — *Examen critique du miracle de Zipase, ou Tefessed, près d'Alger*, Bruxelles, 1853 ; — *O. L. V. Ten troost de Vilvoorden*, Bruxelles, 1853 ; — *Vie de sainte Reinelde, vierge et martyre*, Bruxelles, 1853 ; — *Essai historique sur le B. André Bobola*, Bruxelles, 1853 et 1856 ; — *De christine onderrigt in zeinen godsdienst*, Brussel, 1854 ; — *Travaux et souffrances du B. André Bobola*, Brussel, 1854 (et en flamand) ; — *Het christelyk Hoolaert of Hoolaert toegewid aen God, aen Maria, en aen andere Gods lieve Heiligen*, Bruxelles, 1855 ; — *Geschiedenis der zalige maegd en martelares Maria van Woluwe*, Bruxelles, 1855 (3e édit., 1869) ; — *De phialis rubricatis*, Bruxelles, 1855 ; — *Confrérie du très-saint Sacrement, érigée dans l'église de N.-D. de Finisterre*, Bruxelles, 1856 ; — *Auxilia sacri Tribunalis, auctore Ignatio Weitenauer, S. J.*, Bruxelles, 1859 (c'est une nouvelle édition) ; — *De solennitate præcipue paupertatis religiosæ Epistola*, Bruxelles, 1862 ; — *Les saints martyrs japonais de la Compagnie de Jésus*, Bruxelles, 1863 ; — *De l'état religieux en Belgique au XIXe siècle*, Bruxelles, 1864 ; — *Solution amiable de la question des couvents*, Bruxelles, 1863 ; — *De Eerw. Heer Sterckendries, pastvar te Hoolaert*, Bruxelles, 1864 ; — *Litteræ ad Emin. Virum N*** S. R. E. Cardinalem*, Bruxelles, 1864 ; — *Notice sur la mission belge de Calcutta*, 1864 ; — *Notice sur M. J. I. Thienpont* 1865 ; — *Leven van de heil. Christina en van den heil. Hilduardus*. 1865 ; — *Leven van den heil. Jacobus Lacops*, 1868 ; — *De exemptione regularium conservanda et confirmanda*, 1869 ; — *Historie van de Kerk van Alsemberg*, 1869 ; — *De pio obitu R. P. Jacobi Pierling, S. J.*, 1870 ; — *Les Martyrs d'Audenarde*, 1870 ; — *Le Gesù de Rome*, 1871 ; — *Vindiciæ Ballerinianæ*, 1873. — Dans les *Précis historiques*, un certain nombre d'articles : Origines des saluts du Saint-Sacrement, 1872 ; — Le cardinal de Franckenberg, 1872 ; — Le Saint-Sacrement de miracle, 1873. Dans les *Études religieuses* : Essai de conciliation sur

le dogme de la procession du Saint-Esprit, 1857; — Essai de conciliation sur le dogme de la vie future, 1858; — Robert de Clare et l'abbé Anselme, 1860; — Les oratoires privés, 1863 et 1864; — Mgr de Ram, 1865; — M. de Rossi et ses travaux sur les catacombes, 1865; — Antiquités écossaises, 1867; — Du mouvement ritualiste en Angleterre, 1868; — Édouard Ducpétiaux, 1868; — Le tombeau de Nila Florentina, 1869; — L'archéologie irlandaise au couvent Saint-Antoine de Louvain, 1869; — La bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus, 1870. Un grand nombre d'articles dans plusieurs journaux quotidiens. — Dans le *Journal de Bruxelles,* la correspondance russe, jusqu'en 1858.

— M. Octavien Bringuier, mort le 10 septembre, mérite plus que la simple mention que nous lui avons donnée (t. XIV, p. 372) sous le faux nom de Bringnier. Nous empruntons à la *Revue des langues romanes,* dont il était un des collaborateurs, des renseignements qui nous avaient manqué jusqu'à présent sur ce littérateur provençal. Bringuier était né le 21 janvier 1829; à peine ses études achevées, il s'engagea à dix-huit ans; il quitta la vie militaire en 1854, et entra, trois ans plus tard, dans l'administration des postes; il est mort receveur à Lunel. C'est dans sa résidence à Arles qu'il commença à connaître les félibres dont il devint une des illustrations. Ses premiers vers en langue d'oc, *La Violeto et lou Parpaiou,* ont paru dans l'*Armana provençau* de 1862, qui donna l'année suivante une *Oresoun.* Sa *Prouvença,* dont la première partie était déjà terminée en 1862, a paru en 1870, dans la *Revue des langues romanes.* Il a donné *Nadau,* dans le *Factionnaire,* de Montpellier (24 décembre 1870); — *Un michant rêve* (1870). — *Le Romieu* (1872-1873); — *L'a perpaus de Petrarca* (1874); — le *Brinde* (1875). Il avait publié en 1858, dans le *Trilby,* de Montpellier, la *Griseta.* Il laisse des œuvres inédites : *La Margaredila* (de 1863), l'*Enfant de la veusa*, *Babau* (drame en prose). Il a aussi collaboré, avec M. de Tourtoulon depuis 1873, au *Dictionnaire français languedocien* (pur dialecte de Montpellier), qu'il a mené jusqu'à la lettre B, et a été chargé avec lui, par le ministre de l'instruction publique, d'une mission pour déterminer les limites de la langue d'oc vis-à-vis de la langue d'oil : l'impression du compte rendu de cette mission a été décidée par le ministre de l'instruction publique.

— M. Ferdinand Freiligrath, poëte allemand, est mort à Stuttgart, le 18 mars, à l'âge de 66 ans. Il était né à Detmold, le 17 juin 1810. La poésie ne fut d'abord qu'un incident dans sa vie de jeune homme, occupée par la profession commerciale. Ses premières œuvres poétiques remontent à 1826, et lui valurent bientôt une célébrité à laquelle ses opinions démocratiques donnèrent promptement un reflet de plus. Il fit de l'opposition à Frédéric-Guillaume IV, qui lui avait offert, en 1842, une pension, et ne sut qu'applaudir l'empereur Guillaume : son amour de la liberté ne le rendit point antipathique au despotisme prussien, et lui fit pousser, en 1870, son chant de guerre *Hurra Germania*, où l'insulte ne nous est pas ménagée. Exilé plusieurs fois, il s'est réfugié en Suisse, en Hollande et en Angleterre, où il a passé la plus grande partie de sa vie; il s'y livra au commerce, pour expier les excès de sa fougue démocratique. Ses œuvres ont commencé à être publiées en 1833. Ses premiers essais ont paru dans les *Feuilles de Westphalie*, le *Morgenblatt* et l'*Almanach des muses allemandes* (1833). On peut citer parmi ses œuvres : sa *Profession de foi* (1844), après le renvoi de sa pension royale, qui lui valut un premier ordre d'exil; — *Ode à le mémoire de Karl Immermann* (1842); — *La cathédrale de Cologne* (1842); — *Ça ira* (1846); — *Nouvelles poésies politiques et sociales* (1849); — *Les Morts aux Vivants,* qui lui attirèrent des poursuites. Il a publié en les rajeunissant de vieilles poésies

allemandes et anglaises, et traduit en vers allemands Shakespeare, Hennysson, Longfelow, Barry Cornwal, Mary Howitt, Mme Hemam, Victor Hugo, Burns, etc.

— M. Alexandre-Achille-Alphonse de Cailleux, mort le 24 mai à Paris, était né à Rouen le 31 décembre 1788. Il fut, sous la Restauration, secrétaire général des musées, et directeur général des beaux-arts de 1841 à 1848. Il succéda, en 1845, au comte de Vaublanc, comme membre libre de l'Académie des beaux-arts. Artiste et littérateur, il exposa au salon de 1822, et a donné *l'Ancienne Normandie* dans le *Voyage pittoresque dans l'ancienne France*, publié sous la direction du baron Taylor.

— M. Christian Lassen, né à Berghen (Norwége), le 22 octobre 1800, vient de mourir à Bonn, où il professait depuis quarante ans; la cécité, dont il était frappé depuis deux ans, avait pu seule le forcer à quitter sa chaire. Il est un de ceux qui ont le plus contribué à asseoir sur des bases solides l'étude de la littérature indienne. Il était membre correspondant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres et associé-étranger. Il avait étudié à Christiania, à Heidelberg, à Bonn, où il eut pour maître Guillaume de Schelgel, puis vint travailler à Paris où il connut Eugène Burnouf, avec lequel il a publié un *Essai sur le pali* (1826). L'année suivante, il publiait sa thèse de docteur, soutenue à Bonn : *Commentatio geographica atque historica de Pentapotanna indica*. Il a, en outre, publié en allemand : *Les vieilles inscriptions cunéiformes de la Perse* (Bonn, 1836); — *Introduction à l'histoire des rois grecs et indo-scythes de la Bactriane, du Caboul et de l'Inde* (Bonn, 1838); — *Les antiquités indiennes* (Bonn, 1844-1858, 3 vol.). — On lui doit encore : *Institutiones linguæ pracriticæ* (Ibid., 1837). — Il a publié : *Hitopadesa*, recueil de fables indiennes (Ibid., 1837, 2 vol.); — le *Gitagovinda* de Jayadeva (Ibid., 1837); — le *Gymnosophista, sive Indicæ philosophicæ documenta* (Ibid., 1832); — l'*Anthologia sanscrita*, avec notes (Ibid., 1838); — le *Vendidad* (Ibid., 1852). — Il a fourni des travaux au *Journal de l'Orient*, à l'*Encyclopédie* de Gruber, à la *Bibliothèque indienne* et au *Musée du Rhin*, etc.

— M. Henri-Alphonse Esquiros était né pour être poëte et littérateur; il est mort homme politique et sénateur, à Versailles, le 12 mai, constant dans ses opinions irréligieuses qui ont contribué à sa renommée et à sa fortune politique. Poursuivi et condamné pour ses attaques contre la religion, il fut mis en vue, entraîné dans le courant socialiste, puis porté sur la scène politique par son parti. Il fut envoyé à l'Assemblée législative par le département de Saône-et-Loire et exilé après le coup d'État. Il profita de ses loisirs pour faire, sur la Hollande et l'Angleterre, des études qui ont été accueillies par la *Revue des Deux-Mondes*. Il fut élu député en 1869, et, au 4 septembre, il devint administrateur supérieur du département des Bouches-du-Rhône, et plus tard député et sénateur. Il était né à Paris en 1814. Voici la liste de ses principales publications : *Les Hirondelles* (1834, in-8); — *Le Magicien* (1837, 2 vol., in-8); — *Charlotte Corday* (1840, in-8; 1850, in-4); — *L'Évangile du Peuple*, sans nom d'auteur (1840, in-18), ouvrage poursuivi; — *L'Évangile du peuple défendu par Esquiros* (1841, in-12); — *Les Chants d'un prisonnier* (1841, in-8); — *Les Vierges martyres* (1841, in-32); — *Les Vierges folles* (1842, in-32); — *Les Vierges sages* (1842, in-32); — *l'Histoire des montagnards* (1847, 2 vol. in-8; 1850, in-4); — *Paris ou les sciences, les institutions et les mœurs au dix-neuvième siècle* (1 vol. in-8, 1847); — *Fleurs du peuple*, poëme (1848); — *Histoire des amants célèbres*, t. Ier et II (1848, in-8), avec Mme Adèle Esquiros; — *La Vie future au point de vue socialiste* (1850, in-8); — *Histoire des martyrs de la liberté* (1851, in-4); — *Les Veillées populaires* (1851, in-4); — *Les Fastes populaires* (1851-1853, 4 vol. in-8); — *La Morale universelle, les moralistes anglais*, etc. (1859, in-12); — *Une vie à*

deux (1859, in-4) ; — *L'Angleterre et la vie anglaise* (1859-1864, 4 vol. in-12) ; — *La Néerlande et la vie hollandaise* (1859, 2 vol. in-12) ; — *Itinéraire descriptif et historique de la Grande-Bretagne et de l'Irlande* (1865, in-18, avec plan, etc). — Il a donné à la Bibliothèque démocratique *Les Paysans* (in-32), et traduit de l'anglais *La Vie des Animaux* de Franklin. — Dans la *Revue des Deux-Mondes*, outre la *Néerlande et la vie hollandaise* (1855-1857), l'*Angleterre et la vie anglaise* (1857-1869), publiés en volumes, il a donné des articles sur *Les Caisses d'épargne* (1844), *Les Enfants trouvés* (1846), *Les Races humaines* (1845, 1848), *Les Maladies de l'esprit* (1845, 1847), *Les Charbonnages de Belgique* (1855), *Les Immigrations protestantes en Angleterre* (1868), *L'Instruction publique en Angleterre* (1872), *Le Fond de la mer, trois expéditions scientifiques, le climat et les courants sous-marins, le Tunnel de la Manche* (1873), etc.

— M. Jean-Antoine-Bernard Mortreuil, correspondant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, est mort à Marseille. On lui doit une *Histoire du droit byzantin* (3 vol. in-8, 1843-1846) et une monographie de l'*Hôpital Sainte-Marthe* (Marseille, 1856, in-8).

— Mgr Georges Hurmuz, archevêque de Sunie, abbé général de la corporation des mékitaristes, est mort à Venise, dans sa soixante-dix-neuvième année. Apôtre de l'Orient qu'il a évangélisé pendant quinze ans, il fut aussi un savant, et c'est à ce titre que nous lui donnons place ici. On lui doit une traduction en arménien de l'*Histoire ancienne de Rollin* et une traduction en vers arméniens rimés de *Polyeucte* et d'*Athalie*, et l'imprimerie de Saint-Lazare, si connue des orientalistes, lui est redevable d'une grande partie de son succès.

— M. Édouard-Hubert-Scipion d'Anglemont, qui vient de mourir le 9 mai, était né en 1798 à Pont-Audemer. Poëte et auteur dramatique, il a donné dès 1825, quelques odes légitimistes et un poëme. *Berthe et Robert* ; — *Le Cachemir* (1825), avec Lesguillon et Ader ; — *Tancrède* (1825) ; — *Légendes françaises* (1829) ; — *Dix-huit octobre* (1830) ; — *Paul Ier* (1832) avec Th. Muret ; — *Le duc d'Enghein* (1832) ; — *Nouvelles légendes françaises* (1833) ; — *Pèlerinages* (1835) ; — *Le Prédestiné, histoire contemporaine* (1839) ; — *Euménides* (1840) ; — *Amours de France* (1841) ; — *L'Ouverture de la chasse aux environs de Paris* ; — *Roses de Noël* (1860) ; — *Pastels dramatiques* (1869) ; — *L'Homme de Sedan* (1871) ; — *L'Internationale* (1871) ; — *La Résurrection de la colonne* (1872) ; — *Voix d'airain* (1875).

— M. Eudore Soulié, conservateur du musée de Versailles, mort à Marly-le-Roy, le 30 mai, était né à Toulouse en 1817. On lui doit : *Notices des peintures et sculptures placées dans les appartements et dans les jardins des palais de Trianon* (1852) ; — *Notice sur le musée impérial de Versailles* (1854, 2 vol. in-12 ; 1859-61, 3 vol. in-12) ; — *Recherches sur Molière et sa famille* (1863, in-8.) Il a participé à la publication des *Mémoires inédits* sur la vie et les ouvrages des membres de l'Académie royale de peinture et de sculpture (1854, in-8) ; — des *Mémoires* de Dangeau, du duc de Luynes et de J. Hérouard.

— Le 10 mai 1876, est mort à Varsovie, Louis-Maurice Hirschfeld. Né dans cette ville en 1816, il fit ses études aux universités de Breslau et de Berlin, d'où il se transporta à Paris. Après avoir été reçu docteur en médecine, il fut, pendant de longues années, employé à l'Hôtel-Dieu, et fut nommé directeur de la clinique de cet hôpital en 1857. Appelé, en 1859, à occuper la chaire d'anatomie à l'université de Varsovie, il s'adonna corps et âme à cette tâche. Membre de nombreuses sociétés savantes, il savait unir à une vaste science des sentiments d'une piété profonde. Il a publié des écrits bien appréciés de son temps, surtout sur l'anatomie et quelques autres

branches de la médecine, en langues française et polonaise : *Traité et iconographie du système nerveux ou des organes des sens de l'homme avec leur mode de préparation*, en français (1851, 2e édit., 1865), qui a obtenu un prix Montyon. Il a écrit, en polonais, sur l'antomie du corps humain, la névrologie et les organes des sens de l'homme, l'angéiologie, l'ortéologie et l'arthrologie.

— M. l'abbé Alexandre Thomas, missionnaire apostolique, chanoine titulaire du chapitre de la cathédrale de Versailles, ancien aumônier de l'hospice civil, est mort le 6 janvier dans sa soixante-troisième année. Il était l'aîné de ce petit groupe de prédicateurs du diocèse de Versailles qui ont honoré et honorent encore les chaires de Paris, et parmi lesquels son nom, pendant une suite assez longue d'années, avait été distingué non-seulement par les fidèles, mais encore par la voix publique. La parole de M. l'abbé Thomas était toute d'inspiration, d'élan, pleine de saillies brusques et vivantes : c'était son cœur qui battait pour ainsi dire publiquement, et de là venait l'efficacité de ses discours. Un certain nombre ont été imprimés, parmi lesquels nous citerons le *Panégyrique de saint François d'Assise*, prêché dans l'église des Frères mineurs capucins, à Versailles, le 4 octobre 1857 (Beau jeune, éditeur) ; — le *Panégyrique de Saint-Germain d'Auxerre*, prêché à Saint-Germain-l'Auxerrois, à Paris, le dimanche 4 août 1861 (id.); — le *Panégyrique de Jeanne-D'Arc*, prononcé le 8 mai 1864, dans la cathédrale d'Orléans (Orléans, Herluison; Paris, Douniol) ; — enfin un *Sermon sur l'immortalité de l'âme*, prêché en 1869 (Versailles, Beau). M. l'abbé Thomas avait, en outre, publié quelques opuscules. Nous mentionnerons : *Les Capucins. Fragments sur saint François d'Assise et les capucins, empruntés à plusieurs écrivains catholiques* (Paris, Douniol, 1856), et une brochure intitulée : *Le Duel et l'Église catholique* (Beau, octobre 1869) où sont reproduits les textes des constitutions apostoliques condamnant le duel. M. l'abbé Thomas possédait une très-belle bibliothèque, léguée par lui à l'Orphelinat agricole fondé à Elancourt, près Trappes, par M. l'abbé Méquignon.

— M. l'abbé François Chesnel, né à Quimperlé, en 1822, vient de mourir au château de Kergrec'h en Plougrescant, le 12 avril. Il avait commencé à Saint-Sulpice ses études théologiques qu'il acheva à Rome. Le Saint-Père l'avait appelé au concile du Vatican, en qualité de consulteur. Il était vicaire général du diocèse de Quimper. Il a écrit : *Du paganisme, de son principe et de son histoire* (in-12, 1853) ; — *Petites méditations sur le sacré cœur de Jésus* (in-12, 1857) ; — *Méditations à l'usage des communautés religieuses pour tous les jours de l'année* (4 vol. in-12, Lyon, 1860) ; — *Les Droits de Dieu et les idées modernes* (in-8, 1875), dont le second volume est sous presse.

— M. Orestes A. Brownson, né à Stockbridge, Vermont (Etats-Unis), le 15 septembre 1803, est mort le 17 avril 1876, à Détroit (Machigan). Il rédigea la *Boston Quaterly Review*, à partir de 1838. En 1844, année de sa conversion, il reprit cette revue sous le titre de *Brownson's Quaterly Review*, jusqu'en 1864. Il reprit, de 1873 à la fin de 1875, cette publication interrompue par la guerre. A partir de 1865, il a donné des articles dans *The Catholic World* et dans *The New York Tablet*. Il a écrit : *The Spirit Wapper*; — *The Convert*; — *The American Republic*; — *Liberalism and the Church*, et collaboré, en outre, à diverses *Revues*.

— M. Louis-Antoine Lejosne, professeur d'histoire au lycée du Mans, est mort subitement en cette ville, le 24 décembre 1875. Né à Paris, le 11 juin 1818, il fut successivement professeur aux lycées de Tarbes, de Bourges, de Bourg et de Châteauroux, avant de venir au Mans. M. Lejosne débuta dans les lettres, en 1839, par un mémoire sur les progrès de la civilisation

en France, il a laissé un *Dictionaire topographique des Hautes-Pyrénées*, honoré d'une médaille à la réunion des sociétés savantes de la Sorbonne (1863). Déjà il avait publié un *Essai géographique sur la cité et l'ancien diocèse de Tarbes* (1862); et auparavant une *Petite géographie historique de la France* (1843); un *Mémoire sur la géographie ancienne du Roussillon* (1858); un autre sur *l'origine des Basques* (1860). La plupart de ces ouvrages ont été admis aux concours des sociétés savantes de la Sorbonne. Il est encore auteur de la *géographie* de l'Ain (1865); de Saône-et-Loire (1865), et de l'Indre (1869). Quand la mort l'a surpris, il travaillait à une géographie moderne, en trois volumes, dont le premier doit paraître prochainement. (*Revue historique et littéraire du Maine.*)

— Mgr Louis Delcusy, évêque de Viviers, est mort dans sa ville épiscopale, le 17 mai. Il était né le 26 juillet 1794, à Sainte-Anastasie (Cantal). Il était curé de Saint-Géraud d'Aurillac, où il a fondé plusieurs institutions charitables, lorsqu'il fut appelé, en 1857, à l'évêché de Viviers, que venait de quitter Mgr Guibert. Ses œuvres consistent principalement dans ces nombreux mandements sur le *Jeûne*, sur l'*Église et ses caractères*, sur la *Vie de sacrifice*, sur les *Devoirs à remplir dans les temps d'épreuve*, sur le *Concile du Vatican*, sur le *Carême*, etc.

— Mgr Elie Antoine Alberani, évêque d'Ascoli-Picenum, né le 7 décembre 1812, à Fusignano, est mort le 8 mai, à Ascoli. Il appartenait à l'ordre du Carmel, dont il a été procureur. Il a été reçu docteur en philosophie et en théologie, à Rome, et professa tour à tour ces deux sciences. En 1856, il a été nommé évêque de Montpellier et transféré, en 1860, au siége d'Ascoli. Parmi ses mandements, nous citerons celui qu'il a donné au carême dernier, sur le *Blasphème et la lecture des mauvais livres*.

— M. Louis Jules Béhier, né à Paris, en 1813, membre de l'Académie de médecine, professeur à la faculté de médecine de Paris, est mort le 7 mai. Il a laissé : *Traité élémentaire de pathologie interne* (1834-1858, — 2e éd., 1858-1864); — *Études sur la maladie dite fièvre puerpérale* (1858); — *Conférences de clinique médicale faites à la Pitié* (1861-1862), recueillies par MM. Menjaud et Proust et revues par l'auteur (1864).

— A Venise, est morte, le 16 février, une femme très-distinguée, Adriana Renier Zannini, dont le père était neveu de l'avant-dernier doge, dont la mère descendait de Catherine, reine de Chypre. Adriana, née le 7 août 1801, fut en relations avec Foscolo et Byron ; écrivant aussi bien en prose qu'en vers, elle a laissé des sonnets, des épigrammes, des fables et le souvenir d'un noble caractère et d'une grande amabilité.

— A Venise, encore, le 2 février 1876, est mort un savant modeste, Giuseppe Cappelletti, né dans la même ville. Cappelletti a laissé un grand nombre d'ouvrages historiques, parmi lesquels on remarque surtout : *Storia della republica di Venezia* (Venise, 1848, 13 vol.); — *Storia di Padova* (1874-75, 2 vol.)

— M. Teodoro Toderini, né le 26 juillet 1819, et mort le 29 février 1876, a écrit une assez grande quantité d'ouvrages presque tous relatifs à l'histoire de Venise, sa patrie.

— On annonce la mort de Gianmartino Arconati Visconti, descendu d'une illustre race lombarde, voyageur intrépide et auteur du *Viaggio nell' Arabia petrea ;* il avait épousé une Française, Mlle Peyrat, dont le père est sénateur; — de Bernardo Bellini, professeur de langue latine et d'histoire universelle au lycée de Crémone : il avait 84 ans. C'était un littérateur érudit ; — de M. Thomas Krag Thoresen, auteur dramatique auquel on doit *Paa-Byden*, mort à Christiania ; — de M. Altenhofer, rédacteur en chef de la

Gazette d'Augsbourg ; — du R. P. Albéric de Foresta, né le 8 janvier 1818, à Aix, en Provence, mort à Avignon, 2 mai, ancien élève de Fribourg et fondateur des *Écoles apostoliques* ; — de M. Aymard de Monneville, mort le 15 mars, à Paris. Il venait d'obtenir le diplôme d'archiviste-paléographe après la soutenance d'une thèse remarquable sur l'état des terres et des personnes dans la paroisse d'Amblainville, du douzième au quinzième siècle ; — de M. Monnier, membre de l'Académie de Mâcon, de la Société éduenne et de la Société d'histoire et d'archéologie de Châlon, mort à Mâcon, le 25 mai, à l'âge de 38 ans, auteur de dix volumes des *Annuaires de Saône-et-Loire*; — de Mme la baronne de Bunsen, née Waddington, morte à l'âge de 85 ans, à Carlsruhe, qui a publié des *Mémoires* sur son mari, savant et homme d'État le baron de Bunsen; — de M. Reinhold Buchholz, célèbre voyageur allemand;— de l'historien tchèque Palacky, mort à Prague, le 26 mai; — de M. Frédéric Dietz, mort à Bonn le 29 mai et enfin de Mme George Sand (nous parlerons de ces trois derniers personnages dans la prochaine livraison).

— Nous devons ajouter à la liste des ouvrages de M. de Pistoye, donnée dans notre dernière livraison (p. 465) : *Rapports sur le régime des eaux,* au congrès central d'agriculture ; — *La Sœur de charité,* épître (en vers) suivie d'une analyse des conférences spirituelles tenues pour les Filles de la Charité, par saint Vincent de Paul, sur leurs règles communes (in-12, 1863). M. de Pistoye était membre de la Société de l'Histoire de France.

— C'est par erreur que, dans notre dernière livraison (p. 463), on a mis la date de la naissance du marquis Capponi à la place de celle de sa mort, 3 février.

Institut. — *Académie française* — L'Académie, dans sa séance du 2 juin, a procédé à la réception de M. J.-B. Dumas, en remplacement de M. Guizot. M. Saint-René Taillandier a répondu au nouvel académicien.

Dans sa séance du mardi 9 mai, elle a décerné : le premier prix Gobert à l'ouvrage de M. Gaillardin : *Histoire du règne de Louis XIV,* 5 vol. in-8 ; le deuxième prix, à l'ouvrage de M. l'abbé Houssaye : *le Cardinal de Bérulle,* 1575 à 1629, 3 vol. in-8. — *Concours Thérouanne.* Elle a décerné un prix de la valeur de 3,000 francs à l'ouvrage de M. Marius Topin : *Louis XIII et Richelieu,* 1 vol, in-8, et un prix de la valeur de 1,000 francs à l'*Histoire des persécutions de l'Église jusqu'à la fin des Antonins.* 1 vol. in-8, par M. Aubé. — *Concours Marcelin-Guérin.* Elle a décerné le prix Marcelin-Guérin, de la valeur de 5,000 francs, à l'ouvrage de M. Ferdinand de Lesseps : *Lettres, journal et documents pour servir à l'histoire du canal de Suez,* 2 vol. in-8, 1854-1855-1856-1857-1858.

Dans la séance du jeudi 11 mai, elle a partagé également le prix Bordin entre l'ouvrage de M. Jules Levallois, intitulé : *Corneille inconnu,* 1 vol. in-8, et l'ouvrage de M. Ernest Daudet : le *Ministère de M. de Martignac,* 1 vol. in-8.

Dans une précédente séance, l'Académie a décerné le prix de la fondation Langlois à la traduction des *Œuvres d'Horace,* 2 vol. in-12, par M. Anquetil.

Dans la séance du jeudi 28 mai, elle a décerné le prix fondé dans l'intérêt des lettres par un membre de l'Académie; elle a accordé un prix de la valeur de 2,500 francs à M. François Coppée, et elle a décerné un prix de 1,500 francs à l'ouvrage de feu M. Etienne, intitulé *Histoire de la Littérature italienne,* 1 vol. in-12.

Le prix Lambert a été décerné à Mme Catulle Mendès, née Judith Gautier.

Le prix Maillé-Latour-Landry a été partagé entre M. André Lemoyne et M. Piedagnel.

Académie des inscriptions et belles-lettres. — L'Académie des inscriptions et belles-lettres, dans sa séance du 6 mai, a décerné le grand prix Gobert de 10,000 francs, à M. Siméon Luce, pour son *Histoire de Bertrand du Guesclin et de son époque*, et l'accessit de 1,000 francs à M. Paillard, auteur d'une *Histoire des troubles religieux dans le nord de la France au seizième siècle.*

Dans la séance du 22 avril, sur le rapport fait, au nom de la section d'histoire, par M. Jules Zeller, sur le concours pour le prix Bordier, dont le sujet proposé en 1874, était le suivant: Rechercher quelles ont été en France les relations des pouvoirs judiciaires avec le régime politique, et spécialement par quelles causes les parlements, investis du pouvoir judiciaire, ont été soit à dessein, soit par le fait, beaucoup plus contraires que favorables à l'établissement du parlement général associé au gouvernement politique du pays, et qui a produit deux mémoires ne répondant qu'incomplétement aux conditions du programme, l'Académie a été d'avis de proroger le concours au 31 décembre 1877. Cette proposition a été adoptée.

L'Académie a également adopté, dans le même comité secret, deux sujets de concours proposés, au nom des sections de morale et de législation, par M. H. Baudrillart et par M. Ch. Giraud. Le premier (prix Bordin) est l'*Examen des systèmes sur le rapport et le rôle de l'élément moral dans l'histoire.* Les concurrents auront à examiner : 1° le système de l'indifférence sur la valeur morale des moyens (Machiavel, etc.); 2° les systèmes qui donnent une prépondérance trop marquée aux circonstances physiques et physiologiques (climat, race, etc.); 3° les systèmes qui exagèrent l'action des lois abstraites et générales, et entre autres la théorie qui aboutit avec Hégel à la légitimité du succès; 4° la théorie qui, avec Thomas Buckle, posant en principe la suppression absolue du libre arbitre, conclut a la prédominance de l'élément intellectuel et scientifique sur l'élément moral. On recommande aux concurrents de ne pas négliger, dans l'examen de l'élément moral, la part si importante de l'individu dans l'histoire. Le terme du concours est fixé au 30 avril 1878. — Le second sujet (prix du Budget) est celui-ci : De la séparation des pouvoirs dans le droit public français; origine de cette règle politique, ses vicissitudes et ses développements; application qu'elle reçoit dans les divers États de l'Europe. Le terme est fixé au 30 avril 1878.

Dans sa séance du 12, l'Académie a nommé membre ordinaire, en remplacement de M. Guigniaut, décédé, M. Gaston Paris, par 19 voix, contre 14 à M. d'Hervey de Saint-Denys et 4 à M. Paul Foucart.

Académie des sciences. — Dans la séance du 8 mai, l'Académie a nommé M. Colladon, de Genève, correspondant dans la section de mécanique, en remplacement de M. Seguin, de Montbard, décédé.

Dans sa séance du 22, l'Académie a nommé M. Vulpian, doyen de la faculté de médecine de Paris, membre dans la section de médecine et de chirurgie, en remplacement de M. Andral, décédé. Il y a eu deux tours de scrutin. Les voix se sont ainsi réparties : 1er tour : M. Marey, 23 ; M. Vulpian, 22 ; M. Barth, 5 ; M. Gubler, 5 ; M. Davaine, 1. — 2e tour : M. Vulpian, 32 ; M. Marey, 24.

Académie des beaux-arts. — L'Académie des beaux-arts (section d'architecture) à jugé le concours du prix Achille Leclère. Le sujet du concours était: *Une villa dans le midi de la France, sur les bords de la Méditérranée.* Quarante-cinq concurrents étaient en présence. Les prix ont été décernés aux nos 37, 35, 38. 17 et 26 ; savoir : 1,000 francs, M. Douillet; mentions honorables : MM. Diet, Dauphin, Monduit et Saglio.

Académie des sciences morales et politiques. — La séance publique an-

nuelle de l'Académie des sciences morales et politiques a eu lieu le 29 avril, sous la présidence de M. Baudrillart. La séance a été occupée par un discours du président qui a annoncé les prix décernés et les sujets de prix proposés, et par la lecture d'une notice sur M. Dupin aîné, par M. Giraud. Le prix du budget (2,500 francs), sur la question de la population, a été décerné à M. Antony Rouillet ; une récompense (1,000 francs) à M. le docteur Bertillon; une autre (de 500 francs) à M. Calary ; le prix Léon Faucher (3,000 francs), M. Georges Michel. Le prix Bischoffsheim (5,000 francs), pour le meilleur mémoire sur le capital, a été ajourné au 31 décembre 1877.

Collége de France. — Par décret du 9 mai, M. Barbier de Meynard, professeur de turc à l'École spéciale des langues orientales vivantes, a été nommé professeur de langue persane au Collége de France, en remplacement de M. Molh, décédé.

Faculté des lettres. — M. Luguet, ancien élève de l'école normale, professeur au lycée de Cahors, a soutenu ses deux thèses pour le doctorat ès lettres devant la faculté, le 5 mai. Les sujets étaient : Thèse latine. *Psychologie de Jean de La Rochelle.* — Thèse française. *Étude sur la notion d'espace, d'après Descartes, Leibnitz et Kant.*

— M. Gérard, ancien élève de l'École normale, professeur de philosophie, a soutenu, le 2 juin, à la faculté des lettres, ses thèses pour le doctorat. Les sujets étaient : Thèse latine : *l'Idéalisme de Berkeley* ; — Thèse française : *Maine de Biran.*

Concours. — L'Académie d'archéologie de Belgique met au concours pour 1877 : Premier sujet : Prix : 500 francs. « Une question archéologique ou historique relative à l'ancien comté de Flandre.» Le choix du sujet est abandonné à l'auteur. — Deuxième sujet : Prix : 500 francs, fondé par le Congrès international de géographie d'Anvers. « L'histoire de la vie et des ouvrages d'Abraham. » Indépendamment de ces prix, l'Académie décernera à chaque auteur couronné, une médaille de vermeil et lui donnera 50 exemplaires de son mémoire. — Les mémoires devront être rédigés en français; ils seront adressés franco de port au Secrétariat général, 22, rue Concience, à Anvers, avant le 1er avril 1877.

— La Société française de tempérance a mis au concours, pour l'année 1877, le sujet suivant : — Etude comparée des législations relatives aux débits de boissons dans les divers États de l'Europe. Chercher dans cette étude des données sur les modifications dont la législation française serait susceptible au point de vue de la répression de l'abus des boissons alcooliques. Le prix sera de 1,000 francs. — Les mémoires devront être adressés avant le 1er janvier 1877, au secrétariat général de la société, 6, rue de l'Université.

Congrès. — Le trente-troisième congrès de la Société britannique d'archéologie aura lieu, en août prochain, à Penzance et Bodmin, dans le Cornouailles. Cette province renferme des monuments remarquables au double point de vue de l'archéologie et de l'histoire, peu connus même des antiquaires en Angleterre.

— Le troisième congrès des orientalistes se tiendra, cette année, à Saint-Pétersbourg, et s'ouvrira le 1er septembre. On s'y occupera spécialement de l'Asie russienne.

— Le congrès archéologique de la Société française d'archéologie tiendra, à Arles, sa quarante-troisième session, du 25 septembre au 1er octobre.

L'Académie des Jeux-Floraux. — L'Académie des Jeux-Floraux a reçu, pour le concours de 1876 : 81 odes, 60 poëmes, 26 épîtres, 7 discours, 65 élégies, 19 ballades, 46 fables, 66 sonnets à la Vierge, 21 hymnes, 261 pièces

diverses, et, en outre, 9 discours consacrés à une *Étude sur Alfred de Musset* et 4 discours pour le prix voté par le Conseil général de la Haute-Garonne. — Les onze ouvrages suivants ont été couronnés dans la séance du 3 mai : 1° *Aux jeunes poëtes,* ode, par M. Léonce Fabre des Essarts, à Nice (Alpes-Maritimes), a obtenu un souci réservé; — 2° *Nature,* ode, par Mme Marie Cassan, à Lavaur (Tarn), a obtenu un œillet d'argent; — 3° *La charge de Montbronn* (6 août 1870), poëme, par M. Richardot, à Paris, a obtenu une violette réservée ; — 4° *La Chute,* poëme par M. A. Béeseau, avocat à Mayenne, a obtenu un souci ; — 5° *Thalie,* épître, par M. Emile Bouilly, à Bourbonne-les-Bains (Haute-Marne), a obtenu un œillet ; — 6° *Promenade dans les Mois, fantaisie de Mai,* idylle, par M. Peyneaud, avocat à Bordeaux, a obtenu un souci réservé ; — 7° *Alsace,* élégie, par M. le comte Alph. de Cambolas de Toulouse, a obtenu un œillet ; — 8° *La dernière ballade,* pièce par MM. Blanchaut, à Mounismes (Haute-Vienne), a obtenu un œillet ; — 9° *La Locomotive,* pièce, par M. Guichard, de Lons-le-Saulnier, a obtenu un œillet ; — 10° *Étude sur Alfred de Musset,* discours en prose, par M. Ant. Camus, homme de lettres à Paris, a obtenu une églantine réservée ; — 11° *Les comtes de Toulouse aux croisades,* études historiques par M. Bernard Benezet, peintre d'histoire, à Toulouse, a remporté l'immortelle d'or fondée par le Conseil général de la Haute-Garonne.

Société de géographie de Paris. — La Société de géographie de Paris a tenu sa première assemblée générale le 19 avril, sous la présidence du vice-amiral baron de La Roncière le Noury, son président.

Le vice-amiral de La Roncière a constaté les progrès toujours croissants de la Société, qui comptait 1,353 membres au 1er janvier, et rappelé le succès qu'elle a obtenu l'année dernière, en organisant, à Paris, la deuxième session du Congrès international des sciences géographiques, qui, à Anvers, en 1871, n'était qu'une heureuse tentative, et qui est devenu maintenant une institution durable.

M. W. Hubert a donné ensuite lecture du rapport sur le concours du prix annuel, d'après les conclusions duquel la Société a décerné sa grande médaille d'or au docteur Gustave Nachtigal pour ses explorations au Soudan oriental ; une médaille d'or à un Français, M. Auguste Mariette-Bey, correspondant de l'Institut, pour les résultats de ses recherches égyptologiques, au point de vue de la géographie ancienne ; une médaille d'or au capitaine russe N. Prjévalski (aujourd'hui colonel), pour ses voyages en Mongolie et au Thibet. Après la distribution des récompenses, MM. Victor Guérin et Lêque ont fait d'intéressantes communications, le premier sur la vallée du Jourdain, le second sur les sauvages de la Nouvelle-Calédonie.

Sociétés de géographie. — Une société de géographie existe à Lyon depuis 1875. Elle a réuni, dans sa première année, quatre cents adhérents. Son succès lui a donné la pensée de provoquer une exposition régionale de géographie. On lui doit l'adoption en principe par l'administration des postes de la mention du département sur le timbre de chaque bureau.

A la suite de la première session de l'association française pour l'avancement des sciences, en 1872, il s'est fondé à Bordeaux une société de géographie commerciale, qui compte actuellement 275 sociétaires. Elle se propose de créer un musée géographique, ethnographique et commercial.

— La Société royale de géographie de Londres a franchi la limite de 3,000 membres payants qu'on avait si souvent indiquée comme le terme extrême de sa plus haute prospérité possible. Le nombre total de ses membres est de 3,186, dont 3,125 membres ordinaires et 71 membres honoraires. Le revenu de la Société pendant l'année 1875 s'est élevé presque à 8,000 livres sterling

(200,000 francs). Ses maisons et propriétés dans Saville Row sont évaluées à 20,000 livres; sa bibliothèque et ses cartes sont estimées à 6,000 livres, et enfin elle possède environ 10,000 livres placées en fonds publics.

— Il vient d'être fondé en Espagne une société d'études géographiques sous le nom de *Sociedad geografica de Madrid*. Son but principal est de seconder le développement et la diffusion des connaissances géographiques dans toutes leurs branches. Toutefois, elle consacrera ses études de préférence au territoire de l'Espagne, de ses provinces et de ses possessions d'outre-mer, ainsi qu'aux pays avec lesquels il paraît opportun d'encourager les relations. La Société publiera un bulletin mensuel, compte rendu de ses réunions et de ses conférences périodiques, et, plus tard, autant que ses ressources le lui permettront, elle y joindra la publication de travaux plus étendus, de manière à former une collection géographique. Elle se mettra en rapport avec les sociétés géographiques étrangères et les autres corporations qui s'occupent d'études analogues; et elle prêtera toute l'aide qu'elle pourra aux explorateurs et aux voyageurs. *(Journal officiel.)*

Sociétés savantes. — La Société historique et littéraire polonaise de Paris a tenu, le 3 mai, sa séance publique annuelle. En l'absence du président, le prince Ladislas Czartoryski, la séance a été inaugurée par M. Chodzkienicz, membre du conseil d'administration de la société. M. Nabielak a donné lecture d'un travail sur le général Louis Kicki, mort sur le champ de bataille, en 1831, et la Société a décerné le prix de 1,800 francs au manuscrit du Dr Antoine J....., répondant à son concours de l'année passée. Il porte le titre de : *Polônica. Matériaux servant à l'histoire de Pologne, insérés dans les publications russes du dix-neuvième siècle.* — C'est un catalogue raisonné, embrassant 2,500 volumes et plus de 6,000 documents. Le sujet du nouveau concours proclamé par la Société, est ainsi conçu : *Démontrer les causes intérieures et extérieures qui ont amené la décadence de l'Église grecque unie en Lithuanie et en Ruthénie, au dix-huitième et dix-neuvième siècles, avec un aperçu sur l'état actuel de cette église en Galicie autrichienne.* — Le terme du concours est le 1er mars 1877. Le prix promis au meilleur travail en langue polonaise est de 1,800 francs.

— La Société des études japonaises, chinoises, indo-chinoises, tartares et océaniennes, vient de recomposer de la manière suivante son bureau et son conseil pour 1876-1877. Président, M. le comte de Montblanc, ancien ministre du Mikado à Paris, en remplacement de M. de Rosny, sortant; vice-président, M. le lieutenant de vaisseau Delaporte, créateur du Musée Khmer de Compiègne, en remplacement de M. Édouard Madier de Montjau sortant, et M. Louis Rochet, chargé du cours de langue manchone à l'École des langues orientales; secrétaire français et bibliothécaire, M. Émile Burnouf, élève breveté de cette École pour le japonais; secrétaire japonais, M. Imamura-Wa-Rau, répétiteur à la même École.

Société Bibliographique.— L'assemblée générale de la Société Bibliographique s'est tenue le 22 mai, sous la présidence du R. P. Dulong de Rosnay. Le rapport annuel a été présenté par M. de Beaucourt, président; il constate un accroissement de trois cent cinquante membres depuis la dernière assemblée générale. M. de Barbercy a présenté le rapport financier. Parmi les nouveaux membres du conseil nommés par l'assemblée, figure notre savant collaborateur le R. P. Martinov.

Lectures faites a l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Dans les séances des 5 et 12 mai, M. Victor Guérin a achevé la lecture de son quatrième rapport sur sa mission en Palestine. Dans les séances du 12 et du

19. M. Miller a lu un mémoire de M. le baron d'Avril, sur la langue, le rite et l'alphabet attribués à saint Cyrille. Dans la séance du 19, M. le docteur Lagneau a communiqué un mémoire sur les Celtes et les Gaulois. Dans la séance du 26, M. Ravaisson a lu un mémoire sur l'interprétation de certaines scènes figurées sur les monuments funéraires grecs. M. Chabas a communiqué un mémoire relatif à la détermination d'une date du règne de Menkéré, qui a fait construire la troisième pyramide.

Lectures faites a l'Académie des sciences morales et politiques. — Dans les séances des 5 et 13 mai, M. Ch. Levêque a repris la lecture du mémoire de M. le docteur Azam, professeur à l'École de médecine de Bordeaux, sur un cas d'amnésie périodique. Dans la séance du 13, M. A. Eschenauer a lu un mémoire sur le repos hebdomadaire, au point de vue hygiénique. M. le secrétaire perpétuel a continué la lecture du mémoire de M. Magy, sur la nature de l'âme. Les séances des 20 et 27 ont été occupées par la lecture d'un mémoire de M. de Parieu, sur Brisach en 1639 et les derniers jours du duc Bernard de Saxe-Weimar, et, par la discussion qu'il a soulevée, discussion à laquelle a pris part M. Giraud.

L'Institut et les Académies. — En dépit de ses détracteurs, l'Institut de France est toujours la première compagnie savante du monde. On peut l'affirmer sans vanité pour le pays et sans crainte de blesser nos voisins, puisque l'autorité de ce docte corps n'a rien perdu de sa valeur à l'étranger. On continue donc à lire avec intérêt l'historique de ce grand établissement national, qui a survécu à toutes les vicissitudes de la patrie, à tous les changements de gouvernement, et n'a guère subi, depuis plus de deux siècles d'existence, que de légères modifications, soit dans la dénomination, soit dans les statuts et règlements, soit dans sa gestion. M. Edmond Renaudin a consacré à ce sujet plusieurs articles dans les n^os^ des mois de décembre 1875 et janvier 1876 du *Journal des Économistes*, sous le titre de : l'Institut de France, l'Institut d'Égypte, l'Académie des sciences morales, la section d'économie. Tableau statistique, chronologique, biographique et anecdotique. » (Tirage à part : Paris, Guillaumin, 1876, in-8 de 47 p.)

Cet article, nous dit l'auteur, reprend et complète à trente ans de distance la notice que M. Joseph Garnier a consacrée au même sujet : « De l'Institut, de l'Académie des sciences morales et politiques, et principalement de la section d'économie politique, » dans l'*Annuaire de l'économie politique* pour 1844 (p. 37-55). Cette notice a servi de point de départ à la « Revue de l'Académie des sciences morales, » que M. Joseph Garnier a publiée dans l'*Annuaire*, jusqu'en 1855, et qui a été continuée depuis lors, sans interruption.

C'est, en effet, au même point de vue spécial que l'auteur de cet article s'est placé. Il suffira, pour en témoigner, de donner ici les résumés des paragraphes entre lesquels se divise le présent opuscule. Les voici :

I. Coup d'œil rapide sur les anciennes académies.

II. L'Institut ; — sa création ; — son organisation ; — ses défauts.

III. L'Institut d'Égypte ; — sa création ; — ses travaux ; — sa section d'économie politique.

IV. Détails sur le premier Institut.

V. Le deuxième Institut (1803). — Suppression de la classe des sciences morales.

VI. Rétablissement de cette classe ou Académie ; — Modifications de 1855.

VII. Section d'économie politique, statistique, finances ; — Bibliographie de 1795 à 1875.

Ce dernier point est bien écourté; à notre avis, il aurait pu être traité avec plus de développements. Mais ce n'est sans doute qu'un appendice ajouté après que l'article avait été redigé dans un but historique. Après les nombreux travaux de ce genre sur l'Académie française et l'*Histoire de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, par M. Alfred Maury, sans compter l'*Académie des sciences*, par M. Bertrand, M. Ed. Renaudin a trouvé moyen, — non sans malice, — d'introduire, dans des questions aussi graves, l'élément badin, nous allions presque dire le ton gouailleur ; et la mention de plus d'un nom célèbre est accompagnée, — tout en courant, — d'anecdotes amusantes ou de bons mots.

Du reste, pourquoi ne pas égayer ce sujet, lorsqu'on a vu, en pleine séance publique de l'Académie des sciences morales, au mois de décembre dernier, le président essayer de tirer de ces chiffres, un trait d'esprit avec tant de peine : « Des cinq académies qui composent l'Institut de France, l'Académie des sciences morales et politiques est la moins ancienne ; tandis que ses sœurs datent toutes du dix-septième siècle, la nôtre n'a été fondée qu'à la fin du dix-huitième, en 1795. De 1803 à 1832, son existence fut interrompue; et c'est ainsi que, par une sorte de paradoxe chronologique, nés en 1795, nous n'avons cependant vécu que cinquante ans. » — M^se S.

Un pamphlet sur Galilée. — Nous avons sous les yeux une brochure intitulée : *Galilée et l'inquisition romaine*, par M. Louis Combes (Paris, Librairie républicaine, 1876, in-32 de 63 p.), qui nous est présentée comme « résumant ce qu'on sait aujourd'hui » sur Galilée et son procès. L'auteur nous montre Galilée ébranlant « le vieux mythe de la création du monde en six jours, » puis « courbé sous la terreur mystérieuse de l'autorité sacerdotale. » Il conçoit, d'après cela, que « l'Église ait été effrayée de ces clartés nouvelles (jetées par Galilée), qu'elle ait refusé de suivre la science à cette hauteur et qu'elle soit entrée si violemment en lutte contre les lois éternelles qui régissent les mondes ; » il dit que « le grand docteur jésuite Bellarmin devint le chef de cette ligue impie » des « partisans aveugles de la tradition » qui « se rallièrent sous la noire bannière des jésuites et des dominicains, » alors qu' « un pape violent et persécuteur, Paul V, » était sur le trône; il s'étonne du « respect craintif de Galilée pour l'autorité sacerdotale, car, dit-il, il subissait les servitudes et les croyances de son temps et de son pays... » Cependant l'auteur déclare « écrire sans passion, sans parti pris, sans arrière-pensée polémique ; » il dit « avoir la sincérité et la bonne foi ; » — soit, mais si l'auteur est de bonne foi, il est ignorant. En effet, on ne peut écrire en 1876 ce que l'auteur a écrit dans ces pages, sans prouver qu'on ignore tous les travaux publiés sur cette question depuis vingt ans. M. Louis Combes dit que « le procès n'est qu'imparfaitement connu, » que « les papiers du procès sont retombés, en 1847, dans le gouffre des archives pontificales, d'où elles ne sont plus sorties depuis... les pièces, et toutes les pièces, dit-il, voilà ce qu'on attend toujours. » M. L. Combes ignore donc que M. de l'Épinois les a publiées en 1867 dans la *Revue des questions historiques* et que, depuis lors, *tous* les travaux, à savoir ceux de MM. Wohlwill, Th. Henri Martin, Reusch, Gebler, S. Pieralisi, etc. s'appuyent sur ces pièces désormais connues. M. L. Combes parle de « la mutilation et la dispersion d'une partie des manuscrits et de la correspondance de Galilée. » Il ignore donc que M. Alberi, dans les notes de son édition des *Opere di Galileo Galilei*, a prouvé la non-mutilation et la non-dispersion. M. L. Combes dit qu'au sujet de la torture, « il n'est permis d'émettre que des conjectures » mais que « des considérations très-fortes rendent vraisemblable cet acte de cruauté. » M. Combes

ignore donc que tous les savants ont pulvérisé les assertions émises par M. Libri et autres, en montrant l'inanité des considérations présentées ici comme irréfutables, alors qu'elles ont été réfutées depuis longtemps. M. L. Combes dit aussi que Galilée a, « depuis son procès, souffert d'une hernie intestinale, suite ordinaire, dit-on, de l'espèce de torture à laquelle on suppose qu'il aurait été appliqué. » M. Combes ne sait donc pas qu'on a un certificat de médecins, donné avant son voyage à Rome, où cette infirmité est constatée, etc... M. Combes, qui prétend résumer ce qu'on sait aujourd'hui, ignore complétement l'état actuel de la question : il est en retard de vingt ans, il en est encore aux assertions de M. Libri, de « notre grand historien Henri Martin, » aux « belles pages de M. Quinet. » — Voilà un échantillon des ouvrages de science vulgarisée que la *Librairie républicaine*, qui, paraît-il, aime tant le progrès, présente à ses lecteurs! Ils seront bien renseignés.

Correspondance du connétable de Lesdiguières. — On annonce la publication des *Actes et correspondance du connétable de Lesdiguières*, d'après les manuscrits originaux, par le comte Douglas et M. Joseph Roman, avocat (Paris, Picard; Grenoble, F. Allier.), en trois forts volumes, au moins, de texte et un album de planches.

Les deux premiers volumes contiendront la correspondance et les actes personnels du connétable de Lesdiguières; le troisième, les documents originaux concernant sa famille et quelques pièces intéressantes sur les guerres de religion, dans lesquelles il joue un rôle important. A ce volume, il sera joint un appendice traitant de la généalogie, iconographie, bibliographie, numismatique et sigillographie de Lesdiguières. Enfin un album formera le quatrième volume et contiendra des portraits, des médailles et des sceaux, des vues de monuments, des fac-simile d'écriture, des tableaux généalogiques et enfin des cartes, pour faciliter la lecture des documents et suivre les opérations militaires des guerres incessantes de cette époque. Chaque volume sera terminé par un index géographique et historique fait avec un soin minutieux et destiné à faciliter les recherches.

La Bibliothèque de Mustapha Fadil Pacha. — On lit dans le *Rawdat-el-Akhbar*, journal qui se publie au Caire :

« S. A. le Khédive vient de mettre à la disposition de la bibliothèque de l'État 2,649 volumes manuscrits.

» Ces volumes proviennent de la bibliothèque particulière de défunt Mustapha Fadil Pacha, frère du Khédive. Ils forment une riche collection d'ouvrages littéraires bien connus des orientalistes d'Europe. Comme ils étaient une propriété privée, il n'avait été possible, jusqu'ici, qu'à de rares favorisés d'en prendre connaissance. Aujourd'hui ces volumes faisant partie de la bibliothèque du Khédive, située rue des Djamamiz, près le ministère de l'instruction publique, au Caire, il sera permis à tout homme studieux, quelle que soit sa caste, de soulever le voile jaloux qui a recouvert ce précieux trésor jusqu'à ces temps derniers.

» C'est à l'initiative personnelle du Khédive que nous devons de voir réunis dans un même local la plupart des riches ouvrages qui étaient auparavant abandonnés au ravage de la poussière, dans les coins les plus reculés des mosquées et des oratoires. Nous devons signaler, à l'attention du monde savant, certains livres dont l'écriture est un modèle achevé de calligraphie, et qui contribuent à faire de la bibliothèque du Caire l'une des plus riches collections du monde entier. *(Journal officiel.)*

Une rectification de Cantu. — D'après une citation du *Polybiblion* (t. XVI,

p. 280), la traduction française de l'*Histoire universelle* de M. Cantù, mentionnerait, sur les bords de la mer Rouge, un peuple appelé *Héliotophages*. L'illustre historien nous écrit de Milan, pour nous citer la phrase telle qu'elle se trouve dans la neuvième édition italienne de son ouvrage (Turin, vol. I, p. 130); cette citation permettra de rectifier la faute d'impression qui s'est glissée dans la traduction française : « *Lotofagi* delle sponde di esso mare. » Il convient de faire observer que la troisième édition française (Paris, Didot, 1862, vol. I, p. 229, note) porte, conformément au texte italien, le mot *Lotophages*, et non pas *Héliotophages*.

Le Livre du P. Santarelli. — Dans son remarquable ouvrage, *Le cardinal de Bérulle et le cardinal de Richelieu*, M. l'abbé Houssaye (p. 131, note) signale une erreur qu'aurait commise le P. Hurter, dans son *Nomenclator litterarius*, en donnant le titre du célèbre ouvrage du P. Santarelli : *Tractatus moralis de hæresi*. Le P. Hurter aurait à tort introduit les mots *blasphemia, maledictione;* comme preuve, M. l'abbé Houssaye invoque un exemplaire de la Bibliothèque nationale, D. 7302. La *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*, par les PP. de Backer et Sommervogel (2e édition, tome III, en voie de publication, colonne 542), donne le titre avec les mots *blasphemia, maledictione*. De plus, à la colonne 543, les savants bibliographes citent la pièce suivante : « Censure de la sacrée faculté de théologie de Paris, d'un livre intitulé : *Antonii Sanctarelli ex Societate Jesu tractatus moralis de hæresi, schismate, apostasia, sollicitatione in sacramento pœnitentiæ*, BLASPHEMIA, MALEDICTIONE... A Paris, par Joseph Boüillerot, 1626, in-8, pp. 11. » Il est vrai que la version latine de cette censure, publiée à Paris, chez Pierre Durand, 1626, et plus étendue, ne porte pas les deux mots dans le titre de l'ouvrage condamné.

Les Arts graphiques a l'exposition de Vienne. — Nous avons sous les yeux la réimpression du Rapport de M. Georges Masson, publié par la commission supérieure de l'exposition de Vienne (Paris, 1875, gr. in-8 de 140 p.), rapport qui ne pouvait être confié à un homme plus compétent. On y verra, par exemple (p. 3), que, dans les cinq années qui ont suivi l'exposition universelle de 1867, l'Allemagne a publié plus de 50,000 volumes, la France, environ 48,000 et l'Angleterre plus de 25,000. On y verra aussi (p. 9), que le succès de notre pays, dans la section de l'imprimerie et de la librairie, a été incontestable. Nous y signalerons, de plus, d'excellentes appréciations des travaux de la maison Mame (p. 10), de la maison Didot (p. 12), de la maison Jouaust (p. 13), de la maison Gauthier-Villars (p. 19), des imprimeries Claye (p. 23), Crété (p. 25), Perrin (p. 26), de la maison Hachette (p. 27-32), de la maison Lemerre (p. 39), etc. M. Masson ne juge pas moins équitablement les imprimeries et les librairies étrangères, notamment celles de Leipzig, de Berlin, de Stuttgart, de Vienne, de Pesth, d'Utrecht, de Leyde, d'Einsiedeln, etc. Le remarquable rapport du président du cercle de la librairie est complété par quelques pages relatives à la lithographie, à la gravure, aux dessins industriels et au matériel des arts graphiques, à l'exposition de Vienne. — T. de L.

— M. Fenwick s'occupe, nous apprend l'*Athenæum*, de la publication du catalogue de la riche bibliothèque des manuscrits de sir Thomas Phillips. Mais comme la publication d'un catalogue qui contient près de 24,000 numéros est une affaire dispendieuse, et ne s'adresse qu'à un nombre restreint d'amateurs, l'éditeur demande, avant de l'entreprendre, un nombre suffisant de souscripteurs, à dix guinées l'exemplaire. Il s'engage à n'en faire tirer que 80. On peut adresser la demande à M. Fenwick, Thirlestane House, Cheltenham.

— Le même recueil annonce qu'une société s'est formée en 1873, à Jersey, sous le nom de *Société jersiaise*, dans le but d'encourager l'étude de l'histoire et du langage de cette île, la conservation de ses antiquités et la publication des documents de son histoire. Le premier volume édité par cette société renferme l'*Extente de l'Ile de Jersey*, 1331, sous le règne d'Édouard III ; c'est une sorte de *Domesday book*. Cette publication sera suivie de celle de semblables *extentes*, de 1274 à 1660.

— La Société américaine de philologie doit tenir une session pendant la durée de l'exposition de Philadelphie. Tous les savants philologues des deux mondes y sont invités.

— Le chanoine Lightfoot prépare, d'après *the Academy*, un appendice à son édition des *Lettres de saint Clément de Rome*, contenant les fragments récemment découverts de deux lettres adressées aux Corinthiens.

— Le même recueil annonce que le prince russe Alexandre Wassiltchikoff va publier un ouvrage important sur l'histoire de la propriété foncière dans les diverses contrées de l'Europe.

— La sixième livraison des fac-simile publiés par la Société paléographique de Londres vient de paraître. Elle contient des spécimens des homélies de saint Avite, des manuscrits de Clermont de la bibliothèque de Paris, écrit sur papyrus (sixième siècle), de l'Euclide de la bibliothèque bodléienne (889), du psautier de Lothaire (v. 825), etc.

— Dans sa *Notice sur l'hospice d'Aubrac en Rouergue* (Bruges, imp. Daveluy, in-8 de 51 p.), extraite de la *Revue de Flandre*, M. Victor Advielle, d'Arras, fait un examen critique des titres de fondation de cet hospice, dont quelques-uns sont apocryphes, et arrive à cette conclusion, qu'un seigneur flamand, du nom d'Adalard, a fondé, à la fin du onzième siècle ou au commencement du douzième, sur la montagne d'Aubrac, en Rouergue, un hospice pour la sauvegarde des voyageurs. Il rapporte incidemment quelques faits intéressants de l'histoire de cet établissement. C'est pour lui un épisode d'une histoire qu'il prépare sur le pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle.

— *La Revista de Archivios, Bibliotecas y Museos* nous apprend que, dans les archives d'un couvent de Rome, on a découvert divers documents concernant Benvenuto Cellini, et, entre autres, un sauf-conduit à la date de 1555 et différents comptes de ses travaux à Florence et à Fontainebleau.

— L'Académie des belles-lettres de Séville, s'apprête à célébrer le deux cent quatrième anniversaire de la mort de Cervantès. La meilleure composition lyrique en l'honneur de l'illustre écrivain obtiendra un exemplaire du *Don Quichotte*, publié en 1780 par l'Académie espagnole. Le meilleur travail inspiré par un des épisodes de l'histoire de Séville vaudra à son auteur une rose d'or.

— L'intéressante revue qui paraît en langue catalane, à Barcelone, *la Renaixensa*, annonce la publication prochaine de l'*Histoire critique, civile et ecclésiastique de Catalogne*, par D. A. de Bofarull. Ce recueil ajoute : « Nous qui savons avec quel intérêt ce travail est depuis longtemps attendu, et qui savons aussi qu'il est le fruit de bien des années d'études et de recherches, nous ne doutons pas qu'un légitime succès ne récompense une pareille publication. Les gravures ont été dirigées par le savant écrivain et intelligent artiste D. J. Puiggari. »

— La *Renaixensa* donne une longue liste des ouvrages en catalan qui figureront à l'exposition de Philadelphie; nous y remarquons une traduction du *Calendari*, de Mistral, par Roca.

— Un des tomes de la *Biblioteca de Ambos Mundos* aura pour auteur Victor Balaguer, et pour titre « Légendes des Pyrénées » *(Legendas de los Pirineos)*.

— Nous lisons, dans l'*Instruccion publica*, de Lérida, que la bibliothèque de l'université de Séville a acquis un très-curieux manuscrit de l'Alcoran qui a servi au santon de la grande mosquée de Tétuan. Ce manuscrit est, paraît-il, très-remarquable au point de vue paléographique; il est renfermé dans une enveloppe de maroquin brodée de soie.

— La librairie Germer-Baillière publie, depuis le 1er janvier dernier, deux nouvelles revues : la *Revue historique*, trimestrielle, dirigée par MM. Monod et G. Fagniez, et la *Revue philosophique*, mensuelle, dirigée par M. Th. Ribot.

— Le *Moniteur de la presse* (russe) du 1er avril a mis à l'*Index* le passage du *Polybiblion* (t. XVI, p. 9) relatif au *Drame sous Catherine II*, par le prince Joseph Lubomirski.

— On annonce que la médaille d'or de la Société royale astronomique de Londres sera donnée à M. Le Verrier pour sa théorie et ses tables des planètes Jupiter et Saturne.

— Un important ouvrage est en cours de publication à Bruxelles: *les Restes de l'art national en Belgique et en Hollande*. Il est édité par un jeune architecte, M. Colinet.

— M. Pierret, conservateur des antiquités égyptiennes au Louvre, vient d'acquérir quatre anciennes statues égyptiennes en bois; elles datent de la sixième dynastie.

— L'année prochaine sera célebré, à Anvers, le troisième centenaire de Rubens, né en cette ville, le 29 juin 1577. On y exposera, à cette occasion, un grand nombre de tableaux du grand peintre.

— Quelques exemples de la générosité avec laquelle les Anglais soutiennent leurs œuvres religieuses: la Société biblique a recueilli, durant l'année dernière, 220,000 livres sterling, soit 5,500,000 francs ; — la Société pour la propagation de la grâce, 125,294 livres sterling, ou plus de 3,100,000 francs; — la Société d'assistance pour les pasteurs, 57,114 livres sterling, ou 1,427,850 francs; —la Société de l'église coloniale et continentale, 28,000 livres sterling, ou 950,000 francs.

— L'université d'Oxford a, dans ces derniers temps, donné une vive impulsion à l'étude de la langue russe et des langues qui s'y rattachent. On y fait depuis 1871, des cours, qui sont, paraît-il, très-suivis sur la littérature, la langue et l'histoire de la Russie. Cette fondation est due à un lord anglais, le comte Ilchester, qui a laissé, à cet effet, un legs important, dont l'administration est confiée aux soins des curateurs de la *Taylor Institution*.

— La souscription ouverte pour la création d'une chaire de littérature celtique dans l'université d'Edimbourg a atteint le chiffre de 8,000 livres sterling (200,000 francs). La reine s'est fait inscrire pour 200 livres (5,000 francs). Dans une récente réunion du conseil de l'université, le professeur Blackie a exprimé l'assurance que, dans le cours de l'année, la somme de 12,000 livres (300,000 francs), nécessaire pour la fondation, sera obtenue.

— Il est question de publier dans le *Portfolio* quelques reproductions en fac-simile des dessins de l'historien Matthieu Paris. Ils se trouvent dans la vie d'Offa, manuscrit du British Museum, illustré de dessins à la plume et à l'encre par le moine de Saint-Alban. Matthieu Paris entra dans ce monastère l'an 1217, et ce manuscrit fut offert par lui à la bibliothèque. Les dessins montrent que l'artiste affectionnait surtout les sujets de bataille, qui y sont traités pour la plupart avec une grande énergie. Ils sont tous faits à la plume, quelquefois indiqués seulement dans les contours ; d'autres présentent le soin le plus minutieux dans les détails de l'armure.

— D'après une statistique officielle, il se publie actuellement en Italie 906 journaux, dont 396 politiques, 31 administratifs, 44 religieux, 84 indus-

triels, 59 d'agriculture, 113 artistiques et littéraires, 82 scientifiques, 11 de jurisprudence, 6 illustrés, 22 sur le théâtre, 5 sur la musique, 30 humoristiques, 17 sur l'éducation, 6 de médecine. Ils se répartissent de la manière suivante par provinces : Piémont, 117; Ligurie, 43; Lombardie, 152; Vénétie, 79; Émilie, 78; Ombrie, 6; Marches, 20; Rome, 62; Toscane, 126; Naples, 136; Sicile, 76; Sardaigne, 11.

Le journal italien le plus ancien est la *Gazetta di Genova*, fondée à Gênes en 1797; viennent ensuite *il Corriere della Dame*, qui se publie à Lodi (la date de sa fondation remonte à 1806); *il Corriere mercantile* de Gênes (1825), l'*Arcadico* de Rome (1832), *il Cosmorama pittorico* de Milan (1838), la *Gazetta medica italiana* de Milan (1840). Le nombre des journaux quotidiens est de 123 pour tout le royaume.

— Le Rév. R. C. Macher vient d'offrir à l'Académie des inscriptions et belles-lettres un exemplaire du Nouveau Testament, en hindoustani, publiée sous le patronage de la Société des traités et livres religieux de Londres.

— La *Revista historica* de Barcelone nous apprend que Don Cayetano Rosel a acheté les manuscrits autographes de trois pièces de Lope de Vega. Une de ces pièces est inédite, les deux autres offrent de nombreuses variantes. C'est une importante trouvaille pour la littérature castillane.

— Il existe à la Bibliothèque nationale un manuscrit contenant la seconde partie de la *Historia de Felipe II*, écrite en espagnol, par Don Luis Cabrera de Cordoba. M. Canovas de Castillo fait prendre copie de cet ouvrage, qui sera imprimé à Madrid.

— On prépare la publication des principaux auteurs aragonais, sous ce titre : *Biblioteca de autores aragoneses*. La *Cronica latina y española de San Juan de la Peña* et les poésies de Don Pedro Lizian de Riazza inaugureront cette publication.

— Don Antonio Trueba, bien connu par ses jolis contes populaires, écrit un livre sur les mœurs et usages des pays basques.

— La *Revista historica* annonce que la publication du *Cancionero de obras calalanas en los siglos XV, XVI y XVII* est terminée. Ce doit être un recueil très-intéressant.

— On annonce de grandes fêtes littéraires pour le sixième centenaire de la mort du roi Don Jaime Ier, qui sera célébré le 27 juillet prochain; 500 *pesetas* seront la récompense du meilleur *Mémoire* sur les édifices contemporains de Don Jaime. Pareille somme sera accordée pour un récit en prose limosine relatif au règne de ce roi. Une branche de laurier d'or récompensera le meilleur chant en castillan, sur la prise de Majorque. Une fleur d'argent, la meilleure romance historique en limosin; Une fleur semblable, la meilleure ode en castillan sur Don Jaime. Enfin une fleur d'argent, encore, sera décernée à l'auteur qui aura le mieux célébré la prise de Valence, dans des vers limosins.

— Dom Piolin ne cesse de poursuivre et de compléter le travail qu'il a entrepris sur l'histoire de l'Église pendant la Révolution dans le diocèse du Mans. Il vient de publier, dans la *Revue historique et archéologique du Maine*, et de faire tirer à part, un nouveau document du plus douloureux intérêt sur les traitements infligés aux prêtres transportés dans la rade de Rochefort. C'est une longue lettre d'une des victimes, Simon Guilloreau, desservant de Saint-Remy du Plain.

— Nous avons déjà eu plusieurs fois occasion de signaler ici plusieurs des travaux de la Société éduenne, dont le président, M. Bulliot, vient d'être décoré à la réunion des sociétés savantes. Le tome IVe de ses mémoires (1875) renferme, une notice historique sur la paroisse de Couches, de

M. l'abbé Pequeugnot, déjà signalée, et augmentée de mémoires relatifs à cette paroisse publiés par M. Harold de Fontenay et l'*Art de l'émaillerie chez les Eduens avant l'ère chrétienne*, par MM. Bulliot et Harold de Fontenay. — Nous n'avons pas encore eu occasion d'appeler l'attention sur *le Temple du Mont-Beuvray*, compte rendu des fouilles faites en 1872-1875, par M. Bulliot, et la continuation, par M. A. de Charmasse, d'une publication du plus vif intérêt et de la plus grande actualité : ce sont les cahiers des paroisses et communautés du baillage d'Autun pour les États généraux de 1789.

— Béthune, possède depuis la fin du XIIe siècle, une confrérie de « charitables » sous le patronage de saint Éloi, instituée au moment d'une épidémie qui désolait la ville et dans le but d'ensevelir les pestiférés. Cette confrérie n'a cessé de remplir sa mission dans des circonstances bien diverses. M. F. Vallage, doyen de la confrérie, vient d'en publier (*Notice historique sur l'institution à Béthune, en 1188, de la confrérie des charitables de saint-Éloi, qui existe depuis cette époque*, Béthune, lib. Galand, 1875, in-8 de 168 pages), une courte histoire avec ses règlements, quelques-uns des témoignages de reconnaissance qu'elle a reçus, quelques documents et pièces qui la concernent avec la liste de ses prévôts depuis 1573.

— L'université de Zurich a, dans ces dix dernières années, conféré le grade de docteur à treize dames qui ont fait leurs études dans sa faculté de médecine, et à deux autres dames le grade de docteur en philosophie ; trois autres dames, enfin, ont obtenu le diplôme de professeurs d'enseignements scientifiques spéciaux.

— Le marquis de Godefroy-Ménilglaise, le savant éditeur de Lambert d'Ardres et de Gilbert de Mons, vient d'être nommé associé de l'Académie royale de Bruxelles.

— Notre collaborateur M. Albert Albrier vient de donner un tirage à part de sa notice insérée dans les mémoires de la Société savoisienne sur le *baron Puton, sa vie et sa famille* (in-8 de 26 p.). Une courte biographie de l'ancien officier supérieur de l'empire qui consacra ses dernières années à la science et à la littérature est suivie d'une généalogie de sa famille du milieu du dix-septième siècle jusqu'à nos jours.

Publications nouvelles, — *Jésus-Christ étudié en vue de la prédication dans saint Thomas d'Aquin*, par l'abbé Doublet (3 vol. in-18, Berche et Tralin). — *Les Prières de la célébration du mariage*, par Mgr Meignan (in-16, Douniol). — *La première communion*, par Mme la comtesse de Flavigny (in-32, Tours, Mame). — *De l'avenir des peuples catholiques*, par le baron de Haulleville (in-12, Blériot). — *Lettre critique ; l'immortalité de l'âme des bêtes jugée par saint Thomas d'Aquin*, par l'abbé J. Beney (in-8, Autun, M. Dejussieu). — *L'Année géographique*, par Vivien de Saint-Martin T. XIII, 1875 (in-18, Hachette). — *Abyssinie*, par Ach. Raffray (in-18. Plon). — *La Hollande pittoresque, les frontières menacées*, par Henri Havard (in-18, Plon). — *Accord de la Bible et de la géologie*, par l'abbé Gainet (in-8, E. Vaton). — *Introductio generalis ad Historiam ecclesiasticam critice tractandam*, auctore P. Carolo de Smedt (in-8, Gandavi, C. Poelman; Lovanii, C. Fonteyn ; Parisiis, V. Palmé). — *Histoire des Conciles d'après les documents originaux*, par Mgr M. J. Héfélé, traduction de l'allemand, par l'abbé Delarc. T. XI (in-8, Le Clerc). — *Les esclaves chrétiens*, par P. Allard (in-8, Didier). — *Pie IX, sa vie, son histoire, son siècle*, par J. M. Villefranche (in-8, Lyon, Josserand ; Paris, J. Vic). — *Vive Pie IX, histoire populaire de Pie IX* (in-32, Turin, L. Romano). — *La Cour et la Ville de Madrid vers la fin du dix-septième siècle*, par la comtesse d'Aulnoy, édition nouvelle, revue et annotée par Mme B. Carey, deuxième partie (in-8, Plon). — *Le Service d'état-major*, par le colonel Brousart von Schellendorff, traduction du capitaine Weil. T. I (in-18, Dumaine). — *Histoire de l'infanterie française*,

par le général Suzane, T. I et II (in-18, Dumaine). — *Le Pouvoir exécutif aux États-Unis*, par Ad. de Chambrun (in-8, Thorin). — *La Loi et l'instruction gratuite, laïque, obligatoire*, par M. Pujos (in-8, Cotillon, Jouby et Roger). — *Le libéralisme*, par l'abbé F. Huignard (in-18, Féchoz). — *Artistes anciens et modernes*, par Charles Clément (in-18, Didier). — *Les Artistes d'autrefois*, par Eug. Fromentin (in-8, Plon). — *La Fiancée de Mlle Saint-Maur*, par V. Cherbuliez (in-18, Hachette). — *L'Avocat Bayadère*, par Gourdon de Genouillac (in-18, Dentu). — *Le livre à serrure*, par Amédée Achard (in-18, C. Levy). — *Gavotte*, par Paul Féval (in-18, Dentu). — *La pupille d'Hilarion*, par Mlle M. Maréchal (in-18, Blériot). — *Les Drames de la misère*, par R. de Navery (2 vol. in-18, Blériot).— *Les Chevaliers de l'écritoire*, par R. de Navery (in-18, Blériot). — *Voyage sentimental dans les pays slaves*, par Cyrille (in-18 Palmé.) — *L'Église russe et l'Immaculée-Conception*, par le R. P. Gagarin (gr. in-18, Plon). — *Les véritables responsabilités, ou lettres d'un bon Français à un ananhiste déguisé* (gr. in-8, Péchoz). — *Histoire de la Révolution*. I. *Assemblée constituante*, par Emm. de Saint-Albin (in-32). — *Les Moines*, par le comte de Montalembert (br. in-32). — *L'Instruction primaire avant la Révolution*, par E. Allain (br. in-32. — *Garibaldi en France*, par A. Vuilletet (br. in-32; ces quatre brochures font partie de la *Bibliothèque à 25 centimes*). — *Saint-Just*, par E. Loudun (br. in-18). — *Le 16 Octobre 1793*, par Maxime de la Rocheterie (br. in-18). VISENOT.

TABLE MÉTHODIQUE
DES OUVRAGES ANALYSÉS

THÉOLOGIE

Écriture sainte. Biblia sacra Vulgatæ 98
De divinitate et canonicitate sacrorum Bibliorum (*Joh. Fr. Marchini*) anno. de *A. Giovannini* et *S. Villoresi*. 99
Grundlinien zur Geschichststypik der hl. Schrift (*Mgr Th. Krementz*). 99
Egyptische Einwirkungen auf hebraische Culte (*Max Büdinger*). . 100
L'Exode et les monuments égyptiens (*H. Brugsch-Bey*). 100
Egypt and the Pentateuch (*W. R. Cooper*) 308
L'Égypte et Moïse (*l'abbé V. Ancessi*) 27. 402
The first Hebrew book (*Rev. Thomas Arnold*) 24
Juda's Verhaltniss zu Assyrien in Jesaja's Zeit (*Dr A. Hildebrandt*). 101
Psalterium juxta Hebræos Hieronymi (*Paul de Lagarde*) 102
A Sketch of samaritan history (*J. Nutt*). 28
Salomon et l'Ecclésiaste (*l'abbé A. Motais*) 102
Esprit et morale universelle de la Bible (*l'abbé Martini*) trad. de *M. de Neira* 204
Einleitung in das Neue Testament (*Fr. Bleek.* und *J. Fr. Bleek.* und *Dr. W. Mangold*). 103
Le Nouveau Testament de Notre-Seigneur Jésus-Christ (*l'abbé A. Gaume*). 104
Novæ Evangeliorum harmonia et synopsis (*l'abbé J. C. Rambaud*). 105
Commentarius in evangelium secundum Matthæum (*J. A. Van Steenkiste*) 35
La Grande Christologie prophétique et historique (*l'abbé Maistre*) . 106
La Vie de Notre-Seigneur (*l'abbé G. J. Hurdebise*) 107
Sechs Bucher des Lebens Jesu (*Dr J. Schegg*). 107
Geschichte Jesu (*Dr K. Hase*) 109
Das Kreuz Christi (*le Dr. O. Löckler*). 403
Les Paraboles de l'Evangile (*l'abbé E. Tisserand*) 110
Critico-biblical disquisition on the time during wich Christ lay in

the tomb (*Fr. de Hieronymo Jovino*, S. J.) 28
Apparitions de Notre-Seigneur à ses disciples 110
Saint Paul's Epistle to the Galatians (*Ch. J Ellicott*) 111
Saint Paul's Epistle to the Ephesians (*Ch. J. Ellicott*). 112
Saint Paul's Epistle to the Philippians the Colossians and Philemon (*Ch. J. Ellicott*) 112
Saint Paul's Epistle to the Thessalonians (*Ch. J. Ellicott*. . . . 112
The Pastoral Epistles of saint Paul (trad. par *Ch. J. Ellicott*) . . 112
Saint Paul's Epistles to the Colossians and to Philemon (*J.-B. Lightfoot*). 112
Itala und Vulgata (*H. Rönsch*) 114
Liturgie. De sanctissimo Missæ sacrificio (*l'abbé H. E. C. Lambrecht*). 197
Du Sacré Mystère de l'autel (trad. par *l'abbé Couren*). 198
Saints-Pères. Bibliotek der Kirchenvâter de Kempten 27
Saint Jean-Chrysostome (quatrième siècle) (*Sa Gr. Mgr Mermillod*). 67
Les Pères de l'Eglise latine (*l'abbé F. Battov*) 443
Discours de Jacques de Sarong sur la chute des idoles (*l'abbé Martin*). 27
Théologie dogmatique. Unsere Symbole, ihre Geschichte und ihr Recht (*Gottfried Braun*). 67
Die Trinitarische Lehrdifferenz zwischen der abendlundischen und der morgenlândischen Kirche (*Dr Joseph Langen*). 311
Cours de Religion (*l'abbé Grosse*). 37
Manuel d'instruction religieuse (*l'abbé Grosse*). 53
Cours abrégé de religion (*le P. F. X. Schouppe*) 40
La Somme du catéchiste (*l'abbé Regnaud*) 40
La Science sacrée (*l'abbé Berseaux*) 404
Les Eléments raisonnés de la religion (*l'abbé Van Weddingen*) . . 309
Bossuet und die Unfehlbarkeit (*E. Laur*) 164
Petit catéchisme du Syllabus (*Mgr Gaume*). 159
Fénelon directeur de conscience (*A. de Grisy*). 444
Traité de la confession des enfants et des jeunes gens (*l'abbé Timon-David*) 193
Œuvres pastorales de Mgr Darboy 504
L'Aumône (*Mgr Landriot*) 195
Instructions et conseils adressés aux familles chrétiennes. Le Mariage, les Enfants, la Famille (*Mgr Meignan*) 356
Scritti apologetici (*V. di Giovanni*) 124
Théologie ascétique. L'Imitation de Jésus-Christ, préface (*Louis Veuillot*) 312
Purgatoire et Ciel (*l'abbé Sanson*) 196
Le Cantique spirituel et la vive flamme d'amour (le B. Père saint *Jean de la Croix*) 199
L'Homme-Dieu souffrant (*le P. Séraphin*). 199
Les Mystères de la Passion, par Dorland le Chartreux (trad. par *l'abbé D. Reulet*) 442
Lettres spirituelles écrites à plusieurs personnes de piété (*le R. P. Paul Le Jeune*) revues par le *R. P. Fressencourt*. 200
Il cuor di Gesù (*l'abbé S. Ferreri*). 200
La Vie parfaite (*saint François de Sales*, avec préface de *Mgr Mermillod*) 201
Le nouveau Livre d'or (*le P. Eudes*) 202
Du demi-christianisme (*l'abbé Desgeorge*) 202
Des pèlerinage et de leur rôle providentiel dans les sociétés chrétiennes (*le R. P. Gautrelet*. 203
L'Opportunité et les raisons contemporaines du culte de saint Joseph (*l'abbé B. Bion*) 203
Le Très-Saint cœur de Marie, d'après saint Alphonse (*le P. Saint-Omer*) 205
Mois de Marie des âmes intérieures et religieuses (*C. Verhaege*). . 205
Visites des malades (*l'abbé Blanchet*) 206

Le Chemin de la croix de la sainte Vierge (*Alex. de Saint-Albin*) . 206
L'Indulgence de la Portioncule (*le R. P. Rombant*) 207
Prière de sainte Gertrude (*le R. P. A. Denis*). 207
Mélanges théologiques. Appel contre l'esprit du siècle (*le R. P. Marin de Boylesve*) . . . . . .
Le Triomphe du Christ (*H. Claazel*) 216
Religion des peuples orientaux. (Avesta, trad. de *C. de Harlez*) 41
Islam, its history character, and relation to Christianity (*J. Arnold*). 28
Cultes discidents. Le Protestantisme (*J. Camauer*) 251
La Fin du protestantisme (*G. L. B****) 251

JURISPRUDENCE

Droit canonique. Des lettres pontificales et de la portée qu'elles ont dans la pensée du Saint-Père (*le R. P. D. Mélot*). 160
Droit public. Le Droit public et l'Europe moderne (*par le vicomte de la Guéronnière*) 406
Histoire du Droit. Le Droit municipal (*R. J. A. Houdoy*) . . . 314
Droit criminel. Programme du cours de droit criminel fait à l'Université de Pise (*le prof. F. Carrara*) 409
Droit administratif. Le nouveau manuel des conseillers de préfecture (*Brun*) 410
Manuel de législation forestière (*Alf. Puton*) 44
Des droits d'usage dans les forêts (*L. Bruand*). 317
Des courr d'eau navigabler et flottables (*Alf. Floque*) 42

SCIENCES ET ARTS

Philosophie. Notions de philosophie (*Ch. Jourdain*) 372
Précis de philosophie (*J. Brisbarre*) 393
Cours de philosophie (*l'abbé Farges*) 394
Précis de philosophie chrétienne (*l'abbé Fichaux*) 396
Etudes sur les ouvrages philosophiques de l'enseignement classique (*Henri Joly*) 397
La République (*Platon*, trad. de *Grou*, avec introd. de *Fouillée*) . . 398
Der vrais biens et des vrais maux (*Cicéron*, trad. *Regnier-Desmarais*, avec introd. *A. Fouillée*) 399
Des suprêmes biens et des suprêmes maux (*Ciceron*, trad. *Regnier-Desmarais*, avec introd. de *Guyau*) 401 399
Entretien avec de Saci sur l'Epictète et Montaigne (*Pascal*, trad. de *Guyau*) 401
Essais de théodicée (*Leibniz*, par *Th. Desdouits*) 401
La Métaphysique en présence des sciences (*Domet de Vorges*). . . 413
Del materialismo e panteismo nelle scienze naturali (*Dott. Marcellino Venturoli*) 318
L'Habitude et l'instinct (*Alb. Lemoine*) 320
Histoire de la philosophie (*A. Fouillée* 481
Pythagore et la philosophie pythagoricienne (trad. de *A. Ed. Chaignet*) 485
De Democrito philosopho hæc apud facultatem litterarum parisiensem disputabat (*L. Liard*) 486
La Philosophie de Socrate (*A. Fouillée*) 487
Essai critique sur la philosophie de saint-Anselme de Cantorbéry (*l'abbé A. Van Weddingen*) 489
Le Cartésianisme (*Bordas-Demoulin*) 491

De veritatibus æternis apud Cartesium (*Ed. Boutroux*) 493
Histoire de la philosophie en Angleterre depuis Bacon jusqu'à Locke (*Ch. de Remusat*) 494
Lord Herbert de Cherbury, sa vie et ses œuvres, ou les origines de la philosophie (*Ch. de Rémusat*) 497
La philosophie de David Hume (*Gab. Compayré*) 498
Examen de la doctrine de Kant (*Ch. Sarhi*). 499
La Philosophie de Kant d'après les trois critiques (*Th. Desdouits*). 500
Storia della filosofia (*Dr R. Robba*). 502
Storia della filosofia in Sicilia (*V. de Giovanni*) 503
Histoire de la philosophie moderne dans ces rapports avec le développement des sciences de la nature (*Ch. Levêque*) 504
Morale. La Morale et l'athéisme contemporain (*l'abbé E. Méric*) . . 125
Morale et progrès (*Francisque Bouillier*) 411
Un jour de repos par semaine (*l'abbé Aug. Bosia*) 256
La Rire dans la vie et dans l'art (*V. Courdaveaux*). 71
Essai sur l'intempéramce (*Edm. Bertrand*). 323
Un mot sur la danse (*l'abbé J. J. Nyssens*) 70
Livre de lectures, ou fragments d'études sur l'homme et la société (*N. Jacquinet*) 46
Entretiens pratiques à l'usage des femmes du monde (la princesse *C. de Vayn-Wittgenstein, née Iwanowska*). 158
Mémorial de famille (*Mlle A. Durand de la Grandière*) 355
Education et Enseignement. L'Education par la charité (*le chan. E. Tissèrand*) 257
L'Enseignement supérieur et les universités catholiques (*le P. Didon*) 357
La Liberté de l'enseignement supérieur devant l'Assemblée nationale (*l'abbé Le Nordez*). 356
Facultés de médecine et universités libres (*Dr Ferrand*) 533
L'Enseignement du droit dans les facultés catholiques (*Lucien Brun*) 533
La Collation des grades et la liberté de l'enseignement supérieur (*Ch. Jacquier*). 534
La Réforme de l'enseignement supérieur en Belgique (*Ad. de Ceuleneer et Th. Dumercy*). 534
Considérations sur l'enseignement obligatoire (*Mgr de Haerne*) . . 356
Politique. Catéchisme politique à l'usage des Français 46
La Chiesa e lo Stato (*le P. Liberatore*) 322
Le Matérialisme et le soccalisme devant le sens commun (*Maxime Gaussen*) 357
Le Matérialisme politique en Angleterre (*Dupont-White*) 443
Economie sociale. Les utopies et les réalités de la question sociale (*Xavier Roux*). 532
Mémorials of Millbank and Chapters in Prison History (*Arthur Griffiths*) 420
Histoire d'un jeune détenu (*G. Joret-Desclosières*) 159
Recueil des statuts et de documents relatifs à la corporation des tapissiers, de 1258 à 1875. (*J. Deville*) 417
L'Enquête parlementaire sur les conditions du travail en France (*Léon Rostaing*) 418
Congrès catholique de Poitiers 355
Congrès de Reims (*T. Rémont*) 252
L'Annuaire de l'Union pour l'an 1875 252
Manuel des blessés et malades de la guerre (*comte de Riencourt*) . 539
Travaux publics. Le Tunnel sous la Manche (*Paul L. Barbier*). . 442
Physique et chimie. L'Unité dynamique des forces et des phénomènes de la nature (*F. Marco*). 252
Recherches sur la navigation aérienne (*Duroy de Bruignac*) . . . 539

La Synthèse chimique (*Berthelot*). 222
Sciences naturelles. Géologie et Révélation (*le R. Gérald Molloy*) 324
Les Ancêtres d'Adam (*V. Meunier*) 505
Traité de zoologie (*A. F. Nogués*). 126
Cours de géologie comparée (*Stanislas Meunier*). 48, 219
Cours de géologie des environs de Paris (*St. Meunier*) 48
Promenade géologique à travers le ciel (*St. Meunier*) 219
Un continent perdu (*J. Cooper*, trad. de *Ed. Laboulaye*) 217
Quatre années en Océanie (*Ant. Ed. Foley*). 415
Monographie du cini (*Nerée Quépat*) 442
Agriculture. Les Ouvriers de la ferme : le Berger (*E. Menault*). . 115
Les ouvriers de la ferme : Le Vacher et le Bouvier (*E. Menault*). . 115
Le Trésor du cultivateur (*Issartier père*, revu et annot. *H. Issartier*). 116
Amélioration du fumier de ferme (*le Dr Levy*). 116
Le Fumier de ferme (*Ant. Rousset*). 116
Des fumiers et autres engrais animaux (*J. Girardin*) 117
L'Œuvre agricole de M. de Behague (*J.A. Barral*, précédé d'un discours, *E. Chevreuil*) 117
Pratique des irrigations en France et en Algérie (*F. Vidalin*). . . 118
Le Phylloxera de la vigne (*Maurice Richard*) 118
Le Phylloxera, étude de la maladie de la vigne (*Et. Lapierre-Beaupré*) 118
Notice sur le Phylloxera vastatrix (*Pierre Tochon*) 68
Le Phylloxera (*Claude Ladrey*) 68
Conifères de pleine terre (*A. Dupuis*) 119
Arbrisseaux et arbustes d'ornement de pleine terre (*A. Dupuis*). . 119
Aviculture : Faisans, Perdix, Colins (*E. Leroy*) 119
Sur la culture et l'ensilage du maïs (*Aug. Gaffart*) 120
Culture et ensilage du maïs-fourrage et des autres fourrages verts (*Ed. Lecouteux*) 120
Catéchisme agricole (*Ch. Allier*) 121
Le Melon vert à rames (*M. Bossin*) 122
La Camargue et le Plan-du-Bourg (B.-du-Rhône) (*Alf. Léger*) . . 121
Rapports publiés par le Ministère de l'agriculture et du commerce. L'Agriculture à l'Exposition universelle de Vienne (*Eug. Tisserand*) 122
Rapport sur le reboisement (*F. Germain*) 123
Histoire du chêne dans l'antiquité et dans la nature (*A. Coutance*) 123
Sciences médicales. Résumé d'anatomie appliquée (*V. Paulet*). 208
Compendium de physiologie humaine (*J. Badge*, trad. de *E. Vincent*). 209
Le Cerveau et ses fonctions (*J. Luys*). 508
Traité de thérapeutique médicale (*le Dr A. Ferrand*) 50
Journal humoristique d'un médecin phthisique. Pau. Dax. Alger (*le Dr X****). 509
Précis d'hygiène privée et sociale (*A. Lacassagne*) 209
Hygiène des professions et des industries (*le Dr Alex. Layet*). . . 210
Dictionnaire annuel des progrès des sciences et des institutions médicales (*P. Garnier*). 210
De la transfusion du sang (*le Dr L. Jullien*). 211
L'Uricémie (*le Dr Gigot-Suasd*) 211
De l'urine et de ses altérations pathologiques (*le Dr G. Harley*, trad. du *Dr T. L. Hahn*) 212
De l'inantation minérale dans les maladies, 1re partie (*L. O. Dusart*). 212
Hygiène de la première enfance (*le Dr Bouchut*) 212
La Vérité sur les enfants trouvés (*le Dr Brochard*, lettre de *M. A. de la Guéronnière*) 212

Les Préjugés populaires les maladies de l'enfance (*Dr Emile Bessières*) 213
Le Tabac et l'absinthe (*le Dr Paul Joly*) 214
Le Tabac (*le Dr H. Depierris*). 214
De l'alcoolisme considéré dans ses rapports avec l'aliénation mentale (*E. Marfaing*) 214
Les aliénés dans la famille et dans la maison de santé (*Mme* Rivet). 214
La Folie du doute (*le Dr Legrard du Saule*). 215
La Femme médecin (*G. Richelot*). 215
Sciences occultes. Der Götze der humanität oder das positive der Freimaurerei (*le P. G. Pachlter*). 511
Qu'est-ce qu'un franc-maçon? (*Poisson-Grandval*) 443
Mélanges scientifiques. Cheval de chasse et de service (*le baron de Fleury*). 159
Beaux-Arts. Guide de l'art chrétien (T. VI, *le comte Grimouard de Saint-Laurent*). 127
Les Artistes français à l'étranger (*L. Dussieux*) 514
Vita di Michelangelo Buonarroti (*Aurelio Gotti*) 128
Essai sur l'iconographie de la Compagnie de Jésus (*le R. P. Alf. Hamy*) 512
Iconographie moliéresque (*Paul Lacroix*). 512
Eaux-fortes de Jules de Goncourt (*Th. Burty*). 129
La Sculpture au salon de 1875 (*H. Jouin*) 539

BELLES - LETTRES

Philologie et Linguistique. La Vie du langage (*W. D. Whitney*). 29
Introduction à l'étude de la science du langage (*Domenico Pezzi*) . 30
Ueber Entwickelungsstufen der mythenbildung (*A. Kuhn*) . . . 31
Ueber die sprache der Etrusker (*W. Corssen*). 31
Précis de la déclinaison latine (*F. Buecheler*, trad. de *L. Havet*). . 32
Théorie de la déclinaison des noms en grec et en latin (*A. Ed. Chaignet*) 32
Nouvelle grammaire française (*Aug. Brachet*). 33
Trésor étymologique (*Th. Lepetit*). 33
Andsiedelungen und Wanderungen deutscher Staemme Zumeist nach hessischen Ortsnamen (*Wilh. Arnold*). 34
Elementary Grammar ; with full syllabary and progressive reading book, of the assyrian Language (*Rev. A. H. Sayce*) 515
Mandaische Grammatik (*Th Noldeke*) 26
Liber Thesauri, de arte poetica Syrorum (*P. D. Gab. Cardalri*) . . 26
Voyage au pays de Babel (*Félix Julien*) 328
Eléments de grammaire magyare (*Ch. E. de Ujfalvy*) 385
Etimologia drevniago tserkornoslarianskago i rousskayo iansyka (*Béliaévski*) 298
Dictionnaire arabe-français (langue écrite) (*Aug. Cherbonneau*) . . 223
Vocabulaire français esquimau (*le R. P. Petitot*) 386
Dictionnaire allemand-français et français-allemand (*Th. Fix*) . . 327
Dictionnaire anglais-français et français-anglais (*E. C. Clifton* et *A. Grimaux*. 516
Clé de la langue allemande, ou manuel des verbes irréguliers allemands, simples et composés (*E. Humbert des Vosges*) 536
Le Basque et les langues américaines (*Julien Vinson*) 388
Histoire de la ponctuation ou de la massore chez les Syriens (*l'abbé Martin*). 26
The Etruscan language (*J. Taylor*) 387
Dictionnaire de la langue dénédindjié (*le R. P. Petitot*). 386
Rhétorique. Notions théoriques sur la rhétorique et sur les principaux genres littéraires (*J. Brisbarre*). 161

Poésie. Recueil des poésies françaises des quizième et seizième siècles, morales, facétieuses, historiques (*A. de Montaiglon* et *James de Rothschild*) 51
Fables choisies de La Fontaine (*Fréd. Godefroy*) 130
Balladen vom Elsass 161
Algunas poesias de Dom Antonio de Latour 333
The Tragedy of Israel (*G. Fr. Armstrong*) 330
Poëtes catalans. — Les Novas rimadas. — La Codolada (*Manuel Mila y Fantanals*) 229
La Russie épique (*Alf. Rambaud*) 293, 325
Le Kalêvala, épopée finnoise, trad. par (*Ch. E. de Ujfvaly de Mezoe Koeverd*) 385
Istoritcheskiia pesni malorousskago naroda (*Antonovitch* et *Dragomanov*) 293
Pesni sobrannyïa Kiréevskim (*Kiréevski*, publ. de *Bezsonov*). . . . 294
Kniga o Kievskikh bylinakh (*Avenarius*) 295
Igor, Kniaz Severski (*Guebbel*). 296
Bratskaïa pomostch (*Guebbel*) 296
Rodnyié otgoloski (*Polevoi*) 296
Dramatitcheskaïa trilogïa (*le comte A. Tolstoi*) 297
Rousskaïa biblioteka. 297
Théâtre. Œuvres de Molière T. III (*Eug. Despois*) 333
Recueil dramatique, (*A. de Chauvigné*) 535
Romans et Contes. Le Chariot d'Or (*Henry Cauvain*) 7
Le Capitaine Gueule-d'Acier (*Ch. Buet*) 8
La Dame Noire de Myans (*Ch. Buet*) 8
Ameline Du Bourg (*Alf. Franklin*) 8
Un drame sous Catherine II (*le prince Joseph Lubomirski*) 9
Maître Olivier, épisode du temps de la Terreur en Alsace (*Ch. Dubois*) 9
Les Mille et une Nuits parisiennes (*Arsène Houssaye*) 10
Renée Mauperin (*Edmond et Jules de Goncourt*). 11
Silex (*Henry de La Madelène*) 12
Flamarande (*George Saud*) 13
Le Bleuet (*C. Haller*) 14
Carméla (*la princesse Olga Cantacuzène*). 15
La Loi qui tue (*Camille Delaville*) 16
Benedicte (*Mme S. Blandy*). 16
Jeanne et Germaine (*Mme la comtesse de Mirabeau*). 17
Mademoiselle de Petit-Vallon (*Mathieu Vitche*) 17
La Bande Cadet (*Paul Féval*). 17
Le Chevalier Tenèbre (*Paul Féval*) 18
Le Mannequin (*H. Escoffier*) 18
La Piste du Crime (*Wilkie Collins*). 19
Patira (*Raoul de Navery*. 20
Les Convoitises (*Tony Réveillon*) 21
Le Docteur Ox (*Jules Verne*) 21
La Borgnesse de la Guillotière (*Louis Thiabaud*). 22
Une semaine au château de Kernoz (*Mme la marquise de Longuerne*) 22
Jeux de plume (*Jules d'Argis*). 22
Le Roi d'une île déserte (*A Challemel*). 23
Contes du printemps (*Emile Richebourg*). 23
L'Assedio di Parma nel 1242-1248 (*L. Silva*). 517
Nouvelles et récits pour la jeunesse. Fabienne (*Mme Bourdon*). 300
La Famille de Selmac (*Brun*). 300
La Fiancée du Maronite (*Mme N. G. Kittl*). 301
Les Colombes de la Forlière (*G. d'Ethampes*). 301
L'Orphelin d'Evenos (*la comtesse De la Rochère*). 301

La Maison maudite (*C. Guénot*). 301
Robert. 302
Chassez le naturel (*le R. P. Franco*). 302
Marcel Laville (*Hervé du Pontrais*) 302
La Femme du sous-préfet (*la comtesse de Chabannes*). 302
Foi et Patrie (*Etienne Marcel*). 302
Viviane (*Mme Bourdon*). 304
Les Fiancés de Saint-Cyprien (*E. Gay*). 304
Le Rocher de Sisyphe (*M. Auvray*). 304
Pied-Léger (*G. d'Arvor*). 304
La Ferme des Rosiers (*G. de Beugny d'Hagenie*). 305
Vantandono (*Mme d'Arvor*). 305
Les Forêts vierges (*Mayne Reid*). 305
Le Désert (*Mayne Reid*). 305
Le Livre d'or (*Alf. Drion*). 305
La Conquête de l'Air (*A. Brown*). 305
Les Jeunes chasseurs de la Nouvelle-Galles (trad. de *M. S. Lepage*). 305
Le Canot de Sauvetage (trad. de *M. S. Lepage*). 306
Henry et le génie Savantin (*M. S. Lepage*). 306
Les Hommes de demain (*Mme Nelly Lieutier*). 306
Défauts et Vertus de l'enfance (*Mme Testas*). 306
Contes (*Mme Testas*). 306
Récits de Monsieur Jean-Antoine (*Mme Testas*). 306
Une jonchée fleurs (*Mme Testas*). 306
Toinette et Louison (*Mlle Eud. Dupuis*). 306
La Merlette (*Mlle Eud. Dupuis*). 306
Scènes villageoises (*Eug. Muller*). 307
Histoire naturelle pittoresque (*H. de la Blanchère*). 307
Le Trésor de l'île des flibustiers (*Hoffmann* trad. de *Alf. d'Aveline*) 307
Clémence (*Van Looy*). 307
Récits anecdotiques et moraux (*Van Looy*). 307
Madame de Maintenon (*Laurent*). 307
Sigismer (*Guénot*). 307
Le Fils aîné de l'Eglise (*Guénot*). 307
Le Sanctuaire d'Irmensul (*Guénot*). 307
Yves le Mayeur (*Guénot*). 307
Le Maître de Hongrie (*Guénot*). 308
Histoire du duc de Bourgogne (*Arth. de Seine*). 308
Marie Stuart (*Mme Beaugier*). 308
Histoire et légendes, trad. de (*Louis Redon*). 308
Les Lys et les roses (*Jean Loyseau*). 308
Le Bâton perdu (*Jean Loyseau*). 308
Les Conférences du foyer. 308
Les Scènes de la vie de famille (*Alf. Driou*). 308
Episodes du banquet de la vie (*Alf. Driou*). 308

Histoire et critique littéraire. L'Argenis de Barclai (*A. Dupont*). 131
Bet-ha-Midrasch (*Dr Ad. Jellinek*). 26
Zur Geschichte der franzoesischen Littératur (*E. Laur*). 71
Les Annales du théâtre et de la musique (*Ed. Noël et Ed. Stoullig*). 535
Etudes littéraires sur les chefs-d'œuvre des classiques français. (*G. Merlet*). 358
Etudes littéraires sur les classiques français de la rhétorique et du baccalauréat ès lettres (*G. Merlet*). 160
Morceaux choisis des grands écrivains du seizième siècle (*Aug. Brachet*). 33
Morceaux choisis des poëtes et prosateurs français du seizième siècle (*Fr. Godefroy*). 130
Chefs d'œuvre des classiques français du dix-huitième siècle (*A. de*

Courson et Valery Radot). 535
Corneille inconnu (*Jules Levallois*). 423
Les Contemporains de Molière (*V. Fournel*). 334
Le Président de Brosses, sa vie et ses ouvrages (*H. Mamet*). . . . 423
André-Marie Ampère et Jean-Jacques Ampère (*Mme H. C****). . . 135
A History of english dramatic Literature to the Death of queen Anne (*A. W. Ward*). 132
Englisch Literature (*Rev. Hoppford Brooke*). 253
A History of Eton College (*H. C. Maxwell Lyte*). 226
The Eton Portrait Gallery, consisting of short Memoirs of the more Eminent Eton Men. 226
Memoirs of celebrated Etonians (*J. Heneage Jesse*). 226
William Godwin, his Friends and Contemporairies (*C. Kegan Paul*). 228
Histoire de la poésie. L'Allemagne dans sa littérature nationale (*F. Loise*). 229
Frédéric II philosophe (*G. Rigollot*). 134
Histoire abrégée des principales littératures de l'Europe anciennes et modernes (*L. L. Buron*). 337
Histoire des littératures étrangères (*Alf. Bougeault*) . . . 291 517
Histoire de la littérature contemporaine en Russie (*C. Courrière*) . 292
Istoritcheskoïé rozyskanie o rousskikh povremennykh izdanïcakh (*A Néoustroïev*), ... 298
Nicolas Ivanovitch Novikor (*Nézelonov*) 297
Zametchanica na slovo o polkou Igoreve (*le Prince Paul Viazamski*. 295
Etudes slaves (*L. Léger*). 290
Epistolaires. Madame de Maintenon. Choix d'entretiens et lettres. 158
Lettre inedite di Silvio Pellico a suo fratello Luigi (*C. Durando*). . 139
Correspondance de Lamartine (*Mme Valentine de Lamartine*). . . 52
Poligraphes. Œuvres complètes de J. de La Bruyère (publées par *A. Chassang*). 520
Œuvres de MM. Alfred, Gustave et Jules de Wailly, publ. par (*G. de Wailly*) 140
Mélanges littéraires. Histoire de l'origine des inventions, des découvertes et des institutions humaines (*D. Ramée*). 422
Mélanges de droit, d'histoire et d'économie politique. (*J. J. Thonissen*) 155
Choix d'opuscules philosophiques, historiques et littéraires (*Sylv. van de Weyer*). 444
Philosophie mondaine (*X. Aubryet*) 358
Les Femmes du monde (*Bachaumont*). 254
Les Souliers de Sterne (*Ch. Monselet*) 162
Dalles et Planches (E. K.) 161
Récits américains (*Xavier Marmier*) 71
Etudes contemporaines. Les Domestiques (*Edm. Robert*) 358

HISTOIRE

Géographie. Nouvelle géographie universelle (*Élysée Reclus*) . . . 522
Atlas de poche des départements et colonies de la France . . . 142
Précis de géographie (*Levasseur*) 69
Les Villes mortes du golfe de Lyon (*Ch. Lenthéric*). 338
L'année géographique (*Vivien de Saint-Martin*). 537
Ethnographie. L'Origine touranienne des Américains Tupis (*le vicomte de Porto-Seguro*). 387
Voyages. Terre-Sainte et Liban 360
Le Glaneur sur le chemin de Jérusalem (*l'abbé Lacoste*) 361
Un Hiver à Rome (*le marquis de Ségur*) 69
Streifzüge im Kaukasus, in Persien, und in der Asiatischen Turkei (*le baron Max von Thielmann*) 230

Journal de mon troisième voyage d'exploration dans l'empire chinois (*l'abbé A. David*). 339
Au cœur de l'Afrique (le Dr *George Schweinfurth* trad. de Mme *H. Loreau*) 55
Voyage d'un jeune garçon autour du monde (*Samuel Smith*, trad. par Mmr *Deshortes de Beavlieu*). 537
Histoire biblique ecclésiastique. The Chaldean account of Genesis (*G. Smith*) 231
The History of Joseph (Rev. *Thornley Smith*) 233
Zur geschichte der Judischen tradition (*I. H. Veis*) 26
Sept siècles de l'Histoire judaïque (*F. de Saulcy*). 234
Vita, viaggi e predicazione dell' Apostolo S. Pietro (*archiprêtre B. Ambrosi*) 113
Saint Pierre et saint Paul dans l'Eglise nestorienne (*l'abbé Martin*). 27
Actes du Brigandage d'Ephèse (*l'abbé Martin*). 27
Le Pape de Rome et les Papes de l'Eglise orthodoxe d'Orient (*le R. P. C. Tondini*). 340
Galileo Galilei u. die romische Curie (*K. von Gebber*). 524
Urbano VIII e Galileo Galilei (sac. *Sante Piaralisi*) 524
Hagiographie, ordres religieux. Hagiographie du diocèse d'Amiens. T. IV-V (*l'abbé J. Corblet*) 58
Le vénérable Guillaume, abbé de Saint-Bénigne de Dijon (*l'abbé G. Chevallier*) 344
Histoire de saint François de Paule et de l'ordre des Minimes (*Mgr. Dabert*) 345
Sainte Jeanne-Françoise de Fremyot de Chantal. T. III 428
Vie du vénérable Louis-Marie Grignon de Montfort (*l'abbé Pauvert*). 429
Louis de Blois, un bénédictin au seizième siècle (*G. de Blois*). . . 346
Vie de la Mère Marguerite Hallahan, avec préf. de (*Mgr Ullathorne*). 146
Vie de Mme de Saint-Léonard, en religion Mère du Saint-Cœur de Marie (*l'abbé P. H. Mabire*). 59
Hérésies. Histoire des Juifs de Bordeaux (*Th. Malvezin*). 147
Histoire ancienne. Histoire de la Grèce sous la domination romaine (*L. Petit de Julleville*). 235
Histoire contemporaine. Deux chanceliers : Le prince Gortchakof et le prince de Bismarck (*Jul. Klaczko*) 437
Histoire de la persécution religieuse dans le Jura bernois : 1873, 1874, 1875 438
Questions contemporaines. Nos maux et nos remèdes (*l'abbé S. de Cazalès*). 251
La France, ce qu'elle pourrait être (*D. A. Colas*) 360
Le Couronnement de Saint-Michel et la Résurrection de la France (*H. Mezerette*) 357
Le Vrais amis du peuple (*A. S. de Graffigny*) 159
L'Héroïsme en soutane (*le général Ambert*) 441
Lettres d'un catholique (*Léon Gautier*) 532
Voltaire ennemi de Dieu, de la France et du peuple. 257
La République de 1793 et les radicaux d'aujourd'hui 538
Pro nihilo. Les antécédents du procès d'Arnim 239
Le Programme radical (*Th. Ymbert*). 538
Seconde lettre à M. Minghetti sur la nouvelle loi militaire italienne et ses conséquences pour le clergé (*l'évêque d'Orléans*) 532
Histoire de France. Histoire politique et religieuse de la France (*l'abbé P. Mury*) 429
La Gaule et les Gaulois 359
Histoire de Bertrand du Guesclin et de son époque (*Siméon Luce*) . 527
Les apparitions libératrices : Panégyrique de Jeanne d'Arc (*l'abbé d'Hulst*). 538
Michel de l'Hospital avant son élévation au poste de chancelier de France (*E. Dupré-Lasale*) 431

Mémoires-journaux de Pierre de l'Estoile. T. II 432
Louis XIII et Richelieu (*M. Topin*) 433
Le cardinal de Bérulle et le cardinal de Richelieu (*l'abbé M. Houssaye*) 347
Œuvres du cardinal de Retz. T. III (*A. Feillet* et *J. Gourdault*). . 349
La Proscription du projet de dîme royale et la mort de Vauban (*A. M de Boislisle*). 163
Les Origines de la France contemporaine, t. I. L'Ancien régime (*H. Taine*) 62
La Révolution de Thermidor (*Ch. d'Héricault*). 529
Histoire d'un club jacobin en province (*Ch. Constant*) 359
Le Ministère de M. de Martignac (*E. Daudet*) 60
Mémoires secrets et témoignages authentiques (chute de Charles X, royauté de Juillet, 25 février 1848) (*A. J. de Marnay*) 238
Madame en Vendée (*H. de Grammey*). 70
Souvenirs de l'année 1848 (*Max. du Camp*) 254
Précis de la guerre franco-allemnde (*le colonel Fabre*) 164
Journal de la guerre de 1870-1871 à Dijon et dans le département de la Côte-d'Or (*Cl. Janin*) 255
La Bourgogne pendant la guerre et l'occupation allemande (1870-1871) (*le Dr L. Marchand*). 255
Un château en Seine-et-Marne, — 1876 — (*le marquis de Mun*) . . 256
Le Massacre des otages en 1871 (*Urb. Guérin*). 257
Histoire politique et civile. Histoire du sentiment national en France (*G. Guibal*) 237
Les Libertés populaires au moyen âge (*Edm. Demolins*). 257
Histoire des provinces. Cartulaire de l'abbaye de Saint-Vaast d'Arras (publ. par le *chanoine Van Drival*) 435
Histoire étrangère. The constitutional History of England (*W. Stubbs*) 243
The Impeachment of Mary Stuart, sometimes Queen of Scots, and other Papers, Historical and Biographical (*John Skelton*). . . . 244
Patria Belgica (*Eug. Van Bemmel*). 65
Petit manuel d'histoire nationale (*Mgr A. J. Namèche*). 444
Don Carlos VII et l'Espagne carliste (*le comte de Valras*, avec lettre de *M. Poujoulat*). 240
Storia degli Italiani t. V et VI. (*C. Cantù*). 245
Storia d'Italia con cenni sopra i principali avvenimenti degli altri stati europei (*Prof. G. Ant. Terreno*) 141
Arnoldo da Brescia e la rivoluzione romana del XII secolo (*G. de Castro*). 145
Le Brigandage en Italie depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours (*A. Dubarry*). 242
Etude sur l'une des origines de la monarchie prussienne (*Ernest Lavisse*). 148
Archives diplomatique. Politique allemande en Orient 165
La Colonisation de la Russie et du Nord scandinave (*M. Worsae*, trad. de *A. Beauvois*) 389
Correspondance inédite du roi Stanislas-Auguste Poniatowski et de Mme Geoffrin (*Ch. de Mouy*). 530
La Turquie, ses créanciers et la diplomatie (*Benoit Brunswick*) . . 353
Histoire de l'action commune de la France et de l'Amérique pour l'indépendance des Etats-Unis (*George Bancroft*, trad. du *comte de Circourt*). 349
Les Etats-Unis contemporains (*Claudio Janet* avec lettre de *F. Le Play*). 64
Le Monde américain (*L. Simonin*). 426
Petite histoire du Canada illustrée (*le viconte de Lastic Saint-Jal*) . 165
Histoire de la Floride française (*Paul Goffarel*). 439
Le Monténégro contemporain (*G. Frilley* et *Jovan Wlahovitz*). . . 70
Mélanges historiques. Rome et Vendée (*J. Crétineau-Joly*) . . 70
Histoire nobiliaire. Trésor généalogique de Dom Villevieille (publ.

Antiquités. Die Aechtheit der Moabitischen Alterthumer grepruft (*le prof. E. Kautzch* et *le prof. A. Socin*) 247
Sur la stèle de Mésa (*A. Deschamps*). 163
The Resurrection of Assyria (*W. R. Cooper*) 27
The Record of the Past 27
Inscriptions de la France du cinquième siècle au dix-huitième (*F. de Guillhermy*) 246
Archéologie. Statistique monumentale du département du Cher . 354
Numismatique. Histoire de la monnaie romaine (*Th. Mommsen*, trad. du *duc de Blacas*, et publié par *J. de Witte*). 150
Histoire numismatique du règne de François Ier, roi de France (*F. de Saulcy*) 348
Biographie. Notice biographique sur l'abbé Jubineau (*l'abbé Clauet*) 72
Un vaincu. Souvenirs du général Robert Lee (*Mme Boissonnas*) . . 254
Le comte Gaston de Raousset-Boulbon (*H. de la Madelène*). . . . 255
Bibliographie. Lettres d'un bibliographe, 4e série (*J. P. Madden*). 249
Bibliographie cornélienne (*E. Picot*) 156
Catalogue descriptif et raisonné des manuscrits de la Bibliothèque de Tours (*A. Dorange*). 248

TABLE DES AUTEURS

Allara-Nigra (Mme). 6
Allier (Ch.). 121
Ambert (le général) 441
Ambrosi (archip. B.) 113
Ancessi (l'abbé V.). . 27, 143, 402
Antonovitch. 293
Argis (J. d'). 22
Armstrong (G. Fr.). 330
Arnold (J.) 28
Arnold (Rev. Th.) 24
Arnold (W.). 34
Arvor (Mme G. d'). . . . 304, 305
Aubryet (X.). 358
Auvray (M.). 304
Aveline (Alf. d') 307
Avenarius. 295
B*** (G. L.) 251
Bachaumont 254
Bancroft (George) 349
Barbier (P. L.). 442
Barral (J. A.). 117
Battov (l'abbé F.). 443
Beaugier (Mme) 308
Beauvois (E.). 389
Beliaevski. 298
Berseaux (l'abbé). 404
Berthelot. 222
Bertrand (Edm.). 323
Bessières (le Dr Emile) 213
Beugny d'Hagerue (G. de). . . 305
Bezsonov 294
Bion (l'abbé B.) 203
Blacas (le duc de) 150
Blanchet (l'abbé). 206
Blandy (Mme S.). 16
Bleck (Fr.) 103
Bleck (J. Fr.) 103
Blois (G. de). 346
Boislisle (A. M. de) 163
Boissonnas (Mme). 254
Bordas-Demoulin. 491
Bosia (l'abbé Aug.). 256
Bossin (M.) 121
Bouchut (le Dr). 212
Bougeault (Alf.). 291, 517
Bouillier (Fr.). 411
Bourdon (Mme) 300, 304
Boutroux (E.). 493
Brachet (Aug.). 33
Braun (Gottfried). 67
Brisbarre (J.) 161, 393
Brochard (le Dr) 213
Brown (A). 305
Bruand (L.) 317
Brugsch-Bey (H.). 100
Brun (L.). 533
Brun. 300, 410
Brunswick (B.). 353

Budge (J.) 209
Budinger (Max) 100
Buecheler (F.) 32
Buet (Ch.) 8
Buron (L. L.) 337
Burty (Ph.) 129
C··· (Mme H.) 135
Camauer (J.) 251
Camp (Max. du) 254
Cantacuzène (la princesse Olga) 15
Cantu (C.) 240
Cardahi (P. D. Gab.) 26
Carrara (le prof. F.) 409
Castro (G. de) 145
Cauvain (H.) 7
Cazalès (l'abbé E. de) 251
Chassang (A.) 520
Ceuleneer (A. de) 534
Chabannes (la comtesse de) . . 302
Chaignet (A. Ed.) 32, 485
Challamel (A.) 23
Cherbonneau (Aug.) 223
Chevallier (l'abbé G.) 344
Chereuil (E.) 117
Chauvigné (A. de) 535
Cicéron 399
Circourt (le comte A. de) . . . 349
Clauzel (H.) 216
Clauet (l'abbé) 72
Clifton (E. C.) 516
Colas (D. A) 360
Collins (Wilkie) 19
Compayré (Gab.) 498
Constant (Ch.) 359
Cooper (J.) 217
Cooper (W. H.) 27, 308
Corblet (l'abbé J.) 58
Corssen (W.) 31
Courdaveaux (V.) 71
Couren (l'abbé) 198
Courrière (C.) 292
Courson (A. de) 538
Coutance (A.) 123
Crétineau-Joly (J.) 70
Dabert (Mgr) 345
Daudet (E.) 60
David (l'abbé A.) 339
Delaville (Camille) 16
Demolins (Edm.) 257
Denis (le R. P. A.) 207
Depierris (le Dr H. A.) 214
Deschamps (A.) 163
Desdouits (Th.) 401, 500
Desgeorge (l'abbé) 202
Deshorties de Beaulieu (Mme) . . 537
Despois (Eug.) 333
Deville (J.) 417
Didon (le P.) 357
Domet de Vorges 413
Dorangé (A.) 248
Dorland le Chartreux 442
Dragomanov 293
Driou (Alf.) 305, 308
Dubarry (A.) 242
Dubois (Ch.) 9
Dumercy (Ch.) 534
Dupanloup (Mgr.) 532
Dupont (A.) 131
Dupont-White 443
Dupré-Lasale (E.) 431
Dupuis (A.) 119
Dupuis (Mlle Eud.) 306
Durand de la Grandière (Mlle A.) 355
Durando (C.) 139
Duroy de Bruignac 539
Dusart (L. O.) 212
Dussieux (L.) 514
Ellicott (Ch. J.) 111, 112
Escoffier (H.) 18
Ethampes (G. d') 301
Eudes (le P.) 202
Fabre (le colonel) 164
Farges (l'abbé) 394
Feillet (A.) 349
Ferrand (le Dr A.) 50, 533
Ferreri (l'abbé S.) 200
Féval (Paul) 17, 18
Fichaux (l'abbé) 396
Fix (Th.) 327
Fleury (le baron de) 159
Foley (Ant. Ed.) 415
Fouillée (A.) . . 398, 399, 481, 487
Fournel (V.) 334
Franco (le R. P.) 302
Franklin (Alf.) 8
Fressencourt (le R. P. F.) . . 200
Frilley (G.) 353
Gaffarel (Paul) 439
Garnier (P.) 210
Gaume (Mgr) 159
Gaume (l'abbé A.) 104
Gaussen (Max.) 357
Gautier (Léon) 532
Gautrelet (le R. P.) 203
Gay (E.) 304
Gebler (R. von) 524
Germain (F.) 123
Gigot-Suard (le Dr) 211
Giovanni (V. di) . . . 124, 503
Giovannini (A.) 99
Girardin (J.) 117
Godefroy (Fr.) 130
Goffart (Aug.) 120
Goncourt (Edm. de) 11
Goncourt (J. de) 11
Gotti (Aurelio) 128
Gourdault (J.) 349
Graffigny (A. S. de) 159

Grammey (H. de). 70
Grimaux (Ad.) 516
Griffiths (Arth.) 420
Grimouard de Saint-Laurent (le comte). 127
Grisy (A. de). 444
Grosse (l'abbé) 37, 533
Grou 398
Guebbel 296
Guénot (C.) 301, 307, 308
Guérin (Urb.) 257
Guibal (G.) 237
Guillermy (F. de) 246
Guyau 399, 401
Haerne (Mgr de). 356
Hahn (le Dr T. L.) 212
Haller (G.) 14
Hamy (le R. P. Alf.) 512
Harley (le Dr G.) 212
Harlez (C. de) 41
Hase (Dr K.) 109
Havet (L.). 32
Heneage Jesse (J.) 226
Héricault (Ch. d'.) 529
Hieronymo Jovino (le P. Fr. de) 28
Hildebrandt (Dr A.). 101
Hoffmann. 307
Houdoy (R. J. A.) 314
Houssaye (Arsène) 10
Houssaye (l'abbé M.) 347
Humbert des Vosges (E.). . . 536
Hurdebise (l'abbé G J.). . . . 107
Huré (H.) 308
Hulst (l'abbé d'). 538
Issartier père. 116
Issartier (H.) 116
Jacquier (Ch.). 534
Jacquinet (N.) 46
Janet (Claudio). 64
Janin (Cl.). 255
Jeleineck (le Dr Ad.) 26
Joly (H.) 397
Joly (le Dr P.). 213
Joret-Desclosières (G.) 159
Jouin (H.) 539
Jourdain (Ch.) 392
Julien (Félix) 328
Jullien (le Dr L.). 211
K*** (E.). 161
Kautzch (le Prof. E.) 247
Kegan (Paul C.) 228
Kiréevski 294
Kittl (Mme N. G.) 301
Klaczko (Jul.) 437
Krementz (Mgr. Ph.). 99
Kuhn (A.). 31
La Blanchère (H. de). 307
Laboulaye (Ed.) 217
Lacassagne (A.) 209
Lacoste (l'abbé) 361
Lacroix (Paul) 512
Ladrey (Cl.). 68
Lagarde (Paul de) 102
La Gueronnière (le vicomte de) 213, 496
La Madelène (H. de) . . . 72, 255
Lamartine (Mme V. de). . . . 52
Lambrecht (l'abbé H. E. C.) . . 197
Landriot (Mgr). 195
Langen (le Dr Joseph). 311
Lapierre-Beaupré (Et.) 118
La Rochère (Mme la comtesse de) 301
Lastic Saint-Jal (le vicomte de) 165
Latour (Ant. de) 333
Laur (E.) 71, 164
Laurent. 307
Lavisse (Ernest). 118
Layet (le Dr Alex.) 210
Lecouteux (E.) 120
Léger (Alf.) 122
Leger (L.). 290
Legrand du Saulle (le Dr). . . 215
Leibniz 401
Lemoime (Alb.). 320
Le Nordez (l'abbé) 356
Lenthéric (Ch.) 338
Le Jeune (le R. P. Paul) . . . 200
Lepage (Mme S.). 305, 306
Lepetit (Th.) 33
Le Play (F.). 64
Leroy (E.). 119
Levallois (J.) 423
Levasseur 69
Levêque (Ch.) 504
Levy (le Dr) 116
Liard (L.). 486
Liberatore (le P.) 322
Lightfoot (J. B.). 112
Loise (F.) 229
Longuerue (Mme la marq. de). 22
Loreau (Mme H.). 55
Loyseau (J.) 308
Lubomirski (le prince Joseph) . 9
Luys (J.) 508
Luce (S.) 527
Mabire (l'abbé P. H.) 59
Madden (J. P.) 249
Maistre (l'abbé) 106
Malvezin (Th.). 147
Mamet (H.) 425
Mangold (le Dr W.). 103
Marcel (Etienne) 302
Marchand (le Dr L.) 255
Marchini (J. Fr.). 99
Marco (F.) 252
Marfaing (E.) 214
Marmier (X.). 71
Marnay (A. J de) 238

Martin (l'abbé) 26, 27
Martini (l'abbé) 204
Maxwell Lyte (H. C.) 226
Mayne-Reid 305
Mayor (J. E. B.). 535
Meignan (Mgr). 356
Melot (le R. P. D.). 160
Menault (E.) 115
Méric (l'abbé E.). 125
Merlet (G.) 160, 358
Mermillod (Mgr) 67, 201
Meunier (St) 48, 219
Meunier (V.). 505
Mezerette (H.). 357
Mila y Fontanals (M.) 225
Mirabeau (Mme la comtesse de) 17
Molloy (le R. Gérald). 324
Mommsen (Th.) 150
Monselet (Ch.). 162
Montaiglon (A. de). 51
Motais (l'abbé A.) 102
Mouy (Ch. de). 530
Muller (Eug.) 307
Mun (le marquis de) 256
Mury (l'abbé P.) 429
Namèche (Mgr A. J.) 444
Navery (R. de) 20
Neira (M. de) 204
Nelly-Lieutier (Mme) 306
Néoustroiev (A.) 298
Nézelonoz. 297
Noel (E.). 535
Nogués (A. F.) 126
Noldeke (Th.) 26
Nutt (J). 28
Nyssen (l'abbé J. J.) 70
Pachtler (le P. G.). 511
Palevoi 296
Pascal 401
Passier (Alph.) 154
Passier (Henry) 154
Paulet (V.) 208
Pauvert (l'abbé) 429
Petit de Julleville (L.). . . . 235
Petitot (le Rev.). 386
Pezzi (Dom.). 30
Picot (E.). 156
Platon 398
Plocque (Alfr.). 42
Poisson-Grandval. 443
Pontrais (Hervé du). 302
Porto-Seguro (le vicomte de). . 387
Poujoulat 351
Puton (Alf.) 44
Quépat (Nérée). 442
Rambaud (Alf.) 293, 329
Rambaud (l'abbé J. C.) 105
Ramée (D.). 422
Reclus (E.). 522
Redon (L.) 308
Regnaud (l'abbé). 40
Regnier-Desmarais 399
Rémont (C.) 252
Rémusat (Ch. de). 494, 497
Reulet (l'abbé D.) 442
Reveillon (Tony). 21
Richard (Maurice) 118
Richebourg (Emile). 23
Richelot (G.) 215
Riencourt (le comte de). . . . 539
Rigollot (G.). 134
Rivet (Mme). 214
Robba (le Dr R.). 502
Robert (Edm.). 358
Rombaut (le R P.). 207
Ronsch (H.) 114
Rostaing (Léon) 418
Rothschild (James de) 51
Rousset (Ant.). 116
Roux (X.) 532
Saint-Albin (Alex. de) 206
Saint-Jean de la Croix (le B. P.) 199
Saint-Omer (le P.). 205
Sales (Saint François de) . . . 201
Sand (George). 13
Sanson (l'abbé). 196
Sante-Pieralisi (Soc.). 524
Sarchi (Ch.). 499
Saulcy (F. de). 234, 348
Sayce (R. A. H.) 515
Sayn-Wittgenstein, née Iwanowska (la princesse C. de) . 158
Schegg (Dr P.). 107
Schouppe (le P. F. X.). 40
Schweinfurth (le Dr G.) . . . 55
Ségur (le marquis de). 69
Seine (Arth. de) 308
Séraphin (le P.) 199
Silva (L.) 517
Simonin (L.) 426
Skelton (J.). 244
Smiles (S.). 537
Smith (G.). 231
Socin (le prof. A) 247
Steenkiste (J. A. Van) 35
Stoppford Brooke (Rev.) . . . 253
Stoullig (A.). 535
Stubbs (W.) 243
Taine (H.). 62
Taylor (J.) 387
Terreno (le prof. G. Ant.). . . 241
Testas (Mme). 306
Thiabaud (L.). 22
Thielmann (le baron Max von). 230
Thonissen (J. J.) 155
Thornley Smith (Rev.) 233
Timon-David (l'abbé) 193
Tisserand (l'abbé E.). . . 110, 257

Tisserand (Eug.). 122
Tochon (Pierre) 68
Tolstoï (le comte A.). 297
Tondini (le R. P. C.). 340
Topin (M.). 433
Uffalvy (Ch. E. de). 385
Ullathorne (Mgr). 146
Valery-Radot. 535
Valras (le comte de). 351
Van Bemeel (Eug.). 65
Van Drival (le chanoine). . . 435
Van Looy 307
Van Weddingen (l'abbé A.) 309, 489
Venturoli (Dott. M.) 318
Verhaege (C.) 205
Verne (J.) 21
Veuillot (L.) 312
Viazemski (le Prince Paul) . . 295
Vidalin (F.). 118
Villoresi (S.). 99
Vincent (É.). 209
Vinson (Jul.). 388
Vivien de Saint-Martin (A.) . . 537
Wailly (G. de). 140
Ward (A. W.) 132
Weiss (J. H.) 26
Weyer (Sylv. Van de). 444
Whitney (W. D.). 29
Witche (M.). 17
Witte (J. de). 150
Wlahovitz (Jovan) 353
Worsae 389
Ymbert (T.) 538
Zockler (Dr O.). 403

TABLE DES VARIÉTÉS

La Bibliographie russe à propos des récentes publications de M. Mejov, par le P. R. J. Martinov, 73.

Bibliographie raisonnée de l'Académie française, par M. R. Kerviler, 166, 258, 458.

La Conspiration des poudres, 284.

La Bibliothèque nationale en 1875, par M. L. Delisle, 445.

TABLE DE LA CHRONIQUE

Alberani (Mgr Elie Ant.), 545. — Andral (Gabriel), 268. — Anglemont (E. H. S. d'), 543. — Arbois de Jubainville (Ch. J. d'), 174. — Azvedo (A. J.), 80. — Bailhache (L.), 269. — Balard (A. J.), 367. — Baudry, 270. — Beaulieu (l'abbé L. H.), 269. — Béhier (L. J.), 545. — Bringuier (Octavien), 544. — Brongniart (A. Th.), 265. — Brownson (O. A.), 540. — Buck (P. Victor de), 541. — Caffe (P. L. B.), 367. — Cailleux (A.-A. de), 544. — Capelletti (G.), 545. — Capponi (Gino A. J. G. marquis), 463, 546. — Carné (L. Marcein, comte de), 267. — Cazalès (l'abbé Edm. de), 266. — Chesnel (abbé F.), 544. — Colet (Mme Louise), 368. — Corbière (J. A. R. E.), 175. — Cornudet (L.), 366. — Cost-Jordens (W. H.), 464. — Coussemaker (Ch. Ed. H. de), 267. — Cremer (C.), 463. Dalgrairns (J. D.), 464. — Delcusy (Mgr L.), 545. — Denis (Alph.), 270. — Drake (G. S.), 463. — Dussard (H. J. L.), 269. — Ebel (H.), 174. — Einchorn (Ign.), 81. Esquiros (H. A.), 542. — Eyma (L. X.), 366. — Filon (Ch. A. D.), 79. — Firmin-Didot (Amb.), 363. — Flavigny (Mme M. C. S. de), 369. — Forster (John), 465. — Freiligrath (Ferd.), 541. — Galitzin (le prince Augustin), 5, 75. — Gaussail (le Dr A. J. J. M.), 174. — Gilardin (J. Alph.), 81. — Gilliodts (le R. P. Aug.), 269. — Ginouilhac (Mgr J. M. A.), 77. — Gorski (Alex.), 172. — Goszczynski (S.), 367. — Grange (le marquis de La), 360. — Guéronnière (L. Et. A. Du Breuil Hélion, vicomte de la), 79. — Guignault (J.D.), 362. — Guillard (J. Cl. A.), 269. — Haussmann (N. V.), 175. — Henckel (R.), 465. — Hirschfel (L. M.), 543. — Hubert (L. J.), 463. — Hurmuz (Mgr Georges), 543. — Imberdis (André), 174. — Jacquemet (l'abbé Jules), 462. — Jubinal (M. L. A.), 78. — Kestens (le Père Fr.,)

464. — Kopp (Em.), 81. — Korff (le comte Modeste), 173. — Larcher (le R. P. N.), 269. — Lassen (Christian), 542. — Laurentie (P.), 262. Lejosne (L. A.), 544. — Lyonnet (Mgr J. J. Fr. M. F.), 77. — Marc-Dufraisse, 173. — Marguerye (Mgr Fr. G. de), 174. — Mohl (J. de), 80. — Mohl (R. de), 80. — Monnier (Fr.), 80. — Mortreuil (J. A. B.), 543. — Moriac (Ed.), 465. — Patin (H. J. G.), 264. — Pehan (E. J. F.), 369. — Pillon (A. L. J. B. A.), 365. — Pistoye (Alph. de), 465, 546. — Pogodine (M.), 171. — Ponroy (P. G. A.), 366. — Samazeuilh (J. Fr.), 80. — Sédillot (L. P. E. A.), 78. — Séguier (A. P. baron), 361. — Seigneur (G.), 81. — Soulié (Eudore), 543. — Stoïev (Paul), 173. — Thenaisie (Ch. L.), 370. — Thomas (l'abbé A.), 544. — Thomé de Gamond (A.), 268. — Toderini (Théod.), 545. — Vernoy de Saint-Georges (J. H.), 175. — Voogt (W. J. de), 464. — Zannini (Adr. Renier), 545.

Institut, 82, 176, 270, 370, 466, 546, 551.

Faculté des lettres de Paris, 270, 370, 548.

Collége de France, 177, 371, 548.

Musée du Louvre, 177.

Ecole des chartes séances des thèses, 178.

Muséum d'histoire naturelle, 370.

Ecole des langues orientales, 270.

Bibliothèque nationale, 276.

Commission de la topographie des Gaules, 179.

Réunion des délégués des sociétés savantes, 370.

Concours, 84, 177, 271, 272, 371, 548.

Congrès, 177, 548.

Sociétés de géographie, 549.

Société bibliographique, 550.

Société savantes, 273, 466, 550. — La Société des anciens textes, 180. — L'Académie de Saint-Thomas d'Aquin, 86. — La Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis, 275. — La société historique et archéologique du Maine, 274. — La société scientifique de Bruxelles, 86. — Académie de législation de Toulouse, 90.

Lectures faites aux Académies, 85 178, 273, 371, 471, 550.

Mélanges philologiques et littéraires : La Légende de Sapho et de Phaon, 472. — La chanson de la Croisade, 186. — Le roman de Paris et de la Belle-Vienne, 474. — Les divers jeux rustiques de Joachim du Bellay, 373. — Une correspondance littéraire au seizième siècle, 273. — Les spectateurs sur le théâtre, 184. — La querelle des Bouffons, 376. — Un quatrain restitué à Corneille, 280. — Jean Gersen, auteur de l'Imitation, 280. — Lettres de Silvio Pellico, 280. — La Bibliothèque de la jeunesse et Jean de Gersen, 88. — Histoire littéraire de la Congrégation de Saint-Maur, 92. — La collection des grands écrivains, 186. — Livre d'énigmes strasbourgeoises, 184.

Mélanges historiques : Diodore de Sicile et le passage de la mer Rouge, 187, 280. — Une tragédie de Jeanne d'Arc en Italie, 88. — Opuscules sur Jeanne d'Arc, 281. — La fausse Jeanne d'Arc et le *Figaro*, 473. — Louis XV et Madame de Pompadour, 87. — L'abbaye de Lehnin, 187. — Les Lépreux au moyen âge, 189. — Cartulaires du Maine, 275. — Publication des documents inédits, relatifs aux états généraux, 278. — Le Domesday-Book, 374. Le droit de marque au moyen âge, 375. — Palestine inconnue, 376 — Etudes économiques sur l'Alsace, 377. — La Correspondance de Frédéric II, 378. — La Chronique de Hans Fründ, 379. — Un pamphlet sur Galilée, 552. — Correspondance du connétable de Lesdiguières, 553. — L'Almanach de Gotha pour 1876, 180.

Mélanges archéologiques et artistiques : La Madone de l'église Notre-Dame à Bruges, 474. — La Mosaïque de Die, 187. — Le livre des morts, 372. — Fouilles sépulcrales de la Marne, 377. — Sceaux inédits de l'Aunis et de la Saintonge, 89. — Guide de l'acheteur des monnaies anciennes, 89. — Un sou d'or inédit du roi Childebert, 89. — Catalogue de la numismatique gauloise, 278. — La Station celtique de Crochemelier, 89. — L'Ephemeris epigraphica, 183. — Les collections Dyce, 279. — Les arts graphiques à l'exposition de Vienne.

Mélanges bibliographiques : Les Bibliothèques aux Etats-Unis, 181. — Un manuscrit de la bibliothèque du président Bouhier, revendiqué par la Bibliothèque nationale, 86. — Manuscrits San Lauranco, 185. — M. le Dr Carteron et la bibliothèque de Troyes, 375. — Collections et collectionneurs alsaciens, 90. — La Bibliografia siciliana, 375. — Une plaquette de 1528, réimprimée par Perrin, 183. — Une erreur et une omission du dictionnaire des ouvrages anonymes, 474. — La presse périodique en Italie, 188. — Publications périodiques belges, 188. — La librairie en Allemagne, 281. — La Presse italienne, 378.

Notes diverses : Collection des lois étrangères, 373. — Le centenaire de Boccace, 87. — La Bibliothèque à 25 centimes, 92. — Jean Chapelain, 187. — — Béranger jugé par Barthélemy, 187. — Le Discours de Saint-Roch du P. Lacordaire, 189. — Une rectification de C. Cantù, 553. — Rodrigues Pereire, 473. — Une histoire chinoise de la guerre, 473.

Renseignements divers : Livres à l'index, 85, 472. — Mandements pour le carême de 1876, 371. — Un laboratoire de chimie dans la bibliothèque de Bruxelles, 279.

Collection et ventes : Catalogues à prix marqués, 91. — Le catalogue Giustiniani, 378. — La bibliothèque de Mustapha-Fadil-Pacha, 553. — La Vente L. de M.·. 281.

Revues, Livres et Journaux, 92, 189, 282, 379, 475, 554.

Publications nouvelles, 94, 191, 283, 382, 479, 558.

Publications annoncées, 95.

TABLE DE LA CORRESPONDANCE ET DES QUESTIONS ET RÉPONSES

Agnesseau (le chancelier d'), 96.
Anselme (Saint).
Avite (Poëme de Saint), 384, 479.
Carême (Mandements de), 286.
Charlemagne, 286.
Cocagne (le pays de), 96, 287.
Contarini, général des Jésuites, 96.
Dante et Hugues Capet, 96, 287.
Dino Compagni (Chronique de), 96.
Drouet, comte d'Erlon, 95, 288.
E pur si muove, 286.
Education des jeunes enfants, 384, 479.
Espence (Claude d'), 288.
Hobbes, 286.
Hocquincourt (sur un mot dit au maréchal d'), 95.
Hypothèque maritime (Ouvrages sur l'), 384.
Landru (la), 384.
Laugnac, le chef des quarante-cinq (sur le baron de), 383.
Métallurgie (Ouvrages de), 286, 384, 480.
Moyen âge (le), 286.
Rostoptchine et Passine, 383.
Société des Treize, 286.

Le Gérant, L. SANDRET.

Saint-Quentin. — Imp. Jules Moureau.

POLYBIBLION

REVUE

BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

Tome 17

SAINT-QUENTIN. — IMPRIMERIE JULES MOUREAU.

POLYBIBLION

REVUE
BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

PARTIE LITTÉRAIRE

DEUXIÈME SÉRIE. — TOME QUATRIÈME

(DIX-SEPTIÈME DE LA COLLECTION.)

PARIS

AUX BUREAUX DU POLYBIBLION

35, RUE DE GRENELLE, 35

1876

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

ROMANS, CONTES ET NOUVELLES

L'Auberge du monde. Le colonel Chamberlain. La marquise de Lucilière. Ida et Carmelita. Thérèse; par HECTOR MALOT. Paris, Dentu, 1876, 4 vol. in-18 j., de 374, 422, 462, 450 p. Prix : 12 fr. — *Les Compagnons du Désespoir*, par A. DE LAMOTHE. Paris, Blériot, 1876, 3 vol. in-18 de 268, 182 et 270 p. Prix : 6 fr. — *Les Chevaliers de l'Écritoire*, par RAOUL DE NAVERY. Paris, Blériot, 1876, in-18 de 314 p. Prix : 3 fr. — *La Femme sans Dieu*, par ALFRED DES ESSARTS. Paris, V. Palmé, 1875, in-18 de 324 p. Prix : 3 fr. — *Le Gladiateur ou les Communeux de Rome ancienne*, par A. QUINTON. Paris, Lethielleux, 1876, in-12 de 552 p. Prix : 3 fr. 50. — *Le Lieutenant aux gardes*, par PAUL SAUNIÈRE. Paris, Dentu, 1876, in-18 j., de 376 p. Prix : 3 fr. — *Calby ou les Massacres de septembre*, par F. DE BOAÇA. Paris, Tolra, 1875, in-12 de 315 p. Prix : 2 fr. 50. — *Le Capitaine philosophe*, par MARCEL TISSOT. Paris, Ch. Blériot, 1876, in-18 de 306 p. Prix : 3 fr. — *Le Capitaine aux mains rouges*, par RAOUL DE NAVERY. Paris, Adrien Le Clere, in-12 de 351 p. Prix : 2 fr. 50. — *Gavotte*, par PAUL FÉVAL. Paris, Dentu, 1876, in-18 j., de 342 p. Prix : 3 fr. — *Le Sergent d'Armagnac*, par A. FIÉVÉE. Paris, E. Plon, 1876, in-18 j., de 332 p. Prix : 3 fr. 50. — *Jean-nu-Pieds*, par ALBERT DELPIT. Paris, 1876, 2 vol. in 18 j., de 410 et 398 p. Prix : 6 fr. — *Jack*, par ALPHONSE DAUDET. Paris, Dentu, 1876, 2 vol. in-18 j., de 396 et 368 p. Prix : 6 fr. — *Fromont jeune et Risler aîné* (3e édit.), par LE MÊME. Paris, Charpentier, 1876, in-12 de 388 p. Prix : 3 fr. 50. — *Les Bâtards. Frémès*, par GÈNE-MUR. Paris, Arnould, 1876, in-18 de 148 p. Prix : 2 fr. — *Le Fiancé de Mlle de Saint-Maur*, par VICTOR CHERBULIEZ. Paris, Hachette, in-18 j., de 302 p. Prix 3 fr. 50. — *Un Mariage dans le monde*, par OCTAVE FEUILLET. Paris, C. Lévy, 1875, in-18 j., de 337 p. Prix : 3 fr. 50. — *Le Livre à serrure*, par AMÉDÉE ACHARD, Paris, C. Lévy, 1876, in-18 j., de 265 p. Prix : 3 fr. 50. — *L'Avocat Bayadère*, par GOURDON DE GENOUILHAC. Paris, Dentu, 1876, in-18 j., de 388 p. Prix : 3 fr. — *Madame Desgrieux*, par LÉONCE DUPONT. Paris, Dentu, 1875, in-18 j., de 287 p. Prix : 3 fr. — *La Famille de Savigny*, par ELIE BERTHET. Paris, Dentu, 1875, in-18 j., de 380 p. Prix : 3 fr. *Les Vies brisées*, par A. G. BOUTELLEAU. Paris, Bouhoure, 1876, in-12 de 260 p. Prix : 3 fr. — *Une Femme sans cœur*, par Mme RENEY-LEBAS. Paris, Sandoz, 1876, in-18 de 252 p. Prix : 3 fr. — *Elisabeth*, par DOROTHÉE DE RODEN. Paris, Périsse frères, 1876, in-18 j., de 276 p. Prix : 2 fr. 50. — *Eugène Laurent*, par J. D'ARSAC. Paris, E. Plon, 1876, in-18 de 186 p. Prix 2 fr. — *Le Robinson d'eau douce*, par JEAN GRANGE. Paris, Haton, 1876, in-18 de 290 p. Prix : 2 fr. 50. — *L'Oncle Ambroise*, par UN PROFESSEUR DE PHILOSOPHIE, Paris, Jules Vic, 1876, in-18 j., de 315 p. Prix : 2 fr. 50. — *Le Roman d'une jeune fille pauvre*, par ELISA GAY. Paris, Lethielleux, 1875, in-18 de 328 p. Prix : 2 fr. — *Les Couteaux d'or*, par PAUL FÉVAL. Paris, Dentu, 1876, in-18 j., de 384 p. Prix : 3 fr. — *Les Bisons blancs*, par GUSTAVE AIMARD. Paris, Dentu, 1876, in-18 j., de 331 p. Prix : 3 fr. — *Le Crime de Maltaverne*, par CHARLES BUET. Paris, Olmer, 1876, in-18 j., de 315 p. Prix : 3 fr. — *Lucy*, par C. DE BEUGNY D'HAGERUE. Paris, Blériot, 1876, in-18 j., de 315 p. Prix : 3 fr. — *Les Drames de la misère* par RAOUL DE NAVERY, Paris, Ch. Blériot, 1876, 2 vol. in-18 de 372 et 366 p. Prix : 6 fr. — *La Famille Kersanne*, par Mme LOUISE DORVAL. Paris, Bray et Retaux, 1876, in-18 de 287 p. Prix : 3 fr. — *La Dame voilée*, par EMILE RICHEBOURG. Paris, Dentu, 1876, in-18 j., de 372 p. Prix : 3 fr. — *Le Serment de Madeleine*, par CHARLES DESLYS, Paris, Dentu, 1875, in-18 j., de 310 p. Prix : 3 fr. — *Les Vertiges*, par CAMILLE GROS. Paris, Sartorius, 1876, in-12 de 402 p. Prix : 3 fr. — *Le Coup de pouce*, par F. DU BOISGOBEY, Paris, Dentu, 1876, in-18 j., de 392 p. Prix : 3 fr. — *Les Métamorphoses de Féruc-l'Estrange*, par MÉLANIE BOUROTTE. Paris, Didier, 1876, in-12 de 258 p. Prix : 3 fr. — *Grandeur et décadence d'une oasis*, par CH. WALLUT. Paris, Albanel, 1876, in-12 de 287 p. Prix : 3 fr. — *Les Soirées fantastiques de l'artilleur Baruch*, par A. SALIÈRES. Paris, E. Plon, in-18 de 345 p. Prix : 3 fr. — *Les Reliques vivantes*, par IVAN TOURGUENEFF, Paris, Hetzel, 1876, in-18 j., de 284 p. Prix : 3 fr. — *La Loi de Dieu*, par CHARLES DESLYS. Paris, Didier, 1876, in-12 de 420 p. Prix : 3 fr. 50. — *La Balle d'Iéna*, suivie d'autres nouvelles, par LE MÊME. Paris, Ch. Blériot, 1876, in-12 de 282 p. Prix : 3 fr. — *Le Parrain d'Antoinette. Les deux laides. Marguerite au prieuré*, par Mlle MARIE MARÉCHAL. Paris, Ch. Blériot, 1876, in-18 de 360 p. Prix : 3 fr. —

Triomphes de femmes (*Violette, la Fille de mon ennemi, l'Orage*), par ETIENNE MARCEL. Paris, Ch. Blériot, 1876, in-18 de 354 p. Prix : 3 fr. — *Souvenirs de femme*, par MARIA BOGOR. Paris, Sandoz, 1876, in-12 de 305 p. Prix : 3 fr. 50. — *La Chasse aux souvenirs*, par le marquis DE CHERVILLE. Paris, Didot, 1876, in-12 de 356 p. Prix : 3 fr. — *La Revanche du mari*, recueil de nouvelles, par GEORGES VAUTIER. Paris, Ghio, 1876, in-18 de 292 p. Prix : 3 fr. — *Honneur et Patrie*, nouvelles militaires, par EMILE RICHEBOURG. Paris, A. Sagnier, 1875, in-12 de 298 p. Prix : 3 fr. — *Contes d'automne*, par LE MÊME. Paris, E. Plon, 1876, 2 vol. in-32 de 184 p. Prix : 1 fr. 50. — *Contes émouvants*, par CONSTANT AMÉRO. Paris, Didier, 1875, in-12 de 324 p. Prix : 3 fr. — *Les Filles de lord Oakburn*, par HENRY WOOD [trad. de l'anglais] par L. BOCHET. Paris, Hachette, 1876, 2 vol. in-18 j., de 318 et 325 p. Prix : 2 fr. 50. — *Pauvre Lucile*, par WILKIE COLLINS [trad. de l'anglais]. Paris, Hachette, 1876, 2 vol. in-18 j., de 262 et 218 p. Prix : 2 fr. 50. — *Drakenstein*, par L'AUTEUR des *Légendes d'Alsace* [traduit de l'allemand par ROSSEUW-SAINT-HILAIRE]. Paris, Bonhoure, 1876, in-18 de 104 p. Prix : 1 fr. — *La seconde femme*, par E. MARLITT [traduit de l'allemand, par Mme EMMELINE RAYMOND]. Paris, Didot, 1876, 2 vol. in-12 de 310 et 312 p. Prix : 6 fr. — *Le Major Frans*, scènes de la vie néerlandaise, d'après Mme BOOSBOOM-TOUSSAINT, par ALBERT RÉVILLE. Paris, E. Plon, 1875, in-18 de 232 p. Prix : 3 fr.

Nous trouvons, dans un roman de M. Jean Grange, dont nous parlerons plus loin, ces ingénieuses comparaisons : « Avez-vous jamais réfléchi à tout ce qu'ont de commun une pharmacie et une bibliothèque? Les rapports sont nombreux, je vous assure, et la ressemblance est frappante. La pharmacie contient des remèdes et des poisons : la bibliothèque également. La pharmacie renferme beaucoup de narcotiques, c'est-à-dire des drogues propres à faire dormir. La plus mince bibliothèque en contient bien davantage. » Les réflexions pittoresques de l'auteur du *Robinson d'eau douce* s'appliquent absolument à la collection des romans de tout genre dont nous allons donner une succincte analyse. Il en est d'excellents; il en est d'insignifiants; il en est de dangereux et de malsains. En toute impartialité, nous signalerons les uns et les autres.

— Commençons par le plus mauvais de tous, l'*Auberge du monde*, de M. Hector Malot. L' « auberge du monde, » on le devine, c'est Paris, que Mercier appelait de son temps la « guinguette de l'Europe. » L'*Auberge du monde* comprend quatre parties : *le Colonel Chamberlain, la Marquise de Lucilière, Ida et Carmélita, Thérèse.* L'action se passe dans les dernières années de l'Empire. Le colonel Chamberlain, Français d'origine, Yankee d'adoption et riche à millions de millions, vient à Paris, en 1867, à l'époque de l'Exposition universelle. Ce Chamberlain, qui a des velléités de puritanisme, débute par se faire voler au jeu la somme ronde de 150,000 francs, se prévaut de ses amours adultères avec une coquette de haut lignage (mais bien déchue), la marquise de Lucilière, se passionne pour une aventurière italienne, est sur le point d'épouser la fille d'un espion prussien, Ida Lazarus, libre-penseuse engouée de Strauss et de Schopenhauer, et finalement se marie avec sa cousine Thérèse, une petite grisette du faubourg Saint-Antoine, laquelle serait sympathique si l'on sentait vibrer en elle le moindre sentiment chrétien. Il est vrai

que Thérèse chrétienne eût déplu aux lecteurs du *Siècle*, qui ont eu la primeur de cette œuvre indigeste. M. Malot s'est bien gardé d'encourir les reproches de ses coreligionnaires. Il leur a servi des républicains et des républicaines, en veux-tu ? en voilà! Si encore c'étaient des personnages vivants ; mais non, sauf Denizot, le gamin de Paris, et Sorieul, publiciste qui n'écrit pas, péroreur d'estaminet, déclamateur de club, cerveau vide qui se grise de ses phrases sonores, il n'y a rien, dans ces quatre volumes, que des personnages de convention. L'*Auberge du monde* est à la fois un roman de commerce et un roman politique, tout à fait indigne de l'auteur de *Romain Kalbris*. On y vante sans cesse les millions de la jeune Amérique, toujours pour plaire aux démocrates du *Siècle*, qui ne détestent pas les billets de banque. Dieu du ciel! que nous sommes loin ici du brouet noir de Godefroy Cavaignac et d'Armand Barbès ! Ce n'est pas tout, le dénoûment de l'*Auberge du monde* est des plus perfides. Il ne tend à rien moins qu'à l'apothéose de la Commune, et l'on comprend très-bien pourquoi M. Hector Malot a fait de son bavard de Sorieul un caractère relativement honnête et consciencieux. Sorieul devient membre de la Commune. D'où la conclusion naturelle que ne manqueront pas de tirer les esprits faibles : « Il y avait des honnêtes gens dans le mouvement insurrectionnel de 1871. » Mais les pillages, les assassinats, les incendies ! — Ces horreurs, vous répond M. Malot, sont simplement le fait d'une poignée de bandits, repris de justice, évadés du bagne (parmi lesquels, remarquez bien ce détail, le protégé d'un sénateur impérial), tous gens sans aveu qui poursuivaient de ténébreux desseins ou des vengeances particulières. Les Sorieul ne sont pour rien dans ces infamies. Ils ont été les apôtres méconnus d'une grande idée. Ainsi se forment les légendes révolutionnaires. Ainsi, dans notre démocratie affolée et dévoyée, si on ne proteste hautement au nom de la vérité et de la morale publique, les Ferré, les Rigault et les Millière auront un jour leurs apologistes — comme les ont eus déjà les Danton, les Marat et les Robespierre.

— Tout autres sont les tendances des *Compagnons du désespoir*, de M. de Lamothe. Il y est bien question aussi des hommes de la Commune, mais on nous les montre tels qu'ils furent, avec leurs vices hideux, leurs convoitises grossières, leurs haines implacables. M. de Lamothe nous fait assister à la défaite de l'insurrection, à la condamnation des insurgés, à leur séjour sur les pontons et à leur transport en Nouvelle-Calédonie. Là, se développe une infernale société secrète dont le but est de massacrer les autorités de Nouméa et de faciliter l'évasion de tous les déportés. Les chefs de cette association voient leurs complots déjoués et sont condamnés à mort. Parmi les *Compa-*

gnons du désespoir, se trouvaient quelques égarés. A ceux-là, il est équitablement pardonné, et cette miséricorde amène le repentir. Le type de ces égarés est l'ouvrier Vincent qui, sous l'influence de sa pieuse femme, de l'abbé Vidal et d'une esclave kanaque, redevient ce qu'il fut autrefois, un brave et honnête travailleur. M. de Lamothe a intercalé dans son récit de curieux renseignements sur Nouméa, l'île des Pins et la Nouvelle-Calédonie. Ce roman a paru d'abord dans le journal l'*Ouvrier*. Il n'a pas besoin d'autre passeport pour pénétrer dans les bibliothèques catholiques à l'usage des classes laborieuses.

— La lecture des *Compagnons du désespoir* ne peut qu'inspirer au peuple de la répulsion pour les idées révolutionnaires. Il en est de même de la *Femme sans Dieu*, de M. Alfred des Essarts, et des *Chevaliers de l'écritoire*, de Mme Raoul de Navery. Un auteur qui n'est pas suspect, M. Renan, a dit : « La démocratie sans Dieu est horrible ! » Cela est pareillement vrai de la femme. Aujourd'hui pourtant, elles ne sont pas rares les émancipées qui, à la suite des André Léo, des Paule Minck, des Clémence Royer, se font des prédicantes d'athéisme. C'est une femme de ce genre qu'a voulu peindre M. Alfred des Essarts, et elle est toute simplement hideuse. Andrésine Durand descend un à un tous les degrés de la honte, de l'ignominie et du crime. Veuve d'un sculpteur distingué qui est mort de découragement et de chagrin, elle s'associe avec des libres-penseuses, parle dans les clubs de Belleville, fonde des journaux révolutionnaires, voit son fils (un petit monstre) tué à une barricade, et meurt elle-même en lançant au ciel un dernier blasphème. Il y a, dans le roman de M. Alfred des Essarts, des portraits pris sur le vif et dont les originaux ont, lors des événements de 1871, joué un rôle plus ou moins bruyant. Nous citerons notamment le prophète Noël Jougnot, qui nous a tout l'air d'être Allix, membre de la Commune. M. des Essarts remue beaucoup de choses, juge beaucoup de gens, aborde beaucoup de questions. Trop peut-être. Car son œuvre, attrayante sous beaucoup de rapports, est passablement touffue et, par là même, un peu fatigante à lire tout d'une haleine.

— Ce que M. des Essarts a fait pour les bas-bleus de la libre-pensée, Mme Raoul de Navery vient de le faire pour les folliculaires du sexe fort, qu'elle appelle si originalement les « Chevaliers de l'Écritoire. » Abominables gredins que ces chevaliers-là, depuis leur chef à tous, le forçat Montbergier, qui, échappé du bagne, se constitue le Jean Valjean de l'athéisme, le Vautrin de la Révolution, jusqu'à ses collaborateurs au *Progressiste*, Alcide Quentin, le cynique auteur des *Charognes de Clamart ;* Népomucène Malandrin, le critique véreux et sans conviction ; Rome Auger, le philosophe spartiate dé-

voré de la soif de l'or; Gustave Crotale, le sertisseur de scandales; Nébulos, le mangeur de haschich, — et tant d'autres, qui boivent des bocks à la santé du « patron, » en faisant la nique « au nommé Dieu. » Quelle affreuse truanderie! L'auteur des *Chevaliers de l'Écritoire* a une grande expérience du Paris fangeux, oisif, déclassé où grouillent l'ambition et l'envie, où se fabriquent les systèmes destructeurs, les émeutes et les révolutions. Elle a produit, en ce sens, un livre fort curieux et de valeur réelle. Nous blâmerons toutefois le dénoûment. — Dès qu'il a retrouvé son fils, Gabriel Lefèvre, un écrivain catholique et de grand talent, le forçat Montbergier revient à Dieu et s'enferme à la Trappe. Lui, l'athée, le proudhonien, l'iconoclaste, l'ennemi de toute religion, de tout principe d'autorité, dépouille sans transition le vieil homme. Je sais bien que la grâce est un don de Dieu et que les voies de Dieu sont impénétrables. Il n'y a, dans cette conversion, rien de théologiquement répréhensible. Mais autre chose est un traité de théologie, autre chose est un roman. Esthétiquement, le dénoûment des *Chevaliers de l'Écritoire*, non préparé par l'action, est une faute.

— Transportons-nous, avec M. Quinton, dans la Rome de Catilina, de Cicéron et de César. Nous aborderons ainsi l'analyse des vrais romans historiques, sans pour cela, chose singulière! nous dégager complétement des hommes et des idées de la Commune. Ce sont, en effet, des communeux, les communeux de l'ancienne Rome que M. Quinton évoque dans son *Gladiateur*. Il existe pourtant (et elle n'est pas à l'avantage des premiers) cette différence entre les communeux de Paris et les communeux de Rome ancienne, c'est que ceux-ci, dans leurs éléments purs, allaient au Dieu unique et pressentaient le Dieu Rédempteur, tandis que ceux-là vont à l'impiété barbare et au nihilisme. Le « gladiateur » de M. Quinton a nom Erox. Il est Thrace d'origine et il fut le compagnon fidèle de Spartacus. Un honnête patricien, Marcius Rex, descendant des anciens rois romains, et un juif, Jéchonias, donnent à Erox des notions exactes sur la divinité et sur la justice. La bonne parole n'est pas perdue. Erox, avec douze cents de ses compagnons, gladiateurs comme lui, empêche la conjuration de Catilina de réussir. Erox demande au patriciat l'affranchissement des esclaves. Catilina, patricien ruiné, perdu de dettes, blasé de débauches, veut mettre la torche aux mains de la populace, afin de faire servir à l'édifice de sa nouvelle grandeur les décombres de la ville qui le répudie. M. Quinton a très-sagacement indiqué ces deux courants d'idées. Son *Gladiateur* convient surtout aux jeunes gens qui, depuis peu, ont fini leurs études classiques. Il leur rafraîchira la mémoire et leur apprendra, sur l'antiquité, bien des détails qui ne se rencontrent point dans les manuels du baccalauréat. La lecture du *Gladiateur* — œuvre d'ailleurs très-soignée au point de

vue littéraire — intéressera beaucoup moins ceux qui, du latin, n'ont aucune notion.

— S'il est deux personnages méconnus, calomniés, travestis par l'école historique révolutionnaire, c'est assurément Richelieu et Louis XIII. Ignorante ou prévenue, l'histoire qui s'inspire du sophisme et de la libre-pensée, a fait de Richelieu un assassin, et de Louis XIII une sorte de pantin royal rivé aux mains toutes puissantes du grand cardinal. Elle a présenté le fils d'Henri IV sous les traits d'un roi fainéant, d'un mérovingien attardé, obéissant tristetement à un maire du palais qui était en même temps un prince de l'Église. Les dramaturges ont consacré ces mensonges, et Victor Hugo les a résumés tous dans le dernier vers de *Marion Delorme* : « Voilà l'Homme Rouge qui passe! » Les romanciers ont renchéri encore sur les falsifications des historiens et des poëtes, et voici M. Paul Saunière rééditant ces sottises dans son *Lieutenant aux gardes*, avec un à-plomb qui tient à la fois de l'ignorance et de l'inconscience, mais qui n'en est pas moins répréhensible. Richelieu nous est, par lui, donné comme un maniaque affamé de meurtres, ayant à ses ordres les Desquilly, les Boistordu, les Laffeymas et autres pourvoyeurs de prisons, de gibets et d'échafauds. On connaît les misérables intrigues de Gaston d'Orléans et de la duchesse de Chevreuse. A en croire M. Saunière, Richelieu aurait été l'instigateur du complot tramé contre Louis XIII. Il aurait voulu déposséder le roi sous le prétexte qu'il n'avait pas encore d'héritier, et proclamer Gaston d'Orléans à sa place. Ce n'est pas plus difficile que cela! Quant à Louis XIII, l'auteur du *Lieutenant aux gardes* ne le voit qu'à travers le prisme faux et trompeur de Victor Hugo et d'Alexandre Dumas père — c'est-à-dire comme un être faible, jaloux, envieux, capricieux, ennuyé, ennuyeux et incapable. Nous conseillons à M. Saunière de lire l'ouvrage que vient de publier M. Marius Topin, sous ce titre : *Louis XIII et Richelieu*. Dans ce livre, sont reproduites 258 lettres écrites à Richelieu par le roi de France, et il s'y montre tel qu'il était, intelligent, actif, bon, généreux, constamment préoccupé de la grandeur et de la prospérité du pays dont Dieu lui avait confié la garde. Sans doute, de son ombre de titan, lumineuse et colossale, Richelieu cache bien toujours un peu Louis XIII ; mais il ne l'annihile plus. Le roi et le cardinal se complètent M. Paul Saunière ne me semble pas être un aveugle volontaire. Les révélations de M. Marius Topin l'éclaireront, et, dans une nouvelle édition ou dans un nouveau roman, il nous racontera les chastes amours de Renaud de Francheterre et de Blanche de Valençay, sans se croire tenu d'insulter aux gloires de la monarchie française.

— Nous voici à la Révolution. M. F. de Boaça, un érudit et un pen-

seur, qui se délasse de ses travaux de philosophie chrétienne dans les œuvres d'imagination, connaît, un à un, et dans leurs moindres détails, tous les événements de l'époque sanglante et maudite. Il en a tracé, en quelques pages émues et rapides, un tableau douloureux et consolant, à la rage et à l'impiété des bourreaux opposant le calme, la résignation et la foi ardente des victimes. Je ne sache pas d'ouvrage plus propre à inspirer l'horreur de la Révolution et des révolutionnaires que *Calby ou les Massacres de septembre*. L'action en elle-même est des plus simples : il s'agit d'un pauvre prêtre, poursuivi par la haine implacable d'un escroc, mâtiné d'assassin, le citoyen Scœvola, ci-devant faux baron de Starkenstein, à la recherche de certains papiers fort précieux dont l'abbé Claude est le dépositaire. Traqué, arrêté, enfermé à l'Abbaye, celui-ci échappe aux septembriseurs, et, après une série d'aventures qui tiennent du miracle, se retrouve en Angleterre avec son neveu Julien, son domestique Antoine et son brave terre-neuve, Calby, vraiment le héros du livre — car, sans lui, sans son intelligence, l'abbé Claude et Julien n'eussent pas échappé aux bandes de Maillard. Dans ce cadre, M. F. de Boaça a su résumer de la façon la plus saisissante tout ce que les témoins oculaires ont écrit des épouvantables massacres de l'Abbaye, de la Force et des Carmes. C'est un ouvrage à propager.

— Même recommandation pour le *Capitaine philosophe*, de M. Marcel Tissot. Ce « capitaine philosophe » s'appelle de son vrai nom, Dunstan de Trévillers. Il appartient à une des plus nobles et des plus chrétiennes familles de la Franche-Comté. Mais, comme tant d'autres gentilshommes de son temps, il a bu à la coupe empoisonnée des idées nouvelles. Il admire Voltaire, se glorifie de l'amitié de Condorcet et salue avec enthousiasme l' « aurore » de 89. Les mauvais jours arrivent. Dunstan de Trévillers est ébranlé, non converti. Il se fait soldat. Kellermann le prend sous sa protection. Il devient successivement lieutenant, capitaine, commandant, colonel, que sais-je encore ? ministre plénipotentiaire de la République française près le gouvernement suisse. Cette dernière dignité serait de trop, si elle n'avait fourni à M. Marcel Tissot l'occasion de raconter d'admirables traits de dévouement et de ridiculiser les sans-culottes les plus grotesques, les plus sournois, et les plus bêtes qui oncques s'épanouirent, de 1790 à 1793, sur la terre franc-comtoise. A cette dernière date, la philosophie de Dunstan de Trévillers s'était éclipsée. Condamné à mort, sauvé par miracle, il sortit de prison, comme La Harpe, chrétien fervent et convaincu. Les prières de sa fiancée Christine hâtèrent ce retour à Dieu. Triste consolatrice, d'ailleurs, que la philosophie humaine sous le règne de la Terreur !

— Mme Raoul de Navery est infatigable. Après les *Chevaliers de*

l'Écritoire, que nous connaissons, le *Capitaine Roscoff*, que nous allons connaître, et les *Drames de la Misère*, dont il sera question plus loin, à propos des romans d'aventures. Certes, les aventures ne manquent pas dans le *Capitaine Roscoff;* mais, par ses principaux épisodes, ce roman rentre dans la catégorie des romans historiques. C'est toujours la Révolution qui sert de cadre. Pierre Roscoff a servi sur la *Sainte-Anne*, commandée par M. de Keroulas. Celui-ci meurt sur l'échafaud. La *Sainte-Anne* devient la *Thémis*, et Roscoff en est nommé capitaine. Kéroulas a laissé un héritier, ce qui n'est pas du goût du citoyen Brutus Quérard. Il ordonne à Roscoff d'embarquer avec lui le jeune Hector de Kéroulas et de le noyer en pleine mer. Roscoff débarque secrètement le proscrit sur une île déserte. Immédiatement, les hommes de la *Sainte-Anne* prennent en grippe le capitaine Roscoff. Il y a de quoi : toutes les apparences sont contre le terrible loup de mer. Alors se forme sa légende : on le hait, on le fuit, on le redoute; on l'accuse d'avoir noyé Kéroulas ; on le surnomme le « capitaine aux mains rouges. » Roscoff, sombre et taciturne, fait payer cher aux Anglais les chagrins dont on l'abreuve. Il démâte la *Jenny*, capture le *King George*, coule bas la *Fidelity*. N'importe, pour tout le monde, il est l'assassin d'Hector de Kéroulas. Ce n'est que sur ses vieux jours que justice lui est enfin rendue. Hector de Kéroulas, que l'on croyait mort, rentre en France, et le « capitaine aux mains rouges » devient le capitaine sans peur et sans reproche, le Bayard des côtes bretonnes, le martyre de la calomnie. A côté de Pierre Roscoff, Mme Raoul de Navery, tirant parti des traditions locales, a placé deux jacobins, Quérard et Noirot, dont le nom est encore un objet d'horreur de Brest à Saint-Pol-de-Léon. Le *Capitaine aux mains rouges* grossit la liste, déjà longue (elle ne le sera jamais trop), des romans contre-révolutionnaires.

— La Bretagne et la Vendée, sous ce rapport, fournissent à nos conteurs des sujets inépuisables. Ouvrez le dernier volume de Paul Féval. Sur quatre récits qu'il renferme, deux sont consacrés à la Chouannerie et aux Vendéens. Rien de plus touchant, de plus émouvant, de plus épique que l'origine de l'insurrection vendéenne, racontée par l'auteur de *Gavotte*. On dirait un épisode de l'*Iliade*. Paul Féval nous fait assister à la métamorphose de Cathelineau. C'est d'abord un simple paysan, peu expert dans les choses de la politique. Il n'y pense même pas. Mais, un jour de marché, il apprend que les Parisiens ont tué le roi. A cette nouvelle, le paysan se transfigure. Il tombe à genoux, se relève héros, et jure de délivrer la France des tyrans qui l'oppriment. Quelques Vendéens accourent à son appel; ils ne sont encore qu'une poignée d'hommes; mais, après la prise de Saint-Florent, cette poignée d'hommes devient une armée redoutable,

qui fait trembler la Convention. La nouvelle dans laquelle sont racontés les premiers faits d'armes de Cathelineau a pour titre : *Le docteur Bousseau*. Ce docteur, féru de Jean-Jacques et de la République, est un pauvre fou que les Vendéens guérissent en lui infligeant une douche plus ou moins agréable. Dans le *Capitaine Spartacus*, autre récit à tendances royalistes, M. Paul Féval met en scène un bonnetier de Paris, le citoyen Tricotel, sorte de Sancho Pança jacobin, que ses amis envoient en Vendée et qui en revient avec une jaunisse des plus caractérisées. L'odyssée de ce pauvre diable est souverainement amusante. *Gavotte*, qui donne son nom au volume dont le *Docteur Bousseau* et le *Capitaine Spartacus* sont les deux perles, n'a rien d'historique ni de politique. Il est même fâcheux que M. Paul Féval n'ait pas publié *Gavotte* à part. En effet, le volume (en y comprenant *Rosy Kate*, tableau navrant des misères d'une famille irlandaise à Londres) eût pu être recommandé sans restriction, — tandis qu'avec *Gavotte*.... eh bien ! avec *Gavotte*, il faut faire de justes réserves. Mon Dieu ! je reconnais que cette diablesse de *Gavotte* est, au fond, une assez bonne fille, puisqu'elle finit par embrasser la vie religieuse. Mais ce n'est pas sans avoir préalablement rôti le balai, et, en parlant d'elle, M. Paul Féval, s'attarde trop dans certaines histoires, quoique sa gaîté franche et communicative atténue singulièrement ce qu'elles ont de risqué. Ceci dit, il serait injuste de méconnaître que *Gavotte* est un petit récit traité de main d'ouvrier. Il y a, entre autres, la description de l'intérieur de cabane d'un carrier malade, qui rappelle les tableaux des Lenain, ces peintres naïfs et profonds de l'existence populaire.

— C'est encore la guerre de Vendée qui est en cause dans le *Sergent d'Armagnac*, de M. Fiévée. Sympathique figure que celle de ce fils de fermier, sergent à la 1re du 1er régiment d'Armagnac, transplanté à Nantes avec son régiment, lequel, à la barbe des patriotes, conserve son nom aristocratique ! André Laviolette prend part à plusieurs combats républicains, aime une servante d'auberge déguisée qui n'est autre que la fille de son ancien colonel, la sauve de la fureur des bleus, facilite son mariage avec René de Beauvolliers, veille sur elle alors que, son mari mort, elle devient folle, l'arrache au pillage et à l'incendie de son château, l'accompagne en prison, se fait partout son appui et sa sauvegarde — jusqu'au jour où l'infâme Carrier les fait tous les deux noyer dans la Loire. M. Fiévée, dans le *Sergent d'Armagnac*, se montre très-impartial. Il loue Kléber et les généraux républicains qui le méritent ; mais il flétrit énergiquement l'incapable Rossignol, l'imbécile Léchelle, le sanguinaire Westermann, et ne cache pas son admiration pour Bonchamp et Larochejacquelein. Le volume se termine par une Nouvelle espagnole, *El Ressuscitado*. Le ressuscité (c'est du moins la croyance populaire) ne serait autre que

le célèbre cabecilla Garcia Navarro tant redouté des soldats de Napoléon. Il a sa taille, son costume, son courage et fait aux *Français* une guerre d'extermination. Ce n'est cependant pas Garcia, mais son *alter ego*, nous voulons parler de sa veuve qui a juré de venger le cabecilla. Et elle le venge implacablement. Quand la paix est faite, notre Lucrèce espagnole prend le voile, et, devenue supérieure du couvent, elle mène ses religieuses comme autrefois sa guérilla, à la baguette. Les *Légendes militaires* de M. Fiévée sont palpitantes d'intérêt, et pleines de généreux sentiments. Mais elles ne rentrent point, pas plus que les récits de Paul Féval, dans la spécialité des romans destinés aux bibliothèques paroissiales.

— *Le Docteur Bousseau*, le *Capitaine Spartacus*, le *Sergent d'Armagnac*, nous font aimer et connaître la Vendée de 1793. Il est une autre Vendée, non moins admirable peut-être, quoique moins glorieuse, c'est la Vendée de 1832. Elle a été, on le sait, le théâtre de la campagne, courte comme un éclair, mais fulgurante comme lui, de Madame la duchesse de Berry. Ce n'était pas une tâche facile que d'encadrer, dans une œuvre d'imagination, cette campagne extraordinaire, sans lui rien retirer de ses épisodes « qui sont comme les chants d'un poëme faisant songer à la *Chanson de Roland.* » L'auteur de *Jean-nu-Pieds*, M. Albert Delpit, s'est acquitté de cette tâche avec un rare bonheur. Il a heureusement fait marcher de front l'histoire et la fiction, — laissant à l'histoire toute sa réalité saisissante et accordant à la fiction juste ce qu'il faut pour dramatiser l'histoire. *Jean-nu-Pieds* est le nom de guerre du dernier des Kardigan, le chef des quarante-cinq héros qui défendirent contre trois cents soldats, sans cesse renouvelés et non moins héroïques, le château de la Pénissière, lequel n'est plus aujourd'hui qu'une ruine informe. De ces héros, l'histoire a conservé les noms de Henry de Puiseux, de Granlieu, de Girardin, de Darvenot, d'Albert Devismes, de Louis de Simeuse et de cet Aubin Ploguen, à la fois l'Hercule et le Vincent de Paul des combattants. Kardigan seul est de l'invention de M. Albert Delpit, et c'est une création qui fait le plus grand honneur au jeune romancier. Kardigan ne se dément pas une minute et obéit au devoir avant tout, lui sacrifiant même son amour pour l'angélique Fernande. Les derniers chapitres de *Jean-nu-Pieds* sont consacrés à la trahison de Simon Deutz et au désespoir impénitent du Judas moderne. Ces pages vengeresses frémissent d'indignation éloquente. En résumé, *Jean-nu-Pieds* est une œuvre sincère. Certaines scènes et certains détails en interdisent la lecture aux adolescents et aux jeunes filles; mais il intéressera, instruira et peut être très-profitable aux jeunes gens qui ont l'expérience des choses et qui ne connaissent les événements de Vendée (1832) que par des histoires falsifiées et mensongères.

— Passons aux romans de mœurs proprement dits, lesquels sont parfois d'une moralité contestable. Alphonse Daudet, Victor Cherbuliez, Octave Feuillet, cultivent aujourd'hui ce genre avec le plus de succès. Nous avons, par exemple, le *Jack* d'Alphonse Daudet, qui, pour me servir d'un mot vulgaire mais expressif, provoque à l'heure actuelle, un bruit de tous les diables. Qu'est-ce donc que ce *Jack* tant vanté ? C'est le fils d'une de ces femmes qui ne devraient jamais avoir d'enfants. *Jack* n'a pas de père légal. Sa mère, Ida de Barancy — un nom prétendu de noblesse, qui ne se trouve que dans les d'Hozier du demi-monde, — Ida de Barancy aime son fils à sa manière. Mais elle s'aime encore mieux elle-même. Jack, dès ses plus tendres années, souffre de l'existence décousue et vide de sa mère, de ses coupables et continuelles folies, de ses frivolités, de ses caprices, de ses irrégularités et de ses liaisons honteuses. Il en souffre jusqu'à en mourir. Cette mère inconsciemment dénaturée, fait de son fils un ouvrier, un chauffeur de locomotives, un paria. Elle le vole au profit d'un bohème odieux, sorte de poëte incompris, qui porte de la flanelle, se soigne bien et vit aux dépens du pauvre Jack, déshérité des pures et douces joies de la famille. L'enfant du hasard meurt dans un hôpital, en pleine jeunesse, mais complétement épuisé par les privations physiques et les douleurs morales. Placé dans le milieu, luxueux, frivole, mondain, corrompu, où se complaît sa mère, Jack eût augmenté la race des gommeux. Sa destinée n'en eût pas été meilleure. La source de ces malheurs est dans l'irrégularité de sa naissance, et, à ce point de vue, le roman de *Jack*, peut-être contrairement aux intentions de l'auteur, soulève les plus hautes questions sociales. — Il y a, du reste, dans cette œuvre, un réel talent d'observation et de description qui rappelle Charles Dickens. Autour de Jack s'agitent des personnages nombreux, vivants et vrais : tels que le docteur Rivals, un bourru bienfaisant; Cécile, son adorable petite fille ; le petit roi de Dahomey ; le brave père Roudic ; Bélisaire, le marchand de casquettes; Moronval, le fantasque professeur des « petits pays chauds ; » d'Argenton, le poëte lunatique ; Hirsch, le médecin sans clientèle ; Labassindre, le ténor sans public; toute la tribu des « ratés, » gens bien autrement redoutables que les « bohèmes » d'Henri Murger. Il eût fallu si peu pour faire de ce roman un chef-d'œuvre où l'art et la morale eussent trouvé leur compte. Ce peu qui est, pour nous, l'essentiel, M. Alphonse Daudet ne s'en est pas soucié. L'auteur de *Jack* a beau dire que son livre est un livre de pitié, d'ironie et de colère, il n'y paraît guère. Sans doute, de l'affabulation même ressort cette conclusion salutaire, que rien ne saurait combler le néant et le vide des existences désordonnées. Mais il n'y a pas un mot de blâme contre ces existences, au contraire ! On dirait parfois que le romancier se com-

plaît à dessein dans la peinture des plus coupables passions, — quoique, à vrai dire, il ait assez de goût pour éviter les brutalités réalistes de M. Emile Zola. On sent même, çà et là, une émotion intérieure. M. Daudet a trop pris à la lettre ce mot de Madame de Staël : « Tout comprendre, c'est tout pardonner! » Maxime fausse, car alors on excuse le vice et on considère comme chose naturelle le concubinage d'Ida de Barancy! — Tel quel, néanmoins, ce roman vaut beaucoup mieux que *Fromont jeune et Ristler aîné*, du même auteur. L'Académie française ne s'est-elle pas avisée de couronner *Fromont jeune* comme un ouvrage utile aux mœurs? Or, il n'y a pas un mot de Dieu dans ce livre, et, sauf l'épisode de la petite estropiée, Désirée Dolabelle, qui va vraiment à l'âme, ce ne sont, d'un bout à l'autre, que des scènes d'adultère — le tout terminé par un suicide. L'Académie, avouez-le, a parfois de singulières distractions!

— J'ai dit que le roman de *Jack* soulevait implicitement la question des enfants naturels. Voici un écrivain qui, sous le pseudonyme bizarre de Gêne-Mur, l'aborde en plein, sous ce titre : *les Bâtards*. Gêne-Mur a peint les tortures du fils naturel. Les intentions sont excellentes : elles concluent à la réforme d'une loi mauvaise et à la recherche de la paternité — réclamée par des théologiens et des jurisconsultes catholiques. Mais le but de l'auteur des *Bâtards* est précisément compromis par la façon dont il expose ses idées. Pour soutenir une thèse très-acceptable, pas n'était besoin de rouler des yeux de croque-mitaine, d'affecter des allures byroniennes et d'écrire en dépit du bon sens. Un mot à Gêne-Mur. Il y a, au problème qu'il développe, une solution dont il paraît ne pas soupçonner l'existence. C'est celle-ci : « Appliquons effectivement le christianisme à la vie sociale, à la vie civile, à la vie de famille, et il ne sera pas nécessaire de faire des lois en faveur des enfants naturels, puisqu'il n'y aura que des enfants légitimes. » Comme roman, les *Bâtards*, de M. Gêne-Mur, ne méritent pas une analyse.

— Le *Fiancé de Mlle de Saint-Maur* n'ajoutera rien à la gloire littéraire de M. Victor Cherbuliez. Ce « fiancé, » le vicomte d'Arolles, est un caractère fantastique, capricieux, aimant les contrastes, courant après l'amour coupable, lorsque l'amour pur et avouable, c'est-à-dire le bonheur, ne demande de sa part qu'une toute petite avance. Finalement, il n'obtient ni l'un ni l'autre. Sa complice s'arrête au moment de la chute, et sa fiancée épouse Séverin Maubourg, un autre homme, sans calembour! M. Victor Cherbuliez a semé, dans son livre, des scènes d'adultère platonique qui n'ont rien à voir avec la morale éternelle. Aussi, du *Fiancé de Mlle de Saint-Maur*, ne louerons-nous que le style qui est fort agréable, abstraction faite de quelques gongorismes, du genre de celui-ci : « La comtesse d'Arolles savait

pincer le vent, » pour dire qu'elle était adroite, insinuante, rusée. Notons au passage cette réflexion d'une justesse dont nos jacobins actuels auront de la peine à convenir : « Le jacobinisme est une maladie de jeunesse dont les hommes d'esprit sont assurés de guérir. »

— M. Octave Feuillet comprendrait-il enfin qu'il y a pour lui mieux à faire qu'à chasser dans les domaines sadiques de M. Adolphe Belot! *Un mariage dans le monde* n'a pas été écrit pour les jeunes pensionnaires; mais nous n'en sommes plus aux thèmes malsains de *M. de Camors* et de *Julia de Trécœur*. Ici, la thèse de M. Feuillet est qu'il appartient au mari seul de refaire l'éducation de sa femme et de métamorphoser la coquette en une chaste matrone, assise à son foyer domestique comme une bienfaisante fée sur un autel. Nous n'y contredisons pas, à la condition que le mari soit un mari sans reproches. Or, tel n'est pas le cas de Lionel de Rias. Dégoûté de sa vie de garçon, sur les instances de Mme de Veyle, une maricuse à outrance, il a épousé la belle Mlle Fitz-Gérald. Or, se lassant un jour de la vie de famille, ennuyé de sa femme, en qui il n'a voulu voir qu'une charmante marionnette, Lionel ne se fait aucun scrupule de donner des coups de canif dans le contrat conjugal. Et il s'étonne que sa femme se dissipe et se livre à des extravagances qui frisent le vice. Madame de Rias n'est certes pas excusable. Mais, vous, Monsieur, vous êtes le premier coupable! La femme est ce que la fait le mari. La thèse inverse est pareillement vraie, et elle a été soutenue avec beaucoup de talent par l'auteur du *Mot de l'énigme*. L'esprit chrétien manque absolument à M. Octave Feuillet. Mme Fitz-Gérald et sa fille sont, comme l'a très-bien dit M. de Pontmartin, deux élégantes païennes qui vont quelquefois à la messe de midi, à la Madeleine. Ce n'est pas suffisant. *Un mariage dans le monde* est, en somme, un roman médiocre. Il s'y rencontre même des anachromismes plaisants. Tel, Roger de Pontis, faisant, en l'an de grâce 1874, douze lieues à cheval dans la nuit pour aller acheter à la femme qu'il aime un écheveau de soie qu'il dévide ensuite à ses pieds. Ce vicomte est de l'époque d'Elleviou et de Mme Cottin. Il rappelle Malek-Adel et servirait à merveille comme sujet de pendule.

— On réédite certaines œuvres d'Amédée Achard. Le choix peut avoir sa valeur. Il s'agit de le bien faire. Jusqu'ici, on a eu la main heureuse, et le *Livre à serrure* est, sans contredit, une des meilleures productions de l'auteur de la *Robe de Nessus*. On y voit une jeune fille, aimante, idéale, poétique, cible quotidienne de tous les égoïsmes : égoïsme de sa mère, qui ne jure que par les millions de sa fille aînée, mariée richement à nous ne savons plus quel bellâtre; égoïsme de cette péronnelle de sœur, qui se garderait bien de vendre son droit

d'aînesse pour un plat de lentilles; égoïsme de Raoul de Malplas, qui abandonne lâchement la pauvre Esther de Carnavon, après lui avoir juré un amour éternel. Esther de Carnavon est une autre Cendrillon, moins le mariage avec le prince Charmant; le livre à serrure, dans lequel elle consigne, jour par jour, ses joies et ses peines, renferme des pages de poésie sincère et d'émotion pénétrante. Ce serait parfait sans quelques expressions libres et quelques plaisanteries de mauvais goût à l'adresse d'un brave curé provençal. Amédée Achard était protestant : cela n'excuse point les erreurs, mais explique bien des choses.

— Inutile de nous arrêter longuement sur l'*Avocat Bayadere*, de M. Gourdon de Genouilhac; sur *Madame Desgrieux*, de Léonce Dupont; sur la *Famille Savigny*, d'Elie Berthet; sur les *Vies brisées*, de M. Boutelleau, et sur la *Femme sans cœur*, de Mme Reney-Lebas. Ce sont des œuvres très-secondaires — dont quelques-unes parfaitement insignifiantes. Dans l'*Avocat Bayadère*, nous ne pouvons louer que les portaits forts ressemblants de certains intrigants, dont l'espèce à Paris foisonne : Martin Jourdain, brocanteur de décorations étrangères; Montmignon, fondateur de sociétés internationales pour l'admiration mutuelle; Bayadère, agent marron, qui cultive les successions en déshérence : tous moralistes faciles, posant en principe que voler l'État n'est pas voler, que duper un imbécile est acte méritoire, et qui se croient des honnêtes gens, bien qu'ils soient passibles de la police correctionnelle. Ces « aimables » coquins chassent fiévreusement à l'héritage. — Dans *Madame Desgrieux*, nous avons affaire à un autre vice. Il s'agit d'un de ces êtres dégradés dont le nom est synonyme d'infamie et que M. Alexandre Dumas fils a, il y a deux ans, stigmatisés sur la scène du Gymnase. Cet individu, fils d'un sabotier du Limousin, s'improvise, gentilhomme et prêtre, et, sous le nom de l'abbé d'Aigueneuve, escroque l'argent d'une dévote sentimentale, et lui joue des tours pendables. Mme Arnaud est une femme d'esprit et une femme de cœur. Mais elle est par trop naïve et même un peu sotte. Son attachement pour l'abbé d'Aigueneuve, tout idéal et résistant aux plus affreuses déceptions, est invraisemblable. Vous me direz que l'abbé Prévost, dans *Manon Lescaut*, et Georges Sand, dans *Leone Leoni*, ont inventé des affections non moins inébranlables. Qu'est-ce que cela prouve? Sinon que l'imagination des romanciers se moque du sens commun. *Madame Desgrieux*, quelle que soit la moralité du dénoûment, est, par le sujet même et par le réalisme de certains tableaux, un livre dangereux. L'auteur, dans sa dédicace à M. Charles Deulin, a beau se défendre de toute pensée désobligeante à l'égard du clergé : nous ne mettons pas en doute ses bonnes intentions; mais il n'en est pas moins vrai que les escroqueries et les débauches de son faux abbé rejaillissent sur l'habit ecclésiastique.

— Triste famille que la *Famille de Savigny*. Nous y voyons une bourgeoise égoïste et sensuelle causer la mort de son mari en séduisant son beau-frère, et manquer de faire mourir sa fille en essayant de séduire son futur gendre. Pouah ! Cette Messaline se noie avec son complice dans le lac de Genève. Digne fin d'une telle existence ! Mme Kestner, dans les *Vies brisées*, de M. Boutelleau, n'est point une Messaline comme Pauline Savigny ; mais elle n'en vaut guère mieux. Elle est libre-penseuse, défend à son enfant de prier Dieu et brise le cœur d'une jeune orpheline en lui enlevant son fiancé. L'héroïne de ce roman, Marie, est protestante ; l'auteur lui a donné toutes les perfections. C'est une sorte de Cymodocée calviniste. On pourrait donc croire de prime-abord que les *Vies brisées* sont tout à la gloire du protestantisme, d'autant que le dogme catholique est fort malmené par le fiancé de Marie, James Le Clèves ; mais, comme le protestantisme est encore moins ménagé par Mme Kestner, on doit en inférer que, pour l'auteur des *Vies brisées*, dont les personnages vont parfois jusqu'au blasphème, toutes les religions sont indifférentes. Littérairement les *Vies brisées* ont du mérite. Je n'en dirai pas autant de *La Femme sans cœur*, de Mme Reney-Lebas. Cette femme sans cœur est une certaine Mme Rœder, de Vienne, qui s'amourache d'un ténor suffisant et bête, qu'elle héberge dans la maison conjugale. Nous estimons qu'il n'est pas besoin d'en dire davantage. Profitons de la circonstance pour avertir nos lecteurs catholiques que, si les divers romans de mœurs dont nous venons de donner un aperçu ne sont pas tous de mauvais livres, il n'en est aucun néanmoins qui réunisse les conditions voulues pour servir de distraction ou d'aliment intellectuel aux jeunes personnes. Il n'en est pas de même pour les romans de mœurs dont il nous reste encore à parler : *Élisabeth*, par Mme Dorothée de Boden ; *Eugène Laurent*, par J. d'Arsac ; le *Robinson d'eau douce*, par Jean Grange ; l'*Oncle Ambroise*, par un professeur de philosophie ; et le *Roman d'une jeune fille pauvre*, par Mme Élisa Gay. — Ceux-ci, on peut les faire lire en toute sûreté de conscience. Le dernier, néanmoins, nécessite une petite réserve. Certes, il a tout ce qu'il faut pour inspirer confiance ; il est édité par M. Lethielleux ; il est pavé de bons sentiments ; il déborde de séve religieuse. Mais, dans quelques descriptions, dans quelques dialogues, l'auteur aurait dû glisser d'une main plus légère. Il n'en est pas du roman chrétien, comme du roman profane. Le roman profane ne comporte ni les mêmes précautions, ni les mêmes scrupules. Dans le roman chrétien, au contraire, il est des choses qu'il suffit d'indiquer. Peut-être que l'influence d'Octave Feuillet a un peu déteint sur Mme Élisa Gay. Je parle des idées : toute comparaison relative au talent serait déplacée. Qu'est-ce, en effet, que le *Roman d'une jeune fille pauvre*, sinon une imitation du *Roman d'un*

jeune homme pauvre? Tempérons ces critiques par des éloges : le caractère de Fernande, la jeune fille pauvre, est bien tracé. Son père, le vieil et obstiné inventeur, a des traits de ressemblance avec le Balthazar Claes, de Balzac. M. Anatole, le précepteur des Lobeau de Fineste, est un tartufe fort réussi. Quant au récit, élégant et correct, il est fâcheux qu'il soit, çà et là, arrêté dans sa marche par des digressions oiseuses.

— Nous proposons pour modèle à l'auteur du *Roman d'une jeune fille pauvre* l'auteur d'*Élisabeth*. On s'aperçoit aisément que Mme Dorothée de Boden n'est point une novice dans l'art d'écrire. *Ni trop, ni trop peu*, qui est le titre d'une des ses nouvelles (dans laquelle le *modus in rebus* des sages nous est enseigné par une femme vraiment chrétienne), pourrait lui servir de devise. Mme Dorothée de Boden dit bien ce qu'elle veut dire, ne sermonne ni ne prêche, et fait en sorte que la morale se déduise du récit lui-même. A notre avis, cette manière est la bonne. En ce genre, *Élisabeth* ne donne prise à aucun reproche. Élisabeth Dubard a été élevée en enfant gâtée. Aussi, ses petits défauts poussent-ils comme des champignons après une pluie d'automne. Ajoutez à cela que ses parents, sans être des impies, n'ont nul souci des choses religieuses. Par bonheur, Dieu a mis dans le cœur d'Élisabeth un grand fond de bonté, de générosité et de compatissance. Ces dons naturels, quand le malheur frappe la pauvre enfant et la font penser à Dieu, deviennent des vertus héroïques. Et, certes, sans l'appui de la Providence, pourrait-elle supporter les épreuves qui l'assaillent, la ruine de sa fortune, la mort de sa mère, l'abandon de sa meilleure amie (une égoïste), l'emprisonnement de son père, condamné pour vol, les calomnies dont on abreuve sa solitude et autres déboires? Nous ne le pensons pas. — Le cas d'Élisabeth Dubard ressemble assez à celui d'Eugène Laurent, dont M. J. Arsac nous raconte la navrante histoire. C'est aussi une victime du sort. Orphelin, sans fortune, jeté sur le pavé de Paris, ayant pour tout bagage un peu d'instruction, Eugène Laurent pour gagner sa vie et celle de sa petite Marguerite (sa femme a été tuée pendant le siége), est obligé de se faire successivement pion, commissionnaire, figurant au théâtre de la *Gaîté*. Cruelles nécessités ! Les soirs où son enfant chéri se meurt, le père infortuné est forcé de rire aux cascades d'Offenbach. Rire de tristesse, rire plein de larmes ! Eugène Laurent ne jette pas pour cela le blasphème à Dieu, et Dieu a pitié de lui, car il rappelle au ciel, dans la même nuit, l'enfant et le père.

— Un peu de gaîté n'est pas de trop après ces douloureuses histoires. M. Jean Grange va nous en donner avec son *Robinson d'eau douce*. M. Grange est un conteur de bonne humeur et de franche allure. Il faut voir avec quelle verve il nous narre les drolatiques aventures d'un

petit vaurien, digne petit-fils d'un capitaine de vaisseau, surnommé Puyjoubert-la-Bombe, lequel, quand il était en colère, sautait de son navire dans la mer, de peur de faire quelque mauvais coup. C'est la bombe, disaient les marins, qui s'éteint pour ne pas éclater. Georges de Puyjoubert a, dans les veines, du sang de cette « bombe-là ». Après mille escapades, gamineries, tours pendables, sa mère l'envoie avec un précepteur dans un de ses châteaux au fin fond de la Marche. Là, le petit diablotin, qui a lu *Robinson*, ne rêve qu'une chose : faire le Robinson, lui aussi. Il avise, sur la Gartempe, un îlot de cent pas de long sur quatre-vingts de large, et, un soir, il va s'y installer sans tambour ni trompette. Mais voilà qu'un orage éclate, la Gartempe grossit. Georges appelle au secours. On dégage notre « Robinson d'eau douce, » et cela le corrige. Il a mauvaise tête, mais bon cœur : il y a en lui de quoi faire un homme. C'est la mission de Pierre Aubrun, un type très-original, simple comme un pâtre et plus savant qu'un membre de l'Institut. M. Jean Grange, tout en amusant, ne dédaigne pas de donner, de temps à autre, d'utiles leçons à certains instituteurs primaires qui s'acharnent à démolir et à expliquer scientifiquement les légendes populaires. Exemple : Une tradition de la Basse-Marche rapporte qu'un grand chef romain aurait été tué par les Gaulois, et enterré dans l'îlot de la Gartempe qui faillit devenir si fatal à Georges de Puyjoubert. Un jour, Pierre Aubrun surprend l'instituteur de la commune en train d'expliquer qu'il n'y avait et ne pouvait y avoir rien de vrai dans cette tradition : « Quel métier faites-vous là, lui dit Pierre Aubrun ? Ne voyez-vous pas que vous ruinez le patriotisme et le courage dans le cœur des enfants ? Pourquoi ne pas les laisser croire à une tradition qui est la gloire et l'honneur du pays ? On parle souvent des instituteurs allemands. Ce ne sont pas eux qui jetteraient des doutes et des nuages sur les croyances populaires glorieuses pour la race germanique. » Bravo, Pierre Aubrun ! Un mot encore : Nous avons trouvé, dans le *Robinson d'eau douce*, quelques détails qui intéressent la linguistique. Il s'agit de la délimitation exacte de la langue d'oc et de la langue d'oil. M. Jean Grange place cette délimitation (en donnant des preuves) dans les montagnes de Blond, non loin de Bellac. Renvoyé au savant M. de Tourtoulon qui s'est occupé de la question dans la *Revue des langues romanes !...* Tout cela, au surplus, m'éloigne de l'*Oncle Ambroise*, un oncle comme on n'en voit guère, un oncle de la race des Pierre Aubrun, un bibliophile qui vend ses livres pour payer les dettes de son neveu, et qui, à force de bonté, fait de ce neveu, jadis si mauvais sujet, un grand chrétien et un viril citoyen. Le but de l'*Oncle Ambroise* est de prouver que la bonté est un puissant moyen d'éducation et que sans bonté il n'y a pas de véritable éducation possible. L'auteur de cet excellent roman, aussi

bien écrit que bien pensé, et que nous ne saurions trop recommander à ceux qui instruisent la jeunesse, signe : *Un professeur de philosophie.* Ne serait-ce pas M. Antonin Rondelet ?

— Arrivons aux romans d'aventures. Ils ne manquent pas. D'abord les *Couteaux d'Or* de l'inépuisable Paul Féval. Les Couteaux-d'Or (*Cuchillos de oro*, *Golden Daggers*) sont le nom de guerre d'une tribu d'Indiens Pawnies. Les Pawnies massacrés par des convicts de la Sonora, leur nom est pris par ces chenapans. Le hasard donne pour chef à ces convicts un honnête homme, Albert de Rosen. Ce Rosen avait ramassé une grande fortune et devait épouser une Américaine de Baltimore, Ellen Talbot. Mais un jour il fut fait prisonnier et conduit à San Felipe. Pendant sa captivité, la femme de Towah, le dernier des Pawnies, au service de Rosen, dévoile le trésor du chef des Couteaux-d'Or à un aventurier français, Henri Villiers. Celui-ci s'empare du trésor, déshonore Ellen Talbot après lui avoir promis mariage, et revient en France, se croyant sûr de l'impunité. Or, c'est précisément en France que se dénoue le drame commencé en Amérique, et ce dénoûment est terrible. Le Pawnie Towah y joue un rôle épique. Inutile de dire que le traître Villiers est tué comme un chien et que tout se termine par un mariage. Paul Féval a le talent d'intéresser. Il est, passez-moi le mot, empoignant. Ses récits sont d'une morale facile ; mais aucun ne contient la plus légère plaisanterie contre les croyances religieuses. C'est beaucoup par le temps qui court.

— Restons encore en Amérique. Gustave Aimard, on le sait, y a élu domicile. Dans les *Bisons blancs*, il nous initie d'une manière très-piquante aux mœurs étranges d'un chef des Apaches. Il a eu préalablement soin de nous dire que ce chef, appelé, s'il vous plaît, Rayon-de-Soleil, n'est pas un produit de sa riche imagination. M. Gustave Aimard l'a connu ; il a existé tel qu'il le représente. J'avoue que l'on a besoin de cette affirmation pour croire à la réalité de Rayon-de-Soleil. Figurez-vous un homme du meilleur monde, élevé au collége Charlemagne, boulevardier, ayant mené à Paris la vie à grandes guides, et qui a transporté au désert son splendide mobilier du faubourg Saint-Germain. Rayon-de-Soleil vit là-bas en sauvage et en gentilhomme. Il se bat comme un tigre, scalpe ses prisonniers, selon l'immémorial usage, et, l'opération finie, se lave les mains, revêt des gants de Suède et se délasse en lisant Horace, Virgile, Chateaubriand, Musset, Lamartine. C'est bizarre, fantastique, mais fort original. Moralement parlant, ce roman est du genre neutre.

— Il n'en est pas ainsi de *Lucy*, par M. Beugny d'Hagerue, dont les principaux épisodes ont pareillement l'Amérique pour théâtre. *Lucy*, au contraire, est une œuvre de nature à constamment inspirer l'amour du bien et l'horreur du mal. Enfant naturel, orpheline, Lucy

est adoptée par une riche famille anglaise. Mais cela ne fait pas le compte des parents collatéraux qui s'attendaient à l'héritage. Aussi enlèvent-ils Lucy à ses parents d'adoption. Transportée aux États-Unis, la chère abandonnée est recueillie par deux bons et honnêtes Irlandais, M. et Mme Duncan, qui l'aiment comme leur propre fille. Lucy devient un jour captive des sauvages ; mais, grâce à Cœur-d'Acier, à l'Ours-Gris et à un vénérable missionnaire chrétien, la colombe sort saine et sauve de la griffe des vautours. Plus tard, elle revient en Europe et retrouve sa mère d'adoption, lady Doverley. Elle n'a pas pour cela cessé de souffrir.

Lady Doverley meurt empoisonnée, et Lucy est accusée du crime. Heureusement, l'accusateur, bourrelé de remords, témoigne publiquement de l'innocence de Lucy, et il se trouve que cet homme est son propre père, le séducteur de la malheureuse paysanne qui fut sa mère selon le sang. Lucy enfin épouse Toby, le fils des Duncan, et goûte un peu de bonheur. Cela lui était bien dû. On dit que ce roman est l'œuvre d'un débutant. S'il en est ainsi ; nous constatons que ce début est un coup de maître.

— *Lucy* n'est pourtant pas à comparer, ni comme style, ni comme observation, ni comme drame, au *Crime de Maltaverne*. Mais notre restriction n'étonnera personne, quand on saura que le *Crime de Maltaverne* a pour auteur M. Charles Buet, un de nos meilleurs conteurs catholiques. Le *Crime de Maltaverne* a une donnée très-simple : un libertin ruiné, du nom de Chartier, assassine pendant la nuit le marquis d'Esnandes. Un pauvre diable est arrêté à sa place, puis condamné aux galères. Vingt-cinq ans plus tard, un banquier archi-millionnaire, M. Ramsay, rencontre, en allant s'établir dans l'Inde, un jeune missionnaire, le Père Cyprien, pour lequel il se prend d'une belle amitié. Le jeune prêtre sauve la vie au banquier, qui l'arrache, à son tour, aux griffes d'un tigre. Or, ce Ramsay a une fille charmante, et le Père Cyprien a un cousin, officier de marine, qui rêve d'épouser la fille du millionnaire. Le nabab a, dans son passé, un secret qui l'accable. Il va ouvrir son âme au Père Cyprien, lorsqu'il apprend que le missionnaire n'est autre que Patrice d'Esnandes, fils du marquis assassiné jadis par Chartier. Vous devinez que Chartier et Ramsay ne font qu'un. Il refuse alors de se confesser au Père Cyprien. Mais un jour, par une circonstance extraordinaire, Ramsay sent venir la mort. Prêt à paraître devant Dieu, il n'hésite plus, fait appeler le Père Cyprien et lui révèle son crime. Vous voyez d'ici l'horreur éprouvée par le prêtre. Il absout néanmoins et pardonne. Cependant, Ramsay ne meurt pas. Il est guéri par un brahmane. Mais, alors, nouvel obstacle : le cousin du missionnaire aime Marthe et la demande en mariage. Ramsay, pour des raisons que le prêtre et lui

seul connaissent, refuse catégoriquement. Obsédé par l'officier, il finit par déclarer qu'il permettra à sa fille d'épouser sir Georges, si le Père Cyprien y consent. Affreuse alternative ! Le consentement, c'est l'impunité assurée au meurtrier, c'est une profanation ; le refus, c'est la possibilité de voir trahi, dévoilé, ce secret de la confession qu'il doit garder au péril de sa vie et de son honneur de prêtre. Que fait le Père Cyprien ? Il consent au mariage. Le prêtre en lui a vaincu l'homme. Ce sujet, d'un si puissant intérêt, a été traité par M. Charles Buet avec une habileté incomparable. Les caractères se soutiennent jusqu'au bout ; aucun ne se dément, et tous, par une heureuse application de la loi des contrastes, concourent à la perfection de l'ensemble. Ce qu'il faut surtout louer, c'est la fraîcheur et la fidélité des descriptions. On a beaucoup vanté Méry, faisant, des paysages de l'Inde qu'il n'avait jamais vue, des peintures éblouissantes. M. Charles Buet est peut-être moins éblouissant ; mais il est beaucoup plus vrai (car il connaît comme pas un les grandioses beautés de la nature tropicale), et il nous donne la réelle « sensation » de l'Inde avec ses costumes superbes, ses types variés, ses horizons splendides et ses végétations merveilleuses.

— Austin Aurillac était un des plus importants usiniers de Paris. Achille Nerval, usinier comme Aurillac, était jaloux de la prospérité de son voisin. Un soir, il fait mettre le feu à l'usine d'Aurillac par un méchant ouvrier, nommé Camourdas. Les circonstances se présentèrent de telle sorte que l'incendié fut condamné à vingt ans de bagne comme incendiaire. Au bout de quelque temps, il s'échappe de prison, revient à Paris et s'établit chiffonnier. Son but est de retrouver sa femme et de se faire réhabiliter. Hélas ! sa femme est morte sur la route de Brest, donnant le jour à une petite fille, et son fils, le petit Max, séparé de sa mère, a été recueilli par un pauvre fermier. Aurillac trame la galère, un crochet à la main, dans les rues de Paris, pendant dix-sept ans. Mais enfin la Providence a pitié de lui. Par un hasard divin, il apprend en même temps que Maximilien Audoin, célèbre avocat, est son fils, que Colombe, gentille et sage fleuriste, est sa fille, et que l'auteur de tous ses maux est Achille Nerval. Le premier mouvement d'Aurillac est de se venger. Il se prépare à demander compte à Nerval de son épouvantable crime, — quand Maximilien Audoin lui annonce qu'il va épouser Angélie Nerval, un ange de perfection. Et Maximilien est son fils ! Aurillac pardonne à l'incendiaire. Mais Dieu punit le coupable. Nerval est assassiné par Camourdas. Ce que je vous produis là, chers lecteurs, est le squelette décharné des *Drames de la misère*. Mme Raoul de Navery a créé, au contraire, une œuvre vivante, entraînante et éminemment pathétique. Il y a eu chez elle tendance à imiter Eugène Sue. Cette imitation se re-

connaît dans les portraits des hideux habitués du *Crapaud-qui-Chante*, dans les touchantes figures du petit typographe Bec-d'Oiseau, et de la Bestiole, la fille à Camourdas; dans la silhouette sinistre de Guépard, le saltimbanque; dans les descriptions enfin de ces bas-fonds parisiens où grouille le vice, où s'alimente le crime. Mais, soyez sans crainte! Les *Drames de la misère* sont l'antipode des *Mystères de Paris*. Ici le hideux socialisme; là, l'Évangile et la charité chrétienne. Un type qui n'appartient qu'à Mme Raoul de Navery, c'est Camourdas, l'incendiaire. Camourdas a le secret d'Achille Nerval; il possède un petit papier fort compromettant, et il en profite pour faire de temps à autre d'assez abondantes saignées à la caisse de l'industriel. Quel cauchemar pour un homme que tout le monde croit honnête et qui se voit constamment à la merci d'un bandit! Cette donnée, qui prête si bien aux développements psychologiques, nous la retrouvons dans *La Famille Kersanne*, de Mme Louise Dorval. Kersanne père, dans sa jeunesse, a volé trois mille francs, pour sauver son frère du déshonneur. Il les a restitués le lendemain dans la caisse de son patron. Mais il existe un témoin du vol, Dominique Rustel, lequel ignore la restitution. Ce Rustel est une abominable canaille. Il opère en grand le chantage, et ce sont des sommes de dix mille francs qu'il extorque à Kersanne. Celui-ci est banquier, et plus sa fortune s'accroît, plus les exigences de Rustel augmentent. Ce drôle est le remords de sa vie et empoisonne toutes ses joies. On comprend qu'avec des soucis pareils Kersanne n'ait guère pu veiller à l'éducation de ses filles. Aussi deviennent-elles toutes les trois des pecques insupportables, des mondaines frivoles, des femmes extravagantes. Il en est une pourtant, Marguerite, qui, grâce à la tante Stéphanie, s'arrête à temps dans la voie des caprices et des vanités stériles. La tante Stéphanie fait connaître Dieu à Marguerite, et celle-ci devient sœur de charité. C'est la seule qui finisse bien de tout le ménage Kersanne! Nouvelle preuve que la religion est le ciment des familles et que le jour où la religion sera exclue de l'éducation le monde ne tardera pas à devenir une immense galère.

— Emile Gaboriau est l'inventeur du roman « judiciaire. » Depuis la mort de cet écrivain, ce genre de roman, qui se soucie peu d'être littéraire, a toujours de la vogue, et nous n'y pourrons rien vraisemblablement de longtemps encore. L'habitude en est prise comme celle de l'opium chez les Chinois. Le public, frivole et blasé, en veut; on lui en donne pour son argent, et la librairie Dentu en produit en abondance. Signalons, coup sur coup, le *Serment de Madeleine*, de Charles Deslys; le *Coup de pouce*, de M. F. du Boisgobey. Des deux romans, celui qui a le plus de mérite, est, sans contredit, le *Serment de Madeleine*. Madeleine est la femme de Jean Michaud, menuisier, à Vittel,

dans les Vosges. Son mari, homme loyal et probe, s'il en fut, est néanmoins accusé d'avoir assassiné et volé un usurier du nom d'Anselme. Emprisonné, Jean Michaud meurt de douleur. Madeleine doit à la mémoire de son mari et à l'honneur de ses enfants de découvrir l'assassin, le vrai coupable. Elle se met à l'œuvre vaillamment, et elle atteint (non sans peine, toutefois) le noble but qu'elle se propose. Le même sujet avait été traité par MM. Armand de Pontmartin et Frédéric Béchard dans les *Corbeaux du Gévaudan*. — C'est pareillement un innocent qui est pris pour le coupable dans le *Coup de pouce*, de M. du Boisgobey. Le garde-chasse de M. le comte de Brannes a été assassiné aux environs de Charly. L'assassin est un espion prussien du nom de Wattmann qui, grâce à la complicité de la maîtresse du café du *Grand-Vainqueur*, excipe d'un alibi. La complicité consiste dans « un coup de pouce » donné aux aiguilles de l'horloge du café, afin de prouver, en retardant l'heure, que Wattmann était encore au *Grand-Vainqueur* quand s'est commis le crime. Wattmann se croit sûr de l'impunité, mais il a compté sans la Providence — et ici elle apparaît sous les traits d'un modeste curé de village. Le *Coup de pouce* et le *Serment de Madeleine* sont deux romans très-honnêtes, sans pourtant entrer dans la spécialité des romans chrétiens qui alimentent les bibliothèques destinées à la jeunesse. La même observation s'applique à la *Dame voilée*, de M. Emile Richebourg. La *Dame voilée* est l'histoire d'une femme mariée malgré elle et enterrée vivante. Celui à qui elle avait été promise vient pleurer sur sa tombe et a le bonheur de l'arracher au trépas. A qui se doit-elle ? A celui qui l'a sauvée ou à son premier mari ? Après maintes péripéties, le sort se prononce pour « la déterrée » et la débarrasse de l'homme qui ne l'avait épousée que grâce à des manœuvres coupables.

— Vous connaissez cette exclamation indignée du poëte latin :

..... Auri
Sacra fames quo non mortalia pectora cogis ?

Elle pourrait servir de devise ou d'épigraphe aux *Vertiges*, de M. Camille Gros. Tous les personnages qu'il met en scène, sauf deux ou trois comparses, sont possédés de l'infernale fièvre. Et, pour le posséder, cet or, objet de leurs convoitises, ils ne reculent devant rien, pas même devant l'incendie et le meurtre. Le sujet des *Vertiges*, manié par un maître, pouvait comporter des situations à la fois terribles et grandioses. M. Camille Gros en a tiré une œuvre parfaitement médiocre, sauf pourtant la révolte en mer des matelots de l'*Espadon*, revenant de Californie, qui est une belle page. Le reste se noie dans des descriptions du demi-monde et dans le va-et-vient d'une foule de marionnettes plus ou moins amusantes, se mouvant autour d'un bandit, qui se fait appeler le comte de Pierrefonds, et qui n'est autre que le chef des révoltés de l'*Espadon*. L'auteur vise au moraliste — mais

il n'a pas l'air de se douter de ce que c'est que la vraie morale. Tenons-lui compte, cependant, de sa bonne volonté. « Du mal de l'or, dit M. Camille Gros, sont sorties la plupart des maladies morales qui affligent l'espèce humaine ; la recherche exclusive de l'or n'a jamais amené que des déceptions et des catastrophes. » Ce sont là des vérités banales, mais elles valent mieux que certains sophismes à la mode servant d'excuse aux fortunes mal acquises.

— Que dirons-nous des *Métamorphoses de Féruc-l'Estrange*, de *Grandeur et décadence d'une oasis*, des *Soirées fantastiques de l'artilleur Baruch?* sinon que ces trois romans utilitaires auraient gagné à être revus et corrigés par l'ingénieux M. Jules Verne. Dans les *Métamorphoses de Féruc-l'Estrange*, Mme Mélanie Bourotte plaide la thèse du reboisement des forêts et donne, à l'appui, l'exemple du bourg de Féruc, perdu au fond d'une gorge des monts d'Auvergne. Il y a trente ans, alors que les collines environnantes étaient nues et chauves, c'était un nid de vipères, de pouilleux et de sorcières. Aujourd'hui, que le pays est reboisé, Féruc a fait peau neuve. C'est un Eldorado et... un chef-lieu de canton. — Dans *Grandeur et décadence d'une oasis*, M. Charles Wallut nous promène, en compagnie de l'ancien corsaire Onésime Lafourche, et d'un Anglais excentrique, en plein Sahara. Occasion toute trouvée de décrire l'immense désert, les tribus nomades et les effets du mirage — tout en faisant, par-ci par-là, un brin de politique ! — Dans les *Soirées fantastiques de l'artilleur Baruch,* de M. Salières, nous voyons successivement passer, devant nos yeux ébaubis, l'histoire des canons célèbres, des mitrailleuses, des armes à feu, de la poudre, du fulminate, du feu grégeois, de l'artillerie française, de l'artillerie prussienne, etc., etc. Il n'est pas jusqu'à l'usine d'Essen, dont M. Krupp est le Vulcain, qui ne nous ouvre ses portes. Ce qu'il y a de plus bizarre, c'est que cette revue de toutes les matières et machines incendiaires, nous est faite à tour de rôle par un Chinois, un Anglais, un Français — morts tous les trois et qui sortent de leur tombe à l'évocation d'un spirite. Seulement, ce spirite n'est pas un franc disciple d'Allan Kardec. Il veut, au contraire, guérir son oncle Baruch de ses folies, et il le mystifie avec bonheur, en lui meublant la mémoire d'une foule de choses spéciales qui ne se trouvent que dans les volumineux ouvrages des Favé, des Turgan, des Bardin, des Salomon, des Capdevielle, et autres écrivains militaires. — Il n'en est pas moins vrai, je le répète, que si l'habile Jules Verne avait passé par là, ce serait tout autre chose. Les romans utilitaires de Mme Mélanie Bourotte, de MM. Charles Wallut et Salières manquent de ce naturel, de ce laisser-aller et de ce pittoresque qui sont les sucreries avec lesquelles, dans des productions de ce genre, il faut neutraliser l'amertume de la science.

— Nous voici aux contes et nouvelles. Et certes, la fécondité des conteurs est telle que je ne pourrai donner que des indications sommaires. Je fais toutefois une exception pour les *Reliques vivantes* d'Ivan Tourgueneff. L'auteur des *Reliques* est Russe; mais il manie le français comme son modèle, Prosper Mérimée. Le recueil de nouvelles qu'il vient de publier comprend les *Reliques*, la *Montre*, *Ça fait du bruit*, *Pounine et Babourine*. De ces quatre récits, il n'y a de louable que les *Reliques vivantes*. Jamais Tourgueneff n'avait fait un plus bel usage de son talent de conteur que dans cette nouvelle, qui n'a que vingt-huit pages. C'est un petit chef-d'œuvre. L'auteur a voulu nous montrer, par quelque chose de vrai, que le plus puissant allégement aux maux d'ici-bas est dans la résignation chrétienne, et dans la croyance à une vie meilleure. Or, Loukeria est le modèle des résignées et des croyantes. Elle fut belle autrefois. Aujourd'hui, elle est toute percluse, toute ratatinée. Elle ne peut remuer ni pieds ni mains. Vous croyez qu'elle geint, qu'elle blasphème, qu'elle se désespère! Non, elle est douce, elle est patiente, elle est gaïe, elle chante, elle a de célestes pressentiments, elle fait des rêves angéliques. « On me raconta, écrit Tourgueneff, que le jour de sa mort, Loukeria n'avait cessé d'entendre des cloches, bien qu'Alexéïevka soit à cinq verstes de l'église, et que ce jour-là ne fut pas un dimanche. Du reste, Loukeria disait que le son de ces cloches ne venait pas de l'église, mais d'en-haut. Probablement, elle n'osait pas dire du ciel. » Il règne dans ce récit, je ne sais quel souffle de ce mysticisme du Nord, qui est un charme de plus, quand il reste dans les limites voulues et ne s'évapore pas dans les limbes de l'illuminisme.

— Sous ce titre, *La Loi de Dieu*, M. Charles Deslys a adapté un conte à chacun des préceptes du Décalogue : La *Sœur de Charité*, le *Bâton du Père la Hire*, les *Lundis de Jacques*, la *Mère aux chats*, les *Témoins de Karl*, la *Morale de Pamphile*, le *Bien d'autrui*, le *Mensonge d'un ami* ont une valeur inégale ; mais ce sont tous des « contes moraux, » témoignage que l'on ne peut pas rendre des contes de Marmontel qui ont une prétention analogue. M. Charles Deslys a simultanément publié une série de nouvelles empreintes des mêmes sentiments que ses contes sur le Décalogue. La *Balle d'Iéna*, la *Fille du rebouteur* et la *Cinquantaine* sont de vrais bijoux. En ces temps troublés par toutes sortes de doctrines décourageantes, on ne peut que féliciter les écrivains qui, dédaignant les triomphes de la littérature sceptique, consacrent leur plume à des productions à la fois saines, consolantes et irréprochables. Au surplus, dans le même ordre de publications, nous avons à adresser des félicitations identiques à Mlle Marie Maréchal, à Mme Etienne Marcel et à M. Émile Richebourg (beaucoup mieux inspiré cette fois que dans la *Dame voilée*). Le

Parrain d'Antoinette, Marguerite au prieuré et les *Deux laides*, de Mlle Maréchal, sont trois récits humouristiques destinés à ridiculiser un travers, à stimagtiser un vice, à louer une bonne action. Le style de Mlle Maréchal se ressent de ses lectures. Elle cite volontiers ses auteurs de prédilection, et ce ne sont pas les moins glorieux de la littérature française. Il y a aussi, principalement dans le *Parrain d'Antoinette*, des traits de mœurs charmants et piquants. Que dites-vous de celui-ci (nous avons affaire à un candidat à la députation en tournée électorale)? « Il aperçoit dans la campagne un groupe de cultivateurs occupés à battre le blé au milieu de leur champ. Il descend de cheval, et, sans la moindre gêne, se saisit d'un fléau et frappe sur les gerbes avec une ardeur sans pareille. Il faillit gagner une fluxion de poitrine, mais en revanche il récolta quatre voix. » Quatre voix ! ce n'était point à dédaigner. Les petits ruisseaux, etc. Vous pouvez achever le proverbe. — Il y a plus de vigueur, plus de dramatisation, mais pas plus de naturel, dans les nouvelles de Mme Etienne Marcel, intitulées : *Triomphes de femmes*. Les femmes qui triomphent sont au nombre de trois : Violette de Kervelen, Edmée Millery, et une petite blonde des bords du Rhin. Violette de Kervelen réconcilie un fils avec son père ; Edmée Millery, la bourgeoisie avec la noblesse ; la petite blonde parle d'union, de paix et d'amour au capitaine Steinherz et au professeur Gervinus. C'était à l'époque de Sadowa. Six ans après, s'accomplissait l'invasion de 1870. Union, paix, amour, quelle ironie ! Eh tudieu ! il s'agit bien de cela, en face de la barbarie germanique. Aussi, trouvons-nous mieux appropriés à la circonstance, quoiqu'un peu chauvins, les récits militaires publiés par M. Émile Richebourg, sous ce titre caractéristique : *Honneur et Patrie !* Il en est un qui se rapporte aux douloureux événements de ces dernières années : c'est l'histoire du *Curé Beaucharmois*, à la fois prêtre et soldat, de la race de ces hommes presque surnaturels qui ont inspiré le beau livre du général Ambert, l'*Héroïsme en soutane*. Puisque nous sommes à M. Richebourg, mentionnons, du même auteur, les *Contes d'automne* qui continuent la série des *Soirées amusantes* et cherchent à provoquer de douces émotions par l'expression et la mise en jeu des sentiments avouables.

— Les *Souvenirs de femme*, la *Chasse aux souvenirs*, la *Revanche du mari* et les *Contes émouvants* ne procèdent ni des mêmes sources, ni des mêmes inspirations. Il est un recueil, la *Revanche du mari*, de M. George Vautier, qui nous paraît, sauf l'esprit, venir en droite ligne de Voltaire. Sans être injurieux et grossier, l'auteur, principalement dans le *Vœu* et le *Petit Saint-Jean*, ne se prive pas de jeter le ridicule sur des choses respectables. Tout n'est pourtant pas mauvais ni vulgaire, dans le livre de M. Vautier, et il est telle de ses nouvelles : le *Mari du*

médecin, entre autres, qui eût fait le bonheur de Sterne. C'est une fine satire des femmes qui se font recevoir dans la savantissime et virile confrérie des disciples d'Esculape. Mieux vaut encore les femmes du genre de celle dont il a été dit : *Domum mansit lanam fecit.* — Très-original et très-drôle, le marquis de Cherville, dans ses récits de chasse ! On ne peut assister sans rire à la chasse à courre du chevalier de Vaucelas. C'est un vieux toqué retiré dans une misérable gentilhommière de Bretagne, et qui, chaque jour (cela lui rappelle les chasses royales d'avant la Révolution), se donne le plaisir de faire à cheval le tour d'un petit bois de hêtres, forçant avec deux chiens efflanqués, un sanglier impossible, lequel n'est autre qu'une laie apprivoisée, que les domestiques du château ont surnommée « Mlle Cypris. » Il est seulement fâcheux, que cet ex-talon rouge raconte avec trop de sans-gêne et de débraillé ses fredaines d'antan. La *Chasse aux souvenirs*, du marquis de Cherville, se termine par un conte fantastique, la *Balle enchantée*, emprunté, sinon pour la forme, du moins pour le fond, au recueil de contes allemands des frères Grimm.

— Il n'y a rien de tout cela, dans les *Souvenirs de femme*, de Mme Maria Bogor. Ces *Souvenirs* contiennent la *Rose de Menthon*, *Veuve à vingt ans*, *Deux sœurs*, les *Pervenches*, la *Croix d'or*. L'idéal, l'amour pur, le dévouement, la charité, tels sont les thèmes de ces nouvelles, bien conçues, bien écrites. Il y règne pourtant (sauf dans la *Croix d'or*) une sorte d'éclectisme et de religiosité qui nous oblige à des réserves. Ainsi, la « veuve à vingt ans, » Marthe, dit de son mari, un ouvrier : « Il n'avait que deux livres, une vieille Bible qui lui venait de sa mère, et un volume des chansons de Béranger. Le soir, à la veillée, il me lisait parfois ces belles chansons qui font rire et pleurer. » Ailleurs, Mme Bogor appelle *Jocelyn* un livre « sublime. » Ces citations nous dispensent de toute autre critique.

— Les *Contes émouvants* de M. Constant Améro sont assez variés. Le pathétique, l'humouristique et le fantastique s'y donnent libre carrière. Visiblement, on sent ici l'influence d'Edgar Poe, surtout dans la *Tête de plâtre*, le *Carrefour du meurtre*, l'*Homme-Justice* et la *Thèse du docteur Williams*. Ce dernier conte est très-remarquable. On y voit un jeune médecin, dominé par ses instincts cruels et l'amour de son art, pousser jusqu'au meurtre et au suicide l'investigation scientifique. Nous ne saurions néanmoins approuver ces analyses psychologico-physiologiques, qui tendent à confondre la folie et le crime, et semblent soumettre l'homme à certaines fatalités physiques invincibles.

— Il nous reste à parler des traductions — en d'autres termes, des romans étrangers traduits en langue française. Nous avons, pour l'anglais, les *Filles de lord Oakburn*, d'Henri Wood, et *Pauvre Lucile*, de Wilkie Collins ; pour l'allemand, *Drakenstein*, par l'auteur des

Légendes de l'Alsace, et la *Seconde femme*, de Mlle E. Marlitt ; pour le néerlandais, le *Major Frans*, de Mme Boosboom-Toussaint. Tous ces romans laissent à désirer et ne sont pas de ceux qu'il faille propager à l'aveugle. Assurément, ils ne contiennent ni des blasphèmes ni des obscénités. Loin de là ! Mais, écrits tous par des plumes protestantes, ils se ressentent du vice originel, et leurs meilleures pages sont çà et là déparées par quelque note fausse, quelque aperçu mesquin, quelque assertion choquante. Des quatre, le plus dramatique est le roman d'Henry Wood les *Filles de lord Oakburn ;* le plus émouvant est la *Seconde femme*, et le moins ennuyeux est le *Major Frans*. — Ces « filles de lord Oakburn » ont vécu une jeunesse précaire, presque misérable. Leur père n'était alors que le capitaine Chesney. La mort d'un de ses parents le fait héritier du titre de « lord Oakburn » et des fonctions de « pair d'Angleterre. » Ses filles restent telles que l'éducation et le caractère les ont formées : Laura, une orgueilleuse ; Lucy, une poupée insignifiante; Jane, une vraie femme. Quant à Clarisse, elle a depuis longtemps déserté le toit paternel pour se faire institutrice. La recherche de « l'enfant prodigue » est la préoccupation constante de Jane, et, quand elle retrouve les traces de sa sœur, ce n'est que pour les arroser de ses larmes. Clarisse Chesney est morte empoisonnée par son mari, le docteur Carlton, et ce docteur a épousé ensuite, sans rien dévoiler de son horrible passé, Laura Chesney, la sœur de sa première femme. Chose curieuse ! ce roman ne ressemble guère aux romans anglais. Il est alerte, corsé, bien dialogué, ne se perdant jamais dans des amplifications inopportunes, ni dans des descriptions interminables, ce qui est un peu le péché mignon de *Pauvre Lucile*, de Wilkie Collins. L'auteur de la *Femme en blanc* a fait mieux, beaucoup mieux. Il y a de tout dans *Pauvre Lucile* : de la psychologie, de la physiologie, de l'oculistique, de la bonne et de la mauvaise humeur, voire de la politique, — par exemple, cette boutade : « La République est la fille rachitique de la politique moderne, on n'en fera jamais une femme. » Pauvre Lucile est aveugle ; elle aime un jeune homme d'une laideur repoussante qu'elle se figure d'une beauté raphaélique. Un médecin anglais rend la vue à l'infirme. Que faire ? L'homme qu'elle aime s'enfuit (la déception serait trop triste), et, à sa place, se présente un de ses amis qui a sa taille, son âge et le même son de voix. Lucile est d'abord prise au piége ; mais elle ne tarde pas à ressentir de l'aversion pour l'homme qu'elle a devant les yeux. Ce n'est point celui de ses rêves. Il ne correspond pas à l'idéal entrevu. Cependant, la guérison n'est pas définitive. Lucile redevient aveugle. L'absent retourne auprès d'elle, et, avec lui, l'affection perdue. L'amour de Lucile ne procédait pas des sens ; il avait sa source dans les profondeurs de l'âme.

— Je ne m'arrête à *Drakenstein* que pour indiquer que ce mot désigne une colonie, fondée non loin du Cap de Bonne-Espérance, par des protestants français, après la révocation de l'édit de Nantes, que le chef de cette colonie s'appelle Antoine Duval, que ce Duval recueille une jeune sauvagesse à laquelle il enseigne sa croyance, et que le livre a été écrit pour justifier les missions évangéliques. Par exemple, un roman qui n'est pas fait pour justifier le protestantisme ou plutôt le piétisme (quoique l'auteur appartienne à la religion de Luther), c'est la *Seconde femme*, de Mme E. Marlitt, traduction de Mme Emmeline Raymond. Les deux personnages les plus méchants, les plus monstrueux, les plus antipathiques du roman sont deux piétistes fanatiques, le conseiller de Berg, et le vieux maréchal de Mainau. Des deux, l'un est faussaire, l'autre calomniateur ; tous les deux sont des assassins. L'action se passe dans un château féodal de nous ne savons quel duché de Gérolstein. Dès le début, tout paraît fantastique, chimérique, mythologique ; on ne saisit pas très-bien. Mais plus tard, le sujet prend corps, et l'on voit Juliane de Trachemberg, malgré les persécutions dont elle est la cible, malgré le froid septicisme de son mari, se montrer si bonne, si dévouée, si digne, qu'elle, la « seconde femme, » finit par être aimée et respectée comme ne le fut jamais la première.

—Le *Major Frans* est, sous forme réduite, la plus récente production de Mme Boosboom-Toussaint, femme d'un peintre éminent de Hollande. En ces dernières années, Mme Boosboom-Toussaint s'était fait remarquer par ses romans historiques, et le plus réputé a pour titre : *Le Médecin-Miracle*. Le *Major Frans* constitue, au contraire, un roman de caractère et de mœurs contemporaines, dont l'intérêt s'accroît pour nous d'une foule de détails fortement marqués au coin de la vie néerlandaise. Ce « major » est une jeune fille excentrique, Francès Mordaunt, élevée à la diable et affectant — comme la Renée Mauperin, d'Edmond et Jules de Goncourt, des allures garçonnières. Un jour, elle va à un bal en robe montante de mérinos-foncé, avec un col rabattu, une cravate de soie comme en porterait un jeune homme et des bottines... de roulier. Il y avait même des clous aux semelles. Le lendemain, à l'occasion d'une simple réunion de dames, elle arrive en grande toilette, décolletée, et des diamants dans les cheveux. Tout cela n'empêche pas le « major Frans » d'avoir le cœur noble, de la beauté, de l'esprit. Mais son éducation est détestable. A cette situation fort compromettante pour une jeune fille, sont venus se joindre des dissensions et des malheurs de famille qui auraient abouti pour ce major enjuponné à un désastre irrémédiable, sans l'intervention du sympathique et loyal Léopold de Zonzhoven, lequel s'éprend d'amour pour Francès Mordaunt et l'épouse. Le type du « major Frans » est

une conception originale et même gracieuse (*the gracious devil*), malgré ses drôleries et ses extravagances. Mais nous sommes loin de le proposer pour modèle aux jeunes filles. Le roman, en néerlandais, a quelques longueurs, que le traducteur, M. Réville, a supprimées. Telle quelle, la production de Mme Boosboom-Toussaint a obtenu un succès considérable. C'est qu'elle appartient à une littérature très-riche, très-vigoureuse et que, jusqu'à ce jour, les Français soupçonnaient à peine. Combien en est-il, pour citer un nom, à qui le poëte Bilderdzik soit familier ? Présenté à Napoléon Ier, celui-ci lui demanda : « Êtes-vous un auteur connu ? » — « Sire, répondit-il fièrement, je mérite de l'être. » En effet, ce fut, en son temps, un poëte de valeur. Mais :

Claudite jam rivos, pueri; sat prata biberunt.

FIRMIN BOISSIN.

THÉOLOGIE

La Raison et l'Évangile, *suivis de considérations sur les Universités catholiques*, par AUGUSTE NICOLAS. Paris. Poussielgue 1876, in-8 de 318 p. — Prix : 4 fr.

Entre la raison et la foi, l'accord est-il possible, est-il nécessaire? N'est-ce point retirer à la foi quelque chose de son caractère divin et de son mérite que de prétendre éclairer par la raison ses mystérieuses obscurités; et, pour embrasser la foi, ne faut-il pas abdiquer la raison? La raison affirme-t-elle la divinité de l'Évangile? Voilà les graves questions que pose et résout M. Aug. Nicolas, et son livre est un nouveau service rendu à la cause catholique qu'il a si vaillamment défendue pendant une longue vie. Il a pensé, à bon droit, qu'avant de mettre la dernière main au difficile travail sur les Évangiles qu'il prépare depuis plusieurs années déjà, il était nécessaire de répondre à des difficultés qui s'imposent aux esprits de notre temps. Cette étude est d'ailleurs le fondement nécessaire de l'apologie chrétienne, et les plus illustres théologiens, avant d'entrer dans l'exposition du dogme catholique, commencent par le traité qu'ils appellent *de locis theologicis*, c'est-à-dire des sources de la science sacrée. Parmi ces sources, ils placent la raison, ils en montrent le rôle, les limites, les forces; ils prouvent que c'est elle qui a fait de la théologie une science complète, en lui donnant une méthode, un enchaînement, en découvrant les conséquences des vérités révélées. M. Aug. Nicolas fait un traité *de locis theologicis* à l'usage des chrétiens instruits qu'effrayerait le langage de la scolastique. Il divise son œuvre en deux parties : la première parle « de la Raison avec la Foi et dans la Foi, la seconde parle de l'Évangile reconnu divin

à la lumière de la Raison. » Une étude considérable termine le livre et établit que « les universités catholiques manifesteront et opéreront la bienheureuse alliance de la raison et de la foi, par des effets plus concluants et plus frappants que toutes les théories. »

Comme tous les autres livres sortis de la même plume, celui-ci est un écrit *magistral;* c'est le langage le plus haut de la raison; c'est la démonstration évidente de l'alliance nécessaire entre la foi et la raison; c'est plus encore un ardent plaidoyer pour réveiller les timides et leur rappeler le conseil de saint Augustin à Consentius : *Intellectum valde ama!* Aimez grandement l'intelligence. Je ne doute pas que le chrétien qui lira ces pages émues ne veuille aimer l'intelligence, qu'il ne travaille à fortifier sa foi par l'étude et la réflexion, et que, en même temps, il ne développe sa raison en ouvrant devant elle les merveilleux horizons de la foi. E. Pousset.

SCIENCES ET ARTS

La Centralisation, par M. Dupont-White 3e édition. Paris Guillaumin, 1876, in-18 j. de 364 p. — Prix : 3 fr. 50.

Cet ouvrage se fait remarquer par les mêmes qualités et les mêmes défauts que les précédents ouvrages de M. Dupont-White. On y trouve, d'une part, une certaine originalité de vues, une grande abondance d'idées, une verve rare dans un livre de cette nature. D'autre part, l'originalité touche souvent à l'excentricité, l'abondance d'idées produit la confusion, et la verve ne respecte ni la langue française, ni les opinions les plus raisonnables, ni les croyances les plus sacrées. En deux mots, c'est un ouvrage intéressant, mais perfide.

L'annonce d'une troisième édition ne comporte pas un examen détaillé des opinions de M. Dupont-White. Il nous suffira donc de prévenir le lecteur que la centralisation administrative trouve dans l'auteur un défenseur intrépide. Nous doutons qu'aucun ministre de l'intérieur ait jamais cru autant à l'infaillibilité de l'administration ni qu'aucun publiciste ait jamais osé soutenir des théories aussi audacieuses. La passion et l'ignorance empêchent de bien traiter les affaires de près; plus on est loin, mieux on les traite : tel est le principe de notre auteur. Et comme il a, du moins, le mérite d'être logique, il en arrive non-seulement à retirer aux communes la gestion de leurs intérêts, mais à enlever la tutelle rigoureuse qu'il prône au préfet lui-même et à la confier au ministre, par la raison bien simple que ce dernier est encore plus à distance que le préfet. Les décrets de 1852 sont blâmés : qu'on juge par là du reste ! Autant la province est indigne de la liberté, autant Paris en est digne : tel est

le second principe. On concentrera donc dans Paris, par la presse et par la tribune, toutes les forces de l'opinion, en même temps qu'on y a concentré toutes les forces du gouvernement. Ces forces rivales, ainsi ramassées sur un seul point, se feront contrepoids; ce rapprochement ne produira pas ces duels terribles dans lesquels le pouvoir et la liberté succombent tour à tour; il produira l'équilibre parfait. Nous exposons; il n'est pas besoin de réfuter.

Si, du sujet principal, nous passons aux sujets accessoires traités en foule dans ce livre, que de théories pour le moins étranges à relever encore! L'influence de la conscience sur la conduite des hommes nous paraît singulièrement rabaissée, et l'influence de la loi, ou plutôt de la force, tristement exagérée. — Puisque M. Dupont-White a le bon esprit de ne pas croire à la perfection originelle, pourquoi raille-t-il, en la dénaturant, la doctrine catholique sur le péché originel? Quel besoin de faire un éloge logique du duel, c'est-à-dire de la justice qu'un individu se fait à soi-même, dans un livre où les droits individuels les plus élémentaires et les plus inoffensifs sont méconnus ou compromis?

Signalons enfin d'intolérables abus de langage : « Ce Saint-Esprit qui est la vraie figure de l'esprit français. » L'Assemblée constituante est appelée « un concile politique, ce que le monde avait vu de plus grand depuis l'Évangile. » L. E.

Scritti politici di Pietro Ellero. Bologna, Fava et Garagnani, 1876, in-8 de 350 p.

M. Pietro Ellero, qui, nous le croyons, est professeur à Bologne et qui a créé un important recueil italien, l'*Archivio giuridico*, a publié, l'année dernière, un volume *(Scritti minori)*, dont il a été parlé ici même (t. XIV, p. 51). C'est encore une réunion de morceaux différents qu'il vient de nous donner, mais cette fois, comme le titre l'indique, c'est la politique qui règne dans ce livre. Il commence par une longue dissertation, dans laquelle un personnage imaginaire, Ser Giusto (Messire Juste), expose toutes ses idées, qui sans doute sont celles de l'auteur, sur les principaux sujets des préoccupations contemporaines de l'Italie. Nous aurions, de notre côté, trop de points à discuter avec Ser Giusto, pour qu'il nous soit possible d'entamer l'analyse de toutes ses théories. Nous aurions bien à dire, notamment, et sur Garibaldi et sur la question de Rome. Nous craignons que M. Ellero — qui, du reste, dit des choses justes, surtout sur la manière dont souvent ses compatriotes comprennent la religion, — ne s'éloigne beaucoup de la foi de ses pères, à laquelle il se déclarait fidèle dans son œuvre précédente. Cette dissertation de Ser Giusto, écrite avec verve, est, d'ailleurs, intéressante, parce qu'elle fait bien connaître la

situation de l'Italie. Vient ensuite une étude très-curieuse sur cette singulière République de Saint-Marin qui existe depuis tant de siècles; seulement, comme le président de Brosses, arrivé à Monaco par un déluge, s'étonnait que, dans un si petit État, il pût tomber autant d'eau, on s'étonne qu'une si petite République ait pu fournir autant de pages. Divers opuscules terminent ce volume, où sont agitées nombre d'idées bonnes ou mauvaises; les principaux sont : la *Philosophie du droit*, la *Sanction de la nature*, les *Liens de l'alliance humaine*, le programme de l'*Archivio giuridico*. TH. P.

Attenzione! *Riflessi di un popolano*, publicati da CESARE CANTÙ. Milan, Giacomo Agnelli, 1876, in-16 de VIII-476 p. — Prix : 3 fr.

Il est beau de voir un homme ayant atteint une grande réputation littéraire, ayant parlé avec un plein succès aux classes les plus érudites, ayant à la fois la science et le style, renoncer à un public choisi pour s'adresser à des classes moins privilégiées, pour tâcher de les instruire, de les améliorer. C'est là un noble exemple que Cantù donne en Italie. Il s'est tourné vers les enfants, vers les jeunes gens, il se met aujourd'hui en rapport avec le peuple, pour lequel il a écrit son livre *Attenzione*. Faire attention à tout ce que l'on fait, c'est là une chose essentielle, de l'importance de laquelle on ne se doute pas assez, et dont Cantù montre la constante utilité. Moins bien doué que l'illustre Italien, un auteur croirait volontiers que, derrière ce titre, on ne pourrait guère grouper qu'un petit nombre de pages. Cantù, lui, a, pour ainsi dire, rattaché toutes les phases de la vie et de nombreuses notions scientifiques, morales et philosophiques, à ce mot dont le sens est si grand. Il l'a fait dans une série de chapitres animés, variés, nouveaux, amusants même, pleins de verve et de fines observations. Le livre de Cantù pourrait certainement avoir en France aussi une heureuse influence et servir à l'instruction d'un pauvre peuple égaré par les sophistes. Quel bon chapitre que celui qui est intitulé *Liberté, Droits, Devoirs, Lois*, que celui qui a pour sujet *la Société publique!* Quels excellents conseils dans les pages *Attention aux élections!* — Ne pouvant parler de ce livre avec autant de détails qu'il le faudrait, nous tâcherons de donner une idée de toutes les matières qu'il traite, en en reproduisant la table. I. Occasion de l'ouvrage. II. L'ignorance. III. Les cieux. IV. La terre. V. Les règnes de la nature. VI. Le règne inorganique. VII. Le règne végétal. VIII. Le règne animal. IX. L'homme. X. Unité et variété de l'espèce humaine. XI. Liberté, Droits, Devoirs, Lois. XII. La société domestique. XIII. Mon histoire. XIV. La société publique. XV. Attention aux élections. XVI. De la propriété. XVII. Attention aux contrats. XVIII. L'industrie. XIX. Choix d'un état. XX. Riches et pauvres. XXI. Les Artisans.

XXII. Progrès. XXIII. La vérité et l'opinion. XXIV. Le hasard, la probabilité. XXV. L'Ecole. XXVI. Un bon instituteur. XXVII. Les livres. XXVIII. Attention à soi-même. XXIX. Le caractère. XXX. Attention aux petites choses. XXXI. Attention aux bonnes croyances. XXXII. Le bien et le mal. XXXIII. L'optimiste et le pessimiste. XXXIV. Attention à la santé. XXXV. Les météores. XXXVI. La statistique. XXXVII. Mon journal. XXXVIII. Les grands hommes. XXXIX. La clef de voûte. TH. P.

Les Maîtres d'autrefois. — *Belgique.— Hollande*, par EUGÈNE FROMENTIN. Paris, E. Plon, 1876, in-8 de 448 p. — Prix : 8 fr.

Il y a longtemps qu'il n'a été écrit sur les arts un livre plus intéressant et plus instructif que celui que nous annonçons. L'auteur, qui n'en est plus à prouver qu'il est un des écrivains les plus distingués de notre temps, a parcouru la Hollande et la Belgique, comme il avait jadis exploré les déserts du Sahara et du Sahel. Après avoir consacré ses journées à examiner, le crayon ou le pinceau à la main, les précieuses peintures qu'il rencontrait à chaque pas dans les musées ou dans les collections particulières, il a occupé les soirées du voyage à consigner sur ses carnets les impressions ressenties en face des toiles signées des noms de Rembrandt, de Rubens, de Ruysdael, de Paul Potter, de Cuyp, de Van Dyck et de Frans Hals. Il n'a écrit ni un guide à l'usage des touristes, ni un manuel destiné à instruire les ignorants, il a mis au jour un traité à l'usage des peintres et des gens de goût qui tiennent à se rendre un compte exact des qualités qui ont valu aux maîtres de l'art hollandais ou flamand la renommée légitime dont ils jouissent. Avec son instinct et son talent de peintre, il a disséqué, pour ainsi dire, chacun des tableaux qui ont particulièrement captivé ses regards, et il a clairement expliqué, en même temps que l'idéal de chaque artiste, le but auquel il visait et qu'il a presque toujours atteint. On peut quelquefois ne pas partager complétement les vues de M. Fromentin, notamment lorsqu'il dit, à propos des maîtres primitifs de l'école de Bruges (pp. 435-436) : « La première renaissance italienne n'a rien de comparable. Et, dans l'ordre particulier des sentiments exprimés, des sujets mis en scène, on convient que nulle école lombarde, ou toscane, ou vénitienne, n'a produit quoi que ce soit qui ressemble à ce premier jet de l'école de Bruges. La pratique elle-même est accomplie. » Il n'est pas possible, toutefois, de ne pas s'associer le plus souvent aux jugements portés par M. Fromentin, jugements toujours motivés et exprimés dans une langue digne des maîtres qu'elle célèbre.

GEORGES DUPLESSIS.

Les Drevet (*Pierre, Pierre-Imbert et Claude*). *Catalogue raisonné de leur œuvre*, précédé d'une introduction par Ambroise Firmin-Didot, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Paris, Didot, 1876, in-8 de xliv-146 p. avec portrait. — Prix : 10 fr.

Cet ouvrage, le dernier auquel ait travaillé le vénérable doyen des imprimeurs français, M. Ambroise Firmin-Didot, était terminé au moment même où la mort est venue surprendre cet infatigable érudit mais il n'avait pas encore vu le jour. Non content de mettre à profit les richesses sans nombre qu'il possédait, M. A. Firmin-Didot avait fait appel, pour rendre ce catalogue aussi complet que possible, aux collections publiques ou privées de la France et de l'étranger; il avait envoyé ses épreuves aux hommes spéciaux qui, en Angleterre, en Allemagne et en Autriche, pouvaient lui fournir quelques indications utiles et avait interrogé tous les amateurs français qui possédaient des planches signées du nom de Drevet. Grâce à cette intelligente précaution, le catalogue de l'œuvre des Drevet peut être regardé comme définitif: chaque pièce est décrite avec soin, chaque état est signalé d'une façon claire et précise, et l'œuvre si intéressante ces de trois artistes qui honorent l'école française du dernier siècle, étant mieux connu, est desormais appelé à être recherché avec plus d'ardeur encore que précédemment. N'oublions pas de rappeler ici, comme M. Didot l'a fait lui-même à la fin de son introduction, que, pour ce volume, comme pour tous ceux qu'il a publiés depuis quelques années, il avait eu pour collaborateur, un homme aussi savant que modeste, son bibliothécaire, M. Pawlowski. G. D.

Armelle, par Achille du Clésieux. Paris, Dentu, 1876, in-8 de iv-242 p. — Prix : 5 fr.

Si l'on ne se rappelait pas que les débuts poétiques de M. du Clésieux remontent à l'année 1833, on croirait volontiers qu'*Armelle* est l'œuvre d'une jeune imagination, tant il y règne de fraîcheur, tant certaines pages sont écrites avec enthousiasme. Mais, à côté de ces qualités toutes juvéniles, un regard attentif distingue une science du rhythme faite pour décéler un poëte expérimenté. La donnée d'*Armelle* est bien simple. Un jeune homme, lassé du monde, s'est retiré dans un vieux château de la Bretagne ; il rencontre à diverses reprises la fille d'un ancien soldat; bientôt il l'aime si ardemment et à la fois si purement que la crainte d'une mésalliance n'affaiblit pas la vivacité de ses sentiments. Sa mère mourante, et qui a surpris le secret de cette passion violente, obtient de son fils le serment qu'Armelle ne sera jamais sa femme. Une lutte terrible se livre entre ce serment et cet amour. Le malheureux jeune homme pense trouver l'oubli dans des voyages: il quitte le château où il a été élevé, il parcourt une partie de l'Eu-

rope, il revient sans que le changement de lieu ait en rien modifié l'état de son cœur; mais Armelle s'est donnée à Dieu. Après quelques années d'une vie de retraite et de mortification, elle meurt. Celui qui l'a si fidèlement chérie obtient comme une grâce de placer une croix sur la tombe de la jeune fille. Dans ce moment, il croit voir Armelle lui apparaître le front ceint d'une auréole, et, tout à coup, il se sent rempli par un sentiment de paix inconnu jusque-là. Voilà tout le sujet du poëme, sujet bien peu compliqué, mais auquel M. du Clésieux a su donner une forme nouvelle et fort heureuse. Tantôt c'est le poëte qui décrit les petits épisodes de cette touchante histoire d'amour, puis il disparaît pour céder la place à Armelle ou à son amant qui expriment eux-mêmes leurs pensées, leurs émotions, et qui succèdent au poëte brusquement, sans aucune transition. L'œuvre devient ainsi tour à tour épique et lyrique. Les tirades d'alexandrins à rimes plates ou croisées font place à des strophes de formes très-diverses, s'élevant quelquefois à l'exaltation de l'ode, descendant d'autres fois et avec beaucoup de grâce à un ton simple et ingénu qui semble appartenir à la poésie populaire. Cette diversité de style et de rhythmes a été heureusement trouvée pour empêcher l'œuvre de prendre un aspect monotone, mais, peut-être, n'a pas toujours entièrement conjuré ce défaut qui naît de la prolongation d'une situation toujours la même. On se demande si les voyages du malheureux amant n'auraient pas pu très-naturellement introduire quelque mouvement et un peu de variété dans cette belle mais longue élégie. En le voyant gravir la montagne au sommet de laquelle s'élève Notre-Dame de la Garde, je m'attendais à une description de l'admirable panorama qu'offrent Marseille et ses environs. M. du Clésieux a résisté à la tentation de prendre sa palette, il y a résisté constamment, soit que son héros franchisse les Pyrénées, soit qu'il passe les Alpes. C'est à la peinture des sentiments que M. du Clésieux s'est complu; il les a exprimés avec un rare bonheur, souvent avec une chaleur très-grande; mais la pensée de Dieu, l'idée du sacrifice, le respect du devoir, planent toujours assez sur les inspirations du poëte pour que son livre reste constamment une bonne et saine lecture.

Une œuvre d'aussi longue haleine qu'*Armelle* ne peut être à l'abri de quelques critiques de détails. M. du Clésieux a laissé subsister plus d'un vers d'un style négligé :

> Ne pouvant plus combattre, *il aimait disputer.*
> (p. 7.)
> Je *n'osais* nul regard, nulle humaine parole.
> (p. 56.)
> Mais sa sœur lui disait : Dans tes yeux j'ai su lire,
> Va, *mais ne sois pas tard.* (p. 169.)

On pourrait noter encore d'autres taches du même genre, bien

petites taches, après tout, et qui ne nuiront pas plus au succès d'*Armelle* que des négligences du même genre n'ont nui à celui de *Jocelyn*.

TH. DE PUYMAIGRE.

La Mort de Louis XVI. *Scènes historiques*, par A. DU CHATELLIER, correspondant de l'Institut. 3e édit. Paris, Al. Picard, 1875, in-8 de III-330 p. — Prix : 6 fr.

Ce livre remonte à l'époque où, reprenant une idée ancienne déjà et qui avait inspiré un livre à Rœderer, Vitet donna une forme dramatique à l'une des phases les plus intéressantes de notre histoire. On se rappelle encore la vogue qu'obtinrent les *Barricades*, les *États de Blois* et la *Mort de Henri III*. Alors, divers écrivains s'avancèrent dans la voie où l'auteur de cette trilogie avait rencontré un si vif succès. Un de ceux qui réussit le mieux dans ce genre de scènes historiques fut certainement M. A. du Chatellier. Trois éditions ont constaté le mérite de la *Mort de Louis XVI*. Si le succès de ce livre ne fut pas aussi vif que celui des trois volumes de Vitet, c'est que d'abord la tentative était moins nouvelle, c'est aussi que la donnée ne prêtait pas autant. Les luttes des guerres de religion étaient moins connues dans leurs détails, les personnages qu'elles offraient présentaient les contrastes les plus heureux : Henri III, Henri de Guise, Henri de Béarn. Le temps où l'auteur s'était transporté avait quelque chose de plus *pittoresque*, de plus *romantique*, comme on disait alors. Enfin les situations mises en scène par M. du Chatellier avaient peut-être l'inconvénient d'être trop rapprochés, peut-être même la catastrophe était-elle trop terrible, trop poignante. On s'intéressait aux personnages évoqués par Vitet, comme on le fait aux créations d'un dramaturge ou d'un romancier; ceux de M. du Chatellier appartenaient encore trop intimement à l'histoire proprement dite : ce dernier inconvénient existe beaucoup moins aujourd'hui; ils nous apparaissent déjà dans cette perspective que produit un éloignement plus grand, et, en même temps, la persistance de coupables passions et d'affreuses doctrines donne une sorte d'intérêt d'actualité à ces lugubres événements qui auront bientôt un siècle de date. Nous ne doutons pas qu'un accueil empressé ne soit fait à cette nouvelle édition d'un livre qui, si l'histoire servait d'enseignement, renfermerait pour nous tant de leçons.

H. B.

Étude sur les plaidoyers d'Isée. Thèse présentée à la faculté des lettres de Paris, par LÉON MOY, professeur de rhétorique au lycée de Douai. Paris, E. Thorin, 1876, in-8 de IX-272 p. — Prix : 6 fr.

Pendant longtemps, les orateurs grecs les plus célèbres, si l'on excepte Démosthène, ont été admirés sur la foi des critiques anciens

plutôt qu'ils n'ont été pratiqués et approfondis. On connaissait leurs noms, on ignorait leurs ouvrages. Depuis quelques années, cette branche de l'histoire littéraire a repris faveur : l'étude de M. Girard sur Lysias, les dissertations érudites de M. Caillemer, et les travaux dus à la plume élégante de M. Perrot ont jeté la lumière sur beaucoup de points naguère encore obscurs. C'est à l'exemple de ces maîtres que M. Moy nous donne, dans sa thèse, une analyse complète du talent oratoire d'Isée, dont les plaidoyers marquent la transition entre la lumineuse simplicité de Lysias et la vigueur nerveuse de Démosthène. On a contesté à Isée l'honneur d'avoir servi de maître au prince des orateurs grecs : il est assez naturel cependant de se représenter l'auteur des *Philippiques* apprenant cette logique irrésistible, premier caractère de son éloquence, à l'école d'un maître qui avait concentré tout son effort dans l'art de grouper et d'enchaîner les preuves, de disposer avec habileté les témoignages. Le plaidoyer devenait ainsi, avant tout, « une œuvre de raisonnement, » puisant sa force dans la clarté du plan, dans la vive allure de l'argumentation, plutôt que dans la finesse de l'exorde ou les séductions calculées d'une captieuse péroraison.

La conclusion qui termine cette première partie de la thèse contient une juste appréciation du mérite littéraire d'Isée, et donne une heureuse idée de ces beautés discrètes, qui, chez les orateurs grecs, se révèlent, par la méditation, à un goût exercé.

La seconde moitié du volume est consacrée à l'analyse des onze discours qui nous restent d'Isée ; c'est une partie entièrement neuve, et qui paraît traitée avec une scrupuleuse exactitude. Rien n'est omis de ce qui peut faciliter aux lecteurs l'intelligence des questions judiciaires débattues sous leurs yeux. Toutefois, après avoir lu quelques pages pleines d'intérêt sur le drame grec, à propos de l'emploi du pathétique, on serait tenté de regretter que l'auteur ait trop resserré le cadre de sa thèse, au lieu de se permettre certaines digressions auxquelles son sujet même semblait le convier. Car, dans ces plaidoyers, que de révélations curieuses et inattendues sur les mœurs privées et publiques de la Grèce ! Après avoir rappelé certains traits qui nous montrent sous un assez triste jour ces aréopages populaires auxquels, pour gagner sa cause, il fallait plaire à tout prix, M. Moy ajoute : « Soyons sévères pour les plaideurs et les témoins d'Athènes : félicitons-nous de vivre dans un temps où les tribunaux mieux organisés, les lois mieux codifiées, où la dignité professionnelle de l'avocat, où une moralité plus haute arrêtent l'impudence de tentatives aussi déloyales. »

En somme, le livre de M. Moy est une étude consciencieuse et savante qui vient utilement combler une lacune regrettable dans l'histoire de l'éloquence grecque.

C. Huit.

HISTOIRE

Les Saints-Lieux, *Pèlèrinage de Jérusalem en passant par l'Autriche, la Hongrie, la Slavonie, les provinces Danubiennes, Constantinople, l'Archipel, le Liban, la Syrie, Alexandrie, Malte, la Sicile et Marseille,* par Mgr Mislin, prélat de la maison de Sa Sainteté Pie IX et protonotaire apostolique, abbé mitré de Sainte-Marie-de-Dèg en Hongrie, chanoine de l'église cathédrale de Groswarden et archidiacre de Craszna, docteur en théologie et en philosophie, membre de plusieurs académies et de la Société de géographie et de philosophie, etc., etc. Troisième édition, entièrement revue et considérablement augmentée. Paris, Lecoffre, 1876. 3 vol. in-8 de xx-672-831 et 761 p. — Prix : 24 fr.

Cet ouvrage, à la fois description, histoire et apologie, est d'un égal intérêt pour l'archéologue, le naturaliste, l'historien et le géographe; comme le remarque Mgr F. Bernardino de Montefranco, custode de Terre-Sainte et gardien du Saint-Sépulcre, depuis général de l'ordre des franciscains et enfin évêque de Terracine, « la piété a aussi une large part dans toutes ces réflexions éparses dans le cours de l'ouvrage, si opportunes, si sobres et d'un si puissant encouragement à la pratique des plus belles vertus de notre religion. »

L'auteur lui-même a dit, dans sa réponse à une lettre de félicitations d'Alexandre Dumas, père, que ce qui l'a conduit en Terre-Sainte, c'est l'amour de la vérité. Il a voulu rendre hommage, autant qu'il était en son pouvoir, à celui qui l'a révélée aux hommes sous la forme du christianisme, et lui porter le tribut de sa reconnaissance sur le coin de terre qui a entendu ces divins enseignements. Après deux mille ans, il a trouvé la Palestine telle que tant de miracles l'ont faite, et il est revenu plus consolé et plus croyant que jamais.

Mgr Mislin, selon les expressions de Mgr Cortambert, dans un rapport lu à la Société de géographie, 4 juin 1852, Mgr Mislin est un respectable ecclésiastique qui a le titre d'abbé mitré de Sainte-Marie-de-Dèg en Hongrie. Né en Suisse, attaché à l'Autriche par ses fonctions pastorales, il écrit cependant le français avec élégance, il a une profonde érudition biblique, dont il fait abondamment profiter le lecteur; il a consulté et apprécié les relations des nombreux auteurs qui l'ont précédé dans la peinture de la Balestine; il les cite, il les critique, au besoin; il connait à fond les descriptions de Volney, du maréchal Marmont, de Chateaubriand, de Burchardt, de Maundrell, de Niebuhr, de MM. de Lamartine, Jules David, Poujoulat, Schubert, Schultz-Lhyne, Russegger, du Père de Géramb, de l'abbé Mareti, de Mme de Gasparin, l'exploration si féconde de MM. Robinson et Smith. Il fait de fréquents emprunts à Quaresmins, qui, dans le dix-septième

siècle, a déjà si bien éclairci un grand nombre de points difficiles de la géographie et de l'histoire de la Judée.

Mgr Mislin est parti de Vienne en 1848, au milieu de la tourmente révolutionnaire qui agitait l'Europe. En compagnie du vénérable évêque Pomballier dont les missions courageuses dans l'Océanie sont si connues, il descend le Danube, et jette, en passant, un coup d'œil intéressant sur plusieurs villes de la Hongrie, de l'Esclavonie et de la Servie, Presbourg, Comorn, Gran, Bude, Pesth, Neusaty, Semlin, Belgrade. Il décrit la magnificence du passage qu'offre le fleuve lorsqu'il est resserré entre les Carpathes et les derniers rameaux du Balkan, et cette célèbre porte de fer, où le courant rapide roule ses eaux sur un plateau de rochers l'espace de plus de 7,000 pieds.

Après avoir exploré la Syrie dans tous les sens, il pénètre en Palestine, et visite en chrétien, en savant et en archéologue les villes et les moindres bourgs, fouille intrépidement les vallées les moins connues du Liban, et partout consigne les remarques les plus neuves, les plus sûres et les plus variées.

La narration de Mgr Mislin est généralement grave, calme, pleine de choses. Parfois cependant son style s'anime, se colore, s'échauffe. Il trouve des accents enthousiastes pour peindre ses premières impressions en entrant à Jérusalem.

Nous ne pouvons pas essayer ici d'analyser ce grand ouvrage, et nous devons nous contenter de le signaler comme un monument de science et de piété. Nous regrettons seulement que, dans cette troisième édition, l'éminent auteur n'ait point suffisamment tenu compte des progrès de la science et des travaux récents publiés sur la matière.

FRÉDÉRIC GODEFROY.

Tunis. *Histoire. — Mœurs. — Gouvernement. — Administration. — Climat. — Productions. — Industrie. — Commerce. — Religion*, — etc., par G. DES GODINS DE SOUHESMES. Paris, Gustave Guérin, 1875 in-18 j. de 346 p. — Prix : 3 fr. 50.

Il y aurait plusieurs observations à faire sur les notions historiques et géographiques de l'auteur, particulièrement en ce qui concerne l'époque de la domination romaine en Afrique, mais le but qu'il s'est proposé a été surtout de faire connaître l'organisation actuelle de la Tunisie ; aussi, tout ce qui, dans son précis historique, est antérieur à l'avénement d'Ahmed-bey, ne doit pas être considéré comme la partie importante de son ouvrage. Le texte du pacte fondamental accordé aux Tunisiens, en 1857, par le bey Sidi-Mohammed est inséré à la page 41 ; il est suivi des explications officielles qui en font, pour ainsi dire, la loi organique du royaume. On est frappé, en lisant ce

document, de l'esprit véritablement libéral dont il est empreint et de la sagesse dont il témoigne ; malheureusement ces dispositions, fort belles sur le papier, ne sont pas toujours suivies dans la pratique. Malgré l'opinion de l'auteur, il s'écoulera long temps encore avant qu'on puisse établir une comparaison sérieuse entre la Tunisie et les États de l'Europe ; l'esprit de la population est trop rebelle à nos mœurs, à nos idées, et surtout à nos croyances religieuses, pour adopter sans arrière-pensée ce qui lui vient de l'Occident. Bien des essais sont demeurés infructueux, et le souverain actuel lui-même, Mohammed-es-Sadock, a dû renoncer aux réformes tentées par son prédécesseur, notamment en ce qui concernait l'organisation de l'armée et l'éducation militaire. — Le second chapitre est fort attrayant à lire ; il est émaillé d'anecdotes sur la vie arabe. Ce qui concerne l'état social des femmes kabyles, des Mauresques et des Juives, les croyances populaires aux sorciers et aux magiciens, l'influence des marabouts et des charlatans est exposé d'une façon très-intéressante. Quel luxe de superstitions ! et que de coutumes étranges sont encore gravement pratiquées ! Je me souviens qu'un jour, sur la route d'El-Kef, à l'entrée d'un fondouk, je vis un arabe étendu sur le dos : un de ses amis sautait à pieds joints sur son ventre et se livrait sur le corps de l'infortuné patient à une fantasia des plus étranges. Comme je demandais le motif de cet exercice, c'est, me répondit-on, un médecin qui fait sortir la fièvre du ventre d'un malade ! On voit qu'il n'est pas nécessaire d'être diplômé pour tuer les gens en Tunisie ! — L'ouvrage de M. des Godins contient de nombreux renseignements sur la religion et la littérature musulmanes ; le climat, les productions, l'industrie, le système monétaire ont été étudiés soigneusement ; le voyageur qui visitera Tunis peut le lire avec fruit. En terminant, l'auteur regrette l'absence des archéologues français sur les ruines de Carthage : au moment même où il exprimait ce regret, M. de Sainte-Marie envoyait, à la Bibliothèque nationale, au Louvre et au musée d'Alger, plus de deux mille inscriptions puniques, des statues et des bas-reliefs recueillis sur l'emplacement de la vieille cité. J'ajouterai que les découvertes faites à Carthage ne sont pas dues seulement à Falbe, à sir Grenville-Temple et à M. Davis, mais que, à côté de ces noms étrangers, il serait juste d'inscrire aussi ceux de nos compatriotes : Beulé, l'abbé Bourgade, Pélissier, V. Guérin, Berbrugger et Rousseau. A. H. DE V.

Les Esclaves chrétiens depuis les premiers temps de l'Eglise jusqu'à la fin de la domination romaine en Occident, par ALLARD. Paris, Didier, 1876, in-8 de XVI-492 p. — Prix : 7 fr. 50.

M. Allard est déjà connu des lecteurs du *Polybiblion* par sa belle

traduction du livre de Spencer-Northcote : Rome souterraine. Dans l'ouvrage actuel, l'auteur veut prouver, contrairement à M. Havet et à son école, que c'est principalement par l'Église qu'a été détruite cette institution monstrueuse de l'esclavage qui fut et qui continue à être la grande plaie de toutes les sociétés non chrétiennes. Il s'efforce de montrer que l'Église n'a pas aboli d'un seul coup l'esclavage, parce qu'elle ne voulait pas susciter une révolution sociale et qu'avant de détruire, elle avait à cœur d'édifier.

Dans un premier livre, l'auteur étudie l'esclavage romain. Il nous fait voir comment l'esclavage, détruisant tout travail libre, conduisant à une division du travail, poussée à l'excès par suite d'un oubli complet de la force productive de l'homme, exerça une influence favorable sur les arts somptuaires, mais désastreuse pour le progrès des arts mécaniques et industriels et finit par être aussi nuisible au maître qu'à l'esclave. Il examine l'influence néfaste exercée par l'esclavage sur le travail agricole, et à ce sujet il se livre à une étude des plus intéressantes sur l'origine des *latifundia*. Il nous fait assister à la transformation de ces *latifundia* en vastes pâturages et nous montre comment les brigands actuels de l'Italie ont pour véritables ancêtres les pâtres esclaves de l'empire romain. Avant de passer à l'étude de l'influence qu'exerça le christianisme sur l'esclavage, l'auteur trace un tableau navrant de l'état intellectuel et moral des maîtres et des esclaves aux premiers siècles de notre ère. Les uns comme les autres avaient perdu la première notion de la dignité humaine.

Dans le second livre, M. Allard traite de l'égalité chrétienne. L'Église prêcha l'égalité de tous les hommes, mais ordonna néanmoins aux esclaves convertis d'obéir à leurs maîtres en tout ce qui n'était pas contraire à leur conscience : elle ne veut point attiser la haine que portent les esclaves à leurs maîtres et se garde bien de les soulever contre eux. Mais si elle ordonne l'obéissance aux maîtres, en matière religieuse, elle place les esclaves sur le même rang que les hommes libres. Ils arrivent aux plus grands honneurs, il y en a qui sont appelés au sacerdoce, d'autres à la gloire du martyre. L'Église, en rendant à l'esclave sa dignité d'homme, en reconnaissant sa personnalité, travailla aussi à substituer le mariage véritable au *contubernium;* elle reconnut aussi à l'esclave le droit de posséder une famille. A la fin du second livre, l'auteur recherche l'influence salutaire exercée par l'esclave converti sur le maître païen, et nous montre aussi comment, bien des fois, le maître devenait l'apôtre de l'esclave.

Le troisième livre est consacré à l'étude de la liberté chrétienne. L'Église favorisa autant que possible les affranchissements et réhabilita le travail manuel. L'auteur jette un coup d'œil sur la condition

nouvelle faite aux *alumni*, c'est-à-dire aux enfants exposés si nombreux à Rome, et finit par examiner l'influence salutaire du cloître sur les populations des campagnes. Relever le travail manuel et, par là, combler l'abîme creusé entre l'homme libre et l'esclave, combattre le luxe et rendre à l'esclave la personnalité, tels furent les moyens par lesquels l'Église parvint à saper de fond en comble cette institution anti-naturelle de l'esclavage. Alors que l'antiquité tout entière avait proclamé que l'esclave était *non persona sed res*, nous voyons, grâce à l'influence de la religion chrétienne, Justinien écrire dans le Code que l'esclavage était une institution barbare contraire au droit naturel.

L'auteur a largement puisé aux sources païennes et chrétiennes : il a fait une étude sérieuse des écrits de plusieurs pères de l'Église. Les œuvres de saint Jean-Chrysostome lui ont surtout été d'une grande utilité. A une étude sérieuse et approfondie, l'ouvrage joint une forme vive et correcte qui en rend la lecture aussi agréable qu'utile.

Çà et là cependant le lecteur difficile pourrait trouver une petite objection. Nous tenons, par exemple, à relever l'expression peu juridique (p. 149) : une tête servile n'a pas de droit. Le *caput* du droit romain est intraduisible; il exprime, dans sa plus grande extension, l'ensemble des droits de l'homme libre : le *status libertatis, civitatis et familiæ;* et, à coté du texte de Paul, cité par M. Allard : *servile caput nullum jus habet, ideo nec minui potest*, nous trouvons celui des *Institutes* qui le complète (*Inst.*, I, 16, 4) : *servus caput non habet.*

Il est à regretter aussi que l'auteur n'ait pas recherché jusqu'à quel point les anciens modes d'affranchissement (telles que la *manumissio vindicta* et la *manumissio censu*) restèrent en usage sous l'époque impériale chrétienne, et peut-être pourrait-on demander aussi pourquoi l'auteur n'a pas démontré plus longuement comment ce vice économique fut une des grandes causes de la chute de l'Empire romain. Ce sont là, du reste, des observations de détail qui ne peuvent nous empêcher de dire que les idées économiques les plus saines dominent tout l'ouvrage, et que M. Allard a produit une œuvre aussi savante qu'heureuse en résultats. Elle prendra une belle place à côté des écrits déjà nombreux qui, au nom de la science, ont vengé l'Église des attaques aussi ineptes que peu fondées de ses adversaires.

AD. DE CEULENEER.

L'Empereur Claude, par LUCIEN DOUBLE. Paris, Sandoz et Fischbacher, 1876, in-18 de 262 p., tiré à 420 exemplaires. — Prix : 3 fr. 50.

L'épigraphe choisie par M. Lucien Double indique tout d'abord l'idée fondamentale de son livre : « La tête de Claude est noble, intel-

ligente et triste.» Cette phrase,tirée de l'*Histoire romaine à Rome*, de M. J.-J. Ampère, est déjà une apologie. M. L. Double n'a pas cherché à soutenir un paradoxe : il a voulu sérieusement, consciencieusement, prouver que Claude n'a pas été « cette espèce de monstre méchant et stupide » qu'ont dépeint Tacite et Sénèque. Ses premières pages sont employées à combattre l'autorité de ces deux écrivains, dont l'un « était un de ces vieux républicains de la vieille Rome pour qui tout César était un ennemi ; » dont l'autre « était le lâche courtisan du successeur de la victime. » Comme ce sont les accusations de Tacite et de Sénèque qui ont fait à Claude cette déplorable réputation où l'odieux le dispute au ridicule, il est clair que, si l'on parvient à récuser leur témoignage, trop complaisamment accepté par les historiens d'autrefois et d'aujourd'hui, la réhabilitation du personnage que l'auteur des *Annales* et l'auteur de l'*Apocoloquintosie* ont à l'envi bafoué, décrié, calomnié, devient des plus faciles et des plus légitimes. On accordera sans trop de résistance à M. Double que Sénèque, quoi qu'en ait écrit Diderot, mérite peu de confiance, mais on lui abandonnera moins vite la véracité de Tacite. Je sais bien que cet éloquent historien, malgré son fameux *sine ira et studio*, se montre très-ardent,très-passionné, et qu'on a pu, à cet égard, le rapprocher du duc de Saint-Simon ; mais ira-t-on, pour cela, jusqu'à penser que l'esprit de parti a transformé ce vétéran des puritains en un effréné menteur? Du reste, je dois m'empresser de le reconnaître, le plaidoyer de M. Double est si habile, si entraînant, que l'on en vient à aimer, à estimer, et à plaindre avec lui un personnage pour lequel,avant ce *pro Claudio*, on éprouvait de tout autres sentiments. Le plaidoyer de M. Double n'est pas seulement plein de verve et d'esprit : il a un plus grand prix encore, car il s'appuie constamment sur des textes recueillis avec le zèle le plus louable et discutés avec la critique la plus pénétrante. Quand même on ne donnerait pas raison sur tous les points à l'avocat de l'empereur Claude, on reconnaîtra, du moins, qu'il a très-bien montré que, parmi les reproches adressés à son client, la plupart sont injustes ou exagérés, et qu'en somme il a réussi à rendre sympathique la mémoire de ce prince, dont les uns faisaient un sot, les autres un méchant, quelques-uns même, tout à la fois,une brute et un bourreau. Ce n'est pas un mince mérite que d'avoir rajeuni, autant par le talent que par le savoir, quelques-unes des pages de l'histoire romaine que l'on croyait connaître le mieux. T. DE L.

Analecta sacra spicilegio Solesmensi parata, *edidit* JOANNES BAPTISTA PITRA, *T. T. S. Callisti bibliothecarius S. R. E.* — *Tomus I. Parisiis,* A. Jouby et Roger, *bibliopolis,* 1876, in-4 de XCIV-704 p. — Prix : 30 fr.

Ce volume est le premier d'une collection qui en comprendra au

moins dix autres. Préparée par de longues et incessantes recherches, elle offrira une moisson abondante à tous ceux qui aiment les antiquités chrétiennes. Insister à ce sujet, serait peine inutile : le *Spicilegium Solesmense* (Paris, 1852, 4 vol. in-4), le *Juris ecclesiastici Græcorum historia,* publié à Rome, en 1864, par ordre du Souverain-Pontife, en deux volume in-folio, et plusieurs autres ouvrages sortis de la même plume, ont fait connaître S. Ém. le cardinal Pitra pour l'un des érudits les plus remarquables de notre époque.

Arrêtons-nous seulement un moment à faire l'inventaire du nouveau volume qui vient de paraître à Paris. Il est tout entier consacré à la poésie lyrique des Grecs, et ne contient que des chants sacrés. C'est un sujet, sinon tout à fait nouveau, au moins peu familier à la plupart des lettrés ; aussi l'éminent éditeur a cru devoir placer, en tête, des prolégomènes étendus, dans lesquels il expose les principes de cette poétique pour laquelle la langue latine n'offre pas toujours des expressions techniques et suffisantes. Il y a là sujet à plus d'une étude féconde.

Mais ce qui doit intéresser tous les lecteurs, au triple point de vue du dogme, de l'histoire et de la littérature, ce sont les chants eux-mêmes, au nombre de deux cent treize. Ils sont donnés en grec, avec traduction latine et des notes presque continuelles, et dans lesquelles les difficultés du texte sont éclaircies, et les variantes des différents manuscrits sont indiquées d'une manière précise. A elles seules, ces notes révèlent une érudition d'une étendue surprenante et ont demandé des veilles sans nombre. Pour avoir une idée des recherches auxquelles le savant cardinal s'est livré, il suffit de voir l'indication des manuscrits qui lui ont fourni ses textes. Naturellement, il a surtout puisé ces chants sacrés dans les bibliothèques de Rome, et principalement dans la bibliothèque du Vatican qui lui est confiée ; mais on voit qu'il a consulté avec fruit tous les autres dépôts littéraires de la ville pontificale. Ceux de Venise, de Turin, du Mont-Cassin, de Grotta-Ferrâta, de Paris et autres lui ont apporté leur tribut.

Dans un semblable recueil, on doit s'attendre à trouver la plus grande diversité de sujets, malgré l'habitude invétérée des Grecs de répéter sans cesse les mêmes idées avec une variété d'expressions assez peu sensible. On remarquera néanmoins ce qui est dit des divers mystères de Notre-Seigneur, des prérogatives de la sainte Vierge, de la nature et des fonctions des anges, et beaucoup de traits de la vie des saints qui méritent d'être notés. Les chants sur la conception immaculée de la mère de Dieu et la primauté de saint Pierre confirment parfaitement l'uniformité de doctrine de l'Église d'Orient avec celle d'Occident, dans les temps primitifs.

Une partie de ces hymnes sont anonymes ; mais le plus grand nombre appartiennent à des auteurs certains, dont les plus connus sont saint Romain, le patriarche Sergius, Elias, Oreste, Arsène, saint Taratius, saint Théodore Studite, saint Joseph de Thessalonique, les saints Côme, Joseph et Théophane, et Photius.

Pour tous ceux qui auront étudié ce nouveau volume du cardinal Pitra, il restera démontré une fois de plus que personne de notre temps n'a plus travaillé que lui pour tirer de l'obscurité des textes inédits et de la plus haute importance pour la théologie et l'histoire. Tous aussi formeront des vœux pour que les événements publics ne viennent plus empêcher ou retarder l'accomplissement de la tâche ardue qu'il s'est imposée. P. P.

Le Roi René, *sa vie, son administration, ses travaux artistiques et littéraires*, par A. Lecoy de La Marche. Paris, Didot, 1875, 2 vol. in-8 de xvi-559 et 548 p. — Prix : 15 francs.

M. Lecoy de la Marche, après avoir publié il y a deux ans les intéressants *Extraits des Comptes et Mémoriaux du roi René*, vient de faire paraître une histoire critique de ce prince populaire, dont la mort marqua le terme des glorieuses destinées de la maison d'Anjou. Nul mieux que lui n'était apte à conduire à bien cette tâche à la fois attrayante et difficile, et l'Académie des inscriptions et belles-lettres, en lui décernant le grand prix Gobert, à rendu justice aux qualités éminentes de l'historien consciencieux qui, à l'aide de documents originaux et presque tous inédits, a pu compléter et rectifier, dans bien des cas, les données accréditées par MM. de Villeneuve-Bargemont, de Quatrebarbes et Vallet de Viriville, sans parler du naïf Bourdigné. L'examen impartial des actions du prince, auquel l'auteur s'est livré, portera peut-être préjudice, sous certains côtés, à la tradition populaire qui, jusqu'à présent, faisait envisager le *bon roi René* comme le parfait modèle du souverain ; mais la vérité y gagnera, ce qui importe davantage.

La lecture attentive des deux volumes de M. Lecoy de la Marche révèle, en effet, sous de nouveaux aspects la vie publique du second fils de Louis II : politique malheureux, en raison peut-être de son exquise loyauté, prince courageux et toujours vaincu, mauvais stratégiste, pauvre avec d'immenses domaines, le roi René n'apparaît plus avec ce prestige de l'homme puissant dont le succès rehausse la valeur personnelle. Sa vie politique a été une longue suite de malheurs supportés avec courage, mais non combattus avec habileté et énergie. Le chroniqueur Chastelain a trouvé la note juste en donnant place à René dans son *Temple de la ruine de quelques nobles malheureux*. Mêlé, dans

le cours de son existence, à tous les grands événements du quinzième siècle, le duc d'Anjou n'a retiré, de cette situation éminemment favorable, que la renommée d'un loyal chevalier et d'un prince débonnaire. Tous les faits auxquels il a pris part ont été racontés par M. Lecoy de la Marche avec talent et impartialité, dans son premier volume, consacré à l'étude de la vie et de l'administration du roi René; l'auteur a su donner à cet exposé, qui eût pu devenir monotone, un intérêt plus large, en se permettant quelques digressions se rattachant à son sujet. Telle est l'histoire intéressante de la fausse Jeanne d'Arc, connue dans l'histoire sous le nom de Jeanne des Armoises. Dans les jugements portés sur la conduite politique du prince, l'auteur a peut-être montré parfois une trop grande indulgence et un désir bien naturel de glorifier le héros de son livre : ce ne sont, du reste, que des appréciations personnelles, et l'examen toujours sincère des faits laisse le lecteur libre de ne les pas admettre.

Le deuxième volume est consacré tout entier à l'étude du roi René considéré sous le rapport de ses travaux artistiques et littéraires. Dans cette seconde partie, M. Lecoy de la Marche examine les encouragements donnés par le duc d'Anjou aux arts et aux lettres. L'architecture, la peinture et la sculpture, le mobilier, la musique et les fêtes, enfin, la littérature sont l'objet d'autant de chapitres intéressants qui présentent un tableau exact, et nous pouvons dire vivant, de la cour intelligemment fastueuse du roi René. Cette renommée de protecteur des arts restera le plus beau titre de gloire du duc d'Anjou, bien que la part personnelle prise par ce prince aux travaux artistiques et notamment son talent de peintre semblent avoir été légèrement exagérés par la tradition. C'est, en effet, par ce côté, comme le remarque très-justement M. Lecoy de la Marche, qu'il se montre surtout supérieur à son époque.

Nous ne pouvons que mentionner les nombreuses pièces justificatives jointes au texte et qui forment près d'un demi-volume : toutes sont bien choisies, et plusieurs jettent un jour nouveau sur des événements peu connus. L'*Itinéraire* du roi René, qui termine le second volume, est un travail de patience éminemment utile, qui a permis à l'auteur de rectifier dans bien des cas les erreurs de temps et de lieu commises par les précédents historiens. Que M. Lecoy de la Marche nous permette de relever, en passant, une erreur de lecture à la page 41 du premier volume, où il parle du couvent de *Lesmère*, près Angers : le texte doit, croyons-nous, porter *L'Esvière*.

En résumé, l'étude critique de M. Lecoy de la Marche sur le roi René est une de celles qui épuisent pour longtemps un sujet, et ceux (ils sont heureusement nombreux de nos jours) qui s'attachent à reconstituer la vérité historique, trop souvent altérée, sauront gré à

l'auteur d'avoir, par des recherches conscencieuses et un examen impartial, restitué au « bon duc d'Anjou » son véritable caractère comme souverain et comme artiste, fût-ce même au détriment de la renommée traditionnelle du *bon roi*. GEORGES BOURBON.

Souvenirs du règne de Louis XIV, par le comte de COSNAC (*Gabriel-Jules*). Tome V. Paris, librairie Renouard, 1876, in-8 de 460 p. — Prix : 7 fr. 50.

Quelqu'un me disait, l'autre jour, en voyant le volume dont je viens m'occuper, et où l'on trouve le récit des événements des mois de septembre, octobre, novembre et décembre 1652 : « Savez-vous bien que si M. de Cosnac continue à marcher de ce pas, son ouvrage atteindra d'immenses proportions ? » — « Tant mieux, répondis-je avec une joyeuse vivacité, les bonnes choses ne peuvent jamais être données trop abondamment. » Mon exclamation, j'en suis persuadé, sera approuvée par les nombreux lecteurs des *Souvenirs du règne de Louis XIV*. Le cinquième volume, tant par l'agrément du style que par la solidité du fonds, est digne de ses aînés, de même que les volumes suivants seront à tous égards dignes de celui-ci. Une fois de plus, j'insisterai sur le mérite qu'a eu M. de Cosnac de chercher avec ardeur, de transcrire avec fidélité, de publier avec tous les éclaircissements utiles un nombre considérable de documents extraits de nos dépôts publics. Plus heureux encore dans ce volume que dans les volumes précédents, l'éditeur des *Mémoires de Daniel de Cosnac* a pu joindre à la riche moisson faite dans les manuscrits de la Bibliothèque nationale, des archives de la guerre et des archives nationales, une moisson non moins riche qui provient de ces archives du ministère des affaires étrangères où l'on entre, paraît-il, un peu plus facilement qu'autrefois, mais pas encore aussi facilement que l'exigeraient les intérêts de la sérieuse érudition. Parmi les documents inédits intercalés dans le récit ou rejetés à l'appendice (p. 387-439), il en est qui sont d'une haute importance, et qui ajoutent des renseignements entièrement nouveaux à ceux que nous possédions déjà, notamment en ce qui concerne les relations diplomatiques entre la France et l'Angleterre, en 1652. D'autres documents ont permis à M. de Cosnac de rectifier diverses erreurs commises par des écrivains plus brillants que profonds, particulièrement par M. Cousin, au sujet duquel il s'exprime ainsi (p. 141) : « Il est difficile de concilier ces faits, résultant de documents officiels, avec cette antithèse à effet de M. Cousin, disant de l'armée de Guyenne, après le départ du comte d'Harcourt : il y eut une excellente armée sans général, comme auparavant il y avait eu un grand général sans armée (*Mme de Longueville pendant la Fronde*). C'est ainsi que, pour la séduction du style et d'une image, l'histoire

est parfois altérée. » M. de Cosnac avait d'autant plus le droit d'adresser un tel reproche à M. Cousin, que lui-même ne l'a jamais mérité, et, tout en écrivant des pages très-piquantes, comme celles qu'il consacre au duc de Candale (p. 86-92), ou des pages très-élégantes, comme celles qu'il consacre à la description de la ville et du château de Cadillac (p. 92-97), il ne sacrifie pas au désir du succès le plus petit brin de vérité. Son consciencieux et remarquable travail a, du reste, reçu tout récemment une bien flatteuse récompense : un de nos plus vénérés maîtres, M. Paulin Paris, dans une séance de l'Académie des inscriptions et belles-lettres (24 mars 1876), a fait, en peu de mots, un complet éloge des *Souvenirs du règne de Louis XIV*, et il serait superflu d'ajouter quoi que ce soit à ce témoignage rendu avec tant de justice et tant d'autorité. T. DE L.

Voyage au pays des milliards, par V. Tissot, 26e édition. Paris, Dentu, 1876, gr. in-18 de 518 p. — Prix : 3 fr. 50.

Les Prussiens en Allemagne, par le même, 18e édition. Paris, Dentu, 1876, gr. in-18 de 388 p. — Prix : 3 fr. 50.

L'Ennemi héréditaire, par Victor de Saint-Genis, correspondant du ministère pour les travaux historiques, lauréat de l'Institut. Paris, Dentu, 1876, gr. in-18 de 326 p. — Prix : 3 fr. 50.

Depuis le commencement de ce siècle, on a écrit bien des livres sur l'Allemagne ; mais ceux que nous avons lus autrefois, et ceux qui paraissent aujourd'hui ne se ressemblent guères. L'Allemagne n'est plus pour nous le pays des bonnes gens ou des rêveurs paisibles, et l'on pourrait se demander lequel est changé de ce peuple ou de nous-mêmes, si l'on ne savait comment ont péri nos illusions. Les ouvrages de M. Tissot nous apprennent en détail ce que nous ne savons pas encore assez : il a vu d'abord la Prusse chez elle, et ensuite la Prusse maîtresse dans le reste de l'Allemagne : c'est ce que nous racontent ses deux livres. On ne s'étonnera pas de leur succès. C'est un sujet d'émotion, à l'heure qu'il est, que de comtempler, dans le pêle-mêle d'un récit de voyage, les grandeurs, les misères, les travaux, les plaisirs et les vices d'une nation qui se croit seule grande, et qui méprise tout le reste. Chez elle, tandis qu'ailleurs on rêve de choses et d'autres, toutes les facultés du pays, l'industrie, la science, l'érudition, que nous croyons impartiale, la littérature de tous étages, les préjugés populaires, et jusqu'à cette lourdeur allemande que nous ne pouvons pas admirer, tout sert, entre les mains des politiques, à fortifier la haine de l'étranger et l'orgueil du nom allemand. Dieu sait ce que valent leurs vertus, mais pour ce qui est du travail et de la persévérance, et ce qu'ils peuvent faire d'un peuple, on ne l'a jamais vu au même point. C'est à dessein, sans doute, que M. Tissot a réservé son dernier chapitre

à la description de la célèbre usine Krupp, d'où l'Empire est sorti : il venait de nous montrer la Bavière avec ses vieilles mœurs, ses fêtes religieuses, ses habitudes pacifiques troublées par les fantaisies de ses voisins : il ne pouvait mieux faire, pour montrer ceux-ci toujours à l'œuvre, que de nous donner, puisqu'il a pu l'entrevoir, le spectacle de cet atelier, que peu d'hommes connaissent, et où le terrible forgeron travaille sans relâche, sous l'œil de son maître. On voit que ce livre n'a rien de frivole au fond. La forme l'est davantage, mais je n'y regrette, à vrai dire, que quelques procédés de style qui sentent trop le feuilleton et quelques appréciations qui m'ont paru légères : la science allemande surtout y est jugée d'un ton, je ne dis pas trop sévère, mais plus cavalier qu'il ne convient. L'ouvrage n'en est pas moins bon à lire, et méritait d'être mieux imprimé.

— Le livre de M. de Saint-Genis est tout autre chose qu'un récit d'excursion et l'on n'y voyage que dans le passé : l'auteur sait mieux que personne combien les Allemands, avec leur science, ont fait de leur propre histoire un instrument de guerre, et c'est à leurs théories qu'il s'en prend : il refait à son tour l'histoire des invasions germaines, rappelant depuis l'origine les péripéties de nos frontières, avec les variations de la politique des deux côtés du Rhin. C'est d'abord un résumé rapide des premières incursions barbares, des établissements germains, de la lutte entre la Neustrie et l'Australie jusqu'au temps des Carlovingiens. On s'arrête un instant au traité de Verdun, premier essai de ce qu'on nomme aujourd'hui l'équilibre européen, et plus loin on voit la vieille Gaule se reformer lentement entre les mains des Capétiens. L'écrivain, de plus en plus scrupuleux, à mesure qu'il se rapproche des temps modernes, étudie avec soin la politique de défense de Louis XI, la politique ou plutôt les fantaisies guerrières de Charles VIII et de Louis XII, les alliances trop diverses de François Ier, et enfin les desseins constants de Richelieu et de Mazarin, imparfaitement suivis par Louis XIV et par son successeur. Il arrive enfin à la Révolution et aux complications qui sont nées alors ou depuis ce temps-là, les grandes théories sur les races, les projets avoués et l'ambition toujours croissante de certaines puissances qui ont amené la situation actuelle. Pour conclusion de cette étude, il donne ce que je n'ose appeler ses projets, — il faudrait être plus qu'un roi pour faire des projets de ce genre, — mais un aperçu sommaire de l'état politique où devrait tendre, d'après lui, les efforts de toute l'Europe. Il nous suffira de dire que le rachat de l'Alsace et de la Lorraine, la neutralisation des provinces rhénanes, le remaniement de l'Est européen en sont les points principaux, et que le dernier mot de l'auteur est ce vœu ou plutôt cette prière : Que Dieu sauve la France !

G. Philippon.

Storia della diplomazia della Corte di Savoia, scritta da Domenico Carutti. Volume primo. Rome, Turin, Florence, les frères Bocca, 1875, in-8 de VIII-564 p. — Prix : 6 fr.

Il n'a encore paru qu'un volume de cet ouvrage, qui doit former quatre tomes et nous conduire jusqu'en 1815. L'auteur, avant d'aborder son sujet, examine, dans une introduction érudite, écrite en-dehors des préoccupations contemporaines, quels motifs empêchèrent l'Italie, à des époques où tous les États de l'Europe se donnèrent des monarchies nationales et durables, de constituer un gouvernement de cette nature. M. Carutti expose très-bien les raisons qui s'y opposèrent, et les dangers, sans cesse renaissants, auxquels l'absence d'une forte monarchie ne cessa d'exposer sa patrie.

C'est seulement à l'année 1494 que l'auteur commence son ouvrage, et peut-être trouvera-t-on qu'il eût pu prendre son point de départ encore moins loin. A vrai dire, l'histoire de la diplomatie est nulle dans le récit de la résistance que les princes de Savoie opposèrent à la France et à l'Espagne depuis la fin du quinzième siècle jusqu'à l'avénement d'Emmanuel-Philibert. Ce n'est qu'avec ce dernier prince, et dans son troisième livre, que l'auteur entre un peu dans son sujet, et, là encore, et même dans les faits dont la narration nous conduit à la fin du volume, les négociations diplomatiques n'eurent pas un rôle assez important, ou plutôt ont laissé trop peu de traces authentiques de leur action, pour que le titre choisi soit complétement justifié. Il deviendra évidemment plus exact à mesure que l'auteur s'avancera davantage vers notre temps. Nous avons à signaler à M. Carutti une erreur, qu'il serait fâcheux de laisser accréditer. Il dit, page 188 : « Henri II restitua les conquêtes faites durant la guerre, environ cent cinquante places, mais conserva Metz, Toul et Verdun, villes de l'Empire conquises sur Charles-Quint. » Et en note : « Metz, comme cela est connu, fut, après trois siècles, recouvrée par l'Allemagne, dans la grande guerre de 1870. » Le titre de ville impériale donné à Metz n'était guère qu'un titre honorifique. Déclarée ville libre dès 1224, levant des troupes pour elle, recevant et envoyant des ambassadeurs, faisant la guerre ou la paix à son gré, ne payant nul tribut à l'empereur, Metz avait un gouvernement républicain et jouissait de tous les caractères de la souveraineté. L'empereur n'avait aucun droit de propriété sur Metz, où, rappelons-le, la langue française était seule en usage. Th. de Puymaigre.

L'Église catholique en Pologne sous le gouvernement russe, *depuis le premier partage jusqu'à nos jours* (1772-1875), par le P. Lescœur, prêtre de l'Oratoire. — 2e édition, entièrement refondue. Paris, Plon et Douniol, 1876, 2 vol. gr. in-8 de XV-515 et 611 p. — Prix : 15 fr.

Sa Majesté l'Impératrice de toutes les Russies, promet, d'une manière irrévocable pour elle, ses héritiers et ses successeurs, de maintenir à per-

pétuité les catholiques romains des deux rites dans la possession imperturbable des prérogatives, propriétés et églises du libre exercice de leur culte et discipline. — Ainsi est-il stipulé à l'article VIII du second traité de partage entre la Pologne et la Russie, du mois de juillet 1793. Le livre du père Lescœur expose de quelle manière Catherine II et ses successeurs ont rempli cet engagement *irrévocable.*

Les catholiques romains, annexés à la monarchie des tsars, en 1772, en 1793, en 1795 et en 1815, appartiennent soit au rite latin, soit au rite grec : à l'égard de chacun de ces rites, les procédés ont été différents, mais le but poursuivi a été le même, depuis la signature du traité de Grodno jusqu'à la rupture forcée de l'union dans le diocèse de Chelm, en 1875 : ce but est la destruction du catholicisme.

En ce qui concerne les Latins, l'impératrice trouva, en la personne de Siestrzencewicz, un instrument plus que docile. C'est de ce personnage que Joseph de Maistre a dit : « Félon à son Église et protestant masqué : s'il fallait absolument toucher la main à cet homme, je mettrais un gant de buffle. » — Né en 1731, Siestrzencewicz n'est mort qu'en 1826, pour le malheur des catholiques de la Russie. Calviniste de famille, il fut de bonne heure envoyé par ses coreligionnaires à Londres, à Amsterdam, à Kœnigsberg et à Francfort, pour y étudier la théologie. Par suite d'une aventure peu connue, il changea d'état et devint officier dans l'armée prussienne. Une autre aventure le fit rentrer en Pologne. Dans l'espoir d'épouser une riche héritière, il se fit catholique, mais le mariage manqua. C'est alors que l'ex-calviniste fut recueilli par l'évêque de Vilna, Massalski, qui le fit curé, puis chanoine de sa cathédrale, et le présenta à Catherine II, pour occuper le nouveau siége que l'impératrice venait de créer à Mohilew, sans l'assentiment du Pape. Ne croyez pas, du reste, que l'évêque de Vilna ait été victime de l'hypocrisie de Siestrzencewicz : le protecteur et le protégé se valaient. Le dernier des princes Massalski était de la religion de M. de Voltaire, de plus joueur et débauché. Il se fit l'âme damnée de Catherine II en Pologne, à telle enseigne que, jugé comme traître, il finit par être bel et bien pendu à Varsovie.

Pourvu seulement de l'évêché de Mallo, *in partibus,* et de la suffragance de Vilna, Siestrzencewicz, se basant sur un ukase, se déclara évêque de Mohilew, sans attendre la sanction de Rome. Pour ne pas tout compromettre, Pie VI céda sur ce point. Cette concession aurait pu avoir quelque bon résultat, si le titulaire de Mohilew eût été sincère ; mais qu'attendre d'un évêque catholique, qui, au témoignage de Joseph de Maistre, s'écriait, en voyant passer l'empereur : « Voilà mon pape, à moi ! » J'ai insisté sur le caractère de Siestrzencewicz, parce qu'une œuvre doit être jugée non-seulement par ses fruits, mais par ses artisans.

Après une tentative pour désorganiser l'enseignement monastique, tentative qui fut déjouée par les jésuites, Siestrzencewicz obtint de l'impératrice un ukase qui érigeait le siége de Mohilew en archevêché et lui attribuait la juridiction sur tous les catholiques de son empire. Pie VI autorisa encore l'érection de Mohilew en archevêché. En enregistrant la bulle de Rome, le Sénat attribua (sans rire) au nouvel archevêque, le pouvoir d'absoudre dans tous les cas réservés au Souverain-Pontife. C'était afin d'éviter à l'avenir toute correspondance avec Rome. Après le dernier partage de la Pologne, Catherine II soumit toutes les affaires catholiques au *Collége de justice* qui régissait déjà celles de la Finlande, de l'Esthonie, de la Livonie et de la Courlande, tous pays protestants.

On ne saurait trop appeler l'attention sur les mesures prises, alors et depuis, par le gouvernement russe, pour détruire le fonctionnement régulier de la hiérarchie catholique et surtout pour supprimer les relations avec Rome. Là est le nœud du système de persécution contre les Latins, comme l'épuration du rite l'a été pour les Grecs-Unis. Cette persistance à isoler les catholiques, et à ne les laisser communiquer avec le Pape que par des colléges anticanoniques, organisés à la mode protestante, constitue une persécution plus odieuse, plus perfide, plus satanique que les violences mêmes contre les personnes. C'est l'attentat le plus direct et le plus funeste au libre exercice du catholicisme en Russie. Encore aujourd'hui, l'existence de ce *Collége* est la pierre d'achoppement entre Rome et la Russie.

Après avoir été disgracié sous le règne de Paul, Siestrzencewicz reprit, à l'avénement de son successeur, la présidence du Collége catholiqme, qui avait été séparé du *Collége de justice*. M. de Maistre l'accuse positivement d'avoir été le premier instigateur de l'expulsion des jésuites, qui durent quitter la Russie, où ils avaient trouvé un asile sous Catherine II. Du reste, si l'on prend l'ensemble du règne d'Alexandre Ier, on voit que ce prince agit avec équité envers les catholiques des deux rites : personne n'a remarqué que son autorité en ait le moins du monde périclité dans aucune partie de son empire ; mais ses successeurs revinrent aux traditions de Catherine II. Sous le règne de Nicolas Ier, les correspondances directes avec Rome furent interdites plus sévèrement que jamais. Les mariages mixtes, favorisés par tous les moyens possibles, étaient astreints à l'obligation d'élever les enfants dans la religion de l'État. Un mariage mixte, célébré à l'église catholique seule, était considéré comme nul. Il fut interdit à tout prêtre latin de confesser une personne inconnue. Le nombre des paroisses était réduit, pour obliger les parents à faire baptiser leurs enfants par les popes schismatiques, etc., etc. Le nombre des couvents fut diminué, et les ornements sacrés vendus au grand bénéfice des employés de la police et des juifs.

L'avénement de l'empereur régnant n'a apporté aucun soulagement. Presque tous les évêques ont été expulsés. Les explications échangées à Rome ont abouti à une rupture brutale avec le Pape.

Ces quelques lignes ne peuvent pas donner même une idée de l'importance du livre du R. P. Lescœur, qui est remarquable par l'abondance des documents officiels. Nous recommanderons particulièrement un exposé de l'état de l'Église catholique par Mgr Holowinski, coadjuteur de Mohilew, et la lettre adressée par le cardinal Antonelli à Mgr Staniewski, qui avait accepté la présidence du Collége catholique et pris la défense de cette institution. Si j'avais à enseigner aux jeunes étudiants ce que c'est que l'*autorité*, je leur ferais lire cette admirable lettre, à laquelle rien ne peut être comparé de tout ce qui émane d'aucun gouvernement sur la terre.

Nous n'avons parlé que de la persécution contre l'Église latine. La moitié du livre que nous annonçons est consacrée à la destruction de l'union des Ruthènes. C'est là certainement l'attentat le plus effronté contre la liberté des catholiques en Russie, parce que la ruse s'y mêle à la violence ouverte. L'administration a prétendu qu'elle intervenait pour protéger les catholiques contre le Pape! On trouvera, dans *l'Église catholique en Pologne*, le récit détaillé des ténébreux sophismes qui ont amené la persécution sanglante. Il ne manque rien pour établir l'authenticité des faits, attestés, d'ailleurs, par le témoignage d'un protestant, l'agent américain à Saint-Pétersbourg. Le grand travail de Dom Guépin, sur saint Josaphat, a montré dans quelles conditions l'union s'était établie, sans violence et sans le secours des grands de la terre ; l'ouvrage du père Lescœur fait voir par quels procédés le schisme a assuré son sinistre triomphe. A. A.

BULLETIN

La première communion, règlement de vie pour la persévérance, par Mme la comtesse DE FLAVIGNY. Tours, Mame, 1876, in-32 de XV-700 p. — Prix : 1 fr. 80.

Mme de Flavigny vient de compléter par ce volume la série de ses ouvrages de piété, qui embrassent presque toutes les époques de la vie. Elle ne fait dans ce livre, comme du reste dans les autres, qu'exposer, dans un ordre particulier, les enseignements des docteurs de l'Église et des plus éminents catéchistes de Paris, qu'elle a suivis tant pour elle que pour ses enfants et petits-enfants : c'est une garantie pour l'orthodoxie et la solidité de la doctrine attestée, d'ailleurs, par les autorités compétentes. Outre les instructions, avis et prières pour les jours de la première communion et de la confirmation, Mme de Flavigny donne un règlement de vie qui est la partie capitale de son livre ; en le développant, elle a fait un véritable traité de morale chrétienne où elle expose d'une façon très-pratique et à la portée de la masse des lecteurs les devoirs que nous avons à remplir chaque jour, chaque semaine, chaque mois, chaque année ; les vertus à pratiquer,

les vices à éviter. Spécial pour les enfants qui font leur première communion et très-recommandable pour eux, cet ouvrage peut être lu avec fruit par tous les chrétiens de tous âges et de toutes conditions. V. M.

Élévations à saint Joseph *pour tous les jours du mois de mars*, par Augustin Largent, prêtre de l'Oratoire, avec une letre de Mgr l'évêque d'Autun. Paris, Sauton, 1876, in-18 de VIII-337 p. — Prix : 3 fr.

Le R. P. Largent nous présente d'abord saint Joseph comme protecteur et modèle des temps présents; puis il le contemple à Nazareth, dans ses origines et ses traditions, dans ses devoirs d'époux et de père, dans ses relations avec la sainte Vierge et l'enfant Jésus, dans sa sainte mort, et il le suit jusque dans les limbes. L'auteur a voulu, comme le dit l'évêque d'Autun dans la lettre qui précède l'ouvrage, « faire servir à la piété la véritable érudition théologique, » et il a réussi à répandre « les vraies lumières de la théologie sur des problèmes que la fausse sagesse du siècle résout toujours en opposition avec les maximes les plus certaines de l'Évangile et la constante tradition de la sainte Église. » La nourriture que le R. P. Largent donne ici aux âmes est une nourriture forte et substantielle; ses *Élévations* instruiront le lecteur en même temps qu'elles l'édifieront; et il n'est pas jusqu'au goût qui a présidé à l'exécution typographique qui n'assure au livre un écoulement facile et rapide dont il est digne à tous égards.

E. d'A.

Deux mots sur l'enseignement de la religion, par Mgr Isoard, auditeur de Rote, précédés d'une lettre à MM. de la Tour du Pin-Chambly et Léon Harmel. Paris, Librairie de la Société Bibliographique, 1876, in-18 de 47 p. — Prix : 30 cent.

Mgr Isoard a reproduit, dans cette brochure, le remarquable discours qu'il a prononcé, au Congrès des Comités catholiques, sur la nécessité pour les hommes appartenant à la classe dirigeante, pour les hommes d'œuvre surtout, d'avoir une connaissance plus profonde et plus sérieuse de la doctrine catholique, et, pour cela, de faire de véritables études théologiques. Il leur en trace le plan, leur donne les indications pratiques pour obtenir des résultats sérieux, et, en même temps, s'adressant au clergé, avec l'autorité de son caractère et de son expérience, il lui suggère quelques moyens pratiques pour faire pénétrer plus avant la connaissance sérieuse de la religion et la faire arriver à un grand nombre de fidèles, aux hommes surtout, qu'atteint bien rarement la parole de Dieu. Le public spécial et choisi auquel s'adresse Mgr Isoard accueillera avec reconnaissance les sages et précieux conseils contenus dans cette brochure. R.

La Loi et l'Instruction gratuite, laïque, obligatoire, par Maurice Pujos, juge au tribunal civil d'Épernay. Paris, Jouby et Cotillon, 1876, in-8 de 204 p. — Prix : 3 fr.

Voici un des meilleurs travaux que nous ayons lus sur cette question. Le jugement définitif est plus vif que la plaidoirie, qui reste toujours calme, froide, reposant sur les principes et sur la législation, ce qui donne à cette étude un cachet de nouveauté bien marqué. M. Pujos en arrive à dire que ceux qui réclament l'instruction laïque, gratuite et obligatoire font preuve de la plus grande ignorance de notre législation, laquelle donne satisfaction à leurs vœux dans ce qu'ils ont de légitime, et cela sans craindre de faire, aux yeux de beaucoup, « preuve d'imbécillité pour oser prétendre que le passé a pu

laisser quelques bons souvenirs, et que l'avenir ne semble pas offrir l'expression synthétique du bonheur universel. » Il recherche, au point de vue théorique et historique le rôle que doivent jouer dans l'éducation les trois autorités, l'État, la religion et la famille, auxquelles correspondent les trois termes de la trilogie démocratique : gratuité, laïcité, obligation. Après avoir établi quels sont les principes sur ces trois points, et avoir démontré notamment l'injustice et la duperie de la gratuité pour tous, ce qu'elle a d'absolument opposé aux principes mêmes de la démocratie, après avoir établi dans toute sa vérité la question de l'obligation, et critiqué, au point de vue du droit, les diverses pénalités proposées, il commente les lois, décrets et circulaires qui régissent la matière, et expose l'état de la législation étrangère. Tous ceux qui s'occupent de l'instruction primaire liront avec fruit ce consciencieux travail d'un magistrat dont la parole mesurée et les raisonnements solides emportent la conviction. R. DE S.-M.

L'Instruction primaire avant la Révolution, par E. ALLAIN. Paris, Librairie de la Société Bibliographique, 1876, in-32 de 128 p. — Paris : 25 cent. (*Bibliothèque à 25 centimes,* n° 9.)

L'Église, toujours soucieuse de ses devoirs et fidèle à sa mission divine, n'a jamais cessé de répandre la lumière de la vérité, d'instruire le peuple et les pauvres. M. l'abbé Allain n'a qu'à exposer les faits pour la venger des sottes accusations d'obscurantisme et d'ignorance dirigées contre elle par les révolutionnaires, pour qui rien n'est bien de ce qui est antérieur à 89. Il résume très-nettement et très-clairement les nombreux travaux faits dans ces derniers temps sur cette question, et établit sans peine que l'instruction primaire était florissante et très-répandue bien avant 89, et que la Révolution, malgré ses protestations, n'a fait qu'entraver le développement intellectuel. V. M.

Les Moines, par le comte DE MONTALEMBERT. Paris, Librairie de la Société Bibliographique, 1876, in-32 de 128 p. — Prix : 25 cent. (*Bibliothèque à 25 centimes,* n° 8.)

Cette brochure est la reproduction de la partie historique de la belle introduction aux *Moines d'Occident.* Toutes les parties sont parfaitement coordonnées, de manière à former un tout complet, où l'on apprend ce qu'étaient les institutions monastiques, les causes du mouvement qui portait vers le cloître, le mobile des vocations religieuses, le bonheur que l'on goûte dans le cloître et les services rendus à la société par les moines. Que de choses bonnes à apprendre ou à rappeler, alors que la peur du « cléricalisme » fait tourner tant de têtes et agite tant de langues. Et quel écrivain était plus capable de mettre en lumière de si utiles vérités que M. de Montalembert ! V. M.

Mémoire *couronné par la Société nationale d'éducation de Lyon, au concours de* 1873, *en réponse à la question suivante : « Exposer les avantages qu'aurait la création de conférences pédagogiques entre instituteurs et indiquer les moyens de les organiser,* » par ALFRED DESTEXHE, instituteur à Modave. Namur, typ. Lambert de Roisin (s. d.), in-8 de 66 p. — Prix : 1 fr.

Sous forme d'instructions d'un vieil instituteur à un jeune collègue, M. Destexhe développe des considérations en faveur des conférences pédagogiques entre instituteurs. Il les représente comme une puissante excitation au travail et à l'amélioration des méthodes, et un moyen de

perfectionner l'éducation commencée à l'école normale. Il propose une réglementation officielle de ces conférences, sans préjudice de réunions libres qui auraient aussi leur utilité. L'auteur a des vues justes sur bien des points; mais il compromet la cause des conférences en en faisant le remède infaillible pour relever l'enseignement primaire. Quel esprit les animerait en France? Il aurait bien fait de songer à inspirer un peu de modestie à ses confrères, de recommander des ouvrages meilleurs que ceux dont il parle, et de ne pas rééditer des banalités aussi ridicules que celle-ci : c'est par l'école prussienne que nous avons été vaincus en 1870 ; l'instruction est le remède à tous les maux. R. DE ST.-M.

L'Ouvrier dans la société chrétienne, par ALEX. DE SAINT-ALBIN. Paris et Poitiers, Oudin, 1876, in-18 de VI-108 p. — Prix : 60 c.

Cet ouvrage a obtenu, en 1875, le prix généreusement offert par M. le duc de Doudeauville à l'Union des œuvres ouvrières. C'est un tableau très-vivant et assez complet des œuvres innombrables que le catholicisme a inspirées en faveur des classes ouvrières : — La charité chrétienne et les petits enfants; les écoles, les ophelinats et les patronages ; — la charité chrétienne et les ménages d'ouvriers ; — la charité chrétienne et les malades, les vieillards et les morts ; — la charité chrétienne et les âmes. C'est une apologie du christianisme mise à la portée des ouvriers : elle leur rappelle des bienfaits auxquels l'habitude rend trop insensible. M de Saint-Albin a fait précéder cet exposé de considérations sur la réhabilitation du travail par Jésus-Christ et la suppression de l'esclavage par l'Église,dont le mérite est un peu effacé par l'intérêt d'actualité qui s'attache à la seconde partie de sa brochure. Ces pages seraient une excellente introduction à une histoire de la charité ou du travail; mais, ici, tous les développements auraient dû être réservés aux œuvres actuelles de la charité chrétienne. C'est néanmoins une très-bonne brochure à répandre. V. M.

Méthode de direction des œuvres de jeunesse : *patronages, cercles, écoles, petits séminaires,* etc., par l'abbé TIMON-DAVID, directeur de l'œuvre de la jeunesse ouvrière de Marseille. Marseille, imprimerie Saint-Joseph, et économat de l'œuvre, boulevard de la Magdeleine, 88, 2 vol. in-12 de 384 et 435 p. — Prix : 6 fr.

C'est la seconde édition, très-augmetée, d'un livre qui a été fort goûté des directeurs d'œuvres et qui leur a rendu de grands services. Il est le fruit de la longue expérience d'un des apôtres les plus dévoués aux classes ouvrières ; on ne peut le lire sans reconnaître aussitôt combien l'auteur connaît son sujet et son public; mais il faut l'étudier et le méditer pour pouvoir s'en servir avec fruit. On y trouve exposés, dans les plus minces détails, avec de très-fines observations, les moyens de former les jeunes gens à la piété, les divers jeux les plus propres à les récréer et à les attirer, avec les inconvénients qu'ils peuvent présenter, l'organisation d'une œuvre au point de vue du directeur, des finances et de l'installation, avec des considérations très-pratiques sur l'éducation des enfants du peuple. M. l'abbé Timon-David fait peu de théorie ; il ne dit le plus souvent que ce qu'il a fait et les raisons qui l'ont déterminé : il l'expose en toute franchise. Ce sera aux directeurs d'œuvres à apprécier ce qui, dans sa méthode, peut être utilement appliqué par eux.
V. M.

Appel contre l'esprit du siècle, par le R. P. Marin de Boylesve, S. J. Paris, Lecoffre, 1876, in-18 de 250 p. — Prix : 1 fr. 25.

Voilà un petit volume qui renferme assurément plus de vraie philosophie que bien des gros livres de certains porfesseurs, docteurs, voire d'académiciens. Dans cet ouvrage substantiel, point de grandes phrases à effet, aucun bagage déclamatoire. Tout ce que la saine philosophie, unie à l'histoire bien comprise et au goût littéraire le plus délicat, peut offrir de garanties sérieuses contre l'entraînement des erreurs actuelles ou des préjugés contemporains, est présenté au lecteur, dans une langue ferme et claire. S'il y avait ici place pour une légère critique, nous regretterions que l'auteur n'ait pas cru devoir donner plus de développements à certains points de son travail : mais cet *appel* n'est pas un traité dogmatique complet, c'est le cri d'une sentinelle vigilante au milieu des ténèbres de la nuit. En regard de l'*Esprit du siècle*, de la mauvaise presse, de la fausse philosophie, de l'histoire falsifiée, de la poésie rabaissée et de l'inertie des honnêtes gens, le R. P. de Boylesve expose, en quelques pages singulièrement frappées, les principes d'une étude saine, des lettres et des sciences, l'idée grecque, romaine, catholique, divine, française, le génie de la philosophie, de l'histoire, de l'éloquence, de la poésie, et consacre les cent dernières pages à un coup d'œil rapide sur les sciences et les arts. En peu de mots il ouvre sur l'histoire, la théologie, etc., les aperçus les plus saisissants. F. de R.

Où allons-nous ? par Mgr l'évêque d'Orléans, membre du Sénat. Paris, Douniol, 1876, in-8 de 48 p. — Prix : 1 fr.

Le même écrit : *édition de propagande.* Paris, Librairie de la Société Bibliographique, 1876, in-18 de 72 p. — Prix : 40 c. et 50 c. *franco.* — La douzaine, 4 fr. — Le cent, 25 fr.

Mgr l'évêque d'Orléans, que l'on est sûr de trouver toujours *sur la brèche* lorsque la société est attaquée, vient de publier, sous le titre : *Où allons-nous?* une brochure qui devrait être entre toutes les mains. Mgr Dupanloup nous fait voir, avec preuves à l'appui, l'attaque ouverte contre la famille, la société, la religion. Détruire Dieu, la morale et la société chrétienne, l'enseignement chrétien, refaire un état social basé sur le matérialisme et l'athéisme, tel est le but avoué des révolutionnaires. Pour atteindre ce but, il faut détruire l'ordre social; il faut enlever l'enfant à la famille chrétienne pour le donner à l'État athée; il faut fermer l'église et chasser les ministres du culte. Ainsi, religion, société, famille, voilà ce que les révolutionnaires attaquent et ce que les conservateurs ne savent pas défendre ! Tel est le péril, et nous devons remercier l'éloquent et courageux évêque de jeter son cri d'alarme !

La Société Bibliographique vient de faire paraître une édition de propagande de cet écrit si opportun ; nous ne saurions trop en recommander la diffusion. C. B.

Petits livres pour le temps présent. *L'Indépendance,* publié par C. Boutry, juge honoraire. Paris, Chaix, 1876, in-18 de 16 p.

« Jamais, dit M. Boutry, la passion de l'indépendance n'a été portée aussi loin qu'aujourd'hui dans notre société française. Partout, même dans la famille, l'autorité est dédaignée. » La cause de cet état lamentable de notre société est surtout dans l'inobservation des commandements de Dieu et de l'Église; toute autorité sociale est méprisée, parce que la société méconnaît elle-même les droits de Dieu, principe de toute autorité. M. Boutry s'attache à réfuter en quelques mots les principales objections en faveur chez

ceux qui veulent s'affranchir de tout lien religieux, sous prétexte qu'ils sont choqués par les pratiques du catholicisme; ses arguments sont présentés d'une façon simple et saisissante, comme il convient à un opuscule de propagande. J.-M. R.

Histoire populaire de la Révolution française *(Veillées du Père Simon)*, par M. Hippolyte Magen. 4e édit., revue et augmentée. Paris, Librairie illustrée, 1876, gr. in-18 j. de VIII-316 p. — Prix : 3 fr.

Je ne sais si M. Magen, en revoyant cette nouvelle édition, a supprimé quelques erreurs ou en a ajouté d'autres. Cette dernière hypothèse peut seule expliquer comment tant de monstruosités se sont donné rendez-vou dans cette facétieuse *Histoire de la Révolution*. M. Magen, après beaucoup d'autres, tente la réhabilitation de la Terreur, de Marat et de Robespierre. Dès le début, il dépose « sur le front des glorieux martyrs du 9 thermidor deux couronnes tressées par de jeunes paysannes avec les premières fleurs du printemps. » Il montre ensuite les seigneurs usant du droit de faire ouvrir le ventre des paysans pour s'y réchauffer les pieds. Puis viennent les émeutes organisées par « les royalistes avides du sang des républicains ; — l'un d'eux, M. Foucault, ne peut contenir son frénétique enthousiasme, l'aristocrate imprudent s'écrie : O bonheur! pillage! incendie!! guerre civile !!!» Il voit dans la spoliation du clergé un premier pas vers la séparation de l'Église et de l'État : d'autres y verraient tout le contraire.

Le 10 août, « Louis se croyait au jour des vengeances, de l'anéantissement de la liberté, de l'égorgement du peuple. » Les septembriseurs « étaient de faux-patriotes payés par l'Angleterre. » Arrivé à la Terreur, M. Magen nage dans la joie; pour lui Marat est un aimable sans-culotte, mais Robespierre, ou plutôt Maximilien, ah! celui-là est l'idole Maximilien, c'est l'innocence même : « aucun document *n'insinue* que Maximilien ait contribué, de fait ou d'intention, aux excès inutiles des terrroristes. » Le galimatias révolutionnaire ajoute son charme et sa pompe à ce récit fantaisiste du père Simon, entrecoupé, comme dans un chœur antique, par les exclamations, les malédictions, les serments patriotiques des *opprimés*, lisez *ouvriers*, et des *paysans;* il n'est question que de civisme, de sensibilité, de délire de la superstition. Tout cela ne serait que grotesque, si le livre ne s'adressait à des gens peu instruits, et non prévenus qu'ils ne doivent pas prendre le père Simon au sérieux. Emmanuel de Saint Albin.

Histoire de la Revolution : *L'Assemblée constituante*, par Emm. de Saint-Albin. Paris. Librairie de la Société Bibliographique, 1876, in-32 de 128 p. — Prix : 25 cent. (*Bibliothèque à 25 centimes*, n° 5.)

Nous n'avions guère, jusqu'à ce jour, d'histoire populaire de la Révolution, j'entends d'histoire sérieuse, puisée aux sources authentiques et dégagée de préjugés. M. de Saint-Albin a entrepris de combler ce vide. Son œuvre comprendra trois volumes; le premier seul a paru : il est consacré à l'Assemblée constituante. C'est le début de la Révolution; c'en est peut-être la partie la plus curieuse. Il y avait assurément des abus dans l'ancien régime ; M. de Saint-Albin ne le nie pas; mais ces abus, — il l'établit, —étaient loin d'être aussi graves qu'on l'a prétendu. En tout cas, il fallait réformer et non détruire. Or, l'Assemblée, enivrée d'une puissance nouvelle pour elle et ne rencontrant chez le roi ni direction ni résistance, a voulu faire table rase. Elle l'a fait, et l'édifice construit par elle, n'ayant d'autre base que des théories et ne plongeant point ses racines dans le passé, s'est écroulé au moindre choc. M. de Saint-Albin raconte avec talent, et en mettant en relief

les événements saillants, cette histoire de l'Assemblée constituante. Il nous semble pourtant qu'il y a, dans son œuvre, quelques défauts de proportion que la raison alléguée par lui ne nous paraît pas suffisante à justifier ; la fin de la Constituante demandait, suivant nous, plus de développement. Nous devons aussi signaler des erreurs : ce ne sont pas trois, mais quatre évêques qui prêtèrent serment à la constitution civile du clergé. En outre, Louis XVI n'avait jamais autorisé son frère le comte d'Artois à solliciter un secours de cent mille hommes des puissances; il avait, lui personnellement, avant de partir pour Varennes, prié son beau-frère Léopold de tenir à sa disposition *dix mille hommes, en cas de besoin* seulement. Mais, malgré ces taches légères, ce petit volume sera lu, nous en sommes sûrs, avec beaucoup d'intérêt et de profit. M. DE LA R.

Les Hommes de la Révolution, par un Publiciste. — *J.-J. Rousseau, Turgot, Thiers, Jules Simon.* Paris, Baltenweck, 1876, 4 brochures in-32 de 128 p. chacune. — Prix de chaque brochure : 25 cent.

Les hommes de la Révolution, les précurseurs et les apôtres, les hommes de la première et de la troisième République, Rousseau et Louis Blanc, Thiers et La Fayette ; Robespierre et Naquet, tels sont les titres d'une série de brochures populaires que vient d'entreprendre, sous le voile de l'anonyme, un auteur aimé du public. Quatre brochures seulement ont paru jusqu'à ce jour : celles dont les noms sont inscrits plus haut. Ce n'est pas seulement le récit des vies, c'est encore l'étude des doctrines, et c'est là peut-être le côté le plus utile de cette utile publication. Les hommes disparaissent : mais les doctrines subsistent et les disciples tirent les conséquences des principes posés par le maître, conséquences que le maître n'a pas toujours aperçues lui-même. Turgot, en détruisant les corporations sans les remplacer par un lien entre l'ouvrier et le patron, ne se doutait pas qu'il rendait l'ouvrier malheureux par son isolement même, et que les abus des corporations seraient remplacés par les périls sociaux des coalitions. Sur Turgot, cependant, sur son rôle politique tel que l'apprécie notre auteur, nous aurions quelques réserves à faire, et, dans la querelle entre le ministre de Louis XVI et le Parlement, nous avouons que ce n'est pas au ministre que nous donnons tort. Quant à J.-J. Rousseau, nous ne pouvons que nous associer au jugement du *publiciste* qui flétrit si justement le père dénaturé et condamne énergiquement le philosophe, tout en reconnaissant le grand talent de l'écrivain. Il faut, d'ailleurs, le dire bien haut, ces brochures ne sont point des œuvres partiales; l'auteur ne fait aucune difficulté de rendre hommage aux qualités et aux services, pas plus qu'il n'hésite à relever et à blâmer sévèrement les erreurs.

Nous ne pouvons aujourd'hui entrer dans le détail : mais nous espérons que les brochures annoncées suivront de près celles qui ont déjà paru; c'est un service à rendre au pays et ce sont des œuvres bonnes à répandre pour lutter contre la diffusion des mauvais livres, au moment où l'école révolutionnaire s'apprête à célébrer bruyamment le centenaire des deux pères de la Révolution, Voltaire et Rousseau. M. DE LA R.

Garibaldi en France, par A. VUILLETET. Paris, Librairie de la Société Bibliographique, 1876, in-18 de 128 p. — Prix : 25 centimes. (*Bibliothèque à 25 centimes*, n° 10.)

A en croire certaines personnes, le fameux partisan italien devrait être acclamé comme un sauveur, un héros, et son intervention dans la guerre franco-prussienne ne serait pas son moindre titre de gloire. Pour ré-

répondre à ces affirmations intéressées, M. Vuilletet c'est contenté d'écrire l'histoire, d'exposer les faits révélés par les enquêtes, les dépêches officielles, les aveux plus ou moins déguisés des amis : il fait connaître l'homme, son entourage, ses exploits, son but, et n'a pas de peine à communiquer à ses lecteurs cette impression que, de tous les fléaux qui nous ont assaillis, le prétendu concours du héros des deux mondes n'est pas le moindre.

V. M.

Les Prisonniers de la Commune. Extraits inédits du *Journal* d'un diplomate (par Henry d'Ideville.) Paris, Librairie des Bibliophiles, 1876, gr. in-18 de 45 p. — Prix : 4 fr.

M. d'Ideville avait dû quitter sa maison de campagne de Boulogne-sur-Seine pendant la Commune, pour se mettre en sûreté, et il avait cherché un refuge sur les bords de la Loire. C'est de là qu'il écrivit, sur la situation, deux lettres à Mgr le comte de Paris, qu'il reproduit ici ; c'est en revenant de cet exil momentané qu'il raconte ses souvenirs et ses impressions, à la vue des hordes communardes amenées prisonnières à Versailles, et de la capitale ensanglantée, incendiée, deshonorée par le règne a jamais infâme des vainqueurs du 18 mars. Le tableau est saisissant, et ce n'est point ici le lieu d'insister sur quelques critiques de détails qui pourraient être faites à l'ardent et patriotique *diplomate*.

L. C.

Les véritables responsabilités, *ou lettres d'un bon Français à un anarchiste déguisé.* Nouvelle édition, Paris, Féchoz, 1876, gr. in-8 de 149 p. — Prix : 2 fr.

L'auteur s'est proposé de répondre à la brochure, déjà oubliée, intitulée : *Les Responsabilités ; Lettres d'un gentilhomme de province à Mgr le comte de Chambord* ; il l'a fait au moyen d'un exposé complet et véridique des faits, dans huit lettres qui traitent des questions suivantes : — 1° Des devoirs du parti légitimiste dans la situation présente ; —2° Les divers manifestes et le programme de Mgr le comte de Chambord ; — 3° Incidents qui ont accompagné la lettre du 27 octobre ; — 4° Le Septennat, le manifeste du 2 juillet 1874 et les lois constitutionnelles ; — 5° Les Prétextes : la Révolution ; — 6° Les Prétextes : Le Drapeau ; — 7° La Conciliation avec les idées modernes ; — 8° L'abdication. — Dans une *conclusion générale*, l'auteur affirme justement que les divers modes de souveraineté populaire dont on fait l'expérimentation ne feront qu'abaisser davantage la France, qui « ne se relèvera que par le retour à la reconnaissance de l'antique suprématie d'hérédité, s'exerçant non pas avec l'arbitraire des dictatures démocratiques et des dictatures césariennes, mais selon des lois fondamentales, selon une charte librement consentie entre la Nation et le Roi, charte qu'ombragera le vieux drapeau national, celui de notre influence extérieure et de notre agrandissement progressif de territoire. »

B.

Venise et l'Espagne, par Renée de la Richardays. Paris, Dillet, 1876, in-12 de 286 p. — Prix 2 fr.

Depuis qu'au printemps de 184..., Mme de la Richardays, dans une bonne chaise de poste, partit pour Venise, que de voyageurs, emportés par une locomotive, ont rapidement fait le même trajet ! Les facilités du chemin de fer ont tué les relations des touristes. On fait des voyages plus que jamais, on ne les écrit plus. Il y a plaisir cependant, revenu chez soi, à se rappeler les lieux vus autrefois, et, si quelque récit de voyageurs vous tombe sous

la main, vous ne le parcourez pas sans intérêt. C'est ce qui m'est arrivé, à moi qui, à plusieurs reprises, ai suivi à peu près les mêmes itinéraires que Mme de la Richardays. Certainement le littérateur, le savant, l'artiste ne trouveraient pas dans ce petit volume les renseignements qu'ils pourraient désirer, mais l'auteur n'a pas pensé a eux ; elle n'a songé qu'à conserver le souvenir d'agréables journées, qu'à noter ses impressions diverses ; elle l'a fait dans des pages écrites avec élégance, avec esprit, et que toutes les jeunes filles peuvent lire, en attendant, qu'à l'exemple de Mme de la Richardays, elles fassent aussi leur voyage de lune de miel en Italie ou en Espagne. H. B.

Louis XVII vengé, *ou le dernier mot de l'histoire sur le vrai Dauphin (baron de Richemont), d'après les documents authentiques et inédits,* par Victor de Stenay. Dépôt général chez M. Collin la Herte, à Vendôme, Décembre 1875, in-12 de 305 p. — Prix : 3 fr. 50.

« Louis XVII, roi de France et de Navarre... sauvé du Temple le 19 janvier 1794, aide-de-camp d'honneur de Kléber, adjudant général de Desaix, diplomate au service du Brésil en 1812, *pseudonymé* en 1827 baron de Richemont, célibataire, décédé au château de Vaux-Renard, hameau des Rousses, commune de Gleizé, près Villefranche (Rhône) le 10 août 1853, » tel est le personnage dont il s'agit, et l'écrivain qui raconte cette histoire en a parlé déjà dans le *Soleil et les Etoiles*, le *Flambeau*, et autres opuscules *prophétiques* « qui méritent la plus sérieuse attention. » Celui-ci n'en est pas indigne, en effet, et l'on perd toute envie de rire quand on trouve réunis, avec des sentiments louables, une crédulité superstitieuse, un mysticisme vulgaire, et une grossièreté répréhensible (pp. 15, 39, 247, 291, 176, etc.). Il fallait bien signaler ce singulier mélange, puisqu'il y a des gens capables de croire que c'est là de la littérature catholique. G. P.

VARIÉTÉS

BIBLIOGRAPHIE RAISONNÉE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE (1).

DOCUMENTS, CRITIQUES ET PIÈCES DIVERSES CONCERNANT LES PRIX ET LES CONCOURS ACADÉMIQUES.

A. — Ancienne Académie, de 1635 à 1793.

Il n'est pas inutile de rappeler ici que les prix de poésie et d'éloquence décernés par l'ancienne Académie n'étaient pas à beaucoup près aussi nombreux qu'ils le sont à présent. Balzac laissa, en 1655, un fonds de cent livres par an, pour un prix d'éloquence à décerner tous les deux ans : mais le concours n'eut lieu pour la première fois qu'en 1671 (lauréat : Mlle de Scudéry), en même temps qu'un concours de poésie (lauréat : B. de la Monnoye), dont le prix fondé anonymement par les académiciens Pellisson, Conrart et de Bezons, fut payé régulièrement tous les deux ans jusqu'en 1693 par les ou le survivant des trois fondateurs, puis par l'Académie elle-même jusqu'en 1699. A cette époque, l'évêque de Noyon, Mgr de Clermont-Tonnerre, membre de l'Académie, remit au bureau un fonds de trois mille livres pour constituer une rente perpétuelle qui assurât, tous les deux ans, la somme de trois cents livres pour un prix de poésie consacré uniquement à célébrer la gloire de Louis XIV. En 1753, on réunit la fondation Clermont-Tonnerre à celle que venait de faire M. Gendron, secrétaire du roi, pour

(1) Voir tome XVI, pages 166, 258, 458.

constituer une rente de cinq cents livres tous les deux ans et augmenter ainsi la valeur du prix de poésie dont le sujet devint, à partir de ce moment, facultatif, sauf en deux ou trois circonstances spéciales.

En 1766, un anonyme envoya à l'Académie une médaille d'or, pour un discours sur l'utilité des écoles gratuites de dessin, en faveur des métiers. Elle fut accordée en 1767 au peintre du roi Deschamps.

En 1779, l'Académie accepta la fondation du comte de Valbelle, dont le testament en date du 26 juin 1773 portait cette clause : « Je prie Messieurs de l'Académie française de trouver bon que je leur laisse la somme de deux mille quatre cents livres une fois payée, pour la placer le plus avantageusement et le plus solidement que faire se pourra ; les priant de vouloir bien, à la pluralité des suffrages, décerner, tous les ans, le revenu qui proviendra de ce capital, à tel homme de lettres, ayant déjà fait ses preuves, ou donnant seulement des espérances, qu'ils jugeront à propos ; pouvant le décerner plusieurs années de suite, selon qu'ils le trouveront bon et honnête à faire... » Le plus connu des littérateurs qui ait obtenu le prix Valbelle, qu'on appelait le prix d'encouragement pour les lettres, est le poëte Roucher. Citons aussi, en 1784, M. de Chabrit, conseiller au Conseil souverain de Bouillon, et avocat au Parlement de Paris, pour son livre *De la monarchie française et de ses lois.*

En 1781, un anonyme donna une somme de mille deux cents livres pour le *meilleur catéchisme de morale :* ce prix fut remis de deux ans en deux ans, faute d'ouvrages suffisants jusqu'en 1788, et nous ne sachions pas qu'il ait été décerné.

En 1782, furent fondés, par un anonyme, deux prix annuels destinés à l'auteur d'une bonne action et à l'ouvrage le plus utile aux mœurs. Les deux premiers lauréats littéraires furent : en 1783, Mme d'Epinay pour ses *Conversations d'Émilie*, et, en 1784, Berquin, pour l'*Ami des enfants*. Le prix fut décerné jusqu'en 1790. — Le comte Daru, dans son rapport du 21 août 1819 sur la fondation Montyon, supposait que le fondateur anonyme de 1782 n'était autre que le même M. de Montyon. Le testament du fondateur, mort en 1821, vint, en effet, confirmer ces prévisions.

Nous devons ajouter qu'en 1786 un second prix de vertu fut ajouté par la *Société du salon* à celui du bienfaisant anonyme.

En 1785, le comte d'Artois fit mettre au concours un prix pour l'éloge en vers du prince de Brunswick, qui s'était noyé dans l'Oder en allant sauver deux paysans entraînés par les eaux : le concours, d'abord infructueux, fut jugé en 1787.

En 1788, on annonça la fondation Raynal, à perpétuité, pour le meilleur ouvrage de littérature sur un sujet déterminé. On proposa une étude sur Louis XI, qui ne trouva pas de concurrents.

Les derniers prix furent décernés en 1790, et la Révolution balaya toutes ces fondations.

Il est bon de noter que, pendant le cours de cette première période, lorsque les concurrents se trouvèrent dignes *ex æquo* de remporter les prix, il se trouva souvent des âmes généreuses pour doubler la somme annuelle, afin que le prix dédoublé ne fût pas trop exigu. Nous citerons en particulier, parmi ces bienfaiteurs de l'Académie, le comte de Penthièvre, la reine Marie-Antoinette et M. de Montyon, qui, une année que quatre concurrents s'étaient trouvés *ex æquo*, envoya, dans trois lettres différentes anonymes, trois prix égaux à celui qui devait être décerné. (*Éloge de Montyon* par l'académicien Lacretelle.) — En 1765, le contrôleur général de Laverdy avait envoyé six cents livres pour le même objet, et, en 1788, d'Alem-

bert envoya six cents livres pour porter à mille deux cents livres la valeur du prix pour l'éloge de Voltaire.

Tous les journaux littéraires du temps donnent d'intéressants détails sur les concours académiques. Nous allons énumérer quelques-uns de leurs principaux articles auxquels il conviendrait de joindre une foule de renseignements contenus dans les mémoires et correspondances historiques, en particulier, dans celle de Voltaire.

89. — *La Gazette de France.* — Le plus ancien de tous les journaux français, fondé en 1632 par Renaudot, donne quelques renseignements officiels que l'on trouvera toujours consignés à la date du 25 août, jour de la Saint-Louis, qui avait été désigné pour la distribution solennelle des récompenses.

90. — *Journal des Savants* et *Mercure.* — Ces deux revues littéraires, les plus anciennes de France, puisque la première remonte à l'année 1665 et la seconde à l'année 1672, sont très-pauvres en documents sur les prix et les concours. De l'origine à 1792, le *Journal des Savants* se borne à indiquer le concours de 1706. — Le *Mercure galant* (1672-1716) consacre, tous les ans, dans ses *Nouvelles littéraires* d'août et de septembre, quelques lignes à la séance de l'Académie du 25 août, jour de la Saint-Louis, désigné pour la distribution des prix. — Le *Mercure* (1717-1723) rejette ces renseignements succincts à sa rubrique *Journal de Paris* pour le mois d'août ou de septembre. — Enfin, le *Mercure de France* (1723-1792) les reporte en septembre ou en octobre aux nouvelles de la cour et de Paris. — Depuis 1755 seulement, un article spécial de deux ou trois pages est consacré à « la séance publique de l'Académie françoise, pour la distribution des prix. » au mois de septembre ou d'octobre de chaque année : mais cela est très-sec, sans incidents ni réflexions ; véritable style officiel. — Endehors de ces renseignements périodiques, nous remarquons un article sur le concours de 1749 : octobre 1749 (205-208) ; un autre sur l'éloge de Duguay-Trouin, par Thomas, en 1761 : octobre 1761 (71-86); et, le 11 mai 1782, « une pièce de vers à l'Académie françoise, qui vient d'établir un prix annuel pour une action vertueuse dont l'auteur sera pris dans la classe de la bourgeoisie, » par M. Imbert (p.49-53).

N. B. — Il ne faut pas confondre le *Mercure galant*, plus tard *Mercure de France*, avec une gazette de Hollande, publiée à la Haye, sous le nom de *Mercure historique et politique*, depuis 1686, et qui donnait aussi tous les ans, au mois de septembre, dans ses nouvelles de France, un compte rendu de la séance de la Saint-Louis, en quelques lignes.

(*A suivre.*) RENÉ KERVILER.

CHRONIQUE

NÉCROLOGIE. — Mme GEORGE SAND est morte, le 8 juin, au château de Nohant, près la Châtre (Indre). Elle était née le 5 juillet 1804. « George Sand » était, on le sait, un nom littéraire. Cette femme célèbre s'appelait, de son nom de famille, Amantine-Lucile-Aurore Dupin, et descendait de Maurice de Saxe. Sa grand'mère, fille naturelle de l'illustre vainqueur de Fontenoy, avait épousé en secondes noces, M. Dupin de Francœuil, receveur général C'était une femme d'esprit, très-lettrée, mais libre-penseuse et grande admiratrice de Voltaire et de Jean-Jacques. L'enfance de la jeune Aurore (elle avait, en 1808, perdu son père, mort des suites d'une chute de cheval) se passa à Nohant, sous les yeux de cette grand'mère incrédule qui

trouvait l'impiété de fort bon goût, pourvu qu'elle ne fût pas grossière et qu'elle respectât les bienséances. A l'âge de quatorze ans, Aurore entra au couvent des Dames augustines anglaises de la rue des Fossés-Saint-Victor, à Paris, et resta trois ans dans cette maison religieuse. Ce fut pour elle une période de piété sincère et de réelle ferveur. Mais, à son retour à Nohant, elle ne tarda à retomber sous l'influence néfaste de Mme Dupin de Francœuil, en sorte que l'on peut affirmer que si George Sand a fait plus tard un usage si coupable de son admirable talent, cela tient certainement à la mauvaise direction de son éducation première. Elle a, du moins, raconté elle-même que, suivant l'inspiration de sa grand'mère, elle remplaça, dans ses lectures, l'*Imitation*, la *Vie des Saints*, les *Évangiles*, par les auteurs les plus dangereux du dix-huitième siècle. La foi catholique sombra aisément dans cette jeune âme ; il ne lui resta qu'un vague déisme et une sorte de religiosité sentimentale. C'est dans ces conditions que Mlle Aurore Dupin épousa le baron Dudevant, fils d'un ancien officier de l'Empire, dont elle eut deux enfants : Maurice Sand, romancier comme sa mère, et Solange Dudevant, qui s'est mariée avec le sculpteur Clésinger. Mme Dudevant se sépara de son mari en 1832, et vint à Paris, où elle s'occupa de dessin, de traductions et de littérature. Sa première œuvre, *Rose et Blanche ou la Comédienne et la Religieuse*, roman à la manière de Paul de Kock, fut écrite en collaboration avec M. Jules Sandeau. *Indiana* est d'elle seule. Sa personnalité date de cette époque. Le livre était signé : George Sand, pseudonyme indiqué par l'auteur de la *Vallée aux loups*, Henri de Latouche. Après *Indiana*, George Sand publia successivement *Lélia*, *Valentine*, *Jacques*, et une foule d'autres romans, conçus tous dans le même esprit et battant en brèche l'institution divine du mariage. Sa réputation — réputation de mauvais aloi — était faite. Excentrique dans ses mœurs, George Sand s'habillait en homme et fumait la cigarette. Elle se lia avec tous les libres-penseurs et les socialistes de l'époque. En 1848, elle fut choisie par Ledru-Rollin pour rédiger ces trop fameux *Bulletins de la République* qui répandaient jusque dans les hameaux les idées les plus malsaines. Sous l'Empire, George Sand se rallia presque au nouvel ordre des choses, et fut un des hôtes du Palais-Royal. Avec l'âge, vint l'apaisement. En ces derniers temps, Indiana passait sa vie à Nohant, entre ses livres et ses petits-enfants, consacrant ses loisirs à fournir de la copie à la *Revue des Deux-Mondes* ; elle s'occupait aussi de théâtre, et quelques-unes de ces pièces ont eu du succès à l'Odéon et au Théâtre-Français.

On a prononcé, à propos de George Sand, le mot de « génie. » Ce mot n'est pas justifié par l'œuvre de l'écrivain. George Sand n'est pas un génie, parce qu'elle n'est ni personnelle, ni originale. Tous ses personnages sont de convention et n'appartiennent pas à la vie réelle — sauf peut-être, dans *Maupral*, le taupier Marcasse, être bizarre qui a dû poser devant l'auteur et qui fait songer au *Preneur de rats* de Rembrandt. Inconsciemment ou non, Georges Sand, abusant de sa grande faculté d'assimilation, fut l'écho et le reflet des idées d'autrui. Elle épousa les idées, les passions, les chimères de ses amitiés littéraires et politiques. Elle traduisit leurs utopies dans une langue splendide. C'est ainsi que l'influence d'Alfred de Musset se fait sentir dans les *Lettres d'un voyageur* ; *Jacques* a été écrit sous la férule de Gustave Planche : *Spiridion* et les *Lettres à Marcie* ont été inspirés par Lamennais ; on reconnaît Pierre Leroux dans le *Meunier d'Angibault* et les *Sept cordes de la Lyre* ; Michel (de Bourges) n'a pas été étranger à *Horace*, au *Péché de M. Antoine*, et aux *Compagnons du tour de France* ; nous pourrions multiplier les exemples. Cela suffit. Ce qui est bien à George Sand, c'est

son style, et c'est par là que vivront quelques-unes de ses productions, telles que *Mauprat*, *la Petite Fadette*, *François le Champi*, *la Mare au diable*, *les Mosaïstes*, *le Marquis de Villemer* et *les Maîtres Sonneurs*, que l'on pourrait appeler *les Géorgiques de la France*. — Sauf dans ses premières œuvres, où le style se ressent de la fougue de la jeunesse et porte l'empreinte maladive de la pensée qui les a enfantées, la forme en George Sand, même quand elle habille des sophismes boiteux et des témérités effrayantes, est douce, souple, harmonieuse, limpide, brillante, éminemment française, transparente, d'un jet toujours facile. Cette prose, néanmoins, manque souvent de vigueur, et, dans ces derniers temps, l'imagination ne la soutenant plus, elle était devenue singulièrement monotone. C'est principalement dans les descriptions qu'a excellé George Sand. Ses paysages du Berri sont ravissants. Ils ont le charme mélancolique des lointains estompés par la brume et réveillent l'impression déjà perçue d'un site oublié. Ils nous font sentir l'âme des choses. George Sand avait beaucoup lu Virgile, Rousseau, Bernardin de Saint-Pierre et Chateaubriand. Ces écrivains n'ont pas été étrangers au développement de ses facultés naturelles. Le meilleur de George Sand se trouve dans ses paysanneries et ses récits idylliques. — Non pas que les paysans, les bûcherons, les meuniers, les bergers, les violoneux, les pastoures et les lavandières de l'auteur de *François le Champi* soient rigoureusement vrais, — pas plus que ne sont vrais les bergers d'Honoré d'Urfé, de Watteau et de Florian. Nous trouvons même qu'ils raisonnent trop, qu'ils sont trop savants, qu'ils *posent* trop enfin ; mais ils comprennent la poésie des champs ; ils ne nous donnent pas le spectacle de grossièretés brutales et de convoitises cyniques. Ils tiennent le milieu entre le réel et l'idéal. En résumé, littérairement parlant, pour pouvoir louer George Sand, il faut faire un choix dans son œuvre. On peut dire de ses productions en général ce que Martial disait de ses vers :

Sunt bona, sunt quædam mediocria, sunt plura mala.

Au point de vue de la morale éternelle, en-dehors de quelques pages relativement honnêtes, il y a peu à louer. George Sand a grandement abusé des dons intellectuels que lui avait départis la Providence. Ses livres ont été funestes à beaucoup d'âmes. Elle a glorifié l'adultère, la passion coupable ; elle a chanté le cantique de la promiscuité ; elle a complétement méconnu le rôle de la femme ; ses héroïnes sont toutes des déclassées, des excentriques, des vagabondes du foyer conjugal, ou des femmes libres, que l'auteur nous présente cependant comme dépassant l'homme de cent coudées, et comme possédant toutes les énergies, toutes les qualités, toutes les aptitudes. En politique, — abstraction faite de certains romans de la dernière heure et du *Journal d'un Voyageur pendant la guerre*, où les triumvirs du Quatre-Septembre sont fustigés d'importance, — George Sand s'est complue à exalter les haines sociales ; elle a entouré de prestige et de grâce les idées révolutionnaires ; elle a propagé avec éclat les sophismes et les doctrines qui perdent les peuples. L'Église catholique, qui a des pardons maternels et sublimes, a demandé à Dieu le repos éternel pour l'écrivain coupable, qui eut à un haut degré, il faut le reconnaître, la vertu de bienfaisance. George Sand, d'ailleurs, n'était point athée. Par une inconséquence qui n'est pas rare de nos jours, elle s'en tenait au déïsme. Ses doctrines religieuses sont résumées dans ces lignes de l'*Histoire de ma vie* : « Les formes du passé se sont évanouies pour moi; mais la doctrine éternelle des croyants, le Dieu bon, l'âme immortelle et les espérances de l'autre vie ont résisté à

tout examen, à toute discussion et même à des intervalles de doute désespéré. » Que s'est-il passé à l'heure suprême ? Il n'est pas défendu de croire que l'agonisante ne soit morte en renouvelant, en pensée du moins, les actes de foi de ses jeunes années. Quoi qu'il en soit, on lui a fait des obsèques religieuses. Consulté par le curé de Nohant, Mgr l'archevêque de Bourges a répondu que, puisqu'il n'y avait pas eu refus formel des derniers sacrements, l'Église pouvait prier pour George Sand. Cet acte de l'autorité ecclésiastique a été généralement approuvé, — même par l'entourage libre-penseur de la défunte. Ainsi, dans une lettre adressée au *Temps*, et qui, malgré des correctifs que nous n'avons pas besoin d'indiquer, accuse une contradiction bizarre entre les doctrines radicales de l'auteur de la *Vie de Jésus*, et certains côtés mystiques de sa nature, M. Ernest Renan a écrit ceci : « On avait senti avec tact qu'il ne fallait pas troubler les idées des simples femmes qui venaient prier pour la morte, encapuchonnées, avec leur chapelet à la main. » Il est de fait qu'un enterrement civil au village eût produit un réel scandale.

L'Église a prié pour George Sand ; elle a bien fait. Mais la critique sérieuse n'a pas à déposer des couronnes sur cette tombe. Aussi, croyons-nous, au nom de la morale publique, devoir protester contre ceux qui parlent d'élever une statue à l'auteur de *Lélia*. George Sand a exalté la femme-libre ; elle a sapé les bases du mariage chrétien ; elle s'est répandue en blasphèmes contre la société. Est-ce à l'écrivain qui, dans *Lucrezia Floriani*, a réhabilité catégoriquement le concubinage qu'on veut élever une statue ? Est-ce à la prédicante socialiste qui, dans *Simon* et *le Meunier d'Angibault*, a soufflé la haine contre les riches ? Est-ce à l'auteur de *Mademoiselle de la Quintinie*, œuvre de guerre contre le clergé et le catholicisme ? Non, non, une statue à George Sand est chose impossible, parce qu'elle serait la consécration officielle de ses enseignements funestes et de ses doctrines inavouables. Pas de ces sceptiques indulgences. N'abolissons pas le passé au profit du présent ; n'effeuillons pas les roses de Nanterre sur le corps de la châtelaine de Nohant : en un mot, ne faisons pas disparaître « Lélia » sous le respectable bonnet de la « Grand-Mère. » — Firmin Boissin.

Nous donnons ci-après la liste complète des œuvres de George Sand, d'après la *Bibliographie de la France*,

Indiana (2 vol. in-8, impr. Dupuy, 1832). — *Valentine* (2 vol. in-8, impr. Dupuy, 1832). — *Lélia* (2 vol. in-8, impr. Dupuy, 1833). — *Le Secrétaire intime* (2 vol. in-8 impr. Fournier, 1834). — *Jacques* (2 vol. in-8, impr. Everat, 1834). — *Leone Leoni* (1 vol. in-8, impr. Everat, 1835). — *André* (1 vol. in-8, impr. Everat, 1835). — *Simon* (1 vol. in-8, impr. Duverger, 1836). — *La Marquise, Lavinia, Metella, Mattea* (1 vol in-8, impr. Duverger, 1836). — *Lettres d'un Voyageur* (2 vol. in-8, impr. Duverger 1837). — *Mauprat* (2 vol. in-8, impr. Duverger, 1837). — *La dernière Aldini* (1 vol. in-8 impr. Amédée Gratiot, 1838). — *Les Maîtres mosaïstes* (1 vol. in-8, impr. Amédée Gratiot. 1838). — *Spiridion* (1 vol. in-8, impr. Amédée Gratiot, 1839). — *L'Uscoque* (1 vol. in-8, impr. Amedée Gratiot, 1839). — *Gabriel* (1 vol. in-8, impr. Gratiot, 1840). — *Les Sept cordes de la lyre* (1 vol. in-8, impr. Amédée Gratiot). — *Cosima ou la haine dans l'amour*, drame (1 vol. in-8, impr. Amédée Gratiot,). — *Le Compagnon du tour de France* (2 vol. in-8, impr. Fournier, 1841). — *Pauline* (1 vol in-8, impr. Maulde, 1841). — *Un hiver à Majorque* (1 vol. in-8. impr. Saintain 1842). — *Horace* (2 vol. in-8, impr. Saintin) — *Le Foyer de l'Opéra* (le 7e vol) (in-8, impr. Dépée, à Sceaux). — *Consuelo* (2 vol. in-8, impr. Giroux, à Lagny). — *La Comtesse de Rudolstadt* (2 vol. impr. Dépée, à Sceaux, 1843). — *Jeanne* (3 vol in-8, impr. Dépée, à Sceaux. 1844). — *Le Meunier d'Angibault* (3 vol. in-8, impr. Depée, à Sceaux, 1845). — *La Mare au Diable* (1 vol. in-4, impr. Proux, 1846). — *La Noce de campagne* (in-4, impr. Proux). — *Isidora* (3 vol. in-8, impr. Giroux, à Saint-Denis). — *Teverino* (2 vol. in-8, impr. Depée, à Sceaux). — *Lucrezia Floriani* (2 vol. in-8, impr. Crété, à Corbeil. — *Le Péché de M. Antoine* (6 vol in-8, impr. Giroux, à Saint-Denis, 1847). — *Lettres au Peuple* (in-8, impr. Lacrampe, 1848). — *La Cause du Peuple* (journal in-4, impr. Plon). — *Le*

Piccinino (5 vol. in-8, impr. Dépée, 1848). — *La Petite Fadette* (2 vol. in-8, impr. Dondey-Dupré, 1849).— *François le Champi*, comédie (in-18, impr. Schneider, 1850.) — *Histoire du véritable Gribouille* (in-16, impr. Schneider, — *Claudie*, drame (in-16, impr. Dondey-Dupré, 1851). — *Molière*, drame (in-18, impr. Claye).— *Le Château des Désertes* (2 vol. in-8, impr. Daix, à Clermont). — *Le Mariage de Victorine*, comédie (in-18 impr. Claye) — *Les Vacances de Pandolphe*, comédie (in-18, impr. Claye, 1852. — *Le Démon du foyer*, comédie (in-18, impr. Pillet). — *Mont-Revêche* (1 vol. in-folio, impr. Schiller, 1853). — *La Filleule* (4 vol. in-8, impr. Dépée, à Sceaux). — *La Marquise*, suivi de *la Fauvette du docteur* (in-32, impr. Raçon). — *Les Maîtres sonneurs* (4 vol. in-8, impr. Jacquin, à Fontainebleau). — *Le Pressoir*, drame (in-8, impr. Claye). — *Adriani* (2 vol. in-8, impr. Jacquin, à Fontainebleau, 1853). — *Histoire de ma vie* (20 vol in-8, impr Plon). — *Flaminio*, comédie (in-18 impr. Dondey-Dupré). — *Maître Favilla*, drame (in-18, impr. Ve Dondey-Dupré, 1855). — *Lucie*, comédie (in-16, impr. Raçon, 1856). — *Evenor et Leucippe* (3 vol. in-8, impr. Munzel, à Sceaux). — *Comme il vous plaira*, comédie, (in-18, impr. Delcambre). — *Françoise*, comédie (in-18, impr. Delcambre). — *La Daniella* (in-4, impr. Serrière, 1857). — *Le Diable aux champs* (1 vol. in-18 impr. Bourdilliat). — *Le Secrétaire intime*, *Mattea*, *la Vallée noire* (in-18, impr. Ve Dondey-Dupré). — *Légendes rustiques* (in-folio, impr. Prève et Ce, 1858). — *Les Beaux messieurs de Bois-doré* (5 vol. in 8, impr. Jacquin, à Fontainebleau). — *Elle et lui* (in-18, impr. Lahure et Ce, 1859). — *Garibaldi* (in-8, impr. Bourdilliat). — *La Guerre* (in-8, impr. Bourdilliat). — *L'Homme de neige* (2 vol in-18, impr. Lahure et Ce). — *Marguerite de Sainte-Gemme*, comédie (in-8, impr Claye) — *Narcisse* (1 vol. in-18, impr. Lahure et Ce). — *Constance Verrier* (1 vol. in-18, impr. Claye, 1860). — *Jean de la Roche* (1 vol. in-18, impr. Lahure et Ce). — *Le Marquis de Villemer* (in-18, impr. Pouillard, à Charleville, 1861), — *Valvèdre* (1 vol. in-18, impr. Claye). — *La Famille de Germandre* (1 vol. in-18. impr. Claye). — *Le Pavé*, comédie (in-18, impr. Claye, 1862). — *Tamaris* (1 vol. in-18, impr. Claye). — *Souvenirs et impressions littéraires* (1 vol. in-18, impr. Claye).— *Les Dames vertes* (1 vol. in-18, impr Poupart-Davyl et Ce, 1863) — *Mademoiselle La Quintinie* (1 vol. in-18, impr. Claye). — *Antonia* (1 vol. in-18, impr. Claye). — *Pourquoi les femmes à l'Académie?* (in-8, impr. Bonaventure). — *Le Théâtre de Nohant* (1 vol. in-8, impr. Bouret, à Poissy, 1864). — *La Confession d'une jeune fille* (2 vol. in-18, impr. Toinon à Saint-Germain, 1865). — *Laura*, voyages et impressions (1 vol. in-18, impr Bouret, à Poissy, 1865). — *Flavie* (1 vol. in-18 impr Loignon et Ce, à Clichy).— *Monsieur Sylvestre* (1 vol. in-18, impr. Bouret, à Poissy, 1866). — *Le Lys du Japon*, comédie (1 vol. in-18, impr. Claye). — *Les Amours de l'âge d'or* (1 vol. in-18, impr. Briez à Abbeville). — *Les Don Juan de village*, comédie (1 vol, in-18, impr. Claye). — *Promenades autour d'un village* (1 vol. in-18, impr. Loignon et Ce, à Clichy). — *Jean Zyska* (1 vol. in-18, impr. Bouret, à Poissy, 1867). — *Le Dernier amour* (1 vol. in-18, impr. Claye, 1867). — *Cadio* (1 vol. in-18, impr. Arbieu, Lejay et Ce, à Poissy, 1868). — *Mademoiselle Merquem* (1 vol in-18, impr. Bouret, à Poissy). — *L'Autre*, comédie (in-8, impr. Loignon et Ce, à Clichy, 1870). — *Le beau Laurence* (1 vol. in-18, impr. Loignon et Ce, à Clichy). — *Malgré tout* (1 vol. in-18, impr. Loignon et Ce, à Clichy).— *Pierre qui roule* (1 vol. in-18, impr. Loignon et Ce, à Clichy).— *Césarine Diétrich* (1 vol in-18, impr. P. Dupont, 1870) — *Journal d'un voyageur pendant la guerre* (1 vol. in-18, impr Lejay, à Poissy. 1871). — *Francia* (1 vol, in-18, impr. P. Dupont). — *Nanon* (1 vol. in-18, impr. Aureau, à Lagny, 1872). — *Contes d'une grand-mère*, *le Château de Pictordu* (1 vol. in-18, impr. Aureau. à Lagny, 1873) — *Ma sœur Jeanne* (1 vol. in-18 imp. Thiéry et Ce, à Lagny, 1874).— *La Laitière et le Pot au lait*, saynète (in-18, impr. Schiller, 1875). — *Autour de la Table* (in-18, impr. Thiéry et Ce, à Lagny, 1875). — *Flamarande* (1 vol. in-18, impr. Cornillac, à Châtillon-sur-Seine, 1876). — *La Tour de Percemont* (1 vol. in-18, impr. Cornillac, à Châtillon-sur-Seine, 1876).

— L'Allemagne catholique vient de perdre un de ses plus vertueux et plus savants prélats, Mgr Daniel-Boniface Haneberg, évêque de Spire, ancien abbé mitré de l'abbaye royale de Saint-Boniface de Munich. Il est décédé le 1er de ce mois, à l'âge de soixante ans Ayant fait ses premières études à Kempten, ville voisine de Linzfreid, son lieu natal, Haneberg les acheva à l'université de Munich, où il eut pour professeurs les célèbres Görres, Döllinger et Möhler. Reçu docteur en théologie, il fut, aussitôt après, admis à la prêtrise (1839), et chargé, à la même université, de la chaire de l'hébreu et de l'Écriture sainte. Sa carrière littéraire date de la même époque. Douze ans après, il fit sa profession dans l'ordre de Saint-Benoît, à l'abbaye

de Saint-Boniface dont il devint abbé, et qu'il gouverna jusqu'à sa nomination à l'évêché de Spire (1854-1872), tout en continuant à faire son cours universitaire. Il a pris part aux travaux préparatoires du concile du Vatican, comme membre de la commission orientale. Opposé d'abord au dogme de l'infaillibilité, l'humble religieux y souscrivit de tout cœur, aussitôt après la proclamation du dogme. Quant à la dignité épiscopale, il ne l'accepta que sur l'ordre du Souverain-Pontife, et après avoir refusé plusieurs autres siéges qui lui avaient été offerts, en témoignage de sa vertu et de sa profonde science. Étant évêque, Mgr Haneberg se montra zélé défenseur des droits de l'Église, et ne se sépara jamais de ses collègues dans l'épiscopat, dans la glorieuse lutte qu'ils soutiennent contre les empiétements de l'État.

Mgr Haneberg a laissé de nombreux écrits, que nous allons énumérer, après avoir fait observer que plusieurs furent insérés dans les mémoires de l'Académie royale de Munich, dont il était membre depuis 1848.— *De significationibus in Veteri Testamento præter literam valentibus* (Monachii, 1839); — *Wiseman, les doctrines et les coutumes les plus célèbres de l'Église catholique;* — *Notice sur une traduction arabe des psaumes, par Suadia Gaon (Fajumi)* (Munich, 1841); — *A la mémoire de Gœrres* (*ibid.*, 1848); — *Histoire de la révélation biblique* (Ratisbonne, 1849) (cet ouvrage fut traduit en français par l'abbé Goschler, en 1856, sur la deuxième édition, laquelle fut suivie d'une troisième, 1863, Munich); — *Traité sur les écoles et l'enseignement chez les mahometans au moyen âge* (*ibid.*, 1850); — *Sermon sur la mission de l'ordre de Saint-Benoît* (Ratisbonne, 1852); — *Des destinées de l'homme et de la reconnaissance qu'elles méritent de sa part* (Munich 1855); — *Wiseman, alliance de la science et de la révélation* (1856); — *Recherches sur l'histoire apocryphe de Wakidi, intitulée : La conquête de la Syrie* (Munich, 1860); — *De l'époque de la Theologia Aristotelis d'après Ichwân uç çâfâ* (*ibid.*, 1861);— *Les Antiquités religieuses de la Bible* (2e édit., *ibid.*, 1860). — *Le Livre néo-platonicien sur les causes* (Liber de causis, 1863); — *Eclaircissements sur la vie de Jésus*, écrite par Renan (Ratisbonne, 1864); — *Inscriptions puniques* (1864); — *De la perception d'après Avicenne et Albert le Grand* (1865); — *Ibn Gabirol et l'Encyclopédie d'Ichwân uç çâfâ* (1866). — *Recherches historiques sur la métaphysique d'Aristote* (1867); — *Contribution à l'histoire de la politique d'Aristote* (1868); — *Oraison funèbre du roi Louis Ier de Bavière* (Munich, 1868); — *Les Canons arabes de saint Hippolyte* (1869 et 1870); — *Le Droit de conquête d'après les Musulmans* (1871). — Outre cela, un grand nombre d'articles sont disséminés dans différentes revues, sans compter les sermons et les mandements publiés à part.

— La Bohême a fait récemment une très-grande perte. Son historiographe, François Palacky, a terminé sa longue et brillante carrière, le 11 avril passé, à Prague. Palacky était né le 12 juillet 1798, dans le village de Godslavitzy, en Moravie, de parents appartenant à la confession évangélique. Son père l'envoya étudier d'abord à Kuhnwald, ensuite à l'alumnat de Trentchine et enfin à Presbourg. S'étant placé comme précepteur dans la maison de Mme Couscha, le jeune François visita Vienne où il fit connaissance avec Dobrowsky, patriarche des slavistes, et Kopitar. Déjà, auparavant, il était mis en relation avec Schafarik. La littérature tchèque, l'esthétique et les beaux-arts eurent d'abord ses préférences ; il aimait aussi la poésie et composait lui-même des vers. Son goût pour les études historiques se révéla de bonne heure, mais il ne devint dominant que depuis son arrivée à Prague, où il vint se fixer en 1823. Se voyant placé au centre des aspirations nationales et du mouvement intellectuel, il s'adonna entièrement à la culture de

l'ancienne histoire de la Bohême, qui devint l'œuvre de sa vie entière et, pour ainsi dire, sa passion. L'étude des sources de cette histoire devint sa première préoccupation. Grâce à l'amitié des premiers écrivains du temps, de Jungmann, Presl, Hanka, Schafarik, etc., grâce aussi à la protection du comte Sternberg, fondateur du *Musée tchèque* (1826), il fut attaché à cette institution nationale et chargé de rediger le *Journal du Musée*, ce qu'il fit avec un parfait succès pendant dix ans (1827-1837). Il fut en même temps invité par la commission provinciale à continuer l'*Histoire chronologique de la Bohême*, par Poubitchka. Deux ans après, on le nomma historiographe de la Bohême, titre qui ne fut confirmé par l'empereur qu'en 1839. — Pendant trois ans (1832-1835), il enseigna l'allemand au duc de Bordeaux; et c'est de la même époque que datent ses explorations historiques qu'il ne cessa qu'au bout de trente ans (1863). L'année 1848 l'introduisit dans le monde politique et, depuis lors, la politique joua dans sa vie un rôle assez considérable. Deux fois, il refusa le portefeuille de ministre, et son nom devint un drapeau. Le but qu'il s'était proposé d'atteindre, c'était d'obtenir pour la Bohême les mêmes droits qui étaient accordés à la Hongrie, et qu'il voulait voir s'étendre à toutes les autres nationalités de l'empire autrichien. Il jouissait d'une estime générale à cause de son caractère loyal, modéré mais ferme, et de son sincère dévouement à la cause nationale. Esprit d'une grande activité, écrivain distingué, il a laissé un très-grand nombre d'écrits de toutes sortes, parmi lesquels vient en premier lieu sa grande *Histoire de la Bohême*, œuvre vraiment classique, à laquelle, on peut le dire, il a travaillé toute sa vie. Le 14 avril dernier, le Club tchèque avait organisé un banquet pour fêter l'achèvement de cette histoire, commencée quarante ans auparavant. Un des orateurs de la fête saluait en lui « le *messie* de la nation, celui qui l'a rappelée à la vie sociale et affranchie du joug de la germanisation politique. » Un mois après, le 14 mai, le vieillard octogénaire expirait à Prague, entre les bras de sa fille, mariée à M. Rieger.

Les nombreux écrits de Palacky se partagent en trois catégories, suivant qu'ils se rapportent à la littérature, l'histoire ou la politique. En voici la liste, qui pourrait être plus complète. Commençons par la littérature : — *Élégie sur la mort de Jan Bakosh*, publiée dans le Tydennik de Palkovicz (1818); — *Éléments sur la versification et surtout de la prosodie bohême* (1818). Plusieurs articles insérés dans le *Journal du Musée tchèque*, dont il était rédacteur en chef (1827-1837); — *Examen étymologique de quelques noms topographiques de Bohême* (1834); — *Des pronostics et des calendriers au quatorzième siècle* (1827); — *Biographie d'Amos Komenski*, dernier évêque des frères moraves (1829); — Un long article sur le ms. de Krale-Dvor (1829); — *Voyage littéraire en Italie* (Prague, in-4, 1838); — *Die allesten Denkmäler der böhmischen Sprache* (Prague, in-4, 1840).

Les ouvrages qui suivent traitent presque exclusivement de l'histoire tchèque. Troisième volume des *Scriptores rerum bohemicarum* (1829); *Würdigung der alten böhmischen Geschichtschreiber*, ouvrage couronné (1830); — *Zavisha Vitkovitch* (1831); — *Tables synchroniques de tous les hauts fonctionnaires de la Bohême* (1832); — *Joseph Dobrowsky's Leben und Wirken* (Prague, in-8, 1833); — *De la légende slavonne de saint Venceslas* (1834); — *De l'ancien droit bohème et du droit slavon en général* (1835 et 1836); — *Geschichte von Böhmen* (4 vol. en allemand, 1836-1846); — *Des anciennes chartes de l'église de Leitmeritz* (1836); — *Rostislas, prince russe et père de Kunigunde* (1841); — *Invasion des Mongols dans l'Europe centrale* (1841); — *Formelbücher*, zunachst in Bezug auf böhmische Geschichte (2 vol., Prague, 1846); — Vorläufer der Hussitismus in Böhmen (1846); — Popis Kralovstvi ceskeho

(Prague, in-8, 1848) ; — Édition tchèque d'*histoire bohème* (1848-67) ; — *Examen critique des témoignages relatifs à la mort du roi Ladislas* (1856) ; — *Initium conc. Basilens. et liber diurnus de Gestis Bohemorum* (1859) ; — *Généalogie des seigneurs de Zimbourg* (1861) ; — *Die osterreichische staatsidee* (1865) ; — *Die Geschichte der Hussilsmus und der professor Höffler* (1868) ; — *Les Vaudois et les Hussites* (1868) ; — Documenta Mag. Joan. Hus. illustrantia (1869) ; — Histoire de la période hussite (nouvelle édition, 3 vol. 1870-1872) ; — Zur böhmischen Geschischts 'hreibung (1871);— *Urkundliche beiträge zur Geschichte des Hussitenkrieges* (2 vol. 1872-1873) ; — Actes relatifs au règne de Jules Podiebrad (1872) ; — Histoire de Bohème (édition tchèque, t. III-V, 1851-1876).

Le nom de Palacky restera dans la mémoire de la nation tchèque pour laquelle il a tant fait et qu'il a ardemment aimée. Comme historien son grand ouvrage fait époque, assurément, et peut compter parmi les œuvres classiques. Toutefois, il ne faut pas oublier que l'auteur est un grand admirateur de Huss et que la critique a plus d'une réserve à faire, en vue du point de vue protestant auquel il envisage et apprécie tous les événements. A cet égard, Palacky rappelle Guizot. Quant à ses écrits politiques, ils ont été récemment réunis dans un recueil en trois volumes, intitulé : *Radhost*, et où l'on trouve aussi plusieurs pièces littéraires ou historiques qui étaient jusqu'ici dispersées dans diverses revues.

— M. Frédéric Diez, dont nous avons annoncé la mort, était né à Giessen (Hesse-Darmstadt), en 1794. Au gymnase ou collége de sa ville natale, il eut pour professeur M. Welker, destiné à devenir l'un des maîtres de la science allemande, et qui, revenant alors d'Italie, attira l'attention de son élève sur la langue et les écrivains de ce pays et éveilla ainsi en lui une première vocation pour les études romanes. En 1813 Frédéric Diez s'engagea dans les troupes hessoises et fit la campagne de France. A son retour, il commença l'étude du droit, qu'il abandonna bientôt pour se livrer à des études plus conformes à son goût. Il s'occupa d'abord des littératures espagnole et portugaise, qu'il étudia à l'université de Gœttingue, et, en 1817, publia, à Francfort, la traduction en vers d'un certain nombre de romances espagnoles. En 1818, sur le conseil de Gœthe, il lut et médita les ouvrages de Raynouard, et se livra à l'étude de la littérature provençale. En 1825, il publia, à Berlin, un petit ouvrage intitulé : *Mémoires pour servir à la connaissance de la poésie romantique*, traduit plus tard (Paris, 1842) par M. de Roisin, sous le titre d'*Essai sur les cours d'amour*. En 1826, il publia, à Zwickau, *La Poésie des troubadours*, que M. de Roisin traduisit également (Paris, 1845), et, en 1829, dans la même ville, un autre ouvrage intitulé : *Vies et œuvres des troubadours*, qui n'a point passé en français. Reçu docteur, à Giessen, en 1821, M. Diez, commença d'enseigner en 1822, comme *privat-docent*, à l'université de Bonn. Il y devint *professeur extraordinaire* en 1823, *professeur ordinaire* en 1830, et y demeura jusqu'à sa mort. Ce fut à Bonn qu'il composa et mit au jour les deux grands ouvrages qui l'ont placé au rang des maîtres de la science européenne : la *Grammaire des langues romanes* (3 vol. in-8), dont la première édition parut de 1836 à 1842, la seconde de 1856 à 1860, la troisième de 1870 à 1872. L'*Introduction* en a été traduite en français, en 1863, par M. Gaston Paris (Franck, broch. in-8), qui l'a fait précéder d'une notice sur l'auteur, à laquelle nous avons emprunté les détails donnés par nous. L'ouvrage entier fait, à la même librairie, l'objet d'une traduction due au même savant, ainsi qu'à MM. Brachet et Morel-Fatio, et dont environ les deux tiers ont vu le jour. L'autre ouvrage capital de Frédéric Diez est le *Dictionnaire étymologique des langues romanes* (2 vol. in-8), dont la première édition parut

à Bonn, en 1853, la seconde en 1861, la troisième en 1869-70. Ce *Dictionnaire* n'a pas été traduit en français. M. Diez a encore publié les travaux suivants : *Les plus anciens monuments des langues romanes* (Bonn, 1846); — *Deux anciens poëmes romans* (1852) ; — *De la première poésie artistique et de cour en Portugal* (1863) ; — *Deux anciens glossaires romans* (1865): ce dernier travail a été traduit par M. Bauer pour la *Bibliothèque de l'École des hautes études* (5e fascicule). Ajoutons encore les *Germains* (1867, Bonn, in-8). On a remarqué à l'honneur de M. Diez qu'ayant porté contre nous les armes dans sa jeunesse, il ne s'est pas néanmoins laissé gagner en ces dernières années par cette *gallophobie* dont quelques savants d'outre-Rhin n'ont pas su contenir les ridicules accès.

— M. Georges Samarine, qui vient de mourir le 31 mars dernier à Berlin, à l'âge de 57 ans, était un des publicistes les plus en vue de la Russie. Issu d'une des familles les plus anciennes de son pays, après avoir terminé ses études à l'université de Moscou, il se fit recevoir maître ès arts ou licencié. Dans ce but, il publia une thèse sur *Etienne Javorski et Théophane Procopovitch comme prédicateurs* (Moscou, 1844). C'étaient deux évêques russes contemporains de Pierre Ier. La thèse fit sensation, bien que l'auteur fût obligé de supprimer une partie considérable de l'écrit original. — Beaucoup plus tard, en 1866, il composa un livre sur *les Jésuites*, qui avait paru d'abord en articles dans le journal *le Dien*. C'est un pamphlet des plus passionnés et des plus hostiles, qui eut beaucoup de retentissement et fut traduit en plusieurs langues. La traduction française en a été faite par P. Boutourline (Paris, 1867). Mais le principal de ses ouvrages, celui auquel il travaillait encore lorsque la mort le surprit, est une série de volumes ou plutôt de brochures sur *Les Marches ou provinces limitrophes de la Russie* (Berlin, 1868-1876, 6 vol. in-8, dont les trois premiers sont déjà à leur troisième édition). Ces provinces sont l'Estonie, la Livonie et la Courlande. M. Samarine avait déclaré une guerre acharnée à la noblesse et au clergé protestant de ces provinces, ainsi qu'à leur nationalité allemande, et il s'était attiré de vives et parfois éloquentes répliques signées des noms de *Bock*, *Schirren*, *Eckardt*. Dès les débuts de sa carrière, M. Samarine avait occupé, à Riga, un poste assez important dans les bureaux du gouverneur général, Iolavine. Cet administrateur s'est signalé par ses attaques contre les priviléges et la nationalité de la noblesse baltique. Ce fut à la même époque qu'eurent lieu les conversions en masse des paysans lettons et finnois à l'Église dominante en Russie, conversions dont le comte Bobrinski a dit dans un rapport célèbre qu'elles étaient une honte pour le gouvernement et pour l'Église russe. Nous n'avons pas besoin de dire que M. Samarine appartenait à ce parti ultra-russe et ultra-orthodoxe qui est connu sous le nom de slavophile. L'idéal que ce publiciste a poursuivi toute sa vie, c'est la substitution de la langue, de la nationalité, de la législation et de l'Église russe dans toute l'étendue de l'Empire aux langues, aux nationalités, aux lois particulières et aux croyances des diverses populations qui n'appartiennent pas au type moscovite de la Grande-Russie. Avec M. Nicolas Milutine et le prince Wladimir Tcherkasski, M. Georges Samarine a pris une grande part aux travaux qui ont préparé l'émancipation des paysans; là encore, quoique peut-être dans un degré moindre, on retrouve les préoccupations et les passions exclusives qui caractérisent les hommes de ce parti. En-dehors des trois ouvrages que nous avons cités, M. Samarine a écrit quelques brochures et des articles dans les revues. Il a pris aussi une grande part aux travaux du conseil municipal de Moscou et des assemblées provinciales dont il était membre. En somme, il avait reçu du Créateur des talents et des aptitudes qui lui assignaient une

supériorité réelle. Il est malheureux qu'il n'en ait pas fait un meilleur usage.

— Les organes de la presse nous apportent la nouvelle de la mort d'Athanase Stchapov, décédé le 10 mars, à Irkoutsk, à l'âge de quarante-six ans. Jusqu'au dernier moment de sa vie, Stchapov se livrait à l'étude de l'histoire du pays et particulièrnment à celle des sectes russes. Son principal ouvrage, celui qui a établi sa réputation, parut en 1859, à Kazan, sous le titre : *Le Rascol russe des vieux croyants considéré dans ses rapports avec l'état intérieur de l'Église et de la civilisation russe au dix-septième siècle et dans la première moïtié du dix-huitième.* — On a de lui, sur les mêmes matières, les écrits suivants : *La Terre et le rascol* (Pétersbourg, 1862) ; — *Voix de l'ancienne Église en faveur des hommes non libres ;* — *Les Provinces de la Grande-Russie et l'époque des troubles ;* — *Le Conseil national de 1648-1649 et l'assemblée des députés en 1767* (dans les *Annales de la patrie*, 1861 et 1862) ; — *Les Coureurs*, une des sectes russes (dans le *Vremia* (Temps) de 1862) ; — *Répartition historico-géographique de la population de Russie* (dans le *Rousskoïé slovo*, de 1864); — *La Cosmographie et les superstitions populaires*, esquisses historiques (1863) ; enfin une brochure sur les *Conditions du développement intellectuel du peuple russe* (1870). Après avoir étudié au séminaire d'Irkoutsk d'abord, puis à l'académie ecclésiastique de Kazan, Stchapov enseigna l'histoire à l'université de cette ville avec un rare succès. Peu de temps après, il dut renoncer à la chaire ; en 1861, il entra dans un des ministères à Saint-Pétersbourg, qu'il quitta en 1863, pour aller s'établir à Irkoutsk, en Sibérie. Les dernières années de sa vie, il travaillait dans les archives de la Société géographique et explorait les régions marécageuses du nord de la Sibérie, ce qui aura abrégé son existence si laborieuse et toute consacrée aux intérêts de la science et au bien de la classe populaire.

— La cause de la liberté de l'enseignement supérieur vient de perdre dans la personne de M. Léopold Giraud, décédé à Dax, vers les premiers jours du mois de juin, un de ses plus ardents et de ses plus dévoués champions. Léopold Giraud était né en 1835, à Poitiers, où son père exerçait les fonctions d'inspecteur primaire. Sorti un des premiers de l'École forestière, il fut envoyé à Rennes par la Direction des forêts. Mais il ne resta pas longtemps à ce poste. Une injustice commise à son préjudice lui fit abandonner la carrière qu'il avait embrassée, pour entrer dans l'administration des lignes télégraphiques. Ici encore, son séjour ne fut qu'une étape : Léopold Giraud était impérieusement entraîné vers la vocation de journaliste. Il revint à Paris et collabora successivement au *Croisé*, à la *Revue du Monde catholique* et au *Journal des Villes et des Campagnes*. C'est dans cette dernière feuille que Léopold Giraud ouvrit le feu en faveur de la liberté de l'enseignement supérieur. Catholique convaincu, d'un tempérament énergique, aimant la lutte, il se jeta hardiment dans la mêlée, et, de 1866 à 1868, soutint, en faveur d'une cause chère à tous les esprits sincèrement religieux, les polémiques les mieux nourries et les plus éloquentes. Il adressa au Sénat une pétition qui eut l'honneur de recueillir 40,000 signatures venues des divers points de la France. La pétition, quoique chaleureusement défendue par MM. Charles Dupin et de Ségur d'Aguesseau, ainsi que par le cardinal de Bonnechose, ne fut pas prise en considération. On était alors sous le ministère Duruy. Il n'en reste pas moins à Léopold Giraud l'honneur d'avoir été l'un des soldats les plus vaillants, les plus infatigables de la cause. M. Giraud fut aussi un des adversaires déterminés de la libre-pensée moderne. Il avait fait de fortes études scientifiques, et il mit son

savoir au service de la vérité. — C'est lui qui signala les métamorphoses matérialistes que MM. Littré et Robin ont fait subir au classique et traditionnel *Dictionnaire de médecine* de Nysten. En 1867, les articles scientifiques de M. Giraud, parus dans la *Revue du Monde catholique*, furent réunis en volume, sous ce titre significatif : *La Science des athées* (Palmé, 1867, in-18). Ce livre, dans lequel sont réfutées les doctrines néfastes d'Auguste Comte, de Carl Vogt, de Darwin, de M. Littré, et de Mlle Clémence Royer, a été traduit en italien. M. Léopold Giraud a rédigé, à lui seul, pendant quelques em ps, le *Mois scientifique* (1866), fondé par M. Eugène Loudun. On lui doit aussi une intéressante *Biographie* de Mgr Berteaud, évêque de Tulle, qu'il avait beaucoup connu. Enfin, sous ce titre : *Nos prédicateurs* (Pillet, 1868, in-12), il a publié, en collaboration avec celui qui écrit ces lignes, les portraits de quelques-uns de nos grands prédicateurs contemporains. Mais Léopold Giraud était, avant tout et surtout, journaliste. Au mois de mai 1869, il quitta Paris pour aller porter en province le feu dont il était animé. Il rédigea successivement le *Courrier de Rouen* et le *Roussillon* (de Perpignan). En 1871, sur les instances de son ami M. Léonce de Guiraud, il rentra dans l'administration et fut nommé sous-préfet de Limoux ; de là, il fut appelé à Vendôme, puis à Pontivy. Dans ces divers postes, il a rendu à la cause de l'ordre social les plus grands services. Il y a deux mois, M. Léopold Giraud avait obtenu un congé et s'était rendu dans le Midi, espérant trouver une amélioration à la maladie cruelle qui le minait depuis longtemps. C'est à Pau que lui est parvenu le décret du 24 mai, lui confiant l'administration de l'arrondissement de Dax dans les Landes. Malgré l'avis de son médecin, il voulut prendre possession de son nouveau poste, et c'est là que, quatre jours après, la mort l'enlevait à l'affection des siens. Léopold Giraud laisse une veuve et deux enfants. Il est mort, comme il avait vécu, en chrétien. — F. B.

— M. Jules Mareschal, ancien sous-directeur des beaux-arts, est mort le 22 juin à Paris, où il était né en 1793. Quelques écrits politiques attirèrent sur lui l'attention, et M. de la Rochefoucauld le fit entrer dans l'administration des beaux-arts, qu'il quitta en 1830. Il a écrit dans beaucoup de journaux et a publié un grand nombre d'ouvrages et de brochures : *Considération sur l'état moral et politique de la France* (1815) ; — *Essai sur les factions* (1822) ; — *Discours devant la commission royale de* 1825 ; — *Rédaction et collection des procès-verbaux de la commission* (1826, 1 vol. in-4 de 400 p.); — *Fragments sur la propriété littéraire* (1825-1826) ; — *Mémoire à consulter pour les créanciers de l'ancienne liste civile* (1831) ; — *Mémoire aux deux Chambres pour les employés réformés sans pension de l'ancienne liste civile* (1832); — *Voyage dans les landes de Bordeaux* (1833) ; — *Souvenirs d'Allemagne* (1842) ; — *Un régent* (2 vol. 1843) ; — *Napoléon Ier devant les siècles et devant l'histoire* (1843) ; — *De l'achèvement de la voie navigable entre Bordeaux et Bayonne* (1844) ; — *Wlusta* (1844) ; — *Les Landes du littoral du golfe de Gascogne* (1845) ; — *La charité*, poëme (1846), nouvelle édition, suivie de l'*Étoile du Salut*, en 1864. — *Morceaux choisis de littérature religieuse, philosophique, politique et descriptive* (1846) ; — *Mathilde de Nuremberg* (1847); — *De l'emploi du sel en agriculture* (1848) ; — *De la mise en valeur des Landes* (1853) ; — *Des chemins de fer au point de vue social et civilisateur* (1853) ; — *Des fusions et des grandes compagnies* (1855) ; — *Mémoire à consulter pour la compagnie de chemin de fer de Lisieux à Honfleur* (1855) ; — *Marseille et Bayonne, leur avenir et celui du midi, au point de vue du réseau pyrénéen* (1856) ; — *Les Inventeurs et les capitalistes. Quelques mots sur les moyens de concilier leurs intérêts*

(1857); — *L'Anon*, conte en vers (1857); — *Du droit héréditaire des auteurs* (1 vol. in 8, 1859); — *Propriété intellectuelle* (1 vol. in-8, 1860); — *Lettre à M. Hymans, député rapporteur du projet de loi belge* (1861); — *Mémoire à consulter sur la question juridique de la propriété perpétuelle et héréditaire des œuvres de l'esprit* (1861); — *Lettres sur l'intérêt légal* (1865); — *Les Droits de l'auteur et le droit du public* (1866); — *Les Familières*, vers, (1875). Il a encore écrit : *Éloge funèbre de Louis XVI*; — *Une visite au Walhalla*; — *Le Champ du repos*; — *Méditation sur l'existence de Dieu*; — *Discours sur le principe et la pratique de la charité*; — *De la religion dans l'éducation de l'enfance et de la jeunesse*; — *Rapports sur la presse périodique*; — *Précis de l'histoire de Bohême*; — *Notice historique sur la Bavière*; — *Notice historique sur l'origine des peuples slaves*; — *Notice historique sur les Scandinaves et les Suèves*; — *Notice historique sur l'origine des Teutons et des peuples germains*; — *Discours sur les beaux-arts*; — *Pierre et Marie* (1 vol.); — *Le Devoir*, poëme; — *Observations présentées aux Chambres sur l'art. 6 du projet de loi relatif à la dotation de la couronne*; — *Mémoire à consulter sur la question de confiscation des cautionnements des compagnies de chemins de fer*; — *Un dernier mot sur l'impôt du sel*.

— La ville de Genève perdait, le 20 décembre 1875, un savant distingué appartenant à une de ses familles les plus considérables, M. Adolphe Pictet. M. Pictet était né à Genève, le 11 septembre 1799; il fut professeur à l'académie de Genève, militaire et littérateur et s'occupa de mathématiques, de philosophie et de linguistique. On lui doit un ouvrage sur les fusées de guerre : *Essai sur les propriétés et la tactique des fusées de guerre* (Turin, 1848), un conte fantastique : *Une course à Chamounix, fantaisie artistique pour servir de supplément aux lettres d'un voyageur* (1858); — *Du beau dans la nature. L'art et la poësie. Études esthétiques* (1856). Son principal ouvrage est intitulé : *Origines indo-européennes* (2 vol. in-8, 1859-1863, couronné par l'Institut). Il en préparait une nouvelle édition, qu'il laisse presque complétement achevée. Dès 1824, il publiait un travail sur le *Culte des Cabires chez les anciens Irlandais*; en 1837 il donnait un mémoire sur l'*affinité des langues celtiques avec le sanscrit*, et plus tard : — *Essai sur quelques inscriptions en langue gauloise* (1859); — *Le Mystère des bardes de l'île de Bretagne*. La mort l'a surpris au milieu de la préparation d'un grand ouvrage, pour lequel il avait réuni une grande quantité de matériaux sur l'onomastique fluviale de la Gaule et des régions celtiques. Il était un des collaborateurs de la *Revue celtique* et de la *Revue archéologique*, à laquelle il a fourni des articles d'onomatologie et de mythologie gauloises. Il avait débuté, en 1823, par la traduction de l'allemand de l'*Histoire de la lutte et de la destruction des républiques démocratiques*, de Zschokke.

— Sir William Wilde, né en 1815, à Castlerea, comté de Roscommon, est mort à Dublin le 19 avril 1876. Il était médecin de profession et s'était fait une brillante spécialité de l'ophthalmologie : il avait le titre « d'oculiste de la reine. » Mais, en-dehors de ses études professionnelles, il s'occupait avec ardeur de littérature et d'archéologie irlandaises. Nous ne citerons ici que celles de ses œuvres qui touchent à l'objet de notre revue : *Beauties of Boyn, and Blackwater* (1849); *Irish popular superstitions*, sans date : un des plus précieux recueils de ce genre et depuis longtemps épuisé; *Catalogue of the antiquities in the Museum of the royal Irish Academy* (3 vol., 1857, 1861, 1862, ouvrage bien connu des archéologues, et moins un catalogue qu'un traité sur les différentes classes d'antiquités qui forment le musée de l'Académie royale d'Irlande). Sir William Wilde a pris une part active aux travaux du recensement de l'Irlande et donné un certain nombre d'articles

aux *Mémoires de l'Académie d'Irlande* et au *Journal de la Société archéologique de Kilkenny*. — Le petit volume sur les superstitions irlandaises est dédié à Speranza, pseudonyme littéraire de la femme-poëte, si distinguée à tant d'égards, qu'avait épousée Sir William Wilde. Nous apprenons que, parmi les ouvrages laissés en manuscrit par sir William Wilde, se trouvaient deux volumes de superstitions populaires, et un quatrième volume du catalogue des antiquités du musée de Dublin. (*Revue celtique*.)

— M. Jules Assézat, né à Paris en 1832, y est mort le 24 juin. Fils d'un simple ouvrier, il était arrivé par son travail à se créer, dans le monde littéraire et scientifique, une position incontestée. Il était un des collaborateurs habituels du *Journal des Débats*, de la *République française* et de la *Revue politique et littéraire* Ceci indique les tendances de son esprit; ses amis le représentent comme un des propagateurs et des soutiens de la « libre-pensée. » Il a aussi donné sa collaboration à l'*Encyclopédie du dix-neuvième siècle*, à la *Bibliothèque universelle de Genève*, au *Réalisme* (revue mensuelle, 1856-1859), à la *Revue nationale*, au *Bulletin du Bouquiniste*, à la *Revue de Paris*, à l'*Intermédiaire*. Il était secrétaire de la Société anthropologique de Paris. On a de lui : *Magnétisme et crédulité, solution naturelle du problème des tables tournantes* (1853), en collaboration avec M. H. Debuire ; — *Affaire Mortara : le droit du père* (1858). Il a publié *Lucina sine concubitu*, d'Abraham Johnson; — *L'Homme machine*, de La Metterie; — les *Œuvres complètes de Diderot*, chez Garnier; — les *Œuvres facétieuses* de Noël du Fail, dans la *Bibliothèque elzévirienne ;* — les *Contemporaines*, de Restif de la Bretonne, dans la *Collection Jannet*.

— M. Théophile Silvestre, critique d'art et rédacteur de la *République française*, a été emporté le 20 juin par une attaque d'apoplexie. Il était né en 1823, à Fossat (Ariége). Après avoir été commissaire-adjoint de la République, dans l'Ariége, en 1848, il servit avec zèle l'Empire, chargé de missions par le ministre d'État (1857-1859), chef de bureau au ministère de l'intérieur (1863) et collaborateur des principaux journaux bonapartistes, notamment du *Pays*, où il a donné des articles très-remarqués sur le salon, puis se jeta à corps perdu dans le parti républicain. Avant d'entrer à la *République française*, il avait fait dans *Paris-Journal* une campagne contre nos officiers de marine qui commandaient dans la Baltique. C'était un critique d'art remarquable, mais d'une violence peu commune, et c'est à cette spécialité que se rapportent presque tous ses ouvrages : *Première lettre aux citoyens du département de l'Ariége* (1849) ; — *Histoire des Artistes vivants français et étrangers. Étude d'après nature* (1856, inachevée, 11 livraisons); *Mémoire contre Horace Vernet* (1857, supprimé par jugement); — *L'Art, les Artistes et l'Industrie en Angleterre* (1859) ; — *Les Artistes français* (1862) ; — *L'Apothéose de M. Ingres* (1862) ; — *La Conspiration des Quarante* (1864); — *Eugène Delacroix, documents nouveaux* (1864). Il venait d'achever le catalogue de la collection de tableaux modernes recueillis par M. Bruyas, de Montpellier, et offerte au musée de cette ville.

— Un autre rédacteur de la *République française*, M. Georges Avenel vient aussi de mourir subitement à Bougival, le 1er juillet. Il était né en 1828, à Chaumont (Oise). Il s'était fait remarquer par ses études sur les hommes et les idées de la Révolution. On lui doit : *Anacharsis Clootz, l'orateur du genre humain* (2 vol. in-8, 1865); — *Les Lundis révolutionnaires* (1871-1874) : *Nouveaux éclaircissements sur la Révolution française, à propos des travaux historiques les plus récents et des faits politiques contemporains* (in-8 1875) ; — *La vraie Marie-Antoinette* (in-32 de 120 p., 1876), pamphlet révolutionnaire extrait de l'ouvrage précédent Il a donné aussi l'édition des *Œuvres complètes de Voltaire*, dite édition du *Siècle* (9 vol.). Il laisse

en manuscrit une *Histoire de la Commune de Paris*, 1789-1790, prête pour l'impression. Ses derniers articles dans la *République française* ont été consacrés à Jean-Nicolas Pache, ministre de la guerre et maire de Paris en 1793 (28 mai, 7, 21, 22 juin). Il a écrit sous l'Empire, dans le *Nain-Jaune*, et a collaboré à l'*Encyclopédie générale*. Ses amis lui ont fait un enterrement civil.

— M. Ernest Cézanne, député, est mort à Tours, le 22 juin. Il était né à Embrun, en 1830, et fut envoyé par le département des Hautes-Alpes à l'Assemblée nationale (1871) et à la Chambre des députés (1876). Sorti de l'École polytechnique, il a été successivement ingénieur en chef aux chemins de fer autrichiens et russes, chef d'exploitation du chemin de fer du Midi, et directeur général de la Compagnie des chemins de fer ottomans. Il a fait, à l'Assemblée nationale, des rapports et des discours remarquables sur les questions qui se rattachaient à sa spécialité. Il a écrit : *Notice sur quelques ponts métalliques des chemins de fer russes* (in-8, Dunod, 1864); — *Le Câble transatlantique*, conférence faite à l'asile de Vincennes (in-18, Hachette, 1868); — *Notice sur le levage de quelques ponts métalliques des chemins de fer russes* (in-8, Dunod, 1869). Il a aussi donné un supplément à l'*Étude sur les torrents des Hautes-Alpes*, de Alexandre Surelle.

— M. Henri-Rodolphe-Gustave Silbermann, célèbre imprimeur de Strasbourg, qu'il avait quitté depuis l'annexion, est mort à Paris, le 13 juin. Il était né à Strasbourg, le 27 août 1801. Il fit son droit et se fit inscrire comme avocat, avant de se consacrer à l'imprimerie, où il n'entra qu'après la mort de son père et pour le remplacer. L'art typographique lui doit plusieurs perfectionnements, spécialement pour la typographie en couleurs. M. Silbermann était, en même temps un entomologiste distingué : il avait formé une collection de coléoptères, et a publié : *De l'instinct des insectes* (1835), traduit de l'*Introduction à l'entomologie* de Kirby et Spence ; — *Les Entomologistes vivants* (1835), et une *Revue entomologique*, avec le concours de plusieurs savants (1833-1837).

— M. Alfred Guesdon, né à Nantes, le 13 juin 1808, vient de mourir dans cette ville le 30 mars. Élève de l'architecte Garnaud, il fit peu de temps de l'architecture pour s'occuper de dessin et de lithographie. Il a travaillé au *Moyen âge monumental et archéologique* de MM. du Sommerard et le baron Taylor. Il excellait dans les vues de ville à vol d'oiseau. Il a donné l'*Italie à vol d'oiseau* (Paris, Hauser, 1849, in-fol.) ; — *La France à vol d'oiseau* ; — l'*Espagne à vol d'oiseau* (Paris, François Delarue, 1853, in-fol.).

— M. Moynet vient de mourir subitement à l'âge de 57 ans. Peintre décorateur et lithographe, il a publié un volume intitulé l'*Envers du théâtre*, et est connu surtout par ses voyages en Russie en compagnie d'Alexandre Dumas, dont il a donné la relation dans le *Tour du monde*.

— M. Joseph Van Lerius, né à Boom, le 23 novembre 1823, est mort le 29 janvier 1876. Il avait été, en 1854, nommé professeur de peinture d'après nature à l'Académie royale des beaux-arts d'Anvers. Il laisse des œuvres remarquables, et un grand nombre d'académies s'honoraient de le compter parmi leurs membres.

— On annonce encore la mort de M. Dominique Carré, de Saint-Quentin, paléontologiste distingué et membre de la Société académique de Saint-Quentin ; — de M. Léonce Clarenc, rédacteur du *Progrès libéral* de Toulouse ; — de M. Léon Troussel, rédacteur de la *Patrie*, mort à quarante-sept ans ; — de M. Léon Pillore, directeur du *Pays de Caux*, mort subitement à l'âge de quarante-trois ans ; — de M. V. Ritzinger, ancien

rédacteur en chef du *Journal de Colmar* et de l'*Indépendant rémois*, qui a mis volontairement fin à ses jours le 13 juin; — de M. Duvresne, rédacteur en chef du *Nivernais*; — de M. Paul Maujean, rédacteur du *Soleil*, mort à quarante-cinq ans; — de M. Henri Butat, ancien rédacteur du *Moniteur universel* et du *Journal officiel*; — de M. Antonio Martinez del Romero, auteur du *Catalogue historique de l'Armeria royale de Madrid*, travail qu'il avait exécuté sur l'ordre de la reine Isabelle, mort à Cuba.

Institut. — *Académie française*. — L'Académie, dans sa séance du 8 juin, a procédé à l'élection de deux membres en remplacement de MM. de Carné et Patin, décédés. MM. Charles Blanc et Gaston Boissier ont été élus. Il y a deux tours de scrutin pour les deux fauteuils. — *Fauteuil de M. de Carné*. 1er tour : M. Fromentin, 12 voix; M. Charles Blanc, 15; M. Arsène Houssaye, 1; M. Fournier, 2; M. Antoine de Latour, 4. — 2e tour : M. Fromentin, 12; M. Charles Blanc, 21; M. Antoine de Latour, 1. — *Fauteuil de M. Patin*. 1er tour : M. Gaston Boissier, 15 voix; M. Arsène Houssaye, 11; M. Grenier, 7; M. Manuel, 1. — 2e tour : M. Gaston Boissier, 27; M. Arsène Houssaye, 5; M. Manuel, 1; M. Grenier, 1.

L'Académie, dans sa séance du 22 juin, a procédé à la réception de M. Jules Simon, nommé en remplacement de M. de Rémusat. M. le baron de Viel-Castel a répondu au nouvel académicien.

Dans sa séance du 29 juin, l'Académie a nommé, pour le troisième trimestre de 1876 : M. Mézières, directeur; M. J. Dumas, chancelier.

Académie des inscriptions et belles-lettres. — Dans sa séance du 30 juin, l'Académie a nommé membre associé, en remplacement de M. Lassen, décédé, M. Gaspare Gorrezio, déjà correspondant de l'Académie.

Académie des sciences. — L'Académie, dans sa séance du 16 juin, a élu M. de Saporta correspondant dans la section de botanique, en remplacement de M. Thuret, décédé.

Académie des sciences morales et politiques. — L'Académie des sciences morales et politiques, dans sa séance du samedi 1er juillet, a décerné le prix du budget, dont le sujet était : *Des phénomènes psychologiques de la nature animale comparés aux facultés de l'âme humaine*, à M. H. Joly, professeur de philosophie à la faculté des lettres de Dijon, auteur du mémoire inscrit sous le n° 6. Une mention honorable a été, en outre, accordée à l'auteur du mémoire inscrit sous le n° 1 et portant pour épigraphe : *Jacta est alea*.

L'Académie, dans la même séance, a partagé le prix Halphen, destiné aux travaux qui ont le plus contribué aux progrès de l'instruction primaire, entre MM. Hoffet et Rendu.

Faculté des lettres de Paris. — M. l'abbé Péchenard, ancien élève de l'Ecole des Carmes, a soutenu ses thèses de doctorat le 14 juin. Les sujets étaient : *De schola Remensi*; — *J. Juvénal des Ursins*.

M. Pasquier, agrégé d'histoire, a soutenu ses thèses de doctorat le 3 juillet. Les sujets étaient : *De Caspiana atque Aralica regione Asiæ*; — *Le Pamir : étude de géographie physique et historique sur l'Asie centrale*.

Concours. — La Société nationale de médecine de Lyon met au concours les deux questions suivantes : 1° apprécier, à l'aide d'observations exactes, la véritable action des préparations arsenicales sur la nutrition. Le prix est de 500 francs? — 2° Des foyers paludéens qui existent encore dans la ville de Lyon et dans sa banlieue, et des moyens les plus propres à les faire disparaître, ou du moins à en atténuer les effets? Prix : 500 francs. Les mé-

moires devront être adressés avant le 5 novembre 1876, à M. le D. P. Diday, secrétaire général, 8, rue de Lyon, à Lyon.

— La Société des médecins des bureaux de bienfaisance de Paris met au concours la question suivante : « Faire connaître les différentes œuvres d'assistance privée à Paris, en province ou à l'étranger, qui, par leurs ressources personnelles ou matérielles, permettent de pratiquer, à domicile, la médecine et la chirurgie du pauvre? » Les mémoires devront être adressés, avant le 30 juin 1877, au secrétaire, 39, rue de Grenelle, à Paris.

— L'Académie des Jeux-Floraux propose, pour le Discours en prose de 1877, la question suivante : « Définir le génie poétique des races du Nord, le comparer à celui des races latines, et rechercher si la critique allemande est fondée à revendiquer pour les premières l'invention et l'originalité littéraires qu'elle refuse aux secondes? » — L'églantine d'or (de 450 francs) est le prix de discours. L'Académie désire que l'étendue de cet ouvrage ne dépasse pas soixante pages d'impression, avec les caractères de son recueil.

Elle propose, pour le discours de 1878, l'éloge du comte Charles de Montalembert. Pour l'année 1877, et pour le prix fondé par le Conseil général de la Haute-Garonne, elle met au concours le sujet suivant : « Etude littéraire sur les historiens du Languedoc, en particulier sur les deux religieux bénédictins Dom Vaissete et Dom Devic. »

— Le Bureau central de l'*Union des œuvres ouvrières* met au concours les deux sujets suivants : — « 1° De la corporation ouvrière. Exposé rapide des principes chrétiens sur lesquels s'appuie l'idée de corporation ouvrière et historique très-concis de la corporation ouvrière dans l'Église. » Etant donné, d'une part, l'état actuel de la législation, et de l'autre, la situation présente de la classe ouvrière, spécialement en France, exposer d'une manière claire et pratique le système que l'on croirait le meilleur pour appliquer les lois générales de la corporation aux différents corps de métiers, étudier l'application de ce système au point de vue des diverses positions dans lesquelles l'ouvrier peut se trouver, c'est-à-dire l'usine, l'atelier et la chambre. Donner à cette seconde partie l'importance principale du travail demandé. — 2° « Catalogue d'une bibliothèque populaire. » Ce catalogue devra présenter diverses séries à l'usage des œuvres d'hommes, de jeunes gens, d'apprentis, d'enfants de fabrique, de femmes et de jeunes filles. Le but de ce travail est de fournir aux directeurs d'œuvres une collection de titres d'ouvrages, tous parfaitement sûrs au point de vue de la doctrine catholique et de la valeur intellectuelle et morale. Les ouvrages traitant même de sujets catholiques doivent être écartés s'ils sont entachés de libéralisme. Les ouvrages même inoffensifs, doivent également être écartés s'ils n'ajoutent à l'élément récréatif aucun enseignement — Les deux prix sont de cinq cents francs; ils seront décernés au congrès de Bordeaux (21-25 août). Les manuscrits doivent être déposés au secrétariat de l'*Union des œuvres ouvrières*, au plus tard le 25 juillet. Le bureau central de l'Union se réserve la faculté de faire imprimer, à l'usage des Œuvres-Unies, le catalogue couronné, l'auteur conservant d'ailleurs la propriété. Dans le cas où les catalogues proposés ne répondraient pas suffisamment au programme, le concours demeurerait ouvert pour l'année prochaine, et le prix serait doublé.

— La Société nationale d'éducation de Lyon a mis au concours la question suivante : « Quels peuvent et doivent être, dans l'état actuel de la société, les rapports de l'instituteur primaire avec les parents de ses

élèves? » — Le prix est de 500 francs. Les mémoires devront être adressés avant le 1er novembre à M. Palud, rue de la Bourse, 4, à Lyon.

Congrès. — Le congrès des directeurs des œuvres ouvrières catholiques se tiendra à Bordeaux du 21 au 25 août, sous la présidence de Son Éminence le cardinal Donnet.

— Le congrès international pour l'anthropologie et l'archéologie préhistoriques se tiendra à Bude-Pesth (Hongrie), du 4 au 11 septembre, sous les auspices de S. A. I. et R. l'archiduc Joseph. Le président du congrès est M. François Pulsky, président de la section de philologie et du comité archéologique de l'Académie hongroise, inspecteur général des musées et bibliothèques du royaume de Hongrie, etc. Les délibérations du congrès auront lieu en langue française.

Lectures faites a l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Dans la séance du 2 juin, M. Ravaisson a continué la lecture de son mémoire sur l'interprétation de certaines scènes figurées sur les monuments funéraires grecs. M. Ernest Desjardins a communiqué une note sur les salutations impériales d'Antoine et les bulles de fronde d'Ascoli. M. Weil, professeur de l'Université, a lu un mémoire sur le discours de *la Couronne* de Démosthènes.

— Dans la séance du 9, M. Ch. Jourdain a continué, au nom de M. Th. H. Martin, la lecture d'un mémoire sur les hypothèses astronomiques et cosmogoniques de Xénophane. — Dans les séances des 9, 16, 23 et 30, M. Maximin Deloche a lu un mémoire sur les invasions gauloises en Italie au quatrième siècle et sur la position des Transalpins de Polybe. — Dans la séance du 16, M. Michel Bréal a communiqué des observations sur une inscription volsque trouvée à Velletri en 1784. — Dans la séance du 23, M. Gerspach a rendu compte d'une mission en Italie pour rechercher les procédés techniques de fabrication des mosaïques anciennes, en vue d'un atelier à établir à la manufacture de Sèvres. — Dans la séance du 30, M. Bréal a fait une communication sur une inscription italique trouvée dans l'ancienne Sabine.

Lectures faites a l'Académie des sciences morales et politiques. — Dans la séance du 3 juin, M. E. Caro a lu une étude sur J.-J. Rousseau, d'après l'ouvrage posthume de M. Saint-Marc Girardin. — Dans les séances de 3, 10 et 17, M. Berthold Zeller a donné lecture d'un mémoire sur Henri IV et Marie de Médicis. — Dans la séance du 17, M. C. Hippeau a commencé la lecture d'un mémoire sur l'instruction publique dans les États scandinaves. — Dans la séance du 24, M. Ad. Vuitry a commencé la lecture d'un mémoire sur les monnaies et le régime monétaire de la monarchie féodale de Hugues Capet à Philippe-le-Bel, et M. Maurice Block a commencé la lecture d'un mémoire sur les deux écoles économiques.

Livres mis a l'Index. — Par un décret du 13 juin, la Congrégation de l'index vient de condamner les ouvrages suivants : *La Régénération du monde*. Opuscule dédié aux douze tribus d'Israël, par Joseph de Félicité (Courtrai, 1860); — *La Résurrection dans le système de la Régénération du monde*. Opuscule dédié aux douze tribus d'Israël, par Joseph Félicité (Bruxelles, 1869); — *Ganganelli, A. Egreja e o Estado*, par Joaquim Salanha Morino : (*Latine*) : *Ecclesia et Status*, auctore Joachimo Salanha Marinho (Rio de Janeiro, 1874-1875); — *Arnaldo da Brescia e la Revoluzione Romana del XII secolo*, studio di Giovanni di Castro (Livorno, coi tipi di Franc. Vigo, 1875); — *Dio, l'Universo, e la Frantellanza di tutti gli Esseri, nella Creazione*, per S. P. Zicchini (Torino, stamperia dell' Unione tipografico-editrice, 1875); — *Per una Protologia secondo i progressi e i besogni delle*

scienze naturali a compimento del sistema filosofico di Vincenzo. Gioberti, Note di G. B. Garrione (Torino, tip. lit. Camilla e Bertolero, 1876) : *auctor laudabiliter se subjecit et opus reprobavit*; — *La Semaine ou le IIIe commandement de Dieu*, par Migoul, curé de Malétable. (Prohib. una cum præfatione ms. et numismate panni coloris rubri, in quo hæc verba leguntur : *Dieu le veut, et N.-D. de la Salette :* Decr. 6 dec. 1875); — *Le Temporalità della chiesa e la questione romana*, pel canonico Mario Ayala Rosso (Castrogovianni, tipografia D. Pagano, 1874) : Decr. S. Off. 17 nov. 1875 ; — *Otto missi a Roma durante il concilio Vaticano impressioni di un contemporaneo*, per Pomponio Leto (Firenze, successori Le Monnier, 1873) : Decr. S. Off. 29 mart. 1876.

Quelques desiderata dans les recueils d'Épîtres et d' Évangiles. — Nous venons de parcourir plusieurs livres publiés sous le nom d'*Épîtres et Évangiles des dimanches et fêtes*, dus aux abbés Bautain, Bourassé et Janvier, à Mgr Gaume, à M. Wallon, et autres auteurs, fort estimables du reste. La plupart de ces livres n'ont pas l'épître et la messe de la vigile de Noël. Cependant, si la Nativité de Notre-Seigneur tombe le lundi, on dit la messe de la vigile de Noël et non celle du quatrième dimanche de l'Avent. Si le 5 janvier tombe un dimanche, quelle messe faut-il dire? Évidemment celle de la vigile de l'Épiphanie. Presque tous nos livres sont ici en défaut. Ces mêmes livres confondent presque tous la fête de la Sainte-Trinité et le premier dimanche après la Pentecôte. Le missel romain distingue parfaitement ces deux messes, placées à la suite l'une de l'autre. Nous émettons le vœu que les auteurs de ces livres, si nécessaires aux fidèles qui aiment à suivre les offices paroissiaux, s'en tiennent strictement au missel romain, obligatoire pour tout le monde. Ici, surtout, pas de fantaisie. Nous voudrions savoir, par exemple, dans quelle édition du missel romain un auteur a trouvé une épître et un évangile pour le *vendredi dans l'octave de la Fête-Dieu*. Il faut renoncer à de tels errements. — Ad. Delvigne.

Les grandes nuits de Sceaux. — M. Adolphe Jullien continue les curieuses études qu'il a entreprises sur le théâtre. Cette fois, dans une élégante brochure tirée à 275 exemplaires seulement (*Les grandes nuits de Sceaux*, Paris, J. Baux, 1876, gr. in-8 de 75 p.), il nous raconte les fêtes auxquelles se plaisait tant la duchesse du Maine. Ce sujet offrait peut-être un peu moins de nouveauté que le théâtre de Mme de Pompadour ou celui des demoiselles Verrières ; il nous semble avoir rencontré jadis, dans l'ancienne *Revue de Paris*, un article sur *Les grandes nuits de Sceaux*, et, si nous ne nous trompons pas, elles ont aussi fourni un chapitre à Alexandre Dumas, dans son *Chevalier d'Harmental*. Quoi qu'il en soit des prédécesseurs de M. A. Jullien, nous avons lu avec intérêt cette nouvelle publication; on y trouve de curieuses citations et de ces jolis impromptus auxquels excellaient nos pères. Mais on s'étonne qu'une farce aussi grossière, que celle qui brouilla Malézieu avec l'Académie ait pu avoir quelque succès près de la spirituelle princesse et de ses aimables courtisans.

— Collection sicilienne. — Nous avons sous les yeux un opuscule portant ce titre : *Nova collezione di opere inedite o rare riguardanti la storia e la letteratura della Sicilia*, per cura del can. Pasquale Castorino. (Catana, G. Pastore, 1876, in-8 de 40-xxii p.), et qui inaugure la publication d'œuvres rares ou inédites concernant la littérature ou l'histoire de la Sicile à partir de la monarchie normande. Elle contient un avant-propos où quelques détails pourront sembler inutiles, et la reproduction en dialecte sicilien de la *Règle de Saint-Benoît* manuscrit de quelques pages,

que M. Gastorino croit du treizième siècle, et auquel M. Vincenzo di Giovanni paraît attribuer une moins grande ancienneté.

Bibliographie des vocabulaires de dialectes italiens. — M. Gaetano Romagnoli possède une précieuse collection de vocabulaires de dialectes italiens. Cette collection a fourni les matériaux d'un travail que nous avons sous les yeux (*Bibliografia dei vocabolari dei dialetti italiani* raccolti e posseduti da G. Romagnoli, compilata da Alberto Bacchi della Lega. Bologna, G. Romagnoli, 1876, in-8 de 96 p.), et qui, avec l'intérêt toujours croissant qu'inspirent les études philologiques, arrive tout à fait à propos. Décrire exactement, un par un, tous les volumes qui composent cette bibliothèque, en indiquer le nombre de pages, les signes spéciaux, diviser la matière par contrées, voilà ce que la science bibliographique prescrivait de faire, et ce dont M. Alberto Bacchi della Lega s'est fort bien acquitté. Peut-être s'étonnera-t-on de ne pas trouver, dans cette brochure, l'indication d'un volume sur le dialecte niçois, volume d'ailleurs mal écrit, mal composé, mais qui est le seul à fournir des renseignements sur ce dialecte. Du reste, Nice ne faisant plus partie de l'Italie et son patois tenant plus du provençal que de la langue italienne, on peut s'expliquer cette petite lacune; nous allons cependant la remplir ici, parce que le livre qui nous servira à le faire est assez peu connu, il est intitulé : *Rapport d'une conversation sur le dialecte niçois*, par le chevalier Toselli (Nice, Canvain, 1854, in-8). — Th. P.

Un petit volume de M. Ch. Nisard. — M. Ch. Nisard, le nouveau membre libre de l'Académie des inscriptions, vient de publier, chez Maisonneuve, une édition revue, corrigée et augmentée d'un travail à la fois fort piquant et fort savant, qui avait paru, en 1874 et en 1875, dans la *Revue de l'instruction publique en Belgique*. J'engage fort tous les amis des recherches philologiques à lire ce travail intitulé : *De quelques parisianismes populaires et autres locutions non encore ou plus ou moins imparfaitement expliquées des* XVIIe, XVIIIe et XIXe *siècles* (in-18 de VII-232 p.). Sous une forme agréable, spirituelle, M. Ch. Nisard nous donne d'excellents renseignements sur un grand nombre de mots qui courent les rues de Paris, enfants perdus auxquels il rend enfin leur état civil. Ce travail, qui complète nos meilleurs dictionnaires et notamment celui de M. Litré (voir pages 7, 25, 42, 54, 70, 88, 99, 123, 125, 163, 176), est un échantillon du *Dictionnaire du langage populaire parisien*, « brûlé en manuscrit, à l'hôtel de ville de Paris, par les suppôts de la Commune, » et la lecture de ces curieux fragments fera vivement sentir la perte irréparable d'un ouvrage qui résumait les recherches de dix années de la vie d'un de nos meilleurs travailleurs. — T. de L.

Croyances populaires. — M. Pitrè a adressé à M. de Gubernatis deux lettres curieuses, sur ce qu'il appelle la *botanique populaire en Sicile*, il parle des plantes auxquelles se rattachent certaines légendes, certaines idées superstitieuses. Les arbres les plus célèbres pour les Siciliens sont ceux qui rappellent N.-S. Jésus-Christ. Il y a plusieurs traditions sur la palme ; l'une d'elles remonte aux *Évangiles apocryphes*. L'olivier, comme le palmier, est un symbole de paix, et figure le dimanche des Rameaux. C'est parce que Judas se pendit à un figuier que cet arbre ne fleurit pas. D'autres disent cependant que le traître se pendit à un arbre qu'on nomme en Sicile *Uruca*, et qui est le *Rametix africana*. Avant la venue de Jésus-Christ, c'était, prétendent-ils, un grand et bel arbre. Après avoir supporté Judas, il rapetissa et devint laid, mal formé, tel qu'on le voit aujourd'hui. L'âme de Judas fut condamnée à errer dans l'espace, et, toutes les fois qu'elle aperçoit un tamarin, elle s'arrête et croit voir son corps pendu, ce qui renouvelle son supplice. Le pin est en grande estime, parce qu'il fournit l'encens. D'autres arbres sont sacrés,

parce qu'ils figurent dans la célébration de fêtes religieuses. Le cyprès et le saule sont des arbres funéraires. Le romarin est cher aux fées. Le faux sycomore est l'emblème de l'infidélité conjugale. Le genêt fut maudit, parce que le Christ poursuivi par les Juifs se cacha derrière un genêt, qui, bruissant sans cesse, attira l'attention et fit découvrir le Sauveur. Nous ne pouvons qu'indiquer rapidement ces recherches intéressantes qui ont paru dans la *Rivista europea*, et que l'on pourrait rapprocher d'un délicieux chapitre sur la même donnée que Fernan Caballero a écrit dans ses *Cuentos y poesias populares andaluces*, livre qui a fourni à l'un de nos collaborateurs le sujet d'un article publié dans la *Rivista sicula* (vol. VI, 1871. *Della letteratura popolare de l'Andalusia*, lettera al dottore Pitrè).

M. Pitrè, on le voit, en publiant son vaste recueil de chants siciliens et sa belle collection de contes, n'a pas encore épuisé cette riche veine de croyances et de traditions populaires qui lui ont fourni la matière de si précieuses publications. Il promet à M. de Gubernatis de traiter prochainement de la chimie et de la médecine du peuple. — Toutes ces nouvelles recherches pourront bientôt former un appendice considérable aux précédents ouvrages du jeune savant palermitain.

Silhon et Gombaud. — M. René Kerviler, dont les études sur le groupe académique du *Chancelier Séguier* ont déjà jeté la lumière sur plusieurs points obscurs de l'histoire littéraire du dix-septième siècle, a entrepris de nous faire parcourir la galerie académique de chacune de nos anciennes provinces; et la Bretagne, la Gascogne, l'Aunis, la Champagne ont accueilli avec une faveur marquée ses laborieux projets dans leurs revues décentralisatrices. Voici deux petits volumes qui forment la tête de deux de ces séries et qui se recommandent à l'attention des lettrés par le soin extrême avec lequel M. Kerviler a su extraire la quintessence des œuvres de ces vieux académiciens beaucoup trop oubliés de nos jours. (*La Guienne et la Gascogne à l'Académie française.* — I. *Jean de Silhon*, l'un des quarante fondateurs de l'Académie. Paris, Dumoulin, 1876, in-8 de 58 p.; — *L'Aunis et la Saintonge à l'Académie française.* — I. *Jean Ogier de Gombaud*, l'un des quarante fondateurs de l'Académie. Paris, Aubry, 1876, in-8 de 100 p.). Tous les bibliophiles connaissent de vue les charmantes éditions elzéviriennes du *Ministre d'État* de Silhon : mais combien d'entre eux ont étudié ces trois volumes, et combien d'entre eux pourraient donner quelque détail sur cet adversaire impitoyable du rationalisme et de l'athéisme de son temps. Il est impossible de rencontrer une carrière politique, littéraire et religieuse plus systématiquement tracée et plus laborieusement remplie que celle de cet infatigable secrétaire de Mazarin à la loyale et sympathique figure. Et vous, bibliomanes, qui recherchez avec si grande ardeur les gravures de l'*Endymion* de Gombauld, pour y reconnaître Marie de Médicis sous les traits de Diane, connaissez-vous l'histoire étrange de ce favori bizarre, de ce poëte gentilhomme à l'humeur franche et brusque, aussi prompt à dégaîner sa vieille rapière de Saintonge qu'à décocher une épigramme ou un sonnet? Connaissez-vous la poétique pastorale d'*Amaranthe*, et les sombres vers des *Danaïdes*, et les infortunes sans nombre de l'ami de Conrart?... M. Kerviler, qui s'est lié d'un commerce intime avec tous les fondateurs de l'Académie française, vous fera partager, pour ces deux immortels méconnus, sa sincère amitié. — L. Ch.

Une étude sur Caumartin. — Voici une étude tirée à un très-petit nombre d'exemplaires et qui contient une foule de documents précieux sur l'histoire

des États de Bretagne et sur la famille si intéressante des Caumartin. (*Un évêque de Vannes à l'Académie française, Jean-François-Paul Lefebvre de Caumartin, évêque de Vannes, puis de Blois, abbé de Buzai, au diocèse de Nantes*, etc... *Etude sur la carrière administrative et sur les membres de sa famille qui furent commissaires aux États de Bretagne*, par René Kerviler, membre de la Société polymathique du Morbihan, Vannes, Galles; Paris, Aubry, 1876, in-8 de 100 p.). Tout le monde a lu, dans les *Mémoires de Saint-Simon*, la piquante relation de la réception de l'évêque de Noyon à l'Académie par l'abbé de Caumartin, mais personne n'avait encore remarqué que le spirituel directeur qui dut attendre un évêché jusqu'après la mort de Louis XIV, à cause de son discours satirique, était un administrateur distingué, un financier émérite et un travail leur infatigable. Son abbaye de Buzai, qu'il avait obtenue, tout jeune encore de la munificence de son parrain le cardinal de Retz, lui donnant droit de siéger aux États de Bretagne, il s'y fit remarquer plusieurs fois dans les commissions les plus laborieuses; et M. Kerviler cite, à ce sujet, des détails inédits (en particulier sur la capitation de 1701 et sur la fermeture de la session de 1718), qui complètent les travaux consacrés par MM. de Carné, Caron et du Bouëtiez à cette assemblée provinciale qui, pendant plus de deux cents ans, administra constitutionnellement la Bretagne. La correspondance manuscrite de la marquise de la Cour de Balleroy, sœur de l'académicien, a de plus fourni à M. Kerviler une foule de lettres curieuses ou piquantes, qui nous présentent un tableau vivant des divisions intestines d'une famille d'administrateurs au commencement du dix-huitième siècle. Dire qu'il s'agit là de Caumartin de Saint-Ange, de M. de Boissy, du garde des sceaux d'Argenson, etc., c'est suffisamment indiquer tout l'intérêt qui s'attache à la consciencieuse étude de M. Kerviler. — L. Ch.

— Le Cardinal Arborio de Gattinara. — M. Huard, substitut du procureur général, a prononcé, à la rentrée de la cour d'appel de Besançon, un discours sur Arborio de Gattinara (*Le Cardinal Arborio de Gattinara, président du parlement de Dôle et chancelier de Charles-Quint*, Besançon, imp. Jacquin, 1876, in-8 de 70 p.), dont il vient de donner une seconde édition, avec des notes, en appendice, sur le cardinal et sur sa famille. C'est un éloquent tableau d'une vie bien remplie et d'un caractère fortement trempé. Membre du conseil privé du duc de Savoie, à trente ans, professeur à l'université de Dôle, président du parlement de la comté de Bourgogne et du conseil privé des Pays-Bas, conseiller intime de Marguerite d'Autriche, chancelier de Charles-Quint, entré dans les ordres à soixante ans, puis cardinal, Gattinara se montra, dans ces positions diverses, l'énergique défenseur des droits de ses souverains, de la magistrature, du parlement attaqué par la noblesse et le maréchal de Vergy, et des intérêts de l'Église romaine. Sa participation au traité de Cambrai et aux conférences de Calais a mis en relief toutes les ressources de son esprit.

Le Livre des morts. — Cette collection de textes égyptiens, de plus de quarante siècles de date, va être publiée, aussi complète que l'état actuel de l'égyptologie le permet. Recueillie par l'expédition française d'Égypte et éditée pour la première fois en 1805, par Champollion, sous le titre de *Rituel funéraire*, elle prit, dans diverses éditions successives, le nom de *Livre des morts*. C'est un ensemble de pièces ou chapitres, sans connexion entre eux, recueillis çà et là sur les sarcophages, les murailles des tombeaux et les papyrus. On comprendra l'importance d'une pareille publication, au point de vue de l'histoire du dogme religieux de l'Égypte et du développement de sa langue, quand on verra réunis des documents relatifs au même objet,

mais rédigés d'une manière très-différente, selon l'époque à laquelle ils appartiennent, pendant la longue durée de cette antique nation. Une commission, désignée par le congrès des orientalistes, réuni à Londres en 1875, et dont fait partie notre savant compatriote M. Chabas, s'occupe de rechercher, de reconstituer, de coordonner les nombreuses et diverses rédactions éparses dans les papyrus des bibliothèques de Paris, Londres, Leyde, Berlin et Turin. C'est le papyrus de cette dernière ville, publié en 1842 par M. Lepsius, qui servira de base pour la collation des textes de l'époque des Psammétiques, à laquelle il appartient. L'Académie de Berlin a pris l'initiative, en se chargeant des dépenses préliminaires ; le gouvernement prussien a voté, pour le même objet, une somme de 4,800 thalers. Le *British Museum* s'est associé à cette grande œuvre d'érudition, en faisant photographier sa riche collection de papyrus funéraires des dynasties thébaines. — La commission s'adresse à tous ceux qui possèdent des fragments, même de peu d'étendue, de papyrus hiéroglyphiques et hiératiques, et les invite à lui prêter leur concours, pour rendre plus complète et plus exacte la publication qu'elle va entreprendre.

La Presse périodique en Hongrie. — En 1780 la ville libre de Pressbourg avait l'honneur de produire la première gazette écrite en langue hongroise ; c'était le *Magyar hirmondó*, rédigé par Math. Rath. Plus tard (2 juillet 1806), à Budapest, parut le *Bulletin national, Hazai tudsitások*, dont le rédacteur était le célèbre M. Etienne Kulcsar. En 1830, il y avait 10 publications périodiques hongroises; au commencement de 1840, 26, et en 1844, 33. — Les troubles politiques de 1848-1849 en augmentèrent le nombre : il y en eut jusqu'à 80, mais l'année suivante il n'en restait que 9. En 1854, il y en avait 20. Depuis, les journaux et les périodiques mensuels, hebdomadaires, bimestriels, etc., ont augmenté de plus en plus.

En 1861, on en comptait 52 ; en 1862, 65 ; en 1863, 80 ; en 1864, 70 ; en 1865, 75; en 1866, 81 ; et en 1867, 80.

Ici l'accroissement devient plus rapide. Au commencement de l'année suivante on en compte tout à coup 140. Puis, en 1869, 163 ; en 1870, 146 ; en 1871, 164 ; en 1872, 198; en 1873, 201 ; en 1874, 208; en 1875, 246.

L'année courante a commencé avec 240 publications en langue hongroise, et 121 en langues étrangères. En voici l'énumération :

En hongrois : Politique, 13 journaux et 27 périodiques mensuels ; — Mélanges scientifiques avec gravures sur bois, 2 ; — Sur l'Église et les écoles, 22; — Belles-lettres et variétés, 11 ; — Gazettes humouristiques, 6; — Sciences et arts, 44 ; — Nouvelles provinciales, 50 ; — Annonces, 4 ; — Périodiques divers, 50 ; — Nouvelles ajoutées, 11.

En outre, s'impriment dans le royaume, en 1876 : En langue allemande, 71 périodiques ; — en slave, 30 ; — en langue roumane, 12 ; — en hébreu (langue allemande avec caractères hébraïques), 1; — en italien, 1. — Ce qui fait en tout 361 publications.

Voici maintenant quels sont les périodiques catholiques de la Hongrie :

I. *Journaux paraissant tous les jours, sauf le dimanche :* 1. *Magyar-állam* (*Idok tanuja*). Réd. : Antoine Lonkay. Il paraît depuis 1867. C'est un journal dont Sa Sainteté Pie IX faisait l'éloge en ces termes : « Gaudemus peculiariter gratulari tibi, qui cum jam diu pro catholica religione et hac sancta sede prælieris inter heterodoxos, nobilissimo testimonio exploratiorem quoque feceris hungaricæ nationis fidem tuorumque laborum efficaciam et inter catholicæ unitatis suffragia vocem illius desiderari non siveris. Si Deus tam fausto successu studia tua coronavit, fidenter cœptum tuum prosequere et pro ipso alacriter decertare perge, qui certe et vires tibi sufficiet, et

uberiores quoque fructus largietur (1867, 17 aout). » — Budapest. 20 florins par an.

2. *Das Recht-Conservativ-fortschrittliches, Organ für Politik, Volkswirthschaft, Wissenschaft, Kunst und Literatur.* Réd. : Charles Otocska. — 5e année. — Pressburg. 11 florins par an

II. *Journaux paraissant deux fois par semaine : Religio.* Réd.-Dir. : baron Charles Hornig, Budapest. 10 florins. Il compte déjà 35 ans d'existence.

III. *Journaux hebdomadaires* : 1. *Katholikus hetilap.* Réd. : Antoine Agoston. Budapest, 7e année. 4 florins.

2. *Népiskola.* Réd. : Jean Répassy et le Dr Charles Zafféry. 6e année. Erlau. 4 florins.

3. *Népujsag.* Réd. : Ladislaus Luga. 7e année. Erlau. 2 florins.

4. *Charivari,* gazette humoristique avec des gravures sur bois. — Budapest. 6 florins.

IV. *Journaux paraissant deux fois par mois :* 1. *Egri egyházmegyei Közlöny.* Réd. : Raymond Rapaics. 3e année. Erlau. 2 florins.

2. *Erdély egyházmegyei értesitö.* Karlsburg (en Transylvanie). Réd. : Charles Eltes et Adalbert Biro. 4 florins.

3. *Elemi taniigy.* Réd. : Jules Katinszky. 5e année. Erlau. 2 florins.

V. *Journaux mensuels :* 1. *Uj magyar Sion.* Réd. : Dr Jean Zádori. — Gran. 6 florins. — Ces 12 livraisons de 5 feuilles sont consacrées à l'histoire ecclésiastique depuis six années.

2. *Isten Igéje szent beszédekben.* Réd. : Jean Fabian. Gran. Livraisons de 3 feuilles. 2 florins.

3. *Havi füzetek.* Réd. : Martin Winter. Budapest. 1 florin.

4. *Társulati értesitö mint Jézus szive hirnoke.* Réd. : Dr Michael Kubinszky. Kalocsa. 1 florin.

5. *Irodalmi szemle.* Réd. : Ladislaus Luga. Erlau. 1 fl. 20.

6. *Irodalmi értésitö.* Réd. : François Maszlaghy et Ernest Séda. 2e année. Gran. 1 florin.

VI. *Paraît une fois par an : Fabusi predikacziok.* Réd. : Augustin Mendlik. 12e année. Fünfkirchen. 3 florins.

Ces feuilles catholiques concernent, pour la plupart, les besoins du peuple et des diocèses ecclésiastiques, la littérature et la politique catholiques, les écoles, la chaire et la vie spirituelle. — Léo Kuncze, O. S. B.

Bibliographie de la guerre franco-allemande. — La guerre franco-allemande de 1870-71 a donné lieu à de nombreuses publications. Un catalogue complet, ou à peu près, de ces publications a paru en Allemagne; il forme à lui seul un volume. Quant aux ouvrages eux-mêmes, comme ils existent, ainsi que nous le disons, en très-grand nombre, il est difficile d'en réunir la collection entière; on l'a essayé pourtant. A la bibliothèque de Berlin, il existe une section assez considérable, contenant tout ce qui a été publié sur la campagne de 1870-71 en fait de livres, de brochures, d'estampes et de chansons. Les articles coupés dans les journaux du temps y figurent à leur date. Cette collection avait été formée par le roi de Prusse, qui en a fait cadeau plus tard à la bibliothèque publique de Berlin (*Journal officiel*).

Les Livres des bibliothèques de l'Europe. — Voici, d'après le *National* (10 avril), le nombre des volumes composant les principales bibliothèques d'Europe. Notre Bibliothèque nationale occupe le premier rang avec 1,150,000 volumes et 80,000 manuscrits. L'ensemble de toutes les bibliothèques de France est de plus de 7,000,000 de volumes. L'Italie arrive seconde avec 4,150,000 volumes et manuscrits. L'Angleterre n'en possède que 1,773,000; l'Autriche

2,448.000 ; la Prusse, 2,040,000 ; la Bavière, 1,268.000 ; la Russie, 852,000 ; la Belgique, 510,000.

— M. Carnot, sénateur, vient de faire don à la bibliothèque de l'Arsenal des monuments autographes des Mémoires des deux conventionnels Grégoire et Barrère.

— M. Henri Menu, l'éditeur du *Cabinet historique* de M. Louis Paris, dit, dans son trente-huitième catalogue de livres anciens (5 juin 1876, p. 156, article 7069) : « MONTMORENCY (*inventaire servant de plaidoyé pour le duc de, en la cause de Chasteaubriant*. S. l., 1604, in-fol. cart. 80 fr.) Ouvrage de la plus grande rareté : il manque aux collections nobiliaires de la Bibliothèque nationale, et l'auteur de la *Bibliothèque héraldique* ne le mentionne que d'après la citation de Dom Lelong (*sic*). [Ne nous étonnons pas trop, du reste, de cette transformation de l'oratorien Lelong en bénédictin, car un bien savant homme, l'académicien Daunou, a donné, lui aussi, en un moment d'inadvertance, le *dom* à Etienne Baluze]. D'une importance exceptionnelle pour l'histoire de la maison de Montmorency, cet inventaire publie [un inventaire qui publie !] *in extenso* les titres de concession et particuliers de cette puissante famille sur leurs propriétés de Bretagne, de Foix, de Champagne, de Brie, de Nevers, d'Étampes, etc., avec d'autres documents sur la condition sociale des premiers barons chrétiens. » — Non, l'ouvrage ne manque pas aux collections de la Bibliothèque nationale, car je l'ai vu, *de mes yeux vu, ce qui s'appelle vu*, dans la collection dite : *Mélanges de Clairambault*, vol. 1156. Je profite de l'occasion pour avertir les curieux qu'ils trouveront, dans cette collection, dont le catalogue a été rédigé par un excellent travailleur, M. Ulysse Robert, une foule de documents manuscrits ou imprimés qui ne sont point ailleurs, et aussi bon nombre de beaux portraits gravés, qui accompagnent la plupart des notices généalogiques réunies par Pierre de Clairambault. — T. DE L. R.

— Les archives de Simancas possèdent une riche collection de précieux autographes de Ferdinand et Isabelle, de la reine doña Juana, de Charles-Quint de Philippe II, des lettres de saint François de Borgia, de saint Ignace de Loyola, de Gonzalve de Cordoue, du duc d'Albe, de Cervantès, de Grenade, etc. Nous voyons dans la *Revista de Archivios* que ces trésors ont été dernièrement montrés au comte de Toreno.

— L'Académie royale de l'histoire de Madrid va publier la *Colleccion de Cortes de los antiguos reinos de Leon y Casitlla.*

— Sous ce titre : *Ultimos amores de Lope de Vega*, on vient de publier à Madrid un magnifique volume qui fait grand honneur à ses éditeurs comme spécimen de luxe typographique, mais qui en fait très-peu à Lope de Vega. Les quarante-huit lettres inédites qu'il écrivit lorsqu'il avait déjà passé la cinquantaine ne sont, à ce qu'il paraît, dignes ni d'un homme de son âge, ni d'un homme de son état.

— On annonce la publication à Lemberg d'un nouveau recueil, le *Cosmos*, organe de la Société des sciences naturelles.

— Le courrier slave de la *Rivista europea* nous apprend que M. Brandt, archiviste du landgrave de Moravie, vient de publier un lexique fort intéresssant pour tous ceux qui s'occupent du moyen âge : *Glossarium illustrans Bohemico-Moravicæ historiæ fontes*

— Le R. P. Kuncze consacre à la Société Bibliographique et au *Polybiblion* un article des plus flatteurs dans une revue de Vienne : *Die Zeit, historisch-politische Blætter für das christlich-conservative Œsterreich-Ungarn.* Il fait connaître l'organisation de la Société, ses publications, et les principaux articles parus dans le dernier semestre du *Polybiblion.*

Publications nouvelles. — *Discours et mélanges littéraires*, par H. Patin (in-18 j., Hachette). — *Jean Juvénal des Ursins*, historien de Charles VI, évêque de Beauvais et de Laon, archevêque-duc de Reims. Étude sur sa vie et ses œuvres, par l'abbé P.-L. Péchenard (in-8, Thorin). — *Scènes et portraits*, choisis dans les mémoires authentiques du duc de Saint-Simon, par Eug. de Lanneau (2 vol. in-18 j., Hachette). — *Législation criminelle du Talmud*, organisation de la magistrature rabbinique autorité légale de la Mischnah ou Traduction critique des Traités talmudiques Synhédrin et Makhot, et des deux passages du Traité Edjoth, par le Dr I.-J.-M. Rabbinowicz (gr. in-8, Thorin). — *Inscriptions et monuments figurés de la Thrace*, par Albert Dumont (gr. in-8, Thorin). — *L'Italie*, par Jules Gourdault (1re liv., gr. in-4 avec illustr., Hachette). — *Fleurs des Vosges*, poésies, par l'abbé C. Roussel (in-18, Didier). — *Catherine Tresize, histoire d'un portrait*, par Mlle Th. A. Karr (in-18, Lecoffre). — *En carriole à travers la Suède et la Norvége*, par Albert Vandal (in-18 avec grav., Plon). — *Les Merveilles de l'œil*, étude religieuse d'anatomie et de physiologie humaine, par M. l'abbé A. Riche (in-18, Plon). — *Les Soldats du Sacré-Cœur de Jésus et de Marie immaculée* (2 br. in-8, Plon). — *Les Apparitions libératrices, panégyrique de Jeanne d'Arc, prononcé dans la cathédrale d'Orléans, le 8 mai 1876*, par M. l'abbé d'Hulst (in-8, Orléans, Herluison). — *Journal de Marie-Edmée*, avec intr. de M. Ant. de Latour (in-8, Plon). — *Histoire de l'infanterie française*, par le général Susane. T. III (in-12, Dumaine). — *Le Parti libéral sous la Restauration*, par Paul Thureau-Dangin (in-8, Plon). — *Biographie complète des 534 députés*, par trois journalistes (in-18, Dentu). — *Où allons-nous?* par l'évêque d'Orléans (in-18, Libr. de la Soc. Bibl.). — *L'Enseignement supérieur, collation des grades*. Discours prononcés par MM le marquis de Castellane, de La Bassetière, Keller et le comte de Mun, dans les séances des 1er, 2 et 3 juin 1876 (in-18, Libr. de la Soc. Bibl.).

Publications annoncées. — *Un pape alsacien. Saint Léon IX*, par M. l'abbé Delarc. — *Histoire de France*, par Edmond Demolins et Ernest Babelon (dans la *Bibliothèque à 25 centimes*). — *Les Sociétés secrètes*, par Claudio Jannet *(Idem.)*.

Visenot.

CORRESPONDANCE

BIBLIOGRAPHIE DES ŒUVRES DE LEIBNIZ.

1. *Ars combinatoria* (Lipsiæ, 1666, in-4 et 1668, in-12. Francof., 1690, in-4). — 2. *Nova methodus discendæ docendæque Jurisprudentiæ* (Francof., 1667, in-12. Lipsiæ, 1748, in-8). — 3. *Corporis juris reconcinnandi ratio* (Moguntiæ, 1668, in-12). — 4. *Specimen demonstrationum politicarum pro eligendo rege Polonorum, novo scribendi genere ad claram certitudinem exactum, auctore G. Ulicovio Lithuano* (G. G. Leibnitio). (Vilnæ, 1669, in-12). — 5. *Marii Nizolii de veris principiis et vera ratione philosophandi contra pseudophilosophos libri IV, editore G. G. Leibnitio* (Francof., 1670, in-4). — 6 (A). *Hypothesis physica nova Theoria motus abstracti et motus concreti* (S. L. 1671, in-8). — (B) Traduit en allemand par Knorr de Rosenroth, sous le pseudonyme de C. Begantius, à la suite de sa version de la *Pseudodoxia epidemica* (Norimb., 1680, in-4). — 7. *Sacrosancta Trinitas per nova argumenta logica defensa* (Francof., 1671, in-12). — 8 (A). *Cæsaris Fursternerii* (G. G. Leibnitii) *de jure suprematus ac legationis principum Germaniæ* (S. L. 1677, in-12. Norimb., 1696, in-8). — (B) *Entre-*

tien de Philarète et d'Eugène, sur la question du temps agitée à Nimwègue, touchant le droit d'ambassade des Électeurs et des princes de l'Empire (Duisbourg, 1677, in-12). Ce n'est qu'un abrégé fait par Leibnitz lui-même du nos 8 (A). — 9. *De la tolérance des religions. Lettres de M. Leibnitz avec les réponses de M. Pellisson* (Paris, 1692, in-12). (Voir le n° 25.) — 10. *Codex juris gentium diplomaticus. Accedit mantissa* (Hann., 1693-1700 et Guelferb, 1747, in-fol.) — 11. *Lettre sur la connexion des maisons de Brunsvic et d'Esse* (Han., 1695, in-8). — 12. *Specimen historiæ arcanæ sive anecdota de vita Alexandri VI papæ seu excerpta ex Diario Johannis Burchardi Argentin. Capellæ Alexandri VI papæ clerici, edente G. G. L.* (G. G. Leibnitio) (Hanov., 1696, in-4). — 13. *Accessiones historicæ, quibus continentur Scriptores rerum Germanicarum inediti* (Lipsiæ et Hanoveræ, 1698-1700, 2 in-4). — *Novissima Sinica Historiam nostri temporis illustratura* (S. L., 1697 et 1699, in-8). — 15. *Essais sur l'entendement humain* (Paris, 1704, in-8). — 16. *Scriptores rerum Brunsvicensium illustrationi inservientes antiqui omnes et religionis reformatione priores, opus editum cura G. G. Leibnitii* (Han., 1707-11, 3 in-fol.) — 17. *Histoire de Bileam (Balaam), renards de Samson, mâchoire d'âne, corbeau d'Elie, l'Antéchrist* (1708? in-12). — 18 (A). *Essais de Théodicée sur la bonté de Dieu, la liberté de l'homme et l'origine du mal* (Amst., 1710-1712, in-8; 1714-1720, 2 in-12). [*Nouvelle édition augmentée de la vie de l'auteur, par L. de Neufville* (Ch. de Jaucourt). (Ibid., 1734-1747, 2 in-12.)] Berlin, 1840, 2 in-16; Paris, 1875, in-16. — (B) *Tentamina Theodiceæ, etc. latine versa a M. D. L. B.* des Bosses, S. J.). (Francof., 1719, in-12. Lipsiæ, 1739, 2 in-8. Tubingæ, 1771, 3 in-8). — (C) Trad. holland. par J. Petsch (Utrecht, 1782, 3 in-8). — (D) Trad. allem. par J. C. Gottsched (Hannov. und Leipz., 1744-1763, in-8). — 19. *Causa Dei asserta per justitiam ejus, cum ceteris ejus perfectionibus, cunctisque actionibus conciliatam* (Amstelodami, 1710, in-8). — 20. *Réflexions de Leibnitz sur l'ouvrage de Th. Hobbes, de la liberté et de la nécessité du hasard, et sur le livre de l'origine du mal, publié en Angleterre (par G. King)* (Amst., 1710, in-8). — 21. *Boicæ gentis Annales editæ a J. Adzheitter. Nova editio* (curante Leibnitio) (Francof., 1710, in-fol.). — 22. *De origine Francorum disquisitio* (Hanoveræ, 1715, in-8; 1716, in-12, Lipsiæ, 1720, in-12. Et dans les *Leges Francorum, ex editione Eccardi* (Francof. et Lipsiæ, 1720, in-fol.). — 23. *Collectanea etymologica, illustrationi linguarum veteris celticæ, germanicæ, gallicæ aliarumque inservientia, cum præfatione J. G. Eccardi* (Hanov., 1717, 2 in-8). — 24. *Lettres à Sam. Clarke, et réponses du même; où il est traité de la religion naturelle, de la liberté humaine, etc.* (anglais et français) (Londres, 1717, in-8). — 25. *Otium Hanoveranum, seu miscellanea, ex editione J. F. Felleri. Accedunt Leibnitii et Pellissonii epistolæ Gallicæ de Tolerantia religionum. Præmittitur Leibnitianæ vitæ Supplementum* (Lipsiæ, 1718; Francof., 1728, in-8). — 26. *Recueil de diverses pièces sur la philosophie, la religion, etc., par Leibnitz, Clarke, Newton* (Collins) *et autres auteurs célèbres* (publié par Desmaiseaux) (Amst., 1720-1740, 2 in-12). — 27. *Leibnitii, Wallisii, Newtonii, etc. Commercium epistolicum de analysi promota* (Londini, 1722, in-8). — 28. *Principia philosophiæ more geometrico demonstrata* (Francfurti, 1728, in-4). — 29. *Epistolæ ad diversos editæ a C. Kortholt* (Lipsiæ, 1732-42, 4 in-8; Paris, 1844-57, 4 in-8 et 2 in-12). — 30. *Historia Ecclesiæ Gandershemensis diplomatica* (Hanoveræ, 1734, in-fol.). — 31. *Kleinere philosophische Schriften* (Jena, 1740, in-8). — 32. *Sammlung einiger vertrauter Briefe welche zwischen Leibnitz und D. Ern. Jablonsky auch andern Gelehrten besonders über die Vereinigung d. luther. und reform. Religion über die Auf und Einrichtung d. kgl. Preuss. Societat d. Wissenschaften gewechselt worden sind, nebst neun Liebn. aufs. herausgegeben von J. E. Kapp*

(Leipz., 1745, in-8). — 33. *Anecdota Boineburgica* (Hanov., 1745, 2 in-8). — 34. *Leibnitii et Bernoullii Commercium philosophicum et mathematicum* (Lausannæ, 1745, 2 in-4). — 35. *Commercium epistolicum Leibnitianum, ex recensione J. D. Gruber* (t. I et II) (Hanov., 1745, 2 in-8). — 36 (A). *Leibnitii Protogæ sive de prima facie telluris et antiquissimæ historiæ vestigiis ex editione Scheidii* (Gottingæ, 1749, in-4). — (B) Trad. en français par Bertrand de Saint-Germain (Paris, 1859, in-8). — (C) Trad. en allemand (S. L., 1749, in-8). — 37. *Origines Guelficæ, ex schedis G. G. Leibnitii et aliorum ex editione Ch. L. Scheidii* (Tomi I-IV) *et Jung* (Tomus V) (Hanov., 1750-80, 5 in-fol.). — 38. *Ludolfi et Leibnitii commercium epistolicum ex recensione A. B. Michælis* (Gottingæ, 1755, in-8). — 39. *Œuvres philosophiques latines et françaises, publiées par R. E. Raspe* (Amst., 1765, in-4); *par Erdmann* (Hanovre, 1839-45, 5 in-8); *par Janet* (Paris, 1866, 2 in-8); *traduites en allemand par J. H. F. Ulrich* (Halle, 1778-80, 2 in-8). — 40. *GG. Leibnitii Opera omnia, collecta studio Lud. Dutens* (Genevæ, 1768, et avec un nouveau titre, Colon. Allobr., 1789, 6 in-4). — 41. *L'Esprit de Leibnitz, ou recueil de pensées choisies sur la religion, la morale, l'histoire, la philosophie* (par Emery) (Lyon, 1772, 2 in-12). Réimprimé sous ce titre : *Pensées de Leibnitz sur la religion, etc., précédées d'un discours sur la vie et les ouvrages de cet homme célèbre* (Paris, an XII, 2 in-8; Bruxelles, 1838, 2 in-12). — 42. *Epistolæ ad J. A. Schmidium, edidit Veesenmeyer* (Norimbergæ, 1788, in-8). — 43. *Unvorgreifliche Gedanken betreffend die Ausübung und Verbesser. d. deutschen Sprache* (Berlin, 1792, in-4). — 44. *Leibnitii doctrina de mundo optimo sub examen revocata a Creuzer* (Lipsiæ, 1796, in-8). — 45. *Lettres choisies, publiées pour la première fois par S. J. H. Feder* (Hanover, 1805, in-8). — 46. *Eclaircissement pour la page 303 du premier volume des pensées de Leibnitz, ou dissertation sur la mitigation de la peine des damnés* (par Emery) (1808, in-8). — 47. *Œuvres choisies de Locke et Leibnitz* (Paris, Didot, 1829, 1839, etc., in-8). — 48. *Christ. Hugenii, Leibnitii aliorumque sæculi XVII virorum celebrium exercitationes mathematicæ et philosophicæ edidit P. J. Uylenbroek* (Hagæ, Am., 1833, 2 in-4). — 49. *Deutsche Schriften herausgegeben von G. E. Guhrauer* (Breslau, 1838-40, 2 in-8). — 50. *Opera philosophica quæ exstant latina, gallica, germanica omnia edita recognovit et pluribus auxit J. E. Erdmann* (Hanov. et Berol., 1839-40, 2 in-8). — 51. *Mémoire de Leibnitz à Louis XIV, sur la conquête de l'Egypte, publié avec une préface et des notes de M. de Hoffmanns* (Paris, 1840, in-8). — 52. *Œuvres publiées par Jacques* (Paris, 1842, 2 in-12). — 53. *Leibnitzen's Gesammelte Werke, herausgegeben von Pertz. I Folge* (Han., 1843-47, 4 in-8). — *Briefwechsel zwischen Leibnitz, Arnauld und der Landgrafen E. von Hessen-Rheinfeld Herausgeg. von C. T. Grotefend-Band I d. II Folges* (Han., 1846, in-8). — *Mathematische Schriften herausgeg. von Gerhardt III Folge B. I-VI* (Berlin und Han., 1849-60, 6 in-8). — 54. *Animadversiones ad Cartesii principia philosophiæ edidit Guhrauer* (Bonnæ, 1844, in-8). — *Histoire des variations des Églises protestantes, etc. . . . . , suivie de la Correspondance entre Bossuet et Leibnitz, sur un projet de réunion entre les catholiques et les protestants* (Paris, 1844, 2 in-12). — 56. *G. G. Leibnitii opusculum, adscitio titulo systema Theologicum inscriptum edente D. P. P. Lacroix* (Lut. Par. A. Le Clere, 1845, in-8). Traduit par le prince A. de Broglie, avec le texte en regard (Paris, 1850, in-18). Trad. en allemand, par Raas (Tub., 1860, in-8). — 57. *Ermahnung an die Teutschen ihren Verstand und sprache besser zu üben. Herausg. von C. L. Grotefend* (Hann., 1846, in-4). — 58. *Historia et origo calculi differentialis cura C. J. Gerhardt* (Hann., 1846, in-8). — 59. *Leibnizalbum herausgegeben von C. L. Grotefend* (Hann., 1846, in-fol.). — 60. *Leibnitz's und Landgraf Ernst von Hessen. Rheifeld ungedruckter Briefwechsel,*

herausg. von C. von Rommel (Francf., A. M., 1847, 2 in-8). — 61. *Lettres inédites de Leibnitz à l'abbé Nivaise* (1689-99), *et de G. Galilei au P. Clavius et à Cassiano del Pozzo, publiées par F. Z. Collombet* (Lyon, 1850, in-8). — 62. *Réfutation inédite de Spinosa, par Leibnitz, précédée d'un mémoire par A. Foucher de Careil* (Paris, 1854, in-8). — 63. *Nouvelles lettres et opuscules inédits de Leibnitz publiés par le même* (Paris, 1857, in-8). — 64. *De quadratura arithmetica circuli, ellipseos et hyperbolæ edidit G. J. Gerhardt* (Eisleben, 1858, in-8). — 65. *Œuvres de Leibnitz publiées pour la première fois d'après les manuscrits originaux, avec notes et introduction par A. Foucher de Careil* (Paris, Didot, 1859-75, 7 in-8. Tomes I à VII). — *Correspondance de Leibniz avec l'électrice Sophie de Brunswick-Lunebourg,* publiée par Onno Klopp (Hanovre et Paris, 1874-1875, 3 vol. in-8).

Nous n'avons pas mentionné ici les nombreux articles publiés par Leibniz, dans le *Journal des savants* et les divers *Acta eruditorum,* parce qu'ils demanderaient une bibliographie spéciale.

Aux travaux sur Leibniz, indiqués dans notre tome V. p. 51, nous ajouterons : *Mélanges scientifiques et littéraires. Pascal, Viète, Newton et Leibniz. Liberté du calcul,* par Alligret (in-8, VIII-144 p., Clermont-Ferrand, Thibaut, 1869) ; — *Essais de Théodicée.* Extraits de Leibniz reliés entre eux par de courtes analyses, précédés d'une introduction et d'une analyse générale accompagnés d'appréciations critiques par Th. Desdouits, professeur au lycée de Versailles (in-12, LII-220 p. Paris, Jules Delalain, 1875) ; — *Extraits de la Théodicée de Leibniz,* avec introduction, notes et éclaircissements sur l'histoire de l'optimisme, par M. Fouillée, maître de conférences à l'École normale supérieure (in-12, XXXII-334 p., Paris, Delagrave 1875) ; — *Études sur les ouvrages philosophiques de l'enseignement classique,* par Henri Joly (in-12, 1875, Paris, Delalain) ; — Deux thèses récentes soutenues à la faculté des lettres de Paris : *Quid Leibnizius Aristoteli debuerit? — La Critique de Kant et la Métaphysique de Leibniz,* par M. Désiré Nolen (février 1876) ; — *Étude sur la notion d'espace d'après Descartes, Leibniz et Kant.* Thèse par M. Luquet (mai 1876).

QUESTIONS ET RÉPONSES

QUESTIONS.

La fausse Jeanne d'Arc. — Connaît-on, sur la fausse Jeanne d'Arc, des renseignements autres que ceux qu'à publiés M. Quicherat et qu'a complétés un article de la *Revue des Questions historiques?* Où le *Figaro* du 8 avril dernier a-t-il trouvé les fables qu'il débite? Faut-il en faire honneur à l'imagination de M. Jean de Paris, qui nous les a racontées? H. B.

Centon epistolario. — On a longtemps attribué à un médecin du roi de Castille don Juan II une correspondance connue sous le nom de *Centon epistolario.* L'authenticité de ces lettres a été, depuis quelque temps, très-contestée, entre autres, par Ticknor. La question est-elle jugée? L. M.

Tribunaux de la basse loi. — On prétend que, dans l'ancien Hainaut, il existait, dans un grand nombre de paroisses, et en vertu d'un privilége accordé par Charles-Quint, des espèces de tribunaux, nommés *tribunaux de la basse loi* et jugeant sans appel sur tous les faits qui troublaient la paix publique et les bonnes mœurs. Un savant allemand désirerait savoir si, comme on le lui a dit, un tribunal de ce

genre existe encore dans le département du Nord, à Neuville-lès-Salesches, arrondissement d'Avesnes. Ce tribunal se composerait d'un grand juge et de plusieurs conseillers rapporteurs, dont l'un se nommerait *Tête-Ferme*, l'autre *Fine-Oreille*, un troisième *Clairvoyance*, etc. L'existence d'une pareille institution nous paraît impossible aujourd'hui. Mais enfin, nous adressons la question de notre docte correspondant aux lecteurs du *Polybiblion*. TH. P.

Bojardo faux monnayeur. — Où donc ai-je vu qu'un poëte italien, Bojardo, a été accusé d'avoir fabriqué de la fausse monnaie? J. R.

Les Epées celèbres. — On sait que, dans nos épopées chevaleresques, des noms étaient donnés aux épées. Roland avait Durandale; Charlemagne, Joyeuse. En Espagne, Tison et Colada étaient les noms des épées du Cid. Quelle est la plus ancienne trace de ces usages? H. B.

Les peuples ont le gouvernement qu'ils méritent. — Quel est le livre de M. de Maistre où se trouve cette pensée que l'on cite si souvent : « Les peuples n'ont que le gouvernement qu'ils méritent? »
H. B.

Sur un mot prononcé en 1848. — M. Eugène Veuillot, dans l'*Univers* du 10 juin, dit, au sujet de la célébration projetée du centenaire de Voltaire et de Rousseau : « Ils (les promoteurs du centenaire) veulent que cette fête de la libre-pensée soit nationale. Or, en France, par suite de nos traditions monarchiques, pour qu'une fête soit nationale, il faut que le gouvernement le décrète et que le chef de l'Etat y préside. On n'amènera point Patrice de Mac-Mahon, comte par sa naissance, duc par son épée, maréchal de France, père de famille et chrétien, à s'agenouiller devant Voltaire et Rousseau. Il n'est pas, comme certain personnage de 1848, républicain d'origine, d'esprit, d'éducation, et ne dira jamais comme lui : Il faut tout sacrifier à la République, même l'honneur! » Quel est le personnage qui faisait si bon marché de l'honneur?
UN CURIEUX DE PROVINCE.

Traduction du saint Bernard de Montalembert. — A l'article saint BERNARD de Clairvaux, Œttinger (*Bibliographie biographique*, 2e édit.) donne le renseignement suivant : MONTALEMBERT (Charles de). *Histoire de saint Bernard*. par . ....., trad. en allem. par Friedrich HURTER.... — Trad. en ital. (par Cesare ROVIDA), Milan, 1843, 2 vol. in-8. — Pourrait-on confirmer l'exactitude de ses renseignements en les complétant? E. S.

Origine des toasts. — *A quelle époque remonte l'origine des toasts?* Cette question a déjà été posée. Quelque chercheur n'y répondra-t-il pas? E. M.

Les lettres d'Alain de Solminihac à saint Vincent de Paul. — Quelqu'un pourrait-il me donner des nouvelles de certaines lettres inédites d'un des plus saints prélats de l'église de Cahors, d'Alain de Solminihac, qui siégea de 1636 à 1659? Voici ce que je lis, au sujet de ces précieux documents, dans l'*Album historique du département du Lot* (par J.-B. Gluck Paris, 1852, gr. in-4, p. 27): « Ce manuscrit se trouve dans les archives de la cathédrale, avec les brouillons de plusieurs lettres que le prélat avait adressées à son ami saint Vincent de Paul. On y conserve aussi son camail, sa soutane, ses gants, deux mitres, le drap de sont lit de mort et son cœur, renfermé dans une boîte d'argent. » Ce qui me fait espérer que les renseignements fournis par M. Gluck sont exacts, c'est que cet érudit a longtemps habité la ville de Cahors, où il était professeur d'histoire au lycée, et qu'il a probablement ici toute l'autorité d'un témoin oculaire. T. DE L.

D'Arc et Darc. — Est-ce une faute d'impression ou une faute de géographie? M. Vallet de Viriville a publié, dans le tome XIII, de la *Nouvelle biographie générale* (1855), un article sur *Jeanne d'Arc*, par lui identiquement appelée *Darc* ou *d'Arc*, où je lis avec un pénible étonnement : « Jeanne vit le jour à Domremy, village ou hameau, situé sur la Meuse, aujourd'hui canton de Coussey, *arrondissement d'Epinal*, Vosges. »

Si j'en crois mes vieux souvenirs de collége, la commune de Domremy-la-Pucelle n'appartient pas à l'arrondissement d'Épinal, mais bien à l'arrondissement de Neufchâteau. Mais, comme il est peu croyable qu'un professeur à l'École des chartes, qu'un grand prix de l'Institut ait commis une pareille erreur, ce qui justifierait trop la définition donnée de nous à l'étranger : « le Français est un homme qui ne sait pas sa géographie, » ne faut-il pas penser que l'imprimeur seul, mérite nos reproches ? UN CURIEUX DE PROVINCE.

Saint Anselme. — Dom Tassin rapporte, dans son *Histoire littéraire de la Congrégation de Saint-Maur*, que Dom Félibien composa une *Vie de saint Anselme* qui ne vit jamais le jour. Ce manuscrit ne se trouverait-il pas, par hasard, dans quelques-unes des bibliothèques de Paris ?

— Ne connaîtrait-on pas quelque autre manuscrit de ce genre se rapportant à la vie de saint Anselme ?

— Pourrait-on indiquer quelques manuscrits, quelques vieilles chroniques, ou même quelque ouvrage donnant des détails sur les modifications apportées à la règle bénédictine suivie au Bec, vers le milieu du XIe siècle, et sur les compagnons de saint Anselme, dans ce monastère ?

Droit d'association. — Cette question a reçu, dans le droit positif des différents peuples, des solutions fort diverses, souvent contradictoires. Quelles formes le droit d'association a-t-il prises en Grèce, à Rome, au moyen âge, de nos jours ; — Comment, aux diverses époques de l'histoire, a-t-il été réglé par la loi ou la coutume ; — Comment l'est-il aujourd'hui chez les différentes nations de l'Europe et de l'Amérique ; — Quelles ont été les conséquences religieuses, économiques, industrielles, du principe d'association, de son libre développement et des restrictions qui y ont été apportées ? Je voudrais connaître les principaux ouvrages à consulter sur tous ces points, et spécialement où trouver les indications nécessaires pour remonter aux sources de droit. J.-A. B.

RÉPONSES.

Ouvrages sur la métallurgie (XVI, 286, 384, 480). — *Album du cours de métallurgie professé à l'école centrale des arts et manufactures.* Description des planches ; données numériques et renseignements sur le fonctionnement des appareils, par Jordan. In-8, XV-296 p. Paris, Baudry, 80 fr. 1875. — *L'Industrie des houilles et des fers, l'industrie métallurgique en France*, Ch. Coquelin, 15 janvier et 1er mars 1847 (*Revue des Deux-Mondes*). — *La Métallurgie et les nouveaux métaux*, par L. Simonin, 15 novembre 1860 (*Revue des Deux-Mondes*).

Parmi les éditeurs d'ouvrages sur la métallurgie, à Paris, il faut citer MM. Baudry, Dunod, E. Lacroix.

Consulter les *Mémoires de la Société des ingénieurs civils*, le *Bulletin de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale*, *Les grandes usines*, par Turgan (Lévy).

Il se publie à Paris (9 rue des Saints-Pères) et à Liége, depuis le 1er janvier, une *Revue universelle des mines, de la métallurgie*, etc.

Le chancelier d'Aguesseau (XIV, 558 ; XVI, 96). — *Supplément aux biographies du chancelier d'Aguesseau.* Trois articles de M. Ch. Guérin publiés, en 1863, dans les *Archives théologiques* de Besançon, et contenant un grand nombre de lettres et de pièces inédites.

Poëme de saint Avite (XVI, 384, 479). — L'ouvrage sur saint Avite date de 1863 ; c'est une thèse latine soutenue en Sorbonne par M. Cuchevel, professeur au lycée Bonaparte, et subtitulée : *De Sancti Aviti, Viennæ episcopi, operibus.* (In-8 de 112 p.)

ERRATUM.

C'est par erreur que, dans notre dernière livraison, l'*Histoire des Littératures étrangères*, de M. Alfred Bougeault, a été indiquée au prix de 24 francs les trois volumes au lieu de 15 francs.

Le Gérant, L. SANDRET.

Saint-Quentin. — Imp. Jules Moureau.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

PUBLICATIONS RELATIVES A LA LITTÉRATURE ANGLAISE AU MOYEN AGE.

THE EARLY ENGLISH TEXT SOCIETY

(Quatrième article, voir t. X. p. 193 ; t. XI, p. 185 et t. XIV, p. 307.)

XLI. *England in the reign of King Henry the eighth, a dialogue between Cardinal Pols and Thomas Lupset, lecture in rhetoric at Oxford*, by THOMAS STARKEY, chaplain to the king; edited with preface, notes and glossary by J. M. COWPER. 1871, in-8, de LXXV-236 p. — XLII. *The fyrst boke of the introduction of Knowledge*, made by ANDREW BORDE, of physycke doctor; edited, with a life of Andrew Boorde, and large extracts from his breviary, by J. J. FURNIVALL. 1870, in-8 de 384 p. — XLIII. *The Bruce, or the book of the most excellent and noble prince Robert de Broyn, king of Scots*, compiled by Master JOHN BARBOUR, archdeacon of Aberdeen. A. D. 1375; edited with a preface, notes and glossarial index, by the Rev. WALTER W. SKEAT. 1870, in-8 de 256 p. — XLIV. *English gilds. The original ordinances of more than one Hundred early English gilds*, from original mss. of the fourteenth and fifteenth centuries; edited, with notes, by the late TOULMIN SMITH, with an introduction and glossary, by his daughter, LUCY TOULMIN SMITH, and a preliminary essay in five parts on the history and management of gilds, by LUIJO BRENTANO. 1870, in-8 de CXIX-483 p.

XLI. — *England in the reign of king Henry VIII.* — Il est peu d'ouvrages plus intéressants sous tous les rapports que celui-ci. Mes lecteurs connaissent déjà l'*Utopie* de sir Thomas More, un des nombreux traités politiques que le seizième siècle a laissés derrière lui, et qui a si souvent exercé l'esprit critique des historiens. Le dialogue publié par M. Cowper pour l'*Early text Society* mérite d'être placé immédiatement à côté de l'*Utopie ;* c'est un tableau assez triste de l'Angleterre sous le règne de Henri VIII; hâtons-nous d'ajouter que ce n'est pas une satire, et il y a fort lieu de croire que les idées exprimées par l'auteur, Thomas Starkey, et attribuées à l'illustre cardinal Pole, étaient véritablement celles du prélat. Starkey connaissait Pole intimement; il avait pu étudier avec beaucoup d'attention ses vues sur les réformes à introduire dans les affaires religieuses et, par conséquent, il n'est pas supposable qu'il eût voulu le faire passer pour un détracteur de l'Église dont il était un des princes les plus éminents.

En guise de préface, M. Cowper nous donne d'après le dialogue lui-même, une description de la société anglaise il y a trois cents ans; tout semblait tomber en ruines : les classes pauvres, les paysans, le commerce, la bourgeoisie, fournissent au peintre des traits qui nous rappellent Alain Chartier; il n'est pas étonnant qu'au milieu du

désordre général, Pole et son interlocuteur Lupset cherchent avec inquiétude les moyens de remédier à ce déplorable état de choses. M. Cowper termine sa préface par une appréciation très-chaleureuse du cardinal, dont il fait ressortir le patriotisme, les vues éclairées, l'esprit sagement libéral. Bembo, Caraffa, Gregorio Cortese, Priuli, Lampridio, Pierre Martyr, Vittoria Colonna, Pietro Carnasecoli, telle est l'énumération glorieuse de quelques-uns des amis de Pole ; on sait que, même après sa promotion à l'archevêché d'York, il fut accusé d'hérésie pour le fait d'avoir établi la nécessité d'urgentes réformes. On sait aussi que ces réformes parurent insuffisantes, et que l'attachement du prélat à l'Église catholique l'obligea de rompre avec plusieurs de ses intimes, Starkey entre autres.

La préface de M. Cowper est suivie d'une analyse détaillée du dialogue et d'un certain nombre de notes explicatives ; le manuscrit sur lequel la présente édition a été imprimée se trouve aux archives du Royaume-Uni, où il a été découvert il y a cinq ou six ans par M. le professeur Brewer. Le style n'offre aucune difficulté, et on trouvera, dans le glossaire qui termine le volume, plusieurs expressions d'origine française ; j'en donne trois ou quatre :

Arrive (angl. *arrival*) the haven or place of his *arrive* : le port ou lieu de son arrivée.

Avaunce (angl. *advance*) you ought now to study... to *avaunce* the weal : vous deviez vous efforcer d'avancer la prospérité...

Pyl (piller, angl. *to plunder*) *to pyl* their countreys... pour piller leur pays.

Placardys (placards, angl. *proclamation*) by placardys and lycence obteynyd... par placards et permission obtenue.

Avant de terminer, je rappellerai au lecteur que le dialogue de Starkey est intéressant non-seulement comme œuvre littéraire, mais aussi et surtout comme pièce à consulter sur l'histoire politique, religieuse et sociale de la Grande-Bretagne ; c'est un document à étudier avec le plus grand soin.

LXII. — *The fyrst Boke of the Introduction of Knowledge.* — Le curieux ouvrage qui porte ce titre a été composé par un nommé André Borde ou Boorde, écrivain anglais du seizième siècle ; après avoir embrassé l'état monastique et fait partie de l'ordre des chartreux, Borde jeta le froc aux orties à l'époque de la Réformation, étudia la médecine, et devint « physicien » du roi Henri VIII. Il semble avoir eu des dispositions rabelaisiennes ; il voyagea à travers toute l'Europe, et publia le résultat de ses observations en un volume fort intéressant, dont la première édition vit le jour en 1547 ou 1548. Sous la désignation un peu ambitieuse d'*Introduction à la connaissance*, le lecteur trouvera là une espèce de *Guide-Joanne* qui devait être très-utile aux touristes d'il y

a trois cents ans; il est dédié à la princesse Marie, fille du roi Henri VIII, dans une préface datée de Montpellier. Trente-neuf chapitres, écrits partie en prose, partie en vers, nous conduisent de Londres jusqu'en Palestine, en passant par la France, l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne, la Turquie et la Grèce ; chaque section est précédée d'une gravure sur bois ; la vingt-septième, qui traite de notre pays, est digne d'attention par les détails qu'elle nous donne sur les monnaies en usage, les divisions géographiques, les produits naturels, etc. Près de deux pages sont occupées par une espèce de dialogue français-anglais probablement destiné à servir de modèle aux voyageurs ; j'en cite quelques extraits : *Quele est la droyt voye pour alier dicy a Paris? — Syr. il vos fault tenyr le chymin a la droit mayn. — Dictes sil y a poynt de bon logis? — Il i en ya ung tres bon logis. — Mon amis, Dieu marces.* A la rigueur, on pouvait se tirer d'affaire avec ce jargon bizarre ; Borde ne parlait pas bien, mais ce n'était pas faute d'aimer la France ; il ne tarit pas dans son éloge du Languedoc, surtout, et en particulier de la ville de Montpellier, dont l'université lui paraît la plus célèbre du monde entier.

L'Introduction of Knowledge est suivie d'un recueil de préceptes pour la santé, avec l'indication de différentes espèces de vins, de viandes, de fruits, et du régime à suivre selon la constitution et le tempérament de chacun. Ce petit traité est un ouvrage distinct, *embelli*, comme le précédent, de gravures sur bois.

André Boorde écrivit aussi, semble-t-il, une invective contre la barbe ; M. Furnivall, auquel nous devons cette livraison des raretés de l'*Early text Society*, a imprimé une réponse adressée au docteur Boorde par un certain Barnes, qui invoque l'Écriture sainte en défense de la barbe. Le tout est consciencieusement annoté, et enrichi d'un glossaire et d'un index.

LXIII. — *The Bruce.* — Disons d'abord un mot d'une sorte de préface qui l'accompagne, et qui se rapporte, non pas au poëme de l'archidiacre Barbour, mais à l'édition du *Chevalier au cygne*, publiée par l'*Early text Society*, et dont je rendrai prochainement compte. M. Gibbs, auteur de cette préface, entre dans de curieux détails sur le cycle auquel appartient le roman en question, et il essaye de déterminer la place occupée par le *Chevalier au cygne* parmi les compositions de la même famille. Le héros dont les aventures merveilleuses défrayent ce groupe de chansons est Godefroi de Bouillon, et le cycle entier se compose de cinq poëmes : 1° la chanson d'Antioche ; 2° la chanson de Jérusalem ; 3° le lai des chétifs ; 4° le lai d'Hélias ; 5° les enfances Godefroy. Le *British Museum* possède un poëme écrit en français, et qui semble être une refonte des cinq chansons que je viens d'énumérer. Si l'on consulte l'article écrit par M. Paulin Paris, dans le tome XXII de l'*Histoire*

littéraire de la France, on verra que le manuscrit du *British* diffère notablement du texte d'après lequel M. Paris a rédigé son article. Voici un passage pris au hasard :

> Au naistre des enfans set fées y avoit
> Qui les enfans faerent, si com leur avenroit
> Et quant l'un des enfans après l'autre nascoit
> Au col une caïne de blanc argent avoit.

Cet extrait est emprunté au manuscrit de Paris. Je donne maintenant, d'après M. Gibbs, la leçon du *codex* de Londres :

> Au naistre des enfans nulle femme ny avoit
> Fors une vieille dame qui en Dieu pou creoit ;
> Mere estoit au Seigneur, la royne fort hayoit,
> A amane avoir tout son penser estoit.
> La dame se delivre a paine et a destroit,
> L'un enfant à pres l'autre si com Dieu le voulloit.
> Si com l'un enfant a pres l'autre naissoit,
> Au col une chaine de fin argent avoit.

Je reviendrai une autre fois sur le roman du *Chevalier au cygne* ; passons maintenant à Barbour et à l'histoire proprement dite. On sait peu de chose encore sur lui ; il naquit vers l'an 1326, et, s'il faut en croire un document publié dans les *Fœdera* de Rymer, et portant la date du 13 août 1367, il était, à cette époque, archidiacre de la ville d'Aberdeen. Dans une autre pièce, également imprimée par Rymer et datée du 13 septembre de la même année, Barbour est nommé parmi les commissaires que l'évêque d'Aberdeen chargea de traiter de la rançon de David II, roi d'Écosse, alors prisonnier des Anglais. En 1365, toujours d'après Rymer, il se rendit à Saint-Denis, près Paris, accompagné de six chevaliers. Le seul document postérieur à cette date, le cartulaire d'Aberdeen, nous dit que Barbour mourut en 1396.

Dans le livre treizième du poëme historique dont je m'occupe ici, l'archidiacre déclare expressément qu'il composa son ouvrage en 1376 ; vers 1440, Bower, le continuateur de Fordun, parlant du roi Robert Ier d'Écosse (liv. XII, chap. IX), fait, dans les termes suivants, l'éloge de Barbour : *Magister Johannes Barbarii, archidiaconus Abberdenensis, in lingua nostra materna, diserte et luculenter satis, ipsa ejus particularia gesta, necnon multum eleganter, narravit.*

La chronique en vers composée par Winton, entre 1410 et 1420, mentionne à plusieurs reprises le nom de notre archidiacre. Ainsi, parlant de certaines anciennes généalogies :

> His Ninus had ane son alsua,
> Schir Dardane, Lord of Fregia,
> Of quhome the Archdene suttely
> Has maid proper Genealogie,
> Till Robert, our second King
> That Scotland rad in governing.

Traduction. — « Ce Ninus avait aussi un fils, messire Dardanus, sei-

gneur de Phrygie, dont l'archidiacre nous a fourni habilement la généalogie jusqu'à Robert, notre second roi, qui gouverna l'Écosse.

Of Brutus' lynnage wha will heir.
He luik the treteis trat Barbeir,
Maid intill a genealogy,
Reyt weil, and mair perfytly,
Than I can in any wise,
With all my wit for til devise.

Traduction. — Celui qui voudra se renseigner sur le lignage de Brutus devra consulter le traité composé par Barbour sous forme de généalogie. C'est un ouvrage fait avec une perfection à laquelle je ne pourrais atteindre d'aucune façon, malgré tout mon talent.

L'*Histoire de Robert de Bruce* parut pour la première fois, en Écosse, en 1616, et vingt éditions environ furent imprimées d'un poëme qui devait être cher au patriotisme des gens du nord et de la Tweed. Malheureusement, le langage de l'auteur est modernisé dans ces différentes réimpressions, et c'est à feu Pinkerton que revient l'honneur d'avoir fait paraître l'édition princeps du texte original, d'après un manuscrit de la fin du quinzième siècle. Ce travail vit le jour en 1790 (trois vol. in-12, avec note et glossaire). Nous n'avons, jusqu'à présent, que la première partie de la nouvelle édition préparée par M. Skeat pour l'*Early text Society;* elle contient les dix premiers livres d'après le texte d'un manuscrit appartenant au collége de Saint-Jean à Cambridge; au bas des pages, on trouvera les variantes du *codex* de 1489 et des éditions de Hart (1616), Anderson (1670), Pinkerton (1790), Jamieson (1820) et Innes (1856). La seconde livraison donnera le reste du poëme (livres XI-XX), les notes et la préface; il est à souhaiter que M. Skeat la fasse paraître bientôt.

LXIV. — *English gilds.* — Près de six cents pages pour un seul sujet! Il est vrai que ce sujet est de la plus grande importance, puisqu'il s'agit des classes ouvrières, des corporations, des confréries, des associations pour le travail et de celles qui reposaient sur une idée religieuse, sur le culte voué à un saint ou à un patron quelconque. L'auteur du livre, M. Toulmin Smith, décédé depuis plusieurs années, faisait, aux archives d'Angleterre, des recherches en vue d'un ouvrage historique, lorsqu'il lui tomba sous la main une liasse de documents contenant les statuts de diverses *gildes* du moyen âge, et l'heureuse idée lui vint de les commenter et de les éditer. Le problème des unions ouvrières et des grèves occupait alors l'attention publique, ainsi qu'il le fait encore aujourd'hui, et M. Toulmin Smith désirait prouver que, si les *Trades Unions* voulaient obtenir et mériter la sympathie des philanthropes, il fallait absolument qu'elles se modelassent sur les coutumes du moyen âge. Quel que soit le résultat de la publication dont je rends compte ici au point de vue tout pratique où se plaçait M. Smith, les travaux

de ce *Gentleman* se recommandent à l'étude attentive de l'historien et du moraliste, et le lecteur fera bien de lire d'abord la judicieuse préface composée par Miss Toulmin Smith, fille du docte critique, et héritière de ses nombreux manuscrits. Après cette introduction, j'ai à signaler une longue et savante dissertation sur l'histoire des *gildes*, composée par M. le professeur Brentano, d'Aschaffenbourg, en Bavière. Il paraît que le docteur Engel, directeur du bureau statistique à Berlin, avait chargé, en 1868, M. Brentano de visiter les principaux districts manufacturiers de l'Angleterre, et d'y étudier à fond la position des classes ouvrières. Cette enquête, poursuivie pendant un an, enrichit le portefeuille du professeur d'une vaste collection de notes, d'extraits et de remarques qu'il suffirait d'un peu de loisir pour jeter dans un moule littéraire et rendre accessible au public. N'y avait-il pas là une introduction naturelle aux documents recueillis par M. Toulmin Smith? La collaboration de M. Brentano fut donc sollicitée et obtenue: les investigations du professeur bavarois servirent à expliquer les textes découverts au *Record Office*, et il serait à désirer que tous les volumes publiés par l'*Early text Society* fussent aussi copieusement illustrés. Voici le sommaire des principales questions discutées dans cet essai.

I. *Origine des gildes.* — L'institution de ces confréries repose essentiellement sur celle de la famille. Le mot *Gild* (gallois : *Gwyl*: breton : *Gœl*, *Gonil*; gaëlique : *Frill*; irlandais : *Feil* ou *Feighil*, fête, vacance, marché) signifiait, à l'origine, un banquet organisé à frais communs par une association quelconque; puis, un banquet religieux; enfin la société ou confrérie qui donnait ce banquet. M. Brentano ne pense pas que le christianisme ait donné aux *gildes* leur caractère essentiel et distinctif; selon lui, ce serait plutôt le contraire qui a eu lieu : les confréries dont nous nous occupons ici, existaient antérieurement à la prédication de l'Evangile; ce sont des institutions essentiellement païennes, et elles furent adoptées par les missionnaires comme moyen d'action sur les tribus sauvages avec lesquelles ils se trouvaient en contact. Les *gildes* furent non-seulement organisées du huitième au neuvième siècle, mais reconnues et sanctionnées par les lois existantes, et leurs règlements servirent de modèle à nombre de constitutions municipales.

II. *Gildes religieuses ou sociales.* — Il est impossible de définir ces associations plus nettement que ne l'a fait Hincmar, lorsqu'il a dit : « *In omni obsequio religionis conjunguntur.* » Et comme, au moyen âge, la religion intervenait partout, sanctifiant toutes les relations sociales, et purifiant les efforts charitables de ceux à qui leurs richesses donnaient une responsabilité terrible, il s'ensuit que l'éducation, les hôpitaux, les secours aux aliénés, la répartition du travail, les presta-

tions en argent ou en nature, les pompes funèbres, la visite des prisons, la mendicité, enfin l'assistance publique sous ses mille et une formes étaient du ressort de ces *gildes*. Il ne faut pas croire que chaque association embrassât le cercle entier que nous venons de décrire; c'eût été impossible; telle *gilde* s'occupait exclusivement d'éducation, telle autre des soins à donner aux malades, et la tâche, ainsi partagée, était faite avec d'autant plus de succès. A l'époque de la suppression des monastères, sous Henri VIII et Edouard VI, les confréries religieuses furent frappées du même coup; mais, moyennant des transformations peu importantes, elles reparurent bientôt dans toute l'Angleterre, et les services qu'elles avaient rendus les protégèrent contre les abus de l'autorité royale.

III. *Gildes municipales.* — Ces associations, nées pour résister à la tyrannie des seigneurs féodaux, se multiplièrent bientôt en France et en Allemagne, aussi bien qu'en Angleterre; il faut, en effet, y voir les communes dont M. Augustin Thierry nous a donné l'histoire, et nous nous trouvons ici transportés sur le terrain de la politique proprement dite.

IV. *Gildes ouvrières et corporations de métiers.* — Ce chapitre est un des plus curieux de l'essai de M. Brentano; on y trouve retracée en détail l'histoire complète de l'organisation du travail, depuis la fondation du corps des tisserands, sanctionnée en Angleterre par charte du roi Henri Ier, jusqu'à la fin du siècle dernier. La Révolution française détruisit les maîtrises, les jurandes et les anciens corps de métiers; en Allemagne, le code industriel de 1869 porta le coup de grâce à ce qui restait de ces communautés ouvrières; de l'autre côté du détroit, elles sont devenues de simples réunions périodiques autour d'une table copieusement servie, où les *toasts* se portent à la santé d'honnêtes couteliers, tailleurs, libraires, orfèvres ou marchands de poissons depuis longtemps décédés.

V. *Origine des associations ouvrières.* — Aux *gildes* du moyen âge, succédèrent les unions, dont les progrès et les prétentions inquiètent tellement les capitalistes de nos jours. La reine Élisabeth publia un édit devenu célèbre pour régulariser la position des apprentis et la question des salaires; c'est là le point de départ de la législation moderne sur ce sujet, et le professeur Brentano en suit les résultats dans l'histoire des principaux métiers, tels que ceux des tisserands, des couteliers, des fabricants de soie et des imprimeurs sur étoffes. Le statut d'Élisabeth a été souvent attaqué par les économistes du parti libéral, comme un acte d'intervention arbitraire de la part du gouvernement entre les ouvriers et leurs patrons; notre savant réfute cette opinion, et prouve que l'édit dont il est question ici exprimait réellement le vœu de la majorité, et répondait aux intérêts bien entendus des apprentis eux-mêmes.

Telle est, en résumé, la dissertation de M. Brentano; voici maintenant les contenus de l'ouvrage auquel elle sert de préface :

1. Règlements et ordonnances de quarante-neuf *gildes* dans différentes villes de l'Angleterre, d'après le relevé présenté au roi, en son conseil, en 1389, douzième année du règne de Richard II. Toutes ces pièces sont en anglais.

2. Rapports et statuts de quarante-quatre autres *gildes*, avec les lettres, proclamations, chartes, etc., y relatives. Les documents réunis dans cette seconde partie sont écrits, soit en latin, soit en français; M. Toulmin Smith a reproduit l'original et ajouté une traduction anglaise des plus importantes; pour le reste, il s'est borné à des extraits.

3. Les pièces imprimées dans la troisième et dernière section du volume sont tirées des actions municipales de Worcester et de Winchester surtout, et servent à expliquer les relations qui existaient entre les anciennes confréries et les autorités locales des grandes villes; ces relations étaient, pour la plupart, très-cordiales, grâce à l'intelligence et à l'esprit franchement chrétien qui faisaient, au moyen âge, non pas l'exception, mais la règle chez les personnes revêtues d'une magistrature quelconque.

Il me reste à signaler un appendice de notes grammaticales rédigées par M. Morris, philologue bien connu en Angleterre, un glossaire et un index.

GUSTAVE MASSON.

DERNIÈRES PUBLICATIONS SUR LA BULGARIE

Donau-Bulgarien und der Balkan (*La Bulgarie danubienne et le Balkan*), par KANITZ. Leipzig, 1875, 1 in-8 de XIV-327 p. Prix : 20 fr. — *Dejiny naroda bulgarskeho dle purolnich pramenuv sepsal Const. Jirecek* (*Histoire de la nation bulgare, écrite d'après les sources*), par C. JIRECEK. Prague, 1875-1876, 12 fasc. in-8 de VIII-536 p. Prix : 12 fr. — *Geschichte der Bulgaren* (*Histoire des Bulgares*), par LE MÊME. Prague, 1876, 1 in-8 de XI-386 p. Prix : 10 fr. — *Jouznyjé Slavjane i Vizantija v X veke.* (*Les Slaves méridionaux et la Byzance au dixième siècle*), par M. DRINOV. Moscou, 1876, 1 in-8 de V-152 p. — *Zaselenije Balkanskago polouostrova slavjanami* (*Colonisation de la presqu'île balkanique par les Slaves*), par M. DRINOV. Moscou, 1873, 1 in-8 de 174 p. — *Voyage sentimental dans les pays slaves*, par CYRILLE. Paris, Palmé, 1876, 1 in-12 de 311 p. Prix : 2 fr. — *Rozyskanija o nacale Rusi* (*Recherches sur les origines de la Russie*), par M. ILOVAISKI. Moscou, 1876, 1 in-8 de VIII-466 p. Prix : 8 fr. — *Veda slavena. Blgarski norodni pesni* (*Le Véda slave. Chants populaires des Bulgares, des Thraces et de Macédoine de l'époque préhistorique et préchrétienne*), découverts et édités par ETIENNE VERCOVITCH. Belgrad, 1874, 1 in-8 de XX-545 p. Prix : 10 fr. — *Les Chants populaires bulgares, Rapports sur une mission littéraire en Macédoine*, par M. AUG. DOZON. Paris, 1874, 1 in-8 de 84 p. — *Études bulgares*, par A. CHODZSKO, chargé du cours de langues et littérature d'origine slave au Collége de France. Paris, 1876, in-8 de 48 p. — *Chansons populaires bulgares inédites* (*Blgarski narodni pesni*), publiées et traduites par AUGUSTE DOZON. Paris, 1875, in-12 de XLVII-425 p. Prix : 8 fr. — *La Serbie et la Bulgarie en 1876, explorées par un officier d'état-major, attaché d'ambassade.* Paris, 1876, in-8 de 39 p. Prix : 1 fr. — *La Péninsule gréco-slave, son passé, son présent et son avenir. Étude historique et politique*, par FRANZ GROUSSE, major d'état-major. Bruxelles, 1876, 1 in-8 de VII-523 et CIII p. Prix : 10 fr.

La question bulgare s'étant vivement ranimée au contact des évé-

nements du jour, il paraît opportun de signaler les publications les plus remarquables sur l'infortunée nation bulgare, si peu connue et si digne de l'être. — L'ouvrage de M. F. Kanitz, consul autrichien, sur *la Bulgarie danubienne*, vien de droit en première ligne, à cause de sa haute actualité autant que de son mérite scientifique. Nous devons déjà à cet infatigable investigateur de la péninsule un ouvrage réputé classique. Il s'agit de son magnifique travail intitulé *la Serbie*[1]. C'est une étude historique, ethnographique et géographique de la principauté serbe, un fruit de dix années de recherches et d'explorations. Les premiers cinq livres en sont consacrés à la description géographique du pays faite avec autant de science que d'art; le sixième et le dernier livre contient un tableau de la Serbie considérée au point de vue de l'administration, de la vie religieuse, intellectuelle et sociale. L'année dernière, M. Kanitz publia un nouvel ouvrage sur *la Bulgarie danubienne et le Balkan*, devant servir de pendant à celui sur la Serbie dont il a suivi le plan et auquel il renvoie sans cesse le lecteur. Jusqu'ici, l'auteur n'a pu donner que la première moitié de son ouvrage, une maladie l'ayant empêché de publier à la fois le tout. Le mérite principal de ce travail consiste dans la description circonstanciée du coin nord-ouest de la Bulgarie, compris entre le Danube, le Timok, la Nisava, Pirot et Lom, et qui est devenu aujourd'hui le théâtre des opérations militaires. Ce n'est point exagérer que de comparer sa description à une sorte de découverte, tellement ses données topographiques modifient celles qui ont eu cours jusque là chez les meilleurs auteurs : sous ce rapport, le dernier chapitre, intitulé *Cartographie de la terrasse nord-ouest de la Bulgarie danubienne*, se recommande d'une manière toute spéciale à l'attention des géographes. A l'heure qu'il est, c'est un vrai plaisir de pouvoir visiter, à la suite d'un guide si éclairé, les localités si peu connues et si souvent mentionnées par la presse quotidienne des deux mondes. Niseh (Naissus des anciens), Ak-Palanka (Remesiana de la Table de Peutinger), Pirot, le Mont-Saint-Nicolas (nom introduit par Kanitz), avec son défilé occupé, à l'heure où j'écris ces lignes, par Tcherniaiev, Lom (Almus des Romains), Viddin et Belgradchik, — voilà la région que l'auteur nous fait connaître en détail, après l'avoir explorée durant plusieurs années. Toutefois, l'intérêt de son livre ne se borne pas là : à côté de cette étude magistrale sur la partie nord-ouest de la Bulgarie danubienne, nous y trouvons un résumé historique, ethnographique et littéraire de cette nation qui, autrefois, faisait trembler Constantinople, qui formait un État puissant et étendu, et dont le nom, enseveli dans l'oubli pendant des siècles, et confondu avec celui des Grecs, ne re-

1. *Serbien*, Leipzig, 1868, in-8 de XXIV et 744 p., édition illustrée de 40 vignettes, 20 planches et accompagnée d'une carte.

vint que depuis une vingtaine d'années sur la scène historique qu'elle semble ne devoir plus quitter. Comme exécution matérielle, le présent volume ne laisse rien à désirer, et nous attendons avec une légitime impatience le volume suivant, dans lequel l'auteur donnera, outre la description de la chaîne des Balkans, une carte de la Bulgarie autrement détaillée que celle qui accompagne la première moitié de son ouvrage.

— L'histoire de la nation bulgare n'entre dans le livre de M. Kanitz qu'accidentellement ; dans celui de M. Jirecek, elle est traitée *ex professo*, et de la manière la plus complète. Vu l'importance de ce travail, résumant pour la première fois presque tout ce qui a été écrit sur la Bulgarie, il en sera donné plus loin un compte rendu plus détaillé que ne le permet la nature de notre aperçu sommaire. Nous nous bornerons à indiquer les points les plus saillants et les moins explorés. De ce nombre est la question de la colonisation de la presqu'île par les Slaves, que l'auteur résout dans le sens de M. Drinov, c'est-à-dire qu'il adopte l'opinion de ce savant bulgare que l'immigration des Slaves commença dès le troisième siècle après Notre-Seigneur, pour ne finir qu'au septième, et que, par conséquent, ils ne sont point autochtones, comme aussi ils n'appartiennent pas à la même race que les Bulgares, leurs conquérants. — Le chapitre sur les Bogomiles, secte éminemment slave et autrefois fort répandue dans le midi de l'Europe, celui sur l'ancienne littérature bulgare, ainsi que le dernier, qui parle de la littérature moderne, présentent aussi un grand intérêt, comme l'aperçu historique des trois derniers siècles (chap. XXVII-XXXIII) a le mérite d'être le résultat d'un travail plus personnel de l'auteur, cette partie de l'histoire bulgare n'ayant pas été étudiée avec autant d'ensemble que les périodes précédentes, antérieures à la chute de l'empire bulgare. — M. Constantin Jirecek a écrit son histoire d'abord en langue tchèque, puis en allemand. Nous avons entendu dire qu'il s'en prépare une traduction française ; si la chose est vraie, l'éditeur ferait bien d'y ajouter une carte de la Bulgarie, qui manque dans l'une et l'autre édition de Prague. — Il ne devrait pas non plus laisser échapper le moment favorable que lui offrent les intérêts du jour, bien que le succès du livre en soit indépendant, grâce à sa valeur intrinsèque incontestable.

— M. Drinov, originaire de Bulgarie, et professeur à l'université de Kharkov, en Russie, cultive avec ardeur l'histoire de son cher pays à laquelle il a déjà rendu des services réels : témoins, entre autres, les deux écrits indiqués plus haut. Dans son étude sur la *Colonisation de la péninsule balkanique par les Slaves*, fidèlement résumée dans l'ouvrage de M. Jirecek, il établit, contrairement à l'opinion généralement reçue parmi les historiens, que l'immigration des Slaves remonte bien au-delà

du septième siècle, qu'ils y paraissent dès le troisième, subissant tour à tour, la domination des Visigoths (376-402), des Huns (412-447), des Ostrogoths (474-489), des Gètes (493), des Avares (574), et enfin des Bulgares, au septième siècle. Dans cette opinion, qui ne manque pas de base historique, on s'explique aisément ce fait reconnu de tous, à savoir que les Bulgares furent en peu de temps absorbés par l'élément slave qui n'en conserva guère que le nom, absolument comme cela est arrivé aux Slaves de Kiev et de Novgorod, qui n'ont gardé de leurs maîtres scandinaves que le nom de Russes, si toutefois ceux-là sont jamais venus en Russie.

— Tel n'est pas l'avis de l'auteur des *Recherches sur les origines russes*, M. Ilovaïski, historien russe fort estimé et fort peu amateur des théories routinières. Il a, sur l'orgine des Bulgares du Danube, un système qui lui est propre. Sans partager les extravagances de feu Vénéline, qui allait jusqu'à identifier avec les Slaves les Huns d'Attila, et voyait des Slaves partout, M. Ilovaïski, plus sensé et plus modéré, croit que les Bulgares danubiens appartenaient à la race slave, et il essaye de le prouver par des arguments empruntés à la fois à l'histoire, à l'ethnographie et à la philologie. En conséquence, il nie que ces Bulgares soient venus de la Scandinavie ou des bords du Kama, un des affluents du Volga moyen, ou bien qu'ils soient d'origine turco-finnoise. Cette théorie revient sous des formes diverses dans maints opuscules de M. Ilovaïski, et, bien qu'elle soit loin d'être partagée par la majorité des historiens russes, qu'elle trouve même des contradicteurs très-sérieux et compétents, on ne peut cependant la traiter à la légère et moins encore l'ignorer totalement, surtout lorsqu'on veut écrire l'histoire de la nation bulgare. Aussi nous-t-il a paru un peu étrange que l'historien tchèque des Bulgares, dont il a été question plus haut, n'en eût, d'après son propre aveu (p. 137, note), aucune connaissance, bien que le travail de M. Ilovaïski fût publié pour la première fois dès 1874 et qu'à Prague les publications de Moscou ne fassent point défaut. La théorie bulgaro-slave de M. Ilovaïski vient d'être reproduite dans ses *Recherches sur les origines de la Russie* (p. 345-411), servant d'introduction à son *Histoire de Russie*. Pour s'en faire une idée plus complète, il faut ajouter l'étude historique sur les *Bulgares et les Russes d'Azov*, placée en tête des *Recherches* (p. 57-185.)

— L'histoire de l'ancien empire bulgare présente plus d'une difficulté, que M. Drinov a essayé de résoudre dans son étude sur les *Slaves méridionaux et la Bulgarie au dixième siècle*. Le résumé en est formulé dans une série de thèses ajoutées à la fin du travail, et parmi lesquelles nous mentionnerons les deux suivantes (la 12e et la 17e). La première établit que, vers 963, l'empire bulgare se scinda en deux, la partie orientale resta fidèle à l'ancienne dynastie de Boris et Siméon,

tandis que les provinces occidentales formèrent un État indépendant sous la conduite de Schichman, devenu chef d'une nouvelle dynastie. Ce dualisme politique eut pour résultat la translation du siége patriarcal de Ternovo à Sophia d'abord, puis, après quelques migrations, à Ochrida où il fut fixé définitivement. L'ancien patriarcat fut supprimé en même temps que l'indépendance politique de la Bulgarie orientale conquise par Jean Tzimiscès (971). — C'est cette moitié occidentale qui servit de noyau au vaste empire bulgare reconstruit par Siméon et redevenu menaçant aux empereurs grecs. L'autre point, sur lequel M. Drinov a jeté un nouveau jour, concerne la lacune qu'offrent les chroniques dalmates ou croates, depuis 960 jusqu'à 990, et qu'il comble à l'aide de l'histoire contemporaine des populations voisines de la Croatie et du célèbre témoignage de Constantin Porphyrogénète, relatif à la grandeur et à la décadence des Croates. — D'après le savant professeur, l'époque de la décadence suivit le règne de Ceslas, qui avait réussi à réunir en un corps politique toutes les peuplades désignées alors sous le nom de Serbes, et qui, deux siècles plus tard, sont devenues très-puissantes, sous le sceptre des Némanides. L'auteur eut l'heureuse pensée de recourir au témoignage du patriarche de Constantinople, Nicolas le Mystique, dont la correspondance contient, en effet, de précieuses données historiques; mais l'interprétation qu'il en donne laisse parfois à désirer : elle se ressent des préoccupations religieuses qui ont cours en Russie et auxquelles on doit s'attendre jusque dans les meilleurs écrits provenant d'une plume *orthodoxe*.

— Si tous ces livres vous paraissent trop sérieux, si votre esprit a besoin de relâche, prenez le petit volume de Cyrille, et suivez ce charmant cicerone dans son *Voyage sentimental dans les pays slaves*. Seulement, pour ne pas vous laisser entraîner par les appas de son expérience du monde slave, ne le suivez ni en Dalmatie ni au Monténégro, ni en Herzégovine ni en Serbie, mais prenez-le pour guide dans votre excursion imaginaire à travers la Bulgarie. Il vous apprendra bien des choses que vous chercheriez en vain dans de gros volumes. Il est au courant de tout, sans excepter les questions qui semblent être réservées aux érudits; ainsi, par exemple, il vous initiera à la contestation relative à l'origine des Bulgares, mais cela d'une façon si naturelle et si agréable, que c'est un plaisir de l'entendre disserter ou plutôt d'assister à la conversation des personnages appartenant aux différentes nationalités (la Turquie, on le sait, ressemble un peu à la tour de Babel), et qu'il introduit fort habilement sur la scène. — Cyrille est un écrivain spirituel, aimable et nullement léger. Avant tout, il est catholique sans addition, voire *moyenagiste*. Artiste dans l'âme, il aime le beau et il en donne la preuve à

chaque instant. Ses idées sont, en général, saines et justes; il se déclare contre l'enseignement obligatoire et le service militaire forcé. En politique, il se donne pour *antinationaliste*, et, en vrai Français, il ne cache pas ses tendances antiallemandes. Le monde slave a pour lui un attrait visible; il l'aime sincèrement, parce qu'il le connaît de près, *de visu*: il aime les Tchèques tout en demeurant *antihussite*, et les Russes sans détester les Polonais. En fait de politique slave, il tient pour les *droits historiques* et le système *fédéraliste*. Enfin, les vues élevées qu'il énonce sur la situation actuelle de la Bulgarie et de la Turquie tout entière, ainsi que sur les peuples slaves en général, montrent assez que Cyrille n'est point étranger aux secrets de la diplomatie : bref, son livre instruit et plaît tout ensemble; le fond en est sérieux autant que la forme agréable; en tout cas, il n'a de sentimental que le titre qu'il porte.

— *Le Véda slave*, de M. Vercovitch, date déjà de plus d'un an. Si nous n'en avons pas parlé plus tôt, c'est parce que les éditeurs promettaient de donner d'autres volumes à la suite du premier, et que, pour porter un jugement définitif sur cette découverte extraordinaire, il importe d'avoir sous les yeux l'ensemble des poëmes qui composent ce cycle Nous étions surtout curieux de prendre connaissance des chants relatifs à la Bulgarie chrétienne, par exemple celui sur le roi *Boris abandonnant la religion de ses ancêtres*. Un pareil sujet aurait pu guider la critique et faciliter la découverte de la véritable origine de ces poëmes, dont l'apparition inattendue paraît à plusieurs quelque peu surprenante. On nous dit, aujourd'hui, que la publication de la suite rencontre des difficultés sérieuses, et que, par conséquent, il faut se contenter du premier volume, le seul qui soit publié jusqu'ici. D'ailleurs les *Études bulgares*, de M. Chodzko, chargé du cours de littérature slave au Collége de France, étant entreprises sous l'inspiration des chants du Rhodope, et l'authenticité de ceux-ci ayant été jugée très-diversement, il convient de mettre les lecteurs du *Polybiblion* au courant de cette intéressante question. Nous dirons donc d'abord ce que contient le volume déjà publié; nous ferons ensuite connaître l'accueil que ces *Védas slaves* ont trouvé parmi les savants. Le premier volume se compose de quinze chants, précédés d'une double préface, dont l'une, en langue serbe, est écrite par M. Vercovitch lui-même, l'autre, en français, par M. Jos. Schafarik, qui les recommande à l'attention des slavistes. Les cinq premiers chants se rapportent à la transmigration d'un certain peuple sur le Danube; les cinq suivants racontent le mariage du Soleil avec la fille Vulcana et la noce d'un roi nommé Talatine avec la fille du roi Site; les cinq derniers chants traitent de la naissance d'Orphée et de ses noces avec la fille d'un roi arabe. Deux de ces poëmes (le septième et le onzième)

comptent plus de quinze mille vers chacun. Dernièrement, la collection de M. Verkovitch s'est augmentée d'un nouveau recueil contenant plus de cent mille vers en langue bulgare. Au fond, ce sont des rédactions différentes du même sujet. Le texte bulgare est accompagné d'une traduction française très-mal faite, presque illisible. Dans d'autres poëmes, encore inédits, il est question d'Alexandre le Grand, du roi Boris, premier prince chrétien, etc. Dans l'impossibilité où je suis d'entrer dans une analyse quelconque du volume dont il s'agit, je me bornerai à dire, en général, que la collection de M. Vercovitch a trouvé, comme il fallait s'y attendre, des partisans et des contradicteurs. M. Dozon, consul français à Janina et slaviste, ayant été chargé officiellement de vérifier, sur les lieux mêmes, c'est-à-dire dans l'ancienne Thrace macédonienne, l'authenticité des chants en question, adressa au ministre deux rapports dans lesquels il se prononce en faveur de leur authenticité.

Dans le premier de ses rapports M. Dozon expose l'historique de la découverte, examine les moindres circonstances qui l'ont accompagée, et arrive à conclure que, loin de voir, dans M. Vercovitch un Macpherson slave, on devrait lui savoir gré d'avoir sauvé, en les fixant par l'écriture et la presse, les chants qui composent sa volumineuse collection. Dans le second rapport, M. Dozon s'attache à faire valoir les arguments intrinsèques, tirés du contenu de ces poëmes. Il analyse donc les légendes relatives à *Orphée* ou *Orphen*, à *Alexandre le Grand*, aux *Migrations* (où il donne le sommaire d'une pièce sur l'*Invention de l'alphabet primitif*, composée de deux mille quatre cent soixante-quatre vers), aux rois bulgares et à la mythologie slave. Après y avoir ajouté des considératlons sur la forme, l'âge, l'auteur présumé et la valeur poétique de ces *pesmas*, l'auteur des *Rapports* maintient sa première conclusion.

M. Chodzko a puisé dans les chants du mont Rhodope le sujet de ses études sur la mythologie slave, sujet peu cultivé et que ces chants enrichissent de quelques données tout à fait nouvelles, inattendues, par exemple d'une *divinité* Koléda et des dieux indiens *Vichnu*, *Siva*, *Agni*. Cependant, tout en croyant inadmissible la fraude sur une grande échelle, l'estimable auteur des *Études bulgares*, avec cette maturité de jugement qui le distingue, « avoue lui-même n'avoir pas encore des convictions bien arrêtées là-dessus (p. 47). » « Très-certainement, ajoute-t-il, ils n'ont été retouchés ni par la main de Schafarik, ni même par celle de Vercovitch. Dans ce cas, la fraude d'une troisième main, si fraude il y a, ne manquera pas d'être dépistée. En attendant, elle ne porte que sur quelque peu de noms mythologiques qu'on aurait voulu *indianiser* de propos délibéré (ibid). » — Il reconnait donc les traces d'une fraude quelconque. — Les slavistes de

Prague étendent la fraude sur tout l'ensemble de la collection. Le célèbre défenseur de l'authenticité du manuscrit de Kraledvor, M. Joseph Jirecek, après avoir parcouru le premier volume, s'écria : *Les chants du Rhodope portent au front leurs stigmates d'imposture.* L'historien des Bulgares, M. Const. Jirecek, dont il a été parlé plus haut, partage la même opinion (p. 569) que M. Léger, à son tour, a faite sienne. Ce n'est pas le lieu d'exposer les motifs qui ont porté les deux slavistes tchèques de n'y voir qu'une mystification ; ajoutons seulement qu'en Russie, les *Védas slaves* n'ont guère excité d'enthousiasme, bien qu'on y fît un chaleureux accueil aux *Bylinas d'Onéga*, découvertes par Hilferding quelque temps avant sa mort. — Pour revenir aux *Études bulgares*, on y trouvera sur *Voloss* (dieu des bouviers), des pages extrêmement intéressantes (35 et suiv.). Il est à remarquer que cette divinité éminemment slave, et dont le *Poëme d'Igor* fait mention plus d'une fois, s'appelle aussi *Vologa* et *Voliga*. Le dieu Voloss avait son jour de fête, célébré tous les ans, au mois d'août. Les chants de Rhodope contiennent plusieurs hymnes consacrés en son honneur et dont M. Chodzko reproduit les passages les plus saillants. Je cite ce point de préférence à d'autres, à cause du lien qui peut exister entre le Voliga des Slaves Bulgares et le Volga Vséslavitch des chants populaires russes.

—Les *Chansons populaires bulgares*, éditées pour la première fois par M. Dozon, trouvent ici leur place naturelle. Elles complètent les poésies lyriques déja connues par les collections de MM. Miladinov, Vercovitch, Bezsonov et autres, et elles font suite aux *Poésies populaires serbes* que M. Dozon nous a données en 1859. On le voit, la littérature slave lui est connue depuis longtemps. Le nouveau recueil se compose de trois parties bien distinctes. Le texte original vient en premier lieu, il est suivi d'une version française, à laquelle sont jointes des notes, et d'un glossaire bulgare-français, contenant tout les mots du texte. L'ensemble de ces poésies appartient à ce qu'on appelle la poésie domestique ou féminine; il y a cependant aussi des morceaux relatifs à la mythologie, dont quelques-uns, recueillis chez les habitants du mont Rhodope, ont été communiqués à l'auteur par M. Vercovitch. Nous signalerons surtout la légende du mort, qui rappelle la célèbre *Lénore* de Bürger, et qu'on retrouve à Chios et en Serbie, dans la Macédoine bulgare et chez les Albanais d'Italie. On voit, par cet exemple, comment une plume savante façonne les matériaux populaires, et comment les légendes voyagent d'une nation à l'autre. La traduction française réunit les deux qualités principales, la fidélité et l'élégance; celle-ci eût été plus grande encore, si les poésies originales avaient une forme plus arrêtée et moins flottante, si elles n'étaient pas, pour parler avec l'auteur, semblables à certains mollusques brillants mais aux

contours indécis, qui flottent sur la surface de la mer et dont la molle substance, si vous la pressiez s'échapperait bientôt à travers vos doigts, en perdant ses couleurs avec la vie (préf. XLVI).

— *La Serbie et la Bulgarie en* 1876, n'apprend pas grand chose sur ce dernier pays, le seul qui nous occupe en ce moment, bien que l'auteur ait soin d'avertir que l'objet principal de ses derniers voyages dans les provinces slaves a été d'étudier l'esprit des Bulgares (p. 13). Il dit y avoir été à quatre reprises différentes, en 1849, en 1851, en 1859 et à la fin de 1875. Il faut l'avouer, ces excursions réitérées ont amené des résultats minimes, car ils se réduisent à des données statistiques sur les forces militaires de la Serbie, que nous croyons exactes, mais qu'on pourrait trouver aussi ailleurs. Le reste de l'écrit n'a rien de nouveau, et la manière dont l'auteur apprécie les choses n'inspire point de confiance. Certaines expressions familières aux écrivains soi-disant orthodoxes trahissent l'origine étrangère de l'auteur : ainsi l'Église grecque s'appelle chez lui *catholique orientale ;* il parle des *intrigues théocratiques* de Rome et prétend que les Bulgares *unis*, avant d'être admis à l'Église catholique, ont été *rebaptisés* (p. 18). Il fait du *Chérih* (loi religieuse) un *syllabus* musulman (p. 8), et, pour montrer qu'il sait, en fait de latin, quelque chose de plus que ce mot devenu célèbre, il écrit à la manière de César : *Veni, vidi et...* SCRIBI !! (p. 38.) Mais n'est-ce pas nous arrêter trop longtemps sur une brochure éphémère, comme l'esprit de spéculation ou de parti en fait éclore tant, à l'heure qu'il est ? Nous n'en aurions pas parlé du tout, si nous n'étions séduit par le nom de Bulgarie qui figure sur le titre, et qui probablement séduira d'autres que nous.

— L'ouvrage de M. Crousse, intitulé : la *Péninsule gréco-slave* est autrement sérieux. Il justifie pleinement le titre qu'il porte : en effet, il raconte le passé de chacun des États dont se compose la Turquie actuelle, la Grèce y comprise, il trace ensuite le tableau de leur état présent, autant que cela est nécessaire aux besoins du moment, et, pour que rien n'y manque, il jette un regard curieux sur l'avenir, en exposant les divers solutions de la question d'Orient qui ont été proposées, question jugée si importante par les Autrichiens, que l'Académie orientale de Vienne en a fait, au dire de l'auteur, l'objet d'un enseignement spécial. C'est un résumé de longues recherches, un répertoire destiné à être consulté par tous ceux qui voudront se former une idée exacte de la situation, afin de pouvoir suivre les événements de la Turquie en connaissance de cause. L'auteur s'était proposé d'abord de faire quelques conférences à ses collègues militaires, mais l'intérêt et l'actualité du sujet aidant, ses notes s'accumulèrent au point de former un gros volume. Une liste des auteurs placée à la fin du livre, témoigne du soin avec lequel M. Crousse a

composé son recueil, qu'il a, de plus, enrichi d'appendices, de tables ethnographiques et statistiques et d'une carte. — La Bulgarie n'y est point oubliée, bien qu'elle n'occupe que quelques pages (p. 170 et suiv.). En parlant de la fusion des Bulgares avec l'élément slave, l'auteur trouve que cette transformation rapide d'un peuple constitue, parmi les phénomènes ethnologiques du moyen âge, l'un des plus curieux (p. 172). Nous ne saurions approuver le parallèle que l'auteur établit entre l'Évangile et le Coran (p. 26) ; en revanche, nous sommes persuadé que tout le monde lira avec un vif intérêt le dernier chapitre sur la *situation actuelle*, où sont résumés les divers projets de liquidation de l'héritage turc. La *Confédération balkanique ou danubienne* y figure aussi, comme de juste, mais la préférence est donnée au projet d'un empire oriental ayant Constantinople pour capitale et les Habsbourg pour empereurs, — combinaison qu'on dit devoir concilier les intérêts de tous, et réaliser dans sa plénitude le nom que porte l'Autriche (Oestreich).— Qu'en deviendra-t-il de tous ces projets ? Que deviendra la Bulgarie avec ses cinq millions d'habitants, et la Serbie avec ses aspirations à devenir un second empire de Duchan ? C'est le secret de la Providence. L'homme s'agite, Dieu le mène.

J. Martinov, S. J.

THÉOLOGIE

Dell' imitazione di Cristo Nostro Signore e dei beni che abbiamo in Lui, del P. Francesco Arias di C. d. G., traduz. dallo spagnuolo per Tiberio Putignano. Torino, Marietti; Paris, Lethielleux, 1874-1876. 9 vol. in-12 de 463, 600, 512, 624, 479, 504, 432, 515 et 432 p. — Prix : 35 fr.

Saint François de Sales écrit, en son admirable *Introduction à la vie dévote* (partie II, chap. 17) : « Ayez tousjours auprès de vous « quelque beau livre de dévotion, comme sont ceux de saint Bona- « venture, de Gerson, de Denis le Chartreux, de Louys Blosius, de « Grenade, de Stella, d'Arias.... et semblables ; et lisez-en tous les « jours un peu avec grande dévotion, comme si vous lisiez des lettres « missives que les saincts vous eussent envoyées du ciel pour vous « monstrer le chemin, et vous donner le courage d'y aller. »

L'œuvre d'Arias, écrite en espagnol, est maintenant fort oubliée en France : en Italie, on trouvait difficilement la belle traduction de Putignano. Le célèbre éditeur de la Propagande, M. le chevalier Marietti, a donné de nouveau au public un livre qui a mérité les éloges de saint François de Sales, et dont l'auteur tient un des plus nobles rangs dans la grande école mystique qui illustra l'Espagne durant le

seizième siècle. Le P. François Arias appartenait à la Compagnie de Jésus, qui, dès les premières années de sa fondation, donna à l'Église, en Espagne, en Italie et en Allemagne, des théologiens et des écrivains célèbres, des saints de la plus éclatante vertu. Les supérieurs, qui connaissaient les rares mérites du religieux, lui ordonnèrent de *composer quelque livre spirituel qui pût profiter aux âmes.* L'humble jésuite obéit et pensa qu'*il ne pouvait faire chose meilleure que de composer un livre qui, tout entier, parlât du Christ Notre-Seigneur.* Son ouvrage est plus considérable que ceux des jésuites *Rodrigués* et *Saint-Jure*, — qui écrivirent aussi par obéissance ; — il se compose, dans la nouvelle édition, de 9 volumes in-12, fort compactes. Il est divisé en trois parties, divisées à leur tour en traités.

La première partie énumère les biens que nous avons reçus du divin Rédempteur. Pour mieux faire connaître ces infinies richesses, le pieux auteur prend chacun des titres principaux que les Ecritures donnent à Jésus-Christ, comme les noms de Rédempteur, de Prêtre, de Roi, de Lumière ; il montre comment le fils de Dieu a mérité ces titres et nous a donné avec magnificence tous les biens qu'ils promettent. Cette première partie est surtout dogmatique ; elle remplit les trois premiers volumes. Les deux autres parties traitent des vertus que nous devons imiter en Jésus-Christ : c'est donc le corps même et la substance de l'ouvrage, le but principal de l'auteur. La seconde partie, — elle comprend quatre volumes, — parle des vertus théologales, et des vertus qui y ont un rapport plus direct. Les trois derniers volumes renferment la troisième partie : ils traitent des vertus que les théologiens appellent cardinales et du péché. Une table des matières très-complète termine l'ouvrage.

J'ai été frappé, en parcourant ces pages, de la simplicité d'un plan qui se développe peu à peu, et sans monotonie pour le lecteur, dans un si long ouvrage. Les chapitres sont courts ; le titre en résume admirablement toute la substance ; et toujours, — ainsi que le nom même du livre l'indique, — les exhortations ardentes, les conseils pratiques sont appuyés sur les exemples de Jésus-Christ. Le P. François Arias montre sans effort une profonde connaissance des saintes lettres et des écrits des Pères ; il s'appuie sur les enseignements de saint Thomas, dont la *Somme théologique* restera toujours le chef-d'œuvre de la philosophie éclairée par la révélation.

L'impression est digne en tout de M. Marietti. Comme ce livre est particulièrement destiné au clergé, il nous eût paru préférable que l'on citât à la marge le texte latin des Écritures ou des Pères invoqués par l'auteur, au lieu de se contenter d'un simple renvoi. Ces passages ont, dans la langue de l'Église, une force, une autorité et un charme qu'une traduction ne peut atteindre. Nous croyons que les

prêtres français, fussent-ils même peu rompus à la langue italienne, liraient avec profit et plaisir l'œuvre d'Arias ; ils se familiariseraient ainsi avec un langage qu'un jour la plupart entendront à Rome, et ils connaîtraient un des bons écrits que nous ait légués le seizième siècle.

E. P.

JURISPRUDENCE

Traité de l'action publique et de l'action civile en matière criminelle, par M. Mangin, ancien conseiller à la Cour de cassation. 3e édition, revue et mise au courant par M. Alexandre Sorel. Paris, Larose. — 2 vol. in-8 de LX-390 et 387 p. — Prix : 15 fr.

L'ouvrage de M. Mangin, dont la première édition remonte à 1837, obtint dès son apparition un rang des plus distingués parmi les livres de droit criminel. Une seconde édition en fut donnée dès 1844. La troisième, qui vient de paraître, a été mise au courant de la législation, de la doctrine et de la jurisprudence par M. Sorel, juge au tribunal de Compiègne. On est heureux d'y retrouver, à côté de changements devenus nécessaires, la précision et la clarté de style qui caractérisaient le beau talent de M. Mangin. Le livre, dans sa forme actuelle, deviendra le manuel du vieux jurisconsulte et du jeune avocat. Nature et étendue de l'action publique et de l'action civile, personnes à qui elles appartiennent, causes qui en suspendent l'exercice ou qui les éteignent : telles sont les grandes divisions de l'ouvrage. On voit combien l'auteur, sans en forcer le cadre, a pu y faire rentrer de questions. Deux tables, l'une analytique, l'autre alphabétique, facilitent les recherches ; elles embrassent l'ensemble de notre droit pénal.

Un point fort délicat, examiné au numéro 121, c'est de savoir s'il serait utile que les officiers du ministère public fussent inamovibles. On dit qu'ils deviendraient plus indépendants : il est permis d'en douter. Placés qu'ils sont sous les ordres du Gouvernement, leur inamovibilité rendrait illusoire la responsabilité ministérielle, et peut-être irait-elle contre le but de ceux qui la demandent le plus. Aussi M. Mangin et M. Sorel se prononcent pour la négative. M. Sorel voudrait cependant que « le magistrat amovible trouvât une garantie contre les brusqueries de la politique, » et il cite avec éloge mais sans l'adopter positivement, un projet de réforme proposé par M. Bérenger à la dernière Assemblée. L'éminent jurisconsulte, alors député de la Drôme, aujourd'hui sénateur, demandait que les membres du parquet ne pussent être déplacés sans l'agrément de la cour dans le ressort de laquelle ils exercent leurs fonctions. Tel serait également notre avis.

On voit, par ce détail, comment M. Sorel a compris sa tâche d'éditeur. Parmi les notes remarquables dont il a complété le travail de M. Mangin, il faut encore en signaler une sur le décret révolutionnaire du 19 septembre 1870, portant abrogation de l'article 75 de la constitution de l'an VIII : jamais mesure plus inepte ne fut prise par des hommes plus infatués d'eux-mêmes. Aussi avons-nous retrouvé avec plaisir les explications de M. Mangin sur l'article abrogé. Nous n'en regrettons que plus la suppression de certains autres passages : celle du numéro 101, consacré aux questions que soulevait l'ancien article 144 du Code d'instruction criminelle, et surtout celle du numéro 104, où était examiné le caractère des fonctions du procureur général près la cour de Pairs. Ces passages n'ont plus de portée pratique, mais ils conservent une valeur historique qui n'échappe à personne. Il fallait aussi, à côté de la circulaire du 5 octobre 1841 sur l'extradition, en citer deux autres qui règlent aujourd'hui la matière : celle du 30 juillet 1872 et celle du 12 octobre 1875.

J.-A. DE BERNON.

Raccolta di opuscoli diversi in materia giuridica, *del dottor teologo* ANTONIO SILVA *canonico vice domo nella Cattedrale di Piacenza.* Plaisance, Marchesotti et C., 1875, in-8 de 222 p.

Ce volume est un recueil de neuf opuscules écrits, de 1867 à 1870, sur différentes matières de droit. Il y en a sept relatifs à la condition des biens ecclésiastiques en Italie ; on y trouvera de curieux détails sur la législation actuellement en vigueur : nous nous bornons à les signaler. Il y en a deux autres, le premier et le septième, qui contiennent une nouvelle interprétation de l'article 768 et l'article 67 du code civil italien. Ces deux pièces sont intéressantes pour l'étude du droit étranger : les jurisconsultes nous sauront gré d'en faire connaître la substance.

L'article 768 a trait à la capacité des enfants naturels pour recevoir par testament. En voici la traduction : « Les enfants naturels non légitimés, s'il y a des descendants ou des ascendants légitimes du testateur, sont incapables de recevoir par testament au-delà de ce que la loi leur attribue *ab intestat.* » Dans l'hypothèse d'un concours entre enfants légitimes et naturels, l'article 768 a un sens : la réserve des premiers est de moitié, la part *ab intestat* des seconds est du quart (art. 744) ; sur l'autre quart, ceux-ci ne pourront rien recevoir par testament. Mais, en cas de concours entre un ascendant légitime et un enfant naturel, l'article 768 n'a plus de sens : la réserve de l'ascendant est du tiers, l'enfant naturel venant *ab intestat* recueille tout le reste (art. 745). On ne conçoit pas ici que le droit du testateur puisse être limité par la formule de l'article 768. On s'en ex-

plique toutefois la rédaction par une négligence : l'article ne devait porter que sur la première hypothèse, un mot de trop l'a mal à propos étendu à la seconde. Mais le chanoine Silva n'admet pas cette explication, et, pour justifier le législateur, il attribue, dans les deux hypothèses, une tout autre portée à l'article 768. Se fondant sur un système qu'on tire en droit français des articles 757 et 913 combinés, il calcule ce que l'enfant naturel peut recevoir par testament, non sur la totalité de la succession, mais sur la quotité disponible, et, par là, il arrive à lui donner le huitième, soit les quatre neuvièmes de la succession. Ainsi l'enfant naturel, par testament, recueillerait moins qu'*ab intestat :* il paraît difficile de plier à ce résultat le texte si formel de l'article 768.

L'article 67 est une preuve plus frappante encore de la précipitation avec laquelle a été rédigé le code civil italien. « Contre le refus de consentement des ascendants, du conseil de famille ou du tuteur, y est-il dit, le fils majeur peut adresser une réclamation à la cour d'appel. — Dans l'intérêt de la fille et du fils mineurs, cette réclamation pourra être faite par les parents, les alliés ou le ministère public. » Mais, aux termes des articles précédents, le fils majeur, depuis sa majorité jusqu'à vingt-cinq ans, n'a besoin, pour son mariage, que d'un seul consentement, celui de ses père et mère *(genitori)* : de sorte que la première partie de l'article 67 demeure sans application. C'est ce qu'ont déclaré la plupart des publicistes italiens. Le chanoine Silva, tout en reconnaissant l'obscurité de la rédaction, veut, à toute force, y trouver un sens. Le fils majeur, dit-il, n'a besoin pour lui-même que du consentement de ses père et mère; mais, pour sa future mineure, le consentement de l'une des personnes désignées dans la première partie de l'article est nécessaire. Ce consentement, il a un intérêt évident à l'obtenir, soit à l'amiable, soit par voie judiciaire, et la loi reconnaît ici le droit d'agir au nom de la jeune fille. L'interprétation est, à coup sûr, hardie et originale; il convient d'ajouter qu'en Italie, où, croyons-nous, le mariage civil ne précède pas nécessairement le mariage religieux, elle aurait d'heureuses conséquences. Chacun sait, en effet, que pour le mariage religieux, lors même qu'il s'agit d'enfants mineurs, le consentement des parents n'est jamais exigé. Aux personnes qui ont déjà contracté le lien religieux, la loi faciliterait les conditions du mariage civil, en leur permettant de vaincre un refus désormais sans raison. Dans ce cas, comme dans bien d'autres, la règle serait excellente, mais il faut avouer que, si elle est véritable, le législateur a pris soin de la dissimuler autant que possible : on dirait qu'il n'a pas osé l'exprimer.

J.-A. de Bernon.

SCIENCES ET ARTS

Le Pouvoir exécutif aux États-Unis : *Étude de droit constitutionnel,* par M. Adolphe de Chambrun. — Paris, E. Thorin, 1876, gr. in-8 de v-361 p. — Prix : 7 fr. 50.

L'ouvrage de M. de Chambrun justifie pleinement son sous-titre d'étude de droit constitutionnel. C'est un travail consciencieux sur une partie importante de la constitution des États-Unis, fait d'après le texte écrit de cette constitution, et d'après la pratique qui en a été suivie pendant près de quatre-vingt-dix ans.

L'auteur a consulté les écrivains politiques les plus autorisés de l'Amérique, et il a personnellement interrogé des hommes d'une haute notoriété, comme Sumner, M. Caleb Carhing, le sénateur Schurz; aussi son travail est-il de la plus grande exactitude. Il a, en outre, le mérite d'être écrit avec une grande clarté et une modération de ton parfaite.

Parmi les chapitres les plus intéressants au point de vue constitutionnel, nous signalerons particulièrement celui où il traite des *rapports du Président avec le pouvoir judiciaire de l'Union* et celui où il démontre comment la *responsabilité parlementaire des ministres* est justement repoussée à la fois par la constitution et par le sentiment de tous les Américains éclairés.

M. de Chambrun admire justement la constitution fédérale sortie, en 1787, des délibérations de la Convention de Philadelphie. Il fait parfaitement ressortir que cette constitution doit sa valeur aux conditions dans lesquelles elle a été élaborée. La République aux États-Unis a été, dit-il justement, le résultat des traditions historiques, comme la monarchie dans le vieux monde : son gouvernement, selon l'expression énergique d'un publiciste américain, est *un gouvernement de lois et non d'hommes;* enfin elle a trouvé une garantie de durée dans le fait que le pays est constitué en fédération. Le mouvement qui affaiblirait l'autonomie des États, dit M. de Chambrun, renverserait complétement les conditions d'existence du gouvernement fédéral et particulièrement du pouvoir exécutif. Quant à la triste classe des *politiciens* et à l'organisation des partis politiques, il les considère comme la résultante forcée des institutions démocratiques.

Ces vues doivent être d'autant plus remarquées que l'auteur ne paraît nullement hostile, *a priori*, à la forme républicaine de gouvernement, et, sans qu'il le dise, elles démontrent combien l'exemple des États-Unis est peu applicable à la situation de la France.

L. d'A.

Le Gnosticisme et la Franc-Maçonnerie. Ouvrage posthume de M. Édouard Haus, procureur du roi à Gand. Bruxelles, H. Goemare, 1876, in-8, de 430 p. — Prix : 6 fr.

Cet ouvrage de M. Édouard Haus est le complément d'un autre ouvrage du même auteur, intitulé: *La libre-pensée et le christianisme au dix-neuvième siècle.*—Dans le *Gnosticisme et la Franc-Maçonnerie*, M. Édouard Haus s'efforce de démontrer qu'il y a deux sortes de franc-maçonnerie : la franc-maçonnerie intérieure ou dirigeante et la franc-maçonnerie extérieure ou dirigée. Entre les mystères de ces deux franc-maçonneries, il y a la même différence qu'il y avait autrefois entre les mystères de l'intérieur des temples ou les grands mystères, auxquels ne participaient que les initiés, et les mystères de l'extérieur des temples ou les petits mystères livrés à la curiosité des profanes. Chez les francs-maçons actuels, les apparences de liberté, de philanthropie, de générosité, de tolérance sont reléguées dans la franc-maçonnerie extérieure. Ces apparences ont pour but de recruter des adhérents parmi les partisans de la liberté politique, d'agir sur les profanes et de donner le change sur le vrai but de la franc-maçonnerie intérieure, qui est de dominer exclusivement la société sur les ruines des institutions civiles, militaires et religieuses. Au fond, la franc-maçonnerie intérieure, d'après M. Édouard Haus, ne serait autre chose que le paganisme ressuscité, avec son cortége de matérialisme, de ténèbres, d'impureté, de machiavélisme et de violence. C'était la thèse de l'abbé Barruel. M. Édouard Haus, avec un sens critique beaucoup plus sûr que celui de l'auteur des *Mémoires pour servir à l'Histoire du jacobinisme*, nous démontre que cette thèse est la vraie. Pour M. Haus, le fameux temple maçonnique n'est autre chose que le temple de la Nature ; le Dieu qu'on y adore est la Nature elle-même, le Dieu-Tout, le Dieu-Pan, le Dieu des gnostiques. Les fléaux à exterminer sont — sous les voiles allégoriques de la superstition, de la tyrannie et des préjugés — la religion catholique, la morale chrétienne, la monarchie, la papauté, l'autorité gouvernementale, la famille, la nationalité. Le « maître à venger, » c'est le vrai maçon, le philosophe, le sage qui est en possession de tous les principes de la maçonnerie intérieure. Évidemment, les naïfs et les dupes, ceux qui ne connaissent que les pratiques généralement grotesques de la maçonnerie extérieure, vont crier à la calomnie. Mais M. Édouard Haus a bien soin de déclarer que ce n'est point cette maçonnerie-là,— dangereuse, toutefois, en tant qu'elle est le vestibule de l'autre, — qu'il a ici en vue. M. Haus s'occupe de cette maçonnerie occulte et toute-puissante qui, de Simon le Magicien, de Manès, des gnostiques et des templiers, s'est perpétuée jusqu'à nos jours, en se fortifiant de l'illuminisme de Weishaupt et du carbonarisme italien, et dont le programme se résume dans ce cri odieux de

Voltaire : *Ecrasons l'infâme*, et substituons au culte du Christ le culte de la matière, le culte d'Isis, le culte de la nature, la *Madre natura*, comme dit M. Disraeli dans son roman de *Lothair*, où précisément se trouve — mais sans blâme, ni réprobation, — dévoilé le dernier mot de la maçonnerie gnostique.

L'ouvrage de M. Édouard Haus est un des plus philosophiques qui aient été écrits sur la question. On trouvera, dans Barruel, dans Eckert, dans l'abbé Gyr et dans Neut, plus de détails anecdotiques; mais, dans aucun de ces auteurs, on ne trouvera cet esprit logique et synthétique qui, de chaque fait et de chaque doctrine, tire, hardiment et sans crainte, toutes les conséquences qui s'en dégagent. Il est fâcheux que l'ouvrage laisse à désirer au point de vue de la correction typographique. Ainsi, le franc-maçon *Pugon*, pour le franc-maçon *Ragon; Michaux*, pour Michaud; *Julius Firmicius* pour *Julius Firmicus*, etc., etc.

Ce que dit M. Haus de la kabbale dans ses rapports avec le gnosticisme est généralement juste. Nous eussions voulu pourtant qu'il eût établi une différence entre la kabbale talmudique, naturaliste, panthéistique, et une sorte de kabbale chrétienne qui fut cultivée, en toute liberté, au moyen âge, et dont Raymond Lulle fut un des plus brillants adeptes.

FIRMIN BOISSIN.

Le Service d'état-major, par le colonel BRONSART VON SCHELLENDORFF, chef d'état-major du corps de la garde, — traduit de l'allemand par le capitaine WAGNER. Tome premier. Paris, Dumaine, 1876, in-12 de 378 p. — Prix : 4 fr. (Publication de la Réunion des officiers.)

« Méfions-nous de l'état-major prussien! » écrivait, dès 1866, l'attaché militaire à l'ambassade de France en Prusse, frappé de ce qu'il remarquait, chez ce corps d'officiers, de science, de travail et d'intelligence des choses de la guerre. Le colonel Stoffel avait raison : l'état-major prussien nous a vaincus. Et cela non point par des inspirations de génie, ni par des combinaisons savantes et profondes, mais par la pratique des devoirs de son service, l'application constante des règles, et surtout par la supériorité de l'organisation. Ce sont ces règles, ces devoirs et cette organisation que retrace l'ouvrage du colonel Bronsart. L'auteur a voulu, dit-il, « donner, aux jeunes officiers d'état-major qui entrent dans la carrière, une sorte de manuel qui puisse les guider dans leur service, et contribuer, en même temps, à la diffusion générale des principes fondamentaux qui régissent ce service dans notre armée. » (C'est-à-dire dans l'armée prussienne.) Le premier chapitre traite *du service d'état-major* envisagé à un point de vue général; le second, *de l'organisation de l'état-major* dans les armées européennes. Une grande part de ce second chapitre est consacrée, on le comprend aisément, à une étude assez détaillée de l'état-major prussien et tout d'abord à l'exposé de ses origines et de ses

accroissements successifs dans le sein de l'armée et de la monarchie prussiennes, aperçus historiques qui offrent le plus grand intérêt. Puis, comme un officier d'état-major doit, « pour pouvoir remplir convenablement sa mission, connaître exactement et dans tous ses détails l'organisation, en temps de guerre et en temps de paix, de l'armée dont il fait partie, » le colonel Bronsart von Schellendorff traite ce sujet dans deux chapitres intitulés : *Formation sur pied de paix, commandement et mode d'administration de l'armée prussienne et de l'armée allemande* et *Recrutement de l'armée en temps de paix.* Signalons, dans celui-ci, un curieux tableau comparatif des budgets militaires des grandes puissances européennes. Enfin l'auteur aborde l'examen détaillé du service d'état-major en temps de paix et traite successivement, dans les trois derniers chapitres, du *Service de bureau en temps de paix,* des *Grandes manœuvres* et des *Reconnaissances.* Ce dernier chapitre renferme, relativement aux reconnaissances à l'étranger, des prescriptions que nos ennemis ont souvent appliquées et qu'ils appliquent encore chez nous, grâce à notre insouciance ou à notre tolérance. Le *service de bureau en temps de paix* est l'exposé de toutes les mesures et dispositions de détail qui règlent, dans un état-major de division ou de corps d'armée, la réception, le classement et le départ des dépêches de service, l'étude aux différents degrés et l'expédition des affaires. Le chapitre des *grandes manœuvres* est un excellent commentaire de l'ordonnance *prussienne du* 17 *juin* 1870 *sur le service en campagne et les grandes manœuvres*, que nous a fait connaître le deuxième bureau de l'état-major général de notre ministère de la guerre.

Un dernier mot : le colonel Bronsart recommande son livre « à l'examen bienveillant de tous ses camarades de l'armée allemande ; » nous, nous le recommanderons à la lecture attentive de tous nos camarades de l'armée française. Dans le volume suivant, où l'auteur traitera du service d'état-major en temps de guerre, nous trouverons encore, vraisemblablement, plus d'un sujet d'étude.

J. Gouethal.

Le Musée Fol. *Etudes d'art et d'archéologie sur l'antiquité et la renaissance.* Seconde année. *Choix d'intailles et de camées antiques, gemmes et pâtes décrits* par W Fol. Genève, Georg, 1875, gr. in-4, comprenant 168 pages de texte et 31 pl. gravées en cuivre. Publié aux frais de la ville de Genève.

Catalogue du Musée Fol. *Antiquités.* Deuxième partie : *Glyptique et verreries*, par W. Fol. Genève, Georg, 1875, in-8 de 556 pages de texte avec 15 pl. lithochromiques.

M. W. Fol poursuit avec un succès croissant la publication du grand et beau travail destiné à servir d'illustration et de complément néces-

saire au vaste musée artistique et archéologique dont il a doté la ville de Genève, musée dont nous avons parlé dans un premier article (voir t. XIII, p. 137). Les deux nouveaux ouvrages que nous avons aujourd'hui sous les yeux sont d'une exécution remarquable. Ainsi que l'auteur le répète dans une de ses préfaces, son but principal, en vouant tant de temps et de peine à ce travail, outre le désir de rendre abordables à tous les enseignements qu'ils peuvent retirer de tant d'objets exposés, est toujours celui d'épurer le goût des élèves dans les écoles de dessin et de fournir de nombreux motifs aux artistes et aux industriels de Genève qui, jusqu'à présent, ont été obligés de consulter, à propos de leur art ou de leur industrie, des ouvrages dont les originaux étaient hors de leur portée. Il nous semble que M. Fol a complétement réussi dans le plan qu'il s'est tracé et qu'il poursuit avec une ardeur si soutenue. Cette fois l'auteur s'est occupé de *glyptique*, de l'étude des pierres gravées, des camées, des pâtes, des verres antiques dont son musée contient une immense série, fruit de bien des années de recherches et d'études et objet, pour lui, d'une prédilection particulière. Des deux ouvrages désignés en tête de cet article, le premier, par ses planches est plus spécialement destiné aux artistes, qui y retrouveront les types les plus beaux et les plus intéressants de la glyptique antique; le second est plutôt consacré à l'étude des objets exposés; mais chacun contient des notions fort étendues sur tout ce qui concerne l'histoire des pierres gravées et des verres antiques. Ce sont de véritables manuels de la glyptique, tant au point de vue historique et de l'étude des types qu'au point de vue purement technique, manuels que consultent avec fruit, non-seulement les simples amateurs, mais bien aussi les personnes depuis longtemps versées dans l'étude de la gravure antique. Réunissant le résumé des travaux spéciaux parus jusqu'à ce jour à celui de ses observations personnelles, et entremêlant le tout de remarques originales suggérées par une longue et consciencieuse pratique, l'auteur n'a rien négligé, pas même la partie plus particulièrement scientifique, c'est-à-dire l'étude physique et chimique des innombrables variétés de pierres employées par la glyptique ancienne.

Le second volume des *Études d'art et d'archéologie* n'est pas achevé; la première partie, consacrée aux intailles et camées antiques a seule paru avec trente et une planches d'une très-belle exécution. Le volume complet en aura cent. Le texte publié comprend près de deux cents pages ; il contient une étude détaillée sur les pierres antiques et l'explication raisonnée des quatre cents intailles figurées sur les planches. Ces intailles, considérablement agrandies, sont groupées par types et choisies parmi les plus beaux spécimens de la gravure antique. Une introduction historique donne des notions succinctes sur les dactylothèques, le commerce et l'usage des pierres gravées dans l'antiquité.

Puis vient une étude approfondie des minéraux connus des anciens ; l'auteur les a divisés en quatre catégories : pierres dures, pierres demi-précieuses, pierres précieuses, autres substances employées en glyptique. Chaque variété minéralogique est passée en revue au point de vue de sa constitution propre, puis de l'usage spécial qui en a été fait dans la glyptique ancienne.

Un chapitre original est consacré à l'étude des caractères distinctifs de la glyptique chez les anciens. S'aidant des travaux des hommes compétents, mais surtout de sa propre expérience, l'auteur a cherché à poser le plus possible les règles qui permettent de retrouver l'époque et l'origine d'une pierre gravée ; et, ainsi qu'il le dit, ces indications si difficiles à donner quant à la gravure des pierres, prennent, un caractère de presque certitude, lorsqu'il s'agit des pâtes antiques. Le catalogue des noms des graveurs grecs, certains, douteux ou faux, inscrits sur les intailles, termine cette première partie. La seconde est consacrée à la description des planches et la plupart des numéros sont accompagnés de notes intéressantes. Pour cette description des types gravés, l'auteur a suivi autant que possible la division en douze classes qui sert de base à son catalogue de glyptique (v. plus bas). Les intailles figurées sur cette première série de planches rentrent toutes dans les trois premières de ces classes, auxquelles nous donnons les noms qui leur ont été assignés par l'auteur, à savoir : *les cylindres de l'Asie, le Panthéon égyptien, la mythologie grecque et romaine.* Quant aux planches mêmes, nous avons dit combien leur exécution est remarquable. Il y a plaisir à passer en revue tous ses ravissants modèles que nous a laissés l'antiquité et qui sont ici si parfaitement rendus. Les artistes de spécialités différentes y trouveront un rare choix de modèles, ainsi qu'ils suivront en même temps un véritable cours de mythologie, d'histoire héroïque et classique. Rappelons en terminant que toutes les pièces gravées font partie du musée Fol. Il y a là une réunion de types antiques bien rarement égalée. Chaque sujet est accompagné des mesures exactes de la gemme ou de la pâte dont il est la copie. L'auteur promet, pour le volume suivant, une bibliographie générale de la glyptique.

— Le second volume, paru en 1875, constitue la deuxième partie du catalogue général descriptif du musée Fol, et concerne spécialement la glyptique et la verrerie représentées près 2,900 numéros minutieusement décrits. Une introduction générale ici consacrée aux notions les plus importantes sur la glyptique, sur l'emploi des intailles dans l'antiquité, la nature des matières qui entraient dans leur composition, les imitations anciennes, le travail et les procédés des artistes en glyptique, travail et procédés qui devaient, à peu de chose près, être analogues à ceux qui se pratiquent aujourd'hui.

Pour ce qui est de la classification des types, l'auteur a suivi un plan logique basé, suivant ses propres expressions, sur les transformations historiques des religions de l'ancien monde et les groupes mythologiques qui en découlent naturellement. Il a, en conséquence, divisé son étude en douze grandes divisions dont voici les titres : Cylindres de l'Asie — Panthéon égyptien — Mythologie grecque et romaine — Servants des cultes — Sacrifices et autels — Talismans, gnostiques, chrétiens — Cycle homérique — Histoire et iconographie grecques — Histoire et iconographie romaines — Artistes, poëtes, philosophes — Jeux du cirque et de l'amphithéâtre — Emblèmes, symboles, ornements, armes — Animaux, inscriptions. — Chacune de ces divisions est précédée d'une introduction partielle motivant ses groupes principaux et leurs subdivisions, les expliquan t au point de vue mythologique, historique et esthétique. L'auteur, dans sa préface, définit lui-même l'esprit qui règne dans ses descriptions, en disant qu'il insistera plus spécialement sur le côté historique comme présentant pour la généralité des visiteurs, matière à un enseignement d'un intérêt plus immédiat que les côtés plus purement scientifiques ou techniques et même esthétiques. Toutefois M. Fol est loin de dénier sa valeur à la partie scientifique ; pour en tenir un compte suffisant, l'auteur a même dressé une table spéciale qui permet d'étudier, dans son musée, la glyptique au point de vue exclusif du développement artistique, chaque numéro s'y trouvant accompagné de l'indication du style du sujet. Une autre table groupe les objets exposés suivant la *nature* de la matière première dans laquelle ils ont été exécutés. En parcourant ce vaste catalogue, le lecteur passe en revue l'antiquité tout entière ; le seul cycle homérique y est représenté par plus de cent vingt sujets ; la classe de la mythologie grecque et romaine en contient plus de neuf cents. Une introduction spéciale est consacrée à chaque divinité. De la collection en elle-même, nous ne dirons rien, n'ayant pu en juger *de visu*, depuis qu'elle est à Genève ; mais, lorsque nous l'avons vue à Rome, il y a quelques années, elle pouvait à bon droit passer déjà pour une des plus belles réunions d'intailles et de pâtes antiques. Ces pâtes occupent, dans la collection une place importante, et l'auteur a mis tous ses soins à en rechercher le plus grand nombre. Comme il le dit fort bien, ces petits monuments, dédaignés jusqu'à ce jour dans la plupart des cabinets, jouent cependant, par rapport à la glyptique, le même rôle que les terres cuites par rapport à la sculpture.

La portion la plus orignale sans contredit de cette œuvre considérable est celle qui termine ce second volume du catalogue. Elle a trait à la verrerie antique, dont plus de douze cents échantillons figurent dans le musée de Genève. Loin de négliger les simples fragments comme on l'a presque toujours fait dans les collections publiques qui se bor-

nent à récolter les spécimens entiers, l'auteur les a fait figurer en séries nombreuses dans son musée ; il les a étudiés avec soin, au point de vue du contraste et de l'harmonie des couleurs, et cette étude nouvelle dans son ensemble l'a amené, comme il le dit dans sa préface, à donner un aperçu de la loi de ces contrastes et de ces harmonies, ainsi que des exemples nombreux de l'application de ces mêmes lois par les artistes verriers de l'antiquité. M. Fol a fait reproduire par la lithochromie une grande quantité de ces fragments, et les quatorze planches qui accompagnent ce savant résumé de l'art de la verrerie ancienne sont un vrai chef-d'œuvre d'exécution. — L'auteur termine ce volume par un chapitre curieux sur la parure dans l'antiquité et par l'étude des objets en ivoire et en os qui font partie de son inépuisable musée. G. Schlumberger.

Iconographie chrétienne, *ou Étude des sculptures, peintures, etc., qu'on rencontre sur les monuments religieux du moyen âge,* par Mgr Crosnier. Tours, Mame, 1876, in-8 de 420 p. avec grav. intercalées. — Prix : 2 fr. 50

Ce livre est une nouvelle édition revue et augmentée d'un travail auquel Mgr Crosnier a consacré de longues recherches, depuis plus de trente ans. La compétence de l'auteur est de notoriété publique, et son ouvrage est destiné à aider les archéologues et à fournir aux architectes et aux artistes des notions sûres, qui leur éviteront des anachronismes et des erreurs regrettables. Il est curieux de lire les résultats ridicules (p. 388 et *seq.*), signalés par Mgr Crosnier, qui sont dus à l'ignorance de l'iconographie chrétienne.

L'ouvrage comprend quarante-trois chapitres relatifs aux personnages de la Trinité, à la sainte Vierge, aux anges et aux démons, et tout ce que la peinture et la sculpture, dans les églises, retraçaient aux yeux des fidèles. Il semble que, toutes les fois que l'on veut étudier nos anciennes églises et comprendre les innombrables scènes en figures qui y sont représentées, il faut avoir à la main le livre de Mgr Crosnier; on est à peu près certain d'y trouver l'explication d'images qui, à première vue, paraissent mystérieuses.

S'il nous est permis de soumettre une observation au savant archéologue, nous lui ferons part de nos doutes sur un point. Il s'agit ici d'un détail qui n'est pas très-important; néanmoins, il n'est peut-être pas inutile d'en faire mention ici.

Mgr Crosnier, comme tous les archéologues, donne le *bœuf* comme animal symbolique de saint Luc. Est-ce bien le bœuf qu'il faut admettre? Il me semble que, d'après les textes de saint Irénée, de saint Augustin, de saint Jérôme, l'animal attribué à saint Luc est nommé *vitulus.* Ce n'est donc ni le bœuf, ni le taureau dont il faut parler, mais du *veau*, qui était véritablement la victime ordinaire du sacrifice.

Il n'y a pas que les architectes, les artistes et les archéologues qui aient besoin de lire et de relire l'*Iconographie chrétienne*. Ce livre est indispensable dans les séminaires; ceux qui doivent être un jour curés y apprendront à ne pas introduire dans leurs églises des sculptures et des peintures que la science ecclésiastique et l'art chrétien condamnent. Nous ne saurions trop insister sur les sérieuses notions d'archéologie que les séminaristes devraient recevoir pendant le cours de leurs études théologiques. Si notre vœu était généralement accueilli, on ne verrait plus de ces restaurations de mauvais goût substituées trop souvent à des débris d'architecture respectables et précieux; on ne verrait plus des meubles et des ornements de grand prix, mais considérés comme démodés, faute de goût et de connaissances, échangés avec perte contre des objets de pacotille. A. DE B.

BELLES-LETTRES

Hebraische Elementargrammatik *(Grammaire hébraïque élémentaire.) Eine zur Einführg in das Studium der grammatischen Werke Ewalds und Böttchers bestimmte Vorschule. Mit ollständigen Verbal-und Nominaltabellen systematisch geordneten Uebersetzungs-und Punktirübungen, so wie einem Wörterbuch*, von Dr Fr. Imm. Grundt, Oberlehrer am Gymnasium zum heil. Kreuz in Dresden-Leipizg, F. Hirt., 1875, in-8 de XII-256 p. — Prix : 5 fr.

Nous ne possédons, ni en français ni en latin, de grammaire hébraïque composée d'après la méthode moderne, c'est-à-dire apprenant en même temps à faire des thèmes et des versions. Ce n'est cependant que par ce double exercice que l'on peut graver dans la mémoire les règles d'une langue et se familiariser réellement avec elle. L'Allemagne a déjà plusieurs grammaires de ce genre. Celle de M. Grundt est, sans contredit, une des meilleures. Après des notions scientifiques et philologiques sur la langue hébraïque, l'auteur entre en matière et aussitôt commencent les exercices, très-ingénieusement arrangés et très-habilement choisis. L'ouvrage renferme soixante-dix-sept exercices gradués et variés, qui obligent constamment à appliquer toutes les règles de grammaire qui ont été déjà vues, alternant entre les thèmes et les versions, commençant naturellement par la lecture des lettres de l'alphabet et finissant par la lecture de textes non ponctués. Un dictionnaire hébreux-allemand, contenant tous les mots employés dans les versions, et un dictionnaire allemand-hébreux, où se trouvent tous les mots des thèmes, sont placés à la fin de la grammaire. Les règles elles-mêmes sont exposées brièvement, mais d'une manière claire et précise. Tous les paradigmes importants des verbes sont donnés *in extenso*. Si nous avions un reproche à lui faire, ce serait d'être trop scientifique dans quelques détails qui seraient beaucoup mieux placés

dans une grammaire complète que dans une grammaire élémentaire. Ainsi, ses tableaux des noms peuvent être rebutants pour des commençants. Il est vrai que rien n'empêche de les omettre. Donnons, en terminant, un juste éloge à l'impression de ce livre. Les caractères hébreux sont d'une netteté et d'une beauté rares : ce n'est pas un mince mérite pour un ouvrage destiné à initier des jeunes gens à l'étude d'une langue orientale. L. G.

Études philologiques d'onomatologie normande. — *Noms de famille normands étudiés dans leurs rapports avec la vieille langue et spécialement avec le dialecte normand ancien et moderne,* par Henri Moisy. Paris, Vieweg, 1875, in-8 de xiv-449 p. 6e fascicule de la *Collection philologique.* — Prix : 12 fr.

Ce titre, un peu long, a le mérite de faire connaître le plan du travail et l'esprit qui y a présidé. Il faut louer l'auteur d'en avoir conçu l'idée et de l'avoir mise à exécution. Il serait à désirer que son exemple fût suivi par d'autres érudits de la province C'est dans les études onomastiques qu'on peut espérer de retrouver le plus de vestiges de l'ancien français, car c'est dans les noms propres (et aussi dans les lieux-dits) que se sont conservés un grand nombre de termes que la langue courante a successivement éliminés et rejetés hors de la circulation. Ces formes de l'ancien langage, appliquées à des dénominations individuelles et locales, se sont ainsi cristallisées comme autant de points de repère et de témoins du temps passé. Mais l'intérêt qui s'attache à ces études est aussi ce qui en fait la difficulté. La composition d'un répertoire onomastique exige, chez son auteur, la connaissance approfondie, non-seulement du langage populaire local, mais encore de l'ancien français, à ses différentes périodes et dans ses modifications successives. M. Moisy possède, assurément, le patois normand actuel; je n'oserais en dire autant pour le dialect du moyen âge et, d'une façon générale, pour l'histoire et la formation du vieux français. On rencontre, dans son livre, de bonnes vues, des aperçus exacts et clairs, historiquement assurés, mais qui, malheureusement, ne se relient pas ensemble, ne forment pas un tout continu, un système applicable à toutes les formes qui rentrent dans une même catégorie. Je prends un exemple : le participe passé, masculin, de la première conjugaison, conservait à l'origine le *t* de la désinence latine *àtum* = fr. *ét* (auj. *é*). Cette consonne s'est maintenue jusqu'à nous, dans des noms propres cités par M. Moisy, entre autres *Donet, Freulet, Hourdet;* il est bien évident que d'autres mots, tels que *Detourbet, Besongnet*, ne sont autres que les participes des verbes « destourber » et « besongner; » cependant l'auteur met sur la même ligne *detourber* et *détourbe*, dont il fait deux substantifs au sens de « dérangement, incommodité, » tandis que (chose plus grave !) il fait dériver le par-

ticipe *besongnet* du diminutif *besongnette*, par apocope. Ce procédé n'est pas admissible.

Une autre cause d'erreurs fréquentes est la confusion entre le bas-latin proprement dit et le latin qui n'est que du roman latinisé, en d'autres termes qui n'a du latin que la désinence. Entre ces deux catégories de formes latines, se place la forme romane qui procède de la première et qui engendre la seconde. Par exemple : le français *hommage*, *voyage*, *aunoy*, dérive du bas-latin, *hominàticum*, *viàticum*, *alnetum*, et se retrouve postérieurement transcrit en latin sous la forme barbare *hom magium*, *voyagium*, *aunoium*. Il est donc interdit de rapporter *Catel-Chatel* (p. 68-9), au bas-latin *catallum (?)* — sans doute pour *catellum ; — chatel, chetel, cheptel* représentent le latin *capitale*. Si *catellum* eût pu exister autrement qu'à titre de transcription servile du français *catel*, il n'eût certainement donné que *cheel cael*, suivant les dialectes.

Un troisième écueil à éviter, dans les études de ce genre, est la recherche à tout prix de l'étymologie. Rien de plus naturel que de vouloir fixer le sens original d'un mot en le rattachant à une forme typique primordiale ; rien de plus séduisant, mais aussi rien de plus périlleux. Voici une liste des principales erreurs, qui devraient absolument disparaître dans une seconde édition : *amiard* ne peut pas être rapporté à *amierres ;* il n'y a aucune concordance de son entre les désinences de *amierres* et *amiard* non plus qu'entre *cowairt-couarts*, et *foerre-foarre ;* — *Aumont* n'est pas un « individu assisté par l'*aumosne*. » — *Béchet* (p. 15), *Béquet* (p. 18) ne sont qu'un seul et même mot et ne devraient pas former deux articles séparés dans une œuvre d'étude historique ; — *Bertaut-tauld-thaux* n'est pas le même que *Bertaudé*, la désinence *aud-aut* (dont *aux* est la forme sujet) est ici la même que dans les noms propres *Arnaud, Regnault*... La détermination des éléments qui entrent dans les noms d'origine germanique est l'un des points les plus faibles de l'ouvrage : *Euvrard* est donné avec le sens de « ouvrer, qui *œuvre*, » tandis que ce n'est qu'une prononciation variée de *Evrard, Ebrard, Hébrard ;* sous *Garnier*, rapporté à « grenier, » on aurait dû, au moins, mentionner le type *Warnacharius ; Hébert*, *Herbert* est certainement syncopé de *Héribert*, de même *Lebert* s'explique par la forme concurrente *Liebert ; Lienard* est donné au sens de « locataire ; » mais qui ne sait que c'est une forme variée de *Leonard?*... Ces erreurs sont d'autant plus sensibles, que c'est en Normandie que les termes d'origine germanique et noroise sont de beaucoup le plus répandus, si bien que, pendant longtemps, c'est dans le norwégien et l'islandais que les savants normands allaient chercher les origines de leur idiome provincial. Loin d'appartenir à cette école. M. Moisy exagère plutôt la tendance contraire,

ne tenant pas assez compte des éléments d'origine *normande*, au sens étymologique du mot.

Je termine ce rapide exposé en relevant quelques fautes d'un autre genre, qui tiennent à une connaissance imparfaite des lois de la dérivation. *Conroi* « du latin *congrex*, qui fait partie de la même compagnie... Par la chute régulière du *g*, *congrex* a formé *conrex*, d'où *conrei* forme normande de *conroy*. » Il suffit de signaler cette singulière étymologie, que l'auteur, du reste, ne reproduit pas sous *desrey*, *derrey*, forme normande de l'ancien mot *desroi*. Mais ce n'est pas tout, l'auteur s'appuie sur la prétendue suppression du *g* dans *congrex*, lequel n'a jamais eu de rapport avec *conroi*, pour expliquer d'autres mots tels que *Lerey*, *Noel*, *Beautey*. On ne saurait avoir la main plus malheureuse. — *Fayel* est rapporté à *fidem* par l'intermédiaire de *fidelem* = *féal*; le composé *Dufayel* cité en même ligne aurait dû suffire à écarter cette étymologie. — La loi de l'accent s'oppose à ce que *Ferrand* représente le latin *ferream*. — *Hue* et les nombreuses variantes *Huye*, *Hugue*, *Huez* au suj., *Huon*, *Huun*, *Hugon*, *Hugo* au rég., ainsi que le dim. *Huet*, sont rapportés à l'ancien français *hue* au double sens de « œuf » et de « oie ! ? » — *Jennequin* est renvoyé à *Lequien*, donc le jeune chien. » Et cependant, à la fin de cet article, l'auteur admet que la syllabe *quin* est un suffixe diminutif, et cite *Pierquin*, *Hourdequin*, *Boisdequin*, etc. — *Maheut-x* est indûment rattaché à *malheu* = malheur; *Maheut* est la forme ancienne de *Mathieu*, comme *Mahaut* celle de *Mathilde*; la chute du *t (d)* intervocal est une règle constante. — *Mallet* n'a aucun lien de parenté avec l'ancien français *Maleït*, on ne peut donc assigner à ce nom le sens de « maudit. » — *Pel-vilain-cerf-frêne-hêtre*, dans ces mots *pel* n'est pas l'équivalent du latin *pellis*, fr. « peau, » mais c'est une réduction de *pele* 3e pers. sing. indic. de *peler*. M. Moisy, à qui cette indication a été fournie, aurait bien dû lui donner la préférence sur celle qu'il a adoptée. (Voyez, à l'appui, les nombreux exemples cités dans les diverses langues romanes, par Meunier : *Des composés qui contiennent le verbe à un mode personnel*. Paris, 1875, p. 31 et 224.)

A la fin de sa préface, l'auteur reconnaît, en fort bons termes, la difficulté des recherches étymologiques, et par suite les erreurs où il aura pu être entraîné. Il y aurait mauvaise grâce à s'appesantir sur ce côté de la question, et nous aimons mieux rendre justice aux lectures nombreuses et solides que l'auteur a faites des textes bas-latins, vieux français et patois. Il a réuni des éléments importants pour l'étude de notre ancienne langue, puisés principalement dans l'ouvrage de M. L. Delisle sur la *Condition de la classe agricole en Normandie au moyen âge*, et dans le *Cartulaire de l'évêché de Lisieux*.

Fr. Bonnardot.

Œuvres posthumes. *Sermons*, par M. l'abbé Perreyve. Paris, Douniol, 1876, in-12 de II-466 p. — Prix : 3 fr. 50.

Études historiques. *Leçons et fragments du cours d'histoire ecclésiastique*, par le même. Paris, Douniol, 1876, in-12 de II-446 p. — Prix : 3 fr. 50.

On ne peut prononcer le nom de M. l'abbé Perreyve sans évoquer le regret d'avoir vu ce prêtre si intelligent, si enthousiaste, nous quitter avant d'avoir pu réaliser tout le bien qu'on était en droit d'attendre de lui. On vient de donner deux volumes de ses *Œuvres posthumes*, un volume de sermons, dont plusieurs ont été publiés de son vivant, un volume d'études historiques, de notes, pour servir au cours d'histoire ecclésiastique qu'il professait à la Sorbonne. Il y a là des morceaux finis, il y a des pages inachevées. Le progrès par le christianisme, tel est le titre de ses premiers essais, et voilà déjà tout l'homme qui se révèle, l'enfant de notre génération épris de nobles aspirations, le prêtre convaincu que la religion est nécessaire aux peuples pour les guider et les sauver. M. l'abbé Perreyve appartenait à ces chrétiens généreux qui sont persuadés que le premier besoin de notre temps, par conséquent, le premier devoir du fidèle, est de dissiper les malentendus qui nous divisent, de réfuter les préjugés, de convaincre les esprits par l'action d'une parole libre. M. l'abbé Perreyve étudie l'histoire avec une science désintéressée, comme il le dit, mais non pas indifférente : il cherche dans le passé la lumière qui doit éclairer le présent. Ainsi, il voit que l'Église a accepté les institutions diverses et le génie différent des peuples, à la condition de les transformer dans son esprit, et alors il en tire, pour l'instruction de ses contemporains, cette conséquence que l'Église n'est pas, comme on le prétend, l'adversaire nécessaire de tout progrès, de tout changement. S'il jette les yeux sur l'âge apostolique, il trouve entre ce temps et le nôtre une analogie frappante, vu la nature des combats que l'Église doit livrer et de la situation sociale au milieu de laquelle elle vit, et alors il conclut que la parole libre est la seule arme digne de la vérité, expressions qui, prises dans un sens absolu, inquiéteraient peut-être sur les tendances trop *libérales* de l'auteur et appelleraient quelques explications. Il en est de même de cette affirmation « qu'il ne faut rien espérer que par la parole libre, ne rien attendre que d'elle ; au fond ceci est vrai, toujours vrai. » Il en est de même également de cette recommandation de « ne pas quitter le terrain du droit commun, car c'est le seul sur lequel nous ayons remporté des victoires qui n'aient pas tourné à la servitude, à l'abaissement de l'Église. » Mais si les conséquences que l'on peut tirer de quelques expressions peuvent alarmer, combien n'avons-nous pas à louer cette claire vue des besoins de notre époque, qui ne peuvent être satisfaits que par Notre-Seigneur Jésus-Christ ; ici, il constate

cette maladie intellectuelle dont nous souffrons cruellement ; là, il conjure toutes les âmes généreuses de se réunir pour apporter au peuple de bons livres et de bons exemples, car, dit-il, le mal a pris de l'avance et les catholiques se sont mis en retard dans ce grand mouvement qui emporte les sociétés. Dans les leçons sur l'histoire des temps apostoliques, dans le discours sur l'histoire de France, dans l'essai sur la politique chrétienne du cinquième siècle, etc., il y a des réflexions neuves, exprimées dans ce beau style plein de mouvement et de feu, qui charme l'intelligence et entraîne le cœur ; or, c'est là surtout ce que nous voulons louer dans les deux volumes que nous présentons : un souffle ardent de foi, de patriotisme et d'amour circule dans toutes ces pages : à ces accents on reconnaît le prêtre qui aime son Dieu, sa patrie, et brûle du désir de sauver des âmes. Aussi, et encore qu'il se rencontre çà et là quelques expressions dont on peut abuser, il y a partout une foule d'aspirations à recueillir, d'élans à suivre, de résolutions à prendre. Nous devons donc remercier ceux qui ont eu la pensée de nous donner ces pages, comme nous devons en recommander la lecture aux jeunes gens surtout, que l'abbé Perreyve aimait tant, afin que, dans nos temps de scepticisme et de froideur, ils accroissent et gardent dans leur cœur un peu de chaleur et d'enthousiasme. H. DE L'E.

Life, Letters and Journals of George Ticknor, Boston, Osgood and C°, 1876. 2 vol in-8.

M. Ticknor s'est acquis, par son *Histoire de la littérature espagnole*, une renommée durable, universellement reconnue dans les deux hémisphères; sa vie de Prescott, son compatriote et son ami le plus intime, est également un ouvrage du plus grand mérite. M. Ticknor, écrit sa langue comme Addison et les maîtres de l'école élégante et correcte du siècle d'Anne et des deux premiers Georges, sans que cette scrupuleuse recherche enlève rien à la vivacité de l'expression et au flot régulier de la pensée. Dans ses voyages en Europe, il fut accompagné par un bonheur singulier, bien mérité, d'ailleurs, par les qualités brillantes de son esprit et les vertus solides de son caractère. Il put se rendre la satisfaction, à la fin de sa longue carrière, *principibus placuisse viris*. Il y eut, en effet, peu d'hommes éminents dans l'ancien monde, en France, en Angleterre, en Allemagne, en Italie et en Espagne, dont il n'ait reçu l'accueil le plus empressé et dont l'affection ne lui soit demeurée. Il acheva ses études en 1815 et 1816, à l'université de Gottingen, alors une des plus florissantes du Nord. Rentré dans sa patrie, en 1819, il s'y consacra, durant beaucoup d'années, à la carrière de l'enseignement, et le collége de Harvard, dans la Nouvelle-Angleterre, lui dut une bonne partie de son éclat. Un

second voyage en Europe, commencé en 1835, suivi d'un troisième qui se prolongea jusqu'en 1857, le mit en relations avec un monde presque entièrement renouvelé, mais où sa position ne fut pas moins avantageuse, et qu'il put observer avec autant d'ardeur et plus de maturité que le précédent. Il n'est, dans la sphère de la politique, dans celle des lettres, et celle de la compagnie réellement supérieure, presque aucune célébrité, presque aucune personne d'un mérite éminent et d'une société attrayante, avec qui M. Ticknor n'ait vécu, comme, du reste, il faisait en Amérique, sur le pied d'une intimité confiante. Son *Journal*, qu'il tenait avec une régularité scrupuleuse, abonde en esquisses vivantes, en anecdotes sûres et piquantes, en observations fines et généralement bienveillantes. La seule énumération des noms, qui se succèdent dans ses pages écrites avec soin et sans prétention, cause un véritable éblouissement. M. Ticknor fut peut-être, de tous les étrangers avec qui lord Byron eut des relations durant son dernier séjour dans sa patrie, celui devant qui le grand et malheureux poëte parut avec plus d'avantage, bien que, dans l'abandon de la conversation, le langage le plus étrange échappât quelquefois à la violence de ses passions et à l'inconséquence de ses idées. Mme de Staël, dont les jours étaient comptés, fut affectueuse pour le jeune Américain, et le duc de Laval, à Madrid, où il représentait le roi de France, lui fit comprendre ce qu'était un *seigneur* de l'ancien régime, et quelle perte est, pour le nouveau, l'impossibilité de posséder dans de tels hommes l'union aisée, gracieuse et vaillante des suggestions de la délicatesse, des règles de l'honneur et du dévouement invariable à tous les genres du devoir. Gœthe accueillit M. Ticknor avec cette condescendence courtoise et un peu nonchalante qui était familière à son génie trop assuré d'une souveraineté absolue dans le monde intellectuel de l'Allemagne ; parmi les jugements qui, à différentes époques, ont été portés sur l'étendue réelle des facultés de Gœthe et l'importance des services qu'il a rendus à son pays, nous n'en connaissons aucun qui soit plus impartial, plus respectueux sans bassesse et mieux renfermé dans les limites de l'hommage judicieux, que celui dont M. Ticknor a enrichi son journal. Nous en dirons autant de la manière dont il caractérise Alexandre de Humboldt. Pendant son séjour en Espagne, M. Ticknor, admirateur jusqu'à l'enthousiasme de la littérature classique qui a donné à l'idiome castillan un rang si élevé parmi les organes de la civilisation moderne, fut, au même degré, frappé de la grandeur native du peuple et de la dégénération lamentable de son gouvernement. Il rend à l'une cet hommage qui part du cœur et s'appuie sur la connaissance ; l'autre appartient, désormais, au passé. Cette réflexion, dont on ne peut se défendre en avançant dans la lecture du livre que nous annonçons ici,

n'a rien d'amer pour ce qui concerne l'Espagne. Mais comment se préserver d'un sentiment de profonde mélancolie, quand, dans cette galerie de portraits peints avec un talent facile et une constante adhésion à la verité, on repasse devant tant de figures aimables, imposantes, quelques-unes même sublimes, quand on se rappelle quelles pensées les occupaient, quelles espérances soutenaient leur courage? Quand on contemple, dans son ensemble, cette magnifique éclosion de sentiments généreux, d'œuvres grandioses, quelques-unes immortelles, on est obligé de se dire, avec le prophète Florentin : *E una casa e l'altra è diretata.* Ces regrets trop naturels ne doivent pas en affaiblir le plaisir, de même qu'ils n'ôtent rien à l'instruction que la lecture du journal de M. Ticknor tient en réserve pour ceux qui le prendront comme introducteur et comme guide dans cette revue rapide de ce que l'Europe a été pendant une période dont le reflet nous éclaire encore, dont les célébrités sont encore, dans nos bouches, des mots familiers, et dont quelques représentants, vieillis et attristés, n'en soutiennent pas moins avec une vaillance sereine, les saines doctrines et les sentiments élevés que l'on croyait alors assurés de la victoire.

ADOLPHE DE CIRCOURT.

Estudios críticos sobre los escritores montaneses, por D. MARCELINO MENENDEZ Y PELAGO, doctor en filosofia y letras. Tomo I°. *Trueba y Cosio.* Santander, 1876, in-12 de 256-52 p.

L'auteur de cet ouvrage est un vrai prodige de précocité. En 1872 ou 1873, quand il n'avait que seize ou dix-sept ans, on pouvait déjà le compter parmi les premiers bibliophiles espagnols. Depuis ce temps, il a publié plusieurs essais, tous remarquables par le style aisé, la vaste érudition, l'esprit judicieux; tels sont une thèse doctorale sur les romans latins, un écrit apologétique sur les savants espagnols des derniers siècles, et quelques articles détachés de son *Dictionnaire de traducteurs espagnols,* ouvrage de longue haleine, auquel il travaille toujours et qui doit compléter et peut-être absorber celui de Pellicer.

Le volume que nous annonçons est le premier d'une série sur les écrivains montagnards, c'est-à-dire de la ville et du pays de Santander, patrie de l'auteur. Le nom du premier écrivain qu'il a choisi n'est pas inconnu en Europe. D. Telesforo de Trueba y Cosio (1799-1835), qui avait écrit quelques essais dans sa propre langue, élevé dans un collége anglais, et émigré, depuis 1823, en Angleterre, a joui, dans son temps, d'une vraie célébrité par des ouvrages composés dans la langue de Byron et de Walter Scott. M. Menendez examine avec beaucoup de soin la *Fille de Gomes Arrias,* ou les *Moriscos de la Alpujana, le Castillan ou le Prince Noir en Espagne* et les

Légendes historiques espagnoles (Romance of history of Spain), principaux ouvrages de l'auteur, et donne une énumération complète de ses autres travaux, presque tous narratifs ou dramatiques, qu'il juge plus rapidement. Le jeune écrivain montre un sang-froid rare à son âge : c'est une précieuse qualité pour un critique (nous le trouvons, toutefois, un peu chaud à l'endroit de Walter Scott), et ne se laisse influencer ni par l'esprit patriotique, ni par l'amour de son sujet. Les conclusions qu'il tire de ses études sont aussi solides que pénétrantes : Trueba fut un homme de bon goût et de beaucoup de talent, plutôt qu'un poëte original; il est un des écrivains les plus remarquables parmi ceux de second ordre, et fut le premier à propager le goût des traditions espagnoles parmi le grand public d'Angleterre et parmi les autres pays où ses ouvrages furent traduits; il donna l'exemple et l'élan aux poëtes espagnols qui le suivirent dans la même voie. Le critique ajoute que Trueba eut surtout de l'à-propos : le temps, le genre, les sujets, la langue, tout contribua à ce que ses ouvrages obtinrent le plus de succès possible. — Les traditions dont nous venons de parler étaient d'ailleurs déjà connues en Angleterre, mais, selon la juste remarque de Menendez, dans un cercle restreint d'*hispanistes*. Trueba eut pour auxiliaire, et peut-être pour prédécesseur, Lockart, le gendre de Walter Scott, célèbre traducteur du *Romancero*.

L'ouvrage de M. Menendez, rempli d'une érudition, quelquefois un peu épisodique, mais toujours motivée et claire, nous paraît épuiser le sujet. Dans un de ses appendices, l'auteur nous parle d'un frère de Telesforo, estimable poëte lyrique français, c'est une vraie découverte de notre jeune et diligent critique.

MANUEL MILA Y FONTANALS.

HISTOIRE

Le Caucase, la Perse et la Turquie d'Asie, *d'après la relation de M. le baron de Thielman*, par le baron ERNOUF, ouvrage enrichi d'une carte et de vingt gravures. Paris, Plon, 1876, in-12 de 365 p. — Prix : 4 fr.

Le voyage du baron de Thielman commence à Odessa. Nous visitons d'abord la Crimée. La ville de Sébastopol se trouve encore dans l'état où l'a laissée le siége, dont les péripéties peuvent être étudiées sur place. Les ruines du palais des Khans de Crimée, à Baktchi-Seraï, le palais impérial de Livadia, les villas des princes et de l'aristocratie russe y sont plutôt mentionnés que décrits. En revanche, l'orographie générale de la péninsule cimbrique y est bien indiquée.

Le voyageur continue sa route le long de la côte rientale de la

mer Noire, du nord au sud. Les chaînes de montagnes grandissent à mesure qu'on avance. Pas un village, pas une cabane ne vient troubler l'imposante solitude : la population a émigré pour fuir l'administration russe. Sur les hauteurs apparaissent les ruines de quelques châteaux. D'épaisses forêts descendent des flancs de la montagne jusque dans la mer. Le débarquement a lieu à Poti, d'où un chemin de fer conduit à Tiflis. La relation de M. de Thielman contient une description statistique de la Caucasie empruntée aux documents officiels russes et le récit de plusieurs excursions dans la montagne. La population chewsourienne, qui ne dépasse pas le nombre de cinq mille, est l'une des plus curieuses du pays : elle est chrétienne et s'habille encore à la manière des chevaliers du moyen âge. Les Chewsouriens portent une tunique de laine qui est tantôt noire parsemée de croix rouges, tantôt rouge parsemée de croix noires. En traversant le Dagestan, le baron et ses compagnons visitent la Tchetenia, le dernier asile de Schamyl, le pieux prophète des Murides.

En Perse, dans beaucoup de villes, le consul russe est plus puissant que le gouverneur envoyé par le schah, comme pour préparer les habitants à une annexion, qui pourrait être plus prochaine qu'on ne le croit généralement. La traversée du Kurdistan fait voir l'aspect extérieur et le mode d'excursion dans ce pays dont une partie appartient à la Perse. Le reste est à la Turquie, et les anciennes dominations locales y ont été presque partout remplacées par l'administration ottomane, surtout depuis 1847, époque de la défaite du célèbre Beder-Khan, aujourd'hui interné en Crète. Aux environs de Mossoul, apparaissent les ruines de Ninive et de Khorsabad. Ici, le baron Ernouf s'indigne avec raison de ce que le voyageur allemand n'ait pas prononcé le nom du savant français Botta, lequel a commencé les fouilles, qui ont été seulement continuées et étendues par des Anglais. La descente du Tigre amène les voyageurs à Bagdad, à Ctésiphon et à Babylone, qui sont décrits sommairement.

En résumé, le voyage de Thielman est plutôt un itinéraire qu'une description. Les routes occupent avant tout l'auteur, qui semble un éclaireur envoyé en avant pendant une campagne militaire. Nous ne voulons pas dire que le baron a été expédié à cet effet en Asie par M. de Moltke ; ce mode d'observation n'est sans doute qu'une habitude nationale chez le gentilhomme prussien, un excellent maréchal-des-logis.

Il nous semble, du reste, que ce voyage, dont le défaut est d'embrasser trop de choses sans les approfondir, gagne beaucoup à passer par les mains du baron Ernouf, dont les remarques sont généralement pleines de sens et d'à-propos. A. D'AVRIL.

L'Opposition sous les Césars, par Gaston Boissier. Paris, Hachette, 1875, in-8° de 372 pages. — Prix : 7 fr. 50 c.

Il y a déjà plusieurs mois que ce livre a paru ; l'auteur n'était pas encore de l'Académie française, où chacun lui prédisait qu'il entrerait sans de longs délais. Depuis, les portes du palais Mazarin se sont ouvertes pour lui ; et, ce que nous pouvons dire franchement aujourd'hui, c'est que l'étude qui fait l'objet de cet article était digne d'un candidat sérieux ; c'est qu'aussi elle serait digne de l'académicien si elle avait paru en 1876 plutôt qu'en 1875. Véritable historien érudit, M. Boissier connaît admirablement la littérature contemporaine des Césars ; au besoin il se sert de l'archéologie. Il coordonne avec art les notes qu'il a prises ; il traite son sujet dans un style qui le place au premier rang parmi ceux qui s'expriment en bon et beau français.

L'histoire de l'opposition au gouvernement est de tous les temps et de tous les pays, mais avec des nuances différentes ; c'est l'histoire des mécontents, des ambitieux qui ne sont pas encore pervenus au but de leurs désirs, de ceux qui ont éprouvé des disgrâces justifiées ou non méritées ; surtout de ceux qui ne peuvent se résigner à obéir. Il ne peut pas exister de gouvernement sans opposition ; mais celle-ci est d'autant plus vive, malveillante et dangereuse, que le gouvernement est plus ou moins sévère, équitable et mesuré dans la liberté qu'il lui laisse. A Rome, sous les Césars, le despotisme des empereurs, souvent injuste et arbitraire, transforma l'opposition en péril personnel au prince. « Auguste, qui s'était fait révolutionnaire pour arriver à l'Empire, se fit conservateur pour le garder » (p. 294), et ne supporta pas que l'on frondât ses actes.

M. Boissier cherche où était le foyer de cette opposition ; il ne le trouve pas dans l'armée, profondément dévouée à l'empereur, satisfaite du sort qui lui était fait ; il ne le trouve pas davantage dans les provinces qui, protégées contre les attaques extérieures avaient l'ordre et assez de liberté pour n'en point souhaiter davantage ; pas plus dans les municipes et les colonies, où chacun trouvait l'occasion de satisfaire son ambition et d'occuper son activité. — C'est à Rome même que M. Boissier voit l'opposition aux empereurs se former et s'établir ; il la considère comme une réaction de cette adulation emphatique et sans limites qui pousse la plupart des hommes à flatter avec autant d'humilité que de bassesse tout ce qui semble plus fort qu'eux, que ce soit un tyran ou une réunion d'énergumènes. Il la voit, en outre, parmi ces hommes désintéressés des affaires publiques, accoutumés à se laisser administrer, désœuvrés et ne demandant qu'à vivre dans une douce nonchalance ; c'étaient les *gens du monde* dont la vie « a quelque chose d'amollissant ; elle peut ajouter à la valeur d'un homme médiocre, mais un homme distingué y perd son temps et sa force. Ce

frottement de tous les jours, qui (ainsi que de nos jours) donne aux caractères le brillant et le poli, leur ôte une partie de leur vigueur. » (pag. 165.) Simples spectateurs des événements, les opposants critiquaient tout et sans cesse, dans les repas, dans les réunions intimes, dans les luttes d'éloquence, dans les pamphlets, dans les œuvres littéraires.

L'empereur, accoutumé à ne jamais être contredit, s'exaspérait de ces attaques secrètes et perpétuelles ; il sévissait parfois contre ses détracteurs; sa susceptibilité, encore aigrie par les dénonciateurs qui, grâce à leur triste métier, cherchaient à s'enrichir d'une partie des dépouilles des suspects, frappait à tort et à travers ; les réflexions malignes, le silence des honnêtes gens qui n'applaudissaient pas aux cruautés aveugles de César devenaient des crimes de lèse-majesté.

On lit avec un vif intérêt le chapitre consacré par M. Boissier aux délateurs, plaie sociale qui procède du despotisme, qu'il soit monarchique ou démocratique. N'oublions pas de mentionner les pages dans lesquelles, à propos des écrivains qui ont fait de l'opposition, l'auteur traite de l'exil d'Ovide, auquel il propose une cause à laquelle on n'avait pas encore pensé, — des œuvres de Pétrone, de Lucain, de Tacite, de Juvénal. Il est curieux de constater avec quelle facilité l'auteur s'identifie à son sujet, jugeant les hommes et les choses au point de vue romain et sans laisser apercevoir l'influence des idées modernes, sans se laisser trop aller au penchant, si naturel et si fréquent, de faire des rapprochements entre le passé et le présent.

M. Boissier, et nous le croyons dans la vérité, ne voit rien, dans l'opposition sous les Césars, qui ait eu pour mobile le renversement de la forme du gouvernement. Il était de mode de parler avec éloges de l'ancien système républicain ; mais on ne souhaitait pas le retour de ce temps où l'on pouvait vendre son suffrage à son gré, comme le dit malicieusement Juvénal (pag. 346). Les opposants, les frondeurs en voulaient seulement à la personne de l'empereur régnant ; et le plus souvent, avouons-le, celui-ci y donnait largement prise. C'était un besoin, « dans le grand monde de Rome, de n'être jamais content ; de suspecter toutes les mesures prises par l'empereur ; de se plaindre et de se moquer de tout. Mais l'idée révolutionnaire n'existait pas. »

ANATOLE DE BARTHÉLEMY.

Pie IX, sa vie, son histoire, son siècle, par J. M. VILLEFRANCHE. Lyon, Josserand ; Paris, Vic, 1876, in-8 de 549 p., avec portr. — Prix : 7 fr.

Il n'est certainement pas dans notre siècle de figure plus imposante et plus digne de fixer l'attention que celle du glorieux pontife qui gouverne l'Église depuis de si longues années. Quelle inaltérable

sérénité au milieu des orages qui ne cessent de fondre sur le catholicisme ! quelle admirable fermeté pour résister à tous les assauts ! quelle grandeur d'âme ! quelle sainteté ! M. Villefranche a été heureux dans le choix de son sujet ; il l'a été aussi dans la manière de le traiter. Il prend Jean Mastaï dès son enfance, sur laquelle il est assez sobre de détails, pour le conduire sur la chaire de saint Pierre, d'où il plane sur le monde entier. La vie de Pie IX ne peut se détacher de l'histoire de son siècle, parce que le grand pape a été mêlé à tous les événements contemporains. La révolution de Rome, la guerre d'Italie, l'intervention du pape en faveur des chrétiens de Syrie, de la Pologne, et plus tard de la France, la promulgation du *Syllabus*, le concile du Vatican tiennent à l'histoire générale du monde ; la définition du dogme de l'Immaculée-Conception, les fêtes de la canonisation des martyrs du Japon, du centenaire de saint Pierre et des noces d'or, l'extension des missions, l'établissement ou le rétablissement de la hiérarchie catholique dans les pays infidèles et dans les États protestants se rattachent davantage à l'histoire de l'Église. A une époque où toutes les questions se résolvent en questions religieuses, comment le chef suprême de la religion ne serait-il pas le centre où tout vient aboutir?

« Le Souverain-Pontife Pie IX, lit-on dans le bref adressé à l'auteur, en date du 12 juin, n'a pu manquer de trouver à la fois sage et pleine d'à-propos votre idée de raconter l'histoire de nos jours dans celle de son pontificat. Appréciant, d'autre part, la hauteur de vos vues, ainsi que la vivacité de votre foi, et connaissant les encouragements que vous ont donnés de savants et illustres prélats, Sa Sainteté a reçu avec le plus vif plaisir l'hommage de votre livre. »

M. Villefranche expose les faits dans des récits animés ; il mêle l'anecdote aux réflexions philosophiques ; la chaleur de convictions qui inspire ses jugements se communique à son style ; il ne lui répugne pas de s'expliquer franchement et sévèrement sur des sujets délicats par les souvenirs qu'ils rappellent. Ceux qui lui reprocheront quelques vivacités d'expressions ne sauront trop louer la rectitude de ses intentions, la solidité de sa doctrine, l'intérêt soutenu de son récit.

René de Saint-Mauris.

Archives de la Bastille, documents inédits et recueillis par François Ravaisson, conservateur adjoint à la Bibliothèque de l'Arsenal.— *Règne de Louis XIV* (1675 à 1686). Paris, A. Durand et Pedone-Lauriel, 1876, gr. in-8 de xii-483 p. — Prix : 9 fr.

M. Ravaisson a donné une excellente analyse du huitième volume de son précieux recueil dans les douze pages qui, sous le titre d'*Avertissement*, servent d'introduction à ce volume. Je ne puis qu'indiquer, en courant, ce que l'éditeur a signalé avec d'intéressants

détails. Quelques-uns des documents qui remplissent le volume concernent le jansénisme. Le premier nom qui se présente à nous est celui de Jean de Le Noir, chanoine et théologal de Seez qui, dans son égarement de sectaire, avait écrit, contre les archevêques de Paris et de Rouen, un virulent pamphlet intitulé : *L'Évêque de cour opposé à l'évêque apostolique*, et qui, condamné aux galères, vit sa peine commuée en une prison perpétuelle, et mourut au château de Nantes en avril 1692. Parmi les autres personnages qui figurent dans les dossiers jansénistes dépouillés par M. Ravaisson, je citerai le P. Eudes, frère de l'historien Mézeray ; l'abbé Dubois, curé d'Halluyn (près de Beauvais) ; le P. Simon (de l'Oratoire) ; le P. Gerberon, collaborateur de Le Noir ; Mme de Fontpertuis, la correspondante attitrée d'Arnauld et une des plus dévouées bienfaitrices du parti ; l'abbé Racine, etc. On trouve ensuite des officiers punis pour indiscipline, tels que le chevalier de Lieutaud, les capitaines de marine de la Roquefontiez et Bitaud de Bléoz, le chevalier d'Elhades, etc. A un écrivain comme Amelot de la Houssaye, emprisonné pour son *Histoire du gouvernement de Venise*, sur la plainte de l'ambassadeur de la sérénissime République, succède une intrigante comme la dame Caru (Geneviève de Turgis), qui avait cherché à séduire, par sa jeunesse (elle avait 22 ans) et par sa beauté, le duc d'Enghien (1667). Je détache de la page 159 cet étrange petit récit (extrait du *Journal* de Hurel) : « Ce mardi 27 juillet [1677], M. le marquis Dangeau a été mené à la Bastille pour s'être battu à coups de poings et de canne avec M. de Langlée, chez Mme la comtesse et en sa présence ; leur différend était pour le jeu... » — Mentionnons encore l'affaire du sculpteur Jaillot, membre de l'Académie de peinture ; l'affaire du comte de Tallart et du marquis de Varennes (querelle); celle du comte d'Armagnac et du duc de Gramont (querelle); celle de Corneille Blessebois, personnage non moins vil dans sa conduite que dans sa littérature ; celle des malversations dans la construction de la grande écurie de Versailles et des châteaux de Glatigny et de Clagny; celle de l'abbé Siri, dont la plume fut aussi fertile que vénale ; celle de Chavigny de la Bretonnière, l'auteur d'un libelle fameux (*le Cochon mitré*) dirigé contre Le Tellier, archevêque de Reims ; enfin de nombreuses affaires où sont mêlés des protestants que, par un impardonnable abus du mot *Compelle intrare*, Louis XIV faisait mettre à la Bastille pour obtenir leur abjuration. « Ce court exposé suffira, » comme le dit M. Ravaisson (p. XII), « pour montrer que la publication de ce volume ne sera pas sans utilité pour l'histoire de France. »

Je voudrais n'avoir que des éloges à donner au travailleur qui rend de si grands services à nos futurs historiens, mais je ne puis m'empêcher de blâmer le ton qui règne dans quelques-unes de ses notes. Son ouvrage est trop sérieux, en vérité, pour qu'il se gâte par des plaisan-

teries d'aussi mauvais goût que celles de la note 3 de la page 243 (sur Mme de Beauvais), et de la note 3 de la page 259 (sur le P. La Chaise). Ces boutades, je n'oserais les citer; mais j'en citerai une autre (note 1re de la page 36), qui, sans être aussi peu convenable, ne paraîtra pas digne d'un recueil destiné surtout à de graves lecteurs : « Il est certain que le père Caviste, qui découvrit le champagne mousseux, fut plus utile à ses confrères et à la France que les déchiffreurs de vieux manuscrits dont les compilations historiques s'adressent à un petit nombre d'érudits, tandis que le pétillement joyeux de la liqueur inventée par le bon père se fera toujours entendre dans le monde entier. » Ce qui vaut mieux que ces lignes frivoles, c'est cet hommage rendu à l'influence de Louis XIV sur sa cour (p. 111) : « Cette sévérité, soutenue par la conduite personnelle du roi, qui fut toujours un modèle de politesse et de douceur dans les relations de la vie, eut le plus heureux succès, et, depuis lors, l'urbanité est devenue un des traits les plus saillants du caractère français. » T. DE L.

La Défense de Paris, 1870-1871, par le général Ducrot. Paris, Dentu, 1875-76. Tomes I et II, 2 vol. in-8 de 503 et de 455 p., accompagnés de 43 et de 26 cartes en couleur. — Prix : 10 fr.

Il appartenait au plus énergique des défenseurs de Paris de venir, à son tour, après M. le général Vinoy, après M. le vice-amiral de la Roncière le Noury, apporter à l'histoire du siége de Paris son témoignage autorisé. Bien qu'arrivant le dernier, le livre de M. le général Ducrot n'est point inutile, et l'on y trouve, dès le premier volume, des détails nouveaux et des documents précieux à plus d'un titre.

Le premier tome comprend quatre livres, consacrés aux *premières opérations devant Paris*, à l'examen *des ressources de la défense*, et aux *opérations militaires des* 13e *et* 14e *corps depuis l'investissement jusqu'à la fin de septembre, depuis le* 1er *jusqu'au* 21 *octobre*. Le livre se ferme ainsi sur le récit du combat de la Malmaison. Parmi les passages les plus intéressants, nous citerons, au cours de l'ouvrage, les narrations des affaires de Châtillon et de la Malmaison, et, aux pièces justificatives, les renseignements sur les effectifs de l'armée de Paris aux diverses époques de la défense, et sur les approvisionnements de cette armée (p. 455). Quoi qu'il en soit, et malgré la connaissance qu'il a de l'insuccès final, le lecteur suit avec intérêt les progrès de l'organisation de l'armée de Paris et les préparatifs de sortie, et c'est le cœur plein de confiance qu'on arrive aux dernières pages du premier volume.

Hélas! la lecture seule des titres des chapitres du deuxième volume fait perdre ces illusions! Le 31 octobre, jour de honte! Le

Bourget, Champigny, journées de gloire, mais de deuil! de sacrifices héroïques, mais d'insuccès! Ce tome II est relatif à la période du 21 octobre au 1er décembre. — Que de graves événements dans ce court espace de temps! La prise et la perte du Bourget, la criminelle insurrection qui fut le prologue de la Commune, la mission de M. Thiers, l'abandon par le gouverneur de Paris du plan de sortie par la Basse-Seine rejeté par la délégation de Tours, les batailles de la Marne, voilà dans quel cadre se meut le récit du général Ducrot. On comprend que ce second volume ne le cède pas en intérêt au premier.

Parlerons-nous du style de l'auteur? Quand les faits se pressent en pareil nombre sous la plume, quand l'ardeur des convictions est telle, on ne s'attarde guère à la recherche des délicatesses de la langue. Le général raconte le combat comme il se passe; ce n'est point une partie d'échecs, aux coups bien mesurés et bien distincts; c'est une succession et un ensemble d'événements variés, entre lesquels le plus souvent on chercherait en vain une connexion logique. De là, pour le récit, une forme coupée, une phrase morcelée, semée d'un si grand nombre de points d'interruption, que la lecture en devient assez fatigante. La narration y perd en ampleur, mais elle y gagne en animation et, ce qui est bien quelque chose, en fidélité. Les deux volumes sont accompagnés, le premier de quarante-trois, le second de vingt-huit « cartes en couleur; » nous avouons que nous eussions préféré à ces croquis quelques bonnes cartes, hors texte, des environs de Paris, en particulier des champs de bataille de Châtillon, de Chevilly, de la Malmaison, du Bourget et de Champigny, et, de plus, une carte d'ensemble.

J. Gouethal.

Histoire de l'infanterie française, par le général Susane. Tomes I et II. Paris, Dumaine, 1876. 2 vol. in-12 de 437 et 449 p. — Prix : 7 fr.

Un orateur, parlant dernièrement des vicissitudes de l'époque présente, disait qu'on ne peut écrire l'histoire de notre pays sans écrire en même temps l'histoire de l'Église. N'est-il pas vrai de dire la même chose de l'armée? Montrer cette force nationale à son origine, retracer ses tentatives d'organisation, ses progrès et son apogée, n'est-ce pas, du même coup, rappeler les traits principaux de notre histoire? Si la France est chrétienne, elle est aussi militaire, et c'est pour cette raison qu'il n'y a pas lieu de désespérer de son avenir.

Nous possédions déjà, du général Susane, l'*Histoire de la cavalerie* et l'*Histoire de l'artillerie;* nous avions également de lui l'*Histoire de l'ancienne infanterie française.* Ce dernier ouvrage, paru de 1848 à 1853, obtint, dit modestement l'auteur, « le genre de succès qu'il

pouvait désirer, celui d'entrer sans bruit dans les bibliothèques et d'y rester. » La vérité est qu'il obtint un légitime succès et que tous ceux qui ont eu à s'occuper des précédents historiques de nos corps d'infanterie se sont très-utilement servis de cet important travail. Le général Susane a repris son livre en sous-œuvre, l'a rédigé dans une forme plus sobre, l'a mis en harmonie avec les histoires qu'il a déjà publiées, et l'a placé ainsi dans des conditions plus avantageuses pour sa vulgarisation.

Nous n'entreprendrons pas d'analyser l'*Histoire de l'infanterie française*, mais nous voulons, du moins, en l'annonçant, indiquer brièvement les raisons qui en rendent la lecture intéressante et instructive. De toutes les armes, l'infanterie est assurément celle qui forme le fond même de l'armée, qui en est la partie vitale. A quelque époque qu'on se reporte dans l'histoire, on voit toujours l'armée atteindre son apogée lorsqu'elle possède une infanterie vraiment forte et manœuvrière. Bien plus, il faut reconnaître que cette arme reflète plus exactement que toute autre, le caractère essentiel de la nation, et il est incontestablement vrai de dire avec le général Susane : « une infanterie bien constituée est un indice certain de civilisation avancée, car elle suppose l'initiation générale à ce sentiment sublime qu'on appelle patriotisme et la reconnaissance de l'aptitude, du devoir et du droit de tous à prendre part à la défense et à concourir à la gloire du pays. »

De la lecture de cette œuvre, il est encore d'autres enseignements à tirer : par suite d'un sentiment difficile à expliquer, ou plutôt par suite d'un parti pris évident, il semble que l'histoire des institutions de notre pays ne commence qu'avec l'ère des bouleversements périodiques. A en juger par certains écrits, rien n'a été fait sous l'ancienne monarchie, et de la Révolution seule sont nées les grandes choses. Le livre du général Susane, et sans qu'il entre dans notre pensée d'accepter entièrement toutes les opinions qu'il renferme, est de ceux qui, puisés aux sources historiques, replacent les faits sous leur vrai jour et rendent justice aux hommes et aux choses. Les annales des gardes françaises, des régiments de Picardie, Piémont, Navarre, Champagne et Normandie sont remplies de faits glorieux qu'il faut à tout prix arracher à l'oubli ! Plus la fortune s'est montrée contraire à nos armes dans la dernière guerre, plus nos désastres ont été grands, et plus il importe de rechercher dans nos souvenirs militaires des consolations pour le présent, des espérances pour l'avenir !

Pour ces raisons, l'*Histoire de l'infanterie française* doit être signalée à l'homme du monde aussi bien qu'au soldat ; sa lecture ne peut, en effet, que donner une connaissance plus approfondie de notre histoire nationale et des gloires de notre ancienne monarchie. S. L.

Petits Etats d'Albigeois ou assemblées du diocèse d'Albi, par Elie-A. Rossignol. Paris, J.-B. Dumoulin ; Albi, Chaillol, 1875, in-8 de 260 p. — Prix : 3 fr. 50.

En finissant la lecture de cet ouvrage et repassant les notes que j'ai recueillies au cours de cette étude, je serais tout disposé à écrire un long article, tant j'ai été frappé de la quantité de données nouvelles, précises et appuyées sur les textes originaux, qui se trouvent contenues dans ce livre. Mais ce serait dépasser les bornes qui me sont prescrites, et en appuyant sur la solidité des renseignements et la sûreté de la méthode de l'auteur, je n'apprendrais rien aux hommes d'étude qui connaissent les travaux précédents de M. Rossignol.

Il pourrait paraître, au premier abord, que l'écrivain qui se borne à résumer les procès-verbaux des assemblées d'un diocèse réunies pour consentir l'imposition et la levée des tailles, aides et subsides, ne présente qu'un intérêt tout à fait local et borné à un seul point de l'économie politique et de l'histoire. Ce serait déjà beaucoup que de voir avec une clarté parfaite comment se faisait la répartition de l'impôt sur toutes les localités d'un vaste diocèse ; quels éléments composaient l'assemblée chargée de ce travail ; mais les questions financières touchent à tout et mettent l'esprit à même de pénétrer dans tous les recoins de la vie sociale. C'est ainsi que, dans le livre de M. Rossignol, après avoir vu l'historique des États et leur organisation, on les suit s'occupant d'impôts, d'affaires particulières, d'agriculture, d'industrie, commerce, canaux et chemins. Les impôts se divisaient en impôts royaux, provinciaux et diocésains ; on voit le mode de répartition et de perception des uns et des autres. L'agriculture, l'industrie et le commerce tiennent une place considérable ; on suit, avec un vif intérêt, les efforts du clergé pour seconder les travaux des populations sous tous ces rapports. Souvent, c'est grâce à son initiative que des branches nouvelles d'activité productives sont ouvertes. C'est un évêque d'Albi qui fait venir du Mans des ouvriers pour établir, dans le Languedoc, des fabriques de bougies dont la classe laborieuse a tiré de grands profits.

Des chapitres particuliers sont consacrés à la sûreté publique, et on y voit le rôle rempli par le prévôt diocésain et la maréchaussée. L'assistance publique, l'instruction publique, les canaux et les chemins ont aussi leurs chapitres, et, à la fin des principales parties, l'auteur prend soin de résumer, en quelques lignes, les considérations qui ressortent des faits, et ces considérations sont toujours du plus grand intérêt, tant pour l'appréciation de l'état de la société sous l'ancien régime, que pour les conclusions pratiques que les esprits sages sauront en tirer pour la conduite des temps présents (pages 47, 166, 216, 258).

Il est impossible de ne pas s'arrêter spécialement sur l'histoire des guerres civiles et religieuse des seizième et dix-septième siècles au diocèse d'Albi, d'après les procès-verbaux des États, que l'auteur a placés en appendice à la fin de son livre. A l'aide des documents originaux qu'il a sous la main et qu'il suit avec une fidélité scrupuleuse, il trouve moyen de corriger quelques erreurs échappées à dom Vaissète dans sa belle et savante histoire du Languedoc. Mais quel tableau navrant que celui d'un pays livré à la guerre civile, dans laquelle la religion ne sert trop souvent que de prétexte pour couvrir les plus basses convoitises, et quel crime commettent ceux qui ne craignent pas de déchaîner sur leur pays cette suite de malheurs! A cette triste époque encore, le beau rôle est celui de l'Église : c'est elle qui est attaquée la première, et si elle est contrainte à recourir aux armes, c'est pour défendre ses droits, qui sont ceux de la justice et de la vérité.

Dom Paul Piolin.

Histoire de la ville et du port de Brest sous le Directoire et le Consulat, par P. Levot. Brest, chez l'auteur, 1875, in-8 de 417 p., avec un plan. — Prix : 6 fr.

Ce volume, bien que pouvant être considéré comme un ouvrage complet, forme, par le fait, le cinquième tome d'un travail général sur l'histoire de Brest. Les trois premiers volumes, honorés d'une mention honorable par l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1835, étaient consacrés à l'histoire de la ville et du port de Brest depuis l'antiquité jusqu'en 1792. Le quatrième volume, formant, comme celui dont nous allons parler, un tout distinct, retraçait l'histoire de Brest pendant la Terreur; nous croyons devoir rappeler ici brièvement l'intérêt qui s'attache à cette publication, faite en 1870, et dans laquelle le récit des infamies du Tribunal révolutionnaire de Brest semblait un pressentiment du hideux spectacle que la Commune de Paris devait donner quelques mois plus tard. M. Levot y fait voir aussi sous un jour nouveau le caractère de Jean Bon Saint-André, qui, tour à tour marin, pasteur protestant, apologiste de Louis XVI, régicide, proclamateur du culte de la Raison, vit les quelques bonnes et utiles mesures administratives prises par lui effacées par les nombreux actes qui attirèrent sur sa mémoire de justes malédictions. En traitant l'histoire de Brest pendant le Directoire et l'Empire, M. Levot complète son œuvre ; et il le fait avec cette clarté de style, cette impartialité, cette infatigable patience à recueillir des indications sûres dans les documents, qui se révèlent dans tous ses ouvrages antérieurs.

Ce volume est divisé en quatre chapitres. Les deux premiers, d'un

intérêt tout local, sont consacrés à la ville elle-même. L'auteur nous montre les administrateurs municipaux de Brest rivalisant de zèle pour mener à bien l'œuvre réparatrice de Palasne Champeaux, qui avait eu la mission de mettre un terme aux calamités causées par le régime terroriste. Les efforts louables des maires Tourot et Pouliquen, tout en préparant un avenir meilleur, ne produisirent pas immédiatement tout le bien qu'ils auraient désiré procurer à leur ville; en effet, les sources de la prospérité publique étaient taries par la création d'un papier-monnaie, tous les jours plus déprécié : d'un autre côté, la création du port d'Anvers faisait délaisser le port de Brest, qui resta bloqué pendant tout l'Empire.

L'intérêt qui s'attache aux deux derniers chapitres est plus saisissant, parce qu'ils touchent à l'histoire générale, qu'ils complètent et rectifient parfois. Nous citerons ce qui concerne les expéditions d'Irlande, la première surtout; à cette occasion, M. Levot produit des documents curieux et inédits, desquels il résulte que la première armée expéditionnaire avait été en très-grande partie recrutée dans les bagnes et dans les maisons de force. Citons encore les détails concernant les expéditions de Saint-Domingue et de la Guadeloupe ; l'envoi en France de Toussaint Louverture; la détention, à Brest, d'Emmanuel Dupaty, d'abord marin, depuis membre de l'Académie française : il n'était pas encore libéré du service, lorsque parut une pièce, dans laquelle quelques courtisans du premier consul se reconnurent; ces courtisans se vengèrent en le faisant incarcérer et transporter à Saint-Domingue; les premiers essais de torpilles par Fulton; le rétablissement du culte; l'administration du préfet maritime Caffarelli, qui eut le mérite de dire quelquefois la vérité à Bonaparte, au risque de perdre la faveur du maître. Notons, en passant, que nous avons été quelque peu étonné de l'importance que M. Levot parait donner à l'histoire des loges maçonniques de Brest. Il ne nous semble pas que ces réunions, qui sont quelquefois ridicules et souvent dangereuses, méritent d'avoir dans l'histoire une place qui pourrait être plus utilement occupée par d'autres institutions.

Un appendice de près de 150 pages fournit des indications précieuses sur les circonscriptions administratives, judiciaires et ecclésiastiques; sur les rues de Brest; sur les fêtes publiques, le camp de Saint-Renan et les travaux exécutés dans le port sous le Directoire et le Consulat.

A. DE B.

La Cour et la ville de Madrid vers la fin du dix-septième siècle. Deuxième partie. *Mémoires de la cour d'Espagne,* par la comtesse D'AULNOY. Edition nouvelle, revue et annotée par Mme B. CAREY. Paris, Plon, 1876, in-8 cav. de VIII-455 p. — Prix : 8 fr.

Nous avons annoncé (t. XII, p. 109) la publication du premier

volume de cet instructif et amusant ouvrage. Dans la nouvelle édition, le texte a été revu soigneusement; les notes dont il est maintenant accompagné rectifient beaucoup d'inexactitudes, et surtout complètent des renseignements importants, en mettant les documents authentiques puisés à des sources espagnoles en regard des impressions un peu hâtées de la spirituelle voyageuse, dont le coup d'œil français est quelquefois plus vif que perçant.

Le second volume, que nous avons sous nos yeux, donne à cette publication un caractère plus sérieusement historique, et sera désormais essentiel à consulter par quiconque voudra se faire une idée juste de la condition de la monarchie espagnole vers l'époque où ses destinées allaient se trouver, pour longtemps, étroitement liées à celles de la France. Il n'était pas encore question des négociations qui précédèrent et facilitèrent (en paraissant quelquefois le contrarier) l'avénement des Bourbons au trône d'Espagne. Cette matière a été mise dans son plus véritable jour, dans la publication faite, avec autant d'exactitude que de talent par M. Hippeau, sur les documents tirés des archives de la maison d'Harcourt et du ministère des affaires étrangères. Le second volume des *Mémoires de la cour d'Espagne* s'arrête, dans le récit des événements, à l'année 1681; la succession d'Espagne, qui devait mettre l'Europe en feu, ne s'ouvrit que dix-neuf ans plus tard. Mais, dès l'époque où Mme d'Aulnoy quitta Madrid, les destinées de la monarchie de Philippe II étaient irrévocablement arrêtées, et le tableau de ses ressources, de son gouvernement, du caractère de sa cour et de sa capitale demeurait, en 1700, pareil à ce qu'il avait été en 1678, sauf un progrès lamentable vers la décadence absolue, avec l'avénement d'une autre reine; encore est-il bien vraisemblable que, malgré ses charmantes qualités, la première compagne de Charles II serait demeurée aussi impuissante pour arrêter le mal que la seconde le fut pour produire aucun bien.

Le manuscrit du mémoire qui forme la partie principale du nouveau volume est gardé aux archives des affaires étrangères. Mme d'Aulnoy, qui en avait obtenu la communication, se l'est approprié dans l'ensemble de sa teneur, en y ajoutant quelques-unes des particularités qui concernaient ses relations personnelles à la cour d'Espagne. Dans l'avis au lecteur, mis en tête de ce volume, l'éditeur établit par des raisonnements solides que ce mémoire, imprimé deux fois déjà dans sa forme originale (Paris, 1733; Londres, 1861), peut bien être, comme on l'avait conjecturé sur des apparences légères, l'œuvre du marquis de Villars, dont l'ambassade en Espagne prit fin l'an 1682. Mais quel qu'en soit l'auteur réel, ce fut un esprit sage, un observateur instruit et un écrivain formé à la bonne école. Il juge toutes choses d'après les principes reçus dans son temps et dans notre

nation; mais il n'y a rien d'amer, ni rien de puéril dans le blâme qu'il départit non pas aux institutions de l'Espagne en elles-mêmes, mais bien aux abus intolérables qui les avaient fait dégénérer en instruments d'oppression et de ruine. Rien de plus instructif pour les hommes d'État et les économistes de nos jours que l'état dans lequel Philippe IV avait légué la monarchie de Philippe II au malheureux héritier de la branche espagnole de la maison d'Autriche. Charles II, à bien dire, ne régna jamais; il vécut à peine, et son existence, pendant trente-neuf ans, tint de la décrépitude dans l'enfance et de l'enfance dans l'âge mûr. Sous le gouvernement nominal d'un tel prince, qui pouvait également commander les choses les plus excessives et négliger les plus essentielles, la monarchie se précipita vers l'anéantissement où elle serait vraisemblablement tombée sans l'avénement d'un prince de la maison de Bourbon. Ce grand changement sauva le corps de la monarchie en retranchant d'elle une partie de ses membres, opération infiniment douloureuse et contre laquelle l'orgueil national protesta de la façon la plus énergique dans les provinces de la couronne d'Aragon, tandis que les Castillans, bien que déchus de leurs espérances et dépouillés d'une partie des avantages (d'ailleurs injustes) dont Philippe II les avait mis en possession, demeurèrent jusqu'au bout inébranlables dans leur dévouement au prince qu'ils avaient désiré, et auquel ils avaient engagé leur foi lors de son entrée dans la péninsule.

L'auteur des *Mémoires*, et Mme d'Aulnoy avec lui, supposant sans doute leur lecteur aussi informé qu'eux-mêmes sur le compte des personnes, des charges, des rangs et dignités d'Espagne qu'ils l'étaient eux-mêmes, omettent sur ces points des explications qui sont maintenant indispensables. Cet inconvénient n'existe point dans la nouvelle édition, enrichie de beaucoup de notes explicatives, et de citations empruntées à des auteurs accrédités, lesquelles complètent ou rectifient nombre d'indications données au courant de ces mémoires.

L'appendice, surtout, est d'une grande valeur. Il renferme d'abord une notice claire et détaillée sur la composition, les attributions, les actes et l'esprit des *Conseils* trop nombreux qui assistaient les rois d'Espagne de la maison d'Autriche dans la tâche gigantesque de gouverner des États sur lesquels le soleil ne se couchait jamais, et qui, trop souvent, ne faisaient que contrarier les intentions des bons ministres et plier sous les injonctions des mauvais. Vient ensuite une notice sur la *Grandesse de l'Espagne*, telle qu'elle se trouvait composée vers l'année 1690. L'éditeur des mémoires expose d'abord de la manière la plus lucide quelles étaient les attributions (purement honorifiques alors) de la grandesse, et de quelle manière cette prérogative, si flatteuse et si vaine, se créait par la faveur royale et se transmettait tant

par les descendances directes que par les alliances. La plupart des grandesses étaient, en effet, héréditaires dans la ligne féminine, et les héritières en apportaient la décoration à leurs maris. On compte sur la liste dressée dans l'appendice cinquante et une personnes en possession les unes d'une grandesse seule, plusieurs de deux, quelques-unes même de trois. Sur ce nombre, il y avait onze femmes héritières, dont les grandesses allaient passer par leur mariage dans de nouvelles maisons, ou s'adjoindre à celles dont leurs époux étaient pourvus par eux-mêmes. Le nombre des grandesses établies en-dehors de l'Espagne (on n'avait point encore prodigué ce titre) s'élevait à onze pour les sujets du roi catholique dont les possessions étaient en Italie et en Flandre. Le nombre de ces grands ne tarda pas à s'accroître ; néanmoins, à l'époque de l'avénement de Philippe V, en ne comptait encore que dix-neuf grands de nation italienne, et quatre de nation flamande ou bourguignone, comme une vieille et glorieuse tradition faisait encore qualifier les seigneurs des provinces belges.

Sur les *Titres de Castille*, l'appendice, dans son dernier chapitre, donne aussi des renseignements pleins d'intérêts. On en comptait, vers 1680, trente-sept authentiquement établis, appartenant la plupart à des maisons d'antique noblesse, quelques-uns pourtant à de nouveaux anoblis; « la faveur l'a pu faire autant que le mérite. » Les plus anciens, et très-rares, remontaient à Charles-Quint, d'autres à Philippe II, et la grande masse des *Titulos* devaient leur érection aux gouvernements fastueux et complaisants de Philippe III et Philippe IV. Si d'ailleurs les *Grands* n'étaient plus, sous le sceptre de la maison d'Autriche, qu'une ombre de ce qu'avaient été les *Ricos Hombres* des anciennes couronnes de Léon, Castille et Aragon, on pouvait dire que, sous Charles III, Philippe II, les *Titulados* étaient l'ombre d'une ombre.

A. DE CIRCOURT.

Compte rendu du congrès international des américanistes, tenu à Nancy, en 1875. Paris et Nancy, 1876. 2 vol. in-8 de 480 p. chacun. — Prix : 25 fr.

Il y a, dans ces deux volumes, une juxtaposition d'articles les plus divers, variés par la forme, par l'étendue, par l'intérêt plus ou moins saillant du point examiné; réunis au jour le jour, au fur et à mesure qu'ils avaient été lus en séance, sans autre ordre que celui de leur présentation chronologique. Ces articles ont cependant un lien commun : leur cohésion est basée sur l'unité de cadre que les américanistes de l'Europe et d'au-delà de l'Océan se sont proposés d'étudier dans leur réunion tenue à Nancy l'été dernier. Des travaux importants ont été communiqués et lus en public. Il y en a,

parmi le nombre, qui sont de valeur médiocre, et où la critique aurait à prononcer maints jugements défavorables. Mais l'ensemble est bon et fait honneur aux membres du bureau de ce congrès, à ses organisateurs, initiateurs et metteurs en œuvre. Au premier rang, nous plaçons M. Lucien Adam, un jeune magistrat qui consacre ses loisirs à des travaux scientifiques ; et, entre autres, on remarquera ce qu'il dit du Fou-Sang, ou des relations des Chinois avec les Américains par l'extrême Orient.

Nous avons applaudi ensuite à un professeur à la faculté de Dijon, M. Paul Gaffarel, pour son travail intitulé : *Les Phéniciens en Amérique.* Le savant professeur a su mettre à profit sa connaissance de l'antiquité classique. Il démontre, par plusieurs causes, que les Phéniciens ont pu, avec leur hardiesse habituelle, pousser leur navigation jusqu'aux limites occidentales de l'Océan ; et s'ils ne l'ont pas constaté par des documents écrits, c'est qu'ils cachaient par égoïsme leurs expéditions les plus fructueuses. C'est à cet ordre d'idées que l'on peut rattacher les deux études sur des inscriptions trouvées en Amérique écrites en caractères phéniciens, mais dont l'authenticité n'a pas encore été admise par tous d'un commun accord. Le premier article émane d'un amateur, M. Levy-Bing, banquier, et se rapporte à l'inscription de Grave Creek, près de l'Ohio. Son interprétation est assurément ingénieuse et dénote un profond connaisseur de la Bible ; mais ses observations épigraphiques, sa lecture même, sont loin d'être aussi irréprochables. L'autre article, sur une inscription analogue trouvée dans ce pays, mais non encore lue, consiste en un récit, écrit en anglais, par M. Harris, professeur à New York. Sur l'un et l'autre, nous aurons peut-être l'occasion de revenir. — Nous nous trouvons, au contraire, en présence de données moins vagues, lorsqu'il s'agit d'analyser le caractère religieux des monuments, ou des représentations soit sculpturales, soit architecturales. C'est ce qu'a fait ressortir M. Foucaux (plus ou moins vigoureusement), en traitant du bouddhisme américain, d'après la brochure sur le même sujet émanant de M. Gustave d'Eichthal. Combien l'article du R. P. Petitot, sur l'immigration asiatique, est plus précis, plus net, plus substantiel ! Signalons encore les quelques pages consacrées par M. Schœbel, au musée d'ethnographie russe, à Saint-Pétersbourg ; et M. Schœbel semble avoir mis un malin plaisir à insister de préférence sur le côté négatif de ce musée.

Telle que nous venons de l'énoncer, même succinctement, cette énumération indiquera combien ces sortes de travaux touchent aux questions les plus multiples et peuvent intéresser en même temps les philologues, les ethnographes, les naturalistes, les historiens. C'est à ce point de vue que nous souhaitons un succès égal au prochain

congrès d'américanistes, qui doit avoir lieu en septembre 1877, à Luxembourg. M^se^ Schwab.

L'Impôt du sang, *ou la Noblesse de France sur les champs de bataille*, par J. François d'Hozier. Publié par Louis Paris, sur le manuscrit unique de la Bibliothèque du Louvre, brûlé dans la nuit du 23 au 24 mai 1871, sous le règne de la Commune. Paris, Techener et au *Cabinet historique*, 7, quai Malaquais, 1874-1876. Tome I, 2e partie, in-8 de 320 p.; — tome II, 1re partie, in-8 de 319 p.; 2e partie, in-8 de 389 p. — Prix : 6 fr. le volume.

M. Louis Paris continue avec persévérance et avec de précieux encouragements, — telle qu'une souscription de cinquante exemplaires prise par le gouvernement, — la publication du travail de d'Hozier, qu'il a sauvé de la ruine. Déjà nous avons parlé (t. XII, p. 111) de ce monument élevé à l'honneur du patriotisme de la noblesse française. Il n'y a pas à revenir sur le fond même de l'œuvre. « Ce n'est point une histoire de l'armée que l'auteur a prétendu faire, dit M. L. Paris, mais un simple catalogue des victimes de la guerre, de ces hommes généreux qui, au prix de leur vie ont défendu, protégé la patrie et sauvegardé l'honneur national. » La publication est à moitié de son cours, et le savant éditeur en promet le prompt achèvement. Elle s'arrête à la 10,934^e^ notice, qui finit la lettre *M*.

C'est à tort qu'on s'est plaint de l'aridité des notices : car, si on avait voulu leur donner des développements, on serait tombé dans les répétitions inévitables et dans des longueurs qui eussent détourné de la publication. M. Paris promet un appendice considérable pour combler les lacunes inévitablesdans une semblable nomenclature. Il donne déjà, ici, à la fin du troisième volume, une note importante sur les victimes du combat de Saint-Denis (14 août 1678). Mais nous nous permettrons de critiquer les notices qu'il insère plus fréquemment dans ces trois volumes, et qui se distinguent par le caractère d'impression. Nous aurions compris qu'il donnât des indications précises, qu'il rattachât le personnage d'une notice à une famille; mais, quand il dit, comme cela arrive fréquemment: « Il y a plusieurs familles de ce nom; nous ne savons pas à laquelle rattacher ce personnage, » le lecteur n'apprend pas grand chose. — Notice 6191 : M. Paris n'ignore pas que les La Guiche existent encore; c'est improprement qu'il dit que leurs armes *étaient*, etc. — 4244 : L'origine d'Auvergne des Courten nous paraît problématique : quant à leur existence aujourd'hui, elle est positive. — 10103 : il est difficile d'admettre que le colonel de Montagnac mort en 1845 soit de la famille de Montaignac : l'orthographe ne varie pas ainsi de nos jours; il y aurait là au moins une faute d'orthographe. — 9096 : nous comprenons qu'on ait peu de sym-

pathie pour M. de Magny, le généalogiste; mais il était plus qu'inutile de lui consacrer une notice. — Nous appelons l'attention de M. Paris sur la correction des noms de lieux, qui peut être fautive dans le manuscrit. Ainsi, nous trouvons Lompas pour Lompnes (8983) et Alines pour Alimes (8984). René de Saint-Mauris.

Armorial historique du diocèse et de l'État d'Avignon, par M. Reynard-Lespinasse. Paris, au siége de la Société française de numismatique, 1875, in-4 de 246 p. — Prix : 12 fr.

L'auteur de ce travail héraldique a donné un bon exemple aux travailleurs de la province. Depuis de longues années, il collectionnait les monnaies et médailles du diocèse d'Avignon, dont il est originaire, et, malgré une vie très-occupée, il se tenait au courant de tout ce qui était publié sur le Comtat-Venaissin. C'est ainsi qu'il s'es trouvé en mesure d'éditer un armorial très-complet de cette illustre enclave de notre vieille France. Après un court aperçu historique, où toutes les traditions de l'Église d'Avignon sont fidèlement relatées, M. Reynard commence la série des évêques et archevêques d'Avignon depuis les temps apostoliques, avec une brève notice pour chacun d'eux, tirée du *Gallia christiana*, des écrivains avignonais et surtout de D. Polycarpe de la Rivière, le chartreux-historien de Bompas. Les armoiries n'apparaissent qu'au milieu du treizième siècle, en 1268, sous le nom de l'évêque Robert d'Uzès. Elles se poursuivent dès lors, avec leur expression héraldique, jusqu'à Mgr Dubreuil, qui occupe aujourd'hui le siége métropolitain d'Avignon. Vient ensuite la série non moins intéressante des papes, légats et vice-légats de la Rome française, depuis Bertrand de Got (Clément V) jusqu'à Mgr Philippe Casoni, qui dut, en 1790, se retirer devant les armées de la Révolution. Un tableau chronologique des évêques, archevêques, papes, légats et vice-légats d'Avignon, dressé d'après les auteurs les plus autorisés, complète la partie historique de l'armorial. Nous avons remarqué avec satisfaction que l'auteur, quoique Avignonais, ne craint pas de donner le nom d'antipapes à Robert de Genève (Clément VII) et à l'opiniâtre Pierre de Lune (Benoît XIII), qui prolongèrent si malheureusement le schisme d'Occident.

Les blasons de tous ces pontifes et prélats, dessinés avec beaucoup de finesse et d'exactitude par M. Laugier, conservateur du riche cabinet de médailles de Marseille, et l'un de nos plus forts numismates, accroissent singulièrement la valeur de l'ouvrage. Il serait bien à désirer que chacune des églises épiscopales et archiépiscopales de la France pût reproduire, dans la même forme et avec le même soin, son propre armorial. Le clergé de notre temps, à défaut des fidèles,

montrerait ainsi qu'il n'est pas moins jaloux que les grandes familles d'autrefois de conserver le souvenir de ses chefs hiérarchiques, auxquels notre patrie doit la meilleure part de sa gloire et de sa puissance dans le passé.

D. Théophile Bérengier, O. S. B.

Recherches sur Délos, par Albert Lebègue, ancien élève à l'École d'Athènes, docteur ès lettres. Paris, E. Thorin, 1875, in-8 de 339 p. — Prix : 7 fr. 50.

L'ouvrage de M. Lebègue sur Délos se divise en deux parties bien distinctes; la première contient le récit des découvertes faites récemment par l'auteur lui-même dans cette terre sainte des anciens : la seconde, plus courte, est consacrée à l'histoire de l'île et au culte dont Apollon y fut honoré. La synthèse succède ainsi à l'analyse, et l'ouvrage s'adresse au-delà du cercle un peu étroit des purs archéologues, à tous ceux qui s'intéressent aux questions littéraires, politiques et religieuses dans l'antiquité.

Ce livre se recommande par des mérites de plus d'un genre : ainsi le lecteur amoureux des problèmes d'érudition admirera, dans les pages où sont décrites les ruines du temple d'Apollon, une exactitude qui n'exclut pas l'élégance, et, dans le commentaire des textes ou des inscriptions qui s'y rapportent, un esprit familiarisé de longue date avec la langue, les mœurs et la civilisation de la Grèce.

Rien de plus gracieux, assurément, dans la vieille mythologie, que la légende d'Apollon, le dieu de la lumière et de l'harmonie, le dieu de l'arc et de la lyre, enfin le dieu prophète qui pénètre et révèle les secrets de l'avenir. Or, l'auteur établit par les inductions les mieux fondées que le culte de cette divinité a eu pour premier berceau non pas Delphes, mais Délos, île prédestinée à ce grand rôle, et par ses sites enchanteurs, et par sa situation centrale dans la mer Égée. Quelque obscures que soient à nos yeux les origines des croyances grecques, « les plus anciennes traditions nous font voir, à Délos, une île sainte, sacerdotale, visitée par différentes nations qui toutes vénèrent sa religion et y laissent quelque chose de leur mythologie. » De tous les pays, on voit y aborder des dieux et des héros; et, plus tard, quand l'histoire prend la place de la fable, une suite non interrompue de « théories », de fêtes et de chefs-d'œuvre atteste, pendant plusieurs siècles, le profond respect des Grecs pour le dieu qui régnait à Délos.

Depuis l'âge homérique jusqu'aux derniers jours du paganisme, l'enthousiasme des prêtres a célébré, sans s'épuiser jamais, les bienfaits et les prérogatives d'Apollon. Quelle pompe que celle de ces théories ou ambassades que les principales cités grecques et Athènes.

en particulier, envoyaient chaque année à son sanctuaire! Quel spectacle que ces processions de jeunes filles qui s'avançaient, en chantant, du rivage au temple du dieu, que ces vaisseaux, ornés de guirlandes et de fleurs, déployant leurs voiles blanches sur cette mer d'azur, tandis que retentissent des mélopées tantôt joyeuses et tantôt solennelles!

L'hymne homérique en l'honneur d'Apollon Délien devait surtout attirer l'attention de M. Lebègue : on dirait que, pour analyser l'œuvre du vieux poëte, il lui ait dérobé ses couleurs les plus brillantes. Ces pages, écrites avec une verve communicative, font très-bien ressortir le côté naturaliste du culte d'Apollon : sous les traits du dieu qui, dès sa naissance, salué avec allégresse par le ciel et par la terre, brise aussitôt ses langes et apparaît dans toute sa force et toute sa majesté, on reconnaît sans peine le soleil qui, après avoir dissipé les légers nuages du matin, s'élève radieux dans le ciel et inonde la terre de ses clartés. Il est à regretter cependant que l'auteur n'ait pas mis à profit la thèse savante publiée par M. Hignard, en 1865, sur les *Hymnes homériques* : elle lui eût sans doute fourni plus d'un trait heureux pour compléter son tableau.

Dans les siècles suivants, quelques vers de Pindare, un chœur d'Euripide, où les jeunes filles de Délos, exilées sur le rivage de la Tauride, versent des larmes en souvenir de leur belle et religieuse patrie, un hymne de Callimaque, où l'érudition gâte et étouffe la poésie, voilà le peu qui nous reste de toute la littérature inspirée par le célèbre sanctuaire d'Apollon.

Les trois derniers chapitres de l'ouvrage déroulent sous nos yeux l'histoire entière de l'île; deux mots la résument : être vénérée et asservie. Conquise et gouvernée presque sans interruption par la main parfois un peu rude d'Athènes, Délos peut se consoler de cette étroite dépendance, en recevant les hommages et les offrandes du monde grec, jusqu'au jour où ses fêtes, déchues de leur antique splendeur, ne servirent plus qu'à rappeler un passé à jamais évanoui. Aujourd'hui, c'est une terre déserte : ses maisons n'ont plus un habitant, ses temples, plus un serviteur; le temps et les hommes n'ont rien laissé debout. Chose étrange, pas une église chrétienne n'a été construite sur ces ruines auxquelles l'auteur donne des regrets éloquents, peut-être excessifs. Même en nous intéressant au paganisme et à ses fêtes, gardons-nous d'oublier que nous sommes chrétiens.

Ajoutons que le livre de M. Lebègue, grâce à la souplesse et à la variété du style, est d'une lecture aussi agréable que facile, ce qui n'est pas un médiocre mérite, quand il s'agit d'une aussi sérieuse érudition.

C. Huit.

Inscriptions antiques et du moyen âge de Vienne, en Dauphiné, par A. Allmer et Alf. de Terrebasse. Vienne, Girard, 1875, 5 vol. in-8 et un atlas. — Prix : 90 fr.

Cet ouvrage important comprend deux parties distinctes : les inscriptions depuis les temps les plus anciens jusqu'au huitième siècle de l'ère chrétienne, éditées, expliquées et commentées par M. Allmer; les inscriptions du huitième jusqu'au dix-septième siècle publiées par M. de Terrebasse. Nous jetterons un coup d'œil rapide sur ces deux séries.

Primitivement, les auteurs ne pensèrent à s'occuper que des inscriptions du Musée de Vienne; ils eurent ensuite l'heureuse pensée d'élargir leur cadre et d'embrasser, l'un, tous les textes épigraphiques de l'ancien pays des Allobroges ; il ne s'agit de rien moins que mille sept cents inscriptions antiques. Le second collaborateur s'est borné à l'arrondissement de Vienne.

M. Allmer est un des épigraphistes français qui comptent au nombre des véritables savants ; il sait lire les inscriptions antiques, ce qui est beaucoup plus difficile qu'on ne le croit généralement; il est au courant de la science, et, par conséquent, il interprète ces textes avec sûreté, et en déduit tout ce qui peut être utile à l'archéologie. M. Allmer est de l'école de M. L. Rénier et de M. le général Creuly.

Les inscriptions antiques sont une des sources les plus abondantes dans lesquelles on peut trouver des connaissances dont les auteurs classiques n'ont pas parlé. L'histoire, la mythologie, les anciennes voies de communication, les rouages administratifs, l'administration militaire chez les Romains ne nous seront bien connues que lorsque les épigraphistes auront vulgarisé les notes et les observations nombreuses recueillies par eux depuis plusieurs années. Voilà bien longtemps que le monde savant attend la publication des inscriptions de la Gaule, promise par M. Léon Rénier; l'ouvrage de M. Allmer est un chapitre de ce *Corpus*, auquel il faut ajouter les *Inscriptions de Lyon* jadis publiées avec grand luxe par M. de Boissieu. L'Académie de Berlin a entrepris un recueil général des inscriptions romaines, par régions ; la Gaule y figurera nécessairement. Remarquons cependant que cet immense *Corpus* ne peut contenir de très-longs commentaires ; quoi qu'il arrive, les savants français auront toujours fort à faire, et nous déplorons qu'ils n'aient pas encore cru devoir mettre assez d'empressement pour fournir leur contingent à l'érudition allemande qu'ils auraient dû prévenir. Honneur à M. Allmer, qui a eu l'excellente pensée de montrer ce qu'un savant français pouvait faire.

L'épigraphie antique permet de toucher à toutes les questions importantes de l'histoire et de l'archéologie : aussi M. Allmer ne s'est pas contenté de reproduire les inscriptions antiques et de les expliquer. Il

a complété son œuvre par des appendices qui donnent au livre un intérêt général. Le tableau des routes parcourant le territoire de la colonie de Vienne ; la liste des magistrats publics de la Narbonnaise ; l'histoire des légions nommées dans les inscriptions du pays allobroge, avec la nomenclature des officiers supérieurs et subalternes ; l'exposé des opinions les plus autorisées sur l'origine de la colonie de Vienne, etc. forment autant de dissertations qui font de la collection des inscriptions antiques de Vienne un livre indispensable de vulgarisation. L'ouvrage, du reste, en 1874, a été couronné par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, au concours des antiquités nationales, et le rapporteur, M. de Longpérier, dont le nom fait autorité, n'a pas hésité à proclamer que ce recueil était le livre le plus considérable et le plus avancé en doctrine qui ait été publié sur les inscriptions de la Gaule.

M. de Terrebasse, enlevé à ses études en 1871, avait imprimé deux volumes, contenant trois cents inscriptions ; ils complètent le recueil. Peu de personnes, mieux que M. de Terrebasse, connaissaient l'histoire religieuse et féodale du Dauphiné ; aussi les commentaires qui accompagnent les textes forment une série de véritables dissertations aussi remarquables par le fond que par la forme.

On ne saurait trop engager les savants et les sociétés académiques des départements à recueillir les inscriptions antiques et du moyen âge qui se trouvent dans leurs circonscriptions. Si la profonde érudition de M. Allmer leur fait quelquefois défaut, ils peuvent au moins donner des transcriptions exactes qui assurent la conservation des textes ; les monuments eux-mêmes peuvent disparaître, et il n'est pas d'années que des faits de ce genre ne soient signalés. A. DE B.

Suomalais-Ugrilaisen muinaistutkinnon alkeita, kirjoitanut (*Débuts de l'archéologie ougro-finnoise*), par J.-R. ASPELIN. Helsingfors, Imprimerie de la Société de littérature finnoise, 1875, in-8 de 369 p. avec 316 grav. sur bois dans le texte et carte archéolog. — Prix : 8 *markkas* (francs).

Les *Débuts de l'archéologie ougro-finnoise*, par J. R. Aspelin traitent des antiquités de la Russie septentrionale et de ses annexes : le grand-duché de Finlande et les provinces Baltiques, pendant les temps préhistoriques : les âges de pierre, de bronze et les deux périodes de l'âge de fer. Il n'y est pas question de la Hongrie, qui a reçu sa population ouralienne dans les temps historiques, et très-peu de la Laponie, ainsi que de la Sibérie. Pour l'âge de pierre, l'auteur divise les pays ougro-finnois en trois territoires : baltico-lithuanien, ouest-finnois et est-finnois, ce dernier comprenant toute la moitié

septentrionale de la Russie européenne ; les armes et instruments que l'on y trouve ne diffèrent pas beaucoup de l'un à l'autre, et ne se distinguent pas essentiellement de ceux de la Scandinavie méridionale et du Nord de l'Allemagne. Il y a pourtant deux exceptions : dans certaines localités de Finlande et surtout au nord, on découvre des objets en schiste analogues à ceux de la Norvége et de la Suède septentrionales, qui sont attribués aux Lapons; et dans le gouvernement d'Olonets et à l'est de la Finlande, il y a des haches en pierre d'une forme particulière, dont l'une des extrémités se termine en tête d'animal, mais il est vraisemblable que ces haches datent de l'âge de bronze et peut-être aussi de l'âge de fer, d'autant plus que le gouvernement d'Olonets n'a pas fourni de trouvaille de métal pour les temps préhistoriques.

Il est à croire que la civilisation de l'âge de pierre s'est répandue au nord de la Russie, dans la direction de l'ouest à l'est, car elle s'arrête dans le bassin de la Kama ; les instruments de pierre que l'on recueille dans les régions ouraliennes du gouvernement de Perm ont été trouvés avec des outils de bronze et même de fer, qui leur assignent une date relativement récente ; en outre, les armes de pierre manquent totalement dans toute la Sibérie orientale jusqu'à Irkoutsk, c'est-à-dire jusqu'aux régions altaïques, que l'illustre Castren regardait comme le berceau de la race ougro-finnoise. Faut-il voir dans cette lacune la condamnation de son système ethnographique, ou supposer que la race altaïque n'était pas encore arrivée en Russie, dans l'âge de pierre, ou plutôt admettre que nos connaissances actuelles sont insuffisantes en ce point, comme en ce qui concerne la population primitive de la Finlande? Bien que ce grand-duché fournisse un assez grand nombre d'armes et d'outils de pierre, on n'y a pas encore découvert une seule sépulture ou des poteries de l'âge de pierre. Il n'en faut pourtant pas induire qu'un si grand territoire soit resté inhabité pendant toute cette période et ait été fréquenté seulement par des chasseurs venus des pays voisins; il est plus rationnel de croire que des recherches ultérieures y feront aussi connaître des sépultures et que, pour les poteries, il y en a sans doute au fond de l'eau, comme en Suisse: il est, en effet, fort vraisemblable que le pays des mille lacs n'a pas été sans posséder des habitations lacustres.

Si les armes se ressemblent dans presque toutes les contrées de la Russie septentrionale, pendant l'âge de pierre, elles diffèrent beaucoup dans la période suivante ; tandis que celles de la Finlande continuent à ressembler à celles du bassin de la Baltique, celles des autres contrées ouralo-finnoises sont d'un style tout différent, lequel s'est perpétué pendant l'âge de fer pour certains objets : glaives, couteaux celts, et pointes de javelots, exhumés du polyandre d'Anan-

jino sur la Kama. M. Aspelin en conclut avec beaucoup de raison que les Ougro-Finnois de l'âge de fer sont les descendants de ceux de l'âge de bronze. Dans le premier âge de fer, les Permiens avaient un art original mais très-barbare, qui s'épura dans le second âge, sans doute sous l'influence des élégants modèles de provenance grecque ou sassanide retrouvés dans le pays. On n'ose pourtant pas regarder comme un produit indigène, le charmant bracelet gracieusement orné de pierreries, de nielles et de filigranes, représenté dans la figure 186 ; ce bijou est, sans doute, d'origine exotique, ainsi que les autres parures de la même trouvaille, les monnaies bactriennes des deux premiers siècles de notre ère et les monnaies sassanides datant du cinquième au septième siècle de notre ère. Ce qui caractérise les trouvailles ouralo-finnoises du second âge de fer, ce sont des espèces de phalères barbares, auxquelles sont suspendues par des anneaux ou des chaînettes, soit des pendeloques, soit des plaques de métal triangulaires ou en losange, soit des grelots. Ainsi que les Permiens, les Tcherémisses (gouvernements de Nijnei-Novogorod et Kazan), les Mouromes-Mordouines (Riazan et Tambov), les Méres (Kostroma, Wladimir, Jaroslav), les Ingriens et même les Finnois, c'est-à-dire presque tous les peuples ouralo-finnois, avaient adopté ce genre de parure, qui peut être comparé à un baudrier de bronze trouvé près d'Arles, en France, et dont l'ornementation rappelle décidément l'art de l'âge de bronze. (Voy. *Antiquarisk Tidsskrift.*, 1846-1848, p. 68-71 avec 1 pl. Copenhague, 1848, in-8.)

Le travail de M. Aspelin est aussi complet que le comporte l'état actuel de la science ; on y trouve un exposé systématique très-succinct des résultats acquis dans des trouvailles et des fouilles faites en partie par l'auteur et son compatriote D. E. Europæus, mais surtout par des archéologues russes. Cet ouvrage renferme tant de faits neufs et encore inconnus hors de la Finlande et de la Russie, qu'il mériterait d'être traduit en français. Il reste encore beaucoup à faire pour éclairer le passé des peuples ouralo-finnois ; les immenses territoires qu'ils occupent n'ont pas été suffisamment explorés ; on y a fait trop peu de fouilles dans les tombeaux ; les objets recueillis sont trop peu nombreux ; ainsi l'âge de bronze n'est représenté, dans le sud et l'ouest de la Finlande, que par une dizaine d'objets. Quand on possède si peu de documents, il n'en faut négliger aucun ; aussi M. Aspelin a-t-il réuni 1,500 figures d'objets propres à éclairer le présent sujet, et il est occupé à les publier avec un texte français. Cette nouvelle publication comblera une importante lacune, et, plus accessible que le présent ouvrage aux savants de l'Europe occidentale et du Nouveau-Monde, elle peut compter sur un favorable accueil de la part de tous ceux qui s'intéressent à l'archéologie comparée. E. Beauvois.

Etablissement de l'imprimerie dans la province de Languedoc, par le docteur Desbarreaux-Bernard. Toulouse, Paul Privat, 1876, in-8 carré de 430 p.

Quand on a entrepris de donner une nouvelle édition de l'*Histoire générale de Languedoc*, on a fait appel à un certain nombre d'érudits spéciaux : aucun d'eux, j'ose l'affirmer, n'a plus de compétence que le bibliographe qui a été chargé de suppléer un silence absolu qu'ont gardé dom Cl. Devic et dom J. Vaissète sur l'introduction et l'établissement de l'imprimerie dans le Languedoc. Pas un lecteur sérieux n'ignore, en effet, que M. Desbarreaux-Bernard est un des hommes de notre temps qui connaissent le mieux les vieux livres, en général, et les vieux livres de sa province natale, en particulier. Son travail, extrait du tome VII de l'*Histoire générale de Languedoc*, et qui a été tiré à 104 exemplaires numérotés à la presse, augmentera certainement encore la grande réputation dont jouit le judicieux critique. Là, refondant et complétant ses publications antérieures, notamment l'*Histoire de l'imprimerie à Toulouse au quinzième siècle* (1868), il a dit le dernier mot sur une question qui était des plus difficiles et des moins étudiées. D'abord, il s'est occupé de Toulouse même, qui figure au quatrième rang sur le tableau des villes de France qui ont imprimé au quinzième siècle (p. 27-153), et, dans une seconde partie (p. 155-320), de Montpellier, Carcassonne, Nîmes, Narbonne, le Puy-en-Velai, Béziers, Uzès, Albi, Gaillac, Tournon, Viviers, Mende, Castres, Saint-Pons de Thomières, Agde, Pezenas, Lodève, Lavaur, Castelnaudary, Alet, Alais, Montauban, Castelsarrasin. On trouve ensuite : 1° un catalogue des incunables imprimés à Toulouse, depuis l'an 1476 jusqu'à l'an 1500 (p. 321-387) ; 2° une liste des stationnaires et des libraires mentionnés dans les registres des tailles de l'hôtel de ville de Toulouse, depuis l'année 1478 jusqu'à l'année 1528 (p. 388-397); 3° Une liste des enlumineurs (même période) cités dans les mêmes registres (p. 398-400) ; 4° Une liste des relieurs, de 1483 à 1525 (p. 401-403); 5° Une liste des parcheminiers, de 1480 à 1525 (p. 405-406); 6° Une liste des papetiers, de 1480 à 1513 (p. 407-409), toutes listes tirées des archives du Capitole ; 7° des pièces diverses (Supplique des enlumineurs de Toulouse, en 1478; Sermon en patois trouvé dans un *Ordinarium* toulousain du quinzième siècle; Extrait d'une lettre de Née de la Rochelle à Barbier) ; 8° Onze planches très-bien exécutées et dignes en tout point de l'attention des curieux.

Il serait trop long d'indiquer toutes les particularités intéressantes réunies par M. Desbarreaux-Bernard, autour des noms de M. d'Aldéguier, de M. Dumège, du marquis de Castellane, de Née de la Rochelle, de la Serna-Santander, de M. Hubaud, de Gabriel de Miner, de M. Taschereau, des imprimeurs Jean Parix, Estéban Clébat, Henri Mayer,

Jean de Guerlins, les Colomié, Jean Maurus, etc., de Léon Bacoue, évêque de Glandèves, de Guillaume de Nautonier, seigneur de Castelfranc, de Plantavit de la Pause, évêque de Lodève, etc. Tantôt le sagace bibliographe enlève à l'histoire de la typographie toulousaine (p. 90-96) un certain Jean Teutonicus, qui n'a jamais existé et qui n'est qu'un qualificatif (*Teuttonicus*, l'Allemand) pris pour un nom propre ; tantôt il restitue à l'histoire littéraire de l'Auvergne (p. 220) un écrivain dont on chercherait vainement le nom dans tous les recueils bibliographiques : Pierre Cistel (*Cistellus*), auteur d'un *Éloge du sacerdoce* imprimé en 1534 ou 1535. Une autre découverte que je tiens à signaler, c'est celle d'un livre que les biographes de Jean Drouyn, le traducteur du *Régime d'honneur*, n'avaient jamais songé à lui attribuer, l'*Ars notoriatus* (p. 341-343). C'est presque à chaque page, du reste, que M. Desbarreaux-Bernard comble une lacune ou rectifie une erreur de ses devanciers, notamment de M. J. Brunet (*Manuel du Libraire*), et de M. P. Deschamps (*Dictionnaire géographique à l'usage de l'amateur de livres*). Ai-je besoin d'ajouter, qu'il apporte, dans toutes ces discussions, une bonne humeur et une verve des plus aimables, et que, lui qui nous parle (p. 270) d'un savant doublé d'un artiste, mérite à tout instant que ses lecteurs disent, à leur tour, qu'il est un savant doublé d'un homme d'esprit ?

T. DE L.

Bibliographical Clue to Latin Literature, edited after Dr E. Hübner, with large additions, by John E. B. MAYOR, M. A., professor of Latin in the University of Cambridge, etc. London, Macmillan, 1875, petit in-8 de XI-222 p.

En l'absence de bibliographie raisonnée de la littérature latine (dans notre langue), ce manuel de M. Mayor peut rendre chez nous les mêmes services qu'en Angleterre. Pour peu qu'on s'occupe de l'antiquité, qu'on étudie un de ses écrivains, qu'on interroge un de ses historiens, qu'on veuille connaître ses institutions, etc., on a besoin de savoir quelles sont les meilleures éditions d'un auteur, celles qui donnent les variantes, celles qu'accompagnent les meilleurs commentaires, de quelles monographies cet auteur a été l'objet, ou encore d'apprendre quels ouvrages traitent de telle institution, de telle époque de l'histoire, de telle école de grammairiens. C'est à ce besoin, senti tous les jours par les hommes d'étude, et que les ouvrages allemands ont été jusqu'ici seuls à satisfaire, que répond l'ouvrage de M. Mayor, son *Guide bibliographique de la littérature latine*.

M. Mayor a pris pour base le manuel analogue, publié en 1872 par un savant de Berlin, M. Hübner; mais M. Hübner donnait seulement un résumé, l'Allemagne ayant déjà, sur cette matière, des répertoires

presque encyclopédiques. Écrivant pour un pays où ce travail est nouveau, M. Mayor a dû élargir le cadre de la bibliographie et y faire entrer un plus grand nombre de renseignements. Nous avons vu avec plaisir bon nombre d'ouvrages français cités dans les additions qu'il a données aux listes de M. Hübner. L'ordre suivi est l'ordre chronologique : un index permet à tout instant de retrouver le nom d'un auteur.

Le meilleur éloge que nous puissions faire de cet ouvrage, c'est que c'est un *livre utile*. Nous ne nous permettrons qu'une critique de détail ; un certain nombre de titres sont précédés d'une astérisque : or, l'explication de ce signe n'est donnée nulle part, ou du moins il ne nous a pas été possible de la trouver. — La disposition bibliographique de ce livre, dispense de savoir l'anglais pour pouvoir le consulter et en profiter. H. Gaidoz.

BULLETIN

L'Education supérieure, par le docteur Théodore Perrin. Lyon, J. P. Mégret, 1875, in-8 de 69 p. — Prix : 1 fr. 50.

Ce mémoire, communiqué par M. le Dr Perrin à l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon, vient dans un temps où son titre donnera le change sur la très-importante question à laquelle il est consacré. On serait porté à croire qu'il s'agit de liberté d'enseignement supérieur, d'universités libres, de méthodes d'enseignement, tandis que le savant et spiritualiste docteur ne fait que rappeler à l'observation d'une loi physiologique, loi naturelle, loi divine, dont l'inexécution est une source permanente de troubles sociaux. Le mal dont souffre la France « provient surtout d'une fausse interprétation des fonctions physiologiques ; de là, la suppression de la plus importante de toutes, de celle qui fait de l'homme un être religieux et social par la puissance de l'amour... Le nourrissage maternel... est considéré par les uns comme une fonction purement organique, par les autres comme une œuvre servile... Cette funeste opinion... tend implicitement à annuler un devoir de conscience, un précepte d'hygiène et à tarir ainsi la source de la vie morale et de la vie organique. »

Prenant à un point de vue si élevé l'allaitement maternel, M. Perrin en suit la marche à travers les âges, guidé par le témoignage des philosophes, des médecins, des moralistes et des historiens, et fait voir que les époques de décadence coïncident avec celles où ce devoir naturel a été méconnu. Il fait une démonstration saisissante de la nécessité de « remettre en honneur une loi que le Créateur a gravée dans le cœur des mères ; loi d'amour, destinée à former le cœur de l'homme, selon le cœur de Dieu. C'est ce que nous croyons devoir appeler *éducation supérieure*, parce qu'elle fait l'homme supérieur. C'est elle qui, sous tous les régimes, a fait la force et la grandeur des peuples. » — Il y a quelque chose de trop absolu dans la thèse de M. le Dr Perrin, parce qu'il n'envisage que par un côté le mal dont nous sommes atteints. C'est à ce motif que nous devons attribuer les éloges sans réserve qu'il donne à la morale janseniste, dont les vices ne lui ont pas apparu à cause de ses préoccupations. R. de St-M.

La Liberté de l'enseignement supérieur et la collation des grades, par Henry Fournier, sénateur. Paris, Douniol, 1876, in-8 de 31 p. — Prix : 50 c.

Maintenant que la discussion est close, après de solennels et retentissants débats, il est bien tard pour parler de cette brochure, une des premières qui aient paru sur la question, et dont l'honorable sénateur a donné les prémices aux lecteurs du *Correspondant* (10 mai). Nous ne voulons point cependant la laisser dans l'oubli, et, quoique tout ait été dit et répété depuis, elle ne perd pas son mérite de réfutation anticipée, faite avec une rigoureuse logique, des arguments préparés en faveur du projet de loi. Les points principaux développés par M. Fournier sont : le caractère politique du projet de loi, pour complaire au parti avancé ; la connexité entre la liberté de l'enseignement supérieur et la collation des grades; la réserve complète des droits de l'État dans la loi de 1875 ; la parfaite maturité avec laquelle cette loi avait été élaborée par l'Assemblée nationale. M. Fournier a eu certainement une bonne part dans la victoire que viennent de remporter les amis de la liberté de l'enseignement supérieur. R. de St-M.

L'Enseignement du droit dans les facultés catholiques. Deuxième et troisième conférences, par M. Lucien Brun. Paris et Lyon, Lecoffre, 1876, in-8 de 24 p. — Paris : 75 c.

Ces deux conférences terminent l'introduction au cours de droit que M. Lucien Brun doit donner l'année prochaine à la faculté catholique de droit de Lyon. Sortant des généralités où il s'était tenu dans sa première conférence (t. XVI, p. 533), sans descendre des hauteurs où il s'est placé, il s'attache à déblayer son terrain en définissant le droit et les différentes espèces de droit. La deuxième conférence roule surtout sur le droit naturel, qui a sa source dans ces lois éternelles, immuables, innées, que le Créateur a gravées dans nos cœurs, droit d'origine divine, fondement de toutes lois. La théorie du *Contrat social* de Rousseau, qui, bien qu'abondonnée, exerce encore une funeste influence sur beaucoup d'esprit, y trouve sa réfutation. La troisième conférence est consacrée au droit des gens, conforme aussi à la loi de Dieu, auteur de la nature et de la société ; droit sans sanction humaine, pour l'exécution duquel la société chrétienne, au moyen âge, s'en remettait à l'arbitrage de la papauté. Le droit de propriété sur le territoire, le droit sur la mer, le droit de guerre, etc. y ont leur part. Nous devons nous borner à signaler ces conférences. Mais nous tenons à dire combien un tel enseignement élève l'âme et ouvre à l'esprit de vastes horizons, et quelles espérances donnent des professeurs qui savent remonter aux principes et quitter le terre à terre de l'explication servile des textes, qui a été trop souvent la pratique routinière des maîtres les plus distingués. R. de St-M.

Annuaire de l'enseignement libre pour l'année 1876. Paris, Gaume, 1876, in-18 de XII-204 p. — Prix : 1 fr. 50.

Cet annuaire, qui répond à un des besoins et à une des préoccupations du moment, comprend l'état de l'épiscopat, la liste des grands séminaires, des établissements libres d'enseignement secondaire — qu'on ne trouvera que là — la composition de l'administration du ministère des cultes et du ministère de l'instruction publique, et des diverses commissions ministérielles; des

renseignements trop sommaires sur l'Institut les bibliothèques publiques, de Paris; les grandes écoles spéciales, avec les conditions d'admission; les universités libres de Paris, Angers, Lille et Lyon; quelques documents législatifs : lois de 1850, de 1875; projet de loi sur la collation des grades, présenté par M. Waddington, et pétition des catholiques. Nous devons remercier l'éditeur de tous les renseignements précieux réunis dans ce volume. Mais nous lui ferons quelques observations : M. J. Quicherat n'est pas membre de l'Institut (p. 29). Le *Polybiblion* a donné, sur les bibliothèques (t. XIII), des renseignements qui pourraient être utiles. Il n'y a, à la bibliothèque nationale, qu'une salle réservée aux personnes munies de cartes. A l'article de l'École des chartes, il y a contradiction et inexactitude : les conditions d'admission fixées par l'arrêté de 1872 ne sont pas les mêmes que celles qui sont indiquées à la fin de l'alinéa.

La Unidad cattolica y la libertad de cultos, par D. Manuel Gaya y Toncas. Barcelone, tipografia cattolica, 1876, gr. in-18 de 50 p. — Prix : 75 c.

L'auteur de ce petit volume s'est effrayé de ce vent de liberté qui souffle sur la catholique Espagne; il jette le cri d'alarme. Sera-t-il écouté? Il est probable que la raison, le bon sens, la conscience ne peuvent rien aujourd'hui contre ce principe faux et démoralisateur qui fait toutes les religions égales devant Dieu et devant les hommes. L'Espagne se livre peu à peu à ces doctrines; elle en subira les conséquences. L'auteur, dans un premier chapitre, traite de l'unité de la religion en général et de son ennemi actuel, la révolution. Le second chapitre établit que le catholicisme seul protégé, seul reconnu comme religion, sera le salut de l'Espagne, et que la liberté absolue des cultes y aboutira nécessairement à la dissolution de sa nationalité. L'auteur réfute ensuite les objections que les libres-penseurs, et même certains catholiques, répètent de nos jours contre l'unité religieuse. Nous faisons des vœux pour que cet opuscule, fortement conçu et présentant les arguments sous une couleur vive, avec une conviction ardente, serve à sauver, en Espagne, l'unité catholique, sa dernière et suprême ressource. L. S.

Patriotisme. *Questions et réponses à l'usage de tous les Français*, par J. Doumenjou. Toulouse, imprimerie de Jean-Mathieu Douladoure, 1875, in-18 de 179 p.

L'auteur de *l'Éducation virile et la régénération sociale* donne, dans son nouvel ouvrage, ce que nous pourrions appeler le manuel du citoyen, du citoyen homme d'ordre et chrétien, cela va sans dire. La forme par demandes et réponses est une garantie de la clarté si nécessaire, surtout aujourd'hui, dans les matières religieuses et sociales. Mais l'auteur ne s'est-t-il pas trop fié à son talent d'exposition, en traitant, dans une œuvre destinée à des lecteurs peu instruits, des sujets aussi abstraits que *l'honneur*, le *courage*, le *bon esprit?* Nous présentons ces observations d'autant plus volontiers qu'elles témoignent du soin consciencieux avec lequel M. l'abbé Doumenjou a étudié notre époque et les conditions nécessaires du véritable progrès social, inséparable du patriotisme et de la religion. X.

Madrid caritativo y benefico. Madrid, imp. A. Cargo de Gregorio Juste, 1875, in-18 de VIII-304 p. — Prix : 4 fr.

Ce livre est, comme l'indique le sous-titre, une *Notice des œuvres de charité et de bienfaisance qui existent à Madrid et dans ses environs*. C'est le *Guide*

indispensable des pauvres et des bienfaiteurs. Voilà un livre tout recommandé. Il nous apprend que cette capitale de 200,000 à 300,000 âmes seulement renferme, sans parler des établissements publics, 195 œuvres charitables pour le soulagement des pauvres, l'instruction des enfants, le soin des malades, la réhabilitation des âmes égarées, la propagation des bons livres, etc. Les sociétés de prévoyance ou de secours mutuels y sont nombreuses; la plupart y portent l'enseigne de la religion; on voit que, dans la catholique Espagne, on a voulu songer à l'âme en même temps qu'au corps. Nous ne pouvons citer aucune de ces œuvres inspirées par la charité chrétienne. Rappelons seulement à nos lecteurs que la France possède l'établissement de Saint-Louis, fondé au commencement du seizième siècle par un prêtre francais et se composant d'un hôpital de douze lits, où sont reçus les malades et les pauvres voyageurs de cette nation, et une église où les offices et les prédications se font surtout pour la population française de Madrid. L. S.

Questions scientifiques, par Henry Montucci. Paris, Charles Delagrave, 1876, in-8 de 64 p. — Prix : 1 fr. 25.

Plusieurs articles de *revues* ou de journaux, quelques-uns déjà anciens, ont été ici complétés et réunis. L'auteur n'aime point les routes battues; il préfère les sentiers nouveaux ou même les chemins abandonnés. Partisan de l'émission, il proteste contre l'existence de l'éther : pour lui, la lumière nous est apportée non par les vibrations d'un fluide élastique, mais bien par les innombrables petits projectiles incessamment lancés en tous sens par les corps lumineux. A propos du diamètre apparent de la lune, agrandi près de l'horizon par la réfraction atmosphérique, M. Montucci s'efforce de prouver, par l'aspect variable des comètes, que les milieux stellaires sont parcourus par des courants froids qui éteignent momentanément les astres. Mais c'est surtout dans sa nouvelle cosmogonie que l'auteur donne carrière à sa verve originale. A l'en croire, les découvertes modernes n'ont rien laissé subsister de l'hypothèse de Laplace. Géologue, il ne peut admettre la chaleur centrale de la terre; astronome, il se refuse à voir, dans notre système solaire, une nébuleuse qui se refroidit; et les petites planètes, loin de lui apparaître comme les restes d'un astre mort, lui semblent, au contraire, les rudiments d'un monde en voie de formation. D'après M. Montucci, en effet, les astres naissent et s'accroissent en agglutinant peu à peu les poussières crochues qui voyagent capricieusement dans le ciel. Une dernière étude résume quelques-uns des faits qui établissent qu'en se formant à la surface des eaux, la glace se constitue en cristaux véritables et n'affecte jamais une structure amorphe; cet article ne sera pas lu sans profit. A. D.

Das Heerwesen, — De l'armée, — texte allemand-français par MM. Lévy, inspecteur général des langues vivantes, et Foucher, chef d'escadron d'état-major. Paris. Ch. Fourault et fils, 1876., gr. in-18 de 630 p., relié en toile. — Prix : 4 fr. 50.

MM. Lévy et Foucher ont condensé, dans l'ouvrage qu'ils viennent de publier sous ce titre, tous les renseignements les plus importants à connaître sur l'organisation générale de l'armée allemande, et sur la répartition, le service et les manœuvres des différentes armes. Le texte allemand est en regard du texte français; on se rend ainsi compte à la fois et d'un point d'organisation ou de service, et des termes de la langue allemande qui l'expriment. C'est là un excellent manuel de travail journalier, et ce livre

a sa place marquée sur la table de travail de tous les officiers qui étudient et, l'armée prussienne, et la langue allemande. J. Gouethal.

Etudes sur la Lorraine dite allemande, le pays messin et l'ancienne province d'Alsace, par D. A. Godron. 2e édit. Nancy, Crépin-Leblond, 1875, in-8 de 133 p. — Prix : 2 fr.

On sait que, de nos jours, des écrivains politiques ont prétendu appuyer des droits d'annexion sur la similitude de langage; que, dans le but de légitimer des actes de violence, ils ont cherché à établir le caractère allemand de contrées récemment perdues par la France. Dans ses *Études sur la Lorraine*, M. Godron a victorieusement réfuté ce système des vainqueurs; il l'a fait avec beaucoup d'érudition et dans un excellent style, par l'histoire et par la linguistique surtout. Il y a bien des personnes qui s'imaginent que ce que l'on appelle ici la province des Trois-Évêchés était vraiment une contrée germanique; qui croient qu'à Metz, la langue allemande était usitée, et qui, trompées par ce titre de ville impériale, ne se doutent pas que Metz, tout à fait française par l'idiome, était une république fort indépendante. Ce sont là des faits que M. Godron démontre parfaitement, en éclaircissant à la fois bien des points de l'histoire des contrées dont s'était formé l'ancien département de la Moselle. — Une chose plaisante, c'est de voir sur quoi repose souvent l'argumentation des docteurs allemands. M. Berghaus parait très-frappé de rencontrer, près de Gravelotte, une ferme appelée Leipzig, ferme construite en 1814, et, de ce nom, tire les inductions les plus favorables aux prétentions de l'Allemagne. Mais M. Berghaus aurait pu remarquer aussi une autre ferme nommée Marengo, une maison de campagne baptisée la Sibérie, un pavillon connu sous le nom d'Alger. Voyez-vous le roi Victor-Emmanuel, l'empereur de Russie, et les Arabes venant un jour disputer à M. de Bismarck ses annexions, à cause de ces noms étrangement donnés à des localités du pays messin? — Vraiment les savants allemands sont quelquefois bien plus amusants qu'on ne le croit. Th. P.

Afrique orientale; Abyssinie, par Achille Raffray, chargé par le ministre de l'Instruction publique d'une mission scientifique dans l'Afrique orientale. Ouvrage enrichi d'une carte spéciale et de gravures sur bois dessinées par L. Breton, d'après des aquarelles et des croquis de l'auteur. Paris, Plon, 1876, in-18 jésus de XII-392 p. — Prix : 4 fr.

Ce n'était point en Abyssinie que devait d'abord aller M. Raffray. Passionné pour les études entomologiques et chargé par le ministre de l'Instruction publique d'une mission scientifique pour l'Afrique orientale, il comptait se diriger sur Zanzibar, quand, en relâchant à Massaouah, dans la mer Rouge, il se décida tout à coup à y rester. Le vice-consul de France, le comte de Sarzec, devant se rendre près du négouss d'Abyssinie, le successeur de Théodoros, et la pensée des facilités que cette mission offrirait pour visiter ce pays peu connu détermina M. Raffray à changer le plan de son voyage. On partit donc, et ce fut tantôt en herborisant, tantôt en poursuivant des insectes, tantôt en chassant l'hippopotame ou le crocodile qu'on parvint jusqu'au prince suprême d'Éthiopie, alors en marche pour cambattre un sujet révolté. C'est un homme intelligent, paraît-il, et une figure sympathique que ce négouss Johannès. Souverain d'un pays peu civilisé et d'une nation schismatique, il a un vif désir d'y introduire la civilisation européenne et se montre très-favorable à la France et aux missionnaires catholiques. M. de Sarzec, chargé par le gouvernement français, de lui recommander ses missionnaires, réussit pleinement dans cette négociation. Aussi s'attira-t-il la

haine du clergé schismatique fort peu recommandable, suivant M. Raffray, et, à leur retour, les deux voyageurs faillirent-ils être victimes d'une émeute de paysans soulevés contre eux par des prêtres indigènes. Leur énergie les sauva pourtant du danger et le double résultat de la mission politique du vice-consul et de la mission scientifique du naturaliste demeura définitivement acquis. Nous ne savons pourquoi M. Raffray, dans sa préface, s'excuse de ne pas savoir tenir la plume. Le récit de ses aventures est plein d'intérêt et de charme, et l'excellente carte qui y est annexée, les jolies gravures qui l'accompagnent en rehaussent encore l'attrait. M. DE LA R.

Voyage sentimental dans les pays slaves. *Dalmatie, — Monténégro, — Herzégovine, — Croatie, — Serbie, — Bulgarie, — Galicie, — Bohême, — Slovénie,* par CYRILLE. Paris, Palmé, 1876, in-12 de 311 p. — Prix : 2 fr.

Quoi qu'il en prenne le titre, l'anonyme auteur, caché sous le nom de Cyrille, n'a rien de ce qu'on peut appeler un voyageur sentimental. Nous doutons que le lecteur s'en plaigne. Il préférera à des sentiments les impressions d'un artiste, d'un littérateur, d'un historien, d'un diplomate et d'un chrétien évoquant les souvenirs qu'éveillent les lieux qu'il parcourt, faisant connaître l'état social et la situation politique des populations au milieu desquelles il passe, appréciant leurs productions littéraires, et traitant une foule de questions qui sont du ressort de la politique et de la diplomatie.

L'attention se porte aujourd'hui avec anxiété sur la contrée que Cyrille explore. De Raguse, Politza et Cattaro, il passe dans le Monténégro, aux mœurs et aux institutions d'une originalité si intéressante. Il arrive dans l'Herzégovine, dont il explique la situation intérieure par la question religieuse. L'aristocratie a embrassé l'islamisme, tandis que le peuple, resté chrétien, a été opprimé par ses compatriotes d'abord, ensuite par les Turcs qui l'ont livré à une administration sans conscience et sans justice. La diplomatie s'est préoccupée d'un état de choses qui pouvait amener des complications, elle n'a eu en vue que la tranquillité de l'Europe : elle ne recherche pas ce qu'il faut pour amener le bonheur des peuples slaves de l'Herzégovine, mais comment éviter ce qui pourrait troubler la paix : et c'est le sang des Slaves qui fait les frais de cette paix. Nous ne nous arrêterons pas dans les autres pays que parcourt Cyrille : c'est inutile, car beaucoup de nos lecteurs voudront devenir ses compagnons de route. Nous signalerons seulement, à propos de la Serbie et de la Bohême, d'intéressantes études sur la poésie populaire. R.

De la mort de Socrate par la ciguë, ou recherches botaniques, philologiques, historiques, physiologiques et thérapeutiques sur cette plante, par le Dr IMBERT-GOURBEYRE, professeur à l'École de médecine de Clermont-Ferrand, médecin consultant aux eaux de Royat, commandeur de l'Ordre de Charles III. Paris, J.-B. Baillière, 1876, gr. in-8 de 159 p. — Prix : 3 fr.

M. le docteur Imbert-Gourbeyre se demande tout d'abord si Socrate est mort réellement par la ciguë, et, après avoir rappelé que toute l'antiquité l'affirme, il ajoute (p. 1) : « Nonobstant, le plus grand nombre des médecins modernes a entassé, sur ce point, le doute ou la négation, en débitant plus d'une erreur. Il faut pourtant savoir à quoi s'en tenir. Tel est l'objet de cet opuscule. » Félicitons-nous du parti qu'a pris le savant professeur : nul autre n'aurait pu, mieux que lui, éclaircir à la fois l'histoire de la mort de Socrate

et l'histoire de la ciguë. Sa discussion est des plus remarquables : elle ne néglige aucun texte, aucun argument ; elle ne laisse subsister aucun doute. A la suite d'une *introduction* où les travaux antérieurs sont très-bien résumés, on voit s'avancer successivement, rangées en un parfait ordre de bataille, les preuves botaniques, les preuves philologiques, les preuves historiques, les preuves physiologiques, les preuves thérapeutiques, le tout accompagné de compléments et conclusions. Pour donner au lecteur une idée de toute l'érudition déployée par le docteur Imbert-Gourbeyre, dans cette monographie qui est fort intéressante, quoique des plus minutieuses, je dirai que les auteurs qu'il cite, soit anciens, soit modernes, sont au nombre de plus de deux cents. Personne donc ne s'étonnera d'apprendre (p. 159) qu'une semblable monographie lui a coûté d'immenses recherches, comme personne ne s'élèvera contre cette assertion finale (*ibidem*) : « Je crois avoir surabondamment prouvé que l'illustre philosophe est mort par notre ciguë moderne et rien que par la ciguë. »

T. DE L.

Prose di Leopardi, in-16 de 272 p. — L'*Énéide* tradutta da Annibal Caro. 2 vol. in-16 (t. LXXXVI, LXXXVII) de 231 et 237 p. — *Lettere inedite di Silvio Pellico al. P. Raimondo Feraudi* (t. LXXXVIII), in-16 de 189 p. Turin, librairie de Saint-François de Sales. — Prix : 70 centimes le vol. — (T. LXXXV à LXXXVIII de la *Biblioteca della Gioventù*). Paris, Lethielleux, rue Cassette, 21.

La Bibliothèque de la jeunesse, dont nous avons déjà parlé bien des fois, continue ses excellentes publications. Elle a commencé l'année en éditant un volume tiré des œuvres en prose de l'un des plus grands écrivains de l'Italie moderne, de Léopardi, ce grand poëte qui fut aussi un érudit et un penseur. La traduction de l'*Énéide*, d'Annibal Caro, traduction peu fidèle, gâtée par la recherche de l'ingéniosité, mais qui offre le meilleur modèle des *versi sciolti* et qui, depuis trois siècles a conservé sa place dans la littérature italienne, a fourni la livraison de février et celle de Mars. Enfin, M. l'abbé Celestino Durando a donné, au mois d'avril, un nouveau volume de lettres inédites de Silvio Pellico. Celles-ci, adressées au P. Raimondo Ferandi, dominicain, offrent un peu moins de variété que celles qui les ont précédées ; elles sont plus constamment graves que ces dernières, les questions littéraires ou politiques n'y apparaissent guère ; elles ont néanmoins un grand charme. « Silvio et Raimondo, dit M. l'abbé Durando, s'y présentent à nous comme le modèle de la vraie amitié, fondée uniquement sur la vertu. La joie de l'un était la joie de l'autre ; la souffrance de l'un, était pour l'autre une douleur. Bons tous deux, ils cherchèrent à mutuellement s'aider pour enrichir sans cesse leurs belles âmes de vertus nouvelles. » Ces lignes résument parfaitement ce volume qui laisse à l'esprit de si douces, de si salutaires impressions.

TH. P.

Discours de M. Nemo (Ignotus), successeur de Victor Hugo, *prononcé à l'Académie française, le jour de sa réception*. Paris, Laroque, 1876, in-4 de 48 p. — Prix : 2 fr.

Voici une œuvre qui, sous un titre humoristique, est digne de figurer parmi les meilleures notices biographiques de nos célébrités contemporaines. Ce n'est pas de la biographie pâle et décolorée, comme celle des faiseurs de dictionnaires, mais bien une très-mordante, quoique très-juste classification politique, littéraire, et bibliographique de tous les faits, — depuis les plus illustres jusques aux plus intimes — qui forment la trame si complexe de la vie de Victor Hugo. Le récipiendaire improvisé fouille cette

vie d'un regard inexorable, et n'en laisse pas un coin se dérober à son ironique admiration. L'antinomie constante de cette critique acerbe, voilée sous les fleurs de l'éloge académique, amène souvent les plus piquants contrastes entre la pensée réelle de l'auteur et son expresssion, pour n'en tourner que mieux à la flagellation constante du *grand homme*. Ainsi passent sous nos yeux, toujours comblés d'éloges sanglants, — et les ridicules prétentions nobiliaires du *vicomte Hugo* dont la généalogie, aussi roturière qu'honorable, nous est donnée pour la première fois, — et les palinodies politiques du pair de France tombé.... en radicalisme, — et les attendrissements de crocodile de l'auteur du *Dernier jour d'un condamné*, qui, partisan de l'abolition de la peine de mort pour les assassins, en a consacré la légitimité politique dans le fameux vers :

Tu peux tuer cet homme avec tranquillité,

appliqué à Napoléon III, — et enfin toute cette succession de ridicules qui ont fait, du plus grand poëte des temps modernes, le plus grotesque des fantoches politiques.

Je viens de parler du poëte. C'est dans la seconde partie — de beaucoup la plus importante — de son éloge académique, que Nemo étudie, *ex professo*, l'œuvre poétique de son prédécesseur. Nous retrouvons ici ce fin littérateur, l'écrivain nourri de ses classiques, qui dresse, au nom de Racine et de Boileau, contre les audacieuses innovations du chef de l'école romantique, le plus irréfutable des réquisitoires. Les amateurs de détails et d'arguments topiques, les anatomistes du style, feront bien, dans cette seconde partie, de suivre l'auteur à la recherche du *procédé* poétique de Victor Hugo. Ils y verront, saisis sur le fait, les enjambements, les fausses césures, les cliquetis de mots, les froissements de vers, les rimes par à peu près, et tout ce galimatias qui a pu jeter dans un délire échevelé la génération romantique de 1830.

Est-il besoin d'ajouter que la partie saine de l'œuvre du maître, celle qui commence aux *Odes et ballades* et finit aux *Feuilles d'automne* — cycle poétique de quinze années qui suffit à placer Victor Hugo au rang des génies — trouve en Nemo un admirateur aussi enthousiaste que sérieux cette fois? Toute cette période de la vie de son héros est fort bien mise en relief, avec des indications bibliographiques et chronologiques très-intéressantes.

La prose de Victor Hugo tient également une grande place dans l'appréciation critique de Nemo. Le *faire* du prosateur y est disséqué d'une main aussi sûre que le *procédé* du poëte. De *Han d'Islande* à *Quatre-Vingt-Treize*, l'auteur relève tous les effets de style, qu'il classe très heureusement en deux grandes catégories : *les combinaisons binaires*, et *les combinaisons ternaires*. Peut-être Voltaire revient-il un peu souvent, à titre de modèle et de prototype, dans cette étude du romancier. Nous savons que Voltaire fut un prosateur inimitable pour le naturel et la limpidité du style ; mais il s'élève rarement et ne s'échauffe jamais aux belles flammes de l'enthousiasme et de l'inspiration. Aussi bien, ne voyons-nous pas ici passer le bout de l'oreille, et Nemo ne serait-il pas proche parent du critique qui nous a donné récemment, sur ce maître favori, deux savantes études, où le catholique, toutefois, trouverait matière à discussion?

Terminons du moins en affirmant que, si la langue de Voltaire a, dans ces pages, des résonnances heureuses, l'esprit de Voltaire ne les inspire nullement. Rien de plus sain, de plus moral, de plus catholique, par conséquent, que la vigoureuse indignation de Nemo contre les calomnies historiques, tournant à la corruption des âmes, sur lesquelles sont échafaudés *tous* les romans de Victor Hugo. Par *Marion Delorme*, *le Roi s'amuse*, *Hernani*, *Lucrèce*

Borgia, *Marie Tudor*, il mérite une place d'honneur parmi ces malfaiteurs de la pensée qu'a stigmatisés Guizot.

Associons-nous à ces légitimes sévérités de Nemo, sans espérer que le futur et véritable récipiendaire, dont il vient, par anticipation, d'écrire si spirituellement le discours, ose jamais le prononcer sur la tombe du grand homme. A. D. P.

Biographie complète des cinq cent trente-quatre députés, par trois journalistes. Paris, Dentu, 1876, in-18 de 783 p. — Prix : 2 fr. 50.

Les auteurs de ce livre ont pris le meilleur système à suivre en pareille matière; ils nous donnent de longs extraits des circulaires des candidats. On a ainsi, sur chacun, le document à coup sûr le plus intéressant, et, à mesure que le législateur approchera du terme de son mandat, cet intérêt ne peut que s'accroître. Avec les circulaires, nous trouvons ici, assez fidèlement rapporté, en général, le passé politique de nos députés. Mais ce qui manque à cette *Biographie*, ce sont les proportions. Tel député aura une mention de quelques lignes seulement; tel autre remplira de ses gestes et de sa prose des pages entières : c'est ainsi que M. Louis Blanc occupe à lui seul près de 23 pages, et que M. Gambetta brille devant le public de la page 290 à la page 326, soit durant près de 37 pages! En revanche, M. Dufaure n'a guère que 5 pages et M. Keller en a moins de 3. — M. le duc de Feltre, né en 1844, a 3 pages; M. Paul de Cassagnac en a près de 6, et M. Raoul Duval en obtient près de 21. Les radicaux et les bonapartistes, on le voit, ne sont pas trop mal partagés! — Signalons, à la page 497, dans la notice sur M. de Lur-Saluces, une étrange confusion entre le marquis, député royaliste à l'Assemblée nationale, et le comte Henri, député républicain, élu à la Chambre contre M. de Carayon-Latour.

G. DE B.

Les Pèlerinages célèbres aux sanctuaires de la sainte Vierge, par l'abbé E. J. C.***, membre correspondant de l'Académie de Clermont. Limoges, Eugène Ardant et Cᵉ, in-8 de IX-236 p.

Ce petit livre vient à son heure : sans donner sur chacun des pèlerinages dont il s'occupe des détails suffisants pour satisfaire entièrement une pieuse curiosité, il parle assez longuement de chacun d'eux pour susciter au moins le désir de les connaître. Ce n'est point un guide, c'est un livre d'édification, qui, sans prétention littéraire ni scientifique, peut occuper agréablement quelques instants. Je lui souhaite d'être lu beaucoup, surtout par les enfants, auxquels il me semble particulièrement convenir. E. P.

Les Soldats du sacré Cœur de Jésus et de Marie Immaculée, traduit de l'italien. Paris, Plon, 1876, 2 fascicules in-8 de 83 et 99 p. — Prix : 2 fr. chaque.

Le Siége de Bilbao par l'armée carliste, en 1874, par D. J. DE CAMPOS. Paris, Santon, 1876, in-8 de XII-275 p. — Prix : 5 fr.

Lorsque nous avons parlé dans ce recueil (t. XVI, p. 351) de l'*Histoire politique et militaire de la guerre carliste* du comte de Valras, nous avons, à un juste éloge, ajouté le regret de n'y point rencontrer le texte des proclamations de Don Carlos. Cette lacune est aujourd'hui fort heureusement comblée par les deux brochures que vient d'éditer la librairie Plon. Elles forment un complément précieux, et même indispensable, à l'histoire politique et militaire d'une lutte où les droits de l'Église ont autant de part et se

trouvent autant en jeu que ceux de la monarchie légitime. Mais l'auteur anonyme ne s'est point borné à rassembler simplement une collection de lettres, manifestes ou documents officiels : il a prétendu « mettre en lumière, en suivant les faits, avec quelle sollicitude particulière Dieu a veillé sur les héros valeureux... et surtout sur ce roi qui, le premier, a dégainé l'épée pour la défense des droits éternels. » Ce récit, qui commence un peu avant le blocus de Bilbao, est donc comme l'histoire anecdotique et intime de Don Carlos en même temps que la manifestation la plus authentique de ses principes et de sa doctrine politique et religieuse. Il ne pourra servir qu'à lui attirer des sympathies.

— *Le Siége de Bilbao* est le journal de guerre d'un officier de l'armée catholique royale de Biscaye, dans toute son exactitude technique et dans la précision statistique de ces sortes d'ouvrages. Outre l'introduction et la conclusion, l'ouvrage est divisé en six chapitres relatant jour par jour les événements survenus pendant chacun des six mois de décembre 1873 à mai 1874. Là aussi, on trouve, avec l'exposé des faits et des situations et à leur appui, des ordres, des proclamations, des correspondances authentiques ; mais, hâtons-nous de le dire, la sécheresse d'un récit aussi spécial est continuellement tempérée par des anecdotes ou des faits de guerre qui témoignent de l'entrain des troupes et de la vaillance des chefs, autant que de la capacité militaire de ceux-ci et de leur sollicitude pour les intérêts matériels et moraux de leurs soldats.

F. DE ROQUEFEUIL.

VARIÉTÉS

BIBLIOGRAPHIE RAISONNÉE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE [1].

DOCUMENTS, CRITIQUES ET PIÈCES DIVERSES CONCERNANT LES PRIX ET LES CONCOURS ACADÉMIQUES.

91. — *Nouvelles de la république des lettres.* — Cette revue, fondée par Bayle en 1684, puis continuée à partir de 1687 avec des interruptions, par Laroque, Bernard et Le Clerc jusqu'en 1718, n'offre, malgré son grand intérêt littéraire, que très-peu de renseignements sur les prix et les concours académiques. Nous n'y signalerons qu'un article de janvier 1688 (p. 48, 49), sur le recueil de plusieurs pièces d'éloquence présentées à l'Académie française, pour les prix de 1687.

92. — *Histoire des ouvrages des savants.* — Cette publication, qui a paru de 1687 à 1709, et qui est la véritable continuation des *Nouvelles* de Bayle en 1687 par Basnage, n'offre aucun intérêt pour ce qui concerne ce chapitre : nous verrons bientôt qu'elle contient, au contraire, des études importantes sur les harangues des académiciens.

93. — *Bibliothèque universelle, bibliothèque choisie et bibliothèque ancienne et moderne.* — Ces trois revues littéraires, qui se font suite l'une à l'autre et qui ont été publiées de 1686 à 1727 par Le Clerc, sont aussi très-pauvres en renseignements sur les prix. Nous signalerons seulement, dans la *Bibliothèque universelle*, un article sur le recueil des pièces d'éloquence et de poésie (t. XXV, p. 384, etc.).

94. — *Mémoires pour servir à l'histoire des sciences et des arts.* — Excellente revue, plus connue sous le nom de *Journal de Trévoux*, et dirigée par

1. Voir tome XVI, pages 166, 258, 458 et tome XVII, page 65.

les jésuites de 1701 à 1767. Les premières années seulement donnent régulièrement un compte rendu des concours et des prix, d'après le volume publié tous les ans par Coignard, et comprenant aussi les discours de réception. Le titre de l'article porte toujours : « Recueil de plusieurs pièces d'éloquence et de poésie présentées à l'Académie françoise pour les prix de l'année,... etc. » On trouve celui de 1701 en janvier 1702 (20-34); celui de 1703, en mars 1704 (388-392); celui de 1704, en janvier 1706 (1-20); celui de 1705, en février 1706 (259-272); celui de 1707, en avril 1708 (683-690); celui de 1709, en juin 1710 (1007-1012); celui de 1711, en mars 1712 (324-342); celui de 1713, en janvier 1715 (78-87); celui de 1714, en janvier 1715, (87-101); celui de 1716, en janvier 1717 (165-175), et nous y remarquons cette particularité que le lauréat Colin, ayant déjà été couronné trois fois, on l'a prié de ne plus se représenter pour ne pas décourager les concurrents; ceux de 1720 et 1721, en mai 1722 (814-833). — A partir de ce moment, il n'y a plus de comptes rendus.

Après la suppression des jésuites, le journal de Trévoux fut continué à Paris, sous le titre de *Journal des sciences et des beaux-arts,* par l'abbé Aubert et les frères Castilhon (1768-1778), puis sous le nom de *Journal de littérature, des sciences et des arts,* par l'abbé Grosier (1779-1782). Il y avait, dans cette dernière revue, qui paraissait trois fois par mois, une rubrique intitulée : *Correspondance académique,* et qui donnait des renseignements concernant toutes les académies de France et de l'étranger : mais l'Académie française y est sacrifiée à ses voisines. Nous remarquons, en 1780, un article sur l'éloge de Suger, par l'abbé d'Espagnac, I (73-95); en 1781, une note sur le legs Valbelle, I, 386 ; et, en 1782, plusieurs pages sur la fondation anonyme de M. de Montyon, II (135-140) : la lettre du fondateur y est rapportée *in extenso.*

95. — *Observations sur les écrits modernes.* — Revue fondée en 1735, par l'abbé Desfontaines et qui succéda au *Nouvelliste du Parnasse,* dont nous parlerons au paragraphe suivant. Elle se maintint jusqu'en 1743. Nous y remarquons les articles dont voici la nomenclature :

a) Ode de l'abbé Clément sur le *Progrès de la musique* sous le règne de Louis le Grand, qui a remporté le prix de l'Académie française (1735), II (259-262).

b) Ode du P. Renault, de l'Oratoire, qui a remporté le prix de l'Académie (1737), X, 240. On y signale une critique, qui parut de cette ode, sous le titre de *Commentaire amphibologique,* etc... Le dictionnaire de Barbier ne l'indique pas.

c) Discours sur la douceur, qui a remporté le prix de l'Académie française, par M. Nicolas. — Discours sur le même sujet par M. Simon, imprimeur de Paris, etc. (1730), XX (92, 93).

d) Poëme qui a remporté le prix de l'Académie en 1741, par M. Linant, XXV (284-280). — Nous remarquerons que ce poëme sur l'*Accroissement de la bibliothèque du roi,* sous Louis XIV, a été publié dans les *Amusements du cœur et de l'esprit,* pour 1741, t. XII.

e) Pièces de l'Académie française, recueil pour l'année 1741, XXVII (193-205).

f) Discours qui a remporté le prix de l'Académie en 1741, par M. de Mondion de Montmirel, avocat au parlement de Paris. — Second discours sur le même sujet, par M. Nicolas, etc... XXVII (265-285).

96. — *Jugements sur quelques ouvrages nouveaux.* — Revue qui fait suite à la précédente, et qui a été publiée par Desfontaines, Granet, Fréron, etc., en 1744 et 1745. Nous y signalerons les articles suivants :

a) Poëme sur la comédie, qui a remporté le prix de l'Académie par M. Linant (1744), IV (140-144). — Nous remarquerons que le poëme de Linant a été publié dans les *Amusements du cœur et de l'esprit,* t. XV, avec un remercîment de l'auteur, en prose et vers, à Messieurs de l'Académie française. Le recueil de l'Académie contient, de plus, une réponse de Fontenelle à ce remercîment.

b) Discours qui a remporté le prix d'éloquence à l'Académie française (c'est-à-dire à son jugement), en l'année 1745, par M. Doillot, étudiant en droit *(La Sagesse de Dieu dans la distribution inégale des richesses),* IX (327-335).

c) Discours, etc.., de M. de Casteldom, X (20-33).

d) Note sur le concours infructueux de poésie, X (33-38).

97. — *Les cinq années littéraires,* recueil de lettres critiques publiées de 1748 à 1752, par Pierre Clément. — Nous y signalerons les articles sur les prix de poésie remportés par le chevalier Laurès en 1749 (lettre 39), en 1750 (lettre 60) et en 1751 (lettre 84), et sur les sujets des prix proposés en 1752 (lettre 110).

98. — *Lettres sur quelques écrits de ce temps.* Premier recueil critique de Fréron, de 1749 à 1754. — Nous n'y trouvons, au sujet des concours académiques, qu'un article sur le concours de poésie de 1749 (odes du chevalier Laurès et de Lebrun), I (305-313).

99. — *L'Année littéraire.* — Cette revue suite de la précédente, dirigée depuis 1754 jusqu'en 1775, par Fréron, et depuis sa mort jusqu'en 1790, par son fils et par l'abbé Royou, est l'une des plus importantes revues littéraires du siècle dernier et la plus riche en études critiques sur les concours académiques. Nous ne pouvons tout citer, mais voici quelques-uns des articles principaux :

a) Discours qui a remporté le prix d'éloquence à l'Académie française en l'année présente 1755. *En quoi consiste l'esprit philosophique,* par le P. Guénard, jésuite de Pont-à-Mousson, 1755, VI (88-99). On sait que la tomaison de l'*Année littéraire* comprend huit volumes par an.

b) Poëme qui a remporté le prix de l'Académie française en 1757, par Lemière, suivi de l'*Achèvement du Louvre, la conquête de Minorque, la Mort de l'amiral Bing,* poëmes qui ont coucouru, 1757, VI (171-185).

c) Pièces qui ont remporté le prix de l'Académie française en 1758, celui du discours, par M. Soret, avocat, celui de poésie, par M. de la Visclède, 1758, VII (195-207).

d) Éloge de Maurice, comte de Saxe. — Discours qui a remporté le prix de l'Académie française, par M. Thomas, professeur au collége de Beauvais. — Suivi de l'éloge du comte de Saxe par Maillet du Clairon; — de la mort du maréchal de Saxe, poëme par Arnauld, nouvelle édition à l'occasion du concours de l'Académie ; — de César au Sénat romain avant de passer le Rubicon, poëme présenté à Messieurs de l'Académie française par M. de Ximenès, etc., le tout suivi du programme des prix pour 1760 et de réflexions intéressantes, en particulier sur ce qu'aucune pièce de poésie n'a été jugée digne du prix en 1759. — 1759, V (242-275).

e) Séance publique de l'Académie française pour la distribution des prix, le jour de la Saint-Louis, 25 août 1760, article comprenant le compte rendu de l'éloge de d'Aguesseau, par Thomas, et suivi d'une « *Lettre à M. Fréron* sur la sortie que M. d'Alembert a faite, le jour de Saint-Louis, à l'Académie française, contre la poésie et contre les poëtes. » 1760, VI (145-166). — *Seconde lettre* sur la sortie de M. d'Alembert contre les poëtes, *ibid.* (273-283).

f) Les Charmes de l'étude. — Epître aux poëtes. Ouvrage qui a remporté le prix de poésie de l'Académie française en 1760 (par Marmontel). — 1761, I (217-250). — *Epître au peuple*, accessit du prix de poésie, par M. Thomas; *Epître sur l'utilité de la retraite* pour les gens de lettres, par Delille, etc.., *idid.* (345-352).

g) Éloge de René Duguay-Trouin, lieutenant général des armées navales, discours qui a remporté le prix de l'Académie française en 1761, par M. Thomas, professeur en l'université de Paris, au collége de Beauvais. — 1761, VI (217-246).

h) Séance publique de l'Académie française, pour la distribution des prix de 1762 : *Ode sur le temps*, par Thomas, etc. — 1762, V (279-288). — Odes qui ont concouru pour le prix de poésie en 1762, *idid.*, VI (182-192).

i) Eloge historique de Maximilien de Béthune, duc de Sully, etc. — Discours qui a remporté le prix de l'Académie française en 1763, par M. Thomas, 1763, V (217-246). — Vers sur le discours de M. Thomas, par M. le marquis de V***, *ibid.* (288). — Lettre à M. Fréron, où l'on prouve que M. Thomas a tiré la meilleure partie de son éloge de Sully d'un ouvrage de M. de Forbonnais, 1763, VII (3-20). — Lettre à M. Fréron, auteur de l'*Année littéraire* en réponse à celle qui est adressée à M. de Laplace sur l'éloge de Sully, par M. Thomas, 1764, I (229-236).

Il y a aussi des articles sur l'éloge de Sully, composé pour le concours académique par Mlle de Mascarany, 1763, V (126-140); sur celui de Mlle Mazarelli, 1763, VIII (57-72); sur celui de M. Rich. de Bury, 1764, II (347-351), etc.

j) Épître d'un père à son fils sur la naissance d'un petit-fils, qui a remporté le prix de l'Académie française en 1764, par M. de Chamfort; — suivi d'un article sur l'*Epître à un commerçant*, qui a concouru pour le prix (par le Prieur, avocat au Parlement). Le critique place cette épître au-dessus de la première. 1764, VI (313-338). — *Sur le sort de la société en ce siècle philosophe*, poëme qui a concouru en 1764, par M. Chabanon; — *La Nécessité d'aimer*, poëme qui a concouru, par N*..., 1764, VII (53-68). — *Epître à Quintus* sur l'insensibilité des stoïciens, poëme qui a concouru, par Desfontaines; — *Aux grands et aux riches*, épître qui a concouru, etc., et qui a été lue le jour de saint Louis, à la séance publique de l'Académie d'Amiens, par M. Vallier, colonel d'infanterie.... *Ibid.* (120-129).

*k) Lettre de M. de *** docteur de Sorbonne*, sur la pièce qui a remporté le prix à l'Académie française en 1764, brochure de 27 pages, 1764, VIII (187-192). — La brochure est datée de Paris, 1765; mais l'article critique à pu paraître en décembre 1764. L'auteur de la brochure était l'abbé Louis Guidi, qui avait cru reconnaître dans la pièce couronnée « les principes du *Génevois*, que vous avez proscrit, de l'*Esprit des Loix*, que vous avez censuré, et du *Livre de l'Esprit*, que vous avez justement flétri. Ce système d'éducation ne serait-il pas un avorton de ce colosse encyclopédique qui, sous les titres pompeux de sagesse, de vertu et d'humanité dont il se décore, cache un complot secret contre la religion?... » Chamfort obtint, en 1769, le prix d'éloquence pour son éloge de Molière; nous dirons plus tard, en parlant de sa diatribe sur les *académies*, quelle reconnaissance cet académicien garda envers la compagnie qui avait fondé sa réputation.

l) Éloge de René Descartes, discours qui a remporté le prix de l'Académie française, en 1765, par M. Thomas. 1766, I (10-45). — *Id.*, par M. Gaillard, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres (le prix fut *ex æquo*), suivi d'un article sur un autre éloge présenté par Fabre de Charrin. 1766,

III (145-160). Il y eut encore un éloge de Descartes, par Mlle Mazarelli. L'accessit fut accordé à Conanier-Deslandes.

m) Éloge de Charles V, dit le Sage, discours qui a remporté le prix de l'Académie française, par M. de La Harpe, 1767, VII (51-61). — Ce concours fut un des plus brillants du siècle. On trouve, dans l'*Année littéraire*, des comptes rendus de l'Éloge anonyme de Guiton de Morveau, *ibid.* (61-66) ; de celui de Sautreau de Marsy, 1767, VIII (193-201) ; de celui de Brizard, 1768, IV (235-240) ; de celui de M. de Villette (non présenté), 1769, VIII (321-332) ; et l'on connaît encore les Éloges de Charles V, composés à cette occasion par Gaillard (Ve Regard, 1767, in-8) ; par L. S. Mercier (Amst., 1767 et s. l. n. d. (1768), in-8 ; par Bailly, s. l. (1770), in-8, etc.

n) Discours sur l'utilité des écoles gratuites de dessin en faveur des métiers, qui a remporté le prix, au jugement de l'Académie française, par M. Descamps, peintre du roi, 1767, IV (14-22). — Il s'agissait d'un concours spécial pour lequel un anonyme avait envoyé une médaille d'or au mois de novembre 1766.

o) Lettre d'un fils parvenu, à son père laboureur, qui a remporté le prix de poésie de l'Académie française, en 1768, par M. l'abbé de Langeac, 1768, VI (27-33).

p) Éloge de Molière, discours qui a remporté le prix de l'Académie française, en 1769, par M. de Chamfort, 1769, VII (28-55). Fréron a aussi rendu compte de l'Éloge de Molière, par M. D*** (Daillant de la Touche), 1770, VIII (270-279). On a encore un éloge de Molière, par Bailly, à la même date.

(A suivre.) René Kerviler.

CHRONIQUE

Nécrologie. — M. l'abbé Charles Brierley-Garside, ministre anglican converti au catholicisme, en 1852, est mort à Pausilippe, près de Naples, le 21 mai. Né le 6 avril 1818, à Manchester, il entra au collége de Brasenose à l'université d'Oxford, où il conquit tous les grades universitaires. Il était attaché à l'église de Saint-Louis de Gonzague, dans un district du nord de Londres. Pendant quinze ans, son éloquence, jointe à son expérience, servit beaucoup à dissiper les préjugés des protestants. On lui doit plusieurs ouvrages estimés : *Discours sur les Paraboles, le Prophète du Carmel, la Vie de la bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque* et *l'Explication du sacrifice de l'Eucharistie.*

— Le R. P. François-Xavier Hernaez, de la compagnie de Jésus, supérieur de la résidence de Lima (Pérou), est mort à la maison de la rue de Sèvres, à Paris, où il était en passage, le 11 juillet, à l'âge de soixante ans. Après vingt-huit ans d'absence de l'Europe et d'apostolat, il était venu mettre la dernière main à un ouvrage entrepris à la demande des Pères du second concile de Quito. Il devait donner tous les documents émanés du Saint-Siége et concernant les églises contenues dans les anciennes possessions américaines de l'Espagne et du Portugal. C'est auprès des Bollandistes qu'il comptait publier ce travail, qui devait comprendre au moins six volumes in-folio. La mort est venue l'arrêter ; mais son œuvre sera certainement reprise par un de ses confrères.

— M. Marie-Jérôme-Henri Fournel vient de mourir à Blois. Il était né en 1799. Sorti de l'École polytechnique en 1819, il entra à l'École des mines,

et fut, de 1842 à 1848, chef du service des mines en Algérie. Il se retira en 1864 avec le titre d'inspecteur général des mines. Disciple fervent de Saint-Simon, il a travaillé à propager ses doctrines au Texas et en Algérie : on lui doit une *Bibliographie saint-simonienne de* 1802 *à* 1832 (in-8, 1833). Ses travaux spéciaux sont nombreux : *Du chemin de fer du Havre à Marseille* (1833) ; — *Études sur les gîtes houillers et métallifères du Bocage vendéen* (impr. royale, 1836). — *Examen de quelques questions de travaux publics* (1838) ; — *Coup d'œil historique et statistique sur le Texas* (1841) ; — *Mémoire sur les canaux américains et sur les houillères de Worseley, près de Manchester* (1842) ; — *Richesses minérales de l'Algérie* (1850) ; — *Alger, coup d'œil historique sur la piraterie jusqu'au quinzième siècle* (1854) ; — *Étude sur la conquête de l'Afrique par les Arabes* (imp. impériale, 1857).

— M. l'abbé Théodore Jean Eustache Barbe vient de mourir à Boulogne-sur-Mer, où il avait vu le jour en 1802. Il fut le premier ami de Sainte-Beuve ; c'est à lui qu'étaient adressées les lettres publiées par M. François Morand, sous ce titre : *Les jeunes années de C. A. Sainte-Beuve, suivies de réflexions et jugements de son père sur la Terreur, avec notices et notes* (in-8, 1873, Didier). Il avait été professeur de philosophie à l'institution de Mgr Haffreingue, à Boulogne-sur-Mer. On lui doit plusieurs ouvrages de philosophie : — *Histoire de la philosophie* (in-12, 1846 ; a eu plusieurs éditions) ; — *Cours élémentaire de philosophie* (1re éd., 1846 ; 4e, 1864) ; — *Du lieu de naissance de Godefroi de Bouillon* (Boulogne-sur-Mer, 1855) ; — *Nouveaux éclaircissements sur la question du lieu de naissance de Godefroi de Bouillon* (ibid.) ; — *De l'immortalité de l'âme* (1864). Il a aussi publié une édition des *œuvres philosophiques* de Fénelon. Il laisse, prêt pour l'impression, un manuscrit intitulé : *Examen philosophique de quelques assertions émises ou reproduites dans ces derniers temps au sujet de Dieu et de l'homme.*

— M. Gabriel-Henri Aubertin, qui vient de mourir le 19 juillet, victime de la triste monomanie du suicide et de la politique, était né à Paris en 1809. Ancien élève de l'École normale et professeur au lycée Louis-le-Grand, il a écrit : *Grammaire moderne des écrivains français* (1862, in-12, Bruxelles) ; — *La première grammaire, ou les huit espèces de mots* (1864, in-12) ; — *Alphabet du soldat* (1875, in-16,). Il était en ces derniers temps, rédacteur du *Courrier de la Gironde* de Bordeaux. Il a fait des conférences pendant son séjour en Belgique, où il s'était réfugié après le 2 décembre.

— Le Rév. J. de Lester, professeur au collége de Wellington, à Wokingham, dans le Yorkshire (Angleterre), mort le 4 décembre 1875 à l'âge de trente-deux ans, s'occupait avec ardeur de littérature et de philologie galloise. Il avait écrit dans la *Westminster Review* un article sur le poëte gallois Dafydd ap Gwilym, et il préparait une traduction, en vers anglais, des principaux morceaux de la poésie galloise. (*Revue Celtique.*)

— M. Richard Rolt Brash, membre de l'Académie royale d'Irlande et de la Société archéologique cambrienne, né à Cork en 1817, mort le 18 janvier 1876, a étudié l'architecture et l'archéologie de l'ancienne Irlande, et, dans divers recueils d'Outre-Manche, a consacré de nombreux articles à ces questions. Malheureusement, il s'occupait des inscriptions oghamiques sans avoir, en philologie, des connaissances suffisamment éclairées. En 1874, il avait publié un ouvrage intitulé : *The ecclesiastical architecture of Ireland to the close of the twelfth Century*

— M. le baron Léon Brisse, né à Géménos (Bouches-du-Rhône), en 1813, mort à Fontenay-aux-Roses (Seine) le 13 juillet 1876, s'était fait une renommée presque européenne dans le monde culinaire. On a fait son oraison funèbre en deux mots : « Bon cœur et bon estomac. » Cependant, avant

d'inaugurer, dans le *Petit Journal*, ses fameux *menus*, qui, depuis, ont passé même dans les grands journaux, le baron Brisse avait occupé une position dans l'administration des eaux et forêts; la révolution de 1848 le congédia. Il publia alors un ouvrage fort différent du genre où il a acquis sa réputation: *Des reprises à exercer pour abus de jouissance dans les forêts de la liste civile*. Nous le voyons plus tard fonder *l'Abeille impériale*, et, au moment de l'Exposition (1867), la *Salle à manger*, qui n'eurent qu'un médiocre succès. Voici quelques-unes de ses publications : *Album de l'exposition universelle*, dédié à S. A. I. le prince Napoléon, publié avec le concours de MM. Dumas, Arlès-Dufour, Le Play, F. de Marcey, Michel Chevalier (3 vol. in-4, 1856-1859); — *Album de l'exposition universelle de Londres en* 1862, pour faire suite à l'album de l'exposition universelle de 1855 (1864, in-4.); — *Recettes à l'usage des ménages bourgeois et des petits ménages* (1868, in-12); — *Les trois cent soixante six menus du baron Brisse* (1868, in-18); — *La petite cuisine du baron Brisse* (1870, in-18); — *Cuisine en carême : Obédience aux commandements de l'Église. Menus et recettes pour le déjeuner et le dîner de chaque jour du carême* (1873, in-12).

— M. Gallien, ancien avocat, bibliothécaire en titre de la Cour de cassation, est mort le 15 juillet, à l'âge de cinquante-sept ans, à Paris. Ancien secrétaire de Paillet, après avoir plaidé avec succès, il se livra à des travaux littéraires qu'ont pu apprécier les lecteurs de la *Gazette des Tribunaux*, dont il a été, de 1852 à 1871, le plus assidu collaborateur. Il avait entrepris, sur les hommes du siècle de Louis XIV, un grand travail dont les nombreux matériaux, accumulés avec beaucoup de peine, ont été détruits dans l'incendie du Palais-de Justice, pendant la Commune.

— M. Edmond Dufour, né à Pont-Audemer, est mort à Paris le 14 juillet, âgé de quarante-huit ans. Il était avocat à la Cour d'appel de Paris. Il écrivait dans la *Revue du droit commercial*. Il a publié une étude sur M. Troplong ; et *Droit maritime, Commentaires des titre I et II, livre II du Code de commerce* (Rouen, 1859, 2 vol. in-8); — *De la légalité des assurances sur la vie* (1864, in-8) ; — *La Question des chèques* (1864, in-8).

— M. le docteur Vincent Duval, né à Saint-Maclou (Eure), en 1796, disciple de Broussais, un des créateurs de l'orthopédie, fondateur de la *Revue des spécialités et des innovations* (1839), est mort récemment. Il a écrit bon nombre d'ouvrages, parmi lesquels nous citerons : *L'Apoplexie*, thèse (1820) ; — *Un aperçu des principales infirmités du corps humain* (1833) ; — *Traité pratique du pied-bot* (1839), couronné par l'Institut (a eu plusieurs éditions); — *Considérations théoriques et pratiques sur les eaux minérales de Plombières* (1849) ; — *Manuel du baigneur à Plombières* (1850) ; — *Deux mots de réponse à M. Turk* (1850); — *Traité théorique et pratique de la maladie scrofuleuse* (1852).

— M. Georges Duchêne, né à Beaumont (Indre-et-Loire), le 24 mars 1824, est mort à la Ville-Evrard (Seine-et-Oise), le 19 juillet. Ce journaliste radical fut élève boursier du petit séminaire de Tours; il devint correcteur et compositeur d'imprimerie ; il avait été employé chez M. Mame, à Tours, où il avait débuté ; puis à Paris, chez M. Claye. Il s'occupait, en même temps, de science sociale, et se lia avec Proudhon, dont il fut un des collaborateurs et des exécuteurs testamentaires pour la publication de ses œuvres. Il a collaboré au *Représentant du peuple*, au *Peuple*, à la *Voix du peuple*, au *Courrier français*, au *Journal du Havre*, tous journaux avancés, ce qui lui a valu un grand nombre de procès et d'amendes. Il a travaillé au *Manuel du spéculateur à la Bourse*, de Proudhon (1853) ; — au *Dictionnaire des communes de France*, de M. A. Joanne, et a publié, en 1866 : *La Spéculation devant les tribunaux, pratique et théorie de l'agiotage*.

— Miss Harriet Martineau est morte le 1er juillet, à Birmingham, à l'âge de soixante-seize ans; elle est la plus célèbre et la plus féconde romancière anglaise de notre époque. Le nombre des articles qu'elle a publiés dans le *Daily News* s'élève à 1,642; entre son premier roman, qui parut en 1827, et le dernier, en 1869, elle a donné, en cinquante-deux ans, 103 volumes, sans compter ses nombreux travaux disséminés dans des revues. Née le 12 juin 1802, à Norwick, elle fut portée vers l'étude par ses goûts et par la surdité dont elle était frappée, et qui lui rendit difficile le commerce des humains. Ses premiers ouvrages furent consacrés à la piété ; les derniers, à la vulgarisation des théories positivistes d'Auguste Comte. Voici les titres de ses œuvres principales : *Devotional exercises* (1823);—*Christmas day* (1824);—*The Friend* (1825); — *Traditions of Palestine* (1830), traduit par Mme Tastu ; — Cinq années de jeunesse; — des Traités religieux ; — *The essential faith of universal Church* (1851);— des Contes sur l'économie politique, traduits par M.B. Maurice (8 vol. in-8, 1833-1840). — Dans un voyage en Amérique, elle recueillit les matériaux de *Society America* (1837. 2 vol. in-8), et *Retrospect of a western Travel* (1838, 2 vol. traduit en français, par M. B. Laroche). Elle a aussi donné *Eastern life past and present* (1848). Parmi ces romans nous citerons : *Deerbrook* (1839). — *The Hour and the man,* (1841); — Dans un autre genre elle a écrit : *Life in a sick-room* (1844); — *Forest and gme laws tales* (1845); — Elle a donné une traduction abrégée de la philosophie positiviste d'Auguste Comte ; une *History of England during the thirty years peace* (1850); — *Letters on the laws of man's social nature and developpement.* — *Complete guide to the english Lakes* (1854) ; — *Health husbandry and handikraft* (1861).

— M. Alfred Schweighaeuser, archiviste paléographe, ancien employé au département du manuscrit de la Bibliothèque nationale, chargé du classement de la Bibliothèque municipale de Caen, ancien archiviste du Haut-Rhin et de la ville de Strasbourg, né à Strasbourg le 11 septembre 1823, mort à Paris, le 26 avril, avait publié, dans la *Bibliothèque de l'École des chartes* (3e série, tome II et III) : *De la négation dans les langues romanes du midi et du nord de la France.* Il préparait une édition de Garin de Monglane en collaboration avec M. Michelant.

— La *Revista de archivios, bibliotecas y museos* déplore la mort de Don Fermin Agosto Caballero, connu surtout comme historien et géographe, et qui écrivit la langue castillane avec une remarquable élégance. Caballero était né à Barajas de Melo, le 7 juillet 1800. Il embrassa avec ardeur le parti révolutionnaire, fonda le *Bolotin del commercio,* qui devint l'*Eco del commercio.* Il a écrit : *Fisionomia natural y politica de los deputados a Cortes, en* 1834, 1835, 1836 (Madrid, 1837) ; — *El Gobierno y los Cortes del estatuto, materiales para su historia* (Madrid, 1837) ; — *Manual geografico de la monarquia española* (1844). Son dernier ouvrage, consacré aux hommes remarquables nés à Cuenca, porte le titre de *Conquenses ilustres.* Il est aussi l'auteur du *Fomento de la poblacion rural,* et de la *Nomenclatura geografica de España.* Il était l'un des membres les plus actifs de l'Academie de l'histoire, qui le remplacera avec peine.

— Le R. Joseph Bosworth est mort le 25 mars dans le comté de Derby, âgé de 88 ans. Né en 1788, dans ce même comté, il fit à Repton et à Aberdeen, de brillantes études, couronnées par l'obtention des diplômes de docteur en philosophie et de docteur en théologie. Il étudia les sciences et la littérature, et se familiarisa avec les langues orientales, pour se rendre apte aux fonctions ecclésiastiques. Il fut ministre en Angleterre et en Hollande, et, ayant dû, pour cause de santé, renoncer aux fonctions ecclésiastiques, il s'adonna alors à l'étude de la philologie. Il avait débuté par des ouvrages

pédagogiques sur la grammaire latine et la grammaire grecque. Pendant son séjour en Hollande, il a produit, en hollandais, le *Book of common prayer* et donné une dissertation sur l'origine des Hollandais. Ses principaux ouvrages philologiques sont des *Éléments de grammaire anglo-saxonne* (1823); — *Dictionnaire anglo-saxon* (1838); — *Origine du langage danois* (1834); — *Origine des nations et des langues germaniques et scandinaves* (1838); — *Complément au dictionnaire anglo-saxon et anglais* (1848); — Une traduction de la version anglo-saxonne du *Roman du roi Alfred* (1855); — *Les Évangiles*, en anglo-saxon et en mésogothique.

— M. Wilhelm-Édouard Albrecht, jurisconsulte allemand, vient de mourir à l'âge de 76 ans, faisant légataire universelle l'université de Leipzig, où il professait. Une partie de sa fortune doit être employée à l'augmentation des pensions des veuves des professeurs; l'autre en fondations académiques. Ancien élève de l'université de Kœnigsberg et de Gœttingen, il devint professeur à Kœnigsberg, à Gœttingen et enfin à Leipzig. Ses cours avaient pour objet le droit allemand privé et public, le droit ecclésiastique et l'histoire du droit allemand. Il a publié : *Commentatio juris germanici antiqui doctrinam de probationibus adumbrans* (Kœnigsberg, 1825-1871); — *Die Gewer als Grundlage des alten deutschen sachenrechts* (1827).

— M. Gottfried Ehrenberg, naturaliste allemand, vient de mourir à Berlin; il laisse des récits de ses explorations en Abyssinie et en Asie centrale, et divers ouvrages sur l'organisation, classification et distribution géographique des Africains et la formation des roches crétacées de l'Europe, de la Sibérie et de l'Oural par des organismes microscopiques.

— M. Walter Thornbury, journaliste anglais, vient de mourir à l'âge de 48 ans. Écrivain précoce, il a commencé sa carrière littéraire à 16 ans. Il a collaboré au *Bristol Journal*, à l'*Athenæum* et à *All the Year Round*. On lui doit : L'Angleterre de Shakespeare, sous la reine Élisabeth; — Chants de Cavaliers et de Têtes-Rondes; — le Vieux et le Nouveau Londres; — Anciens contes racontés de nouveau.

— On annonce encore la mort de Mgr Augustin Verot, évêque de Saint-Augustin (Floride), originaire de France, mort le 13 juin 1876, auteur d'un ouvrage actuellement sous presse : *Historical and dogmatical lectures ou religion*; — de M. Gustave Braccini, ancien élève de Saint-Cyr, auteur d'un livre intitulé : *Le Prêtre et le Soldat*, mort à Joigny; — de M. François de Rives, exilé de France depuis le 2 décembre, mort en Belgique, auteur de traités sur la morale et sur les dogmes catholiques; — de M. Alexander Russel, directeur du *Scotsman* de Glasgow; — de M. le professeur Heinrich Wuttke, mort subitement à Leipzig, où il était venu faire des conférences sur le mouvement révolutionnaire en 1848 et 1849; — de M. Teodoro Todericci, le surintendant des archives, à Venise, qui avait succédé au professeur Bartolomeo Cecchetti; — de M. Gloesner, professeur à l'université de Liége, mort à l'âge de 82 ans, qui avait concentré ses études sur l'électro-magnétisme et la télégraphie, et laisse un traité général des applications de l'électricité; — de M. Groen Van Prinsterer, ancien député et conseiller d'État en Hollande, chef du parti piétiste, auteur d'une *Histoire de la Néerlande*; — du Dr Guillany, auteur d'une *Histoire de Martin Behains*, mort à Munich; — du professeur Childers, ministre anglais, bibliothécaire de l'*Indian Office*, un des auteurs du grand dictionnaire pâli qui se publie à Londres; — de M. André Smith Meleville, professeur de botanique et de géologie à l'École des arts d'Edimbourg, mort en juillet; — de M. Robert Napier, mort à Glasgow à l'âge de 85 ans, constructeur des premiers bâtiments cuiras-

sés; on lui doit une *History of the Progress of Marine engineering on the Clyde;* — de M. Karl Simrock, né à Bonn en 1804, poëte et littérateur allemand, mort en juillet; — du Dr C. Eneberg, professeur d'arabe à l'université de Helsinfors; — de Mlle Charlotte Bermer, sœur et collaboratrice de la célèbre romancière suedoise Frédérique Bremer, morte le 9 juillet, à Stockholm.

Institut. *Académie française.* — L'Académie française a décerné le prix d'éloquence (étude sur Rabelais) à M. Gebhard, professeur de littérature à la faculté de Nancy.

L'Académie a décidé: 1° que le sujet mis au concours pour le prix de poésie à décerner en 1877, serait : *André Chénier* ; 2° pour le prix d'éloquence à décerner en 1878, *l'Éloge de Buffon.*

Pour le concours de poésie, les ouvrages devront être envoyés le 31 décembre 1876.

Pour le concours d'éloquence, les ouvrages seront reçus jusqu'au 31 décembre 1877.

— L'Académie, dans la séance du jeudi 3 août, a décerné, dans l'ordre suivant, les prix de la fondation Montyon (ouvrages utiles aux mœurs) : 1° Un prixde 2,500 francs à M. Ludovic Carrau, pour son ouvrage intitulé : *la Morale utilitaire;* — 2° Trois prix de 2,000 francs chacun, à M. de Valbezen, pour son ouvrage : *les Anglais et l'Inde;* à M. Albert Dupaigne, pour son ouvrage *les Montagnes;* à M. Hector de Saint-Maur, pour son volume de poésies intitulé *le Dernier chant;* — 3° Quatre prix de 1,500 francs chacun, à M. A. Franklin, pour son ouvrage intitulé : *Ameline Du Bourg;* à M. Stahl, pour son ouvrage *les Patins d'argent;* à M. Dupré-Lasale, pour son ouvrage intitulé *Michel de l'Hospital;* à M. Jean Aicard, pour un recueil de poésies intitulé *la Chanson de l'enfant.*

— M. le marquis de Lagrange, qui était membre libre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, lègue, par son testament, une rente de 1,000 francs, destinée à récompenser, chaque année, l'auteur qui aura publié un poëme inédit appartenant à notre ancienne littérature. A défaut de publication d'un poëme inédit, le prix sera décerné à l'auteur d'une étude sur notre poésie au moyen âge.

Académie des sciences. — Dans la séance du 10 juillet, l'Académie a élu membre libre M. le général Favé, en remplacement de M. le baron Séguier.

Académie des beaux-arts. — Dans la séance du 22 juillet, l'Académie a élu M. Émile Perrin, membre libre, en remplacement de M. de Cailleux.

Académie des sciences morales et politiques. — L'Académie a décerné, à M. Eugène Rendu et à M. Hoffet, le prix Halphen de 1,500 francs, destiné soit à l'auteur de l'ouvrage qui aura le plus contribué au progrès de l'instruction primaire, soit à la personne qui, d'une manière pratique, par ses efforts, ou son enseignement personnel, aura le plus contribué à la propagation de l'instruction primaire.

Elle a décerné à M. Joly, professeur de philosophie à la faculté de Dijon, le prix du budget (section de philosophie) de 1,500 francs. Le sujet mis au concours était : « Des phénomènes psychologiques de la nature animale comparés aux facultés de l'âme humaine. »

— L'Académie des sciences morales et politiques propose, pour le prix de philosophie fondé par M. Crouzet, le sujet suivant : « Examen critique des principaux systèmes de théodicée depuis le dix-huitième siècle. » — Le programme est à la disposition des concurrents, au secrétariat de l'Institut. La clôture du concours aura lieu le 31 décembre 1878.

Faculté des lettres. — Par décret du 30 juin, M. Benoist, docteur ès lettres, a été nommé professeur de poésie latine à la faculté des lettres de Paris, en remplacement de M. Patin.

M. Delaunay, ancien élève de l'École normale et professeur au lycée de Rennes, a soutenu, le 10 juillet, ses thèses pour le doctorat. Les sujets étaient : *Sancti Thomæ de origine idearum doctrina; — Étude sur Alain Chartier.*

Faculté des sciences. — L'un des plus savants professeurs de la Compagnie de Jésus, le R. P. Joubert, vient de soutenir, en Sorbonne, devant la faculté des sciences, pour obtenir le grade de docteur ès sciences mathématiques, deux thèses, dont la principale a pour objet : *Les équations qui se rencontrent dans la théorie de la transformation des fonctions elliptiques.* — Le P. Joubert, qui enseigne les mathématiques spéciales à l'école Sainte-Geneviève de la rue des Postes, est l'un des trois savants d'Europe qui aient, de l'aveu même de M. Hermite, pu suivre jusqu'au bout le cours d'algèbre supérieure que cet illustre mathématicien professe à la Sorbonne. Un Anglais, de l'université d'Oxford, un Allemand, d'Heidelberg, et le R. P. Joubert ont, seuls, donné à M. Hermite cette suprême satisfaction de le comprendre. Le P. Joubert, après une brillante soutenance qui a duré de dix heures à midi, a été jugé digne du grade de docteur ès sciences mathématiques, à l'unanimité, et a reçu les éloges et les félicitations de la faculté des sciences. On annonce que le P. Joubert sera bientôt investi des fonctions de doyen de la faculté des sciences de l'université catholique de Paris.

Collége de France. — Par décret du 28 juillet, M. Paul Schutzenberger, a été nommé, en remplacement de M. Balard, professeur titulaire de chimie minérale.

Bibliothèque nationale. — La Bibliothèque nationale vient d'être mise en possession de très-curieux documents. Par suite d'un legs qui lui a été fait, elle a reçu hier délivrance de la volumineuse correspondance de Napoléon III avec sa sœur de lait, Mme Cornu. Cette correspondance commence au moment ou le prince Louis avait dix ans, et la dernière lettre a été écrite par l'empereur deux mois avant sa mort. D'après le testament de Mme Cornu, ces lettres ne doivent être publiées qu'en 1885; aussi ont elles été mises immédiatement sous scellés. La testatrice a indiqué pour présider à cette publication M. Renan, ou à son défaut M. Duruy.

Congrès. — Le congrès de l'Association bretonne se tiendra, cette année, du 3 au 10 septembre.

— Un congrès international de géographie doit se réunir à Bruxelles, le 11 septembre.

— On annonce qu'un congrès des orientalistes se tiendra à Marseille, du 4 au 10 octobre, sous la présidence de M. Ferdinand de Lesseps.

— La quarante-deuxième session du congrès scientifique de l'Institut des provinces, fondé par M. de Caumont, s'ouvrira à Autun, le 4 septembre, pour se terminer le 13.

— Un congrès international d'hygiène et de sauvetage se tiendra, à Bruxelles, du 29 septembre au 4 octobre.

Concours et Prix. — Dans sa séance du 10 mai, l'Académie royale de Belgique a décerné les prix pour les concours quinquenaux et les concours annuels. M. Laurent, professeur à l'université de Gand, a obtenu le prix quinquennal des sciences morales et politiques, pour ses *Principes du droit civil;* M. Th. Juste, le prix quenquennal d'histoire nationale, pour l'ensemble de ses publications sur l'histoire de Belgique; M. Max Rooses, professeur à l'athénée de Gand, le prix Stassart, pour son *Mémoire sur Christophe Plantin ;*

M. Amédée Faider, la médaille, pour son mémoire sur le *Droit de chasse*.

— La Société des Études historiques a, pour l'année 1877, mis au concours pour le prix Raymond, ainsi que l'annonce en a déjà été faite, la question suivante : « Historique des institutions de prévoyance dans les divers pays et spécialement en France. »

Elle vient de décider qu'en 1878, un prix de 1,000 francs sera accordé à l'auteur du meilleur mémoire sur l'histoire du portrait en France (Peinture et Sculpture).

Les manuscrits devront être envoyés à l'administrateur, M. le comte de Bussy, rue Gay-Lussac, 40, avant le 1er janvier 1878.

Lectures faites a l'Académie des sciences morales et politiques. — Dans la séance du 1er juillet, M. Charles Lucas a lu un mémoire sur l'orphelinat agricole et l'utilité qu'il peut retirer des résultats de l'essai du Val-d'Yèvre. — Dans les séances des 1er, 15 et 22, M. Maurice Block a continué la lecture de son mémoire sur les deux écoles économiques. — Dans la séance du 15, M. Ad. Vuitry a continué la lecture de son mémoire sur le Régime monétaire de la monarchie féodale en France. — Dans la séance du 22, M. Georges Picot a commencé la lecture d'un mémoire sur le Parlement sous Charles VIII. — Dans la séance du 29, M. Michel Chevalier a fait une communication au sujet de l'ouvrage de M. Lindsay sur l'*Histoire de la marine marchande et de la marine ancienne*.

Lectures faites a l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Dans les séances du 7 et du 21, M. Jourdain a achevé la seconde lecture du mémoire M. Th. H. Martin sur les hypothèses astronomiques des anciens philosophes. M. de Sainte-Marie a communiqué un mémoire sur la topographie de la première guerre punique. M. Weil a achevé la lecture de son mémoire sur le discours de la Couronne de Démosthènes.— Dans les séances des 7 et 14, M. Léon Heuzey a communiqué des extraits de son catalogue général des terres cuites du musée du Louvre. — Dans la séance du 14, M. Egger a fait une communication au sujet d'une inscription ancienne découverte à Athènes, concernant les rapports judiciaires entre Athènes et Chalcis.— Dans les séances des 14, 21 et 28, M. Victor Duruy a donné lecture d'un mémoire sur la situation économique de l'Empire romain, durant les deux premiers siècles de notre ère. — Dans la séance du 28, M. Deloche a continué la lecture de son mémoire sur les invasions gauloises en Italie, et M. le baron d'Avril a communiqué un mémoire sur les hiérarchies et les langues dans les églises de l'Orient.

Missions scientifiques — M. le baron de Watteville a adressé récemment à M. le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts un rapport sur le service des missions et voyages scientifiques pendant l'année 1875.

Voici les noms des divers savants chargés de missions et l'objet de leur mission.

M le docteur Harmand. — Ses travaux ont eu pour théâtre une partie du Cambodge et l'île de Pha-Quôc, dans le golfe de Siam. M. Harmand a recueilli pour nos collections nationales près de deux mille échantillons zoologiques.

M. Molard. — Envoyé à Turin et à Gênes pour rechercher, dans les archives si riches de ces deux villes, les chartes, titres, actes, correspondances, qui peuvent intéresser l'histoire de France.

M. de Sainte-Marie. — Exploration des ruines de Carthage. Il a envoyé des mémoires, 2,188 estampages d'inscriptions phéniciennes, plusieurs statues, 150 vases, 40 lampes antiques et 3 Hermès phéniciens.

M. Cournault. — A dessiné, en Suisse et en Allemagne, les antiquités gauloises qui se trouvent dans les collections publiques ou privées de ces deux pays ; a procédé au dépouillement des musées de Zurich, Schafouse, Bâle, Berne, Constance en Suisse, Sigmaringen et de Munich.

M. Sayous. — Recherches historiques et philologiques en Autriche et en Hongrie.

M. Fouqué. — Travaux sur le volcan de Santorin. M. Fouqué était accompagné de M. de Cessac, qui a rapporté de ce voyage une splendide collection de vases et de terres cuites datant de l'époque préhistorique pour Santorin, de l'époque la plus reculée pour l'île de Chypre. M. de Cessac a fait généreusement don à l'État de ces collections.

M. Guérin. — Description complète de la Palestine.

M. Jobert. — Exploration scientifique du Brésil.

MM. Savorgan de Brazza et Marche. — Ils ont été chargés de traverser obliquement l'Afrique de la côte orientale à la côte occidentale ; ils sont parvenus sur les bords de l'Ogowé.

M. Viollet. — A exploré les bibliothèques d'Orléans, de Tours, d'Agen, de Montpellier, de Genève, de Rome, de Venise, de Munich pour rechercher tous les documents qui concernent les Établissements du roi saint Louis.

M. Legrand. — Est allé recueillir en Grèce les chansons et traditions populaires.

M. de Rochemonteix. — Exploration dans la Haute-Égypte.

M. Ber. — Recherches préhistoriques au Pérou ; il a transmis au ministre une collection remarquable de vases, idoles, étoffes et armes.

M. Wiéner. — A exploré le Brésil. En ce moment, dix-sept caisses d'antiquités américaines sont embarquées à bord des vaisseaux de l'escadre et sont en route vers la France.

M. Graux. — A visité les bibliothèques publiques de l'Espagne pour dresser l'inventaire des manuscrits grecs qu'elles renferment.

M. l'abbé Sauvage. — Est allé en Belgique pour rechercher les documents relatifs à l'histoire de France.

M. Gayat. — A étudié les maladies d'yeux en Algérie.

M. Rayet. — Visite des établissements astronomiques de Palerme, Naples et Rome.

M. Stenfort. — A recueilli des algues et végétaux marins sur la côte de la Manche.

M. André. — A exploré l'Amérique du Sud et a expédié en France douze caisses de plantes vivantes, un herbier de 1,400 plantes sèches et 3,000 oiseaux, reptiles, poissons recueillis dans les eaux du Rio Magdalena ou dans l'Etat de Cundinamaria.

M. Masqueray. — A commencé l'exploration du Sahara algérien : il a découvert des monuments épigraphiques d'une haute importance.

M. Roudaire. — Travaux de nivellement en Tunisie ; il s'assurera de la possibilité de créer une mer intérieure en Tunisie et en Algérie.

M. de la Savinière. — Mission pour étudier la flore des îles Célèbes.

M. Meyrignac. — Statistique médicale aux Antilles et dans l'Amérique méridionale.

Voici la récapitulation des missions accordées en 1875 : Missions en Europe, 11 ; en Afrique, 7 ; en Asie, 4 ; en Amérique, 6 ; total, 28. Sur ce nombre, onze ont pour objet des recherches historiques ou archéologiques ; neuf, des recherches d'histoire naturelle ; deux, des recherches médicales ; trois, des recherches philologiques ; trois, des recherches astronomiques ou géodésiques.

Des vingt-huit missions accordées en 1875, plusieurs sont en cours d'exécution et doivent se continuer pendant l'année 1876.

Histoire de la persécution de l'Église catholique en Angleterre — Les Pères oratoriens anglais viennent de publier le prospectus, annonçant la souscription aux documents originaux relatifs à l'histoire de la persécution de l'Église catholique en Angleterre. Ils ont, dans le cours des dernières années, recherché et demandé aux savants versés dans l'étude du seizième et du dix-septième siècles, la preuve des persécutions subies par leurs coreligionnaires. Le cardinal Manning leur confie la publication de manuscrits dont il a la garde, et qu'il est opportun de faire connaître, pour que la mémoire des souffrances de leurs ancêtres catholiques ne reste pas plus longtemps ensevelie dans l'oubli.

La première partie contiendra ce qui reste des *Journaux de Douai*, avec une introduction du Père Knox, renfermant l'histoire de la fondation des séminaires anglais, et l'explication de plusieurs points nécessaires à connaître pour l'intelligence du sujet. Ces *Journaux* sont d'une grande importance pour l'histoire secrète du règne d'Élisabeth. On en peut juger par la description du second *Journal*, donnée par le prospectus. « Il consiste en notes quotidiennes prises par des membres désignés pour cet objet; et, en même temps qu'il enregistre régulièrement les arrivées à Douai, les ordinations, les départs pour la mission d'Angleterre des étudiants, il offre, çà et là, des documents relatifs aux études et à la discipline du collége, aux relations avec les autorités de la ville, des anecdotes sur les personnes, des nouvelles politiques et des fragments de correspondance avec l'Angleterre. »

On se propose de compléter la publication par une table détaillée des noms. Il sera curieux de connaître non-seulement les jésuites et autres prêtres catholiques qui passèrent par Douai et Reims, de 1575 à 1593, mais encore les espions de Walsingham et de Burleigh qui parvinrent à se glisser dans le collége, et dont plusieurs y firent un long séjour et y moururent même sans avoir été soupçonnés.

L'ouvrage est en souscription chez M. David Nilt. Strand; l'éditeur principal est le Père Law, de l'Oratoire. (*Athenæum.*)

Prétendue découverte d'un manuscrit sur Jeanne d'Arc. — *Les Annales religieuses d'Orléans* parlent en ces termes d'une *découverte* faite par le P. Marcellino, un franciscain. « Un manuscrit, trois fois séculaire, d'une valeur inappréciable, vient d'être découvert dans la bibliothèque de l'Arsenal, à Paris. Ce document, qui n'a pas moins de quatre cents pages, est daté de 1585. C'est une réfutation savante, théologique et victorieuse des vingt propositions contre la mission de Jeanne d'Arc, publiées par les Anglais. Ce manuscrit est l'œuvre d'un religieux franciscain, du frère Hélias Bourdeille, qui fut tour à tour un des chefs de son ordre, évêque de Perpignan, archevêque de Tours, puis cardinal, et une des gloires de l'Église au milieu des guerres de religion, dans des temps plus troublés encore que ceux que nous traversons. »

Nous ferons observer à ce sujet : 1° que le manuscrit en question a été signalé par M. Quicherat, dans sa savante édition du *Procès de Jeanne d'Arc*, comme se trouvant à la Bibliothèque de l'Arsenal (fonds latin, histoire, n° 88), qui donne le titre du mémoire et indique dans quelles circonstances il a été composé; 2° que l'auteur, Elie de Bourdeille, n'a point vécu « au milieu des guerres de religion » et n'a pu écrire en 1585, puisqu'il devint en 1447, à vingt-quatre ans, évêque de Périgueux (et non de Perpignan), fut transféré en 1468 à l'archevêché de Tours, et devint cardinal en 1483. C'est de

lui que Brantôme a écrit : « Mon grand-oncle le cardinal de Bourdeilles, riche jusques à cinquante mille livres de rente de ce temps-là, n'en donna jamais rien à nostre maison; et tant s'en fault qu'il nous donnast qu'il enprist de la maison pour bastir deux esglises et chappelles ; et, pour sa souvenance, il ne nous laissa que son chapeau de cardinal, que nous gardons par grande spéciauté. »

Romans, pendant les guerres de religion. — Le Dr Ulysse Chevalier a publié sous ce titre : *Annales de la ville de Romans pendant les guerres de religion, de* 1549 *à* 1599 (Valence, Chenevier et Chavet, 1875, in-8 de 111 pages), un véritable journal de la ville de Romans durant la dernière moitié du seizième siècle. Son travail offre un double intérêt : pour l'histoire générale, il met en lumière le caractère de cette époque troublée; pour l'histoire locale, il fournit de précieux détails sur l'organisation intérieure de Romans et sur le jeu de ses institutions. Tout est puisé aux sources. On ne sera donc pas étonné de trouver ici de précieuses révélations : des détails inédits sur l'arrestation du baron des Adrets en 1563, des renseignements sur l'élection des consuls et la composition du conseil de la ville, etc. On y verra qu'en ces temps de luttes plus politiques que religieuses, si les protestants n'ont pas eu à leur charge tous les crimes, ce sont eux, du moins, qui ont toujours provoqué les représailles par d'odieuses violences. On lira, à la page 43, un inventaire authentique des dévastations commises par ces apôtres de la tolérance : il fut dressé, du 12 novembre 1563 au 20 juillet de l'année suivante, par Antoine Guérin, lieutenant du juge de Romans, et Ponson du Vache, substitut du procureur du roi. Malgré les sacrilèges que relate cette pièce officielle et les attentats qu'elle laisse assez deviner, la Saint-Barthélemy ne fit, à Romans, que sept victimes : encore le capitaine chargé ce jour-là de la patrouille dut-il en répondre aux autorités catholiques.

Disons, en passant, que ce travail a d'abord paru dans le *Bulletin de la Société d'archéologie de la Drôme*. Ce recueil, dirigé par M. de Gallier, avec le concours de M. Lacroix, archiviste du département, a publié, vers la même époque, les notes critiques de M. Brun-Durand sur le *Gallia* de M. Hauréau, réunies aussi en brochure, et dont la *Revue des questions historiques* a fait l'éloge. La Société d'archéologie de la Drôme soutient dignement le mouvement historique en province. — J.-A. B.

Une citation peu érudite. — C'est vraiment une méprise inouïe que celle que vient de commettre le *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français* (numéro du 15 juillet 1876), dans un article sur *la Guerre camisarde et ses historiens*, de M. le pasteur Ph. Corbière. L'auteur écrit (p. 306) : « J'en crois *à* des témoins qui se font égorger, *a dit J.-J. Rousseau.* » — Qui ne sait que cette phrase classique, qu'il faut ainsi restituer : « Je crois volontiers *les* histoires dont les témoins se font égorger, » est de l'un des plus grands écrivains en prose du dix-septième siècle et de tous les temps, de Pascal lui-même. Elle se trouve classée, tantôt à une place, tantôt à une autre, selon les innombrables éditions des *Pensées*, d'ordinaire dans le chapitre des « Pensées diverses sur la religion » ou « Pensées chrétiennes. » On l'a cent fois citée ; elle est dans tous les cours de littérature française ; et l'attribuer à l'auteur du *Contrat social* ou des *Confessions*, cela peut s'appeler une *distraction* impardonnable.

Une singulière manière d'écrire l'histoire. — Le *Bulletin du Bouquiniste* du 15 juin a publié, sous le titre de *Variétés bibliographiques*, une notice signée de M. Alfred Franklin, sur le *Catalogue de l'histoire de France* de la Biblio-

thèque nationale. On y lit la phrase suivante : « La Révolution arriva. Les biens des maisons ecclésiastiques supprimées firent *retour* à l'État(!!), et plus de trois cent mille volumes entrèrent ainsi à la Bibliothèque nationale. » Ainsi l'État, en usant, vis-à-vis des livres provenant des maisons ecclésiastiques, des moyens sommaires usités en temps de révolution pour se rendre propriétaire, n'aurait fait que rentrer en possession de livres création de qui lui auraient été enlevés? Mais par qui, quand et comment?

Publications de la société des livres religieux de Toulouse. — En 1831, se fondait, à Toulouse, dans le but de faire imprimer des livres religieux protestants et de les répandre par des ventes à bas prix des dons et la création de bibliothèques, une société dite des livres religieux.

A la tête, se trouvaient les personnes les plus notables de la religion protestante, à Toulouse et dans les départements voisins; grâce à leur zèle et à leur concours pécuniaire, cette œuvre prit peu à peu un grand développement.

En 1837, six ans après sa fondation, le premier rapport constate que, par les soins du comité directeur, cinquante bibliothèques religieuses ont été établies et 110,000 exemplaires imprimés. Le second rapport, qui embrasse seulement l'année 1837, accuse l'établissement, pour cette seule année, de trente-sept nouvelles bibliothèques et l'impression de 61,000 exemplaires.

Le dernier rapport, arrêté au 31 mars 1875, donne le résumé général officiel des opérations de la société depuis sa fondation. Dix-huit cent quatre bibliothèques ont été fondées; le chiffre du tirage des diverses publications s'est élevé à 4,306,122 exemplaires et les dépenses se sont portées à la somme de 1,584,408 francs, couverts par les dons et par les ventes. 650,779 francs ont été donnés par les bienfaiteurs, et les ventes ont produit 933,811 francs.

L'organisation de cette société n'en fait pas une œuvre locale ou régionale, comme on pourrait le croire. Le comité de Toulouse a des ramifications non-seulement en France, mais encore à l'étranger, en Angleterre et en Suisse. Chaque année, des dons nombreux lui arrivent de ces pays, auxquels, en retour, il adresse les publications de la société. Mais c'est à Toulouse que siége le comité directeur, qui décide les publications à faire et l'emploi des fonds recueillis.

Comme éléments de propagande, elle a pour principe de vendre à très-bon marché et d'accorder de très-fortes remises, 30 0/0 aux libraires, 50 0/0 aux instituteurs et aux porteurs. De plus, elle a recours au colportage et fait distribuer ou vendre à bas prix, dans les campagnes, les publications populaires, notamment l'*Almanach de la jeunesse*, qui se tire à 50,000 exemplaires. Enfin, elle établit des bibliothèques à ses frais et les entretient par l'envoi régulier et gratuit des nouveaux volumes qu'elle publie.

Voilà des leçons dont les catholiques devront profiter.

Un manuscrit de la Divine-Comédie. — M. Salvatore Salomone Marino, dont il a été souvent parlé dans le *Polybiblion*, a, dans le *Nuove effemeridi siciliane*, adressé au professeur Giuliani, une lettre intéressante sur un manuscrit qui, jusqu'ici, n'était pas connu, du poëme de Dante. On connaissait le manuscrit de Catane, celui de Palerme; mais on ignorait que la bibliothèque de Santa Maria de Monreale en possédât un troisième. C'est celui-ci que M. Marino a examiné et décrit avec le soin et l'érudition dont il a déjà donné tant de preuves. Ce manuscrit, dont un fac-simile reproduit les premiers vers, offre d'assez nombreuses variantes, et semble avoir été exécuté avec beaucoup de soin. Son ancien possesseur y a fait de nom-

breuses corrections, et y a ajouté des notes en assez grand nombre et de nature diverse. Différents indices font supposer à M. Marino que ce manuscrit est l'œuvre d'un Sicilien. La bibliothèque de Santa Maria de Monreale possède aussi un beau manuscrit des *Triomphes de Pétrarque.*

Littérature populaire en Sicile. — M. Marino a encore donné, dans l'*Archivio storico siciliano* (3e année, livraison III), un bon article sur la collection de chants populaires siciliens de Vigo, collection qui comprend les chants publiés en 1851, le recueil de S. Marino, en partie celui de Pitrè, et beaucoup de nouveaux chants. — L'infatigable et savant Pitrè continue ses travaux, et étudie, dans une série d'articles qui, nous l'espérons, formeront bientôt une suite à sa collection de poésies et de contes populaires, les croyances, les usages du peuple sicilien. Il a été parlé, dans cette chronique, de ses curieuses recherches sur le jour des morts en Sicile. Depuis, il a adressé à M. de Gubernatis deux lettres fort intéressantes sur ce qu'il appelle la *Botanique populaire,* il y raconte les croyances superstitieuses, les légendes qui se rattachent à certains arbres, à certaines plantes. On peut rapprocher cette étude d'un charmant chapitre que Fernan Caballero a écrit dans ses *Cuentos y poesias populares andaluces,* dont un de nos collaborateurs a jadis rendu compte dans la *Revista sicula.*

Publication officielle des documents historiques en Prusse. — En Prusse, la direction des archives de l'État vient de prendre une mesure importante. Elle a décidé que, selon l'exemple de l'Angleterre, de l'Autriche et d'autres pays, elle publierait dorénavant des volumes de pièces et de documents, tirés de ces collections. Parmi les publications qu'on annonce, figureront des ouvrages traitant les sujets suivants : 1° la politique étrangère de la Prusse de 1813 à 1815 ; 2° les relations de l'État avec l'Église catholique en Prusse au dix-huitième siècle ; 3° les rapports de l'ambassade prussienne à Paris de 1774 à 1794 ; 4° la politique du Hanovre dans la seconde moitié du dix-septième siècle ; 5° la correspondance du landgrave de Hesse, Philippe le Magnanime, etc., etc. Les journaux allemands nous apprennent que les premiers volumes de la collection commenceront à paraître au mois de novembre prochain.

Publication du procès de Galilée. — L'*Athenæum* annonce que le professeur Domenico Berti, de l'université de Rome, a publié le texte complet des deux jugements rendus contre Galilée. L'*Athenæum* se trompe : le texte complet du procès de Galilée a été publié pour la première fois par notre collaborateur, M. H. de l'Épinois, en 1867, dans la *Revue des questions historiques,* à la suite d'un important mémoire sur ce problème historique.

La Bibliothèque nationale de médecine de Washington. — La Bibliothèque nationale de médecine de Washington publie, en ce moment, son catalogue. Le spécimen que nous avons sous les yeux (*Specimen Fasciculus of a catalogue of the national medical library, under the direction of the Surgeon-general, United States army, at Washington, D. C.* Washington : governement printing office, 1876, in-4 de VI-76 p.) témoigne du soin avec lequel il est fait et de la richesse de ce dépôt. On a adopté l'ordre alphabétique pour les auteurs et pour les matières. Tous les articles de journaux et de revues sont minutieusement indiqués. L'administration de la Bibliothèque a dressé, en même temps, une liste de 279 revues ou publications médicales périodiques dont elle désirerait faire l'acquisition pour compléter ses collections et son catalogue. Elle se ferait un plaisir d'offrir telle ou telle de ses publications en compensation de celles qui lui manquent ou de payer libéralement la valeur de ces dernières. Sur cette liste figurent 71 revues françaises, ou publi-

cations de sociétés de médecine Quel établissement en France pourrait faire des offres pareilles ?

Bibliothèques des universités allemandes. — Voici, d'après l'*Illustrirter kalender* pour 1876, la statistique de ces bibliothèques :

La bibliothèque de l'université de Berlin possède 115,000 volumes imprimés et 40,000 dissertations; en outre, une collection de documents originaux et de diplômes pour l'étude des chartes. — L'université de Bonn possède 180,000 volumes, avec plusieurs centaines de manuscrits, et une collection de cartes. — L'université de Breslau : 340,000 volumes, parmi lesquels 2,500 incunables, et 2,900 manuscrits. — L'université d'Erlangen : environ 110,000 volumes imprimés et 1,900 numéros de manuscrits, non compris 50,000 dissertations, 17,000 lettres (sans doute autographes), et une collection de dessins et de gravures. — L'université de Fribourg en Brisgau : 250,000 volumes imprimés et 500 manuscrits. — L'université de Giessen : 150,000 imprimés et 1,268 manuscrits. — L'université de Gœttingue : 400,000 volumes imprimés et 5,000 manuscrits. — L'université de Greifswald : 70,000 volumes. — L'université de Halle : plus de 100,000 volumes et un millier de manuscrits. — L'université de Heidelberg : environ 300,000 volumes, 70,000 dissertations, plus de 3,000 manuscrits, 1,000 chartes, 1 collection de cartes et 1 de gravures. — L'université d'Iéna : 100,000 volumes, y compris les manuscrits. — L'université de Kiel : 150,000 volumes et plusieurs centaines de manuscrits. — L'université de Kœnigsberg : 220,000 volumes. Cette bibliothèque possède 40 à 50,000 doubles, matière à ventes ou à échanges. — L'université de Leipzig : 350,000 volumes, dont plus de 2,000 incunables ; environ 4,000 manuscrits. — L'université de Marbourg : 120,000 volumes, peu de manuscrits. — L'université de Munich : 283,500 volumes, environ 1,750 manuscrits, 3,600 portraits, 3,200 médailles. — L'université de Rostock : environ 140,000 volumes. — L'université de Tübingue : environ 280,000 volumes, dont 2,000 manuscrits ; 60,000 dissertations. — L'université de Würzbourg : beaucoup plus de 200,000 volumes ; 2,000 manuscrits. — La bibliothèque de l'université de Strasbourg contiendrait aujourd'hui, au dire du même recueil, 300,000 volumes ou brochures, dont 5,400 articles relatifs à l'Alsace, et environ 500 manuscrits. — Pour terminer, nous joindrons à ces chiffres ceux qui concernent l'université de Vienne (Autriche), dont la bibliothèque possède 211,220 volumes, dont 215 incunables et 83 manuscrits, ainsi que l'université de Bâle (Suisse), riche de 100,000 volumes, de 4 000 manuscrits en 1,500 tomes et de 180 chartes.

La Presse allemande en Europe. — Abstraction faite de toute espèce de feuilles politiques, il y a en Europe 2,219 journaux ou revues en langue allemande :

806 paraissent en Prusse, 427 en Saxe, 361 en Autriche-Hongrie, 181 en Bavière, 87 en Suisse, 78 en Wurtemberg, 43 dans le grand-duché de Bade, 17 en Russie, et le reste dans les divers petits États de l'Allemagne.

412 sont publiés à Berlin, 317 à Leipzig, 242 à Vienne, 67 à Dresde, 59 à Stuttgard, 58 à Munich, 43 à Prague, 42 à Hambourg, 41 à Breslau, 24 à Francfort-sur-le-Mein, 22 à Berne, 21 à Bâle, 20 à Brême, 20 à Halfe, 20 à Hanovre, 16 à Zurich, 12 à Strasbourg, 8 à Saint-Pétersbourg, 6 à Dorpal, 3 à Riga.

En tête viennent la théologie et la littérature hébraïque, avec 267 feuilles. Arrivent ensuite, par ordre : le droit et les sciences sociales, 216 ; la méde-

cine. 151; la pédagogique, 154 également; la littérature « amusante » et légère, 158; l'agriculture et la vie domestique, 139; les sciences naturelles, 115; l'industrie, 109; l'histoire, 86; le commerce, 67; l'art des constructions et les sciences de l'ingénieur, 57; l'art militaire et la science hippique, 50; la géographie, 49; les mathématiques et l'astronomie, 35; les sciences forestières et la chasse, 35; la mode, 34; la statistique, 31; les feuilles destinées à l'enfance, 29; les livres d'adresses périodiques, 28; la sténographie, 27; la philosophie antique et la philosophie orientale, 24; la musique, 23; les belles-lettres, 21; les arts plastiques, 20; la navigation, 19; la philosophie pure, 17; les mines, 15; la franc-maçonnerie, 9; la linguistique, 8; les revues et feuilles mêlées, 164. — (*Journal officiel.*)

La Presse a Constantinople. — D'après l'almanach officiel de Constantinople, il se publie dans cette ville 72 journaux, dont 16 en turc, 1 en arabe, en persan, en italien, en allemand et en anglais, 12 en grec, 13 en arménien, 4 en bulgare, 2 en espagnol, et 20 en français.

Statistique littéraire du Mexique. — Le Mexique possède 29 associations littéraires, 20 associations artistiques, 3 associations à la fois artistiques et littéraires, 20 bibliothèques ayant ensemble 236,000 volumes, un musée d'histoire naturelle, de peinture et d'antiquités à Mexico, un musée de peinture à Oajaca, des musées d'antiquités à Campêche, à Yucatan, à la Puebla, un musée d'histoire naturelle à Jalisco. — Il s'y publie 168 journaux ou revues, dont 2 artistiques, 18 scientifiques, 26 religieux, 112 politiques.

La Presse a Rio de Janeiro.— A Rio de Janeiro, il paraît 8 journaux quotidiens, dont quelques-uns se tirent à plus de 15,000 exemplaires, 55 revues et journaux hebdomadaires, bi-hebdomadaires ou mensuels, toutes feuilles scientifiques, artistiques ou littéraires, dont 25 sont illustrées. Il y a dans cette capitale 17 sociétés artistiques, scientifiques, ou industrielles. La bibliothèque nationale, qui compte 130.000 volumes, est visitée annuellement par environ 14,000 lecteurs.

Bibliothèque shakespearienne. — A Birmingham (Angleterre), a été ouvert, en 1868 une bibliothèque uniquement composée d'ouvrages de ou sur Shakespeare. Au 31 décembre 1875, cette collection se composait déjà de 6,198 volumes. Ce nombre se répartit de la manière suivante entre les différents pays : il y a 4.214 ouvrages anglais, 1,354 allemands, 327 français, 71 hollandais, 70 danois, 60 italiens, 38 bohèmes, 23 suédois, 13 russes, 11 espagnols, etc., etc. On en compte 1 en langue tamoule (Inde).

Bibliothèques scolaires.—D'après le rapport sur le budget de l'instruction publique, il existe actuellement 17,754 bibliothèques scolaires, savoir ; 17,404 dans les départements et 350 pour le département de la Seine. Ces bibliothèques renferment 1,787,000 volumes. Le nombre des volumes prêtés, en 1875, s'est élevé au chiffre de 1,017,000 volumes. Pour apprécier les progrès faits, il est utile de rappeler qu'en 1869, il y avait en France 14,000 bibliothèques, et que ce nombre fut réduit, en 1870, à 13,000 par la perte de l'Alsace et de la Lorraine.

— Les libraires Hardwicke et Bogue préparent une publication doublement intéressante, au point de vue religieux et artistique, sous le titre de *Antiquité des portraits de Notre-Seigneur*. Elle sera illustrée de 62 grandes photographies coloriées comme fac-simile, et de 50 gravures sur bois, dessinées d'après les fresques, mosaïques, patères et autres objets d'art des six premiers siècles.

— Un professeur d'instruction primaire de la province de Santander a exé-

euté, pour l'exposition de Philadelphie, un travail calligraphique contenant les renseignements statistiques (officiels) suivants sur l'enseignement public : Il existe actuellement, en Espagne, 23,445 écoles publiques et 5,608 écoles particulières. Les budgets municipaux pour l'instruction primaire s'élèvent à 17,853,388 pesetas, soit 1 peseta et 14 centimes par habitant. L'instruction de chaque élève revient annuellement, en moyenne, à 70 pesetas et 31 centimes. — *(Journal officiel.)*

— Le *Monde russe* annonce que, sur l'initiative du sénateur Kalatchev, il sera établi prochainement, à Saint-Pétersbourg, à titre d'essai, une école d'archéographie et d'archéologie.

— Le prochain numéro du journal de la Société britannique d'archéologie contiendra une notice biographique et bibliographique sur notre savant compatriote l'abbé Cochet.

— Le catalogue des anciennes monnaies siciliennes publié par les conservateurs du *British museum,* fait connaître la riche collection que possède ce musée, plus riche que celles de Paris, de Berlin et de Naples.

— L'*Academy* raconte que le nouveau traducteur anglais de Molière, M. Wall, « pour conserver la saveur des passages originaux écrits en patois, » s'est assuré la collaboration d'un écrivain très-versé dans les dialectes d'Angleterre, qui reproduira le patois français en patois de *zummerset.* L'idée est assez singulière; mais on ne nous dit pas si les divers patois employés par notre grand comique seront traduits en divers idiomes, ou si le Limousin, le Picard, etc. parleront tous en *zummerset.*

— La librairie Feret, de Bordeaux, annonce pour le commencement de septembre, la publication du premier volume de l'*Histoire de la Terreur à Bordeaux*, par M. Aurélien Vivie, vice-président de la Société des archives historiques de la Gironde. L'ouvrage comprendra deux volumes grand in-8. Il est rédigé sur des documents authentiques, et les fragments qui en ont paru dans les journaux du pays lui ont déjà valu beaucoup de souscripteurs.

— M. Charles Lefebvre, éditeur à Bordeaux, va faire paraître l'*Histoire de la guerre de Guyenne*, par le colonel Baltazar, réimpression textuelle faite sur l'unique exemplaire de l'édition originale, et accompagnée d'une notice et de notes par M. Charles Barry, professeur au lycée de Toulouse. L'ouvrage formera un volume in-8, et sera imprimé avec les caractères de Louis Perrin, de Lyon. Le seul exemplaire qui ait survécu au naufrage de l'édition princeps, restée jusqu'à ce jour inconnue, est tombé, en septembre 1874, entre les mains de M. Barry. Cet ouvrage dut être imprimé vers 1656, clandestinement, et tiré à petit nombre, car, dès 1694, un éditeur de Cologne, Corneille Egmont, qui voulut le faire réimprimer, ne put s'en procurer qu'un exemplaire tronqué.

— Un poëme épique est une rareté assez grande pour que nous nous permettions d'en signaler un, qui est consacré à Charlemagne (*Charlemagne*, poëme, par L. Rolet de Bellerue. Paris, Fechoz, 1876, in-8 de 440 p.). Il est divisé en sept chants, compte plus de sept mille vers, et embrasse toute la vie de Charlemagne. L'auteur en a offert la dédicace à Mme la comtesse de Chambord.

— On distribue, en ce moment, le compte rendu de l'assemblée générale des Comités catholiques de France (18, 19, 20, 21, 22 avril 1876, in-12 de L-488 p.). Il contient d'intéressants rapports sur les principales œuvres catholiques, sur l'enseignement, sur la presse. Nous en avons déjà signalé quelques-uns ici même.

— *Le Catalogue des livres propres à être donnés en prix, spécialement dans les écoles primaires, dressé par la Société des publications populaires*, vient

d'être mis en vente (in-8 de 52 p.). Les ouvrages sont classés par ordre de matières et par format : on en compte à peu près un millier.

— On commence, en Russie, la publication d'une collection complète des traités conclus par le gouvernement russe avec les autres États, sous le titre de : *Recueil des traités et conventions conclus par la Russie avec les puissances étrangères, publié par ordre du ministère des affaires étrangères.* Les trois premiers volumes parus (1874-1876) contiennent les relations avec l'Autriche et offrent des renseignements du plus haut intérêt sur le partage de la Pologne.

Publications nouvelles. — *De l'éducation publique en France au dix-neuvième siècle,* par l'abbé Bautain (in-8, Bray et Retaux). — *Le Point de mire de la Révolution,* par le R. P. H. Vadon (in-18, Lecoffre). — *La Constitution française de* 1875, par A. Bard et P. Robiquet (in-18, E. Thorin). — *L'Enseignement du droit dans les facultés catholiques,* 2e et 3e conférences, par M. Lucien Brun (in-8, Lecoffre). — *De l'état des études philosophiques en France,* par R. de Lochty (broch. in-8, Berche et Tralin). — *Don Juan ou Comme quoi les mauvais sujets sont les ennemis de tout le monde autant que d'eux-mêmes,* par M. l'abbé Ravailhe (in-18 j., Dillet).— *La France catholique à Rome, pèlerinage national,* 5 *mai* 1876, par une réunion de pèlerins (in-12, Lyon, Josserand). — *Inscriptions et monuments figurés de la Thrace,* par Albert Dumont (in-8, E. Thorin). — *La Science du langage,* par Max Müller (in-8, Durand). — *Dictionnaire historique de l'ancien langage français,* par La Curne de Sainte-Palaye, 17e fasc. (in-4, Champion).— *Un évêque réformateur sous Louis XIV, Gabriel de Roquette, évêque d'Autun,* par J. H. Pignot (2 vol. in-8, Durand). — *Saint Irénée et son temps,* par le P. André Gouilloud (in-8, Lyon, Briday). — *Le comte de Plélo,* par E. J. R. Rathery (in-8, Plon). — *L'Ile de Cuba,* par H. Piron (in-18, Plon). — *Les Missionnaires moscovites chez les Ruthènes unis* (in-12, typ. Tolmer). — *Des beaux-arts dans la politique,* par George Dufour, avocat (in-18, Lachaud). — *Étude sur Alain Chartier,* par D. Delaunay (in-8, Thorin). — *Le Soleil,* par le P. A. Secchi, S. J., seconde partie, 1er fasc. (in-8, Gautier-Villars). — *La Guerre et la géologie,* par Don Angel Rodriguez de Quijano y Arroquia, trad. par A. Joly (in-8, Dumaine). — *La Guerre civile aux États-Unis d'Amérique (Guerre de la sécession),* par J. Scheibert, trad. de J. Bornecque (in-8, Dumaine). — *La Campagne des Russes dans le Khanat de Kokhand,* 1875-1876, par Weil (in-8, Dumaine). — *La Journée de Reichshoffen,* par Eug. de Monzie (in-18, Palmé). — *Les Français peints par eux-mêmes,* types et portraits humoristiques, à la plume et au crayon ; publication par livraison, 1re, 2e, 3e et 4e livraisons (in-8, J. Philippart). — *Délégation ouvrière française à l'Exposition universelle de Vienne* 1873. *Rapport d'ensemble* (in-8, Ve A. Morel). — *Progrès de l'industrie des matières colorantes artificielles,* par A. Wurtz (in-8, G. Masson). — *Le Microscope, son emploi et ses applications,* par le Dr J. Pelletan (in-8, Masson). — *La Lutte civilisatrice,* par le Dr A. Ph. de Segesser (in-12, Douniol). — *Les Vacances d'un journaliste,* par V. Fournel (in-18, Baltenweck). — *La Confession de Romain Pugnadorès,* par Eug. de Margerie (in-12, Hatton). — *Monsieur Thadée de Soplica,* par Adam Miçkiewicz (in-18, Plon). — *La Bride sur le cou,* par Saint-Genest (in-18, Dentu). — *Charlemagne,* poëme, par L. Rolet de Bellerue (in-8, Féchoz). — *L'Impôt du sang,* par J. F. d'Hozier, publié par L. Paris, t. II, 2e partie (in-8, au *Catalogue historique*). — *Nobiliaire universel de France,* par de Saint-Allais, t. X, 2e p., t. XI, 2e p., t. XII, 1re p., t. XX, 2e p. (in-8, Bachelin-Deflorenne).

Visenot.

QUESTIONS ET RÉPONSES

QUESTIONS.

Quelle fut la fin du cordonnier Simon? — On lit, dans la *Revue des sociétés savantes*, de novembre-décembre 1872 (tome IV de la 5e série, p. 353) : « M. J.-B. Villemin, instituteur à Vesaigne-sous-la-Fauche, canton de Saint-Blin (Haute-Marne), adresse des renseignements biographiques sur le cordonnier Simon, le geôlier de Louis XVII, qui était originaire de cette commune de Vesaignes. Il résulterait des nouveaux détails fournis par M. Villemin, que le cordonnier Simon ne serait pas mort sur l'échafaud, ainsi qu'on l'a prétendu; que M. Jolibois s'est également trompé en le faisant mourir à l'hospice de Joinville; mais qu'en réalité il se serait volontairement noyé à Clos-Mortier, près de Joinville. » Ce suicide, qui aurait été si digne de l'ignoble personnage, est-il incontestable? T. DE L.

L'Art de vérifier les dates. Edition de 1821. — La seconde édition de *l'Art de vérifier les dates*, en un grand nombre de volumes in-8 (19), a été publiée en 1821-44, par les soins, de M. le marquis de Fortia d'Urban. Au moyen d'une mise en pages différente, il fut fait de cette édition un tirage à part GRAND IN-4 A DEUX COLONNES (chaque colonne ayant la largeur d'une page in-8), sur magnifique papier vélin, à grandes marges, en 4 volumes.

Quel a été le chiffre d'exemplaires de ce tirage à part?

La bibliothèque nationale le possède-t-elle?

Pourrait-on indiquer quelques bibliothèques publiques ou particulières qui le possèdent?

En est-il passé dans les ventes de livres faites ces dernières années? A quel prix ces exemplaires ont-ils été poussés? F. R. M.

Le Royaume d'Yvetot. — Pourrait-on me dire à quelle date remonte la première mention du royaume d'Yvetot, et quelle en a été l'origine? H. B.

Quel est l'auteur de « l'Ordre public »? — Le journal *le Français* a cru devoir attribuer à M. de Marcère un livre intitulé : *l'Ordre public*. Le ministre a déclaré, dans une lettre datée du 31 mai, que ce livre [*compromettant*] n'est pas de lui. De qui est-il donc?

UN CURIEUX DE PROVINCE.

RÉPONSES

Origine des toasts (XVII-95). — Nous pouvons indiquer, sur cette question : *Lettre sur l'origine de boire à la santé*, par Dreux du Radier, publiée en 1751 dans le *Journal de Verdun* et reproduite dans la collection Leber, t. VIII, p. 343-51. — *Supplément à la lettre précédente*, par de la Motte Conflans (mêmes sources), p. 351-55. L'abbé Le Beuf s'est aussi occupé de cette question dans une dissertation *sur les usages observés par les Français dans leurs repas*, reproduite par Leber (t. VIII, p. 310-332). Voir aussi Legrand d'Aussy, *Histoire de la vie privée des Français*, t. III, p. 315-17, et l'ouvrage de Gabrie Peignot, intitulé : *Recherches historiques et philologiques sur la Philotésie ou Usage de boire à la santé chez les anciens, au moyen âge et chez les modernes* (Dijon, Lagier, 1834, broch. in-8). G. B. R. S.

— Si l'on entend par Toast la coutume de boire à la santé de quelqu'un en y joignant des vœux, on peut dire que les toats se trouvent partout dans l'antiquité grecque et romaine. On trouvera à ce sujet des indications assez précises dans l'*Encyclopédie méthodique*, et le *Dictionnaire des antiquités* par Mongez, article *Boire à la santé. Repas.* — J'ose penser que les toasts ont leur origine dans les sacrifices et les symposies, mais il me faudrait, pour suivre mon idée, des ressources et des livres

qui me manquent. Je laisse ce soin aux chercheurs à qui l'on fait appel.

Sur M. de Salvoyson (XII, 317). — Une femme des plus distinguées, qui s'occupe, avec le zèle le plus habile et plus heureux, de recherches relatives à l'histoire de l'ancienne noblesse française, Mme la comtesse Marie de Raymond, a bien voulu me transmettre de précieux renseignements sur l'origine du capitaine que Brantôme a tant et tant vanté. Ces renseignements, elle les doit à un modeste et vaillant érudit, M. F. Moulenq, de Valence d'Agen, qui connaît à fond tout ce qui regarde le pays dont Montauban est la capitale. Après avoir partagé, entre Mme de Raymond et M. Moulenq, mes plus vifs remercîments, je résumerai en peu de mots la gracieuse communication qui vient de m'être faite :

La famille de Lezir est originaire de Moissac, ville qui appartenait à la province de Quercy. Cette famille, que l'on trouve d'abord dans la bourgeoisie, et qui fournit plusieurs notaires à Moissac, s'éleva à la noblesse vers le commencement du seizième siècle. Antoine de Lezir, le premier de sa race qui ait pris la qualification de noble, fut professeur de droit à l'université de Toulouse : il épousa, avant 1522, N...., qui lui apporta la seigneurie de Salledebru (paroisse de Lagarde, aujourd'hui commune de Perville, canton de Valence d'Agen).

De ce mariage, naquirent trois filles, lesquelles contractèrent de très-belles alliances (avec les Carbonnières, les Sirenil, les Goulard, les Patras) et trois fils : 1° *Louis*, qui fut marié trois fois, la dernière fois avec une fille de la maison de Thémines (Anne de Lauzières), et dont la descendance fort nombreuse s'éteignit avant la fin du dix-huitième siècle; 2° *Jacques* ou *Charles*, qui devint si célèbre sous le nom de M. de Salvoyson ; 3° enfin *Cyprien*, qui fut seigneur de Joulfroy (domaine aujourd'hui situé dans la commune de Monjoy, non loin de Salledebru), et dont Brantôme dit (*Grands capitaines francois*, t. IV, p. 106), à propos de M. de Salvoyson : « Un sien jeune frère cadet, qu'on appelait M. Geoffroy. »

S'il fallait en croire le chevalier de Courcelles (*Généalogie de la maison de Gironde, Pairs de France*, t. X, p. 19), M. de Salvoyson épousa Jeanne de Gironde, sœur de Léonard, seigneur de Castelsagrat. A ce compte, ce serait très-probablement un des beaux-frères de l'héroïque gouverneur de Cazal que le personnage qui figure dans le récit de Brantôme (*Ibid.*), sous le nom de *capitaine Gironde*, comme un des lieutenants et des héritiers dudit gouverneur, ce qui prouverait que le frère du seigneur de Joulfroy n'avait pas eu ou n'avait pas conservé d'enfants. Malheureusement pour l'assertion de M. de Courcelles, il la contredit lui-même quand il avance que Jeanne de Gironde, veuve du seigneur de Salvezon, s'étant remariée avec Jean de Belcastel, la mère de ce dernier, Catherine de Cardaillac, fit un legs à Jeanne par testament du 14 octobre 1548, c'est-à-dire sept ans avant qu'elle pût songer à l'avoir pour belle-fille, puisque le premier mari de Mlle de Gironde mourut en 1555. Si l'on pouvait admettre que la date de 1548 a été par inadvertance substituée à celle de 1558, tout s'expliquerait à merveille. Je demande donc : 1° si l'on peut indiquer, d'après quelque document irrécusable, l'année où la veuve du seigneur de Salvezon prit un second mari; 2° si l'on peut confirmer le témoignage du président de Thou, donnant le prénom de *Jacques* à Salvezon, ou le témoignage du chevalier de Courcelles, lui donnant le prénom de *Charles* ; 3° enfin, je supplie que l'on cherche à me fournir d'autres informations sur le héros, aujourd'hui si oublié, « dont la renommée volla partout, » selon Brantôme. Maintenant que nous connaissons exactement son origine, il serait important de connaître l'histoire de ses premières années, et c'est surtout à Toulouse qu'il faudrait fouiller, car c'est dans cette ville que s'écoula sa jeunesse, qui paraît avoir été aussi orageuse que devait être glorieux le reste de sa vie.

T. DE L.

Le Centon epistolario (XVII, 94). — Bien qu'il soit peu séant de citer un de ces livres, je suis obligé de renvoyer M. H. B. à la *Cour littéraire de don Juan II*. Il y trouvera (t. Ier, p. 166) l'exposé de tout ce qui a été dit pour ou contre l'authenticité de ce livre, exposé trop long pour être répété ici. A ce que j'ai dit alors, je puis toutefois joindre une remarque importante. M. Puiggari, savant espagnol, qui a fait une étude des costumes des diverses époques, a été frappé des anachronismes que le *Centon* offre dans des descriptions d'habillements qui étaient en usage au seizième siècle et non au quinzième, temps auquel on prétendait que ce livre remontait. M. Manuel Milà y Fontanals, qui veut bien me communiquer cette observation, ajoute qu'il a eu, il y a peu de temps, l'occasion de voir la première édition du *Centon*, et qu'il n'est pas nécessaire d'être fort en bibliographie pour reconnaître qu'elle est apocryphe. Il confirme ainsi ce que Brunet, Llaguno et Antonio avaient pensé de cette édition, sur laquelle on a placé la date fausse de 1499. TH. P.

Le Royaume d'Yvetot (XVII, 190). — C'est Robert Gaguin, historien du quinzième siècle, comme on le sait, qui a le premier raconté un événement qui se serait passé sous Clotaire Ier. Robert Gaguin dit donc que ce roi, ayant tué un vendredi saint et dans une église, Gaultier seigneur d'Yvetot, le pape Agapet menaça le meurtrier de l'excommunication, s'il ne réparait son crime. Effrayé, Clotaire aurait érigé la seigneurie d'Yvetot en royaume en faveur des héritiers de sa victime et de leurs successeurs. L'abbé de Vertot a fait, de l'assertion de Gaguin, le sujet d'une dissertation insérée dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres* (t. VI, p. 550), et dans Leber, t. XVIII, p. 228. Il me semble très-bien démontrer que c'est seulement entre les années 1370 et 1392 que dut être créé le royaume d'Yvetot. Quant au motif qui détermina cette création, on ne pourrait exprimer que des conjectures. Le royaume d'Yvetot ne se composait que de dix-sept villages et l'on racontait que ses souverains, n'ayant pas le moyen d'avoir des couronnes d'or, se servaient de couronnes d'étain. Un poëte du seizième siècle a fait allusion à ce petit Etat, pendant de la république d'Andore, de celle de Saint-Marin et de la principauté de Monaco :

Au noble païs de Caux
Y a quatre abbayes royaux
Six prieurez conventuaux
Et six barons de grand arroy,
Quatre comtes, trois ducs, un roy.

Th. P.

Sur un mot prononcé en 1848 (XVII, 95). — Un curieux de province demande quel est le personnage politique de 1848 qui se déclarait prêt à sacrifier à la République même son honneur. C'est le général Cavaignac. Il faut, du reste, lui rendre cette justice, que s'il faisait en parole « si bon marché de son honneur, » il était incapable de mettre ses paroles à exécution.

L. S.

Les peuples ont le gouvernement qu'ils méritent (XVII, 95). — Le comte de Maistre a dit : « Toute nation a le gouvernement qu'elle mérite. » Voyez *Lettres et opuscules*, t. Ier, n° 76, lettre en date de Saint-Pétersbourg, le 15 (27) août 1811.

Il est possible que le comte de Maistre ait exprimé la même pensée dans un autre endroit de ses ouvrages. Mais nous n'avons pu l'y découvrir. J. G.

Le chancelier d'Aguesseau (XVII, 96). — C'est notre collaborateur M. Ch. Gérin et non *Guérin*, comme une impardonnable coquille nous l'a fait dire, *qui est l'auteur* des articles publiés dans les *Archives théologiques*.

Le Gérant, L. SANDRET.

Saint-Quentin. — Imp. Jules Moureau.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

PUBLICATIONS RELATIVES A LA LITTÉRATURE ANGLAISE AU MOYEN AGE.

THE EARLY ENGLISH TEXT SOCIETY

(Voir t. X, p. 198; t. XI, p. 185; t. XIV, p. 307 et t. XVI, p. 97.)

XLV. *Generydes*, pp. 2-112 (part. I). A romance edited from the unique ms. ab. 1440 A. D. in Trin. coll. Cambridge, by WALTER ALDIS WRIGHT, esq. Trin. coll. Camb. M. A., in-8, 1873. — XLVI. *The Gest hystoriale of the destruction of Troy*, an alliterative Romance translated from Guido de Colonna's « Historia trojana, » now first edited from the unique ms. in the Hunterian Museum, university of Glasgow, with introduction, notes and a glossary, by the late Rev. GEORGE A. PANTON & DAVID DONALDSON, esq. 1869-1874, in-8 de LXX-585 p. — XLVII. *The Romance of the Chevalere Assigne*, reedited from the unique ms. in the British Museum, with a preface, notes, and glossarial index, by HENRY H. GIBBS, esq. M. A. of Exeter college. Oxford, 1868, in-8 de XVIII-38 p. — XLVIII. *The minor poems of William Lauder*, edited from the unique original belonging to S. Christie-Miller, esq., of Britwell, by J. F. FURNIVALL, M. A. Trin. Hall, Camb. 1870, in-8 de XI-46 p. — XLIX. *Bernardus de cura rei familiaris*, with some early Scottish prophecies, from a ms. k. k. 1. 5. in the Cambridge university library, edited by J. RAWSON LUMBY, M. A. 1870, in-8 de XI-46 p. — L. *Ratis Raving*, and other moral and religious pieces, in prose and verse, edited from the Cambridge university ms. k. k. 1. 5, by J. RAWSON LUMBY, M. A. 1870, in-8 de XII-139 p. — LI. *Joseph of Arimathie : otherwise called the Romance of the Seint Graal, or Holy Grail :* an alliterative poem written about A. D. 1350, and new first printed from the unique copy in the Vernon ms. at Oxford. Edited, with notes and glossarial indices, by the Rev. WALTER W. SKEAT, M. A. 1871, in-8 de XLVII-100 p. — LII. *King Alfred's West-Saxon version of Gregory's pastoral care*, with an English translation, the Latin text, notes and an introduction; edited by HENRY SWEET, esq. of Balliol college, Oxford. 1871, in-8, pp. 1-288 (1re partie). — LIII. *On early English prononciation*, with especial referance to Shakespeare and Chaucer, by ALEXANDER J. ELLIS, F. R. S. Part II. 1869, in-8. Comprenant les pp. 417-632. — LIV. *Queene Elizabethe's Achademy*, a book of precedence, etc., edited by J. J. FURNIVALL. M. A.; with essays on early Italian and German books of courtesy. by W. M. ROSETTI, esq., and E. OSWALD, esq. 1869, in-8 de XXIV-128 et 154 p. — LV. *Audelye's fraternitye of vacabondes, Harman's Caveat, Haben's Sermon*, etc., edited by EDWARD VILES & F. J. FURNIVALL. 1869, in-8 de XXX-112 p.

XLV. — *Generydes, a Romance.* — Les éditeurs de l'*Early english text Society* ont pris une habitude qui me semble assez singulière et assez peu raisonnable. Au lieu de publier leurs textes d'une manière complète, et de faire paraître, à la fois, un ouvrage entier accompagné de préfaces, glossaires, notes, index, etc., ils ont, en diverses occasions, donné à leurs abonnés des travaux imparfaits et qui ne seront terminés qu'à la longue. Voici, par exemple, un roman intitulé *Generydes*, édité, nous dit-on, par M. Aldis Wright, savant très-distingué, *shakespearien* émérite, et membre de l'université de Cambridge. Nous n'avons, de ce poëme, que la première partie : point de préface, aucune indication d'après laquelle nous puissions savoir quand le reste paraîtra, quelles sont les sources, ce que seront les notes, enfin les mérites qui recommandent *Generydes* à l'attention du public érudit. Force nous est donc d'attendre l'achèvement du travail de M. Aldis Wright pour

en parler à nos lecteurs. Je le répète : la seule méthode raisonnable à suivre, dans des publications de ce genre, c'est de n'envoyer à l'imprimerie que des manuscrits entièrement terminés.

XLVI. — *The Geste hystoriale of the Destruction of Troy.* — Cinquante-trois pages de préface nous déduisent par le menu tout ce qui se rapporte aux traductions et remaniements anglais de l'histoire de Troie. M. Panton rend pleine justice au savoir de M. Joly, auquel nous sommes redevables d'une magnifique édition du roman de Benoît de Sainte-Maure. Le trouvère français a tous les droits possibles à être regardé comme le *principium et fons* de la masse énorme de compositions que le moyen âge nous a léguée sur le siége et la destruction de Troie. La traduction de Guido de Colonna parut en 1287, et c'est d'après Benoît et Guido que fut rédigé le poëme anglais dont il s'agit en ce moment. Barbour, l'archidiacre, est probablement l'auteur d'une seconde traduction; le moine Lydgate en écrivit une troisième, et il en existe enfin une quatrième, dans un volume in-folio conservé à la Bodléienne, à Oxford. Quant aux versions anglaises en prose, la plus célèbre est, sans contredit, celle de Caxton. La préface de M. Panton est fort curieuse, et le savant annotateur se livre à un examen philologique très-détaillé, pour établir que le traducteur anonyme de Benoît de Sainte-Maure est un Écossais, sir Hugh Eglintoune, qui vivait dans la première moitié du quatorzième siècle; je n'ai pas le temps de reproduire cette discussion, peu intéressante, d'ailleurs, pour des lecteurs français : mais il est certain que la merveilleuse histoire de Troie fut longtemps très-populaire en Écosse, et que les poëtes à la mode, tout en la traduisant, ne se gênèrent pas pour broder sur le thème de Benoît de Sainte-Maure. Enfin, il semblerait — toujours d'après notre préface — que sir Hugh Eglintoune est l'auteur, non-seulement de la *Geste hystoriale,* mais de la *Morte d'Arthure,* et de divers autres ouvrages bien connus de ceux qui ont étudié l'histoire littéraire de l'Angleterre au moyen âge. Le poëme, de quatorze mille quarante-quatre vers, est divisé en trente-six livres ou chants, et est très-intéressant, non-seulement au point de vue de l'art, mais au point de vue de l'histoire et des antiquités; on y trouve, par exemple (vers 1580 et suivants), une description de la ville de Troie qui n'est empruntée ni à Benoît de Sainte-Maure, ni à Guido de Colonna; c'est la photographie d'une cité du quatorzième siècle — disons tout simplement d'Édimbourg; et l'énumération des différents corps de métiers correspond exactement à ce que Maitland nous raconte dans son *History of Edinburgh,* ou à ce que nous révèlent les *Constitutions of the city of Edinburgh.* Je regrette d'avoir à ajouter ici que la mort a frappé M. Panton, chargé d'abord d'éditer ce volume pour l'*Early text Society;* mais la tâche a été consciencieusement et parfaitement achevée par M. Donaldson, qui a ajouté au texte d'excellentes notes et un glossaire.

XLVII. — *The Romance of the Chevalere Assigne.* — En 1504, un in-folio vit le jour à Paris, intitulé : *La Généalogie avecques les gestes et nobles faits d'armes du très-pieux et renommé prince Godefroy de Boulion et de ses chevalereux frères Baudoin et Eustace, yssus et descendus de la très-noble et illustre lignée du vertueux chevalier au Cyne. Avecques aussi plusieurs autres croniques, hystoires miraculeuses, tant du bon roy sainct Loys comme de plusieurs aultres puissans et vertueux chevaliers.* La tradition sur laquelle repose cet ouvrage est bien connue ; elle existe dans la littérature de divers pays, et, en Angleterre, on a prétendu faire descendre la famille des ducs de Buckingham du chevalier au Cygne. Robert Copland fit paraître, au commencement du seizième siècle, une traduction anglaise des trente-huit premiers chapitres de l'ouvrage dont je viens de transcrire le titre ; il en a existé une seconde, citée par Ames comme ayant été imprimée en 1512, chez Wynkyn de Worde, mais on n'en connaît pas un seul exemplaire ; enfin la légende du chevalier au Cygne forme le sujet d'un poëme anglais de trois cent soixante-dix vers, dont le manuscrit unique existe au *British Museum.* Il avait déjà été édité en 1820, pour le *Roxburgh Club,* mais d'une manière défectueuse, et les progrès de la philologie, depuis cinquante ans, ont permis à M. Gibbs de mettre sous les yeux des membres de l'*Early text Society* une réimpression beaucoup plus satisfaisante, avec introduction, notes et glossaires. Le poëme est, selon toute apparence, du milieu du quinzième siècle, et le dialecte le rattache à un des comtés du centre de l'Angleterre. M. Gibbs a soin de donner une analyse de la légende, et de montrer quels sont les points de ressemblance et de différence entre l'original et la traduction.

XLVIII. — *Ane godlie tractate or mirrour.* — J'ai déjà eu occasion de parler, dans le *Polybiblion*, de William Lauder (voir t. X, p. 199) ; voici un autre des petits poëmes politiques composés par cet auteur, et M. Furnivall en prend occasion pour écrire l'éloge dudit Lauder. C'était un véritable redresseur de torts, puritain renforcé, qui s'était donné la mission de régenter l'Écosse du seizième siècle. Il faut espérer que M. Furnivall, depuis la composition de sa préface, a lu les livres de MM. Hosack, Méline, Chantelauze, Gauthier et Wiesener, car ce qu'il nous dit de Marie Stuart est maintenant bien et dûment réfuté. Quant au poëme ici imprimé, ce n'est autre chose qu'un véritable sermon très-ennuyeux, mais très-curieux aussi par les allusions qu'il contient à la situation de l'Écosse vers l'année 1568. Notre éditeur a fait ressortir cette circonstance dans une bonne préface, où il nous montre également les points de rapport qu'il y a entre Lauder et certains anonymes anglais de la même époque dont les doléances remplissent nombre de ballades publiées en 1868, par la *Ballad Society;*

on remarquera enfin que les satires du poëte-théologien appartiennent à la même catégorie d'ouvrages que la *Complainte* déjà analysée par nous (voir tome XIV, p. 308 et suivantes). Relevons, en passant, quelques curiosités grammaticales :

Malure (malheur.) « Full of myscheif, and all *malure* » = plein de calamités et de tout malheur.

Palycartis (paillards) « And so as *palycartis*... perseveiris » = et ainsi il persévère comme un paillard.

Perqueir (par cœur) « That thou culd teache all sciences *perqueir* » = que tu pusses enseigner toutes les sciences par cœur.

Les autres pièces réunies dans cette brochure ne méritent pas de nous arrêter davantage. Le titre de chacune en indique suffisamment la portée.

XLIX. — *Bernardus de cura rei familiaris.* — M. Lumby a tiré d'un manuscrit de la bibliothèque de l'université de Cambridge quelques petits traités assez insignifiants, que je me bornerai à énumérer. Ils sont écrits dans le dialecte écossais, et le *Codex* paraît être de la fin du quinzième siècle.

A. — Paraphrase en vers d'une lettre insérée parmi les œuvres de saint Bernard, mais qui ne paraît pas être de lui. M. Lumby donne l'original d'après l'édition de l'abbé Migne (col. 1926).

B. — Prophétie écossaise, en vers, fabriquée à une époque comparativement récente. Elle a déjà été imprimée en 1833, pour le « Bannatyne Club. »

C. — Fragment d'une autre prophétie attribuée à Thomas à Becket et relative aux événements du règne de Henri V. On a plus d'une fois remarqué que la maison de Lancastre faisait souvent intervenir l'archevêque de Cantorbéry pour appuyer ses droits au trône. (*Eulogium historiarum*, vol. 1, p. 406-1 ; Walsingham, 1, p. 378, II, p. 239, 240; Froissart, édit. Buchon, XIV, 229.)

D. — Prophétie écossaise en vers. Sans valeur.

E. — Traduction en prose écossaise d'un morceau imprimé par Caxton, comme une introduction à ses *XII prouffittes or auauntages of tribulaciouns.*

Le texte de ces cinq ouvrages, parfois obscur, est bien expliqué dans les notes de M. Lumby, qui a aussi ajouté un glossaire.

L. — *Ratis Raving.* — Le manuscrit qui avait fourni à M. Lumby les matériaux du volume dont je viens de parler lui a encore donné le moyen de remplir un second in-octavo ; il y a onze pièces en vers et en prose.

A. — *The Craft of deyng* (l'art de bien mourir), en prose. — Ressemble par le début à un autre traité portant le même titre et attribué faussement à Hampole (voy. *Polyb.*, t. XI, p. 185).

B. — Maximes morales en forme de ballade.

C. — Traduction écossaise d'une ballade de Chaucer.

D. — Pièce du même genre que la seconde.

E. — Chanson de huit vers, sur l'importance du travail.

F. — Résumé des maximes contenues dans le livre de l'Ecclésiaste.

G-J. — Quatre poëmes dont le premier est intitulé *Ratis Raving*, de plus de dix-huit cents vers, pleins de détails très-intéressants sur la vie sociale et domestique au quinzième siècle.

K. — Petit traité en prose sur les vertus de la messe. Offrant plusieurs points de ressemblance avec un ouvrage imprimé par Wynkyn de Worde.

Quelques détails philologiques consignés dans le glossaire de ce volume méritent d'être notés ici :

Burgione (bourgeon), dans le sens de *famille*, *origine*. « Se fyrst of gud *burgione* scho bee : » Veille d'abord à ce qu'elle (ta femme) soit d'une bonne famille.

Dant (dompter). « *Dant* thi self.... » Dompte-toi.

Love (louer). « And *love* thi God onis one the day. » Et loue Dieu une fois par jour.

Rapar (rapport, liaison). «Fra ill *rapar* and ill cumpany : » de mauvaises liaisons et de mauvaise compagnie.

LI. — *Joseph of Arimathie.* — Voici une des meilleures publications de l'*Early englisth Text Society*. Elle contient : 1° un poëme anglais du quatorzième siècle relatif à la fameuse légende du Saint-Graal ; cet ouvrage, tiré d'un manuscrit unique d'Oxford, est incomplet, et M. Skeat qui s'est chargé de l'éditer, pense qu'il devait avoir environ huit cents vers ; le fragment imprimé ici n'en donne que les sept cent neuf derniers. Je ne reproduirai pas les observations de M. Skeat sur le style du poëme ; je me bornerai à dire que l'épisode décrit par l'auteur anonyme est celui du séjour de Joseph d'Arimathie à la cour de Sarras avec l'histoire du bouclier du roi Evalak. Le fragment du roman français de la *Quête du Graal*, cité dans la préface du volume, nous permet de reconnaître que le poëte anglais s'est borné à traduire librement l'original de Gautier Map ; le style ne manque pas de vigueur, et quelques-unes des tirades sont empreintes d'un caractère poétique fort remarquable.

Le second morceau publié par M. Skeat n'est pas inédit, mais les productions sorties des presses de Wynkyn de Worde sont assez rares pour justifier l'insertion de la *Lyfe of Joseph of Armathy* dans le volume dont je rends compte ; cette biographie correspond assez exactement au récit de Capgrave (*Nova Legenda angliæ*), qui lui-même avait pris pour base de sa notice de saint Joseph d'Arimathie la chronique de Jean de Glastonbury.

Sous le titre *de Sancto Joseph ab Arimathia*, nous avons ensuite un abrégé de Capgrave ; il est tiré d'un ouvrage intitulé *the Kalendre of the new Legende of Englende*, imprimé par Pynson, en 1516.

Le dernier fragment que j'ai à mentionner est un poëme biographique (*Lyfe of Joseph of Armathia*) également imprimé par Pynson, et qui est très-curieux. Composé sous le règne de Henri VII, il reproduit, quant à l'histoire du Saint-Graal, le récit de Capgrave, et se termine par une invitation fort pressante aux pèlerins de visiter le tombeau de saint Joseph, élevé dans l'abbaye de Glastonbury, — tombeau où plusieurs miracles avaient récemment eu lieu, particulièrement au mois d'avril 1502. L'endroit de l'Angleterre le plus sacré, nous dit le poëte, est, sans contredit, Glastonbury, et, là-dessus, il nous raconte divers incidents dont on trouvera le détail soit dans Guillaume de Malmesbury (édit. de Hardy, vol. I, p. 38), soit dans la chronique de Jean de Glastonbury.

Après nous avoir ainsi renseignés sur les textes qu'il s'est chargé d'éditer, M. Skeat retrace à grands traits, dans sa préface, l'histoire de l'abbaye de Glastonbury et de l'introduction du christianisme en Angleterre : il esquisse la légende de saint Joseph d'Arimathie, discute la signification du mot Graal, et rapporte les traditions principales qui se rattachent au vase mystérieux. Si l'on divise la biographie de saint Joseph d'Arimathie en prenant pour guide Guillaume de Malmesbury ; si ensuite on néglige la portion fabuleuse pour ne s'occuper que de l'élément quasi-historique, on se trouve encore en présence de deux courants distincts. D'un côté, on a la légende de l'emprisonnement de Joseph, telle qu'elle est reproduite par l'évangile de Nicodème, les actes de Pilate et les écrits apocryphes d'origine orientale ; de l'autre on trouve la légende de l'arrivée du saint en Angleterre et de la fondation de l'abbaye de Glastonbury. Vers l'année 1170, grâce au talent descriptif de Gauthier Map, Robert de Boron, Guyot le Provençal et Chrestien de Troyes, l'histoire merveilleuse du Saint-Graal et de Joseph d'Arimathie devint très-populaire, et défraya tout un cycle de romans, sans qu'on puisse savoir lequel des écrivains que je viens de nommer créa cette chaîne de récits émouvants et pittoresques.

Je me reprocherais de passer sous silence les excellentes notes de M. Skeat, avec les élucidations étymologiques qu'elles contiennent, les citations fréquentes de la *Quête du Saint-Graal* et de la chronique de Capgrave. Le glossaire et la liste des noms propres complètent utilement ce beau volume.

LII. — *King Alfred's West-Saxon version.* — Comme l'ouvrage édité par M. Skeat pour l'*Early text Society* n'est pas terminé, je me bornerai, pour aujourd'hui, à dire qu'il s'agit ici d'une traduction faite

par le roi Alfred du livre de Grégoire le Grand : *De cura sacerdotali.* Deux textes anglo-saxons, imprimés parallèlement et accompagnés d'une version anglaise, suffisent à remplir cette première livraison, sans aucune note quelconque. Les manuscrits d'après lesquels ces textes ont été imprimés remontent au règne d'Alfred lui-même, et font partie, l'un, des trésors du *British Museum* (Cotton. Tib. B, XI), l'autre, de la B dléienne, à Oxford (Hatt., 20). Il est juste d'ajouter que le *Codex* du *British* n'est qu'une copie faite par Junius du manuscrit original, qui fut détruit, avec beaucoup d'autres raretés, dans un incendie en 1731; mais cette copie est d'une exactitude scrupuleuse, et peut tenir parfaitement lieu du texte primitif. Le volume cottonien porte, en haut de la première page, une note indiquant que les évêques Plegmund, Swistulf et Wœferst ont reçu chacun un exemplaire de la version anglo-saxonne ; et comme le roi Alfred déclare, dans sa préface, qu'il se propose de donner à tous les prélats du royaume le traité de Grégoire le Grand, on est fondé à croire que le manuscrit du *British Museum* est, si je puis m'exprimer ainsi, la minute primitive d'après laquelle toutes les transcriptions étaient faites et expédiées ensuite au fur et à mesure de leur achèvement.

Le texte latin, les notes et l'introduction paraîtront plus tard.

LIII. — *Of early English pronunciation.* — Le savant traité de M. Ellis nous a déjà occupé (voir *Polyb.*, t. XI, p. 190) ; il devait, suivant le plan original de l'auteur, former deux parties distinctes ; mais le cadre s'est élargi, les développements se sont multipliés, et, en définitive, nous avons à rendre compte, non plus de deux, mais de quatre grandes subdivisions. C'est de la seconde qu'il s'agit en ce moment ; elle forme deux chapitres différents. M. Ellis s'attache d'abord à déterminer quelle était la prononciation de la langue anglaise au treizième siècle, et pendant les époques antérieures ; pour cela, il transcrit et analyse avec beaucoup de détails une trentaine d'anciens textes, tant en vers qu'en prose, et termine ce chapitre par des considérations très-importantes sur les sources germaniques et scandinaves de la langue. Après avoir cité et commenté ces autorités, il fallait en déduire les conclusions légitimes et établir la proposition qui est le motif de l'ouvrage ; c'est ce que M. Ellis fait à merveille dans son chapitre IV, où il démontre que, depuis l'ère anglo-saxonne jusqu'à nos jours, la prononciation a cessé peu à peu de c rrespondre à l'orthographe, de telle sorte qu'aujourd'hui il n'existe pas de règle fixe pour prononcer les mots, et la même phrase peut s'écrire de plusieurs manières, suivant la valeur attribuée aux lettres par différentes personnes qui se piquent également de parler correctement l'anglais, quoique l'une prononce *demand*, par exemple, comme si ce substantif était écrit *deemand*, et l'autre comme si c'était *dimand*. Il faudrait

donc pousser à la réforme de l'orthographe, et encourager les efforts que plusieurs savants ont tentés pour introduire un nouveau système de phonétique.

LIV. — *Queen Elizabethe's Achademy.* — M. Furnivall a très-bien fait de réunir en un volume les vingt-six pièces que lui ont fournies les bibliothèques de Londres et d'Oxford ; ce sont des illustrations amusantes des mœurs et coutumes de nos aïeux, des manuels de courtoisie, des recueils de préceptes pour le gouvernement d'une maison, des règles somptuaires, des maximes, des recettes pour la cuisine. La valeur littéraire de ces morceaux n'est pas grande ; mais, grâce aux notes de M. Furnivall et à son excellente préface, nous pouvons nous faire une idée suffisante de la vie privée des Anglais il y a quatre cents ans. Comme appendice à son livre, notre antiquaire a ajouté : 1° Un essai de M. Rosetti sur les anciens traités de courtoisie italiens, particulièrement *Le Zinquanta cortexie da Tavola* de Fra Bonvexino da Riva, dont il nous donne le texte et une traduction en anglais; 2° Une dissertation de M. Oswald sur les ouvrages allemands du même genre; enfin, 3° une note sur le *Ménagier de Paris.*

LV. — *Awdeley's fraternitye of Vacabondes.* — Quand on entreprend de peindre la société telle qu'elle est, il ne faut négliger aucun des éléments dont elle se compose ; les vagabonds et les filous ont droit à une mention, et, à côté de *l'euphémisme* de John Lyly, il est bon de réserver une place à l'argot de la Cour-des-Miracles. C'est là précisément ce que MM. Furnivall et Viles ont essayé dans le volume qui m'occupe en ce moment ; le lecteur y trouvera trois spécimens de la littérature des coupeurs de bourse, des récits de leurs faits et gestes, un sermon (!) à leur louange, et des fac-simile de gravures sur bois grossièrement exécutées et représentant le pilori, la potence, des verges, des menottes, enfin tout ce que la loi anglaise réservait, du temps de la reine Élisabeth, aux classes dangereuses.

(*A suivre.*) GUSTAVE MASSON.

THÉOLOGIE

Compendium theologiæ moralis, FR. GABRIELIS DE VARCENO. Turin, Marietti, 1876, 2 vol. in-8 de VIII-672 et 640. p. — Prix : 12 fr. 50.

Ce livre est déjà connu des théologiens ; l'auteur n'a fait que remanier certains passages et développer quelques autres. C'est le résumé des études d'un homme sérieux sur la théologie de l'école liguorienne. Le P. des Charmes fournit, la plupart du temps, les définitions, qui sont exactes et courtes ; Scavini et Gury prêtent leurs développements. Il ne faut pas croire cependant que le travail n'ait rien d'original. Le P. Varceno contrôle tous les arguments et ne

donne que ceux qui lui semblent le plus en harmonie avec l'esprit de saint Liguori. Plusieurs points ont été traités à nouveau avec grand soin, en particulier le traité des censures, qui contient un commentaire de la bulle *Apostolicæ Sedis.*

L'ouvrage est entièrement par demandes et par réponses, et les développements divers ont nécessité deux volumes. Le second contient un appendice où sont données les décisions les plus récentes des Congrégations romaines. E. B.

La Foi et le Devoir, *étude des vérités révélées*, par le P. Bannache, de l'Oratoire, docteur en théologie, aumônier du collége de Juilly. Paris, Palmé, 1876, in-12 de xv-444 p. — Prix : 3 fr.

Dans le temps d'âpres concurrences où nous sommes, les jeunes gens, une fois leurs humanités achevées, n'ont guère le temps de se livrer à une étude approfondie de la religion : toutes leurs heures et toutes les forces de leur esprit sont absorbées par la préoccupation parfois fiévreuse d'un but à atteindre, d'une position à conquérir, et par les travaux qui doivent mener à ce but, conquérir cette position. Et cependant, pour eux aussi, comme elle l'était pour leurs devanciers, la connaissance sérieuse et pratique du christianisme demeure cet *unique nécessaire* que l'on ne peut manquer impunément. S'en tenir, en matière religieuse, à ces notions que donne le catéchisme de première communion, c'est courir le risque d'en perdre bientôt la mémoire, ou de n'en avoir plus qu'un souvenir vague et insuffisant. Pour obvier à un tel péril, pour compléter dans ces jeunes intelligences une science qui, comme toutes les autres, doit y grandir sous peine d'y déchoir, le P. Bannache, de l'Oratoire, leur présente une exposition de la doctrine catholique « calme, sereine et en même temps solide et rationnelle » (ainsi s'exprime l'autorité diocésaine de Meaux). La forme de cette exposition est didactique, elle ne l'est pas trop; le style s'élève et se colore aisément; l'auteur, accoutumé au laborieux et fécond ministère de la parole, sait par quelle voie on atteint les âmes, et cette voie il la prend toujours. J'ajouterai qu'il emprunte souvent aux grands poëtes, aux grands orateurs, des citations brillantes qui viennent achever et illuminer sa pensée. Nul ne se plaindra de tels emprunts : dans les livres comme dans les paysages, un rayon de soleil n'a jamais rien gâté. A. Largent.

Le dix-neuvième siècle en face de la conscience et de l'Église. *Conférences de Notre-Dame de Paris*, par le R. P. Roux, de la Compagnie de Jésus. Paris, Jouby et Roger, 1876, in-8 de 272 p.— Prix : 4 fr.

Ces conférences ont été faites pendant l'Avent 1875. En les publiant le R. P. Roux n'a pas prétendu donner un livre pour la composition

duquel le temps lui aurait fait absolument défaut. Il n'a voulu qu'obéir à l'usage qui a prévalu de laisser, des enseignements descendus du haut de la chaire de Notre-Dame de Paris, un mémorial annuel aux hommes qui vinrent s'asseoir devant cette chaire, attendant une parole d'encouragement, un mot du cœur. L'éloquent religieux offre aussi ce recueil de conférences aux membres des comités catholiques, répandus dans la France entière, dont il a raconté les œuvres et les luttes et exposé les devoirs.

Les conférences de l'Avent 1875 ont pour objet nos erreurs, nos fautes, nos devoirs.

Pendant longtemps les orateurs de Notre-Dame s'étaient adressés aux intelligences, et avaient eu pour but de conquérir les esprits à la foi : ils avaient développé, avec toutes les ressources du génie ou du talent, ce que les apologistes du christianisme appelaient la *préparation évangélique;* en établissant, l'un après l'autre, et chacun dans la mesure de ses forces, la vérité dogmatique et la nécessité sociale du catholicisme, ils lui avaient élevé d'impérissables monuments.

Le P. Roux, héritier de ces célèbres docteurs, a borné son ambition à tirer, devant ses auditeurs, les conséquences sociales et à dire les enseignements actuels de ces principes victorieux établis par ceux qui l'avaient précédé dans la chaire métropolitaine.

Le siècle au milieu duquel Dieu a placé notre existence renferme-t-il, comme quelques hommes l'ont cru, la réalisation de tous les rêves? Est-il, au contraire, ainsi que d'autres le répètent, le siècle réprouvé, nécessairement fatal aux hommes et maudit de Dieu? Le mal domine-t-il le bien, ou le bien l'emporte-t-il sur le mal? Qui restera : les conquêtes qu'il accomplit ou les ruines qu'il amoncelle? Serons-nous les fils de la Révolution qui, de sa nature, est satanique, ou continuerons-nous, peuple de France, à être le fils aîné de l'Église catholique? Quelles sont, par conséquent, nos erreurs et nos fautes? quels sont nos crimes?... Où sont, à l'heure actuelle, nos devoirs de chrétiens, dans la vie publique?

Telles sont les questions vitales que se pose le P. Roux, tels sont les problèmes fondamentaux qu'il essaye de résoudre.

Vous tous qu'intéresse la crise terrible que traverse, dans ce dernier tiers du dix-neuvième siècle, le catholicisme partout banni et persécuté sous le nom d'ultramontanisme, de cléricalisme et de jésuitisme, lisez ces pages encore frémissantes de l'émotion chrétienne et patriotique qui les inspira. Lisez en particulier la sixième conférence, sur l'action catholique dans le monde moderne, et gravez au plus profond de votre âme les exhortations qui sont faites à tous les catholiques de se connaître, de s'affirmer, d'agir : « Ayez la vaillance de maintenir partout nos droits, qui sont les droits de Dieu et de la sainte Église :

prenez l'audace de les affirmer, et votre audace, imitée par tous les catholiques unis étroitement avec vous, fera la conquête du monde moderne. Tout ce qui est maintenant contre vous, se tient en-dehors de votre action, en contradiction parfois avec les vérités de votre foi, les préceptes de votre morale, cessera d'être obstacle et vous deviendra moyen et secours. » FRÉDÉRIC GODEFROY.

Revelationes Gertrudianæ ac Mechtildianæ. — I. *S. Gertrudis Magnæ, V. O. S. Benedicti Legatus Divinæ pietatis. Accedunt ejusdem Exercitia spiritualia.* Opus ad codicum fidem nunc primum editum Solesmensium O. S. B. Monachorum cura et opere. Pictavii et Parisiis, H. Oudin, 1875, gr. in-8 de XXLVI-728 p. — Prix : 20 fr.

Un grand maître de la vie spirituelle, qu'une mort prématurée nous a ravi trop tôt, disait récemment : « L'esprit de la religion catholique est un esprit de liberté, et c'était là surtout l'apanage des bénédictins..... Nul ne peut lire les écrivains spirituels de l'ancienne école de saint Benoît sans remarquer avec admiration la liberté d'esprit, dont leur âme était pénétrée..... Sainte Gertrude en est un bel exemple. Elle respire partout l'esprit de saint Benoît. » — Et plus bas : « Gertrude est, par excellence, la sainte des louanges et des pieux désirs. Oh ! plût à Dieu qu'elle revînt dans l'Église pour être ce qu'elle fut dans les siècles passés, le docteur et le prophète de la vie intérieure ! » J'ai cru nécessaire de rappeler ces paroles du savant P. Faber au moment où j'annonce l'apparition d'un ouvrage destiné précisément à remplir le vœu qui vient d'être exprimé, puisqu'il a pour but direct de contribuer dans la plus large mesure à faire revivre parmi nous l'esprit et les maximes de sainte Gertrude. L'illustre restaurateur de l'Ordre bénédictin en France, le très-regretté P. Dom Guéranger, n'avait pas eu besoin des conseils de son pieux ami de Londres pour comprendre l'importance des écrits de la vierge d'Eisleben. Longtemps avant que l'oratorien eût élevé la voix, le bénédictin avait célébré en maintes circonstances les louanges de sainte Gertrude, et manifesté le plus vif désir de voir la vie de cette grande mystique étudiée d'une manière sérieuse, ses écrits, trop longtemps défigurés et travestis par tous ses éditeurs, revus enfin sur les meilleurs manuscrits, et mis au jour avec le soin et l'exactitude dont ils sont dignes. Aussi une occasion favorable s'étant présentée, vers 1866 ou 1868, si je suis bien renseigné, le restaurateur de Solesmes s'empressa-t-il de la saisir, et de charger deux de ses religieux de faire le voyage de la Saxe pour visiter les lieux habités par sainte Gertrude, et de parcourir les bibliothèques de la Suisse, de l'Allemagne et de l'Autriche, à l'effet de recueillir tout ce qu'elles pouvaient renfermer de richesses cachées en ce qui concerne les écrits de la grande mystique du treizième siècle.

Le volume qui nous occupe est le premier fruit des importantes recherches entreprises avec ardeur et poursuivies avec tant d'activité. On peut y distinguer trois parties principales : l'introduction, le corps de l'ouvrage, ou l'*Ambassade de la divine piété*, et les *Exercices spirituels*, qui forment une sorte d'appendice. L'introduction offre le plus grand intérêt au point de vue de l'hagiographie et de la critique des sources imprimées ou manuscrites. Elle jette un jour inattendu sur l'époque où a vécu sainte Gertrude, et sur les principales circonstances de sa vie. Avant cela, on en était réduit, sur le compte de cette grande sainte, aux conjectures les plus hasardées, au point que, partout, elle était honorée du titre d'abbesse, bien qu'elle n'eût jamais joui de ce titre en réalité. L'espace me manque pour entrer dans plus de détails.

Quant au *Legatus divinæ pietatis*, il se divise en cinq livres, et forme plus des trois quarts de l'œuvre totale. C'est ici surtout que les éditeurs ont eu besoin de toute leur sagacité pour découvrir et choisir les meilleurs textes ; mais aussi la piété chrétienne pourra désormais se nourrir en toute confiance de cette manne céleste et en savourer, à longs traits, la douceur et l'efficacité.

Les *Exercitia spiritualia* avaient été moins défigurés par les éditeurs précédents. Cependant la révision nouvelle qu'en ont faite les bénédictins, a permis de rectifier plusieurs passages défectueux.

Ce premier volume (texte, introduction, notes) est tout entier en latin. Il sera suivi d'un second du même genre, relatif aux écrits spirituels de sainte Mechtilde, moins connus que ceux de sainte Gertrude, et peut-être aussi dignes de l'être.

Les éditeurs se proposent de donner ensuite une traduction en notre langue de l'un et de l'autre ouvrage. Et certes cette traduction est bien à désirer : car celles qui ont été données de sainte Gertrude en français, en italien, en espagnol, etc., sont des plus infidèles et des plus prosaïques. Pour les œuvres de sainte Mechtilde, elles n'ont jamais été traduites en notre langue. Si j'avais quelque autorité pour cela, je me plairais à féliciter les fils de Dom Guéranger de la grande œuvre de science et de piété qu'ils ont entreprise, à leur souhaiter courage et persévérance pour élever jusqu'à son faîte le monument dont ils viennent de jeter, avec tant de labeur et de succès, les premières assises. X.

JURISPRUDENCE

Septimii M. Vecchiotti Institutiones canonicæ ex operibus Joannis Cardinalis Soglia excerptæ. (16e édition.) Turin, Hyacinthe Marietti; Paris, Lethielleux, 1876, 3 vol. gr. in-8 à 2 col. de 360, 415 et 376 p. — Prix : 10 fr.

Connaître l'auteur d'un livre, c'est déjà avoir jugé l'œuvre; nous ne nous étonnons pas de voir paraître, après moins de sept années, la seizième édition du *Manuel du droit canonique* de Mgr Vecchiotti. Nous avons eu la fortune de rencontrer à Rome le docte prélat, et nous savions que des qualités exceptionnelles d'intelligence, des connaissances acquises par une longue vie d'études, et surtout par le maniement des affaires les plus délicates, préparaient et assuraient le succès du livre que nous recommandons ici.

Élève du célèbre cardinal Brunelli, dont la mémoire est encore vivante dans l'Université romaine, Mgr Vecchiotti eut le bonheur de jouir de l'intimité des deux savants et saints cardinaux Soglia et Vizzardelli. Le cardinal Soglia faisait travailler avec lui le jeune canoniste qui, plus tard, édita divers écrits de son maître; aujourd'hui même, en publiant l'ouvrage dont nous parlons, l'élève n'a voulu que résumer la doctrine de l'ancien professeur, et c'est pourquoi il a intitulé son livre : *Institutiones canonicæ ex operibus Joannis card. Soglia excerptæ.* Entré dans la carrière de la diplomatie, Mgr Vecchiotti fut tour à tour auditeur à Paris et internonce en Hollande; après quelques années d'absence, il revenait à Rome prendre place parmi les *conseillers d'État.* Mais, dans toutes les situations, notre canoniste a toujours poursuivi intrépidement ses études favorites et préparé de longue main le livre qu'il méditait de donner au public.

L'objet principal d'un cours élémentaire est de fournir des notions exactes, claires et complètes, par une lumineuse et méthodique exposition des principes et de leurs conséquences les plus importantes. L'auteur des *Institutiones canonicæ* n'a pas pu, il ne devait point s'écarter de la division que les canonistes ont à bon droit adoptée depuis longtemps; son cours est partagé en cinq livres : 1° *Prolegomena*; 2° *De personis*; 3° *De rebus*; 4° *De judiciis*; 5° *De sacramentis.* Mais la manière dont les questions particulières sont rangées dans ces différents livres, l'étendue donnée à chacune d'elles selon son importance ou sa plus grande opportunité, l'enchaînement logique des matières saisissent l'esprit du lecteur et lui rendent plus facile une étude qui, par l'abondance des détails, est souvent aride. Non-seulement dans le premier livre — *Prolegomena*, — où les canonistes ont coutume d'exposer les sources des lois ecclésiastiques, mais dans toute la suite de l'ouvrage, Mgr Vecchiotti montre la naissance, le développement et les change-

ments de la discipline canonique à travers les siècles; il établit ensuite les principes juridiques; enfin il applique ceux-ci aux particuliers, en se fondant sur la pratique des Congrégations romaines et sur la jurisprudence de l'Église.

La seizième édition l'emporte sur les précédentes en deux choses capitales. L'auteur a ajouté, dans le corps de l'ouvrage, plusieurs chapitres où sont traitées les graves questions résolues par les définitions du concile du Vatican, par les plus récentes réponses des Congrégations ou par les instructions du Saint-Siége aux évêques. En outre, on trouvera, à la fin du second volume, une dissertation sur la constitution catholique qui détermine les censures *latæ sententiæ* (12 octobre 1869, *Apostolicæ Sedis*).

On s'est plaint quelquefois que nos modernes théologiens ne connaissaient plus la langue latine. Mgr Vecchiotti a gardé la tradition des écoles romaines, où le latin est parlé avec tant de facilité et de charme; son style est d'une pureté remarquable : l'expression sert merveilleusement la pensée et ne nuit jamais à l'exactitude de la doctrine. Nous souhaitons qu'un livre adopté en si peu d'années par un grand nombre de séminaires d'Espagne, de Portugal, de Belgique, de Hollande, d'Amérique et surtout d'Italie, soit mieux connu en France, et prenne la place à laquelle il a droit à côté de nos auteurs élémentaires.

E. P.

Codex dogmatum fidei christianæ et canonum disciplinæ catholicæ Ecclesiæ a Gaspare de Luise. Turin, Pierre Marietti; Paris, Lethielleux, 1876. 2 vol. gr. in-8 à deux col. de 307 et 300 p. — Prix : 10 fr.

Parmi les *petitiones*, — nous dirions en français les propositions, — présentées par les évêques au concile du Vatican, il y en avait une où l'on demandait que les lois et décrets canoniques fussent réunis en un code, et que le travail fait autrefois par saint Raymond de Pennafort fût repris, en tenant compte des nombreux changements que les papes et les conciles ont depuis lors apportés à la législation de l'Église. Telle est l'œuvre qu'a entreprise et menée à bonne fin le P. Gaspard de Luise. Il n'a pas voulu toutefois se borner à la discipline, et, dans un premier volume, il a réuni toutes les définitions de foi. Ce premier livre est divisé en deux parties. L'une, qui a pour titre *Prælectiones*, est surtout composée des paroles plus remarquables des Pères sur Dieu, la création, Jésus-Christ, la grâce, les sacrements et l'Église. La seconde partie renferme les définitions dogmatiques que l'auteur a citées dans les termes mêmes où elles ont été portées, en ayant soin d'indiquer toujours à la marge à quel décret ou à quel acte elles sont empruntées. Un *enchiridion* fort étendu cite les prin-

cipales propositions condamnées depuis les temps d'Abailard et non citées en d'autres parties de l'ouvrage. On trouvera, à la fin du volume, le Syllabus publié en 1864. L'ordre logique, choisi par l'auteur, a le grand avantage de permettre de trouver en peu de temps la définition que l'on cherche.

La même méthode a été suivie dans le second volume, qui est divisé en huit livres. L'auteur a supprimé avec raison la partie très-considérable des lois canoniques qui règle la collation et l'administration des bénéfices, et a seulement traité *de jure rerum*. Il a donné avec étendue les canons qui déterminent les droits et les devoirs des clercs, les crimes et les peines, et les jugements.

Nous joignons nos éloges à ceux que la *Civiltà cattolica* donnait récemment à l'ouvrage du P. de Luise ; nous croyons que ce livre est un des compléments les plus utiles aux Cours de théologie et de droit canon. C'est une mine où l'on trouve réunies toutes les richesses qu'il faut mettre en œuvre, un arsenal où sont disposées dans un bel ordre toutes les armes dont le soldat se doit servir. — Ce livre a été honoré d'un bref très-élogieux du Souverain-Pontife.

E. P.

SCIENCES ET ARTS

La Chance ou la destinée, par le Dr Foissac, médecin en chef de la Maison d'éducation de la Légion d'honneur, lauréat de l'Institut de Paris. Germer Baillière 1876, in-8 de 664 p. — Prix : 7 fr. 50.

Si quelque chose manque à cet ouvrage, ce n'est certainement pas la variété des faits, la multiplicité des exemples ; ce serait plutôt la méthode, et peut-être, à certains endroits, la critique. La philosophie, l'histoire, la géographie y ont leur tour, car la destinée joue partout son rôle, et l'auteur touche à tout; il a sur tous les points des exemples, des souvenirs : sur les probabilités dans la justice, sur les réputations, sur l'inégalité des conditions, sur les avantages extérieurs, sur le choix d'un état, sur la chance contraire : il abonde en détails sur l'assassinat du duc d'Enghien, et plus encore sur le Masque de fer. Cette histoire occupe tout un chapitre, où l'auteur prête à Louis XVIII une opinion bien singulière ; c'était jusqu'ici la plus dédaignée, celle qui faisait de ce personnage un frère de Louis XIV ; elle n'est pas sans preuves, mais le lecteur verra si ces preuves lui suffisent. Il faut l'avertir ici que celui qui parle tant de *la Destinée* n'en ignore pas le vrai nom, et qu'il ne connaît d'autre philosophie que celle de « saint Thomas, de Descartes, de Fénelon et de Leibniz.» C'est, comme on le voit, la meilleure, ou plutôt c'est la seule bonne, et l'on aime à voir un savant si respectueux et si instruit des vérités qui sont au-dessus de toute science.

G. Philippon.

Politique et Philosophie, par Frédéric Morin, avec une introduction par Jules Simon. Paris, Germer Baillière, 1876, gr. in-18 de xlii-352 p. — Prix : 3 fr. 50.

En 1844, à l'École normale, Frédéric Morin se déclarait à la fois homme politique, républicain, socialiste et catholique. Que devait-il sortir de ce chaos? Une vie remplie des plus étranges contrastes, et que M. Jules Simon nous raconte dans la notice qui est en tête du volume dont nous rendons compte aujourd'hui. Frédéric Morin écrivit un peu partout; catholique, il collabora au *Correspondant*, et fit, chez Migne, un dictionnaire de théologie; entraîné par des alliances démocratiques, il attaqua bientôt l'Église et collabora au *Rappel*.

Les articles recueillis dans le présent volume appartiennent tous à la période démocratique de la vie de Frédéric Morin. Ils sont rangés sous deux titres généraux : *Politique et philosophie*. Dans la section politique, nous retrouvons tous les arguments des radicaux sur les principales questions à l'ordre du jour : Nomination des maires, liberté de la presse, rôle de la Révolution française dans l'histoire, etc. L'auteur réclame partout les mesures extrêmes. Qui voudrait trouver,en bon style,tout ce que les journaux les plus rouges donnent chaque jour à leurs lecteurs, en plus mauvais, pourrait consulter ce petit volume. Deux articles surtout sont remarquables : celui où est étudié le rôle de M. de Bismarck après Sadowa, et un autre intitulé : *Le Maire au village*.

Les articles de philosophie sont de deux sortes. Les uns sont étrangers à la politique ; ce sont les meilleurs. On retrouve le brillant élève de l'École normale et le professeur de philosophie de Nancy. Je dois signaler surtout les études sur Épictète, sur Colbert et sur les positivistes. Parfois le radicalisme se montre un peu, mais il n'apparaît en plein jour que dans le second groupe d'articles, qui, pour la plupart, traitent de l'enseignement. Partisan de l'intruction laïque, gratuite et obligatoire, notre auteur accuse le clergé d'immoralité, et il n'en veut pas comme pédagogue; il l'accuse d'ignorance, et il n'en veut pas comme professeur.

Frédéric Morin, comme M. Challemel-Lacour, est un professeur révoqué de l'Université; comme lui, il a tourné son talent et sa haine contre l'Église. En somme, ce petit livre est un manuel complet de radicalisme, d'autant plus dangereux qu'il est écrit dans un meilleur style et plus modéré dans l'expression. E. Beurlier.

L'Institution des caisses de prévoyance, par M. A. de Courcy, administrateur de la Compagnie d'assurances générales. Paris, Anger, 1875, in-12 de xviii-545 p. — Prix : 3 fr.

Ce livre, dans lequel l'éminent administrateur de la Compagnie d'assurances générales vient de réunir divers articles publiés par lui,

de 1871 à 1875, soulève des questions vitales pour la société et pour l'État. L'institution que M. de Courcy nous décrit, après avoir plus que personne contribué à la fonder, est destinée peut-être à devenir l'instrument d'une grande transformation. Durant la première période de son existence, la Compagnie d'assurances générales n'avait établi aucune institution de prévoyance en faveur de ses nombreux employés. Si l'on venait en aide à la misère, c'était par bienveillance. Si l'on distribuait annuellement une quote-part des bénéfices aux employés, c'était une libéralité faite de la main à la main, qui ne constituait pas à l'agent une ressource pour ses vieux jours. En 1850, on décida que ces gratifications annuelles, au lieu d'être effectivement distribuées, seraient placées au nom et pour le compte des employés, et qu'elles serviraient ainsi à alimenter une caisse de pensions. Des livrets individuels devaient permettre à chacun de suivre la situation et les progrès de son compte d'épargne, sans cesse accru par le jeu de l'intérêt composé.

Ainsi cette caisse de retraite n'est pas alimentée par des *retenues* sur les traitements qui ne sont « guère autre chose, en réalité, qu'une diminution du traitement nominal, avec l'inconvénient de laisser croire aux fonctionnaires qu'on leur retient une partie de ce qu'on leur offre, et qu'on ne leur paye pas ce qui leur est dû (p. 11). » Et, évitant une erreur très-générale, pour ne pas dire universelle, le règlement fit de l'âge du pensionnaire un élément du calcul de la pension.

Ces deux améliorations ne sont encore que secondaires ; leur mérite principal fut de préparer un autre progrès plus décisif. « La comptabilité des subventions annuelles, réparties entre tous les livrets individuels, étant tenue en capitaux, on vint à réfléchir, lors de la rédaction du règlement, qu'il pourrait convenir à quelques employés pères de famille, ayant par ailleurs des moyens d'existence, de préférer le capital du livret à la pension correspondante, et qu'il n'y avait aucun motif de ne pas leur en laisser l'option, pourvu qu'on ne leur permît pas de dissiper le capital (p. 257). »

Ce que l'on supposait devoir être l'exception devint la règle : l'option pour le capital fut dans la proportion des cinq sixièmes. Cette disposition produit chaque jour des bienfaits supérieurs même aux prévisions de ceux qui l'avaient conçue. Elle conduit l'employé à la possession du capital ; elle ouvre devant lui, comme récompense d'une vie de labeur, la perspective d'un patrimoine, et non plus seulement celle d'une rente viagère, ressource du célibat, et du célibat égoïste : « Chose étrange ! dit M. de Courcy, en France, tous les publicistes sérieux, tous les moralistes gémissent de constater combien se multiplient les unions illégitimes, combien les mariages sont

peu féconds, combien est lent l'accroissement de la population ; et, lorsqu'il s'agit d'institutions de prévoyance, on n'a parlé jusqu'ici que de pensions viagères ou d'encouragements au célibat. L'État semble y convier tous ses fonctionnaires, auxquels il va jusqu'à imposer des retenues forcées, détournées de la voie de l'épargne qui profiterait à la famille, pour aller se perdre dans la rente viagère, dont le fonctionnaire ne jouira peut-être jamais. L'État dépouille ainsi, en quelque sorte, la famille, et décourage de la fonder (p. 252). »

On voit maintenant quels avantages cette institution procure aux employés. La Compagnie, de son côté, n'a eu qu'à s'applaudir de sa louable initiative. Elle y a gagné d'avoir des agents plus laborieux, plus dévoués ; car ils sont intéressés à la prospérité de l'entreprise. Ils ne voient plus d'un œil d'envie les assemblées d'actionnaires réunis pour toucher des bénéfices dont eux-mêmes perçoivent leur part. Retenus par la crainte de compromettre le livret, qui, normalement ne leur est acquis qu'au bout de vingt-cinq ans de services, ils ne vont plus offrir à des sociétés concurrentes leur savoir et leur expérience. Enfin, la disposition qui attribue à la veuve et aux enfants légitimes le montant du livret, quelle que soit l'époque du décès de l'employé, a fait régulariser un grand nombre d'unions illicites.

Tels sont, en quelques traits rapides et incomplets, les mérites de l'institution que M. de Courcy s'applique à propager. Elle fait du travail un acheminement vers le patrimoine ; et, par là, son importance est considérable au point de vue social. Dans nombre d'industries, elle entraînerait la transformation de l'*ouvrier* en *employé;* appliquée aux fonctionnaires publics, elle fermerait, pour les finances de l'État, le gouffre ouvert par la loi de 1853, et constituerait cependant, pour les intéressés, une très-notable amélioration. Toutefois, et sur ce dernier point, nous nous permettrons de signaler à M. de Courcy (p. 373 et 374) une erreur de calcul qui amoindrit, sans la détruire d'ailleurs, la portée de sa démonstration.

Comment rendre applicable aux fonctionnaires de l'État cette institution qui implique une idée de participation aux bénéfices? On aurait tort de se laisser arrêter par cette difficulté. M. de Courcy voit dans la participation aux bénéfices un *moyen*, non pas un *but*. Quant ce moyen est possible, il l'emploie ; sinon, il a recours à d'autres procédés. Le but, c'est la constitution du patrimoine à l'aide de l'épargne capitalisée. Il peut être atteint, en ce qui touche les fonctionnaires, par le versement annuel, aux frais de l'État, d'une subvention proportionnelle aux traitements. Et telle est, en effet, la base du projet de loi qui doit être prochainement soumis au pouvoir législatif.

En attendant, M. de Courcy peut s'applaudir déjà de voir plusieurs

établissements industriels entrer dans la voie qu'il a si heureusement tracée, et nous nous réjouirions d'avoir contribué à donner, par cet aperçu trop rapide, quelques lecteurs de plus à son livre, quelques adeptes de plus à ses idées généreuses. A. DE CLAYE.

Storia della carita napoletana. Tome I, Napoli, Giannini, 1875, un vol. in-12.

L'auteur de cet intéressant volume est la duchesse Ravaschieri-Fieschi, née princesse de Satriano-Filangieri. Ce nom, illustré dans les deux générations précédentes par des services éminents rendus à l'Italie, dans la carrière des lettres, de l'administration et des armes, acquiert aujourd'hui un lustre nouveau par les travaux de donna Teresa, sur les fondations charitables qui sont le côté le plus touchant des institutions, nous osons ajouter, des gloires napolitaines.

Cette cité, métropole de l'Italie méridionale, et dont la population est double de celle que compte aujourd'hui la capitale politique du royaume italien, Naples a, comme l'on sait, passé, depuis des siècles, par un plus grand nombre de révolutions et de changements violents de domination qu'aucune autre ville considérable de l'Europe. Chacune de ces catastrophes, sans excepter celles-là même qui ont été, en définitive, avantageuses au pays, a laissé, dans cette énorme agglomération de population urbaine (en 1871, 416,000 habitants), une couche nouvelle d'existences ruinées, legs douloureux mais sacré, fait à la charité par la politique, par l'industrie elle-même dont les produits et les débouchés subissaient des révolutions imprévues et violentes. A cet appel, touchant dans la bouche du malheur, auguste dans celle de la religion, la charité napolitaine n'a jamais été sourde. L'ouvrage de la duchesse Ravaschieri renferme, sur les établissements charitables de cette ville, les renseignements les plus complets. Des recherches conduites, comme l'exprime à bon droit l'épigraphe du livre, avec une longue étude et une ardente attention, font suivre au lecteur les progrès de la charité pratique dans la métropole de la Campanie, depuis les magnanimes efforts de saint Grégoire le Grand pour sauver les restes d'une population décimée par la guerre et presque anéantie par la peste et la famine, jusqu'à cette œuvre arrêtée déjà dans l'esprit éclairé et l'âme généreuse de l'élite des deux sexes à Naples, et qui attend encore son organisation, la maison d'asile et de patronage pour les orphelins et les enfants abandonnés. Donna Teresa raconte sommairement les révolutions et les changements de dynasties, à chacun desquels se rattache la fondation d'un grand hospice, d'une maison de secours et d'éducation, d'une application nouvelle et spéciale de la loi universelle et permanente de charité. C'est ainsi que l'hôpital de Sant' Eligio Maggiore appartient, par sa fondation, à la

conquête du *Royaume*, par la maison d'Anjou, splendide expiation du meurtre de Conradin, qui, si elle n'a pu désarmer la justice céleste, fait bénir, de génération en génération, les âmes vraiment chrétiennes et vraiment chevaleresques qui trouvèrent cet unique moyen de « laver le sang innocent, du milieu de Jérusalem, dans l'esprit d'ardeur et l'esprit d'amour. » La *Santa Casa dell' Annunziata* doit ses commencements à la piété d'une des familles indigènes (si peu nombreuses et si célèbres) de la noblesse napolitaine, les Capece Scondito. L'hôpital des Incurables, *Santa Maria del popolo*, eut pour fondatrice une femme étrangère et de moyenne condition, épouse de Juan Long, Catalan établi à Naples. Les dons abondants d'une suite de générations en ont fait le plus considérable des établissements de charité qui existent actuellement à Naples. Il s'en faut de beaucoup que ces trois chapitres épuisent la matière à laquelle donna Teresa consacre ses pieuses veilles, et le second tome de son ouvrage ne se fera, nous l'espérons, pas attendre longtemps.

Celui que nous avons sous les yeux se termine par un appendice de 70 pages contenant des documents précieux, inédits ou dispersés jusqu'à présent dans des collections presque inaccessibles. On éprouve une sorte d'embarras à louer l'art de la composition et la beauté du style dans une œuvre qui vise un tout autre genre de succès, et qui, inspirée par des sentiments divins, n'attend sa récompense que dans la sphère de l'amour éternel. Nous ne pouvons cependant nous priver du plaisir de signaler au lecteur la grâce simple et puissante du langage, la modestie et la vivacité des sentiments, l'absence totale d'esprit de contention et de parti pris, le mélange persuasif des affections terrestres les plus pures avec les aspirations les plus hardies vers le but suprême de l'existence humaine, qualités qui frappent et qui entraînent dans toute la teneur de ce livre. L'âme de l'écrivain se révèle entière dans le récit de la tragédie du 26 octobre 1269, sur la plage *del Carmine*, et dans le vœu qu'il exprime afin, qu'au moyen d'arrangements nouveaux à faire pour l'éducation et l'établissement des orphelines de la *Nunziata*, leur mariage, qui n'était jusqu'ici qu'une affaire de pure miséricorde, puisse désormais être guidé par le choix et embelli par l'affection.

A. de Circourt.

Les anciennes faïenceries de Montauban, Ardus, Négrepelisse, Auvillars, Bressols, Beaumont, etc. (Tarn-et-Garonne), par Édouard Forestié, secrétaire de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne. Montauban, imp. Forestié-Neveu, 1876, in-8 de 245 p., avec planches lithog. — Prix : 10 fr.

Ce livre est le fruit de recherches poursuivies avec persévérance pendant plusieurs années : quelques-unes des études qu'il renferme avaient déjà paru dans le recueil de la Société archéologique de

Tarn-et-Garonne, et la faveur qui les accueillit alors a engagé l'auteur à les compléter et à en faire profiter un public moins restreint, en les réunissant en volume. Le grand mérite de M. Édouard Forestié est d'avoir retrouvé les traces d'une industrie jadis florissante dans la région occupée aujourd'hui par le département de Tarn-et-Garonne, et dont la tradition avait à peine conservé le souvenir. Après avoir formé une collection remarquable de produits céramiques fabriqués dans cette région, l'auteur a pu reconstituer à l'aide des documents l'histoire des fabriques elles-mêmes. La source la plus importante des renseignements qu'il a recueillis provient des papiers du faïencier Lapierre qui, depuis 1752, exerça, à Ardus et plus tard à Montauban, son industrie avec un talent réel : c'est à cette source qu'il a emprunté, entre autres détails intéressants, les « secrets pour peindre sur la faïence, » publiés à la fin du volume. Les registres de l'état civil, compulsés avec soin, lui ont permis de retrouver les noms des fabricants et des ouvriers : ceux-ci, malgré le mérite de certaines de leurs œuvres, presque toujours dépourvues de signatures, étaient restés complétement inconnus.

Bien que les faïences peintes d'Ardus et de Montauban n'aient pas, à beaucoup près, la perfection et le fini de certains produits de Rouen ou de Moustiers, un certain nombre de spécimens décrits par M. Édouard Forestié présentent des qualités remarquables comme dessin et comme composition. Les vingt et une planches lithographiques dont l'auteur a enrichi son texte permettent d'apprécier la valeur artistique des produits provenant d'Ardus ou de Montauban. On peut regretter toutefois que quelques-unes des pièces les plus intéressantes n'aient pas été reproduites en chromo-lithographie : c'est là une amélioration que l'auteur, nous l'espérons, ne manquera pas d'introduire dans une seconde édition, que rendra sans doute prochainement nécessaire la faveur avec laquelle a été accueillie, à son apparition, l'histoire des faïenceries d'Ardus et de Montauban.

G. Bourbon.

BELLES-LETTRES

An elementary Grammar of the ancient egyptian Language, *in the hieroglyphic type,* by P. Le Page-Renouf, one of Her Majesty's Inspectors of Schools. London, Samuel Bagster, 1875, in-4 de IV-66 p.

Le seul moyen de faire avancer les études égyptiennes, c'est de susciter un grand nombre de travailleurs, et le moyen le plus efficace pour multiplier les travailleurs, c'est la publication de livres élémentaires qui rendent le déchiffrement des textes plus facile, en suppri-

mant une partie des difficultés qui rebutent d'ordinaire les commen çants. La *Grammaire élémentaire de l'ancien égyptien*, par M. Le Page-Renouf, est bien propre à rendre ce service à tous ceux qui voudront entrer dans le champ si vaste de l'égyptologie. Elle ne s'occupe que de l'ancien égyptien, c'est-à-dire de la période pendant laquelle l'égyptien des monuments a été une langue vivante, non de la période ptolémaïque et romaine. Dans l'intérêt des étudiants, l'auteur n'a pas voulu confondre deux périodes très-distinctes. Il est vrai cependant que, quand on sera bien initié à l'égyptien des anciens monuments, on n'éprouvera pas de grandes difficultés à lire l'égyptien des époques postérieures.

M. Le Page-Renouf n'a pas non plus donné une liste complète des signes hiéroglyphiques syllabiques, dans sa *Grammaire*; cela n'était guère possible, mais il en a donné un très-grand nombre et les plus usités. Un mérite très-appréciable de son livre, c'est certainement d'y avoir multiplié les signes et les exemples en écriture originale. C'est de la sorte qu'on se familiarise avec la lecture des textes. Il a exposé clairement, mais brièvement, les règles et les principes, et il s'est surtout attaché à les expliquer par des exemples qui sont pour une grammaire ce que sont les figures pour un traité de physique ou pour un livre d'histoire naturelle. Nous n'y regrettons qu'une omission : c'est que l'auteur n'ait pas indiqué, à côté des signes hiéroglyphiques, quel est l'objet que les Égyptiens ont voulu représenter par ces signes, lorsque cet objet n'est pas facilement reconnaissable. Rien n'aide les commençants à retenir la valeur des signes, comme cette indication. Nous devons ajouter, du reste, que les caractères hiéroglyphiques, employés par l'imprimeur, sont splendides, et que le papier et l'impression, en général, ne laissent rien à désirer. L. M.

A travers les mots, par Charles Rozan. Paris, P. Ducroeq, 1876, gr. in-18 de 433 p. — Prix : 3 fr. 50.

Ceci n'est pas un livre proprement dit, mais un recueil intéressant et utile de curiosités linguistiques, étymologiques, anecdotiques et autres : il sera question des étoffes, des académies, des cartes et des échecs, des devinettes, de la barbe, des danses, du calendrier, des pierres précieuses, des meubles, des petits meubles, des titres de noblesse, des petits poëmes. « Nous avons, dans le commerce habituel de la vie, dit M. Rozan, des rapports avec une quantité de choses et d'expressions qui semblent nous être d'autant plus inconnues qu'elles nous sont plus familières. Sans doute, nous les connaissons, puisque nous nous en servons ; mais nous ne les connaissons qu'à ce titre-là. Nous savons quelles fonctions elles remplissent; mais nous serions fort empêchés, le plus souvent, de dire quel rôle elles ont joué, quels

services elles ont pu rendre à l'origine et dans le cours de leur existence, parfois très-accidentée. On sait la signification exacte des noms de la science, et l'on ignore celle des expressions les plus usuelles. »

S'adressant au gros des lecteurs qui n'ont que de biens légères notions de philologie, il leur apprend, par d'intéressants exemples, que la plupart des expressions disent quelque chose par elles-mêmes, soit qu'elles aient une étymologie propre, soit qu'elles aient des ancêtres autour desquels elles viennent se grouper; il leur montre que les mots ont une histoire qu'il est bon de connaître pour leur assigner leur vraie place ou justifier celle qu'ils sont venus occuper : ainsi, veut-on saisir exactement la valeur du mot *grotesque*, il faut savoir qu'il y a un rapport entre cet adjectif et le substantif *grotte*. Comment cela? Le voici : les Italiens employaient le mot *grotesca* pour désigner les peintures trouvées à Rome dans des cryptes ou grottes souterraines; le nom s'appliqua ensuite aux arabesques faites à l'imitation de ces peintures anciennes, puis, par extension, aux ornements de pur caprice, aux dessins irréguliers, fantasques, puis enfin aux figures qui outrent, qui exagèrent la nature. C'est de ce point extrême que partent les divers sens figurés qui font de grotesque le synonyme de burlesque, de bizarre, d'extravagant, de ridicule ou de bouffon. Même quand on sait déjà, on lit avec le même intérêt les exemples de genres différents par lesquels l'auteur s'efforce de prouver combien il importe, pour comprendre le point d'arrivée de certains mots, de tenir compte de la carrière qu'ils ont fournie ou du chemin qu'ils ont parcouru ; on suit avec curiosité tous ces détours par lesquels certains mots sont venus prendre la place qu'on leur voit occuper ; tel que le mot *personne*, tiré du latin *persona*, formé lui-même de deux mots qui signifient *sonner au travers*. Les acteurs, chez les anciens, ne jouaient la comédie qu'avec un masque, et ce masque avait reçu le nom de *persona*, parce que les sons arrivaient au public à travers ce masque, disposé de manière à les grossir, et à faire vibrer la voix. En vertu de la synecdoque, qui prend la partie pour le tout, le nom du masque s'est donné aux personnages, aux personnes du drame, et, par extension, il s'est appliqué à toutes les personnes, qu'elles soient sur la scène du théâtre ou sur la scène du monde.

Obligé de nous arrêter, nous engageons tous les esprits curieux à suivre l'auteur dans ce voyage à travers les mots, qui leur offrira tant de renseignements piquants sur ces mêmes choses de la vie qui ne sont pas sans intérêt, comme le dit M. Charles Rozan, qu'il s'agisse d'elles-mêmes ou des noms qui les désignent.

Le succès qu'a obtenu l'auteur des *Petites ignorances de la conversation* nous paraît assuré à son nouvel ouvrage.

Frédéric Godefroy.

Studies of the greek Poets, by John Addington Symonds. 1re et 2e série. London, Smith, Elder et Ce, 1876. 2 vol. in-8 de xi-422 et xii-399 p. — Prix : 26 fr.

M. Symonds a publié, sous le titre que je viens de transcrire, deux volumes que je recommande vivement aux amateurs de la littérature grecque ; c'est un recueil d'essais ou de dissertations, où l'on trouve à la fois l'érudition d'un excellent critique, et l'enthousiasme d'un artiste ; les théories mises en avant ne sont pas toujours irréprochables, mais elles méritent d'être prises en considération, et ont un air de vraisemblance qui séduit, alors même que nous ne nous sentons pas disposés à les adopter. Je citerai, par exemple, ce que M. Symonds nous dit au sujet de Sophocle ; s'il faut l'en croire, les trois tragédies composées par Sophocle sur des légendes tirées de l'histoire de Thèbes, l'*Antigone*, l'*Œdipe roi* et l'*Œdipe à Colonne*, seraient une véritable trilogie. Cela me semble un peu contestable ; et il n'y a rien qui prouve que le poëte, en écrivant la seconde de ces pièces, songeait à la première et méditait déjà le plan de la troisième. Tout au plus peut-on dire que Sophocle, lorsqu'il travaillait à l'*Œdipe à Colonne*, essaya de traiter le sujet de son drame de manière à le relier aux deux précédents. Se hasarder plus loin, c'est se placer sur un terrain où la critique peut aisément vous assaillir.

Eschyle a fourni à notre auteur le sujet d'un de ses meilleurs chapitres, et le parallèle entre lui et le fameux Marlowe est aussi juste qu'ingénieusement tracé. L'énergie sombre, la profondeur, l'incorrection même se retrouvent à un égal degré chez le tragique grec et chez l'écrivain auquel la littérature anglaise est redevable de deux ou trois chefs-d'œuvre, et si Marlowe n'atteignit jamais à la grandeur des *Perses*, il y a, d'un autre côté, plus d'une analogie entre le *Prométhée* d'Eschyle et le *Faust* du contemporain de Shakespeare. Puisque j'en suis à parler du père de la tragédie grecque, je dirai que le *Prométhée délivré*, ainsi que M. Symonds est disposé à le croire, formait, selon toute apparence, la suite du *Prométhée enchaîné ;* mais pourquoi affirmer que, dans cette seconde tragédie, le poëte aurait modifié le caractère du personnage principal ? C'est là une conjecture entièrement gratuite, qui ne s'appuie sur aucune preuve.

Il m'est impossible d'énumérer, dans un article nécessairement fort court, tout ce qui mérite d'être lu dans les deux volumes de M. Symonds ; le plus simple est de dire qu'il n'y a pas un seul des chapitres qui ne soit digne d'attention. Ainsi, pour rester sur le domaine de la littérature dramatique, que l'on étudie ce qui se rapporte aux fragments des comiques, et à Ménandre, — le Sophocle de la comédie, — c'est l'expression très-fine de notre *scholar*. Ici pourtant, il faut hasarder un reproche facile à éviter dans une seconde édition. On sait

combien les auteurs latins sont redevables à Ménandre ; d'où vient que M. Symonds ne les a pas consultés ? Ils l'auraient aidé à rendre son esquisse plus complète et à tracer de la comédie nouvelle un tableau très-supérieur au croquis fort maigre qu'il nous donne. Voici Musée, dont le charmant poëme sur Héro et Léandre amène encore une comparaison avec Marlowe ; c'est un morceau achevé, et qui témoigne d'un sentiment d'artiste tout à fait hors ligne.

Je terminerai mon compte rendu en signalant au lecteur la dissertation sur la mythologie grecque; c'est une protestation très-vive, et, selon moi, très-fondée, contre les savants qui pensent avoir tout expliqué lorsqu'ils ont ramené les anciennes théogonies à la valeur d'un problème philosophique, et affirmé sans sourciller que la mythologie est une phase morbide dans le développement du langage. M. Symonds devrait reprendre ce sujet, le traiter en détail et y consacrer un volume à part, que personne ne pourrait écrire avec plus d'autorité et de talent.

GUSTAVE MASSON.

Histoire de la littérature française par les monuments, *depuis ses origines jusqu'à nos jours*, publiée par CH. LOUANDRE. Deux tomes en un. Paris, Paul Dupont, 1876, in-8 de VIII-289 et 290 p. — Prix : 4 fr.

C'est une pensée extrêmement bonne, extrêmement louable que celle qui a inspiré ce volume; son auteur a voulu pénétrer dans des classes restées jusqu'ici en-dehors des connaissances littéraires, mettre sous leurs yeux de remarquables pages empruntées à nos écrivains de tous les siècles, choisir ces citations non-seulement avec une sévérité faite pour rassurer les pères de famille, mais encore de manière à ce que, souvent, elles offrent un vrai cours de morale, à ce qu'elles servent de contre-poison aux pernicieuses lectures que l'on présente au peuple sous les formes les plus diverses. M. Charles Louandre, écrivain distingué et érudit, s'est, en général, très-bien acquitté de cette besogne difficile. Il a choisi avec tact les morceaux qui composent son recueil et les a fait précéder d'une étude bien pensée, bien écrite, et qui donne une idée exacte de l'ensemble de notre histoire littéraire. A cette introduction succèdent les citations tirées des prosateurs, dont chacun est le sujet d'une notice biographique et critique. M. Louandre n'a pas hésité à remonter jusqu'à Grégoire de Tours et à saint Césaire, mais s'est contenté de donner la traduction des fragments qu'il leur emprunte. A partir de Villehardouin, et tant que la langue peut offrir trop de difficultés, M. Louandre a placé au-dessous des passages originaux une traduction que, lorsque l'idiome devient plus intelligible, remplace la simple explication de quelques termes vieillis. Le même système est suivi pour la poésie, qui occupe la seconde partie du livre. Cet ouvrage nous paraît bien conçu, bien exécuté, en

partie du moins, réussi même, si l'on ne songe qu'au public en vue duquel il a été composé. Un public plus lettré, tout en ayant souvent l'occasion d'apprécier le goût de M. Louandre, aurait nécessairement à regretter certains oublis, à se plaindre de quelques lacunes. M. Louandre n'a pas toujours présenté un écrivain sous tous ses aspects. Il nous donne, par exemple, une idée du Gilbert lyrique, mais il laisse tout à fait dans l'ombre le Gilbert satirique. Nous avons là le Lamartine des *Méditations* et des *Harmonies*, nous n'avons pas le Lamartine devenu historien et homme d'État. Sans doute M. Louandre a craint de toucher à la politique, et c'est cette appréhension qui a dû l'empêcher d'accorder un souvenir à de Serres, Martignac et Berryer. Mais s'il en était ainsi, peut-être eût-il été bon d'oublier aussi le général Foy, ou tout au moins de modifier un peu cette phrase : « Le général Foy ne cessa de combattre la Restauration, et son éloquence simple, patriotique et toujours contenue jusque dans ses plus vives attaques, eut, dans la France entière, un immense retentissement. Sa mort, arrivée en 1825, fut un véritable deuil national (p. 248). » Cette appréciation, d'un style si apologétique, à laquelle le lecteur un peu instruit peut apporter des restrictions, n'est pas, disons-le, sans inconvénients dans un livre destiné à l'instruction populaire, et peut donner de la Restauration une idée peu juste. Mais revenons nous-même à la littérature. Obligé de se renfermer dans d'étroites proportions, M. Louandre nous a montré Saint-Beuve par son côté le moins brillant, comme poëte seulement. Villemain a été laissé tout à fait de côté. Peut-être M. Louandre aurait-il pu ménager un peu plus son terrain en n'y accordant pas une aussi large hospitalité à quelques poëtes d'un mérite contestable. C'est beaucoup, c'est trop d'honneur pour Casimir Delavigne d'avoir été mis six fois à contribution. Au lecteur doué déjà de quelque notion littéraire, la partie relative aux poëtes du moyen âge paraîtra très-écourtée. Le lecteur aura de plus le droit de s'étonner qu'un érudit ait pu attribuer à Charles IX de beaux vers dont, depuis longtemps, on s'accorde à lui nier la paternité. Mais nous nous éloignons du point de vue d'où le livre de M. Louandre doit être contemplé. En revenant à ce point de vue, nous terminerons cet article comme nous l'avons commencé : par des éloges. Il ne nous sera pas défendu, toutefois, d'y joindre un vœu. En Allemagne, B. Wolf a fait, pour les écoles, une compilation dont les poëtes seuls lui ont fourni les éléments ; elle contient plus de 2,000 colonnes in-4 et en petit texte (*Poetischer Hauschatz der deutschen Volkes Ein Buch für Schule und Haus.* Leipzig, Otto Wigand, 1860). Nous voudrions que, d'ici à peu de temps, le public auquel M. Louandre a destiné son livre ne s'effrayât pas de pareilles proportions, et que M. Louandre se remît à l'œuvre pour satisfaire des besoins de savoir qu'il aurait eu le mérite d'éveiller lui-même.

TH. DE PUYMAIGRE.

Le Théâtre de Saint-Cyr (1689-1792), d'après les documents inédits, par Achille Taphanel. Versailles, Cerf et fils, Paris, J. Baudry, 1876, in-8 de xi-288 p. — Prix : 7 fr. 50.

Bien qu'on ait beaucoup parlé du théâtre de Saint-Cyr, ce livre est la première histoire qu'on en ait écrite. M. le duc de Noailles, dans son grand ouvrage sur Mme de Maintenon; M. Lavallée, dans son *Histoire de la Maison de Saint-Louis*, n'ont pu accorder qu'une place restreinte aux grandes représentations de Saint-Cyr. Le théâtre de Saint-Cyr méritait bien d'être l'objet d'un volume particulier; car, comme le dit M. Taphanel, il fut une des curiosités du règne de Louis XIV, et il a fait parler de lui l'Europe entière.

M. Taphanel a voulu raconter l'origine, la fortune et la passagère disgrâce du théâtre de Saint-Cyr; puis il le montre de nouveau florissant au dix-huitième siècle, célébré dans les salons et les journaux, fréquenté par la Cour, et ne disparaissant qu'avec Saint-Cyr même, dans la tourmente révolutionnaire.

Les archives de la préfecture de Versailles, où se trouve la plus grande partie des papiers et des registres de la Maison royale de Saint-Louis, ont fourni à l'auteur les principales sources de son travail. Avec l'aide du savant archiviste M. Gustave Desjardins, il y a découvert un certain nombre de documents très-curieux, la plupart inédits, tels que l'inventaire général du mobilier, à l'aide duquel il a pu donner une exacte description des classes et du théâtre, les dossiers des Demoiselles, les lettres patentes de Louis XIV, et surtout les livres de dépenses des Dames de Saint-Louis, vingt et un volumes in-folio qu'il a dépouillés en entier, et où il a trouvé les plus précieuses indications pour l'histoire du théâtre de Saint-Cyr au dix-huitième siècle, et mille détails faisant revivre l'Institut de Saint-Louis tout entier, matériel et personnel.

Ce charmant volume, aussi bien imprimé que bien écrit, se termine par une liste complète des jeunes filles sorties de Saint-Cyr. Cette liste a été dressée à l'aide des contrats de rente des Demoiselles, dont les ampliations sont conservées aux archives de la préfecture de Versailles. M. Lavallée avait publié, d'après des documents qu'il a lui-même reconnus fautifs et incomplets, un état des Demoiselles entrées à Saint-Cyr; il n'avait pu donner ni les prénoms, ni l'orthographe, même approximative, des noms de famille. M. Taphanel a pu affirmer que la liste qu'il publiait, malgré quelques lacunes inévitables, offrait des renseignements généalogiques et biographiques bien plus certains.

A l'ouverture du volume, les yeux s'arrêtent avec délices sur un portrait inédit de Mme de Maintenon. C'est une reproduction à l'eau-forte, faite par Waltner, d'une miniature à la gouache, de la fin du dix-septième siècle, ayant appartenu à Louis XIV qui la portait

habituellement sur lui, et représentant la fondatrice de Saint-Cyr, dans le costume connu du tableau de Mignard.

FRÉDÉRIC GODEFROY.

Un fils d'Estienne Pasquier. *Nicolas Pasquier, lieutenant-général et maître des requêtes, étude sur sa vie et ses écrits,* par LOUIS AUDIAT. 2e édition. Paris, Didier, 1876, in-8 de 299 p. — Prix : 6 fr.

M. L. Audiat termine ainsi son étude sur Nicolas Pasquier (p. 237) : « Il nous a paru bon de mettre en lumière ce personnage trop effacé, ce fils voilé par le nom de son père. Il ne doit pas porter la peine de sa résignation filiale à n'être que l'humble élève de maître Pasquier. Ne le prenons pas au mot. Il a sa valeur; ses lettres sont une source d'informations pour l'époque. Bien des petits faits s'y trouvent, et notre siècle, friand de chroniques, ne le dédaignera pas. On a puisé dans son recueil pour l'histoire du temps, sans le dire. Nous serions heureux si nous avions pu indiquer ce qu'on y trouve; et notre ambition serait complète, si nous avions fait un peu apprécier l'homme et l'écrivain. » Il m'est agréable de pouvoir donner à M. Audiat l'assurance qu'il a réussi à nous faire aimer et estimer le second fils d'Estienne Pasquier. Son étude, aussi consciencieuse qu'attachante, ne nous laisse rien ignorer de ce qui regarde l'auteur des *Remonstrances à la Royne-mère.* Sur l'homme privé, sur le magistrat, sur l'écrivain, M. Audiat a réuni les plus curieux et les plus abondants renseignements. Ces renseignements s'étendent jusqu'aux aïeux de Nicolas Pasquier, d'une part, jusqu'à ses descendants, d'autre part.

Après avoir tout dit sur la famille, M. Audiat a voulu tout dire sur les amis et correspondants de Nicolas. A côté donc d'une minutieuse biographie de son héros et des parents de son héros, biographie écrite surtout d'après des papiers domestiques, des livres de raison, qui ont été communiqués à l'auteur, avec de précieuses notes, par un des petits-neveux de Nicolas Pasquier, M. le comte Anatole de Bremond d'Ars (Nicolas ayant épousé, le 28 avril 1592, Suzanne de Bremond, fille de haut et puissant seigneur, messire François de Bremond, chevalier, baron de Balanzac, panetier ordinaire du roi, etc.), on trouvera dans l'excellent livre de M. Audiat un grand nombre de notices sur divers personnages avec lesquels le fils d'Estienne Pasquier eut d'intimes relations. Parmi les notices, toutes très-bien faites, qui rayonnent autour de l'étude principale, j'en signalerai deux qui m'ont particulièrement intéressé, une sur un gendre de Nicolas Pasquier, Jacques Favereau (de Cognac), conseiller en la Cour des Aides de Paris, grand ami de Balzac, poëte auquel on a quelquefois, mais à tort, attribué la *Milliade*, et qu'a célébré, en d'enthousiastes vers, l'abbé de Marolles; une autre sur Charles de Roemond (la véritable orthographe est *Raymond*), abbé de la Frenade, lequel Charles fut l'ami (et peut-

être le défenseur) de l'auteur des *Remontrances*, comme son père Florimond de Raymond avait été l'ami de l'auteur des *Recherches de la France*. Un des plus importants chapitres du livre est celui que M. Audiat consacre à l'analyse des *Lettres* de Nicolas. L'ouvrage, déjà si riche et si plein, est accompagné de *pièces justificatives* inédites (p. 229-284), d'une *Table des noms de lieux et de personnes* (p. 288-299), et orné de deux portraits, celui de Nicolas Pasquier et celui de Jacques Favereau.

T. DE L.

La Littérature contemporaine en province. — *Portraits biographiques et littéraires.* — *Mouvement littéraire*, par THÉODEMIR GESLAIN, Deuxième édition, Mortagne, Daupelay (et à la Libr. de la Soc. Bibliogr.), 1876, in-8 de 340 p. — Prix : 5 fr.

Cet ouvrage constitue un véritable service rendu à l'histoire littéraire de la province, jusqu'ici beaucoup trop délaissée : l'idée en est excellente et féconde ; mais nous avons une réserve sérieuse à faire avant d'examiner de plus près l'œuvre de M. Geslain. Son titre ne donne pas tout ce qu'il promet. Si au lieu de « la littérature contemporaine » et du « mouvement littéraire » l'auteur avait dit « la poésie contemporaine » et le « mouvement poétique, » nous applaudirions volontiers des deux mains : son livre est, en effet, une excellente monographie du mouvement poétique en province : une première partie est consacrée à des portraits biographiques et littéraires, très-délicatement touchés, des poëtes les plus connus hors Paris, A. de Sigoyer, H. Violleau, J. Soulary, C. Robinot-Bertrand, J. Reboul, L. de Veyrières, etc..., et la seconde comprend une revue bibliographique sommaire, par province, de tous ceux qui ont publié quelques volumes de poésies ou de nouvelles : tout cela est artistement écrit et méthodiquement disposé : mais poëte lui-même, M. Geslain ne comprend évidemment sous le nom de littérature que les œuvres poétiques : les livres d'histoire sont exclusivement pour lui du domaine de l'archéologie, et les livres de philosophie ou de morale du domaine de la science. Il cite cependant les ouvrages de M. Maitre sur les écoles avant la Révolution, de MM. de Geslin et de Barthélemy sur les anciens diocèses de Bretagne, de notre savant collaborateur M. de l'Épinois sur l'*Histoire de France*, de Mgr Landriot, de MM. Grasset, Keller, Heinrich, Bossert et Sauzay ; mais en-dehors des poëtes, c'est à peu près tout. Nous avons le droit de réclamer au nom de tous les laborieux historiens de nos villes et de nos anciennes provinces qui, sans faire œuvre d'archéologie, ont écrit les annales aussi bien récentes qu'anciennes de leurs pays d'origine et ont largement contribué à la décentralisation littéraire proprement dite. En Bretagne seulement, M. Levot, avec son *Histoire de Brest*, et son beau monument élevé à la *biographie bretonne* ; M. Jégou avec son *Histoire de*

la fondation de Lorient au dix-septième siècle; M. Ropartz avecses histoires de Saint-Yves, de Guingamp, du parlement de Bretagne; M. Du Chatellier et ses études sur la révolution en Bretagne, MM. de la Borderie, de Courson, A. de Courcy, Lallié, Merland, et une foule d'autres sont certainement des littérateurs. D'un autre côté, on comprend que M. Geslain n'ait pas parlé des mémoires publiés par les nombreuses sociétés savantes de nos départements, quoique la plupart contiennent des poésies ; mais comment oublier les revues provinciales, qui ont si puissamment aidé les efforts de nos jeunes littérateurs, historiens, poëtes ou romanciers, et qui se montrent si vivaces aux quatre points cardinaux de la France : la *Revue de Bretagne et de Vendée* qui a succédé, il y a près de vingt ans, à la *Revue des provinces de l'Ouest*, la *Revue de Gascogne*, la *Revue du Lyonnais*, la *Revue de l'Anjou* et tant d'autres qui, dépouillant tout appareil scientifique, sont les véritables foyers de la décentralisation littéraire.

Cette réserve posée, nous constaterons avec plaisir que l'ouvrage de M. Geslain constitue le plus important chapitre du livre dont il a eu l'idée et qui reste encore à faire. Celui qui l'entreprendra n'aura presque plus rien à glaner dans le champ de la poésie provinciale : cela est complet, judicieusement choisi, et bien exposé. Si quelques erreurs se sont glissées dans les noms ou dans les professions de tant d'auteurs cités, si les *Souvenirs bretons* sont attribués à Stéphane *du Halga* au lieu de Stép. Halgan, si le M. le Men est indiqué comme archiviste du département des Côtes-du-Nord au lieu du Finistère, ce ne sont là que des fautes microscopiques qui devaient inévitablement échapper au milieu d'un si grand nombre de noms et d'informations. Tel quel, le livre de M. Théodemir Geslain restera comme un des monuments les plus précieux à consulter sur l'histoire littéraire contemporaine de nos provinces : sa place est indiquée dans toutes les bibliothèques extra-parisiennes, et les Parisiens eux-mêmes feront bien de le consulter et de le relire pour se persuader qu'ils n'ont pas le monopole exclusif des œuvres de l'esprit : la province travaille et produit sans cesse, et ses œuvres, si elles n'ont pas toujours l'éclat de celles que Paris adopte et consacre, font les délices d'une foule de lecteurs délicats qu'effaroucheraient les raffinements de la corruption parisienne.

RENÉ KERVILER.

Lettres intimes de Henri IV, avec une introduction et des notes, par L. DUSSIEUX, professeur honoraire à l'École militaire de Saint-Cyr. Paris, J. Baudry, 1876, in-8 de 491 p. — Prix : 7 fr. 50.

Nous applaudissons grandement à la pensée de ce recueil, qui va rendre plus abordable et plus générale la lecture des lettres du Béarnais. Le volumineux *Recueil des lettres missives*, dont la publication,

commencée en 1843, sous les auspices de M. Villemain, par M. Berger de Xivrey, et à peine terminé, ne s'adressait qu'à un public spécial et restreint. Le volume de M. L. Dussieux s'adresse à tout le monde. Le recueil, en neuf volumes in-4, de Berger de Xivrey, composé principalement de lettres d'affaires, de circulaires, de lettres diplomatiques, est surtout fait pour l'étude, et nombre des lettres qu'il contient ont été écrites par divers secrétaires : P. Forget, Potier, Ruzé, Revol, Villeroy, etc. Les lettres que publie M. Dussieux portent presque toutes le cachet le plus authentique du Béarnais : elles sont « courtes, pressées, comme de quelqu'un qui monte à cheval ou qui en descend, » selon l'expression de Sainte-Beuve. Ce sont des chefs-d'œuvre de facilité, de naturel, de vivacité d'esprit, de verve originale ; c'est en même temps la plus sûre et la plus piquante biographie de ce grand capitaine et de ce grand roi.

Il y a bientôt un siècle, l'abbé Brizard, auteur d'un excellent ouvrage intitulé : *De l'amour de Henri IV pour les lettres*, essaya de publier le recueil des plus belles lettres d'Henri IV, dont il était l'admirateur passionné. Des difficultés de toute sorte, et, en particulier, celle de rassembler toutes les lettres du roi, afin d'être à même de faire le choix de celles qui devraient être imprimées, empêchèrent l'exécution de ce projet. C'est l'idée de l'abbé Brizard que M. Dussieux a reprise, et il l'a exécutée avec beaucoup d'intelligence, de goût et de tact.

La correspondance familière de Henri IV devait former la principale partie du volume de M. Dussieux. Il y a joint, — pour apprécier sous leurs divers aspects le style et l'esprit d'Henri IV — toutes les harangues du Béarnais, quelques allocutions, quelques poésies, une prière, un entretien avec le duc de Mayenne, un autre avec Sully.

M. Dussieux a voulu faire un livre intéressant, d'une lecture agréable. C'est pourquoi il a évité de donner à son travail aucun caractère d'érudition. Tout en respectant toujours le texte de la grande édition, il a adopté une orthographe plus moderne. Il n'a mis que les notes indispensables, mais, toutes les fois qu'il l'a jugé nécessaire, il a fait précéder les lettres d'explications qui mettent le lecteur au courant de la situation et lui permettront de comprendre et de goûter ce qu'il lira.

Deux gravures sont jointes au volume : une eau-forte, œuvre de M. Boilvin, réprésente Henri IV d'après un tableau du temps qui fait partie de la collection de portraits du musée de Versailles ; l'autre planche est une héliogravure représentant le masque du Roi, tel qu'il a été moulé sur son visage, en 1793, après la violation des tombeaux de Saint-Denis. Le tout forme un ouvrage très-intéressant etun beau livre de bibliothèque. Il est fâcheux que certains détails de la correspondance intime empêchent d'en pouvoir faire un livre de prix. Fr. Godefroy.

En pays lointains, par X. Marmier, de l'Académie française. Paris, Hachette, 1876, in-18 j. de 314 p. — Prix : 3 fr. 50.

M. Marmier n'a pas moins exploré les contrées les plus diverses que les littératures étrangères. Il aime avec passion les voyages, mais il ne faut pas qu'ils aient lieu *aux rives prochaines*. Il lui faut les lointaines expéditions, et, si lui-même ne se remet plus en chemin, il se plaît à la lecture des émouvants récits des explorateurs et prend à en parler un plaisir qu'il fait bien vite partager à ses lecteurs. Sans doute, il aurait pu, d'après ses souvenirs, nous entretenir de presque tous les pays sur lesquels son volume nous donne tant d'intéressants détails, mais il a préféré faire de différents récits le sujet de pages qui, publiées d'abord dans des revues, ont pris aujourd'hui la forme d'un livre, livre écrit de la manière la plus agréable, livre instructif, varié, et dans lequel l'auteur a pu à chaque instant mêler ses propres observations à celles des voyageurs aux longues courses desquels il sait si vivement nous intéresser. Que de différences entre toutes ces contrées que M. Marmier nous décrit si bien ! Il nous fait passer des sites de l'Orient aux glaces du Groënland, de l'Amérique à la Judée, où il recueille de ces légendes qu'il raconte avec tant de grâce. Avant de suivre H. Stanley à la recherche de Livingstone, M. Marmier se fait le compagnon de Louis de Carné. Après avoir parlé de l'Indo-Chine, notre auteur nous redit, sous le titre de *Souvenirs d'un amiral*, la vie si pleine de bons et grands exemples de M. Jurien de la Gravière... M. Marmier se sent fréquemment attiré par des contrées dont les vicissitudes politiques nous ont privés. A leur sujet, il réfute cette assertion trop facilement acceptée que la France ne sait pas coloniser. La meilleure preuve que notre pays ne mérite pas ce reproche, c'est l'affection qui lui a été conservée dans ses possessions perdues. A l'Ile Saint-Maurice, le souvenir de la France est resté bien cher. Au Canada, on peut compter sept cent mille habitants d'origine française. Ils ont conservé nos mœurs, notre langue, même notre poésie populaire, comme M. Rathery l'a fait voir dans une série de curieux articles. Plusieurs fois, en parlant de ces frères séparés de nous, M. Marmier trouve, pour rappeler de plus récentes séparations, des mots où se peignent son patriotisme et son cœur aimant... Le nouvel ouvrage de M. Marmier — ce n'est pas finir par un petit éloge — peut être mis entre toutes les mains, et nous semble fait pour donner le goût de ces études géographiques qu'on nous accuse de trop négliger.

Th. P.

HISTOIRE

Surius : Historiæ seu vitæ sanctorum *juxta optimam coloniensem editionem nunc vero ex recentioribus et probatiss. monumentis numero auctæ mendis expurgatæ et notis exornatæ quibus accedit Romanum martyrologium breviter illustratum Taurin. presbytero e congr. clerr. regg. S. Paulli curante.* Augustæ Taurinorum, ex typ. Petri Marietti; Paris, Lethielleux, 1875-76, vol. II *(Februarius)*, in-8 de XII-755-101* à 180* p., — vol. III *(Martius)*, in-8 de 764-180* à 284* p., — vol. IV *(Aprilis)*, in-8 de 763-285* à 370* p. — Prix : 11 fr. le vol.

M. le chevalier Marietti poursuit avec persévérance la réimpression qu'il a entreprise de l'œuvre de Surius. Ce n'est plus maintenant qu'une question de temps, et de temps très-court, pour en voir l'achèvement.

A l'occasion des premiers volumes (voir t. XIII, p. 425), nous avons essayé de donner une idée de la collection de Surius et de faire connaître le plan de la nouvelle édition. Nous n'avons pas à revenir sur notre appréciation générale. Les *Vitæ sanctorum*, bien distancées par les Bollandistes, et comme étendue et comme critique, n'en sont pas moins précieuses, même au point de vue purement historique — en prenant le mot dans son sens le plus étroit. — Car si les textes donnés sont souvent retouchés, ils ne sont du moins pas altérés au point de vue de la vérité des faits. Ce sont, le plus souvent, des relations de contemporains ou de saints personnages qui ont toujours plus d'onction, avec un parfum de piété plus délicat et plus pénétrant, que des abrégés de vies de saints rédigés par des auteurs d'une autre époque. Les prêtres, les chrétiens sachant goûter la belle langue adoptée par l'Église, trouveront là, pour leurs lectures, pour leur édification, un aliment qu'ils n'auraient pas eu, pour la plupart, la pensée de demander aux Bollandistes, avec les douze volumes in-folio qu'ils donnent pour les quatre premiers mois de l'année qu'on a ici en quatre volumes in-8.

Mais la publication est assez avancée pour que nous puissions porter un jugement plus éclairé sur la manière dont elle est exécutée. Les notes sont toujours rares, ce qui n'est pas un reproche pour une œuvre qui n'a pas la prétention d'être exclusivement scientifique : nous pouvons dire, sans nous hasarder, que le plus grand nombre sont relatives à la géographie. L'éditeur n'abuse pas de la promesse qu'il a faite d'introduire la vie de quelques saints canonisés postérieurement à Surius. Ces additions se bornent à saint François de Sales (29 janvier); aux Martyrs du Japon (5 février); aux sept Pères fondateurs de l'ordre des serviteurs de Marie (11 février); aux miracles de saint Thomas d'Aquin (7 mars); à saint Jean de Dieu (8 mars); à saint Anselme, évêque de Lucques (18 mars); à saint Léon le Grand (11 avril); à saint Zénon de Vérone (12 avril); au bienheureux Alexandre Sauli (23 avril); à la translation du corps de saint Marc (25 avril); à saint Thuribe de Lima (27 avril); saint Paul de la Croix

(28 avril). Mais rien n'indique, sinon la date, que la vie de saint François de Sales a été ajoutée au mois de janvier, et comment savoir qu'elle a été la seule ? A la table de février, un astérisque laisse deviner quelles sont les vies nouvelles ; une note reléguée à la fin du volume de mars donne la liste des additions et annonce celles du mois d'avril ; enfin, au bas de la table du mois d'avril, se trouvent indiquées les additions contenues dans ce volume, et annoncées celles que donnera le volume de mai. Ne serait-il pas et plus simple et plus clair de mettre toujours une indication à la table, et, surtout en tête des textes nouveaux, une petite note qui instruise tout de suite le lecteur, comme on en trouve une à la vie de sainte Colette (III, 35) pour avertir que c'est une réduction des textes donnés par Surius.

C'est une heureuse pensée d'avoir reporté aux jours où tombaient les fêtes les instructions disséminées dans les volumes de Surius et presque toutes empruntées aux docteurs de l'Église : 2 février, sur la Purification ; 25 mars, sur l'Annonciation, et, à la fin du volume, pour le jeudi saint, pour Pâques, etc. Mais pourquoi n'en est-il pas fait mention dans les tables. Nous ne comprenons pas à quelle occasion le mois d'avril s'ouvre par un sermon de saint Pierre Damien sur la dédicace des églises.

Pour les tables, il sera bien utile d'ajouter à la table alphabétique une table des saints et des fêtes, suivant l'ordre du calendrier. Les renvois de la table alphabétique ne comblent qu'imparfaitement cette lacune.

Par un scrupule exagéré, pour donner des volumes autant que possible d'égales dimensions, le nouvel éditeur a terminé les tomes de février et de mars par des vies empruntées aux divers appendices de Surius et se rapportant à tous les mois de l'année. Il avoue le faire *quadam ex necessitate* qui nous échappe. L'ordre du calendrier étant une fois adopté, il fallait s'y tenir. Nous savons bien qu'avec la table générale, qui formera le volume XIII, on pourra toujours se retrouver. Mais quel est le lecteur qui, cherchant une vie de saint pour le 3 septembre, par exemple, aura la pensée de feuilleter le volume de mars pour avoir la vie de saint Remacle. Et puisque nous sommes en face d'un fait accompli, ne pourrait-on pas mettre une note au 3 septembre, par exemple, qui renverrait au mois de mars pour la vie de saint Remacle ?

Nous nous sommes arrêté d'autant plus volontiers à signaler les imperfections que nous avons remarquées dans l'exécution, que nous avons été heureux de constater le soin que l'éditeur met à chaque nouveau volume à perfectionner son œuvre et à la rendre digne du succès qu'elle a obtenu et des félicitations qu'elle lui a valu de notre saint Père le Pape.

René de Saint-Mauris.

Saint Irénée et son temps, *deuxième siècle de l'Église,* par le P. ANDRE GUILLOUD, de la Compagnie de Jésus. Lyon, Briday, 1876, in-8 de XVI-519 p. — Prix : 7 fr.

Je ne sais si aucun Père des premiers âges mérite mieux que saint Irénée l'étude sérieuse de l'historien et du théologien. En sa personne, il unit deux mondes : le monde oriental et grec d'où il vient, et le monde occidental et latin qui reçoit son enseignement et ses exemples. Par lui, nous touchons à ce siècle apostolique que l'on voudrait parfois refouler dans la nuit des temps préhistoriques; avec Irénée, nous donnons la main à saint Polycarpe, nous nous rattachons à saint Jean l'Évangéliste, et saint Jean l'Évangéliste nous conduit aux pieds du Sauveur. Irénée combat, dans des œuvres qui ne sont pas toutes arrivées jusqu'à nous, les hérésies primitives, les formes diverses de ce gnosticisme qui prétendait amalgamer avec les idées chrétiennes des rêveries insensées et immorales, d'origine grecque, syrienne ou persane. Non content d'écrire, il agit, ou plutôt ses écrits sont des actes ; dans la fameuse controverse pascale, il intervient en faveur des Eglises de l'Asie-Mineure auprès du Pontife romain, dont sa démarche même atteste la primauté. Il encourage les victimes de la persécution de Marc-Aurèle, et il disparaît dans celle de Septime-Sévère, couronnant par le témoignage du sang tous ceux qu'il avait déjà rendus à Jésus-Christ. Le R. P. André Guilloud a été attiré par cette noble existence, et par le temps qu'elle a rempli de sa forte et durable lumière; il en a tracé un tableau érudit et vivant. C'est toute l'histoire du second siècle qui revit dans ces pages colorées; on y rencontre, avec profit et avec charme, tous les personnages qui ont été les contemporains ou les disciples de saint Irénée, le prêtre Caïus, l'évêque saint Hippolyte à qui le P. Guilloud, comme Simon de Magistris, attribue une rédaction des *Constitutions apostoliques,* et, en revanche, enlève la composition des *Philosophumena*, ces confesseurs de Lyon et de Vienne dont la lettre est un des plus précieux monuments de l'antiquité chrétienne. Le livre du P. Guilloud offre à tous une lecture instructive et fortifiante; les âmes y respireront la salubre atmosphère du christianisme primitif, l'atmosphère de la foi, de la charité et du martyre.

H. A.

Chronique de Hainaut, *rédigée par Gilbert, chancelier du comte de Hainaut Bauduin V* (1040-1195), traduite en français avec annotations, variantes, glossaire et index, par le marquis DE GODEFROY MÉNILGLAISE. Tournai, imp. de Malo et Levasseur, 1874, 2 vol. in-8 de XXXIII-427 et 439 p.

Cet ouvrage, publié sous les auspices de la Société historique de Tournai, dont il forme les tomes XIV et XV, a été tiré à petit nombre, sur papier vergé, et, bien qu'il porte le millésime de 1874, n'a

paru qu'en novembre 1875. Il est dû au savant descendant des Godefroy, qui emploie si laborieusement les loisirs d'une verte vieillesse, et qui, après nous avoir donné Lambert d'Ardres, nous donne aujourd'hui Gilbert de Mons.

Une introduction, dans laquelle est retracée la biographie du chroniqueur et est appréciée son œuvre, ouvre la publication. La chronique ne nous est parvenue que par un seul manuscrit, qui appartenait aux dames chanoinesses de Sainte-Waudru, à Mons, et qui se trouve aujourd'hui parmi les manuscrits latins de la Bibliothèque nationale. Connue déjà par les nombreux emprunts que Jacques de Guyse y avait faits, dans ses *Annales de Hainaut;* publiée pour la première fois, à Bruxelles, en 1784, par le marquis du Chasteler; réimprimée dans le recueil des *Historiens de la France* et dans les *Monumenta Germaniæ* (et aussi à part en un vol. in-8, Hanovre, 1869), la chronique reparaît ici avec une traduction française en regard, et tout un travail d'annotation et de tables qui remplit une bonne partie du second volume. « Ce n'est point, dit le savant éditeur, l'œuvre sèche d'un moine renfermé dans son cloître, ne pouvant guère recueillir ses renseignements que de loin et de seconde main. L'auteur est sur la scène des événements, mêlé aux grandes affaires, en contact avec les sommités sociales, député tour à tour vers l'empereur, les rois de France et d'Angleterre, les grands vassaux, etc. Aussi a-t-il un style net, sobre, tel qu'on pouvait l'attendre d'un homme judicieux, pratique, initié aux agitations de son époque; il en fait connaître l'esprit, le mouvement, les principaux personnages, parmi lesquels il place volontiers en relief son héros, Bauduin V. »

Le texte de la chronique s'étend de 1040 à 1195, date de la mort de Bauduin V; il a été partagé, pour la commodité du lecteur, en cinq livres. Au bas des pages se trouvent les variantes, relevées avec soin, qu'offrent les éditions antérieures. A la suite du texte viennent : 1° les annotations, imprimées en petit texte, qui remplissent les pages 175 à 265 du tome II; 2° un glossaire de quelques mots de basse latinité; 3° un index géographique donnant l'indication et l'identification des nombreux noms de lieux cités dans le texte; 4° un index alphabétique et analytique. — Enfin un des feuillets du manuscrit a été donné en fac-simile.

On voit que rien n'a été négligé par le savant éditeur pour entourer sa publication de tout ce qui pouvait en faire une œuvre historique du plus haut intérêt, digne à la fois de la compagnie sous les auspices de laquelle elle paraissait et du nom glorieux de celui qui s'était chargé de le mettre au jour. G. DE B.

Essai sur le rôle politique et social des ducs de Bourgogne dans les Pays-Bas, par Paul Fredericq, professeur d'histoire à l'Athénée d'Arlon. Gand, Ad. Hoste, 1875, gr. in-8 de 230 p.

Ce livre est le début du jeune professeur belge. M. Paul Fredericq s'est proposé un sujet excessivement vaste, qui, pour être traité à fond, exigerait plusieurs volumes; aussi n'a-t-il la prétention d'offrir au public qu'une simple esquisse. Après avoir retracé brièvement les événements des quatre règnes de Philippe le Hardi, Jean sans Peur, Philippe le Bon et Charles le Téméraire, il étudie leur rôle dans la politique générale de l'Occident; nous montre à quel point leur faste fut poussé; fait ressortir leur influence heureuse sur les lettres et sur les arts; examine leur système de gouvernement, leur attitude à l'égard du clergé, de la noblesse, des communes; passe en revue leurs réformes militaires, financières, judiciaires et politiques, et formule enfin sa conclusion. L'auteur a fait preuve d'érudition, mais il a trop oublié que le premier devoir de l'historien consiste à s'abstraire des préoccupations contemporaines dans l'étude et l'appréciation du passé. Ce n'est pas sans étonnement qu'on lit dans son ouvrage des phrases comme celles-ci : « Les princes bourguignons arrivèrent dans les Pays-Bas en étrangers imbus de *préjugés antinationaux.* Leur éducation et leurs traditions de famille les poussaient vers l'absolutisme... Ils restèrent fidèles à leur origine et *la Belgique ne fut pas pour eux une patrie.* » On pourrait mettre cela sur le compte de l'inexpérience, si l'auteur ne révélait çà et là certaines tendances qui nuisent à la vérité de ses jugements. Son amour du *parlementarisme* et de « l'esprit moderne, » l'entraîne jusqu'à lui faire dire que « le régime parlementaire seul, au quinzième siècle, aurait été en état de sauver les peuples en les arrachant à l'isolement féodal ou communal, tout en leur évitant de fonder leur unité en passant par la tyrannie. »

Quoi qu'il en soit, il y a des recherches et de sérieuses recherches dans le livre de M. Fredericq, et la lecture n'en sera pas sans profit pour ceux qui étudient l'histoire du quinzième siècle. G. de B.

Un évêque réformateur sous Louis XIV. — *Gabriel de Roquette, évêque d'Autun, sa vie, son temps et le Tartufe de Molière,* d'après des documents inédits, par J. Henri Pignot. Paris, A. Durand et Pedone-Lauriel, 1876, 2 vol in-8 de xvi-509 et 631 p. — Prix : 12 fr.

Nous devons cet ouvrage, dont le titre est plein de promesses et qui les tient, à l'auteur d'une *Histoire de l'ordre de Cluny* qui a obtenu le grand prix d'histoire au concours des sociétés savantes en 1869. C'est dire avec quel soin scrupuleux de l'exactitude et de l'authenticité des documents, avec quelle recherche minutieuse de tout ce qui pouvait éclairer le sujet, avec quelle sagacité de discussion, la

nouvelle étude a été traitée. Ce n'est pas seulement l'évêque d'Autun qui paraît ici sur la scène, c'est le diocèse tout entier et même le clergé français en général, pendant la seconde moitié du dix-septième siècle, l'une des époques les plus importantes de son histoire.

On ne connaît guère aujourd'hui Gabriel de Roquette que par les calomnies qu'ont accumulées contre lui l'animosité des jansénistes; un évêque qui a employé sa longue carrière à faire prévaloir parmi son clergé les décrets disciplinaires du concile de Trente n'était pas tenu en odeur de sainteté par ceux qui, de près ou de loin, gravitaient autour du gallicanisme plus ou moins entaché d'hérésie. De là des haines et des partis pris de calomnieuses insinuations qui n'ont d'égaux dans l'histoire ecclésiastique de ce temps que ceux dont fut victime un peu plus tard l'abbé Dubois, dont le comte de Seilhac a si bien vengé la mémoire. C'est ainsi que la personne et l'administration de l'évêque d'Autun ont été vilipendées par tous les écrivains qui cherchent volontiers dans l'histoire des occasions de dénigrement. On a vu en lui, d'après le témoignage de quelques-uns de ses contemporains, le type d'un odieux personnage; et, pour le plus grand nombre, il est resté le modèle de *Tartufe*. On l'a traité d'hypocrite, d'intrigant, de tyran de son diocèse : on l'a signalé comme « le franc scélérat » contre lequel Alceste invective si amèrement dans la première scène du *Misanthrope*.

C'était dépasser toutes les bornes et se faire beaucoup trop complaisamment l'écho d'injures intéressées et sans contrôle. Des insinuations de ce genre ne deviennent des témoignagnes autorisés que lorsque les vers satiriques sont formellement confirmés par des faits authentiques. Or, personne encore, à propos d'un évêque dont Mme de Sévigné parle souvent avec bienveillance, qui vécut dans la familiarité de la maison de Condé, qui posséda l'estime et la confiance de tous les membres de cette famille, personne n'avait entrepris, avant M. Pignot, de rechercher ce qu'il peut y avoir de fondé dans ces reproches, ni essayé de se rendre compte de cette contradiction. Il y avait cependant là matière à une étude fort intéressante, et c'est ce qui a séduit l'érudit lauréat des réunions de la Sorbonne. De sa discussion de ces jugements opposés, il résulte qu'on peut, en essayant de lutter contre les abus de son temps et tout en accomplissant le bien, ne pas obtenir justice ou ne l'obtenir qu'à demi : exemple frappant des passions humaines rebelles à la vérité, rebelles à la correction, surtout quand elles s'appuient sur un état de société puissamment organisé, et puisant dans son indépendance, dans sa foi en sa durée, l'énergie de sa résistance.

Un sujet fort délicat à traiter était celui des abus sans nombre qui s'étaient introduits dans le clergé de nos diocèses et qui nécessitaient

d'urgentes réformes. S'appuyant sur l'autorité de l'abbé Fleury, l'auteur n'a pas hésité à lever tous les voiles pour rendre compte de l'importance de l'œuvre réalisée par l'évêque d'Autun : à l'aide de documents puisés aux sources les plus sûres, il nous présente un fort triste tableau du clergé de l'église d'Autun à cette époque, et nous pensons qu'il s'y est arrêté trop complaisamment ; la passion de la poussière des archives l'a entraîné dans une surcharge de détails un peu minutieux. A ceux qui pourraient le blâmer d'avoir tiré de l'oubli des faits qui sont loin de porter un caractère de moralité, il répond, avec Mgr Dupanloup, que le danger serait, au contraire, de s'étonner outre mesure et se scandaliser même là où les grands et humbles esprits ne font que s'élever et s'affermir dans la foi. « La suite de la religion est un fait divin, mais qui s'accomplit dans l'humanité. Dans cette histoire, il y a Dieu, et il y a l'homme : Dieu avec sa force toute puissante, et l'homme avec son éternelle misère ; l'homme qui pèche et se peut corrompre quand il lui plaît, et Dieu qui soutient l'Église, qui la conserve et y fait son œuvre, malgré l'infirmité ou la perversité humaine. » Ce qui doit précisément élever nos âmes et nous révéler le fait divin dans l'histoire des réformes de l'Église, c'est que, malgré les infirmités et les défaillances des hommes, l'Église ne défaille pas. L'honneur de la carrière épiscopale de Gabriel de Roquette a été précisément d'avoir aidé l'œuvre conservatrice de Celui qui a promis son assistance à l'Église jusqu'à la consommation des siècles.

Une seule question reste pendante : si l'abbé de Roquette n'a point posé pour le Tartufe de Molière, et nous croyons que la discussion de M. Pignot sur ce sujet est péremptoire. A quel personnage du dix-septième siècle faut-il en appliquer la ressemblance? La solution posée par l'auteur, après avoir victorieusement démoli ce qu'il appelle *la légende de Roquette*, nous paraît fort vraisemblable; c'est que Tartufe n'est pas un portrait, mais un type donné d'avance, qu'on retrouve dans les anciens fabliaux, et que Molière n'a pas eu à copier d'après un modèle défini de la Cour. René Kerviler.

La Journée de Reichsoffen, avec carte et pièces officielles, par Eugène de Monzie. Paris, Société générale de librairie (Palmé), 1876, in-12 de 205 p. — Prix : 2 fr.

Nous ferons deux parts de l'ouvrage de M. de Monzie, la préface (83 pages) et le corps du volume.

La préface est une œuvre de parti; le lecteur en est prévenu dès les premières lignes par une citation empruntée, dit l'auteur, à « un homme dont l'autorité et la compétence dans les choses militaires resteront grandes, malgré ses *malheurs*.» Il s'agit de l'ex-maréchal Bazaine ! Le conseil de guerre de Trianon a prononcé sur ces *malheurs*

là. Mais passons. M. de Monzie est catholique ; ce n'est pas nous qui lui en ferons un reproche ; nous nous demandons seulement comment ces sentiments peuvent se concilier avec une admiration comme celle qu'il professe pour l'empereur. Après avoir dépeint le désordre qui régnait dans les esprits, en France, pendant les dernières années de l'Empire, M. de Monzie ajoute : « Tandis que les corps officiels s'abandonnaient à une sécurité qui devait être suivie d'un lendemain si terrible, lui seul, on peut le dire, veillait, et songeait sérieusement à ce que voulait son nom, son passé, l'honneur de sa couronne, la gloire de la patrie. » Il ne *songeait* que trop ! Et plus loin, après avoir décrit le plan de campagne imaginé par l'empereur : « Plus on examine et on considère dans toutes ses parties ce plan de campagne, plus on le trouve médité et mûri, conçu avec cette vigueur et cette lucidité d'esprit.... plus on y découvre cette simplicité et cette justesse qui se rencontrent toujours dans les pensées de génie... » Ainsi, tandis que le peuple français, « autrefois un peuple de héros, en était arrivé à n'être plus qu'un peuple de viveurs, de sophistes, de farceurs, de marchands, de boutiquiers, » l'empereur seul veillait, l'empereur seul avait le bénéfice de la vigueur et de la lucidité d'esprit, lui seul pensait sérieusement à ce que voulait la gloire de la patrie ! — Nous ne saurions laisser passer sans protestation une pareille thèse, et l'axiome vulgaire des peuples du Nord : « c'est par la tête que périt le poisson » est ici l'expression de la vérité.

Ces réserves faites sur la préface, nous sommes plus à l'aise pour donner au corps de l'ouvrage tous les éloges qu'il mérite. Le stratégiste et le tacticien militaire ne seraient peut-être pas toujours d'accord avec M. de Monzie ; peut-être n'approuveraient-ils pas aussi formellement les plans de Mac-Mahon, les actes de Failly ; mais peu importe. Ce récit de Reichsoffen n'est point écrit pour les gens du métier, ni, croyons-nous, par un homme du métier. C'est une description vivante, animée, patriotique de ces mille épisodes qui sont le combat ; c'est, à ce titre, une lecture saine et fortifiante entre toutes. Les charges légendaires des cuirassiers, la ténacité de nos fantassins, le dévouement ignoré de l'humble soldat qui meurt pour la patrie, l'intrépidité du chef dont le cœur est déchiré de mortelles inquiétudes qu'il ne veut pas laisser paraître, le drapeau qui tombe avec son dernier défenseur, les angoisses de la retraite, voilà ce qui revit sous la plume du narrateur. M. de Monzie est poëte de tempérament, et ses héros tombent parfois comme ceux d'Homère et de Virgile.

En somme, n'étaient les réserves que nous avons faites au sujet de la préface, la *Journée de Reichsoffen* pourrait être mise avec utilité

entre les mains des lecteurs populaires, chez qui le culte du dévouement, de l'abnégation, de la patrie est souvent si peu en honneur. Une prétendue *carte* est jointe au livre ; nous préférons n'en point parler.

J. Gouethal.

Histoire de la cathédrale de Rodez, avec pièces justificatives et de nombreux documents sur les églises et les anciens artistes du Rouergue, par L. Bion de Marlavagne, membre de la Société française d'archéologie. Rodez, Ve E. Carrière ; Paris, Didron, 1876, in-8 de xvi-423 p. et 27 grav. — Prix : 5 fr.

Le livre dont on vient de lire le titre est un de ceux qui n'ont pas à redouter la critique : quelque restreint qu'en soit le sujet, il apporte à l'histoire et à l'archéologie des données nouvelles, auxquelles la sûreté des sources, la précision et la clarté de l'exposition, le choix excellent des pièces justificatives doivent faire attacher un prix particulier. Dans la partie historique de son travail, M. Bion de Marlavagne recherche les origines et les dates de construction de la cathédrale de Rodez, l'un des beaux édifices religieux qu'aient produits l'architecture française au moyen âge : à l'aide des documents que lui ont fournis, pour la plus grande part, les archives de l'Aveyron, il nous fait assister à l'édification de chacun des membres du monument, depuis le treizième jusqu'au seizième siècle, retrouve les noms des bienfaiteurs, des architectes, des *maîtres d'œuvre* et des artistes ; tout cela est écrit avec sobriété, sans digressions et sans détails inutiles, mais avec cette sûreté et cette précision que donne l'habitude de recourir aux sources originales. Les mêmes qualités se retrouvent, plus appréciables encore, dans la description de la cathédrale qui ferme la seconde partie du volume : pour d'autres que pour des archéologues, les *descriptions* de ce genre n'ont à l'ordinaire qu'un sens assez obscur qui leur enlève tout intérêt. L'auteur a su éviter cet écueil : sans proscrire les termes spéciaux empruntés au vocabulaire archéologique, il en explique en quelques lignes la signification et la portée, faisant ainsi à son lecteur un cours d'archéologie appliqué au monument décrit. C'est là à coup sûr un excellent procédé, qui rend pleines d'intérêt, pour l'archéologue aussi bien que pour le profane, les pages que M. Bion de Marlavagne a consacrées à la description de toutes les parties de l'édifice, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, au chœur, à son ameublement, aux chapelles et aux tombeaux qu'elles renferment, à l'orgue, aux cloches, au trésor et aux cérémonies liturgiques. Ajoutons que des planches nombreuses et d'une belle exécution représentent aux yeux ce que le texte décrit. En affirmant ici que l'auteur a complétement rempli le cadre à la fois « vaste et simple » qu'il s'était tracé, nous ne croyons pas faire de son livre un éloge immérité.

Le choix des pièces justificatives témoigne, comme le texte même,

de l'excellente méthode critique familière à l'auteur. Des extraits des comptes de l œuvre de la cathédrale de Rodez remontant jusqu'au treizième siècle, des baux à prix fait des travaux au quatorzième et au quinzième siècle, etc., tels sont les documents intelligemment choisis que M. Bion de Marlavagne soumet au lecteur pour l'initier aux procédés de construction à ces époques reculées. Des notices étendues sur deux anciens tombeaux de la cathédrale, sur les artistes et sur quelques églises du Rouergue complètent ce volume, que d'excellentes tables rendent facile à consulter.

GEORGES BOURBON.

La Flandre pendant les trois derniers siècles, par M. le baron KERVYN DE LETTENHOVE. Bruges, Beyaert-Defoort, 1875, in-8 de 312 p.

Ce volume fait suite à l'*Histoire de Flandre* déjà publiée par M. Kervyn de Lettenhove. Il commence avec le règne de Charles-Quint, époque où la Flandre disparaît pour ainsi dire, noyée dans l'immense empire du monarque espagnol ; il s'arrête à la Révolution française, époque où, privée de ses dernières libertés, sous prétexte qu'on la rendait à la liberté, elle se perd dans l'agglomération factice et éphémère créée par les armées de la République et de l'Empire. Dans cet intervalle de trois siècles, elle perd peu à peu son individualité : « Lisez nos chroniques de cette époque, dit M. Kervyn de Lettenhove : elles n'ont rien qui explique leur origine, et de tous les pays de l'Europe, le pays où elles furent écrites y occupe souvent l'espace le moins étendu. Le récit est sans ordre, parce qu'il n'a plus de limites ; les tableaux sont sans couleur, parce que l'on ne sent plus vibrer ni l'énergie du sentiment national, ni l'émotion particulière à quiconque fut acteur, témoin ou victime dans ces luttes si acharnées et si vives que virent se succéder sans relâche les communes flamandes. »

Ce n'est pas à dire cependant que l'histoire de la Flandre pendant cette période soit dépourvue d'intérêt ; mais alors la Flandre est un théâtre où d'autres que ses habitants jouent les premiers rôles. Les règnes de Charles-Quint et de Philippe II occupent naturellement la plus grande partie de ce volume ; ils coïncident avec les guerres religieuses qui, pendant tout le seizième siècle, ont ensanglanté la Flandre ; puis l'auteur résume rapidement les gouvernements qui se sont succédé depuis les archiducs Albert et Isabelle jusqu'à 1794. La réputation de M. Kervyn de Lettenhove n'est plus à faire, et nous n'insisterons pas plus longuement sur son œuvre ; nous y retrouvons les qualités qui ont marqué son *Histoire de Flandre :* une grande sûreté d'érudition, une remarquable clarté dans l'exposition des faits, un style en même temps concis et imagé ; nous regrettons seulement qu'il ait pris le parti de ne presque jamais indiquer ses sources. Non pas que ses

dires aient besoin d'être contrôlés, mais le lecteur aime à connaître les auteurs ou les recueils sur lesquels l'historien s'appuie, pour y chercher de plus amples développements ou en faire le point de départ de recherches nouvelles. J.-M. Richard.

The History of the norman Conquest of England, *its causes and its results,* by Edward A. Freeman. Vol. V. Oxford, Clarendon press, 1876, in-8 de xi-900 p. — Prix : 26 fr. 50.

M. Freeman a terminé son *Histoire de la conquête normande*, et, dans ce cinquième tome, il se propose de nous dire quels furent les résultats de ce grand événement aux points de vue divers des lois, du gouvernement, de la religion, de la littérature et des arts. La proposition fondamentale que l'auteur cherche à établir peut s'énoncer de la manière suivante : l'invasion de Guillaume le Conquérant, loin d'être une révolution, loin de faire table rase et d'imposer à l'Angleterre des nouveautés en fait d'administration et d'esthétique, a tout simplement appliqué d'une manière plus large ce qui existait déjà, et tiré des institutions anglo-saxonnes leurs conséquences indispensables. Remarquons d'abord que le duc de Normandie a toujours déclaré s'être emparé de la couronne d'Angleterre en vertu de ses droits; il entrait en possession de ce qui lui appartenait légitimement; il arrivait, non en conquérant, mais avec tous les avantages de la justice et de la légalité.

Une école d'historiens a prétendu et prétend encore que le système féodal fut imposé à l'Angleterre par Guillaume; erreur qu'il faut dissiper. Le fait est que les institutions féodales existaient de l'autre côté du détroit longtemps avant l'arrivée des Normands ; le conquérant les développa en un sens, il est vrai; mais, en même temps, il en arrêta l'essor dans un sens contraire. En France, par exemple, le principe de la féodalité était que tout vassal relevait seulement de son seigneur immédiat, et ne devait foi et hommage qu'à lui ; en Angleterre, il fut établi qu'au monarque exclusivement l'allégéance était due, en tant que monarque, de quelque baron que l'on fût, d'ailleurs, le vassal direct. Quant à la teneur de la propriété territoriale, le résultat de la conquête tendit, au contraire, à développer le système féodal. Sous le régime anglo-saxon, les alleux prévalaient; grâce aux confiscations et aux concessions de l'envahisseur, il n'y eut bientôt plus que des fiefs militaires; suivant M. Freeman, ce changement est dû à Flambard, le ministre de Guillaume le Roux.

Il ne faut pas s'imaginer non plus que le conquérant ait voulu, de propos délibéré, abolir les vieilles lois de l'Angleterre ; les modifications introduites sous ce rapport sont fort peu de chose, et c'est dans l'administration proprement dite que les innovations eurent lieu. Les

anciennes assemblées de la nation se réunirent sous le nouveau régime comme elles le faisaient auparavant ; ce qu'on appelait alors en latin le *magnum concilium* n'était, à le bien prendre, que le *Mycel Gemót*, et la *curia regis* correspondait au *theningmannagemót;* les noms seuls furent changés.

Quant au langage, ici encore le résultat de la conquête aboutit, non pas tant à substituer des éléments nouveaux qu'à étendre des principes de transformation qui existaient déjà. Le vocabulaire anglais avait admis beaucoup de mots d'origine latine ou romane ; il se développa dans ce sens, et s'enrichit de jour en jour. De plus, un effet indirect de la conquête fut de faire descendre la langue anglaise du rang de langue littéraire à celui d'un idiome populaire ; il s'en suivit une dégénérescence rapide ; la syntaxe entière fut remaniée, et, dans la tendance naturelle que chacun avait à simplifier, en parlant ou en écrivant, les vieilles distinctions, les vieilles inflexions disparurent.

Le vingt-sixième chapitre du volume de M. Freeman est un des plus remarquables dans l'ouvrage entier ; il traite de l'art, c'est-à-dire presque exclusivement de l'architecture, car, aux onzième et douzième siècles, la peinture et la sculpture ne produisaient que des œuvres informes, et n'étaient considérées que comme des annexes ou dépendances de la profession d'architecte. M. Freeman décrit avec beaucoup de talent l'origine et les caractères des styles roman, normand et gothique, et il nous explique comment se fit la transition de l'un à l'autre.

En résumé, la théorie si chère à sir Walter Scott et à M. Augustin Thierry, qui fonde l'invasion normande sur un antagonisme de races, est reléguée par notre auteur au rang des erreurs dont il faut se débarrasser le plus promptement possible, et il divise en deux périodes l'époque pendant laquelle les résultats de la conquête se manifestèrent : la première comprend le règne de Guillaume Ier, Guillaume le Roux, Henri Ier et Etienne, et correspond à l'introduction des éléments étrangers dans la constitution anglaise ; la seconde s'étend de Henri II à Edouard Ier , et représente la fusion des principes civilisateurs normands avec ceux qui étaient particuliers aux Anglo-Saxons.

GUSTAVE MASSON.

Histoire de Marie Stuart, *reine de France et d'Écosse,* par J. A. PETIT. Bar-le-Duc, typogr. des Célestins; Paris, Bloud et Barral, 1876, 2 vol. in-8 de IV-683 et 547 p. — Prix : 12 fr.

Marie Stuart, son procès et son exécution, d'après le journal inédit de Bourgoing, son médecin, la correspondance d'Amyas Paulet, son geôlier et autres documents nouveaux, par M. R. CHANTELAUZE. Paris, E. Plon, 1876, in-8 cav. de XVI-584 p. — Prix : 8 fr.

Nous rendions compte ici naguère de la magistrale *Histoire de Marie*

Stuart de M. Jules Gauthier, parvenue à sa seconde édition, et nous constatons le chemin parcouru depuis le temps où M. Dargaud écrivait son haineux pamphlet, où M. Mignet faisait, sous une forme savante et avec les apparences de la modération, son systématique et habile réquisitoire. Ce qui était alors un problème pour beaucoup de gens n'en saurait plus être un aujourd'hui : grâce aux travaux des Wiesener et des Gauthier, des Strickland et des Hosack, grâce aux deux nouveaux ouvrages que nous annonçons aujourd'hui, la lumière se fait chaque jour, plus vive et plus complète, et il n'est plus désormais permis de redire les vieilles calomnies passées jadis à l'état de lieu commun.

M. J.-A. Petit, l'auteur de la nouvelle *Histoire de Marie Stuart*, est un professeur français, qui a composé patiemment son ouvrage d'après tous les documents originaux et d'après des investigations poursuivies dans les dépôts de Paris, de Londres et d'Édimbourg. Son livre a eu la singulière et rare fortune de paraître pour la première fois en Angleterre, traduit en anglais par un jeune professeur d'Édimbourg, M. Charles de Flandre, dans un format de luxe, en deux magnifiques volumes in-4, ornés de beaux portraits, et publiés en 1874 chez Longman, au prix de trois guinées. L'édition originale qui paraît aujourd'hui en français, ne se recommande pas par une telle recherche de luxe typographique : elle sort des presses des RR. PP. Célestins de Bar-le-Duc ; mais elle est précieuse en ce qu'elle met entre les mains de tous, à un prix modéré et dans des proportions restreintes, une vie complète de Marie Stuart, écrite avec un véritable talent d'historien et de moraliste, et dégagée de l'appareil d'érudition qui effarouche parfois certains lecteurs.

M. Petit a, en effet, rejeté à la fin de son livre toutes les discussions auxquelles pouvaient donner lieu les points obscurs et controversés de la vie de Marie Stuart. Dans autant de dissertations (t. II, p. 273-484), il examine : 1° si Marie fut coupable de faiblesse criminelle à l'égard de Riccio ; 2° si elle fut coupable de l'assassinat de Darnley et si elle fut de complicité avec Bothwell (ici est examinée à fond la fameuse question de l'authenticité des lettres de la cassette et celle du rapt par Bothwell) ; 3° Si elle fut coupable de participation à la conspiration de Babington pour assassiner Élisabeth. — Ces dissertations sont fort remarquables par l'abondance des textes et la vigueur de la discussion : elles font justice de la manière la plus péremptoire des accusations dont la Reine a été l'objet. — L'ouvrage se termine par des pièces justificatives (p. 485-543), entre lesquelles nous signalerons celles sur la mort de Chastelard et sur l'authenticité du testament de Bothwell ; sur ces treize pièces justificatives, cinq seulement se trouvent dans l'édition anglaise. — Ajoutons que cette édition a été honorée d'un bref de notre saint Père le Pape, en date du 6 juin 1874.

— M. Chantelauze a eu la rare fortune de tomber sur un document du plus haut intérêt pour l'histoire de Marie Stuart et qui se trouvait dans la possession d'un habitant de la ville de Cluny : il s'agit d'un récit fidèle et détaillé des sept derniers mois de la captivité de la Reine, formant un volume petit in-folio de 126 pages, d'une écriture cursive de la fin du seizième siècle. Ce n'est pas la minute, mais la copie contemporaine du *Journal de Bourgoing*, le médecin français de Marie Stuart, qui avait été connu de l'auteur anonyme de la touchante relation intitulée : *la Mort de la Royne d'Écosse*, et de Blackwood, l'auteur de la relation intitulée : *le Martyre de Marie Stuart, Royne d'Écosse.* L'attribution à Bourgoing ne saurait faire l'objet d'un doute, et l'on y trouve la relation la plus circonstanciée et la plus exacte, sans contredit, du procès de Marie Stuart. « Toutes les réponses de la reine aux commissaires anglais y sont rapportées pour la première fois dans leur intégrité » et l'on y rencontre « nombre d'épisodes inédits, d'entretiens fort intéressants entre la Reine et son geôlier et de scènes inconnues jusqu'à ce jour, qui sont vraiment dignes de figurer dans ce grand drame. »

Par une heureuse coïncidence, il y a deux ans, en Angleterre, le R. P. John Morris, mettait au jour, pour la première fois, le *Letter Books* de sir Amyas Paulet, le geôlier donné par Élisabeth à sa prisonnière. A l'aide de ces documents, qui se complètent et se contrôlent l'un l'autre, l'habile écrivain a pu suivre pas à pas la royale victime, depuis son arrestation à Chartley et sa translation à Tixall, jusqu'au pied de l'échafaud de Fotheringay. Jamais tableau plus saisissant et plus poignant n'a été tracé par le pinceau d'un historien avec plus de talent, de soin religieux et de consciencieuse érudition. C'est un morceau achevé, et tous ceux qui ont eu le bonheur d'en savourer la primeur dans les colonnes du *Correspondant* tiendront à le relire ici et à le placer sur le rayon préféré de leur bibliothèque. Le récit éloquent et véridique de M. Chantelauze est suivi du texte du *Journal* (p. 465-578), édité avec la plus scrupuleuse exactitude, mais avec les rectifications, placées soit entre crochets soit en notes, des noms mal lus ou des phrases tronquées par le copiste. En outre, l'éditeur a pris soin de rapprocher du *Journal* les autres documents contemporains qui viennent le corroborer. Le manuscrit contenait deux autres documents, l'un inédit : une lettre de Marie Stuart à Élisabeth (en date du 22 janvier 1587); le second déjà connu : une lettre à Henri III, mais dont le texte offre quelques variantes intéressantes. Ces deux documents sont également publiés *in extenso* par M. Chantelauze.

G. DE B.

La Guerre civile aux États-Unis d'Amérique, par J. Scheibert, major au corps royal des ingénieurs prussiens; traduit par J. Bornecque, capitaine au 3e régiment du génie. Paris, Dumaine, 1876, gr. in-8 de 315 p. avec 4 pl. — Prix : 6 fr. (Publication de la Réunion des officiers.)

Le plus grand nombre des ouvrages qui ont été écrits sur la guerre de la sécession est dû à la plume d'auteurs dont toutes les sympathies sont acquises aux États du Nord. Le dernier travail considérable que nous ayons vu publier au sujet de cette guerre est celui de M. le comte de Paris, ancien aide-de-camp du général Mac Clellan. Le livre que publie aujourd'hui la librairie Dumaine est, au contraire, l'œuvre d'un officier qui a fait la guerre dans les armées du Sud, pour lequel, dit-il, il avait pris parti « de corps et d'âme. » Tour à tour attaché à l'état-major du général Stuart, dont le nom reste attaché au souvenir des *raids*, employé à la défense de Charleston, enfin admis à l'état-major du général en chef R. E. Lee, le major Scheibert s'est trouvé dans les meilleures conditions pour voir et pour bien voir. L'auteur paraît même avoir pénétré assez avant dans la confiance de Lee, et il s'en honore à bon droit. On n'ignore pas, en effet, que le général Lee fut le plus grand caractère de cette époque tourmentée.

L'ouvrage du major Scheibert se divise en huit chapitres. Le premier est un résumé rapide de l'histoire de la guerre de la sécession, précis fort utile pour l'intelligence des chapitres suivants. Ceux-ci sont consacrés successivement aux différentes branches de l'art militaire, dont l'auteur étudie le développement et les progrès, soit dans les deux armées, soit dans celui des deux camps dont la supériorité, sur tel ou tel point, est établie. C'est ainsi que, dans les chapitres concernant la marine, l'artillerie et le service de santé, le major Scheibert s'est principalement reporté à ce qui s'est passé dans les États du Nord, tandis que, dans les chapitres relatifs à l'infanterie, à la cavalerie et à la stratégie, il a tenu compte davantage des enseignements donnés par les États du Sud. Les chapitres II et III sont consacrés à l'infanterie et à la cavalerie; le chapitre IV, « artillerie et génie, » renferme des renseignements qui, pour n'être plus nouveaux, n'en sont pas moins intéressants. Les détails techniques abondent, notamment sur le siége de Charleston. La stratégie fait l'objet du chapitre V. Il est intéressant de voir comment, avec des forces toujours inférieures en nombre, Lee sut, pendant des années, tenir en échec les forces du Nord. Il est vrai que le général en chef du Sud jouissait d'une entière indépendance d'allures, tandis que le gouvernement de Washington dirigeait de son cabinet les mouvements stratégiques de ses généraux. Une lettre de Lincoln à Hooker, dont l'auteur donne un curieux extrait, en est la preuve. Grant ne vainquit qu'en se débarrassant de ces entraves. — Le combat du *Merrimac* et du *Monitor*, la lutte soutenue par le *Tennessee* dans la baie de Mobile, l'entrée de Ferragut dans le

Mississipi donnent une grande animation au chapitre VI, consacré à la marine. Le service de santé, avec toute la perfection qu'il atteignit dans le Nord, fait l'objet du chapitre VII.

Le chapitre VIII, « considérations finales et biographies, » n'est pas le moins curieux du livre. Le major Scheibert y donne librement carrière à sa légitime admiration pour le général Lee et à son penchant pour tout ce qui tient aux armées du Sud. Aussi n'a-t-il pas reculé, pour montrer le désordre qui régnait dans les troupes du Nord, devant une citation (p. 294) hardie sous la plume d'un Allemand, car le pillage sans pudeur dont il s'agit nous rappelle, à nous Français, des souvenirs moins éloignés. L'ouvrage se termine par une lourde flatterie à l'adresse de M. le maréchal de Moltke. J. GOUETHAL.

Recueil d'inscriptions libyco-berbères. *Excursion archéologique dans les cercles de Guelma, de Souk-Ahras et de La Calle,* par le docteur V. REBOUD. Constantine, 1875, in-4 de 30 p.

C'est en 1869 que M. le docteur Reboud publia son premier recueil d'inscriptions libyco-berbères; l'année suivante (1870) il fit paraître un second mémoire accompagné de nombreuses planches qui reproduisaient un grand nombre de nouveaux textes; en 1871, il édita à Perpignan un troisième album formant un important supplément; enfin le quatrième recueil qu'il offre aujourd'hui au public porte à près de trois cents les inscriptions qu'il a découvertes ou publiées. Grâce à lui, dans le *Corpus* des inscriptions sémitiques que prépare l'Académie des inscriptions et belles-lettres, le chapitre libyque sera d'une richesse exceptionnelle. Ses travaux ont, du reste, déjà porté des fruits utiles : par eux, l'attention a été appelée sur cette série toute spéciale; ils ont fourni à M. Halévy la matière d'un intéressant chapitre dans ses *Études berbères.*

Le nouveau volume que nous signalons contient douze planches, renfermant chacune six inscriptions reproduites d'après les dessins originaux de M. Gaston du Martray, capitaine d'état-major. Le texte est rédigé sous la forme d'un journal de voyage : l'auteur, chemin faisant, signale sur son passage tout ce qui le frappe et l'intéresse; ici il décrit la grotte du Taïa, sans oublier d'indiquer les recherches importantes dont la montagne où elle est creusée a été l'objet, aussi bien de la part des minéralogistes et des botanistes que des anthropologues; plus loin, il nous fait longer une voie romaine ou admirer un dolmen; il nous arrête au bord d'une source thermale; rien ne lui échappe. C'est surtout dans les cercles de Guelma, de Souk-Ahras et de LaCalle que ses investigations conduisent le lecteur. A Bir-Moussa, à la Cheffia, au Kef des Beni-Feredj, d'heureux coups de pioche lui font découvrir quelques textes importants, mais le plaisir de contem-

pler et de copier une inscription libyque ne lui fait point oublier les monuments romains ; il relève, çà et là, plusieurs inscriptions latines qui avaient échappé aux précédents explorateurs. — L'étude des figures symboliques gravées sur les stèles libyques fournira de nouveaux matériaux aux études mythologiques et permettra de connaître un jour les dieux qu'ont adorés ceux qui dorment dans les nécropoles de la Cheffia. Quelques-uns de ces symboles offrent une grande analogie avec ceux qui surmontent les inscriptions votives de Carthage ou du Coudiat-Ati; tels sont : le croissant, les palmes et le disque solaire qu'on trouve également au fronton des inscriptions funéraires romaines, en Afrique. La colombe, le lion, le cheval, les poissons sont aussi au nombre de ces emblèmes. On ne saurait trop louer M. le docteur Reboud de son zèle infatigable et de sa persévérance : au moment où la ferveur archéologique semble s'éteindre en Algérie, lui seul continue les traditions brillantes des Delamare, des Carbuccia et des Creuly ; il soutient de ses conseils érudits et de ses encouragements quelques jeunes officiers dont il fera des maîtres, et mérite d'être considéré aujourd'hui comme l'explorateur le plus intelligent et le plus consciencieux de cette belle province de Numidie dont le sol garde encore tant de précieux documents épigraphiques à découvrir.

A. H. DE V.

Mémoires d'archéologie, d'épigraphie et d'histoire, par GEORGES PERROT, membre de l'Institut. Paris, Didier et Ce, 1876, in-8 de XXIV-466 p. et 9 pl. — Prix : 8 fr.

En réunissant, dans ce substantiel volume, des travaux différents mais ayant tous entre eux un lien commun, M. G. Perrot a eu surtout pour but de distinguer les traces et de compter les étapes, comme il le dit lui-même, d'une des principales routes que la civilisation ait suivie dans son mouvement d'Orient en Occident. L'exploration archéologique de l'Asie-Mineure, menée avec tant de succès par l'auteur, était une préparation excellente à un travail de cette nature; et, après avoir étudié, décrit et commenté les monuments de cette contrée, nul n'était plus autorisé que lui à généraliser les faits artistiques observés et à en tirer des conséquences. Non content d'avoir prouvé l'existence d'un art original propre à l'Asie-Mineure, M. G. Perrot en a cherché l'origine et, en comparant les monuments qu'il étudie à ceux de l'Assyrie, il en conclut que les premiers sont des imitations des seconds. Cet art, resté bien loin de ses modèles, acquiert une grande importance par l'influence qu'il a exercée ; il a servi de trait d'union entre l'art assyrien et l'art grec; c'est par lui que les Athéniens apprirent à connaître les procédés de la sculpture babylonienne, qu'ils devaient bientôt transformer d'une manière si brillante. Les figures colossales de Ghiaour-Kalési, le célèbre bas-relief de

Nymphi, un bronze trouvé près d'Ancyre, une tombe phrygienne de la vallée du Rhyndacos, le lion de Kalaba, et enfin les monuments de la Ptérie (ceux de Boghaz-Kévi, d'Euiuk et d'Aladja) ont fourni à l'auteur la matière d'ingénieux rapprochements et de curieuses observations.

Le même volume contient une étude sur les peintures découvertes au Palatin, dans les fouilles exécutées aux frais de l'empereur Napoléon III. Cette étude est précédée d'un travail historique dû à la plume ingénieuse et précise de M. Léon Renier. A l'aide de petites inscriptions retrouvées sur des tuyaux de plomb, le savant épigraphiste est parvenu à reconstituer une véritable page d'histoire ; il a retrouvé les noms des propriétaires de la maison d'où proviennent ces peintures. M. Perrot, de son côté, décrit minutieusement les scènes représentées, mais une simple description ne lui suffit pas : chaque peinture lui fournit l'occasion de traiter à fond le sujet qu'elle retrace et d'établir d'utiles comparaisons avec les peintures analogues signalées dans l'excellent catalogue de M. W. Helbig. Il en tire d'intéressantes conséquences : deux peintures sont traitées d'une façon qui sort de la manière ordinaire de représenter les mêmes scènes ; une autre fournit des renseignements précieux sur l'art de la divination dans l'antiquité.

Une inscription d'Amasia, le seul texte lapidaire où se soit rencontré jusqu'ici le nom d'un des Pharnace, deux d'Ancyre, plusieurs textes inédits recueillis sur les côtes de la mer Noire, deux inscriptions de Thrace, accompagnées de commentaires historiques et philologiques, forment, dans ce volume, la section consacrée à l'épigraphie. M. G. Perrot a su composer ces mémoires archéologiques dans une langue attrayante et facile, ce qui en double le charme pour le lecteur. Les articles qui terminent son livre se distinguent par les mêmes qualités d'érudition et de style. Rien n'est plus intéressant à lire que la *Lettre au directeur de la Revue celtique*, dans laquelle l'auteur s'est efforcé de prouver que l'idiome gaulois, apporté en Asie-Mineure par les conquérants, avait dû y tomber en désuétude dans le courant du premier siècle de notre ère. On peut en dire autant du mémoire sur *La Campagne de César contre Pharnace*, et des notes prises en Grèce *Sur les croyances et superstitions populaires*, précédées d'une véritable préface où se trouve finement exposé le rôle de la critique moderne dans l'étude si féconde des légendes et des traditions recueillies par les voyageurs. Le volume se termine par un travail considérable sur *Le commerce de l'argent et le crédit à Athènes au quatrième siècle avant notre ère*, travail que les lecteurs de la *Revue des Deux-Mondes* ont déjà pu apprécier à sa juste valeur. A. H. DE V.

Monographie de la Diana, *ancienne salle des États de la province de Forez*, par Henri Gonnard. Vienne, Lavigné, 1875, in-4 de 206 p., avec 32 pl. lith. et 5 eaux-fortes. — Prix : 50 fr.

La *Diana* est une salle, sise à Montbrison (Loire), dont la voûte est revêtue de lambris en bois formant quarante-huit zones verticales subdivisées en caissons au nombre de seize cent soixante-six, portant chacun un écusson armorié ; chaque zone porte le même écusson répété ; ce lambris est soutenu par une corniche ornée de moulures et d'une frise portant aussi des écus au nombre de cent vingt-quatre, alternant avec des animaux fantastiques, dont la partie postérieure affecte, le plus souvent, la forme d'une queue de poisson.

Ces cent soixante-douze écussons ne sont pas encore tous déterminés d'une manière définitive; plusieurs archéologues s'en sont déjà occupés ; chacun a apporté quelques assimilations certaines, mais il reste encore beaucoup à faire, et la belle publication de M. Gonnard permettra à tous les héraldistes de travailler chacun à la solution complète du problème.

Le nom même de la *Diana*, donné à cette salle, n'est pas complétement expliqué ; on sait que ce nom n'existait pas au seizième siècle; c'était *la grand'salle du cloître*. On sait aussi que la noblesse et le tiers état y tenaient leurs séances; que le chapitre de la collégiale de Notre-Dame-d'Espérance fut autorisé à s'en servir pour la réception et l'investiture des chanoines. — Mais il reste encore à trouver par l'ordre de qui et pour quel usage cette salle curieuse fut construite et peinte au commencement du seizième siècle.

M. Gonnard a rassemblé tout ce que l'on sait jusques à ce jour sur l'origine et le nom de la *Diana;* sur les fêtes et les réunions auxquelles elle a servi ; sur l'histoire du monument jusqu'au moment où, prête à disparaître, elle fut rachetée, restaurée et consacrée aux réunions de la Société archéologique et historique du Forez qui y tient ses séances; il y a joint une bibliographie, une description architectonique, enfin une description des blasons reproduits sur les belles et nombreuses planches qu'il a dessinées et lithographiées lui-même.

La monographie de la *Diana* est un ouvrage fait avec le plus grand soin ; l'exécution typographique ne laisse rien à critiquer par le bibliophile le plus méticuleux. Cette publication, qui fait honneur à son auteur et son imprimeur, est un complément forcé du grand ouvrage de M. Chantelauze sur l'*Histoire des ducs de Bourbon*. Je puis en parler avec d'autant plus de franchise que je suis un des premiers qui s'occupèrent de la *Diana*, alors que cette salle était un magasin de foin presque inabordable. Comme tous ceux qui abordent les premiers un sujet inédit, je commis, alors, plus d'une erreur, dont pas une ne restera grâce aux excellents dessins de M. Gonnard. A. de B.

Le Materie politiche relative all' estero degli archivi di Stato piemontesi, indicate da Nicomede Bianchi, sorrintendente ai medesimi. Bologna e Modena, Nic. Zanichelli; Roma, Torino, Firenze, i frat. Bocca, 1876, gr. in-8 de xxiv-750 p.

Les archives d'État ne se sont ouvertes que de nos jours aux investigations des historiens, et déjà abondante est la moisson qui, dans les différents pays, y a été recueillie; celles des princes de la maison de Savoie sont des plus riches et offrent aux recherches historiques une mine incomparable, encore inexplorée. Le savant conservateur, le commandeur Nicomède Bianchi, nous donne, dans ce gros volume, parfaitement imprimé, un avant-goût de toutes ces richesses et une clé précieuse pour diriger les travailleurs au milieu de ce dédale de documents.

Son livre s'ouvre par une préface dans laquelle il fait ressortir l'importance du dépôt dont il a la garde, en retraçant le rôle des princes de la maison de Savoie, les relations qu'ils entretinrent pendant huit siècles avec toutes les cours étrangères, le soin qu'ils mirent à conserver les pièces émanées de leurs agents « les plus habiles, les plus cultivés et les plus fins » entre tous les diplomates, au témoignage de lord Chesterfield, et tous les traités, instructions, correspondances, etc., etc. L'auteur indique, parmi les documents historiques qu'il a en vue, les séries intitulées : Négociations; traités; *Confini;* lettres; ambassadeurs: cours étrangères; matières de politique générale relatives à l'étranger; mais ce n'est là qu'une partie du champ ouvert aux investigations : il y a encore à chercher, dans des milliers de pièces de toute nature, les documents relatifs aux négociations, aux questions internationales, aux traités, aux correspondances diplomatiques. Le commandeur Bianchi a voulu, en suivant l'ordre chronologique, fournir ici le fil conducteur permettant de se guider à travers ses riches archives. Les indications de documents remontent à 1179, sous les rubriques : *Négociations; Traités; Matières contenues dans d'autres catégories* (et ce n'est pas là la moins curieuse). A partir du seizième siècle, les indications deviennent de plus en plus nombreuses et intéressantes; elles se succèdent, par règne, jusqu'à 1830. Puis viennent : *Confini; Lettres des ministres* (série qui s'ouvre au commencement du seizième siècle, et où chaque État a sa place, avec les noms des diplomates et la date des pièces); *Lettres de diplomates, de* 1815 *à* 1861; *Lettres originales des princes de la maison de Savoie; Correspondance des princes étrangers avec la maison de Savoie; Correspondance des princes italiens avec la même;* et enfin, 1°, sous ce titre : *Cours étrangères,* une foule de pièces intéressant les divers États de l'Europe : la France est ici largement représentée; 2° un grand nombre de pièces mêlées, extraites des protocoles et de diverses collections.

Tel est ce précieux inventaire, qui ne donne aucune cote, et n'offre que des indications sommaires, mais qui suffit à mettre sur la voie en révélant l'existence de documents qu'on pourra retrouver sans doute facilement dans les archives piémontaises. Nous n'avons pas la prétention de faire une part à la critique dans ce bref compte rendu d'une publication presque aussi intéressante pour nous que pour nos voisins ; nous releverons seulement une petite erreur à la page 94 : ou bien l'acte du 7 avril 1412 est mal daté, ou bien il concerne un duc de Bourgogne du nom de Jean, et non point de *Philippe*, comme on l'indique. G. DE B.

BULLETIN

Le Syllabus pontifical, *ou Réfutation des erreurs qui y sont condamnées*, par M. l'abbé FALCONI, bénéficier du Vatican, traduit de l'italien par M. MATERNE, curé de Flostoy. Paris, Palmé, 1876, in-12 de x-360 p. — Prix : 3 fr.

Combien d'hommes ignorent ce qu'est le *Syllabus*, dont amis et ennemis de l'Église parlent sans cesse ! C'est donc rendre un signalé service à la cause chrétienne que de faire connaître ce remarquable document. M. Falconi prend une à une les propositions du *Syllabus*, il en expose et en démontre la doctrine. Il évite un vain étalage d'érudition, et cependant il donne les solides arguments qui confondent les erreurs condamnées par l'Église. Ce livre, qui s'adresse surtout à la foule, sera utilement consulté par les hommes d'étude. Nous regrettons toutefois que l'auteur ou le traducteur n'aient point consacré une étude de quelques pages au *Syllabus* considéré en général, et aux diverses allocutions et lettres apostoliques dont chacune des propositions a été extraite. Peut-être aussi l'auteur ne définit-il pas avec assez de soin les termes que l'on rencontre dans les diverses propositions. Nous aurions désiré, par exemple, qu'en exposant la vingt-quatrième proposition, il dît ce qu'on entend par *pouvoir temporel direct ou indirect*. Le traducteur a heureusement complété l'ouvrage par les notes intéressantes dont il l'a enrichi. E. P.

Catholiques et libres-penseurs. *Conférence sur la question ouvrière*, par le comte ALBERT DE MUN. Paris, secrétariat de l'Œuvre des cercles, 10, rue du Bac, 1876, in-18 de 64 p. — Prix 25 c.

Cette conférence a été faite au mois de janvier dernier, à l'ouverture du Cercle catholique d'ouvriers du Havre, par M. le comte de Mun, le vaillant député du Morbihan. Elle répond au discours d'inauguration du Cercle Franklin, présenté comme « une école libre de convictions libres. » Avec la netteté qui le caractérise, une grande distinction de langage et infiniment d'esprit, l'éloquent conférencier montre l'inanité de la philosophie pour soulager l'ouvrier, auquel elle n'offre qu'une « grave et triste » résignation, tout en le poussant inconsciemment à la révolte. Il démasque les embûches cachées sous cette formule des « convictions libres » qui n'est autre que celle de la libre-pensée, de la ligue de l'enseignement et de la franc-maçonnerie. Il venge aussi les corporations anciennes des attaques et des dédains dont elles sont l'objet de la part de certains économistes contemporains, plus habiles en

théorie qu'exactement renseignés sur les besoins et les aspirations des ouvriers. La conclusion qui ressort à chaque instant de son exposé, c'est que les œuvres et les doctrines catholiques peuvent seules procurer aux ouvriers les ressources intellectuelles et morales qui leur sont nécessaires. R.

Les Devoirs du chrétien dans la vie civile, par Mgr Freppel, évêque d'Angers. Paris, Palmé, 1876, in-18 de 35 p. — Prix : 25 c.

Il serait tard pour parler de la belle instruction pastorale adressée, pour le carême dernier, par Mgr d'Angers à ses diocésains, si elle n'était d'une persistante actualité. S'il est toujours bon de rappeler avec autorité au chrétien ses devoirs de citoyen, d'établir qu'il ne doit pas se désintéresser des affaires de son pays, qu'il est responsable du mal que son insouciance rend possible, qu'il doit pratiquer les vertus chrétiennes dans la vie publique comme dans la vie privée, n'est-il pas plus que jamais opportun de calmer les terreurs de ceux qu'effraye « l'envahissement du cléricalisme, » en mettant en lumière les enseignements de l'Église sur les devoirs du chrétien dans la vie civile : respect pour l'autorité, observance de la loi, union des citoyens entre eux par le dévouement et l'esprit de sacrifice ? Aussi nous permettons-nous de recommander également à l'attention des libres-penseurs et des chrétiens ces pages remarquables et pour le fond et pour la forme. R.

Du gouvernement d'une maison chrétienne, par l'abbé H. Chaumont. Paris, Palmé, 1875, in-12 de 476 p. — Prix : 3 fr. 50.

L'auteur de ce volume s'adresse surtout à la femme chrétienne, mère de famille, maîtresse de maison, pour l'aider à accomplir dignement et paisiblement sa grande tâche : le plus grand désir de la femme chrétienne doit être que la volonté de Dieu soit faite au sein de la famille, comme elle se fait au ciel. — M. l'abbé Chaumont a divisé son sujet en neuf chapitres, qui se subdivisent eux-mêmes, et portent plusieurs sous-titres : Chapitre Ier. *De l'art de gouverner sa maison :* Principes de cet art ; sa pratique ; il consiste dans une sage fermeté. — Chapitre II. *De l'ameublement :* Ce qu'est l'ameublement moderne ; il offre trop d'éclat ; il n'a presque plus rien de chrétien ; comment la maîtresse chrétienne doit ordonner la distribution de l'ornementation des appartements. — Chapitre III. *Des dépenses :* Les dettes, etc. — Chapitre IV. *De la toilette :* Simplicité et dignité ; la mise doit être en rapport avec la position sociale, avec la vocation particulière. — Chapitre V. *Des réceptions du jour et des visites.* — Chapitre VI. *Des repas :* Du luxe dans les repas ; des conversations dans les repas, etc. — Chapitre VII. *Les soirées :* Du jeu ; du théâtre de société ; de la soirée au théâtre ; des soirées dansantes. — Chapitre VIII. *De la châtelaine :* Les nombreux soucis d'organisation, d'ordres à donner, de surveillance à exercer, etc., etc. — Chapitre IX. *Du gouvernement des serviteurs :* Choix des serviteurs ; leur moralité ; leur entretien ; leurs devoirs religieux.

L'auteur, après avoir parcouru le cercle de tous les devoirs de la femme dans la famille conclut ainsi : « D'excellentes institutions existent, qui groupent un grand nombre de femmes dont l'influence morale est considérable. Que ces femmes chrétiennes ne cèdent en rien aux préjugés coupables du monde ! Quelles portent noblement, au sein même du monde, les délicatesses de modestie, de bonté, de grâce parfaite dont le christianisme a fait une nouvelle et admirable civilisation ! Qu'elles tiennent avec dignité, au milieu de la famille, le rang auguste d'épouses respectées, de mères

tendrement obéies, de bonnes et vigilantes maîtresses! Elles élèveront, avec la famille, la société qui n'est qu'une immense famille, et Dieu les récompensera en les bénissant et en faisant bénir leur nom par tous ceux auxquels elles auront prodigué leur dévouement. »

Cette simple analyse suffira pour faire connaître la portée et la valeur de ce livre, dont la lecture sera très-profitable aux femmes du monde.

H. B.

Don Juan, *ou comme quoi les mauvais sujets sont les ennemis de tout le monde autant que d'eux-mêmes*, par M. l'abbé Ravailhe, curé de Saint-Thomas d'Aquin. Paris, Dillet, 1876, gr. in-18 de 250 p. — Prix : 2 fr.

La pensée de ce livre a été suggérée à M. l'abbé Ravailhe par l'ouvrage de M. D. Laverdant, intitulé : *les Renaissances et la Conversion de Don Juan.* — L'auteur analyse à son tour ce type du débauché sceptique, railleur et athée, qui a nom Don Juan ; il le flétrit en des pages émues et éloquentes. Don Juan est le contempteur des lois morales ; c'est le grand ennemi de la société. Il appelle la conquête ; il nous livre à l'émeute ; il démolit le foyer ; il se dissout lui-même. Les vices dont il est la personnification classique, perdirent la Rome des Césars; ces mêmes vices aujourd'hui ne trouvent que trop d'adeptes, d'apologistes ou de complaisants. La figure fatale de Don Juan sort de sa nuit et ose s'affirmer. Le danger est proche ; et M. Ravailhe pousse le cri d'alarme : Sentinelles, prenez garde à vous ! — Puis, il aborde le point spécial qui a été l'occasion de cet écrit : il examine la thèse de M. Laverdant, thèse de charité chrétienne, sans doute, mais empreinte d'une indulgence excessive et dangereuse. M. Ravailhe, avec son autorité de moraliste et de théologien, avec son expérience de prêtre, juge le mal plus profond et moins aisément guérissable que M. Laverdant ne paraît le supposer. Assurément la grâce est puissante, et des conversions sont possibles. L'auteur le sait, et il est heureux de le constater. « Mais, » ajoute-t-il, « ne trouvez-vous pas que nous sommes tous assez faciles à la tentation sans que l'on nous y encourage ? Et ne serait-ce pas nous y encourager que de voiler à nos yeux les suites funestes de nos entraînements, pour ne nous laisser voir que les poursuites infatigables du bon Pasteur et les pardons de sa miséricorde (p. 208) ? »

Ce qui précède doit suffire, non pour donner du livre une idée complète, mais pour inspirer le désir de le connaître. Il n'a point, comme le dit son auteur « la fatuité de sortir de son caractère d'intimité » : c'est un ouvrage de haute portée et de profonde réflexion, mais d'une grande hardiesse et aux tons vifs qui n'est point destiné au grand public.

A. de Claye.

Della libertà d'insegnamento in Italia, per Gaetano Zocchi, d. C. d. G. Milan, Majocchi, 1876, in-8 de 92 p. — Prix : 1 fr.

Le P. Zocchi, de la Compagnie de Jésus, a réuni ici les divers articles qu'il publiait récemment dans l'excellente revue milanaise la *Scuola cattolica.* Après avoir exposé les fondements du droit qu'ont les catholiques d'ouvrir des universités, non-seulement pour la théologie, mais encore pour les connaissances humaines, l'auteur raconte les luttes soutenues en France pendant cinquante années (de 1825 à 1875), pour conquérir enfin la liberté de l'enseignement supérieur. Nous oublions trop quelquefois ce qu'il a fallu de persévérante énergie et d'amour passionné de l'Église aux hommes illustres qui nous ont précédés et qui ont préparé le glorieux succès dont nous

sommes témoins. Il est toujours utile et intéressant d'entendre rappeler et juger ces événements par un étranger, qui n'a de commun avec nous que la Foi et le désir du bien.

Les circonstances sont-elles les mêmes en Italie et en France? Les catholiques italiens rencontreront-ils les mêmes obstacles? doivent-ils employer les mêmes moyens que leurs frères de France? L'auteur estime que la situation est meilleure en Italie, quelles que soient les apparences contraires. En Italie, les catholiques sont plus fortement unis : les questions politiques et surtout les théories du libéralisme ne viennent pas les séparer. En Italie, il n'y a point la puissante institution de l'*Université*, qui, pendant un demi-siècle, a été l'invincible obstacle à toutes les tentatives des catholiques français. L'Italie compte vingt et une universités, indépendantes les unes des autres; et si le Gouvernement exerce une action efficace sur chacune d'elles, elles ont gardé cependant une vie propre et trouvent un appui dans les municipalités des grandes villes. Le mécontentement des universités contre le ministère de l'instruction publique paraît d'un bon augure au P. Zocchi, et lui fait espérer la séparation des universités et du pouvoir central.

Nous ne voyons pas encore quels moyens peuvent procurer à l'Italie ce que la France catholique vient d'obtenir; et nous sommes obligé d'avouer que nous ne partageons pas, hélas! toutes les espérances de l'auteur. Il donne pour cri de ralliement la grande parole de Pie IX : *Agissez! agissez! Agite! agite!* Comment agir lorsque tous les vrais catholiques sont nécessairement en dehors de tout rôle politique? Il faut d'abord *répandre en Italie la persuasion que réclamer la liberté d'enseignement est une absolue nécessité;* il faut ensuite *favoriser de toute manière l'éducation catholique de la jeunesse italienne;* il faut enfin *que les catholiques italiens prennent une part active aux élections municipales et provinciales.* Ce dernier conseil a reçu la haute approbation du Souverain-Pontife.

L'auteur termine son étude en reproduisant quelques documents sur les sociétés catholiques d'Italie, sur le récent congrès de Florence (nov. 1875), et particulièrement sur la ligue O'Connell, dont le but spécial est le triomphe de la liberté d'enseignement en Italie. E. P.

La Charité à Paris. *Des diverses formes de l'assistance dans le département de la Seine*, par C.-J. Lecour, chef de la première division à la préfecture de police. Paris, P. Asselin, 1876, in-18 j. de VII-269 p. — Prix : 3 fr. 50.

C'est un intéressant et édifiant tableau que celui de toutes les œuvres inspirées par la philanthropie et la charité, soutenues par les deniers publics ou la générosité des particuliers, pour secourir les innombrables misères qui viennent s'accumuler à Paris. Au premier coup d'œil, on aperçoit que la meilleure part est pour les œuvres catholiques et les congrégations religieuses : ce sont elles qui dominent dans la longue énumération que donne M. Lecour, en suivant l'ordre logique, c'est-à-dire en commençant par les institutions destinées à l'enfance, pour finir par celles qui sont consacrées aux vieillards. Il y a des omissions, des confusions et des erreurs dans cette nomenclature, qui ne donne souvent que le nom de l'œuvre, son but et son adresse. Mais l'ouvrage, on pourrait le dire, n'y perd rien de sa valeur, qui consiste surtout, à notre avis, dans des détails statistiques curieux et qui ont dû être pris à bonne source (sur les aliénés, les arrestations, les enfants trouvés), dans des renseignements intéressants sur certains points de la législation charitable et surtout dans des observations et des considérations

qui tirent une grande autorité de la position de l'auteur. On en peut toujours louer l'esprit, qui est excellent, sans pourtant les approuver complétement : ainsi, sans contester les difficultés du patronage des libérés, il eût été possible et même utile de n'être pas aussi décourageant que l'est M. Lecour.

R. DE ST-M.

Devoirs du chef de bataillon en temps de paix et en temps de guerre, par d'ARNIM, major et chef de bataillon au régiment de fusiliers de Hohenzollern n° 40. Traduit par le commandant RAFFIN, du 114e de ligne. Paris, Dumaine, 1876, in-12 de 201 p. — Prix : 2 fr. 50.

Il est dans l'armée une ligne de démarcation qui n'a jamais été bien nettement tracée; c'est celle qui limite l'action du chef de bataillon par rapport aux commandants de compagnie. Ces derniers doivent jouir d'une assez grande latitude, puisqu'ils assument la responsabilité envers l'autorité supérieure. D'un autre côté, où cesse l'action du capitaine, où commence celle du commandant? telle est la question irrésolue qui peut faire naître parfois des conflits regrettables.

Enfin, si l'on tient compte des exigences du combat moderne, on voit qu'il faut, tout en maintenant intact le principe de l'autorité du chef de bataillon sur tous ses inférieurs, laisser les chefs de compagnie dans une indépendance relative. Le livre du major d'Arnim cherche à résoudre cette difficulté, et il établit d'une façon irréfutable la nécessité pour le commandant de ne pas prétendre exercer directement le commandement sur le champ de bataille.

C'est une vérité démontrée par tous les engagements d'infanterie de la dernière guerre, et devant laquelle tous les hommes du métier s'inclinent; toutefois l'ordre dispersé poussé à ses dernières limites, les capitaines agissant uniquement sous leur propre initiative, il y a là un danger réel qui se manifestera d'une façon terrible le jour d'un insuccès. De toutes ces exigences multiples, dont il faut absolument tenir compte, le major d'Arnim tire cette conclusion que le rôle du chef de bataillon loin de s'amoindrir, tend à devenir plus important et dans tous les cas plus difficile. Ce livre est écrit sobrement et très-judicieusement; il renferme des idées à la fois élevées et pratiques, et à ce titre il méritait d'être traduit dans notre langue.

F. S.

Cours théorique de tir, *à l'usage de MM. les officiers élèves des écoles régionales de tir,* par M. BERT, capitaine d'artillerie. Paris, Dumaine, 1876, in-12 de 464 p. — Prix : 6 fr.

Guide manuel du chef de patrouille et de reconnaissance, *à l'usage des officiers, des sous-officiers et des caporaux d'infanterie,* avec 55 figures dans le texte. Paris, Dumaine. 1876, in-12 de 166 p. — Prix : 2 fr. 50.

Nous sommes toujours heureux de voir paraître des ouvrages dus au travail des officiers de notre armée; aussi nous hâtons-nous de signaler, entre autres, deux livres, deux véritables traités que vient d'éditer la librairie Dumaine.

M. le capitaine Bert, l'auteur du *Cours théorique de tir*, est professeur à l'école de tir du camp du Ruchard : c'est dire toute la compétence et toute l'autorité qu'il possède en ces matières. Ce cours peut être considéré comme un traité classique. Les principes fondamentaux du tir sont exposés avec toute la rigueur qu'ils comportent, sans toutefois que les démonstrations dépassent sensiblement le cadre de l'enseignement mathématique élémen-

taire de l'école de Saint-Cyr. L'organisation des armes à feu portatives est ensuite décrite de la manière la plus rationnelle. Les deux derniers chapitres sont consacrés à la description des armes en service en France et à l'étranger, et à la fabrication des armes à feu. Le *Cours théorique de tir* a sa place marquée dans les bibliothèques de tous les régiments d'infanterie.

— C'est également à l'infanterie que s'adresse le *Guide manuel du chef de patrouille et de reconnaissance.* « Ce petit manuel, » dit l'auteur dans une courte préface, « est divisé en neuf chapitres. Le premier renferme les principes généraux relatifs à la conduite des patrouilles ; le deuxième concerne les devoirs des chefs de patrouille ; les troisième, quatrième, cinquième, sixième, septième et huitième ont pour objet la lecture des cartes topographiques et le neuvième traite du service des différents genres de patrouilles. » On voit que les principes de la lecture des cartes topographiques tiennent une grande place dans le volume ; ajoutons qu'ils sont exposés avec beaucoup de clarté, bien que la méthode de démonstration ne soit peut-être pas la meilleure. Le *Guide manuel* est un très-bon vade-mecum du chef de patrouille, et nous voudrions que tous nos sous-officiers et caporaux fussent en mesure de le consulter avec fruit. J. G.

Les Luttes de l'Église, par le P. Marin de Boylesve. Nouv. édition. Paris, Lecoffre, 1876, 2 vol. in-12 de 234 et 222 p. (Collection Lecoffre à 1 fr. 25 le vol.)

L'auteur a résumé dans ces deux petits volumes toute l'histoire de l'Église : doctrine et faits. Le premier volume est consacré aux luttes pour la *conquête* du monde, le deuxième, aux luttes contre la *révolution*. C'est là un ouvrage de polémique, non-seulement utile, mais nécessaire à l'heure où il vient. On y trouve, en effet, réponse à toutes les objections, réfutation de tous les systèmes d'erreurs, aperçus philosophiques pleins de lumière. Le P. de Boylesve proclame le triomphe de la vérité : d'accord avec l'enseignement de l'Église, il l'annonce fermement, après les *luttes* des apôtres et des martyrs contre les sophistes et les hérétiques ; il aura, et pour sa grande part, contribué à ce triomphe, par ses ouvrages d'histoire, de propagande, de doctrine, à la collection desquels vient s'ajouter celui-ci, qui, pour être le dernier venu, n'est assurément ni le moins intéressant, ni le moins important. Le tableau que fait ici l'infatigable et savant auteur des *Luttes de l'Église* offre un arsenal des plus précieux de toutes les armes nécessaires pour repousser les agressions du sophisme contemporain. F. de R.

Galerie du dix-huitième siècle. La Révolution, par Arsène Houssaye. Paris, Dentu, 1876, in-12 de 386 p. — Prix : 3 fr. 50.

Ceci n'est pas à proprement parler un livre, c'est plutôt une série d'articles, dont quelques-uns ont déjà paru dans des journaux et qui sont parfois assez disparates. Autant l'auteur, dans la première partie, se montre partisan des hommes et des idées de la Révolution, autant, dans la seconde, il manifeste de sympathies pour cette société spirituelle et polie du dix-huitième siècle que la Révolution a détruite. Cette société, il la connaît bien ; il la peint avec cette richesse de coloris et cette chaleur de ton qui sont les charmes de son style, et tout en différant souvent de jugement avec lui, tout en regrettant certains détails qu'il eût mieux valu laisser dans l'ombre, nous sentons qu'en parlant d'art et de littérature M. Arsène Houssaye est dans son domaine. C'est la meilleure partie du volume ; nous recommandons en particulier la douce et mélancolique histoire des filles de Grétry.

Mais si nous arrivons à la partie historique du livre, nous avons alors bien des réserves à faire. M. Houssaye professe pour les hommes de la Révolution un enthousiasme que nous sommes loin de partager. Il blâme Robespierre, il est vrai, mais il admire Danton, et il encense Saint-Just : Saint-Just, ce sectaire bilieux qui demande froidement des têtes et qui organise sans passion la Terreur, Saint-Just qui prélude à sa carrière politique par un poëme immoral et un vol domestique, Saint-Just, aux yeux de M. Houssaye, est un apôtre, et, quant à Robespierre lui-même, sa mort grandit sa vie et lui donne quelque chose du martyr. Étranges martyrs que ces bourreaux. Pour l'histoire de la Révolution, M. Houssaye en est encore aux phrases toutes faites et aux vieux clichés. Robespierre, Carnot, Saint-Just et Couthon ont, sur la table du Comité de salut public, « signé le renouvellement du monde,» et le même peuple qui a pris et dévasté les Tuileries, a couru à la frontière « pour la couvrir de sa poitrine. » Qui ne sait aujourd'hui, après les beaux travaux de MM. Mortimer-Ternaux et Camille Rousset, qui ne sait que les Marseillais et autres émeutiers qui ont pillé les Tuileries le 10 août, ont eu fort peu d'entrain pour courir à la frontière, et que ceux d'entre eux qu'on a envoyés aux armées n'ont été qu'un obstacle pour les généraux et un dissolvant pour les soldats ? Quant à la France, qui ne sait encore que c'est malgré la Terreur organisée par les décrets sanguinaires du Comité de salut public qu'elle a été sauvée? En vérité, soutenir de telles thèses, réhabiliter les Barère, les Saint-Just et les Couthon, c'est à la fois jeter un défi à l'histoire et faire une œuvre malsaine pour l'esprit public, c'est, de toute façon, tenter une entreprise qui peut séduire comme un paradoxe, mais qui n'est pas digne du talent de M. Arsène Houssaye. M. DE LA R.

Les Missionnaires moscovites chez les Ruthènes-Unis, *Études sur les persécutions qui ont eu lieu dans le diocèse de Chelm.* (royaume de Pologne). Paris, typographie Tolmer et Isidore Joseph, 1876. in-12 de 72 p. — Prix : 1 fr.

Les auteurs de ce travail, qui sont des prêtres unis, aujourd'hui exilés de leur diocèse, expliquent ainsi le but de leur publication : « Que faire, disent les politiques? Nous répondrons à cela que, s'il s'agissait d'imposer à quelqu'un des sacrifices extérieurs, nous n'aurions jamais osé prendre la plume pour déchirer ce voile de mensonges historiques, de calomnie et d'hypocrisie avec lequel la Moscovie couvre son œuvre de ténèbres et de violences. Nous ne demandons ni le sang, ni les armes, ni l'or de personne; mais, en déposant notre vive douleur dans le récit de ces violences sanglantes et des injustices que subit, dans ce moment, notre pauvre peuple des campagnes, nous cherchons cet appui moral dans la conscience et les sentiments du monde chrétien et civilisé, dont l'opinion, fermement exprimée, paralyse souvent l'oppresseur, relève le moral de ceux qui souffrent et les soutient dans leur fidélité, leur courage et leur dévouement. De pareilles manifestations, ajoutent les mêmes auteurs, ont toujours été très-sensibles à la Russie. » Rien n'est plus vrai. En effet, la méfiance chronique que la Russie inspire, à cause de ses persécutions systématiques contre les catholiques, est une des grandes difficultés que cet empire rencontre dans sa marche politique, même quand, sur un terrain différent, il veut faire quelque chose de bien. S'il y a un moyen de ramener la politique russe dans les voies de la justice, c'est de soulever l'opinion de l'Europe contre les odieuses violences dont les catholiques orientaux ont été victimes en Russie depuis le règne de Pierre le Grand. C'est donc œuvre de bon catho-

lique que de faire connaître et de répandre des publications comme le résumé que nous annonçons aujourd'hui, et qui présente des faits incontestables sous une forme simple et accessible à tous. *Les Missionnaires moscovites chez les Ruthènes-Unis* doivent être dans toutes les mains. La Russie apprendra ainsi quel tort irréparable elle se fait à elle-même, en soulevant l'indignation de tous les cœurs honnêtes. La nation russe ne demande rien de semblable à ceux qui la gouvernent ; la persécution n'est qu'une détestable tradition bureaucratique, contre laquelle les Russes sont appelés les premiers à réagir. CYRILLE.

Les Deux Romes, par ALEXANDRE DE LAMOTHE. Paris, Ch. Blériot, 1876 in-18 de 376 p. — Prix : 3 fr.

Tout a été dit sur Rome, et cependant la Ville Éternelle offre à l'historien catholique de tels sujets d'étude qu'on peut parler sans cesse de la capitale du monde chrétien sans répéter ni copier les travaux d'autrui. La matière est inépuisable. Le livre de M. de Lamothe en est une preuve. Sous ce titre : *les Deux Romes*, il étudie parallèlement la Rome des Césars et la Rome des Papes. Évidemment, au point de vue archéologique et artistique, il ne dit rien de nouveau. Il se borne à résumer, en excellents termes, les ouvrages des historiens et des voyageurs qui ont écrit avant lui. Mais le côté vraiment original, intéressant et utile du livre de M. de Lamothe, c'est le côté critique. Le savant archiviste de la ville de Nîmes prend un à un tous les libres-penseurs qui, depuis Gibbon jusqu'à MM. Taine et About, ont calomnié la ville des Papes, et, entassant documents sur arguments, il met à nu leur ignorance et leurs mensonges, pour ne pas dire leur mauvaise foi. — Ce livre fait connaître et aimer Rome. Il ne peut qu'être éminemment utile à la jeunesse et même aux gens du monde qui vivent de préjugés et s'en tiennent aux fausses notions données par une instruction superficielle. F. B.

Vive Pie IX. *Histoire populaire de Pie IX*. Turin, L. Romano, 1876, in-32 de 32 p. avec un portrait. — Prix : 20 c.; 2 fr. la douzaine; 15 fr. le cent.

Cette brochure n'est que la traduction d'une vie populaire de Pie IX qui a eu un grand succès en Italie, et qui paraît en espagnol, en anglais et en allemand. Chaque page raconte un fait se rapportant à la vie du saint Pontife, et, dans l'encadrement, se trouvent les dates les plus importantes de sa longue carrière. Les traits sont heureusement choisis, bien racontés ; ils visent surtout l'édification et inspirent une profonde vénération et un grand amour pour Pie IX. S.

Lourdes en 1876, par AUGUSTE ROUSSEL. Paris, Th. Olmer, 1876, in-12 de 93 p. — Prix : 1 fr. 50.

Ce volume a un sous-titre qui fait assez exactement connaître ce qu'il renferme : *Les Fêtes du couronnement, l'adresse des évêques au Saint-Père, les faits miraculeux, le discours de Mgr Pie, de* 1858 *à* 1876, *par M. Louis Veuillot.* Il est la reproduction des articles si détaillés écrits par M. Roussel pour les lecteurs de l'*Univers*. Ils ont toute la chaleur de l'enthousiasme d'un témoin oculaire d'une des plus belles manifestations religieuses qu'on puisse voir. Le magnifique discours de Mgr Pie s'y trouve reproduit in extenso, avec un fort remarquable article de M. Louis Veuillot, comparant Lourdes en 1858, au moment où les gendarmes défendaient l'accès de la grotte, avec Lourdes en 1876, inondé de pèlerins, malgré toutes les railleries de l'incrédulité. Ce

livre rappelera à quelques-uns de pieux souvenirs; pour tous, il ne fera qu'accroître la vénération pour Notre-Dame de Lourdes. V. M.

Pèlerinage national, 5 mai 1876. *La France catholique à Rome*, par une réunion de pèlerins. Deuxième édition. Paris, Vic; Lyon, P. N. Josserand, 1876, in-12 de XI-258 p. — Prix : 2 fr.

Tous les ans, la fête de saint Pie V attire à Rome de fervents catholiques qui viennent offrir à Pie IX l'hommage de leurs vœux, de leur fidélité, de leur dévouement et de leur respect. C'est le récit de leur voyage que présente l'ouvrage que nous annonçons, récit plein d'émotions douces et pieuses, avec des descriptions de ce qu'ils ont vu en Italie, à Rome surtout : ce sont particulièrement des sanctuaires remarquables par les objets d'art qu'ils renferment, ou les souvenirs qu'ils rappellent. Rome et le Saint-Père occupent la place d'honneur, avec les audiences, les adresses présentées et les discours du Pape, toujours recueillis avec une sainte avidité par ses enfants. V. M.

La Hollande pittoresque. Les Frontières menacées. *Voyage dans les provinces de Frise, Groningue, Drenthe, Overyssel, Gueldre et Limbourg*, par H. Havard, avec une préface, par M. E. Levasseur. Ouvrage illustré de 10 gravures sur bois et enrichi d'une carte des Pays-Bas. Paris, Plon, 1876, gr. in-18 de 480 p. — Prix : 4 fr.

Nous avons annoncé (t. XII, p.343) la première partie du voyage en Hollande de M. Havard; en voici le complément. Il ne s'agit plus ni de la description des ruines des villes occidentales, mais, comme le titre l'indique justement, de celles des villes les plus exposées aux revendications prussiennes. Car tel est le but de l'auteur : il a voulu étudier sur place la thèse de ces géographes allemands, si résolus à faire plier la science aux satisfactions de leur outrecuidance, et qui déjà, dans leurs livres, placent la Hollande sous la rubrique de *Deutsche aussenländer* (pays allemands extérieurs) ! Ils invoquent je ne sais quelles limites naturelles de l'Allemagne, et aussi les traditions, la langue, la domination de l'ancien empire allemand, etc... M. Havard a voulu vérifier, par lui-même et sur les lieux la valeur de ces singuliers arguments, et bien lui en a pris : il en a fait justice complète. Son voyage aux *frontières menacées* est en même temps le livre charmant des souvenirs d'un touriste et d'un artiste, et le manuel d'histoire d'un archéologue qui recueille à leur source toutes les traditions et légendes nationales, qui fait parler les monuments, et finalement apporte à la vérité, un témoignage authentique et accablant. C'est dire l'intérêt qui s'attache, à tous les points de vue, à un livre écrit sous une inspiration aussi élevée et avec un talent si naturel. Une bonne carte permet de suivre M. Havard, non-seulement dans son voyage actuel, mais dans celui qu'il a accompli au Zuyderzée, il y a deux ans.

F. R.

Les Associations ouvrières, par Xavier Roux, Paris, librairie de la Société Bibliographique, 1876, in-32 de 128 p.— Prix : 25 c. (*Bibliothèque à 25 centimes.*)

C'est un chapitre détaché des *Utopies et réalités de la question sociale*, publiées sous le patronage de M. Le Play, et dont on a lu l'éloge ici même (t. XVI, p. 532). Les ouvriers ont cherché la réalisation de leurs vœux, on pourrait dire de leurs rêves, dans les associations ouvrières : un moment,

c'ét ait la panacée universelle. Ils n'ont trouvé le plus souvent que des déceptions. Avec beaucoup de clarté et de raison, M. Roux leur montre que l'association ne vaut que par les qualités, ou, plus chrétiennement, par les vertus de ceux qui les composent. Il passe en revue toutes les tentatives d'association. La conclusion à tirer est simple et pratique.

V. M.

Jeanne d'Arc, par Marius Sepet. Paris, Librairie de la Société Bibliographique, 1876, in-32 de 126 p. — Prix : 0, 25 c. (*Bibliothèque à 25 centimes*).

M. Marius Sepet nous donne une excellente Jeanne d'Arc populaire en six chapitres : — Avant Jeanne d'Arc; — de Domremy à Orléans; — D'Orléans à Reims ; — de Reims à Rouen ; — de Rouen au ciel ; — Après Jeanne d'Arc. C'est l'héroïne française, la libératrice envoyée de Dieu; c'est la vérité historique dans sa saisissante beauté, présentée dans un style nerveux et élégant, avec une érudition sûre et discrète, au lieu des froides spéculations du rationalisme, qui veut se tailler une Jeanne d'Arc aussi mesquine que ses vues. C'est un livre qui fera vibrer tous les cœurs français et chrétiens, et où le savant ne trouvera qu'à louer.

S.

VARIÉTÉS

I

FRÉDÉRIC DIEZ [1]

La philologie a fait récemment une grande perte. Diez, un de ses créateurs et un de ses pionniers les plus infatigables, vient de mourir dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Il appartient à la France de rendre hommage à celui qui a tant contribué aux progrès de la philologie française.

D'ailleurs, le célèbre professeur de l'université de Bonn n'a pas été, comme d'autres Allemands, un ennemi aveugle et jaloux de la France. La sérénité que donne à un esprit sage le culte de la science lui a permis de juger nos savants avec impartialité. « Pour ce qui concerne particulièrement les travaux des savants nationaux, écrivait-il en tête de la troisième édition de sa *Grammaire des langues romanes*, on ne saurait estimer assez haut l'activité croissante de la nouvelle école du pays auquel appartient Raynouard, le fondateur de la philologie romane ; » et, après la dernière guerre, moins persuadé que l'immense majorité de ses compatriotes que le triomphe de la Prusse fût le triomphe de la civilisation, de la culture, il regretta que ces déplorables événements eussent interrompu pour un temps la communauté de recherches où rivalisaient, depuis quelque dix ans, les romanistes d'en deçà et d'au delà.

Friedrich Diez naquit à Giessen (Hesse-Darmstadt) le 15 mars 1794; il commença ses études au gymnase de sa ville natale, et, entrant en 1811 à l'université, il les continua sous la direction du célèbre F. G. Welker.

Après les désastres de la campagne de Russie, l'autorité de Napoléon, si longtemps inébranlable et parfois si servilement acceptée, fut aussitôt mise en discussion et combattue. Les universités allemandes s'aperçurent alors que le soldat invaincu n'était peut-être pas invincible. En 1813, Diez s'enrôla comme volontaire pour la guerre de l'indépendance. Dès 1816, après

1. Le *Polybiblion* a consacré une brève mention à Frédéric Diez ; mais nous pensons que nos lecteurs liront avec plaisir cette notice, due à la plume si compétente d'un collaborateur qui a déjà marqué sa place parmi les émules de Diez.

avoir étudié la jurisprudence, Diez porta ses yeux sur les littératures modernes. De Giessen il passa à Göttingue. Gœthe, qu'il visita à Iéna, en avril 1818, lui conseilla d'aborder la littérature provençale. Gœthe avait lu en 1817, ses *Annales* en font foi, les ouvrages où Raynouard révélait au monde savant la littérature provençale; Gœthe entrevit, dans ces premiers fragments, toute une poésie nouvelle, et, dans cette langue, un sujet de féconde étude. Ces travaux étaient complétement inconnus à Diez quand il vint visiter Gœthe.

Encore sans attache, il continua à étudier, soit à Utrecht, soit dans sa ville natale, jusqu'en 1820, époque où il fut reçu comme *privat docent* à l'université de Bonn, qu'il ne devait plus quitter[1].

Il avait déjà publié, en 1818, une traduction en vers d'anciennes romances espagnoles; ce premier ouvrage fut suivi, en 1821, d'un autre tout semblable. Mais son véritable début, celui où il montra la sage finesse de sa critique, fut son *Essai sur les cours d'amour* (1825). Le sujet venait d'être traité par Raynouard. Celui-ci avait admis l'existence de « tribunaux plus sévères que redoutables, où la beauté elle-même, exerçant un pouvoir reconnu par la courtoisie et par l'opinion, prononçait sur l'infidélité ou l'inconstance des amants, sur les rigueurs ou les caprices de leurs dames. » Diez fit voir qu'en réalité le seul Nostre-Dame (*Nostradamus*) nous parle des cours d'amour, tandis que les troubadours s'en taisent. Et c'est là évidemment une forte présomption, puisque les troubadours parlent de tout et de tous, et que Nostre-Dame mérite toujours très-peu de confiance.— Raynouard s'était encore appuyé sur le *Tractatus amoris* d'André le Chapelain. Diez essaya de prouver par des arguments intrinsèques que cet ouvrage, daté par Raynouard de 1170, ne remontait pas plus haut que le quatorzième siècle. Il fit voir enfin que l'*Énumération des offices d'une cour d'amour* (1410), postérieure du reste à l'époque des troubadours, témoigne seulement d'une imitation des *puis d'amours* du nord de la France, c'est-à-dire des sociétés poétiques d'Arras, d'Amiens, de Valenciennes, etc. Quant aux *Arrests d'amours* de Martial d'Auvergne, Diez n'y voit, avec toute vraisemblance, qu'un jeu d'esprit.

La littérature provençale, où Diez venait de faire une première reconnaissance, était brillamment sortie de l'oubli grâce aux travaux de Rochegude, de Schlegel et surtout de Raynouard. Diez, nommé en 1823 professeur extraordinaire, n'abandonna pas la carrière. Il vint à Paris en 1824 étudier les manuscrits de la bibliothèque royale. Le provençal n'offre pas les premiers textes romans, comme on l'a cru longtemps, mais il a le premier rompu avec le préjugé qui exilait du domaine de la littérature les langues vulgaires; il a le premier montré leur *dignité*, comme dira Dante plus tard. On comprend donc que Diez, se proposant d'embrasser le roman dans son ensemble ait débuté par le provençal. Désireux de tout vérifier par lui-même, de ne rien livrer à l'imagination, et de s'appuyer constamment sur des preuves choisies avec critique, il laissa deux ans s'écouler avant de publier sa *Poésie des troubadours*. Cet ouvrage est resté jusqu'à nos jours le fondement de toutes les recherches ultérieures, et si les découvertes nouvelles ont permis de l'enrichir, il y a peu à corriger dans ce que Diez avait établi.

L'ouvrage est divisé en cinq parties. Dans la première, il caractérise l'esprit de la poésie provençale, poésie toute artistique, née dans les cours seigneuriales au onzième siècle, florissante avec elles au douzième, et déclinant vers la mort avec elles au treizième, mais avant de s'éteindre en Provence jetant de vives lueurs en Espagne et en Italie, et transmettant aux nations

1. Gaston Paris, dit 1822; il le fait recevoir docteur à Giessen en 1821.

voisines le flambeau de l'art. La deuxième partie est exclusivement consacrée aux formes savantes, parfaites et raffinées de la versification, et à la phraséologie technique des troubadours. Diez a repris partiellement ce sujet en 1845, et a traité du décasyllabe, le prenant à sa première apparition dans le poëme provençal de Boëce, et suivant toutes ses transformations dans l'épopée et dans la lyrique de Provence, de France et des autres nations romanes. — Dans la troisième partie, Diez donne à l'appui de ses appréciations des exemples des divers genres poétiques, chansons amoureuses, satires politiques, pièces religieuses. Le chapitre suivant en est une continuation, et l'auteur s'y occupe de la littérature épique et didactique, particulièrement de Girard de Roussilon, de Jaufre, de Philomena, et de la chanson de la croisade. Enfin, dans la quatrième partie, la plus originale peut-être, Diez aborde les rapports de la poésie provençale avec les poésies voisines. La question est importante, Diez l'a traitée avec soin; mais exposer en peu de mots les résultats auxquels il est arrivé n'est pas facile. Laissant en ce moment de côté, le Portugal et l'Espagne, auxquels il reviendra en 1863, il montre la lyrique provençale pénétrant en France et en Allemagne, et fournissant aux trouvères et aux *minnesängers* ses mètres, ses strophes et ses rimes. En Italie, le phénomène fut encore plus curieux. Il n'y avait alors qu'une littérature dans l'Italie du nord et du centre, et c'était la littérature provençale. Les Sordello, les Cigala, etc. chantaient en provençal. Quand les écoles de Bologne et de Florence ont enfin surgi, elles ont naturellement hérité des formes de la poésie provençale, et ont accru, par des créations purement italiennes, ce riche domaine.

Quatre ans après, en 1829, il publia les biographies des Troubadours. Pour quelques-uns d'entre eux, les manuscrits nous ont laissé des notices généralement fort courtes. Les autres ne peuvent être connus que par leurs œuvres, et, s'ils ont joué un rôle politique, c'est dans les chroniques anciennes qu'il faudra chercher des éclaircissements. L'entreprise de Diez était méritoire, et il s'en est acquitté avec beaucoup de bonheur.

Le lecteur ne sera pas fâché de connaître l'opinion de Raynouard sur les ouvrages de son émule. Raynouard rendit compte de la *Poésie des Troubadours* dans le *Journal des Savants*, cahier de juin 1828. « C'est avec satisfaction, dit-il, que je rends compte d'un ouvrage destiné à propager chez les étrangers la connaissance de la langue et de la poésie des troubadours, auxquelles j'ai consacré de longues études... Je regarde, et les éloges que M. Diez veut bien donner à mon entreprise, et ses propres succès, comme une des récompenses de mes travaux, car j'ose dire que s'il parvient à faire mieux ou plus que moi, ce sera de mes ouvrages mêmes qu'il aura appris à me surpasser.» M. Diez, ayant formé le dessein de travailler sur les troubadours, vint à Paris, y séjourna quelque temps et y étudia les manuscrits originaux qui se trouvaient à la bibliothèque du roi. Ayant eu l'avantage de conférer avec ce savant, je me convainquis de son habileté : au moment de son départ, il me fit l'honneur de m'adresser des questions sur un petit nombre de difficultés qui l'avaient arrêtées, et ces questions mêmes furent pour moi la preuve des progrès qu'il avait faits dans l'intelligence de ces poëtes. Je rédigeai ma réponse par écrit, et quand je me présentai à son domicile pour la lui offrir, et ajouter verbalement et en détail les motifs de mes opinions, j'appris qu'il était retourné dans son pays..... L'ouvrage de M. Diez est d'une vraie importance pour la langue et la poésie des troubadours : je souhaite qu'il obtienne tout le succès qu'il mérite. Quoique je n'approuve pas sans restriction toutes ses opinions ni toutes ses explications, je crois

1. G. Paris, *Introduction à* la Grammaire de Diez, p. xvi.

lui devoir non-seulement des éloges, mais encore des remercîments. »

En 1846, Diez fit paraître ses *Anciens monuments en langue romane*. C'est une étude philologique des fameux serments de 842, de la cantilène de sainte Eulalie, découverte à Valenciennes par Hofmann von Fallersleben et publiée par lui en collaboration avec Wilhelms. Diez s'était déjà occupé de ce texte dans le compte-rendu qu'il publia, en avril 1839, dans les *Jahrbücher für Wissenschaftliche Kritik*. Ces textes d'une date aussi reculée sollicitent toujours l'attention de la critique, mais parmi tous les savants qui les ont étudiés, Diez tient le premier rang. Enfin, dans le même ouvrage, Diez détermine le dialecte du Boèce provençal et propose un certain nombre de corrections.

Au même ordre d'études, appartiennent les *Deux anciens poëmes romans* (1852). La *Passion du Christ* et le *Saint Léger* avaient été mal publiés en 1848 par Champollion-Figeac; ils présentent, du reste, des difficultés de toutes sortes, et, malgré toute la sagacité de Diez, il y a eu à glaner après lui. A la vérité, il n'avait pas collationné l'édition avec le manuscrit, et s'était, de la sorte, privé d'un précieux secours. Ce petit livre est terminé par un tableau grammatical qui résume le travail entier du critique.

On trouve les traces et l'histoire des langues romanes, non pas seulement dans les monuments de la langue vulgaire, mais encore dans les anciens glossaires latins-allemands et latins-romans.

Diez a exposé lui-même comment, de l'étude des littératures romanes, il passa à l'étude des langues. « Ce qui m'a poussé à entreprendre mes travaux philologiques, écrivait-il à M. Gaston Paris, et ce qui m'a guidé dans leur exécution, c'est uniquement l'exemple de Jacob Grimm. Appliquer aux langues romanes sa grammaire et sa méthode, tel fut le but que je me proposai. Bien entendu, je n'ai procédé à cette application qu'avec une certaine liberté. » Par exemple, dans le glossaire de Reichenau, découvert par Ad. Holtzmann en 1863, certains mots de la Bible, jugés sans doute plus difficiles que les autres, sont expliqués par des mots à aspect latin, mais qui sont romans. Ainsi *forum, res, labium* sont traduits par les synonymes *mercatum, causa, conca*. Dans le glossaire roman - allemand de Cassel, qui date du septième ou du huitième siècle, les mots romans sont encore revêtus d'un manteau latin, mais ils sont bien romans. Le tudesque *chinni* est traduit par *mantun* (en français *menton*); *lentiprato* par *lumbulum* (ancien français *lumble*, cuisse), etc. Diez, qui sentait toute l'importance de ces glossaires, les édita en 1865; il y joignit, en 1867, un troisième glossaire de Vienne.

En 1836, parut le premier volume de la *Grammaire des langues romanes* de Diez; le deuxième fut publié en 1838, et le troisième en 1843. Une seconde édition fut donnée en 1856-1858-1860, et une troisième avant et depuis la guerre de 1870. Une longue introduction passe en revue les divers éléments qui ont concouru à la formation des langues romanes, c'est-à-dire le latin vulgaire, le grec dans une minime proportion, et l'allemand. L'auteur s'occupe ensuite séparément de chaque pays. Alors vient, pour chacun d'eux, la question de l'influence possible des langues autochthones, et, depuis, pour la péninsule ibérique, de l'arabe. Après cette introduction, très-intéressante, et qui déjà redresse beaucoup de préjugés, Diez entre en matière, et commence par la phonétique. C'est la partie la plus sévère, mais aussi la plus neuve de la méthode comparative.

Le deuxième volume est consacré à la déclinaison, à la conjugaison, à la dérivation et à la composition de la syntaxe.

Diez, familiarisé avec toutes les difficultés de la phonétique, possédant

une exacte connaissance des langues classiques, des idiomes germaniques (il avait aussi étudié les langues celtiques et le basque), était bien préparé pour un *Dictionnaire étymologique des langues romanes*. Cet ouvrage, qui parut en 1853, et eut une seconde édition en 1861, puis une troisième en 1869, est divisé en quatre parties. La première contient les mots communs à toutes ou presque toutes les langues romanes. Les deuxième, troisième et quatrième traitent successivement du vocabulaire italien, espagnol, franco-provençal.

La méthode de l'auteur peut se résumer ainsi : il recherche d'abord les formes d'un mot dans toutes les langues romanes, les range chronologiquement, note les ressemblances avec le bas-latin, ne néglige pas même les variétés purement provinciales; tous ces jalons le conduisent au thème. Quand le thème est retrouvé, Diez alors démontre comment et par quels changements phonétiques de ce thème pouvaient dériver toutes les formes romanes réunies par lui.

Pour justifier le passage possible d'un sens à un autre, il a recours aux langues voisines.

Nous avons dit tout ce que la philologie doit à Diez et à l'Allemagne; mais une grande part d'honneur revient à la France, et les Français doivent, plus que jamais, être jaloux de l'honneur de leur pays. Raynouard a précédé Diez, nous aimons à le répéter.

Un des chefs de la nouvelle école philologique française, glorieux élève et digne ami de Diez, a dit très-justement :

« L'Allemagne a la gloire d'avoir fait faire à la philologie romane, comme à presque toutes les autres branches de la linguistique, les progrès les plus considérables; mais les pays où se parlent les langues romanes ne sont pas restés inactifs, et la France se place, sans contredit, à leur tête. C'est elle, d'ailleurs, qui peut revendiquer l'honneur d'avoir donné le grand éveil à ces études si fécondes, et tous ceux qui depuis cinquante ans étudient les idiomes de l'Europe latine doivent rendre hommage à Raynouard. Ce savant ingénieux a ouvert la bonne voie. Il s'est parfois trompé, mais ses erreurs mêmes ont été profitables, en poussant à l'étude approfondie des questions qu'elles soulevaient. *Il a eu le premier l'idée d'embrasser, dans une grammaire et un lexique l'ensemble des langues romanes;* et si sa *Grammaire* a perdu aujourd'hui beaucoup de sa valeur, le *Lexique-roman* reste encore la base de la philologie comparée. Malheureusement, Raynouard n'eut pas de successeurs en France..... C'est à l'Allemagne qu'était réservé l'honneur de continuer, en l'améliorant, l'œuvre immense entreprise par Raynouard. La patrie de Bopp, de Humboldt, de Lassen, de Grimm, les fondateurs de la philologie comparée, devait aussi produire Fr. Diez, le maître de la philologie romane. »

Raynouard n'a pas eu de successeurs immédiats en France; mais Diez a eu en France des émules qui, après avoir commencé par être ses disciples, sont arrivés à être regardés comme ses maîtres en Allemagne aussi bien qu'en France.

Pour ne parler que des principaux, les Gaston Paris, les Paul Meyer, les Darmesteter, continuent dignement l'œuvre de Diez, et, en ce moment, M. Gaston Paris, le nouveau membre de l'Académie des inscriptions, prépare un supplément à la *Grammaire* de Diez qui montrera quels progrès la linguistique a fait en France depuis un certain nombre d'années, et combien glorieusement nous nous vengeons d'une trop longue infériorité.

FRÉDÉRIC GODEFROY.

II

UNE LETTRE DE DOM PRUDENT MARAN A DOM CHARLES TOUSTAIN

Le manuscrit 276 du Supplément grec de la Bibliothèque nationale contient, à la page 495, une lettre autographe de D.Prudent Maran. Cette lettre, écrite en 1729 « Au reverend Pere Dom Charles Toustain, religieux Benedictin en l'abbaye du Bec, par Brionne, » ainsi que le porte la suscription, donne, sur les travaux des bénédictins, et même sur plusieurs ouvrages auxquels ils furent étrangers, des détails intéressants et dignes de la publicité.

D. Maran avait alors quarante-six ans. Après avoir mis au jour l'édition de saint Cyrille de Jérusalem, préparée par le P. Touttée, il avait publié lui-même les œuvres de saint Cyprien : il était alors occupé à préparer le troisième volume de saint Basile. Il avait donc fait ses preuves comme éditeur, comme traducteur et comme critique. Les conseils et les jugements d'un tel homme, parvenu à l'âge mûr, sont précieux à recueillir. Les voici dans tout l'abandon d'une lettre écrite à un jeune confrère qui cherche encore sa voie. D. Toustain, en effet, n'était âgé que de vingt-neuf ans, et n'avait jusqu'alors rien publié.

P. C. [? Pax Christi.]

Mon reverend Pere,

Je m'acquitte, avec plaisir d'une commission que m'a donnée le P Procureur de Lagny en me communiquant la lettre que vous luy avez ecrite. Je savois deia que de concert avec deux de nos confreres vous aviez resolu de consacrer au service de lEglise et a votre propre edification, les talens que Dieu vous a donnez (*sic*); et tout ce que i'entendois dire de vous me faisoit souhaiter d'avoir l'occasion de vous rendre quelque service, si i'en étois capable. Mais ayant connu plus particulierement vos desseins par la lettre dont iai eû communication, iai cru vous faire plaisir en vous disant ingenûment mon sentiment, et en vous proposant ce qui me paroit vous convenir. Je vous dirai donc, mon R P, que vous ne devez point songer a l'edition de la Bibliotheque de Photius. Ce dessein est entrepris par le celebre M. Capronnier qui y travaille depuis long temps. St Clemen d'Alexandrie auroit à la vérité besoin d'une nouvelle version, mais c'est a quoy se reduiroit presque tout votre travail, parce que l'edition de M. Pother est enrichie d'un grand nombre de bonnes notes. Aioutez a cela que nous n'avons point de manuscrits de cet auteur. St Cyrille d'Alexandrie vous donneroit bien de l'exercice par la collation des manuscrits, mais les allégories dont la plupart de ses volumes sont remplis, vous causeroient bien de l'ennuy, et ie ne scais (*sic*) si en ces temps ci on trouveroit des libraires qui voulussent se charger des frais immenses de cette edition dont le debit serait incertain. j'en dis de même du venerable Bede.

Voici trois autres desseins que ie vous propose, le premier m'est venu en pensée par la lecture de votre lettre. Ce serait de faire une histoire critique de toutes les heresies qui comprendroit la vie et la doctrine des heresiarques, le progrès et la durée de leurs sectes, et tout ce qui regarde la chronologie ; en voici un autre. Vous avez, mon R P. que l'edition du P. Martianay n'est point estimée quoy qu'elle se soit tres-bien debitée. Il n'a fait aucun usage dans la plus grande partie de son ouvrage des excellens manuscrits que nous avons ici et ailleurs. Il n'y a point de critique, point d'examen de la doctrine de St Jerôme. On pouroit recommencer de nouveau cette edition, mais comme une telle entreprise feroit crier contre nous et déplairoit soit a ceux qui ont fait la depense d'acheter le nouveau St Jerome, i'aimerois bien mieux que l'on fit un supplement a cette edition dans un petit in folio, qui comprît la doctrine du saint, sa vie et la correction du texte par les manuscrits dont il faudroit collationner de nouveau les plus anciens. Car on n'a point trouvé après la mort du P. Martianay le recuëil des variantes lecons qui avoient été envoyées ici de plusieurs provinces du Royaume. Pour reussir dans ce travail, il faudroit savoir un peu d'hebreu et ie ne doute point que vous n'en sachiez suffisamment. Il y fau-

droit ajouter un index general pour les volumes precedens. Cette entreprise ne vous meneroit pas si loin que le troisieme dessein que iai a vous proposer. Je me souviens que le feu P. des Hostallerie voulut faire travailler a une nouvelle edition des conciles, entreprise qui auroit été suiette a des difficultés insurmontables de la part des deux cours. Sans s'exposer aux embarras d'une edition on pouroit rendre autant de service a lEglise en faisant une histoire critique de tous les conciles, qui comprit non seulement lexamen de la chronologie et des faits, mais encore léclaircissement des points principaux de la discipline et du texte meme des conciles. Ce travail est immense, mais comme vous êtes ieune et laborieux il vous sera aisé d'en venir à bout avec le secours du ciel. C'est d'ailleurs un grand secours d'être ensemble plusieurs associez de bonne intelligence. Tout ce que ie vous recommande, mon R P. c'est de ne vous point decourager. Peut-être que les temps ne seront pas touiours si fâcheux, mais plus ils seront tristes, plus vous recevrez de consolation en vous appliquant serieusement a des etudes utiles à l'Eglise. Je salüe vos chers associez et vous felicite de votre union, vous priant les uns et les autres de m'associer a votre amitié et d'être persuadé (*sic*) de l'estime particuliere avec laquelle ie suis

Mon Reverend Pere

Votre treś humble
serviteur et affection
ne confrere f. Prudent MARAN,
m. b.

A Paris ce 27 octobre
1729.

Je presente mes respects au Reverend P. Prieur
et aux R. P. Godart et à d. P. Vallee.

Claude Capperonnier annonça, en 1701, qu'il allait publier une édition de Photius. Il s'était seulement chargé de la version latine, et le P. Tournemine rédigeait les notes. On avait déjà tiré cinquante feuilles, quand l'ouvrage fut interrompu en 1703, à l'exil du célèbre Ellies Dupin, qui dirigeait toute l'entreprise. Il paraît, par ce que dit ici D. Maran, que Capperonnier ne cessa point néanmoins de travailler sur cet auteur. Toutefois son édition n'a jamais paru.

Le saint Clément d'Alexandrie, donné par Potter, en 1715 (Oxford, 2 vol. in-fol.) fut, en effet, assez soigné pour que les bénédictins n'aient pas eu à songer à cet auteur. L'édition d'Oxford obtint les honneurs d'une réimpression, à Venise, en 1758; et c'est elle encore que l'abbé Migne a reproduite dans sa *Patrologie grecque* (tomes VIII et IX).

Mais il est assez étonnant que D. Maran ait détourné le jeune moine du Bec de travailler sur saint Cyrille d'Alexandrie. On en était toujours, pour ce Père, à l'édition procurée par le chanoine Aubert (1638, en 7 vol. in-fol.). Il fut évité ou négligé par le grand mouvement de révision savante qui rendit en France d'incalculables services à la Patristique pendant les deux derniers siècles. La collection Migne a été plus équitable envers saint Cyrille et lui a consacré dix volumes (LXVIII-LXXVII). Elle a corrigé l'édition d'Aubert, qui était très-fautive, et l'a considérablement augmentée.

Peut-être D. Maran craignait-il que cette entreprise ne fût trop forte pour un débutant. Mais aussi l'appréhension de ne pas trouver un éditeur à un si volumineux ouvrage, explique mieux encore la réserve du savant religieux. Ces deux considérations s'appliquent également à Bède, pour lequel la critique française a si peu fait.

Le *Dictionnaire des Hérésies* de l'abbé Pluquet, sans avoir les proportions de l'ouvrage esquissé ici, remplit néanmoins, dans une certaine mesure, les vues de D. Maran.

La sévérité de son jugement sur le saint Jérôme de D. Martianay n'a rien d'exagéré. « Il avait eu dessein, suivant D. Tassin, de revoir ce travail et de le donner au public après l'avoir perfectionné. Mais les circonstances de sa vie ne lui ont pas permis d'exécuter ce projet, qu'il avait annoncé par un

programme [1]. » D. Martianay était si loin d'avoir dit le dernier mot sur saint Jérôme, que, même après l'édition de Vallarsi, l'abbé Migne a pu augmenter d'un tiers la sienne,qui comprend onze tomes en neuf volumes (*Patrologie latine,* XXII-XXX).

D. Charles Petey de l'Hostallerie, dont parle ici notre auteur, fut vicaire général de la Congrégation de Saint-Maur. Il était fort zélé pour répandre l'étude des lettres, et ce fut à lui que l'on dut la construction de la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés.

Quant aux *Acta conciliorum*, les cinq ou six grandes collections qui en ont paru depuis deux siècles n'ont point pleinement satisfait la science. La tâche, d'ailleurs, paraît trop vaste pour pouvoir être menée à bien par un seul homme. Ce ne serait pas trop qu'une pléiade de savants pour cette « œuvre des œuvres, » comme l'appelait jadis l'un des directeurs de l'Imprimerie royale de France. Espérons que M. Palmé, qui a songé à une nouvelle édition des Conciles, pourra quelque jour l'entreprendre, et en faire, au grand profit de la religion et de la science, une publication mieux soignée et plus complète encore que les précédentes.

La lettre qu'on vient de lire fait désirer avec impatience ce *Choix de la Correspondance de la Congrégation de Saint-Maur* que prépare depuis longtemps M. Dantier et qui doit être publié par le gouvernement dans la *Collection des Documents inédits* [2], mais dont la préparation est malheureusement suspendue.

L'abbé A. Tougard.

III

BIBLIOGRAPHIE RAISONNÉE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE [3].

§ III. — DOCUMENTS, CRITIQUES ET PIÈCES DIVERSES CONCERNANT LES PRIX ET LES CONCOURS ACADÉMIQUES (suite).

A. — Ancienne académie.

99. — *L'Année littéraire* (fin).

q) Pour ne pas surcharger cette notice, nous nous bornerons à indiquer qu'on trouvera l'*Année littéraire* aussi riche en détails sur les Éloges de Fénelon, en 1771 ; de Colbert, en 1773 ; de Catinat, en 1775 ; du chancelier de l'Hospital, en 1777 ; de Suger et de Voltaire, en 1779; de Montausier, en 1781 ; de Fontenelle, en 1783 et 1784 ; de Louis XII, en 1785, 1786 et 1788 ; sur les Éloges de Vauban, de d'Alembert, de Rousseau et de Franklin, qui furent prorogés jusqu'à la suppression de l'Académie, et sur tous les concours de poésie proposés dans les intervalles. Nous citerons, comme particulièrement intéressants l'article sur le concours de poésie, en 1786 : 1786, IV (142-148), et celui qui rend compte de l'éloge de Louis XII, par Florian, 1786, II (296-331).

100. — *Correspondance littéraire, philosophique et critique* de Grimm et Diderot. — Cette correspondance, qui s'étend de 1753 à 1790, est très-riche en documents sur les concours et les prix académiques, surtout pendant les dernières années. Nous citerons en particulier, d'après l'édition Taschereau, en 16 vol. in-8, les articles suivants :

Éloges de Sully, en 1763 : III (344-346). — Prix de poésie de 1764 : IV (65-68). — Éloges de Descartes en 1765, IV, 348 et (356-362). — Éloges de Charles V, en 1765, et prix de poésie de cette année : V, (145-148). — Séance pour la distribution des prix de 1773 (éloge de Colbert, par Necker) : VI,

1. *Histoire littéraire de la Congrég. de Saint-Maur,* p. 389.
2. *Rapports au ministre* sur cette collection, p. 145 (Imprimerie nationale, 1874, in-4).
3. Voir tome XVI, pages 166, 258, 458 et tome XVII, page 65.

(381-394). — Séance de l'Académie et prix de poésie en 1776 : IX, (163-178). — Séance de l'Académie et prix de poésie, de 1778 : X (97-99). — Éloge de Suger, par Garat, et dithyrambe sur Voltaire, par La Harpe, en 1779 : X (204-208) ; article riche en curieux incidents. — Fondation anonyme Monthyon, en 1782 : XI, (115-119) ; documents originaux fort précieux. — Prix de poésie de 1782 : Voltaire et le serf du mont Jura, par Florian : XI (220-222). — Séance de l'Académie pour les concours de 1783 : premiers prix Montyon; éloge de Fontenelle reculé, etc... : XI, (429-432). — Séance de 1785 : Éloge de Louis XII remis à 1786, etc. : XII, (410-414). — Séance de 1786 : nombreuses fondations nouvelles ; tous les concours reportés, ceux de poésie (le prix ordinaire et la fondation d'Artois pour l'éloge du duc de Brunswick [1]) et l'éloge de d'Alembert, en 1787 ; les éloges de Louis XII et de Vauban, en 1788, etc. : XIII (179-182). — Séance de 1787 : prix de poésie pour l'Éloge du duc de Brunswick, seul accordé à l'ode de M. Terrasse, tous les autres concours reportés à 1788 et 1789 [2], etc. : XIII (443-447). — Séance de 1788. Éloge de Louis XII, par l'abbé Noël : tous les autres concours reportés ; fondation Raynal, etc. : XIV (133-140). — Séance de 1790. Éloge de Vauban, par l'abbé Noël, etc. : XV (150-154).

101. — *Le Journal encyclopédique*, un des recueils périodiques les plus importants du siècle dernier, publié à Liége, puis à Bouillon, de 1756 à 1773, par Pierre Rousseau, Brest, Chamfort, etc..., n'est pas aussi riche qu'on pourrait le croire en renseignements sur les prix. On trouve aux nouvelles littéraires de chaque livraison de la première quinzaine de septembre (il y en avait deux par mois), un compte rendu sommaire de la séance du 25 août et, de temps en temps, on publie quelques-unes des pièces couronnées, comme « la lettre d'un fils parvenu à son père laboureur, » en septembre 1768. Nous remarquons, à ce propos, cette déclaration dans le journal : « Nous ne hasarderons aucun jugement sur cet ouvrage, faible ou digne des suffrages qui l'ont couronné. Notre respect pour les décisions de l'Académie nous *interdit également l'éloge et la critique...* » L'année 1768 est la plus abondante en documents. Il y a encore en septembre, *l'Epître aux Pauvres*, de Fontaine ; et surtout en octobre, *l'Épître philosophique* de Mercier et les analyses de *la nécessité d'être utile*, poëme, et de *l'Epître d'un père pour servir de consentement de mariage à son fils*. — En général, les réflexions ne sont pas très-flatteuses. — Citons encore en février 1769 : *le Jardinier et son maître*, fable, par M. D. L. C. D. à M. Thomas, sur l'éloge de Sully, etc., etc.

102. — *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la république des lettres en France, depuis 1762 jusqu'à nos jours*. — Chronique rédigée, de 1762 à 1787, par Bachaumont, Pidansat de Mairobert, etc., et qui contient une foule de détails intéressants sur les concours académiques. Pour les trouver, il suffit d'ouvrir les Mémoires chaque année, aux environs du 25 août, jour de la Saint-Louis, fixé pour la distribution annuelle des prix. Nous nous bornerons à indiquer les chroniques les plus saillantes, en suivant les indications de notre exemplaire de l'édition de Londres, chez John Adamson, 1787, 36 vol. in-18.

A. — Prix de poésie de 1762, aux 25 et 26 août : I (129, 130).

B. — L'Éloge de Sully et Thomas, en 1763, aux 25, 30 août et 2 septembre : I (297, 300 et 301).

1. Il y avait eu cependant 108 pièces présentées : 40 pour le concours ordinaire et 68 pour l'Éloge du duc de Brunswick.

2. Le directeur Marmontel se plaignit beaucoup de ce que, depuis quatre ans que l'Éloge de d'Alembert était proposé, aucun concurrent ne se fût encore présenté.

G. — Prix de poésie de 1764, au 25 août : II (91, 92) ; et lettre à M. de ** docteur de Sorbonne, sur la pièce, etc..., au 31 décembre : II (144).

D. — L'Éloge de Descartes, en 1765. — Curieux détails sur la division du prix entre Thomas et Gaillard, et sur la proposition du contrôleur général de Laverdy de le doubler, aux 27 juillet, 3, 25 et 29 août : II (234, 235, 238, 247, 250).

E. — Sur l'intention de l'Académie de ne plus donner, pour sujet des concours d'éloquence, que « l'éloge d'un de nos grands hommes ; » au 10 juillet 1766 : III (56).

F. — Prix de poésie de 1766, au 25 août : III (77).

G. — Éloge de Charles V, en 1767, aux 28 juillet et 25 août : III (230, 240, 241).

H. — Prix de poésie de 1768, aux 5 juillet, 17 août (délibération importante), 19, 21, 25 et 26 août, 4 et 27 septembre : IV (63, 95, 98, 99-104, 111 et 123) et XIX (17, 18).

I. — Éloge de Molière, en 1769, aux 31 juillet et 25 août : IV (315, 333-337).

K. — Concours de poésie de 1770, sans résultat, ce qui est attribué, malgré 50 pièces présentées, à ce que le sujet n'avait pas été laissé libre comme les années précédentes, aux 16 et 26 août : V (177 et 181-183).

M. — Éloge de Fénelon, en 1771, et prix de poésie reporté de l'année précédente. La Harpe est à la fois lauréat pour l'éloquence et la poésie, ce qui ne s'était jamais vu,... aux 9 et 26 août; et censure de l'éloge, aux 1er et 19 octobre : V (332, 333, 344-346) et VI (3, 4, 12 et 13).

N. — Concours de poésie de 1772, sans résultat, au 10 août : VI, (197).

O. — Éloge de Colbert, en 1773, et prix de poésie reporté de l'année précédente, aux 6, 21 et 30 août : VII (48) et XXIV (324 et 329).

P. — Concours de poésie de 1774, sans résultat, au 18 août : VII (228).

Q. — Éloge de Catinat, en 1775, et prix de poésie reporté de l'année précédente : (La Harpe est encore lauréat pour les deux concours) aux 26 et 27 août : XXXI (322-330).

R. — Concours de poésie de 1776 (une traduction d'Homère), au 24 août : IX (269).

S. — Éloge du chancelier de l'Hospital, en 1777, aux 27 et 28 août, 15, 26 et 28 septembre : X (275, 276, 293, 294, 302-304 et 306) ; projets de censure.

T. — Séance des prix de 1778. On propose, pour 1779, un Éloge en vers de Voltaire; aux 25 et 28 août, et 26 septembre : XII (97-100, 105 et 130).

U. — Éloge de Suger (prose) et de Voltaire (vers), en 1779, aux 5, 26 et 29 août : XIV (160, 187-190).

V. — Fondation Valbelle, en 1779 : Legs de 24,000 francs pour encouragement annuel à un homme de lettres : XIV (186).

X. — Concours de poésie de 1780, sans résultat, au 25 août : XV (301).

Y. — Éloge de Montauzier, en 1781, et concours de poésie encore infructueux, au 27 août : XVIII (6-9).

Z. — Relation de la séance tenue aujourd'hui, 25 août 1782, à l'Académie française pour la distribution du prix de poésie (Florian couronné) : XXI (87-93).

a. — Séance du 25 août 1783. Éloge de Fontenelle prorogé et prix Montyon décerné pour la première fois : XXIII (137-145).

b. — Relation de la séance du 25 août 1784, pour la distribution des prix : Éloge de Fontenelle, par Garat, et poésie, par Florian : XXVI (191-197).

c. — Relation de la séance publique de l'Académie française tenue au-

jourd'hui, 25 août 1785, pour la distribution des prix. Éloge de Louis XII prorogé : XXIX (225-231). Curieux incidents de séance.

d. — Concours de 1786 : décisions au 5 août : XXXII (244, 245). Relation de la séance du 25 août, *ibid.* (297-302). Tous les concours prorogés, sauf le prix d'encouragement Valbelle, décerné au poëte Roucher.

e. — Relation de la séance du 25 août 1787. Tous les concours ordinaires : Éloges de Louis XII, de Vauban, de d'Alembert, etc., prorogés. Très-intéressante séance : XXXV (442-447).

103. — *Almanach des muses.* — Recueil de vers qui parut régulièrement tous les ans depuis 1765 jusqu'en 1816.— Nous le citons ici, parce qu'il donna plusieurs des pièces de poésie couronnées par l'Académie, avec des notes critiques, et qu'à la fin de chaque volume, dans la notice des ouvrages de poésie qui ont paru l'année précédente, il y a, sous la rubrique : *Pièces présentées pour le prix de l'Académie française,* une bibliographie complète de toutes les poésies imprimées ayant concouru, avec des notes critiques au sujet de celles qui n'ont pas été insérées dans la publication.

Dans le volume de 1765, on trouve l'épître d'un père à son fils sur la naissance d'un petit-fils, par Chamfort (61-69); et celle à un commerçant qu'on suppose vouloir acheter des lettres de noblesse (97-104). Les notes critiques sont fort nombreuses. La bibliographie se compose de 6 pièces (152-153).

Dans le volume de 1767, la bibliographie se compose de 10 pièces (143-145).

En 1769, la bibliographie critique a dix pièces (167-169). — En 1772, elle a 7 pièces (184-186); — en 1774, 8 pièces ; notes critiques très-dures, en particulier sur La Harpe, dont on ne se dissimule pas qu'on subira le ressentiment dans le *Mercure* (212-215) ; — en 1775, 8 pièces : notes critiques plus étendues que dans les almanachs précédents (294-297) ; etc. etc...

104. — Dans l'*Almanach littéraire ou Étrennes d'Apollon*, intéressante petite revue anecdotique, littéraire et poétique, qui parut tous les ans à partir de 1784, nous remarquons, en 1784 (p. 66-70), une pièce de vers intitulée : « Conseils à un jeune poëte qui veut concourir pour le prix de l'Académie,» par M. de Maisonneuve. Les autres volumes n'apprennent rien de particulier.

105. — *L'Esprit des Journaux,* qui parut à partir de 1778, et qui publia les principaux articles littéraires des autres journaux avec quelques articles inédits, contient tous les ans au mois d'octobre, un compte rendu de la séance des prix, composé à l'aide du *Mercure,* du *Journal de Paris*, etc... et les extraits du *Journal de Paris* sur les pièces couronnées.

Enfin nous pourrions encore citer des renseignements à prendre dans le *Trésor du Parnasse,* dans le *Journal de Paris*, dans la *Gazette littéraire,* et dans une foule d'autres journaux ou revues de l'époque : mais ils n'ajouteraient pas grands détails à ceux qui précèdent. On connaît maintenant très-suffisamment la richesse de ces sources, et nous allons donner la liste des publications spéciales sur les concours et sur les prix.

106. — *Écrit publié de l'ordre de l'Académie françoise*, pour l'établissement de deux prix, l'un de Prose, l'autre de Poésie. — Paris, Pierre Le Petit, 1671, in-4, 4 p.

C'est une pièce aujourd'hui très-rare, qui fut répandue par toute la France et que nous sommes surpris de ne pas rencontrer dans le curieux appendice que M. Livet a donné à la suite de son édition de l'*Histoire* de Pellisson et d'Olivet; mais elle a été reproduite par MM. Biré et Grimaud dans leur introduction aux *Poëtes lauréats.*

On y voit que l'Académie, « ayant fait profiter le fonds qui luy a esté

laissé, le prix de prose qui ne devoit estre que de deux cens livres sera les premières fois et les suivantes, autant que faire se pourra, de trois cens livres, qu'on employera, selon l'intention de M. de Balzac, à un crucifix, un Saint-Louis, ou quelque autre ouvrage de dévotion... — Les discours ne seront tout au plus que de demy-heure de lecture et finiront toujours par une courte prière à Jésus-Christ.... — On n'en recevra aucun qui n'ait une approbation signée de deux docteurs de la faculté de théologie de Paris et y résidant actuellement. » Quant au prix de poésie fondé par trois académiciens anonymes, on n'exigeait pas l'approbation des docteurs, et l'on stipulait que « les trois cens livres seroient employées à un lys d'or au pied duquel sera la devise de l'Académie, qui sont des lauriers entrelassez, avec ce mot *A l'immortalité.* »

L'année suivante (1672), on compléta le règlement, en ajoutant qu'à l'avenir « chaque pièce devroit être terminée par une courte prière à Dieu pour le roi, séparée du corps de l'ouvrage et de telle mesure qu'on voudroit. »

Les prix furent plus tard convertis en une médaille d'or portant, d'un côté, la figure du roi et, sur le revers, une couronne de lauriers, avec ces mots « *A l'immortalité.* »

107. — *Lettre à M. D*** au sujet du prix de poésie donné par l'Académie française, l'année 1714 (par Voltaire); — insérée dans le volume intitulé : « Réflexions sur la rhétorique et sur la poétique par M. de Fénelon. » Amst., J. Fred. Bernard, 1717, in-12; et dans le « Recueil de divers traités sur l'éloquence et la poésie, » publié par Bruzen de la Martinière. Amst., *ibid.*, 1730, 2 vol. in-12.

L'abbé Desfontaines en a rendu compte dans le *Nouvelliste du Parnasse*, tome II, vingt-septième lettre.

On a aussi, sur le même sujet, la satire de Voltaire intitulée *Le Bourbier*, publiée dans les *Nouvelles littéraires* de la Haye, t. I, p. 151, et réimprimée sous ce titre *Le Parnasse*, à la suite de l'édition de la *Henriade*. Amst., *ibid.*, 1724. Ce n'est que depuis 1821 qu'elle a été admise dans les œuvres de Voltaire. — Voir, à ce sujet, une longue note de Barbier dans le *Dictionnaire des anonymes.*

Cette lettre, qui contient 20 pages, y compris le poëme couronné de l'abbé du Jarry, qui en a 5, est suivie de l'ode que Voltaire avait envoyée au concours, et critique particulièrement La Motte, qui avait été un des juges. On s'amusa beaucoup de ce que du Jarry parlait de *pôles glacés, brulans*, etc. — Dans le recueil de ses poésies, qui parut en 1715, il remplaça *pôles* par *climats*.

108. — *Discours sur les prix* que l'Académie française distribue, par Ant. Houdart de la Motte, de la même Académie. — Publié à la suite des *Réflexions sur la critique*, du même auteur. Paris, 1716, in-8.

Ce discours avait été prononcé « le 25 août, fête de saint Louis 1714, après la lecture des pièces qui ont remporté les prix. » Il a pour but de réchauffer le zèle des concurrents qui ne se présentaient plus assez nombreux.

109. — Examen du discours qui a remporté le prix de l'Académie française l'an 1760, ou lettres à M. Thomas, professeur au collége de Beauvais, — s. l. (1760), in-12. — L'auteur, d'après Barbier, est le Père Isidore Mirasson, barnabite. L'éloge était celui de d'Aguesseau.

110. — Lettre à M. de **, docteur de Sorbonne, sur la pièce qui a remporté le prix à l'Académie française. Paris 1765, in-12. — Voir plus haut le compte rendu par *l'Année littéraire*, au n° 99.

111. — Extrait de quelques pièces présentées à l'Académie française, etc. Paris, Regnard, 1767, in-8, 27 p.

112. — Arrêt du conseil du roi contre l'éloge de Fénelon couronné par l'Académie en 1771. — L'éloge était de la Hapre, et l'arrêt porte obligation de revenir à l'article du règlement de 1671, qui exigeait l'approbation de deux docteurs de la faculté de théologie à tous les discours présentés.

113. — *Le dix-huitième siècle,* satire à M. Fréron. Paris, in-8. — *Mon apologie*, satire, 1778, in-8.

Nous réunissons sous le même numéro ces deux satires de Gilbert, qui les composa de dépit d'avoir envoyé sans succès à l'Académie, en 1772 : « le Génie aux prises avec la Fortune ou le poëte malheureux, » (publié en 1772, in-8, avec ce sous-titre : pièce qui a concouru pour le prix de poésie); en 1773, une ode sur le jugement dernier; en 1774, un éloge de Léopold duc de Lorraine, etc...

Ce sont deux diatribes énergiques contre ses rivaux et contre ses juges, en particulier contre ceux du parti des philosophes.

114. — *Éloge du maréchal de Catinat, dédié à lui-même.* — Discours qui n'a point concouru pour le prix de l'Académie française (par Le Suire). Amst., et Paris, Quillau, 1775, in-8.

115. — Éloges et discours philosophiques qui ont concouru pour les prix de l'Académie française et de plusieurs autres (par Louis Séb. Mercier). Amst., Van Harrevelt, 1776, in-8.

116. — Collection de divers éloges publiés à l'occasion du prix proposé par l'Académie française, en 1777, pour le meilleur éloge du chancelier de l'Hospital. — Paris (Hollande) 1778, in-12. — Ce recueil comprend quatre éloges, deux anonymes : de Guibert, plus tard académicien, et de Bruny ancien syndic de la Compagnie des Indes ; et deux nommés : de l'abbé Remy, couronné à Paris et l'abbé Talbert couronné à Toulouse.

117. — Éloges de Voltaire, pièces qui ont concouru pour le prix de l'Académie française, en 1779 (par Em. de Pastoret). — Amst. et Paris, Demonville, 1779, in-8.

118. — *Lettre du chevalier Laurès,* aux Messieurs qui doivent concourir cette année pour le prix de poésie de l'Académie françoise, suivie d'une réponse de Corneille (le chevalier de Cubières). — Paris, Valleyre, 1779, in-8.

— La France litéraire de Quérard donne à tort la date de 1799. — Il n'est pas hors de propos de remarquer que ce pseudonyme pouvait grandement tromper le public, car un véritable chevalier de Laurès, fils du doyen de la Chambre des comptes et de la Cour des aides de Montpellier, avait concouru en 1748, 1750 et 1751.

119. — *Lettre d'un vieillard de Ferney* à l'Académie française. — Éloge de Voltaire; pièce qui a concouru pour le prix de cette Académie. — Paris, Sorin, 1779, in-8, 15 p.

— La dédicace est signée du chevalier J. Aude. — Le sujet de prix était, en effet, cette année l'éloge en vers de Voltaire, et d'Alembert avait ajouté 600 francs, à la somme annuelle de 500 francs. — Ce fut la Harpe qui remporta le prix ; mais, comme il était académicien, on le donna au premier accessit. P. N. André de Murville. Nous profitons de cette occasion pour remarquer qu'outre les publications isolées des diverses pièces couronnées par l'Académie, on trouve aussi celles de presque toutes les pièces envoyées aux concours et non couronnées.

120. — *Lettre à MM. de l'Académie française*, sur l'Éloge du maréchal de Vauban, proposé pour sujet d'éloquence de l'année 1787 (par Choderlos de Laclos). — Amst. et Paris, Durand neveu 1786, in-8.

121. — *Lettre à MM. les officiers français,* au sujet de celle écrite par M. de Laclos à MM. de l'Académie française, dans laquelle il les blâme d'avoir

proposé l'éloge de Vauban pour sujet de prix d'éloquence de 1787. (Par de Lerse.) — Paris, 1786, in-8.

122. — *Les Concours académiques ou le Triomphe des talens.* — Comédie en cinq actes et en vers, par le chevalier de Cubières. — Imprimée dans son *Théâtre moral*, ou pièces dramatiques nouvelles, précédée d'un essai sur la comédie. Paris, Belin et Duchesne, 1784-1786, 2 vol. in-8.

Cette pièce, dit Cailhava, a été regardée comme l'exemple de l'indécence théâtrale.

123. — *Le Prix académique*, comédie en un acte et en vers, par Parisau, représentée sur le Théâtre-Français, le vendredi 31 août 1787 ; imprimée l'année suivante. — Paris, Brunet, 1788, in-8.

« Voici une bagatelle, disait le *Journal général de la France*, mais charmante, remplie de détails agréables, de traits heureux, et qui paraît bien écrite. — Un autre Francaleu est possédé, comme celui de la *Métromanie*, de la fureur des vers, et il ne veut donner sa fille Agathe qu'à celui qui aura remporté le prix académique. Deux jeunes gens sont amoureux de la demoiselle : mais l'un, qui est l'amant aimé, a peu de talent pour la poésie, et l'autre y réussit. Le premier porte la confiance jusqu'à montrer à celui-ci la pièce qu'il a composée en le priant de la corriger; le second à la générosité d'envoyer au concours sous le nom de son rival, la pièce dont il est lui-même l'auteur. Celle-ci est couronnée. Le père s'empresse de revenir de la séance où il avait assisté pour annoncer à sa fille son mariage avec l'heureux vainqueur. Il cite quelques vers de la fin de la pièce qui l'ont le plus frappé. Ces vers sont reconnus par l'amant chéri d'Agathe, et il déclare qu'ils sont de son ami. Les jeunes gens se montrent aussi généreux l'un que l'autre : mais enfin le père, instruit de tout et des sentiments de sa fille, consent à son hymen avec celui qu'elle préfère. Cette comédie a eu un succès complet... »

(A suivre.) René Kerviler.

CHRONIQUE

Nécrologie. — M. Louis-François-Michel-Raymond Wolowski est mort à Gisors (Eure), le 15 août. Né à Varsovie, le 31 août 1810, il prit une part très-active à tous les mouvements qui se produisirent en faveur de la nation polonaise. Son père avait été président de la Diète polonaise; lui fut capitaine d'état-major, vice-maître des requêtes au Conseil d'État et secrétaire de légation en France; après les désastres de sa patrie, il se retira en France, où il avait achevé ses études et reçu des lettres de naturalisation en 1834. Il est aussitôt entré dans le mouvement économique qui commençait à se manifester chez nous. Il s'est occupé, avec beaucoup de compétence, des questions de finances, de banques, d'industrie et de commerce. On le trouve professeur au Conservatoire des arts et métiers, un des fondateurs du Crédit foncier de France, membre, en 1855, de l'Académie des sciences morales et politiques, où il remplaça Blanqui. Il avait fondé, en 1834, la *Revue de législation et de jurisprudence*, il a écrit dans le *Journal des économistes*, la *Revue des Deux-Mondes*, le *Siècle* et l'*Annuaire d'économie politique;* il s'est fait remarquer dans nos assemblées politiques comme orateur disert et comme financier ; il fit partie de la Constituante de 1848, de la Législative de 1849, de l'Assemblée nationale de 1871, et fut élu, en 1875, sénateur inamovible. — Voici la liste de ses principaux ouvrages :

Des Sociétés par actions (1838); — *Mobilisation du Crédit foncier* (1839) ; — *Des Fraudes commerciales* (1843); — *De l'Organisation du travail* (1845) ; — *Études d'économie politique et de statistique* (1848); — *De l'Organisation du Crédit*

foncier (1849); — *Henri IV économiste. Introduction de l'industrie de la soie en France* (1855); — *Introduction de l'Économie politique en Italie* (1859); — *Les Finances de la Russie* (1864); — *La Question des banques* (1864); — *Enquête sur les principes et les faits généraux qui régissent la circulation monétaire et fiduciaire* (1866); — *La Banque d'Angleterre et les banques d'Écosse* (1867); — *La Liberté commerciale et les résultats du traité de commerce de* 1860 (1868); — *L'Impôt sur le revenu* (discours prononcé à l'Assemblée nationale les 22 et 23 décembre 1871), *avec des observations et des annexes sur l'impôt du revenu aux États-Unis et en Angleterre* (1872); — *La Carte postale en divers pays* (1873); — *Sur l'utilité pour les ouvriers d'étudier l'économie politique* (1873); — *Résultats économiques du payement de la contribution de guerre en Allemagne et en France* (1874). M. Wolowski a traduit de l'allemand les *Principes d'économie politique* de Boscher; il a traduit du latin le traité de la *Première invention des monnaies d'Oresme* et le *Traité de la monnaie* de Copernic; il a donné une continuation à l'*Économie politique du moyen âge* de Cibrario. On lui doit encore des conférences à l'Asile de Vincennes (1866).

— M. Auguste-Victor-Laurent Casimir-Périer est mort à Paris, le 8 juillet, à l'âge de soixante-cinq ans. Il était né à Paris, le 20 août 1811. C'était le fils aîné du célèbre ministre dont le nom *Casimir-Périer* est devenu le nom de la famille. Il aborda la vie politique dès l'âge de vingt ans, par la carrière diplomatique. Il fut ensuite député, rentra dans la vie privée après le coup d'État, et reparut sur la scène après la guerre comme membre de l'Assemblée nationale, ministre et sénateur. Il avait succédé, en 1866, au duc de Broglie à l'Académie des sciences morales et politiques, en qualité de membre libre, lorsque celui-ci devint titulaire dans la section de philosophie. Il a écrit plusieurs ouvrages sur la politique et les finances. — *La Protection agricole et les lois sur les céréales* (in-8, 1859); — *Le Traité avec l'Angleterre* (in-8, 1860); — *Les Finances de l'Empire* (in-8, 1861), extr. de la *Revue des Deux-Mondes;* — *Le Budget de* 1863 (in-8, 1862), extr. de la *Revue des Deux-Mondes;* — *La Réforme financière* (in-8, 1862); — *La Situation financière* (in-8, 1862); — *Les Finances et la politique; de l'influence des institutions politiques et de la législation financière sur la fortune publique* (in-8, 1863); — *Quelques réflexions à propos de la prochaine session des conseils généraux* (in-8, 1864); — *Les Sociétés de coopération. La consommation, le crédit, la production, l'amélioration morale et intellectuelle par l'association* (in-8, 1864); — *L'Article* 75 *de la constitution de l'an VIII sous le régime de la constitution de* 1852 (1867). — Il a collaboré à la *Revue des Deux-Mondes.*

— M. Paul Sauzet, né à Lyon, le 23 mars 1800, est mort dans cette ville le 12 juillet. Avocat du barreau de Lyon, il fut mis en vue par sa défense de M. de Chantelauze dans le procès des ministres de Charles X. Il entra à la Chambre des députés en 1834; il fit partie, en 1836 et 1837, comme ministre de la justice, du cabinet formé par M. Thiers, et présida la Chambre des députés de 1839 à 1848. Depuis lors, il est resté dans une retraite qui n'a pas été oisive : c'est de cette époque que datent tous ses ouvrages où il a pris, avec autant de chaleur que de talent, la défense des grands principes sociaux et de la papauté. Son éloquence, qui avait brillé à la tribune, put encore s'exercer à l'Académie de Lyon, où l'on garde le souvenir de quelques beaux discours sur l'*Éloquence académique* (1859), sur Ravez (1864), sur M. Vitet: son dernier écho s'est fait entendre l'année passée à Saint-Malo pour les fêtes données en l'honneur de Chateaubriand. Voici ses principales publications : — *La Chambre des députés et la Révolution de février* (Lyon, 1851, in-8); — *Réflexions sur le mariage civil et le mariage religieux en France et en Italie* (Lyon, 1853, in-8). dont la Société Bibliogra-

phique a donné, en 1873, dans ses *Questions du jour,* une nouvelle édition revue, sous le titre de *le Mariage civil et le mariage religieux* (traduit en allemand); — *Considérations sur les retraites forcées de la magistrature* (Lyon, 1854, in-8); — *Rome devant l'Europe* (Paris, 1860, 2 édit., in-8); — *Les deux politiques de France et le partage de Rome* (Lyon, 1862, in-8) traduit en italien. Il allait publier un travail sur la législation comparée dont le manuscrit est prêt pour l'impression.

— Mgr Louis-Marie-Olivier Epivent, évêque d'Aire, est mort dans sa ville épiscopale, le 22 juillet. Il était né à la Ville-Auvray-en-Pordic (Côtes-du-Nord), le 30 juin 1805. Il fit ses études au collége de Saint-Brieuc et enseigna la philosophie au séminaire diocésain avant d'être pourvu de la cure de la cathédrale de Saint-Brieuc en 1837. C'est de là qu'il fut porté à l'évêché d'Aire en 1859. On a de lui cent soixante-quinze mandements ou lettres pastorales, formant trois volumes in-4. Nous citerons les titres de quelques-uns : *Les Attaques actuelles contre la papauté* (1861); — *Sur la vie de Jésus de Renan* (1863); — *Les Épreuves de l'Église* (1863); — *L'État actuel de la persécution contre l'Église en Italie* (1866); — *Les Événements survenus en France depuis le 4 septembre* 1870 (1870); — *L'Invasion de Rome* (1870); — *L'Infaillibilité pontificale* (1871); — *Mission providentielle de la France* (1872); — *Causes et remèdes des malheurs de la France* (1872); — *Tradition de la foi et de l'amour de l'Église de France à l'égard de la papauté* (1872); — *La France d'autrefois et la France d'aujourd'hui* (1874); — *Les Sociétés secrètes au point de vue social* (1874); — *La Liberté de l'Église* (1876).

— Mgr Jean-Pierre Bravard, ancien évêque de Coutances, vient de rendre son âme à Dieu le 13 août, à Avranches où il s'était retiré. Il était né le 20 février 1811 à Usson (Loire). Il fit ses études théologiques aux grands séminaires de Lyon et de Sens, et fut ordonné prêtre en 1835, à Sens. On le trouve de 1841 à 1853 avec le R. P. Muard, fondant dans l'ancien monastère de Pontigny les missions diocésaines de France. Vicaire général de Sens en 1858, il fut préconisé le 25 septembre 1862 évêque de Coutances, en remplacement de Mgr Daniel. Il a attaché son nom à la grande œuvre de la restauration de l'abbaye du Mont-Saint-Michel, où il a appelé les fils spirituels du P. Muard. Forcé par sa santé de se démettre des fonctions épiscopales, il avait été nommé, le 19 novembre 1875, chanoine du premier ordre du chapitre de Saint-Denis. Les œuvres de Mgr Bravard consistent dans des mandements, lettres pastorales et discours. Nous nous contenterons de citer les mandements suivants : *L'Institution des paroisses* (1835); — *L'Abbaye du Mont-Saint-Michel* (1865); — *Conservation des monuments dans les paroisses* (1866); — *les Cimetières* (1867); — *l'Instruction obligatoire laïque et gratuite* (1873); — *l'Education* (1873).

— M. Joseph Ferrari, sénateur italien, est mort à Rome le 2 juillet. Il était originaire de Milan, où il était né en 1811, et nous appartient par le long séjour qu'il a fait parmi nous et les ouvrages qu'il a publiés dans notre langue. Il fut admis parmi les collaborateurs de la *Revue des Deux-Mondes* sur la réputation qu'il s'était acquise par ses publications philosophiques en Italie. Professeur de philosophie au collége de Rochefort, il passa à la faculté de Strasbourg, où il suppléa M. l'abbé Bautain; la hardiesse de ses idées et ses théories hasardées obligèrent plusieurs fois l'autorité à faire suspendre ses cours. Il retourna en Italie après les événements de 1859, et prit rang dans le parti révolutionnaire. Nous citerons de lui : *L'Esprit de Jean Dominique Romagnosi* (1835); — *l'Esprit de Vico* (1835); avec une édition de ses œuvres, — *Vico en Italie* (1837); — *Idées sur la politique de Platon et d'Aristote* (1842); — *Essais sur les principes et les limites*

de la philosophie de l'histoire (1843); — *La Révolution et les réformes en Italie* (1848); — *Machiavel, juge des révolutions de notre temps* (1849); — *Les Philosophes salariés* (1849); — *Histoire des Révolutions en Italie* (1857-1858); — *L'annexion des Deux-Siciles* (1860); — *Histoire de la raison d'Etat* (1860); — *La Fédération italienne* (1860); — *La Chine et l'Europe* (1867), sans compter beaucoup d'autres ouvrages en langue italienne.

— Le 15 juillet est mort à Léopol (Galicie autrichienne), le comte Alexandre Frédro, le *Molière polonais*, comme on l'appelait avec raison. Appartenant à une des grandes familles du pays, il comptait déjà parmi ses ancêtres des écrivains distingués, et il hérita aussi de leurs sentiments patriotiques qui furent le mobile principal de sa vie. Il naquit à Surochov (une des terres de ses parents), en Galicie, le 20 juillet 1793. Les premières lueurs d'espérance qui semblèrent surgir pour la Pologne, au commencement de notre siècle, enflammèrent son cœur et sa jeune imagination; âgé de seize ans à peine, il quitta le collége, pour s'enrôler sous les ordres du prince Joseph Poniatowski, alors ministre de la guerre du Grand-Duché de Varsovie; il fit sous ses yeux la campagne de 1809 contre l'Autriche; nommé aide-de-camp du prince, il prit une part active aux luttes gigantesques de l'épopée napoléonienne. On le vit sous les murs de Smolensk, à Borodino et au Kremlin, et quand vinrent les désastres, au passage de la Bérézina et dans les combats journaliers de la retraite. Arrêté à Vilna par une fièvre typhoïde, il y fut abandonné avec d'autres malades dans un hôpital militaire, mais telle fut son ardeur, qu'à peine remis, il réussit à tromper la vigilance de ses gardiens, quitta l'hôpital, et ayant traversé, sous le déguisement d'un paysan, les espaces occupés par l'ennemi, il parvint à rejoindre son régiment en Saxe, pour combattre à Dresde, Leipzig, Hanau, et pour suivre les aigles françaises à Brienne, Château-Thierry, Montmirail, Montereau, Arcis-sur Aube, Craonne, Laon et Reims. Nommé capitaine d'état-major, décoré de la croix polonaise du mérite militaire *(virtuti militari)*, et de la Légion d'honneur, il ne quitta les drapeaux qu'au moment où fut consommée la ruine de l'homme de génie auquel il avait voué, avec toute sa génération en Pologne, un culte enthousiaste, et que s'évanouirent les espérances qu'il avait conçues pour sa patrie. Ame héroïque, il savourait le danger et cherchait le sacrifice, mais le métier d'un soldat de parade lui répugnait, et il donna sa démission (décembre 1815) pour se fixer dorénavant sur ses terres et demander des consolations à l'étude et aux occupations champêtres de la campagne, ce qui rentrait tout à fait dans les traditions des meilleures familles de la Pologne, qui venaient toujours retremper à cette source leur patriotisme et y puiser des forces et des dévouements toujours nouveaux.

C'est au milieu de ces occupations que se développa et mûrit le talent de Frédro. Il était né auteur dramatique. — Son premier travail littéraire connu du public fut une traduction du drame de Gœthe : *Clavigo*, qui fut représenté au théâtre de Léopol en 1821; l'année suivante, il débuta par une comédie originale, intitulée : *Le Mari et la Femme*, et une fois cette forme trouvée, il ne s'arrêta plus; la veine était riche, et les chefs-d'œuvre se succédaient; on en vit dix-huit dans l'espace de dix ans. Ses comédies furent représentées et applaudies sur tous les théâtres polonais; une grande partie fut traduite en allemand et en bohème. — La littérature polonaise comptait des auteurs dramatiques avant lui, mais il est juste de dire que Frédro donna au théâtre polonais un souffle nouveau, une individualité à part; il en fit une réalité, il en est le vrai créateur. Dans une époque bien malheureuse, où l'on s'acharnait à détruire tout ce qui était polonais, il

contribua à sauver la langue et, pour ainsi dire, l'âme de la Pologne. Dans toutes ses créations, il n'a cessé d'être patriote et citoyen, et son œuvre, qui, partout ailleurs, aurait eu une grande portée esthétique et intellectuelle, était encore, au milieu des malheurs de son pays, une œuvre éminemment nationale. — Les comédies de Frédro pétillent d'esprit, elles sont pleines d'originalité et, en même temps, de ce gros bon sens qui rappelle les malheureux et les opprimés aux conditions de la vie réelle, et leur donne la santé de l'âme; elles sont pures et honnêtes, comme son rire franc et robuste provenant d'une conscience sereine; elles châtient mais elles n'enveniment pas, elles enseignent et ne sèment pas de discordes. L'auteur possédait le grand talent de savoir amuser sans cesser d'être honnête, et de prêcher la morale sans ennuyer; il n'a jamais cherché le scandale pour éveiller l'intérêt, et s'est maintenu dans les bornes de la plus stricte convenance; les personnages qu'il a créés n'y ont rien perdu; ils sont d'une originalité patente, et tellement polonais jusqu'à la moëlle des os, qu'il faut même appartenir à cette nationalité pour en apprécier tous les traits et toutes les nuances de caractère; ce sont des types qui resteront tant qu'existeront la langue et la nationalité polonaises.

L'activité littéraire du comte Frédro dura dix à douze ans; quoique applaudi par tout le monde, il trouva, parmi les critiques d'alors, quelques esprits étroits et quelques cœurs envieux qui s'acharnèrent à le poursuivre. Sa nature d'artiste s'en trouva blessée, et il résolut de se taire. Il ne pouvait pas ne point écrire, — son esprit avait besoin de créer — mais il ne publia rien et ses admirateurs furent privés de ses dernières productions, car les prières les plus chaleureuses de ses amis et de ses proches ne parvinrent pas à le faire changer de résolution. Des années s'écoulèrent, un oubli bien mérité enveloppa ses détracteurs, et le nom de l'écrivain dramatique grandissait toujours parmi ses compatriotes qui subissaient de plus en plus son ascendant et l'entouraient d'une estime et d'une vénération universelles, dont il jouit jusqu'à son dernier moment. — Adonné à la littérature et aux soins que réclamait l'administration de ses biens, il ne se désintéressa pas des affaires publiques. Pendant une série d'années, il remplit le rôle de délégué de la province auprès du gouvernement, et il sût se concilier l'estime générale par la fermeté avec laquelle il défendait tout ce qui pouvait encore être défendu des droits et des priviléges de la Galicie, pendant la période néfaste pour cette province, celle qui précéda l'année 1848. — Les temps changèrent; une diète provinciale fut convoquée et une vraie autonomie accordée à la Galicie; on vit alors le vénérable écrivain s'asseoir encore sur les bancs des députés, pour donner encore une fois à ses compatriotes un exemple de civisme. Ce fut sa dernière apparition sur la scène politique. Cassé par l'âge et les infrmités, il se retira tout à fait des affaires, après la fin de la session parlementaire, et il se fixa, pour le reste de ses jours, dans une de ses terres, où la vénération générale vint le trouver et le dédommager des attaques injustes de quelques critiques mal avisés. En 1863, ses compatriotes lui décernèrent une médaille d'or à son effigie, exécutée par M. Barre, le célèbre graveur de la monnaie de Paris. L'Académie des sciences de Cracovie s'empressa de l'appeler dans son sein, et l'empereur François-Joseph, voulant signaler ses mérites littéraires, le décora de la grand'croix de son ordre.

Ses obsèques eurent lieu le 18 juillet. Ce fut un deuil national. L'archevêque de Léopol officiait et donnait l'absoute; une députation de l'Académie des sciences et toutes les notabilités du pays entouraient le cercueil. Les restes mortels de l'homme de bien, du courageux soldat, du patriote

éprouvé et du grand écrivain furent déposés dans un tombeau de famille, à Rudki, terre qui appartient aux Frédro depuis plusieurs générations.

Dans sa jeunesse, le comte Frédro, comme toute sa génération, comme tous les hommes du premier empire, était indifférent en matière de religion; la patrie, la liberté et la gloire remplissaient alors les âmes. Mais, au début même de sa carrière littéraire, il comprenait déjà que le sort de la patrie était indissolublement uni au catholicisme, et jamais, dans son œuvre multiple, il ne s'attaqua à l'Église ni à ses ministres; au contraire, il se posait toujours en défenseur de la religion. Il vécut assez pour revenir complétement à la foi de ses ancêtres et de son peuple, et il mourut en humble fils de l'Église, pratiquant ses moindres commandements.

Les comédies du comte Frédro, réimprimées soixante fois, composent cinq volumes dans leur dernière édition, publiée à Varsovie en 1871. Son œuvre inédite comprend seize à dix-huit pièces de théâtre, et un recueil de poésies. On espère que son fils, connu aussi par des proverbes et des vaudevilles, où il a su déployer beaucoup de talent, ne tardera pas à livrer au public ce trésor longtemps enseveli. B. Z.

— M. Charles-Aimé Dauban, né à Paris, le 19 janvier 1820, employé au département des médailles en 1854, conservateur sous-directeur adjoint au département des estampes en 1858, est mort à Paris, le 4 août 1876. Ancien professeur d'histoire à Bergerac, à Périgueux, à Nantes, à Alençon et au collége Chaptal de Paris, M. Dauban a été rédacteur en chef du *Breton* de Nantes, et a collaboré à la *Revue des provinces de l'Ouest*, à la *Revue des sociétés savantes*, à la *Revue de l'instruction publique*, où il a publié les salons de 1861 et 1863, et au *Journal de Paris*. Voici la liste de ses publications : *La République et les d'Orléans*, suivi de : *Écrit adressé par M. le duc d'Orléans à la princesse Hélène d'Orléans*, daté de Toulon, 9 avril 1840 (in-18, Nantes, 1851); — *Notice sur la vie du président H. Colombet* (Nantes, 1852); — *Le Sculpteur Michel Colombe* (1856); — *Le Cachet de Childéric* (1857); — *Nicolas Bricot et la cour des Monnaies* (1857); — *Cours complet d'histoire universelle à l'usage des lycées* (1858-1870, 9 vol. in-12, avec cartes et tableaux); — *Histoire des maires de la ville de Nantes, d'après les jetons* (1858); — *Histoire de la ville de Tours, d'après les jetons* (1859); — *Rapport au ministre de l'instruction publique, au nom de la section d'archéologie du comité des travaux historiques, au sujet de la collection Gaignières, d'Oxford* (1860); — *Ligier-Richier, sculpteur lorrain* (1861); — *Récits historiques ou choix de lectures puisées aux sources* (3 vol. in-12, 1863-1864); — *Étude sur Madame Roland et son temps, suivie des lettres à Buzot* (in-8, 1864); — Édition des *Mémoires de Madame Roland* (in-8); — Édition de la *Correspondance de Madame Roland avec Mademoiselle Cannet*; — *La Vérité sur Madame Roland* (1864); — *Appendice à la vérité sur Madame Roland* (1864); — Édition des *Mémoires inédits de Pétion, Buzot, Barbaroux* (in-8); — *Réponse à la « Vérité vraie sur la publication des Mémoires de Madame Roland » par M. Faugère* (1865); — *La Démagogie en* 1793 (in-8, 1868); — *Paris en* 1794 *et* 1795 (in-8, 1869); — *Les Prisons de Paris sous la Révolution* (in-8, 1870); — *La Guerre comme la font les Prussiens* (1870); —*Histoire du règne de Louis-Philippe et de la seconde République* (in-18, 1872); — *Lettre au duc d'Aumale* (1872); — *Le Fond de la société sous la Commune* (in-8, 1873). -- M. Dauban a encore publié une édition classique du *Siècle de Louis XIV*.

— M. Joseph-Pierre-Eléonor Petrequin, né à Villeurbanne (Rhône), le 25 juin 1809, est mort dans le courant du mois de juin, à Lyon. C'était un chirurgien d'une grande réputation. Reçu docteur à la faculté de médecine de Paris en 1835, il était devenu professeur à l'École de médecine de Lyon

et chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de cette ville. Il a publié : *Traité d'anatomie médico-chirurgicale et topographique* (in-8, 1843), 2e édition considérablement augmentée (in-8, 1857); — *Mélanges de chirurgie, ou histoire médico-chirurgicale de l'Hôtel-Dieu de Lyon, avec l'histoire spéciale de la syphilis dans cet hospice* (in-8, 1845); — *Nouvelle méthode pour guérir certains anévrismes sans opération sanglante, à l'aide de la galvano-puncture* (in-8, 1846); — *Recherches sur l'origine du traité du médecin par Hippocrate, suivies d'une traduction nouvelle de ce livre avec notes et commentaires* (in-8, 1850); — *Clinique chirurgicale de l'Hôtel-Dieu de Lyon, ou Compte rendu de la clinique chirurgicale de cet hôpital* (in-8, 1850); — *De l'action des eaux minérales d'Aix en Savoie dans les maladies des yeux* (in-8, 1852); — *Mémoire sur la suppuration bleue, avec des recherches sur la pyogénie et la composition du pus* (in-8, 1852); — *Nouvelles recherches sur l'emploi thérapeutique du manganèse comme adjuvant et comme succédané du fer* (in-8, 1852); — *De la taille et de la lithotritie* (in-8, 1852); — *De l'étude des médecins de l'antiquité et des avantages qu'on peut en retirer pour la science et pour l'art* (in-8, 1858); — *Études médicales, historiques et critiques sur les médecins de l'antiquité* (in-8, 1859); — *Traité pratique des eaux minérales de la France et de l'étranger* (gr. in-8, 1859); — *Mélanges thérapeutiques sur les maladies des organes des sens* (in-8, 1860); — *Mélanges thérapeutiques sur les maladies des organes génito-urinaires* (in-8, 1861); — *De l'emploi thérapeutique des lactates alcalins dans les maladies des organes digestifs* (in-8, 1862 et 1864); — *Aperçu historique sur l'enseignement médical à Lyon* (in-8, 1864); — *De l'invention de la physiologie dans l'interprétation d'un passage fort controversé des Églogues de Virgile* (gr. in-8, 1864); — *Mélanges d'histoire, de littérature et de critique médicales sur les principaux points de la science et de l'art* (gr. in-8, 1864); — *Essai sur la topographie de Lyon avec des études comparatives sur les stations d'hiver dans le midi de la France* (in-8, 1865); — *Vues nouvelles sur la composition nouvelle du cérumen et son rôle dans certaines maladies de l'oreille* (in-8, 1870); — *Œuvres poétiques de E. Faure*, précédées d'une introduction et d'une notice biographique et littéraire par J.-E. Petrequin (gr. in-8, 1874).

— M. Etienne-Edmond Caillette de l'Hervilliers, sous-chef au ministère des finances, chevalier de l'ordre pontifical de Saint-Sylvestre, membre de la Société des antiquaires de Picardie et des Sociétés académiques de l'Oise et de Saint-Quentin, né à Compiègne, en 1826, d'une famille ennoblie par Henri IV, est mort à Paris, le 14 février dernier. Il est auteur des ouvrages suivants : — *Première étude sur les antiquités de Champtien* (Paris, 1851, in-8); — *La Croix du Saint-Signe, souvenir de la forêt de Compiègne* (Ibid., 1854, in-8); — *Histoire du Très-Saint-Sacrement de miracle de Sainte-Gudule de Bruxelles* (Ibid., 1856, in-8); — *Le Bois-Seigneur-Haac (Belgique); étude historique des douzième et quatorzième siècles* (Ibid., 1858, in-8); — *Pierrefonds, Saint-Jean-aux-Bois, La Folie, Saint-Pierre-en-Chartres. Souvenirs historiques et archéologiques de la forêt de Compiègne* (Ibid., 1858, in-8); — *Le Théâtre de Champtien* (Ibid., 1858, in-8); — *Le Mont Gannelon à Clairoix, près de Compiègne, étude d'archéologie, de philologie et d'histoire* (Amiens et Compiègne, 1859, gr. in-8); — *Le dernier siége de Pierrefonds, accompagné d'un plan du château de Pierrefonds, dressé par Emile Leblanc* (Paris, 1860, in-8); — *Preuves de la venue, de l'épiscopat et de la mort de saint Pierre à Rome* (Ibid., 1860, in-8); — *Essai philologique sur le mot, les racines et les permutations* (Ibid., 1861, in-8); — *Notre-Dame-de-Bon-Secours de Compiègne. Recherches historiques sur l'origine de cette chapelle et sur le pèlerinage dont elle est le but chaque année* (Ibid., 1861, in-8); — *Étude sur la paix et la trêve de*

Dieu ou influence de l'Église et de la papauté sur l'émancipation du peuple au moyen âge (Ibid., 1862, in-8); — *Étude sur la loi du secret dans la primitive Église* (Ibid., 1862, in-8); — *A travers les catacombes de Rome* (Ibid., 1863, in-8); — *Coup d'œil général sur les catacombes de Rome et leur histoire jusqu'à nos jours* (Ibid., 1862, in-8); — *Étude de quelques inscriptions chrétiennes carthaginoises* (Ibid., 1863, in-8); — *La Fête des rois et ses usages* (Ibid., 1863, in-8); — *Le Mobilier des catacombes de Rome* (Ibid., 1864, in-8); — *Le B. Josaphat Kuncewitz, archevêque de Polotsk, martyr, dont la canonisation solennelle doit être célébrée à Rome le 12 novembre 1865* (Ibid., 1865, in-18); — *Un historien champenois* (Bar-sur-Aube, 1865, in-8); — *La Bibliothèque des Catacombes de Rome* (Paris, 1865, in-8); — *Compiègne, sa forêt, ses alentours; études suivies de documents relatifs à la vie du B. Simon, comte de Crespy et d'Amiens* (Compiègne, 1869, in-8).

— Nous devons réparer ici un oubli en rendant hommage à la mémoire de M. Charles Rohaut de Fleury, mort depuis plus d'un an. Né en 1801, entré à l'École polytechnique en 1820, M. Rohaut de Fleury a suivi de glorieuses traditions de famille en s'adonnant à l'architecture. On lui doit quelques hôtels particuliers remarquables, comme l'hôtel Soltykoff, rue Saint-Arnaud et l'hôtel Casimir-Périer, avenue des Champs-Élysées. Mais c'est dans l'architecture de fer qu'il s'est surtout distingué : un de ses premiers essais en ce genre a été fait pour les serres chaudes du Jardin des plantes de Paris. Il a été plusieurs fois président de la Société libre des beaux-arts et vice-président de la Société centrale des architectes. On lui doit des travaux d'érudition qui témoignent autant de sa science que de son goût éclairé et de ses sentiments profondément chrétiens; les beaux-arts, la science et la littérature lui laissaient encore du temps pour les œuvres de zèle, de bienfaisance et de charité, comme l'œuvre du dimanche, l'œuvre de Saint-Nicolas, l'œuvre du vœu national. Voici les principales publications de M. Rohault de Fleury : *Notices sur les travaux exécutés au Muséum d'histoire naturelle depuis 1833 jusqu'à nos jours* (Paris, 1844, in-fol.); — *Études sur les serres chaudes de Belgique* (1848, in-4). — *Rapport au club de l'union polytechnique sur la construction de logements d'ouvriers* (1849); — *Les Serres chaudes de Londres* (album in-4, 1851); — *Manuel des lois civiles sur le bâtiment* (in-8, Paris, 1862, Morel); — *Visite dans les catacombes de Saint-Calixte* (1866, in-8); — *Mémoire sur les instruments de la passion de N. S. J. C.* (Lesort, 1870, in-4), (honoré d'un bref du Saint-Père); — *Rapports sur l'œuvre du dimanche* (comptes rendus de l'assemblée générale des comités catholiques, 1872 et 1873); — *L'Évangile études iconographiques et archéologiques* (2 vol. in-4, 1874). M. Rohaut de Fleury a laissé un ouvrage presque achevé, où il a réuni les plus anciens monuments relatifs à la Vierge dans les douze premiers siècles. Il avait également recueilli de nombreux documents qu'il devait utiliser pour faire l'histoire archéologique de la messe.

— M. Étienne Paulin Gagne, originaire de Montoison (Drôme), où il était né le 8 juin 1808, est mort à Paris le 22 août. On n'a pas oublié ses professions de foi où il s'intitulait « candidat surnaturel, universel et perpétuel » et ses manifestes en vers et en prose adressés aux souverains et aux peuples sous la signature de l' « archi-poëte » et de l' « archi-prophète. » Ses excentricités cachaient un cœur généreux, une âme pleine d'illusions; plus sensé que beaucoup de gens d'esprit, il a demandé à la religion son secours pour le passage de l'éternité. L'énumération des titres de ses ouvrages vaut presqu'une biographie : *Le Suicide, ou cris de désespoir, de haine, de défaite et chants d'espérance, d'amour de triomphe.* Poëme (in-18, 1841); — *Le Martyr des rois,* ode-élégie (1842); — *Catastrophe du chemin de fer,*

poëme (1842); — *L'Océan des catastrophes : poëme sur les désastres du 8 février, avec des notices en prose sur le tremblement d'Antigoa,* poëme (in-12, 1843); — *L'Empire universel,* poëme (1843); — *Voyage de Napoléon,* poëme (1852); — *L'Unitéide, où la femme Messie,* poëme universel en douze chants et soixante actes (in-8, 1856-1858); — *Le Tribut d'amour à M. Desgenettes, curé de Notre-Dame-des-Victoires* (1860); — *L'Histoire des miracles* (1860), contenant son autobiographie où il s'intitule l'*Avocat des fous*; — *Le Calvaire des rois Louis XVI, Marie-Antoinette, Elisabeth et Louis XVII, martyrs et christs de la royauté,* regi-tragédie épique (in-8, 1863); — *Le congrès, sauveur des rois et des peuples;* salutéide ou poëme, opéra de salut de l'avenir (in-8, 1864); — *Les deux luxes des hommes et des femmes; luxéide,* drame prostitutioniéide et luxéide en trois éclats (in-8, 1865); — *Le Supplice d'un mari,* drame réel et universel (in-8, 1865). M. Gagne a fondé, en 1854, le *Théâtre du Monde* et un journal personnel, l'*Unité,* qui n'eurent qu'une existence éphémère. Il a donné un prologue et un épilogue à *Omègar,* ou le *Dernier homme* de Mme Gagne.

— M. Auguste Nefftzer, né à Colmar, en 1820, est mort à Bâle, le 20 août. Il avait étudié la théologie à la faculté protestante de Strasbourg. Il entra au *Courrier du Bas-Rhin* à l'âge de 22 ans, et fut attaché en 1844 à la rédaction de la *Presse,* qu'il ne quitta qu'en 1861 pour prendre la rédaction en chef du *Temps.* Journaliste éminent, il avait fondé en 1858, avec M. Charles Dolfus, la *Revue germanique,* qui ne fournit pas une longue carrière. Traducteur de la *Nouvelle vie de Jésus* de Strauss, M. Nefftzer était un des plus habiles défenseurs du rationalisme.

— M. Abel-Louis-Etienne Transon, ingénieur, né à Versailles le 25 décembre 1805, est mort à Paris le 23 août; ancien élève de l'École polytechnique, examinateur de l'école, ingénieur en chef des mines, il fut un des plus fervents disciples de Saint-Simon, et un des plus ardents prédicateurs de ses doctrines. Il avait depuis longtemps reconnu ses erreurs : rentré dans le sein de la religion catholique, il était revenu à la pratique la plus édifiante des vertus chrétiennes. Outre quelques œuvres saint-simoniennes, il a donné des notes et des mémoires sur les mathématiques dans le *Journal* de M. Liouville et dans les *Annales d'hygiène publique.*

— M. Eugène Morin, professeur honoraire à la faculté des lettres de Rennes, est mort dans cette ville dans les premiers jours de juillet. Il était né à Antibes en 1814. Pendant plus de vingt ans, il occupa la chaire d'histoire à la faculté de Rennes, où son enseignement mit en relief sa science puisée aux sources, son érudition profonde et ses connaissances variées. Il s'était associé aux travaux de l'Association bretonne et de la Société archéologique de l'Ille-et-Vilaine. Il a publié un *Essai sur l'art de vérifier les dates des calendriers julien et grégorien* (Rennes 1850), et un autre ouvrage intitulé : *Les Britanni. Essais d'Ethnographie* (Rennes, 1862).

— M. le docteur Alexandre Axenfeld, professeur à l'école de médecine de Paris, né à Odessa en 1825, est mort à Paris le 25 août. Il a écrit, en collaboration avec le Dr Béclard, le *Rapport sur les progrès de la médecine en France* (1869), qui fait partie du recueil des rapports sur les progrès des lettres et des sciences en France, et a donné, dans le quatrième volume des *Éléments de pathologie médicale* de Requin, l'article sur les névroses.

— M. Fabrice Labrousse, auteur dramatique, est mort le 23 août à Ville-d'Avray (Seine-et-Oise), à l'âge de soixante-treize ans, tandis qu'il travaillait à un nouveau drame militaire dont Kléber devait être le héros. C'est le genre dans lequel il a excellé, et ses ouvrages ont longtemps alimenté le répertoire du Cirque. Nous citerons : *La Ferme de Montmirail* (1840); — *Murat* (1841); —

Le prince Eugène (1843); — *L'Empire* (1845);— *La Révolution française* (1843);— *Bonaparte* (1850); — *L'armée de Sambre-et-Meuse* (1851); — *Bonaparte en Égypte* (1842); — *Le Consulat et l'Empire* (1853); — *L'Armée d'Orient* (1853). Il avait débuté dans les lettres par une collaboration aux *Annales du Théâtre*, et écrit plusieurs drames, parmi lesquels *Rome* (1849), qui fut interdit comme outrageant pour le Pape.

— M. Léon Duchemin, le chroniqueur parisien bien connu sous le nom de Fervacques, est mort à Auteuil le 1er août à l'âge de trente-sept ans. Parmi les journaux auxquels il a donné sa collaboration, nous citerons le *Gaulois*, la *France, Paris-Journal*, le *Constitutionnel*, le *Nain Jaune*, le *Courrier de Saône-et-Loire*. Il a réuni en un volume sous le titre de *Mémoires d'un décavé* (1871), ses notes sur *Paris*, données dans le *Gaulois*, suivis des *Nouveaux mémoires d'un décavé* (Dentu, 1875). Il a écrit plusieurs romans: *Rolande* (1873); *Sacha* (1875) et *Madame Le Bailly*, dans la *Liberté*, *Durand et Cᵉ*, dans le *Constitutionnel*. Il préparait *la Marieuse* pour le *Gaulois*.

— M. Marius Magnin, mort à Lyon à l'âge de quarante ans, dans les premiers jours d'août, était avocat au barreau de Lyon, et consacrait toute son existence aux bonnes œuvres. La dernière et la plus considérable à laquelle il ait coopéré est la création de la faculté catholique de droit à Lyon. C'est lui qui s'est mis à la tête du Comité d'organisation ; il en était devenu secrétaire et avait en même temps le titre de professeur suppléant.

— M. Henri Dourille, né à Brest en 1811, est mort au commencement d'août. On lui doit : *Histoire de la conspiration du général Malet* (1840); — *Histoire de Lazare Hoche* (1844) ; — *Histoire de Voyer d'Argenson* ; — *Histoire de Championnet*.

— M. Gustave Henri Mellin, littérateur suédois, né à Revalax (Finlande), le 23 août 1803, est mort récemment à Schonen. Il a écrit un grand nombre de romans, quelques œuvres poétiques, et des ouvrages populaires de géographie et d'histoire.

— On annonce encore la mort de M. Charles Daudville, doyen de la Société académique de Saint-Quentin, mort le 14 août ; — du R. Butcher, ancien professeur de théologie à l'université de Dublin, membre de l'Académie royale d'Irlande, lord-évêque (anglican) de Meath, âgé de soixante-cinq ans, qui a mis fin à ses jours; — du docteur Harry Raing, qui a occupé pendant plus de trente années la chaire de médecine légale à l'université de Glascow; — de M. Émile Reybaud, ancien procureur général d'Aix, mort à Marseille où il était né en 1811; auteur *d'Études sur le Parlement de Provence; Les Troubles du semestre* 1647-1649, (1864); — de M. Thuillier, rédacteur en chef du *Moniteur de l'Algérie*, mort à Alger, le 29 juillet; — de M. Nicolas-Théodore Gobley, membre de l'Académie de médecine et de la Société des pharmaciens, mort le 1er septembre, à Bagnères-de-Luchon, à l'âge de 65 ans; — de M. Michel Bakounine, né à Torschoke, en 1814, l'un des chefs du parti communiste, ancien collaborateur d'Alexandre Herzen au *Kolokol*, mort à Berne, le 3 juillet.

Faculté des lettres. — M. Auguste Charaux, professeur au lycée de Mont-de-Marsan, a soutenu, le samedi 5 août, devant la faculté de Besançon, ses deux thèses pour le doctorat ès lettres. Le sujet de la thèse latine était : *Tonantius Ferreolus, provinciæ Galliæ præfectus, imp. Valentiniano III.* — Le sujet de la thèse française : *Saint Avite, évêque de Vienne, sa vie, ses œuvres.*

Lectures faites a l'académie des inscriptions et belles-lettres. — Dans les séances des 4, 11 et 25 août, M. Deloche a continué la lecture de son mémoire sur les invasions gauloises en Italie. M. le baron d'Avril a achevé la lecture de son mémoire sur les hiérarchies et les langues dans les Églises

de l'Orient. — Dans la séance du 11, M. Choisy a communiqué un mémoire sur les tombeaux lydiens-sardes. — Dans la séance du 18, M. Geffroy, directeur de l'Ecole française de Rome, a lu une note où il rend compte des travaux de l'école qu'il dirige. M. Duruy a repris la lecture des extraits inédits de son *Histoire romaine*. — M. Clermont-Ganneau a communiqué un mémoire sur un morceau de sculpture découvert par lui à Jérusalem et figurant la présentation du Christ au Temple. — Dans la séance du 25. M. Léon Renier a fait une communication sur une inscription latine, découverte par un habitant de Beyrouth. M. Adrien de Longpérier a lu au nom de M. Chabas, une note sur un vase de la collection Posno, donnant la contenance du kin. M. le docteur Lagneau a commencé la lecture d'un mémoire sur les Alains, les Théophiles et les Agathyèses en Gaule. M. Desjardins a fait une communication au sujet de la discussion sur l'authenticité des balles de fronde d'Ascoli.

Lectures faites a l'académie des sciences morales et politiques.— Dans les séances des 5 et 12 août, M. Geffroy a donné des détails fort intéressants sur la nouvelle école française de Rome. — Dans les séances des 5, 12 et 19, M. Joseph Lefort, avocat à la cour d'appel, a donné lecture d'un mémoire sur le droit de marché. — Dans les séances des 19 et 26, M. Barthélemy Saint-Hilaire a commencé la lecture d'un mémoire à M. H. Reynald, professeur à la faculté des lettres d'Aix, sur la guerre de la succession d'Espagne (formation de l'alliance entre l'Angleterre, la Hollande et l'Empire). — Dans la séance du 26, M. Ch. Lévêque a fait, à propos du deuxième volume de l'*Histoire de la philosophie moderne*, de M. F. Papillon, une communication au sujet de laquelle MM. Bersot, Ch. Giraud et Franck ont successivement pris la parole. M. Joseph Garnier a communiqué ensuite une note sur le mouvement de la population en France, en réponse à une lettre de M. de Lavergne, publiée récemment. La question sera reprise dans une prochaine séance de l'Académie.

Les Bibliothèques de Paris, des départements et des principales villes de l'Europe. — Tous les journaux publiaient, il y a peu de temps, sur les bibliothèques de Paris, des renseignements que nous n'avons pas donnés tout de suite, parce que leur origine nous paraissait suspecte et leur exactitude en défaut. Peu de jours après, le grave *Journal officiel* (9 août), complétait ces renseignements par une note empruntée au *Journal des débats;* enfin, dans le numéro du 11 août, il insérait des rectifications au sujet de la Bibliothèque nationale et de la Bibliothèque Sainte-Geneviève.

Mais nous avons été étrangement surpris de voir des organes aussi sérieux que le *Journal officiel* et le *Journal des débats* se montrer oublieux à tel point d'un des plus beaux exploits de la Commune, qu'ils font figurer, en 1876, la Bibliothèque du Louvre pour 100,000 volumes!

Les éléments nous manquent, ainsi que les sources d'informations, pour compléter et rectifier les chiffres fournis par les publications auxquelles nous faisons allusion. Nous les reproduisons seulement à titre de renseignements, en les faisant suivre de quelques observations.

Voici la note publiée par tous les journaux :

« Résultat du dernier recensement des bibliothèques publiques de Paris : la bibliothèque de l'Arsenal possède 200,000 volumes et 8,000 manuscrits ; — celle de la Sorbonne, 80,000 volumes; — celle de l'École de médecine, 35,000 volumes ; — la Bibliothèque nationale, 1,700,000 volumes, 80,000 manuscrits, 1,000,000 de gravures et de cartes et 120,000 médailles ; — la bibliothèque Mazarine, 200,000 volumes, 4,000 manuscrits et 80 re-

liefs de monuments pélasges venant de Grèce, d'Italie et de l'Asie-Mineure; — la bibliothèque Sainte-Geneviève, 160,000 volumes et 35,000 manuscrits; — le tout faisant un total de 2,375,000 volumes et 142,000 manuscrits. »

Voici maintenant la note au *Journal des débats*, reproduite par le *Journal officiel* (9 août) :

« La Bibliothèque nationale, qui n'a son égale nulle part, contient plus d'un demi-million de volumes. — Outre la bibliothèque de la rue Richelieu, la ville de Paris possède encore d'importantes collections, que nous citons dans l'ordre alphabétique :

« Bibliothèque des Archives, fondée par Daunou en 1808, 20,000 volumes; — Bibliothèque de l'Arsenal, qui date du siècle dernier, fondée par Paulmy d'Argenson, 200,000 volumes; — Bibliothèque des Avocats, au palais de justice, 12,000 volumes; — Bibliothèque du Bureau des longitudes, 5,000 volumes; — Bibliothèque du Collége de France, 6,000 volumes; — Bibliothèque du Conservatoire des arts et métiers, 20,000 volumes; — Bibliothèque du Conservatoire de musique, 5,000 volumes; — Bibliothèque du Corps législatif, 50,000 volumes; — Bibliothèque de la Cour de cassation, 40,000 volumes; — Bibliothèque de la Faculté de droit, 9,000 volumes; — Bibliothèque de la Faculté de médecine, 35,000 volumes; — Bibliothèque de l'Hôtel des monnaies, 2,000 volumes; — Bibliothèque de l'Imprimerie nationale, 3 000 volumes; — Bibliothèque de l'Institut, 100,000 volumes; — Bibliothèque des Invalides, 25,000 volumes; — Bibliothèque du Louvre, 100,000 volumes; — Bibliothèque Mazarine, *Bibliotheca à fundatore Mazarinea*, fondée vers le milieu du dix-septième siècle, 165,080 *(sic)* volumes; — Bibliothèque du Ministère des affaires étrangères, 14,000 volumes; — Bibliothèque du Muséum d'histoire naturelle, 35,000 volumes; — Bibliothèque de Sainte-Geneviève, 170,000 volumes; — Bibliothèque de l'ancien Sénat (palais du Luxembourg), 20,000 volumes; — Bibliothèque de la Sorbonne, 125,000 volumes.

« Nous laissons de côté d'autres bibliothèques, appartenant à des établissements administratifs, et qui sont de moindre importance.

« L'ensemble des volumes contenus dans ces établissements joints à celui des bibliothèques que nous avons citées, forme un total que l'on peut chiffrer à plus de un million et demi de volumes. On peut donc compter quinze cent mille volumes livrés aux Parisiens.

« Maintenant, pour les bibliothèques départementales, nous croyons être dans le vrai en affirmant que l'on compte dans toute l'étendue de la République quatre millions et demi de volumes, Paris excepté. En comptant Paris, c'est six millions, chiffres ronds, de volumes qui existent dans les bibliothèques de toute la France.

« Les plus importantes sont celles de Bordeaux, 140,000 volumes; Rouen, 120,000 volumes; Troyes, 100,000 volumes; Aix en Provence, 100,000 volumes; Besançon, 75,000 volumes; Marseille, 75,000 volumes; Grenoble, 70,000 volumes; Lille, 25,000 (*sic* pour 65,000 sans doute) volumes; Toulouse, 60,000 volumes; le Mans, 50,000 volumes; le Havre, 22,000 (?) volumes; Orléans, 35,000 (?) volumes; Versailles, 65,000 volumes, etc.

« On peut compter près de deux cent quinze villes en France, possédant une bibliothèque de 10,000 à 20,000 volumes, et une infinité d'autre ayant 2, 3, 4 et 5 000 volumes. Chaque jour amène dans ces collections un nombre nouveau de livres, et chaque jour se forment de nouvelles bibliothèques. On peut espérer que, dans un avenir peu éloigné, chaque commune, si modeste qu'elle soit, aura sa bibliothèque comme elle a son café ou sa guinguette. — On sait, d'ailleurs, que l'administration favorise la création de ces collections

en gratifiant les communes de livres parfaitement adaptés aux besoins des habitants auxquels on les destine.

« Citons maintenant, à l'étranger, la bibliothèque du British Museum, à Londres, qui compte 500,000 volumes. — En Autriche, la bibliothèque de Vienne possède 350,000 volumes ; Prague, 150,000 volumes; — Bruxelles, 90,000 volumes ; — Copenhague (bibliothèque royale), 40,000 volumes ; — Madrid, 200,000 volumes. — La bibliothèque de l'Escurial, fondée par Charles-Quint. dans laquelle se trouve un manuscrit précieux, dit le Livre-d'Or, écrit sur vélin en lettres d'or, ayant sept cents ans de date, possède 3,000 manuscrits arabes. Elle renferme, en outre, assure-t-on, un exemplaire de tous les ouvrages qui ont été brûlés par l'Inquisition. — On compte à Rome 16 bibliothèques. Celle du Vatican, la plus riche, possède plus de 30,000 volumes ; mais elle n'est pas la plus considérable ; la Bibliothèque Angélina possède 90,000 volumes et 3,000 manuscrits ; — Milan possède 150.000 volumes et 15,000 manuscrits ; — Venise (bibliothèque Saint-Marc), 125,000 volumes et 10,000 manuscrits ; — Naples, 200,000 volumes ; — Turin, 450,000 volumes ; — Gênes (ses deux bibliothèques), 100,000 volumes ; — Lisbonne 90.000 volumes ;— Saint-Pétersbourg (bibliothèque impériale), 460,000 volumes. »

Il est inutile de faire remarquer que les renseignements fournis par les deux notes ci-dessus ne concordent pas.

Pour la bibliothèque nationale, on trouvera ici même (t. XII, p. 124), l'analyse d'un rapport officiel de M. Léopold Delisle, le savant administrateur général, qui portait à 2,077,571 le nombre des volumes imprimés ; en y ajoutant 40,000 volumes nouveaux pour l'année 1875, et autant pour l'année 1876, on arrive au chiffre approximatif de 2,157,471.

Un travail fait par M. Guillaume Depping à la bibliothèque Sainte-Geneviève ne constate, au commencement de cette année, que 120,000 volumes dans cet établissement, et 2,500 manuscrits.

Nous avons donné (t. XIII, p. 83 et 450), des renseignements sur un certain nombre de bibliothèques. Les chiffres nous ont été fournis par les bibliothécaires. Nous ne pouvons vérifier par nous-mêmes, s'ils sont plus exacts que ceux qu'on vient de lire. Mais il y a des lacunes que nous devons combler. — Il faut citer la nouvelle bibliothèque de la ville de Paris, qui possédait, en 1874, environ 25,000 volumes ; — la bibliothèque de l'École normale supérieure, 40,500 volumes ; — la bibliothèque de l'École des Ponts et Chaussées, 40,000 volumes ; — la bibliothèque de l'École polytechnique, 50.000 volumes ; — la bibliothèque de l'École des Mines, 7,000 volumes ; — la bibliothèque de l'École des Beaux-Arts, 10.000 volumes ; — la bibliothèque de l'École de Langues orientales vivantes, 10,000 volumes ; — la bibliothèque de l'École des Chartes, 6,000 volumes ; — la bibliothèque de l'École supérieure de Pharmacie, 5,000 volumes ; — la bibliothèque de l'École centrale des arts et métiers, 4,500 volumes ; — enfin la bibliothèque de l'Université catholique de Paris, qui compte déjà 5,500 volumes. — En ce qui concerne les bibliothèques étrangères, nous ne relèverons qu'une erreur. Il est parlé de 500,000 volumes pour la bibliothèque du *British Museum*. Or, elle en possédait déjà 1,046,000 en 1874, d'après le rapport de M. Delisle sur la Bibliothèque nationale (1874).

Le British museum. — Les comptes du *British Museum*, récemment publiés, font connaître les dépenses faites par le gouvernement anglais pour cet établissement en acquisitions diverses, durant les années 1874 et 1875 ; en voici le tableau en chiffres ronds :

	1874	1875
Manuscrits	77,000 francs.	74,000 francs.
Livres imprimés	250,000 »	256,000 »
Antiquités et médailles	900,000 »	189,000 »
Gravures et dessins	63,000 »	68,200 »

Depuis le commencement de 1876, des acquisitions déjà nombreuses de manuscrits ont été faites pour le même musée. Parmi ceux qui concernent la France, nous citerons une *Chronique du Monastère de Saint-Bertin,* depuis sa fondation jusqu'en 1294. Ce manuscrit, écrit au quinzième siècle, renferme, outre la partie ecclésiastique, des détails précieux sur l'histoire des rois de France, les Croisades, les guerres avec l'Angleterre antérieures au quatorzième siècle ; une *Chronique de la Pucelle d'Orléans escripte en la ville d'Orléans l'an* 1512, sur vélin, avec nombreuses et charmantes enluminures, entre autres un portrait de Jeanne d'Arc, représentée à cheval, couverte de son armure et tenant d'une main son épée et de l'autre son étendard.

Un pamphlet sur Marie-Antoinette. — M. Georges Avenel, rédacteur de la *République française*, mort récemment, s'était voué à l'étude de la Révolution française, et avait publié en dernier lieu un odieux pamphlet, intitulé la *Vraie Marie-Antoinette*, rédigé d'après les *Rapports privatissimes* et la *Correspondance secrète* tirés des archives de la maison impériale d'Autriche, et livrés récemment au public par MM. d'Arneth et Geffroy. Il ne sera pas sans intérêt de placer sous les yeux de nos lecteurs l'appréciation dont le travail de M. Avenel vient d'être l'objet, dans deux revues également hostiles à nos doctrines : la *Revue politique* et la *Revue critique d'histoire et de littérature.*

Voici comment s'exprime la première (n° du 5 août) :

« M. Georges Avenel ose tirer de ces documents les conclusions que les discrets éditeurs, pour des raisons de haute convenance, ont cru devoir laisser dans l'ombre. Il met en lumière la prodigieuse frivolité de la dauphine, plus tard la coupable légèreté de la reine. Le gracieux format de cette publication lui permettra d'avoir accès dans les bibliothèques féminines, où tant de livres de parti, hagiographies plutôt qu'histoires, plus ou moins approuvés par les archevêques de Tours et de Paris, tentent chaque jour la canonisation de l'épouse de Louis XVI... Que les femmes françaises honorent Jeanne Darc (*sic*) la bonne Lorraine, la grande patriote ! Qu'elles se gardent d'associer à ces honneurs une souveraine malheureuse, mais nullement innocente de nos malheurs. Elle n'a que trop mérité, non les rigueurs d'une justice terrible, mais le surnom d'*Autrichienne* qui aurait dû être le seul châtiment de la reine de France. »

A côté de ce jugement *si français* d'une revue dont un des rédacteurs était récemment décoré, plaçons celui de la *Revue critique* (dû à la plume de M. H. Lot, n° du 1er juillet) :

« Le pamphlet de M. Avenel se distingue par des qualités de style et de composition. Son travail consiste essentiellement dans la mise en relief de tous les passages de la correspondance publiée par M. d'Arneth qui peuvent donner lieu à une interprétation défavorable à Marie-Antoinette. Quand le fait incriminé est douteux, il est revêtu par le critique des couleurs de la vraisemblance ; quand la base est décidément nulle, il est remplacé par l'insinuation. Comme le procédé est fort connu, je n'insiste pas. C'est celui des avocats et des orateurs politiques. En tant que réquisitoire, l'opuscule de M. Avenel est remarquable ; je le signale à mes lecteurs comme un excellent résumé de tout ce qui a été dit et imprimé contre Marie-Antoinette depuis 1771, jusqu'en 1876 ; écrit avec une plume alerte, dans une langue imagée, ce morceau révèle autant d'habileté que de passion. Il offre en re-

vanche des traits trop nombreux de mauvais goût, et parfois même de mauvais ton. N'ayant personnellement aucune sympathie pour la fille de Marie-Thérèse, je me sens d'autant plus à l'aise pour affirmer nettement que la personne dépeinte par M. Avenel sous le nom de « la vraie Marie-Antoinette » n'en est que la caricature. Le but poursuivi par M. Avenel, qui est de démontrer, selon un jeu de mots assez triste, que le peuple français « a bien jugé » la Reine, n'a pas été atteint par lui. »

La Bibliothèque des écrivains de la compagnie de Jésus. — Je viens annoncer une bonne nouvelle aux amis des grands et beaux travaux : le troisième et dernier volume de la *Bibliothèque des écrivains de la compagnie de Jésus* par Augustin de Backer, avec la collaboration d'Aloïs de Backer et de Charles Sommervogel, vient de paraître (Louvain et Lyon). C'est un in-folio de 2520 colonnes, dont 942 sont consacrées au *supplément*, aux *additions et corrections*. A l'occasion de l'achèvement de ce recueil, un des plus précieux qui aient jamais été mis à la disposition des travailleurs, je crois devoir payer un tribut d'admiration et de reconnaissance à la mémoire du R. P. Augustin de Backer, et associer, dans ce double hommage, à ce nom à jamais vénéré, les noms de ses dévoués et savants collaborateurs et continuateurs, les PP. Aloïs de Backer et Charles Sommervogel. A cette époque de distribution de prix, il me sera permis, je l'espère, de déclarer que les modestes religieux auxquels nous devons un si vaste et si exact inventaire des ouvrages publiés par les membres de la compagnie de Jésus, depuis la fondation de l'ordre jusqu'en 1873, ont mérité, quel que soit le nombre et quel que soit le savoir de leurs concurrents dans le monde entier, le *premier prix de bibliographie*. En les félicitant et les remerciant ici d'avoir tant et si bien travaillé, je leur demande, au nom de tous ceux qui, maintenant et toujours, consulteront leur incomparable ouvrage, de le compléter par une *Table générale*. Ce sera un nouveau bienfait que nous leur devrons. Je sais bien que ce sera là une gigantesque besogne de plus, mais on peut beaucoup demander à ceux qui ont déjà beaucoup donné. — T. de L.

La Guirlande des Marguerites. — On vient de publier (Nérac, Ludovic Durey; Bordeaux, Charles Lefebvre) un magnifique volume grand in-8 de xvi-276 pages, imprimé par Gounouilhou, intitulé : *La Guirlande des Marguerites. Sonnets dédiés à la ville de Nérac*. Ce volume renferme 133 sonnets qui ne sont pas tous *sans défaut*, mais dont la plupart sont charmants. Tous les poëtes de la Gascogne ont été invités à la fête et en ont de leur mieux assuré le succès. Celui qui a eu l'idée de former le gracieux recueil, M. Faugère-Dubourg, est aussi celui qui a le plus contribué à le rendre digne des suffrages de tous les gens de goût. Son heureuse verve a répandu dans plus de quarante sonnets des vers toujours bien tournés, souvent bien frappés. Autour de lui, comme d'habiles musiciens autour du chef d'orchestre, on remarque surtout, sans parler de M. Joséphin Soulary, l'éminent poëte de Lyon, qui a dit de si douces paroles de bienvenue à ses confrères du sud-ouest, MM. Maurice Lespiault, J.-B. Goux, Jules de Gères, Gaston Seré, George Tholin (l'excellent archéologue), J.-F. Bladé, son fils Etienne Bladé, dont le début dans la carrière littéraire est plein de brillantes promesses, enfin un homme que les lecteurs du *Polybiblion* connaissent depuis longtemps comme un de nos meilleurs prosateurs, comme un de nos plus savants critiques, mais dans lequel ils ne soupçonnaient pas qu'il se trouvait aussi un de nos plus aimables poëtes, M. Léonce Couture. En regard de chaque sonnet, M. Faugère-Dubourg a placé un texte explicatif, rédigé d'une plume délicate, et ce commentaire perpétuel, où l'histoire, l'anecdote, la légende,

sont spirituellement retraçées, double l'intérêt d'un livre que décorent douze eaux-fortes qui, à elles seules, valent plus que le prix du volume tout entier. — T. DE L.

Mgr Cospean vengé du reproche de jansénisme. — L'abbé Rohrbacher, dans son *Histoire universelle de l'Église,* accuse Mgr Cospean, qui occupa successivement les siéges d'Aire, de Nantes et de Lisieux, d'avoir été l'un des premiers fauteurs du jansénisme. M. l'abbé Gaignard, supérieur des missionnaires de l'Immaculée-Conception à Nantes, dans un travail étendu, inséré d'abord dans la *Revue de Bretagne et de Vendée* et publié ensuite séparément (*Mgr Cospean, évêque de Nantes*, in-8 de 76 p.) discute cette accusation, et en démontre l'injustice de la façon la plus péremptoire. Mgr Cospean fit preuve, non-seulement d'une piété, d'un zèle et d'un savoir remarquables dans l'accomplissement de ses devoirs d'évêque, mais il conserva toujours l'orthodoxie la plus parfaite, et il mérita du Saint-Siége le titre de *Défenseur de l'héritage de saint Pierre.*

La Mission de Fénelon a la Tremblade. — « Fouillons nos archives, où il y a encore beaucoup à trouver. Ne craignons pas d'être incomplets ou inexacts ; d'abord on n'est jamais complet, surtout loin des grands centres, loin des riches bibliothèques : puis, quand on n'affirme que pièces en mains et qu'on ne veut pas forcer le sens du document, on reste toujours dans la vérité. Plus tard, d'autres découvertes viennent achever la démonstration ou la corriger. Mais il faut commencer.» Voilà d'excellents conseils, que nous donne M. Audiat, bibliothécaire de la ville de Saintes, et il est de ceux qui peuvent les donner à bon escient, car il les a toujours appliqués. M. Letélié, l'auteur d'une bonne notice sur M. Desmortiers, curé-doyen de la Tremblade, ayant découvert une lettre d'un protestant farouche sur la mission royale de la Tremblade en 1686, l'a encadrée d'une intéressante notice sur ses progrès pacifiques, opposés aux violences indiquées par la lettre, et M. Audiat a enrichi cette publication d'un grand nombre de notes érudites qui remettent chaque chose à leur véritable place, et démontrent que les conversions se firent très-peu violemment, car l'évêque de Saintes déclara qu'il interdirait la chaire aux prédicateurs qui menaceraient de faire venir les dragons, et l'intendant de Rochefort, Honoré de Demuin, fut révoqué pour en avoir envoyé à Mauzé. Tout cela forme une intéressante petite brochure de 8 pages intitulée : *la Mission et la chaire de Fénelon à la Tremblade* (La Rochelle, chez Pic). — R. K.

Réforme de l'alphabet. — Dans la huitième session de la Société philologique américaine du mois de juillet dernier, le professeur Whitney a lui un rapport émané d'une commission nommée pour examiner la question de la réforme de l'alphabet.

Voici ses conclusions, d'après l'*Academy* : 1° La véritable et seule utilité de l'écriture alphabétique est de représenter fidèlement et intelligiblement le langage parlé, l'orthographe appelée *historique* étant une concession à un préjugé ; 2° L'idéal d'un alphabet consiste en ce que chaque son ait un signe propre invariable, et chaque signe un son propre invariable; 3° Un alphabet destiné à l'usage d'une nombreuse communauté n'a pas besoin d'essayer une analyse complète des éléments de la prononciation, ou une représentation des plus remarquables variétés de l'articulation, quoique il doive laisser toute liberté au caprice inévitable de la prononciation individuelle et locale ; 4° Un alphabet idéal devrait adopter pour caractères des formes qui indiquent les sons signifiés, et dont les ressemblances représenteraient, dans une certaine mesure, les similitudes des sons. Mais, pour la

pratique générale, il n'y a aucun avantage dans un système qui tend à peindre en détail les procédés physiques de la prononciation; 5° Aucune langue n'a jamais eu et probablement ne peut avoir un alphabet parfait, et en changeant et réformant le mode d'écrire une langue depuis longtemps écrite, on doit avoir égard à ce qui est pratiquement possible autant qu'à ce qui est théoriquement désirable; 6° Pour préparer la voie à un tel changement, le premier pas à faire est de détruire, par l'influence combinée des écoliers instruits et des maîtres pratiques, l'immense et opiniâtre préjugé qui fait regarder l'orthographe admise comme constituant la langue et comme revêtue d'une sorte de caractère sacré, excluant tout autre mode. Tous les essais, toutes les propositions de réforme doivent être accueillis selon qu'ils se dirigent vers ce but; 7° Une orthographe modifiée gênera inévitablement ceux qui seront appelés les premiers à s'en servir, mais tout système judicieux et bien ordonné obtiendra rapidement l'adhésion de la masse des écrivains; 8° L'alphabet romain est trop généralement et trop solidement établi parmi les principales nations civilisées pour pouvoir être abandonné. En l'adaptant à une réforme pour la langue anglaise, on devra tendre à ne l'employer que d'une manière uniforme, et en conformité avec les autres nations.

Histoire du parlement de Bordeaux. — Le *Polybiblion* a rendu compte (t. XIII, p. 231 et t. XVI, p. 147) de deux ouvrages d'un grand intérêt général, quoique se rattachant surtout à l'histoire locale de Bordeaux : *Michel Montaigne, son origine, sa famille*, et *l'Histoire des Juifs à Bordeaux*. A ces deux livres, édités avec un soin tout particulier par M. Ch. Lefebvre, l'érudit libraire de la Société des archives historiques de la Gironde et de la Société archéologique de Bordeaux, et dus à la plume de M. Th. Malvezin, va se joindre une publication importante, faite sous la direction du même auteur, à savoir l'*Histoire du Parlement de Bordeaux depuis sa création jusqu'à sa suppression* (1451-1790), par M. Boscheron des Portes, président honoraire de la cour d'appel de Bordeaux, membre de l'Académie de Bordeaux, et de plusieurs sociétés savantes. Cet ouvrage formera deux volumes in-8, d'environ 400 pages, imprimé sur papier vergé, du prix de 12 francs, et est en souscription chez M. Lefebvre, à Bordeaux. Il sera tiré quelques exemplaires, sur papier de Hollande, numérotés et portant le nom du souscripteur au prix de 30 francs. — L'ouvrage posthume de M. Boscheron des Portes est une de ces monographies si utiles à l'histoire générale d'un pays, surtout quand elles touchent des questions aussi importantes et aussi intéressantes que l'histoire de nos parlements. Faite surtout avec les registres secrets du Parlement de Bordeaux, l'histoire dont nous parlons ne néglige pourtant pas les autres sources de documents. La masse même de ces documents aurait découragé un travailleur moins obstiné que M. Boscheron des Portes; mais il a su ramener ses emprunts à une mesure suffisante pour ne pas surcharger son travail de détails inutiles. Le manuscrit de cette histoire, soumis à l'examen des hommes les plus versés dans l'étude de notre histoire locale, a été jugé digne d'être publié, et les deux Compagnies auxquelles l'auteur avait appartenu se sont empressées de s'associer à cette pensée. Ce simple aperçu permet d'entrevoir l'étendue du travail et son caractère sérieux ; il attirera, sur un ouvrage qui le mérite, l'attention de tous ceux qui s'intéressent à l'histoire des grandes institutions de l'ancienne France. — P. de M.

— L'ouvrage de M. Taine, les *Origines de la France contemporaine*, vient d'être traduit et publié en anglais, par M. Durand. L'*Academy* loue le traducteur et ses heureux efforts pour faire passer, dans une autre langue, un livre dont la traduction offrait de si grandes difficultés.

— Palerme possède une bibliothèque nationale dont le catalogue est en cours de publication. L'introduction fait connaître que cette bibliothèque s'est formée de celles des Pères de l'Oratoire et de celles des Jésuites, chassés une première fois de la Sicile, en 1766, et récemment par Garibaldi, en 1860. La salle de lecture est ouverte tous les jours pendant quatre heures, et reçoit annuellement environ dix mille lecteurs. Le nombre des volumes imprimés s'élève à cent dix mille; celui des manuscrits à douze mille Cette bibliothèque est riche en imprimés du quinzième siècle, en éditions des Aldes, en livres curieux du seizième siècle, etc. (*Athenæum.*)

— M. R. Willis prépare la publication d'une vie inédite du capucin Bernardino Ochino, exilé d'Italie au seizième siècle, pour la hardiesse de ses opinions religieuses; devenu, en Angleterre, prébendé de Cantorbéry, sous le règne d'Edouard III, et exilé de nouveau sous la reine Marie.

— Une biographie de lord Fitz-Maurice, composée par son petit-fils lord Edmond Fitz-Maurice, près de paraître, renferme, nous dit l'*Athenæum*, une carte de l'Amérique du nord, indiquant le partage de ce continent entre l'Angleterre, l'Espagne et les États-Unis, partage proposé par la France, en 1782, et rejeté par les États-Unis.

— Le professeur Carl Birsch, de l'université de Heidelberg, vient de publier, à Berlin, un manuscrit original de l'*Imitation*, qu'il a trouvé dans la bibliothèque royale de Bruxelles. Il a suivi scrupuleusement le texte et sa division en versets, telle qu'elle est indiquée dans le manuscrit.

— D'après un rapport de la Ligue d'enseignement, cette société libre-penseuse aurait institué deux cent dix sociétés d'enseignement, possédant plus de cinq cent mille volumes et réunissant trente mille adhérents, et fondé quatre cents bibliothèques populaires ou communales et cent soixante-quinze bibliothèques régimentaires.

— M. Palmé vient de mettre en vente le tome XI des *Historiens de France.* Le tome XII est sous presse.

Publications nouvelles. — *Le Sceau divin*, par l'abbé Fregnet (in-12, Bloud et Barral). — *Philosophie de la vieillesse selon Cicéron et Mme Swetchine*, par Antoine Molliere (in-18, Josserand). — *Traité complet de physiologie*, par A. Lepelletier de la Sarthe (2 vol. in-8, G. Masson). — *L'Hygiène dans la ville de Rome*, par le Dr Piétro Bolstra (in-12, G. Masson). — *Les Galeries souterraines*, par Max. Hélène (in-18, Hachette).— *La France avec ses colonies*, par E. Levasseur (in-18, Delagrave). — *Les Couleurs de la France, ses enseignes et ses drapeaux*, par R. Quarré de Verneuil (in-8, Dumaine). — *Les Lois militaires de la France*, par A. Le Faure (in-8, Dumaine). — *Géographie militaire du bassin du Rhin*, par A. Pichot (in-8, Delagrave). — *L'Instruction publique dans les États du Nord, Danemark, Suède, Norwége*, par C. Hippeau (in-12, Didier). — *Pensées de Marc-Aurèle*, par J. Barthélemy Saint-Hilaire (in-18, Germer Baillière). — *Leibniz et les deux Sophies*, par A. Foucher de Careil (in-8, Germer Baillière). — *La philosophie de Maine de Biran*, par J. Gérard (in-8, Germer Baillière). — *Les Soulèvements et dépressions du sol sur les côtes*, par J. Girard (in-8, Savy). — *Annuaire de l'économie politique et de la statistique*, par MM. Guillaumin, J. Garnier, M. Block, 1876 (in-18, Guillaumin). — *Une maison de correction en* 1868, par Mme Marie Angélique (in-18, Allart). — *Les Anglais chez eux*, par F. Wey (in-18, Hachette). — *Mémoire de Laferrière* (in-8, Dentu). — *L'Ornithologie au salon de peinture de* 1876, par N. Quépat (in-12, J.-B. Baillière). — *Genève et le Mont-Blanc. Notes de science et de voyage*, par M. Alexis Delaire (br. in-8, Douniol). — *Les Alpes. Histoire et souvenirs*, par Xavier Roux (in-18, Baltenweck).—*Le Cullurkampf ou la lutte*

religieuse en Allemagne, par Mgr von Ketteler (in-12, Haton). — *Que devons-nous à l'Église et à la Révolution, en fait d'éducation publique, spécialement dans le Maine et les provinces voisines*, par le R. P. Charles Clair (br. in-8, Leguicheux-Gallienne, au Mans). — *Vœu de Louis XVI pour la consécration de la France, au cœur de Jésus* (in-32, Olmer). — *Mélanges de philologie et d'épigraphie*, par E. Miller, 1re partie (in-8, Didier). — *Une province romaine sous la République*, par G. d'Hugues (in-12, Didier) — *Histoire de la Papauté : Renaissance et temps modernes* (1513-1846), par l'abbé Em. Castan (in-8, Palmé, Jouby et Roger). — *Histoire des catacombes de Rome*, par Mgr Gaume (in-18, Gaume). — *Histoire de l'Europe pendant la Révolution française*, par H. de Sybel (Tome III, in-8, Germer-Baillière). — *Histoire de l'Amérique du Sud*, par A. Deberle (in-18, Germer-Baillière). — *La Guerre au point de vue du christianisme et du bon sens*, trad. de Jonathan Dymond, avec préf. par Rosseuw Saint-Hilaire (in-12, Bonhoure). — *Les Maisons souveraines de l'Europe, origine, histoire, généalogie. Onze tableaux généalogiques*, par Gaston de Fressancourt (in-8, C. Muquardt, à Bruxelles). — *Rapport de M. H, Paris à l'Académie de Reims sur la première question. Histoire des archevêques de Reims, Jacques et Jean Juvénal des Ursins* (broch. in-18, imp. coopérative). — *L'Auteur du traité de l'Imitation de Jésus-Christ*, par l'abbé C. Th. Ducis (in-8, Haton). — *Les derniers jours du cardinal Mathieu, archevêque de Besançon, précédés d'une notice sur sa vie*, par Ch. Condaminas (br. in-8, Lanquetin-Turbergue, à Besançon). — *L'Empire germanique et l'Église au moyen âge*, par J. Zeller (in-8, Didier). — *Louis XIII à Bordeaux. Relation inédite*, publ. par Ph. Tamizey de Larroque. — *Voltaire, son retour et sa mort*, par G. Des noiresterres (in-8, Didier), — *Les Réformes sous Louis XVI, Les Assemblées provinciales et les parlements*, par Ernest Semichon (in-8, Didier). — *Rêves et Souvenirs, poésies*, par L. Briault (in-8, Douniol). — *Fonctionnaires et boyards : Muller, Schelm*, par le prince Lubormirski (2 vol. in-18, Didier). — *Michel Strogoff, De Moscou à Irkoutsk*, par Jules Vernes (in-18, Hetzel). — *Le Marquis de Savone*, par Elisa Gay (in-12, Lethielleux). — *Le Trésor de l'Abbaye*, par R. de Navery (in-18, Blériot). — *Le Château de Saint-Hippolyte*, par Eug. de Margerie (in-12, Téqui). — *Les Poëtes du dix-huitième siècle*, par Fréd. Godefroy (in-8, Gaume). — *Robespierre*, par Adrien Maggiolo (br. in-18, Libr. de la Soc. Bibl.). VISENOT.

CORRESPONDANCE

BIBLIOGRAPHIE DES ŒUVRES DE MALEBRANCHE.

1. A *De la Recherche de la vérité* (Paris, 1674-75, 2 in-12 ou 1 in-4; 1678, in-4 ou 3 in-12; 1700, 3 in-12; 1702, 1712, 1721, 1735, 1749, 1762, 1772; 1754, in-4 ou 4 in-12; Lyon, 1826, 4 in-12). B *Tractatus de Inquisitione Veritatis et Gallico latine versus* a Lenfant (Genevæ 1686, in-4, et 1753, 2 in-4); — C *Trad. en hollandais* (Rotterdam, 1681, 3 in-8); — D *Trad. en Anglais par R. Sault* (Lond., 1692-94, 2 in-8) *et par Taylor* (Lond., 1694, 1700, 1720, in-fol.); — E *en allemand par J. Ph. Müller, Ch. L. Paalzow, et J. H. F. Ulrich* (Halle, 1776-80, 4 in-8); — F *et en italien* (Pavia, 1818-19, 3 in-12).— 2. *Conversations chrétiennes dans lesquelles on justifie la vérité de la religion et de la morale* (Paris, 1676, 1702; Bruxelles, 1677; Rotterdam, 1685; Rouen, 1695, in-12). — 3. *Traité de la nature et de la grâce* (Amst., Elzevier, pet. in-12, 1680; on joint souvent à cette édition : *Éclaircissement ou suite du traité de la nature et de la grâce* (Ibid., 1683, pet. in-12; Bruxelles, 1681; Rotterdam,

1682, 1684, 1703, 1712, in-12). — 4. *Défense de l'auteur de la recherche de la vérité contre l'accusation de M. de la Ville* (Cologne, 1682, petit in-12). — 5. *Méditations chrétiennes et métaphysiques* (Cologne, 1683, 1690; Lyon, 1699, 1707, 1717, in-12; Paris, 1841, in-8). — 6. *Traité de la morale* (Cologne, 1683, Rotterdam, 1684, in-12) : *avec le traité de l'amour de Dieu* (Lyon, 1697, 1707, 2 in-12). — 7. *Réponse de l'auteur de la Recherche de la vérité au livre de M. Arnauld des vraies et des fausses idées* (Rott., 1684, 1785, in-12). — 8. *Recueil de quelques pièces curieuses concernant la philosophie de Descartes* (*par Bayle*). On y trouve entre autres : *Réponse de M*** (*Mallebranche*) *à une lettre de ses amis touchant le livre intitulé : Sentiments de M. Descartes, touchant l'essence et la propriété des corps* (Amsterdam, 1684, in-12). — 9. *Réponse à une dissertation de M. Arnault contre un éclaircissement du traité de la nature et de la grâce* (Rotterdam, 1685, in-12). — 10. *Trois lettres du P. Mallebranche touchant à la défense de M. Arnauld contre la réponse au livre des vraies et des fausses idées* (Rotterdam, 1685, in-12). — 11. *Lettres du P. Mallebranche, dans lesquelles il répond aux réflexions de M. Arnauld sur le traité de la nature et de la grâce* (Rott., 1686-87, 2 in-12). — *Onze lettres du P. Mallebranche touchant les* 2e *et* 3e *volumes des Réflexions philosophiques et théologiques de M. Arnauld* (Rott., 1687, in-12). — 13. *Éclaircissement sur quatre questions importantes sur les plaisirs des sens et sur la liberté pour servir de réponse à un écrit de M. Arnauld* (Lewarde, 1687, in-12). — 14. *Entretiens sur la métaphysique de la religion* (Rott., 1688, in-12), *avec un entretien sur la mort* (Paris, 1696, 1711, 1752, in-12). — 15. *Réponse de Mallebranche à M. Régis* (Paris, 1693, in 12). — 16. *Méditations pour se disposer à l'humilité et à la pénitence* (Paris, 1701, in-24; 1716, in-16). — 17. *Réponse du P. Mallebranche à la troisième lettre de M. Arnauld, avec les trois lettres de M. Arnauld* (Amsterdam. 1704, in-12). — 18. *Entretien d'un philosophe chrétien et d'un philosophe chinois, sur l'existence et la nature de Dieu* (Paris, 1708, in-12). — 19. *Avis touchant l'entretien d'un philosophe chrétien et d'un philosophe chinois, pour servir de réponse à la critique de cet entretien, insérée dans les Mémoires de Trévoux de juillet* 1708 (Paris, in-12). — 20. *Lettre du P. Mallebranche contenant une réponse générale aux lettres que le P. Lami lui a adressées* (Paris, S. A. in-12). — 21. *Recueil de toutes les réponses du P. Malebranche à Arnauld* (Paris, 1709, 4 in-12). — 22. *Dernier écrit de Malebranche, dirigé contre le livre de l'action de Dieu sur les créatures par Boursier* (Paris, 1713, in-4, et 6 in-12). — 23. *Réflexions sur la promotion physique* (Paris, 1715, in-12). — 14. *Pièces justificatives sur l'Eucharistie* (*attribuées à Malebranche et autres, publiées avec une préface par Vernet*) (Genève, 1730, in-8). — 25. *Œuvres publiées par de Genoude et Lourdoueix* (Paris, 1837-38, 2 in-4) *et par J. Simon* (Ibid., 1859. 4 in-12). — 26. *Méditations métaphysiques et correspondance de Malebranche avec D. de Mairan*, publ. par Feuillet de Conches (Paris, 1841, in-8).

Voici l'indication de quelques travaux biographiques sur Malebranche : 1. *Vie du P. Malebranche*, par le P. André. Manuscrit. (Nouvelles acquisitions, Fr. 1038, bibl. nationale). — 2. *Éloge de Malebranche*, par Fontenelle (Paris, 1766, 2 in-12). — 3. *Malebranche's Geist im Verhaltniss zu d. philosophischen Geist d. Gegenwart* (Leipzig, 1800, in-8). — 4. *Spinoza und die Sceptiker und Mystiker des* 17ter *Iahrhundert. Darstellung und Kritik ihrer System* (Riga, 1836, in-8). — 5. *Dissertatio de Malebranchio philosopho, a C. Retslag* (Berolini, 1846, in-8). — 6. *Études sur Malebranche*, par l'abbé Blampignon (Paris, 1861, in-8).

ERRATUM

C'est par erreur que, dans la livraison de Juillet (p. 47), on a porté à 30 francs le prix de *Analecta* du cardinal Pitra. Le prix est de 20 francs.

QUESTIONS ET RÉPONSES

QUESTIONS.

La légitimité de la naissance de Philippe-Auguste. — Le mariage de Louis VII avec Eléonore de Guyenne fut déclaré nul au concile de Beaugency (1152), sous prétexte de parenté, ainsi que le disent la plupart des historiens. En conséquence de cette décision, Louis VII renvoya Eléonore pour épouser, cette même année, Constance de Castille. Après la mort de Constance, Louis épousa en troisièmes noces Alix de Champagne (1160), qui fut la mère de Philippe-Auguste (1164).

Mais si la parenté de Louis VII et d'Eléonore ne fut *qu'un prétexte*, évidemment leur mariage ne cessa pas d'être valide par le jugement du concile de Beaugency ; la validité de ce premier mariage entraînerait la nullité des deux autres contractés par Louis VII du vivant d'Eléonore, qui ne mourut qu'en 1203.

La gravité de pareilles conséquences et le silence d'Adrien IV rendent très-probable la vérité du jugement des Pères de Beaugency.

Néanmoins il serait très-intéressant d'avoir les *preuves authentiques* : 1° de la nullité du mariage de Louis VII avec Eléonore ; 2° de la confirmation donnée par le pape Adrien IV à la sentence des Pères de Beaugency.

L'intérêt serait d'autant plus vif que certains historiens, comme l'abbé Darras, paraissent croire que le pape ne fut pour rien dans une décision si grave. Voici ce qu'on lit dans le tome III, page 254 de la petite *Histoire* de l'abbé Darras (septième édition, Paris, Vivès, 1866) : « Au retour de la croisade, Eléonore demanda le divorce au concile de Beaugency, sous *prétexte de parenté*. L'honneur du roi de France avait été compromis: il ne réclama point et se soumit au jugement du concile. *Adrien IV ne fut point consulté.* »

D'autre part, je lis dans les *Chroniques et Annales de France*, par François de Belleforest (Paris, chez Gabriel Buon, 1573, p. 116-117) : « Le dict roy Loys feit assembler un concile à Beaugency sur Loyre *par l'autorité du Pape...*, et là *fut suffisamment* prouvé le lignage qui était entre luy, et la dicte royne Aliénor, » etc.

Quels sont les témoignages à consulter sur ce fait historique et que faut-il penser à cet égard ? V.

A propos du siége de Martigues. — On lit dans les *Historiettes*, de Tallemant des Réaux (3me édition, 1854, t. I, p. 272) : « Depuis la mort de M. le grand-prieur, il (*François de Malherbe*) fut envoyé avec deux cents hommes de pié au siége de la ville de Martigues, qui estoit infectée de contagion, et que les Espagnols assiègeoient par mer et les Provençaux par terre, pour empescher que la maladie ne s'estendist dans le pays. Ils la tinrent assiégée, par lignes de communication, si estroitement qu'ils reduisirent le dernier vivant à mettre le drapeau noir sur la muraille, avant que de lever le siége. » Le savant commentateur des *Historiettes*, M. Paulin Paris, dit à ce sujet (p. 309) : « Je n'ai retrouvé la mention de cet événement lugubre dans aucun auteur contemporain ; d'autres seront plus heureux que moi, sans doute. » Parmi les lecteurs du *Polybiblion*, quelqu'un — (je m'adresse surtout aux érudits provençaux) — serait-il plus heureux que celui qui se rend à si bon droit, ce témoignage (p. XXX) : « J'ai beaucoup et longuement travaillé à bien éclaircir mon auteur.... J'ai fait le mieux que j'ai pu ?... »

T. DE L.

Un mot du maréchal Pélissier. — Quel est donc le mot très-énergique qu'adressa le maréchal Pélissier à un général italien, qui avait osé... se vanter devant le vainqueur de Sébastopol d'avoir fait fuir un des plus nobles et des plus vaillants frères d'armes de l'ancien gouverneur général de l'Algérie, le général de La Moricière ?

Un curieux de province.

Simon de Montfort. — Con-

nait-on des monographies de ce personnage?... Quels sont, soit à la Bibliothèque nationale, soit aux Archives, les documents qui le concernent ? D. DE M.

RÉPONSES

Quelle fut la fin du cordonnier Simon (XVII, 190)?

Je ne puis pas répondre directement à cette question, mais seulement faire quelques observations tirées de la connaissance que j'ai de l'arrondissement de Wassy. D'abord, *Clos-Mortier*, ou plutôt *le Clos-Mortier*, n'est pas près de Joinville : c'est une forge considérable sur la Marne, avant Saint-Dizier, dont elle dépend. Le Clos-Mortier est éloigné de Joinville d'au moins 40 kilomètres.

M. Emile Jolibois, qui était archiviste de la Haute-Marne, donne, dans la *Haute-Marne ancienne et moderne* (Chaumont, 1858, gr. in-8), sur le cordonnier Simon, une notice assez précise pour qu'on ne puisse la rejeter qu'au moyen de documents nouveaux, authentiques. Voici la notice de M. Jolibois :

« SIMON (Jean-Baptiste), né à Clinchamp, le 7 octobre 1754, mort à Joinville, le 24 octobre 1830. C'est le Simon qui, en 1793, fut chargé de la garde du dauphin, fils de Louis XVI. Ce misérable s'était réfugié à Joinville, où il s'était fait pâtre. Il avait tout d'abord fixé l'attention des habitants par le bonnet de peau de loup dont il se coiffait, par la dureté de son regard, par la réserve qu'il mettait dans sa conduite, et surtout dans ses paroles ; mais on ne savait absolument rien de ses antécédents, lorsqu'au commencement de l'année 1830, la femme Simon, dans une querelle qu'elle eut avec son mari, s'oublia au point de dire, assez haut pour être entendue de ses voisins : « Tais-toi, si je voulais je te ferais pendre ! » Aussitôt qu'elle fut seule, les commères ne manquèrent pas de l'interroger, et comme elle était encore sous l'impression de la colère : « Ce qu'il a fait ! dit-elle, c'est lui qui a tourmenté et fait mourir le fils de Louis XVI. » Cet aveu ayant été dénoncé à l'autorité, le maire manda Simon, mais sans intention d'user envers lui de sévérité. Cependant le malheureux pâtre, qui se rappelait la menace de sa femme, fut frappé d'une terreur telle qu'il en perdit aussitôt la tête : au lieu de se rendre à l'invitation du maire, il s'enfuit dans les bois, où il erra pendant plusieurs jours, en poussant des cris sauvages. On fut obligé de le prendre comme une bête furieuse, et on le renferma à l'hospice, où il mourut sans avoir recouvré sa raison. »

M. Villemin est loin d'être aussi positif que M. Jolibois : il dit Simon originaire de Vesaigne-sous-la-Fauche ; M. Jolibois donne le lieu et la date de sa naissance.

M. Villemin prétend qu'il se serait noyé au Clos-Mortier : cette assertion peut s'accorder avec le récit de M. Jolibois. Simon, après avoir erré dans les bois, a pu venir se jeter à l'eau au Clos-Mortier. Les nombreux ouvriers de l'usine ont été à même de lui porter un prompt secours. Simon, retiré de l'eau, aura été transporté à l'hospice de Joinville, où il est mort.

Il serait facile de retrouver sur les registres de l'état civil de Joinville, à la date donnée par M. Jolibois, l'acte de décès de Simon qui, cela paraît constant, était bourrelé de remords et avait perdu la tête. Si Simon est mort au Clos-Mortier, son acte de décès a dû être inscrit sur les registres de Saint-Dizier.

A l'occasion de la question relative au cordonnier Simon, qu'il me soit permis de signaler aux lecteurs du *Polybiblion* l'existence d'un monument historique, peut-être unique en France, rappelant les traits de la victime de Simon. — C'est un portrait authentique du malheureux Louis XVII, dans les derniers temps de sa vie, fait au crayon rouge par un artiste de l'époque. — Quelques lignes au crayon tracées par l'artiste au bas de ce portrait indiquent, je crois, la date du dessin et le lieu où il a été dessiné. — Ce portrait original appartient à Mme Raynal, propriétaire, à Châlons-sur-Marne.

B. DE FOUCHÈRES.

Le Gérant, L. SANDRET.

Saint-Quentin. — Imp. Jules MOUREAU.

POLYBIBLION
REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

ASCÉTISME.

L'Imitation de Jésus-Christ expliquée par elle-même et exposée dans ses fleurs et ses fruits, par C.-J. Fouet, curé-doyen de Routot, chan. hon. d'Evreux. Paris, Douniol, 1876; in-18 jésus de xi-720 p. : 4 fr. — *L'Imitation de Jésus-Christ;* traduction du xviie siècle; 3e édition, contenant des réflexions tirées de Bourdaloue. Paris, Adr. Le Clere (*sans millésime);* in-24 de xxxiii-604 p. : 3 fr. 50. — *L'Eucharistie :* traité dogmatique, philosophique et moral, par le R. P. Albert Fermé, des Frères Prêcheurs. Paris, Bray et Retaux, 1876; in-12 de xxvi-403 p. : 3 fr. — *Méditations sur les Exercices de saint Ignace*, par le P. Diertins, de la Compagnie de Jésus ; traduction de M. l'abbé Abel Gaveau, du diocèse de Blois. Paris, Plon, 1876; in-12 de xi-518 p. : 4 fr. — *Courtes Méditations pour tous les jours et pour les principales fêtes de l'année*, par le P. Léopold Stix, de la congrégation du Très-Saint-Rédempteur : traduites de l'allemand sur la seconde édition et publiées par les soins de M. l'abbé Le Rebours, curé de la Madeleine. Paris, Plon, 1876, tomes I et II ; 2 vol. in-18 de xx-327-311 p. : 2 fr. 50 le vol. — *Meditationes in dominicas ac festa totius anni*, auctore Joanne Busœo, S. J. Turin, Marietti, 1876; grand in-18 de xvi-584 p. : 2 fr. 50. — *Méditations sur les Litanies de Notre-Dame de Lorette*, écrites au xvie siècle, par le P. Abbé dom Silvano Razzi, camaldule, et traduites de l'italien par Ernest Razy (Dédié à la Société des Dames chrétiennes). Paris, V. Palmé, 1876; in-18 jésus de xv-187 p. : 1 fr. 50. — *Abrégé des Méditations* du P. Fabius-Ambroise Spinola, S. J. : traduit de l'italien par un religieux de la même Compagnie, et publié par l'auteur des *Avis spirituels*. Paris, Ch. Douniol, 1876; in-18 de xv-567 p. : 3 fr. 25. — *Un mois au Jardin des Olives*, par le P. Blot, missionnaire apostolique, docteur en théologie, etc. In-18 de 246 p. Paris, V. Palmé, 1875 : 1 fr. — *Le Mois de la Sainte-Agonie*, par le P. Blot, missionnaire apostolique, etc. Paris, V. Palmé, 1876; in-18 de 246 p. : 1 fr. — *L'Ancre du salut, ou Nouveau Manuel de Piété*, offrant d'abondantes ressources aux fidèles pour atteindre la perfection, aux pasteurs pour les y conduire : par le R. P. J. Mach, de la Compagnie de Jésus ; traduit de l'espagnol par M. l'abbé Abel Gaveau, curé au diocèse de Blois. Paris, Lethielleux, 1876; in-32 de xxxviii-448 p. : 2 fr. — *Des raisons de bénir la vie*. Paris, Ch. Douniol, 1875; in-18 de vi-346 p. : 3 fr. 50. — *Les petites fleurs du pensionnat, ou une vie de sainte pour chaque jour de l'année*, par M. le chanoine E. Tisserand, aumônier du lycée de Nice, officier de l'Instruction publique. Paris, Wattelier, 1875; in-12 de 387 p. : 1 fr. 75. — *L'Année des saints, ou une sentence et un exemple* tirés de la vie des saints, pour chaque jour de l'année, par M. l'abbé Wendling. Paris, Lethielleux, 1876; in-18 jésus de iii-375 p. : 2 fr. 50. — *Lourdes*, par M. l'abbé E. Dabas, continuateur de Ribadeneira, auteur des *Vies des Saints*, etc. Paris, Gaume, 1875; in-18 de 324 p. : 1 fr. — *Abrégé, en forme de catéchisme, du Cours complet d'instruction chrétienne à l'usage des catéchismes et des écoles*, par L.-P. Marotte, vicaire général de Verdun (*Nouvelle édition*). Paris, Bray & Retaux, 1875; in-18 de 476 p. : 1 fr. — *Préparation à la mort, ou Considérations sur les maximes éternelles*, par S. Alphonse de Liguori. Paris, Bourguet Calas & Ce, 1874; in-24 de 468 p. : 2 fr. — *Préceptes et maximes de* S. Augustin (Bibliothèque de piété des gens du monde). Paris, V. Palmé, 1876; in-18 oblong, avec titre rouge et noir, de xi-491 p. : 3 fr. — *De l'Oraison*, par S. François de Sales (Directions spirituelles du Saint, recueillies et mises en ordre par M. l'abbé H. Chaumont). Paris, V. Palmé, 1876; 2 vol. in-18 oblong, avec titre rouge et noir, de xxvi-457-543 p. : 6 fr.

Le travail de M. l'abbé Fouet sur l'*Imitation de Jésus-Christ* se recommande par plusieurs qualités : une traduction nouvelle, qui nous a paru exacte; des résumés utiles en tête des chapitres ; un autre petit résumé à la fin, sous le titre de *Fleurs détachées*, puis une résolution, appelée *fruit à recueillir*. Ajoutons-y plusieurs excellentes tables

pour les différents usages que l'on peut faire du livre, suivant les situations où l'on se trouve ; et surtout une série de notes philologiques, théologiques, mystiques, placées à la fin du volume. Toutes ne sont pas également heureuses ; ainsi, p. 664, l'auteur s'agite pour découvrir le sens grammatical de *scire totam Bibliam exteriùs :* expression propre à la langue flamande, laquelle ne rend pas autrement « savoir par cœur » : comme si l'on disait « savoir assez bien pour réciter devant des auditeurs. » Ce passage fournit un de ses meilleurs arguments à M_g^r Malou, dans ses revendications en faveur de Thomas à Kempis. M. l'abbé Fouet inclinerait, au contraire, pour Gerson. Il n'entend pas, du reste, qu'on appelle ce style incorrect et barbare : « Cette prétendue incorrection, nous dit-il (p. 665), tient le plus souvent à ce qu'on ne comprend pas le livre. Pure logomachie ! n'est-ce pas précisément parce que le langage manquerait de correction qu'on a de la peine à saisir la pensée? Le texte latin est reproduit en regard de la traduction : pourquoi n'y avoir pas maintenu l'accentuation sur les adverbes et les ablatifs de certains mots? Ce secours pour une lecture courante plus facile, nous est venu des savants qui ont le mieux possédé la langue latine, les Estienne ; tous les grands littérateurs des seizième, dix-septième et dix-huitième siècles l'avaient maintenu : et c'est au moment où l'on ne sait presque plus le latin que l'ignorance et l'incurie contemporaines s'empressent de le supprimer ! Les Romains de l'antiquité n'ont point connu ces signes, d'accord ; mais ils ne connurent pas davantage les alinéas, les points d'interrogation et d'exclamation, ni les virgules, ni les guillemets ; faudra-t-il donc aussi rompre avec tout cela? — Quant à la version elle-même, M. l'abbé Fouet nous permettra deux ou trois observations. La première a pour objet le servilisme auquel il se condamne sous prétexte de fidélité. Chaque langue a son génie ; et, quand on parle français, même sur un texte latin, ce sont les inversions et les règles du français qui l'emportent. En poésie seulement, on sera autorisé à tourner ainsi (pp. 60 et 61) : « Avec les jeunes gens et les personnes du dehors mêlez-vous rarement... Avec les humbles et les simples, avec les personnes de piété et de bonnes mœurs, associez-vous... » Lecture intolérable, on en conviendra. Maintenant, pourquoi rendre le singulier *tu* tantôt par *vous*, tantôt par *toi ?* Les anciens n'employaient point le *vous* à l'égard d'une seule personne : chez nous, l'omettre passerait pour impertinence. Est-ce que nous ne récitons pas « Notre Père *qui êtes* aux cieux,» bien que le latin porte *qui es;* regnum *tuum*, voluntas *tua?* etc. Qui osera dire, à moins que ce ne soit sous forme lyrique : « Je *te* salue, Marie pleine de grâce ; le Seigneur est avec *toi; tu es* bénie entre toutes les femmes ; *prie* pour nous? etc. » A la page 81, le fameux distique *Principiis obsta*, *serò medicina paratur* est rendu par

deux vers français très-faibles, lorsqu'il est une traduction connue qui le donne dans la meilleure langue :

> Opposez-vous au mal avant qu'il s'enracine;
> S'il séjourne, il rend vain l'art de la médecine.

Mais ce que nous reprocherons à M. l'abbé Fouet avec plus d'instance, c'est son titre. Que signifie l'*Imitation expliquée* PAR ELLE-MÊME? Voilà un non-sens évident. Un auteur écrit ce qu'il pense, il l'écrit de façon à être entendu : quelle autre manière de *s'expliquer lui-même* aura-t-il? Qu'il soit commenté par d'autres, à la bonne heure! mais par lui-même!!! M. l'abbé Fouet, dans sa préface, considère l'*Imitation* comme une espèce d'apocalypse où personne n'avait encore vu clair : « J'avouerai, dit-il (p. VIII), et je veux bien que ce soit à ma confusion, que le saint livre est resté longtemps pour moi, et à bien des points de vue, un *livre fermé.* » Et il raconte comment il se jeta alors sur les traductions, réflexions, pratiques, prières, ajoutées au texte dans beaucoup d'éditions. Il ne réussit point à saisir « la pensée et l'esprit de l'auteur. Trop souvent cet esprit continua de m'échapper, et cette pensée m'a fui, *comme enveloppée dans une atmosphère nébuleuse* qui lui ôtait tout son sens et toute son énergie. Puisque *tous ceux* qui se sont employés jusqu'à présent à expliquer et commenter *le livre scellé* (!!) y ont plus ou moins *échoué*, parce qu'ils ont voulu y mettre *du leur*. Ne pourrait-on pas ESSAYER *de demander à l'auteur* SA PENSÉE, et de la lui faire expliquer *lui-même?* » M. l'abbé Fouet oublie sans doute qu'il fait comme tout le monde, c'est-à-dire qu'il met *du sien*, et beaucoup, dans ses arguments, ses fleurs détachées, ses fruits à cueillir, ses notes philologiques et autres. Et nul ne l'en blâmera, puisque c'était la raison de son livre. Mais, tant qu'il n'aura pas prouvé que ces notes, ces fruits, ces fleurs, ces arguments, sont de l'auteur lui-même, et textuellement, nous voyons difficilement ce qu'il y a de nouveau et de plus sûr dans son interprétation; l'*Imitation*, chez lui, ne s'explique pas plus *par elle-même* qu'en tout autre commentaire antérieur. Ses idées sont justes sans doute, sa traduction bonne, ses autres améliorations utiles; n'allons point au delà.

— La traduction de l'*Imitation* découverte, il y a quelques années, par M. Hatzfeld, et qui remonte à la meilleure époque du dix-septième siècle, a été accueillie du public lettré avec l'empressement sur lequel avaient compté les éditeurs. C'est pour la troisième fois qu'elle est réimprimée par la maison Adrien Le Clere, et cette fois dans un format portatif et commode qui plaira au commun des fidèles. Pourquoi cacher la date d'impression? ce sont ruses messéantes aux librairies qui se respectent. — Nos lecteurs savent probablement l'histoire de cette découverte. Le précieux manuscrit se trouvait à Poitiers, parmi de vieux livres vendus au rabais; point de date, point de nom propre,

aucune indication de provenance; mais la langue des grands écrivains du grand siècle, maniée avec aisance et dégagée des formes surannées qui embarrassent le travail analogue du chancelier de Marillac. En outre, un souffle chrétien, une onction, une ferveur, un esprit de piété singuliers lui donnent un cachet à part, animent cette œuvre vouée à l'obscurité par l'humilité de l'auteur, en lui communiquant une éloquence pénétrante. « Je vous offre, mon Dieu, dit en commençant le religieux écrivain, la traduction de ce saint et admirable livre. Je ne l'ai pas entreprise pour la rendre publique, ni pour me donner une réputation d'habileté que je n'ai pas. Aussi ne me suis-je point attaché au choix des mots ni à la justesse des périodes. Vous savez, mon Dieu, que je ne me suis proposé d'autre but que de me mettre plus avant dans l'esprit les saintes instructions qui y sont répandues, par l'attention que je serai obligé d'avoir en le traduisant. Je l'ai fait avec la simplicité qui est si fort recommandée à ceux qui veulent marcher dans vos voies. J'y ai tout rendu mot pour mot, persuadé d'ailleurs que les expressions les plus belles ne pouvaient ajouter aucun éclat à la lumière qui y luit partout. » Les connaisseurs les plus sûrs, à qui fut soumis le manuscrit, furent unanimes à fixer la date de sa composition à la période que nous venons d'indiquer. Mgr Pie, entre autres, si bon juge pour des ouvrages de ce genre, en admire les rares qualités : — « Plus je lis cette traduction, dit-il, plus j'y goûte des qualités que je n'ai trouvées dans aucune autre : une exactitude qui n'est pas cette littéralité absolue par laquelle on s'écarte trop souvent, aujourd'hui, du génie propre de notre langue; une onction qui révèle dans le traducteur un chrétien profondément pénétré du texte sur lequel il travaille; enfin, je ne sais quelle impression de grâce qui découle de toutes les phrases, et qui produit dans l'âme un effet sensible de sanctification. » — Les éditeurs ont eu le soin d'indiquer en note les livres et chapitres de l'Écriture sainte auxquels l'auteur de l'*Imitation* a fait des emprunts. A la fin, on trouvera plusieurs ressources pour le choix et la direction des lectures, non-seulement quand à la disposition et aux besoins actuels de l'âme, mais aussi pour tous les dimanches et fêtes de l'année, en suivant autant que possible l'esprit de l'épître et de l'évangile du jour. N'oublions pas de louer également l'excellente pensée de demander à Bourdaloue des réflexions pratiques pour chaque chapitre. Bourdaloue, pendant près de quarante ans, du haut de la chaire sacrée, enseigna toutes les vérités de la foi avec une force, une profondeur de doctrine, une noblesse de diction qui n'ont pas été égalées. Quel meilleur commentaire pouvait-on souhaiter? C'était d'ailleurs un labeur considérable que de parcourir dans ce but les œuvres complètes du grand et saint orateur. On eût bien fait, selon nous, d'ajouter après chaque extrait de Bourdaloue quelques lignes de prière?

— En publiant son livre sur l'*Eucharistie*, le R. P. Fermé n'a pas voulu donner aux fidèles un ouvrage de piété proprement dit, mais un traité complet de ce mystère fondamental du catholicisme. Il s'adresse également aux chrétiens pour fortifier leur foi, aux indifférents pour les faire sortir de leur apathie, aux hérétiques pour les réfuter, aux incrédules pour les convaincre. « A mesure qu'une intelligence s'élève, dit saint Thomas d'Aquin, elle découvre des choses qu'une intelligence inférieure ne saisit pas. » Or, c'est la gloire du dogme catholique d'élever toujours les esprits, de les lancer dans la splendeur des vérités qui sont leur propre et vraie atmosphère. Le rationalisme semblerait appelé à tenter le même effort : il ne le peut pas ; les ailes lui manquent, sa vue se réduit aux moindres objets de la plaine où il habite. Se méprenant sur ses principes mêmes, il confond avec entêtement deux choses absolument distinctes : le mystère lui-même, les motifs de croire le mystère. « L'homme ne doit se décider que sur l'évidence,» répète-t-il sans cesse. Il se plaint qu'on lui conteste le droit d'examen, tout en l'y poussant dans les instructions descendues de la chaire. Distinguons bien, répond la théologie catholique, et n'allons pas embrouiller des notions aussi simples qu'elles sont justes. Si l'examen porte sur les mystères eux-mêmes, les dogmes et les vérités révélées dans leur essence, cette inquisition devient criminelle et absurde : car l'intelligence humaine ne sera jamais la mesure de l'intelligence divine et ne la peut scruter. Si l'examen, plus sensé, un examen légitime, porte sur les motifs de crédibilité, rien de mieux, rien même de plus nécessaire, la raison nous ayant été donnée pour éclairer nos voies. Il y a des prophéties : est-ce Dieu qui a parlé, et qu'a-t-il dit? Des miracles sont allégués souvent : sont-ils entourés, comme faits, de témoignages suffisants pour engendrer la certitude ? On ne s'avance point au delà, si l'on entend rester dans la logique. Est-ce que, dans le monde même matériel, toute science ne repose pas sur cette donnée? La circulation du sang, le phénomène de la nutrition, le jeu des muscles et des nerfs, le renouvellement incessant des humeurs, peuvent-ils être contestés, encore qu'il soit impossible de les comprendre en eux-mêmes ? La vérification du fait, c'est assez pour déterminer la conviction. Quand l'esprit humain subit de telles humiliations dans les lois de son être, quel droit lui reste-t-il de se montrer si fier envers Dieu, alors que Dieu fait voir qu'il a lui-même parlé ? Le P. Fermé le remarque justement, les rationalistes ont beau déclamer, nos mystères et le surnaturel sont un cauchemar qui agite leur sommeil. — Nous ne pouvons, évidemment, dans ce compte rendu, suivre pas à pas notre auteur. Disons seulement que ces idées sont développées solidement par lui dans une préface savante et animée; il y a là d'éloquentes pages. « La foi chrétienne porte la

liberté : car, si l'homme n'a pas su où jeter les ancres de sa vie, un vent qui passe, un livre qui tombe entre ses mains, une passion qui se lève, un mot, un regard, un rien, entraîne cette fragile liberté ; et il s'en va à la dérive, à la merci de toute doctrine et de toute passion (p. 22). » — En une question comme celle de l'Eucharistie, le raisonnement n'a donc point à pénétrer dans les entrailles du mystère et à le juger par sa seule essence, mais uniquement à étudier les preuves sur lesquelles s'appuie une telle croyance. Le R. P. Fermé indique la route, et y conduit d'une main affermie le disciple qui l'écoute. Ses démonstrations, adaptées à la situation présente des intelligences, sont à la fois irréfutables comme discussion et saisissantes comme grandeur et beauté de tableaux. On ne pense pas plus fermement, on n'écrit pas mieux. — Il nous montrera, prolégomène nécessaire, *la possibilité* du mystère de l'Eucharistie : noble et savante thèse que nous recommandons spécialement aux esprits amoureux du vrai. Puis viennent divers chapitres où la réalité de la présence de Jésus-Christ sous les espèces sacramentelles est établie par les saintes Écritures, par la tradition, par la raison même, entendue dans son exercice authentique et régulier. Suivent les enseignements ordinaires, et pourtant rajeunis ici par la forme, sur l'institution du sacrement et ses conditions, les effets qu'il opère dans un cœur, et combien il importe d'y participer fréquemment. Signalons aussi deux chapitres, le neuvième et le dixième, sur cette double considération : l'Eucharistie est l'extension de l'Incarnation, elle est le chef-d'œuvre de l'amour de Jésus-Christ. — Un tel livre mérite d'être connu, à cause surtout du bien qu'il fera.

— Après l'instruction directe, base de toute vie chrétienne, la méditation journalière des vérités connues. Que d'ouvrages pour en faciliter la pratique ! De nos jours même, nous ne pensons pas qu'il s'écoule une seule année sans en voir paraître au moins un : d'où il est à conclure que les âmes d'oraison seraient plus nombreuses qu'on ne s'imagine à première vue. M. l'abbé A. Gaveau, infatigable travailleur, de qui nous avons à parler souvent dans le *Polybiblion*, nous donne aujourd'hui la traduction des *Méditations* du P. Diertins d'*après les Exercices de saint Ignace*. C'est un livre substantiel, heureusement distribué, pouvant servir aux retraites comme à la vie habituelle, mais un peu scolastique dans la rédaction. Nous entendons par là qu'il procède à la manière des démonstrations rigoureuses, divisant toujours, hachant pour ainsi dire les sujets, dans le but d'en envelopper toutes les facultés de l'homme. Chaque méditation débute par une pensée générale ou par l'indication d'un mystère ; aussitôt après, l'imagination est mise en action par deux ou trois préludes qui l'invitent à se représenter telle scène, tel lieu de l'histoire de Notre-Sei-

gneur, tel monument de Jérusalem, telle opération de la sainte Trinité, etc.; puis, dans les trois points qui sont la méditation même, la mémoire, l'entendement, la volonté sont tour à tour appelés, avec une étiquette sur les quelques lignes qui regardent leur opération propre; sans compter la quatrième division, sous le nom de *réflexion*. Peu de personnes, nous le craignons, seront capables de se faire à un tel morcellement des choses, si judicieux qu'il soit comme anatomie spirituelle. Et, s'il convenait de dire à ce propos toute notre pensée, philosophiquement nous n'envisageons point la mémoire comme une des trois facultés maîtresses. Qu'est-ce que la mémoire? une vue du passé, rien de plus : elle rentre donc dans l'intelligence, qui a charge de percevoir, et qui s'adresse aussi à l'avenir par la prévision, quoique avec des conditions inférieures, insuffisantes. Intelligence, affection, volonté : voilà, ce nous semble, la vraie trinité de l'âme humaine. — Quoi qu'il en puisse être du reste, les esprits appliqués et méthodiques, ou ceux qui ne demandent que des pensées indiquées plutôt que développées, se réservant de les détailler eux-mêmes, aimeront la marche du P. Diertins, et puiseront dans son ouvrage comme dans un fleuve qui ne tarit pas. Composé à Rome au dix-huitième siècle, sur la demande des supérieurs, et revêtu de leur approbation, il était destiné à l'usage de la Compagnie de Jésus, c'est-à-dire d'hommes versés dans la pratique de l'étude comme de la direction des âmes : et de là, sans doute, la forme saccadée que nous venons de noter. Le traducteur en avait compris les inconvénients, il a reculé toutefois devant le moindre changement venant de son fait. « Celui, dit-il, qui voudrait enlever aux chefs-d'œuvre de sculpture datant de plusieurs siècles les vêtements dont l'artiste de ce temps les a décorés, sous prétexte que ces habits ne sont plus de mode, ferait un acte insensé. D'ailleurs, dans cet ouvrage toutes les formules sont si graves, tout est pesé avec tant de soin, que, nous l'avouons avec simplicité, ayant très-médiocre confiance dans les substitutions et changements que nous pourrions faire, nous n'aurions jamais la témérité d'offrir au public religieux, si digne de tout notre respect, autre chose que l'œuvre annoncée (p. x). » — Le plan est celui des Exercices de saint Ignace : quatre semaines à la méditation des vérités éternelles, en tout cent quatre-vingt-douze sujets. On sait que toute la vie de Jésus-Christ rentre dans l'ordre adopté par l'auteur des Exercices.

— Au zèle de M. l'abbé Le Rebours, curé de Sainte-Madeleine, à Paris, nous devons la traduction de l'allemand d'un autre cours de *Méditations*, pour tous les jours et pour les principales fêtes de l'année, qui a pour auteur un religieux liguorien, le P. Léopold Stix. L'ouvrage aura quatre volumes. Les deux premiers, que nous venons d'examiner, méritent parfaitement la grande estime qu'en fait M. le

Curé de la Madeleine dans sa longue et belle préface. « J'avais longtemps cherché, nous dit-il, des méditations écrites en langue allemande, pensant y trouver quelque chose d'original, et par là même de plus frappant et de plus utile. Un prêtre distingué me remit, à Ratisbonne, le livre du R. P. Stix, en m'en faisant un très-grand éloge. Je le lus, et j'y trouvai en effet une doctrine très-sûre, toujours appuyée sur le texte sacré, toujours pratique et pleine d'une sage mesure. Les divisions me parurent nettes, la plupart du temps neuves, et pourtant naturelles; beaucoup de choses étaient dites en peu de paroles, parce que chaque mot exprimait une idée avec une propriété de termes telles qu'il eût été difficile de le remplacer par un autre. Des qualités si rares me faisaient vivement souhaiter de voir cet ouvrage passer dans notre langue; mais elles augmentaient aussi sigulièrement, il faut l'avouer, les difficultés de la traduction. Plusieurs s'y étaient découragés. Un traducteur qui ne me permet pas de le nommer, mais auquel je dois du moins exprimer ici toute ma reconnaissance, a bien voulu reprendre cette œuvre, et l'a, grâces à Dieu, menée à bonne fin. » Ce qui est bien de M. l'abbé Le Rebours, c'est l'excellente introduction où il démontre non-seulement l'utilité mais la nécessité de la méditation pour quiconque veut être un solide chrétien et opérer son salut. On retrouve dans ces pages, pleines de force, de lumière et d'onction, le directeur expérimenté des âmes, l'homme d'oraison, l'homme qui a beaucoup vu, beaucoup réfléchi, et qui sait, en particulier, tous les faux-fuyants du monde pour se dispenser de cet exercice. Ces vains prétextes, il les énonce l'un après l'autre, dans la forme acceptée qui les met sur tant de lèvres, et les réfute avec une admirable et entraînante clarté. On ne lit point une thèse si fermement instituée sans se promettre de ne plus manquer à la pratique de l'oraison matinale, fût-on placé dans le tourbillon des plus accablantes affaires. — Quant au P. Stix, il suit l'année ecclésiastique : ce qui, peut-être, est encore la marche la meilleure pour l'usage des personnes vivant en-dehors des communautés. Sur un texte ordinairement tiré de l'évangile ou de l'épître du jour, il établit en trois points la doctrine, les conseils, les considérations pieuses qu'il veut émettre. Or, sur ce chef, il est d'une remarquable richesse, sans manquer nulle part à la sobriété qu'exige une rédaction de ce genre. En ouvrant à chaque instant de vastes horizons devant vos yeux, on ne vous y précipite pas ; le cœur et l'esprit s'attachent comme naturellement à celui qui répond le mieux à la disposition présente, aux dangers habituels, au besoin du moment. Une année sanctifiée par des méditations pareilles sera une année dont les fruits demeureront, et nous croyons qu'on reviendra avec empressement au P. Stix. — Il faut, en attendant, remercier M. l'abbé Le Rebours du cadeau précieux qu'il fait aux fidèles.

— Le livre, déjà ancien mais toujours estimé, du P. Jean Busée, *Meditationes in dominicas ac festa totius anni*, réimprimé par l'éditeur Marietti, de Turin, ne regarde, cela va sans dire, que les personnes sachant la langue latine. On voit par le titre qu'il s'agit encore, comme avec le P. Stix, de conformer l'oraison journalière à l'esprit de l'Église dans la distribution de ses fêtes et dans la pensée spéciale attachée à chaque dimanche, pensée qui se révèle par le choix de l'évangile et par la collecte. Beaucoup de méthode, beaucoup d'idées, une éminente piété, jointe à la connaissance approfondie du texte sacré, distinguent les *Méditations* de Busée. La présente édition a reçu des améliorations que nous devons faire connaître. On y a mis un ordre plus strict en se rapprochant de la marche du bréviaire; soixante-six méditations nouvelles ont été ajoutées aux anciennes; quelques-unes de celles-ci ont été retouchées, soit pour en rendre le sens plus clair, soit pour les enrichir ; à l'avertissement on a joint le tableau des opérations de l'âme dans une oraison bien faite, d'après l'enseignement de saint François de Sales. Nous avons donc là autre chose qu'une simple édition. Comme fond, d'ailleurs, Busée sera un très-utile manuel pour les prédicateurs chargés d'expliquer au peuple l'Évangile, dans l'instruction du prône, dans les exhortations aux congrégations ou réunions pieuses.— Bien que la typographie soit ici plus soignée qu'elle ne l'est communément en Italie, on regrettera que M. Marietti n'ait pas jugé à propos d'imprimer comme on le fait partout, et se soit enfermé dans la vicieuse manière italienne, en n'unissant jamais *l'a* à *l'e* ni *l'e* à *l'o*, dans les syllables doubles *æ*, *œ*, et en écartant le *j*, lettre pourtant authentique, pour lui substituer continuellement l'*i*. Des Italiens seuls se débrouilleront dans *ieiunas* (pour *jejunas*), *iampridem*, *coniicere*, *iniicere* (pour *conjicere*, *injicere*), *huius*, *eius*, etc. Quelle que soit la prononciation au-delà des Alpes, il n'est pas permis d'écrire autrement que le faisaient les Romains, et dans tous ces cas, ils mettaient formellement le *j*. La preuve en est que toute syllabe, toute voyelle, suivie de cette lettre devenait prosodiquement longue : il était donc nécessaire qu'ayant la valeur d'une double elle s'écrivît distinctement. Les Italiens *modernes* confondent l'*i* et le *j* dans leur prononciation : c'est affaire à eux ; mais, encore une fois, qu'ils écrivent comme on doit écrire. Où en serions-nous si les Espagnols, à leur tour, transcrivaient *bos* pour *vos*, *bibere* pour *vivere*, en se fondant sur ce que, chez eux, le *v* et le *b* se mêlent et se remplacent à la lecture? Supposez que les Anglais écrivent le latin comme ils l'articulent!!! Or, M. Marietti supprime absolument le *j*. — Nous avons dit « les Italiens *modernes :* » il est avéré croyons-nous, que le *j* avait autrefois en Italie le même son que chez nous : car de *Jesus*, *Joannes*, *jàm*, *Jerusalem*, *Job*, *jacere*, etc., on a fait, non pas *iacere*, *Iobbe*, *Iesù*, *Iovanni*, *iù*,

Ierusalem, mais bien *Gesù*, *Giovanni*, *gi'i*, *Gerusalemme*, *Giobbe*, *giacere*, *già*. Il serait intéressant de découvrir à quelle époque commença la déviation, et quelle en fut la cause : nous ne sommes point assez érudit pour trancher cette question.

— M. Ernest Razy, en publiant les *Méditations sur les litanies de la sainte Vierge* traduites de dom Silvano Razzi, abbé des camaldules au seizième siècle, a voulu compléter la *Vie de la vierge Marie*, du même auteur, dont il avait précédemment donné aussi une traduction. Les Litanies ont fourni sujet à beaucoup de travaux, et notamment aux *Discursus prædicabiles* du dominicain polonais Mieckowitz, imprimés à Paris au dix-septième siècle, et qui ne forment pas moins de deux volumes in-4. Les présentes *Méditations* n'ont rien à faire avec cet immense traité. C'est une courte brochure, ou chaque invocation n'occupe guère que deux pages ou deux pages et demie. Encore ne sont-ce point, à exactement dire, des méditations, mais une série d'élévations pieuses à Marie, où aucun point de doctrine ne se rattache. On en fera bon usage, au mois de Marie par exemple, à titre de livre de prières. L'invocation à l'Immaculée Conception, n'ayant pas encore été introduite dans les litanies à cette époque, ne se trouvait pas dans Razzi : le traducteur ajoute deux pages pour combler cette lacune. — Son style est facile, agréable à lire, du moins en prose, car, pour les passages qu'il a essayé de traduire en vers (p. 184-186), il est moins heureux.

— Losqu'un écrivain comme l'auteur des *Avis spirituels* recommande un livre, on peut, avant de l'ouvrir, se tenir convaincu de sa valeur particulière. C'est la première recommandation qui, pour nous, s'attache à l'*Abrégé des Méditations* du P. Ambroise Spinola, jésuite, dont cet écrivain éminent vient de doter nos bibliothèques ascétiques. Seulement, n'eût-il pas été convenable de nous dire quel est ce P. Spinola, où et à quelle époque il a vécu ? Ce nom est connu dans l'histoire de Gênes et dans celle du cardinalat; mais cela ne suffisait point ici. On se borne à nous apprendre qu'une édition des *Méditations* parut à Venise, en 1791. Voyons donc l'ouvrage en lui-même.— Spinola consacre à chaque sujet trois, quatre ou cinq points, plus ordinairement trois. Ainsi que les précédents, il suit l'année ecclésiastique, de l'Avent au dernier dimanche de la Pentecôte, avec un supplément de dix-sept méditations pour les fêtes principales, placées en-dehors de la disposition régulière du temps. Son caractère est une simplicité pieuse qui ne cherche point les pensées extraordinaires, les conceptions spéculatives et laborieuses, mais, avant tout, le sens propre des mystères, des discours du Seigneur, des enseignements de ses apôtres, et s'applique à en tirer aussitôt le fruit actuel et pratique. Toutes les

grandes vérités de la foi, tous les faits de l'Évangile, toutes les lois de la morale chrétienne passant successivement devant le lecteur, et lui laissent, avec des leçons sérieuses, des impressions pleines de douceur qui font aimer et rechercher la vertu. Les personnes du monde en tireront un sensible profit, et celles qui ont été appelées à la vie de retraite en feront volontiers un de leurs manuels préférés.

— Nous voici transportés maintenant, pendant un *Mois, au jardin des Olives*, avec le P. Blot, de qui les ouvrages de piété sont recherchés par les fidèles, depuis les belles pages que lui ont inspirées les âmes du Purgatoire et la divine Eucharistie. Au milieu des fléaux que déverse sur nous la divine justice, à la vue des vagues de l'iniquité montant toujours, lorsqu'on opère le mal non plus par faiblesse mais avec pleine conscience et comme par défi, l'auteur nous convie à unir nos âmes à celle de Jésus-Christ dans son agonie. « Un des meilleurs moyens, dit-il, d'affermir et de développer cette dévotion, c'est de ramener trente fois de suite une lecture, une méditation, une pratique et un exemple; c'est de passer un mois au Jardin des Olives. Par cette continuité, l'attention se concentre, l'intelligence s'éclaire, le cœur s'échauffe, les grands sacrifices s'accomplissent plus généreusement, et les saintes habitudes s'enracinent plus profondément. » Ces exercices n'ont point d'époque marquée ; on les fait quand on se sent plus de loisir, encore que le mois de février paraisse convenir davantage, à cause du voisinage du temps de pénitence. Pénétrant avec Notre-Seigneur en ce lieu où coulèrent à la fois son sang et ses larmes, on repasse l'une après l'autre toutes les circonstances de son agonie; la montagne elle-même, le jardin, la solitude, les disciples qui s'endorment; puis les souffrances de l'esprit, dégoût, tristesse; puis encore la vigilance recommandée, la prière, la soumission, la volonté de Dieu et celle de l'homme dans une sorte de conflit, le deuil du cœur, l'Esprit tentateur, Judas le traître, et le reste de cette scène admirablement touchante. On sortira d'une telle contemplation fortifié et consolé dans ses propres douleurs, détaché des intérêts mondains, confiant dans les dispositions de la Providence, et attendant d'elle qu'elle daigne envoyer à chacun de ses serviteurs, et à toute l'Église entourée d'ennemis, menacée chaque jour d'être crucifiée, le calice qui réconforte et qui sauve. Notons (p. 246) de belles litanies sur Jésus dans cette première station de sa passion sanglante. Chaque chapitre est suivi d'une pratique motivée et d'un exemple.

— *Le Mois de la Sainte-Agonie*, du même auteur, roule sur les mêmes pensées, présentées d'après le même plan, mais avec une variété nécessaire de rédaction. Ce sera une ressource de plus pour ceux qui auront adopté ces saints exercices. On y trouvera, en outre, un plus riche choix de prières, notamment celles d'une messe réparatrice pour obte-

nir la conversion d'un pécheur : « L'œuvre proposée ici vient d'une humble et pauvre femme, à qui Notre-Seigneur paraît l'avoir inspirée (p. 214). » Il y a encore un chemin de la croix pour les âmes réparatrices, des oraisons pour l'Église, pour la France, pour les agonisants, etc.

— Nous devons à M. l'abbé A. Gaveau les traductions successives des différents volumes de piété et de direction spirituelle récemment composés en espagnol par le R. P. Mach, de la Compagnie de Jésus. Plusieurs fois nous en avons offert ici même le compte rendu. Le plus grand nombre sont destinés aux ecclésiastiques, mais l'*Ancre du salut* s'adresse à tous les fidèles sans distinction : car c'est tout simplement un eucologe, un manuel de piété, une journée du chrétien, rédigé dans des conditions très-bonnes. A la page 53, cependant, ligne 11, l'examen de conscience emploie deux ou trois mots qu'on eût dû retrancher du livre français : il est des choses dont un enfant, une jeune fille, une femme religieuse, doivent ignorer jusqu'au nom, et ne pas soupçonner la possibilité ; le seul énoncé excite une curiosité malsaine et dangereuse. — L'*Ancre du salut* n'est pas seulement un recueil de prières et de formules : dans un cadre très-net l'auteur a rassemblé les meilleurs conseils pour la sanctification des actions du jour, il donne tout un plan de vie, suivant les diverses positions, guide son lecteur à l'église pour la réception des sacrements, lui enseigne quelques pratiques spéciales de dévotion, lui fournit un cours de méditations pour la durée d'une semaine, une neuvaine pour les âmes du purgatoire, des formules parfaites pour l'exercice du chemin de la croix, la retraite du mois, le rosaire, etc. Ce fond est donc très-bon, et le format qu'a adopté l'éditeur, M. Lethielleux, format gracieux et commode, mérite bien aussi quelque éloge.

— *Des raisons de bénir la vie !* « Plus que jamais, aujourd'hui, à travers nos maux et nos agitations, l'âme humaine a besoin de se relever par l'espérance. En réfléchissant à l'amour infini qui sème les miracles autour de nous, qui nous poursuit infatigablement dans les voies où si souvent notre cœur s'égare, comment ne pas se sentir porté à la reconnaissance, et ne pas s'étonner de notre ingrate indifférence? Nous nous plaignons de la moindre douleur, et nous regardons à peine les plus éclatants bienfaits. » C'est en ces termes que Mgr l'Évêque de Saint-Brieuc écrit à l'auteur, Mme la comtesse ***, pour la féliciter sur la publication de son livre. Oui, cela est bien vrai, les incessants combats de l'existence, les désenchantements et les tristesses qui composent la série de nos jours, nous trouvent faibles et quelquefois révoltés, tandis que les joies pures, les consolations versées sur le chemin de notre pèlerinage, les heures de repos moral qui pour tous sonnent de temps en temps, nous en jouissons comme d'une chose

due, sans lever les yeux vers la bonté gratuite qui nous les réserve. Le chrétien sait qu'il doit souffrir, il s'y résigne ; mais il sait également que le Père d'en-haut ne laisse pas toujours ses enfants au milieu des angoisses. S'il a besoin de se livrer à l'élégie, il chante aussi les cantiques d'action de grâces, les hymnes de sainte et vive reconnaissance. Telles sont les pensées qu'on trouvera dans ce charmant ouvrage, auquel on a ménagé l'avantage d'une édition de choix. Parcourant les bienfaits de Dieu sur sa créature, Mme *** s'arrête d'abord à ceux de l'ordre naturel, conservation, vie elle-même en tant que vie, nourriture, organes extérieurs, facultés sublimes de l'âme, joies de l'esprit et joies du cœur. Vient ensuite l'ordre surnaturel, où le Créateur a tant fait pour nous, ne donnant plus seulement, mais prodiguant tout et se prodiguant lui-même : inestimable grâce de la rédemption, un Dieu s'abaissant à se faire l'un de nous, l'Église constituée la grande famille habitant à la fois la terre et le ciel, la grâce qui ne nous fait défaut en aucun besoin si nous savons la garder ou la demander, les sacrements, autant de fontaines qui nous la communiquent abondamment, la douleur elle-même transformée en couronne d'avenir, les anges nous accompagnant et veillant sur nous comme des frères aimants et aimés, la Mère de Dieu voulant être la nôtre, Jésus continuant de résider au milieu de nous par l'Eucharistie. Que de motifs, en effet, de bénir Dieu, de voir, dans la vie qu'il nous a donnée et qui doit se continuer éternellement par-delà le tombeau, autre chose que les misères inséparables d'un temps destiné à l'épreuve ! Ce sont donc là des pages utiles, un livre béni, dont les âmes ferventes aimeront à se nourrir.

— Dans un article de l'année dernière, nous annoncions les premières livraisons du livre de M. l'abbé E. Tisserand, *Petites fleurs du pensionnat :* l'ouvrage est aujourd'hui achevé. Il forme un recueil de vies de saintes femmes ou jeunes filles, distribuées de manière qu'il y en ait une pour chaque jour de l'année, avec considérations et bouquet spirituel. Ces histoires auraient donné un volume trop considérable si on les eût traitées au long ; elles ont donc été abrégées, ayant partout à peu près la même étendue. L'idée d'un pareil travail nous a paru tout à fait louable. Pour l'exécuter, que de recherches ! la nomenclature seule n'offrait-elle pas bien des difficultés ? M. l'abbé Tisserand n'a pas reculé, et sa persévérance a mené l'œuvre à bien.

— *L'Année des saints*, de M. l'abbé Wendling, se rapproche en quelques points de l'ouvrage précédent. Il offre pour chaque jour de l'année une pensée tirée des ouvrages des saints, et aussitôt commentée par quelques traits de leur vie. Chaque mois est consacré tout entier à une vertu : l'humilité, la mortification, la patience, l'obéissance, la douceur, etc. Tout cela est pieux et bon ; lire tous les matins l'une de

ces pages, serait édifier et fortifier son âme pour la journée. Mais pourquoi l'auteur n'a-t-il pas averti qu'il présentait un simple décalque, non toujours perfectionné, de deux ouvrages de ce temps-ci même : l'*Heureuse année* de M. l'abbé Lasausse, et *Une fleur chaque matin dans le parterre de la perfection chrétienne*, traduction de l'italien, éditée par la maison Casterman, de Tournai, en 1868? M. l'abbé Wendling a certainement suivi, et de très-près, ce dernier volume : car, sans le nommer, il lui prend jusqu'au sens de son titre. « Ce livre, dit-il en parlant du sien (p. III), sera pour les personnes pieuses ce précieux jardin, émaillé de fleurs, qu'on ne doit pas quitter sans en emporter le bouquet spirituel qui doit embaumer l'âme pendant toute la journée. » Nous avons parlé de *décalque* pour éviter un mot plus pénible. Du moins fallait-il indiquer où l'on avait puisé avec tant d'abandon. Nous remarquerons aussi que souvent les textes des saints, donnés en italiques comme textuels, sont abrégés et modifiés selon les vues de M. l'abbé Wendling. Enfin, outre de fréquentes négligences orthographiques, il y a plusieurs erreurs de la nature de celle qui, à la page 256, place saint Hugues, évêque de Lincoln en Angleterre, sur le siége de Langres.

— Dieu n'a point abandonné une société pour laquelle il renouvelle les plus beaux miracles des temps apostoliques. Il montre ainsi qu'il continue d'être avec nous, qu'il ne laissera point périr son œuvre, et que, si l'Église affirme qu'elle possède la vérité, le Ciel dépose en sa faveur. Telle est la démonstration sur le vif entreprise par M. l'abbé E. Daras, curé de Moussy-le-Vieux, au diocèse de Versailles, dans son récent volume intitulé *Lourdes*. Nous dirons que la thèse est parfaitement ordonnée, les preuves irréfutables, le raisonnement plein de clarté. L'estimable auteur, toutefois, jugeant des autres âmes par la sienne, nous semble se faire illusion quand il pense que la constatation des prodiges dus à l'intervention divine suffirait pour convertir la foule de nos contemporains. Les Juifs se sont-ils convertis aux miracles du Sauveur, que chaque jour ils voyaient de leurs yeux, touchaient de leurs mains? Non : il y faut une disposition du cœur qui, malheureusement, est trop rare. Il n'en reste pas moins que ce langage des prodiges a une force propre, et que, pour les esprits droits et sains, une telle lumière entraîne et subjugue. Or, ici cette lumière éclate de toutes parts. L'apparition de Lourdes, rappelée par notre auteur dans ses principales circonstances, est elle-même la plus merveilleuse, la plus frappante ; le doigt divin s'y accuse manifestement. Que si, pourtant, l'enthousiasme d'une jeune hallucinée, le côté mystérieux de la vision, le témoignage unique de Bernadette, ouvraient, si peu que ce soit, la porte à un doute réfléchi ; voici venir l'irrécusable parole du Ciel, les miracles subséquents. Vainement

objecterait-on que ces miracles sont accordés à la foi, à la confiance chrétiennne des malades, récompensées suivant la promesse évangélique, sans égard au lieu : cette défaite n'en est pas une. N'est-il pas manifeste qu'on ne vient à Lourdes que pour invoquer la Vierge qui s'y est fait voir et qui a parlé ? C'est la croyance à la réalité, à l'authenticité du fait qui amène les pèlerins vers la grotte, et non point une dévotion générale à la puissance et à la bonté de Marie. Et maintenant, comment admettre que Dieu encourage par tant de prodiges la croyance à un mensonge ou à l'erreur ? Cela ne se soutient vraiment pas. Et d'ailleurs, sur ces faits mêmes, après de minutieux examens, sans précipitation, l'autorité ecclésiastique s'est prononcée. Un seul point donc : les miracles apportés en preuve ont-ils eu lieu réellement? M. l'abbé Daras les raconte d'abord, en reproduit les traits essentiels, invoque les témoignages ; puis, se tournant vers la science des académies, avant d'interpeller le parti-pris de ne point se rendre (infirmité morale dont on ne guérit pas), il la supplie d'expliquer de tels phénomènes, de si surprenantes guérisons, si souvent renouvelées, opérées en présence de multitudes considérables ; il l'interpelle sur les lois naturelles, sur cette fameuse imagination qui remet les jambes paralysées ou cassées, restitue en un instant les yeux des aveugles, redresse les colonnes vertébrales, etc. Que peut-elle répondre, cette science habituellement si fière de ses exploits ? Avouer le prodige, et c'est ce qu'elle a fait maintes fois, ou bien déclarer qu'elle n'y comprend rien, sans aller plus loin ; mais cette confession vaut le premier aveu. Eh bien, le petit ouvrage de M. Daras discute ainsi vingt-quatre guérisons de premier ordre, dont pas une ne peut recevoir, même du plus loin possible, une explication scientifique ou naturelle. Enveloppé dans cette riche atmosphère de logique pressante, le lecteur n'a qu'une issue devant la raison : la foi. — Ces quelques lignes inspireront sans doute à plusieurs de nos souscripteurs le désir de faire connaissance avec un livre tout d'à-propos, intéressant comme histoire, invincible comme démonstration.

— C'est pour la dixième fois que l'on réimprime, dans l'espace de vingt-trois ans, l'*Abrégé, en forme de catéchisme, du Cours complet d'instruction chrétienne* de M. le vicaire général Marotte : il devient donc superflu de faire l'éloge d'un tel ouvrage ; un succès si remarquable le recommande plus sûrement que tout ce que nous en pourrions dire. Cette édition a été augmentée des décisions du concile œcuménique du Vatican. L'intention de l'auteur n'est aucunement de substituer son travail personnel au petit catéchisme propre à chaque diocèse ; il veut, au contraire, qu'on n'omette jamais de faire apprendre aux enfants la lettre du catéchisme. Mais, poursuit-il, parmi les enfants qui, la première instruction reçue, continuent de fréquenter catéchismes et

écoles, il en est un bon nombre très-capables de recevoir sur la religion un enseignement plus étendu : à ceux-ci est destiné l'*Abrégé*. Encore a-t-on eu soin de distinguer par des astérisques les demandes et réponses qu'on peut soustraire aux enfants dont l'intelligence serait moins ouverte. — Le mérite du livre consiste dans l'ordre et la clarté qui y règnent. La division n'a rien de particulier, c'est celle qu'on suit ordinairement : dogme, morale, sacrements, prière et culte ; mais, si chaque question est à sa place, elle est en même temps traitée comme on peut le souhaiter des meilleurs théologiens et instituteurs.

— Saint Liguori a été l'apôtre de l'Italie à la fin du dernier siècle, et depuis il est devenu le docteur à qui l'on se plaît à recourir, soit pour les matières de la piété, soit pour celles de la théologie morale. Nos lecteurs connaissent certainement son *Horloge de la Passion*, ses *Visites au Saint-Sacrement*, son *Salve Regina*, et quelques autres opuscules dont les éditions dans toutes les langues ne se comptent plus. On sait aussi le vœu sublime qu'il avait fait de ne jamais perdre une minute de son temps : et c'est ce qui lui a permis de composer tant de volumes parmi la vie si occupée du confesseur, du missionnaire, du fondateur d'ordre et de l'évêque. La mort étant la grande affaire, auprès de laquelle pâlissent et disparaissent toutes les autres, plusieurs personnes pieuses s'adressèrent au saint docteur pour obtenir de lui un livre de considérations sur les maximes éternelles adaptées au besoin des âmes qui ne se bornent point à traîner leur vertu dans une médiocrité dangereuse, mais qui aspirent à faire des progrès dans la spiritualité et à se perfectionner dans le service de Dieu, pour être jugées dignes de la récompense. Le saint pontife nous avertit aussi qu'il a envisagé l'utilité des prédicateurs dans les missions. De là est sortie la *Préparation à la mort*, dont la maison Perisse, de Paris, nous donne une très-bonne traduction dans un format portatif. Saint Liguori nous transporte, en premier lieu, auprès de l'homme qui vient de mourir, et, devant ce spectacle si instructif, rappelle la brièveté de la vie, la certitude de la mort en même temps que l'incertitude du moment où elle viendra. Il nous dépeindra, lui qui avait vu cela tant de fois, le bonheur du juste quittant la terre. Il faut nous assurer un sort semblable, et pour cela nous fermement convaincre de l'importance du salut, de la vanité des choses du monde, de notre passage rapide ici-bas, de la laideur et du danger de l'offense divine ou de la violation de la loi ; de la nécessité de ne point abuser de la miséricorde de Dieu, de la folie et du malheur du pécheur, victime de ses propres misères et des artifices du démon. A ce moment, nous pénétrons dans l'enfer, châtiment de l'infidélité, pour en tirer la plus salutaire horreur ; nous contemplons également le paradis, dont le

souvenir communique tant de force ; nous nous résolvons à persévérer à tout prix dans le bien, sous la protection de la sainte Vierge ; et, en attendant, nous renouvelons notre absolue soumission à la divine volonté pour l'heure et la manière de notre mort. — Tel est le plan de saint Liguori dans ces trente-cinq ou trente-six considérations, dont chacune est suivie d'une prière qui la résume au sens affectif.

— Plusieurs fois nous avons parlé de la *Bibliothèque de piété des gens du monde*, éditée par la librairie Palmé, avec un luxe d'impression et des soins typographiques qui font comme autant de petits chefs-d'œuvre de ces jolis volumes. Nous ne comprenons guère, avouons-le, qu'une collection si bien surveillée sous certains rapports en soit encore, après la réfutation grammaticale, historique, philologique, du système du P. Bouix (qui n'a pas trouvé un mot à répondre), en soit restée, disons-nous, à défigurer en français le nom vénéré de sainte *Thérèse*. Ces choses-là devraient être abandonnées une fois pour toutes, dès que la rectification s'est produite ; et cela est fait, dans ce cas particulier, pour les journaux sérieux et les librairies posées. — Trois nouveaux volumes enrichissent la collection. L'un, *Préceptes et Maximes*, est tiré de saint Augustin. Il se compose d'une partie des *Confessions*, celle qui agit le plus efficacement sur la volonté pour la déterminer au bien, et d'un choix de pensées tirées des *Lettres* du saint docteur. « C'est l'œuvre d'une pieuse et noble dame, qui a voulu faire pour le grand évêque d'Hippone ce qu'elle avait déjà fait pour d'autres génies chrétiens. La plupart des gens du monde reculent devant les longs ouvrages ; ce n'est pas le temps mais le courage qui leur manque. Il importe de leur inspirer le goût des fortes lectures ; des extraits courts et bien faits sont une préparation aux sérieuses études, et comme le vestibule de ces profonds sanctuaires (p. 1). » Nous n'avons point à expliquer ce que sont les *Confessions* : ces immortels gémissements d'une âme pénitente ont déterminé autant de conversions peut-être qu'on y peut compter de syllabes. Le génie d'Augustin ne se confesse pas seulement, il enseigne. Quant aux lettres de l'évêque d'Hippone, ce n'est point, à beaucoup près, une correspondance ordinaire ; elles s'étendent à fond sur les questions les plus élevées, et plongent dans les entrailles de l'enseignement catholique et de tout le christianisme. « Elles subsistent comme des monuments de la controverse contemporaine, et les réponses d'Augustin aux païens de son époque sont des réponses aux incrédules de tous les temps. » Elles présentent un corps de doctrine ; tout le génie du saint auteur est là. — Nous venons d'analyser la préface, signée de M. Poujoulat. Le corps même du livre nous offre les principaux traits de la vie d'Augustin, où la majorité

des hommes peut se reconnaître, soit avant soit après la conversion. A la seconde partie sont dévolus les préceptes et maximes : sur Dieu, sur le Verbe, sur l'homme dans sa vie naturelle, dans sa vie chrétienne, dans la vie éternelle; sur la véritable vertu, la piété, la vie éternelle. On peut appeler l'attention des protestants sur la page 454, où il est question de la présence réelle et de la communion fréquente : ils y constateront que les catholiques n'ont varié en quoi que ce soit sur la foi, relativement à ce mystère. « Dès que les péchés d'un homme ne sont pas de ceux pour lesquels on le juge digne de la séparation de l'autel, le corps du Seigneur est un remède dont il doit user chaque jour. » Est-il rien de plus formel?

— Les deux autres volumes, attribués plus spécialement aux *Directions spirituelles de saint François de Sales*, qui forment série à part, sont intitulés *de l'Oraison*, et ont eu pour compilateur M. l'abbé H. Chaumont. Où peut-on trouver de meilleurs livres de piété que parmi ceux des saints ? et, parmi les saints, en est-il un qui ait mieux possédé les voies de Dieu que l'illustre et doux évêque de Genève ? Longtemps les études de M. l'abbé Chaumont se sont portées vers les écrits de saint François de Sales. « A force de les feuilleter et de les méditer, dit-il, elles nous devinrent familières; surtout elles nous parurent d'une utilité pratique sans égale. Mais le bon saint, comme s'il ne se fût jamais douté qu'on dût réduire en forme didactique ses écrits épars, ne nous présentait le plus souvent un sujet de piété que par manière de parenthèse ou de simple causerie. De là, en dépit et des mines d'or renfermées dans ses œuvres et du bon vouloir des éditeurs, qui les faisaient suivre de tables analytiques, l'extrême difficulté, pour les plus patients lecteurs, d'avoir sous les yeux, sur une matière donnée, l'enseignement pieux, exact et utile, du saint évêque de Genève. La pensée nous vint alors d'entreprendre une très-longue mais noble tâche, et de faire, à notre pauvre façon, ce que le saint se promettait d'exécuter lui-même (p. II et suiv.). »

De là ces deux tomes, consacrés à la matière de l'oraison et de la méditation, et qui seront suivis de plusieurs autres sur des sujets différents. On vient de le voir, les éléments et la rédaction sont de saint François de Sales, mais la distribution et le plan, l'ouvrage comme ouvrage, appartiennent à M. l'abbé Chaumont. — Dans une première partie, ce sont des notions générales sur l'oraison : définition, diverses espèces, objet propre, nécessité, méthode, difficultés que l'on rencontre (ce chapitre est très-détaillé et l'un des meilleurs): avantages de l'oraison. La seconde partie traite de la méditation : utilité, conditions indispensables, détails d'application et méthode. La troisième, après un préambule sur la théologie mystique, explique au long ce que sont les oraisons particulières : de contemplation, de

quiétude, d'union, de ravissement et d'extase ; avec un appendice sur les consolations spirituelles, qui d'ailleurs seront le sujet de toute la quatrième partie, spécialement au point de vue de l'encouragement dans les situations nombreuses où l'âme peut souffrir. Il y a même là (t. II, p. 443) un chapitre précieux pour les malades. Enfin, le tout est couronné par dix méditations rédigées par le saint lui-même, comme modèle de ce que l'on doit faire sur une matière quelconque. — Un tel recueil sera le bienvenu dans les communautés, mais on peut assurer qu'il convient aussi aux personnes pieuses vivant dans le monde. Il fait, en tout cas, le plus grand honneur aux connaissances et au goût de M. l'abbé Chaumont. V. Postel.

OUVRAGES POUR LA JEUNESSE

La Pupille d'Hilarion, par Mlle Marie Maréchal. Paris, Blériot, 1876, in-12, de 310 p 3 fr. — *Marguerite de Brillac*, par Mlle de Rasendal. Paris, Périsse, 1875, in-12 de 498 p. 3 fr. — *La Fille du colon*, par Mme la comtesse de La Rochère. Tours, Mame, 1876, in-8 de 192 p. 1 fr. — *Le Foyer*, par Mme Gael. Paris, Sandoz, 1876, in-12 de 255 p. 2 fr. — *Le Trappiste de Staouëli*, par E. Delaunay. Paris, Perisse, 1875, in-12 de 232 p. 2 fr. — *La Tache originelle*, par Claire de Chandeneux. Paris, Dillet, 1876, in-12 de 287 p. 2 fr. — *La Pièce de vingt francs*, par Marie Conscience. Paris, Sandoz, 1876, in-12 de 212 p. 2 fr. — *Maurice le Parisien*, par l'auteur de *Juliette la Noiraude*. Paris, Sandoz, 1876, in-12 de 188 p. 2 fr. — *Mémoires d'un enfant pauvre*, par L. Noble. Paris, Téqui, 1876, in-12 de 284 p. 2 fr. — *L'Épée, de Charles-Quint*, par F. Servan. Paris, Dillet, 1876, in-12 de 265 p. 2 fr. — *La Mouette du Rocher*, par Mlle Le Bourgeois. Paris, Téqui, 1876, in-12 de 167 p. 2 fr. — *Prosper ou le paresseux corrigé*, par Étienne Gervais. Tours, Mame, 1876, in-8 de 166 p. 75 cent. — *Par-dessus le buisson*, par J. Grange. Tours, Mame, 1876, petit in-8 de 143 p. 75 cent. — *Catherine Tresize*, imité de l'anglais, par Mlle Th. Alph. Karr. Paris, Lecoffre, 1876, in-12 de 310 p. 2 fr. — *Doña Luisa de Carvajal* par Lady G. Fullerton. Traduit de l'anglais, par Mme Valmont. Paris, Perisse, 1876, in-12 de 378 p. 2 fr. 50. — *Rome et l'Italie*, par G. d'Ethampes. Paris, Perisse 1876, in-12 de 344 p. 2 fr. 50.

— Nous avons lu avec un vif plaisir *La Pupille d'Hilarion*, œuvre très-originale de Mlle Marie Maréchal. Frileuse, l'héroïne du livre, est une création à part. Mauve est le type le plus ravissant de la femme intelligente, dévouée et généreuse. On aime la famille Salvage, on se plaît dans cet intérieur patriarcal décrit avec talent. Frileuse, la petite châtelaine, la riche héritière, l'enfant gâtée, s'y trouve bien plus heureuse que dans son immense château, où elle vit en compagnie du vieil Hilarion, son tuteur et son intendant, et de la vieille Vénérande, la sœur d'Hilarion. Mauve n'est que la nièce de M. Salvage. Elle a été élevée depuis l'enfance avec son cousin Jacques, et, dès le début de l'ouvrage, on devine leur attachement mutuel. Du reste, Jacques ne cache pas l'admiration que lui inspire Mauve. Jacques est un savant, et Frileuse a peur de lui, car il paraît sans pitié pour l'ignorance et les défauts de la petite fille. Jacques semble avoir une antipathie très-marquée pour elle, et la douce et aimable Mauve défend sans cesse son élève avec la chaleur de cœur

qui lui est propre. En grandissant, Frileuse conserve la pensée que Jacques la déteste, jusqu'au jour où une lettre du jeune homme, écrite à sa sœur et tombée par hasard entre les mains de Frileuse, apprend à celle-ci qu'elle est aimée avec passion. La rudesse de Jacques était feinte. Il essayait ainsi de se tromper lui-même. Après bien des péripéties, assez peu vraisemblables, il faut l'avouer, le mariage a lieu. Le cœur de Mauve se brise, mais en secret : Dieu seul connaîtra l'étendue de son sacrifice. La donnée de cet ouvrage est fort romanesque, mais il n'y a aucune scène risquée ; le style en est sobre et élégant.

— *Marguerite de Brillac* ne peut, comme valeur littéraire, être mis en comparaison. Ce livre vise aussi à l'originalité, mais il dénote chez l'auteur bien peu d'expérience du monde et de la vie. Mlle de Rasendal a voulu présenter un type de jeune fille tout à la fois franche et naïve; il serait regrettable que les jeunes filles prissent sa Marguerite pour modèle, non pas qu'aucune des actions de son héroïne soit coupable, mais l'usage n'est pas d'être aussi libre avec des hommes que l'on connaît à peine. Jamais un inconnu ne se permettra de serrer la main à une jeune fille appartenant à un certain monde, la première fois qu'il la rencontre, si vive que soit l'impression qu'elle produit sur lui, et Marguerite de Brillac relate cela dans son journal comme une chose toute naturelle. Ses sentiments pour Raoul qui, plus tard, il est vrai, devient son mari, sont mal exprimés aussi. Cependant, malgré tous ces défauts, cet ouvrage se recommande par le sentiment religieux qui y domine. On sent que l'auteur l'a écrit avec les meilleures intentions.

— C'est encore une Marguerite que nous avons comme pivot de l'histoire de *la Fille du colon*. Celle-ci est une enfant recueillie et élevée par une religieuse. La scène se passe en Algérie. Marguerite a perdu sa mère, son père est soldat et fait la guerre aux Arabes. Durant de longues années, on ignore ce qu'il est devenu ; puis, un jour, sœur Euphrosine et son élève le retrouvent blessé dans une ambulance. Sitôt guéri, il reprend sa fille, et celle-ci se dévoue à lui. Malheureusement, le travail d'une femme est souvent insuffisant, et Marguerite en fait la triste expérience. C'est alors qu'un ami du père Bonnard, le caporal Michel, offre à la jeune fille sa main et une petite fortune. Marguerite hésite, car Michel ne réalise pas l'idéal de ses rêves ; cependant ses hésitations ne sont pas de longue durée ; sous son enveloppe grossière, Michel cache un caractère noble et une âme élevée ; la jeune fille devient sa femme, et elle se conduit admirablement envers lui. Bien des jours d'angoisses leur sont réservés, mais enfin, après force traverses, nous les retrouvons tous sains et saufs dans un domaine créé par eux. Ce livre peut être mis entre toutes les mains.

— On en pourrait dire autant, et à bien plus forte raison encore, du *Foyer*, si cet ouvrage, remarquable sous tous les rapports, n'était pas écrit par une plume protestante. Ce n'est pas qu'il y soit question de controverse religieuse ; seulement il y aurait peut-être du danger, pour des gens peu éclairés, à fréquenter une famille modèle comme celle des Barclay, où le devoir est la règle de toutes les actions. Il pourrait en résulter des comparaisons désavantageuses à bon nombre de familles catholiques, si tièdes dans l'observation de certaines de nos lois. A part cela, le *Foyer* est une lecture délicieuse ; c'est une charmante étude de mœurs américaines. La scène se passe aux États-Unis. Il y a des détails minutieux, des tableaux enfantins qui pourraient sembler puérils s'ils n'étaient pas tracés avec un rare talent d'observation. C'est la nature prise sur le vif. Il y a des pages ravissantes : celles surtout qui ont rapport à la rivalité des deux frères, épris tous deux d'une orpheline élevée avec eux. Charles, l'aîné, n'est aimé par elle que comme un frère; mais il n'en est pas de même pour Wallace ; et lorsque Charles sait que son frère est le préféré, pas un sentiment de jalousie ne fait battre son pauvre cœur déchiré. Il quitte le foyer où il craindrait qu'une tristesse involontaire ne vienne assombrir le bonheur des siens. Le chagrin, supporté pourtant bien vaillamment, finit par avoir raison d'une frêle constitution, et Charles revient mourir entre les bras de sa mère. Il est impossible de rien lire de plus attendrissant et de mieux fait.

— Dans le *Trappiste de Staouéli*, la partie fictive est assez incolore, mais ce qui a rapport à l'organisation des couvents de trappistes, à la vie des religieux, en un mot à ce qui est vrai, est au contraire plein d'intérêt. Il y a, dans ce petit volume, beaucoup de grandes et nobles pensées, de jolies descriptions — parfois même un peu trop poétiques, — de beaux portraits; le style est pur et élevé.

— Dans le livre intitulé la *Tache originelle*, Mme C. de Chandeneux nous donne deux nouvelles non dénuées de mérite. La première, est l'histoire de la fille d'un notaire, lequel a été condamné pour faux à vingt années de travaux forcés. Cette condamnation a fait mourir sa femme de honte et de chagrin, et leur petite fille a été élevée par sa tante, la sœur du forçat. Ce thème a déjà été traité bien des fois. Les caractères sont forcés. La même critique peut s'appliquer aux personnages de la seconde nouvelle. Ici c'est une jeune fille dont le père est joueur et la mère malade imaginaire. C'est un peu pauvre d'idées. Dans ses ouvrages précédents, l'auteur nous a accoutumés à plus d'originalité ; cependant ce volume peut être considéré comme très-bon dans son genre.

— La *Pièce de vingt francs* est l'histoire intéressante d'une jeune et honnête ouvrière, injustement accusée du vol d'une pièce de vingt

francs. Les caractères sont vrais et nettement dessinés, l'intérêt du récit se soutient; malheureusement il manque la chose essentielle : la notion religieuse bien définie. Pas de culte, partant pas de moyens pour se soutenir dans la pratique de la vertu, ni d'aide pour s'affranchir du mal. Le reproche fait à cet ouvrage peut s'appliquer à un grand nombre d'ouvrages actuels, dans lesquels on n'offre à la jeunesse et à l'enfance qu'une morale nuageuse, ne s'appuyant sur aucun principe solide.

— Dans *Maurice le Parisien* c'est pis encore. L'auteur semble n'admettre aucune différence entre la religion catholique et la religion protestante. L'instruction religieuse de Maurice, commencée par le curé de village pour la première communion, se perfectionne, dit l'auteur, au contact d'une famille protestante. Du reste, cet ouvrage est fort médiocre comme fond. C'est l'histoire d'un enfant trouvé, pris à l'hospice par un fermier, pour en faire un domestique. Ce fermier a une très-méchante femme et deux enfants, un fils et une fille, ressemblant à leur mère. Cependant Maurice, devenu jeune homme, s'éprend de Madeleine ; mais celle-ci, tout en étant flattée de la préférence, repousse Maurice quand il lui demande d'être sa femme. Les choses changent d'aspect aux yeux de la jeune fille coquette, lorsqu'elle apprend que Maurice appartient à une famille riche ; qu'il a été mis à l'hospice par ses parents pour faciliter à ceux-ci un déplacement, que les circonstances ont seules retardé sa réintégration au foyer paternel. Toute cette donnée est au moins invraisemblable. Les situations sont fausses, et les caractères des personnages manquent aussi de naturel.

— Très-intéressants sont les *Mémoires d'un enfant pauvre;* la vie anime chacune des pages de ce livre charmant. Tous les meilleurs, les plus nobles sentiments, se trouvent dans le cœur de ce petit garçon privé de son père, vivant seul avec sa courageuse mère. L'auteur a su analyser tous ces sentiments d'une manière utile en même temps qu'agréable au lecteur ; on suit, avec un réél intérêt, cette jeune vie si tôt aux prises avec les difficultés de tout genre. C'est très-simplement écrit, mais ce style, sans la moindre prétention, donne une valeur de plus à cet ouvrage.

— *L'Épée de Charles-Quint* est un petit roman historique. Il y a des sentiments patriotiques délicatement exprimés, des portraits exacts. Cet ouvrage convient surtout à de jeunes garçons, qui ne peuvent y puiser que de fortes et généreuses pensées; les jeunes filles qui aiment ce genre d'ouvrages peuvent le lire de même sans le moindre inconvénient.

— *La Mouette du rocher* me semble de composition bien faible. On se demande quelle a été réellement la pensée de l'auteur; faut-il

admettre que cette mouette est un oiseau surnaturel, ou le hasard seul le fait-il arriver aux moments pathétiques du drame? Dans ce dernier cas, il faudrait supposer que ces oiseaux ont une longévité extraordinaire. Cependant cet ouvrage rachète ses imperfections par l'esprit religieux qui l'anime. Le style est bon, et le récit ne manque pas de mouvement.

— *Prosper le paresseux corrigé* serait un ouvrage utile aux enfants, parce qu'il est rempli de bons enseignements, si l'auteur avait su trouver un autre moyen que le mensonge pour corriger son héros. Il est dangereux d'admettre que le mensonge puisse jamais être considéré comme un bien. De plus, cette apparence de ruine, inventée par le père, n'a pas même le mérite du naturel. Un enfant élevé comme Prosper ne consent pas si aisément à être domestique. Il n'y a guère de parents qui se résolvent à tenter ce genre d'épreuve. Ce moyen, d'une pauvreté fictive, pour atteindre un but, semble être fort affectionné par les auteurs. Je le retrouve dans trois des ouvrages que j'analyse aujourd'hui : dans la *Pupille d'Hilarion*, dans *Maurice le Parisien*, et dans celui-ci ; cela devient un peu banal.

— Je recommanderais tout particulièrement aux bibliothèques paroissiales le petit volume de Jean Grange intitulé : *Par-dessus le buisson*. L'auteur y donne des conseils très-pratiques et d'excellents enseignements sous la forme de conversations entre un propriétaire et un paysan son voisin. Tous les préjugés contre la religion, qui ont cours malheureusement dans les campagnes, y sont simplement mais très-bien réfutés.

— *Catherine Trecize* nous reporte à l'époque néfaste de la persécution contre les catholiques sous le règne d'Élisabeth d'Angleterre. Ce n'est pas un ouvrage traduit, mais seulement imité de l'anglais. Catherine est une enfant du peuple à laquelle Dieu a donné à pleine mesure la foi et le dévouement. Malgré les difficultés de sa vie, elle ne faiblira pas, grâce aux secours d'en haut qu'elle sait implorer. Elle parvient à soustraire à des parents protestants, riches et influents, la petite Barbara, la fille de sa protectrice, lady Margaret de Courcy, fervente catholique, a recommandé en mourant l'enfant à sa fidèle servante. Cet ouvrage, éminemment religieux, est utile à répandre.

— C'est à la même époque que vécut et mourut *doña Luisa de Carvajal*. Ici nous n'avons pas sous les yeux un roman, mais la vie d'une noble et sainte fille qui peut être proposée plutôt à l'admiration qu'à l'imitation, car sa vertu fut héroïque. Émule de sainte Thérèse, dont elle était la contemporaine et la compatriote, doña Luisa de Carvajal, élevée à la cour d'Espagne, abandonna aussi toutes les grandeurs de ce monde par amour pour Jésus-Christ. Son unique ambition était de lui gagner des âmes. La conversion de l'Angleterre fut le but

de sa vie. Pour y parvenir rien ne lui coûta. Elle s'exila volontairement afin d'aller essayer d'arracher les hérétiques à l'erreur, et aussi pour venir en aide aux catholiques persécutés. Londres la vit tour à tour dans les prisons, au pied des échafauds où coulait alors à flots le sang des généreux confesseurs de la foi. Ce qu'elle eut à souffrir est effrayant à penser. On peut dire que sa vie ne fut qu'un continuel martyre. Aussitôt après sa mort, en 1614, le procès de sa canonisation fut entamé à Rome, nous dit l'auteur dans sa préface, mais il ne fut pas poursuivi par suite de la difficulté des temps, et peu à peu la mémoire de cette douce sainte est tombée en oubli, même dans le pays où elle passa les neuf dernières années de sa trop courte existence, dans la pratique de toutes les œuvres de miséricorde, et l'exercice des vertus les plus sublimes.

Un sentiment de reconnaissance doit avoir été le mobile de lady Georgina Fullerton en écrivant cette vie. Grâce au talent de l'auteur, la figure angélique de doña Luisa nous apparaît rayonnante. Cet ouvrage, très-bien traduit de l'anglais, est fort remarquable. On y voit les mœurs austères de l'Espagne à cette époque, et la terrible oppression sous laquelle gémissait l'Angleterre. Il se recommande autant au point de vue historique qu'au point de vue religieux.

— La foi éclate aussi à chaque page du charmant voyage en Italie de Mlle d'Ethampes. Ceux qui voudraient entreprendre le pèlerinage fait par l'auteur ne pourraient trouver un guide plus agréable. La lecture de cet ouvrage est saine, attrayante et instructive. Avec une ardente piété, de l'intelligence et de l'entrain, Mlle d'Ethampes a recueilli, un à un, tous les souvenirs qui s'attachent aux lieux bénis qu'elle a parcourus. Les impressions éprouvées sont parfaitement résumées dans le rapide récit qu'on ne saurait trop louer.

D. DE BODEN.

THÉOLOGIE

Die Dogmengeschichte des Mittelalters *vom christologischen Standpunkte oder die mittelalterliche Christologie vom achten bis sechszenhten Jahrhundert.* (*L'Histoire des dogmes au moyen âge, au point de vue christologique ou la Christologie du moyen âge depuis le huitième jusqu'au seizième siècle.*) Von Dr JOSEF BACH, professor und Universitæts prediger an der Ludwig-Maximilians-Universitæt in München. Vienne, Braumüller, 1873-1875, 2 vol. in-8 de XVI-452 et XVI-768 p. — Prix : 25 marks.

Voilà une œuvre, fruit d'infatigables recherches et d'une vaste érudition. Le savant professeur catholique de l'université de Munich ne s'est pas contenté de compulser les livres du moyen âge, il a étudié

aussi les documents manuscrits que la capitale de la Bavière possède en grand nombre. Aujourd'hui où, grâce à Dieu, la scolastique est justement appréciée, la *Christologie* du Dr Bach ne peut être que la bienvenue. — Elle est divisée en deux parties : la première comprend sept sections : des rapports qui existent entre les apologistes grecs des conciles de Chalcédoine et de Constantinople et entre la théologie du moyen âge; la théologie populaire chez les Anglo-Saxons, les Saxons et les Francs, après les migrations des peuples; les discussions sur les rapports de la nature humaine et de la nature divine en Jésus-Christ, dans l'Église espagnole et l'Église franque ; les discussions sur l'Eucharistie, au huitième et neuvième siècles; le prédestinatianisme au neuvième siècle; le système théologique de Scot Eugène et de saint Anselme de Cantorbéry; les discussions sur l'Eucharistie au douzième siècle. La seconde partie est divisée en six sections : Influence de Porphyre et de Boèce sur les dialecticiens du douzième siècle; Gilbert de Poitiers et ses adversaires; la théorie spéculative; l'histoire de l'adoptianisme au douzième siècle; la polémique contre les dialecticiens; la controverse sur la procession du Saint-Esprit.

On voit, par l'énoncé des principaux sujets traités par M. Bach, dans sa *Christologie*, qu'il ne s'est pas tenu rigoureusement au titre de son livre, ou plutôt que le titre du livre n'en dit pas tout le contenu. Des lecteurs français, habitués à la précision et à une marche régulière dans la composition d'un traité, pourront trouver aussi que tout n'est pas ici parfaitement proportionné, que quelques affirmations sont un peu vagues, qu'il y a quelques digressions et quelques longueurs ; mais, néanmoins, tous seront unanimes à reconnaître que l'*Histoire des dogmes au moyen âge au point de vue christologique* est un véritable trésor pour le théologien et pour tous ceux qui s'intéressent à ces grandes études, aujourd'hui plus que jamais importantes, qui touchent à toutes les questions vitales de la religion catholique. G. K.

Discours de notre très-saint Père le Pape Pie IX, adressés dans le palais du Vatican aux fidèles de Rome et du monde catholique, depuis le commencement de sa captivité, recueillis et publiés pour la première fois par le R. P. de Franciscis, dei pii Operarii. Seule traduction française authentique, faite et revue à Rome, et dediée à S. E. le cardinal Monaco La Valletta. Paris Le Clère, 1876, in-8 de xxiv-609 p. — Prix : 6 fr. le vol.

Ce volume est le troisième de la série (voir sur les deux premiers t. XIV, p. 424). Il est presque superflu de s'étendre sur l'importance d'une telle publication; son intérêt, au point de vue catholique, ou même simplement historique, ne peut échapper à personne. Si le R. P. de Franciscis, après l'avoir terminée, consacrait son temps et ses soins

à donner pareillement au public la collection complète des lettres, brefs, encycliques et bulles pontificales, présentées dans l'ordre soit chronologique, soit géographique, selon les pays et nations, ou aurait un *bullaire* de Pie IX qui compléterait ses discours, et l'enseignement écrit du vicaire de Jésus-Christ s'ajoutant à son enseignement oral, fournirait ainsi les éléments les plus précieux et les plus authentiques au futur historien d'un pontificat si considérable. En attendant la réalisation de ce vœu, nous dirons que ce troisième volume des *Discours* prononcés au Vatican comprend, du 20 septembre 1873 au 13 mai 1875, cent vingt-trois allocutions, savoir : pour la fin de 1873, vingt-une (le volume précédent en donnait cinquante pour cette même année jusqu'au 18 septembre ; ce qui fait soixante-onze pour l'année entière) ; pour 1874, soixante-onze, et trente pour 1875, jusqu'au 13 mai seulement. On voit que l'âge, ni la fatigue ni les épreuves ne tarissent la source de la parole inspirée, et, à ce titre, la présente publication est, comme le dit avec raison la préface du texte italien, « la preuve la plus péremptoire de cette force de tempérament, de cette vigueur d'esprit que la grande majorité des cœurs sincèrement chrétiens ne cessent d'admirer dans la personne auguste de l'immortel Pie IX, de ce prodigieux vieillard de quatre-vingt-quatre ans, qui remplit avec une telle activité la tâche si lourde du souverain-pontificat depuis déjà trente années... » Comme pour les discours publiés dans les volumes précédents, le R. P. de Franciscis fait connaître, dans une sorte d'*argument*, à quelle occasion telle ou telle allocution a été prononcée, et donne presque toujours, avec les noms des membres des députations, le texte même des adresses déposées aux pieds du Souverain-Pontife. — La question de l'authenticité, qui avait, dans le temps, soulevé quelques discussions, paraît aujourd'hui tranchée par le jugement de la *Civiltà cattolica* et de l'*Unità cattolica*, dont les appréciations sont rapportées pages XIV et XIX de la préface. Nous souhaitons que le R. P. de Franciscis continue cette précieuse publication, qui ne devra se clore qu'avec la dernière parole du Saint-Père. F. DE ROQUEFEUIL.

JURISPRUDENCE

La Sépulture au point de vue du droit et de la loi, par M. MAURICE ANDRÉ. docteur en droit. Toulouse, Édouard Privat, 1876, in-8 de 398 p. — Prix : 7 fr.

Traité théorique et pratique de législation, de doctrine et de jurisprudence, *sur le monopole des inhumations et des pompes funèbres, précédé d'un historique du monopole chez les Égyptiens, les Grecs et les Romains,* par M. GAUBERT, avocat. Marseille, Marius-Lebon, 1875, 2 vol. in-8 de 476 et 564 p. — Prix : 15 fr.

L'ouvrage de M. M. André est divisé en deux parties. La pre-

mière a pour objet l'étude des différents modes d'inhumation et du droit en matière de sépulture chez les Romains. La condition légale des *loca religiosa* appelle aussi et surtout l'attention de l'auteur. Il y a là des recherches sinon très-originales, du moins très-consciencieuses et intéressantes. La seconde partie est consacrée au droit français moderne. M. André entre d'abord dans le détail des dispositions qui ont pour but principal de prévenir le danger des inhumations précipitées; il en signale la trop fréquente insuffisance. Examinant ensuite les divers modes de sépulture, il aborde la question si actuelle de la *crémation*. Il réprouve justement ce procédé, au nom de nos mœurs chrétiennes, de l'hygiène publique, de l'intérêt social qui s'attache à la constatation des crimes. Il relate jusqu'aux derniers incidents de ces tristes controverses, qui sont une humiliation pour notre époque. — Puis l'ordre de son travail l'amène à s'occuper d'une autre question plus saisissante encore, celle des enterrements civils. M. André s'est visiblement inspiré de l'ouvrage déjà célèbre de M. Léon Roux, *Le Droit en matière de sépulture*. Mais l'imitation n'est pas servile; même après M. Roux, on lira notre auteur avec intérêt et avec fruit; c'est le meilleur éloge que nous puissions faire de son œuvre. Ici également, la science la plus solide est mise au service des doctrines les plus irréprochables.

Les derniers chapitres traitent du lieu de la sépulture, du régime des cimetières, de leur police... Le sujet est vaste, et nous regrettons que M. André ne lui ait pas donné les développements qu'il comporte. Cette partie finale ne nous semble pas à la hauteur des précédentes. Elle présente des lacunes, et contient même des propositions très-contestables en droit, pour ne rien dire de plus. C'est ainsi que l'auteur classe sans discussion les cimetières dans le domaine public communal (p. 306-308). Cependant des difficultés ont surgi à cet égard; et aujourd'hui la jurisprudence estime avec raison que ce caractère de domanialité publique est imcompatible avec le droit réel *sui generis* qui résulte, au profit des particuliers, des concessions perpétuelles ou même temporaires.

— « De toutes les parties de la législation administrative, écrit M. Gaubert en tête de son *Traité des pompes funèbres*, nous n'en connaissons aucune qui soit d'une application plus quotidienne et plus générale, qui touche à des intérêts à la fois plus respectables et plus divers, et qui, cependant, soit plus mal connue et plus mal observée que celle qui régit le monopole des pompes funèbres. » L'auteur a droit à toute notre reconnaissance pour avoir compris ce qu'une pareille lacune offrait de regrettable, et surtout pour l'avoir comblée d'une manière si complète et si remarquable. Ce sujet, trop longtemps négligé, peut désormais être considéré comme épuisé. Les

innombrables difficultés que la pratique a fait surgir sont successivement étudiées et résolues à l'aide des recherches les plus patientes et de la science juridique la plus incontestable. Entre les pages particulièrement dignes de fixer l'attention, nous signalerons surtout le chapitre où l'auteur, après avoir flétri l'usage des enfouissements, établit pour les fabriques le droit et presque le devoir de réclamer, même vis-à-vis des libres-penseurs, la jouissance de leur monopole (t. I, p. 252-266); — celui où, d'accord avec la jurisprudence, il démontre la légalité des arrêtés préfectoraux ou municipaux, dont l'objet est de réprimer ces manifestations de l'athéisme (t. II, p. 414-434); — celui, enfin, où il pose le principe de la liberté de l'autorité ecclésiastique en matière de sépulture religieuse (t. II, p. 324-350).

Ajoutons que l'érudition historique trouve également son compte dans cette belle publication, qui nous fournit, sur les institutions funèbres de l'antiquité, des renseignements aussi neufs qu'intéressants.

A. de Claye.

SCIENCES

De l'éducation publique en France, au dix-neuvième siècle, par l'abbé Bautain. Paris, Bray et Retaux, 1876, in-8 de VIII-326 p. — Prix : 5 fr.

« La société actuelle est bien malade, tout le monde le croit et le dit aujourd'hui, et la seule réponse qui se fait partout à cette question, pleine d'anxiété, qui vous arrive de toutes parts : Que pensez-vous de notre situation ? C'est que nous sommes bien malades. Hélas ? nous sommes encore plus mal que ne le croient la plupart. Car le plus grand nombre ne voit que la situation extérieure, les affaires du dehors, l'état politique surtout, qui n'étant fondé sur rien, n'offre aucune garantie d'avenir, ne donne aucune espérance. La vie de la société est comme suspendue parce qu'elle n'ose se porter en avant, ne sachant point si le pas qu'elle va faire trouvera un terrain solide, une base. Aussi elle vit à la journée, et n'a pas même confiance au lendemain. »

On croirait écrit d'hier un livre qui débute ainsi ; et cependant il date de 1850 et a été inspiré à M. l'abbé Bautain par la loi sur l'enseignement. Une partie avait paru à cette époque dans une revue, mais l'auteur crut devoir s'arrêter pour ne point troubler les tentatives de conciliation qui ont abouti à la loi sur la liberté de l'enseignement secondaire. La liberté de l'enseignement est toujours sur le tapis, toujours menacée ; la voix de M. l'abbé Bautain est une de celles qui ont le droit de se faire écouter, car il parle le langage de la

raison et de l'expérience. C'est donc une heureuse pensée de son exécuteur testamentaire, M. l'abbé E. de Regny, que de le mettre aujourd'hui au rang des défenseurs de cette grande cause si chère à tous les hommes soucieux de l'avenir de leur pays. C'est à peine si cet écrit a vieilli par quelques critiques de la loi de 1850, desquelles nous dirions volontiers que l'expérience n'a pas justifié les appréhensions de la raison. Mais, pour tout le reste, il convient au temps présent. Sans vouloir nous montrer trop sévère vis-à-vis de nos législateurs, dont la tâche est souvent difficile, nous ne pouvons que nous associer à ce que dit à plusieurs reprises l'éminent auteur du système des accommodements et des atermoiments. « Les uns voulaient conserver, et les autres supprimer ; on a fait un article qui ne dit ni l'un ni l'autre, et qui laisse la possibilité de faire l'un ou l'autre, en sorte qu'aucun des deux partis n'est vainqueur ni vaincu ; mais ils se sont parfaitement entendus dans plusieurs endroits de la loi, et principalement dans les plus délicats, pour ne rien dire et ne rien décider... C'est la philosophie du jour dans les affaires publiques, et qui, là comme ailleurs, laisse subsister toutes les difficultés foncières sous une apparence d'unité, et croit avoir fondu ensemble tout ce qu'elle a confondu (p. 238). »

Le mal pour M. l'abbé Bautain est dans l'éducation, qui est atteinte par sa sécularisation et par l'exclusion de l'idée chrétienne, par les examens qui deviennent la fin même de l'instruction, et par l'éducation domestique qui se pervertit de plus en plus. Il fait de main de maître l'histoire de l'Université, la montrant viciée dans son origine par la pensée qui a présidé à sa fondation : l'homme mis à la place de Dieu, l'influence de l'État mise à la place de celle de l'Église qu'on redoute, et la politique dirigeant l'instruction pour en faire un instrument de gouvernement en faveur d'un homme, d'une dynastie, d'un parti, suivant les temps. Comme il fait bien ressortir la part qu'elle a eue à notre décadence, à notre démoralisation, à nos révolutions, hostile par sa nature à l'Église et au clergé, les attaquant dans son enseignement, surtout par la philosophie et par l'histoire, et transformant en 1848 les instituteurs en apôtres du socialisme ! Il fait bonne justice de la « vaine science » dont on est tant engoué, « science de mots qui étouffe la pensée et fausse le bon sens, rend notre génération imbécile, stérile, impuissante, n'ayant que du bavardage et pas une idée » (p. 232, 233) ; — « de la manie de vouloir tout faire gratuitement ;... toutes ces belles gratuités sont faites aux dépens de tout le monde, et en définitive, de cette manière, ce sont les pauvres gens qui payent pour les riches, car certainement, comme il y a plus de pauvres que de riches, ce sont les pauvres qui fournissent le plus au trésor public (p. 209) ; » — du libéralisme des démocrates pour qui « l'enseignement sera libre à leurs

yeux quand ils seront les maîtres d'enseigner tout ce qu'ils voudront à l'exclusion de toute autre doctrine ; quand ils nommeront tous les maîtres, solderont toutes les écoles avec les fonds de l'État, c'est-à-dire avec l'argent de tout le monde ; proscrivant, sous le prétexte de la surveillance de l'État, tous les enseignements qui leur sont contraires (p. 107). »

Nous tenons à signaler aussi ce qui est dit de l'État enseignant, du but de l'instruction, de l'instruction primaire et du rôle des instituteurs, de l'éducation des femmes, que l'auteur ne veut pas savantes, de projets pour la collation des grades, d'un jury d'État, etc., etc. C'est un livre dont nous serions tenté de dire que tout le monde doit le lire, pour bien se pénétrer des vrais principes sur une question sans cesse débattue. A part peut-être quelques pages consacrées à l'enseignement de la philosophie, il n'est rien que chacun ne puisse comprendre. René de Saint-Mauris.

Le Point de mire de la Révolution, *ou Défense de la liberté de l'enseignement chrétien à tous les degrés,* par le R. P. Henri Vadon, de la Compagnie de Jésus. Paris et Lyon, Lecoffre, 1876, in-18 j. de vi-378 p. — Prix : 3 fr.

On trouve, chez le R. P. Vadon, l'homme d'expérience et l'homme d'étude. Le recteur du collége Saint-Michel, de Saint-Étienne, connaît à fond la question de l'enseignement, en apprécie l'importance et met tout son cœur et son talent à l'éclairer et à la défendre. Il voit en même temps le danger qui nous menace, il est au courant des projets des libres-penseurs, il possède leurs discours, leurs rapports, leurs manifestes ; il dévoile aux pères de famille chrétiens leurs plans de campagne, met à nu leurs contradictions, profite de leurs aveux, et leur présente un arsenal d'arguments à opposer à toutes leurs mauvaises raisons. Le point de mire de la Révolution, c'est l'Église, et ses coups sont tous dirigés dans ce moment sur l'instruction. Au nom de l'État, elle veut s'en emparer pour la diriger à son profit. Par la gratuité, elle veut pouvoir disposer des ressources budgétaires, par l'obligation, s'emparer des écoles par la laïcité, exclure tous les concurrents. Il montre l'inconséquence des républicains dans la question de la liberté de l'enseignement, discute le projet de loi de M. Waddington, met à néant la théorie, commode quand on est au pouvoir, de l'État enseignant, par cette bonne raison que, pour enseigner, il faut avoir une doctrine, et que, par principe, l'État n'en a point. Il termine en nous montrant Pie IX comme modèle, l'Église et Jésus-Christ comme port et comme but. Le P. Vadon ne ménage pas les adversaires qu'il rencontre ; il a donné à son livre les allures vives et dégagées de la brochure ; il en a pris le ton familier et l'abandon. C'est un motif de plus pour avoir de nombreux lecteurs, et nous lui en souhaitons beaucoup. R. de St-M.

Cours de sens commun, *ou Correspondance de famille sur les questions qui importent le plus à la société, aux familles et aux individus,* par M. l'abbé P. F. Richaudeau. Paris, Leipzig et Tournai, Casterman, 1875, in-8 de IV-340 p. — Prix : 2 fr.

M. l'abbé Richaudeau aborde, dans son *Cours de sens commun*, les principaux problèmes que soulève la question religieuse, sans cesse agitée par les ennemis de la religion, et sur laquelle se débitent souvent, dans le meilleur monde, les erreurs les plus déplorables, provenant d'une ignorance grossière et coupable. Il traite de la divinité du christianisme, de l'hommage qui lui est dû, des rapports de la religion et de l'État, de la tolérance, de l'enseignement public, de la loi athée, etc., etc., sans compter beaucoup d'autres sujets qu'il touche en passant. Sa doctrine nous paraît inattaquable, dût-elle scandaliser parfois les libéraux; il a des vues ingénieuses, des considérations élevées, un style facile; la philosophie se met avec lui à la portée des intelligences ordinaires.

Pour avoir plus de liberté dans les allures, il a adopté la forme épistolaire, et met en présence un jeune élève de lycée qui communique à son père le travail de son esprit, ses discussions publiques avec son professeur, avec le proviseur et le censeur du lycée qu'il veut amener à une déclaration en faveur de la religion et de sa pratique, une jeune sœur, et un abbé qui sert de mentor. Puisqu'on était dans le domaine des fictions, il y en aurait eu de plus heureuses. Nous eussions préféré pour le collégien un rôle plus propre à inspirer de la modestie à la jeunesse : il ne s'agit pas de la mettre en garde contre les mauvais professeurs qu'elle a souvent, mais de lui en former de bons. Quant à la forme épistolaire, elle ne peut faire illusion : l'auteur condamne lui-même son procédé en faisant suivre les lettres d'avertissements et d'explications surchargées de notes. Il traîne en longueur, et par là perd en clarté et en netteté. Ce qui se lit facilement dans une revue, — cet ouvrage a été publié dans la *Femme chrétienne*, — par fragments courts et donnés à intervalles éloignés, ne produit plus le même effet, réuni en un gros volume qu'il faut absorber d'un trait, surtout lorsqu'il n'y a ni table, ni préface pour guider le lecteur, lui indiquer les étapes qu'on lui propose, le but auquel on l'amènera. Les fragments donnés en appendice, — extraits également de la *Femme chrétienne*, — et traitant, soit de la médecine matérialiste, soit de l'éducation universitaire, arrêteront plus facilement, parce qu'au moins on sait tout de suite ce qu'on peut y trouver. En résumé, toutes nos critiques sont pour la forme, mais nos éloges demeurent pour le fond.

Victor Moryat.

Channing, sa vie et sa doctrine, *d'après ses écrits et sa correspondance*, par René Lavollée, docteur ès lettres, rédacteur aux affaires étrangères. Ouvrage couronné par l'Académie des sciences morales et politiques. Paris, Plon, 1876, gr. in-18 de XII-301 p. — Prix : 3 fr. 50.

Mieux faire connaître en France Channing et sa doctrine était une œuvre fort utile, et M. Lavollée, qui l'a entreprise pour répondre au vœu de l'Académie, y a parfaitement réussi. Dans un premier chapitre, l'auteur raconte la vie si simple et si honorable du célèbre moraliste américain, en insistant moins sur les faits eux-mêmes que sur certains détails de nature à bien faire comprendre le caractère et l'esprit du personnage. La plus grande partie de l'ouvrage — et cela devait être — est consacrée à l'exposition claire et méthodique de la doctrine de Channing. Il était ministre protestant et rêveur ; néanmoins, dans ses idées religieuses, il y a bien des choses à retenir. Ainsi il s'est montré le défenseur du surnaturel et du miracle ; il professait d'ailleurs un grand respect pour le catholicisme. Lorsqu'il commet des erreurs théologiques, comme son refus de croire au dogme de la Trinité et sa négation de la divinité de Jésus-Christ (p. 61 et 62), M. Lavollée le rectifie avec soin. Hâtons-nous, au reste, d'ajouter que M. Lavollée, à ce propos, n'hésite pas à se déclarer formellement chrétien et catholique (p. 71).

En politique, Channing fut un libéral ; mais, esprit sincère et indépendant, il ne se fit jamais le courtisan du peuple. Citoyen d'une république, il juge sainement cette forme de gouvernement et en comprend les inconvénients et les dangers (p. 267).

Channing fut et voulut être surtout un *réformateur social*. Il y a beaucoup à gagner dans la méditation de ses écrits sur cette question des réformes sociales ; il les a traitées toutes avec talent et conscience, beaucoup avec une remarquable supériorité de jugement.

A la suite de cet exposé de l'œuvre de Channing, M. Lavollée cite de nombreux et intéressants fragments qui, traduits en français pour la première fois, donnent au livre que nous analysons une originalité et un mérite incontestables.

L'Académie des sciences morales et politiques a couronné le mémoire de M. Lavollée ; ses lecteurs, nous n'en doutons pas, ajouteront leurs suffrages à celui de l'Académie. A. C.

Progrès de l'industrie des matières colorantes artificielles, par A. Wurtz, membre de l'Institut. Paris, G. Masson, 1876, gr. in-8 de VII-192 p. — Prix : 15 fr.

Dix-sept ans se sont écoulés depuis que M. Perkin a réussi à obtenir, par des procédés industriels, la première matière colorante dérivée des carbures d'hydrogène contenus dans le goudron de houille.

Deux ans plus tard, M. Verguin en découvrait une autre. La magnificence de ces produits a immédiatement fixé l'attention, et, après bien des tâtonnements, la science a accompli, sous ce rapport, de grands progrès. M. Wurtz, le chimiste éminent auquel nous devons tant de beaux travaux, vient de faire paraître un ouvrage où il nous fait connaître ces progrès, où il place sous nos yeux charmés toutes ces matières colorantes qui sont venues s'ajouter au violet de Perkin et à la fuchsine, complétant cette gamme riche et variée dont l'éclat rivalise avec celui de l'arc-en-ciel. M. Wurtz commence par donner quelques indications relatives à la préparation industrielle de tous les corps, qui sont autant de matières premières pour l'industrie des matières colorantes, et s'attache surtout à mentionner les nouveautés ou les perfectionnements récemment introduits dans les procédés anciens. Dans le chapitre premier, il parle de l'exploitation du goudron de houille en vue de la fabrication des matières premières servant dans l'industrie des couleurs artificielles. Il passe de la nature et de la composition des goudrons à la distillation du goudron de houille, au traitement des huiles lourdes et légères, à l'extraction du phénol, etc. Le chapitre second, est consacré à la rosaniline et à ses congénères. L'auteur examine d'abord le mode de préparation de la rosaniline, puis les perfectionnements apportés au procédé de fabrication primitivement employé; il fait précéder cette description de quelques indications concernant la préparation des bases de la série aromatique, aniline et tolnidine, qui sont les matières premières de cette fabrication. Dans le chapitre troisième, M. Wurtz parle de la safranine et de sa préparation ; dans le chapitre quatrième, des matières colorates bleues obtenues directement avec la diphénylamine et ses dérivés alcooliques. Vient ensuite l'étude des phénols, dans le chapitre cinquième, la fabrication des acides picriques, rosaliques et dérivés. Enfin, les chapitres sixième et septième sont consacrés aux matières colorantes dérivées de la naphtaline et à l'alizarine artificielle.

Arrivé au terme de cette intéressante exposition, le savant chimiste conclut en indiquant la part qu'a prise notre pays dans le progrès de la puissante industrie qu'il a décrite, en étudiant les conditions qui sont de nature soit à favoriser, soit à entraver ces progrès. L'ouvrage de M. Wurtz est accompagné de cinq planches gravées, comprenant ensemble dix-sept figures, et de vingt-neuf échantillons de soie, de laine et de coton teints et fabriqués spécialement pour cet ouvrage, et qui en augmentent encore la beauté et l'intérêt.

H. de B.

BELLES-LETTRES

Mélanges de philologie et d'épigraphie, par E. Miller, membre de l'Institut. Paris, Didier, 1876, in-8 de 200 p. — Prix : 7 fr.

M. Miller réunit en volume un certain nombre d'articles publiés par lui dans la *Revue archéologique*. Ces articles sont au nombre de treize, dont quatre contiennent des textes grecs inédits et neuf sont consacrés à l'explication d'inscriptions de Thasos, de Larisse, d'Égypte, etc.

Les inscriptions, assez nombreuses, sont, en général, d'un intérêt secondaire ; je citerai seulement une épitaphe chrétienne, datée de l'an 409, qui provient d'Alexandrie en Égypte (p. 70). On y trouve une formule remarquable, sur laquelle M. Miller aurait pu insister. L'âme de la défunte est recommandée « à Jésus-Christ, fils du Dieu vivant, afin qu'il daigne *l'établir par le ministère du saint Archange Michel, conducteur des âmes, dans le sein des bienheureux pères Abraham, Isaac et Jacob.* » Saint Hippolyte, dans son traité contre Platon (Migne, *Patrol. græc.*, t. X, p. 797), parle d'un Hadès, où les âmes des justes et des réprouvés attendent le jugement dernier, les unes, en jouissant d'une félicité naturelle distincte du bonheur éternel et surnaturel dont elles seront mises plus tard en possession, les autres, placées tout près du lieu des éternels supplices, en considérant d'avance les châtiments qui leur sont réservés. Le séjour des justes s'appelle *le sein d'Abraham*. A l'entrée de l'Hadès veille un archange à la tête d'une armée οὗ τῇ τούλῃ ἑρεστῶτα ἀρχάγγελον ἅμα στρατιᾶ πεπιστεύκαμεν. Cet archange, chef d'armée qu'Hippolyte ne nomme pas, était sans doute dans son système l'archange Michel, chef des milices célestes. Au-dessous de lui, sont placés des anges qui conduisent les justes et les pécheurs au séjour qui leur est attribué.

La prière inscrite sur la pierre tombale d'Alexandre me semble avoir, avec la croyance dont témoigne Hippolyte, un rapport étroit et digne d'être signalé.

Parmi les textes inédits que M. Miller a extraits des manuscrits, les poëmes de Théodore Prodrome, auteur byzantin du douzième siècle, occupent une large place, certainement disproportionnée avec l'intérêt qu'ils méritent. Les trois premiers (p. 13-33) ne contiennent autre chose que de fades et hyperboliques éloges, en grec ancien et en vers politiques, adressés à Manuel Comnène ; malgré la qualification d'*historiques* que leur décerne M. Miller, on n'y trouvera pas un fait à glaner.

Les trois autres pièces (p. 129-171), en langue vulgaire, sont plus intéressantes. Ce sont des suppliques adressées par l'auteur à divers membres de la famille impériale pour en obtenir des secours : il ne

paraît pas que le métier de poëte courtisan, même cumulé avec les fonctions ecclésiastiques, fût d'un assez bon rapport pour mettre Prodrome et sa famille à l'abri du besoin. On trouvera, dans ces poëmes, quantité de détails sur la vie des petites gens de Constantinople, au moyen âge, détails intéressants si l'on veut, mais d'une vulgarité exorbitante, surtout dans la traduction que M. Legrand a jointe au texte établi par M. Miller.

Des extraits de l'*Onomasticon* de Pollux, tirés d'une chrestomathie manuscrite de la bibliothèque nationale, renferment quelques bonnes variantes sur le texte déjà connu (p. 93-100). On trouvera plus d'intérêt dans les fragments nouveaux d'histoire ecclésiastique de Théodore le Lecteur et de Jean d'Égée, écrivains du commencement du sixième siècle (p. 45-67). M. Miller montre d'abord comment Théodore le lecteur a d'abord copié Jean d'Égée, et a été bien plus tard mis lui-même à contribution par Théophane. De cette façon, certains récits de Théophane se trouvent notablement rapprochés des faits et acquièrent une autorité plus grande. M. Miller donne les textes en grec et dresse une liste des renseignements nouveaux que l'on peut en tirer. Il faut faire ses réserves sur cette liste; j'y vois figurer le stratagème des Pères orthodoxes du concile d'Éphèse, qui, pour faire parvenir leurs lettres à Constantinople, les placèrent dans un bâton creux que portait un mendiant. Ce détail est fort connu, et ce n'est pas l'article de M. Miller, publié en 1872 ou plus tard, qui l'a appris à l'abbé Darras (*Hist. gén. de l'Église*, t. XIII, p. 83, Paris, Vivès, 1869).

Je n'ai pas à louer ici la manière dont M. Miller a établi le texte des fragments qu'il publie et commenté ses inscriptions; sa compétence en ces sortes d'études est bien connue et ne fait doute pour personne. On pourrait souhaiter qu'aux articles qu'il tire de la *Revue archéologique* il eût joint d'autres travaux d'étendue semblable, disséminés dans un grand nombre de recueils, particulièrement dans la *Revue numismatique* et le *Journal des savants*. L. Duchesne.

Monsieur Thadée de Sopliça, ou le dernier procès en Lithuanie sui generis, *Récit historique en douze chants,* par Adam Mickiewicz, 1re partie. Paris, Plon, 1876, in-12 de 307 p. — Prix : 3 fr.

Cette publication est une traduction, moitié en vers et moitié en prose, du meilleur poëme de Mickiewicz. Je dois d'abord dire que la traduction ne me paraît pas réussie. Elle servira, cependant, à rappeler l'attention sur une œuvre éminente où le poëte a mis en action toute la vie sociale, politique, économique de l'ancienne Pologne. Alors chaque fonction était élective, et, ce qui scandaliserait le plus nos centralisateurs statolâtres, l'exécution même des lois et des jugements était laissée à l'initiative individuelle. Tout reposait sur deux

bases : la bonne volonté et l'opinion publique. Ce n'est pas cette organisation qui a fait le malheur de la Pologne ; au contraire, le malheur est venu lorsque se sont oblitérés les sentiments qui faisaient vivre cette organisation. Dans le poëme de *Thadée*, il s'agit précisément d'une contestation et de l'exécution d'un jugement. Aucun livre ne reflète mieux les mœurs et les coutumes du pays. Aussi est-ce l'un des ouvrages les plus instructifs qui se puissent lire, même dans une médiocre traduction, et l'un des plus attachants par la peinture de cette vie de campagne où se concentrait toute l'activité féconde de la nation,

Au milieu de ce monde bruyant et animé, circule un personnage qui représente l'expiation à la mode polonaise, c'est-à-dire volontaire comme tout le reste : c'est un seigneur qui a pris l'habit de moine pour se punir lui-même d'un meurtre.

Ce qui domine tout, c'est l'écho des légions polonaises au service de France, et l'éveil de la Lithuanie en 1812, à l'approche de la Grande-Armée. Les Français arrivent à la fin, et toutes les âmes volent vers un avenir plein d'espoir, comme les lanciers sur les cimes de Somo-Sierra.

Dans tout ce mouvement, dans celui de tous les jours comme dans l'agitation produite par l'invasion française, ce qui est le plus à remarquer, c'est l'harmonie sociale. Tous participent à tout, chacun de sa place — *ordine quisque suo*, mais avec la même profondeur de sentiment et le même entrain. Aux fiançailles de Thadée, le juge veut que la fête du village précède celle du salon. « Il y a, dit-il, une ancienne coutume dans notre famille, de se marier au son de la musique du village. Voici le joueur de tympanon, le violon et les cornemuses. Si je les renvoie, pauvres gens ! ils vont pleurer ! Les paysans aussi ne sauraient danser à une autre musique ; laissons-les commencer. » Tout le monde est donc de la partie, aussi bien pour la fête que pour la bataille, tout le monde jusqu'à un misérable juif, le plus habile joueur de tympanon. Il ne voulait pas jouer ; alors la jeune fiancée lui présente les baguettes de l'une de ses blanches mains, tandis que de l'autre elle lui caresse la barbe, puis lui dit avec une révérence : « Jankiel, je t'en prie ; ce sont mes fiançailles, joue, mon bon Jankiel. Ne m'as-tu pas promis maintes fois de jouer à mes noces ? » Jankiel aime beaucoup Sophie : il s'incline en signe de consentement. Son jeu rappelle les grands événements de la Pologne. Tout d'un coup éclate un accord faux comme le sifflement du serpent. Un frisson glacial saisit tout le monde et personne n'y comprend rien. Le premier, un vieux serviteur, un paysan, a saisi : il se cache le visage dans les mains en s'écriant : « Je le connais ce ton : c'est la Targovitza ; » c'est-à-dire le souvenir d'une trahison. — Bientôt un coup habile et

vigoureux fait retentir les cordes comme des trompes d'airain et la marche des légions polonaises « vole vers les cieux. » — Et tous d'applaudir et de crier en chœur : « Marche, Dombrowski, vers la Pologne ! » L'artiste, comme épouvanté lui-même de son inspiration, lâche ses baguettes. Enfin ses regards se tournent vers le général. Il lui dit quelques mots : « les sanglots lui coupent la parole : l'honnête vieux juif aimait sa patrie comme un vrai Polonais. Dombrowski lui serra la main et le remercia. Le juif ôta son bonnet et baisa la main du héros. » — Il y a loin de tout cela au *ferrea jura insanumque forum*, que notre école doctrinaire, si peu apte à comprendre ces choses, a inscrit en tête de ses jugements sur la vie intérieure de la nation la plus catholique. ADOLPHE D'AVRIL.

Étude sur Alain Chartier, par D. DELAUNAY, ancien élève de l'École normale, professeur au Lycée de Rennes. Paris, Ernest Thorin, 1876, in-8 de 268 p. — Prix : 4 fr. 50.

L'étude de M. Delaunay est sérieusement faite. A la suite d'une énumération des travaux et même des simples notices dont Alain Chartier a été l'objet, on y trouve les détails les plus exacts sur l'homme et sur l'écrivain. L'ouvrage se divise en deux livres, le premier spécialement consacré à la biographie d'Alain Chartier et à l'examen de ses diverses productions en prose et en vers; le second, où cet écrivain est rapproché des principaux écrivains de son temps, et où, à côté d'observations particulières qui complètent les recherches du livre premier, diverses observations générales forment un tableau comparatif de la littérature française dans la première moitié du quinzième siècle. Les bibliographes seront contents de la précision des renseignements que, sur bien des points, leur donne M. Delaunay (*Avant-propos; Aperçu historique et état actuel de la question; Aperçu bibliographique*). C'est un soin que l'on devrait toujours prendre, de retracer, en tête de toute monographie, l'histoire et l'appréciation des travaux antérieurs. Quand cette revue est faite sérieusement, consciencieusement, comme ici, et sans la moindre pensée de charlatanisme, c'est déjà un grand service rendu au lecteur. Parmi les érudits que M. Delaunay rencontre sur sa route et auxquels il apporte son reconnaissant hommage, celui qu'il loue le plus est M. de Beaucourt, qui, — il me sera bien permis de le dire ici, comme je l'ai dit dans la *Revue critique* — a, d'une façon si remarquable, reconstitué la biographie des trois personnages — trop souvent avant lui confondus les uns avec les autres, — qui ont illustré le nom de Chartier. M. Delaunay ne se contente pas d'analyser les recherches de M. de Beaucourt : il a eu le mérite de les continuer et de les étendre. N'oublions pas d'ajouter qu'il a enrichi son ouvrage (*Appendice*, p. 211-264) de di-

verses pièces inédites d'Alain Chartier, écrites en latin, et tirées des manuscrits de la Bibliothèque nationale. Combien je voudrais que le succès de l'étude de M. Delaunay encourageât ce zélé travailleur à nous donner une édition complète des œuvres du vieux poëte qu'il aime tant, œuvres que nul n'a songé à réimprimer depuis plus de deux siècles et demi (1617) ! T. DE L.

Correspondance du comte de Serre, 1796-1824, annotée et publiée par son fils. Paris, Vaton, 1876, 2 vol. in-8 de LXXXI-536 et 594 p. — Prix : 15 fr.

M. Gaston de Serre a publié, il y a quelques années, les discours de son père. Il nous donne aujourd'hui la correspondance de l'éloquent garde des sceaux. Elle ne formera pas moins de six volumes. Les deux premiers, qui viennent de paraître, vont de l'année 1796 à l'année 1820, de l'époque où le comte de Serre, après avoir quitté l'armée de Condé, se fit, dans une petite ville d'Allemagne, le professeur de quelques enfants, jusqu'au temps le plus agité de sa carrière politique. Rien de plus intéressant que de voir, au jour le jour et par des documents tout à fait intimes, s'écrire ainsi la vie d'un homme illustre. Sans doute, certains lecteurs trouveront que bien des lettres auraient pu être laissées de côté ; nous ne saurions être de cet avis. En pareil cas, un choix est difficile à faire, et telle page jugée insignifiante par celui-ci aura, au contraire, son importance pour celui-là. Nous approuvons aussi le patient éditeur d'avoir admis dans son vaste recueil beaucoup de lettres des correspondants de son père ; il en est un grand nombre, celles par exemple de Guizot, Decazes, Royer-Collard et Broglie, qui jettent de vives clartés sur les pérépities politiques de ces temps. On remarquera aussi une fort belle lettre, dans laquelle M. de Wendel exprime à son ami la crainte que lui inspire la ligne suivie alors par le gouvernement, une autre lettre de M. de Wendel encore, où celui-ci décrit avec beaucoup de justesse les menées du parti libéral et son affection mal déguisée pour l'Empire, pour l'Empire que M. de Serre définit si bien *un jacobinisme concentré.*

A mesure que l'époque de la Restauration s'éloigne, elle attire plus vivement l'attention des historiens. Elle a été récemment l'objet de remarquables études ; le livre que nous annonçons est destiné à rendre plus complète encore la connaissance de ce temps pour lequel l'heure de la justice est venue. Le comte de Serre, en effet, joua alors un grand rôle. Il crut possible une œuvre de conciliation que la mauvaise foi du parti libéral, où il ne craignit pas de se chercher des alliés, devait rendre irréalisable. Ce fut une erreur peut-être, l'erreur d'un esprit généreux ; ce fut l'illusion d'un homme aussi profondément dévoué à la France qu'au roi, et que n'inspira jamais aucun mobile

d'ambition personnelle. La correspondance du comte de Serre révèle à chaque instant et ces sentiments de fidélité et cette abnégation. Dès le mois de février 1816, en butte déjà à bien des attaques, M. de Serre écrit à sa femme : « Je savais d'avance que quiconque, sur la scène du monde où je me trouve, n'obéit qu'à son devoir et n'épouse les fureurs d'aucun parti, doit s'attendre à leurs calomnies. Cependant, si tu te trouvais dans le cas de les ouïr encore, réponds : S'il est des gens prêts à s'oublier, à se sacrifier pour le roi, pour leur pays, mon mari se mettra à la tête de ces gens-là. » Ailleurs M. de Serre écrit à sa mère : « N'appartenir à aucun parti, c'est bien ce que je fais, chère amie, car je puis dire devant vous et devant Dieu : j'aime avec désintéressement mon pays et mon roi, et les gens de cette trempe ne sont pas assez nombreux pour former un parti. » Ce désintéressement dont parlait M. de Serre était bien réel chez lui; doué de toutes les vertus du père de famille, il aimait la vie retirée; le monde ne le séduisait pas, sa timidité l'y mettait mal à l'aise, il haïssait toute ostentation; comme il le disait, il aimait mieux faire de la besogne que du bruit : « Je passerai heureusement ici ma vie entre ma femme et mes enfants, » écrivait-il à M. Royer-Collard, de Nice où il avait été obligé d'aller chercher un peu de repos. C'est par des lettres datées de cette charmante résidence que se termine le second volume de la correspondance de M. de Serre, dont nous continuerons à parler aux lecteurs du *Polybiblion* quand les tomes annoncés auront paru.

Cette correspondance a été publiée avec le plus grand soin ; de nombreuses notes rappellent les faits qu'on peut n'avoir plus très-présents à l'esprit, et il ne s'offre pas, dans toutes ces lettres, un nom propre sans que l'on apprenne quel fut l'homme qui le portait. Un portrait nous donne les traits du comte de Serre en 1790 ; un autre portrait, appartenant à une époque moins éloignée, est promis pour plus tard; enfin le premier volume s'ouvre par une notice biographique. — C'est avec une touchante piété filiale qu'a été exécutée cette publication d'un si grand intérêt. TH. DE PUYMAIGRE.

The complete Works of Count Rumford, published by the american Academy of Arts and Sciences. London, 1876, 5 vol. in-8 de IX-680; IV-493; V-70; 504 et XI-682 p. — Prix : 140 fr.

J'ai à annoncer une publication que les amis des sciences ne manqueront pas d'accueillir avec le plus vif empressement; c'est le recueil des œuvres complètes de Rumford, entrepris sous les auspices de l'Académie américaine des sciences et des arts. — La biographie du comte est supérieurement traitée par M. Ellis; on y trouve une notice fort intéressante de Mme de Rumford, veuve de Lavoisier, et dont le salon servit si longtemps de rendez-vous à l'élite de la société

parisienne. Plusieurs écrivains avaient déjà fait insérer, dans des encyclopédies, des travaux sur le célèbre savant américain; sans compter l'article de M. Weiss *(Biographie universelle)*, on connaissait une esquisse très-satisfaisante de M. Rennick *(Spark's Library of american Biography)*, des lettres de M. Pictet *(Bibliothèque britannique)* et quatre articles du colonel Baldwin *(Litterary Miscellany)*, etc., etc. M. Ellis a fait usage de ces matériaux, et a profité des communications que lui ont adressées plusieurs correspondants français, anglais et américains. L'art du graveur a été largement mis à contribution pour illustrer ce volume, et on remarquera surtout les portraits, quoique celui de Mme de Rumford ne soit que la reproduction d'une méchante lithographie allemande. Chacun sait que le caractère entier et absolu du comte rendit bientôt une séparation nécessaire entre le mari et la femme. « A la jeunesse seule, » dit M. Guizot, « il est facile d'oublier, au sein d'un tendre bonheur, la perte de l'indépendance. Des questions délicates furent élevées, des susceptibilités s'éveillèrent. Mme de Rumford, en se remariant, avait formellement stipulé dans son contrat qu'elle se ferait appeler Mme Lavoisier de Rumford. M. de Rumford, qui y avait consenti, le trouva mauvais. Elle persista. » Je ne veux pas entrer ici dans les détails des circonstances pénibles qui amenèrent la rupture; elles remplissent d'une manière désagréable les dernières pages du volume de M. Ellis. M. Guizot est disposé à se faire le champion de Mme de Rumford; l'écrivain américain penche de l'autre côté; il donne à entendre que ses habitudes dispendieuses, le goût de la société, et le besoin de tenir un salon avaient poussé la veuve de Lavoisier à trop négliger son mari et à ne tenir aucun compte de son amour de la retraite; il est question d'un système calculé de surveillance, — tranchons le mot, d'espionnage; — il fallait, sans doute, rapporter tout cela pour donner à la notice biographique un caractère d'exactitude, mais on regrette d'avoir à lire des particularités aussi tristes.

Les personnes chargées de recueillir les ouvrages de Rumford ont eu un peu de difficulté à déterrer des mémoires dispersés dans les publications périodiques du temps; elles ont cependant réussi, et je n'hésite pas à dire que cette édition fait le plus grand honneur à tous les savants qui y ont pris part. Le tome cinquième contient une liste très-exacte des travaux de Rumford et un relevé des notices biographiques dont il a été l'objet. Ajoutons que les mémoires, écrits à l'origine en français ou en allemand, sont ici traduits en anglais.

GUSTAVE MASSON.

William Whewell DD. Master of Trinity College, Cambridge. *An account of his Writings, with Selections from his literary and scientific Correspondence.* By J. Todhunter, M. A., F. R. S. Honorary Fellow of St. John's College. London, Macmillan, 1876, 2 vol. in-8, de xxxi-416 et 439 p. — Prix : 33 fr.

Le Dr Whewell, ancien maître du collége de la Trinité, à Cambridge, et mort depuis peu, a laissé après lui la réputation d'un homme dont le savoir était presque encyclopédique. Mathématicien distingué, profond moraliste, astronome, philosophe, philologue, et, par-dessus tout, chrétien convaincu, attaché fermement aux dogmes de la religion révélée, il mérite, à coup sûr, une mention des plus honorables, et je suis charmé que la publication de l'ouvrage de M. Todhunter me donne l'occasion de parler de lui ici. Les deux volumes dont je vais m'occuper ne sont qu'un à-compte : la biographie *sociale*, pour ainsi dire, du Dr Whewell doit être traitée à part; M. Todhunter, lui-même un des premiers mathématiciens de l'Angleterre, s'est chargé de la biographie *scientifique*, et il a rempli sa tâche avec tout le soin, toute l'exactitude que l'on devait attendre de lui.

Le premier volume contient la notice scrupuleusement complète de tous les écrits, mémoires, essais, rapports, ouvrages de longue haleine publiés par l'auteur; ils sont rangés sous différents titres, et étudiés à part, suivant les sujets dont s'occupait le Dr Whewell; ainsi il y a un chapitre séparé pour les dissertions relatives à des questions de mécanique; un autre embrasse ce qui se rapporte à la philosophie pure; un troisième traite de littérature, etc. C'était là, sans contredit, la meilleure méthode à suivre en décrivant les travaux d'un homme dont les recherches se sont étendues à droite et à gauche dans des quartiers si divers, et le lecteur qui prendra la peine de parcourir le catalogue des écrits du Dr Whewell s'étonnera de la facilité avec laquelle le savant auteur d'un mémoire sur les marées pouvait abandonner d'arides formules mathématiques pour une traduction de Schiller ou une dissertation sur la versification anglaise. Je viens de citer le nom de l'auteur de *Wallenstein;* M. Whewell connaissait si bien l'allemand, que Humboldt, lui écrivant un jour une lettre d'excuse de ce qu'il n'avait pu le voir à Potsdam, termina en disant : « C'est votre admirable connaissance de la langue allemande qui m'a porté malheur. J'avais ordonné de laisser entrer tout *gentleman* anglais qui se présenterait. Vous avez parlé allemand comme un habitant du pays ! »

Le second volume de M. Todhunter contient la correspondance du Dr Whewell, ou plutôt un choix, car les lettres insérées ont un caractère exclusivement scientifique, celles qui se rapportent à des sujets généraux étant réservées pour la publication à laquelle j'ai donné le

nom de biographie *sociale*. M. Todhunter n'a jugé à propos d'imprimer que les lettres écrites *par* le Dr Whewell, quoiqu'il ait eu entre les mains environ trois mille cinq cents pièces signées des noms les plus célèbres : Brewster, de Morgan, Faraday, Forbes, Hallam, Quételet, Sedgwick, Macaulay, etc. On doit regretter qu'une sentence d'exclusion ait été prononcée contre ces documents; M. Todhunter s'excuse en disant que publier une telle correspondance pouvait passer pour un abus de confiance, et que, du reste, les lettres des amis du Dr Whewell paraîtraient, suivant toute apparence, dans les biographies consacrées à ces différentes personnes. GUSTAVE MASSON.

HISTOIRE

La France avec ses colonies, par E. LEVASSEUR, membre de l'Institut. Contenant 174 cartes et fig. explicatives insérées dans le texte et suivie de la table alphabétique de tous les noms mentionnés dans l'ouvrage. Paris, Ch. Delagrave, 1876, in-12 de 923 p. — Prix : 6 fr. 75.

S'il est un ouvrage classique et en même temps complet sur la *vraie* géographie de notre pays, nous croyons que c'est celui-ci, et qu'au milieu de tant d'*essais*, de *manuels*, de *cours*, le volume de M. Levasseur atteint la perfection du genre. Dira-t-on que plus de neuf cents pages c'est beaucoup? Nous répondrons qu'il est encore surprenant d'avoir fait entrer tant de notions diverses si exactes et si claires dans un volume relativement aussi petit, et que, pour notre part, nous l'eussions désiré d'un format plus grand : et c'est là le seul reproche dont le travail de M. Levasseur nous ait paru susceptible. Un format in-8, par exemple, lui eût en effet permis de donner ses cartes, plans et figures explicatives d'après une échelle un peu supérieure, ce qui eût été un avantage ajouté à tous les mérites que présente cette publication. Mais, sans nous arrêter davantage à une question non pas même de *forme* mais de simple *format*, exposons en peu de mots le plan de l'auteur. Dans cette nouvelle édition très-augmentée d'un travail plusieurs fois remanié déjà, l'auteur s'est proposé pour but « un enseignement secondaire, classique, bien équilibré ; » il a voulu faire *voir* et *comprendre* la géographie qui, avec l'étude du sol, de ses richesses naturelles ou de celles que l'industrie humaine a pu créer, doit faire ressortir l'état moral et matériel des populations. A-t-il réussi ? le lecteur en jugera. Nous disons le *lecteur*, car ce livre ne s'adresse pas seulement aux candidats aux examens; mais, tel qu'il se présente, avec ses figures intercalées dans le texte, ses tableaux statistiques pas trop nombreux mais bien choisis et suffisants, ses descriptions si propres à intéresser et à développer l'intelligence, loin de la rebuter par l'aridité, il se lit comme un livre d'histoire, où chaque page tantôt amène les découvertes les plus curieuses, tantôt rappelle les notions les plus

oubliées. Tous les renseignements, comme toutes les cartes, plans, coupes, profils, ont été tirés des sources officielles les plus autorisées. Quant à la division de ce travail considérable, il comprend dix parties subdivisées en sections : nous croyons utile d'en donner ici les sommaires afin de faire mieux juger de la valeur de l'ouvrage : Ire partie : le Sol (situation, géologie, relief, eaux douces, côtes); IIe : Climat ; IIIe : Histoire et politique (origine de la Gaule, formations territoriales successives, divisions politiques, frontières et côtes) ; IVe : Agriculture (terre, végétaux, animaux); Ve : Industrie ; VIe : Commerce (extérieur, intérieur, voies de communication) ; VIIe : Revue des provinces et des grandes villes ; VIIIe : Colonies ; IXe : administration ; Xe : Population.

L'auteur promet ultérieurement la publication de ses études d'enseignement supérieur sur les forces productives de la France ; nous ne doutons pas que cet ouvrage ne complète admirablement le livre si utile et si attrayant qu'il vient de livrer au public.

F. DE ROQUEFEUIL.

Cartulaire de Notre-Dame-des-Ardents à Arras, par LOUIS CAVROIS. Arras, Eug. Bradier, 1876, in-8 de 260 p.

Le 31 janvier de cette année, le Saint-Père accordait des indulgences à l'église Notre-Dame-des-Ardents, que Mgr Lequette fait construire sur la place Sainte-Agnès d'Arras. Cette église est destinée à remplacer une chapelle, démolie en 1791, qui avait été élevée au treizième siècle pour recevoir le cierge miraculeux connu sous le nom de *la Sainte-Chandelle d'Arras*. MM. de Linas, Terninck, les abbés Proyart et Van Drival, ont fait connaître l'histoire du miracle qui se manifesta au commencement du douzième siècle, du magnifique reliquaire qui fut consacré au Saint-Cierge de la Confrérie de Notre-Dame-des-Ardents. Aujourd'hui M. L. Cavrois réunit tout ce qu'il a pu trouver de documents sur le culte du Saint-Cierge. Une première partie contient une chronique rédigée en 1770 par M. Desmazières, mayeur de la Confrérie. La seconde partie se compose des actes, reproduits *in extenso* et rangés chronologiquement, de 1119 à 1876. Le tout est précédé d'une introduction historique faite avec talent et sobriété. Nous recommandons ce volume, qui est à la fois curieux au point de vue historique et édifiant pour les lecteurs pieux. A. DE B.

Voltaire et la société française au dix-huitième siècle. — *Voltaire, son retour et sa mort,* par GUSTAVE DESNOIRESTERRES. Paris, Didier, 1876, in-8 de 536 p. — Prix : 7 fr. 50.

Voici le dernier volume de l'un des ouvrages d'histoire littéraire les plus importants de notre époque. Depuis près de dix ans M. Desnoiresterres en détachait, à chaque retour de la saison d'études, un chapitre

dont il faisait part à la fois au public et à l'Académie française. Celle-ci s'est enfin décidée à couronner la constance de l'auteur, et, dans son rapport de l'année dernière, M. Patin célébrait l'agréable érudition, le sage esprit de critique et la louable modération des jugements des études sur *Voltaire et la société française au dix-huitième siècle*. Ce n'est pas un mérite qui soit devenu commun, ajoutait-il, que de parler de Voltaire et du dix-huitième siècle, comme il conviendrait de le faire à la distance où nous en sommes, sans autre souci que du vrai, sans excès passionné dans l'éloge comme dans le blâme, en se gardant des complaisances du panégyrique et des violences de l'invective. Non certes, ce ne sera jamais là un mérite commun : et nous devons avouer que M. Desnoiresterres, dans ce dernier volume qui touche à tant de questions délicates, fait de louables efforts pour arriver à tenir cette balance droite de l'impartialité historique. Le pour et le contre sont ici exposés avec une telle profusion de détails puisés aux sources les plus sûres et les plus variées, qu'elle ne laisse plus rien à glaner à ceux qui voudraient tenter de nouveau d'écrire une histoire de Voltaire : des documents qui ne sont connus que depuis quelques mois, y trouvent leur place à côté des pièces volantes les plus rares publiées du vivant de l'auteur d'*Irène ;* amis et ennemis sont appelés en témoignage avec un égal scrupule : voilà bien l'impartialité dans les faits ; et celle-là est essentielle en pareil sujet : mais l'historien qui veut faire une œuvre moralisatrice et profitable, et non pas seulement donner pâture à une vaine curiosité, doit-il se désintéresser dans les jugements au point de laisser le lecteur indécis entre les deux sommes de louanges discrètes et de blâmes timides ? En un mot, l'historien doit-il être sceptique dans ses conclusions ? et ne peut-on pas, sans faire appel à la passion, flétrir énergiquement ce qui est flétrissable, surtout en matière religieuse ? On cherche un guide dans cette plantureuse histoire de M. Desnoiresterres, et on ne le trouve pas, parce que le scepticisme soi-disant méthodique amène toujours des contradictions. C'est ainsi qu'après avoir déclaré (page 51) que « M. de Voltaire est un écrivain irréligieux, sans foi, ni loi, » après avoir donné de magnifiques éloges aux *Lettres de quelques juifs* de l'abbé Guenée, auxquelles le patriarche de Ferney repondit « par des subtilités plutôt que par des raisons, parce que tout l'esprit du monde ne peut rien contre des preuves de fait (p. 133), » M. Desnoiresterres vient à parler (p. 188) de « ce vernis d'irréligion dont ses ennemis le noircissaient si odieusement, et disons-le, si injustement. » Voilà le défaut de la cuirasse.

Cette réserve faite, nous nous plaisons à reconnaître qu'il y a des tableaux achevés dans le nouveau livre de M. Desnoiresterres : en particulier la représentation d'*Irène* et les scènes de triomphe qui accablèrent cette tête de quatre-vingt-trois ans se remettant à construire

de nouvelles machines, sans se laisser effrayer par les exemples de l'*Agésilas* et de l'*Attila*. Les registres de l'Académie française ont fourni une foule de détails inédits fort intéressants pour l'histoire du *Dictionnaire* et des menées du parti philosophique; les relations de Voltaire avec l'abbé Gaultier sont fort habilement discutées, et le fait de la confession du patriarche devient irréfutable : mais comment la trouver naturelle si elle était hypocrite ? Nous acceptons moins volontiers les conclusions de M. Desnoiresterres sur les derniers moments du grand démolisseur : puisqu'on ne possède le témoignage direct d'aucun témoin oculaire, nous consentons à ne pas admettre certains détails odieux, que la passion a dû exagérer, et qui n'ont pour fondement qu'un on-dit de la *Gazette de Cologne;* mais il importerait de savoir si les trois heures d'agonie du moribond, après le départ du curé de Saint-Sulpice et de l'abbé Gaultier, furent calmes ou hantées par les obsessions démoniaques. L'auteur de l'histoire des *Cours galantes* n'aperçoit pas, dit-il, les conséquences à déduire des effets de délire provoqués peut-être par une fièvre chaude, en présence des épouvantements de la dernière heure; pour un catholique, ces conséquences se déduisent d'elles-mêmes.

Nous voudrions avoir le loisir de dire quelques mots de la forme du livre : les premiers chapitres sont un peu confus et l'on cherche avec quelque peine un fil conducteur au milieu de digressions, toutes fort intéressantes à coup sûr, mais qui ne sont pas suffisamment liées entre elles. Depuis l'arrivée de Voltaire à Paris, au contraire, les chapitres sont mieux assurés; le narrateur est beaucoup plus maître de son sujet. Quant au style, nous conseillons fort à l'auteur, pour une seconde édition qui ne peut manquer de paraître prochainement, d'enlever certaines négligences ou incorrections qui font tache dans une œuvre de cette importance : telles qu'un « incident qui ne nous sort pas de notre sujet,» ou cette expression : « dès en mettant le pied dans ce pays,...» Mais surtout qu'il cesse d'employer à tout propos le futur en même temps que l'imparfait : cela désoriente le lecteur, comme dans cette phrase : « on *était* à la veille de ces changements quand Voltaire *rendra* le dernier soupir : il *aura* entrevu la terre promise. » Nous n'eussions point fait cette remarque, s'il ne s'était agi que d'un cas isolé; mais cette manière de parler est érigée, chez M. Desnoiresterres, en système. Qu'il la réforme et qu'il christianise ses jugements, son livre sera parfait.

René Kerviler.

Correspondance militaire de Napoléon Ier, extraite de la *Correspondance générale* et publiée par ordre du ministre de la guerre. Paris, Plon, 1876. 5 volumes parus, in-12 de 530 p. chacun. — Prix du volume : 3 fr.

« A la fin de l'année 1872, le colonel d'état-major Fabre, alors

attaché à l'état-major particulier du ministre de la guerre, reçut l'ordre de M. le général de Cissey, d'extraire de la *Correspondance générale de Napoléon Ier*, les documents avec lesquels serait composé un recueil militaire destiné à être vulgarisé dans l'armée. Ce travail, long, difficile et délicat, a été seulement terminé au mois de février 1875. » Nous ne saurions mieux faire, pour définir le but et la nature de la publication dont il s'agit, que de reproduire textuellement ces premières lignes de la préface placée en tête du second volume : M. le général de Cissey a vu juste, lorsqu'il a pensé qu'il y aurait intérêt à répandre dans l'armée la lecture des lettres militaires de Napoléon.

Il ne faut pas, en effet, que l'on s'imagine — et ce serait diminuer le mérite de Napoléon — que le premier consul, pas plus que l'empereur, n'eut qu'à fixer la victoire sur les champs de bataille, par la sûreté du coup d'œil militaire et par l'inspiration du moment. Loin de là, les dispositions générales, les mesures de détail même, étaient étudiées à l'avance par le général en chef avec un soin et une prévoyance qui doivent, bien qu'en aient dit quelques détracteurs systématiques de Napoléon, servir de modèle à tous les officiers qui exercent un commandement considérable.

Il était difficile à nos officiers d'aller compulser ce volumineux recueil qui s'appelle la *Correspondance générale de Napoléon Ier* pour en extraire les lettres et les documents ayant trait spécialement aux choses militaires. Grâce au général de Cissey et au colonel Fabre, ce travail pénible leur est évité. Mais passons à l'examen du détail de la publication.

Les lettres de Bonaparte sont reproduites par ordre de date ; chacune est précédée d'une analyse sommaire en indiquant l'objet, affectée d'un numéro d'ordre, et suivie de la désignation du possesseur actuel de la minute. Peut-être eût-il été désirable que l'éditeur introduisît quelques grandes divisions dans la série des lettres, comme : Campagne de 1796, — Préparation de la campagne d'Égypte, etc. — Il est vrai qu'une table des matière, à la fin de chaque volume, facilite les recherches, mais, à notre avis, ce n'est pas assez. En outre, au risque d'être taxé d'ignorance, nous aurions désiré trouver, au début de la série de lettres relatives à chaque campagne, un précis aussi sommaire que possible des opérations.

Il est extrêmement instructif de voir à quelles difficultés se heurtait le général en chef, et avec quelle force de volonté, avec quelle patience, avec quel art infini il savait les résoudre. Il est banal d'exalter les merveilleuses conceptions stratégiques de Napoléon, mais il est impossible de ne pas admirer la puissance d'organisation et de direction, la prévoyance, l'autorité, l'esprit de suite, le génie, en un

mot, du jeune général en chef de l'armée d'Italie, tel qu'il éclate à chacune des premières pages de la *Correspondance*. Et ce ne sont pas seulement les militaires qui en peuvent faire leur profit ; il y a, dans ces volumes, pour le penseur, plus d'un sujet d'étude, pour le moraliste, plus d'un curieux objet d'observation.

Nous ne citerons que les *Plaintes adressées par Bonaparte au directeur Carnot, contre le bureau de l'artillerie à Paris* (lettres 16 et 17); les *Notes sur les généraux de l'armée d'Italie* (lettre n° 95); la lettre numéro 204 sur l'*Ignorance politique des Français;* le fameux ordre, si souvent cité : *Le Grenadier Gobain s'est suicidé par des raisons d'amour, etc.;* le *Projet de loi sur l'Institution de la Légion d'honneur*. N'omettons pas cet arrêté qui est un enseignement de plus : — « Les consuls de la République arrêtent ce qui suit (15 février 1800) : Le ministre de la police générale notifiera à tous les journalistes qu'ils ne doivent se permettre de rien imprimer dans leurs feuilles de relatif aux mouvements des armées de terre et de mer.» — Bonaparte préparait le passage du Saint-Bernard !

J. Gouethal.

Le Culturkampf, ou la lutte religieuse en Allemagne, par Mgr Von Ketteler, évêque de Mayence. Traduit de l'allemand par M. l'abbé ***. Paris, Haton, 1876, in-18 j., de vii-328 p. — Prix 3 fr.

La Lutte civilisatrice *(der Kulturkampf)*, par le Dr A. Ph. de Segesser. Traduit de l'allemand par C. de Mandat-Grancey. Paris, Douniol, 1876, in-12, de xii-235 p. — Prix : 2 fr.

Le Culturkampf en Prusse et les lois civiles ecclésiastiques en Autriche, par M. de Hauleville, Bruxelles, Haenner ; Paris, Blériot, 1876, gr. in-8 de 34 p. — Prix : 1 fr. (Extrait de la *Revue générale*.)

Nous ne connaissons pas une plus étrange — disons mieux — une plus diabolique fantasmagorie de termes que celle de Culturkampf, mot moitié français, moitié allemand, devant signifier : *Lutte civilisatrice*. En effet, la lutte poursuivie sous ce nom avec tant d'acharnement, en Prusse, est dirigée contre l'essence même de toute civilisation, le christianisme, avec la prétention d'instituer une nouvelle ère de développement à la fois intellectuel et moral. Et ce n'est pas seulement l'organisation catholique tout entière à laquelle s'attaque le *Culturkampf*, c'est aussi le fonds commun, la base même des diverses confessions protestantes ; par exemple, le baptême et le mariage civil qu'il s'efforce de renverser.

Le *Culturkampf* forme déjà toute une branche spéciale de littérature, dont il importe de signaler les principales productions. La première place appartient, sans nul doute, à l'illustre évêque de Mayence, Mgr de Ketteler. Un prêtre du diocèse de Rennes vient de publier un volume composé de plusieurs œuvres traduites du « *streitbarer Bischof*, » de l'*évêque belliqueux*, comme l'appelle le prince de Bis-

marck, qui pousse la courtoisie, ou plutôt la bravade, jusqu'à en recommander la lecture. Le traducteur français a choisi avec beaucoup de discernement, parmi les nombreuses publications du savant et courageux prélat, les chapitres les plus importants sur ce sujet, qu'il a divisé, avec une excellente méthode, en deux parties distinctes. I suffit de parcourir attentivement la table des matières pour se faire une juste idée du plan, qui vous invite aussitôt à entrer dans le détail des questions. Voici, du reste, l'aperçu que donne M. l'abbé *** lui-même, dans sa trop courte préface : « La première partie expose le *Culturkampf* dans ses principes, ses tendances, son but, ses lois iniques et ses moyens aussi perfides que cruels. La seconde partie montre les catholiques aux prises avec leurs adversaires sur le terrain de la constitution, dans les Chambres, dans la presse, dans les élections. » Le traducteur a bien rempli le programme qu'il s'était judicieusement tracé, et son travail, autorisé par Mgr de Ketteler, est, en outre, approuvé par Son Éminence le cardinal-archevêque de Rennes. Quant au style, il est celui d'un véritable écrivain français.

— L'ouvrage de M. de Segesser, membre du Conseil fédéral de Lucerne, et que l'on donne comme un des chefs du parti catholique en Suisse, a soulevé une polémique ardente de la part de la *Revue générale* en Belgique, et de la *Liberté* de Fribourg, à cause de sa partie théologique. Notre incompétence en cette matière nous fait un devoir d'en indiquer seulement le côté social et politique. Il offre, sous ce double rapport, bien des pages dignes d'être méditées à raison de la profonde connaissance de son sujet que possède l'auteur, et du talent très-remarquable avec lequel il l'a traité. Nous avons même été plusieurs fois touché de son éloquence, par exemple dans un portrait du prince de Bismarck, et dans une apostrophe au vieil empereur d'Allemagne, que domine entièrement, au moins sur le terrain de la persécution religieuse, le nouveau « maire du palais. » C'est ainsi que, s'adressant à Guillaume Ier lui-même, M. de Segesser lui demande s'il n'a si hautement, durant le cours de ses récentes victoires, invoqué et remercié le Dieu des chrétiens, que pour voir — son *alter ego* aidant — le protestantisme dit orthodoxe, et avec lui le catholicisme, balayés comme peut l'être, sur une vieille paperasse, la poussière qui la recouvre? — C'est aussi dans l'exposition des doctrines et des attentats auxquels a été logiquement conduit le gouvernement prussien, par la théorie hégélienne de l'*État déifié*, que se distingue l'écrivain lucernois.

— La brochure de M. de Hauleville, extraite de la *Revue générale*, est à la fois un examen substantiel et suffisamment détaillé du sujet spécial que s'est proposé l'auteur, et l'on voit tout d'abord, à sa discussion claire, serrée, précise, qu'il est complétement maître et

docteur en cette matière. Les principaux textes des tyranniques lois prussiennes contre l'Église catholique, rapprochés d'essais analogues tentés dans le Parlement autrichien, montrent la distance, Dieu merci considérable, qui sépare les deux législations et les deux pays. Malgré l'activité de la presse *reptilienne*, établie et soldée au cœur même de la catholique Autriche pour la démoraliser, non-seulement les mœurs, mais aussi les institutions résistent; et si l'antique monarchie des Habsbourg est menacée, surtout dans ses provinces allemandes, par la propagande antireligieuse et antisociale, ce ne sont pas, du moins, les armes d'une énergique résistance qui lui auront manqué. Voilà ce que démontre, avec évidence, l'auteur bien connu et très-distingué de cette brochure. L. B.

Storia degli Italiani, per Cesare Cantu. (Édition populaire, revue, par l'auteur et continuée jusqu'aux derniers événements.) Tomes VII et VIII. Torino, Unione tipografico, 1875-76, 2 vol. in-12 de 585 et 587 p. — Prix : 3 fr. 50 le vol.

Cet ouvrage ne peut être populaire que par son format, car le développement donné aux faits et l'érudition que l'auteur ne peut cacher en feront plutôt la lecture des hommes instruits. Le septième volume comprend les événements écoulés en Italie depuis la chute des Hohenstaufen jusqu'après la tentative de Rienzi, à Rome, lorsque le cardinal Albornoz vient reconquérir les États du Souverain-Pontife. Mais les faits politiques ne sont pas seuls traités ici. De nombreuses pages sont consacrées à l'étude des mœurs italiennes, à celle des beaux-arts et de la littérature; le chapitre sur les historiens du moyen âge et les recueils qui en furent faits ne comprend pas moins de 44 pages. Comme je crois l'avoir dit déjà, il manque à cet ouvrage un peu d'ordre, de méthode, de pondération, mais le récit est intéressant, et, au milieu même des digressions, on apprend toujours beaucoup. L'esprit brillant de M. Cantù est ouvert à toutes les grandes questions, et livre volontiers à ceux qui lisent ses ouvrages les trésors de ses vastes connaissances.

Le huitième volume comprend l'histoire de la seconde moitié du quatorzième siècle jusque vers 1480. L'histoire des lettres, des coutumes de l'industrie, du commerce tient, dans cet ouvrage, une large place, près de trois cents pages : il y a là des détails qui introduisent de nouveaux éléments dans le récit historique; si les événements généraux n'y sont pas intéressés, on pénètre parfaitement, grâce à ces détails, dans la vie intime des Italiens, et c'est précisément cette vie que M. Cantù veut nous présenter. Dans l'histoire politique M. Cantù s'élève toujours vivement contre les injustices et les cruautés qui ont pu se commettre pendant l'époque agitée dont il est question.

Au quinzième siècle, notamment, on se demande comment des hommes qui avaient la foi ont pu avoir des mœurs si dépravées, et on voit comment des mœurs si dépravées ont ruiné peu à peu cette foi. Alors les catastrophes que raconte l'histoire s'expliquent suffisamment. Les atrocités de Bernabo Visconti, celles de Jean-Marie sont justement flétries ; ces cruautés sont horribles, mais sont-elles toutes authentiques ? on ne prête qu'aux riches, et les chroniqueurs qui les rapportent sont-ils assez fidèles ? La critique historique ne s'est pas exercée suffisamment sur ce point, et un travail approfondi sur les chroniques du temps est à désirer. Je m'étonne qu'en parlant de Sixte IV et de la conjuration des Pazzi, M. Cantù n'ait pas dit un mot de la prétendue participation du Pape à cet assassinat. Le champ de l'histoire est si encombré d'une foule de préjugés, de calomnies, qu'il est toujours bon de le déblayer complétement. M. Cantù aurait pu donner plus d'indications bibliographiques, qui eussent servi à compléter ses assertions. On s'étonne de rencontrer, çà et là, quelques assertions sujettes à discussion. Ainsi, en un endroit, il félicite la littérature italienne de connaître le sentiment de la patrie, alors que les Français n'en connaissaient pas même le nom. H. DE L'É.

Sigillographie de la Normandie *(Évêché de Bayeux)*, par M. PAUL DE FARCY. Caen, F. Le Blanc-Hardel, 1875-1876, in-4 de 329 p., avec nombreuses planches gravées à l'eau-forte.

M. Paul de Farcy a le projet de publier un ouvrage d'ensemble sur les sceaux normands ; il les donnera par diocèse et commencera par les sceaux ecclésiastiques. Aujourd'hui la sigillographie religieuse du diocèse de Bayeux est complète. L'auteur consacre un article à chaque évêque ; il résume l'histoire du prélat, analyse les documents qui se rattachent à son administration, et donne enfin les sceaux qu'il a pu retrouver, en cherchant un peu partout. Le plus ancien sceau épiscopal de Bayeux est celui de Odon de Linteville, dans la seconde moitié du onzième siècle ; l'ouvrage s'arrête à Mgr Hugonin. — Après la série épiscopale, M. de Farcy passe au chapitre de la cathédrale et à ses dignitaires, les doyens, chantres, chanceliers, trésoriers, archidiacres, etc.

Nous faisons des vœux sincères pour que M. de Farcy continue l'œuvre considérable qu'il a si bien commencée ; espérons que bientôt nous aurons les sceaux laïques du pays de Bayeux. La sigillographie normande est très-intéressante, et fournit des éléments de travail nombreux et précieux à ceux qui s'occupent de sphragistique et d'héraldique. Il n'est personne qui ne connaisse l'album de L'Échaudé d'Anisy, qui fait partie des publications de la Société des antiquaires de Normandie ; malgré le peu de perfection des planches, ce recueil

a été souvent consulté; mais, en présence des belles eaux-fortes de M. de Farcy, on a le droit d'espérer que l'on pourra travailler plus sûrement; on aura aussi, s'il réalise son projet, un recueil bien autrement riche et complet. Je n'ai que deux légères observations à faire sur ce beau livre. Il est regrettable que M. de Farcy ait parlé des armoiries des évêques de Bayeux antérieurs à Philippe de Harcourt, car je ne pense pas qu'il y en eut avant le dernier quart du douzième siècle. Ensuite je lui ferai remarquer que, sur le sceau d'Arnaud d'Ossat, la gravure permet de lire *Armand*. Si je suis aussi méticuleux, c'est que la reproduction des sceaux ne doit laisser place à aucune erreur; les eaux-fortes de la *Sigillographie de Bayeux* sont excellentes de finesse et de fidélité, et je crois que la gravure exacte est encore le meilleur mode de reproduction pour ces monuments souvent frustes.

Il est bon de signaler aux numismatistes la page où il est question des méreaux du chapitre de Bayeux, connus sous le nom de *moneta capituli;* ils avaient cours dans toute la vicomté de Bayeux, et jusques à Caen, pour deux et cinq deniers. A. DE B.

Le Monument de Myrrhine et les bas-reliefs funéraires des Grecs en général, par FÉLIX RAVAISSON, membre de l'Institut, conservateur des antiques du Louvre. Paris, typ. Chamerot (et chez Ernest Leroux), 1876, in-4 de 26 p. et 3 pl. — Prix : 3 francs.

Le musée du Louvre possède un moulage en plâtre d'un monument funéraire découvert récemment à Athènes et appartenant à M. Piat, architecte français établi dans cette ville. C'est un marbre massif, façonné en forme de vase de grandes dimensions; il présente beaucoup d'analogie avec les vases dits de Marathon dont les musées de Paris et de Leyde possèdent les spécimens les plus remarquables. Le bas-relief que porte ce vase nous montre une jeune femme voilée, au-dessus de laquelle est écrit le nom de *Myrrhine;* elle est conduite par Mercure vers trois autres personnages dont l'un, un vieillard, élève la main droite comme pour témoigner de la joie qu'il éprouve en la voyant. Les sujets de ce genre sont généralement désignés par les antiquaires sous le nom de *scènes d'adieux* ou de *séparation*. M. Ravaisson, après avoir fait ressortir les caractères particuliers qui distinguent cette sculpture, la disposition et l'expression des personnages, y reconnaît une *scène de réunion de famille dans l'Élysée*. Ce fait établi, l'auteur généralise son idée, et prouve que toutes les scènes du même genre, dans lesquelles certains érudits ont cru reconnaître une famille qui se sépare, représentent, au contraire, une famille qui se réunit. Les anciens ont placé sur leurs sépultures des images fréquentes des scènes de l'autre vie; en voulant rapporter toutes ces

scènes funéraires à l'existence terrestre, on s'est laissé égarer par la doctrine d'une secte philosophique très en crédit dans l'antiquité. L'auteur croit que cette théorie, généralement acceptée, doit faire place à une théorie bien différente. Il signale, dès le temps des guerres chantées par Homère, l'existence formelle de la croyance à l'immortalité de l'âme; plus tard, cette croyance éclate plus vivement encore dans la littérature, dans les usages et jusque dans les lois. La pratique des mystères contribua surtout à la propager, car les initiés avaient droit aux honneurs funèbres qui donnaient entrée à l'Élysée.

M. Ravaisson s'étend ensuite sur les honneurs rendus aux morts; il explique les rites, les cérémonies, les usages observés; il décrit les formes affectées par les stèles funéraires aux différentes époques; signale les sujets qui y étaient représentés, entre autres les figures des morts déifiés auxquels on donnait les attributs d'un Dieu : ce sont là des images des défunts *arrivés à l'autre vie*. Les représentations connues sous le nom de *repas funèbres* lui fournissent un nouvel argument pour soutenir cette thèse. Contrairement à l'opinion de Letronne et de plusieurs autres archéologues, il reconnaît, dans les figures que portent ces bas-reliefs, les personnages d'une même famille réunis dans le séjour des dieux; l'artiste a sculpté autour d'eux tout ce qu'ils ont aimé pendant la vie : leur chien, leur oiseau, leur coursier. D'après lui, ces scènes, sans aucune exception, représentent des *banquets élyséens;* les inscriptions sur lesquelles on s'est appuyé pour prétendre que ces sujets ne se rapportaient pas à la vie future ne prouvent qu'une chose, c'est que l'antiquité avait, comme le dix-neuvième siècle, ses athées, ses libres-penseurs, ses incrédules; qu'un archonte, à Athènes, avait le droit de se faire enterrer civilement tout comme un simple conseiller municipal à Paris, ou, pour dire les choses plus respectueusement et dans la langue châtiée que parle M. Ravaisson, qu'à une époque surtout, certains philosophes cherchèrent à introduire et à faire prévaloir des idées opposées aux croyances publiques. Considérant, du reste, tous les bas-reliefs, même les plus simples, dans lesquels le mort tient en main une coupe ou une patère, il y voit l'expression constante d'une même idée, le passage à un état de repos et de bonheur divins.

Cette dissertation est écrite dans un style élégant, agréable et facile; cela repose un peu des travaux archéologiques secs et arides dont on est si promptement fatigué. L'éminent philosophe qui a signé ces pages, remplies de recherches et de délicates observations, peut se rendre le témoignage d'avoir su donner à son travail un charme réel qui ne lui a rien enlevé de sa précision et son exactitude.

A. H. DE V.

Compte rendu des fouilles de la caverne de Germolles, par Ch. Meray, et notes additionnelles par F. Chabas. Châlon-sur-Saône, Dejussieu, 1876, in-4 de 48 p., avec une planche et de nombreuses gravures intercalées.

Ce travail peut servir de modèle, et nous ne saurions trop le recommander aux personnes qui s'occupent de l'archéologie dite préhistorique. M. Ch. Meray y décrit, avec le plus grand soin, tout ce qu'il a retrouvé dans la caverne de Germolles (commune de Mellecey, Saône-et-Loire); M. Chabas complète ce travail consciencieux en y ajoutant des indications personnelles d'un haut intérêt. La caverne de Germolles, par l'ensemble des objets qu'elle recélait, peut se classer à l'époque dite de Neustrie, c'est-à-dire à la plus ancienne; néanmoins, M. Meray semble ne pas croire à cette longue série de siècles que certains archéologues supposent à ces gisements. M. Chabas insiste sur la témérité de ceux qui, laissant voler leur imagination, parlent froidement de ce que faisait l'homme mille siècle avant notre ère; il s'élève avec raison contre cet adjectif *préhistorique*, qui n'est qu'un non-sens, si l'on veut réfléchir un instant à la signification qui lui est généralement donnée. M. Chabas recommande de multiplier les fouilles, d'en constater les résultats avec soin; pour lui, les éléments ne sont pas encore assez nombreux pour qu'il soit permis de conclure; mais, dès à présent, il serait permis d'affirmer qu'au huitième siècle avant l'ère chrétienne, on n'était pas bien éloigné des derniers temps de ce que l'on appelle l'époque quaternaire sur certains points, alors qu'ailleurs, depuis trois mille ans, régnait la civilisation la plus complète. Nous croyons que M. Chabas est dans le vrai, et nous faisons des vœux pour que la Société archéologique de Châlon-sur-Saône, qui a édité les travaux de MM. Meray et Chabas, continue à fournir des matériaux aux savants en s'inspirant des conseils du savant égyptologue.

A. de B.

Satan contre Christophe Colomb, *ou la prétendue chute du serviteur de Dieu*, par Roselly de Lorgues. Paris, Palmé, 1876, gr. in-8 de 250 p. — Prix 3 fr. 50.

On pourrait établir une *proportion* ainsi conçue : de même que Christophe Colomb a été le révélateur du nouveau monde, de même le comte Roselly de Lorgues est le révélateur de Christophe Colomb. Après *la Croix dans les deux mondes*, après cette admirable vie de *Christophe Colomb* écrite par ordre du Souverain-Pontife, après *l'Ambassadeur de Dieu et le Pape Pie IX* où l'auteur fait ressortir les vertus suréminentes de son héros, voici un nouvel ouvrage, dans lequel, avec un appareil d'érudition vraiment complet et une force de logique inéluctable, l'auteur venge Colomb d'une dernière et plus audacieuse calomnie. L'histoire de cet opuscule, car ce n'est, comparé aux autres

volumes, qu'une sorte de plaquette, serait curieuse à donner dans tous ces détails à la fois ridicules, honteux et navrants. Nous ne pouvons que la résumer en deux mots.

Gênes, patrie du célèbre navigateur, est la seule ville qui se soit jusqu'ici montrée indifférente, — bien plus, hostile — à sa gloire : et c'est de Gênes, et par la plume de je ne sais quel chanoine poursuivi du démon de la contradiction, pour ne rien dire de plus, que s'est élevée contre Colomb, modèle de piété, de foi et d'humilité, une accusation de libertinage que les auteurs protestants eux-mêmes ont, pour la plupart, abandonnée depuis longtemps. C'est pour réfuter cette calomnie (besogne d'ailleurs aisée à un historien armé pour la vérité comme l'est M. Roselly de Lorgues) que celui-ci a pris la plume ; et l'on peut dire que ses adversaires sentiront longtemps la justesse et la dureté de ses coups.

Colomb a laissé deux fils, Diégo et Fernando, nés de deux mères différentes : or, on prétend que le second est bâtard, Colomb n'ayant été uni avec Béatrix Enriquez, après la mort de sa première femme, que par une *liaison galante*. Malheureusement pour cette opinion, il se trouve que toutes les soi-disant preuves apportées à l'appui par son dernier avocat, le chanoine Angelo Sanguinetti, qui résume et renforce tous ses prédécesseurs, servent précisément à justifier hautement Colomb d'une si odieuse accusation. Il suffit, en effet, de prendre les choses et d'examiner les textes *honnêtement*, si je puis ainsi dire, c'est-à-dire suivant les règles de la chronologie et du bon sens, en tenant juste compte des raisons *pour* sans faire prévaloir uniquement les raisons *contre*, en s'inspirant du caractère constant de l'homme que l'on accuse autant que de celui des personnages royaux et autres qui, très-évidemment, d'après les mœurs du temps et leurs propres sentiments bien connus, n'auraient jamais accueilli D. Fernando comme ils l'ont fait, si sa naissance eût été entachée d'illégitimité. Nous ne pouvons rapporter toutes les preuves, toutes les inductions accumulées par le savant auteur pour détruire la mauvaise thèse de Sanguinetti. Ceux qui liront *Satan contre Christophe Colomb* seront convaincus que le *charlatan* ici c'est le Génois et non le Français (v. p. 22, note 2). Assurément la béatification du grand serviteur de Dieu n'est pas chose jugée ni hors de discussion : la cause même n'est pas introduite ; mais ce n'est pas une raison pour s'élever aussi violemment contre Christophe Colomb et contre le seul historien qui jusqu'ici ait *compris* son héros, quoique peut-être parfois, dans la forme de son plaidoyer, quelque trop vif enthousiasme ne puisse froisser les délicats qui préfèrent rabaisser les héros de leur propre patrie... Nous serions curieux de connaître quelle réponse pourra produire le chanoine Sanguinetti à ce luxe de preuves, de textes et de faits qui condamnent si abondam-

ment et si irrévocablement sa petite manœuvre. M. l'abbé Morel, dans l'*Univers* des 8, 15 et 18 août dernier, a fait ressortir ces preuves ; et le même journal a publié, le 22 septembre, une lettre du provincial des mineurs observantins de Catalogne citant un passage des *Notices historiques des conquêtes de terre ferme dans les Indes occidentales*, par le R. Pierre Simon, provincial de l'ordre séraphique de Saint-François du nouveau royaume de Grenade dans les Indes : dans cet ouvrage, aussi rare que précieux, imprimé à Cuença, en 1627, il se trouve, sur le fait dont il s'agit, un mot qui, à lui seul, détruit de fond en comble le système du chanoine Sanguinetti; nous lui recommandons d'en étudier la valeur avant de se risquer à une réplique, où l'on peut prévoir que les honneurs du combat ne seraient pas pour lui.

F. DE ROQUEFEUIL.

Monseigneur Miecislas-Halka Ledochowski, *cardinal-archevêque de Gnesen et Posen*, par M***. Bruxelles, Goemaere, imprimeur pontifical 1875, in-8 de III-370 p. — Prix : 5 fr.

Tout ce qui concerne l'auguste confesseur de la foi, que Pie IX vint chercher dans sa glorieuse prison pour le revêtir de la pourpre cardinalice, intéresse vivement tous les catholiques ; aussi le volume dont nous venons de transcrire le titre aura-t-il, nous l'espérons, pour beaucoup de monde le charme de l'actualité. Il est dû à une plume évidemment polonaise, et il devait en être ainsi, S. E. le cardinal Ledochowski étant pour le moment la plus grande et la plus noble illustration de la Pologne. La richesse de petits détails, de choses parfois intimes que le volume renferme, la manière même de les raconter laissent deviner sous l'initiale M*** un cœur et une imagination de femme. Ce n'est pas une page d'histoire, ni un grave portrait buriné sur l'airain ; c'est plutôt une hymne élogieuse et un pastel délicat, une image réchauffée d'un pieux enthousiasme ; et cependant, on y trouve des choses fortes et d'un intérêt palpitant.

L'auteur, après voir raconté brièvement les origines de la famille du comte Ledochowski et mentionné toute une légion d'ancêtres du cardinal, retrace le cours de sa vie ; il le prend au berceau, pour le conduire d'étape en étape jusqu'à la prison d'Ostrovo. Les premiers chapitres, consacrés à sa jeunesse, à sa vocation religieuse et aux missions diplomatiques dont il fut chargé par le Souverain-Pontife à Lisbonne, Nouvelle-Grenade et Bruxelles, abondent en traits intimes, souvent d'une suavité admirable. — Les petits détails fourmillent dans le cours du récit ; rien n'est oublié, pas même les anciennes dentelles offertes à Mgr Ledochowski par les infantes du Portugal ; et quand nous voyons le nonce apostolique de Bruxelles monter sur le siége archiépiscopal de Gnesen et Posen, l'auteur tâche de multi-

plier encore ces détails. Les petites habitudes de la vie journalière, la distribution du temps, les heures des repas, même le menu du dîner de l'archevêque, tout jusqu'au hareng et aux pommes de terre cuites en pelure qui composent sa collation frugale en carême, nous est raconté avec un amour et une vénération, qui s'élèvent jusqu'à l'enthousiasme alors que l'auteur nous fait assister à ces œuvres de charité qui remplissent la vie de l'illustre prélat, à sa sollicitude pour les malades atteints du choléra, pour les pauvres qu'il visite dans leurs mensardes et leurs greniers, pour toutes les âmes enfin confiées à sa vigilance et qu'il porte dans son cœur de pasteur et de père.

L'auteur, en racontant, profite de chaque occasion pour rappeler quelque trait de l'histoire de Pologne, ou bien pour mentionner une illustration nationale; en parlant des jésuites, il est heureux de consacrer des paroles émues à la mémoire du R. P. Antoniewicz, mort en odeur de sainteté; à l'occasion du dix-huitième centenaire du martyre des saints apôtres Pierre et Paul, il s'arrête longuement sur la vie du grand martyr de l'Église unie, saint Josaphat Kuncewicz, canonisé par le Souverain-Pontife; il donne ailleurs l'historique de l'image miraculeuse de N.-D. de Czenstochova, et ainsi de suite. Il se complaît en même temps à rapporter des traits on ne peut plus touchants de fidélité, de tendresse et de piété fervente des gens du peuple en Pologne, et il s'en acquitte avec ce sentiment exquis et ce pieux enthousiasme qui est son partage. Porté un peu à tout voir et à tout peindre couleur de rose, il se laisse parfois entraîner à des exagérations de style; par exemple : « Contemplant, dit-il, aux solennités de Gnesen les troupes des jeunes lévites vêtus de leurs blancs surplis, immobiles et pieux comme des anges, vous eussiez cru qu'un essaim de ces esprits célestes était descendu dans nos sanctuaires. » Et cet optimisme poétique ne le quitte pas dans la peinture du passé : rendant compte du grand nombre de couvents dans l'ancienne Pologne, où les pauvres trouvaient toujours refuge et assistance, il ajoute naïvement qu'on peut dire que la misère n'existait même pas dans ces temps bénis. On pourrait multiplier des citations de ce genre; mais le fond même de l'ouvrage rachète bien ces petits écarts.

Nous y trouvons une esquisse assez détaillée de l'activité constante de l'archevêque dans l'administration de son diocèse; l'institution canonique de tous les curés, les réunions de doyens, l'introduction des retraites annuelles pour le clergé, dont il confia la direction aux RR. PP. de la Compagnie de Jésus, les visites pastorales, l'établissement des missions qui eurent une influence des plus bienfaisantes sur le peuple, et participèrent beaucoup à le préparer aux persécutions qu'il allait endurer pour sa foi; tout cela rehausse le récit. Vient le tour du concile œcuménique, auquel Mgr Ledochowski prit part

comme primat de l'Église de Pologne, et dont il rendait compte à un de ses amis dans des lettres pieusement conservées. L'auteur en donne des extraits. On se souvient encore que l'archevêque de Gnesen fit partie de la congrégation *de fide*, où il eût pour collègues Mgr Manning, archevêque de Westminster, Mgr Deschamps, archevêque de Malines, et Mgr Pie, évêque de Poitiers. Il fut le premier des archevêques qui souscrivit la supplique pour demander la proclamation du dogme de l'Infaillibilité, et ne quitta Rome qu'à l'époque de la prorogation du concile. Deux mois après son retour à Posen, arriva la nouvelle de l'occupation de Rome par les troupes italiennes et de la spoliation du Pape; Mgr Ledochowski exprima les douloureux sentiments qui oppressaient son âme dans une lettre pastorale adressée à ses ouailles, et dont l'auteur nous donne des extraits.

Les événements marchent, et le récit s'élève et gagne en ampleur. Dans les chapitres qui suivent, nous voyons l'archevêque, sur l'invitation du gouvernement prussien, traverser la France inondée de troupes ennemies, pour se rendre auprès de l'empereur Guillaume et de son ministre qui de Versailles dirigeaient le siége de Paris. — Le moment n'est pas encore venu pour que le jour se fasse en entier sur cette démarche de l'auguste prélat, qui fut si diversement jugée, surtout par ses compatriotes; aussi l'auteur s'attache-t-il à en raconter les détails extérieurs, qu'il rassemble avec sa sollicitude et sa piété habituelles; mais ces détails mêmes servent à faire ressortir le dévouement sans bornes de l'archevêque à la cause de l'Église et toute l'élévation de ses sentiments. Revenu à Posen après cinq jours de présence à Versailles, il consacra solennellement ses deux diocèses au Sacré-Cœur de Jésus et se prépara à la lutte que, dans sa perspicacité, il entrevoyait déjà. Le conflit entre le gouvernement et l'Église, entre la force et le droit, ne tarda pas à éclater, et l'archevêque de Gnesen et Posen fut désigné pour en être la première victime, comme il fut le plus noble et le plus courageux champion de la vérité. — Les différentes phases de la lutte remplissent la dernière et la plus substantielle partie du volume ; l'auteur a largement puisé dans un travail du comte Stanislas Tarnowski consacré au cardinal Ledochowski et publié dans la *Revue polonaise* de Cracovie, ce dont on doit lui savoir gré ; il donne, en outre, une série de documents, et, dans ce nombre, la correspondance de l'archevêque avec les autorités prussiennes, correspondance qui fera l'honneur éternel du prélat; il finit son récit en nous faisant voir l'illustre prisonnier d'Ostrovo aussi calme et serein dans sa petite cellule, sous les verrous prussiens, qu'il l'était au milieu des honneurs de la cour et à tous les moments de sa vie...

Nous nous arrêtons; quiconque voudrait faire une étude spéciale et

approfondie de la grande lutte qui dure toujours en Allemagne, et dont les provinces polonaises de la Prusse furent le premier théâtre, n'aurait qu'à en demander les éléments à une série d'articles, dus à une plume des plus autorisées, et que publie la *Revue polonaise* de Cracovie, dans ses dernières livraisons, sous le titre de *Persécution actuelle du catholicisme en Prusse;* le rôle du cardinal Ledochowski y apparaît dans toute sa majestueuse simplicité; mais qui, tout en rendant hommage à l'homme public et à l'auguste champion de l'Église, voudrait connaître encore les détails intimes de sa vie privée et sacerdotale, gagnera toujours à relire les pages émues et colorées, dont nous venons de donner une bien incomplète analyse, et que nous recommandons sincèrement à l'attention des lecteurs catholiques.

B. Z.

BULLETIN

L'Immortalité de l'âme des bêtes, jugée par saint Thomas d'Aquin, par M. l'abbé J. Beney, aumônier de l'hospice d'Autun. Autun, Dejussieu, 1876, in-8 de 95 p. — Prix : 1 fr.

Qu'on se rassure sur le bon sens de l'auteur de cette brochure, il ne vient pas soutenir cette thèse, mais la réfuter. — La pente de l'esprit qui est sorti de la vérité est de soutenir toujours les deux thèses opposées; les uns niant l'immortalité de l'âme humaine, d'autre devaient soutenir l'immortalité de l'âme des animaux. Cette seconde erreur, quoique moins grave que la première, n'est cependant pas sans danger par l'assimilation qu'elle établit entre l'intelligence et l'instinct, qui sont séparés par un abîme. Des philosophes ont systématisé cette idée, et l'un deux a été même jusqu'à l'attribuer à saint Thomas d'Aquin, sur la foi de ce texte de la *Somme théologique* : « Ni dans l'ordre naturel, ni par l'effet des miracles, les créatures ne sont réduites au néant. Aucune n'est anéantie, car ce qui montre avec le plus d'éclat la puissance et la bonté divine, c'est la conservation perpétuelle des créatures.» C'est ce que M. l'abbé Beney a cru devoir réfuter, en prouvant par d'autres textes très-explicites que l'on devait entendre dans un sens différent celui que nous venons de rapporter. Il n'a laissé planer aucune incertitude sur ce point, et l'a environné de toutes les lumières désirables. Ce sujet eut gagné à être traité d'une manière moins didactique.

S. V.

Philosophie de la vieillesse selon Cicéron et Mme Swetchine, par Antoine Mollière. Lyon, Josserand, 1876, in-18 de VI-87 p. — Prix : 1 fr. 50

M. Mollière a réussi à présenter sous une forme séduisante, dans ce charmant petit volume, qui fait suite à la *Destinée humaine*, des considérations sur un sujet qui porte facilement aux réflexions tristes : la vieillesse. Il le doit en partie à l'aimable interlocutrice qu'il appelle à son aide, Mme Swetchine. Ses « Méditations » font pendant au traité *de Senectute* de Cicéron. La grande dame domine le prince des orateurs autant que la religion chrétienne est au-dessus du paganisme. Tandis que le philosophe considère la vieillesse comme

la fin de la vie et ne propose à ceux qu'elle atteint que la résignation, la chrétienne n'y voit que la porte de l'éternité. Ceux qui connaissent les belles pages de Mme Swetchine les reliront avec plaisir dans la commentaire qu'en donne M. Mollière. Cette opposition des deux doctrines est une saisissante apologie du christianisme. Tout le monde peut lire ce petit volume : ceux qui se croient encore loin du terme y apprendront comme on peut rendre son approche moins redoutable, et comment se prépare une vieillesse aimable et respectée. R. DE ST.-M.

L'Église russe et l'Immaculée-Conception. par le R. P. GAGARIN, de la Compagnie de Jésus. Paris, Plon, 1876, in-12 de 102 p. — Prix : 2 fr. 50.

Quelle est, en cette matière la croyance de l'Eglise russe? C'est une simple question de fait à résoudre. La doctrine de l'Immaculée-Conception a été, dans l'Église latine, l'objet de controverses ardentes. Rien de semblable en Orient. Ce silence peut s'expliquer de trois façons : ou la question n'a jamais été soulevée ; — ou la doctrine a toujours été unaninement repoussée ; — ou elle a été admise universellement et sans contradiction. L'auteur examine successivement les opinions de la plus autorisée des académies théologiques, celle de Kief, la croyance de starovères, enfin la liturgie.

Voici d'abord ce que dit l'évêque schismatique Baranovitch : « Vous n'avez pas été conçue dans l'iniquité Il convenait que vous fussiez conçue sans péché puisque vous deviez enfanter celui qui devait affranchir le monde de tout péché. » Cela était écrit en 1684. Huit années auparavant, Antoine Radvilovski, vicaire de la Laure des Cryptes, publiait plusieurs sermons sur l'*Immaculée-Conception*. Dans le premier, nous lisons : « Nous pouvons tous répéter les paroles du psalmiste : *Voici que j'ai été conçu dans l'iniquité et ma mère m'a conçu dans le péché*. Samuel, Jérémie, Jean le Précurseur n'ont pas eu le bonheur d'être préservés de la tache du péché originel. La très-pure vierge Marie a seule reçu cette grâce de Dieu. Elle a échappé aux liens diaboliques du péché originel, et, quoique née d'Adam par une génération naturelle, elle n'a pas pris sur elle la tache du péché d'Adam. » On ne peut trouver des textes plus clairs et plus concluants. Il faut noter qu'à cette époque, l'académie de Kief était en guerre ouverte avec les jésuites polonais.

Le second ordre de preuves est tiré de la doctrine des sectaires starovères, ou vieux-croyants qui se sont séparés de l'Eglise officielle, parce qu'ils lui reprochaient d'introduire des innovations. Les starovères n'ont aucun rapport avec les catholiques et l'on ne saurait les soupçonner d'innovation. Or, voici leur profession de foi : « La mère du Créateur de tout l'univers, non-seulement n'a participé en rien à la tache originelle, mais elle est toujours demeurée pure comme le ciel et toute belle. C'est d'elle que le Saint-Esprit dit dans le Cantique des cantiques : *Vous êtes toute belle, ô ma bien-aimée et il n'y a pas de tache en vous.* »

Le R. P. Gagarin cite ensuite une foule de textes liturgiques, en russe et en français, dans lesquels le mot *immaculée* se trouve à chaque pas. Si l'opinion contraire s'est glissée en Russie, on ne le peut attribuer qu'à l'influence des idées protestantes, qui y ont pénétré par la voie de Constantinople. — Cet écrit a une grande importance parce qu'il montrera aux Russes de bonne foi que l'union avec Rome, loin de les séparer de leurs anciennes traditions, les y rattache le plus fortement. CYRILLE.

Cours de géographie conforme au programme des divers degrés de l'enseignement, par J. d'Arsac, à l'usage des pensionnats, des écoles commerciales, des élèves des classes de grammaire et des aspirants au baccalauréat, à l'École navale et à l'École militaire. Paris, Gaume, 1876, in-12 de 358 p. — Prix : 3 fr.

On a tant dit que la France avait été vaincue en 1871 parce qu'elle ne savait pas la géographie, que c'est aujourd'hui à qui en fera le plus... La lutte paraît même établie aussi entre ceux qui l'apprennent et ceux qui l'enseignent, et de tous côtés on voit surgir des manuels ou des cours de géographie qui ne peuvent évidemment se distinguer les uns des autres que par une certaine *méthode*, car le *fonds* est toujours le même. Le *Cours* rédigé par M. d'Arsac a cela de bon, qu'il est très-clair et pas trop surchargé de détails ; je doute même que, malgré l'annonce du titre, il suffise aux aspirants à l'École militaire ; mais il ne manquera pas d'autres écoles ou instituts où il tiendra sa place, et une place honorable. — Un travail *préliminaire*, d'une vingtaine de pages, donne les principales notions d'hydrographie, de topographie, de cartographie, d'ethnographie ;... puis, après quelques généralités sur l'*Europe*, vient l'étude de la *France*, par bassins, par régions ; les colonies françaises forment un chapitre complet dans sa brièveté. Les autres parties de l'Europe et successivement de l'Asie, de l'Afrique, de l'Amérique et de l'Océanie sont traitées convenablement. Les cartes font malheureusement défaut ; mais, quoique succincts, les différents chapitres de ce *Cours* donnent toutes les notions nécessaires à la généralité des élèves et même des lecteurs. F. R.

Loi sur la constitution des cadres et effectifs de l'armée active et l'armée territoriale (13 mars 1875), avec commentaires et notes sur les principales modifications ou innovations apportées à l'organisation actuelle de l'armée, par H. Rouillard et A. Brébion. Paris, André Sagnier, 1875, in-18 de 131 p. — Prix : 1 fr.

Dès le mois d'avril 1875, MM. Rouillard et Brébion ont publié sous ce titre le texte de la loi du 13 mars 1875, connue sous le nom de *loi des cadres*, en l'accompagnant d'explications destinées à faire saisir l'esprit et la portée des dispositions nouvelles. Nous sommes en retard avec ce petit livre, mais nous n'en sommes que plus à l'aise pour l'apprécier. Ces commentateurs, s'inspirant de la pensée des principaux orateurs qui ont pris part à la discussion, font suivre des explications nécessaires chacun des textes qui ont donné lieu à un débat. Ces explications ont le mérite d'être claires et succinctes. Mais ce qui sera particulièrement intéressant, ce sera la nouvelle édition que les auteurs ne manqueront pas de faire paraître lorsque toutes les lois complémentaires annoncées par la loi des cadres auront été votées par les assemblées. L'Assemblée nationale a laissé à ses sucesseurs du Sénat et de la Chambre des députés, une tâche considérable, dont on s'occupe avec une sage lenteur. Espérons que l'armée n'attendra plus longtemps, et que nous verrons bientôt paraître une nouvelle édition complétée de l'utile ouvrage de MM. Rouillard et Brébion. J. G.

L'Afrique équatoriale. Okanda, Bangouens, Osyéba, par le marquis de Compiègne. Paris, Plon, 1875, gr. in-18 de VIII-360 p., avec 1 carte. — Prix : 4 fr.

Nous avons déjà signalé à nos lecteurs le remarquable ouvrage du marquis de Compiègne sur l'Afrique équatoriale, intitulé : *Gabonais, Pahouins, Gallois* (t. XIV, p. 262) ; il nous en donne un autre, avec lequel nous sommes

un peu en retard et dont nous pouvons constater le succès. L'auteur raconte avec une verve intarissable comment il se met en marche pour l'intérieur de l'Afrique, où il va pénétrer dans des régions complétement inexplorées et inconnues; comment il avance au milieu de difficultés sans nombre, dont il triomphe à force de patience et d'énergie; comment il parvient à sa dernière étape, à travers une région occupée par un peuple de cannibales qui, un moment intimidés, finissent par faire échouer son entreprise alors qu'elle allait réussir; comment enfin, après avoir été si près du but, il bat en retraite, et parvient, au prix de difficultés inouïes, à opérer son retour à la côte, et de là en Europe.

Aux détails scientifiques qui donnent tant de valeur à son livre, il joint des récits de chasse, des observations sur les mœurs des habitants et l'histoire naturelle des pays traversés, et termine par un épilogue consacré à la relation de l'expédition française dans l'Afrique équatoriale, conduite par M. de Brazza, avec l'aide de M. Marche, le compagnon de voyage du marquis de Compiègne. Cette expédition, qui a pu profiter de l'expérience acquise par nos deux intrépides voyageurs, va reprendre leur œuvre savamment commencée, et, emportant des ressources plus considérables que les leurs, arrivera, il y a tout lieu de l'espérer, à un résultat encore plus important que celui qu'ils ont obtenu : grâce aux efforts de nos généreux compatriotes, le drapeau français sera, il faut l'espérer, le premier à flotter au cœur de cette Afrique qui a englouti tant de ressources et rendu inutiles tant de nobles dévouements à la science. E. DE B.

Trois mois en Italie, par TH. VERNES D'ARLANDES. Paris, Calman Lévy, 1876, gr, in-18 de 340 p. — Prix : 3 fr. 50.

Est-ce, que depuis quelque temps, on ne publie pas un peu trop de relations de voyage *aux rives prochaines*, de voyages en Italie surtout?

Italia, Italia o tu cui feo la sorte.
Dono d'infelice bellezza.

C'est, je l'avoue, avec un mouvement d'humeur que j'ai ouvert le volume de M. Vernes, mais cette humeur s'est bientôt changée en bonne humeur quand j'ai vu à quel aimable écrivain j'avais affaire. Il n'a pas, sans doute, la prétention d'apprendre grand chose à son lecteur, mais il l'amuse, l'intéresse et lui décrit avec beaucoup de vérité les régions *ensoleillées*, qu'il parcourt un peu trop rapidement. Cet adjectif *ensoleillées* n'est pas le seul néologisme que se permette M. Vernes. J'ai aussi remarqué certain adverbe *paresseusement* auquel les Vaugelas modernes n'ont pas, que je sache, accordé leur protection près de l'Académie. Mais, quand on est assez pressé pour voir l'Italie en trois mois, on ne doit pas avoir le temps d'ouvrir un dictionnaire. Ce récit d'un voyage fait si vite, écrit vite, sera lu vite aussi, parce qu'il n'est pas ennuyeux; c'est un livre à prendre avec soi en wagon. TH. P.

La Campagne des Russes dans le Khanat de Kokhand (août 1875-janvier 1876), par M. WEIL, capitaine au 3e régiment territorial de dragons, attaché à l'état-major général du ministre de la guerre. Paris, 1876, Dumaine, in-8 de 95 p., avec 1 carte et 2 plans. — Prix : 2 fr. 50.

Sous ce titre, M. le capitaine Weil a réuni, en un volume, les articles publiés par lui dans les livraisons de mars à mai de la *Revue des sciences militaires*. La campagne de Khiva en 1874, avait déjà montré tout ce que les troupes russes, qui opèrent dans l'extrême Orient, peuvent et doivent mettre de ténacité dans ces luttes singulières contre les éléments aussi bien que

contre les sauvages habitants de ces contrées. Dans la récente expédition contre le Khanat de Kokhand, les colonnes russes n'ont pas rencontré de difficultés physiques aussi grandes. On le comprend en suivant, sur la carte annexée au volume, la description du Khanat donnée par le capitaine Weil. Mais au point de vue de l'opiniâtreté des indigènes, cette campagne ne le cède en rien à celle de Khiva. C'est ce dont on peut se convaincre en lisant, en particulier, la défense de la ville d'Andidjane. Cette expédition présente, du reste, un grand intérêt, aussi bien pour le géographe et pour l'homme politique, qui voient s'étendre encore vers l'Orient les frontières de la Russie, que pour le militaire qui y recueille des renseignements précieux sur ce qu'il faut attendre et ce qu'il faut craindre de troupes aguerries par des campagnes aussi pénibles. Une carte assez curieuse, extraite de l'*Invalide russe* et du *Voïenny Sbornik*, est annexée à l'ouvrage, et facilite beaucoup l'intelligence des opérations, bien qu'on ne puisse y retrouver un certain nombre de noms de localités citées dans le récit. J. G.

Les Maisons souveraines de l'Europe. *Origines, histoire, généalogie, onze tableaux généalogiques,* par Gaston de Fressancourt. Bruxelles, C. Muquardt, 1876, in-8 de IX-208 p. — Prix : 4 fr.

A notre époque de bouleversements politiques et de renversements de trônes, on se perd facilement dans la généalogie des souverains et dans leurs alliances, qui exercent souvent une grande influence sur leurs actes. M. de Fressancourt offre un guide facile et sûr. Il donne, sur chaque famille souveraine une courte notice historique et impartiale et dans un bon esprit, sa généalogie, avec des tableaux généalogiques pour la maison de Habsbourg-Lorraine; la maison de Bavière; les Bourbons de France; les Bourbons d'Espagne et d'Autriche; la maison de Holstein; la maison de Savoie; la maison des Pays-Bas et la maison de Saxe. Les Bonaparte y ont leur place comme les Bourbons de France. Mais on n'y trouve point trace de la dynastie turque. et c'est avec intention. Toutes ces notices se trouvent dans l'ordre alphabétique des États, excepté pour les Bourbons, les Bonaparte et les Holstein. S.-M.

La Corse et la Sardaigne. *Étude de voyage et de climatologie.* par J. H. Bennet, docteur en médecine de la faculté de Paris, ex-médecin accoucheur de l'hôpital *Royal free,* à Londres, etc. Paris, Asselin. 1876. in-12 de VIII-254 p., avec 3 cartes en couleur, cartonné à l'anglaise. — Prix : 3 fr. 50.

Le Dr Bennet a détaché deux chapitres de son livre considérable sur la *Climatologie de la Méditérranée.* A la recherche, autant par raison de santé que dans un but professionnel et scientifique, des stations hivernales les plus favorables par leur climat, leurs ressources diverses et le comfort de leurs établissements, l'auteur, après quinze années d'explorations dans le bassin de la Méditerranée, consigne ici, avec ses souvenirs de touriste, les réflexions du praticien philosophe. On lira avec plaisir les uns et les autres. — La Corse est un pays peu connu; l'auteur s'en déclare admirateur passionné et il semble, à le suivre dans son récit, que son enthousiasme soit très-justifié. La Sardaigne, plus ignorée encore, mérite aussi d'être *découverte.* — Les voyageurs, touristes, baigneurs et même buveurs, commençent à se diriger vers ces deux îles favorisées du ciel et de la nature. — Le guide spécial du Dr Bennet peut leur être recommandé comme joignant l'utile à l'agréable. F. R.

Robespierre, par Adrien Maggiolo. Paris, libr. de la Société Bibliographique, 1876, gr. in-18 de 36 p. — Prix : 20 cent. (N° 12 des *Brochures populaires sur la Révolution française.*)

La plume fine et acérée de M. Maggiolo a peint sous une forme saisissante la triste figure de cet abominable personnage qu'aujourd'hui encore nous avons la honte d'entendre louer par nos contemporains. Ni l'homme lâche et vaniteux, ni le politique aussi faible que cruel ne peuvent exciter les sympathies d'un homme de cœur. Après avoir considéré le portrait si véridique tracé par M. Maggiolo, on n'éprouve que l'horreur et le mépris. La mort de Robespierre, racontée dans un récit dramatique, est le digne couronnement d'une telle vie. R.

Nos prêtres et nos religieux pendant la guerre de 1870-1871. *Patriotisme et dévouement,* par M. C. J. Grand, Paris, Grand, 1877, in-32 de 94 p. — Prix : 30 c.; 35 c. *franco.* 25 ex.: 5 fr. 70; 6 fr. 35 *franco.*

Excellente petite brochure de propagande, où sont groupés les faits les plus propres à mettre en relief le patriotisme du clergé français, auquel tous les partis, tous les écrivains ont rendu sur le moment des hommages bien oubliés aujourd'hui de beaucoup de gens. L'intérêt eût été plus vif, l'effet plus saisissant, si les faits avaient été encadrés dans un récit où chacun aurait été disposé de la manière la plus favorable, tandis qu'ils sont classés un peu sèchement suivant la catégorie des personnes dont ils émanent : évêques, prêtres séculiers, ordres religieux d'hommes et de femmes. V. M.

La Bride sur le cou, par Saint-Genest. Paris, Dentu, 1876, in-12 de 476 p. — Prix : 3 fr. 50.

Voilà de ces titres qui dispensent de toute analyse, et quand j'aurai dit que ce volume s'est formé peu à peu à la Grande-Chartreuse, aux environs de Paris, et sur les plages de Normandie ou d'ailleurs, on pensera bien que, s'il y est souvent question de ces lieux, on y parle aussi d'autre chose. La bonne conversation ne se borne guère à deux ou trois sujets. Or, je ne connais pas de livre qui ressemble mieux à la conversation, qui soit davantage écrit comme l'on parle, et, si j'en croyais l'auteur, *sans y songer*, avec je ne sais quoi de vif et d'intime qui est fait pour séduire. Les souvenirs, les réflexions personnelles y succèdent avec bonheur aux récits et aux descriptions, et le mélancolique avec le plaisant, la politique avec la morale y forment, comme par hasard, un mélange des plus agréables. C'est ce qu'on cherche dans les livres de ce genre, où le fond est peu de chose. J'ai remarqué, çà et là, certaines propositions qui n'étaient pas de mon goût, mais presque partout des pensées vraies, un ton sincère, — ou je m'y trompe fort, — de la délicatesse et de beaux sentiments, enfin cent choses qu'on doit louer lorsqu'elles se rencontrent avec beaucoup d'esprit et ce qu'il faut de *procédés* adroits. G. Philippon.

VARIÉTÉS

I

UN NOUVEL OUVRAGE DE M. RENAN

Dialogues et fragments philosophiques, par Ernest Renan, membre de l'Institut. Paris, Calman-Lévy, 1876, in-8 de xxi-339 p. — Prix : 7 fr. 50.

Les principes philosophiques de M. Renan sont depuis longtemps connus, même de ceux qui ne lisent pas ses ouvrages. Tout le monde sait qu'il n'y

a rien, dans ses livres, qui soit de nature à satisfaire l'esprit ni à consoler le cœur de quiconque croit au Dieu vivant, créateur et conservateur de l'univers; au Dieu de la raison en qui la métaphysique trouve, avec une certitude invincible, le lieu des idées absolues et éternelles; au Dieu de l'Évangile, père des pauvres, appui des affligés, introducteur de toutes les âmes de bonne volonté dans la béatitude céleste. Nous ne nous attendions donc pas, en ouvrant les nouveaux *Dialogues* (car il n'y a que les dialogues de nouveau dans ce volume), à quelque surprise agréable pour un lecteur catholique, ou seulement demeuré fidèle à la philosophie des maîtres. Il faut avouer cependant que nos prévisions ont été dépassées. Jamais M. Renan n'avait rien écrit de plus décourageant pour l'avenir des sociétés humaines, de plus désespérant pour le cœur et même de plus humiliant pour la raison : jamais il n'a rendu de plus mauvais service à « la science » qu'il prétend glorifier. Il ne me coûte rien d'ajouter que jamais les éminentes qualités de son style ne se sont déployées avec plus de charme et de séduction.

M. Renan nous raconte l'origine de ces *Dialogues*. C'était pendant la guerre de la Commune. Réfugié à Versailles, privé de ses livres et séparé de ses travaux, l'auteur « employa ces loisirs forcés à faire un retour sur lui-même, et à dresser une sorte d'état sommaire de ses croyances philosophiques. La forme du dialogue, ajoute-t-il, me parut bonne pour cela, parce qu'elle n'a rien de dogmatique et qu'elle permet de présenter successivement les diverses faces du problème, sans que l'on soit obligé de conclure (p. VI). » Plût au ciel qu'il ne se dégageât aucune sorte de conclusion d'un ouvrage qui, aux yeux de beaucoup de lecteurs, comme aux yeux de l'écrivain, prend pour point de départ et pour prémisses de toutes ses conjectures le dernier état de la science ! M. Renan a beau faire profession de ne pas vouloir parler doctrinalement et déclarer que « le temps des systèmes absolus est passé. » Comme toujours, son nouveau travail fourmille d'affirmations plus ou moins paradoxales, et ce sont ces affirmations, la plupart du temps sans ombre de preuve, qui, à notre sens, font le danger des « croyances philosophiques » de M. Renan, beaucoup plus que ses conceptions aussi lugubres que fantastiques sur l'avenir du genre humain.

Le premier dialogue est intitulé *Certitudes*. Il a pour objet d'exposer les notions qu'on peut considérer comme certaines sur l'ensemble de l'univers.

La première « certitude » c'est... on le devine d'avance quand on connaît le nom de l'auteur, c'est qu'il n'y a pas de surnaturel, c'est qu'on n'a jamais pu, dans l'univers, saisir aucune trace de l'action « d'êtres déterminés supérieurs à l'homme, qu'on n'a pas constaté une seule fois la trace d'une main intelligente venant s'insérer momentanément dans la trame serrée des faits de ce monde (p. 14). » Partant, la prière est inutile. « Quand même la masse d'une population croirait avoir expérimenté l'efficacité de la prière, cela ne prouverait rien (p. 18) » Toute prière est réellement une demande de miracle, puisque celui qui prie sollicite la Divinité de changer à son profit le cours des choses. « Il faudrait donc que l'Éternel, *connaissant un mois d'avance* les prières qu'on lui adressera, » eût porté son attention, par exemple, sur les glaciers du Nord d'où procède la sécheresse ou la pluie? Conçoit-on que l'Éternel puisse prévoir et préparer *un mois d'avance* l'efficacité d'une cause seconde comme la prière ?

Mais de plus, ce qui montre l'inefficacité de la prière, c'est que jamais aucune dérogation ne s'est produite en vue de favoriser un homme vertueux ou une cause juste. L'histoire est immorale aussi bien que la nature. « La

société, quoi qu'on fasse, sera toujours dans l'impossibilité d'être juste. Le soleil se lève également sur les bons et sur les méchants. »

Ici, que l'auteur nous permette une sobre réflexion. Pourquoi, puisqu'il lui plaît d'apporter des preuves à l'appui d'une assertion aussi évidente à ses yeux que celle-ci : l'absence de toute intervention, dans l'univers, d'une autre intelligence que celle de l'homme, pourquoi ne laisse-t-il pas soupçonner au lecteur que ces prétendues preuves sont des objections connues, exposées et réfutées tout au long dans saint Thomas (voyez, en particulier, saint Thomas, 2a 2æ q. 83, 2), saint Augustin et les autres? Là, on verrait surabondamment que, loin d'attribuer à la prière le pouvoir absurde de forcer l'Auteur des choses à changer à chaque instant ses plans, les théologiens déclarent, au contraire, que les prières des hommes et les effets qu'elles doivent produire ont été prévus par le Créateur, non pas un mois à l'avance, ce serait vraiment trop peu, mais de toute éternité, et rentrent dans un plan général, lequel comprend même l'immoralité de la nature et l'iniquité des sociétés humaines. Une preuve, aux yeux de M. Renan, de l'inefficacité de la prière, c'est que le soleil se lève également sur les bons et sur les méchants. Mais à qui donc emprunte-t-il cette triomphante objection? au suprême docteur de la prière, à N.-S. Jésus-Christ, qu'elle n'avait pas du tout frappé, non plus qu'aucun des lecteurs de l'Évangile avant M. Renan. Enfin si l'auteur ouvrait nos grands théologiens, il y apprendrait qu'un chrétien est moins étonné, moins scandalisé de voir exaucée la prière d'un païen, d'un idolâtre ou d'un pécheur, que de voir un savant comme lui ne pouvoir mettre d'accord l'efficacité de la prière, admise par le genre humain, et l'immutabilité du plan divin, admise par tous les théologiens sans exception, aussi bien que par tous les philosophes.

Voilà la première certitude du premier des *Dialogues;* mais il y en a une seconde, qui paraîtra à tout le monde, aussi bien qu'à l'auteur, pleinement évidente, et qui donnera cependant lieu, pour les lecteurs, à des étonnements de plus d'un genre. Cette certitude la voici : c'est que le monde « a un but, et travaille à une œuvre mystérieuse (p. 22). » Cette proposition ne pourrait choquer que le grossier matérialiste qui ne reconnaît d'autre Dieu que le hasard. Pour le chrétien, à qui l'ordre merveilleux et l'harmonie de l'univers a révélé un Dieu créateur et conservateur de toutes choses, il ne saurait comprendre que la créature, même purement matérielle, n'ait pas un terme qui lui soit assigné par son auteur et qui nous échappe, en grande partie ici-bas; ce terme, elle y tendra d'autant plus sûrement que, n'ayant pas de liberté, elle ne saurait opposer aucune résistance à la main souveraine qui la guide, pas plus que la flèche à l'habile archer qui l'envoie au but. Mais, sous la plume de M. Renan, cette proposition évidente prend un caractère singulier : savez-vous pourquoi et comment la nature (et, dans ce mot, il faut comprendre même l'homme, doué d'intelligence et de liberté), savez-vous pourquoi l'ensemble des êtres marche à un but déterminé? Ce n'est pas qu'il y soit conduit par un Dieu intelligent et souverain; non, c'est en vertu « d'une nécessité intérieure, d'un instinct inconscient, pareil à l'effort aveugle de l'embryon pour sortir de la matrice, au besoin intime qui préside aux métamorphoses de l'insecte (p. 23). » Nous sommes dupés savamment par la nature en vue d'un but transcendant que se propose l'univers et qui nous dépasse complétement. Cette *duperie* de la nature s'étend à tout, même aux vertus naturelles, à la religion, en un mot à tout ce dont l'univers a besoin pour atteindre ce but : la vertu est une duperie, l'esprit de famille est une duperie, la bonté est une duperie. « La religion, dans l'humanité, est l'équivalent de la nidification chez l'oiseau, etc. (p. 38). »

Si tel est l'univers, il est trop évident que l'homme doit s'y trouver fort mal à l'aise, et le seul philosophe qui ait raison, c'est Schopenhauer, qui conclut résolûment, du spectacle des choses, que le bien souverain est l'anéantissement universel. Il a tort, dit M. Renan, pour moi « je me résigne ; j'accepte et me soumets aux fins de l'Être suprême. La morale se réduit ainsi à la soumission. L'immoralité, c'est la révolte contre un état de choses dont on voit la duperie. Il faut à la fois la voir et s'y soumettre (p. 43). » Que dis-je : « Le grand homme *doit collaborer à la fraude* qui est la base de l'univers (*sic*) (p. 45). »

Tel est le premier *dialogue :* celui qui est consacré aux *certitudes !* Les « certitudes » suffisent à elles seules, pour justifier surabondamment, un doute présenté timidement par un des interlocuteurs : « Les planètes mortes, dit-il, sont peut-être celles où la critique a tué les ruses de la nature (c'est-à-dire, la religion, l'amour, le bien, le vrai), et quelquefois je m'imagine que, si tout le monde arrivait à notre philosophie, le monde s'arrêterait (p. 44). » Je le crois bien ! le monde, poussé fatalement à la destruction par les « certitudes » de la critique, a du moins, pour y échapper, une ressource : ce sont les *probabilités* et les *rêves* de cette même philosophie, objet des deux derniers dialogues. Nous n'en dirons que peu de chose. A quoi bon s'attarder à des jeux d'imagination ? Bornons-nous à relever, quelques-uns des paradoxes, très-conséquents, d'ailleurs, aux principes énoncés plus haut, dont ces pages brillantes sont semées.

La probabilité sur l'avenir de l'univers, c'est qu'il aspire à prendre conscience de lui-même. « Le monde aspire à être de plus en plus, car l'être dans sa plénitude, c'est l'être conscient. Tout l'effort du monde tend à se connaître, à s'aimer, à se voir, à s'admirer. Le but du monde est de produire de la raison, comme la secrétion de la gomme est le dernier but du gommier (p. 59). »

Évidemment, cette raison ne pourra se produire que dans quelques têtes choisies. La science, seul facteur de tout le développement à venir, procède comme la nature qui trahit partout le mépris de l'individu. « L'éclat d'une capitale sort d'un vaste fumier provincial... Il faut au moins, dans nos lourdes races modernes, le drainage de trente ou quarante millions d'hommes, pour produire un grand poëte, un génie de premier ordre (p. 72). »

Cette conscience qui tend à se produire d'elle-même, il ne faut pas s'y tromper, c'est ce que la critique appelle souvent du nom de Dieu : pour elle, Dieu n'est pas au commencement de toutes choses, il en est, au contraire, la résultante. « L'œuvre universelle de tout ce qui vit est de faire Dieu parfait, de contribuer à la grande résultante définitive qui clora le cercle des choses par l'unité. La raison, qui n'a eu jusqu'ici aucune part à cette œuvre, laquelle s'est accomplie aveuglément et par la sourde tendance de tout ce qui est, la raison, dis-je, prendra un jour en main l'intendance de ce grand travail, et, après avoir organisé l'humanité, organisera Dieu (p. 79). » Il est permis de croire que ce travail sera long! Enfin, nous dit l'auteur, « l'immensité du temps est ici le facteur capital. »

Les probabilités de la science critique se bornent à notre planète, ses rêves vont plus loin ; ils embrassent l'histoire de l'être au-delà de l'humanité. Rêves peu consolants, hâtons-nous de le dire, quoi qu'ils soient un hymne en l'honneur de la « science » cette reine de l'avenir, de qui on peut supposer, — fatale aventure pour la démocratie et les démocrates ! — « qu'elle amènera la création d'une race supérieure, ayant son droit de gouverner, non-seulement dans la science, mais dans la supériorité même de son sang, de son cerveau et de ses nerfs (p. 116), » époque merveilleuse, « où la

science remplacerait les animaux existants, par des mécanismes plus élevés, *comme nous voyons que la chimie a remplacé des séries entières de corps de la nature, par des séries bien plus parfaites.* De même que l'humanité est sortie de l'animalité, ainsi la divinité sortirait de l'humanité. » Cette race supérieure aura, pour se faire respecter du vulgaire, de terribles vengeances. Ce serait directement et *ipso facto* que les dogmes scientifiques anéantiraient ceux qui n'y croiraient pas,... « elle aurait à sa disposition l'enfer, non un enfer chimérique, de l'existence duquel on n'a pas de preuve, mais un enfer réel (p. 108). » Que dites-vous de ce petit blasphème intercalé ici contre un dogme évangélique, en faveur d'un dogme non moins terrible, d'un enfer créé, au nom de la science, par un « mauvais rêve » de M. Renan ?

Si la science de l'avenir fait entrevoir un enfer contre les blasphémateurs de « la science, » rassurez-vous, elle fait aussi entrevoir un paradis. Que dis-je ! pour la plus grande confusion de la démagogie et des démagogues, c'est tout un ancien régime, au ciel et sur la terre, qu'on ose nous promettre, avec la domination d'un seul être pensant pour couronner le tout. Je n'exagère rien, voici les textes :

« On conçoit un temps où tout ce qui a régné autrefois, à l'état de préjugé et d'opinions vaines, régnerait à l'état de réalité et de vérité : dieux, paradis, enfer, pouvoir spirituel, monarchie, noblesse, légitimité, supériorité de race, pouvoirs surnaturels pouvant renaître par le fait de l'homme et de la raison.... on imagine un état du monde où tout aboutirait à *un seul être conscient*, où l'univers serait réduit à une seule existence, où la conception du monothéisme personnel serait une vérité (p. 120-125). »

Mais qu'est-ce donc enfin que cette « conscience » de l'univers qui, en se développant, produit de si étranges résultats ? Ecoutez la réponse : « Que la masse infinie produise une *sorte d'exsudation générale* à laquelle, faute de mieux et par suite d'un anthropomorphisme inévitable, nous donnons le nom de conscience, c'est ce que les faits généraux de la nature semblent indiquer (p. 144). »

Ainsi nous voilà bien avertis. Cette conscience, même d'un seul être tout-puissant, n'est pas la vraie conscience. Quant à la vraie, celle que nous connaissons, elle n'a aucune chance de persister jamais : « Le cerveau se décomposant, nulle conscience, dans le sens ordinaire du mot, ne peut persister. Mais la vie de l'homme dans le tout,... sa part à la conscience générale (celle qui est une exsudation),... voilà ce qui est éternel... Consolons-nous, pauvres victimes : un Dieu se fait avec nos pleurs (p. 142-143). »

Voilà le dernier mot de cet ensemble de « rêves » philosophiques. On avouera qu'il était possible, puisqu'il s'agit ici de rêves éveillés, de les faire plus vraisemblables, pour ne pas dire plus sympathiques à la masse des lecteurs.

Nous ne savons ce que diront les savants de ces prédictions soi-disant tirées logiquement des dernières découvertes de « la science. »

Quant aux théologiens, ils ne pourront s'empêcher de se rappeler le mot de Bossuet, si souvent cité et toujours vrai : « Qu'ont-ils vu ces rares génies, qu'ont-ils vu de plus que les autres ?... Les absurdités où ils tombent, en niant la religion, deviennent plus irréalisables que les vérités dont la hauteur les étonne, et, pour ne vouloir pas croire des mystères incompréhensibles, ils suivent, l'un après l'autre, d'incompréhensibles rêves. »

Reste enfin la grande masse des lecteurs du dix-neuvième siècle, de ce siècle non moins amateur du bien-être universel, de l'égalité dans la jouissance, que du progrès scientifique. Or, figurez-vous leur impression en lisant le sort que leur réserve la critique : « La belle antiquité conçut avec raison l'immola-

tion de l'animal destiné à être mangé comme un acte religieux. Ce meurtre, fait en vue d'une nécessité absolue, parut devoir être dissimulé par des guirlandes et une cérémonie. *Le grand nombre doit penser et jouir par procuration* (p. 130). »

A notre humble avis, les « victimes » trouveront que M. Renan a par trop épargné les guirlandes.

L. Lesœur,
prêtre de l'Oratoire.

II

UNE LETTRE DU BARON DE HUMBOLDT.

M. Todhunter, dans le livre sur le Dr Whewell dont nous parlons plus haut, a publié une curieuse lettre du baron de Humboldt, adressée au savant maître du collége de la Trinité à Cambridge ; nous croyons que nos lecteurs la liront avec plaisir. G. M.

Monsieur,

J'ai été extrêmement sensible Monsieur *(sic)* à l'honneur que vous m'avez fait de m'envoyer votre grand et important ouvrage de philosophie des sciences exactes [1]... Je vous ai lu, non dans la pâle traduction de M. Littrow mais dans la langue dans laquelle on aime à lire ceux qui ont la puissance de la parole. Je savais que vous nous prépariez la jouissance d'un ouvrage philosophique propre à apprécier la sureté des méthodes et la certitude sur laquelle reposent nos connaissances du monde intérieur ; j'en avais parlé avec chaleur au silurien M. Murdison [2], et, comme nous respectons en lui et dans l'excellent et respectable M. Sedgwick [3] un ami commun, je suis tout satisfait de la bienveillance avec laquelle M. Murdison vous aura révélé la curiosité dont j'ai été tourmenté. J'aime à me rappeler de plus une soirée bien agréable que nous avons passée ensemble chez l'illustre Cuvier, dont l'esprit était plus logique que philosophique, et qui blâmait un peu trop tout ce qui tendait au-delà de « mettre de l'ordre dans les idées. » Vous ne me rendez pas justice, Monsieur, si vous craignez que j'appartienne à cette secte de mes compatriotes qui dédaignent Bacon et qui le trouvent un peu *rococo*. Je suis innocent de ces dédains, et aucun de mes travaux, si toutefois il en existent *(sic)* montre de l'indifférence pour le « *novum organum.* » J'ai dû commencer par me justifier devant celui qui honore de nos jours par son nom « le collége de Bacon et de Newton [4]. » Quant à l'ensemble de votre vaste ouvrage, Monsieur, il m'est pour le moment impossible d'entrer dans des discussions partielles. Je vous écris ces lignes du haut d'une petite « colline historique » dont le nom peut vous rappeler bien des distractions et des devoirs de position qui ne sont pas tout à fait littéraires. Je ne connais pas d'ouvrage, depuis dix ans, qui excita à un plus haut degré mon vif intérêt. Les chapitres *philosophy of the pure science*, la morphologie, les forces vitales (un des mythes nombreux de nos physiologies), la mer ténébreuse des traditions pelatiologiques que vous avez navigué *(sic)* avec une noble indépendance de l'esprit, les méthodes d'induction et le résumé historique que vous avez donné (vol. IIe, pp. 283-469), m'ont offert des lectures pleines d'intérêt et de charme, dans les jardins de Sans-Souci ! Après vous avoir suivi dans vos ingénieuses recherches sur les mouvements de l'Océan, on aime à vous suivre à travers ces fluctuations de l'intelligence, variées selon l'espace et le temps, et soumises cependant à des retours périodiques. Lorsqu'on voit les choses de si haut comme vous, Monsieur, on permet le doute à ceux qui, comme moi, ne savent que glaner dans les spécialités. Je n'ai encore vu votre grande composition que comme ces forêts vierges (sylvas sylvarum) dont on

1. C'est l'ouvrage intitulé *Philosophy of the inductive sciences*, qui parut pour la première fois en 1840, en deux vol. in-8 de 1230 pages. La seconde édition (2 vol. in-8° de 1430 pages fut imprimée en 1847.
2. Sir R. Impey Murdison, célèbre par ses travaux en minéralogie ; auteur d'un livre intitulé *Siluria*, mort en 1871.
3. Adam Sedgwick, professeur de géologie à l'université de Cambridge, mort en 1873.
4. Bacon et Newton furent tous deux membres du Collége de la Trinité à Cambridge.

découvre la surface ondoyante lorsqu'on est placé sur le sommet des Cordilleras. Je n'ai encore pu jouir que du coup d'œil général, mais votre grand ouvrage m'accompagnera sous peu vers le nord, devant suivre le roi à la prestation des hommages à Königsberg, où je trouverai deux savants illustres, bien dignes de vous lire, M. Bessel et le grand géomètre M. Jacobi.

Je saisis avec empressement cette occasion, Monsieur, pour vous renouveler l'hommage de ma haute et respectueuse considération.

Le Bon de Humboldt.

Veuillez bien excuser mon écriture illégible *(sic)*. J'ai un bras malade des exhalaisons des forêts du Cassiguiaré.

A Sans-Souci, près Potsdam, ce 14 août 1840.

III

BIBLIOGRAPHIE RAISONNÉE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

§ IV. — DOCUMENTS, CRITIQUES ET PIÈCES DIVERSES CONCERNANT LES PRIX ET LES CONCOURS ACADÉMIQUES (suite).

B. *Nouvelle académie, depuis* 1803, *jusqu'à nos jours.*

Depuis l'époque de la restauration de l'Académie française, lors de la fondation de l'Institut, les fondations pour des concours et pour des prix sont devenues très-nombreuses.

Sous le Consulat, la classe de la langue et de la littérature française, que le secrétaire perpétuel, dans ses rapports, appelait toujours l'Académie, afin de montrer que la deuxième classe de l'Institut était bien l'ancienne académie de Richelieu, décernait annuellement et officiellement trois prix, un d'éloquence, un de grammaire et un de poésie. Sous le premier Empire, le prix de grammaire fut supprimé, et le prix d'éloquence a toujours été décerné régulièrement depuis cette époque, concurremment avec le prix de poésie, sauf les années où les pièces envoyées au concours sur les sujets déterminés n'ont pas été jugées suffisantes. Le concours est alors reporté à l'année suivante, sans empêcher celui qui doit avoir lieu régulièrement. La rente en est servie par l'État, qui, sous tous les régimes depuis 1803, a tenu à cœur de conserver cette institution, à proprement parler nationale. Des prix spéciaux, qui correspondent aux anciens prix de grammaire, ont été trois fois proposés extraordinairement, ayant pour sujet l'étude de la langue chez Molière, chez Corneille et chez Mme de Sévigné.

Le premier Empire institua de plus, une série très-complète de prix décennaux qui ne furent proposés qu'une fois, en 1810, et qui périrent avec lui (voir ci-dessous). Puis vinrent :

1° — En 1820 et 1821, les fondations *Montyon* consacrant chaque année une somme de 15,000 francs à distribuer en prix de vertu, et pareille somme à l'ouvrage le plus utile aux mœurs ayant paru dans l'année. Les prix de vertu furent décernés dès l'année 1820 ; mais les seconds ne commencèrent leur série qu'en 1828, pour les « concours des prix extraordinaires destinés à des ouvrages de morale. » Le sujet fut laissé libre pour 1828, et déterminé pour 1829 et 1830 (De la charité, et de l'influence des lois sur les mœurs).— Le concours de 1828, n'ayant pas donné de résultat, fut remis à 1829, et le premier lauréat des prix Montyon, pour la littérature fut Laurent de Jussieu (*Œuvres posthumes de Simon de Nantua*). Le concours fut étendu au pluriel à partir de 1835, et le prix, partagé cette année entre trois ouvrages, l'est maintenant entre dix ou douze. — L'Académie a plusieurs fois proposé, sur

cette fondation, un prix spécial pour la meilleure œuvre dramatique. — C'est ainsi qu'ont été couronnées : *Lucrèce*, en 1845, *Gabrielle* et *La Fille d'Eschyle*, en 1850, *Œdipe roi*, en 1862 ;— ou pour des recherches spéciales comme en 1863 : « De la nécessité de concilier, dans l'histoire critique des lettres, le sentiment perfectionné du goût et les principes de la tradition avec les recherches érudites et l'intelligence du génie divers des peuples. »

2° — En 1834, la fondation *Gobert*, instituant une rente annuelle de 10,000 francs, dont les neuf dixièmes sont destinés au meilleur ouvrage sur l'histoire de France, et l'autre dixième à celui qui aura le plus approché du prix. Les ouvrages couronnés conservent les prix annuels jusqu'à la déclaration de meilleurs ouvrages. Les prix Gobert furent décernés pour la première fois en 1840, à MM. Augustin Thierry et Bazin, qui les conservèrent tous les deux régulièrement jusqu'à leur mort. En 1851, M. Henri Martin remplaça M. Bazin ; et,en 1856,il succéda pour le premier prix à M.Augustin Thierry. Depuis lors, les titulaires ont été nombreux.

3° — En 1846, la fondation *Maillé-Latour-Landry*, faite en souvenir de Malfilâtre et de Gilbert, et instituant tous les deux ans une récompense « pour l'artiste ou le jeune écrivain dont le talent mériterait encouragement » : fondation temporaire, rendue perpétuelle par l'État, et qui fut décernée pour la première fois au poëte aveugle Lafon-Labalut.

4° — En 1854, la fondation *Bordin*, consacrant annuellement une somme de 3,000 francs, « à l'encouragement de la haute littérature. » Le prix fut décerné pour la première fois en 1856, à M. Ozanam.

5° — En 1856, la fondation *Lambert*, destinant annuellement 1,600 francs « aux hommes de lettres ou veuves d'hommes de lettres auxquels il serait juste de donner une marque d'intérêt public. » Le prix a été décerné pour la première fois, à M. Leconte de Lisle.

6° — En 1857, la fondation *Ach. Halphen*, attribuant tous les trois ans un prix de 1,500 francs, « à l'ouvrage le plus remarquable au point de vue historique ou littéraire, » décerné pour la première fois en 1861, à M. Émile de Bonnechose.

7° — En 1865, la fondation *Thiers*, « placement libéral, dit le rapport de M. Villemain, du grand prix de 20,000 francs décerné par l'Institut à son *Histoire du Consulat et de l'Empire*, » attribuant tous les trois ans une somme de 3,000 francs, « à l'encouragement de la littérature et des travaux historiques. » Le prix a été décerné pour la première fois en 1868 à M. Marius Topin.

8° — En 1866, la fondation *Souriau*, instituant, à l'exemple de M. de Montyon, un prix annuel de 1,000 francs, « destiné à récompenser les actes de vertu et de dévouement. »

9° — En 1870, la fondation *Thérouane*, léguant une somme annuelle de 4,000 francs pour l'encouragement des travaux historiques, décernée pour la première fois en 1870, à MM. Topin et de Saint-Genis.

10° — En 1871, la fondation *Langlois*, pour un prix annuel destiné à la meilleure traduction, et décerné pour la première fois en 1871, à M. L. de Sadous.

11° — En 1872, la fondation *Guizot*, consacrant comme la fondation Thiers le grand prix biennal de 20,000 francs, décerné par l'Institut, en 1871, à l'éminent académicien, à l'établissement d'un prix triennal de 3,000 francs, destiné à l'ouvrage le meilleur sur une des grandes époques de notre littérature ou sur la vie et les œuvres de l'un de nos grands écrivains. Il a été décerné pour la première fois, en 1875, à M. Léon Gautier.

12° — En 1873, la fondation *de Jouy*, legs de Mme Bain-Boudonville, fille

de cet académicien, attribuant, tous les deux ans une somme de 1,500 francs à récompenser la meilleure étude de mœurs actuelles. Ce prix a été décerné pour la première fois en 1875, à M. Alphonse Daudet.

13° — En 1874, la fondation *Marcelin Guérin*, destinée à récompenser annuellement « les livres et écrits qui se seraient récemment produits en histoire, en éloquence et dans tous les genres, et qui paraîtraient les plus propres à honorer la France, à relever parmi nous les idées, les mœurs et les caractères, et à ramener notre Société aux principes les plus salutaires pour l'avenir. » Ce prix a été décerné pour la première fois, en 1874, à M. Alphonse Dantier.

14° — Enfin on a récemmment annoncé plusieurs legs de 20,000 francs qui n'ont pas encore reçu d'application : en particulier celui de Mme Jules Janin, au nom de son mari pour un prix triennal de 3,000 francs, destiné à la meilleure traduction.

En-dehors de ces fondations perpétuelles, il y a eu des prix spéciaux décernés dans des circonstances déterminées : tels en 1818 un prix anonyme pour le meilleur poëme sur l'enseignement mutuel. (Le rapport de 1820 dit que cet anonyme est un littérateur distingué, depuis membre de l'Académie; sans doute le marquis de Pastoret.) — En 1819, une médaille d'or de 1,500 francs, donnée par un anonyme pour une pièce de vers sur le Dévouement de Malesherbes. — En 1820, le gouvernement ajouta un prix de vertu à celui de M. de Montyon, parce qu'il y avait deux candidats d'un égal mérite; depuis 1822, les legs du testament Montyon permirent d'augmenter considérablement le nombre des prix. — En 1822, un membre de l'Institut donna deux médailles d'or pour les deux accessits du prix d'éloquence ; — en 1838, le roi doubla le prix d'éloquence ; — en 1858, l'empereur doubla le prix Lambert. — En 1870, Mme veuve Landrieu légua un prix à l'auteur de la meilleur tragédie ou comédie en vers, publiée ou représentée depuis le 14 avril 1868 (lauréat, M. Manuel).

Nous devons ajouter que, tous les ans, les cinq académies se réunissent pour décerner le prix de 1,200 francs, fondé par Volney en 1820, en faveur du meilleur ouvrage de linguistique ; et que sous le second Empire, un prix biennal de 20,000 francs avait été fondé par l'empereur, pour être décerné tour à tour par chacune des classes de l'Institut. Il l'a été par l'Académie française, en 1865 et 1871, à MM. Thiers et Guizot (voy. ci-dessus).

On voit, d'après ce court exposé, que le service des commissions des prix à l'Académie française n'est pas une sinécure.

On trouve, dans tous les journaux du temps, en particulier dans le *Moniteur universel*, dans le *Journal officiel*, dans le *Journal des Débats*, dans la *Minerve française*, dans le *Journal de Paris*, dans la *Gazette de France* et dans tous ceux qui ont souci des choses littéraires, des détails sur les concours et des articles critiques sur les prix. Beaucoup de ces articles ont paru en volumes, tels que les *Annales littéraires* de Dussault, les *Lundis* de M. Sainte-Beuve, les *Samedis* de M. de Pontmartin, et les recueils divers de MM. Cuvillier-Fleury, Rigault, Paradol, Schérer, de Boissieu, Lemoinne, Ratisbonne, etc... Il en est de même des Revues littéraires, depuis la *Décade philosophique* jusqu'aux innombrables revues de nos jours, parmi lesquelles nous n'aurons garde d'oublier le *Polybiblion*, qui ne néglige aucun de ces événements dans sa riche chronique. Nous leur joindrons une publication à périodicité annuelle, l'*Année littéraire et dramatique*, de M. Vapereau (Paris, Hachette), qui a paru de 1859 à 1869, et qui forme, par conséquent, onze années en onze volumes. Le dernier chapitre contenait chaque année tous les changements survenus dans l'Académie; et, depuis le

tome III (1861), on y trouve une revue spéciale sous la rubrique *Prix et Récompenses académiques*, ou *Concours et Prix académiques*.

Voici maintenant, en-dehors des recueils signalés au § III, la liste des publications spéciales que nous avons pu recueillir sur les prix et les concours depuis la réorganisation de l'Institut, soit en brochures isolées, soit en articles ou chapitres principaux de revues importantes et d'ouvrages critiques. Nous ne donnerons pas ici la bibliographie de toutes les œuvres couronnées : cela nous entraînerait trop en-dehors de notre sujet, et nous l'avons suffisamment indiquée en mentionnant, au § III, le Recueil des rapports annuels des secrétaires perpétuels sur les concours, puisque chacun de ces rapports contient le titre exact des ouvrages couronnés.

124. — *Décrets du 24 fructidor an XII* (10 septembre 1804) *et du 28 novembre* 1809, sur les prix décennaux. — Voyez le *Bulletin des lois* et les journaux du temps, en particulier le *Journal des Débats*, l'*Esprit des journaux*, le *Journal de l'Empire* et le *Moniteur*. — Le premier décret disait dans son premier article : « Il y aura, de dix en dix ans, le jour anniversaire du 18 brumaire, une distribution de grands prix donnés de notre propre main dans le lieu et avec la solennité qui seront ultérieurement réglés. » — Le second augmentait le nombre des récompenses et les fixait à dix-neuf prix de première classe, ou de 10,000 francs, et seize prix de seconde classe, ou 5,000 francs. Neufs prix étaient attribués à la seconde classe de l'Institut (Académie française), cinq de première classe et quatre de seconde, pour récompenser « le poëme épique, la tragédie, la comédie, l'ouvrage de littérature qui réunirait au plus haut degré la nouveauté des idées, le talent de la composition et l'élégance du style ; le meilleur ouvrage de philosophie en général soit de morale, soit d'éducation ; le meilleur poëme didactique ou descriptif ; les meilleurs petits poëmes dont les sujets seraient tirés de l'histoire de France ; la meilleure traduction en vers de poëmes grecs ou latins, et le meilleur poëme lyrique mis en musique. »

Il y eut un grand nombre d'articles critiques au sujet de ces décrets : mais nous n'en avons pas retrouvés en volumes.

125. — *Rapport du jury* institué par S. M. l'empereur et roi pour le jugement des prix décennaux, en vertu des décrets du 24 fructidor an XII et 25 novembre 1809. — Paris, Baudouin, 1810, in-4.

Ce jury était un jury du premier degré, composé des présidents et des secrétaires perpétuels des cinq classes de l'Institut. Son rapport, signé par Bougainville, président, et Suard, secrétaire, fut publié in extenso par plusieurs journaux et revues littéraires, en particulier par le *Moniteur*, en juillet 1810, et par l'*Esprit des journaux*, dans ses livraisons d'août et septembre de la même année (près de 200 pages). — Il donna lieu à une foule d'observations et réclamations qui sont bien résumées dans la livraison d'octobre 1810 de l'*Esprit des journaux*.

Chaque classe de l'Institut devait ensuite constituer un jury du second degré pour les prix qui lui étaient attribués et faire un rapport spécial à ce sujet. Le voici pour les neuf prix attribués à l'Académie française.

126. — Institut de France. — *Rapport de la classe de la langue et de la littérature française*, à S. M. l'Empereur et roi sur les prix décennaux. Paris, Baudouin, 1810, in-4°.

Un secrétaire *ad hoc* (ce fut Arnault) avait été élu dans la séance du 18 octobre 1810 (voir l'extrait du procès-verbal aux *Œuvres d'Arnault* t. V, p. 31, 33), pour remplacer Suard, qui avait fait partie du premier jury ; mais il y eut en réalité plusieurs rapporteurs désignés, dont les rapports réunis formèrent le rapport général, qui parut dans le *Moniteur*, à la fin du mois de novembre,

sous la signature de Regnault de Saint-Jean-d'Angely, président et Arnault, secrétaire.

Arnault et Chénier ont, depuis, imprimé et signé séparément ce qui leur appartient en propre dans ce rapport général, Arnault pour l'Introduction, le troisième et le sixième prix de deuxième classe et les conclusions (voir ses *Œuvres*, t. V, *Mélanges académiques*, p. 34-73), et Chenier, pour le rapport sur le cours de littérature de La Harpe.

Ce rapport de la classe était en désaccord complet avec celui du jury : et cela suscita une assez longue polémique : voir en particulier l'*Esprit des journaux*, livraison de février 1811, où des tableaux comparatifs des décisions sont présentés d'une manière fort intéressante. — Le ministre de l'intérieur devait ensuite soumettre à l'empereur un rapport faisant connaître le résultat des discussions, puis un décret impérial devait décerner les prix. Mais une foule de considérations, qui sont fort habilement exposées dans l'*Histoire de l'Académie*, par M. Paul Mesnard, retardèrent de jour en jour cette décision, et l'Empire tomba sans que les prix fussent décernés.

(A suivre.) René Kerviler.

CHRONIQUE

Nécrologie. — Le R. P. Jean Perrone, né à Chieri, le 11 mars 1794, est mort à Rome, le 29 août 1876. — Il avait déjà embrassé l'état ecclésiastique, mais n'était pas prêtre quand il entra dans la Compagnie de Jésus, le 10 novembre 1815. Appliqué à l'enseignement, il professa la théologie à Orvieto, puis au Collége romain, dont il occupa la chaire pendant de longues années jusqu'en 1853. Il n'interrompit ses cours que pour diriger le collége de Ferrare, et pour fuir la révolution de 1848. En 1853, il fut nommé recteur et préfet des études du Collége romain ; il remplit la seconde de ces fonctions jusqu'en 1873. Chassé de cet établissement avec ses frères, il fut nommé directeur des études à l'université grégorienne, charge qu'il conserva jusqu'à sa mort. Le P. Perrone était, de plus, consulteur de plusieurs congrégations. Le P. Perrone peut être considéré comme un des plus grands, sinon le plus grand théologien de notre époque. Il a préparé les études pour la définition du dogme de l'Immaculée-Conception et pour la convocation du concile du Vatican. Il jouissait de la plus grande considération à la cour de Rome, et notre Saint-Père le Pape Pie IX l'avait en estime particulière : il le lui a témoigné dans une lettre, où il l'appelle un de ses plus précieux collaborateurs.

Voici la liste de ses productions : *Prælectiones theologiæ* (Romæ, 1835-1842, 9 vol. in-8) : cet ouvrage a eu près de quarante éditions à Rome, Louvain, Turin, Paris, Vienne, Prato, Milan, Madrid, Ratisbonne, Barcelone ; — *Prælectiones theologicæ in compendium redactæ* (Romæ, 1845, 5 vol. in-8) : cet abrégé a eu autant d'éditions que le cours complet ; — *De Immaculato B. V. Mariæ conceptu an dogmatico decreto definiri possit, disquisitio theologica* (Romæ, 1847, in-8) : traduit en allemand, en français et en hollandais ; — *Il Protestantesimo e la regola di fede* (Roma, 1853, 3 vol. in-8) (4 éditions) : Traduit en français (par l'abbé Peltier), en allemand et en espagnol ; — *Catechismo intorno al protestantesimo, ad uso del popolo* (Roma, 1854, in-16), plus de 20 éditions) : traduit en français, en allemand et en esp agnol ; — *De Matrimonio christiano, libri tres* (Romæ, 1858, 3 vol. in-8), 2 éditions ; — *Piccolo Catechismo intorno ai Barbetti, o Valdesi, ad uso del popolo* (Pisa, 1861, in-18) ; — *S. Pietro in Roma, ossia la verità storica del viaggio di S. Pietro a Roma* (Roma, 1861, in 8; Torino, 1864, in-16);— *L'Idea cristiana della Chiesa*

avverata nel cattolicismo (Genova, 1862, in-16); — *L'Idea cristiana della Chiesa distrutta nel protestantesimo* (Genova, 1862, in-8);— *L'Apostolato cattalico ed il proselitismo protestante* (Genova, 1862, 2 vol. in-8);—*Il Protestantesimo svelato nella sua origine, nella sua natura, nei suoi effetti* (Torino, 1866, in-16); — *La Lucilla disingarata, ossia il protestantesimo svelato* (Torino, 1866, in-8; ibid., 1867); — *De D. N. Jesu Christi divinitate adversus hujus ætatis incredulos, Rationalistas et Mythicos, libri tres* (Taurini, 1870, 3 vol. in-8); — *I Valdesi primitivi, mediani e contemporanei* (Torino, 1871, in-16); — *Dissertazione intorno alla infallibilità ed autorità del sommo Pontefice* (Roma, 1871, in-16); — *De romani pontificis infallibilitate* (Augustæ Taurinorum, 1874, in-8). — Les *Annali delle scienze religiose* contiennent plusieurs articles du P. Perrone, depuis 1837 jusqu'en 1850; le troisième volume de la *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus* (supplément, coll. 2409-2412) en donne le détail.

— M. César-Félicien David, le célèbre compositeur, est mort à Saint-Germain-en-Laye, le 29 août. Né le 3 avril 1810, à Cadenet (Vaucluse); il fut enfant de chœur, élève des jésuites d'Aix, clerc d'avoué, et finit par se consacrer entièrement à la musique; il donna dans toutes les extravagances du saint-simonisme, pour lequel il a composé des cantiques, et qui lui a valu le triste cortége d'un enterrement civil. Son premier recueil musical fut ses *Mélodies orientales*. En 1844, il donna le *Désert*, qui eut un immense succès. Ses principales œuvres postérieures sont la célèbre romance des *Hirondelles*; — *Moïse sur le Sinaï* (1846); — *Christophe Colomb* (1847); — la *Perle du Brésil* (1851); — *Herculanum* (1851); — *Lalla Roukh* (1862). En 1869, il remplaça M. Berlioz à la bibliothèque du Conservatoire et à l'Académie des beaux-arts.

— M. Eugène Fromentin est mort à Saint-Maurice, près de la Rochelle, le 27 août. Il était né à la Rochelle en décembre 1810. Il maniait le pinceau et la plume avec un égal talent. Élève de Cabat, il rapporta de ses voyages en Orient et de l'Algérie des sujets d'études et des impressions qui ont charmé ses lecteurs. Il a obtenu de nombreuses médailles aux expositions. La *Revue des Deux-Mondes* lui ouvrit ses colonnes, où il publia: *Une année dans le Sahel, journal d'un absent* (1858), et un roman, *Dominique* (1862). Il a publié, en outre : *Visites artistiques, simples pèlerinages* (1852-1856); — *Un été dans le Sahara* (1857), et, dernièrement, on rendait compte ici de ses *Maîtres d'autrefois, Belgique-Hollande* (1876). Le 8 juin dernier il avait échoué très-honorablement à l'Académie française contre M. Charles Blanc; mais, sans cette mort prématurée et si regrettable, un fauteuil lui était assuré à l'Académie française et aussi à l'Académie des beaux-arts, qui, depuis longtemps, aurait dû lui ouvrir ses portes.

— M. Alfred-Charles-Ernest Franquet de Franqueville, né à Cherbourg le 9 mai 1809, est mort à Aix-les-Bains (Savoie), le 29 août. Conseiller d'État, directeur général des chemins de fer, il fut, en 1848, nommé titulaire d'une chaire d'économie générale et de statistique des travaux publics qu'il n'occupa jamais. Il appartenait au corps des ponts et chaussées, où il était entré en sortant, le premier de sa promotion, de l'Ecole polytechnique. Il a traduit, avec MM. de Montricher et Ruolz, le *Traité pratique des chemins de fer*, de Nicolas Wood (1834).

— L'assyriologie vient de faire une très-grande perte en la personne d'un jeune savant, M. George Smith, né en 1840, frappé par la mort au cours d'une mission scientifique, à Alep, le 19 août dernier. C'était un ouvrier graveur de Londres, qu'une aptitude extraordinaire pour la langue assyrienne avait transformé en orientaliste et en savant. Il dépensait tout son argent, lorsqu'il était encore simple ouvrier, à se procurer les livres qui concernaient l'Assy-

rie et la Chaldée, et il passait, devant les manuscrits apportés de Ninive à Londres, tous les moments qu'il pouvait dérober à son atelier. En 1866, il publia dans l'*Athenæum* un article sur le *Tribut de Jéhu;* en 1867, il fut attaché, grâce aux bons offices de sir Henry Rawlinson et du Dr Samuel Birch, qui avaient deviné son mérite, au département des antiquités égyptiennes et orientales du Musée britannique. Bientôt après, il publia le *Canon des Éponymes assyriens*, si important pour la chronologie sacrée et profane de l'Asie antérieure. En 1871, il publia l'*Histoire d'Assurbanipal*, contenant le texte, la transcription et la traduction de tous les documents émanant de ce prince ou le concernant. La même année, il découvrit que les inscriptions cypriotes étaient écrites en caractères syllabiques, et plus tard, aidé par M. Birch, qu'elles étaient en langue grecque. Le 3 décembre 1872, on peut dire qu'il devint un homme célèbre en Angleterre, par la lecture qu'il fit ce jour-là de sa traduction du récit cunéiforme du déluge, à la Société d'archéologie biblique. Le journal *le Daily-Telegraph* le chargea aussitôt d'une mission à Ninive, où il arriva le 2 mars, et où il fit d'importantes découvertes. Le Musée britannique le chargea, en 1873 et 1874, d'une nouvelle mission en Assyrie, laquelle fut encore féconde en bons résultats, mais non au point où l'aurait désiré le savant voyageur. C'est pour faire une plus ample moisson que M. George Smith partit au mois de février 1876, mais pour être entravé à chaque pas par le mauvais vouloir des autorités turques et payer enfin de sa vie son dévouement à la science. Il a raconté ses premières fouilles en Asie, dans ses *Découvertes assyriennes* (1874) ; à la fin de 1875, il publia son *Récit chaldéen du déluge*. Le *Polybiblion* a rendu compte de ces deux ouvrages. M. George Smith a publié un certain nombre d'articles dans *l'Athenæum*, dans la *Zeitschrift für ægyptische Sprache*, de Leipzig, dans les *Transactions of the Society of biblical Archæology*, etc. On lui doit une *Histoire abrégée d'Assyrie*. Il avait également préparé une *Histoire abrégée de Babylonie* qui n'a pas encore paru.

— Le *Polybiblion* vient de faire une perte bien sensible en la personne d'un de ses collaborateurs les plus distingués, M. Charles-Julien Jeannel, professeur de littérature étrangère à la faculté de Montpellier, où il suivait les nobles traditions de son père, professeur honoraire de la même faculté. Il est mort, le 17 août, à Castelnau-le-Lez (Hérault), à l'âge de trente-six ans. Né à Poitiers, le 30 mai 1840, il fut admis, dès l'âge de dix-huit ans, à l'École normale supérieure, section des lettres, et en sortit pour professer successivement à Rennes, à La Roche-sur-Yon, à Agen, à Marseille et à Carcassonne. Le 20 octobre 1864, il fut reçu à l'agrégation, et le 27 décembre 1867, il soutenait en Sorbonne ses thèses pour le doctorat ès letttres : « Peu de temps après, le 1er octobre 1868, il fut chargé du cours de littérature étrangère à la faculté de Grenoble, d'où il passa à Dijon (7 décembre 1868), pour enseigner la littérature française, et plus tard (juin 1871) la littérature étrangère, et revenir continuer ses leçons à Grenoble. Le 25 septembre 1874, il entrait à la faculté de Montpellier, où il venait enfin d'obtenir le titre de professeur titulaire dont il put à peine jouir (décret du 1er août). Il a publié : *Les chants III, IV et VI de l'Odyssée*, avec notes et introduction (1865-1868); — *L'Origine et la sanction des devoirs selon Cicéron* (thèse latine, 1867); — *La Morale de Molière* (thèse française, 1867); — *Rapport du Traité des devoirs de Cicéron avec ce qu'on appelle aujourd'hui « la Morale indépendante,* » dans le *Correspondant* (1868); — *L'Utilité d'introduire les traductions dans les classes* (1868); — *La Langue et l'esprit* (1868); — *De Toulouse aux Eaux-Bonnes*, impressions de voyage (1868); — *La Raison et le rire* (1869); — *Descartes et la princesse Palatine* (1869); — *Le Dîner d'Harpagon*, lecture faite à la Sorbonne

à la réunion des sociétés savantes (1870); — *Jean-Jacques Rousseau* (1870); — *Dijon à Brême,* récit d'un voyage forcé fait à titre d'otage des Prussiens (1871); — *La Morale de Plaute dans le Rudens,* discours de réception à l'Académie delphinale (1874); — *Les Qualités des races latines,* discours d'ouverture à la faculté des lettres de Montpellier (1875). Ses derniers cours avaient eu pour sujet le théâtre de Shakspeare et le théâtre allemand. Il y a quelques mois à peine, il donnait au *Polybiblion* une excellente étude sur le dernier volume de la *Correspondance de Lamartine.*

— Nous empruntons au *Bulletin monumental* (t. XLII, n° 5, p. 541), les renseignements suivants sur M. l'abbé Jean-François-Léon Vinas, inspecteur divisionnaire de la Société française d'archéologie. Ce pieux et savant prêtre, mort à Joncquières, le 3 avril 1875, était né à Montpeyroux (Hérault), le 1er juillet 1810. Il appartenait depuis 1841 à la Société archéologique de Montpellier. Il venait d'être nommé chanoine honoraire par Mgr de Cabrières. Il a publié *Un chapitre de l'histoire de Montpeyroux, époques celtique et gauloise* (1854);— *Biographie de quelques évêques originaires de Montpeyroux* (1862);— *Mémoire sur les dolmens de l'arrondissement de Lodève* (1866); — *Sur les pierres tombales de l'église de Jonquières* (inséré dans l'*Écho de Lodève* (1869) et le *Bulletin monumental*) ; — *Lettre sur le mouvement archéologique du diocèse de Montpellier* (insérée dans la *Revue de l'art chrétien*); — *Saint Julirain, évêque de Lodève, est-il né à Mérifous, ou au château des Deux-Vierges?* —Il a donné, dans la *Revue des langues romanes : Proclamations faites à Assas, près Montpellier, en 1483, par Guillaume, seigneur de Salezon et d'Assas* (avril 1870); — *Brides de la cour de M. de Lauzières, au diocèse de Lodève* (juillet 1870);— *Documents extraits d'un manuscrit des archives municipales de Gignac, et relatifs aux guerres du onzième siècle* (octobre 1870) ; — *Documents relatifs à l'hiver de* 1471 (II. 5). L'abbé Vinas est mort sans avoir vu paraître son dernier ouvrage : *Visite rétrospective à Saint-Guilhem du Désert. Monographie de Gellone* (in-12, 1876, Seguin, Montpellier).

— M. Isidore Sarrazy, contrôleur des contributions directes en retraite, est mort à Albi, le 4 août, dans sa soixante-sixième année. Il occupait ses loisirs à compulser les archives et à faire des recherches sur l'histoire de sa ville natale. Il a écrit : *Amour et Patrie* (1848) ; — *Les Tribulations du contrôleur et les livres de l'impôt en France, avec* 16 *fac-simile de très-anciens compoix et d'un leu ou rôle de* 1440, *tirés principalement des archives de la maison d'Albi* (in-8, 1863), qui a valu à l'auteur une médaille du congrès archéologique de France, dans sa session tenue à Albi en 1863. Il préparait une histoire de sainte Cécile.

— M. Maximilien-Joseph de Chelius, chirurgien allemand, est mort à Heidelberg, où il a professé à l'université de 1817 à 1864. Né à Mannheim, en 1794, il était reçu à dix-huit ans docteur en médecine à l'université de Heidelberg ; il devint professeur en 1817; son principal ouvrage est son *Handbuch der chirurgie*, très-répandu en Allemagne, traduit en plusieurs langues, notamment en français, sous le titre de *Traité de chirurgie* (1842). On a aussi de lui un *Manuel d'ophthalmologie* (1844), également traduit en français; d'autres ouvrages spéciaux et un grand nombre de mémoires et d'articles insérés dans les *Annales de médecine* de MM. de Chelius, Ruchelt et Néagèle.

— M. l'abbé Adolphe Le Goupils, ancien curé de Notre-Dame de Cenilly (Manche), chanoine honoraire et théologal de la cathédrale de Coutances, né au Mesnil-Gilbert, est mort le 1er juillet 1875. En même temps qu'un saint et savant prêtre, il était un orateur de mérite, un écrivain distingué, et un poëte élégant, maniant l'épigramme, composant des fables; il a publié

La Dette de la paternité, et fait, de l'*Ecclésiaste*, une traduction en vers avec de savants commentaires ; il laisse bien des travaux inédits sur la confession, l'infaillibilité, sainte Monique, etc.

— M. l'abbé Alexandre Vouriot, vicaire général et doyen du chapitre de la cathédrale de Langres, né à Saint-Urbain, est mort à Langres, dans le courant de juin, à l'âge de soixante-dix-sept ans ; il était auteur du *Manuel des conseils de fabrique* et de *la Propriété et de l'administration des biens ecclésiastiques en France et en Belgique* (in-8), qui a eu deux éditions.

— Le 12 septembre, est mort à Léopol (Galicie autrichienne), Paulin Swiencicki, connu dans la littérature polonaise sous le nom de Paulin Stachurski. Né en Ukraine en 1841, il fit ses études au gymnase de Krzemienietz et puis à l'université de Kief, où, tout jeune encore, il prit part à l'insurrection de 1863. Après sa fin malheureuse, il se fixa en Galicie, où il s'adonnait aux lettres, tout en occupant le poste de professeur à l'école réelle de Léopol. Il appartenait au parti ruthène en Galicie, qui, fidèle à l'Église et aux traditions historiqnes du passé, combat les influences schismatiques de la Russie et s'efforce de maintenir l'union avec l'élément polonais. Il rédigeait (en 1867, 68 et 69) une revue intitulée : *les Nouvelles* (Nowiny), et, depuis 1871, une autre, consacrée aux questions pédagogiques, sous le titre d'*École* (Szkola). Il a publié des pièces de théâtre, des romans et des nouvelles, quelques-unes en langue ruthène, qui furent très-bien accueillies du public. Les principales sont : *Les Mauvaises herbes*, comédie ; — *Marthe de Nowgorod-la-Grande*, drame ; — *Swiatoslaw Igorovitz*, drame ; — *Autrefois*, roman ; — *le Moscovite*, roman ; — *Récits des steppes, la Froyka*, etc., etc. Il est mort à l'âge de trente-cinq ans, justement regretté de ses compatriotes.

— On annonce encore la mort de M. l'abbé Échaptoy, né à Laval en 1836, chanoine honoraire et pro-secrétaire de l'évêché de Laval, mort le 7 septembre ; — de M. E. M. Lane, de Londres, correspondant de l'Académie des incriptions et belles-lettres ; — de M. Gottlieb Fichte, auteur d'ouvrages de philosophie, directeur de la *Zeitschrift für Philosophie und speculative Philosophie ;* — de M. Mortimer Collins, romancier anglais, frère de Wilkie Collins ; — du comte Antoine-Alexandre Auerspeg, mort à Gratz, le 12 septembre, connu sous le pseudonyme de Anastasius Grün, auteur des *Promenades d'un poëte viennois*, des *Chants populaires de la Carniole*, etc. ; — du marquis de Rosne, mort à Paris à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, auteur de *La Vie et la Mort* et de *la Mort ;* — de M. Eugène Frapier, rédacteur de l'*Ami de l'Ordre* de Namur, né à Chatelleraut, en 1805.

Institut. — *Académie française.* — L'Académie vient de renouveler son bureau qui se trouve ainsi composé pour le dernier trimestre de 1876 : M. Auguste Barbier, directeur ; M. Jules Simon, chancelier.

Congrès. — *L'Association bretonnne* a tenu à Vitré (Ille-et-Vilaine), du 3 au 10 septembre dernier, son quatrième congrès depuis sa résurrection. Ont été élus présidents : de la section d'agriculture M. le comte de Kergariou, sénateur ; de la section d'archéologie, M. Arthur de la Borderie, ancien député d'Ille-et-Vilaine. Voici les principaux travaux remarqués dans cette dernière section :

Histoire religieuse : M. l'abbé Le Mée, sur les origines chrétiennes de la Bretagne ; M. Guillotin de Corson, sur le chapitre cathédral de Rennes et le cartulaire de l'abbaye de Saint-Georges, de la même ville. — *Histoire civile et politique :* M. Ropartz, sur le parlement de Bretagne ; M. de Blois, sur les matières bénéficiales ; MM. de la Bigne-Villeneuve et Audran, sur les institutions municipales de Rennes et de Quimperlé ; M. Mac-Culloch, de Guernesey, sur les familles vitréennes établies dans les îles anglo-normandes ; M. de la

Borderie sur la correspondance de Charles VIII publiée par le duc de la Trémoille, et la bataille de Saint-Aubin du Cormier. — *Histoire des arts et des monuments:* M René Kerviler, sur un port maritime préhistorique de l'âge du bronze, qu'il a découvert en dirigeant les fouilles du nouveau bassin à flot de Penhouët, à Saint-Nazaire; M. Danjou sur les monuments mégalithiques de l'arrondissement de Fougères; M. Ropartz, sur l'histoire de la musique en Bretagne. — *Histoire de la langue et de la littérature populaires :* M. de Montluc, sur la part qui revient à l'élément celtique dans la formation de la langue française; M. de La Villemarqué, sur la femme dans la poësie bretonne; MM. du Laurens de la Barre et Ropartz fils, sur les contes et légendes populaires.

M. de la Borderie a clos la session par un discours très-remarquable, dans lequel il a très-nettement précisé la direction des études historiques dans l'Association bretonne, rappelant qu'il existe, dans tous les temps, sous tous les régimes, un terrain d'union, d'action commune, qui s'appelle la grande cause de la religion, de la patrie et de la vraie liberté. — R. K.

Concours et Prix. — L'Académie de médecine de Paris a proposé les questions suivantes pour les prix à decerner en 1877.

Prix de l'Académie (1,000 fr.) : « De la glycosurie au point de vue de l'étiologie et du pronostic. »

Prix fondé par M. le baron Portal (1,000 fr.) : « Existe-t-il une pneumonie caséeuse indépendante de la tuberculose ? »

Prix fondé par Mme Bernard de Civrieux (1,000 fr.) : « Rechercher par quel traitement on peut arrêter la paralysie générale à son début, et assurer l'amélioration ou la guérison obtenue. »

Prix fondé par M. le docteur Capuron (2,000 fr.) : « Du chloral dans le traitement de l'éclampsie. »

Prix fondé par M. le docteur Barbier (3,000 fr.) : Ce prix sera décerné à celui qui aura découvert des moyens complets de guérison pour des maladies reconnues le plus souvent incurables, comme la rage, le cancer, l'épilepsie, les scrofules, le typhus, le choléra-morbus, etc. (Extrait du testament.) Des encouragements pourront être accordés à ceux qui, sans avoir atteint le but indiqué dans le programme, s'en seront le plus rapprochés.

Prix fondé par M. le docteur Ernest Godard (1,000) : Ce prix sera décerné au meilleur travail sur la pathologie externe.

Prix fondé par M. le docteur Amussat (1,000 fr.) : Ce prix sera décerné à l'auteur du travail ou des recherches basées simultanément sur l'anatomie et sur l'expérimentation, qui auront réalisé ou préparé le progrès le plus important dans la thérapeutique chirurgicale.

Prix fondé par M. le docteur Huguier (3,000 fr.) : Ce prix sera décerné à l'auteur du meilleur travail manuscrit au imprimé en France sur les maladies des femmes, et plus spécialement sur le traitement chirurgical de ces affections (non compris les accouchements). Il ne sera pas nécessaire de faire acte de candidature pour les ouvrages imprimés ; seront seuls exclus les ouvrages faits par des étrangers et les traductions. Ce prix ne sera pas partagé.

Prix fondé par M. le docteur Saint-Leger. Extrait de la lettre du fondateur : — « Je propose à l'Académie de médecine une somme de 1,500 francs pour la fondation d'un prix de pareille somme destiné à récompenser l'expérimentateur qui aura produit la tumeur thyroïdienne à la suite de l'administration, aux animaux, de substances extraites des eaux ou des terrains des pays à endémie goitreuse. » Le prix ne sera donné que lorsque les expériences auront été répétées avec succès par la commission académique.

Prix fondé par M. le docteur Rufz de Lavison (2,000 fr.) : « Etablir par des

faits exacts et suffisamment nombreux, chez les hommes et chez les animaux qui passent d'un climat dans un autre, les modifications, les altérations de fonctions et les lésions organiques qui peuvent être attribuées à l'acclimatation. »

Les mémoires ou les ouvrages pour les prix à décerner en 1877 devront être envoyés à l'Académie avant le 1er mai de l'année 1877. Ils devront être écrits en français ou en latin, et accompagnés d'un pli cacheté avec devise indiquant les noms et adresses des auteurs. Tout concurrent qui se sera fait connaître directement ou indirectement sera, par ce seul fait, exclu du concours.

Les concurrents aux prix fondés par MM. Godard, Barbier, Amussat et Huguier, pouvant adresser à l'Académie des travaux manuscrits ou imprimés, sont exceptés de cette dernière disposition.

— Voici le programme du concours, pour 1878, de l'Académie royale de Belgique, classe des lettres :

Première question. — Esquisser à grands traits l'histoire littéraire de l'ancien comté de Hainaut. Les concurrents s'attacheront spécialement aux écrivains de premier ordre ; ils apprécieront leur influence sur le développement de la langue française, et feront ressortir le caractère et le mérite de leurs travaux.

Deuxième question. — On demande une étude historique sur les institutions de charité en Belgique depuis l'époque carlovingienne jusque vers le milieu du seizième siècle. Faire connaître les sources de leur revenus, leur administration, leurs rapports avec l'Église et avec le pouvoir temporel, leur régime intérieur ; apprécier leur influence sur la condition matérielle et morale des classes pauvres.

Troisième question. — Exposer la nature, l'étendue et les limites de la mission de l'État, par rapport aux divers éléments de la société humaine. (Individu, famille, associations de tout genre, y compris la communion religieuse de l'instruction publique.)

Quatrième question. — Faire connaître les règles de la poétique et de la versification suivies par les Rederykers au quinzième et au seizième siècle.

Cinquième question. — Écrire l'histoire de la réunion aux Pays-Bas des provinces de Gueldre, d'Utrecht, de Frise et de Groningue. L'auteur embrassera à la fois les faits militaires et les négociations diplomatiques qui ont amené cette réunion, en prenant pour point de départ, quant à la Gueldre, la cession qui fut faite de ce duché à Charles le Téméraire.

Le prix de la première et de la deuxième question sera une médaille d'or de la valeur de six cents francs; ce prix est porté à mille francs pour la troisième, la quatrième et la cinquième question.

Les mémoires devront être écrits lisiblement et pourront être rédigés en français, en flamand ou en latin; ils devront être adressés, francs de port, avant le 1er février 1878, à M. J. Liagre, secrétaire perpétuel, au Palais des Académies.

L'Académie exige la plus grande exactitude dans les citations, et demande, à cet effet, que les auteurs indiquent les éditions et les pages des livres qu'ils citeront.

Prix de Strassart. — Concours pour une notice sur un Belge célèbre (5e période, 1875, 1880). Conformément à la volonté du fondateur et à ses généreuses dispositions, la classe offre, pour la cinquième période de ce concours, un prix de six cents francs à l'auteur de la meilleure notice consacrée à Simon Stévin. Le terme fatal pour la remise des manuscrits expirera le 1er février 1881.

— Le mardi de Pâques de 1878, — année qui coïncide avec le second millénaire de la fondation d'Aix en Provence, — la *Société des langues romanes* décernera à Montpellier, dans la séance solennelle du deuxième de ses concours triennaux, des prix aux meilleurs travaux philologiques sur les idiomes actuels de la France et de la Catalogne, ainsi qu'aux meilleures pièces de poésie et de prose en langue d'oc, ancienne ou moderne.

Tous les dialectes du midi de la France, le catalan, le valencien et le mayorquin, sont admis à concourir.

Parmi les prix de philologie plus spécialement indiqués aux concurrents, le premier, consistant en une somme de cinq cents francs, sera décerné à l'auteur du meilleur travail sur les dialectes anciens de la langue d'oc (le catalan compris), comparés avec les dialectes populaires qui leur ont succédé dans le midi de la France ou en Catalogne; le second, un rameau de chêne en argent, offert par la *Société archéologique, scientifique et littéraire* de Béziers, sera décerné en son nom à l'auteur du meilleur mémoire qui, *en prenant pour base l'orthographe des troubadours*, relèvera les principales altérations introduites, depuis le seizième siècle, dans les idiomes des pays de langue d'oc, et proposera un système d'orthographe et d'accentuation applicable à ces divers idiomes, en laissant à chacun d'eux les formes qui le caractérisent. Cinq médailles en vermeil seront, en outre, attribuées par la *Société des langues romanes*, aux meilleures monographies de sous-dialectes actuels du midi de la France; ou bien aux meilleurs glossaires en langue d'oc moderne, le catalan compris, des acceptions spéciales (substantifs, adjectifs, verbes, locutions particulières, etc.) à une ou à plusieurs branches, soit de l'agriculture, soit de l'industrie, soit des sciences; tel que serait, par exemple, un vocabulaire des termes propres au labourage, au jardinage et à la culture de la vigne, ou même encore une liste complète des superstitions médicales, ou celle des noms vulgaires des étoiles dans les diverses régions du Midi.

Parmi les prix de poésie : le premier, donné par M. A. de Quintana y Combis, président des Jeux floraux de Barcelone, en 1874, et qui consiste en une cigale en or, sera attribué au meilleur poëme écrit dans un des dialectes du midi de la France, sur un sujet tiré de l'histoire des peuples de race latine; — le second, une pervenche en argent, donnée par les félibres provençaux, à la meilleure poésie — poëme, drame, ode, etc., — en catalan ou en langue d'oc, sur Jacme le Conquérant, roi d'Aragon et seigneur de Montpellier au treizième siècle; — le troisième, un bouquet de violettes en argent (prix Fortuné Pin), donné par la *Société scientifique et littéraire* d'Apt, à la meilleure œuvre dramatique, en provençal, sur un sujet tiré de l'histoire de la Provence ou de celle de la ville d'Apt; — le quatrième, une médaille en or, donnée par l'*Académie du Sonnet*, d'Aix, au meilleur sonnet en langue d'oc, le catalan compris, sur la Méditerranée considérée comme la mer autour de laquelle se sont groupés les différents peuples d'origine romane, ou sur tout autre sujet laissé aux choix des concurrents; — le cinquième, une reproduction de l'*Amazone* du musée Pio-Clémentin, au meilleur poëme en languedocien ou en catalan, sur une légende ou un fait de l'histoire des pays de langue d'oc au moyen âge; l'auteur devra adopter, soit les formes métriques de la poésie populaire du Midi, celles des chants de l'*Escriveta* ou de la *Pourcairouna* par exemple; soit celles qui sont particulières à la Catalogne; soit enfin celles du roman de *Fierabras* ou de la vie de *saint Amant de Rodez*, c'est-à-dire le vers de douze syllabes divisé en tirades monorimes, plus ou moins longues; — le sixième, une médaille en argent, donnée

par la Société l'*Aube*, à Marseille, à une série de chants militaires en vers provençaux octosyllabiques (avec la notation musicale, si les concurrents le jugent à propos). Le sujet de ces chants est à prendre, soit dans l'histoire, soit dans la légende ; toutefois l'un d'entre eux devra nécessairement être une marche ; — le septième, une médaille en or, à une suite de récits en vers (tous les dialectes de la langue d'oc et le catalan admis) embrassant les diverses traditions légendaires qui ont cours sur les origines du christianisme dans la Gaule méridionale : ainsi les trois Maries abordant en Provence, le martyre de Simon le Lépreux à Maguelone, la mort de la Madeleine à la Sainte-Baume, la prédication des saintes Maries dans les Alpines et leurs effigies sur le rocher des Baux, le voyage de Joseph d'Arimathie en Angleterre, le séjour de Pilate sur les bords du Rhône, etc., etc.

Parmi les prix de prose : le premier, consistant en une somme de mille francs, sera décerné au meilleur travail relatif à l'état du Midi pendant le treizième siècle ; — le second, une médaille en vermeil, donnée par l'*Aube*, à l'auteur du meilleur travail provençal sur l'invasion de Charles-Quint en Provence (juillet, août et septembre 1536) ; — le troisième, une médaille en or donnée par M. Laforgue (de Quarante), à l'auteur de la meilleure monographie historique, en languedocien, d'un château-fort, d'une abbaye ou d'une ville du Languedoc ; — le quatrième, une médaille en or, sera décerné à la meilleure étude en français sur la littérature latine (ouvrages d'imagination, de philosophie, d'histoire, etc.) dans le midi de la France, jusqu'à la fin du dix-huitième siècle.

Enfin, à l'occasion de ce concours, un grand prix, qui est encore dû à M. de Quintana y Combis, et qui consiste en une coupe symbolique en argent, sera décerné à l'auteur de la meilleure pièce de poésie sur le thème suivant : *le Chant du Latin*, ou autrement dit *de la race latine*.

Les manuscrits du *Chant du Latin* (avec la notation musicale des paroles, si les auteurs le jugent à propos) devront être adressés *franco*, avant le 1er mars 1877, terme de rigueur, au Secrétaire de la *Société des langues romanes*, à Montpellier. Pour les autres prix, le délai d'envoi est fixé au 1er novembre de la même année.

Lectures faites a l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Dans la séance du 1er septembre, M. Joseph Derenbourg a communiqué une note sur le livre de Job. Dans les séances des 1er, 8, 15, M. V. Duruy a continué la lecture sur des extraits de son « Histoire romaine. » — Dans la séance du 8, M. N. de Wailly a communiqué des extraits d'un ouvrage inédit, où il examine la valeur historique de la Chronique de France. Dans les séances du 8 et du 15, M. Clermont-Ganneau a communiqué une note sur Florus et Saint-Georges, à propos d'un bas-relief inédit conservé au musée du Louvre ; M. de Longpérier a communiqué une nouvelle note de M. Chabas relative à la détermination du kin, la mesure de capacité le plus fréquemment usitée chez les anciens Égyptiens. — Dans les séances du 15 et 22, M. Michel Bréal a lu un mémoire consacré à l'examen critique de quelques théories relatives à la langue mère indo-européenne. M. Victor Guérin a donné lecture, dans les séances des 15 et 22, d'un chapitre de l'ouvrage qu'il prépare sur la Galilée. — Dans la séance du 22, M. Germain a lu un mémoire sur l'École de droit de Montpellier.

Lectures faites a l'Académie des sciences morales et politiques. — Dans la séance du 2 septembre, M. Valette a fait une communication au sujet d'une traduction nouvelle du code annamite, par M. Philarste. M. Jules Simon a fait une communication au sujet du livre de *La Vérité sur les enfants*

assistés, par le Dr Brochard. — Dans la séance du 9, M. Ch. Vergé a donné lecture d'un mémoire de M. G. Massa, sur les nécropoles du Bolonais, Villanova, Marzabotto et la Chartreuse. M. Ch. Giraud, a continué la lecture du mémoire de M. H. Reynald, sur la formation de l'alliance entre l'Angleterre, la Hollande et l'Empire, dans la guerre de la succession d'Espagne. — Dans la séance du 16, M. Giraud a fait une communication au sujet de l'ouvrage de M. Fayard, sur le parlement de Paris ; M. Joseph Garnier a lu un mémoire de M. Carlos Calvo, sur l'instruction dans la république Argentine. — Dans la séance du 23, on a communiqué un mémoire de M. Armingaud, intitulé : *La maison de Savoie et les archives de Turin.*

Facultés des lettres de province (1875-1876). — L'intérêt qui s'attache en ce moment à tout ce qui concerne l'enseignement supérieur nous a conduit à penser qu'il pourrait être utile de grouper ici, sous les yeux de nos lecteurs, le plus de renseignements possible sur les cours professés l'an dernier dans les facultés des lettres de province. La liste qui suit n'est malheureusement pas complète. Les omissions doivent être considérées uniquement comme une lacune involontaire, un vide que nous regrettons plus que personne, mais qui s'explique par la difficulté même d'un groupement de ce genre. Nous croyons néanmoins que l'ensemble des renseignements donnés ici offre un tableau généralement exact de l'état de l'enseignement supérieur des lettres en France.

A Aix, M. Philibert, professeur de philosophie, a choisi pour sujet de son cours : Platon et Aristote ; M. Ouvré, professeur d'histoire : les Révolutions politiques de l'Europe au dix-huitième siècle; M. Bonafous, professeur de littérature ancienne et doyen de la faculté : la Grèce historique et littéraire ; M. Reynald, professeur de littérature française : les Mémoires sur l'histoire de France (dix-septième et dix-huitième siècles) ; M. Joret, chargé, à titre de professeur suppléant, du cours de littérature étrangère : la Littérature allemande au dix-huitième siècle dans ses rapports avec la littérature française et la littérature anglaise.

A Besançon, M. Weil, professeur de littérature ancienne : l'Histoire de la poésie lyrique et didactique en Grèce ; M. Pingaud, titulaire de la chaire d'histoire et de géographie : l'Histoire des établissements français dans l'Amérique du Nord (Canada, Louisiane), la description et l'histoire de la Franche-Comté. M. Boucher, chargé du cours de littérature étrangère : la Poésie anglaise au dix-neuvième siècle. M. Tivier, professeur de littérature française : le Mouvement littéraire en France au seizième siècle, du règne de Louis XII à celui d'Henri IV; M. Careau, professeur de philosophie, l'Histoire du progrès des idées morales dans l'antiquité.

A Bordeaux, M. Roux, professeur de littérature française : Siècle de Louis XIV; M. Froment, suppléant M. Émile Burnouf dans la chaire de littérature ancienne : Cicéron considéré comme avocat ; M. Combes, professeur d'histoire : Histoire de William Pitt et de l'Angleterre pendant la Révolution; M. de Tréverret, professeur de littérature étrangère : la Littérature italienne dans la seconde moitié du seizième siècle; M. Liard, chargé du cours de philosophie : les Préliminaires scientifiques et critiques de la métaphysique. M. Foncin, chargé du cours de géographie commerciale, étudie la géographie de la Plata.

A Caen, M. Chauvet professeur de philosophie : Des devoirs réciproques des parents et des enfants; M. Denis, professeur de littérature ancienne : Cicéron et de son temps ; M. Joly, professeur de littérature française : Les dix années du règne de Louis XIV qui vont de 1668 à 1678; M. Buch-

ner, professeur de littérature étrangère : de Shakespeare et de son temps, M. Tessier, chargé du cours d'histoire : le Rôle de la France aux croisades; M. Desdevises du Dézert, professeur de géographie : Les Européens en Asie.

A Clermont, M. Hanriot, professeur de littérature française : Madame de Sévigné; M. des Essarts, professeur de littérature étrangère : Schiller, sa vie et ses œuvres; M. Chotard, professeur d'histoire : Établissement définitif de la monarchie absolue en France, de 1589 à 1661; l'Asie : géographie, physique, politique, historique et économique.

A Dijon, M. Joly, professeur de philosophie : Du libre arbitre et de la responsabilité morale, de leur décroissance et de leur disparition dans le crime et dans la folie; M. Gaffarel, professeur d'histoire : l'Histoire et la Géographie des colonies françaises, et aussi l'histoire ancienne de la Grèce; M. Benloew, professeur de littérature ancienne : Du Théâtre à Athènes et à Rome; M. Petit de Julleville, professeur de littérature française : l'Histoire du théâtre en France; M. Hallberg, professeur de littérature étrangère : La Poésie populaire en Allemagne depuis ses origines jusqu'à nos jours.

A Douai, M. Abel Desjardins, professeur d'histoire : Histoire de la renaissance des lettres et des arts au quinzième et au seizième siècle, et aussi Histoire ancienne de l'Orient et de la Grèce; et à Lille : Étude historique sur le seizième siècle; M. Colincamp, professeur de littérature française, à Douai : Histoire de la comédie en France avant et après Molière; à Lille : les grandes époques de la littérature étrangère : Shakespeare et l'étude de la civilisation anglaise au quinzième et au seizième siècle; M. Courdaveaux, professeur de littérature ancienne : Comédie latine, Plaute et Térence.

A Grenoble, M Charaux, professeur de philosophie : Histoire de la philosophie ancienne; M. Antonin Macé, professeur d'histoire : Histoire de l'Europe et surtout histoire de la France sous l'Empire, à partir du traité de Presbourg; M. Fialon, professeur de littérature ancienne : Éloquence des Pères de l'Église au quatrième siècle; M. Dugit, professeur de littérature française : Histoire de la satire en France; M. Stapfer, chargé du cours de littérature étrangère : Shakespeare comparé aux poëtes de l'antiquité.

A Lyon, M. Belot, professeur d'histoire : Histoire de la Constitution des États-Unis de 1783 à 1819, et principales époques de la législation française; M. Hignard, professeur de littérature ancienne : Histoire générale de la littérature latine et les études grammaticales d'après les travaux modernes; M. Soupé, professeur de littérature française : la Vie et les œuvres de Bossuet depuis son épiscopat jusqu'à sa mort, et la vie littéraire au sein des Parlements; M. Heinrich, professeur de littérature étrangère : Éloquence religieuse et politique en Angleterre au dix-huitième siècle.

A Montpellier, M. Germain, professeur d'histoire : Histoire de la formation de l'unité nationale et territoriale de la France à partir du règne de Louis XVIII. M. Bouché-Leclercq, professeur de littérature ancienne : Histoire de la comédie en Grèce et à Rome; M. Revillout, professeur de littérature française : les Lettres et la société en France pendant la première moitié du dix-huitième siècle. M. C.-J. Jeannel, professeur de littérature étrangère (c'est notre collaborateur, qui vient de mourir) : Histoire du théâtre allemand; M. Boutroux, professeur de philosophie : la Philosophie allemande.

A Nancy, M. Amédée de Margerie, professeur de philosophie : 1° Logique et 2° le Théâtre de Corneille; M. Paul Decharme, professeur de langue et littérature grecques : la Poésie mythologique des Grecs; M. Antoine Campaux, pro-

fesseur de langue et littérature latines : Horace et la société romaine au temps d'Auguste; M. Charles Benoit, professeur de littérature française : Histoire des lettres et de l'éloquence politique en France dans les premières années de la Révolution; M. Emile Gebhart, professeur de littérature étrangère : les Propos de table de Luther, la Vie et les Œuvres de Sterne et les Comédies de cape et d'épée de Lope de Vega; M. Alfred Rambaud, suppléant. M. Louis Lacroix dans la chaire d'histoire proprement dite : Histoire des rapports de la France et de la Russie, au dix-huitième siècle, dans son cours, et dans sa conférence : les Sources de l'histoire de France et en particulier les Historiens de la langue française, du treizième au quinzième siècle; M. Vidal-Lablache, professeur d'histoire et géographie : l'État actuel et les progrès de la colonisation russe et anglaise en Asie.

A Poitiers, M. Arren, professeur de philosophie : la Sensibilité et ses rapports avec la morale; M. Guibal, professeur d'histoire : Histoire de l'esclavage dans les temps modernes; M. Chaignet, professeur de littérature ancienne : Démosthènes, sa vie, son temps, son œuvre; M. Monnier, professeur de littérature française : la Prose française au seizième siècle; M. Grucker, professeur de littérature étrangère : la Littérature allemande depuis la mort de Schiller (1805) jusqu'en 1830.

A Rennes, M. Robert, professeur de philosophie : des Devoirs individuels et des devoirs de famille; M. Robiou, chargé du cours d'histoire : la Féodalité française au temps des croisades et les préludes du gouvernement monarchique en France, et les origines du régime féodal chez les différents peuples de l'Europe; M. Th.-Henri Martin, professeur de littérature ancienne : Études sur l'éloquence de Démosthène et sur la rhétorique d'Aristote; M. Duchesne, professeur de littérature française : Corneille en France jusqu'à nos jours; M. Nicolas, professeur de littérature étrangère : Étude critique et historique du théâtre anglais.

A Toulouse, M. Campayre, professeur de philosophie : De la sensibilité, ses phénomènes, ses lois; M. Brédif, professeur de littérature grecque : la Poésie lyrique en Grèce. M. Dallier, professeur de littérature latine : le Théâtre de Térence; M. Delavigne, professeur de littérature française : les Origines de l'esprit et des lettres françaises pendant la première moitié du dix-septième siècle (œuvres de Corneille, de Molière); M. d'Hugues, professeur de littérature étrangère : Etudes sur le mouvement romantique au dix-neuvième siècle et spécialement sur les œuvres de Gœthe; M. Duméril, professeur d'histoire et de géographie : la Monarchie constitutionnelle en Angleterre au temps de Louis XIV, et pour sujet de géographie : Voyages en Afrique.

Comment on écrit les histoires de France classiques. — Il a été longtemps de mode de se moquer de la manière dont le P. Loriquet écrivait l'histoire, sans qu'on n'ait jamais pu présenter un texte contenant les erreurs grossières qu'on lui reprochait. Il faut convenir qu'il y a bien des Loriquet parmi les historiens contemporains, et même parmi ceux qui appartiennent à l'Université. Ainsi, dans une *Histoire de France depuis les temps les plus anciens jusqu'à nos jours, à l'usage de tous les établissements d'instruction publique,* par un ancien recteur de l'académie de Poitiers et un professeur d'histoire au lycée Fontanes, précédée d'une *Notice historique* sur l'Auvergne, par M. J. Jaillifier, professeur au lycée Blaise Pascal (Paris, Delagrave), l'auteur fait réunir un concile *œcuménique* à Clermont par Urbain II (p. 32) ; — il envoie Michel de L'Hospital au concile de Bologne, *alors rival de celui de Trente* (p.34), tandis qu'il s'agit de deux sessions du même concile qui se sont tenues à

Bologne ; — il fait évêque de Clermont (p. 51), un *Jacques* Duprat, qui n'a jamais existé, et donne Massillon, né à Hyères, comme originaire de Nîmes (p. 68), etc., etc.

Dans la neuvième édition de la *Géographie de Lavallée* (adoptée par le ministre de la guerre), entièrement refondue, corrigée et augmentée par P. Martiné, agrégé d'histoire, ancien professeur de l'Université, nous trouvons les mentions suivantes :

Page 148. — Bassin de la Loire. — L'Arroux descend de la Côte-d'Or, passe à Arnay-le-Duc. Combat de 1570 à Autun. Bibracte ou Augustodunum, métropole des Eduens, ville de 10,000 habitants, aujourd'hui déchue, célèbre par *une* victoire *de l'armée des Vosges (général Garibaldi) sur les Prussiens*, le 1er décembre 1870.

Page 159. — Bassin de la Seine. — Ce fleuve naît dans les hauteurs de la Côte-d'Or, près de Chanceaux ; il coule du S.-E. au N.-O. et arrose Châtillon, célèbre par le congrès de 1814. C'est là que, le 18 novembre 1870, un *corps* prussien fut surpris et *écrasé* par Riccioti Garibaldi.

Page 192. — Dijon joua un rôle très-considérable, lors de l'invasion allemande de 1870-71... Dijon faillit être enlevé dans un hardi coup de main exécuté pendant la nuit du 26 novembre, par le général Garibaldi, après ses victoires (?) à Pâques et à Prénois.

... Au moment où l'armée du général Bourbaki, repoussée devant Belfort (17 janvier) se repliait sous Pontarlier, sous la protection du corps Cremer, qui livrait les combats de Villers-la-Ville et de Dommarie, un corps prussien, commandé par le général Kettler, attaqua Dijon pendant trois jours (21, 22, 23 janvier) et *fut repoussé avec perte, par la brigade Ricciotti Garibaldi*...

La faiblesse numérique de l'armée des Vosges (12,000 h.) l'empêcha d'arrêter les deux armées réunies de Werder et Manteuffel qui poursuivaient les troupes du général Clinchant, par Mouchard et Pontarlier, sur la frontière suisse...

Tandis que toutes les victoires sont pour Garibaldi et la seule armée des Vosges, et qu'on ne tient aucun compte des Français, il n'y a même pas de place pour le nom du général d'Aurelles de Paladine, à propos de la victoire de Coulmiers.

On lit, en effet, à la page 144 :

Bassin de la Loire. — Orléans fut pris par l'armée allemande, le 11 octobre 1870, après une bataille inégale. Reprise par l'armée de la Loire, le 9 novembre, à la suite de la victoire de Coulmiers, remportée par les Français sur les Bavarois...

L'auteur du Traité de l'imitation. — M. l'abbé Ducis, l'archiviste du département de la Haute-Savoie, revient sur cette question dans une nouvelle édition de sa dissertation (*L'Auteur du Traité de l'imitation de Jésus-Christ*, nouvelle édition presque entièrement refondue, considérablement augmentée et ornée d'un portrait de Jean Gersen. Annecy, imp. Nierat ; Paris, Haton, gr. in-8 de x-71 p.), que nous avons déjà signalée (t. XVI, p. 280) et dont une partie avait été donnée dans l'*Union savoisienne*. Il tient pour Jean Gersen, abbé de Saint-Etienne de Verceil, de 1220 à 1240, et pour appuyer sa thèse, il s'applique à détruire les titres de Gerson et de Thomas à Kempis, pour lesquels on a si longtemps disputé ; il attaque surtout M. Arthur Loth pour son travail publié dans la *Revue des questions historiques* (avril, 1873 ; janvier 1874), en faveur d'un moine du chapitre régulier de Windesheim, en Hollande, au quatorzième siècle. M. l'abbé Ducis se dit placé sur un terrain neutre et en-dehors des questions de rivalités nationales, qui auraient, à son avis, influé sur le jugement de ses contradicteurs. Il sort facilement de la neutralité, et si tous ses arguments n'ont pas une égale valeur scientifique, ils sont exposés avec une verve mordante qui n'avance point la question. Il annonce la récente découverte, dans la bibliothèque de l'université de Padoue, de deux manuscrits du treizième et du commencement du quatorzième siècle ; le premier est un codex de l'*Imitation*, de 135 p., in-16, protégé de deux plaques de bois, recouvertes de peau. Le caractère est roman, et de la seconde moitié du treizième siècle. Il porte le

nom de *Joannis Gersen*, d'une écriture un peu postérieure au texte, mais au plus tard du commencement du quatorzième siècle. Le second est une traduction de l'*Imitation* en dialecte lombard de la fin du treizième ou du commencement du quatorzième siècle. Ce sont là deux nouveaux éléments de discussion sur lesquels la critique aura à s'exercer.

Publications lyonnaises. — La ville de Lyon, — ou, pour mieux dire, son archiviste, M. Guigue, qui est un travailleur des plus actifs — continue la série de publications qu'a ouverte le *Polyptique de saint Paul*. La *Société Littéraire*, sous les auspices de laquelle avait déjà paru cet important ouvrage, a confié cette fois à M. Guigue une œuvre encore plus importante : l'édition du *Cartulaire municipal*, dit *Cartulaire d'Étienne de Villeneuve*, du nom du Lyonnais qui, au quatorzième siècle, en réunit les éléments. C'est là que se trouvent les plus anciens documents sur l'histoire municipale de Lyon, et le conseil chargé de l'administration de la ville a rarement été mieux inspiré que le jour où il a accordé son patronage à cette œuvre. Grâce à une bienveillante communication, nous pouvons signaler à l'avance, dans le volumineux appendice de pièces justificatives qui accompagne le volume, des documents du plus haut intérêt sur la lutte entre l'Église et les citoyens de Lyon. Mais, avant l'histoire municipale de Lyon, il y a une autre histoire sur laquelle les documents sont rares c'est son histoire religieuse sous la domination de ses archevêques et des autres pouvoirs qui les ont précédés. Ceux qui ont été publiés ne l'ont pas toujours été avec exactitude, et il en manque encore un très-grand nombre. M. Guigue, dont toute l'activité a été dirigée de ce côté, est parvenu à réunir plus de deux cents pièces inédites, destinées à éclairer beaucoup cette période si obscure de l'histoire de Lyon. Le travail est prêt, il ne manque au laborieux archiviste que des souscripteurs. C'est rendre un véritable service à la science que d'annoncer aux lecteurs du *Polybiblion* qu'il dépend d'eux de tirer de l'obscurité des matériaux du plus haut intérêt et difficilement accessibles au commun des travailleurs ; ils sont, en effet, fort dispersés. M. Guigue les a recueillis, non-seulement aux archives de Lyon et du Rhône, mais dans celles de l'Ain, de la Loire, de la Côte-d'Or, aux Archives nationales, partout où il a pu espérer en trouver ; ils offrent, comme j'ai pu m'en convaincre, l'intérêt le plus varié, il y en a fort peu de postérieurs au treizième siècle ; avec ce dernier siècle commence l'histoire civile de Lyon, à laquelle est consacré le *Cartulaire de Villeneuve*.

Le recueil d'Étienne de Villeneuve n'éclaire, pour ainsi dire, que le dessus de la société lyonnaise : dans un de ses ouvrages : *Notre-Dame de Lyon et l'Hôpital du Pont-du-Rhône*, M. Guigue avait prouvé l'existence, dès le douzième siècle, à Lyon, d'une société occulte dont le but apparent était la construction de ponts et d'hospices pour les pèlerins, mais qui se proposait une révolution politique. Cette société, qui s'abritait sous le patronage du Saint-Esprit pour s'attirer la protection des papes, comptait des affiliés dans tout le sud-est de la France ; on en trouve à Marseille comme à Lyon, et leurs signes de reconnaissance, quoique susceptibles d'une interprétation orthodoxe, ne sont pas sans rapports avec les symboles des sectes orientales et ceux des francs-maçons de nos jours. On les voit figurer dans leurs testaments, qui contiennent toujours quelque legs en faveur d'un pont ou d'un hôpital ; cette société parvint à attirer dans son sein même des ecclésiastiques, et à obtenir l'approbation des papes, jusqu'au jour où ses visées réelles se manifestèrent. Alors les excommunications succédèrent aux indulgences qu'elle avait su obtenir des souverains pontifes. Tels sont les résultats auxquels une étude plus approfondie à conduit jusqu'ici M. Guigue.

Un fait curieux, dont la démonstration est sortie, pour M. Guigue, de ses observations sur ces hôpitaux à la construction desquels se consacraient les frères du Saint-Esprit, c'est qu'ils jalonnaient d'étape en étape les routes fréquentées par les voyageurs et généralement le parcours des anciennes voies romaines. Ce fait, auquel M. Guigue a consacré un mémoire lu par lui cette année à la réunion des sociétés savantes à la Sorbonne, ne doit pas être particulier aux départements limitrophes de Lyon, dans lesquels seuls il l'a observé, et des études faites dans d'autres parties de la France conduiraient probablement au même résultat.

Enfin, M. Guigue a pris part avec un élève actuel de l'École des chartes, M. Philippon, de Lyon, à la publication d'un document des plus intéressants pour l'histoire du dialecte lyonnais au treizième siècle : *les Méditations de Marguerite d'Oingt,* prieure de la chartreuse de Polletein, dans l'Ain. Ces méditations, d'un mysticisme et d'une imagination fort exaltés, sont fort remarquables et fournissent peut être le plus important spécimen, du moins à cette date, de ce dialecte lyonnais qui, par sa position intermédiaire entre la langue d'oc et celle d'oil, grâce à l'influence que devait fatalement exercer sur lui l'immigration italienne, déjà très-grande, dut avoir un caractère fort original. M. Guigue était à peu près le seul homme qui pût enrichir cette édition de notes biographiques sur l'auteur, auquel M. V. Leclerc n'avait fait qu'une allusion incomplète; c'est, en effet sa part dans le travail commun; celle de son collaborateur consiste dans l'édition même du texte de Marguerite ; ce livre doit paraître d'un moment à l'autre; il ne reste plus à en souhaiter qu'une traduction digne de l'original. — J. V.

La Bibliothèque polonaise. — Le *Polybiblion* a parlé de toutes les bibliothèques publiques de Paris — et, en les énumérant l'une après l'autre, il a fait mention de celles même qui ne possèdent pas plus de 4,000 volumes. — Nous devons réparer une omission en signalant la Bibliothèque polonaise (quai d'Orléans, 6), appartenant à la Société historique et littéraire polonaise, à Paris (société reconnue par le gouvernement français, le 10 juin 1866, comme institution d'utilité publique), et qui existe déjà depuis nombre d'années. Elle est ouverte au public tous les jours, de 10 à 4 heures, excepté les dimanches et jours de fête, et elle compte plus de 45,000 volumes et brochures. Elle est, croyons-nous, la seule à Paris qui contienne des ouvrages relatifs à l'histoire de Pologne et même des pays slaves en général. La Bibliothèque polonaise a pour conservateur notre collaborateur M. Bronislas Zalewski.

Les Universités anglaises. — Un rapport du plus grand intérêt pour l'histoire de l'enseignement des universités en Angleterre a été récemment imprimé par ordre de la Chambre des Communes. Il établit le nombre, les noms, la qualité des professeurs, leurs émoluments, le nombre des leçons faites par chacun, le nombre de leurs auditeurs, etc. Le Dr Pusey, dans son cours de critique hébraïque, n'a jamais eu plus de 10 auditeurs, et souvent beaucoup moins. Les professeurs de théologie pastorale et d'histoire ecclésiastique, en ont eu environ 50 chaque ; le Dr Jowett, dans ses leçons sur Thucydide, 40 ; le professeur de latin, 20 ; le professeur d'histoire ancienne, 6 ; celui d'histoire moderne, environ 20. Aux trois leçons faites annuellement sur la poésie, on comptait 50 ou 60 personnes, femmes pour la plupart. M. Tuskin, dans ses douze leçons annuelles sur les beaux-arts, a eu environ 100 auditeurs.

A Cambridge, le nombre des cours de théologie est important; ils sont très-suivis Les professeurs de physique, d'anatomie et de médecine n'ont attiré qu'un nombre insignifiant d'auditeurs. Le professeur de mathéma-

tiques pures n'en a eu que 2; M. Seeley, dans ses leçons d'histoire moderne, en a compté 50 à 60; M. Fawcett, professeur d'économie politique, environ 100; M. Liveing, professeur de chimie, 50 à 60; le Dr Macfarren, dans son cours sur la musique, environ 60; M. Colvin, dans ses leçons sur les beaux-arts, environ 60. Ce dernier chiffre renferme les dames et les membres du Sénat. Le nombre des gradués attirés par le sujet et le professeur varie de 1 à 10.

Nouvelles lettres de Marie-Antoinette. — M. le comte de Reiset, ancien ministre plénipotentiaire, auquel nous étions déjà redevables de la publication des lettres de Marie-Antoinette à la landgrave Louise de Hesse-Darmstadt, vient de publier dix-sept lettres inédites de la reine à la princesse Charlotte de Hesse, dont il a obtenu la communication, en 1865, de la grande-duchesse douairière de Mecklembourg-Strelitz. Le volume qui les contient est accompagné d'un recueil de lettres de Madame Clotilde, extraites des archives de Turin. Nous reviendrons prochainement sur cette intéressante publication.

La Presse au Japon. — Nous empruntons à un rapport sur la presse au Japon, par le baron Albert d'Auethan, secrétaire de la légation belge, daté de Yokohama, le 8 février 1876, et publié dans la *Bibliographie de Belgique*, les détails suivants :

« Il y a, au Japon, une cinquantaine de journaux; à Tokio seul, nous en comptons plus de vingt. Journaux sérieux, amusants, illustrés, satiriques, revues, gazettes spécialement destinées aux femmes; toutes les formes en un mot que revêt la presse en Europe, nous les trouvons ici. La création de tous ces journaux date d'il y a quatre ou cinq ans; avant cette époque on ne publiait que de petites brochures de quelques feuilles, paraissant irrégulièrement et ne contenant que des faits divers insignifiants. Aujourd'hui, tout est bien changé; on lit les journaux quotidiens et hebdomadaires.

« Les journaux quotidiens les plus importants sont le *Nichi nichi Shimbun;* le *Hochi Shimbun;* le *Choya Shimbun;* le *Akebono Shimbun;* le *Nisshin nisshin chi Shimbun*. Le prix d'abonnement varie entre 6 et 8 rios (30 et 40 fr.) par an; le tirage par jour est respectivement de 9,500, 3,000, 3,500, 2,000, et 4,300 exemplaires. Le *Jomeouri Shimbun*, lu principalement par les femmes, a 12,000 abonnés, et ne coûte que 2 rios (10 fr.) par an. Les autres journaux sont également d'un prix modique et sont très-répandus.

« Ces feuilles s'impriment sur du papier européen, en grande partie sur du papier belge, et au moyen des machines en usage en Europe. Pour quelques publications seulement le papier japonais et les caractères en bois sont encore employés. La dimension des journaux varie suivant le prix de l'abonnemet, mais aucun, vu le grand espace que nécessitent les caractères japonais, ne contient beaucoup de matières.

« La presse a pris rapidement une extension très-grande. J'ai cité plus haut le chiffre du tirage actuel. Dans le rapport de la poste, nous voyons que le nombre de journaux qui ont passé en 1874 dans les différents bureaux a été de 440 p. c. supérieur à celui de 1873. Dans son rapport de 1873, le premier secrétaire de la légation anglaise parle incidemment de la circulation des journaux les plus répandus, et indique des chiffres de 860, 850 et 200. »

Livres mis a l'Index. — *Cartas ineditas de don Julian Sanz del Rio*, publicadas por D. Manuel De la Revilla. Madrid, senza data, Casa editorial de Medina y Navarro. — Latine : Litteræ ineditæ D. Juliani Sanz del Rio, editæ a D. Em. de la Revilla. Matriti, Medina y Navarro.

Los Conflictos entre la ciencia y la religion, por J. W. Draper, professor en la Universidad de Nueva York. Madrid, biblioteca contemporanea, 1876. — Latine : Conflictus inter scientiam et religionem, auctore J. W. Draper, etc, Matriti, 1876. Quocumque idiomate.

Luz ac as trevas, sermao de Espirito Santo pregado na matriz da citade de Jundiahy, en 17 de maio de corente anno, pelo Dr Joaquim de Monte Carmalo conego da sè de S. Paulo. Rio de Janiero, typ. de Brown et Evaristo, 1875. — Latine : Lux et tenebræ, concio de Spiritu Sancto recitata in primaria Ecclesia Urbis Jundyahayæ (in Brasilia) die 17 maii hujus anni, a doctore Joachimo de Monte Carmelo, canonico cathedralis Ecclesiæ S. Pauli, etc.

Die Trinitarische lehrdifferunz, zwischen der abendlændischen und der morgelændischen Kirche. Eine dogmengeschichtliche Untersuchund von Dr J. Langen, etc. Bonn, 1876. — Latine : De differentia doctrinali quoad Trinitatem inter Ecclesiam occidentalem et orientalem. Disquisitio historico-dogmatica. Auctore Dr J. Langen, etc. Bonnæ, 1876. Opus prædamnatum ex Reg. 11. Ind. Trid.

Littérature populaire en Italie. — Rome était en retard dans ce grand mouvement qui s'est fait en Italie, en faveur de la littérature populaire, et nous apprenons avec satisfaction que M. F. Sabatini se propose de publier une importante collection, sous ce titre : *Biblioteca delle tradizioni popolari romane*. Elle formera cinq volumes : le premier contiendra les chants avec les airs notés ; le second, les fables et contes ; le troisième, les satires et proverbes ; le quatrième, les usages et coutumes populaires ; le cinquième portera cet intitulé : Littérature populaire du dixième siècle à nos jours. Chaque tome se composera de cinq à six livraisons de 64 p. in-8, au prix de 1 franc chacune.

M. Sabatini se propose, en outre, de publier, à partir de 1877, un périodique trimestriel sous ce titre : *Rivista internazionale di litteratura popolare*. Dans une lettre qu'il veut bien nous écrire, M. Sabatini dit avec raison que ce recueil aura l'avantage de réunir des études d'un même genre qui jusqu'ici, disséminées dans des périodiques de diverses natures, n'arrivaient pas le plus souvent aux lecteurs qu'elles devaient surtout interesser. — Th. P.

Société pour l'étude de d'histoire de la sicile. — Sous ce titre et sur l'invitation du ministre de l'instruction publique, il vient de se former à Palerme une association dont les travaux seront sans doute fort intéressants. Le but de cette Société est de publier tous les mémoires, tous les documents relatifs à la *Storia patria*. Ces travaux devant appartenir à des genres différents, on a créé trois classes, soumises chacune à un directeur. A la première appartient tout ce qui concerne l'histoire civile, littéraire et ecclésiastique. La seconde a pour mission de s'occuper de l'épigraphie, de l'etnographie, de la bibliographie. La numismatique, les beaux-arts, l'archéologie forment surtout les attributions de la troisième. Cette nouvelle association compte un assez grand nombre de membres indigènes, et a aussi admis un certain nombre de correspondants. Nous trouvons parmi eux deux Français : M. Gaston Paris et notre collaborateur M. le comte de Puymaigre ; un Espagnol, Don Manuel de Bofarull, et plusieurs Allemands, entre autres, M. Liebrecht, le savant professeur de l'Athenée royal de Liége. La création de cette société a amené des modifications dans la publication d'une savante revue de Palerme, l'*Archivio storico siciliano*. Ce recueil est devenu l'organe de l'association dont nous avons tenu à faire connaître la naissance. Nous avons remarqué, dans le premier fascicule de la nouvelle série de cette revue, un article sur Galvano Lancia, qui fut podestat de Palerme au treizième siècle.

On peut, sur la similitude des noms, présumer que l'auteur de cette notice, Federico Lanzia, est un des descendants de cet homme illustre. Dans ce même numéro, M. Pitrè a commencé à étudier les représentations sacrées (les mystères) en Sicile. Ce travail, qui sera sans doute considérable, s'annonce on ne peut mieux.

Bibliographia caucasica et transcaucasica. — Sous ce titre vient de paraître un essai d'une bibliographie systématique relative au Caucase, à la Transcaucasie et aux populations de ces contrées, par M. Miansarof, major de cavalerie, membre de la Société impériale russe de géographie (Saint-Pétersbourg, 1874 à 1876, gr. in-8 de XLII-804 pages), comprenant : les ouvrages publiés en langues russe, arménienne, géorgienne, latine, française, allemande, anglaise, italienne, polonaise, etc. (les titres des ouvrages arméniens sont donnés, en même temps, en langue française, ceux des ouvrages géorgiens en français et quelques-uns sont suivis d'une traduction russe), concernant la géodésie et l'arpentage; la cartographie; la géographie physique et description statistico-géographique du pays; la géologie, minéralogie, paléontologie; la physique du globe, botanique, zoologie; les eaux minérales et thermales; la météorologie, climatologie, médecine indigène, maladies et fièvres du pays; l'ethnographie des nationalités avec matériaux ethnographiques sur les territoires qu'elles occupent; les voyages depuis le treizième siècle jusqu'à 1874; les antiquités et inscriptions arméniennes, géorgiennes, mahométanes, etc.; la numismatique arménienne, géorgienne et mahométane; l'histoire, les anciens récits sur le Caucase et ses anciennes populations, l'histoire de l'Arménie et des Arméniens, depuis 2342 avant Jésus-Christ jusqu'à notre temps, avec une table chronologique; l'histoire de la Géorgie, depuis le commencement jusqu'à l'adjonction à la Russie, en 1800 après Jésus-Christ, avec une table chronologique; l'histoire des relations des Russes avec le Caucase et la Transcaucasie, et du développement de la domination russe dans le pays, avec une table chronologique.

— M. G. Bourbon, archiviste du Tarn-et-Garonne, et M. l'abbé Pottier, président de la Société archéologique de ce département, viennent de publier de curieux et intéressants documents sur les corporations ouvrières de Montauban (*Les Statuts des corporations professionnelles de Montauban, au commencement du dix-septième siècle. Les Armes des corporations et le poinçon des orfèvres de Montauban*, in-8 de 20 p.). La partie relative aux statuts mérite de fixer particulièrement l'attention. Elle répond à une des préoccupations du moment.

— On vient de publier, à Constantinople, les deux ouvrages suivants : *Recueil de documents diplomatiques relatifs au Monténégro* (1699-1876), avec une introduction par Benoît Brunswik (in 8 de XXIV-152 pages); — *Recueil de documents diplomatiques relatifs à la Serbie* (1812-1876), avec une introduction par Benoît Brunswik (in 8 de XVI-92 pages).

— Les discours de distribution de prix sortent généralement du cadre dans lequel doit se renfermer notre chronique. En voici un, cependant, qui mérite d'être signalé, tant à cause du sujet que de la manière dont il est traité. C'est celui que le R. P. Charles Clair, de la compagnie de Jésus, vient de prononcer à la distribution des prix du collége de Notre-Dame de Sainte-Croix, au Mans (*Que devons-nous à l'Église et à la Révolution en fait d'éducation publique spécialement dans le Mans et les provinces voisines?* Le Mans, Legnicheux-Gallienne, 1876, in-8 de 45 pages). Son texte, déjà rempli de faits dont le plus grand nombre sont empruntés à l'histoire locale, est ac-

compagné de nombreuses notes donnant des documents. C'est une nouvelle et excellente étude historique à ajouter à toutes celles qui ont déjà été publiées sur cette question.

— Notre collaborateur M. Alexis Delaire vient de faire tirer à part l'article qu'il a publié dans le *Correspondant* sur *Genève et le Mont-Blanc, notes de science et de voyage* (Paris, Douniol, 1876, in-8 de 62 p.) Il y rend compte d'une excursion faite en 1875 par la Société géologique de France, et étudie notamment la question si intéressante des glaciers. Les souvenirs d'artiste et de touriste se mêlent aux discussions scientifiques. L'auteur conclut que, s'il a réussi à fixer l'attention sur quelques-unes des grandes scènes du monde alpestre, il aura rendu hommage à la splendeur de l'œuvre de Dieu qui se manisfeste à nous.

— La Société des amis des lettres de Posen vient de publier le neuvième volume de ses *Annuaires;* il contient : Le palatin de Ruthénie Jean-Stanislas Jablonowski et son démêlé avec le roi Auguste II, par Casimir Jarochowski; — Le Synode diocésain de Gnesen, en 1456, décrit par l'archevêque Jean Odrowonge Sprowski, article de l'abbé Lukowski; — L'Authenticité des pierres découvertes à Mikoczym par Casimir Schultz; — Charles Libelt, par Stanislas Kozmian; — Choazi et les rapsodes arabes en Égypte, par Joseph Koscielski ; — L'Élément religieux dans l'œuvre de Shakespeare, par Stanislas Kozmian; — Le Passage de Vénus par le disque solaire, conférence du Dr Matecki; — Compte rendu des travaux de la Société de 1874 à 1876 (Posen, chez Zupanski, 339 p. gr. in-8).

— On annonce la publication prochaine, chez M. Guyon, imprimeur à Saint-Brieuc, des tomes V et VI des *Anciens évêchés de Bretagne*, ouvrage considérable, commencé depuis longtemps par MM. Geslin de Bourgogne et Anatole de Barthélemy. Ces deux volumes contiendront exclusivement une étude complète, faite d'après des documents originaux et en partie inédits, sur la féodalité bretonne dans le Penthièvre, le Porhoët et le pays de Rohan; il s'agit, par conséquent, de la moitié de la presqu'île bretonne comprise entre le Couesnon et le pays de Vannes, de Saint-Pol de Léon et de Malestroit.

On n'a pas oublié que les quatre premiers volumes, spécialement consacrés à l'histoire ecclésiastique de cette région, contiennent la transcription de près de deux mille actes, antérieurs au quatorzième siècle, empruntés aux archives publiques et privées, et dont plus des trois quarts étaient restés jusque là inédits. C'est un véritable complément des *Preuves pour servir à l'histoire de Bretagne*, jadis publiées par les bénédictins. De nombreuses chartes seront éditées dans les volumes qui sont sous presse, et le tome VI contiendra une table générale des noms d'hommes et de lieux mentionnés par les textes donnés dans les six volumes.

— Nous trouvons dans l'*Academy* une table comparative du nombre des étudiants dans vingt et une universités d'Allemagne pendant l'été de 1857 et celui de 1875. Le total est, pour la première date, de 12,356, et, pour la seconde de 16,360. Parmi les universités qui ont gagné en nombre, nous citerons celles de Leipzig, qui, de 828 s'est élevée à 2,775; de Berlin, de 1,409 à 1 724; de Breslau, de 784 à 1,068; de Gœttingue, de 656 à 1,062, etc. Parmi celles qui offrent une diminution, on remarque celles de Munich qui, de 1,358, s'est abaissée à 1,012; de Strasbourg, de 808 à 649; d'Erlangen, de 549 à 401; de Bonn, de 873 à 776, etc.

— Un important ouvrage, en deux volumes, a été publié récemment en Hollande sur la guerre franco-allemande et sur la chute du second Empire, par le major de Roo van Alderwerelt, membre de la seconde Chambre.

— La livraison des Mémoires de la Société d'archéologie biblique de Londres, qui va paraître, contient, entre autres travaux, nous apprend l'*Athenæum* ; le Combat entre Bel et le Dragon, d'après une tablette chaldéenne; les inscriptions d'Hamathite; l'inscription cypriote sur les brassards d'or de Curion; sur une momie ouverte à Stafford House; le manuscrit babylonien d'Osée et de Joel; un essai de grammaire sabéenne; la chronologie d'Esther et d'Assuérus; la Tour de Babel, etc.

— L'histoire d'une des plus grandes familles historiques de l'Écosse vient d'être imprimée aux frais du duc et de la duchesse de Sutherland. C'est celle des comtes de Cromartie, dont la duchesse est l'héritière et la représentante.

— Il existe au *British Museum* deux inscriptions cylindriques d'Asarhaddon, dont la description et la traduction vont être publiées par M. W. Saint-Chad Boscawen, savant assyriologue. Ce travail sera suivi d'autres inscriptions du même prince, et d'adresses à lui présentées par les prêtres du temple d'Istar. Un glossaire cunéiforme sera joint à cette collection de documents de la plus haute importance philologique.

— L'Angleterre a exporté, en 1875, aux États-Unis, en livres imprimés, pour une valeur de 269,907 livres sterling; en France, pour 31,593 livres, et elle en a reçu pour 54,295 livres; en Allemagne pour 18,363 livres, elle en a reçu pour 32,481 livres. Le total de ses exportations en librairie, durant la même année, s'élève à 916,351 livres sterling.

— Mourad-Effendi, chargé d'affaires de Turquie à Dresde, vient de composer un drame, écrit en allemand, sous le titre de *Mirabeau;* il paraît que cet essai dramatique d'un musulman a été représenté à Prague avec un grand succès.

— Le tome II du catalogue des médailles orientales au *British Museum*, par M. Stanley Lane Poole, vient de paraître. Il comprend les dynasties mahométanes portant les n°s 3 à 10 dans la classification de Frœhn; les médailles des califes d'Espagne et des petites dynasties qui se produisirent au moment où ceux-ci approchaient de leur chute; les anciennes dynasties africaines; les anciens souverains de la Perse, de la Bulgarie, du Turkestan, etc. Le volume est complété par près de soixante pages d'index, qui donnent les plus petits détails de son contenu.

— Les hébraïsants apprendront avec plaisir la publication des *Éclaircissements sur une partie des prophètes et des hagiographes,* par feu Samuel David Luzzalto, de Padoue, dont les mérites comme savant ont été cordialement reconnus par le Dr Franz Delitzch dans son commentaire sur Isaïe.

— Durant le premier semestre de 1876, il a été publié, au Japon, 76 nouveaux journaux ou revues,dont la ville d'Yedo à elle seule en a vu paraître 55.

Publications nouvelles. — *Dictionnaire de la Bible,* par E. Spol. 1re livraison (in-18, Gaume). — *Histoire des peuples orientaux et de l'Inde,* par Fr. Lenormant (in-18, A. Lévy). — *Histoire des Romains,* par V. Duruy. T. V (Hachette). — *Les Réformes sous Louis XVI,* par E. Semichon (in-8, Didier). — *Mirabeau et Sieyès, ou la Révolution et la Contre-Révolution,* par le Dr Damoiseau (broch. in-8, Palmé). — *Dépêches inédites du Chevalier de Gentz aux hospodars de Valachie, pour servir à l'histoire de la politique européenne* (1813 à 1828), publiées par le comte Prokesch-Osten fils (in-8, Plon). — *Histoire contemporaine,* 1789-1876, par J. Chantrel (in-18, Putois-Cretté). — *L'Instruction publique dans les États du Nord,* par Ch. Hippeau (in-12, Didier). — *État présent de l'Empire ottoman,* par A. Ubicini et Pavet de Courteille (in-8, Dumaine). — *Cinq ans après. L'Alsace et la Lorraine,* par J. Claretie

(in-18, J. Decaux). — *La Civilisation et ses lois*, par Th. Funck-Brentano (in-8, Plon). — *Préceptes et maximes de saint Augustin* (in-16, Palmé). — *Éléments de philosophie chrétienne*, par G. Sanseverino, trad. de A. C***. T. I et II (gr. in-8, Avignon, F. Seguin aîné). — *Histoire de la littérature française*. Poëtes. T. II, dix-huitième siècle, par F. Godefroy (in-8, Gaume). — *Histoire de Mélusine et Histoire de Geoffroy à la Grand'Dent*, par Nodot (in-8, Niort, L. Favre; Paris, Champion). — *Mélanges oratoires : Oraisons funèbres, panégyriques et autres discours de circonstance*, par le R. P. Caussette (2 vol. in-8, Palmé). — *Vie et souvenirs de Madame de Cossé-Brissac*, par par le R. P. Dom L. Paquelin (in-8, Palmé). — *Edmond Richer, étude historique et critique sur la rénovation du gallicanisme*, par l'abbé Ed. Puyol. T. Ier (in-8, Olmer). — *Correspondance inédite du Père Lacordaire, lettres à sa famille et à des amis*, par H. Villard (in-8, Palmé). — *Les Libéraux peints par eux-mêmes*, par G. Lebrocquy (in-18, Palmé). — *Lettre pastorale de Mgr l'évêque de Gap au clergé de son diocèse. Des devoirs du prêtre touchant la politique et une leçon de catéchisme sur les élections* (br. in-8, Plon). — *La Honte de l'Europe*, par Émile de Girardin (br. in-8, Plon). — *Robespierre*, par Adrien Maggiolo (gr. in-18; broch. pop. sur la Rév. franç.) — *Les Volontaires de 92*, par A. Rastoul (id.)

VISENOT.

QUESTIONS ET RÉPONSES

QUESTIONS.

De l'auteur d'un abrégé de l'histoire de France. — M. l'abbé P. Feret, dans un bien intéressant article sur *La nullité du mariage de Henri IV avec Marguerite de Valois* (39e livraison de la *Revue des questions historiques*, 1er juillet 1876, p. 78, note 4), cite un « curieux » *Abrégé de l'histoire françoise avec les effigies des roys* (Paris, 1603, in-folio), et constate, non sans étonnement, que l'auteur de cet abrégé est demeuré inconnu, bien qu'il ait signé son œuvre de ces initiales : H. C. Est-il donc impossible de savoir le nom de l'auteur de ce livre, dont le *Catalogue de la Bibliothèque nationale (Histoire de France*, tome Ier, p. 67) mentionne trois autres éditions (Rouen, 1612; Paris, 1617; Rouen, 1625)? La chose doit être, du moins, des plus difficiles, car MM. Barbier père et fils, à en juger par le silence qu'ils ont gardé sur ce point (voir la nouvelle édition du *Dictionnaire des anonymes)*, ont renoncé à deviner ce vieux secret.

T. DE L.

De la date de la mort du ministre Bertin. — M. Ivan de Valbrune a publié, dans le n° 2 des *Ephémérides de Périgueux* (p. 11), une lettre inédite de Henry-Léonard-Jean-Baptiste de Bertin, ministre d'Etat sous Louis XV, lettre écrite le 20 juillet 1789. M. de Valbrune rappelle que « cet illustre Périgourdin, un des personnages les plus influents du XVIIIe siècle, » naquit en 1719, et qu'il vivait encore en 1792, mais il ajoute que l'on ignore l'époque précise de sa mort. Quelqu'un connaîtrait-il l'année et le jour de cette mort, que la *Nouvelle biographie générale* met en 1792, et que le *Dictionnaire historique de la France*, plus vague et aussi plus prudent, met *vers* 1792?

UN CURIEUX DE PROVINCE.

Le Pont des Fers, à Saint-Cloud. — Quelqu'un pourrait-il me donner des renseignements sur un certain *pont des Fers*, à Saint-Cloud, dont il est question dans un document des dernières années du règne de Louis XIII?

UN CURIEUX DE PROVINCE.

Publications de M. Tricotel. — M. E. Tricotel (ce nom n'est-il pas un pseudonyme ?) a fait connaître, dans le 84e numéro du *Bulletin du bouquiniste* (15 juin 1860), diverses

pièces de Mathurin Régnier, omises jusqu'alors dans toutes les éditions de ce poëte.

On voudrait connaître les autres publications de M. Tricotel. L.

Silvio Pellico est-il à l'Index? — Silvio Pellico a-t-il été mis à l'Index pour son livre : *Mes Prisons,* ou pour son traité *Des Devoirs des hommes?* — Et en particulier l'édition Garnier frères (traduction du comte de Messey, revue par le vicomte de Villeneuve, avec notice de Philippon de la Madelaine, est-elle à l'Index ? M.

Armoiries de Grenoble.— Quelles sont les véritables armoiries de Grenoble ? Des quintefeuilles sur fond d'argent, comme on l'a cru jusqu'ici, et comme le soutient encore M. Vallier, l'éminent collaborateur du Bulletin de la Société d'archéologie de la Drôme ? ou des roses sur fond d'or, comme M. Gariel, bibliothécaire, prétend l'établir, avec force citations? Un lecteur du *Polybiblion* jugera peut-être la question digne d'intérêt et voudra l'approfondir. Je dois dire, pour n'attirer personne à son insu dans une discussion politique et religieuse, que ce problème héraldique, né à l'occasion des fêtes de Vocanson, donne lieu à M. Gariel d'affirmer que l'*Histoire des Variations* est hérétique, et que la République est le meilleur des gouvernements. Sur ce terrain il est irréfutable. J.-A. DE BERNON.

Les In-Pace. — Je lis dans *Paris-Journal* du 21 août :

« LES IN-PACE. — Une découverte curieuse vient d'être faite dans les cachots des moines franciscains de l'ex-couvent de Santa Maria la Nuova, à Naples, où se trouvent aujourd'hui les bureaux du Conseil provincial. Ce sont trois pièces souterraines qui servaient de prisons, ou, pour mieux dire, d'in-pace aux moines qui se rendaient coupables de quelque méfait, et auxquelles on accédait par une trappe pratiquée au plafond. Dans la première de ces cellules, assez éclairée et aérée par une petite ouverture garnie d'une grille en fil de fer, se trouve une espèce de lit en maçonnerie ; la seconde cellule est encore plus étroite et plus obscure; la troisième, enfin, est un véritable et hideux cachot à peine éclairé par un mince filet de lumière ; on y a trouvé une natte, une lampe en terre cuite et trois grossières écuelles. Des inscriptions funèbres, en grande partie illisibles, se mêlent à la suie grasse qui recouvre les parois de ces cellules, où l'on a trouvé aussi des engins de torture et des ossements. »

Quelle est l'origine et la signification exacte du terme *In-Pace*, dont se sert *Paris-Journal?* — Quelle est la valeur historique des renseignements donnés par ce journal ? G.

Citation de saint Thomas d'Aquin. — Dans un des premiers numéros du journal *Le Peuple*, on cite des passages extraits soi-disant de saint Thomas (on ne cite, il est vrai, ni les ouvrages, ni la page), imputant à l'Ange de l'école des propositions telles que celles-ci : « Il est permis à un souverain de se défaire des grands qui le gênent. — Il est bon aussi qu'il se défasse des philosophes qui pourraient éclairer le peuple..., etc. » La fausseté de ces citations saute aux yeux. Mais je désirerais savoir si l'auteur n'aurait pas pris, dans le traité *De Regimine Principum* de saint Thomas, quelques-unes de ces objections dont saint Thomas fait suivre ses axiomes, lui imputant comme émanées de lui les propositions mêmes qu'il réfute.

Je n'ai rien trouvé dans la *Somme théologique* qui rappelle, ni de près ni de loin, les textes cités par *Le Peuple.* G.

Lettres de Regnault de Chartres. — Regnault de Chartres, archevêque de Reims, chancelier de France sous Charles VII, aurait, au dire d'Anquetil (*Histoire de Reims*, t. II, p. 1114), laissé des lettres. « On y remarque, dit Anquetil, des détails instructifs et intéressants sur l'histoire générale du temps. » Où sont ces lettres? Ont-elles été publiées? M. Vallet de Viriville n'en parle pas dans l'article consacré par lui à ce personnage dans la *Nouvelle Biographie générale.* B.

Dévotion au Saint-Sacrement. — Je lis dans la *Vie de M. Kériolet :* « Passant un jour par une ville qui est des premières de France,

dont les habitants sont très-dévots au Saint-Sacrement, ayant eu le zèle de faire des fondations dans leurs paroisses pour porter le Saint-Sacrement aux malades avec une grande solennité, de sorte qu'il y a toujours au moins trois ecclésiastiques pour porter le Saint-Sacrement, couvert d'un dais et accompagné de plusieurs enfants de chœur avec des flambeaux allumés, qui vont tous chantant des hymmes en l'honneur du Saint-Sacrement, avec une grande suite de peuple... (*Vie de M. de Kériolet*, par le Père Dominique (p. 322 p.). — Ne serait-ce point d'Angers qu'il est question ici, ou, sinon, quelle autre ville pouvait ainsi se distinguer par de tels honneurs rendus au Saint-Sacrement? P.

Un personnage à déterminer. — « Ayant appris (M. de Kériolet), dans sa dernière maladie, qu'un grand homme d'Etat de sa particulière connaissance était décédé depuis peu de jours et dans l'emploi d'une négociation importante... C'était un personnage aussi pieux que sage (même ouvrage, p. 361). » — Quel pourrait bien être ce personnage? P.

Livres pour les laboureurs. — Y a-t-il des petits livres qui traitent des devoirs chrétiens expressément appliqués aux laboureurs, aux bergers, ou autres gens de la campagne, ou qui contiennent des vies des Saints ou de personnages chrétiens qui aient exercé ces professions? S. V.

Pisciculture. — Parmi les différents livres de *pisciculture* qui ont paru depuis quelques années, en a-t-on publié qui traitent spécialement de la *petite pisciculture* ou de la *pisciculture domestique*, réduite aux plus étroites limites? S. V.

Dictionnaire des congrégations religieuses. — Y a-t-il quelque livre ou dictionnaire spécial qui traite de toutes les *congrégations religieuses anciennes et modernes dédiées aux œuvres de charité*, ou qui fasse connaître leur catalogue ou leur nombre, au moins en Europe ou en France? S. V.

Coiffer sainte Catherine. — Une curieuse Bordelaise me prie de demander au *Polybiblion* d'où vient l'expression de *coiffer sainte Catherine*.

P. DE M.

RÉPONSES

L'Art de vérifier les dates (XVII-190). — Ce n'est pas une seconde édition de « l'Art de vérifier les dates, » mais l'*Art de vérifier les dates, depuis l'année* 1770, *jusqu'à nos jours, formant la continuation ou troisième partie de l'ouvrage publié sous ce nom par les religieux bénédictins de la congrégation de Saint-Maur* qu'a donné le marquis de Fortia. On lit dans le titre que cette partie a été rédigée par une société de savants et d'hommes de lettres et publiée par le marquis de Fortia. Cette dernière indication se trouve au tome IVe de l'édition in-4. Les deux volumes III et IV de cette édition sont occupés par le tableau chronologique de l'Amérique, rédigé par Warden. Cet ouvrage se trouve à la Bibliothèque nationale. On le voit rarement figurer dans les ventes.

La dernière édition de l'*Art de vérifier les dates* a été donnée, croyons-nous, par M. (Viton) de Saint-Alais (1818-1819, 18 vol. in-8), avec corrections, annotations et continuation jusqu'à nos jours. R. S.

—Un exemplaire en 5 volumes in-4, à 2 colonnes se trouve dans la *biblioteca Estense* de Modène. Les trois premiers volumes ont une table des matières; les deux derniers en manquent, ainsi que de titre.

BARTOLOMEO VERATTI.

Quelle fut la fin du cordonnier Simon? (XVII, 190, 288). — Je n'ai pu lire sans surprise, dans le dernier numéro du *Polybiblion*, les récits qui font naître le cordonnier Simon dans deux villages de la Haute-Marne, et qui, après l'avoir soustrait à la guillotine en 1794, le font mourir en 1830, soit à l'hôpital, soit dans une rivière. Les documents officiels qui concernent cet odieux personnage sont trop précis et trop concordants pour qu'il soit possible d'accorder foi à ces traditions locales.

En effet, la liste des mises hors la loi du 10 thermidor porte, sous le numéro 13 : ANTOINE SIMON, *cinquante-huit ans, né à Troyes, département de l'Aube, cordonnier, ex-membre du Con-*

seil général de la Commune, demeurant à Paris, rue Marat, n° 32. Cette désignation est reproduite textuellement dans l'acte de décès de Simon, qui a été publié par M. Jal dans son *Dictionnaire critique* (p. 1136). Cet acte, signé par le chanteur Trial, en qualité d'officier municipal, vise le jugement du Tribunal révolutionnaire et le procès-verbal d'exécution du 10 thermidor.

Comme le jugement, il indique qu'Antoine Simon était âgé de cinquante-huit ans, et qu'il était né à Troyes. Or, en se reportant aux registres des paroisses de cette ville, en 1735 et en 1736, on y trouve mentionnés les baptêmes de deux Antoine Simon; le premier, né le 5 juillet 1735, sur la paroisse Saint-Jacques; le second, baptisé le 21 octobre 1736, sur la paroisse Saint-Denis. Ce dernier était fils d'un boucher et avait eu un boucher pour parrain.

L'opinion la plus accréditée cependant est que le geôlier de Louis XVII était né en 1735, bien que cette date se rapporte moins bien que l'autre à l'âge de cinquante-huit ans qui lui est assigné en 1794; mais les actes du Tribunal révolutionnaire n'ont pas toujours une précision complète, et, dans la liste même où figure Simon, Robespierre, né en 1758, est porté comme ayant trente-cinq ans, tandis qu'il en avait trente-six accomplis.

Voici l'extrait des registres de la paroisse Saint-Jacques de Troyes qui concerne Antoine Simon.

« Le sept juillet de l'année 1735, a été baptizé, étant né le 5, Antoine, fils de M. Pierre Simon, cuisinier et de Magdeleine Nior, son épouse; il a eu pour parein M. Antoine Préau, Prêtre curé de Moussey, pour mareine Françoise Denisy, veuve de M. Gabriel Nior, maître menuisier, qui ont signé avec nous — Préot, curé de Moussey — Françoise Denisy — Pierre Simon — Tassin, curé. »

Je ferai remarquer, en terminant, que Simon n'est point désigné dans les actes officiels sous les prénoms de Jean-Baptiste, que lui attribue l'auteur de la *Haute-Marne ancienne et moderne,* et qu'il n'avait pu naître en 1754, puisqu'il avait environ cinquante-huit ans en 1794.

ALBERT BABEAU.

Sur la mort du marquis du Vigean (XIII, 382, 558). — Un de nos confrères les plus instruits et les plus intelligents, M. le comte de Bremond d'Ars, m'a signalé — ce dont je lui suis fort reconnaissant — quelques documents très-curieux relatifs à l'assassinat sur lequel M. V. Cousin avait inutilement cherché des détails. Ces documents, extraits des manuscrits de Venise, de Londres et de notre Bibliothèque nationale, ont été publiés par M. Fr. Ravaisson dans les *Archives de la Bastille* (tome III, 1868, p. 449-453). On y voit que le marquis de Fors du Vigean, se rendant en carrosse du Poitou à Paris, fut arrêté par des hommes masqués qui, non contents de l'avoir tué, lui et son bailli et le cocher, à coups de mousquetons, leur coupèrent le nez et les oreilles, et leur arrachèrent les yeux. On y voit encore que Mme du Vigean (Anne de Neubourg), mère de la victime, réclama énergiquement la punition des coupables, s'adressant tantôt au chancelier, tantôt au roi. On y voit aussi que la femme du marquis de Fors fut soupçonnée d'avoir trempé dans l'assassinat, et qu'elle fut conduite à la Bastille en mars 1664. On y voit enfin que l'accusation contre elle fut abandonnée, et qu'en avril 1666, le sieur de Vareille fut décollé, à la Flèche, comme convaincu d'avoir été le principal auteur du crime, plusieurs toutefois le croyant innocents parce que « nonobstant les gêhennes extraordinaires où il a été apposé, lui, son père, son frère et autres complices, » aucun aveu ne put être recueilli. Quel dommage que M. Cousin n'ait pas connu toutes ces dramatiques circonstances! Il y aurait trouvé les éléments d'un récit dont son talent aurait doublé l'intérêt.

T. DE L.

Le Gérant, L. SANDRET.

Saint-Quentin. — Imp. Jules MOUREAU.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

PUBLICATIONS RÉCENTES SUR L'ÉCRITURE SAINTE

Italafragmente der Paulinischen Briefe nebst Bruchstücken einer vorhieronymianischen Uebersetzung des ersten Johannesbriefes aus Pergamentblättern der ehemaligen Freisinger Stiftsbibliothek zum ersten Male veröffentlicht und kritish beleuchtet (Fragments de la version italique des épîtres de saint Paul), von L. ZIEGLER, Studienlehrer am K. Maximilians-Gymnasium in München. Eingeleitet durch ein Vorwort von Prof. Dr E. RANKE. Mit einer photolithographischen Tafel. Marburg, Elwert, 1876, in-4 de VIII-150 p.8 f. 75.—*Das Buch Job, uebersetzt und erklärt* von Dr HERMANN ZSCHOKKE, k. k. Hofkaplan und Professor der Theologie and der k. k. Universität in Wien. Wien, W. Braumüller, 1875, in-8 de XXVI-334 pages. — *Le Livre des Psaumes de David, traduit de l'hébreu avec commentaires*, par l'abbé S. P. MARTET chapelain de Saint-Louis-des-Français, à Rome. Langres, Menne & V. Dufour ; Rome, chez l'auteur, 1876, 2 vol. gr. in-18, de XX-406 et 396 p. 7 fr. — *The minor Prophets with a Commentary explanatory and practical and Introduction to the several Books*, by the Rev. E. B. PUSEY, D. D. regius professor of Hebrew, and Canon of Christ Church. Part. V. Oxford, J. Parker ; Cambridge, Deighton, Bell ; London, Rivingston, 1875, in-4, de la page 401 à la page 500 pages. — *Evangelia apocrypha, adhibitis plurimis codicibus græcis et latinis maximam partem nunc primum consultis atque ineditorum copia insignibus.* Collegit atque recensuit CONSTANTINUS DE TISCHENDORF. Editio altera ab ipso Tischendorfio recognita et locupletata. Lipsiæ, Hermann, Mendelssohn, 1876, in-8 de XCV-486 pages. — *Real-Encyclopædie für Bibel und Talmud (Encyclopédie de la Bible et du Talmud). Wörterbuch zun Handgebrauch für Bibelfreunde, Theologen, Juristen, Gemeinde und Schulvorsteher, Lehrer.* Ausgearbeitet von Dr J. HAMBURGER, Landrabbiner zu Strelitz in Mecklenburg- Abtheilung II. Heft I. A- Essäer. Heft II. Essäer-Haftara. Neu-Strelitz, G. Barnewitz, 1874 et 1875, 2 vol. in-8 à 2 col. de 336 p. — *Le Texte comparé de l'Évangile selon saint Matthieu. Essai de traduction synoptique, parallèle et quasi-littérale des documents bibliques les plus importants à divers points de vue ou comme haute ancienneté*, savoir : le *Codex Alephsinaiticus* des quatre premiers siècles des Églises de langue grecque ; la *Peschito* des deux premiers siècles des Églises de la langue syriaque ; le texte imprimé de R. Estienne, 1550 ; des Elzévirs, 1624 ; de Mill, 1707, texte qui a servi de base à toutes les versions modernes des Églises évangéliques jusqu'au dix-neuvième siècle ; le *Codex* B *Vaticanus* des quatre premiers siècles des Églises de langue grecque ; la Révision de Jérôme, de 383 ; des Églises de langue latine et le texte critique de Constantin de Tischendorf, présenté par lui comme le plus pur et comme résultat de ses immenses travaux jusqu'en 1874. Premier cahier contenant les chapitres I à VIII, 27, de l'Évangile, avec quelques notes, par L. PULSFORD. Paris, Sandoz & Fischbacher, 1875, in-4 de 48 p. 2 fr. — *Dictionnaire de la Bible ou explication de tous les noms propres historiques et géographiques de l'Ancien et du Nouveau Testament*, par E. SPOL, de la Bibliothèque nationale. 1re livraison, Paris, Gaume, 1876, in-12 de 36 p. Paraîtra par livraisons mensuelles de une ou de deux feuilles, et formera environ 500 pages. Le prix de la souscription jusqu'au 25 décembre, 6 fr. Passé ce délai, 10 fr.

La recherche des manuscrits qui nous ont conservé quelques débris des anciennes versions latines de la Bible, antérieures à celle de saint Jérôme, a excité, depuis Nobilius (1530-1590), le zèle d'un grand nombre de savants. Ces premières traductions sont précieuses, en effet, non-seulement pour l'histoire des commencements de l'Église et pour la science philologique, mais aussi, et surtout, pour la critique du texte biblique. Elles procèdent directement du texte grec original, pour le Nouveau Testament, et de la version des Septante, faite sur

l'hébreu, pour l'Ancien Testament. Elles permettent ainsi de fixer l'état du texte grec à une époque à laquelle ne remontent pas nos plus anciens manuscrits, qui ne sont que du quatrième siècle, tandis qu'elles datent, au moins en partie, du deuxième siècle. Beaucoup a été déjà fait dans ce champ de la science, mais il reste encore plus à faire. M. Léon Ziegler vient de publier un travail important, qui sera, il faut l'espérer, suivi de plusieurs autres, destinés à combler une partie des lacunes que nous sommes jusqu'ici réduits à déplorer inutilement. Il annonce la publication de plusieurs parties du Pentateuque dont il a découvert de vieilles versions. Ce qu'il nous donne aujourd'hui contient des fragments des épîtres de saint Paul appartenant d'une manière certaine à la célèbre version connue proprement sous le nom d'*Italique*. Saint Augustin nous apprend que, de son temps, il existait un grand nombre de traductions latines des saintes Écritures, mais que, parmi elles, il y en a une, préférable à toutes les autres, qu'il désigne sous le nom d'*Italique*. On a depuis donné ce nom d'italique à tous les fragments de versions en langue latine, antérieures à saint Jérôme, qui ont été découverts. En réalité, et à strictement parler, ce titre n'appartient qu'à une seule. La comparaison des parties étudiées à la bibliothèque de Munich, par M. Ziegler, avec les citations qu'on rencontre dans les écrits de saint Augustin, établit que nous avons sûrement pour la première fois des fragments de la véritable Italique. Ces fragments proviennent de Frisingen, où était autrefois le siége de l'archevêché, transféré en 1818 à Munich. Ils sont écrits sur vingt-quatre feuillets de parchemin, dont on s'était servi pour relier d'autres livres, et figurent dans le catalogue imprimé des manuscrits de cette bibliothèque sous cette rubrique : *Clm.* 6436 (*Fris.* 236), *membr.* in-4° *s.* VIII. 24 *folia singula. S. Pauli epistolarum versionis antehieronymianæ fragmenta.* M. Ziegler les a publiés avec le plus grand soin. Il commence par les décrire dans son introduction ; il en signale les particularités d'orthographe et de langage, et en fait ressortir la valeur. Il donne ensuite le texte même de la version italique. Il termine enfin par une savante étude, qui remplit plus de la moitié du volume, dans laquelle il compare les fragments de Frisingen au texte grec, aux autres traductions latines anciennes, aux citations de saint Augnstin et de Capreolus et à la Vulgate. Ce travail est un modèle du genre.

Passons des textes aux commentaires.

— Le commentaire du livre de Job par le Dr Zschokke est composé sur un plan particulier. Destiné primitivement à faire partie du commentaire complet de l'Ancien Testament, entrepris à Munster par des théologiens catholiques, sous la direction du docteur Rohling, il s'adresse, comme toute la collection, aux prêtres et aux laïques

instruits. Pour en faciliter la lecture à ces derniers, toutes les notes purement grammaticales, philologiques et critiques sont renvoyées à la fin du volume. Elles occupent ici les soixante dernières pages. Le livre s'ouvre par une introduction dans laquelle l'auteur examine le contenu, le but, le fond, la forme, l'époque de la composition, l'auteur, la doctrine dogmatique et morale et les anciennes versions de *Job*. M. Zschokke en place la composition, avec la plupart des critiques modernes, à l'époque de Salomon. Il regarde, avec saint Grégoire le Grand, la question de l'auteur comme insoluble. Il admet enfin le caractère historique du livre, mais tout en lui attribuant une forme poétique embellie. Il divise le livre de Job en trois parties : le prologue historique, la discussion de Job avec ses trois amis et la solution de la discussion, comprenant le discours final de Job à ses trois amis et son monologue, le discours d'Élin et de Jéhova et l'épilogue historique. Chaque chapitre est traduit par fragments, précédés d'une courte introduction et suivis d'explications très-substantielles, solides et généralement satisfaisantes. L'auteur montre fort bien la suite et l'enchaînement des idées dans les discours. Il expose clairement le sens de chaque verset, faisant connaître, dans les passages difficiles, l'interprétation des plus célèbres exégètes contemporains d'Allemagne, sans négliger les Pères et les commentateurs anciens, acceptant ou réfutant leurs opinions, selon les cas. Il a très-heureusement traité, en particulier, le plus célèbre endroit du livre de Job, XIX, 23-27. L'appendice grammatical et philologique placé à la fin de l'ouvrage résout les principales difficultés et obscurités du texte original. Il n'est pas complet, comme plusieurs autres commentaires publiés en Allemagne, qui ont consacré à la partie critique plus de soin et lui ont donné beaucoup plus d'étendue; il est, du moins suffisant pour ceux qui ne veulent pas faire une étude approfondie de la langue, mais étudier seulement le livre même. C'est donc un excellent commentaire, supérieur à celui du Dr Welte, qu'on regardait jusqu'ici comme le meilleur commentaire catholique de Job, en allemand. L'impression de l'ouvrage est digne de la réputation de M. W. Braumüller.

— L'impression de la traduction des *Psaumes* par M. l'abbé Martet, a été autorisée par le maître du sacré Palais apostolique, sur le rapport de Mgr Baillès, ancien évêque de Luçon, consulteur de la sacrée Congrégation de l'Index. La publication devait en être confiée à la Propagande. Le Souverain-Pontife, après l'avoir fait examiner, fit dire à l'auteur, il y a douze ans, que son livre avait toutes les conditions requises pour être publié, mais seulement hors de Rome, selon les usages de la cour romaine, en pareille matière. Des circonstances, que l'auteur n'indique que d'une manière générale, l'ont forcé de

différer jusqu'en 1876 l'impression de son livre. Il paraît enfin aujourd'hui avec l'approbation de Mgr l'évêque de Langres, à qui il est dédié. Le haut patronage sous lequel il voit le jour et les divers examens qui en ont été faits par l'autorité la plus compétente, nous sont une garantie parfaite de l'orthodoxie de la doctrine de l'auteur, dans son commentaire et dans sa traduction : nous n'avons donc qu'à le féliciter d'avoir mérité de tels suffrages. Quant à la valeur de la traduction française, qui n'est pas préjugée au point de vue littéraire et scientifique par les approbations, elle est très-grande. On voit que M. l'abbé Martet a fait son œuvre avec amour ; il a généralement rendu avec bonheur le texte hébreu, qu'il appelle, après saint Jérôme, la vérité hébraïque ; on sent, pour ainsi dire, dans la version, le parfum de piété qui embrase le cœur du traducteur. Sa dévotion pour les Psaumes l'a si bien inspiré qu'on ne rencontre pas, dans la traduction, les négligences de langue qui déplaisent parfois dans le commentaire. A peine peut-on y relever quelques tournures ou quelques mots mal réussis. Ainsi, il était pour le moins très-inutile d'ajouter le mot *profonds* au commencement du Psaume LX, hébreu LXI : « Entendez, ô mon Dieu, mes gémissements *profonds*, exaucez ma prière. » *Profonds* n'est pas dans le texte, il n'est pas demandé par le parallélisme, il n'ajoute rien à la force de *gémissements*. Des additions de ce genre, un écart trop grand de la phrase hébraïque, ordinairement si courte et si vive, ont rendu çà et là la version un peu traînante, mais ce léger défaut ne lui enlève rien de sa fidélité et de son onction. M. Martet n'accompagne les psaumes d'aucune note, mais il les fait toujours précéder d'un commentaire. Ce commentaire a généralement pour objet de faire ressortir les traits qui, dans le psaume, peuvent s'appliquer à Notre-Seigneur Jésus-Christ. On peut lui reprocher de n'être quelquefois qu'une réimpression de la traduction du psaume lui-même, par exemple, t. I, p. 64; 178; t. II, p. 106, etc., mais ce n'est pas là, à proprement parler, un défaut. Ce qui nous semblerait plus répréhensible, c'est le commentaire de quelques psaumes acrostiches (pourquoi *acrostiques?* t. I, p. 81), dont l'obscurité nous a paru impénétrable (v. t. I, p. 118; t. II, p. 136-137). L'auteur a sur les nombres, une théorie qu'il appelle *calcul radical* et qu'il expose à la fin de son livre. Nous ne voyons pas en quoi elle diffère de la ghématrie des cabbalistes. Elle peut plaire à certains esprits, mais elle est certainement arbitraire, et quiconque aurait le goût et la patience de se livrer à de pareilles combinaisons de chiffres, soit juif, soit protestant, pourrait trouver à son gré, dans la Bible, le contraire de ce qu'y trouve l'auteur de l'*Étendard de Jésus-Christ*, comme l'ont fait les anciens rabbins. Nous sommes loin de condamner ce « calcul transcendant, » comme l'appelle M. Martet, mais nous ne pouvons y atta-

cher une valeur démonstrative. Il a soin, d'ailleurs, de n'exposer ses idées à ce sujet qu'en-dehors de sa traduction et du commentaire proprement dit, et nous l'en félicitons. Pour en revenir à ses *Psaumes*, nous les considérons comme une œuvre si importante et si consciencieuse, que nous croyons devoir faire quelques réserves critiques. Pourquoi M. Martet a-t-il intitulé son ouvrage : Le livre des Psaumes *de David?* Le texte hébreu et la Vulgate portent simplement : *Livre des Psaumes.* Sans doute, on dit couramment : les Psaumes de David, mais l'auteur a voulu dire par là que *tous* les psaumes sont de David, ce qu'une bonne critique, appuyée sur l'autorité des titres mêmes, ne peut admettre. Le Psaume LXXXIX, hébreu XC, porte en titre, en hébreu comme dans la Vulgate, « Prière de Moïse, homme de Dieu, » ainsi que le traduit M. Martet lui-même (t. II, p. 7). Notre auteur n'est pas non plus d'accord avec la plupart des savants, quand il dit : « Les titres (des Psaumes) sont de la main de David (t. II, p. 299). » Mais on voit que nos observations n'atteignent pas la traduction, ni même le commentaire. Tous ceux donc qui voudront lire, en notre langue, une bonne version sur l'original de nos admirables chants sacrés n'auront qu'à se procurer le livre du savant chapelain de Saint-Louis-des-Français.

— Le célèbre Dr Pusey est professeur d'hébreu à l'université d'Oxford. Il a publié, il y a quelques années, un Commentaire sur Daniel, remarquable à beaucoup d'égards, dans lequel il défendait avec succès l'authenticité des prophéties du quatrième grand prophète contre toutes les attaques des rationalistes. Il publie maintenant un Commentaire sur les petits prophètes, qui paraît par livraisons. Nous avons entre les mains seulement la cinquième, qui ne contient en entier que la prophétie de Sophonie. Le commencement de l'introduction à Habacuc est dans la quatrième livraison, et la fin d'Aggée doit être dans la sixième. Le Commentaire du Dr Pusey renferme la traduction du prophète et des notes copieuses. Chaque verset est expliqué avec soin ; l'auteur en fait très-bien comprendre le sens. Toutes les observations philologiques, grammaticales et critiques sont placées en notes au bas des pages. C'est là un excellent procédé. Dans les commentaires allemands, l'explication du sens est mêlée avec les notes philologiques. En séparant ces deux choses, qu'il est effectivement très-facile de distinguer, le lecteur peut trouver tout de suite ce qu'il cherche et laisser ce qui ne lui convient pas. Le Dr Pusey cite fréquemment les rabbins. Il cite aussi volontiers les Pères de l'Église et leur emprunte même des sens mystiques. On peut donc lire son Commentaire, qui est très-bon, avec beaucoup de fruit, à la condition de ne pas oublier cependant que, quoique le Dr Pusey se rapproche de si près des doctrines catholiques, il est cependant encore protestant.

— L'étude de la littérature apocryphe de l'Ancien et surtout du Nouveau Testament a pris, depuis quelques années, un grand essor. Les rationalistes, en particulier ceux de l'école de Tubingue, en ont singulièrement abusé, mais il est facile d'en faire un excellent usage, et il est très-désirable que les savants catholiques travaillent à en tirer parti. Une grande partie des légendes contenues dans les récits apocryphes de la vie de Notre-Seigneur ont été très-populaires parmi nos pères, et elles offrent ainsi un intérêt historique, mais elles ont encore de plus grands avantages : elles éclairent les origines du christianisme, et elles font mieux apprécier à leur vraie valeur les Évangiles authentiques, de même que des pierres fausses, placées à côté de véritables pierres précieuses, en font mieux ressortir le mérite et le prix. Parmi les savants de notre époque qui se sont occupés de cette branche d'études, le plus illustre sans contredit est Constantin Tischendorf. Il a recherché, presque avec un soin égal, les écrits apocryphes et les vieux manuscrits de l'Ancien et du Nouveau Testament. Quand la mort l'a frappé, au mois de décembre 1874, il avait à peu près achevé la nouvelle édition de ses *Evangelia apocrypha.* Il n'y manquait que la préface qui a été écrite par le Dr Frédéric Wilbrandt. Celui-ci y énumère les changements, additions et améliorations introduites dans cette nouvelle édition, et nous ne pouvons qu'y renvoyer le lecteur. Voici les écrits renfermés dans les *Evangelia apocrypha :* 1° Le Protévangile de Jacques, en grec; 2° le Pseudo-Évangile de saint Matthieu, en latin, en partie inédit; 3° l'Évangile de la Nativité de la sainte Vierge, en latin; 4° l'Histoire de Joseph le charpentier, traduction latine, faite sur l'arabe ; 5° l'Évangile de saint Thomas, deux rédactions grecques et l'une latine, cette dernière et une des grecques inédites; 6° l'Évangile de l'enfance, traduction latine faite sur l'arabe; 7° Les Actes et les gestes de Pilate, deux rédactions grecques, la seconde inédite, et une rédaction latine; 8° Évangile de Nicodème ou la descente de Jésus-Christ aux enfers, en latin, deux rédactions, l'une inédite; 9° Première lettre de Pilate, faisant partie de l'Évangile de Nicodème; 10° Seconde lettre de Pilate, en latin ; 11° Relation de Pilate, deux rédactions, en grec ; 11° *Paradosis* de Pilate ou réponse de Tibère, en grec; 12° Mort de Pilate qui condamna Jésus, en latin, inédit; 13° La Narration de Joseph d'Arimathie, en grec; 14° La Vengeance du Sauveur, en latin, inédit. Total, vingt et une pièces, en comptant les rédactions diverses. De savants prolégomènes font connaître l'origine, le caractère et la valeur de chacun de ses écrits. Cette édition est un modèle de science et de critique, et c'est celle que doivent consulter tous ceux qui veulent étudier sérieusement la littérature apocryphe des Évangiles.

— Nous avons sous les yeux les deux premières livraisons de la se-

conde partie de l'*Encyclopédie biblique et talmudique*, composée par le Dr Hamburger. Cette seconde partie a pour objet le Talmud. On sait combien le Talmud est précieux pour l'étude des origines chrétiennes et pour la critique sacrée, mais il est inaccessible à la plupart des savants. De plus, il est d'une telle étendue qu'un rabbin seul, le lisant et s'en penétrant depuis son enfance, peut en avoir une connaissance complète. Il était donc très-désirable qu'un homme instruit, versé dans la science rabbinique, pût extraire, pour l'usage de tous, la substance des nombreux traités réunis dans le Talmud. La meilleure manière de rendre les recherches aisées, c'était de condenser le tout sous forme de dictionnaire. M. Hamburger s'est donné cette tâche, et il a réussi. Les parties publiées vont jusqu'au mot *Haftara*. Elles renferment les noms propres d'hommes et de lieux, les noms d'animaux et les noms de choses mentionnés dans le Talmud et compris depuis la lettre A jusqu'à l'H. L'auteur fait ainsi connaître ce que contient le Talmud, et il aide de plus à le mieux comprendre par les renseignements biographiques et géographiques qu'il fournit, lesquels sont le plus souvent également précieux pour l'intelligence de la Bible.

Tous les articles ne sont pas aussi développés ou aussi complets qu'on le désirerait. Ainsi, l'article Festus Portius et plusieurs autres articles historiques et géographiques sont insuffisants. Mais, en revanche, quelques autres sont de vrais petits traités, très-riches en renseignements, comme, par exemple, l'article «Exégèse» et bien d'autres. L'auteur renvoie souvent aux articles de sa première partie. Ayant fait un dictionnaire de la Bible, distinct du dictionnaire du Talmud, il devait nécessairement rencontrer, dans le second, un certain nombre de mots qui avaient déjà leur place dans le premier, et on ne peut guère lui demander de répéter ce qu'il avait déjà dit. C'est cependant un inconvénient : ces renvois sont fort désagréables pour ceux qui ne possèdent que la seconde partie. Il va sans dire que le Dr Hamburger écrit en juif croyant. Il a consacré au christianisme un article où beaucoup serait à relever. Néanmoins son *Encyclopédie* peut rendre les plus grands services à tous ceux qui veulent faire une étude sérieuse et approfondie des saintes Écritures : elle est composée avec beaucoup de soin, et renferme une foule de notions et de renseignements qu'on aurait peine à trouver ailleurs.

— Signalons, en terminant, un *Essai de traduction synoptique* du commencement de l'Évangile de saint Matthieu, par M. Pulsford, et la première livraison du *Dictionnaire de la Bible*, par M. Spol. La première publication est protestante; la seconde, catholique. L'œuvre qu'entreprend M. Pulsford pourra assurément rendre des services. En traduisant, aussi littéralement que possible, le *Codex sinaiticus*, le Codex B du Vatican, le texte grec, dit *texte receptus*, de Mill, le

texte de Tischendorf et la version syriaque, avec celle de saint Jérôme, il pourra aider dans leurs études ceux qui ne sauraient recourir aux textes eux-mêmes ou ne seraient en état de s'en servir que difficilement. C'est là un précieux concours. Cependant une traduction, quelque littérale qu'elle soit, ne pourra jamais suppléer l'étude des textes mêmes. L'auteur le sait mieux que personne. Son ouvrage n'aura donc pas la valeur d'une publication des originaux, mais il a justement lieu de penser que sa traduction a sa raison d'être. Les *remarques* seront précieuses pour tout le monde. Quant à ses « petites notes, » pourquoi les a-t-il placées en un lieu où elles ne se rapportent à rien de ce qui est contenu dans la page ?

— Nous saluons avec un vrai bonheur la publication d'un *Dictionnaire de la Bible.* Tandis que tous nos voisins en ont en leur langue, nous en étions privés. Le dictionnaire de dom Calmet, qui a servi de modèle à tous les autres, est maintenant trop vieux. Après avoir donné l'exemple aux autres peuples, la France est restée en arrière. Il existe, il est vrai, un dictionnaire de la Bible par le pastenr Bost, mais un dictionnaire protestant ne peut être mis entre les mains des catholiques, c'est une œuvre catholique qu'il nous faut. Le dictionnaire de M. Spol sera succinct, mais suffisant, à en juger par la première livraison. Il contiendra tous les noms historiques et géographiques de l'Ancien et du Nouveau Testament, sous la forme de la Vulgate, avec l'indication des formes hébraïques et grecques, et le renvoi aux passages des livres saints où ils sont cités. Il ne renfermera pas, comme le dictionnaire de dom Calmet et les nombreux dictionnaires publiés en Angleterre et en Allemagne, les noms des choses, mais c'est une lacune qui pourra être comblée plus tard. La correction du texte et, en particulier, des noms propres mérite tout éloge. Il serait seulement à désirer, par rapport aux noms propres, que M. Spol indiquât, par un petit tableau, la correspondance des lettres hébraïques avec les lettres françaises, dans ses transcriptions.

C. J.

POÉSIE

Les Écolières, poésies, 1868-1872, par MARC AMANIEUX. Paris, Sandoz & Fischbacher, 1875, in-12 de 253 p. 3 fr. 50. — *Poésies* de CHARLES BURDIN. Paris, Jouaust, 1876, in-18 de 87 p. 2 fr. 50.— *Les Rustiques, poésies*, par CAMILLE DELTHIL. Paris, Alphonse Lemerre, 1876, in-18 de 99 p. 2 fr. — *Chants du matin*, par ALBERT CHATEAU, Paris, Auguste Ghio, 1876, in-12 de 103 p. 2 fr. 50. — *L'Ombre de la mort; le Roman d'Aline*, par Mme RATAZZI. Paris, Jouaust, 1875, in-12 de 172 p. orné du portrait de l'auteur. 3 fr. 50.— *Olivier, poëme*, par FRANÇOIS COPPÉE. Paris, Alphonse Lemerre, 1876, in-12 de 99 p. 2 fr. — *Coups de bâton*, par LOUIS VERBRUGGHE. Paris, Glady frères, 1875, in-12 de 253 p. 3 fr. 50. — *Roses noires*, par M. DÉSYR RAVON, Paris, Jouaust, 1875, in-12 de 118 p. 3 fr. — *Les Rayons jaunes, poésies*, par CHARLE O' SAUL. Paris, Jouaust, 1875, in-12 de 101 p. 2 fr. 50. — *Les Poëmes de l'amour et de la mer*, par MAURICE BOUCHOR. Paris, Charpentier, 1876, in-12 de 325 p. 3 fr. 50.

— *Nuits d'automne*, par ÉVARISTE CARRANCE. Deuxième édition. Paris, Alphonse Lemerre, 1875, in-8 de 256 p. 5 fr. — *Tribuns et Courtisans*, par VICTOR DE LAPRADE. Paris, Alphonse Lemerre, 1875, in-12 de 177 p. 3 fr. — *Le Grillon du foyer chrétien*, par BERNARD LOZES. Quatrième édition. Paris, F. Curot, in-8 de 238 p. 4 fr. — *Les Saintes causes*, par LOUIS DE LHERMITE. Paris, E. Vaton, 1876, in-12 de 187 p. 2 fr. 50.— *Heures fatales, Heures joyeuses, Une voix de la patrie*, par L. J. BÉOR. Paris, Chérié, 1875, in-12 de 184 p. 2 fr. — *Rimes d'un vrai libre-penseur*, par THÉODORE VIBERT. Paris, Ernest Leroux, 1876, in-12 de 274 p. 2 fr. 50.— *Un mariage en 1886, Pendant le siége, A la fontaine du Château-d'Eau*, par JULES BAILLY. Paris, Victor Palmé, 1875, in-8 de 19 p. 50 c. — *Les Immortelles*, par C. L. VERZIER. Paris, E. Plon, 1876, in-12 de 270 p. 4 fr. — *Muse des enfants*, par AUGUSTA COUPEY. Paris, E. Plon, 1875, in-12 de 227 p. 2 fr. — *Le Poëme de la vie*, par GASTON DAVID. Paris, Didier, 1876, in-12 de 410 p. 3 fr. — *Fleurs des Vosges, poésies*, par M. l'abbé C. ROUSSEL. Paris, Didier, 1876, in-12 de 403 p. 3 fr. — *Rêves et Souvenirs, poésies*, par LUDOVIC BRIAULT. Paris, Douniol, 1876, in-8 de 156 p. 2 fr. 50.— *Charlemagne, poëme*, par E. ROLET DE BELLERUE. Paris, Féchoz, 1876, in-8 de 440 p. 8 fr. — *Les Vengeances, poëme canadien*, par E. PAMPHILE LE MAY. Québec, Darveau, 1875, in-8 de 323 p. 5 fr. — *Prières et Souvenirs*, par GUSTAVE DU CROS (de Sixt). Paris, Haton, 1876, in-12 de 248 p. 3 fr. — *Pensées et Sourires, poésies*, par LOUIS CHALMETON. Paris, Ernest Thorin, 1875, in-12 de 179 p. 3 fr. — *Chansons du peuple*, par ACHILLE DU CLÉZIEUX. Paris, Dentu, in-18 de 144 p. 1 fr. — *Cinq dizains de sonnets*, par JULES DE GÈRES. Paris, Dentu, 1875, in-8 de 331 p. 3 fr. — *Le Livre des sonnets*. Paris, Alphonse Lemerre, in-18 de 208 p. orné d'une eau-forte. 6 fr. — *Les Victimes, poésies*, par H. BAZOUGE. Paris, Alphonse Lemerre, 1875, in-18 de 118 p. 2 fr. — *Un Rêve, poëme*, par SAUTTER DE BEAUREGARD. Paris, Sandoz & Fischbacher, 1875, in-18, de 255 p. 5 fr. — *Les Illusions perdues*, par HENRY BAZIN. Paris, Jouaust 1876, in-18 de 132 p. 3 fr. — *De nos jours, Esquisses contemporaines*, par B. C. Paris, Jouaust, 1876, in-12 de 305 p. 3 fr. 50.— *Satires et Poëmes*, par FERDINAND DUGUÉ. Paris, Dentu, 1876, in-12 de 209 p. 2 fr. — *Le Poëme de la jeunesse*, par FÉLIX FRANK. Paris, Calman-Lévy, 1876, in-12 de 363 p. 3 fr. 50.— *L'Embuscade*, par BRETHOUS-LAFARGUE. Paris, Marpon, 1876, in-12 de 15 p. 50 c. — *Souvenirs du 15 juillet* 1876, par G. LE VAVASSEUR, Paris, E. Plon, 1876, in-8 de 4 p. orné d'une gravure. 50 c. — *Epître aux vivants et aux morts*, par GUSTAVE LE VAVASSEUR. Caen, Le Blanc-Hardel, 1875, in-8, de 17 p. 50 c. — *Intima*, par GUSTAVE LE VAVASSEUR. Paris, E. Plon, 1875, in-18 de 11 p. 50 c. — *Epître à M. Julien Travers*, par M. GUSTAVE LE VAVASSEUR. Caen, Le Blanc-Hardel, 1876, in-8 de 16 p. 50 c. — *Souvenirs de collége*, par M. GUSTAVE LE VAVASSEUR. Paris, A. Chaix, 1876, in-8 de 13 p. 50 c. — *Les Emigrés*, par E. DE FLEURY. Poitiers, Oudin, 1876, in-12 de 408 p. 3 fr. — *A Molière, poésie*, par LUCIEN PATÉ. Paris, Jouaust, 1876, in-12 de 11 p. 75 c, — *A Corneille, poésie*, par LUCIEN PATÉ. Paris, Tresse, 1876, in-12 de 8 p. 30 c.

Lorsqu'un volume de poésies nous tombe sous la main, si le nom de l'auteur nous est inconnu, nous sommes tenté de parcourir d'abord la table de l'ouvrage. A quoi bon? direz-vous. Est-ce que les titres ne sont pas trompeurs? Est-ce que les plus hautes pensées, les graves problèmes n'ont pas, en maintes circonstances, subi l'affront d'une plume indigne? Il est vrai, mais, dans le seul commerce des grandes idées, réside je ne sais quoi de salutaire et fortifiant, aussi le poëte qu'une cécité morale empêche de chanter Dieu, l'honneur, la patrie, celui-là, s'il se plaît à méditer sur ces graves questions ne sera pas longtemps un sophiste : son génie fera de lui un honnête philosophe, un poëte sincère et loyal. Car il ne faut point saluer du nom de poëtes ces rimeurs futiles, ces esprits vides et ennuyés, qui distillent leur désenchantement et leur dégoût dans des strophes sans lumière. Le poëte est de race plus noble. « S'il a la populace en dédain, il a le peuple en grand amour, » a dit un penseur. Et le peuple qui a besoin pour son âme d'air, d'espace et de soleil ne veut rien entendre de ces

plaintes factices, de ces pages intimes et vulgaires si abondantes sous la plume des Werther de ce temps.

Les pauvres esprits, les pauvres cœurs! Comme ils nous touchent peu et que leurs lamentations nous laissent froid! Ils s'appellent, cette année, M. Marc Amanieux, qui vient de publier *les Écolières*, poésies faites de fiel à l'endroit des croyances catholiques, et qui crie au peuple, après la rue Haxo, la Roquette et Mazas, en parlant de ce qu'il nomme « la main de Rome » :

Prends donc ta forte hache, ô peuple, et coupe-là!

Il s'appellent M. Charles Burdin, dont les *Poésies* ont pour sous-titres « Les Amours de tête, Rimes galantes, Heures noires, » et qui se prend, le fou! à blasphémer l'idéal :

Lorsque, de mon réduit je vois
Passer un chercheur de chimère,
Je l'arrête et je lui dis : — Bois
Un grand coup de vin dans mon verre.

M. Camille Delthil, l'auteur des *Rustiques*, n'a pas trouvé, dans ce siècle :

Un nom qui surpassât ce nom : Garibaldi!

M. Albert Chateau dédie ses *Chants du matin* à Thérèse, à Irma, à Anna, et sa muse nous entraînerait, si nous voulions la suivre, aux soupers d'un jeune désœuvré. *L'Ombre de la mort, le Roman d'Aline* portent la signature de Mme Ratazzi; un sens délicat, souvent élevé a marqué ces deux poëmes dont les stances ne manquent pas de franchise. Il y a de l'harmonie et de la vigueur dans les vers de Mme Ratazzi, mais nous voudrions que la pensée générale se dégageât d'une façon plus nette de son poëme philosophique *l'Ombre de la mort*, qui rappelle certaines pages d'*Eloa*. Quant au *Roman d'Aline*, c'est un récit romanesque dans toute la force de l'expression, et, puisque l'auteur voulait prouver que le sacrifice est l'arme la plus puissante qu'une femme puisse employer pour relever le cœur de celui qu'elle aime, il eût été nécessaire que le sacrifice d'Aline demeurât pur de toute honte pour être imitable; comment le poëte ne l'a-t-il pas compris!

Le revoilà le barde ennuyé, sceptique, réaliste, qui toujours se plaint de son impuissance morale, M. Coppée. *Olivier* est son héros d'aujourd'hui, et ce désespéré volontaire, à qui rien ne manque, mais qui se manque à lui-même, brise à plaisir tout ce qui l'entoure, tout ce qui pouvait le rendre heureux, et, M. Coppée nous l'apprend,

Il voudrait bien mourir ne pouvant plus aimer.

Qu'il meure.

M. Louis Verbrugghe ne trouve ici-bas que sujet à *Coups de bâton*. Tel est le titre bizarre qu'il donne à son livre. M. Verbrugghe demande à Dieu « s'il trouve que la lumière soit? » Et, afin, sans doute,

de la faire luire sur le monde, le digne homme nous entretient d'adultère, de trahisons, de serments rompus. Laissons ce peintre à ses croquis, et respirons les *Roses noires* de M. Désyr Ravon. Mais l'air n'est point respirable chez le chantre du « *Sérail* » et de « *La Pompadour.* » M. Charles O'Saul a lu les *Burgraves*, et il publie les *Rayons jaunes.* S'il n'avait lu que les *Feuilles d'automne*, il eût peut-être écrit « les Rayons d'or. » Les rayons jaunes, ami lecteur, ce sont les rayons du soir, c'est le présage de la nuit, c'est l'hiver. Pauvre poëte ! Il prend soin d'informer l'auteur de l'*Année terrible* qu'il n'a que vingt-trois ans, mais « son cœur est désert, » et nul flambeau ne luit devant son regard ! M. O'Saul recommence Millevoye. C'est un poëte plus robuste, M. Maurice Bouchor, l'auteur des *Poëmes de l'amour et de la mer;* cependant il y a beaucoup de larmes stériles, de « sanglots, » de « cris de désespoir, » et aussi d'hiatus dans le volume incolore de cet écrivain. M. Évariste Carrance parle fréquemment de Dieu et de la patrie dans ses *Nuits d'automne*, mais il chante aussi le suicide, et « cette grande chose que Victor Hugo nomme liberté. » Pourquoi tant de détours dans la phrase ? Est-ce que M. Victor Hugo est le seul philosophe qui ait jamais parlé de liberté ? De plus, M. Carrance ne varie pas la note, il sonne *la Revanche* avec éclat ; — l'a-t-il préparée ?

En somme, nous trouvons chez les poëtes de ce premier groupe moins de dignité que de sans-gêne, un penchant aux lamentations sans cause, de la fanfaronnade au lieu de courage, et, par dessus tout une étrange façon de comprendre la régénération d'un siècle ou d'un peuple.

M. Victor de Laprade apprécie tout autrement la haute mission du poëte. Son talent n'a plus besoin d'éloges. L'auteur des *Poëmes civiques* publie un second volume, qui est comme l'appendice du premier et que le poëte intitule *Tribuns et courtisans.* C'est bien toujours la même foi patriotique, le même dédain pour tout ce qui est bassesse et servilité, mais M. de Laprade a remplacé la lyre aux sept cordes par le sifflet. Trois pièces dialoguées remplissent le volume. *Un conseil de famille* et *le Procès de Thraséas* parurent sous l'Empire, dans le *Correspondant; l'Alcade de Tampico* fut considéré par l'éditeur de la revue comme une peinture trop vive ou trop vraie des mœurs politiques de ce temps-là, et M. de Laprade lui a fait une place dans son dernier recueil. Satirique enjoué, mais capable de mordre jusqu'au sang avec un sourire plein de bonhomie, tel est le poëte de *Tribuns et courtisans.* Rien n'est là de mon crû, dit-il.

« J'ai fait tout bonnement de la photographie ; »

Nous trouvons l'aveu empreint de trop de modestie : M. de Laprade est plus qu'un photographe dans ces tableaux, il est au moins peintre de genre ; mais, si exercé que soit son pinceau dans l'exécution

de scènes secondaires, nous avouons qu'il nous sera doux de voir M. de Laprade revenir au grand art. On ne se plie pas sans peine aux sujets de chevalet, lorsqu'on a signé de hautes fresques.

Le Grillon du foyer chrétien, par Bernard Lozes vient d'atteindre à sa quatrième édition. C'est un livre reposé, où l'âme d'un père et d'un chrétien ne cesse de vibrer. Les pages éclairées par le souvenir de Flandrin laissent lire la puissance de l'art sur M. Bernard Lozes. *Les Anges de la famille*, *Amitié fraternelle*, *Fleurs à Marie* sont des pages qui font honneur à l'auteur du *Grillon*. M. Louis de Lhermite, l'auteur des *Saintes Causes*, a écrit, dans la *Fiancée lorraine*, *Deux poëtes*, et l'épître *à Laurentie*, trois œuvres où l'on ne peut qu'admirer. Ce poëte pourra, s'il le veut, prendre rang auprès de M. de Laprade, dont il rappelle les chauds enthousiasmes à l'endroit de la patrie. M. de Lhermite est un poëte citoyen, de la famille de ces jeunes Français dont il a si bien dit :

> Tantôt, dans vos accords, j'entends la fusillade,
> La France m'apparaît traînant un blanc linceul.....
> Et tantôt je vous vois au sein de la famille,
> Pour un rapide instant oubliant l'univers,
> Conteurs charmants et gais près du feu qui pétille,
> Redisant nos succès et cachant nos revers.

M. L. J. Béor n'a pas su faire choix d'un titre pour son volume : *Heures fatales*, *Heures joyeuses*, *Une voix de la patrie*, *Poésies diverses et chansons!* En revanche, l'inspiration vigoureuse, saine, élevée qui, caractérise la plupart des pièces signées par cet auteur, mérite qu'on l'encourage. Il a dit, dans un *Duel à mort*, cette histoire racontée sur la toile par le pinceau de M. Bénédict Masson : un Prussien vient de tuer une jeune femme et son enfant ; Jean, un Lorrain aux bras d'athlète, saisit le meurtrier et l'étouffe. M. Béor n'est pas moins heureux que le peintre dans le récit de ce drame. Les *Rimes d'un vrai libre-penseur*, par Théodore Vibert, ne renferment rien que de sensé, de juste, de loyal. On lira, non sans plaisir les stances *à Corneille*. M. Vibert puise ses pensées dans son amour pour la France et l'Église. *Un mariage en* 1886, *Pendant le siége*, *A la Fontaine du Château-d'Eau*, par M. Jules Bailly, se réclament d'un patriotisme clairvoyant : le poëte, en ses délicatesses exquises, apparaît à chaque stance de cette trop courte brochure.

M. Verzier publie *les Immortelles :* la prière et la liberté sont les deux forces qui l'exaltent; une foi vive se révèle dans ses vers. *Muse des enfants*, par Mlle Augusta Coupey, justifie pleinement son titre : beaucoup de grâce, de naïveté, d'élévation distinguent ce recueil et le feront bien venir du jeune public auquel il est destiné. C'est encore un livre de grand style que le *Poëme de la vie*, par M. Gaston David ;

écrites au coin du foyer, ses pages fortifiantes et sereines ont le parfum du contentement intime et de l'espérance.

M. l'abbé C. Roussel, a écrit les *Fleurs des Vosges* sur l'invitation de Sainte-Beuve. Les *Fleurs des Vosges* sont des imitations de deux poëtes anglais peu connus de ce côté-ci de la Manche, Wordsworht et Félicia Hemans. M. Roussel a montré beaucoup de talent dans ces tableaux limpides, un peu tristes parfois, mais d'où la pensée qui relève n'est jamais absente. Les poésies intimes qui terminent son livre nous laissent espérer que M. l'abbé Roussel ne tardera pas à publier un volume, dont l'inspiration sera toute personnelle; il en est capable, et, sans doute, le sonnet sera la forme préférée par ce fin ciseleur.

M. Ludovic Briault doit être jeune. Ses *Rêves et souvenirs* se rattachent à un ordre d'idées vraiment nobles, mais le vers manque de vigueur. Trois écrivains, en cette présente année, n'ont pas craint d'affronter la critique avec un poëme. Ce sont MM. Achille du Clésieux, l'auteur d'*Armelle;* Rolet de Bellerue, l'auteur de *Charlemagne;* Pamphile Le May, qui a signé *les Vengeances.* Le premier de ces trois poëtes a été le plus heureux : il a su répandre à travers une idylle bretonne, ce charme des détails qui est la richesse du conteur. Nous ne reviendrons pas sur un livre qui a été l'objet d'une appréciation dans le *Polybiblion.* Le poëme des *Vengeances*, pour être plus coloré qu'*Armelle*, est moins suave de forme : c'est un Canadien qui l'a signé. Cependant nous avons saisi, dans le récit du poëte américain,plus d'un écho des *Natchez* et d'*Atala. Charlemagne* est moins un poëme qu'une chronique habilement rimée. L'auteur s'est visiblement inspiré dans son premier chant du *Paradis perdu* et des *Martyrs*. Il a eu recours au merveilleux, que comporte l'épopée. Dominé par les faits, M. Rolet de Bellerue, dans les livres suivants, nous conduit au foyer de Pepin le Bref où le lecteur est témoin de l'anniversaire de la naissance de Charles, de ses premiers exploits en Aquitaine, de son mariage et de son avénement à la tête des Francs. C'est l'histoire, c'est la chronique qui se fondent ensemble sous la plume exercée d'un poëte élégant, mais l'épopée n'a pas plus de sept chants ce qui est une infraction. De plus, le merveilleux, les épisodes y tiennent une place trop mesurée. Il est juste, cependant, de rendre hommage au tableau de haut style dans lequel le poëte a représenté Charlemagne parcourant avec le pontife Léon les ruines de Rome au milieu de la nuit. Le Capitole, le Forum, le tombeau d'Adrien éveillent dans l'esprit du pontife de nobles pensées poétiquement exprimées.

M. Octave Ducros de Sixt, l'auteur des *Chants du droit et de l'Épée* dont nous avons fait l'éloge à cette place, publie un recueil moins éclatant, peut-être, sous le titre de *Prières et Souvenirs*, mais que d'a-

bandon, de suavité pénétrante, de réserve aimable dans les stances alertes, graves, recueillies, enthousiastes, voilées, dont il a tissé la draperie qui se déroule sous l'œil de l'esprit à mesure qu'on se familiarise avec son livre. *Le Lion*, le *Vieillard*, l'*Ouragan*, *Pour les prêtres infirmes* sont des pages illuminées d'une douce clarté, semblable au rayon que projette sur les murs du temple la lampe du sanctuaire.

Les *Pensées et Sourires* de M. Louis Chalmeton ne sont pas sans une certaine parenté avec les poésies de M. Ducros. On voudra lire son épitre *Aux baigneurs de Royat*, ses pages ayant pour titre *De la femme*, *La liberté à propos de la guerre d'Italie*, et, avant tout, ses strophes à l'idéal.

De l'idéal partout, de l'idéal toujours !
L'homme sans idéal n'a que l'ombre des choses...

Honneur à M. Chalmeton qui n'est point un nouveau venu pour nous, et qui se présente au public sous le patronage de M. E. des Essarts.

De la franchise, de l'entrain, je ne sais quoi de vif et de satisfait est le partage de M. Du Clézieux dans ses *Chansons du peuple*. Les *Cinq dizaines de sonnets*, entrecoupés d'historiettes en vers, par M. Jules de Gères, forment une gerbe élégante et tout ensoleillée des rayons de la jeunesse.

Qui donc écrivait, lors de la publication du livre *Sonnets et eaux-fortes*, que M. Victor Hugo n'a jamais su plier sa muse à rhythmer un sonnet ? Ouvrez le *Livre des sonnets* mis au jour avec ce luxe dont l'éditeur Alphonse Lemerre a le secret, et vous y lirez, à la page 83, sous le titre un peu prétentieux « *Ave, dea, moriturus te salutat*, » les deux quatrains suivis des deux tercets, que le poëte des *Rayons et les Ombres* termine par ces vers :

Nous sommes tous les deux voisins du ciel, Madame,
Puisque vous êtes belle et puisque je suis vieux.

Le volume est riche de toutes perles. Corneille et Molière, Benserade et Dubellay, Musset et Antony Deschamps, Sainte-Beuve et Louis Veuillot y ont leur page. Lamartine est le seul absent de ce temple étincelant de joyaux. Chaque pierre y resplendit mais les facettes amincies n'étaient pas faites pour refléter, dans son large vol, le poëte des *Harmonies* et de *Jocelyn*.

M. Henry Bazouge témoigne, dans *les Victimes*, de son penchant à l'émotion, mais il n'a rien des poëtes maladifs dont les deuils nous font sourire : nous espérons que M. Bazouge ne s'en tiendra pas au court volume qu'il vient d'écrire. La note est juste dans les élégies de ce jeune poëte aux sentiments élevés, et déjà perce, dans ses stances, un accent de virilité qui se fera jour avec plus d'éclat dans un prochain ouvrage. Nous ne pensons pas qu'il y eût, dans la

donnée du *Rêve* de M. Sautter de Beauregard, la matière de tout un poëme. L'action languit sous la plume de l'écrivain, mais les tendances spiritualistes de M. de Beauregard lui font honneur. M. Henry Bazin, l'auteur des *Illusions perdues,* est un débutant, et l'inexpérience est sensible sous la plume de ce jeune homme. Son ouvrage est difficile à analyser. Aucune pensée vraiment haute n'a préoccupé jusqu'ici M. Bazin. M. B. C., qui a signé *De nos jours, esquisses contemporaines*, tente de nous rappeler le Musset des comédies en vers. A vrai dire, ses esquisses relèvent moins du livre que de la scène. Il faut à ces vers, incessamment brisés par le dialogue, le jeu vivant de plusieurs personnages pour qu'on puisse saisir l'à-propos ou la grâce de l'idée M. B. C. est d'ailleurs un esprit délicat et distingué.

C'est un poëte de frontière, M. Ferdinand Dugué, dont les *Satires et poëmes* touchent à plus d'un problème politique ou religieux que l'auteur ne sait pas résoudre. Philosophe à la façon de Béranger, M. Dugué n'a pas la méchanceté du chansonnier; il en retrouverait peut-être la libre allure, s'il montrait moins de tendance à censurer. Il entre de la remontrance dans ses satires.

« Laissez-moi chercher la fleur d'or,» s'écrie M. Félix Franck dans *le Poëme de la jeunesse*, un beau livre où le sable qui forme le lit du fleuve n'est pas encore pur de tout gravier, mais dont l'idée générale est un élan vers le beau. M. Franck aime les sommets : nous lui en savons gré. Un mot d'encouragement et d'éloge à M. Brethous-Lafargue, l'auteur d'un petit poëme de quelques pages, *l'Embuscade*, souvenir de la guerre de 1870. Ce ne sont pas, d'ailleurs, les grands écrits qui décident du renom d'un poëte. Nous avons là sur notre table cinq cahiers dont nous dirions volontiers « moins lourd que plume. » Ils ont pour titre *Souvenir du* 15 *juillet* 1876, date de l'inauguration de la statue de M. de Caumont; *Épître aux vivants et aux morts*, *Intima*, *Épître à M. Julien Travers*, secrétaire de l'Académie de Caen, *Souvenirs de collége*, et l'auteur est cet écrivain caustique, vrai Normand, M. Le Vavasseur. Soit qu'il parle de Juilly, qu'il se fasse l'historiographe des poëtes chez qui la verdeur de l'esprit a triomphé de la vieillesse, qu'il nous entraîne au repas de noces de sa nièce, qu'il chante le pays caennais, ou la vie de dévouement de l'archéologue si modeste, de Caumont, toujours M. Le Vavasseur rappelle, par quelque échappée gauloise, qu'il est de la race de Marot et de Regnier. Toutefois, et cela vaut la peine d'être dit, une exquise convenance domine toutes les inspirations de ce poëte rural auquel il n'aura manqué, pour être connu, que la grande publicité de Paris.

Paris ! écoutons l'auteur des *Émigrés,* M. de Fleury, peindre la cité terrible, en quelques vers bien frappés :

J'ai vu Paris, la tête et le cœur de la France,
L'âme, dit-on, du monde et du siècle qui pense,
Et, frappé de terreur autant qu'émerveillé,
Il me semble, en un rêve, être tout éveillé...
Ah ! d'une mer qui bout, j'ai peur ; peur de la foule
Qui m'entraîne au milieu du torrent qui la roule ;
Peur du terrain qu'on sent s'échapper sous les pas ;
De tout ce qui m'absorbe et ne me connaît pas.

Et les pages, où le poëte sincère a gravé ses hautes espérances ou ses craintes, sont nombreuses dans ce livre, né d'un entretien avec Édouard Turquety. Un épisode de notre histoire nationale en a fourni le sujet, un Français l'a signé. M. de Fleury n'avait pas trente ans lorsqu'il exposait en ces termes l'idée-mère de son ouvrage. « J'ai dans la tête un grand poëme, une sorte d'épopée chrétienne de l'homme privé dans la société, épopée sans combats, sans héros illustres, sans descriptions pompeuses, sans sacrifices solonnels, mais épopée du cœur présentant des scènes de toute la vie telle que nous la connaissons et la pratiquons, liées ensemble par une fable simple et attachante, s'il se peut faire. » M. de Fleury est aujourd'hui sexagénaire, mais son œuvre est faire et bien faire. Le poëte comprend l'épopée moderne ainsi que Lamartine l'a comprise, et nous ne craignons pas d'ajouter qu'il ne reste pas trop loin de son modèle et de son devancier. Les *Émigrés* procureront de longues et pures jouissances aux amis des bonnes lettres, des grandes pensées et de la patrie.

Voici, pour fermer le cercle d'or, un chercheur d'idéal, M. Lucien Paté, dont nous nous plaisions l'an dernier à louer le talent spiritualiste. Ce jeune poëte avait marqué son âge en plus d'un endroit de ses livres où « le vieux pêcher, » le nuage qui passe, le rayon qui s'éclipse, la feuille qui tombe lui arrachaient ces douces plaintes qui donnent tant d'attrait aux poëmes de son maître et de son ami Frédéric Mistral; puis, tout à coup, ce poëte de vingt-cinq ans, cet amant de la nature, s'est dit :

« Or, j'ajoute à ma lyre une corde d'airain, »

Et, dans ses brochures nouvellement parues, *à Molière, à Corneille*, le poëte, transformé, jette à pleines strophes les hautes invectives, les confidences sévères que, seule, la muse tragique sait exprimer dignement. A la grande lumière que fait luire son vers limpide, ample, presque cornélien, il fait passer devant nous, l'enchanteur! Pascal, Boileau, Louis XIV, Molière et Corneille. Et, si fière que soit l'allure de pareils hommes dans l'esprit du penseur qui se plaît à vivre en leur milieu, quand le poëte évoque l'image de l'un d'eux, chacun de se dire : « C'est lui ! » M. Paté n'a pas mis en scène les maîtres de notre langue, nos modèles, pour qu'ils eussent à s'entretenir ensemble de nos querelles sans valeur : le sujet de leurs discours n'a pas moins de noblesse que

leur style. Ici, c'est le vieux Corneille consolant Molière, et lui disant :

Soldat du grand combat, sache en sortir vainqueur.
Le vice, à ton départ, triompherait à l'aise :
Reste, et mets haut ta joie en portant haut ton cœur.
Tu me parles d'aïeux en vantant ma lignée :
Mais qui pourrait, à toi, se nommer ton aïeul ?
Tiens donc à tes destins ton âme résignée :
C'est quand on est trop grand, Molière, qu'on est seul.

Ailleurs, c'est ce même Corneille qu'une lettre de Port-Royal arrête dans son œuvre et qui s'écrie :

Ah ! si mes vers jamais ont nourri quelque lâche,
Si l'on court vers la honte après que l'on m'a lu,
Si j'ai conduit si mal et mon œuvre et ma tâche
Pardonnez-moi, Seigneur ! Je ne l'ai pas voulu.

Courage donc à ce vaillant esprit dont les vers si nerveux ont retenti sur la première scène de notre pays. M. Paté est entré dans la maison de Molière par la même porte que M. de Bornier : qu'il s'y maintienne un jour avec les mêmes titres que l'auteur de *la Fille de Roland*.

HENRY JOUIN.

THÉOLOGIE

La Crise religieuse (*Literature and Dogma*), par MATTHEW ARNOLD; traduction exécutée, sous la direction de l'auteur, sur la cinquième édition anglaise. Paris, Germer Baillière, 1876, in-8 de XXXI-375 p. — Prix : 7 fr. 50.

Le rationalisme fait des progrès en Angleterre : le succès du livre dont la *Bibliothèque de philosophie contemporaine* publie la traduction en est une triste preuve. L'auteur attaque plus directement le protestantisme que le catholicisme, à cause du pays où il écrit ; il reconnaît même parfois que le catholicisme est plus logique que le protestantisme, comme par exemple, page 121, dans la question des miracles où il fait ressortir combien les protestants sont inconséquents en « rayant » tous les miracles qui ne sont pas consignés dans la Bible, au lieu que les catholiques admettent à la fois et les miracles de de Bible et ceux qui sont constatés par l'Église. On lit, çà et là, quelques belles observations sur le christianisme ; mais, au fond, il rejette toute religion surnaturelle, il n'admet pas le miracle, pas plus dans l'Évangile qu'ailleurs. Ainsi, à propos du récit de la résurrection de Lazare, il dit : « Marthe croyait déjà à la résurrection des *superstitions* juive et chrétienne... Jésus redressa ses croyances en lui disant que son frère *n'est pas mort du tout*, et ses paroles, *qui furent bien probablement l'origine du récit miraculeux*, rendent le miracle tout à fait superflu (p. 232-233). » On peut juger par là du caractère et de l'esprit de la *Crise religieuse*. M. Arnold n'a pas le sentiment re-

ligieux : pour lui, les cérémonies du culte sont inintelligibles; c'est une langue inconnue dont il ne comprend pas le sens, et qu'en conséquence, il ne juge pas seulement ridicule mais niaise. Ce n'est que l'oblitération complète du sentiment religieux qui est capable d'expliquer des passages comme celui-ci, dans lesquels l'intelligence la plus cultivée ne le garantit pas contre l'étroitesse la plus incroyable de vues. Il parle de la célébration de la Cène dans une église ritualiste, qui imite les cérémonies catholiques : « Quelles poses, quels gestes, s'exclame-t-il ! Les croyants se prosternent, le parquet de l'église semble jonché de morts et de mourants, la voie qui mène à l'autel est obstruée par ceux qui s'affaissent soudainement, comme si, dans la mêlée, ils avaient reçu une blessure mortelle. » Voilà une description de l'inclination faite comme signe de respect au moment de l'élévation à la messe ! Mais ce n'est pas tout. Voici les conclusions qu'il tire de cette caricature : « Dans ces conditions et ces habitudes mentales, étant donnée une histoire capable d'émouvoir les émotions religieuses de ces croyants, le fameux *Credo quia ineptum* sera encore vrai pour eux. Ils peuvent bien se figurer savoir ce qui s'est passé dans le conseil de la Trinité; il ne faudrait pas les pousser bien loin pour leur faire décrire la décoration de la salle du conseil. » Saint Augustin n'aurait pas été peu surpris, quand il écrivait son *Credo quia absurdum*, qu'on le transformerait un jour en *Credo quia ineptum*. Si tous les vrais chrétiens ont pensé que la foi avait pour objet des dogmes qui peuvent être *au-dessus* de la raison, quoique non contraires à la raison, ce ne sont pas eux qui ont jamais imaginé qu'on dût croire des inepties. G. K.

Législation criminelle du Talmud, *organisation de la magistrature hébraïque, autorité légale de la magistrature rabbinique, autorité légale de la Mischnah ou traduction critique des traités talmudiques synhédrin et mukoth*, par le Dr J. J. M. Rabbinowicz. Paris, 1876. Imprimé par ordre du gouvernement, à l'imprimerie nationale. In-8, de 231 p. Prix : 12 fr.

La vieille législation du Talmud qui, dans les autres régions de la chrétienté, est depuis longtemps passée à l'état de curiosité archéologique, continue, presque jusqu'à notre époque, à être appliquée chez les Juifs polonais. Aussi, ne doit-on pas s'étonner que son étude ait été, de la part de ces derniers, l'objet d'une véritable prédilection. Nous ne pouvions rencontrer un meilleur guide, pour nous diriger dans le dédale du code israélite, que M. le Dr Rabbinowicz. Hébreu de religion, Polonais de naissance, c'est en même temps un patriote ardent, aussi bien qu'un savant distingué. Il dut quitter son pays à la suite de la dernière insurrection. Ses efforts avaient toujours tendu à rapprocher ses coreligionnaires de leurs compatriotes chrétiens, à

les unir dans un sentiment de commune affection pour leur patrie et d'aversion contre l'envahisseur étranger. Aujourd'hui, il entreprend de révéler, pour ainsi dire, au public français, ce qu'étaient les lois et les codes de ses aïeux. Il nous semble, en effet, que c'est là une connaissance qui fait défaut à la plupart des savants de notre pays. Certes, parmi nos magistrats les plus distingués, l'on n'en trouverait guère qui possèdent la moindre notion de ce qu'était la jurisprudence des fils de Jacob, soit avant, soit depuis la captivité.

Nous n'entrerons pas ici, bien entendu, dans le détail des questions traitées par notre savant auteur. Elles ne pourraient guère intéresser qu'un nombre fort restreint de légistes de profession. Il est, toutefois, un certain nombre de points essentiels sur lesquels nous croyons utile d'attirer l'attention du lecteur.

Et d'abord, l'on ne remarquera pas sans surprise les changements que la suite des temps avait amenés dans l'application des peines édictées par la loi mosaïque. Cette dernière, cependant, continuait à être vénérée comme le résultat direct de l'inspiration divine, mais il se produisait, en quelque sorte, dans le domaine de la législation, un phénomène analogue, quoique plus frappant encore, à celui qui s'était produit dans le domaine religieux depuis l'époque des prophètes. Les croyances avaient constamment tendu à s'épurer, si l'on peut employer cette expression, à revêtir un caractère plus spiritualiste. C'était comme une sorte de préparation à l'éclosion de la doctrine évangélique. De même, aux temps qui avoisinent notre ère, les lois hébraïques semblent s'être singulièrement humanisées, et cette tendance à la clémence, à l'adoucissement des peines datait, sans aucun doute, de plusieurs siècles déjà. Moïse punissait de la peine capitale, ou même de supplices raffinés, un assez grand nombre de crimes. Au contraire, il faut voir avec quel art les rabbins contemporains de Notre-Seigneur Jésus-Christ s'ingénient à tourner les difficultés que leur présente la stricte application d'un texte réputé trop sévère. Tantôt, ils exigeront un tel attirail de preuves pour établir le méfait que sa répression deviendra sinon tout à fait impossible, du moins très-difficile, tantôt ils changeront la nature de la peine, tout en lui conservant son ancien nom. Les juristes romains ne se montrèrent jamais plus subtils dans leurs déductions, ni plus habiles à modifier l'esprit de la loi, tout en respectant sa lettre. J'en arrive à ce point, qu'un célèbre rabbin qualifiait de tribunal sanguinaire celui qui prononçait plus d'une condamnation à mort dans un intervalle de sept années, déclarant que, quant à lui personnellement, il ne jugerait jamais personne digne de la peine capitale.

L'organisation des tribunaux, chez les Hébreux, offre également un spectacle assez curieux et fort propre à convaincre d'erreur les per-

sonnes qui voient, dans la diffusion de l'instruction au sein des masses, une conquête de l'époque actuelle. Le plus humble degré de juridiction en Israël consistait en un tribunal de trois juges. Il avait pouvoir de prononcer sur un grand nombre de matières civiles et au criminel, lorsqu'il ne s'agissait pas de peines graves à infliger. Or, chaque village, presque, possédait un tribunal de trois juges, chacun de ces derniers, néanmoins, devait avoir acquis des connaissances assez étendues, avoir étudié non-seulement la Bible, mais encore la Mischnah, la Deraïtha, les sentences des plus célèbres rabbins. Certes, aujourd'hui même, dans notre France du dix-neuvième siècle, l'on conviendra qu'il existe bien peu de communes où l'on puisse réunir les éléments d'un pareil tribunal. C'est que chez les Juifs des commencements de notre ère, la science se trouvait placée sous l'égide de la religion. La lecture et la méditation de la Bible étaient considérées comme la plus méritoire des occupations, non-seulement pour le lettré et l'homme de loisir, mais encore pour le journalier qui gagnait son pain à la sueur de son front. En un mot, de toutes les nations de l'antiquité, la nation juive fut celle chez qui le niveau de l'instruction nous apparaît le plus élevé, précisément parce qu'elle était la plus attachée à ses croyances.

Mais il est temps de terminer ce trop long compte rendu. Nous désirons fort qu'il puisse contribuer à attirer l'attention du public sur un auteur dont les travaux, à peine connus en France, n'y sont certes pas encore appréciés autant qu'ils le méritent. H. DE CHARENCEY.

JURISPRUDENCE

Les Lois militaires de la France, commentées et annotées par AMÉDÉE LE FAURE. Paris, Dumaine, 1876, in-8 de 630 p. — Prix : 9 fr.

Depuis plusieurs années, la bibliographie militaire a fait, en France, des progrès considérables, et, quel que soit le point de vue auquel on se place, on ne peut que constater, avec satisfaction, le caractère d'utilité imprimé aux ouvrages traitant des connaissances militaires. Certains d'entre eux s'adressent exclusivement aux officiers de l'armée active ; d'autres, au contraire, peuvent être lus avec fruit par tous les officiers de notre réserve ou de notre armée territoriale.

Les Lois militaires de la France sont de ce nombre, et on ne saurait trop en recommander l'étude ou la lecture à tous nos officiers. Pour bien comprendre une loi, il est indispensable de connaître l'esprit dans lequel elle est conçue, les préoccupations qui ont présidé à sa rédaction, enfin les besoins qu'elle avait en vue de satisfaire. Des commentaires sont donc indispensables, et, jusqu'à ce jour, il faut reconnaître qu'on ne s'en est pas assez largement servi pour les lois mili-

taires. Mais il importe de distinguer en fait de commentaires ; ceux qui ne s'appuient que sur les appréciations personnelles de l'auteur n'ont le plus souvent qu'un crédit assez limité; ceux, au contraire, qui sont puisés dans les discussions préparatoires auxquelles a donné lieu la confection de la loi présentent, en quelque sorte, un caractère d'authenticité qui en relève singulièrement la valeur. M. Le Faure s'en est tenu à cette seconde manière de faire, et on ne peut que le féliciter d'avoir appuyé ses commentaires sur les discussions législatives et les opinions des principaux auteurs militaires.

S'il importe d'être bien fixé sur l'esprit de notre législation militaire, il est non moins utile de pouvoir la juger au point de vue de l'état actuel des lois militaires chez les puissances étrangères ; le livre de M. Le Faure répond encore à cette condition, et ses notices sur les armées étrangères permettent d'établir qu'*au point de vue législatif*, la réorganisation de notre armée sera bientôt terminée, et que les réformes récemment introduites réaliseront, dans la suite, les progrès visés par les législateurs. F. S.

Traité des assurances maritimes en France et à l'étranger, par V. Labrague-Bordenau, avocat. Paris, Durand et Pedone-Lauriel, 1876, in-8, de 264 p. — Prix : 5 fr.

Cette étude sur la théorie des assurances dans les divers pays de l'Europe est un travail consciencieusement étudié que l'auteur a divisé en trois parties. Dans la première, consacrée au point de vue historique, il signale les différences qui existent entre les lois civiles et les lois maritimes : au lieu de la variété des premières variant suivant les pays, les époques, les degrés de civilisation, ici on trouve partout une pensée commune : conjurer les dangers de la mer, et sacrifier l'intérêt particulier à l'intérêt commun. Le même but a dû partout inspirer les mêmes moyens.

Dans la seconde partie, l'auteur recherche quelles sont les conditions requises pour la validité du contrat d'assurances. Ce sont d'abord les conditions substantielles communes à toutes les conventions : le consentement des parties, leur capacité de contracter; un objet susceptible d'être assuré, c'est-à-dire exposé aux risques de la mer, et dont l'assurance ne soit pas prohibée par la loi. Après les conditions extrinsèques, vient la forme externe du contrat.

Les formes et les conditions du contrat d'assurances ainsi déterminées, l'auteur recherche quels sont les objets dont l'assurance est ou non permise. On peut faire assurer le navire et ses accessoires, les marchandises, la prime, et la prime des primes, les sommes prêtées à la grosse, la baraterie du patron, et le fret acquis. Les risques couverts par l'assurance se divisent en risques de mer, qui peuvent comprendre les risques de rade, et en risques de guerre.

A propos des risques de guerre, qui ne sont à la charge des assurances qu'en vertu d'une convention expresse, on peut joindre ses vœux à ceux que forme l'auteur pour que la propriété soit universellement reconnue inviolable sur mer, et que le commerce honnête ne soit jamais tenu pour un ennemi.

A quelles conditions l'assurance produit-elle son effet pour l'assuré? C'est à celui-ci qu'incombe l'obligation de prouver le sinistre qu'il allègue, et dont il demande la réparation; il doit établir que l'avarie ou la perte de l'objet assuré sont le résultat d'une fortune de mer à la charge des assureurs.

Dans quels cas le navire réputé innavigable peut être délaissé, c'est ce que l'auteur examine, en parcourant la législation des diverses peuples sur le délaissement, et en critiquant justement la loi française à cet égard.

Dans la troisième partie, on recherche les bases sur lesquelles on pourrait s'appuyer pour obtenir, chez les diverses nations maritimes, une certaine uniformité de législation. Pour arriver à une heureuse concordance, il faudrait s'entendre: 1° sur les principes constitutifs des avaries communes et de leur classement; 2° sur le mode de règlement et de contribution; 3° sur les objets susceptibles d'assurances; 4° sur les fondements du crédit maritime, et notamment sur les principes qui doivent régir les priviléges et les hypothèques.

Mais, par quels moyens les diverses nations seront-elles amenées à s'entendre afin d'arriver à un si désirable résultat? C'est ici la difficulté de la question. Si, entre les divers peuples, une pareille convention n'est pas impossible, elle est au moins bien difficile dans l'état actuel des choses, et l'on ne saurait de longtemps l'espérer. Un autre moyen serait l'entière liberté, chez chaque peuple, des conventions honnêtes, et le respect par chaque nation des conventions faites chez toutes les autres.

Ce travail, fait en vue d'un concours proposé par la Chambre de commerce de Bordeaux, a obtenu, l'année dernière, le prix Montesquieu, offert au meilleur mémoire sur la matière. Il a exigé de longues et sérieuses recherches, et l'on ne saurait lui contester un mérite réel et un véritable talent. A. DE RICHECOUR.

SCIENCES

La Bonté, par CHARLES ROZAN, ouvrage couronné par l'Académie française. Sixième édition. Paris, E. Ducrocq, in-12 de VII-251 p. — Prix : 3 fr.

Un excellent juge, M. Charles Levêque, membre de l'Institut, professeur de philosophie au Collége de France, écrivant à l'auteur,

en 1870, lors de la première édition, lui disait : « Il n'était pas facile d'écrire, de nos jours, un livre sur la bonté. Entre le lieu commun et le traité philosophique, accessible à quelques-uns seulement, la route était étroite. Vous l'avez trouvée et vous avez eu l'art honnête et délicat d'y entraîner les lecteurs à votre suite. Vous aurez du succès, Monsieur, et ce succès vous sera doublement précieux, puisque vous ne le devrez qu'à l'attrait que vous avez su donner au bien lui-même. »

Les six éditions de cet ouvrage, publiées coup sur coup, ont pleinement justifié le pronostic favorable de M. Charles Levêque.

Selon l'appréciation du judicieux académicien que nous partageons entièrement, l'auteur de la *Bonté* a eu le mérite d'émettre, au point de vue de la société contemporaine, quelques-unes de ces grandes vérités de l'ordre moral qui ont besoin d'être de temps en temps rafraîchies et rajeunies. Sa manière est large, simple, franche et spirituelle, sans emphase quand il loue le bien, sans amertume quand il blâme le mal, sans molle faiblesse quand il recommande l'indulgence à des âmes tellement fraternelles qu'elles ne sont jamais sévères que pour autrui. Cet écrivain si bienveillant a quelquefois, comme le remarque M. Ch. Levêque, cette malice piquante et permise qui détache d'une main aussi ferme que légère la massue de la fausse bonté. Les vices et les travers qu'il aperçoit si finement ne le portent jamais à nier la vertu, ne le jettent jamais dans la misanthropie. Comme dit son sage et spirituel approbateur, il appartient à cette race d'optimistes modérés, mais noblement incorrigibles, qui voient le mal sans désespérer du bien, et qui, dans tous les temps, ont seuls possédé la véritable fécondité morale.

Cet ouvrage, dont la première édition remonte à 1870, est plus opportun que jamais. Comme dit l'auteur, « c'est à l'heure où colères et rancunes ont envahi les âmes, au lendemain des grandes fautes et des plus cruelles épreuves, c'est quand l'irritation est encore dans tous les cœurs, qu'il convient de prêcher la concorde, l'union, le pardon des injures et la fraternité.

La forme de cet ouvrage mérite des éloges comme le fond. Nous n'aurions à critiquer que quelques phrases dont le style n'est pas assez correct, assez élégant, ou est trop recherché. Par exemple, n'y a-t-il pas une impropriété d'expressions dans cette phrase : « L'homme qui se retrouve après s'être jeté dans le tourbillon, après avoir obéi à tous ses caprices, après *avoir mis les plaisirs dans le creuset de toutes les transformations*, n'éprouve guère que deux sentiments : l'ennui et le dégoût (p. 88). » Nous ne trouvons pas non plus que ce soit parler très-exactement, de dire : « De ce qui précède, il faut conclure qu'*il y a dans l'air* que nous respirons *un grand malentendu* (p. 91). »

Nous ferons le même reproche à cette phrase : « Ce sont des *sources fécondes en dénoûments fâcheux* (p. 207). »

Mais ce sont là des vétilles qui ne méritent pas qu'on s'y arrête. Que le lecteur glisse là-dessus, et s'arrête à ce que ce livre offre d'excellent et de pratique. FRÉDÉRIC GODEFROY.

Les Nationaux et les partis. *Étude des institutions de la Franc et de son droit national*, par ERNEST LAROCHE (de la Charente). Paris, Féchoz, 1876, in-12 de 575 p. — Prix : 3 fr. 50.

Cette étude, ainsi que l'indique son sous-titre, peut être considérée comme un manuel à la fois historique, social et politique, accessible à toutes les intelligences cultivées, et bon à placer dans toutes les mains.

L'auteur, s'appuyant sur l'histoire, la raison et les faits, étudie quel est le vrai droit national de la France, et il en résume avec raison, le fondement dans la réunion de ces deux faits, qui se complètent l'un et l'autre, savoir, d'une part, le droit politique de la nation, d'autre part, le droit royal héréditaire. Et d'abord, le droit de la nation n'est pas, comme le prétend faussement l'école révolutionnaire, la souveraineté du peuple ; la nation se compose d'individus : chacun de ces individus n'est souverain ni de lui-même, ni, à plus forte raison, des autres; or, comment une collection d'individus dont aucun ne possède la souveraineté aurait-elle cette souveraineté, qu'elle ne peut d'ailleurs exercer sans la déléguer, c'est-à-dire sans l'abdiquer ? Quel est donc le droit de la nation ? C'est celui de faire la loi, avec la sanction du roi. Par des citations péremptoires, l'auteur démontre que, dans l'histoire de l'ancienne France, aux époques où elle a suivi son cours régulier, c'est toujours ainsi que la loi a été faite. Dans les réformes que le pays demandait en 1789, par les cahiers présentés aux États généraux, il n'y avait aucune pensée de confisquer au profit exclusif du peuple le droit de faire seul la loi, et d'exercer seul le pouvoir. C'est un larcin que les États généraux firent à la France, en revendiquant pour elle, et contre elle, la prétendue souveraineté nationale.

La nation ne voulait donc, ni ne pouvait supprimer le pouvoir hériditaire qui avait été, de tout temps, partie intégrante et essentielle de son droit. En effet, si, d'une part, le droit politique de la nation est d'intervenir par ses députés dans les affaires publiques, il existe à ce droit du peuple une contre-partie aussi nécessaire, et fondamentale, c'est le droit royal hériditaire, c'est-à-dire cette mission, ce rôle permanent attribué à la royauté par les institutions nationales, en vertu duquel le roi personnifie, garde et défend les droits et les intérêts de la patrie française, non-seulement présente et ac-

tuelle, mais aussi absente, en d'autres termes, le droit et les intérêts autant des générations passées que de celles à venir.

Voilà le sens vrai du droit divin de la royauté, qui ne résulte pas de je ne sais quelle consécration mystérieuse et insaisissable, mais qui repose sur l'histoire, l'expérience, la tradition du pays, et qui constitue, pour ainsi dire, sa raison d'être. En dévoloppant ces démonstrations, l'auteur définit le droit national de la France, et l'appelle la résultante de l'action simultanée de deux principes éminemment nationaux : le droit royal héréditaire, d'une part, et de l'autre le droit politique de la nation, se formulant dans cette maxime, vieille comme notre histoire : « *Lex fit consensu populi, et constitutione regis :* la loi se fait par le consentement du peuple, et un décret du roi. »

Cette alliance intime et féconde a existé pendant quatorze siècles entre le peuple et le roi, entre le droit politique de la nation et le droit royal héréditaire.

Le représentant actuel de la monarchie traditionnelle en se disant prêt à reprendre, d'accord avec la France, les réformes nationales au point où les a laissées la Révolution française, ne demande donc pas autre chose que cet accord, pour rétablir le véritable droit national sur sa base séculaire.

Au contraire, la Révolution, en lui substituant tous les essais politiques fondés sur le principe exclusif de la souveraineté populaire, ruine de fond en comble les conditions d'existence et de durée de tout notre droit public. Les expériences malheureuses qu'elle a faites, sous les formes successives de la démagogie et du césarisme, sont des démonstrations trop évidentes de son impuissance à rétablir ce droit en-dehors de ses bases essentielles.

Voilà le résumé d'une thèse que l'auteur établit clairement, avec des preuves historiques irréfutables ; son argumentation, qui n'est ni abstraite, ni purement théorique, se déduit des faits, aussi bien ceux du passé, que ceux d'aujourd'hui, en particulier de la folie du suffrage universel, tel qu'il est pratiqué sous nos yeux.

Ce livre est d'une lecture utile, j'ajoute qu'elle est attrayante ; si certaines de ses parties sont parfois un peu sommaires, cela s'explique aisément par la nécessité où l'auteur s'est trouvé de ne pas retarder la marche de ses déductions. En un mot, ce livre est une bonne action : il mérite le succès. A. DE RICHECOUR.

De la démocratie dans ses rapports avec le droit international, par H. C. MAILFER, Paris, Guillaumin, 1876, in-8 de 380 p. — Prix : 6 fr.

Prenant pour base cette idée, que la démocratie poursuit une marche

persistante, et en quelque sorte fatale à travers les siècles, et aussi qu'elle est le point le plus rapproché de l'équilibre des peuples, plus rapproché de leur but commun, la fusion des races, plus rapproché enfin des notions primordiales du droit, l'auteur essaye de poser les principes d'un nouveau droit international : suivant la déduction de ses principes, il passe en revue les diverses branches de ce droit, qu'il rattache justement au droit des gens; il étudie tour à tour l'équilibre européen des nationalités, le droit de guerre, celui des belligérants, les règles de la neutralité, les moyens rétorsifs et répressifs, enfin, les diverses règles d'intervention de conquête, d'occupation et de colonisation. Dans ces ordres successifs des rapports de peuple à peuple, l'auteur voudrait substituer les principes purs du droit naturel, à ceux, jusqu'ici trop en honneur à ses yeux, du droit contractuel : « En effet, dit-il, le droit naturel rencontre dans les consciences, la sanction qui lui est nécessaire, tandis que les traités ne l'y rencontrent pas toujours, et cette sanction conscientielle résultant d'une notion uniforme du juste, commune à tous, n'a pas besoin de demander, à un texte écrit, une force qu'il ne peut lui donner, et qu'elle possède naturellement. » Avec ces données, il est facile de concevoir comment l'écrivain, dont nous ne pouvons résumer l'idée que sommairement est amené à formuler une codification nouvelle des chapitres sus-énoncés du droit international. Tout en rendant hommage à la sincérité avec laquelle, au milieu de certains préjugés, est signalée, dans ces pages, l'influence moralisatrice que l'Église a exercée, dans tous les temps, sur les relations des peuples, ainsi qu'à la vigueur et à l'enchaînement des déductions tirées des principes posés, nous ne pouvons nous empêcher de constater la hardiesse de pensées, un peu voisine peut-être de l'utopie, qui pousse le philosophe démocrate à appliquer aux rapports des peuples entre eux des espérances de progression indéfinie que ne justifie pas même l'examen du principe démocratique appliqué dans la vie interne de chaque nation. En effet, il ne suffit pas de dire que la démocratie considérée en elle-même est plus voisine de l'ordre et de la justice éternelle : pour que la thèse vaille dans son ensemble, il faut passer de l'abstraction à l'application concrète : il faut établir que les peuples qui parlent le plus de démocratie sont, en effet, ceux où les lois de l'ordre moral et providentiel sont le plus en honneur et le plus religieusement observées. Or, pour ne nous en tenir qu'à la France, l'histoire des cent dernières années est-elle la confirmation de cet axiome ? Il est permis d'en douter. Si donc nous avons tant de peine à comprendre et à pratiquer chez nous la justice démocratique, serons-nous plus enclins à la populariser dans notre vie extra-nationale, c'est-à-dire sur un terrain où il est facile de comprendre que la préoccupation des

faits accomplis et de l'intérêt personnel tend à se constituer en perpétuelle rivalité avec la morale abstraite et absolue ? Dès lors, peut-on admettre que les peuples démocratisés se prêteront aussi facilement que le croit l'auteur à supprimer l'ensemble des conventions existantes, et à leur substituer une codification nouvelle de morale universelle ? Malgré les raisonnements très-spécieux parfois qu'on trouve dans ces pages, nous croyons que les peuples démocratiques ont toujours besoin de se jurer amitié pour être amis ; cela ne veut pas dire qu'ils seront amis à cause des traités réciproques : les traités de la veille (l'histoire actuelle de l'Europe le démontre assez), n'empêchent pas les haines du lendemain : mais nous croyons que, tant que les traités existent, ils sont une force dont ils ne faut pas par système faire si bon marché. C'est dire que les conclusions générales de ce livre nous semblent plus chimériques que pratiques, et, si nous nous associons souvent aux considérations élevées que l'examen des faits provoque sous la plume de l'écrivain, nous ne voudrions pas, pour notre part, fonder le droit international de l'avenir sur des bases aussi fragiles; en d'autres termes, si les partisans des progrès désirables dans les relations internationales, soit en temps de paix, soit surtout en temps de guerre, peuvent tirer profit des recherches sérieuses de cet écrit, il ne nous semble pas néanmoins avoir une valeur doctrinale qui permette d'y voir un *code* nouveau de la science internationale. A. DE RICHECOUR.

Estudios sobre sistemas penitenciarios, lecciones pronunciadas en el ateneo de Madrid *(Etudes sur les systèmes pénitentiaires, leçons données à l'athénée de Madrid)*, par FRANCISCO LASTRES. Madrid, A. Duran, 1875, in-8 de 236 p.

L'auteur n'est pas le premier qui s'occupe en Espagne de la question pénitentiaire. Avant lui, le célèbre Pacheco avait fait, à l'athénée même de Madrid, des conférences sur ce sujet si important. Silvela, Arenal, Martinez de la Rosa, Canalejas, Ramon de la Sagra, Cayon, Armengol et quelques autres s'en étaient également occupés. En se plaçant au-dessous de ces philanthropes, l'auteur ne prouve qu'une chose, c'est qu'il a de la modestie ; car son œuvre est très-bonne, elle est empreinte de cet esprit généreux qui cherche le bien de la société tout entière, même dans la réforme de ceux que les lois ont dû châtier. Il connaît à fond la matière. Ce n'est pas dans les livres seulement qu'il l'a étudiée, il a voyagé à l'étranger, il en a visité les établissements. Il s'est occupé de la question en homme qu'elle intéresse vivement, parce qu'il en comprend l'importance.

Son livre est divisé en dix parties qui forment chacune une leçon ou conférence. Malgré quelques redites, le style est à la hauteur du

sujet, il est simple, clair, d'une modération et d'une décence qui ne se démentent jamais. — L'auteur porte d'abord son attention sur les bâtiments, sur ce qu'il appelle l'architecture des prisons. Il parle ensuite du personnel, puis du régime et de l'hygiène, et enfin des derniers efforts tentés pour amener de sages réformes. Il déplore que son pays soit le dernier à suivre les nombreux exemples qui lui ont été donnés sur tous ces points par d'autres nations. Il cite des faits qui laissent une bien triste impression en ce qui touche le régime pénitentiaire espagnol.

Posant les principes, il déclare que le but de la détention doit être l'amélioration morale du coupable. Dans ces conditions, la prescription de la peine, que la loi admet dans certains cas, est logique, et il ne le serait pas moins d'abolir la peine de mort. Il n'éprouve aucune difficulté à établir que tout doit être en harmonie dans un système de répression. Les bâtiments doivent être construits suivant le but qu'on se propose. Ainsi quand on entreprit en Amérique d'établir le système cellulaire plus ou moins copié en Europe, une maison de détention s'éleva à Philadelphie dont l'économie circulaire permit de surveiller d'un point central toute l'étendue de la prison. De même le choix du personnel doit être en rapport avec la cause finale du jugement. Il s'ensuit que le personnel chargé d'une mission aussi haute que celle de l'amendement du condamné doit être choisi avec soin et que la religion devrait être le premier moyen employé quand elle ne serait pas le plus indispensable des devoirs.

Les divers systèmes pénitentiaires appliqués dans les différentes régions de la terre forment l'objet des dernières leçons de l'auteur qui en a consacré une spécialement aux jeunes détenus et une autre aux congrès internationaux pénitentiaires d'Angleterre et de Belgique. Il considère les établissements anglais comme supérieurs à ceux des États-Unis d'Amérique et le système irlandais de M. Crofton comme préférable au régime anglais. Le système de M. Crofton comprend quatre périodes : 1° Emprisonnement cellulaire ; 2° Travail en commun ; 3° État intermédiaire ; 4° Liberté provisoire. Des sociétés charitables, qui s'occupent du condamné quand il est sorti de prison, complètent ce système de moralisation.

Parmi les maisons de correction destinées aux jeunes détenus, M. Francisco Lastres recommande principalement celle de Mettray en France ; il donne des détails sur trois autres fondations de même genre : le Val-d'Yèvre, Cîteaux et Sainte-Foy ; il parle de celles de Saint-Hubert et de Namur en Belgique, d'Alkmar en Hollande, et il fait honneur de la première idée de ces utiles établissements à Pestalozzi qui fonda en Suisse, au siècle dernier, la colonie de jeunes détenus de Stanz. On a écrit sur son tombeau : *Au Père des*

orphelins. C'est une inscription glorieuse, faite pour mettre en mouvement l'émulation des hommes voués au culte du bien.

HENRI JULIA.

Des associations coopératives de consommation, par M. ANTONY ROULLIET, lauréat de l'Institut, Académie des sciences morales et politiques (ouvrage récompensé par la Société française de tempérance, en 1876). Paris, Paul Dupont, 1876, gr. in-12 de 279 p. — Prix : 3 fr.

Ce livre a obtenu, comme on voit, une récompense de la Société française de tempérance; c'est pour elle qu'il a été composé. L'auteur, avant de dire quels sont les effets que peuvent produire sur la moralité des travailleurs les sociétés coopératives de consommation, traite de ces sociétés, il en fait l'historique. Ce n'est pas une histoire, ce n'est pas non plus une aride et sèche nomenclature ; c'est une sorte d'enquête, sobre, précise, impartiale et qui a le mérite de mettre sous nos yeux des faits nouveaux et inédits. Aussi, quand on voudra traiter de ces matières, c'est surtout dans ce livre qu'il faudra venir puiser des renseignements. Il y a là des matériaux de la plus grande authenticité et d'une importance incontestable.

L'ouvrage est composé de six chapitres. Les uns traitent de l'association et de la coopération en général; d'autres passent successivement en revue toutes les sociétés coopératives de consommation existant actuellement en France et les principales de l'étranger. Une partie est consacrée à l'exposition des avantages que présentent ces sociétés au point de vue de la tempérance; une autre, à la publication des statuts d'une société coopérative d'ouvriers mineurs. Non pas que l'auteur trouve que ces statuts sont parfaits, mais il les considère comme étant de ceux qui prêtent le moins à la critique.

Il se montre d'ailleurs sympathique aux sociétés coopératives. Il assure qu'elles ont déjà produit des effets matériels et moraux excellents, et il les regarde comme étant destinées, non-seulement à tarir les sources du paupérisme, mais encore et par conséquent à trancher ce qu'il appelle la question sociale. Il pense que le meilleur moyen de soustraire les ouvriers à l'influence de la Société internationale, et de les réconcilier avec les formes actuelles du travail et de la richesse consiste à les encourager vivement à faire eux-mêmes l'essai des conditions inévitables auxquelles la production et la consommation économiques sont constamment soumises.

Les sociétés coopératives de consommation n'ont pas toutes prospéré. Ce qui s'oppose le plus, suivant M. Antony Roulliet, à leurs succès et à leur extension, c'est d'abord qu'elles ont vendu souvent à crédit : la vente au comptant est une des conditions de la réussite. En

second lieu, les sociétaires ne se fournissent pas toujours eux-mêmes chez les commerçants qui représentent la société. Ils ont cédé parfois à l'esprit d'exclusion, n'admettant pour fondateurs et pour clients que des ouvriers, alors qu'ils auraient pu trouver une force, une cause de développement et un but utile à remplir en ouvrant à deux battants à tous la porte de leurs entreprises. Les gérants capables sont rares, à ce qu'il paraît, et ce motif a produit, lui aussi, bien souvent des résultats fâcheux. Les bons comptables ne sont pas moins rares que les bons gérants ; enfin il y a parmi les ouvriers une absence complète de connaissances économiques. Mais telles sont, d'après l'auteur, la bonté, la puissance, la fécondité du principe, qu'à côté des quelques sociétés qui n'ont pas réussi, l'on en voit d'autres, et ce sont de beaucoup les plus nombreuses, qui ont grandi, qui ont prospéré ; et non-seulement elles ont amélioré le sort matériel de leurs membres, mais encore elles ont été fécondes pour eux en réformes morales. Toutes leur ont procuré des aliments sains à bon marché ; en faisant concurrence aux marchands, elles les ont souvent obligés à réduire leurs prix de vente et à renoncer aux sophistications. Plusieurs ont fondé des bibliothèques; la plupart ont développé le goût du chez soi, l'éloignement du cabaret, les habitudes d'épargne. M. Antony Roulliet, en louant ces efforts, a des accents émus quand il touche à ces saintes choses qu'il recommande principalement aux membres des sociétés coopératives : la religion, la famille, la patrie. On sent en le lisant qu'il ne s'intéresse pas seulement à l'œuvre d'amélioration matérielle et positive ; il a aussi les yeux fixés sur ce but, le premier de tous : la dignité et le progrès moraux de tous les membres de la famille humaine. HENRI JULIA.

BELLES-LETTRES

Mélanges oratoires. *Oraisons funèbres, panégyriques et autres discours de circonstances,* par le R. P. CAUSSETTE, vicaire général, supérieur général des prêtres du Sacré-Cœur de Toulouse. Paris, V. Palmé, 1876, 2 vol. in-8 de v-589 et 761 p. — Prix : 12 fr.

Depuis longtemps déjà, le R. P. Caussette a conquis, parmi les illustrations de la chaire contemporaine, une place honorable que la publication de ses œuvres lui conservera. Ce n'est pas que le P. Caussette soit sans défaut : son style n'est pas toujours suffisamment châtié, les divisions de ses discours sont quelquefois un peu spécieuses, certaines tournures de phrase légèrement familières se trouvent trop

souvent répétées, et enfin que le P. Caussette me pardonne ce reproche il apparaît parfois dans son langage un peu trop de modestie, un peu trop de défiance de ses propres forces. Ces légers défauts sont, du reste, ceux de son temps, sauf le dernier cependant, et si je prends la liberté de les signaler, c'est que le P. Caussette les rachète largement par de nombreuses et brillantes qualités d'orateur. Il a d'abord le don des dons, la vie, et je connais peu d'orateurs de notre temps dont les œuvres soient plus agréables à lire que les siennes. Sa parole abonde en traits d'une éloquence vive et pénétrante, et, à travers un style toujours chaud et coloré, quelquefois plein d'à-propos et de finesse, on sent battre un véritable cœur d'apôtre. Les lecteurs du *Polybiblion* qui voudront bien parcourir ces deux volumes, conviendront aisément que mes éloges ne sont pas excessifs. Qu'ils me permettent de leur indiquer particulièrement : les oraisons funèbres du cardinal de Bonald et du cardinal d'Astros, deux intéressantes pages d'histoire contemporaine, où certaines figures, illustres à divers titres, sont esquissées avec un rare bonheur ; celle de Mgr Landriot, où le talent littéraire de l'archevêque de Reims est très-finement analysé ; le panégyrique de sainte Cécile, où l'orateur a su trouver les touches délicates que réclamait un sujet si pur ; celui de cet aimable saint Louis qui ne consentit à s'asseoir sur le siége épiscopal de Toulouse que pour avoir le droit de porter l'humble robe de bure de saint François d'Assise. Ces discours sont écrits avec beaucoup d'âme, et produiront, je crois, auprès de ceux qui les liront, l'effet que le vaillant orateur ambitionne avant tous les autres, celui de rendre meilleur en instruisant. — Un reproche de détail avant de finir. Pourquoi l'orateur fait-il dire à Joseph de Maistre en parlant d'Alexandre VI : « Le bullaire de ce monstre *est impeccable.* » Ce grand écrivain était absolument incapable de faire une pareille faute de français. Il a pu dire d'un bullaire qu'il était *irréprochable*, non point qu'il était *impeccable.* E. P.

Histoire de la langue et de la littérature française au moyen âge, d'après les travaux les plus récents, par M. Charles Aubertin, ancien maître des conférences de littérature française à l'Ecole normale supérieure, recteur de l'Académie de Poitiers, correspondant de l'Institut. Tome premier. Paris, librairie classique d'Eugène Belin, 1876, in-8 de VIII-581 p. — Prix : 6 fr.

L'idée qui a inspiré ce livre à M. Aubertin et la façon dont il l'a conçu me paraissent tout à fait louables. L'histoire de nos origines littéraires a été, en France et en Allemagne, l'objet de travaux partiels qui en ont suffisamment éclairé les points principaux pour que l'on puisse aujourd'hui essayer utilement d'en présenter un tableau

d'ensemble. Mais les *spécialistes* ne se détachent pas volontiers du champ particulier de leurs études, qu'ils aiment mieux creuser à fond que d'entreprendre un travail qui, étant plus étendu, doit par cela même être plus superficiel. D'autre part, les *non spécialistes* ont le défaut de leur *non-spécialité* même, défaut encore plus sensible dans un ordre d'études qui n'a pas obtenu jusqu'ici, dans l'enseignement général, la place qui lui serait due.

Maître de conférences à l'École normale supérieure, M. Charles Aubertin voulut contribuer à préparer cette place, et il prit, comme il nous l'apprend, l'habitude « de consacrer presque entièrement au moyen âge le cours de seconde année. » C'est ce cours qui lui a fourni la matière de l'ouvrage dont il nous a donné cette année le premier volume. La façon dont il l'a conçu dénote un esprit très-judicieux et qui ne cherche pas à en faire accroire : qualité, si je l'ose dire, assez peu fréquente parmi ceux qui se chargent de tâches analogues, et qui est pourtant de première nécessité dans les entreprises de vulgarisation scientifique.

Offrir un résumé exact des plus récents travaux des *spécialistes* sur chaque point de l'histoire littéraire de la France au moyen âge, en s'attachant surtout aux résultats sur lesquels on est d'accord, et composer ainsi une sorte de mosaïque dont l'ensemble représentât, aussi fidèlement que possible, ce que l'on sait aujourd'hui de cette histoire : telle est la façon dont M. Aubertin a compris le travail qu'il s'imposait.

On peut juger, dès maintenant, par la partie qui en est achevée, que cette vue était la bonne. Elle a suffi pour donner à M. Aubertin une supériorité incontestable sur les essais du même genre tentés avant lui par quelques professeurs de l'Université. Le volume que nous avons sous les yeux est divisé en deux parties. La première est intitulée : *Origines et formation de la langue française, du premier au onzième siècle.* La seconde a pour titre : *Naissance et développement de la poésie française, du onzième au seizième siècle.* Elle est elle-même partagée ainsi : Première époque : *La poésie épique et la poésie lyrique;* deuxième époque : *La poésie dramatique. Le drame chrétien et la comédie française.* Le second volume doit être consacré au genre satirique, aux variétés du genre didactique, à la poésie des derniers temps du moyen âge, et enfin à l'histoire complète des genres en prose. Cette division est peut-être un peu trop compliquée. Il aurait suffi de la division par genres, sans y joindre une division par époques qui, dans l'état présent de nos connaissances, semble plutôt de nature à embrouiller la matière qu'à l'éclaircir. Dans quelle époque, par exemple, M. Aubertin placera-t-il la poésie didactique, réservée pour son second volume, et dont nous possédons des monuments pour le moins aussi anciens que ceux de la poésie lyrique?

La première partie de l'ouvrage, consacrée à l'histoire de la langue française, est de beaucoup la plus faible. Cela n'est pas étonnant, le défaut de préparation spéciale rendant ici d'une extrême difficulté l'intelligence des travaux philologiques les plus récents, la comparaison des théories et la coordination des résultats. M. Aubertin, par exemple, n'a pas réussi à se faire une idée nette de l'état de la langue parlée et de la langue écrite à l'époque mérovingienne; il confond constamment le *latin vulgaire* qui, dès lors, est devenu le *roman* que l'on parle, mais qu'on n'écrit pas, avec le *bas-latin*, lequel n'est autre chose que le latin littéraire écrit par des auteurs qui n'en connaissent plus les règles et qui, çà et là, y introduisent les habitudes de la langue parlée. La manière dont le *roman* s'est, en France, développé du latin, ou plutôt du *romain* des Gaules, n'a pas été bien saisie par M. Aubertin. A plus forte raison s'est-il souvent égaré, quand, sortant des faits généraux, il est entré dans le détail et a voulu expliquer le mécanisme et les métamorphoses de l'ancien français. Le paragraphe 2 du chapitre IV (la syntaxe de l'ancien français, les déclinaisons) est entièrement à refaire. *Li femme* pour *les femmes*, au nominatif pluriel (p. 81), est une forme inconnue à tous les âges de la langue, et, au nominatif singulier, *li roses* pour *la rose* (p. 86) est une assimilation des plus malheureuses où l'analogie a entraîné M. Aubertin.

Mais ce serait donner une idée fausse de son ouvrage et commettre une véritable injustice que de trop insister sur cette partie, que l'auteur aurait peut-être mieux fait de laisser hors de son cadre, où elle n'est pas d'une nécessité absolue, ou du moins de réduire aux notions essentielles par où l'histoire de la langue se lie à l'histoire de la littérature. C'est à la littérature surtout qu'est consacré le livre de M. Aubertin, et c'est par la façon dont sera traitée cette seconde partie, qui en formera près des neuf dixièmes, qu'il conviendra de le juger. Or, pour ce qui est du premier volume, comprenant la poésie épique (chansons de geste, romans de la Table-Ronde, cycle de l'antiquité, poëmes d'aventures); la poésie lyrique (troubadours et trouvères), et le théâtre (mystères, moralités, soties et farces), ce jugement doit être un éloge, et la lecture de ce travail sera profitable non-seulement aux étudiants et aux gens du monde, mais aux érudits, aux *spécialistes* eux-mêmes. Ce n'est pas qu'il ne puisse y avoir quelques faits mal compris ou mal expliqués. Mais, en général, M. Aubertin a mis en œuvre avec beaucoup de soin et d'exactitude les travaux les plus récents sur chaque sujet, et il n'a pas laissé — outre la lumière qui résulte naturellement de la juxtaposition de ces divers travaux dans un même cadre — il n'a pas laissé, dis-je, d'y mêler çà et là quelques réflexions originales, quelques vues justes et nouvelles, montrant que le vulgarisateur s'est acquis le tact des choses dont il répand la con-

naissance, et qu'il a, le premier, tiré grand profit de son travail. Il a mis certainement, dans cet ouvrage, quelque chose de plus que le talent d'exposition qui en rend la lecture facile et agréable.

Mais ce qui achève de donner à l'*Histoire de la langue et de la littérature françaises d'après les travaux les plus récents* une valeur presque scientifique, c'est, dans les renvois qui couvrent le bas des pages, l'indication détaillée et raisonnée de ces travaux, laquelle forme une bibliographie excellente de la matière. Il n'y a plus ici à distinguer entre la première partie et la seconde, entre l'histoire de la langue et celle de la littérature. Les vocations qui s'éveilleront à la lecture de cet ouvrage, soit philologiques ou littéraires, auront, dans les sources indiquées, de quoi largement satisfaire leur curiosité, éveillée par le texte, dont les notes pourront même ainsi leur servir à redresser les erreurs.

L'enseignement de M. Charles Aubertin à l'École normale, et ce livre, qui en est la conséquence, auront, c'est du moins notre espoir, une influence considérable pour l'avenir des études se rattachant aux antiquités nationales en littérature. L'un et l'autre marquent un pas décisif dans une voie trop longtemps abandonnée aux seuls érudits de profession, et, comme cette voie est celle qui mène aux glorieuses traditions de la France, si intimement liées à son salut dans le présent et à sa grandeur dans l'avenir, nous ne savons pas de meilleure louange.

MARIUS SEPET.

Histoire de la littérature française depuis le seizième siècle jusqu'à nos jours, par FRÉDÉRIC GODEFROY, auteur du *Lexique comparé de la langue de Corneille*, couronné par l'Académie française en 1859 et en 1861. Poëtes. Tome II, dix-huitième siècle. Paris, Gaume, 1876, gr. in-8 de 526 p. — Prix : 6 fr.

Le volume consacré par M. Godefroy aux poëtes du dix-huitième siècle n'est pas seulement d'une lecture très-instructive, comme nous le promettait l'excellente réputation de l'auteur, il est, en outre, d'une lecture très-agréable, malgré l'aridité du sujet, et les traits piquants y sont en foule mêlés aux judicieuses observations. En voici un, à l'entrée même du livre (p. 3) : « *La Henriade* naquit, — pour ne guère vivre. » M. Godefroy considère tour à tour Voltaire comme poëte épique (p. 4-26), comme poëte lyrique (p. 53), comme poëte dramatique (p. 137-157), comme poëte comique (p. 246), comme poëte satirique (p. 316), enfin comme auteur de poésies légères (p. 497-501), et il le juge toujours très-finement, très-spirituellement, louant le peu qui est à louer dans les poésies du roi de la littérature au dix-huitième siècle, et critiquant tout le reste avec tant de justesse, que les admirateurs les plus enthousiastes de l'auteur de *Mérope* seront, à chaque

coup, obligés de dire : *Bien touché !* M. Godefroy n'apprécie pas avec moins de goût et de sûreté J.-B. Rousseau, Chaulieu, La Fare, Houdar de la Motte, Le Franc de Pompignan, Bertin, Parny, Colardeau, les deux Chénier, Lebrun, Collé, Crébillon, Lagrange-Chancel, Saurin, La Harpe, Marmontel, Lemierre, Ducis, Legouvé, Destouches, Piron, Gresset, Chamfort, Collin d'Harleville, Gentil-Bernard, Sedaine, Gilbert, Florian, Fontenelle, Berquin, Saint-Lambert, Roucher, Delille, Ducerceau, Pezay, le cardinal de Bernis, le marquis de Boufflers, etc. Sur tous les points essentiels, je suis d'accord avec M. Godefroy, et je ne vois aucun reproche sérieux à lui adresser. S'il fallait se rabattre sur des peccadilles, je dirais que, au sujet de la *Henriade*, le critique aurait pu citer une étude de M. Daunou, qui, quoique indulgente à l'excès, a trop d'importance pour être oubliée.— M. Godefroy, dont le style a tant de correction, a employé (p. 34), lui lauréat de l'Académie française, un mot que l'illustre compagnie n'a pas admis dans son *Dictionnaire*, le mot *inosé*. — Le savant écrivain n'a pas signalé ce qu'il y a de si ridicule dans ces deux vers de la *Henriade* reproduits (p. 20) :

Ce discours insensé, que sa rage prononce,
Est suivi d'un poignard qu'en son cœur elle enfonce.

Ce *poignard qui suit un discours* méritait une railleuse observation. — Clémence Isaure (p. 57) n'a pas été la fondatrice des jeux floraux de Toulouse. — J'aurais souhaité que M. Godefroy n'eût pas laissé passer sans protestation (p. 75) cette manvaise strophe de l'ode de Lebrun à Buffon sur ses détracteurs :

Jusques à quand de *vils Procustes*
Viendront-ils au sacré vallon ? etc.

On trouve (note 2 de la p. 160) une énorme faute d'impression : Moïse de *Rhoxène* pour Moïse de Khorène. — Je n'aime pas cette image de la page 172 : « Un léger *vent d'opposition ou de critique* eût suffi peut-être pour sauver Voltaire écrasé sous le poids de son triomphe. » — C'est par une singulière inadvertance, que (p. 281), Chamfort est présenté comme l'auteur de la *Veuve du Malabar*, déjà avec raison attribuée à Lemierre quelques pages avant (p. 198). La seule tragédie dont Chamfort se soit rendu coupable est celle qu'il intitula : *Mustapha et Zéangir*. — Je n'aurais pas voulu trouver, dans l'honnête livre que j'examine, une notice (même de quelques lignes) sur cet ignoble Grécourt dont le style, d'après M. Godefroy (p. 380) ne vaut guère mieux que la morale, et je dirai à l'excellent critique ce que l'académicien Andrieux, qu'il cite avec tant d'à-propos, écrivait à un ami qui n'avait pas craint d'évoquer le souvenir du cynique conteur :

Effacez ce nom de Grécourt
Qui tache votre aimable ouvrage.

T. DE L.

Il terzo rinascimento, *corso di letteratura italiana,* dato nell' universita di Palermo dal prof. G. Guerzoni. 2ª ed. Verone, Padoue, Leipzig, Drucker et Tedeschi, 1876, in-8 de VIII-559 p. — Prix : 4 fr. 50.

Sous ce titre : *La troisième renaissance*, M. Guerzoni a étudié la littérature italienne du dernier siècle. Comprenant la critique avec tous les développements qu'on lui donne de nos jours, le professeur, après des considérations générales, s'occupe à peindre la société du *Settecento.* Il fait revivre l'Italie de cette époque. La famille, la femme, le sigisbéat, la toilette, les repas, les sermons, les promenades, les théâtres, le jeu, les académies deviennent tour à tour l'objet de curieuses recherches. Quand les décorations, la scène ont été ainsi minutieusement disposées, M. Guerzoni introduit son personnage principal : Parini. Il ne lui consacre pas moins de dix leçons. Mais, quel que soit son mérite, Parini suffirait difficilement à un aussi long examen; aussi l'auteur s'occupe-t-il beaucoup de ce qui se passe autour du poëte. Un portrait eût été trop vite fini. M. Guerzoni fait un tableau. Il n'en cherche pas seulement les détails en Italie. Remarquant très-bien les influences que les nations exercent les unes sur les autres, il ne se renferme pas de l'autre côté des Alpes. La France qui eut un si grand rôle dans les destinées de l'Italie, attire souvent son attention, et plus d'une fois l'auteur se trouve amené à parler de notre propre histoire. Le fait-il toujours avec une entière connaissance des hommes et des événements ? Nous ne pouvons le déclarer, quand nous voyons le professeur oser rapprocher Charette, le *Fucilatore*, de Carrier, l'*Annegatore* (p. 324); quand nous l'entendons dire : « Marat, Collot d'Herbois, Fouquier-Tinville, *seulement*, sont des monstres hors la loi et hors de la nature (même page). » M. Guerzoni commet, du reste, en parlant d'histoire étrangère, quelques erreurs qui peuvent indiquer des études un peu superficielles. Ainsi (p. 74), il fait de Louis XIV le contemporain de Catherine II et de Frédéric II. En matières religieuses, nous craignons de différer du professeur de Palerme autant qu'en matières politiques. M. Guerzoni est un admirateur de la Réforme et ne semble même voir dans le Christ qu'un homme (p. 540). Nous devons reconnaître toutefois que, malgré sa sympathie pour Luther, l'auteur n'envoie pas à l'Allemagne ces nuages d'encens dont beaucoup de ses compatriotes se montrent trop prodigues peut-être pour cette nation (p. 321). — Au point de vue littéraire, si l'espace ne nous manquait pas, nous signalerions aussi quelques points de désaccord. M. Guerzoni (p. 488) déclare que *li Real di Francia*, les romans d'amour et de chevalerie n'étaient pas de fonds latin, mais d'origine arabe ou germanique. L'assertion n'aurait-elle pas eu besoin d'être au moins plus expliquée ? Le professeur fait cette remarque, en traitant de la litté-

rature sicilienne, à laquelle il consacre deux leçons intéressantes, il met bien en relief Meli, ce poëte dont la célébrité serait grande s'il n'eût usé d'un dialecte. La dernière leçon de M. Guerzoni est consacrée à la culture intellectuelle du royaume de Naples.

On lit avec intérêt et profit souvent le livre de M. Guerzoni ; il est écrit avec mouvement, mais parfois trop *brillanté*. L'auteur a évidemment beaucoup lu nos écrivains français modernes et quelquefois on serait tenté de lui dire :

Vous vous êtes réglé sur de méchants modèles.

M. Guerzoni connaît du reste assez à fond notre littérature. Cela ne l'a pas empêché de citer inexactement Alfred de Musset (p. 97).

TH. DE PUYMAIGRE.

Le Journal de Marie-Edmée, introduction de M. ANTOINE DE LATOUR; portrait gravé à l'eau-forte par Flameng. Paris, Plon, 1876, in-8 cavalier de XXXII-572 p. — Prix : 8 fr.

C'est une douce et attachante figure que celle de Marie-Edmée : tempérament d'artiste et âme de sainte ; passionnée pour toutes les beautés et tous les dévouements ; affamée d'idéal et de sacrifice; ayant à la fois toutes les virginales délicatesses et toutes les mâles énergies ; rappelant, en un mot, par certains points, sinon de sa vie, au moins de son caractère, son héroïne bien-aimée, Jeanne d'Arc. Assurément, Mlle Pau ne porta point l'étendard de guerre et ne mania point l'épée : dans un siècle plus chevaleresque, elle eût été femme à le faire. Mais quelle chaleur de patriotisme dans son cœur pendant nos revers, quelle tendresse de sœur de charité pour ces pauvres soldats qui, glorieux vaincus de Wissembourg ou de Reischoffen, traversent, hâves et défaits, les rues de Nancy, premiers messagers de la défaite et avant-coureurs de l'invasion ! Quelles tentations d'aller se battre avec eux, de se jeter dans les Vosges pour ranimer les courages et organiser la défense, et comme, ne pouvant pas les aider ni les venger, elle dispute au moins aux exigences du vainqueur ou aux tortures de la maladie les vaillants débris de notre armée ! Cette partie du journal de Marie-Edmée est certes une des plus palpitantes, et c'est avec un profond serrement de cœur qu'on parcourt ces pages inachevées, interrompues par la mort.

Cette mort prématurée, Marie-Edmée en avait-elle donc comme un pressentiment ? La pensée de la mort domine tout ce journal, depuis la première ligne jusqu'à la dernière ; elle en tempère les joies ; elle en illumine les tristesses. On sait quel a été le culte passionné de Marie-Edmée pour Jeanne d'Arc ; il a été le rêve de toute sa vie, l'inspirateur de ses t x. Voir Domrémy, parcourir les lieux habités

par la sainte bergère, se pénétrer de son esprit, vivre à l'abri de sa chaumière, et, s'il se pouvait, y mourir; puis, au retour, s'inspirer de ce pèlerinage, du spectacle des lieux et des sentiments de l'héroïne, et, toute pleine encore de cette flamme patriotique, consacrer sa plume et son crayon à retracer les traits et à raconter la vie de « notre petite sœur Jeanne, » voilà ce qu'a voulu Marie-Edmée, voilà ce qu'elle a fait et tout le monde a lu ces pages charmantes, tout le monde a admiré ces poétiques illustrations; tout le monde en a respiré comme un dernier parfum dans les pages où elle raconte avec un si communicatif enthousiasme son voyage à Vaucouleurs, à Domrémy, à Orléans. Mais il y a un culte que Mlle Pau a presque à l'égal du culte de Jeanne d'Arc; c'est le culte de la mort : la mort, non pas repoussante et sombre, mais sereine et calme, la mort qui est, comme le dit le poëte, le soir d'un beau jour ou plutôt, comme l'enseigne la foi, le commencement de la vie. Ouvrez le journal à n'importe quelle page : vous y trouverez toujours quelques lignes consacrées à la pensée de la mort. « Je crois vraiment, dit-elle elle-même, que ce qui tient le plus de place dans ma vie, c'est la pensée de la mort. » Elle écrit cela à seize ans. Et, neuf ans plus tard, voici ce qu'elle trace sur le fidèle confident de ses pensées : « J'ai vingt-cinq ans aujourd'hui. A quoi sert la vie? J'ai toujours dit et cru qu'elle servait à mourir... et à bien mourir. »

Elle a servi à cela, en effet, à Marie-Edmée. Elle est morte comme elle a vécu, dans l'accomplissement du devoir. A force de soigner les blessés et les malades, elle est tombée malade elle-même. Ces maladies, gagnées dans les hôpitaux, ne pardonnent pas. Le 7 mai 1871, après trois mois de souffrances, Marie-Edmée s'endort du dernier sommeil, dans les bras de sa mère. La ville de Nancy, tout entière, accompagne son cercueil, et quand les vainqueurs, stupéfaits de ce concours inusité de peuple, demandent si c'est une princesse qu'on pleure ainsi : « Non, répond une enfant, c'est une sœur de Jeanne d'Arc. »

Elle aurait pu ajouter qu'un jour cette sœur de Jeanne d'Arc, par sa froide ténacité, avait fait céder M. de Bismarck.

Comment cela? C'est ce qu'on verra dans le journal lui-même, qu'il faut lire avec un religieux respect, car il élève et fortifie.

M. de Latour a bien fait d'obtenir de la famille la publication de ces pages si pleines d'aspirations idéales et en même temps de leçons pratiques; il a fait mieux encore en les accompagnant d'une introduction émue et charmante, frontispice vraiment digne du livre.

MAXIME DE LA ROCHETERIE.

HISTOIRE.

Géographie militaire du bassin du Rhin, par A. Pichat, commandant. Paris, Delagrave, 1876, in-8 de 304 p. — Prix : 6 fr.

La région rhénane a été le théâtre de tant d'opérations militaires, son importance au point de vue stratégique est si considérable, qu'elle offre à l'officier un champ d'étude, pour ainsi dire, inépuisable. L'Allemagne possède d'excellents ouvrages traitant de cette région, et, en première ligne, se place le livre bien connu de Widdern, *die Rheinfeldzuge;* nous avons également un grand nombre d'histoires et de mémoires se rapportant aux opérations qui se sont passées dans ce bassin. Mais, jusqu'à ce jour, il manquait un traité méthodique et complet de la géographie militaire du bassin du Rhin. Telle est l'œuvre que le commandant Pichat a entreprise, et à laquelle il a réussi à donner le caractère d'un livre sérieux et utile.

Tout en reconnaissant la valeur incontestable de l'œuvre, nous ne pouvons, cependant, passer sous silence une imperfection se rapportant à la division adoptée par l'auteur. Suivant les errements de Lavallée, le commandant Pichat, décrit séparément les deux rives du fleuve, de telle sorte que la description de la Hollande, par exemple, se trouve morcelée. Cependant, au point de vue militaire, cette région est une, et celui qui opère sur l'une des rives doit forcément compter avec l'autre, comme faisant partie intégrante de son échiquier. Cette manière de procéder est donc vicieuse, puisqu'elle sépare ce qui doit toujours être rapproché. D'un autre coté, l'auteur n'a peut-être pas donné, à la description de la Suisse, tous les développements qu'elle comporte; ce massif, jeté comme un bastion gigantesque en avant de la courtine du Rhin, n'a rien perdu de sa valeur stratégique, et il importe d'être bien fixé sur son importance. Enfin, il est à regretter que la carte générale du bassin soit si imparfaite; les éditeurs paraissent avoir oublié combien la belle exécution typographique d'une carte peut contribuer au succès d'un ouvrage.

Ces critiques faites, nous ne pouvons que recommander la lecture de la *Géographie militaire du bassin du Rhin;* les gens du monde y puiseront des notions générales qu'il est indispensable de posséder : nos élèves des écoles militaires trouveront longuement développées toutes les questions de cette partie de leur programme ; enfin nos officiers pourront y recueillir sans fatigue les renseignements les plus précieux et les plus exacts, qu'il leur faudrait demander à un nombre considérables d'ouvrages français et allemands. F. S.

Description géographique et archéologique de la Palestine, accompagnée de cartes détaillées, par M. Victor Guérin. 2e partie. *Samarie.* Paris, Imprimerie nationale, 1874-75. 2 vol. in-8, de 440 et 467 p. — Prix : 20 fr.

Depuis vingt-cinq ans, les explorateurs se sont suivis en grand nombre en Palestine, marchant sur les traces de M. de Saulcy, qui, en 1850, avait montré dans son premier voyage tout ce que renfermait d'inexploré ou de mal connu cette terre si riche en souvenirs de toutes les époques et sur laquelle tant de civilisations ont laissé leurs traces depuis l'antiquité jusqu'à la fin du moyen âge. Les jalons plantés par M. de Saulcy ont été relevés et c'est particulièrement à son initiative et à son exemple que nous avons dû de voir MM. de Vogüé, le duc de Luynes, Waddington, Renan, Guérin, Saltzmann, Rey, Clermont-Ganneau, etc. entreprendre l'étude des différentes parties de la Syrie et produire ces beaux travaux dont l'Exposition géographique, qui a eu lieu l'an dernier, nous a montré l'ensemble dans la salle des missions françaises.

En même temps, nous avons vu s'organiser au Louvre un musée de Palestine, qui, malgré le petit nombre de monuments qu'il renferme, ne présente pas moins une des séries les plus précieuses de cette collection et a le mérite d'être le premier musée spécial consacré aux antiquités de la Terre-Sainte, ainsi que le fait justement remarquer M. de Villefosse, dans la préface du catalogue de cette collection.

Parmi les plus infatigables de ces pionniers de l'érudition, nous devons placer M. Guérin, dont nos lecteurs ont déjà vu plus d'une fois figurer le nom dans les colonnes de cette revue. Il y a quelques années, il nous donnait, en trois volumes, une description de la Judée et, aujourd'hui, c'est par la Samarie qu'il continue le travail qu'il s'efforce de compléter et pour lequel, il y a quelques mois à peine, il mettait, pour la quatrième fois, le pied sur le rivage de Jaffa, afin d'explorer la Galilée.

Dans les deux nouveaux volumes qu'il vient de publier, M. Guérin a résumé les notes réunies par lui dans la mission dont il avait été chargé au commencement de 1870 et à laquelle la guerre seule est venue mettre fin.

Ce n'est pas sans une véritable admiration que l'on regarde les nombreux problèmes historiques résolus par M. Guérin, seul, et avec des ressources limitées; et on peut hardiment mettre en parallèle les travaux de ce modeste érudit, avec les résultats poursuivis par l'*Exploration Found*, cette riche et puissante association anglaise, qui concentre sur le sol de la Terre-Sainte des sommes considérables (plus de 100,000 francs par an), et y réunit de nombreux travailleurs.

M. Guérin suit, dans les nouveaux volumes qu'il vient de publier,

la méthode qu'il avait employée dans s n travail sur la Judée et qu'il avait également appliquée à son exploration de la Tunisie, entreprise sous les auspices du duc de Luynes, en 1857. Étudiant chaque localité avec le plus grand soin, il signale tous les vestiges antiques ou du moyen âge qui existent sur le sol, recherche les lieux-dits et en examine la signification ; puis rapportant les textes sacrés, les témoignages des historiens et des voyageurs, il résume tous ces différents éléments et donne en quelques mots son opinion sur l'attribution qu'il est possible de faire de chaque localité explorée. Il n'y a pas, on peut le dire sans exagération, un buisson que M. Guérin n'ait fouillé, un monticule dont il n'ait étudié la formation, une ruine dont il n'ait recherché les caractères et relevé le plan, et il serait difficile de donner un tableau plus complet de la physionomie actuelle de la Palestine. Assurément, il reste encore bien à faire, et chaque jour de nouvelles découvertes peuvent modifier les attributions qui ne sont données aujourd'hui qu'avec une certaine réserve. Des fouilles, des travaux mettront à jour des monuments nouveaux, mais il ne reste plus rien à trouver dans les localités explorées par M. Guérin.

Parmi les points les plus intéressants étudiés dans ce nouveau voyage, nous signalerons principalement Jéricho, Mar-Saba, Naplouse et le mont Garizim, Samarie, Kaïpha, le Carmel et Césarée.

Au nombre des résultats importants de ce voyage, nous signalerons la découverte du tombeau des Machabées et le nouvel examen de celui de Josué.

La découverte du tombeau des Machabées, à Karbet-el-Modieh, a eu un trop grand retentissement pour qu'il soit nécessaire d'insister sur son importance. Dans un mémoire placé à la fin du second volume, l'auteur discute quelques-unes des assertions de MM. Clermont-Ganneau et Conder, et revendique la priorité de l'indication du tombeau d'El-Modieh par le R. P. Emm. Forner, antérieurement à la visite qui y fut faite par le Dr Sandreczki. Nous savons que depuis, dans son dernier voyage, M. Guérin s'est livré à un nouvel examen de ce monument qui, sauf pour quelques détails, lui a donné la confirmation de l'exactitude de sa première découverte.

Si l'antiquité et les monuments judaïques ont en Palestine une importance capitale, il ne nous faut pas cependant négliger l'époque qui a suivi la domination romaine et dont nous trouvons de si nombreuses et si intéressantes traces, et, peut-être ici, serions-nous tenté d'adresser à M. Guérin le reproche de n'avoir pas décrit toujours d'une façon assez complète les restes des monuments de la décadence et du moyen âge qui se trouvent en si grand nombre sur le sol de la Palestine et de n'avoir pas toujours renvoyé à ce propos aux dernières monographies illustrées qui en ont été publiées. Une grande carte et quelque

dessins, dus au crayon de M. Mauss, l'habile architecte de Sainte-Anne, permettent de suivre l'itinéraire de M. Guérin, et complètent les descriptions des tombeaux de Josué et des Machabées.

A. DE M.

Histoire des peuples orientaux et de l'Inde, par FRANÇOIS LENORMANT, professeur d'archéologie près la Bibliothèque nationale. Deuxième édition, revue et corrigée. Paris, A. Lévy, 1876, in-12 de VII 199 p. — Prix : 1 fr. 50.

Tous nos lecteurs connaissent le *Manuel d'histoire ancienne de l'Orient jusqu'aux guerres médiques,* de M. Fr. Lenormant. Cet ouvrage a été couronné par l'Académie française, et il a atteint aujourd'hui sa sixième édition. Il est destiné aux professeurs et aux gens du monde. Dans l'interêt des élèves, l'auteur en a publié un résumé, en 1869. Le résumé forme deux volumes séparés : l'*Histoire du peuple juif* et l'*Histoire des peuples orientaux.* Cette dernière histoire vient de paraître en deuxième édition. Depuis sept ans, on a fait de nouvelles découvertes historiques, surtout pour ce qui concerne les Assyriens et les Babyloniens. Le savant professeur d'archéologie près la Bibliothéque nationale, qui est un habile assyriologue et qui à contribué pour sa part aux découvertes qui ont enrichi nos connaissances sur l'Orient, a eu soin de les mettre à profit, et il peut dire avec raison dans sa préface : « Je crois pouvoir affirmer qu'aucun autre livre, de même nature et de même forme que celui-ci, dans sa nouvelle édition, ne permettrait de mettre les élèves aussi exactement au courant de l'état actuel des connaissances sur cette portion de l'histoire. » Sous ce rapport, le cours abrégé se trouve même en progrès sur le *Manuel*, plus développé, dont la dernière édition est moins récente. Nous avons comparé les deux éditions de l'*Histoire des peuples orientaux.* Signalons quelques changements.L'auteur a ajouté, dans l'histoire des Hyksos, ce renseignement intéressant : « C'est l'invasion des pasteurs qui paraît avoir introduit en Égypte le cheval, antérieurement inconnu en ce pays. » En 1869, il faisait venir le cheval en Égypte de Mésopotamie, à l'époque de la dix-huitième dynastie. L'article de Thouthmès a quelques additions. M. Fr. Lenormant n'a pas changé d'opinion sur l'identification des Pharaons mentionnés dans le Pentateuque. C'est toujours d'*Apophis* que Joseph devient ministre. *Séthos Ier* est « le pharaon qui ne connaissait pas Joseph; » *Ramsès II*, celui qui condamna les Hébreux aux travaux forcés ; *Mérenphtah*, celui sous lequel eut lieu la sortie d'Égypte. La notice de Mérenphtah est d'ailleurs un peu modifiée, par suite de la découverte du *Papyrus Harris.* Le chapitre II, qui a pour objet les Assyriens et les Babyloniens, est la partie du livre la plus remaniée. En

parlant de la population primitive de la Babylonie M. Lenormant a ajouté quelques mots sur les traditions primitivrs de la Chaldée, qu'a fait connaître, depuis la fin de 1872, le regrettable George Smith. Tout ce qui regarde la première civilisation des bords de l'Euphrate est modifié, ainsi que l'article sur Nemrod et sur l'empire Chaldéen primitif : il ne reste presque rien de la rédactien ancienne, par suite des découvertes nombreuses faites, ces dernières années, sur cette période auparavant presque complétement inconnue. Les modifications apportées à l'histoire de l'Assyrie sont aussi très-considérables. L'histoire des Mèdes est également retouchée, etc. On voit, par ce que nous venons de dire, combien le nouvel abrégé de M. Fr. Lenormant mérite d'être étudié par tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de l'Orient. Nous regrettons seulement que la nouvelle édition n'ait point de table. L. G.

Histoire de la Papauté. *Renaissance et temps modernes* (1513-1848), par M. l'abbé Em. Castan, docteur en théologie, chanoine de l'Église, de Moulins. Paris, Jouby et Roger, et Victor Palmé, 1876, in-8 de 480 p. — Prix : 6 fr.

M. l'abbé Castan a achevé plus promptement qu'on ne pouvait s'y attendre son *Histoire de la Papauté.* Après avoir consacré deux volumes aux quatre premiers siècles de l'Église, il a résumé également en deux volumes les quatorze siècles suivants. Le quatrième et dernier est maintenant publié. Il va de l'an 1513 jusqu'à 1848. Si, dans cette division, l'on peut voir un défaut de proportion, on ne peut du moins s'empêcher de reconnaître que l'auteur n'a négligé aucun fait véritablement important. Il s'est beaucoup plus attaché à juger les événements qu'à les raconter : il les indique et il les apprécie. Il porte son jugement sans en donner les motifs. Son exposition est ainsi plus rapide et plus intéressante. C'est à des notes, quelquefois fort longues, qu'il renvoie la discussion des points controversés. Il ne fournit pas cependant d'une manière toujours satisfaisante les preuves de ces appréciations, et l'on est trop obligé de le croire sur parole. On peut lui reprocher aussi de ne pas indiquer ses sources d'une manière assez complète, de même que dans les volumes précédents, de sorte que les vérifications sont extrêmement difficiles et quelquefois impossibles. Il rapporte assez souvent, et avec beaucoup de choix et de discernement, des extraits des pièces originales. On voudrait pouvoir les retrouver dans les recueils ou les livres qui les contiennent ; malheureusement on n'est pas suffisamment renseigné pour y réussir. Nous ne relèverons pas les défauts de forme. M. l'abbé Castan réclame sur ce point l'indulgence. Elle lui est due. Il déclare que l'attention qu'il a portée au fond a pu nuire à l'expression. Il n'est que juste de reconnaître que le

fond, s'il ne contient rien de bien neuf, ce qui n'entrait pas dans le plan de l'ouvrage, est très-sérieux, que le travail est digne de grands éloges, qu'on le lit très-facilement, avec beaucoup d'intérêt et avec beaucoup de fruit. L'auteur a su éviter la sécheresse, tout en étant réduit souvent à n'effleurer que les faits: il fait parfaitemet connaître le caractère des personnages qu'il étudie et la portée des événements qu'il juge ; il instruit ainsi agréablement son lecteur. Il signale et réfute dans ses notes, les principales erreurs des historiens de notre siècle au sujet des hommes et des choses dont il parle, et il est toujours animé d'un excellent esprit. L'*Histoire de la Papauté* est donc un bon livre, appelé à faire du bien. G. K.

Sainte Hélène d'après les documents inédits, *sa vie, son culte en Champagne, son suaire à Châlons, son corps à Paris,* par M. l'abbé Lucot, chanoine honoraire de Châlons, membre de la Société d'agriculture, sciences et arts du département de la Marne. Paris, Plon, 1876. In-8. — Prix : 2 fr. 50

C'est le propre des véritables érudits de trouver non-seulement à glaner, mais encore à récolter, même après les maîtres. Qui croirait que là où les Bollandistes ont passé, il y ait des documents à découvrir? M. l'abbé Lucot a eu cette fortune, et le meilleur éloge qu'on puisse faire de son substantiel opuscule, est de le regarder comme un appendice nécessaire au grand travail du P. Pinius. La partie la plus originale des recherches de M. Lucot est celle qui traite des reliques de sainte Hélène, de leur authenticité et de leur différentes translations.

Comment de Rome où elles étaient conservées, ces précieuses reliques vinrent-elles, en partie du moins, à l'abbaye bénédictine d'Hautvillers sur les bords de la Marne? On n'en peut douter : par un vol dont tous les documents contemporains avouent le fait et nomment l'auteur. Un bon moine d'Hautvillers, du nom de Teutgise, plus zélé que scrupuleux, rêvait d'enrichir son abbaye de quelque belle relique. Durant un pèlerinage à Rome, introduit dans le *Sacrarium* de l'église de Saint-Marcellin et Saint-Pierre, il ne sut pas résister à la tentation d'emporter avec lui la châsse qu'on y vénérait et qui contenait le tronc embaumé de sainte Hélène, et c'est ainsi qu'en 841 ou 849, Hautvillers acquit la relique unique. Toutefois, Teutgise trouva une première expiation de sa faute dans l'incrédulité que lui témoignèrent Charles le Chauve et l'archevêque Hincmar. Pour les convaincre, il accepta l'épreuve de l'eau bouillante d'où il sortit sain et sauf, et bientôt, exaucant la prière des moines et doublement généreux, le Pape leur pardonna le vol et n'exigea pas de restitution. Depuis lors une tradition non interrompue atteste la présence dans

l'abbaye champenoise des reliques de sainte Hélène. Les plus anciens martyrologes indiquent l'époque de leur translation, des miracles nombreux et éclatants signalent leur puissance; dès le douzième siècle un office est composé en leur honneur; un coutumier d'Hautvillers recommande que, pour les trois jours avant la Pentecôte, — époque à laquelle on promenait la châsse autour du monastère — deux religieux au moins se tiennent prêts, dès deux heures et demie du matin, à entendre les confessions des pèlerins. M. l'abbé Lucot donne, de toutes ces affirmations, des preuves concluantes, et assure qu'aujourd'hui encore les populations accourent en foule au sanctuaire de la sainte, si déchu qu'il soit de sa splendeur passée.

Depuis le 9 mars 1791, il est veuf, en effet, des reliques dont il se montrait si fier. M. Lucot raconte dans tous ses détails le pieux sauvetage de ce trésor, opéré par deux bénédictins, Dom Grossard et Dom Gautier, sa donation à l'église de Saint-Leu en 1820, et sa préservation des dernières profanations en 1871, par l'intervention providentielle et humainement inexplicable d'un sergent fédéré.

Telle est l'histoire de ces reliques. Une difficulté demeurait cependant, et elle n'avait pas échappé à la critique toujours et trop en éveil de Le Nain de Tillemont. Aux justes prétentions de l'abbaye d'Hautvillers, il oppose « qu'à Rome, on croit jusques à présent posséder (les reliques de sainte Hélène) dans un tombeau de porphyre qu'on voit dans l'église appelée *Ara Cœli.* » Sous le pontificat d'Innocent II, en effet († en 1143), ce qui restait encore des reliques de la sainte avait été transféré à l'*Ara Cœli.* Baronius, ainsi que le remarque Tillemont, semble hésiter à prendre parti. Pagi, dans ses notes sur Baronius, est beaucoup plus explicite en faveur d'Hautvillers. Mais Tillemont était mort depuis sept ans lorsque parut le volume du savant franciscain. Néanmoins, il aurait dû attacher plus d'importance qu'il ne le fait à l'opinion d'Aringhi, lequel soutenait le seul sentiment plausible, à savoir que les prétentions de l'Église et de l'abbaye ne s'excluaient nullement. Une circonstance tout exceptionnelle a permis à M. l'abbé Lucot de constater, pour ainsi dire, de ses yeux et de ses mains, la vérité de l'opinion émise par Aringhi. En examinant la relique de sainte Hélène, mise à découvert, l'an dernier, pour en extraire un fragment destiné au diocèse de Châlons, il a pu voir que la relique d'Hautvillers, conformément à la déclaration faite vers 1649, par D. Rupert Regnault, était le tronc privé de la tête et des membres. Dès lors les prétentions de l'abbaye champenoise et de la basilique romaine se concilient aisément, et, sans le nommer, M. Lucot a réfuté victorieusement Tillemont. En cela, il avait été précédé par le pieux et savant M. Tresvaux, qui, appelé lui aussi, à considérer de près les précieuses reliques dont il devait envoyer une partie à

Mgr le cardinal de Latil, archevêque de Reims, était arrivé aux mêmes conclusions que M. Lucot.

Il est malaisé d'analyser une dissertation dont les détails font précisément l'intérêt et la force. Le lecteur me saura gré de me taire pour laisser la parole à M. l'abbé Lucot.

L'abbé M. Houssaye.

Histoire contemporaine, complément de l'*Histoire de France* et du *Cours d'histoire universelle*, par M. J. Chantrel. Onzième édition, augmentée des événements les plus récents, 1789-1876. Paris, Putois-Cretté, 1876, in-12 de 772 p. — Prix : 4 fr.

M. Chantrel vient de publier la onzième édition de son *Histoire contemporaine*, comme complément de son cours d'histoire universelle; elle conduit les événements jusqu'à nos jours. Le nom de l'ancien rédacteur de l'*Univers* et du *Monde*, aujourd'hui directeur de la *France nouvelle*, est assez connu pour qu'il soit superflu de dire que son livre est conçu dans un excellent esprit, qu'on n'y trouve point de concessions sur les principes, qui sont toujours très-nettement et très-franchement exprimés ; que les questions religieuses y occupent la place prépondérante qu'elles occupent dans la société moderne d'où l'on voudrait les exclure, et que justice y est rendue à la monarchie, quoiqu'elle ait perdu l'ascendant que lui donnerait sur beaucoup d'esprits le prestige du succès et du pouvoir. C'est un résumé clair, intéressant, facile à lire, et suffisamment complet des événements accomplis dans le monde entier durant près d'un siècle, c'est-à-dire depuis 1789, avec des appréciations morales et politiques.

Si ce livre mérite des éloges, que nous lui donnons du meilleur cœur, il n'est pas hors de l'atteinte de la critique. Nous formulerons d'autant plus volontiers nos observations qu'elles visent presque toutes des détails, et que le succès qu'a obtenu l'auteur lui fait un devoir de perfectionner son œuvre à chaque nouvelle édition.

Le premier reproche que nous ferons à M. Chantrel, c'est de ne pas assez profiter des facilités que lui donne chaque nouvelle édition, pour retoucher son travail au point de vue surtout de l'appréciation des faits. Les derniers événements ont projeté une lumière qui a forcément modifié bien des jugements. L'auteur n'a pu ni dû se soustraire à leur influence, et cependant il a peu modifié sa première rédaction. On ne peut le soupçonner de sympathie pour M. Duruy, et pourtant le caractère antireligieux de son administration n'est pas suffisamment caractérisé : on sent que ces pages ont été écrites sous l'Empire, et que M. Chantrel a suivi les inspirations d'une prudence très-louable, qui commandait alors une grande réserve. Et, puisque nous avons cité le nom du trop fameux ministre, pourquoi le

citer si souvent, surtout pour le réfuter incomplétement (p. 15). On comprendra peu aujourd'hui que le Crédit mobilier obtienne des éloges qu'on hésiterait à accorder au Crédit foncier (p. 608), qu'on semble attribuer à l'impératrice la création des sociétés de charité maternelle, et qu'on lui fasse honneur de cet étalage d'œuvres que l'Empire avait pris sous son patronnage. C'est une faute de s'en tenir pour la situation militaire de l'Europe à l'état existant avant la guerre de 1866 (p. 724); il vaudrait mieux n'en pas parler. Nous nous demandons pourquoi certains noms propres sont en lettres italiques ? M. Chantrel les accompagne souvent de notes biographiques qui perdent leur caractère d'exactitude parce qu'elles donnent, comme *aujourd'hui* vivant et remplisant certaines fonctions, beaucoup de personnages condamnés à la retraite ou disparus de la scène. L'organisation féodale n'est-elle pas trop idéalisée (p. 4). Il est bien reçu aujourd'hui de considérer Louis XIV comme le premier auteur de la Révolution : ceux qui portent cette accusation contre lui tiennent-ils un compte exact des circonstances ? N'est-ce pas un abus de mots que de qualifier de païenne la monarchie du dix-septième siècle ? Le paragraphe sur Turgot n'est pas assez clair (34). Ne pourrait-on pas relever une certaine contradiction dans ce qui est contenu dans l'appendice en des chapitres différents: événements extérieurs et questions religieuses sur le Brésil et la République de l'Équateur ?

René de Saint-Mauris.

État des paroisses et communautés du bailliage d'Autun en 1645, *d'après le procès-verbal de la visite des feux*, publié par Gabriel Dumay, membre de la Société Éduenne. Autun, Dejussieu ; Paris, Champion, 1876, in-8 de 216 pages. — Prix : 3 fr. *(Extrait des Mémoires de la Société Éduenne.)*

Parmi les documents conservés aux riches archives départementales de la Côte-d'Or se trouvent de nombreux procès-verbaux de visite des feux de la province de Bourgogne. C'est l'un de ces rôles, dressé, en 1645, pour servir de base à l'assiette de l'impôt, dans le bailliage d'Autun, que publie aujourd'hui un savant magistrat, M. Dumay, membre de la Société Éduenne. On ne peut en bien comprendre l'importance, au point de vue économique et historique, qu'après avoir jeté un coup d'œil rétrospectif sur le système financier de la France avant 1789 et sur la situation de la province de Bourgogne au milieu du dix-septième siècle : aussi M. Dumay, dans une introduction, un peu trop courte à notre avis, résume-t-il d'abord en quelques pages l'histoire financière de notre pays; il nous montre les revenus du domaine royal suffisant, à l'origine de la monarchie, à toutes les charges de l'État ; il nous fait voir les rois, à partir du quatorzième siècle,

faisant de fréquents appels à la générosité de leurs sujets et présentant leurs demandes, tantôt sous la forme de prêts remboursables, tantôt sous le nom d'impôt extraordinaire pour l'entretien des gens de guerre; il nous montre enfin ces subsides, appelés *fouage*, *octroi*, *don gratuit*, *octroyés* d'abord annuellement, puis *imposés* sous le nom de *taille* dans les *pays d'Election* selon le bon plaisir du souverain. Dans les *pays d'État*, au contraire, des assemblées, convoquées à des intervalles réguliers, votent le *don gratuit*, destiné au trésor royal, et les impôts nécessaires à l'acquittement des charges particulières à la province.

En Bourgogne, les États, rassemblés à Dijon tous les trois ans, nommaient, par ordre, des *élus*, chargés d'administrer la province, et des *alcades* auxquels était confié le contrôle de la gestion des élus. Les élus des trois ordres, réunis à l'élu du roi, à deux membres de la Chambre des comptes, au vicomte-maieur de Dijon, aux secrétaires en chef et au trésorier général, composaient la *Chambre de l'élection*, qui répartissait les impôts votés par les Etats, surveillait la gestion des deniers publics et la perception de la taille et du taillon. C'est encore à ces élus qu'incombait la tâche de se rendre dans les paroisses, de s'informer de la fertilité ou de la stérilité du sol, de constater les changements survenus pendant les dernières années et de dresser de leur visite un procès-verbal au vu duquel on procédait à la répartition de l'impôt.

M. Dumay nous donne sur la situation de la Bourgogne au dix-septième siècle des détails pleins d'intérêt; il nous montre les États, à la suite des événements de 1642, sollicitant une visite générale de la province ; les élus, le 10 septembre 1643, se répartissant les contrées à parcourir, et Gérard Richard, élu pour le roi, se rendant dans les paroisses de l'Autunois (25 février 1645, 6 avril 1645). C'est le curieux rapport de ce dernier que vient d'éditer la Société Éduenne, On voit presque à chaque page de ce rôle les habitants se plaindre des exactions commises par les soldats et des emprunts onéreux contractés pour subvenir à leur nourriture. M. Dumay constate combien l'impôt alors était mal assis, combien il était rigoureusement perçu, et combien peu productif était le sol de l'Autunois : depuis lors, l'agriculture a fait des progrès immenses, et telle paroisse, qui produisait à peine du seigle pour nourrir ses habitants, exporte aujourd'hui ses produits. L'enquête de 1645 signale seulement deux modestes verreries, une forge à Saint-Firmin, une autre à Sully et une *forge à faire dards* à Broye; elle ne parle pas des riches gisements houillers du bassin d'Autun, qui étaient connus depuis longtemps déjà cependant, et l'immense cité industrielle du Creusot n'y figure que comme un modeste hameau de la paroisse de Breuil.

Le travail de M. Dumay est donc des plus précieux : c'est pour ainsi dire une suite à ces *Procès-Verbaux de la visite des feux du bailliage de Dijon en* 1644, publiés en 1857 par M. Rossignol. Espérons qu'une semblable étude sera faite pour les autres bailliages de la province et que bientôt chacun pourra connaître l'état vrai de la Bourgogne au milieu du dix-septième siècle. A. Albrier.

Documents historiques inédits pour servir à l'histoire du Dauphiné, publiés sur les manuscrits originaux, par le comte Douglas, membre correspondant de l'Académie delphinale, etc. T. Ier. Grenoble, impr. Allier, 1874, in-4 de xii-503 p.

« Les catastrophes périodiques qui ruinent notre patrie, depuis quatre-vingts ans surtout, dit M. le comte Douglas, nous créent le devoir de rechercher et de constater les causes de notre stabilité et de notre grandeur passée... Chaque jour voit enlever une pierre à cet édifice d'erreurs, de préjugés, de banalités et même d'impertinences historiques, élevé par certains écrivains qui, trop longtemps, ont abusé le public... » L'auteur du beau livre que nous annonçons a voulu, lui aussi, prendre part à ce travail de résurrection du passé, en livrant au public des documents, pour la plupart inédits, sauvé « d'une perte plus ou moins éloignée, mais probable. » Ils sont extraits des archives du château de Peyrins, près Romans, et se composent : 1° de la *Vie de Soffrey de Calignon*, chancelier du roi de Navarre, né en 1550, mort en 1606 ; 2° des poésies de Calignon ; 3° de documents inédits sur ce personnage, rassemblés en Suisse ; 4° des lettres autographes de personnages contemporains, et en particulier du connétable de Lesdiguières. — Le premier volume des *Documents historiques* ne contient que la *Vie de Calignon*, ses *poésies*, et les pièces relatives au chancelier. Sa vie a été écrite par Louis Videl entre 1671 et 1674. L'ouvrage débute par une préface (p. v-xiv) où M. le comte Douglas expose quels ont été les matériaux recueillis par ses soins et les secours qu'il a rencontrés près de divers érudits. Vient ensuite une introduction (p. xv-xxxvii) sur l'état politique et religieux de l'Europe pendant le temps où a vécu Calignon. La *Vie de Soffrey de Calignon* remplit les pages 1 à 131 ; ses *poésies*, précédées d'une notice par M. Maignien, doyen honoraire de la faculté des lettres de Grenoble, occupent les pages 134 à 283. Les *pièces justificatives* (p. 297-391), au nombre de cinquante et une, offrent des documents historiques intéressants se rapportant aux négociations auxquelles Calignon fut mêlé. Des *notes explicatives et historiques* (p. 395-477) donnent des détails sur les personnages mentionnés, sur la famille de Calignon, sur le château de Peyrins, etc. Le volume se termine par une table alphabétique, par des fac-simile et par des planches.

Nous ne pouvons aller au-delà de cette sèche analyse; mais nous engageons vivement les amateurs et les lettrés à ne pas négliger l'important ouvrage du comte Douglas, qui leur offrira, au point de vue historique, littéraire et typographique, un triple intérêt. Cette belle publication sera, nous l'espérons, poursuivie, et nous aurons bientôt le volume sur Lesdiguières, qui n'éprouvera pas les difficultés qui ont arrêté le tome Ier, mis sous presse avant les événements de 1870.

E. D'A.

Mémoires et Souvenirs, 1813 1873, par le comte JOHN RUSSELL traduit de l'anglais par CHARLES BERNARD-DEROSNE. Paris, Dentu, 1876, in-8 de 553 p. — Prix : 7 fr. 50.

Les *Mémoires et Souvenirs* du comte Russell sont d'un caractère exclusivement politique. On y trouvera tout le genre d'intérêt et d'instruction qui peut s'attacher aux récits et aux réflexions d'un homme d'État dont la vie a été identifiée à celle de l'Angleterre pendant soixante ans. Une pareille expression n'est pas exagérée quand il s'agit de lord Russell. En effet, membre de la Chambre des Communes depuis 1813, un mois avant sa majorité ; jusqu'à ces dernières années, leader du parti whig-radical de 1834 à 1864 ; membre ou chef du cabinet à plusieurs reprises durant ce temps, il a fourni une carrière dont on rencontre peu d'exemples dans son pays et assurément aucun dans le nôtre. Si donc quelqu'un a pu bien connaître les hommes et les choses, c'est le noble lord. Ajoutons que, si quelqu'un a su raconter les faits exactement, exposer ses actes avec sincérité et simplicicité, juger les personnes avec impartialité, c'est encore, en général, notre auteur.

Rendre justice à ses adversaires est une chose presque inconnue en France : nos divisions sont, d'ailleurs, si profondes, elles portent sur des points si graves qu'une pareille animosité s'explique. En Angleterre, cette justice est commune, mais aussi elle est plus facile : quand on est d'accord sur le fond des principes, les divergences de vues dans l'application ne comportent pas des haines très-vives. On ne sera donc pas étonné si lord Russell parle des représentants du parti tory, auquel il était opposé, avec modération et même le plus souvent avec estime et admiration. Comment en serait-il autrement, du reste, quand on a eu l'honneur d'avoir pour adversaires des hommes tels que le duc de Wellington, Canning, sir Robert Peel, lord Derby ? Assurément lord Russell n'a pas connu le supplice décrit par Cicéron, que le grand orateur romain et bien d'autres après lui ont éprouvé, le supplice « de se rencontrer en face d'hommes capables de rien et capables de tout (*nulla re bona dignos*), avec lesquels il est humiliant d'être mis en balance et dangereux de lutter (*cum quibus comparari*

sordidum, confligere autem miserum et periculosum sit). » La lutte a été toujours honorable pour l'illustre homme d'État et a dû toujours rester courtoise : elle n'a pu laisser que de bons souvenirs, ce dont témoigne le livre. (Voir p. 218.) L'auteur ne flatte pas plus ses amis qu'il n'accable ses adversaires. Collègue de lord Grey, de lord Brougham, de lord Palmerston, de M. Gladstone, il sait relever leurs défauts aussi bien que leurs éminentes qualités. De la plupart de ces personnages que nous avons nommés, et de plusieurs autres, il nous trace des portraits très-ressemblants, nous cite des anecdotes, reproduit des fragments de discours. Nous voyons ainsi vivre ces hommes d'État anglais dont la parole est, en général, si originale, le caractère si vigoureux, les aptitudes si variées.

C'est également une bonne fortune d'assister, à la suite de lord Russell, au fonctionnement des institutions anglaises. Le régime parlementaire gagne singulièrement à être étudié dans ce pays et dans ce livre. Nous ne sommes pas seulement témoins de luttes oratoires auxquelles l'éloquence d'un Plunket, d'un Canning ou d'un Brougham donne un éclat incomparable ; nous voyons fonctionner sous cette forme un gouvernement fort, quoique partagé entre plusieurs pouvoirs, national, quoique entre les mains d'un parti, agissant malgré les lenteurs des discussions. Presque toutes les objections présentées contre ce régime tombent devant les faits portés dans le livre. Dira-t-on que le roi est annulé ? Il suffira, pour se convaincre du contraire, de lire le récit de l'opposition faite par Georges III à l'émancipation des catholiques : l'opposition de ce prince a tenu en échec le bon vouloir de Pitt et de lord Grenville ; elle a retardé l'émancipation de trente ans. Dira-t-on que la Chambre haute est un rouage inutile ? On verra combien de projets ont été amendés par la seule crainte de l'accueil qui semblait leur être réservé par les nobles lords. Formulera-t-on enfin, avec Macaulay lui-même, cette dernière et grave objection : « la Chambre des Communes est maîtresse de l'État, et la parole, avec tous ses dangers, est maîtresse de la Chambre des Communes. » Lord Russell répondra par des exemples tirés de son expérience personnelle (chap. v), des exemples d'hommes tout à fait dénués d'éloquence, comme lord Castlereagh et lord Althorp, qui ont eu une influence extraordinaire sur la Chambre des Communes. Du reste, ce qui fait vivre les institutions, ce sont surtout les mœurs de ceux qui les appliquent. Or, on lira dans ces mémoires (p. 219), ces belles paroles qui expliquent la prospérité des institutions anglaises : « Autant que j'ai pu l'observer, je puis dire en toute sincérité qu'à mon avis les hommes publics de la Grande-Bretagne, quelque diverses que soient leurs vues, ont franchement et honnêtement à cœur le bien de la grande et libre nation à laquelle ils appartiennent. » Et

il en sera ainsi tant que ces hommes suivront les mêmes inspirations que l'auteur de ces *Mémoires*. Il nous raconte, en effet, qu'en 1837, lors de l'avénement de la reine Victoria, étant chargé d'une lourde responsabilité comme secrétaire d'État de l'intérieur et leader du parti ministériel à la Chambre des Communes, il s'inspira dans ses résolutions et son langage de la prière de la Haute-Cour du Parlement, prière où on demande à Dieu « que la paix et le bonheur, la vérité et la justice, la religion et la piété soient établis parmi nous » non pas seulement pour vingt-cinq, cinquante, ni même cent ans, mais bien « pour toutes les générations futures. » Ce souci de l'avenir, ce sentiment de la responsabilité, ce recours à la Providence ne peuvent manquer de dicter des mesures législatives ou gouvernementales sages et efficaces.

Il s'en faut cependant de beaucoup que les actes du Parlement ou du Gouvernement anglais aient toujours cette marque de haute sagesse et de religieuse gravité : ce serait se faire illusion sur la fragilité humaine et sur les côtés défectueux du caractère anglais. Nous laissons au lecteur le soin de discerner les lacunes et les erreurs de l'œuvre législative accomplie durant la période qui fait le sujet de ces *Mémoires*. Elle est exposée en grand détail. L'auteur remonte à la naissance des projets de lois, décrit les intentions de leurs auteurs, raconte leurs progrès ou leurs échecs jusqu'au jour où ils sont adoptés, suit les effets produits par l'application de ces lois, montre les compléments nécessaires qu'elles réclament, tout cela en homme qui les connaît à fond pour les avoir très-souvent mises au jour, fait triompher et appliquées. C'est ainsi que nous avons l'histoire complète de la réforme parlementaire de 1832, que lord Russell avait proposée sept fois sans succès depuis 1820 et qu'il a menée à bonne fin par sa rare persévérance. Les victoires et les revers du libre échange sont exposés à leur place avec le ton de quelqu'un qui a pris part aux victoires et partagé les revers. Tout ce qui touche à l'éducation, notamment l'acte si important de 1870, est l'objet d'analyses développées : sur ce point, par exemple, les idées de lord Russell sont sujettes à réserves. Mais, de toutes les questions traitées dans ce livre, celle qui présente les développements les plus importants et les plus intéressants, c'est la question d'Irlande. Lord Russell déclare que l'Angleterre « est tenue de considérer avec regret les quatre cents ans compris entre 1430 et 1829, pendant lesquels elle a usé de tout son pouvoir pour entraver l'activité, fermer les manufactures, persécuter la religion et confisquer les droits du peuple irlandais. » Son chapitre IX est intitulé : *Justice à l'Irlande*. Sans être partisan de l'*Home Rule*, c'est-à-dire de l'abolition de l'union de 1801, sans renoncer à réprimer par la force les violences dont ce malheureux pays est trop sou-

vent le théâtre, sans même adopter des revendications légitimes, comme celles qui sont relatives à l'éducation, le noble lord, il faut le reconnaître, éprouve un sincère désir d'apaiser l'Irlande, par des concessions justes et efficaces. Il approuve tout ce qui a été fait dans ce sens (p. 186) depuis l'émancipation des catholiques en 1829, l'abolition de l'impôt ecclésiastique en 1833, jusqu'à la suppression de l'Église officielle protestante obtenue en 1869 et jusqu'aux améliorations introduites dans la situation des fermiers. On n'aurait pas osé attendre autant de condescendance pour un pays aussi catholique que l'Irlande de la part d'un protestant aussi implacable que lord Russell, si, derrière le protestant, on ne trouvait l'homme d'État assez perspicace pour voir dans l'Irlande une victime et assez soucieux de la justice et de la paix pour désirer la fin de ses souffrances.

Le domaine de la politique extérieure n'est pas moins bien exploré que celui de la politique intérieure. Là aussi, d'ailleurs, lord Russell a été acteur. S'agit-il de la question d'Orient ? on le trouve, en 1840, aux côtés de lord Palmerston, travaillant à la quadruple alliance ; on le retrouve en mission à Vienne, à la veille de la guerre de Crimée. S'agit-il de la question romaine ou italienne? C'est lui qui dirige à ce moment la politique étrangère, et, assurément, nous ne le louerons pas de son attitude : nous déplorerons, au contraire, son empressement à approuver la conduite du roi de Piémont et à le reconnaître comme roi d'Italie; nous ne lui envierons pas la reconnaissance du comte de Cavour et du « général Garibaldi, » qu'il se flatte, avec raison, d'avoir méritée et obtenue. C'est là, croyons-nous, une de ces circonstances où la haine du protestant a obscurci la perspicacité de l'homme d'État. L'unité allemande, on l'a dit, est sœur de l'unité italienne; M. de Bismarck est l'émule du comte de Cavour : on ne sera pas étonné si le comte Russell accorde ses faveurs les plus marquées à l'Allemagne et à son chancelier. Le lecteur français souffrira des appréciations contenues sur la guerre de 1870-71 ; au milieu de quelques avertissements salutaires, il lira beaucoup de dures paroles sur la France ; il apprendra avec une douloureuse surprise que les conditions de la paix ont été « modérées » et que la France, aujourd'hui, inquiète plus encore l'Europe que l'Allemagne. Si le lecteur a lu (p. 412) le grave reproche adressé à M. Gladstone « d'avoir, par sa politique étrangère, terni l'honneur national, porté atteinte aux intérêts de la nation, abaissé la dignité du pays, » il a pu croire que ce reproche concernait la guerre franco-allemande pendant laquelle le ministère whig a laissé si froidement accabler la France. Son illusion sera courte, car il lira (p. 501) que lord Granville, ministre des affaires étrangères à cette époque dans le ministère Gladstone « sut maintenir la paix de l'Angleterre avec honneur et dignité. » Le reste du chapitre l'édifiera sur les sen-

timents de l'écrivain comme le chapitre XII lui aura révélé la cause de l'acrimonie manifestée contre M. Gladstone. Ce que lord Russell reproche si amèrement à son illustre ami, c'est simplement d'avoir, dans le traité de Washington, montré trop de complaisance vis-à-vis des États-Unis et surtout d'avoir semblé désavouer la conduite qu'il avait tenue au Foreign Office pendant la guerre de sécession, notamment dans l'affaire de l'*Alabama*.

A ces graves réserves, nous en ajouterons une dernière, qui est fondamentale, mais, d'ailleurs, presque sous-entendue. Les sentiments protestants de lord Russell sont trop ardents pour ne s'être pas donnés libre carrière dans ces *Mémoires*. On lira donc sans étonnement de vieilles attaques contre le gouvernement papal, des objections surannées contre les croyances et les pratiques de l'Église romaine, une critique particulièrement acerbe du ritualisme qui se rapproche du catholicisme. Le lecteur ne s'en émeuvra pas outre mesure et achèvera la lecture d'un livre, en somme, malgré ses défauts, plein d'intérêt et d'enseignements.

Un mot sur la traduction. M. Charles Bernard-Derosne, qui a formulé les mêmes réserves que nous dans une préface pleine de mesure et de tact, mérite tous les remercîments des lecteurs français pour sa traduction correcte. L. E.

État présent de l'empire ottoman, *statistique, gouvernement, administration, finances, armées, communautés non musulmanes, etc., etc., d'après le Salnameh* (Annuaire impérial) pour l'année 1293 de l'hégire (1875-76) et les documents officiels les plus récents, par MM. Ubicini et Pavet de Courteille, professeur de langue et de littérature turques au Collége de France. Paris, Dumaine, 1876, in-8 de VIII-267 p. — Prix : 4 fr.

« Il faut voir l'état des choses, » disait habituellement un grand potentat, toutes les fois qu'on venait l'entretenir d'une affaire. L'ouvrage que nous annonçons répond précisément au *desideratum* de ce potentat : c'est *l'état des choses* dans l'empire ottoman. M. Ubicini s'est fait connaître depuis longtemps par de sérieuses études qui ont défrayé bien des publicistes. Il a été bien inspiré en s'adjoignant cette fois un orientaliste éminent, car il importe, lorsqu'il s'agit d'un monde si différent du nôtre, de bien connaître la signification des diverses fonctions, des dignités et des attributions. Or, ce n'est pas avec le turc qui se parle au bazar qu'on y peut arriver : la plupart des mots gouvernementaux procèdent d'une autre source. Pour les bien expliquer, il faut posséder les trois langues politiques de l'Orient, c'est-à-dire, comme on les appelait autrefois, l'arabique, la turquesque et la persienne. Nous ne pouvions, sous ce rapport, tomber en meilleures mains.

L'énoncé détaillé que nous avons reproduit en commençant indiquera, d'une manière suffisante, le vaste ensemble d'informations que

le livre de MM. Ubicini et Pavet de Courteille nous apporte; mais ils ne se sont pas bornés à ce qu'on appelle strictement l'administration; répondant aux préoccupations anxieuses du public, ils ont fait une large part aux questions de races et de religion : toute la seconde partie a trait aux communautés non musulmanes.

Aujourd'hui que les mots *autonomie*, *self-government* sont dans toutes les bouches, l'attention se porte naturellement sur *les provinces privilégiées*. L'île de Crète, le Liban, le mont Athos, l'île de Samos présentent des types saillants de ce mode d'organisation ; mais, sans parler de l'île de Chio et des Sporades, dont les immunités ont sombré tout dernièrement, il y a bien d'autres contrées qui sont, comme on dit, privilégiées, c'est-à-dire soustraites à l'administration directe du sultan, et que l'*État présent* a omises ou simplement mentionnées, sans les faire connaître suffisamment, comme par exemple, les diverses parties de la Péninsule arabique : le Djebel Schanomar, le Nedjil l'Acyr. Nous aurions aussi aimé à trouver plus de détails sur les tribus albanaises semi-indépendantes, et, en général, un tableau plus complet et plus méthodique de toutes les autonomies locales de l'Empire.

Je présenterai encore, pour terminer, quelques observations. — Le patriarcat d'Antioche ne marche pas *après*, mais *avant* celui de Jérusalem. — Il faut ajouter aux diocèses melkites celui d'Égypte, administré directement par le patriarche. — La bulle *Reversurus* n'a pas supprimé les franchises de l'Église arménienne : elle à modifié les franchises du patriarcat de Cilicie et les a étendues à l'archevêché de Constantinople, qui a gagné beaucoup plus que le patriarcat ancien n'a perdu. — Ce qui m'encourage à produire ces minimes critiques, c'est la conviction que, si j'avais eu l'imprudence d'entreprendre un pareil travail, j'aurais commis bien d'autres erreurs ou omissions. Ayant beaucoup appris à étudier l'*État présent*, je le recommande hardiment aux voyageurs et aux publicistes. Il me sera peut-être permis de le signaler discrètement à bien des diplomates.

ADOLPHE D'AVRIL.

Histoire de l'Amérique du Sud, depuis la conquête jusqu'à nos jours, par ALFRED DEBERLE. Paris, Germer Baillière, 1876, in-12 de VI-384 p. — Prix : 3 fr. 50.

L'auteur constate, dans son *introduction*, que, tandis que l'influence littéraire et artistique de la France est considérable dans l'Amérique du Sud, son commerce avec ses peuples reste languissant, et est de plus en plus distancé par le commerce anglais et le commerce allemand, dont les progrès sont immenses.

Intéresser les Français à ces vastes régions qui se partagent entre

l'empire du Brésil, d'origine portugaise, et une douzaine de républiques d'origine espagnole, a été, dit M. Deberle, la pensée qui a inspiré son volume.

L'exécution répond peu à ce dessein. Les notions sur la constitution sociale de ces pays, sur les richesses agricoles, leurs besoins industriels et commerciaux y font complétement défaut : c'est un résumé hâtif de l'œuvre de colonisation, de l'émancipation des colonies et des nombreuses révolutions qui les désolent depuis lors.

L'esprit révolutionnaire, qui inspire généralement la *Bibliothèque d'histoire contemporaine* de M. Germer Baillière, est porté, dans ce volume, à un point qui, auprès des gens sensés, enlèvera tout crédit à l'auteur. Les papes sont des *monstres infaillibles*, et la cause des révolutions sanglantes est l'*esprit jésuitique*. Le livre entier est écrit sur ce ton.

Quant à la méthode qu'a suivie M. Deberle, elle consiste à reproduire quelques passages des manifestes que les nouveaux gouvernements publient quand ils ont renversé leurs prédécesseurs. Qu'on s'imagine les proclamations du gouvernement du 4 Septembre revues et augmentées par l'emphase espagnole et les goûts sanguinaires de ces malheureuses races, et l'on aura une idée de la valeur historique de ces documents.

Sans doute bien des crimes ont été commis par les Espagnols lors de la conquête. Cependant ils ont conservé les races indiennes, que les États-Unis ont systématiquement détruites. Bien plus, ils se sont alliés avec elles et ont créé ainsi une race métisse, qui, malgré ses défauts, est au moins très-apte à se développer dans les divers climats de ces immenses latitudes. Depuis que l'influence du catholicisme a été déracinée de l'Amérique du Sud et que la *Déclaration des droits de l'homme* est devenue l'*Évangile* (*sic*) de ses peuples, les atrocités de quelques anciens gouverneurs espagnols sont devenues la loi des partis et des gouvernements dans leurs querelles. Témoin cette guerre du Paraguay, à la suite de laquelle une population de 1,337,000 âmes s'est trouvée réduite à 221,079 âmes !

Puisque la *Déclaration des droits de l'homme* est un *Évangile*, on peut bien lui appliquer la maxime : *Ex fructibus cognoscetis eos*, et la juger d'après de pareils résultats.

Le Brésil échappe seul à ces violentes perturbations et se développe rapidement. Il le doit évidemment au régime monarchique qu'il a eu la sagesse de conserver. M. Deberle est obligé d'en convenir lui-même. L. A.

Notre-Dame de Moulins. *Guide historique, archéologique et iconographique, à travers la cathédrale, les chapelles, les vitraux, les peintures*, etc., par L. Dubroc de Segange, chevalier de l'ordre de Pie IX et de la Légion d'honneur. Moulins, Desrosiers; Paris, Champion, 1876, petit in-8 de VI-298 p. — Prix : 6 fr.

Ce n'est pas une cathédrale qu'il y a à Moulins ; c'est deux cathédrales. On en a bâti une au quinzième siècle, qu'on n'a pas achevée. A partir de 1853, on s'est mis à en construire une nouvelle, tout près de l'ancienne. La nouvelle, d'après les projets et les plans, devait absorber l'autre qui était condamnée à périr. Mais quand l'architecte a voulu, pour achever son monument, faire disparaître ce qui restait du premier, il a rencontré une résistance fort énergique pour être bourbonnaise. Le chœur de la collégiale du quinzième siècle est resté debout, œuvre tronquée, imparfaite; et la cathédrale du dix-neuvième siècle s'arrête devant elle avec sa nef sans chevet. Voilà deux édifices juxtaposés qu'on ne sait plus comment souder, avec des différences de niveau aussi disgracieuses à l'intérieur qu'à l'extérieur. Démolira-t-on encore une fois la construction moderne, comme on l'a fait à la mort de M. Lassus, le premier architecte, pour marier les deux bâtisses? On n'a pas, surtout en ce moment, deux millions à dépenser pour réédifier à nouveau une église finie. Jettera-t-on bas la vieille construction, si gênante pour le plan moderne? Je n'en jurerais certes pas. M. L. Dubroc de Segange a donc bien fait de décrire *Notre-Dame de Moulins*, ancienne et récente. D'abord, l'œuvre du dix-neuvième siècle a, certes, besoin d'un connaisseur intelligent qui échauffe un peu l'enthousiasme, qui fasse apprécier les beautés du monument de M. Millet ; car tous ne partagent pas son admiration. Ensuite l'habitude empêche de bien voir, de bien juger, et de bien goûter tout ce qu'il y a de remarquable dans l'œuvre du quinzième siècle. Ceux qui peuvent contempler tous les jours ne contemplent jamais, et ceux qui passent ont fort besoin d'indications pour ne pas laisser égarer leurs éloges ou leurs blâmes, même pour profiter un peu de ces excursions rapides dans la cathédrale de Moulins.

M. L. Dubroc de Segange était bien préparé, par ses études antérieures et ses goûts artistiques, à décrire Notre-Dame de Moulins dans toutes ses parties, architecture, peinture, vitraux. Ce n'est pas une histoire de l'église fondée par Louis II de Bourbon qu'il a faite, cela viendra plus tard; c'est une description historique de chaque pièce du monument. Un des plus curieux chapitres, et une étude toute nouvelle, c'est ce qu'il a écrit sur les vitraux si remarquables, quoique si odieusement mutilés; tout est minutieusement décrit et avec art. L'auteur connaît son sujet On lira aussi avec plaisir son chapitre sur la Vierge noire du treizième siècle, objet de la vénération des

fidèles, et celui des chapelles où les détails abondent. Trois planches habilement exécutées par M. C. Vinson, architecte, et lithographiées par M. Ch. Desrosiers, représentent le plan et la façade de la nouvelle cathédrale et un vitrail de l'ancienne. Voilà un guide sûr et complet. Ah ! si nous possédions un livre semblable sur la collégiale de Moulins, écrit il y a un siècle ! LOUIS AUDIAT.

BULLETIN

Les Lois de la société chrétienne, par CH. PERIN, professeur de droit public et d'économie politique à l'université catholique de Louvain, correspondant de l'Institut de France. Deuxième édition. Paris, Lecoffre, 1876, 2 vol. in-12 de XXVI-352 et 368 p. — Prix : 7 fr.

Il a déjà été rendu compte ici (t. XIII, p. 113, février 1875) de cet important ouvrage de l'éminent professeur de l'université de Louvain, ouvrage qui nous revient aujourd'hui, avec quelques corrections, sous un format plus accessible à tous, et avec le texte du bref dont l'auteur a été honoré. « Nous avons jugé, lit-on dans le bref, qu'il y a lieu de louer la netteté et la franchise avec lesquelles vous exposez, expliquez et défendez les vrais principes, avec lesquelles vous condamnez tout ce qui, dans les lois civiles, s'écarte de ces principes, et avec lesquelles vous enseignez comment, si les circonstances l'exigent, on peut tolérer les déviations de la règle, lorsqu'elles ont été introduites en vue d'éviter de plus grands maux, sans toutefois les élever à la dignité de droits, vu qu'il ne peut y avoir aucun droit contre les éternelles lois de la justice. » Cette appréciation ne fait que corroborer celle de notre collaborateur. On parle beaucoup d'économie sociale, on en fait même beaucoup sans en avoir souvent les notions essentielles, et les catholiques éprouvent un certain attrait, plein de danger, à aller s'instruire dans les ouvrages entachés par la haine ou l'ignorance de la religion. Voici un livre consciencieux et savant, fait par un des leurs, où ils peuvent, que disons-nous, où ils doivent aller chercher la lumière dont ils ont besoin pour s'éclairer sur ces graves questions sans cesse mises en discussion. Les violentes attaques dont l'œuvre de M. Perin a été l'objet à la tribune ont attesté que les libres-penseurs et les révolutionnaires reconnaissent sa valeur scientifique. Voici les divisions principales. — De l'origine et de la fin de la société. — Des conditions essentielles de la vie sociale. — Des formes diverses de la vie sociale. — Des institutions politiques. — De la société que les nations forment entre elles. V. M.

Études morales sur la société française, par M. le Président ***, Clermont-Ferrand, Ferdinand Thibaud, in-8 de 102 p.

Ceci est moins un livre qu'un chapitre détaché d'un grand ouvrage. D'autres *études morales* doivent suivre cette étude sur la *famille actuelle ;* du moins l'auteur nous le promet, et nous sommes heureux de prendre acte de sa promesse. Il s'adresse ainsi qu'il le dit lui-même, « aux esprits capables de réfléchir sérieusement et de bonne foi. » Son travail, en effet, est marqué au coin d'une science vraie, d'une conviction profonde. C'est en philosophe chrétien et en jurisconsulte qu'il aborde l'examen des nombreux

problèmes que présente la constitution de la famille. Il ne recule pas devant les côtés délicats de son sujet ; il sonde toutes les plaies pour découvrir les remèdes. Le fait de la dépopulation et de cette infécondité des mariages, que l'on a surnommée le *mal français*, attire d'abord son attention. Il en signale les conséquences funestes ; mais il se sépare, en ce qui touche les moyens d'y obvier, de certains autres penseurs non moins autorisés que lui. S'il n'est pas hostile de parti pris au système de la liberté testamentaire, il doute du moins de son efficacité, voire de la possibilité de son application. Bornons nous à dire, sans entrer ici dans cette grave controverse, que ceux-là même dont notre auteur n'exprime pas les idées consulteront avec intérêt sa discussion sérieuse et savante. — Quant aux pages remarquables dans lesquelles M. le Président *** traite ensuite de l'instruction et de l'éducation, elles méritent, sans aucune réserve, d'être recommandées à toute l'attention du lecteur. A. DE CLAYE.

Histoire de la garde mobile d'Indre-et-Loire, par l'abbé RENOU, curé de Chaunay, ex-aumônier des mobiles d'Indre-et-Loire. — Tours, Bouserez, 1876, gr. in-18 de 216 p. avec 2 eaux-fortes par Sicard. — Prix : 3 fr.

La malheureuse guerre de 1870-71 n'a que trop fait éclore de livres dictés par la passion, l'esprit de parti ou le besoin pour leurs auteurs de justifier leur conduite. Ici, rien de pareil ; M. l'abbé Renou n'a voulu qu'une chose, en ravivant après six années de tristes souvenirs, c'est conserver à la postérité et rappeler à la mémoire de notre génération trop oublieuse, les noms de tant de braves gens qui, arrachés à leurs travaux et improvisés soldats, ont fait leur devoir courageusement et en silence. On ne peut que savoir gré à M. l'abbé Renou de cette publication, qui est le livre d'or de la mobile d'Indre-et-Loire. Notre malheureux pays a subi, dans cette terrible guerre, assez d'humiliations pour que nous tenions à consigner les cas où chacun a fait son devoir. C'est là ce qu'a voulu l'ex-aumônier des mobiles d'Indre-et-Loire ; au milieu de notre patriotique douleur, ce sera un soulagement que de lire ce livre, et, comme le dit son auteur : *Forsan et hæc olim meminisse juvabit.* F. D. L. R.

La Guerre au point de vue du christianisme et du bon sens ; traduit de l'anglais de JONATHAN DYMOND, avec une préface, par M. ROSSEEUW SAINT-HILAIRE. Paris, J. Bonhoure et Cᵉ, 1876, in-12 de 98 p. — Prix : 75 cent.

Le caractère et l'esprit du christianisme et les devoirs qu'il nous impose sont incompatibles avec la guerre. — L'ensemble des préceptes et des déclarations du Sauveur la condamnent sans la nommer. — Telles sont les propositions que M. Jonathan Dymond se donne la peine de démontrer. Formulées de la sorte, on peut, en effet, les dégager tant bien que mal de la doctrine de l'Évangile, et personne, d'ailleurs, n'y contredit, si elles se posent dans ces termes.

Mais M. Jonathan Dymond et M. Rosseeuw Saint-Hilaire, qui présente au public français l'opuscule de cet excellent quaker, s'écrient de concert : Il faut abolir la guerre ! Bonnes gens, vraiment, qui, se trouvant en présence de l'effet et de la cause, veulent abolir l'effet, espérant sans doute supprimer la cause. Mais abolissez donc nos passions, nos défauts et nos vices, l'orgueil, la jalousie et la convoitise, l'amour du lucre et des

jouissances matérielles; supprimez tout cela et vous aurez aboli la guerre. Seulement, jusqu'à ce que vous ayez extirpé le fléau, de grâce, laissez-nous croire que la guerre est la meilleure école du dévouement et de l'abnégation, et que là se trempent les âmes et se forment les grands caractères. Quant au télégraphe et à la vapeur, ces nouveaux éléments de fraternité, laissez-nous employer celui-là à la transmission des ordres, celui-ci à nos transports de matériel.

S'il ne se trouvait, dans le livre de M. Jonathan Dymond, que l'expression d'illusions que nous qualifierons de généreuses, pour ne pas les appeler naïves, il n'y aurait pas à s'en préoccuper davantage. Mais M. Dymond est d'une logique inexorable, et il ne recule pas devant les conséquences les plus graves de ses théories. « On nous demandera peut-être, dit-il en guise de conclusion, quel est le devoir d'un citoyen et d'un chrétien convaincu que la guerre est inconciliable avec l'Évangile, quand l'État réclame de lui le service militaire? Voici notre réponse : « Son devoir, c'est de *refuser ce service*, avec une modération parfaite dans son langage, mais avec une indomptable fermeté. » De tels conseils pourraient rendre dangereux un livre qui ne devrait être qu'inoffensif. Nous avons assez de publications démoralisatrices et dissolvantes; il n'était pas utile d'en faire passer une de plus dans notre langue, et il est regrettable que le pavillon de l'Évangile couvre cette marchandise.

L'Ile de Cuba, Santiago, Puerto Principe, Montanzas, la Havane, par Hippolyte Piron; ouvrage enrichi de gravures sur bois. Paris, Plon, 1876, in-12 de 325 p. — Prix : 4 fr.

L'île de Cuba restera-t-elle à l'Espagne? Conquerra-t-elle son indépendance? Grave question qui s'agite depuis huit ans déjà et qui ne paraît pas près d'être résolue. En attendant, l'île est désolée par la guerre; Espagnols et Cubains brûlent à l'envi les *haciendas* et ravagent les cultures. Et, cependant, quel merveilleux pays que celui-là! Que de richesses, si une administration équitable et habile avait su en tirer parti, au lieu de pousser les populations à bout par l'injustice et les dilapidations. Si l'on en croit les récits de M. Piron, la perle des Antilles serait presque le paradis terrestre : une température chaude sans être tropicale, une végétation admirable, des fruits exquis, peu ou point d'animaux nuisibles, que d'attraits pour l'étranger, que de jouissances pour l'indigène! On se promène successivement de Santiago à Puerto Principe, de Montanzas à la Havane, et, partout, on retrouve les mêmes merveilles; partout, avec M. Piron et son ami don Pedro, on rencontre une population ardente, mais bonne et éminemment hospitalière. Le livre est intéressant, les descriptions séduisantes. Il y a seulement quelques anecdotes qu'on pourrait supprimer sans inconvénient.

M. de la R.

L'Église des Gaules et le conciliabule de Béziers, tenu en l'an 356, par l'abbé C. Douais, prêtre du diocèse de Montpellier. Poitiers, Henri Oudin, 1875, petit in-8 de 107 p.

Nous trouvons, dans Sulpice-Sevère et dans le premier livre de saint Hilaire de Poitiers contre Constance, qu'il fut tenu à Beziers un synode, où une majorité de prélats ariens, soutenus par l'autorité impériale, l'emporta sur la foi éloquente de saint Hilaire, signalant les ravages que l'hérésie faisait dans l'Église des Gaules. Dénoncé à l'empereur pour des crimes dont il

était parfaitement innocent, le pieux évêque fut banni. Mgr l'évêque de Montpellier, ayant conçu le projet d'élever une statue à saint Hilaire dans la ville même où cet illustre prélat avait été outragé et iniquement condamné, il y a quinze siècles, M. l'abbé Douais s'est imposé la tâche de retracer l'histoire du synode de Béziers.

Il a voulu indiquer les personnages qui y prirent part, le lieu où il fut tenu, l'ordre qui présida dans les délibérations. Tout ce travail, établi sur des conjectures présentées avec art, indique chez l'auteur une connaissance très-complète des sources, un talent d'écrivain incontestable; mais ce ne sont que des conjectures, offrant un certain caractère de probabilité, sans arriver à la certitude. L'ouvrage est intéressant à lire; je le qualifierai volontiers : un livre d'imagination édifiante, fait avec bonne foi et donnant une idée assez exacte des luttes religieuses du quatrième siècle. A. DE B.

Tablettes historiques d'Étampes et des environs, par B. de F. Etampes, imp. d'Auguste Allien, in-12 de IV-146 p.

Je ne doute pas que ce livre intéresse beaucoup les Étampois, mais je ne crois pas que son auteur puisse avoir des visées plus hautes. Quelques pièces intéresssantes, un assez grand nombre de faits divers ramassés à coups de ciseaux un peu partout, tel est le résumé de ce livre. Ajoutez à cela un désordre incroyable qui rapproche des événements séparés par plusieurs siècles d'intervalle, et fait succéder, par exemple, des fragments de mémoires du seizième siècle à une histoire de coulisses que nous avons lue hier dans un journal de Paris, et vous aurez une idée de cette bizarre publication. Un compliment cependant pour finir : le livre se termine par une table. Il faut ajouter, pour être juste, que jamais la nécessité ne s'en fit aussi vivement sentir. E. P.

Apple blossoms gathered in my own and in french orchards, by W. H. C. NATION. London, Provost and Co, 1876, in-18 de 152 pages.

Il y a peu de chose à dire sur ce petit volume de poésies. Les vers sont faciles et ne manquent pas d'une certaine grâce ; mais les idées ne sont ni très-neuves ni très-variées. L'inspiration fait évidemment défaut à l'auteur; il se contente souvent, du reste, de développer ou de traduire des sujets empruntés à la littérature française, notamment à Théophile Gautier, Béranger, etc. En résumé, ces poésies portent bien leur titre *(apple blossoms)*, expression intraduisible, d'ailleurs : elles ont la fadeur des fleurs ou des bourgeons de pommes. Les gravures qui ornent le livre produisent la même impression. L. E.

VARIÉTÉS

BIBLIOGRAPHIE RAISONNÉE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

§ IV. — DOCUMENTS CRITIQUES ET PIÈCES DIVERSES CONCERNANT LES PRIX ET LES CONCOURS ACADÉMIQUES (suite).

B. *Nouvelle Académie, depuis* 1803 *jusqu'à nos jours* (suite).

127. — *Quelques observations* sur un paragraphe du rapport de la seconde classe de l'Institut relatif aux prix décennaux, par Ch. M. de Féletz. —

Insérées dans le volume de ses *Jugements historiques et littéraires*. Paris, Périsse, 1840, 1 vol. in-8, br. (366-373).

128. — *Articles* sur les prix décernés par la deuxième classe de l'Institut, sous le Consulat et le second Empire, insérés dans les *Annales littéraires* de Dussault :

— Prix de poésie en 1801, I, 217, etc.
— Éloges de Massillon et de Duclos, II, 123, etc.
— Prix de 1807, II, 236.
— Éloges de Corneille, en 1809, III, 72.
— Prix décennaux, III, 255.
— Prix d'éloquence, en 1812, III, 473.
— Prix d'éloquence, en 1813, IV, 102.
— Prix d'éloquence, en 1814, IV, 278.
— Prix d'éloquence, en 1816, IV, 494.

129. — Principaux *articles* publiés sur les prix décernés par la deuxième classe de l'Institut, dans l'*Esprit des journaux*, en-dehors des prix décennaux précédemment cités.

— Rapport du concours des prix proposés au concours de l'an XIV, lu par le secrétaire perpétuel de la classe de la langue et de la littérature françaises dans la séance publique du 2 janvier 1806 ; II, 155, etc.

— Institut national. — Séance du 3 octobre 1807 ; inauguration de la statue de S. M. l'empereur et distribution des prix, 1807, XI, 113, etc.

— Séance publique tenue par la classe de littérature française. Prix décernés et proposés par cette classe. 1808, VI, 159, etc., etc.

130. — Principaux *articles* sur les prix, insérés dans les œuvres du critique *Hoffman :*

— Éloge de P. Corneille, qui a obtenu la première mention honorable, au jugement de la classe de la littérature et de la langue françaises (1809), par René de Chazet, VIII, 331, etc.

— Éloges de Montaigne, par Villemain, Droz et Jay (1812), VIII, 366, etc.

131. — La *Minerve française*, revue littéraire fort intéressante. qui parut du mois de février au mois d'avril 1820, en 113 livraisons hebdomadaires, 9 vol in-8, rédigées presque uniquement par des académiciens : Aignan, Jay, Jouy, Lacretelle, Tissot, auxquels s'étaient joints Évariste Desmoulin et Benjamin Constant, contient une série d'articles fort curieux sur les séances de l'Académie française, signés L. L'auteur ne peut être que Lacretelle aîné. On trouve des détails particuliers sur les prix et les concours dans les suivants : II, 480, etc., réflexions générales ; — III, 391, etc., concours de 1818 : Éloge de Rollin ; — etc.

La *Minerve* devint bientôt beaucoup plus politique que littéraire, ce qui amena sa mort : elle fut, dit M. Hatin, la véritable Satire Ménippée de la Restauration.

— Il y a, de plus, un compte rendu d'Aignan, sur l'*Éloge de Michel de Montaigne,* discours qui a obtenu une mention honorable au jugement de la classe de la langue, etc..., dans sa séance du 9 avril 1812, par M. Dutens, ingénieur en chef, directeur des ponts et chaussées. Paris, Didot, 1818, in-8. — II (414-416).

132. — *Les Fondations et legs de M. de Montyon* en faveur des hospices et des académies. — Sujet du prix de poésie proposé par l'Académie pour l'année 1825. Il y eut vingt-neuf pièces présentées : mais il n'y eut que deux mentions honorables. Le sujet fut remis au concours pour l'année 1826. — Vingt-neuf pièces furent encore présentées, et le prix fut remporté par

M. Alfred de Wailly, professeur au collége Henri IV. Il y eut un accessit et quatre mentions honorables parmi lesquels M. Bignan seul fut nommé.

133. — *Éloge historique* de A. F. B. R. Auget, baron de Montyon. Paris, 1834, in-8. — Cet éloge avait été proposé, en 1832, par l'Académie, pour le concours d'éloquence de 1834. (Voir le rapport d'Arnault dans le recueil général des rapports de l'Académie française. Le lauréat n'y est pas nommé.) La brochure qui précède est l'œuvre d'Andrieux, secrétaire perpétuel de l'Académie française, mort en 1833, et n'avait pour but que d'indiquer le programme du concours. Mais Andrieux avait l'habitude de traiter tellement à fond, dans ses rapports et ses programmes, les sujets de concours, qu'il transformait ces comptes rendus en véritables morceaux d'éloquence dignes d'être couronnés.

On a un autre *éloge* de Montyon, composé par Alfred de Wailly, en 1826, in-8, et une *vie* du célèbre philanthrope, par René de Chazet, en 1829, in-8.

134. — *Les prix Montyon,* notice par Andrieux, insérée au tome III du *Livre des cent et un* (1833). (Voir *la Littérature française contemporaine* de Quérard, Louandre et Bourquelot, art. Andrieux.)

135. — *Les prix Montyon.* — Recueil de traits de vertu et indication analytique des ouvrages qui ont obtenu les prix fondés par M. de Montyon; nouvelle morale en action, précédée d'une notice sur ce vertueux philanthrope et ses diverses fondations (par Alfred Jean Le Tellier). Paris, imp. d'Herhan, 1833, in-8.

Voir, ci-dessus, les numéros 87 et 88, en particulier ce dernier pour la bibliographie des *Livrets Montyon,* tirés d'abord à dix mille exemplaires.

136. — Conférences populaires faites à l'asile impérial de Vincennes sous le patronage de S. M. l'impératrice. — *Les prix Montyon,* par Ernest Morin, professeur à l'école Turgot, etc. Paris, Hachette, 1867. pet. in-12, 72 p. — On lit, au verso du faux titre : « Cette conférence est la deuxième partie de la conférence intitulée *Montyon,* ou la vie d'un homme de bien. »

137. — Nombreux articles sur les concours et prix académiques, dans l'*Histoire de la poésie française à l'époque impériale,* par Bernard Jullien. Paris, Paulin, 1844, 2 vol. in-12; en particulier, aux passages suivants. Tome I, 3, 111, 128, 206, 234-236, 252, 258, 303, 320, 352; et tome II, 18, 150-156, 211, 237-239, 250, 257, 259, 268, 348, 402, 441-447.

138. — Articles spéciaux de la *Revue des Deux-Mondes,* depuis sa fondation, en 1829, jusqu'à nos jours.

A. — *Des concours académiques,* par M. Lerminier, livraison du 15 janvier 1833.

B. — *Sur le prix Gobert* décerné par l'Académie à M. Augustin Thierry, — article anonyme dans la livraison du 1er juin 1840.

C. — *Du concours à l'Académie française* et des derniers travaux sur Pascal, par M. G. Libri; livraison du 15 août 1842.

D. — *Le Concours sur Voltaire,* par M. P. Limayrac, livraison du 1er septembre 1844.

E. — *L'Académie française et le prix décennal,* par M. E. Montégut : livraison du 15 mai 1861.

F. — *L'Académie et les prix décernés,* par M. Ch. de Mazade; livraison du 15 août 1865.

Consulter aussi le bulletin littéraire de la *Revue.*

139. — Articles spéciaux du *Correspondant* depuis sa fondation, en 1843, jusqu'à nos jours.

A. — *Voltaire à l'Académie*, séance du 29 août 1844, par M. L. A. Binault, livraison du 10 septembre 1844.

B. — *Séance annuelle* de l'Académie française, le 11 décembre 1845, par M. de Damas Hinard; livraison du 25 décembre 1845.

C. — *Séance publique annuelle* de l'Académie française. Timon et les bons livres, par Louis Veuillot; livraison du 25 septembre 1846.

D. — *La dernière séance* de l'Académie française, par M. P. Douhaire; livraison du 25 septembre 1859.

E. — *Séance annuelle* de l'Académie, par M. P. Douhaire; livraison du 10 septembre 1873.

140. *Bernard Palissy* devant l'Académie en 1854. — Articles insérés dans les livraisons de mai et juin 1854 du *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*.

141. — *Un prix de* 25,000 *francs*, par Laurent Pichat : livraison de janvier 1854 de la *Revue de Paris* (1851-1858). Cette revue, d'abord toute littéraire, puis politique, contient encore quelques autres études bonnes à consulter.

142. — *L'Athenæum français*, journal littéraire qui a paru de 1852 à 1856 (5 vol. gr. in-4), contient d'intéressants comptes rendus des séances publiques annuelles de l'Académie française. — Consulter aussi la *Revue contemporaine* (1852-1870) à laquelle l'*Athenæum* fut réuni en 1856.

143. — *Les Prix à l'Académie française*. M. Thiers. — Chronique de juin 1861, à la *Revue nationale*, par Horace de Lagardie (Mme de Peyronnet), réimprimée en volume dans les *Causeries parisiennes*, 1re série. Paris, Charpentier, 1863, 1 vol. in-18.

144. — *Un concours académique*. Le cardinal de Retz et ses récents biographes (1863). — Chapitre du livre intitulé *Critiques et croquis*, par M. Eugène Veuillot. Paris, Olmer, 1873, 1 vol. in-12 (p. 148-190).

V.

DOCUMENTS CRITIQUES ET PIÈCES DIVERSES CONCERNANT LES DISCOURS DE RÉCEPTION ET LES HARANGUES ACADÉMIQUES.

A. — Ancienne Académie.

145. — *Discours à l'Académie*, sur l'histoire de l'éloquence académique, au dix-septième siècle, par Boissy-d'Anglas. — Le commencement de ce morceau remarquable, qui ne comprend pas moins de 250 pages et qui passe en revue les harangues de réception les plus remarquables depuis l'origine, fut d'abord imprimé dans l'essai de Boissy, sur la vie, les écrits et les opinions de M. de Malesherbes (Paris, Treuttel et Wurtz, 2 vol. in-8). L'auteur, le considérant comme une introduction naturelle à l'analyse des discours académiques du dix-huitième siècle, le réimprima tout entier dans ses *Fragments d'une histoire de la littérature française*. Cela forme les cinquième et sixième volumes de ses *Études poétiques et littéraires d'un vieillard* (Paris, Kleffer, 1825, 6 vol. in-12), et c'est le monument le plus important qui ait été élevé à l'éloquence académique. On se demande, après la lecture de ces deux volumes, comment il se fait que Boissy-d'Anglas se soit confiné dans l'Académie des inscriptions et belles-lettres, sans frapper à la porte de l'Académie française.

146. — *Des discours académiques*, par rapport à l'éloquence française. — Chapitre fort bien étudié, par l'abbé Goujet, au tome second de sa *Bibliothèque françoise*, Paris, 18 vol. in-12.

147. — Fénelon. — *Lettre à l'Académie française, sur l'éloquence*, à la suite de ses *Dialogues sur l'éloquence* en général et l'éloquence de la chaire en

particulier. — Paris, 1718, in-12, reproduite depuis dans presque toutes les éditions des œuvres de Fénelon.

Le *Journal de Trévoux* en a publié un compte rendu dans sa livraison de juin, 1719, p. 959-979.

Voir aussi ci-dessous, la lettre de Fénelon, sur les occupations de l'Académie, à notre chapitre VII.

148. — *Remarques sur deux discours* prononcés à l'Académie française, sur le rétablissement de la santé du roi, le 27 janvier 1687 (par le S. Defrein, pseudonyme de Barbier d'Aucour, de l'Académie). — Paris, Lemonnier, 1688, in-12.

On lit un compte rendu de ces remarques dans l'*Histoire des ouvrages des savants*, septembre 1688, p. 182.

149. — *Une réception académique en* 1694, *d'après Dangeau*, par M. Sainte-Beuve. Voy. *Causeries du Lundi*. Paris, Garnier, 1856, tome XI, 274-289.

Cet article avait d'abord paru dans l'*Athenæum* et raconte la piquante réception de l'évêque, comte de Noyon, Mgr de Clermont-Tonnerre, par l'abbé de Caumartin. Les *Mémoires de Saint-Simon* donnent aussi des détails sur cette réception, qui eut un grand succès de scandale. — Voir encore notre *Étude sur l'abbé de Caumartin*, Vannes, Galles, 1876 in-8, et les principaux mémoires du temps.

Il y eut quelques pièces satiriques publiées à cette occasion : on trouve, en particulier, à la Bibliothèque nationale, résidu de Saint-Germain, n° 16, portefeuille 1° du docteur Valant, une lettre burlesque intitulée : *Lettre de Mons. l'évêque de Noyon sur la Harangue de M. l'abbé de Caumartin, président de l'Académie le jour de la réception de cet évêque*. M. Sainte-Beuve en a donné en note la plus grande partie.

Il n'est pas hors de propos d'ajouter ici que le *Journal* de Dangeau contient souvent des détails piquants et des anecdotes sur les réceptions académiques. C'est lui qui nous apprend, par exemple, que les femmes assistèrent pour la première fois à ces séances, le 7 septembre 1702, pour la réception de l'évêque de Senlis, Chamillart. Depuis l'admission du public, en 1672, il n'y avait eu que des hommes.

150. — *Éloges* de quelques poëtes français, et de quelques dames illustres de la même nation, divisés en trois pléiades, qui ont été loués à l'Académie française, le 8 février 1710, à la réception de M. De la Motte (1710).

151. — *Relation* de ce qui s'est passé au sujet de Messire Mathanasius Mirabeau) à l'Académie française. Paris, Donteux, 1721, in-12. — Satire de la réception de Mirabeau, par l'abbé Desfontaines, réimprimée dans les diverses éditions de son *Dictionnaire néologique à l'usage des beaux esprits*. Paris, Lottin, 1726, 1727; Amsterdam, Arkstée et Merkus, 1728. 1750, in-12, etc.

152. — *Discours* que doit prononcer M. l'abbé Séguy pour sa réception à l'Académie française. S. d. (1736), in-4, 4 pages.

Ce discours satirique, composé par l'abbé Roy, continuait la série des attaques faites contre Séguy qui, disait-on, ne composait pas les harangues ni les oraisons funèbres qu'il prononçait. En 1729, son panégyrique de saint Louis, devant l'Académie, parut si beau, que la compagnie demanda pour lui l'abbaye de Genlis : on prétendit que La Motte en était l'auteur. — Les oraisons funèbres du duc de Villars et du cardinal de Bissy ont bien prouvé son mérite d'orateur et justifié sa nomination à l'Académie française. — Voir, au sujet de la satire de l'abbé Roy, trois lettres fort intéressantes de l'abbé d'Olivet au président Bouhier, des 17, 29 janvier et 27 février 1736, publiées par M. Livet, dans la correspondance de l'abbé d'Olivet,

en appendice au deuxième volume de son édition de l'*Histoire de l'Académie*, par Pellisson et d'Olivet. — On fit des perquisitions chez Roy et Desfontaines. Le libraire Ribou fut arrêté, etc., etc.

153. — *Lettre* sur les derniers discours prononcés à l'Académie française. 1743, in-12. — Cette lettre est de l'abbé Desfontaines. Il s'agit des discours de l'évêque de Bayeux (d'Albert de Luynes) et de Moncrif.

154. — *Lettre* à M. l'abbé Desfontaines, sur une phrase de cent quatre-vingts mots d'un discours de l'abbé Hardion, à la réception de M. de Mairan à l'Académie française (par le marquis Ch.-J. de Beauvau). — Paris, 1745, in-12. — Le marquis devint maréchal de France et académicien.

155. — *Discours* prononcé à l'Académie française, par le docteur Mathieu-Chrysostome Baragouin. Ou ? 1787, in-12 de 32 p. — Satire par le Maure.

156. — *Les Quand*, notes utiles sur un discours prononcé devant l'Académie française, le 10 mars 1760. — S. l., 1760, in-12, 7 pages.

Cette satire du discours de réception de Lefranc de Pompignan est de Voltaire : elle eut un succès immense, et nous en connaissons, de la même année, une sixième édition, à Genève, S. d. (1760), in-12, augmentée des *si* et des *pourquoi* (de l'abbé Morellet), en tout 29 pages imprimées en caractères rouges.

Le discours de Pompignan attaquait la parti des philosophes : sa réception devint le point de départ d'une véritable avalanche de brochures satiriques dirigées d'un côté par Voltaire et son parti, de l'autre par Palissot, qui, dans sa comédie des *Philosophes* (Paris, 1760, in-12), vengea le poëte religieux. Pendant plus d'une année, on fut inondé de nouveaux *Quand*, de *si*, de *mais*, de *pourquoi*, de *qu'est-ce que*, etc... Mais la plupart furent lancés contre Palissot. Nous citerons cependant contre Lefranc : *Les nouveaux si et pourquoi*. Montauban, 1760, 24 pages et la série d'opuscules de Voltaire réunis par Morellet dans le *Recueil de facéties parisiennes*, pour les six premiers mois de 1760 (1760, in-8 de 282 p.) et réimprimés, depuis, dans l'édition de Kehl : les *pour*, les *que*, les *qui*, les *quoi*, les *car*, les *Ah Ah !* — Pompignan répondit par un *Mémoire au Roi*, auquel Voltaire répliqua de nouveau par une épître intitulée *La Vanité*. — Tout cela prouve que le coup du poëte au parti encyclopédiste avait porté juste.

157. — Le *Journal des savans*. — On trouve des comptes rendus des discours prononcés aux réceptions de l'abbé Dangeau, 1683, p. 72 ; — de Boileau et La Fontaine, 1686, n° 18 ; — de Caillères et Renaudot, 1689, p. 327-332 ; — de Pavillon, 1693, p. 18-20, avec un historique des discours de réception ; — de M. le Coadjuteur de Strasbourg (Gaston de Rohan), 1704, p. 170-177 et de Mimeure, 1708, p. 1-4, avec un éloge du président Cousin et une histoire du *Journal*.

Le *Journal des savans* a aussi rendu compte du recueil de Coignard de 1703 : 1703, p. 673-676 ; — de celui de 1705 : 1706, p. 9-14 ; — et de celui de 1707 : 1708, p. 81-86. Ces derniers articles comprennent aussi les prix et concours correspondants et doivent compléter notre numéro 90.

Enfin, on trouve, en 1694, le compte rendu des discours prononcés dans l'Académie française, le 30 octobre 1692, publiés chez J.-B. Coignard et fils, in-4. Ce sont le discours de remercîment de l'Académie de Nismes déclarée associée, et la réponse de Tourreil, 1694, p. 31-32.

158. — Le *Mercure de France* (1723-1791) contient un certain nombre d'articles sur les réceptions académiques les plus importantes. Nous citerons, en particulier, les réceptions de Boissy, livraison d'octobre 1754, p. 95-105 ; — et celle de De Belloy, livraison de janvier 1772, p. 131-133. En

somme, il est fort peu riche en documents utiles. (Voir ci-dessus le n° 90.)

159. — *Nouvelles de la république des lettres.* (Voir ci-dessus le n° 91). — Nous remarquons dans cette collection des articles intéressants sur les réceptions de :

Boileau, livraison de juillet 1684, p. 527-531 ;

Corneille et Bergeret, livraison de janvier 1685, p. 32-38 ;

L'abbé de Choisy, livraison de janvier 1688, p. 52, etc. ;

L'abbé de Polignac, livraison d'octobre 1704, p. 472 ;

et sur le *Recueil des harangues de l'Académie*, publié en 1709, à Amsterdam en 2 vol. in-12, livraison d'avril 1709, p. 435-445 ;

160. — Le *Journal de Trévoux* (voir ci-dessus notre n° 94) est beaucoup plus riche en articles sur les harangues prononcées aux réceptions académiques : nous remarquons, en particulier, ceux qui concernent les réceptions de :

1. — Chamillart, livraison d'octobre 1702 (357-361) ;
2. — Gaston de Rohan, livraison de mai 1704 (771 789) ;
3. — Polignac, livraison d'octobre 1704 (1703, etc.) ;
4. — L'abbé de Louvois et marquis de Saint Aulaire, livraison de mai 1707 (799-812) ;
5. — Marquis de Mimeure, livraison d'avril 1708 (631, etc.) ;
6. — Mongin, livraison de juin 1708 (948, etc.) ;
7. — J. A. de Mesme, livraison d'août 1710 (1404-1408) ;
8. — De Nesmond, archevêque d'Alby, livraison de décembre 1710 (2091-2099) ;
9. — L'abbé d'Estrées, livraison d'octobre 1711 (1740-1741) ;
10. — Danchet, livraison d'avril 1713 (672 676) ;
11. — Massieu, livraison d'avril 1715 (613-625) ;
12. — Duc de La Force, *ibid.* (626-634) ;
13. — Fleury, livraison de juillet 1717 (1129-1152) ;
14. — Massillon, livraison de juin 1719 (1923-1934) ;

161. — *Le Pour et le Contre*, revue littéraire, rédigée par l'abbé Prévost et Lefebvre de Saint-Marc, qui parut de 1723 à 1740, et forme 20 volumes in-8, contient quelques articles sur les harangues de réceptions académiques, en particulier, sur celle de Dupré de Saint-Maur, et de Moncrif, en 1783, tome II (200-206), et sur celle de Foncemagne, en 1737, tome XI (14-19) et (145-150);

162. — Le *Nouvelliste du Parnasse*, première revue littéraire de l'abbé Desfontaines, en collaboration avec l'abbé Granet, et qui parut de 1730 à 1732, forme trois volumes in-12, dont nous connaissons au moins deux réimpressions en 2 volumes in 12. On y trouve des appréciations sur les réceptions de Hardion, tome I, p. 36 de la première édition (1731), tome I, p. 27 de la deuxième édition (1734) et de Crébillon, tome III, p. 94, 118, 186 de la première édition, tome II, p. 203, 224 et 284 de la seconde.

163. — *Observations sur les écrits modernes.* (Voir ci-dessus notre n° 95.) Articles sur les réceptions Villars, Houteville et Séguy (1735) I. 12. — Boyer, évêque de Mirepoix et Nivelle de la Chaussée (1736) V. 265-281 — Vaux de Giry, abbé de Saint-Cyr, sous-précepteur de Mgr le Dauphin (1742) XXVII, 60-65 ; — de Mairan (1743) XXXII, 121-128 ; — Bignon et Maupertuis (1743) XXXII, 193-208.

164. — *Jugements sur quelques ouvrages nouveaux.* (Voir ci dessus notre article 96.) — Articles sur les réceptions des abbés Girard et de Bernis, en 1744, tome VI, 39-45, et sur les vers de MM. Crébillon et de la Chaussée

pour complimenter le roi, au nom de l'Académie, le 17 novembre 1744, tome V, 180-188.

On y trouve aussi une lettre de M. le marquis de Beauvau à l'auteur des *Observations sur les écrits modernes*, au sujet de l'article sur la réception de Mairan (1745), tome X, 66-70. (Voir notre n° 154.)

165. — *Les cinq années littéraires.* (Voir ci-dessus, notre n° 97.) — Articles sur les harangues prononcées aux réceptions de Gresset et de Paulmy d'Argenson (lettre 9), avec une épigramme de Piron ; — de Vauréal (lettre 41), et du comte de Bissy (lettre 69).

166. — *Lettres sur quelques écrits de ce temps.* (Voir ci-dessus, notre n° 98.) — Articles sur les harangues prononcées aux réceptions du maréchal duc de Belle-Isle (1749), I, 203-211 ; — de M. de Vauréal, évêque de Rennes (1749), II, 93-104 ; — du comte de Bissy (1751), IV, 263-266 ; — et de Buffon (1753), XI, 108-120.

167. — *L'Année littéraire.* (Voir notre n° 99.) — Articles sur les harangues prononcées aux réceptions :

A. — De Mgr le comte de Clermont et de MM. de Bougainville, de Boissy et d'Alembert (1754), VII, (340-358) ;

B. — De M. de Chateaubrun, 1755, III (194-205) ;

C. — De M. l'abbé de Boismont, 1755, VII (133-138) ;

D. — De M. de Montazet, évêque d'Autun, 1757, II (313 323) ;

E. — De M. Séguier, 1757, III, (195-204) ;

F. — De M. de la Curne de Sainte-Palaye, 1758, IV (194-204) ;

G. — De M. Lefranc de Ponpignan, 1760, I (264-278) ;

H. — De M. de la Condamine, 1761, I (279-288) ;

I. — De M. Watelet, 1761, I (438 345) ;

K. — De MM. du Coëtlosquet, l'abbé Batteux, l'abbé Trublet et Saurin, 1761, III (102-125);

L. — De M. le prince Louis-René-Édouard de Rohan, coadjuteur de Strasbourg, 1761, IV. (85 91) ;

M. — De l'abbé de Voisenon, 1763, I (193-209) ;

N. — De MM. de Radonvilliers, Marmontel et Thomas, 1767, II (3-30) ;

O. — De M. l'abbé de Condillac, 1769, I (3-18) ;

P. — De M de Saint-Lambert, 1770, III (121-133), etc., etc — Nous avons détaillé cette nomenclature pendant une période de vingt ans, pour montrer que l'*Année littéraire* n'a omis de rendre compte d'aucune réception : il n'y a pas une seule lacune dans ses articles successifs. On trouvera la même abondance de détails dans tous les autres volumes de la revue, jusqu'à la fin du siècle : toutes les harangues, sans exception, sont analysées et critiquées. Nous signalerons, en particulier, en 1785, les réceptions de l'abbé Maury II (3-31) de Target, III (3-30) et de Morellet, V (73-101), et en 1786, celles de Guibert, II (73-101) et de Sedaine, IV (97-121).

Ajoutons enfin qu'on trouve dans l'*Année littéraire* des comptes rendus de harangues autres que celles des réceptions : par exemple des « vers adressés au roi de Danemarck par l'abbé de Voisenon, le jour qu'il est venu à l'Académie française,» 1768, VII (138-140), du discours prononcé, en 1785, par Marmontel, de l'autorité de l'usage de la langue, 1785, V (217-239), etc., etc.

164. — *Correspondance littéraire, philosophique et critique* de Grimm et Diderot. (Voir ci-dessous, notre n° 100.) Elle contient des articles à consulter sur les harangues prononcées aux réceptions suivantes :

Tome Ier. — Buffon, p. 32; — Bougainville, p. 151, 157; — de Boissy,

p. 192, 209; — de Château-Brun, p. 309; — d'Alembert, p. 240; — de Boismont, p. 388, 392.

Tome II. — Séguier, p. 109; — Montazet, p. 110; — Lefranc de Pompignan, p. 394.

Tome III. — De Coëlosquet et Batteux, p. 6. — Marmontel, p. 385; — Voisenon, p. 163; — Thomas, 293.

Tome VII. — De Saint-Lambert, p. 17; — de Brienne, p. 59; — Roquelaure p. 255; — prince de Beauvan, p. 256; — Gaillard, p. 258; — Abbé Arnaud et de Belloy, p. 422.

Tome VIII. — Beauzée et de Bréquigny, p. 35; — abbé Delille, p. 367; — Suard, p. 379; — Malesherbes, p. 457.

Tome IX. — La Harpe, p. 84; — de Boisgelin, p. 263; — abbé Millot, p. 474.

Tome X. — Ducis, p. 158; — Chabanon, p. 261; — Lemierre et Tressan, p. 382; — Champfort, p. 450.

Tome XI. — Condorcet, p. 50.

Tome XII. — Choiseul, Gouffier et Bailly, p. 55; — de Montesquiou, p. 127; — abbé Maury, p. 278; — Target, p. 307; — Morellet, p. 368.

Tome XIII — De Guibert, p. 31; — Sedaine, p. 95; — Rulhière, p. 487.

Tome XIV. — D'Agnesseau, p. 67; — Florian, p. 72; — Vicq-d'Azyr, p. 209; — Boufflers, p. 263; — duc d'Harcourt, p. 278; — Nicolaï, p. 328; — abbé Barthélemy, p. 438.

Il faut y joindre les articles sur la séance extraordinaire pour le roi de Danemarck, t, VI, p. 84; et sur la visite à leurs Majestés et au Dauphin, t. XIV, p. 477.

(*A suivre.*) René Kerviler.

CHRONIQUE

Nécrologie. — M. Charles Sainte-Claire-Deville, mort le 10 octobre, à Paris, appartenait à une famille de savants distingués chez lesquels la science est alliée à la pratique de la religion, et l'étude à l'exercice de la charité. Né à Saint-Thomas-des-Antilles, en 1814, il suivit, à Paris, les cours de l'École des mines et s'occupa successivement de chimie, de géologie et de météorologie. Il a fait de nombreux voyages dans l'intérêt de la science, aux Antilles, à Ténériffe, aux îles du Cap-Vert, à la Guadeloupe, où il fut témoin du terrible tremblement de terre de 1843, au Vésuve, dont il étudia dans toutes ses phases l'éruption de 1855, à l'Etna, qu'il visita dix fois; enfin, récemment, dans l'Afrique centrale d'où il rapporta le germe de la maladie qui l'a enlevé. C'est sur les conseils de M. Élie de Beaumont, — qui l'avait connu à l'École des mines, et qu'il suppléait au Collége de France dans sa chaire de géologie dont il devint plus tard titulaire — qu'il se consacra plus spécialement à l'étude des phénomènes volcaniques. Il entra, en 1857, à l'Académie des sciences, section de minéralogie, où il remplaça M. Dufrenoy. C'est à lui que revient l'honneur de la création de l'observatoire de Montsouris. Il était inspecteur général des établissements météorologiques de France et d'Algérie. Il laisse des travaux inédits, notamment sur l'Amérique. Il a publié : *Recherches géologiques sur les îles de Ténériffe et de Fogo*

(Cap-Vert) (1846, in-4); — *Voyage géologique aux Antilles et aux îles de Ténériffe et de Fogo* (1847, in-4 avec planches); — *Modifications qu'éprouve le soufre sous l'influence de la chaleur et des dissolvants* (1852); — *Recherches sur les principaux phénomènes de météorologie et de physique terrestre aux Antilles*. Tome Ier comprenant : 1° Observations sur le tremblement de terre du 8 février 1843; 2° Tableaux météorologiques.

— Le *Polybiblion* a fait une perte sensible en la personne du R. P. Hyacinthe Charles-Léon de Valroger, mort à Caen, le 10 octobre dernier. Il était né à Avranches, le 6 janvier 1814. Après avoir fait la plus grande partie de ses études au collége royal de Caen, il se prépara d'abord à entrer à l'école militaire de Saint-Cyr, mais au bout d'un an d'un travail excessif, sa santé compromise l'obligea à renoncer à son projet. Il fit sa philosophie à Nantes, où son frère aîné, prêtre de Saint-Sulpice, était alors directeur au grand séminaire. Puis il étudia successivement, pendant quelque temps, le droit avec le second de ses frères, aujourd'hui professeur à la faculté de droit de Paris, alors avocat à Caen; ensuite la médecine, à laquelle il consacra deux ans. Ces études variées devaient lui servir plus tard et être utilement employées pour la défense de la religion. Il trouva enfin sa véritable voie dans la carrière ecclésiastique. La Providence le destinait à être dans le clergé un exemple vivant de la conciliation de la science et de la foi. Embrasé dès lors du feu sacré de l'étude dont il n'a cessé de brûler jusqu'à la mort, et qu'il a constamment travaillé à allumer dans l'âme de tous les catholiques qui l'ont approché, prêtres et laïques, il enseigna avec succès au grand séminaire de Bayeux. Il était devenu chanoine titulaire de la cathédrale de Bayeux, lorsqu'il quitta tout pour se consacrer avec le R. P. Pététot et sous sa conduite à la restauration d'une grande œuvre, l'Oratoire. Le P. de Valroger, qui comprenait si bien qu'aujourd'hui plus que jamais, l'Église a besoin de science et que le prêtre doit être un homme de science pour défendre sa foi attaquée au nom d'une fausse science, le P. de Valroger trouvait dans l'Oratoire l'institut qui comblait ses vœux en formant des ecclésiastiques tout ensemble à l'étude et à la piété. Il a été lui-même un oratorien modèle : il a toujours vécu en saint religieux, et quelques heures avant sa mort, il étudiait et écrivait encore. Voici la liste de ses publications : *Études critiques sur le rationalisme contemporain* (1847, in-8°); — *Essai sur la crédibilité de l'histoire évangélique*, en réponse au Dr Strauss, par le Dr Tholuck, traduction abrégée et annotée par l'abbé H. de Valroger (1847, in-8°); — *Du christianisme et du paganisme dans l'enseignement* (1852, in-18); — *Introduction historique et critique aux livres du Nouveau Testament*, par Reithmayr, Hug. Tholuck, etc, traduite et annotée par H. de Valroger (1861, 2 vol. in-8°); — *L'Age du monde et de l'homme, d'après la Bible et l'Église* (sans date, in-18); — *La Genèse des espèces* (1873, in-18). Le P. de Valroger a donné des articles au *Correspondant* depuis la fondation de ce recueil : *Le Dictionnaire des sciences philosophiques* (décembre 1844); — *De la jeune école éclectique* (10 mars, 25 mars et 10 mai 1845); — *Du faux éclectisme ou du syncrétisme* (octobre 1845); — *De l'éclectisme rationaliste* (août 1846); — *La Tradition indienne du déluge* (juillet 1853); — *Réfutation inédite de Spinoza, par Leibnitz* (mars 1854); — *Études sur M. Renan et sur les résultats de l'exégèse rationaliste* (janvier et février 1856); — *Philosophie et religion*, (septembre 1856); — *La Critique biblique à Rome* (janvier 1862); — *Les Précurseurs de l'homme à l'époque tertiaire* (novembre 1873); — *Climats et endémies* (mai 1875). — La *Revue des questions historiques* a publié du même

écrivain : *De la chronologie biblique : Temps primitifs* (avril 1869); — *Les Sciences physiques dans l'antiquité. La Précession des équinoxes a-t-elle été connue avant Hipparque ?* (octobre 1869) ; — *L'Ancienneté de l'homme, d'après l'archéologie préhistorique, la paléontologie et la géologie* (octobre 1874); — *L'Ancienneté de l'homme, réponse à certaines observations critiques* (avril 1875);— *L'Archéologie préhistorique : Les Stations du mont Dol et de Thenay* (avril 1876).

— L'Université catholique de Louvain perdait, le 6 mai dernier, un de ses membres les plus jeunes, mais de ceux qui donnaient les plus brillantes espérances. M. Félix Kraus était né à Liége, le 8 octobre 1840. Il reçut de son père, médecin distingué, la première instruction, et termina ses études en 1858, au collége Saint-Servais de sa ville natale. Il entrait à 17 ans à l'École des mines de l'université de Liége, pour laquelle il avait préparé son examen en même temps qu'il avait fait sa rhétorique. En 1863, il recevait le diplôme d'ingénieur honoraire des mines, et un peu plus tard, dans le courant de la même année, celui d'ingénieur des arts et manufactures. Déjà, l'année précédente, il avait visité l'Exposition de Londres avec M. le professeur Chandelon, et y avait étudié particulièrement tout ce qui concerne la métallurgie ; il en rapporta les éléments d'une intéressante notice sur l'acier Bessemer, donnée dans la *Revue universelle des Mines* de M. de Cuyper (t. XIII, 1863, p. 358-374). En février 1864, il entrait dans la fameuse mine de Seraing, de la Société Jean Cockerill, et, dès le mois de juin, malgré ses 22 ans, il devenait chef de service des hauts-fourneaux de cet important établissement. C'est là que Mgr Laforêt alla le chercher pour l'attacher à l'université de Louvain. Nommé, en août 1866, professeur extraordinaire à la faculté des sciences, il y inaugura le cours de métallurgie. En même temps, il faisait, à l'école, des conférences sur l'économie industrielle et prenait part à celles qui se donnaient au cercle industriel fondé par les élèves ingénieurs de Louvain. En 1867, il utilisa ses vacances en visitant l'Exposition de Paris avec une mission du gouvernement belge ; il en a fait connaître les résultats dans des articles publiés par le *Moniteur des intérêts matériels* de Bruxelles et tirés à part, avec le titre de *Exposition universelle de* 1867. *Fers et aciers.* Son *Étude sur les fours à gaz et à chaleur régénérée de M. Siemens* a paru dans les *Documents* publiés par le gouvernement belge sur l'Exposition (t. IV, p. 1-142) ; elle a été tirée à part et reproduite par M. Lacroix dans les *Annales du génie civil* (janvier-mai 1874) ; il préparait un nouveau travail sur ces questions, lorsque la mort est venue l'enlever. Nous devons encore citer de lui divers articles parus dans la *Revue catholique : Les hautes températures dans l'industrie* (1873); *Quelques jours sur le sol anglais* (1872). Membre honoraire de l'Institut des ingénieurs de Cleveland, membre de l'Institut du fer et de l'acier, vice-président de la société scientifique de Bruxelles (section de chimie et métallurgie), administrateur délégué de la banque centrale de la Dyle, il était en relations avec les métallurgistes les plus distingués ; peu de vies si courtes ont été si bien remplies, et, au milieu de tous ces travaux incessants et multipliés, Kraus ne négligeait aucun de ses devoirs de père de famille et de chrétien. Le doyen de la faculté des sciences de Louvain, M. Dewalque a pu dire de lui : « Infatigable au travail, esclave du devoir, serviable sans affectation, charitable dans l'ombre, dévoué à l'université, ami franc et loyal, tendrement attaché à sa famille, inébranlable dans ses convictions et défenseur ardent de la vérité, en un mot, homme de bien et chrétien convaincu aussi bien que professeur de talent, sa vie restera un modèle pour les élèves de nos écoles. »

— M. Claude-Joseph Tissot, correspondant de l'Institut de France, est mort à Dijon le 19 octobre. Il était né à Fourgs (Doubs) en 1801. Il fit son droit à Paris et fut reçu avocat. En 1830, après avoir passé ses examens de docteur ès lettres, il se destina à la carrière de l'enseignement. De 1824 à 1837, il professa la philosophie au collége de Dijon, et fut ensuite appelé à la chaire de la faculté des lettres dans cette même ville. Il était doyen de la faculté des lettres de Dijon. Il laisse un grand nombre d'ouvrages entachés d'un esprit systématiquement irréligieux qui leur enlève une grande partie de leur mérite. En voici les titres : *Cours élémentaire de philosophie, rédigé d'après le programme officiel des questions pour le baccalauréat ès lettres* (2e édition, presque entièrement refondue, Dijon, Popelain, 1840, in-8 ; — 4e édition en 1869, chez Delagrave); — *Éthique ou science des mœurs* (1840, in-8) ; — *Histoire abrégée de philosophie* (1840, in-8) ; — *De la manie du suicide et de l'esprit de révolte, de leurs causes et de leurs remèdes* (1841, in-8) ; — *Du morcellement du sol et de la division de la propriété, comme conséquence présente et future de la législation sur les partages* (1842, in-8) ; — *Anthropologie spéculative générale* (1843, 2 vol. in-8) ; — *Le Droit pénal, étudié dans ses principes, dans les usages et dans les lois des différents peuples du monde* (1859-60, 2 vol. in-8); — *La Vie de l'homme, existence, fonctions, nature, condition présente, forme, origine et destinée future du principe de la vie : Esquisse historique de l'animisme* (1861, in-8) ; — *Turgot, sa vie, son administration, ses ouvrages* (1862, in-8), mémoire couronné par l'Académie des sciences morales et politiques ; — *L'Animisme et ses adversaires* (1863, in-8), extrait des mémoires de l'Académie de Dijon ; — *Méditations morales* (1860, in-8) ; — *La Vie de l'homme, ses manifestations diverses, leurs rapports, leurs conditions organiques* (1861, in-8) ; — *Du développement de l'esprit philosophique, comme objet de l'éducation. Rapport sur le concours Laromiguière, ouvert devant l'académie de Dijon, années* 1861-63 (1864, in-8), extrait des *Mémoires de l'Académie de Dijon ; — L'Animisme, ou la matière et l'esprit conciliés par l'identité du principe et la diversité des fonctions, dans les phénomènes organiques et psychologiques* (1863, in-8) ; — *Le Patois de Fourgs, arrondissement de Pontarlier (Doubs)* (1865, in-8), extrait des *Mémoires de la Société d'émulation du Doubs ; — Les Possédées de Marzine, ou la diable qui n'y voit goutte* (1865, in-8), extrait de la *Revue moderne* ; — *Le Mariage, la séparation et le divorce, considérés au point de vue du droit naturel, du droit civil, du droit ecclésiastique et de la morale ; suivis d'une étude sur le mariage civil des prêtres* (Paris, 1868, in-8) ; — *L'Imagination, ses bienfaits et ses égarements, surtout dans le domaine du merveilleux* (Paris, 1865, in-8) ; — *Questions de philosophie à l'usage des classes, des concours et des examens* (Paris, 1869, in-8) ; — *Pascal, Réflexions sur ses pensées* (Paris, 1869, in-8) ; — *Principes du droit public.* 1re partie. *Introduction philosophique à l'étude du droit constitutionnel* (Paris, 1872, in-8) ; — *Les Fourgs, et accessoirement les environs : Pontarlier, le fort de Joux, Montbenoît, les Longevilles, Jougne, Neuchatel, Sainte-Croix, Beaulmes, etc., les Maurs* (Besançon, 1873, in-18) ; — *Le catholicisme et l'instruction publique* (Paris, 1874, in-18 j.) ; — *Introduction philosophique à l'étude du droit pénal, et la réforme pénitentiaire* (Paris, 1874, in-8) ; — *Introduction historique à l'étude du droit, considéré dans les faits et dans les mœurs, les usages, les institutions et les lois* (Paris, 1875, in-8) ; — *Introduction philosophique à l'étude du droit, en général, et du droit privé, en particulier, considéré dans les principes ou la raison* (Paris, 1875, in-8). M. Tissot a traduit de l'allemand *Anthropologie ; Critique de la raison*

pure; Leçons de métaphysique; Logique; Mélanges de logique; Principes métaphysique de droit et de morale, et *Prolégomènes* de Kant; — *De l'Éducation du genre humain*, de Lessing, et *Éclaircissement sur la critique de la raison pure de Kant*, du pasteur J. Schulze.

— M. le général Louis Suzanne, né à Pérouse (Italie), en 1810, est mort à Meudon, le 1er octobre 1876, Il entra dans l'artillerie, à sa sortie de l'École polytechnique. Le 19 mars 1848, il fut nommé chef du personnel au ministère de la guerre, poste qu'il occupa jusqu'au 17 juillet 1850. Il revint ensuite au ministère comme directeur général de l'artillerie. Il fut nommé général de brigade en 1864, et général de division le 23 mars 1870. En février 1871, il garda pendant quelques jours, par intérim, le portefeuille de la guerre, puis reprit ses fonctions de directeur général de l'artillerie. C'est en cette qualité qu'il eut à fournir, à la commission des marchés, des documents sur l'état de l'artillerie pendant la guerre de 1870-71. A la suite d'une lettre où il protestait vivement contre plusieurs projets de la commission, il fut relevé de ses fonctions. Il n'en continua pas moins à siéger au comité d'artillerie, et fut membre de la commission chargée d'étudier l'institution de l'École supérieure de la guerre. Il a écrit : *Histoire de l'ancienne infanterie française*, avec atlas de 152 planches (1849-1853, in-8); — *L'Artillerie avant et pendant la guerre*, publié dans la *Revue des Deux-Mondes*, (n° du 14 janvier 1871); — *Histoire de la cavalerie française*, 1874, 3 vol. in-18); — *Histoire de l'artillerie française* (1874, in-18); — *Histoire de l'infanterie française* (3 vol. in-18, 1875-76).

— M. Félix-Auguste Duvert, né le 13 janvier 1795, est mort à Paris, le 20 octobre 1876. En 1811, il s'engagea dans les tirailleurs de la jeune garde et fit les dernières campagnes de l'Empire. Il fut employé dans diverses administrations et profita de ses loisirs pour composer quelques pièces. La première (*les Frères de lait*) fut jouée au théâtre du Gymnase, le 8 février 1863. Cette pièce fut reçue par M. Viennet, membre du Comité de lecture, qui, à ce moment, prédit à l'auteur de nombreux succès. Il a écrit : *La Famille du fumiste*, comédie-vaudeville en deux actes (1840, in-8), avec MM. Lauzanne et Varner; — *Le Grand-Palatin*, comédie-vaudeville en trois actes (1842, in-8), avec MM. Lauzanne et H. Leroux; — *Les Informations conjugales*, vaudeville en un acte (1842, in-8), avec MM. Lauzanne et Jaime; — *Carabins et Carabinnes*, vaudeville en deux actes (1842, in-8), avec MM. Lauzanne et Xavier; — *L'Omelette fantastique*, vaudeville en un acte (1842, in-8), avec M. Boyer; — *Jocrisse en famille*, folie-vaudeville en un acte (1843, in-8), avec M. Lauzanne; — *L'Homme blasé*, comédie-vaudeville en deux actes (1843, in-8), avec M. Lauzanne; — *Les Égarements d'une canne et d'un parapluie*, folie-vauveville en un acte (1843, in-8), avec M. Lauzanne; — *Entre ciel et terre*, pochade-vaudeville (1843, in-8), avec M. Lauzanne; — *Trim, ou la maîtresse du Roi*, vaudeville en deux actes (1844, in-8), avec M. Lauzanne; — *La Bonbonnière, ou comment les femmes se vengent*, vaudeville en un acte (1844, in-8), avec M. Lauzanne; — *L'Ile de Robinson*, vaudeville en un acte (1842, in-8), avec M. Lauzanne; — *Le Marchand de marrons*, comédie-vaudeville en deux actes (1846, in-8), avec M. Lauzanne; — *Le Pot aux roses*, comédie-vaudeville en un acte (1846, in-8), avec M. Boyer, — *Un Docteur en herbe*, comédie-vaudeville en deux actes (1847, in-12), avec M. Lauzanne; — *La Clef dans le dos*, comédie-vaudeville en un acte (1848, in-12), avec M. Lauzanne; — *Hercule Belhomme*, comédie-vaudeville en un acte (1848, in-8), avec M. Lauzanne; — *La Poésie des amours*, etc., comédie-vaudeville en deux actes (1849, in-8), avec M. Lauzanne; — *La Fin d'une*

république, ou Haïti en 1849, à-propos-vaudeville en un acte (1850, in-8), avec M. Lauzanne ; — *Le Pot cassé*, comédie vaudeville en un acte (1850, in-8), avec M. Lauzanne ; — *Le Supplice de Tantale*, comédie-vaudeville en un acte (1850, in-8), avec M. Lauzanne ; — *Les Malheurs heureux*, comédie-vaudeville en un acte (1850, in-8), avec MM. Lauzanne et de la Rounat ; — *Le Puits mitoyen*, folie-vaudeville en un acte (1852, in-8), avec M. Lauzanne ; — *Le Roi des drôles*, comédie en trois actes, mêlée de chants, musique de M. Louis Nargeot (1852, in-8), avec M. Lauzanne ; — *Une queue rouge*, comédie-vaudeville en deux actes, en trois parties (1852, in-8), avec M. Lauzanne ; — *Une jolie jambe*, vaudeville en un acte (1853, in-8), avec M. Lauzanne ; — *Un père de famille*, comédie-vaudeville en un acte (1854, in-8), avec M. Lauzanne ; — *Le Diable*, vaudeville en deux actes (1855, in-8), avec M. Lauzanne ; — *Riche de cœur*, comédie-vaudeville en un acte (1856, in-8), avec M. Lauzanne ; — *Le Hanneton du Japon*, comédie-vaudeville en un acte (1858, in-8) ; — *Macaroni d'Italie*, vaudeville en un acte (1858, in-8), avec MM. Lauzanne et H. L*** ; — *En revenant de Pondichéry*, comédie en deux actes (1859, in-8), avec M. Lauzanne ; — *Kettly, ou le retour en Suisse*, comédie-vaudeville (1860, gr. in-8), avec M. Paul Dupont ; — *Ce que femme veut*, comédie vaudeville en deux actes (1864, in-12), avec M. Lauzanne, M. Duvert a encore signé des pièces en collaboration avec MM. Dumerson, Dupont, Lucien, Varin, Varner, et Xavier Saintine.

— M. le chevalier Henri-Roger Gougenot des Mousseaux, né à Coulommiers, en 1805, est mort le 5 octobre. Esprit élevé, cœur généreux, sa vie s'est partagée entre les études les plus sérieuses et les plus approfondies, et l'exercice d'une charité sans bornes. Nous indiquerons parmi ses productions : *L'Émancipation aux colonies françaises, état actuel des colonies*, etc. (1844, in-8) ; — *Le Monde avant le Christ. Influence de la religion dans les États, ou séparation et harmonie entre les institutions religieuses et les institutions politiques* (1845, in-8) ; — *Des prolétaires. Nécessité et moyens d'améliorer leur sort*, par l'auteur *du Monde avant le Christ* (1847, in-8) ; — *Dieu et les dieux, ou un voyageur chrétien devant les objets des cultes anciens, les traditions et la fable. Monographie des pierres Dieu et de leurs transformations* (1854, in-8) ; — *Essai généalogique sur la maison de Saint-Phalle, d'après monuments et d'après titres existant encore en* 1860 *dans des dépôts publics et dans des chartriers : Notice sur un grand nombre de maisons, et digressions épisodiques sur des titres, mœurs, usages et coutumes des temps* (1860, in-8) ; — *Les Médiateurs et les moyens de la magie. Les Hallucinations et les savants. Le Fantôme humain et le principe vital* (1863, in-8) ; — *Les hauts phénomènes de la magie, précédés du spiritisme antique* (1864, in-8) ; — *La Magie au dix-neuvième siècle, ses agents, ses vérités, ses mensonges, précédée de quelques lettres adressées à l'auteur* (1860, in-8 ; 2e édit., 1864) ; — *Mœurs et pratiques des démons et des esprits visiteurs du spiritisme ancien et moderne*, nouvelle édition (Paris, 1865, in-8).

— M. Auguste Bielowski est mort à Léopol le 12 octobre 1876. Né le 27 mars 1806, à Krechowice, en Galicie, il fit ses études dans une école des PP. Basiliens, puis à l'université de Léopol. Pendant l'insurrection de 1830, il s'enrôla comme volontaire dans l'armée polonaise, et fit toute la campagne de 1831 contre la Russie ; rentré dans sa province avec le corps du général Rozycki, il s'adonna à l'étude. Il débuta par des articles dans les revues polonaises de cette époque et par des poésies ; ses traductions des chants populaires des Serbes et des Ruthènes, et surtout celle du poëme ancien intitulé : *La Campagne d'Igor contre les Polootzes*, lui valurent une cer-

taine célébrité dans le pays. En 1838 et 1839 il publia un recueil périodique intitulé *Ziwonia,* qui contenait, entre autres un poëme : *Henri le Pieux*, la principale de ses créations poétiques. Depuis 1842, il s'adonna exclusivement à l'étude de l'histoire ; les riches collections de l'Institut Opolinski, à Léopol, lui en fournirent les matériaux. Son premier travail, intitulé : *L'Histoire primitive de la Pologne*, parut dans la savante publication de cet Institut, portant le titre de *Bibliothèque de l'Institut Opolinski,* dont il fut le rédacteur en chef pendant de longues années; vint ensuite son *Introduction critique à l'histoire de Pologne*, qui souleva beaucoup de controverses, mais n'en restera pas moins un ouvrage d'érudition et de critique. Tâchant de débrouiller les commencements de l'histoire de Pologne, l'auteur cherche les premiers ancêtres de la nation parmi les Linchites et les Antariotes, qui de l'Illyrie vinrent s'établir en Dacie, et il bâtit là-dessus tout un système. Mais le plus grand ouvrage de M Bielowski sont ses : *Monumenta Poloniæ historicæ*, publiés en deux gros volumes de 946 et 998 p. in-8, imprimés à Léopol, en 1864 et 1872. Ils contiennent tout ce qui se rapporte à l'histoire de Pologne dans les anciens historiens étrangers, et le texte rétabli et corrigé des annales et des chroniques polonaises, -- en un mot, à peu près tout ce qu'on possède en fait de matériaux historiques concernant l'histoire de Pologne depuis le neuvième jusqu'à la fin du quatorzième siècle. M. Bielowski a consulté les différents manuscrits qui se trouvent dans les bibliothèques de Vienne, Berlin, Dresde, Munich, Moscou et Pétersbourg ; il les a comparés avec un soin tout particulier et une patience à toute épreuve, et c'est contre cela qu'il est parvenu à créer une œuvre impérissable, telle qu'accomplissent d'ordinaire, dans des pays plus heureux, celles des associations, aidées par leurs gouvernements. — Nommé conservateur de la bibliothèque Opolinski à Léopol, membre de l'Académie des sciences de Pétersbourg et de Cracovie, aussi bien que de plusieurs sociétés scientifiques, il s'occupait avec une poignée d'hommes adonnés aux recherches historiques, de la rédaction définitive du troisième volume de ses *Monumenta,* quand une attaque d'apoplexie l'enleva à sa famille, à ses nombreux amis, et à la science. La nouvelle de sa mort fut accueillie comme une calamité publique ; ses obsèques se firent le 16 octobre avec le concours de toute la population de Léopol ; l'évêque officiait, les députés à la diète de Galicie et les représentants des autorités conduisaient le deuil. Parmi les discours prononcés sur la tombe, on remarque surtout celui de M. Joseph Sruyski, l'éminent historien polonais, professeur de l'université de Cracovie et secrétaire général de l'Académie des sciences de cette ville.

— M. Frédéric Lock, né à Cologne (Prusse), en 1813, vient de mourir à Montmartre. Chef de bureau au ministère de l'instruction publique jusqu'en 1867, il était en dernier lieu rédacteur du *Temps*. — Il a donné : *Guide alphabétique des rues et monuments de Paris* (1855, in-12) : — *Le Prix de vertu fondé par M. de Montyon*. Discours prononcés à l'Académie française par MM. Daru, Laya, de la Place, de Ségur, l'évêque d'Hermopolis, de Sèze, de Lessac, Picard, Lemercier, Cuvier, Parceval-Grandmaison, Lebrun, Briffaut, de Jouy, Villemain, Tissot, Nodier, de Salvandy, Etienne, Molé, Flourens Scribe, Dupin, Viennet, de Tocqueville, Saint-Marc-Girardin, de Saint-Aulaire, Vitet, de Noailles et de Barante, réunis et publiés avec une notice sur M. de Montyon par M. Frédéric Lock et Canly d'Aragon (1819-1856) (Paris, 1858, 2 vol. in-12) ; 2me édition augmentée (1819-60) (Paris, 1864) ; — *Histoire de la Restauration* (1851, in-32), faisant partie de la *Bibliothèque utile*).

— M. Denis Serrigny, né à Savigny-sous Beaune en 1800, ancien professeur de droit administratif, ancien doyen de la faculté de droit de Dijon, ancien membre du conseil général de la Côte-d'Or, vient de mourir, à l'âge de 76 ans, le 19 octobre. — On a de lui : *Traité de l'organisation, de la compétence et de la procédure en matière contentieuse administrative, dans leur rapport avec le droit civil* (3 vol. in-8, 1842 à 1846 ; 2e édition en 1865); — *Traité du droit public des Français, précédé d'une introduction sur les fondements des sociétés politiques* (1845, 2 vol. in-8) ; — *Mémoire sur le régime municipal en France, dans les villages, depuis les Romains jusqu'à nos jours* (Paris, 1861, in-8) ; — *Droit public et administratif romain, ou institutions politiques, administratives, économiques et sociales de l'Empire romain du quatrième au sixième siècle (de Constantin à Justinien)* (Dijon, 1862, 2 vol. in-8).

— M. Joseph-Jean-Nicolas Fuster, docteur en médecine, né à Perpignan en 1801, vient de mourir à Montpellier : il fut reçu en 1829 docteur agrégé de la faculté de Montpellier, puis vint à Paris, où il fut l'un des principaux rédacteurs de la *Gazette médicale*, fondée en 1830, et du *Bulletin général de thérapeutique*, fondé en 1831. A la suite du choléra de 1832, il reçut la médaille décernée par la ville de Paris. En 1842, il fut attaché aux dispensaires, et, en 1849, il obtenait au concours la chaire vacante de clinique médicale et le titre de médecin en chef de l'hôtel-Dieu de Montpellier. — Il a écrit : *Des Maladies de la France dans leur rapport avec les saisons, ou Histoire médicale et météorologique de la France* (1840, in-8), ouvrage qui avait obtenu, en 1838, un prix Montyon ; — *Des changements dans les climats de la France, Histoire de ses révolutions météorologiques*, (in-8, 1842) ; — *Monographie clinique de l'affection catarrhale* (Montpellier, 1871, in-8).

— M. le docteur Emile Isambert, agrégé de la faculté de médecine, et médecin des hôpitaux de Paris, né à Auteuil (Seine) en 1827, vient de mourir à Paris le 27 octobre 1876. On lui doit : *Études chimiques, physiologiques et cliniques sur l'emploi thérapeutique du chlorate de potasse, spécialement dans les affections diphthéritiques* (Paris, 1876, in-8). — *Itinéraire descriptif, historique et archéologique de l'Orient, Malte, la Grèce, la Turquie d'Europe, la Turquie d'Asie, la Syrie, la Palestine, l'Arabie-Pétrée, le Sinaï et l'Égypte*, en collaboration avec M. Joanne (Paris, 1860, in-12).

— M. Letellier-Valazé, général de division, ancien député, sénateur, est mort à Paris le 13 octobre, à 65 ans ; né à Argentan, il était entré au service en 1830. Il servit en Algérie, sous les ordres de Cavaignac et de Changarnier, dont il fut successivement aide-de-camp ; en Crimée, en Italie et au Mexique. Il fut un moment mis à l'écart pour s'être prononcé contre la guerre de Prusse ; cependant il fut appelé au commandement d'une des brigade du 12e corps en 1870, et fait prisonnier. De retour de captivité, il fut nommé sous-secrétaire d'État de la guerre, puis commandant de la division militaire de Rouen. En 1873, les électeurs de la Seine-Inférieure l'envoyèrent à l'Assemblée nationale. En 1875, il avait été élu sénatour inamovible. Il a écrit : *Des places fortes et du système actuel de guerre* (1845, in-8).

— M. Pierre-Charles-Antoine Rolland, sénateur et ancien député, est mort à Mâcon, le 25 octobre ; il y avait vu le jour le 4 novembre 1818. Avocat sans avoir jamais plaidé, il fut séduit par la politique qui lui tendit les bras, grâce à M. de Lamartine, dont il était un des secrétaires et le collaborateur. En 1842, il fondait le *Progrès de Saône-et-Loire* ; l'année suivante, il écrivait dans le *Bien public*, organe du grand poëte, et plus tard, il le suivait au *Pays*. Il ne réussit cependant à arriver à la vie politique qu'en 1848. Son ardeur se calma sous l'Empire ; il fit, en Orient, pour son illustre patron, un voyage

d'où il rapporta les matériaux de la *Turquie contemporaine* (1854). Le *Journal de Saône-et-Loire* a reçu aussi de lui une large collaboration. En 1871, les électeurs de Saône-et-Loire l'envoyèrent à l'Assemblée nationale, et plus tard au Sénat. Il a publié en 1852 le *Compte rendu des travaux de la Société académique de Mâcon de 1841 à 1847.*

On annonce encore la mort : de M. J.-B. Isidore Vincent, ancien rédacteur du *Spectateur de Dijon*, du *Journal de la Côte-d'Or*, qu'il fonda et soutint jusqu'à sa chute, en 1854, mort à Dijon ; — De M. Armand Pennetier, auteur d'une *Histoire des Césars* ; — de M. Emile Albert, avocat, qui laisse une bibliothèque fort curieuse à la ville de Cognac, mort à Cognac, à l'âge de 82 ans.

Institut. — La séance publique annuelle des cinq académies a eu lieu le 25 octobre, sous la présidence de M. Bersot, de l'Académie des sciences morales et politiques. Elle a été occupée par les lectures suivantes : Les racines des langues indo-européennes, par M. Bréal, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres ; — Un libre-penseur dans le grand monde, par M. Cuvillier-Fleury, de l'Académie française ; — La première contestation entre les académiciens envoyés au Pérou dans le dix-huitième siècle, pour les opérations relatives à la détermination de la figure de la terre, par M. de la Gournerie, de l'Académie des sciences ; — Les portraits de Raphaël par lui-même, par M. Gruyer, de l'Académie des beaux-arts.

La commission avait annoncé, pour le concours de 1876, qu'elle accorderait un prix, consistant en une médaille d'or de 1,500 francs (prix de Volney), à l'ouvrage de philologie comparée qui lui paraîtrait le plus digne parmi ceux qui lui seraient adressés. Onze ouvrages imprimés ou manuscrits ont été envoyés au concours. La commission, après avoir examiné les onze ouvrages, a décerné le prix à M. Childers, auteur de l'ouvrage intitulé : *A Dictionary of the poli language* ; elle a accordé deux médailles de 300 francs chacune à M. Christaller, et à M. Pimentel. La commission décernera, en 1877, une médaille de 1,500 francs à l'ouvrage de philologie comparée qui lui paraîtra le plus digne parmi ceux qui lui auront été adressés.

Académie des inscriptions et belles-lettres. — L'Académie des inscriptions et belles-lettres a tenu sa séance annuelle le vendredi 3 novembre, sous la présidence de M. de Wailly. M. le président a prononcé un discours, en annonçant les prix décernés en 1876 et les sujets des prix proposés ; — M. Wallon, secrétaire perpétuel, a donné ensuite lecture d'une Notice historique sur la vie et les travaux de M. Guigniaut, membre de l'Académie, secrétaire perpétuel honoraire ; — M. E. Desjardins a lu une Étude sur le pays gaulois et la patrie romaine.

Voici la liste des prix décernés : *Prix ordinaire :* L'Académie a prorogé ce concours à l'année 1878.

Antiquités de la France : L'Académie à décerné : la première médaille à M. Hucher, pour son *Jubé du cardinal Philippe de Luxembourg à la cathédrale du Mans* ; — la deuxième médaille à M. d'Espinay, pour ses *Notices archéologiques sur les enceintes d'Angers* ; — la troisième médaille à M. Bélisaire Ledain, pour son ouvrage intitulé *La Gatine historique et monumentale.* — Des mentions honorables ont été accordées : 1° A M. de Bouteiller, pour l'ouvrage qu'il a publié, avec le concours de MM. Léon Gautier et Bonnardot, *La Guerre de Metz en 1224*, poëme du quatorzième siècle ; 2° A M. H. Hervieu, pour ses *Recherches sur les premiers États généraux et les Assemblées représentatives pendant la première moitié du quatorzième siècle* ; 3° A. M. Longnon pour son ouvrage intitulé : *Les Limites de la France et l'étendue de la domina-*

tion anglaise à l'époque de la mission de Jeanne d'Arc; 4° A M. Germer-Durand, pour son *Cartulaire du chapitre de l'église cathédrale de Notre Dame de Nîmes ;* 5° A. M. Brissand, pour son ouvrage intitulé : *Les Anglais en Guyenne ;* 6° A M. l'abbé Corblet, pour son *Hagiographie du diocèse d'Amiens.*

Prix de numismatique : Le prix biennal de numismatique, fondé par Mme veuve Duchalais, est partagé inégalement entre M. G. L. Schlumberger, auteur d'un ouvrage intitulé : *Des Bractéates d'Allemagne, considérations générales et classification des types principaux*, et M. Aloïs Heiss, pour son ouvrage ayant pour titre : *Description générale des monnaies des rois des Visigoths d'Espagne.*

Prix Gobert (voir t. XVI, p. 847).

Prix La Fons-Mélicoq : l'Académie ne décerne pas de prix ; elle accorde un encouragement de la valeur de 1,000 francs à M. Armand Rendu, pour son *Inventaire analytique du cartulaire du chapitre cathédral de Noyon.*

Prix Stanislas Julien : l'Académie décerne le prix à M. le marquis d'Hervey de Saint-Denis, pour son « Ethnographie des peuples étrangers de Ma-touan-lin, » traduit du chinois.

Prix *Delalande-Guérineau* (voir t. XVI, p. 466).

Académie des beaux-arts. — La séance publique annuelle à l'Académie des beaux-arts a eu lieu, le 28 octobre, sous la présidence de M. Meissonier. Elle a été remplie par un discours du président, par l'éloge d'Eugène Delacroix prononcé par M. le vicomte Henri Delaborde, par la proclamation des prix décernés et l'audition de plusieurs scènes.

Concours. — Voici les noms des lauréats qui ont été proclamés au Congrès de Bordeaux, pour le concours dramatique ouvert par l'*Union des Œuvres ouvrières* : — I. *Concours pour la tragédie chrétienne.* Le prix de 500 francs a été décerné à M. Etienne Bonneau, auteur de la tragédie intitulée *Samuel.* — En outre, ont été mentionnés honorablement : 1. *Les Deux Frères Nantais,* par le Fr. Idelphus ; — 2. *Saint Sébastien,* par M. l'abbé Bonnet ; — 3. *Saint Louis dans les fers,* par M. l'abbé Sév. Charpentier ; — 4. *Le Martyre de saint Phocas,* par Mlle Ellen-Adélaïde Cleverly : — 5. *L'Apostasie et le Martyre,* par M. l'abbé Ch. de Cabanoux. — II. *Concours pour la comédie.* Le prix de 500 francs a été décerné à M. Louis Hervé, auteur de la comédie intitulée *les Horloges.* — Une mention honorable a été accordée à M. Dubreuil, auteur de la comédie-proverbe intitulée : *A chacun son métier.* — III. *Concours pour la chanson.* Le prix de 100 francs a été accordé à MM. Clinchamp et Magné, auteurs du chant intitulé *la Grand'mère du mobile.* — On nous annonce que le concours reste ouvert pour l'année 1877, grâce à la générosité de l'Association de *Notre-Dame-de-Salut,* qui met à la disposition de l'*Union des Œuvres ouvrières* un prix de 500 francs pour le Drame chrétien et un prix de 100 francs pour la Chanson.

— Par sa décision du 5 avril dernier, la Chambre de commerce de Bordeaux a établi ainsi qu'il suit les conditions générales du concours pour les prix *Bastiat* et *Montesquieu.* Afin de donner désormais aux concurrents le temps nécessaire pour mûrir leurs travaux, elle leur a accordé deux années pour traiter chaque sujet dont le prix est porté à 2,000 francs. En conséquence, les mémoires qui seront écrits en réponse au sujet du prix *Montesquieu,* dont le programme est donné ci-après, devront être adressés *franco* au secrétariat de la Chambre de commerce, à la Bourse, le 30 avril 1878, au plus tard; le résultat du concours sera publié dans le courant du mois de décembre de la même année.

Études sur la faillite. 1re *partie. De la faillite dans le droit français*

et étranger. 1° Préciser les différences qui existent entre notre législation et celles des diverses nations commerciales, notamment de l'Angleterre, des États-Unis, de l'Autriche, de la Prusse et de l'Italie. 2° Exposer sur quels principes les anciens auteurs, les écrivains les plus récents et les conventions internationales ont cherché à établir ou à réaliser l'idée d'une procédure unique de la faillite dans l'intérêt général du commerce. — 2e *partie. Observations sur quelques points spéciaux de la législation française en matière de faillite.* 1° Rechercher si, au point de vue du perfectionnement de notre législation, il n'y aurait pas lieu de modifier les dispositions relatives au remontement des faillites, et notamment de fixer une période au-delà de laquelle la date de la cessation de payement ne pourrait être reportée. 2° Faire ressortir le mérite, par rapport aux sécurités que doit procurer la lettre de change, des dispositions de l'article 449 du code de commerce, et rechercher si la cour de cassation, en adoptant, en 1867, une jurisprudence qui en détruit presque complétement les effets, a bien interprété la loi de 1838 et n'a pas autorisé une manière d'apprécier nuisible à l'intérêt du commerce en soumettant le tiers porteur à une action en rapport à la masse.

La Chambre de commerce n'ignore pas que la première partie des études qu'elle demande a déjà été l'objet d'un mémoire couronné par l'Académie des sciences morales et politiques de Naples, mais elle estime qu'il est utile de provoquer de nouveaux travaux sur cet important sujet.

Faculté des lettres. — M. P. Foncin, ancien élève de l'École normale, a soutenu, le 30 octobre, devant la faculté des lettres de Paris, ses thèses pour le doctorat ès lettres. Les sujets étaient : *De pago Carconnensi; — Essai sur le ministère de Turgot :*

Congrès archéologique de France. — Le congrès archéologique s'est ouvert le 25 septembre, sous la présidence de Mgr l'archevêque d'Aix, dans la ville d'Arles, qui offrait, par ses nombreux monuments antiques, un attrait particulier aux amateurs. Les membres du congrès ont fait d'intéressantes excursions dans la ville, dont ils ont visité les curieuses églises, notamment Saint-Trophime, aux Aliscamps, et, dans les environs, à Montmajour, Saint-Remy, les Baux, les Sainte-Maries, Saint-Gilles, Tarascon, etc. De nombreuses lectures ont été faites. M. le docteur Barthélemy, de Marseille, a donné lecture d'un mémoire relatif à la maison des Baux, sur laquelle il a recueilli huit cent dix-sept chartes inédites. — M. Cartailhac a donné des explications sur les découvertes faites dans la grotte fouillée au Castelet ; puis, M. Véran a expliqué de quelle manière les aqueducs romains traversaient le Rhône. — M. Blancard, archiviste de Marseille, a traité la question des embouchures des fosses mariennes. — M. Aurès, de Nîmes, a lu une étude sur les stèles des Baux. — M. Revoil a fait une conférence sur l'architecture carlovingienne. — M. Clair a lu un mémoire sur l'iconographie du portail de l'église Saint-Trophime, et sur l'abbaye de Montmajour ; — M. Leclerc, sur les carrelages émaillés. — M. Fabre, de Béziers, sur l'histoire des communes de l'Hérault.

Avant que le congrès se séparât, M. Léon Palustre, directeur de la Société, a distribué diverses médailles : 1. Médailles en argent (grand module), frappées à l'effigie de M. de Caumont, fondateur de la Société, décernées à M. Révoil, architecte des monuments historiques, pour son travail sur l'architecture romaine, et à M. Grimouard de Saint-Laurent, pour son ouvrage sur l'iconographie chrétienne ; 2. Médailles en argent décernées à : MM. Ledain, Véran, architecte à Arles ; Fassin, avocat à Arles ; Huard, conservateur

du Musée d'Arles ; docteur Barthélemy, de Marseille ; 3. Médailles en bronze à MM. Augier (numismatique), et Roman, d'Arles (photographie).

Congrès des orientalistes. — Le deuxième congrès des orientalistes s'est ouvert le 4 octobre, à Marseille, sous la présidence de M de Lesseps, qui a été remplacé dans les dernières séances, par M. le chanoine Tenugi et par M. Thiers L'honorable président a pris plusieurs fois la parole pour exposer ses projets relatifs aux communications à établir par terre, entre l'Asie et l'Europe, à l'établissement de stations dans le centre de l'Afrique, et à la création d'une mer intérieure. M. le baron Textor de Ravisi, qui a présidé le précédent congrès, tenu à Saint-Étienne, a fait une conférence philologique. Des lectures ont été faites sur les animaux et végétaux utiles que l'Asie nous fournit, par M. le docteur Sicard ; sur les origines asiatiques, par M. Trabaud ; sur la nécessité de créer un institut des hautes études commerciales, par M. Desgrand, président de la Société de géographie de Lyon ; sur le développement intellectuel et moral de l'Orient par l'action des Écoles européennes, par M. l'abbé Payan d'Augery ; sur le musée égyptien de Marseille, par M. Naville.

Congrès des bibliothécaires américains. — Nous empruntons à un intéressant article de M. Guillaume Depping, publié dans le *Journal officiel* du 10 novembre, les détails qui suivent :

« Le congrès que nous avons annoncé au commencement d'octobre, comme devant être tenu dans le courant de ce mois par les bibliothécaires américains, à Philadelphie, a eu lieu à l'époque indiquée. C'était le premier congrès de ce genre, qui eût encore siégé. Des nouvelles que nous recevons des États-Unis nous annoncent que cet essai a pleinement réussi. Il a conduit a la formation d'une association permanente entre les bibliothécaires d'Amérique. Cet exemple mérite d'être suivi en Europe, et le sera sans doute, par les membres de la même profession d'ordinaire étrangers les uns aux autres.

« La réunion a eu lieu dans les bâtiments de la Société historique de Pensylvanie, qui avait mis obligeamment son local à la disposition du congrès. Une centaine de délégués, venus des différentes parties de l'Union, y assistaient. Il devait n'y avoir d'abord que deux séances par jour ; mais la durée du congrès ayant été limitée à trois jours, il fut bientôt reconnu que le temps manquerait pour tous les sujets à traiter dans cette courte session, et il fut décidé qu'il y aurait, chaque jour, trois séances. Ces trois séances ont été remplies par la lecture de mémoires et par des discussions intéressantes, où les différents aspects sous lesquels on peut considérer la bibliotechnie ont été successivement passés en revue et examinés. — Les procès-verbaux du congrès doivent être imprimés dans un des prochains numéros d'un nouveau journal américain : *The american library journal*.

« Les bibliothèques américaines ont pris un grand développement depuis quelques années, surtout depuis la réunion organisée jadis à New York par M. Jewett, mais qui n'a pas eu le caractère d'une assemblée générale comme le congrès qui vient d'avoir lieu. A cette époque (il y a de cela 23 ans), plusieurs bibliothèques, devenues très-importantes, étaient à peine connues du public américain : nous citerons entre autres la bibliothèque du congrès, en train de devenir la plus considérable des États-Unis, et la bibliothèque publique de Boston. Cette dernière, fondée en 1852, et aujourd'hui sous l'habile direction de M. Justin Winsor, ne contient pas moins de 306,287 volumes, en y rattachant les annexes répandues dans la ville et qui dépendent de l'établissement central. On prévoit le moment où cet établissement sera mis en

communication avec ses succursales, non-seulement par des fils électriques, mais encore par des tubes pneumatiques. Il est probable que le prochain congrès verra se réaliser cette innovation originale.

« A la bibliothèque de Boston, existe une salle dite des Périodiques (*Reading-Room for Periodicals*), où l'on communique au public les journaux, revues et autres périodiques, dès le jour même de leur publication. Ces périodiques sont au nombre de 641, qui, dans le mois de septembre dernier, ont été consultés par 22,759 lecteurs. Nous avons déjà démontré combien, de notre temps, il est utile pour ceux qui fréquentent les bibliothèques publiques, d'avoir à leur disposition les recueils périodiques, les mémoires des sociétés savantes, au moment de leur apparition. A l'institut Smithsonien de Washington, à la bibliothèque royale de Berlin, au musée des sciences de Genève, et dans les bibliothèques nouvelles qu'on fonde au Japon, cette mesure a été introduite, à la grande satisfaction du public.

« Enfin, un fait que ce congrès nous a fait connaître, c'est l'existence de bulletins publiés périodiquement par les bibliothèques elles-mêmes.

« La bibliothèque de Boston est dans ce cas. Nous avons sous les yeux le dernier numéro de son bulletin mensuel, celui du mois de septembre 1876. La direction y fait connaître l'état de la bibliothèque pendant le mois qui vient de s'écouler, le nombre de livres et de journaux, revues ou recueils périodiques, qui ont été communiqués aux lecteurs; celui des lecteurs de la salle ou des salles de lecture ; le progrès du catalogue ou des catalogues sur cartes; les accroissements du registre des entrées et par conséquent l'augmentation de la bibliothèque ; le chiffre des volumes mis au rebut par suite d'usure; celui des ouvrages dont l'acquisition est recommandée par le public; celui des volumes qui ont été reliés : enfin les modifications survenues dans le service intérieur.

« Outre son bulletin mensuel, la bibliothèque de Boston en publie, tous les trois mois, un autre, plus volumineux (5 feuilles in-8), et qui contient sur deux colonnes les titres in-extenso des ouvrages acquis par l'établissement pendant le trimestre qui vient de s'écouler. Nous avons reçu les numéros de ce bulletin pour l'année courante; nous les avons parcourus, et nous sommes restés frappés du grand nombre de nouveautés de la librairie française qui figurent déjà, rangées, classées et catologuées, sur les rayons de cet établissement si jeune et pourtant si complet.

« Les deux bulletins dont nous parlons sont indépendants du rapport que la bibliothèque adresse tous les ans au comité de *Trustees*, ou de curateurs, qui en a la haute surveillance. Les Trustees en font part sur-le-champ à la municipalité de Boston. Le rapport pour l'exercice 1875-1876, que nous avons entre les mains, et qui est déjà le vingt-quatrième de la série, nous apprend que la bibliothèque publique, entretenue par la ville de Boston, jouit d'un budget de plus de 100,000 dollars (500,000 fr.); la part affectée aux achats de livres et de journaux s'élève à 23,000 dollars (115,000 fr.) et même au delà; 5,000 dollars (25,000 fr.) sont absorbés pour frais de reliure; le personnel exige une dépense de 69,500 dollars (327,500 fr.).

« D'ailleurs, un volume actuellement sous presse et publié par le *Board of Education*, Bureau de l'Éducation publique, dirigé avec tant de soin par M. le général Eaton, montrera bientôt où en est le développement des bibliothèques publiques aux États-Unis et les services qu'elles sont appelées à rendre à l'instruction générale. Tous les intéressés ont été consultés ; les résultats

de cette vaste enquête formeront comme un code à l'usage des bibliothèques et des bibliothécaires.

« Avec un tel guide, les efforts individuels ne risqueront plus de s'égarer comme par le passé. C'est pour les former en faisceau qu'a été créée l'association permanente que nous avons signalée et qui a pris le titre d'*American Library Association*. Elle a été ainsi constituée : président, M. J. Winsor, « superintendent » ou directeur de la bibliothèque publique de Boston. Cette distinction lui était due pour les soins apportés par lui à l'administration de son établissement; vice-présidents : MM. Spofford, de la bibliothèque du congrès; M. Poole, de la bibliothèque de Chicago; M. le docteur Holmes, de la bibliothèque d'Albany; secrétaire : M. Dewey, de la bibliothèque du collége d'Amherst, organisateur du congrès qui vient d'avoir lieu. »

Discours de rentrée. — Nous donnons, suivant notre habitude, l'indication des sujets traités par les discours de rentrée, dans les différentes cours.

Aix. — Le discours a été prononcé par M. Gourdez, substitut du procureur général; le texte était : *Un projet de réformes au dix-huitième siècle; le marquis d'Argenson.*

Agen. — *La Vie et les Œuvres d'Étienne de La Boëtie*, par M. l'avocat général Habasque.

Amiens. — Le discours a été prononcé par M. Babled, avocat général, qui avait pris pour sujet : *L'Impôt.*

Angers. — *L'Histoire et la philosophie du Code civil français*, tel a été le sujet traité par M. Lury, avocat général.

Bordeaux. — Le discours a été prononcé par M. Thiriot, avocat général; le sujet était les *Sociétés taisibles au moyen âge*, comparées aux *Sociétés coopératives actuelles.*

Bourges. — Le discours a été prononcé par M. Bazennerye, substitut; le texte était : *Cujas et l'école de Bourges.*

Caen. — M. le procureur général Boivin-Champeaux avait pris pour sujet de sa harangue : *Observations générales sur les préfaces des œuvres de M. Troplong.*

Chambéry. — M. Melcot, avocat général, a prononcé le discours de rentrée; le sujet était la *Théorie du devoir et de la discipline.*

Douai. — M. Deroubaix, doyen de Notre-Dame, a prononcé une très-remarquable allocution sur le *Droit de propriété au point de vue religieux.* Le discours de rentrée a été prononcé, par M. Grévin, avocat général. Il traitait de la *Faculté de tester et de la réserve héréditaire.*

Grenoble. — M. Félix Du Boys, substitut du procureur général, a prononcé le discours d'usage. Il avait pris pour sujet : *De l'utilité des études historiques pour les magistrats.*

Limoges. — M. Tixier de la Chassagne, substitut de M. le procureur général, a pris pour sujet de son discours l'histoire de nos anciennes franchises nationales au dix-huitième siècle.

Lyon. — M. l'avocat général Sauzet a prononcé l'éloge du grand chancelier de France Pompone de Bellièvre, d'origine lyonnaise.

Montpellier. — Le discours a été prononcé par M. le premier avocat général Jouvion, qui avait pris pour sujet : *L'Étude de l'histoire.*

Nancy. — M. Poulet, avocat général, a pris pour texte l'*Éloge de M. Châteaufort*, magistrat lorrain.

Nîmes. — M. Benoît, substitut de M. le procureur général, a pris pour texte : *L'Action pénale et le ministère public en Angleterre.*

Orléans. — M. l'avocat général Touche a fait un discours sur les origines, les transformations successives, l'état actuel de la procédure civile et sur les réformes à y opposer.

Paris. — Des progrès du droit, par M. le procureur général près la cour de cassation Renouard; — Éloge de M. le président Gilardin, par M. l'avocat général près la cour d'appel Manuel; — Des anciennes juridictions royales chargées de juger les malversations commises dans les deniers publics, par M. le procureur général de la cour des comptes Petitjean.

Pau. — M. l'avocat général Lespinasse a traité de la condition des classes agricoles.

Poitiers. — M. l'avocat général Liége-d'Iray a pris pour sujet de son discours le *Progrès*.

Rennes. — M. Saulnier de la Pinelais, substitut du procureur général, a fait une étude des ouvrages de M. Poullain-Duparc, ancien bâtonnier et professeur à la faculté de droit à Rennes.

Riom. — M. Mars, substitut du procureur général, a pris pour sujet : *La Vie de M. Favard de Langlade*, président de chambre à la cour de cassation sous la Restauration.

Rouen. — M. Chrétien, substitut du procureur général, a pris pour sujet : *Les Origines et les conditions de la pénalité.*

Toulouse. — M. Loubers, avocat général, a traité de l'*Éloquence judiciaire depuis l'antiquité jusqu'à nos jours*.

Lectures faites a l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Dans la séance du 29 septembre, M. Germain a continué la lecture de son mémoire sur l'ancienne école de droit de Montpellier. Dans la séance du 29 septembre, M. Michel Bréal a achevé la lecture du mémoire intitulé : *Examen critique de certaines théories relatives à la langue mère indo-européenne*, et M. le docteur Lagneau a communiqué un mémoire historique et ethnographique intitulé : *Des Alains, des Théiphales, des Agathyses,* et de quelques autres peuples sarmates ou slaves dans les Gaules. — Dans la séance du 6 octobre, M. Victor Guérin a communiqué un extrait de son ouvrage sur la Galilée, relatif au mont Thabor. — Dans les séances des 6 et 13, M. Th. H. Martin a continué ses communications relatives aux hypothèses astronomiques des anciens. — Dans la séance du 13, M. Ernest Desjardins a communiqué une étude sur la politique du sénat romain, pour l'organisation des peuples vaincus, et M. de Rochemonteix a fait une communication sur sa mission en Égypte. — Dans la séance du 20, M. Robiou a commencé la lecture d'un mémoire sur une date astronomique du Haut-Empire égyptien.

Lectures faites a l'Académie des sciences morales et politiques. — Dans la séance du 30 septembre, M. Ch. Giraud a lu un mémoire sur le mariage de Marie Stuart avec François II, et M. Vuitry a commencé la lecture d'un mémoire de M. le colonel Ed. de la Barre-Duparcq, intitulé : *Opinion de Montaigne sur nos troubles.* Cette lecture a été continuée dans la séance du 7. — Dans la séance du 7 octobre, M. Levasseur a fait une communication sur le récent congrès de statistique de Buda-Pesth. — Dans la séance du 14, M. Foucher de Careil a lu un mémoire sur la correspondance inédite de Descartes avec la princesse Palatine Elisabeth et la reine Christine de Suède. — Dans les séances du 14 et du 21, M. L. Drapeyron a donné lecture d'un mémoire sur le dessein secret de Louis XIV contre l'empire ottoman en 1688. — Dans la séance du 21, M. Berthold Zeller a lu un mémoire sur la conspiration du maréchal de Biron.

Sainctot Chemin. — M. l'abbé Robert Charles, dans un opuscule intitulé : *L'Œuvre de Sainctot Chemin, sculpteur fertois* (Paris, Didron, 1876, in-8 de 14 p., et une photogr.), signale la découverte, faite auprès de l'église de Souvigné-sur-Même (Sarthe), de statues que l'on croyait détruites et dont le souvenir n'était conservé que par des documents empruntés aux archives paroissiales; il s'agit d'un calvaire et de statues exécutées au milieu du seizième siècle par un artiste de la Ferté-Bernard. Cet artiste était Sainctot Chemin, qui se qualifiait modestement tantôt menuisier, tantôt maître maçon, aussi habile à sculpter la pierre, qu'à fournir des dessins et devis pour buffets d'orgues. — M. l'abbé Charles fait connaître à cette occasion un détail assez curieux et qui explique l'enfouissement de ces statues. Dans plusieurs localités du Maine, à l'approche des bandes protestantes, on se décida à cacher en terre les statues et les principaux meubles d'église, pour les soustraire aux injures des iconoclastes du seizième siècle. — A. de B.

La Chronique de l'abbaye de Saint-Pierre-le-Vif de Sens. — La Société archéologique de Sens, sous la direction zélée et infatigable de son président, M. Julliot, a entrepris la publication de documents inédits; elle commence cette série par la chronique de Saint-Pierre-le-Vif, rédigée par Geoffroy de Courlon et souvent citée par fragments par tous ceux qui s'occupent de l'histoire du moyen âge (Sens, Ch. Duchemin, 1876, in-8). — Ce texte, donné d'après un manuscrit de la bibliothèque de Sens, qui a appartenu aux Cordeliers de cette ville, à Fénel, puis au chapitre de la cathédrale, commence avec l'ère chrétienne et continue jusqu'à l'année 1295; l'auteur, moine de l'abbaye bénédictine de Saint-Pierre-le-Vif, dut mourir peu après la dernière date du recueil où il notait les principaux événements qui arrivaient à sa connaissance. Le travail de l'éditeur est fait avec un soin scrupuleux; nous ne lui reprocherons que de n'avoir pas terminé son livre par une table des noms d'hommes et des noms de lieux, si utile à ceux qui ont à faire des recherches dans les documents de cette nature. — Nous faisons des vœux sincères pour que la Société archéologique de Sens continue son œuvre si bien commencée. — A. de B.

L'Ostréiculture et le Dr Kemmener. — En 1861, M. le Dr Kemmener publia un mémoire intitulé *Des Ruches tuilées et de la Culture des huîtres sous le rapport commercial* (Saint-Martin-de-Ré, Lorgeroux, in-18, 24 p.). Il avait été frappé des ressources précieuses qu'offrait l'île de Ré pour la culture de l'huître et aussi des pertes considérables que, chaque année, faisait le commerce par suite de la routine. Ainsi les naissains disparaissaient pour un quart tous les ans, anéantis par les sables, les gelées, les courants; une autre partie se perdait lorsqu'il fallait détacher la jeune huître de sa base de pierre; c'était un tiers. Dans ces conditions, il ne pouvait y avoir de travail rémunérateur. Ému de cette situation, M. Kemmener inventa ce qu'il appelle la tuile mastiquée. C'est une tuile concave, pareille à celle dont on se sert dans le pays pour les toits, assez forte pour fixer l'huître, assez forte pour résister aux flots; il l'enduit de chaux hydraulique, ce qui permet de détacher facilement la jeune huître pour la placer dans les clairées où elle va s'engraisser. Avec ces tuiles ostréales, on construit des ruches. Le système est très-simple. L'île de Ré, grâce à lui, s'enrichit chaque jour; et sa méthode, appliquée partout, à Arcachon comme à Jersey, procure à l'alimentation publique un mets recherché, au commerce des millions. M. Kemmener a fait des efforts prodigieux pour répandre ses idées. Témoin ses brochures : *La Graine d'huître et les Collecteurs ciment; la Réhabilitation sociale du riverain des mers*, etc.

En 1876, il a publié *l'Ostréiculture, son passé, son présent, son avenir* (La Rochelle, typ. Mareschol, 1876, in-8, 11 p.). Aujourd'hui, il livre au public un appendice à cette brochure, sous ce titre *Ostréiculture* (La Rochelle, typ. Mareschol, 1876, in-12, 12 p.) C'est un grand service que rend le Dr Kemmener. Aussi pille-t-on sa méthode, lui vole-t-on son brevet,— bien que la Cour de Bordeaux vienne de condamner un des contre facteurs. Nous tenions à rendre justice à l'inventeur et à signaler ses heureuses innovations. — L. A.

Les dix premières années de la Société d'archéologie de la Drome. — La province doit réagir contre les prétentions de Paris à passer pour le centre unique de l'activité française : il existe en Dauphiné des hommes qui comprennent ce devoir et qui l'accomplissent. La Société d'archéologie de la Drôme termine, avec la trente-neuvième livraison de son bulletin, la dixième année de son existence. Deux tables alphabétiques, l'une par noms d'auteurs, l'autre par articles, font connaître les travaux publiés dans cette période. La prétendue réforme en Dauphiné et les guerres de religion font l'objet d'études importantes, écrites à des points de vue différents par MM. le pasteur Arnaud et le docteur Ulysse Chevalier; l'étude de M. Chevalier a été réunie en brochure, et le *Polybiblion* en a rendu compte. Signalons une suite de *Notices* du même auteur sur les couvents de Romans; une *Charte originale du douzième siècle, en langue romane*, par M. l'abbé Ulysse Chevalier, son fils, notre collaborateur; les *Notes* sur le diocèse de Die, pour corriger et compléter le *Gallia* de M. Hauréau, par M. Brun-Durand : le *Polybiblion* en a parlé; plusieurs biographies dauphinoises et une étude générale sur *la Vie de province au dix-huitième siècle d'après les papiers des Franquières*, par M. Anatole de Gallier, président de la Société; enfin nombre de documents et de monographies ayant trait à l'histoire locale, à l'archéologie, à la numismatique, écrites pour la plupart par M. A. Lacroix, archiviste du département. « Les suffrages flatteurs que la publication a obtenus pendant cette première période, dit M. Lacroix dans la Chronique du dernier bulletin, seront un stimulant précieux pour la maintenir à la même hauteur de science, d'impartialité et de savoir. » Nous avons, dans le passé de la Société, un gage sérieux qu'elle continuera de remplir ce programme.— J. A. de B.

Les Libéralités américaines. — Il vient de mourir un riche Californien, James Lick, qui, de son vivant, avait distribué une partie de son immense fortune entre plusieurs établissements scientifiques de son pays natal. Il avait donné 700,000 dollars (3,500,000 fr.) pour la construction d'un observatoire; — 300,000 (1,500,000 fr.) pour fonder et doter une école des arts et métiers; — 25,000 (125,000 fr.) pour l'achat d'ouvrages scientifiques destinés à la bibliothèque de l'institut ouvrier de San Francisco.

— L'étude de l'idiome anglo-saxon entre maintenant dans la matière exigée pour le doctorat ès lettres à l'université de Londres. C'est M. Henry Sweet, président de la Société de philologie, qui vient d'être nommé examinateur de cette langue.

— Le *Bullettino italiano degli studii orientali*, récemment créé, a publié six numéros du plus grand intérêt. Dans chaque livraison, se trouve une revue de la littérature contemporaine en Orient et sur l'Orient. Ce recueil compte des rédacteurs de toutes les nations européennes; et ses articles les plus importants paraissent dans la langue de leurs auteurs.

— Le Dr Carl Hortsmann, savant silésien, publie, nous apprend *the Academy*, le texte des *Miracles de la sainte Vierge*, manuscrit appartenant à la collection Vernon de la bibliothèque bodléienne, et deux textes de la *Légende de*

saint Alexis, qui font partie de ceux que M. Furnivall a recueillis pour la Société des anciens textes anglais.

— *The Academy* publie une statistique des universités de l'Écosse en 1875. Le total des étudiants des quatre universités de Saint-André, Glascow, Aberdeen et Édimbourg a été, pendant l'année scolaire 1874-1875, de 4,338 ; ce qui, pour une population de 3,500,000 habitants en Écosse, donne un étudiant sur 806.

— Le professeur Gildemeister, de Bonn, auteur de la *Bibliotheca sanscrita*, publiée il y a quelques années, vient de faire paraître le catalogue raisonné et détaillé des manuscrits sanscrits de la bibliothèque de Bonn. Le titre offre une particularité curieuse : l'épithète de *Divus, divin*, quelquefois employée pour les saints de l'Église catholique, et décernée autrefois aux empereurs païens de Rome, y précède le nom du roi Frédéric Guillaume III : « Sacram memoriam regis serenissimi *Divi* Frederici Guillelmi III, pie colendam indicit, etc. » Comme les protestants ne canonisent personne, pas même les souverains, il faut admettre qu'on rétablit ici, pour un monarque chrétien, une épithète toute païenne.

— Le Dictionnaire franco-normand du dialecte de Guernesey, par M. Georges Métivier, de la Société philologique de Londres, est, dans *the Academy*, l'objet d'un compte rendu par M. J. Andrieu, où le procédé littéraire de M. Victor Hugo, de faire de la couleur locale dans ses romans, est mis à nu par ses mauvais côtés. Les bévues de l'écrivain dans ses dernières productions, *Les Travailleurs de la Mer*, *Quatre-Vingt-Treize*, y sont relevées comme elles le méritent. Tantôt l'orthographe, tantôt le genre, et le plus souvent la signification d'expressions locales sont prises à rebours par l'auteur, qui se soucie probablement beaucoup moins de parler correctement que de frapper ses lecteurs par l'étrangeté des mots qu'il emploie.

— La Commission historique allemande vient de tenir sa session annuelle à Munich, le 5 octobre. Parmi les documents importants publiés par ses soins, il faut citer les *Annales de l'empereur Othon le Grand;* les *Chroniques des villes allemandes* du quatorzième au seizième siècle ; des lettres et actes relatifs à la guerre de trente ans, etc.

— Il a été publié en Russie, durant les années 1873 et 1874, 5,206 ouvrages : 679 concernaient la théologie, 322 les lois, 113 l'agriculture, 247 l'histoire, 247 la géographie et l'ethnographie, 195 les mathématiques, 135 les questions militaires, 224 la médecine, 438 la philologie, 94 les beaux-arts. Enfin 1,851 appartenaient à la littérature, et 447 étaient des traductions.

— Le manuscrit de l'ouvrage sur la Babylonie, écrit par le savant orientaliste G. Smith, enlevé à la science par une mort soudaine et prématurée, vient d'être livré à l'impression. Il est publié par la société établie en Angleterre pour le progrès des sciences chrétiennes. La reine Victoria vient d'accorder, sur sa cassette, une pension de 150 livres à la veuve du jeune savant.

— On annonce la découverte de vingt-six lettres de la reine Christine de Suède à Descartes, trouvées par M. Muller, savant hollandais, dans la bibliothèque du baron de Pallandt, à Rozendaal. Ce ne sont que des copies, mais elles sont presque contemporaines de Descartes. On ignore où se trouvent les originaux.

Publications nouvelles. — *Avesta, livre sacré des sectateurs de Zoroastre*, trad. de C. de Harlez, t. II (in-8, Didot ; Liége L. Grandmont-Donders). — *L'Église russe et l'Église catholique, lettre du R. P. Rozaven*, par le P. Gagarin (in-12, Plon). — *Questions égypto-bibliques*, par le R. P. Philpin de Ri-

vières (in-8, Haton, librairie des Lieux-Saints). — *Études sur Aristophane,* par E. Deschanel (in-18, Hachette). — *Les Femmes et la société au temps d'Auguste,* par H. Blaze de Bury (in-18, Didier). — *Pierre le Vénérable,* par l'abbé Demimuid (in-8, Palmé).— *Un évêque au douzième siècle : Hildebert et son temps,* par le comte P. de Déservillers, avec préface par A. de Margerie (in-8, Bourguet-Calas). — *Edmond Richer,* par l'abbé Ed. Puyol, t. II (in-8, Th. Olmer). — *Histoire de la Révolution dans le pays de Foix,* par P. de Carteras (in-8, Thorin). — *Sœur Natalie Narischkin,* par Mme Aug. Craven (in-8, Didier). — *Science, Questions diverses, Histoire,* par F. Martha-Beker, comte de Mons (in-8, Didier). — *Cours d'économie industrielle,* instructions graduées, par Paul Coq (in-18, Guillaumin). — *Petit dictionnaire universel,* par E. Littré et A. Beaujean (in-18, Hachette).— *Les grandes crises financières de la France,* par Gustave du Puynode (in-8, Guillaumin). — *La Vie domestique,* par Ch. de Ribbe (2 vol. in-12, Baltenweck). — *Lettres inédites de Madame de Sévigné à Madame de Grignan,* sa fille, par Ch. Capmas (2 vol. in-8, Hachette). — *Bosnie, Herzégovine,* par Ch. Yriarte (in-18, Plon).— *De Paris à l'Ile des serpents,* par Cyrille. — *Voyages, chasses et guerre,* par le marquis de Compiègne (in-18, Plon). — *Syrie, Palestine, mont Athos,* par le vicomte Eug. Melchior de Vogüé (in-18, Plon). — *La Station du Levant,* par le vice-amiral Jurien de la Gravière (2 vol. in-18, Plon). —*Les Questions vitales,* par Léon Lefébure (in-8, Plon). — *Esquisses et croquis parisiens,* par Bernadille (in-18, Plon). — *Le Code du mariage de la famille* (in-12, Tours, Cattier). — *Lettres à un matérialiste,* par J. Boiteux (in-18, Plon). — *M. Paul Sauzet,* par R. Chantelauze (in-18, Plon). — *Poésies inédites,* par le comte Lafond (in-8, Bray et Retaux). — *Honnêtes facéties, menus propos,* par G. de Cadoudal (in-12, Sarlit). — *Even de Monadich,* par Mlle G. d'Ethampes (in-12, Oudin). — *Le Mari de Laure,* par Mme Claire de Chandeneux (in-12, Oudin). — *Le Pardon du moine,* par R. de Navery (in-18, Blériot). — *Aimée,* par H. de Croizy (in-12, Oudin). — *La Lumière,* par M. Moitessier (in-18, Hachette). — *Conférences populaires sur l'hygiène morale et physique des classes ouvrières,* par le vicomte Paul Triaire (in-12, Tours, Mame). — *Les Sociétés secrètes,* par Claudio Jannet (in-32, *Bibl. à 25 centimes*).

VISENOT.

QUESTIONS ET RÉPONSES

QUESTIONS.

La Gueuse parfumée. — Le recueil récemment publié, sous ce titre, par M. Paul Arène, et qui renferme des récits provençaux, m'a rappelé que l'on a prétendu que le nom de *Gueuse parfumée* avait été donné à la Provence par un homme d'esprit du dix-septième siècle, Antoine Godeau, évêque de Grasse et de Vence. Connaîtrait-on quelque témoignage qui permît d'adopter ou de rejeter sûrement ce que l'on a raconté de l'origine du métaphorique surnom de la province, jadis à demi stérile, où « fleurit l'oranger? » T. DE L.

Sur le mot coquelineux. — Je trouve ce mot dans deux lettres du cardinal de Richelieu (Recueil de M. Avenel, t. VII, p. 50 et 54). Dans la première de ces lettres (à Chavigny, du 22 juillet 1642), on lit : « Le bonhomme Céton est fort *coquelineux.* » Dans la seconde (à MM. de Noyers et de Chavigny, du 29 juillet 1642), le cardinal s'exprime ainsi : « C'est un esprit foible, *coquelineux* et quinteux, qui est emporté par l'autre plus fin que luy, et par ses propres quintes.» Connaît-on quelque autre emploi du mot *coquelineux?* Ce mot manque à tous nos anciens dictionnaires (Nicot, Monet, Trévoux, etc.). M. Littré le

donne, il est vrai, mais avec cette signification qui n'est pas celle des deux lettres de Richelieu : « qui fait le coq. » Coquelineux me semble vouloir dire, sous la plume du grand ministre, *capricieux, fantasque*, et je demande à nos collaborateurs quelque citation du seizième ou du dix-septième siècle qui explique les textes mentionnés ici et qui complète l'insuffisant article du *Dictionnaire* de M. Littré.

UN CURIEUX DE PROVINCE.

P. S. — Je corrige une faute d'impression d'une de mes questions précédentes (livraison d'octobre 1876, p. 381) : je demande ce qu'était le *pont des fées*, à Saint-Cloud, et non le *pont des fers*.

Simon de Montfort. — Connaît-on des monographies de ce personnage?... Quels sont, soit à la Bibliothèque nationale, soit aux Archives, les documents qui le concernent?

D. DE M.

RÉPONSES

De la date de la mort du ministre Bertin (XVII, 381). — La date de la mort de M. de Bertin, ministre sous Louis XV, est très-difficile à fixer. M'étant adressé directement à la famille, celle-ci n'a pu me fournir aucune réponse. Voici cependant ce que j'ai pu recueillir. M. Amédée Matagrin, dans une notice sur Bertin, dit (p. 13) : « A la Révolution, Bertin fut si complétement oublié que son nom ne figure pas une seule fois dans le *Moniteur*. Il figure cependant dans la liste des académiciens honoraires en 1792, mais comme il a disparu de celle de l'année suivante, on peut conclure qu'il mourut en 1792, âgé d'environ 73 ans. » Cet auteur ajoute en note : « On ignore où est mort Bertin. Cependant on suppose généralement qu'il mourut à Aix-la-Chapelle, pendant l'émigration. »

A. DE B.

Les Épées célèbres (XVII-98). — Quoiqu'il ne s'agisse que de l'*épée* d'un peuple, c'est-dire de sa *force armée*, il y a pourtant dans la Bible le germe des noms particuliers. L'épée de Ninive y est appelée l'*épée de la Colombe*, parceque *Semiramis* était, dans la langue assyrienne, le nom de la colombe.

BENAMOZEGH.

Origine des toasts (XVII, 95). — Le Talmud raconte que quand on buvait dans un banquet de savants, on disait : *Le vin et la vie soient dans la bouche des maîtres et de leurs disciples.* Peut-être aussi les toasts ont leur origine dans l'usage des libations de vin aux dieux, qu'on faisait durant le repas.

LE MÊME.

Coiffer sainte Catherine (XVII, 383). — A la différence de « coiffé comme saint Roch, » expression si bien expliquée par Charles Nisard dans ses *Curiosités sur l'étymologie française*, celle dont s'informe une curieuse bordelaise a son explication naturelle. Catherine, dont le nom signifie couronne (*cethar*) a le droit d'être triplement couronnée pour sa sagesse, son martyre et sa virginité. Le soin de parer sa statue, dans les lieux où cette sainte est honorée, échoit, par suite, à la plus âgée de celles qui pourraient être rosières.

Rachemer, habiller saint Nicolas (*rachemer*, patois picard, dit l'abbé Corblet ; il vient du latin *redimire*) échoit aussi, comme soin, au plus vieux *jeune homme* de chaque paroisse.

UN ACADÉMICIEN DE PROVINCE.

Livres pour laboureurs (XVII, 383). — On n'en a pas écrit beaucoup ; l'ouvrier des champs ne lit que fort peu. Comme l'almanach y est surtout en honneur, celui du Bon Laboureur se recommande à l'attention. *La Fille du fermier*, *le Bon villageois* sont les deux ouvrages par lesquels Mme Bourdon a commencé ses publications populaires : *la Fille de fabrique*, l'*Héritage de Françoise*, *Euphrasie*, etc. Un recueil biographique ou hagiographique remplissant la condition demandée serait un livre à faire.

UN ACADÉMICIEN DE PROVINCE.

Le Gérant, L. SANDRET.

Saint-Quentin. — Imp. Jules Moureau.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

RÉCENTES PUBLICATIONS ILLUSTRÉES

La Chanson du vieux marin, par SAMUEL COLERIDGE, traduite par A. BARBIER, de l'Académie française, et illustrée par GUSTAVE DORÉ. Paris, Hachette, 1877, in-folio de 14 p. et 40 planches, richement cartonné avec fers spéciaux. Prix : 50 fr. — *Promenade autour du monde*, 1871, par M. le baron DE HÜBNER, ancien ambassadeur, ancien ministre, etc. Cinquième édition illustrée de 316 gravures dessinées sur bois par nos plus célèbres artistes. Paris, Hachette, 1877, gr. in-4 de 679 p. Prix : 50 fr., broché; richement relié avec fers spéciaux, tranches dorées, 65 fr. — *Théâtre de Racine*, second volume, *Mithridate; Iphigénie; Phèdre; Esther; Athalie*, 23 compositions de BARRIAS, gravées à l'eau-forte par V. FOULQUIER. Tours. Mame, 1877, gr. in-8 j. de 395 p. Prix : broché, 30 fr.; demi-reliure, dos en chagrin doré, plats en papier, tranche dorée, 36 fr. — *Notre-Dame de Lourdes*, par HENRI LASSERRE. Édition illustrée d'encadrements variés à chaque page et de chromolithographies, scènes, portraits, vues prises à vol d'oiseau, cartes et paysages. Paris, V. Palmé, 1877, in-4 de VIII-560 p. Prix : 25 fr., broché, et en demi-rel. avec fers spéciaux, 33 fr. — *Le Journal de la Jeunesse*, nouveau recueil hebdomadaire, année 1876. Paris, Hachette, 2 vol. in-4 de 413 p. à 2 col Prix : 20 fr. — *Étranges aventures de Robinson Crusoë d'York*, par DANIEL DE FOË, *marin*. Traduction de l'édition *princeps* (1719), avec une étude sur l'auteur, par BATTIER, agrégé de l'Université. Paris, Jules Bonnassies, 1877, in-8 écu de XX-300 p. Prix : 20 fr. — *Les Éditions originales des oraisons funèbres de Bossuet*, portrait sur acier, d'après Fesquet et Savard, par PAQUIER; lettres ornées, fleurons, culs-de-lampe, par L. M. Paris, Jules Bonnassies, 1877, in-8 écu de 226 p. Prix : 12 fr. — *La Bannière bleue, Aventures d'un musulman, d'un chrétien et d'un païen, à l'époque des croisades et de la conquête mongole*, par LÉON CAHUN. Paris, Hachette, 1876, gr. in-8 de 431 p., illustré de 73 gravures, dessinées sur bois par J. SIX et orné d'une carte. Prix : 10 fr.

Collection illustrée, format in-4, publiée par la maison Mame, à 5 fr. 50 le vol. broché, et 8 fr. 50 rel. — *Histoire de France*, par M. EMILE KELLER, député du Haut-Rhin. 4e édition, gr. in-4 à 2 col., de 388 p., illustrée de 74 grav. sur bois.

Nouvelle collection à l'usage de la jeunesse, format in-8, publiée par la maison Hachette, à 5 fr. le vol. broché, et cartonné en percaline à biseaux, tranches dorées, 8 fr. — *Le Bonheur de Françoise*, par Mme COLOMB. Vol. de 255 p., ill. de 102 gravures dessinées sur bois par A. MARIE. — *Voyage pittoresque à travers le monde*, morceaux extraits de divers auteurs, par RICHARD CORTAMBERT. Volume de 314 p., illustré de 60 grav. sur bois. — *Une croisière autour du monde*, par W. H. KINGSTON, ouvrage imité de l'anglais avec l'autorisation de l'auteur, par J. BELIN DE LAUNAY. Vol. de 260 p., illustré de 50 grav. sur bois, par RIOU. — *Légendes et Récits pour la jeunesse*, par Mme DE WITT, née GUIZOT. Vol. de 265 p., illustré de 18 grav. sur bois, par P. PHILIPPOTEAUX.

Bibliothèque des merveilles, publiée par la maison Hachette, sous la direction de M. ÉDOUARD CHARTON, format gr. in-18, à 2 fr. 25 le vol. broché, et 3 fr. 50 avec reliures en percaline bleue, tranches rouges. — *La Lumière*, par M. MOITESSIER, professeur à la faculté de médecine de Montpellier. Vol. de 356 p., ill. de 121 vign. par G. TAYLOR, JAHANDIER, etc. — *Les Colosses anciens et modernes*, par E. LESBAZEILLES. Vol. de 399 p., ill. de 56 vign., par LANCELOT-COUTIVILLIER, etc.

Bibliothèque rose illustrée pour les enfants et pour les adolescents, publiée par la maison Hachette, format gr. in-18 j., à 2 fr. 25 le vol. broché, et 3 fr. 25 avec rel. percaline rouge, tranches jaspées. — *Les Filles du professeur*, par Mlle JULIE GOURAUD. Vol. de 259 p., ill. de 36 vignettes par BERTALL. — *Comment j'ai retrouvé Livingstone*, par STANLEY. Vol. de 295 p., contenant 16 vignettes et 1 carte. — *Quatorze jours de bonheur*, par Mme DE STOLZ. Vol. de 295 p., illustré de 55 vignettes par BERTALL. — *Nos petits camarades*, par Mlle MARIE MARÉCHAL. Vol. ill. de 18 vignettes, par E. BAYARD, H. CASTELLI et GILBERT.

Nous avons une assez abondante moisson de livres illustrés, et pourtant notre nomenclature ne sera point complète. Nous ne pourrons parler aujourd'hui de deux importantes publications de la maison Didot, tellement recherchées, paraît-il, que les premières éditions ont été épuisées dès le commencement de décembre, et que le *Polybiblion* ne recevra que les secondes ; nous voulons parler de la *Sainte Vierge*, de M. l'abbé Maynard, et du nouvel ouvrage de M. Paul Lacroix, *les Sciences et les Lettres au moyen âge et à l'époque de la renaissance*, faisant suite à ceux dont nous avons parlé les années précédentes. Nous aurions voulu aussi signaler à nos lecteurs deux publications de la maison Plon, qui nous sont arrivées trop tardivement, et dont le compte rendu ne paraîtra que dans la livraison de janvier : les *Amateurs d'autrefois*, de M. Clément de Ris, et *Amsterdam et Venise*, de M. Henri Havard. Enfin, mentionnons ici d'importants ouvrages qui ne sont point compris dans cette revue des publications illustrées, et auxquels un article spécial est consacré dans la présente livraison, tels que l'*Italie*, de M. Jules Gourdault; *le Ciel*, de M. Guillemin; *Charlemagne*, de M. Alphonse Vétault; *les Mouvements de l'atmosphère*, de M. Marié-Davy; *les Amateurs d'autrefois*, de M. Charles Blanc; l'*Histoire du mobilier*, de M. Jacquemart: *la Conquête blanche*, d'Hepworth Dixon; l'*Histoire d'Angleterre*, de M. Guizot.

— L'une des plus belles publications illustrées de la saison est, sans contredit, le poëme de Samuël Coleridge, *la Chanson du vieux marin*, traduit par M. Auguste Barbier, de l'Académie française. Nous ne partageons pas entièrement l'enthousiasme du traducteur pour ce poëme par trop fantastique, pour ne pas dire *fantasmagorique*, dont il nous offre une traduction fort soignée ; mais nous avons été captivé par les commentaires que nous en donne M. Gustave Doré dans sa splendide illustration. Tout le monde connaît son crayon pittoresque, plein de fougue et de poésie, et l'on devinera sans peine quel champ il a trouvé dans ces pages dramatiques sur la mer, dont le théâtre immense avait été choisi et décrit avec prédilection par Coleridge, contemporain de Byron et de Walter Scott, et poëte de l'*École des lacs*. Signalons, parmi tant d'illustrations qui sont comme de véritables tableaux, le « Vaisseau dans les neiges assailli par les ours blancs ; » le « Navire immobilisé dans les glaces ; » le « Meurtre de l'Albatros ; » la page intitulée : *l'Eau était partout, et nous n'avions d'eau nulle part !* et cette autre ayant pour épigraphe : *La lune mobile monta dans le ciel.*

— La *Promenade autour du monde*, du baron de Hübner, dont nous avons parlé lors de son apparition (t. IX, p. 268), a eu déjà quatre éditions, et ce succès mérité va être rendu plus grand encore par la cinquième, publiée par la maison Hachette, dans le format grand

in-4, avec 316 gravures dessinées sur bois, d'après les photographies et les crayons de l'auteur, par MM. de Bar, Bayard, Bocourt, Catenucci, Clerget, de Neuville, etc., etc. Un portrait, placé en tête, reproduit la physionomie fine et expressive de l'éminent diplomate-voyageur. On avait grand plaisir et grand profit à suivre l'auteur dans ses descriptions, dans ses récits, dans ses observations si instructives sur les différents peuples dont il raconte les mœurs, la situation politique, les transformations actuelles, depuis les Américains jusqu'aux Mormons, aux Japonais et aux Chinois. Aujourd'hui, avec ces innombrables et si remarquables illustrations, on éprouve un charme plus grand encore, car, à l'habileté de l'exécution, se joint la fidélité des détails, — ce qui, trop souvent, laisse fort à désirer dans des ouvrages de ce genre. — C'est là, à coup sûr, un des plus beaux présents qu'on puisse offrir, et il a le mérite de pouvoir être placé sur toutes les tables.

— La maison Mame poursuit avec succès sa splendide collection de classiques, exécutée avec un luxe typographique de si bon goût, et avec un soin admirable dans le tirage. Elle nous donne, cette année, le second volume du théâtre de Racine, qui contient *Mithridate*, *Iphygénie*, *Phèdre*, *Esther* et *Athalie*. Les compositions qui illustrent ce volume sont très-bien exécutées. C'est un vrai charme que de lire Racine dans cette belle édition, qui est un des plus beaux livres de bibliothèque que l'on puisse offrir.

— La *Notre-Dame de Lourdes* de M. Henri Lassere a déjà fait le tour du monde. Tiré à des centaines de mille d'exemplaires; ayant eu neuf éditions in-8, quatre-vingt-onze in-18, quarante-deux de l'abrégé; traduit dans toutes les langues, aucun livre n'a eu, de nos jours, une popularité plus grande et de meilleur aloi. « Il n'existe pas, en effet, dit avec justesse l'éditeur dans l'avertissement de la nouvelle édition qui paraît aujourd'hui avec un grand luxe d'illustration, de démonstration plus invincible que celle contenue en cette histoire, dont chacun peut vérifier les faits si concluants et qui force les incrédules à admettre le surnaturel ou à renoncer à toute certitude historique. » L'illustration a été confiée à M. Eugène Matthieu, qui a fait appel à MM. Yan' Dargent, Clerget, Férat, Giacomelli, Philippoteaux, etc.; les chromolithographies sont dues à M. Laugée ; le panorama de Lourdes à M. Muller, les cartes à M. Erhard. Des vignettes, exécutées avec beaucoup d'habileté, entourent chacune des pages et nous offrent, avec les sites et les scènes locales, les portraits des personnages qui figurent dans le récit : la famille Soubirous, Mgr Laurence, M. le curé Peyramale, et l'auteur lui-même. C'est un fort beau volume, qui sort des presses de M. Martinet, et a été exécuté avec beaucoup de soin. L'éditeur a eu l'heureuse pensée d'ajouter en appendice le texte

de la bulle *Ineffabilis*, proclamant le dogme de l'Immaculée-Conception, et les brefs du Saint-Père relatifs à Lourdes. L'ouvrage se termine par des notes contenant des indications complémentaires ou bibliographiques.

— *Le Journal de la jeunesse*, destiné, on le sait, aux jeunes gens et aux jeunes filles de dix à quinze ans, soutient sa réputation désormais bien assise, et se distingue par la beauté de ses illustrations, par la variété et le talent de sa rédaction. Les nouvelles y dominent toujours : nous citerons la *Bannière bleue* de M. Léon Cahun ; le *Bonheur de Françoise* de Mme Colomb ; l'*Oncle Placide* de M. Girardin ; les *Petites duchesses* de Mlle Zénaïde Fleuriot, travaux qui font l'objet de publications séparées. Les voyages occupent une place plus large : voici la *Croisière autour du monde* de Kingston, traduite par M. Belin de Launay, que nous retrouvons plus loin, des *Promenades aux États-Unis* (à la suite de M. de Hübner) ; les *Voyages de Livingstone et de Stanley*, par M. Louis Rousselet ; *les Pays slaves de Turquie*, par le même, et toute une série d'articles intitulée : *A travers la France*, par MM. Et. Leroux et A. Saint-Paul. La science est représentée par les articles de M. H. de la Blanchère, par la *Botanique de Georges* et les *Causeries du jeudi* de l'oncle Anselme ; l'histoire est un peu négligée, et c'est un tort. Pourquoi cette exception en faveur de Port-Royal, dont nous trouvons, dans l'article *La petite pensionnaire de Port-Royal-des-Champs*, un portrait des plus flattés? Et si l'on évite avec soin de parler de religion ou de reproduire des images qui auraient pourtant plus d'un titre pour figurer dans le recueil, on pourrait au moins nous faire grâce de *l'admirable statue* du grand Bouddha et de la description enthousiaste qui l'accompagne. Nous aurions aussi préféré ne pas voir dans le second semestre, la gravure qui se trouve à la page 89. Quoi qu'il en soit, nous nous plaisons à reconnaître que le *Journal de la jeunesse* est un charmant recueil, et qu'il n'en est point qui, à un intérêt toujours soutenu, joigne une telle richesse d'illustrations.

— Qui ne se souvient du charme qu'il a éprouvé, dans son enfance, à la lecture de *Robinson Crusoë* — le vrai Robinson, dont tous les autres ne sont que des imitations plus ou moins faibles? — Nous plaignons ceux qui ne l'ont pas relu dans leur jeunesse et à l'âge d'homme. Car il s'en faut que *Robinson Crusoë* soit seulement une lecture d'enfant : c'est à tous les âges qu'appartient cette « œuvre simple et éloquente, où l'auteur a retracé les côtés typiques de ses compatriotes, glorifiant son pays, donnant en exemple aux autres peuples son courage, sa force de volonté, son esprit industrieux, sa passion pour le vrai et le droit, symbolisant, en un mot, dans l'insulaire de son imagination, la grande île européenne qui a été

l'initiatrice de la civilisation moderne,» — comme disent parfaitement les nouveaux éditeurs, dont l'excellente publication vient détrôner toutes les autres. Ils ont voulu offrir aux lettrés une édition à leur usage et digne d'eux, en remplacement de ces éditions tronquées, atténuées, enjolivées, énervées et chargées de ridicules illustrations qui ont eu si longtemps cours. Ils n'en ont donné que le premier volume, parce que c'est le seul authentique : le second et le troisième volumes ne sont que des œuvres de librairie que la cupidité fit fabriquer après l'immense succès qu'avait eu le livre où Robinson raconte son isolement et développe ses théories. M. Battier, agrégé de l'Université, a écrit une notice qui est un beau morceau de littérature. Les illustrations ont été dessinées et gravées par des artistes dont il suffit de prononcer le nom : Jules Fesquet, Legenisel, Paquier et Ramus. On ne saurait trop les féliciter d'avoir si bien atteint, dans les sept planches qui ornent l'édition Bonnassies, le but qu'il se sont proposé : représenter, non pas les incidents matériels du livre, mais le côté pensé, la partie émue.

— M. Bonnassies, doublement éditeur, offre à tous les amateurs délicats, à tous les bibliophiles sérieux, la réimpression des *éditions originales* des *Oraisons funèbres* reconnues, après relevé minutieux des variantes, d'ailleurs en très-petit nombre, le véritable texte de Bossuet, et le seul qu'il ait publié. Le livre est imprimé en caractères anciens, par Motteroz, avec titre en rouge et noir. Il en a été tiré 2 exemplaires sur *parchemin*, 10 sur *japon*, 20 sur *whatman*, 16 sur *chine véritable*, et 754 sur *hollande*.

— Rien de plus accidenté que les aventures racontées par M. Léon Cahun sous le titre de : *la Bannière bleue*. Ce ne sont que courses, que rencontres, que batailles, que captures, qu'évasions, que surprises, au milieu de descriptions de toutes natures, d'exclamations pieuses à la façon des mahométans, et une escorte innombrables de noms propres plus faciles à lire des yeux qu'à prononcer de la bouche. M. Cahun s'est proposé de nous présenter un tableau des exploits des Mongols au treizième siècle, et, pour donner à son œuvre plus de couleur locale, il revêt les noms propres qui se multiplient sous sa plume des formes qui répugent à nos organes, il prête à ses personnages des sentiments, des idées, des expressions auxquels nous sommes peu habitués ; il peut être dans le vrai en ceci comme dans ses descriptions de pays, d'armures, de coutumes et d'usages. Mais tout cela divise l'intérêt et entrave le récit, où les incidents s'enchevêtrent déjà trop. C'est un mélange de science et d'imagination dans des proportions que nous ne croyons pas heureuses. Tout en reconnaissant le talent de l'auteur, on se demande où il veut en venir ; il ne ressort de son livre aucune pensée morale : c'est partout un langage musulman auquel rien ne

fait contre-poids. Le mariage *in extremis* du héros musulman avec la chrétienne Raymonde de Chatillon n'est point fait pour racheter cet inconvénient.

Nous n'avons à signaler, cette année, qu'un volume dans la collection in-4 illustrée à 5 fr. 50 de la maison Mame : c'est une nouvelle édition de l'*Histoire de France* de M. Émile Keller, publiée par l'éminent député de Belfort, avant son entrée dans la vie politique. L'auteur y a mis, on le sait, tout son talent et toute l'ardeur de ses convictions religieuses. Nous aurions des réserves à faire sur certaines appréciations. Mais ce n'est point ici le lieu, et nos critiques de détail n'enlèveraient rien à la valeur d'une œuvre dont la pensée est si éminement louable et où les sentiments religieux et patriotiques se manifestent avec tant de franchise et de vivacité. Elle plaira à la jeunesse par le mouvement du récit, les nombreuses illustrations représentant des personnages et des scènes historiques, des monuments et des costumes. M. Keller arrête son récit à la Restauration. Il fait plutôt allusion aux événements passés depuis lorsqu'il ne les raconte. Quelques pages seulement y sont consacrés ; ce sont surtout des considérations pleines d'élévation, qui se terminent par une conclusion vigoureuse, antirévolutionnaire bien entendu, qui témoigne de la foi et des espérances du catholique et du Français.

La *Nouvelle collection à l'usage de la jeunesse*, format in-8, à 5 francs, publiée par la maison Hachette, contient plusieurs nouveautés ; nous en avons sous les yeux quatre volumes.

— *Le Bonheur de Françoise* est de faire celui des autres. C'est une intéressante et touchante histoire que celle de cette pauvre orpheline se mettant au service de tout le monde et bien accueillie de tous, parce qu'elle sait s'oublier. Quand elle fut en âge, elle se plaça comme domestique, et montra dans cette position d'inappréciables qualités. Elle avait touché le cœur d'Yves Marion, qui voulait unir son sort au sien. Yves avait une petite fortune, et elle, rien. La mère refuse d'abord son consentement, puis, se ravisant ou réfléchissant qu'une belle-fille d'un si heureux caractère contribuerait plus au bonheur de son fils et apporterait plus de joie autour de leur foyer qu'une bru douée des avantages de la fortune mais dépourvue peut-être des dons sérieux et solides, elle exigea seulement que les futurs réunissent une certaine somme avant de se mettre en ménage. Ils voyaient arriver le terme si désiré ; on était tout aux apprêts de la noce ; Yves part pour la pêche, mais il ne revient pas. Ce coup n'abat pas Françoise : elle avait la mère d'Yves à soigner ; puis sa confiance en Dieu la soutenait. La mère Marion mourut ; on allait vendre la maison où Yves avait vécu, et où elle aurait désiré finir ses jours, lorsque la fille d'un de ces

anciens maîtres, qui avait gardé profondément le souvenir de son dévouement, racheta le petit héritage pour le donner à Françoise. Nous la laissons paisible et sereine, vivant de souvenirs et d'espérances, attendant le jour qui lui rendra tout ce que la vie lui a ôté et faisant le plus de bien qu'elle peut. Quelle bonne leçon donne à ses jeunes lectrices Mme Colomb, et d'une manière vraiment si charmante que toutes l'en remercieront !

— Le *Voyage pittoresque autour du monde*, de M. Richard Cortambert, se compose d'extraits de savants, d'écrivains célèbres, de voyageurs illustres, de géographes, de touristes, empruntés à tous les temps et à tous les pays : Fénelon, Buffon, Volnay, J.-J. Rousseau, Chateaubriand, Xavier de Maistre, Walckenaer, Lamartine, Saussure, etc., sont mis à contribution comme MM. Joanne, Maxime du Camp, Jules Duval, Flammarion, E. Cortambert, Taine, Claretie, Élisée Reclus, Elie de Beaumont, etc., etc. C'est une *mosaïque* où tout peut n'être pas irréprochable, mais où l'intérêt ne manque pas. Les gravures sont nombreuses et soignées, et nous parcourons ainsi le monde entier, mais surtout la vieille Europe, qui remplit les trois quarts du volume.

— Les relations de voyages sont souvent sèches et fatigantes ; ce sont de froides descriptions qui ressemblent parfois à un cours de géographie. L'auteur d'une *Croisière autour du monde* a su éviter ce défaut ; son récit, toujours instructif et intéressant, contient de nombreux épisodes qui se rattachent aux mœurs des pays qu'il veut nous faire connaître. Le jeune héros du voyage éprouve les aventures les plus émouvantes, au milieu desquelles sa confiance en Dieu le soutient, et, après avoir couru tous les dangers, il revient enfin sain et sauf dans sa patrie. Les lecteurs du *Journal de la jeunesse* avaient déjà apprécié vivement la *Croisière autour du monde*. Sous forme de volume, elle est certainement appelée à un nouveau succès, auquel contribueront à coup sûr les nombreuses illustrations de Riou.

— Mme de Witt a rajeuni par son talent, à l'intention de la jeunesse, quelques-unes des légendes (au nombre de onze) que nous avons entendu raconter dans notre jeune âge; elles captiveront l'attention des jeunes lecteurs et des jeunes lectrices. Il en sera de même des cinq récits qu'elle y a ajoutés : *Douce amère ; — le Messager ; — la petite pantouffle rouge ; — Seul*, 1870-1871; — *Histoire d'un petit livre*. Quoique l'auteur soit protestante, nous ne croyons pas qu'il y ait rien à reprendre au point de vue religieux. Mais nous ne pensons pas que les enfants puissent retirer de la lecture des *Légendes et récits* autre chose qu'une innocente distraction.

Quatre volumes de *la Bibliothèque des merveilles* ont paru, mais l'*Étincelle électrique*, et *Trombes et cyclones* nous sont parvenus trop

tard pour que nous puissions pour aujourd'hui faire autre chose que les annoncer. — M. Moitessier, professeur à la faculté de médecine de Montpellier, s'occupe de *la lumière*. Il traite d'abord des sources de la lumière, soleil et étoiles, volcans, combustion, etc... Dans les chapitres II à IV, il parle de la propagation, de la réflexion, de la diffusion et de la réfraction de la lumière. Les chapitres suivants sont consacrés au spectre solaire, aux couleurs dans la nature, à l'analyse spectrale, aux rayons invisibles, à la photographie, à la phosphorescence et à la fluorescence, à la nature de la lumière, à la diffraction et aux anneaux colorés, à la double réfraction et à la polarisation, à l'œil et à la vision. Enfin, dans le chapitre XV, l'auteur montre les relations des êtres vivants avec l'atmosphère, en parlant de la lumière et de la vie. Cet ouvrage, écrit avec beaucoup de clarté, contient, on le voit, une foule de notions fort utiles à vulgariser, et les 121 vignettes dont il est orné contribueront beaucoup à l'intelligence du sujet.

Un autre volume est dû à M. E. Lesbaseilles, et nous entretient des *Colosses anciens et modernes:* on y trouve décrites toutes les statues colossales célèbres que nous présente l'histoire de la sculpture. L'auteur passe d'abord en revue les statues colossales orientales, et, en particulier, les statues égyptiennes; puis viennent les statues grecques, les statues romaines dont quelques-unes sont bien connues, celles des Indes; celles de Chine et du Japon; ensuite il passe à l'Amérique; enfin vient la sculpture au moyen âge : on y remarque les statues colossales de Roland et les trois colosses de Michel-Ange. M. Lesbaseilles consacre la fin de son intéressante étude aux temps modernes. Il donne aussi une excellente appréciation du *Vercingétorix* d'Alise-Sainte-Reine. Il n'oublie pas enfin la *Liberté éclairant le monde*, monument qui va être érigé par la plage américaine. Cette statue colossale, œuvre d'une association franco-américaine, vient prouver que « la statuaire colossale n'est, de nos jours, nullement en décadence. » Il y a, dans ce volume (p. 153), une gravure qu'il eût été préférable de ne point placer dans un ouvrage destiné à la jeunesse.

Nous avons sous les yeux quatre volumes de la *Bibliothèque rose illustrée*.

— Mlle Gouraud, auteur de tant de charmants ouvrages pour la jeunesse, nous introduit, avec les *Filles du professeur*, dans un intérieur modeste, comme peut l'être celui d'un professeur à Clermont. Nous y trouvons trois jeunes filles, de caractères divers, et qui n'auront point le même avenir, mais qui toutes, grâce à leur bonne éducation, auront une bonne position dans le monde. L'une, un peu précieuse, fait un brillant mariage, essuie des revers de fortune, mais sait résister et parvient à se relever; une autre est aveugle à trois ans, puis, guérie par un médecin, se consacre plus tard au soulage-

ment de son sauveur devenu aveugle à son tour ; la sœur aînée seule ne se marie pas pour se donner à tous les siens. Il y a aussi un frère qui ne fut pas moins heureux que ses sœurs. Nous y trouvons un bon type de servante dévouée ; des petites filles futiles et mondaines qui font ressortir la simplicité aimable des filles du professeur. Tout cela est conté avec beaucoup d'esprit, et le récit est encadré de gracieuses descriptions et de fines observations. Nous regrettons seulement que cette charmante et captivante lecture ne laisse pas plus de traces sérieuses dans l'esprit.

— Le *Polybiblion* a rendu compte de l'ouvrage de M. H. Stanley : *Comment j'ai retrouvé Livingstone*, lors de sa publication *in extenso*. Aujourd'hui, la librairie Hachette en publie un abrégé, que nous recommandons vivement, comme s'adressant à une catégorie spéciale de lecteurs, les enfants. En effet, la partie anecdotique et dramatique de la première relation a été scrupuleusement conservée, tandis que les détails trop scientifiques ou techniques ont été, pour la plupart et avec raison, éloignés. Ceux-ci ne sont pas assurément sans valeur, mais ils pouvaient, comme le prix plus élevé de la grande édition, constituer un obstacle à la vulgarisation d'un récit des plus intéressants et des plus émouvants, et qui méritait, à tous égards, de prendre place dans la *Bibliothèque rose*. Nous ne doutons pas que, dans leur nouvelle forme, les aventures de H. Stanley ne soient accueillies comme un des plus attrayants livres d'étrennes à la portée de la jeunesse.

— C'est bien peu que *Quatorze jours de bonheur*, et c'est beaucoup si l'on sait en profiter pour rendre heureux le reste de sa vie. C'est ce qu'a fait Angèle et ce que devront faire tous les petits lecteurs des deux sexes auxquels a pensé Mme de Stolz. Angèle était tourmentée de ce souvenir historique, sorti de bien des mémoires, que le riche et puissant calife Abdhéram, supputant tous les jours de bonheur de sa vie, n'en put compter quatorze. « Et moi, disait-elle, qui ne suis point calife, je ne pourrai jamais en compter autant. » Sa mère, confidente du motif de sa tristesse, promit de lui apprendre la science du bonheur, qui consiste à s'occuper plus des autres que de soi, à se dévouer, à oublier ses propres chagrins pour s'occuper de dissiper ceux d'autrui. Ce n'est pas par des cours que Mme de Mely apprit à sa fille cette science précieuse. C'est en la menant chez des amies qui ne jouissaient pas de tous les avantages qu'on leur enviait, mais où tout le monde s'aimait, aux endroits où les enfants se dévouaient pour leurs parents vieux et infirmes, pour leurs petits frères et petites sœurs, s'occupant des pauvres, etc. C'est un livre délicatement écrit, finement étudié, plein de scènes gracieuses, que les enfants dévoreront, et où ils apprendront d'excellentes choses, bonnes pour toute la vie.

— Les *Petits camarades* sont une foule de petits enfants qui deviennent le sujet d'un charmant petit conte ou d'une intéressante légende aboutissant toujours à une moralité. Les histoires sont au nombre de vingt-quatre, variant de dimensions et d'intérêt. Il est rare qu'elles ne mettent pas en relief quelques-uns de ces défauts assez communs aux enfants, pour que le jeune lecteur n'ait pas de peine à se reconnaître et, avec quelque bonne volonté, à profiter de la leçon qui lui est donnée. VISENOT.

THÉOLOGIE

Theologia dogmatico-moralis polemica et scholastica, auctore MICHAELE ROSSET, Episc. Pariensi. — *De sanctissimo ac divinissimo Eucharistiæ mysterio.* Chambéry, Chatelain; Paris, Bray, 1876, in-8 de VIII-716 p. — Prix : 7 fr. 50.

Le traité de l'Eucharistie est à la fois un des plus beaux de la théologie dogmatique et l'un des plus importants de la théologie morale. Si les sublimes thèses de la présence réelle. de la transsubstantiation, du sacrifice empruntent à l'Écriture, à la tradition et à la raison théologique ce que ces sources de dogme peuvent donner de plus solide, il y a aussi, dans l'administration du sacrement, dans la célébration du sacrifice, des détails que tout prêtre doit connaître et qu'il est obligé d'apprendre dans les écrits des moralistes. On n'étudiait, en général, que l'une de ces deux parties dans les traités plus étendus, qui ont été publiés de notre temps, soit en Italie, soit en France : le regretté P. Perronne et le cardinal Franzelin, — dont j'ai eu le bonheur de suivre à Rome les leçons, — se bornent au dogme ; Gury et Ballerini n'exposent que la morale. Il semblait que cette séparation permît de donner plus de soin à l'un ou à l'autre traité ; mais il en résultait, le plus souvent, que la dogmatique était surtout négligée, parce que les devoirs du ministère sacerdotal imposent l'obligation de connaître à fond la partie pratique.

Mgr Rosset, évêque nommé de Saint-Jean-de-Maurienne, a réuni ce que ses devanciers avaient séparé. Son livre *De sanctissimo ac divinissimo Eucharistiæ sacramento* est en même temps un traité élémentaire, et cependant complet, du dogme eucharistique et un recueil des prescriptions dont l'Église a entouré le plus auguste de nos mystères, des préceptes ou des conseils que les saints et les liturgistes nous ont laissés sur cette matière. Ne craignons pas que ce mélange du dogme et de la morale apporte quelque confusion à l'esprit. La qualité maîtresse de l'œuvre de Mgr Rosset est ce qu'Horace appelait le *lucidus ordo ;* tout s'enchaîne merveilleusement : le dogme conduit à la morale, celle-ci remonte à celui-là comme le rayon à son foyer.

Qu'on ne croie pas non plus qu'un traité aussi considérable soit au-dessus des études du séminaire. Je n'ai pas vu un seul enseignement moral, dans les sept cents pages, qu'il n'importât de connaître. C'est surtout la partie dogmatique qui a été développée et à très-bon droit. Le défaut capital de nos manuels est la concision. Les belles preuves de l'Écriture et de la tradition y sont présentées d'une manière tellement restreinte qu'elles perdent leur force. Suffit-il d'énoncer un texte sans le discuter pour établir un dogme solidement? Les jeunes gens ne prennent aucun intérêt à cette nomenclature trop sèche. Leur mémoire, chargée de citations que rien ne relie entre elles, garde peu de ces phrases décousues. Pour remédier à l'insuffisance des manuels, dans un grand nombre de séminaires, le professeur dicte son cours. Autre inconvénient! car la meilleure partie de la classe est employée à ce travail manuel, au lieu d'être réservée à la discussion, à l'argumentation, au développement des thèses. Souvent aussi, en-dehors même de la classe, l'étudiant en théologie consacre à la rédaction de ce cours le temps qu'il donnerait avec plus de profit à la réflexion personnelle ou à la lecture des grands auteurs. Il est donc de première nécessité que nos jeunes séminaristes aient entre les mains des livres bien faits et suffisamment étendus; il serait aussi à désirer que dans ces livres la morale et le dogme ne fussent point séparés, sauf pour les traités spéciaux : car les conditions faites aux séminaires de France ne permettent plus de reprendre sous deux aspects différents l'enseignement du même sujet. Le livre de Mgr Rossèt a cette double qualité; c'est dire qu'il répond aux nécessités du moment, et que l'éminent auteur a rendu le plus signalé service aux études théologiques.

La méthode qu'il emploie est en même temps scolastique et polémique, ainsi qu'il l'annonce dans le titre général *Theologia polemica et scholastica.* Mais si les termes et les enseignements des doctrines ont été scrupuleusement respectés, on a donné plus d'ampleur aux thèses, plus de corps à l'exposition. Ce ne sont plus des syllogismes qui dissèquent la vérité et analysent les moindres fibres, c'est un être organisé avec des muscles, des nerfs et des chairs. Peut-être trouvera-t-on, à une première lecture, qu'il valait mieux sacrifier quelques mots peu compris de nos modernes théologiens? Je ne le pense pas. La théologie a une langue complète qu'il ne nous est pas permis d'oublier, de même qu'un chimiste doit nécessairement connaître la nomenclature. Ignorer cette langue, prétendre savoir les choses, mais non plus les mots par lesquels l'école exprimait les choses, serait nous condamner à ignorer aussi les écrits des siècles théologiques. Je ne doute pas que le dédain de la langue scolastique ne soit une des causes de l'abaissement de nos études sacrées. D'ailleurs, il suffira d'ouvrir le traité *De sanctissimo*

ac divinissimo Eucharistiæ mysterio pour se convaincre que le style n'entrave pas la marche du sujet. Les objections, qui tiennent dans Perronne la plus grande place et nuisent à l'intérêt du livre, n'ont ici qu'une importance secondaire. La forme syllogistique est presque exclusivement réservée à résoudre les difficultés ; pour le reste, l'auteur emploie la forme d'exposition.

Je n'ai encore rien dit de la doctrine : ne suffit-il pas de citer l'épigraphe inscrite à la première page et empruntée à Benoît XIV : *S. Thomæ sententiæ quacumque in re libentissime adhæremus*, je suis de grand cœur et en toute chose les enseignements de saint Thomas? Aussi Mgr l'archevêque de Chambéry, dans la lettre dont il a honoré ce livre, se plait-il à dire : « On y trouve résumé, avec beaucoup de précision, d'ordre et de clarté, tout ce que les princes de la théologie ont écrit de mieux touchant cet ineffable mystère ; la doctrine y coule à pleins bords ; les règles les plus utiles et les plus sages y sont proposées ; la piété elle-même découvre un aliment dans des pages où la foi et l'esprit seuls paraissent devoir chercher le leur.» Si dans les questions controversées, l'auteur adopte une théorie de préférence aux autres, du moins il défend son sentiment avec une telle modération de langage, que, sans partager toujours son opinion, on est heureux de rendre hommage à sa science et à sa sagesse.

Je souhaite donc la bienvenue à cette belle et bonne œuvre ; je suis assuré qu'elle va prendre, dans nos séminaires, la place qui lui convient, c'est-à-dire une place d'honneur. Ainsi s'accomplira le vœu de l'auteur et le mien. Cette blanche colombe, suivant la gracieuse comparaison de la préface, ayant trouvé où placer son pied et où sécher ses ailes, rapportera le rameau d'olivier à celui qui lui fit prendre l'essor à travers les airs. Nous verrons bientôt sortir de l'arche les richesses de science qu'elle renferme, je veux dire les autres traités, déjà terminés, d'une théologie complète. *Tractatum in lucem mitto, veluti candidissimam columbam.*

E. Pousset.

SCIENCES ET ARTS

La Réforme en Europe et le salut en France. *Programme des Unions de la paix sociale*, avec une introduction de M. H.-A. Munro Butler Johnstone, membre de la Chambre des communes d'Angleterre, par M. F. Le Play, ancien conseiller d'Etat, ancien sénateur. Tours, Alfred Mame; Paris, Dentu, 1876, in-12 de 300 p. — Prix : 1 fr. 50.

Ce nouvel ouvrage de l'auteur de la *Réforme sociale* marque une sorte d'évolution. M. Le Play s'était renfermé jusqu'à présent dans l'observation des faits, dont il avait logiquement déduit certains principes ; le *Programme des unions de la paix sociale* nous fait passer

de la doctrine à l'application en appelant sur un terrain commun tous les hommes désabusés de la révolution.

L'introduction, due à la plume de M. Munro Butler Johnstone, fait justice des idées erronées répandues en France depuis un siècle sur le gouvernement anglais. C'est sur cette fausse appréciation que nous avons remplacé chez nous le gouvernement représentatif, si fécond en résultats, par le gouvernement parlementaire, si stérile et si dangereux. Il importait donc d'en finir avec cette légende importée d'outre-Manche par les écrivains du dernier siècle et par l'école de 1830; M. Johnstone a parfaitement atteint ce but.

Dans le corps de l'ouvrage, dont je ne puis donner ici qu'une rapide analyse, l'auteur examine successivement « le faux principe de 1789 et ses conséquences logiques.» Il combat « les dogmes de la révolution,» source de tous nos malheurs depuis un siècle, et leur oppose, « le Décalogue éternel, » principe de la paix sociale. Passant ensuite à la méthode, M. Le Play signale les dangers des idées préconçues, du système *a priori*, et des constitutions écrites avant d'avoir été appliquées. Il oppose à ces inventions la méthode d'enquête et d'observation qui nous ramène à l'imitation des peuples les plus prospères.

Puis, appliquant de suite sa méthode, M. Le Play nous montre, par l'observation, la paix dans le foyer, sous l'autorité paternelle; la paix dans l'atelier, sous l'autorité du patron; la paix dans le voisinage, sous la hiérarchie naturelle du talent et de la vertu. De tels principes ne sont pas moins féconds dans la vie publique et dans le gouvernement général; ces développements font l'objet des deux derniers chapitres.

Tel est, en abrégé cet ouvrage, qui a pour but de servir de point de ralliement à tous ceux qui veulent en finir avec la révolution, ses doctrines et ses applications. Nous convions sur ce terrain tous les hommes qui pensent qu'il y a assez de ruines et que le moment est venu de reconstruire l'édifice social. E. Demolins.

La Vie domestique. *Les modèles et les règles, d'après les documents originaux*, par Charles de Ribbe. Paris, Edouard Baltenweck, 1877, 2 vol. in-12 de xv-379 et 414 p. — Prix: 6 fr.

M. Charles de Ribbe a attaché son nom à l'histoire de la vie domestique. Il raconte celle du foyer, comme d'autres celle des peuples; car le foyer a une histoire, parfois grande et parfois lamentable, toujours digne d'attention et d'étude. Mais notre temps semble être plus particulièrement propre pour de semblables travaux.

C'est aux époques de décadence nationale que les historiens apparaissent pour raconter les grandes actions du passé; lorsqu'un peuple fait son histoire, il ne songe pas à l'écrire. Il en est de même pour la

famille ; lorsque le foyer, cette dernière assise de l'édifice social, menace ruine, le moment est venu de reporter ses regards sur le passé pour y chercher des espérances et des enseignements. Telle est l'œuvre unique à laquelle M. de Ribbe a consacré sa vie, et quoique cet ouvrage ne soit pas le premier et, nous l'espérons, le dernier, on peut cependant dire de lui qu'il est bien l'homme d'un seul livre, *homo unius libri.*

La *Vie domestique* comprend deux parties bien distinctes. Dans le premier volume, M. de Ribbe nous donne les modèles ; dans le second, la tradition et les règles de la vie domestique.

Deux familles s'offrent à nous comme modèles : l'une, prise dans la vie rurale, l'autre, dans la vie urbaine, et répondent ainsi à toutes les situations.

La famille d'Antoine de Courtois était établie, au commencement de ce siècle dans une délicieuse vallée, sur les limites des départements actuels de Vaucluse, de la Drôme et des Basses-Alpes. M. de Ribbe, fidèle à la méthode de M. Le Play, commence par une description détaillée et attachante de ce coin de terre où va s'écouler l'existence paisible de la famille de Courtois. Les lieux ont un effet, une influence incontestable sur les mœurs et les habitudes des familles. L'habitant des montagnes ne ressemble pas à l'habitant des plaines, il conserve plus longtemps les traditions et la religion des ancêtres. Après ce tableau pittoresque de la vallée de Sault, M. de Ribbe note, à traits rapides, les libertés dont ces heureux habitants jouissaient autrefois, puis il arrive à son héros, Antoine de Courtois. Il nous le montre dans ce foyer « ou il était respecté comme un souverain, dans cette vallée de Sault, dont il était la première autorité sociale et qu'il maintenait en paix. » Sous les dehors d'un gentilhomme campagnard, il avait une grande culture intellectuelle et une conversation pleine de reparties heureuses. Tel est l'homme dont M. de Ribbe entreprend de nous faire connaître le « livre de raison » sorte d'histoire intime du foyer domestique. Aux époques de prospérité morale, non-seulement les peuples, mais les familles elles-mêmes ont une histoire digne de fixer les regards. Ici l'analyse devient impuissante et il faut renvoyer le lecteur à l'ouvrage lui-même. On y trouvera un parfum de vertu domestique, et des conseils appropriés à toutes les situations. La religion, l'épargne, les bonnes mœurs, le choix d'un état, le mariage, le devoir des fils, des époux et des pères, l'exploitation du domaine, le testament, le culte des morts, y sont successivement étudiés par ce père de famille modèle, désireux de transmettre à ses fils l'héritage de vertu et de fortune qu'il a reçu de ses ancêtres.

A propos du testament, nous retrouvons dans Antoine de Courtois un partisan convaincu de cette liberté de tester, dont le commerce,

l'industrie et l'agriculture redemandent aujourd'hui l'exercice, comme le principal palliatif de la désorganisation domestique.

« Je voudrais, écrit Antoine de Coutois dans son livre de raison, que le père de famille fît lui-même le partage de ses biens entre ses enfants et qu'il leur fît signer cet acte de son vivant. Y aurait-il un moyen plus sûr de maintenir l'union entre eux, de prévenir les formalités de justice, qui appauvrissent les familles, et les discordes, qui les détruisent. D'ailleurs, peut-il y avoir un arbitre plus sûr qu'un père ? et qui peut mieux que lui concilier ce que demandent les besoins de chacun de ses enfants avec ce qu'exige la nécessité de soutenir le toit paternel, ce toit que chacun de nous doit regarder avec respect, et sous lequel il doit conserver l'espoir et les moyens de trouver un jour un asile ? »

La fin du tome premier est consacrée à l'histoire de la famille d'Aguesseau ; c'est la contre-partie de l'histoire de la famille de Courtois. Avec celle-ci, nous avons vu l'organisation domestique d'une famille rurale ; avec celle-là, nous venons nous asseoir au foyer d'une grande famille de Paris, dont le nom domine les traditions de la magistrature française. « Dans les conseils d'Antoine de Courtois, se manifestent l'autorité et le dévouement paternels ; dans les enseignements du chancelier d'Aguesseau sur la vie et la mort de son père, le respect filial se traduit de la manière la plus noble et la plus touchante. Ici, les lieux, les temps, les personnages sont changés : l'esprit est le même. »

Avec le second volume, la scène change ; nous quittons les *modèles*, pour suivre à travers les âges la *tradition* des familles prospères. Je n'en dirai qu'un mot. La loi de Dieu, dans tous les temps, la loi de Dieu, dans les livres sapientiaux, telle est la division de cette dernière partie. Nous y voyons les *règles* qui ont toujours dirigé les pères de famille fidèles à leur mission. C'est la Bible qui donne ici le grand enseignement ; tout y est à la hauteur d'un si important sujet.

Ce bel ouvrage de M. de Ribbe n'est pas, sans doute, le dernier ; le sol qu'il creuse avec tant de bonheur et de patience n'est point avare et il en tirera bientôt, nous l'espérons, de nouveaux trésors. En attendant, nous saluons cette restauration de l'édifice domestique, prélude assuré de la restauration sociale.

EDMOND DEMOLINS.

Annuaire de l'économie politique et de la statistique pour 1876, par MM. MAURICE BLOCK, JÉROME NICOLAS, etc... 33e année, gr. in-18 de 648 p. — Prix : 6 fr.

Cette publication continue à réunir tous les documents statistiques importants qu'il serait fort difficile de se procurer, si les économistes

qui s'en occupent ne prenaient le soin de les rassembler dans le format commode que l'on connaît. C'est le XXXe volume de la collection. Comme les précédents, il se divise en cinq parties différentes ; les trois premières, formant à elles seules la moitié du volume, présentent les documents relatifs à la France : la quatrième est consacrée aux pays étrangers et la cinquième renferme, comme toujours, un résumé rapide du mouvement économique de la précédente année, des renseignements bibliographiques fort complets, et se termine par les comptes rendus des séances de l'Académie des sciences morales et de la Société d'économie politique. G. DE S.

La Monnaie et le mécanisme de l'échange, par W. STANLEY-JEVONS, professeur d'économie politique au collége Owens, à Manchester. Paris, Germer-Baillière, 1876, in-8 de 288 p. — Prix : 7 fr. 50

« Pour apprendre une langue, dit l'auteur, nous commençons par étudier sa grammaire avant d'essayer de la lire ou de la parler. Dans les sciences mathématiques, nous nous préparons par les opérations de l'arithmétique élémentaire aux raffinements de l'algèbre et du calcul différentiel. » Partant de cette idée, l'auteur a voulu exposer les premiers principes ; et, comme la science économique, surtout en ce qui concerne le sujet spécial de l'échange et de la monnaie, repose sur l'examen de faits fort simples, il raconte tout naturellement comment, du *troc* vulgaire, tel qu'il a été jadis pratiqué et qui se retrouve encore au sein des peuplades barbares, on en est peu à peu arrivé à un instrument d'échange plus perfectionné qui est la monnaie, et, ensuite, au fur et à mesure des progrès qui se sont succédé, à créer un système de crédit où tout se résume en la compensation des valeurs existantes. Sans aborder dans leur détail les problèmes les plus ardus de sa matière, l'auteur retrace néanmoins le mécanisme du change, des banques, et l'on peut ensuite aisément, avec les connaissances que l'on puise dans son ouvrage, résoudre les principales difficultés qui peuvent se présenter. C'est un bon livre, pratique et fort clair.

G. DE S.

Le Ciel, par AMÉDÉE GUILLEMIN. Paris. Hachette, 1877, gr. in-8 jésus, paraissant par livraisons à 50 cent., 40 ont paru (l'ouvrage en aura 55).

La réputation de ce livre est faite depuis longtemps : les suffrages des gens du monde se sont joints à ceux des savants pour le proclamer un des plus beaux et des plus complets qui aient été écrits sur la matière. Mais les progrès de la science astronomique imposaient à l'auteur de nouveaux devoirs ; la physique et la chimie célestes sont devenues des branches spéciales de la branche astronomique ; les tra-

veaux sur les comètes ont pris une extension qui nécessitait de nombreuses additions, enfin l'événement atmosphérique qui s'est accompli en décembre 1874, à savoir le passage de la planète Vénus au-devant du soleil, dont les conséquences ont été si importantes, devait être décrit dans ses moindres détails. La cinquième édition du *Ciel*, que nous annonçons aujourd'hui, est donc plus volumineuse de moitié que ses devancières; le nombre des vignettes et des planches a dû s'accroître dans les mêmes proportions, et en fait un ouvrage véritablement nouveau. Nous n'insisterons pas sur le luxe d'illustrations deployé par l'habile éditeur. — C'est là une des plus nobles études qui puissent être offertes à l'attention de la jeunesse et des hommes du monde; et c'est, à coup sûr, le plus beau livre où l'on puisse aller chercher les notions d'une science qui, en cultivant l'esprit, l'élève plus qu'aucune autre jusqu'au souverain Maître de toutes choses, jusqu'au CRÉATEUR, auquel toute science doit rendre hommage, et que nous devons glorifier dans ses œuvres. E. D'A.

Météorologie générale. Les Mouvements de l'atmosphère et les variations du temps, par H. MARIÉ-DAVY, directeur de l'Observatoire de Montsouris. Paris, G. Masson, 1877, gr. in-8 de 525 p. — Prix : 12 fr. broché, et 16 fr. relié.

La science météorologique, est une de celles qui ont le plus progressé de nos jours, et l'étranger est peut-être, sous ce rapport, en avance sur la France. On connaît cependant les beaux travaux du regretté Ch. Sainte-Claire Deville, et ce livre que nous annonçons montre avec quelle sollicitude et quel soin consciencieux la recherche des phénomènes atmosphériques est poursuivie dans notre pays. L'auteur se propose de fournir à toutes les personnes curieuses d'apporter leur tribut à cette science, les connaissances générales nécessaires à l'intelligence des variations du ciel dans nos climats. Sans entrer dans le détail minutieux des faits, il condense les grandes lois découvertes jusqu'à présent, et formule celles qui découlent des résultats nouvellement acquis. M. Marié-Davy expose d'abord quel est le champ d'études qui s'ouvre à l'explorateur, et dans lequel il est guidé par les instructions rédigées par le service météorologique organisé au Ministère de la marine et par les cartes synoptiques, il donne les notions les plus complètes sur l'atmosphère, les terres et les mers, les différentes températures du globe, les grands courants atmosphériques et marins, les pressions barométriques, les vents réguliers, les ouragans, typhons et cyclones, les nuages, la distribution des pluies, les orages, l'origine et la marche des orages, etc.; enfin il arrive à la prévision du temps, et montre comment l'on peut obtenir des résultats précis sous ce rapport. Son ouvrage se termine par un chapitre sur les rela-

tions entre les variations de l'aiguille aimantée et les mouvements généraux de l'atmosphère.

Des planches, et surtout de nombreuses cartes, viennent à l'appui de cet exposé, et font de ce livre un traité complet de la matière, où toutes les observations recueillies jusqu'à ce jour sont enregistrées, et où puiseront avec autant de charme que de profit les gens du monde qui voudront s'initier à une science qui est à la portée de tous et intéresse tout le monde. C'est donc un livre de science qui est en même temps un livre d'étrennes, et c'est pour cela que nous avons tenu à le signaler à nos lecteurs dans cette rapide et trop incomplète analyse.

E. D'A.

Les Bois indigènes et étrangers. *Physiologie, — Culture, — Production, — Qualités, — Industrie, — Commerce,* par Adolphe A. Dupont, ingénieur des constructions navales, et Bolquet de la Grye, conservateur des forêts ; ouvrage orné de 162 figures. Paris, J. Rothschild, 1876, in-8 de VIII-552 p. — Prix : 12 fr.

Nous dirions volontiers que cet ouvrage est une monographie, si la qualification de *monographie* pouvait logiquement s'appliquer à une matière aussi variée, aussi complexe, aussi multiple que le bois. *Mille sunt usus arborum*, disait Pline, et combien cet adage n'est-il pas plus vrai aujourd'hui qu'au temps du naturaliste de l'antiquité !

L'histoire du bois, à le prendre à sa naissance, comprend d'abord les premiers développements du germe qui, sorti de la graine deviendra successivement arbuste, arbrisseau, grand arbre, enfin arbre exploitable, lequel décroît, dépérit, et meurt, s'il n'est, en temps utile, abattu, dépécé et livré à l'industrie.

Chacun des organes de l'arbre a ses fonctions spéciales, et, tour à tour, celui-ci subit et exerce de nombreuses influences, tantôt comme sujet isolé, tantôt, réuni à beaucoup d'autres, comme massifs forestiers. La culture des arbres à ces deux points de vue, autrement dit, l'arboriculture forestière et la sylviculture, comptent parmi les éléments essentiels d'une telle *mono-polygraphie*, qu'on nous passe le néologisme.

Mais la statistique forestière en Europe et en France, mais les règles et les procédés d'exploitation et de débit des bois, leurs transformations dans les variétés infinies d'objets et de produits qu'ils sont appelés à fournir ; enfin les qualités et les vices physiologiques et physiques des arbres et des pièces qu'on en tire ne sauraient être oubliés dans une histoire des bois.

D'ailleurs le bois est le point de départ, la base, l'élément indispensable, sous mille formes et mille aspects divers, de toutes les industries ; et innombrables sont les outils, les instruments, les mécanismes

plus ou moins compliqués et savants qui servent à le travailler et à l'ouvrager. Or, ce n'est pas une besogne de minime importance que de décrire et même de figurer aux yeux, par la gravure, ces instruments et ces machines : un tel travail, cependant, ne devait pas faire reculer les auteurs du traité sur *Les Bois indigènes et étrangers*, qui ont consacré, à ces descriptions et aux applications qui en découlent, un remarquable chapitre.

Enfin, le commerce des bois, ce négoce qui a le monde entier pour comptoir et les cinq continents pour source d'approvisionnements, ne saurait rester indifférent à celui qui, propriétaire, industriel ou forestier, est, à un titre quelconque, appelé à s'occuper des bois.

Tels sont les divers ordres de points de vue auxquels se sont placés MM. Dupont, ingénieur des constructions navales, et Bouquet de la Grye, conservateur des forêts, pour écrire le livre excellent dont nous venons de donner une bien écourtée et bien incomplète analyse. Une simplicité de style qui n'exclut pas l'élégance, une concision qui a pour compagne la clarté, une science exposée pratiquement et s'adressant à tous, ce sont là comme les talismans qui ont permis aux auteurs de faire un livre attrayant, presqu'un livre de luxe, sur un sujet qui, de prime abord, semblerait voué à la sécheresse et à l'aridité.

Il y aurait cependant à relever, de loin en loin, quelque légère incorrection de style provenant de ce que, parfois, chez l'auteur, le savant l'emporte sur l'écrivain. Tel est, par exemple, l'abus du pronom démonstratif devant le régime du substantif qu'il remplace. Exemples : « Elle (la densité du bois) est plus grande dans les bonnes terres que dans *celles* mauvaises et que dans *celles* humides... (p. 287).» Ce mal (la pourriture au pied) est très-grave sur les bois blancs et sur *ceux* gras (p. 330).» Peut-être la personnification que l'on accorde métaphoriquement aux espèces animales, est-elle un peu risquée, appliquée aux plantes, et serait-il préférable de dire, par exemple, que tel caractère se remarque *dans* tel arbre plutôt que « chez » tel arbre. — Telles sont à peu près les seules imperfections que nous ayons trouvé à signaler *dans* ce livre ou *chez* ses auteurs. Heureux les écrivains qui ne méritent pas d'autres reproches, heureux surtout les lecteurs de leurs ouvrages!

SALTUS.

Les Sociétés secrètes et la Société *ou Philosophie de l'histoire contemporaine,* par le R. P. NICOLAS DESCHAMPS, S. J., auteur du *Monopole universitaire.* Tome troisième et dernier. Avignon, Fr. Séguin, 1876 (Paris, Baltenweck), in-8 de XXIII-658 p., avec un appendice au tome II, de 30 p. — Prix : 5 fr.

Le *Polybiblion*, lors de l'apparition des deux premiers volumes, a si-

gnalé l'importance que donnaient à cet ouvrage l'abondance des recherches et des documents, et surtout la judicieuse critique et le caractère de l'auteur.

Trois chapitres partagent ce volume. Dans le premier, l'on voit se dérouler le plan conçu et mis en œuvre par les sectes, depuis un siècle et demi, pour enlever l'enseignement de la jeunesse à l'Église et s'en emparer elles-mêmes. La destruction des jésuites n'était qu'un premier pas, et, quelques mois après l'arrêt des Parlements, La Chalotais publiait, à l'instigation et avec la collaboration de Dalembert et de Voltaire, un *Essai sur l'éducation nationale*, où le principe de l'État enseignant est, pour la première fois, affirmé et esquissé dans toutes ses conséquences. L'exhumation de ce mémoire est une véritable découverte; il donne la clef du dessein parfaitement suivi qui a présidé depuis lors à l'organisation de l'enseignement d'État en France. Les rapports de Talleyrand à la Constituante, de Condorcet à la Législative, de Lepelletier à la Convention n'en ont été que la reproduction, et, avec quelques modifications, il a inspiré la création de l'Université impériale, qui, depuis 1808, reste la citadelle des *principes modernes*, autrement dit de l'esprit de la franc-maçonnerie.

Si les sectes s'acharnent contre les monarchies chrétiennes, contre toutes les institutions sociales issues de dix-huit siècles de civilisation catholique, c'est pour détruire plus sûrement l'Église. La papauté est le principal objectif de cette guerre impie. Aussi, toute l'action des sociétés secrètes dans l'histoire contemporaine est en quelque sorte résumée dans le chapitre où le P. Deschamps raconte la série de leurs attentats contre le Saint-Siége. Ses relations avec un des principaux directeurs des sectes, Henry Misley, relations dont il a raconté l'origine dans l'*Introduction*, ont mis entre ses mains des documents de premier ordre sur l'élévation de Louis-Napoléon à la dictature. Le coup d'État du 2 décembre ne se réalisa qu'à la suite d'un grand *convent* des sociétés secrètes tenu à Paris. *L'auteur a vu les convocations signées : Mocquard.* Malgré la vive opposition de Mazzini, Palmerston y fit accepter Louis-Napoléon, qui s'engagea à mettre les forces de la France au service de la révolution. Une étude très-détaillée de son règne montre comment il fut fidèle à ce mandat, malgré des contradictions apparentes, jusqu'au jour où l'Allemagne, entraînée à son tour par M. de Bismarck dans les voies révolutionnaires, a pris, sous le nom de *Kulturkampf*, la direction de la vieille lutte de la franc-maçonnerie contre l'Église.

L'ouvrage se termine par un chapitre sur les origines de la maçonnerie, que l'auteur rattache aux anciennes hérésies, et, en dernier lieu, aux templiers. La tradition du mal a ainsi toujours existé dans le monde, en face de l'œuvre divine et contre elle.

Les imperfections matérielles, qui déparaient les deux premiers volumes, ont été heureusement réparées dans celui-ci. L'intelligent éditeur d'Avignon, M. Fr. Séguin, devenu maintenant propriétaire de l'œuvre du P. Deschamps, a mis un soin filial à en achever la publication dans les meilleures conditions. Des tables très-développées rendent les recherches faciles. L'ouvrage, ainsi complété, a sa place marquée dans toutes les bibliothèques historiques et philosophiques.

C. J.

Les Artistes de mon temps, par M. Charles Blanc, de l'Académie française et de l'Académie des beaux-arts. Paris, Didot, 1876, gr. in-8 de 556 p. — Prix : 15 fr.

M. Charles Blanc, à l'exemple de la plupart des écrivains de notre temps, a réuni dans ce volume un certain nombre d'articles qui avaient paru dans des revues ou dans des journaux quotidiens. Ces études sur les artistes à côté des quels nous avons vécu ont été écrites pour la plupart le lendemain de la mort de ceux auxquels elles sont consacrées ; elles nous renseignent d'une façon complète sur la vie et sur les travaux de ces hommes de talent que chacun de nous a pu connaître, et nous font pénétrer dans l'atelier de plus d'un maître habile dont l'histoire s'inquiétera. M. Charles Blanc, qui a vu de près la plupart des artistes dont il parle, qui a vécu souvent de leur vie, et qui, par la situation élevée qu'à deux reprises il a occupée dans l'administration, a pris une part active à la direction des arts dans notre pays, était mieux à même que personne de nous éclairer sur ces personnalités intéressantes qui ont honoré notre siècle. Après avoir fait les portraits des peintres Eugène Delacroix, Devéria, Flandrin, Chenavard, Troyon et Corot, des sculpteurs David d'Angers, Duret et Barye, des architectes Duban et Vaudoyer, et du graveur Calamatta, M. Charles Blanc a tenu à réimprimer le compte rendu de l'exposition universelle qu'il avait écrit en 1867. De cette façon, il a mis sous nos yeux dans le volume qui vient de paraître, une appréciation complète sur les artistes français et étrangers qui ont travaillé au milieu du dix-neuvième siècle, et il a prouvé que, lorsqu'une critique est saine et éclairée, elle survit au moment où elle a été écrite, et peut être profitable longtemps après le jour où elle s'est produite.

Georges Duplessis.

Histoire du mobilier, *Recherches et notes sur les objets d'art qui peuvent composer l'ameublement et les collections de l'homme du monde et du curieux,* par Albert Jacquemart. Ouvrage contenant plus de 200 eaux-fortes typographiques, par Jules Jacquemart. Paris, Hachette, 1876, in-8 de 667 p. — Prix : 20 fr.

Cette histoire du mobilier, que M. A. Jacquemart préparait depuis

longtemps déjà et à laquelle il donnait tous ses soins, parait aujourd'hui après la mort de l'auteur. M. J. Jacquemart a réuni toutes les notes qu'il a pu trouver sur le bureau de son père, a groupé par chapitres tous les documents rassemblés, et, avec son instinct d'artiste, doublé de son goût pour les collections, il a fait un livre de ce qui n'était encore qu'une masse de matériaux destinés à devenir un jour un livre. Pour compléter le travail de son père, M. Jules Jacquemart a dessiné un grand nombre d'objets mobiliers d'après les monuments eux-mêmes conservés soit dans les musées, soit dans les collections particulières, et, pour multiplier ces desseins, exécutés avec une fidélité parfaite, il a eu recours à un procédé appelé à prêter un secours puissant à la typographie, le procédé Gillot. L'artiste n'a plus besoin désormais d'appeler à son aide un intermédiaire pour répandre ses croquis dans un livre; un mordant actif se charge de graver en relief les dessins qu'il a tracés sur un métal préparé tout exprès, et le dessin s'imprime en même temps que le texte qui l'explique et le complète. L'*Histoire du mobilier*, de MM. Albert et Jules Jacquemart est un ouvrage excellent, très-utile et bien fait; nous serions embarrassé si l'on nous forçait de dire à qui revient la meilleure part dans ce beau volume; le père et le fils, que la mort a si cruellement séparés, avaient apporté dans ce travail un savoir et un goût semblables, et l'érudition de l'écrivain ne le cède en rien au talent de l'artiste. G. D.

BELLES-LETTRES

Faune populaire de la France, les Mammifères sauvages. (*Noms vulgaires, dictons, proverbes, contes et superstitions*), par Eugène Rolland, Paris, Maisonneuve, 1877, in-8 de 180 p. — Prix : 5 fr.

Tout ce qui concerne les croyances et les superstitions populaires inspire aujourd'hui un vif intérêt. Les érudits, les simples curieux qui s'occupent de ce vaste sujet accueilleront avec empressement le volume dont nous venons d'écrire le titre. M. E. Rolland y étudie les mammifères sauvages, non pas en naturaliste, mais au point de vue de la linguistique, des proverbes, des dictons et des superstitions. Cinquante animaux ont fourni la matière de ces recherches, qui commencent par un chapitre consacré à la chauve-souris. L'auteur donne d'abord les noms qu'elle a reçus dans les dialectes romans ; puis, dans un second paragraphe, rapporte les croyances singulières qui existent dans diverses provinces sur la chauve-souris, les incantations à l'aide des quelles on cherche à la mettre en fuite. M. Rolland procède dans le même ordre à l'égard de tous les mammifères qu'il passe en revue, donnant souvent, de plus, les proverbes où leurs noms figurent, et

rapportant quelques contes où ils ont un rôle. Peut-être ces contes auraient-ils pû être plus nombreux. Il nous semble que, dans la *littérature populaire de la Gascogne*, M. Cénac-Moncaut a inséré une histoire d'ours dont l'indication eût été à sa place à la page 43. Nous nous attendions aussi à trouver, au chapitre des rats, un mot sur Hatton et sur le roi Popiel. Il est vrai que, dans ces légendes, il s'agit de rats allemands et polonais, et que M. Rolland indique par le titre même de son livre qu'il veut renfermer ses recherches dans la France, dont cependant — nous sommes loin de lui en faire un reproche — il passe plus d'une fois les frontières à la suite d'un dicton ou d'une croyance superstitieuse.

M. Rolland se propose d'étudier successivement, dans leurs rapports avec la linguistique et la mythologie, les oiseaux, les reptiles, les poissons, les insectes et les animaux domestiques; enfin, il nous fait espérer qu'il se livrera un jour à des travaux analogues sur la flore française, achevant ainsi de nous donner une œuvre considérable et d'un genre tout à fait nouveau pour nous. Quand M. Rolland entreprendra ce dernier travail, il pourra trouver de curieux sujets de comparaisons dans les *Cuentos y poesias populares andaluces* de Fernan Caballero, et dans deux lettres adressées par M. Pitrè à M. de Gubernatis : *Appunti di botanica popolare siciliana* (*Rivista europea*).

TH. DE PUYMAIGRE.

Étude biographique sur François Villon, *d'après les documents inédits conservés aux archives nationales*, par AUG. LONGNON. Paris, Henri Menu, 1876, gr. in-18 de 223 p. avec un plan. — Prix : 6 fr.

Il y a trois ans, M. Longnon a fait paraître, dans la *Romania*, un mémoire contenant des renseignements nouveaux sur François Villon; depuis, il a eu l'heureuse chance de mettre la main sur de nombreuses pièces restées inédites, qui sont venues corroborer et compléter son premier essai. Le petit livre qui vient de paraître n'est pas une nouvelle édition, car il fait connaître Villon de manière à laisser penser que, sur ce personnage, il n'y a plus rien de sérieux à trouver ; c'est un travail complet, que l'*Essai* de 1873 ne pouvait faire pressentir. J'ajouterai que cette étude biographique n'est qu'un heureux avant-coureur de l'édition complète des œuvres de Villon préparée par M. Longnon.

L'auteur nous fait connaître le véritable nom de Villon, l'origine bourbonnaise de sa famille, ce que l'on sait de la première période de sa vie d'écolier et de maître ès arts. Il nous le montre, à la suite d'un meurtre commis dans une rixe, banni et mêlé dès lors dans une société d'escrocs et de crocheteurs de serrures, qui le menèrent au pied du gibet, et lui laissèrent le triste renom que ses talents poétiques ne purent effacer.

L'Étude biographique sur Villon fait toucher du doigt une classe entière de la société du quinzième siècle; en la lisant, il semble que l'on vit à cette époque. L'auteur a su recueillir des renseignements exacts sur les lieux ou se passèrent les faits qu'il raconte, sur les nombreux personnages, mêmes les plus humbles, qui furent mêlés à la vie et aux escapades du poëte. Une table onomastique complète permet de les retrouver dans le corps de l'ouvrage, et de nombreuses pièces justificatives prouvent que M. Longnon n'a rien avancé sans preuves solides.

Ajoutons que Villon ne pouvait avoir un meilleur avocat; sans dissimuler les côtés lamentables du caractère de son héros, M. Longnon sait mettre en évidence tout ce qui lui est favorable. On voit qu'il aime son poëte, tout en déplorant ses vices; on voit qu'il est prêt à demander le bénéfice de quelques circonstances atténuantes, en invoquant la fâcheuse influence de la misère et des mauvaises relations sur cette nature ardente. — Le plaidoyer est fait avec bonne foi, sans parti pris, et présenté sous la forme la plus séduisante.

A. DE B.

HISTOIRE

Géographie historique et administrative de la Gaule romaine, par ERNEST DESJARDINS, de l'Institut. Tome Ier. *Introduction et géographie physique comparée; époque romaine; époque actuelle,* contenant 15 cartes en couleur, 1 eau-forte et 23 figures dans le texte. Paris, Hachette, 1876, in-8 de 476 p. — Prix 15 fr.

L'éditeur de la *Table de Peutinger* entreprend une nouvelle publication sur la géographie de la Gaule. Le premier volume vient de paraître : il renferme une introduction et un chapitre Ier consacré à la géographie physique. Ce chapitre contient l'orographie, l'hydrographie intérieure, la description des côtes, des renseignements sur le sol, le climat et les productions de la Gaule dans l'antiquité.

L'introduction est bien écrite; le rôle de la géographie historique y est exposé fort brillamment; la plume de l'auteur se sent à l'aise pour traiter ces questions qui lui sont familières, et quand il arrive à démontrer la nécessité des études épigraphiques, surtout pour l'histoire de l'administration romaine, on n'a pas besoin de le relire pour être convaincu, tant ses exemples sont bien choisis et sa méthode, qui est la bonne, habilement exposée. On sent qu'à côté du géographe, il y a un savant épigraphiste. Vient ensuite une indication détaillée des sources auxquelles il a puisé pour mener à bien son ouvrage. C'est au travail de M. Ruelle, entrepris sous les auspices de la Commission de topographie des Gaules, qu'il doit la meilleure part de cette immense bibliographie. Je me permets, en passant, de plaider les circonstances atténuantes en faveur de d'Anville, pour qui

M. Desjardins me paraît bien sévère. Il lui reproche son peu de science, l'abus qu'il fait du compas, tout en lui accordant un rare bon sens et un instinct naturel. Il me semble que le compas et le bon sens sont deux excellents instruments pour un géographe qui cherche à identifier les noms de lieux anciens avec des noms modernes, surtout quand il est obligé, dans son travail, de s'appuyer principalement sur les mesures données par les itinéraires. On est d'autant plus étonné de ce manque de tendresse pour une illustre mémoire, que l'auteur accorde des mentions spéciales à certains écrivains, comme M. Peigné-Delacourt, par exemple, et beaucoup d'autres, dont les publications, loin d'éclaircir les points difficiles de topographie locale, n'ont fait que les embrouiller davantage.

Il faudrait, pour rendre compte de ce livre important, une place plus considérable que celle qui m'est accordée ici. M. Desjardins a entrepris une œuvre longue, difficile et je puis dire presque nouvelle par l'introduction des textes épigraphiques dans un ouvrage de géographie. C'est une voie excellente, déjà ouverte, mais peu frayée ; on ne saurait trop le féliciter de vulgariser cette méthode, et surtout d'en faire une application générale. C'est, en effet, par l'étude des inscriptions, à l'aide de textes corrects, qu'on parvient à rectifier les passages des auteurs classiques et à rétablir les noms de lieux ou de peuples que les copistes des manuscrits ont trop souvent défigurés. M. Desjardins, professeur d'épigraphie à l'École des hautes études, est mieux préparé que tout autre à un travail de ce genre; aussi le fait-il avec amour, et il ne manque pas une occasion de rappeler les textes géographiques déjà connus ou d'en publier de nouveaux.

L'arc de Suse dont l'inscription est importante, à cause des quatorze noms de peuples qu'elle contient, a été reproduit sur une planche spéciale; l'eau-forte est jolie, mais elle manque un peu d'exactitude. L'original est loin d'être aussi brillant que le ferait croire ce beau dessin ; le texte se composait de lettres en bronze, enlevées depuis longtemps, et n'était pas gravé comme le dit l'auteur ; ce qu'on voit maintenant, c'est l'impression des lettres, la place des lettres qui avait été réservée par l'ouvrier avant l'incrustation du bronze ; c'est, pour ainsi dire, la doublure de l'original, doublure que nous sommes heureux de posséder. Si la maison carrée de Nîmes et l'arc d'Orange avaient pu conserver ainsi leurs inscriptions, les épigraphistes s'en réjouiraient. J'ajoute que les petits modillons figurés dans ce dessin sous la corniche de l'attique n'existent pas en réalité dans l'original, et que ledit attique est, dans le texte, qualifié par erreur d'architrave.

Les inscriptions sont rejetées dans les notes, ce qui facilite singulièrement la lecture. Celle qui nous donne le nom de l'Huveaune, *Ubelka* (p. 174), a été découverte à la source même de cette rivière

à la ferme de la Moricaude ; elle fait aujourd'hui partie du cabinet d'un amateur marseillais, M. Trabaud. L'inscription de Lyon relative aux mines de fer de Memmia Sosandris, indiquée comme disparue (p. 416), existe heureusement et appartient à M. Récamier.

Comment, à propos de la Marne, l'auteur n'a-t-il pas cité le nom probablement celtique de cette rivière, *Launia*, retrouvé par M. L. Lalanne dans le *Karolinus* de Gilles de Paris ?

La description des côtes est faite avec un soin particulier, et certains points ont attiré tout spécialement l'attention du géographe ; je citerai surtout les pages consacrées aux embouchures du Rhône. L'abondance des documents que M. Desjardins a rassemblés sur cette question et le cas qu'il fait, à juste titre, des monuments épigraphiques m'autorisent à lui signaler, au sujet des Saintes-Maries, une inscription funéraire découverte dans cette localité et dont je possède l'estampage. De plus M. Daumas, qui est resté dix-sept ans juge de paix aux Saintes, y a recueilli des amphores et des lampes antiques ; ces faits me paraissent très-concluants pour affirmer l'existence des Saintes à l'époque romaine.

Je regrette pour M. Desjardins qu'il ait cru devoir, à l'occasion de cette question, introduire dans son livre une page de mauvais goût et citer l'inepte boutade de M. Poulle. C'est là un procédé peu scientifique.

En parlant des forêts de la Gaule, M. Desjardins dit que « Paris était entouré à l'est par les bois des *Meldi* dont les forêts de Fontainebleau et de Sénart représentent les maigres débris ; » je ferai remarquer à l'auteur que les deux forêts qu'il cite sont au sud de Paris et non à l'est; que la première se trouvait chez les Sénones et la seconde chez les Parisii ; et que les bois des Meldes étaient représentés au moyen âge par les forêts de Mant, de Crécy et de Sarris, dont il reste d'importants débris.

Ces critiques de détail, que je ne veux pas multiplier, n'enlèvent rien à la valeur du livre, qui reste ce qu'on a fait jusqu'ici de plus considérable sur la matière. A. H. DE V.

La Conquête blanche. *Voyage aux États-Unis d'Amérique,* par HEPWORTH DIXON, traduit de l'anglais avec l'autorisation de l'auteur par HIPP. VATTEMARE, et illustré de 118 gravures sur bois et 2 cartes. Paris Hachette, 1876, gr. in-8 de 546 p. — Prix : 10 fr.

Pour les lecteurs du *Tour du monde*, la *Conquête blanche* ne sera pas une nouveauté. Le *voyage* de Dixon a, en effet, été déjà publié en grande partie dans le recueil hebdomadaire si apprécié que dirige M. Edouard Charton. On le retrouvera en volume avec plaisir. Le nom de l'auteur, connu par un ouvrage, très-curieux aussi, sur la *Russie*

libre, est une garantie de l'intérêt du récit. M. Dixon n'est pas un touriste comme il y en a tant, voyageant pour l'unique satisfaction de se déplacer, pour pouvoir dire au retour : J'étais là ; telle chose m'advint. Il anime son récit de scènes tellement prises sur le vif, et ses réflexions scientifiques ou ethnographiques de tant d'esprit et de bon sens à la fois, qu'on peut vraiment dire, suivant une expression bientôt consacrée,que si jamais voyageur *a vécu son voyage*, c'est bien assurément lui. De plus, il se montre franchement *sudiste*, et n'y eût-il que cela dans son livre, le cas est assez rare pour être signalé. Nous ne croyons pas d'ailleurs que cela nuise à son succès. La curiosité est sans cesse piquée, l'esprit satisfait et l'intelligence ouverte par tout ce que l'on trouve, dans la *Conquête blanche*, de notions et de faits trop ignorés de la masse des lecteurs français ; la Californie, le Mexique, les territoires indiens des montagnes Rocheuses et du centre, le Texas, la Louisiane, la Virginie, etc... ont été successivement parcourus par le voyageur. Il fait bien connaitre ce que l'on pourrait appeler la société de dessous par opposition à celle dont le vernis officiel et extérieur frappe seul les regards de l'observateur superficiel. Ne pouvant tout relever, ni signaler chaque chapitre à l'attentien du lecteur (il faudrait les énumérer presque tous), nous noterons surtout ceux pleins d'intérêt et de révélations, consacrés à l'émigration chinoise (pages 424 à 481), à l'instruction du peuple — noirs et blancs — (chap. LXI, LXVIII et LXXI) etc.; etc.; nous indiquerons aussi, mais comme une ombre au tableau, les chapitres XII, XIII et XIV, qui ne sauraient être admis sans de formelles réserves. Sous prétexte de présenter la situation des missions catholiques, fondées principalement par les jésuites en Californie, l'auteur au lieu de faire l'histoire vraie et impartiale, y déroule des scènes où l'invraisemblable le dispute au ridicule et dont la suppression ajouterait beaucoup, selon nous, à la valeur d'un ouvrage si intéressant d'ailleurs. M. Dixon a trop vu ici avec la passion du sectaire ; l'équité nous fait un devoir d'en exprimer un regret d'autant plus vif que tout le reste de l'ouvrage nous paraît plus digne d'éloges à tout point de vue.

F. DE ROQUEFEUIL.

L'Italie illustrée, *description de toute la péninsule, depuis les passages alpestres inclusivement jusqu'aux régions extrêmes de la Grande-Grèce*, par JULES GOURDAULT. Paris, Hachette, 1876, gr. in-4 de 800 p. et gr. sur bois. — Prix : 50 fr.

Voici un volume digne du pays qui l'a inspiré, digne de cette inépuisable Italie, qui ne cesse d'attirer les études des historiens et des critiques, les rêves des poëtes et la curiosité enthousiaste des simples voyageurs; sur laquelle il semble que tout ait été dit, que tout ait été

fait, et sur laquelle il y a toujours à dire, toujours à faire. C'est ce que prouve le magnifique volume que nous annonçons; mais, par exemple, après cette publication splendide, on peut croire qu'au point de vue des illustrations, au moins, il ne restera plus rien à faire. Plus de quatre cents gravures sur bois, d'une exécution admirable et en général d'une vérité très-grande, reproduisent les monuments, les paysages, les aspects si divers de la contrée privilégiée :

Che l'acqua cigne el sasso orrido serra.

Les Alpes, le *sasso orrido*, qui défendent l'Italie comme un immense rempart, la rendent plus enchanteresse encore par la transition de sites effroyables à des sites ravissants. Ce contraste a frappé l'artiste, dont l'habile crayon a si bien reproduit les défilés du Simplon et les horreurs de la *via Mala*. Dans ce beau livre nous retrouvons quelque chose de toutes les émotions du voyage, nous ne sommes pas brusquement transportés dans les plaines de la Lombardie; nous passons les Alpes avant d'arriver à d'éclatants horizons. C'est après tous ces rochers perdus dans les nuages, tous ces gouffres où grondent des torrents, que nous atteignons les riants environs de Trente, ou le beau lac que Manzoni a peint dans ses *Promessi*. Voici Vicence, Feltre, Padoue. Voici Vérone avec ses vieux édifices, avec l'antique *palazzo*, sur le balcon duquel Shakespeare a fait prononcer de si douces paroles à Roméo et à Juliette; Venise, que Shakespeare, encore, appelait une autre Vénus sortant des ondes, la vallée de la Brenta, Bologne et ses tours penchées, Florence, la ville de Dante et de Michel-Ange, Milan et son dôme, Turin et la Superga, Gênes, aux rues bordées de palais de marbre pleins de tableaux comme des musées. De Gênes, nous remontons vers le nord, nous suivons cette rivière du Ponent, où la réalité avoisine l'idéal, nous nous arrêtons à Nice, française aujourd'hui, provençale jadis, mais italienne par les fleurs et le soleil.

Les enchantements continuent ainsi pendant tout le volume, nous parcourons tout le reste de l'Italie jusqu'aux régions extrêmes de la Grande-Grèce, de la Lucanie, de l'Apulie et de la Calabre, d'une part, jusqu'à la Sicile et à l'Etna, de l'autre. Nous la parcourons en nous arrêtant non-seulement devant des monuments, objets d'une admiration traditionnelle, mais devant de charmantes vallées; des échappées sur la mer si belle, si bleue, entrevue à travers les feuillages argentés des pâles oliviers; des tonnelles couvertes de larges pampres; des villas aux abords hérissés d'aloès; de vieilles cités juchées sur des roches calcinées; devant mille détails enfin, qui rendent plus vrais, plus vivants, plus complets tous ces merveilleux souvenirs de l'Italie.

A côté de ces superbes gravures, pour cicerone, nous avons un écrivain aimable et érudit qui connaît parfaitement le pays, et qui, pour

le peindre, n'hésite quelquefois pas assez devant l'emploi de néologismes un peu hardis, mais qui est, après tout, un guide sûr, instruit, agréable, que nous pouvons écouter avec confiance — excepté cependant quand il nous engage à ne point passer dans le port de Nice sans saluer la maison où est né Garibaldi. — M. Jules Gourdault a du reste, à la fin de sa préface, très-bien défini son livre : « Ce nouveau livre de l'Italie, n'est ni un itinéraire, ni un guide, — les deux manuels de M. du Pays satisfont amplement les plus difficiles parmi les touristes; — ce n'est pas non plus une étude spéciale, un aperçu de géographie, d'histoire ou d'esthétique, c'est proprement un livre pittoresque où l'écrivain (comme l'artiste) procède à grands coups de crayon ; où l'on touche à tout sans épuiser rien, où l'on va vite pour aller partout. — Dans son cadre, forcément restreint, cet ouvrage servira, si l'on veut, de préparation à ceux qui n'ont pas encore fait le voyage d'Italie, de memento à ceux qui l'ont déjà fait. » — Que de lecteurs aura ce beau livre !

TH. DE PUYMAIGRE.

Dissertationes selectæ in primam ætatem historiæ ecclesiasticæ, *auctore* P. CAROLO DE SMEDT, S. J., *ex professore historiæ ecclesiasticæ, nunc socio bollandiano.* Gandavi, 1876, in-8 de III-326-100 p. — Prix : 16 fr. pour la France.

Il y a quelques mois à peine que le savant professeur d'histoire ecclésiastique au collége théologique de Louvain publiait son beau livre intitulé : *Introductio generalis ad historiam ecclesiasticam critice tractandam.* Déchargé aujourd'hui de ses fonctions professorales pour aller prendre part à l'œuvre des bollandistes, où il donnera au P. Victor De Buck un successeur digne de lui, le P. De Smedt n'en continue qu'avec plus d'ardeur la publication de son grand ouvrage. Le présent livre n'est, en effet, que le tome premier de la série de six volumes qu'il avait annoncés dans la préface de l'*Introductio*, et dont chacun sera consacré à une des six périodes de l'histoire ecclésiastique. Le suivant nous est promis dans un délai de six mois, et les autres se succéderont de la même manière. Il y a longtemps, d'ailleurs, que tout l'ouvrage était mûr pour l'impression, mais il semble que l'auteur, en le publiant au moment où il fait ses adieux au collége théologique, ait voulu faire de ces pages son testament de professeur, et continuer, par le livre, l'enseignement qu'il ne donnera plus du haut de la chaire.

On peut dire, sans exagération, que le P. De Smedt est un des princes de la critique. Tel il s'était déjà montré dans ses travaux précédents, tel il paraît surtout dans l'*Introductio* et dans ce premier volume des *Dissertationes.* Il connaît à fond les sources historiques, et il les contrôle à la lumière de ces règles qu'il a formulées lui-même

au commencement de l'*Introductio*. Aucune arme ne lui fait défaut dans la discussion : on reconnaît qu'il est entièrement maître de son sujet, à la manière dont il expose l'objet d'une controverse, et dont il la mène à son tour. Sa clarté dans les matières les plus obscures ne saurait être surpassée, et sa latinité, qui rappelle la belle époque, est d'une élégance trop rare de nos jours.

Conformément à son plan, l'auteur aborde, dans chaque époque de l'histoire ecclésiastique, les sujets les plus controversés, qui ont le plus besoin d'être élucidés, et qui peuvent, en même temps, présenter le meilleur exemple de la manière dont il faut traiter les questions historiques. Dans la première époque, qui va depuis le commencement du christianisme jusqu'à l'édit de Milan, il a choisi les sept sujets suivants :

1. La venue de saint Pierre à Rome ; et son épiscopat dans cette ville ;
2. La controverse snr la célébration de la Pâque au deuxième siècle;
3. L'auteur des *Philosophumènes;*
4. Les accusations de l'auteur des *Philosophumènes* contre le pape Calliste ;
5. La controverse du pape saint Etienne et de saint Cyprien sur la validité du baptême des hérétiques;
6. De la définition du concile d'Antioche, en 269, relativement au mot ὁμοούσιος;
7. De l'ordre chronologique des papes, pendant les trois premiers siècles.

On voit que l'auteur *a pris le taureau par les cornes*, car, de tous ces sujets, il n'en est pas qui n'ait été cent fois exploité contre l'Église par les protestants et par les rationalistes. Mais les ténèbres, qu'ont accumulées autour de ces questions l'ignorance, la mauvaise foi, la subtilité ou la maladresse des érudits, se dissipent en grande partie devant l'irrésistible dialectique du P. De Smedt. L'auteur, suit, dans chacune de ces dissertations, une seule méthode, qu'il ne change jamais, parce qu'il la regarde avec raison comme la meilleure, et que voici en quelques mots. Après avoir brièvement exposé le sujet et les différentes opinions qui y sont relatives, il en donne la bibliographie aussi complète que possible, en classant d'ordinaire les livres selon leur degré d'importance. Ces renseignements préliminaires constituent le *proœmium* de chaque dissertation. Celle-ci est divisée elle-même en autant de chapitres que le sujet renferme de parties principales à traiter. La question à résoudre dans chaque chapitre est exposée dans une subdivision de celui-ci, ou *articulus*, avec tous les arguments que chaque opinion invoque à l'appui, et qui défilent à tour de rôle, numérotés et classés selon leur valeur. Ainsi rangés en

ordre de bataille et opposés les uns aux autres, ils apparaissent comme des armées qui vont en venir aux mains. Telle est la disposition extérieure. Ajoutons que les arguments sont présentés dans toute leur force, qu'ils soient favorables ou contraires à l'opinion qu'embrassera l'auteur. Tout se fait par syllogisme et par déduction : arrivé au bout, on ne peut plus échapper à la conclusion ; elle s'impose à l'esprit. C'est là la vieille méthode scolastique en honneur au moyen âge, qui est la mère de toute la science moderne, qui est fille de la raison même, et qui s'oppose avec une puissance irrésistible à l'invasion des erreurs et des sophismes ; c'est pour cela que la Renaissance et le protestantisme l'ont tant décriée ; c'est pour cela aussi qu'il appartient à notre siècle de la remettre en honneur. Le P. De Smedt nous montre toute la puissance de cette arme au service de la vérité. Dans une série d'appendices, il donne, de plus, toutes les sources historiques de chaque question, de sorte qu'on n'a nul besoin de recourir à un autre livre pour contrôler les assertions de l'écrivain : lui-même fournit tout à la fois les éléments de la discussion, la méthode à suivre et la conclusion à tirer. Le livre, en un mot, se suffit à lui-même : avantage précieux, surtout pour le jeune homme qui veut s'initier à la science critique, et à qui on épargne ainsi l'immense ennui des premières recherches dans les in-folios. J'insiste principalement sur ce côté pratique et pédagogique du livre, parce que je connais la rareté des bons manuels de ce genre. Mais le côté scientifique n'est pas moins important. Pour montrer comment, dans ce bel ouvrage, la science et la dialectique se soutiennent mutuellement, je suivrai le P. De Smedt dans une de ses dissertations principales, celle qui est consacrée à l'auteur des *Philosophumènes*.

Un rapide *proœmium* raconte l'histoire de la découverte de ce livre, ses éditions, les différentes opinions sur l'écrivain à qui il doit être attribué. Elles sont tour à tour examinées dans sept chapitres. Le premier a pour but de fixer la date du livre. L'auteur se dit contemporain des papes Zéphyrin et Calliste (202-223) : est-ce vrai? De nombreux témoignages, tant externes qu'internes, viennent à l'appui de cette assertion, et permettent d'établir d'une manière évidente l'authenticité de ce fameux ouvrage. Ce sujet épuisé, on recherche, au chapitre II, les indices auxquels on peut reconnaître l'auteur. Il n'y a guère que des indices internes, mais ils sont assez remarquables, et leur ensemble donne déjà une lumière suffisante pour permettre d'aller plus loin. Nous voyons, en effet : 1° que l'auteur des *Philosophumènes* a été un homme de beaucoup de science et d'esprit, connaissant bien l'antiquité païenne, ainsi que les divers systèmes hérétiques ; 2° qu'avant les *Philosophumènes*, il avait déjà publié un petit ouvrage où il avait brièvement énuméré toutes les hérésies;

qu'il avait écrit aussi un traité *de Universi Essentia*, et des commentaires sur la Genèse ; 3° qu'il était évêque ou du moins qu'il s'attribuait cette dignité au moment où il écrivait; 4° qu'il vivait à Rome du temps des papes Zéphyrin et Calliste, qu'il survécut à ce dernier; 5° qu'il avait un rang distingué dans le clergé de Rome; 6° qu'il fut condamné pour hérésie par le pape Calliste, et qu'il fut, pendant quelque temps, à la tête d'une Église schismatique. Telles sont les *marques*, tirées de l'ouvrage lui-même, qui vont nous aider dans la recherche de l'auteur inconnu. Dans les cinq chapitres suivants, le critique examine si ces différentes marques peuvent s'appliquer à l'un des auteurs supposés du livre : à Origène (chap. III), à saint Hippolyte (chap. IV), au prêtre Caïus (chap. V), à Tertullien (chap. VI), ou à Novatien (chap. VII). Chacune de ces opinions a trouvé des défenseurs savants et zélés. Il n'est pas difficile au P. De Smedt, après les prolégomènes qu'il a envoyés en avant, de rejeter d'emblée plusieurs de ces manières de voir. Il prouve que ni Origène, ni Tertullien, ni Caïus, ni Novatien, ne réunissent toutes les marques en question, et que même, elles manquent presque toutes à tel d'entre eux. Ainsi, par exemple, Origène n'a jamais été évêque et n'a jamais demeuré à Rome; à plus forte raison, il n'y a pas joué de rôle important dans le clergé; il n'a pas non plus écrit les autres ouvrages indiqués plus haut. Rien de plus rapide, de plus clair et de plus concluant que cette méthode par voie d'élimination, où c'est le lecteur qui prononce lui-même le jugement après que le critique lui a mis sous les yeux toutes les pièces du procès. Il ne reste donc plus que saint Hippolyte : c'est à lui qu'est consacrée la plus longue étude. On sait, par les témoignages anciens, qu'il y eut, au commencement du troisième siècle, un évêque du nom d'Hippolyte. Ces témoignages sont fort nombreux, et, comme ils ont la plus grande importance, l'auteur les a classés dans l'appendice *D*, sous six rubriques différentes (p. 18 à 39). Il résulte de ces textes combinés que saint Hippolyte a été contemporain des papes Zéphyrin et Calliste, et a porté le titre d'évêque; mais, chose singulière, alors que les témoignages sont unanimes sur ce point, ils varient sur son siége épiscopal, que les uns ignorent entièrement, que les autres placent en Arabie, en Italie, voire à Rome. Les modernes n'ont pas su mieux se mettre d'accord que les anciens, et notre critique prouve fort bien l'inanité des tentatives que l'on a faites pour aboutir à un résultat certain : on y a dépensé énormément de science et de talent, et la question n'a pas été résolue. Ce sont des pages bien intéressantes que celles où le P. De Smedt nous fait voir tous ces efforts stériles de l'esprit humain, et renverse tous les arguments mis en avant jusqu'ici. Au moins ne donnera-t-il pas lui-même le mot de l'énigme ? C'est ce que nous verrons bientôt. Laissant provisoirement

la question sans réponse, il prouve alors l'identité de notre saint Hippolyte, évêque, avec le martyr du même nom, le distingue de plusieurs autres Hippolytes avec lesquels on le confond facilement, et, après avoir soigneusement établi la qualité de ce personnage, il le rapproche finalement des *marques* révélatrices. Or, la plupart se rapportent à lui d'une manière incontestable. Saint Hippolyte, comme l'auteur des *Philosophumènes*, a été savant, a écrit divers ouvrages sur les mêmes matières, a été versé dans la connaissance de l'antiquité et dans celle de la religion chrétienne; il était évêque aussi; mais de quelle ville? Nous savons, par l'auteur des *Philosophumènes*, qu'il y a eu de son temps une congrégation schismatique à Rome dont lui-même était le chef : en identifiant les deux personnages, nous expliquerons du même coup toutes les difficultés relatives au siége épiscopal de saint Hippolyte, comme le P. De Smedt le prouve excellemment; de plus, une foule d'autres difficultés tombent en même temps : on s'explique notamment pourquoi une tradition constante a maintenu que le saint avait été évêque à Rome, sans qu'elle pût rendre raison de cette manière de voir. Je n'énumérerai pas tous les arguments apportés à l'appui de cette opinion originale et heureuse. L'auteur ne s'aveugle pas sur les objections qu'on pourrait faire à sa thèse : selon son habitude, il les expose dans toute leur force, et on peut dire qu'elles ne laissent pas d'être imposantes par leur ensemble. Je n'en citerai qu'une, exclusivement présentée par les catholiques : comment admettre qu'un saint ait pu être un chef de secte, dresser sa chaire contre celle de saint Pierre, et accuser injustement le Souverain-Pontife? Le P. De Smedt ne se scandalise pas de cette faute passagère, qui fut noblement rachetée depuis par la pénitence et par le martyre.

On peut le voir, le P. De Smedt n'est pas de ces écrivains qui, dans une intention louable mais par des scrupules exagérés, ne peuvent se résoudre à admettre un fait historique dès qu'il leur semble porter atteinte, si peu que ce soit, à leurs sentiments religieux. C'est cette classe d'esprits qui lui paraît, au contraire, particulièrement dangereuse pour la cause de l'Église. Il tient que la vérité doit être proclamée toujours et sans aucune restriction, parce que la glorification de l'Église sera toujours le résultat final de ces investigations de la science. C'est cette fermeté intrépide à maintenir les droits de la critique, en même temps que sa parfaite orthodoxie et son entier dévouement à la foi, qui font de son livre un véritable modèle. Il est rare de voir tenir la balance aussi juste entre les droits de la raison et les devoirs du croyant : et on peut citer cet exemple, d'une part aux catholiques trop timorés, de l'autre aux rationalistes qui s'imaginent follement que la foi est un obstacle au progrès de la

science. Si, d'un côté, au grand scandale des premiers peut-être, on le voit maintenir et prouver que les *Philosophumènes* sont de saint Hippolyte, que saint Cyprien s'est réellement opposé à la définition dogmatique du pape Étienne sur le baptême des hérétiques, que le concile d'Antioche avait condamné le mot ὁμοούσιος introduit plus tard par le concile de Nicée dans son symbole, etc., de l'autre, les ennemis de l'Église n'auront pas à s'applaudir de ces concessions, car il leur montre aussi comment l'attitude de saint Cyprien, toute téméraire qu'elle paraît, n'ébranle en rien le dogme de l'infaillibilité pontificale, comment le mot ὁμοούσιος, dangereux en 269, était devenu nécessaire en 325, etc.

Puisse donc le R. P. De Smedt nous donner bientôt la continuation de cet excellent ouvrage. Il rendra un service à la religion et à la science, dont les intérêts ne peuvent pas être séparés dans cet ordre d'études. Son livre mérite d'être chaleureusement recommandé à tout le monde : on ne saurait faire de lecture plus instructive, et plus attachante à la fois.

GODEFROID KÜRTH.

Vie et souvenirs de Mme de Cossé-Brissac, en religion Révérende Mère Marie de Saint-Louis-de-Gonzague, *fondatrice et première prieure du monastère des bénédictines du Saint-Sacrement de Craon*, par le R. P. Dom LOUIS PAQUELIN, moine bénédictin de la Congrégation de France, en l'abbaye de Solesmes. Paris, Palmé; Bruxelles, G. Lebrocquy, 1876, in-8 de VIII-667 p., avec un portrait gravé. — Prix : 7 fr. 50.

Au milieu des plaintes qui s'élèvent, non sans fondement, contre la corruption du siècle et l'affaissement des caractères, et provoquent le découragement, il n'y a rien de mieux à faire que de réagir en signalant les modèles qui ont traversé ce monde pour l'édifier et sans se souiller à son contact ; quand ces êtres privilégiés ont vécu sous nos yeux de la même vie et dans la même atmosphère que nous, il semble qu'il soit plus facile de marcher sur leur trace. Tel est le cas de Mme de Cossé-Brissac, dont Dom Paquelin nous raconte la vie en reprenant le travail commencé par Dom Couturier. Il fallait une plume aussi autorisée que la sienne pour traiter avec compétence, — et il faut ajouter avec talent, — un sujet qui touche à un ordre de choses si élevé et où les faits demandent à être appréciés par une science toute spéciale. Il est bien des pages qui ne sont point écrites pour les âmes vulgaires et qui pourront être pour d'autres une source féconde de consolations et de lumières. Nous n'avons point à en parler ici. Nous adressant surtout aux personnes qui vivent dans le monde, nous devons leur dire par quel genre d'intérêt elles peuvent être captivées, et quelle utilité elles peuvent retirer de la lecture de cet ouvrage.

Il est divisé en deux parties ; la première est plus particulièrement

consacrée à la vie extérieure, aux fondations ; la seconde, à la vie intérieure, aux vertus de la Mère Marie de Saint-Louis-de-Gonzague. Sur celle-là, nous ne nous appesantirons pas, quoiqu'on puisse y recueillir bien des traits charmants de sa charité, de sa sollicitude maternelle pour ses sœurs et pour les enfants qui lui étaient confiées. Nous nous bornerons à signaler le chapitre sur ses relations avec sa famille ; il confirme, ce qui ressort déjà de tout le livre, que la vie religieuse, loin de rétrécir et de dessécher le cœur, le dilate, et fortifie, en les relevant, les affections naturelles et légitimes.

Il n'est point nécessaire d'établir par une généalogie que Mlle Délie de Cossé-Brissac appartenait à une des grandes familles françaises et qu'elle était bien une de celles que tout devait concourir à retenir dans le monde. Née à Paris en 1787, elle passa ses premières années chez ses grands-parents de Cossé et d'Armaillé, aux châteaux de Gonnord et de Craon, puis à Versailles, où son père occupait un poste à la cour et où elle fut témoin de l'affreuse nuit du 6 octobre. Il fallut ensuite s'exiler pour jusqu'aux Cent-Jours. Sur la terre étrangère, l'héritière de Cossé dut travailler de ses mains pour vivre : elle le faisait avec une telle habileté que les dames de Vienne montraient avec orgueil les travaux qu'elles lui avaient confiés. Plus tard, elle se fit maîtresse d'école à Riga. Elle supportait avec résignation ces salutaires épreuves, soutenue par les exemples et les conseils de son admirable mère et par un vénéré religieux le R. P. Coince, que Dieu semble avoir suscité sur ses pas pour la conduire dans toutes les positions critiques de la vie. Puis, au moment de la délivrance, lorsqu'elle est rentrée dans son pays, on la voit embrasser avec joie la vie de sacrifice et de dévouement qu'elle avait jusqu'alors subie plutôt qu'acceptée. Elle débute gaiement, chez les bénédictines de Rouen, en balayant les cabinets et en nettoyant les chandeliers et les mouchettes de la communauté. Elle s'associe avec la servante du curé pour fonder, à Craon, sous les murs du château de sa famille, passé en des mains étrangères, une maison de son ordre, et on la voit travailler de ses mains aux constructions.

Toutes les pages consacrées au séjour en émigration sont du plus émouvant intérêt. Nous avons parlé de la Mère : voici deux traits pour la faire juger. La veille des jours de jeûne, elle disait à sa cuisinière : « Ma bonne Manette, c'est demain un jour de jeûne ; tu comprends qu'il m'en coûte d'annoncer cela moi-même aux domestiques, ces pauvres gens qui se fatiguent à travailler pour nous ! Oblige-moi de dire cela toi-même au souper. Tu veilleras à ce qu'il soit meilleur et plus copieux qu'à l'ordinaire ; puis tu les préviendras, tout en plaisantant, que tu as voulu leur faire un bon souper pour qu'ils puissent facilement soutenir le jeûne du lendemain ? » — Une autre fois, elle

refusa de dire une parole qui pouvait lui faire gagner quatre cent mille francs, parce qu'elle pouvait compromettre la réputation de personnes engagées dans un procès contre elle.

Comment ne pas admirer les vues inpénétrables de la Providence, quand on la voit entrer chez les bénédictines, tandis que son directeur la destinait au Sacré-Cœur, et qu'elle se croyait appelée au Carmel! Que de vertus elle a montrées comme religieuse! que d'aptitudes remarquables comme prieure et comme fondatrice. Quelle union pour le bien dans toute sa famille mondaine; quelles saintes, vives et joyeuses affections dans sa famille religieuse! Il y a là de quoi surprendre bien des personnes pleines d'illusions et de préventions sur la vie des cloîtres. La Mère Saint-Louis-de-Gonzague s'est éteinte en 1869, entourée de la vénération de tous les habitants du pays. Le livre de Dom Paquelin contribuera à augmenter et à perpétuer des sentiments que partageront tous ceux qui apprendront à la connaitre.

René de Saint-Mauris.

Histoire des Romains depuis les temps les plus reculés jusqu'à la fin du règne des Antonins, par M. Victor Duruy. T. V. Paris, Hachette, 1876, in-8 de 527 p. — Prix : 7 fr. 50.

Je ne crois pas me méprendre, je crois que je ne tromperai personne en présentant ce cinquième volume comme une apologie, voire comme une glorification de la société romaine aux premiers siècles de l'Empire. Ce n'est pas que M. Duruy approuve tout dans les institutions, dans les mœurs, dans les idées de cette époque, ni que tout ce qu'il vante soit indigne d'éloges. La *paix romaine* avait sa bienfaisante beauté et sa providentielle raison d'être, et je ne m'étonne pas que, lorsqu'elle eût été détruite par des causes auxquelles le christianisme était étranger, les peuples s'en soient souvenus avec admiration et avec regret. Je loue M. Duruy d'avoir apprécié avec équité et avec sympathie certaines lois, certains usages qui ont si puissamment contribué à la grandeur des Romains : « leur législation testamentaire qui maintenait la discipline dans les maisons:.... » les concessions habiles, les lenteurs prudentes à l'aide desquelles ces savants colonisateurs ont *latinisé* pour des siècles une grande partie de l'Occident ; le respect tendre et presque religieux qu'ils gardaient pour leur passé. « Puisque nous en sommes, » écrit M. Duruy, « à chercher les idées sous les mots, remarquons que ce mot antiquité avait, outre son sens propre, celui de chose préférée : *nihil mihi antiquius est*, disait Cicéron. »

Tout cela est vrai, et nous pourrions certes demander aux Romains plus d'une leçon et plus d'un exemple, mais est-ce là *toute* la vérité sur Rome et sur la société romaine au temps des Césars et des

Antonins? « Cette société, » nous dit-on, « certains côtés mis à part, valait autant que beaucoup d'autres qui se croient bien plus haut placées sur l'échelle morale, » et encore : « il est tout naturel qu'ayant eu ses mortels ennemis (à savoir, les chrétiens) pour héritiers, cette société ait été, depuis quinze siècles, représentée sous de sombres couleurs, d'autant plus qu'avec les facilités que donnaient au prince le despotisme, à tous l'esclavage et la religion, les anciens avaient pour le désordre une indulgence que fort heureusement nous ne connaissons plus. » Cette dernière phrase contient un aveu capital ; et, dans tout le livre, les aveux de ce genre ne manquent pas. M. Duruy, dont l'érudition se plaît parfois aux conjectures ingénieuses,—j'en donnerai pour preuve son mémoire sur les *honestiores* et les *humiliores*, — n'a ni pu ni voulu taire l'effroyable inhumanité des mœurs antiques ; et ces mœurs, sous l'Empire, n'était pas plus pures qu'elles n'étaient clémentes. Si nos sociétés chrétiennes, à certaines époques, ont connu des désordres semblables à ceux que flétrissent les satiriques païens ; si, par exemple, des calculs égoïstes et des habitudes perverses menacent la France contemporaine de cette *disette d'hommes* (ὀλιγανδρία) dont Polybe s'effrayait pour la Grèce, il est toutefois des excès d'impudeur et d'infamie où nous ne sommes pas tombés, où nous ne tomberions que le jour où tout christianisme serait éteint parmi nous. M. Duruy a essayé d'alléger le plus possible de leur mauvais renom les mœurs romaines ; en revanche, il a évoqué les pires souvenirs des âges chrétiens : il est cependant contraint d'avouer que, nulle part aujourd'hui, comme dans l'antiquité profane, « on ne verrait de ces pièces où le réalisme allait jusqu'à montrer, aux spectateurs d'un drame d'Euripide, une femme outragée sur la scène, et à ceux *d'Hercule mourant*, un vrai bûcher, de vraies flammes, et, au milieu, un homme vivant qu'elles consument. » Que dire de ces rites impurs qui souillaient le culte païen et déshonoraient les fêtes et les joies de la famille ? La société romaine était profondément et irrémédiablement atteinte, et sa ruine doit être imputée à des causes autres que celles qui sont indiquées par M. Duruy. « Malheureusement, » dit-il , « dans cette société aristocratique, il ne se trouvait pas d'aristocratie capable de contenir son chef tout-puissant, et ce chef ne comprenait pas qu'au lieu de considérer l'empire comme son domaine héréditaire, il devait, à l'exemple de Nerva, de Trajan, d'Hadrien et d'Antonin, le léguer au plus digne. » Rome a péri par les vices, et ni ses philosophes, ni ses jurisconsultes n'ont pu arrêter sa chute. Le christianisme eût pu sans doute sauver Rome, mais elle l'a combattu pendant trois siècles, et, lorsqu'enfin elle eût consenti à l'accepter, elle n'aurait pu échapper à la mort que par un de ces miracles dont Dieu favorise quelquefois les âmes, mais non les peuples.

M. Duruy est loin de reconnaître le caractère surnaturel et la divine efficacité du christianisme. Il y voit, « une grande espérance » qui se levait sur le monde ; y voit-il la vérité souveraine? En a-t-il même une notion exacte et complète? Selon M. Duruy, « le Nouveau Testament n'est, en son entier, qu'une prédication morale qui laisse fort peu de place à la prédication dogmatique..... Ce n'est que bien plus tard (après le règne de Justinien) et pour des motifs étrangers à l'ordre civil, que l'Église a répudié la doctrine romaine (sur le divorce). » Des textes décisifs du Nouveau Testament ruinent la première assertion ; l'Évangile et la tradition ruinent la seconde. C'est du divorce, permis par les empereurs chrétiens, que saint Ambroise a écrit : « *Putas id tibi licere, quia lex humana non prohibet : sed divina prohibet.* » (Lib. VIII, in cap. XVI, S. Luc, n. 5.) « Il faut dire encore, » (c'est M. Duruy qui parle), « que le christianisme, en montrant sans cesse la patrie céleste, comme la véritable, fera oublier celle d'ici-bas ;..... qu'il précipitera la décadence par le dégoût dont il remplira les âmes pour les institutions nées autour des autels qu'il venait briser..... Au sein de la société nouvelle, fermentait la colère implacable d'Isaïe contre les idoles. » Répondons que les chrétiens haïssaient l'idolâtrie et non l'Empire ; Tertullien, si peu suspect de faiblesse pour la société dans laquelle il vivait, a cru cependant que le maintien de l'Empire était nécessaire à la durée même du monde (*Apol.*, XXXII). Les fidèles ne fuyaient que les emplois qui les eussent exposés à quelque danger d'idolâtrie (Fleury, *Mœurs des chrétiens*, VII) ; et l'héroïque histoire de la légion thébaine prouve assez que les soldats chrétiens savaient concilier leurs devoirs envers la patrie avec leurs devoirs envers Dieu. D'après M. Duruy, bien des facilités furent offertes au christianisme par les idées, les mœurs, les besoins du milieu dans lequel il se produisait. Sans nul doute, la Providence avait ménagé au christianisme des secours de l'ordre naturel qui devaient faciliter sa diffusion, mais que d'obstacles se dressaient devant lui ! Toutes ces susperstitions qui envahissaient le monde romain au temps de l'empire, étaient-elles de puissants auxiliaires de la propagande chrétienne ? Les indécisions des plus sages et des plus doctes, sur tant de questions essentielles, pouvaient causer à quelques-uns d'utiles angoisses et les acheminer vers la vérité, mais elles accoutumaient le grand nombre à un scepticisne humainement incurable. Seule, l'action miraculeuse de Dieu explique l'établissemnt de la religion nouvelle, le courage des martyrs, et la conversion de ces multitudes dont l'apologétique chrétienne n'eût pu se glorifier en face des persécuteurs, si des faits éclatants ne lui avaient donné raison.

A. Largent.

Une province romaine sous la République ; *étude sur le proconsulat de Cicéron*, par G. D'HUGUES, professeur à la faculté des lettres de Toulouse. Paris, Didier, 1876, gr. in-18 de 469 p. — Prix : 4 fr.

Dernièrement, à propos du livre de M. Boissier sur l'opposition faite au gouvernement des Césars, je constatais, en passant, l'état relativement prospère des provinces sous l'administration impériale. La publication de M. d'Hugues, écrite avec une conviction et une méthode qui captivent le lecteur, achève de convaincre celui qui a quelque peu médité sur les pages de M. Boissier.

Ici nous voyons clairement ce qu'était la République romaine, d'après des documents contemporains, surtout d'après la correspondance même de Cicéron ; nous pouvons apprécier cette liberté si célébrée, dont quelques privilégiés étaient comblés aux dépens d'une partie de l'univers asservi et ruiné. La liberté des Romains n'existait que grâce à l'asservissement de tous ceux qui n'étaient pas cantonnés dans l'enceinte étroite de la ville ; à la richesse exagérée, scandaleuse et mal acquise d'une faible minorité ; à la spoliation de nations entières, exploitées en coupes sombres par les plus austères républicains, Brutus tout le premier ; à la vénalité du suffrage populaire poussée jusqu'aux dernières limites ; à l'oubli complet de la légalité, lorsqu'il s'agissait des intérêts privés de certains personnages. Aussi, il arriva un jour où la République disparut naturellement, pour faire place à une nouvelle forme de gouvernement qui, avec toutes ses graves imperfections, dura quinze siècles ; durant la plus grande partie de cette longue période, le monde romain eut une existence à peu près possible, si on la compare à celle qu'il subissait sous la domination républicaine.

En-dehors du monde érudit, on se doute peu du rôle que jouaient les proconsuls dans les provinces. On est accoutumé, dès l'enfance, à voir les Romains de la République ornés de toutes les vertus civiques ; il semble que ces ruines majestueuses, ces magnifiques monuments, répandus sur tout le sol qui fut soumis à Rome, témoignent en faveur de la grandeur de ceux qui, du Pomœrium, planaient sur le monde. Et l'on ignore, ou l'on oublie, qu'en-dehors de la Ville éterternelle, tous ces souvenirs sont dus à l'initiative des provinces, après la chute de la République. Auparavant les provinces ruinées par Rome ne pouvaient songer à rien faire.

Véritable souverain, pendant un an, le proconsul n'avait d'autre souci que de s'enrichir et d'enrichir ses amis. On partait ruiné pour la province ; on revenait plusieurs fois millionnaire. Les intérêts des provinciaux n'occupaient guère le proconsul, qui aimait bien mieux aider les chevaliers à réaliser leurs scandaleuses opérations de banque ; la justice était rendue arbitrairement. Si un chevalier ou un

ami du proconsul avait à se faire rembourser un emprunt par une ville, on le nommait préfet de cette ville, on lui donnait quelques soldats, il n'avait plus qu'à se payer sur ses malheureux administrés.

En faisant l'histoire du proconsulat de Cicéron en Cilicie, M. d'Hugues nous peint au vif une province qui, pendant une année, eut la chance d'être administrée par un proconsul humain, probe, animé de sentiments aussi généreux que libéraux : c'était une exception unique. Et cependant on voit Cicéron contraint, par instants, de ne pas rompre complétement avec les traditions de ses prédécesseurs, de peur de porter atteinte à la dignité du Sénat ; de céder, à bout d'efforts inutiles, aux exigences malsaines de ses amis ; ce triste spectacle laisse deviner tout ce qu'avaient à subir les peuples qui tombaient sous la griffe des tyrans envoyés de Rome.

Il y a aussi une étude curieuse sur Cicéron lui-même, ce type du parlementaire républicain, s'il m'est permis de lui donner une épithète toute moderne. Par dévouement à la République chancelante, identifiée dans le Sénat dont il fait partie, Cicéron doit, à certaines heures, modifier ses meilleures inspirations, défendre avec feu les clients les plus tarés. Il y a aussi le côté faible de ce grand avocat, de ce merveilleux orateur croyant se trouver des aptitudes militaires, s'imaginant qu'il peut diriger des armées et des travaux de siége, et rêvant le triomphe qui fuyait devant lui comme un mirage. Peut-être, dans toute sa vie, si bien remplie, Cicéron n'eut-il que deux heures pendant lesquelles son ambition fut momentanément satisfaite ; le jour où il fut consul ; celui où l'armée de Cilicie le proclama *imperator*.

Le livre de M. d'Hugues est du nombre de ceux que l'on peut lire avec fruit au moment où j'écris. De même que, dans certaines pages de Tacite et d'Horace, on peut, aux noms antiques, substituer des noms contemporains ; de même, dans cette étude, on peut retrouver beaucoup des faits qui se déroulent autour de nous. Les partis, dans leurs luttes, ne vieillissent pas : ils traversent les mêmes phases. Je constate seulement deux choses : la première, c'est que, malgré les appréciations de nombreux pessimistes, l'humanité au dix-neuvième siècle, s'est toujours maintenue bien au-dessus de la démoralisation des Romains de la République : la seconde c'est que Montesquieu a écrit une phrase qui doit faire rêver lorsqu'il a dit : « Toutes les fois qu'on verra tout le monde tranquille dans un État qui se donne le nom de République, on peut être assuré que la liberté n'y est pas. » — Ainsi en était-il à Rome.

A. DE B.

L'Empereur Titus, par Lucien Double. Paris, Sandoz et Fischbacher, 1876, gr. in-18 de 242 p. (tiré à 470 exemplaires, dont 20 sur papier teinté, 50 sur papier de Hollande, 400 sur papier vélin). — Prix : 3 fr.

M. L. Double indique (*Avant-Propos*, p. 8) avec une netteté parfaite la pensée à laquelle il a obéi en écrivant son livre : « Dans la vie de l'empereur Claude nous nous étions donné pour but de réhabiliter une des victimes de l'histoire ; dans la vie de l'empereur Titus nous nous proposons de démasquer un hypocrite ; hélas ! combien n'y en a-t-il pas, dans le passé comme dans le présent, de ces illustrations qui, étudiées d'un peu près, vous rappellent nécessairement les beaux vers de J.-B. Rousseau :

Le masque tombe, l'homme reste,
Et la héros s'évanouit. »

Nous voilà donc bien avertis : le livre de M. Double est un acte d'accusation contre Titus. Quoi ! Titus, direz-vous, *les délices du genre humain !* M. Double, l'implacable M. Double, vous répondra (p. 12) que le genre humain, à ce compte, n'aurait pas été difficile, et il tire d'une main si sûre la corde passée autour du cou de cette fausse idole de l'histoire, que désormais il sera vraiment impossible de la rétablir sur son piédestal. Ce n'est pas que l'on doive donner raison sur tous les points à la nerveuse et habile discussion de M. Double : ainsi, par exemple, en ce qui regarde l'assassinat du riche consulaire Aulus Cécina, qu'il attribue sans hésitation au fils de Vespasien, je résiste comme je résisterais, étant du jury, au plus éloquent des réquisitoires, si un seul témoignage de peu de valeur était invoqué contre un homme accusé d'homicide : le seul témoin ici, qui se dresse contre Titus, c'est Aurélius Victor, et l'on sait que l'autorité de cet annaliste n'est pas des plus considérables. Je crois encore que M. Double a trop laissé voir qu'il soupçonne Titus d'avoir commis (p. 201) « le plus épouvantable des crimes, celui que Rome comme l'humanité tout entière maudit de ses plus terribles imprécations, celui pour lequel il n'y a pas de pardon ni chez les dieux ni chez les hommes, c'est le parricide ! » Peut-être, tout en jugeant en honnête homme « un des plus mauvais princes qu'ait jamais pu avoir la Rome impériale, » M. Double ne s'est-il pas assez méfié de l'entraînement « de ces vigoureuses indignations, » que ne manquent jamais, nous dit-il (p. 212) « de lui faire éprouver les hypocrisies de toute sorte. » Quoi qu'il en soit, le modeste vœu qu'il exprime si spirituellement, dans la dernière phrase de son livre, sera certainement exaucé : « Heureux serons-nous, » déclare-t-il, « si le lecteur, en fermant ce volume, n'éprouve pas le regret d'avoir lui aussi perdu sa journée. » La journée sera d'autant moins perdue que, sans parler du plaisir que l'on goûtera en lisant des pages très-élégamment écrites, parmi lesquelles je citerai

surtout les pages consacrées à la description d'Alexandrie (49-57), au siége de Jérusalem (66-79), à l'éruption du Vésuve (139-152), on aura beaucoup à profiter de l'érudition de l'auteur. Cette érudition, qui, loin de s'étaler et de s'afficher, n'apparaît que discrète et voilée, est des plus solides. M. Double a lu tout ce qui concerne Titus, soit chez les anciens, soit chez les modernes ; il a examiné les bustes et les médailles avec autant de sagacité que les textes, et il a pu battre, sur une question de chronologie, un érudit aussi compétent en fait d'histoire romaine que M. Noël Des Vergers (*Notes et éclaircissements*, p. 214-215). Je doute que la critique la plus sévère relève, dans le volume de M. Double, une seule des graves erreurs commises par ses plus célèbres devanciers : tout au plus aurait-on le droit de lui demander s'il n'a pas un peu trop vieilli, en une page charmante, cette Bérénice à laquelle il donne quarante-huit ans, lorsque Titus la vit pour la première fois (p. 38), M. Beulé n'attribuant à cette princesse, en ces mêmes circonstances, que quarante ans, dans l'étude intitulée *Le véritable Titus*, étude qui est à celle de M. Double ce qu'est une légère esquisse à un tableau achevé. T. DE L.

Charlemagne, par ALPHONSE VÉTAULT, ancien élève de l'École des chartes. Introduction par LÉON GAUTIER. Eclaircissements, par ANATOLE DE BARTHÉLEMY, GERMAIN DEMAY, AUGUSTE LONGNON, etc. Ouvrage orné de deux eaux-fortes par Léopold Flameng et Chifflart, de quatre chromolithographies, de quinze grandes gravures hors texte, d'une carte de l'empire de Charlemagne, et d'environ cent vingt dessins dans le texte, d'après les manuscrits du neuvième siècle, etc. Tours, Alfred Mame et fils, 1877, in-4, XXI-557 p. — Prix : 20 fr.

Voici un grand sujet, grandement traité. Les auteurs et les éditeurs n'ont rien épargné pour que le monument élevé par eux à la plus imposante des gloires de la France fût digne de son objet. Parlons d'abord de la vie de Charlemagne ; c'est le morceau capital autour duquel viennent se grouper des hors-d'œuvre qui sont eux-mêmes des études remarquables. M. Vétault a retracé, avec une méthode sûre et une plume plus exercée qu'on ne pouvait l'attendre d'un jeune écrivain, le règne de celui qu'on a appelé à juste titre « le plus honnête de tous les grands hommes. » Il a construit son récit à l'aide des témoignages contemporains, notamment avec ceux d'Eginhard, du moine de Saint-Gall, des lettres des papes, etc., auxquels il a joint ceux de quelques historiens modernes choisis parmi les plus autorisés : c'est donc une œuvre d'érudition en même temps qu'une œuvre de vulgarisation. En quatorze chapitres, la jeunesse virile de Charles, ses conquêtes en Italie et en Saxe, la formation et l'affermissement du pouvoir temporel des papes, la résurrection du vieil empire d'Occident, ou plutôt la création du nouvel empire chrétien, l'organisation

et le gouvernement de cette gigantesque monarchie sont exposés savamment. L'auteur me paraît avoir particulièrement bien saisi (p. 359 et suiv.) la nature et les phases de cette étonnante transformation consacrée, en 800, par le couronnement du prince franc dans la basilique de Saint-Pierre. Il montre clairement que ce héros redouté fut, bien que la chose puisse sembler étrange de nos jours, un empereur malgré lui, qu'il dédaigna toujours l'étiquette impériale, et ne fit que se prêter aux plans habiles du Souverain-Pontife : si la couronne des Césars lui donna un nouveau prestige aux yeux des Italiens ou des Aquitains, il resta, pour ses sujets gallo-germains, dont la fusion était déjà bien avancée, le roi des Francs et le successeur de Clovis. C'est pourquoi, au fond, il appartient entièrement à la France.

Moins heureux est le chapitre préliminaire consacré par M. Vétault à la période mérovingienne. Il accuse une tendance trop marquée à voir uniquement dans Clovis, suivant la théorie de Dubos et de quelques autres, le représentant de l'autorité romaine, le patrice ou le consul désigné par l'empereur Anastase. Une étude plus approfondie de cette époque, placée, il est vrai, en dehors de son sujet, eût retenu l'auteur sur une semblable pente. Pourquoi imiter aussi le système démodé d'Augustin Thierry, consistant à dire *Brunehilde*, les *Franks*, les *Langobards*, pour Brunehaut, les Francs, les Lombards? etc. L'historien de Charlemagne va jusqu'à forger le nom d'*Arnulfinge* (p. 4), pour désigner la race de saint Arnoul (*Arnulfienne* serait, en tout cas, plus français) : ne devrait-il pas, pour être conséquent avec lui-même, appeler son héros *Karl* et changer le titre de son livre? Il ne faut pas abuser de la couleur locale.

L'introduction de M. Léon Gautier et son éclaircissement sur la légende de Charlemagne sont l'œuvre d'un maître, à laquelle il n'y a rien à changer. A ce propos, je commettrai ici une indiscrétion qui me semble un acte de justice. Si la conception et l'exécution matérielle de ce livre dépassent presque tout ce que la librairie française a produit jusqu'à ce jour, il faut surtout en savoir gré à notre éminent collaborateur, qui a dépensé une peine inouïe à rassembler les monuments consacrés à Charlemagne par l'art de tous les siècles, à les coordonner, à consulter, pour leur interprétation, les archéologues les plus compétents et à obtenir d'eux des dissertations spéciales d'un prix infini. C'est ainsi que MM. de Rossi et de Longpérier ont apporté le contingent de leurs lumières sur la mosaïque de Saint-Jean-de-Latran et la statuette équestre du musée Carnavalet; ainsi MM. Anatole de Barthélemy et Germain Demay ont écrit, sur les monnaies et les sceaux de Charlemagne, de véritables monographies, pleines de savoir et d'intérêt. La carte et l'éclaircissement géographique de M. Longnon ne méritent pas moins d'éloges. Quant à l'illustration,

puisée uniquement aux sources artistiques, elle constitue un modèle et une nouveauté : ce n'est plus de l'imagerie ; c'est un chapitre du meilleur cours pratique d'archéologie que l'on puisse faire ; c'est la science appliquée à l'embellissement des livres. La maison Mame a tenté là un brillant essai, tout à fait en-dehors de son domaine ordinaire : il est hors de doute qu'il réussira, et, à l'heure où j'écris ces lignes, le succès est déjà venu. A. Lecoy de la Marche.

Les Réformes sous Louis XVI, Assemblées provinciales et Parlements, par E. Semichon. Paris, Didier, 1876, in-8 de 536 p. — Prix : 7 fr. 50

L'un des faits les plus singuliers de notre époque est l'ignorance complète dans laquelle on est généralement de l'histoire moderne. Cette ignorance procède de deux causes. D'abord la négligence à s'occuper d'apprendre la vérité sur les faits qui se sont passés depuis un siècle ; il semble que l'on ait bien autre chose à faire qu'à s'occuper de cela : on préfère adopter naïvement des appréciations toutes faites, acceptées sans critique. Ensuite, la mauvaise foi préméditée, influencée par l'esprit de parti, interprète les faits selon les besoins de la cause. On ignore les principaux épisodes de l'histoire presque contemporaine, et le peu qu'on s'imagine en savoir est complétement dénaturé par une tradition altérée par calcul.

A la fin du siècle dernier, on vit naître, grâce à l'initiative de Louis XVI, les réformes sociales et politiques dont nous profitons aujourd'hui. L'égalité civile et administrative, le contrôle rigoureux des finances, l'abolition de la torture, de la main-morte, de la corvée, la liberté des cultes, du commerce des grains, l'abolition des priviléges, tout cela était réglé avant les États généraux, avant l'Assemblée nationale de 1789. Il suffit de lire, après les avoir classés chronologiquement, les déclarations, édits et ordonnances antérieurs à cette date.

A quelles causes doit-on attribuer le mouvement qui, soulevant les masses et précipitant les événements, vint troubler l'établissement réglé et normal de ces réformes, faire oublier leur origine ? — M. Semichon indique deux courants principaux qui changèrent le fleuve en torrent ; d'abord l'opposition systématique des Parlements, voulant avant tout et de parti pris maintenir et augmenter encore à leur profit une centralisation administrative exagérée ; ensuite les excès de la presse, dont l'opposition se servait pour saper l'autorité royale et paralyser les mesures bienfaisantes que celle-ci voulait prendre.

Le Parlement, et je parle ici d'une manière générale, de la Cour souveraine de Paris, comme des Cours provinciales, le Parlement était parvenu à former un État dans l'État. C'était arrivé peu à peu.

par suite des troubles civils, et aussi par suite de cette tendance qui pousse les corps constitués à étendre toujours le cercle de leurs attributions ; le Parlement, qui ne devait être que la représentation de la justice en France, se lança dans la politique, pendant la Ligue, pendant la Fronde, dans mille autres occasions ; au lieu de compléter la royauté, il devint un centre d'opposition et, par cela même, acquit une triste popularité, parce que, en France, la masse est toujours portée à soutenir ceux qui critiquent et font échec à l'autorité.

Cette cour de justice ne se faisait donc pas faute, au lieu de conseiller et d'aider les rois, de résister à leurs ordres ; et, souvent ceux-ci étaient contraints d'intervenir en personne pour se faire obéir. Recrutés principalement dans la bourgeoisie riche, MM. du Parlement arrivaient à la noblesse ; ils avaient les jalousies étroites et ombrageuses de leur classe, et les travers orgueilleux de celle dans laquelle ils entraient. Plus d'un conseiller, magistralement drapé dans sa robe rouge, pouvait se reconnaître dans le *Bourgeois gentilhomme*.

Louis XV, en 1771, s'était vu dans la nécessité de suspendre les Parlements, sous le ministère de Maupeou ; en octobre 1774, Louis XVI crut pouvoir les rétablir en leur donnant de sages avis. Il leur conseillait de ne plus retomber dans la fausse voie qui les avait fait frapper ; dès le mois de décembre, le Parlement de Paris reprenait ses traditions d'opposition systématique, et il ne cessa plus, jusqu'au moment où la monarchie tomba en l'entraînant dans sa ruine.

Lorsque Louis XVI voulut tenter de remettre l'ordre dans les affaires du pays, il trouva bientôt devant lui une armée de mécontents intéressés. En supprimant la vénalité des charges, il indisposa les magistrats ; en réalisant des économies importantes sur sa maison et sur les pensions, il s'aliéna toute la tourbe des parasites accoutumés à vivre de la cassette du roi et des deniers de l'État. Sans vouloir apprécier les améliorations apportées dans les finances, dans l'armée, dans la marine, tout ce monde usa et abusa de la presse pour revendiquer ses droits prétendus. Les pamphlets se multiplièrent, enlevant tout prestige à la véritable autorité, excitant les plus mauvaises passions. Ainsi fut préparé l'avénement du désordre le plus honteux, de l'insanité la plus sanglante, pendant une période qui restera une tache indélébile dans l'histoire. — Puis, au retour du calme, lorsque l'ordre revint, les réformes de Louis XVI se révélèrent ; chacun en profita sans songer que celui à qui on les devait avait été la victime des naïfs et des énergumènes auxquels on les attribuait gratuitement.

M. Semichon fait un tableau intéressant des assemblées provinciales convoquées en 1787, et qui n'étaient pas sans analogie avec nos conseils généraux ; comme exemple, il traite en détail de la tenue des assemblées provinciales de Normandie et d'Alsace. Il pense que, si

l'opposition et la presse avaient laissé agir ce nouveau rouage administratif, essentiellement décentralisateur, on aurait évité les excès et les désordres de la Révolution. Je crois qu'il a raison ; mais il ne nous apprend pas par quel moyen on aurait pu empêcher l'opposition et la presse d'égarer l'opinion publique, qui finit par forcer la main à Louis XVI, et à paralyser pendant quelques années ses utiles réformes. A la rigueur, on peut dire que le roi devait laisser les Parlements suspendus ; mais avait-il les moyens de faire taire les mécontents et la presse ameutés? Le bon sens public était tellement égaré dans le clergé, dans la noblesse, dans la bourgeoisie, qu'il était trop tôt ou trop tard pour entreprendre des réformes dans une société où il fallait d'abord rétablir le calme moral.

Quoi qu'il en soit, après la lecture du livre de M. Semichon, on reste convaincu que Louis XVI eut un mérite et une valeur politiques qui ne peuvent être contestés. Il reste à l'auteur, l'honneur d'avoir retracé avec érudition, sous son véritable jour, un chapitre de notre histoire encore mal connu. A. DE B.

Lettres inédites de Marie-Antoinette et de Marie-Clotilde de France (*sœur de Louis XVI*), *reine de Sardaigne*, publiées et annotées par le comte DE REISET, ancien ministre plénipotentiaire ; gravures par Lerat, fac-simile par Pilinski. Paris, Firmin-Didot, 1876, in-12 de 394 p. — Prix : 6 fr.

Le 15 octobre 1793, dans le long et brutal interrogatoire, qui précéda la condamnation de Marie-Antoinette, le président Hermann, découvrant deux médaillons parmi les objets saisis sur la Reine, lors de son transfert à la Conciergerie, lui demanda ce que représentaient ces médaillons : « Ce sont, répondit l'auguste accusée, deux dames avec qui j'ai été élevée à Vienne. » — « Quels sont leurs noms ? » — « Les dames de Mecklembourg et de Hesse. »

Ces deux amies, dont le souvenir, avec celui de Mme de Polignac, poursuivait Marie-Antoinette jusqu'à sa dernière heure, étaient deux princesses de Hesse, mariées, l'une la princesse Charlotte, au prince de Mecklembourg, l'autre la princesse Louise, au landgrave de Hesse-Darmstadt. La Reine avait entretenu avec toutes deux une correspondance assez suivie. M. le comte de Reiset, qui, pendant plusieurs années a si dignement représenté la France dans diverses cours d'Allemagne, a pu, grâce à d'augustes relations, avoir communication de cette correspondance. En 1865, il a publié les lettres de Marie-Antoinette à la landgrave de Hesse ; aujourd'hui, il édite celles que l'infortunée souveraine avait adressées à la princesse de Mecklembourg.

Ces lettres sont au nombre de dix-sept ; la plupart sont de simples

billets écrits à la princesse Charlotte, pendant un séjour qu'elle avait fait à Versailles. Mais si ces lettres n'ajoutent pas de détails nouveaux à l'histoire politique, elles montrent une fois de plus toute la tendresse du cœur de la Reine pour ses amies, toute sa sollicitude pour elles, toute la part qu'elle prenait à leurs peines.

« Malgré mes leçons et ma sévérité, écrivait-elle à la princesse de Mecklembourg, à la fin d'une lettre où elle l'avait grondée d'inquiétudes qui lui paraissaient folles, et qui malheureusement étaient des pressentiments, j'espère, ma chère princesse, que je ne vous en imposerai pas assez pour que vous ne m'écriviez plus ; au contraire, je désire plus que jamais avoir souvent de vos nouvelles. *Si vous avez des inquiétudes, des peines, dites-les-moi, c'est alors que vous trouverez toujours un cœur qui saura garder vos secrets*, et, s'il est possible, les diminuera par la sincère et tendre amitié qu'il vous a vouée pour jamais. »

M. le comte de Reiset a enrichi ces lettres de notes très-étendues et du plus haut intérêt; notes qui sont tantôt des souvenirs puisés dans ses relations avec des personnages qui ont approché la malheureuse et séduisante souveraine, tantôt des extraits des documents et des travaux les plus récents publiés sur Marie-Antoinette, tantôt une étude et une appréciation personnelle. M. le comte de Reiset est de ceux qui ont « un culte » pour la Reine, et il en parle avec une chaleur communicative et une connaissance approfondie de son caractère qui doublent la valeur de ce livre. Nous nous permettrons cependant une légère critique : quelques-uns des documents reproduits nous paraissent d'une authenticité contestable ; nous voulons parler de ceux qui ont été empruntés à la compilation de Lafont d'Aussone. Nous avons eu occasion de dire, dans un travail publié jadis par la *Revue des questions historiques*, combien peu d'estime méritait Lafont d'Aussone et, par suite, avec quelle réserve il fallait ajouter foi à ses témoignages. Deux de ces témoignages, en particulier, nous semblent apocryphes, du moins dans certaines parties: la déclaration du porte-clefs Larivière et celle de Rosalie Lamorlière; elles sont formellement contredites par la *Relation de la veuve Bault*, femme du dernier geôlier de la Reine.

Avec les lettres de Marie-Antoinette, M. le comte de Reiset publie un certain nombre de lettres de Marie-Clotilde de France. Ces lettres, comme celles de la Reine, n'ont pas un très-haute valeur historique. Mais, dit avec raison leur pieux éditeur, elles « peignent admirablement la modestie et la bonté de la princesse, » de cette princesse si sainte, que, six ans seulement après sa mort, Pie VII la déclarait vénérable, tant le parfum de ses vertus s'était répandu en Italie. A cette correspondance M. le comte de Reiset a joint aussi des notes

moins étendues que celles de la première partie du livre, mais qui suffisent à rendre la lecture des documents plus facile, en faisant connaître les personnages qui y sont nommés. Nous devons ici toutefois signaler encore une petite erreur, qui ne servira d'ailleurs qu'à montrer à M. le comte de Reiset avec quel intérêt passionné et quel soin scrupuleux nous avons lu son précieux volume. Nous croyons que Madame Adélaïde n'a jamais été retrouver sa nièce à Cagliari, comme il est dit dans la note de la page 207. La *tante* dont il est question plusieurs fois pendant le séjour de Madame Clotilde en Sardaigne et ensuite en Toscane, notamment à la page 238 et à la page 257, n'était pas la fille de Louis XV, qui, à la date de ces deux lettres, était à Trieste, où elle mourut peu de temps après ; c'est bien plus vraisemblablement la princesse Marie-Félicité de Savoie, qui figure à diverses autres reprises dans la correspondance, et qui mourut à Rome en 1801.

A l'attrait qu'offre toujours l'inédit, surtout quand cet inédit émane de la Reine martyre, à l'intérêt qu'y ajoutent les notes consciencieuses et savantes de M. le comte de Reiset, il faut joindre encore le charme de gravures, admirablement exécutées et qui reproduisent des portraits peu connus de Marie-Antoinette et du premier Dauphin, et un fac-simile singulièrement émouvant, celui du petit morceau de papier jauni sur lequel la Reine essaya de piquer sa réponse à Rougeville. M. le comte de Reiset n'a rien épargné pour que sa publication fût digne de l'auguste princesse à laquelle elle est consacrée et du culte qu'il lui a voué; il a pleinement réussi.

MAXIME DE LA ROCHETERIE.

Histoire de l'Europe pendant la Révolution française, par H. DE SYBEL, directeur des Archives royales, membre de la Chambre des députés de Prusse et de l'Académie des sciences de Berlin ; traduit de l'allemand, par Mlle MARIE DOSQUET, directrice du Cours pratique des salles d'asile ; édition revue par l'auteur et précédée d'une préface écrite pour l'édition française. Tome III. Paris, 1876, Germer-Baillière, in-8 de 332 p. — Prix : 7 fr.

Suspendue pendant six ans, la publication de la traduction française de l'*Histoire de l'Europe pendant la Révolution française*, par M. de Sybel, vient de reprendre son cours. Le troisième volume, édité aujourd'hui, comprend l'histoire des deux années 1794 et 1795, période singulièrement importante, qui, à l'intérieur de la France, embrasse la Terreur, la chute de Robespierre et la fin de la Convention ; à l'extérieur, la longue lutte des armées républicaines contre les puissances coalisées, la paix de Bâle et le partage de la Pologne. Comme dans les précédents volumes, M. de Sybel raconte ces événements avec une remarquable méthode, un grand talent d'exposition

et une érudition réelle. Il a compulsé de nombreux documents, et l'on sait quelles facilités lui ont été données dans les diverses archives de l'Europe. Il a pu les consulter presque toutes, et l'on ne saurait nier qu'il n'ait su tirer un habile parti des matériaux précieux qu'il a eus à sa disposition. Son livre est un de ceux que consulteront toujours avec fruit les historiens. Ses jugements sont souvent justes, et il a notamment, en s'appuyant sur des autorités compétentes, réduit à leur juste valeur les fameux plans militaires tant vantés du Comité de salut public. Sa description du despotisme qui pesait sur la France et de la misère qui y régnait pendant la Terreur est très-exacte, en même temps que très-pittoresque. Mais il faut noter cependant, chez lui, une très-vive antipathie contre notre pays, non pas seulement contre le régime révolutionnaire, mais contre notre légitime influence dans le monde, — antipathie dont il n'a donné que trop de preuves depuis 1870, — et concurremment et comme un parallèle naturel, une partialité extrême pour la Prusse. A ses yeux, la Prusse a toujours raison et ses adversaires toujours tort. C'est la Prusse qui a le beau rôle, et qui défend partout l'équité et le droit. C'est elle qui a été, contre l'Autriche, le soutien de la liberté et de la nationalité allemandes : elle seule a su secouer, depuis qu'elle les possède « la molle indifférence » des populations rhénanes, jadis « si dénuées de sens politique. » Peu s'en faut même que M. de Sybel ne regarde la Prusse comme le chevalier de la justice et le ministre de Dieu dans le partage de la Pologne. Cette œuvre inique des trois puissances est retracée d'ailleurs, nous en convenons, avec d'abondants détails et un grand intérêt. On assiste, jour par jour et presque heure par heure, à l'agonie de l'héroïque et malheureuse nation, victime de l'ambition de ses voisins, plus victime encore de ses divisions intestines. Il y a là, comme sur les agitations intérieures de la France, des tableaux bien tracés et saisissants. Mais nous devons protester avec vivacité contre le jugement injuste et passionné porté par M. de Sybel, à la page 455, sur les frères de Louis XVI. Les princes qui ont sauvé la France de l'étranger en 1815, et qui, après lui avoir assuré quinze ans de tranquillité et de prospérité, lui ont encore légué l'Algérie, n'étaient ni les incapables, ni les égoïstes que veut représenter le professeur de Bonn.

MAXIME DE LA ROCHETERIE.

Cinq ans après. L'Alsace et la Lorraine depuis l'invasion, par JULES CLARETIE. Paris, G. Decaux, 1876, in-12 de 372 p. — Prix : 3 fr.

Il était temps peut-être qu'un écrivain de cœur et de talent vînt parler à ce Paris, où les oublis sont si prompts, de malheurs dont on semble tenté de repousser un peu trop vite la triste pensée. M. Claretie a voulu revoir les provinces que nous avons perdues et

dire quelle est leur situation actuelle. Il a parcouru l'Alsace et la partie de la Lorraine qui a cessé d'être française, il a visité Strasbourg, Metz, Sarreguemines, Thionville, interrogeant les habitants, recueillant sur place des détails, des anecdotes, passant de ses émotions personnelles au récit de ces effrayantes luttes si peu éloignées de nous, décrivant de riants paysages dont le calme contraste avec les souvenirs de terribles scènes de carnage. Ce mélange d'impressions de voyage et de retour vers les événements de 1870 a produit un livre saisissant, poignant et qu'on ne peut refermer quand on en a lu quelques feuillets. Quel émouvant chapitre que celui qui porte ce titre : *De Reichshoffen à Wœrth!* Que de morts sublimes M. Claretie a rappelées là ! Quelle glorieuse fin que celle du colonel de Franchessin, qui, frappé de quatre coups de feu, s'était fait attacher à son cheval, et continuait de commander malgré ses mortelles blessures ! Et, à côté de lui, que de héros inconnus, anonymes ! Des pages bien curieuses sont celles où l'auteur raconte toutes les péripéties qui ont suivi le désastre de Sedan. Je ne veux pas, du reste, indiquer d'une manière particulière tel ou tel chapitre, tout le livre de M. Claretie est d'un vif intérêt.

En commençant son voyage, l'auteur avait une crainte, elle a été vite dissipée, il a trouvé partout la foi dans des jours de réparation. Cette foi anime aussi toute son œuvre où règne un ardent patriotisme. M. Claretie, on le sent, aime sincèrement la France, mais, il faut le dire, il voit sa grandeur dans le triomphe de doctrines qui, jusqu'ici, n'ont produit que des calamités. M. Claretie, cependant, ne subit pas trop l'influence de l'opinion qu'il défend. Quelquefois, pourtant, il laisse percer, à l'égard du *cléricalisme*, des terreurs qu'on s'étonne de rencontrer dans une intelligence aussi élevée. Elles lui servent, du reste, à excuser certaines défaillances qu'on a pu craindre chez quelques protestants. A la louange de leurs pasteurs, M. Claretie rappelle que beaucoup d'entre eux ont opté, tandis qu'un seul prêtre catholique s'est résigné à ce cruel parti. Mais si des ministres ont opté, c'est qu'ils obéissaient à des considérations particulières, c'est qu'ils voulaient préserver des têtes chéries du casque à pointe, et, en agissant autrement, en restant au milieu de leurs troupeaux, les curés ont prouvé une fois de plus leur abnégation et un vrai pratriotisme. Ce patriotisme, M. Claretie ne le nie pas, mais il cherche, dans une phrase singulière, à l'expliquer, il insinue timidement (p. 82) comme une assertion qu'il a entendu exprimer, « que le clergé catholique est patriote simplement parce qu'il regarde la France comme la fille aînée de l'Église, et qu'il croit la servir en servant les intérêts de Rome. » M. Claretie a trop d'esprit pour croire à cette explication que réfutent, d'ailleurs, de nombreux passages de son livre. Est-ce que le

curé de Balan, condamné à mort pour avoir sonné le tocsin et avoir appelé ses paroissiens au combat, avait le temps de songer à de telles subtilités? Est-ce qu'on en trouve trace dans les énergiques discours du vieux prêtre que M. Claretie rencontre en wagon aux environs de Sarreguemines (p. 134)? dans la magnifique plaidoirie du curé de Lucy, qui expia par trois mois de forteresse le courage d'avoir affirmé son amour pour la France (p. 315)?

Quelques inexactitudes — malgré tous les soins que l'auteur a mis à se bien renseigner — se sont glissées dans le livre de M. Claretie. Ainsi, page 192, le voyageur prend pour des douaniers prussiens fonctionnant aux portes de Metz, les préposés de l'octroi, dont la nomination appartient à l'administration municipale et qu'il n'y a pas lieu de s'étonner d'entendre parler la langue française. Dans le chapitre : *L'Ours blanc*, M. Claretie a recueilli, sur les exploits d'un franc-tireur, des détails peut-être un peu trop romanesques. Il y a aussi à corriger l'orthographe de quelques noms propres : la Fench au lieu de la Feuch, le général de Vercly au lieu de Verely ; enfin, si M. Claretie tient à donner exactement un vers d'Alfieri, qu'il cite, page 10, il devra l'écrire ainsi :

Schiavi siam si, ma schiavi ognor frementi.

JEAN DE VILLEMORY.

L'Histoire d'Angleterre *depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'avénement de la reine Victoria, racontée à mes petits-enfants*, par M. GUIZOT, et recueillie par Mme de WITT née GUIZOT. Paris, Hachette. Une livraison gr. in-8, de 16 p. par semaine ; gravures dans le texte et hors texte. — Prix : 50 cent. la livraison, 30 livraisons parues.

Nos lecteurs nous pardonneront de venir si tard leur parler de cette œuvre posthume de l'éminent homme d'Etat. Il semble, il est vrai, presque inutile de soumettre les travaux sortis de sa plume à la réclame bibliographique, pour les recommander au public, et nous croyons que leur simple apparition sur un catalogue de librairie suffit à en assurer la diffusion et le succès. Néanmoins, nous voulons, sinon porter un jugement définitif sur la présente publication, en signaler au moins la valeur et les côtés saillants.

L'Histoire de France racontée à mes petits-enfants avait occupé les loisirs de la verte vieillesse de M. Guizot. Il oubliait presque les tristesses du présent, en offrant aux siens, dans une langue incomparable, le tableau et les enseignements du passé. Assurément, cette œuvre n'est point à l'abri de certaines critiques; mais l'équité exige que l'on tienne compte des idées politiques et des théories religieuses de l'auteur ; et son *Histoire de France*, faisant comme une suite et un complément à celle de la *Civilisation en Europe*, et comblant, comme

celle-ci, un vide que chacun avait senti, fut encore mieux accueillie des parents, plus aptes à en rectifier dans l'occasion quelques points de détails, que des enfants auxquels elle semblait spécialement destinée.

Mais l'érudition et les goûts de M. Guizot n'avaient pas cantonné ses études dans notre seule histoire nationale. D'ailleurs, plus que toute autre, l'histoire d'Angleterre est importante et intéressante pour nous. Dans la paix comme dans la guerre, elle est partout, depuis bientôt dix siècles, liée à la nôtre par un lien naturel que toutes les causes de dissentiment n'ont pu détruire. Après l'histoire de France, M. Guizot avait donc raconté à ses petits-enfants l'histoire d'Angleterre, suivant une méthode plus rigoureusement chronologique, de manière à en faire un résumé qui rendît moins nécessaire, les lectures complémentaires recommandées par lui pour combler les lacunes de la première. La mort ne lui permit point d'en voir la publication : mais ses leçons, recueillies une à une par la piété filiale, et revues au fur et à mesure par leur auteur lui-même, sont aujourd'hui livrées au public dans une forme élégante tout à fait digne de lui, de son sujet et de l'éditeur. L'ouvrage complet formera deux volumes comprenant chacun environ quarante livraisons. Les trente premières ont déjà paru et conduisent le récit jusqu'au règne de Henry VIII, dont les premières années sont rapidement esquissées. C'est dire que nous touchons à des événements d'une gravité particulière. — Car l'introduction de la réforme en Angleterre fut assurément une des causes qui modifièrent le plus profondément le droit public des nations chrétiennes et les bases des rapports internationaux, tant au point de vue politique qu'au point de vue social et religieux. Nous ne pouvons encore porter un jugement complet sur le tableau de cette époque tel que le présente M. Guizot : mais, pour tout ce qui précède, sauf quelques *desiderata* au sujet desquels le plan même de l'ouvrage qui n'est qu'un *récit à des enfants* peut être une circonstance atténuante, on doit louer l'auteur aussi bien de l'impartialité de ses jugements et de l'élévation des idées, que de la clarté de la narration. Les premiers chapitres laissent peut-être un peu de diffusion dans l'esprit ; cela tient nécessairement à l'obscurité même des premiers temps de l'histoire d'Angleterre. L'enchevêtrement des dynasties saxonnes, danoises, normandes qui ont remplacé la domination romaine, les luttes vi lentes des partis, à cette époque d'enfantement de l'unité nationale rendent l'ordre et la clarté méthodique de l'exposition très-difficiles à atteindre ; peut-être ici l'auteur en a-t-il trop dit pour les enfants et pas assez pour les parents... Le seul reproche à lui adresser, selon nous, est de n'avoir pas fait suffisamment ressortir l'influence si heureusement régula-

trice de l'Église catholique, de ses évêques, de ses moines. Nous ne prétendons point qu'il dût s'étendre sur ce côté de son sujet avec la même complaisance que Montalembert dans son livre magnifique et tout spécial des *Moines d'Occident;* mais on nous permettra de regretter que M. Guizot, qui a si bien dit que les évêques ont formé la France, « comme les abeilles une ruche, » ait oublié de montrer combien cette parole, j'allais dire cet axiome, est également applicable à l'histoire d'Angleterre. Nous croyons avoir dû faire cette réserve pour témoigner tout à la fois de notre respect pour la vérité et de la valeur que nous accordons à un ouvrage plein de talent et d'intérêt.

F. de Roquefeuil.

Le Comte de Plélo. *Un gentilhomme français au dix-huitième siècle, guerrier, littérateur et diplomate;* d'après des papiers de famille et les archives du ministère de la guerre et des affaires étrangères, par E.-J.-B. Rathery, conservateur à la Bibliothèque nationale. Paris, Plon, 1876, in-8 de 300 p. — Prix : 6 fr.

Le titre de cette étude promet beaucoup : hâtons-nous de dire qu'elle tient toutes ces promesses. Œuvre posthume d'un érudit plusieurs fois couronné dans les concours académiques et sur la vie et les travaux duquel M. Gaston Feugère a écrit, en tête du volume, une substantielle notice, elle porte la vive empreinte de cet esprit sagace et ingénieux qui a enrichi la critique française de travaux si variés et d'une science si exacte.

L'attention a été appelée depuis quelque temps sur ce sympathique comte de Plélo, l'un des Bretons qui aient fait le plus d'honneur, dans le cours du dix-huitième siècle, à son pays d'origine, réalisant le type de l'amour dans le mariage à une époque où cela n'était plus guère de mise dans le grand monde, et sachant associer la jeune fille, que le hasard d'une alliance aristocratique avait jetée dans ses bras, à ses goûts intellectuels comme à ses sentiments patriotiques les plus exaltés. Issu de la vieille famille de Bréhant, de l'évêché de Saint-Brieuc, petit neveu de Mme de Sévigné et allié aux Phélypeaux, il eut l'insouciance et la prodigalité de la noblesse de ce temps ; mais il racheta ces défauts par d'éminentes qualités qui transformèrent un membre de la légère société de l'*Entresol* en laborieux ambassadeur de France en Danemarck, aux dépêches sincères, étudiées avec soin et rédigées avec un zèle patriotique à toute épreuve : à l'épreuve même de la mort, car il se fit tuer au siége de Dantzick, à trente-cinq ans, sans nécessité aucune, par pure générosité et contre toutes les règles de la diplomatie, pour sauver le père de sa souveraine et l'honneur de la France. Ami de Voltaire, de Fontenelle et de Mairan, il savait allier à l'amour de la poésie et de la littérature, l'aptitude aux recherches scientifiques.

L'Académie des sciences et la bibliothèque du roi s'enrichirent de ses communications zélées et intelligentes : les recueils du temps ont conservé de lui des vers faciles et empreints d'un aimable enjouement. Ce fut, en un mot, un esprit aimable et généreux, type bien caractérisé du gentilhomme français au commencement du dix-huitième siècle, avec une somme plus considérable de qualités que de défauts.

M. Rathery a parfaitement saisi les principaux traits de cette physionomie sympathique qui l'avait tout d'abord attiré, lorsqu'il la rencontra en publiant les mémoires du marquis d'Argenson. Les anecdotes piquantes sur la société parisienne et danoise émaillent un récit bien équilibré, et reposent l'esprit au milieu des détails quelquefois épineux de la diplomatie. Une foule de documents inédits, puisés principalement dans les archives de la famille de Chabrillan dépositaire des papiers de Plélo, nous apportent mille indications curieuses, intéressant non-seulement le noble comte, mais aussi l'histoire générale. L'auteur a mis à contribution l'étude récemment publiée dans la *Revue de Bretagne et de Vendée* sur son héros, par un des héritiers du nom de Bréhant, mais il ne semble pas qu'il ait eu connaissance d'une notice qui a paru en 1785, dans le *Recueil de La Place*, et qui a donné l'une des charmantes lettres en prose et vers au chevalier de la Vieuville. Nous livrons ce renseignement bibliographique aux éditeurs du livre de M. Rathery. RENÉ KERVILER.

Science, Questions diverses, Histoire, par F. MARTHA-BEKER, comte DE MONS. Paris, Didier, 1876, in-8 de 343 p. — Prix : 6 fr.

Ce volume comprend divers mémoires et discours, écrits par M. le comte Martha-Beker. Un mémoire sur les gelées printanières et les hivers rigoureux (p. 3-11) un autre sur l'éther impondérable (p. 11-21), un autre sur la prédiction des tempêtes (21-29), un autre, sur les tremblements de terre (p. 29-71) avaient été insérés dans les *Comptes rendus de l'Académie des sciences* de Paris ; un mémoire sur les affections charbonneuses dans les vacheries (p. 71-81), est extrait du *Recueil de la médecine vétérinaire de Paris*, et avait paru auparavant dans le *Bulletin de la Société d'agriculture du Puy-de-Dôme;* viennent ensuite plusieurs discours au Conseil général de ce département, sur un projet d'observatoire météorologique au sommet du Puy-de-Dôme (p. 81-99), sur l'instruction primaire que l'auteur repousse en réclamant hautement la liberté de l'enseignement religieux. Dans un écrit sur la séparation de l'Église et de l'État (p. 127-137), l'auteur montre que, sous ce titre, on ne poursuit qu'un but, l'asservissement de l'Église par l'État. M. Martha-Beker nous donne également une étude sur le concile de Clermont en 1095 (p. 137-163) et deux discours, l'un prononcé à l'Académie du Puy-de-Dôme, l'autre au Conseil général. Partout l'auteur se montre au

courant du sujet qu'il traite, et envisage les questions en érudit comme en chrétien ; toutefois, nous n'hésitons pas à dire que le morceau le plus important du volume est la relation de la mission confiée par le Gouvernement au général comte Beker auprès de Napoléon, en 1815, depuis la seconde abdication jusqu'au passage à bord du *Bellérophon*. Après son retour de Rochefort, le général n'envoya qu'un rapport succinct au Gouvernement : il y avait plus à dire. Cette relation, écrite sous les yeux du général comte Beker, est l'expression de ses souvenirs : elle est appuyée sur ses notes et sur diverses pièces officielles. Tous les écrivains de notre histoire contemporaine ont puisé, dans cette relation qui parut en 1841, les détails qu'ils donnent sur cet épisode de la vie de Napoléon. La première édition est devenue très-rare. Quoique le récit, on le sait, soit écrit au point de vue bonapartiste, et qu'il y ait donc quelques réserves à faire, on le lit néanmoins avec intérêt. Une notice bibliographique sur le général Beker termine ce volume (p. 307-342). H. DE L'E.

BULLETIN

La Famille et l'École, par ERNEST CARON, instituteur. 2e édition. Paris, René Haton, in-12 de 67 p. — Prix : 25 cent.

Excellents et pratiques conseils, donnés par un instituteur laïque, ce qui ne l'empêche pas d'être chrétien, aux parents d'abord, sur les soins qu'ils doivent donner à l'éducation de leurs enfants, leur signalant les défauts qu'ils doivent éviter ; — aux instituteurs ensuite, sur l'importance de leurs fonctions, leur dignité, sur le respect qu'ils doivent aux enfants, le travail auquel ils doivent se livrer pour bien enseigner, sur les punitions et les récompenses, etc. Il leur donne de bons conseils et leur dit de dures vérités, qui seront mieux accueillies de la part d'un confrère. V. M.

Les trois réformateurs, Luther, Calvin, Henri VIII, *ou recette pour quitter au plus vite le protestantisme*, par M. l'abbé PORNIN. Paris, René Haton, in-32 de 33 p. — Prix : 20 cent.

Tant vaut l'ouvrier, tant vaut l'œuvre; il a paru à M. l'abbé Pornin, qu'il suffisait pour ramener bien des protestants et surtout des protestantes de bonne foi, de leur montrer ce que sont les auteurs de leur religion. Il les peint au vif et au naturel, recourant au latin qui n'a point droit de cité dans un livre populaire, et tire les conclusions naturelles de la vie peu édifiante des trois réformateurs. Il y a certainement de quoi alarmer la pudeur d'une honnête femme de se dire leur disciple. V. M.

Comptabilité et tenue de livres, par Louis FUDEZ. Paris, Eug. Belin, 1875, et chez l'auteur, à Moulins (Allier).

M. Louis Fudez a trouvé une méthode simple, essentiellement pratique pour la tenue de livres, comptabilité qui présente des difficultés sérieuses, si on la montre dans un appareil solennel et scientifique. Ce sont des cahiers

qui reproduisent les livres nécessaires à tout commerçant, à tout agricul teur, à tout ouvrier. Rien de semblable n'avait été tenté jusqu'à ce jour. Grâce à eux, l'enseignement du maître est singulièrement facilité, et l'intelligence de l'enfant admirablement aidée. Les résultats, jusqu'ici obtenus par les maisons d'éducation qui ont employé cette méthode, ont été des plus satisfaisants, et si beaucoup de maîtres, par paresse d'apprendre, par ennui de quitter la routine, voulaient bien étudier ce nouveau procédé, il serait promptement généralisé.

L'auteur a eu le soin de songer particulièrement aux enfants des écoles primaires destinés à devenir ouvriers et agriculteurs ; il a publié pour eux deux cahiers de *Petite comptabilité*, où toute la théorie, singulièrement simplifiée, est exposée par questions. A.

Rubens diplomatico espanol su viajo a Espana y noticia de sus cuadros segun los inventarios de las cosas reales de Austria y de Borbon, por Cruzada Villaamil. Madrid, Murillo, in-18 de 383 p.

Nous nous reprochons d'être en retard à l'égard de ce volume qui ne porte point de date, mais que nous avons reçu l'année dernière. — Rubens ne fut pas seulement un grand peintre, il fut aussi un diplomate fort habile et fort heureux. Envoyé par Buckingham, près de Philippe IV, il réussit à dissiper la mésintelligence qui existait entre l'Angleterre et l'Espagne, et obtint bientôt, dans ce dernier pays, une position éminente. Fait, par Philippe IV, gentilhomme de sa chambre, et chevalier, il ne tarda pas à être nommé secrétaire du Conseil d'État. C'est toute cette partie trop peu connue de la vie de Rubens qu'a étudiée M. Villaamil. L'auteur a été amené à ce sujet ntéressant par des recherches entreprises sur Velasquez, dont le peintre d'Anvers fut l'ami, et c'est comme un grand épisode d'une œuvre plus considérable, que M. Villaamil nous donne dans son curieux volume. Tout en s'occupant de Rubens à un point de vue historique et politique, l'auteur n'a pas négligé le côté de la vie de son héros par lequel la renommée s'est attachée à lui, et indique plusieurs des tableaux que le peintre d'Anvers exécuta en Espagne. Th. P.

I Fasti di Ovidio Nasone *tradotti in poesia italiana,* dal prof. Raffaele Castelli. Palerme, Cesare Volper, 1876, in-8 de vi-182 p.

On sait que le mot *fastes* désignait, chez les Romains, l'ensemble des traditions civiles et religieuses, et que, sous ce titre, Ovide écrivit un poëme où il voulut résumer tous ces antiques souvenirs. C'est ce poëme, composé de douze livres, dont six seulement nous sont parvenus, que M. Castelli vient de traduire en bons vers italiens. Obligé, dans son cours, de citer à ses élèves d'assez nombreux passages des *Fastes*, le professeur, mécontent des traductions préexistants, essaya de rendre de nouveau des fragments du poëte latin. Les fragments se joignirent les uns aux autres, peu à peu la traduction entière se trouva presque faite, et un dernier travail acheva de la compléter. Voilà comment M. Castelli fut amené à exécuter une œuvre considérable et fort digne d'éloges. Quoique, dans ses *Fastes*, Ovide ne soit quelquefois qu'une sorte de chroniqueur, d'autres fois aussi, il prodigue, sur ces vieilles fables, toutes les richesses de son imagination et de son style ; il fallait être poëte pour le bien traduire, et M. Castelli s'est montré doué des qualités nécessaires à l'accomplissement d'une telle tâche. Th. P.

In Campagna, versi di Adolfo Boelhouver. Livourne, F. Vigo, 1876, in-18 de 105 p.

A ce titre : *A la campagne,* on se figurerait que le poëte va dérouler une série de tableaux empruntés à la vie rustique, ou, pour le moins, exprimer les sentiments divers que peuvent inspirer les beaux paysages de la Toscane. Il n'en est pas ainsi. M. Boelhouver a ainsi intitulé son livre, parce que les vers qui le composent ont été écrits à la campagne. Ils auraient pu tout aussi bien être écrits à la ville. Ils ne renferment qu'un assez petit nombre d'inspirations personnelles. Le plus souvent, l'auteur imite des poëtes étrangers et ne les imite pas toujours heureusement. Ainsi, avec toute la facilité que lui offrait la versification italienne, il n'a pas, suivant nous, bien rendu la belle ode d'Horace à Lenconoé :

...Sulla breve
Età che resta vivere
La lunga speme misurar si deve.

Que ces vers prosaïques sont loin des expressions d'Horace :

...Et spatio brevi
Spem longam reseces

Le volume *In Campagna* est un petit chef-d'œuvre typographique, et fait le plus grand honneur aux presses de M. Vigo. C'est, de plus, une rareté, car il n'a pas été mis dans le commerce et n'a été tiré qu'à 150 exemplaires.

H. B.

Théâtre de campagne. Paris, Paul Ollendorff, 1876, in-12 de XII-331 p. — Prix : 3 fr. 50 c.

Fournir aux châteaux, aux salons, un répertoire dramatique dont les pièces variées, à peu de personnages, puissent être facilement représentées, telle est l'idée qui a inspiré ce volume, idée heureuse, spirituellement développée dans une préface de M. Legouvé, mais dont la mise en œuvre n'a pas été aussi parfaite qu'on pouvait s'y attendre. En lisant les noms de MM. de Bornier, Legouvé, d'Hervilly, Meilhac et autres collaborateurs qui se sont réunis pour composer ce recueil, en se rappelant tant de succès sur tant de théâtres, on est tout naturellemant porté à exiger beaucoup. Dans la plupart de ces *saynetes,* la donnée est d'une ténuité telle que, pour lui donner un peu d'intérêt il faudrait des acteurs consommés et non les débutants d'une troupe improvisée. Il faut que de pareils débutants soient fortement soutenus par la situation même de l'œuvre qu'ils interprètent, qu'ils soient excités par un comique de bon aloi comme on le trouve, par exemple, dans la *Grammaire* ou la *Poudre aux yeux,* de Labiche. Malheureusement, le comique est en très-petite dose dans toutes les pièces de *Théâtre de campagne* qui, outre cela, manquent d'action. Elles doivent être plus agréables à lire qu'à jouer, et, nous le croyons, offriraient moins de ressources à des acteurs-amateurs que les *Proverbes* de Théodore Leclerc dont quelques-uns n'ont pas trop vieilli.

H. B.

Jean Reboul, sa vie, ses œuvres, par l'abbé Chapot. Notice précédée d'une lettre de M. Poujoulat. Nîmes, Lafare, 1876, in-8 de 78 p.

Voici une intéressante étude sur le poëte de Nîmes, dont la vie modeste offre un si grand contraste avec les prétentions et les ambitions si fréquentes dans la vie littéraire parisienne. « Il y a, dit M. Chapot, trois hommes dans Reboul : le chrétien, le royaliste et le poëte. » Cette remarque fournit à

l'auteur la division de sa brochure ; il étudie donc successivement ces trois hommes dans une attachante notice qui complète les études, nombreuses déjà, dont Reboul avait été le sujet.

Bosnie et Herzégovine ; *souvenirs de voyage pendant l'insurrection* par Charles Yriarte ; ouvrage enrichi de quinze dessins de Vierge d'après les croquis de l'auteur et d'une carte spéciale. Paris, Plon, 1876, in-12 de 350 p. — Prix : 4 fr.

Qui connaît parmi nous, la Bosnie et l'Herzégovine, la configuration de leur sol, le caractère de leurs habitants, leurs griefs contre le gouvernement turc? etc. Questions d'un haut intérêt cependant, sur lesquelles les complications nouvelles de la question d'Orient ont appelé l'attention publique et que M.Charles Yriarte a entrepris d'étudier sur place.Ce n'était pas une entreprise facile. Par le fait même de la guerre qui désole ces contrées, tout étranger, arrivant dans le pays, est suspect à la fois aux deux partis.

M. Yriarte à tenté deux fois d'abord de pénétrer en Bosnie sans succès; il a fini par y réussir cependant, mais avec une persévérance et un dédain de la fatigue et du danger dont beaucoup ne seraient pas capables. Il a pu ainsi suivre une colonne turque en marche et voir de près les trop fameux *bachi bouzoucks*, avec leur costume débraillé, leurs allures indisciplinées, leurs appétits de pillage et de massacre. Il a pu aussi se rendre compte de la situation des *raïas*, situation plus intolérable en Bosnie qu'ailleurs, d'abord parce que les populations chrétiennes y ont comme maîtres, d'anciens chrétiens devenus musulmans, après la conquête, par ambition et avarice et ayant toute la dureté des renégats; ensuite parce que l'éloignement de Constantinople fait que les réformes consenties par le sultan y sont considérées comme non avenues ; enfin parce que le voisinage de peuples de la même race, vivant sous un gouvernement chrétien, rend le contraste plus odieux et plus insupportable. Le résultat de ces observations est consigné dans six chapitres, dont les autres ne sont, en quelque sorte, qu'un amusant prologue : *l'Armée turque, le Raïa, les Impôts, l'Administration, la Justice, la Liberté des cultes, les Raïas des deux rites, l'Insurrection.* Ces six chapitres sont un excellent résumé, clair, concis et complet en même temps, ils forment un vrai *vade mecum* pour tous ceux qui, sans approfondir les grandes discussions politiques, veulent du moins avoir un aperçu net et véridique de la question des races dans l'empire turc. Ajoutons que de jolis dessins, très-lestement croqués par l'auteur, donnent à ce volume un attrait de plus, l'attrait du pittoresque. M. de la Rocheterie.

De Paris à l'Ile des Serpents, à travers la Roumanie, la Hongrie et les Bouches du Danube, par Cyrille, auteur du *Voyage sentimental dans les pays slaves.* Paris, Leroux, 1876, in-12 de 309 p. — Prix : 3 fr. 50.

L'Ile des Serpents, bien peu connue de l'Europe occidentale, est un petit îlot situé aux bouches du Danube et dont la possession, disputée par la Russie et la Turquie, faillit être le prétexte d'une nouvelle guerre de Crimée. C'est le point extrême du voyage de Cyrille et le centre d'où il rayonne à travers la Roumanie, la Hongrie, le Delta du Danube, la Bessarabie, la Boukovine, décrivant ces pays si curieux et si ignorés, et racontant leur histoire plus ignorée encore. Qui donc, au bout de vingt ans, se rappelle les luttes militaires et diplomatiques dont la Moldavie et la Valachie ont été le théâtre

et d'où est sortie la principauté de Roumanie ? L'auteur du voyage de *Paris à l'Ile des Serpents* a entrepris de réveiller le souvenir de ces luttes, et il a bien fait. Au moment où la question d'Orient préoccupe si gravement les hommes d'État européens, son livre a tout l'attrait de l'actualité. Hâtons-nous d'ajouter qu'il n'a pas que celui-là et que ses récits vifs et dégagés, ses descriptions larges et pittoresques intéresser ont tous ses lecteurs.

M. DE LA R.

Voyages, chasses et guerres, par le marquis DE COMPIÈGNE, commandeur de l'Ordre de Léopold, lauréat de la Société de géographie de Paris, etc. Paris, Plon, 1876, in-12, de III-300 p. — Prix : 3 fr.

M. le marquis de Compiègne est un voyageur intrépide et un charmant conteur. Tout le monde a lu avec un vif intérêt ses voyages dans l'Afrique équatoriale. Ce n'était pas là un début, le hardi explorateur avait voulu d'abord visiter la Floride, un peu plus tard le Nicaragua. C'est le récit de cette double expédition que contient le volume aujourd'hui publié. Mais ce n'est pas tout : M. de Compiègne n'est pas seulement un naturaliste passionné, il a été aussi un vaillant soldat, et, quand la France a eu besoin du secours dévoué de tous ses enfants, il n'a pas hésité à quitter les hasards du Nouveau-Monde pour se jeter dans les luttes de l'Ancien. Le voyageur de la Floride est devenu le volontaire de l'armée de Mac Mahon avant de redevenir le pionnier du Nicaragua. Dans la désastreuse campagne de Sedan, comme dans les sanglantes batailles de la Commune, M. de Compiègne a apporté le même mépris du danger, le même entrain et la même bravoure, et il a raconté ses aventures avec une verve et une *humour* qui ont déjà fait les délices des lecteurs du *Correspondant*, et qui assurent dès à présent le succès de ce volume. Des récits comme ceux-là ne s'analysent pas, ce serait les déflorer; il faut les lire dans le livre lui-même. En le fermant, on n'aura qu'un regret : c'est que le fragment sur le Nicaragua,—qui n'a encore, croyons-nous, été publié nulle part, — soit si court, et un désir: c'est que M. le marquis de Compiègne le complète bientôt par de nouveaux emprunts faits à son carnet de voyage.

M. DE LA ROCHETERIE.

Histoire des catacombes de Rome, accompagnée d'un plan, par Mgr GAUME. Paris, Gaume, s. d. (1876), in-12 de 515 p. — Prix : 4 fr.

Mgr Gaume vient de faire réimprimer le quatrième volume des *Trois Rome*, paru en 1848 avec le sous-titre : *Histoire des catacombes*, qui devient ici le titre principal. Sauf deux ou trois notes ajoutées, il n'a été fait aucun changement au premier texte. C'est très-fâcheux. Depuis trente ans, de grands travaux ont été faits dans les cimetières souterrains autour de Rome, et ont amené la découverte de monuments qui ont révélé des faits nouveaux en histoire. Or, de tout cela, il n'est pas ici question : on ne parle ni des tombeaux des papes, ni de la crypte de sainte Cécile, ni du tombeau de saint Eusèbe, ni des colléges funéraires des premiers chrétiens, etc... Dans le livre que nous avons sous les yeux, les cimetières sont encore mal délimités entre eux; on place, par exemple, l'entrée du cimetière de saint Calixte dans la basilique de Saint-Sébastien ! L'auteur qui, il y a trente ans, servait la science en vulgarisant les découvertes du P. Marchi, en réfutant, au sujet de l'origine chrétienne des catacombes, bien des mensonges, n'a pas suivi le mouvement d'études qui ont été faites avec tant de profit. On retrouve dans ce livre, des sentiments de piété, des vues générales qui éclairent et font du

bien, mais on ne saurait y lire, une idée vraie de l'histoire des catacombes et de leurs principaux monuments. L. H.

Le R. P. Pierre Olivaint, de la Compagnie de Jésus, *sa vie, ses œuvres et son martyre;* par Mme MM. Chatillon. Deuxième édition. Paris, Josse, 1876, in-18 j. de xxvii-267 p. avec une photographie et un fac-simile. — Prix : 3 fr.

Dans cet essai de biographie, Mme Chatillon s'est surtout appliquée à faire connaître l'homme extérieur, le R. P. Olivaint, dans ses rapports avec le monde, laissant à d'autres plus compétents, le soin de montrer l'homme intérieur, le religieux, le directeur, etc. Elle nous introduit dans sa famille, fait assister à sa première éducation, à sa première communion, qui laissa dans son cœur des traces ineffaçables. Nous le trouvons ensuite d'une tiédeur qui ne faisait point présager ce qu'il serait un jour, puis apôtre, au sein de sa famille peu religieuse, ramenant à Dieu sa bonne mère qui avait refusé de le voir depuis son entrée au couvent. Nous le suivons à Vaugirard, où il commença, vis-à-vis des jeunes gens, la mission qu'il n'a cessé de poursuivre dans la résidence de la rue de Sèvres, non pas en créant, mais en continuant les œuvres de ses prédécesseurs. C'est alors qu'il commença à entrer en relations avec le monde, où il devait exercer une si puissante action sur les âmes. De combien de conversions ne fut-il pas l'instrument? Il faut lire les touchants récits de Mme Chatillon. Ils le feront apprécier, comme aussi tous les fragments, trop peu nombreux, de sa correspondance et une longue lettre à son frère, véritable traité d'apologétique. Nous sommes initiés aussi à quelques-unes de ses œuvres, à ses retraites aux Enfants de Marie, à ses prédications, puis nous arrivons au glorieux couronnement de cette belle vie, au martyre. Le P. de Pontlevoy en a donné les actes, et Mme Chatillon n'a pas cru pouvoir faire mieux que de les reproduire.

Tous ceux qui ont connu le P. Olivaint le retrouveront bien là avec son consolant et fortifiant : Courage et confiance! avec quelques traits qu'ils ignoraient peut-être, et ne feront qu'accroître leur vénération. Mais ils pourront regretter que les faits cèdent trop souvent la place à des considérations, du reste très-appropriées au sujet, et pleines d'élévation et de justesse.

R. de St-M.

Les Sociétés secrètes, par Claudio Jannet. Paris, librairie de la Société Bibliographique, 1877, in-32 de 128 p. (*Bibliothèque à 25 centimes.*) — Prix : 25 c.

Cette brochure répond à une question que se posent beaucoup d'honnêtes gens : les uns se demandant ce que sont les sociétés secrètes, les autres se refusant, par amour de la quiétude, à croire à un danger sérieux de leur part. M. Claudio Jannet a fait ses preuves dans les *Etats-Unis contemporains ;* ce n'est point une œuvre d'imagination qu'il nous donne. C'est avec les livres officiels, les documents authentiques qu'il fait connaître les sociétés secrètes, leurs rites, leurs tendances, leur action et leur but. Il montre, par des preuves irréfutables, leur caractère antireligieux et antisocial, leurs menées dans tous les mouvements révolutionnaires et notamment dans la Commune, leurs agissements politiques. C'est l'agent aveugle et le plus actif de la Révolution. Les faits sont là nombreux, et bien présentés pour ne pas laisser subsister le moindre doute dans les esprits. R. S.

Vœu de Louis XVI pour la consécration de la France au sacré cœur de Jésus. Paris, Olmer et Tarane, in-32, de 8 p. — Prix : par dizaine, 35 cent.; et par centaine, 3 fr.

En 1638, la France, épuisée par quatre-vingts années de guerres religieuses, était dans une crise suprême; Louis XIII était sans héritier : obéissant à une inspiration d'en haut, le Roi consacra sa personne, son État, sa couronne et tous ses sujets à la très-sainte Vierge. Le 5 septembre, naissait celui qui fut Louis XIV. — En 1792, Louis XVI, déjà prisonnier dans son palais des Tuileries, eut une pensée analogue : il fit vœu, s'il recouvrait sa liberté, sa couronne et sa puissance royale, de consacrer la France au sacré cœur de Jésus. L'opuscule que nous annonçons rappelle cet acte solennel et reproduit le texte de l'engagement du roi martyr. Le vœu de Louis XVI est en train de se réaliser, car la dévotion au sacré cœur est aujourd'hui en honneur dans tous les diocèses de France, et plus de soixante sont déjà consacrés au sacré cœur. — Tous ceux — et ils sont nombreux — qui, comme nous, sont persuadés que c'est par le retour aux sentiments qui ont inspiré Louis XIII et Louis XVI que la France retrouvera sa force et sa grandeur, voudront répandre ce petit opuscule à la fois si consolant et si fortifiant.

G. DE B.

VARIÉTÉS

LETTRES INÉDITES DE Mme DE SÉVIGNÉ

Lettres inédites de Mme de Sévigné à Mme de Grignan, sa fille, extraites d'un ancien manuscrit, publié pour la première fois, annotées et précédées d'une introduction, par CHARLES CAPMAS, professeur à la faculté de droit de Dijon. Paris, Hachette, 1876, 2 vol. de 455 et 528 p. — Prix : 15 fr.

Les trouvailles littéraires ont été nombreuses dans notre siècle. Aucune n'a excité autant de joie et d'enthousiasme que la découverte de lettres inédites de Mme de Sévigné faite par M. Capmas. L'admiration est si vive chez nous pour Mme de Sévigné, et tous les hommes de goût ont tant souffert jusqu'à maintenant de ne pouvoir l'admirer que dans un texte parfois très-défiguré par l'ignorance, par les maladroites épurations, par les altérations de toutes sortes, ou par les suppressions déplorables des premiers éditeurs !

Tous les *Mémoires*, — ajoutons tous les romans — du temps ne donnent pas une idée aussi juste de la société et des mœurs du dix-septième siècle, que la correspondance de Mme de Sévigné à elle seule; c'est un journal presque quotidien des faits les plus intéressants des quarante plus belles années du règne de Louis XIV, écrit de la plume la plus brillante et la plus légère. Les compléments et les améliorations apportés à cette précieuse correspondance par la présente découverte intéressent donc tout particulièrement les lecteurs de la *Revue*.

Les premiers essais de publication des lettres de la célèbre marquise avaient été déplorables. Les éditions publiées à Troyes, en 1725, en un petit volume in-12, de soixante-quinze pages, les éditions plus étendues et plus soignées publiées à Rouen et à la Haye, en 1726, enfin les éditions données par le chevalier Perrin, en 1734-1737, et en 1754, n'offrirent qu'un texte corrompu de mille façons.

En 1818-1819, M. Monmerqué, après de longues années de préparation

et d'étude, donna, en dix volumes in-8, une édition qui commençait une époque toute nouvelle pour le texte des lettres de Mme de Sévigné, et offrait un certain nombre de pièces inconnues, plusieurs originales, qui avaient été mises à la disposition de l'éditeur consciencieux par de pieux admirateurs de Mme de Sévigné.

Cette tâche à peine accomplie, la communication d'un manuscrit jusque là resté inexploré porta M. Monmerqué à rassembler les éléments d'une édition nouvelle qui devait, dans sa pensée, laisser bien loin en arrière toutes les éditions antérieures, y compris celle qui était due à ses soins. Le manuscrit faisait partie de l'ancienne et riche bibliothèque d'un château de Bourgogne, celui du marquis de Grosbois, ancien premier président du Parlement de Besançon. La copie qu'il offrait, antérieure aux éditions les plus anciennes, paraissait reproduire en général fidèlement le texte original.

Malheureusement, il ne contenait qu'une partie assez restreinte de la correspondance de Mme de Sévigné : Deux-cent-soixante lettres, dont la plupart étaient déjà connues dans un texte moins pur, et, parmi ces lettres, un très-grand nombre ne figuraient que par des extraits, par des fragments plus ou moins étendus, souvent d'une extrême exiguité, quelquefois même presque insignifiants relativement aux lettres entières. Lettres et fragments, dit M. Capmas, à qui l'obligeance de M. le comte d'Harcourt, propriétaire actuel du manuscrit, permit d'étudier à fond ce texte, lettres et fragments sont transcrits pêle-mêle, sans aucun ordre, au moins apparent, et le plus souvent sans indication de date. Parfois même, des fragments d'une même lettre se trouvent s'éparés par d'autres extraits et placés loin l'un de l'autre, même à grande distance. Le copiste insoucieux, dans sa rapide transcription, n'a pas pris la peine de distinguer les uns des autres d'une manière quelconque, pas même par une virgule ou un simple trait, les divers fragments, soit qu'ils fussent tirés de la même lettre, soit qu'ils appartinssent à des lettres différentes et d'époques très-éloignées. Le tout est criblé de fautes de détails, dont plusieurs très-graves, telles qu'omissions de mots et souvent même de lignes entières.

Tant de défauts dans le manuscrit Grosbois ont été cause que trente années de soins, de recherches patientes, d'études infatigables ne suffirent pas à M. Monmerqué pour mener à terme la nouvelle entreprise de restitution qu'il avait commencée presque aussitôt la publication de l'édition de 1818-1819.

Ce manuscrit défectueux devait cependant, à raison de son ancienneté, être grandement employé par ceux qui se chargèrent d'achever la longue et difficile entreprise de M. Monmerqué, sous la direction du si docte et si consciencieux M. Adolphe Régnier à qui Monmerqué mourant avait confié le soin de poursuivre l'accomplissement de son œuvre. Mais les fautes que nous avons signalées, et bien d'autres que relèvent minutieusement M. Capmas, ont été, pour les derniers éditeurs de Mme de Sévigné, la source d'erreurs nombreuses, presque inévitables, et qui seraient demeurées irréparables sans la découverte du nouveau manuscrit.

Presque à côté du manuscrit Grosbois, en Bourgogne, tout près du château de Bourbilly, berceau des aïeux de Marie de Rabutin, se trouvait un autre manuscrit beaucoup plus considérable et bien plus correct que le Grosbois. Il avait longtemps appartenu à une famille parlementaire d'origine italienne, les de Massol, et faisait partie de la belle bibliothèque qu'ils avaient formée dans leur maison de campagne et que les derniers descendants avaient fort négligé. En janvier 1872, ce manuscrit fut vendu avec les débris de la bibliothèque aux enchères publiques, à Semur, en Auxois, et adjugé pour

une somme modique à une marchande d'antiquités de Dijon. Comme sa valeur était ignorée, il resta près de quinze mois exposé à tous les hasards du bric-à-brac. M. Capmas, curieux collectionneur d'objets d'art et bibliophile passionné, avait remarqué ce manuscrit, et, sans en soupçonner l'importance, avait conseillé à plusieurs personnes de l'acheter. On ne l'écouta pas, et il se résolut à s'en faire lui-même l'acquéreur, bien que ses travaux habituels le détournassent de toute étude purement littéraire. A la première lecture, il s'aperçut, qu'il avait mis la main sur un trésor. Peu à peu, il sut que ce manuscrit renfermait des lettres inédites et un nombre plus considérable de passages inconnus ou bien plus authentiques que le texte publié jusqu'alors. La plupart des lettres paraissaient avoir été copiées directement sur les originaux, et le texte nouveau présentait presque absolument partout les caractères, les marques, les traits, toute la physionomie du type original authentique transmis par les autographes parvenus jusqu'à nous. Des retranchements avaient bien été faits à certaines lettres, mais les parties conservées n'avaient pas subi d'altérations ou n'en avaient éprouvé que d'accidentelles ou de légères. Il existait un rapport intime, un rapport direct et immédiat de filiation entre le Grosbois et le nouveau manuscrit, et une comparaison attentive fit bientôt voir que les lettres et fragments dont se composait le Grosbois non-seulement avaient tous été tirés directement du manuscrit récemment trouvé, mais avaient été pris dans toutes les parties, dans tous les volumes dont se compose ce dernier.

Cette découverte si inattendue fut, de la part des derniers éditeurs de Mme de Sévigné, l'objet de l'accueil le plus bienveillant. Ceux en qui M. Capmas pouvait redouter de trouver des adversaires furent les premiers, nous dit-il lui-même, à applaudir à sa bonne fortune. On ne songea ni aux intérêts froissés, ni aux espérances légitimes déçues ; on ne vit que l'honneur et la gloire de nos belles-lettres françaises, et, dès le premier jour, dès la première heure, dit-il encore, il fut reçu comme l'ami de la maison. M. Adolphe Regnier, le directeur de la publication des *Grands écrivains de la France*, l'encouragea, par les plus chaleureuses invitations, à entreprendre la publication du nouveau texte. Il y fut également excité par l'accueil que reçut la première communication de sa découverte à la réunion annuelle des délégués des sociétés savantes en 1875.

C'est ainsi que le professeur de la faculté de droit de Dijon fut poussé à des travaux bien nouveaux pour lui. Depuis l'apparition de ses deux volumes, tout le monde est déjà averti de l'importance de ce qu'il nous a donné.

Le nouveau manuscrit, composé de six volumes in-4, de 420 à 430 pages, renferme environ la moitié de la correspondance de Mme de Sévigné avec sa fille. M. Capmas n'a fait entrer dans son recueil, sans aucune exception, que des pièces tirées de ce manuscrit; il n'y a admis que les lettres entièrement inédites et des fragments inédits présentant par eux-mêmes un tout bien complet. Il n'a fait d'exception que pour quelques lettres qui n'étaient encore connues que par des fragments relativement peu importants, souvent sans date et presque toujours fort altérés, lettres d'ailleurs restées pour la plupart inconnues aux anciens éditeurs ou négligées par eux et dont le Grosbois avait le premier révélé l'existence par quelques fragments.

En somme, le recueil, en deux volumes, publié à la librairie Hachette, donne la reproduction complète de quarante-trois lettres, au nombre desquelles figurent seulement quatre simples billets. Il contient, en outre, des

fragments plus ou moins considérables de cent vingt-sept autres lettres, fragments dont plusieurs ont l'étendue et l'importance de lettres ordinaires ; en tout, cent soixante-dix pièces.

Parmi les pièces entières, vingt-quatre étaient complétement inédites ; dix-neuf l'étaient seulement en partie, mais presque toutes pour la majeure partie, et quelques-unes pour la presque totalité.

La plupart des fragments reproduits dans la nouvelle publication sont entièrement inédits. Pour un certain nombre, cependant, M. Capmas a dû, soit afin de compléter le sens, soit afin de relever des altérations graves qu'il lui a paru utile de faire connaître dès à présent, se relâcher quelque peu de sa règle ordinaire, et donner, avec les parties nouvelles, quelques courts passages déjà publiés, qui n'auraient pu, sans dommage, être séparés de ces dernières. D'ailleurs, le lecteur est toujours averti par des astériques et des notes.

Le plus souvent, les fragments admis présentent par eux-mêmes un sens bien complet, et peuvent être considérés comme des lettres entières.

Les pièces du nouveau recueil ne se rapportent pas à une seule époque ; elles appartiennent, selon les expressions mêmes de M. Capmas, aux diverses périodes pendant lesquelles s'est produite la célèbre correspondance dont elles font partie, qu'elles prennent dès son début, qu'elles suivent presque pas à pas dans tout son cours, et qu'elles conduisent jusqu'au terme le plus extrême, bien par-delà la limite où s'étaient arrêtés les anciens éditeurs. La lettre, entièrement inédite, qui ferme le recueil de M. Capmas, est la dernière que l'incomparable mère ait écrite à sa fille : elle est du 10 mai 1694, veille du départ de Mme de Sévigné pour Grignan, où elle devait bientôt s'éteindre. Le manuscrit de Dijon fournit des renseignements tout neufs sur les dernières années de la vie de Mme de Sévigné, époque dont, jusqu'à ces derniers temps, on avait fort peu de lettres.

Pour la moitié de la correspondance, comme le dit M. Capmas lui-même, le nouveau manuscrit fournira un texte sûr et presque partout complet, qui donnera le moyen de combler les lacunes, de réparer les mutilations et de faire disparaître toutes les altérations et tous les *déformements* qui déparent encore l'œuvre charmante de Marie de Rabutin [1].

Pour la partie même de la correspondance qu'il ne reproduit pas, le nouveau manuscrit ne sera pas à beaucoup près sans utilité. Il servira à éclairer un grand nombre de passages qui ne sont devenus obscurs, douteux ou même tout à fait inintelligibles, que par la suppression ou l'altération de passages d'autres lettres que notre copie renferme et dont elle donne la reproduction fidèle. Il donnera, en outre, le moyen, par le grand nombre de modèles qu'il présente, de faire un choix plus sûr parmi les leçons douteuses, et de se rapprocher ainsi de plus en plus du but judicieux que se sont proposé les derniers éditeurs, que leurs efforts dignes de tout éloge ont réalisé en bonne partie, et qu'on doit continuer de poursuivre après eux et à leur exemple : le rétablissement du texte vrai.

Non, le nouveau manuscrit ne fera pas disparaître tous les défauts qui existent encore, mais il en supprimera un très-grand nombre et atténuera les autres ; grâce à lui, le vrai ne sera plus l'exception, il sera la règle. Refoulé de plus en plus, le texte infidèle et décoloré des anciens éditeurs n'occupera plus la première place, il sera relégué à la seconde, destiné peut-être à s'effacer un jour plus complétement encore.

1. Introduction, p. 103-104.

II

Les compléments, les restitutions et les éclaircissements fournis par le nouveau manuscrit offrent un extrême intérêt à des égards multiples, et particulièrement au point de vue de l'histoire. Quelques exemples suffiront pour le montrer.

On a beaucoup parlé du mauvais goût de Mme de Sévigné, annonçant que Racine passerait comme le café, et écrivant à propos de *Bajazet*, le 15 janvier 1672 : « Je trouve cependant à mon petit sens qu'elle (la pièce) ne surpasse pas *Andromaque*, et pour ce qui est des belles comédies de Corneille, elles sont autant au-dessus que votre idée, etc. » Voici le texte authentique fourni par M. Capmas ; il montre que si Mme de Sévigné préférait Corneille à Racine, elle savait apprécier Racine : « Pour ce qui est des belles comédies de Corneille, elles sont autant au dessus, *que celles de Racine sont au-dessous de toutes les autres.* »

Les anciens éditeurs avaient fait de Mme de Sévigné une athée en lui prêtant ce langage impie (19 avril 1694) : « Le même hôte divin, avec qui on ne saurait rien faire de bien, vous aura, etc. » Le copiste avait omis une ligne entière. Elle est une humble catholique dans le véritable texte : « Ce même hôte divin, *avec qui on ne compte jamais assez et sans* qui on ne saurait, etc.»

L'édition des *Grands écrivains de la France* donne ce passage d'une lettre écrite de Livry les 21 et 22 du mois d'août :

Le jeu des Tambourineux, c'est-à-dire la réunion des deux amies; mais assurément cela n'est point fait pour le roi des Tambourineux ; c'est Brancas et sa fille.

De tous deux de grâce!

vous savez le reste. C'est un chef-d'œuvre que ce couplet, et un chef-d'œuvre d'en découvrir le secret.

Quel est le sens, demande M. Capmas, de ce petit fragment, les derniers éditeurs ont renoncé à l'expliquer, et, dans la note qui s'y rapporte, ils se sont bornés à citer un proverbe qui pouvait, dans leur pensée, conduire un jour peut-être à l'explication désirée.

Voici le texte authentique :

« Le jeu des Tambourineurs, c'est-à-dire la réunion des deux amies; mais assurément cela n'est point fait. Le roi des Tambourineurs, c'est Brancas et sa fille. De tous deux ... vous savez le reste. C'est un chef-d'œuvre que ce couplet, et un chef-d'œuvre d'en avoir gardé le secret. »

On sait, dit M. Capmas, les attaches du comte de Brancas et de sa fille avec Mme de Maintenon. Le titre *de roi des tambourineurs* convenait à merveille à celui auquel Mme de Sévigné l'applique. Le *jeu des tambourineurs* signifie donc ici simplement la conduite, le manége des amis de Mme de Maintenon, et ces mots ne se rapportent aucunement au couplet auquel il est fait allusion dans la seconde partie du fragment.

Il courait à cette époque des bruits très-offensants sur le comte de Brancas et sur sa fille la princesse d'Harcourt. Ces bruits avaient donné lieu à des couplets très-méchants, dont plusieurs se sont conservés dans les recueils manuscrits des chansons du temps. C'est à un de ces couplets, dont sans doute il avait été déjà question entre les deux dames, — que Mme de Sévigné fait allusion dans notre passage, le vantant comme un chef-d'œuvre, et s'étonnant que l'auteur eût pu en rester caché.

On lit, dans toutes les anciennes éditions : « Il est certain que l'ami de Quantova dit à sa femme et à son curé par deux fois... » L'ami, c'est Louis XIV, et Quantova Mme de Montespan. La lettre est du 6 juillet 1675. On

parlait beaucoup alors d'une rupture imminente entre le roi et sa maîtresse. Mais ce n'est pas au curé, c'est à son propre fils unique que Louis XIV avait déclaré ses intentions. Le nouveau manuscrit dit : Quanto a dit à sa femme *et à son fils* par deux fois. »

Terminons en présentant avec M. Capmas le vrai texte d'un très-joli passage d'une apostille de Charles de Sévigné dans une lettre que sa mère écrivait, le 19 février 1690, à Mme de Grignan. M. Monmerqué et ses continuateurs ont imprimé ceci :

... J'aime le beurre charmant de la Prévalaie, dont il nous vient toutes les semaines ; je l'aime et je le mange comme si j'étais Bretonne ; nous faisons des beurrées infinies quelquefois sur de la miche ; nous pensons toujours à vous en les mangeant ; mon fils y marque toujours toutes ses dents, et ce qui me fait plaisir, c'est que j'y marque aussi toutes les miennes ; nous y mettrons bientôt de petites herbes fines et des violettes.

Combien est plus gracieuse et plus pittoresque la fin de ce passage dans la leçon du manuscrit déterré à Dijon :

... En attendant, nous imprimons nos dents sur des beurrées. Quelles beurres ma petite sœur, *minces de pain, épaisses de beurre ;* elles seront bientôt semées de violettes et d'herbes fines. »

N'en avons-nous pas dit assez pour faire sentir combien sont nombreuses et graves les corrections et les restitutions apportées par le manuscrit qu'on eût été si heureux de connaître avant le Grosbois. Et combien apprécierait-on mieux encore les deux volumes qui nous sont donnés, si nous pouvions nous arrêter sur les lettres tout-à-fait inédites ! Mais nous renvoyons à l'ouvrage même nos lecteurs suffisamment avertis.

III

On ne saurait accorder trop d'éloges à M. Capmas pour le soin patient, scrupuleux et intelligent avec lequel il s'est appliqué pendant plusieurs années, et au milieu d'épreuves cruelles, à dépouiller sa précieuse copie, à en démêler les éléments, à séparer les parties inédites, souvent difficiles à reconnaître, des parties déjà connues et publiées, à confronter, pour ces dernières, toutes les sources manuscrites ou imprimées, à relever les différences qu'elles pouvaient présenter, enfin à éclairer tout ce qui avait rapport à son sujet dans une introduction de 240 pages, et dans des notes multiples, toujours solides et judicieuses.

Nous espérons avec M. Capmas que cette publication partielle servira bientôt à une publication plus étendue, dont elle montre la nécessité, et nous souhaitons qu'il ait lui-même l'honneur et le bonheur de donner cette édition, qui ne sera peut-être pas encore définitive, mais qui sera toujours incomparablement plus vraie et plus authentique que les précédentes.

FRÉDÉRIC GODEFROY.

BIBLIOGRAPHIE RAISONNÉE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

§ V. — DOCUMENTS CRITIQUES ET PIÈCES DIVERSES CONCERNANT LES DISCOURS DE RÉCEPTION ET LES HARANGUES ACADÉMIQUES (suite).

A. — *Ancienne Académie* (suite).

165. — *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la république des lettres en France depuis 1762 jusqu'à nos jours.* (Voir ci-dessus notre n° 102.) On trouve dans ce recueil une foule de détails sur les réceptions académiques. Pour en donner une idée, voici l'indication des chroniques les plus saillantes

Voisenon (1762), I. 172, 181, 185, 194. — Radonvilliers (1763), I. 214. — Marmontel (1763), I. 348. — Thomas (1767), III. 148. — Condillac (1768), IV. 197 à 201. — De Loménie (1770), V. 186, 190, 193. — Roquelaine (1771). V. 254. — De Beauveau et Gaillard (1771), V. 263 à 266. — Arnaud (1771), V, 297 à 300. — De Belloy (1772), VI, 84. — Delille (1774), VII, 187, 208. — Juard (1774), VII, 220, 223, 224. — De Boisgelin (1776), IX. 91 à 93. — La Harpe (1776) IX, 187, 199, 206, 209. — Ducis (1779), XIII, 322, 323. — Chabanon (1780), XV. 31. — Le Mierre et de Tressan (1781), XVII. 38, 41 à 45. — Chamfort (1781), XVII, 306, 318. — Condorcet (1782), XX. 102 à 104, 113. — De Choiseul et Bailly (1784), XXV. 146 à 152. — Montesquiou (1784), XXVI, 51, 52, 55 à 61, etc., etc.

Il faut ajouter à ces renseignements bibliographiques ceux qui concernent les discours, compliments, harangues ou oraisons funèbres prononcés en diverses circonstances par des académiciens, au nom de l'Académie : — L'Oraison funèbre du Dauphin, par l'abbé de Boisemont (1765). II. 318 et III, 7. — La visite du duc de Brunswick (1766), III. 35 à 38. — L'oraison funèbre de la Reine (1768), IV. 168. — La visite du roi de Danemarck (1768), IV. 179. — L'éloge de Marc-Aurèle, prononcé par Thomas, à la séance du 25 août 1770, V. 181 à 184, 190 à 194, 266 et VII. 343. — L'oraison funèbre de Louis XV (1774), VII. 193, 217. — Celle de l'Impératrice (1781), XVII. 265. — La visite du comte du Nord (1782), XX. 347, 348, etc., etc.

166. — *Le Journal des sciences et des beaux-arts* (voir notre numéro 94) contient un bon article, du 15 février 1778, I. (243-270), sur la réception de l'abbé Millot. — Son successeur, le *Journal de littérature des sciences et des arts*, en contient un autre sur la réception de Chabanon ; année 1780, n° 3 (145-170).

167. — *L'Almanach littéraire ou Étrennes d'Appollon* (voir notre n° 104), est très-riche en comptes rendus sur les réceptions académiques.

Nous remarquons en particulier des articles sur la réception de Chabanon, (1781), p. 151. — Sur l'abbé de Saint-Pierre et les discours de remerciments 1784, p. 5. — Sur les réceptions Maury, Target et Morellet (1786), p. 205 à 209 ; 264 à 266 ; 299 à 302. — Sur le discours prononcé par Marmontel, le 16 juin : De l'autorité de l'usage ; — Sur la réception Sedaine (1787), p. 215.

168. — La correspondance de Mme Du Deffand, publiée par M. De Lescure, contient une lettre de Formont sur le discours de réception de d'Alembert, I. 226, 227.

169. — Nous devons présenter, au sujet des harangues académiques, les mêmes observations bibliographiques que nous avons données à notre n° 105 pour les prix : en ajoutant qu'on trouvera, dans la *Correspondance de Voltaire* une foule de renseignements précieux et dans les *Mémoires su Suard*, par Garat, I. 321-340, un long chapitre sur la réception de Suard, dont le discours fut un événement littéraire.

170. — Nous consacrons ici un article spécial aux comptes rendus des *Panégyriques de Saint-Louis*, prononcés annuellement le 25 août, devant l'Académie française, par des orateurs de son choix. Nous trouvons les renseignements suivants sur ces panégyriques publiés, pour la plupart *in extenso* dans le recueil général des harangues de l'Académie :

1678 ; Dans la livraison d'août, du *Mercure galant*.
1681 (abbé d'Anselme), au *Journal des Savants* (1681), p. 441.
1706 ; *ibid.* (1707), p. 240.
1718 (abbé Cheret), au *Journal de Trévoux*, livraison de novembre (1718) 865-872.

1721 (abbé de Ciceri), au *Journal de Trévoux*, livraison de mai (1721), 833-841.

1736 (M. Billard, aumônier ordinaire du roi de Pologne), dans les *Observations sur les écrits modernes*, VI. 123-124.

1737 (l'abbé Chapelain), *ibid.*, X. 120.

1741 (l'abbé Artaud), *ibid.*, XXVI. 212. 216.

1744 (l'abbé de l'Ecluse), dans les *Jugements sur quelques ouvrages nouveaux*, IV. 193-208.

1746 (le P. de Henville), dans les *Cinq années littéraires* de Clément, lettre 110.

1758 (l'abbé Rouveyre-Duplan, chanoine de Valence), dans l'*Année littéraire*, 1758, VI. 250-252.

1759 (le P. Boule, cordelier), *ibid.* (1760. I. 201-208) et 283-286. Le second article porte le titre de Lettre à M. Fréron sur le panégyrique de Saint-Louis, prononcé devant MM. de l'Académie française, par le P. Boule.

1760 (l'abbé Journu), *ibid.*, 1760, IV. 307-312.

1761 (l'abbé de Beauvais), *ibid*, 1761, VI, 171-193.

1762 (M. Bourlet de Vauxcelles, docteur de Sorbonne), *ibid.*, 1762, V. 265-271.

1765 (l'abbé Le Cren, chanoine de Mortain), *ibid.*, 1765, VII. 337-351.

1767 (l'abbé de Bassinet), *ibid.*, 1768, VI. 93-97; et voir le *Journal encyclopédique*, livraison de juin 1768, et les *Mémoires secrets de Bachaumont*, III. 243, 244 et IV. 53. Ce panégyrique, assez peu orthodoxe, fit beaucoup de bruit.

1768 (l'abbé de Cambacérès, archidiacre de Montpellier); dans l'*Année littéraire* 1768, VI. 265-276.

1769 (l'abbé Le Couturier, chanoine de Saint-Quentin); dans l'*Année littéraire*, 1769, VI. 42-64; dans le *Journal encyclopédique*, livraison d'octobre 1769, et dans les *Mémoires secrets de Bachaumont*, IV, 341, et V. 5, 6, 31. L'orateur fut trois fois arrêté par des applaudissements.

On trouve, dans les *Mémoires secrets*, de curieux détails sur l'oubli du panégyrique en 1773, VII, 47.

Les panégyriques les plus remarqués furent ensuite ceux que prononcèrent l'abbé de Besplas, en 1775. Voir *ibid.*, VIII. 185, 187 et XXI 341; et l'abbé d'Espagnac en 1777, *ibid.*, X. 279.

A partir de 1785, on substitua au panégyrique de saint Louis un sujet de morale. L'abbé de La Boissière prêcha cette année *sur la charité*, *ibid.*, XXVII, 226, et *Almanach littéraire*. 1786. p. 23.

B. — Nouvelle Académie.

On trouve, dans tous les journaux du temps et dans toutes les revues littéraires des articles plus ou moins importants sur les harangues prononcées aux réceptions académiques : et, parmi les journaux, nous citerons spécialement le *Moniteur universel*, le *Journal des Débats*, la *Gazette de France*, le *Constitutionnel*, l'*Illustration*, le *Temps*, la *Presse*, le *XIXe Siècle* et le *Figaro*. Il serait presque impossible d'en donner ici la nomenclature exacte. Cela nous entraînerait beaucoup trop en-dehors de notre cadre. Qu'il nous suffise de dire qu'à la date de chaque réception et pendant presque toute la semaine qui suit, on peut être à peu près certain de trouver des articles intéressants dans les journaux que nous venons de citer. Nous nous contenterons, comme nous l'avons fait pour les prix, d'indiquer ici les principaux articles de Revue

et ceux des articles de journaux que leurs auteurs ont plus tard réunis en volume.

171. — *L'Esprit des journaux* (voir notre n° 129) publiait ordinairement les discours de réception *in extenso*, sans commentaires. Nous citerons cependant un bon compte rendu l'*Éloge de Marmontel*, prononcé à une séance publique de la deuxième classe de l'Institut, le 12 thermidor an XIII, par M. l'abbé de Morellet, etc.

172. — Les *Annales littéraires* de Dussault, Paris, 4 vol. in-8, contiennent des comptes rendus, du *Choix de Discours* de réception publié par Boudon, II. 465, et du *Choix d'Étoges académiques*, III, 558.

173. — Les *Œuvres d'Hoffmann* renferment un compte rendu des discours prononcés à la réception de Lacretelle et d'Étienne, III. 391.

174. — La *Minerve française* (voir notre n° 131) a donné des comptes rendus du panégyrique de saint Louis, prononcé devant l'Académie, le 25 août 1818, III, 204, etc. — Des discours prononcés à la réception de Cuvier, III, 399, etc., — et du discours prononcé par M. Jouy, aux obsèques de Regnault de Saint-Jean-d'Angely, V, 332 etc.

175. — Les *Jugements historiques et littéraires* de Charles de Feletz. Paris, Perisse, 1840 in-8. Nous y remarquons des articles sur la réception de Lacretelle (15 ventôse an XIII), page 467-473 : sur celle de Lemercier et de Saintange, p. 473-484 et sur celle de de Tracy, p. 484-491, et sur celle de Daru, avec l'éloge de l'abbé Barthélemy, par Boufflers, 491-497.

176. — Le *Vicomte de Launay*, *Lettres parisiennes*, 1836-1848, par Mme Émile de Girardin Nous y remarquons des articles sur la réception de MM. Deprady (1836, lettre 4), I. 21, édition Lévy, 1862, 4 vol. in-12 ; Molé (1840, lettre 29), III, 106-111) ; V. Hugo (1841, lettre 13), III (207-214) ; Pasquier (1842, lettre 1), III (260 et 267-271), etc.

177. — Articles sur les réceptions académiques publiés dans les *Guêpes*, d'Alphonse Karr (1839-1849), nombreuses éditions. Nous citerons, d'après celle de Michel Lévy, 1862, 6 vol. in-12. Nous remarquons :

Réception Molé, janvier 1841, II. 155-156 ;

Réception Sainte-Beuve, mars 1845, V. (6-8).

Cette piquante revue littéraire est surtout riche en renseignements curieux sur les élections académiques.

178. — Articles spéciaux publiés par la *Revue des Deux Mondes* sur les réceptions académiques. Réception de MM. Thiers, par S. Planche (livraison du 15 décembre 1834) ; — Guizot, par S. Planche (1er janvier 1837) ; — Flourens, par Ch. Magnier (15 décembre 1840) ; — Molé, par Sainte-Beuve (15 janvier 1841) ; — V. Hugo, par Ch. Magnin (15 juin 1841) ; — De Tocqueville et Ballanche, par P. de Molènes (1er mai 1842) ; — Pasquier, par P. de Molènes (15 décembre 1842) ; — Patin, par P. de Molènes (15 janvier 1843) ; — Mérimée, par Ch. Labitte (15 février 1845) ; — Sainte-Beuve, par Ch. Labitte (1er mars 1845) ; — Alfred de Vigny, par Sainte-Beuve (1er février 1846) ; — Vitet, par Sainte-Beuve (1er avril 1846) ; — De Rémusat, par H. Baudrillart (15 janvier 1847) ; — Empis, par A. de Pontmartin (1er janvier 1848) ; — Ampère, par A. de Pontmartin (1er juin, 1848) ; — De Saint-Priest, par A. de Broglie (1er février 1850) ; — Nisard, par Ch. de Mazade (1er juin 1851) ; — De Laprade par Ch. de Mazade (1er avril 1859) ; — J. Sandeau, par E. Lataye (1er juin 1859) ; — Camille Doucet, par F. de Lagenevais (1er mars 1866) ; — Prevost-Paradol (anonyme) (15 mars 1866).

179. — Articles spéciaux publiés par le *Correspondant* sur les réceptions

académiques. — Réception de MM. Alfred de Vigny (anonyme) (livraison du 10 février 1846) ; — Vitet, par P. Lorain (10 avril 1846) ; — De Rémusat, par Aug. Ducoin (25 janvier 1847) ; — Empis, par P. Lorain (10 janvier 1848) ; Montalembert, par Ch. Lenormant (10 février 1852) ; — Mgr Dupanloup, par Ch. Lenormant (25 novembre 1864) ; — Berryer, par Ch. Lenormant (25 mars 1855) ; — Duc de Broglie, par A. de Pontmartin (25 avril 1856) ; — Biot, par Raynaud (25 février 1857) ; — De Laprade, par L. Arbaud (25 mars 1859). — le P. Lacordaire, par P. Douhaine (25 janvier 1861) ; — De Carné, par F. de Champagny (25 février 1864).

180. — Articles spéciaux publiés par l'*Athenæum français* sur les réceptions académiques : Réception de M. Legouvé (livraison du 7 mars 1856) ; — Réception du duc de Broglie (livraison du 5 avril 1856).

181. — Articles spéciaux publiés dans les *Causeries du Lundi* de M. Sainte-Beuve sur les réceptions académiques : Réceptions du P. Lacordaire (XV. 122) ; — de MM. Ponsard *(ibid.* 301) ; — Biot (*ibid.* 306) ; — de Falloux (*ibid.* 311) ; — Emile Augier *(ibid.* 317) ; — Jules Sandeau *(ibid.* 322).

182. — L'*Académie française et la réception d'Alfred de Musset.* — Chapitre du volume intitulé : *Critiques et récits littéraires,* par Edmond Texier. Paris, Michel Lévy, 1853, in-12.

183. — L'*Académie française à propos de la réception de M. Alfred de Musset.* — Chapitre du volume intitulé : *Coups de plumes sincères,* par Paulin Limayrac. Paris, Victor Lecou, 1853, in-12.

184. — L'*Académie française et les Académiciens,* à propos des réceptions de MM. Legouvé, De Broglie, Ponsard, Biot et de Falloux. — Chapitre du volume intitulé : *Écrivains et hommes de lettres,* par Louis Ulbach. Paris, Ad. Delahaye, 1857, in-12.

185. — Œuvres complètes de *H. Rigault.* Paris, Hachette, 1859, 4 vol. in-8. — Compte rendu des réceptions de MM. de Sacy, Legouvé et De Broglie, IV. (p. 1-35).

186. — Articles publiés par M. de Pontmartin, dans ses *Semaines littéraires* et ses *Nouveaux Samedis,* sur les réception académiques. — Réceptions de MM. A. de Broglie : *Semaines littéraires* (1863), p. 319-333 ; — Prevost-Paradol, *Nouveaux Samedis* (1867), III (166-177) ; — Cuvilier-Fleury, *ibid.* (1867), IV (304-319) ; — Jules Favre, *ibid.* (1869), IV (34-46) ; — Autran, *ibid.* (1870), VII (90-103) ; — duc d'Aumale, *ibid.* (1874), X (14-36) ; — Littré, *ibid.* (1874), X (131-144).

187. — Une réception à l'Académie française (M. de Carné). Chapitre du tome VII de l'*Année littéraire* de G. Vapereau pour 1864. C'est un extrait de la *Revue de l'Instruction publique.*

188. — L'Académie française et M. d'Haussonville. Chapitre du volume intitulé : *Les Vivants et les Morts,* par Arthur de Boissieu. Paris, Lemerre (1870, in-12).

189. — Articles des *Causeries parisiennes* de Mme de Peyronnet (Horace de Lagardie) sur les réceptions académiques. — Paris, Charpentier, 18..., 2 vol. in-18 ; — Réception de Broglie, II. 201 ; - Réception Feuillet, II. 229.

190. — Le Père Lacordaire à l'Académie. Chapitre du volume intitulé *Critiques et Croquis,* par Eugène Veuillot Paris, Olmer, 1873, in-18.

191. — Jules Janin. Discours de réception à la porte de l'Académie française. Paris, Jules Tardieu, 1865, in-12. — « Chef-d'œuvre, dit l'éditeur, de grâce, d'éloquence, d'atticisme, de finesse et courtoise raillerie. » Janin ne fut reçu à l'Académie que cinq ans après son premier échec.

192. — Lettres d'outre-tombe à M. Alexandre Dumas, en réponse à son

discours de réception, en séance publique de l'Académie française, le 11 février 1875. — Paris, chez tous les libraires, 1875, in-8.

Nous devons signaler aussi, à ce sujet, un article remarquable publié par M. Livet, le 21 février 1875, dans le *Moniteur universel*, sous ce titre : « A propos de la réception de M. Alexandre Dumas fils à l'Académie française. »

Ce discours souleva, dans les journaux, toute une polémique, à cause du motif attribué par le récipiendaire à Richelieu pour demander à l'Académie la critique du *Cid*. — Au sujet de la théorie soulevée par M. Dumas, on peut consulter aussi la *Bibliographie cornélienne* de M. Picot (nos 1417 et 1468).

193. — Discours de M. Nemo (Ignotus), successeur de M. Victor Hugo, prononcé à l'Académie française, le jour de sa réception. — Paris, V. Goupy, 1876, in-4. — Fantaisie littéraire qui sert de prétexte à une biographie satirique de V. Hugo.

(A suivre.) René Kerviler.

CHRONIQUE

Nécrologie. — Le 8 octobre dernier, est mort à Berlin un des plus éminents représentants de la science historique, M. Georges-Henri Pertz, né à Hanovre le 28 mars 1795. Étudiant à l'université de Goettingue, il fut reçu docteur en philosophie en 1816, et fut bientôt chargé de la grande collection des histoires allemandes du moyen âge à laquelle il a attaché son nom. Nommé par le roi d'Angleterre conseiller des archives de Hanovre, il fut ensuite appelé à la charge d'historiographe de la maison de Brunswick et nommé membre du grand collége de Hanovre; en 1842, il fut nommé conseiller privé de la cour de Berlin, et devint bientôt directeur de la bibliothèque royale de Berlin et membre de l'Académie. Notre Académie des inscriptions le nomma, le 20 novembre 1863, associé étranger. Voici l'énumération des travaux de M. Pertz :

Histoire des maires du palais sous les Mérovingiens (*Die Geschichte d. Merowingischen Hausmeier*), Hanovre, 1819, gr. in-8; — *Voyage en Italie* (*Reise nach Italien*); ibid., 1824, gr. in-8; — *Diplômes des rois Louis et Arnulf en faveur de l'évêché de Verden* (*König Ludwigs u. Arnulfs Urkunden*), ibid., 1840, gr. in-4; — *Sur les Croyances religieuses de Leibnitz* (*Ueber Leibnitzens kircht. Glaubensbekenntniss*); Berlin, 1846, gr. in-8; — *Planches pour des cours de diplomatique* (*Schrifttafeln zum Gebrauch bei diplomatischen Vorlesungen*), Hanovre, 1846-72, in-fol.; — *Sur un Fragment de livre IIC de Tite-Live* (*Ueber ein Bruchstück des 98 Buches des Livius*), Berlin, 1848, gr. in-4, avec 2 pl.; — *Les Faits mémorables de la margravine de Bayreuth* (*Ueber die Denkwürdigkeiten der Markgräfin von Bayreuth*), ibid., 1851, gr. in-4, avec 2 pl.; — *Vie du ministre le baron de Stein* (*Das Leben des Ministers Frhrn. vom Stein*), ibid., 1849-55, 6 vol. gr. in-8; — *Abrégé de la vie de Stein* (*Aus Stein's Leben*), ibid., 1856, 2 vol. gr. in-8; — *Une Chronique rhénane du treizième siècle* (*Ueber eine rheinische Chronik des 13. Jahrh.*), ibid., 1855, gr. in-4, et 1 pl.; — *Sur les Lettres d'indulgence imprimées en 1454 et 1455* (*Ueber die gedruckten Ablassbriefe von 1454 u. 1455*), ibid., 1857, gr. in-4, avec 2 pl.; — *Sur Quelques Manuscrits de droit et de lois allemands* (*Ueber einige Handschriften deutscher Rechts-u. Gesetzbücher*), ibid, 1857, gr. in-4; — *La Signification politique de l'année 1810* (*Ueber die politische Bedeutung des J. 1810*), ibid., 1861, gr. in-4; — *Les Feuilles conservées à Berlin et*

au Vatican du plus ancien manuscrit de Virgile (*Ueber die Berliner u. die Vaticanischen Blätter der ältesten Handschrift des Virgil*), ibid., 1863, gr. in-4, avec 3 pl.; — *Vie du feld-maréchal comte Neithardt de Gneisenau* (*Das Leben des Feldmarschalls, etc.*), ibid., 1864-1869, 3 vol. gr. in-8.

Le plus grand titre de gloire de Pertz est le recueil célèbre : *Monumenta Germaniæ historica*, divisé en trois parties ; 1° *Diplomata*. t. I, 2° *Scriptores*, t. I à XII, et XVI à XXIII, et 3° *Leges*, t. I à IV, et première livraison du cinquième, en tout, 26 vol. gr. in-fol.; Hanovre, 1826-75. En cours de publication. Vingt ouvrages de cette collection ont été réimprimés à l'usage des classes, sous le titre général de *Scriptores rerum germanicarum in usum scholarum* (Hanovre, 1834-68, 20 vol. gr. in-8).

Il a dirigé la publication des *Archives de la Société de la vieille histoire allemande* (*Archiv der Gesellschaft fur ältere deutsche Geschichtskunde*), à partir de 1824 (t. V à XI), et il a collaboré à celle des *Historiens allemands du passé* (*Die Geschichtschreiber der deutschen Vorzeit*), qui n'est qu'une traduction en allemand des ouvrages compris dans les *Monumenta Germaniæ*, et dont il a paru cinquante livraisons, de 1846 à 1870. Enfin, il publia une édition des œuvres historiques de Leibnitz (Hanovre, 1843-47, 4 vol. in-8), et des articles dans le recueil de l'Académie de Berlin.

En sa qualité de conservateur de la bibliothèque de Berlin, il a rédigé des rapports sur cet établissement. et c'est sous sa direction que parut le premier volume du catalogue des manuscrits de cette bibliothèque dressé par M. A. Weber (Berlin, 1853).

— M. Edouard Plouvier, né à Paris le 2 août 1821, vient d'y mourir le 22 novembre ; il fut ouvrier corroyeur, avant d'être auteur dramatique et romancier. Ses premiers écrits parurent dans le *Musée des familles*, et son premier succès au théâtre est de 1850. Il a écrit notamment : *Une discussion*, comédie en prose (1850, in-8) ; — *Steeple Chase*, comédie en prose (1851, in-12). avec Georges Bisse ; — *Les Vengeurs*, drame (1851) ; — *Le Chanvrière*, comédie mêlée de chant (1852) ; — *Contes pour les jours de pluie*, précédés d'une préface par George Sand (1853, in-12), avec Jules Adenis ; — *Ne touchez pas à la hache !* comédie-vaudeville (1854), avec Jules Adenis ; — *Le Songe d'une nuit d'hiver*, comédie en prose (1854) ; — *Trop beau pour rien faire*, comédie mêlée de chant (1855), avec Jules Adenis ; — *Les refrains du dimanche*, cinquante chansons (1856), avec Charles Vincent ; — *Le sang mêlé*, drame en prose (1856) ; — *Une crise de ménage*, comédie mêlée de chant (1858), avec Jules Adenis ; — *Les Orphelins de Saint-Sever*, drame-vaudeville (1858) ; avec M. Launet ; — *Le Pays des amours*. comédie mêlée de chant (1858) ; — *Feu le capitaine Octave*, comédie (1859), avec Jules Adenis ; — *L'Outrage*, drame (1859), avec Théodore Barrière ; — *Toute seule*, comédie en prose (1860), avec Jules Adenis ; — *L'Ange de minuit*, drame (1861), avec Théodore Barrière ; — *La Belle aux cheveux bleus* (1861) ; — *Les Fous, ou la Vie à outrance*, comédie (1863) ; — *Nahel*, drame lyrique (1863) ; *La Bûche de Noël*, contes de famille (1864) ; — *Le comte de Saules*, drame (1864) ; — *Madame Aubert*, drame en prose (1865) ; — *Le Ménétrier de Saint-Vaast*, mélodrame (1865), avec Théodore Barrière.

— M. Henri-Ange-Alfred de Gondrecourt, mort dans le courant de novembre, était né à la Guadeloupe, le 22 mars 1816. Il fut élevé en France et fut reçu à Saint-Cyr en 1832. Il entra dans l'infanterie, et passa ensuite dans la cavalerie d'Afrique en 1837. En 1855, il fut nommé lieutenant-colonel au 1er régiment de chasseurs d'Afrique, et. au mois de mars 1859, colonel du 6e régiment de chasseurs. Colonel du régiment de chasseurs de la garde impériale.

puis général, il devint gouverneur de l'École de Saint-Cyr. C'est en 1844 qu'il commença à écrire ; on a de lui : *Les derniers des Kerven, épisode de la guerre des Deux Roses* (1844, 2 vol. in-8) ; — *Medine* (1845, 2 vol. in-8) ; — *La marquise de Candeuil* (1846, 2 vol. in-8) ; — *Les péchés mignons* (1847, 2 vol. in-8) ; — *Un ami diabolique* (1848, 3 vol. in-8) ; — *Le Légataire* (1850, 2 vol. in-8) ; — *Le bout de l'oreille* (1851, 7 vol. in-8) ; — *Le chevalier Pampelonne* (1852, 5 vol. in-8) ; — *La Tour de Dago* (1852, 5 vol. in-8) ; — *Le Baron de la Gazette* (1853, 5 vol. in-8) ; — *Mademoiselle Cardonne* (1853, 3 vol. in-8) ; — *Les Prétendants de Catherine* (1853, 3 vol. in-8) ; — *Les Mémoires d'un vieux garçon. Victoires et conquêtes* (1855, 5 vol. in-8) ; — *La vieille fille* (1857, 4 vol. in-8) ; — *Le Prix du sang, scènes de la vie arabe* (1858, 5 vol. in-8) ; — *La vieille fille, la Comtesse Mascimi* (1858, 5 vol. in-8) ; — *Le Bonhomme Nock* (1859, 6 vol. in-8) ; — *La Galoppe* (1859, in-12) ; — *La Marquise de Trebes* (1859, in-12) ; — *Pierre le Borgne* (1859, in-12) ; — *L'amour au Bivouac* (1860, 5 vol. in-8) ; — *Le chevalier de Cordouan* (1860, 5 vol. in-8) ; — *Le ménage Lambert* (1861, 2 vol. in-8) ; — *Le mendiant* (1864, 4 vol. in-8) ; — *Le Pays de la soif* (1864, 4 vol. in-8) ; — *Le général Chardin* (1865, in-12) ; — *La Guerre des amoureux* (1865, 5 vol. in-8) ; *Les Jaloux* (1865, in-12) ; — *Le Secret d'une veuve* (1865, in-12) ; — *Le Sergent Violette* (1865, in-12.)

— Le 13 novembre 1876 est mort, à Cracovie, Maurice Mann. Né dans cette ville, le 2 octobre 1814, ayant perdu son père en bas âge, il fut élevé par une mère pieuse et d'une intelligence élevée. Après avoir fini ses études au lycée de Sainte-Anne, puis à l'université de Cracovie, il se rendit à l'étranger, et il suivit, à Genève, les cours de Rossi et de Sismondi, qui l'honorèrent d'une bienveillance toute particulière ; un séjour prolongé à Paris et à Rome lui permit de lier des relations avec beaucoup de sommités intellectuelles de son temps. Revenu en Galicie, il passa quelque temps à la campagne, qu'il quitta après les terribles événements de 1846, pour se rendre dans le duché de Posen. C'est de là que datent ses premiers travaux littéraires. Il débuta par des drames ; ses pièces : l'*Art et l'Amour* et les *Deux Sœurs*, ainsi que le roman intitulé *le Crépuscule*, eurent du retentissement ; mais là n'était pas sa vocation. Il était né publiciste. Invité à prendre part à la rédaction du journal le *Czas*, fondé en 1848 à Cracovie, il en devint bientôt le rédacteur en chef et y fut le vaillant champion des idées conservatrices et catholiques. Il ne quitta son poste qu'une fois, en 1863, alors que ses convictions ne lui permettaient pas de pousser le pays à l'insurrection ni de la défendre. Il reprit la direction du journal en 1864, et la mort le trouva sur la brèche. — De rares absences, quelques voyages qu'il entreprenait, lui donnaient seulement les moyens de mieux étudier les questions palpitantes du moment. Un pèlerinage en Terre-Sainte enrichit la littérature polonaise d'un ouvrage de Mann, en trois volumes, intitulé : *Voyage en Orient*, qui s'écoula bien vite, et ne se trouve plus en librairie ; sa brochure *le Pape et l'Europe* lui valut de la part de sa sainteté Pie IX la croix de commandeur de l'ordre de Saint-Georges. Élu membre de l'Académie des sciences de Cracovie, il jouissait de l'estime générale, que ne pouvaient lui refuser même ses adversaires politiques, et il exerçait une influence bienfaisante, quoique anonyme, sur les affaires intérieures de la province et de sa ville natale. Il est mort à la suite d'une courte maladie, dans des sentiments édifiants de piété, après avoir reçu la bénédiction du Saint-Père, et en répétant qu'il s'étonnait de trouver la mort si douce. Ses obsèques ont rassemblé toute la population de Cracovie ; le chanoine Golian a prononcé son oraison funèbre, et le comte Stanislas Tarnowski lui a consacré des paroles émues au bord de la tombe. — B. Z.

— M. Eugène Despois est mort à Paris le 23 septembre; il y était né le 25 décembre 1818. Sorti de l'Ecole normale en 1838, il fut successivement professeur au lycée de Bourges et au lycée Louis-le-Grand. Après le coup d'État, il renonça à l'enseignement officiel pour se donner à l'enseignement libre comme répétiteur dans un grand nombre d'institutions à Paris. Il fit une large part à la littérature et à la politique avancée, ce qui ne laissa pas de contribuer à sa réputation; ses opinions percent dans toutes ses œuvres, et jusque dans son édition de Molière, entreprise pour la collection des grands écrivains de la France de Hachette. Il était, depuis le 4 septembre, bibliothécaire de la Sorbonne. M. Despois a fourni à la *Bibliothèque française* de Pankoucke, la traduction de *Rutilius Numatianus*, de *Rufus Festus Avienus*, d'*Aratus;* ces deux derniers avec Saviot, en 1844; aux *Chefs-d'œuvre des littératures anciennes*, celle des *satiriques latins* (in-18). Il a concouru à la publication en latin des *Œuvres d'Abeilard*, par M. Cousin, en 1849, et donné plusieurs éditions classiques annotées. Il s'est surtout fait connaître en écrivant, dans la *Liberté de penser*, la *Revue des Deux-Mondes*, la *Revue de Paris*, la *Revue nationale* un certain nombre d'articles. L'un de ces articles, « le Candidat de M. Émile, de Girardin, à l'occasion de l'élection présidentielle du 10 décembre 1848, » a été tiré et distribué à plus de 50,000 exemplaires. M. Eugène Despois a aussi publié quelques études historiques, parmi lesquelles nous citerons : *la Révolution d'Angleterre* (1861, in-32); — *Les Lettres et la Liberté* (1865, in-18); — *Le Vandalisme révolutionnaire* (1868, in-18), glorification de la Convention; — *Le Théâtre français sous Louis XIV* (1874, in-12). — M. Despois a été enterré civilement.

— M. Charles-Louis Pinson de Menerville, président de la cour impériale d'Alger, né à Paris en 1808, y est mort récemment. Il a publié : *Dictionnaire de la législation algérienne ; — Code annoté et manuel raisonné des lois, ordonnances, décrets, décisions et arrêtés publiés au Bulletin officiel des actes du gouvernement*, suivi d'une table alphabétique des matières, et d'une table chronologique des lois décrets (2 vol. gr. in-8); — et *Jurisprudence de la cour impériale d'Alger en matière civile et commerciale*, recueil contenant l'analyse sommaire de tous les jugements et arrêts rendus sur des questions de droit, par le tribunal supérieur et la cour, depuis l'institution de la magistrature en Algérie, avec annotations (in-8. 1855).

— M. Le Dr Jean Gourdon, professeur à l'École vétérinaire de Toulouse, né à Lyon en 1824, vient de mourir à Toulouse. Il a publié les ouvrages dont les titres suivent : *Éléments de chirurgie vétérinaire* (Toulouse, 1854-1857, 2 vol. in 8), avec figures dans le texte; — *Des réformes à apporter dans l'alimentation des animaux domestiques* (Toulouse, 1858, in-8,); — *Traité de la castration des animaux domestiques* (Toulouse, 1860, in-8), avec gravures; — *Du cheval oriental et de son emploi dans l'amélioration des races françaises* (Toulouse, 1864, in-8,); — *Nouvelle iconographie fourragère*, comprenant un atlas avec texte explicatif des plantes fourragères et des plantes nuisibles qui se rencontrent dans les prairies et les pâturages, accompagnée d'un traité d'alimentation du cheval et des autres animaux domestiques (Toulouse, 1865, gr. in-8), avec 30 planches.

— M. Pierre Bernard, né en 1810, est mort à Paris le 25 septembre. Il étudia d'abord la médecine à Paris, mais ne tarda pas à renoncer à cette carrière pour entrer dans le journalisme. Après avoir été secrétaire d'Armand Carrel au *National*, il fut chargé, comme sténographe, de rendre compte des débats législatifs dans le *Siècle*. Plus tard, il fut, avec un des fils de Victor Hugo, l'un des fondateurs de l'*Événement*. Il a collaboré aux

Français peints par eux-mêmes, où il a donné le *Médecin*, — et il a publié quelques écrits politiques : *Aperçus parlementaires* (1840-1841, 2 vol.); — *Physiologie du député* (1841); — *Physiologie du Jardin des plantes* (1841, in-8); — *Histoire d'Autriche, Histoire de Prusse* (1846); — *Mes cocottes* (1847) *ou Mémoires d'un jeune député flottant;* — *L'Avenir au coin du feu* (1849, in-8); — *Causeries socialistes et humanitaires*; — *La Bourse et la vie* (1855), satire des mœurs industrielles; — *L'A B C de l'esprit et du cœur* (1861, in-18). On a encore de lui les *Aventures de Bric-à-Brac*, avec M. de La Bédollière.

— Mgr Joseph Victor Dunoyer, protonotaire apostolique, prélat de la maison de Sa Sainteté Pie IX, vicaire général de Mgr Mermillod, est mort à Fernex le 6 septembre; il était né à Carouge. Après avoir été un des collaborateurs de M. Vuarin à Genève, il était devenu un des plus puissants auxiliaires de la mission de zèle et de dévouement poursuivie avec tant de courage par Mgr Mermillod.

— M. Thémistocle Lestiboudois, qui vient de mourir à Paris, était né à Lille en 1797. Docteur en médecine, publiciste, naturaliste et homme politique, il était correspondant de l'Académie des sciences et de l'Académie de médecine. Élu député du Nord en 1839, envoyé à l'Assemblée législative en 1849, il devint maître des requêtes en 1852, et conseiller d'Etat en 1855, puis président du Conseil général de la province de Constantine en 1859. Il a écrit : *Des colonies sucrières, et des sucreries indigènes* (1839, in-8); — *Études sur l'anatomie et la physiologie des végétaux* (1840, in-8, 21 planches); — *Économie pratique des nations, ou système économique applicable aux différentes contrées, et spécialement à la France* (1847, in-8); — *Voyage en Algérie, ou études sur la colonisation de l'Afrique française* (1853, in-8); — *Carpographie anatomique* (1855, in-8).

— M. le comte Louis de Chevigné, né à Chevagne (Vendée), en 1793, est mort le 19 novembre à Reims; il laisse : *Contes rémois* (en vers), et *Contes en vers*, imités du *Moyen de parvenir*, par Autreau, Dorat, Grécourt, La Fontaine, B. de la Monnoye, Plancher de Valcourt, Regnier Vergier, etc., avec les imitations de M. le comte de Chevigné et celles d'Epiphane Sidreloux, publiés par un membre de la Société des bibliophiles gaulois (in-8, 233 p).

— M. le général Martin des Pallières, ancien membre et questeur de l'Assemblée nationale, qui a eu une si belle part à la victoire de Coulmiers, est mort à Palaiseau (Seine-et-Oise). On lui doit : *Réorganisation de l'armée française. Proposition de loi déposée à l'Assemblée nationale* (Paris, 1871, in-8); — *Campagne de* 1870-1871, *Orléans* (Paris, Plon, 1872, in-8).

— M. Julien-Alexandre Hardy, gardien en chef des jardins du Luxembourg, vient de mourir à l'âge de 89 ans. Il fut successivement jardinier de Chambord (1826), de Chenonceaux (1829), du roi Louis-Philippe (1831), et du Luxembourg (1839). On a de lui : *Traité de la taille des arbres fruitiers, suivi de la description des greffes les plus employées dans leur culture* (1854, in-8).

— M. le docteur Michel Lévy est mort à Ribeauvillé le 19 septembre; né en 1793, à Bischeim; il fut reçu docteur à la faculté de médecine de Strasbourg en 1820, après avoir soutenu une thèse sur le *Danger des inhumations précipitées et les moyens d'y remédier*.

— M. Vallery Radot, ancien secrétaire de M. de Montalivet, ancien bibliothécaire du Louvre, est mort à Avallon (Yonne), au commencement de septembre, à l'âge de 62 ans. Il a donné, avec M. Aurélien de Courson, *les Chefs d'œuvre des classiques français du dix-septième siècle* (Paris, Plon, 1855; 2e édition, Lecoffre, 1876), et a écrit dans plusieurs journaux.

— On annonce aussi la mort : de M. Edouard Batiste, organiste de Saint-Eustache à Paris, ancien professeur de solfége et d'harmonie au Conservatoire, élève d'Halévy ; — de Mme Louise Templier, morte à 78 ans, auteur de la *Révolution de Thermidor* ; — de M. Génin, rédacteur de la *Gironde* à Bordeaux, ancien collaborateur de la *Cloche* ; — de M. Eugène Tarbé des Sablons, fondateur de la *Gazette des étrangers*, critique musical, mort à Paris, le 20 novembre, à l'âge de 29 ans ; — de M. Veyre, ancien instituteur, mort à Aurillac à 80 ans, auteur d'un poëme intitulé : *Les Piaoulats d'un Reipetit* ; — de M. Auguste Devauchelle, rédacteur en chef de l'*Artiste*, mort à 55 ans ; — de M. Jules Lenglet, rédacteur du *Constitutionnel*, mort à 41 ans.

Institut. — *Académie française*. — L'Académie française a tenu, le 16 novembre, sa séance publique annuelle, sous la présidence de M. Saint-René Taillandier, directeur. Le rapport sur les prix décernés par l'Academie a été fait, pour la première fois, par M. Camille Doucet, secrétaire perpétuel : le rapport sur les prix de vertu a été fait par M. Saint-René Taillandier.— Nous avons donné déjà, dans nos précédentes livraisons, l'indication des prix decernés par l'Académie, savoir :

Prix Gobert (t. XVI, p. 546) ;
Prix Montyon (voir le présent volume, p. 178) ;
Prix Thérouanne (voir t. XVI, p. 546) ;
Prix Marcellin Guérin (*ibid.*) ;
Prix Bordin (*ibid.*) ;
Prix Langlois (*ibid.*) ;
Prix d'un ancien membre de l'Académie (*ibid.*) ;
Prix Lambert (*ibid*) ;
Prix Maillé la Tour-Landry (*ibid.*).

— L'Académie française a procédé, le jeudi 30 novembre, à la réception de Charles Blanc, élu en remplacement de M. le comte de Carné, décédé. M. Camille Rousset a répondu au nouvel académicien.

Académie des inscriptions et belles-lettres. — L'Académie des inscriptions et belles-lettres a élu MM. Cobet et Madvig, associés-étrangers, en remplacement de MM. Pertz et Ritschl, décédés.

Académie des beaux-arts. — Dans sa séance du 11 novembre, l'Académie a nommé M. Ernest Reyer en remplacement de M. Félicien David, décédé.

Congrès.—Le Congrès scientifique de France, dont on doit, comme on sait, l'institution au regretté M. de Caumont, a tenu sa quarante-deuxième session à Autun, au mois de septembre dernier, sous le patronage de l'Institut des provinces. L'antique cité des Éduens était fort bien choisie pour une réunion de ce genre, et devait offrir les éléments d'études les plus variés : de grands souvenirs chrétiens, de beaux monuments gallo-romains, un antique oppidum gaulois, Bibracte, rendu classique par les remarquables travaux dont il a été l'objet, etc. Enfin une société savante des plus actives, la Société éduenne, promettait d'apporter à cette solennité un précieux concours en hommes distingués et en œuvres de valeur. Aussi le succès du congrès d'Autun a-t-il dépassé toute attente. Plus de trois cents membres s'étaient fait inscrire, et les travaux des sections ont été régulièrement suivis par une assistance nombreuse. Le programme publié par le comité autunois d'organisation était fort étendu, puisqu'il comprenait les sciences agricoles, industrielles, économiques ; l'archéologie et l'histoire ; l'anthropologie ; les sciences physiques et médicales ; la philosophie, les beaux-arts, etc. Mais les différentes questions posées dans un sens exclusivement local

ont donné aux discussions une direction pratique qui compensait l'étendue du programme. Des excursions aux monuments d'Autun, au mont Beuvray, à l'usine du Creusot, aux mines d'Épinac, aux châteaux de Sully et de Montjeu, sont venues faire une diversion aussi agréable qu'instructive aux travaux du congrès. Deux cérémonies religieuses, présidées par Mgr Perraud, évêque d'Autun, une messe du Saint-Esprit, à l'ouverture de la session, et la bénédiction d'une chapelle dédiée à saint Martin et réédifiée au sommet du Beuvray par les soins de M. Bulliot, l'habile explorateur du vieil oppidum gaulois, ont donné à la réunion d'Autun le caractère éminemment catholique que devait conserver la fondation de M. de Caumont. Les membres du congrès d'Autun n'étaient pas de ceux qui considèrent la science comme incompatible avec la foi. Une exposition très-curieuse d'objets d'art et d'archéologie, organisée avec beaucoup de goût par quelques membres de la société éduenne, complétait d'une façon charmante l'hospitalité que la ville d'Autun donnait à tant d'hommes distingués, venus de tous les points de la France pour soutenir l'honneur de la province dans la cause de la décentralisation scientifique et littéraire. — Le prochain congrès doit se tenir à Versailles.

Société scientifique de Bruxelles. *Première session annuelle.* — La Société scientifique de Bruxelles a tenu sa première grande session annuelle, les 23, 24, 25 et 26 octobre dernier, dans les salons du prince Eugène de Caraman-Chimay. Vieille d'une année à peine, cette société compte aujourd'hui plus de six cents membres, dont plus de cent sont étrangers à la Belgique, et les plus illustres représentants de la science dans les deux mondes, le général Newton, à New York; le P. Secchi, à Rome; le P. Lafont, directeur de l'observatoire de Calcutta, ont tenu à honneur de lui envoyer leur précieuse adhésion. Son premier congrès a été un triomphe pour la science catholique : les discussions savantes qui s'y sont engagées, les intéressants rapports qu'on y a lus, et dont le premier volume des *Annales* de la Société nous apportera bientôt le texte complet, ont mis en pleine lumière la vérité de cette devise que la *Société scientifique* a noblement inscrite sur son drapeau : *Nulla unquam inter fidem et rationem vera dissentio esse potest.*

Conformément au règlement, les matinées ont été consacrées aux travaux des sections. Dans ces réunions d'un caractère tout intime, d'intéressantes communications ont été faites. Signalons les études sur le radiomètre et la chaleur solaire, par le P. Carbonnelle, et la discussion, dans la première section, des réformes que comporte l'enseignement des mathématiques dans les humanités; une savante communication sur la chimie, par M. L. Henry, de l'Université de Louvain; une lecture sur un point important en géologie, par M. le professeur de La Vallée; enfin l'examen par la cinquième section des questions graves que soulève la situation de l'agriculture en Belgique.

Dans l'après-midi, les assemblées générales, d'un caractère moins spécial, réunissaient un auditoire plus nombreux. Les orateurs ont été dignes du public choisi qui se pressait pour les entendre. La première assemblée s'est tenue le 23 octobre, sous la présidence du docteur Lefèvre, l'éminent professeur de la faculté de Louvain. Le R. P. Carbonnelle, secrétaire général de la Société, a d'abord présenté le rapport annuel : il a retracé, d'une plume élégante et ferme, les rapides progrès de l'association naissante, puis a terminé par l'annonce d'une nouvelle qui va faire sensation dans le monde savant, à savoir l'apparition d'une *Revue des questions scientifiques*, dont nous pourrons, en janvier prochain, lire le premier numéro. Après l'exposé de la situation financière de la Société, présenté par M. Gilles, trésorier,

M. de Lapparent, le jeune et savant professeur de l'université catholique de Paris, a fait une brillante conférence sur les études préparatoires auxquelles a donné lieu le tunnel sous la Manche. Puis la discussion s'est engagée sur la deuxième question proposée : *l'Enseignement des sciences et particulièrement des mathématiques dans les études moyennes.*

La deuxième séance publique, celle du mardi 24 octobre, n'a pas offert moins de variété que la première. On y a d'abord entendu l'éminent député d'Anvers, M. Jacobs, développer avec un talent et une clarté remarquables ses idées sur la situation monétaire, et combattre avec vigueur le système du double étalon. Puis lecture a été donnée de deux études relatives aux explorations de l'Afrique centrale. M. Ph. Gilbert, professeur à l'université de Louvain, a fait l'exposé rapide des travaux de M. Antoine d'Abbadie sur le plateau Éthiopien de 1837 à 1848, et M. de Reys a raconté les découvertes des anciens missionnaires dans l'Afrique centrale. Puis M. T' Serstevens, le persévérant et habile défenseur de l'agriculture, a plaidé avec éloquence la cause des populations agricoles de la Belgique, et exposé par quelles améliorations il serait possible de mettre un terme à la crise douloureuse qu'elles traversent aujourd'hui.

L'assemblée du 25 a réuni un auditoire plus nombreux encore que celui des jours précédents. On y a entendu d'abord une lecture de M. Masoin, de l'université de Louvain, sur la *cérébration inconsciente*, ou doctrine *de l'action reflexe cérébrale*, dont le but final est la négation de la liberté humaine. Puis le R. P. Perry, directeur de l'observatoire de Stonyhurst et l'une des réputations astronomiques de l'Angleterre, est venu exposer les préparatifs, les péripéties et les résultats de l'expédition dont il avait été chargé par le gouvernement anglais, pour observer le passage de Vénus sur le soleil au mois de décembre 1874. Cette savante conférence a été accueillie par les plus chaleureux applaudissements, et le président, M. le docteur Lefebvre, en a pris occasion pour saluer la grandeur de cette nation anglaise qui, toute protestante qu'elle est, confie à un jésuite des expéditions scientifiques de premier ordre, alors que d'autres nations lui refuseraient jusqu'à un abri.

C'est encore un jésuite, le P. Renard, qui a ouvert la dernière séance publique de la session, par une conférence sur des travaux aussi hardis qu'heureusement terminés, qu'un membre illustre de la société scientifique a dirigés récemment dans le port de New York, nous voulons parler de *l'explosion du Hull-Gate*. Un ingénieur belge, revenant de Philadelphie, M. Paul Marlin, a présenté ensuite le tableau du développement prodigieux de l'industrie des États-Unis; M le Dr Moeller a entretenu l'assemblée de la *calorification animale au point de vue de la physiologie et de la pathologie,* et a fait l'application de sa théorie aux diverses maladies fébriles; enfin, M. Proost a clos la série des lectures publiques en discutant la théorie de Claude Bernard sur le rôle des ferments dans la digestion. Le congrès étant terminé, M. Lefebvre, président sortant, a prononcé une courte allocution, puis, le résultat des élections du bureau et du conseil proclamé, le nouveau président, M. Gilbert, de l'université de Louvain, a remercié l'assistance de l'honneur qu'elle venait de lui faire en lui accordant ses suffrages. Tel est ce congrès, riche déjà des résultats obtenus, plus riche encore des résultats qu'il nous promet pour l'avenir. Constatons, pour aujourd'hui, que quatre des noms qui y ont été le plus justement acclamés, appartiennent à des religieux de la Compagnie de Jésus. Ce fait, rapproché du succès que le P. Joubert obtenait dernièrement devant la faculté de Paris, démontre éloquemment que la science ne perd rien à ne point se séparer de la foi. — E.

Lectures faites a l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Dans la séance publique annuelle du 3 novembre, M. H. Wallon, secrétaire perpétuel, a lu une notice sur la vie et les travaux de M. Guigniaut. M. Ernest Desjardins a lu une note sur le pays gaulois et la patrie romaine. Dans les séances ordinaires du 10 et du 17, M. Th. H. Martin a continué la lecture de son travail sur les hypothèses astronomiques des anciens Grecs. — Dans la séance du 17, M. Egger a fait une communication au sujet des découvertes récentes faites par M. Karapanos dans ses fouilles sur l'emplacement présumé du temple de Dodone en Épire : M. H. Weil, professeur de l'université et correspondant de l'Académie, a communiqué un travail sur le texte, donné dans le « Discours sur la couronne » de Démosthène, de l'épitaphe de guerriers morts à Chéronée. Dans les séances du 17 et du 24, M. Thurot a fait, au sujet d'un passage du *de Officiis* de Cicéron, une communication qui a provoqué des observations de MM. Ravaisson et Ch. Nisard.

Lectures faites a l'Académie des sciences morales et politiques. — Dans la séance du 4, M. Léonce de Lavergne a lu une note en réponse aux observations présentées par M. Joseph Garnier, au sujet de la lettre sur le ralentissement de la population en France. Cette communication en a amené une sur la même question de la part de MM. H. Passy et Joseph Garnier. — Dans les séances du 4 et du 11, M. Ch. Giraud a donné lecture d'un mémoire sur les bronzes d'Ossuna. — Dans la séance du 11, M. Berthold Zeller a donné communication d'un nouveau fragment de son ouvrage sur Henri IV et Marie de Médicis, relatif à Marie de Médicis et au marquis de Rosny. — Dans la séance du 18, M. Émile Gebhart, professeur à la faculté des lettres de Nancy, a lu un mémoire sur l'honnêteté diplomatique de Machiavel. — Dans la séance du 23, M. Nourrisson a lu une notice sur le publiciste irlandais, Léon Toland, et M. Georges Picot, juge au tribunal de la Seine, a lu le second chapitre de son travail sur le Parlement sous Charles VIII ; il est consacré au procès d'Olivier le Dain.

L'Histoire de la littérature contemporaine de l'Espagne de M. Hubbard. — La *Revista contemporanea* de Madrid publie un assez long article de M. de la Revilla sur le volume dont M. Charpentier vient d'augmenter sa collection. Après avoir loué certaines parties de ce travail, la bonté du plan, l'élégance de la forme, la justesse de plusieurs appréciations, M. de la Revilla se pose cette question : « Comment un écrivain qui révèle tant de qualités a-t-il pu commettre un si grand nombre d'erreurs dont quelques-unes sont impardonnables? La cause première est la fatale influence qu'ont exercée les idées politiques et philosophiques de l'auteur. Radical et rationaliste, M. Hubbard condamne sans appel tout ce qui s'éloigne de son idéal ; loin de se mettre à un point de vue sérieux et impartial, ce qui est le propre de l'histoire, il dédaigne et rabaisse tout ce qui n'est pas conforme à ses idées. »

Littérature populaire de la Galice. — *La Rivista di filologia romanza* contient, dans les fascicules 3 et 4 de son tome deuxième, le commencement d'une étude sur la poésie populaire de la Galice, par M. T. Braga, et un échantillon de chants populaires recueillis dans la province de Ferrare, par M. Ferraro, à qui l'on doit déjà les *Canti monferrini* publiés dans la collection entreprise par Comparetti. Beaucoup de poésies récoltées à Pontelagoscuro sont des variantes de chants connus. On y remarque une singulière leçon de notre ballade du roi Renaud. Elle se complique, au début, d'un épisode qui rappelle un peu la donnée de la *Coupe enchantée* de l'Arioste et de notre fabliau du *courtmantel*. Cette version ne doit pas être

très-ancienne, mais elle intéresse tous les fidèles de la muse populaire, car la ballade de Renaud est une des plus belles que nous connaissions, et une de celles qui a été le plus redite : nous la trouvons dans toutes les provinces de France pour ainsi dire, en Espagne et en Italie.

Une bibliographie de l'archéologie préhistorique.—Sous ce titre : *Bibliographie de l'archéologie préhistorique de la Suède pendant le dix-neuvième siècle, suivie d'un exposé succinct des sociétés archéologiques suédoises*, dédié au Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistorique par la Société des antiquaires de Suède (Stockholm, imp. nat., 1875, in-8 de 106 p.), vient de paraître un curieux opuscule, offert aux membres du Congrès de Stockholm, en même temps que les deux volumes du compte rendu de ce congrès. Il présente une liste de 311 publications, volumes, brochures ou articles, dressée avec le plus grand soin par M. Oscar Montélius, et est complété par une table des auteurs, donnant sur chacun d'eux des renseignements biographiques sommaires. L'exposé des sociétés savantes qui lui sert d'appendice fournit de curieux renseignements, qui sont, croyons-nous, publiés en français pour la première fois. — A. de M.

Le Ministre Raymond-Merlin et sa famille. — Jean Raymond-Merlin, nous dit M. Ulysse Chevalier, dans un intéressant opuscule qu'il vient de publier sous ce titre (Valence, 1876, in-8 de 19 p.), « a joué un rôle important parmi les premiers ministres de l'Église réformée. Un de ses fils (Pierre), et un de ses petits-fils (Jacques), furent non moins célèbres comme pasteurs protestants. Les biographes et les hisoriens se sont occupés de ces personnages et leur ont consacré des notices plus ou moins étendues. Si nous venons à notre tour nous occuper du même sujet, c'est que nous avons découvert, dans les archives de l'hôpital de Romans, d'importants documents concernant la famille Raymond-Merlin, que n'ont pas pu connaître nos devanciers. » Appuyé sur ces documents, qui lui ont permis de remonter jusqu'à l'année 1367 et de descendre jusqu'à l'année 1784, M. le Dr Chevalier retrace, avec une parfaite exactitude, l'histoire d'une famille qui fournit tant de noms à la *France protestante*. Cet érudit n'a pas manqué de reproduire *in extenso* (p. 10-11) les lettres patentes par lesquelles Charles IX, étant à Lyon en juin 1564, accorde à Jeanne Robert, femme de Jean Raymond, dit Merlin, native du pays de Berne, et à Simon, Jeanne et Judith Raymond, leurs enfants, l'autorisation de venir habiter la France, l'une auprès de son mari, les autres auprès de leur père. Les *Notes biographiques et généalogiques sur la famille Raymond-Merlin* se terminent par de curieux détails historico-anecdotico-bibliographiques (p. 18-19), relatifs au duel dans lequel un descendant du ministre Jean Raymond, conseiller au parlement de Grenoble, Jacques-François Raymond, seigneur du Chélas, tua déloyalement, le 18 juillet 1769, le capitaine Béguin. — T. de L.

La Chapelle des chevaliers du temple a Beaune — Au nombre des monuments historiques qui ont survécu aux ravages du temps dans la ville de Beaune en Bourgogne, on peut citer, isolée au milieu des jardins du faubourg Saint-Jacques, une petite chapelle dont l'ensemble architectural et les murs noircis attestent la haute antiquité. La Révolution, qui a mutilé l'intérieur de cet édicule religieux, a respecté l'extérieur et laissé subsister dans le tympan la croix de Jérusalem : tout y est petit et pauvre. Cette chapelle, qui appartint aux chevaliers du Temple d'abord, aux chevaliers hospitaliers de Saint-Jean ensuite, vient de trouver un historio-

graphe consciencieux et érudit, en la personne de M. Aubertin, juge de paix à Châtillon-de-Michaille, et ancien conservateur de ce musée archéologique de Beaune, si fâcheusement dispersé par l'administration radicale de cette ville. L'honorable magistrat, qui a étudié avec soin son sujet, nous fait assister d'abord (*Notice sur la chapelle des chevaliers du Temple à Beaune*, par Charles Aubertin, correspondant du ministère de l'Instruction publique. Beaune, Ed. Batault-Morot, 1876, in-8 de 26 p.) à l'arrivée des templiers à Beaune ; il nous montre ensuite Jacques de Molay — sur l'origine duquel il donne des détails assez précis, — prononçant ses vœux dans la chapelle du faubourg Saint-Jacques; puis, après le supplice du grand-maître, les biens des templiers passant aux hospitaliers, et le *temple* de Beaune devenant pendant de longues années, le refuge des pestiférés du pays ; et là où vécurent le commandeur de Berbisey et le bailli de Trudert, on ne trouve plus aujourd'hui qu'une espèce de ruine, convertie en celliers et en étables, et flanquée de masures garnies de mousses et de plantes parasites. Le travail de M. Aubertin, qui est des plus intéressants, mérite de fixer l'attention : nous regrettons cependant que l'auteur n'ait pas cru devoir joindre un plan à sa brochure. — A. Albrier.

— *Le Nuove effemeridi siciliane* publient des lettres de Bellini, dont quelques-unes sont datées de Paris. L'une d'elles rend compte de l'enthousiasme provoqué par la première représentation des *Puritani*.

— La même revue annonce une nouvelle collection de *Chants populaires italiens*, recueillis par M. Guartello dans les environs de Modène. D'après le compte rendu de ce livre, on voit qu'il y est beaucoup question des mœurs et des superstitions du pays.

— La même revue publie des *Matériaux spécialement tirés des diplômes siciliens pour un supplément* au dictionnaire de Du Cange ; on trouve là plusieurs mots qui ont échappé à l'illustre savant, ou qui se présentent avec des acceptions jusqu'ici inconnues.

— *La Rivista internazionale di litteratura popolare*, dirigée par M. Francesco Sabatini, et que nous avons déjà annoncée, paraîtra à Rome par livraison trimestrielle de 80 pages, à partir du 1er janvier prochain. Dans le prospectus que nous avons sous les yeux, elle donne la liste de ses principaux collaborateurs : (Belgique) F. Liebrecht ; (France) Th. de Puymaigre ; (Portugal) Th. Braga ; (Espagne) Milà y Fontanals ; (Italie) R. Briginti, G. Ferraro, A. Gianaudrea, G. Giri, A Graf, Lizio Bruno, E. Monaci, G. Pitrè, Salomone Marino, Tigri, etc.

— *La Revista de Archivos* annonce que la députation provinciale de Saragosse a commencé à mettre à exécution son projet de publier une bibliothèque d'écrivain aragonais. Elle vient de faire paraître le *Cronica de San Juan de la Peña*, jusqu'ici inédite. Imprimée avec beaucoup de soin, en caractères élzéviriens, elle donne le texte latin, et en regard une traduction. L'ouvrage est précédé d'une étude de Don Tomas Ximenez de Embrun, à qui a été confiée la tâche de cette publication.

— La société géographique de Madrid a distribué à ses membres les deux premiers numéros de son bulletin mensuel. La première livraison contient le règlement, la liste des associés, l'indication de leurs publications, et une belle gravure.

— Un architecte espagnol, M. Jareno, vient d'arriver en France ; son voyage a pour but principal l'étude de nos bibliothèques, étude dont le savant voyageur veut faire profiter la bibliothèque nationale que l'on va créer à Madrid.

— On annonce la publication des œuvres complètes de D. Severo Catalino, publication due aux soins de son neveu D. Mariano, et qui sera exécutée avec autant de luxe que le *Libros de antaño* (livres d'antan).

— Don Juan de Dias de la Rada travaille à la relation de son voyage en Orient.

— On a découvert, à Oporto, une lettre de Christophe Colomb, datée de sa prison de Valladolid, et qui contient des faits historiques importants.

— La *Revista de archivos* commence, dans son numéro du 5 octobre, la publication d'un travail sur les *anciens traités de gaie science*. C'est l'œuvre de notre collaborateur Don Manuel Milà y Fontanals. Le même érudit prépare une nouvelle édition, désirée depuis longtemps, de son *Romancerillo catalan*.

— Mourad Effendi, l'auteur du drame sur *Mirabeau*, représenté à Prague, dont nous avons parlé (t. XVII, p. 380), est, paraît-il, un Allemand renégat.

— La *Décentralisation* annonce la découverte d'un manuscrit de saint François de Sales, contenant un *Traité de l'eucharistie*, acheté à une famille suisse protestante par le P. Édouard, de Lyon, qui le possède aujourd'hui.

— La plus récente statistique des universités de l'empire d'Allemagne, pour la saison d'été de 1876, porte à 17,143 le nombre des étudiants, et à 1,827 celui des professeurs, dans vingt et une universités.

— La précieuse collection de manuscrits dans toutes les langues de l'extrême Orient, formée dans l'Inde par le professeur Martin Haug, de Munich, va être mise en vente ; le catalogue est publié.

— La Société des dialectes anglais vient de publier quatre dictionnaires des principaux dialectes de l'Angleterre. Ses efforts pour centraliser la direction des travaux des savants qui s'occupent d'études philologiques sur la langue nationale méritent de trouver des imitateurs dans notre pays.

— M. Clermont-Ganneau a été envoyé en mission en Angleterre par le ministre de l'Instruction publique. Il est chargé de rechercher et de copier toutes les inscriptions en langues sémitiques qui se trouvent au *British museum* et dans la collection de l'exploration de la Palestine. Ces inscriptions seront insérées dans le *Corpus Inscriptionum semiticarum*, que publie l'Académie des inscriptions.

— On annonce la prochaine publication, à Leipsig, d'une nouvelle revue philologique, consacrée à la langue et à la littérature de l'Angleterre, sous le titre de *Anglia*. La première section renfermera des études sur la littérature, l'histoire de la langue, la grammaire, etc. La seconde offrira les comptes rendus des ouvrages et un catalogue bibliographique des publications relatives à la langue anglaise.

— Le savant professeur d'histoire moderne du *King's College*, à Londres, M. S. R. Gardiner, va publier un travail historique en deux volumes, intitulé : *Le Gouvernement personnel de Charles Ier*, de 1628 à 1637. Ce travail, pour lequel l'auteur a consulté les dépôts de documents inédits de Paris, Bruxelles, Venise, Simancas, etc., doit jeter un nouveau jour sur les préliminaires de la révolution d'Angleterre du milieu du dix septième siècle.

— La chronique d'Adam de Usk, ecclésiastique anglais de la dernière moitié du quatorzième siècle, vient d'être publiée d'après l'unique manuscrit du *British museum*.

— M. Parker, le savant archéologue anglais, poursuit courageusement sa splendide publication sur l'archéologie de Rome. La huitième partie de l'ouvrage, *les Aqueducs*, est achevée, et contient trente-six planches; elle sera

suivie des *Catacombes*, avec vingt-quatre planches. Un autre volume contiendra les *Décorations des églises et des autels, les tombeaux*, dans la ville et hors de la ville, la sculpture païenne et la sculpture chrétienne des anciens monuments funèbres. Un onzième et dernier volume traitera de la sculpture au moyen âge. Chacune des universités d'Angleterre a souscrit pour une somme de deux cents livres sterling, afin d'aider le savant archéologue dans ses travaux d'exploration.

— Le *Roxburghe Club* vient de publier un volume renfermant l'Apocalypse de saint Jean, illustré de dessins qui reproduisent en fac-simile un manuscrit de la bibliothèque bodléienne. Ce manuscrit est probablement d'origine anglaise. Plusieurs de ces desseins rappellent ceux du manuscrit de Matthieu Paris, qui fut exécuté dans la grande abbaye de Saint-Alban.

— La nouvelle Société de Shakespeare va réimprimer, l'année prochaine, deux publications relatives à l'illustre auteur dont elle porte le nom. M. Richard Johnson lui donne, dans ce but, la seconde partie de l'édition, revue par M. Harold Littledale, des *Deux nobles parents*, et le Dr Jugleby, la seconde édition du *Centurie of Prayse* de Shakespeare, où se trouvent soixante dix-huit notices de plus que dans la première édition.

Publications nouvelles. — *Traité de psychologie, phénomènes de la pensée et facultés de l'âme*, par A. H. Simonin (in-18, Didier). — *Forme et matière*, par le Dr F. Frédault (in-8, E. Vaton). — *Dieu dans ses œuvres, le monde des infiniment petits et grands* par l'abbé Pioger (2 vol. in-18, Haton). — *Épopée christologique des psaumes*, par le P. Champon, S. J. (2 vol. in-8, Baltenweck). — *Panégyriques, oraisons funèbres, éloge académique*, par Mgr Besson (in-18, Bray et Retaux). — *Études sur les temps primitifs de l'ordre de Saint-Dominique*, par le R. P. A. Danzas, t. IV (in-8, Poitiers, Oudin). — *Mémoires-journaux de Pierre de l'Estoille*, t. III (in-8, Lib. des bibliophiles). — *Les dernières années de Louis XV*, par Imbert de Saint-Amand (in-18, Dentu). *Essai sur le ministère de Turgot*, par P. Foncin (in-8, Germer-Baillière). — *Établissement en France du premier tarif général de douanes*, 1787-1791, par le comte de Butenval (in-8, Guillaumin). — *Le Mariage civil et le mariage religieux*, par A. Sincholle (in-18, Marescq). — *Voyage aux pays annexés*, par V. Tissot (in-18, Dentu). — *L'Algérie et les colonies françaises*, par Jules Duval (in-8, Guillaumin). — *Lord Palmerston et lord Russell*, par Aug. Laugel (in-18, Germer-Baillière). — *Lettres sur les États-Unis et le Canada*, par G. de Molinari (in-18, Hachette). — *Esquisse de Rome chrétienne*, par Mgr Gerbert, t. III (in-18, Haton). — *Les Hiérarchies et les langues liturgiques dans les églises de l'Orient*, par A. d'Avril (in-8, E. Leroux). — *Le premier siége de Paris*, par H. Houssaye (in-12, H. Vaton). — *Les Communes et la royauté*, par Ch. Desmaze (in-18, Willem).— *Un potentat musical, Papillon de la Ferté, son règne à l'Opera de* 1780 *à* 1790, par A. Jullien (in-8, A. Detaille). — *Contes et nouvelles*, par J. Janin (2 vol. in-18, Lib. des bibliophiles). — *Un fruit sec*, par Mlle Z. Fleuriot, (2 vol. in-12, Lecoffre). — *Le Chemin du bonheur*, par Etienne Marcel (in-12, Dillet).

— Ventes de livres. — A la salle Silvestre. *Le* 11 *décembre* 1876 : Bibliothèque de M. F*** (230 nos). *Labitte*. — *Les* 12, 13 *et* 14 : Bibliothèque de M. D*** (532 nos). *Labitte*.— *Le* 16 : Collection de pièces historiques relatives à l'histoire de Paris et des provinces, brochures et journaux de la Révolution. Documents manuscrits (158 nos). *Voisin*.— *Les* 8 *et* 9 *janvier* 1877 : Bibliothèque de M. E. Despois (121 nos). *Labitte*.

— A l'hotel Drouot. *Le* 11 *décembre* : Succession de M. Cailleux. Livres.

(158 nos) *Aubry*. — *Le* 16 : Livres français (154 nos). *Labitte*. — *Le* 18 *et jours suiv.* : Bibliothèque du prince Alex. G*** (Galitzin) (1re partie). *Chossonnery*. — *Les* 19 *et* 20 : Cabinet de M. L***, membre de la Société des anciens textes (411 nos). *Labitte*. — *Le* 21 : Très-beaux livres, principalement du dix-huitième siècle, ornés de figures et reliés en maroquin (123 nos). *Labitte*. — *Dans le courant du mois* : Bibliothèque de M. Varnier-Bara, d'Avize. *Claudin*.

QUESTIONS ET RÉPONSES

QUESTIONS.

Credo quia absurdum. — Je lis dans la livraison de novembre du *Polybiblion* (p. 402), ce qui suit : « Saint Augustin n'aurait pas été peu surpris, quand il écrivait son *Credo quia absurdum*, qu'on le transformerait un jour en *Credo quia ineptum...* » M. G. K., l'auteur de l'article, me permettra de douter, jusqu'à preuve du contraire, que saint Augustin ait écrit cette phrase, fort peu admirable, à mon sens. N'est-ce pas saint Augustin qui a déclaré qu'il n'aurait pas cru s'il n'avait compris qu'il fallait croire ? N'est-ce pas lui qui, après avoir conseillé de chercher le plus possible l'intelligence des vérités de la foi, s'écriait : *Intellectum ergo valde ama?* Cela rime peu, on en conviendra, avec le *Credo quia absurdum*. — Saint Augustin était philosophe ; il savait que l'absurde, ce n'est pas ce qui *dépasse* la portée actuelle de notre raison limitée, mais ce qui en *contredit* les premiers principes, les données essentielles. Comment aurait-il pu faire de *l'absurde* un motif de crédibilité ?

Voici, d'ailleurs, comment un écrivain de la Compagnie de Jésus, le P. Toulemont, jugeait cette phrase malencontreuse (*Études*, août 1868, p. 274, note) : — « Dans son livre la *Métaphysique et la Science*, M. Vacherot écrivait : « L'Apôtre n'a-t-il pas dit : *Credo quia absurdum ?* » Le mot, il est vrai, a été corrigé à l'*Errata ;* mais ce n'est pas moins une preuve que les écrits de l'Apôtre (saint Paul, apparemment) ne sont guère familiers à l'auteur. Quel est le séminariste assez ignorant pour supposer, même un instant, que cette sottise se trouve dans l'Écriture sainte ? » E. C.

Une satire sur le P. Le Tellier. — Quelque lecteur du *Polybiblion* pourrait-il m'indiquer l'ouvrage dans lequel se trouve une satire écrite le 22 septembre 1715 contre le P. Le Tellier, et lancée sous ce titre : *Lettre des RR. PP. Capucins au R. P. Le Tellier, imprimée à Monomotapa chez la veuve Unigenitus, rue de la Constitution à l'enseigne de la Bulle* 1717.

Voici la dédicace de cette satire :

A TRÈS-HAUT, TRÈS-PUISSANT JÉSUITE
LE RÉVÉREND PÈRE TELLIER
GRAND INQUISITEUR ÉMÉRITE
ET DU FEU ROY PÉNITENCIER.

A. L.

Sur le Timeo hominem unius libri. — M. l'abbé D. Reulet, dans son travail intitulé : *Un inconnu célèbre, recherches historiques et critiques sur Raymond de Sebonde* (Paris, V. Palmé, 1875, p. 142), s'exprime ainsi : « Nous avons donc devant nous *l'homme d'un seul livre*. Il reste à examiner si ce livre est de ceux qui donnent raison au *mot de Cicéron*. » Le mot est-il bien de Cicéron ? Je ne me souviens pas de l'avoir jamais rencontré dans les œuvres du grand orateur, et, d'autre part, j'ai lu dans une vieille vie de saint Thomas d'Aquin que *l'Ange de l'école* avait, le premier, dit un mot qui devait être tant répété.

T. DE L.

Le docteur Gratien. — De quel personnage veut donc parler François de La Mothe le Vayer, dans ce passage des *Considérations sur l'éloquence française de ce temps* (p. 232 du tome XXII des *Œuvres*, édition de Dresde) ? « De même qu'il n'y a rien de plus ennuyeux que le langage de ceux qui usent de ces longs propos, qu'on voit souvent tenir au *docteur Gratien* de la comédie; aussi peut-on dire que le style trop concis qui fait les courtes périodes que nous voulons reprendre, ressemble au parler d'un asthmatique, et de ceux qui ont une continuelle palpitation du cœur. »

UN CURIEUX DE PROVINCE.

Jacques de Masson et ses ouvrages. — La Chesnaye-Desbois, dans son *Dictionnaire de la noblesse*, consacre (tome X de l'édition de 1775), une notice à la famille Masson. Il nomme Jacques de Masson, né en 1693, mort en 1741, « connu par plusieurs ouvrages de littérature de différents genres, tous très-estimés. Le grand Rousseau, ajoute-t-il, parle avec éloge de ses talents agréables et de ses *poésies*, répandues en plusieurs recueils... On cite de lui le poëme de *Zélis au bain*, une traduction de *Catulle* et de *Tibule*, un ouvrage intitulé : *Les tableaux*; les *Soirées helvétiennes*, qui ont encore une plus grande réputation; l'opéra de la *Rosière de Salancy*; et l'*Histoire des campagnes du maréchal de Maillebois.* » — Où trouverait-on des indications bibliographiques plus précises sur ces ouvrages? Sont-ils à la Bibliothèque nationale? X.

La Dépopulation. — Quels sont les ouvrages qui traitent de la dépopulation en France? E. M.

Les Mémoires de Catherine de Saint-Mauris. — Catherine de Saint-Mauris, religieuse ursuline, morte en 1668, avait écrit des *mémoires* où elle avait recueilli tous les traits pouvant servir à glorifier Anne de Xaintonge, sa supérieure, sa bienfaitrice, sur la tombe de laquelle elle avait été guérie, à Dôle, et la fondatrice de la Compagnie de Sainte-Ursule en Franche-Comté. Ces mémoires sont recherchés par les religieuses ursulines de Dôle. Quelqu'un pourrait-il mettre sur leur trace pour les retrouver? Sont-ils détruits? Existent-ils encore? Quelles indications pourrait-on donner à cet égard? VIC. M.

RÉPONSES

Simon de Montfort (XVII, 472). — Un catalogue fort complet des actes de Simon de Montfort et de son fils Amaury a été publié par M. Molinier dans le 24e volume de la *Bibliothèque de l'École des chartes*, p. 153 et 455. On y trouvera toutes les indications nécessaires sur les textes originaux. Pour les chroniqueurs, un si grand nombre ont parlé de la guerre des Albigeois, dans laquelle se résume presque la vie de ce grand capitaine, que le mieux est de consulter les tables des *Historiens de France* (vulgo D. Bouquet), à partir du tome XVII. Guill. le Breton donne des détails sur les premières campagnes de Simon sous les ordres de Philippe-Auguste. Le 20e volume contient les principaux auteurs qui ont raconté la guerre des Albigeois. Dans les historiens modernes, comme Hurter, *Vie d'Innocent III*, etc., on trouvera des jugements, mais sans faits nouveaux. Moréri, le P. Anselme et l'*Art de vérifier les dates* ont donné une généalogie satisfaisante de la famille de Montfort. L'Inventaire des sceaux des archives en donne plusieurs de cette famille, mais avec des erreurs. Je suis, au reste, à la disposition de M. D. de M. pour tout autre renseignement à ce sujet.

A. DE DION,
à Monfort-l'Amaury.

— A défaut de monographie sur le célèbre comte de Leicester, martyr de la révolte contre Henri III (1258-65), signalons le chapitre qui lui a été consacré, en 1841, par M. Leroux de Lincy, dans son *Recueil de chants historiques français*, t. I, p. 198-210. Cet érudit, en publiant une complainte du XIIIe siècle, en vers français, chantée en Angleterre, sur la mort de Simon, l'accompagne d'une savante notice bibliographique sur les sources mss. et imprimées d'où il a tiré ce petit poëme (on sait qu'à cette époque les Anglais avaient maintenu l'usage de la langue romane).—

S'il s'agissait, non du comte anglais, mais du Français Simon, comte de Montfort, le vainqueur de Raymond, comte de Toulouse, à Muret (1213), nous renverrions l'investigateur à l'*Histoire littéraire de la France*, t. XVII, 205-211; t. XXII, p. 67-9.

Mse Sch.

Dictionnaire des congrégations religieuses (XVII, 363). — Ce livre existe. En voici le titre : *Dictionnaire historique portatif des ordres religieux et militaires et des congrégations régulières et séculières qui ont existé jusqu'à nos jours; contenant leur origine, leur progrès, leur décadence et les différentes réformes qu'ils ont éprouvées; avec les marques qui les distinguent les unes des autres, par Monsieur M. C. M. D. P. D. S. J. D. M. E. G.* Amsterdam, chez Marc-Michel Rey. 1769, in-8 de 291 pages. Cet ouvrage est précédé d'une préface, d'un état du clergé de France séculier et régulier, tiré du *Dictionnaire* de l'abbé Expilly et d'un traité, contenant 90 pages, sur l'origine de la vie monastique, les priviléges ou exemptions des Réguliers, extraits du *Dictionnaire canonique* de Durand de Maillané, qui fut député des Bouches-du-Rhône à la Convention, où il se montra toujours opposé aux jacobins.

Un Rural.

Sur le mot Coquelineux (XVII, 471). — Dans le *Dictionnaire de Trévoux* (édition de Paris, 1761), on trouve le mot *coquetiner*, cité comme terme d'oiselleric pour exprimer le chant du coq, et employé par Faultrier — Bescherelle, dans son *Dictionnaire national*, donne la même acception au verbe *coquetiner*; il ajoute, comme sens figuré et populaire : *courir après les jeunes filles*. Au mot *coquelineux*, il donne encore le sens : *qui court après les jeunes filles*. Il cite, à ce sujet, ce passage de Des Periers, valet de chambre de la reine de Navarre, auteur du *Cymbalum mundi*, collaborateur, dit-on, de la reine dans la rédaction des *Nouvelles* : « On ne se doit pas esmerveiller, s'il est un petit coquelineux. » Des Periers vivant au seizième siècle; l'ancienneté du mot *coquelineux* est donc bien prouvée.

Un Rural.

Coiffer sainte Catherine. (XVII, 383, 472). — Le hasard me met entre les mains la trente-huitième livraison, vingt sixième série des *Petites Lectures* (Paris, 1876, imp. Jules Le Clère et Ce), et j'y trouve la réponse suivante à la question posée :

« Coiffer Sainte-Catherine, — c'était une ancienne coutume de coiffer les statues des saintes dans les églises. Comme on ne choisissait que les vierges pour coiffer sainte Catherine, patronne des vierges, il fut très-naturel de considérer ce ministère comme une espèce de dévotion pour celles qui vieillissaient sans espoir de mariage, après avoir vu toutes les autres se marier. »

Je livre telle quelle cette solution, à la « curieuse Bordelaise.»

G. de S.

Origine des toasts (XVII, 95). — Les toasts étaient connus des anciens. Au temps d'Homère, on se souhaitait joie et santé en buvant, et au commencement du repas on choisissait un roi de la table qui déterminait l'ordre à suivre dans les toasts. Quand à ce nom, il n'est, bien entendu, nullement grec. Il vient d'une croûte de pain rôtie qu'en Angleterre on plaçait au fond d'un verre, circulant de bouche en bouche, et qu'avalait le dernier convive. — En France, nous abusons des toasts; nous y mettrions plus de modération, si nous les pratiquions comme le faisaient autrefois nos voisins d'outre-Manche. Le gentleman qui buvait à la santé d'une dame, devait jeter au feu quelques objets précieux, et tous les convives étaient tenus de faire le même sacrifice. Un jour, sir Malcolm Sidney se trouvait à un dîner. Un des convives, lui voyant une magnifique cravate de dentelles, but à une dame, et aussitôt jeta au feu sa propre cravate. Bon gré, mal gré, tout le monde fut obligé de faire de même. Cependant sir Malcolm regrettait sa belle cravate, et méditait une vengeance. Peu après, soupant avec les mêmes amis, il porte un toast, et, donnant ordre d'introduire un chirurgien, il se fait arracher une dent gâtée. Toutes les autres personnes présentes furent

forcées de subir la même opération. L'action de sir Malcolm a été attribuée, dans des *Souvenirs* qu'a publiés le *Correspondant*, par M. de Carné, à un de ses oncles. TH. P.

Livres pour les laboureurs (XVII, 383, 472). — Un académicien de province, en répondant à cette question, parle de l'*Almanach du bon laboureur*. Aurait-il la bonté de nous le faire connaître? Nous en profitons pour signaler quelques publications. D'abord l'*Almanach du laboureur et du vigneron*, que publie chaque année la Société de Saint-Vincent de Paul. l'*Almanach du Père Lajoie* (Caen, Chenel), et d'autres que l'on trouvera indiqués dans le *Bulletin de la Société bibliographique*, et parmi lesquels nous voulons distinguer l'*Almanach de la France rurale*, publié par Blériot, sous la direction de M. Hervé, de la *Gazette des campagnes*.

Citons encore : *Lettres d'un vieux laboureur*, recueillies et publiées par G. Symphor Vaudoré (Paris, Blériot, 1867). — *Le bon paysan*, par M. d'Exauvillez, faisant suite au *Bon curé* (Lille, Lefort). — *Etudes rurales. Défense des intérêts matériels, moraux et religieux des campagnes*, par l'abbé Méthivier (Paris, Douniol, 2 vol. in-32). — *Conférences sur les connaissances les plus utiles aux habitants de la campagne*, par Th. Homberg (Douniol, 1875, in-12). — *Ce que disent les champs*, par la baronne de Mackau (Mame, in-12). — Il existe plusieurs vies populaires de saint Isidore, patron des laboureurs, notamment dans la collection de M. l'aumônier de Toulouse.—V.M.

Publications de M. Tricotel (XVII, 381). — Ce nom n'est pas un pseudonyme. M. Edouard Tricotel est un des hommes de notre temps qui connaissent le mieux les livres du seizième et du dix-septième siècle. Il a publié d'excellents articles d'histoire littéraire, dans le *Bulletin du Bibliophile* et dans le *Bulletin du Bouquiniste* : quelques-uns de ces articles, avec de curieuses pièces rares, peu connues et même entièrement inédites, trouvées par ce patient chercheur à la Bibliothèque nationale et à la Bibliothèque de l'Arsenal, ont été réunis dans un volume qui a été très-goûté : *Variétés bibliographiques* (Paris, Jules Gay, 1863, in-12). M. Tricotel est un des membres de la pléiade d'érudits qui a entrepris de donner une édition complète des *Mémoires-Journaux de Pierre de L'Estoile* UN CURIEUX DE PROVINCE.

— Voici les ouvrages publiés par M. Tricotel : *Heures de poésie*, Paris, imp Paul Dupont, 1857, in-12 de 144 p. — *Variétés bibliographiques*. Paris, J. Gay, 1863, in-12. — M. Ed. Tricotel a édité : *Exécrations sur le détestable parricide*, par Nicolas Bourbon, traduit du latin par D. F. Champflour, Clairmontois, prieur de Saint-Robert de Montferrand, en Auvergne. Paris, Aubry, 1861, in-8, avec portrait. Tiré à 100 exemp — Il est l'un des éditeurs des *Mémoires-Journaux de Pierre de l'Estoile*. Edition pour la première fois complète et entièrement conforme aux manuscrits originaux, par MM. G Brunet, A. Champollion, E. Halphen, Paul Lacroix, Charles Read, Tamizey de Larroque et Edouard Tricotel, dont 3 vol. ont paru (Paris, librairie des bibliophiles (Jouaust), 1875-76).— Z.

Le Gérant, L. SANDRET.

TABLE MÉTHODIQUE
DES OUVRAGES ANALYSÉS

THÉOLOGIE

Ecriture sainte. Itala fragmente der Paulinischen Briefe nebst Bruchstücken, etc. (*L. Ziegler, Dr E. Ronke*) 385
Das Buch Job (*Dr Hermann Zschokke*). 386
Le Livre des Psaumes de David (*l'abbé S. P. Martet*). 387
The Minor Prophets with a Commentary (*Rev. E. B. Pusey*). . . 389
Evangelia apocrypha (*C. de Tischendorff*). 390
Le Texte comparé de l'évangile selon saint Matthieu (*L. Pulsford*). 391
Real-Encyclopœdie fur Bibel und Talmud (*Dr J. Hamburger*) . . 391
Dictionnaire de la Bible (*E. Spol*). 392
Saints Pères. Analecta sacra spicilegio Solesmensi parata (*J. B. Pitra*). 47
Préceptes et maximes de (*Saint Augustin*) 305
Théologie dogmatique. Theologia dogmatico-moralis polemica et scholastica (*Michaele Rosset*, Episcopo Pariensi). 482
Codex dogmatum fidei christianæ et canonum disciplinæ catholicæ Ecclesiæ a Gaspare de Luise. 206
Die Dogmengeschichte des Mittelalters (*Dr J. Basch*). 312
Abrégé, en forme de catéchisme du Cours complet d'instruction chrétienne (*l'abbé L. P. Marotte*). 303
Discours de notre très-saint Père le Pape Pie IX, revus et publiés par (*le R. P. de Franciscis*). 313
Le Syllabus pontifical (*l'abbé Falconi*), trad. de *l'abbé Materne*. . . 245
Théologie morale. Compendium theologiæ moralis (*Fr. Gab. de Varceno*) 200
Les Devoirs du chrétien dans la vie civile (*Mgr Freppel*). . . . 246
Théologie ascétique. L'Imitation de Jésus-Christ expliquée par elle-même (*l'abbé C. J. Fouet*). 290
L'Imitation de Jésus-Christ. 291
Dell'imitazione di Cristo Nostro Signore e dei beni che abbiamo in Lui (*P. Francesco Arias* trad. *Tib. Putignano*). 113
L'Eucharistie (*le R. P. Albert Fermé*). 293
La Première Communion (*Mme la comtesse de Flavigny*). 57
De l'oraison (*S. François de Sales*), revue et mis en ordre, par *l'abbé H. Chaumont*). 306
Méditations sur les Exercices de saint Ignace (*le P. Diertins*), trad. de *l'abbé A. Gaveau*. 294
Courtes méditations pour tous les jours et pour les principales fêtes de l'année (*le P. Léopold Stix*), trad. de *l'abbé Le Rebours*. 295
Meditationes in dominicas ac festa totius anni (*le P. Joanne Busæo*). 297
Méditations sur les Litanies de Notre-Dame de Lorette (*le P. Abbé dom Silvano Razzi*, trad. de *Ernest Razy*). 298
Abrégé des Méditations (*le P. Fabius Amb. Spinola*). 298
Un mois au jardin des Olives (*le P. Blot*). 299
Le Mois de la Sainte-Agonie (*le P. Blot*). 299
L'Ancre du Salut (*le R. P. J. Mach*, trad. de *l'abbé Abel Gaveau*). 300

L'Année des saints (*l'abbé Wendling*). 301
Les petites fleurs du pensionnat (*le chan. E. Tisserand*) 301
Préparation à la mort (*Saint Alphonse de Liguori*). 304
Revelationes Gertrudianæ ac Mechtildianæ. 203
Elévations à Saint-Joseph (*le P. Aug. Largent*). 58
Mélanges historiques. La Crise religieuse (*Matthew Arnold*). . 401
Les Luttes de l'Eglise (*le P. Marin de Boylesve*). 250
Appel contre l'esprit du siècle (*le Rev. Marin de Boylesve*). . . . 61
Les trois réformateurs Luther, Calvin et Henri VIII, ou recette pour quitter au plus vite le protestantisme (*l'abbé Pornin*). 527
L'Immortalité de l'âme des bêtes, jugée par saint Thomas d'Aquin (*l'abbé J. Beney*). 346
Les Soldats du sacré cœur de Jésus et de Marie immaculée. . . 168
L'Eglise russe et l'Immaculée-Conception (*le R. P. Gagarin*). . . 347
Les Pèlerinages célèbres aux sanctuaires de la sainte Vierge (*l'abbé E. J. C****). 168
Notre-Dame de Lourdes (*Henri Lasserre*). 475
Lourdes (*l'abbé E. Daras*). 302
Lourdes en 1876 (*Auguste Roussel*). 252
Pèlerinage national, 5 mai 1876. 253
Vœu de Louis XVI pour la consécration de la France au sacré cœur de Jésus 533
Vive Pie IX ! 252
Religion des peuples orientaux. Législation criminelle du Talmud (*Dr J. J. M. Rabbinowicz*). 402

JURISPRUDENCE

Droit canonique. Septimii M. Vecchiotti Institutiones canonicæ ex operibus Joannis Cardinalis Soglia excerptæ 205
Droit public. English Gilds (*Toulmin Smith* wit introd. *Lucy Toulmin Smith and Luijo Brentano*. 101
Traité théorique et pratique de législation, de doctrine et de jurisprudence (*M. Gaubert*). 314
Le Pouvoir exécutif aux Etats-Unis (*Ad. de Chambrun*). 118
Histoire du droit. Audelye's fraternitye of vacabondes (*Edw. Viles*, and *F. J. Furnivall*) 200
Droit civil. Raccolta di opuscoli diversi in materia giuridica. (*Ant. Silva*). 116
Droit criminel. Traité de l'action publique et de l'action civile en matière criminelle (*Mangin*, revu *A. Sorel*). 115
Droit administratif. Les Lois militaires de la France (*Amédée Le Faure*) 404
Loi sur la constitution des cadres et effectifs de l'armée active et l'armée territoriale (*H. Rouillard et A. Brébion*) 348
La Sépulture au point de vue du droit et de la loi (*Maurice André*). 314
Droit commercial. Traité des assurances maritimes en France et à l'étranger (*V. Labrague-Bordenau*). 405

SCIENCES ET ARTS

Philosophie. La Raison et l'Evangile (*Aug. Nicolas*). 33
Philosophie de la vieillesse selon Cicéron et Mme Swetchine (*Antoine Mollière*). 346
La Chance ou la destinée (*le Dr Foissac*) 207
Dialogues et fragments philosophiques (*Ernest Renan*). 356
Morale. La Foi et le Devoir (*le P. Bannache*). 201

La Vie domestique, les modèles et les règles (*Ch. de Rebbe*). . . 485
La Famille et l'école (*Ernest Caron*). 527
La Bonté (*Ch. Rozan*). 406
Patriotisme (*J Doumenjou*) 162
Des raisons de bénir la vie. 300
Du gouvernement d'une maison chrétienne (*l'abbé H. Chaumont*). 246
Cours de sens commun (*l'abbé P. F. Richaudeau*). 319
Don Juan (*l'abbé Ravailhe*). 247
Education et Enseignement. L'Education supérieure (*le Dr Th. Perrin*) 160
De l'éducation publique en France, au dix-neuvième siècle (*l'abbé Bautain*) 316
Deux mots sur l'enseignement de la religion (*Mgr Isoard*). . . . 58
La Liberté de l'enseignement supérieur et la collation des grades (*H. Fournier*) 161
Della liberta d'insegnamento in Italia (*Gaetano Zocchi*). 247
La Loi et l'instruction gratuite, laïque, obligatoire (*Maurice Pujos*). 58
L'Instruction primaire avant la Révolution (*E. Allain*). 59
L'Enseignement du droit dans les facultés catholiques, 2e à 3e conférences (*Lucien Brun*). 161
Mémoire couronné par la Société nationale d'éducation de Lyon (*Alfred Destexhe*). 59
Annuaire de l'enseignement libre pour l'année 1876 161
Politique. La Centralisation (*Dupont-White*). 34
De la démocratie dans ses rapports avec le droit international (*H. C. Mailfer*). 409
Les Lois de la Société chrétienne (*Ch. Perrin*). 442
Le dix-neuvième siècle en face de la conscience et de l'Eglise (*le R. P. Roux*). 201
La Réforme en Europe et le salut en France (*F. Le Play*, avec intr. *H. A. Munro Butler Johnstone*) 484
La Guerre au point de vue du christianisme et du bon sens (*J. Dymond*, avec préface par *Rosseeuw Saint-Hilaire*) 443
Politique et philosophie (*Fréd. Morin*). 208
Etudes morales sur la société française. 442
Les Nationaux et les partis (*E. Laroche*). 408
La Unitad cattolica y la libertad de cultos (*D. Manuel Gaya y Toncas*) 162
Channing, sa vie et sa doctrine (*René Lavollée*). 320
Scritti politici (*Pietro Ellero*) 35
Economie politique et sociale. Attenzione! (*C. Cantù*). . . 36
L'Ouvrier dans la société chrétienne (*Alex. de Saint-Albin*). . . . 60
Les Associations ouvrières (*Xavier Roux*). 253
Des Associations coopératives de consommation (*A. Roulliet*). . . 413
Annuaire de l'économie politique (*Maurice Blok, Jér. Nicolas*, etc). 487
Méthode de direction des œuvres de jeunesse (*l'abbé Timon-David*). 60
La Charité à Paris (*C. J. Lecour*) 248
Storia della carita napoletana. T. I. 211
Madrid caritativo y benefico 162
Estudios sobre sistemas penitenciarios, lecciones pronunciadas en al ateneo de Madrid (*Fr. Lastres*) 411
L'Institution des caisses de prévoyance (*A. de Courcy*). 208
Petits livres pour le temps présent (*C. Boutry*). 61
Finances, industrie. La Monnaie et le mécanisme de l'échange (*W. Stanley-Jevons*) 488
Les Bois indigènes et étrangers (*Ad. A. Dupont* et *Bouquet de la Grye*). 490
Comptabilité et tenue des livres (*Louis Fudez*). 527

Physique. Les Mouvements de l'atmosphère et les variations du temps (*H. Marié-Davy*). 489
La Lumière (*Moitessier*) 480
Chimie. Progrès de l'industrie des matières colorantes artificielles (*A. Wurtz*). 320
Cosmographie. Le Ciel (*Am. Guillemin*) 488
Arts militaires. Das Heerwesen. De l'Armée (*Lévy* et *Foucher*. . . 163
Le Service d'état-major (*le colonel Bronsard von Schellendorff*), trad. du *capit. Wagner*) 120
Guide manuel du chef de patrouille et de reconnaissance. . . . 249
Cours théorique de tir (*Bert*) 249
Devoirs du chef de bataillon en temps de paix et en temps de guerre (*d'Arnim*, trad. du *commandant Raffin*). 249
Sciences occultes. Le Gnosticisme et la franc-maçonnerie (*Ed. Hans*) 119
Les Sociétés secrètes et la société. T. III (*le R. P. Nic. Deschamps*). . 491
Les Sociétés secrètes (*Claudio Jannet*). 532
Mélanges scientifiques. Questions scientifiques (*H. Montucci*) · 163
De la mort de Socrate par la ciguë (*le Dr Imbert-Gourbeyre*). . 165
Les Colosses (*E. Lesbazeilles*) 480
Beaux-Arts. Iconographie chrétienne (*Mgr Crosnier*). 125
Les Maîtres d'autrefois (*Eug. Fromentin*). 37
Les Drevet (*Amb. Firmin-Didot*) 38
Les Artistes de mon temps (*Ch. Blanc*) 493
Histoire du mobilier (*Alb. Jacquemart*) 493
Les anciennes faïenceries de Montauban, Ardus, Negrepelisse, Auvillars, Bressols, Beaumont, etc. (Tarn-et-Garonne) (*Ed. Forestié*). 212

BELLES-LETTRES

Philologie et Linguistique. Hebraische Elementargrammatik (*Dr Fr. Imm Grundt*) 126
An elementary grammar of the ancient egyptian Language (*P. Le Page-Renouf*). 213
Mélanges de philologie et d'épigraphie (*E. Miller*). 322
Etudes philologiques d'onomatologie normande (*Henri Moisy*) . . 127
Faune populaire de la France, etc, noms vulgaires, dictons., etc (*Eug. Rolland*) 494
A travers les mots (*Charles Rozan*) 214
Rhétorique. Etude sur les plaidoyers d'Isée (*Léon Moy*) 40
Mélanges oratoires (*le R. P. Caussette*) 414
Publications de l'Early English text Society. England in the reign of King Henry VIII (*Th Starkey*) with prefice (*J. M. Cowper*). 97
The fyrst boke of the introduction of Knowledge (*Andrew Borde*) edit. (*J.J. Furnivall*) 98
The Bruce (*J. Barbour* edit. *Rev. Walter W. Skeat*). 99
English Gilds (*Toulmin Smith*). 101
Generydes a Romance (*W. Aldis Wright*) 193
The Gest Hystoriale of the destruction of Troy (*Rev. G. A. Panton* et *David Donaldson*) 194
The Romance of the Chevalere Assigne (*Henry H. Gibbs*) 195
The minor poems of William Lauder (*J. F. Furnivall*) 195
Bernardus de cura rei familiaris (*J. Rawson-Lumby*) 196
Ratis Raving (*J. Rawson Lumby*). 196
King Alfred's West-Saxon version of Gregory's pastorale care (*Henry Sweet*) 198

Joseph of Arimathie (*Rev. Walter, W. Skeat*) 197
On early English pronunciation (*Alex. J. Ellis*) 199
Queene Elizabethes Achademy (*I.J. Furnivall W. M. Rosetti*, esq. and *E. Oswald*) 200
Poésie moderne. Armelle (*Achille du Clézieux*) 38
L'Ombre de la mort (*Mme Ratazzi*) 394
Chants du matin (*Alb. Château*) 394
Olivier (*Fr. Coppée*). 394
Les Rustiques poésies (*Camille Delthil*) 394
Poésies (*Ch. Burdin*) 394
Coups de bâton (*L. Verbrugghe*) 394
Roses noires (*D. Ravon*) 395
Les Rayons jaunes (*Ch. O'Saul*). 395
Les Poëmes de l'amour et de la mer (*Maurice Bouchor*). 395
Nuits d'automne (*E. Carrance*). 395
Tribuns et courtisans (*V. de Laprade*) 395
Le Grillon du foyer chrétien (*B. Lozes*). 396
Les Saintes causes (*L. Lhermite*). 396
Heures fatales, heures joyeuses (*L. J. Béor*) 396
Rimes d'un vrai libre-penseur (*Th. Vibert*) 396
Un mariage en 1886, Pendant le siége (*Jules Bailly*). 396
Les immortelles (*C. L. Verzier*) 396
Muse des enfants (*Aug. Coupey*) 396
Le Poëme de la vie (*G. David*) 396
Fleurs des Vosges (*l'abbé C. Roussel*) 397
Rêves et souvenirs (*L. Briault*). 397
Charlemagne (*E. Rolet de Bellerue*). 397
Les Vengeances (*E. Pamphile Le May*) 397
Prières et Souvenirs (*G. Du Cros*, de Sixt.) 397
Pensées et sourires (*Louis Chalmeton*). 398
Chansons du peuple (*A du Clézieux*). 398
Cinq dizaines de sonnets (*Jules de Gères*) 398
Le Livre des sonnets. 398
Les Victimes (*H. Bazouge*) 398
Un Rêve (*Sautier de Beauregard*) 399
Les Illusions perdues (*H. Bazin*). 399
De nos jours (*B. C···*). 399
Satires et poëmes (*Ferd. Dugué*) 399
Le Poëme de la jeunesse (*Félix Frank*) 399
Souvenirs du 15 juillet 1876 (*G. Le Vavasseur*) 399
Epître aux vivants et aux morts (*G. Le Vavasseur*) 399
Intima (*G. Le Vavasseur*). 399
Epître à M. Julien Travers (*G. Le Vavasseur*) 399
Souvenirs de collége (*G. Le Vavasseur*). 399
Les Emigrés (*E. de Fleury*). 399
L'Embuscade (*Brethous-Lafargue*). 399
A Molière (*L. Paté*). 400
A. Corneille (*L. Paté*). 400
Poésie. L'Enéide (trad. *An. Caro*). 166
I Fasti di Ovidio Nasone (trad. par *Raffaele Castelli*) 528
In campagna, versi (*Adolfo Boelhouver*) 520
Veda slavena (*Et Vercovitch*) 109
Les Chants populaires bulgares (*Aug. Dozon*). 110
Chansons populaires bulgares inédites (*Aug. Dozon*). 111
Monsieur Thadée de Sopliça (*Adam Mickiewicz*) 323
La Chanson du vieux marin (*Coleridge*, trad. par M. *Aug. Barbier*) . 474
Apple blossoms gathered in my own and in my own and in french Orchards (*W. H. C. Nation*). 475
Théâtre. Théâtre de Racine. Tome II. 445
475

La Mort de Louis XVI (*A. du Chatellier*). 40
Théâtre de campagne. 529
Romans et nouvelles. L'Auberge du monde. Le Colonel Chamberlain. La marquise de Lucilière. Ida et Carmelita. Thérèse (*Hector Malo*) 6
Les Compagnons du désespoir (*A. de Lamothe*) 7
La Femme sans Dieu (*Alf. des Essarts*) 8
Les Chevaliers de l'Ecritoire (*R. de Navery*) 8
Le Gladiateur ou les Communeux de Rome ancienne (*A. Quinton*) 9
Calby ou les Massacres de septembre (*F. de Boaça*). 10
Le Lieutenant aux gardes (*Paul Saunière*) 10
Le Capitaine aux mains rouges (*R. de Navery*). 11
Le Capitaine philosophe (*Marcel Tissot*). 11
Gavotte (*Paul Féval*). 12
Le Sergent d'Armagnac (*A. Fiévée*) 13
Jean-nu-pieds (*Alb. Delpit*). 14
Jack (*Alph. Daudet*) 15
Le Fiancé de Mlle de Saint-Maur (*Victor Cherbuliez*) 16
Les Bâtards. Frémès (*Gène-Mur*) 16
Fromont jeune et Risler aîné (*Alph. Daudet*). 16
Le Livre à serrure (*Amédée Achard*) 17
Un mariage dans le monde (*Octave Feuillet*) 17
Une Femme sans cœur (*Mme Reney-Lebas*). 18
Les Vies brisées (*A. G. Boutelleau*) 18
La Famille de Savigny (*Elie Berthet*) 18
Madame Desgrieux (*Léonce Dupont*) 18
L'Avocat Bayadère (*Gourdon de Genouilhac*) 18
Le Roman d'une jeune fille pauvre (*Élisa Gay*) 19
Eugène Laurent (*J. d'Arsac*) 20
Le Robinson d'eau douce (*Jean Grange*). 20
Elisabeth (*Dorothée de Boden*) 20
L'Oncle Ambroise 21
Les Couteaux d'or (*Paul Féval*) 22
Les Bisons blancs (*Gustave Aimard*) 22
Lucy (*G. de Beugny d'Hagerue*). 22
Le Crime de Maltaverne (*Charles Buet*) 23
Les Drames de la misère (*R. de Navery*) 24
La Famille Kersanne (*Mme Louise Dorval*). 25
Le Serment de Madeleine *Charles Delys*) 25
La Dame voilée (*Emile Richebourg*) 26
Les Vertiges (*Camille Gros*). 26
Le Coup de pouce (*F. du Boisgobey*) 26
Les Métamorphoses de Féruc-l'Estrange (*Mélanie Bourotte*). . . . 27
Grandeur et décadence d'une oasis (*Ch. Wallut*) 27
Les Soirées fantastiques de l'artilleur Baruch (*A. Salière*) . . . 27
Les Reliques vivantes (*Ivan Tourgueneff*) 28
La Loi de Dieu (*Ch. Deslys*) 28
La Balle d'Iéna (*Ch. Deslys*). 28
Le Parrain d'Antoinette (*Mlle Marie Maréchal*) 29
La Revanche du mari (*Georges Vautier*) 29
Honneur et Patrie (*Emile Richebourg*). 29
Contes d'automne (*E. Richebourg*). 29
Triomphes de femmes (*Etienne Marcel*) 29
Souvenirs de femmes (*Maria Bogor*). 30
La Chasse aux souvenirs (*le marquis de Cherville*) 30
Contes émouvants (*Constant Amero*). 30
Les Filles de lord Oakburn (*Henry Wood*, trad. de *L. Bochet*) . . 30
Pauvre Lucile (*Wilkie Collins*) 31
Drakenstein trad. (de *Rosseeuw-Saint-Hilaire*). 32

La seconde femme (*E. Marlitt*, trad. de *Mme Em. Raymond*) . . 32
Le Major Frans (*Mme Boosboom-Toussaint*). 32
Ouvrages pour la jeunesse. Journal de la jeunesse. . . . 476
La Bannière bleue (*Léon Cahun*). 477
Les Filles du professeur (*Mme Julie Gouraud*) 470
Quatorze jours de bonheur (*Mme de Stolz*). 481
La Pupille d'Hilarion (*Mlle Marie Maréchal*) 307
Marguerite de Brillac (*Mlle de Rasendal*) 308
La Fille du colon (*Mme la comtesse de la Rochère*) 308
Le Foyer (*Mme Gaël*). 309
Le Trappiste de Staouëli (*E. Delaunay*). 309
La Pièce de vingt francs (*Marie Conscience*) 309
La Tache originelle (*Clair de Chandeneux*). 309
Maurice le Parisien 310
Mémoires d'un enfant pauvre (*L. Noble*). 310
L'Epée de Charles-Quint (*F. Servan*). 310
La Mouette du Rocher (*Mlle Le Bourgeois*) 310
Prosper ou le paresseux corrigé (*Etienne Gervais*) 311
Par-dessus le buisson (*J. Grange*). 311
Catherine Trésize (*Mlle Th. Alph Karr*) 311
Dona Luisa de Carvajal (*Lady G. Fullerton*, trad. de *Mme Valmont*). 311
Rome et Italie (*Mlle G. d'Ethampes*). 312
Les Ecoliers (*Marc Amanieux*) 394
Histoire et critique littéraire. Studies of the greek Poets (*John Addington Symonds*) 216
Histoire de la littérature française par les monuments (*Ch. Louandre*). 217
Histoire de la langue et de la littérature française au moyen-âge. T. Ier (*Ch. Aubertin*). 415
Histoire de la littérature française depuis le seizième siècle jusqu'à nos jours T. II (*Fred. Godefroy*). 418
Le Théâtre de Saint-Cyr (1689-1792) *A. Taphanel*). 219
Etude sur Alain Chartier (*D. Delaunay*) 325
Etude biographique sur Franç. Villon (*Aug. Longnon*). 495
Un fils d'Etienne Pasquier (*Louis Audiat*). 220
Jean Reboul, sa vie, ses œuvres (*l'abbé Chapot*). 529
La Littérature contemporaine en province (*Th. Geslain*) 221
Life, Letters and Journals of George Ticknor 131
William Whewell D. D. Master of Trinity College, Cambridge (*J. Todhunter*). 329
Il terzo rinascimento (*le Prof. G. Guerzoni*). 420
Estudios criticos sobre los escritores montaneses (*D. Marcel. Menendez y Pelago*) 133
Epistolaires. Lettres inédites de Mme de Sévigné (*Ch. Capmas*). . 533
Correspondance du comte de Serres. 326
Lettere inedite di Silvio Pellico al P. Raimondo Ferandi 166
Polygraphes. The complete Works of Count Rumford 327
Œuvres posthumes. Sermons; études historiques (*l'abbé Perreyve*). 130
Mélanges littéraires. Prose di Leopardi 166
Le Journal de Marie-Edmée (*Ant. de Latour*). 421
Discours de M. Nemo (Ignotus), successeur de Victor Hugo . . . 166
Les deux Rome (*Alex. de Lamethe*) 252
Voyages, chasses et guerres (*Marquis de Compiègne*). 531
La Bride sur le cou (*Saint-Genest*) 351

HISTOIRE.

Géographie et Voyages. Cours de géographie conforme au programme des divers degrés de l'enseignement (*J. d'Arsac*). . . 348

Géographie historique et adm. de la Gaule romaine (*Ernest Desjardins.*) 496
Géographie militaire du bassin du Rhin (*A Pichat*). 423
La France avec ses colonies (*E. Levasseur*). 330
Description géographique et archéologique de la Palestine (*V. Guérin*) 424
Promenade autour du monde, 1871 (*le baron de Hübner*). . . . 474
Voyages pittoresques à travers le monde (*R. Cortambert*). . . . 479
Une croisière autour du monde (*W. H. Kingston*) 479
La Hollande pittoresque. Les Frontières menacées (*H. Havard*) . . 253
L'Italie illustrée (*Jules Gourdault*) 499
Trois mois en Italie (*Th. Vernes d'Arlandes*) 349
La Péninsule gréco-slave (*Fr. Crousse*) 112
Le Caucase, la Perse et la Turquie d'Asie (*le baron Ernouf*) . . 134
Venise et l'Espagne (*René de La Richardays*). 64
La Corse et la Sardaigne (*J. H. Bennet*) 350
Les Saints-Lieux (*Mgr Mislin*) 42
Tunis (*G. des Godins de Souhesmes*) 43
Afrique orientale. Abyssinie (*Ach. Raffray*). 164
L'Afrique équatoriale. Okanda, Baugouens, Osyéba (*marquis de Compiègne*) 348
L'Ile de Cuba, Santiago, Puerto Principe, Montanzos, la Havane (*Hipp. Piron*). 444
La Conquête blanche (*W. Hepworth Dixon*. trad. par *H. Vattemare*). 498
Comment j'ai retrouvé Livingston (*H. Stanley*) 481
Histoire ecclésiastique. Histoire de la Papauté. Renaissance temps modernes (*l'abbé E. Castan*). 427
Dissertationes selectæ in primam ætatem historiæ ecclesiasticæ (*R. P Ch. De Smedt*) 501
Histoire des catacombes de Rome (*Mgr Gaume*) 531
Les Esclaves chrétiens depuis les premiers temps de l'Eglise jusqu'à la fin de la domination romaine en Occident (*Allard*) 44
Pie XI, sa vie, son histoire, son siècle (*J. M. Villefranche*) . . . 137
Hagiologie. Surius : Historiæ seu vitæ sanctorum vol. II, III et IV. 225
Saint Irénée et son temps (*Le P. André Guilloud*) 227
Sainte Hélène d'après les documents inédits (*l'abbé Lucot*) . . . 428
Ordres religieux. Les Moines (*le comte de Montalembert*). . . . 59
Le R. P. Pierre Olivaint (*Mme Chatillon*). 532
Vie et Souvenirs de Mme de Cossé Brissac, en religion Rev. M. Marie de Saint-Louis-de-Gonzague (*D L. Paquelin*) 506
Histoire ancienne et romaine. Histoire des peuples orientaux de l'Inde. (*Fr. Lenormant*) 426
Recherches sur Délos (*Alb. Lebègue*). 152
Histoire des Romains. Tome V (*Victor Duruy*). 508
Une province romaine sous la République (*G. d'Hugues*). 511
L'Opposition sous les Césars (*Gaston Boissier*). 136
L'Empereur Claude (*Lucien Double*) 46
L'Empereur Titus (*Lucien Double*). 513
Histoire moderne. Histoire de l'Europe pendant la Révolution française (*H de Sybel*). 520
Histoire contemporaine. Histoire contemporaine (*J. Chantrel*) . 430
Questions contemporaines. Où allons-nous ? (*Mgr Dupanloup*). 61
Catholiques et libres-penseurs (*le comte Alb. de Mun*) 245
Le Point de mire de la Révolution. (*Le R. P. H. Vadon*) 318
Les véritables responsabilités 64
Le Culturkampf, ou la lutte religieuse en Allemagne (*Mgr Von Ketteler*) 335
La Lutte civilisatrice (*Dr A. Ph. de Segesser*, trad. de *C. de Mandat-Grancey*). 335

Le Culturkampf en Prusse et les lois civiles ecclésiastiques en Autriche (*de Hauleville*) 335
L'Ennemi héréditaire (*V. de Saint-Genis*). 52
Voyage au pays des milliards (*V. Tissot*) 52
Etat présent de l'empire ottoman (*Ubicini et Pavet de Courteille*) . 438
Voyage sentimental dans les pays slaves (*Cyrille*). 108, 165
Les Prussiens en Allemagne (*V. Tissot*) 52
De Paris à l'Ile des serpents, à travers la Roumanie, etc. (*Cyrille*). 530
Bosnie et Herzégovine (*Ch. Yriarte*) 530
La Serbie et la Bulgarie en 1876. 112
Etudes Bulgares (*A Chodzsko*). 109
Donau-Bulgarien und der Balkan (*Kanitz*) 104

Histoire de France. L'Eglise des Gaules et le conciliabule de Béziers, tenu en l'an 356 (*l'abbé C. Douais*) 444
Charlemagne (*Alph. Vétault*) 514
Jeanne d'Arc (*Marius Sepet*). 254
Lettres intimes de Henri IV (*L. Dussieux*) 222
Souvenirs du règne de Louis XIV (*le comte de Cosnac*). 51
Archives de la Bastille, règne de Louis XIV (*Fr. Ravaisson*) . . . 138
Un évêque réformateur sous Louis XIV (*J. Henri Pignot*) 229
Voltaire et la société française au dix-huitième siècle, son retour et sa mort. (*Gustave Desnoiresterres*). 331
Les Réformes sous Louis XVI, assemblées provinciales et parlements (*Erst. Sernichon*) 516
Lettres inédites de Marie-Antoinette et Marie-Clotilde de France (*comte de Reizet*). 518
Histoire de la Révolution t. I (*Emm. de Saint-Albin*). 62
Histoire populaire de la Révolution française (*Hipp. Magen*). . . 62
Correspondance militaire de Napoléon Ier. 333
Robespierre (*Adrien Maggiolo*). 351
La Journée de Reichhoffen (*Eug. de Monzie*) 231
La Défense de Paris, 1870-1871. T. I-II (*le général Ducrot*). . . . 140
Histoire de la garde mobile d'Indre-et-Loire (*l'abbé Renou*) . . . 443
Nos prêtres et nos religieuses pendant la guerre de 1870-1871 (*C. J. Grand*) 351
Garibaldi en France (*A. Vuilletet*) 63
Les prisonniers de la Commune (*H. d'Ideville*). 64
Cinq ans après. L'Alsace et la Lorraine depuis l'invasion (*Jules Claretie*) 521

Histoire religieuse, civile et politique de la France. Histoire de la cathédrale de Rodez (*L. Bion de Marlavagne*). . . 233
Cartulaire de Notre-Dame-des-Ardents à Arras (*Louis Cavrois*) . . 331
Notre-Dame de Moulins (*L. Dubroc de Segange*). 441
Petits Etats d'Albigeois ou assemblées du diocèse d'Albi (*E. A. Rossignol*) 143
Le Roi René (*A. Lecoy de La Marche*). 49
Histoire de l'infanterie française. T. I-II (*le général Suzane*) . . . 141

Histoire des provinces. Histoire de la ville et du port de Brest sous le Directoire et le Consulat (*P. Levot*) 144
Documents historiques inédits pour servir à l'histoire du Dauphiné (*le comte Douglas*). 433
Etat des paroisses et communautés du bailliage d'Autun en 1645 (*G. Dumay*) 431
Etudes sur la Lorraine dite allemande, le pays messin et l'ancienne province d'Alsace (*D. A. Godron*). 164
Tablettes historiques d'Etampes et des environs (*B. de B****). . . 445

Histoire étrangère. Histoire d'Angleterre (*Guizot* et *Mme de Witt*) 523

The History of the norman Conquest of England (*Edw. A. Freeman*) 235
Histoire de Marie Stuart (*J. A. Petit*). 236
Marie Stuart, son procès et son exécution (*R. Chantelauze*) . . . 236
Mémoires et souvenirs, 1813-1873 (*le comte J. Russell*, trad. de *Ch. Bernard-Derosne*). 434
La Cour et la ville de Madrid vers la fin du dix-septième siècle, deuxième partie (*Mme B. Carey*) 145
Le Siége de Bilbao par l'armée carliste, 1874 (*D. J. de Campos*). . 168
Chronique du Hainaut (*le marquis de Godefroy Menilglaise*) . . . 227
Essai sur le rôle politique des ducs de Bourgogne dans les Pays-Bas (*Paul Fredericq*) 229
La Flandre pendant les trois derniers siècles (*le baron Kervyn de Lettenhove*). 234
Storia degli Italiani. T. VII-VIII (*C. Cantù*) 337
Storia della diplomazia delle Corte di Savoia. T. I (*D. Carutti*) . . 54
Les Missionnaires moscovites chez les Ruthènes-Unis 251
La Campagne des Russes dans le Khanat de Kokhand (*le cap. Weil*). 349
L'Eglise catholique en Pologne sous le gouvernement russe (*le P. Lescœur*) 54
Geschichte der Bulgaren (*C. Jirecek*). 106
Jouznyje Slavjane e Vizantija v. x veke (*Drinov*). 106
Dejiny naroda bulgarskeho (*C. Jirecek*) 106
Zaselenije Balkanskago poluostrova slavjanami (*Drinov*) 107
Rozyskanija o nâcale Rusi (*Ilovaiski*). 107
Histoire de l'Amérique du Sud, depuis la conquête jusqu'à nos jours (*Alf. Deberle*) 439
La Guerre civile aux Etats-Unis d'Amérique (*J. Scheibert*, trad. de *J. Bornecque*) 239
Histoire nobiliaire. Les Maisons souveraines de l'Europe (*Gaston de Fressancourt*) 350
L'Impôt du sang. T. I, 2e p. T. II, 1re p. (*J. Fr. d'Hozier*) publié (*L. Paris*) 150
Armorial historique du diocèse et de l'Etat d'Avignon (*Reynaud-Lespinasse*). 151
Archéologie. Mémoires d'archéologie, d'épigraphie et d'histoire (*Georges Perrot*) 241
Le Monument de Myrrhine et les bas-reliefs funéraires des Grecs en général (*Félix Ravaisson*) 339
Compte rendu des fouilles de la caverne de Germolles (*Ch. Meray et F. Chabas*) 341
Recueil d'inscriptions libico-berbères (*le Dr V. Reboud*) 240
Le Musée Fol (*W. Fol*). 121
Catalogue du Musée Fol (*W. Fol*). 121
Monographie de la Diana (*Henri Gonnard*) 243
Epigraphie et numismatique. Inscriptions antiques et du moyen âge de Vienne, en Dauphiné (*A. Allmer et Alf. de Terrebasse*) 154
Suomalais-Ugrilaisen muinaistert-kinnon alkeita, kirjoitanut (*J. R. Aspelin*) 155
Sigillographie de la Normandie (*Paul de Farcy*) 338
Mélanges historiques. Compte rendu du congrès international des américanistes 148
Sciences, questions diverses, histoire (*Martha-Beker, comte de Mons*) 526
Galerie du dix-huitième siècle. La Révolution (*Arsène Houssaye*). . 250
Les Hommes de la Révolution 63

Louis XVII vengé (*Victor de Stenay*) 65
Biographie. Biographie complète des cinq cent trente-quatre députés. 168
Satan contre Christophe Colomb (*Roselly de Lorgues*). 341
Rubens diplomatico español (*Cruzada Villaamil*). 528
Le Comte de Plélo (*E. J. B. Rathery*). 525
Monseigneur Miecislas-Halka Ledochowski 343
Bibliographie. Bibliographical Clue to Latin Literature (*E. R. Mayer*) 159
Etablissement de l'imprimerie dans la province de Languedoc (*le Dr Desbarreaux-Bernard*) 158
Le Materie politiche relative all'estero degli archivi di Stato piemontesi (*N. Bianchi*) 244

TABLE DES AUTEURS

Achard (Amédée) 17
Aimard (Gustave) 22
Allain (E.). 59
Allard. 44
Allmer (A.). 154
Amanieux (Marc). 394
Améro (Constant). 30
André (Maurice). 314
Arias (P. Fr.). 113
Arnim (d'). 249
Arnold (Matthew). 401
Arsac (J. d'). 20, 348
Aspelin (J. R.). 155
Aubertin (Ch.). 415
Audiat (Louis). 220
Augustin (Saint). 305
Bailly (Jules). 396
Bannache (le P.). 201
Barbier (A.) 474
Barbour (J.). 99
Barthélemy (A. de). 514
Basch (le Dr J.). 312
Battier 476
Bautain (l'abbé). 316
Bazin (H.). 399
Bazouge (A.) 398
Belin de Launay (J.) 479
Beney (l'abbé J.). 346
Bennet (J. A.) 350
Béor (L. J.). 396
Bernard-Derosne (Ch.) 434
Bert. 249
Berthet (Elie). 18
Beugny d'Hagerue (G. de). . . 22
Bianchi (N.). 244
Bion de Marlavagne (L.). . . 233
Blanc (Ch.). 493
Block (M.) 487
Blot (le P.). 299
Boaça (F. de). 10
Bochet (L.) 30
Boden (D. de). 20
Boelhouver (A.) 520
Bogor (Maria). 30
Boisgobey (F. du). 26
Boissier (Gaston). 136
Boosboom-Toussaint (Mme). . . 32
Borde (Andrew). 98
Bornecque (J.). 239
Bouchor (Maurice) 395
Bouquet de la Grye. 490
Bourotte (Mélanie). 27
Boutelleau (A. G.). 18
Boutry (C.). 61
Boylesve (le P. Marin de). 61, 250
Brébion (A.). 348
Brentano (Luijo). 101
Brethous-Lafargue. 399
Briault (L.). 397
Bronsart von Schellendorff (le colonel) 120
Brun (Lucien). 161
Buet (C.). 23
Burdin (Ch.). 394
Busœo (le P. Joanne). 297
C*** (B.). 399
C*** (l'abbé E. J.). 168
Cahun (L.) 477
Campos (D. J. de). 168
Cantu (Cesare) 36, 337
Capmas (Ch.). 533
Carey (Mme B.). 145

Caro (Ann.). 166
Caron (Ernest). 527
Carrance (E.) 395
Carutti (D.). 54
Castan (l'abbé E.). 427
Castelli (le prof. R.). . . . 528
Caussette (le R. P.). 414
Cavrois (Louis). 331
Chabas (F.). 341
Chalmeton (L.) 398
Chambrun (Ad. de) 118
Chandeneux (Claire de). . . . 309
Chantelauze (B.) 236
Chantrel(J.). 430
Chapot (l'abbé). 529
Charton (Ed.) 479
Chateau (Alb.). 394
Chatellier (A. du). 40
Chatillon (Mme M. M.). . . . 532
Chaumont (l'abbé H.). . . 246, 306
Cherbuliez (Victor). 16
Cherville (le marquis de) . . 30
Chodzsko (A.). 109
Claretie (J.). 521
Coleridge (S.). 474
Colombe (Mme) 478
Compiègne (le marquis de). 348 531
Conscience (Marie). 309
Coppée (Fr.). 394
Cortambert (R.) 479
Cosnac (le comte de) 51
Coupey (Aug.). 396
Courcy (A. de). 208
Cowper (J. M.) 97
Crosnier (Mgr). 125
Crousse (Fr.). 112
Cruzada Villaamill. 528
Cyrille 108, 165 530
Daras (l'abbé E.). 302
Daudet (Alphonse) 15, 16
David (E.). 396
Deberle (Alf.). 439
Delaunay (D.). 325
Delaunay (E.) 309
Delpit (Alb.). 14
Delthil (C.). 394
Demay (E.). 514
Desbarreaux-Bernard (le Dr). 158
Deschamps (le R. P. N.). . . . 491
Desjardins (E.). 496
Deslys (Ch.) 25, 28
Desnoiresterres (Gustave). . . 331
Destexhe (Alf.). 59
Didot (Ambroise-Firmin). . . . 38
Diertins (le P.). 294
Dixon (Hepworth.). 498
Donaldson (David). 194
Dorval (Mme Louise). 25
Dosquet (Mlle M.) 520
Douais (l'abbé C.). 444
Double (L.) 46 513
Douglas (le comte). 433
Doumenjou (J.). 162
Dozon (Aug.). 110, 111
Drinov. 106, 107
Dubroc de Segange (L.). . . . 441
Du Clézieux (A.). 38, 398
Du Cros (de Sixt) (G.). 397
Ducrot (le général). 140
Dugué (Ferd.). 399
Dumay (G.). 431
Dupanloup (Mgr). 61
Dupont (A. A.). 490
Dupont (Léonce). 18
Dupont-White. 34
Duruy (V.). 508
Dussieux (L.). 222
Dymond (J.) 443
Ellero (Pietro). 35
Ellis (Alex. J.). 199
Ernouf (le baron). 134
Essarts (Alf. des) 8
Ethampes (Mlle G. d'). . . . 312
F*** (B. de). 445
Falconi (l'abbé). 245
Farcy (Paul de). 338
Fermé (le R. P. Albert) . . . 293
Feuillet (Octave) 17
Féval (Paul). 12, 22
Fiévée (A.) 13
Flavigny (Mme la comtesse de). 57
Fleury (E. de). 399
Foé (D. de) 476
Foissac (le Dr) 207
Fol (W) 121
Forestié (Ed.) 212
Foucher 163
Fouet (l'abbé C. J.) 290
Fournier (H.) 161
Franciscis (le R. P. de) . . . 313
Frank (Félix) 399
Fredericq (Paul) 229
Freeman (Edw. A.). 235
Freppel (Mgr) 246
Fressancourt (Gaston de). . . 350
Fromentin (Eug.) 37
Fudez (L.) 527
Fullerton (Lady G.) 311
Furnivall (F. J.) . . . 195, 200
Furnivall (J. J.) 98
Gael (Mme) 309
Gagarin (le R. P.). 347
Gaubert (M.) 314
Gaume (Mgr). 531
Gaveau (l'abbé A.) . . . 294, 300
Gay (Elisa) 19
Gaya y Toncas (D. Manuel) . 162
Gène-Mur. 16

Gères (J. de) 398
Gervais (Etienne) 311
Geslain (Th.) 221
Gibbs (Henry H.). 195
Godefroy (Fréd.). 418
Godefroy-Menilglaise (le marquis de) 227
Godins de Souhesmes (G. des) . 43
Godron (D. A.). 164
Gonnard (Henri) 243
Gouraud (Mlle J.) 480
Gourdault (J.). 499
Gourdon de Genouilhac. . . . 18
Grand (C. J.) 351
Grange (Jean). 20, 311
Gros (Camille). 26
Grundt (le Dr Fr. Imm.) . . . 126
Guérin (V.). 424
Guerzoni (le prof. G.) 420
Guillemin (A.) 488
Guilloud (le P. André). . . . 227
Guizot. 523
Hamburger (le Dr J.). 391
Hauleville (de) 335
Haus (Ed.) 119
Havard (H.). 253
Houssaye (Arsène) 250
Hozier (J. F. d') 150
Hübner (le baron de) 474
Hugues (G. d'). 511
Ideville (H. d') 64
Iloyaiski 107
Imbert-Gourbeyre (le Dr). . . . 165
Isoard (Mgr). 58
Jacquemart (A.) 498
Jannet (Cl.). 532
Jirececk (C.) 106
Kanitz 104
Karr (Mlle Th. Alph.) 311
Keller (E.) 478
Kervyn de Lettenhove (le baron) 234
Ketteler (Mgr von) 335
Kingston (W. H.). 479
Labrague-Bordenau (V.). . . . 405
Lamothe (A. de). 7, 252
Laprade (V. de) 395
Largent (le P. Aug.). 58
La Richardays (Renée de) . . 64
Laroche (E.) 408
La Rochère (Mme la comtesse de) 308
Lasserre (H.). 475
Lastres (Fr.) 411
Latour (Ant. de) 421
Lavollée (René). 320
Lebègue (Alb.). 152
Le Bourgeois (Mlle). 310
Lecour (C. J.). 248
Lecoy de La Marche (A.). . . 49
Le Faure (A.). 404
Lenormant (Fr.). 426
Le Page-Renouf (P.) 213
Le Play (F.). 484
Le Rebours (l'abbé). 295
Lesbazeilles (E.). 480
Lescœur (le P.). 54
Levasseur (E.). 330
Levot (P.). 144
Le Vavasseur (G.). 399
Lévy 163
Lhermite (L.). 396
Liguori (Saint Alphonse de) . 304
Longnon (A.) 494, 514
Louandre (Ch.) 217
Lozes (B.). 396
Lucot (l'abbé) 428
Lumby (J. Raw.) 196
Mach (le R. P. J.) 300
Magen (Hipp.). 62
Maggiolo (Adrien) 351
Mailfer (H. C.) 409
Malo (Hector). 6
Mandat-Grancey (C. de) . . . 335
Mangin 115
Marcel (Etienne). 29
Maréchal (Mlle Marie) 29, 307 482
Marié-Davy (H.) 489
Marlit (E.) 32
Marmier (X.). 224
Marotte (l'abbé L. P.). 303
Marta-Beker, comte de Mons (F.) 526
Martet (l'abbé S. P.). 387
Materne (l'abbé). 245
Mayor (E. R.). 159
Menendez y Pelago (D. Marcel). 133
Meray (Ch.). 341
Mickiewick (Adam). 323
Miller (E.) 322
Mislin (Mgr). 42
Moisy (Henri) 127
Moitessier (M.). 480
Mollière (Antoine) 346
Montalembert (le comte de). . 59
Montucci (H.) 163
Monzie (Eug. de). 231
Morin (Fréd.) 208
Moy (Léon). 40
Mun (le comte Alb. de) 245
Munro Butler Johnstone (H.A.). 484
Nation (W. H. C.) 445
Navery (R. de). 8, 11, 24
Nicolas (Aug.) 33
Noble (L.). 310
O'Saul (Ch.). 395
Oswald (E.). 200
Pamphile Le May (E.). 397
Panton (Rev. G. A.) 194
Paquelin (le R. P. Dom L.) . . 506
Paquien. 477

Paris (L.) 150
Paté (L.) 408
Pavet de Courteille. 430
Périn (Ch) 442
Perreyve (l'abbé). 130
Perrin (le Dr Th.) 160
Perrot (Georges). 241
Petit (J. A.). 236
Pichat (A.). 423
Pignot (J. H.) 229
Piron (Hipp.). 444
Pitra (J. B.). 47
Pornin (l'abbé). 527
Pujos (Maurice) 58
Pulsford (L.) 391
Pusey (Rév. E. B.) 389
Putignano (Tib.) 113
Quinton (A.). 9
Rabbinowicz. (le Dr J. J. M.) . 402
Racine 475
Raffay (Ach.). 164
Raffin (le commandant) . . . 249
Ranke (le Dr E.). 385
Rasendal (Mlle de). 308
Ratazzi (Mme) 394
Rathery (E. J. B.). 525
Ravailhe (l'abbé). 247
Ravaisson (Fr.) 138
Ravon (D.) 395
Raymond (Mme E.). 32
Razy (Ernest) 298
Razzi (le P. abbé Dom Silvano) 298
Reboud (le Dr V.). 240
Renan. 356
Renou (l'abbé). 443
Reiset (le comte de) 518
Reynard-Lespinasse. 151
Ribbe (Ch. de). 485
Richaudeau (l'abbé P. F.). . . 319
Richebourg (E.) 26, 29
Reney-Lebas (Mme) 18
Rolet de Bellerue (E.). 397
Rolland (E.) 49
Roselly de Lorgues. 341
Rosetti (W. M.) 200
Rosset (M.) 482
Rosseeuw-Saint-Hilaire. . 32, 443
Rossignol (E. A.). 143
Rouillard (H.). 348
Roulliet (A.) 413
Roussel (Aug) 252
Roussel (l'abbé C.) 397
Roux (le R. P.) 201
Roux (Xavier) 253
Rozan (Ch.). 211, 406
Russell (le comte J.). 434
Saint-Albin (Alex. de) 60
Saint-Albin (Emm. de). . . . 62
Saint-Genest. 351
Saint-Genis (V. de). 52
Sales (saint François de) . . . 306
Salière (A.). 27
Saunière (Paul) 10
Sautier de Beauregard. 399
Scheibert (J.) 239
Segesser (le Dr A. Ph. de) . . 335
Semichon (E.). 516
Sepet (Marius) 254
Servan (F.). 310
Silva (Ant.). 116
Skeat (Rev. W. W.). . . . 99 197
Smedt (le P. C. de) 501
Sorel (A.). 115
Spinola (le P. Fabius Ambr.) . 298
Spol (E.) 392
Susane (le général). 141
Stanley 481
Stanley Jevons (W.). 488
Starkey (Th.) 97
Stenay (Victor de) 65
Stix (le P. Léopold). 295
Stolz (Mme de) 481
Sweet (Henry). 198
Sybel (H. de) 520
Symonds (J. Addington) . . . 216
Taphanel (A.) 219
Terrebasse (Alf. de) 154
Timon-David (l'abbé) 60
Tischendorff (C. de). 390
Tisserand (le chanoine E.). . . 301
Tissot (Marcel). 11
Tissot (V.). 52
Todhunter (J.). 329
Toulmin-Smith. 101
Toulmin-Smith (Lucy). 101
Tourgueneff (Ivan). 28
Ubicini 438
Vadon (le R. P. H.) 318
Valmont (Mme). 311
Varceno (Fr. Gab. de) 200
Vattemare (Hip.). 498
Vautier (Georges). 29
Verbrugghe (L.). 394
Vercowitch (Et.). 109
Vernes d'Arlandes (Th.). . . . 349
Verzier (C. L.). 396
Vétault (A.). 514
Vibert (Th.) 396
Viles (Edw.). 200
Villefranche (J. M.). 137
Vuilletet (A) 63
Wagner (le capit.). 120
Wallut (Ch.) 27
Weil (le capit.). 349
Wendling (l'abbé). 301
Wilkie-Collins. 31
Witt (Mme de) née Guizot. 479, 523
Wood (Henry) 30

Wright (W. Aldis). 193
Wurtz (A.) 320
Yriarte (Ch.) 530
Ziegler (L.) 385
Zocchi (Gaetano). 247
Zschokke (le Dr Hermann). . . 386

TABLE DES VARIÉTÉS.

Bibliographie raisonnée de l'Académie française par M. René Keviler, 67, 109, 261, 357, 445, 538.
Une lettre de Dom Prudent Moran à dom Charles Toustain, par l'abbé A. Tougard, 259.
Une lettre du baron de Humboldt, par G. M., 356.
Frédéric Diez, par M. Frédéric Godefroy.
Un nouvel ouvrage de M. Renan, par L. Lescœur.
Lettres inédites de Mme de Sévigné, par Frédéric Godefroy.

TABLE DE LA CHRONIQUE.

Nécrologie. — Albrecht (W. Ed.), 177. — Assézat (Jules), 79. — Aubertin (G. H.), 174. — Anenfel (Georges), 79. — Axenfeld (le Dr Alex.), 275. — Barbe (l'abbé Th. J. E.), 174. — Bernard (P.), 545. — Bielowski (Aug.), 458. — Bierley-Garsde (l'abbé Charles), 173. — Bosworth (le R. Joseph), 176. — Brash (R. R.), 174. — Bravard (Mgr J. P.), 269. — Brisse (le baron Léon), 174. — Caballero (D. Fermin A.), 176. — Caillette de l'Hervilliers (Et. Edm.), 273. — Casimir-Périer (A. V. L.), 268. — Cézanne (Ernest), 80). — Chelius (M. J. de), 364. — Chevigné (le comte L.), 546. — Dauban (Ch. A.) 272. — David (C. F.), 362. — Desfois (Eug.) 544. — Diez (Frédéric), 74, 254. — Dourille (H.), 276. — Duchemin (Léon), 276. — Duchêne (Georges), 175. — Dufour (Edm.), 175. — Duval (le Dr Vincent), 175. — Duvert (Félix-Aug.), 457. — Ehrenberg (Gottf.), 177. — Epivent (Mgr L. M. O.), 269. — Ferrari (Joseph), 269. — Fournel (M. J. H.), 173. — Franquet de Franqueville (A. Ch. E.), 362. — Frédo (le comte Alex.), 270. — Fromentin (Eugène), 362. — Fuster (J.-J. N.), 460. — Gagne (Et. P.), 274. — Gallien, 175. — Giraud (Léopold), 76. — Gondrecourt (H. A. A. de), 543. — Gougenot des Mousseaux (le chevalier H. R.), 458. — Gourlon (le Dr J.), 545. — Gufsdon (Alfred), 80. — Haneberg (Mgr Daniel-Boniface), 71. — Hardy (E.), 546. — Hernaez (le R. P. Fr. X.), 173. — Isambert (le Dr Emile), 460. — Jeannel (Ch. J.), 363. — Krans (Félix) 455. — Labrousse (Fabrice), 275. — Le Goupils (l'abbé A.), 364. — Lester (le Rév. J. de), 174. — Lestiboudois (Th.), 545. — Letellier-Valazé (le général), 460. — Levy (le Dr M.), 546. — Lock (Fred.), 459. — Magnin (Marius), 276. — Mann (M.), 544. — Marescual (Jules), 77. — Martin des Pallières (le général), 546. — Martineau (Miss Harriet), 176. — Melijn (G. H.), 276. — Morin (Eug.), 275. — Moynet, 80. — Nefftzer (Aug.), 275. — Palacky (François), 72. — Perrone (le R. P. Jean), 361. — Pertz (G.), 542. — Petrequin (J. P. E.), 272. — Pictet (Adolphe), 78. — Pinson de Menerville (Ch. L.), 545. — Plouvier (E.), 543. — Rohaut de Fleury (Ch.), 274. — Rolland (P. Ch. Ant.), 460. — Sainte-Claire Deville (Ch.), 453. — Samarine (Georges), 75. — Sand (Mme George), 67. — Sarrazy (Isidore), 364. — Sauzet (Paul), 268. — Schweighaeuser (Alf.) 176. — Serrigny (Denis), 460. — Silbermann (H. R. G.), 80. — Silvestre (Théophile), 79. — Smith (George), 362. — Stchapov (Athanase), 76. — Suzanne (le général Louis), 457. — Swiencicki (Paulin), 365. — Thornbury (Walter), 177. — Tissot (Cl. J.), 456. — Trauson (A. L. Et.), 275. — Vallery-Radot, 546. — Valroger (le R. P. H. de),

454. — Van Lerius (Joseph), 80. — Vinas (l'abbé J. Fr. L.). 364. — Vouriot (l'abbé A.), 365. — Wilde (Sir William), 78. — Wolowski (L. Fr. M. R.), 287.
Institut, 81, 178, 365, 461, 547.
Faculté des lettres, 81, 179, 276, 370, 463.
Faculté des sciences, 179.
Collége de France, 179.
Bibliothèque nationale, 179.
Concours et prix, 81, 179, 366, 462.
Congrès, 83, 179, 365, 463, 548.
Congrès archéologique de France, 463.
Congrès des orientalistes, 464.
Congrès des bibliothécaires américains, 464.
Missions scientifiques, 180.
Société pour l'étude de l'histoire de la Sicile, 377.
Société scientifique de Bruxelles, 549
Les Universités anglaises, 375.
Discours de rentrée. 466.
Livres mis à l'Index, 83, 376.
Lectures faites aux Académies, 83, 180, 276, 369, 467, 550.
Mélanges philosophiques et littéraires : Quelques *desiderata* dans les recueils d'Epîtres et d'Evangiles, 84. — Les grandes nuits de Sceaux, 84. — Croyances populaires, 85. — Un petit volume de M. Ch. Nisard, 85. — Une étude sur Caumartin, 86. — Silhon et Gombaud, 86. — Le Livre des morts, 87. — Un manuscrit de la Divine-Comédie, 184. — Littérature populaire en Sicile, 185. — Statistique littéraire du Mexique, 187. — La Guirlande des Marguerites, 281. — Réforme de l'alphabet, 282. — L'Auteur du traité de l'Imitation, 373. — Littérature populaire en Italie, 377. — Littérature populaire de le Galicie, 551.
Mélanges historiques : Le cardinal Arborio de Gatissara, 87. — Prétendue découverte d'un manuscrit sur Jeanne d'Arc. 182. — Histoire de la persécution de l'Eglise catholique en Angleterre, 182. — Romans pendant les guerres de religion, 183. — Publication du procès de Galilée, 185. — Publication officielle des documents historiques en Prusse, 185. — Un pamphlet sur Marie-Antoinette, 280. — Mgr Cospean vengé du reproche de jansénisme, 282. — La Mission de Fénelon à la Tremblade, 282. — Histoire du parlement de Bordeaux, 283. — Comment on écrit les histoires de France classiques, 372. — Publications lyonnaises, 374 — La Chronique de l'abbaye de Saint-Pierre-le-Vif de Lens, 468. — Le Ministre Raymond-Merlin et sa famille, 552.
Mélanges archéologiques et artistiques : Sainctot Chemin, 468. — Chapelle des chevaliers du Temple à Beaune, 552.
Mélanges bibliographiques : Bibliographie des vocabulaires de dialectes italiens, 85. — Collection sicilienne, 84. — Bibliographie de la guerre franco-allemande, 89. — Les Livres des bibliothèques de l'Europe, 89. — Publications de la Société des livres religieux de Toulouse, 184. — Bibliothèques des universités allemandes, 186. — La Bibliothèque nationale de médecine de Washington, 185. — Bibliothèques scolaires, 187. — Bibliothèque shakespearienne, 187. — Les Bibliothèques de Paris, des départements et des principales villes de l'Europe, 277. — Le British Museum, 279. — La Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus, 281. — La Bibliothèque polonaise, 375. — Bibliographia caucasica et transcaucasica, 378. — Les dix premières années de la Société d'archéologie de la Drôme 469. — Une bibliographie de l'archéologie préhistorique, 551.
Journaux et revues : La Presse périodique en Hongrie, 88. — La Presse allemande en Europe, 186. — La Presse à Constantinople, 187 La Presse à Rio de Janeiro, 187. La Presse au Japon, 376.
Notes diverses : Une singulière manière d'écrire l'histoire, 183. — Une citation peu érudite, 183. — L'Ostréiculture et le Dr Kemmener, 468. — Les Libéralités américaines, 469. — Revues, livres et journaux 90, 187, 283, 378, 470, 553. — Publications nouvelles, 91, 189, 284. 380, 470, 555. — Ventes, 588.

TABLE DES QUESTIONS ET RÉPONSES.

Aguesseau (le chancelier d'), 96, 192.
Anselme (saint), 96.
Arc (d'), et Darc, 95.
Art de vérifier les dates (l'), 190, 383.
Avite (poëme de saint), 96.
Bertin (de la date de la mort du ministre), 381, 472.
Bojardo, faux monnayeur, 95.
Centon epistolario, 94, 192.
Chartres (lettres de Regnault de), 382
Coiffer sainte Catherine, 383, 472, 558.
Congrégations religieuses (Dictionnaire des), 383, 558.
Coquelineux (sur le mot), 471, 558.
Credo quia absurdum, 556.
Dépopulation (la), 557.
Droit d'association, 96.
Epées célèbres (les), 95, 472.
Gratien (le Dr), 557.
Grenoble (Armoiries de), 382.
Gueuse parfumée (la), 471.
Histoire de France (De l'auteur d'un abrégé de l'). 381.
In-Pace (les), 382.
Jeanne d'Arc (la fausse), 94.
Laboureurs (livres pour les), 383, 472, 559.
Le Tellier (une satire sur le P.), 556.
Martigues (à propos du siége de), 287.
Masson et ses ouvrages (Jacques de), 557.
Métallurgie (ouvrages sur la), 96.
Montalembert, sa traduction de saint Bernard, 95.
Montfort (Simon de), 287, 472, 557.
Mot prononcé en 1848 (sur un), 95, 192.
Ordre public (quel est l'auteur de l'), 190.
Pélissier (un mot du maréchal), 287.
Personnage à déterminer (un), 383.
Peuples ont le gouvernement qu'ils méritent (les), 95, 192.
Philippe-Auguste (la légitimité de la naissance de), 287.
Pisciculture, 383.
Pont des Fers, à Saint-Cloud (le), 381.
Saint-Mauris (les mémoires de Catherine de), 557.
Saint-Sacrement (dévotion au), 382.
Salvoyson (sur M. de), 191.
Silvio Pellico est-il à l'index ? 382.
Simon (quelle fut la fin du cordonnier), 190, 288, 383.
Solminihac (Alain de), ses lettres à saint Vincent, 95.
Thomas d'Aquin (citation de saint), 382.
Timeo hominem unius libri, 556.
Toasts (origine des). 95, 190, 472, 558.
Tribunaux de la basse loi 94.
Tricotel (publication de M), 381, 559.
Vigean (sur la mort du marquis de), 384.
Yvetot (le royaume d'), 190, 192.

Saint-Quentin. — Imp. Jules MOUREAU.

Z
1007
P73
t. 16-17

Polybiblion; revue bibli-
ographique universelle

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY